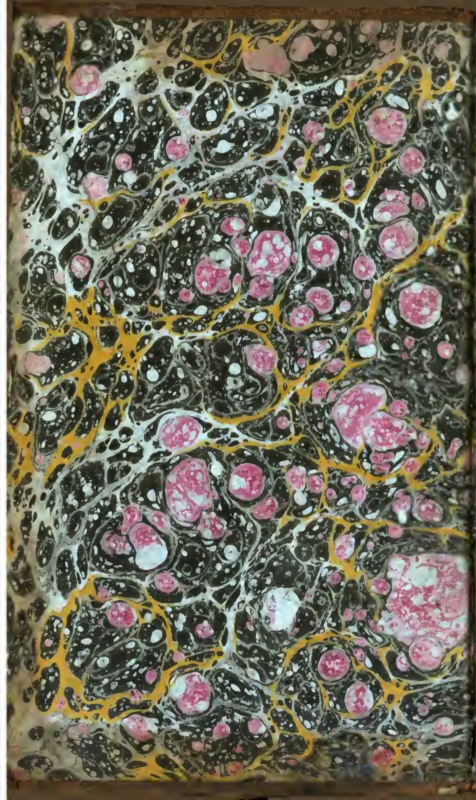







3878

DICTIONNAIRE
DES DIFFICULTÉS
DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Tous les exemplaires sont signés par l'auteur.

SOUS PRESSE. — *Dictionnaire portatif de la langue française*, extrait du *Nouveau Dictionnaire de la langue française* de J.-CH. LAVEAUX; par le même. Paris, chez le même Libraire.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
DES DIFFICULTÉS
GRAMMATICALES ET LITTÉRAIRES
DE LA LANGUE FRANÇAISE,

PAR J.-CH. LAVEAUX.

DEUXIÈME ÉDITION,
REVUE, CORRIGÉE, ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME SECOND.



A PARIS,
CHEZ LEDENTU, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS,
N°. 31.
1822.

DICTIONNAIRE

DES

DIFFICULTÉS GRAMMATICALES

ET LITTÉRAIRES

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

I. Substantif masculin. C'est la neuvième lettre de l'alphabet, et la troisième des voyelles. L'*i* est de toutes les voyelles celle dont le son est le plus délié et le plus aigu. Sa prononciation naturelle est comme dans la première syllabe d'*image*. Lorsque, dans une syllabe, elle se joint à la consonne qui la suit, sans être précédée d'une autre voyelle, elle conserve sa prononciation naturelle, à moins que la consonne avec laquelle elle se trouve jointe ne soit un *m* ou un *n*. *Illustre*, *irrégulier*, *issue*. Mais dans *imprimer*, *imprudent*, *impassible*, *printemps*, *brin*, *fin*, *lin*, et autres semblables, le son aigu et délié de l'*i* se change en un autre qui tient beaucoup de l'*e* ouvert, tel qu'il se prononce dans le mot *lien*. Cependant si le *m* auquel *i* est joint se trouve redoublé, cette voyelle reprend sa prononciation naturelle, comme dans *immédiat*, *immersion*, *immense*, etc. Il en est de même lorsque le *n* qui se trouve après l'*i* est suivi d'une voyelle ou d'un *h* non aspiré, comme dans *inaction*, *inattention*, *inexorable*, *inouï*, *inusité*, *inhabile*, *inhérent*, etc.

Les imprimeurs appellent *i tréma* celui sur lequel on met deux points disposés horizontalement. Quelques grammairiens donnent à ces deux points le nom de *diérèse*, qui vaut mieux, parce qu'il signifie *division*, *séparation*. Il y a quelques auteurs qui se servent de l'*i* tréma dans les mots où l'usage le plus universel a destiné l'*y grec* à tenir la place de deux *i*. C'est un abus qui peut occasioner une mauvaise prononciation ; car si, au lieu d'écrire *payer*, *envoyer*, *moyen*, on écrit *païer*, *envoïer*, *moïen*, un lecteur conséquent peut prononcer *pa-ïer*, *envo-ïer*, *mo-ïen*, de même que l'on prononce *pa-ïen*, *a-ïeux*. C'est encore un abus de la diérèse de la mettre sur un *i* à la suite d'un *e* accentué, parce que l'accent suffit alors pour faire détacher les deux voyelles. Ainsi il faut écrire, *athéisme*, *réintégration*, *déifié*; et non pas, *athéïsme*, *réïntégration*, *déïfié*.

Notre orthographe assujettit encore la lettre *i* à bien d'autres usages que la raison même veut que l'on suive, quoiqu'elle les désapprouve comme inconséquens.

Dans la diphthongue oculaire *ai*, on n'entend le son d'aucune des voyelles qu'on y voit. Quelquefois *ai* se prononce de même que l'*e* muet, comme dans *faisant*, *nous faisons*, que l'on prononce *fesant*, *nous fesons*. Il y a même quelques auteurs qui écrivent ces mots avec l'*e* muet, de même que *je ferai*, *nous ferions*. S'ils s'écartent en cela de l'étymologie latine *facere*, et de l'analogie des temps qui conservent *ai*, comme *faire*, *fait*, *vous faites*, etc., ils se rapprochent de l'analogie de ceux où l'on a adopté universellement l'*e* muet, et de la vraie prononciation. — D'autres fois, *ai* se prononce de même que l'*é* fermé, comme dans *j'adorai*, *je commençai*, *j'adorerai*, *je commencerai*, et les autres temps semblables de nos verbes en *er*. — Dans d'autres mots, *ai* tient la

place d'un è peu ouvert, comme dans les mots *plaire*, *faire*, *affaire*, *contraire*, *vainement*, et en général partout où la voyelle de la syllabe suivante est un e muet. — Ailleurs *ai* présente un é fort ouvert, comme dans les mots *dais*, *faix*, *mais*, *paix*, *palais*, *portraits*, *souhaits*. Au reste, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir des règles de prononciation pour cette diphthongue: parce que, dans des cas tout-à-fait semblables, elle se prononce diversement. On prononce *je sais* comme *je sé*, et *je fais* comme *je fè*. Dans le mot *douairière*, on prononce *ai* comme *a*, *douarière*. — C'est encore à peu près le son de l'*e* plus ou moins ouvert que représente la diphthongue oculaire *ai*, lorsque, suivie d'un *m* ou d'un *n*, elle doit devenir nasale, comme dans *faim*, *pain*, *ainsi*, *maintenant*, etc.

La diphthongue oculaire *ei* est à peu près assujettie au même usage que *ai*, si ce n'est quelle ne représente jamais l'e muet. Mais elle se prononce quelquefois de même que l'é fermé, comme dans *veiné*, *peiner*, *seigneur*, et tout autre mot où la syllabe qui suit *ei* n'a pas pour voyelle un *e* muet. — D'autres fois, *ei* se rend par un è peu ouvert, comme dans *veine*, *peine*, *enseigne*, et tout autre mot où la voyelle de la syllabe suivante est un *e* muet. Il en faut seulement excepter *reine*, *reître*, et *seize*, où *ei* vaut un é fort ouvert. — Enfin, l'*ei* nasal se prononce comme l'*ai* nasal, *plein*, *sein*, *éteint*.

La voyelle *i* perd encore sa valeur naturelle dans la diphthongue *oi*, qui est quelquefois impropre et oculaire, et quelquefois propre et auriculaire.—Si la diphthongue *oi* n'est qu'oculaire, elle représente quelquefois l'*e* moins ouvert, comme dans *foible*, *il avoit*, que l'on écrit aujourd'hui *faible*, *il avait*; et quelquefois l'é fort ouvert, comme dans *anglois*, *j'avois*, *ils avoient*, que l'on écrit aujourd'hui *anglais*, *j'avais*, *ils avaient*. — Si la diphthongue *oi* est auriculaire, c'est-à-dire qu'elle indique deux sons effectifs que l'oreille peut discerner, ce n'est aucun des deux qui est représenté naturellement par les deux voyelles *o* et *i*; au lieu de *o*, on prononce toujours *ou*, et au lieu de *i*, on prononce un è ouvert qui semble approcher souvent de l'*a*: *devoir*, *sournois*, *loi*, *moine*, *poil*, *poivre*, etc. — Enfin, si la diphthongue auriculaire *oi*, au moyen d'un *n*, doit être nasale, l'*i* y désigne encore un *e* ouvert: *loin*, *foin*, *témoin*, *jointure*, etc.

Il est donc également contraire à la destination primitive des lettres, et à l'analogie de l'orthographe avec la prononciation, de représenter le son de l'è ouvert par *ai*, par *ei*, ou par *oi*; et l'usage qui a substitué *ai* à *oi*, partout où cette diphthongue oculaire représente l'è ouvert, comme dans *anglais*, *français*, *je lisais*, *il pourrait*, *connaître*, au lieu d'écrire *anglois*, *françois*, *je lisois*, *il pourroit*, *connoître*, a remplacé un inconvénient par un autre aussi réel.

Non-seulement la lettre *i* est souvent employée à signifier autre chose que le son qu'elle doit primitivement représenter, il arrive encore qu'on joint cette lettre à quelque autre pour exprimer simplement ce son primitif. Ainsi les lettres *ui* ne représentent que le son simple de l'*i*, dans les mots *guide*, *guider*, etc., *quitte*, *quitter*, *acquitter*, etc., et partout où l'une des deux articulations *gue* ou *que* précède le son *i*. De même les lettres *ie* représentent simplement le son *i*, dans *maniement*, *je prierais nous remercierons*, *il liera*, qui viennent de *manier*, *prier*, *remercier*, *lier*, et dans tous les mots pareillement dérivés des verbes en *ier*. L'*u* qui précède l'*i* dans le premier cas, et l'*e* qui le suit dans le second, sont des lettres absolument muettes.

I au milieu d'un mot est remplacé par un *y*, 1°. dans les mots où il a un son double, comme dans *payer* où l'on entend *pai-ier*, *moyen*, *employer*, *essuyer*, *nous payons*, *nous employons*, etc.; 2°. dans les mots dérivés du grec, où il exprime l'upsilon de cette langue, comme dans *hymen* qui vient du grec *humen*, *martyr* qui vient de *martur*, etc.

Plusieurs grammairiens voudraient que l'on écrivît toujours par un *i* simple les mots, les syllabes où l'on n'entend que le son simple de cette lettre, comme dans *anonime*, *himen*, *martir*, *sinonime*, etc., et je pense qu'ils ont raison. Les Italiens se sont débarrassés de cette exactitude pédantesque, et leur langue n'en est pas moins claire. Ils écrivent *anonimo*, *imene*, *martirio*, *stile*, *sinonimo*, etc. L'usage a déjà aboli en français un grand nombre de signes étymologiques, il abolira sans doute aussi celui-ci. Déjà l'Académie écrit *abîme*, *asile*, au lieu d'*abyme*, *asyle*; mais pourquoi n'écrit-elle pas aussi *anonime*, *himen*, *sinonime*, etc.? Elle aurait bien de la peine à rendre raison de cette préférence; et cette demi-réforme ne fait

qu'augmenter l'incertitude et l'embarras.

La lettre *i* s'élide dans la conjonction *si* avant le pronom masculin *il*, tant au singulier qu'au pluriel. *Il viendra s'il veut, ils auront tort s'ils se fâchent.* Mais cette élision n'a lieu devant aucun autre mot, par quelque voyelle qu'il commence, quand même ce serait par un *i*; on dit et l'on écrit *si elle vient*, *si on vous dit que*, *si un homme se présentait*, *si Isabelle avait régné plus long-temps*.

Ici. Adverbe de lieu. Il se dit du lieu même où est la personne qui parle. Mais il comprend une certaine étendue qui varie. Lorsqu'on entre dans une maison, et qu'on demande si le maître de la maison est *ici*, l'adverbe *ici* comprend l'étendue de la maison. L'adverbe *ici* peut comprendre aussi l'étendue d'une ville. On dira étant à Paris, *est-il encore à Londres?* et on répondra, non, *il est ici*, et *ici* comprend la ville de Paris. Mais *ici* ne peut comprendre ni une province ni un royaume. On ne dira pas, *il est ici*, pour dire, il est dans le département de la Seine, ou pour dire, il est en France.

Ici désigne le lieu où est la personne qui parle; *là* désigne un lieu différent. *Venez ici*, *allez là*. Le premier marque et désigne l'endroit, l'autre est plus vague; il a besoin, pour être entendu, d'être accompagné de quelque signe de l'œil ou de la main. Il se met toujours après le verbe, même dans les temps composés. *Je suis arrivé ici*, et non pas, *je suis ici arrivé*. *Il a passé par ici*, *il est parti d'ici*, *il est venu jusqu'ici*, et non pas, *il a par ici passé*, etc.

Idéal, Idéale. Adjectif. L'Académie n'a pas expliqué un sens particulier qu'on donne à ce mot en termes de beaux-arts. Il désigne le plus haut degré de perfection auquel ces arts puissent atteindre: perfection qui n'a point de modèle dans la nature, mais que le génie peut seul apercevoir. *Le genre idéal* est opposé au genre imitatif. *Le beau idéal*. On dit aussi substantivement *l'idéal*.

Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Existence idéale*, *pouvoir idéal*, *la beauté idéale*, etc.

Le Dictionnaire de l'Académie dit que cet adjectif n'a point de pluriel au masculin. Cependant Buffon a dit *des êtres idéaux*, et je crois qu'on peut l'imiter en cela.

Idéal, expression que l'on applique particulièrement à la peinture et à la sculpture, et qui n'est pas étrangère à la poésie et à la musique. Tâchons d'en donner une idée claire. Commençons par la peinture, parce que tout ce que nous aurons à dire à ce sujet n'aura pas un rapport moins immédiat à la poésie.

La peinture ne connaît que deux genres bien distincts, le genre imitatif, et le genre *idéal*; ce qui renferme trois objets différens: imitation exacte de la nature, genre vulgaire et borné qui ne consiste proprement qu'à copier ce qu'on a sous les yeux; choix de la belle nature, ce qui demande déjà du goût et de l'élévation; recherche de la beauté abstraite et idéale, ce qui exige plus que du talent, et qui est vraiment l'ouvrage du génie. De ces trois opérations de l'art, deux seulement appartiennent au genre imitatif, une seulement au genre idéal.

Il n'y a aucune personne un peu initiée dans les beaux-arts, qui croie avec le peuple que le choix de la belle nature suffise aux peintres ou aux statuaires pour donner naissance à un modèle de beauté tel que l'Apollon du Belvedère, la Vénus de Médicis, etc. Lorsque Zeuxis rassembla les plus belles filles de Crotone, pour copier les beautés particulières et locales que chacune d'elles possédait éminemment, il ne voulait faire que de simples études, et ce fut sans doute par le secours de l'abstraction qu'il parvint à peindre une figure parfaite. Cette figure parfaite qu'il eut dans l'esprit, et dont il ne voyait pas le modèle dans la nature; cette beauté qui était au-dessus de toute beauté sensible et existante, est ce qu'on appelle *beauté idéale*. C'est ainsi que les anciens, obligés de représenter à des yeux crédules et prévenus les dieux et les héros de la fable, étendirent leurs idées, et rejetèrent tout ce qui aurait rappelé des objets vulgaires et familiers. Quand même un Apollon eût ressemblé au chanteur le plus beau, au berger le mieux fait et le plus aimable; quand même un Jupiter aurait égalé le monarque le plus majestueux, le plus redoutable, l'artiste n'aurait encore fait que des hommes, et non pas des dieux. Il fallut donc s'élever par la pensée et par l'abstraction; il fallut composer des figures qui n'eussent qu'une seule expression, qui ne présentassent qu'une idée grande, magnifique, tout-à-fait au-dessus de l'humanité. Tout ce qui n'eût pas été majesté dans la figure de Jupiter, beauté dans

celle de Vénus, grâce dans celle de Galatée, aurait été contradictoire à l'objet du peintre ou du statuaire. Ainsi de l'habitude d'abstraire et des efforts continuels pour exprimer plutôt la pensée de l'artiste que les formes vulgaires et connues, se forma chez les anciens, *ce beau idéal* dont il nous ont transmis l'idée, et que nous n'aurions peut-être jamais trouvé, si nous n'avions retrouvé leurs ouvrages.

Suivons l'homme dans les progrès de son industrie. Il coupe des arbres dans une forêt et se construit une cabane qu'il s'efforce de rendre aussi solide qu'il est possible. S'il a fixé des troncs d'arbre dans la terre pour soutenir l'édifice; s'il en a su équarrir d'autres, et s'il les a posés transversalement sur les premiers pour porter le toit; s'il a composé ce toit de deux plans inclinés pour donner de l'écoulement aux eaux du ciel, cette cabane, vue par le petit côté, offrira l'aspect d'une espèce de porche avec un fronton; peut-être même, la coupe des pièces de bois qu'il aura employées présentera-t-elle quelque légère esquisse d'une architecture et d'une corniche. Mais bientôt, ayant le loisir de considérer son ouvrage, il y cherchera une autre chose que l'utilité; il sentira, sans pouvoir s'en rendre raison, que les piliers égaux dans toute leur longueur, ont quelque chose de lourd et de maussade; il verra que l'inclinaison des solives forme un angle trop obtus ou trop aigu; que les rapports de diamètre qui existent entre les différentes pièces qu'il a employées, n'offrent pas dans leurs jointures et dans leurs séparations des proportions agréables: il fera disparaître les points de contact, et les indiquera par la sculpture, dans les endroits où ils n'existeront pas, et désormais ces piliers changés en colonnes auront des bases, des torses, des scoties, des astragales, des diminutions et des renflemens; l'architrave, la frise et la corniche se distingueront et auront des rapports déterminés: enfin la cabane qui n'était qu'un asyle commode deviendra un palais régulier. Maintenant je demande qui est-ce qui a pu conduire l'art à ce point de perfection, si ce n'est la recherche des sensations agréables; je demande encore si la beauté à laquelle cet art a donné naissance n'est pas absolument *idéale*, et si elle n'a pas été produite par le tâtonnement, c'est-à-dire, par les différentes tentatives que les hommes ont faites jusqu'à ce qu'ils aient éprouvé cette sensation agréable, objet de toutes leurs recherches.

Convenons donc que les beaux-arts ne sont pas seulement imitateurs, mais créateurs; que non contens d'imiter la nature, ils savent l'embellir, ils savent exprimer la pensée de l'homme, pensée qui n'est que le résultat de ses désirs ambitieux, et de l'ardeur avec laquelle il cherche le plaisir.

Rien de plus admirable en même temps que la délicatesse qu'il met dans cette recherche. Elle mérite toute notre attention, et nous ne pouvons nous dispenser de nous y arrêter quelques instans.

La nature, il est vrai, aussi riche que belle, est pour nous une source féconde de sensations vives et intéressantes: mais comme les objets qui les excitent sont semés au hasard et variés à l'infini; comme les vicissitudes des temps, des saisons, des modifications communes à tous les êtres, ou particulières à notre individu, nous empêchent souvent de recevoir des impressions profondes et durables, l'art est venu à son secours; et, secondé par ces deux grands moyens, l'abstraction et l'exagération, il est parvenu à nous intéresser et à nous toucher plus que la nature même. Développons cette idée. Il est arrivé à plusieurs hommes de voir une amante trahie, une épouse abandonnée, un père outragé, un maître irrité, etc.; mais différentes circonstances ont pu empêcher les témoins de ces spectacles terribles ou attendrissans d'en être touchés autant que leur sensibilité naturelle pouvait le permettre. Si la figure de l'épouse en larmes est dépourvue de grâces et de beauté, si la douleur du père outragé est aigre ou querelleuse; si le magistrat ou le prince irrité manque ou de majesté dans les traits, ou de force dans l'expression, l'effet doit nécessairement s'affaiblir, il manque par quelque chose; et cette exception, si petite qu'elle soit, suffit pour aliéner notre ame et détruire notre sensibilité. Que serait-ce encore si nous considérions l'influence de nos dispositions particulières et momentanées? Notre santé, nos affections, nos craintes, nos espérances personnelles, tout peut influer sur l'impression que nous devons recevoir. Maintenant que l'art vienne remplacer la nature, qu'un peintre nous représente Ariane abandonnée: le site qu'il aura choisi, la couleur du ciel, le moment de la journée, la figure de l'amante trahie, sa

tails, son habillement; tout sera calculé, préparé, pour concourir à l'effet total de la scène. Qu'un Racine, qu'un Voltaire ait entrepris de peindre la passion de l'amour avec cette force et cette énergie dont elle a besoin pour être noble et théâtrale, tout ce qu'il aura fait entrer dans sa tragédie sera dirigé vers cet objet principal; tout contribuera à rendre *Phèdre* plus intéressante, *Aménaïde* plus touchante; nul détail, nul accident épisodique qui ne concoure à l'effet principal; nul accessoire qui ne modifie, pour ainsi dire, l'ame du spectateur dans le ton où l'auteur a préludé: et voilà comment le *beau idéal* appartient aussi à la tragédie. C'est aussi ce qu'il faut bien sentir avant de répondre aux critiques que les étrangers ont hasardées contre nos poètes les plus estimés. Quiconque ne voudra pas rapporter nos plus belles tragédies à quelque chose d'abstrait et d'*idéal*, à certaines beautés de convention et de création, ne sera jamais en état de réfuter tant d'objections vulgaires sur l'imitation de la nature, et sur la vérité de l'expression théâtrale. Que l'homme sans imagination, qui ne cherchera dans les héros de l'antiquité qu'une ressemblance exacte avec ses contemporains et ses sociétés habituelles, qui ne regardera pas la poésie comme un langage particulier, qui ne goûtera aucun plaisir à voir un roi, un héros, n'agir, ne parler que comme un roi, comme un héros; qui ne sentira pas enfin l'impression qu'il éprouve s'augmenter par l'abstraction de tout sentiment vulgaire; que cet homme, dis-je, à qui l'admiration est interdite, n'entende jamais ni *Sémiramis*, ni *Iphigénie*; qu'il aille voir des drames, ou plutôt qu'il fréquente des académies de jeu, ou le combat du taureau. (Extrait d'un article du chevalier de Chastellux.)

IDÉE. Substantif féminin. On entend par ce mot la connaissance que l'ame prend des objets dont l'image lui est transmise par les sens.

Les objets de nos idées sont ou des êtres réels et qui existent hors de nous et dans nous, soit que nous y pensions, soit que nous n'y pensions pas, tels que les corps, l'Être-Suprême, etc.; ou ce sont des êtres qui n'existent que dans nos idées, des productions de notre esprit qui joint diverses idées. Alors ces êtres ou ces objets de nos idées n'ont qu'une existence idéale; ce sont ou des êtres de raison, des manières de penser qui nous servent à imaginer, à composer, à retenir, à expliquer plus facilement ce que nous concevons; telles sont les relations, les privations, les signes, les idées universelles, etc.; ou ce sont des fictions distinguées des êtres de raison, en ce qu'elles sont formées par la réunion ou la séparation de plusieurs idées simples, et sont plutôt un effet du pouvoir ou de la faculté que nous avons d'agir sur nos idées, et qui, pour l'ordinaire, est désignée par le mot d'*imagination*. Tel est un palais de diamans, une montagne d'or, et cent autres chimères que nous ne prenons que trop souvent pour des réalités. Enfin nous avons pour objet de nos idées, des êtres qui n'ont ni existence réelle, ni existence idéale, qui n'existent que dans nos discours, et pour cela on leur donne simplement une existence verbale. Tel est un cercle carré, le plus grand de tous les nombres; telles sont aussi ces idées contradictoires que les hommes et même les philosophes joignent ensemble, sans avoir produit autre chose que des mots dénués de sens et de réalité.

Si je me représente un être réel, et que je pense en même temps à toutes les qualités qui lui sont particulières, alors l'idée que je me fais de cet individu est une *idée singulière*; mais si, écartant toutes ces idées particulières, je n'arrête seulement à quelques qualités de cet être, qui soient communes à tous ceux de la même espèce, je forme par-là une *idée universelle*, *générale*.

Nos premières *idées* sont visiblement *singulières*. Je me fais d'abord une idée particulière de mon père, de ma nourrice; j'observe ensuite d'autres êtres qui ressemblent à ce père, à cette femme, par la forme, par le langage, par d'autres qualités. Je remarque cette ressemblance, j'y donne mon attention, je la détourne des qualités par lesquelles mon père, ma nourrice, sont distingués de ces êtres; ainsi je me forme une idée à laquelle tous ces êtres participent également; je juge ensuite par ce que j'entends dire que cette idée se trouve chez ceux qui m'environnent, et qu'elle est désignée par le mot *homme*. Je me fais donc une *idée générale*, c'est-à-dire, j'écarte de plusieurs idées singulières ce qu'il y a de particulier à chacune, et je ne retiens que ce qu'il y a de commun à toutes: c'est donc à l'abstraction que ces sortes d'*idées* doivent leur naissance.

Nous avons raison de les ranger dans

la classe des êtres de raison, puisqu'elles ne sont que des manières de penser, et que leurs objets, qui sont des êtres universels, n'ont qu'une existence idéale, qui néanmoins a son fondement dans la nature des choses, ou dans la ressemblance des individus; d'où il suit qu'en observant cette ressemblance des idées singulières, on ne se forme que des *idées générales*; qu'en retenant la ressemblance des idées générales, on vient à s'en former de plus générales encore : ainsi l'on construit une sorte d'échelle ou de pyramide qui monte par degrés depuis les individus, jusqu'à l'idée de toutes la plus générale, qui est celle de l'être.

Chaque degré de cette pyramide, à l'exception du plus haut et du plus bas, sont en même temps espèce et genre : espèce, relativement au degré supérieur; genre, par rapport à l'inférieur. La ressemblance entre plusieurs personnes de différentes nations, leur fait donner le nom d'*hommes*. Certains rapports entre les hommes et les bêtes, les font ranger sous une même classe, désignée sous le nom d'*animaux*. Les animaux ont plusieurs qualités communes avec les plantes; on les renferme sous le nom d'*êtres vivans*. On peut aisément ajouter des degrés à cette échelle : si on la borne là, elle présente l'être vivant pour le genre, ayant sous lui deux espèces, les animaux et les plantes qui, relativement à des degrés inférieurs, deviennent à leur tour des genres.

Sur cette exposition des idées universelles, qui ne sont telles que parce qu'elles ont moins de parties, il semble qu'elles devraient être d'autant plus à la portée de notre esprit. Cependant l'expérience fait voir que plus les *idées* sont abstraites, et plus on a de peine à les saisir et à les retenir, à moins qu'on ne les fixe dans son esprit par un nom particulier, et dans sa mémoire par un emploi fréquent de ce nom. C'est que ces *idées* abstraites ne tombent ni sous les sens, ni sous l'imagination, qui sont les deux facultés de notre ame dont nous aimons le plus à faire usage; que pour produire ces idées universelles et abstraites, il faut entrer dans le détail de toutes les qualités des êtres, observer et retenir celles qui sont communes; écarter celles qui sont propres à chaque individu; ce qui ne se fait pas sans un travail d'esprit, pénible pour le commun des hommes, et qui devient difficile, si l'on n'appelle les sens et l'imagination au secours de l'esprit, en fixant ces *idées* par des noms : mais ainsi déterminées elles deviennent les plus familières et les plus communes. L'étude et l'usage des langues nous apprennent que presque tous les mots qui sont des signes de nos idées, sont des termes généraux, d'où l'on peut conclure que presque toutes les idées des hommes sont des idées générales, et qu'il est beaucoup plus aisé et plus commode de penser ainsi d'une manière universelle. Qui pourrait en effet imaginer et retenir des noms propres pour tous les êtres que nous connaissons? A quoi aboutirait cette connaissance de noms singuliers? Nos connaissances, il est vrai, sont fondées sur les existences particulières, mais elles ne deviennent utiles que par des conceptions générales des choses, rangées pour cela sous certaines espèces, et appelées d'un même nom.

Ce que nous venons de dire sur les *idées universelles* peut s'étendre à tous les objets de nos perceptions, dont l'existence n'est qu'idéale. Passons à la manière dont elles nous peignent ces objets.

A cet égard, on distingue ces idées en *idées claires* ou *obscures*, appliquant par analogie à la vue de l'esprit les mêmes termes dont on se sert pour le sens de la vue. C'est ainsi que nous disons qu'une *idée est claire* quand elle est telle qu'elle suffit pour nous faire connaître ce qu'elle représente, dès que l'objet vient s'offrir à nous. Celle qui ne produit pas cet effet est *obscure* : nous avons une *idée claire* de la couleur rouge, lorsque, sans hésiter, nous la discernons de toute autre couleur; mais bien des gens n'ont que des idées obscures des diverses nuances de cette couleur, et les confondent les unes avec les autres, prenant, par exemple, la couleur de cerise pour la couleur de rose. Celui-là a une idée claire de la vertu, qui sait distinguer sûrement une action vertueuse d'une action qui ne l'est pas; mais c'est en avoir une idée obscure que de prendre des vices à la mode pour des vertus.

La clarté et l'obscurité des idées peuvent avoir divers degrés, suivant que ces idées portent avec elles plus ou moins de marques propres à les discerner de toute autre. L'idée d'une même chose peut être plus claire chez les uns, moins claire chez les autres; obscure pour ceux-ci, très-obscure à ceux-là; de même qu'elle peut être obs-

curé dans un temps, et devenir très-claire dans un autre. Ainsi une *idée claire* peut être subdivisée en *idée distincte*, et *idée confuse*; *distincte* quand nous pouvons détailler ce que nous avons observé dans cette idée, indiquer les marques qui nous la font reconnaître, rendre compte des différences qui distinguent cette *idée* d'antres *idées* à peu près semblables; mais on doit appeler une *idée*, confuse, lorsqu'étant claire, c'est-à-dire, distinguée de toute autre, on n'est pas en état d'entrer dans le détail de ses parties.

Il en est encore ici comme du sens de la vue. Tout objet vu clairement ne l'est pas toujours distinctement. Quel objet se présente avec plus de clarté que le soleil, et qui pourrait le voir distinctement, à moins que d'affaiblir son éclat? Des exemples diront mieux que les définitions. L'idée de la couleur rouge est une *idée claire*, car on ne confondra jamais le rouge avec une autre couleur; mais si l'on demande à quelqu'un à quoi donc il reconnaît la couleur rouge, il ne saura que répondre. Cette *idée claire* est donc confuse pour lui, et je crois qu'on peut dire la même chose de toutes les perceptions simples. Combien de gens qui ont une idée claire de la beauté d'un tableau, qui, guidés par un goût juste et sûr, n'hésiteront pas à le distinguer sur dix autres tableaux médiocres! Demandez-leur ce qui les détermine à trouver cette peinture bonne, et ce qui en fait la beauté, ils ne sauront pas rendre raison de leur jugement, parce qu'ils n'ont pas une idée distincte de la beauté. Et voilà une différence sensible entre une *idée* simplement claire et une idée distincte; c'est que celui qui n'a qu'une idée claire d'une chose ne saurait la communiquer à une autre. Si vous vous adressez à un homme qui n'a qu'une idée claire, mais confuse, de la beauté d'un poëme, il vous dira que c'est l'*Iliade*, l'*Énéide*; ou il ajoutera quelques synonymes : c'est un poëme qui est sublime, noble, harmonieux, qui ravit, qui enchante; des mots tant que vous voudrez, mais des idées, n'en attendez pas de lui.

Ce ne sont aussi que les idées distinctes qui sont propres à étendre nos connaissances, et qui par-là sont préférables de beaucoup aux idées simplement claires, qui nous séduisent par leur éclat, et nous jettent cependant dans l'erreur, ce qui mérite qu'on s'y arrête pour faire voir que, quoique *distinctes*, elles sont encore susceptibles de perfection. Pour cela, une idée distincte doit être complète, c'est-à-dire, qu'elle doit renfermer les marques propres à faire reconnaître son objet en tout temps et en toute circonstance. Un fou, dit-on, est un homme qui allie des idées incompatibles; voilà peut-être une idée distincte, mais fournit-elle des marques pour distinguer en tout temps un fou d'un homme sage?

Outre cela, les *idées distinctes* doivent être ce qu'on appelle dans l'école *adéquates*. On donne ce nom à une idée distincte des marques mêmes qui distinguent cette idée. Un exemple viendra au secours de cette définition. On a une idée distincte de la vertu, quand on sait que c'est l'habitude de conformer ses actions libres à la loi naturelle. Cette *idée* n'est ni complétement distincte, ni adéquate, quand on ne sait que d'une manière confuse ce que c'est que l'habitude de se conformer à une loi, ce que c'est qu'une action libre. Mais elle devient complète et adéquate, quand on se dit qu'une habitude est une facilité d'agir qui s'acquiert par un fréquent exercice; que conformer ses actions à une loi, c'est choisir entre plusieurs manières d'agir également possibles, celle qui suit la loi; que la loi naturelle est la volonté du législateur suprême qu'il a fait connaître aux hommes par la raison et par la conscience; qu'enfin les actions libres sont celles qui dépendent du seul acte de notre volonté.

Ainsi l'idée de vertu emporte tout ceci : une facilité acquise par un fréquent exercice de choisir entre plusieurs manières d'agir, que nous pouvons exécuter par le seul acte de notre volonté, celle qui s'accommode le mieux à ce que la raison et la conscience nous représentent comme conforme à la volonté de Dieu; et cette idée de la vertu est non-seulement distincte, mais adéquate au premier degré. Pour la rendre plus distincte encore, on pourrait pousser cette analyse plus loin, et en cherchant les idées distinctes de tout ce qui entre dans l'idée de vertu, on serait surpris combien ce mot embrasse de choses auxquelles la plupart de ceux qui l'emploient ne pensent guère. Il convient même de s'arrêter quand on est parvenu à des idées claires, mais confuses, que l'on ne peut plus résoudre; aller au delà, ce serait manquer son but,

qui ne peut être que de former un raisonnement pour s'éclairer soi-même, ou pour communiquer aux autres ce que nous avons dans l'esprit. Dans le second cas, nous remplissons nos vues lorsque nous nous faisons entendre de celui à qui nous parlons : au premier, il suffit d'être parvenu à des principes assez certains pour que nous puissions y donner notre assentiment.

De là on peut conclure l'importance de ne pas se contenter d'*idées confuses*, dans les cas où l'on peut s'en procurer de distinctes ; c'est ce qui donne cette netteté d'esprit qui en fait toute la justesse. Pour cela, il faut s'exercer de bonne heure et assidûment sur les objets les plus simples, les plus familiers, en les considérant avec attention sous toutes leurs faces, et sous toutes les relations qu'ils peuvent avoir en les comparant ensemble, en ayant égard aux moindres différences, et en observant l'ordre et la liaison qu'elles ont entre elles.

Passant ensuite à des objets plus composés, on les observera avec la même exactitude, et l'on se fera par-là une habitude d'avoir presque sans travail et sans peine des idées distinctes, et même de discerner toutes les idées particulières qui entrent dans la composition de l'idée principale. C'est ainsi qu'en analysant les idées de plusieurs objets, on parviendra à acquérir cette qualité d'esprit qu'on désigne par le mot *profondeur*. Au contraire, en négligeant cette attention, l'on n'aura jamais qu'un esprit superficiel qui se contente des idées claires, et qui n'aspire point à s'en former de distinctes ; qui donne beaucoup à l'imagination, peu au jugement ; qui ne saisit les choses que par ce qu'elles ont de sensible, ne voulant ou ne pouvant avoir d'idées de ce qu'elles ont d'abstrait et de spirituel ; esprit qui peut se faire écouter, mais qui pour l'ordinaire est un fort mauvais guide.

C'est sur-tout le manque d'attention à examiner les objets de nos idées, à nous les rendre familiers, qui fait que nous n'en avons que des idées obscures ; et comme nous ne pouvons pas toujours conserver présens les objets dont nous avons acquis même des idées distinctes, la mémoire vient à notre secours pour nous les retracer ; mais si alors nous ne donnons pas la même attention à cette faculté de notre ame, l'expérience fait voir que les idées s'effacent autant et par les mêmes degrés par lesquels elles ont été acquises, et se sont gravées dans l'ame ; en sorte que nous ne pouvons plus nous représenter l'objet quand il est absent, ni le reconnaître quand il est présent. Des idées légèrement saisies, imparfaitement digérées, quoique distinctes, ne seront bientôt plus que claires, ensuite confuses, puis obscures, et deviendront si obscures qu'elles se réduiront à rien. L'exemple de la manière dont un jeune homme transporté en pays étranger, vient à oublier sa langue maternelle apprise par routine, en serait une preuve, si l'on n'en avait une infinité d'autres.

Voir, envisager un objet, le considérer avec quelque attention sous toutes ses faces, l'étudier, ranger dans son esprit sous un certain ordre les idées particulières qui en dépendent, s'appliquer à se rendre familiers les premiers principes et les propositions générales, se les rappeler souvent ; ne pas s'occuper de trop d'objets à la fois, ni d'objets qui, ayant trop de rapports, peuvent se confondre ; ne point passer d'un objet à un autre qu'on ne s'en soit fait une idée distincte, s'il est possible ; tout cela forme une méthode dont on ne peut prescrire ici toutes les règles. On les trouvera dans un traité de logique bien fait.

Convenons cependant qu'il est des choses dont, avec toute l'attention et la disposition possible, on ne peut parvenir à se faire *des idées distinctes ;* soit parce que l'objet est trop composé, soit parce que les parties de cet objet diffèrent trop peu entre elles pour que nous puissions les démêler et en saisir les différences ; soit qu'elles nous échappent par leur peu de proportion avec nos organes, ou par leur éloignement ; soit que l'essentiel d'une idée, ce qui la distingue de toute autre, se trouve enveloppé do plusieurs circonstances étrangères qui les dérobent à notre pénétration. Toute machine trop composée, le corps humain, par exemple, est tellement combiné dans toutes ses parties, que la sagacité des plus habiles n'y peut voir la millième partie de ce qu'il y aurait à connaître pour s'en former une idée complétement distincte. Le microscope, le télescope, nous ont donné à la vérité des idées plus distinctes sur des objets qui, avant ces découvertes, étaient très-obscures par la petitesse ou l'éloignement de ces objets ; et encore combien sommes-nous éloignés d'en avoir des idées nettes ! La

plupart des hommes n'ont qu'une idée assez obscure de ce qu'ils entendent par le mot de *cause*, parce que dans la production d'un effet, la cause se trouve ordinairement enveloppée, et tellement jointe à diverses choses, qu'il leur est difficile de discerner en quoi elle consiste.

Cet exemple même nous indique un obstacle à nous procurer des idées distinctes, c'est l'imperfection et l'abus des mots comme signes représentatifs, mais signes arbitraires de nos idées. L'expérience nous montre tous les jours qu'on est dans l'habitude d'employer des mots sans y joindre d'*idées* précises, ou même aucune idée; de les employer tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, ou de les lier à d'autres qui en rendent la signification indéterminée, et de supposer toujours que les mots excitent chez les autres les mêmes idées que nous y avons attachées. Comment se faire des idées distinctes avec des signes aussi équivoques? Le meilleur conseil que l'on puisse donner contre cet abus, c'est qu'après s'être appliqué à n'avoir que des idées bien nettes et bien déterminées, on n'emploie jamais, ou du moins le plus rarement possible, des mots qui ne nous donnent du moins une idée claire, que l'on tâche de fixer la signification de ces mots, qu'en cela on suive autant qu'on le pourra l'usage commun, et qu'enfin on évite de prendre le même mot en deux sens différens. Si cette règle générale, dictée par le bon sens, était suivie et observée avec quelque soin dans tous ses détails, les mots, bien loin d'être un obstacle, deviendraient un aide, un secours infini pour la recherche de la vérité, par le moyen des idées distinctes dont ils doivent être les signes. (*Encyclopédie.*)

Identique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Propositions identiques.*

Identiquement. Adverbe. Il se met après le verbe.

Identité. Substantif féminin. Terme introduit dans la grammaire pour exprimer le rapport qui sert de fondement à la concordance.

Un simple coup d'œil jeté sur les différentes espèces de mots, et sur l'unanimité de toutes les langues à cet égard, conduit naturellement à les diviser en deux classes générales, caractérisées par des différences purement matérielles. La première classe comprend toutes les espèces de mots variables, je veux dire, les noms, les pronoms, les adjectifs, et les verbes, qui, dans la plupart des langues, reçoivent à leurs terminaisons des changemens qui désignent des idées accessoires de relation, ajoutées à l'idée principale de leur signification. La seconde classe renferme les espèces de mots invariables, c'est-à-dire, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, et les interjections, qui gardent dans le discours une forme immuable, parce qu'ils expriment constamment une seule et même idée principale.

Entre les inflexions accidentelles des mots de la première classe, les unes sont communes à toutes les espèces qui y sont comprises, et les autres sont propres à quelques-unes de ces espèces. Les inflexions communes sont les nombres, les genres et les personnes; les temps et les modes sont des inflexions propres au verbe.

C'est entre les inflexions communes aux mots qui ont quelque corrélation qu'il y a et qu'il doit y avoir concordance dans toutes les langues qui admettent ces inflexions. Mais pour établir cette concordance, il faut d'abord déterminer l'inflexion de l'un des mots corrélatifs; et ce sont les besoins réels de l'énonciation, d'après ce qui existe dans l'esprit de celui qui parle, qui règlent cette première détermination, conformément aux usages de chaque langue. Les autres mots corrélatifs se revêtent ensuite des inflexions correspondantes, par imitation, et pour être en correspondance avec leur corrélatif, qui leur sert comme d'original. Celui-ci est dominant, les autres sont subordonnés : c'est ordinairement un nom ou un pronom qui est le corrélatif dominant; les adjectifs et les verbes sont subordonnés; c'est à eux à s'accorder, et la concordance de leurs inflexions avec celle du nom ou du pronom est comme une livrée qui atteste leur dépendance.

Cette dépendance est fondée sur un rapport, qui est, selon les meilleurs grammairiens modernes, un rapport d'identité. On voit en effet que le nom et l'adjectif qui l'accompagne ne font qu'un, n'expriment ensemble qu'une seule et même chose indivisible : *la loi naturelle*, *la loi politique*, *la loi évangélique*, sont trois objets différens, mais il n'y en a que trois; *la loi naturelle* est un objet aussi unique que *la loi* en général. Il en est de même du verbe avec

son sujet, *le soleil luit* est une expression qui ne présente à l'esprit qu'une seule idée indivisible.

Cependant l'adjectif et le verbe expriment très-distinctement une idée attributive, fort différente du sujet exprimé par le nom ou par le pronom; comment peut-il y avoir identité entre des idées si différentes?

C'est que les noms et les pronoms présentent à l'esprit des êtres déterminés, et que les adjectifs et les verbes présentent à l'esprit des sujets quelconques, sous une idée précise, applicable à tout sujet déterminé qui en est susceptible. Or il en est dans le discours, de cette idée vague de sujet quelconque, comme de la signification générale et indéfinie des symboles algébriques dans le calcul. De part et d'autre, la généralisation des idées n'a été instituée que pour éviter l'embarras des cas particuliers trop multipliés; mais de part et d'autre, c'est à la charge de ramener la précision dans chaque occurrence, par des applications particulières ou individuelles.

C'est la concordance des inflexions de l'adjectif ou du verbe avec celles du nom ou du pronom qui désignent l'application du sens vague de l'un au sens précis de l'autre, et l'identification du sujet vague présenté par la première espèce, avec le sujet déterminé énoncé par la seconde. (Beauzée.)

Idiome. Substantif masculin. L'Académie le définit, langue propre d'une nation. Cette définition n'est pas exacte. Une langue, dit Beauzée, est la totalité des usages propres d'une nation pour exprimer les pensées par la parole. Si dans le langage oral d'une nation, on ne considère que l'expression des pensées par la parole, d'après les principes généraux et communs à tous les hommes, le nom de *langue* exprime parfaitement cette idée; mais si l'on veut encore y ajouter les vues particulières à cette nation, et les tours singuliers qu'elles occasionent nécessairement dans sa manière de parler, le terme d'*idiome* est alors celui qui convient le mieux à cette idée moins générale et plus restreinte. De là vient que l'on donne le nom d'*idiotisme* aux tours d'élocution qui sont propres à un *idiome*.

Idiot, Idiote. Adjectif que l'on prend aussi substantivement. Comme adjectif, il ne se met qu'après son substantif. *Un homme idiot, une femme idiote.*

Un *idiot* n'est ni un stupide, ni un imbécile comme le dit l'Académie; c'est celui en qui un défaut naturel dans les organes qui servent aux opérations de l'entendement est si grand, qu'il est incapable de combiner aucune idée, en sorte que sa condition paraît à cet égard plus bornée que celle de la bête. La différence de l'*idiot* et de l'imbécile, consiste en ce qu'on naît *idiot*, et qu'on devient imbécile. Le stupide pèche par défaut de sentiment.

Idiotisme. Substantif masculin. Façon de parler éloignée des usages ordinaires, ou des lois générales du langage, adaptée au génie propre d'une langue particulière. C'est un terme général dont on peut faire usage à l'égard de toutes les langues: un *idiotisme grec*, *latin*, *français*, etc. C'est le seul terme que l'on puisse employer dans bien des occasions; nous ne pouvons dire qu'*un idiotisme espagnol*, *portugais*, *turc*, etc.; mais à l'égard de plusieurs langues, nous avons des mots spécifiques subordonnés à celui d'*idiotisme*, et nous disons, *anglicisme*, *arabisme*, *celtisme*, *gallicisme*, *germanisme*, *hébraïsme*, *hellénisme*, *latinisme*, etc.

Idolâtre. Adjectif des deux genres. Au propre, il se dit toujours absolument, et ne se met qu'après son substantif. *Les nations idolâtres, les peuples idolâtres*, etc. — Au figuré, il régit la préposition *de*. *Un homme idolâtre d'une femme, une mère idolâtre de ses enfans, une femme idolâtre de sa beauté.*

Idolâtrer. Verbe neutre et actif. Au propre, il est neutre. *Les Hébreux idolâtrèrent dans le désert.* — Au figuré, il est actif. *Il idolâtre cette femme, elle idolâtre ses enfans.*

Idolâtrique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Culte idolâtrique, amour idolâtrique, superstition idolâtrique.*

Idole. Substantif féminin. Quand il se prend pour l'objet d'une passion extrême, il se construit quelquefois avec la préposition *de*. *Il est l'idole de sa mère.*

Idylle. Substantif féminin. Petit poème champêtre qui contient des descriptions ou des narrations de quelques aventures agréables.

La différence qu'il y a entre l'idylle et l'églogue est fort légère, et les auteurs les confondent souvent. Cependant il semble que l'usage veut plus d'action et de mouvement dans l'églogue, et que dans l'idylle on se contente de trouver des images, des récits

ou des sentimens seulement. Voyez *Églogue*.

Autrefois ce mot était masculin et féminin. Boileau a dit *les idylles les plus courts*, et *une élégante idylle*. Aujourd'hui on ne le fait plus que féminin.

Ignare. Adjectif des deux genres. *Gn* se mouille. Il ne se dit que des personnes, et ne se met qu'après son substantif. *Un homme ignare, une femme ignare.*

Igné, Ignée. Adjectif. On prononce le *g* dur, comme *gue*. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Corpuscules ignés. Substance ignée.*

Ignicole. Adjectif des deux genres. Le *g* se prononce dur, comme *gue*. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Un peuple ignicole, une nation ignicole.*

Ignition. Substantif féminin. Le *g* se prononce dur, comme *gue*.

Ignoble. Adjectif des deux genres. *Gn* se mouille. Il se dit de l'air, des manières, des sentimens, du discours et du style. *L'air est ignoble*, lorsqu'au premier aspect d'un homme qui se présente à nous, nous sommes tentés de le reléguer dans quelque condition abjecte de la société. *Les manières sont ignobles* lorsqu'elles décèlent un intérêt sordide ; *les sentimens sont ignobles* lorsqu'on y remarque la vérité, la justice et la vertu blessées par la préférence qu'on accorde sur elles à tout autre objet ; *le ton dans la conversation et le style dans les écrits sont ignobles*, lorsque les expressions, les comparaisons, les idées sont empruntées d'objets vils et populaires ; mais il n'y en a guère que le génie et le goût ne puissent ennoblir.

On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un langage ignoble, des expressions ignobles, des sentimens ignobles.—Ces ignobles expressions, ces ignobles sentimens.*

Ignoblement. Adverbe. Le *gn* se mouille. Cet adverbe peut se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est exprimé ignoblement, il s'est ignoblement exprimé.*

Ignominie. Substantif féminin. *Gn* se mouille. L'Académie dit, *être couvert d'ignominie*. Il paraît que dans cette phrase on peut mettre aussi *ignominie* au pluriel :

> Ce vieux rimeur couvert d'*ignominies*,
> Organe impur de tant de calomnies.
> (Voltaire, *Epîtres*.)

Ignominieusement. Adverbe. *Gn* se mouille. Il ne se met qu'après le verbe. *On l'a traité ignominieusement.*

Ignominieux, Ignominieuse. Adjectif. *Gn* se mouille. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Mort ignominieuse, supplice ignominieux ; traitement ignominieux. Cet ignominieux supplice le faisait frémir d'horreur. Cet ignominieux traitement le révolta.*

Ignorance. Substantif féminin. *Gn* se mouille. Dans le sens de défaut de connaissance, manque de savoir, il n'a point de pluriel. *C'est un homme d'une grande ignorance. L'ignorance de ces gens-là est extrême.* — Quand il se met pour faute commise par ignorance, il a un pluriel. Bossuet a dit, en parlant d'un ouvrage, *on y trouve autant d'*ignorances *que de mots ;* et Boileau, *Dieu a permis qu'il soit tombé dans des* ignorances *si grossières, qu'elles lui ont attiré la risée des gens de lettres. Ce livre est plein d'*ignorances *grossières.* (*Académie.*)

Ignorant, Ignorante. Adjectif verbal tiré du verbe *ignorer*, mais qui a une signification plus étendue que ce verbe. *Gn se mouille.* On le construit quelquefois avec la préposition *de*. *C'était un jeune métaphysicien fort ignorant des choses de ce monde.* (Voltaire.) *O vanité, ô mortels ignorans de leurs destinées !* (Bossuet.) — On dit aussi *être ignorant en géographie*, en *astronomie*, pour dire, n'avoir point de connaissances dans ces sciences. L'Académie dit, *il est ignorant* sur *ces matières-là.* — L'Académie ne dit *ignorant* que des personnes. Cependant plusieurs bons auteurs l'ont dit des choses. *Leurs ignorantes et iniques décisions.* (Bossuet.) *Choqué de l'ignorante audace avec laquelle*, etc. (Boileau.)

> Un *ignorant* usage
> Ne l'est pas moins qu'un *ignorant* suffrage.
> (Rousseau.)

Puisqu'on dit *une savante décision, une savante interprétation*, pourquoi ne dirait-on pas *une ignorante décision, une ignorante interprétation* ? L'un signifie une décision, une interprétation qui montre, qui dénote de la science, de l'instruction : l'autre signifierait une décision, une interprétation qui montre, qui dénote de l'ignorance. Il est probable que l'Académie a oublié d'indiquer cette acception dans son Dictionnaire, et que peu à peu sa négligence aura passé pour une règle. — On

vient de voir que cet adjectif se met souvent avec son substantif. Voyez *Adjectif*.

Ignorer. Verbe actif de la première conjugaison. *Gn* se mouille. L'Académie explique ce verbe par *ne savoir pas* et ne lui donne point d'autre signification. Cependant on dit, *s'ignorer soi-même*, et cela ne signifie pas, *ne se savoir pas soi-même*. On dit *ignorer les hommes*, et on ignore pas les hommes, comme on ignore une règle d'arithmétique.

Ignorer signifie aussi ne pas connaître. *Ils ignorent les hommes, et s'ignorent eux-mêmes*. (Fénélon, *Télémaque*.)

Mon cœur qui s'*ignore*
Peut-il admettre un Dieu que mon amant abhorre?
(Voltaire, *Zaïre*.)

J'ai rangé sous vos lois vingt peuples de l'aurore,
Qu'au siècle de Bélus on *ignorait* encore.
(Voltaire, *Sémiramis*.)

Mais nos concitoyens
Sous les armes des Grecs *ignorant* les Troyens....
(Delille, *Énéide*.)

Ignorez-vous leur fourbe, *ignorez*-vous Ulysse?
(*Idem*.)

Ignorons-nous le sort et ses jeux inconstans?
(*Idem*.)

Le verbe *ignorer*, suivi de *que*, régit le subjonctif quand la phrase est affirmative, et l'indicatif quand elle est négative. *On ignore communément que Tristan ait mis en vers l'Office de la sainte Vierge*. (Voltaire.) *Il ignore qu'on fasse des informations contre lui. Il n'ignore pas qu'on fait des informations contre lui*. Cet usage semble contrarier la règle générale, qui veut que, dans les verbes qui expriment la croyance, on emploie l'indicatif quand la phrase est affirmative, et le subjonctif quand elle est négative. Mais le fondement de cette règle générale, c'est que la phrase affirmative marque quelque chose de certain, de positif, et que la phrase négative marque du doute, de l'incertitude. Or l'usage que nous venons d'exposer dans l'emploi du verbe *ignorer*, est conforme à l'esprit de cette règle générale. *Ignorer*, dans une phrase affirmative, a réellement le sens négatif, et indique du doute, de l'incertitude. *Ignorer*, c'est ne pas savoir. *J'ignore qu'il ait fait cela*. Dans une phrase négative, au contraire, *ignorer* a un sens affirmatif, et marque quelque chose de certain et de positif : *ne pas ignorer*, c'est savoir. *Je n'ignore pas qu'il a fait cela*.

Il. Pronom singulier masculin de la troisième personne. Il se dit des personnes et des choses, et est toujours sujet du verbe. Il fait *ils* au pluriel. Ce pronom se met à la place d'un nom déjà exprimé. *J'ai vu votre frère, il m'a dit*, etc. *J'ai lu cet ouvrage, il est beau*.

Il paraît quelquefois ne prendre la place d'aucun nom, c'est lorsqu'on l'emploie avec les verbes qui n'ont ni première, ni seconde personne et qu'on nomme *verbes impersonnels*. Tels sont *il faut*, *il importe*, *il tonne*, *il pleut*. Dans ces cas cependant il rappelle toujours l'idée d'un nom exprimé ou sous-entendu. Dans *il faut parler*, *il* est pour *parler*; c'est comme s'il y avait, *il parler faut*. Dans *il importe de faire*, *il* est pour *importe*; c'est comme s'il y avait, *il faire importe*. Il est vrai que dans *il tonne*, *il pleut*, on ne voit pas d'abord le nom auquel *il* peut se rapporter; il y en a un cependant. Ce sera, par exemple, *ciel*. *Il ciel tonne*, *il ciel pleut*. Dans ces cas, comme l'observe Condillac, *il* se rapproche du sens de l'article *le*.

Quand le pronom *il* est après un verbe qui finit par une voyelle, on met, pour adoucir la prononciation, un *t* euphonique entre le verbe et le pronom. *Comment cet homme ose-t-il espérer qu'on lui pardonnera?*

Le pronom *il*, de même que les adjectifs relatifs (Voyez ce mot), ne doit pas se rapporter à un mot pris indéterminément, c'est-à-dire, dont la signification ne soit pas déterminée par l'article ou par quelque chose d'équivalent. *Une sentence d'interdit fut publiée sur tout le royaume; il dura sept mois*. *Il* ne peut rappeler ici l'idée d'interdit, parce que ce mot, n'étant précédé que de la préposition *de*, est pris dans un sens indéterminé. Pour rectifier cette phrase, il faudrait dire, *une sentence d'interdit fut publiée sur le royaume, et cet interdit dura sept mois*.

Il faut toujours que l'esprit saisisse d'abord à quel nom se rapporte le pronom *il*. Ne dites donc pas, *Molière a surpassé Plaute dans tout ce qu'il a fait de meilleur*; car ici on ne sait si *il* se rapporte à Molière ou à Plaute.

On demande s'il faut répéter le pronom *il* dans une phrase où il est le sujet de plusieurs verbes. L'auteur de la *Grammaire des Grammaires* donne sur cette question plusieurs règles qui semblent se détruire les unes les autres, et il les appuie soit sur la différence des temps des verbes, soit sur le dessein de supprimer la conjonction *et* avant le

dernier, soit sur quelque autre raison semblable. Les règles fondées sur le matériel des mots plutôt que sur le sens, sont souvent peu sûres, et presque toujours embarrassantes. Nous allons tâcher d'expliquer autrement la différence des exemples rapportés dans cet ouvrage, et ces explications pourront servir de guide pour des phrases analogues.

On dit, *il était honteux de sa crainte, et n'avait pas le courage de la surmonter*. Ici, si l'on ne répète pas *il*, ce n'est pas parce que les deux verbes sont au même temps, mais parce ces verbes expriment deux actions simultanées. Dans la phrase suivante ; *fourbes, adroits, hypocrites, dangereux*, ils *flattent*, ils *caressent ; ils environnent de séductions*, on répète *il*, quoique les verbes soient au même temps, parce que chaque verbe exprime une action distincte qui a pour sujet seulement un des noms énoncés au commencement de la phrase. C'est comme s'il y avait, *comme fourbes, ils flattent; comme adroits, ils caressent; comme hypocrites dangereux, ils environnent de séductions*. Il y a réellement là trois propositions distinctes où le sujet est considéré sous trois points de vue différens. Voilà pourquoi la répétition du pronom est nécessaire.

Quand Buffon a dit : *Ce plan n'est pas encore le style ; mais il en est la base* ; il *le soutient*, il *le dirige*, il *règle son mouvement, et le soumet à des lois*. Il a répété le pronom *il*, non comme le dit la *Grammaire des Grammaires* ; parce que, sans cette répétition, l'oreille ne serait pas satisfaite, à cause du régime différent du troisième verbe ; car je crois qu'il aurait bien pu dire, *il le soutient, le dirige, règle son mouvement, et le soumet à ses lois*. Mais il a répété le pronom, parce que la première de ces propositions est une preuve, et chacune des propositions suivantes une nouvelle preuve de la proposition *il en est la base* ; et c'est pour faire mieux sentir la force de ces preuves, qui se fortifient l'une l'autre, qu'il a fait cette répétition.

C'est ainsi qu'on dirait à un enfant ingrat : *Comment pouvez-vous ne pas chérir votre père ? il vous aime*, il *vous élève*, il *vous nourrit*, il *pourvoit à tous vos besoins, et n'est occupé que de votre bonheur*. Assurément, on pourrait dire, sans blesser les règles de la grammaire, *il vous aime, vous élève vous nourrit, pourvoit à tous vos besoins, et n'est occupé que de votre bonheur*. Mais ce tour serait froid. C'est donc le besoin d'appuyer sur chacune de ces raisons, et de faire sentir qu'elles se renforcent l'une l'autre, qui fait répéter le pronom. La crainte de blesser l'oreille n'y a aucune part.

Quand Fénélon a dit : *Il fond sur son ennemi ; et, après l'avoir saisi d'une main victorieuse, il le renverse comme le cruel aquilon abat les tendres moissons qui dorent la campagne*, il a répété *il* avant *renverse*, non précisément, comme le dit la *Grammaire des Grammaires*, parce que ce verbe est précédé d'une conjonction qui, avec son régime, exprime une circonstance ; mais parce que ces deux propositions, *il fond sur lui, il renverse*, étant séparées par l'incise *après l'avoir saisi d'une main victorieuse*, sont trop éloignées pour que l'on puisse appliquer le pronom de l'une au verbe de l'autre. La répétition du pronom a donc été nécessaire, sur-tout parce que la séparation des deux propositions se trouve faite par une incise qui indique une action intermédiaire.

C'est par la raison de la liaison ou de la séparation des verbes que l'on voit, dans le passage suivant de Buffon, le pronom tantôt supprimé, tantôt répété.

Buffon dit en parlant de l'homme : *Excité par l'insatiable avidité, aveuglé par l'ambition encore plus insatiable, il renonce aux sentimens d'humanité*, tourne *toutes ses forces contre lui-même*, cherche *à s'entre-détruire*, *se détruit en effet ; et, après ces jours de sang et de carnage, lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée*, il *voit d'un œil triste la terre dévastée, les arts ensevelis, les nations dispersées, les peuples affaiblis, son propre bonheur ruiné, et sa puissance réelle anéantie*.

Concluons de tout ceci que, lorsque le pronom *il* est le sujet de plusieurs verbes il se répète quelquefois, et quelquefois ne se répète pas ; et que cette répétition n'est réglée ni par la ressemblance ou la différence des temps, ni par une conjonction suivie de son régime ; mais par le caractère particulier que veut donner à sa pensée celui qui parle ou qui écrit, par le rapprochement ou l'éloignement des verbes, par la simultanéité ou la non simultanéité des actions exprimées par ces verbes.

Si je veux exprimer, par exemple, que plusieurs actions ont eu lieu successivement, sans interruption et pour

ainsi dire dans le même temps, je dirai : *il soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.* Mais si je veux fixer l'attention sur chaque action en particulier, et les faire considérer l'une après l'autre, je dirai : *il m'insulte, il m'outrage, il me charge de fers.*

S'il y a une sorte d'opposition dans les idées, je répéterai le pronom. *Il me corrige, mais il m'aime; il veut, et il ne veut pas; il donne et il reçoit.* Mais je dirai, *il ne donne ni ne reçoit*, parce que, loin qu'il y ait opposition entre ces deux actions, qui sont réellement différentes, elles sont en quelque façon assimilées par la négation. Quand je dis, *il donne et il reçoit*, c'est comme si je disais, *il fait l'action de donner, et il fait l'action de recevoir;* et j'exprime deux actions différentes : mais dans, *il ne donne ni ne reçoit*, il n'y a réellement qu'une idée, c'est *de ne pas faire;* c'est comme s'il y avait, *il ne fait ni l'action de donner, ni l'action de recevoir.*

On dira, quoique les verbes ne soient pas au même temps, *il pleurait, et* alla *trouver Calypso errante dans les sombres forêts*, parce que l'action de *pleurer* et d'*aller* sont présentées ici comme simultanées. Mais si l'on veut exprimer deux actions faites, on qui doivent être faites dans des temps différens, on répétera le pronom, et on dira, par exemple, *il désire vaincre, et* il *vaincra.*

Le pronom *il* se met avant le verbe, excepté dans les phrases interrogatives. *Il vient, vient-il?* Lorsqu'il se met avant le verbe, il le précède immédiatement, à moins qu'il ne soit suivi d'un autre pronom personnel, *il me donne;* ou de la particule négative *ne*, *il ne veut pas.*

Le pronom *il*, se mettant à la place des noms dont on veut éviter la répétition, ne doit pas être employé dans une phrase avec le nom qu'il représente. On ne dira donc pas, *mon frère il m'a dit.* Mais quelquefois on l'emploie élégamment dans la même phrase avec le nom, lorsque ce nom vient après. Ainsi l'on dit, ils *sont rares les hommes qui conforment leur conduite aux maximes de la sagesse; ils sont passés ces beaux jours où.....* Ce tour s'emploie surtout dans les interrogations. *Où sont-*ils *ces gens qui veulent m'accuser d'un crime?*

D'après la première Partie de cette règle, il semblerait qu'il y a quelque chose à reprendre dans les vers suivans de Voltaire :

Louis en ce moment prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur *il* le posa lui-même.
(Voltaire, *Henriade.*)

Il est certain qu'en prose il serait mieux de dire, *Louis prenant son diadème, le posa lui-même sur le front du vainqueur.* Mais le tour employé par Voltaire peut être admis en vers, lorsqu'il y a dans la phrase deux verbes qui expriment deux actions différentes, et faites en différens temps. *Il* ne serait pas supportable, s'il y avait *Louis il posa lui-même son diadème sur le front du vainqueur*, parce qu'il y aurait évidemment répétition de sujet, et que l'on ne pourrait pas se faire illusion sur cette faute. Mais dans *Louis prenant son diadème, sur le front du vainqueur il le posa lui-même*, on voit deux verbes; et deux sujets ne paraissent point étranges, quoiqu'ils ne soient pas exactement conformes à l'exactitude grammaticale. *Louis* paraît le sujet de *prenant*, *il* le sujet de poser; et on pense d'autant moins que *Louis* pourrait servir de sujet aux deux verbes, que ces deux verbes sont à des temps différens. Les mots *sur le front du vainqueur*, qui séparent le premier verbe du second, servent encore à compléter l'illusion, et à faire croire à la nécessité du pronom.

Il est, il y a. Ces deux expressions, qui sont souvent employées l'une pour l'autre, offrent cependant quelque différence. *Il est* semble exprimer quelque chose de plus général, et *il y a*, quelque chose de plus particulier, de plus applicable à une circonstance particulière. Quand je dis, par exemple, *il est des dangers auquels l'homme le plus sage ne saurait échapper*, je n'exprime qu'en général l'existence de ces dangers, et je ne les applique à aucun cas particulier. Mais quand je dis, *il y a dans cette affaire des dangers auxquels vous ne pourrez échapper*, je n'indique plus les dangers d'une manière vague et générale, mais je les suppose existant réellement d'une manière particulière et déterminée. C'est alors que l'on doit employer *il y a*, et que *il est* serait une faute. *Il y a dans Horace des passages qu'on explique difficilement*, et non pas *il est dans Horace*, etc. Il en est de même lorsque, par ces sortes de phrases, on veut faire un reproche indirect à quelqu'un. Si l'on veut s'exprimer avec quelque ménagement, on dit, *il est des gens qui ne se comportent pas si sagement;* et si, au contraire, on veut faire sentir plus vivement l'application

que l'on fait de cette observation à la conduite de la personne à qui l'on parle, on dira, *il y a des gens qui ne se comportent pas si sagement*, et c'est presque comme si l'on disait, vous êtes du nombre de ceux qui ne se comportent pas si sagement. On remarquera le même sens général dans les vers suivans :

Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie. (Racine, *Esther.*)

Il est des nœuds secrets, *il est* des sympathies. (Corneille, *Rodogune.*)

Cependant, comme l'expression *il y a* forme un hiatus assez désagréable, les poëtes et les orateurs préfèrent dans tous les cas *il est* à *il y a*. Voltaire dit dans *Sémiramis* :

Il est donc des forfaits
Que les dieux irrités ne perdonnent jamais?

Dans l'exactitude du sens, Voltaire aurait dû dire, *il y a donc des forfaits*, car il s'agit ici d'un forfait particulier, mais *il y a* n'est pas souffert dans un vers noble.

La même différence se remarque entre ces expressions, lorsqu'on les énonce avec la négation. On dit *il n'y a que vous qui puissiez me consoler*; on désigne un être particulier; mais c'est mal s'exprimer de dire, *il n'y a rien qui puisse me consoler*, parce que le sens tombe sur une idée générale; il faut dire *il n'est rien qui puisse me consoler. Il n'y a que la religion qui puisse nous consoler des bornes étroites de la vie.* (Nicole.) Le sens tombe sur une idée particulière, *la religion*; *il n'est que la religion qui puisse nous consoler* serait mal dit. *Il n'est rien que je ne fasse pour vous soulager*, il n'est en général aucune chose, etc. *Il n'y a rien à manger*, *à boire*; il n'y a aucun objet particulier que l'on puisse manger ou boire. *Il n'y a rien à faire. Il n'y a rien ici pour moi.* On ne pourrait pas dire, *il n'est rien à manger*, *à boire*, *il n'est rien à faire*, *il n'est rien ici pour moi*. Je sais que, dans la conversation, on met indifféremment *il y a*, ou *il n'y a* dans les cas où le sens général exigerait *il est* ou *il n'est*. Mais, si la nuance que nous venons d'indiquer est réelle, pourquoi ne l'exprimerait-on pas dans le discours? Les poëtes, au contraire, mettent toujours *il est* et *il n'est* au lieu de *il y a* et *il n'y a*.

Il n'est que les grands cœurs
Qui sentent la pitié que l'on doit aux malheurs.
(La Harpe, *Philoctète.*)

La *Grammaire des Grammaires* voulant expliquer, d'après quelques grammairiens, les différences qu'il y a entre *il y a plaisir à* et *il y a plaisir de*, dit qu'il faut dire le premier devant une consonne, et le second devant une voyelle. *Il y a plaisir à rendre service à un galant homme*; *il y a plaisir d'être seul, entouré de bons livres.* — Il nous semble que ce n'est ni la voyelle ni la consonne qui déterminent l'emploi des prépositions *à* ou *de*, mais bien le sens de la phrase. On dit *il y a plaisir à rendre service à un galant homme*, parce qu'il s'agit d'une action, *rendre service*; et l'on dit, *il y a plaisir d'être seul*, parce qu'il s'agit d'un état. On dit très-bien devant une consonne, *il y a plaisir de s'entendre louer*, et devant une voyelle, *il y a plaisir à écouter les louanges qu'on nous donne.* Voyez *Amphibologie*.

Corneille a dit :

Il passe pour tyran, quiconque s'y fait maître.

Cet *il*, dit Voltaire, qui était autrefois un tour très-heureux, la tyrannie de l'usage l'a aboli. *Il est un tyran, celui qui asservit son pays. Il est un perfide, celui qui manque à sa parole.* On a encore conservé ce tour : *Ils sont dangereux, ces ennemis du théâtre, ces rigoristes outrés.*

Illégal, Illégale. Adjectif. On prononce les deux *l*. Il ne se met qu'après son substantif. *Convention illégale*, *assemblée illégale*, *formes illégales*.

Illégitime. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *l*.

Quand il signifie, qui n'a pas les conditions, les qualités requises par la loi, il ne se met qu'après son substantif. *Mariage illégitime*, *enfant illégitime*.— Dans le sens d'injuste, déraisonnable, on peut quelquefois le mettre avant *On ne pouvait se soumettre à ces* illégitimes *prétentions*. Voyez *Adjectif*.

Illégitimement. Adverbe. On prononce les deux *l*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a possédé illégitimement cette terre*, ou *il a illégitimement possédé cette terre.*

Illégitimité. Substantif féminin. On prononce les deux *l*.

Illétré. Substantif masculin. On prononce les deux *l*. Qui n'a aucune connaissance des belles-lettres. Cet adjectif, qui a été employé par plusieurs bons auteurs, ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie.

Illicite. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *l*. Il ne se met qu'après son substantif *Action illicite*, *plaisir illicite*, *amour illicite*.

Illicitement. Adverbe. On prononce les deux *l*. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a agi illicitement.*

Illimité, Illimitée. Adjectif. On prononce les deux *l*. Il ne se met qu'après son substantif. *Espace illimité*, *étendue illimitée*, *autorité illimitée*, *pouvoir illimité*.

Illisible. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *l*. L'Académie met dans son Dictionnaire *illisible* et *inlisible*, et leur fait signifier la même chose. *Cette écriture est illisible; écriture inlisible.* Cependant elle paraît n'approuver que le second, car elle dit à cet article, *plusieurs disent et écrivent* illisible. Il est d'autant plus étonnant que l'Académie, faisant signifier la même chose à ces deux mots, ait préféré *inlisible*, que la composition de ce mot est contraire à l'analogie de la langue; car, devant les mots qui commencent par un *l*, le *n* de la particule *in* se change en *l*, *illégal*, *illégitime*. Féraud, qui fait cette remarque, en conclut qu'il faut dire *illisible*, nous avertissant en même temps que ce mot aura de la peine à être admis. Ainsi, selon l'Académie, il faut dire *inlisible*, et, selon Féraud, il faudrait dire *illisible*, si l'on pouvait espérer que l'usage le permît un jour.

Quoi qu'il en soit, plusieurs bons auteurs emploient aujourd'hui l'un et l'autre; mais, à ce qu'il nous semble, dans des sens différens. Ils disent *inlisible* de l'écriture, des caractères que l'on ne peut lire, que l'on ne peut déchiffrer; et *illisible* des ouvrages qui sont si mauvais qu'on ne peut en supporter la lecture. *Sa main ne forma que des caractères* inlisibles. (Voltaire, *Histoire de Russie*.) *Pourquoi ces hommes n'ont-ils écrit que* d'illisibles *ouvrages?* (La Harpe, *Cours de littérature*.)

S'il ne s'agissait d'exprimer par ces deux mots qu'une seule idée, savoir, celle de ne pouvoir déchiffrer des caractères, il serait inutile d'employer l'un et l'autre; un seul suffirait; et nous pensons avec Féraud qu'il faudrait préférer *illisible*; mais puisque le besoin de la pensée exige deux expressions différentes, on fera très-bien de les conserver l'une et l'autre, chacune dans un sens différent.

Il paraît qu'*inlisible* se dit aussi des ouvrages que la décence, la convenance, ne permettent pas de lire en public ou devant certaines personnes. D'Alembert a écrit à Voltaire: *Vous pourriez, au lieu des grossièretés* inlisibles *publiquement que vous citez de Shakspeare, y substituer quelques autres passages ridicules et lisibles.*

Ces deux adjectifs *illisible* et *inlisible* peuvent se mettre avant leurs substantifs, en consultant l'oreille et l'analogie.

Illuminatif, Illuminative. Adjectif. On prononce les deux *l*. Il ne se met qu'après son substantif. *Vie illuminative.*

Illuminer. Verbe actif de la première conjugaison. On prononce les deux *l*.

Illusion. Substantif féminin. C'est le mensonge des apparences, et *faire illusion*, c'est en général tromper par les apparences. *Nos sens nous font illusion* lorsqu'ils nous montrent des objets où il n'y en a point; ou lorsqu'il y en a, et qu'ils nous les montrent autrement qu'ils ne sont. *Les verres de l'optique nous font illusion* de cent manières différentes, en altérant la grandeur, la forme, la couleur et la distance. *Nos passions nous font illusion*, lorsqu'elles nous dérobent l'injustice des actions ou des sentimens qu'elles nous inspirent. Tout ce qui nous en impose par son éclat, son antiquité, sa fausse importance, *nous fait illusion*. En ce sens, *ce monde est un monde d'illusions*. Il y a des illusions douces et consolantes, qu'il serait cruel d'ôter aux hommes. L'amour-propre est le père des illusions; la nature a les siennes.

C'est le charme de l'illusion qui nous aveugle, en une infinité de circonstances, sur la valeur du sacrifice qu'on exige de nous, et sur la frivolité de la récompense qu'on y attache. Portez mon illusion à l'extrême, et vous engendrerez en moi l'admiration, le transport, l'enthousiasme, la fureur et le fanatisme. L'orateur conduit la persuasion; l'illusion marche à côté du poète. L'orateur et le poète sont deux grands magiciens qui sont quelquefois les premières dupes de leurs prestiges. Je dirai au poète dramatique: Voulez-vous me faire *illusion*? que votre sujet soit simple, et que vos incidens ne soient point trop éloignés du cours naturel des choses; ne les multipliez point; qu'ils s'enchaînent et s'attirent; méfiez-vous des circonstances fortuites, et songez sur-tout au peu de temps et d'espace que le genre vous accorde.

Dans la tragédie, on a très-bien observé que l'illusion n'est pas complète.

Elle ne peut pas l'être, parce qu'il est impossible de faire réellement abstraction du lieu réel de la représentation théâtrale, et de ses irrégularités. On a beau avoir l'imagination préoccupée, les yeux avertissent qu'on est à Paris, tandis que la scène est à Rome.

Mais quand, par une ressemblance parfaite, il serait possible de faire une pleine illusion, l'art devrait l'éviter, comme la sculpture l'évite, en ne colorant pas le marbre de peur de le rendre effrayant.

Il y a tel spectacle dont l'illusion tempérée est agréable, et dont l'illusion pleine serait révoltante ou péniblement douloureuse. Combien de personnes soutiennent le meurtre de Camille ou de Zaïre, et les convulsions d'Inès empoisonnée, qui n'auraient pas la force de soutenir la vue d'une querelle sanglante ou d'une simple agonie! Il est donc hors de doute que le plaisir du spectacle tragique tient à cette réflexion tacite et confuse qui nous avertit que ce n'est qu'une feinte, et qui par-là modère l'impression de la terreur et de la pitié.

Je sais bien que l'échafaud est la tragédie de la populace, et que des nations entières se sont amusées de combats de gladiateurs. Mais cet exercice de la sensibilité serait trop violent pour des ames qu'une société douce et voluptueuse amollit, et qui demandent des plaisirs délicats comme leurs organes.

Il y a donc deux choses à distinguer dans l'institution tragique: la vérité absolue de l'exemple, et la ressemblance imparfaite de l'imitation. Orosmane, dans la fureur de sa jalousie, tue Zaïre, et l'instant d'après se tue lui-même de désespoir: voilà l'illusion qui ne doit pas être complète. Un amour jaloux et furieux peut rendre féroce et barbare un homme naturellement bon, sensible et généreux: voilà la vérité dont rien ne nous détrompe, et dont l'impression nous reste quand l'illusion a cessé.

Dans le comique, rien ne répugne à une pleine illusion; et l'impression du ridicule n'a pas besoin d'être tempérée comme celle du pathétique. Mais si, dans le comique même, l'illusion était complète, le spectateur, croyant voir la nature, oublierait l'art, et serait privé, par l'illusion même, de l'un des plaisirs du spectacle. Ceci est commun à tous les genres.

Le plaisir d'être ému de crainte et de pitié sur les malheurs de ses semblables, le plaisir de rire aux dépens des faiblesses et des ridicules d'autrui, ne sont pas les seuls que nous cause la scène. Celui de voir à quel degré de force et de vérité peuvent aller le génie et l'art; celui d'admirer dans le tableau la supériorité de la peinture sur le modèle serait perdu si l'illusion restait complète; et voilà pourquoi dans l'imitation, même en récit, les accessoires qui altèrent la vérité, comme la mesure des vers, et le mélange du merveilleux, rendent l'illusion plus douce; car nous aurions bien moins de plaisir à prendre un beau poème pour une histoire, qu'à nous souvenir confusément que c'est une création du génie.

Pour mieux m'entendre, imaginez une perspective si parfaitement peinte, que de loin elle vous semble être réellement ou un morceau d'architecture, ou un paysage éloigné; tout l'agrément de l'art sera perdu pour vous dans ce moment, et vous n'en jouirez que lorsqu'en approchant vous vous apercevrez que le pinceau vous en impose. Il en est de même de toute espèce d'imitation: on veut jouir en même temps de la nature et de l'art; on veut donc bien s'apercevoir que l'art se mêle avec la nature. Dans le comique même, il ne faut donc pas croire que la vérité de l'imitation en soit le mérite exclusif, et que le meilleur peintre de la nature soit le plus fidèle copiste; car si l'imitation était une parfaite ressemblance, il faudrait l'altérer exprès en quelque chose, afin de laisser à l'ame le sentiment confus de son erreur, et le plaisir secret de voir avec quelle adresse on le trompe. Il est pourtant vrai qu'on a plus à craindre de s'éloigner de la nature que d'en approcher de trop près. Mais entre la servitude et la licence, il y a une liberté sage, et cette liberté consiste à se permettre de choisir et d'embellir en imitant. C'est ce qu'a fait Molière aussi-bien que Racine. Ni le *Misantrope*, ni l'*Avare*, ni le *Tartufe*, ne sont de serviles copies. Dans les détails comme dans l'ensemble, dans les caractères comme dans l'intrigue, ce sont des compositions plus achevées qu'on n'en peut voir dans la nature. La perfection y décèle l'art, et l'on perdrait à ne pas l'y voir: pour en jouir, il faut qu'on l'aperçoive.

Mais jusqu'à quel point cette imitation peut-elle être embellie, sans que l'altération nuise à la vraisemblance, et détruise l'*illusion?* Cela tient beau-

coup à l'opinion, à l'habitude, à l'idée que l'on a des possibles; et la règle doit varier selon les lieux et les temps. La vérité même n'est pas toujours vraisemblable, et à moins qu'elle ne soit très-connue, elle n'est point admise, si la vraisemblance n'y est pas. Dans les choses communes, il est aisé de conserver la vraisemblance; mais dans l'extraordinaire et le merveilleux, c'est une des plus grandes difficultés de l'art. Voyez *Vraisemblance*.

Quelle est cependant cette demi-illusion, cette erreur continue, et sans cesse mêlée d'une réflexion qui la dément, cette façon d'être trompé et de ne l'être pas? C'est quelque chose de si étrange en apparence, et de si subtil en effet, qu'on est tenté de le prendre pour un être de raison; et pourtant rien de plus réel. Chacun de nous n'a qu'à se souvenir qu'il lui est arrivé bien souvent de dire, en même temps qu'il pleurait ou qu'il frémissait à *Mérope : Ah! que cela est beau!* Ce n'était pas la vérité qui était belle; car il n'est pas beau qu'une femme aille tuer un jeune homme, ni qu'une mère reconnaisse son fils au moment de le poignarder. C'était donc bien de l'imitation que l'on parlait, et pour cela, il fallait se dire à soi-même: *C'est un mensonge;* et tout en le disant, on pleurait et on frémissait.

Pour expliquer ce phénomène, on a dit que l'illusion et la réflexion n'étaient pas simultanées, mais alternatives dans l'ame. Hypothèse inutile; car sans ces oscillations continuelles et rapides de l'erreur à la vérité, leur mélange actuel s'explique, et l'on va voir qu'il est dans la nature.

L'ame est susceptible à la fois de diverses impressions, comme lorsqu'on entend une belle musique, et qu'en regardant une jolie femme on boit d'un vin délicieux. Ces trois plaisirs sont distinctement et simultanément goûtés. Ils se unisent pourtant l'un à l'autre; et moins les impressions simultanées sont analogues, moins le sentiment en est vif; en sorte que si elles sont contraires, le partage de la sensibilité entre elles est quelquefois si inégal que l'une effleure à peine l'ame, tandis que l'autre s'en saisit, et la pénètre profondément.

En vous promenant à la campagne, qu'un objet vous frappe et vous plonge dans la méditation, tous les autres objets que vous apercevrez passeront successivement devant vos yeux sans vous distraire. Vous les aurez vus cependant, et chacun d'eux aura laissé sa trace dans le souvenir. Que sera-t-il donc arrivé? Qu'à chaque instant l'ame aura eu deux pensées: l'une fixe et profonde, l'autre légère et fugitive. Au contraire, je vous suppose plus légèrement occupé, l'idée qui vous suit ne laisse pas d'être continue et toujours présente; mais l'impression accidentelle de nouveaux objets est d'autant plus vive à son tour que la première est moins profonde.

C'est ainsi qu'au spectacle deux pensées sont présentes à l'ame: l'une est que vous êtes venu voir représenter une fable, que le lieu réel de l'action est une salle de spectacle, que tous ceux qui vous environnent viennent s'amuser comme vous, que les personnages que vous voyez sont des comédiens, que les colonnes du palais qu'on vous représente sont des coulisses peintes, que ces scènes touchantes ou terribles que vous applaudissez sont un poème composé à plaisir. Tout cela est la vérité. L'autre pensée est l'*illusion*, savoir, que ce palais est celui de Mérope, que la femme que vous voyez si affligée est Mérope elle-même, que les paroles que vous entendez sont l'expression de sa douleur. Or, de ces deux pensées il faut que la dernière soit la dominante, et par conséquent le soin commun du poète, de l'acteur et du décorateur, doit être de fortifier l'impression des vraisemblances, et d'affaiblir celle des réalités. Pour cela, le moyen le plus sûr, comme le plus facile, serait de copier fidèlement et servilement la nature; et c'est là tout ce qu'on a su faire quand le goût n'était pas formé. Mais la nature a mille détails qui seraient vrais, qui rendraient même l'imitation plus vraisemblable, et qu'il faut pourtant éloigner, parce qu'ils manquent d'agrément ou d'intérêt, ou de décence, et que nous cherchons au théâtre, et dans l'imitation poétique en général, une nature exquise, curieuse et intéressante. Le secret du génie n'est donc pas d'asservir, mais d'animer son imitation; car plus l'illusion est vive et forte, plus elle agit sur l'ame, et, par conséquent, moins elle laisse de liberté à la réflexion, et de prise à la vérité.

L'illusion, comme nous l'avons dit, n'a pas besoin d'être complète; on ne doit donc pas s'inquiéter des invraisemblances forcées, et l'on peut se permettre celles qui contribuent à donner

au spectacle plus d'intérêt ou d'agrément.

Mais, quoi qu'on fasse pour en imposer, il est rare que l'illusion soit trop forte ; on fait donc bien d'être sévère sur ce qui intéresse la vraisemblance, et de n'accorder à l'art que les licences heureuses d'où résulte quelque beauté.

Il faut se figurer qu'il y a sans cesse dans l'imitation théâtrale un combat entre la vérité et le mensonge. Affaiblir celle qui doit céder, fortifier celui que l'on veut qui domine, voilà le point où se réunissent toutes les règles de l'art par rapport à la vraisemblance dont l'*illusion* est l'effet.

Quant aux moyens qu'on doit exclure, il en est qui rendent l'imitation trop effrayante et horriblement vraie, comme lorsque, sous l'habit de l'acteur qui doit paraître se tuer, on cache une vessie pleine de sang, et que le sang inonde le théâtre ; il en est qui rendent grossièrement et bassement une nature dégoûtante, comme lorsqu'on produit sur la scène l'ivrognerie et la débauche ; il en est qui sont pris dans un naturel insipide et trivial, dont l'unique mérite est une plate vérité, comme lorsqu'on représente ce qui se passe communément parmi le peuple. Tout cela doit être interdit à l'imitation poétique, dont le but est de plaire, non pas seulement au bas peuple, mais aux esprits les plus cultivés, et aux ames les plus sensibles : succès qu'elle ne peut avoir qu'autant qu'elle est décente, ingénieuse, et telle qu'un goût exquis et un sentiment délicat enchérissent l'*illusion*. (Marmontel.)

Illusoire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Proposition illusoire*, *contrat illusoire*, *demande illusoire*, *promesse illusoire*.

Illusoirement. Adverbe qui ne se met qu'après le verbe.

Illustration, Illustre, Illustrer, Illustrissime. Dans ces quatre mots on prononce les deux *l* sans les mouiller.

Illustre. Adjectif des deux genres. Il peut quelquefois se mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme illustre*, *une femme illustre*, *un corps illustre*, *un auteur illustre*, *un illustre auteur*, *une illustre compagnie*, *une illustre assemblée*.

Illustrissime. Adjectif qui ne se dit guère que des ecclésiastiques élevés en dignité. *Illustrissime seigneur*.

Image. Substantif féminin. On appelle généralement *image*, en éloquence et en poésie, toute description courte et vive qui présente les objets aux yeux autant qu'à l'esprit. Telle est la peinture qu'offrent les vers suivans dans *Athalie* :

De princes égorgés la chambre était remplie ;
Un poignard à la main, l'implacable Athalie,
Au carnage animait ses barbares soldats, etc.

En parlant du coloris du style, on entend par image cette espèce de métaphore qui, pour donner de la couleur à la pensée, et rendre un objet sensible s'il ne l'est pas, ou plus sensible s'il ne l'est pas assez, le peint sous des traits qui ne sont pas les siens. Toute image est une métaphore, mais toute métaphore n'est pas une image. Il y a des translations de mots qui ne présentent leur nouvel objet que tel qu'il est en lui-même, comme par exemple, *la clef d'une voûte*, *le pied d'une montagne* ; au lieu que l'expression qui fait image, peint avec les couleurs de son premier objet la nouvelle idée à laquelle on l'attache. C'est ainsi qu'Agésilas, à qui l'on demandait pourquoi Lacédémone n'avait point de murailles, répondit en montrant ses soldats : *Voilà les murailles de Lacédémone*.

L'image suppose une ressemblance, et renferme une comparaison : et de la justesse de la comparaison dépend la clarté, la transparence de l'image. Mais la comparaison est sous-entendue, indiquée ou développée. On dit d'un homme en colère, *il rugit* ; on dit de même, *c'est un lion* ; on dit encore, *tel qu'un lion altéré de sang*, etc. *Il rugit* suppose la comparaison, *c'est un lion* l'indique, *tel qu'un lion* la développe.

Telle image est claire, comme expression simple, qui s'obscurcit dès qu'on veut l'étendre. *S'enivrer de louange* est une façon de parler familière ; *s'enivrer* est pris là comme terme primitif ; celui qui l'entend ne soupçonne pas qu'on lui présente la louange comme une liqueur ou comme un parfum. Mais si vous suivez l'image, et que vous disiez : *Un roi s'enivre des louanges que lui versent les flatteurs*, ou *que les flatteurs lui font respirer*, vous éprouverez que celui qui a reçu sans difficulté *s'enivrer de louange*, sera étonné d'entendre *verser la louange*, *respirer la louange*, et qu'il aura besoin de réflexion pour sentir que l'un est la suite de l'autre. La difficulté ou la lenteur de la conception vient alors de ce que le terme moyen est sous-entendu. *Ver-*

ser et *s'enivrer* annonce une liqueur. Dans *respirer* et *s'enivrer*, c'est une vapeur qu'on suppose. Que la liqueur ou la vapeur soit expressément énoncée, l'analogie des termes est claire et frappante par le lien qui les unit. *Un roi s'enivre du poison de la louange que lui versent les flatteurs; un roi s'enivre du parfum de la louange que les flatteurs lui font respirer.* Tout cela devient naturel et sensible :

Le nectar que l'on sert au maître du tonnerre,
Et dont nous *enivrons* tous les dieux de la terre,
C'est la louange.

(La Fontaine.)

Les langues, à les analyser avec soin, ne sont presque toutes qu'un recueil d'images que l'habitude a mises au rang des dénominations primitives, et que l'on emploie sans s'en apercevoir. Il y en a de si hardies, que les poètes n'oseraient les risquer si elles n'étaient pas reçues. Les philosophes en usent eux-mêmes comme de termes abstraits. *Perception*, *réflexion*, *attention*, *induction*, tout cela est pris de la matière. On dit *suspendre*, *précipiter son jugement*, *balancer les opinions*, *les recueillir*, etc. On dit que *l'ame s'élève*, que *les idées s'étendent*, que *le génie étincelle*, que *Dieu vole sur les ailes des vents*, qu'*il habite en lui-même*, que *son souffle anime la matière*, que *sa voix commande au néant*, etc. Tout cela est familier, non-seulement à la poésie, mais à la philosophie la plus exacte, à la théologie la plus austère. Ainsi, à l'exception de quelques termes abstraits, le plus souvent confus et vagues, tous les signes de nos idées sont empruntés des objets sensibles. Il n'y a donc, pour l'emploi des images usitées, d'autres ménagemens à garder que les convenances du style.

Il est des images qu'il faut laisser au peuple; il en est qu'il faut réserver au langage héroïque; il en est de communes à tous les styles et à tous les tons. Mais c'est au goût formé par l'usage à distinguer ces nuances.

Quant au choix des images rarement employées, ou nouvellement introduites dans la langue, il faut y apporter beaucoup plus de circonspection et de sévérité. Que ces images reçues ne soient point exactes; que l'on dise, de l'esprit qu'*il est solide*, de la pensée qu'*elle est hardie*, de l'attention qu'*elle est profonde*; celui qui emploie ces images n'en garantit pas la justesse; et si l'on demande pourquoi il attribue de la solidité à ce qu'il appelle un souffle (*spiritus*), de la hardiesse à l'action de penser (*pensare*), de la profondeur à la direction du mouvement (*tendere ad*), car tel est le sens primitif d'esprit, de pensée et d'attention, il n'a qu'un mot à répondre : *Cela est reçu; je parle ma langue.*

Mais s'il emploie de nouvelles images, on a droit d'exiger de lui qu'elles soient justes, claires, sensibles, et d'accord avec elles-mêmes. C'est à quoi les écrivains, même les plus élégans, ont manqué plus d'une fois. Brumoi dit que la comédie grecque, dans son troisième âge, *cessa d'être une mégère*, *et devint un* miroir. Quelle analogie y a-t-il entre un miroir et une mégère ?

Il y a des images qui, sans être précisément fausses, n'ont pas cette vérité sensible qui doit nous saisir au premier coup-d'œil. Vous représentez-vous *un jour vaste par le silence, dies per silentium vastus ?* c'est l'expression dont se sert Tacite pour exprimer le jour des funérailles de Germanicus; mais même, après avoir développé la pensée de Tacite, on ne saisit point encore son image. La Fontaine, empruntant cette image à l'historien latin, a dit :

Craignez le fond des bois et leur *vaste* silence.

Ici l'image est claire et juste. On se transporte au milieu d'une solitude immense, où le silence règne au loin; et *silence vaste*, qui paraît hardi, est beaucoup plus sensible que *silence profond*, qui est devenu si familier.

Distinguons cependant une image confuse d'une image vague. Celle-ci peut être claire, quoique indéfinie. *L'étendue*, *l'élévation*, *la profondeur*, sont des termes vagues, mais clairs. Il faut même bien se garder de déterminer certaines expressions, dont le vague fait toute la force. *Tout était Dieu excepté Dieu même*, dit Bossuet en parlant des siècles d'idolâtrie; c'est le vague et l'immensité de cette image qui en fait la force et la sublimité.

Pour s'assurer de la justesse et de la clarté d'une image en elle-même, il faut se demander en écrivant, que fais-je de mon idée? une colonne, un fleuve, une plante? L'image ne doit rien représenter qui ne convienne à la plante, à la colonne, au fleuve, etc. La règle est simple, sûre et facile. Rien n'est plus commun cependant que de

la voir négliger, et surtout par les commençans, qui n'ont pas fait de leur langue une étude philosophique.

L'analogie de l'image avec l'idée exige encore plus d'attention que la justesse de l'image en elle-même, comme étant plus difficile à saisir. Nous avons dit que toute image suppose une ressemblance, ainsi que toute comparaison; mais la comparaison développe les rapports, l'image ne fait que les indiquer. Il faut donc que l'image soit au moins aussi juste que la comparaison peut l'être. L'image qui ne s'applique pas exactement à l'idée qu'elle enveloppe, l'obscurcit au lieu de la rendre sensible; il faut que le voile ne fasse aucun pli, ou que du moins, pour parler le langage des peintres, le nu soit bien ressenti sous la draperie.

Après la justesse et la clarté de l'image, il faut placer la vivacité. L'effet que l'on se propose étant d'affecter l'imagination, les traits qui l'affectent le plus doivent avoir la préférence.

Tous les sens contribuent proportionnellement au langage figuré. Nous disons, *le coloris des idées*, *la voix des remords*, *la dureté de l'ame*, *la douceur du caractère*, *l'odeur de la renommée*. Mais les objets de la vue, plus clairs, plus vifs et plus distincts, ont l'avantage de se graver plus avant dans la mémoire, et de se retracer plus facilement. La vue est, par excellence, le sens de l'imagination, et les objets qui se communiquent à l'ame par l'entremise des yeux vont s'y peindre comme dans un miroir. Aussi la vue est-elle celui de tous les sens qui enrichit le plus le langage poétique. Après la vue, c'est le toucher; après le toucher, c'est l'ouïe; après l'ouïe vient le goût; et l'odorat, le plus faible de tous, fournit à peine une image entre mille. Parmi les objets du même sens, il en est de plus vifs, de plus frappans, de plus favorables à la peinture. Mais le choix est au dessus des règles, c'est au sens intime à le déterminer.

C'est peu que l'image soit une expression juste; il faut encore qu'elle soit une expression naturelle, c'est-à-dire qu'elle paraisse avoir dû se présenter d'elle-même à celui qui l'emploie. Les peintres nous donnent un exemple de la propriété des images; ils couronnent les naïades de perles et de corail, les bergères de fleurs, les ménades de pampre, Uranie d'étoiles, etc.

Les productions, les accidens, les phénomènes de la nature, diffèrent suivant les climats. Il n'est pas vraisemblable que deux amans qui n'ont jamais dû voir de palmiers, en tirent l'image de leur union. Il ne convient qu'aux peuples du Levant, ou à des esprits versés dans la poésie orientale, d'exprimer le rapport des deux extrêmes par le cèdre et l'hysope. L'habitant d'un climat pluvieux compare la vue de ce qu'il aime à la vue d'un ciel sans nuages; l'habitant d'un climat brûlant la compare à la rosée. Voyez combien sont opposées l'une à l'autre les idées que présente l'image d'un fleuve débordé à un berger des bords du Nil et à un berger des bords de la Loire. Il en est de même de toutes les images locales, que l'on ne doit transplanter qu'avec beaucoup de précaution.

Les images sont aussi plus ou moins familières, suivant les mœurs, les opinions, les usages, les conditions, etc. Un peuple guerrier, un peuple pasteur, un peuple matelot, ont chacun leurs images habituelles. Ils les tirent des objets qui les occupent, qui les affectent, qui les intéressent le plus. Un chasseur amoureux se compare au cerf qu'il a blessé.

Portant partout le trait dont je suis déchiré.
(RACINE.)

Un berger, dans la même situation, se compare aux fleurs exposées aux vents du midi.

C'est ce qu'on doit observer avec un soin particulier dans la poésie dramatique. *Britannicus* ne doit pas être ecrit comme *Athalie*, ni *Polyeucte* comme *Cinna*. C'est un heureux choix d'images inusitées parmi nous, mais rendues naturelles par les convenances, qui fait la magie du style de *Mahomet* et d'*Alzire*, et qui manque peut-être à celui do *Bajazet*.

Il y a des phénomènes dans la nature, des opérations dans les arts qui, quoique présens à tous les hommes, ne frappent vivement que les yeux des philosophes ou des artistes. Les images, d'abord réservées au langage des arts et des sciences, ne doivent passer dans le style oratoire ou poétique qu'à mesure que la lumière des sciences et des arts se répand dans la société. Le ressort de la montre, la boussole, le télescope, le prisme, etc., fournissent aujourd'hui au langage familier des images aussi naturelles, aussi peu recherchées que celles du miroir et de la balance. Mais il ne faut hasarder

ces translations nouvelles qu'avec la certitude que les deux termes sont bien connus, et que le rapport en est juste et sensible.

Le poète lui seul, comme poète, peut employer les images de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les situations de la vie. De là vient que les morceaux épiques ou lyriques dans lesquels le poète parle lui-même en qualité d'homme inspiré, sont les plus abondans, les plus variés en images. Il a cependant lui-même des ménagemens à garder.

1°. Les objets d'où il emprunte ses métaphores doivent être présens aux esprits cultivés; 2°. s'il adopte un système, comme il y est souvent obligé, celui, par exemple, de la théologie, ou celui de la mythologie, celui d'Épicure ou celui de Newton, il se borne lui-même dans le choix des images, et s'interdit tout ce qui n'est pas analogue au système qu'il a suivi; 3°. les images que l'on emploie doivent être du ton général de la chose; élevées dans le noble, simples dans le familier, sublimes dans l'enthousiasme, et toujours plus vives, plus frappantes que la peinture de l'objet même; sans quoi l'imagination écarterait ce voile inutile. C'est ce qui arrive souvent à la lecture des poëmes dont le style est trop figuré; 4°. si le poète adopte un personnage, un caractère, son langage est assujetti aux mêmes convenances que le style dramatique; il ne doit se servir alors, pour peindre ses sentimens et ses idées, que des images qui sont présentes au personnage qu'il a pris; 5°. les images sont d'autant plus frappantes, que les objets en sont plus familiers; et, comme on écrit sur-tout pour son pays, le style poétique doit avoir naturellement une couleur natale.

Mais une règle plus délicate et plus difficile à prescrire, c'est l'économie et la sobriété dans la distribution des images. Si l'objet de l'idée est de ceux que l'imagination saisit et retrace aisément et sans confusion, on n'a besoin, pour la frapper, que de son expression naturelle; et le coloris étranger n'est plus que de décoration. Mais si l'objet, quoique sensible par lui-même, ne se présente à l'imagination que faiblement, confusément, successivement ou avec peine, l'image qui le peint avec force, avec éclat, éclaire et soulage l'esprit autant qu'elle embellit le style.

Mais ce n'est pas assez que l'idée ait besoin d'être embellie, il faut qu'elle mérite de l'être. Une pensée triviale, revêtue d'une image pompeuse ou brillante est ce qu'on appelle du *phébus*. On croit voir une physionomie basse et commune ornée de diamans. Cela revient à ce premier principe que l'image n'est faite que pour rendre l'idée sensible. Si l'idée ne mérite pas d'être sentie, ce n'est pas la peine de la colorer.

En observant ces deux règles, savoir: de ne jamais revêtir l'idée que pour l'embellir, et de ne jamais embellir que ce qui mérite d'être embelli, on évitera la profusion des images, on ne les emploira qu'à propos; c'est là ce qui fait le charme du style de Racine et de La Fontaine. Il est riche et n'est point chargé, c'est l'abondance du génie que le goût ménage et répand.

La continuation de la même image est une affectation que l'on doit éviter, sur-tout dans le dramatique, où les personnages sont trop émus pour penser à suivre une allégorie. C'était le goût du siècle de Corneille, et lui-même il s'en est ressenti.

En changeant une idée, on peut immédiatement passer d'une image à une autre; mais le retour du figuré au simple est indispensable si l'on s'étend sur la même idée, sans quoi l'on serait obligé de soutenir la première image, ce qui dégénère en affectation; ou de présenter le même objet sous deux images différentes, espèce d'inconséquence qui choque le bon sens et le goût.

Il est des idées qui veulent être relevées, il y en a d'autres qui veulent que l'image les abaisse au ton du style familier. Ce grand art n'a point de règle, et ne saurait se raisonner.

Dans tous les mouvemens impétueux, comme l'enthousiasme, la passion, etc., le style s'enfle de lui-même; il se tempère ou s'affaiblit quand l'ame s'apaise ou s'épuise. Ainsi, toutes les fois que la beauté du sentiment est dans le calme, l'image est d'autant plus belle, qu'elle est plus simple et plus familière. Les exemples de cette simplicité précieuse sont rares chez les modernes, ils sont communs chez les anciens.

Quant à l'abus des images qu'on appelle jeux de mots, il consiste dans la fausseté des rapports. Les rapports du figuré au figuré ne sont que des relations d'une image à une image, sans que ni l'une ni l'autre soit donnée pour un objet réel. C'est ainsi que l'on compare les chaînes de l'amour avec celles de l'ambition, et que l'on dit que

celles-ci sont plus pesantes et moins fragiles. Alors ce sont les idées mêmes que l'on compare sous des noms étrangers.

Mais c'est abuser des termes que d'établir une ressemblance réelle du figuré au simple. L'image n'est qu'une comparaison dans le sens de celui qui l'emploie ; c'est la donner pour l'objet même que de lui attribuer les mêmes rapports qu'à l'objet, comme dans ces vers :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.
(Racine.)

Elle fuit, mais en Parthe, en me perçant le cœur.
(Corneille.)

De la fiction à la réalité, les rapports sont pris à la lettre, et non pas de la métaphore à la réalité. Par exemple, après avoir changé Syrinx en roseau, le poëte en peut faire une flûte ; mais quoiqu'il appelle des lis et des roses les couleurs d'une bergère, il n'en fera pas un bouquet. Pourquoi cela ? C'est que la métamorphose de Syrinx est donnée pour un fait dont le poëte est persuadé, au lieu que les lis et les roses ne sont qu'une comparaison dans l'esprit même du poëte. C'est pour n'avoir point fait cette distinction si facile, que tant de poëtes ont donné dans les jeux de mots, l'un des vices les plus opposés au naturel qui fait le charme du style poétique. (Extrait de Marmontel.) Voyez *Expression*.

Quelquefois on présente dans une description deux images opposées qui, jointes ensemble, se relèvent mutuellement. C'est ce qu'on appelle *double peinture*. C'est en usant d'une double peinture que Corneille, dans le récit du songe de Pauline, lui fait dire, en parlant de Sévère :

Il n'était point couvert de ces tristes lambeaux
Qu'une ombre désolée emporte des tombeaux ;
Il n'était point percé de ces coups, pleins de gloire,
Qui, retranchant sa vie, assurent sa mémoire :
Il semblait triomphant, et tel que sur son char,
Victorieux, dans Rome entre notre César.

La double peinture est d'un merveilleux effet pour le pathétique ; mais il faut beaucoup d'adresse pour la ménager et l'employer à propos. (*Encyclopédie*, article *Peinture double*.)

Imaginable. Adjectif des deux genres. Qui peut être imaginé. Féraud prétend qu'il ne se dit guère qu'avec la negative ou en interrogation. C'est une erreur. Les exemples que donne l'Académie sont une preuve du contraire. *On lui a fait tous les remèdes imaginables. Tous les malheurs imaginables lui sont arrivés. On a fait tous les efforts imaginables pour le sauver.* Cet adjectif ne se met qu'après son substantif.

Imaginaire. Adjectif des deux genres. Qui n'est que dans l'imagination. On dit en ce sens, *un bonheur imaginaire*, *une peine imaginaire*. Sous ce point de vue, *imaginaire* n'est point opposé à réel ; car *un bonheur imaginaire* est un bonheur réel ; *une peine imaginaire* est une peine réelle. Que la chose soit ou ne soit pas comme je l'imagine, je souffre ou je suis heureux. Ainsi, l'*imaginaire* peut être dans le motif, dans l'objet ; mais la réalité est toujours dans la sensation. *Le malade imaginaire* est vraiment malade, d'esprit au moins, sinon de corps. En prose, il ne se met qu'après son substantif. *Un bonheur imaginaire*, *des biens imaginaires*. — *Un malade imaginaire*.

Imaginatif, Imaginative. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Esprit imaginatif ; faculté, puissance imaginative*.

Imagination. Substantif féminin. On distingue l'imagination active et la passive. L'active est le talent de former des peintures neuves de toutes celles qui sont dans notre mémoire. La passive n'est autre chose que la mémoire, même dans un cerveau vivement ému. Nous allons parler de la première.

On appelle imagination d'invention, ce don de la nature qui fait que l'on invente dans les arts, dans l'ordonnance d'un tableau, dans celle d'un poëme. Elle ne peut exister sans la mémoire, mais elle s'en sert comme d'un instrument avec lequel elle fait tous ses ouvrages. C'est par elle qu'un poëte crée ses personnages ; leur donne des caractères, des passions ; invente la fable ; en présente l'exposition ; en forme le nœud ; en prépare le dénouement. Il faut un très-grand art dans toutes ces imaginations d'invention, et même dans les romans. Elles doivent être réglées par le jugement. Un jugement toujours sain règne dans les fables d'Ésope ; elles feront toujours les délices des nations. Il y a plus d'imagination dans les contes des fées ; mais ces imaginations fantastiques, dépourvues d'ordre et de bon sens, ne peuvent être estimées ; on les lit par faiblesse, et on les condamne par raison.

Il y a une autre espèce d'imagination, qui est celle de détail ; et c'est elle qu'on appelle communément ima-

gination, dans le monde. C'est elle qui fait le charme de la conversation ; car elle présente sans cesse à l'esprit des objets nouveaux. Elle peint vivement ce que les esprits froids dessinent à peine. Elle emploie les circonstances les plus frappantes, elle allègue des exemples ; et, quand ce talent se montre avec la sobriété qui convient à tous les talens, il se concilie l'empire de la société. C'est sur-tout dans la poésie que cette imagination de détail et d'expression doit régner. Elle est partout agréable, mais là elle est nécessaire. La tragédie demande moins d'images, moins d'expressions pittoresques, de grandes métaphores, d'allégories que le poème épique ou l'ode; mais la plupart de ces beautés bien ménagées font dans la tragédie un effet admirable. Un homme qui, sans être poète, ose donner une tragédie, fait dire à Hippolyte :

Depuis que je vous vois, j'abandonne la chasse.

Mais Hippolyte, que le vrai poète fait parler, dit :

Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune.

Les imaginations ne doivent jamais être forcées, ampoulées et gigantesques. Ptolomée parlant dans un conseil d'une bataille qu'il n'a pas vue, et qui s'est donnée loin de chez lui, ne doit point peindre

Des montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes,
Que la nature force à se venger eux-mêmes,
Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents
De quoi faire la guerre au reste des vivans.

Une princesse ne doit point dire à un empereur :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que Dieu tient déjà prête à le réduire en poudre.

On sent assez que la vraie douleur ne s'amuse point à une métaphore si recherchée.

L'imagination qui fait les poètes leur donne l'enthousiasme, c'est-à-dire cette émotion interne qui agite en effet l'esprit, et qui transforme l'auteur dans le personnage qu'il fait parler. L'imagination, alors ardente et sage, n'entasse point de figures incohérentes. Elle ne dit point, par exemple, pour exprimer un homme épais de corps et d'esprit, *qu'il est flanqué de chair, et gabioné de lard ;* et que la nature,

En maçonnant les remparts de son ame,
Songea plutôt au fourreau qu'à la lame.

Il y a de l'imagination dans ces vers ; mais elle est grossière, elle est déréglée, elle est fausse ; l'image de *remparts* ne peut s'allier avec celle de *fourreau ;* c'est comme si l'on disait qu'un vaisseau est entré dans le port à bride abattue.

On permet moins l'imagination dans l'éloquence que dans la poésie. La raison en est sensible. Le discours ordinaire doit moins s'écarter des idées communes. L'orateur parle la langue de tout le monde ; le poète a pour base de son ouvrage la fiction ; aussi l'imagination est l'essence de son art ; elle n'est que l'accessoire dans l'orateur. La belle imagination est toujours naturelle, la fausse est celle qui assemble des objets incompatibles, la bizarre peint les objets qui n'ont ni analogie, ni allégorie, ni vraisemblance. L'imagination forte approfondit les objets, la faible les effleure ; la douce se repose dans les peintures agréables, l'ardente entasse images sur images ; la sage est celle qui emploie avec choix tous ces différens caractères, mais qui admet très-rarement le bizarre, et rejette toujours le faux. Si la mémoire nourrie et exercée est la source de toute imagination, cette même mémoire surchargée la fait périr. Ainsi celui qui s'est rempli la tête de noms et de dates, n'a pas le magasin qu'il faut pour composer des images. Les hommes occupés de calculs ou d'affaires épineuses ont d'ordinaire l'imagination stérile.

Quand l'imagination est trop ardente, trop tumultueuse, elle peut dégénérer en démence : mais on a remarqué que cette maladie des organes du cerveau est bien plus souvent le partage de ces imaginations passives, bornées à recevoir la profonde empreinte des objets, que de ces imaginations actives et laborieuses qui assemblent et combinent des idées ; car cette imagination active a toujours besoin du jugement, l'autre en est indépendante. (Voltaire, *Dictionnaire philosophique.*)

Imaginer. Verbe actif. Les grammairiens ont remarqué qu'il y a une grande différence entre *imaginer* et *s'imaginer*, soit par rapport au sens, soit par rapport à la syntaxe. *Imaginer*, c'est se représenter quelque chose dans l'esprit ; c'est aussi en quelque sorte créer une idée, en être l'inventeur. *S'imaginer*, c'est se figurer quelque chose sans fondement, ou simplement croire, se persuader quelque chose. *Imaginer* ne peut jamais être suivi d'un *que*, ni d'un in-

finitif. On ne doit pas dire *j'imagine que cela est ; il imagine être un grand homme.* Mais *s'imaginer* peut avoir à sa suite un *que*, un nom, un infinitif, ou une proposition incidente. *On s'imagine ordinairement qu'on a plus de mérite et de perfections qu'on n'en a en effet. Celui qui imagina les premiers caractères de l'alphabet a bien des droits à la reconnaissance du genre humain. Les esprits inquiets s'imaginent d'ordinaire les choses tout autrement qu'elles ne sont. La plupart des écrivains polémiques s'imaginent avoir bien humilié leurs adversaires, lorsqu'ils leur ont dit beaucoup d'injures. On s'imagine avoir quelque jour le temps de penser à la mort ; et, sur cette fausse assurance, on passe sa vie sans y penser.* Voyez *Imagination.*

Imbécile. Adjectif des deux genres. Il se dit de celui qui n'a pas la faculté de discerner différentes idées, de les comparer, de les composer, de les étendre, on d'en faire abstraction. Ceux qui n'aperçoivent qu'avec peine, qui ne retiennent qu'imparfaitement les idées, qui ne sauraient les rappeler ou les assembler promptement, n'ont que très-peu de pensées. Ceux qui ne peuvent distinguer, comparer et abstraire des idées, ne sauraient comprendre les choses, faire usage des termes, juger, raisonner passablement ; et quand ils le font, ce n'est que d'une manière imparfaite sur les choses présentes et familières à leurs sens. — Il y a une grande différence entre les *imbéciles* et les *fous*. Je croirais fort, dit Locke, que le défaut des *imbéciles* vient de manque de vivacité, d'activité, et de mouvement dans les facultés intellectuelles, par où ils se trouvent privés de l'usage de la raison. Les *fous*, au contraire, semblent être dans l'extrémité opposée ; car il ne paraît pas que ces derniers aient perdu la faculté de raisonner ; mais il paraît qu'ayant joint mal à propos certaines idées, ils les prennent pour des vérités, et se trompent de la même manière que ceux qui raisonnent juste sur de faux principes. Ainsi vous verrez un fou qui, s'imaginant être roi, prétend, par une juste conséquence, être servi, honoré selon sa dignité. D'autres qui ont cru être de verre, ont pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher leur corps d'être cassé. Ce qui constitue vraisemblablement la différence qui se trouve entre les *imbéciles* et les *fous*, c'est que les fous joignent ensemble des idées mal assorties et extravagantes, sur lesquelles néanmoins ils raisonnent juste ; au lieu que les *imbéciles* font très-peu de propositions, ou n'en font point, et ne raisonnent que peu, ou point du tout, suivant l'état de leur imbécillité. — L'Académie assure que ce mot ne se dit que par rapport à l'esprit. — Cela peut être en prose, mais en vers il se dit encore de la faiblesse du corps.

Prêtres audacieux, *imbéciles* soldats,
Du sabre et de l'épée ils ont chargés leurs bras.
(Voltaire, *Henriade.*)

On voit par ces vers qu'il peut se mettre avant son substantif. Voyez *Adjectif*, *Idiot.*

Imbécilement. Adverbe. Cet adverbe, que l'on ne trouve guère que dans le Dictionnaire de l'Académie et dans celui de Restaut, n'est presque point usité.

Imbécillité. Substantif féminin. On fait sentir les deux *l* sans les mouiller. Voyez *Imbécile.*

Imberbe. Adjectif masculin. Il ne se met qu'après son substantif. *Un jeune homme imberbe.* Ce mot ne se dit que de ceux qui n'ont point de barbe, et qui doivent, ou qui devraient en avoir, suivant les idées communes. On dit que *les femmes n'ont point de barbe*, mais on ne dit pas qu'*elles sont imberbes.*

Imboire. Verbe actif de la quatrième conjugaison. C'est un vieux mot très-expressif, dont nous n'avons conservé que le participe *imbu*. Il signifiait recevoir par goût des idées, des opinions, etc., et se les rendre propres par la force de l'habitude. On disait aussi *s'imboire.* Montaigne a dit : *Il faut qu'il imboive leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs préceptes ; et qu'il oublie hardiment s'il veult d'où il les tient ; mais qu'il se les sçache approprier.* J.-J. Rousseau a fait renaître cette expression, et quelques écrivains l'ont imité. *Celui qui vous parle, lecteur, est un solitaire, qui, vivant peu avec les hommes, a moins d'occasions de s'imboire de leurs préjugés.* (J.-J. Rousseau.) Nous n'avons aucun mot qui exprime convenablement l'idée que présente celui-ci ; pourquoi donc le rejeter ?

Imbriaque. C'est, selon l'Académie, un mot populaire, qui se prend substantivement et adjectivement, pour dire, un homme qui, pour avoir trop bu, a perdu la raison. C'est un vieux mot qui n'est plus usité.

Imbroglio. Substantif masculin. On le

prononce à l'italienne *ein-bro-glio*, en mouillant *gl*. L'Académie dit qu'on le prononce aussi *imbroille*, à la française, sans faire sentir l'*i*, et en mouillant les *l*.

Imitable. Adjectif des deux genres. Il ne se dit guère qu'avec la négative, et alors il diffère d'*inimitable*, en ce que celui-ci se dit du bien ou du beau auquel on ne peut atteindre; et *imitable*, des choses qu'il faut se garder d'imiter. *Virgile est inimitable*, *Lucain n'est pas imitable*. Il en est de même dans le sens moral. *Ce trait d'héroïsme est inimitable. Cette actrice n'est pas imitable.*

Imitateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *imitatrice*. Il se prend aussi adjectivement, et alors il ne se met qu'après son substantif. *Un esprit imitateur*, *un peuple imitateur.*

Imitatif, Imitative. Adjectif. Qui imite. Il ne se met qu'après son substantif. *Termes imitatifs. Harmonie imitative. Chants imitatifs.*

En termes de grammaire et de poésie, on appelle *phrase imitative* toute phrase qui imite en quelque manière le bruit inarticulé dont nous nous servons par instinct naturel, pour donner l'idée de la chose que la phrase exprime avec des mots articulés.

L'homme qui manque de mots pour exprimer quelque bruit extraordinaire, ou pour rendre à son gré le sentiment dont il est touché, a recours naturellement à l'expédient de contrefaire ce même bruit, et de marquer ses sentimens par des sons inarticulés. Nous sommes portés par un mouvement naturel à dépeindre par des sons inarticulés le fracas qu'une maison aura fait en tombant, le bruit confus d'une assemblée tumultueuse, et plusieurs autres choses. L'instinct nous porte à suppléer par ces sons inarticulés, à la stérilité de notre langue, ou bien à la lenteur de notre imagination.

Mais les écrivains latins, particulièrement les poètes, qui n'ont pas été gênés comme les nôtres, et dont la langue est infiniment plus riche, sont remplis de *phrases imitatives* qui ont été admirées et citées avec éloge par les écrivains du bon temps.

Nos poètes qui ont voulu enrichir leurs vers de ces *phrases imitatives* n'ont pas réussi au goût des Français, comme les poètes latins au goût des Romains. Nous rions du vers où Dubartas dit en décrivant un coursier, *le champ plat, bat, abbat*. Nous ne traitons pas plus sérieusement les vers où Ronsard décrit en phrase imitative le vol de l'alouette :

Elle guindée du zéphire,
Sublime en l'air, vire et revire,
Et y décligne un joli cri,
Qui rit, guérit, et tire lire
Des esprits mieux que je n'écris.

Pasquier rapporte plusieurs autres *phrases imitatives* des poètes français, par lesquelles il veut prouver que notre langue n'est pas moins capable que la latine de beaux traits poétiques; mais les exemples qu'il rapporte suffisent pour réfuter sa proposition.

En effet, parce qu'on aura introduit quelques *phrases imitatives* dans des vers, il ne s'en suit pas que ces vers soient bons. Il faut que ces phrases imitatives y aient été introduites sans préjudicier au sens et à la construction grammaticale. Or, on citerait bien peu de morceaux de poésie française qui soient de cette espèce, et qu'on puisse opposer en quelque façon à tant d'autres vers que les latins de tous les temps ont loués dans des ouvrages de leurs poètes. Du Bos ne connaissait en ce genre que la description d'un assaut qui se trouve dans l'ode de Despréaux sur la prise de Namur. Le poète, dit-il, y dépeint en phrase imitative le soldat qui gravit contre une brèche, et qui vient, le fer et la flamme en la main,

Sur les monceaux de piques
De corps morts, de rocs de briques,
S'ouvrir un large chemin.

Imitation. Substantif féminin. En termes de littérature, on entend par imitation l'emprunt des images, des pensées, des sentimens qu'on puise dans les écrits de quelque auteur, et dont on fait un usage, soit différent, soit approchant, soit en enchérissant sur l'original. Rien n'est plus permis que d'user des ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde. C'est dans les bons écrits qu'il faut prendre l'abondance et la richesse des termes, la variété des figures, et la manière de composer. Ensuite on doit s'attacher fortement à imiter les perfections que l'on y voit; car on ne doit pas douter qu'une bonne partie de l'art ne consiste dans l'imitation adroitement déguisée. Virgile imite tantôt Homère, tantôt Théocrite, tantôt Hésiode, et tantôt les poètes de son temps; et c'est pour avoir eu tant de modèles, qu'il est devenu un modèle admirable à son tour.

La première chose qu'il faut faire, c'est de se choisir un bon modèle. Il est plus facile qu'on ne pense de se laisser surprendre par des guides dangereux; on a besoin de sagacité pour discerner ceux auxquels on doit se livrer. Il ne faut pas même s'attacher tellement à un excellent modèle, qu'il nous conduise seul, et nous fasse oublier tous les autres écrivains. Le discernement n'est pas moins nécessaire pour prendre dans les modèles qu'on a choisis, les choses qu'on doit imiter. Tout n'est pas également bon dans les meilleurs auteurs, et tout ce qui est bon ne convient pas également dans tous les temps et dans tous les lieux. Mais ce n'est pas encore assez que de bien choisir; l'imitation doit être faite d'une manière noble, généreuse et pleine de liberté. La bonne imitation est une continuelle invention. Il faut, pour ainsi dire, se transformer en son modèle, embellir ses pensées, et, par le tour qu'on leur donne, se les approprier, enrichir ce qu'on lui prend, et lui laisser ce qu'on ne peut enrichir.

C'est ainsi que La Fontaine imitait, comme il le déclare nettement.

Mon imitation n'est point un esclavage.

« Je n'emploie que l'idée, les tours et les lois que nos maîtres suivaient eux-mêmes. »

Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence,
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

Malherbe, par exemple, montre comment on peut enrichir la pensée d'un autre, par l'image sous laquelle il représente ce vers si connu d'Horace :

Pallida mors æquo pulsat pede, pauperum tabernas regumque turres.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre.
N'en défend pas nos rois.

Despréaux, qui disait en badinant qu'il n'était qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace, s'est si fort enrichi de ces dépouilles, qu'il s'en est fait un trésor qui lui appartient justement; en imitant toujours, il est toujours original. Il n'a pas traduit le poète latin, mais il a jouté contre lui, parce que dans ce genre de combat on peut être vaincu sans honte.

Si Virgile n'avait pas osé jouter contre Homère, nous n'aurions point sa magnifique description de la descente d'Énée aux enfers, ni l'admirable peinture du bouclier de son héros. C'est ici qu'il faut convenir que le poète nous apprend comment il s'y faut prendre pour se rendre original en imitant; c'est de cette manière que les grands peintres et les sculpteurs imitent la nature, je veux dire en l'embellissant.

L'approbation constante que l'*Iphigénie* de Racine a reçue sur le théâtre français, justifie sans doute l'opinion de ceux qui mettent cette tragédie au nombre des plus belles. En la comparant à la pièce du même nom qui a fait les délices du théâtre d'Athènes, on verra de quelle façon on doit imiter les anciens. Euripide, de l'aveu d'Aristote, ne donne pas à son *Iphigénie* un caractère constant et soutenu; d'abord elle déclare qu'elle périt par le meurtre injuste d'un père barbare; un moment après, elle change de sentiment, elle excuse le père, et prie Clytemnestre de ne point haïr Agamemnon pour l'amour d'elle. L'auteur de l'*Iphigénie* moderne sentant la faute d'Eurypide, a pris grand soin de l'éviter; il a peint cette fille toujours respectueuse et toujours soumise aux volontés de son père.

Ainsi l'imitation, née de la lecture continuelle des bons originaux, ouvre l'imagination, inspire le goût, étend le génie, et perfectionne les talens. C'est ce qui fait dire à un de nos meilleurs poètes :

Mon feu s'échauffe à leur lumière,
Ainsi qu'un jeune peintre instruit
Sous Coypel et sous l'Argillière,
De ces maîtres qui l'ont conduit,
Se rend la touche familière;
Il prend noblement leur manière,
Et compose avec leur esprit.

Ne rougissons donc pas de consulter des guides habiles, toujours prêts à nous conduire. Quoiqu'ils soient nos maîtres, la grande distance que nous voyons entre eux et nous ne doit pas nous effrayer. La carrière dans laquelle ils ont couru si glorieusement est encore ouverte; nous pouvons les atteindre en les prenant pour modèles et pour rivaux dans nos imitations. Si nous ne les atteignons pas, du moins nous pouvons en approcher; et après les grands hommes, il est encore des places honorables. (*Encyclopédie.*)

Imiter. Verbe actif de la première conjugaison. *Imiter l'exemple* se dit de celui qui s'efforce de copier une écriture, un dessin. Dans le sens moral, la *Grammaire des Grammaires* ne veut pas qu'on dise, *imiter l'exemple de quelqu'un*, mais *suivre l'exemple de quelqu'un*; de sorte qu'elle condamne cette expression dans les vers suivans de Boileau :

Imite mon exemple; et lorsqu'une cabale,
Un flot de vains auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine et de leur mauvais sens;
Ris du bruit passager de leurs cris impuissans.

Il me semble, au contraire, que *suivre l'exemple de quelqu'un* n'est pas toujours une phrase correcte, et qu'il faut souvent dire, *imiter l'exemple de quelqu'un. On suit des conseils, des avis*; ils indiquent, ils tracent une route, et on *la suit*. Mais qu'est-ce qu'un exemple? c'est une qualité morale, une action bonne ou mauvaise considérée comme pouvant être *imitée*. On ne *suit* pas une qualité morale, on ne *suit* pas une action bonne. On dit, *c'est une action à imiter, c'est une action qu'il ne faut pas imiter*; et non pas *c'est une action à suivre, c'est une action qu'il ne faut pas suivre*. Qu'est-ce qu'imiter? c'est prendre pour modèle. Or, on ne suit pas un modèle, du moins dans le sens dont il est question ici; on tâche de l'imiter. Bossuet a dit : *Imitez un si bel exemple, et laissez-le à vos descendans*. J'aime mieux m'en rapporter à Boileau et à Bossuet, qu'à l'auteur de la *Grammaire des Grammaires*, qui n'appuie son opinion sur aucun raisonnement.

Je ne nie pas cependant qu'on ne puisse dire souvent, *suivre l'exemple de quelqu'un*, mais c'est dans les cas où il s'agit de la conduite que l'on tient, des efforts que l'on fait, d'une carrière que l'on parcourt. Je dirai donc, *voyez comme votre frère étudie, et suivez son exemple. Votre ami s'enrichit par son activité et son travail, suivez son exemple. Un grenadier monta à l'assaut, les autres suivirent son exemple*. Mais lorsque le modèle que l'on propose est complet, lorsqu'il n'y a plus rien à y ajouter, on emploie *imiter. Votre frère s'est avancé par sa docilité, imitez son exemple. Votre ami s'est enrichi par son travail et son économie, imitez son exemple*. On ne *suit* pas l'exemple des personnes qui n'existent plus, on l'*imite*, le modèle est complet, il n'y a plus rien à *suivre*, il s'agit d'*imiter*. On ne dit pas, *suivez les exemples de vos ancêtres*, mais *imitez les exemples de vos ancêtres*.

Immacule, Immaculée. Adjectif. On prononce les deux *m*, et l'*i* conserve le son qui lui est naturel.

Immangeable. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *m*, et l'*i* initial conserve sa prononciation naturelle. Cet adjectif, qui est très-peu usité, ne se met qu'après son substantif. Au lieu de dire *cela est immangeable*, on dit ordinairement, *cela n'est pas mangeable*.

Immanquable. Adjectif des deux genres. Les deux *m* se prononcent, et l'*i* garde le son qui lui est naturel. Il ne se dit que des choses, et se met toujours après son substantif. *Une affaire immanquable*.

Immanquablement. Adverbe. L'*i* conserve sa prononciation naturelle, et on prononce les deux *m*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il aura fini immanquablement dans deux heures. Il aura immanquablement fini dans deux heures*.

Immatérialité. Substantif féminin. L'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et les deux *m* se font sentir.

Immatériel, Immatérielle. Adjectif. L'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et les deux *m* se font sentir. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Substance immatérielle*.

Immatriculation, Immatricule, Immatriculer. Dans ces trois mots, l'*i* initial conserve le son qui lui est naturel, et on prononce les deux *m*.

Immédiat, Immédiate. Adjectif. L'*i* initial conserve le son qui lui est propre, et les deux *m* se font sentir. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Cause immédiate, effet immédiat*.

Immédiatement. Adverbe. L'*i* initial conserve la prononciation qui lui est propre, et les deux *m* se font sentir. Il doit être placé après le verbe. *Il tient immédiatement ses pouvoirs du souverain*. Lorsqu'il modifie un autre adverbe, il doit le précéder. *Immédiatement après*.

Immémorial, Immémoriale. Adjectif. L'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et les deux *m* se font sentir. Il ne se met qu'après son substantif. *Usage immémorial, possession immémoriale*.

Cet adjectif se dit de ce qui passe la mémoire des hommes qui sont actuellement vivans, et dont on ne connaît point le commencement. On dit, par exemple, que *de temps immémorial on*

en a usé ainsi, ou que l'*on a une possession immémoriale d'un héritage.* La possession de trente ou quarante ans, et même de cent ans, n'est point *immémoriale* dès qu'on en connaît l'origine.

Immense. Adjectif des deux genres. L'*i* conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. Cet adjectif peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une étendue immense*, *une immense étendue*. Cet adjectif exprimant une espèce de superlatif, n'est susceptible ni de plus ni de moins; on ne peut donc dire, ni *plus immnense*, ni *moins immense*. Delille a dit fort heureusement :

Sur le monde assoupi régnait un calme *immense*.
(*Énéide.*)

Nous pensons qu'il n'a pas si bien réussi en disant :

A ces mots saisissant sa javéline *immense*.

Une javeline immense semble un peu étrange. On dit bien *une hauteur immense*, parce que le mot *hauteur* présentant l'idée d'une dimension, peut s'allier dans toute sa signification avec l'idée d'*immense*. Il n'en est pas de même du mot *javeline*, qui, loin de présenter par lui-même l'idée d'une dimension, exclut au contraire eelle d'une surface qui s'allie le plus naturellement avec l'idée d'immensité. Il n'y a donc entre l'adjectif et le substantif qu'une analogie éloignée que l'esprit ne saisit pas d'abord, ce qui empêche l'idée d'être claire. Peut-être pourrait-on ne pas désapprouver le vers suivant du même auteur :

Il montre leur vigueur, montre sa taille *immense*.

Taille présente l'idée d'une hauteur, d'une élévation, et a, par cette raison, une analogie plus directe avec l'adjectif *immense*.

Immensément. Adverbe. L'*i* conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. On peut quelquefois le placer entre l'auxiliaire et le participe. *Il a perdu immensément dans cette entreprise. Il a immensément perdu dans cette entreprise.* Féraud veut qu'on écrive et qu'on prononce *immensement*, sans accent sur l'*e* qui suit le *s*; mais l'usage exige cet accent.

Immensité. Substantif féminin. L'*i* initial conserve le son qui lui est naturel, et on fait sentir les deux *m*.

Immersion. Substantif féminin. L'*i* initial conserve le son qui lui est naturel, et on fait sentir les deux *m*.

Immeuble. Adjectif qui se prend substantivement. L'*i* conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. Comme adjectif, il ne se met qu'après son substantif. *Des biens immeubles.*

Imminence. Substantif féminin. Necker a dit *l'imminence du danger*. Ce mot, qui ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, est nécessaire, et rien n'empêche de l'adopter. L'*i* initial conserve dans ce mot sa prononciation naturelle, et les deux *m* se font sentir.

Imminent, Imminente. Adjectif. L'*i* initial conserve le son qui lui est propre, et on fait sentir les deux *m*. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Dans ce péril imminent, dans cet imminent péril.* Voyez *Éminent*.

Immiscer, Immixtion. Dans ces deux mots, l'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. Dans *immixtion*, *ti* conserve sa prononciation naturelle.

Immobile, Immobilier, Immobilité. Dans ces trois mots, l'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. Les deux adjectifs *immobile* et *immobilier, immobilière*, ne se mettent qu'après le substantif. *Un homme immobile. Une succession immobilière.*

Immodéré, Immodérément. Dans ces deux mots, l'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. *Immodéré*, *immodérée*, est un adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Zèle immodéré*, *passion immodérée*, *désirs immodérés*. L'adverbe *immodérément* ne se met point entre l'auxiliaire et le participe. *Il a bu immodérément*, et non pas, *il a immodérément bu.*

Immodeste, Immodestement, Immodestie. Dans ces trois mots, l'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. *Immodeste*, adjectif des deux genres, peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Des regards immodestes*, *ces immodestes regards.* L'adverbe *immodestement* ne se met point entre l'auxiliaire et le participe. *Il a parlé immodestement*, et non pas, *il a immodestement parlé.*

Immolation, Immoler. Dans ces deux mots, l'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les

deux *m*. Dans *immolation*, *ti* se prononce comme *ci*.

L'Académie dit qu'*immoler* signifie offrir en sacrifice, et qu'on dit figurément *immoler quelqu'un à sa haine*, *à son ambition*, pour dire le sacrifier à sa haine, à son ambition; le ruiner, le perdre pour satisfaire la haine qu'on lui porte, l'ambition dont on est dévoré. Voltaire l'a dit dans un autre sens :

Courons au Capitole;
C'est là qu'il nous opprime, et qu'il faut qu'on l'immole.
(*Mort de César.*)

Immonde, Immondice. Dans ces deux mots, l'i initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. *Immonde*, adjectif des deux genres, ne se met qu'après son substantif. *Des animaux immondes*, *des viandes immondes*. *Immondice*, substantif féminin, ne se met qu'au pluriel quand il signifie ordure; et l'Académie elle-même, qui le met au singulier en ce sens, ne donne que des exemples du pluriel. *Oter, nettoyer les immondices; les rues sont pleines d'immondices.* — Il n'a de singulier que dans le sens d'impureté légale, qui lui est donné dans l'Écriture sainte. *Immondice légale.*

Immoral, Immoralité. Dans ces deux mots, l'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. *Immoral*, *immorale*, ne se met qu'après son substantif. *Un caractère immoral*, *un ouvrage immoral.*

Immoral, dit Domergue, est un mot de nouvelle création que je trouve fort bon. Mais que doit-il signifier? le contraire de moral, comme *injuste*, *inexact*, signifient le contraire de juste, d'exact. Or, que signifie *moral*? — Ce qui a trait aux mœurs, ce qui est propre à inspirer les bonnes mœurs. *Il ne faut négliger ni l'éducation physique, ni l'éducation morale. Les contes moraux de Marmontel. L'éducation morale* est la partie de l'éducation qui a trait aux mœurs, qui forme les mœurs. *Les contes moraux* de Marmontel ont été faits dans l'intention d'inspirer de bonnes mœurs. *Un impôt immoral* est un impôt qui tend à dépraver les mœurs; tout ce qui est *immoral* est tout ce qui est contraire aux bonnes mœurs. On voit qu'*immoral* se dit des choses et non des personnes. — *Moral* ne signifie pas qui a des mœurs; *immoral* ne peut donc pas signifier *qui n'a point de mœurs.*

Toute les belles raisons que je viens de donner, ajoute Domergue, n'ont pas empêché l'adoption de ce mot dans le sens que lui donne Mirabeau, sens que Domergue vient de combattre.

Nous pouvons ajouter que l'Académie a donné pour exemple de l'emploi de cet adjectif, *c'est l'homme le plus immoral que je connaisse.* Rien n'empêche de dire *immoraux* au pluriel masculin.

Immortaliser, Immortalité, Immortel. Dans ces trois mots, l'i initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. *Immortel*, *immortelle*, adjectif, peut quelquefois se mettre avant son substantif. *Dieux immortels*, *ame immortelle*. — *Monument immortel*, *immortel monument*, *des exploits immortels*, *d'immortels exploits.*

Immortel, Immortelle. Adjectif. Cet adjectif n'est pas susceptible de comparaison, soit en plus, soit en moins. On n'est pas plus ou moins *immortel.*

Immuable, Immuablement, Immutabilité. Dans ces trois mots, l'i initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*. *Immuable*, adjectif des deux genres, peut se mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Les décrets immuables de la Divinité*, *les immuables décrets de la Divinité.* L'adverbe *immuablement* est peu usité.

Immunité. Substantif féminin. L'*i* initial conserve sa prononciation naturelle, et on fait sentir les deux *m*.

Impair, Impaire. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un nombre impair*, *les années impaires.*

Impalpable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Poudre impalpable.*

Impardonnable. Adjectif des deux genres. La *Grammaire des Grammaires* dit : « *Pardonnable* et *impardonnable* ne se disent que des choses, attendu que le verbe *pardonner* n'a pour régime direct qu'un nom de chose, et jamais un nom de personne.

» On dira donc : Cet homme est *excusable*, *inexcusable*, aussi-bien que, cette faute est *excusable*, *inexcusable*. On dira aussi : Cette faute est *pardonnable*, *impardonnable*; mais celui qui dirait : Cette personne est *pardonnable*, *impardonnable*, s'exprimerait incorrectement. »

Ainsi, suivant la *Grammaire des Grammaires*, on doit toujours dire,

pardonner une faute, et *pardonner à une personne; une faute impardonnable*, et jamais *une personne impardonnable*.

Voilà ce que les grammairiens ont décidé. Mais qu'il nous soit permis d'examiner cette décision à laquelle les bons auteurs ne se sont pas toujours soumis.

La *Grammaire des Grammaires* convient que Voltaire a dit : *On doit* pardonner *à ces petites fautes inséparables d'un art dans lequel on éprouve autant d'obstacles qu'on fait de pas. — Il se trouvera en France des ames nobles et éclairées qui snuront rendre justice aux talens, qui* pardonneront *aux fautes inséparables de l'humanité, qui encourageront les beaux-arts.* — Pardonnez *à cette petite digression un peu aigrelette.— Le Tancrède est, dit-on, rejoué et reçu avec quelque indulgence, comme une pièce à laquelle vos bons avis ont ôté quelques défauts*, et *l'on* pardonne *à ceux qui restent. — Je me flatte que vous avez* pardonné *à mon embarras*; que Fénélon a dit : Pardonnez *à ma douleur!*

Les bons auteurs disent donc, malgré Vaugelas et la *Grammaire des Grammaires*, tantôt *pardonner une chose*, et tantôt *pardonner à une chose*. Or, j'aime mieux croire qu'ils ont eu quelque raison pour en agir ainsi, que de les condamner légèrement sur la parole de la *Grammaire des Grammaires*, de l'antique Vaugelas, et de quelques grammairiens modernes qui ont jugé de même sans examen.

Pardonner signifie proprement accorder la rémission, remettre le châtiment, promettre l'oubli d'une faute. Cette signification suppose toujours un délit, une offense, et une peine encourue par un coupable. Ainsi l'on doit dire, *pardonner une offense, une injure, une insulte*. C'est ce que les Latins appelaient *ignoscere*. On dit dans le même sens, *on ne lui pardonne pas ses talens, son mérite, sa supériorité*, parce que, dans ces phrases, les talens, le mérite, la supériorité, sont regardés comme des offenses qui blessent l'amour-propre.

Mais *pardonner* se dit aussi de plusieurs choses qui n'offensent personne, qui ne blessent l'amour-propre de personne, qui ne méritent aucun châtiment, aucun ressentiment; alors *pardonner* n'exprime pas précisément une rémission de peine qui tombe sur celui qui a commis la faute, mais une indulgence qui a pour objet la faute même, parce qu'elle a été commise sans mauvaise intention, par inadvertance, par oubli, par faiblesse humaine, ou par une espèce d'impossibilité de faire autrement. Alors le *pardon* ou plutôt l'indulgence tombe non sur la personne, mais sur la chose même, et pour marquer ce but, on dira en parlant de la chose, *pardonner à*. Ainsi, on dira avec Voltaire : *On doit* pardonner *à ces petites fautes inséparables d'un art dans lequel on éprouve autant d'obstacles qu'on fait de pas.— Des ames nobles qui* pardonneront *aux fautes inséparables de l'humanité.* — Pardonnez *à ma franchise.— On* pardonne *aux défauts d'une pièce de théâtre.— On* pardonne *à l'embarras où se trouve quelqu'un.* On dira avec Fénélon : *Pardonnez à ma douleur!* C'est ce que les Latins exprimaient par *indulgere*. Le pardon ne peut tomber que sur la cause de la faute. *On pardonne à une personne*, lorsque cette personne est la cause même de la faute, lorsqu'elle l'a commise avec intention, et que par-là elle s'est mise dans le cas d'une peine, d'un reproche, ou de quelque chose de semblable. Mais on *pardonne à une faute*, lorsque cette faute n'a point sa source dans l'intention de la personne; et cette dernière expression est analogue à la première. *On pardonne à un homme une faute qu'il a commise; on pardonne à l'oubli, à la faiblesse, à l'état de quelqu'un.* Tous les exemples que condamne la *Grammaire des Grammaires* sont dans le cas que nous venons d'expliquer.

Revenons aux mots *pardonnable* et *impardonnable*. La *Grammaire des Grammaires* prétend qu'on s'exprimerait incorrectement en disant, *une personne pardonnable, une personne impardonnable*, parce que le verbe *pardonner* n'a pour régime direct qu'un nom de chose. Si cette règle était adoptée, il faudrait dire aussi qu'on s'exprimerait incorrectement en disant une personne *irréprochable*, parce que le verbe *reprocher* n'a pour régime direct qu'un nom de chose. Cependant on dit tous les jours qu'une personne est *irréprochable*, qu'elle est *irréprochable dans ses mœurs, dans sa conduite*; et on dit de même, *vous êtes impardonnable d'avoir agi ainsi*.

Quand *impardonnable* et *irréprochable* se disent des choses, ils signifient, qu'on ne peut pas pardonner, qu'on ne peut pas reprocher; quand on les dit

des personnes, ils signifient, à qui on ne peut pas pardonner, à qui on ne peut rien reprocher.

Je conviens que *pardonnable* et *reprochable* ne doivent se dire que des choses.

L'adjectif *impardonnable* ne se met qu'après son substantif en parlant des personnes. En parlant des choses, il peut se mettre avant ou après, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une offense impardonnable. Cette impardonnable offense. Une faute impardonnable.*

Imparfait, Imparfaite. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Une joie imparfaite, un ouvrage imparfait.*

En termes de grammaire, on appelle *prétérit imparfait*, ou simplement *imparfait*, un temps qui a rapport à une époque déterminée par la suite du discours ou par quelque circonstance. Voyez *Temps*. L'imparfait de l'indicatif se forme du participe présent, en changeant la finale *ant* en *ais*, comme *aimant, j'aimais; emplissant, j'emplissais; recevant, je recevais; rendant, je rendais.*

Les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif sont les mêmes dans tous les verbes, tant réguliers qu'irréguliers, sans aucune exception. Pour le singulier, elles sont, *ais, ais, ait; j'aimais, tu aimais, il aimait*; et pour le pluriel, *ions, iez, aient; nous aimions, vous aimiez, ils aimaient.*

L'imparfait du subjonctif se forme du passé simple, en changeant *ai* en *asse*, pour la première conjugaison; *j'aimai, que j'aimasse*; et pour les autres conjugaisons, en ajoutant *se* à la terminaison du passé simple. *Je finis, que je finisse; je crus, que je crusse; je rendis, que je rendisse.*

L'imparfait se rapportant à une époque déterminée par la suite du discours, doit avoir souvent un rapport de correspondance avec des temps qui expriment ces époques. L'imparfait de l'indicatif correspond ou à son propre temps, *je lisais quand vous écriviez*; ou au passé simple, *je lisais quand vous écrivîtes*; ou au passé composé, *je lisais quand vous avez écrit.*

L'imparfait du subjonctif correspond ou à l'imparfait de l'indicatif, *je voulais que tu vinsses*; ou aux passés simple et composé, *je voulus, j'ai voulu que tu vinsses*; ou aux deux conditionnels, *je voudrais, j'aurais voulu que tu vinsses.*

Dans les phrases où il y a subordination de propositions, c'est une règle générale que quand le verbe régissant est à l'imparfait de l'indicatif, le verbe régi soit à l'imparfait du subjonctif. *Je voulais qu'il partît, je désirais qu'il s'éloignât.* Féraud a eu raison de relever dans la phrase suivante de Bossuet une faute que j'aimerais mieux attribuer à l'ignorance d'un éditeur ou d'un imprimeur, qu'à l'inattention de cet illustre écrivain. *Les preuves indicatives du Messie devaient être distribuées de telle sorte, qu'elles* soient *déclarées chacune en son temps.* Il fallait qu'*elles fussent déclarées.*

C'est une règle générale que lorsque dans une phrase il y a deux verbes correspondans, dont le premier est au passé, le second doit être à l'imparfait. Ainsi il faut dire, *j'ai cru qu'il* avait *raison, je croyais qu'il* avait *tort.* Mais cette règle est-elle sans exception? et peut-on dire, *j'ai cru que Dieu* était *juste, je savais que deux et deux* faisaient *quatre.* L'Académie, consultée sur une phrase qui présentait cette difficulté, a fait une réponse qui peut nous servir de guide dans l'examen de cette question, et les observations que Domergue y a opposées nous fourniront l'occasion d'entrer dans des détails qui pourront nous aider à l'éclaircir.

Un magistrat de Lyon avait dit dans un mémoire sur la jurisprudence: « Pénétré de cette vérité avouée par les grands magistrats et les vrais jurisconsultes, j'ai tâché d'absoudre mon ouvrage de ce reproche (d'être aride); j'ai regardé comme un devoir de mettre un peu plus à la portée de tout le monde les lois que tout le monde doit suivre; j'ai cru que le caractère essentiel d'un livre classique de jurisprudence *est* de rendre la jurisprudence plus aimable et moins rebutante. »

Quelques personnes pensaient, d'après la règle, qu'au lieu du présent *est*, il fallait mettre l'imparfait *était*; d'autres soutenaient que le présent devait être employé dans cette phrase.

On consulta l'Académie. Elle fit la réponse suivante par l'entremise de d'Alembert, son secrétaire perpétuel.

« .... L'Académie pense que, dans la phrase proposée, et dans toutes celles du même genre, l'usage, en cela conforme à la syntaxe, autorise généralement l'imparfait au second membre, dans le cas même où la chose dont il s'agit n'est pas contingente; mais il y a cependant des cas où il est permis,

et peut-être mieux, d'employer le présent, sur-tout quand la chose dont il s'agit est une vérité incontestable, nécessaire, et généralement reconnue; par exemple, une proposition de géométrie, etc., ou quand le premier membre de la phrase exprime une assertion absolue, comme, *j'ai promis*, *j'ai démontré*, quoique la proposition ne soit pas même alors à l'abri de toute difficulté. En conséquence de ce principe, l'Académie croit que la phrase proposée ne portant ni le caractère d'une *assertion absolue*, ni celui d'une *vérité incontestable*, on doit mettre l'imparfait au second membre. »

Nous conviendrons avec Domergue, que cette décision n'est pas exprimée en termes fort clairs; mais cela ne nous empêchera pas d'y reconnaître le principe qui peut servir à éclaircir parfaitement la difficulté. Suivons Domergue dans sa critique.

« Les mots, dit-il, offrent le tableau des pensées. Le substantif exprime l'objet dont l'image se peint dans l'esprit; l'adjectif rend la modification sous laquelle l'esprit considère tel ou tel objet. Le temps grammatical doit être, par conséquent, l'expression du temps qui existe dans l'esprit; et nous devons employer le présent, le passé ou le futur, suivant que l'époque que nous avons en vue est présente, passée ou future. Ce principe ne peut être contesté; il porte sa démonstration avec lui : le langage, en effet, n'est rien, s'il n'est pas la pensée écrite ou parlée. »

Nous ne contesterons point ce principe, et nous l'admettons comme la base de notre examen, de même que Domergue en a fait la base du sien. Il ne s'agit donc plus que d'examiner quelle pensée on doit avoir dans l'esprit pour employer le présent, et quelle autre pour se servir de l'imparfait.

« Pour savoir, continue Domergue, si l'auteur a eu raison d'employer le présent, il suffit d'examiner si l'époque qu'il a en vue est actuellement existante, *si le caractère essentiel d'un livre classique de jurisprudence* est, etc., puisque c'est d'après ce principe qu'il travaille à son ouvrage, etc. »

Ici le critique s'écarte déjà de son principe. Il vient de nous dire que *le temps grammatical doit être celui qui existe dans l'esprit;* et maintenant, au lieu d'examiner quel est le temps qui existe dans l'esprit, il veut que nous examinions si ce temps, quel qu'il soit, est actuellement existant, c'est-à-dire sans doute, s'il est compris dans une période écoulée ou non écoulée.

Il ne s'agit pas d'examiner si *l'époque que l'auteur a eu en vue est actuellement existante*, mais bien quelle époque il a eu en vue; et s'il l'a considérée autrement que comme existante au moment où il parlait, et par rapport à la circonstance exprimée dans son discours. Je m'explique. Quoiqu'une vérité soit existante de toute éternité, on peut, en la croyant telle, ne l'exprimer que sous le rapport du moment où l'on parle, et des circonstances qui en dépendent. *Dieu est bon* est une vérité éternelle. Quand je dis absolument, et sans rapport à aucune autre circonstance, *je pensais que Dieu est bon*, je considère l'existence de la bonté de Dieu dans toute son étendue, et comme une vérité éternelle. Mais si, étant sur le point de m'abandonner au désespoir, je reprends courage par l'idée de la bonté de Dieu, applicable à la circonstance où je me trouve, je pourrai dire, *je pensai que Dieu était bon*; et alors, tout persuadé que je suis de l'existence éternelle de la bonté de Dieu, je ne présente pas cette existence dans toute son étendue, mais j'applique une partie de cette étendue à la circonstance où je me trouve; et c'est cette simultanéité particulière d'époque qui nécessite et justifie l'emploi de l'imparfait.

« Quoi ! dit Domergue, l'auteur rendant compte de sa manière de penser, pleinement convaincu qu'il faut écarter de l'étude des lois la sécheresse, mère du dégoût, s'est fait de ce principe une règle invariable, une règle toujours présente à son esprit, et l'on veut qu'il exprime cette existence actuelle par un temps passé! Ce serait renverser l'ordre des choses, présenter une image fausse, et mettre en contradiction les mots avec les pensées. »

Il est vrai que l'auteur s'est fait un principe, une règle invariable, une règle toujours présente à son esprit, mais il n'est pas vrai qu'il ait eu intention de présenter cette règle d'une manière absolue, et dans toute l'étendue de son existence. Il a voulu seulement appliquer l'existence de cette règle à la circonstance où il se trouvait. Il n'a pas voulu dire simplement et absolument, *j'ai cru que le caractère essentiel des livres classiques de jurisprudence est de rendre la jurisprudence plus aimable*; mais il a voulu dire, *pénétré de cette vérité..... j'ai tâché..... j'ai regardé comme un devoir de mettre mon ou-*

vrage un peu plus à la portée de tout le monde; et dans cette circonstance j'ai considéré le caractère essentiel de tous les livres classiques de jurisprudence, comme devant être appliqué au mien, *j'ai cru que le caractère d'un livre classique de jurisprudence* était *de rendre la jurisprudence plus aimable et moins rebutante.*

« *En vain*, continue le critique, *en vain l'ai-je appelé à haute voix*, dirais-je en parlant d'un homme éloigné; *j'ai vu qu'il ne m'*entendait *pas. En vain lui ai-je souvent adressé la parole*, dirais-je en parlant d'un sourd; *j'ai vu qu'il n'*entend *pas*. Le temps n'est plus où l'homme éloigné *était* ne m'entendant pas; voilà pourquoi, dans la première phrase, il faut un temps passé. Le temps est encore où le sourd *est* n'entendant pas; voilà pourquoi, dans la seconde, il faut un temps présent. »

Dans l'une et l'autre de ces phrases, je n'ai eu l'intention d'exprimer ni l'existence d'une chose qui n'est plus actuellement, ni l'existence d'une chose qui est encore; mais seulement l'existence d'une chose à une époque que je désigne, et cette simultanéité d'existence exige l'imparfait dans l'un et l'autre cas. Au moment où j'ai adressé la parole à l'homme éloigné, *il ne m'entendait pas*; au moment où j'ai adressé la parole à l'homme sourd, *il n'entendait pas*; je n'ai pas voulu exprimer la cause, mais la simultanéité de l'existence, de l'effet avec l'existence de ma parole.

Mais si je dois dire d'un homme sourd, *en vain je lui ai souvent adressé la parole, j'ai vu qu'il n'*entend *pas*, par la raison que la surdité existe encore, il faudra donc, avant de m'exprimer ainsi, que je m'informe si l'homme dont il est question n'est pas guéri de sa surdité; car, dans ce cas, la phrase serait ridicule, et l'on pourrait me répondre: Vous vous trompez; vous vouliez dire sans doute qu'*il n'entendait pas* alors, car actuellement il *entend* très-bien. Certainement, en disant qu'un homme n'*entend pas* au moment où je lui parle, je ne veux pas assurer qu'il n'*entend pas* pendant dix ou vingt années.

Domergue prétend que ces deux phrases: *Je vous ai dit que mon frère* était *malade, je vous ai dit que mon frère* est *malade*, sont deux phrases également bonnes en soi, avec cette différence essentielle, qu'*était malade* signifie qu'il a cessé d'être malade, et *est malade*, qu'il l'est encore.

Notre critique s'embrouille ici de plus en plus, par les efforts qu'il fait pour soutenir l'erreur qu'il a avancée. Quoi! quand je vous ai dit que *mon frère était malade* j'ai voulu vous dire que sa maladie avait cessé! mais si j'avais eu cette intention, je vous aurais dit tout simplement, *mon frère n'est plus malade*. Quoi! quand je vous ai dit dans un temps passé *que mon frère est malade*, j'ai voulu vous dire qu'il l'est encore dans un temps futur! L'absurdité est évidente. Comment ai-je pu vous assurer, il y a quinze jours, par exemple, l'existence d'une chose contingente qui est présente au moment où vous me parlez, mais qui aurait pu ne pas l'être? Je n'ai pas pu vous dire il y a quinze jours que mon frère *est malade* aujourd'hui; tout ce que j'ai pu vous dire, c'est qu'il *était* malade au moment où je vous ai parlé.

Ce n'est donc pas en examinant si la chose dont il est question existe ou n'existe pas actuellement, qu'on peut s'assurer s'il faut employer l'imparfait ou le présent; mais en examinant si celui qui a parlé a voulu présenter cette chose comme ayant une existence permanente, ou seulement comme ayant une existence relative aux circonstances. Dans le premier cas, il faut mettre le présent, *je vous ai dit que Dieu* est *bon*; dans le second, l'imparfait, *je vous ai dit que mon frère* était *malade*, et jamais *est malade*, à moins que le premier verbe ne soit au présent, comme dans *je vous dis que mon frère est malade.*

Le critique, confondant ainsi les principes, prétend que nos meilleurs écrivains sont sur ce point en contradiction avec eux-mêmes, et qu'ils emploient indifféremment dans le même sens, tantôt le présent, tantôt l'imparfait. Nous allons démontrer que c'est toujours dans des sens différens, et conformément à la règle que nous venons d'indiquer.

> Entre les pates d'un lion,
> Un rat sortit de terre assez à l'étourdie;
> Le roi des animaux, en cette occasion,
> Montra ce qu'il *était*, et lui donna la vie.
> (LA FONTAINE.)

Que signifie, dit Domergue, *montra ce qu'il était?* Cela signifie évidemment, montra que la générosité est une de ses qualités essentielles permanentes, et par conséquent une qualité existante actuel-

lement dans l'esprit du poète. La phrase peut être rendue ainsi : *Le lion est généreux ;* il lui a donné la vie ; il y a donc ici un temps passé pour une époque présente.

Non, cela ne signifie pas l'existence permanente d'une qualité présente, cela marque simultanéité d'une partie de l'existence permanente d'une qualité avec une circonstance particulière, *montra ce qu'il était*, c'est-à-dire, appliqua à la circonstance la preuve de l'existence de ses qualités essentielles. Ce n'est point un temps passé pour une époque présente, c'est un temps présent relativement à une époque passée ; c'est l'imparfait. *Montra ce qu'il est* serait un contre-sens, il romprait une correspondance qui existe entre le second verbe et les circonstances qui doivent servir à déterminer l'époque de l'existence.

La dame au nez pointu répondit que la *terre*
Était au premier occupant.
(La Fontaine.)

La terre est au premier occupant, répondit la belette. Ces deux phrases ont exactement la même signification, dit Domergue.

Ces deux phrases ne signifient pas exactement la même chose : la première veut dire que le principe général, *la terre est au premier occupant*, est applicable à la circonstance ; et la seconde ne fait qu'exprimer absolument le principe général, sans rapport à aucune circonstance.

Voici deux exemples du même auteur, où Domergue trouve un accord parfait entre la pensée et l'expression, quoique le premier verbe soit au passé et le second au présent.

Mais que t'a-t-il dit à l'oreille ?
Car il s'approchait de bien près,
Me retournant avec sa serre,
Il m'a dit qu'il ne *faut* jamais
Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.

Comme te voilà fait ! Comme doit être un ours.
Qui t'a dit qu'une forme *est* plus belle qu'une autre ?

Dans ces deux exemples, on a employé le présent, parce qu'il s'agit d'une vérité générale dont l'existence est présentée dans toute son étendue, et n'est pas restreinte aux circonstances particulières de la phrase. Il n'y a pas réellement de correspondance entre les deux propositions *il m'a dit* et *il ne faut*, *qui t'a dit* et *qu'une forme est ;* il n'y a qu'une suite de deux propositions isolées par le sens, et liées seulement par la conjonction conductive *que*, qui mène de la première à la seconde, comme à un complément. Cela est si vrai, que, si vous ôtez cette conjonction, les propositions seront vraies en elles-mêmes, et la seconde ne paraîtra avoir aucune liaison avec la première. *Il m'a dit, il ne faut pas vendre la peau de l'ours*, etc. *Qui t'a dit*, ou *y a-t-il quelqu'un qui t'a dit, une forme est plus belle qu'une autre ?*

A la vérité l'ours personnifié, en disant, *il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir jeté par terre*, a bien intention que l'application de cette vérité générale soit faite à la circonstance particulière, mais il ne veut pas faire lui même cette application. Il laisse à celui à qui il parle le soin de la faire. Il ne veut donc exprimer que la proposition générale, sans exprimer qu'il en fait l'application à la circonstance. Son idée doit être rendue par le présent, *qu'il ne faut*.

Mais quand on dit, *il m'a dit que son frère était malade*, il y a entre les verbes *dit* et *était*, une correspondance réelle de pensées, et non une simple liaison de complément. Si j'ôte le *que*, la seconde proposition n'est plus vraie isolément ; elle présente un caractère de correspondance d'idées avec une autre proposition qui doit précéder. *Il m'a dit — son frère était malade. Son frère était malade*, considéré isolément, ne signifie rien, parce que *était* suppose une correspondance d'idées, une simultanéité avec une époque qui doit précéder, et cette époque n'est pas exprimée. Dans *il m'a dit — son frère est malade*, la dernière proposition est vraie, indépendamment de la première ; elle n'a plus aucune correspondance nécessaire avec le verbe précédent ; donc c'est l'imparfait qui marque cette correspondance d'idées, cette simultanéité d'époques avec un verbe précédent mis au passé ; donc on doit employer l'imparfait toutes les fois qu'on veut marquer cette correspondance ; et, comme on n'a pas eu l'intention de marquer cette correspondance, cette simultanéité, en disant, *il m'a dit qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours*, etc., qui t'a dit qu'*une forme* est plus *belle qu'une autre*, mais qu'on a voulu seulement énoncer une vérité générale sans en faire expressément l'application à la circonstance, on a dû se servir du présent, qu'*il faut*, qu'*une forme est*.

Voici d'autres exemples par lesquels

Domergue prétend prouver que Boileau est à cet égard en contradiction avec lui-même. Nous allons tâcher de montrer que cette contradiction n'existe pas, et que Boileau a employé le présent ou l'imparfait, d'après les principes que nous venons d'exposer.

Soudain au grand honneur de l'église païenne,
On entendit prêcher dans l'école chrétienne,
Que sous le joug du vice un pécheur abattu
Pouvait, sans aimer Dieu, ni même la vertu,
Par sa seule frayeur au sentiment unie,
Admis au ciel, jouir de la gloire infinie;
Et que, les clefs en main sur ce seul passe-port,
Saint Pierre à tout venant *devait* ouvrir d'abord

» On entendit prêcher qu'un pécheur *pouvait*; que saint Pierre *devait*; et quelques vers plus bas :

C'est alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adresse,
Sans crime un prêtre *peut* vendre trois fois la messe,
Pourvu que, laissant là son salut à l'écart,
Lui-même, en la disant, n'y prenne aucune part;
C'est alors que l'on sut qu'on *peut* pour une pomme,
Sans blesser la justice, assassiner un homme.

» On apprit qu'un prêtre *peut;* on sut qu'on *peut.*

» Dans l'esprit des théologiens qu'ont tourné en ridicule Boileau et l'ingénieux auteur des Provinciales, ce sont des maximes invariables, et par conséquent toujours présentes, *qu'un homme* peut *être un saint sans aimer Dieu*, et *que saint Pierre* doit *lui ouvrir le paradis ;* qu'*un prêtre* peut vendre *trois fois la messe ;* qu'on peut *assassiner pour une pomme.* Et cependant ces maximes, toutes actuellement existantes dans la pensée, sont exprimées, les unes par le passé, les autres par le présent. »

J'observerai, en passant, que Domergue affecte toujours de donner à l'imparfait la dénomination de passé; ce qui n'est pas exact : il devait dire : *Et cependant ces maximes, toutes actuellement existantes dans la pensée, sont exprimées, les unes par* l'imparfait, *et les autres par le* présent ; ce qui n'est point contradictoire, puisque cela veut dire : *Les unes par un temps qui les marque comme présentes à une certaine époque passée, les autres comme présentes et sans rapport à aucune époque.*

« Que conclure de là, continue Domergue? qu'il y a deux usages, dont l'un détruit l'autre ; qu'il n'y a de vraie autorité que celle de la raison, et que l'auteur de la phrase contestée a très-bien fait d'exprimer par le présent une époque qui n'a pas cessé d'être présente à son esprit. »

Je ne nie point que les maximes dont il est question n'aient paru à ces docteurs des maximes invariables, et qu'ils ne les aient eues toujours présentes; mais je nie que, dans tous les exemples cités, ils soient censés les avoir proposées comme telles. Dans cette phrase, on *entendit prêcher qu'un homme ne* pouvait *être un saint sans aimer Dieu*, le prédicateur, quelque persuadé qu'on le suppose de la maxime qu'il prêche, ne la présente point à ses auditeurs comme une vérité invariable, incontestable, mais plutôt comme un problème qu'il s'efforce de résoudre. C'est ce que prouve le mot *prêcher*, qui suppose raisonnement, discours pour persuader, et non pas énonciation simple d'une chose regardée comme incontestable. Ainsi, ceux qui ont prêché qu'*un pécheur* pouvait *être un saint*, n'ont pas eu l'intention de présenter cette maxime comme incontestable, mais seulement de prouver par des raisonnemens qu'elle est incontestable. Ainsi l'on a dû dire : *On entendit prêcher qu'on* pouvait, etc.

Il n'en est pas de même des deux autres exemples. *On apprit qu'un prêtre* peut *vendre trois messes ; on sut qu'on* peut *assassiner pour une pomme.* Ici les verbes *on apprit, on sut*, indiquent, non des problèmes à résoudre, non des maximes sur lesquelles on a besoin d'être prêché, mais des maximes invariables et constantes. *Quand on a appris, quand on sait* des maximes constantes ou regardées comme telles, on les adopte dans toute l'étendue de leur existence. *J'ai appris, j'ai su que deux et deux* font *quatre*, et non pas que deux et deux *faisaient* quatre. *J'ai appris, j'ai su qu'un prêtre* peut *vendre trois fois la messe, et qu'on* peut *assassiner un homme pour une pomme* ; et non pas *pouvait vendre, pouvait assassiner;* mais on a été obligé de me prêcher long-temps que cela *était*, avant que *j'aie appris*, avant que *j'aie su* que cela *est.* Ainsi, Boileau n'est point opposé à lui-même dans ces divers exemples, mais il a suivi la raison et observé les règles.

Examinons maintenant l'examen que fait Domergue de la décision de l'Académie, et suivons-le dans ses erreurs.

« Remettons, dit-il, sous les yeux la phrase condamnée, et osons examiner le jugement qui la condamne.

» *Phrase proposée* : Pénétré de cette vérité, avouée par les grands magistrats et les vrais jurisconsultes....., j'ai

eu que le caractère essentiel d'un livre de jurisprudence *est* de rendre la jurisprudence plus aimable.

» *Jugement de l'Académie française*
L'Académie pense que, dans la phrase proposée et dans toutes celles du même genre, l'usage, en cela conforme à la syntaxe, autorise généralement l'imparfait au second membre ; mais il y a cependant des cas où il est permis, et peut-être mieux, d'employer le présent, sur-tout quand la chose dont il s'agit est une vérité incontestable, nécessaire, ou généralement reconnue, par exemple, une proposition de géométrie ; ou quand le premier membre de la phrase exprime une assertion absolue, comme *j'ai prouvé, j'ai démontré*, quoique la proposition ne soit pas même alors à l'abri de toute difficulté.

» En conséquence de ce principe, l'Académie croit que la phrase proposée ne portant ni le caractère d'une *assertion absolue*, ni celui d'une *vérité incontestable*, on doit mettre l'imparfait au second membre. »

« Ce jugement, dit Domergue, me paraît manquer de clarté dans la rédaction, de vérité dans les motifs, de justesse dans l'application.

» Que signifie *l'usage en cela conforme à la syntaxe?* Si par syntaxe on entend les règles de l'usage, je ne vois pas ce que veut dire *l'usage conforme aux règles de l'usage*. Si par syntaxe on entend les principes de la raison, on devait prouver la conformité de l'une avec l'autre, etc.

» Après avoir posé la règle générale qui, dans ces sortes de phrases, veut l'imparfait au second membre, l'Académie ajoute : *Mais il est des cas où il est* permis, *et peut-être* mieux, d'employer le présent. Une chose permise fait entendre qu'une chose est ordinairement défendue ; ce qui est *permis* est à peine bien ; comment pourrait-il être mieux? D'ailleurs, ou vous mettez le présent quand il s'agit d'une chose présente, et alors il n'est pas besoin de permission, vous obéissez à la sensation que vous éprouvez ; ou vous mettez l'imparfait qui est un temps passé quand il s'agit d'une chose qui n'est point du tout passée, et alors qui peut donner la permission ? La raison ne saurait permettre d'aller contre la raison.

» Essayons de dégager la règle académique de l'ombre qui l'obscurcit, et nous verrons à la fausseté des raisons qui motivent le jugement, que ce n'est pas sans intention qu'on a mis quelque soin à l'envelopper de ténèbres.

» Lorsque dans une phrase il y a deux verbes correspondans, dont le premier est au passé, le second doit être à l'imparfait. Exemple. *J'ai appris que vous étiez marié.* — Que j'étais *marié !* que dites-vous? je n'ai pas cessé de l'être; je suis marié actuellement, au moment où vous parlez; vous devez dire, d'après votre pensée : *J'ai appris que vous* êtes *marié*. »

On sent, d'après ce que nous avons dit, combien cette critique est absurde. *J'ai appris que vous* étiez *marié* à l'époque où on me l'a appris ; mais je n'ai pu apprendre à cette époque que vous êtes encore marié aujourd'hui. Si je dois dire selon que vous êtes encore, ou que vous n'êtes plus marié, *j'ai appris que vous êtes marié*, ou *que vous* étiez *marié*, ce que j'ai appris dépend donc du sort qui a conservé ou enlevé votre épouse ; et, pour savoir si je dois me servir de l'une ou de l'autre expression, il faudra que vous me disiez auparavant ce qui en est. Cependant, ce que j'ai appris il y a un an, par exemple, je l'ai bien véritablement appris, bien absolument appris, indépendamment de la mort de votre épouse ; et c'est que *vous* étiez *marié* à l'époque où on me l'apprenait. Je n'ai appris que cela, je n'ai pu apprendre que cela ; car on ne pouvait pas m'assurer que votre femme ne mourrait pas le lendemain.

« Autre exemple. *J'ai lu dans un auteur que le mariage* était *un enfer ou un paradis.* — Était *un enfer ou un paradis ?* Cela est toujours dans l'esprit de cet auteur. — Hé bien, puisqu'il n'a pas changé d'opinion, puisque cette maxime est dans sa pensée une vérité invariable, et par conséquent toujours présente, la pensée exi e le présent : *J'ai lu dans un auteur que le mariage* est *un enfer ou un paradis*. Le second verbe, comme le premier, comme tous les verbes possibles, exprime une époque dont le type est dans l'esprit ; le temps grammatical doit être la copie de l'original intellectuel. »

Rappelons ici nos principes. Dans la phrase, *j'ai lu dans un auteur, que le mariage* est *un paradis ou un enfer* ; il n'y a pas correspondance réelle d'idées entre les deux propositions, mais seulement une liaison de deux propositions par la conjonction *que*, qui conduit de l'une à l'autre. Elles ne sont liées que

parce que la première est incomplète, et que la seconde lui sert de complément; mais cette seconde serait vraie isolément; et par conséquent, elle n'a aucune correspondance nécessaire d'idées avec la première : *Le mariage est un enfer ou un paradis*. Ainsi, quoique le verbe de cette phrase doive être au présent, ce n'est pas une preuve de la fausseté de la règle. Il n'y a point de correspondance d'idées entre les deux verbes, donc le second ne doit pas être mis à l'imparfait.

Cette correspondance d'idées entre les deux propositions dépend du point de vue sous lequel celui qui a parlé a considéré la dernière. S'il l'a considérée comme générale et isolée, la correspondance n'existe point. *J'ai lu dans un auteur que le mariage est un enfer ou un paradis*. S'il l'a considérée comme une vérité existant particulièrement au moment où il a parlé, ou comme pouvant être appliquée à la circonstance de son discours, la correspondance d'idées existe. Ainsi je pourrais dire, en parlant d'une personne que j'ai voulu détourner du mariage, *je lui ai dit que le mariage* était *un enfer*. Ici je n'ai pas voulu seulement présenter cette vérité comme générale et isolée, mais j'ai eu intention d'en montrer l'existence en correspondance avec la circonstance : j'ai formé dans mon esprit une liaison entre l'existence de cette vérité et cette circonstance, et c'est en conséquence de cette liaison que je dois employer l'imparfait.

» *Exception de l'Académie*. On met le présent, quand le premier verbe exprime une assertion absolue, comme *j'ai prouvé*, *j'ai démontré que vous* êtes *marié*.

» Est-ce que l'actualité de mon mariage, dit Domergue, dépend de votre *preuve*, de votre *démonstration?* et si votre assertion était moins absolue, ne serais-je plus marié? Oui, qu'au lieu de *j'ai prouvé*, *j'ai démontré*; vous eussiez mis, *j'ai dit* ou *j'ai appris*, il n'y avait pas une assertion absolue, et j'étais veuf de par l'Académie. Cette plaisante conséquence est sérieusement déduite du principe que je combats. »

Observez que l'Académie ne dit pas, comme l'avance Domergue, qu'*on met le présent quand le premier membre exprime une assertion absolue*, mais elle dit qu'*il y a des cas* où il est permis, et peut-être mieux, d'employer le présent, sur-tout quand le premier membre de la phrase exprime une assertion absolue, comme *j'ai prouvé*, *j'ai démontré*. Voilà exactement ce que dit l'Académie. Ainsi, selon l'Académie, il y a des cas où, après avoir dit *j'ai prouvé*, *j'ai démontré*, il est permis, et peut-être mieux, d'employer le présent dans la phrase suivante. Or cette exception est vraie; et il n'a manqué à l'Académie que d'indiquer quels sont ces cas. Nous allons essayer de le faire.

Quand je dis *j'ai prouvé*, *j'ai démontré*, je puis avoir dessein ou d'exprimer l'existence d'une chose à l'époque où *j'ai prouvé*, ou *j'ai démontré*, ou l'existence d'une chose sur laquelle ma preuve, ma démonstration influe encore, par la raison que cette chose existe encore actuellement. Dans le premier cas, je dirai, par exemple, *j'ai prouvé que vous* étiez *marié*; et cette phrase sera juste, soit que vous soyez encore marié actuellement, soit que vous ne le soyez plus. Dans le second cas, je dirai, *j'ai prouvé que vous* êtes *marié*; et cela voudra dire, comme j'ai prouvé précédemment que vous étiez marié alors, et comme vous l'êtes encore à présent, ma preuve, ma démonstration tombe aussi bien sur l'existence actuelle de votre mariage, que sur son existence antérieure, puisqu'il s'agit du même mariage. C'est ce que dira encore à sa partie un avocat, en sortant d'un tribunal où il vient de prouver la validité du mariage de cette partie; il lui dira, *vos adversaires perdront leur procès*, *car j'ai prouvé*, *j'ai démontré que vous* êtes *marié*. Voilà donc des cas où, quand le premier membre exprime une assertion absolue, il est permis, et *même mieux*, d'employer le présent que l'imparfait. Dans ces phrases, on pourrait dire, *j'ai prouvé que vous* étiez *marié*, c'est-à-dire l'existence de votre mariage au moment où je prouvais; mais si l'on veut faire l'application de la preuve à l'existence actuelle, *il est mieux* de dire, *j'ai prouvé que vous* êtes *marié*.

Observons encore que, loin que dans ces phrases les propositions *j'ai prouvé*, *j'ai démontré*, *j'ai dit*, *j'ai appris*, doivent influer, comme le dit Domergue, sur l'existence actuelle de mon mariage, c'est au contraire cette existence actuelle, quand elle est dans l'esprit de celui qui parle, qui influe sur le sens des premières propositions. De ce que votre mariage existe actuellement, il s'ensuit qu'ayant prouvé il y a un an qu'il existait, j'ai prouvé qu'il existe encore aujourd'hui, parce que la

preuve tombe sur le mariage à tous les momens de son existence. Mais de ce que *j'ai dit* il y a un an que *vous étiez marié*, il ne s'ensuit pas que j'aie dit que *vous êtes marié* actuellement, quoique vous le soyez en effet ; car mon dire n'étant pas une assertion absolue, n'a pu tomber que sur l'existence de votre mariage au moment où *j'ai dit*, et nullement sur votre mariage dans tous les temps de son existence. J'ai dit que *vous étiez marié*, et cela pouvait être ou ne pas être vrai, et cela peut encore actuellement être ou ne pas être vrai ; aussi nulle conséquence du passé au présent. *J'ai démontré que vous êtes marié*, c'est-à-dire j'ai établi la vérité de l'existence de la validité de votre mariage, vérité qui se trouve encore établie aujourd'hui, parce que votre mariage dure encore, et qui restera établie tant que ce mariage durera.

« *Suite de l'exception*. On met encore le présent quand le second membre exprime une vérité incontestable et généralement reconnue.

» Le résultat de deux ajouté à deux est quatre incontestablement. Cependant on ne pourrait pas dire, *je croyais que deux et deux font quatre ;* il faut nécessairement *faisaient*. La présence des vérités même mathématiques, grammaticalement parlant, dépend non de leur nature, mais de l'opinion de celui qui les énonce. La règle la plus sûre, et en même temps la plus claire, est que l'époque qu'on a dans l'esprit est précisément celle qu'il faut peindre par la parole ou tracer sur le papier. »

Ici, comme dans l'article précédent, Domergue commet une infidélité. L'Académie n'a point dit *on met*, mais elle a dit, *il est des cas où il est permis, et peut-être mieux, d'employer le présent*, quand le second membre exprime une vérité incontestable et généralement reconnue.

Cette leçon étant rétablie dans sa pureté, il n'y a plus de difficulté ; et, d'après les nouveaux principes qu'établit Domergue dans ce paragraphe, il va se trouver d'accord avec l'Académie et avec nous.

On a vu, au commencement de cet article, que Domergue a prétendu que, pour savoir si l'on doit employer le présent, ou l'imparfait, *il suffit d'examiner si l'époque que l'auteur a eu en vue est actuellement existante.* Ici, ce n'est plus cela ; il convient que *la présence des vérités* même mathématiques, grammaticalement parlant, *dépend*, non de leur nature, mais *de l'opinion de celui qui les énonce ;* et il nous donne comme la règle la plus sûre et la plus claire, celle que nous avons tâché d'établir dans tout le cours de cet article, savoir que l'*époque qu'on a dans l'esprit est précisément celle qu'il faut peindre par la parole, ou tracer sur le papier.*

D'après cela, il est certain que, *quand le second membre exprime une vérité incontestable, et généralement reconnue, il y a des cas*, où il est *permis*, et même *mieux*, d'employer le présent.

Par exemple, l'existence de la vérité de cette proposition *deux et deux font quatre*, peut être considérée ou dans toute son étendue, ou seulement dans une partie de cette étendue. Si je la considère dans toute son étendue, je dois employer le présent, car *j'ai dans l'esprit une époque* véritablement et éternellement présente. Si je la considère seulement dans une partie de son étendue, que j'applique à une époque passée, je dois exprimer mon idée par l'imparfait ; car *j'ai dans l'esprit* une époque présente relativement à une époque passée. Je dirai donc, *je croyais que deux et deux font quatre*, si je veux exprimer que je considérais cette vérité dans toute l'étendue de son existence ; et je dirai, *je croyais que deux et deux* faisaient *quatre*, *je me rappelai que deux et deux* faisaient *quatre*, si je veux exprimer que je ne considérais l'existence de cette vérité que comme correspondante à mon action de croire ou de me rappeler. Supposons un homme si borné, qu'on ne puisse lui faire presque rien comprendre, on pourra dire de lui, *je suis parvenu à lui faire croire que deux et deux* faisaient *quatre ;* et on voudra dire par-là que, ne pouvant pas parvenir à lui faire comprendre que *deux et deux font quatre* est une vérité toujours existante, on est parvenu du moins à lui faire croire que cette vérité *existait* relativement aux exemples qu'on lui mettait sous les yeux. L'idée qu'on *a dans l'esprit* ne serait pas exactement rendue, en disant *que deux et deux* font *quatre.* Voilà donc l'exception de l'Académie parfaitement justifiée.

Justifions de même les exemples suivans, où Domergue prétend que d'Alembert est en contradiction avec la règle de l'Académie.

« Massillon *pensait* que c'*est* un plaisir bien vide d'avoir affaire, selon l'ex-

pression de Montaigne, à des gens qui nous admirent, et fassent place, surtout dans ces momens où il est si doux de s'oublier soi-même pour ne s'occuper que des êtres faibles et malheureux qu'on doit instruire et consoler.

» Les sages remontrances de Massillon furent sans effet, et *il apprit*, par sa propre expérience, qu'*il est* souvent moins difficile de ramener les mécréans que de concilier ceux qui auraient tant d'intérêt de se réunir pour les confondre.

» L'abbé de Saint-Pierre *pensait* que, dans les controverses théologiques, quelquefois si utiles, et toujours si dangereuses, un gouvernement sage *doit* fermer sévèrement la bouche à ceux qui les excitent.

» Il *croyait* que la devise de l'homme vertueux *est* renfermée dans ces deux mots : Donner et pardonner. »

Dans toutes ces phrases, il n'y a point de correspondance d'idées entre les verbes, mais seulement des rapports d'expressions incomplètes, avec leurs complémens. Les secondes propositions sont vraies indépendamment des premières. Ces exemples ne sont donc point contraires à la règle de l'Académie, prise dans son véritable sens.

Tout ce que nous venons de dire confirme la règle que nous avons donnée au commencement de cet article, savoir que, *lorsque dans une phrase il y a deux verbes correspondans, dont le premier est au passé, le second doit être à l'imparfait.*

Cette règle n'a point d'exception ; mais, pour s'en convaincre, il faut bien comprendre ce qu'on entend par *correspondance des verbes:*

Il faut entendre ici, par cette expression, la simultanéité d'existence des choses exprimées, et non des rapports d'expression incomplète avec son complément, ou tout autre rapport d'une autre nature. Dans ces phrases, *j'ai appris que vous étiez marie*, *j'ai cru qu'il me craignait*, il y a correspondance entre les verbes ; dans la première parce que l'existence du mariage est exprimée comme présente à l'époque où je l'ai apprise ; dans la seconde, parce que l'existence de la crainte est exprimée comme présente au moment où j'ai cru qu'elle existait. Mais dans *j'ai appris que vous êtes marié*, il n'y a point de correspondance entre les verbes, parce que l'existence du mariage n'est pas exprimée comme présente à l'époque où je l'ai apprise, mais seulement comme une vérité permanente existante indépendamment de cette époque.

Par la même raison, il n'y a point de correspondance entre les verbes de ces phrases, *j'ai appris qu'il partirait*, *j'ai su qu'il viendrait* ; il y a seulement rapport d'une expression incomplète avec son complément. *J'ai appris une chose*, savoir, *qu'il partirait* ; *j'ai su une chose*, savoir, *qu'il viendrait.*

Lorsqu'il s'agit d'une vérité incontestable, nécessaire et généralement reconnue, la correspondance existe ou n'existe pas entre les verbes, suivant qu'on a eu ou qu'on n'a pas eu dans l'esprit l'idée de la simultanéité d'existence. Dans cette phrase, *je sentis alors que Dieu* était *bon*, il y a correspondance, parce que l'existence de la bonté de Dieu est exprimée comme présente à l'époque où j'ai éprouvé ce sentiment. Dans cette autre, au contraire, *j'ai soutenu que Dieu* est *bon*, il n'y a point de correspondance, parce qu'on n'a pas marqué la simultanéité de l'existence de la bonté de Dieu avec l'époque où l'on a soutenu que cette bonté existe. Il en est de même dans les phrases où le premier membre exprime une assertion absolue.

Imparfaitement. Adverbe. Il se met après le verbe.

Impartial, Impartiale. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, sur-tout en parlant des choses, si l'analogie et l'harmonie le permettent. *Cet examen impartial*, *cet impartial examen. Un juge impartial*, et non pas, *un impartial juge*. Rien n'empêche qu'on ne dise *impartiaux* au pluriel masculin. La Harpe a dit, *des juges impartiaux*.

Impasse. Substantif masculin. Il est indigne d'une langue aussi polie et aussi universelle que celle des Français, dit Voltaire, d'employer si souvent un mot déshonnête et ridicule pour signifier des choses communes, qu'on pourrait exprimer autrement sans le moindre embarras. Comment a-t-on pu donner le nom de cul-de-sac à l'*angiportus* des Romains? Les Italiens disent *angiporto*, pour signifier *strada senza uscita*. On lui donnait autrefois chez nous le nom d'*impasse*, qui est expressif et sonore. C'est une grossièreté énorme que le mot de *cul-de-sac* ait prévalu.

Impassible. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un corps impassible.*

Impatiemment. Adverbe. On peut le

mettre entre l'auxiliaire et le participe, *Il a attendu impatiemment votre retour*, ou *il a impatiemment attendu votre retour*.

Impatient, Impatiente. Adjectif. En parlant des personnes, il ne se met qu'après son substantif. *Un homme impatient*, et non pas, *un impatient homme*. En parlant des choses on peut le mettre avant, en consultant l'oreille et l'analogie. *Son humeur impatiente*, *son impatiente humeur*. Voyez *Adjectif*. Bouhours prétendait que cet adjectif ne souffre point de régime. Ménage n'était pas de cet avis. L'Académie, dans sa dernière édition, a adopté l'opinion de Ménage, ou plutôt elle a reconnu l'usage. On dit *je suis impatient de savoir de ses nouvelles*; et en poésie, *impatient du joug*, *impatient du frein*. Voltaire a dit d'un coursier :

Impatient du frein, vole et bondit sur l'herbe.
(*Henriade.*)

Un grammairien moderne prétend qu'on ne peut employer *impatient* que devant un substantif. Il traite de barbarisme toute phrase où ce mot est employé autrement. En conséquence, il regarde et condamne comme telles les phrases suivantes : *Pourquoi voit-on si souvent le peuple impatient du joug?* (Marmontel.)

Impatient du frein, vole et bondit sur l'herbe.
(*Henriade.*)

Le peuple impatient de cette mort cruelle,
L'attend comme une fête auguste et solennelle.
(Voltaire.)

Cette critique n'a pas été approuvée.

Impatienter (s'). Verbe pronominal de la première conjugaison. La *Grammaire des Grammaires* prétend que ce verbe ne prend point de régime. J.-J. Rousseau ne pensait pas ainsi. Il a dit : *tu t'impatientes de savoir où j'en veux venir*.

Impayable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme impayable*, *un ouvrage impayable*.

Impeccable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un être impeccable*.

Impénétrable. Adjectif des deux genres. En parlant des personnes, il ne se met qu'après son substantif. En parlant des choses, on peut le mettre avant, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme impénétrable*, *une femme impénétrable*, *un dessein impénétrable*, *cet impénétrable dessein*. Il régit quelquefois la préposition *à*. *Un cuir impénétrable à l'eau*.

Impénitent, Impénitente. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme impénitent*.

Impératif, Impérative. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un ton impératif*, *un air impératif*.

Mode impératif, ou substantivement *l'impératif*. Terme de grammaire.

L'impératif est un mode du verbe qui exprime la coexistence du sujet avec l'attribut, comme devant être une suite d'un commandement, d'une prière, d'une exhortation.

Les grammairiens donnent à ce mode un présent.

Fais pour le singulier, *faites* pour le pluriel. Ces mots paraissent au présent, parce que celui qui commande semble vouloir que la chose se fasse à l'instant même. Cependant ce sont de vrais futurs, puisqu'on ne peut obéir que postérieurement au commandement.

Ayez fait, autre forme de l'impératif, est également un futur. *Ayez fait quand j'arriverai* est, pour le fond, la même chose que *vous aurez fait quand j'arriverai*. Voilà tous les temps de ce mode. Il n'a point de passé, et l'on voit qu'il n'en peut pas avoir.

Le futur de l'impératif n'est qu'un simple commandement ; celui de l'indicatif, quand il est employé dans le même sens, est un commandement plus positif, une volonté plus absolue, dont on ne permet pas d'appeler. Si, après avoir dit, *faites* ou *ayez fait*, on ne paraissait pas disposé à m'obéir, j'insisterais en disant : *Vous ferez*, *vous aurez fait* ; et par-là, je déclarerais que je ne veux ni excuse, ni retardement.

Ce mode n'a point de première personne au singulier, parce que quand on se parle à soi-même, on ne peut se parler qu'à la seconde personne.

Impératif.— *Présent* ou *futur simple*. . . . . *fais*.
Ce temps indique un présent par rapport à l'action de commander ; et un futur, par rapport à l'action commandée.

Futur composé. . . . . . *ayez fait*.
Ce temps exprime un futur relatif à une époque future.

La seconde personne singulière de l'impératif se forme de la première personne singulière du présent de l'in-

dicatif, en ôtant seulement le pronom *je*, *j'aime*, *je souffre*, *je finis*, *je reçois*, *je rends*; *aime*, *souffre*, *finis*, *reçois*, *rends*. Il n'y a que quatre verbes dont l'impératif ne suive pas cette formation ; savoir : *j'ai*, impératif, *aie*; *je vais*, impératif, *va*; *je sais*, impératif, *sache*; et *je suis*, impératif, *sois*.

La seconde personne de l'impératif étant formée de la première personne du présent de l'indicatif, ne doit point prendre de *s* à la fin, lorsque cette dernière n'en a point. Ainsi, il faut écrire, *aime*, *souffre*, *eueille*, parce qu'on écrit *j'aime*, *je souffre*, *je eueille*, etc.; mais il faut conserver le *s* dans les verbes où il termine la première personne du présent de l'indicatif. On écrira donc à l'impératif, *emplis*, *reçois*, *rends*, parce qu'on écrit, *j'emplis*, *je reçois*, *je rends*.

Lorsque la seconde personne singulière de l'impératif doit se terminer par un *e* muet, et qu'elle doit être suivie de l'un des pronoms *y* ou *en*, alors, pour éviter un *hiatus*, on ajoute un *s* euphonique, et l'on écrit *donnes-en*; *portes-y*. On ne fait point usage de la lettre euphonique lorsqu'après le verbe terminé par un *e* muet, c'est la préposition *en* qui suit. *Admire en quel état le voilà*, et non pas *admires en*.

On doit mettre un tiret entre l'impératif et le pronom qui le suit, mais seulement quand ce pronom est régi par le verbe qui est à ce mode. Ainsi l'on doit écrire, *dites-lui*, *montrez-vous*. Mais quand le pronom qui suit l'impératif est régi par le verbe suivant, il ne faut point mettre un tiret entre l'impératif et ce pronom. Ainsi il faut écrire sans tiret : *Venez me parler*, *va te récréer*, parce que *me* et *te* ne sont pas régis par l'impératif *venez* et *va*, mais par l'infinitif *parler* et *récréer*. On dit, *transportez-vous y*, *envoyez-y moi*, *donnez-m'en*, *donne-t'en*, et ainsi des autres verbes; mais l'usage ne permet pas de dire, *transporte-t'y*, *envoyez-y nous*; il faut dire, *transportes-y toi*, *envoyez-nous y*.

Quelquefois on se sert de la première personne du pluriel de l'impératif, quoiqu'il ne s'agisse que d'une personne. Un homme se dira à lui-même, *écrivons-lui*, *oublions ses torts*.

On emploie aussi l'impératif dans le sens de, vous auriez beau faire, vous auriez beau être, etc. *Soyez savant*, *habile*, *vertueux*, *instruisez les hommes*, *sauvez la patrie*, etc.; *vous êtes méprisés si vos talens ne sont pas relevés par le faste*. (Fénélon, *Télémaque*.)

Impérativement. Adverbe. Il peut se mettre quelquefois entre l'auxiliaire et le participe. *Il m'a parlé impérativement*, *il m'a impérativement recommandé de suivre cette affaire*.

Imperceptible. Adjectif des deux genres. *Une odeur imperceptible*, *l'art est imperceptible*. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'analogie et l'harmonie. *Cette imperceptible adresse*.

Imperceptiblement. Adverbe. Il se met avant ou après le verbe neutre, ou, entre l'auxiliaire et le participe. *Imperceptiblement il est parvenu à son but*; *il est parvenu imperceptiblement à son but*; *il est imperceptiblement parvenu à son but*.

Imperdable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un procès imperdable*, *un jeu imperdable*.

Impérial, Impériale. Adverbe. Il ne se met qu'après son substantif. *Autorité impériale*, *couronne impériale*, *troupes impériales*. L'Académie dit bien qu'on dit substantivement *les impériaux*, pour dire les troupes impériales; mais elle ne dit pas si l'adjectif a un masculin au pluriel. Cependant on dit *les ornemens impériaux*.

Impérieusement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a parlé impérieusement*; *il traite impérieusement tous ses inférieurs*.

Impérieux, Impérieuse. Adjectif. On le dit de l'homme, du caractère, du geste et du ton. *L'homme impérieux* veut commander partout où il est; cela est dans son caractère, il a le ton haut et fier, et le geste insolent. *Les hommes impérieux* avec leurs égaux sont impertinens ou vils avec leurs supérieurs; impertinens, s'ils demeurent dans leur caractère ; vils, s'ils en descendent. *L'amour est une passion impérieuse*. Cet adjectif peut se mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme impérieux*, *une femme impérieuse*. *Cet impérieux despote*; *cet impérieux caractère*.

Impérissable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Plusieurs philosophes anciens croyaient la matière impérissable*. *Les impérissables atomes*.

Imperméable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant ou après

son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Matière imperméable; les imperméables corpuscules.*

Impersonnel. Adjectif masculin, terme de grammaire. Le mot *personnel* signifie qui est relatif aux personnes, ou qui reçoit des inflexions relatives aux personnes. C'est dans le premier sens que les grammairiens ont distingué les pronoms personnels, parce que chacun de ces pronoms a un rapport fixe à l'une des trois personnes; et c'est dans le second sens qu'on peut dire que les verbes sont personnels, quand on les envisage comme susceptibles d'inflexions relatives aux personnes. Ce mot *impersonnel* est composé de l'adjectif *personnel*, et de la particule privative *in*. Il signifie donc qui n'est pas relatif aux personnes, ou qui ne reçoit pas d'inflexions relatives aux personnes. Les grammairiens qualifient d'impersonnels certains verbes qui n'ont, disent-ils, que la troisième personne du singulier dans tous leurs temps, comme *il faut*, *il importe*, *il pleut*, etc. Cette notion, comme on voit, s'accorde assez peu avec l'idée naturelle qui résulte de l'étymologie du mot, et même elle la contredit, puisqu'elle suppose une troisième personne aux verbes que la dénomination indique comme privés de toutes les personnes.

Les modes sont personnels ou impersonnels, selon que le verbe y reçoit ou ni reçoit pas des inflexions relatives aux personnes; et cette différence vient de celle des points de vue sous lesquels on y envisage la signification essentielle du verbe. L'indicatif, l'impératif, le subjonctif, sont des modes personnels. L'infinitif et le participe sont des modes impersonnels: les premiers sont personnels, parce que le verbe y reçoit des inflexions relatives aux personnes, à l'indicatif, *j'aimes tu aimes*, *nous aimons;* à l'impératif, *aime*, *aimons;* au subjonctif, *que j'aime*, *que nous aimions*. Les derniers sont impersonnels, parce que le verbe n'y reçoit aucune inflexion relative aux personnes; à l'infinitif, *aimer;* au participe, *aimant*, *aimé*.

Les verbes impersonnels ont cela de particulier qu'étant précédés du pronom *il*, ils ne paraissent pas avoir de sujet. Dans les verbes personnels, le pronom *il* tient lieu d'un nom déjà exprimé, et qu'il n'est pas difficile d'y substituer, comme dans cette phrase: *Un homme sage ne s'étonne de rien; il sait que*, etc. On voit que cet *il* est mis pour *homme sage*. Mais dans les verbes appelés impersonnels, on ne peut mettre à la place de *il*, aucun mot qui ait déjà été exprimé; comme dans, *il faut se contenter de sa fortune*.

On peut distinguer deux sortes de verbes impersonnels; savoir, les verbes impersonnels de leur nature, c'est-à-dire ceux qui ne sont jamais employés qu'à la troisième personne, comme *il pleut*, *il neige*, etc; et ceux qui sont tantôt impersonnels, et tantôt personnels, c'est-à-dire qui ne sont quelquefois susceptibles que de la troisième personne, et quelquefois s'emploient à toutes les autres. Tels sont *convenir*, *arriver*, qui sont impersonnels dans ces phrases. Il *convient que nous rapportions à Dieu toutes nos actions; il arrive souvent que*, etc., et personnels dans celles-ci, *pardonnez à votre fils*, il *convient qu'il a tort; votre père n'est pas encore arrivé, mais il arrivera demain.*

Quelques grammairiens mettent au nombre des verbes impersonnels ceux qui sont précédés du mot *on*, comme *on voit*, *on dit;* mais à proprement parler, ni ces verbes, ni ceux que nous venons d'indiquer, ne sont impersonnels. *On* est un pronom général qui désigne, par l'idée précise de la troisième personne, un sujet d'une nature quelconque; et conséquemment il n'y a point d'impersonnalité par-tout où on le rencontre. Dans les autres exemples, *il* remplit la même fonction, avec cette différence que *on* fixe plus particulièrement l'attention sur les hommes, et que *il* détermine d'une manière plus générale. *On dit*, les hommes disent; c'est-à-dire, des hommes disent: *Il pleut*, c'est-à-dire l'eau pleut, le ciel pleut.

Impersonnellement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Ce verbe peut être employé impersonnellement.*

Impertinemment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu impertinemment*, *il a impertinemment répondu.*

Impertinence. Substantif féminin. L'usage a changé le sens de ce mot. Il exprimait autrefois une action ou un discours opposé au sens commun, aux bienséances, aux petites règles qui composent le savoir-vivre. On ne s'en sert guère aujourd'hui que pour caractériser une vanité dédaigneuse, conçue sans fondement et montrée sans pudeur. Voyez *Impertinent*.

Impertinent, Impertinente. Adjectif

et substantif. Comme adjectif, on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme impertinent, une femme impertinente, une action impertinente. C'est un impertinent auteur; voilà un impertinent coquin. Une réponse impertinente, une impertinente réponse.*

L'impertinence se dit du caractère de l'homme, et d'une action qu'il aura faite. On dit de l'homme, c'est un *impertinent;* de l'action, c'est une *impertinence.* Il faut cependant observer qu'il en est de l'impertinence comme du mensonge, de l'injustice et de la plupart des autres qualités bonnes ou mauvaises. Celui qui a dit un mensonge, ou qui a commis une injustice, n'est pas pour cela un homme injuste ou un menteur; et celui qui a fait une impertinence n'est pas pour cela un *homme impertinent. L'impertinent* ne distingue ni les lieux, ni les circonstances, ni les choses, ni les personnes; il parle, il offense; il parle encore, et il offense encore. Il n'est pas toujours sans esprit, mais il est sans jugement, sans délicatesse; il rebute, il aigrit, on le hait, on le fuit; c'est un fat outré.

Imperturbable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une mémoire imperturbable. Son imperturbable mémoire le servit bien dans cette occasion.*

Cet adjectif ne se dit guère que de la mémoire. Un prédicateur dont la mémoire ne se trouble jamais a une mémoire *imperturbable.* Cependant on dit encore d'un homme qu'aucune objection n'ébranle, qu'il est imperturbable dans ses principes; alors cela est relatif à la dispute. C'est par l'étude, les connaissances acquises, la réflexion, l'intérêt, le caractère, que nous nous rendons *imperturbables dans nos sentimens, dans nos projets, dans nos résolutions,* etc. Il faut avoir la raison pour soi, sinon d'*imperturbable* qu'on était, on devient entêté, opiniâtre.

Imperturbablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est attaché imperturbablement à ce projet,* ou *il est imperturbablement attaché à ce projet.*

Impétrable. Adjectif des deux genres. Qui ne se met qu'après son substantif. *Grâce impétrable, bénéfice impétrable.*

Impétueusement. Adverbe. On prononce *tu eu* en deux syllabes. On peut quelquefois mettre cet adverbe entre l'auxiliaire et le participe. *Agir impétueusement. Un fleuve qui coule impétueusement. Il s'est jeté impétueusement sur l'ennemi,* ou *il s'est impétueusement jeté sur l'ennemi.*

Impétueux, Impétueuse. Adjectif. *Tueu* se prononce en deux syllabes. Cet adjectif est relatif à la violence du mouvement. *Le vent est impétueux; les flots de la mer sont impétueux; le Rhône est impétueux.* Il se dit au figuré de la jeunesse, de la colère, du caractère, du zèle, du style, du discours, et de presque toutes les qualités qui peuvent pécher par excès. — On peut le mettre avant son substantif, si l'harmonie et l'analogie le permettent. *Un vent impétueux, un torrent impétueux, un homme impétueux. Un impétueux torrent. Son ardeur impétueuse, son impétueuse ardeur.*

Impie. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme impie, une femme impie, des discours impies, des pensées impies, des paroles impies, ouvrage impie, action impie, culte impie.*

Impiété. Substantif féminin. *Ié* font deux syllabes.

Impitoyable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme impitoyable, une ame impitoyable, un juge impitoyable; un censeur impitoyable, un impitoyable censeur; une loi impitoyable, une impitoyable loi.*

Impitoyablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *On l'a traité impitoyablement;* ou *on l'a dépouillé impitoyablement,* ou *on l'a impitoyablement dépouillé.*

Implacable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme implacable. Un ennemi implacable, un implacable ennemi.* Il ne se dit que des personnes et des choses qui y ont rapport. *Une haine implacable, une colère implacable.* On ne dit point, *des flots implacables, une tempête implacable.*

Implanter. Verbe actif de la première conjugaison. *Être implanté* c'est avoir son origine et son attache profondément en quelque endroit. *Les cheveux sont implantés sur la tête.* On ne trouve point ce mot dans le Dictionnaire de l'Académie.

Implexe. Adjectif des deux genres. Terme de littérature qui se dit des poé-

mes épiques, et des ouvrages dramatiques. C'est l'opposé de *simple*. L'ouvrage est simple quand il n'y a point de renversement dans la fortune du héros. Il est *implexe* si la fortune du héros devient mauvaise de bonne qu'elle était, ou de mauvaise devient bonne.

Impliable. Adjectif des deux genres. Mot nouveau proposé par Mercier, et que l'on emploie quelquefois dans le langage familier. *Rien n'a pu le fléchir; son caractère est impliable.*

Implicite. Adjectif des deux genres. C'est le contraire d'*explicite*. Il signifie non expliqué, non développé. On appelle *volonté implicite*, celle qui se manifeste moins par des paroles que par des circonstances et par des faits. Telle clause, par exemple, sans être énoncée dans un contrat, y est censée contenue, parce qu'elle suit de la volonté *implicite* et primitive des contractans, laquelle se démontre, tant par la nature de l'acte que par d'autres clauses équivalentes et nettement exprimées. On appelle *foi implicite* un acquiescement général et sincère à tout ce que l'église nous propose, sans que le fidèle porte sa vue ni sa foi sur tel ou tel article de croyance, qu'il ignore le plus souvent. Il ne se met qu'après son substantif, *volonté implicite*, *condition implicite*.

Implicitement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cette clause est contenue implicitement dans le contrat*, ou *est implicitement contenue dans le contrat.*

Implorer. Verbe actif. C'est demander avec toutes les marques de l'instance. *On implore du secours*, *on implore la justice*. L'Académie ne le dit que des choses et de Dieu. *Implorer l'*assistance, *le* secours *de quelqu'un*, *implorer* Dieu *dans son affliction*. D'après cela, Féraud prétend qu'on ne le dit point des personnes. Voici des exemples du contraire :

Hélas ! ils *m'imploraient* contre leurs assassins.
(Voltaire, *Henriade.*)

Elle implore *la Mort*, elle est lasse du jour.
(Delille, *Énéide.*)

Ici la Mort est personnifiée.

Impoli, Impolie. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme impoli*, *une femme impolie*, *un air impoli*, *un ton impoli.*

Impoliment. Adverbe. L'Académie n'a point mis ce mot dans son Dictionnaire, quoiqu'il soit très-usité. *Parler impoliment.* Il ne se met qu'après le verbe.

Impolitique. Adjectif des deux genres. Qui n'est pas politique. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une conduite impolitique*, *une démarche impolitique.* — *Ces impolitiques discours*, *cette impolitique maxime.* Cet adjectif, qui est généralement adopté par l'usage, ne se trouve point dans le Dictionnaire de L'Académie.

Importance. Substantif féminin. Terme relatif à la valeur d'un objet. S'il a, ou si nous y attachons une grande valeur, il est *important*. On dit d'un meuble précieux, *un meuble d'importance*; d'un projet, d'une affaire, d'une entreprise, qu'elle est *d'importance*, si les suites en peuvent devenir ou très-avantageuses, ou très-nuisibles. Le mal et le bien donnent également de l'importance. Voltaire remarque que *gens d'importance* est une expression populaire et triviale que la prose et la poésie réprouvent également. (*Remarques sur Corneille.*)

Important, Importante. Adjectif. D'*importance* on a fait *important*, qui se prend à peu près dans le même sens. On dit, *il est important* de bien commencer, d'aller vite. Il faut que le sujet d'un poème épique ou dramatique soit important. Cet adjectif a deux acceptions particulières. On dit d'un homme qui peut beaucoup dans la place qu'il occupe, *c'est un homme important.* On le dit aussi de celui qui ne peut rien ou peu de chose, et qui met tout en œuvre pour se faire attribuer un crédit qu'il n'a pas. En ce sens, on l'emploie substantivement. *C'est un important*, *il fait l'important.* L'adjectif peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un avis important*, *un mot important*, *une affaire importante*; *un important avis*, *une importante affaire.*

Quel *important* besoin
Vous a fait devancer l'aurore de si loin.
(Racine, *Iphigénie.*)

Importer. Verbe neutre de la première conjugaison. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif, et aux troisièmes personnes du singulier. *Cela ne lui peut importer de rien*, *ne lui importe de rien.* Souvent on l'emploie impersonnellement, lorsqu'il est suivi d'un infinitif précédé de la préposition *de*, *il vous importe* de *partir promptement*; ou lorsqu'il est suivi d'un nom, précédé de la préposition *à*,

il importe à votre frère que vous reveniez bientôt. Il faut employer *de* avec l'infinitif, quand le second verbe se rapporte au régime; *il importe à votre frère* de *partir*, signifie il importe que votre frère parte. Mais quand le second verbe ne se rapporte pas au régime, il faut mettre *que* avec le subjonctif. *Il importe à votre frère que vous partiez.*

On demande si *qu'importe* peut régir la préposition *de*. Montesquieu a dit : *Si en général le caractère est bon, qu'importe* de *quelques défauts qui s'y trouvent?* (*Esprit des lois.*) Et Racine dans *Bérénice*,

Et que m'importe, hélas! *de* ces vains ornemens?

L'abbé d'Olivet a critiqué ce vers, mais l'abbé Desfontaines et Racine le fils l'ont défendu. L'Académie de 1762 pensait comme l'abbé d'Olivet; mais celle de 1798 a cru devoir admettre ce régime; et, selon elle, on dit *de quoi m'importe? qu'importe* de *son amour* ou *de sa haine? qu'importe* du *beau ou* du *mauvais temps?* — Il nous semble que l'Académie de 1798 s'est trompée, et que les phrases de Montesquieu et de Racine ne doivent pas être regardées comme des exemples à imiter, mais comme des négligences autorisées peut-être par l'usage dans le temps où ils écrivaient. En effet, que signifie le verbe *importer?* L'Académie le définit *être d'importance, de conséquence*. Ainsi *qu'importe* signifie *de quelle importance est ?....* et que m'importe, *de quelle importance est pour moi?* Or, ces phrases exigent pour complément un nom sans préposition. *Que m'importent ces vains ornemens?* signifie *de quelle importance sont pour moi ces vains ornemens?* Mais comment analyser *que m'importe de ces vains ornemens?* cela signifiera-t-il *de quelle importance est pour moi* de *ces vains ornemens?* Cette phrase est absurde, et tout-à-fait contraire à l'analogie de la langue. Il en est de même de celle qu'elle représente. Nous pensons, en conséquence, qu'il faut s'en tenir au sentiment de l'Académie de 1762, et dire et écrire comme tout le monde dit et écrit aujourd'hui, *que m'importe ces vains ornemens? qu'importe son amour ou sa haine?* etc. J.-J. Rousseau a dit: Qu'*importe la vérité de l'imitation, pourvu que l'illusion y soit?*

Importun, Importune. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme importun, une femme importune. — Ses visites importunes, ses importunes visites; sa présence importune, son importune présence; son babil importun, son importun babil.* Voyez *Adjectif.*

Importunément. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il m'a pressé importunément de lui prêter de l'argent, il m'a importunément pressé*, etc.

Importuner. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne dit pas que ce verbe peut régir la préposition *de*. On dit *importuner quelqu'un de quelque chose. Je vous prie de me laisser en repos, et de ne m'importuner plus de vos querelles.* (Montesquieu, *Lettres persanes.*)

Imposant, Imposante. Adjectif verbal, tiré du verbe *imposer*. Il se dit de tout ce qui imprime un sentiment de crainte, d'admiration, de respect, d'égard, de considération. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme imposant, une figure imposante; une gravité imposante, une imposante gravité.*

Imposer. Verbe actif de la première conjugaison. Il y a quelque difficulté sur l'emploi de ce verbe avec ou sans la particule *en*. Voici, à ce sujet, ce que dit l'Académie.

« On dit absolument *imposer*, pour dire inspirer du respect. *C'est un homme dont la présence impose.* — On dit que *la mine d'un homme impose*, pour dire qu'elle donne une plus avantageuse opinion de lui qu'il ne mérite; et que *l'action d'un orateur impose*, pour dire qu'elle fait trouver son discours meilleur qu'il n'est en effet. »

J'observerai d'abord qu'*imposer*, employé absolument, ne signifie pas précisément *inspirer du respect.* Certainement César ne veut pas dire que Brutus lui inspire du respect, quand il dit :

Sa fermeté m'impose, et je l'excuse même
De condamner en moi l'autorité suprême.
(Voltaire, *Mort de César.*)

Sémiramis ne veut pas dire qu'Assur voulait lui inspirer du respect, quand elle dit :

Je demandais Arsace, afin de l'opposer
Au complice odieux qui pense m'*imposer*.
(Voltaire, *Sémiramis.*)

Orosmane ne veut pas dire que Nérestan lui inspirait du respect, lorsqu'il lui dit :

Tu m'*imposais* ici pour me déshonorer.
(Voltaire, *Zaïre.*)

Ce verbe signifie prendre sur quelqu'un un certain ascendant, qui, en lui faisant illusion, l'empêche de juger comme il voudrait, ou comme il devrait juger; d'agir comme il voudrait, ou devrait agir. C'est ce qui est bien décrit dans les vers de la *Mort de César* qui précèdent ceux que nous venons de citer.

Son superbe courage,
Flatte en secret le mien, même alors qu'il l'outrage.
Il m'irrite, il me plaît; son cœur indépendant
Sur mes sens étonnés prend un fier ascendant.
Sa fermeté m'*impose*.

C'est de ce même ascendant dont veut parler Sémiramis, quand elle dit qu'Assur pense *lui imposer*.

Il faut remarquer que, dans ces exemples, *imposer* est joint à un régime indirect dont l'Académie ne parle point. *Sa fermeté* m'*impose*, *tu* m'*imposais*, *il pense* m'*imposer*.

En second lieu, quelques bons auteurs ont employé ce verbe absolument pour dire tromper, mentir. *Il nous accuse de lui imposer*. (Bossuet.) *On craindra de vous imposer, quand l'imposture n'aura plus à attendre que votre colère*. (Massillon.)

L'Académie continue. « On dit encore *en imposer à quelqu'un*. pour dire mentir, tromper, abuser, surprendre quelqu'un, en faire accroire à quelqu'un. *Vous voulez en imposer à vos juges, à vos auditeurs. Vous nous en imposez. Il ne dit pas vrai, ne le croyez pas, il en impose.* »

Ainsi, selon l'Académie, *en imposer*, signifie mentir, tromper, abuser, etc. Mais il ne signifie pas que cela. Voici un autre article de cette même Académie, qui nous apprend qu'*en imposer* peut se dire aussi pour *inspirer de la crainte, du respect*; et, en résumant ces divers articles, on trouve qu'*imposer* et *en imposer* signifient tous deux *inspirer du respect*, et qu'*en imposer* signifie également *inspirer du respect* et *mentir*. Mais comment distinguer les cas où il faut appliquer ces expressions à l'une ou à l'autre de ces significations? C'est ce que l'Académie ne dit point.

Au milieu de ces contradictions, il est difficile d'établir des règles certaines. Nous allons cependant essayer de le faire.

Il nous semble que les deux expressions *imposer* et *en imposer* renferment également un sens d'illusion, de fausse apparence, mais que la première s'emploie lorsque les moyens d'illusion opèrent sans intention de la part de celui qui les possède; et qu'on se sert de la seconde lorsque ces moyens sont mis en usage à dessein de faire illusion ou de tromper.

Ainsi César a dû dire de Brutus, *sa fermeté m'impose*. Brutus n'avait pas l'intention d'en imposer à César par sa fermeté, ou du moins César n'avait pas dessein d'exprimer cette intention. Sémiramis aurait dû dire d'Assur, *il pense m'imposer*, car les moyens par lesquels Assur pensait *imposer* à Sémiramis n'avaient pas été inventés par lui à dessein de la tromper, mais ils étaient une suite naturelle d'événemens antérieurs qui avaient eu un autre objet.

Un magistrat, par l'air grave qui est habituel en lui, m'*impose*; un homme qui affecte avec moi un air impérieux ou menaçant, dans le dessein de m'amener à ses fins, m'*en impose*. Un vieillard respectable *impose*, un spadassin qui menace *en impose* aux poltrons. L'air noble et simple de l'innocence *impose*; l'air composé d'un hypocrite *en impose*. La majesté du trône *impose*; quelquefois le faste d'un sot *en impose*. L'honnête homme qui dit franchement la vérité *impose*, le fripon qui cherche à se tirer d'affaire par des mensonges *en impose*.

D'après cette règle, Orosmane, pour parler exactement, n'aurait pas dû dire à Nérestan, *tu m'imposais*, *mais tu m'en imposais*; car il croyait que Nérestan avait dessein de le tromper. Bossuet n'aurait pas dû dire : *il nous accuse de lui imposer*; car *il nous accuse* suppose une mauvaise intention reprochée; il fallait dire, *il nous accuse de lui en imposer*. De même Massillon aurait dû dire, *on craindra de vous en imposer, quand l'imposture n'aura plus à attendre que votre colère*. Le mot *d'imposture* marque ici l'intention, le dessein de tromper Mais Voltaire s'est exprimé conformément à notre règle lorsqu'il a dit :

Lui qui traîne après lui tant de rois ses suivans,
Dont le nom seul *impose* au reste des vivans.

Les exemples suivans la confirment encore.

Loin du faste de Rome et des pompes mondaines,
Des temples consacrés aux vanités humaines,
Dont l'appareil suprême *impose* à l'univers,
L'humble religion se cacha en des déserts.
(VOLTAIRE.)

D'où vient qu'une bergère, assise sur les fleurs,
Simple dans ses habits, plus simple dans ses mœurs,

Impose à ses amans sorpris de sa sagesse.
(Bernis.)

Qui ne s'y fût trompé? jamais l'air d'un visage,
Si ce qu'il dit est vrai, n'*imposa* davantage.
(Molière.)

Ils demandent un chef digne de leur courage,
Dont le nom seul *impose* à ce peuple volage.
(Voltaire, *Brutus*.)

Demandez aux Scythes, aux Sarmates et aux Esclavons, si l'Èbre, le Danube, le Tanaïs, sont des barrières qui leur imposent. (Marmontel, *Bélisaire*.)

La dame qui, depuis long-temps,
Connaît à fond votre personne,
A dit: Hélas! je lui pardonne
D'en vouloir imposer aux gens.
(Voltaire.)

Il (le théâtre) *doit* en imposer *aux yeux qu'il faut toujours séduire les premiers.* (Voltaire.)

Qu'elle ne pense pas que par de vaines plaintes,
Des soupirs affectés, et quelques larmes feintes,
Aux yeux d'un conquérant on puisse en *imposer*.
(Voltaire, *Orphelin de la Chine*.)

Nous finirons cet article par une réflexion que l'on trouve dans la *Grammaire des Grammaires*. Il est possible, lit-on dans cet ouvrage, page 1041, que quelques lecteurs se croient autorisés à faire usage de *en imposer* dans le sens d'*imposer*, par cela que l'Académie, dans son Dictionnaire, édition de 1798, est d'avis qu'on peut les employer indifféremment; mais ce serait une erreur d'autant plus grande, qu'elle serait en opposition avec l'opinion de Domergue, et des éditeurs du Dictionnaire de Trévoux; avec celle des meilleurs écrivains: et enfin, avec l'Académie elle-même, puisque dans son Dictionnaire, édition de 1762, la dernière qu'elle ait reconnue, elle a parfaitement distingué *imposer* d'avec *en imposer*. — La *Grammaire des grammaires* établit cette distinction, mais elle n'explique pas la différence d'une manière satisfaisante.

Impossible. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *C'est une chose impossible.* On ne doit pas employer cette expression avec le verbe *pouvoir*. Il y aurait de la négligence dans cette phrase. *Il est impossible qu'on puisse imaginer la douleur que cette mort lui cause*, parce que le verbe *pouvoir* ne dit rien de plus que ce qui a été dit par le mot *impossible*. Ainsi il faut dire: *on ne peut s'imaginer*, ou bien, *il est impossible de s'imaginer*, etc.

Imposteur. Substantif masculin qui se prend adjectivement. Comme adjectif, il ne se met qu'après son substantif. *Un ton imposteur, un air imposteur.* Il n'y a point d'exemple du féminin, ni pour le substantif, ni pour l'adjectif.

Imposture. Substantif féminin. Ce mot vient du verbe *imposer*, dans le sens d'*en imposer*. Or, on en impose aux hommes par des actions et par des discours. Toutes les manières possibles dont on abuse de la confiance ou de l'imbécillité des hommes sont autant d'*impostures*.

Impotent, Impotente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme impotent, une femme impotente, un bras impotent.*

Impraticable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être pratiqué. Il se dit des choses et des personnes. *Les chemins sont impraticables; c'est un homme impraticable.* Il se dit aussi de tout ce qui fait un obstacle insurmontable à l'exercice de nos facultés. Il ne se met qu'après son substantif. *Une chose impraticable, un projet impraticable. — Un homme impraticable, un esprit impraticable. — Une maison impraticable, un appartement impraticable. — Des chemins impraticables.* Voltaire a dit, en parlant de certains sujets de tragédie, *ce sont les sujets les plus ingrats et les plus impraticables.* Ni l'analogie, ni l'usage, dit Féraud, n'admettent ce mot en ce sens. Jusqu'à ce qu'on dise, *pratiquer un sujet de tragédie ou de comédie*, il semble que *sujet impraticable* n'est pas propre. — Cette critique de Féraud est absurde. Il n'a pas fait attention qu'on ne *pratique pas un esprit, un caractère, une humeur, une maison, un appartement*, et qu'on dit cependant, *un esprit impraticable, un caractère impraticable, une humeur impraticable, une maison impraticable; un appartement impraticable.*

Imprécation. Substantif féminin. Ce terme, dans l'acception commune, désigne proprement des vœux formés par la colère ou par la haine. On appelle *imprécations*, les expressions que le désir de la vengeance nous arrache, lorsque, nous sentant trop faibles pour nuire par nous-mêmes à ce que nous haïssons, nous osons réclamer le secours de la divinité, et l'inviter à épouser nos ressentimens.

On appelle *imprécation*, en littératu-

re, une figure de rhétorique par laquelle l'orateur souhaite des malheurs à ceux à qui il parle, ou dont il parle. Elle est quelquefois dictée par l'horreur pour le crime et pour les scélérats, comme celle-ci du grand-prêtre Joad dans l'*Athalie* de Racine :

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle,
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

Quelquefois elle est l'effet de l'indignation, mais le plus souvent celui de la colère et de la fureur. Ainsi, dans *Rodogune*, Cléopâtre expirante souhaite à son fils Antiochus et à cette princesse tous les malheurs réunis :

Puisse le ciel, tous deux vous prenant pour victimes,
Laisser tomber sur vous la peine de mes crimes.
Puissiez-vous ne trouver *dedans* votre union
Qu'horreur, que jalousie, et que confusion!
Et, pour vous souhaiter tous les malheurs ensemble,
Puisse naître de vous un fils qui me ressemble!

(*Encyclopédie.*)

Imprégnation. Substantif féminin. Le *g* se prononce dur, et sans mouiller.

Imprégner. Verbe actif de la première conjugaison. On mouille le *gn*. (De Wailly.)

Imprenable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif.

Imprescriptible. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Droits imprescriptibles.*

Imprévoyant, Imprévoyante. Adjectif. Il peut quelquefois se mettre avant son substantif. *Jeunesse imprévoyante*, *imprévoyante jeunesse.*

Imprévu, Imprévue. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un accident imprévu*, *une chose imprévue*, *mort imprévue.*

Improbable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une chose improbable.*

Improbateur. Adjectif qui se prend quelquefois substantivement. En parlant d'une femme, on dit *improbatrice.*

Improbité. Substantif féminin. Ce mot originairement latin, dit La Harpe, a dû passer naturellement dans notre langue, dérivée en grande partie de la langue latine, et n'a fait qu'en prendre la terminaison. On peut remarquer seulement que si *improbitas* signifie en latin méchanceté, il n'exprime en français que la privation de la probité. — Nous observerons ici que de la privation de la probité il résulte une mauvaise qualité, réelle et positive, qui empêche de se conduire avec probité, et qu'ainsi l'improbité n'est pas purement la privation de la probité. Quand je dis, *son improbité lui attirera quelque mauvaise affaire*, j'indique une mauvaise qualité réelle, une cause qui doit produire un effet.

Impromptu. Substantif masculin. L'Académie prétend que plusieurs lui donnent un pluriel. — Tout le monde lui donne un pluriel ; mais selon la règle générale, qui dit que les substantifs tirés des langues étrangères ne prennent point de *s* au pluriel, on ne met point cette lettre à la fin de ce mot, lorsqu'il est au pluriel. *Un impromptu*, *des impromptu.*

On donne ce nom à une petite pièce de poésie assez semblable au madrigal ou à l'épigramme ; mais dont le caractère propre et distinctif est d'être fait sans préparation sur un sujet qui se présente. Nous voulons que ces sortes de pièces soient le fruit d'un heureux moment, et qu'elles aient toujours un air simple, aisé, naturel, qui garantisse qu'elles n'ont point été faites à loisir. C'est pourquoi nous permettons quelques licences dans ces sortes d'ouvrages en faveur de leur amusement passager. L'impromptu, dit le comte Hamilton, est

Un certain volontaire
Enfant de la table et du vin,
Difficile et peu nécessaire,
Vif, entreprenant, téméraire,
Étourdi, négligé, badin,
Jamais rêveur ni solitaire,
Quelquefois délicat et fin,
Mais tenant toujours de son père.

Non-seulement nous voulons que l'impromptu naisse du sujet, mais il faut de plus qu'il renferme une pensée plaisante, vive, juste, neuve, agréable ; une raillerie ingénieuse, ou mieux encore, une louange fine et délicate.

Impropre. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un terme impropre*, *un mot impropre.*

Impropre, en grammaire, se dit d'un terme qui n'exprime pas exactement le sens qu'on a voulu lui faire signifier.

Voici quelques exemples de termes impropres que Condillac trouve dans Boileau. Ce poète, voulant dire qu'un esprit qui se flatte ignore souvent combien il a peu de talens, et s'a-

veugle sur son peu de génie, s'exprime ainsi :

Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime
Méconnaît son génie et s'ignore soi-même.

Méconnaître signifie proprement *ne pas reconnaître*, ou même *ne pas vouloir reconnaître*. D'ailleurs, *ne pas reconnaître son génie* signifierait ignorer combien on a de talens; et Despréaux veut dire : *ne connaît pas combien il en a peu*. Au lieu de *soi-même*, il faudrait *lui-même*. Peut-on dire *un esprit qui méconnaît son génie?* Enfin, qui *s'aime* n'a été ajouté que pour rimer avec *soi-même*.

Pour dire : *Variez votre style si vous voulez mériter les applaudissemens du public*, il prend ce tour :

Voulez-vous du public mériter les amours?
Sans cesse en écrivant variez vos discours.

Varier ses discours, c'est proprement écrire sur différens sujets. *Les amours* pour les *applaudissemens* est mal encore. *En écrivant* est inutile.

Improprement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a parlé improprement.*

Impropriété. Substantif féminin. Terme de grammaire. Les grammairiens distinguent trois sortes de fautes dans le langage, savoir : le solécisme, le barbarisme, et l'*impropriété*. Celle-ci se commet quand on ne se sert pas d'un mot propre, et qui ait une signification convenable; comme si on disait, *un grand ouvrage* en parlant d'un ouvrage prolixe et diffus. Le mot *grand* serait impropre, parce qu'il serait équivoque, *grand ouvrage* pouvant se dire d'un ouvrage long, mais bien fait et utile; et il ne serait pas aussi net, aussi expressif que *diffus*, qui caractérise un défaut. Voyez *Impropre*.

Improuvable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être prouvé. Ce mot nouveau, proposé par Mercier, peut être utile.

Improvisateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *improvisatrice*.

Imprudemment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est conduit imprudemment dans cette circonstance, il s'est imprudemment conduit dans cette circonstance.*

Imprudence. Substantif féminin. Ce mot n'a point de pluriel quand il signifie le vice. *Leur imprudence est connue.* On lui en donne un quand il se dit des effets de l'imprudence, des actes d'imprudence. *Il a commis bien des imprudences.*

Imprudent, Imprudente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme imprudent, une femme imprudente. — Une conduite imprudente, des discours imprudens, des actions imprudentes; cette imprudente conduite; tant d'imprudens discours, d'imprudentes actions, le perdirent.*

Impudemment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a menti impudemment; il m'a impudemment trompé.*

Impudence. Substantif féminin. L'Académie le définit effronterie, ce qui est contraire à la pudeur. On peut le définir, une hardiesse insolente à commettre de gaieté de cœur des actions dont les lois soit naturelles, soit morales, soit civiles, ordonnent qu'on rougisse; car on n'est point blâmable de n'avoir pas honte d'une chose qu'aucune loi ne défend; mais il est honteux d'être insensible aux choses qui sont déshonnêtes en elles-mêmes.

Ce mot n'a point de pluriel quand il signifie le vice auquel on donne ce nom; il en a un lorsqu'il se dit des actes particuliers d'impudence. *Je le ferai repentir de ses impudences.*

Impudent, Impudente. Adjectif. On le met souvent avant son substantif. *Un homme impudent, une femme impudente; un menteur impudent, un impudent menteur; une jeunesse impudente, une impudente jeunesse. Observez à Paris, dans une assemblée, l'air suffisant et vain, le ton ferme et tranchant d'une* impudente *jeunesse, tandis que les anciens, craintifs et modestes, ou n'osent ouvrir la bouche, ou sont à peine écoutés.* (J.-J. Rousseau.) Voyez *Adjectif*.

Impudeur. Substantif féminin. Mot nouveau, dit Domergue, que rien n'empêche de laisser entrer dans la langue, mais qui n'a pas, selon moi, dans les écrits du temps, la signification que l'analogie lui assigne. *L'impudeur* doit signifier la non-pudeur, le contraire de la pudeur. Or qu'est-ce que la pudeur? une certaine honte, un mouvement excité par ce qui blesse l'honnêteté ou la modestie. — D'après ce principe, Domergue se plaint de ce qu'on le confond trop souvent avec l'*impudence* qui est un attentat contre la pudeur.

Cette observation de Domergue nous paraît juste.

Impudique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une femme impudique*, *désirs impudiques*, *regards impudiques; chansons impudiques. D'impudiques discours*, *d'impudiques regards.*

L'une fut *impudique* et l'autre parricide.
(Corneille, *Cinna.*)

Phèdre seule charmait *tes impudiques yeux.*
(Racine, *Phèdre.*)

Voltaire a dit, au sujet du premier vers : Ce mot *impudique* ne se dit plus guère dans le style noble, parce qu'il présente une idée qui ne l'est pas. (*Remarques sur Corneille.*)

Impudiquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe *Vivre impudiquement.*

Impuissance. Substantif féminin. L'Académie n'attribue ce mot qu'aux personnes. *Je suis dans l'impuissance de vous servir. L'impuissance où je suis de vous rendre service.* Racine a dit dans *Iphigénie* :

Seigneur, de mes efforts je connais l'*impuissance.*

On lit dans le Dictionnaire de l'Académie : *Impuissance* se dit plus particulièrement de l'incapacité d'avoir des enfans, causée ou par un vice de conformation, ou par quelque accident.— Cette définition n'est pas exacte. *Impuissance*, en ce sens, ne se dit que des hommes. En parlant d'une femme qui est incapable d'avoir des enfans, on dit qu'*elle est stérile.*

Ce mot n'a point de pluriel.

Impuissant, Impuissante. Adjectif. On peut souvent le mettre avant son substantif. *Un ennemi impuissant*, *un impuissant ennemi; une colère impuissante*, *une impuissante colère; faire des efforts impuissans*, *faire d'impuissans efforts.* Voyez *Adjectif.*

Impulser. Verbe actif de la première conjugaison. Donner l'impulsion. Mercier pense que, puisqu'on dit *repousser* et *répulsion*, on peut bien dire *impulser* et *impulsion.* — *Impulsion* est usité, *impulser* ne l'est pas.

Impunément. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Voler impunément. Il a trahi impunément son devoir.*

Impuni, Impunie. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Une faute impunie*, *un crime impuni.*

Impur, Impure. Adjectif. Au propre, il ne se met qu'après son substantif. *Des métaux impurs*, *un sang impur.* Au figuré, on peut le faire précéder lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Des amours impures*, *d'impures amours.*

Imputer. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne dit pas que ce verbe s'emploie aussi avec le pronom personnel.

Ne *vous imputez* point le malheur qui m'opprime.
(Racine, *Mithridate.*)

In. Particule prépositive qui se met au commencement de certains mots. Cette particule a, ainsi qu'en latin, deux usages très-différens : 1°. Elle conserve en plusieurs mots le sens de la préposition latine *in*, ou de notre particule française *en*, et parconséquent elle marque position ou disposition. Voyez *En.* Position comme *incarnation*, *infuser*, *ingrédient*, *inhumation*, *initier*, *inné*, *inoculation*, *inserire*, *intrus*, *invasion;* disposition, comme *inciter*, *induire*, *influence*, *innover*, *inquisition*, *insigne*, *intention*, *inversion. In* et *en* ont tellement le même sens quand on les considère comme venues de la préposition, que l'usage les partage quelquefois entre des mots simples qui ont une même origine, et un même sens individuel, et qui ne diffèrent que par le sens spécifique : *inclination*, *enclin; inflammation*, *enflammer; injonction*, *enjoindre; intonation*, *entonner.*

2°. *In* est souvent une particule privative qui marque, dit-on, l'absence de l'idée individuelle énoncée par le mot simple : *inanimé*, *inconstant*, *indocile*, *inégal*, *infortuné*, *ingrat*, *inhumain*, *inhumanité*, *inique*, *injustice*, *innombrable*, *inouï*, *inquiet*, *inséparable*, *intolérance*, *involontaire*, *inutile*, etc. Quelque puisse être le sens de cette particule, on en change la finale *n* en *m* devant les mots simples qui commencent pas une des labiales *b*, *p*, ou *m : imbiber*, *imbu*, *imbécile*, *impétueux*, *imposer*, *impénitence*, *immersion*, *imminent*, *immodeste. N* se change en *l* devant *l*, et en *r* devant *r; illuminer*, *illicite*, *irruption*, *irradiation*, *irrévérent*, etc.

Je ferai quelques observations sur les mots dans la composition desquels entre cette particule. Il me semble qu'on n'a pas bien indiqué la signification de ces sortes de mots, en disant qu'ils marquent l'absence de l'idée in-

dividuelle énoncée par le mot simple.

Je remarque dans l'absence d'une qualité exprimée par un mot simple, deux choses bien distinctes : 1°. cette absence en elle-même ; 2°. une qualité contraire à la qualité exprimée par le mot simple. Par exemple, si je considère dans l'absence de la justice cette absence en elle-même, abstraction faite des effets qu'elle peut produire, je dirai pour l'appliquer à une personne, que cette personne *n'est pas juste* ; et je ne puis me servir ici que d'une expression négative, puisque l'idée est entièrement et absolument négative. Mais si je considère que l'absence de la justice produit une mauvaise qualité réelle et positive, qui est opposée à la justice, dont les effets sont sensibles et les suites fâcheuses, je n'ai plus alors dans l'esprit l'idée d'une négation, mais l'idée de quelque chose de réel et de positif qui ne peut être exprimé que d'une manière affirmative ; et alors je dirai d'un homme auquel j'attribuerai cette mauvaise qualité, qu'*il est injuste*. Il y a donc cette différence entre *n'être pas juste* et *être injuste*, que la première phrase exprime la négation d'une qualité, et la seconde l'existence d'une qualité : différence rendue sensible par celle des expressions dont l'une est négative et l'autre affirmative.

On conviendra aisément de la justesse de cette observation, si l'on fait attention que les adjectifs qui expriment une qualité dont l'absence ne produit point une qualité contraire, ne s'associe point à la particule *in*, et qu'on ne peut exprimer cette absence que par des négations. Par exemple, on ne dit pas qu'*un homme est inaimable*, *inlouable*, *inadmirable*, parce que l'absence des qualités qui rendent aimable, louable, admirable, ne produit point une qualité réelle contraire. Celui qui n'est pas *aimable* n'est pas pour cela haïssable ; celui qui n'est pas *louable* n'a pas une mauvaise qualité réelle contraire à la qualité que l'on désigne par le mot *louable* ; celui qui n'est point *admirable* n'a pas une qualité réelle contraire à ce qui produit l'admiration. Il n'y a dans ces trois individus que des négations, des absences, et rien de réel ni de positif.

Au contraire, celui qui est *inconstant* a une mauvaise qualité réelle, produite par l'absence de la constance, qualité qui se manifeste ordinairement dans les diverses circonstances de sa vie.

Je me crois donc fondé à penser que ces expressions que l'on nomme privatives, et dont les particules *ia*, *im*, *il*, *ir*, sont les signes caractéristiques, n'ont été inventées que pour exprimer l'existence d'une qualité réelle résultant de l'absence de la qualité exprimée par le mot simple.

A l'égard des adjectifs tirés des participes passifs des verbes, il faut examiner si la négation de l'action exprimée par le verbe influe ou non sur l'état du sujet. Dans le premier cas, la particule *in* peut se joindre à l'adjectif ; dans le second, elle ne peut pas s'y joindre. Qu'une personne ne soit pas aimée, ne soit pas désirée, ne soit pas battue, ne soit pas blessée, ne soit pas tuée ; il n'en résulte en elle aucun changement, aucun état nouveau, et voilà pourquoi l'on ne peut pas dire qu'*une personne est inaimée*, *indésirée*, *imbattue*, *imblessée*, *intuée* ; mais qu'une personne ne soit pas animée, qu'elle ne soit pas soumise comme elle devrait l'être, il en résulte en elle un état particulier qui fait qu'on peut dire qu'*elle est inanimée*, qu'*elle est insoumise*.

Il en est de même des choses. On dit qu'*une maison est inhabitée*, parce que l'absence ou le défaut d'habitans la met dans un état différent de l'état ordinaire ou de l'état précédent ; mais on ne dit pas qu'une maison est *inlouée*, est *invendue*, parce qu'il s'agit ici de circonstances qui ne changent rien à l'état actuel de la maison en elle-même.

Je sais bien qu'on dit qu'un homme est *incirconcis*, que des marchandises sont *invendues*, quoique l'absence de la circoncision et le défaut de vente ne change rien à l'état de l'homme ou des marchandises ; mais ces expressions ne se disent que dans un sens d'opposition. On dit les *incirconcis* par opposition à ceux qui sont *circoncis*, et pour établir une différence entre les uns et les autres. C'est une expression établie parmi les juifs et les musulmans. Chez nous, où il n'est pas d'usage de faire une distinction nominale entre ceux qui sont baptisés et ceux qui ne le sont pas, on ne dit pas les *imbaptisés*. On dit de même que des marchandises sont *invendues*, par opposition aux marchandises qui sont vendues, et pour distinguer leur état de l'état de ces dernières. Mais sans l'idée de cette opposition, et sans quelque circonstance qui la fasse sentir, on ne pourrait pas dire qu'une marchandise est

invendue. Si j'ai mis plusieurs marchandises en vente, je pourrai dire par opposition, relativement à cette vente, que les unes sont *vendues* et que les autres sont *invendues.* Mais si je voulais dire, sans opposition, que ma maison n'est pas vendue, je parlerais d'une manière ridicule en disant qu'elle est *invendue.*

Les poètes qui se permettent tout ont pu dire *des guerriers invaincus, ton bras est invaincu.* Mais Voltaire lui-même, qui approuve cette expression dans Corneille, serait convenu qu'elle serait bien étrange en prose, et je ne crois pas qu'il eût voulu dire dans une de ses compositions historiques, que *des troupes se retirèrent invaincues, qu'une armée fut invaincue*, ou que *le bras de Louis XIV était invaincu.* A parler grammaticalement, *ton bras est invaincu* est une expression positive employée pour exprimer une idée purement négative. *Ton bras est invaincu* signifie dans le seul sens qu'on peut donner ici au mot *invaincu*, *ton bras est et n'est pas vaincu.*

La particule *in* entre dans la composition de plusieurs substantifs; mais c'est toujours pour signifier des choses positives, des qualités, un état réel, et jamais une simple absence, une négation absolue. L'*incombustibilité* est la qualité d'un corps incombustible; l'*incompréhensibilité*, la qualité d'une chose incompréhensible; l'*inconduite*, une conduite contraire aux règles de la bonne conduite; l'*inconstance*, une qualité positive contraire à la constance; l'*indocilité*, une qualité qui rend indocile; l'*ingratitude*, une qualité qui rend ingrat. Mais on ne dira pas l'*invérité*, comme le veulent certains novateurs, parce que ce mot n'exprimerait que l'absence de la vérité, et que l'absence de la vérité, en excluant la vérité, ne produit pas une chose positive contraire à la vérité, et qui puisse être exprimée par un substantif. Il en est de même d'*insuccès*, d'*innécessité*, d'*insagesse*, d'*ingaieté*, et d'un grand nombre d'autres que des novateurs irréfléchis voudraient introduire dans la langue. Voyez *Privatif.*

Inabondance. Substantif féminin. Mot nouveau que l'usage n'a pas adopté, mais qui pourrait être utile. *Pénurie* est l'opposé d'*abondance*; mais *inabondance* est entre les deux. La Harpe a dit : *Ce pays n'est pas pauvre, dira-t-on, il n'y a pas à craindre de pénurie.* On répondra : *Oui, pour vingt mille hommes; mais pour soixante mille, la seule inabondance est un danger.*

Inabordable. Adjectif des deux genres. Qu'on ne peut aborder. Il ne se met qu'après son substantif. *Une plage inabordable. — Un homme inabordable.*

Il régit quelquefois la préposition *à*. *Cette côte est inabordable aux vaisseaux de l'Europe.*

Inabordé, Inabordée. Adjectif. Mot nouveau que l'usage a adopté. Nous avons *inabordable*, et il faut que nous ayons *inabordé*, sur-tout depuis trois siècles que l'on a découvert de nouvelles terres qui n'avaient jamais été abordées. Quel plaisir de réduire toute cette périphrase en un seul mot! de peindre Colomb et Gama touchant pour la première fois des rives inabordées! (La Harpe.) Voyez *In.*

Inabstinence. Substantif féminin. Mot nouveau que l'usage n'a pas adopté, qui pourrait l'être avec utilité, et sans inconvénient. Un homme est mort, parce qu'il s'est nourri de viande pendant le cours d'une maladie qui lui prescrivait de ne vivre que de légumes et de lait. On dira que c'est l'usage de la viande qui l'a tué, et cela s'entendra; cependant cela n'est pas exact, car l'usage de la viande n'est pas une chose nuisible, ni mortelle par elle-même. Il est mort pour ne s'être pas abstenu de viande quand il fallait s'en abstenir; c'est donc l'*inabstinence* de la viande qui l'a fait mourir. (La Harpe.)

Inaccessible. Adjectif des deux genres. Dont on ne peut approcher. Il se dit au propre et au figuré. *Les torrens qui tombent de cette montagne en rendent le sommet inaccessible. Les grands sont inaccessibles.* Il ne se met qu'après son substantif. *Un rocher inaccessible. — Un homme inaccessible.* Il régit quelquefois la préposition *à*. *Il est inaccessible à la peur, à l'amour, à la flatterie. Il y a peu de cœurs inaccessibles à la flatterie.*

Du sein de ce sépulcre, inaccessible au monde.
(Voltaire, *Sémiramis.*)

Inaccommodable. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Une querelle inaccommodable, une affaire inaccommodable.*

Inaccordable. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Des caractères inaccordables.*

Inaccostable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme inaccostable.*

Inaccoutumé, Inaccoutumée, Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Des mouvemens inaccoutumés.*

Inachevé, Inachevée. Adjectif. Mot nouveau que l'usage a adopté. Nous sommes obligés de dire, en parlant de l'ancien Louvré, *ce grand monument inachevé.... il ne convient pas qu'il reste long-temps inachevé*; ce qui n'est pas la même chose qu'*imparfait*. (La Harpe.)

Si l'on peut dire un *édifice inachevé*, on demandera pourquoi l'on ne pourrait pas dire une *maison imbâtie*. — Le cas est bien différent. Un *édifice inachevé*, est dans un état de commencement de construction qui forme un rapport avec l'achèvement. Mais qu'est-ce qu'une *maison imbâtie*, ce n'est rien; il n'y a point d'état positif, c'est une pure négation qui ne peut être exprimée que par une expression négative. Voyez *In*.

Inactif, Inactive. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme inactif, un peuple inactif.*

Inaction. Substantif féminin. Cessation d'action. Il y a une *inaction* qui tient de l'indolence, comme quand on dit, *il aime à vivre dans l'inaction*. Il y en a une autre qui tient de la paresse et de l'indifférence. *Les plus grands intérêts ne le tireraient pas de l'inaction.*

Inadmissible. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Preuve inadmissible, moyens inadmissibles.*

Inadvertance. Substantif féminin. Ce n'est, pas comme le dit l'Académie, un défaut d'attention à quelque chose; mais une action ou une faute commise sans attention à ses suites.

Inaffection. Substantif féminin. Mot nouveau que l'usage n'a point adopté. Il ne faut pas la confondre avec la froideur: un cœur froid est mort; *un cœur inaffectionné* attend la vie que la chaleur des passions peut lui donner. Le premier est un rocher sur lequel aucune semence ne peut germer; le second est un champ où peuvent naître des fruits ou des poisons. (Mercier.)

Inaffection, ne signifierait qu'une absence d'affection; *inaffectionné*, qu'une privation d'affection. Les idées que présentent ces mots n'étant que des idées négatives, ne peuvent être exprimées que par des expressions négatives. On peut donc dire qu'*une personne n'a point d'affection*; mais on ne peut pas dire qu'*elle est inaffectionnée*. Voyez *In*.

Inajournable. Adjectif des deux genres. Mot nouveau que l'usage n'a point adopté, mais qui mérite de l'être. M. Daunou a dit: *Multiplions, prolongeons les séances destinées à la discussion des lois constitutionnelles; écartons inexorablement tout ce qui viendrait l'interrompre, sans avoir un titre pressant et manifeste à une délibération soudaine et* inajournable. — *Une chose inajournable* est une chose qui existe dans des circonstances telles qu'elle ne peut être ajournée, et cette existence accompagnée de cette modification, est quelque chose qui peut être exprimé par une expression positive. Voyez *In* et *Inaimable*.

Inaimable. Adjectif des deux genres. Mot inusité. Nous avons bien des gens *inaimables*, et cependant *inaimable* ne s'est point encore dit. (Voltaire.)

On ne dit pas *inaimable*, parce qu'une personne qui n'est pas aimable est simplement privée des qualités qui peuvent la rendre telle aux yeux des autres; mais de cette privation il ne résulte pas en elle des qualités réelles contraires à l'amabilité; ce n'est qu'une négation, qu'une privation de qualités; et cette privation ne peut être indiquée que par des expressions négatives: *elle n'est pas*, et non par des expressions positives, *elle est inaimable*.

Il n'en est pas de même de l'adjectif *inconstant*, par exemple. On peut dire qu'une personne *n'est pas constante*, pour signifier qu'elle est privée des qualités qui rendent constant; mais comme de la privation de ces qualités il résulte en elle une mauvaise qualité réelle et positive que l'on remarque visiblement, et qui a ses effets particuliers, savoir, l'inconstance, on peut exprimer cet état positif par une expression positive, et dire que cette personne est *inconstante*. Voyez *In*.

Inaliénable. Adjectif des deux genres. Il se dit des choses dont la propriété ne peut valablement être transportée à une autre personne. Il ne se met qu'après son substantif. *Biens inaliénables.*

Inalliable. Adjectif des deux genres. Qui ne se peut allier avec. Il se dit au propre et au figuré. *Ces métaux sont inalliables. Leurs intérêts sont inalliables.* Il ne se met qu'après son substantif.

Inaltérable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut s'altérer ou être altéré. Au propre, il ne se met qu'après son substantif. *Substance inaltérable.* Au

figuré, il peut le précéder lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une tranquillité inaltérable, une inaltérable tranquillité, un caractère inaltérable.* L'Académie ne fait point de différence entre le sens propre et le sens figuré. Ce mot n'a point de pluriel Voyez *Adjectif.*

Inaltération. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier, mais que l'usage n'a point adopté. *Si le respect pour l'antiquité*, dit-il, *a produit* l'inaltération *des lois, il est aussi la source du peu de progrès que les sciences et les arts ont faits chez les Chinois; ils ont tout inventé, et ils n'ont rien perfectionné.* Cette expression ne peut être adoptée d'après les principes que nous avons établis à l'article *In*.

Inamovible. Adjectif des deux genres Il ne se met qu'après le substantif. *Emploi inamovible, place inamovible.*

Inamusable. Adjectif des deux genres. Mot nouveau que l'usage a adopté Il signifie qui ne peut être amusé. *Il y a beaucoup d'Anglais qui paraissent inamusables. Être inamusable* suppose un état positif et réel, qui repousse tous les amusemens. Voyez *In.*

Inamusant, Inamusante. Adjectif. Mot nouveau que l'usage n'a point adopté. Il se peut qu'il y ait une nuance entre *inamusant* et *ennuyeux*; mais elle est si déliée, que je ne sais s'il y aurait un moyen de la déterminer. Ce qui n'est pas amusant est si près de l'ennui, en fait de choses qui doivent être amusantes, que bien peu de personnes se chargeront de définir l'intermédiaire; si ce n'est peut être cet Anglais à qui l'on demandait s'il s'amusait au spectacle: *Je ne m'amuse ni ne m'ennuie*, dit-il, *je suis bien.* (La Harpe.)

Inamusant exprimerait une privation, une négation de qualités; et cette privation ne peut être exprimée que par des expressions négatives. Il faut donc dire cette chose *n'est pas* amusante, et non pas *est* inamusante. Voyez *In.*

Inanimé, Inanimée. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Une créature inanimée, une figure inanimée.*

Inanité. Substantif féminin. Vanité, inutilité. Mot nouveau que quelques écrivains ont employé. *L'inutilité d'une chose* marque que cette chose n'est d'aucun usage, qu'elle peut même être désavantageuse et nuisible. *L'inanité* exprime le peu de fondement d'une chose, le vide des espérances qu'on peut mettre sur cette chose; en un mot, sa frivolité. *Le sage à son heure dernière est bien convaincu de l'inanité des choses humaines.* Ce mot me paraît utile et expressif.

Inaperçu, Inaperçue. Adjectif. L'Académie le définit *qui n'est point aperçu. Le hasard n'est que le cours inaperçu de la nature.* Delille l'a dit dans le sens de, *qu'on n'a pas encore aperçu.*

> Il s'avance, il saisit sa pesante massue,
> Cherche du noir séjour la porte *inaperçue.*
> (*Énéide.*)
>
> Derrière le palais il était une issue,
> Une porte des Grecs encore *inaperçue.*
> (*Idem.*)

Inappliqué, Inappliquée. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme inappliqué, un esprit inappliqué.*

Inappréciable. Adjectif des deux genres On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Quantité inappréciable, valeur inappréciable. — Une faveur inappréciable, cette inappréciable faveur.* L'Académie ne le dit point au figuré.

Inapprivoisable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être apprivoisé. Mot nouveau que quelques écrivains ont employé. *Le pinson, l'alouette, la linotte, le serin jasent et babillent tant que le jour dure; le soleil couché, ils fourent leur tête sous l'aile, et les voilà endormis. C'est alors que le génie prend la lampe et l'allume, et que l'oiseau solitaire, sauvage*, inapprivoisable, *brun et triste de plumage, ouvre son gosier, commence son chant, fait retentir le bocage, et rompt mélodieusement le silence et les ténèbres de la nuit* (Diderot.)

Inapprivoisé, Inapprivoisée. Adjectif. Mot nouveau qui peut être employé utilement. Ce mot, dit Mercier, peut servir dans beaucoup d'occasions, soit dans le sens figuré, soit dans le sens propre. Dans ce dernier sens, on sait quelle différence il y a entre un animal *inapprivoisable*, et un animal *inapprivoisé.*

Inapte. Adjectif des deux genres. Mot nouveau proposé par Mercier d'après Volney qui s'en est servi. *Devenu* inapte *aux affaires, il en a jeté le fardeau sur des mercenaires, et les mercenaires l'ont trompé.* On demandera peut-être pourquoi *inapte*, lorsqu'on a *inepte?* — Je pense que ces deux mots pourraient être employés pour exprimer

deux nuances différentes. Il me semble que l'on est *inepte* par nature, par mauvaise constitution; et qu'on est *inapte* par accident, par négligence, faute d'exercice. Celui qui est *inepte* l'est toujours; *on devient inapte*, comme l'indique Volney dans la phrase citée.

Inarticulé, Inarticulée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Des sons inarticulés.*

Inassiduité. Substantif féminin. Mot nouveau qui paraît indispensable. *Il allait ce qu'on appelle faire fortune; il devint peu assidu au travail, et son inassiduité l'a jeté dans l'abandon qu'il éprouve.* (Mercier.) Quel mot pourrait-on substituer à celui-là?

Inassorti, Inassortie. Adjectif. Mot nouveau que l'usage a adopté. On dirait bien, dit La Harpe, en disant, *un composé de choses inassorties, ce qui est fort différent de mal assorties.*

Inassoupi, Inassoupie. Adjectif. Qui n'est point assoupi. Mot nouveau que l'usage n'a point adopté. Un poëte, dit La Harpe, s'emparera volontiers *des yeux inassoupis*, pour peu qu'il ait à parler d'Argus.

Inassurable. Adjectif des deux genres. Mot nouveau proposé par Mercier. On disait d'un poëte dramatique, connu par la chute de plusieurs de ses pièces, que la dernière qu'il venait de donner, avait paru réussir à la première représentation, mais que le succès en était encore *inassuré*. Quelqu'un répondit: Vous verrez qu'à la seconde, il sera *inassurable*. L'usage n'a point adopté cette expression.

Inattaquable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être attaqué. On ne peut guère le mettre qu'après son substantif. *Poste inattaquable, droit inattaquable.*

Inattendu, Inattendue. Adjectif. Auquel on ne s'attend point. Il ne se met qu'après son substantif. *Visite inattendue, malheur inattendu, disgrâce inattendue.*

Inattente. Substantif féminin. Mot inusité dont Mercier propose l'usage. La Harpe a dit: Serait-ce un tort de dire: *L'inattente de tout secours força les assiégés à capituler?*

Inattentif, Inattentive. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un enfant inattentif, un esprit inattentif.*

Inavili, Inavilie. Adjectif. Mot nouveau proposé par Mercier. *Si jusqu'à ce moment il n'était pas honoré, du moins il était inavili.* Cette distinction paraît fondée.

Incaguer. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie dit qu'il signifie défier quelqu'un, le braver, en lui témoignant beaucoup de mépris. — *Incaguer* est un terme du vieux langage, que personne ne comprend aujourd'hui, et dont personne ne fait usage.

Incapable. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme incapable; un homme incapable de raison, incapable d'application.*

Incendiaire. Substantif masculin et féminin. L'application de ce mot (au figuré), dit Mercier, dépend des circonstances, des opinions, des lieux. Tel propos qui est *incendiaire* d'un côté de la Seine, est patriotique à l'autre rive; il ne faut pas même passer l'eau pour cela: d'où il résulte que ce mot s'envoie et se renvoie, comme le volant qui passe d'une raquette à une autre. — Il est cependant des cas où l'inculpation d'*incendiaire* devient dangereuse, c'est lorsque le cri devient universel.

Incendie. Substantif masculin. L'Académie le définit grand embrasement. Cette définition est très-fautive. Elle paraît indiquer qu'*incendie* dit plus qu'*embrasement*, ce qui n'est pas exact; car, au contraire, *embrasement*, sans y ajouter l'adjectif *grand*, dit plus qu'*incendie*. On dit l'*incendie d'une grange, d'une maison*, et l'*embrasement de Troie*. Un incendie n'est pas un grand embrasement, mais un grand feu allumé par méchanceté ou par accident.

Incertain, Incertaine. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Chose incertaine, événement incertain.* — *Un homme incertain, être incertain de ce qui arrivera.*

Incertainement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il ne parle qu'incertainement.*

Incessable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut cesser. Mot nouveau proposé par Mercier, mais qui n'a point été adopté par l'usage.

Incessamment. Adverbe. Sans délai, au plutôt. Il ne se met qu'après le verbe. *On l'attend incessamment.*

L'Académie dit qu'il signifie aussi continuellement, sans cesse. *Il travaille incessamment.* On ne le dit plus en ce sens.

Incestueux, Incestueuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif,

lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme incestueux*, *un commerce incestueux*, *un mariage incestueux*, *un amour incestueux*, *un incestueux amour*.

Inchoatif. Adjectif masculin. En termes de grammaire, on appelle *verbes inchoatifs*, les verbes qui expriment le commencement d'une action. Tels sont les verbes *blanchir*, *jaunir*, *vieillir*, *grandir*, et plusieurs autres terminés en *ir*. On devrait plutôt les appeler *verbes progressifs*, car ils expriment moins un commencement qu'une progression d'action.

Incidemment. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *On n'a traité cette question qu'incidemment.*

Incident, Incidente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Demande incidente*, *requête incidente*, *question incidente*.

En grammaire, on distingue la proposition principale, et la proposition incidente. La proposition incidente est toujours partielle à l'égard de la principale; et l'on peut dire que c'est une proposition particulière, liée à un mot dont elle est supplément explicatif ou déterminatif. Par exemple, quand on dit: *Les savans, qui sont plus instruits que le commun des hommes, devraient aussi les surpasser en sagesse*, c'est une proposition totale; *qui sont plus instruits que le commun des hommes*, c'est une proposition partielle liée au mot *savant*, dont elle est un supplément explicatif, parce qu'elle sert à en développer l'idée, pour y trouver un motif qui justifie l'énoncé de la proposition principale, *les savans devraient surpasser les autres hommes en sagesse;* la proposition partielle, *qui sont plus instruits que le commun des hommes*, est donc une proposition incidente. — Pareillement quand on dit: *La gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel*, c'est une proposition totale; *qui vient de la vertu*, est une proposition partielle, liée au mot *gloire;* mais elle en est un supplément déterminatif, parce qu'elle sert à restreindre la signification trop générale du mot *gloire*, par l'idée de la cause particulière qui la procure, savoir, la vertu. Ainsi la proposition partielle, *qui vient de la vertu*, est une proposition incidente.

Il y a donc deux sortes de propositions incidentes. La première est explicative, et elle sert à développer la compréhension de l'idée du mot auquel elle est liée, pour en faire sortir, pour ou contre la proposition principale, une preuve, si elle est spéculative, ou un motif, si elle est pratique. La seconde est déterminative, et elle ajoute à l'idée du mot auquel elle est liée, une idée particulière qui la restreint à une étendue moins générale.

Lorsque la proposition incidente est explicative, on peut la retrancher de la principale sans en altérer le sens, parce que, laissant dans toute l'étendue de sa valeur le mot sur lequel elle tombe, elle peut en être séparée sans qu'il cesse d'exprimer la même idée. Mais, si la proposition incidente est déterminative, on ne peut la retrancher de la principale sans en altérer le sens, parce que, restreignant l'étendue de la valeur du mot auquel elle est liée, elle ne peut en être séparée sans qu'il recouvre sa première généralité par la suppression de l'idée particulière exprimée dans la proposition incidente. Ainsi dans le premier exemple, *les savans, qui sont plus instruits que le commun des hommes, devraient aussi les surpasser en sagesse*, si l'on supprime la proposition incidente, la principale conservera toujours le même sens dans toute son intégrité, parce qu'elle aura toujours le même sujet et le même attribut, *les savans devraient surpasser en sagesse le commun des hommes.* Mais dans le second exemple, *la gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel*, si l'on supprime la proposition incidente, l'intégrité de la principale est altérée au point que ce n'est plus la même, parce que ce n'est plus le même sujet et le même attribut; *la gloire a un éclat immortel*, il s'agit ici de *la gloire* en général, d'une gloire quelconque, ayant une cause quelconque; de manière qu'il en résulte une proposition fausse, au lieu de la première qui est vraie.

Quand la proposition incidente est explicative, elle est toujours liée au mot sur lequel elle tombe, par l'un des mots conjonctifs *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, etc.

Le mot expliqué par la proposition incidente, est appelé l'*antécédent* du conjonctif, et de la proposition incidente même, et c'est toujours un nom ou l'équivalent d'un nom. Dans ce cas, on peut, sans altérer la vérité, substituer l'antécédent au conjonctif, pour transformer la proposition incidente en principale, en soumettant l'antécédent à la même syntaxe que le conjonctif. Ainsi lorsqu'on a la proposition totale,

les savans, qui sont plus instruits que le commun des hommes, etc., on peut dire, *les savans sont plus instruits que le commun des hommes*; et cette proposition, devenue principale, a encore la même vérité que quand elle était incidente. Ce serait la même chose de ces autres propositions incidentes : *L'homme que Dieu a doué de raison; la Providence par qui tout est gouverné; la religion chrétienne dont les preuves sont invincibles*. Après la substitution de l'antécédent à la place du conjonctif, selon la même syntaxe, on aura autant de propositions principales également vraies. *Dieu a doué l'homme de raison; tout est gouverné par la Providence; les preuves de la religion chrétienne sont invincibles*.

Mais quand la proposition incidente est déterminative, quoiqu'elle soit amenée par l'un des adjectifs conjonctifs *qui, que, dont, lequel*, etc., on ne peut pas la rendre principale en substituant l'antécédent à l'adjectif conjonctif, sans en altérer la vérité. Ainsi, dans la proposition totale, *la gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel*, on ne peut pas dire, *la gloire vient de la vertu*, parce que ce serait affirmer en général que toute gloire a sa source dans la vertu, ce que ne disait point la proposition incidente, et qui est faux en soi.

Il est essentiel d'observer que la proposition incidente, soit explicative, soit déterminative, forme avec son antécédent un tout qui est une partie logique de la proposition principale; l'antécédent en est la partie grammaticale correspondante. *La religion que nous professons est divine*; dans cette phrase, *la religion* est le sujet grammatical de la proposition principale, *la religion que nous professons* est le sujet logique, parce que c'est l'expression totale de l'idée unique dont la proposition principale énonce un jugement, assure qu'elle est *divine*.

Il faut reconnaître dans toute proposition incidente les mêmes parties essentielles que dans la principale, le sujet, l'attribut, les divers compléments, etc. Par exemple, *César fut le tyran d'une république dont il devait être le défenseur*, c'est une proposition totale et principale; *dont il devait être le défenseur*, est incidente; *il* (César), sujet de l'incidente; *devrait*, verbe qui renferme l'attribut grammatical; *devant* (était devant); *devant être le défenseur dont* on *de laquelle*, attribut logique; *dont* (de laquelle), complément déterminatif du nom appellatif *le défenseur*. Telles sont les parties de la proposition incidente, déterminative de l'antécédent, *d'une république*. Dans la proposition principale, *d'une république* est le complément terminatif grammatical du nom appellatif *le tyran; d'une république dont il devait être le défenseur*, attribut logique; *César*, sujet de la proposition totale.

Le mot conjonctif, qui sert à lier la proposition incidente à son antécédent, doit toujours être à la tête de la proposition incidente, et immédiatement après l'antécédent, soit grammatical, soit logique; sans cela, le rapport de liaison ne serait pas assez sensible, et l'énonciation en serait moins claire. — Cependant le conjonctif peut être après une préposition dont il est complément, *les amis sur qui vous comptez*; ou même après le complément grammatical d'une proposition, s'il est déterminatif de ce complément, *les amis sur le secours desquels vous comptez*.

En conséquence de la distinction des propositions incidentes, en explicatives et déterminatives, l'abbé Girard établit une règle de ponctuation qui est très-raisonnable; c'est de mettre entre deux virgules la proposition incidente explicative, et de mettre de suite, sans virgule, la déterminative. En effet, l'explicative est une espèce de remarque interjective mise en parenthèse, que l'on peut ajouter ou retrancher à la proposition principale, sans en altérer le sens. Elle n'a donc pas avec l'antécédent une liaison logique bien nécessaire. Mais la déterminative est une partie essentielle du tout logique qu'elle constitue avec son antécédent. Si on le retranche, on change le sens de la principale au point d'en altérer la vérité; ainsi il ne faut pas même la séparer de l'antécédent par une virgule, qui indiquerait faussement la séparabilité des deux idées. Il faut donc écrire avec la virgule, *les savans, qui sont plus instruits que le commun des hommes, devraient aussi les surpasser en sagesse*; et sans virgule, *la gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel*. (*Encyclopédie.*) Voyez *Ponctuation*.

Incident. Substantif masculin. Événement, circonstance particulière. On entend par *incident* dans un poème, un épisode ou une action particulière liée à l'action principale, ou qui en est indépendante. Une bonne comédie est pleine d'agréables incidens qui divertissent les spectateurs, et qui forment

l'intrigue. Le poète doit faire choix d'incidens susceptibles des ornemens convenables au caractère de son poème. La variété d'incidens bien amenés et bien ménagés fait la beauté du poème héroïque, qui doit toujours embrasser une certaine quantité d'incidens pour suspendre le dénouement, qui sans cela arriverait trop vite.

Incirconcis, Incirconcise. Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Peuple incirconcis.*

Incise. Adjectif féminin. On donne ce nom, en grammaire, à tout sens détaché, quand il a peu d'étendue. Dans le style coupé, il y a presque autant d'incises que de propositions. Dans ces vers de La Fontaine,

> Nuit et jour, à tout venant,
> Je chantais, ne vous déplaise:
> Vous chantiez, j'en suis fort aise;
> Hé bien! dansez maintenant,

les trois derniers vers contiennent cinq propositions qui sont autant d'incises. *Je chantais, ne vous déplaise; vous chantiez, j'en suis fort aise; dansez maintenant.* Dumarsais le fait masculin.

Incisif, Incisive. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Remède incisif. — Dents incisives.*

Incivil, Incivile. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme incivil, une personne incivile, une demande incivile, cette incivile demande; un procédé incivil, cet incivil procédé.*

Incivilement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Parler incivilement.*

Incivilité. Substantif féminin. Corneille a dit dans *Polyeucte* :

> Je vous ai fait, seigneur, une incivilité.

Incivilité, dit Voltaire, au sujet de ce vers, ne doit jamais être employé dans la tragédie. (*Remarques sur Corneille.*)

Inclémence. Substantif féminin. Selon l'Académie, il ne se dit guère que dans les phrases suivantes: *l'inclémence de l'air, l'inclémence du temps, l'inclémence de la saison*, pour dire, la rigueur du temps, la rigueur de la saison. — On dit en poésie, *l'inclémence des dieux.*

Voltaire avait sans doute en vue cet article du Dictionnaire de l'Académie, lorsqu'il a dit dans son Dictionnaire philosophique, au mot *Dictionnaire* : « Par exemple, j'observerais que *l'inclémence des airs* est ridicule dans une histoire, parce que ce terme d'*inclémence* a son origine dans la colère du ciel qu'on suppose manifestée par l'intempérie, les dérangemens, les rigueurs des saisons, la violence du froid, la corruption de l'air, les tempêtes, les orages, les vapeurs pestilentielles, etc. Ainsi donc *inclémence* étant une métaphore, est consacrée à la poésie. »

Quoique cette observation soit fort juste, il n'en faut pas conclure que toute métaphore soit exclusivement consacrée à la poésie

Voici quelques exemples de l'emploi de ce mot en poésie.

> Tandis que, pour fléchir l'*inclémence* des dieux.
> (Racine, *Iphigénie.*)

> Je supporte avec toi l'*inclémence* des airs.
> (Voltaire, *Mahomet.*)

> Présentez ses périls, les rigueurs de l'hiver,
> Ses nefs à réparer, l'*inclémence* de l'air.
> (Delille, *Énéide.*)

> Il vaut mieux s'éloigner, etc.
> Que d'aller, de Carybde affrontant l'*inclémence*,
> Braver les tourbillons, les gouffres écumans.
> (*Idem.*)

> Je vais, je vais moi-même, accusant leur silence
> (des dieux),
> Par mes vœux redoublés fléchir leur *inclémence.*
> (Voltaire, *Œdipe.*)

Inclination. Substantif féminin. Penchant, disposition de l'ame à une chose par goût et par préférence. Les *inclinations* diffèrent des appetits que la nature a établis dans tous les hommes, tels que la faim et la soif, lesquels appétits ne tendent qu'à notre conservation et cessent lorsqu'on a satisfait les besoins corporels; au lieu que les *inclinations* ont pour objet le bonheur de l'ame qui a sa source dans les sensations agréables, et dans la continuation de ces sensations. — Les *inclinations* diffèrent aussi des passions qui consistent dans des affections violentes, actuelles et habituelles; car les *inclinations* existent avant même que nous ayons été affectés par les sensations ou perceptions qu'elles nous rendent agréables ou désagréables. — Les *inclinations* diffèrent de l'instinct qui tient lieu dans les animaux, de connaissance, d'expérience, de raisonnement et d'art, pour leur utilité et leur conservation.

L'*inclination* diffère du penchant. Elle s'acquiert; le penchant est inné. Le penchant est violent; l'*inclination* est douce. On suit son *inclination*, le penchant entraîne. Ils se prennent l'un et l'autre en bonne et en mauvaise part. On a des penchans honnêtes et des *in-*

clinations droites, des *inclinations* perverses et des penchans honteux.

Inclus, Incluse. Participe passé du verbe *inclure*, qui n'est plus usité. — *Inclus*, placé avant un nom dont le sens est vague, est invariable. *Vous trouverez* ci-inclus *copie de ce que vous me demandez.* Mais quand le sens est précis, *inclus* prend le genre et le nombre du substantif. *Vous trouverez ci-incluse la copie que vous m'avez demandée.* — *Inclus*, placé après un nom, quel qu'il soit, se rapporte nécessairement à ce nom, et doit en adopter le genre et le nombre. *Une copie de ma lettre, une promesse de mariage est ci-incluse.*

Inclusivement. Adverbe. Il est opposé à exclusivement, et signifie que la chose dont on parle est comprise dans la convention ou disposition. Par exemple, quand on dit *depuis le lundi jusqu'au dimanche suivant inclusivement*, on veut dire que le dimanche est compris dans cet espace de temps.

Incognito. Adverbe. On mouille *gn*. Il ne se met qu'après le verbe. *Voyager incognito. Il a gardé l'incognito.* Dans ce dernier exemple, il est pris substantivement.

Incohérent, Incohérente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Parties incohérentes, idées incohérentes; ces incohérentes idées.* Voyez *Adjectif.*

Incombustible. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Mèche incombustible, toile incombustible.*

Incommode. Adjectif des deux genres. Il se dit de tout ce qui nous gêne, de quelque manière que ce soit. *Un forgeron est un voisin incommode. Il y a des vertus incommodes.* Il ne se met guère qu'après son substantif. *Une maison incommode, un bruit incommode.— Un homme incommode, une femme incommode.*

Incommodément. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le verbe. *Il est logé incommodément, il est incommodément logé.*

Incommunicable. Adjectif des deux genres. On ne le met qu'après son substantif. *Bien incommunicable, droits incommunicables.*

Incomparable. Adjectif des deux genres. On peut le metre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une beauté incomparable, une incomparable beauté, une modestie incomparable, une incomparable modestie.*

Incomparablement. Adverbe. Il est toujours suivi d'un adverbe de comparaison, tel que, *plus*, *moins*, *mieux*, etc. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Elle est incomparablement plus belle que sa sœur, il s'est incomparablement mieux conduit aujourd'hui qu'hier.*

Incompatible. Adjectif des deux genres. Qui ne peut subsister ou demeurer avec un autre sans le détruire. *Le froid et le chaud sont incompatibles dans un même sujet. Le mouvement et le repos sont incompatibles dans le même corps.* Ce mot ayant un sens relatif, ne doit point s'employer au singulier absolument, et sans la préposition *avec*. Pour qu'il puisse être employé sans régime, il faut qu'on exprime les deux termes de la relation, les deux choses qui ne peuvent pas compatir ensemble. D'après cela, on ne comprend pas les exemples suivans donnés par l'Académie : *C'est une humeur incompatible, un esprit incompatible, un homme incompatible; incompatible*, avec qui? avec quoi? On ne dit pas plus *incompatible* absolument, que *compatible. Ces deux caractères sont incompatibles. L'amour de Dieu et l'amour des richesses sont incompatibles. Son humeur est incompatible avec celle de son frère.* Nous pensons qu'on peut quelquefois le mettre avant les substantifs auxquels il se rapporte, et qu'on dirait bien, dans certains cas, *leurs incompatibles humeurs.* Voyez *Adjectif.*

Incomplaisance. Substantif féminin. Voltaire a dit : *Souvent une femme, par son incomplaisance, repousse le goût de son mari, et déroute la nature.* (*Dictionnaire philosophique*, au mot *Impuissance.*) L'Académie ne met point ce mot. Il nous semble de nature à être adopté.

Incomplet, Incomplète. Adjectif. Au propre, il ne se met qu'après son substantif. *Un recueil incomplet, un ouvrage incomplet.*— Au figuré, on pourrait dire : *Cette incomplète satisfaction ne serait point agréée.* Voyez *Adjectif*, *Expression.*

Incomplexe. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une grandeur incomplexe.*

Incompréhensible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme incompréhensible. Les incompréhensibles voies de Dieu.*

Inconcevable. Adjectif des deux genres. Il se dit d'une manière absolue ou d'une manière relative. Dans le premier sens, il est synonyme d'*incompréhensible*. Dans le second, on a égard au cours ordinaire des choses, et c'est sous ce point de vue qu'on dit d'une chose qu'elle est *inconcevable*. Par exemple, si un homme fait une action qui le déshonore, qui renverse sa fortune, qui soit contraire à ses penchans ; en un mot, dans laquelle on n'aperçoive rien qui ait pu l'annoncer ou la faire prévoir, on dit qu'elle est *inconcevable*. — *Inconcevable* est encore une expression d'exagération, comme nous en avons une infinité d'autres qui ont perdu toute leur énergie par l'application qu'on en fait dans des circonstances puériles et communes. Ainsi nous disons d'un poète, qu'il a une peine ou une facilité *inconcevable* à faire des vers.—Cet adjectif peut se mettre avant son substantif, en consultant l'harmonie et l'analogie. *C'est une étourderie inconcevable, c'est une inconcevable étourderie.*

Il régit quelquefois la préposition *à*. *Cela est inconcevable à des esprits bornés.*

Inconciliable. Adjectif des deux genres. Au singulier, il exige la préposition *avec*. *Il est inconciliable avec son frère. Ce fait est inconciliable avec les principes.* L'Académie ne le met point avec cette construction. Au pluriel, les deux termes de la relation étant exprimés, la préposition *avec* devient inutile. *Des maximes inconciliables, des faits inconciliables* ; on sous-entend *entre elles ; entre eux*. — On pourrait quelquefois, dans ce sens, le mettre avant les substantifs qu'il modifie : *Ces inconciliables maximes ne peuvent être adoptées.*

Incongru, Incongrue. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Une façon de parler incongrue. Une réponse incongrue.* Voyez *Incongruité*.

Incongruité. Substantif féminin. Ce mot ne se dit pas dans le même sens qu'*incongru*. L'adjectif se dit des fautes contre la langue ou la logique ; le substantif se dit des fautes contre l'honnêteté, la bienséance et les usages reçus. Il ne se dit pas d'une habitude, mais d'une action.

Incongrument. Adv. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a parlé incongrument.*

Inconnu, Inconnue. Adjectif. Il ne se dit point des choses qu'on ne connaît point ; car on ne dit rien de ce qu'on ne connaît pas, mais des choses qu'on connaît et des qualités qu'on y soupçonne. Ainsi nous voyons des effets dans la nature ; nous ne doutons point qu'ils ne soient liés, mais la liaison nous en est *inconnue*. Nous voyons agir un de nos semblables, nous lui supposons un motif bon ou mauvais, mais il nous est *inconnu*. L'épithète *inconnu* se joint toujours à quelque chose qu'on connaît. — Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Un homme inconnu, des terres inconnues.* Il régit quelquefois la préposition *à*, au lieu que *connu* régit la préposition *de*. *L'ennui qui dévore les autres hommes est inconnu à ceux qui savent s'occuper par quelque lecture.* (Fénélon, *Télémaque*.)

Inconséquence. Substantif féminin. Voyez *Inconséquent*.

Inconséquent, Inconséquente. Adjectif. Il y a *inconséquence* dans les idées, dans les discours et dans les actions. Si un homme conclut de ce qu'il pense ou de ce qu'il énonce le contraire de ce qu'il devrait faire, il est *inconséquent* dans son discours et dans ses idées. S'il tient une conduite contraire à celle qu'il a déjà tenue, ou contraire à ses intérêts, il est *inconséquent* dans ses actions. Il y a encore une troisième *inconséquence*, c'est celle des pensées et des actions, et c'est la plus commune. Il y a mille fois plus d'*inconséquences* dans la vie que dans les jugemens. Il ne faut cependant pas dire d'un homme qui tremble dans les ténèbres, et qui ne croit point aux revenans, qu'il est *inconséquent*. Sa frayeur n'est pas libre ; c'est un mouvement habituel dans ses organes qu'il ne peut empêcher, et contre lequel la raison réclame inutilement. On peut mettre cet adjectif avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un raisonnement inconséquent, une conduite inconséquente ; cette inconséquente conduite, cet inconséquent procédé.*

Inconsidéré, Inconsidérée. Adjectif. Il se dit ou des actions ou des discours, lorsqu'on n'en a pas pesé les conséquences. *On se perd par un propos inconsidéré, on s'embarrasse par une promesse inconsidérée, on se ruine par une largesse inconsidérée.* Il ne se met qu'après son substantif. *Homme inconsidéré, action inconsidérée, discours inconsidéré.*

Inconsidérément. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a agi inconsidérément.*

Inconsistance. Substantif féminin. Mot nouveau peu usité. L'*inconsistance des idées, du caractère*, dit La Harpe,

l'inconsistance d'un ministre, d'un gouvernement, sont des expressions très-claires : elles présentent avec précision ce qu'il faudrait appeler autrement le défaut de consistance. Il y a tout à gagner pour l'élégance du style.

Inconsolable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme inconsolable, une femme inconsolable. Il est inconsolable de cette mort. L'image de mon inconsolable ami était toujours présente à ma pensée.* Voyez *Adjectif.*

Inconsolant, Inconsolante. Adjectif. Mot nouveau proposé par Mercier, et que l'usage n'a pas adopté. *Loin de m'annoncer la fin de mes peines, sa funeste prévoyance m'en prédit de nouvelles ; toutes ses paroles sont inconsolantes.*

Inconsolé, Inconsolée. Adjectif. Mot nouveau qui est peu usité. Nous avons *inconsolable*, dit La Harpe ; *inconsolé* peut être utile, sur-tout en poésie, parce qu'il est sonore. — Ne dirait-on pas bien même en prose : *Cette femme, abandonnée de tout le monde, gémit inconsolée dans la retraite obscure où ses malheurs l'ont forcée de se cacher ?*

Inconstant, Inconstante. Adjectif. On le met souvent avant son substantif. *Un homme inconstant, une femme inconstante ; la fortune inconstante, l'inconstante fortune ; la renommée inconstante, l'inconstante renommée ; un amour inconstant, un inconstant amour.* Voyez *Adjectif.*

Incontestable. Adjectif des deux genres. Il ne se dit que des choses, et peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une vérité incontestable, un principe incontestable, un fait incontestable, cette incontestable vérite.* Voyez *Adjectif.*

Incontestablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il vous a incontestablement trompé.*

Incontinent, Incontinente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme incontinent.*

Incontinent. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Je lui ai parlé incontinent, je lui ai incontinent parlé de son affaire.*

Inconvenance. Substantif féminin. Chose qui ne convient pas, qui n'est pas convenable aux temps, aux lieux et aux circonstances. Ce mot, qui ne se trouve point dans les dictionnaires, est utile dans plusieurs circonstances. On peut dire *inconvenance de lieu, inconvenance de temps, inconvenance de style*, etc.

Incorporel, Incorporelle. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Substance incorporelle. Cette incorporelle substance.* Voyez *Adjectif.*

Incorrect, Incorrecte. Adjectif. Si le style s'écarte souvent des lois de la grammaire, on dit qu'il est *incorrect*, qu'il est plein d'incorrections. Si une figure dessinée pèche contre les proportions reçues, on dit qu'elle est *incorrecte*. Le reproche d'incorrection suppose un modèle connu auquel on compare l'imitation. On peut mettre cet adjectif avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Style incorrect, ouvrage incorrect, auteur incorrect. Oserez-vous faire imprimer cette incorrecte rapsodie ?*

Incorrigibilité. Substantif féminin. L'Académie le définit, caractère de ce qui est incorrigible. Cette définition est inexacte. Peut-être peut-on dire *l'incorrigibilité d'un homme ;* mais on ne peut pas dire *l'incorrigibilité d'un livre, l'incorrigibilité d'un défaut.*

Incorrigible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'analogie et l'harmonie. *Un défaut incorrigible, un incorrigible défaut.*

Incorruptible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Juge incorruptible, magistrat incorruptible, vertu incorruptible, probité incorruptible. Cet incorruptible magistrat, cette incorruptible probité.* Voyez *Adjectif.*

Incrédule. Adjectif des deux genres qui s'emploie quelquefois substantivement. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme incrédule, un esprit incrédule ; ces incrédules esprits refusent de se soumettre aux décisions de l'église.* Voyez *Adjectif.* On l'emploie aussi substantivement. *Un incrédule.*

Incroyabilité. Substantif féminin. Caractère de ce qui est incroyable. Mot nouveau proposé par Mercier. Ce n'est pas la même chose qu'*incrédibilité*, qui a rapport à l'esprit qui ne peut pas croire ; *incroyabilité* a rapport à la chose même. *Mais qui vous empêche de croire un fait que je vous certifie?* Rien, que son *incroyabilité*. — Ce mot peut être utile.

Incroyable. Adjectif des deux gen-

vers. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une chose incroyable*, *une merveille incroyable*. *Il nous raconte d'incroyables merveilles*.

Inculte. Adjectif des deux genres. On ne le met qu'après son substantif. *Une terre inculte*. — *Un esprit inculte*, *des mœurs incultes*.

L'Académie ne dit ce mot que de l'esprit, des mœurs, du naturel, et Féraud pense qu'il ne se dit point des personnes. Cependant Bourdaloue a dit : *Ce prince n'était pas de ces héros incultes qui de la bravoure se font un droit d'ignorance pour tout le reste*. On lit aussi dans Trévoux, *jeune homme inculte*. Malgré Bourdaloue et le *Dictionnaire de Trévoux*, qui n'est plus une autorité, on ne dit pas *un homme inculte*, *une femme inculte*.

Inculte ne peut se joindre qu'à des mots qui ont une analogie étroite avec la *culture*, c'est-à-dire avec la préparation nécessaire pour produire, ou pour bien produire. *Une terre inculte*, *une vigne inculte*, qui n'est pas disposée, préparée pour produire. Mais quoiqu'on dise *cultiver une fleur*, et *la culture des fleurs*, on ne dit pas *une fleur inculte*, parce qu'on ne dispose pas, qu'on ne prépare pas une fleur pour produire une fleur. De même, on ne dit pas *un homme inculte*, parce qu'on ne cultive pas un homme dans le sens de préparation à produire, parce que l'idée d'*homme* est trop éloignée de l'idée du mot *culture* pris en ce sens. Mais on dit *un esprit inculte*, *un talent inculte*, etc., parce qu'on prépare l'esprit, le talent à produire, et qu'il y a une analogie étroite entre ces mots et celui de *culture*, pris dans le sens de préparation.

Inculture. Substantif féminin. *Inculture des terres* est un mot nécessaire, dit La Harpe. *Incultivé* est inutile au propre comme au figuré, puisque nous disons également *des terrains incultes*, *des esprits incultes*.

Incurable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un mal incurable*, *une maladie incurable*. —*Un caractère incurable*, *une passion incurable*, *un défaut incurable*.—*Cette incurable maladie*, *cette incurable passion*, *cet incurable défaut*. *Un incurable amour*. Voyez *Adjectif*.

Le mot *incurable*, dit Voltaire, n'a été encore enchâssé dans un vers que par l'industrieux Racine :

D'un *incurable* amour remèdes impuissans.

Incurieux, Incurieuse. Adjectif. Mot inusité proposé par Mercier. Il signifie qui n'est pas curieux. *Un philosophe est incurieux par réflexion ; un sot l'est par ignorance*. — Ce mot peut être utile.

Indébrouillable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un point d'histoire indébrouillable*, *une affaire indébrouillable*. *Je ne sais quel parti prendre dans cette indébrouillable affaire*. On mouille les *l*.

Indécemment. Adverbe. (On prononce *indécament*.) On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Agir indécemment*. *Il s'est indécemment comporté dans cette affaire*.

Indécence. Substantif féminin. Ce mot n'a point de pluriel lorsqu'il signifie le vice ; il en a un lorsqu'il signifie des actions indécentes. *Il a commis plusieurs indécences*.

Indécent, Indécente. Adjectif. Qui est contre le devoir, la bienséance et l'honnêteté. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Action indécente*, *discours indécens*, *conduite indécente*. *Cette indécente conduite lui attira le blâme de tous les honnêtes gens*.

Indéchiffrable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Écriture indéchiffrable*.— *Conduite indéchiffrable*.

Indécis, Indécise. On ne le met qu'après son substantif. *Un point indécis*.— *Un homme indécis*.

Indéclinable. Adjectif des deux genres. Terme de grammaire. Il se dit des mots qui gardent dans le discours une forme immuable, parce que l'idée principale de leur signification y est toujours envisagée sous le même aspect. Dans toutes les langues, les prépositions, les adverbes, les conjonctions et les interjections sont indéclinables. Dans la langue française, les noms sont indéclinables : on se sert de prépositions pour exprimer les rapports qui, dans d'autres langues, s'expriment par différentes terminaisons que l'on donne aux noms. Cet adjectif ne peut se mettre qu'après son substantif.

Indéfini, Indéfinie. Adjectif. Terme de grammaire. Il signifie la même chose

qu'indéterminé, et ne se met qu'après son substantif. On dit *sens indéfini*.

Chaque mot, dit Dumarsais, a une certaine signification dans le discours : autrement il ne signifierait rien ; mais ce sens, quoique déterminé, c'est-à-dire, quoique fixé à être tel, ne marque pas toujours précisément un tel individu, un tel objet particulier. On appelle sens indéterminé ou indéfini celui qui marque une idée vague, une pensée générale qu'on ne fait point tomber sur un objet particulier.

Les adjectifs et les verbes, considérés en eux-mêmes, n'ont qu'un sens indéfini par rapport à l'objet auquel leur signification est applicable. *Grand*, *durable*, expriment à la vérité quelque être *grand*, quelque objet *durable* ; mais cet être, cet objet, est-ce un esprit ou un corps? est-ce un corps animé ou inanimé ? est-ce un homme ou une brute ? etc. La nature de l'être est indéfinie, et ce n'est que par des applications particulières que ces mots sortiront de leur indétermination pour prendre un sens défini, du moins à quelques égards. *Un grand homme*, *une grande entreprise*, *un ouvrage durable*, *une estime durable*. Il en est de même des verbes considérés hors de toute application.

Toute application qui n'est pas absolument individuelle ou spécifique, c'est-à-dire qui ne tombe pas précisément sur un individu ou sur toute une espèce, laisse toujours quelque chose d'indéfini dans le sens. Ainsi, quand on dit *un grand homme*, le mot *grand* est défini par son application à l'espèce humaine ; mais ce n'est pas à toute l'espèce, ni à tel individu de l'espèce ; ainsi le sens demeure encore indéfini à quelques égards, quoiqu'à d'autres il soit déterminé.

Les noms appellatifs sont pareillement indéfinis en eux-mêmes. *Homme*, *cheval*, *agrément*, désignent, à la vérité, telle ou telle nature ; mais si l'on veut qu'ils désignent tel individu, ou la totalité des individus auxquels cette nature peut convenir, il faut y ajouter d'autres mots qui en fassent disparaître le sens indéfini : par exemple, *cet homme est savant*, *l'homme est sujet à l'erreur*, etc.

Cet adjectif ne se met qu'après son substantif.

Indéfiniment. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il m'a promis indéfiniment.*

Indéfinissable. Adjectif des deux genres. On ne le met qu'après son substantif. *Un homme indéfinissable*, *un caractère indéfinissable*.

Indélébile. Adjectif des deux genres. Qui ne se peut effacer. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Caractère indélébile. Cet indélébile caractère que confère le sacrement*, etc.

Indélibéré, Indélibérée. Adjectif. Qui se fait sans intention, sans examen, sans délibération, presque machinalement. Il ne se met qu'après son substantif. *Mouvement indélibéré*, *acte indélibéré*.

Indemne. Adjectif des deux genres. *Em* se prononce comme dans *Jérusalem*. Il ne se met point avant son substantif.

Indemniser, Indemnité. Dans ces deux mots, on prononce *dem* comme *dam*.

Indépendamment. Adverbe. Cet adverbe est toujours suivi d'un régime ; de sorte qu'on ne peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Je vous servirai indépendamment de tout événement.* Quelquefois on le met au commencement de la phrase. *Indépendamment de tout ce qui pourrait arriver, vous pouvez compter sur moi.*

Indépendant, Indépendante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme indépendant*, *un esprit indépendant.* — Il régit quelquefois la préposition *de*. *Cela est indépendant des événemens.*

Indéracinable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être déraciné. Ce mot paraît bon au propre et au figuré. *Les superstitions sont si indéracinables, que les nouvelles ne s'établissent que parce qu'elles sont entées sur les anciennes.*

Indescriptible. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être décrit. Mot nouveau proposé par Mercier. Ce mot pourrait être adopté ; il est plus court et plus énergique que *qui ne peut être décrit*.

Indésirable. Adjectif des deux genres. Qui n'est pas digne d'être désiré. Les Latins disent *inoptabilis* ; les Italiens *inappetibile* ; les Anglais *undesirable*. Pourquoi ne dirions-nous pas *indésirable?*

L'usage n'a point adopté cette expression.

Indestructible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Germe indestructible*, *opinion indestructible.* — *Cet indestructible ger-*

me, *cette indestructible opinion*. Voyez *Adjectif*.

Indéterminé, Indéterminée, Adjectif. On ne peut le mettre qu'après son substantif *Un espace indéterminé*, *un temps indéterminé*, *un nombre indéterminé*. — *Un homme indéterminé*.

Indéterminément. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Promettre indéterminément*, *il a promis indéterminément*.

Indévot, Indévote. Adjectif. On ne le met qu'après son substantif. *Un homme indévot*, *une femme indévote*.

Indévotement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a assisté à la messe indévotement*.

Index. Substantif masculin. Le *x* se prononce fortement. Ce mot ne change point au pluriel. *Des index*.

Indicateur. Substantif masculin que l'on emploie aussi adjectivement. L'Académie ne dit point comment il faut dire au féminin, mais il nous semble qu'*indicatrice* n'a rien de contraire à l'analogie de la langue, et qu'on peut fort bien l'employer.

Indicatif. Adjectif qui se prend aussi substantivement. Terme de grammaire. *Le mode indicatif*, ou *l'indicatif*.

Nous avons dit à l'article *Verbe*, que l'indicatif est un mode dont tous les temps affirment la coexistence du sujet avec l'attribut d'une manière positive, comme, *je fais*, *je faisais*, *je fis*, etc.; et à l'article *Temps*, nous avons fait connaître tous les temps de ce mode.

Nous ajouterons ici quelques remarques. Il y a des expressions qui veulent le verbe qui les suit à l'indicatif, comme, *bien entendu que*, *à la charge que*, *à condition que*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi-bien que*, *autant que*, *non plus que*, *outre que*, *parce que*, *à cause que*, *attendu que*, *vu que*, *puisque*, *c'est pour cela que*, *dans le temps que*, *pendant que*, *tandis que*, *durant que*, *tant que*, *depuis que*, *dès que*, *aussitôt que*, *à ce que*, *à mesure que*, *peut-être que*, *comme si*, *quand*, *pourquoi*, *tant que*.

Il existe deux différences principales entre l'indicatif et le subjonctif. La première, c'est que le subjonctif n'exprime l'affirmation que d'une manière indirecte et subordonnée à quelques mots qui précèdent; au lieu que l'indicatif l'exprime absolument et indépendamment de tout autre mot qui pourrait précéder. La seconde, c'est que le subjonctif n'a pas de sens déterminé lorsqu'il est séparé de ce qui le précède; au lieu que l'indicatif, s'il se trouve précédé de quelques mots, n'en forme pas moins, sans ces mots, un sens clair et déterminé, et par conséquent une affirmation directe.

C'est une règle certaine que dans deux phrases, dont l'une est principale, et l'autre subordonnée, le verbe de la proposition subordonnée doit se mettre à l'indicatif quand le verbe de la proposition principale exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante; et qu'il doit se mettre au subjonctif quand le verbe de la proposition principale n'exprime pas l'affirmation de cette manière. — On dira donc, en faisant usage de l'indicatif: *je crois qu'il ne peut y avoir d'amitié bien sincère entre les personnes qui ne sont pas vertueuses. Je cherche quelqu'un qui m'a rendu service*, *et à qui je veux témoigner ma reconnaissance. Je savais bien que vous avez étudié les mathématiques*, parce que, dans chacune de ces phrases, le verbe de la proposition principale exprime l'affirmation d'une manière directe et positive. — Mais on dira avec le subjonctif, *je suis surpris* ou *étonné que les chrétiens ne* soient *pas plus respectueux dans les églises. Je cherche quelqu'un qui veuille bien m'obliger. Montrez-moi quelqu'un qui se dise parfaitement heureux. Je veux épouser une femme qui* ait *plus de vertu que de beauté*, parce qu'ici le verbe de la proposition principale n'exprime pas l'affirmation d'une manière directe et positive.

C'est d'après cette règle que Voltaire a critiqué ce vers de Corneille :

La plus belle des deux, je crois que ce *soit* l'autre.
(Le Menteur.)

Je crois que ce soit, dit-il, est une faute de grammaire. *Je crois* étant une chose positive, exige l'indicatif. Mais pourquoi dit-on, *je crois qu'elle* est *aimable*, *qu'elle a de l'esprit?* et *croyez-vous qu'elle* soit *aimable*, *qu'elle* ait *de l'esprit?* C'est que *croyez-vous* n'est point positif. *Croyez-vous* exprime le doute de celui qui interroge. *Je suis sûr qu'il vous satisfera. Êtes-vous sûr qu'il vous satisfasse?* (*Remarques sur Corneille.*)

Il en est de même de, *je ne crois pas qu'elle* soit *aimable. Je ne crois pas* marque un doute. — On peut dire également bien, *je veux épouser une femme qui a plus de vertu que de*

beauté, ou *je veux épouser une femme qui ait plus de vertu que de beauté*. Mais dans le premier cas, l'affirmation est positive; c'est une certaine femme déterminée que j'ai en vue; dans le second, c'est telle ou telle femme qui aura les qualités que je désire.

INDICIBLE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Joie indicible, douleur indicible, plaisir indicible*.

INDIENNE. Substantif féminin. L'Académie le définit, toile peinte aux Indes. Ce nom, dit-elle, est devenu appellatif, et se dit de toutes sortes de toiles peintes. — On a remarqué que, d'après cette singulière assertion, on pourrait regarder comme des indiennes les tableaux de Raphaël, de Michel-Ange, etc., qui sont peints sur toile.

INDIFFÉREMMENT. Adverbe. On prononce *indifféramment*. Il ne se met qu'après le verbe. On l'a reçu *indifféremment*.

INDIFFÉRENT, INDIFFÉRENTE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Choix indifférent, actions indifférentes, humeur indifférente, air indifférent, œil indifférent*. Voyez *Indolence*.

INDIGENT, INDIGENTE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme indigent, une femme indigente*. Voltaire a employé ce mot dans un sens qui ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie. *Voilà pourquoi toute traduction d'un poète grec est toujours faible, sèche et indigente*.

INDIGESTE. Adjectif des deux genres. Il se dit d'un aliment incapable d'être digéré, et qui serait par conséquent plus proprement appelé *indigestible* ou *indigérable*. Un pareil aliment est encore appelé, dans le langage ordinaire, lourd, pesant. — Ce mot ne se prend point à la rigueur et dans un sens absolu, parce que les matières absolument incapables d'être digérées sont rejetées de la classe des alimens, lors même qu'elles contiennent une substance nutritive. Ainsi, comme on ne s'avise point de manger les os durs, les cornes, les poils, les racines ligneuses, on ne peut pas dire que les choses de cet ordre soient indigestes. On entend donc par un *aliment indigeste*, un aliment de difficile digestion. — Il n'y a point d'aliment généralement et absolument *indigeste*, c'est-à-dire, dont la digestion soit difficile pour tous les sujets. Un *aliment indigeste* est donc celui qui est difficilement digéré par le plus grand nombre de sujets sains, ou par un ordre entier de sujets sains. — Cet adjectif ne se met qu'après son substantif.

INDIGESTION. Substantif féminin. *Ti* conserve sa prononciation naturelle. C'est une incommodité ou une maladie quelquefois très-grave, dont la cause évidente est la présence des alimens non digérés dans l'estomac.

INDIGNATION. Substantif féminin. Le *gn* est mouillé. Sentiment mêlé de mépris et de colère que certaines injustices inattendues excitent en nous. *L'indignation* approuve la vengeance, mais n'y conduit pas. La colère passe, l'*indignation* plus réfléchie dure; elle nous éloigne de l'indigne. L'*indignation* est muette; c'est moins par le propos que par les mouvemens qu'elle se montre. Elle ne transporte pas, elle gonfle; il est rare qu'elle soit injuste: nous sommes souvent indignés d'un mauvais procédé dont nous ne sommes pas l'objet. Une ame délicate s'indigne quelquefois des obstacles qu'on lui oppose, des motifs qu'on lui croit, des rivaux qu'on lui donne, des récompenses qu'on lui promet, des éloges qu'on lui adresse, des préférences même qu'on lui accorde; en un mot, de tout ce qui marque qu'on n'a pas d'elle l'estime qu'elle croit mériter.

INDIGNE. Adjectif des deux genres. Le *gn* est mouillé. Il ne se prend qu'en mauvaise part. On est *indigne* du bien et non pas du mal. On dit, *il est indigne de vos bontés*; mais on ne dirait pas *il est indigne de punition*. L'Académie a donc eu tort de donner pour exemple, *il est indigne qu'on lui fasse des reproches*.

Cet adjectif peut se mettre avant son substantif, dans le sens de méchant, odieux. *Une action indigne, un traitement indigne; cet indigne traitement; une conduite indigne, cette indigne conduite*. Voyez *Adjectif*.

INDIGNÉ, INDIGNÉE. Participe passé du verbe *indigner*. On mouille le *gn*.

> Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,
> Madame; on ne m'a point instruite à les entendre;
> Et les dieux contre moi dès long-temps *indignés*,
> A mon oreille encore les avaient épargnés.
> (RACINE, *Iphigénie*.)

Indignés est ici pour *irrités*. C'est une sorte de tournure empruntée des Italiens, qui se servent souvent du mot *sdegno* pour ressentiment. (Luneau de Boisjermain.)

INDIGNEMENT. Adverbe. Le *gn* se mouille. On peut le mettre entre l'auxi-

liaire et le participe. *On l'a maltraité indignement*, *on l'a indignement maltraité*. En vers, on le met quelquefois avant le verbe.

O combien de héros indignement périrent !
(Voltaire, *Henriade*.)

Indigner. Verbe actif de la première conjugaison. On mouille le *gn*. L'Académie ne dit pas que *s'indigner* peut se construire avec un nom précédé de la préposition *de*.

Ils luttent en grondant, ils s'indignent *du frein*.
(Delille, *Énéide*.)

Indignité. Substantif féminin. On mouille le *gn*. Dans le sens d'affront, on lui donne un pluriel. *On lui a fait mille indignités*. Dans les autres sens il ne se met qu'au singulier.

Indiligence. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. *Retenu par les plaisirs de la capitale*, *vous êtes arrivé un jour trop tard*, *et votre* indiligence *vous a fait perdre la place dont dépendait votre fortune*. L'usage n'a pas adopté ce mot.

Indirect, Indirecte. Adjectif. L'Académie dit qu'il n'est point d'usage au propre. Cependant on dit en physique, *un mouvement indirect*. — Au figuré, *moyen indirect*, *voies indirectes*, *vues indirectes*. Il ne faut pas confondre *indirect* avec *oblique*. *Oblique* se prend toujours en mauvaise part. *Indirect* ne se prend ni en bonne ni en mauvaise part. Parvenir à un emploi par des voies *indirectes*, n'est pas y parvenir par des voies *obliques* et *illicites*. Il ne se met ordinairement qu'après son substantif.

Indirectement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'était indirectement adressé à moi.*

Indiscernement. Substantif masculin. Mot nouveau proposé par Mercier. Ce mot, dit Mercier, exprime le contraire de *discernement*. Ce dernier n'ayant pas de véritable synonyme, l'admission d'*indiscernement* est par cela même prononcée. Il ne lui manque qu'une place dans le Dictionnaire de la langue française, étant déjà indiqué par le besoin, et admis par l'usage. *Tout homme puissant*, *chatouilleux à la louange*, *fait preuve d'*indiscernement : *ses ennemis la lui prodiguent* ; *ses vrais amis la lui feraient mériter.*

Pour que je crusse que ce mot est admis par l'usage, comme le dit Mercier, je voudrais qu'il eût cité quelques passages de bons auteurs où il se trouve employé. Je ne comprends pas non plus comment le défaut de synonyme du mot *discernement* peut prononcer l'admission du mot *indiscernement*.

Indisciplinable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un enfant indisciplinable*, *une armée indisciplinable* ; *son indisciplinable armée*. Voyez *Adjectif.*

Indiscipliné, Indisciplinée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Soldats indisciplinés. Troupes indisciplinées.*

Indiscret, Indiscrète. Adjectif. Il se dit de celui qui révèle une chose confiée. L'homme qui sait penser, parler et prévoir les suites de ses paroles, n'est pas *indiscret*. Par un excès de confiance, on ouvre son cœur à des indifférens, on répand son ame devant eux ; c'est une faiblesse à laquelle on est entraîné par l'inexpérience et par la peine. La peine cherche à se soulager, l'inexpérience nous dérobe le danger de notre franchise. Les malheureux et les enfans sont presque tous *indiscrets*. Un geste, un regard, un mot, le silence même est *indiscret*. La vanité rend *indiscret*. — L'indiscrétion n'est pas seulement relative à la confiance, elle s'étend à d'autres objets. On dit d'un zèle, qu'il est *indiscret* ; d'une action, qu'elle est *indiscrète*, etc. — En parlant des choses, on peut le mettre avant son substantif, si l'harmonie et l'analogie le permettent. *Un homme indiscret*, *une femme indiscrète*. — *Un geste indiscret*, *un regard indiscret*, *un mot indiscret*, *un zèle indiscret*, *une demande indiscrète*, *une curiosité indiscrète*, *un trouble indiscret. Une indiscrète demande*, *une indiscrète curiosité.*

Indiscrètement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a agi indiscrètement. Vous avez indiscrètement agi dans cette occasion.*

Indiscrétion. Substantif féminin. Quand il signifie le vice de l'indiscret, il n'a point de pluriel. *Leur indiscrétion leur fera du tort.* Quand il se prend pour les effets du vice, il prend un pluriel. L'Académie ne lui en donne point. *Commettre une indiscrétion. Il a commis plusieurs indiscrétions.* Voyez *Indiscret.*

Indispensable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son sub-

stantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un devoir indispensable, un engagement indispensable, une affaire indispensable.* — *C'est pour vous un indispensable devoir. L'indispensable loi du trépas.* Voyez *Adjectif.*

Indispensablement, Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il y est engagé indispensablement*, ou *il y est indispensablement engagé.*

Indisposé, Indisposée. Adjectif. Qui ne jouit pas de toute sa santé, dont le corps a souffert quelque dérangement léger. — Ce mot a encore une autre acception. Il se dit au moral d'un état de l'ame dans lequel les hommes répugnent à faire ce que nous désirons d'eux. Nous les plaçons nous-mêmes dans cet état par maladresse, ou les autres les y placent par méchanceté.

Indisputable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Des droits indisputables; tels sont les indisputables droits que je réclame.* Voyez *Adjectif.*

Indissoluble. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Des nœuds indissolubles, d'indissolubles nœuds; une union indissoluble, une indissoluble union; un attachement indissoluble, un indissoluble attachement.* Voyez *Adjectif.*

Indissolublement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils sont unis indissolublement, ils sont indissolublement unis.*

Indistinct, Indistincte. Adjectif. Dont toutes les parties ne se séparent pas bien les unes des autres, et ne font pas une sensation claire et nette. On dit que la mémoire ne nous laisse quelquefois des choses éloignées que des notions *indistinctes*; mais qu'est-ce que cela signifie? Que nous nous rappelons seulement quelques circonstances d'un fait qui restent isolées, faute d'autres circonstances dont le souvenir est effacé. Il en est de même des images *indistinctes*, que le sommeil nous présente, et des objets que nous n'apercevons que dans un trop grand éloignement. Les figures se séparent; l'ensemble qu'elles formaient disparaît, et nous n'en pouvons plus juger; c'est une machine désassemblée et à laquelle il manque encore des pièces. — Cet adjectif ne se met guère qu'après son substantif. *Des notions indistinctes, des images indistinctes.*

Indistinctement. Adverbe. Il peut se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *On a reçu indistinctement tous ceux qui se sont présentés. On a indistinctement reçu tout ce qui s'est présenté.*

Individuel, Individuelle. Adjectif. Il ne peut se mettre qu'après son substantif. *Qualité individuelle, différence individuelle.*

Individuellement. Adverbe. Il se met après le verbe.

Indivisible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un point indivisible, un atome indivisible. Cet indivisible atome.*

Indivisiblement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils sont unis indivisiblement, ils sont indivisiblement unis.*

Indocile. Adjectif des deux genres.
Indocilité. Substantif féminin. Ils se disent l'un et l'autre de l'animal qui se refuse à l'instruction, ou qui plus généralement suit la liberté que la nature lui a donnée, et répugne à s'en départir. Les peuples sauvages sont d'un *naturel indocile*. Si nous ne brisions de très-bonne heure la volonté des enfans, nous les trouverions tous *indociles* lorsqu'il s'agirait de les appliquer à quelque occupation. L'*indocilité* naît ou de l'opiniâtreté, ou de l'orgueil, ou de la sottise; c'est ou un vice de l'esprit qui n'aperçoit pas l'avantage de l'instruction, ou une férocité de cœur qui la rejette. — En prose, l'adjectif *indocile* se met ordinairement après son substantif. *Un enfant indocile, un caractère indocile, un esprit indocile.* — On dit *indocile au joug, aux règles, aux leçons.*

Bossuet a employé ce mot dans un sens que l'on ne trouve point dans les dictionnaires. « La reine régente témoigne au prince de Condé, qui venait de vaincre à Rocroi, combien le roi était content de ses services. C'est de la bouche du souverain la digne récompense de ses travaux; mais si les autres osaient le louer, il repoussait leurs louanges comme des offenses, et, *indocile à la flatterie*, il en craignait jusqu'à l'apparence. »

On se rappelle le vers d'Horace :

Indocilis pauperiem pati.

Mais l'orateur français est ici supérieur au poète latin dont il a emprunté l'expression. (Mercier.)

La langue française pourrait être en-

richie de cette acception du mot *indocile*.

On ne dit pas *indocile à une personne*.

Indolence. Substantif féminin. C'est une privation de sensibilité morale. L'homme indolent n'est touché ni de la gloire, ni de la réputation, ni de la fortune, ni des nœuds du sang, ni de l'amitié, ni de l'amour, ni des arts, ni de la nature; il jouit de son repos qu'il aime, et c'est ce qui le distingue de l'indifférent, qui peut avoir de l'inquiétude, de l'ennui. L'état d'*indolence* est assez l'état naturel de l'homme sauvage, et peut être celui d'un esprit étendu qui a tout vu et tout comparé.

Indolent, Indolente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme indolent, une femme indolente, un caractère indolent, une humeur indolente. — Cet indolent caractère, cette indolente humeur.* Voyez *Adjectif.*

Indomptable. Adjectif des deux genres. On ne prononce point le *p*. Féraud veut absolument qu'on le fasse sentir dans la prononciation soutenue; mais je crois que cela n'a lieu que dans les provinces méridionales. On peut le placer avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Courage indomptable, animal indomptable, caractère indomptable. Son indomptable courage.*

Indomptable taureau, dragon impétueux.
(Racine, *Phèdre.*)

Indompté, Indomptée. Adjectif. On ne prononce point le *p*. Cet adjectif ne peut se mettre qu'après son substantif. *Un cheval indompté, un courage indompté.*

De Turenne déjà la valeur *indomptée*,
Repoussait de Nemours la troupe épouvantée.
(Voltaire, *Henriade.*)

Indu, Indue. Adjectif. *Heure indue.* Il ne se met guère qu'après son substantif. L'académie dit *indue vexation.*

Indubitable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *C'est une chose indubitable; tel est l'indubitable effet de cette cause.* Voyez *Adjectif.*

Induction. Substantif féminin. C'est une manière de raisonner par laquelle on tire une conclusion générale et conforme à ce qu'on a prouvé dans tous les cas particuliers. Elle est fondée sur ce principe reçu en logique : ce qui se peut affirmer ou nier de chaque individu d'une espèce, ou de chaque espèce d'un genre, peut être affirmé ou nié de toute l'espèce et de tout le genre. Souvent, dans le langage ordinaire, la conclusion seule s'appelle *induction*. — On confond souvent l'*induction* et l'analogie, mais l'on pourrait et l'on doit les distinguer, en ce que l'*induction* est supposée complète. Elle étudie tous les individus sans exception; elle embrasse tous les cas possibles sans en omettre un seul, et alors seulement elle peut conclure et elle conclut avec une connaissance sûre et certaine. Mais l'analogie n'est qu'une *induction* incomplète qui étend sa conclusion au delà des principes, et qui d'un nombre d'exemples observés conclut généralement pour toute l'espèce.

Induire. Verbe actif de la quatrième conjugaison. On dit *induire en erreur*, et *induire à erreur;* le premier signifie, tromper à dessein; le second signifie, être cause que les autres se trompent, ce qui peut se faire sans malice. (Roubaud.)

Indulgence. Substantif féminin. Dans le sens de facilité à excuser et à pardonner les défauts, il n'a point de pluriel. — Il n'en a un qu'en parlant des indulgences de l'église catholique. *Des indulgences plénières, la vente des indulgences.*

Indulgent, Indulgente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un père indulgent, une mère indulgente, un prince indulgent; cette indulgente amie.* On ne dit pas *un indulgent homme.* Voyez *Adjectif.*

On donne à cet adjectif les régimes *à* et *pour*. *Il est indulgent à ses enfans, pour ses enfans.*

Chacun pour soi-même est toujours indulgent.
(Boileau, *satire V.*)

Rome lui sera-t-elle indulgente ou sévère?
(Racine, *Bérénice.*)

Henri IV était indulgent à ses amis, à ses serviteurs, à ses maîtresses. (Voltaire.) On dit aussi *envers*.

Indult. Substantif masculin. On fait sentir le *t*.

Indûment. Adverbe. On le met entre l'auxiliaire et le participe. *Procéder indûment, on a indûment procédé.*

Industrie. Substantif féminin. L'Académie le définit, adresse à faire quel-

que chose. Cette définition trop vague ne nous paraît pas comprendre la signification que Racine donne à ce mot dans *Ighigénie :*

Ulysse, en apparence, approuvant mes discours,
De ce premier torrent laissa passer le cours;
Mais bientôt, rappelant sa cruelle *industrie*,
Il me représenta l'honneur et la patrie.
Tout ce peuple, etc.

Cette industrie d'Ulysse est différente de celle qu'emploie un artisan pour faire subsister sa famille.

L'*industrie* dans un sens métaphysique est une faculté de l'ame dont l'objet roule sur les productions et les opérations mécaniques qui sont le fruit de l'invention, et non pas simplement de l'imitation, de l'adresse et de la routine, comme dans les ouvrages ordinaires des artisans. Quoique l'*industrie* soit fille de l'invention, elle diffère du goût ou du génie. Le sentiment exquis des beautés et des défauts dans les arts constitue le goût; la vivacité des sentimens, la grandeur et la force de l'imagination, l'activité de la conception, font le génie. L'imagination tranquille et étendue, la pénétration aisée, la conception prompte, donnent l'*industrie*. Ceux qui sont fort industrieux n'ont pas toujours un goût sûr, ni un génie élevé. Je dis plus, des génies ordinaires, des génies peu propres à rechercher, à découvrir, à saisir des idées abstraites, peuvent avoir beaucoup d'*industrie*. Ces trois facultés ne portent pas sur le même objet. Le goût discerne les choses qui doivent exciter des sensations agréables. Le génie par ses productions admirables fournit des sensations piquantes et imprévues; mais ces sortes de sensations, que font naître le génie et le goût, ne sont point l'objet de l'*industrie*. Elle ne tend qu'à découvrir, à expliquer, à représenter les opérations mécaniques de la nature; à trouver des machines utiles, ou à en inventer de curieuses et d'intéressantes par le merveilleux qu'elles présenteront à l'esprit. — Les facultés du goût, du génie et de l'industrie, exigent aussi divers genres de sciences pour en perfectionner l'exercice. Le goût se fortifie par l'habitude, par les réflexions, par l'esprit philosophique, par le commerce des gens de goût. Quoique le génie soit un pur don de la nature, il s'étend par la connaissance des sujets qu'il peut peindre, des beautés dont il peut les embellir, des caractères, des passions qu'il veut exprimer; tout ce qui excite le mouvement des esprits, favorise, provoque et échauffe le génie. L'*industrie* doit être dirigée par la science des propriétés de la matière, des lois des mouvemens simples et composés, des facilités et des difficultés que les corps qui agissent les uns sur les autres peuvent apporter dans la communication de ces mouvemens. L'*industrie* est l'ouvrage d'un goût particulier décidé pour la mécanique, et quelquefois de l'étude et du temps. (*Encyclopédie.*)

Industrieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Travailler industrieusement. Cela est industrieusement exécuté, industrieusement travaillé.*

Industrieux, Industrieuse. Adjectif. On peut quelquefois le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme industrieux, une ouvrière industrieuse, un esprit industrieux. Cet industrieux ouvrier.*

Le ciel, *industrieux* dans sa triste vengeance,
Avait à le former épuisé sa puissance.
(Voltaire, *OEdipe.*)

Voyez *Adjectif.*

Inébranlable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être ébranlé. Il s'emploie au physique et au moral. On dit, *ce mur est inébranlable ; les vagues frappent en vain les rochers, ils demeurent inébranlables.* On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un rocher inébranlable. — Un courage inébranlable, une fermeté inébranlable. — Cette inébranlable fermeté.* On le met sans régime, *c'est un homme inébranlable ;* ou avec la préposition *à*, *ce rocher est inébranlable à l'impétuosité des vents.* (Académie.)

Mon cœur inébranlable aux plus cruels tourmens.
(Corneille.)

On dit aussi, *être inébranlable dans ses résolutions.* Voyez *Adjectif.*

Inébranlablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le verbe. *Il est inébranlablement attaché à son devoir.*

Ineffable. Adjectif des deux genres. Qu'on n'entend point, dont on n'a nulle idée, dont on ne peut parler. Il se dit des attributs de Dieu, des mystères de la religion, des douceurs de la vie future, et de la vision béatifique. — On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le per-

mettent. *Un mystère ineffable, cet ineffable mystère. Les ineffables bontés de Dieu.* Voyez *Adjectif.*

Ineffaçable. Adjectif des deux genres Qu'on ne peut effacer. Il se dit au physique et au moral. *Une tache ineffaçable, un caractère ineffaçable.* — On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'analogie et l'harmonie. *Souvenir ineffaçable, des traits ineffaçables. — Cet ineffaçable souvenir me poursuivait sans cesse. L'ineffaçable caractère imprimé par le sacrement.* Voyez *Adjectif.*

Inefficace. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Remède inefficace.*

Inégal, Inégale. Adjectif. Qui est plus grand ou plus petit qu'un autre. Il se dit au physique et au moral, des choses et des personnes. — *Les grandeurs sont inégales; ce chemin est inégal*, c'est-à-dire, qu'il n'est pas plein et uni. *Ils se sont battus à forces inégales. Un homme d'un caractère inégal.* — On peut, en vers, le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Mouvement inégal. Deux choses d'une grandeur inégale. Style inégal, homme inégal, esprit inégal.*

Comment de nos soleils l'inégale clarté.
(Delille.)

Voyez *Adjectif.*

Inégalement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Se conduire inégalement, écrire inégalement.*

Inélégamment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cet ouvrage est inélégamment écrit.* C'est un mot nouveau que l'Académie n'a recueilli que dans l'édition de 1798.

Inélégance. Substantif féminin. Cet adjectif, dont Bossuet a fait usage, et plusieurs autres après lui, ne se trouve point dans les éditions du Dictionnaire de l'Académie qui ont précédé celle de 1798. *L'inélégance d'une construction.*

Inélégant, Inélégante. Adjectif. Mot employé depuis long-temps, mais que l'Académie n'a recueilli que dans son Dictionnaire de 1798. La Harpe, dans son *Cours de littérature*, reproche quelquefois à Voltaire *des expressions inélégantes.* On peut mettre cet adjectif avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Ces inélégantes expressions déparent son style.* Voyez *Adjectif.*

Inéligible. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Il est inéligible.*

Inénarrable. Adjectif des deux genres. Expression particulière au style mystique. Cet adjectif peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Saint Paul vit des choses inénarrables. Ces inénarrables gémissemens.* Voyez *Adjectif.*

Inepte. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme inepte. — Un raisonnement inepte. Cet inepte raisonnement.* Voyez *Adjectif.*

Ineptie. Substantif féminin. C'est l'état d'une ame qui n'a d'aptitude à rien. Elle est l'effet d'une stupidité que ne remue aucune passion. Elle est aussi l'effet des circonstances qui placent un homme de mérite dans des postes au-dessous de lui, ou seulement opposés à son génie.

Inépuisable. Adjectif des deux genres. Qui ne se peut épuiser. Il se dit au physique et au moral. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Source inépuisable, sujet inépuisable, inépuisable matière. — Les modernes puisent sans cesse dans cette inépuisable source.* Voyez *Adjectif.*

Inerte. Adjectif féminin. *Matière inerte, masse inerte.* On pourrait dire, dans certains cas, *cette inerte matière.* Voyez *Adjectif.*

Inespéré, Inespérée. Adjectif. Féraud prétend qu'on ne peut le mettre qu'après son substantif. Il nous semble qu'il y a des cas où l'on pourrait dire, *cet inespéré bonheur.* Voyez *Adjectif.*

Inespérément. Adverbe. Il ne se dit que des événemens favorables, et ne se met qu'après le verbe. *Il lui est survenu inespérément une succession.*

Inestimable. Adjectif des deux genres. On dit *inestimable*, mais ce n'est pas pour signifier le contraire de son simple, dans le sens où *estimable* signifie, *digne d'être estimé*, comme dans *un homme est estimable par sa probité; une action est estimable. Inestimable* signifie qui est d'une si grande valeur, qu'on n'en saurait fixer le prix. *Ce diamant est d'un prix inestimable.* Il ne se dit point des personnes, mais seulement des choses. On ne dit pas, *c'est un homme inestimable*, pour dire, *c'est un homme qui ne mérite point d'être es-*

timé. Il y a des cas où on pourrait le mettre avant son substantif. *Cet inestimable prix*. Voyez *Adjectif*.

Inévitable. Adjectif des deux genres. Qu'on ne peut éviter. Il se dit de la mort, du destin, et de toutes les lois générales et communes de la nature, auxquelles la force et l'industrie ne peuvent nous soustraire. On le transporte par exagération à d'autres choses qui ne sont pas également nécessaires. — On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Malheur inévitable*, *destinée inévitable ; inévitable destinée*. Voyez *Adjectif*.

Inexact, Inexacte. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un copiste inexact*, *une copie inexacte*.

Inexcusable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Faute inexcusable. Un homme inexcusable. Cette inexcusable faute*. Voyez *Adjectif*. *

Inexécutable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une musique inexécutable*, *un projet inexécutable. Comment avez-vous pu concevoir cet inexécutable projet?* Voyez *Adjectif*.

Inexorable. Adjectif des deux genres. L'Académie ne le dit que des personnes. *Il est inexorable. Le public est un censeur inexorable*. — Il se dit aussi des choses. *Les lois sont inexorables*.

> *Ma gloire inexorable* à toute heure me suit.
> (Racine.)

On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Cet inexorable censeur ne vous passera aucune négligence*. Cet adjectif régit la préposition *à*. *Saint Louis se rendit inexorable* aux *larmes* et au *repentir du blasphémateur*. (Fléchier.) *Un homme inexorable à soi-même n'est indulgent* aux *autres que par un excès de raison*. (La Bruyère.) *Aurez-vous le cœur assez dur pour être inexorable à votre roi et à vos plus tendres amis ?* (Fénélon.)

Inexorablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a inexorablement repoussé ma prière*.

Inexpérimenté, Inexpérimentée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme inexpérimenté*.

Mercier propose d'adopter ce mot dans le sens de, qui n'a pas été senti, éprouvé, que lui donne Montaigne ; mais nous avons *inexpérimenté*, dans le sens de, qui n'a point d'expérience. Pourquoi détourner un mot d'une signification reçue, pour lui en donner une nouvelle et extraordinaire ? *Inexpérimenté* en ce sens n'est pas admissible.

Inexpiable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cette inexpiable faute*, *cette faute inexpiable*. Voyez *Adjectif*.

Inexplicable. Adjectif des deux genres. Il ne se dit que des choses, et peut précéder son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Difficulté inexplicable*, *conduite inexplicable. Cette inexplicable difficulté*, *cette inexplicable conduite*. Il régit quelquefois la préposition *à*. Massillon a dit : *Ils sont une énigme inexplicable à eux-mêmes*. Il ne se dit que des choses. Voyez *Adjectif*.

Inexprimable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, quand l'analogie et l'harmonie le permettent. *Douleur inexprimable*, *joie inexprimable*, *reconnaissance inexprimable*, *sentimens inexprimables*. — *Cette inexprimable douleur*. Voyez *Adjectif*.

Inexpugnable. Adjectif des deux genres. Le *g* se prononce fortement. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une forteresse inexpugnable*, *cette inexpugnable forteresse*. Voyez *Adjectif*.

Inextinguible. Adjectif des deux genres. *Gui* fait diphthongue. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une soif inextinguible*, *une inextinguible soif*. Voyez *Adjectif*.

Inextricable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie: *Ce chaos inextricable*, *cet inextricable chaos*. Voyez *Adjectif*.

Inextricabilité. Substantif féminin. On dit *inextricable*. Mercier voudrait que l'on dît *inextricabilité*. Il n'y a point de raison pour rejeter ce mot.

Infaillible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Règle infaillible*, *succès infaillible*, *perte infaillible*, *vérité infaillible*. *Je vous promets un infaillible succès*. On ne dirait pas, *un infaillible homme*, *une infaillible femme*. Voyez *Adjectif*.

Infailliblement. Adverbe. On peut le mettre au commencement de la phrase, et quelquefois après le verbe, mais jamais entre l'auxiliaire et le participe. *Infailliblement cela arrivera, cela arrivera infailliblement.*

Infaisable. Adjectif des deux genres. On prononce *infesable*. Cet adjectif ne se met jamais avant son substantif. *Une chose infaisable.*

Infamant, Infamante. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Des paroles infamantes, une sentence infamante; cette infamante condamnation.* Voyez *Adjectif.*

Infamation. Substantif féminin. L'Académie a oublié d'avertir que ce terme ne se dit qu'au palais.

Infâme. Adjectif des deux genres. *Un homme infâme, une action infâme.* On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un projet infâme, cet infâme projet.*

Infamer. Verbe actif de la première conjugaison. Il signifierait rendre infâme. Mot nouveau proposé par Mercier. *On peut flétrir, calomnier la vertu, mais non l'infamer.* — Ce mot n'est pas admissible; il serait la source d'un grand nombre d'équivoques. Un jugement qui flétrit un homme le rend infâme. Le mot *infamer* ne pourrait avoir rapport à ce sens. Il se rapporterait donc à je ne sais quel sens qui n'est point usité. *On ne peut infamer la vertu*; c'est-à-dire, on ne peut lui ravir la pureté, qui fait son essence: mais on ne dit pas en ce sens, *rendre infâme.* — Les Latins disent *infamare*, mais dans le sens que nous donnons à l'expression, *rendre infâme.*

Infatigable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme infatigable, un cheval infatigable, un esprit infatigable; cette infatigable activité.* Il régit la préposition *à* avant les noms et avant les verbes. *Infatigable à la course; infatigable à disputer, à écrire.* Voyez *Adjectif.*

Infatigabilité. Substantif féminin. Qualité de ce qui est infatigable. Mot nouveau proposé par Mercier. *L'infatigabilité de la fourmi, de l'aile de l'oiseau, de ce lecteur assidu, de ce courrier qui dort sur son cheval.* — Il nous semble que ce mot pourrait être adopté, s'il était moins long et plus sonore.

Infatigablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est infatigablement attaché au travail.*

Inféconu, Inféconde. Adjectif. Il s'emploie plus ordinairement en vers qu'en prose. *Terre inféconde, esprit infécond, génie infécond.*

La fille de Cérès, Proserpine à son tour,
Stérile déité d'un stérile séjour,
En hommage reçoit une vache *inféconde.*
(Delille, *Énéide.*)

Il ne se met guère qu'après son substantif.

Infect, Infecte. Adjectif. Il ne se dit qu'au physique, et ne se met qu'après son substantif. *Une haleine infecte, un lieu infect, air infect.*

Infecter. Verbe actif de la première conjugaison. Il se dit au physique et au moral; au lieu qu'*infect* ne se dit que dans le premier sens. *Cette puanteur a infecté l'air. La peste a infecté toute la contrée.*

Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire,
Et d'un culte profane *infecte* votre empire?
(Racine, *Esther.*)

De quel front cet ennemi de Dieu
Veut-il *infecter* l'air qu'on respire en ce lieu?
(Racine, *Athalie.*)

Voilà comme *infectant* cette simple jeunesse,
Vous employez tous deux le temps que je vous laisse.
(*Idem.*)

Il forma dans Paris une ligue funeste,
Qui bientôt de la France *infecta* tout le reste.
(Voltaire, *Henriade.*)

Il ne faut pas confondre ce mot avec *infester*, qui signifie *piller, ravager*, et au figuré, *incommoder, tourmenter.*

Infélicité. Substantif féminin. Mercier voudrait faire revivre cette expression. Les Latins disent *infelicitas*; les Italiens, *infelicità*; les Espagnols, *infelicidad*; les Portugais, *infelicidade*. Pourquoi, dit-il, ne dirions-nous pas, *jusqu'à présent il n'a éprouvé que de l'infélicité dans plusieurs de ses projets?* — Pourquoi? C'est que *infélicité* signifierait le contraire de *félicité*: or, dans notre langue, *félicité* ne signifie pas, comme en latin *felicitas*, bonheur, prospérité, mais l'état permanent d'une ame contente; or, qu'est-ce que le contraire de cet état? C'est l'absence de cet état; ce n'est pas un être positif, ce n'est rien. On ne peut donc pas éprouver de l'*infélicité*. On éprouve du *malheur*, parce que le mot *malheur* n'indique pas seulement le contraire de *bonheur*, mais quelque chose de positif qui trouble, qui chagrine, qui fait souffrir. Mais on ne peut pas plus dire *infélicité*, qu'*inbonheur*, qu'*inmaladie*, etc.

Inférieur, Inférieure. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Partie inférieure, ordre inférieur. Il est inférieur à l'autre.* Il régit aussi *en*; *il lui est inférieur* en *science*, en *talens*.

Inférieurement. Adverbe. Il prend le même régime que l'adjectif. *L'un a écrit bien inférieurement à l'autre.*

Infernal, Infernale. Adjectif. *Monstre infernal, furie infernale.* On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cet infernal stratagème, infernale méchanceté.* Voyez *Adjectif.*

Infertile. Adjectif des deux genres. Son plus grand usage est en poésie, où l'on peut, selon les cas, le mettre avant son substantif. Voyez *Adjectif.*

Infester. Verbe actif de la première conjugaison. *Incommoder, tourmenter, ravager. Les ennemis infestèrent la frontière. Les mers sont infestées de pirates.* — Il ne faut pas le confondre avec *infecter. Voyez* ce mot.

Infidèle. Adjectif des deux genres. On le met avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un ami infidèle, un infidèle ami; une épouse infidèle, une infidèle épouse.* On ne dirait pas, *un infidèle homme.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à. Une femme infidèle à son mari. Une ville infidèle aux traités.* Voyez *Adjectif.*

Infidèlement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Agir infidèlement.*

Infime. Adjectif des deux genres. Mercier propose de rajeunir ce mot. *C'est une action infime. Dans toutes ses actions, il ne montre qu'un caractère infime.* — Peu de personnes s'en sont servies.

Infini, Infinie. Adjectif. *L'Être infini, puissance infinie.* Il ne se met guère qu'après son substantif.

Infiniment. Adverbe. Il se met après le verbe. *Dieu est infiniment bon. Il est infiniment heureux. Il souffre infiniment. Il a infiniment d'esprit.* — *Infiniment* ne paraît pas susceptible de degrés de comparaison. Mallebranche a dit : *Il y a sans doute* infiniment bien plus *de plaisir et* plus *d'honneur à se conduire par ses propres yeux que par ceux des autres.* On sent qu'*infiniment* est déplacé dans cette phrase.

Infinité. Substantif féminin. Quand ce mot régit un nom au pluriel, le verbe doit se mettre au pluriel. *Une infinité de gens* croient, et non *pas croit.* Il en est de même quand ce mot est précédé du pronom *en*, parce que ce pronom exprime un pluriel. *Il y en a une infinité qui pensent que...*

Infinité n'a pas ordinairement de pluriel, et l'Académie ne lui en donne point. Cependant il est des cas où le pluriel rend plus exactement l'idée que l'on attache à ce mot. J.-J. Rousseau a dit : *Il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie et d'ordre.* Ici le pluriel rend beaucoup mieux l'idée de l'auteur que ne ferait le singulier.

Infinitif. A l'article *Verbe*, nous avons fait connaître la nature du mode que l'on nomme *infinitif.* Nous ajouterons ici quelques observations sur son emploi.

L'infinitif est employé comme les autres noms abstraits, et sert de la même manière et aux mêmes fins. 1°. On l'emploie comme sujet grammatical ou logique. Nous disons, mentir *est un crime*, de même que, le *mensonge est un crime*, sujet logique; fermer *les yeux aux preuves éclatantes du christianisme est une extravagance inconcevable*, de même que, *l'aveuglement volontaire sur les preuves*, etc. Ici *fermer* n'est qu'un sujet grammatical; *fermer les yeux aux preuves éclatantes du christianisme* est le sujet logique. 2°. L'infinitif est quelquefois complément adjectif d'un verbe relatif. On dit, *l'honnête homme ne sait pas mentir*, comme, *l'honnête homme ne connaît pas le mensonge.* 3°. Il est souvent le complément logique ou grammatical d'une préposition. On dit, *la honte de mentir*, comme, *la turpitude du mensonge; sujet à débiter des phrases*, comme, *sujet à la fièvre; sans déguiser la vérité*, comme, *sans déguisement*, etc.

Dans les phrases où il y a plusieurs verbes de suite, ceux qui sont immédiatement après le premier se mettent toujours à l'infinitif. *C'est aux mœurs et non au destin, qu'il faut imputer les crimes. Il se faut* entr'aider, *c'est la loi de nature. S'il est quelque remède aux maux qui nous arrivent, le courage et la patience nous les feront surmonter.* — Toutefois cette règle ne s'applique pas aux verbes auxiliaires dont la fonction est déterminée par des principes suffisamment établis : c'est-à-dire, qu'on met au participe, et non à l'infinitif, le verbe qui suit l'auxiliaire. *Voilà ce que j'ai* fait. *C'est ce qu'ils m'ont* promis.

Il est dans le génie de la langue française de préférer, quand on le peut,

le mode infinitif à l'indicatif ou au subjonctif. En effet, l'infinitif débarrasse le discours de particules ou de petits mots dont l'emploi fréquent rend les constructions louches et le discours traînant. Ainsi on dit *il vaut mieux être malheureux que d'être criminel*, plutôt que, *il vaut mieux être malheureux que vous soyez criminel*.—Mais il est des cas où l'emploi de l'infinitif serait une faute : c'est lorsque le rapport en est incertain et équivoque, comme dans cette phrase : *C'est pour être heureux, mon fils, que je t'ai donné une bonne éducation.* — On ne voit pas si le sens est *pour que je sois heureux*, ou *pour que mon fils soit heureux*.

On préférera encore l'indicatif ou le subjonctif à l'infinitif, pour éviter plusieurs de qui anraient différens sens. Ainsi, au lieu de, *le philosophe Aristippe chargea ses compagnons de dire de sa part à ses concitoyens*, de *songer de bonne heure à se procurer des biens qu'ils pussent sauver avec eux du naufrage*, il faudrait dire, *qu'ils songeassent de bonne heure*, etc.

Infirmable. Adjectif des deux genres. On dit *infirmer une preuve*, *un témoignage*, pourquoi ne dirait-on pas *une preuve infirmable*, *un témoignage infirmable?* L'usage ne l'a pas encore permis.

Infirme. Adjectif des deux genres. *Un homme infirme*, *un corps infirme.* Il ne se met qu'après son substantif.

Inflammable. Adjectif des deux genres. *Corps inflammable*, *matière inflammable*. Il ne se met qu'après son substantif.

Inflammatoire. Adjectif des deux genres. *Maladie inflammatoire*, *fièvre inflammatoire*. Il ne se met qu'après son substantif.

Inflexible. Adjectif des deux genres. Qu'on ne peut fléchir. Il se dit au physique et au moral. *Il y a des bois inflexibles. La plupart des corps fossiles sont inflexibles*, ou ne peuvent être pliés sans être rompus. Au moral, il signifie qui ne se laisse point fléchir, émouvoir à compassion, qui ne se laisse ébranler par aucune considération, et se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes. *Un homme inflexible*, *un caractère inflexible*, *une vertu inflexible*, *une constance inflexible*. En ce sens on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cet inflexible tyran*, *cette inflexible sévérité*.

Inflexiblement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est inflexiblement attaché à son opinion.*

Inflexion. Substantif féminin. Terme de grammaire. On confond assez communément les mots *inflexion* et *terminaison*, qui expriment pourtant des choses très-différentes, quoiqu'il y ait quelque chose de commun dans leur signification. Ces deux mots expriment également ce qui est ajouté à la partie radicale d'un mot; mais la *terminaison* n'est que le dernier son du mot modifié. Par exemple, *aim* est la partie radicale de tous les mots qui constituent la conjugaison du verbe *aimer*. Dans *j'aimerai*, *tu aimeras*, *il aimera*, il y a à remarquer *inflexion* et *terminaison*. Dans chacun de ces mots, la terminaison est différente, pour caractériser les différentes personnes, *ai*, *as*, *a*; mais l'*inflexion* est la même pour marquer que ces mots appartiennent au même temps, c'est partout *er*. L'*inflexion* est donc ce qui peut se trouver entre la partie radicale et la *terminaison*.

Influent, Influente. Adjectif. Mot nouveau. *Ministre influent*, *écrivain influent*, *parti influent*. Jamais mot, dit Mercier, ne fut plus nécessaire. Nous sommes de son avis.

Informe. Adjectif des deux genres. *Une masse informe*, *un animal informe*. Il ne se met guère qu'après son substantif.

Informer. Verbe actif de la première conjugaison. On dit *informer quelqu'un de quelque chose*. Racine a dit dans Bajazet :

Ne vous informez point *ce que je deviendrai*.

D'Olivet et La Harpe ont remarqué avec raison qu'il y a un solécisme dans ce vers. On ne dit pas *s'informer quelque chose*, mais *s'informer de quelque chose*. Il fallait absolument *ne vous informez pas de ce que je deviendrai*.

Infortune. Substantif feminin. Suite de malheurs auxquels l'homme n'a point donné occasion, et au milieu desquels il n'a point de reproche à se faire. *L'infortune* tombe sur nous ; nous attirons quelquefois le malheur.

Infortuné, Infortunée. Adjectif. On le met ordinairement après son substantif. Cependant il est des cas où l'on pourrait le mettre avant, en consultant l'harmonie et l'analogie. *Ces guerriers infortunés*, *ces infortunés guerriers*. Voyez *Adjectif*.

Infracteur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on ne dit point

infractrice. Mais pourquoi ne le dirait-on pas? Il y a des cas où ce mot est nécessaire.

Infragile. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être cassé, brisé. Mot nouveau proposé par Mercier. *On dit que l'on avait trouvé et que l'on a perdu le secret de rendre le verre infragile.* — Au figuré, *quelle est la vertu qui long-temps attaquée par l'exemple du vice, demeure infragile?* L'usage n'a point adopté ce mot.

Infréquenté, Infréquentée. Adjectif. Nous ne donnons pas cet adjectif pour un mot usité, mais pour montrer que Delille l'a employé assez heureusement dans le vers suivant :

Surpris de voir troublés leurs bords délicieux,
Le fleuve *infréquenté*, le bois silencieux, etc.
(*Énéide*.)

Infructueusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a travaillé infructueusement. J'aurai donc infructueusement travaillé.*

Infructueux, Infructueuse. Adjectif. Au figuré, on pourrait, dans certains cas, le mettre avant son substantif. *Champ infructueux, terre infructueuse, année infructueuse. — Travail infructueux, d'infructueux travaux; veilles infructueuses, d'infructueuses veilles.* Voyez *Adjectif*.

Infus, Infuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif.

On dit *science infuse, grâce infuse, sagesse infuse*, c'est-à-dire qu'on n'a point acquise par ses soins, mais qu'il a plu à Dieu de verser dans quelques ames privilégiées.

Ingaieté. Substantif féminin. Mot nouveau que Mercier voudrait faire adopter. *Ingaieté* signifierait l'absence de la gaieté. Or l'absence d'une chose est une négation de cette chose; ce n'est pas un être positif, ce n'est rien. On ne peut pas avoir ce qui n'est pas. On ne peut pas plus dire *avoir de l'ingaieté*, qu'*avoir de l'intristesse*, *avoir de l'inamour, avoir de l'inamitié*, etc. Surcharger la langue d'une foule d'expressions de cette espèce, ce n'est pas l'enrichir, c'est la gâter, c'est l'embarrasser d'un bagage inutile.

Ingambe. Adjectif des deux genres. *Un jeune homme ingambe.* On ne peut guère le mettre qu'après son substantif.

Ingénieur. Substantif masculin. Nous avons trois sortes d'*ingénieurs;* les uns pour la guerre, ils doivent savoir tout ce qui concerne la construction, l'attaque et la défense des places; les seconds pour la marine, qui sont versés dans ce qui a rapport à la guerre et au service de mer; et les troisièmes pour les ponts et chaussées, qui s'occupent de la perfection des grandes routes, de la construction des ponts, de l'embellissement des rues, de la conduite et de la réparation des canaux, etc.

Ingénieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu ingénieusement, il a ingénieusement répondu.*

Ingénieux, Ingénieuse. Adjectif. Qui montre de l'esprit, de la sagacité. Il se dit des personnes et des choses. *Un poète ingénieux, un machiniste ingénieux. Une pensée ingénieuse, une machine ingénieuse.* Les choses *ingénieuses* déparent les grandes choses. Si elles sont accumulées dans un ouvrage elles fatiguent. Elles sont plus faites pour être dites que pour être écrites. Elles consistent dans des rapports fins, délicats et petits, qui échappent aux hommes de sens dont l'attention se porte sur les masses. Homère, Virgile, Milton, le Tasse, Sophocle, Euripide, Corneille, Racine, ne sont point des poètes ingénieux. On peut comparer un auteur qui court après des *traits ingénieux* à celui qui s'applique à frapper un caillou sur l'angle pour en tirer des étincelles

La *Grammaire des Grammaires* prétend que ce mot ne peut se mettre qu'après son substantif; d'autres disent qu'il ne peut être placé avant, lorsqu'il est appliqué à des personnes. On le place avant son substantif, soit en parlant des personnes, soit en parlant des choses, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. On ne dira pas *un ingénieux homme, une ingénieuse femme*, parce qu'il n'y a pas une analogie étroite entre les mots *homme, femme*, et le mot *ingénieux*. Mais on dira *un ingénieux artiste, un ingénieux ouvrier, une ingénieuse ouvrière*, parce que l'analogie est plus marquée. On ne dira pas *un ingénieux poète*, parce que l'harmonie s'y oppose; mais, par la raison contraire, on dira *un ingénieux opticien*. En parlant des choses, on dit également bien, *une machine ingénieuse*, ou *cette ingénieuse machine; une invention ingénieuse*, ou *cette ingénieuse invention*, etc.

Il régit quelquefois la préposition *à*. *Il est ingénieux à se tourmenter.*

Ingénu, Ingénue. Adjectif. Il ne se

met qu'après son substantif. *Un homme ingénu, un esprit ingénu, un air ingénu, une réponse ingénue.*

Ingénuité. Substantif féminin. *L'ingénuité* n'est ni la naïveté, ni la simplicité, ni la franchise, comme le dit l'Académie. *L'ingénuité* fait avouer ce qu'on sait et ce qu'on sent; elle ne sait rien cacher, fait souvent pécher contre la prudence, et se trahit elle-même. *La naïveté* fait dire librement ce qu'on pense; quelquefois, faute de réflexion, elle fait souvent manquer à la politesse, et offense quelquefois. *La franchise* fait parler comme on pense; c'est un effet du naturel. Elle ne saurait dissimuler. *La simplicité* ne connaît ni le déguisement, ni le raffinement, ni la malice; elle montre le caractère à dédécouvert; elle tient à une innocence pure.

Ingénument. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Répondre ingénument. Il a ingénument répondu que... Il a avoué ingénument, il a ingénument avoué.*

Ingouvernable. Adjectif des deux genres. *Un petit peuple sera toujours plus ingouvernable qu'un peuple nombreux.* Mot nouveau proposé par Mercier. — J'aimerais assez ce mot, qui exprime une qualité positive qui repousse l'influence de toute espèce de gouvernement.

Ingrat, Ingrate. Adjectif. On le met quelquefois avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme ingrat, un ami ingrat, une épouse ingrate, une ingrate épouse.* — En parlant des personnes, il régit la préposition *envers*. On dit *être ingrat* envers *quelqu'un*, et non pas *être ingrat à quelqu'un*. En parlant des choses, il régit *à*. *Une terre ingrate à la culture, une pierre ingrate au ciseau.*

Ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice *ingrate* à vos bontés.
(Racine, *Bérénice*.)

Ingrat à tes bontés, *ingrat* à ton amour.
(Voltaire, *Mort de César*.)

Malheur au citoyen, *ingrat* à sa patrie,
Qui vend à l'étranger son avare industrie.
(Delille.)

Aujourd'hui que la langue semble commencer à se corrompre, dit Voltaire, et qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, on se sert du mot impropre *vis-à-vis*, après *ingrat*. *Plusieurs gens de lettres ont été ingrats* vis-à-vis *de moi*, au lieu d'*envers moi*.

Ingratitude. Substantif féminin. L'Académie ne lui donne point de pluriel. Il n'en a point en effet quand il signifie le vice de l'ingratitude. *Je suis surpris de l'ingratitude de vos enfans.* Mais on lui en donne un quand on l'emploie pour signifier des actes qui proviennent du vice. *On éprouve bien des ingratitudes dans ce monde.*

On fait un long récit de *mes ingratitudes*.
(Racine, *Britannicus*.)

Ingravissable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être gravi. *Une montagne ingravissable.* Mercier propose l'usage de ce mot. Je ne connais point d'expression simple dans la langue qui puisse remplacer celle-là.

Inguérissable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme inguérissable.* Ce mot n'est que du discours familier.

Inguinal, Inguinale. Adjectif. On fait sentir l'*u*. Il ne se met qu'après son substantif.

Inhabileté. Substantif féminin. Mot nouveau que l'usage a adopté. Ce mot, dit La Harpe, peut nous fournir une nuance de blâme au-dessus de l'impéritie, comme un style *inélégant* est un peu au-dessus du style plat; comme l'*inurbanité* est un peu au-dessus de la grossièreté.

Inhabile. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif.

Inhabillé, Inhabillée. Adjectif. Qui n'est pas habillé. Mot nouveau proposé par Mercier. *Voilà quatre heures qu'il est à sa toilette, et il est encore inhabillé.* — Pourquoi ne pas dire tout simplement *et il n'est pas encore habillé? Il est*, qui indique un état positif, ne convient point ici où l'on ne veut indiquer qu'un état négatif; il faut dire, *il n'est pas*. Voyez *In*.

Inhabitable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Maison inhabitable, pays inhabitable. Cet inhabitable pays, cette inhabitable contrée.* Voyez *Adjectif*.

Inhabité, Inhabitée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Lieux inhabités, contrée inhabitée.*

Inhabitude. Substantif féminin. J.-J. Rousseau a dit: L'*inhabitude de penser dans l'enfance, en ôte la faculté durant le reste de la vie.* L'*inhabitude* n'est pas seulement ici l'absence, le défaut d'habitude, mais un état positif qui influe sur le reste de la vie.

Inhérent, Inhérente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Qualité inhérente.*

Inhumain, Inhumaine. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Maître inhumain, tyran inhumain. — Action inhumaine, traitement inhumain, loi inhumaine, coutume inhumaine.*

Inhumainement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *On l'a traité inhumainement.*

Inhumble. Adjectif des deux genres. Mot nouveau proposé par Mercier. *Ne voulant ni ramper avec bassesse, ni s'élever avec orgueil, il fut toute sa vie ce que les Italiens appellent* disumile, *inhumble.* — L'usage n'a pas adopté cette expression.

Ininflammable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être enflammé. *La tête de Diderot était un volcan d'où s'élançaient des tourbillons de flammes et de fumée; celle de d'Alembert était ininflammable.* Mot nouveau proposé par Mercier. Il me paraît bien placé dans l'exemple qu'il en donne.

Inimaginable. Adjectif des deux genres, qui ne s'emploie que dans la conversation. *Un contre-temps inimaginable.*

Inimitable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être imité, et non pas, qu'on ne doit pas imiter. *Une action inimitable, un ouvrage inimitable.* On ne peut guère le mettre avant son substantif. L'Académie a d'abord paru condamner cette phrase : *La nature a des beautés inimitables à l'art.* Ces expressions négatives, *inimitable, incomparable, indicible*, et une infinité d'autres, ne régissent rien ordinairement, parce que ce qu'on peut y ajouter est inutile et redondant ; car dire qu'*un homme est incomparable*, c'est dire qu'on ne peut le comparer à personne ; *une joie indicible* est celle qu'on ne peut exprimer par aucune parole ; *inimitable* est ce qu'une personne ne peut imiter ; ainsi il semble qu'il y ait quelque faute ou manière de pléonasme, à dire que *la nature a des beautés inimitables à l'art.* Cependant, après un mûr examen, après avoir discuté plusieurs exemples qui ont paru très-bons, il a été décidé qu'*inimitable* va ordinairement sans régime, mais que dans le style soutenu, ou lorsqu'il y a quelque comparaison, il peut en souffrir un. (*Décisions de l'Académie.*)

Inintelligible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'analogie et l'harmonie. *Un discours inintelligible, cet inintelligible discours.* Voyez *Adjectif.*

Ininventif, Ininventive. Adjectif. *Est-il vrai que les Allemands inventent tout, que nous nous bornons à tout perfectionner, que notre génie est ininventif?* — Nous disons *inactif*, parce que ce mot exprime un état positif, savoir, l'*inaction*. Mais *ininventif* n'exprime point un état, mais seulement une absence de qualité. On ne dit pas l'*ininvention*. Ce mot n'a point été adopté par l'usage, et je doute qu'il le soit jamais.

Inique. Adjectif des deux genres. Il a une signification moins étendue qu'*injuste*. Il a rapport à une injustice excessive, criante, et se dit particulièrement des juges et des jugemens. On dit *un juge inique*, et un homme injuste. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un juge inique, un jugement inique, cet inique jugement.* Voyez *Adjectif.*

Iniquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Juger iniquement. On l'a jugé iniquement.*

Initial, Initiale. Adjectif. On appelle *lettre initiale* la première lettre de chaque mot, comme on appelle finale la dernière. L'Académie ne lui donne point de masculin, *lettre initiale*. Cependant on dit *un a initial, un d initial*, etc. Il ne se met qu'après son substantif. Voyez *Majuscule.*

Injure. Substantif féminin. Ce mot, dans une signification étendue, se prend pour tout ce qui est fait pour nuire à un tiers contre le droit et l'équité. Dans une signification plus étroite, il signifie tout ce qui se fait au mépris de quelqu'un, dans le dessein de l'offenser, soit en sa personne, ou en celle de sa femme, de ses enfans ou domestiques, ou de ceux qui lui appartiennent soit à titre de parenté ou autrement. Ce n'est pas la même chose que *tort*; ce dernier trouble dans la possession des biens, de la réputation; il attaque la propriété. *L'injure* impute des défauts, des crimes, des vices, des fautes ; elle nie les bonnes qualités : elle attaque la personne. Racine a dit :

> Orgueilleuse rivale, on t'aime et tu murmures?
> Souffrirai-je à la fois ta gloire et tes *injures*?

Racine, dit Luneau de Boisjermain, a trouvé moyen d'employer très-heureusement le mot *injures* dans le sens d'*invectives*, quoique, dans cette acception, *injure* ne soit pas noble. Cette expression, qui s'emploie très-bien lorsqu'elle signifie injure faite ou reçue, devient basse et triviale lorsqu'elle si-

gnifie parole injurieuse; et il faut beaucoup d'art pour l'employer en ce sens dans le style noble. On en trouve encore un exemple dans *Andromaque* :

Je crains votre silence, et non pas vos injures.

Cet exemple n'est pas, à beaucoup près, si heureux que le premier, où la bassesse du mot *injure* est relevée par la noblesse du mot *gloire*.

Injurieur. Substantif masculin. Mot nouveau proposé par Mercier. On dit *un propos injurieux*, *une conduite injurieuse*; pourquoi n'appellerait-on pas *injurieur* celui qui, sans raison, attaquerait grossièrement tous ceux avec qui il se trouve ? Je dis grossièrement, car si, en injuriant, il mettait de la finesse dans ses discours, il serait alors un railleur ou un persifleur. On appelle un *menteur*, celui qui ment; un *voleur*, celui qui vole; un *calomniateur*, celui qui calomnie; ne devrait-on pas appeler un *injurieur*, celui qui injurie. Ce mot nous manque. — Il me semble que les mots qui ont cette terminaison emportent avec eux une idée d'habitude, d'état, de profession. Or, comme les actions d'injurier, d'insulter, d'invectiver, sont ordinairement des actions isolées, dépendantes des circonstances qui les provoquent, et dont on ne saurait par conséquent se faire une habitude spontanée, je pense qu'on ne doit dire ni *injurieur*, ni *insulteur*, ni *invectiveur*. C'est par la même raison qu'on ne dit pas *souffleteur*, *excuseur*, *répondeur*, etc. On appelle *menteur*, celui qui ment, c'est-à-dire celui qui s'est fait l'habitude de mentir, et qui l'exerce de lui-même, sans y être provoqué. On appelle un *voleur*, celui qui s'est fait lui-même l'habitude de voler; *calomniateur*, celui qui s'est fait lui-même l'habitude de calomnier. Mais dire des injures n'est pas une habitude que l'on se fait soi-même. Il faut que cette action soit provoquée, excitée; et on ne peut pas injurier à tout propos, dans toute circonstance. Je pense donc qu'on ne peut dire ni *injurieur*, ni *insulteur*, ni *invectiveur*.

Injurieusement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *On l'a traité injurieusement.*

Injurieux, Injurieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Mémoire injurieux, discours injurieux, paroles injurieuses; cet injurieux discours, cette injurieuse apostrophe.* Voyez *Adjectif*.

Injuste. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme injuste*, et non pas, *un injuste homme*. *Un arrêt injuste*, *un injuste arrêt*; *une sentence injuste*, *une injuste sentence*; *une demande injuste*, *une injuste demande*; *une guerre injuste*, *une injuste guerre*; *des moyens injustes*, *d'injustes moyens*, etc. Voyez *Adjectif*.

Injustement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a été condamné injustement*, *il a été injustement condamné*.

Injustice. Substantif féminin. Il n'a point de pluriel lorsqu'il se prend pour l'habitude contraire à la justice. *L'injustice régnait en ce siècle.* Il en a un lorsqu'il se prend pour les effets de l'injustice, et alors il a un sens passif. *J'ai entendu de sa part de grandes injustices.* Corneille a dit *rendre injustice.* Voltaire dit à ce sujet, *on ne rend point injustice* comme on *rend justice*. La raison en est qu'on rend ce qu'on doit. *On doit justice*, *on ne doit pas injustice.* (*Remarques sur Corneille.*) — On dit *faire une injustice*, *faire des injustices à quelqu'un*; mais on ne dit pas sans article, *faire injustice*.

Inlisable. Adjectif des deux genres. Barbarisme que Mercier propose de mettre en usage, en parlant d'un ouvrage si mauvais qu'on ne saurait le lire. Un bon ouvrage très-mal imprimé, dit-il, est *inlisible*; un mauvais ouvrage très-bien imprimé est *inlisable*. — Pourquoi ce mot barbare *inlisable*, lorsque nous avons les mots *inlisible* et *illisible* qui expriment cette différence? Un ouvrage griffonné ou mal imprimé est un ouvrage *inlisible*. Un ouvrage très-mauvais est un ouvrage *illisible*. Voyez *Illisible*.

Inlisible. Adjectif des deux genres. Voyez *Illisible*.

Inlouable. Adjectif des deux genres que Mercier propose d'adopter. Quel est le trait, dit-il, qui ait jamais fait présumer qu'il eût de l'esprit? Par quel sentiment a-t-il jamais fait connaître qu'il eût un cœur? Par quelle action a-t-il jamais prouvé qu'il sût se conduire dans la société? Regardez-le sous tous les aspects, et vous verrez que cet homme est *inlouable*. Tout cela se réduit à dire qu'il n'a point d'esprit, qu'il n'a point de cœur, qu'il ne sait pas se conduire dans la société. Ce n'est point un état positif de cet homme, ce ne sont pas des qualités positives qu'il

ait en lui, c'est au contraire une absence de qualités. Or; en refusant toutes ces qualités à cet homme, je ne puis pas dire qu'*il est*, phrase qui suppose un état positif, des qualités positives. Tout ce que je puis dire de lui, c'est qu'*il n'a point d'esprit*, qu'*il n'a point de cœur*, qu'*il n'a point de conduite*, qu'*il n'a en lui aucune qualité que l'on puisse louer*; ou bien qu'*il n'est point spirituel*, qu'*il n'est point aimant*, qu'*il ne sait pas se conduire*. Je ne puis point employer ici d'expressions positives, parce que toutes ces idées sont négatives. Je ne puis donc pas dire qu'*il est* inlouable, mais seulement qu'*il n'est pas* louable. Par la même raison, on ne peut pas dire qu'*un homme est inaimable*, parce qu'on ne voudrait exprimer par-là que l'absence, l'exclusion des qualités qui rendent aimable; et que cette absence, cette exclusion ne pouvant être exprimées que par des expressions négatives, je puis dire seulement qu'*il n'est pas* aimable.

On dit *incapable*, *imprenable*, *inaltérable*, *inconcevable*, etc. Mais par toutes ces expressions on désigne un état positif de la personne ou de la chose, des qualités positives qui permettent de dire que la chose *est*. *Un homme incapable* est un homme qui est dans un état positif que l'on nomme *incapacité*, dans un état duquel résulte l'impuissance de faire; et pour exprimer cet état, on peut dire qu'un homme *est incapable*. Pour expliquer comment une ville *est imprenable*, je ne ferai pas l'énumération de ce qu'elle n'a pas, mais l'énumération de ce qu'elle a. Je dirai qu'elle a de bonnes fortifications, une forte garnison, des vivres en abondance. etc.; toutes choses positives; et c'est par cette raison que je puis dire qu'*elle est imprenable*. *Un homme est intolérable*, lorsqu'il a des mauvaises qualités qui font qu'on ne peut le supporter; ce qu'il a est positif; je puis donc me servir à son égard d'expressions positives, et je dirai, *il est intolérable*. Une chose est *inconcevable* lorsqu'elle a des qualités positives qui font qu'on ne peut la concevoir. Mais un homme *inlouable* n'a rien de ce qui peut le faire louer; *un homme inaimable* n'a rien de ce qui peut le faire aimer; et cet état négatif repousse toute expression positive: je ne puis donc pas dire qu'*il est inlouable*, qu'*il est inaimable*; il faut que je me borne à dire qu'*il n'est pas* louable, qu'*il n'est pas* aimable. Rejetons donc ce mot nouveau, qui entraînerait à en admettre quantité d'autres dont l'admission ne serait pas mieux fondée. Voyez *In*.

Innavigable. Adjectif. On fait sentir les deux *n*. Il ne se met qu'après son substantif. Cet adjectif est peu usité.

Inné, Innée. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif.

On prononce les deux *n*. Il se dit de ce qui naît avec nous, par opposition à ce que nous acquérons. Il n'y a d'*inné* que la faculté d'agir et de penser; tout le reste est acquis.

Innécessité. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. Hé pourquoi, dit-il, vouloir parcourir des plages étrangères, dans des climats barbares, lorsque, jouissant au sein de vos amis des plaisirs que donne l'opulence, *vous êtes dans l'heureuse innécessité* d'entreprendre de longs et pénibles voyages? — Peut-on dire *être dans l'innécessité*? Il me semble que non. Que signifierait l'*innécessité*? Sans doute, l'absence de nécessité. Mais peut-on être dans une absence? On ne peut être que dans une chose positive, existante réellement. L'absence de la nécessité est une chose négative, n'est rien. On ne peut pas plus être dans l'*innécessité*, qu'on ne peut être dans l'*ingloire*, dans l'*inbesoin*.

On dit bien, *je suis dans l'impossibilité*, *dans l'impuissance* de vous obliger; mais ces mots, *impossibilité*, *impuissance*, expriment non-seulement l'absence de possibilité, de puissance; mais aussi un état positif, réel, qui empêche d'agir, qui s'oppose à ce qu'on voudrait pouvoir faire.

Innocemment. Adverbe. On prononce *inoçament*. Il ne se met qu'après le verbe. *Parler innocemment*. *Il a vécu innocemment*. Delille l'a employé dans une acception que n'indique point l'Académie:

Sur la tête d'Ascagne une flamme rayonne,
Tourne autour de son front en brillante couronne,
Et, d'un léger éclair l'effleurant mollement,
Autour de ses cheveux se joue *innocemment*.

Innocence. Substantif féminin. On prononce *inoçance*. Ce mot n'a point de pluriel. *On a reconnu son innocence*.

Innocent, Innocente. Adjectif. On prononce *inoçant*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme innocent*. — *Ame innocente*, *esprit innocent*, *vie innocente*, *mœurs innocentes*. — *Les innocentes bergères*, *d'innocens plaisirs*. Voyez *Adjectif*.

Innombrable. Adjectif des deux genres. On ne prononce qu'un *n*. L'acception de ce mot varie dans l'esprit des hommes selon les circonstances. Pour un sauvage qui ne peut pas compter au delà de cinquante, ce qui est *innombrable* commence au delà de ce nombre. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une multitude innombrable, une innombrable multitude ; des esprits innombrables, d'innombrables esprits ; ses innombrables vaisseaux*. Voyez *Adjectif*.

Innovation. Substantif féminin. On fait sentir les deux *n*. Nouveauté ou changement important qu'on fait dans le gouvernement politique d'un État, contre l'usage et les règles de sa constitution.

Inobservance. Subst. féminin. Voyez *Inobservation*.

Inobservation. Substantif féminin. Il signifie à peu près la même chose qu'*inobservance*, si ce n'est que le dernier exprime plus particulièrement une déviation de la règle, une négligence dans le maintien de la règle, qu'une action ou une omission positive. On dit l'*inobservation des commandemens de Dieu, l'inobservation du carême*, et *l'inobservance des constitutions d'un État*.

Inobservé, Inobservée. Adjectif. Mot nouveau proposé par Mercier. On ne peut pas dire qu'*un fait est inobservé*, *a été inobservé*, parce que le défaut d'observation ne constitue pas dans ce fait, un état, une qualité réelle et positive. L'idée ne peut être que négative. Il faut donc dire qu'*un fait n'est pas observé*, *n'a pas été observé*.

Inoccupé, Inoccupée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif *Un homme inoccupé*, *une vie inoccupée*.

Inodore. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. Qui n'a point d'odeur. *Fleurs inodores*.

Inoffensif, Inoffensive. Adjectif. Mot nouveau qui est utile, et que l'usage a adopté. *Une réponse inoffensive*, qui n'offense point, dont on ne peut s'offenser. C'est une qualité réelle dans une réponse d'être *inoffensive*.

Inopiné, Inopinée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. Qui vient sans être attendu. *Un accident inopiné, un bonheur inopiné*. Il se dit des événemens heureux et malheureux. *Accident inopiné*, *affaire inopinée*.

Inopinément. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il arriva inopinément ; cela est arrivé inopinément*.

Inouï, Inouïe. Adjectif. Dont on n'a pas encore entendu parler. On dit, *le cas est inouï*, *cette action est inouïe*. Il se prend encore dans un autre sens, comme dans ces vers :

> Cerbère en est ému ; ses oreilles avides
> Savourent des accens aux enfers *inouïs*.

Il ne se met qu'après son substantif. *Une action inouïe*, *une cruauté inouïe*.

Inquiet, Inquiète. Adjectif. *Être inquiet de quelque chose*, marque la cause de l'inquiétude : *je suis inquiet de ne point recevoir de ses nouvelles ; être inquiet* sur *quelque chose*, en exprime l'objet. *Je suis inquiet* sur *son sort*. *Je suis inquiet* sur *cette affaire*.

Inquiet se dit des choses qui ont rapport aux personnes. *Joie inquiète*, *esprit inquiet*, *caractère inquiet*. On le met quelquefois avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent.

> Des courtisans sur nous les *inquiets* regards
> Avec avidité tombent de toutes parts.
> (Voltaire, *OEdipe*.)

Voyez *Adjectif*.

Inquiétant, Inquiétante. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une situation inquiétante*, *cette inquiétante situation ; une affaire inquiétante*, *cette inquiétante affaire*. Voyez *Adjectif*.

Inquiétude. Substantif féminin. Agitation de l'ame qui a plusieurs causes. L'*inquiétude*, quand elle est devenue habituelle, se trouve ordinairement dans les hommes dont les devoirs, l'état, la fortune, contrarient l'instinct, les goûts, les talens. Ils sentent fréquemment le besoin de faire autre chose que ce qu'ils font. Dans l'amour, dans l'ambition, dans l'amitié, l'*inquiétude* est presque toujours l'effet du mécontentement de soi-même, du doute de soi-même, et du prix extrême qu'on attache à la possession de sa maîtresse, d'une place, de son ami. Il y a une autre sorte d'*inquiétude* qui n'est qu'un effet de l'ennui, du besoin, des passions, du dégoût. Il y a aussi *l'inquiétude des remords*.

Inreçu, Inreçue. Adjectif. Qui n'a point été reçu. Mot nouveau proposé par Mercier. Un billet qui n'a pas été reçu dans le commerce, a une qualité moindre que celui qui a été reçu. On pourrait donc dire, *ce billet est inreçu*.— L'usage n'a pas adopté cette expression, et il n'y a pas apparence qu'il l'adopte jamais.

Insagesse. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. Si l'on

admettait *insagesse*, qui empêcherait d'admettre aussi *inchasteté*, *indouceur*, *inflatterie*, *incajolerie*, *inbeauté*, *inlaideur*, etc., etc? Cette seule énumération suffit pour faire sentir combien ces expressions seraient ridicules.

Je l'ai déjà dit, on ne peut admettre des substantifs de cette nature que lorsque l'exclusion de la qualité produit dans le sujet un état positif, une autre qualité réelle. On dit *imprudence*, parce que ce mot indique non-seulement l'absence de la prudence, mais aussi une qualité réelle qui fait que l'on est *imprudent*. *L'imprudence* est une mauvaise qualité, comme la prudence est une bonne qualité; voilà pourquoi on exprime l'une et l'autre par des substantifs. *L'injustice* est non-seulement l'absence de la justice, mais aussi une qualité réelle qui rend injuste. Il en est de même des substantifs *inclémence*, *inhabileté*, *incapacité*, etc., etc. Mais l'*insagesse* n'est pas une qualité réelle, on n'est pas *insage*; ce n'est purement et simplement qu'une absence de qualité, et cette absence ne doit pas être exprimée par un substantif.

Insalubre. Adjectif des deux genres. *Un logement insalubre*, *une exposition insalubre*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Cette insalubre exposition*.

Insatiable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme insatiable*, *une femme insatiable*. *Une avarice insatiable*, *une insatiable avarice*. — Le père Bouhours prétend qu'*insatiable* doit se dire absolument, et condamne *insatiable de biens*, *insatiable de voir*. L'Académie admet *de* avec un substantif. *Insatiable de gloire*, *insatiable d'honneurs*, *insatiable de richesses*, *insatiable de louanges*. Ce régime est usité aujourd'hui. Nous ne croyons pas qu'on puisse l'employer avec un verbe, et l'Académie n'en donne point d'exemple. Voyez *Adjectif*.

Insatiablement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il est insatiablement avide de gloire*.

Insciemment. Adverbe. On prononce *insciament*. Il ne se met qu'après le verbe.

Inscription. Substantif féminin. L'inscription, en littérature, se dit de l'épigraphe, de l'épitaphe, et de tout ce qui s'écrit en style lapidaire sur le cuivre, le marbre, etc.

Inscrire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *écrire*. Voyez ce mot.

Inscrutable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif.

Insçu. Substantif masculin. Féraud observe judicieusement que puisqu'on écrit aujourd'hui *savoir*, *j'ai su*, il semble qu'on devrait aussi écrire *insu*, et non pas *insçu*.

Insensé, Insensée. Adjectif. On donne cette épithète injurieuse à ceux qui ont réellement perdu le sens et la raison, et à ceux qui se conduisent comme s'ils en étaient privés. Il se dit aussi des choses, et ne se met qu'après son substantif. *Un homme insensé*, *un discours insensé*, *une action insensée*, *une entreprise insensée*, *une passion insensée*. — On l'emploie aussi substantivement. *Un insensé*.

Insensible. Adjectif des deux genres qui se prend quelquefois substantivement. En consultant l'analogie et l'harmonie, on peut le mettre avant son substantif, dans les deux sens que lui donnent les dictionnaires. *Un homme insensible*, *une femme insensible*. *Son insensible cœur*. — *Une transpiration insensible*, *une insensible transpiration*. *Un mouvement insensible*, *cet insensible mouvement*. Voyez *Adjectif*.

Inséparable. Adjectif des deux genres. Employé sans régime, il se dit des personnes et des choses. *Deux amis inséparables*; *la chaleur et le feu sont inséparables*. Appliqué aux personnes, il a un sens actif, et signifie *qui ne se sépare point*; appliqué aux choses, il a un sens passif, et signifie *qui ne peut être séparé*. Dans les deux sens, on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'analogie et l'harmonie. *Deux amis inséparables*, *deux inséparables amis*. *Des qualités inséparables*, *ces inséparables qualités*. En parlant des choses, il régit quelquefois la préposition *de*. *Le remords est inséparable du crime*. *L'orgueil est presque inséparable de la faveur*. Voyez *Adjectif*.

Inséparablement. Adverbe. Il peut se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils sont unis inséparablement*, *ils sont inséparablement unis*.

Insidieusement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *On l'a amené insidieusement à faire cette promesse*, ou *on l'a insidieusement amené à faire cette promesse*.

Insidieux, Insidieuse. Adjectif. Il se dit de ce qui est suggéré par le dessein secret de tromper et de nuire.

On tient des discours insidieux, on envoie des présens insidieux, on fait des caresses insidieuses. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Des caresses insidieuses, d'insidieuses caresses.* Voyez *Adjectif.*

INSIGNE. Adjectif des deux genres. On mouille le *gn.* Qui se fait distinguer par quelque qualité peu commune. Il se dit des personnes et des choses, et se prend en bonne et en mauvaise part. *Un service insigne, une calomnie insigne.* On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *C'est un insigne bonheur, c'est un bonheur insigne; une faveur insigne, une insigne faveur; un fripon insigne, un insigne fripon.* Voyez *Adjectif.*

INSIGNIFIANT, INSIGNIFIANTE. Adjectif. On mouille le *gn. Un homme insignifiant, une promesse insignifiante.* On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Je ne fus point satisfait par ces insignifiantes promesses.*

INSINUANT, INSINUANTE. Adjectif. Il ne se dit qu'au figuré. En parlant des personnes, il ne se met qu'après son substantif; en parlant des choses, on peut le mettre avant, si l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme insinuant, une femme insinuante.* — *Des manières insinuantes, ces insinuantes manières.* Voyez *Adjectif.*

INSIPIDE. Adjectif des deux genres. Il se dit de tout ce qui ne fait pas sur le goût une impression marquée. On l'emploie au physique et au moral. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une liqueur insipide, une insipide liqueur.* — *Une plaisanterie insipide, une insipide plaisanterie; des louanges insipides, d'insipides louanges.* Voyez *Adjectif.*

INSIPIDER. Verbe actif de la première conjugaison. Rendre insipide. Mot nouveau proposé par Mercier. Nous avons dans la langue française un grand nombre de verbes qui indiquent des changemens opérés sur les objets, comme *améliorer, adoucir, rembrunir, renforcer.* Mais il faut observer que tous ces verbes expriment des qualités absolues, données, ajoutées aux objets mêmes. *Améliorer*, c'est rendre *meilleur*; *adoucir*, rendre *doux* ou *plus douce*; *rembrunir*, rendre plus *brun*; *renforcer*, rendre plus *fort.* Mais ces sortes de verbes ne sont point usités, lorsqu'il s'agit d'une qualité relative, dont l'existence ou l'intensité plus ou moins grande dépend de celui qui en juge. Voilà pourquoi on ne dit pas *amabiliser*; l'amabilité n'est pas une qualité absolue, mais une qualité dépendante du goût de ceux qui la jugent. C'est par la même raison qu'on ne peut pas dire *agréabiliser, charmantiser.* Ce serait donc contre l'analogie du langage que l'on dirait *insipider.*

INSISTANCE. Substantif féminin. Action d'insister; persévérance à demander quelque chose, à soutenir quelque avis, quelque opinion. Mot nouveau proposé par Mercier. Nous n'avons point de mot dans la langue qui exprime exactement l'idée que présente celui-ci; nous pensons donc qu'on pourrait l'admettre; et quelques écrivains l'ont déjà employé. *L'insistance du mendiant valide ajoute encore à l'objection du métier. Il est de fait que les hommes en place accordent plus à l'insistance qu'au malheur réel. Voulez-vous réussir, ne négligez pas l'insistance.* Tous ces exemples sont de Mercier.

INSISTER. Verbe neutre de la première conjugaison. On dit *insister à*, et *insister sur.*

Insister à exprime la continuité de l'action, et est toujours suivi d'un verbe. *Insister à demander une chose. Insister sur*, a rapport à la chose même, et est toujours suivi d'un nom. *Il insiste sur cette prétention.*

INSOCIABLE. Adjectif des deux genres. *Un homme insociable, une femme insociable.* En parlant des choses, on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une humeur insociable; cette insociable humeur; un caractère insociable, cet insociable caractère.*

INSOCIAL, INSOCIALE. Adjectif. Mot nouveau que Voltaire a employé. *Ce contrat social ou insocial n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages insipides contre la religion chrétienne.* L'opposition entre *social* et *insocial*, peut faire passer la dernière expression.

INSOLEMMENT. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a parlé insolemment, il a insolemment répondu.*

INSOLENCE. Substantif féminin. L'insolence consiste à exagérer les avantages de son état, et à les faire valoir d'une manière outrageante pour les autres. Quand ce mot signifie le défaut, il n'a

point de pluriel. *L'insolence de cet homme est grande ;* quand il se dit des paroles et des actions, on lui en donne un. *Il a dit des insolences.*

Insolent, Insolente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme insolent, une femme insolente ; un valet insolent, un insolent valet ; des discours insolens, ces insolens discours. Ils avaient passé rapidement de la consternation la plus profonde à la plus insolente présomption.* (Barthélemi.)

Cet adjectif régit *dans*, *en*, et *avec*. — *Les ames basses sont insolentes dans la bonne fortune. Il est insolent en paroles. Ce jeune homme est insolent avec les femmes.* (Académie.)

Insoluble. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, si l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un problème insoluble, cette insoluble difficulté.*

Insouciant, Insouciante. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme insouciant. Réveillez donc l'activité de votre insouciant ami.* Voyez *Adjectif.*

Insoumis, Insoumise. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Les peuples insoumis.*

Insoutenable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme insoutenable, une femme insoutenable. Une opinion insoutenable, cette insoutenable opinion; une vanité insoutenable, une insoutenable vanité.* Voyez *Adjectif.*

Inspecteur. Substantif masculin. L'Académie ne dit point comment il faut dire en parlant d'une femme. Mais il y a des *inspectrices* dans certains établissemens, et rien n'empêche, ce me semble, de recueillir ce mot dans les dictionnaires.

Inspirer. Verbe actif de la première conjugaison. On dit *inspirer quelque chose à quelqu'un*. Racine fait régir à ce verbe la préposition *dans*.

> Vos bontés, à leur tour,
> Dans les cœurs les plus durs inspireraient l'amour.

L'abbé d'Olivet a condamné ce régime. Racine fils l'a défendu, mais sans appuyer sa défense sur des raisons. Nous croyons d'autant mieux que ce régime est bon, que, comme l'a dit Racine fils, il était aisé à son père de l'éviter, en mettant,

> Même aux cœurs les plus durs inspireraient l'amour.

Nous nous rangeons de l'avis de Racine fils, et voici nos raisons :

1°. L'Académie ne dit ce mot que des personnes ; et elle ne donne aucun exemple qui puisse faire croire qu'on peut dire, *inspirer quelque chose* au *cœur*, à *l'esprit de quelqu'un*.

2°. Inspirer quelqu'un, c'est lui communiquer un mouvement intérieur qui le détermine à faire quelque chose. L'idée de volonté entre donc dans celle d'inspiration ; on ne peut donc inspirer que des êtres capables de volonté ; on ne peut donc inspirer que des personnes.

Mais dans le vers dont il est question, Racine n'a pas pris ce verbe en ce sens, mais dans le sens figuré de souffler. On dit au propre, *inspirer de l'air* dans *les poumons* ; et au figuré, *inspirer de l'amour* dans *le cœur*. Dans le premier sens, *inpirer* suppose une action qui doit être faite par celui qui a reçu l'inspiration ; dans le second, il suppose une modification, un sentiment qu'il doit éprouver. *Inspirer de l'amour à quelqu'un*, c'est lui communiquer un mouvement intérieur qui le porte à aimer. *Inspirer l'amour* dans *le cœur de quelqu'un*, c'est faire sur son cœur une impression qui lui fait éprouver, bon gré mal gré, *le sentiment de l'amour.* D'après cela, on pourrait fort bien dire, *il m'etait indifférent, mais enfin, ses soins, sa complaisance, la bonté de son caractère, les agrémens de sa conversation, m'ont inspiré de l'amour* pour *lui* ; et *la beauté de cette femme est si séduisante, qu'à la première vue, elle* inspire *de l'amour* dans *tous les cœurs.* — Je ne prétends pas dire que cette façon de parler soit usitée ; mais je pense qu'elle devrait l'être, puisqu'elle exprime une nuance différente de l'expression ordinaire ; et ce qui contribue beaucoup à m'affermir dans cette opinion, c'est l'exemple de Racine.

Instable. Adjectif des deux genres. Ce mot doit être admis, dit La Harpe, puisque nous avons *instabilité*, et que tous deux nous viennent du latin. On dirait très-bien *un caractère instable*, pour dire un caractère qui n'a point de solidité. Cet adjectif exprime une qualité réelle et positive.

Instamment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le parti-

cipe. *Il m'en a prié instamment, il m'en a instamment prié.*

Instance. Substantif féminin. L'usage ne permet point d'employer ce substantif au singulier. On dit *faire des instances, faire de grandes instances*, et non pas *faire une instance, faire une grande instance. Instance* signifie prières, demandes réitérées, ce qui emporte l'idée du pluriel. Il ne faut donc pas imiter l'Académie, qui dit, *grande instance, faire instance.* — Ce mot n'a de singulier qu'en termes de palais. *Tribunal de première instance.*

Instant. Substantif masculin. On dit *en un instant*, et cela s'applique au présent et au passé. *Il le fait en un instant, Il l'a fait en un instant. Dans un instant* marque un futur. *Je reviendrai dans un instant.*

Instant, Instante. Adjectif. Féraud prétend que cet adjectif ne peut s'employer qu'au féminin avec les substantifs *prière, sollicitation, poursuite, demande*, et le plus souvent au pluriel. Cependant l'Académie dit : *Le péril est instant, le besoin est instant.* L'emploi de ce mot, en ce sens, est d'autant moins fréquent, qu'il dit moins que *pressant* et *urgent*, qui peuvent toujours le suppléer. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie, *des prières instantes, ces instantes prières*. Voyez *Adjectif.*

Instant (a l'). Expression adverbiale. Elle se met quelquefois au commencement de la phrase. *A l'instant on chanta le combat des Centaures avec les Lapithes.* (Fénelon, *Télémaque*.) On le met aussi après le verbe, *il partit à l'instant.* On ne dit pas *il est à l'instant parti.*

Instantané, Instantanée. Adjectif. Qui ne dure qu'un instant. Il n'y a pas long-temps encore que l'on écrivait *instantanée* au masculin comme au féminin. *Ce mouvement*, dit Voltaire, *n'a été qu'instantanée.* Grâce à l'Académie, on a rejeté cette exception inutile, et contraire à l'analogie de la langue. On dit aujourd'hui *un mouvement instantané.* Cet adjectif ne peut se mettre qu'après son substantif.

Instigateur. Substantif masculin. Celui qui excite un autre à faire quelque chose. En parlant d'une femme, on dit *instigatrice.*

Instiguer. Verbe actif de la première conjugaison. En vain dit un critique, le barbarisme *instiguer* est-il placé depuis plus de cent ans dans nos dictionnaires le bon goût le repousse et le repoussera toujours. L'Académie française a tellement senti cette vérité, qu'elle n'a pas même osé accompagner sa définition d'un exemple. — Cette critique ne nous semble pas juste. *Instiguer* n'est ni plus barbare, ni plus contraire au bon goût, qu'*instigation* et *instigateur* que l'usage admet. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il est peu usité. L'Académie de 1798 dit qu'il est vieux.

Instillation. Substantif féminin. On fait sentir les deux *l* sans les mouiller.

Instiller. Verbe actif de la première conjugaison. On fait sentir les deux *l* sans les mouiller.

Instituer. Verbe actif de la première conjugaison. *Tuer* forme deux syllabes.

Instituteur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *Institutrice.*

Instructeur. Substantif masculin. Peu d'auteurs, dit Voltaire, se sont servis de ce mot qui manque à notre langue. Il s'en est servi lui-même dans les vers suivans :

Nommez-moi donc ces saints que la ciel favorise,
. . . .
Maître Abraham Chaumeix, Hayer le récollet,
Et Berthier le jésuite, et le diacre Trublet,
Et la doux Caveirac, et Nonotte, et tant d'autres.
Ils sont tous parmi nous ce qu'étaient les apôtres,
Avant qu'un feu divin fût descendu sur eux,
De leur siècle profane *instructeurs* généreux, etc.

Instructif, Instructive. Adjectif. Il ne se dit que des choses, et ne se met point avant son substantif. Rousseau a dit en vers, l'*instructive morale* ; mais l'inversion paraît dure.

Instruction. Substantif féminin. L'Académie ne met point *avoir de l'instruction*, pour dire *être instruit.* Ce néologisme n'est pas très-régulier, car *instruction* s'est toujours dit activement de l'action d'instruire. Cependant il est adopté aujourd'hui assez généralement, et on dit qu'*un jeune homme a de l'instruction*, pour dire qu'il a des connaissances dans plusieurs sortes de sciences.

Instruire. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Ce verbe régit *à* devant un infinitif. *Je m'instruis à lui répondre. La nature instruit les animaux à chercher ce qui leur est propre.*

Je l'instruisai moi-même à venger les Troyens.
(Racine.)

Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,
Madame. On ne m'a point instruit à les entendre.
(*Idem.*)

Voltaire a dit :

. . . . Ne pourra-t-on m'*instruire*
Qui commande en ces lieux, quel est le sort d'Alzire,
Si Montèse est esclave et voit encor le jour,
S'il traîne ses malheurs en cette horrible cour?
(*Alzire.*)

. . . . C'était pour nous *instruire*
Que souvent la raison suffit à nous conduire.
(*Henriade.*)

Son exemple *instruirait* bien mieux que ses discours.
(*Idem.*)

Devant les noms, il régit ordinairement *par*. *Il m'instruit par son exemple.* Mais quelques poëtes, au lieu de *par*, ont employé *de*.

Instruisez-le d'exemple. . . . .
(Corneille, *le Cid.*)

Il m'instruisit d'exemple au grand art des héros.
(Voltaire.)

Instrumental, Instrumentale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Cause instrumentale*, *musique instrumentale*. Il n'a point de pluriel au masculin.

Insuccès. Substantif masculin. Mot nouveau proposé par Mercier. Quelques-uns l'ont adopté. — Qu'est-ce qu'un *insuccès?* C'est un défaut de succès. Or, je ne crois pas qu'on puisse indiquer par un substantif, un défaut, une absence qui ne suppose pas quelque qualité positive; l'idée est toute négative; on peut dire qu'un homme n'a pas eu de succès, mais on ne peut pas dire qu'*il a eu un insuccès*. Un *insuccès* n'est pas plus admissible qu'un *inbonheur*, une *inprospérité*, une *inréussite*.

Insuffisant, Insuffisante. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Moyens insuffisans, quantité insuffisante. Cette insuffisante doctrine.*

Insultant, Insultante. Adjectif. Il ne se dit que des choses, et peut se mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Discours insultant, paroles insultantes, manières insultantes. Ces insultantes manières, cet insultant procédé.* Voyez *Adjectif.*

Insulte. Substantif féminin. Ce mot, qui ne peut être employé aujourd'hui qu'au féminin, était autrefois masculin. Bouhours, Fléchier, lui ont donné ce genre; et Boileau a dit dans son *Lutrin* :

Évrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyait à l'abri de l'*insulte sacré*.
(*Chant V.*)

Deux puissans ennemis. . : . . . .
A mes sacrés autels font un *profane insulte*.
(*Chant VI.*)

L'Académie ne donne point d'exemple du pluriel, ce qui ferait croire que ce mot ne peut être employé à ce nombre. Cependant on dit, *faire des insultes*, *il a reçu de lui plusieurs insultes*.

Insulter. Verbe actif de la première conjugaison. On dit *insulter quelqu'un*, et *insulter à quelqu'un*. Le premier signifie simplement *faire insulte à quelqu'un;* le second ajoute à cette idée celle de la lâcheté qui fait qu'on prend avantage de la faiblesse, de la misère, du malheur de quelqu'un pour l'insulter. *Insulter* aux *malheureux*.

Ce même Agamemnon à *qui* vous insultez.
(Racine, *Iphigénie.*)

Dans ce sens, il se dit des choses. *Les imitateurs des passions des grands insultent à leurs vices en les imitant.* (Massillon.) *Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans des péchés grossiers*, insulter *à la fragilité et à la faiblesse!* (Fléchier.)

Voudrait-il *insulter* à la haine publique?
(Racine, *Iphigénie.*)

Que des yeux étrangers pleurent au moins mon sort,
Tandis que dans ces lieux on *insulte* à ma mort.
(Voltaire, *Oreste.*)

Il part, et des rameurs
L'insolente allégresse *insulte* à mes douleurs.
(Delille, *Énéide.*)

Insupportable. Adjectif des deux genres. Qu'on ne peut supporter. Il se dit des choses et des personnes. *Un homme insupportable. Un joug insupportable.* On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une douleur insupportable*, *une insupportable douleur. Une humeur insupportable*, *une insupportable humeur.* Voyez *Adjectif.*

Insupportablement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il écrit insupportablement.*

Insurmontable. Adjectif des deux genres. Qui ne peut être surmonté. Le hasard, la misère et d'autres circonstances nous exposent à des tentations presque *insurmontables. Ce projet présente des difficultés insurmontables.* Lorsque nous jugeons qu'une chose est *insurmontable*, c'est par le rapport des moyens aux obstacles. Ainsi ce jugement suppose deux choses bien connues, la force des moyens et la grandeur des obstacles. On peut le mettre

avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Des difficultés insurmontables*, *d'insurmontables difficultés*. Voyez *Adjectif*.

Intact, Intacte. Adjectif. On prononce le *c* et le *t*. On ne peut le mettre qu'après son substantif. *Un dépôt intact*, *une vertu intacte*, *un homme intact*.

Intarissable. Adjectif des deux genres. Qu'on ne peut tarir. Ce mot est pris de l'amas des eaux. Il se dit au propre et au figuré, et on peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une source intarissable*, *une carrière intarissable*, *des larmes intarissables*. — *Cette intarissable source de larmes... Cet intarissable babil*. Voyez *Adjectif*.

Intègre. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Juge intègre*, *une vertu intègre*.

Intellect. Substantif masculin. Féraud prétend qu'on prononce *intellek*. On prononce *intellecte*. C'est l'ame en tant qu'elle conçoit

Intellectuel, Intellectuelle. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Les facultés intellectuelles*, *objet intellectuel*, *vérités intellectuelles*.

Intelligence. Substantif féminin. L'Académie dit : *Ils sont d'intelligence pour vous surprendre*, pour *vous tromper*. Racine a dit :

Tous deux à me tromper ils sont d'intelligence.
(*Bajazet*.)

Lequel de ces deux régimes est le meilleur ? Il semble que le premier a rapport aux mesures concertées pour tromper, et le second au concert de l'action.

Intelligent, Intelligente. Adjectif. *Être intelligent*, *substance intelligente*, *homme intelligent*. Il ne se met qu'après son substantif.

Intelligible. Adjectif des deux genres. *Paroles intelligibles*, *passage intelligible*, *auteur intelligible*. Il ne peut guère se mettre avant son substantif.

Intelligiblement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a prononcé intelligiblement*, ou *il a intelligiblement prononcé*.

Intempérant, Intempérante. Adjectif. *Un homme intempérant*. Il suit toujours son substantif.

Intempérie. Substantif féminin. Il se dit de la mer, de l'air, du climat, des saisons et des humeurs.

Intention. Substantif féminin. C'est la fin que se propose un homme en agissant. L'Académie dit : *Il a intention de nuire*, et *il a l'intention de nuire*. Il doit y avoir quelque différence entre ces deux expressions. Je pense qu'elle peut se tirer de la nature même des termes. Dans *il a intention*, *intention* est pris dans un sens indéfini. Ainsi on dira d'un homme qui, en général, a intention de nuire à quelqu'un lorsqu'il en trouvera l'occasion, *il a intention de vous nuire*. Dans *avoir l'intention*, le mot *intention* est déterminé par l'article ; il signifie donc une intention particulière. Ainsi on dira, *il a l'intention de vous nuire*, en parlant d'un homme qui cherche à exécuter un dessein particulier qu'il a formé pour nuire à quelqu'un.

Interdire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *dire*, excepté à la seconde personne du présent de l'indicatif, où l'on dit vous *interdisez*, au lieu de vous *interdites*. On dit aussi *interdisez* à l'impératif.

Intéressant, Intéressante. Adjectif. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Un ouvrage intéressant*, *une nouvelle intéressante*, *cette intéressante nouvelle*, *un homme intéressant*.

Intéresser (s'), Être intéressé, ont des sens très-différens. L'un signifie, prendre intérêt, et l'autre, avoir intérêt à une chose. Dans cette phrase : *Fuyez les procès sur toutes choses*, *souvent la conscience s'y intéresse*, *la santé s'y altère*, *les biens se dissipent*. (Wailly.) Il fallait *y est intéressée*. L'affectation de la symétrie a peut-être produit ce contre-sens. (*Dictionnaire critique* de Féraud.)

Intérêt. Substantif masculin. Ce mot a beaucoup d'acceptions. Pris dans un sens absolu, sans lui donner aucun rapport immédiat avec un individu, un corps, un peuple, il signifie ce vice qui nous fait chercher nos avantages au mépris de la justice et de la vertu, et c'est une vile ambition ; c'est l'avarice, la passion de l'argent. — Quand on dit *l'intérêt d'un individu*, *d'un corps*, *d'une action* ; *mon intérêt*, *l'intérêt de l'État*, *son intérêt*, *leur intérêt*, alors ce mot signifie ce qui importe ou ce qui convient à l'État, à la personne, à moi, etc.

Intérêt, se dit en littérature, d'un récit, d'une peinture, d'une scène, d'un ouvrage d'esprit en général. C'est l'attrait de l'émotion qu'il nous cause, ou le plaisir que nous éprouvons à être émus à son occasion, de curiosité, d'inquiétude,

de crainte, de pitié, d'admiration, etc. On distingue l'intérêt de l'art et celui de la chose. L'art nous attache, ou par le plaisir de nous trouver nous-mêmes assez éclairés, assez sensibles pour en saisir les finesses, pour en admirer les beautés; ou par le plaisir de voir dans nos semblables ces talens, cette ame, ce génie, ce don de plaire, d'émouvoir, d'instruire, de persuader, etc. Le plaisir augmente à mesure que l'art présente plus de difficultés et suppose plus de talens. Mais il s'affaiblirait bientôt s'il n'était pas soutenu par l'intérêt de la chose; et tout seul il est trop léger pour valoir la peine qu'il donne. Le poète aura donc soin de choisir des sujets qui, par leur agrément ou leur utilité, soient dignes d'exercer son génie, sans quoi l'abus du talent changerait en un froid dédain ce premier mouvement de surprise et d'admiration que la difficulté vaincue aurait causé.

L'intérêt de la chose n'est pas moins relatif à l'amour de nous-mêmes, que l'intérêt de l'art; soit que la poésie, par exemple, prenne pour objet des êtres comme nous, doués d'intelligence et de sentiment, ou des êtres sans vie et sans ame, c'est toujours par une relation qui nous est personnelle, que ce sentiment nous saisit. Il est seulement plus ou moins vif, selon que le rapport qu'il suppose de l'objet à nous, est plus ou moins direct et sensible.

Le rapport des objets avec nous-mêmes est de ressemblance ou d'influence: de ressemblance, par les qualités qui les rapprochent de notre condition; d'influence, par l'idée du bien ou du mal qui peut nous en arriver, et d'où naît le désir ou la crainte. On peut voir à l'article *Mouvemens du style*, comment la poésie nous met partout en société avec nos semblables, en attribuant à tout ce qui peut avoir quelque apparence de sentiment, une ame pareille à la nôtre. Il n'est donc pas difficile de concevoir par quelle ressemblance deux jeunes arbrisseaux qui étendent leurs branches pour les entrelacer, deux ruisseaux qui par mille détours cherchent la pente qui les rapproche, participent à l'intérêt que nous inspirent deux amans. Qu'on se demande à soi-même d'où naît le plaisir délicat et vif que nous fait le tableau de la belle saison, lorsque la terre est *en amour*, comme disent si bien les laboureurs; qu'on se demande d'où naît l'impression de mélancolie que fait sur nous l'image de l'automne, lorsque les forêts et les champs se dépouillent, et que la nature semble dépérir de vieillesse; on trouvera que le printemps nous invite à des noces universelles, et l'automne à des funérailles, et que nous y assistons à peu près comme à celles de nos pareils.

Lorsque la peinture d'un paysage riant et paisible vous cause une douce émotion, une rêverie agréable, consultez-vous et vous trouverez que dans ce moment, vous vous supposez assis au pied de ce hêtre, au bord de ce ruisseau, sur cette herbe tendre et fleurie, au milieu de ces troupeaux qui, de retour le soir au village, vous donneront un lait délicieux. Si ce n'est pas vous, c'est un de vos semblables que vous croyez voir dans cet état fortuné; mais son bonheur est si près de vous, qu'il dépend de vous d'en jouir, et cette pensée est pour vous ce qu'est pour l'avare la vue de son or, l'équivalent de la jouissance. Mais à ce tableau que vous présente la nature, le poète sait qu'il manque quelque chose. Il place une bergère au bord du ruisseau; il la fait jeune et jolie; ni trop négligée, de peur de blesser votre délicatesse, ni trop parée, de peur de détruire votre illusion. Il lui donne un air simple et naïf, car il sait que vous aimez un cœur facile à séduire. Il lui donne une voix touchante, organe d'une ame sensible, et il l'a peint se mirant dans l'eau et mêlant des fleurs à ses cheveux, comme pour vous annoncer qu'elle a ce désir de plaire qui suppose le besoin d'aimer. S'il veut rendre le tableau plus piquant, il placera non loin d'elle un bocage sombre, où vous croirez qu'il est facile de l'attirer. Il feindra même qu'un berger l'y appelle; vous le verrez entre les arbres, le feu du désir dans les yeux, et un mouvement confus de jalousie se mêlera, si elle sourit, au sentiment qu'elle vous inspire.

Je suppose au contraire que le poète veuille vous causer une sombre mélancolie, c'est un désert qu'il vous peindra. Le bruit d'un torrent qui se précipite sur des rochers, qui va dormir dans des gouffres, trouble seul dans ce lieu sauvage le silence de la nature. Vous voyez des chênes brisés par la foudre, mais que la hache a respectés; des montagnes couronnées de frimats terminent l'horizon; de tous les oiseaux, l'aigle seul ose y déposer les fruits de ses amours. Il vole tenant dans ses

griffes un tendre agneau enlevé à sa mère, et dont le bêlement timide se fait entendre dans les airs : cependant l'aigle aux ailes étendues arrive joyeux de sa proie ; il la dépouille, la déchire, et la partage à ses petits. Plus bas, la louve allaite les siens, et dans les yeux de cette bête féroce, l'amour maternel se peint avec douceur. Ces deux actions toutes simples concourent, avec l'image du lieu, à exciter dans l'ame cette crainte que les enfans aiment si fort à éprouver, et dont l'homme, qui est toujours enfant par le cœur, ne dédaigne pas de jouir encore.

Le désir d'être auprès de la bergère vous attachait au premier tableau ; le plaisir secret de n'être plus au bord de ce torrent, au pied de ces rochers, parmi ces animaux terribles, vous attache au second, car il n'est pas moins doux de contempler les maux dont on est exempt, que de voir les biens dont on peut jouir. Dans l'un et l'autre de ces tableaux, on voit la nature intéressante. Mais de quel côté est celui de la belle nature ? C'est ce qui n'importe guère au poète ; car la beauté poétique n'est autre chose que l'intérêt, et pour lui, la belle nature est celle dont l'imitation nous émeut comme nous voulons être émus. Et dans quel autre sens dirait-on que ce désert est un beau désert, ce paysage, un beau paysage ? Lorsqu'on lit dans Homère que le prêtre d'Apollon, à qui les Grecs avaient refusé de rendre sa fille, *s'en allait en silence, le long du rivage de la mer, dont les flots faisaient un grand bruit ;* à la sensation que fait le vague de cette peinture, chacun s'écrie : Cela est beau ! et certainement on ne peut pas dire que ce rivage est un beau rivage, que cette mer est une belle mer ; car si l'on écarte l'image de ce père affligé qui *s'en allait en silence*, le reste du tableau n'est plus rien. Il est donc vrai qu'en poésie rien n'est beau que par les rapports des détails avec l'ensemble, et de l'ensemble avec nous-mêmes.

D'où vient que la nature embellie dans la réalité, devient si souvent insipide à l'imitation ? D'où vient que la nature inculte et brute nous enchante dans l'imitation, et nous déplaît dans la réalité ? Que l'on représente, soit en peinture, soit en poésie, ce palais dont vous admirez la symétrie et la magnificence, il ne vous cause aucune émotion ; qu'on vous retrace les ruines d'un vieil édifice, vous êtes saisis d'un sentiment confus que vous chérissez, sans même en démêler la cause. Pourquoi cela ? c'est que l'un de ces tableaux est pathétique, et que l'autre ne l'est pas ; que celui-ci ne réveille en vous aucune idée qui vous émeuve, et que celui-là tient à des choses qui vous donnent à réfléchir. Des générations qui ont disparu de la terre, les ravages du temps auquel rien n'échappe, les monumens de l'orgueil qu'il a ruinés, la vieillesse, la destruction, tout cela vous ramène à vous-même. On ne lit pas sans émotion la réponse de Marius à l'envoyé du gouverneur de Libye : « Tu diras à Sextilius que tu as vu Marius assis au milieu des ruines de Carthage. »

En général, la nature qui ne dit rien à l'ame, qui n'y excite aucun sentiment, qui la rebute et la révolte par des impressions qu'elle fuit, va contre l'intention du poète, et doit être bannie de la poésie. Celle, au contraire, dont nous sommes émus comme il veut que nous le soyons et comme nous aimons à l'être, est celle qu'il doit imiter. Si donc il veut inspirer la crainte ou le désir, l'envie ou la pitié, la joie ou la mélancolie, qu'il interroge son ame. Il est certain que pour se bien conduire, il n'a qu'à se bien consulter.

Cette règle est encore plus sûre dans le moral que dans le physique : car celui-ci ne peut agir sur l'ame que par des rapports éloignés et qui ne sont pas également sensibles pour tous les esprits ; au lieu que dans le moral, l'ame agit immédiatement sur l'ame. Rien n'est si près de l'homme que l'homme même.

Qu'un poète décrive un incendie, l'image des flammes et des débris nous affectera plus ou moins, selon que nous avons l'imagination plus ou moins vive, et le plus grand nombre même en sera faiblement ému. Mais qu'il nous présente simplement sur un balcon de la maison qui brûle, une mère tenant son enfant dans ses bras et luttant contre la nature, pour se résoudre à le jeter, plutôt que de le voir consumé avec elle dans les flammes qui l'environnent ; qu'il la présente mesurant tour à tour avec des yeux égarés, l'effrayante hauteur de la chute, et le peu d'espace, plus effrayant encore qui la sépare des feux dévorans ; tantôt élevant son enfant vers le ciel avec les regards de l'ardente prière, tantôt prenant avec violence la résolution de le laisser tom-

ber, et le retenant tout à coup avec le cri du désespoir et des entrailles maternelles. Alors le pressant dans son sein et le baignant de ses larmes, et dans l'instant même se refusant à ses innocentes caresses qui lui déchirent le cœur. Qui ne sent l'effet que ce tableau doit faire, s'il est peint avec vérité?

Il en est des objets qui élèvent l'ame, comme de ceux qui l'attendrissent. La générosité, la constance, le mépris de l'infortune, de la douleur et de la mort; le dévouement de soi-même au bien de la patrie, à l'amour ou à l'amitié, tous les sentimens courageux, toutes les vertus héroïques produisent sur nous des effets infaillibles; mais vouloir que la poésie n'imite que de ces beautés, c'est vouloir que la peinture n'emploie que les couleurs de l'arc-en-ciel. Que les partisans de la belle nature nous disent donc si Racine et Corneille ont mal fait de peindre Narcisse et Félix, Mathan et Cléopâtre dans Rodogune. Il peut y avoir quelques beautés naturelles dans Cléopâtre, dont le caractère a de la force et de la hauteur; mais dans l'indigne politique et la dureté de Félix, dans la perfidie et la scélératesse de Mathan, dans la fourberie, la noirceur et la bassesse de Narcisse, où trouver la belle nature? Il faut renoncer à cette idée, et nous réduire à l'intention du poète, règle unique, règle universelle qui ramène tout au but de l'intérêt. Mais l'intérêt le plus vif, le plus touchant, le plus fort, est celui de l'action dramatique. (Extrait de Marmontel.)

Intérieur, Intérieure. Adjectif. *Partie intérieure, mouvement intérieur, paix intérieure.* Il ne se met qu'après son substantif.

Intérieurement. Adverbe. Il se met après le verbe. *La grâce de Dieu agit intérieurement. C'est un fruit qui est gâté intérieurement.*

Intérim. Substantif masculin. On prononce le *m*.

Interjection. Substantif féminin. Terme de grammaire. C'est un mot qui peint d'un seul trait les affections subites de l'ame, et qui quelquefois équivaut à une phrase entière. Il y a autant d'interjections qu'il y a de passions différentes, et l'on emploie quelquefois comme interjections des mots qui expriment des idées. Ainsi, quand Boileau a dit :

Qui frappe l'air *bon Dieu*, de ces lugubres cris?

L'expression *bon Dieu*, est là une interjection.

Voici les mots qui sont particulièrement destinés à former des interjections, et les passions auxquelles ils ont rapport.

Ah, aïe, ouf, ahi, hé, hélas, expriment la douleur.

Ah, bon, la joie.

Ah! hé! la crainte.

Fi, fi donc, l'aversion, le mépris, le dégoût.

Oh, hé, zest, la dérision.

Volontiers, soit, le consentement.

Oh! l'admiration.

Oh, bon Dieu, miséricorde, la surprise.

Ça, allons, courage, oh ça, tenez ferme, l'encouragement.

Gare, holà, hem, tout beau, ah, l'avertissement.

Holà, hé, l'appel.

Chut, paix, st, le silence.

Les interjections n'ont pas de place fixe dans le discours, mais elles y figurent selon que le sentiment qui les produit les manifeste à l'extérieur. La seule attention qu'il faille avoir, c'est de ne jamais les placer entre deux mots que l'usage a rendus inséparables, comme entre le sujet et le verbe, entre l'adjectif et le substantif qu'il modifie. Cependant, lorsque les interjections tiennent à une phrase, elles se placent ordinairement à la tête, et y font l'emploi d'un adjoint. *Aïe, vous me faites mal; fi, cela est vilain.*

Interligne. Substantif masculin. *Ligne* étant féminin, dit Féraud, il semble qu'*interligne* doit l'être aussi; Trévoux et Richelet lui donnent ce genre. L'Académie le marque masculin. Il n'en est pas d'*interligne* comme d'*antichambre*. Cette dernière expression signifie une pièce ou chambre qui est avant la chambre proprement dite; et *interligne* ne signifie pas ligne, mais espace qui est entre deux lignes. Le genre doit donc tomber sur espace, et non pas sur ligne.

Interlocuteur. Substantif masculin. L'Académie ne dit point comment on doit dire en parlant d'une femme. Cependant il y a des interlocuteurs femelles, que l'on est obligé quelquefois de désigner. Linguet a dit *interlocutrice*, et nous pensons qu'il faut l'imiter.

Intermédiaire. Adjectif des deux genres. On ne le met qu'après son substantif. *Temps intermédiaire, espace intermédiaire, corps intermédiaire.*

Interminable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son sub-

stantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Question interminable*, *difficultés interminables*, *procès interminable*, *disputes interminables*.—*Cette interminable question*, *ces interminables difficultés*, etc. Voyez *Adjectif*.

Intermittent, Intermittente. On prononce les deux *t* du milieu. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Pouls intermittent*, *fièvre intermittente*.

Interne. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Qualité interne*, *vertu interne*, *cause interne*, *principe interne*.

Internissable. Adjectif des deux genres. Mot nouveau proposé par Mercier. On dit *invariable*, pour, qui ne varie point, qui ne peut varier; *intarissable*, pour, qui ne peut tarir ou être tari; *indéchiffrable*, pour, qui ne peut être déchiffré; *impérissable*, pour, qui ne peut périr. Pourquoi ne dirait-on pas *internissable*, pour signifier qui ne peut être terni? Voltaire a dit:

Pour achever de mettre en tout son jour,
De Jeanne d'Arc le lustre internissable, etc.

Interprétatif, Interprétative. Adjectif. On ne le met qu'après son substantif. *Déclaration interprétative*, *clause interprétative*.

Interprète. Substantif masculin. L'Académie n'applique qu'aux yeux cette expression, dans le sens figuré. *Les yeux sont les interprètes de l'ame.* Voltaire a dit:

Sa bouche est de mon sort l'*interprète funeste*.
(*Oreste.*)

Interrègne. Substantif masculin. On prononce les deux *r*.

Interrogant. Adjectif masculin qui n'est d'usage que dans cette expression, *point interrogant*. On prononce *intérogant*. *Le point interrogant*, que l'on appelle aussi *point interrogatif*, est un point dont on se sert dans l'écriture pour figurer l'interrogation. Il se figure de cette sorte (?); il se met à la fin de toute proposition qui interroge, soit qu'elle soit pleine ou elliptique; soit qu'elle fasse partie du discours ou elle se trouve, ou qu'elle y soit seulement rapportée comme prononcée directement par une autre personne. *Peut-on voir, sans compassion, souffrir son semblable?*

Interrogatif, Interrogative. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. On prononce *intérogatif*. Terme de grammaire. Qui sert à interroger. Une phrase est interrogative, lorsqu'elle exprime de la part de celui qui parle une question plutôt qu'une assertion. On met ordinairement à la fin de cette phrase un point que l'on nomme interrogant ou interrogatif. *Qu'avez-vous? Où suis-je?*

Quoi qu'en disent plusieurs grammairiens, il n'y a dans la langue aucun terme qui soit proprement interrogatif, c'est-à-dire, qui désigne essentiellement l'interrogation. La preuve en est que les mêmes mots que l'on allègue comme tels, sont mis sans aucun changement dans les assertions les plus positives. Ainsi l'on dit bien, *combien coûte ce livre? Comment vont nos affaires? Où tendent ces discours? Pourquoi sommes-nous nés? Quand reviendra la paix? Que veut cet homme? Qui a parlé de la sorte? Sur quoi est fondée notre espérance? Quel bien est préférable?* Mais nous disons aussi sans interrogation, *je sais* combien *coûte ce livre*; *j'ignore* comment *vont nos affaires*; *vous comprenez* où *tendent ces discours*; *la religion nous enseigne* pourquoi *nous sommes nés*; *ceci nous apprend* quand *reviendra la paix*; *chacun devine* ce que *veut cet homme*; *personne ne sait* qui *a parlé de la sorte*; *vous connaissez* sur quoi *est fondée notre espérance*; *cherchons quel bien est préférable*. Qu'est-ce qui dénote donc si le sens d'une phrase est interrogatif ou non?

Dans toutes celles où l'on trouve quelqu'un de ces mots, réputés interrogatifs en eux-mêmes, on reconnaît ce sens, en ce que ces mots mêmes étant conjonctifs, et se trouvant néanmoins à la tête de la phrase construite selon l'ordre analytique, c'est un signe assuré qu'il y a ellipse de l'antécédent, et que cet antécédent est le complément grammatical d'un verbe aussi sous-entendu, qui exprimerait directement l'interrogation s'il était énoncé.

Reprenons les exemples que nous venons de donner, et nous allons nous en convaincre. *Combien coûte ce livre?* c'est-à-dire, apprenez-moi le prix que coûte ce livre. Comment *vont vos affaires? dites-moi la manière selon laquelle vont vos affaires*, etc.

Dans les phrases où il n'y a aucun de ces mots conjonctifs, on marque souvent le sens interrogatif par un tour particulier. On met le pronom personnel qui indique le sujet du verbe immédiatement après le verbe, s'il est à un temps simple; et après l'auxiliaire, s'il est à un temps composé; et cela s'observe, lors même que le sujet est exprimé d'ailleurs par un nom soit simple, soit

accompagné de modificatifs. *Viendrez vous? Avais-je compris? La raison que vous alléguez aurait-elle été suffisante?* Il faut cependant observer que si le verbe était au subjonctif, cette inversion du pronom personnel ne marquerait point l'interrogation, mais une simple hypothèse, ou un désir dont l'énonciation explicite est supprimée par ellipse. *Vinssiez-vous à bout de votre dessein*, pour, je suppose même que vous vinssiez à bout de votre dessein. *Puissiez-vous être content*, pour, je souhaite que vous puissiez être content. Quelquefois même le verbe étant à l'indicatif ou au conditionnel, cette inversion n'est pas interrogative; ce n'est qu'un tour plus élégant ou plus affirmatif. *Aussi conservons-nous nos droits; en vain formerions-nous les plus vastes projets; il le fera, dit-il.*

Ce n'est souvent que le ton ou les circonstances du discours qui déterminent une phrase au sens interrogatif; et comme l'écriture ne peut figurer le ton, c'est alors le point interrogatif qui y décide le sens de la phrase. (Beauzée.)

Interrogation. Substantif féminin. *Interrogation*, en littérature, se dit d'une figure de rhétorique par laquelle celui qui parle avance une chose par forme de question. L'apostrophe qu'il se fait alors à lui-même, ou qu'il fait aux autres, ne donne pas peu de poids et de véhémence à ce qu'il dit. L'orateur peut, en plusieurs occasions, employer cette figure avec avantage: 1°. quand il parle d'une chose d'un ton affirmatif, et comme ne pouvant souffrir aucun doute; 2°. quand il veut montrer les absurdités où l'on tomberait en entreprenant de combattre ses sentimens; 3°. lorsqu'il veut démêler les réponses captieuses ou les sophismes de son adversaire; 4°. quand souvent, pressé lui-même, il veut à son tour presser vivement son antagoniste. Cette figure est très-propre à peindre les passions vives, mais sur-tout l'indignation. Quand l'interrogation exprime le doute, l'incertitude, le verbe de la proposition subordonnée doit être mis au subjonctif. *Croyez-vous qu'il ait dit cela?* Mais quand elle n'est employée que pour affirmer ou nier avec plus d'énergie, le verbe de cette proposition se met à l'indicatif.

Croirai-je qu'un mortel, avant sa dernière heure,
Peut pénétrer des morts la profonde demeure?
(Racine, *Phèdre.*)

Madame, oubliez vous
Que Thésée *est* mon père, et qu'il *est* votre époux?
(Racine, *Phèdre.*)

Voyez *Interrogatif*.

Interroger. Verbe actif de la première conjugaison. On prononce *intèroger*. Dans ce verbe, *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un o, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet o; *J'interrogeais*, *interrogeons*, et non pas *j'interrogais*, *interrogons*. L'Académie ne dit *interroger* que des personnes, du bon sens, de sa conscience et de l'écriture. *Le juge l'a interrogé; interroger le bon sens, interroger sa conscience, interroger l'écriture.* En poésie, on le dit de plusieurs autres choses, comme on va le voir par les exemples suivans:

Des victimes vous-même *interrogez le flanc.*
(Racine, *Iphigénie.*)

Je reviens sur mes pas, et, d'un œil curieux,
Mes avides regards *interrogent ces lieux.*
(Delille, *Énéide.*)

Il faut franchir l'Averne, et, dans ces sombres bois,
De l'antique sibylle *interroger la voix.*
(*Idem.*)

Il est temps, il est temps d'*interroger le sort.*
(*Idem.*)

Ce héros, cependant, d'un roc gagne la cime,
Et de la mer au loin *interroge l'abîme.*
(*Idem.*)

Racine a dit dans *Iphigénie*:

Et qui de son destin, qu'elle ne connaît pas,
Vient, dit-elle, en Aulide *interroger Calchas.*

On dit *interroger quelqu'un sur quelque chose.* Racine dit ici, *interroger de.* C'est un tour latin qui doit être permis en poésie.

Interrompre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *rompre*.

Mais un trouble importun vient depuis quelques jours
De mes prospérités interrompre le cours.
(Racine, *Athalie.*)

Interruption. Substantif féminin.

Interruption ou *réticence*, en termes de littérature, se dit d'une figure de rhétorique, dans laquelle l'orateur, ou distrait par un sentiment plus violent qui s'élève subitement au fond de son ame, ou honteux de ce qui lui reste à dire, s'interrompt lui-même, et se livre à d'autres idées. En voici un exemple tiré de Racine:

Tu veux que je le fuie; hé bien, rien ne m'arrête.
Allons, n'envions plus son indigne conquête:
Que sur lui sa captive étende son pouvoir;
Fuyons: mais si l'ingrat instruit dans son devoir;

Si la foi dans son cœur retrouvait quelque place ;
S'il venait à mes pieds me demander sa grâce ;
Si sous mes lois, Amour, tu pouvais l engager,
S'il voulait... Mais l'ingrat ne veut que m'outrager.

Ces interruptions ont beaucoup de vérité et de force ; il est impossible à la passion, lorsqu'elle est extrême, de suivre un long enchaînement d'idées ; le trouble de l'ame passe dans le discours, et il se brise et se découd ; mais il faut savoir les employer à propos.

On lit dans Thomas Corneille :

Que, sûr que mes bontés passent ses attentats...

Ce vers, dit Voltaire, ne signifie rien. Seulement le sens en est interrompu par des points qu'on appelle poursuivans ; mais il serait difficile de les remplir. C'est une grande négligence de ne point finir sa phrase, sa période, et de se laisser ainsi interrompre, surtout quand la personne qui interrompt est un subalterne qui manque aux bienséances en coupant la parole à son supérieur. — On lit encore dans Thomas Corneille :

Pour la seule duchesse, il m'aurait été doux
De passer... Mais hélas ! un autre est son époux.

Cette réticence au mot de *passer*, dit Voltaire, est une figure mal à propos prodiguée ; la réticence ne convient que quand on craint ou qu'on rougit d'achever. Voyez *Réticence*.

Intestin, Intestine. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Mouvement intestin, chaleur intestine ; guerre intestine, discorde intestine.*

Intime. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Ami intime, cette union intime, cette intime union ; liaison intime, cette intime liaison; persuasion intime, cette intime persuasion.* Voyez *Adjectif.*

Intolérable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une chose intolérable, une injure intolérable ; cette intolérable injure.*

Intolérant, Intolérante. Adjectif. *Un homme intolérant, des prêtres intolérans.* On ne le met qu'après son substantif.

Intolérer. Verbe actif de la première conjugaison. Mot nouveau proposé par Mercier. Nous disons *tolérer* et *ne pas tolérer; souffrir* et *ne pas souffrir*; que diraient de plus les expressions étranges *intolérer* et *insouffrir?* Mercier donne pour exemple, *un gouvernement sage doit rigoureusement* intolérer *tout système intolérant, soit politique, soit religieux.* Cette phrase n'est pas française. Quand j'ai lu *un gouvernement sage doit*, j'ai lieu de croire qu'il s'agit d'une chose que le gouvernement *doit faire*; point du tout, il s'agit d'une chose qu'il ne doit pas faire ; *il doit intolérer*, c'est-à-dire *ne pas tolérer.* Eh pourquoi ne pas dire tout simplement, et sans choc dans les expressions, *un gouvernement sage ne doit pas tolérer?* Pourquoi employer des formes positives pour exprimer des idées négatives ?

Intonation. Substantif féminin. C'est l'action d'entonner. *Faire l'intonation d'un chant*, c'est le commencer, et donner le ton sur lequel il doit être poursuivi. — *Intonation* se prend encore dans un autre sens. On dit d'un musicien qu'*il a l'intonation juste*, lorsqu'il exécute avec précision les intervalles de musique. La justesse de l'intonation dépend de la voix, de l'oreille et de l'exercice. On entend par ce mot, en littérature, le ton plus ou moins fort, plus ou moins élevé, dont on prononce une phrase, ou une partie de période. On ne dit pas du même ton, *je vous aime*, et *sortez d'ici, misérable*. Les intonations dépendent du caractère de l'idée, ou de la nature du sentiment que l'on veut exprimer, et sur-tout de la situation de l'ame de celui qui parle, ou de l'effet qu'il a dessein de produire sur l'auditeur. Le ton est plus élevé, selon que le sentiment est plus ou moins vif. Il est moins élevé dans la plainte, dans la prière ; il l'est davantage dans le reproche, dans la colère, dans l'indignation.

L'intonation se règle sur-tout par les figures que l'on emploie. Dans la gradation, elle doit toujours aller en croissant comme les idées dont se compose cette figure. Ainsi l'on prononcera avec une gradation plus forte sur chaque mot des gradations suivantes : *il a commis des fautes, des crimes, des forfaits ; je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue.*

Dans l'antithèse, l'intonation des deux membres de la phrase, ou des deux mots opposés, ne doit pas être la même ; elle doit être plus forte sur l'un que sur l'autre, afin de faire mieux sentir l'opposition.

La répétition étant destinée à donner plus de force et d'énergie à une expression, l'intonation doit être plus forte sur le mot répété, afin de mieux marquer sa destination. *Venez, venez dans*

mes bras. Le second *venez* doit être plus sensible que le premier. *Je l'ai vu*, *je l'ai vu de mes propres yeux*.

Dans l'interrogation, l'intonation sera plus forte en proportion du sentiment qui l'inspire. *Avez-vous rempli mes intentions?* se dira avec une intonation moins forte que *n'avez-vous pas violé tous vos sermens?*

L'apostrophe étant produite par un mouvement vif de l'ame, l'intonation sera d'une force plus ou moins grande, suivant les degrés de vivacité de ce mouvement. Voyez *Accent*, *Quantité*.

Intraduisible. Adjectif des deux genres. *Un passage intraduisible*, *un ouvrage intraduisible*, *un auteur intraduisible*. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Ces intraduisibles beautés*. Voyez *Adjectif*.

Intraitable. Adjectif des deux genres. Un homme est *intraitable* lorsque la dureté de son caractère, la férocité de son esprit, l'inflexibilité de son humeur, la fierté rude de ses mœurs, repoussent tous ceux qui ont à traiter, à agir on à converser avec lui. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme intraitable*, *une femme intraitable*; *une humeur intraitable*, *cette intraitable humeur*. Voyez *Adjectif*.

Intransitif. Adjectif masculin qui ne se met qu'après son substantif. En termes de grammaire, on appelle *verbes intransitifs*, les verbes neutres qui expriment des actions qui ne passent point hors du sujet qui agit. *Dîner*, *souper*, *parler*, etc., sont des verbes intransitifs.

Intrépide. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Homme intrépide*, *courage intrépide*.— *Cet intrépide courage*. *Par cette intrépide attaque*... Voyez *Adjectif*.

Souvent entre l'homme *intrépide* et le *furieux*, il n'est de différence visible que la cause qui les anime. Celui-ci pour des biens frivoles, pour des honneurs chimériques qu'on achèterait encore trop cher par un simple désir, sacrifiora ses amusemens, sa tranquillité, sa vie même. L'autre, au contraire, connaît le prix de son existence, les charmes du plaisir, et la douceur du repos. Il y renoncera cependant pour affronter les hasards, les souffrances et la mort même, si la justice et son devoir l'ordonnent; mais il n'y renoncera qu'à ce prix. Sa vertu lui est plus chère que sa vie, que ses plaisirs et son repos; mais c'est le seul avantage qu'il préfère à tous ceux-là.

Intrépidement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il soutint intrépidement l'attaque de l'ennemi*; *il a intrépidement soutenu l'attaque de l'ennemi*.

Intrigant, Intrigante. Adjectif des deux genres qui se prend aussi substantivement. Quoique cet adjectif vienne du verbe *intriguer*, qui prend un *u* après le *g*, on l'écrit sans *u*, pour le distinguer du participe qui prend cet *u*.

Cet adjectif ne peut guère se mettre qu'après son substantif. *Un homme intrigant*, *une femme intrigante*. Peut-être pourrait-on dire dans certains cas, *cette intrigante créature*. Voyez *Adjectif*.

Intrinsèque. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. Dans le langage des philosophes où il est joint à *vertu* ou à *qualité*, il signifie qui appartient à toute la substance du corps; *vertu intrinsèque*, *qualité intrinsèque*. — Il a un sens plus déterminé dans les cas où il est appliqué à la valeur des objets. *La valeur intrinsèque* d'un bijou d'or, c'est la matière même, sans aucun égard à la façon. *La valeur intrinsèque* d'une pièce de monnaie; c'est le métal considéré relativement au grain de fin, et non au travail.

Intrinsèquement. Adverbe. Il ne se met pas entre l'auxiliaire et le participe.

Introducteur. Subst. féminin. L'Académie nous avertit qu'on dit au féminin *introductrice*. En effet, plusieurs auteurs ont employé ce mot.

Introuvable. Adjectif des deux genres. *Vous êtes un homme introuvable*. Il ne se met qu'après son substantif.

Introuvé, Introuvée. Mot nouveau. Nous avons, dit La Harpe, *inviolable* et *introuvable*, pourquoi n'aurions-nous pas *inviolé* et *introuvé*, qui sont dans l'analogie, et qu'on entendrait tout aussi bien? *Ce fut une loi toujours inviolée*, etc.; et si l'on parle tous les jours d'objets *invendus*, pourquoi pas d'objets *introuvés*?— Oui, pourvu que vous conserviez toujours à ces expressions le sens négatif qu'elles ont essentiellement. Dites, *voilà des objets invendus*, pour dire des objets qui n'ont pas été vendus; mais ne dites pas, *ces objets sont invendus*, car alors vous em-

ployez une expression positive pour exprimer une pure négation; vous semblez par *invendus* supposer dans l'objet une qualité positive qu'il n'a point. L'analyse de cette phrase, *ces objets sont invendus*, est, *ces objets sont non vendus*; c'est-à-dire, *sont* et *ne sont pas*. Or, cela est aussi ridicule que si l'on disait, *ces deux hommes sont non amis*, au lieu de dire tout simplement, *ces deux hommes ne sont pas amis*.

Intuitif, Intuitive. Adjectif. *Ui* forme deux syllabes. Il n'est d'usage qu'en cette phrase : *La vision intuitive de Dieu*.

Intuitivement. Adverbe. *Ui* fait deux syllabes. Cet adverbe ne se met point entre l'auxiliaire et le participe.

Inusité, Inusitée. Adjectif. *Chose inusitée*, *mot inusité*, *façon de parler inusitée*. Il ne se met qu'après son substantif.

Inutile. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Homme inutile*, *travail inutile*, *peine inutile*, *précautions inutiles*. — *Cet inutile travail*, *ces inutiles précautions*. Avec le verbe *être*, *inutile* régit *de*, quand ce verbe est pris impersonnellement. *Il est inutile de dire*, *de faire*; quand le verbe *être* est pris dans un autre sens, *inutile* régit *à*. *Cela est inutile à dire*. Voyez *Adjectif*.

Inutilement. Adverbe. Quelquefois il se met au commencement de la phrase, et alors le pronom, sujet du verbe, est mis après le verbe. *Inutilement se flatterait-on de l'apaiser*. D'autres fois on le met après le verbe. *Vous vous tourmentez inutilement*. Enfin, on peut aussi le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est inutilement tourmenté*.

Inutiliser. Verbe actif de la première conjugaison. Rendre inutile. Mot nouveau que l'usage a adopté.

Invaincu, Invaincue. Adjectif. Corneille a dit dans *le Cid* :

Ton bras est *invaincu*, mais non pas invincible.

Et dans *les Horaces* :

Ce bonheur a suivi leur courage *invaincu*.

Le mot *invaincu*, dit Voltaire, n'a point été employé par les autres écrivains; je n'en vois aucune raison. Il signifie autre chose qu'*indompté*; *un pays est indompté*, *un guerrier est invaincu*. (*Remarques sur Corneille*.) Voltaire a dit lui-même dans *Olympie* :

Que mes braves guerriers et vos Grecs *invaincus*,
Une seconde fois fassent trembler l'Euphrate.

Voyez *In*.

Invalide. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un soldat invalide*. — *Un acte invalide*.

Invalidement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a contracté invalidement*, *il a invalidement contracté*.

Invariable. Adjectif des deux genres. *Règle invariable*, *ordre invariable*. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cette invariable règle*. Voyez *Adjectif*.

On abuse souvent de cette expression. On dit *sa santé est invariable*, *le cours des astres est invariable*, cela n'est pas exact, il n'y a rien d'invariable dans la nature. L'application de ce terme à l'homme l'est bien moins encore. Il n'y a personne qui soit *invariable* dans ses opinions, dans ses jugemens, dans ses sentimens. Dieu seul est *invariable*.

Invariable est aussi un terme de grammaire française, qui se dit des mots qui ne prennent point les signes du féminin ou du pluriel. On ne peut pas dire qu'ils sont *indéclinables* : car un mot n'est déclinable que lorsqu'il prend diverses terminaisons pour indiquer ses rapports avec les autres parties de la phrase; et en français, il n'y a point de mots qui soient dans ce cas.

Invariablement. Adverbe. On le met souvent entre l'auxiliaire et le participe. *Il est attaché invariablement à son devoir*; *il est invariablement attaché à son devoir*.

Invendable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Terre invendable*, *marchandise invendable*.

Invendu, Invendue. Adjectif. Il se dit des marchandises destinées à être vendues, qui ne l'ont pas encore été. *Marchandises invendues*. Voyez *Introuvé*.

Inventeur. Substantif masculin. L'Académie dit *inventrice* en parlant d'une femme.

Inventif, Inventive. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Homme inventif*, *esprit inventif*, *génie inventif*.

Invention. Substantif féminin. — L'invention, en termes de littérature, est l'action d'imaginer ou de choisir des sujets convenables, d'y découvrir, d'y saisir, d'y développer ce que n'y voit

pas le commun des hommes. Celui qui compose un tout idéal, intéressant et nouveau d'un assemblage de choses connues, ou qui donne à un tout existant une grâce, une beauté nouvelle, a ce qu'on appelle de l'invention, ou le génie de l'invention.

Inventionner. Verbe actif de la première conjugaison. Mot nouveau proposé par Mercier. Ce n'est pas, dit-il, inventer, qui se dit en bonne part. On dirait donc *inventionner* une historiette fausse ou douteuse. — Mais pourquoi établir ce mot, lorsque nous avons *imaginer* et *forger* qui peuvent s'appliquer à tous les cas?

On appliquerait aussi ce mot, continue Mercier, à des arts purement mécaniques. *Inventionner une serrure*, *un cadran*, *une mode*. — Ainsi *inventionner* se prendrait en mauvaise part, en parlant d'une historiette fausse ou douteuse; et en bonne part en parlant d'une serrure ou d'un cadran. C'est brouiller au lieu d'éclaircir.

Invérité. Substantif féminin. Mot nouveau que propose Mercier. On fait un mensonge, dit-il, quand on donne pour vraie une chose que l'on sait être fausse. Ce n'est qu'une *invérité*, quand on dit une chose fausse que l'on croit être vraie. Dans le premier cas, on trompe les autres, et c'est un vice; dans le second, on est trompé soi-même, et ce n'est qu'une erreur. —Oui, ce n'est qu'une *erreur*, et ce mot est reçu. Pourquoi donc le mot *invérité* auquel vous faites signifier la même chose?

Inversion. Substantif féminin. Terme de grammaire qui signifie renversement d'ordre. Ainsi, toute *inversion* suppose un ordre primitif et fondamental, et nul arrangement ne peut être appelé *inversion* que par rapport à cet ordre primitif. Examinons donc en quoi consiste cet ordre.

En général, *ordre* veut dire arrangement, soit des choses, soit des mots. Quand le mot d'*ordre* est pris absolument sans aucune qualification, et qu'on parle d'êtres physiques, on entend que les objets nous sont présentés de manière que nous nous faisons aisément l'image de l'ensemble et des rapports selon lesquels ces objets sont disposés entre eux. Si nous ne pouvons pas nous représenter aisément cet ensemble, et que nous apercevions que les objets ne sont pas disposés suivant la convenance et les rapports qu'ils ont entre eux, nous disons qu'il y a confusion, dérangement, désordre.

S'il s'agit de syntaxe ou construction grammaticale, *ordre* ne se dit pas de tout arrangement des mots; il semble que ces termes, *arrangement*, *structure*, aient, en grammaire, un sens plus étendu que le mot d'*ordre*; on dit *la structure d'un discours*, *l'arrangement des mots d'une phrase*. A l'égard d'*ordre*, il ne se dit, à la rigueur, que de la construction grammaticale régulière.

Ainsi *ordre* ne signifie pas un arrangement quelconque; il ne marque que l'arrangement particulier des mots, selon la suite des signes des rapports qu'ils ont entre eux pour faire un sens. Les mots ne peuvent exciter de sens dans l'esprit de celui qui lit et qui écoute, que par la connaissance qu'il a des signes de ces rapports, connaissance qui s'acquiert ou simplement ou par usage, c'est-à-dire, par le commerce que l'on a avec les personnes qui parlent une langue, ou bien par la voie de l'étude, de l'instruction et de la lecture.

Le sens total qui résulte de l'assemblage et de la construction des mots, ne peut être entendu qu'après que toute la proposition est énoncée. Alors l'esprit, par un simple regard, aperçoit toute la suite et l'enchaînement des rapports. C'est cette suite de rapports qu'on appelle simplement *ordre*, et souvent aussi *ordre grammatical*, *ordre naturel*.

Quand tous les mots d'une phrase sont exprimés, et qu'ils sont rangés selon la suite et l'enchaînement de leurs rapports, on dit qu'il n'y a pas *inversion*. Si ces mots ne sont pas rangés selon la suite de leurs rapports, il y a *inversion*, c'est-à-dire que l'enchaînement des rapports est ou renversé, ou interrompu.

Si tous les mots nécessaires pour rendre la construction pleine et entière ne sont pas exprimés, on ne dit pas pour cela qu'il y ait inversion; on dit qu'il y a ellipse, c'est-à-dire suppression, omission de quelque mot, dont l'esprit supplée aisément la valeur. *Ellipse* est opposé à construction pleine, et *inversion* à construction selon l'ordre analogue et successif des rapports des mots. Quand je dis *j'ai toutes les fureurs de l'amour*, ces mots sont dans l'ordre grammatical; ils sont tous placés selon la suite immédiate de leurs rapports. *J'ai*, quoi? *toutes les fureurs*, de quoi? *de l'amour*. Mais si je dis *de l'amour j'ai toutes les fureurs*, l'ordre grammatical est renversé. Il y a *inversion*, par-

ce que les mots ne sont pas rangés selon la dépendance et la suite immédiate de leurs rapports.

Mais quand je dis *j'ai toutes les fureurs de l'amour*, ma phrase est bien moins élégante, bien moins vive et bien moins harmonieuse que si je disais *de l'amour j'ai toutes les fureurs*. Les inversions bien ménagées donnent donc de la grâce au discours; mais il faut que le dérangement soit tel, qu'il ne puisse causer aucune méprise, ni aucune confusion, et qu'une simple vue de l'esprit puisse aisément considérer les mots dans l'ordre de l'analogie générale de la langue. Quand on me dit : *Là coule un clair ruisseau*; j'entends le sens aussi aisément que si l'on me disait, *là un clair ruisseau coule*.

L'inversion ne doit jamais ôter à l'esprit le plaisir de se savoir gré d'apercevoir le sens malgré la transposition, et de placer en lui-même, par un simple regard, tous les mots dans l'ordre selon lequel seul ils lui présentent un sens, après que la phrase est finie.

L'inversion est très-fréquente dans la langue latine, parce que les différens rapports des mots étant exprimés par des terminaisons différentes, on reconnaît ces rapports à ces terminaisons, indépendamment de la place que les mots occupent dans la phrase. Dans la langue française, au contraire, où les rapports des mots sont marqués par leur place, les inversions sont bien plus rares.

Madame Deshoulières a dit :

> Que les fougueux Aquilons
> Sous la nef ouvrent de l'onde
> Les gouffres les plus profonds.

La construction simple est, *que les Aquilons fougueux ouvrent sous la nef les gouffres les plus profonds de l'onde*. Fléchier a dit : *Sacrifice où coule le sang de mille victimes*. La construction est, *sacrifice où le sang de mille victimes coule*.

L'inversion appartient aussi bien au discours familier qu'au style noble et élevé; et, lorsque les transpositions servent à la clarté, il faut par-tout les préférer à la construction simple.

Madame Deshoulières a dit :

> Dans les transports qu'inspire
> Cette agréable saison,
> Où le cœur à son empire
> Assujettit la raison.

L'esprit saisit plus aisément la pensée, que si cette dame avait dit : *Dans les transports que cette agréable saison, où le cœur assujettit la raison à son empire, inspire*. Cependant, dans ces occasions mêmes, l'esprit aperçoit les rapports des mots, selon l'ordre de la construction simple.

L'inversion contribue beaucoup à la beauté des images, dit Condillac. Si je disais, *cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces, prenait déjà l'essor pour se sauver vers les montagnes*, je ne ferais que vous raconter un fait; mais je ferais un tableau en disant avec Fléchier : *Déjà prenait l'essor pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces. Prenait l'essor* est la principale action; c'est celle qu'il faut peindre sur le devant du tableau. *Déjà* est une circonstance nécessaire, qui viendrait trop tard si elle ne commençait la phrase. L'action se peint avec toute sa promptitude dans *déjà prenait l'essor*; elle se ralentirait si l'on disait, *il prenait déjà l'essor*. *Pour se sauver vers les montagnes*, est une action subordonnée; et ce n'est pas sur elle que le plus grand jour doit tomber. Si Fléchier eût dit : *Pour se sauver vers les montagnes, déjà prend l'essor*, le coup de pinceau eût été manqué. Enfin, *dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces*, est une action encore plus éloignée; aussi l'orateur la rejette-t-il à la fin comme la partie fuyante; elle n'est là que pour contraster, pour faire ressortir davantage l'action principale. — Je pourrais dire : *Les ennemis dont nous fûmes la proie, rencontrent leur tombeau dans les flots irrités*; mais, pour faire une image, il faudrait que *dans les flots irrités* commençât la phrase. Cela ne suffirait pas encore, car cette peinture serait faible : *Dans les flots irrités, les ennemis dont nous fûmes la proie rencontrent leur tombeau*. Le tableau demande que ces expressions, *dans les flots irrités rencontrent leur tombeau*, ne soient pas séparées, et que *les ennemis dont nous fûmes la proie*, soit présenté dans l'éloignement. Cependant cette inversion serait contre le génie de notre langue : *Dans les flots irrités rencontrent leur tombeau les ennemis dont nous fûmes la proie*. Il faut donc chercher un autre tour. — Je dis d'abord : *Les flots irrités deviennent le tombeau des ennemis dont nous fûmes la proie*. Mais, en faisant des *flots irrités* le sujet de la proposition, je ne marque pas si sensiblement le lieu du tombeau, que lorsque je

prends un tour où les mots sont précédés de la préposition *dans*. Je dis donc, *dans les flots irrités s'ouvre un tombeau aux ennemis dont nous fûmes la proie*. Vous voyez que ce mot *s'ouvre* remplit toutes les conditions que je cherche, qu'il ajoute même un trait au tableau, et vous comprenez comment il faut se conduire pour trouver le terme propre et la place de chaque mot.

Il est très-utile, en pareil cas, de consulter le langage d'action, qui est tout à la fois l'objet de l'écrivain et du peintre.

La nature se trouve saisie à la vue de tant d'objets funèbres : tous les visages prennent un air triste et lugubre ; tous les cœurs sont émus par horreur, par compassion ou par faiblesse.

Pour rendre cette pensée par le langage d'action, il faudrait montrer, 1°. les objets funèbres; 2°. l'affaissement dans la nature ; 3°. la tristesse sur tous les visages ; 4°. l'horreur, la compassion, la faiblesse, d'où naîtrait l'émotion dans tous les cœurs. Fléchier se conforme à cet ordre, autant que la langue le permet.

A la vue, dit-il, *de tant d'objets funèbres, la nature se trouve saisie; un air triste et lugubre se répand sur tous les visages; soit horreur, soit compassion, soit faiblesse, tous les cœurs sont émus.*

Il est certain qu'une langue où l'on pourrait dire, *saisie se trouve la nature*, *émus sont tous les cœurs*, aurait de l'avantage ; la nôtre ne souffre pas de pareilles inversions.

L'inversion est très-propre à augmenter la force des contrastes, et par-là elle donne, pour ainsi dire, plus de relief à une idée, et la fait sortir davantage. Bossuet pouvait dire :

Douze pêcheurs envoyés par Jésus-Christ, et témoins de sa résurrection, ont accompli alors, ni plus tôt, ni plus tard, ce que les philosophes n'ont osé tenter ; ce que les prophètes, ni le peuple juif, lorsqu'il a été le plus protégé et le plus fidèle, n'ont pu faire. Mais Bossuet se sert d'une inversion par laquelle il fixe d'abord l'esprit sur les philosophes, sur les prophètes, sur le peuple juif protégé et fidèle ; il nous fait sentir toute la grandeur de l'entreprise, avant de parler de ceux qui l'ont accompli ; et le tour qu'il prend doit toute sa beauté à l'adresse qu'il a de renvoyer les douze pêcheurs et l'accomplissement à la fin de la phrase. Il s'exprime ainsi :

Alors seulement, et ni plus tôt, ni plus tard, ce que les philosophes n'ont osé tenter; ce que les prophètes, ni le peuple juif, lorsqu'il a été le plus protégé et le plus fidèle, n'ont pu faire; douze pêcheurs envoyés par Jésus-Christ, et témoins de sa résurrection, l'ont accompli.

En général, l'art de faire valoir une idée consiste à la mettre à la place où elle doit frapper davantage.

Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle, songe plus à sa personne qu'à ses écrits. — Il faut toujours tendre à la perfection, et alors cette justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre. (La Bruyère.)

Par cette inversion, La Bruyère fait mieux sentir le motif qu'un écrivain doit se proposer, que s'il eût dit : *Et alors la postérité sait nous rendre cette justice*, etc.

Je n'en ai reçu que trois de ces lettres aimables qui me pénètrent le cœur, dit madame de Sévigné à sa fille. Qu'on retranche le pronom *en*, la pensée sera la même, mais l'expression du sentiment sera affaiblie. Le pronom ajouté avant le nom auquel il se rapporte, fait sentir combien madame de Sévigné avait l'esprit préoccupé de ces lettres.

Si l'on ne le voyait de ses yeux, dit La Bruyère, *pourrait-on jamais imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes ?* — L'ordre direct n'exprimerait pas l'étonnement avec la même force.

Voltaire a dit dans l'*Orphelin de la Chine* :

Je n'ai pu de mon fils consentir à la mort.

La Harpe prend occasion de ce vers, pour nous donner quelques règles sur l'*inversion*. « Inversion dure et forcée, dit-il, étrangère au génie de notre langue. Observez comme principe général, que l'*inversion*, dont le but est de varier notre versification sans dénaturer les procédés du langage, est naturelle au nôtre dans le régime direct, et qu'elle y répugne dans le régime indirect, quand il y a concours des deux particules *de* et *à*. Ainsi, l'on dira très-bien :

Je n'ai pu de mon fils envisager la mort.

mais on aura tort de dire :

Je n'ai pu de mon fils consentir à la mort.

Pourquoi ? c'est que l'*inversion* est en quelque sorte double. Non-seulement vous mettez la particule *de* avant les mots *la mort*, qui doivent la régir, mais vous la mettez avant une autre particule qui doit naturellement la précéder, avant *à* ; l'oreille alors est trop déroutée. En voulez-vous la preuve ? c'est que vous diriez sans aucun embarras :

A la mort de mon fils je n'ai pu consentir.

Vous n'avez fait ici que mettre le régime avant le verbe, ce que notre poésie permet ; mais dans aucun cas vous ne diriez :

De mon fils à ta mort, etc.

parce que le déplacement des deux particules forme inévitablement une équivoque, ce qui devient sensible, par exemple, dans ce vers de Voltaire :

A peine de la cour j'entrai dans la carrière.

Il veut dire, *à peine j'entrai dans la carrière de la cour*. Mais Qu'arrive-t-il ? c'est qu'il n'eût pas construit sa phrase autrement, s'il eût voulu dire que, sortant de la cour, il était entré dans la carrière ; et par le dérangement des deux particules, son vers présente en effet ce dernier sens, suivant les principes de notre construction. (*Cours de littérature.*)

L'*inversion* se nomme aussi *hyperbate* ; le premier mot vient du latin, le second du grec.

Investigateur. Substantif masculin. L'Académie ne dit point comment il faut dire en parlant d'une femme. Mais *investigatrice* est conforme à l'analogie de la langue, et n'est pas plus dur à l'oreille que plusieurs mots de la même espèce que l'usage a adoptés.

Investigation. Substantif féminin. Quand j'ai hasardé ce mot, dit J.-J. Rousseau, j'ai voulu rendre un service à la langue, en essayant d'y introduire un terme doux, harmonieux, dont le sens est déjà connu, et qui n'a point de synonyme en français. — L'usage a adopté ce mot.

J.-J. Rousseau a dit dans son discours contre les sciences : *Que de dangers ! que de fausses routes, dans* l'investigation *des sciences ! Investigation*, dit Domergue, mot nouveau, que la néologie approuve, parce qu'il est noble, sonore, dérivé d'une langue polie, et qu'il exprime une nuance que l'écrivain avait besoin de peindre, et qu'il ne pouvait obtenir de *recherche*. La *recherche* est l'action de chercher avec curiosité, l'*investigation* est l'action de chercher, en suivant à la piste, comme l'indique le mot latin *vestigium*, d'où *investigation* est tiré. Or, c'est en suivant à la piste la marche des sciences et celle des savans, à travers les épines et les détours, qu'on est investi de dangers, qu'on rencontre de fausses routes. Les deux idées s'appellent ; l'expression manque à l'une d'elles, Rousseau la crée, et la langue oratoire a un mot de plus.

Inviable. Adjectif des deux genres. Mot nouveau proposé par Mercier. Dans ce mémorable hiver, dit-il, la fonte des neiges rendit *inviables* presque toutes les rues de Paris. — Pourquoi *inviable*, lorsque nous avons le mot *impraticable*, qui rend la même idée ?

Invincible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un monarque invincible, cet invincible monarque ; une armée invincible, cette invincible armée ; un courage invincible, son invincible courage ; un obstacle invincible, cet invincible obstacle ; une opiniâtreté invincible, cette invincible opiniâtreté. — Argument invincible, ignorance invincible.* On ne dirait pas *un invincible homme*. Voyez *Adjectif*.

Invinciblement. Adverbe. Il ne se met bien qu'après le verbe. *Il a prouvé invinciblement que...*

Inviolable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une loi inviolable, un serment inviolable, un vœu inviolable. Cet inviolable serment, cet inviolable vœu.* Voyez *Adjectif*.

Inviolablement. Adverbe. Il peut se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a tenu inviolablement sa promesse. Il a inviolablement tenu sa promesse. Cette règle est inviolablement suivie.*

Invisible. Adjectif des deux genres. L'académie le définit, qui est de telle nature qu'il ne peut être vu. Cette définition ne convient pas à tout ce qu'on appelle *invisible*. Il signifie, qui échappe à la vue, ou par sa nature, ou par la petitesse de ses parties, ou par sa distance. *Les substances spirituelles sont invisibles. Les particules de l'air sont invisibles. Les corps deviennent invisibles pour nous, à force de s'éloigner.* On peut le mettre avant son substantif.

Une main invisible, une invisible main: un ressort invisible, un invisible ressort.

Invisiblement. Il ne se met qu'après le verbe.

Inviter. Verbe actif de la première conjugaison. Il se dit des personnes et des choses. *Inviter quelqu'un à faire quelque chose. Le temps invite à la promenade.*

Un exemple si beau vous *invite* à le suivre. (Racine)

Où le sommeil *invite* au fond d'une antre sombre. (Delille.)

Invocation. Substantif féminin. En poésie, c'est une prière que le poète adresse, en commençant son ouvrage, à quelque divinité, sur-tout à sa muse pour en être inspiré. L'invocation est absolument nécessaire dans un poëme épique, à cause que le poète dit des choses qu'il ne saurait pas, si quelque divinité ne les lui avait inspirées. D'ailleurs il doit à ses lecteurs cet exemple d'une piété et d'une vénération qui est le fondement de toute la morale et des instructions qu'il prétend leur donner dans sa fable; et puisqu'enfin les divinités doivent être de la partie, il n'est pas raisonnable qu'il ose les faire agir sans leur en avoir demandé la permission.

L'auteur s'adresse souvent aux dieux dans le cours d'un poëme épique, surtout lorsqu'il veut raconter quelque chose de miraculeux; mais la principale invocation est celle du commencement.

Il ne faut pas s'imaginer que les divinités auxquelles les poëtes s'adressent soient considérées par eux comme des personnes divines dont ils attendent un véritable secours. Sous ce nom de muse, ils souhaitent le génie de la poésie, et toutes les conditions et les circonstances nécessaires pour exécuter leur entreprise. Ce sont des allégories et des manières de s'exprimer poétiquement, comme quand on fait des dieux du sommeil, du calme, de la renommée, de la terreur, et d'autres choses naturelles ou morales.

Involontaire. Adjectif des deux genres. Ce à quoi la volonté n'a point eu de part; ce qui n'a point été ou n'est pas voulu, consenti. Il paraît à celui qui examine les actions humaines de près, que toute la différence des *volontaires* et des *involontaires* consiste à avoir été ou n'avoir pas été réfléchies. Je marche, et sous mes pieds il se rencontre des insectes que j'écrase *involontairement*. Je marche, et je vois un serpent endormi; je lui appuie mon talon sur la tête, et je l'écrase *volontairement*. Ma réflexion est la seule chose qui distingue ces deux mouvemens. On ne le met point avant son substantif. *Mouvement involontaire, acte involontaire.*

Involontairement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a agi involontairement. Il a involontairement remué le bras.* Voyez *Involontaire.*

Invraisemblable. Adjectif des deux genres. *S* se prononce fortement comme au commencement d'un mot. On ne le met point avant son substantif. *Un fait invraisemblable, une circonstance invraisemblable.*

Invraisemblance. Substantif féminin. *S* se prononce fortement comme au commencement d'un mot.

Invulnérable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. Au figuré, il régit la préposition *à*. *Il est invulnérable* aux *traits de la médisance.*

Ionique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Vers ionique, ordre ionique, secte ionique.*

Iraconieux, Iracondieuse. Adjectif. Vieux mot inusité que Mercier propose de rajeunir. En l'employant, dit-il, on éviterait l'équivoque que produit souvent le mot *colère*, dont on se sert, tantôt comme substantif, et tantôt comme adjectif: on dit également *un homme colère*, et *la colère d'un homme.* L'usage ne l'a point admis.

Irascibilité. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. Qualité de ce qui est irascible. Mirabeau a dit: *Les hommes qui substituent l'irascibilité de l'amour-propre au culte de la patrie.* — Il nous semble que ce mot pourrait être adopté sans inconvénient.

Iris. Substantif. On prononce le *s* final. M. de Mairan nous a donné dans *l'Encyclopédie* quelques recherches sur le genre de ce substantif. Quoique j'aie, ce me semble, dit-il, de bonnes raisons et de grandes autorités pour ne point faire ce nom féminin, toutes les fois qu'il signifie autre chose que la divinité fabuleuse ainsi nommée, ou une maîtresse, je ne me souviens pourtant pas de l'avoir fait masculin. Quand j'ai eu à m'en servir, j'ai éludé la difficulté par un tour de phrase, et par un synonyme, et cela, parce que le Dictionnaire de l'Académie française fait toujours *iris* féminin, ou que ce dictionnaire est du

moins fort équivoque sur cet article. Voulant donc savoir une fois pour toutes à quoi m'en tenir, et ne fût-ce que pour aider à rectifier, s'il le faut, cet article du Dictionnaire, je vais exposer tout ce que j'ai pu recueillir et ce que je pense sur ce sujet.

Le mot d'*iris* est certainement toujours féminin en latin, dans toutes ses significations quelconques. Les auteurs qui ont écrit en français il y a quatre-vingts ou cent ans, l'ont fait aussi de ce genre dans la signification d'arc-en-ciel, à en juger du moins par M. de la Chambre, qui donna un traité de l'*iris* pris en ce sens, en 1662. Mais je crois que les physiciens modernes l'ont fait toujours ou presque toujours masculin.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'avec une bibliothèque remplie de livres sur ces matières, je n'ai pu retrouver les endroits où j'avais lu le mot d'*iris* masculin ou féminin, quoique j'aie parcouru des chapitres entiers qui traitent de ce météore ; par la circonstance de l'élision avec l'article *le* ou *la*, c'est toujours l'*iris*. Il faut donc en venir au détail des raisons, et à d'autres autorités qui seront peut-être en même temps plus concluantes.

L'*iris*, synonyme d'arc-en-ciel, météore, cercle lumineux et coloré, tous substantifs masculins, a sans doute invité d'abord les physiciens modernes à le faire masculin dans la même acception, sans compter qu'on évite par-là l'équivoque d'une belle, d'une grande *iris*, avec une belle Philis ou une grande Célimène. Et en effet, il n'est pas plus question alors de la messagère de Junon ou d'une belle femme, qu'il n'est question de Junon en parlant de l'air. Mais comme une pareille induction ne suffirait pas pour constater un usage, j'ai cru plus à propos de consulter là-dessus l'Académie des sciences ; et je me suis adressé à ceux de ses membres qui sont le plus au fait de la matière, et que je connais aussi pour les plus attentifs à se bien exprimer. Les uns m'ont fait l'honneur de me dire qu'il me demandaient la chose à moi-même ; les autres m'ont répondu sur-le-champ et sans hésiter, *masculin*, trouvant même ridicule qu'on pût en user autrement.

Le Dictionnaire de Trévoux dit aussi fort bien que les philosophes font ce mot masculin ; mais ensuite, dans les explications et dans les exemples, il le fait tantôt masculin, tantôt féminin ; tenant sans doute un peu en cela de l'usage ancien et du moderne.

Cette espèce de zone ou d'anneau circulaire et diversement coloré qui entoure la prunelle de l'œil, et qu'on appelle aussi l'*iris*, est certainement masculin sous ce nom, selon nos plus célèbres anatomistes, MM. Winslow, Morand, Ferrein, etc. Le premier qui, tout Danois qu'il est, ne laisse pas de bien parler français quand il s'agit des termes de l'art, m'a fait remarquer à cette occasion qu'on disait le *tibia*, quoiqu'il n'y ait pas de mot plus pleinement latin et féminin en cette langue. Quant aux ouvrages imprimés, je trouve dans le volume de l'Académie des sciences de 1704 un grand mémoire de M. Méry, qui roule entièrement sur l'*iris*, et d'où je n'ai pu tirer, non plus que de l'extrait de M. de Fontenelle, qui est de cinq à six pages, de quel genre ils font l'*iris* de l'œil ; car c'est toujours l'*iris*, les fibres de l'*iris*, les *mouvemens de l'iris*. Mais j'ai été plus heureux dans le mémoire de M. Petit, médecin, *sur les yeux de l'homme et de plusieurs animaux*, lu à la même Académie en 1726. On y trouve sans équivoque, *un iris fort brun*, tel qu'on le voit dans des bœufs et des chevaux.

Enfin la fleur, la plante, la racine ou la poudre d'*iris*, quand elle est désignée par le seul mot d'*iris*, devient un substantif masculin dans le langage des botanistes et des naturalistes. Les fleuristes, remarque encore fort bien Trévoux, font *iris* masculin, et l'on dit en ce sens, de l'*iris commun*, les *iris bulbeux*. Cependant Savary, dans le *Dictionnaire du commerce*, que l'Académie française veut bien quelquefois consulter, a fait ce mot féminin ; mais je crois qu'il sera plus sûr de nous en tenir au sentiment des Jussieu et des Duhamel, qui le font sans difficulté masculin, et qui sont les gens du monde qui entendent le mieux cette langue.

Ironie. Substantif féminin. C'est, dit Dumarsais, une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit. Boileau, qui n'a pas rendu à Quinault toute la justice que le public lui a rendu depuis, en parle ainsi par *ironie*.

Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire,
Et, pour calmer enfin tous les flots d'ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
Je le déclare donc, *Quinault est un Virgile*.

Les idées accessoires sont d'un grand usage dans l'*ironie*. Le ton de voix, et plus encore la connaissance du mérite ou du démérite personnel de quelqu'un et de la façon de penser de celui qui parle, servent plus à faire connaître l'*ironie*, que les paroles dont on se sert. Un homme s'écrie : *O le bel esprit !* Parle-t-il de Cicéron, d'Horace ? il n'y a point là d'*ironie*, les mots sont pris dans le sens propre. Parle-t-il de Zoïle? c'est une *ironie*. Ainsi, l'*ironie* fait une satire avec les mêmes paroles dont le discours ordinaire fait un éloge.

Ironique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Discours ironique*, *ton ironique*, *réponse ironique*. *Cette ironique réponse me piqua au vif*. Voyez *Adjectif*.

Ironiquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Parler ironiquement. Il a parlé ironiquement.*

Irraisonnable. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *r*. Il ne se met qu'après son substantif. *Animal irraisonnable.*

Il ne faut pas confondre *irraisonnable* avec *déraisonnable*. Le premier est un terme didactique qui se dit des animaux, parce qu'ils ne sont pas doués de raison ; le second est un terme du langage ordinaire qui signifie, qui est contraire à la droite raison, qui n'agit pas suivant les lumières de la raison. L'homme n'est pas un animal *irraisonnable* ; mais il y a bien des hommes qui sont *déraisonnables*.

Irréconciliable. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *r*. Qui ne se peut réconcilier. Terme relatif à la haine, à l'envie, à la jalousie, et à d'autres passions odieuses qui divisent les hommes et les animent souvent les uns contre les autres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Haine irréconciliable. Voilà deux ennemis irréconciliables*, *deux irréconciliables ennemis.*

Irréconciliablement. Adverbe. Les deux *r* se prononcent. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils sont brouillés irréconciliablement*, *ils sont irréconciliablement brouillés.*

Irréconciliés, Irréconciliées. Adjectif. On doit admettre ce mot, dit La Harpe, puisque nous avons *Irréconciliable*. Ne dirait-on pas très-bien, *ne mettez jamais ensemble deux ennemis irréconciliés ?* — Nous pensons qu'il ne faut pas dire, *ces ennemis sont irréconciliés*, mais, *ces ennemis ne sont pas réconciliés*, parce que *sont* marque une affirmation, et que l'idée est entièrement négative.

Irrécusable. Adjectif des deux genres. On fait sentir les deux *r*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Témoin irrécusable*, *cet irrécusable témoin.*

Irréfléchi, Irréfléchie. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un propos irréfléchi*, *une action irréfléchie*, *une démarche irréfléchie.*

Irréformabilité. Substantif féminin. Mot inusité que Mercier propose de mettre en usage. Il n'a point été adopté.

Irréfragable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Docteur irréfragable*, *autorité irréfragable*, *doctrine irréfragable*, *cette irréfragable doctrine.* Voyez *Adjectif.*

Irrégulier, Irrégulière. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Poème irrégulier*, *procédé irrégulier*, *vers irréguliers.*

On appelle en grammaire *verbes irréguliers*, les verbes dont les variations ne sont pas conformes à celles du verbe qui doit servir de modèle. Par exemple, *aller* est un verbe irrégulier, parce que son infinitif finissant en *er*, comme tous ceux des verbes de la première conjugaison, ses variations ne sont pas conformes à celles du verbe *chanter*, qui sert de modèle pour cette conjugaison.

Les verbes *irréguliers* de la première conjugaison sont *aller*, qui est un verbe neutre, *envoyer* et *renvoyer*, qui sont des verbes actifs. Voyez ces *verbes* à leurs articles.

Il y a dans la seconde conjugaison en *ir*, un grand nombre de verbes irréguliers. Condillac fait quatre classes de cette conjugaison, dont il donne pour modèles, *finir*, *sentir*, *ouvrir*, *tenir.*

La première est la même que celle dont nous avons donné *emplir* pour modèle. Voyez *Conjugaison.* Elle comprend tous les verbes qui se terminent en *is*, à la seconde personne du présent de l'indicatif. Ses verbes irréguliers sont *bénir*, *fleurir* au figuré, *haïr.* Voyez ces mots.

La seconde conjugaison en *ir*, dont le modèle est *sentir*, comprend les verbes *consentir*, *ressentir*, *pressentir*, *mentir*,

dormir, *endormir*, *se repentir*, *servir*, *desservir*, *sortir*, *partir*, *ressortir*, sortir de nouveau, et *repartir*, répliquer. Mais *ressortir*, être du ressort, *répartir*, partager, et *sortir*, obtenir, se conjuguent comme *finir*.

Seconde conjugaison en Ir.

Modèle, *sentir*.

Infinitif. — Sentir.

Indicatif. — *Présent*. Je sens, tu sens il sent; nous sentons, vous sentez, ils sentent. — *Imparfait*. Je sentais, tu sentais, il sentait, etc. — *Passé simple*. Je sentis, tu sentis, il sentit; nous sentîmes, vous sentîtes, ils sentirent. — *Futur simple*. Je sentirai, tu sentiras, il sentira; nous sentirons, vous sentirez, ils sentiront.

Le reste comme dans la première conjugaison en *ir*.

Conditionnel. — *Présent*. Je sentirais, etc.

Impératif. — *Présent*. Sens, qu'il sente, *ou* qu'elle sente; sentons, sentez, qu'ils sentent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je sente, que tu sentes, qu'il sente; que nous sentions, que vous sentiez, qu'ils sentent. — *Imparfait*. Que je sentisse, que tu sentisses, qu'il sentît; que nous sentissions, que vous sentissiez, qu'ils sentissent.

Participe. — *Présent*. Sentant. — *Passé*. Senti.

Les verbes irréguliers de cette conjugaison sont, *bouillir*, *courir*, *fuir*. *Mourir*, *vêtir*, *revêtir*, *acquérir*, *conquérir*. *Accourir*, *concourir*, *discourir*, *parcourir*, qui se conjuguent comme *courir*. Voyez *ces verbes*.

Troisième conjugaison en Ir.

Modèle, *Ouvrir*.

Infinitif. — Ouvrir.

Indicatif. — *Présent*. J'ouvre, tu ouvres, il ouvre; nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent. — *Imparfait*. J'ouvrais, etc. — *Passé simple*. J'ouvris, tu ouvris, il ouvrit; nous ouvrîmes, vous ouvrîtes, ils ouvrirent. *Futur simple*. J'ouvrirai, etc.

Conditionnel. — *Présent*. J'ouvrirais, etc.

Impératif. — *Présent*. Ouvre, qu'il ouvre; ouvrons, ouvrez, qu'ils ouvrent.

Subjonctif. — *Présent*. Que j'ouvre, que tu ouvres, qu'il ouvre; que nous ouvrions, que vous ouvriez, qu'ils ouvrent. — *Imparfait*. Que j'ouvrisse, que tu ouvrisses, qu'il ouvrît; que nous ouvrissions, que vous ouvrissiez, qu'ils ouvrissent.

Participe. — *Présent*. Ouvrant. — *Passé*. Ouvert.

On conjugue comme *ouvrir* les verbes *découvrir*, *entr'ouvrir*, *rouvrir*, *recouvrir*, *offrir*, *mésoffrir*, *souffrir*.

Les verbes irréguliers sont *cueillir*, *affaiblir*, *tressaillir*. *Accueillir* et *recueillir* se conjuguent comme *cueillir*.

Quatrième conjugaison en Ir.

Modèle, *Tenir*.

Infinitif. — Tenir.

Indicatif. — *Présent*. Je tiens, tu tiens, il tient; nous tenons, vous tenez, ils tiennent. — *Imparfait*. Je tenais, etc. — *Passé simple*. Je tins, tu tins, il tint; nous tînmes vous tîntes, ils tinrent. — *Futur simple*. Je tiendrai, etc.

Conditionnel. — *Présent*. Je tiendrais, etc.

Impératif. — *Présent*. Tiens, qu'il tienne; tenez, qu'ils tiennent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne; que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent. — *Imparfait*. Que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tînt; que nous tinssions, que vous tinssiez, qu'ils tinssent.

Participe. — *Présent*. Tenant. — *Passé*. Tenu.

On conjugue comme *tenir*, les verbes *appartenir*, *s'abstenir*, *entretenir*, *détenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir*, *soutenir*, *venir*, *subvenir*, *convenir*, en un mot tous ceux qui dérivent de *tenir* et de *venir*.

Les verbes irréguliers de la conjugaison en *oir*, sont *s'asseoir*, sur lequel on conjugue *rasseoir* et *se rasseoir*; *voir*, sur lequel on conjugue *entrevoir* et *revoir*; *prévoir*, *pourvoir*, *surseoir*, *mouvoir*, *pouvoir*, *savoir*, *valoir*, *vouloir*.

Dans la conjugaison des verbes en *re*, on distingue cinq conjugaisons, dont les modèles sont *rendre*, *paraître*, *craindre*, *plaire* et *réduire*. Nous avons fait connaître la conjugaison du verbe *rendre* à l'article *Conjugaison*.

On conjugue comme *rendre* tous les verbes qui se terminent en *dre*, *pre*, *tre*, *vre*. Les irréguliers sont:

Prendre et ses composés, *apprendre*, *comprendre*, etc.; *coudre* et ses composés, *recoudre*, *découdre*; *mettre* et ses composés, *permettre*, *commettre*, etc.;

moudre, *émoudre*, *remoudre*, *absoudre*, *dissoudre*, verbes défectueux; *suivre*, *s'ensuivre*, *poursuivre*; *vivre*, *revivre*, *survivre*.

Seconde conjugaison en Re.

Modèle, *Paraître*.

Infinitif. — Paraître.

Indicatif. — *Présent*. Je parais, tu parais, il paraît; nous paraissons, vous paraissez, ils paraissent. — *Imparfait*. Je paraissais, tu paraissais, il paraissait; nous paraissions, vous paraissiez, ils paraissaient. — *Passé simple*. Je parus, tu parus, il parut; nous parûmes, vous parûtes, ils parurent. — *Futur simple*. Je paraîtrai, tu paraîtras, il paraîtra; nous paraîtrons, vous paraîtrez, ils paraîtront.

Conditionnel. — *Présent*. Je paraîtrais, etc.; nous paraîtrions, etc.

Impératif. — *Présent*. Parais, qu'il paraisse; paraissons, paraissez, qu'ils paraissent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je paraisse; etc.; que nous paraissions, etc. — *Imparfait*. Que je parusse, etc.; que nous parussions, etc.

Participe. — *Présent*. — Paraissant. — *Passé*. Paru.

Tous les verbes en *oître* et en *aître* se conjuguent comme *paraître*. Il ne faut excepter que *naître*. *Paître* est défectueux.

Troisième conjugaison en Re.

Modèle, *Craindre*.

Infinitif. — Craindre.

Indicatif. — *Présent*. Je crains, tu crains, il craint; nous craignons, vous craignez, ils craignent. — *Imparfait*. Je craignais, etc.; nous craignions, etc. — *Passé simple*. Je craignis, etc.; nous craignîmes, etc. — *Futur simple*. Je craindrai, etc.; nous craindrons, etc.

Conditionnel. — *Présent*. Je craindrais, etc.; nous craindrions, etc.

Impératif. — *Présent*. Crains, qu'il craigne; craignons, qu'ils craignent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je craigne, etc.; que nous craignions, etc — *Imparfait*. Que je craignisse, que tu craignisses, qu'il craignît; que nous craignissions, que vous craignissiez, qu'ils craignissent.

Tous les verbes en *aindre*, *eindre*, *oindre*, se conjuguent comme *craindre*;

Quatrième conjugaison en Re:

Modèle, *Plaire*.

Infinitif. — Plaire.

Indicatif. — *Présent*. Je plais, tu plais, il plait; nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent. — *Imparfait*. Je plaisais, etc., nous plaisions, etc. — *Passé simple*. Je plûs, tu plus, il plut; nous plûmes, vous plûtes, ils plurent. — *Futur*. Je plairai.

Conditionnel. — *Présent*. Je plairais, etc.; nous plairions, etc.

Impératif. — *Présent*. Plais, qu'il plaise; plaisons, qu'ils plaisent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je plaise, que tu plaises, qu'il plaise; que nous plaisions, que vous plaisiez, qu'ils plaisent. — *Imparfait*. Que je plusse, que tu plusses, qu'il plût; que nous plussions, que vous plussiez, qu'ils plussent.

Participe. — *Présent*. Plaisant.
Passé. Plu.

Les verbes en *aire* se conjuguent comme *plaire*. Mais *faire*, qui a des formes différentes, est la règle d'après laquelle on conjugue ses composés, *contrefaire*, *défaire*, *redéfaire*, *refaire*, *satisfaire*. *Surfaire*, *forfaire*, *malfaire*, *méfaire*, *parfaire*, sont défectueux. *Braire* est irrégulier et défectueux.

Cinquième conjugaison en Re.

Modèle, *Réduire*.

Infinitif. — Réduire. — *Présent*. Je réduis, tu réduis, il réduit; nous réduisons, vous réduisez, ils réduisent. — *Imparfait*. Je réduisais, tu réduisais, il réduisait; nous réduisions, vous réduisiez, ils réduisaient. — *Passé simple*. Je réduisis, tu réduisis, il réduisit; nous réduisîmes, vous réduisîtes, ils réduisirent. — *Futur simple*. Je réduirai, tu réduiras, il réduira; nous réduirons, etc.

Conditionnel. — *Présent*. Je réduirais, etc.; nous réduirions, etc.

Impératif. — *Présent*. Réduis, qu'il réduise; réduisons, réduisez, qu'ils réduisent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je réduise, que tu réduises, qu'il réduise; que nous réduisions, que vous réduisiez, qu'ils réduisent. — *Imparfait*. Que je réduisisse, que tu réduisisses, qu'il réduisît; que nous réduisissions, que vous réduisissiez, qu'ils réduisissent.

Participe. — *Présent.* Réduisant. — *Passé.* Réduit.

On conjugue comme *réduire*, tous les verbes en *ire*. Les irréguliers sont, *circoncire*, *dire et redire*, *dedire*, *contredire*, *interdire*, *médire*, *prédire*, *maudire*, *confire*, *suffire*; *lire*, *relire*, *élire*; *rire*, *sourire*; *écrire*, *circonscrire*, *décrire*, *frire*.

Tous les verbes en *uire* se conjuguent comme *réduire*; excepté *bruire*, qui est tout à la fois irrégulier et défectueux; *luire*, *reluire*, *nuire*.

On rapporte à cette conjugaison *boire*, *clorre*, *conclure*, et leurs composés. Voyez *Défectueux*.

Irrégulièrement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Vivre irrégulièrement. Cette maison est irrégulièrement bâtie.*

Irréligieusement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Vivre irréligieusement.*

Irremédiable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un mal irremédiable. une faute irremédiable*, *cette irremédiable faute.* Voyez *Adjectif.*

Irremédiablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Les débauches l'ont ruiné irremédiablement*, ou *l'ont irremédiablement ruiné.*

Irrémissible. Adjectif des deux genres. *Fautes irrémissibles*, *cas irrémissible.* On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cette irrémissible faute.* Voyez *Adjectif.*

Irrémissiblement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il sera puni irrémissiblement.*

Irréparabilité. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier, et que l'usage n'a point adopté. Mercier donne pour exemple : *Son forfait ne parut dans son horreur à ses yeux*, *que lorsqu'il en vit l'irréparabilité.* — Ce mot est bien long et bien dur.

Irréparable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Perte irréparable*, *cette irréparable perte*: *affront irréparable*, *un irréparable affront*; *injure irréparable*, *cette irréparable injure.*

Irréparablement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il l'a offensé irréparablement.*

Irréparé, Irréparée. Adjectif. Pourquoi ne pas employer ce mot, dit La Harpe, quand nous avons déjà *irréparable*? Ne pourrait-on pas dire, *on ne pardonne point une faute irréparée?* Je pense qu'on peut employer ce mot lorsqu'il y a opposition avec des fautes qui ont été réparées. *On a fait bien des fautes; plusieurs sont réparées, d'autres sont encore irréparées.* Mais s'il n'y avait point d'opposition, je crois qu'il faudrait dire, *ne sont pas réparées. Vous avez commis bien des fautes qui ne sont pas encore réparées*, et non pas *qui sont irréparées.*—Si l'on admet les deux expressions, *qui sont irréparées*, et *qui ne sont pas réparées*, il faut qu'il y ait une différence entre l'une et l'autre; sans quoi il serait inutile d'admettre la première.

Irrépréhensible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Homme irrépréhensible*, *vie irrépréhensible*, *action irrépréhensible*, *conduite irrépréhensible*; *cette irrépréhensible conduite.* Voyez *Adjectif.*

Irrépréhensiblement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a vécu irrépréhensiblement.*

Irréprochable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Homme irréprochable*, *vie irréprochable*, *mœurs irréprochables*, *conduite irréprochable*; *cette irréprochable conduite.*

Irréprochablement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a vécu irréprochablement.*

Irrésistible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Ce charme irrésistible*, *cet irrésistible charme.* Voyez *Adjectif.*

Irrésistiblement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est entraîné irrésistiblement*, *il est irrésistiblement entraîné.*

Irrésolu, Irrésolue. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme irrésolu*, *un caractère irrésolu*, *un esprit irrésolu.*

Irrésolument. Adverbe. On ne peut le mettre qu'après le verbe. *Il a parlé irrésolument.*

Irrespecté, Irrespectée. Adjectif. Mot nouveau proposé par Mercier. Je pense que ce mot ne doit pas être admis, parce qu'il n'exprime pas une qualité positive inhérente à l'objet, mais une simple exclusion d'un respect qui dépend des autres. L'idée est essentiellement négative, elle ne saurait être exprimée par une expression posi-

tive. On ne peut pas dire qu'*une nation est irrespectée*; il faut dire *n'est pas respectée*.

Irréussite. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. Qu'est-ce qu'une Irréussite? C'est un défaut, un manque de *réussite*. Or je ne crois pas qu'on puisse indiquer par un substantif un défaut, un manque qui ne suppose point de qualité réelle et positive. L'idée est toute négative; on peut dire qu'*un homme n'a pas eu de réussite*, mais on ne peut pas dire qu'*il a eu une irréussite*; de même qu'on ne peut pas dire qu'*il a eu un insuccès*, *un inbonheur*, *une improspérité*.

Irrévéremment. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il s'est comporté irrévéremment.*

Irrévérence. Substantif féminin. Manque de vénération. Il ne se dit guère que des choses saintes et sacrées.

Irrévérent, Irrévérente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Posture irrévérente, cette irrévérente posture; discours irrévérens.* Voyez *Adjectif*.

Irrévocable. Adjectif des deux genres. L'Académie ne lui donne qu'une acception; il en a deux. Il signifie qui ne peut être révoqué; *loi irrévocable*, qui ne peut être rappelée. *Le passé est irrévocable.* On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Cette loi irrévocable, cette irrévocable loi; un arrêt irrévocable, cet irrévocable arrêt.* Voyez *Adjectif*.

Irrévocablement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *On a prononcé irrévocablement.*

Irrévoqué, Irrévoquée. Adjectif. Puisque nous avons admis *irrévocable*, dit La Harpe, pourquoi ne pas admettre *irrévoqué*? Pourquoi ne pas dire: *Toute loi irrévoquée exige l'obéissance?* — Je pense que l'on ne peut se servir de ce mot, que lorsque l'on indique une opposition entre des choses *révoquées* et des choses *irrévoquées*. *La plupart de ces lois avaient été révoquées, les autres étaient irrévoquées.* Mais lorsqu'on parle absolument, sans rapport à cette opposition, je pense qu'on doit employer la négation; et que l'on ne peut pas dire, *toute loi irrevoquée exige obéissance*, mais il faut dire, *toute loi qui n'a pas été révoquée exige obéissance*. Sans cela, quelle différence y aurait-il entre *une loi irrévoquée* et *une loi qui n'a pas été révoquée*? et s'il n'y avait pas de différence, pourquoi admettre *irrévoquée*?

Irritable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif.

Irritation. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. État d'une personne irritée. Je crois qu'on peut adopter ce mot en ce sens: *Dans son irritation, il a tâché de me nuire.*

Irriter. Verbe actif de la première conjugaison. Il se dit des personnes et des choses. En parlant des personnes, il signifie mettre en colère. *Irriter quelqu'un. On vous a irrité contre moi.* En parlant des choses, il veut dire augmenter, aigrir. L'Académie dit, *irriter la colère*. On dit aussi, *irriter le courroux, irriter des alarmes, irriter la douleur*.

> Et respecte un *courroux* que ta présence *irrite*.
> (Voltaire, *Œdipe*.)
>
> Je crains d'*irriter* vos alarmes.
> (Voltaire, *Zaïre*.)
>
> .. Toujours *irritant* vos douleurs,
> Croirez-vous ne plus voir que des sujets de pleurs?
> (Racine, *Iphigénie*.)

Isolément. Adverbe. D'une manière *isolée*. Féraud regarde cet adverbe comme un néologisme qui n'a pas l'air de faire fortune. Féraud s'est trompé; cet adverbe est admis généralement. On fait une demande, une pétition *isolément* ou collectivement.

Isoler. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie le définit, faire qu'un corps ne tienne à aucun autre. Une maison n'est pas isolée parce qu'elle *ne tient pas* à d'autres maisons, mais parce qu'elle en est éloignée.

Isolisme. Substantif masculin. Mot nouveau proposé par Mercier. Il prétend qu'*isolément* ne peut guère se dire qu'en architecture. Il se trompe; mais quand cela serait, ne pourrait-on pas par extension le dire de l'état d'une personne qui vit séparée de la société? Cela ne vaudrait-il pas mieux que d'inventer un nom barbare tel qu'*isolisme* que personne ne comprend?

Issir. Verbe neutre de la seconde conjugaison. Vieux mot qui signifiait *sortir*. Il n'est plus usité qu'au participe passé *issu*, *issue*, et il signifie venu, descendu d'une personne, d'une race.

Itératif, Itérative. Adjectif qui peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Mandemens itératifs; commandemens itératifs; itérative défense, itératives remontrances.*

Itérativement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *On l'a averti itérativement*, *on l'a itérativement averti*.

Ivoire. On a été long-temps partagé sur le genre de ce mot. Vaugelas et Thomas Corneille le faisaient féminin; Boileau l'a fait masculin, et ce genre lui est resté.

L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête.
(Boileau.)

Ivre. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme ivre*, *une femme ivre*.

Il régit souvent la préposition *de*. *Être ivre de vin*, *d'eau-de-vie*, *d'amour*, *d'espérance*, *de volupté*, *d'orgueil*, etc.

Ivresse. Substantif féminin. L'Académie dit : *L'ivresse des passions*, *des grandeurs*, *des succès*. On dit aussi *l'ivresse du pouvoir*.

De l'absolu pouvoir vous ignorez l'*ivresse*.
(Racine, *Athalie*.)

Les grammairiens disent que ce mot n'a point de pluriel; cependant J.-B. Rousseau a dit :

Le réveil suit de près vos trompeuses *ivresses*,
Et toutes vos richesses
S'écoulent de vos mains.

Je pense que ce mot n'a point de pluriel lorsqu'il est employé dans un sens général et absolu; mais qu'on peut le mettre au pluriel, lorsqu'il signifie des états particuliers et distingués les uns des autres. On peut dire, je crois, *il est sujet à de grandes colères*; pourquoi ne dirait-on pas, *dans ses fréquentes ivresses*, *il ne connaît plus personne* ?

J

J. Substantif masculin. La dixième lettre de l'alphabet. On prononce *je*. Le son propre de cette lettre est comme dans *jamais*, *jésuite*, *joli*, *jeune*, *jeter*. Il conserve au commencement des mots le son qui lui est propre.

Cette lettre ne se double point, et ne se trouve jamais ni avant une consonne, ni à la fin d'un mot, ni avant la voyelle i., si ce n'est par élision, comme dans, *j'ignore*, *j'irai*; et alors *j'* est pour *je*. — *J* a toujours le son que l'on donne au *g* avant *e*, *i*, *je jugerai*, *le joug*, *la jalousie*. — C'est le *j* et non le *g* que l'on emploie dans presque tous les mots où l'on entend le son de *ja*, *jo*, *ju*; *jarretière*, *jalousie*, *jolie*, *joindre*, *jujubier*. Mais c'est le *g* et non le *j* que l'on emploie dans *geôle*, *geôlier*, et dans les verbes en *ger* et leurs dérivés; *il mange*, *nous mangeons*; *il gagea*, *nous gageons*, *la gageure*, etc., qui se prononcent, *le jolier*, *il manja*, *la gajure*. Si l'on a conservé l'*e* dans ces mots, c'est afin qu'on ne donnât pas au *g* le son dur qu'il a dans *garder*, *guttural*.

Jactantieux, Jactantieuse. Substantif. Mot nouveau proposé par Mercier. Il est vrai que nous n'avons point de substantif pour désigner un homme qui a de la jactance. L'usage n'a pas adopté celui-ci.

Jactatif, Jactative. Adjectif. Mot nouveau proposé par Mercier. Il signifierait, qui marque la jactance. *La saine politique réprouve ces pièces jactatives et triomphales*, *ces hymnes qui insultent au peuple vaincu*. L'usage n'a point adopté cette expression.

Jaillir. Verbe neutre de la seconde conjugaison. On mouille les *l*. Il se conjugue comme *finir*. Selon l'Académie, il ne se dit proprement que de l'eau ou de quelque autre chose de fluide. Nous croyons cependant qu'on ne saurait reprocher à Delille d'avoir dit :

Du roc qui le recèle,
L'un d'un feu pétillant fait *jaillir* l'étincelle.
(*Énéide*.)

Jaillissant, Jaillissante. Adjectif verbal tiré du verbe *jaillir*. On mouille les *l*. Il ne se met qu'après son substantif. *Des eaux jaillissantes*.

Jalousie. Substantif féminin. Inquiétude de l'ame qui la porte à envier la gloire, le bonheur, les talens d'autrui. Cette passion ressemble beaucoup à l'envie, et on confond souvent ces deux mots. Il semble pourtant que par l'*envie* nous ne considérons le bien qu'en ce qu'un autre en jouit, et que nous le désirons pour nous; au lieu que dans la *jalousie*, il s'agit de notre bien propre que nous appréhendons de perdre, ou auquel nous craignons qu'un autre ne participe. On *envie* l'autorité d'autrui, *on est jaloux* de celle qu'on possède. Corneille a dit dans *Nicomède* :

Par lui j'ai jeté Rome en haute *jalousie*.

Voltaire a dit à l'occasion de ce vers : *On inspire de la jalousie*, *on la fait naître*. La jalousie ne peut être hautaine; elle est grande, elle est violente, soupçonneuse, etc. (*Remarques sur Corneille*.)

Jaloux, Jalouse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme jaloux, une femme jalouse. Une humeur jalouse, cette jalouse humeur; des transports jaloux, de jaloux transports.* — Quelquefois il régit *de* devant les noms et les verbes. *Je suis jaloux* de *ma gloire; je suis jaloux* de *mériter votre estime.*

Jamais. Adverbe. On le place tantôt au commencement de la phrase, *jamais je ne l'ai vu;* tantôt après le verbe, *je ne le verrai jamais;* tantôt entre l'auxiliaire et le participe, *je ne l'ai jamais vu.* — *Jamais* est ordinairement accompagné de la négative *ne.* Il régit la préposition *de. Cet homme ne boit jamais d'eau.* Quelquefois il est suivi d'un nom appellatif sans article. *Jamais homme n'a eu tant de génie.* Alors ce nom appellatif doit s'employer au singulier, parce que *jamais* avec la négation est une expression exclusive qui n'a pas besoin de pluriel.

L'Académie dit que *jamais* se dit quelquefois sans être négatif; *c'est ce qu'on peut jamais dire de mieux.* Alors il ne prend point le *ne.* Féraud observe avec raison que, dans cette phrase, quoique la négation ne soit pas exprimée, le sens n'en est pas moins négatif. C'est comme si l'on disait, *on ne pourra jamais rien dire de mieux.*

On dit *à jamais* et *pour jamais.* Le premier est plus énergique que le second. *Un homme est perdu* à jamais, quand il est impossible qu'il se relève de sa disgrâce; *il est perdu* pour jamais, quand il est à croire qu'il ne s'en relèvera pas.

Japper. Voyez *Aboyer.*

Jargon. Ce mot a plusieurs acceptions. Il se dit : 1°. d'un langage corrompu, tel qu'il se parle dans nos provinces; 2°. d'une langue factice, dont quelques personnes conviennent pour se parler en compagnie, et n'être pas entendues des autres; 3°. d'un certain ramage de société qui a quelquefois son agrément et sa finesse, et qui supplée à l'esprit véritable, au bon sens, au jugement, à la raison, aux connaissances dans les personnes qui ont un grand usage du monde. Celui-ci consiste dans des tours de phrase particuliers, dans un usage singulier des mots, dans l'art de relever de petites idées froides, puériles, communes, par une expression recherchée. Le précieux ou cette affectation de langage si opposée à la naïveté, à la vérité, au bon goût et à la franchise, dont la nation était infectée, et que Molière décria dans ses *Précieuses ridicules*, fut une espèce de *jargon.* On a beau corriger ce mot de *jargon* par les épithètes de joli, d'obligeant, de délicat, d'ingénieux; il emporte toujours avec lui l'idée de la frivolité.

Jarreter. Verbe actif de la première conjugaison. Mot nouveau proposé par Mercier. Nous avons, *mettre ses jarretières*, qui paraît suffisant. *Madame se jarrète-t-elle au-dessus ou au-dessous du genou?* est bien plus dur à prononcer que *madame met-elle ses jarretières*, etc?

Jauger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j;* et, pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un o, on met un e muet avant cet *a* ou cet o : *je jaugeais, jaugeons;* et non pas, *je jaugais, jaugons.*

Jaugeur. Substantif masculin. Au propre, *jaugeur* signifie celui qui *jauge*, c'est-à-dire qui mesure la capacité ou le contenu de toutes sortes de vaisseaux, et détermine la quantité de fluides ou d'autres matières que ces vaisseaux peuvent contenir. Mercier voudrait que l'on dît au figuré, *jaugeur du mérite d'autrui.* Mais quelle analogie y a-t-il entre une quantité de liqueurs et le mérite d'autrui?

Jaunâtre. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Une robe jaunâtre.*

Jaune. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Du drap jaune, une fleur jaune, avoir le teint jaune.*

Jauneur. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. On dit la *blancheur du teint, rougeur;* pourquoi ne dirait-on pas *jauneur?* — L'usage n'a point adopté ce mot.

Jaunissant, Jaunissante. Adjectif verbal tiré du verbe *jaunir.* Cet adjectif paraît propre au genre poétique. *Les épis jaunissans, la moisson jaunissante.* Les poètes le mettent avant son substantif, suivant le besoin de la mesure ou de la rime.

Je. Pronom de la première personne du singulier des deux genres, dont *nous* est le pluriel. Voyez *Nous.* Il est toujours le sujet de la proposition. *Je marche.* Il se met toujours devant le verbe, si ce n'est dans les phrases interrogatives, *que deviendrai-je? que ferai-je?* dans celles où l'on exprime un souhait ou un doute en forme d'exclama-

tion, *puissé-je! en croirai-je mes yeux!* lorsqu'il est précédé de la conjonction *aussi*; ou enfin lorsque le verbe se trouve dans une parenthèse (*lui répondis-je*), *aussi le ferai-je*.

Dans tous ces cas, le verbe ne change pas de terminaison; il se joint seulement au pronom par un tiret. Si le verbe est terminé par un *e* muet, cet *e* se change en *é* fermé, *aimé-je? souffré-je?*

Quelquefois *je*, mis après un verbe, produit un son dur et désagréable qu'il faut toujours éviter. Ainsi, au lieu de dire, *dors-je? mens-je? sens-je?* on dit alors, *est-ce que je dors? est-ce que je mens? est-ce que je sens?* mais on ne dit pas, *dormé-je? menté-je?*

Le pronom *je*, et en général les pronoms de la première et de la seconde personne qui sont sujets de la proposition, se répètent devant les verbes qui sont à des temps différens, et lorqu'il y a dans la phrase une sorte d'opposition. *Je dis et je dirai toujours que vous avez tort; je vous désapprouve, mais je vous aime; je vous corrige, parce que je vous aime.* Les poëtes ne s'astreignent pas toujours à ces règles. Racine a fort bien dit :

J'ignore tout le reste,
Et *venais* vous conter ce désordre funeste.

Et Voltaire :

J'ai trompé les mortels, et ne *puis* me tromper.

Quand les verbes sont au même temps, et qu'il n'y a point d'opposition, on est libre de répéter ou de ne pas répéter le pronom. On dit également bien, *je dis et soutiens que vous avez tort*, et *je dis et je soutiens que vous avez tort*. Mais on ne dirait pas, *je vous corrige, mais vous aime*. Voyez *Moi*.

Jésus. Substantif masculin. La *Grammaire des Grammaires* dit qu'on fait entendre le *s* final dans le mot *Jésus*. C'est une erreur. On ne le prononce que lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré, et seulement dans le discours soutenu.

Jeter. Verbe actif de la première conjugaison. On double le *t* aux personnes qui finissent par un *e* muet, *je jette, tu jettes*; et aux autres on ne met qu'un seul *t*. *Jeter, jetons, nous jetâmes.*

Racine a dit dans *Mithridate* :

Sous quel appui tantôt mon cœur s'est-il *jeté*?

et dans *Athalie* :

De ce refus bizarre où seraient les raisons?
Il pourrait me *jeter* en d'étranges soupçons.

On ne trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie d'exemples analogues à ces expressions.

Corneille a dit dans *Cinna* :

Jeter un roi du trône, et donner ses États.

Et ce vers a été remplacé dans la suite par celui-ci :

Mettre un roi hors du trône et donner ses États.

Voltaire dit à ce sujet : *Mettre hors* est bien moins énergique que *jeter*, et n'est pas même une expression noble. *Roi hors* est dur à l'oreille. Pourquoi ne dirait-on pas *jeter du trône*? on dit bien *jeter du haut du trône*. En tout cas, *chasser* eût été mieux que *mettre hors*. (*Remarques sur Corneille.*)

Tant qu'on ne s'est choqué qu'en de légers combats,
Trop faibles pour *jeter* un des partis *à bas*.
(Corneille, *les Horaces*.)

Jeter à bas, dit Voltaire, est une expression familière, qui ne serait pas même admise dans la prose. (*Remarques sur Corneille.*)

Un même instant conclut notre hymen et la guerre,
Fit naître notre espoir et *le jeta par terre*.
(Corneille, *les Horaces*.)

Un espoir jeté par terre, dit encore Voltaire, est une expression vicieuse.

On ne trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, *jeter un regard*, *jeter ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose.*

Sur un nouveau venu le courtisan perfide
Avec malignité *jette un regard avide*.
(Voltaire, *l'Indiscret*.)

Jeu. Substantif masculin. En littérature, on appelle *jeu de mots* une espèce d'équivoque dont la finesse fait le prix, et dont l'usage doit être fort modéré. On peut la définir, une pointe d'esprit fondée sur l'emploi de deux mots qui s'accordent pour le son, mais qui diffèrent à l'égard du sens.

Les jeux de mots, quand ils sont spirituels, se placent à merveille dans les cris de guerre, dans les devises et les symboles. Ils peuvent encore avoir lieu, lorsqu'ils sont délicats, dans la conversation, dans les lettres, dans les épigrammes, les madrigaux, les impromptu, et autres petites pièces de ce genre. Voltaire pouvait dire à Destouches :

Auteur solide, ingénieux,
Qui du théâtre êtes le maître,
Vous qui fîtes le Glorieux,
Il ne tiendrait qu'à vous de l'être.

Ces sortes de jeux de mots ne sont point interdits, lorsqu'on les donne pour un badinage qui exprime un sentiment, ou pour une idée passagère; car si cette idée paraissait le fruit d'une réflexion sérieuse, si on la débitait d'un ton dogmatique, on la regarderait avec raison comme une petitesse frivole.

Mais on ne permet jamais les *jeux de mots* dans le sublime, dans les ouvrages graves et sérieux, dans les oraisons funèbres, et dans les discours oratoires. (*Encyclopédie.*)

Jeune. Adjectif des deux genres. Quand *jeune* est précédé de l'article, il a des sens différens, suivant qu'il est placé avant ou après son substantif. *Le jeune Scipion*, signifierait que Scipion n'était pas âgé; *Scipion le jeune* se dit pour le distinguer de l'ancien. — Quand cet adjectif est sans modificatif, il se met toujours avant son substantif. *Un jeune médecin*, *un jeune garçon*, *une jeune fille*. Quand il est modifié par quelque adverbe de comparaison, comme, *très*, *fort*, *bien*, etc., il peut se mettre avant ou après. *C'est un garçon très-jeune*, *c'est un très-jeune garçon*. *Un médecin fort jeune*, *un fort jeune médecin*.

On dit *jeune homme* au singulier, et *jeunes gens* au pluriel.

Joculateur. Substantif masculin. Mot barbare que Mercier voulait introduire dans la langue. Il le définit, qui badine, qui joue, qui rit et invente des jeux. Nous avons badin, gai, d'humeur agréable, qui valent beaucoup mieux que *joculateur*. — Mercier ajoute à ce mot, *joculer*, qui n'est pas moins ridicule.

Joie. Substantif féminin. Barthélemi a dit : *Ne pouvant assouvir sa joie*. (*Voyage du jeune Anacharsis.*) Voltaire a dit: *Ivre de joie*.

J'ai vu son peuple aux nouveautés en proie,
Ivre de vin, de folie et de *joie*, etc.

(*Épîtres.*)

On dit, *j'ai de la joie à vous voir*, et *je n'ai pas eu la joie* de *le voir*. Pourquoi la préposition *à*, dans le premier exemple, et la préposition *de* dans le second? C'est que, dans *j'ai de la joie à vous voir*, la joie existe réellement, et *voir* est comme un but auquel la *joie* est attachée; au lieu que, dans *je n'ai pas eu la joie de le voir*, il n'existe aucun but, aucun terme qui puisse amener la préposition *à*.

Le ciel s'est fait sans doute une *joie* inhumaine.
A rassembler sur moi tous les traits de sa haine.

(Racine, *Iphigénie.*)

On dit très-bien, dit l'abbé d'Olivet, au sujet de ces vers, *j'ai de la joie à vous voir*, et *je me suis fait une joie de vous voir*. — Il serait en effet plus régulier aujourd'hui de mettre *de* que *à*, après *se faire une joie*; mais du temps de Racine cela était indifférent.

Féraud critique ce vers de Racine :

Ne l'entendez-vous pas cette cruelle joie?

(*Bérénice.*)

On entend, dit-il, *les cris de joie*; mais *entendre la joie* est une métaphore forcée, ou une ellipse un peu forte, même en vers. — Il nous semble qu'il y a un peu de pédanterie dans cette critique, et que la figure est très-bonne dans le cas où elle est employée.

Parce que l'Académie n'a pas dit, *vous faites ma joie*, pour dire, *vous faites mon bonheur*, Féraud semble regarder comme extraordinaire cette phrase de Fénélon : *C'est ainsi que vous devez régner et faire la joie de vos peuples*. (*Telémaque.*) Cette expression est très-bonne, et l'Académie a eu tort de ne pas l'indiquer.

L'Académie dit qu'on appelle *fille de joie*, une fille prostituée. — On ne dit plus aujourd'hui, *c'est une fille de joie*, mais *c'est une fille*.

On confond quelquefois le mot de *joie* avec celui de *gaieté*. L'un et l'autre de ces mots marque également une situation agréable de l'ame, causée par le plaisir ou par la possession d'un bien qu'elle éprouve; mais la *joie* est plus dans le cœur, et la *gaieté* dans les manières. La *joie* consiste dans un sentiment de l'ame plus fort, dans une satisfaction plus pleine; la *gaieté* dépend davantage du caractère, de l'humeur, du tempérament. L'une, sans paraître toujours au dehors, fait une vive impression au dedans; l'autre éclate dans les yeux et sur le visage. On agit par *gaieté*, on est affecté par la *joie*. Les degrés de la *gaieté* ne sont ni bien vifs, ni bien étendus; mais ceux de la *joie* peuvent être portés au plus haut période; ce sont alors des transports, des ravissemens, une véritable ivresse.

Joignant, Joignante. Adjectif verbal tiré du verbe *joindre*. On mouille le *gn*. Il ne se met qu'après son substantif. *Une maison joignante à la mienne*, *les maisons joignantes*.

Joindre. Verbe actif et neutre de la quatrième conjugaison. *Je joins. Je joignais. Je joignis. J'ai joint. Je joindrai. Je joindrais. Que je joignisse. Joignant.* Le *gn* se mouille dans les temps de ce verbe où il se trouve. *Joindre*, dans le sens d'unir, d'allier, a pour régime quelquefois la préposition *à*, quelquefois la préposition *avec*. On emploie *à*, lorsque les choses qu'il s'agit de *joindre* sont de même nature, du même ordre de choses. *On joint une planche à une autre planche, un morceau de terre à un morceau de terre; je vous prie de joindre vos prières* aux *miennes.*

Joignons d'un sacré nœud ma famille à la vôtre.
(Corneille.)

Mais quand il s'agit de choses de nature différente, ou d'un ordre différent, on emploie *avec. Joindre de l'or* avec *du cuivre. Zénobie, reine de Palmyre, se rendit célèbre par toute la terre, pour avoir joint la chasteté* avec *la beauté, et le savoir* avec *la valeur.* Voyez *Jonction.*

Ci-joint, Ci-jointe. Façons de parler adverbiales. L'usage veut qu'on écrive, *vous trouverez ci-joint copie de ce que vous demandez*; et *vous trouverez ci-jointe la copie que vous me demandez.* — *Joint*, placé devant un nom dont le sens est vague, comme *copie, une copie*, etc., paraît s'accorder avec *ceci*, sous-entendu. Mais quand l'énonciation est précise, comme *la copie, ma promesse*, etc., l'esprit plus attentif voit mieux le rapport qui est entre *joint* et le nom, et l'accord a lieu. Le vague de l'énonciation n'empêche pas d'écrire, *une copie de ma lettre, une promesse de mariage est ci-jointe. Joint*, placé après un nom, quel qu'il soit, se rapporte nécessairement à ce nom, et doit en adopter le genre et les inflexions.

Joli, Jolie. Adjectif. Il précède ordinairement son substantif. *Un joli enfant, une jolie fille, un joli cheval, une jolie maison.* Quand il est modifié par quelque adverbe de quantité, on peut le mettre avant ou après. *C'est une très-jolie personne, c'est une personne très-jolie.*

Joliment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu joliment*, ou *il a joliment répondu.*

Joliveté. Substantif féminin. Vieux mot conservé par l'Académie, mais qui ne se dit plus en aucun sens.

Joncher. Verbe actif de la première conjugaison. L'abbé d'Olivet a critiqué avec raison ce vers de Racine.

Et de sang et de morts vos campagnes jonchées.

On dit bien, avec l'Académie, *une campagne jonchée de morts;* mais on ne dit pas, *des campagnes jonchées de sang.* Le mot *joncher* ne convient point aux choses liquides.

Jonction. Substantif féminin. Il signifie, comme *union*, la liaison de deux choses ensemble. Mais la *jonction* regarde proprement deux choses éloignées qu'on rapproche ou qui se rapprochent l'une auprès de l'autre; et l'*union* regarde particulièrement deux différentes choses qui sont bien ensemble. Le mot de *jonction* semble supposer une marche ou quelque mouvement; celui d'*union* renferme une idée d'accord ou de convenance: on dit la *jonction des armées* et l'*union des couleurs;* la *jonction de deux rivières*, et l'*union de deux voisins.* Ce qui n'est pas *joint* est séparé, ce qui n'est pas *uni* est divisé. — *Union* s'emploie souvent au figuré, et toujours avec grâce; mais on ne se sert de *jonction* que dans le sens littéral. La *jonction* des ruisseaux forme les rivières; l'*union* soutient les familles et la puissance des États.

Jouailler. Verbe actif de la première conjugaison. Jouer à petit jeu et seulement pour s'amuser. Il est familier.

Joue. Substantif féminin. On lit dans le Dictionnaire de l'Académie: « On dit d'un homme extrêmement maigre et atténué, qu'*il a les joues cousues.* » On ne dit cela ni d'un homme maigre, ni d'un homme atténué. On ne le dit de personne.

Jouer. Verbe neutre et actif de la première conjugaison. On écrit au futur simple, *je jouerai:* et au conditionnel, *je jouerais;* mais en poésie on écrit quelquefois, *je joûrai, je joûrais.* A la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, et du présent du subjonctif, on met un tréma sur l'*i; nous jouïons, vous jouïez; que nous jouïons: que vous jouïez:* ce qui s'observe dans tous les verbes dont le participe présent se termine en *uant.*

Ces observations peuvent s'appliquer aux verbes *avouer, clouer, déclouer, nouer, dénouer, contribuer, distribuer, échouer, secouer, trouer, puer*, etc. — *Se jouer*, dit La Harpe, peut entrer dans le style le plus oratoire et le plus poétique. *La Fortune se joue des grandeurs, le Zéphyr se joue dans le feuillage*, etc. Tout cela est bon. Mais *jouer*

peut être difficilement au-dessus du familier, parce qu'il rappelle trop l'idée des amusemens puérils.

Jouet. Substantif masculin. Ce mot s'emploie fréquemment dans le style noble. *Un homme est le jouet de la fortune. Il est le jouet de ses passions.*

Et nous, tristes *jouets* d'une si longue attente.
(Delille, *Énéide*.)

Misérables *jouets* de notre vanité.
(Boileau.)

Triste *jouet* d'un sort impitoyable.
(Racine.)

Joufflu, Joufflue. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme joufflu, une femme joufflue.*

Joug. Substantif masculin. Le *g* final se fait sentir légèrement comme *gue*. L'emploie de ce mot, au figuré, est fréquent dans le style noble :

Tu voudras t'affranchir du *joug* de mes bienfaits.
(Racine, *Britannicus*.)

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du *joug* superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché.
(Racine, *Iphigénie*.)

Jouir. Verbe neutre de la seconde conjugaison. L'Académie ne le dit que des choses avantageuses et agréables. Massillon l'a employé avec succès dans un sens contraire. *Il ne croit rien avoir s'il n'a tout; son ame est toujours avide et altérée, et il ne jouit de rien que de ses* malheurs *et de son* inquiétude.

Il ne faut pas conclure de là qu'on puisse dire, *jouir d'une mauvaise santé, jouir d'une mauvaise réputation.* Dans cette phrase de Massillon, *jouir* est pris dans un sens détourné. Cela veut dire, il est avide et altéré de jouissances, et ces jouissances, au moment où il croit les saisir, ne sont que des malheurs et des inquiétudes.

Jouissant, Jouissante. Adjectif verbal tiré du verbe *jouir.* Il ne se dit qu'au palais, et se met toujours après son substantif. *Majeur usant et jouissant de ses droits. Fille usante et jouissante de ses droits.*

Jour. Substantif masculin. Dans le sens de lumière, on l'emploie dans le style noble. *L'astre du jour.*

Peut-être votre époux voit encore *le jour?*
(Racine, *Phèdre*.)

Lasse enfin d'elle-même et *du jour* qui l'éclaire.
(*Idem*.)

On a critiqué le vers suivant de Racine :

Quoi! vous à qui Néron doit le jour qu'il respire!
(*Britannicus*.)

On respire l'air, a-t-on dit, mais *on ne respire pas le jour*. Cependant l'Académie dit : *Le jour que je respire.* Nous ne croyons pas que cette critique soit juste. Voyez *Respirer.*

Dans le sens de vie, le mot *jour* paraît particulièrement consacré au style noble. *Ceux à qui je dois le jour.*

Avez-vous oublié qu'ils m'ont donné *le jour?*
(Voltaire, *Alzire*.)

Jours, au pluriel, signifie la vie, l'âge, le temps auquel on vit; et c'est encore une expression que l'on emploie fréquemment dans le style noble. *Le fil, la trame de ses jours.*

Nos jours moins agités coulaient dans l'innocence.
(Racine, *Phèdre*.)

En ce malheur je tremblai pour *ses jours?*
(Racine, *Mithridate*.)

Dit-on quelle aventure a terminé *ses jours?*
(Racine, *Phèdre*.)

Voulez-vous, sans pitié, laisser finir *vos jours?*
(*Idem*.)

Le chagrin vint flétrir la fleur de ses beaux *jours*.
(Voltaire, *Henriade*.)

Corneille a dit dans les *Horaces* :

Mais hier quand elle sut qu'on avait pris journée.

On prend jour, dit Voltaire, au sujet de ces vers, et on ne prend point *journée*, parce que *jour* signifie temps, et que *journée* signifie bataille. *La journée d'Ivry, la journée de Fontenoy.* (*Remarques sur Corneille.*) Il faut remarquer ici que *journée* ne signifie pas toujours bataille.

L'Académie dit, *vivre au jour la journée*; mais on dit aussi, *vivre au jour le jour.* Au propre, c'est dépenser chaque jour ce qu'on a gagné; au figuré, c'est jouir du présent, sans se mettre en peine de l'avenir. Voyez *Journée.*

Journalier, Journalière. Adjectif. *Travail journalier, occupation journalière.—Esprit journalier, humeur journalière.* On ne peut guère le mettre qu'après son substantif.

Journée. Substantif féminin. C'est la durée du jour, considérée par rapport à la manière agréable ou pénible dont on la remplit. On dit, *un beau jour*, et *une belle journée*; mais un jour est beau en lui-même, et une journée est belle par la jouissance qu'on en a. *Cette journée fut sanglante. La journée sera longue.* Il s'agit alors du chemin que

l'on a à faire. *Voyager à petites -nées*. Voyez *Jour*.

Journellement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a travaillé journellement à cet ouvrage ; il y a journellement travaillé.*

Jovial, Joviale. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Homme jovial, esprit jovial, humeur joviale, cette joviale humeur.* — Cet adjectif n'a pas de pluriel au masculin.

Joyeusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *J'ai passé joyeusement la journée, j'ai joyeusement passé la journée.*

Joyeux, Joyeuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme joyeux, une femme joyeuse ; humeur joyeuse, joyeuse humeur. Mener une vie joyeuse, mener joyeuse vie ; une joyeuse nouvelle.* On ne dit pas *un joyeux homme*. Voyez *Adjectif*.

Judaïque. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Loi judaïque, les antiquités judaïques, superstitions judaïques.*

Judiciaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Acte judiciaire, bail judiciaire, ordre judiciaire, astrologie judiciaire.*

Judiciairement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cet acte a été fait judiciairement.*

Judicieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a pensé judicieusement que.... Il a judicieusement pensé que...*

Judicieux, Judicieuse. Adj. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme judicieux. — Une réflexion judicieuse, cette judicieuse réflexion ; une critique judicieuse, cette judicieuse critique ; une remarque judicieuse, cette judicieuse remarque.* On ne dirait pas, *un judicieux homme*. Voyez *Adjectif*.

Juger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme un *j* ; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o* : *je jugeais, jugeons*, et non pas, *je jugais, jugons*. Dans le sens de, être d'opinion, de sentiment que, il régit l'indicatif quand la phrase est affirmative, et le subjonctif quand elle est négative ou interrogative. *Je juge que vous devez partir, je ne juge pas que vous deviez partir, jugiez-vous que je dusse partir?*

Dans le sens de croire, il régit l'infinitif quand le verbe régi se rapporte au sujet de la phrase. *Il jugea devoir se comporter ainsi.* Quand le verbe régi ne se rapporte pas au sujet de la phrase, il faut se servir de *que* avec le subjonctif. *Votre père a jugé que vous deviez vous comporter ainsi.*

On dit *juger par*, et *juger à*. *Juger d'une chose par une autre*, suppose une comparaison de choses que l'on croit semblables. *On juge de la pièce par l'échantillon, j'ai jugé de votre cœur par le mien. Juger une chose à*, c'est s'attacher à un accessoire, à une apparence, pour porter un jugement sur le fond, sur la réalité. *Je jugeai à son air qu'il était malade. Je jugeai du mérite des philosophes à la gravité de leur extérieur, à la pâleur de leur visage, et à la longueur de leur barbe.*

Corneille a dit dans *Rodogune* :

Que de sources de haine ! hélas, jugez le reste.

Voltaire dit à l'occasion de ce vers : *Jugez du reste* était l'expression propre, mais elle n'en est pas plus digne de la tragédie. *Juger quelque chose*, c'est porter un arrêt ; *juger de quelque chose*, c'est dire son sentiment. (*Remarques sur Corneille.*)

Juridique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Sentence juridique, acte juridique, procédure juridique.*

Juridiquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *On a procédé juridiquement.*

Jusque. Préposition qui marque certains termes de lieu ou de temps au delà desquels on ne passe point ; il exige toujours à sa suite une autre préposition avec son complément. *Jusque dans les enfers, jusqu'à Rome, jusqu'à l'année prochaine.* — Devant une voyelle, on écrit quelquefois *jusque* avec un *s* à la fin, et les poètes ajoutent ce *s* quand ils le jugent convenable à la mesure du vers.

J'ai poussé la vertu *jusques* à la rudesse.
(Racine, *Phèdre*.)

Jusqu'à, jusqu'aux, sert aussi à marquer quelque chose qui va au delà de l'ordinaire, soit en bien, soit en mal. *Notre religion nous ordonne d'aimer jusqu'à nos ennemis. Ils ont tué tout, jusqu'aux enfans.*

Jusque, devant *là* adverbe, prend toujours un tiret. *Jusque-là*.

L'e final de *jusque* s'élide devant *à*, *au*, *aux*, *ici*. *Jusqu'à Rome*, *jusqu'au ciel*, *jusqu'aux nues*, *jusqu'ici*.

Jusque ne prend point la préposition *à* quand il doit être suivi des mots *ici*, *là*, ou d'une expression adverbiale qui commence par la préposition *à*. *Jusqu'ici*, *jusque-là*, *jusqu'à présent*. D'après cette règle, que fournit l'usage, on doit dire, *jusqu'aujourd'hui*, et non pas *jusqu'à aujourd'hui*.

Jusqu'à ce que, régit le subjonctif. *Jusqu'à ce qu'il soit arrivé*. Quelques auteurs y joignent la négative, et disent, *jusqu'à ce qu'il ne soit arrivé*. Mais ni l'usage ni l'analogie ne demandent cette négative. *Jusqu'à ce que*, dit Voltaire dans ses *Remarques sur Corneille*, est un mot rude, raboteux, désagréable à l'oreille, et dont il ne faut jamais se servir dans la poésie noble.

Juste. Adjectif des deux genres. Cet adjectif se met tantôt avant, tantôt après le substantif. *Un homme juste*. — *Une sentence juste*, *une juste punition*, *une juste récompense*, *une juste proportion*, *une juste mesure*, *un juste poids*, *un habit juste*, *un calcul juste*, *une observation juste*, *une voix juste*, *une balance juste*. Voyez *Adjectif*.

Juste. Adverbe. Avec justesse. Il ne se met qu'après le verbe. *Parler juste*, *chanter juste*.

Justement. Adverbe. Avec justice. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a été justement puni*. Il signifie aussi précisément. *Voilà justement ce qu'il nous faut*. *Il a dit justement la vérité*. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est justement arrivé comme je sortais*.

Justesse. Substantif féminin. Il n'a point de pluriel. Ce mot, qu'on emploie également au propre et au figuré, désigne en général, l'exactitude, la régularité, la précision. Il se dit au figuré en matière de langage, de pensées, d'esprit, de goût et de sentiment.

La *justesse* du langage consiste à s'exprimer en termes propres, choisis et liés ensemble, qui ne disent ni trop ni trop peu. Cette *justesse* extrême dans le choix, l'union et l'arrangement des paroles, est essentielle aux sciences exactes; mais dans celles de l'imagination, cette *justesse* trop rigoureuse affaiblit les pensées, amortit le feu de l'esprit, et dessèche le discours. Il faut oser à propos, sur-tout en poésie, bannir cet esclavage scrupuleux qui, par attachement à la *justesse* servile, ne laisse rien de libre, de naturel et de brillant.

Je l'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle!

est une inexactitude de langage à laquelle Racine devait se livrer, dès que la *justesse* de la pensée s'y trouvait énergiquement peinte.

La *justesse* de la pensée consiste dans la vérité et la parfaite convenance au sujet, et c'est ce qui fait la solide beauté du discours. Les pensées sont plus ou moins belles, selon qu'elles sont plus ou moins conformes à leur objet. La conformité entière fait la *justesse* de la pensée; de sorte qu'une pensée juste, est, à proprement parler, une pensée vraie de tous les côtés, et dans tous les jours qu'on peut la regarder. Le P. Bouhours n'a pas eu tort de donner pour exemple de cette *justesse* l'épigramme d'Ausone sur Didon, et qui a été très-heureusement rendue dans notre langue.

Pauvre Didon où t'a réduite
De tes maris le triste sort!
L'un en mourant cause ta fuite,
L'autre en fuyant cause ta mort.

Une pensée qui manque de *justesse* est fausse; mais quelquefois ce défaut de *justesse* vient plus de l'expression qui est vicieuse, que de la fausseté de l'idée. On est exposé à ce défaut dans les vers, parce que la servitude de la rime ôte souvent l'usage du terme propre, pour en faire adopter un autre qui ne rend pas exactement l'idée.

La *justesse* d'esprit fait démêler le juste rapport que les choses ont ensemble; la *justesse* de goût et de sentiment fait sentir tout ce qu'il y a de fin et d'exact dans le tour, dans le choix d'une pensée, et dans celui de l'expression. (*Encyclopédie*.)

Justice. Substantif féminin. Il n'a de pluriel que lorsqu'on parle de certaines juridictions, comme, par exemple, *les anciennes justices des seigneurs*.

Justiciable. Adjectif des deux genres, *Il est justiciable de tel tribunal*. Il ne se met point avant son substantif.

Justifiable. Adjectif des deux genres. Il ne se met pas avant son substantif. *Conduite justifiable*, *procédé justifiable*.

Juteux, Juteuse. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Un melon juteux*, *une pêche juteuse*.

K.

K. Substantif masculin, la onzième lettre de l'alphabet. Le son propre de cette consonne est *que* très-dur. *Kyrielle*. On ne s'en sert plus aujourd'hui que dans ce mot et dans quelques autres tirés des langnes étrangères, comme, *kan*, *Stockholm*, *kirsch-vasser*, *kiosque*, *kyste*, etc.

L.

L. Substantif masculin. On prononce *le*. Douzième lettre de l'alphabet. Elle est du nombre des consonnes.

Le son propre de cette lettre est *le*, comme dans, *laurier*, *leçon*, *livre*, *loge*, *lune*. Au commencement des mots, elle conserve toujours le son qui lui est propre, comme dans *lapin*, *larron ;* au milieu d'un mot elle le conserve également lorsqu'elle est entre deux voyelles, comme dans, *filer*, *voler*, *modèle*, *fidèle*, *appeler*. A la fin des mots, elle se fait ordinairement entendre, comme dans, *profil*, *puéril*, *subtil*, *fil*, etc., etc. Il faut en excepter *baril*, *chenil*, *coutil*, *fenil*, *fournil*, *fusil*, *outil*, *gril*, *nombril*, *persil*, *sourcil*, *soûl*.

On fait entendre le *l* final de *gentil* dans la signification d'idolâtre ; dans *gentil* signifiant joli, agréable, le *l* ne se fait entendre que devant une voyelle, et alors il prend le son mouillé : *gentil enfant*, *gentilhomme ;* au pluriel, cette lettre est muette dans *gentilshommes*, et dans *fils*, enfant.

Le *l* final se change en *u* dans les mots *col*, *fol*. Mais quoiqu'on ait accoutumé de les prononcer *cou*, *fou*, il est néanmoins d'usage qu'en certaines phrases ils conservent, tant dans la prononciation que dans l'écriture, le *l* de leur première orthographe. Ainsi on dit et on écrit, *le col de la vessie*, *un fol appel*, *un fol amour*, *un fol espoir*.

Autrefois on écrivait, *un homme mol et efféminé ;* aujourd'hui on écrit, *un homme mou et efféminé*.

La voyelle *i* placée avant la consonne *l* donne à cette lettre un son mouillé, qui est très-commun dans notre langue. Ce son devrait avoir un caractère particulier ; mais comme il nous manque, il n'y a pas d'uniformité dans la manière de le désigner.

1°. Nous indiquons ce son mouillé par la seule lettre *l*, quand elle est à la fin d'un mot et précédée d'un *i*, soit prononcé, soit muet, comme dans, *babil*, *cil*, *mil*, *péril*, *bail*, *vermeil*, *écueil*, *fenouil*, etc. Il faut en excepter *fil*, *mil*, millet, et les adjectifs en *il*, comme, *vil*, *civil*, *subtil*, etc., où la lettre *l* garde sa prononciation naturelle. Il faut excepter aussi les mots, *fusil*, *sourcil*, *outil*, *gril*, *gentil*, et le mot *fils*, où la lettre *l* est entièrement muette.

2°. Nous représentons le son mouillé par *ll* dans les mots *Sulli*, et dans ceux où il y a avant *ll* un *i* prononcé, comme dans, *fille*, *anguille*, *pillage*, *cotillon*, etc. Il faut excepter *Gilles*, *mille*, *ville*, et tous les mots commençant par *ill*, comme, *illégitime*, *illuminé*, *illusion*, etc.

3°. Nous représentons le même son par *ill*, de manière que l'*i* est réputé muet lorsque la voyelle prononcée avant le son n'est antre chose que *i* ou *u*, comme dans, *paillasse*, *treille*, *feuille*, etc.

4°. Enfin nous employons quelquefois *lh* pour la même fin, comme dans *Milhau*, ville.

Au surplus, c'est mal rendre le son mouillé que de prononcer *meilleur*, *tailleur*, comme s'il y avait *mélieur*, *tâlieur*, ou comme s'il y avait *meyeur*, *taïeur*.

Liste alphabétique des mots où l'on mouille un l *ou deux* l.

(Les mots de cette liste qui ne sont pas dans le Dictionnaire de l'Académie, se trouvent dans notre *Nouveau Dictionnaire de la langue française*.)

Abeille.
Accordailles.
Accueil.
Accueillir.
Agaillardir.
Agenouiller.
Agenouilloir.
Aguillet.
Aigail.
Aiguillade.
Aiguillat.
Aiguille.
Aiguillée.
Aiguiller.
Aiguilletage.
Aiguilleter.
Aiguilletier.
Aiguillette.
Aiguillière.
Aiguillon.
Aiguillonner.

Aillade.
Ailleurs.
Andouille.
Andouiller.
Andouillette.
Anguillade.
Anguillard.
Anguille.
Anguillière.
Anguilliers.
Anille.
Anillé.
Appareil.
Appareillage.
Appareillement.
Appareiller.
Appareilleur.
Appareilleuse.
Ardillon.
Arille.
Arillée.
Armadille.
Arpailleur.
Artillé.
Artillerie.
Artilleur.
Attirail.
Aumaillade.
Aumailles.
Aureilletot.
Aureillon.
Avitaillement.
Avitailler.
Avitailleur.

Babil.
Babillard.
Babillarde.
Babiller.
Badail.
Bail.
Baillard.
Baille.
Baille-blé.
Bâillement.
Bâiller.
Bâillère.
Bâilleresse.
Bâillet.
Bailleul.
Bailleur.
Bailli.
Bailliage.
Baillive.
Bâillon.
Bâillonner.
Bailloques.
Baillotte.
Baraquille.
Barbillon.
Barbillonner.
Barbouillage.
Barbouiller.
Barbouilleur.
Barbouillon.
Barillage.
Barillard.
Barillo.
Barillet.
Barillon.
Barrillat.
Basse-taille.
Bataille.
Batailler.
Bataillon.
Béatilles.
Becquillon.
Béquillard.
Béquille.
Béquiller.
Béquillon.
Bercail.
Bétail.
Bétilles.
Bienveillance.
Bienveillant.
Bifeuille.
Bigaille.
Bill.
Billard.
Billarder.
Billardière.
Bille.
Billebarrer.
Billebaude.
Biller.
Billet.
Billeter.
Billeteur.
Billette.
Billon.
Billonage.
Billonement.
Billonner.
Billonneur.
Billot.
Billotée.
Bisaille.
Bisbille.
Blanchaille.
Bordaille.
Bouillaison.
Bouillant.
Bonillard.
Bouille.
Bouilleau.
Bouiller.
Bonilleur.
Bouilli.
Bouillie.
Bouillir.
Bouillitoire.
Bouilloire.
Bouillon.
Bouillonnant.
Bouillonnement.
Bouillonner.
Bourbillon.
Bourdillon.
Boursiller.
Bousillage.
Bousiller.
Bousilleur.
Bousilleuse.
Bouteillage.
Bouteille.
Bouvillon.
Bouvreuil.
Braillard.
Brailleur.
Braille.
Braillement.
Brailler.
Brandillement.
Brandiller.
Brandilloire.
Brasiller.
Bredouille.
Bredouillement.
Bredouiller.
Bredouilleur.
Bredouilleuse.
Brésiller.
Bresillet.
Brésillot.
Brétailler.
Brétailleur.
Breuil.
Breuiller.
Brillamment.
Brillant.
Brillante.
Brillanter.
Briller.
Brilloter.
Brindille.
Briquaillons.
Brouailles.
Brouillamini.
Brouillard.
Brouille.
Brouillement.
Brouiller.
Brouillerie.
Brouillon.
Broussailles.
Brontilles.
Burail.

Cabillaud.
Cabille.
Cabillets.
Cabillots.
Cabrillet.

Cagouille.
Caille.
Caillé.
Caillebotis.
Caillebotte.
Caillebotté.
Caillement.
Cailler.
Cailletage.
Cailleteau.
Cailleter.
Cailletot.
Caillette.
Cailli.
Caillot.
Caillotis.
Caillou.
Cailloutage.
Camail.
Camomille.
Campanille.
Canaille.
Cancetille.
Cannetille.
Cantatille.
Carcailler.
Carillon.
Carillonner.
Carillonneur.
Carpillon.
Catillac.
Cendrille.
Cercueil.
Chamailler.
Chamaillis.
Chambrillon.
Chanterille.
Charbouiller.
Charmille.
Chatouille.
Chatouillement.
Chatouiller.
Chatouilleux.
Chenille.
Chenillette.
Chevillage.
Cheville.
Chevillette.
Chevillon.
Chevillures.
Chèvre-feuille.
Chevreuil.
Chevrillard.
Cil.
Cillement.
Ciller.
Cisaille.
Cisailler.
Cisailles.
Citrouille.
Coaille.
Coailler.

Cochenillage.
Cochenille.
Cochenillier.
Codille.
Colonailles.
Condrille.
Conseil.
Conseiller.
Conseilleur.
Contailles.
Contre-mailler.
Contre-mailles.
Contre-taille.
Contre-tailler.
Coquillade.
Coquillage.
Coquillart.
Coquille.
Coquilleux.
Coquillier.
Coquillière.
Coquillon.
Corail.
Corailler.
Coraillère.
Corailleur.
Coraillolide.
Corbeille.
Corbeillée.
Corbillard.
Corbillat.
Corbillon.
Cordille.
Cornailler.
Corneillard.
Corneille.
Cornilles.
Cornouille.
Cornouiller.
Coronille.
Coronopifeuille.
Cotillon.
Couillard.
Courantille.
Courcaillet.
Courtailles.
Court-bouillon.
Courte-paille.
Courtillière.
Cramailler.
Crémaillère.
Crémaillon.
Crevaille.
Criailler.
Criaillerie.
Criailleur.
Croisille.
Croisillon.
Croustille.
Croustiller.
Croustilleusement.
Croustilleux.

Cueillage.
Cueille.
Cueillée.
Cueilleret.
Cueillette.
Cueilleur.
Cueillie.
Cueillir.
Cueilloir.
Cuiller.
Cuillère.
Cuillerée.
Cuilleron.

Dardille.
Dardiller.
Dardillon.
Débarbouiller.
Débouilli.
Débouillir.
Débrailler.
Débredouiller.
Débrouillement.
Débrouiller.
Déconseiller.
Décrampiller.
Défaillance.
Défaillant.
Défaillir.
Défeuillaison.
Défeuillir.
Dégobiller.
Dégobillis.
Déguenillé.
Démailler.
Démailloter.
Demi-deuil.
Dépareiller.
Dépenaillé.
Dépenaillement.
Dépouille.
Dépouillement.
Dépouiller.
Dérouillement.
Dérouiller.
Désapareiller.
Désentortiller.
Détail.
Détailler.
Détailleur.
Détortiller.
Détoupillonner.
Dévérouiller.
Disputailler.
Disputailleur.
Doradille.
Douillage.
Douille.
Douillet.
Douillettement.
Douilleux.
Douillon.

Drille.
Driller.
Drouillet.

Ébouillir.
Ébrillade.
Écaillage.
Écaille.
Écailler.
Écailleux.
Écaillure.
Écarquillement.
Écarquiller.
Échantillon.
Échantillonner.
Échenillage.
Écheniller.
Échenilleur.
Échenilloir.
Échillon.
Écouailles.
Écoutille.
Écontillon.
Écouvillon.
Écouvillonner.
Écrille.
Écrivaillerie.
Écrivailleur.
Écueil.
Écureuil.
Effeuillaison.
Effeuiller.
Égosiller.
Éguille.
Éguilleter.
Éguillette.
Émail.
Émailler.
Émailleur.
Émaillure.
Émbaillonner.
Embarrillé.
Embrouillement.
Embrouiller.
Embrouilleur.
Émerillon.
Émerillonné.
Émerveiller.
Emmailloter.
Émoustiller.
Empaillage.
Empailler.
Empailleur.
Encanailler (s').
Encastillage.
Encastillement.
Encastiller.
Encornail.
Enfantillage.
Enfutailler.
Enguenillé.
Ennorgueillir.
Enrouiller.
Enseuillement.
Ensouaille.
Entaille.
Entailler.
Entailloir.
Entaillure.
Entortillement.
Entortiller.
Entrailles.
Entre-bâiller.
Entre-modillon.
Entre-pointillé.
Entretaille.
Entretailler.
Entretaillure.
Entripaillé.
Envieillir.
Épailler.
Éparpillement.
Éparpiller.
Épointiller.
Épouiller.
Épousailles.
Épouvantail.
Équillette.
Équilleur.
Éraillement.
Érailler.
Éraillure.
Escarbilles.
Escarbouiller.
Eschillon.
Esquille.
Essoriller.
Essorilles.
Estampille.
Estampiller.
Estavillon.
Étersillon.
Étoupille.
Étoupiller.
Étranguillon.
Étrésillon.
Étrésillonner.
Étrille.
Étriller.
Étuailles.
Éveil.
Éveiller.
Éveillure.
Éventail.
Éventailler.
Éventailliste.
Éventiller.
Extraxillaire.

Fagotaille.
Faille.
Failles.
Faillibilité.
Faillible.
Faillir.
Faillite.
Failloise.
Famille.
Familleux.
Faraillon.
Farfouiller.
Farillon.
Faueille.
Faueillette.
Fancillon.
Fanteuil.
Fendiller.
Fenil.
Fenouil.
Fenouillet.
Fenouillette.
Féraillage.
Féraille.
Férailler.
Férailleur.
Feuillade.
Feuillage.
Feuillaison.
Feuillans.
Feuillantine.
Feuille.
Feuillé.
Feuillée.
Feuille-morte.
Feuiller.
Feuillère.
Feuilleret.
Feuillet.
Feuilletage.
Feuilleter.
Feuilletis.
Feuilleton.
Feuillette.
Feuillu.
Feuillure.
Fille.
Fillette.
Filleul.
Flottille.
Fondrilles.
Fouaille.
Fouailler.
Fouille.
Fouiller.
Fourmillement.
Fourmiller.
Fourmillon.
Franc-tillac.
Frétillant.
Frétillarde.
Frétillardement.
Frétillement.
Frétiller.
Friller.
Funérailles.

Fusillade.
Fusiller.
Fusillette.
Futaille.

Gaillard.
Gaillarde.
Gaillardement.
Gaillardet.
Gaillardise.
Gaillet.
Gambiller.
Gargouillade.
Gargouille.
Gargouillée.
Gargouillement.
Gargouiller.
Gargouillis.
Gaspillage.
Gaspiller.
Gaspilleur.
Gazouillard.
Gazouillement.
Gazouiller.
Gazouillis.
Genouillé.
Genouillère.
Genouillet.
Genouilleux.
Gentille.
Gentilhomme.
Gentilhommerie.
Gentilhommière.
Gentillâtre.
Gentillesse.
Gerbille.
Gerille.
Girouille.
Goailler.
Goailleur.
Gobillard.
Gobille.
Godaille.
Godailler.
Gogaille.
Gorge-fouille.
Gosiller.
Goupille.
Goupiller.
Goupillon.
Goupillonner.
Gouvernail.
Gradille.
Graillement.
Grailler.
Graillon.
Graillonner.
Graillonneur.
Grapillage.
Grapiller.
Grapilleur.
Grapillon.
Crassouillet.
Gremillet.
Grenadille.
Grenaille.
Grenailler.
Grenailleur.
Grenouillard.
Grenouille.
Grenouiller.
Grenouillère.
Grenouillet.
Grenouillette.
Grésillement.
Grésiller.
Grésillon.
Grevillée.
Gribouillage.
Gribouiller.
Gribouillette.
Grillade.
Grillage.
Grillagine.
Grille.
Griller.
Grilletier.
Grilloir.
Grillon.
Grillones.
Grillot.
Grilloter.
Grisaille.
Grisailler.
Groseille.
Groseillier.
Grouillant.
Grouillement.
Grouiller.
Guenille.
Guenillon.
Gueusaille.
Gueusailler.
Guildille.
Guillage.
Guillante.
Guilledin.
Guilledou.
Guillemet.
Guillemeter.
Guillemot.
Guiller.
Guilleret.
Guilleri.
Guillocher.
Guillochis.
Guilloire.
Guillotine.
Guillotiner.

Habillage.
Habillement.
Habiller.
Habilleur.
Habillot.
Haillon.
Harvillers.
Harpailler.
Haute-taille.
Herbailler.
Hérillard.
Herpailles
Hersillières.
Hersillon.
Hollandille.
Houille.
Houillère.
Houilleur.
Houillite.
Hourailler.
Houraillis.
Houspiller.
Hurtebiller.
Hydrille.

Indébrouillable.
Infaillibilité.
Infaillible.
Infailliblement.
Intaille.

Jacacail.
Jaillir.
Jaillissant.
Jaillissement.
Jantille.
Jantiller.
Jaque-de-Mailles.
Joaillerie.
Joaillier.
Jonquille.
Jouailler.
Juillet.

Lentillac.
Lentillade.
Lentille.
Lentilleux.
Limaille.

Mail.
Maillet.
Maille.
Mailleau.
Maillier.
Maillarde.
Maillet.
Mailletage.
Mailleter.
Mailleur.
Maillier.
Mailloche.
Mailloir.
Maillon.
Maillot.
Maillotis.

L

Maillure.
Malveillance.
Malveillant.
Maneillaire.
Mancenillier.
Mandille.
Mangeaille.
Manille.
Mantille.
Maraudaille.
Marchandailler.
Marguillerie.
Marguillier.
Marmaille.
Médaille.
Médailler.
Médailliste.
Médaillon.
Meilleur.
Ménille.
Menuailles.
Menufeuillé.
Merdaille.
Merveille.
Merveilleusement.
Merveilleux.
Méteil.
Mil.
Millefeuille.
Millet.
Milleret.
Millerie.
Miraillet.
Mitraillade.
Mitraille.
Mitrailler.
Modillon.
Moinillon.
Moinaille.
Moraille.
Moraillon.
Mordiller.
Morille.
Morillon.
Morillions.
Mortaillable.
Mosille.
Mosquilles.
Mouillage.
Mouiller.
Mouillet.
Mouillette.
Mouilloir.
Mouillure.
Moureiller.
Moustillier.
Moutonnaille.
Muraille.

Nasillard.
Nasillardise.
Nasiller.
Nasillonner.
Nille.

Œil.
Œillade.
Œillé.
Œillère.
Œillet.
Œilleterie.
Œilleton.
Œilletonner.
Œillette.
Oille.
Oisillons.
Oorail.
Oreeille.
Oreillard.
Oreille.
Oreiller.
Oreillette.
Oreillon.
Oreillons.
Orgueil.
Orgueilleusement.
Orgueilleux.
Orillon.
Orillonné.
Ormille.
Orpailleur.
Orseille.
Orteil.
Oseille.
Ouaille.
Ouiller.
Outiller.

Paillard.
Paillardise.
Paillasse.
Paillasson.
Paille.
Pailléoles.
Pailler.
Paillet.
Paillette.
Pailleur.
Pailleux.
Paillon.
Paillonner.
Pailloteur.
Papillon.
Papillonacé.
Papillonides.
Papillonner.
Papillotage.
Papillote.
Papilloter.
Papillots.
Pareil.
Pareillement.
Passacaille.
Pastille.
Patouille.
Patouillet.
Patouilleuse.
Patrouillage.
Patrouille.
Patrouiller.
Patrouillis.
Paumille.
Paumillon.
Pavillon.
Peccadille.
Peille.
Peiller.
Peilles.
Penaillon.
Pendiller.
Pendillon.
Péril.
Pérille.
Périlleusement.
Périlleux.
Persillade.
Pétillant.
Pétillement.
Pétiller.
Penille.
Pharillon.
Philosophaille.
Piailler.
Piaillerie.
Piailleur.
Pierraille.
Pigouil.
Pillard.
Piller.
Pillerie.
Pilleur.
Pillu.
Platille.
Pointillage.
Pointiller.
Pointillerie.
Pontilleux.
Poinsonnaille.
Poitrail.
Pontiller.
Porte-aiguilles.
Porte-feuille.
Porte-lentille.
Postillon.
Potilles.
Pouillé.
Pouiller.
Pouillerie.
Pouilles.
Pouilleux.
Pouillier.
Pouillis.
Pouillot.

Poulailler.
Poursille.
Pretentaille.
Pretentailler.
Prêtraille.

Quadrille.
Quatrouille.
Quenouille.
Quenouillette.
Quillage.
Quillai.
Quille.
Quiller.
Quillette.
Quillon.
Quillot.
Quincaille.
Quincaillerie.
Quincaillier.
Quoaillier.

Rabouillère.
Racaille.
Ragaillardir.
Raille.
Railler.
Raillerie.
Railleur.
Ramaillage.
Ramailler.
Ramilles.
Rappareiller.
Raréfaction.
Rarifeuillé.
Raspaillon.
Ratillon.
Ravitaillement.
Ravitailler.
Ravonailles.
Rebouillir.
Rebrouiller.
Recoquillement.
Recoquiller.
Recroqueviller.
Recueil.
Recueillement.
Recueillir.
Recueilloir.
Refeuiller.
Refeuillure.
Refouiller.
Rejaillir.
Rejaillissement.
Relevailles.
Remmailloter.
Remouiller.
Renille.
Rentortiller.
Répétailler.
Représaille.
Retaille.
Retailler.
Retravailler.
Rétriller.
Réveil.
Réveillée.
Réveiller.
Réveilleur.
Réveillon.
Rhabillage.
Rhabiller.
Rimaille.
Rimailler.
Rimailleur.
Ripaille.
Rocaille.
Rocailleur.
Roquille.
Roquilles.
Rouille.
Rouiller.
Rouilleux.
Rouillure.
Roupiller.
Roupilleur.
Roussaille.
Routailler.

Saillant.
Sailler.
Saillie.
Saillir.
Sappadille.
Sautillement.
Sautiller.
Semaille.
Semillant.
Sérail.
Serpiller.
Serpillière.
Seuil.
Seuillet.
Sillage.
Siller.
Sillet.
Sillomètre.
Sillon.
Sillonner.
Soleil.
Sommeil.
Sommeiller.
Sonnaille.
Sonnailler.
Soudrille.
Souillard.
Souillardière.
Souillo.
Souiller.
Souillon.
Souillure.
Soupirail.
Sourciller.
Sourcilleux.
Spadille.
Sparaillon.
Surfeuillé.

Taillable.
Taillade.
Taillader.
Taillanderie.
Taillandier.
Taillandir.
Taillant.
Taille.
Tailler.
Tailleresse.
Taillevolle.
Taillet.
Taillette.
Tailleur.
Taillis.
Tailloir.
Taillon.
Taillure.
Tamisaille.
Tatillon.
Tatillonage.
Tatilloner.
Tenaille.
Tenaillée.
Tenailler.
Tenaillon.
Terraille.
Tillac.
Tille.
Tillée.
Tiller.
Tillette.
Tilleul.
Tilleur.
Tillotte.
Tiraillement.
Tirailler.
Tiraillerie.
Tirailleur.
Tire-veille.
Torpille.
Tortillage.
Tortillement.
Tortiller.
Tortillère.
Tortillis.
Tortillon.
Touaille.
Toupillon.
Touraille.
Touraillon.
Tourbillon.
Tournailler.
Traille.
Trailler.

Traillet.	Vaillantise.	Vétillard.
Tramail.	Valetaille.	Vétille.
Tramillon.	Vanille.	Vétiller.
Travail.	Vanillier.	Vétilleur.
Travailler.	Vatronille.	Vétilleux.
Travailleur.	Veille.	Victuailles.
Travouil.	Veillée.	Victuailleur.
Treillage..	Veiller.	Vieil.
Treille.	Veilleur.	Vieillard.
Treillis.	Veilleuse.	Vieille.
Treillisser.	Veilloir.	Vieillerie.
Tressaille.	Veillote.	Vieillesse.
Trésillon.	Ventail.	Vieillir.
Trésillonner.	Ventiller.	Vieillot.
Tressaillement.	Verdillon.	Volatille.
Tressaillir.	Véritille.	Vrille.
Treuil.	Vermeil.	Vriller.
Tripaille.	Vermeille.	Vrillerie.
Trouillotte.	Vermeillonner.	Vrillette.
Trouvaille.	Vermiller.	Vrillon.
	Vermillon.	
Vaillamment.	Vermillonner.	Zorille.
Vaillance.	Verrillon.	
Vaillant.	Verrouiller.	

La. Voyez *Article*, *Adjectifs prépositifs*.

Là. Adverbe. On met un accent grave sur l'*a* de ce mot, pour le distinguer de *la* article ou pronom, et cet *à* ne s'élide jamais.

On le met souvent au commencement de la phrase. *Là Télémaque aperçut des visages pâles, hideux et contristés.* (Fénélon, *Télémaque.*) Dans cette construction, le verbe peut quelquefois précéder son sujet. *Là siégeaient des magistrats intègres.* Il se met aussi après le verbe, mais jamais entre l'auxiliaire et le participe. *Il est venu là*, et non pas, *il est là venu.*

Là sert à désigner que la chose dont on parle est éloignée, comme *ci* sert à désigner qu'elle est proche. *En ce temps-ci, en ce temps-là.* Quelquefois il se met avec l'adverbe *ça*, pour signifier de côté et d'autre. *Les troupes étaient dispersées çà et là.* Lorsque *là* est joint à un autre mot de manière qu'on ne puisse l'en séparer en parlant, dans l'écriture; on le joint à ce mot par un tiret. *Cet homme-là, là-haut, là-bas, quelles gens sont-ce-là? Quel discours est-ce-là?*

Quelquefois *là* n'est employé que par une espèce de redondance, et pour donner plus de force et d'énergie au discours. *C'est là une belle action, que dites-vous là?* Alors *là* ne prend point le tiret.

Autrefois on disait *là où*, pour dire, *au lieu que*. L'Académie l'a mis dans son Dictionnaire, en disant qu'il est vieux. Elle aurait mieux fait de le supprimer tout-à-fait; car il n'est plus usité qu'abusivement, et forme un hiatus désagréable.

On disait aussi *là où*, pour, *dans cet endroit*. C'est une expression fautive. On dit, *c'est là que je demeure*, et non pas, *c'est là où je demeure. C'est là que je veux aller*, et non pas, *c'est là où je veux aller.* — On a dit *là où*, dans le sens de *lorsque*. *En fait de mots, l'analogie n'a lieu, que là où l'usage l'autorise.* (Beauzée.) *Les gens de bien meurent dans une douce espérance, là où les méchans sont tourmentés de remords.* (Académie.) On ne le dit plus.

Labial, Labiale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Lettres labiales.* — *Offres labiales.*

Ce mot vient du latin *labia*, les lèvres. Il signifie qui appartient aux lèvres. Il n'a point de pluriel au masculin.

On appelle en grammaire, *articulations labiales*, celles qui sont produites par les divers mouvemens des lèvres; et *consonnes labiales*, les consonnes qui représentent ces articulations. Nous avons cinq lettres *labiales*, *v*, *f*, *b*, *p*, *m*. Les deux premières, *v* et *f*, exigent que la lèvre inférieure s'approche des dents supérieures et s'y appuie, comme pour retenir le son. Quand elle s'en éloigne ensuite, le son en reçoit un

degré d'explosion plus ou moins fort, selon que la lèvre inférieure appuie plus ou moins fort contre les dents supérieures; et c'est ce qui fait la différence des deux articulations *v* et *f*, dont l'une est faible, et l'autre forte.

Les trois dernières, *b*, *p*, et *m*, exigent que les deux lèvres se rapprochent l'une de l'autre. S'il ne se fait point d'autre mouvement lorsqu'elles se séparent, le son part avec une explosion plus ou moins forte, selon le degré de force que les lèvres réunies ont opposé à son émission; et c'est en cela que consiste la différence des deux articulations *b* et *p*, dont l'une est faible et l'autre forte. Mais si pendant la réunion des lèvres on fait passer par le nez une partie de l'air qui est la matière du son, l'explosion devient alors *m*, et c'est pour cela que cette cinquième *labiale* est justement regardée comme nasale.

L'affinité de ces cinq lettres *labiales* fait que dans la composition et la dérivation des mots, elles se prennent les unes pour les autres, avec d'autant plus de facilité que le degré d'affinité est plus considérable.

Laborieusement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a passé laborieusement sa vie.*

Laborieux, Laborieuse. Adjectif. Il se dit des personnes et des choses. *Homme laborieux*, *vie laborieuse*, *entreprise laborieuse*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Cette laborieuse entreprise fut exécutée dans l'espace de deux années.*

Laboriosité. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. Veut-on désigner par ce mot l'activité dans le travail, ou la peine que l'on a à faire quelque chose? ce que cette expression n'indique pas. Elle offre donc une équivoque. Pour le premier cas, nous avons *activité*; pour le second, *difficulté*. Ce mot n'est donc admissible sous aucun rapport.

Labourable. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Terres labourables.*

Lâche. Adjectif des deux genres. C'est l'opposé de *tendu*. Une corde est *lâche*, si elle paraît fléchir en quelque endroit de sa longueur; *tendue*, si elle ne paraît fléchir en aucun endroit de sa longueur. C'est l'opposé de *ferme*, et le synonyme de *mol*; une étoffe est *lâche*, si elle est mal frappée; *ferme*, si elle est bien fournie de trame. C'est l'opposé d'*actif*; un animal est *lâche*, lorsqu'il se meut nonchalamment et faiblement. C'est l'opposé de *serré*; *coudre lâche*, c'est éloigner ses points et les faire longs et mous. C'est l'opposé de *resserré*; *on a le ventre lâche*. C'est au figuré, l'opposé de *brave*; *c'est un lâche*. Il est synonyme de *vil* et *honteux*; *il a fait une action lâche*. Un style est *lâche*, lorsqu'il est chargé de mots inutiles, et que ceux qu'on a employés ne peignent point l'idée fortement. Au figuré, on peut le mettre avant son substantif en consultant l'oreille et l'analogie. On dit *un lâche soldat*, *un lâche coquin*, *une lâche trahison*.

> Il devint *lâche* roi d'intrépide guerrier.
> (Voltaire, *Henriade*.)

Voyez *Adjectif*.

Lâchement. Adverbe. Il ne se dit qu'au figuré, et peut quelquefois se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Travailler lâchement*, *s'enfuir lâchement*. *Il s'est lâchement enfui.*

Lâcher. Verbe actif de la première conjugaison. C'est abandonner à elle-même une chose retenue par un obstacle. On *lâche* en écartant l'obstacle. On *lâche* une pierre, et elle tombe. On *lâche* la corde d'une grue, et le poids descend. On *lâche* un robinet, et l'eau coule. On *lâche* un coup de pistolet, ce qui suppose que le pistolet était armé. On *lâche* tout sous soi, ce qui suppose une faiblesse dans les intestins. On *lâche* un chien après un lièvre. On *lâche* le mot qui nous démasque. On *lâche* prise. On *lâche* le pied. On *lâche* sa proie. On *lâche* la bride. On *lâche* la mesure. On *lâche* la balle. On *lâche* l'autour. On *lâche* la main, lorsqu'on vend une chose au-dessous de son prix.

Laconique. Adjectif des deux genres. *Style laconique*, *auteur laconique*, *réponse laconique*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Ce laconique auteur*, *cette laconique réponse*. Voyez *Adjectif*.

Laconique et *concis* ne signifient pas exactement la même chose. *Laconique* se dit des choses et des personnes; *concis* ne se dit guère que des choses, et principalement des ouvrages et du style; au lieu que *laconique* se dit principalement de la conversation ou de ce qui y a rapport. On dit un homme *laconique*, une réponse *laconique*, une lettre *laconique*; un ouvrage *concis*, un style *concis*.

Laconique suppose nécessairement peu de paroles; *concis* ne suppose que

les paroles nécessaires. Un ouvrage peut être long et *concis*, lorsqu'il embrasse un grand sujet. Une réponse, une lettre, ne peuvent être à la fois longues et *laconiques*.

Laconique suppose une sorte d'affectation et une espèce de défaut ; *concis* emporte pour l'ordinaire une idée de perfection. *Voilà un compliment bien laconique ; voilà un discours bien concis et bien énergique.*

Laconisme. Substantif masculin. C'est-à-dire, langage bref, animé, et sententieux. Mais ce mot désigne proprement l'expression énergique des anciens Lacédémoniens, qui avaient une manière de s'énoncer succincte, serrée, animée et touchante.

Lacrymal, Lacrymale. Adjectif. C'est un terme d'anatomie. Il fait *lacrymaux* au pluriel masculin. On dit *conduits lacrymaux*, *points lacrymaux*.

Lacrymanie. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. Il signifierait sans doute la manie des larmes. Qu'est-ce que la manie ? C'est une passion bizarre, un goût immodéré, une attache excessive et singulière. On dit, *la manie des chevaux*, *des fleurs*, *l'anglomanie*, *la musicomanie*, *la dansomanie*. Dans toutes ces expressions, on sent dominer l'idée de passion, de goût excessif, pour un objet qui peut l'inspirer. Mais peut-on dire la manie des larmes ? Non, sans doute, parce que les larmes ne peuvent être l'objet d'une passion ou d'un goût excessif. On ne peut pas plus dire *lacrymanie* que *urinomanie* ou *cacomanie*. C'est une expression fausse, et qu'il faut repousser du langage.

Lacs. Substantif masculin pluriel. On ne fait presque point sentir le *c*.

Lactée. Adjectif féminin qui ne se met qu'après son substantif. *La voie lactée*, *les veines lactées*.

Ladre. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une truie ladre*. — *Un homme ladre*.

L'Académie prétend qu'en prenant substantivement cet adjectif, on dit *ladresse* en parlant d'une femme. Si ce mot est usité, ce n'est que parmi la populace.

Laid, Laide. Adjectif. Il se dit des hommes, des femmes, des animaux, qui manquent des proportions ou des couleurs dont nous formons l'idée de beauté. Il se dit aussi des différentes parties d'un corps animé. Mais quoi qu'en disent les auteurs du Dictionnaire de Trévoux et même ceux du Dictionnaire de l'Académie, on ne doit pas dire et on ne dit pas, quand on parle avec noblesse et avec précision, *une laide mode*, *une laide maison*, *une étoffe laide*. Quoiqu'on dise de *beaux vers*, on ne dit pas *des vers laids*. On fait usage d'autres épithètes ou de périphrases pour exprimer la privation des qualités qui nous rendraient agréables les êtres inanimés. Il en est de même des êtres moraux, et ce n'est plus que dans quelques proverbes, qu'on emploie le mot de *laid* dans le sens moral.

L'Académie donne pour exemples familiers de l'emploi de cette expression, *c'est un laid mâtin*, *c'est un laid magot*, en parlant d'un homme extrêmement laid ; et *c'est une laide bête*, *une laide guenon*, en parlant d'une femme qui est dans le même cas. Ces exemples sont empruntés du langage des halles. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme laid*, *une femme laide* ; *une laide bête*, *un laid animal*. On dit proverbialement, *il n'y a point de laides amours*. — *C'est une laide chose que de mentir*. Voyez *Adjectif*.

Laideron. Substantif féminin. L'Académie le définit, jeune fille ou jeune femme qui est laide, mais qui n'est pas sans agrément ; et elle nous donne pour exemple, *une jolie laideron*. Il nous semble au contraire que *laideron* ajoute à l'idée de *laide* quelque chose de bas et de méprisable ; et nous ne pensons pas qu'on puisse dire, *une jolie laideron*.

Laidure. Substantif féminin. C'est un vieux mot que Mercier veut renouveler dans le sens de *laideur*.

Laidure signifiait dans le vieux langage, non pas laideur, difformité, mais mauvais traitement, flétrissure, insulte, outrage, injure, tort, honte, mépris, déshonneur ; du latin *lædere*, blesser, nuire. Faire revivre ce mot dans le sens de laideur, c'est lui donner une signification qu'il n'a jamais eue, et qui est contraire à son étymologie. Contentons-nous de *laideur*, qui est clair et suffisant.

Laineux, Laineuse. Adjectif qui ne peut se mettre qu'après son substantif. *Un drap laineux*, *une étoffe laineuse*.

Laisser. Verbe actif de la première conjugaison. On dit sans la négation, *je vous laisse à penser s'il profita de l'occasion* ; et avec la négation, *il ne*

faut pas laisser d'aller son chemin. On dit *ne pas laisser de faire*, pour dire continuer de faire, ne pas cesser de faire, malgré quelque opposition. Plusieurs auteurs emploient *que* dans ces sortes de phrases. *Nos philosophes savent que cette petite supercherie ne laisse pas* que *d'en imposer aux sots*. (Marmontel.) *Ces grands affaissemens ne laissent pas* que *de tenir une des premières places*. (Buffon.) Thomas Corneille pensait que ce *que* est inutile ; et tout le monde est aujourd'hui de cet avis, excepté l'Académie de 1798, qui, laissant à chacun la liberté de s'exprimer de l'une ou de l'autre manière, donne pour exemples, *cette chose ne laisse pas* que *d'être vraie*, *ne laisse pas d'être vraie*. L'Académie de 1762 n'emploie jamais ce *que*.—Montesquieu a dit dans les *Lettres persanes* : *Tant d'honneurs ne laissent pas d'être à charge*.

Racine a dit dans *Mithridate* :

> Je veux *laisser* de vous jusqu'à votre mémoire.

On ne peut pas dire, *laisser la mémoire de quelqu'un*, pour, en perdre le souvenir. Voyez *Participe*.

Laiteux, Laiteuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Plantes laiteuses*.

Lambeau. Substantif masculin. Il se dit figurément en parlant des ouvrages d'esprit ; mais il se prend toujours en mauvaise part. On ne dit pas, *des lambeaux précieux*, *des lambeaux éloquens*, comme on dit, *des morceaux précieux*, *des morceaux éloquens*. Cependant l'Académie dit, *on n'a retenu que quelques lambeaux de ce discours* ; elle aurait mieux fait de dire, *quelques morceaux*.

Lambiner. Verbe actif de la première conjugaison. Mercier nous apprend l'origine de ce mot. Lambin, dit-il, célèbre commentateur de Lucrèce, de Cicéron, de Plaute, etc., ennuya même des savans par le soin minutieux qu'il a constamment de rapporter avec la plus scrupuleuse exactitude les diverses leçons des auteurs qu'il commente. Il fit naître le mot *lambiner* dont on se sert encore quelquefois, quoique le règne des commentateurs soit passé.

Lamentable. Adjectif des deux genres. On le met assez souvent avant son substantif. *Une mort lamentable*, *un accident lamentable*. — *Une voix lamentable*, *des cris lamentables*. Voyez *Adjectif*.

> Le vieillard vénérable
> A jeté dans mes bras un cri si *lamentable*.
> (Voltaire, *Mahomet*.)

— *Cette lamentable mort*, *ce lamentable événement*, *ces lamentables cris*.

> Des troupeaux expirans les *lamentables* voix.
> (Delille.)

Lamentablement. Adverbe. On le met quelquefois entre l'auxiliaire et le participe. *Après avoir lamentablement raconté ses malheurs*.

Lamentation. Substantif féminin. C'est une plainte forte et continue. La *plainte* s'exprime par le discours, les gémissemens accompagnent la *lamentation*.

Lamenter. Verbe actif. Déplorer, regretter avec plaintes et gémissemens. L'Académie a oublié de nous avertir qu'il est vieux en ce sens, et qu'on ne dit plus, *lamenter la mort de ses parens*, *la ruine de sa patrie*. Les poëtes seuls ont la liberté de l'employer. — Il ne s'emploie en prose que neutralement, ou avec le pronom personnel. *Il ne fait que lamenter. Des femmes qui se lamentent. Vous vous lamentez en vain*.

Lancer. Verbe actif de la première conjugaison.

Selon l'Académie, on dit *se lancer*, pour dire, se jeter avec impétuosité, avec effort. *Il se lança au travers des ennemis*, *il se lança dans le bois*.—Nous pensons, avec Féraud, qu'on le disait autrefois ; mais qu'aujourd'hui on dit en ce sens *s'élancer*. *S'élancer à travers les ennemis*. *Il s'élança dans le bois*.

Langage. Substantif masculin. L'Académie le définit, *idiome d'une nation*. — Le *langage* n'est ni l'idiome, ni la langue d'une nation. Si, dit Beauzée, dans la totalité des usages de la voix propres à une nation, on ne considère que l'expression et la communication des pensées, d'après les vues de l'esprit les plus universelles et les plus communes à tous les hommes, le nom de *langue* exprime parfaitement cette idée générale. Mais si l'on prétend encore envisager les vues particulières à cette nation, et les tours singuliers qu'elles occasionent nécessairement dans son élocution, le terme d'*idiome* est alors celui qui convient le mieux à l'expression de cette idée moins générale et plus restreinte. La différence est encore bien plus considérable entre *langue*

et *langage*. C'est le matériel des mots et leur ensemble qui détermine une *langue ;* elle n'a rapport qu'aux idées, aux conceptions, à l'intelligence de ceux qui la parlent. Le *langage* paraît avoir plus de rapport au caractère de celui qui parle, à ses vues, à ses intérêts ; c'est l'objet du discours qui détermine le *langage* : chacun a le sien, selon ses passions, dit Condillac. Ainsi la même nation avec la même langue peut, dans des temps différens, tenir des langages différens, si elle a changé de mœurs, de vues, d'intérêts. Deux nations, au contraire, avec différentes langues, peuvent tenir le même langage si elles ont les mêmes vues, les mêmes intérêts, les mêmes mœurs. C'est que les mœurs nationales tiennent aux passions nationales, et que les unes demeurent stables ou changent comme les autres. Il en est à cet égard des hommes comme des nations. On dit *le langage des yeux, du geste*, parce que les yeux et le geste sont destinés par la nature à suivre les mouvemens que les passions leur impriment, et conséquemment à les exprimer avec d'autant plus d'énergie, que la correspondance est plus grande entre le signe et la chose signifiée qui le produit. En voilà assez pour rectifier la définition de l'Académie, et faire comprendre ce qu'on entend par ce mot. *Tous les articles de ce Dictionnaire sont consacrés à la pureté du langage.*

On dit *la langue maternelle, la langue française, anglaise*, etc., et non pas, *le langage maternel, le langage français*, etc. On dit, *bien parler sa langue*, et non pas, *bien parler son langage.*

Le mot *langage* s'emploie très-bien dans le style noble.

Juste ciel! Puis-je entendre et souffrir ce *langage?*
(Racine, *Iphigénie.*)

Et depuis quand, seigneur, tenez-vous ce *langage?*
(*Idem.*)

Vous, mourir! eh! cessez de tenir ce *langage.*
(*Idem.*)

Langage. Le moyen le plus sûr et presque le seul d'acquérir une connaissance parfaite des finesses de notre langue, et sur-tout de ces exceptions qui paraissent si contraires aux règles, c'est de converser souvent avec un homme instruit. Vous apprendrez plus dans quelques entretiens avec lui, que dans une lecture qui laisse presque toujours des doutes. Nous avons beau lire aujourd'hui les auteurs latins, l'étude la plus assidue ne nous apprendra jamais quelles fautes les copistes ont glissées dans les manuscrits, quels mots impropres Saluste, Tite-Live, ont employés. Nous ne pouvons presque jamais discerner ce qui est hardiesse heureuse d'avec ce qui est licence condamnable.

Les étrangers sont, à l'égard de nos auteurs, ce que nous sommes tous à l'égard des anciens. La meilleure méthode est d'examiner scrupuleusement les excellens ouvrages. C'est ainsi qu'en a usé Voltaire dans son *Temple du Goût*. Je veux entrer ici dans un examen plus approfondi de la pureté de la langue, et j'ai choisi exprès la belle comédie du *Misanthrope*. Un homme qui saura remarquer du premier coup d'œil les petits défauts de langage dans une pièce telle que le *Misanthrope*, pourra être sûr d'avoir une connaissance parfaite de la langue. Rien n'est plus propre à guider un étranger; et un tel travail ne sera pas inutile à nos compatriotes.

Et la plus glorieuse a des régals peu chers.

Une estime glorieuse est chère; mais elle n'a point de régals chers. Il fallait dire, *des plaisirs peu chers ;* ou plutôt tourner autrement la phrase. On dit dans le style bas, *cela est un régal pour moi ;* mais non pas, *il a des régals pour moi.*

Et quand on a quelqu'un qu'on hait ou qui déplaît.

J'ai quelqu'un que je hais, l'expression est vicieuse. On dit, *j'ai une chose à faire ;* non pas, *j'ai une chose que je fais.*

Que pour avoir vos biens on dresse un artifice.

On use d'artifice, on ne le dresse pas ; *on dresse, on tend un piége avec artifice; on emploie un artifice; on fait jouer des ressorts avec artifice.*

Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui treuve.

Il faut remarquer que du temps de Molière on disait encore *treuve*. La Fontaine a dit : *Dans les citrouilles je la treuve ;* mais l'usage a aboli ce terme.

Mais si son amitié pour moi se fait paraître.

Une amitié paraît et ne se fait point paraître : *on fait paraître ses sentimens*, et *les sentimens se font connaître.*

Non, ce n'est point, madame, un bâton qu'il faut prendre,
Mais un cœur à leurs vœux moins facile et moins tendre.

On ne peut pas dire, prendre un cœur facile au lieu d'un bâton, cela est évident. *Facile à leurs vœux* est bon; mais *tendre à leurs vœux* n'est pas français, parce qu'on est tendre pour un amant, non pas tendre à un amant.

Et ses soins tendent tous pour accrocher quelqu'un.

Les soins peuvent tendre à quelque chose, non pas *pour* quelque chose. *Mes vœux tendent à Paris*, et non *pour Paris.*

Et son jaloux dépit contre moi se détache.

Le *dépit* peut se déchaîner contre quelqu'un, s'attacher à le décrier, éclater, etc. *On détache un ennemi, un parti, on se détache de quelqu'un.*

On vous voit en tous lieux vous déchaîner sur moi.

On s'emporte, on *se déchaîne*, on s'irrite, on crie, on cabale contre une personne et non *sur* elle; on se jette, on tire sur elle; on épuise la satire sur elle.

Monsieur remplit ma place à vous entretenir.

On ne peut dire, *je remplis ma place à travailler;* il faut dire, *en travaillant.* Je remplis la place par mon travail. Je remplis la place de monsieur, en m'entretenant avec vous.

Pour peu que d'y songer vous nous fassiez les mines.

Faire mine de quelque chose est une bonne expression dans le style familier. Je fais mine de l'aimer. Je fais mine de l'applaudir. *Faire la mine* signifie faire la grimace; et on ne doit pas dire; *je fais la mine d'aimer, la mine de haïr*, parce que *faire la mine* est une expression absolue, comme faire le plaisant, le dévot, le connaisseur.

Oui, toute mon amie elle est, et je la nomme.

Il faut dire, *toute mon amie qu'elle est. Toute mon amie, je la nomme*, est vicieux. Le terme propre est, *je la déclare.* On ne peut nommer qu'un nom. Je le nomme grand, vertueux, barbare. Je le déclare indigne de mon amitié.

Renverse le bon droit, et tourne la justice.

L'expression *tourne la justice* n'est pas juste. On tourne la roue de la fortune; on tourne une chose, un esprit même à un certain sens; mais *tourner la justice* ne peut signifier séduire, corrompre la justice.

Au bruit que contre vous sa malice a tourné.

Tourner un bruit ne peut pas plus se dire que *tourner la justice.* On peut tourner des traits contre quelqu'un, mais un bruit ne peut être une chose qui se tourne.

On peut aisément remarquer que l'exposition de ces fautes n'est pas d'un critique malin qui cherche vainement à rabaisser Molière; mais d'un esprit équitable qui veut combattre l'abus qu'on fait quelquefois des écrits de ce grand homme, en citant pour des autorités consacrées des fautes de langue. C'est dans cette vue innocente et utile que je veux examiner la tragédie de *Pompée*, de Pierre Corneille.

Sont les titres affreux dont le droit de l'épée,
Justifiant César, a condamné Pompée.

On ne peut pas dire, *le titre dont on condamne;* mais le titre par lequel, ou le titre qui condamne.

Et qui veut être juste en de telles saisons,
Balance le pouvoir et non pas les raisons.

En de telles saisons, est une expression lâche et vicieuse. *Balance le pouvoir* n'est pas le mot propre; il voulait dire, *consulte son pouvoir.*

Cet hémistiche, *et non pas les raisons*, dit tout le contraire de ce qu'il doit dire. Ce sont précisément les raisons, c'est-à-dire, la raison d'état qu'on examine et qu'on pèse.

Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe,
Sous qui tout l'univers se trouve foudroyé?

Le mot *foudroyé* est très-impropre. Un fardeau ne foudroie pas, il accable.

Mais quoique vos encens le traitent d'immortel.

Le mot *encens* ne peut admettre le pluriel. Il fallait absolument *votre encens.*

Et cesse de devoir quand la dette est d'un rang
A ne point l'acquitter qu'aux dépens de leur sang.

On ne dit point *le rang d'une dette*, mais *la nature d'une dette*; et il fallait dire, *à ne s'en acquitter qu'aux dépens de leur sang.* La négative *point* ne se met jamais avec *ne*, quand elle est suivie d'un *que. Je n'irai à Paris que quand je serai libre. Je ne corrigerai ce vers que quand on m'en aura mon-*

tre le défaut. Je n'écrirai que quand j'aurai du loisir, etc.

Assurer sa puissance et sauver son estime.

Sauver n'a là aucun sens. Il ne veut pas dire conserver sa réputation; il ne signifie pas conserver son estime; c'est un barbarisme inintelligible.

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

Prêter l'esprit n'est pas français.

Et son dernier soupir est un soupir illustre.

Soupir illustre est bon, à la vérité, en grammaire; mais en poésie il tient un peu du phébus.

Ce prince d'un sénat maître de l'univers,
Sitôt que d'un malheur sa fortune est suivie,
Les monstres de l'Égypte ordonnent de sa vie.

La construction est vicieuse; elle serait pardonnable à une grande passion; mais ici c'est Cléopâtre qui parle de sang-froid.

Il en coûte la vie et la tête à Pompée.

On sent combien *la tête* est de trop.

Je connais ma portée, et ne prends point le change.
. . . .
Vous montrez cependant un peu bien du mépris.

Ces deux vers, et sur-tout le dernier, sont des expressions basses et populaires; et *un peu bien du* est barbare.

Et plus dans l'insolence elle s'est emportée.

On s'emporte à des excès d'insolence; on s'emporte avec insolence, à trop d'insolence, et non pas, *dans l'insolence*.

De se plaindre à Pompée auparavant qu'à lui.

Il fallait *avant qu'à lui*. L'adverbe *auparavant* ne sert jamais de conjonction. On ne dit point: je passerai par Strasbourg auparavant d'aller à Paris; mais *avant d'aller à Paris*, ou *avant que d'aller à Paris*.

De relever du coup dont ils sont étourdis.

Il fallait *de se relever; étourdis* est trop bas.

Quoi qu'il en fasse, enfin.

Il faut *quoi qu'il fasse*, sur-tout dans le style noble.

Il venait à plein voile.

Voile est féminin. On dit *pleines voiles*.

Voilà ce qu'attendait,
Ce qu'au juste Osiris la reine demandait.

Le régime de ces deux verbes est mal placé. C'est une faute, mais légère.

Tout beau, nous vous devons le tout,

Sont des termes bas et comiques, mais ce ne sont pas des fautes grammaticales.

Il nous fallait pour vous craindre votre clémence,
Et que le sentiment d'un cœur trop généreux,
Usant mal de vos droits, vous rendît malheureux.

Toute cette phrase est mal construite. Voici le sens: Votre clémence était dangereuse pour vous; et nous avons craint que, par un sentiment trop généreux, vous ne vous rendissiez malheureux en usant mal de vos droits.

Je m'apaiserai Rome avec votre supplice.

On ne peut point dire *s'apaiser quelqu'un*, comme on dit se concilier, s'aliéner quelqu'un.

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme?

Comme, au lieu de *comment*, était déjà une faute du temps de Corneille.

Elle craint toutefois
L'ordinaire mépris que Rome fait des rois.

On traite avec mépris, *on a du mépris*: on ne fait point de mépris.

D'un astre envenimé l'invincible poison.

L'invincible poison d'un astre est une pensée fausse, mal exprimée, quoique la grammaire soit ici observée.

Qu'il eût voulu souffrir qu'un bonheur de mes armes.

Il fallait *que le bonheur de mes armes*.

Quoi! de la même main et de la même épée,
Dans un tel désespoir à ses yeux est passée.

Comment peut-on passer d'une main et d'une épée dans un désespoir?

Quelques soins qu'eût César.

On prend des soins, *on a soin de quelque chose*, *ou agit avec soin*; mais on ne peut dire, en général, avoir des soins.

Pour de ce grand dessein assurer le succès.

Cette inversion n'est pas permise. On en sent la raison. Elle vient de la dureté de ces deux monosyllabes, *pour de*.

Ainsi que la naissance, ils ont les esprits bas.

Il fallait *ils ont l'esprit bas*, sur-tout *naissance* étant au singulier.

De quoi peut satisfaire un cœur si généreux,
Le sang abject et vil de ces deux malheureux ?

De quoi peut satisfaire n'est pas français ; il fallait *comment* ou *en quoi*.

J'en ai déjà parlé, mais il a su gauchir.

Gauchir est un terme trop peu noble.

C'est un glorieux titre à présent effectif.

Effectif est un terme de barreau.

A mes vœux innocens seul autant d'ennemis.

Il fallait *de mes vœux*. On n'est pas ennemi *à*, on est ennemi *de*.

Permettez cependant qu'à ces douces amorces,
Je prenne un nouveau cœur et de nouvelles forces.

Ces deux vers sont un galimatias pour le sens et pour l'expression. *Des amorces* ne donnent pas des forces, et on ne sent pas *un cœur nouveau à une amorce*.

Mes yeux, puis-je vous croire, et n'est-ce point un songe
Qui sur mes tristes vœux a formé ce mensonge ?

Un *songe* qui forme un mensonge sur des vœux, forme une phrase trop entortillée et trop peu exacte. C'est du galimatias.

Qu'avec chaleur, Philippe, on court à le venger.

On court venger, saisir, prendre, combattre. On ne court point *à* combattre, *à* prendre, *à* saisir, *à* venger.

Pour grand qu'en soit le prix, son péril en rabat.

Pour grand que n'était plus en usage dès le temps de Corneille. On ne trouve pas de ces expressions surannées dans les *Lettres Provinciales* qui sont de la même date. *Il en rabat*, est un terme ignoble de tout temps.

Je n'aimais mieux juger sa vertu par la nôtre.

Il fallait, *juger de sa vertu par la mienne*. Il n'est pas permis de joindre en cette occasion le pluriel au singulier. Racine, dans *Phèdre*, au lieu de dire,

J'excitai mon courage à le persécuter,

ne dit point, *j'excitai notre courage à le persécuter*.

Parce qu'au point qu'il est, j'en voudrais faire autant.

Parce que fait toujours en vers un très-mauvais effet ; *au point qu'il est* est actuellement suranné et familier.

Je ne viens pas ici pour troubler une plainte,
Trop juste à la douleur dont vous êtes atteinte.

Il fallait dire *permise à la douleur*, et non pas *trop juste*. Une plainte n'est pas juste à la douleur, comme un habit est juste au corps.

Vous êtes satisfaite, et je ne la suis pas.

Il faut *je ne le suis pas*, parce que ce *le* est neutre et invariable. Si l'on demandait à des dames, êtes-vous satisfaites ? elles répondraient *nous le sommes*, et non pas *nous les sommes*. Ainsi une femme doit dire, *je le suis*, et non *je la suis*.

Aucuns ordres ni soins n'ont pu le secourir.

Il fallait, aucun ordre, aucun soin n'a pu le secourir.

Leur roi n'a pu jouir de ton cœur adouci ;
Et Pompée est vengé ce qu'il peut l'être ici.

De ton cœur adouci ne peut se mettre au lieu de *ta clémence*. *Ce qu'il peut l'être* ne peut être reçu pour signifier *autant qu'il peut l'être* ; et c'est une grande faute pour un auteur moderne d'avoir mis :

Je vous aime tout ce qu'on peut aimer.

Sa nouvelle victoire et le bruit éclatant
Qu'aux changemens de roi pousse un peuple inconstant.

Un peuple qui pousse un bruit au changement de roi, est un galimatias insupportable.

Et parmi ces objets, ce qui le plus m'afflige.

Il n'est pas permis, dans le style noble, de placer ainsi l'adverbe avant le verbe. On ne peut pas dire en vers héroïques, *ce qui davantage me plaît*, *ce que patiemment je supporte*, *ce qu'à contre cœur je fais*, *ce que prudemment je diffère*.

J'ajoute une requête.

Ce terme du barreau n'est point admis dans la poésie noble.

Faites un peu de force à votre impatience.

Calmez, modérez votre impatience ; mettez un frein à votre impatience, voilà le mot propre. *Faire force* est barbare.

Non pas, César, non pas à Rome encor.
Il faut que ta défaite et que tes funérailles

A cette cendre aimée en ouvrent les murailles ;
Et quoiqu'elle la tienne aussi chère que moi.....

Cet *elle* tombe sur Rome, et semble tomber sur la cendre de Pompée par la construction de la phrase. *Aussi chère que moi ;* on ne sait si c'est Cornélie qui est aussi chère, ou si c'est à elle que cette cendre est aussi chère. Ces amphibologies jettent une obscurité désagréable dans le style. Cette tragédie est pleine de ces obscurités. C'est un défaut qu'il faut éviter avec soin.

Et quand tout mon effort se trouvera rompu.

On rompt un projet, une ligue, des liens, une assemblée ; on arrête un effort, on s'y oppose, on le surmonte, on le rend inutile, etc.

J'ai vu le désespoir qu'il a voulu choisir.

On entre dans le désespoir ; on s'abandonne ; on se livre au désespoir ; on ne le choisit pas.

Il est de la fatalité
Que l'aigreur soit mêlée à la félicité.

Dans cet examen je me suis arrêté uniquement aux fautes de langage, et je n'ai pas parlé des vices du style dont le nombre est prodigieux.

La lecture assidue des bons auteurs vous sera encore plus nécessaire pour vous former un style pur et correct, que l'étude de la plupart de nos grammaires. Ce qu'on apprend sans peine et par le secours du plaisir, se fixe bien plus fortement dans la mémoire, que ce qu'on étudie avec des dégoûts dans des préceptes secs, souvent très-mal digérés, et dans lesquels on ne trouve que trop de contradictions. (Extrait des œuvres de Voltaire.)

Langourer (se). Mot nouveau proposé par Mercier. Il signifierait, se plaindre langoureusement. Il n'y a point de mot dans la langue qui exprime exactement cette idée : et je pense qu'il pourrait être utile.

Langoureusement. Adverbe. On peut quelquefois le placer entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu langoureusement, il a langoureusement répondu que...*

Langoureux, Langoureuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme langoureux, un ton langoureux, un air langoureux, des regards langoureux ; de langoureux regards, de langoureux accens.* Voyez *Adjectif.*

Langue. Substantif feminin. Voyez *Langage*, *Analogue*.

Langue française. Il ne nous reste aucun monument de la langue des anciens Velches, qui faisaient, dit-on, une partie des peuples Celtes, ou Keltes, espèces de sauvages dont on ne connaît que le nom, et qu'on a voulu en vain illustrer par des fables. Tout ce que l'on sait, c'est que les peuples que les Romains appelaient *Galli*, dont nous avons pris le nom de Gaulois, s'appelaient Velches ; c'est le nom qu'on donne encore aux Français dans la Basse-Allemagne, comme on appelait cette Allemagne *Teutch*. La province de Galles, dont les peuples sont une colonie de Gaulois, n'a d'autre nom que celui de Velch. Un reste de l'ancien patois s'est encore conservé chez quelques rustres dans cette province de Galles, dans la Basse-Bretagne, dans quelques provinces de France.

Quoique notre langue soit une corruption de la latine, mêlée de quelques expressions grecques, italiennes, espagnoles, cependant nous avons retenu plusieurs mots dont l'origine paraît être celtique. Voici un petit catalogue de ceux qui sont encore d'usage, et que le temps n'a presque point altérés.

A.

Abattre, acheter, achever, affoler, aller, alleu, franc-alleu.

B.

Bagage, bagarre, bagne, bailler, balayer, ballot, ban, arrière-ban, banc, banal, barre, barreau, barrière, bataille, bateau, battre, beo, bègue, bégnin, becquée, becqueter, berge, berne, bivouac, blé, blêche, blesser, bloc, blocaille, blond, bois, botte, bouche, boucher, bouchon, boucle, Brigand, brin, brise de vent, broche, brouiller, broussailles, bru.

C.

Cabas, caille, calme, calotte, chance, chat, claque, cliquetis, clou, coi, coiffe, coq, couard, couette, cracher, craquer, cric, croc, croquer.

D.

Da (cheval), nom qui s'est conservé parmi les enfans, dada ; d'abord, dague, danse, devis, devises, deviser, digue, dogue, drap, drogue, drôle.

E.

Échalas, effroi, embárras, épave, est, ainsi que ouest, nord et sud.

F.

Fifre, flairer, flèche, fou, fracas, frapper, frasques, fripon, frire, froc.

G.

Gabelle, gaillard, gain, galant, galle, garant, garder, garre, gauche, gobelet, gobet, gourde, gousse, gras, grelot, gris, gronder, gros, guerre, guetter.

H.

Hagard, halle, halte, hanap, hanneton, haquenée, hardes, harnais, harrasser, hasard, havre, heaume, heurter, hors, bucher, huer.

L.

Ladre, laid, laquais, lende, homme de pied; logis, lopin, lors, lorsque, lot, lourd.

M.

Magasin, maille, maraud, marche, maréchal, marmot, marque, mâtin, mazette, mener, meurtre, morgue, moue, moufle, mouton.

N.

Nargue, narguer, niais.

O.

Osche ou hoche, petite entaillure que les boulangers font encore à de petites baguettes pour marquer le nombre des pains qu'ils fournissent; ancienne manière de tout compter chez les Velches. C'est ce qu'on appelle encore *taille*. Ouf, oui.

P.

Palefroi, pantois, parc, piaffe; piailler, picorer.

R.

Race, râcler, radoter, rançon, rat, ratisser, regarder, renifler, requinquer, rêver, rincer, risque, rosse, ruer.

S.

Saisir, saison, salaire, salle, savate, soin, sot, soupe.

T.

Talus, tanné (couleur), tantôt, tape, tic, trace, trappe, trapu, traquer, tringle, troc, trognon, trompe, trop, trou, troupe, trousse, trouver.

V.

Vacarme, valet, vassal.

De tous les mots ci-dessus et de tous ceux qu'on y peut joindre, il en est qui probablement ne sont pas de l'ancienne langue gauloise, mais de la teutone. Si l'on pouvait prouver l'origine de la moitié, c'est beaucoup.

Mais quand nous aurons bien constaté leur généalogie, quel fruit en pourrons-nous tirer? Il n'est pas question de savoir ce que notre langue fut, mais ce qu'elle est. Il importe peu de connaître quelques restes de ces ruines barbares, quelques mots d'un jargon qui ressemblait, dit l'empereur Julien, au hurlement des bêtes. Songeons à conserver dans sa pureté la belle langue qu'on parlait dans le siècle de Louis XIV.

Ne commence-t-on pas à la corrompre? N'est-ce pas corrompre une langue que de donner aux termes employés par les bons auteurs une signification nouvelle? Qu'arriverait-il si vous changiez ainsi le sens de tous les mots? On ne vous entendrait, ni vous, ni les bons écrivains du grand siècle.

Il est sans doute très-indifférent aussi qu'une syllabe signifie une chose ou une autre. J'avouerai même que si on assemblait une société d'hommes qui eussent l'esprit et l'oreille justes, et s'il s'agissait de réformer la langue qui fut si barbare dans son origine, on adoucirait la rudesse de plusieurs expressions; on donnerait de l'embonpoint à la sécheresse de quelques autres, et de l'harmonie à des sons rebutans. *Oncle*, *ongle*, *radoub*, *perdre*, *borgne*, auraient pu être adoucis. *Chien*, *lien*, *Dieu*, *moyen*, *feu*, *bleu*, *peuple*, *nuque*, *plaque*, *porche*, auraient pu être plus harmonieux. Quelle différence du mot *théos*, au mot *Dieu*, de *populos* à *peuple*, de *locus* à *lieu*.

Quand nous commençâmes à parler la langue des Romains nos vainqueurs, nous la corrompîmes; d'*Augustus* nous fîmes aoust, août; de *pavo* paon, de *Cadomum* Caën, de *Junius* juin, d'*unctus* oint, de *purpura* pourpre, de *pretium* prix. C'est une propriété des barbares d'abréger tous les mots. Ainsi les Allemands et les Anglais firent d'*ecclesia* kirk, church, de *foras* furth, de *condemnare* damn. Tous les nombres romains devinrent des monosyllabes

dans presque tous les patois de l'Europe. Et notre mot vingt pour *viginti*, n'atteste-t-il pas encore la vieille rusticité de nos pères? La plupart des lettres que nous avons retranchées, et que nous prononcions durement, sont nos anciens habits de sauvage; chaque peuple en a des magasins.

Le plus insupportable reste de la barbarie velche et gauloise, est dans nos terminaisons en *oin; coin, foin, oint, grouin, soin, marsouin, tintouin, pourpoint.* Il faut qu'un langage ait d'ailleurs de grands charmes pour faire pardonner ces sons, qui tiennent moins de l'homme que de la plus dégoûtante espèce des animaux.

Mais enfin, chaque langue a des mots désagréables, que les hommes éloquens savent placer heureusement, et dont ils ornent la rusticité. C'est un très-grand art; c'est celui de nos bons auteurs. Il faut donc s'en tenir à l'usage qu'ils ont fait de la langue reçue.

Il n'est rien de choquant dans la prononciation d'*oin*, quand ces terminaisons sont accompagnées de syllabes sonores. Au contraire, il y a beaucoup d'harmonie dans ces deux phrases : *Les tendres soins que j'ai pris de votre enfance. Je suis loin d'être insensible à tant de vertus et de charmes.*

Mais il faut se garder de dire comme dans la tragédie de *Nicomède* :

Non; mais il m'a sur-tout laissé ferme en ce point,
D'estimer beaucoup Rome, et ne la craindre point.

Le sens est beau; il fallait l'exprimer en vers plus mélodieux. Les deux rimes de *point* choquent l'oreille. Personne n'est révolté de ces vers dans l'*Andromaque* :

On le verrait encor nous partager ses soins;
Il m'aimerait peut-être; il le feindrait du moins.
Adieu, tu peux partir; je demeure en Épire.
Je renonce à la Grèce, à Sparte, à son empire,
A toute ma famille, etc.

Voyez comme les derniers vers soutiennent les premiers, comme ils répandent sur eux la beauté de leur harmonie!

On peut reprocher à la langue française un trop grand nombre de mots simples, auxquels manque le composé, et de termes composés qui n'ont point le simple primitif. Nous avons des *architraves* et point de *traves*; un homme est *implacable* et n'est point *placable*; il y a des gens *inaimables*, cependant *inaimable* ne s'est point encore dit.

C'est par la même bizarrerie que le mot *garçon* est très-usité, et que celui de *garce* est devenu une injure grossière. *Vénus* est un mot charmant, *vénérien* donne une idée affreuse.

Il me semble que lorsqu'on a eu dans un siècle un nombre suffisant de bons écrivains devenus classiques, il n'est plus guère permis d'employer d'autres expressions que les leurs, et qu'il faut leur donner le même sens, ou bien dans peu de temps le siècle présent n'entendrait plus le siècle passé.

Vous ne trouverez dans aucun auteur du siècle de Louis XIV que Rigault ait peint les portraits *au parfait*; que Benserade ait *persifflé* la cour, que le surintendant Fouquet ait eu *un goût décidé* pour les beaux-arts, etc.

Le ministère prenait alors des *engagemens*, et non pas des *erremens*. On tenait, on remplissait, on accomplissait ses promesses; on ne les *réalisait* pas. On citait les anciens, on ne *faisait pas des citations*. Les choses avaient du rapport les unes aux autres, des ressemblances, des analogies, des conformités; on les rapprochait, on en tirait des inductions, des conséquences : aujourd'hui, on imprime qu'un article d'une déclaration du roi, *a trait* à un arrêt de la cour des aides. Si l'on avait demandé à Patru, à Pélisson, à Boileau, à Racine, ce que c'est qu'*avoir trait*, ils n'auraient su que répondre. On était exact, sévère, rigoureux, minutieux même; à présent on s'avise d'être *strict*. Un avis était semblable à un autre; il n'en était pas différent, il lui était conforme; il était fondé sur les mêmes raisons; deux personnes étaient du même sentiment, avaient la même opinion, etc., cela s'entendait. Je lis dans vingt mémoires nouveaux, que les états ont eu un avis *parallèle* à celui du parlement; que le parlement de Rouen n'a pas une opinion *parallèle* à celui de Paris, comme si *parallèle* pouvait signifier conforme; comme si deux choses *parallèles* ne pouvaient pas avoir mille différences.

Aucun auteur du bon siècle n'usa du mot *fixer*, que pour signifier, arrêter, rendre stable, invariable.

Et fixant de ses vœux l'inconstance fatale,
Phèdre depuis long-temps ne craint plus de rivale.
. . . .
C'est à ce jour heureux qu'il fixa son retour.
. . . .
Égayer la chagrine, et fixer la volage.

Quelques Gascons hasardèrent de dire : *j'ai fixé cette dame*, pour *je l'ai regardée fixement; j'ai fixé mes yeux sur*

elle. De là est venue la mode de dire, *fixer une personne*. Alors vous ne savez point si on entend par ce mot : *j'ai rendu cette personne moins incertaine*, *moins volage* ; ou si on entend, *je l'ai observée*, *j'ai fixé mes regards sur elle*. Voilà un nouveau sens attaché à un mot reçu, et une nouvelle source d'équivoques.

Presque jamais les Pélisson, les Bossuet, les Fléchier, les Massillon, les Fénelon, les Racine, les Quinault, les Boileau, Molière même et La Fontaine, qui, tous deux ont commis beaucoup de fautes contre la langue, ne se sont servis du terme *vis-à-vis*, que pour exprimer une position de lieu. On disait : *l'aile droite de l'armée de Scipion*, vis-à-vis *l'aile gauche d'Annibal*. *Quand Ptolomée fut* vis-à-vis *de César*, *il trembla*.

Vis-à-vis est l'abrégé de visage-à-visage, et c'est une expression qui ne s'emploie jamais ni dans la poésie noble, ni dans le discours oratoire.

Aujourd'hui l'on commence à dire, *coupable* vis-à-vis *de vous*, *bienfaisant* vis-à-vis *de nous*, *difficile* vis-à-vis *de nous*, *mécontent* vis-à-vis *de nous* ; au lieu de coupable, bienfaisant *envers* nous, difficile *envers* nous, mécontent *de* nous.

J'ai lu dans un écrit public : *le roi mal satisfait* vis-à-vis *de son parlement*. C'est un amas de barbarismes. On ne peut pas être *mal satisfait*. *Mal* est le contraire de *satis*, qui signifie *assez*. On est *peu content*, *mécontent*, on se croit *mal servi*, *mal obéi*. On n'est ni satisfait, ni mal satisfait, ni content, ni mécontent, ni bien, ni mal obéi, *vis-à-vis* de quelqu'un, mais *de* quelqu'un. *Mal satisfait* est de l'ancien style des bureaux. Des écrivains peu corrects se sont permis cette faute.

Presque tous les écrits nouveaux sont infectés de l'emploi vicieux de ce mot *vis-à-vis*. On a négligé ces expressions si faciles, si heureuses, si bien mises à leur place par les bons écrivains ; *envers*, *pour*, *avec*, *à l'égard*, *en faveur de*. Vous me dites qu'*un homme est bien disposé* vis-à-vis *de moi* ; qu'*il a un ressentiment* vis-à-vis *de moi* ; *que le roi veut se conduire en père* vis-à-vis *de la nation*. Dites que cet homme est bien disposé *pour moi*, *à mon égard*, *en ma faveur* ; qu'il a du ressentiment *contre moi* ; que le roi veut se conduire en père du peuple, qu'il veut agir en père *avec* la nation, *envers* la nation ; ou bien vous parlerez fort mal.

Quelques auteurs qui ont parlé allobroge en français, ont dit *élogier*, au lieu de *louer*, ou *faire un éloge* ; *par contre*, au lieu de *au contraire* ; *éduquer*, pour *élever*, ou *donner de l'éducation*.

C'est un défaut trop commun d'employer des termes étrangers pour exprimer ce qu'ils ne signifient pas. Ainsi de *celata*, qui signifie un casque en italien, on fit le mot *salade* dans les guerres d'Italie ; de *bowlinggreen*, gazon où l'on joue à la boule, on a fait *boulingrin* ; *rost beef*, bœuf rôti, a produit chez nos maîtres-d'hôtel du bel air, des *bœufs rôtis* d'agneau, des *bœufs rôtis* de perdreaux ; de l'habit de cheval *riding coat*, on a fait *redingote*. Si l'on continue, la langue française, si polie, redeviendra barbare. Notre théâtre l'est déjà par des imitations abominables ; notre langue le sera de même. Les solécismes, les barbarismes, le style boursouflé, guindé, inintelligible, ont inondé la scène depuis Racine, qui semblait les avoir bannis pour jamais par la pureté de sa diction toujours élégante. On ne peut dissimuler qu'excepté quelques morceaux d'*Électre*, et sur-tout de *Rhadamiste*, tout le reste des ouvrages de l'auteur, est quelquefois un amas de solécismes et de barbarismes jetés au hasard en vers qui révoltent l'oreille.

Il faudrait manquer absolument de goût et de jugement pour ne pas reprendre les vers suivans, qui pèchent tous, ou contre la langue, ou contre l'élégance, ou contre le sens commun :

Mon fils, je t'aime encor tout ce qu'on peut aimer.

. . . .

Tant le sort entre nous a jeté de mystère.
Les dieux ont leur justice, et le trône a ses mœurs.

. . . .

Agénor inconnu ne compte point d'aïeux,
Pour me justifier d'un amour odieux.

. . . .

Ma raison s'arme en vain de quelques étincelles.

. . . .

Ah! que les malheureux éprouvent de tourmens!

. . . .

Un captif tel que moi
Honorerait ses fers même sans qu'il fût roi.

. . . .

Un guerrier généreux que la vertu couronne,
Vaut bien un roi formé par le secours des lois.
Le premier qui fut roi n'eut pour lui que sa voix.

. . . .

Je ne suis point ta mère ; et je n'en sens du moins
Les entrailles, l'amour, le remords, ni les soins.

. . . .

Je crois que tu n'es point coupable ;
Mais si tu l'es, tu n'es qu'un homme détestable.

. . . .

Mais vous me payerez les funestes appas.
C'est vous qui leur gagnez sur moi la préférence.

. . . .

Seigneur, enfin la paix, si long temps attendue,
M'est redonnée ici par le même héros,
Dont la seule valeur nous causa tant de maux.

. . . .

Autour d'un vase affreux dont il était rempli,
Du sang de Nonnius avec soin recueilli,
Au fond de ton palais j'ai rassemblé leur troupe.

Ces phrases obscures, ces termes impropres, ces fautes de syntaxe, ce langage inintelligible, ces pensées si fausses et si mal exprimées, tant d'autres tirades où l'on ne parle que des dieux et des enfers, parce qu'on ne sait pas faire parler les hommes; un style boursoufflé et plat à la fois, hérissé d'épithètes inutiles, de maximes monstrueuses exprimées en vers dignes d'elles; c'est là ce qui a succédé au style de Racine. Et pour achever la décadence de la langue et du goût, ces pièces visigothes et vandales ont été suivies de pièces plus barbares encore.

La prose n'est pas moins tombée. On voit dans des livres sérieux et faits pour instruire, une affectation qui indigne tout lecteur sensé.

Il faut mettre sur le compte de l'amour-propre ce qu'on met sur le compte des vertus.

L'esprit se joue à pure perte dans ces questions où l'on a fait les frais de penser.

Les éclipses étaient en droit d'effrayer les hommes.

Epicure avait un extérieur à l'unisson de son ame.

L'empereur Claudius renvia sur Auguste.

La religion était en collusion avec la nature.

Cléopâtre était une beauté privilégiée.

L'air de gaieté brillait sur les enseignes de l'armée.

Le triumvir Lépide se rendit nul.

Un consul se fit chef d'émeute dans la république.

Mécénas était d'autant plus éveillé qu'il affichait le sommeil.

Julie affectée de piété élève à son amant ses tendres supplications.

Elle cultiva l'espérance.

Son ame épuisée se fond comme l'eau.

Sa philosophie n'est point parlière.

Son amant ne veut pas mesurer ses maximes à sa toise, et prendre une ame aux livrées de la maison.

Tels sont les excès d'extravagance où sont tombés les demi-beaux esprits qui ont eu la manie de se singulariser.

On ne trouve pas dans Rollin une seule phrase qui tienne de ce jargon ridicule, et c'est en quoi il est très-estimable, puisqu'il a résisté au torrent du mauvais goût.

Le défaut contraire à l'affectation est le style négligé, lâche et rampant, l'emploi fréquent des expressions populaires et proverbiales.

Le général poursuivit sa pointe.

Les ennemis furent battus à plate couture.

Ils s'enfuirent à vauderoute.

Il se prêta à des propositions de paix, après avoir chanté victoire.

Les légions vinrent au-devant de Drusus par manière d'acquit.

Un soldat romain se donnait à dix as par jour, corps et ame.

La différence qu'il y avait entre eux était, au lieu de dire dans un style plus concis, *la différence entre eux était.* Le plaisir *qu'il y a à cacher ses démarches à son rival*, au lieu de dire, *le plaisir de cacher ses démarches à son rival.*

Lors de la bataille de Fontenoy, au lieu de dire, *dans le temps de la bataille, à l'époque de la bataille, tandis, lorsque l'on donnait la bataille.*

Par une négligence encore plus impardonnable, et faute de chercher le mot propre, quelques écrivains ont imprimé, *il l'envoya faire la revue des troupes.* Il était si aisé de dire, *il l'envoya passer les troupes en revue; il lui ordonna d'aller faire la revue!*

Il s'est glissé dans la langue un autre vice; c'est d'employer des expressions poétiques dans ce qui doit être écrit du style le plus simple. Des auteurs de journaux et même de quelques gazettes, parlent des *forfaits* d'un coupeur de bourse condamné a être fouetté *dans ces lieux.* Des janissaires *ont mordu la poussière.* Les troupes n'ont pu résister à *l'inclémence des airs.* On annonce une histoire d'une petite ville de province, avec les preuves et une table des matières, en faisant l'éloge de la *magie du style de l'auteur.* Un apothicaire donne avis au public qu'il débite une drogue nouvelle à trois livres la bouteille; il dit qu'*il a interrogé la nature, et qu'il l'a forcée d'obéir à ses lois.*

Un avocat, à propos d'un mur mitoyen, dit que le droit de sa partie *est éclairé du flambeau des présomptions.*

Un historien, en parlant d'une sédi-

tion, vous dit qu'*il alluma le flambeau de la discorde*; s'il décrit un petit combat, il dit quo *ces vaillans chevaliers descendaient dans le tombeau en y précipitant leurs ennemis victorieux*.

Ces puérilités ampoulées ne devaient pas reparaître après le plaidoyer de maître Petit-Jean dans les *Plaideurs*. Mais enfin, il y aura toujours un nombre d'esprits bien faits qui conservera les bienséances du style et le bon goût, ainsi que la pureté du langage. Le reste sera oublié. (Voltaire *Dictionnaire philosophique*.)

Languir. Verbe neutre de la seconde conjugaison. Voltaire a dit :

> Coligni *languissait* dans les bras du repos.
> (*Henriade*.)

Languissamment. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Parler languissamment*, *regarder languissamment*. On ne dirait pas, *il m'a languissamment regardé*.

Languissant, Languissante. Adjectif. On le met avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme languissant*, *un animal languissant*. — *Un style languissant*, *un discours languissant*. — *Ce languissant discours*, *cette languissante démarche*. Voyez *Adjectif*.

Lapis. Substantif masculin. Le *s* se prononce fortement.

Laps. Substantif masculin. On prononce le *p* et le *s*.

Large. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un habit large*, *une étoffe large*, *un ruban large*; *un large ruban*, *une large épée*. Voyez *Adjectif*.

Au large, *au long et au large*, *du long et du large*, phrases adverbiales qui ne se mettent qu'après le verbe. *Il est logé au large*; *il s'est étendu au long et au large*; *on lui en a donné du long et du large*.

Largement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe, lorque l'harmonie et l'analogie le permettent. On ne dit pas, *on l'a largement récompensé*, à cause de la cacophonie produite par *l'a lar*; mais on dit *il a été largement récompensé*, *on l'avait largement récompensé*.

Largesse. Substantif féminin. l'Académie ne nous avertit point que ce mot ne s'emploie guère qu'au pluriel. Elle dit, *faire largesse au peuple*; mais cet exemple n'est pas français. On dit, *faire des largesses au peuple*. — On dit, pour se moquer de quelque présent de peu de valeur, *voilà une belle largesse!*

> Aux malheureux chrétiens prodiguez mes *largesses*.
> (Voltaire, *Zaïre*.)

Voyez *Aumône*.

Larme. Substantif féminin. L'Académie le définit, goutte d'eau qui sort de l'œil, et dont la cause la plus ordinaire est l'affliction, la douleur. Il est vrai que dans la douleur on verse des larmes, mais on en verse aussi très-souvent dans la joie, dans l'admiration, dans le plaisir. L'amitié, l'amour, la reconnaissance, ont leurs larmes.

> Leurs yeux étaient remplis de ces heureuses *larmes*,
> De ces *larmes* qui font les plaisirs des amans.
> (Voltaire, *Henriade*.)

Certainement les larmes que versent dans les spectacles un grand nombre de femmes, d'enfans, et même d'hommes, ne sont ni des larmes de douleur, ni des larmes d'affliction. Il arrive assez souvent qu'*on rit aux larmes*.

De là on peut tirer la principale différence qu'il y a entre *les larmes* et *les pleurs*. *Les larmes* sont une lymphe renfermée dans le sac lacrymal, et qui en sort soit pour humecter la cornée, et l'entretenir nette et transparente; soit lorsque ce sac est comprimé par l'effet de quelque passion. Ainsi *larmes* se dit de cette lymphe, quelle que soit la cause qui la rende visible. On *verse des larmes de joie*, *de tristesse*, *d'admiration*, *de douleur*, etc. On *a les yeux baignés de larmes*, *on a les larmes aux yeux*. Tous les *pleurs* sont des *larmes*, mais toutes les *larmes* ne sont pas des *pleurs*. Les *larmes* ne prennent le nom de *pleurs* que lorsqu'elles sont excitées par quelque passion violente, par quelque blessure profonde du cœur, par un outrage sanglant, par un vif ressentiment, par un désir ardent de vengeance, par un malheur certain et direct. Il n'y a point de *pleurs* dans le sac lacrymal, il n'y a que des *larmes*.

Zaïre, avant de reconnaître son père et son frère, *répand des larmes* : elle en répand lorsque son ame est déchirée par deux sentimens opposés, et que son sort est incertain :

> Mais, quoi que ma fortune ait d'éclat et de charmes,
> Je ne puis vous quitter sans répandre des *larmes*.
> Mes *larmes* malgré moi me dérobent sa vue.

Lusignan répand des larmes lorsque, ignorant si ses enfans vivent encore, il

cherche des lumières qui puissent l'éclairer sur leur sort.

Madame, ayez pitié du plus malheureux père,
Qui jamais ait du ciel éprouvé la colère,
Qui répand devant vous des *larmes* que le temps
Ne peut encore tarir dans mes yeux expirans...
Ne m'abandonnez pas, Dieu qui voyez mes *larmes*...
Mes *larmes* t'imploraient pour mes tristes enfans.

S'il eût appris la mort de ses enfans, on aurait vu couler ses *pleurs*.

Zaïre, voulant s'éloigner d'Orosmane, veut aller cacher ses *larmes* loin de lui. Ses malheurs sont un secret; elle ne doit parler que de larmes.

Ah! souffrez que loin de votre vue,
Seigneur, j'aille cacher mes *larmes*, mes ennuis.

Mais, aux yeux d'Orosmane, ces larmes sont des *pleurs*, parce qu'il croit Zaïre en proie à une grande douleur.

Mais pourquoi donc ces *pleurs*, ces regrets, cette fuite,
Cette douleur si sombre en ses regards écrite?

L'esclave qui a remis à Zaïre le billet de Nérestan, n'a vu dans Zaïre que des *larmes*; il ignore la cause qui les fait couler.

Elle a pâli, tremblé, ses yeux versaient des *larmes*.

Mais lorsque Orosmane croit son malheur certain, lorsqu'il se croit trahi par celle qu'il adore, lorsque son cœur est en proie aux passions les plus tumultueuses, ce n'est plus *de larmes* qu'il s'agit :

"Voilà les premiers *pleurs* qui coulent de mes yeux...
Mais ces *pleurs* sont cruels et la mort va les suivre.

Ces *pleurs*
Du sang qui va couler sont les avant-coureurs.
(VOLTAIRE, *Zaïre*.)

On peut remarquer les mêmes différences dans les exemples suivans :

Vos yeux de *larmes* moins trempés,
A pleurer vos malheurs étoient accoutumés.
(RACINE, *Iphigénie*.)

Vos généreuses mains s'empressent d'effacer
Les *larmes* que le ciel me condamne à verser.
(VOLTAIRE, *Mahomet*.)

O jours remplis d'alarmes!
O combien les Français vont répandre de *larmes*,
Quand sous la même tombe ils verront réunis
Et l'époux et la femme, et la mère et le fils.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

L'un saisi d'épouvante abandonne les armes,
L'autre embrasse ses pieds qu'il trempe de ses *larmes*.
(*Idem*.)

Mes *larmes* par avance avaient su le toucher.
(RACINE, *Iphigénie*.)

De mes *larmes* au ciel j'offrais le sacrifice.
(RACINE, *Esther*.)

Triste, levant au ciel des yeux mouillés de *larmes*.
(RACINE, *Britannicus*.)

Il dit et de ses yeux laisse tomber des *larmes*.
(DELILLE, *Énéide*.)

A ces mots on lui vit répandre un torrent de larmes. (Montesquieu, *Lettres persanes*.)

Il s'arrêta un moment et ses larmes *coulèrent plus que jamais*. (Montesquieu, *Lettres persanes*.)

Exemples de pleurs :

Quels malheurs, dans ce billet tracés,
Vous arrachent, seigneur, les *pleurs* que vous versez.
(RACINE, *Iphigénie*.)

Cette image cruelle
Sera pour moi de *pleurs* une source éternelle.
(RACINE, *Phèdre*.)

On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer,
Le ciel dans tous leurs *pleurs* ne m'entend point nommer.
(RACINE, *Britannicus*.)

Je verse assez de *pleurs* pour la mort de mon père.
(CORNEILLE, *Cinna*.)

Je verse encor des *pleurs* de douleur et de rage.
(VOLTAIRE, *Mahomet*.)

Le repentir les suit, détestant leurs fureurs,
Et baisse en soupirant ses yeux mouillés de *pleurs*.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

La différence entre *pleurs* et *larmes* me semble bien marquée dans ce vers de Voltaire où Tancrède dit à Argire :

Pardonnez, dans l'état où vous êtes,
Si je mêle à vos *pleurs mes larmes indiscrètes*.

Nous convenons qu'il y a dans de bons auteurs, et particulièrement dans les poètes, des exemples contraires à la distinction que nous avons tâché d'établir; mais il suffit que cette distinction se trouve justifiée par le plus grand nombre d'exemples, pour que nous soyons autorisés à la regarder comme bien fondée. Souvent la gêne de la mesure ou le besoin de la rime a fait confondre ces deux expressions.

L'Académie ne dit point *des pleurs de joie*, et nous ne croyons pas que l'exemple de Voltaire puisse autoriser à le dire.

Le peuple impatient verse des *pleurs de joie*.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

Le héros à ces mots, verse des *pleurs de joie*.
(*Idem*.)

Le mot *pleurs* nous semble consacré aux douleurs profondes, au désespoir,

à la fureur, à la rage. Bossuet a employé cette expression dans toute l'énergie et l'étendue de sa signification, lorsqu'il a dit, en parlant de l'enfer, *c'est là que règne* un pleur éternel. *Pleur* n'a point de singulier ; mais qui pourrait, sous ce petit prétexte grammatical, condamner cette énergique expression ?

Domergue explique autrement la différence entre *larmes* et *pleurs*. « C'est, dit-il, que *larmes* offre à l'esprit une idée distributive, et *pleurs* une idée collective. On dit, *une larme, deux larmes* ; on ne peut pas dire, *un pleur, deux pleurs* ; on ne compte pas les pleurs comme les larmes.

» Les larmes peuvent être dans l'œil ou hors de l'œil; les pleurs, c'est-à-dire *les larmes réunies*, sont nécessairement hors de l'œil. On dit, *il l'en conjure les* larmes *aux yeux*, *des* larmes *roulent dans ses yeux* ; on ne dirait pas, *il l'en conjure les* pleurs *aux yeux* ; *des* pleurs *roulent dans ses yeux* ; la réunion n'a pas encore pu s'opérer ; ce sont de simples gouttes, ce sont des larmes. Il est si vrai que c'est de l'idée unique de *goutte* qu'il faut tirer la signification de larmes, qu'on dit *une larme de vin*, pour, *une goutte de vin.* »

Nous accordons à Domergue sa goutte pour expliquer les *larmes* ; mais nous ne saurions convenir avec lui que *pleurs* signifie *une réunion, une collection de larmes*. En effet, *les pleurs coulent* ; ils se succèdent, il ne se réunissent nulle part ; et si l'assertion de Domergue était vraie, on ne pourrait guère se servir du mot *pleurs* qu'après avoir réuni les *larmes* dans quelque petit vase.

On ne dirait pas, *il l'en conjure les* pleurs *aux yeux*, parce que le mot *pleurs* étant consacré à l'idée d'une blessure profonde de l'ame, ou d'une passion violente, ne peut point convenir aux prières, qui n'emportent pas cette idée, et c'est par la même raison qu'on ne dit point, *avoir les pleurs aux yeux*, ni *un pleur de vin*.

D'après son principe, Domergue condamne ce vers d'Orosmane :

Voilà les premiers *pleurs* qui coulent de mes yeux.

Voltaire, dit-il, lorsqu'il peint Orosmane, non pas pleurant, mais versant *quelques larmes* qu'arrachent la jalousie et la fureur, a-t-il eu raison de préférer la manière collective ? — Ainsi, selon Domergue, Orosmane devrait dire, *voilà les premières larmes qui coulent de mes yeux*. Cette phrase seule, comparée au vers de Voltaire, réfute Domergue. C'est une expression faible, au lieu d'une expression énergique. D'ailleurs, Orosmane ne pouvait pas dire qu'il n'avait jamais versé de *larmes* ; car, au moins dans leur enfance, les empereurs et les rois en versent comme les autres hommes.

La critique que fait Domergue d'un vers de Legouvé, dans sa tragédie d'*Épicharis et Néron*, est aussi déplacée.

Que d'échafauds dressés me paîront mes douleurs !
Il faut une victime à chacun de mes *pleurs*.

Douleurs exige ici *pleurs*, non pas seulement pour la rime, mais pour l'analogie des idées. *Il faut une victime à chacune de mes larmes*, serait par trop ridicule.

Larmoyant, Larmoyante. Adjectif verbal tiré du verbe *larmoyer*. Ce mot est vieux ; il ne s'emploie plus que dans le langage familier, et le plus souvent en mauvaise part. Si l'on dit encore *le comique larmoyant, la comédie larmoyante*, c'est pour jeter quelque ridicule sur ce genre, dont le véritable nom est *drame*, ou *tragédie bourgeoise*.

Larmoyer. Verbe neutre de la première conjugaison. Il est vieux et peu usité, quoique l'Académie ne le dise pas.

Larron. Substantif masculin. Celui qui dérobe et prend furtivement quelque chose. En parlant d'une femme, on dit *larronesse*. La *Grammaire des Grammaires* dit, *un larron domestique* ; cette expression n'est point usitée, on dit *un voleur domestique*. *Une larronesse domestique*, serait plus insupportable encore.

Las, Lasse. Adjectif. Il ne se met point avant son substantif. *Las* régit *de* devant les noms et les verbes. *Je suis las de tout cela ; il est las de toujours demander sans jamais obtenir.*

Lascif, Lascive. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un homme lascif. — Une posture lascive, une danse lascive, des regards lascifs.*

Lascivement. Adverbe. On ne le met point entre l'auxiliaire et le participe. *Il a dansé lascivement*, et non pas, *il a lascivement dansé.*

Lascivité. Substantif féminin. Je ne sais trop pourquoi Mercier veut nous donner *lascivité* au lieu de *lasciveté*. C'est probablement à cause du latin *lascivitas*. Mais les mots français ne doivent pas ressembler exactement aux mots latins.

Laissez-nous *lasciveté* qui est bien établi et que tout le monde comprend.

Lassant, Lassante. Adjectif verbal tiré du verbe *lasser*. Il ne se met ordinairement qu'après son substantif. *Un travail lassant, une besogne lassante.*

Latéral, Latérale. Adjectif. On ne le met point avant son substantif. *Chapelle latérale, porte latérale.* Il fait *latéraux* au pluriel masculin.

Latin, Latine. Adjectif qui ne se met jamais avant son substantif. *La langue latine, les muses latines, expression latine, l'église latine.*

Lattis. Substantif masculin. Le *s* ne se prononce pas, mais il sert à faire allonger la dernière syllabe.

Laudateur. Substantif masculin. Mot nouveau proposé par Mercier. J'avoue que nous n'avons point de mot pour rendre le *laudator* d'Horace, dans *laudator temporis acti.* Mais l'usage n'a pas encore admis *laudateur.*

Lavement. Substantif masculin. Un journaliste nous a donné depuis peu l'histoire de ce mot, de la manière suivante.

« Dans le temps où la pudeur était plus dans les choses que dans les mots, on désignait l'injection pour laquelle la seringue est faite, par le mot grec *clystère.* Des gens délicats y substituèrent long-temps après le mot *lavement.* On l'adopta quoique vague; mais les ecclésiastiques s'en scandalisèrent, parce que ce substantif est employé dans les cérémonies de l'église. Grande rumeur à la cour et chez madame de Maintenon. Les jésuites gagnèrent l'abbé de Saint-Cyran, et employèrent leur crédit auprès de Louis XIV, pour obtenir que le mot *lavement* fût mis au nombre des expressions déshonnêtes; ensorte que l'abbé de Saint-Cyran blâma publiquement le père Garasse qui s'en était servi. Mais, disait le père Garasse, je n'entends par *lavement* qu'un bain local, une ablution; ce sont les apothicaires qui l'ont profané en l'appliquant à un usage messéant. Il fut décidé qu'on substituerait le mot *remède* à celui de *lavement; remède* comme équivoque parut plus honnête. Louis XIV accorda cette grâce au père Le Tellier. Ce prince ne demanda plus de *lavement*, il demanda son remède et donna ordre à l'Académie française d'insérer ce mot dans son Dictionnaire avec l'acception nouvelle. » Ainsi on substitua pendant quelque temps *remède* à *lavement.*

Malgré cette décision et cet usage, malgré Saint-Cyran, les jésuites, Le Tellier, les dames de la cour et l'Académie, le mot *lavement* est resté dans la langue. Les médecins et les apothicaires s'en servent exclusivement, et les dames qui, sans être malades, prennent chaque matin un *lavement* pour conserver la fraîcheur de leur teint, ne donnent plus le nom de *remède* à cette injection qui ne remédie à rien. Je ne parle pas ici des dames qui ont conservé religieusement la tradition des us et coutumes de l'ancienne cour.

Laver. Verbe actif de la première conjugaison. On dit proverbialement, *laver la tête à quelqu'un*, pour dire lui faire une sévère réprimande. Mais quand on emploie cette expression figurée, il faut conserver la convenance des idées, et ne pas dire comme Voltaire, dans l'*Enfant prodigue :*

Lavons la tête à ce large visage.

On ne lave point la tête à un visage.

Lavis. Substantif masculin. Le *s* ne se prononce pas, mais il sert à faire allonger la dernière syllabe.

Laxatif, Laxative. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Remède laxatif, tisane laxative.*

Lazzi. Substantif masculin. On prononce *lazi.* Ce nom, comme tous ceux qui sont empruntés des langues étrangères, ne prend point de *s* au pluriel. *Des lazzi.*

Le, La, Les. Adjectifs prépositifs, que les grammairiens appellent aussi articles. Voyez *Adjectifs prépositifs.*

Le, La, Les. Pronoms de la troisième personne. Ces pronoms sont réellement l'article *le, la, les*, auquel on donne ce nom lorsqu'il n'est pas suivi d'un substantif qu'il modifie. Ainsi, il est aisé de distinguer si ces mots sont article ou pronoms. Ils sont article quand ils sont joints à des noms; ils sont pronoms quand ils sont joints à des verbes. Dans *j'ai acheté les sermons de Massillon, les* est article, parce qu'il est suivi d'un nom, *sermons*; et dans *je le défendrai jusqu'à la mort, le* est pronom, parce qu'il est suivi d'un verbe, *défendrai.*

Les pronoms *le, la, les* se disent des personnes et des choses, et font toujours l'office de régime direct. *Le* est pour le masculin, *la* pour le féminin, et *les* pour le pluriel des deux genres. *Je le verrai, je la renverrai, je les ai perdus.*

Les pronoms *le, la, les,* doivent se répéter devant tous les verbes dont ils

sont régimes. *Je veux les voir, les embrasser, les consoler; je vous le dis et vous le dirai toujours. Je veux vivre pour l'estimer et la chérir.*

M. Levizac prétend qu'on ne doit pas répéter les pronoms devant les verbes qui, composés du premier, expriment la répétition de la même action. En conséquence, il veut qu'on dise, *je vous le dis et redis.* Nous ne sommes point du tout de l'avis de M. Levizac. Quand, après un verbe qui exprime une action, on en met un autre composé du premier, qui exprime la répétition de la même action, c'est ordinairement pour appuyer sur cette répétition, et alors rien de ce qui peut faire mieux ressortir cette répétition ne doit être omis. Je pense donc que le caractère d'une phrase de cette nature exige la répétition du pronom, et qu'il faut dire : *Je vous le dis et vous le redis; il le fait et le refait;* et en effet, c'est ainsi qu'on s'exprime. Peut-être, quand on ne veut pas appuyer sur la répétition, dit-on quelquefois, *il le fait et refait;* mais c'est le cas le plus rare.

Les pronoms *le, la, les,* ne peuvent pas se rapporter à des mots pris indéterminément. On ne peut pas dire, *vous avez droit de chasse, et je le trouve bien fondé; il m'a fait grâce, et je l'ai reçue avec reconnaissance*, parce que *droit* et *grâce* sont des substantifs pris indéterminément, auxquels le pronom ne peut pas se rapporter. Il faut, dans ce cas, ou répéter le substantif en le déterminant, ou le déterminer par un article ou quelque chose d'équivalent, ou chercher un autre tour. *Vous avez droit de chasse, et je trouve ce droit bien fondé. Il m'a accordé ma grâce, et je l'ai reçue avec reconnaissance.* Racine a dit :

Quand je me fais justice, il faut qu'on se *la* fasse.
(*Mithridate.*)

Mais cette phrase est irrégulière; et *faire justice* ne peut pas plus être suivi du pronom que *faire grâce.*

Dans les phrases expositives, les pronoms *le, la, les,* comme tous les autres pronoms qui sont régimes des verbes, doivent être placés avant les verbes; *je le verrai, je la consolerai, je les applaudirai.* Mais quand plusieurs pronoms sont régimes du même verbe, et qu'à ce titre ils doivent le précéder, les pronoms *me, te, nous, vous,* prennent la première place; ensuite viennent *le, la les*, puis *lui, leur; y* et *en* sont toujours les derniers. *Je me le promets, je te l'assure, il se les assujettit, il nous la rendra, nous vous les rendrons, je la lui promets, nous la leur abandonnons.*

Dans les phrases impératives, *le, la, les,* se mettent après le verbe, mais seulement quand ce verbe n'est pas pris dans un sens négatif. *Traitez-le bien, grondez-la, épargnez-les; ne la perdez pas, ne la chagrinez pas, ne les effarouchez pas.*

Souvent les pronoms *le, la, les,* rappellent un nom exprimé auparavant, avec toutes les modifications qui ont été données à ce nom : *Avez-vous vu la belle maison de campagne qui vient d'être vendue? Je l'ai vue; la,* c'est à-dire *la belle maison qui vient d'être vendue.* Cette phrase, qui est déterminée par l'article *la*, n'est qu'une seule idée, comme elle n'en serait qu'une si elle était exprimée par un seul mot.

Nous avons dit que *le, la, les,* ne peuvent se rapporter qu'à un nom déterminé; cependant il arrive souvent que le pronom *le* rappelle plutôt les idées qu'on a dans l'esprit, que les mots qu'on a prononcés. *Voulez-vous que j'aille vous voir? Je le veux; le,* c'est-à-dire *que vous veniez me voir.* Dans ce cas, *le* n'est ni masculin, ni féminin, puisqu'il se rapporte à une phrase entière, et qu'une phrase entière n'a point de genre. C'est pour cette raison que l'on dira : *Si le public a eu quelque indulgence pour moi, je le dois à votre protection;* et non pas, *je la dois*, car le pronom ne se rapporte pas à *indulgence*, mais à la phrase *le public a eu quelque indulgence pour moi.* On dirait au contraire : *L'indulgence que le public a eue pour moi, je la dois à votre protection;* parce qu'alors le pronom se rapporte au substantif *indulgence*, dont il doit par conséquent prendre le genre et le nombre. Il arrive aussi que *le* a rapport à un adjectif ou à un substantif pris adjectivement, et alors, comme dans le cas précédent, ce pronom reste dans sa signification primitive, sans prendre ni nombre ni genre. Une femme à qui l'on demande : *Êtes-vous malade?* ou, *êtes-vous la malade dont on m'a parlé*, répond à la première question *je le suis*, parce que *malade*, étant un adjectif, n'est pas plus du masculin que du féminin, du singulier que du pluriel, et le pronom qui s'y rapporte ne peut prendre aucune de ces variations. A la seconde question, la femme répondra, *je la suis*, parce qu'ici le pronom se rap-

porte à un substantif déterminé qui est du masculin, et doit par conséquent s'accorder avec ce substantif. Si l'on demande à une femme, *êtes-vous mère?* elle répondra, *je le suis*, et non *je la suis;* parce que le substantif *mère* étant indéterminé, est pris adjectivement, et que par conséquent il ne doit pas s'accorder autrement avec ce nom qu'avec un adjectif. Mais si l'on demandait, *êtes-vous la mère de cet enfant?* il faudrait répondre, *je la suis*, parce qu'ici le substantif *mère* étant déterminé par l'article, exige le pronom au même genre et au même nombre. C'est conformément à cette règle que La Bruyère a dit : *La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de* bonnes *choses*, *nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas.* Et Molière : *Je veux être* mère, *parce que je le suis; et ce serait en vain que je ne le voudrais pas être.* Et Voltaire : *Une pauvre fille demande à être* chrétienne, *et on ne veut pas qu'elle le soit.* (*Correspondance.*)

C'est par une raison semblable que *le* ne prend ni genre ni nombre, lorsque, joint avec *plus*, *moins*, ou *mieux*, il forme avec eux un superlatif adverbe. C'est *la chose que j'aime le plus*, et non pas, la *plus*. *Ce sont les biens que je désire* le *moins*, et non pas, les *moins*. *Nous devons parler* le plus *sagement*, *et nous énoncer* le plus *clairement qu'il est possible.* Il en est de même lorsque ces adverbes sont suivis d'un adjectif, et qu'il n'y a pas dans la phrase une idée de comparaison. *Nous ne pleurons pas toujours lorsque nous sommes le plus affligés.* Dans cet exemple, on ne veut point comparer son affliction à celle de quelques autres personnes. Mais si une comparaison était indiquée dans la phrase, le pronom reprendrait sa fonction ordinaire, et s'accorderait avec le substantif. Ainsi l'on dirait : *La personne qui pleure moins que les autres n'est pas la moins affligée.* Voyez *Pronom*, *Amphibologie*, *Construction.*

Le, pronom. Quelques grammairiens modernes ont élevé des difficultés sur la prononciation du pronom *le* après un impératif. Les uns prétendent qu'on doit prononcer *gardez-le*, *laissez-le*, etc., comme s'il n'y avait point d'e; *gardez-l'*, *laissez-l'*, etc. D'autres soutiennent que le mot *le* représentant la personne ou la chose, tient en quelque sorte la place d'un substantif et qu'ainsi on doit le prononcer et dire en toutes lettres; *gardez-le*, *laissez-le*, etc.

M. Dubroca a parfaitement bien éclairci la question dans le *Manuel des amateurs de la langue française.* Voici ce qu'il dit :

« Le monosyllabe *le* a deux sons bien distincts dans ce cas, et l'alternative ne peut jamais être indifférente. Le premier est celui de l'e muet; tel qu'on le fait entendre à la fin du mot *idole*, et le second, celui de l'e guttural, dont la modification est à peu près *eu*. Mais dans quelles circonstances le pronom *le* se prononce-t-il avec l'un ou l'autre de ces deux sons? La question est d'autant plus difficile à résoudre qu'aucun grammairien, que je sache, ne s'est encore occupé de la traiter. Cependant elle me paraît infiniment utile; l'usage fréquent que nous faisons des locutions dans lesquelles nous plaçons le pronom *le* après un verbe à l'impératif, semblait devoir exiger qu'on s'en occupât. J'ai vu des hommes très-instruits manifester de l'hésitation dans ce cas, et avouer franchement leur embarras. C'est ce qui m'a engagé à faire la recherche du principe qui pourrait diriger la prononciation dans cette occurrence. Nous en avons un connu qui m'a servi de base, et qui est dans le génie de la prononciation française.

» Rarement nous prononçons deux syllabes muettes de suite; et quand cela arrive, nous donnons à l'une d'elles une *insistance* qui dispense en quelque sorte d'une pulsation sur l'autre. C'est de ce principe que j'ai tiré la conséquence ou plutôt la règle que voici :

» Lorsque la finale de l'impératif qui précède le monosyllabe *le* est muette, comme dans cette phrase, *faites-le savoir à vos amis;* alors par la raison que deux syllabes muettes de suite, ne se prononcent pas sans qu'il y en ait une qui reçoive une *insistance* sensible, je prononcerai *le* avec l'e guttural. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, si la dernière syllabe du verbe est masculine, comme dans ces phrases : *promettez-le moi*, *instruisez-le* de ce qui s'est passé; je prononcerai le pronom *le* avec l'e muet, et je dirai, *promettez-l' moi*, *instruisez-l'* de ce qui s'est passé. Ce principe me paraît juste et universellement applicable aux locutions dont il s'agit. Il me semble d'ailleurs que la prononciation de ceux qui parlent bien y est entièrement conforme. D'après cette règle, je prononcerai ainsi ces vers de Racine :

Avouez-l', madame,
L'amour n'est point un feu qu'on renferme en une ame.
Du Troyen ou de moi faites le décider.

« J'ai été d'autant plus déterminé à poser ainsi les règles de cette prononciation, que je les ai vues s'accorder parfaitement avec celle de la prononciation de ces mêmes locutions, dans le cas où le pronom *le* est suivi d'un mot commençant par une voyelle.

» En effet, si la finale du verbe est féminine, alors le monosyllabe *le* ne s'élide pas avec la voyelle suivante, et il se prononce avec l'*e* guttural Ainsi on dit: *dites-le à vos amis, faites-le entrer*, et non pas *dites-l' à vos amis, faites-l' entrer*. Mais lorsque la finale du verbe est masculine, l'*e* du pronom s'élide. Ainsi, l'on dit très bien : *instruisez-l' en mon nom ; promettez-l' avec sincérité, donnez-l' aux pauvres*. La raison de cette différence vient du principe que j'ai posé. Dans le premier cas, il n'y a pas élision, parce que la prononciation de deux syllabes féminines de suite ne pourrait pas avoir lieu sans blesser à la fois et la clarté et l'euphonie ; et dans le second, il y a élision, parce que la voix tombant sur une syllabe masculine qui demande de l'*insistance*, la liaison de l'*e* muet dans le pronom *le* qui suit, peut s'exécuter sans inconvénient. »

Lecteur. Substantif masculin. On dit *lectrice* en parlant d'une femme.

Légal, Légale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Des formes légales, des voies légales, des moyens légaux.*

Légalement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Nous avons procédé légalement, nous avons légalement procédé.*

Légalité. Substantif féminin. Qualité de ce qui est fait selon la loi. *La légalité d'un acte, d'un contrat.* L'Académie l'a omis.

Léger, Légère. Adjectif. Féraud prétend que le *r* final se fait sentir dans le premier. Il se trompe. Il vaut mieux suivre en cela l'Académie qui dit : « On s'est permis autrefois de faire sentir le *r* dans la poésie, sur-tout pour rimer. Cela n'a plus lieu, et l'usage aujourd'hui est de prononcer *léger* comme *berger*. » C'est-à-dire sans doute, de prononcer la dernière syllabe de *léger* comme la dernière de *berger*.

Il se met ordinairement après son substantif. *Un homme léger, une femme légère, un habit léger, une étoffe légère. — Un style léger.* — Dans le sens de, peu considérable, on peut le mettre avant, en consultant l'oreille et l'analogie. *C'est une faute légère, c'est une légère faute ; une légère idée, un léger sommeil, un léger repas.* Voyez *Adjectif, Légèreté.*

Légèrement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est blessé légèrement, il est légèrement blessé.*

Légèreté. Substantif féminin. Au figuré ce mot a deux sens. Il se prend pour le contraire de *grave*, d'*important*; et c'est dans ce sens qu'on dit de *légers services*, des *fautes légères*. Dans l'autre sens, *légèreté* est le caractère des hommes qui ne tiennent fortement ni à leurs principes, ni à leurs habitudes, et que l'intérêt du moment décide. Dans ces deux sens, il ne se met point au pluriel. Mais on nomme *des légèretés*, les actions qui sont l'effet du caractère léger.—*Légèreté* dans l'esprit, est quelquefois pris en bonne part ; d'ordinaire, elle exclut la suite, la profondeur, l'application, mais elle n'exclut pas la sagacité, la vivacité ; et quand elle est accompagnée de quelque imagination, elle a de la grâce.

Législateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *législatrice*.

Législatif, Législative. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Pouvoir législatif, puissance législative.*

Légitime. Adjectif des deux genres. Dans le sens de, qui a les conditions requises par la loi, il ne se met qu'après son substantif. *Mariage légitime, enfans légitimes.*—Dans le sens de juste, équitable, fondé en raison, on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une demande légitime, cette légitime demande; des prétentions légitimes, ces légitimes prétentions.* Voyez *Adjectif.*

Légitimement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a réclamé légitimement, il a légitimement réclamé.*

Legs. Substantif masculin. Le *g* ne se fait point sentir. L'Académie ne dit point comment il faut prononcer l'e. Féraud prétend qu'on prononce *lé*; nous croyons qu'on prononce généralement *lè*.

Léguer. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie pense qu'on ne peut léguer que par testament. Delille, employant cette expression au figuré, a dit :

Didon au lit de mort te lègue sa fureur.
(*Énéide.*)

Légume. Substantif masculin. Selon

l'Académie, il se dit proprement et particulièrement de certains petits fruits qui viennent dans des gousses, comme pois, fèves, etc. — Quelle que soit l'étymologie du mot *légume*, il est certain qu'on entend par ce mot, en français, non particulièrement les petits fruits qui viennent dans des gousses, mais en général toutes les plantes potagères. *Les choux*, *les épinards*, *les laitues*, *le persil*, *les raves*, ne sont pas moins des légumes que les pois et les fèves. On distingue seulement les légumes en légumes verts et légumes secs; et le dernier se dit des pois, des fèves, des lentilles, etc., que l'on conserve pour les manger en hiver.

Légumineux, Légumineuse. Adjectif. Il ne se dit guère qu'au féminin, et ne se met qu'après son substantif. *Fleurs légumineuses*, *plantes légumineuses*.

Lénitif, Lénitive. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Remède lénitif*, *potion lénitive*.

Lent, Lente. Adjectif qui ne se met guère qu'après son substantif. *Un homme lent*, *un esprit lent*, *une imagination lente*, *un pouls lent*, *un poison lent*, *un feu lent*. — On pourrait dire dans certains cas, *cette lente démarche*.

Cet adjectif régit *dans* avant les noms, et *à* avant les verbes. *Il faut être lent* dans *le choix de ses amis*; *l'homme juste est lent* à *punir*, *prompt* à *récompenser*.

Lentement. Adverbe. On ne le met point entre l'auxiliaire et le participe. *Il a marché lentement*, et non pas, *il a lentement marché*.

Lentilleux, Lentilleuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Visage lentilleux*, *peau lentilleuse*.

Léonin, Léonine. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Société léonine*, *principe léonin*, *politique léonine*.

Lépreux, Lépreuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme lépreux*, *une femme lépreuse*.

Lequel, laquelle, Lesquels, lesquelles. Adjectifs conjonctifs, qui s'emploient au lieu de *qui* et *que*. Lorsque le conjonctif est le sujet de la proposition incidente, ou l'objet du verbe de cette proposition, on n'emploie pas *lequel*, *laquelle*, mais *qui* dans le premier cas, *que* dans le second. *Le musicien qui chante*, et non lequel *chante*; *le livre* que *je lis*, et non pas lequel *je lis*.

Cependant ces adjectifs susceptibles de genre et de nombre, sont très-propres à prévenir les équivoques, et il y a des écrivains qui les emploient souvent dans ce dessein; mais il faut, autant qu'il est possible, préférer tout autre moyen. Si je dis *c'est un effet de la divine providence* qui *attire l'admiration de tout le monde*, le conjonctif *qui* est équivoque. D'après la règle, il doit se rapporter à *providence* qui le précède, et d'après le sens, à *effet*. C'est pour éviter ces sortes d'équivoques que quelques écrivains emploient le conjonctif *lequel*, et disent, par exemple, *c'est un effet de la divine providence*, lequel *attire*, etc. Alors l'équivoque disparaît, parce que *lequel*, qui est du genre masculin, marque évidemment le rapport à *effet* qui est du même genre; et non pas à *providence* qui est du féminin. Mais ces sortes de phrases ont toujours quelque chose de contraint que le bon goût ne saurait approuver. Voyez *Adjectifs conjonctifs*.

Lessiver. Verbe actif de la première conjugaison. Mercier voudrait qu'on l'employât au figuré. Qui pourra lessiver cet homme taré, dit-il, — jamais de son vivant, mais le jour de son décès. — Comment? On est homme d'esprit ce jour-là, eût-on été un sot toute sa vie; on a encore du talent, un grand talent; on devient même de fripon honnête homme; enfin on est blanchi, lessivé par le panégyriste. Vivent les oraisons funèbres! — Je ne crois pas que cette expression soit juste en ce sens. Un sot dont on fait un homme d'esprit après sa mort, n'en est pas moins un sot dans l'opinion publique; un intrigant dont on fait un grand homme n'en est pas moins un intrigant; les oraisons funèbres ne blanchissent rien; l'homme reste sale après cette *lessive*; ce n'est pas là ce qu'on entend précisément par *lessiver*.

Lest. Substantif masculin. On prononce le *t* final.

Leste. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un jeune homme leste*. — *Un habillement leste*, *des troupes lestes*. — *Un propos leste*, *une réponse leste*.

Lestement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a sauté lestement sur son cheval*; *il a lestement sauté sur son cheval*. — *Il était vêtu lestement*, *il était lestement vêtu*; *il s'est tiré lestement de ce mauvais pas*, *il s'est lestement tiré de ce mauvais pas*.

Léthargique. Adjectif des deux genres. On peut quelquefois le mettre avant

son substantif. *Sommeil léthargique*, *indolence léthargique*, *cette léthargique indolence*.

Lettre. Substantif féminin. On appelle *lettres*, les caractères représentatifs des élémens de la voix. Les mots considérés comme des sons sont composés de lettres, qui seules ou réunies entre elles forment des syllabes.

Par le mot *lettre* on entend quelquefois le son, ou le caractère qui sert à exprimer le son. C'est dans le premier sens qu'on dit *une lettre sifflante*, *une lettre liquide*, *une lettre rude à prononcer*. C'est dans le second sens qu'on dit *une grande lettre*, *une petite lettre*, *une lettre majuscule* ou *capitale*, *une lettre française*, *une lettre bâtarde*.

On appelle *voyelles* les lettres dont la prononciation est formée par une seule émission de voix, sans articulation; et *consonnes*, celles dont la prononciation se forme par le son de voix modifié, ou par les lèvres, ou par la langue, ou par le palais, ou par le gosier, ou par le nez. On les appelle *consonnes*, parce que, pour former un son, elles ont besoin d'être réunies à des voyelles.

Les lettres se composent donc de voyelles et de consonnes. Le recueil des lettres qui représentent les sons particuliers qui entrent dans la composition des mots d'une langue, s'appelle alphabet.

L'alphabet français n'a proprement que dix-neuf lettres; *a, b, c, d, e, f, g, h, i, l, m, n, o, p, r, s, t, u, z*; car le *x* et le *etc.* ne sont que des abréviations. Le *x* est pour *gz*, *exemple*, prononcez *egzemple*. *X* est aussi pour *cs*, *axiome*, prononcez *acsiome*. On fait encore servir le *x* pour deux *ss*, *Auxerre*, prononcez *Aussère*.

Le *k* est une lettre grecque, qui ne se trouve en latin que dans certains mots dérivés du grec. C'est notre *c* dur, *ca*, *co*, *cu*.

Le *q* n'est aussi que le *c* dur. Ainsi ces trois lettres, *c*, *k*, *q*, ne doivent être comptées que pour une même lettre; c'est le même son représenté par trois caractères différens.

Enfin le *v* représente l'articulation semi-labiale foible, dont la forte est *f*, et de là vient qu'elles se prennent aisément l'une pour l'autre. *Neuf* devant un nom qui commence par une voyelle, se prononce *neuv*, on dit *neuv hommes*.

On peut donc dire que l'alphabet français renferme présentement vingt-cinq lettres; savoir, cinq voyelles, qui sont *a, e, i, o, u*, et vingt consonnes, qui sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, y, z*. Voyez *Alphabet*, *Consonne*, *Voyelle*, *Diphthongue*.

Lettres familières. Les lettres familières, écrites avec négligence, et d'un style approchant de la conversation, vous pourront donner l'usage de cette manière libre et dégagée dont on converse et dont on écrit à ses amis; mais ce n'est pas dans la lecture de tant de recueils de lettres imprimées qu'il faut chercher le véritable style épistolaire. On ne les lit d'ordinaire qu'à cause des petites anecdotes qu'elles renferment: et si on retranchait des lettres de madame de Sévigné ce grand nombre de petits faits qui les soutiennent, et qui sont racontés avec tant de vivacité et de naturel, je doute qu'on en pût soutenir la lecture. Les lettres de Balzac et de Voiture eurent en leur temps beaucoup de réputation; mais on voit bien qu'elles avaient été écrites pour être publiques; et cela seul, en les privant nécessairement du naturel qu'elles devaient avoir, devait à la longue les décréditer. Il faut lire ce qu'on en dit dans *le Temple du Goût*. Les jugemens qu'on y trouvera ont paru sévères; mais ils me semblent très-justes, et rien n'est plus propre à conduire l'esprit d'un jeune homme.

J'oserais même aller encore plus loin que l'auteur du *Temple du Goût*, dans l'idée que je me suis formée des lettres de Voiture. J'en ai trouvé plusieurs dans lesquelles cette petite et méprisable envie d'avoir de l'esprit lui fait dire des choses dont la décence et l'honnêteté même peuvent être alarmées. Il veut consoler le maréchal de Grammont sur la mort de son père, et il lui dit:

« Est-il vrai qu'en un siècle où les exemples d'un bon naturel sont si rares, vous soyez affligé d'une perte qui vous rend un des plus riches hommes de France? Cela, sans mentir, est admirable, et au-dessus de vos exploits; mais comme il peut y avoir de l'excès dans les meilleures choses, votre douleur, qui a été juste, ne le serait plus à cette heure, si elle durait davantage. Votre réputation augmente, et votre bien ne diminue pas; car on dit qu'en argent et en poulaille vous aurez quelque chose de considérable. »

Est-ce ainsi qu'on écrit à un homme sur la mort d'un père? Assurément jamais badinage ne fut plus déplacé, et jamais badinage ne fut plus froid, plus bas, plus indécent.

Il fallait que l'esprit de plaisanterie, qui est par lui-même un très-mince mérite, tînt lieu alors d'un grand talent, puisqu'il donna tant de réputation à Voiture. Tout homme de bon sens, et formé sur les bons modèles de l'antiquité, trouverait la plupart de ces plaisanteries forcées et insipides.

Il compare mademoiselle de Rambouillet à la mer, et il dit :

« Il me semble que vous vous ressemblez comme deux goutes d'eau, la mer et vous. Il y a cette différence, que, toute vaste et grande qu'elle est, elle a ses bornes, et vous n'en avez point; et que tous ceux qui connaissent votre esprit avouent qu'il n'a ni fond ni rive; et je vous supplie, de quel abîme avez-vous tiré ce déluge de lettres que vous avez envoyé ici? »

Est-il bien plaisant de dire dans un autre endroit que le mot de *cordonniers* vient de ce qu'ils donnent des cors?

La fameuse lettre de *la Carpe au Brochet* était-elle digne, en bonne foi, de l'admiration qu'on lui a prodiguée? On sait que Voiture s'étant trouvé dans une société où était le grand Condé, on y avait joué à de petits jeux, dans l'un desquels le prince était appelé le *Brochet*, et Voiture la *Carpe*. La carpe dit donc au brochet :

« Les baleines de la mer Atlantique suent à grosses gouttes, et sont toutes en eau quand elles vous entendent nommer. Des harengs frais, qui viennent de Norwége, nous assurent que la mer s'est glacée cette année plus tôt que de coutume, par la peur que l'on y avait eue, sur les nouvelles que quelques maereuses y avaient apportées, que vous dirigiez vos pas vers le nord..... Certaines anguilles de mer crient déjà comme si vous les écorchiez. Les loups marins ne sont que de pauvres cancres auprès de vous, et si vous continuez, vous avalerez la mer et les poissons. »

Tout ce qu'on peut dire, ce me semble, d'une telle lettre, c'est que ces jeux sont pardonnables quand on ne les donne pas pour de bonnes choses; mais qu'ils sont d'un très-bas prix quand on les veut trop estimer.

Il y a dans Voiture d'autres lettres d'un caractère plus délicat et d'un goût plus fin : telle est par exemple la lettre au président de Maisons, au sujet d'une affaire qu'il lui recommande. Elle n'a pas le mérite de celle qu'Horace écrit à Tibère-Néron dans un cas à peu près semblable; mais elle a ses grâces et son mérite.

« Madame de Marsilly, monsieur, s'est imaginée que j'avais quelque crédit auprès de vous : et moi, qui suis vain, je ne lui ai pas voulu dire le contraire. C'est une personne qui est aimée et estimée de toute la cour, et qui dispose de tout le parlement. Si elle a bon succès d'une affaire dont elle vous a choisi pour juge, et qu'elle croie que j'y aie contribué en quelque chose, vous ne sauriez croire l'honneur que cela me fera dans le monde, et combien j'en serai plus agréable à tous les honnêtes gens. Je ne vous propose que mes intérêts pour vous gagner; car je sais bien, monsieur, que vous ne pouvez être touché des vôtres, sans cela je vous promettrais son amitié. C'est un bien par lequel les plus sévères juges se pourraient laisser corrompre, et dont un si honnête homme que vous doit être tenté. Vous le pouvez acquérir justement; car elle ne demande de vous que la justice. Vous m'en ferez une que vous me devez, si vous me faites l'honneur de m'aimer toujours autant que vous avez fait autrefois, et si vous croyez que je suis votre, etc. »

Mais il faut avouer avec l'auteur du *Temple du Goût* que l'on trouve dans Voiture bien peu de lettres de ce prix, et que tout ce qui est marqué à un si bon coin pourrait, comme il le dit, se réduire à un très-petit nombre de feuillets.

A l'égard de Balzac, personne ne le lit aujourd'hui. Ses lettres ne serviraient qu'à former un pédant. On y trouve, à la vérité, du nombre et de l'harmonie prosaïque; mais c'est précisément cela qu'on ne devrait pas y trouver. C'est le mérite propre des harangues, des oraisons funèbres, de l'histoire, de tout ce qui demande une éloquence d'appareil et un style soutenu.

Qui peut tolérer que Balzac écrive à un cardinal :

« Qu'il a le sceptre des rois, et la livrée des roses, et qu'à Rome on se sauve à la nage au milieu des eaux de senteur? »

Qui peut ne pas mépriser ces pitoyables hyperboles? Si les déclamations froides et forcées ont tant servi à décréditer le style de Balzac; si la contrainte, l'affectation, les jeux de mots, les plaisanteries recherchées, ont fait tant de tort à Voiture, que doit-on penser de ces lettres imaginaires, qui sont sans objet, et qui n'ont jamais été écrites

que pour être imprimées? C'est une entreprise fort ridicule que de faire des lettres comme on fait un roman, de se donner pour un colonel, de parler de son régiment, et de faire des récits d'aventures qu'on n'a jamais eues. Les lettres du chevalier d'Her** n'ont pas seulement ce défaut, mais elles ont encore celui d'être écrites d'un style forcé, et tout-à-fait impertinent. On y obtient des lettres d'état pour sa maîtresse; on la fait peindre en Iroquoise, mangeant une demi-douzaine de cœurs. Enfin, on n'a jamais rien écrit de plus mauvais goût; et cependant ce style a eu des imitateurs.

Il y a des lettres d'une autre espèce, comme celles de l'Espion Turc, de madame du Noyer; les Lettres juives, chinoises, cabalistiques. On ne se méprend pas à leur titre. On voit bien que ce ne sont pas de véritables lettres, mais un petit artifice usité, soit pour débiter des choses hardies, soit pour débiter des nouvelles vraies ou fausses. Tous ces ouvrages, qui amusent quelque temps la jeunesse crédule et oisive, sont fort méprisés des honnêtes gens. Il en faut excepter les Lettres persanes. Elles sont à la vérité une imitation de l'Espion Turc, mais leur style les distingue fort de l'original. Il est nerveux, hardi, singulier, sententieux, et il ne manque à cet ouvrage qu'un sujet plus solide.

On a beaucoup réussi en France dans un autre genre de lettres, moitié vers, et moitié prose. Ce sont de véritables lettres, écrites en effet à des amis; mais écrites avec délicatesse et avec soin. Telle est la lettre dans laquelle Bachaumont et Chapelle rendent compte de leur voyage. Telles sont quelques-unes du comte Antoine Hamilton, de M. Pavillon.

En voici une écrite par l'auteur de *la Henriade* à un grand roi :

« Les vers que votre majesté a faits dans *Neif* ressemblent à ceux que Salomon faisait dans sa gloire, quand il disait, après avoir tâté de tout : Tout n'est que vanité. Il est vrai que le bonhomme parlait ainsi au milieu de trois cents femmes et de sept cents concubines; le tout sans avoir donné de bataille ni fait de siége. Mais n'en déplaise, sire, à Salomon et à vous, ou bien à vous et à Salomon, il ne laisse pas d'y avoir quelque réalité dans ce monde.

Conquérir cette Silésie;
Revenir couvert de lauriers
Dans les bras de la poésie;
Donner aux belles, aux guerriers,
Opéra, bal et comédie;
Se voir craint, chéri, respecté,
Et connaître au sein de la gloire
L'esprit de la société,
Bonheur si rarement goûté
Des favoris de la victoire;
Savourer avec volupté,
Dans des momens libres d'affaire,
Les bons vers de l'antiquité,
Et quelquefois en daigner faire
Dignes de la postérité :
Semblable vie a de quoi plaire;
Elle a de la réalité,
Et le plaisir n'est point chimère.

» Votre majesté a fait bien des choses en peu de temps. Je suis persuadé qu'il n'y a personne sur la terre plus occupé qu'elle, et plus entraîné dans la variété des affaires de toute espèce. Mais avec ce génie dévorant, qui met tant de choses dans sa sphère d'activité, vous conservez toujours cette supériorité de raison qui vous élève au-dessus de ce que vous êtes et de ce que vous faites.

» Tout ce que je crains c'est que vous ne veniez à trop mépriser les hommes. Des millions d'animaux sans plumes, à deux pieds, qui peuplent la terre, sont à une distance immense de votre personne par leur ame comme par leur état.

» Il y a encore un autre malheur, c'est que votre majesté peint si bien les nobles friponneries des politiques, les soins intéressés des courtisans, etc., qu'elle finira par se défier de l'affection des hommes de toute espèce, et qu'elle croira qu'il est démontré en morale qu'on n'aime point un roi pour lui-même. Sire, que je prenne aussi la liberté de faire ma démonstration. N'est-il pas vrai qu'on ne peut pas s'empêcher d'aimer pour lui-même un homme d'un esprit supérieur, qui a bien des talens, et qui joint à tous ces talens-là celui de plaire? Or, s'il arrive que par malheur ce génie supérieur soit roi, son état endoit-il empêcher? et l'aimera-t-on moins parce qu'il porte une couronne? Pour moi, je sens que la couronne ne me refroidit point du tout. Je suis, etc. »

Voici une lettre au maréchal de Berwick qui me paraît fort au-dessus de celles de Voiture. J'en ignore l'auteur, mais je puis assurer que j'ai vu à Paris un très-grand nombre d'épîtres dans ce goût. C'est proprement le goût de la nation :

« Vous venez de gagner une bataille complète et glorieuse dans toutes ses circonstances. Vous avez rendu quelques services par cette victoire à la cou-

ronne d'Espagne. Vous n'avez pas mal fait votre cour au roi votre maître à Versailles; et le roi votre souverain en paraît presque aussi content ici que si vous l'aviez gagnée aux portes de Londres, pour son rétablissement. Je ne sais comment vous vous trouvez de tout cela; mais pour moi, je vous en fais de bon cœur mon compliment. Il est vrai que vous vous portez bien, et que dans une mêlée où vous avez eu le plaisir de vous fourrer bien avant, vous n'avez pu vous faire donner quelque balafre au milieu du visage, ou parvenir à quelque incision cruciale au haut de la tête; et ce n'est pas contentement pour un homme avide de gloire. Je vous conseille pourtant de ne vous en point chagriner, et de prendre le tout en patience.

» J'avais cru, lorsque vous vous fîtes naturaliser en France, que c'était pour mettre à couvert vos biens immenses en cas d'accident; mais je vois bien que ce n'était que pour pouvoir exterminer sans scrupule tout autant d'Anglais de la princesse Anne qui se trouveraient en votre chemin; et c'est fort bien fait à vous. Cependant, si je n'avais peur de vous mortifier, je vous dirais que, quoiqu'on parle beaucoup de vous ici, on ne laisse pas de parler diversement de votre conduite. Les uns disent que vous êtes trop insolent, et que vous faites trop l'entendu à l'égard des ennemis; et les autres assurent que vous ne vous faites pas assez valoir auprès de ceux qui vous veulent du bien, et qui vous en peuvent faire. Quoiqu'il n'y ait pas grand mal à tout cela, examinons un peu vos actions depuis que vous êtes dans le service, pour voir si on vous accuse avec raison.

Lorsqu'à Nervinde on combattit,
Et que l'Angleterre alarmée
Eut appris par la renommée
La disgrâce qu'elle y souffrit,
Tout son parlement en pâlit;
Mais votre excellence animée
Par ces dangers et par le bruit,
Par les canons et leur fumée;
Mais plus que tout cela charmée
De voir leur Orange interdit,
Se mit en tête, à ce qu'on dit,
De prendre toute son armée.
Mais ce fut elle qui vous prit, etc.

(*Extrait des œuvres de Voltaire.*)

Lettré, Lettrée. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme lettré, une femme lettrée.*

Leur. Adjectif possessif qui a rapport à la troisième personne. Il est comme pluriel de *son, sa, ses*, avec cette différence que *ses* se dit de plusieurs choses qui appartiennent à une seule personne; *leur* d'une chose qui appartient à plusieurs personnes, et *leurs* de plusieurs choses qui appartiennent à plusieurs personnes. Il se dit des personnes et des choses. *Leur père, leur maison, leur jardin.*

Leur se met avec un substantif sans article, *leur père*; ou avec un article sans substantif, *le leur.*

Leur ne se met pas avant un nom qui est suivi d'un adjectif relatif, et d'un pronom de la troisième personne. On ne dit pas *j'ai vendu* leurs *chevaux qu'ils m'avaient envoyés*, mais *j'ai vendu les chevaux qu'ils m'ont envoyés.*

L'adjectif possessif *leur* doit se répéter avant chaque substantif qu'il modifie. *J'ai vu leur courage et leur intrépidité. Leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, les suppliaient de ne pas résister à la force.*

Il se répète aussi devant des adjectifs qui ont un sens opposé ou différent. *Ils nous ont montré leurs bonnes et leurs mauvaises marchandises.* Maif il ne se répète pas devant les adjectifs qui ont à peu près la même signification. *Ils nous ont montré leurs beaux et brillans équipages.*

L'Académie prétend que, dans cette dernière phrase, *leur* doit se répéter. Mais l'usage est contraire à cette décision, et l'Académie ne doit être que le secrétaire de l'usage. D'ailleurs, la raison s'accorde ici avec l'usage; car, quand on dit, *ils nous ont montré leurs beaux et brillans équipages*, il est clair que les adjectifs *beaux* et *brillans* sont appliqués au même substantif; et si l'on disait, *leursbeaux et leurs brillans équipages*, on indiquerait par-là que l'on veut parler de deux espèces d'équipages, dont les uns sont beaux et les autres brillans.

Il me semble que c'est une question assez inutile de demander s'il faut dire, *tous les maris étaient au bal avec leurs femmes*, ou *avec leur femme.* Puisqu'il s'agit ici de plusieurs femmes, il est clair qu'il faut mettre le pluriel *leurs*; si l'on disait *avec leur femme*, cela voudrait dire qu'il n'y avait qu'une femme qui appartenait à tous les maris. *Leurs femmes* signifie *les femmes d'eux*, c'est le sens collectif; *leur femme*, c'est *la femme d'eux.* Cependant on dirait bien, *tous les maris étaient au bal, chacun avec sa femme*, parce que, dans cette phrase, le sens n'est plus collectif, et que le mot *chacun* le

rend distributif. Voyez *Adjectif possessif*, *Chacun*.

Leur. Pronom pluriel de la troisième personne. Il signifie *à eux* ou *à elles*, et est par conséquent des deux genres. Ce pronom, étant pluriel de sa nature, ne prend point de *s* à la fin. Il se dit des personnes, des animaux, et quelquefois des choses inanimées. *Il est resté une heure avec ses amis, sans* leur *dire un seul mot; vos poules ont faim, il faut* leur *donner à manger; j'ai pris beaucoup de bains pendant ma maladie, je* leur *dois ma guérison.*

Leur est toujours régime indirect d'un verbe. Il se met avant ce verbe quand la proposition est simplement énonciative. *Je* leur *donnerai à manger.* quand la proposition est impérative et affirmative, il se met après le verbe; si elle est impérative et négative, il se met avant, *ne* leur *donnez pas ce qu'ils demandent.*

Quelquefois, pour plus d'énergie, on met *à eux-mêmes* ou *à elles-mêmes* après le verbe, précédé de *leur. C'est ce que je* leur *ai offert à eux-mêmes; c'est ce que je* leur *ai offert à elles-mêmes.* Voyez *Pronom*, *Amphibologie*.

Levant. Substantif masculin. Il signifie la même chose qu'orient en géographie. Mais ces deux mots ne s'emploient pas toujours indifféremment, lorsqu'il s'agit de commerce et de navigation. On appelle *le Levant* toutes les côtes d'Asie, le long de la Méditerranée, et même toute la Turquie asiatique; c'est pourquoi toutes les Échelles, depuis Alexandrie en Égypte jusqu'à la mer Noire, et même la plupart des îles de l'Archipel, sont comprises dans ce qu'on nomme *le Levant.* Nous disons alors *voyage du Levant*, *marchandises du Levant*, etc., et non pas voyage d'Orient, marchandises d'Orient, à l'égard de ces lieux-là. Cela est si bien établi, que par *Orient* on entend la Perse, les Indes, Siam, le Tonquin, la Chine, le Japon, etc. Ainsi *le Levant* est la partie occidentale de l'Asie, et l'Orient est tout ce qui est au delà de l'Euphrate. Enfin, quand il n'est pas question de commerce et de navigation, et qu'il s'agit d'empire et d'histoire ancienne, on doit toujours dire, *l'Orient*, *l'empire d'Orient*, *l'église d'Orient.*

Lever. Subst. masculin. *La Grammaire des Grammaires* dit que ce mot ne prend point de pluriel; elle aurait dû ajouter, excepté en astronomie. On lit dans l'*Encyclopédie*: il y a pour les astronomes *trois espèces de levers* des étoiles: *le lever cosmique*, *le lever achronique*, *et le lever héliaque.*

Levraudé, Levraudée. Adjectif. Mot inusité que Voltaire a employé pour signifier poursuivi, persécuté, pourchassé comme un lièvre. Je crois, dit-il, qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie et y faire bonne chère, que d'être *levraudé* à Paris, comme Helvétius, par les gens tenant la cour de parlement, et par les gens tenant l'écurie de Sorbonne.

Lèvreux, Lèvreuse. Adjectif. Mot nouveau proposé par Mercier. Qui a de grosses lèvres. *Lèvreux* ne présente d'autre idée que celle d'avoir des lèvres. J'aimerais mieux *lippeux*, parce que ce mot est en analogie avec d'autres mots français qui signifient le défaut qu'on veut exprimer. *Lippe, lippu.*

Liaison. Substantif masculin. Terme de littérature. Nous avons vu, à l'article *Construction*, que le principe de la plus grande liaison des idées doit diriger tout homme qui veut énoncer clairement ses pensées; nous avons fait l'application de ce principe à chaque partie de la proposition, et aux différentes espèces de phrases qui concourent à l'expression d'une pensée. Nous allons faire ici la même application aux phrases considérées sous le rapport du tissu du discours. C'est Condillac qui nous servira de guide ici, comme il nous en a servi pour les règles de la construction grammaticale.

Les phrases, dit cet écrivain célèbre, doivent être construites les unes pour les autres. Deux pensées ne peuvent se lier l'une à l'autre que par les accessoires et par les idées principales. Commençons par un exemple.

Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes. Il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les temps et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils. Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent, et tout semble y être fait pour leur usage. Si l'expérience leur est nécessaire pour acquérir cette prudence qui fait régner, il n'est rien de plus utile à leur instruction que de joindre les exemples des siècles passés aux expériences qu'ils font tous les jours. Au lieu qu'ordinairement ils n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets et de leur propre gloire à juger des affaires dangereuses qui leur arrivent; par le secours de l'histoire, ils

forment leurs jugemens, sans rien hasarder sur les événemens passés. *Lorsqu'ils voient jusqu'aux vices les plus cachés des princes, malgré* les fausses louanges qu'on leur donne *pendant leur vie, exposés aux yeux de tout homme, ils ont honte de la vaine joie que leur cause la flatterie, et ils connaissent que la vraie gloire ne peut s'accorder qu'avec le mérite.* (Bossuet.)

Il n'y a ici que deux légères négligences: l'une à ces mots, *sur les événemens passés*, qui font un sens louche avec *sans rien hasarder*. Bossuet aurait pu dire, *forment, sans rien hasarder, leur jugement*. L'autre est dans *louanges qu'on leur donne*, car *leur* est équivoque. D'ailleurs tout est parfaitement lié.

Pour mieux faire sentir cette liaison, substituons d'autres constructions à celles de Bossuet, et disons :

Il faudrait faire lire l'histoire aux princes, quand même elle serait inutile aux autres hommes. Il n'y a pas d'autre moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les temps et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils. Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent, et tout semble y être fait pour leur usage. Il n'est rien de plus utile à leur instruction, que de joindre les exemples des siècles passés aux expériences qu'ils font tous les jours, s'il est vrai que l'expérience soit nécessaire pour acquérir cette prudence qui fait bien régner. Par le secours de l'histoire, ils forment, sans rien hasarder, leur jugement sur les événemens passés, au lieu qu'ordinairement ils n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets et de leur propre gloire à juger des affaires dangereuses qui leur arrivent. Exposés aux yeux de tous les hommes, ils ont honte de la vaine joie que leur cause la flatterie; et ils connaissent que la vraie gloire ne peut s'accorder qu'avec le mérite, lorsqu'ils voient jusqu'aux vices les plus cachés des princes, malgré les fausses louanges qu'on leur donne pendant leur vie.

Par les changemens que je viens de faire aux passage de Bossuet, les phrases ne tiennent plus les unes aux autres. Il semble qu'à chacune je reprenne mon discours, sans m'occuper de ce que j'ai dit, ni de ce que je vais dire. Je suis comme un homme fatigué qui s'arrête à chaque pas, et qui n'avance qu'en faisant des efforts. Cependant, si l'on considère en elles-mêmes chacune des constructions que j'ai faites, on ne les trouvera pas défectueuses; elles ne pèchent que parce qu'elles se suivent sans faire un tissu.

On peut déjà sentir pourquoi on n'a pas le choix entre plusieurs constructions, lorsque l'on écrit une suite de pensées, quoiqu'on l'ait lorsqu'on considère chaque pensée séparément. Il ne nous reste plus qu'à examiner comment la liaison des idées est altérée par les transpositions que j'ai faites.

Il faudrait faire lire l'histoire aux princes, est naturellement lié avec *il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions*; j'ai donc mal fait de séparer ces deux idées, et de dire : *Il faudrait faire lire l'histoire aux princes, quand même elle serait inutile aux autres hommes; il n'y a pas de meilleur moyen*, etc.

Après avoir remarqué combien l'étude de l'histoire est utile aux princes, l'esprit, en suivant la liaison des idées, se porte naturellement sur l'expérience, qui est une autre source d'instruction; et il considère combien il est nécessaire de joindre l'étude de l'histoire à l'expérience journalière. J'ai changé tout cet ordre, et, par conséquent, j'ai affaibli la liaison des idées.

Bossuet, voulant démontrer l'utilité que les princes peuvent retirer des exemples des siècles passés, commence par faire voir l'insuffisance de l'expérience, et finit par observer les secours que donne l'histoire.

Enfin, dans la vue de montrer quels sont ces secours, il expose d'abord ce que les princes voient dans l'histoire, et il considère ensuite quelle impression elle peut faire sur eux. Tel est sensiblement l'ordre des idées, je l'ai entièrement changé. J'ajouterai encore un exemple que je prends dans Bossuet.

La reine partit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles qui la poursuivaient de si près, qu'elle entendait presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyait pour ainsi dire les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers! Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables, qui avaient eu l'audace de lui faire son procès; tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son cou-

rage inébranlable, elle n'avait *ni assez de vent, ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée.*

Il y a ici une petite faute : *maintenant elle n'avait*, il fallait, *elle n'a*. Il me paraît encore qu'*inébranlable* est une épithète inutile. *N'ayant que Dieu et son courage*, dit assez que le courage de la reine est aussi grand qu'il peut l'être.

On voit d'ailleurs que Bossuet a rapproché les idées qui contrastent, et c'est cela même qui en fait toute la liaison. *Elle voyait*, dit-il, *les ondes se courber sous elle, et soumettre leurs vagues à la dominatrice des mers; maintenant chassée, poursuivie, etc.* La construction n'aurait pas eu la même grâce s'il eût dit, *elle voyait les ondes se courber sous elle, et soumettre leurs vagues à la dominatrice des mers : maintenant elle n'a ni assez de vent, ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée : chassée, poursuivie par ses ennemis, tantôt sauvée, tantôt presque prise, n'ayant que Dieu et son courage.*

Les idées accessoires doivent toujours lier les idées principales : elle sont comme la trame qui, passant dans la chaîne, forme le tissu.

Par conséquent tout accessoire qui ne sert point à la liaison des idées, est déplacé ou superflu. Bien des écrivains, estimés d'ailleurs à juste titre, paraissent n'avoir pas assez senti cette vérité.

La Bruyère, voulant montrer d'un côté la nécessité des livres sur les mœurs et de l'autre le but que doivent se proposer ceux qui les écrivent, s'embarrasse dans des idées qu'il démêle tout-à-fait mal. On entrevoit cependant une suite d'idées principales qui tendent au développement de la pensée, et je vais les exposer, afin qu'on puisse mieux juger des défauts où il tombe.

Je rends au public ce qu'il m'a prêté. Il peut regarder le portrait que j'ai fait de lui et se corriger.

L'unique fin que l'on doive se proposer en écrivant sur les mœurs, c'est de corriger les hommes : mais c'est aussi le succès qu'on doit le moins se promettre.

Cependant il ne faut pas se lasser de leur reprocher leurs vices, sans cela ils seraient peut-être pires.

L'approbation la moins équivoque qu'on en pût recevoir, serait le changement des mœurs.

Pour l'obtenir, il ne faut pas négliger de leur plaire, mais on doit proscrire tout ce qui ne tend pas à leur instruction.

Toutes ces pensées sont claires, et on en saisit la suite. Mais cette lumière va disparaître ; lisons :

Je rends au public ce qu'il m'a prêté ; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage ; il est juste que l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité dont je suis capable, et qu'il mérite de moi, je lui en fasse la restitution. Il peut regarder avec loisir le portrait que j'ai fait de lui d'après nature ; et, s'il se connaît quelques-uns des défauts que je touche, s'en corriger. C'est l'unique fin que l'on doive se proposer en écrivant, et le succès aussi que l'on doit moins se promettre. Mais comme les hommes ne se dégoûtent pas du vice, il ne faut pas aussi se lasser de le leur reprocher; ils seraient peut-être pires s'ils venaient à manquer de censeurs et de critiques. C'est ce qui fait que l'on prêche et que l'on écrit. L'orateur et l'écrivain ne sauraient vaincre la joie qu'ils ont d'être applaudis; mais ils devraient rougir d'eux-mêmes, s'ils n'avaient cherché par leurs discours et par leurs écrits que des éloges : outre que l'approbation la plus sûre et la moins équivoque est le changement des mœurs et la réformation de ceux qui les lisent ou qui les écoutent, on ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction ; et s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire. Quand donc il s'est glissé dans un livre quelques pensées ou quelques réflexions qui n'ont ni le feu, ni le tour, ni la vivacité des autres, bien qu'elles semblent y être admises pour la variété, pour délasser l'esprit, pour le rendre plus présent et plus attentif à ce qui va suivre, à moins que d'ailleurs elles ne soient sensibles, familières, instructives, accommodées au simple peuple qu'il n'est pas permis de négliger, le lecteur peut les condamner, et l'auteur doit les proscrire : voilà la règle.

Premièrement, il y a dans ce morceau des pensées fausses ou du moins rendues avec peu d'exactitude. Telles sont, *on ne doit écrire que pour corriger les hommes, on n'écrit qu'afin que le public ne manque pas de censeurs....* Parce que La Bruyère écrit sur les mœurs, il oublie qu'on puisse écrire sur autre chose. Il dit ensuite qu'on ne doit écrire que pour l'instruction; mais si cette instruction n'est relative qu'aux mœurs, il n'a fait que se répéter ; si elle se rapporte à toutes les choses que nous

pouvons connaître, elle fait voir la fausseté de cette proposition : *l'unique fin d'un écrivain doit être de corriger les hommes.* D'ailleurs il n'est pas vrai qu'on ne doive écrire que pour instruire.

On ne doit pas croire que La Bruyère adoptât des pensées aussi fausses. Elles ne lui ont échappé que parce qu'il ne savait pas s'expliquer avec plus de précision. Quand on embarrasse son discours, il est bien difficile de ne dire que ce qu'on veut dire.

En second lieu, lorsque La Bruyère dit : *Le public peut regarder le portrait que j'ai fait de lui d'après nature ; et, s'il se connaît quelques-uns des défauts que je touche, s'en corriger. C'est l'unique fin que l'on doit se proposer en écrivant.*

La seconde phrase n'est pas liée à la première ; et il semble que la liaison des idées demandait au contraire : *C'est l'unique fin qu'il doit se proposer en me lisant.*

En troisième lieu, après avoir dit, *c'est ce qui fait qu'on prêche et qu'on écrit*, La Bruyère s'embarrasse pour vouloir continuer de distinguer *l'orateur et l'écrivain, celui qui parle et celui qui écrit, le discours et les écrits, ceux qui lisent et ceux qui écoutent.* Il ne fait par-là que répéter les mêmes idées, allonger ses phrases, et gêner ses constructions.

En quatrième lieu, la phrase qui commence par ces mots, *l'orateur et l'écrivain ne sauraient*, etc., n'est pas absolument liée à ce qui la précède. Tout ce qui est renfermé depuis *l'unique fin*, jusqu'à *quand donc il s'est glissé*, serait plus dégagé si La Bruyère avait dit : *L'unique fin que l'on doit se proposer, en écrivant sur la morale, est la réforme des mœurs. Je veux qu'on ne puisse pas vaincre la joie qu'on a d'être applaudi ; on devrait rougir au moins de n'avoir cherché que des éloges. Il est vrai que le succès que l'on doit le moins se promettre, est de voir les hommes se corriger ; mais c'est aussi le moins équivoque. Dans cette vue, il ne faut pas négliger de plaire ; car ce moyen est le plus propre à faire recevoir des vérités utiles.*

Enfin la dernière phrase, qui commence à ces mots, *quand donc*, est un amas de mots jetés sans ordre ; et il semble que La Bruyère n'arrive qu'avec bien de la peine jusqu'à la fin.

Fénélon veut peindre Pygmalion tourmenté par la soif des richesses, tous les jours plus misérable, et plus odieux à ses sujets. Il veut peindre sa cruauté, sa défiance, ses soupçons, ses inquiétudes, son agitation, ses yeux errans de tous côtés, son oreille ouverte au moindre bruit, son palais, où ses amis mêmes n'osent l'aborder, la garde qui y veille, les trente chambres où il couche successivement, les remords qui l'y suivent, son silence, ses gémissemens, sa solitude, sa tristesse son abattement; voilà, je pense, l'ordre des idées : elles ne sauraient être trop rapprochées; c'est sur-tout dans ces descriptions que le style doit être rapide.

Pygmalion, tourmenté par une soif insatiable des richesses, se rend de plus en plus misérable et odieux à ses sujets. C'est un crime à Tyr que d'avoir de grands biens. L'avarice le rend défiant, soupçonneux, cruel; il persécute les riches et il craint les pauvres. Tout l'agite, l'inquiète, le ronge; il a peur de son ombre. Il ne dort ni nuit ni jour. Les dieux, pour le confondre, l'accablent de trésors dont il n'ose jouir. Ce qu'il cherche pour être heureux est précisément ce qui l'empêche de l'être. Il regrette tout ce qu'il donne, et craint toujours de perdre ; il se tourmente pour gagner. On ne le voit presque jamais : il est seul au fond de son palais ; ses amis mêmes n'osent l'aborder, de peur de lui devenir suspects. Une garde terrible tient toujours des épées nues et des piques levées autour de sa maison. Trente chambres qui communiquent les unes aux autres, et dont chacune a une porte de fer avec six gros verroux, sont le lieu où il se renferme. On ne sait jamais dans laquelle de ces chambres il couche, et on assure qu'il ne couche jamais deux nuits de suite dans la même, de peur d'y être égorgé. Il ne connaît ni les doux plaisirs ni l'amitié encore plus douce. Si on lui parle de chercher la joie, il sent qu'elle fuit loin de lui, et qu'elle refuse d'entrer dans son cœur. Ses yeux creux sont pleins d'un feu âpre et farouche ; ils sont sans cesse errans de tous côtés. Il prête l'oreille au moindre bruit, et se sent tout ému : il est pâle, défait ; et les noirs soucis sont peints sur son visage toujours ridé. Il se tait, il soupire ; il tire de son cœur de profonds gémissemens ; il ne peut cacher les remords qui déchirent ses entrailles.

Le désordre de ce morceau est sensible. L'auteur quitte une pensée pour la reprendre ; il dit que Pygmalion est défiant, soupçonneux, que tout l'agite, l'inquiète ; et il revient sur ces mêmes idées après s'être arrêté sur d'autres dé-

tails. Les derniers coups de pinceau surtout sont les plus faibles. Quelle force y a-t-il a remarquer que Pygmalion ne connaît ni l'amitié, ni les plaisirs, ni la joie, quand on a peint sa solitude et sa tristesse? Les tours sont lâches. *Si on lui parle de chercher la joie, il sent qu'elle fuit loin de lui, et qu'elle refuse d'entrer dans son cœur.* Pourquoi *si on lui parle?* D'ailleurs, la gradation des pensées était, *la joie refuse d'entrer dans son cœur, et fuit loin de lui.*

Télémaque fait ensuite des réflexions très-sages; mais les accessoires rendent son discours traînant, et y répandent du désordre.

Voilà, dit-il, *un homme qui n'a cherché qu'à se rendre heureux; il a cru y parvenir par les richesses et par son autorité absolue. Il fait tout ce qu'il veut, et cependant il est misérable par ses richesses et par son autorité même. S'il était berger, comme je l'étais naguère, il serait aussi heureux que je l'ai été; il jouirait des plaisirs innocens de la campagne, et en jouirait sans remords. Il ne craindrait ni le fer, ni le poison. Il aimerait les hommes il en serait aimé: il n'aurait pas ces grandes richesses qui lui sont aussi inutiles que du sable, puisqu'il n'ose y toucher; mais il jouirait librement des fruits de la terre, et ne souffrirait aucun véritable besoin. Cet homme paraît faire tout ce qu'il veut; mais il s'en faut bien qu'il ne le fasse. Il fait tout ce que veulent ses passions féroces. Il est toujours entraîné par son avarice, par sa crainte, et par ses soupçons; il paraît maître de tous les autres hommes, mais il n'est pas maître de lui-même car il a autant de maîtres et de bourreaux qu'il a de désirs violens.*

Il y a ici deux idées principales: l'une, que Pygmalion est malheureux par ses richesses et par son autorité même; et l'autre, qu'il serait plus heureux s'il n'était que berger. Aucun des accessoires propres à les développer n'échappe à Fénélon; il sent tout ce qu'il faut dire, il le dit, et il attache. Il serait difficile de le trouver en faute à cet égard. Mais pourquoi ne pas rapprocher de chaque idée principale les accessoires qui lui conviennent? Pourquoi, après avoir remarqué que Pygmalion est misérable par ses richesses et par son autorité même, passer tout à coup à la seconde idée, *s'il était berger*, la développer et renvoyer à la fin les accessoires de la première? Il me semble que si, avant cette seconde idée, il eût transporté tout ce qu'il fait dire à Télémaque, depuis, *cet homme paraît faire tout ce qu'il veut*, il aurait mis plus d'ordre dans le discours, et qu'il aurait senti la nécessité de l'élaguer.

Un beau morceau est celui où les faiblesses de Télémaque dans l'île de Chypre, sont peintes par lui-même, avec une candeur qui inspire l'amour de la vertu. C'est à de pareils traits qu'on reconnaît sur-tout et l'esprit et le cœur de Fénélon. Pour être sûr de plaire, cet homme respectable n'a eu qu'à peindre son ame. Je critiquerai cependant encore; mais, en pareil cas, on voit avec plaisir que l'on n'a à reprendre que des fautes de style.

Le discours de Télémaque roule sur trois choses principales. L'une est l'impression que font sur lui les plaisirs de l'île de Chypre; l'autre son abattement, l'oubli de sa raison et des vertus de son père; la dernière, ses remords qui ne sont pas tout-à-fait étouffés. Il est dommage que ces objets ne soient pas développés avec assez d'ordre.

D'abord j'eus horreur de tout ce que je voyais; j'eus horreur de voir que ma pudeur servait de jouet à ces peuples effrontés, et qu'ils n'oubliaient rien pour tendre des piéges à mon innocence. Mais insensiblement je commençais à m'y accoutumer; le vice ne m'effrayait plus, toutes les compagnies m'inspiraient je ne sais quelle inclination pour le désordre. On se moquait de mon innocence; ma retenue et ma pudeur servaient de jouet à ces peuples effrontés. On n'oubliait rien pour exciter toutes mes passions, pour me tendre des piéges, et pour réveiller en moi le goût des plaisirs. Je me sentais affaiblir tous les jours; la bonne éducation que j'avais reçue ne me soutenait presque plus; toutes mes bonnes résolutions s'évanouissaient. Je ne me sentais plus la force de résister au mal qui me pressait de tous côtés; j'avais même une mauvaise honte de la vertu. J'étais comme un homme qui nage dans une rivière profonde et rapide: d'abord il fend les eaux, et remonte contre le torrent; mais si les bords sont escarpés, et s'il ne peut se reposer sur le rivage, il se lasse enfin peu à peu, et ses forces l'abandonnent; ses membres épuisés s'engourdissent, et le cours du fleuve l'entraîne. Ainsi mes yeux commençaient à s'obscurcir, mon cœur tombait en défaillance, je ne pouvais plus rappeler ni ma raison, ni le souvenir des vertus de mon père. Le songe où je croyais avoir vu le

sage Mentor descendu aux Champs-Élysées, achevait de me décourager; une secrète et douce langueur s'emparait de moi; j'aimais déjà le poison flatteur qui se glissait de veine en veine, et qui pénétrait jusqu'à la moelle de mes os. Je poussais néanmoins encore de profonds soupirs, je versais des larmes amères; je rugissais comme un lion, dans ma fureur. O malheureuse jeunesse, disais-je! O dieux, qui vous jouez cruellement des hommes, pourquoi les faites-vous passer par cet âge qui est un temps de folie et de fièvre ardente? Oh! que ne suis-je couvert de cheveux blancs, courbé et proche du tombeau, comme Laërte mon aïeul? La mort me serait plus douce que la faiblesse honteuse où je me vois.

Il y a des longueurs dans ce morceau, parce que Télémaque appuie trop longtemps sur les mêmes accessoires; et il me semble que tout serait beaucoup mieux lié si, avant *je ne me sentais plus la force*, on transportait *une secrète et douce langueur s'emparait de moi; j'aimais déjà le poison qui se glissait de veine en veine, et qui pénétrait jusques à la moelle de mes os.* Cette image ainsi transposée préparerait ce que Télémaque dit de sa faiblesse, de son impuissance à résister au torrent, de l'oubli de sa raison, et des vertus de son père. Il peint parfaitement ses efforts et sa faiblesse, lorsqu'il se compare à un homme qui nage contre le cours d'une rivière; mais cette comparaison porte sur une supposition fausse, qu'on peut remonter un torrent rapide. Qu'on ajoute, *ainsi mes yeux commençaient à s'obscurcir*, la figure ne paraît pas assez soutenue. D'ailleurs il y a quelque chose de louche dans ce tour; car il semble d'abord qu'il compare ses yeux à l'homme qui nage; et dans le vrai, il ne les compare qu'à l'épuisement où il se le représente.

Mais, malgré ces critiques, ce morceau, je le répète, est fort beau. Il est aisé d'être plus correct que Fénélon, mais il est difficile de penser mieux que lui: il y a des principes pour l'un, il n'y en a point pour l'autre.

Voici une suite d'idées principales:

La chute des empires vous fait sentir qu'il n'est rien de solide parmi les hommes.

Mais il vous sera sur-tout utile et agréable de réfléchir sur la cause des progrès et de la décadence des empires.

Car tout ce qui est arrivé était préparé dans les siècles précédens.

Et la vraie science de l'histoire est de remarquer les dispositions qui ont préparé les grands changemens.

En effet, il ne suffit pas de considérer ces grands événemens; il faut porter son attention sur les mœurs, le caractère des peuples, des princes, et de tous les hommes extraordinaires qui y ont quelque part.

Toutes ces idées sont liées. Si un esprit ordinaire ne trouvait rien à y ajouter, il ferait mieux de s'y borner que d'allonger ses phrases sans donner plus de jour ni plus de force à ses pensées. Mais à un homme de génie, elles se présentent avec tous les accessoires qui leur conviennent, et il en forme des tableaux où tout est parfaitement lié. Il n'appartient qu'à lui d'être plus long, sans être moins précis. Écoutons Bossuet.

Quand vous voyez passer comme un instant devant vos yeux, je ne dis pas les rois et les empereurs, mais les grands empires qui ont fait trembler tout l'univers; quand vous voyez les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes, les Perses, les Grecs les Romains, se présenter devant vous successivement, et tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres, ce fracas effroyable vous fait sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes, et que l'inconstance et l'agitation sont le propre partage des choses humaines.

Mais ce qui rendra ce spectacle plus utile et plus agréable, ce sera la réflexion que vous ferez, non-seulement sur l'élévation et sur la chute des empires, mais encore sur les causes de leurs progrès, et sur celles de leur décadence.

Car le même Dieu qui a fait l'enchaînement de l'univers, et qui, tout-puissant par lui-même, a voulu, pour établir l'ordre, que les parties d'un si grand tout dépendissent les unes des autres; ce même Dieu a voulu aussi que le cours des choses humaines eût sa suite et ses proportions: je veux dire que les hommes et les nations ont eu des qualités proportionnées à l'élévation à laquelle ils étaient destinés, et qu'à la réserve de certains coups extraordinaires, où Dieu voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu ses causes dans les siècles précédens.

Et comme dans toutes les affaires il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre, et ce qui les fait réussir, la vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps les

secrètes dispositions qui ont préparé les grands changemens, et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver.

En effet, il ne suffit pas de regarder seulement devant ses yeux, c'est-à-dire de considérer les grands événemens qui décident tout à coup de la fortune des empires. Qui veut entendre à fond les choses humaines, doit les reprendre de plus haut; et il lui faut observer les inclinations et les mœurs, ou, pour dire tout en un mot, le caractère, tant des peuples dominans en général, que des princes en particulier, et enfin de tous les hommes extraordinaires qui, par l'importance du personnage qu'ils ont eu à faire dans le monde, ont contribué en bien ou en mal aux changemens des États et à la fortune publique.

Il n'y a rien à désirer dans ce passage; tout y est conforme à la plus grande liaison des idées; je n'y vois pas même un mot qu'on puisse retrancher ou changer de place. (Condillac.) Voyez *Construction.*

Liant, Liante. Adjectif verbal tiré du verbe *lier*. On ne le met qu'après son substantif. *Caractère liant, homme liant.*

Libéral, Libérale. Adjectif qui fait *libéraux* au pluriel masculin, et qui ne se met qu'après son substantif. Il se dit de celui ou de celle qui fait part aux autres de ses propres biens. *Un homme libéral, une femme libérale.* On dit aussi *une main libérale.* On appelle *arts libéraux*, par opposition aux *arts mécaniques*, ceux qui appartiennent uniquement à l'esprit, et ceux où l'esprit à plus de part que le travail de la main.

Ce mot se dit depuis quelque temps, dans un sens plus étendu, de celui qui tend à se dépouiller de tout intérêt personnel fondé sur l'injustice, les préjugés ou l'abus des passions, en faveur du bien général, pour le plus grand avantage des sociétés humaines et le bonheur des individus qui les composent. Au commencement on a étrangement abusé de cette expression pour colorer les entreprises du despotisme et les extravagances de l'ambition; aujourd'hui on semble vouloir la rappeler à sa signification pure et naturelle. *Des idées libérales, des institutions libérales.* On dit aussi substantivement *les libéraux* pour désigner ceux qui font profession d'idées libérales. — Ce mot pris en ce sens n'a point de rapport à ce que l'on entend ordinairement par *libéralité*, il en a plutôt à ce que les anciens entendaient par *charitas humani generis*, et les premiers chrétiens par *charité*, ou *amour du prochain.*

Libéralement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Donner libéralement. Il en a usé libéralement envers moi.*

Libéralité. Substantif féminin. Ce mot, appliqué à la vertu à laquelle on donne ce nom, n'a point de pluriel. Il en prend un lorsqu'il se dit des actes dont cette vertu est le principe. *César faisait beaucoup de libéralités au peuple.*

Libérateur. Substantif masculin. On dit *libératrice* en parlant d'une femme.

Liberté. Substantif féminin. Ce mot ne prend de pluriel qu'en parlant *des libertés de l'église gallicane*, des immunités et franchises que les souverains laissent ou accordent à certaines villes, à certaines provinces, et de certaines manières d'agir trop libres et trop familières. D'après cela, on peut reprocher à Corneille d'avoir dit dans *Cinna :*

La perte de nos biens et de *nos libertés*.

Il est évident qu'il est question dans ce vers de la liberté du peuple romain, et non de franchises ou d'immunités.

Liberté. La liberté de l'homme est un problème sur lequel les grands poètes se sont exercés aussi-bien que les théologiens. Qui croirait qu'on trouve dans Pierre Corneille une dissertation assez étendue sur cette matière épineuse? C'est dans la tragédie d'*OEdipe*.

Il est vrai que le sujet comporte une telle digression; mais il faut avouer aussi que ces morceaux sont presque toujours froidement reçus au théâtre, qui exige une chaleur d'action et de passion presque continuelle. La controverse ne réussit pas beaucoup dans la tragédie; et ce que Corneille fait dire à son OEdipe trouvera peut-être ici mieux sa place aux yeux d'un lecteur de sang-froid, qu'il ne la trouve au théâtre où le spectateur veut être ému. Quoiqu'il en soit, voici ce morceau qui est plein de très-grandes beautés.

Quoi! la nécessité des vertus et des vices
D'un astre impérieux doit suivre les caprices;
Et l'homme sur lui-même a si peu de crédit,
Qu'il devient scélérat quand Delphes l'a prédit!
L'ame est donc toute esclave! une loi souveraine
Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne;
Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté qui n'a rien à choisir.
Attachés sans relâche à cet ordre sublime,
Vertueux sans mérite, et vicieux sans crime,
Qu'on massacre les rois, qu'on brise les autels,
C'est la faute des dieux et non pas des mortels.
De toute la vertu sur la terre épandue,

Tout le prix à ces dieux, toute la gloire est due.
Ils agissent en nous quand nous pensons agir.
Alors qu'on délibère on ne fait qu'obéir;
Et notre volonté n'aime, hait, cherche, évite
Que suivant que d'en haut leur bras la précipite.

Cette tirade a des traits vigoureux et hardis qui s'impriment aisément dans la mémoire, parce qu'il n'y a presque point d'épithètes oiseuses; mais, comme je l'ai déjà dit, de telles beautés sont plus propres à la controverse qu'à la tragédie. Il est bon sur-tout d'observer que plus ce morceau est raisonné, plus il faudrait qu'il fût exact. OEdipe est un très-mauvais philosophe quand il dit:

Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté, etc.

Le libre arbitre n'a assurément rien de commun avec le désir et la crainte. Personne n'a jamais dit que la liberté fût le principe de nos désirs. Il faut aussi remarquer qu'il n'est pas dans la pureté du style de dire : *L'homme a peu de crédit sur soi*. On a du pouvoir sur soi ; on a du crédit auprès de quelqu'un. *Ordre sublime* veut dire élévation, et ne signifie pas souverain. *Un bras qui précipite une volonté* est absolument barbare, et *que suivant que d'en haut* est d'une dureté, d'une cacophonie insupportable.

Les mêmes idées à peu près sur la liberté se trouvent dans une épître insérée parmi les œuvres de M. de Voltaire.

Ah! sans la liberté,
D'un artisan suprême impuissantes machines,
Automates pensans, mus par des mains divines,
Nous serions à jamais de mensonge occupés.
Vils instrumens d'un Dieu qui nous aurait trompés!
Comment sans liberté serions-nous ses images?
Que lui reviendrait-il de ses brutes ouvrages?
On ne peut donc lui plaire, on ne peut l'offenser.
Il n'a rien à punir, rien à récompenser.
Dans les cieux, sur la terre, il n'est plus de justice:
Caton fut sans vertu, Catilina sans vice.
Le destin nous entraîne à nos affreux penchans,
Et ce chaos du monde est fait pour les méchans, etc.

Ce morceau est plus à sa place, et paraît écrit avec plus de soin; mais il n'est pas plus fort et plus nerveux.

D'un artisan suprême impuissantes machines,
Automates pensans mus par des mains divines.

Ces deux vers-là sont d'un poète; mais celui-ci est d'un homme plus pénétré.

Qu'il devient scélérat quand Delphes l'a prédit.

Il suffisait de quatre vers de cette force dans la bouche d'OEdipe; le reste ressent trop la déclamation ; ce qui était en effet le grand défaut de Corneille.

Ce qu'on a jamais écrit de plus grand et de plus sublime sur la liberté, se trouve au septième chant de la *Henriade*.

Sur un autel de fer, un livre inexplicable
Contient de l'avenir l'histoire irrévocable.
La main de l'Éternel y grava nos désirs,
Et nos chagrins cruels, et nos faibles plaisirs.
On voit la liberté, cette esclave si fière,
Par d'invincibles nœuds en ces lieux prisonnière;
Sous un joug inconnu que rien ne peut briser,
Dieu sait l'assujettir sans la tyranniser;
A ses suprêmes lois d'autant mieux attachée,
Que sa chaîne à ses yeux pour jamais est cachée;
Qu'en obéissant même, elle agit par son choix,
Et souvent au destin pense donner des lois.

Il me semble qu'on ne peut présenter sous une image plus parfaite cet accord inexplicable de la liberté de l'homme et de la présence de Dieu, et qu'un tel morceau vaut mieux que vingt volumes de controverse sur ces matières inintelligibles.

Un fils de l'illustre Racine a fait un poème sur la grâce, dans lequel il était bien naturel qu'il parlât de la liberté. Cependant il n'y a aucun trait frappant qui caractérise cet attribut de la nature humaine, que tant de philosophes lui contestent.

Voici le morceau de ce poète où l'auteur traite de la liberté d'une manière plus particulière.

Si l'on en croit pourtant un système flatteur,
Pour le bien ou le mal, l'homme également libre,
Conserve, quoi qu'il fasse, un constant équilibre.
Lorsque pour s'écarter des lois de son devoir,
Les passions sur lui redoublent leur pouvoir,
Aussitôt balançant le poids de la nature,
La grâce de ses dons redouble la mesure.

Ces vers sont dans le ton didactique de l'ouvrage, mais ils sont un peu lâches, comme presque tous ceux de cet auteur, qui d'ailleurs est assez pur et correct. C'est dans les ouvrages didactiques qu'il faut peut-être le plus d'imagination pour nourrir la sécheresse du fonds et pour en varier l'uniformité. (Extrait des œuvres de Voltaire.)

Liberté. Voyez *Franchise*.

Libertin, Libertine. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un jeune homme libertin*, *une vie libertine*, *une humeur libertine*.

Libidineux, Libidineuse. Adjectif. Si ce mot, que l'Académie a recueilli, a été en usage autrefois, il ne l'est plus aujourd'hui, à moins que ce ne soit en

plaisantant, et pour affecter de se servir d'une expression extraordinaire. C'est ainsi, je crois, et seulement ainsi qu'on pourrait employer les deux exemples qu'en donne l'Académie. *Appétit libidineux*, *discours libidineux*.

Libre. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme libre*, *une femme libre*. — *Une ville libre*, *un peuple libre*. — *Une profession libre*. — *Un air libre*, *une contenance libre*.

Libre, dit l'Académie, s'emploie aussi avec un régime, et alors il signifie *délivré*. *Être libre* de *soins*, *être libre* de *soucis*, *être libre* de *toute sorte d'engagement*. Racine a dit en ce sens :

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché.
(*Iphigénie*.)

Il me semble que *libre*, dans cette acception, ne signifie pas seulement *délivré*; car on peut être libre de ce qu'on n'a jamais éprouvé. Il signifie aussi *exempt*. On peut dire, *j'ai été jusqu'à présent libre de tout engagement*.

Librement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Agir librement*. *Il a parlé librement*.

Licence. Substantif féminin. En termes de belles-lettres, on appelle *licence poétique* une incorrection, une irrégularité de langage permise en faveur du nombre, de l'harmonie, de la rime ou de l'élégance des vers. C'est une ellipse qui sort des règles de la syntaxe, comme dans ces exemples :

Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?

Peuple roi que je sers,
Commandez à César, César à l'univers.

C'est une voyelle supprimée, parce qu'elle altère la mesure si on ne la compte pas, ou qu'elle affaiblit le nombre et le sentiment de la cadence si on la compte pour une syllabe. Tel est l'*e* muet d'*assiduement*, d'*ingénuement*, d'*enjouement*, d'*effraiera*, d'*avouera*, d'*encore*, de *gaieté*, parce qu'il ne ferait pas à l'oreille un temps assez marqué. C'est de même une consonne supprimée en faveur de l'élision ou de la rime. Ainsi, dans les noms de villes, *Naples*, *Londres*, *Athènes*, etc., il est permis au poëte d'écrire *Naple*, *Londre*, *Athène*, sans *s*; ainsi, à la première personne de certains verbes, comme *je dois*, *je vois*, *je produis*, *je frémis*, *je lis*, *j'avertis*, les poëtes se sont permis de retrancher le *s*, et d'écrire, *je doi*, *je voi*, *je produi*, *je frémi*, etc. Ce sont aussi des adverbes absolus mis à la place des adverbes relatifs comme, *alors que*, *cependant que* au lieu de, *lorsque*, *pendant que*. C'est quelquefois le *ne* supprimé de l'interrogation négative, comme lorsqu'on dit, *savez-vous pas*, *voyez-vous pas*, *dois-je pas ?* au lieu de, *ne savez-vous ne voyez-vous pas*, *ne dois-je pas ?* Enfin ce sont quelques inversions peu forcées, mais qui, n'ayant pas pour raison dans la prose la nécessité du nombre, de la rime et de la mesure, y paraîtraient gratuitement employées, quoiqu'elles fussent quelquefois très-favorables à l'harmonie, et que par conséquent il fût à désirer que l'usage les y reçût. On les trouvera presque toutes rassemblées dans les vers de la *Henriade* où la Discorde dit à l'Amour :

Ah! si de la Discorde *allumant le tison*,
Jamais à tes fureurs *tu mêlas mon poison*,
Si tant de fois pour toi *j'ai troublé la nature*,
Viens, vole sur mes pas, viens venger mon injure.
Un roi victorieux écrase mes serpens;
Ses mains joignent l'olive aux lauriers triomphans.
La Clémence, avec lui marchant d'un pas tranquille.
Au sein tumultueux de la guerre civile,
Va, *sous les étendards flottans de tous côtés*,
Réunir tous les cœurs, par *moi seule* écartés;
Encore une victoire et mon trône est en poudre.
Aux remparts de Paris Henri porte la foudre.
Ce héros va combattre, et vaincre et pardonner,
De cent chaînes d'airain son bras va m'enchaîner.
C'est à toi d'arrêter ce torrent dans sa course.
Va de *tant de hauts faits* empoisonner la source.
Que *sous ton joug*, *Amour*, *il gémisse abattu*;
Va dompter son courage au sein de la vertu.

(Marmontel.)

Licencieusement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a parlé licencieusement*. *Vivre licencieusement*.

Licencieux, Licencieuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Une vie licencieuse*, *paroles licencieuses*, *discours licencieux*.

Licite. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une chose licite*, *une action licite*.

Licitement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cela se peut licitement*.

Licol ou Licou. Substantif masculin. Le premier ne se dit qu'en vers, devant une voyelle, pour éviter l'hiatus. Hors de là on dit toujours *licou*.

Lien. Substantif masculin. On prononce *li-en*. Férand prétend qu'il ne se dit au pluriel que dans le sens figuré. Les liens *dont la pudeur enchaînait mon sexe*. Il se trompe; on dit au propre *des*

liens. L'Académie dit en ce sens, *faire des liens.*

L'Académie ne dit point *les liens de la vie.* Voltaire l'a dit dans la *Mort de César.*

J'ai traîné *les liens* de mon indigne vie
Tant qu'un peu d'espérance a flatté ma patrie.

Lieu. Substantif masculin. Il ne faut pas le confondre avec *endroit. Lieu* marque un total d'espace ; *endroit* n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu. Bien des gens de province disent mal à propos, *notre endroit*, pour dire, notre ville ou notre village.

Corneille a dit dans *Polyeucte :*

Et sans me *laisser lieu* de tourner en arrière.

Voltaire dit au sujet de ce vers : *Sans me laisser lieu* est une expression de prose rampante. (*Remarques sur Corneille.*)

Au lieu, préposition qui régit *de. Au lieu de lui*, *au lieu de faire.* Il se met au commencement de la phrase, *au lieu de venir*, *il s'est enfui ;* ou au second membre, *il s'est enfui au lieu de venir.*

Lieux communs. Quand une nation se dégrossit, elle est d'abord émerveillée de voir *l'aurore ouvrir de ses doigts de rose les portes de l'orient; et semer de topazes et de rubis les chemins de la lumière; Zéphyre caresser Flore*, et *l'Amour se jouer des armes de Mars.* Toutes les images de ce genre qui plaisent par la nouveauté, dégoûtent par l'habitude. Les premiers qui les employaient passaient pour des inventeurs, les derniers ne sont que des perroquets.

Il y a des formules de prose qui ont le même sort. *Le roi manquerait à ce qu'il se doit à lui-même si...... Son esprit ayant été la dupe de son cœur..... Les routes ténébreuses de la nature..... Il ouvrit trop tard les yeux sur le bord de l'abyme*, etc.

La plupart des pièces de théâtre deviennent enfin des lieux communs, comme les oraisons funèbres et les discours de réception. Dès qu'une princesse est aimée, on est sûr qu'elle aura une rivale. Si elle combat sa passion, il est clair qu'elle y succombera. Le tyran a-t-il envahi le trône d'un pupille, soyez sûr qu'au cinquième acte justice se fera, et que l'usurpateur mourra de mort violente.

Toutes les situations tragiques sont prévues, tous les sentimens que ces situations amènent sont devinés ; les rimes même sont prononcées par le parterre avant de l'être par l'acteur. Il est difficile d'entendre parler à la fin d'un vers d'une *lettre*, sans voir clairement à quel héros on doit la *remettre.* L'héroïne ne peut guère manifester ses *alarmes*, qu'aussitôt on ne s'attende à voir couler ses *larmes*. Peut-on voir un vers finir par *César*, et n'être pas sûr de voir des vaincus traînés après son *char ?*

Vient un temps où l'on se lasse de ces lieux communs d'amour, de politique, de grandeur et de vers alexandrins. L'opéra comique prend la place d'*Iphigénie* et d'*Ériphyle*, de *Xipharès* et de *Monime*. Avec le temps, cet opéra comique devient lieu commun à son tour; et Dieu sait alors à quoi l'on aura recours. Nous avons les lieux communs de la morale. Ils sont si rebattus qu'on devrait absolument s'en tenir aux bons livres faits sur cette matière en chaque langue. Les lieux communs de la controverse sont absolument passés de mode, et probablement ne reviendront plus; mais ceux de l'éloquence et de la poésie pourront renaître après avoir été oubliés : pourquoi ? C'est que la controverse est l'éteignoir et l'opprobre de l'esprit humain, et que la poésie et l'éloquence en sont le flambeau et la gloire. (Voltaire *Dictionnaire philosophique.*)

Ligneux, Ligneuse. Adjectif. Du latin *lignum*, bois, de la nature du bois. On mouille *gn. Plantes ligneuses.*

Liminaire. Adjectif des deux genres. l'Académie dit qu'il vieillit ; mais depuis qu'elle le dit, il est devenu tout-à-fait vieux. On disait autrefois *une épître liminaire*, au lieu d'*une épître préliminaire.* On ne le dit plus aujourd'hui.

Limitrophe. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Pays limitrophe*, *province limitrophe.*

Limoneux, Limoneuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Terre limoneuse*, *terrain limoneux.*

Limpide. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une eau limpide. Les limpides eaux de ce ruisseau.*

Lingual, Linguale. Adjectif. L'*u* se prononce *ou. Nerf lingual.—Consonne linguale.* Il ne se met qu'après son substantif.

Ce mot vient du latin *lingua*, langue, et signifie qui a rapport à la langue, qui en dépend. On appelle en grammaire, *articulations linguales*, celles qui dépendent principalement du mouvement de la langue; et *consonnes linguales*, les lettres qui représentent ces articulations. Dans notre langue comme dans toutes les autres, les articulations linguales sont les plus nombreuses, parce que la langue est la principale des parties organiques nécessaires à la production de la parole. Nous en avons en français jusqu'à treize, que les uns classifient d'une manière et les autres d'une autre. Beauzée divise les consonnes linguales en quatre classes, qui sont les *dentales*, les *sifflantes*, les *liquides* et les *mouillées*.

Il appelle *dentales* celles qui paraissent exiger d'une manière plus marquée, que la langue s'appuie contre les dents pour les produire. Nous en avons cinq, *n*, *d*, *t*, *g*, *q*. Les trois premières *n*, *d*, *t*, exigent que la pointe de la langue se porte vers les dents supérieures, comme pour retenir le son. L'articulation *n*, puisqu'elle en repousse une partie par le nez, est une articulation nasale. Les deux autres *d* et *t* sont purement orales, et ne diffèrent entre elles que par le degré d'explosion plus ou moins fort que reçoit le son quand la langue se sépare des dents supérieures vers lesquelles elle est d'abord portée; ce qui fait que l'une de ces articulations est faible et l'autre forte.

Les deux autres articulations *g* et *q* ont entre elles la même différence, la première étant faible, et la seconde forte; et elles diffèrent des trois premières, en ce qu'elles exigent que la pointe de la langue s'appuie contre les dents inférieures, quoique le mouvement explosif s'opère vers la racine de la langue. Ce lien du mouvement organique a fait regarder ces articulations comme gutturales par plusieurs auteurs. Mais elles ont de commun avec les trois autres articulations dentales, de procurer l'explosion au son, en augmentant la vitesse par la résistance, et d'appuyer la langue contre les dents ce qui semble leur assigner plus d'analogie avec celles-là, qu'avec l'articulation gutturale *h* qui ne se sert point des dents et qui procure l'explosion au son par une augmentation réelle de la force.

Les articulations *linguales* sifflantes diffèrent en ce qu'elles peuvent se continuer quelque temps, et devenir alors une espèce de sifflement. Nous en avons quatre, *z*, *s*, *j*, *ch*. Les deux premières exigent une disposition organique toute différente des deux autres, et elles diffèrent souvent du fort au faible ainsi que les deux dernières.

Les articulations *linguales* liquides sont ainsi nommées parce qu'elles s'allient si bien avec plusieurs autres articulations, qu'elles n'en paraissent plus faire ensemble qu'une seule. Nous en avons deux, *l* et *r*. La première s'opère d'un seul coup de langue vers le palais; la seconde est l'effet d'un trémoussement réitéré de la langue.

Pour ce qui est des articulations mouillées, continue Beauzée, je n'entreprendrai pas d'assigner l'origine de cette dénomination : je n'y entends rien, à moins que le mot *mouillé* lui-même, donné d'abord en exemple du *l* mouillé, n'en soit devenu le nom, et ensuite de *gn* par compagnie. Ce sont les deux seules articulations mouillées que nous ayons.

Liquation. Substantif féminin. *Qua* se prononce *coua*; et *ti*, *ci*.

Liquéfaction. Substantif féminin. On fait sentir l'*u*, et *ti* se prononce comme *ci*.

Liquéfier. Verbe actif de la première conjugaison. *Qué* se prononce *ké*.

Liqueureux, Liqueureuse. Adjectif. Mot nouveau proposé par Mercier. Nous avons *liquoreux* qui est plus conforme à l'analogie. Disons donc *des vins liquoreux*, et non pas *des vins liqueureux*.

Liquidation. Substantif féminin. *Qui* se prononce *ki*.

Liquide. Adjectif des deux genres. *Qui* se prononce *ki*. *Corps liquide*. — *Confitures liquides*. — *Consonnes liquides*. — *Argent liquide*. En prose, il ne se met qu'après son substantif. Les poètes ont dit *le liquide élément*, *les liquides plaines*, pour dire la mer.

En grammaire, on appelle *consonnes liquides*, les deux linguales *l* et *r*. Voyez *linguales*.

Liquoreux, Liquoreuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Vin liquoreux*, *boisson liquoreuse*.

Lire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voici comment il se conjugue :

Indicatif. — *Présent*. Je lis, tu lis, il lit; nous lisons, vous lisez, ils lisent. — *Imparfait*. — Je lisais, tu lisais, il lisait; nous lisions, vous lisiez; ils lisaient. — *Passé simple*. Je lus, tu lus, il lut; nous lûmes, vous lûtes, ils lu-

rent. — *Futur.* Je lirai, tu liras, il lira ; nous lirons, vous lirez, ils liront.

Conditionnel. — *Présent.* Je lirais, tu lirais, il lirait ; nous lirions, vous liriez, ils liraient.

Impératif. — *Présent.* Lis, qu'il lise ; lisons, lisez, qu'ils lisent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je lise, que tu lises, qu'il lise ; que nous lisions, que vous lisiez, qu'ils lisent. — *Imparfait.* Que je lusse, que tu lusses, qu'il lût ; que nous lussions, que vous lussiez, qu'ils lussent.

Participe. — *Présent.* Lisant. — *Passé.* Lu, lue.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir.*

On demande s'il faut dire, *lis-je bien?* ou *lisé-je bien.* je pense qu'on ne doit dire ni l'un ni l'autre ; ces phrases sont trop dures à l'oreille. On dit, *est-ce que je lis bien?*

On dit figurément, *lire dans la pensée de quelqu'un, dans les yeux de quelqu'un ; lire dans l'avenir.* On dit aussi *lire quelque chose sur le visage de quelqu'un. Je lis votre pensée sur votre visage.* Mais on ne dit pas *lire sur un journal, lire sur un registre.* Il faut dire *lire dans un journal, dans un registre. J'ai lu cette nouvelle dans un journal.*

Lis. Substantif masculin. L'Académie dit qu'on prononce le *s* quand il s'agit de la fleur ou de la plante qui la porte, et quand on dit *un teint de lis* ; mais qu'on ne le prononce point en termes d'armoiries, c'est-à-dire en parlant de cette figure de trois fleurs de lis liées ensemble, desquelles celle du milieu est droite, et les deux autres ont les sommités penchantes et courbées en dehors. — Mais l'Académie nous dit aussi que dans l'expression poétique, *l'empire des lis*, on prononce le *s.*

S'il en est ainsi, ceux qui disent aujourd'hui *la décoration du lis*, en prononçant le *s*, prononcent mal ; car il s'agit de *la fleur de lis* dont parle l'Académie, et qui fait partie des armoiries de la France.

Du reste, je pense qu'il en est du mot *lis* comme de celui de *fils*, dont plusieurs personnes font sentir le *s* dans la conversation, parce qu'ils entendent prononcer ainsi au théâtre. Il me semble que, dans le discours ordinaire, on dit *des lis*, et non pas *des lisses*, soit en parlant de la fleur ou de la plante, soit en parlant d'armoiries, toutes les fois que ce mot ne se lie point avec le mot suivant, commençant par une voyelle. On dit *des lis blancs, des lis jaunes*, et non pas *des lisses blancs, des lisses jaunes* ; mais les poëtes permettent d'indiquer ce mot avec la prononciation du *s* final, lorsque cette prononciation leur donne une rime ; et ils suppriment aussi ce *s* lorsque cela leur paraît plus commode.

> Là sur un trône d'or Charlemagne et Clovis
> Veillent du haut des cieux sur l'empire des *lis.*
> (Voltaire, *Henriade.*)

Ici le *s* final doit être prononcé. Voici un autre vers où il ne doit pas l'être :

> Henri dans ce moment voit sur des *fleurs de lis*
> Deux mortels orgueilleux auprès du trône assis.
> (Voltaire, *Henriade.*)

Liseur, Lecteur. Substantifs masculini. *Liseuse, lectrice.* Substantifs féminins. On appelle *lecteurs, lectrices*, ceux ou celles dont l'emploi est de lire à des personnes qui les écoutent ou qui devraient les écouter. On doit appeler *liseur*, ou *liseuses* ceux ou celles qui ne lisent que pour leur instruction ou pour leur plaisir.

Lisible. Adjectif des deux genres. *Écriture lisible, caractère lisible.* Il ne se met qu'après son substantif.

Lisiblement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cela est écrit lisiblement, cela est lisiblement écrit.*

Lisse. Adjectif des deux genres. *Une étoffe lisse, un corps lisse.* Il ne se met qu'après son substantif.

Lit. Substantif masculin. L'Académie dit, *être au lit de la mort.* On dit aussi *au lit de mort.*

> Ma mère au *lit de mort* a reçu nos promesses ?
> (Voltaire.)

Racine a employé ce mot dans un sens que l'Académie n'indique point :

> Ai-je dû mettre au jour l'opprobre de son *lit?*
> (Racine, *Phèdre.*)

Liteaux, Linteau. La ressemblance du son fait quelquefois confondre ces deux mots dans le langage familier. *Liteaux* se dit des raies coloriées qui traversent certaines toiles d'une lisière à l'autre. Il n'y a que les pièces de toiles pleines destinées à faire des nappes et des serviettes qui aient des liteaux. — *Linteau* se dit d'une pièce de bois qui se met au travers d'une porte ou d'une fenêtre, pour soutenir la maçonnerie.

Litigieux, Litigieuse. Adjectif. *Droits litigieux, affaire litigieuse.* Il ne se met qu'après son substantif.

Litote. Substantif féminin. Terme de littérature. La litote, dit Dumarsais, est un trope par lequel on se sert de mots qui, à la lettre, paraissent affaiblir une pensée dont on sait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force. On dit le moins par modestie ou par égard, mais on sait bien que le moins réveillera du plus. Dans le *Cid*, quand Chimène dit à Rodrigue : *Va, je ne te hais point*, elle lui fait entendre bien plus que ces mots-là ne signifient dans leur sens propre.

Il en est de même de ces façons de parler, *je ne puis vous louer*, c'est-à-dire, je blâme votre conduite; *je ne méprise pas vos présens*, signifie que j'en fais beaucoup de cas; *il n'est pas sot*, veut dire, il a plus d'esprit que vous ne croyez; *il n'est pas poltron*, fait entendre qu'il a du courage; *Pythagore n'est pas un auteur méprisable*, c'est-à-dire que Pythagore est un auteur qui mérite d'être estimé; *je ne suis pas difforme*, veut dire modestement qu'on est bien fait, ou du moins qu'on le croit ainsi. — On appelle aussi cette figure *exténuation*; elle est opposée à l'hyperbole.

Littéraire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Société littéraire, journal littéraire, nouvelles littéraires, mémoires littéraires, anecdote littéraire, dispute littéraire*. Il ne se dit que des choses.

Littéral, Littérale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Sens littéral, explication littérale*. L'Académie ne dit point s'il a un pluriel au masculin. Quelqu'un a dit *des commentaires littéraux*.

Littéralement. Adverbe. Il ne se met point entre l'auxiliaire et le participe. *Il a expliqué littéralement ce passage*.

Littérateur. Substantif masculin. L'Académie ne dit point comment il faut appeler une femme qui est versée dans la littérature. Nous pensons qu'il n'y a point d'inconvénient à dire *littératrice*.

Livide. Adjectif des deux genres. *Teint livide, lèvres livides*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Cette livide figure s'offrait sans cesse à mon imagination*. Voyez *Adjectif*.

Livrer. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne dit pas, *livrer à la mort, au trépas, au supplice*.

Et fais *livrer* sans crainte *aux* supplices tout prêts,
L'assassin de ton fils et l'ami d'Alvarez.
(Voltaire, *Alzire*.)

Delille a dit aussi dans un sens que n'indique point l'Académie :

Combien de son bonheur l'homme aisément s'enivre !
Sans prévoir l'avenir, au présent il se *livre*.
(Delille, *Énéide*.)

Local, Locale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Mouvement local, coutume locale; usages locaux*.

Locatis. Substantif masculin. Cheval de louage. On prononce le *s* final.

Logeable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une maison logeable*.

Loger. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*; *je logeais, logeons*, et non pas *je logais, logons*.

Logis. Substantif masculin. Selon Bouhours, les honnêtes gens disent, *il est venu au logis, il a dîné au logis*; il n'y a que le peuple qui dise, *il est venu à la maison*. — Aujourd'hui c'est tout le contraire, les gens du monde ne disent jamais *le logis*, mais *la maison*. La petite bourgeoisie et le peuple disent *le logis*.

Logogriphe. Substantif masculin. Terme de littérature. Espèce de symbole ou d'énigme consistant principalement dans un mot qui en contient plusieurs autres, et qu'on propose à deviner, comme par exemple dans le mot *Rome* on trouve les mots *or*, *ré* note de musique, *mer*. Le logogriphe consiste ordinairement en quelques allusions équivoques, ou en une décomposition des mots en des parties qui, prises séparément, signifient des choses différentes de celles que marque le mot. Il tient le milieu entre le *rebus* et l'énigme proprement dite.

Logomachie. Substantif féminin. Ce mot vient du grec, et signifie dispute de mots. Il se prend toujours dans un sens défavorable. On lui donne trois sens divers. Il signifie 1°. une dispute en paroles ou injures; 2°. une dispute de mots, et dans laquelle les disputans ne s'entendent pas; 3°. une dispute sur des choses de nulle importance. La première espèce se remarque sur-tout dans les disputes littéraires, où ceux qui ont tort, et quelquefois aussi ceux qui ont

raison, disent des injures à leurs adversaires.

On trouve des exemples de la seconde espèce de logomachie, c'est-à-dire de celle qui consiste en pure dispute de mots, dans tous les siècles et dans tous les divers genres de sciences. Les écrits des anciens philosophes partagés sur le souverain bien en fourmillent; les jurisconsultes de tous les pays se disputent sur les premiers principes du droit, et venant tous par des routes différentes, au bonheur de la société, seul et vrai fondement des obligations réciproques de ceux qui la composent, tous ces divers jurisconsultes, qui s'échauffent parce qu'ils ne s'entendent pas, ont extrêmement multiplié les éternelles logomachies littéraires. Mais il en est une source inépuisable dans la fureur de vouloir expliquer ce qui de sa nature est inexplicable, je veux dire les mystères de la religion. La troisième espèce de logomachie, qui consiste en disputes sur des choses futiles et de nulle importance, n'est pas moins fréquente chez les anciens et chez les modernes. Il faut convenir cependant que, grâce à la philosophie moderne, ces sortes de disputes sont bien moins fréquentes qu'elles ne l'étaient autrefois. Nos théologiens ne disputeraient pas aujourd'hui pour savoir si le poisson qui engloutit le prophète Jonas, était mâle ou femelle; ou si la plante dont l'ombre réjouit si fort Jonas était une citrouille ou du lierre, disputes dans lesquelles saint Jérôme et saint Augustin se sont distingués de leur temps. On ne ferait que rire aujourd'hui de ces multitudes de logomachies qui ont divisé les peuples et inondé pendant des siècles la terre du sang humain. On n'élève plus guère de ces questions futiles que dans quelques mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mais heureusement elles y restent ensevelies sans faire de mal à personne, et il n'y a pas d'apparence qu'aucun souverain s'avise de faire la guerre à cause de la forme du bouclier d'Achille, ou de la couleur des cheveux de la déesse des amours. Lorsque Mercier fut admis, on ne sait trop pourquoi, au nombre des membres de cette Académie, il disait en plaisantant à ses amis, que son premier mémoire roulerait sur la question de savoir si la gorge de la belle Hélène était en forme de pommes ou en forme de poires.

Logo-diarrhée. Substantif féminin. Mot inusité employé en plaisantant par Voltaire. *Je me suis abandonné au flux de ma plume ; j'ai la logo-diarrhée, et je barbouille inutilement du papier pour vous dire des choses que vous savez mieux que moi.*

Loin. Adverbe. Il est quelquefois précédé, quelquefois suivi de la préposition *de*. *Loin d'eux s'enfuyait le doux sommeil.* (Fénélon, *Télémaque.*) *Cela est beau de loin. Loin de* se met quelquefois au commencement de la phrase, par manière d'interjection. *Loin d'ici les profanes ! Loin de nous ces héros sans humanité !* (Bossuet.) Quelques poètes, et particulièrement Delille, disent *loin* tout seul. *Loin ces vains monumens*, etc. — *De loin* se met ordinairement après le verbe, même dans les temps composés. *Il a prévu de loin ce qui arriverait*, et non pas *il a de loin prévu*. Quelquefois cependant, il est mieux de le placer devant, afin qu'il ne sépare pas le verbe de son régime. *Ce prince qui* de loin *avait prévu les projets de l'ennemi.*

L'Académie dit *loin à loin*, *de loin à loin* et donne pour exemples de ces phrases adverbiales, *planter des arbres* loin à loin. *Les hameaux, les maisons y sont semés* loin à loin. *Il ne me vient plus voir que de* loin à loin. — On est surpris de trouver dans le Dictionnaire de l'Académie cette ancienne locution que l'on n'emploie plus aujourd'hui, et de n'y pas trouver *de loin en loin*, qui est celle dont les bons auteurs se servent généralement.

Non loin de, expression adverbiale. C'est la même chose que *près de ;* sinon que le premier est plus élégant, et tient davantage au style noble. *Dans les montagnes de Savoie, non loin de la route de Briançon.* (Marmontel.)

> Non loin de ce rivage, un bois sombre et tranquille,
> Sous les ombrages frais présente un doux asile.
> (Voltaire, *Henriade.*)

Bien loin, conjonction, est suivi ou de la préposition *de* avec l'infinitif, on de *que* avec le subjonctif. *Bien loin d'obéir, bien loin qu'il le fasse.* On dit souvent *loin de*, au lieu de *bien loin de ;* mais ce dernier est plus expressif.

> Les dieux ont prononcé ; loin de leur contredire,
> C'est à vous de passer du côté de l'empire.
> (Racine, *Britannicus.*)

Loin que *le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers....* (J.-J. Rousseau.)

Bien loin équivaut à une négation ;

ainsi il doit exiger le subjonctif dans les cas où la négation l'exige. Il faut donc dire, bien loin *de convenir qu'il y* ait *du sublime dans ces paroles*, et non pas comme Boileau, bien loin *de convenir qu'il y* a, etc; car on dirait avec la négative, *vous ne convenez pas qu'il y* ait *du sublime dans ces paroles*.

Lointain, Lointaine. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Pays lointains, régions lointaines; climats lointains, lointains climats.*

Et le berger connaît, par d'assurés présages,
Quand il doit éviter les *lointains* pâturages.
(Delille.)

Loisible. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Cela est loisible, n'est pas loisible. Il vous est loisible de penser ainsi.*

Loisir. Substantif masculin. Il régit quelquefois la préposition *de*, avec l'infinitif. *Avoir le loisir de faire une chose.* Quand il ne régit pas l'infinitif, on dit *avoir du loisir, ou être de loisir. J'ai du loisir, êtes-vous de loisir?* Mais dans le cas contraire, il faut employer le verbe *avoir. Avez-vous le loisir d'écrire cette lettre?* et non pas, *êtes-vous de loisir d'écrire cette lettre.*

Long, Longue. Adjectif. On le met souvent avant son substantif. *Une robe longue, une longue robe; une allée longue, une longue allée; avoir la barbe longue, avoir une longue barbe.* Delille a dit?

Levant un *long* regard vers le céleste empire.
(*Enéide.*)

Voyez *Adjectif.*

Long-temps. Adverbe. On peut le mettre au commencement de la phrase, ou après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le participe. *Long-temps il refusa de nous suivre; il a résisté long-temps; il a long-temps résisté.*

Avec *après*, *long-temps* cesse d'être adverbe, et alors ces deux mots ne doivent pas être joints par un tiret. *Après un si long temps.*

Longuement. Adverbe. L'*u* ne se prononce point; il n'est là que pour donner au *g* un son fort, qu'il n'a pas devant l'*e*. On peut quelquefois mettre cet adverbe entre l'auxiliaire et le participe. *Il a parlé longuement. Il a longuement discuté sur cette matière.*

Longueur, Longueurs. Substantifs féminins. Termes de littérature. *La longueur d'un discours*, c'est son étendue. Mais par *longueurs*, on entend les défauts du style qui consistent à dire des choses qui sont inutiles au développement des idées, et qui n'y sont pas naturellement liées. D'après cela, un discours peut être long, sans avoir des *longueurs*, et il peut avoir des *longueurs* sans être long.

Dans tout discours, dit Condillac, il y a une idée par où l'on doit commencer, une par où l'on doit finir, et d'autres par où l'on doit passer. La ligne est tracée, tout ce qui s'en écarte est superflu. Or, on s'en écarte en insérant des choses étrangères, en répétant ce qui a déjà été dit, en s'arrêtant sur des détails inutiles. Ces défauts, s'ils sont fréquens, refroidissent le discours, l'énervent, ou même l'obscurcissent. Le lecteur fatigué perd le fil des idées qu'on n'a pas su lui rendre sensible; il n'entend plus, il ne sent plus, et les plus grandes beautés auraient peine à le tirer de sa léthargie.

On serait court et précis, si l'on concevait bien, et dans leur ordre, toutes les pensées qui doivent développer le sujet qu'on traite. C'est donc de la manière de concevoir, que naissent les *longueurs* de style, vice contre lequel on ne saurait trop se précautionner, et qu'on n'évitera pas, si on s'écarte des règles tirées du principe de la liaison des idées. Voyez *Liaison, Construction.*

L'abbé Dubos veut dire que l'imitation ne nous remue que parce que les objets imités nous auraient remués; mais que l'impression en est moins durable, parce qu'elle est moins forte. Voici comment il expose cette pensée:

Les peintres et les poètes excitent en nous des passions artificielles, en présentant des imitations des objets capables d'exciter en nous des passions véritables. Comme l'impression que ces imitations font sur nous est du même genre que l'impression que l'objet imité par le peintre ou par le poète ferait sur nous; comme l'impression que l'imitation fait n'est différente de l'impression que l'objet imité ferait, qu'en ce qu'elle est moins forte, elle doit exciter dans notre ame une passion qui ressemble à celle que l'objet imité aurait pu exciter. La copie de l'objet doit, pour ainsi dire, exciter en nous une copie de la passion que l'objet y aurait excitée. Mais comme l'impression que l'imitation fait n'est pas aussi profonde que l'impression que l'objet même aurait faite.... cette impression superficielle, faite par une imitation, disparaît sans avoir des sui-

tes durables, comme en aurait une impression faite par l'objet que le peintre ou le poëte a imité.

L'embarras des constructions de l'abbé Dubos et ses répétitions prouvent les efforts qu'il fait pour rendre une pensée qu'il ne conçoit pas nettement. Il est long dans le dessein d'être plus clair ; il en est plus obscur.

Lorsqu'on veut émouvoir, on peut et on doit même multiplier les figures et les images. On peut aussi, dans les ouvrages destinés à éclairer, joindre à un tour simple un tour figuré, propre à répandre la lumière. Mais il y a des écrivains qui ont de la peine à quitter une pensée, et qui font un volume de ce dont un autre ferait à peine quelques feuillets. C'est le style de l'abbé Duguet.

Tout le monde, dit-il, *est capable de comprendre quelle serait la félicité d'une nation, où toute la force et toute l'autorité seraient accordées à la vertu; où toutes les menaces et tous les châtimens ne seraient que contre le vice; dont le prince ne serait terrible qu'à quiconque ferait le mal, et jamais à ceux qui aiment et font le bien; où l'épée que Dieu lui a confiée serait la protection des justes, et ne ferait trembler que leurs ennemis; où la vérité et la clémence s'uniraient, où la justice et la paix se donneraient un mutuel baiser, et où l'on verrait accomplir ce qu'a dit l'apôtre : la vertu respectée et comblée d'honneurs, et le vice humilié et couvert d'ignominie.*

Voilà bien des mots pour répéter une même chose. Les derniers tours n'ajoutent aux premiers ni lumière, ni image. On voit seulement que l'écrivain s'applaudit d'une fécondité qui ne produit que des sons. (Extrait de l'*Art d'écrire* de Condillac.)

Loquacité. Substantif féminin. On prononce *lokouacité*. Habitude de parler beaucoup. Il se prend toujours en mauvaise part.

Lors. Ce mot joint avec *que* est une conjonction. Dans *lorsque*, on fait sentir le *s* de *lors*. Mais dans *dès lors* et *pour lors*, *lors* est adverbe, et on ne fait point entendre le *s*.

Lorsque régit ordinairement l'indicatif, *lorsqu'il veut*, *lorsqu'il voulait*, *lorsqu'il apprit*, etc. *Dès lors que* ne se dit point. *Dès qu'il fut arrivé*, et non pas *dès lors qu'il fut arrivé*. On peut dire, il est vrai, *je vis bien* dès lors que *j'étais perdu*; mais là, *que* se rapporte à *je vis*, et non pas à *dès lors*; et dans cet exemple, *dès lors* est adverbe, et non conjonction. (Vaugelas.)

Louable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une action louable, une conduite louable, une louable conduite.*

Louanger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un o, on met un e muet avant cet *a* ou cet o. *Je louangeais, louangeons*; et non pas *je louangais, louangons*.

Louche. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme louche, une femme louche, du vin louche, une expression louche.*

Une phrase est *louche* lorsque les mots qui la composent semblent, au premier coup d'œil, avoir un certain rapport, quoique véritablement ils en aient un autre; de telle façon que les idées ne sont ni claires, ni intelligibles.

La Bruyère a dit : *Les femmes ne se sont-elles pas au contraire établies elles-mêmes dans cet usage de rien savoir, ou par la faiblesse de leur complexion, ou par la paresse de leur esprit, ou par le talent et le génie qu'elles ont seulement pour les ouvrages de la main.— Par le talent et le génie qu'elles ont*, fait d'abord avec ce qui précède un sens absurde, et ces tours sont à éviter.

Voici des exemples que Bouhours tire de Vaugelas, et où il trouve de l'élégance. *Ces gens faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour lui persuader de rebrousser chemin, ou du moins* qu'il séparât *cette multitude. Les ambassadeurs demandaient la paix, et qu*'il lui plût...— Il fallait dire, *persuader de rebrousser chemin, ou du moins de séparer.* C'est pécher contre la plus grande liaison des idées que de marquer dans une phrase le même rapport par deux prépositions différentes. *Demandaient la paix*, et qu'*il lui plût*, n'est pas non plus assez correct. On remarquera la même faute dans l'exemple suivant : *Il croyait le ramener par la douceur*, et que *ses remontrances*...

Si c'est une faute d'exprimer les mêmes rapports par des moyens différens, c'en serait une plus grande d'exprimer des rapports différens par la même préposition. Ne dites donc pas, *l'outrage que vous m'avez fait de me croire capable d'approuver*, et *de* me réjouir d'une *action si détestable*. On *approuve une action*, et non pas d'une action.—

Il serait mal encore de dire, *ils n'ont plus ni affection ni créance pour elles;* car on n'a pas de la créance pour quelqu'un, mais en quelqu'un. Il faut toujours consulter la syntaxe, et ne lier les idées que par les moyens qu'elle fournit.

Une phrase peut être louche lorsque, par sa construction, on semble supposer comme réel ce qu'on a pourtant intention de nier, ou comme faux ce qu'au contraire on prétend affirmer. *Si je ne vais pas vous voir, ce n'est pas parce que j'ai du refroidissement pour vous;* le verbe *j'ai* à l'indicatif, à cause de *parce que*, est un aveu réel du refroidissement dont on veut pourtant se défendre. Mais en disant, *ce n'est point que j'aie du refroidissement pour vous; j'aie* au subjonctif, à cause du *que* après la négation, est un désaveu formel et sans ambiguïté du refroidissement dont on se défend. Voyez *Sens.*

Lourd, Lourde. Adjectif. On le met souvent avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un fardeau bien lourd, un lourd fardeau.— Un esprit lourd.— Une lourde chute, une lourde faute, une lourde besogne, une lourde tâche.* On ne dit pas *un lourd esprit*. Voyez *Adjectif.*

Lourdement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est tombé lourdement, il est lourdement tombé.— Il s'est trompé lourdement, il s'est lourdement trompé.*

Loyal, Loyale. Adjectif. Il se dit des personnes et des choses, et peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme loyal, un procédé loyal.— Une marchandise bonne et loyale.— Cette loyale conduite, ce loyal procédé.* L'Académie ne donne point d'exemple du pluriel masculin, si ce n'est dans cette phrase de pratique, *les frais et loyaux coûts*. Cela veut dire sans doute que ce pluriel est permis, et qu'on peut dire *des procédés loyaux.*

Loyalement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est conduit loyalement, il s'est loyalement conduit.*

Lubrique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Homme lubrique, femme lubrique.— Des regards lubriques, ces lubriques regards.* Voyez *Adjectif.*

Lubriquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe.

Lucide. Adjectif des deux genres. L'Académie ne l'admet que dans cette phrase, *il a des intervalles lucides.*

On l'emploie assez généralement dans le sens de clair, lumineux. *Un raisonnement lucide, une expression lucide.* En ce sens on pourrait le mettre avant son substantif. *Ce lucide raisonnement.* Voyez *Adjectif.*

Lucratif, Lucrative. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un métier lucratif, un emploi lucratif.— Ce lucratif métier, ce lucratif emploi.* On ne dirait pas *cette lucrative charge.* Voyez *Adjectif.*

Lugubre. Adjectif des deux genres. Il semblerait par les exemples que donne l'Académie, que ce mot ne peut se dire que des choses; cependant on dit *un homme lugubre*, pour dire un homme dont l'air, la contenance, la démarche, les vêtemens, les discours, marquent une tristesse profonde. On le met souvent avant son substantif. *Voix lugubre, une lugubre voix se fit entendre; cris lugubres, de lugubres cris; plainte lugubre, une lugubre plainte, ton lugubre.* Voyez *Adjectif.*

Lugubrement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est vêtu lugubrement, il est lugubrement vêtu.*

Lui. Pronom de la troisième personne du singulier. Sa fonction principale est de servir de complément à une préposition exprimée ou sous-entendue. *J'allai à* lui, *je tombai sur* lui, *vous irez avec* lui, *il* lui *donna un coup d'épée.* Dans ce dernier exemple, la préposition est sous-entendue; c'est comme si l'on disait, *il donna à* lui *un coup d'épée.* Il ne se dit ordinairement que des personnes. Quoiqu'un homme dise fort bien d'un autre qu'*il se repose sur lui*, qu'*il s'appuie sur lui*, on ne dira pas pour cela d'un lit ou d'un bâton, *reposez-vous sur lui, appuyez-vous sur lui;* mais on se servira de la préposition elliptique *dessus; reposez-vous dessus, appuyez-vous dessus.*

En parlant des choses, on emploie le pronom *en* au lieu de *de lui*, et le pronom *y* au lieu de *à lui.* On ne dit pas d'un mur, *n'approchez pas de lui;* on dit, *n'en approchez pas;* ni d'un village, *allez à lui;* il faut dire, *allez-y.*

Une femme dit d'un chien qu'elle aime: *Il fait tout mon amusement, je n'aime que* lui, *je suis attachée à* lui, *je ne sors pas sans* lui. Cependant on ne dira pas d'un cheval, qu'*on n'a jamais*

monté sur lui, qu'on ne s'est pas encore servi de lui, mais qu'on ne *s'en est pas encore servi.*

Il semble donc qu'avec les prépositions *de* et *à*, le pronom *lui* ne se dit pas indifféremment des choses et des personnes. Cependant, lorsqu'il est précédé des prépositions *avec* ou *après*, il peut se dire des choses même inanimées. *Ce torrent entraîne* avec lui *tout ce qu'il rencontre; il ne laisse* après lui *que du sable et des cailloux.* Voyez *Elle.*

Lui peut être le sujet d'une proposition, mais seulement par répétition, et pour donner plus d'énergie à l'expression : *Il l'a dit lui-même;* ou pour représenter le pronom *le*, régime direct, et le lier avec une proposition incidente : *Vous l'outragez, lui qui vous aime si tendrement.*

Lui, étant particulièrement destiné à servir de complément à une préposition, est souvent régime indirect. *Je lui ai dit*, c'est-à-dire, *j'ai dit à lui.* Alors il est commun aux deux genres, mais en deux cas seulement : le premier, lorsqu'il précède le verbe, *j'ai vu votre sœur, et je lui ai parlé;* le second, quand le verbe est à l'impératif : *si vous rencontrez ma sœur, parlez-lui.* Hors de là, il est toujours du genre masculin.

J'ai dit que *lui*, régime indirect, est commun aux deux genres, lorsqu'il précède le verbe. En effet, il se met quelquefois après. Avec le verbe *parler*, on dira, *voulez-vous parler à lui,* ou *voulez-vous lui parler ?* Dans le premier exemple, *lui* ne peut convenir qu'au masculin; dans le second, il peut convenir au masculin ou au féminin.

J'ai dit aussi, d'après le Dictionnaire de l'Académie, que *lui* est des deux genres, quand le verbe est à l'impératif; mais cette règle n'est pas sans exception, car, si l'on dit *donnez-lui*, on dit aussi *donnez à lui;* et dans ce dernier exemple, *lui* ne peut rappeler qu'un masculin. J'observe qu'il y a de la différence entre *donnez-lui*, et *donnez à lui.* Le premier exprime seulement l'action de donner à quelqu'un; le second indique une préférence, une exclusion de quelques autres. *Vous ne savez pas à qui donner ce livre, donnez-le à lui;* c'est-à-dire à lui préférablement aux autres. Une différence à peu près semblable se remarque entre *je veux lui parler*, et *je veux parler à lui.* Le premiar signifie *je veux lui dire quelque chose, lui faire connaître quelque chose par le moyen de la parole;* le second veut dire, *je veux lui adresser la parole à lui, et non à un autre.*

A tout autre mode que l'impératif, *lui* doit précéder le verbe, toutes les fois qu'il est le terme d'un rapport qui pourrait être exprimé par la préposition *à : Je* lui *ai lu mon ouvrage.* Au contraire, il doit suivre le verbe, s'il est le terme d'un rapport exprimé par la préposition *de : Nous dépendons de lui.*

Lorsque le pronom *le* est régime direct d'un verbe, et qu'il partage cette fonction avec un ou plusieurs noms placés après le verbe, il faut, après ce verbe, rappeler l'idée de ce pronom par *lui*, qui lie alors ce nom ou ces noms avec le pronom *le. Je* l'*ai vu*, lui *et ses amis;* je l'*ai vu*, lui, *sa femme et ses enfans.*

Lui, régime indirect, se répète, par la même raison, après nn verbe, mais avec la préposition *à. Je lui ai parlé, à lui et à sa sœur.* Voyez *Elle*, *Eux*, *Se*, *Soi*, *Pronom*, *Amphibologie*, *Explétif.*

On ne doit pas se servir indifféremment de *lui* et de *soi*. Quand on parle en général, et sans indiquer une personne qui est le snjet de la phrase, il faut se servir de *soi. Il faut que chacun prenne garde à soi.* Mais lorsqu'une personne en particulier est désignée dans la phrase, il fant mettre *lui. Cet homme ne prend pas garde à lui.*

Luire. Verbe neutre, défectueux et irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il se conjugue ainsi qu'il suit :

Indicatif. — *Présent.* Je luis, tu luis, il luit; nous luisons, vous luisez, ils luisent. — *Imparfait.* Je luisais, tu luisais, il luisait; nous luisions, vous luisiez, ils luisaient. — *Point de passé simple.* — *Futur.* Je luirai, tu luiras, il luira; nous luirons, vous luirez, ils luiront.

Conditionnel. — *Présent.* Je luirais, tu luirais, il luirait; nous luirions, vous luiriez, ils luiraient.

Impératif. — *Présent.* Luis, qu'il luise; luisons, luisez, qu'ils luisent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je luise, que tu luises, qu'il luise; que nous luisions, que vous luisiez, qu'ils luisent. — *L'imparfait manque.*

Participe. — *Présent.* Luisant. — *Passé.* Lui, point de féminin.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *Avoir.*

Luisant, Luisante. Adjectif verbal,

tiré du verbe *Luire*. Il se met après son substantif. *Une étoile luisante*, *des couleurs luisantes*, *une étoffe luisante*. Voyez *Adjectif verbal*.

Lumière. Substantif féminin. On dit figurément, dit l'Académie, *mettre un livre*, *mettre un ouvrage en lumière*, pour dire, l'imprimer, le rendre public, le mettre en vente. L'Académie ajoute qu'il est peu usité. — L'Académie aurait dû dire que cette expression, fort commune autrefois, et qu'on mettait même aux titres des ouvrages, ne s'emploie plus aujourd'hui. On dit bien qu'*un ouvrage n'a pas encore vu la lumière*; mais on ne dit pas qu'on *va bientôt le mettre en lumière*, ou qu'on *l'a mis en lumière*.

Racine a employé, dans un autre sens, *mettre en lumière*; mais cette expression ne passerait pas aujourd'hui.

Mais plus ce rang sur moi répandrait de splendeur,
Plus il me ferait honte et *mettrait en lumière*
Le crime d'en avoir dépouillé l'héritière.
(*Britannicus*.)

Les poètes disent souvent *la lumière*, pour la vie, *voir la lumière* pour vivre.

Bientôt de Jésabel la fille meurtrière,
Instruite que Joas *voit encor la lumière*.
(Racine, *Athalie*.)

La *lumière* éclaire encor ses yeux.
(Voltaire, *Tancrède*.)

Il le faut de ma main traîner sur la poussière,
De trois coups dans le sein lui ravir la *lumière*.
(Voltaire, *Mahomet*.)

Et mes yeux sans regret quitteront la *lumière*.
(Voltaire, *Alzire*.)

La *lumière* sans moi vous eût été ravie.
(*OEdipe*.)

Lumignon. Substantif masculin. On mouille le *gn*.

Lumineux, Lumineuse. Adjectif. Au propre, il ne se met qu'après son substantif. *Un corps lumineux*, *une trace lumineuse*; au figuré, on peut le mettre avant, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un principe lumineux*, *ce lumineux principe*; *une dissertation lumineuse*, *cette lumineuse dissertation*. Voyez *Adjectif*.

Lunaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un mois lunaire*, *une année lunaire*.

Lunatique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un cheval lunatique*. — *Un homme lunatique*, *une femme lunatique*.

Lustral, Lustrale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Eau lustrale*.

Luth. Substantif masculin. Le *h* ne se prononce pas; mais on prononce le *t*.

Luxurier. Verbe neutre de la première conjugaison. Mot nouveau proposé par Mercier. Il donne pour exemples: *cet arbre luxurie de fleurs et de fruits*; *cet ouvrage luxurie d'images brillantes et de pensées fortes*. *Il luxurie de santé*. *Luxurier d'esprit*. Ce mot est mauvais en ce qu'il présente une équivoque. Vient-il de luxe ou de luxure? Par la composition, il semblerait venir de *luxure*, et, par la signification qu'on lui donne, on le fait venir de *luxe*. D'ailleurs, qu'est-ce que *luxurier*? Est-ce étaler avec luxe? Mais peut-on dire qu'*un arbre étale avec luxe ses fleurs et ses fruits*? *qu'un ouvrage étale avec luxe des pensées brillantes*? *Luxe* emporte une idée de dépense qui ne convient point ici.

Luxe. Substantif masculin. C'est l'usage qu'on fait des richesses et de l'industrie pour se procurer une existence agréable. Voyez *Faste*.

Luxure. Substantif féminin. Ce terme comprend dans son acception toutes les actions qui sont suggérées par la passion immodérée des hommes pour les femmes, ou des femmes pour les hommes. Il ne s'emploie guère qu'en morale religieuse. La *luxure* est un des sept péchés capitaux.

Luxurieux, Luxurieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme luxurieux*, *une femme luxurieuse*. — *Des pensées luxurieuses*, *de luxurieuses pensées*; *des regards luxurieux*, *de luxurieux regards*.

Ce terme ne s'emploie guère que dans la morale religieuse.

Lyrique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Poésie lyrique*, *genre lyrique*.

Lyrique se dit particulièrement des anciennes odes ou stances qui répondent à nos airs ou chansons. On a appelé les odes *poésies lyriques*, parce que quand on les chantait, la lyre accompagnait la voix.

Le caractère de la poésie lyrique est la noblesse et la douceur; la noblesse pour les sujets héroïques, la douceur pour les sujets badins ou galans: car elle embrasse ces deux genres. Voyez *Ode*.

Si la majesté doit régner dans les vers héroïques, la simplicité dans les pastorale, la tendresse dans l'élégie,

le gracieux et le piquant dans la satire, la plaisanterie dans le comique, le pathétique dans la tragédie, la pointe dans l'épigramme ; dans le lyrique, le poète doit principalement s'appliquer à étonner l'esprit par le sublime des choses, ou par celui des sentimens ; ou à le flatter par la douceur et la variété des images, par l'harmonie des vers, par des descriptions et d'autres figures fleuries, ou vives et véhémentes, selon l'exigence des sujets.

Les modernes ont une autre espèce de poème lyrique que les anciens n'avaient pas, et qui mérite mieux ce nom, parce qu'il est réellement chanté, c'est le drame appelé *Opéra*. Voyez *Style*.

M

M. Substantif masculin. On prononce *me*. C'est la treizième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes.

Le son propre de cette lettre est *me*, comme dans *mal*, *médisant*, *midi*, *mode*, *muse*.

Au commencement des mots, le *m* conserve toujours le son qui lui est propre ; mais à la fin d'une syllabe, il est un signe de nasalité, quand il est suivi de l'une des trois lettres *m*, *b*, *p* ; comme dans *emmener*, *combler*, *comparer*, *emmailloter*, que l'on prononce comme s'il y avait *enmener*, *conbler*, *conparer*, *enmailloter*. — Il faut en excepter les mots qui commencent par *imm*, comme *immodeste*, *immédiatement*, *immense*, que l'on prononce, *im-modeste*, *im-médiatement*, *im-mense*, etc. — On prononce aussi le *m*, dans les mots où cette lettre est suivie de *n*, comme *indemniser*, *amnistie*, *Agamemnon* ; excepté *damner* et ses dérivés, *condamner* et ses dérivés, et *automne*.

Le *m* a aussi l'articulation nasale dans *comte*, *compte*, *dompter*, *domptable*, *prompt*.

A la fin des mots, *m* est le signe de la nasalité de la voyelle précédente, comme dans *nom*, *pronom*, *faim*, *parfum*, etc. Il faut excepter l'interjection *hem*, quelques mots latins, comme *item*, et la plupart des noms propres étrangers, où la lettre *m* conserve sa prononciation naturelle, comme dans *Sem*, *Cham*, *Amsterdam*. *Adam* se prononce cependant avec le signe de la nasalité.

Lorsque *m* est redoublé, on n'en prononce ordinairement qu'un, comme dans *commode*, *commis*, *commissaire*, etc. Il faut excepter *Ammon*, *Emmanuel*, etc., et les mots où le double *m* est précédé de *i*, comme dans *immanquable*, *immense*, etc.

Dans *grammaire*, *grammairien*, on ne prononce qu'un *m* ; mais dans *grammatical* et *grammatiste*, on fait sentir les deux *m*.

Ma. *Voyez* Mon.

Macaronique. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif.

Machiavéliser. Verbe neutre. Mot nouveau que plusieurs écrivains ont employé. C'est se conduire suivant les principes du machiavélisme. Il n'y a point d'autre mot dans la langue qui exprime ce qu'on veut lui faire signifier.

Machinal, Machinale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Mouvement machinal*, *action machinale*.

Buffon a dit, *mouvemens machinaux*.

Machinalement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Agir machinalement. Il s'est machinalement avancé.*

Machinateur. Substantif masculin. L'Académie n'indique point comment il faut dire en parlant d'une femme. Il y a bien des femmes qui se mêlent de machinations ; il serait dommage qu'on ne pût pas dire *machinatrice*.

Machine. Substantif féminin. L'Académie dit que les poètes appellent l'univers, *la machine ronde*. Féraud observe avec raison que l'Académie n'entend sûrement parler que de la poésie familière.

Machine en poésie dramatique, se dit de l'artifice par lequel le poète introduit sur la scène quelque divinité, quelque génie ou autre être surnaturel, pour faire réussir quelque dessein important, ou surmonter quelque difficulté supérieure au pouvoir des hommes. Cette ressource, employée par quelques auteurs dramatiques français qui ont précédé Corneille, n'est plus admise aujourd'hui.

On donne aussi le nom de *machines* aux êtres surnaturels qu'on introduit dans le poème épique.

Madame. Substantif féminin. Nous ne nous servons point, dit Voltaire, des mots *monsieur* et *madame*, dans les comédies tirées du grec. L'usage a permis que nous appelions les Romains et les Grecs *seigneur*, et les Romaines *madame* ; usage vicieux en soi, mais qui a cessé de l'être, parce que le temps

l'a autorisé. (*Remarques sur Bérénice de Racine.*) Voyez *Monseigneur, Monsieur.*

Madré, Madrée. Adjectif. Il ne se met avant son substantif ni dans le sens propre, ni dans le sens figuré. *Porcelaine madrée, bois madré. — Un homme madré, une femme madrée.*

Mademoiselle. Voyez *Monsieur.*

Madrigal. Substantif masculin. Terme de littérature. On appelle ainsi une petite pièce ingénieuse et galante, écrite en vers libres, et qui n'est assujettie ni à la scrupuleuse régularité du sonnet, ni à la subtilité de l'épigramme, mais qui consiste seulement en quelques pensées tendres, exprimées avec délicatesse et précision. L'épigramme peut être polie, douce, mordante, maligne, etc., pourvu qu'elle soit vive, c'est assez. Le madrigal, au contraire, a une pointe toujours douce, gracieuse, et qui n'a de piquant que ce qu'il lui en faut pour n'être pas fade.

On regarde le madrigal comme le plus court de tous les petits poèmes. Il peut avoir moins de vers que le sonnet et le rondeau; le mélange des rimes et des mesures dépend absolument du goût du poète. Cependant la brièveté extrême du madrigal interdit absolument toute licence, soit pour la rime, soit pour la mesure, soit pour la pureté de l'expression.

Mafflé, Mafflée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un visage mafflé.* La Fontaine a dit *mafflue.*

La voilà pour conclusion,
Grasse, *mafflue* et rebondie.

Magie. Substantif féminin. On appelle *magie du style*, l'illusion que produit le style par son accord parfait avec les pensées qu'il exprime. Cette expression ne convient guère aux sujets de pur raisonnement, mais elle s'applique particulièrement aux descriptions et à la peinture des mouvemens de l'ame. C'est sur-tout dans les beaux morceaux de Racine qu'on est séduit par la magie du style, et que le charme qui résulte de l'accord parfait de l'expression avec la vérité des objets fait qu'on s'oublie soi-même, pour s'identifier avec les personnages, et partager tous les mouvemens de leur ame.

Magique. Adjectif des deux genres. On le met quelquefois avant son substantif. *Art magique, caractère magique, paroles magiques.*—Gresset a dit, *l'art des magiques accords.*

Magister. Substantif masculin. L'*e* est très-ouvert, et on fait sentir le *r.*

Magistral, Magistrale. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Air magistral, ton magistral, voix magistrale.* — Il n'a point de masculin au pluriel.

Magistralement. Adverbe. On ne le met pas entre l'auxiliaire et le participe. *Il a parlé magistralement.*

Magistrat. Substantif masculin. On ne fait pas sentir le *t.*

Magnanime. Adjectif des deux genres. Il se dit de celui qu'élèvent au-dessus des objets et des passions qui conduisent les hommes, une passion plus noble, un objet plus grand, qui sacrifie le moment au temps, son bien-être à l'avantage des autres, la considération, l'estime même, à la gloire ou à la patrie. On mouille le *gn.* On peut quelquefois le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un prince magnanime, un cœur magnanime, une résolution magnanime, ces magnanimes résolutions.* Voyez *Adjectif.*

Magnanimement. Adverbe. On mouille le *gn.* On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est comporté magnanimement, il s'est magnanimement comporté dans cette occasion.*

Magnanimité. Substantif féminin. On mouille le *gn.* La magnanimité n'est que la grandeur d'ame devenue instinct, enthousiasme, plus noble et plus pure par son objet et par le choix de ses moyens, qui met dans ses sacrifices je ne sais quoi de plus fort et de plus facile.

Magnat. Substantif masculin. On prononce *maguenat*, en passant légèrement sur *gue.*

Magnésie. Substantif féminin. On prononçait autrefois *maguenésie;* aujourd'hui on mouille le *gn.*

Magnétique. Adjectif des deux genres. On a prononcé d'abord *maguenétique.* Aujourd'hui on mouille assez généralement le *gn.*

Magnétisme. Substantif masculin. On a prononcé *maguenétisme;* aujourd'hui on prononce assez généralement ce mot en mouillant le *gn.*

Magnificence. Substantif féminin. On mouille le *gn.* Il se dit de la dépense que l'on fait pour des choses d'une grande utilité publique.

Magnifique. Adjectif des deux genres. On mouille le *gn.* Il se dit au propre et au figuré des personnes et des choses; et il désigne tout ce qui donne

une idée de grandeur et d'opulence. Un homme est *magnifique*, lorsqu'il nous offre en lui-même, et dans tout ce qui l'intéresse, un spectacle de dépense, de libéralité et de richesse, que sa figure et ses actions ne déparent point. Une entrée est *magnifique*, lorsqu'on a pourvu à tout ce qui peut lui donner un grand éclat par le choix des chevaux des voitures, des vêtemens et de tout ce qui tient au cortége. Un éloge est *magnifique*, lorsqu'il nous donne de la personne qui l'a fait, et de celle à qui il est adressé, une très-haute idée. Le luxe va quelquefois sans la magnificence, mais la magnificence est inséparable du luxe; c'est par cette raison qu'elle éblouit souvent et qu'elle ne touche jamais. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'analogie et l'harmonie. *Prince magnifique*, *temple magnifique*, *meubles magnifiques*, *festin magnifique*, *magnifique festin*; *magnifique repas*; *équipage magnifique*, *magnifique équipage*; *promesses magnifiques*, *magnifiques promesses*.

MAGNIFIQUEMENT. Adverbe. On mouille le *gn*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il nous a traités magnifiquement*; *il nous a magnifiquement traités*.

MAGOT. Substantif masculin. On ne prononce point le *t*.

MAIGRE. Adjectif des deux genres. *Un homme maigre*, *un poulet maigre*, *un bœuf maigre*, *un terrain maigre*. On le met avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un maigre sujet*, un sujet léger et qui fournit peu; *un maigre divertissement*, un divertissement peu agréable; *une maigre récompense*, une faible récompense; *une maigre chère*, une mauvaise chère; *une maigre réception*, une réception froide.

MAILLOT. Substantif masculin. On ne fait point sentir le *t* final.

MAIN. Substantif féminin. L'Académie dit figurément *ma vie*, *ma fortune est dans vos mains*.—Cette expression *dans les mains*; *entre les mains* a une signification beaucoup plus étendue.

Sa confidence auguste a mis *entre mes mains*
Des secrets d'où dépend le destin des humains.
(RACINE, *Britannicus*)

Dieu tient le cœur des rois *entre ses mains* puissantes.
(*Esther*.)

Du monde *entre ses mains* j'ai vu les destinées.
(VOLTAIRE, *Mort de César*.)

Notre gloire est *dans nos propres mains*.
(RACINE, *Iphigénie*.)

On dit aussi figurément *dans ma main*, *dans sa main*, pour dire en son pouvoir, en mon pouvoir.

Elle met *dans ma main* sa fortune et mes jours.
(RACINE, *Bajazet*.)

On dit aussi figurément, dit l'Académie, *donner la main*, *prêter la main à quelqu'un*, pour dire, l'aider en quelque affaire, le favoriser. — On dit aussi en ce sens, *tendre la main*, *présenter la main*.

Je n'accepte la *main* qu'elle m'a *présentée*,
Que pour m'armer contre elle.
(RACINE, *Iphigénie*.)

Et me *tend une main* prompte à me soulager.
(*Idem*.)

MAINT, MAINTE. Adjectif qui ne se met qu'avant son substantif. *maint homme*, *maintes fois*.

Où *maint* Grec affamé, *maint* avide Argien,
Au travers des charbons va piller le Troyen.
(BOILEAU, *Satire IV*.)

Maint, dit La Bruyère, est un mot qu'on ne devait jamais abandonner, et à cause de la facilité qu'il y avait à le couler dans le style, et à cause de son origine qui est française. Vaugelas remarquait qu'à moins d'être employé dans un poëme héroïque, il ne serait pas bien reçu si ce n'est en raillant. Thomas Corneille disait qu'il pouvait encore figurer avec grâce, non-seulement dans une épigramme ou dans un conte, mais encore dans un poëme héroïque, sur-tout quand on le répète comme dans ce vers :

Dans *maints* et *maints* combats sa valeur éprouvée.

On ne le souffre que dans le style marotique, et dans l'enjouement de la conversation.

Maint signifie plusieurs; mais *plusieurs* marque purement et simplement le nombre, tandis que *maint* réduit la pluralité à une sorte d'unité, comme si les objets formaient une exception, un tout séparé du reste, un corps à part. La locution *maint auteur*, semble annoncer un nombre d'auteurs qui forment une sorte de classe, et comme s'ils faisaient cause commune; *plusieurs* n'annonce que le nombre sans désigner aucun rapport particulier entre eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre, quelque chose de semblable. Ces mots disent plus que *quelques-uns* et moins que

beaucoup. — *Maint* a le privilége rare de se répéter et d'exprimer par sa répétition un assez grand nombre. On dit *maint* et *maint*, comme *tant* et *tant*. Ces sortes de licences contribuent beaucoup à donner aux langues des formes distinctives qui les rendent intraduisibles quant à la grâce et au génie ; et par-là, elles ont quelque chose de précieux. La locution *maint* et *maint* est si commode, qu'on ne peut, en quelque manière, s'empêcher de s'en servir de temps en temps, et dire *mainte* et *mainte fois*.

Maintenir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *tenir*. Voyez *Irrégulier*.

Ce mot signifie à la lettre, tenir la main à une chose, la tenir dans le même état. On maintient ce qui était déjà tenu, et qu'il faut tenir encore pour qu'il subsiste dans le même état.

Maintien. Substantif masculin. Ce mot se prend dans deux sens tout-à-fait différens. Dans le premier, il a rapport au verbe *maintenir*, et se dit des moyens que l'on emploie afin de conserver une chose dans son intégrité, dans l'état où elle est. C'est ainsi que l'on dit, *le maintien des lois*, *le maintien de la religion*, *le maintien des institutions*.

Dans l'autre sens, *maintien* se dit de l'habitude extérieure de tout le corps. Il diffère de *contenance* en ce qu'il sert à marquer des égards aux autres hommes, et que la *contenance* est destinée à leur imposer. Il y a une infinité de *contenances*, parce qu'il y a des états différens et que les positions varient ; il n'y a qu'un bon *maintien*, parce que l'honnêteté civile est une et invariable.

Mais. Conjonction adversative. Elle sert à marquer ou une opposition entre deux membres de phrases ; *elle est belle*, *mais elle est méchante* : ou à lier deux membres de phrases dont le dernier expose la raison de ce qui est exprimé par le premier ; *je l'ai puni*, *mais il l'avait mérité*. — Joint aux mots *encore*, *de plus*, *bien plus*, il sert à lier deux membres d'une phrase dont le second désigne une addition à la chose exprimée par le premier, ou une augmentation de cette chose. *Non-seulement il est bon*, *mais il est brave ; il l'a insulté*, *mais de plus il l'a battu*.— *Mais*, employé seul, sert à lier deux membres d'une phrase dont le second exprime la diminution d'une qualité exprimée dans le premier. *Elle est bien faite*, *mais elle n'est pas grande*.

Dans la conversation, *mais* se met quelquefois au commencement d'une phrase ; et alors il sert à appuyer fortement sur ce qui suit. *Mais pourquoi n'avez-vous pas répondu ?* — Quelquefois, il ne marque qu'une transition d'un sujet de conversation ou d'entretient à un autre. *Mais parlons maintenant de nos affaires ; mais revenons à ce que nous disions*.

Lorsque de deux membres de phrases réunis par la conjonction *mais*, l'un est affirmatif et l'autre négatif, il n'est pas nécessaire de répéter le verbe dans le second membre, parce que la conjonction *mais* servant à marquer opposition ou restriction, annonce assez par elle-même si le membre qui la suit doit être pris dans un sens affirmatif ou négatif. *L'harmonie ne frappe pas simplement l'oreille*, *mais l'esprit*. (Boileau.) *Ce ne sont pas les places qui honorent les hommes*, *mais les hommes qui honorent les places*.— *C'est un homme qui a de l'esprit*, *mais peu d'instruction*.—*Mais* se prend quelquefois substantivement. *Voilà bien des si*, *des mais*.

On dit familièrement, *je n'en puis mais*, *en puis-je*, *mais ?* pour dire ce n'est pas ma faute, est-ce ma faute ?

Maison. Substantif féminin. Ce mot désigne au propre un bâtiment destiné au logement des hommes. Il se dit particulièrement de celles qui sont destinées à des particuliers. Les bourgeois, les négocians, les artisans, les cultivateurs ont des *maisons* ; les grands à la ville occupent des *hôtels* ; les rois et les princes ont des *palais* ; les seigneurs ont des *châteaux* dans leurs terres.

Féraud, dit que *maison de campagne* et *maison des champs* c'est la même chose. Bouhours le dit aussi, fondé sur ce qu'une maison de campagne convient aux gens de qualité, vu que leur état suppose de l'aisance, et qu'une *maison des champs* convient à la bourgeoisie, dont l'état semble exiger plus d'économie dans la dépense. Cette distinction n'est pas juste. L'idée des champs réveille celle de la culture, et l'idée de campagne réveille celle de la ville. *Une maison des champs* est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues économiques qui l'ont fait construire ou acheter ; comme un verger, un potager, une basse-cour, des écuries pour toute sorte de bétail, etc. *Une maison de campagne* est une habitation avec les accessoires nécessai-

res aux vues de liberté, d'indépendance et de plaisir qui en ont suggéré l'acquisition, comme avenues, remises, jardins, bosquets, parterre, etc.

Dans les sociétés civiles où il y a une grande inégalité de condition, *maison* se dit au figuré des familles illustres ou très-nobles. *Une maison souveraine, une maison illustre;* en parlant des personnes d'une condition inférieure, *maison* se prend pour fortune. Cet homme, à force de travail et d'économie, a fait *une bonne maison*.

Maîtresse. Substantif féminin. Dans le sens d'amante, il est banni du style noble. Voltaire dit dans ses *Remarques sur Corneille*, que jamais ce mot n'a été employé par Racine dans ses bonnes pièces.

Majesté. Substantif féminin. Quand ce mot est joint à un adjectif ou à un participe, on met au féminin cet adjectif ou ce participe; il n'y a point de difficulté sur ce cas. On dit *votre majesté est victorieuse*, *votre majesté est satisfaite*. Mais il en est autrement quand ce mot est joint à des substantifs employés adjectivement. Faut-il dire, par exemple, *depuis que votre majesté est* maîtresse *ou est* maître *de cette province*. Selon le père Bouhours, il faut dire *sa majesté est le père et le protecteur de ses sujets*, et non pas la mère et la protectrice: et il faut dire de même *sa majesté est maître*, et non pas *maîtresse* de cette province.

Il est hors de doute, dit Corneille, que quand il s'agit de donner aux rois un titre qui les distingue particulièrement, on doit toujours se servir de *vous*, et qu'il faut dire, *vous êtes, sire, le plus grand des rois*. On dira bien, *votre majesté est très-éclairée*; mais on ne peut pas dire, *votre majesté est le plus éclairé*, ou *la plus éclairée de tous les rois*.

Majestueux, Majestueuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un port majestueux, un air majestueux, une taille majestueuse, un temple majestueux; cette majestueuse démarche était accompagnée*, etc.

Majeur, Majeure. Adjectif. *Une fille majeure. — Une force majeure, un intérêt majeur.* — On dit *la majeure partie*. Partout ailleurs cet adjectif suit son substantif.

Majuscule. Adjectif qui se prend quelquefois substantivement. On appelle lettres majuscules ou grandes lettres, certaines lettres qui ont une figure différente de celles des lettres qu'on appelle *minuscules* ou petites lettres. On met une lettre majuscule au commencement d'un discours, et au commencement d'une phrase dont la précédente est terminée par un point. Tous les noms propres doivent commencer par une majuscule. *Tibère*, *César*, *Socrate*, *Pierre*, *Paul*, *la Seine*.

On doit regarder comme de vrais noms propres *Champs Élysées*, *Mer Rouge*, *Mer Méditerranée*: car c'est sous ces noms qu'on a généralement coutume de désigner ces lieux. Il faut donc les commencer par une majuscule; et il faut commencer de même le second mot, autrement on croirait que *Champs* et *Mer* forment seuls le nom propre. Par la même raison, il ne suffirait pas non plus de mettre une majuscule au second mot. — Cependant quand ces mots sont unis par un tiret, et que le second n'est pas un nom propre, ce second mot ne prend point de majuscule. *Port-royal*, *les Pays-bas*. — *Les champs thessaliens*, *les monts idaliens*, ne sont pas de vrais noms propres; ce sont des tournures poétiques pour dire la Thessalie, l'Idalie.

Le nom de *Dieu*, quand il désigne individuellement l'Être suprême, doit commencer par une majuscule, parce qu'alors il est considéré comme un nom propre. *Croire en Dieu*, *la crainte de Dieu*. Mais le mot *dieu* ne commence point par une majuscule, s'il est appliqué aux divinités du paganisme; s'il est pris dans un sens figuré, ou s'il est regardé comme le sujet de quelque qualification de l'Être suprême. *Les dieux de la Grèce et de Rome; on appelle quelquefois les rois, les dieux de la terre. Le* dieu *des miséricordes*, *le* dieu *des vengeances*, *le* dieu *d'Abraham*.

Les noms des sciences, des arts, des métiers, s'ils sont pris dans un sens individuel qui distingue la science, l'art, le métier, de toute autre science de tout autre art, de tout autre métier, doivent prendre une initiale majuscule. *La Grammaire est une science indispensable; la Musique est un art enchanteur; il est honteux d'ignorer les principes de l'Orthographe; la Menuiserie emprunte le secours de la Géométrie et du Dessin, pour fournir des embellissemens à l'Architecture.* — Mais ces noms rentrent dans l'ordre commun, quand ils sont présentés comme sujets d'une qualification déterminative, et on les écrit sans majuscules. *La gram-*

maire latine, *la grammaire française*, *la musique italienne*, etc.

Les noms des êtres abstraits personnifiés prennent une majuscule. Ainsi, on écrit, *la Vertu*, *la Fortune*, *les Grâces*, quand on regarde ces êtres comme des personnes.

On commence par des lettres majuscules, les noms appellatifs des tribunaux, des compagnies, des corps, et ceux qui déterminent par l'idée d'une profession ou d'une dignité, soit civile, soit ecclésiastique, lorsque ces mots sont employés sans complément déterminatif, pour désigner individuellement leur objet. *On comptait autrefois douze Parlemens en France. L'Académie n'a pas donné de décision sur cet article. Le Roi des rois.*

Mais ces mêmes mots s'écrivent sans majuscule s'ils sont présentés dans le discours sans application individuelle, ou si l'application est désignée par un complément déterminatif. *La fermeté des membres du parlement*, *l'union des églises*, *le roi des animaux*.

Les adjectifs *saint*, *grand*, et semblables, doivent prendre une initiale majuscule, lorsqu'ils entrent dans la composition d'un nom propre et en font partie. *Saint Pierre*, *Henri le Grand.*

Quand on adresse la parole à une personne, ou à un être quelconque, le nom qui désigne cette personne ou cet être, fût-il appellatif, doit avoir une initiale majuscule. *O Ciel! O Terre!* — C'est par la même raison qu'on écrit avec une initiale majuscule, *Monseigneur*, *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle*, en adressant la parole aux personnes. Hors ce cas, on n'emploie point la majuscule, et on écrit, *j'ai remis votre lettre à monsieur*, *à madame*, *à sa majesté*.

Quand un mot a plusieurs significations différentes, il est assez convenable d'employer une initiale majuscule pour désigner la signification la plus considérable. Cette attention est propre à prévenir bien des équivoques, et à faciliter au lecteur l'intelligence de ce qu'il lit, en lui faisant apercevoir sur-le-champ dans quelle acception il doit prendre les mots dont l'auteur fait usage. Ainsi l'on écrira avec une initiale majuscule, *la Jeunesse*, pour désigner les jeunes gens; et avec une minuscule, *la jeunesse*, pour signifier le plus bel âge de la vie. On écrira aussi avec une majuscule, *les Grands*, pour désigner les personnes les plus considérables d'un État, *et les grands hommes*, pour signifier les hommes distingués par leurs talens. Le mot *justice* s'écrira par un grand *J*, lorsqu'il exprimera cette vertu morale, qui fait qu'on accorde à chacun ce qui lui appartient : *La Justice est la première vertu d'un prince*; ou bien encore, lorsqu'il s'agira des officiers ou magistrats qui rendent la justice. Mais le mot de *justice* s'écrira par un petit *j*, lorsqu'il signifiera *bon droit*, *raison* ; *il ne faut pas se faire justice soi-même*.

Cette distinction doit même avoir lieu entre deux sens individuels d'un nom appellatif. *Il se rendit au sénat*, en parlant du lieu; il fut blâmé par le *Sénat*, en parlant du corps.

On écrira avec une initiale majuscule tout nom commun dérivé d'un nom propre, pourvu qu'il soit pris pour désigner la qualité principale qui caractérise le nom propre. *Les Césars*, *les Alexandres*, *les Pradons*, *les Corneilles*.

Il convient également de distinguer le titre d'un livre, ou d'une pièce quelconque par une initiale majuscule. Il en est de même lorsqu'on le cite. *L'Histoire de France*; on lit dans *la Henriade* :

Toujours sur sa toilette est la *Sainte Écriture*,
Et le *Petit Carême* est sa seule lecture.
(VOLTAIRE.)

Enfin, dans la poésie, il est reçu de mettre une majuscule au commencement de chaque vers, grand ou petit, soit qu'il commence un sens, soit qu'il fasse partie d'un sens commencé.

Toutes les règles que nous venons d'exposer se trouvent dans les grammaires, mais il s'en faut bien que l'usage soit uniforme à l'égard de quelques-unes. Plusieurs personnes, par exemple, ne mettent une majuscule aux noms des sciences, arts, métiers, etc., que lorsque ces noms expriment le sujet, la matière dont il est particulièrement question dans un discours, dans un traité, dans un mémoire. Ainsi, dans un traité d'architecture, dans un mémoire sur l'architecture, le mot d'*architecture* sera toujours écrit avec une majuscule ; mais dans tout autre cas, ils écrivent ces noms sans majuscule. — D'autres n'indiquent point par l'orthographe les différens sens des mots *justice*, etc., que nous avons indiqués plus haut. Il n'y a rien de bien fixe sur ce point.

Nous ne partageons pas l'indignation de Beauzée contre ceux qui s'affranchis-

sent des vieilles règles de la grammaire, en supprimant plusieurs majuscules initiales : « C'est, dit-il, une entreprise qui doit *révolter la raison*, autant qu'elle choque les yeux. C'est une pratique contraire à un usage très-réfléchi de la nation. Elle tend à bannir de notre écriture la netteté de l'expression, qui dépend toujours de la distinction précise des objets. Ajoutons que l'œil même a intérêt à la conservation des lettres majuscules ; il s'égarerait et se lasserait de l'uniformité d'une page où toutes les lettres seraient constamment égales. Les grandes lettres répandues avec *intelligence* parmi les petites, sont des points de repos pour l'œil, auquel elles offrent en même temps le plaisir de la variété. » (*Grammaire des Grammaires.*)

Nous convenons que, quand les majuscules sont nécessaires pour prévenir une équivoque, on fait fort bien de les employer ; mais nous pensons qu'excepté ces cas, qui n'ont lieu que dans un très-petit nombre de mots, et ceux où ces lettres sont prescrites par un usage uniforme et constant, on fait fort bien de les supprimer, et qu'il n'y a rien dans cette suppression qui puisse *révolter la raison*. Si les majuscules sont nécessaires à l'œil pour l'empêcher de s'égarer et de se lasser de l'uniformité des pages ; si les majuscules ont l'avantage d'offrir en même temps à l'œil et des points de repos, et *les plaisirs de la variété*, il nous semble qu'on évitera ces inconvéniens, et qu'on procurera *ces plaisirs*, en mettant des majuscules au commencement de chaque phrase, et dans tous les cas où elles sont prescrites par un usage constant. Si d'un côté, l'œil se lasse d'une trop grande uniformité de caractères, de l'autre, il est choqué à la vue d'une page hérissée de majuscules ; et l'on sait combien sont choquantes à la vue ces copies où des maîtres d'écriture ignorans s'efforcent de multiplier les majuscules, pour faire briller l'adresse de leur main et la hardiesse des traits de plume.

Mal. Substantif masculin. Quelques personnes disent, *j'ai cherché longtemps ce livre, j'ai eu bien* du mal *à le trouver ; on a bien* du mal *à gagner sa vie ; j'ai eu bien* du mal *à me procurer votre adresse*. Ces manières de parler ne sont autorisées que dans le discours familier. Partout ailleurs il faut dire, *j'ai eu bien de la peine*.

Mal. Adverbe. Dans les temps simples, il se met ordinairement après le verbe. *Cette affaire va mal.* Dans les temps composés, on le met entre l'auxiliaire et le participe. *Il a mal agi, il en a mal usé.* On le met quelquefois avant l'infinitif, et quelquefois après. *Je ne croyais pas mal faire, je ne croyais pas faire mal.* — *Se mal trouver de quelque chose* ne se dit qu'au figuré, et seulement à l'infinitif et aux temps composés ; il signifie éprouver un mauvais effet d'une action, d'une démarche que l'on a faite. *Se trouver mal*, se dit au propre, dans un sens absolu, et signifie ressentir subitement de la faiblesse *Se sentir défaillir.* Voyez *Langue française*.

Malade. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme malade, une femme malade, un enfant malade.* On dit *être malade à mourir*, et *être malade d'un mal incurable*.

Maladie. Substantif féminin. L'Académie dit *les maladies de l'ame*. On dit aussi *les maladies du cœur*.

> Hélas ? combien le cœur a-t-il de *maladies* ?
> (Voltaire, *Discours sur la liberté.*)

Maladif, Maladive. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme maladif, une femme maladive.*

L'Académie le définit valétudinaire, qui est sujet à être souvent malade. *Valétudinaire* n'exprime pas la même chose que *maladif*. Une personne *valétudinaire* est une personne dont la santé est ou chancelante, ou délicate, ou souvent altérée par différentes maladies qui lui arrivent par intervalles ; elle est d'une santé chancelante. Une personne *maladive* est sujette à être souvent malade, non par la délicatesse de sa constitution, mais par quelque affection particulière, par un principe morbifique dont elle est affectée.

Maladroit, Maladroite. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme maladroit, un ouvrier maladroit.*

Il y a la même différence entre ce mot et *malhabile*, qu'entre *maladresse* et *malhabileté*. *Maladresse* se dit, dans le sens propre, du peu d'aptitude aux exercices du corps. *Malhabileté* ne se dit que du manque d'aptitude aux fonctions de l'esprit. Un joueur de billard est *maladroit* ; un négociateur est *malhabile*. On nomme quelquefois au figuré *maladresse*, le manque d'intelligence et de capacité pour les opérations qui dépendent des

vues de l'esprit ; mais il n'y a pas réciprocité ; et l'on ne nommera jamais malhabileté le défaut d'aptitude aux exercices corporels. On peut donc dire qu'un négociateur est *maladroit*, mais on ne dira pas qu'un joueur de billard soit *malhabile*.

Mais quelle différence y a-t-il entre un négociateur *maladroit* et un négociateur *malhabile* ? La voici : on peut distinguer dans les négociations deux choses : les moyens que l'esprit invente dans le dessein de réussir, et l'emploi de ces moyens, l'exécution du plan projeté par l'esprit. Si un négociateur invente de mauvais moyens, propres à éloigner du but, au lieu d'en rapprocher, il est *malhabile* ; si, lors de l'exécution, il propose, dans une circonstance défavorable, ce qu'il a dessein de faire agréer, ou s'il le propose mal, s'il irrite les personnes qui pourraient le servir, et met sa confiance en celles qui ont intérêt à le trahir, il est *maladroit*.

Maladroitement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est excusé maladroitement*, *il s'est maladroitement excusé*.

Malaise. Substantif masculin. Manque de choses nécessaires aux besoins de la vie. On dit en ce sens, *cet homme est dans le malaise*. On dit aussi, *cet homme est pauvre et malaisé*. Mais l'adjectif *malaisé* a une acception que n'a point le substantif *malaise*. Il est synonyme de difficile. *Cette affaire est malaisée*. De l'adjectif *malaisé* pris en ce sens, on a fait l'adverbe *malaisément*.

Malaisé, Malaisée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Une chose malaisée. — Un riche malaisé.*

Malaisément. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Vous réussirez malaisément*.

Malavisé, Malavisée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme malavisé, une femme malavisée.*

Malbâti, Malbâtie. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme malbâti*, *une femme malbâtie*.

Malcontent, Malcontente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme malcontent*, *une femme malcontente*.

Mâle. Adjectif des deux genres. *Enfant mâle*, *perdrix mâle*. — En ce sens, il se met toujours après son substantif. — Dans le sens figuré, on peut le mettre avant, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Courage mâle*, *résolution mâle*, *vertu mâle*. — *Son mâle courage*, *cette mâle résolution*.

> C'est là ce qu'attendaient ma haine et ma colère
> De la mâle vertu qui fait son caractère.
> (Voltaire, *Mort de César*.)

Voyez *Adjectif*.

Malédiction. Substantif féminin. Imprécation qu'on prononce contre quelque objet malfaisant. Un père irrité *maudit* son enfant ; un homme violent *maudit* la pierre qui l'a blessé ; le peuple *maudit* le souverain qui le vexe ; le philosophe qui admet la nécessité dans les événemens, s'y soumet et ne *maudit* personne. — On croit que la malédiction assise sur un être est une espèce de caractère ; un ouvrier croit que la matière qui ne se prête pas à ses vues est *maudite* ; un joueur, que l'argent qui ne lui profite pas est *maudit*.

Malencontreux, Malencontreuse. Adjectif. Il se dit des personnes et des choses. *Un homme malencontreux*, sujet à rencontrer des choses fâcheuses. *Un événement malencontreux*, qui porte malheur. En parlant des personnes, il ne se met qu'après son substantif ; en parlant des choses, on peut quelquefois le mettre avant. *Ce malencontreux événement.*

Malfaire. Verbe neutre et défectueux de la quatrième conjugaison. Il n'est usité qu'à l'infinitif *malfaire*, et au participe passé *malfait*. Il prend l'auxiliaire *avoir*.

Malfaisant, Malfaisante. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un homme malfaisant*, *un esprit malfaisant*. — *Une humeur malfaisante*. — *Une nourriture malfaisante.*

Malgracieux, Malgracieuse. Adjectif. *Disgracieux*, a une teinte plus forte.

Malgré. Préposition. Elle régit les noms sans le secours d'une autre préposition. *Malgré son père*, *malgré ses supérieurs*. — *Malgré la pluie*, *malgré la grêle*. On ne peut dire *malgré que*, que dans ces sortes de phrases, *malgré que vous en ayez*, *malgré qu'il en ait*, c'est-à-dire, *malgré* vos efforts, *malgré* ses efforts. On ne peut pas dire, *malgré* qu'il *ait fait cela*, *malgré* que *je fasse*, *malgré* que *je sois* ; il faut dire, quoiqu'il *ait fait cela*, quoique *je fasse*, quoique *je sois*.

Malhabile. Adjectif des deux genres. On dit *un homme malhabile*, *et un malhabile homme*.

Malhabilement. Adverbe. On peut le

mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'y est pris malhabilement, il s'y est malhabilement pris.*

MALHEUREUSEMENT. Adverbe. Il se met quelquefois au commencement de la phrase. *Malheureusement il tomba de cheval.* On le met aussi après le verbe, *il a vécu malheureusement*; ou entre l'auxiliaire et le participe, *il a malheureusement vécu.*

MALHEUREUX, MALHEUREUSE. Adjectif. Il peut précéder son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme malheureux, un malheureux enfant, un ami malheureux, mon malheureux ami; un choix malheureux, un malheureux choix; un jour malheureux, un malheureux jour; une rencontre malheureuse, une malheureuse rencontre; une circonstance malheureuse, une malheureuse circonstance.*—En parlant des personnes, lorsqu'il signifie mauvais en son genre, il doit toujours précéder son substantif. *Un malheureux auteur, un malheureux écrivain.* Voyez *Adjectif.*

On dit indifféremment, *une vie malheureuse, une vie misérable; c'est un malheureux, c'est un homme misérable.* Mais il y a des cas où l'un de ces deux mots convient, et où l'autre ne convient pas. On est *malheureux* au jeu, on n'y est pas *misérable*, mais on devient *misérable* en perdant beaucoup au jeu. *Misérable* semble marquer un état fâcheux, soit qu'on y soit né, soit que l'on y soit tombé. *Malheureux* semble marquer un accident qui arrive tout à coup, et qui ruine une fortune naissante ou établie. On plaint proprement les *malheureux*, on assiste les *misérables.* Voici deux vers de Racine qui expriment fort bien la différence de ces deux mots.

Haï, craint, envié, souvent plus *misérable*
Que tous les *malheureux* que mon pouvoir accable.

De plus, *misérable* a d'autres sens que *malheureux* n'a pas; car on dit d'un méchant auteur et d'un méchant ouvrage : *C'est un auteur misérable, cela est misérable.* On dit encore à peu près dans le même sens : *Vous me traitez comme un misérable*; c'est-à-dire, vous n'avez nulle considération, nul égard pour moi. On dit encore, *c'est un misérable*, en parlant d'un homme méprisable par sa bassesse et par ses vices. Enfin, *misérable* s'applique aux choses inanimées, aux temps, aux saisons, etc.

MALHONNÊTE. Adjectif des deux genres. En parlant des choses, il ne se met qu'après son substantif. *Une action malhonnête, une conduite malhonnête, un procédé malhonnête.* — On dit *un malhonnête homme*, pour dire un homme qui manque d'honneur, de probité. *Un homme malhonnête* se dit d'un homme qui manque à la civilité, à la politesse, aux égards que les hommes se doivent les uns aux autres dans la société. Voyez *Adjectif.*

Il ne faut pas confondre ce mot avec *déshonnête. Déshonnête* est contre la pureté, contre la pudeur, contre la bienséance. *Malhonnête* est contre la civilité, et quelquefois contre la bonne foi, contre la droiture. Le premier ne se dit que des choses; le second se dit également des choses et des personnes.

MALICE, MALIGNITÉ, MÉCHANCETÉ. L'Académie définit *malice*, inclination à mal faire; *méchanceté*, penchant à faire du mal; et *malignité*, inclination à faire du mal; définitions qui ne font pas trop bien sentir la différence qu'il y a entre ces trois mots.

On sentira mieux cette différence par les définitions suivantes, que l'on trouve dans notre *Nouveau Dictionnaire de la langue française.* La *malice* est une inclination à nuire adroitement et finement; la *malignité*, une malice secrète et profonde; la *méchanceté*, un penchant à faire du mal. En effet, le propre de la *malice*, est l'adresse et la finesse; le propre de la *malignité*, la dissimulation et la profondeur; le propre de la *méchanceté*, l'audace et l'atrocité. — Le substantif *malignité* a une toute autre force que son adjectif *malin.* On permet aux enfans d'être *malins*, on ne leur passe la *malignité* en quoi que ce soit, parce que c'est l'état d'une ame qui a perdu l'instinct de la bienveillance, qui désire le malheur de ses semblables, et souvent en jouit. On leur passe des *malices*, on va même quelquefois jusqu'à les y encourager, parce que, sans tenir à rien de révoltant, la *malice* suppose une sorte d'esprit dont on peut tirer parti par la suite. Cette sorte d'indulgence est pourtant dangereuse; car la *ruse* que suppose la *malice* dispose insensiblement à la *malignité*, parce que rien ne coûte à l'amour-propre pour réussir; et de la *malignité* à la *méchanceté*, il y a si peu de distance, qu'il n'est pas difficile de prendre l'une pour l'autre.

Il y a dans la *malignité* plus de suite, plus de profondeur, plus de dissimulation, plus d'activité que dans la *malice.* La *malignité* n'est pas aussi dure, ni

aussi atroce que la *méchanceté*. Elle fait verser des larmes, mais elle s'attendrirait peut-être si elle les voyait couler.

L'Académie ne dit *malice* que des personnes et du péché. Racine a dit *la malice du sort.*

Aux malices du sort enfin dérobez-vous.
(*Esther.*)

On dit *être exposé à la* malice de *quelqu'un*, *se garantir de la* malice de *quelqu'un. Je restais toujours exposé à la* malice de *mes ennemis, et je n'étais presque ôté les moyens de m'en garantir.* (Montesquieu, *Lettres persanes.*)

Malicieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a dit cela malicieusement. Il a malicieusement interprété cette réponse.*

Malicieux, Malicieuse. Adjectif. *Un homme malicieux, une femme malicieuse, un enfant malicieux. — Un dessein malicieux.* On peut le mettre avant son substantif. *Un malicieux dessein, une malicieuse intrigue.*

Malignement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a dit cela malignement. Il a malignement interprété ce passage.*

Malin, Maligne. Adjectif. *Un homme malin, un esprit malin. — Discours malin.* On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une maligne bête, une maligne interprétation, une maligne joie, un malin vouloir; l'esprit malin, le malin esprit.* Voyez *Adjectif.*

Malingre. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme malingre, une femme malingre, un enfant malingre.*

Malintentionné, Malintentionnée. Adjectif. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Un homme malintentionné, une personne malintentionnée.*

Il y a des *mécontens* dans les temps de troubles; il y a en tout temps des *malintentionnés*. Le mécontentement et la mauvaise intention peuvent être bien ou mal fondés. Le mécontentement ne se prend pas toujours en mauvaise part, il est rare que la mauvaise intention soit excusable; elle n'est presque jamais sans la dissimulation et l'hypocrisie.

Malléabiliser. Verbe actif de la première conjugaison. Mot nouveau. Rendre malléable. Ce mot n'est pas admissible au propre. Il semblerait signifier plutôt travailler avec le marteau, que rendre malléable. — Mercier voudrait qu'on l'adoptât aussi au figuré. *Malléabiliser les caractères*. Cette signification figurée, dit-il, est indiquée par celle-ci, reçue, même familière, *un caractère de fer, un cœur de bronze.* — Il y a bien loin de l'usage du marteau, aux moyens que l'on emploie pour adoucir les caractères, et les mots *fer* et *bronze* n'emportent pas essentiellement l'idée de marteau.

Malpropre. Adjectif des deux genres. Sale. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme malpropre, une femme malpropre. — Des meubles malpropres, un habit malpropre, une chambre malpropre.*

Autrefois on disait *malpropre*, pour signifier qui n'a pas les dispositions nécessaires pour réussir à une chose. Corneille a dit :

Vous me trouvez malpropre à cette confidence.

Malpropre, dit Voltaire à l'occasion de ce vers, ne doit pas entrer dans le style noble. Il ne doit entrer dans aucun style, à cause de l'équivoque. On dit aujourd'hui *peu propre*; mais Corneille et Molière ont toujours dit *malpropre* en ce sens.

Malproprement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il travaille malproprement, il a malproprement travaillé.*

Malsain, Malsaine. Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Un homme malsain, une femme malsaine. Un air malsain, une nourriture malsaine.*

Malséant, Malséante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un air malséant, une conduite malséante.*

Maltraiter. Verbe actif de la première conjugaison. Selon Beauzée, *maltraiter*, signifie faire outrage à quelqu'un, soit de paroles; soit de coups de main; *traiter mal*, signifie faire mauvaise chère à quelqu'un, on n'en pas user à son gré. Il observe que, dans les temps composés du verbe *traiter mal*, le génie de notre langue exige que l'adverbe *mal* passe avant le participe *traité*, *il m'a* mal *traité*, ce qui semble le rapprocher du verbe *maltraiter;* mais alors la différence des sens que l'on vient d'indiquer doit toujours avoir lieu, et elle se remarque jusque dans l'orthographe. *Maltraité*, en un seul mot, vient *de maltraiter; mal traité*, en deux mots, vient de *traiter mal*. Nous ajouterons que cette différence n'étant pas sensible dans la prononciation, il est bon, pour prévenir l'équivoque, d'ajouter *bien* ou *fort*, *à mal;* car alors on pourra le met-

tre après le participe. *Il m'a mal traité, il m'a traité fort mal.*

MALVEILLANT, MALVEILLANTE. Adjectif. On mouille les *l*. On l'emploie plus ordinairement comme substantif. *Les malveillans.* Pris adjectivement, on peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un caractère malveillant, avoir de malveillantes intentions.*

MAMELU, MAMELUE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme mamelu, une femme mamelue.*

M'AMIE, M'AMOUR. Substantifs féminins. Termes de mignardise et de tendresse qui ne s'emploient que familièrement. On dit aussi quelquefois *m'amie*, en parlant à une femme d'une basse classe. — On le dit aussi dans un sens de dénigrement et de mépris, en parlant à une femme que l'on regarde comme fort au-dessous de soi. *Apprenez*, m'amie, *que je ne suis point disposé à souffrir vos impertinences.*

MANCHOT, MANCHOTTE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme manchot, une femme manchotte.*

MANDILLE. Substantif féminin. On mouille les *l*.

MÂNES. Substantif masculin pluriel.

Et Thésée a rejoint les *mânes* de vos frères.
(RACINE, *Phèdre.*)

Il se met toujours au pluriel, même en parlant d'une seule personne. *Les mânes d'Achille.*

MANGEABLE. Adjectif des deux genres. L'*e* qui suit le *g* est entièrement muet. Il n'est là que pour donner au *g* un son doux, qu'il n'a pas devant l'*a*. Il se dit le plus souvent avec la négative, *cela n'est pas mangeable*, et ne se met qu'après son substantif.

MANGEANT, MANGEANTE. Adjectif verbal tiré du verbe *manger*. L'*e* n'est là que pour donner au *g* un son doux, qu'il n'a pas devant l'*a*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme qui est bien buvant et bien mangeant.*

MANGER. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* a la prononciation du *j*, de sorte qu'il faut mettre à la suite de cette lettre un *e* muet, lorsqu'elle est suivie d'un *a* ou d'un *o*, ce qui lui donne la prononciation du *j*. *Je mangeai, mangeons*, et non pas, *je mangai, mangons.*

MANIABLE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Du cuir maniable, du fer maniable, un marteau qui n'est pas maniable.* — *Un esprit maniable.*

MANIAQUE. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif.

MANIE. Substantif féminin. L'Académie ne l'indique point dans le sens que lui donne Racine dans les vers suivans :

Quelle étrange *manie*
Vous peut faire envier le sort d'Iphigénie?
(*Iphigénie.*)

Ce mot entre dans la composition de plusieurs autres mots, pour signifier une passion déréglée, un goût déréglé pour quelque chose. *L'anglomanie* est un goût déréglé pour les mœurs et les usages des Anglais. *La bibliomanie* est une passion déréglée pour les livres, etc. De là on a fait *anglomane*, *bibliomane*, etc.

MANIEMENT. Substantif masculin On prononce *maniment*. L'*e* ne sert qu'à rendre longue la syllabe *ni*.

MANIÈRE. Substantif féminin. Moyen particulier de faire une chose. — En termes de peinture, on dit *avoir une manière*, ou *avoir de la manière*, deux expressions qui ne signifient pas la même chose. Quoique la nature n'ait point de manière, on appelle *belle manière*, *une grande manière*, le faire de ceux qui l'imitent dans un style savant. C'est un éloge que la manière prise en ce sens ; elle n'est qu'une élégante exagération de la vérité. Mais lorsqu'on dit qu'un dessinateur met *de la manière* dans tout ce qu'il fait, qu'il y a *de la manière* dans son trait, dans sa manœuvre, dans ses effets ; c'est un reproche. On fait entendre par là qu'il sort en tout du bon de la nature, que ses contours ne sont point justes, que son clair-obscur est altéré, etc.

Le style et la manière ne sont que la même chose sous des noms différens. L'usage a assigné le terme de *manière* à la peinture, et celui de *style* à l'art d'écrire. Ainsi l'on dit, *ce tableau est dans la manière de Raphaël* ; comme on dit, *ce plaidoyer est dans le style de Cicéron.* — Depuis quelque temps, cependant, on parle de *style* en peinture, et de *manière* dans les belles-lettres.

De manière est suivi, ou de *que*, ou de la préposition *à*. *Faites les choses de manière que tout le monde soit content*, on *de manière à contenter tout le monde.*

MANIÉRÉ, MANIÉRÉE. Adjectif Il ne

se met qu'après son substantif. *Un homme maniéré*, *un auteur maniéré*, *un style maniéré*. — En peinture, *figures maniérées, composition maniérée, couleur maniérée, draperies maniérées.*

Maniériste. Substantif masculin. C'est un terme de peinture. Mercier voudrait qu'on l'appliquât aux auteurs qui ont un style maniéré. *Florian était un maniériste.* Je pense que cette expression peut être utile.

Manieur. Substantif masculin. L'Académie ne met point ce mot. La Bruyère l'a employé très à propos dans la phrase suivante : Le manieur *d'argent*, *l'homme d'affaires est un ours qu'on ne saurait apprivoiser.*

Manifestation. Substantif féminin. L'Académie remarque avec raison qu'il n'est usité que dans les matières de religion.

Manifeste. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une erreur manifeste*, *un crime manifeste.*

Manifestement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *On lui a fait voir manifestement*, et non pas, *on lui a manifestement fait voir.*

Manigance, Manigancer. Ces deux mots ne peuvent être employés dans le style noble.

Manne. Substantif féminin. Drogue. L'Académie dit qu'on prononce *mâne*. Féraud observe, avec raison, qu'il faudrait l'écrire de même, et qu'on ne devrait pas craindre de le confondre avec *les mânes*, parce que ce dernier se dit toujours au pluriel, et *la manne* toujours au singulier. — Cette orthographe aurait encore l'avantage de distinguer ce mot du mot *manne*, panier dont la première syllabe est brève, quoiqu'on l'écrive comme l'Académie veut qu'on écrive *manne*, drogue.

Manoeuvre. Substantif masculin. Il signifie littéralement celui qui travaille de ses mains ; mais on ne s'en sert que pour signifier un homme qui sert au compagnon maçon, pour lui gâcher le plâtre, pour nettoyer les règles, pour apporter sur son échafaud les moellons et autres choses nécessaires.

On appelle aussi figurément et par mépris, *manœuvre*, un homme qui exécute un ouvrage d'art grossièrement et par routine.

Il y a cette différence entre *manœuvre et manœuvrier*, que ce dernier ne se dit que de l'art de la manœuvre dans la navigation.

Manque. Substantif masculin. Ce qui manque à une chose pour qu'elle soit complète, entière, pour qu'elle soit telle qu'elle doit être, telle qu'elle est ordinairement. Il ne faut pas confondre ce mot avec *manquement*. *Manque* a rapport à la chose à la quelle il manque quelque chose ; *manquement* a rapport à la personne qui fait que la chose n'a pas ce quelle doit avoir. *Manque de parole* est ce qui manque à la parole pour être tenue, pour être effectuée ; *manquement de parole*, est l'action de celui qui cause le manque de parole, en ne tenant pas parole. *Ce manque de parole me mit dans l'embarras. Son manquement de parole m'irrita contre lui.*

Manquement est synonyme de *faute*. Le *manquement* est une faute d'omission, tandis que la *faute* est tantôt de commettre ce qui n'est pas permis, tantôt d'omettre ce qui était prescrit. Par la *faute* on fait mal, par le *manquement* on n'observe pas la règle. Dans la faute, il y a toujours une omission qui forme le manquement proprement dit. Le *manquement* est fait à la règle ; ainsi on dit *un manquement de foi*, *de respect*, *de parole* ; on ne dit pas *une faute* de parole, de respect, de foi. Ce terme marque l'opposition au bien, le mal.

Manquement. Substantif masculin. Voyez *Manque*.

Manquer. Verbe neutre. Ce verbe a divers sens, suivant qu'il est neutre ou actif. On dit absolument *manquer*, dans le sens de faillir, tomber en faute. *Tous les hommes sont sujets à manquer.* On dit qu'une arme à feu *a manqué*, lorsqu'elle n'a pas pris feu, qu'elle n'a pas fait explosion, quoiqu'on ait fait tout ce qu'il fallait pour lui faire produire cet effet. *Manquer* dans le sens de, avoir faute de, régit la préposition de. *Manquer d'argent*, *de munitions*, *de cœur*, *de résolution*, *d'occasion.* — On dit aussi, *manquer de foi*, *de parole*, pour dire, n'avoir point de bonne foi, ne pas tenir sa parole. — *Manquer à*, c'est ne pas faire ce qu'on doit. *Manquer à la règle*, *manquer à son devoir*, *à ses amis*, *à ce qu'on a promis*, *à son honneur*, *à sa parole*. *Une maison manque par les fondemens*, *un cheval manque par les jambes.* — On dit, *les vignes ont manqué*, *les fruits ont manqué*, *ces terres ont manqué*. L'Académie ne donne point cette acception à ce verbe. *Cette année la sécheresse fut très-grande*, *de manière que les terres qui étaient dans les lieux élevés manquèrent absolument*, *tandis que celles*

qui purent être arrosées furent très-fertiles. (Montesquieu, *Lettres persanes.*) — Activement. *Manquer son coup*, ne pas réussir dans son dessein ; *manquer l'occasion*, la laisser échapper ; *manquer quelqu'un*, ne pas le trouver, venir trop tard dans l'endroit où il était ; *manquer un lièvre, une perdrix*, ne pas les tuer, pour n'avoir pas tiré juste.

L'Académie ne dit pas non plus qu'on emploie ce verbe avec le pronom personnel. Cependant on dit *se manquer à soi-même*, pour dire, manquer à ce qu'on se doit, se faire tort.

Mansuétude. Substantif féminin. Corneille n'a-t-il pas grande raison de traduire par *débonnaire* le mot grec d'Aristote, si mal traduit par *fainéant?* En effet le caractère de la *mansuétude* est opposé à *colère*; *fainéant* est opposé à *laborieux*. (Voltaire.)

Manuel, Manuelle. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Ouvrage manuel, travail manuel, distribution manuelle.*

Manuellement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Donner, recevoir quelque chose manuellement.*

Manuscrit, Manuscrite. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Pièce manuscrite, copie manuscrite.*

Maraîcher. Substantif masculin. L'Académie le définit, jardinier qui cultive un marais. Cette définition n'est pas juste. On appelle maraîchers, à Paris, des jardiniers qui cultivent, dans l'intérieur de cette ville ou dans les environs, des terres qui n'étaient autrefois que des marais.

Marasme. Substantif masculin. Mirabeau a dit le *marasme politique. Le ministère anglais pourrait espérer, en favorisant la discorde, en laissant de l'espoir aux mécontens, de nous voir peu à peu tomber dans un dégoût égal du despotisme et de la liberté, désespérer de nous-mêmes, nous consumer lentement dans un marasme politique.* Je pense que cette expression mérite d'être accueillie.

Marâtre. Substantif féminin. Ce mot s'emploie bien dans le style noble.

Dangereuse *marâtre*, à peine elle vous vit.
(Racine, *Phèdre.*)

Périsse la *marâtre*,
Périsse le cœur dur, de soi-même idolâtre,
Qui peut goûter en paix dans le suprême rang
Le barbare plaisir d'hériter de son sang !
(Voltaire, *Mérope.*)

Marbrier. Substantif masculin. L'Académie le définit, ouvrier, artisan qui travaille à scier et à polir le marbre. — Cette définition n'est pas exacte. *Marbrier* ne se dit pas absolument de celui qui ne fait que scier et polir le marbre ; mais de celui qui fait en marbre des ouvrages communs, connus sous le nom de *marbrerie*.

Marchander. Verbe actif de la première conjugaison.

Je sais que les Romains qui l'avaient en otage,
L'ont enfin renvoyé pour un plus digne ouvrage ;
Que ce don à sa mère était le prix fatal
Dont leur Flaminius *marchandait* Annibal.
(Corneille, *Nicomède.*)

Voltaire dit au sujet de ces vers : Cette expression populaire, *marchandait*, devient ici très-énergique et très-noble, par l'opposition du grand nom d'Annibal, qui inspire du respect. On dirait très-bien, même en prose, *cet empereur, après avoir marchandé la couronne, trafiqua du sang des nations.* (*Remarques sur Corneille.*)

Marcher. Verbe neutre de la première conjugaison. Ce verbe, employé au figuré, régit la préposition *à*. *Marcher à la victoire.*

Marcheront à grands pas au pouvoir despotique.
(Voltaire, *Henriade.*)

Racine a dit :

Je ceignis la tiare et *marchai* son égal.

Cette belle expression, dont Racine s'est servi le premier, et qu'on a souvent employée après lui, est imitée de Virgile.

Ast ego quæ divûm incedo Regina.

Ce que Delille a traduit par,

Et moi qui *marche* égale au souverain des dieux.

Voltaire a dit aussi :

Vos superbes rivales
Qui disputaient mon cœur et *marchaient* vos égales.
(*Zaïre.*)

Il a dit encore, *les citoyens de Paris... voyaient dans le parlement un corps auguste... qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple.* (*Siècle de Louis XIV.*)

L'Académie n'indique point cette acception.

Racine a fait un emploi hardi de cette expression dans les vers suivans d'*Athalie* :

Dans ces voiles, mes sœurs, que portent-ils tous deux ?
Quel est ce glaive enfin qui *marche* devant eux ?

Un glaive qui marche est une image qui ne peut être hasardée qu'en poésie.

Marécageux, Marécageuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Prés marécageux*, *terre marécageuse*, *pays marécageux*.

Marginal, Marginale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Notes marginales*.

Mari. Substantif masculin. Ce mot ne s'emploie point dans le style noble, où *époux* convient mieux. *Mari* se dit communément dans le style familier.

Marier. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie dit, au figuré, *marier la vigne* avec *l'ormeau*, *marier la voix* avec *le théorbe*. Elle ne dit point *marier une chose à une autre*. Cependant, madame de Sévigné a dit : *Marier le luth à la voix* ; et Gresset :

> Les bergers unis aux bergères,
> Formeront des danses légères,
> Et marieront leurs voix *au* son des chalumeaux.

Nous pensons que la différence qu'il y a entre ces deux expressions, c'est que *marier à* se dit de deux choses qui se confondent ensemble, et dont l'union forme un tout, *marier le luth à la voix* ; et *marier avec* se dit des choses qui ne sont que jointes ensemble, et restent distinctes après leur jonction, *marier la vigne avec l'ormeau*.

Marin, Marine. Adjectif. Il ne se met qu'après le substantif. *Un veau marin ; un monstre marin, une conque marine*.

Marital, Maritale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Pouvoir marital*. Il n'a point de masculin au pluriel.

Maritalement. Adverbe. Il ne se met point entre l'auxiliare et le participe. *Ils ont vécu maritalement*, et non pas, *ils ont maritalement vécu*.

Maritime. Adjectif des deux genres. En prose, il ne se met qu'après son substantif. *Puissance maritime*. Des poètes pourraient dire, *le maritime empire*, pour dire *la mer*.

Marmiteux. Substantif masculin. C'est, dit l'Académie, une expression familière qui signifie piteux, qui est mal *du côté* de la fortune et *du côté* de la santé, et qui s'en plaint habituellement. — *Marmiteux* ne se dit des hommes *d'aucun côté*. C'est un vieux mot qui n'est plus usité. Le bas peuple dit aujourd'hui, *minable*.

Marotique. Adjectif des deux genres. En prose, il ne se met qu'après son substantif. *Style marotique*, *vers marotiques*, etc.

Ce mot se dit, dans la poésie française, d'une manière d'écrire particulière, gaie, agréable, et tout à la fois simple et naturelle. Clément Marot en a donné le modèle, et c'est de lui que ce style a tiré son nom. Ce poète a eu plusieurs imitateurs dont les plus fameux sont La Fontaine et J.-B. Rousseau. La principale différence entre le style marotique et le style burlesque, c'est que le marotique fait un choix, et que le burlesque s'accommode de tout. Le premier est le plus simple, mais cette simplicité a sa noblesse, et lorsque son siècle ne lui fournit point des expressions naturelles, il les emprunte des siècles passés. Le dernier est bas et rampant, et va chercher dans le langage de la populace des expressions proscrites par la décence et par le bon goût. L'un se dévoue à la nature, mais il commence par examiner si les objets qu'elle lui présente sont propres à entrer dans ses tableaux, n'y en admettant aucun qui n'apporte avec soi quelque délicatesse et quelque enjouement. L'autre donne, pour ainsi dire, tête baissée dans la bouffonnerie, et adopte par préférence tout ce qu'il y a de plus extravagant ou de plus ridicule.

D'après des caractères si disparates, il est étonnant qu'on ait confondu ces deux genres, et qu'aujourd'hui encore on donne le nom de *style marotique* à des ouvrages écrits sur un ton qui n'en a pas la plus légère apparence. Des auteurs s'imaginent avoir écrit dans le goût de Marot lorsqu'ils ont fait des vers de la même mesure que les siens, c'est-à-dire, de dix syllabes, parsemés de quelques expressions gauloises, sous prétexte qu'elles se rencontrent dans ce poète, dans Saint-Gelais, Belleau, etc. Mais ils ne font pas attention, 1°. que ce langage suranné ne saurait par lui-même prêter des grâces au style, à moins qu'il ne soit plus doux ou plus énergique, plus vif ou plus coulant que le langage ordinaire, et que souvent dans ces poésies *marotiques*, on emploie un mot par préférence à un autre, non parce qu'il est réellement meilleur, plus expressif, plus sonore, mais parce qu'il est vieux ; 2°. que Marot écrivait et parlait très-purement pour son siècle, et qu'il n'a point ou presque point employé d'expressions vieilles relativement à son temps ; que par conséquent si ses poésies ont charmé la cour de François Ier., ce n'est

point par ce langage prétendu gaulois, mais par leur tour aisé et naturel ; 3°. qu'un mécanisme arbitraire, une forme extérieure, ne sont point ce qui caractérise un genre de poésie, et qu'elle doit être marquée d'une sorte de sceau dépendant du fond même des sujets qu'elle embrasse, et de la manière dont elle les traite. De ces trois observations il résulte que l'élégance du style *marotique* ne dépend ni de la structure du vers, ni du vieux jargon, mêlé souvent avec affectation à la langue ordinaire, mais de la naïveté, du génie, et de l'art d'assortir des idées riantes avec simplicité. Ce n'est pas que le vieux style n'ait son agrément quand on sait l'employer à propos. Peut-être a-t-on appauvri notre langue sous prétexte de la polir, en bannissant certains vieux termes fort énergiques, comme l'a remarqué La Bruyère, et que c'est la faire rentrer dans son domaine que de les lui rendre, parce qu'ils sont bons, et non parce qu'ils sont antiques. Des idées simples sans être communes, naïves sans être basses, des tours unis sans négligence, du feu sans hardiesse, une imitation constante de la nature, et le grand art de déguiser l'art même ; voilà ce qui fait le fond de ce genre d'écrire, et qui cause en même temps la difficulté d'y réussir.

Marmontel regrette aussi la perte de ces mots anciens qui avaient tant de grâce et de naïveté, et que Voltaire avait dessein de faire rentrer dans la langue. Depuis, dit-il, que Pascal et Corneille, Racine et Boileau, ont épuré et appauvri la langue de Marot et de Montaigne, quelques-uns de nos poètes regrettant la grâce naïve des anciens tours qu'elle avait perdus, l'heureuse liberté de supprimer l'article, une foule de mots injustement bannis par le caprice de l'usage, et quelques inversions faciles qui, sans troubler le sens, rendaient l'expression plus vive et plus piquante, essayèrent, en écrivant dans le genre de Marot, d'imiter jusqu'à son langage ; mais comme, pour manier avec grâce un style naïf, il faut être naïf soi-même, et que rien n'est plus rare que la naïveté, La Fontaine est le seul poète qui ait excellé dans cette imitation. Rousseau, dans l'épigramme, a très-bien réussi à imiter le style de Marot, mais dans l'épître familière, il a fait de ce style un jargon bizarre et pénible, très-éloigné du naturel.

Il est à souhaiter qu'on n'abandonne pas ce langage du bon vieux temps. Il perpétue le souvenir et il peut ramener l'usage des anciens tours qui avaient de la grâce, et des anciens mots qui, doux à l'oreille, avaient un sens clair et précis. La Bruyère en a réclamé quelques-uns, et l'on ferait un bon dictionnaire de ceux qu'on a eu tort d'abandonner et de laisser vieillir, tels que *félon*, *félonne*, *félonie* ; *courtoisie* et *courtois* ; *loyal*, *déloyal*, *loyauté* ; *servage*, *alléger*, *allégeance*, *discord*, *perdurable*, *animeux*, *tromperesse*, *esmoi*, *charmeresse*, *oblivieux* ; *brandir*, *concéder*, *dévaler*, *pâtir* ; *dolent*, *douloir* ; *blême*, *blêmir*, etc.

L'ancienne langue française, continue Marmontel, était un arbre qu'il fallait émonder, mais qu'on a mutilé peut-être, et il n'est personne qui, en lisant Montaigne, ne reproche à la délicatesse du goût d'avoir été trop loin, d'autant moins excusable dans cet excès de sévérité, qu'elle n'a pas été fort éclairée, et qu'en retranchant des rameaux utiles, elle en a laissé un grand nombre d'infructueux.

Convenons que ce reproche de Marmontel tombe en grande partie sur l'Académie française qui, au lieu de lutter dans son Dictionnaire contre les innovations déraisonnables, s'est toujours hâtée de les sanctionner.

Marquant, Marquante. Adjectif verbal tiré du verbe *marquer*. Il ne se met qu'après son substantif. *Une personne marquante*, *une idée marquante*.

Marri, Marrie. Adjectif. Ce mot est sur-tout affecté au style religieux. *Un pécheur est marri d'avoir offensé Dieu.* Autrefois on le disait communément. *Je suis extrêmement marri que vous ne me puissiez donner de meilleurs signes de paix.* (Voiture.) Rousseau a dit de Catulle en style marotique :

Et suis *marri* que le poète assaisonne
Un peu trop fort ses petits madrigaux.

Mars. Substantif masculin. Dans toutes les acceptions de ce mot, on fait sentir le *s* final.

Martial, Martiale. Adjectif. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Courage martial*, *humeur martiale*, *air martial*, *ardeur martiale*, *cette martiale ardeur*.

Ce mot n'a point de masculin au pluriel, si ce n'est en termes de pharmacie, où l'on dit *des remèdes martiaux*.

Martyr. Substantif masculin. Martyre. Substantif féminin. Se dit de celui ou de celle qui a souffert la mort, ou des tourmens pour la religion. *Un*

saint martyr; une sainte vierge et martyre. Chaque religion a ses martyrs.

Au figuré, il se dit d'un homme ou d'une femme qui a beaucoup souffert pour une cause profane, ou qui s'expose, par sa conduite, à beaucoup de dangers, à beaucoup de disgrâces. *Il y a des martyrs de vanité aussi bien que de piété.*

Martyre. Substantif masculin. Ce mot, dans le sens de mort, de tourmens endurés pour la foi, ne prend point de pluriel. *Le martyre de ces saints personnages.*

Masculin, Masculine. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Le sexe masculin, la ligne masculine.*

En termes de grammaire, on appelle *terminaison masculine* la terminaison d'un mot qui n'a point d'*e* féminin dans la dernière syllabe, ou dans la dernière syllabe duquel l'*e* féminin ne se fait point sentir. *Main* et *maison* ont la terminaison masculine, quoiqu'ils soient du genre féminin. *Homme* a la terminaison féminine, quoiqu'il soit du genre masculin. *Pleurait*, *tombeau*, ont la terminaison masculine. C'est ce que dans les vers on appelle aussi *rime masculine*.

En grammaire, on dit le *genre masculin*, ou substantivement le *masculin*, pour désigner la classe des noms à laquelle on a donné ce nom. Voyez *Genre*.

Massacrant, Massacrante. Adjectif. Ce mot qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, est cependant usité dans la conversation. On dit : *Il est d'une humeur massacrante*, *elle est d'une humeur massacrante*. La *Grammaire des Grammaires* remarque avec raison, qu'il vaut mieux dire, *il est de bien mauvaise humeur*, ou *il est d'une humeur bien bourrue*. — L'expression *massacrant* ne peut avoir une analogie naturelle avec l'idée qu'on veut exprimer.

Massacre. Substantif masculin. Un *massacre* signifie un nombre d'hommes tués. *Il y a eu hier un grand massacre près de Varsovie, près de Cracovie.* On ne dit point, *il s'est fait le massacre d'un homme;* et cependant on dit, *un homme a été massacré;* en ce cas, on entend qu'il a été tué de plusieurs coups avec barbarie.

La poésie se sert du mot *massacré* pour tué, assassiné.

> Que par ses propres mains son père *massacré.*
> (*Cinna.*)

(Voltaire, *Dictionnaire philosophique.*)

Massif, Massive. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un bâtiment massif, une tour massive, de l'or massif. Cette massive architecture.* Voyez *Adjectif.*

Massivement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cela est bâti bien massivement, cela est massivement bâti.*

Mat, Matte. Adjectif. On prononce le *t* au masculin comme au féminin. On le met ordinairement après son substantif. *De l'or mat, de l'argent mat, de la vaisselle matte.*

Matériel, Matérielle. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Les substances matérielles, les choses matérielles. — Un ouvrage matériel.*

Maternel, Maternelle. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Amour maternel, affection maternelle; ce maternel amour. — Langue maternelle.*

Matin. Substantif masculin. L'Académie dit *demain au matin*, et plus ordinairement *demain matin*. Thomas Corneille prétendait que *demain au matin* est plus correct que *demain matin;* et que si on peut se servir de cette dernière expression, ce n'est que dans le discours familier et non en écrivant. — Il est certain que l'on dit généralement *demain matin*, *hier matin*, et *demain au soir*, *hier au soir;* c'est sans doute une bizarrerie de l'usage; mais il faut s'y soumettre.

Matin s'emploie aussi adverbialement, et est susceptible de degrés de comparaison. *Plus matin*, *très-matin*, *le plus matin que vous pourrez.* Il se joint aussi à quelques adverbes, comme *trop*, *aussi*, *fort*, etc. *Trop matin*, *aussi matin qu'hier*, *fort matin*, etc. *Matin*, adverbe, se place toujours après le verbe, et jamais entre le participe et l'auxiliaire. *Il est venu fort matin*, et non pas *il est fort matin venu.* — *Le matin et le soir* sont aussi des espèces d'adverbes. *Je travaille le matin et je sors le soir.* Ainsi le vers suivant de Boileau n'est pas correct :

> Il condamne au matin ses sentimens du soir.

On dit bien, *le jour étant venu*, *la nuit étant venue;* mais on ne dit pas, *le matin étant venu*, *le soir étant venu*, parce que, dit Bouhours, on regarde cette première clarté qui fait le jour, et cette première obscurité qui fait la nuit, comme quelque chose d'indivisible; et qu'il n'en est pas ainsi du ma-

tin et du soir. — Les poëtes appellent la jeunesse *le matin de la vie*.

Matinal, Matinier, Matineux. Il y a des différences entre les significations de ces adjectifs. Le premier signifie, qui se lève, qui s'est levé matin, *vous êtes bien matinal aujourd'hui*; le second, qui appartient au matin, qui a rapport au matin, *l'étoile matinière*; le troisième, qui a l'habitude de se lever matin, *une homme matineux*, *une femme matineuse*.

Matois, Matoise. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Il est matois*, *elle est matoise*. Il s'emploie aussi substantivement.

Matrimonial, Matrimoniale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Causes matrimoniales*, *questions matrimoniales*. L'Académie ne dit point si ce mot a un pluriel au masculin. Nous ne voyons pas pourquoi on ne dirait pas *matrimoniaux*, si l'occcasion s'en présentait, de même qu'on dit *patrimoniaux*.

Maudire. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *dire*, excepté qu'il redouble le *s* au milieu du mot, dans les temps où *dire* n'a qu'un seul *s*. *Je maudissais*, *nous maudissions*.

Maudit, Maudite. Adjectif. Il ne s'emploie adjectivement qu'en parlant des choses, et se met ordinairement avant son substantif. *Maudit chemin*, *maudit livre*, *maudit jeu*, *maudite maison*, *maudite race*, *maudite engeance*.

Maussade. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme maussade*, *une femme maussade*, *une réponse maussade*, *cette mauvaise réponse*. — *Un habit maussade*, *un bâtiment maussade*. Voyez *Adjectif*.

Maussadement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu maussadement*, *il a maussadement répondu*.

Mauvais, Mauvaise. Adjectif. Il se met ordinairement avant son substantif. *Mauvais pain*, *mauvais vin*, *mauvais repas*, *mauvaise habitude*, *mauvais goût*, etc. — *Mauvais augure*, *mauvais présage*. On dit cependant, *avoir l'air mauvais*, pour dire, avoir un extérieur redoutable. Voyez *Adjectif*.

Mauvais s'emploie aussi adverbialement. *Trouver bon*, *trouver mauvais*. Quand *trouver mauvais* régit la conjonction *que* et le subjonctif, *mauvais* est adverbe, et par conséquent invariable. Quand il régit des noms, il est adjectif, et prend les formes du féminin et du pluriel. *Il faudrait être injuste pour trouver mauvaise une action si généreuse*. Voyez *Comparatif*.

Maxillaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. On prononce les deux *l*, sans les mouiller. *Glandes maxillaires*.

Me. C'est une chose fort singulière que l'Académie, dans son Dictionnaire, nous dise que *moi* et *me*, *nous*, etc., sont des substantifs des deux genres, et qu'elle nous dise ensuite que ce sont des pronoms.

Me est un pronom de la première personne qui s'emploie au singulier pour le masculin et le féminin; il ne s'emploie que comme régime des verbes, et sert également pour le régime direct et le régime indirect. *Il me rencontre*, régime direct, *il me plaît*, régime indirect, il plaît à moi. Il se place toujours avant le verbe, dont il est le régime, et l'e qui le termine s'élide lorsque ce verbe commence par une voyelle. *Il m'aime*, *il m'embrasse*. Cet e s'élide aussi avant *y* et *en*. *Il veut m'y entraîner*. *Ne m'en parlez pas*.

Quand *me*, régime d'un verbe, est accompagné d'un autre pronom qui est régime du même verbe, *me* doit être placé avant ce pronom. *Vous me le direz*, *vous ne me le refuserez pas*.

Dans les phrases où il y a deux verbes, on place ordinairement le pronom *me* avant celui dont il est le régime. *On ne peut me reprocher ce défaut*, et non pas *on ne me peut reprocher ce défaut*. Plusieurs auteurs ne suivent pas cette règle; mais il est toujours mieux de s'y conformer, à moins qu'on ne puisse le faire sans blesser l'oreille par des sons désagréables. Cependant on ne peut jamais mettre *me* avant le premier verbe, quand ce verbe est à un temps composé. On ne peut dire, dans aucun cas, *je m'aurais voulu procurer ce plaisir*. Il faut dire, en suivant la règle, *j'aurais voulu me procurer ce plaisir*.

Quand le pronom *me* est, dans la même phrase, régime direct d'un verbe et régime indirect d'un autre verbe, il doit se répéter avant chacun de ces verbes. *Il m'estime et me donne chaque jour des preuves de sa bienveillance*. Dans le premier exemple, *me* est régime direct; dans le second, il est régime indirect.

Quand *y* est uni au pronom *me*, il se

met avant le verbe. On dit bien *vous m'y attendez*, *je vous prie de m'y mener*; mais on ne dit pas, *attendez-m'y*, *menez-m'y*; il faut dire, *attendez-y moi*, *menez-y moi*.

MÉ ou MÉS. C'est la même particule prépositive dont l'euphonie supprime souvent la finale *s*. Elle se met au commencement de certains mots, et est privative, mais dans un sens moral, et marque quelque chose de mauvais, le mal n'étant que l'absence ou la privation du bien. L'abbé Régnier a donné la liste de tous les mots composés de cette particule, et usités de son temps, et il écrit *mès* partout, soit qu'on prononce ou qu'on ne prononce pas le *s*. En voici une autre un peu différente, où l'on n'a écrit *s* que dans les mots où cette lettre se prononce, et c'est lorsque le mot simple commence par une voyelle, dont on a retranché quelques mots qui ne sont plus usités, et où l'on en a ajouté quelques-uns qui sont d'usage. *Mécomptes*, *mécompter*, *méconnaissable*, *méconnaissance*, *méconnaître*; *mécontent*, *mécontentement*, *mécontenter*; *mécréant*; *médire*, *médisance*, *médisant*; *méfaire*, *méfait*; *mégarde*, *méprendre*, *méprise*, *mépris*, *méprisable*, *méprisant*, *mépriser*; *mésaise*, *mésalliance*, *mésallier*, *mésestimer*, *mésintelligence*, *mésoffrir*; *messéance*, *messéant*; *mésuser*; *mévendre*, *mévente*. Les Italiens emploient *mis* dans le sens de notre *mès*; les Allemands ont *miss*, qui paraît être la racine de notre particule.

MÉCANIQUE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Les arts mécaniques*. — *Un métier mécanique*.

MÉCANIQUEMENT. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a tracé cette figure mécaniquement*.

MÉCHAMMENT. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le verbe. *Il a fait cela méchamment*; *tous ces faits ont été méchamment inventés*.

MÉCHANCETÉ. Substantif féminin. Il n'a pas toute l'étendue de la signification de l'adjectif *méchant*. Il signifie iniquité, malignité, malice. *La méchanceté d'une action*; *une action pleine de méchanceté*. On ne dit point *la méchanceté d'un poète*, ou *d'un poème*, *d'un discours* ou *d'un orateur*. — Quand *méchanceté* désigne le vice, il n'a point de pluriel. *La méchanceté de ces deux hommes*, et non pas *les méchancetés*. Mais quand on parle des actions produites par le vice, on peut le mettre au pluriel. *Il m'a fait mille méchancetés*.

MÉCHANT, MÉCHANTE. Adjectif. Il se met le plus souvent avant son substantif. *Méchante terre*, *méchant pays*, *méchant cheval*, *méchant livre*, *méchant vers*, *méchant orateur*. — *Méchant homme*, *méchante femme*, *méchant esprit*, *méchante action*. — *Méchante physionomie*, *méchante mine*. Voyez *Adjectif*.

Quoique *méchant* et *mauvais* soient presque synonymes pour le sens, ils ne le sont pas pour l'emploi, et ne se mettent pas indifféremment. *Méchant* dit quelque chose de plus fort que *mauvais*. — On dit, *trouver mauvais*, *sentir mauvais*; on ne dit point *trouver méchant*, etc.; on dit, *prendre en mauvaise part*, et non pas *en méchante part*. — *Méchant* s'emploie quelquefois substantivement : *Les méchans*, *c'est un méchant*. *Mauvais* est toujours adjectif. — En parlant des ouvrages d'esprit, *mauvais* et *méchant* ont des sens différens; l'un a rapport au défaut de talent, l'autre à la malignité. Une épigramme peut être tout à la fois *mauvaise* et *méchante*. Cependant *méchant* a quelquefois le sens de *mauvais*, quand il précède le substantif. *Une méchante épigramme* est une épigramme sans sel et sans esprit, *une épigramme méchante* est une épigramme pleine de traits malins et piquans. Dans d'autres occasions aussi, *méchant* a divers sens, suivant qu'il suit ou qu'il précède son substantif : *méchant homme* a rapport aux actions; *homme méchant*, aux pensées et aux discours. L'un fait des méchancetés, l'autre en pense et en dit. — *Méchant*, dans le premier sens, se met avant son substantif quand il est seul; mais quand il est joint aux adverbes de quantité, on peut le mettre avant ou après : *c'est le plus méchant homme*, ou *l'homme le plus méchant que je connaisse*; *c'est un fort méchant homme*, ou *un homme fort méchant*. Avec *le moins*, *extrêmement*, *infiniment*, et autres adverbes semblables, il se met toujours après. *C'est bien l'homme le moins méchant*, et non pas *le moins méchant homme*. *C'est un homme extrêmement méchant*.

MÉCOMPTE. Substantif masculin. Vauvenargues a employé ce mot dans un sens juste qui ne se trouve pas dans les dictionnaires. *On proscrirait peu de pensées d'un ouvrage, si on les concevait comme l'auteur. Ce qui fait souvent le mécompte d'un écrivain*, *est*

qu'il croit rendre les choses telles qu'il les aperçoit ou qu'il les sent.

MÉCONNAISSABLE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme méconnaissable.*

Cet adjectif ne signifie pas simplement, comme le dit l'Académie, qu'on ne peut reconnaître qu'avec peine, mais il emporte avec lui l'idée d'un changement dans la personne même, soit en bien, soit en mal. On ne dit pas d'un homme déguisé en femme, qu'*il est méconnaissable*, mais qu'*il n'est pas reconnaissable*; on le dit d'une personne dont la maladie, les chagrins, la croissance, la vieillesse, les grands travaux, ont changé les traits, la figure; la taille, etc. *La petite vérole l'a rendu méconnaissable. Il a tellement grandi en deux ans, qu'il est méconnaissable pour ceux qui ne l'ont pas vu depuis ce temps-là.*

MÉCONNAISSANCE. Substantif féminin. C'est, dit l'Académie, un manque de reconnaissance, de gratitude; et elle définit l'ingratitude, un manque de reconnaissance pour un bienfait reçu. Suivant l'Académie, *méconnaissance* et ingratitude, signifieraient donc la même chose. Si cela était, pourquoi deux mots? Il est vrai que le mot *méconnaissance* a vieilli; mais on le regrette, et plusieurs personnes s'en servent encore. Il indique une nuance de moins que l'ingratitude. La *méconnaissance* peut être un effet de l'indifférence, de l'oubli; l'ingratitude est toujours la marque d'un mauvais cœur.

MÉCONNAISSANT, MÉCONNAISSANTE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Il est méconnaissant.*

MÉCONNAÎTRE. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Ce verbe s'emploie très-bien dans le style noble.

> Fier de son nouveau rang, m'ose-t-il *méconnaître*?
> (RACINE, *Iphigénie.*)

MÉCONTENT, MÉCONTENTE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme mécontent. Elle est mécontente.*

Il y a de la différence entre *mécontent* et *malcontent*. *Malcontent* se dit plus ordinairement du supérieur à l'égard de l'inférieur. Ainsi un prince peut être *malcontent* des services de quelqu'un de ses sujets, un père, de l'application de son fils, un maître, des progrès de son élève. Un sujet, au contraire, peut être *mécontent* des passe-droits que lui fait le prince, un fils, de la prédilection trop marquée de son père pour un autre de ses enfans. *Malcontent* est toujours adjectif, au lieu que *mécontent* s'emploie substantivement, mais seulement au pluriel. *Les mécontens.* — *Mécontent* régit souvent la préposition *de*. *Je suis mécontent de vous. Il est mécontent de son sort.*

MÉCONTENTEMENT. Substantif masculin. L'Académie le définit, déplaisir, manque de satisfaction. Ainsi, d'après cette définition, on pourrait dire qu'*une personne a éprouvé un grand mécontentement de la maladie de son père, de la perte de son procès.* — *Mécontentement* a toujours rapport à quelque personne qui en est, ou qu'on croit en être la cause. *Un enfant donne du mécontement à ses parens; j'ai bien du mécontentement de votre conduite.* Ce mot nous semble mieux défini dans notre *Nouveau dictionnaire de la langue française.* C'est un sentiment pénible produit par la conduite que les autres ont tenue à notre égard, ou par l'idée que nous nous sommes faite de cette conduite.

MÉDAILLE, MÉDAILLER, MÉDAILLISTE, MÉDAILLON. Dans ces quatre mots, on mouille les deux *l*.

MÉDECINE. Substantif féminin. L'art de conserver la santé et de guérir les maladies. En ce sens, il ne se dit qu'au singulier. Dans le sens de potion, breuvage, ou autre remède qu'on prend par la bouche pour se purger, ce mot a un pluriel. *Prendre plusieurs médecines.* L'Académie ne donnant pas plus d'exemples du pluriel dans cette signification que dans la première, semble indiquer que ce mot ne se dit jamais qu'au singulier.

En parlant d'une femme qui exerce la médecine, on ne dit ni une *médecine*, ni une *femme médecine*, mais une *femme médecin*, de même qu'on dit une *femme auteur.*

MÉDIAT, MÉDIATE. Adjectif qui se met toujours après son substantif. On ne prononce pas le *t* au masculin. *Cause médiate, autorité médiate, pouvoir médiat.*

MÉDIATEMENT. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cette cause a agi médiatement*, et non pas *a médiatement agi.*

MÉDIATEUR. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *médiatrice.*

MÉDICALE. Adjectif féminin qui ne se dit que dans cette phrase : *La matière médicale.*

MÉDICAMENTEUX, MÉDICAMENTEUSE.

Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Aliment médicamenteux.*

Médicinal, Médicinale. Adjectif. Il ne se met jamais qu'après son substantif. *Herbe médicinale, plante médicinale, potion médicinale.* Dans les anciens dictionnaires, on trouve *médécinal. Médicinal* est généralement adopté aujourd'hui. Il n'a point de masculin au pluriel.

Médiocre. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, et il y fait quelquefois très-bien, quoi qu'en dise Féraud. *Une fortune médiocre, une médiocre fortune. Un esprit médiocre, une beauté médiocre; une médiocre beauté.* Voyez *Adjectif.*

Médiocrement. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a travaillé médiocrement, il a médiocrement travaillé.* Quelquefois il se construit avec la préposition *de*, *il a médiocrement d'esprit.*

Médire. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *dire*, si ce n'est à la seconde personne du présent de l'indicatif, où l'on dit *vous médisez*, au lieu de *vous médites*. On dit aussi *médisez*, à l'impératif.

Médisant, Médisante. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme médisant, une femme médisante.*

Méditatif, Méditative. Adjectif. On ne le met qu'après son substantif. *Esprit méditatif.*

Médullaire. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *l* sans les mouiller. On ne le met qu'après son substantif.

Méfaire. Verbe neutre et défectueux de la quatrième conjugaison. Il n'est usité qu'à l'infinitif *méfaire*, et au participe passé *méfait*, et prend l'auxiliaire *avoir*.

Ce mot n'est plus admis dans le style noble; il l'est seulement dans le style comique ou familier.

Méfait. Substantif masculin. Ce mot n'est plus admis dans le style noble; il ne l'est que dans le style comique ou familier.

De ses *méfaits* je veux savoir le fil.
(Voltaire, *Enfant prodigue.*)

Méfiant, Méfiante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme méfiant, un esprit méfiant.*

Meilleur, Meilleure. Adjectif. C'est le comparatif de *bon*. *Ce vin-là est bon, mais celui-ci est encore meilleur. Cette étoffe est meilleure que l'autre.* — Le superlatif de *meilleur* est *le meilleur*. Il se met toujours avant son substantif. *C'est le meilleur fruit*, et non pas *le fruit le meilleur*. Suivi d'un verbe, il demande le subjonctif. *C'est le meilleur homme qui soit au monde.*

Mélancolique. Adjectif des deux genres. *Un homme mélancolique, une femme mélancolique; humeur mélancolique, affection mélancolique, tempérament mélancolique — Entretien mélancolique.* On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cette mélancolique humeur, ce mélancolique entretien.* Voyez *Adjectif.*

Mélancoliquement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Nous avons passé quelques jours bien mélancoliquement.*

Mélange. Substantif masculin. L'Académie le définit, ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble. — On ne sait trop comment appliquer cette définition à ce terme, dans les vers suivans :

Tandis que vous vivrez, le sort, qui toujours change
Ne vous a point promis un bonheur sans *mélange.*
(Racine, *Iphigénie.*)

Selon l'Académie, cela voudrait dire, *le sort* ne vous a point promis un bonheur, *sans ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble*; mais cela n'a aucun sens. — L'Académie aurait dû dire que *mélange* se dit aussi d'une chose accidentelle qui est ou peut être mêlée à une chose principale; et l'on aurait pu appliquer cette définition aux vers de Racine.

Mélanger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation, lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o* : *je mélangeais, mélangeons* et non pas *je mélangais, mélangons.*

Mêler. Verbe actif de la première conjugaison. Dans le sens propre, il signifie, brouiller ensemble plusieurs choses, et dans ce cas, il se construit avec la préposition *avec*. *Mêler de l'eau* avec *du vin*, et non pas, *mêler de l'eau à du vin.* — Dans le sens figuré, il signifie joindre, unir une chose à une autre, et alors il régit la préposition *à*. *Mêler la douceur à la sévérité, mêler l'agréable à l'utile.*

Et mêle à tout propos
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.
(Boileau.)

Mélodie. Substantif féminin. L'Académie dit que *mélodie* est opposé à *harmonie*, en ce que *mélodie* ne signifie que l'heureux arrangement des sons qu'on entend successivement dans un même air chanté par une même personne, ou joué sur un même instrument; au lieu qu'*harmonie* signifie l'accord de plusieurs parties que l'on entend en même temps. — D'après cette distinction, Féraud prétend qu'on doit dire *la mélodie*, et non pas *l'harmonie du langage*, *du discours*.

Nous avons déjà remarqué au mot *Harmonie*, que ce que nous appelons *harmonie* dans le discours, devrait s'appeler plus proprement *mélodie*; mais qu'ayant emprunté ce mot des anciens, qui entendaient par *harmonie* ce que nous entendons aujourd'hui par *mélodie*, nous avons conservé l'idée qu'ils y attachaient en parlant du discours et du langage; et nous n'avons employé le nom de *mélodie* qu'en parlant de musique. Ce serait donc contre l'usage et la raison qu'on voudrait établir aujourd'hui qu'il faut toujours dire, *la mélodie du style*, *la mélodie du discours*, au lieu de *l'harmonie*. Nous ne prétendons pas cependant qu'on ne puisse pas dire *la mélodie du style*, quand on veut signifier seulement par ce mot la partie de l'harmonie qui consiste uniquement dans l'accord successif des tons, et l'espèce de mélodie musicale qui en résulte, abstraction faite de l'harmonie du style avec le sujet, et avec l'objet de la pensée. On pourra dire en ce sens, *la mélodie d'une phrase*, *la mélodie du discours*; mais on ne dira pas *la mélodie imitative*; *la mélodie du style avec le sujet*, etc. Voyez *Harmonie*.

C'est d'après cette distinction fondée sur l'étymologie, l'usage et la raison, que le mot *mélodie oratoire* est expliqué dans le *Dictionnaire encyclopédique*.

« La mélodie, y est-il dit, est l'accord successif des sons dont il n'existe à la fois qu'une partie, mais une partie liée par ses rapports avec les sons qui précèdent et qui suivent, comme dans le chant musical, où les sons sont placés à des intervalles aisés à saisir : c'est le ruisseau qui coule.

» La mélodie du discours consiste dans la manière dont les sons simples ou composés sont assortis et liés entre eux pour former des syllabes, dans la manière dont les syllabes sont liées entre elles pour former un mot, les mots entre eux pour former un membre de période, ainsi de suite.

» Toutes les langues sont formées de voyelles, de consonnes et de diphtongues, qui sont des combinaisons de voyelles seulement. On a fait ensuite les syllabes, qui sont des combinaisons de voyelles avec les consonnes. De ces combinaisons primordiales du langage, les peuples ont formé leurs mots, qu'ils ont figurés au gré de certaines lois que l'usage, l'habitude, l'exemple, le besoin, l'art, l'imagination, les occasions, le hasard, ont introduites chez eux. C'est ainsi que de sept notes, les musiciens ont composé non-seulement différens airs, mais différentes espèces, différens genres de musique.

» Ceux qui ont traité de la mélodie, nous disent que les lettres doivent se joindre entre elles d'une manière aisée, qu'il faut éviter le concours trop fréquent des voyelles, parce qu'elles rendent le discours mou et flottant; celui des consonnes, parce qu'elles le rendent dur et scabreux; le grand nombre des monosyllabes, parce qu'ils lui ôtent la consistance; celui des mots longs, parce qu'ils le rendent lâche et traînant. Il faut varier les chutes, éviter les rimes, mettre d'abord les plus petites phrases, ensuite les grandes. Enfin, il faut, dit-on, que les consonnes et les voyelles soient tellement mêlées et assorties, qu'elles se donnent par retour les unes aux autres la consistance et la douceur; que les consonnes appuient, soutiennent les voyelles; et que les voyelles, à leur tour, lient et polissent les consonnes. Mais tous ces préceptes demandent une oreille faite à l'harmonie. Ils ne doivent pas être toujours observés avec bien du scrupule; c'est au goût à en décider. Il suffit presque que le goût soit averti qu'il y a là-dessus des lois générales, afin qu'il soit plus attentif sur lui-même. »

Mélodieusement. Adverbe. Il se met après le verbe *Le rossignol chante mélodieusement*.

Mélodieux, Mélodieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Chant mélodieux*, *voix mélodieuse*, *des accens mélodieux*, *de mélodieux accens*. Voyez *Adjectif*.

Membre. Substantif masculin. Voyez *Phrase* et *Période*.

Même. Ce mot peut être considéré ou comme pronom, ou comme adjectif. Quand *même* est pronom, il est des deux

genres, et prend un *s* au pluriel; il signifie identité, c'est-à-dire que la personne ou la chose dont on parle n'est autre que celle dont il a déjà été question, comme quand on dit en parlant des personnes, *le même m'est venu voir*, *les mêmes m'ont parlé*; et en parlant d'une affaire, je *travaille toujours à la même*.

Considéré comme adjectif, *même* exprime identité ou parité. On le reconnaît lorsqu'on peut le faire précéder de l'un des pronoms personnels *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *nous*, *vous*. Il s'accorde toujours en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte, et il a trois usages différens:

1°. *Même* se met souvent immédiatement après les substantifs et après la plupart des pronoms, pour leur donner plus de force et d'énergie, comme dans les exemples suivans: *Les bienfaits* mêmes *veulent êtres assaisonnés par des manières obligeantes. Les rochers* mêmes *sont sensibles à de touchans accords*. (Gresset.) *Les criminels condamnés aux peines du Tartare n'ont pas besoin d'autres châtimens de leurs fautes que leurs fautes* mêmes. (Fénélon.) *Les grands ne semblent nés que pour eux*-mêmes. (Massillon.) *Ceux qui se plaignent de la fortune, n'ont souvent à se plaindre que d'eux*-mêmes. (Voltaire.)

2°. *Même* a quelquefois la signification d'identité, comme dans ces exemples: *C'est le* même *soleil qui éclaire toutes les nations de la terre*. (Restaut.) *Les* mêmes *manières qui siéent bien quand elles sont naturelles, rendent ridicule quand elles sont affectées*. (De Wailly.)

3°. *Même* signifie encore parité, c'est-à-dire que la personne ou la chose dont on parle est égale ou semblable à une autre. Dans ce cas, *même* peut se tourner par l'adjectif *égal* ou *semblable*, comme dans la phrase suivante: *Chose digne d'admiration, dans l'immense quantité d'hommes qui peuplent la terre, on n'en trouve pas deux ayant* même *visage*, mêmes *traits*. (Restaut.)

On a pu remarquer dans les exemples précédens que *même*, dans chacune de ces significations, prend le genre et le nombre; mais quand *même* est précédé du pronom *vous*, et que ce pronom se rapporte à un seul individu, *même* ne prend point de pluriel, comme dans:

Vous-*même* où seriez-vous, vous qui le combattez,
Si toujours Antiope, à ses lois opposée,
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée.
(Racine, *Phèdre*.)

Vous seul pouvez parler dignement de vous-*même*.
(Voltaire, *Henriade*)

Même est adverbe quand il est employé dans la signification d'*aussi*, *plus*, *encore*, et qu'il peut, sans que le sens de la phrase soit altéré, se transposer, c'est-à-dire être mis indifféremment avant ou après le substantif ou le pronom, en y joignant la conjonction *et*. On dira donc:

J'enlèverais ma femme à ce temple, à vos bras;
Aux dieux *même*, à nos dieux, s'ils ne m'exauçaient pas.
(Voltaire, *Olympie*.)

Les animaux, les plantes même *étaient au nombre des divinités égyptiennes*. (De Wailly.) Sans altérer le sens de la phrase, on pourrait dire, *j'enlèverais ma femme à ce temple, à vos bras, et* même *aux dieux. Les animaux et* même *les plantes*, etc. Dans, *les libertins, les impies* même *tremblent à la vue de la mort*, il faut écrire *même* sans *s*, parce qu'on peut dire, sans altérer le sens de la phrase, *les libertins et* même *les impies tremblent à la vue de la mort*. Mais dans, *les impies* mêmes *tremblent à la vue de la mort*, il faut écrire *mêmes* avec un *s*, parce qu'on peut dire *les impies eux*-mêmes *tremblent à la vue de la mort*. Racine a dit:

Ces murs *mêmes*, seigneur, peuvent avoir des yeux....
Les Grecs *mêmes* sont las de servir sa colère.

C'est Hippocrate qui voulut que ses erreurs mêmes *fussent des leçons*. (Barthélemi.) *Les dieux eux*-mêmes *devinrent jaloux des bergers*. (Fénélon, *Télémaque*.)

Quand au mot *même* mis à la suite d'un verbe, il n'y a aucun doute qu'on ne doive le regarder comme adverbe, et par conséquent l'écrire sans *s*, puisqu'on peut sans difficulté le transposer et le faire précéder de la conjonction *et*. On écrira donc, *nous ne devons pas fréquenter les impies, nous devons les éviter* même *comme des pestes publiques*. (De Wailly.)

Même s'emploie souvent à la suite, non-seulement des pronoms personnels, mais aussi des adjectifs démonstratifs; *cela, cela* même; *celui-ci, celui-là* même. Les pronoms personnels qui prennent *même* à leur suite sont, *toi, moi, lui, elle, vous, nous, eux, elles*.

Moi-même, *toi-même*, etc. Il suit alors le nombre auquel ces pronoms sont employés. *Vous-même* au singulier, *vous-mêmes* au pluriel, *eux-mêmes*, etc. Les poètes prenaient autrefois la licence, tantôt de mettre un *s* au singulier, pour gagner une syllabe; tantôt de le retrancher au pluriel, parce qu'il y avait une syllabe de trop. Cette licence ne se pardonnerait pas aujourd'hui.

Soi-même, *lui-même*, ont des sens différens. *Se sauver*, *se perdre soi-même*, c'est sauver ou perdre sa propre personne. *Il s'est sauvé lui-même*, c'est-à-dire, sans le secours d'autrui. *Il s'est perdu lui-même*, c'est-à-dire, par sa faute. *Il se loue lui-même*, c'est-à-dire, *lui se loue*, et les autres peut-être ne le louent pas. *Il se loue soi-même*, c'est-à-dire, il loue sa propre personne, et non pas celle d'un autre. On voit que *lui-même* est sujet de la phrase, et que *soi-même* est employé comme régime.

De même que fait l'office d'une conjonction. Lorsqu'il y a dans une phrase deux membres de comparaison, et qu'on met *de même que* au commencement du premier, on met aussi ordinairement *de même* au commencement du second. De même que *la cire molle reçoit aisément toutes sortes d'empreintes et de figures*, de même *un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner*. (Académie.)

A MÊME. Adverbe. On l'a dit autrefois pour en même temps. *A même que la prière fut faite*, *l'orage fut apaisé*. Quelquefois, dit Thomas Corneille, on l'emploie à un autre usage qui n'est pas reçu par ceux qui parlent correctement; c'est quand on dit, *boire à même la bouteille*. Cette expression est souvent employée dans le langage familier. Avant de condamner cette expression familière, que l'on peut regarder comme une espèce de gallicisme, je demanderais à Thomas Corneille par quelle autre expression il pourrait la remplacer.

L'Académie dit, *mettre à même*, *être à même*, *laisser à même*, pour mettre, être, laisser à portée, en toute liberté. Ces expressions sont familières, et peuvent être regardées aussi comme des gallicismes. Il serait difficile de les remplacer exactement par d'autres expressions.

MÊMETÉ. Substantif féminin. Le mot scientifique *identité* ne signifie que même chose. Il pourrait être rendu en français par *mêmeté*. Ce mot n'est pas adopté.

MÉMOIRE. Substantif féminin. L'Académie ne le dit point dans le sens où Voltaire l'emploie dans les vers suivans :

Mon esprit peu jaloux de vivre en la *mémoire*,
Ne considère point le reproche ou la gloire.
(*Mort de César*.)

Que ne puis-je plutôt ravir à la *mémoire*
Les cruels monumens de ces affreux succès!
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

MÉMORABLE. Adjectif des deux genres. Il se dit des choses qui sont dignes de mémoire, et peut se mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Action mémorable*, *chose mémorable*, *journée mémorable*, *fait mémorable*. *Cette mémorable action*, *cette mémorable journée*, etc.

MENAÇANT, MENAÇANTE. Adjectif verbal tiré du verbe *menacer*. En prose, il ne se met qu'après son substantif. *Un visage menaçant*, *un air menaçant*, *des paroles menaçantes*.

MENACER. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne le dit point dans les acceptions suivantes :

Songez-vous aux malheurs qui nous *menacent* tous?
(RACINE, *Iphigénie*.)

Le bras déjà levé *menaçait* mes refus.
(*Idem*.)

Nous *menaçions* de loin les rivages de Troie.
(*Idem*.)

MÉNAGER. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme un *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un e muet avant cet *a* ou cet o. *Je ménageais*, *ménageons*, et non pas *je ménagais*, *ménagons*.

MÉNAGER, MÉNAGÈRE. Adjectif qui s'emploie quelquefois substantivement. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme ménager*, *une femme ménagère*.

Au figuré, cet adjectif prend pour régime la préposition *de*.

Le sage est ménager *du temps* et *des paroles*.
(LA FONTAINE.)

MENDIANT. Substantif masculin. L'Académie ne lui donne point de féminin. Tout le monde sait que l'on dit *mendiante*.

MENDIER. Verbe actif de la première conjugaison. Ce verbe au figuré s'emploie dans le style noble.

J'ai *mendié* la mort chez des peuples cruels.
(RACINE, *Andromaque*.)

Je pouvais, il est vrai, mendier son appui.
Et son premier esclave, être tyran sous lui.
(Voltaire, *Brutus.*)

Il ne faut point mentir, ma juste impatience
Vous accusait déjà de quelque négligence.
(Racine, *Bérénice.*)

Mener. Verbe actif de la première conjugaison. Corneille a dit dans *Polyeucte* :

Ils mènent une vie avec tant d'innocence.

Voltaire dit au sujet de ce vers, *on mène une vie innocente*, et non pas *avec innocence.*

Mensonger, Mensongère. Adjectif. Cet adjectif se dit bien dans le style noble, et peut être mis avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Discours mensongers, plaisirs mensongers. Ces mensongères protestations.* Voyez *Adjectif.*

La Bruyère met *mensonger* au nombre des mots qu'il regrette : c'est une preuve que de son temps il était déjà vieux. Il a repris faveur ; et l'on s'en sert aujourd'hui non-seulement dans la haute poésie, mais dans le discours soutenu.

Mental, Mentale. Adjectif. Qui s'exécute avec l'entendement. C'est l'opposé de verbal. Comme cet adjectif ne se joint qu'aux deux substantifs *oraison* et *restriction*, qui sont féminins, il n'a point de masculin au pluriel.

Menterie. Substantif féminin. Il n'est que du discours familier.

Menterie ne signifie pas la même chose que *mensonge.* La *menterie* est une simple fausseté avancée dans l'intention de tromper, le mensonge est une fausseté combinée de manière à séduire, à abuser. *Les enfans préludent aux* mensonges *par des* menteries. Le fourbe fait des *mensonges*, le bavard dit des *menteries.*

Menteur, Menteuse. Adjectif qui se prend aussi substantivement. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme menteur, une femme menteuse.*

Mentir. Verbe neutre et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *sentir.* Voyez *Irrégulier.* On dit quelquefois *vous en avez menti*, mais cette expression n'est admise que dans les temps composés. On ne dit pas *vous en mentez.*

Mentir ne peut être employé qu'avec précaution dans le style noble. On a relevé avec raison les expressions suivantes, comme prosaïques et trop familières :

Je viens tremblante à ne vous point mentir.

Féraud prétend que *mentir* se dit figurément des choses, et il donne pour exemple, *j'avais l'œil vif, qui annonçait un peu d'esprit, et qui ne* mentait *pas totalement.* Cette phrase est très-mauvaise. On dit bien *avoir une mine* menteuse, *une physionomie* menteuse ; mais on ne dit pas, *sa physionomie* ment, *sa mine* ment, *son œil* ment.

Menu, Menue. Adjectif des deux genres. *Un homme menu, une femme menue, une corde menue.* — Il y a des cas où on ne peut le mettre qu'avant son substantif. *Menue monnaie, menues sommes, menus frais, menus plaisirs, menus grains, menus droits, menu plomb, menu rôt.* Voyez *Adjectif.*

Méphitique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Vapeur méphitique, air méphitique.*

Méplacer. Verbe actif de la première conjugaison. Ce mot, dit La Harpe, doit être adopté, parce qu'il est clair, qu'il a une acception qui nous manque, et que *mal placer* ne rendrait pas. *Méplacer* signifierait ne pas placer selon les convenances, et il y a un grand avantage à dire tout cela d'un seul mot. Je suppose, par exemple, qu'une femme laide s'introduisît dans une cérémonie où il faudrait que de jolies femmes représentassent, on pourrait dire, *voilà une femme méplacée* ; ce que ne dirait pas aussi-bien *mal placée* ou *déplacée*, parce que ces mots ont plusieurs sens. — Nous sommes de l'avis de La Harpe.

Mépris. Substantif masculin. Quand il se dit du sentiment, il n'a point de pluriel. On dit à plusieurs comme à un seul, *je ne mérite pas votre mépris*, et non pas, *vos mépris.* — Quand il signifie témoignage de mépris, il prend un pluriel. *Je ne puis souffrir vos mépris.*

Méprisable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme méprisable, une femme méprisable. — Cette méprisable action, cette méprisable conduite.* Voyez *Contemptible.*

Méprisant, Méprisante. Adjectif verbal. Il ne peut guère se mettre qu'après son substantif. Il ne se dit point des personnes, mais des choses qui ont rapport aux personnes. On ne dit pas *un homme méprisant, une femme méprisante*, mais *un geste méprisant, un ton méprisant*,

des manières méprisantes, un air méprisant.

Méprisea. Verbe actif de la première conjugaison. Voyez *Dépriser*.

Mer. Substantif féminin. L'Académie dit *aller sur mer, monter sur mer*. Elle ne dit point *sur la mer*. Cependant Fénélon a dit, *je demandai à Narbal comment les Tyriens s'étaient rendus puissans* sur la mer. L'une et l'autre expression est française, mais on emploie la première lorsque le mot *mer* est pris dans un sens vague et indéfini, et la seconde, quand on veut lui donner un sens défini.

Mer basse et *basse mer* ne signifient pas tout-à-fait la même chose. *La mer est basse en cet endroit*, c'est-à-dire, il n'y a pas beaucoup d'eau. *La basse mer*, c'est la mer vers la fin de son reflux. On appelle *pleine mer* ou *haute mer*, la mer éloignée des rivages. Il semble que *haute mer* indique un éloignement plus considérable.

Mer Rouge. Substantif féminin. On doit regarder ces mots comme un vrai nom propre, car c'est sous ce nom qu'on a coutume de désigner une mer particulière. Il faut donc commencer chacun de ces mots par une majuscule, sans quoi on croirait que le mot mer forme seul le nom propre; par la même raison, il ne suffirait pas de mettre une majuscule au second mot.

Mercantile. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Contrat mercantile, profession mercantile, esprit mercantile.*

Mercenaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Travail mercenaire, un homme mercenaire, une ame mercenaire. Des troupes mercenaires.*

Si ce mot est pris comme une modification de l'ame, il signifie un caractère inspiré par un intérêt sordide. C'est dans le même sens qu'on dit *des actions, des discours, des amitiés, des amours mercenaires.* — *Mercenaire* se dit de tout homme dont on paie le travail.

Mercenairement. Adverbe. On ne le met point entre l'auxiliaire et le participe. *Il a agi mercenairement.*

Merci. Substantif féminin qui n'a point de pluriel.

Méridional, Méridionale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Pays méridional, peuples méridionaux; cadran méridional.*

Merveille. Substantif féminin. On mouille les *l*. Il ne faut pas confondre *faire merveille*, où ce mot est employé indéfiniment et sans article, et *faire des merveilles*, où il s'emploie avec l'article. L'un signifie *faire très-bien*; *faire* y est neutre, et il ne se dit que des choses. L'autre signifie *faire des choses merveilleuses*; le verbe *faire* y est actif, et il ne se dit que des personnes. *Cette figure fait merveille dans ce discours; cet orateur a fait aujourd'hui des merveilles.* — Dans le discours familier, on dit quelquefois *faire merveilles*, dans ce dernier sens, en parlant des personnes, et en supprimant l'article et mettant *merveilles* au pluriel. L'Académie met sans remarque, *ce prédicateur a fait des merveilles, a fait merveilles aujourd'hui.* Mais *faire des merveilles* ne se dit jamais des choses.

A merveille ou *à merveilles*. Adverbe. L'Académie dit l'un et l'autre. *Il prêche à merveilles, il peint à merveille.* On ne dit ordinairement que le dernier. Le premier ne peut être employé que par les poètes, quand ils ont besoin d'une syllabe de plus.

Merveilleusement. Adv. On mouille les *l*. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a travaillé merveilleusement*, ou *il a merveilleusement travaillé. Cet ouvrage est merveilleusement fait*, ou *est fait merveilleusement.*

Merveilleux. Substantif masculin. Terme de littérature. On entend par ce mot certaines fictions hardies, mais vraisemblables, qui étant hors du cercle des idées communes étonnent l'esprit.

On peut distinguer dans la poésie deux espèces de *merveilleux*, le *merveilleux* naturel, et le *merveilleux* surnaturel.

Le *merveilleux* naturel est pris, si l'on ose le dire, sur la dernière limite des possibles; la vérité y peut atteindre, et la simple raison peut y ajouter foi. Tels sont les extrêmes en toutes choses, les événemens sans exemple, les caractères, les vertus, les crimes inouïs, les jeux du hasard qui semblent annoncer une fatalité marquée, ou l'influence d'une cause qui préside à ces accidens; telles sont les grandes révolutions dans le physique, les déluges, les tremblemens de terre, les bouleversemens qui ont changé la face du globe, ouvert un passage à l'Océan dans les profondes vallées qui séparaient l'Europe de l'Afrique, ou la Suède de l'Allemagne, rompu la communication du nord de l'Amérique et

de l'Europe, englouti peut-être la grande île Atlantique, et mis à seo les bancs de sable qui forment l'archipel de la Grèce et celui de l'Inde, peut-être aussi élevé si haut les volcans de l'ancien et du nouveau monde. Tels sont aussi dans le moral les grandes incursions et les vastes conquêtes, le renversement des empires, et leur succession rapide, sur-tout lorsque c'est un seul homme dont le génie et le courage ont produit ces grands changemens; tels sont par conséquent les caractères et les génies d'une force, d'une vigueur, d'une élévation extraordinaires. Tels sont enfin les événemens particuliers dont la rencontre paraît ordonnée par une puissance supérieure. Aristote en donne pour exemple la chute de la statue de Miris sur le meurtrier de Miris. Le théâtre grec est rempli de ces rencontres merveilleuses. Tel est le sort d'Oreste cru meurtrier d'Oreste, et sur le point d'être immolé par Iphigénie sa sœur; tel est le sort d'Égiste cru meurtrier d'Égiste, et sur le point d'être immolé par Mérope sa mère; tel est le sort d'OEdipe meurtrier de Laïus son père, et cherchant lui-même à découvrir le meurtrier de Laïus.

L'histoire présente plusieurs de ces hasards dont la poésie pourrait au besoin faire une sorte de prodige. De ce nombre est la naissance d'Alexandre le même jour que fut brûlé le temple de Diane à Éphèse; Carthage et Corinthe détruites dans une même année; Prague emportée d'assaut le 28 novembre 1636, par Jean-George, électeur de Saxe, et par escalade le même jour 28 novembre 1642, par son arrière-petit-fils; la pluie qui lave le visage de Britannicus à ses funérailles, et y fait découvrir les traces du poison; l'orage qu'il y eut à Pan le jour de la mort de Henri IV, où l'on dit que le tonnerre brisa les armes du roi sur la porte du château dans lequel ce prince était né, et qu'un taureau appelé *le roi des taureaux* à cause de sa beauté, effrayé de ce coup de foudre, se tua en se précipitant dans les fossés du château: ce qui fit que dans toute la ville, le peuple cria: *Le roi est mort.*

Ces circonstances que l'on remarque dans les événemens publics, sont aussi quelquefois assez singulières et assez frappantes dans les événemens particuliers, pour y jeter du merveilleux. Telle serait par exemple l'aventure de ce jeune guerrier qui, par amour, ayant mis sur son cœur les lettres de sa maîtresse le jour d'une bataille, reçut une balle au même endroit où il avait mis ces lettres, et dut la vie à ce bouclier précieux.

De ce même genre de *merveilleux* sont toutes ces descriptions des poètes, où, sans sortir des bornes de la nature, l'imagination renchérit tant qu'elle peut sur la réalité, ce qui fait de la fiction un véritable enchantement.

Le *merveilleux* surnaturel est l'entremise des êtres qui, n'étant pas soumis aux lois de la nature, y produisent des accidens au dessus de ses forces, ou indépendantes de ses lois.

On a dit que Minerve et Junon, Mars et Vénus, qui jouent de si grands rôles dans l'*Iliade* et dans l'*Enéide*, ne seraient aujourd'hui dans un poème épique que des noms sans réalité auxquels le lecteur n'attacherait aucune idée distincte, parce qu'il est né dans une religion ou élevé dans des principes tout différens. On a dit que la chute de la mythologie entraîne nécessairement l'exclusion de cette sorte de *merveilleux*, et que l'illusion ne peut être complète qu'autant que la poésie se renferme dans la créance commune.

Ces spéculations, démenties par l'expérience, ne sont fondées que sur une fausse supposition, savoir, que la poésie, pour produire son effet, demande une illusion complète.

Il est démontré qu'au théâtre, où le prestige poétique a tant de force et de charmes, non-seulement l'illusion n'est pas entière, mais ne doit pas l'être; il en est de même à la lecture, sans quoi l'impression faite sur les esprits serait souvent pénible et douloureuse.

Le lecteur n'a donc pas besoin que le merveilleux soit pour lui un objet de créance, mais un objet d'opinion hypothétique et passagère. C'est en poésie une donnée dont tous les peuples éclairés sont d'accord; tout ce qu'on y exige, ce sont les convenances ou la vérité relative; et celle-ci consiste à ne supposer dans un sujet que le merveilleux reçu dans l'opinion du temps et du pays où l'action s'est passée; en sorte qu'on ne nous donne à croire que ce que les peuples de ce temps-là ou de ce pays-là semblent avoir dû croire eux-mêmes. Alors, par cette complaisance que l'imagination veut bien avoir pour ce qui l'amuse, nous nous mettons à la place de ces peuples, et pour un moment nous nous laissons séduire par ce qui les aurait séduits.

Ainsi, autant il serait ridicule d'employer le merveilleux de la mythologie ou de la magie, dans une action étrangère aux lieux et aux temps où l'on croyait à l'une et à l'autre, autant il est raisonnable et permis de les employer dans les sujets auxquels l'opinion du temps et du pays les rend comme adhérentes. Et qui jamais a reproché l'emploi de la magie au Tasse; et à l'auteur du *Télémaque* l'emploi du merveilleux d'Homère? Une piété trop délicate et trop timide pourrait seule s'en alarmer; mais ce que blâmerait un scrupule mal entendu, le goût et le bon sens l'approuvent.

La seule attention qu'on doit avoir est de bien saisir au juste l'opinion des peuples à la place desquels on veut nous mettre, afin de ne pas faire du merveilleux un usage dont eux-mêmes ils seraient blessés. C'est ainsi, par exemple, qu'un poète qui traiterait aujourd'hui le sujet de la *Pharsale*, serait obligé de faire ce qu'a fait Lucain, de s'interdire l'entremise des dieux dans la querelle de César et de Pompée. La raison en est qu'on ne se prête à l'illusion qu'autant qu'on suppose que les témoins de l'événement auraient pu s'y livrer eux-mêmes. Cette convention parait singulière, et cependant rien n'est plus réel.

Il suit de là que, dans les sujets modernes, le merveilleux ancien ne peut être sérieusement employé; et c'est une perte immense pour la poésie épique.

Ce n'est pas que le merveilleux soit réduit pour nous, comme on l'a prétendu, à l'allégorie, des passions humaines personnifiées. Avec de l'art, du goût et du génie, nos prophètes, nos anges, nos démons et nos saints peuvent agir décemment et dignement dans un poème; et à la maladresse du Camouens, de Sannazar, de Saint-Didier, de Chapelain, etc., on peut opposer les exemples du Tasse, de Milton, de l'auteur d'*Athalie* et de celui de *la Henriade*.

Mais ce qui manque au merveilleux, c'est d'être passionné. La divinité est inaltérable par essence, et tout le génie des poètes ne saurait faire de Dieu qu'un homme, ce qui est une ineptie ou une impiété. Nos anges et nos saints exempts de passions, seront des personnages froids si on les peint dans leur état de calme et de béatitude, ou indécemment dénaturés; si on leur donne les mouvemens tumultueux du cœur humain.

Nos démons, plus favorables à la poésie, sont susceptibles de passions, mais sans aucun mélange ni de bonté, ni de vertu; une fureur plus ou moins atroce, une malice plus ou moins artificieuse et profonde, en deux mots, le vice et le crime sont les seules couleurs dont on puisse les peindre.

Voilà les véritables raisons pour lesquelles on serait insensé de croire pouvoir substituer, sans un extrême désavantage, le merveilleux de la religion à celui de la mythologie.

Les dieux d'Homère sont des hommes plus grands et plus forts que la nature, soit au physique, soit au moral. La méchanceté, la bonté, les passions, les vices, les vertus, le pouvoir et l'intelligence au plus haut degré concevable, enfin tout le système du bien et du mal mis en action par le moyen de ses agens surnaturels, voilà le merveilleux favorable à la poésie. Mais quel effet produire sur l'ame des hommes, avec de pures intelligences, sans passions, ni vices, ni vertus, qui n'ont plus rien à espérer, à désirer, ni à craindre, et dont une tranquillité éternelle est l'immobile élément. Voyez aussi combien est absurde et puéril, dans le poème de Milton, le péril où il met les anges, et leur combat contre les démons.

Les deux magies rapprochent un peu plus le merveilleux de la religion et celui de la fable, en donnant aux deux puissances, infernale ou céleste, des ministres passionnés et dont il semble qu'on peut animer et varier les caractères; mais les magiciens eux-mêmes sont décidés bons ou méchans, par cela seul que le ciel ou l'enfer les seconde; et il n'est guère possible de les peindre que de l'une de ces deux couleurs. Les premiers poètes qui ont employé cette machine avec succès doivent donc en avoir usé tous les ressorts.

Quelle comparaison avec un système religieux où non-seulement les passions, les vertus, les talens, les arts, le génie, toute la nature intellectuelle et morale, mais les élémens, les saisons, tous les grands phénomènes de la nature physique, toutes les grandes productions avaient leurs dieux plus ou moins dépendans, mais assez libres pour agir chacun selon son caractère!

Quant aux personnages allégoriques, il faut renoncer à jamais à en faire la

machine d'un poëme sérieux. On pourra bien les y introduire en épisodes passagers, lorsqu'on aura quelqu'idée abstraite, quelque circonstance morale à présenter sous des traits plus sensibles ou plus intéressans que la vérité nue, ou que celle-ci aura besoin d'un voile pour se montrer avec décence ou passer avec modestie. C'est ainsi que, dans *la Henriade*, la politique personnifiée est un ingénieux moyen de nous peindre la cour de Rome; c'est ainsi que, dans le même poëme, la peinture allégorique des vices rassemblés aux portes de l'enfer, est l'exemple le plus parfait de la vérité philanthropique animée, embellie et rendue sensible aux yeux par la fiction.

Là gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche,
Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche:
Le jour blesse ses yeux dans l'ombre étincelans;
Triste amante des morts, elle hait les vivans.
Elle aperçoit Henri, se détourne et soupire.
Auprès d'elle est l'Orgueil qui se plaît et s'admire;
La Faiblesse au teint pâle, aux regards abattus,
Tyran qui cède au crime et détruit les vertus;
L'Ambition sanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée;
La tendre Hypocrisie aux yeux pleins de douceur:
Le ciel est dans ses yeux, l'enfer est dans son cœur.
Le Faux-Zèle étalant ses barbares maximes,
Et l'Intérêt enfin, père de tous les crimes.

Les anciens ont eux-mêmes allégorisé quelques-uns de leurs épisodes, comme la ceinture de Vénus dans l'*Iliade*, et la jalousie de Turnus dans l'*Enéide*. Mais qu'on se garde bien de compter sur les personnages allégoriques pour être constamment, comme les dieux d'Homère, les mobiles de l'action. Ces personnages ont deux défauts: l'un d'avoir en eux-mêmes trop de simplicité de caractère; l'autre de n'avoir pas assez de consistance dans l'opinion.

On pourrait comparer un caractère poétique à un diamant qui n'a du jeu qu'autant qu'il a plusieurs faces, ou plutôt à un composé chimique dont la fermentation et la chaleur a pour cause la contrariété de ses élémens. Un caractère simple ne fermente jamais; il peut avoir de l'énergie et de l'impétuosité, mais il n'a qu'une impulsion, sans aucune révolution en sens contraire et sur lui-même. L'envie sera toujours l'envie, et la vengeance la vengeance; au lieu que le caractère moral de l'homme est composé, divers et changeant, et des combats qu'il éprouve en lui-même résultent la variété et l'impétuosité de son action. Quel personnage épisodique peut-on imaginer jamais qui occupe la scène comme le caractère d'Hermione ou celui d'Orosmane?

Les dieux d'Homère, comme nous l'avons dit, sont des hommes passionnés; au lieu que les personnages allégoriques sont des définitions personnifiées et immuables par essence.

D'un autre côté, l'opinion n'y attache pas assez de réalité pour donner lieu à l'illusion poétique. Cette illusion n'est jamais complète; mais lorsque le merveilleux a été réellement parmi les hommes un objet de créance, nous voulons bien, pour un moment, nous mettre à la place des peuples qui croyaient à ces fables, et dès lors elles ont pour nous une espèce de réalité; mais les fictions allégoriques n'ont formé le système religieux d'aucun peuple du monde: on les voit naître çà et là de l'imagination des poëtes, et on ne les regarde jamais que comme un jeu de leur esprit, ou comme une façon de s'exprimer symbolique et ingénieuse. L'allégorie ne peut donc jamais être la base du merveilleux de l'épopée, par la raison qu'en un simple récit elle ne fait jamais assez d'illusion. Ce n'est que dans le dramatique où l'objet présent en impose, qu'elle peut acquérir, par l'erreur des yeux, assez d'ascendant sur les esprits.

Il n'y a donc plus pour nous que deux moyens d'introduire le merveilleux dans l'épopée: c'est, ou de le rendre épisodique, accidentel et passager, si c'est le merveilleux moderne, et d'employer alors les vices, les vertus, les passions humaines, non pas allégoriquement, mais en réalité, à produire et soutenir l'action; ou si l'on veut faire usage du merveilleux de la mythologie ou de celui de la magie, de prendre son sujet dans les temps et les lieux où l'on croyait à ces prodiges.

Les poëtes modernes n'ont pas toujours suivi ces règles. L'intervention des dieux étant une des grandes machines du merveilleux, ils n'ont pas manqué d'en faire usage; avec cette différence que les anciens n'ont fait agir dans leurs poésies que les divinités connues dans leur temps et dans leur pays, dont le culte était au moins assez généralement établi dans le paganisme, et non des divinités inconnues ou étrangères, ou qu'ils auraient regardées comme faussement honorées de ce titre: au lieu que les modernes,

persuadés de l'absurdité du paganisme, n'ont pas laissé, dans leurs poëmes, que d'en associer les dieux au vrai Dieu. Homère et Virgile ont admis Jupiter, Mars, Vénus, etc. Mais ils n'ont fait aucune mention d'Orus, d'Isis, d'Osiris, dont le culte n'était point établi dans la Grèce ni dans Rome, quoique leurs noms n'y fussent pas inconnus. N'est-il pas étonnant de voir le Camoëns faire rencontrer en même temps dans son poëme Jésus-Christ et Vénus, Bacchus et la vierge Marie? Saint-Didier, dans son poëme de *Clovis*, ressusciter tous les noms des divinités du paganisme, leur faire exciter des tempêtes, et former mille autres obstacles à la conversion de ce prince? Le Tasse a eu de même l'inadvertance de donner aux diables qui jouent un grand rôle dans la *Jérusalem délivrée*, les noms de Pluton et d'Alecton. Il est étrange, dit à ce sujet Voltaire, dans son *Essai sur la poésie épique*, que la plupart des poëtes modernes soient tombés dans cette faute. On dirait que nos diables et notre enfer chrétien auraient quelque chose de bas et de ridicule, qui demanderait d'être ennobli par l'idée de l'enfer païen. Il est vrai que Pluton, Proserpine, Rhadamante, Tisiphone, sont des noms plus agréables que Belzébut et Astaroth: nous rions du mot *diable*, nous respectons celui de *furie*. Personne n'a donné dans cet excès aussi ridiculement que Sannazar, qui, dans son poëme *de Partu Virginis*, laisse l'empire des enfers à Pluton, auquel il associe les Furies, les Gorgones, Cerbère, etc. Il compare les îles de Crète et de Délos, célèbres dans la fable, l'une par la naissance de Jupiter, l'autre par celle d'Apollon et de Diane, avec Bethléem, et il invoque Apollon et les Muses dans un poëme destiné à célébrer la naissance de Jésus-Christ. (Extrait de divers auteurs, et en grande partie de Marmontel.)

Merveilleux, Merveilleuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme merveilleux, c'est une chose merveilleuse, c'est une merveilleuse chose que....* — Ironiquement; *vous êtes un merveilleux homme.*

Merveilleux est un de ces mots que l'on emploie souvent par exagération. Pour certaines gens, et sur-tout pour certaines femmes, *tout est merveilleux*, ou *tout est affreux*. Cette exagération est un ridicule pour les gens sensés.

Mes. Voyez *Mon.*

Mésange. Substantif féminin. Trévoux le marque masculin et féminin. On ne le fait que féminin. *Une mésange.*

Mésestimer. Verbe actif de la première conjugaison. Il dit moins que mépriser. *Mésestimer*, en parlant des choses, se prend toujours en mauvaise part, et signifie apprécier les choses au-dessous de leur juste valeur. *Mal estimer* se dit, soit en bien, soit en mal, et c'est estimer ou au-dessus ou au-dessous de la juste valeur. (Académie.)

Mésinterpréter. Verbe actif de la première conjugaison. Ce mot, que l'on ne trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, a été employé par J.-J. Rousseau. Il signifie interpréter défavorablement. *Je ne suis pas si prompt que vous à mésinterpréter les motifs de mes amis.* (J.-J. Rousseau.)

Mésoffrir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *ouvrir.* Voyez *Irrégulier.*

Mesquin, Mesquine. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme mesquin, une femme mesquine.* — *Un air mesquin, une dépense mesquine.*

Mesquinement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il nous a traités mesquinement, il nous a mesquinement traités.*

Messéant, Messéante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Une chose messéante.*

Messeoir. Verbe neutre de la troisième conjugaison. Ce verbe, qui signifie ne pas convenir, ne pas être séant, n'est plus d'usage à l'infinitif, et s'emploie aux mêmes temps que *seoir* dans le sens d'être convenable.

Mesure. Substantif féminin. On dit, *rompre les mesures de quelqu'un*; *il a rompu toutes mes mesures*, c'est-à-dire, il a rendu inutiles tous mes projets. On joint aussi à cette expression la préposition *avec. Les Vaudois n'avaient pas rompu toutes les mesures avec l'église romaine.* (Bossuet.) La Bruyère a dit, *être jeté hors des mesures. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance et tout le désir de plaire; mais, par les traitemens de ceux avec qui l'on vit, ou de qui l'on dépend, on est jeté hors de ses mesures, et même de son naturel.*

A mesure que, expression conjonctive qui régit l'indicatif. *A mesure que l'un avançait, l'autre reculait.* — L'Académie dit qu'on le met aussi quelque-

fois absolument sans *que*, et qu'alors on le met toujours à la fin de la phrase. *Travaillez, et l'on vous paiera à mesure.* — L'Académie ne dit pas *à mesure de*, dont quelques bons auteurs se sont servis. *L'Allemagne est la seule puissance qui se fortifie* à mesure de *ses pertes*. (Montesquieu.) *Les Romains augmentaient toujours leurs prétentions* à mesure de *leurs défaites*. (Idem.) J.-J. Rousseau a dit, *devenant de jour en jour plus puissant, il devenait plus odieux* en même mesure.

Mésuser. Verbe neutre de la première conjugaison. Il dit moins qu'*abuser*. *On mésuse de la chose qu'on emploie mal, on abuse de la chose qu'on emploie à faire du mal.*

Métail. Substantif masculin. Ce mot, qui est usité dans la langue, ne se trouve dans aucune édition du Dictionnaire de l'Académie. Buffon, Roubaud et plusieurs bons auteurs, entendent par *métail* une composition de métaux, ou un mélange de métaux avec ce qu'on appelle des demi-métaux. *L'or est un métal, le similor est un* métail.

Métal. Substantif masculin. Il fait au pluriel *métaux*. Les noms des métaux et des aromates ne s'emploient point au pluriel, parce qu'ils désignent comme individuelle la masse de chacun de ces métaux et de ces aromates. Leur nom est à la vérité celui d'une espèce, mais d'une espèce considérée individuellement, et qui ne renferme point d'individus distincts.

Métal, *Métail*. Il ne faut pas confondre ces deux substantifs. Le premier se dit d'un corps minéral qui se forme dans les entrailles de la terre, et qui est fusible et malléable. Le second est une composition de métaux, ou un mélange de métaux avec ce qu'on appelle demi-métaux. *L'or est un métal, le similor un métail.* L'Académie a omis ce mot, que l'on trouve dans Buffon et dans d'autres auteurs.

Métalepse. Substantif féminin. C'est une figure par laquelle on explique ce qui suit pour faire entendre ce qui précède, ou ce qui précède pour faire entendre ce qui suit; c'est-à-dire une espèce de métonymie où l'on prend l'antécédent pour le conséquent, ou le conséquent pour l'antécédent.

On croit avant que de parler; *je crois*, dit le prophète, *et c'est pour cela que je parle.* Il n'y a point là de métalepse; mais il y a une métalepse quand on se sert de *parler* ou de *dire* pour signifier *croire*. *Direz-vous après cela que je ne suis pas de vos amis?* c'est-à-dire, *croirez-vous? aurez-vous sujet de dire?*

On rapporte de même à la métalepse ces façons de parler: *il oublie les bienfaits*, c'est-à-dire, il n'est pas reconnaissant. *Souvenez-vous de notre convention*, c'est-à-dire, observez notre convention. *Seigneur, ne vous ressouvenez point de nos fautes*, c'est-à-dire, ne nous en punissez point, accordez-nous-en le pardon. *Je ne vous connais pas*, c'est-à-dire, je ne fais aucun cas de vous, je vous méprise, vous êtes à mon égard comme n'étant point. — *Il a été, il a vécu*, veut dire souvent, il est mort; c'est l'antécédent pour le conséquent.

C'en est fait, madame, et *j'ai vécu.*
(Racine, *Mithridate.*)

c'est-à-dire, je me meurs.

La métalepse se fait lorsqu'on passe, comme par degrés, d'une signification à une autre. Par exemple, les poètes prennent les hivers, les étés, les moissons, les automnes, et tout ce qui n'arrive qu'une fois en une année pour l'année même. Nous disons dans le discours ordinaire, *c'est un vin de quatre feuilles*, pour dire, c'est un vin de quatre ans; et, en termes d'eaux et forêts, on dit, *bois de quatre feuilles*, pour dire, bois de quatre années.

Ainsi le nom des différentes opérations de l'agriculture se prend pour le temps de ces opérations, c'est le conséquent pour l'antécédent. *La moisson* se prend pour le temps de la moisson; *la vendange*, pour le temps de la vendange. *Il est mort pendant la moisson*, c'est-à-dire, dans le temps de la moisson. La moisson se fait ordinairement dans le mois d'août; ainsi, par métonymie ou métalepse, on appelle la moisson *l'août*, qu'on prononce *l'oût;* alors le temps dans lequel une chose se fait se prend pour la chose même, et toujours à cause de la liaison que les idées accessoires ont entre elles. (Extrait de Dumarsais.)

Métallique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Corps métallique, partie métallique, couleur métallique.* — *Science métallique, histoire métallique.*

Métaphore. Substantif féminin. C'est, dit Dumarsais, une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un nom (ou plutôt d'*un mot*) à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une com-

paraison qui est dans l'esprit. Un mot pris dans un sens métaphorique perd sa signification propre, et en prend une nouvelle qui ne se présente à l'esprit que par la comparaison que l'on fait entre le sens propre de ce mot, et ce qu'on lui compare. Par exemple, quand on dit que *le mensonge se pare souvent des couleurs de la vérité*, dans cette phrase, *couleurs* n'a plus de signification propre et primitive; ce mot ne marque plus cette lumière modifiée qui nous fait voir les objets, ou blancs, ou rouges, ou jaunes, etc.; il signifie les dehors, les apparences, et cela par comparaison entre le sens propre de *couleurs*, et les dehors que prend un homme qui nous en impose sous le masque de la sincérité. Les couleurs font connaître les objets sensibles; elles en font voir les dehors et les apparences. Un homme qui ment imite quelquefois si bien la contenance et le discours de celui qui ne ment pas, que, lui trouvant le même dehors, et, pour ainsi dire, les mêmes couleurs, nous croyons qu'il nous dit la vérité. Ainsi, comme nous jugeons qu'un objet qui nous paraît blanc est blanc, de même nous sommes souvent la dupe d'une sincérité apparente; et dans le temps qu'un imposteur ne fait que prendre les dehors d'homme sincère, nous croyons qu'il nous parle sincèrement.

Quand on dit, *la lumière de l'esprit*, ce mot de *lumière* est pris métaphoriquement. Car, comme la lumière, dans le sens propre, nous fait voir les objets corporels, de même la faculté de connaître et d'apercevoir éclaire l'esprit et le met en état de porter des jugemens sains.

La métaphore est donc une espèce de trope. Le mot dont on se sert dans la métaphore est pris dans un autre sens que dans le sens propre; *il est*, pour ainsi dire *dans une demeure empruntée*, dit un ancien; ce qui est commun et essentiel à tous les tropes.

De plus, il y a une sorte de comparaison, ou quelque rapport équivalent, entre le mot auquel on donne un sens métaphorique, et l'objet à quoi on veut l'appliquer. Par exemple, quand on dit d'un homme en colère que *c'est un lion*, *lion* est pris alors dans un sens métaphorique; on compare l'homme en colère au lion, et voilà ce qui distingue la métaphore des autres figures.

Il y a cette différence entre la métaphore et la comparaison, que, dans la comparaison, on se sert de termes qui font connaître que l'on compare une chose à une autre; par exemple, si l'on dit d'un homme en colère *qu'il est comme un lion*, c'est une comparaison; mais quand on dit simplement, *c'est un lion*, la comparaison n'est alors que dans l'esprit, et non dans les termes: c'est une métaphore.

Mesurer, dans le sens propre, c'est juger d'une quantité inconnue par une quantité connue, soit par le secours du compas, de la règle, ou de quelque autre instrument qu'on appelle mesure. Ceux qui prennent bien toutes leurs précautions pour arriver à leurs fins, sont comparés à ceux qui mesurent quelque quantité: ainsi on dit par métaphore, qu'*ils ont bien pris leurs mesures*. Par la même raison, on dit que *les personnes d'une condition médiocre ne doivent pas se mesurer avec les grands*, c'est-à-dire vivre comme les grands, se comparer à eux comme on compare une mesure avec ce qu'on veut mesurer. *On doit mesurer sa dépense avec son revenu*, c'est-à-dire qu'il faut régler sa dépense sur son revenu; la quantité du revenu doit être comme la mesure de la quantité de la dépense.

Comme une clef ouvre la porte d'un appartement, et nous en donne l'entrée, de même il y a des connaissances préliminaires qui ouvrent, pour ainsi dire, l'entrée aux sciences plus profondes. Ces connaissances des principes sont appelées *clefs* par métaphore. *La grammaire est la clef des sciences*, *la logique est la clef de la philosophie*. On dit aussi d'une ville fortifiée qui est sur la frontière, qu'*elle est la clef du royaume*, c'est-à-dire que l'ennemi qui se rendrait maître de cette ville serait à portée d'entrer ensuite avec moins de peine dans le royaume dont on parle.

Vue se dit au propre de la faculté de voir, et, par extension, de la manière de regarder les objets; ensuite on donne, par métaphore, le nom de *vue* aux pensées, aux projets, aux desseins. *Avoir de grandes vues*, *perdre de vue une entreprise*, n'y plus penser.

Goût se dit au propre du sens par lequel nous recevons les impressions des saveurs. La langue est l'organe du goût. *Avoir le goût dépravé*, c'est-à-dire trouver bon ce que communément les autres trouvent mauvais, et trouver mauvais ce que les autres trouvent bon. Ensuite on se sert du terme de *goût* par

métaphore, pour marquer le sentiment intérieur dont l'esprit est affecté à l'occasion de quelque ouvrage de la nature ou de l'art. L'ouvrage plaît ou déplaît, on l'approuve ou on le désapprouve; c'est le cerveau qui est l'organe de ce goût-là : *le goût de Paris s'est trouvé conforme au goût d'Athènes*, dit Racine dans sa préface d'*Iphigénie*; c'est-à-dire, comme il le dit lui-même, que les spectateurs ont été émus à Paris des mêmes choses qui ont mis autrefois en larmes le plus savant peuple de la Grèce.

La métaphore est de sa nature une source d'agrémens, et rien ne flatte peut-être plus l'esprit que la représentation d'un objet sous une image étrangère. La métaphore, assujettie aux lois que la raison et l'usage de la langue lui prescrivent, est non-seulement le plus beau et le plus usité des tropes, c'en est aussi le plus utile. Il rend le discours plus abondant, par la facilité des changemens et des emprunts, et il prévient la plus grande de toutes les difficultés en désignant chaque chose par une dénomination caractéristique. Ajoutez à cela que le propre des métaphores est d'agiter l'esprit, de le transporter tout d'un coup d'un objet à un autre; de le presser, de comparer soudainement les deux idées qu'elles présentent, et de lui causer, par ces vives et promptes émotions, un plaisir inexprimable.

Mais, pour que les métaphores produisent ces effets, il faut qu'elles soient justes et naturelles. Les métaphores sont défectueuses.

1°. Quand elles sont tirées de sujets bas. Il ne faut pas imiter cet auteur qui dit que *le déluge universel fut la lessive de la nature*, ni celui qui dit que *le gourmand fait de son ventre un égoût incommode d'alimens et de breuvages*; que l'*esprit est un champ qui languit s'il n'est fumé*, etc.

2°. Quand elles sont forcées, prises de loin, et que le rapport n'est point assez naturel, ni la comparaison assez sensible, comme quand Théophile a dit : *Je baignerai mes mains dans les ondes de tes cheveux*; et dans un autre endroit : *La charrue écorche la plaine*. On peut rapporter à la même espèce les métaphores tirées de sujets peu connus.

3°. Il faut aussi avoir égard aux convenances des différens styles. Il y a des métaphores qui conviennent au style poétique, qui seraient déplacées dans le style oratoire. Boileau a dit :

> Accourez, troupe savante ;
> Des sons que ma lyre enfante
> Ces arbres sont réjouis.

On ne dirait pas en prose qu'*une lyre enfante des sons*.

4°. On peut quelquefois adoucir une métaphore, en la changeant en comparaison, ou bien en ajoutant quelque correctif; par exemple, en disant, *pour ainsi dire*, *si l'on peut parler ainsi*, etc. *L'art doit être pour ainsi dire enté sur la nature. La nature soutient l'art, et lui sert de base; et l'art embellit et perfectionne la nature.*

5°. Lorsqu'il y a plusieurs métaphores de suite, il n'est pas toujours nécessaire qu'elles soient tirées exactement du même sujet, comme on vient de le voir dans un des exemples précédens. *Enté* est pris de la culture des arbres; *soutien*, *base*, sont pris de l'architecture. Mais il ne faut pas qu'on les prenne de sujets opposés, ni que les termes métaphoriques dont l'un est dit de l'autre, excitent des idées qui ne puissent point être liées, comme si l'on disait d'un orateur, *c'est un torrent qui s'allume*, au lieu de dire, *c'est un torrent qui entraîne*. On a reproché à Malherbe d'avoir dit :

> Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion.

Il fallait plutôt dire, *comme Jupiter*. Dans les premières éditions du *Cid*, Chimène disait :

> Malgré des feux si beaux qui rompent ma colère.

Feux et *rompent* ne vont point ensemble. C'est une observation de l'Académie sur les vers du *Cid*. Dans les éditions suivantes, on a mis *troublent* au lieu de *rompent*, et cette correction ne paraît pas réparer la première faute.

Écorce, dans le sens propre, est la partie extérieure des arbres et des fruits; c'est leur couverture. Ce mot se dit fort bien dans un sens métaphorique pour marquer les dehors, l'apparence des choses. Ainsi l'on dit que *les ignorans s'arrêtent à l'écorce*; qu'*ils s'attachent*, qu'*ils s'amusent à l'écorce*. Remarquez que tous ces verbes, *s'arrêtent*, *s'attachent*, *s'amusent*, conviennent fort bien avec *écorce* pris au propre; mais vous ne diriez pas au propre, *fondre l'écorce*. *Fondre* se dit de la glace ou du métal; vous ne devez donc pas dire au figuré, *fondre l'écorce*

Cette expression, que l'on trouve dans une ode de Rousseau, doit donc passer pour trop hardie.

L'hiver, qui si long-temps a fait blanchir nos plaines,
N'enchaîne plus le cours des paisibles ruisseaux;
Et les jeunes zéphyrs de leurs chaudes haleines,
Ont *fondu l'écorce des eaux.*

6°. Chaque langue a des métaphores particulières qui ne sont point en usage dans les autres langues. Par exemple, les Latins disaient d'une armée : *Dextrum et sinistrum cornu;* et nous disons, *l'aile droite et l'aile gauche.*

Il est si vrai que chaque langue a ses métaphores propres et consacrées par l'usage, que, si vous en changez les termes par les équivalens mêmes qui en approchent le plus, vous vous rendez ridicule. Un étranger écrivant à son protecteur, lui disait : *Monseigneur, vous avez pour moi des boyaux de père;* il voulait dire *des entrailles.* On dit *mettre la lumière sous le boisseau*, pour dire, cacher ses talens, les rendre inutiles; l'auteur du poëme de la *Madelaine* ne devait donc pas dire, *mettre le flambeau sous le muid.*

A ces six remarques de Dumarsais sur le mauvais usage des métaphores, Beauzée ajoute un septième principe qu'il tire de Quintilien. C'est que l'on donne à un mot un sens métaphorique, ou par nécessité, quand on manque de terme propre, ou par raison de préférence pour présenter une idée avec plus d'énergie, ou avec plus de décence. Toute métaphore qui n'est pas fondée sur une de ces considérations est déplacée. Voyez *Comparaison.*

Métaphore. L'examen de quelques métaphores employées par des auteurs distingués achèvera de fixer les idées sur cette matière.

La métaphore est la marque d'un génie qui se représente vivement les objets. C'est une comparaison vive et subite qu'il fait des choses qui le touchent, avec les images sensibles que présente la nature. C'est l'effet d'une imagination animée et heureuse. Mais cette figure doit être employée avec ménagement. Cette métaphore qu'on trouve, par exemple, dans la tragédie d'*Héraclius*, est trop forte et trop gigantesque :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que Dieu tient déjà prête à et réduire en poudre.

Il n'est pas non plus naturel à Chimène de dire après la mort de son père :

J'irai sous mes cyprès accabler tes lauriers.

Ce n'est pas ainsi que s'exprime la douleur véritable. On a repris aussi dans la tragédie de *Brutus* ces vers :

Sa victoire affaiblit vos remparts désolés;
Du sang qui les inonde ils semblent ébranlés.

C'est une hyperbole, et je crois que l'hyperbole est une figure défectueuse par elle-même, puisque, par sa nature, elle va toujours au delà du vrai.

Pourquoi approuve-t-on ces vers-ci de la *Mort de César?*

Rome qui détruit tout semble enfin se détruire,
Ce colosse effrayant dont le monde est foulé
En pressant l'univers est lui-même ébranlé.
Il penche vers sa chute, et contre la tempête,
Il demande mon bras pour soutenir sa tête.

C'est que la métaphore porte un caractère sensible de vérité, et est parfaitement soutenue. On aime encore celle-ci dans *Zaïre*, parce qu'elle a les mêmes conditions et qu'elle est touchante.

Le dieu qui rend la force aux plus faibles courages
Soutiendra ce roseau plié par les orages.

Il y a une métaphore bien frappante dans *Alzire*, lorsqu'Alvarez dit à Gusman :

Votre hymen est le nœud qui joindra les deux mondes.

C'est un magnifique spectacle à l'esprit qu'une telle idée, et il est très-rare que l'exacte vérité se trouve jointe à tant de grandeur.

Cette métaphore est encore belle et bien amenée :

L'Américain farouche est un monstre sauvage,
Qui mord en frémissant le frein de l'esclavage.

Les conditions essentielles de la métaphore sont qu'elle soit juste, et qu'elle ne soit pas mêlée avec une autre image qui lui soit étrangère. Rousseau a dit dans une de ses satires, en parlant d'un homme qu'il veut noircir et rendre ridicule, sous le nom de Midas :

En maçonnant les remparts de son ame,
Songea bien plus au fourreau qu'à la lame.

Outre la bassesse de ces idées, on y découvre aisément le peu de justesse et de rapports qu'elles ont entre elles; car si cette ame a des remparts de maçonnerie, elle ne peut pas être en

même temps une épée dans un fourreau.

J'avoue que ces disparates révoltent un bon esprit autant que le fiel amer de la satire cause d'indignation.

Voici dans ce même auteur un exemple d'une faute pareille.

Vous êtes-vous, seigneur, imaginé,
Le cœur humain de près examiné,
En y portant le compas et l'équerre.
Que l'amitié par l'estime s'acquière?

On sonde les replis du cœur humain, mais on ne le mesure point avec un compas. L'équerre sur-tout qui est un instrument de maçon, est là bien peu convenable. Il n'y a guère d'auteur dont les idées soient moins justes et moins vraies que celles de Rousseau. Il a excellé quelquefois dans le choix des paroles : c'est beaucoup ; car c'est une très-grande difficulté vaincue ; mais quand ce mérite est sujet à des inégalités ; quand il n'est pas soutenu par du sentiment, par des idées toujours exactes, il ne suffit pas de nos jours pour constituer un grand écrivain. Cela était bon du temps de Malherbe.

On peut quelquefois entasser des métaphores les unes sur les autres ; mais alors il faut qu'elles soient bien distinguées et que l'on voie toujours votre objet représenté sous des images différentes. C'est ainsi que Massillon dit dans son sermon du *Petit nombre des Elus* :

« Vous auriez vu les élus aussi rares que ces grappes de raisin qui ont échappé à la diligence du vendangeur, aussi rares que ces épis qui restent encore sur la terre, et que la faux du moissonneur a épargnés. Je vous aurais parlé des deux voies dont l'une étroite et rude est la voie du petit nombre ; l'autre, large, spacieuse, semée de fleurs, qui est comme la voie publique de tous les hommes, etc. »

Aucune de ces images ne nuit à l'autre ; au contraire, elles se fortifient toutes. Mais cet amas de métaphores doit être employé rarement, et seulement dans les occasions où l'on a besoin de faire sentir des choses importantes. On reconnaît un grand écrivain non-seulement aux figures qu'il met en usage, mais à la sobriété avec laquelle il les emploie.

Les Orientaux ont toujours prodigué la métaphore sans mesure et sans art. On ne voit dans leurs écrits que des collines qui sautent, des fleuves qui sèchent de crainte, des étoiles qui tressaillent de joie. Leur imagination trop vive ne leur a jamais permis d'écrire avec méthode et sagesse ; de là vient qu'ils n'ont rien approfondi, et qu'il n'y a pas en Orient un seul bon livre d'histoire et de science. Il semble que dans ce pays on n'ait jamais parlé que pour n'être pas entendu. Il n'y a que leurs fables qui aient réussi chez les autres nations. Mais quand on n'excelle que dans les fables, c'est une preuve qu'on n'a que de l'imagination. (Extrait des œuvres de Voltaire.)

Métaphorique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Sens métaphorique*, *expression métaphorique*.

Métaphoriquement. Adverbe. Il ne se met point entre l'auxiliaire et le participe. *Cela est dit métaphoriquement*, et non pas, *cela est métaphoriquement dit*.

Métaphysique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Science métaphysique*, *connaissances métaphysiques*, *principes métaphysiques*.

Météorologique. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Observations météorologiques*.

Méthode. Substantif féminin. C'est l'art de concilier la plus grande clarté et la plus grande précision avec toutes les beautés dont un sujet est susceptible. — On méprise la méthode ou on l'exalte. Bien des écrivains regardent les règles comme les entraves du génie. D'autres les croient d'un grand secours ; mais ils les choisissent si mal, et les multiplient si fort, qu'ils les rendent inutiles, ou même nuisibles. Tous ont également tort, ceux-là de blâmer la méthode, parce qu'ils n'en connaissent pas de bonne ; ceux-ci de la croire nécessaire lorsqu'ils n'en connaissent que de fort défectueuses. — Un ouvrage sans ordre peut réussir par les détails, et placer son auteur parmi les bons écrivains ; mais plus d'ordre le rendrait digne de plus de succès. Dans les matières de raisonnement, il est impossible que la lumière se répande également sur toutes les parties, si la méthode manque ; dans les choses d'agrément, il est au moins certain que tout ce qui n'est pas à sa place perd de sa beauté.

Pour ne point s'égarer dans le cours d'un ouvrage, pour dire chaque chose à sa place, et pour l'exprimer convenablement, il est absolument nécessaire d'embrasser son objet d'une vue géné-

rale. L'obscurité, lorsqu'elle est rare, peut naître d'une distraction; mais lorsqu'elle est fréquente, elle vient certainement de la manière confuse dont on saisit la matière qu'on traite. On ne juge bien des proportions de chaque partie, que lorsqu'on voit le tout à la fois.

Quand on commença à faire des poèmes, on sentit combien il était important d'intéresser. On remarqua que l'intérêt augmente à proportion qu'il est moins partagé, et on reconnut combien l'unité d'action est nécessaire. D'autres observations découvrirent d'autres règles, et les poètes eurent, sur la méthode, des idées si exactes, que c'eût été à eux à en donner des leçons aux philosophes. — La méthode est pour les génies ce que les lois sont pour les hommes libres. Les poèmes ne plairont qu'autant qu'on s'écartera moins des règles. Si l'on trouve de l'agrément dans les écarts, c'est que chacun d'eux est un, et que, par conséquent, séparé de l'ouvrage auquel il ne tient pas, il a sa beauté. Tous ensemble ils font un poème où il y a de belles choses, et ne font pas un beau poème. En effet, si, descendant de détails en détails, on ne voyait l'unité nulle part, l'ouvrage entier ne serait qu'un chaos. Toutes les parties doivent donc former un seul tout.

La méthode, qui apprend à faire un tout, est commune à tous les genres. Elle est sur-tout nécessaire dans les ouvrages de raisonnement; car l'attention diminue à mesure qu'on la partage, et l'esprit ne saisit plus rien lorsqu'il est distrait par un trop grand nombre d'objets. — Or, l'unité d'action dans les ouvrages faits pour intéresser, et l'unité d'objet dans les ouvrages faits pour instruire, demandent également que toutes les parties soient entre elles dans des proportions exactes, et que, subordonnées les unes aux autres, elles se rapportent toutes à une même fin. Par-là, l'unité nous ramène au principe de la plus grande liaison des idées; elle en dépend. En effet, cette liaison étant trouvée, le commencement, la fin et les parties intermédiaires sont déterminées: tout ce qui altère les proportions est élagué; et on ne peut plus rien retrancher ni déplacer sans nuire à la lumière ou à l'agrément.

Pour découvrir cette liaison, il faut fixer son objet jusqu'à ce qu'on puisse en déterminer les principales parties, et tout comprendre dans la division générale. Il faut éviter les divisions purement arbitraires, et même les divisions préliminaires où l'on décompose un objet dans toutes ses parties; l'esprit du lecteur se fatiguerait dès l'entrée de l'ouvrage; les choses qu'il lui serait le plus essentiel de retenir lui échapperaient, et les précautions que l'auteur aurait prises pour se faire entendre le rendraient souvent inintelligible. Commencer par des divisions sans nombre, pour afficher beaucoup de méthode, c'est s'égarer dans un labyrinthe obscur pour arriver à la lumière: la méthode ne s'annonce jamais moins que lorsqu'il y en a davantage.

Le début d'un ouvrage ne saurait donc être trop simple ni trop dégagé de tout ce qui peut souffrir quelque difficulté. La division générale étant faite, on doit chercher l'ordre où les parties contribuent devantage à se prêter mutuellement de la lumière et de l'agrément. Par-là tout sera dans la plus grande liaison. — Ensuite chaque partie peut être considérée en particulier, et sous-divisée autant de fois qu'elle renferme d'objets qui peuvent faire chacun un tout. Rien ne doit entrer dans ces sous-divisions qui puisse en altérer l'unité, et les parties ne connaissent d'autre ordre que celui qui est indiqué par la gradation la plus sensible. Dans les ouvrages faits pour intéresser, c'est la gradation de sentiment; dans les autres, c'est la gradation de lumière.

Mais afin de se conduire sûrement, il faut savoir choisir parmi les idées qui se présentent; le choix est nécessaire pour ne rien adopter qui ne contribue à la plus grande liaison. Tout ce qui n'est pas lié au sujet qu'on traite doit être rejeté; les choses mêmes qui ont avec lui quelque liaison ne méritent pas toujours qu'on en fasse usage. Ce droit n'appartient qu'à ce qui peut se lier plus sensiblement à la fin qu'on se propose.

Le sujet et la fin, voilà donc les deux points de vue qui doivent nous régler. Ainsi, quand une idée se présente, nous avons à considérer si, étant liée à notre sujet, elle le développe relativement à la fin pour laquelle nous le traitons, et si elle nous conduit par le chemin le plus court.

En prenant notre sujet pour un seul point fixe, nous pouvons nous étendre indifféremment de tous côtés. Alors plus nous nous écartons, moins les détails

où notre esprit s'égare ont de rapport entre eux ; nous ne savons plus où nous arrêter, et nous paraissons entreprendre plusieurs ouvrages, sans en achever aucun. — Mais lorsqu'on a pour second point fixe une fin bien déterminée, la route est tracée ; chaque pas contribue à un plus grand développement, et l'on arrive à la conclusion sans avoir fait d'écarts. — Si l'ouvrage entier a un sujet et une fin, chaque chapitre a également l'un et l'autre, chaque article, chaque phrase. Il faut donc tenir la même conduite dans les détails. Par-là l'ouvrage sera un dans son tout, un dans chaque partie, et tout y sera dans la plus grande liaison possible.

En se conformant au principe de la plus grande liaison, un ouvrage sera donc réduit au plus petit nombre de chapitres, ses chapitres au plus petit nombre d'articles, les articles au plus petit nombre de phrases, et les phrases au plus petit nombre de mots. — Dans la nature, tous les objets sont liés pour ne former qu'un seul tout. C'est pourquoi il nous est si naturel de passer légèrement des uns aux autres. Nous sommes, jusque dans nos plus grands écarts, conduits par quelque sorte de liaison. Il faut donc continuellement veiller sur nous pour ne pas sortir du sujet que nous avons choisi. Il y faut donner d'autant plus d'attention, que, toujours en combat avec nous-mêmes pour nous prescrire des limites ou pour les franchir, nous nous croyons, sur le moindre prétexte, autorisés dans nos plus grands écarts. Il semble souvent que nous soyons plus curieux de montrer que nous savons beaucoup de choses, que de faire voir que nous savons bien celles que nous traitons.

Les digressions ne sont permises que lorsque nous ne trouvons pas dans le sujet sur lequel nous écrivons, de quoi le présenter avec tous les avantages qu'on y désire. Alors nous cherchons ailleurs ce qu'il ne fournit pas; mais c'est dans la vue d'y revenir bientôt, et dans l'espérance d'y répandre plus de lumière ou plus d'agrément. Les digressions, les épisodes, ne doivent donc jamais faire oublier le sujet principal ; il faut qu'ils aient en lui leur commencement, leur fin, et qu'elles y ramènent sans cesse. Un bon écrivain est comme un voyageur qui a la prudence de ne s'écarter de sa route que pour y rentrer avec des commodités propres à la lui faire continuer plus heureusement.

On peut travailler aux différentes parties d'un ouvrage, suivant l'ordre dans lequel on les a distribuées ; et on peut aussi, lorsque le plan est bien arrêté, passer indifféremment du commencement à la fin ou au milieu ; et, au lieu de s'assujettir à aucun ordre, ne consulter que l'attrait qui fait saisir le moment où l'on est plus propre à traiter une partie qu'une autre. Il y a dans cette conduite une manière libre qui ressemble au désordre, sans en être un. Elle délasse l'esprit en lui présentant des objets toujours différens, et elle lui laisse la liberté de se livrer à toute sa vivacité. Cependant la subordination des parties fixe des points de vue qui préviennent ou corrigent les écarts, et qui ramènent sans cesse à l'objet principal. On doit donc mettre son adresse à régler l'esprit sans lui ôter la liberté. Quelque ordre que les gens à talens mettent dans leurs ouvrages, il est rare qu'ils s'y assujettissent lorsqu'ils travaillent. (Extrait de l'*Art d'écrire*, de Condillac.)

MÉTHODIQUE. Adjectif des deux genres. En parlant des personnes, il signifie qui a de la règle, de la méthode. *Un homme méthodique, un esprit méthodique.* En parlant des choses, il signifie, qui est fait avec méthode. *Discours méthodique, traité méthodique.* Dans l'un et dans l'autre sens, il ne se met qu'après son substantif.

MÉTHODIQUEMENT. Adverbe. *Il a parlé méthodiquement.* On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a méthodiquement traité cette affaire.*

MÉTHODISTE. Substantif masculin. C'est le nom que Buffon donne aux auteurs qui ont suivi diverses méthodes en botanique. — On le dit aussi des médecins qui suivent la méthode et les règles prescrites en médecine, par opposition aux empiriques qui ne suivent qu'une aveugle pratique. L'Académie a omis ce mot dans son Dictionnaire.

MÉTIER. Substantif masculin. Ce mot qui est bas au propre, se dit figurément des professions les plus nobles. Selon Balzac, les peintres s'en offensent, et les généraux d'armée s'en font honneur et les uns et les autres ont raison. Telle est la bizarrerie de l'usage. On dit *le métier des armes, le métier de la guerre. Cet officier aime son métier, il a le cœur au métier. Cet avocat, ce médecin sait son métier. Le métier de ceux qui commandent est le plus difficile de tous.* On dit aussi en parlant des ouvrages : *Il*

n'y a que les gens du métier qui en solent bons juges. (Bouhours.) Quelquefois pourtant, *métier* au figuré se prend en mauvaise part. *Le devoir des juges*, dit La Bruyère, *est de rendre la justice, et leur métier est de la différer : quelques-uns savent leur devoir et font leur métier.*

Le mot *métier*, dit Voltaire, ne peut être admis dans le style noble qu'avec une expression qui le fortifie, comme *le metier des armes*. Il est heureusement employé par Racine dans le sens le plus bas. Athalie dit à Joas :

Laissez là cet habit, quittez ce vil *métier*.

On ne peut exprimer plus fortement le mépris de cette reine pour le sacerdoce des Juifs. (*Remarques sur Corneille.*)

Métis, Métisse. Adjectif. On prononce le *s* final de *métis*. *Un espagnol métis, une indienne métisse.* Il ne se met qu'après son substantif.

Métonymie. Substantif féminin. Figure de rhétorique. Le mot de *métonymie* signifie transposition, ou changement de nom; un nom pour un autre. En ce sens, cette figure comprend tous les autres tropes; car, dans tous les tropes, un mot n'étant pas pris dans le sens qui lui est propre, réveille une idée qui pourrait être exprimée par un autre mot. Nous remarquerons au mot *Synecdoque*, ce qui distingue proprement la métonymie des autres tropes. Les maîtres de l'art restreignent la métonymie aux usages suivans.

1°. La cause pour l'effet. Par exemple, *vivre de son travail*, c'est-à-dire, vivre de ce qu'on gagne en travaillant. C'est prendre la cause pour l'effet, que de donner le nom de l'auteur à ses ouvrages. *Il a lu Cicéron, Horace, Virgile*, etc., c'est-à-dire les ouvrages de Cicéron, d'Horace, de Virgile, etc. On donne souvent le nom de l'ouvrier à l'ouvrage. On dit d'un drap que c'est un *van-robais, un rousseau, un pagnon*, c'est-à-dire, un drap de la manufacture de Van-Robais, ou de celle de Rousseau, etc. C'est ainsi qu'on donne le nom du peintre au tableau : on dit *j'ai vu un beau rembrand*, pour dire, j'ai vu un beau tableau fait par Rembrand. On dit d'un curieux en estampes, qu'*il a un grand nombre de callots*, c'est-à-dire un grand nombre d'estampes gravées par Callot.

Au lieu du nom de l'effet, on se sert souvent du nom de la cause instrumentale qui sert à le produire. Ainsi pour dire que quelqu'un écrit bien, c'est-à-dire, qu'il forme bien les caractères de l'écriture, on dit qu'*il a une belle main*. *La plume* est aussi une cause instrumentale de l'écriture, et par conséquent de la composition; ainsi *plume* se dit par métonymie de la manière de former les caractères de l'écriture, et de la manière de composer. *Plume* se prend aussi pour l'auteur même; *c'est une bonne plume*; c'est-à-dire, c'est un auteur qui écrit bien; *c'est une de nos meilleures plumes*, c'est-à-dire, un de nos meilleurs auteurs. *Pinceau* se dit aussi par métonymie comme *plume*. On dit d'un habile peintre, que *c'est un savant pinceau*.

2°. L'effet pour la cause. Ainsi les poètes disent *la pâle mort, les pâles maladies*. La mort, la maladie, ne sont point pâles, mais elles produisent la pâleur. Ainsi on donne à la cause une épithète qui ne convient qu'à l'effet.

3°. Le contenant pour le contenu, comme quand on dit, *il aime la bouteille*, c'est-à-dire, il aime le vin. *Le ciel* se prend souvent pour Dieu même. *Implorer le secours du ciel, grâce au ciel, pécher contre le ciel. La terre se tut devant Alexandre*, c'est-à-dire, les peuples de la terre se soumirent à lui. *Rome désapprouva la conduite d'Appius.*, c'est-à-dire, les Romains désapprouvèrent.

4°. Le nom du lieu où une chose se fait, se prend pour la chose même. On dit *un caudebec*, au lieu de dire, un chapeau fait à Caudebec, ville de Normandie; *un damas*, au lieu de dire un sabre ou un couteau fait à Damas.

5°. Le signe pour la chose signifiée :

Dans ma vieillesse languissante,
Le sceptre que je tiens, pèse à ma main tremblante.

(Quinault.)

c'est-à-dire, je ne suis plus dans un âge convenable pour me bien acquitter des soins que demande la royauté. Ainsi le *sceptre* se prend pour l'autorité royale, *le bâton de maréchal de France*, pour la dignité de maréchal de France. *L'épée* se prend pour la profession militaire, *la robe* pour la magistrature, et pour l'état de ceux qui suivent le barreau.

A la fin j'ai quitté *la robe* pour *l'épée*.

La palme était autrefois le symbole de la victoire. On dit d'un saint qu'*il a remporté la palme du martyre*. Il y a dans cette expression une métonymie.

Palme se prend pour victoire, et de plus, l'expression est métaphorique; la victoire dont on veut parler est une victoire spirituelle.

6°. Le nom abstrait pour le concret. Voyez *Sens*. *Blancheur* est un terme abstrait; mais quand je dis, *ce papier est blanc*, *blanc* est alors un terme concret.

7°. Les parties du corps qui sont regardées comme le siége des passions et des sentimens intérieurs, se prennent pour les sentimens mêmes. C'est ainsi qu'on dit *il a du cœur*, c'est-à-dire du courage. *La cervelle* se prend aussi pour l'esprit; on dit d'un étonrdi que *c'est une tête sans cervelle*. Quand on dit, *c'est un homme de tête*, *c'est une bonne tête*, on veut dire que celui dont on parle est un habile homme, un homme de jugement. *La tête lui a tourné*, c'est-à-dire, il a perdu le bon sens, la présence d'esprit. *Avoir de la tête*, se dit aussi figurément d'un opiniâtre; *tête de fer*, se dit d'un homme appliqué sans relâche, et encore d'un entêté. *La langue*, qui est le principal organe de la parole, se prend pour la parole; c'est *une méchante langue*, c'est-à-dire c'est un médisant. *Avoir la langue bien pendue*, c'est avoir le talent de la parole, c'est parler facilement.

8°. On donne aux pièces de monnaie le nom du souverain dont elles portent l'empreinte. Nous disons, *un louis d'or*.

Voilà les principales espèces de métonymies. Quelques-uns y ajoutent la métonymie par laquelle on nomme ce qui précède pour ce qui suit, ou ce qui suit pour ce qui précède. C'est ce qu'on appelle l'antécédent pour le conséquent, ou le conséquent pour l'antécédent. On en trouvera des exemples dans la métalepse, qui n'est qu'une espèce de métonymie à laquelle on a donné un nom particulier. Voyez *Métalepse*. Au lieu qu'à l'égard des autres espèces de métonymie, on se contente de dire métonymie de la cause pour l'effet, métonymie du contenant pour le contenu, métonymie du signe, etc.

Mettable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif, et ordinairement avec la négative. *Cet habit n'est pas mettable*. — On dit, *cet habit est encore mettable*.

Mettre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voici comment on le conjugue :

Indicatif. — *Présent*. Je mets, tu mets, il met; nous mettons, vous mettez, ils mettent. — *Imparfait*. Je mettais, tu mettais, il mettait; nous mettions, vous mettiez, ils mettaient. — *Passé simple*. Je mis, tu mis, il mit; nous mîmes, vous mîtes, ils mirent. — *Futur*. Je mettrai, tu mettras, il mettra; nous mettrons, vous mettrez, ils mettront.

Conditionnel. — *Présent*. Je mettrais, tu mettrais, il mettrait; nous mettrions, vous mettriez, ils mettraient.

Impératif. — *Présent*. Mets, qu'il mette; mettons, mettez, qu'ils mettent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je mette, que tu mettes, qu'il mette; que nous mettions, que vous mettiez, qu'ils mettent. — *Imparfait*. Que je misse, que tu misses, qu'il mît; que nous missions, que vous missiez, qu'ils missent.

Participe. — *Présent*. Mettant. — *Passé*. Mis, mise.

Il forme ses temps composés avec l'auxiliaire *avoir*.

Dans ce verbe, le *t* se double toujours suivi ou non suivi d'un *e* muet, excepté cependant aux trois personnes du singulier, du présent de l'indicatif, et à la seconde personne du singulier de l'impératif.

Ce verbe s'unit avec toutes sortes de prépositions, comme *dans*, *sur*, *avec*, *auprès*, *dedans*, *dehors*, etc. Avec certains noms, il régit *à* et l'infinitif. *Mettre sa gloire à obéir*, *son plaisir à faire du bien*. — *Se mettre* a plusieurs significations. Au propre, c'est se placer; *mettez-vous à côté de moi*; *il s'est mis à la première place*. Au figuré, il signifie tantôt commencer, tantôt s'habiller. *Se mettre à travailler*, *se mettre à crier*. — *Il se met bien*, *il se met mal*.

Mettre s'emploie très-bien dans le style noble.

> *Mettons* le sceptre aux mains dignes de le porter.
> (Racine, *Iphigénie*.)

> Je puis dans tout son jour *mettre* la vérité.
> (Racine, *Athalie*.)

Après *mettre sa confiance*, on emploie ordinairement la préposition *en*, lorsqu'il s'agit de personnes, et *en* ou *dans*, lorsqu'il s'agit de choses. *Il met une grande confiance en ses amis*. On dit, *mettre sa confiance en ses richesses*, et *mettre sa confiance dans ses richesses*. La différence entre ces deux locutions, c'est que la première exprime une opposition avec toute autre chose en quoi on pourrait mettre sa confiance; *il met sa confiance en ses richesses*, au lieu de la mettre *en* ses amis, etc.; et que la seconde a plus de rapport au service, au secours que l'on peut tirer des choses dans lesquelles on a mis sa confiance.

Dans cette malheureuse affaire, il met sa confiance dans *ses richesses*, il croit que ses richesses pourront le sauver.

On dit de même *prendre confiance en quelqu'un*, ou en *quelque chose*. Bonhours et Wailly prétendent que lorsqu'il s'agit de choses, il faut employer la préposition *à*; mais cette opinion est contraire à l'usage et à l'opinion des autres grammairiens. On ne dit pas *prendre confiance à une affaire*. Marmontel dit *prendre confiance* en *la probité de quelqu'un*.

Meuble. Substantif masculin. Il ne faut pas confondre *meuble* et *ustensile*. On les distingue bien dans une cuisine. Les tables, les chaises, etc., sont les *meubles*; les casseroles, les poêlons, etc., sont les ustensiles

Meurtrier, Meurtrière. Adjectif. L'Académie ne le dit que des choses. *Des armes meurtrières, une place meurtrière*. — Poétiquement, *l'épée meurtrière*, *la dent meurtrière du sanglier*. Racine l'a dit des personnes.

Bientôt de Jézabel la fille *meurtrière*,
Instruite que Joas voit encore la lumière.
(*Athalie.*)

Il ne se met guère qu'après son substantif.

Meurtrir. Verbe actif de la seconde conjugaison. On le disait autrefois pour tuer, égorger.

Allez, sacrés vengeurs de nos princes *meurtris*.
(Racine, *Athalie.*)

Il ne signifie plus aujourd'hui que faire une contusion.

Mévendre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. L'Académie le définit, vendre une chose moins qu'elle ne vaut. — Ce n'est pas là la signification de ce mot. Il veut dire, vendre à perte, vendre une marchandise à moindre prix qu'elle ne coûte. Celui qui vend une marchandise moins qu'elle ne vaut, peut y gagner, et alors, il ne *mévend* pas, il vend à bon marché

Mezzo-termine. Substantif masculin. La *Grammaire des Grammaires* commet une grande erreur en donnant ce mot pour un terme de musique. C'est un mot emprunté de l'italien, qui signifie, parti moyen qu'on prend pour terminer une affaire embarrassante, pour concilier des prétentions opposées.

Mi. Particule indéclinable, qui entre dans la composition de plusieurs mots, et qui signifie demi. *Mi-côte*, *mi-chemin*. Il se joint ordinairement par un tiret au mot qui le suit. *Mi* est féminin quand il est joint à un nom de mois, *la mi-mai*, *la mi-août*. Hors de là, il est du même genre que le mot auquel il est joint, excepté *mi-carême*, qui est féminin, quoique *carême* soit masculin. *La mi-carême*. — Il s'emploie aussi adverbialement, *à mi-côte*, *à mi-chemin*, *à mi-jambe*.

Miaulant, Miaulante. Adjectif verbal, tiré du verbe *miauler*. *Une chatte miaulante, des chats miaulans*. Il ne se met qu'après son substantif.

Michel-Ange. Nom d'un peintre italien. Il faut prononcer *Mikel-Ange*.

Microscope. Substantif masculin. L'Académie ne le met qu'au propre. On l'emploie aussi au figuré.

L'un d'eux était de ces conteurs
Qui n'ont jamais rien vu qu'avec un microscope;
Tout est géant pour eux, etc.

Midi. Substantif masculin. Il ne s'emploie point au pluriel. *Je m'y rendrai sur le midi*, et non pas *sur les midi*. On dit *midi est sonné*, et non pas *a sonné*, et encore moins *ont sonné*.

Mielleux, Mielleuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Goût mielleux*. — *Ton mielleux*.

Mien, Mienne. Adjectif possessif qui se rapporte à la première personne du singulier. Voyez *Adjectifs possessifs*.

Mien, dit l'Académie, s'est joint autrefois avec *un*, et alors il se mettait devant le substantif, et cessait d'être relatif. *Un mien frère*, *un mien parent*, *un mien neveu*, *une mienne cousine*. Dans cette acception, il est vieux, ajoute l'Académie. — On s'en sert encore quelquefois dans le style comique.

Voltaire a dit dans l'*Enfant prodigue* :

. . . . Je gagne en cette affaire
Beaucoup sans doute, en trouvant un *mien* frère.

Voyez *Adjectif*.

Mieux. Adverbe. C'est le comparatif de *bien*, adverbe; *le mieux* en est le superlatif. Il signifie parfaitement, d'une manière plus accomplie, d'une façon plus avantageuse.

Lorsque *mieux* est suivi de deux infinitifs, on met *de* avant le second, quoique le premier ne soit pas précédé de cette préposition. *Il vaut mieux se taire que de parler mal à propos*. (Académie.) *J'aime mieux vous déplaire que de vous tromper*. (Marmontel.)

Quelques auteurs modernes ont supprimé le *de*. Marmontel est même d'avis, qu'on ne fait pas une faute en l'o-

mettant. Cependant, il croit qu'il est mieux de le conserver. Ce n'est pas inutilement, dit-il, qu'il s'est glissé entre le *que* comparatif et le verbe. Il indique une ellipse, et suppose confusément un mot sous-entendu, qui, dans la phrase analytique, le régirait, comme lorsqu'on dit, *il vaut mieux mourir libre que de vivre esclave; de*, fait entendre *le malheur et la honte; je crains moins le malheur de mourir que la honte de vivre esclave.*

Plus et *mieux* ne sont pas synonymes, dit M. Sicard. le premier ne s'emploie que quand il s'agit d'extension, et le second quand il s'agit de perfection. *L'abbé Prévôt a* plus *écrit que Fénélon, mais Fénélon a* mieux *écrit que l'abbé Prévôt. Plus*, dans la première phrase tombe sur le nombre des volumes; et *mieux*, dans la seconde, a pour objet la perfection du style.

Lorsque *mieux* fait partie du premier membre d'une phrase, et que ce premier membre est affirmatif, le second membre doit être négatif et prendre *ne*. *Vous écrivez mieux que vous* ne *parlez*. Dans cette phrase, il faut supprimer *pas* ou *point*.

Dans les temps simples, *mieux* se met après le verbe. *Il est mieux, il se porte mieux*; mais dans les temps composés, il vaut mieux le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a* mieux *chanté aujourd'hui qu'hier*, et non pas, *il a chanté* mieux. *J'ai* mieux *aimé*, et non pas, *j'ai aimé* mieux.

Mieux-faisant. Adjectif. Il est à conserver, dit Mercier, car il dit plus que *bienfaisant*. J.-J. Rousseau l'a employé: *Je revis le chirurgien Parisot, le meilleur et le* mieux-faisant *des hommes.*

Mignard, Mignarde. Adjectif. Il ne se dit que des choses, ne se met qu'après son substantif, et n'est point admis dans le style noble. *Un sourire mignard, un parler mignard, des manières mignardes.*

Mignardement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cet enfant a été élevé mignardement.*

Mignon, Mignonne. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Visage mignon, bouche mignonne, beauté mignonne; des souliers mignons. — Argent mignon, péché mignon.*

Mignonement. Adverbe. Il peut se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cela est fait mignonement*, ou *cela est mignonement fait.*

Mil. Substantif masculin. Millet. On mouille le *l*.

Mil. Adjectif numéral. Voyez *Mille*.

Militaire. Adjectif des deux genres. Corneille a dit dans Rodogune :

Ayant régné sept ans, son ardeur *militaire*.

Voltaire dit au sujet de ce vers: Ce mot *militaire* est technique, c'est-à-dire, un terme d'art; *le pas militaire, la discipline militaire, l'ordre militaire de Saint-Louis*. Il faut en poésie employer les mots *guerrière, belliqueuse*. (*Remarques sur Corneille.*) Ce mot ne se met qu'après son substantif.

Mille. On prononce les deux *l* sans les mouiller. Ce mot employé comme adjectif numéral, est des deux genres, et de même que les autres nombres cardinaux, il ne prend point la marque du pluriel. *Les mille et une nuits.* — Il en est de même de *mille* employé pour signifier un nombre considérable, mais incertain. *Nous tenons au monde par* mille *chaînes.*

Mille bras sont levés pour punir l'assassin.
(Voltaire, *Henriade*.)

Dans la supputation ordinaire des années, quand *mille* est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres, on retranche la dernière syllabe. Ainsi on écrit, *l'an* mil *huit cent vingt-deux*, et non pas *mille*. — Domergue prétend qu'on n'écrit ainsi *mil*, que lorsqu'il s'agit du millésime où l'on se trouve, et que partout ailleurs, il faut écrire *mille*. Ainsi l'on écrira, *l'an cinq* mille *de la création du monde; l'an deux* mille *quatre cent quarante*. Nous pensons que cette observation est juste.

L'Académie dit que *mille* n'a point de pluriel. Elle a voulu dire qu'il ne prend point de *s* au pluriel, car on dit *deux mille, trois mille, cent mille*, etc.

Mille employé substantivement pour signifier un espace de chemin, prend un *s* au pluriel. *Il y a deux* milles *de Londres à tel lieu. Des milles d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne.*

Millénaire. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *l*, mais sans les mouiller. Il ne se met qu'après son substantif. *Le nombre millénaire.*

Millésime. Substantif masculin. On fait sentir les deux *l*, mais sans les mouiller.

Millet. Substantif masculin. On mouille les *l*.

Milliaire, Milliard, Milliasse, Millième, Millier, Million, Millionnaire, Millionnième. Dans ces huit mots, on ne prononce qu'un *l*.

Million suivi d'un autre nom de nom-

bre, prend un s au pluriel. *Trois millions quatre cent mille francs.*

MINABLE. Adjectif des deux genres. Expression basse et populaire que l'Académie a bien fait de ne pas mettre dans son Dictionnaire, mais qui est moins basse que *marmiteux* qu'elle a recueilli, et auquel elle a donné le même sens. Voyez ce mot.

MINCE. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une étoffe mince, une doublure mince, une lame mince. — Une raison mince, un esprit mince; une mince considération.* — L'Académie ne le dit point dans l'acception suivante : *Je les trouvai échauffés sur une dispute la plus mince qui se puisse imaginer.* (Montesquieu, *Lettres persanes.*)

MINÉRAL, MINÉRALE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Sel minéral, eaux minérales.*

MINEUR, MINEURE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Enfant mineur, fille mineure.*

MINIATURE. Substantif féminin. On prononce *mignature.*

MINISTÉRIEL, MINISTÉRIELLE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Affaires ministérielles, décision ministérielle, lettre ministérielle, opération ministérielle.*

MINISTÉRIELLEMENT. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a répondu ministériellement*, et non pas *il a ministériellement répondu.*

MINISTRE. Substantif masculin. Ce mot est toujours masculin, même lorsqu'il modifie un nom du genre féminin. On a donc eu raison de reprocher à Racine ces vers des *Frères ennemis* :

Puis-je prendre pour juge une troupe insolente,
D'un fier usurpateur ministre *violente.*

Il fallait dire *ministre violent.*

Ce mot s'emploie dans le style noble, sur-tout au figuré.

Des vengeances des rois *ministre* rigoureux.
(RACINE, *Athalie.*)

Ministre impétueux des faiblesses du roi.
(VOLTAIRE, *Henriade.*)

MINUIT. Substantif masculin. On ne prononce point le *t*. Il n'a point de pluriel.

C'est le milieu de la nuit, l'heure à laquelle le soleil, descendu au-dessous de notre horizon, se retrouve dans le plan du même méridien. On dit *minuit est sonné*, et non pas *a sonné*, et encore moins ont sonné.

MINUSCULE. Adjectif des deux genres qui se prend aussi substantivement. Il ne se met qu'après son substantif. *Lettre minuscule.* Voyez *Majuscule.*

MINUTIEUX, MINUTIEUSE. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Soins minutieux, recherches minutieuses, attentions minutieuses. — De minutieuses recherches, de minutieuses attentions.* Voyez *Adjectif.*

MI-PARTI, MI-PARTIE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Une robe mi-partie de blanc et de noir. — Les avis sont mi-partis*, sont partagés par moitié.

MIRACULEUSEMENT. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a miraculeusement échappé, il a été miraculeusement délivré.*

MIRACULEUX, MIRACULEUSE. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif en consultant l'oreille et l'analogie. *Chose miraculeuse, action miraculeuse. — Cette miraculeuse guérison.* Voyez *Adjectif.*

MIROIR. Substantif masculin. Corneille a dit dans *Polyeucte* :

Il passe dans Rome avec autorité,
Pour fidèle *miroir* de la fatalité.

Voltaire a dit au sujet de ces vers : On dit bien *miroir de l'avenir*, parce qu'on est supposé voir l'avenir comme dans un miroir. Mais on ne peut dire, *miroir de la fatalité*, parce que ce n'est pas cette fatalité qu'on voit, mais les événemens qu'elle amène. (*Remarques sur Corneille.*)

MISÉRABLE. Adjectif des deux genres. Il se met souvent avant son substantif. *Un homme misérable, une famille misérable, une misérable famille; un état misérable, un misérable état; des raisons misérables, de misérables raisons; une misérable ambition, un misérable repas.* Voyez *Adjectif.*

MISÈRE. Substantif féminin. Dans le sens d'indigence, ce terme n'est point admis dans le style noble. On l'y emploie dans celui de calamité.

Je vais suivre vos pas, mais pour revoir mes frères,
Et savoir d'eux encor la fin de nos *misères.*
(CORNEILLE, *les Horaces.*)

J'entends, vous gémissez. Mais telle est ma *misère*,
Je ne suis point à vous, je suis à votre père.
(RACINE, *Mithridate.*)

MISÉRICORDIEUX, MISÉRICORDIEUSE. Adjectif. On dit que *Dieu est tout misé-*

ricordieux. On ne dit pas absolument *un homme miséricordieux*, une *femme miséricordieuse*; il faut dire *un homme miséricordieux envers les pauvres*, *une femme miséricordieuse envers les malheureux*. Bossuet dit que *Jésus-Christ a été miséricordieux envers les pécheurs.*

Mitiger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o* : *Je mitigeais*, *mitigeons*, et non pas, *je mitigais*, *mitigons*.

Mitoyen, Mitoyenne. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Mur mitoyen. — Avis mitoyen*, *parti mitoyen.*

Mitraille. Substantif féminin. On mouille les *l*.

Mixte. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Corps mixte.*

Mixtion. Substantif féminin. Dans ce mot, *ti* conserve sa prononciation naturelle.

Mixtionner. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce mot, *ti* conserve sa prononciation naturelle.

Mobile. Adjectif des deux genres. On peut, au figuré, le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Corps mobile*, *roue mobile*, *caractère mobile*, *ce mobile caractère ; une imagination mobile*, *cette mobile imagination.* Voyez *Adjectif.*

Mobilité. Substantif féminin. L'Académie ne dit point *la mobilité de la physionomie*, expression dont on se sert souvent, sur-tout en parlant des acteurs. *Cet acteur a une grande mobilité dans la physionomie.*

Mode. Substantif masculin. Terme de grammaire. Voyez *Verbe.*

Modérateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit, *modératrice.*

Modération. Substantif féminin. Il n'a point de pluriel.

Modéré, Modérée. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Esprit modéré*, *humeur modérée.* — *Feu modéré*, *chaleur modérée.*

Modérément. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il s'est comporté modérément*, et non pas, *il s'est modérément comporté.*

Moderne. Adjectif des deux genres. On le met avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Les auteurs modernes*, *ces modernes auteurs ; une invention moderne*, *cette moderne invention.* Voyez *Adjectif.*

Modeste. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Air modeste*, *visage modeste. Un maintien modeste*, *son modeste maintien ; sa contenance modeste*, *sa modeste contenance ; ses désirs modestes*, *ses modestes désirs.* Voyez *Adjectif*, *Humilité.*

Modestement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est comporté modestement ; il s'est modestement comporté dans cette occasion.*

Modestie. Substantif féminin. Ce mot n'a point de pluriel. Quand il signifie en général la vertu à laquelle on donne ce nom, il n'a point de pluriel. Il en a un lorsqu'on veut distinguer des nuances dans cette qualité appliquée à plusieurs individus. Bossuet a très-bien dit, *c'était là de ces modesties que la crainte inspire.*— Bossuet l'a dit aussi moins heureusement pour discours modestes. *Au milieu de ces modesties.* On ne peut l'employer en ce sens. Voyez *Humilité.*

Modificatif, Modificative. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif, et qui se prend quelquefois substantivement. *Un terme modificatif*, *une expression modificative. Un modificatif.*

Modification. Substantif féminin. V. *Construction.*

Modique. Adjectif des deux genres. Il se met avant ou après le substantif. *Une somme modique*, *une modique somme ; un repas modique*, *un modique repas ; un revenu modique*, *un modique revenu.* Voyez *Adjectif.*

Modiquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il paie modiquement ses domestiques.*

Moduler. Verbe actif et neutre. L'Académie dit, *moduler un air.* Delille a dit, *moduler sa voix.*

> Il vole; il voit déjà la trop fameux séjour
> Où la belle Circé, fille du dieu du jour,
> *Modulant avec art sa voix mélodieuse*,
> Charme de ses doux sons son île insidieuse.
> (*Enéide.*)

Moelle. Substantif féminin. Substance grasse, oléagineuse, qu'on trouve en masse dans le milieu des longs os. On dit au propre, *la moelle des os.* Fénélon l'a dit au figuré pour signifier le fond de l'ame. *Les hommes à un certain âge ne peuvent presque plus se plier eux-mêmes contre certaines habitudes qui ont vieilli avec eux*, *et qui sont en-*

très jusque dans la moelle de leurs os. (*Télémaque.*) Féraud observe avec raison que cette expression n'est pas fort noble, et qu'elle semble peu digne d'un poëme, même en prose. Mais il prétend que l'on dit *la moelle d'un livre*, pour dire ce qu'il y a de meilleur dans un livre; et nous pensons que cette expression n'est bonne ni en vers ni en prose.

Moelleux, Moelleuse. Adjectif. Au propre, il se met toujours après son substantif, *un os moelleux*. Au figuré, on peut le mettre avant, en consultant l'oreille et l'analogie. *Des discours moelleux, ce moelleux discours.— Des contours moelleux, de moelleux contours.* Voyez *Adjectif.*

Mœurs. Le *s* final ne se prononce qu'avant une voyelle ou un *h* non aspiré. Substantif masculin pluriel. Ce mot, à l'égard de l'épopée, de la tragédie ou de la comédie, désigne le caractère, le génie, l'humeur des personnages qu'on fait parler. Ainsi, le terme de *mœurs* ne s'emploie point ici selon son usage commun. Par les mœurs d'un personnage qu'on introduit sur la scène, on entend le fond, quel qu'il soit, de son génie, c'est-à-dire les inclinations, bonnes ou mauvaises de sa part, qui doivent le constituer de telle sorte que son caractère soit fixe, permanent, et qu'on entrevoie tout ce que la personne représentée est capable de faire, sans qu'elle puisse se détacher des premières inclinations par où elle s'est montrée d'abord; car l'égalité doit régner d'un bout à l'autre de la pièce. Il faut tout craindre d'Oreste dès la première scène d'Andromaque, jusqu'à n'être point étonné qu'il assassine Pyrrbus même au pied des autels. C'est pour ainsi dire ce dernier trait qui met le comble à la beauté de son caractère, et à la perfection de ses mœurs.

Aristote a déclaré qu'il faut que les mœurs soient bien marquées et bien exprimées. On peut ajouter qu'il faut aussi qu'elles soient convenables, c'est-à-dire qu'elles soient conformes au rang, à l'état, au temps, au lieu, à l'âge et au génie de celui qu'on représente sur la scène. Mais il y a beaucoup d'art à faire supérieurement ces sortes de peintures; et tout poëte qui n'a pas bien étudié cette partie nécessaire ne réussira jamais.

Il y a une autre espèce de mœurs qui doit régner dans tous les poëmes dramatiques, et qu'il faut s'attacher à bien caractériser, ce sont les mœurs nationales. Corneille a conservé précieusement les mœurs ou le caractère propre des Romains; il a même osé lui donner plus d'élévation et de dignité. Il n'a pas essuyé pour cela les reproches que l'on fait à Racine, d'avoir francisé ses héros, si on peut parler ainsi.

Le terme de *mœurs* veut donc être entendu fort différemment, et même il n'a trait en aucune manière à ce que nous appelons morale, quoiqu'en quelque sorte elle soit le véritable objet de la tragédie, qui ne devrait avoir d'autre but que d'attaquer les passions criminelles, et d'établir le goût de la vertu, d'où dépend le bonheur de la société. (Extrait de l'*Encyclopédie*, article *Mœurs.*)

Moi. Pronom de la première personne du singulier et des deux genres, dont la fonction principale est de servir de complément à des prépositions. Il ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées. Après une préposition, il n'y a que le pronom *moi* qui puisse exprimer la première personne du singulier. *Vous servirez-vous de moi? Pense-t-on à moi? Ils auront besoin de moi. Ils auront affaire à moi. Selon moi, vous avez raison. Faites cela pour moi. Vous ne serez pas arrivé avant moi.* Il en est de même après une conjonction: *Mon frère et moi, mon frère ou moi, nul autre que moi.*

Moi s'emploie aussi soit comme régime direct, soit comme régime indirect des verbes actifs; mais c'est seulement à l'impératif; et alors *moi* est toujours placé après le verbe, avec lequel il est joint par un trait d'union. *Aimez-moi*, régime direct; *donnez-moi*, régime indirect; c'est comme *donnez à moi*.

Cependant *donnez-moi*, sans préposition, ou *donnez à moi* avec la préposition *à*, ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. On dit *donnez-moi*, lorsqu'on se borne à demander une chose; et on dit *donnez à moi*, lorsqu'on la demande à quelqu'un qui, paraissant ne savoir à qui la donner, est au moment de la donner à un autre.

A toute autre mode que l'impératif, *moi* ne peut se construire seul. Quelquefois il se construit avec *je*, et sert à donner plus d'énergie au sujet: *Moi je vous dis, moi je prétends. Moi, je souffrirais une pareille insolence!*

Moi, que j'ose opprimer et noircir l'innocence!
(Racine, *Phèdre.*)

D'autres fois il se construit avec *me*, et sert à donner plus d'énergie à ce pro-

nom, soit comme régime direct, soit comme régime indirect, ou bien il sert à tenir la place de ce pronom, pour le lier à un pronom conjonctif. *Vous me chassez, moi! vous me donnez si peu de chose, à moi! il me méprise, moi! qui lui ai fait tant de bien!* Quand il n'est mis que pour donner plus d'énergie à *me*, on y ajoute quelquefois *même*, qui en donne davantage encore, et qui se joint à *moi* par un trait d'union. *Vous me chassez, moi*, ou *moi-même; vous me soutenez cela, à moi*, on *à moi-même*.

Dans ce vers de Corneille :

Dans un si grand revers que vous reste-t-il? — Moi.

Moi rappelle l'idée d'une phrase entière; il signifie *je me reste*.

Quand *moi* est régime direct ou indirect d'un verbe à l'impératif, suivi du pronom *y*, il se met après ce pronom. *Vous allez à l'Opéra, menez-y-moi; vous avez là votre voiture, donnez-y-moi une place;* et alors *y* se met entre deux traits d'union. A la seconde personne du singulier, le pronom *moi* se met à la même place, et si le verbe finit par un *e* muet, on met après ce verbe un *s*, que l'on place entre deux traits d'union, afin d'éviter la dureté de la prononciation. *Mène-s-y-moi, donne-s-y-moi une place.*

Lorsque *moi* est présenté comme sujet d'une proposition incidente, il doit régir le verbe à la première personne, et l'on doit dire, *moi qui* t'aimai, et non pas *moi qui* t'aima; *si c'était moi qui* eussé, et non pas *si c'était moi qui* eût.

Suivant la même règle, *moi* doit régir *me*, et il faut dire, *c'est moi qui me nomme Pierre*, et non pas, *c'est moi qui se nomme Pierre*.

Férand, dans son *Dictionnaire critique*, en approuvant cette règle, prétend que l'usage y est contraire, et que l'oreille est choquée d'entendre dire, *si c'était moi qui* l'eusse *fait*, *si c'était moi qui* prêchasse. Je pense que Féraud s'est trompé, et que tous les gens qui se piquent de bien parler et de bien écrire ne manquent jamais à cette règle.

Si le pronom *moi* est joint à un autre pronom personnel ou à un substantif, pour former le sujet d'un verbe, on met ensuite le pronom personnel *nous*, qui devient le sujet de la proposition. *Vous et moi nous lui rendrons visite. Mon frère et moi nous irons à la campagne.* Sur quoi il faut remarquer que la politesse française demande que la personne qui parle se nomme toujours la dernière. *Vous et moi*, et non pas, *moi et vous*; cependant, dans le cas d'une grande infériorité, celui qui parle peut se nommer le premier. Un père dira, *moi et mon fils*; un maître, *moi et mon domestique*. Voyez *Apostrophe*.

De moi, pour moi, quant à moi. Expressions adverbiales. *De moi* était très-usité autrefois. Malherbe s'en sert souvent; Ménage le croyait propre à la poésie, et réservait *pour moi* pour la prose. *De moi* ne se dit plus, et l'on dit *pour moi*, en vers et en prose.

Pour moi, soit que le ciel me soit dur ou propice.
(Corneille, *Cinna*.)

Quant à moi a été proscrit par Vaugelas, et défendu par Chapelain. Il s'est soutenu dans le style familier. — *A moi!* est une sorte d'exclamation pour appeler quelqu'un auprès de soi. *A moi, soldats!* — *De vous à moi* est une façon de parler familière qui signifie, je vous le dis en confiance, *de vous à moi*, je ne crois pas que la chose réussisse.

Moindre. Adjectif comparatif des deux genres. C'est le comparatif de *petit*, et il signifie *plus petit*. *Cette somme est* moindre *que l'autre*. Il s'emploie quelquefois absolument sans la conjonction *que*. *Votre douleur en sera* moindre. — *Le moindre* en est le superlatif. *C'est la* moindre *satisfaction qu'on lui doive. Au* moindre *bruit il s'éveille.* — Avec la négative, il signifie *aucun*. *Je n'en ai pas le* moindre *doute*.

Moins. Adverbe. On prononce le *s* devant un mot qui commence par une voyelle, ou un *h* non aspiré. C'est le comparatif de *peu*, le superlatif est *le moins*. *Parlez moins, parlez moins haut. C'est bien le* moins *que l'on puisse faire. Moins d'argent, moins de soldats*, etc. *Il a cinq ans de* moins *que son frère.* — *Moins* se place après les temps simples des verbes; et quand il est seul, et qu'il n'est pas suivi de *que*, il se met, dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le participe. Les poètes s'affranchissent quelquefois de cette règle, et Voltaire a dit dans Œdipe, *si je l'eusse aimé moins*: en prose il faudrait dire, *si je l'eusse* moins *aimé*. — Si *moins* est suivi de *que*, on peut le mettre devant ou après le participe, dans les temps composés. *Si je l'eusse* moins *aimé que vous*, ou *si je l'eusse aimé* moins *que vous*. — Si *moins* est suivi d'un autre adverbe, il doit être mis après le participe. *Ils ont combattu* moins *courageusement*. Ces mêmes règles doivent

s'observer devant un infinitif. *Vous ne pouvez* moins *faire*, ou *faire* moins *pour l'un que pour l'autre. On l'a vu combattre* moins *courageusement*. — *A moins*, devant un nom, régit la préposition *de*. *A moins* d'*un prompt secours*. *A moins*, devant un verbe, régit *que*, avec le subjonctif et la négative. *A moins* que *vous ne changiez de conduite*. — *A moins que* se construit aussi dans le même sens, avec l'infinitif et la préposition *de*, et alors on supprime la négative. *Je ne pouvais pas lui parler plus fortement*, à moins que *de le quereller*. On peut aussi supprimer le *que*. *A moins d'être fou, on ne peut parler ainsi*.

Lorsque *au moins*, ou *du moins*, commencent une phrase, le pronom sujet du verbe suivant, peut être mis après ce verbe. *S'il n'est pas riche*, du moins *il a*, ou du moins *a-t-il de quoi vivre*.

Mois. Substantif masculin. Avec les noms de nombres cardinaux, on dit sans préposition, *le trois janvier, le six mai*, etc. Mais avec les noms de nombre ordinaux, il faut que le nom du mois soit précédé de la préposition *de*. *Le troisième jour de janvier*, *le sixième de mai*, ou *du mois de mai*.

Moisir (se). Verbe neutre de la seconde conjugaison. Se couvrir d'une certaine mousse blanche qui marque un commencement de corruption. Beauzée dit que *moisir* et *chancir* diffèrent en ce que celui-ci se dit des premiers signes de cette espèce de corruption, et que celui-là se dit de la consommation. Un pâté, un jambon qui se *chancissent*, doivent être mangés promptement ; quand ils sont *moisis*, ils ne sont plus mangeables.

Moisson. Substantif féminin. L'Académie dit au figuré, *moisson de lauriers*, et *moisson de gloire*. Pour *moisson de lauriers*, il n'y a point de doute.

> Ces *moissons de lauriers*, ces honneurs, ces conquêtes.
> (Racine, *Iphigénie*.)

Mais peut-on dire également des *moissons de gloire?* Certainement on ne dirait pas *des moissons d'honneur*, *des moissons de réputation*; *gloire* semble être dans le même ordre d'idées. Il est vrai que Racine a dit dans *Iphigénie* :

> Songez, seigneur, songez à ces *moissons de gloire*
> Qu'à vos vaillantes mains présente la victoire.

Mais c'est, ce me semble, une licence qui est justifiée par le second vers. Ce second vers donne, pour ainsi dire, à *gloire* le sens de *lauriers* ;

> Qu'à vos vaillantes mains présente la victoire.

La victoire ne présente pas la gloire aux mains ; mais elle présente aux mains les lauriers qui procurent de la gloire. Sans ce second vers, je crois que la licence serait trop forte.

Quelques-uns disent proverbialement, *porter la faux dans la* moisson *d'autrui*, pour dire, entreprendre sur les droits, sur les fonctions. Ce proverbe vient du latin. Richelet et l'Académie disent, *mettre la faucille dans la* moisson *d'autrui*, et cela est mieux ; car pour faire la moisson, on se sert de faucilles et non pas de faux.

Moissonner. Verbe actif de la première conjugaison. Ce terme est fréquemment employé dans la poésie, et dans le style soutenu. L'Académie dit, *moissonner des palmes*, *moissonner des lauriers*, *la mort a* moissonné *un grand nombre d'hommes ; sa vie a été* moissonnée *dans sa fleur*. Mais on dit aussi qu'*un homme*, *que des hommes ont été moissonnés*, pour dire qu'ils ont été tués, ou qu'ils sont morts.

> J'ai perdu, dans la fleur de leur jeune saison,
> Six frères. . . . .
> Le fer moissonna tout. . . . .
> (Racine, *Phèdre*.)

> Il le faut avouer, parmi ces courtisans,
> Que *moissonna* le fer en la fleur de leurs ans.
> (Voltaire, *Henriade*.)

> Et le peuple étonné de cette fin terrible,
> Plaignit un roi si jeune, et sitôt *moissonné*.
> (*Idem*.)

> Tel d'un bras foudroyant fondent sur les rebelles
> Il *moissonne* en courant leurs troupes criminelles.
> (*Idem*.)

> Il reconnaît sur-tout ces généreux Troyens
> Que *moissonna* le fer dans les champs Phrygiens.
> (Delille, *Énéide*.)

Moissonneur. Substantif masculin.
Moissonneuse. Substantif féminin. Quoique *moisson* et *moissonner* s'emploient au figuré, il n'en est pas de même de *moissonneur*.

Moite. Adjectif des deux genres. *Draps moites*, *mains moites*, *muraille moite*. Il ne se met qu'après son substantif.

Quelques poètes ont dit *le moite empire*, *le moite élément*, pour dire la mer. Rousseau a dit *le moite élément*, et Gresset :

> Quelque autre curé plus savant...
> Bravant les fougues de la bise,
> Se serait livré sans remise
> Aux fureurs du *moite élément*.

Cette expression ne serait guère admise aujourd'hui que dans le style badin.

Moitié. Substantif féminin. L'Académie dit qu'il se prend dans une signification particulière, et se dit figurément d'une femme à l'égard de son mari. *Comment se porte votre* moitié ? *Il a perdu sa chère* moitié. — Ces exemples que donne l'Académie ne sont que du style familier. Delille a employé cette expression dans le style noble :

Tandis que plein d'amour, d'horreur et de pitié,
Je vole sur les pas de ma chère *moitié*.
(*Énéide*.)

Le même poète l'a dit d'une sœur à l'égard de sa sœur.

O toi qui de mon ame est la chère *moitié*,
Ma sœur, lis avec moi dans mon cœur effrayé.
(*Énéide*.)

Moitié s'emploie souvent sans article. *J'ai* moitié *dans cette succession*, *cette ville perdit* moitié *de ses habitans*.

Mollasse. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Chair mollasse*, *étoffe mollasse*.

Mollement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est conduit mollement dans cette affaire*, *il s'est mollement conduit*.

Mollesse. Substantif féminin. Ce mot n'a point de pluriel.

Mollet, Mollette. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un lit mollet*, *des coussins mollets*, *du pain mollet*.

Momentané, Momentanée. Adjectif. On disait autrefois *momentanée* au masculin comme au féminin. On dit aujourd'hui *momentané*, et l'Académie l'indique ainsi. Il ne se met qu'après son substantif. *Un effort momentané*, *un plaisir momentané*, *une action momentanée*.

Momentanément. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Ce météore n'a paru que momentanément*.

Mon. Adjectif possessif qui répond à la première personne. Il fait *ma* au féminin, et *mes* au pluriel des deux genres. Il s'emploie toujours avec des substantifs, et ne peut jamais être précédé de l'article.

Lorsqu'un nom féminin, soit substantif, soit adjectif, commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré, et qu'il suit immédiatement ce pronom, on met *mon* au lieu de *ma*, afin d'éviter l'hiatus qui résulterait de la rencontre des deux voyelles. *Mon ame*, *mon épée*, *mon aimable amie*, et non pas *ma ame*, *ma épée*, *ma aimable amie* ; et devant un *h* aspiré, on dit *ma* au féminin ; *ma hache*, *ma harangue*.

Quand le pronom personnel sujet du verbe indique assez le sens de l'adjectif possessif, on ne met point ce dernier. Ainsi l'on dit *j'ai mal à la tête*, et non pas *j'ai mal à ma tête*, parce que le pronom *je* indique assez qu'il s'agit de la tête de celui qui parle ; car on ne peut pas avoir mal à la tête d'un autre. On dit de même *j'ai reçu un coup au bras*, *à la jambe*, et non pas *à mon bras*, *à ma jambe*. Mais quand le pronom qui est sujet ne désigne pas clairement que la chose dont il est question appartient à celui qui parle, il faut mettre l'adjectif possessif. Par exemple, si je disais, *je vois que la jambe s'enfle*, je n'indiquerais pas assez qu'il est question de ma jambe, car je puis voir de même enfler la jambe d'un autre. Il faudrait donc dire, si je voulais indiquer que je veux parler de ma jambe, et non de celle d'un autre, *je vois que* ma *jambe s'enfle*. C'est par la même raison qu'il faut dire *j'ai perdu mon argent*, *je perds tout mon sang*, quand on parle de son propre argent, et de son propre sang. Ces équivoques ne peuvent pas avoir lieu avec les verbes réfléchis ; et quand je dis *je me suis blessé à la main*, on entend bien que je veux parler de ma main et non de celle d'un autre. Cependant l'usage veut que l'on dise, *je me suis tenu toute la journée sur mes jambes*, peut-être pour mieux exprimer la fatigue de cette position ; de même qu'on dit, pour augmenter l'énergie de l'expression, *je l'ai vu de mes propres yeux*, *je l'ai entendu de mes propres oreilles*.

L'adjectif possessif *mon*, *ma*, *mes*, se répète devant chaque substantif, et devant chaque adjectif, à moins que ces adjectifs n'aient à peu près le même sens. On dit donc, *mon père et ma mère sont venus*, et non pas, *mes père et mère sont venus*. *Mon père*, *ma mère*, *mes frères et mes sœurs sont morts* ; *je lui ai montré mes beaux et mes vilains habits* ; *je lui ai montré mes beaux et brillans équipages*.

L'Académie prétend que, dans ce dernier exemple, il faut dire, *mes beaux et mes brillans équipages* ; mais l'usage veut le contraire ; et la raison est ici conforme à l'usage. Il est clair que dans cette phrase, les adjectifs

beaux et *brillans* sont appliqués au même substantif ; et que, si l'on disait *mes beaux* et *mes brillans équipages*, on indiquerait par-là que l'on veut parler de deux espèces d'équipages dont les uns sont *beaux* et les autres *brillans*. Voyez *Adjectifs possessifs*, *Accord*.

Monacal, Monacale. Adjectif. Il se dit, par mépris, de tout ce qui a rapport à l'état de moine. *Vie monacale*, *petitesses monacales*, *intrigues monacales*. Il n'a point de pluriel au masculin.

Monacalement. Adverbe. D'une façon monacale. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a toujours vécu monacalement.* C'est un terme de mépris.

Monarchique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Gouvernement monarchique*, *État monarchique*.

Monarchiquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a gouverné monarchiquement*, et non pas, *il a monarchiquement gouverné*.

Monastique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Vie monastique*, *discipline monastique*, *les ordres monastiques*. Il diffère de *monacal*, en ce qu'il se prend toujours en bonne part, et que le dernier ne se dit qu'en mauvaise part et par mépris.

Mondain, Mondaine. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Femme mondaine*, *parure mondaine* ; *ces mondaines parures*. Voyez *Adjectif*.

Mondainement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a toujours vécu mondainement.*

Monologue. Substantif masculin. Terme de littérature. Scène dramatique où un personnage paraît et parle seul. Le monologue est un raisonnement et un discours que quelqu'un se fait à lui-même. Les monologues sont devenus bien communs sur le théâtre moderne ; il n'y a rien cependant de si contraire à l'art et à la nature, que d'introduire sur la scène un acteur qui se fait de longs discours pour communiquer ses pensées, etc., à ceux qui l'entendent. Lorsque ces sortes de découvertes sont nécessaires, le poète devrait avoir soin de donner à ses acteurs des confidens à qui ils puissent, quand il le faut, découvrir leurs pensées les plus secrètes. Par ce moyen, les spectateurs en seraient instruits d'une manière bien plus naturelle : encore est-ce une ressource dont un poète exact devrait éviter d'avoir besoin. — Les monologues doivent être rares, extrêmement courts, et même ne doivent être employés que dans la passion.

Monopole. Substantif masculin. L'Académie définit ce mot, vente faite par un seul, de marchandises, de denrées, dont le commerce devrait être libre. Cette définition ne donne pas une idée juste de ce qu'on entend par *monopole*. Le *monopole* ne consiste pas à vendre seul, mais à s'être rendu maître d'une denrée pour la vendre seul. Un homme qui aurait dans un pays la propriété d'une mine unique qui y existerait, ne commettrait pas un *monopole*, en vendant seul les produits de sa mine ; ou du moins cette espèce de *monopole* n'emporterait pas le sens odieux que l'on attache ordinairement à ce mot. — *Monopole* se dit du trafic illicite et odieux que fait celui qui se rend seul le maître d'une sorte de marchandise, pour en être le seul vendeur, et la mettre à si haut prix que bon lui semble, ou bien en surprenant des lettres du prince, pour être autorisé à faire seul le commerce d'une certaine sorte de marchandise, ou enfin lorsque tous les marchands d'un même corps sont d'intelligence pour enchérir les marchandises ou y faire quelque altération.

L'Académie donne aussi à ce mot une signification qu'on ne lui donne pas ordinairement. Elle prétend qu'on appelle *monopole* tous les nouveaux droits qu'on établit et qu'on exige sur les marchandises, sur les denrées. On ne trouve nulle part le mot *monopole* employé en ce sens.

Monosyllabe. Adjectif masculin que l'on prend quelquefois substantivement. Ce mot est composé de deux mots grecs, *monos* seul, et *sullabê* syllabe, qui se prononcent comme si ces deux élémens étaient séparés, et qu'on écrivît *mono-syllabe*. La lettre *s* qui, se trouvant entre deux voyelles, devrait être prononcée comme un *z*, se prononce *s*, parce qu'au moyen de cette séparation mentale, elle est considérée comme initiale.

Il se dit des mots d'une seule syllabe. On lit dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Monosyllabe*, qu'une langue qui abondera en monosyllabes sera prompte, énergique, rapide ; mais qu'il est difficile qu'elle soit harmonieuse. On peut le démontrer par des exemples de vers, où l'on verra que plus il y a de monosyllabes, plus ils sont durs. Chaque syl-

labe isolée et séparée par la prononciation, fait une espèce de choc; et une période qui en serait composée imiterait à mon oreille le bruit désagréable d'un polygone à plusieurs côtés qui roulerait sur des pavés.

Vaugelas, Ménage et Marmontel n'étaient point de cet avis, et ils citent pour exemple ces deux vers de Malherbe :

Et moi je ne vois rien quand je ne la vois pas....
Et tout ce que je vois n'est qu'un point à mes yeux.

Il n'est pas vrai, dit Marmontel, comme on l'a dit tant de fois, qu'un vers composé de monosyllabes soit communément dur, et que l'on doive l'éviter. On doit savoir le composer de sons pleins et d'articulations liantes qui se succèdent sans peine; et alors une suite de monosyllabes fera un vers mélodieux. On cite comme une exception rare ce vers de Racine :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

On en trouvera cent dans nos bons poètes, tels que ceux-ci :

Mon père vertueux,
Fait le bien, suit les lois, et ne craint que les dieux...
L'art n'est pas fait pour toi, tu n'en as pas besoin.

lesquels ne sont ni moins coulans, ni moins harmonieux que ceux de Racine.

On pourrait encore ajouter à ces exemples ce vers de Racine, dans *Bajazet :*

Quand je fais tout pour lui, il ne fait rien pour moi.

Monotone. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Chant monotone*, *prononciation monotone*, *style monotone*.

Monotonie. Substantif féminin. Défaut de variation du ton. Il y a la monotonie de la voix, la monotonie de la déclamation, la monotonie du style. Voyez *Style*.

Mons. Expression familière; abréviation méprisante du mot *Monsieur*.

Mais, *mons* ton fils, le sieur de Fierenfat,
Me semble avoir un procédé bien plat.
(Voltaire, *l'Enfant prodigue*.)

C'est moi seul, *mons* Damis, qui fais ce mariage.
(*L'Indiscret*.)

Monseigneur. Substantif masculin. Il s'écrit en un seul mot quand on parle aux hommes. *Monseigneur le prince de*..... On l'écrit en deux mots quand on parle à Dieu : *Mon Seigneur et mon Dieu*. — Il n'en faut pas mettre deux de suite dans la même phrase. — Quand le pronom *vous* termine un membre de la période, il faut le faire suivre de *Monseigneur; j'ai reçu de vous, Monseigneur; il n'appartient qu'à vous, Monseigneur*. On le place ordinairement après *car*, *mais*, *au reste*, *du reste*, *après tout*, *certes*, *certainement*, *c'est pourquoi*, et autres semblables. *Car, Monseigneur; mais, Monseigneur*, etc. — On évite de le mettre après un verbe actif, parce qu'il en résulte ordinairement une sorte d'équivoque. On ne dira donc pas, *je ne veux pas acheter, Monseigneur;* il faut dire, *je ne veux pas, Monseigneur, acheter*..... Il y a plusieurs autres occasions où il faut éviter les équivoques que le peuple trouve entre ce mot et celui qui le précède. Ainsi, il faut éviter de dire, *c'est du veau, Monseigneur; c'est une bête, Monseigneur*. Ces équivoques ne sont pas fondées en raison; mais il suffit que le vulgaire les voie pour qu'il faille les éviter. — Il ne faut pas mettre ce mot entre un substantif et son adjectif, si l'adjectif est du même genre que *Monseigneur*, comme, *c'est un procédé, Monseigneur, très-insolent*. — On dit, *Monseigneur, votre altesse;* et non pas *votre altesse, Monseigneur*. Ces règles peuvent être appliquées aux mots *monsieur* et *madame*.

Monsieur. Substantif masculin. On ne prononce pas le *r* en prose; on le prononce quelquefois en poésie.

Vous oubliez, Monsieur,
Qu'Hortense est ma cousine et chérit son honneur.
(Voltaire, *l'Indiscret*.)

Le pluriel est *messieurs*, où l'on ne prononce ni le *r*, ni le *s*.

Le nom de *monsieur* ne doit se mettre que devant le nom des auteurs qui sont encore vivans, ou dont la mémoire est encore récente. On dit, *Corneille*, *Racine*, *Voltaire*, *Gresset;* et on dit quelquefois encore, *monsieur de La Harpe*. On ne doit pas ajouter aux noms de *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*, le nom propre de la personne à laquelle on adresse la parole; à moins que, dans une compagnie, on ne puisse désigner autrement la personne à qui l'on veut parler; mais on peut ajouter les noms de dignité à ceux de *monsieur*, *madame; monsieur le comte*, *madame la comtesse*, pourvu cependant qu'on le fasse rarement et sans affectation.

Nous ne nous servons point, dit Voltaire, des mots *monsieur*, *madame*, dans les comédies tirées du grec. L'u-

sage a permis que nous appellions les Romains et les Grecs *seigneurs*, et les Romaines *madame*; usage vicieux en soi, mais qui cesse de l'être, parce que le temps l'a autorisé. (*Remarques sur la Bérénice de Racine.*) Voyez *Monseigneur*.

MONSTRE. Substantif masculin. Au propre et au figuré, il régit quelquefois la préposition *de*; *c'est un monstre de laideur*, *un monstre de nature*. — *Un monstre d'ingratitude*, *de cruauté*. L'Académie le définit, animal qui a une conformation contraire à l'ordre de la nature. On pourrait croire d'après cela que le mot *monstre* ne peut se dire que des animaux. Il se dit de toutes les productions de la nature qui ne sont pas conformes aux lois ordinaires. On donne ce nom en général à toute production organisée dans laquelle la conformation, l'arrangement ou le nombre de quelques-unes des parties ne suivent pas les règles ordinaires. Il y a des *monstres* dans les fleurs, dans les fruits, etc.

MONSTRUEUX, MONSTRUEUSE. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un enfant monstrueux*, *un animal monstrueux*, *un monstrueux animal*. — *Une ingratitude monstrueuse*, *une monstrueuse ingratitude*.

MONT, MONTAGNE. L'Académie explique ces deux mots par la même définition, sans indiquer précisément la différence de leurs significations. *Mont*, désigne une masse détachée de toute autre masse pareille, soit physiquement, soit idéalement; *montagne* ne forme qu'une appellation vague, sans aucune distinction individuelle; et on y joint la préposition *de*, pour l'appliquer à des objets individuels. *Les montagnes des Alpes*, *les montagnes de Suisse*. Le *mont* est opposé au val ou vallon; *on court par monts et par vaux*. La *montagne* est proprement opposée à la plaine; on mène paître un troupeau de la plaine sur *la montagne*. — Quand on dit *les monts*, on entend ordinairement les Alpes, comme dans ces phrases, *passer les monts*, *repasser les monts*, *au delà des monts*, *deçà les monts*.

On dit le *mont Caucase*, le *mont Etna*, le *mont Liban*, le *mont Apennin*, le *mont Olympe*. Il semble que le mot *mont* soit affecté aux montagnes fameuses par leur hauteur; cependant on dit, *les montagnes de la Lune*, *et les montagnes de la Table*, pour marquer cette montagne voisine du cap de Bonne-Espérance à la pointe méridionale de l'Afrique, quoique au rapport des voyageurs ce soit une des plus hautes du monde. Enfin, l'usage a voulu qu'en parlant de certaines montagnes on se servît de leur nom tout simple: c'est ainsi qu'on dit, *les Alpes*, *les Andes*, *les Pyrénées*, *les Cévennes*, *le Vésuve*, *le Stromboli*, *les Vosges*, *le Schwarzwanden*, *le Pic*, *l'Apennin*.

L'Académie dit que l'on appelle *monts-de-piété*, en Italie et en quelques autres pays, *certains lieux* où l'on prête ou sur des nantissemens sans intérêt, ou à un intérêt fort modique. — Les *monts-de piété* ne sont point des *lieux*, mais des établissemens. C'est de l'argent qu'on y prête, et ordinairement à un intérêt qui n'est pas fort modique.

MONTAGNARD, MONTAGNARDE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Peuples montagnards*; *animaux montagnards*.

MONTAGNE. Substantif féminin. Les noms des montagnes, quelque terminaison qu'ils aient, sont masculins. Le *Liban*, le *Saint-Gothard*, l'*Etna*, etc. Il faut en excepter les *Alpes*, les *Pyrénées*, les *Cordilières*, les *Vosges*, qui sont du féminin. Voyez *Mont*.

MONTAGNEUX, MONTAGNEUSE. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Pays montagneux*, *contrée montagneuse*, *cette montagneuse contrée*. — *Montagneux* ne se dit que des pays où il y a beaucoup de montagnes; et *montagnard* se dit des hommes et des animaux qui habitent ces pays.

MONTE. Substantif féminin. C'est un terme dont on se sert, dit l'Académie, pour désigner l'accouplement des chevaux et des cavales. — Il se dit de tout les quadrupèdes domestiques. C'est une expression impropre par laquelle on désigne l'action du mâle se dressant sur ses extrémités et couvrant de son corps la femelle, afin d'effectuer la copulation. La *monte* proprement dite, qu'on appelle quelquefois saillie, n'a réellement lieu que pour les oiseaux, chez lesquels le mâle monte toujours effectivement sur la femelle pour l'imprégner du fluide générateur.

MONTÉE. Substantif féminin. C'est, dit l'Académie, un petit escalier d'une maison petite et pauvre. — *Montée* en ce sens est une expression vulgaire par laquelle le bas peuple désigne l'escalier d'une maison quelconque, petite ou grande, riche ou pauvre. On ne comprend pas trop bien ce que l'Académie entend ici par *une maison pauvre*.

Montée se dit proprement de la pente plus ou moins douce d'un escalier. On le dit aussi de la pente plus ou moins douce d'une montagne, d'une éminence, d'un coteau. Les anciens architectes disaient une *montée*, pour dire une marche d'escalier.

MONTER. Verbe neutre et actif de la première conjugaison. L'Académie donne des exemples où ce verbe prend tantôt l'auxiliaire *avoir*, tantôt l'auxiliaire *être*, mais elle ne dit pas dans quels cas il faut employer l'un ou l'autre. *Notre-Seigneur est monté au ciel; il a monté quatre fois à sa chambre pendant la journée; il est monté dans sa chambre et y est resté.* — Féraud dit qu'il prend l'auxiliaire *avoir*, quand il est actif, et qu'il a un régime direct : *J'ai monté les degrés*; et qu'il prend l'auxiliaire *être* quand il est neutre. Mais cette règle n'est pas suffisante, car elle ne peut pas s'appliquer au second exemple donné par l'Académie, qui emploie *avoir* dans un sens neutre. — Voici la règle qu'il faut suivre pour ce verbe et pour tous les autres semblables. Si l'on veut exprimer l'action de monter, il faut employer l'auxiliaire *avoir*. *Il a monté quatre fois à sa chambre pendant la journée; il a monté pendant trois heures au haut de la montagne; il a monté les degrés; la rivière a monté de six pouces depuis hier.* Si, au contraire, on veut exprimer l'état qui résulte de l'action de monter, il faut employer l'auxiliaire *être*. *Il est monté dans sa chambre il n'y a qu'une heure. Votre père est-il monté dans sa chambre? — Oui, il y est monté. A quelle heure y a-t-il monté?* c'est-à-dire, a-t-il fait l'action d'y monter? *Il y a monté à huit heures.*

Le vers suivant de Voltaire offre un exemple contraire à cette règle :

J'ai sauvé cet empire en arrivant au trône;
J'en descendrai du moins comme j'y suis monté.
(*Œdipe.*)

Mais je soutiens que, sans le mauvais son de *j'y ai*, Voltaire aurait dit, *j'y ai monté*. C'est une licence qu'un usage abusif autorise, mais qui ne doit point tirer à conséquence. Voyez *Alliance des mots*.

Ce verbe a un grand nombre d'acceptions. On dit *monter à cheval, la mer monte; monter une pendule; cet instrument est monté trop haut; ce mur monte au-dessus du voisin; monter la garde; monter un vaisseau; monter en graine; monter en couleur; monter une machine; la somme de ces nombres monte haut; les astres montent sur l'horizon; il est monté sur le théâtre; le luxe est monté à un haut excès; la voix de l'innocence est montée au ciel; il est monté de cette classe à une autre; le blé monte*, etc. D'où l'on voit que dans presque toutes ces acceptions, il exprime ou simplement ou figurément l'action de passer d'une situation à une autre situation plus élevée.

Monter régit les prépositions *à, sur, dans, en.*

Monter à suppose un but que l'on veut atteindre, en allant de bas en haut. *Monter à l'assaut; monter à la brèche; monter au haut d'un arbre; monter à une tour, au haut d'une tour.*

Monter à un arbre marque le dessein d'en atteindre une partie élevée, en quittant la terre et s'attachant à l'arbre. *Monter à un arbre pour prendre un nid d'oiseaux.* On dit dans le même sens, *monter à une échelle. Monter sur un arbre* suppose le dessein de se placer parmi les branches, soit pour en cueillir le fruit, soit pour éviter quelque danger, soit pour mieux voir ce qui se passe aux environs. *Le sanglier le poursuivait, il monta sur un arbre*, et non pas *à un arbre. Il faut monter sur cet arbre pour en cueillir les fruits. Il monta sur un arbre pour voir passer le cortége.* On *monte aussi sur un arbre*, pour le tailler, pour l'élaguer, pour l'émonder.

Monter à cheval suppose le dessein de partir, et a toujours quelque rapport à l'art de manier un cheval, de sorte que *monter à* ne se dit point avec les noms des animaux qui ne rappellent pas directement l'idée de cet art. On ne dit pas *monter à jument, monter à cavalle, monter à mulet, monter à âne, monter à chameau. Monter à cheval* se dit même particulièrement de l'art de manier un cheval, de se tenir bien à cheval. *Ce jeune homme monte bien à cheval. Il apprend à monter à cheval.* Quand l'expression n'a aucun rapport à cet art, on dit *monter sur. Il monta sur son cheval pour ne pas être pressé dans la foule. Il monta sur son cheval pour mieux voir la cérémonie.*

On dit *monter sur*, pour désigner simplement une supériorité de position. *Monter sur un cheval, sur un âne, sur une jument, sur un chameau; monter sur une chaise, sur un escabeau, sur une table, sur un banc; monter*

sur une échelle, pour être dans une position commode pour atteindre ou pour faire quelque chose.

On monte à sa chambre, et *on monte dans sa chambre*. La première locution indique simplement l'action de monter. *En montant à ma chambre, je fis un faux pas*. La seconde suppose l'intention de rester dans sa chambre, de s'y renfermer. *On monte à sa chambre* pour prendre son chapeau, sa canne, un livre, etc.; pour en redescendre peu de temps après. *On monte dans sa chambre*, pour s'y occuper, pour y travailler, pour s'y entretenir avec quelqu'un, pour y passer la soirée, pour se coucher.

On monte en voiture pour partir, *en chaire* pour prêcher; on monte dans une voiture par choix, par préférence. *Je ne veux pas monter dans cette mauvaise voiture. On monte dans une voiture*, pour y arranger quelque chose, pour prendre ce qu'on y avait oublié, pour la raccommoder; en un mot, dans tous les cas où il n'est pas directement question de départ. *On monte dans une chaire*, pour la décorer, pour la réparer, pour y mettre ce dont le prédicateur a besoin; en un mot, dans tous les cas où il n'est pas directement question de prêcher. On a fait dans une église une chaire neuve, le curé va la voir, y monte pour juger si elle est commode, dans un temps où le public n'est pas assemblé dans l'église; alors on dit qu'*il monte* dans *la chaire*, et non pas qu'*il monte* en *chaire*.

Monter au trône, se dit d'un prince qui par les lois du pays, a droit d'y monter. *Il monta au trône de son père, au trône de ses ancêtres. Monter sur un trône*, suppose que l'on y monte autrement que par droit de succession. *Les princes qui étaient autrefois élus pour régner en Pologne, montaient sur le trône de Pologne. Darius, fils d'Hystaspe, né dans une condition privée, monta sur le trône de Perse.*

Montrable. Adjectif des deux genres. Mot inusité que l'on peut employer dans quelques circonstances particulières. Voltaire écrit à madame du Deffant, qui était aveugle : *Si vous aviez des yeux, vous ririez bien de ma figure de quatre-vingt-un ans; elle n'est ni transportable, ni montrable.*

Montrer. Verbe actif de la première conjugaison. Férand dit que ce mot n'est pas du style noble. C'est une erreur : on le trouve dans nos meilleurs poètes.

Il faut *montrer* ici ton zèle et ta prudence.
(Racine, *Iphigénie*.)

Qu'éloigné du malheur qui m'opprime,
Votre cœur aisément se *montre* magnanime.
(*Idem.*)

Le reste pour son Dieu *montre* un oubli fatal.
(*Athalie.*)

Montueux, Montueuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Pays montueux.*

Moquer. Verbe pronominal de la première conjugaison. Féraud blâme les auteurs qui l'ont employé au passif. Au lieu de dire, *la crainte d'être moqué*, il faut qu'on dise, *la crainte qu'on ne se moque de moi, de nous, de vous*, etc.; et c'est en faveur de l'opposition qu'il passe cette phrase de J.-J. Rousseau, *les esprits forts qui s'étaient moqués de la fée, furent moqués à leur tour*. Il ne faut pas en croire Féraud sur cet article. Tout le monde emploie ce verbe au passif; et outre le proverbe qui dit *les moqueurs sont souvent moqués*, l'Académie donne pour exemple *il fut moqué de tout le monde*, et dit expressément que ce verbe s'emploie au participe avec le verbe *être*.

Moqueur, Moqueuse. Adjectif qui se prend substantivement. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme moqueur, une femme moqueuse; un ris moqueur, un air moqueur.*

Moral, Morale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Discours moral, théologie morale, préceptes moraux, réflexions morales; vertus morales, certitude morale.*

Morale. Substantif féminin. Il n'a point de pluriel. C'est abusivement que quelques personnes disent *faire des morales à quelqu'un.*

Moralement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il vit moralement bien; il a moralement bien vécu.— Cela est prouvé moralement, cela est moralement prouvé.* — On dit *moralement parlant*, et on le met comme incise, au commencement ou à la fin d'une proposition : *Moralement parlant, cela est impossible; cela est impossible, moralement parlant.*

Moraliser. Verbe neutre de la première conjugaison. *Tout événement moralise*, a dit La Motte. Expression neuve et philosophique, dit Mercier.

Moralité. Substantif féminin. Depuis la révolution, on a dit ce mot, pour désigner le caractère moral d'une personne, ses mœurs, ses principes. Plusieurs grammairiens se sont élevés con-

tre cette nouvelle acception ; mais elle a été et elle est encore employée partout. On demande des renseignemens *sur la moralité d'une personne* à qui l'on veut confier un emploi ; on exige *des certificats de moralité*. Il est présumable que l'usage maintiendra cette expression, malgré les grammairiens.

Moralité. Terme de littérature. Toute poésie un peu sérieuse doit avoir son objet d'utilité, son but moral ; et la vérité de sentiment ou de réflexion qui en résulte, l'impression salutaire de crainte, de pitié, d'admiration, de mépris, de haine ou d'amour qu'elle fait sur l'ame, est ce qu'on nomme *moralité*.

Quelquefois la moralité se présente directement, même dans un poème en préceptes ; mais le plus souvent on la laisse déduire, et l'effet n'en est que plus infaillible, lorsque le mérite de l'avoir saisie trompe et console la vanité que le précepte aurait blessée. C'est l'artifice de l'apologue, c'est plus en grand celui de la tragédie et de l'épopée. (Marmontel.)

Dans l'apologue, on appelle moralité la vérité qui résulte du récit allégorique. Elle doit être claire, courte, et intéressante ; il n'y faut point de métaphysique, point de périodes, point de vérités trop triviales, comme serait celle qu'*il faut ménager sa santé*. Phèdre et La Fontaine placent indifféremment la *moralité*, tantôt avant, tantôt après le récit, selon que le goût l'exige ou le permet. L'avantage est à peu près égal pour l'esprit du lecteur qui n'est pas moins exercé dans l'un et dans l'autre cas. Si elle est avant, on a le plaisir de combiner chaque trait du récit avec la vérité ; si elle est après, on a le plaisir de la suspension ; on devine ce que l'auteur veut nous apprendre, et on a la satisfaction de se rencontrer avec lui, ou le mérite de lui céder si on n'a point réussi.

Mordant, Mordante. Adjectif. On le met avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Esprit mordant, style mordant, traits mordans. Une épigramme mordante, cette mordante épigramme; une humeur mordante, cette mordante humeur; une satire mordante, cette mordante satire; des censures mordantes, de mordantes censures*. Voyez *Adjectif*.

Mordicant, Mordicante. Adjectif. Au figuré et au féminin, on peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une humeur mordicante, cette mordicante humeur.*

Morgue, Morguer. L'*u* n'est dans ces mots que pour donner au *g* un son fort, qu'il n'a pas devant l'e. Sans cet *u*, on prononcerait *morje*, *morjer*.

Mort, Morte. Adjectif. Dans les expressions suivantes il a un sens différent, selon qu'il est placé avant ou après le substantif. *Du mort bois* est du bois de peu de valeur qui n'est propre à aucun ouvrage; *du bois mort* est du bois séché sur pied. — *Morte eau* se dit des marées quand elles sont au point le plus bas ; *eau morte* se dit de l'eau qui ne coule pas, comme l'eau des étangs, des mares, etc.

Mortel, Mortelle. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. Dans le sens de, qui donne la mort, on qui paraît la devoir causer, on dit, *une maladie mortelle, un coup mortel, une blessure mortelle, un poison mortel;* et l'on peut dire *cette mortelle blessure*.— Dans le sens de grand, extrême, excessif, *haine mortelle, inimitié mortelle, un déplaisir mortel, un mortel déplaisir; c'est son ennemi mortel, c'est son mortel ennemi. Il y a trois mortelles lieues d'ici là*, et non pas *trois lieues mortelles*. On dit *un effroi mortel*, et *mortel effroi*. Féraud prétend que, quand cet adjectif signifie, qui est sujet à la mort, il ne peut se mettre qu'après son substantif ; et, en conséquence il blâme ce vers de Racine dans *Esther* :

> Le succès est certain
> Si le succès dépend d'une *mortelle* main.

Je ne pense pas que la critique soit juste. On peut quelquefois mettre cet adjectif avant son substantif, dans le sens indiqué par Féraud.

Mortellement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il nous a offensés mortellement*, ou *il nous a mortellement offensés*.

Mort-gage. Substantif masculin. Ce mot étant composé d'un substantif et d'un adjectif, l'un et l'autre doit prendre la marque du pluriel ; ainsi l'on doit écrire au pluriel *des morts-gages*.

Morte-saison. Substantif féminin. Ce mot étant composé d'un substantif et d'un adjectif, l'un et l'autre doit prendre la marque du pluriel. Il faut donc écrire au pluriel *des mortes-saisons*.

Mortifiant, Mortifiante. Adjectif

verbal tiré du verbe *mortifier.* On peut quelquefois le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une chose mortifiante. Une injure mortifiante, une mortifiante injure; des humiliations mortifiantes, de mortifiantes humiliations. Un refus mortifiant. Un mortifiant refus.*

Mort-ivre. Adjectif. L'Académie dit *ivre-mort.* On dit l'un et l'autre. Nous pensons que *mort-ivre* se dit d'un homme, et qu'en parlant d'une femme, on doit dire *ivre-morte*, pour distinguer par la prononciation le féminin du masculin ; car il n'y aurait aucune différence pour la prononciation, entre *mort-ivre* et *morte-ivre.* — On dira de même au pluriel, *morts-ivres* au masculin, et *ivres-mortes* au féminin. Ce féminin pluriel sera analogue au singulier ; et l'on évitera la prononciation dure de *mortes-ivres.*

Mort-né. Adjectif. L'Académie écrit au pluriel deux enfans *mort-nés.* Il nous semble qu'on doit écrire *morts-nés. Un* enfant *mort-né*, est un enfant né mort; des enfans *morts-nés*, sont des enfans nés morts.

Mortuaire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un drap mortuaire, un registre mortuaire, un extrait mortuaire.*

Morveux, Morveuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Enfant morveux, nez morveux.*

Mot. Substantif masculin. Le *t* final ne se prononce que devant une voyelle. La *Grammaire des Grammaires* dit qu'on peut définir les mots, des sons ou des signes distincts que les hommes ont adoptés pour rendre leurs pensées. Si l'on admettait cette définition, on pourrait dire que les sons d'une cloche qui appelle des chanoines à l'office, sont des *mots*, car ce sont des sons adoptés pour rendre une pensée ; savoir, que les chanoines doivent se rendre à l'office. On pourrait dire que les signes qu'emploient les pantomimes pour se faire comprendre sans le secours de la parole, ou les mouvemens d'un télégraphe pour transmettre des pensées au loin, sont des *mots*, car ce sont des signes que les hommes ont adoptés pour rendre leurs pensées. *Mot*, dit l'Académie, se dit d'une ou plusieurs syllabes réunies pour exprimer une idée. Les grammairiens divisent les mots en *substantif, article, adjectif, pronom, verbe, préposition, adverbe, conjonction* et *interjection.* Voyez ces mots.

Il faut distinguer dans ces mots la signification objective, et la signification formelle ; la signification objective, c'est l'idée fondamentale qui est l'objet de la signification du mot, et qui peut être désignée par des mots de différentes espèces. La signification formelle, c'est la manière particulière dont le mot présente à l'esprit l'objet dont il est le signe, laquelle est commune à tous les mots de la même espèce, et ne peut convenir à ceux des autres espèces.

Le même objet pouvant donc être signifié par des mots de différentes espèces, on peut dire que tous ces mots ont une même signification objective, parce qu'ils représentent tous la même idée fondamentale; mais chaque espèce ayant sa manière propre de présenter l'objet dont il est le signe, la signification formelle est nécessairement différente dans les mots de diverses espèces, quoiqu'ils puissent avoir une même signification objective. Communément, ils ont, dans ce cas, une racine générative commune, qui est le type matériel de l'idée fondamentale qu'ils représentent tous ; mais cette racine est accompagnée d'inflexions et de terminaisons qui, en désignant la diversité des espèces, caractérisent en même temps la signification formelle. Ainsi la racine commune *am* dans *aimer, amitié, ami, amical, amicalement*, est le type de la signification objective commune à tous ces mots, dont l'idée fondamentale est celle de ce sentiment affectueux qui lie les hommes par la bienveillance ; mais les diverses inflexions ajoutées à cette racine désignent tout à la fois la diversité des espèces, et les différentes significations formelles qui y sont attachées.

Il faut encore distinguer, dans la signification objective des mots, l'idée principale et les idées accessoires. Lorsque plusieurs mots de la même espèce représentent une même idée objective, variée seulement de l'une à l'autre par des nuances différentes qui naissent de la diversité des idées ajoutées à la première, celle qui est commune à tous les mots est l'idée principale ; et celles qui y sont ajoutées, et qui différencient les signes, sont les idées accessoires. Par exemple, *amour* et *amitié* sont des noms qui présentent également à l'esprit l'idée de ce sentiment de l'ame qui porte les hommes à se réunir ; c'est l'idée principale de la signification objective de ces deux mots. Mais le nom *amour* ajoute à cette idée principale l'idée accessoire de l'inclination d'un

sexe pour l'autre ; et le nom *amitié* y ajoute l'idée accessoire d'un juste fondement, sans distinction de sexe. On trouvera, dans les mêmes accessoires, la différence des substantifs *amant* et *ami*, des adjectifs *amoureux* et *amical*, des adverbes *amoureusement* et *amicalement*.

Quand on ne considère dans les mots de la même espèce qui désignent une même idée objective principale, que cette seule idée principale, ils sont synonymes ; mais ils cessent de l'être quand on fait attention aux idées accessoires qui les différencient. Voyez *Synonymes*. Dans bien des cas, on peut les employer indistinctement et sans choix ; c'est sur-tout lorsqu'on ne veut et qu'on ne doit présenter dans le discours que l'idée principale, et qu'il n'y a dans la langue aucun mot qui l'exprime seule, avec abstraction de toute idée accessoire. Alors les circonstances font assez connaître que l'on fait abstraction des idées accessoires que l'on désignerait par le même mot en d'autres occurrences. Mais, s'il y avait dans la langue un mot qui signifiât l'idée principale, seule et abstraite de toute autre idée accessoire, ce serait, en cette occasion, une faute contre la justesse, de ne pas s'en servir plutôt que d'un autre auquel l'usage aurait attaché la signification de la même idée, modifiée par d'autres idées accessoires.

Dans d'autres cas, la justesse de l'expression exige que l'on choisisse scrupuleusement entre les synonymes, parce qu'il n'est pas toujours indifférent de présenter l'idée principale sous un aspect ou sous un autre.

Aux mots synonymes, caractérisés par l'identité du sens principal, malgré les différences matérielles, on peut opposer les mots homonymes, caractérisés au contraire par la diversité des sens principaux, malgré l'identité ou la ressemblance dans le matériel.

Remarquez qu'il ne faut pas s'en rapporter uniquement au matériel d'un mot, pour juger de quelle espèce il est. On trouve des homonymes qui sont tantôt d'une espèce et tantôt d'une autre, selon les différentes significations dont ils se revêtent dans les diverses occurrences. Par exemple, *si* est conjonction quand on dit, *si vous voulez ;* il est adverbe quand on dit, *vous parlez si bien ;* il est nom lorsqu'en termes de musique, on dit un *si cadencé*. *En* est quelquefois préposition, *parler en maître ;* d'autres fois il est pronom, *nous en arrivons*. *Tout* est nom dans cette phrase, *le tout est plus grand que sa partie ;* il est adjectif dans celle-ci, *tout homme est menteur ;* il est adverbe dans cette troisième, *je suis tout surpris*.

C'est donc sur-tout dans leur signification qu'il faut examiner les mots pour en bien juger ; et l'on ne doit en fixer les espèces que par les différences spécifiques qui en déterminent les services réels. Si l'on doit, dans ce cas, quelque attention au matériel des mots, c'est pour en observer les différentes métamorphoses, qui ne sont toutes que sa nature sous diverses formes ; car plus un objet montre de faces différentes, plus il est accessible à nos lumières.

Une chose essentielle pour penser juste, et pour exprimer nettement ses pensées, c'est d'attacher toujours aux mots des idées claires et précises. Il n'est que trop fréquent, et l'expérience nous montre tous les jours que l'on est dans l'habitude d'employer des mots sans y joindre des idées précises, ou même aucune idée ; de les employer tantôt dans un sens, tantôt dans un autre ; ou de les lier à d'autres qui en rendent la signification indéterminée, et de supposer toujours que les mots excitent chez les autres les mêmes idées que nous y avons attachées. Le meilleur conseil que l'on puisse donner contre cet abus, c'est de s'appliquer à n'avoir que des idées bien nettes et bien déterminées, de n'employer jamais, ou du moins que le plus rarement possible, des mots qui ne nous donnent pas une idée claire ; de tâcher de fixer la signification de ces mots ; de suivre en cela l'usage commun, autant qu'on le pourra ; et enfin d'éviter de prendre le même mot en deux sens différens. Si cette règle générale dictée par le bon sens, était suivie et observée dans tous les détails avec quelque soin, les mots bien loin d'être un obstacle deviendraient un aide et un secours.

Tout mot peut avoir un sens propre et un sens figuré. Un mot est au propre quand il signifie ce pourquoi il a été premièrement établi. Le mot *lion* a été d'abord destiné à signifier cet animal qu'on appelle lion. *Je viens de la ménagerie, j'y ai vu un beau lion ; lion* est pris là dans le sens propre. Mais si, en parlant d'un homme emporté, je dis *c'est un lion, l'on* est alors dans le sens figuré.— Quand, par comparaison ou par analogie, un mot se prend dans quelque autre sens que celui de sa destination,

cet accident peut être appelé *l'acception du mot*.

Il y a des mots primitifs et des mots dérivés. Un mot est primitif lorsqu'il n'est tiré d'aucun autre mot de la langue dans laquelle il est en usage. *Ciel*, *roi*, *bon*, sont des mots primitifs. Un mot est dérivé lorsqu'il est tiré de quelque autre mot comme de sa source. Ainsi *céleste*, *royal*, *royaume*, *royauté*, *royalement*, *bonté*, *bonnement*, sont des mots dérivés.

Un mot peut être simple ou composé. *Juste*, *justice*, sont des mots simples; *injuste*, *injustice*, sont des mots composés.

On connaît en français les rapports respectifs des mots entre eux par l'arrangement dans lequel on les place; voyez *Construction*; par les prépositions qui mettent les noms en rapport, comme *par*, *pour*, *sur*, *dans*, *en*, *à*, *de*, etc. Les prénoms ou prépositifs, ainsi nommés parce qu'on les place devant les substantifs, servent aussi à faire connaître si l'on doit prendre les noms dans un sens général, ou dans un sens singulier, ou dans un sens indéfini, ou dans un sens individuel. Enfin, après que toute une phrase a été lue ou énoncée, l'esprit, accoutumé à la langue, se prête à considérer les mots dans l'arrangement convenable au sens total, et même à suppléer, par analogie, des mots qui sont quelquefois sous-entendus. Rien de plus commun aujourd'hui que de créer des mots nouveaux sans nécessité. J.-J. Rousseau a indiqué, dans le passage suivant, les conditions auxquelles on peut se permettre cette création. « Quand j'ai hasardé, dit il, le mot *investigation*, j'ai voulu rendre un service à la langue, en y introduisant un terme doux et harmonieux, dont le sens est déjà connu, et qui n'a point de synonyme en français. C'est, je crois, toutes les conditions qu'on exige pour autoriser cette liberté salutaire. » Voyez *Néologie*.

Nous avons dit, au mot *Monosyllabe*, ce qu'il faut penser des vers qui ne sont composés que de ces sortes de mots. La Harpe nous donne un autre conseil sur les mots composés de cinq syllabes. Voltaire a dit dans l'*Orphelin de la Chine* :

Se peut-il qu'en ce temps de *désolation* ?

En général, dit La Harpe, il faut être fort sobre de ces sortes de mots de cinq syllabes, difficiles à bien placer dans nos vers, et particulièrement ceux qui finissent en *ion*. Ils sont très-rares dans Racine; mais sur-tout ils ne sont pas faits pour le commencement d'une pièce, qui doit toujours être soigné, et prévenir favorablement l'oreille du spectateur. (*Cours de Littérature.*)

A ces mots. Expression adverbiale. Quand il eut dit cela. Il se met à la tête de la phrase. *A ces mots*, *Idoménée embrassa Télémaque*. (Fénélon, *Télémaque*.)

Mot à mot, phrase adverbiale. Sans aucun changement, ni dans les mots ni dans leur ordre. *Apprendre un discours mot à mot.*

Mot pour mot, expression adverbiale. En rendant le sens de chaque mot, traduire un discours mot pour mot.

Mot signifie aussi sentence, apophthegme, dit notable, parole remarquable, ingénieuse, plaisante, agréable. — On appelle *mot heureux*, un mot heureusement trouvé; *beau mot*, un mot plein de sens et de raison. *Ce beau mot est* d'un philosophe grec. On dit *le mot pour rire*, en parlant des plaisanteries que l'on dit pour égayer une compagnie. *Ce vieillard a toujours le mot pour rire*. En parlant d'une chose sérieuse et importante qui ne saurait être tournée en plaisanterie, on dit, *il n'y a pas le mot pour rire*. — *Mot profond*, se dit d'un mot qui, sous l'apparence d'un sens ordinaire, renferme un sens plus important. On appelle *mot fin*, une expression qui, sous une apparence de simplicité, offre une idée délicate et spirituelle. On appelle familièrement, *le fin mot d'une affaire*, l'intention secrète de ceux qui la proposent, ou qui la font marcher.

Mot consacré. On appelle *mots consacrés*, certains mots particuliers qui ne sont bons qu'en certaines occasions, et on leur a peut-être donné ce nom, parce que ces mots ont commencé par la religion, dont les mystères n'ont pu être exprimés que par des mots faits exprès. *Trinité*, *incarnation*, *nativité*, *transfiguration*, *annonciation*, *visitation*, *assomption*, *fils de perdition*, *portes de l'enfer*, *vase d'élection*, *homme de péché*, etc., sont des mots consacrés aussi bien que *cène*, *cénacle*, *fraction de pain*, *acte des apôtres*, etc.

De la religion, on a étendu ce mot de *consacré*, aux sciences et aux arts, de sorte que les mots propres des sciences et des arts s'appellent *consacrés*. Tels sont *gravitation*, *raréfaction*, *condensation*, et un grand nombre d'autres

en matière de physique ; *allegro*, *adagio*, *aria*, *arpeggio*, en musique, etc.

Il faut se servir sans difficulté des mots consacrés dans les matières de religion, de sciences et d'arts. Celui qui voudrait dire, par exemple, *la fête de la naissance de Notre-Seigneur*, *la fête de la visite de la Vierge*, parlerait très-mal. L'usage veut qu'on dise en parlant de ces deux mystères, *la nativité et la visitation*. Ce n'est pas qu'on ne puisse dire *la naissance de Notre-Seigneur*, et *la visite de la Vierge*. Par exemple, *la naissance de Notre Seigneur est bien différente de celle des princes ; la visite que rendit la Vierge à sa cousine, ne ressemblait point aux visites profanes du monde.* L'usage veut qu'on dise aussi *la cène et le cénacle* ; et ceux qui diraient une chambre haute pour *le cénacle*, et le souper pour *la cène*, s'exprimeraient fort mal.

Bon mot. On appelle ainsi un sentiment vivement et finement exprimé. Il faut que le bon mot naisse naturellement et sur-le-champ ; qu'il soit ingénieux, plaisant, agréable, enfin qu'il ne renferme point de raillerie grossière, injurieuse et piquante. La plupart des bons mots consistent dans des tours d'expressions qui offrent à l'esprit deux sens également vrais ; mais dont le premier, qui saute d'abord aux yeux, n'a rien que d'innocent ; au lieu que l'autre, qui est le plus caché, renferme souvent une malice ingénieuse.

Cette duplicité de sens est, dans un homme dépourvu de génie, un manque de précision et de connaissance de la langue; mais dans un homme d'esprit, cette même duplicité de sens est une adresse par laquelle il fait naître deux idées différentes. La plus cachée dévoile à ceux qui ont un peu de sagacité une satire délicate qu'elle cache à une pénétration moins vive.

Quelquefois le bon mot n'est autre chose que l'heureuse hardiesse d'une expression appliquée à un usage peu ordinaire. Quelquefois aussi la force d'un bon mot ne consiste point dans ce qu'on dit, mais dans ce qu'on ne dit pas, et qu'on fait sentir comme une conséquence naturelle de nos paroles, sur laquelle on a l'adresse de porter l'attention de ceux qui nous écoutent.

Le bon mot est plutôt imaginé que pensé ; il prévient la méditation et le raisonnement, et c'est en partie pourquoi tous les bons mots ne sont pas capables de soutenir l'impression. La plupart perdent leur grâce dès qu'on les rapporte détachés des circonstances qui les ont fait naître ; circonstances qu'il n'est pas aisé de faire sentir à ceux qui n'en ont pas été les témoins. Voyez *Jeu de mots*. (Extrait en grande partie de l'*Encyclopédie*.) Voyez *Accident*.

Mot, pris adverbialement, exclut *pas* ou *point*. *Il n'a dit mot.*

Moteur. Substantif masculin. L'Académie dit *motrice* en parlant d'une femme ; mais elle ajoute que ce féminin ne s'emploie qu'adjectivement ; *vertu*, *faculté*, *puissance motrice*. Féraud prétend qu'en parlant d'une femme qui aurait donné le branle à une affaire, on pourrait et on devrait dire qu'elle a été *le moteur*, et non pas la *motrice* de cette affaire. — Comme Féraud n'appuie son opinion ni sur des raisons ni sur des exemples, je pense qu'on peut se dispenser de l'adopter; puisque l'Académie dit *motrice* dans la signification adjective, on ne voit pas pourquoi on ne le dirait pas substantivement ; et, puisqu'on dit *elle a été l'instigatrice de cet événement*, disons aussi *elle a été la motrice de cet événement*.

Motus. Interjection. On prononce le *s*. Il est familier.

Mou, Molle. Adjectif. L'Académie n'indique point quel est le pluriel masculin de cet adjectif. Il fait au pluriel *mous* et non pas *moux*. Le masculin se met toujours après le substantif. *Un lit mou*, *un cheval mou*, *un général mou*. Le féminin peut quelquefois se mettre avant son substantif On dit *une molle oisiveté*, et l'on ne peut pas dire *une oisiveté molle*. Mais on dit au propre, *de la cire molle*, *des chairs molles*, *des poires molles*.

Mouchard. Substantif masculin. On ne fait point sentir le *d*.

Moucher. Verbe actif de la première conjugaison. *Moucher un enfant*, *se moucher*. Il y a des gens qui disent et des auteurs qui ont écrit *moucher* dans un sens neutre, comme *tousser*, *cracher*; c'est une faute qu'il faut éviter. *Moucher* doit toujours avoir un régime. *Je me mouche souvent*, et non pas *je mouche souvent*.

Mouchettes. Substantif féminin pluriel. Ce mot n'a point de singulier. On dit *les mouchettes*, et non pas *la mouchette*.

Moudre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue ainsi qu'il suit :

Indicatif. — *Présent.* Je mouds, tu mouds, il moud ; nous moulons, vous

moulez, ils moulent. — *Imparfait.* Je moulais, tu moulais, il moulait; nous moulions, vous mouliez, ils moulaient. — *Passé simple.* Je moulus, tu moulus, il moulut; nous moulûmes, vous moulûtes, ils moulurent. — *Futur.* Je moudrai, tu moudras, il moudra; nous moudrons, vous moudrez, ils moudront.

Conditionnel. — *Présent.* Je moudrais, tu moudrais, il moudrait; nous moudrions, vous moudriez, ils moudraient.

Impératif. — *Présent.* Mouds, qu'il moule; moulons, moulez, qu'ils moulent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je moule, que tu moules, qu'il moule; que nous moulions, que vous mouliez, qu'ils moulent. — *Imparfait.* Que je moulusse, que tu moulusses, qu'il moulût; que nous moulussions, que vous moulussiez, qu'ils moulussent.

Participe. — *Présent.* Moulant. — *Passé.* Moulu, moulue.

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

Mouiller. Verbe actif de la première conjugaison. En termes de grammaire, on dit *mouiller les l*, pour dire les prononcer, non tout-à-fait selon leur son naturel, comme dans *Achille*, *ville*, mais avec une sorte de mollesse, comme dans *fille*, *grille*. Alors les deux *l* sont presque toujours précédés d'un *i*, et quand cette voyelle y est seule, elle se fait sentir comme à l'ordinaire, *fille*, *grille*; mais quand il s'y trouve d'autres voyelles, ou quelque diphtongue, l'*i* est presque muet, n'étant mis là que pour faire mouiller les deux *l*. *Bataille*, *bouteille*, *cueille*. (*Dictionnaire de l'Académie.*) On dit aussi qu'on mouille les deux lettres *gn*, pour dire qu'on les prononce comme dans *agneau*, et non pas avec un son dur, comme dans *agn·t*, que l'on prononce *aguenat.*

Mourant, Mourante. Adjectif verbal tiré du verbe *mourir*. Le masculin suit toujours le substantif. *Un homme mourant*, *les yeux mourans.* Le féminin peut quelquefois le précéder. *Sa voix mourante*, ou *sa mourante voix*; cet adjectif est admis dans le style noble.

Et la triste Italie encore toute fumante
Des feux qu'a rallumés sa liberté *mourante.*
(Racine, *Mithridate.*)

Son père à ses côtés sous mille coups *mourant.*
(Voltaire, *Henriade.*)

Je la vois cette lettre à jamais effrayante
Que prête à se glacer traça sa main *mourante.*
(Voltaire, *Sémiramis.*)

Mourir. Verbe neutre et irrégulier de la seconde conjugaison. On le conjugue ainsi qu'il suit :

Indicatif. — *Présent.* Je meurs, tu meurs, il meurt; nous mourons, vous mourez, ils meurent. — *Imparfait.* Je mourais, tu mourais, il mourait; nous mourions, vous mouriez, ils mouraient. — *Passé simple.* Je mourus, tu mourus, il mourut; nous mourûmes, vous mourûtes, ils moururent. — *Futur.* Je mourrai, tu mourras, il mourra; nous mourrons, vous mourrez, ils mourront.

Conditionnel. — *Présent.* Je mourrais, tu mourrais, il mourrait; nous mourrions; vous mourriez, ils mourraient.

Impératif. — *Présent.* Meurs, qu'il meure; mourons, mourez, qu'ils meurent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je meure, que tu meures, qu'il meure; que nous mourrions, que vous mourriez, qu'ils meurent. — *Imparfait.* Que je mourusse, que tu mourusses, qu'il mourût; que nous mourussions, que vous mourussiez, qu'ils mourussent.

Participe. — *Présent.* Mourant. — *Passé.* Mort, morte.

Ce verbe prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

Faire mourir ne se dit point au passif. Quoique Vaugelas ait condamné il y a long-temps les expressions, *il a été fait mourir*, *il fut fait mourir*, le peuple ne laisse pas de s'en servir encore, et surtout à Paris.

Racine a dit :

Et du même poignard dont est morte la reine,
Cette fière princesse a percé son beau sein.

On dit bien *mourir de faim*, *de chagrin*, *de douleur*, *mourir de ses blessures*; mais on ne dit pas *mourir d'un poignard*, *d'une épée*, *d'un boulet de canon.* Il faut dire, *mourir d'un coup de poignard*, *d'un coup d'épée*, etc.

On ne dit pas *je meurs d'aller*, *je meurs de savoir*; mais *je meurs d'envie d'aller*, *de savoir*, et cela ne se dit que dans la conversation familière. (Voltaire, *Remarques sur Corneille.*)

Mousquet. Substantif masculin. On ne prononce point le *t*.

Mousse. J.-J. Rousseau a employé ce mot adjectivement, et lui a fait signifier le contraire d'aiguisé. *Ma pénétration est naturellement très-mousse, mais elle s'est aiguisée à force de s'exercer, dans les ténèbres.*

Mousseux, Mousseuse. Adjectif. Qui

mousse. Il ne se met qu'après son substantif. *Du vin mousseux.*

Moussu, Moussue. Adjectif. Qui est couvert de mousse. Il ne se met qu'après son substantif. *Un arbre moussu*, *une pierre moussue.*

Mouvant, Mouvante. Adjectif verbal tiré du verbe *mouvoir.* Il ne se met qu'après son substantif. *Force mouvante*, *sable mouvant*, *terre mouvante.* — *Tableau mouvant.*

Mouvement. Substantif masculin. Terme de littérature. On dit *le mouvement du style.* Montaigne a dit de l'ame: *L'agitation est sa vie et sa grâce.* Il en est de même du style; encore est-ce peu qu'il soit en mouvement, si ce mouvement n'est pas analogue à celui de l'ame. — Les tours d'expression qui rendent l'action de l'ame sont ce que les rhéteurs ont appellé *figures de pensées.* Or l'action de l'ame peut se concevoir sous l'image des directions que suit le mouvement des corps. — Ou l'ame s'élève, ou elle s'abaisse; ou elle s'élance en avant, ou elle recule sur elle-même; ou, ne sachant auquel de ses mouvemens obéir, elle se penche de tous côtés, chancelante et irrésolue; ou, dans une agitation plus violente encore, et de tous sens retenue par des obstacles, elle se roule en tourbillon, comme un globe de feu sur son axe.

Aux mouvemens de l'ame qui s'élève répondent tous les transports d'admiration, de ravissement, d'enthousiasme: l'exclamation, l'imprécation, les vœux ardens et passionnés, la révolte contre le ciel, l'indignation contre la faiblesse et les vices de notre nature. Au mouvement de l'ame qui s'abaisse répondent les plaintes, les humbles prières, le découragement, le repentir, tout ce qui implore grâce ou pitié. Au mouvement de l'ame qui s'élance en avant et hors d'elle-même, répondent le désir impatient, l'instance vive et redoublée, le reproche, la menace, l'insulte, la colère et l'indignation, la résolution et l'audace, tous les actes d'une volonté ferme et décidée, impétueuse et violente, soit qu'elle lutte contre les obstacles, soit qu'elle fasse obstacle elle-même à des mouvemens opposés. Au retour de l'ame sur elle-même répondent la surprise mêlée d'effroi, la répugnance et la honte, l'épouvante et le remords, tout ce qui réprime ou renverse la résolution, le penchant, l'impulsion de la volonté. À la situation de l'ame qui chancelle répondent le doute, l'irrésolution, l'inquiétude et la perplexité, le balancement des idées, et le combat des sentimens. Les révolutions rapides que l'ame éprouve au dedans d'elle-même lorsqu'elle fermente et bouillonne, sont un composé de ces mouvemens divers interrompus dans tous les points.

Souvent plus libre et plus tranquille, au moins en apparence, elle s'observe, se possède, et modère ses mouvemens. À cette situation de l'ame appartiennent les détours, les allusions; les réticences du style fin, délicat, ironique; l'artifice et le manége d'une éloquence insinuante; les mouvemens retenus d'une ame qui se dompte elle-même, et d'une passion violente qui n'a pas encore secoué le frein.

Les mouvemens se varient d'eux-mêmes dans le style passionné, lorsqu'on est dans l'illusion, et qu'on s'abandonne à la nature. Alors ces figures, qui sont si froides quand on les a recherchées, la répétition, la gradation, l'accumulation, etc., se présentent naturellement avec toute la chaleur de la passion qui les a produites. Le talent de les employer à propos n'est donc que le talent de se pénétrer des affections que l'on exprime. L'art ne peut suppléer à cette illusion; c'est par elle qu'on est en état d'observer la génération, la gradation, le mélange des sentimens, et que, dans l'espèce de combats qu'ils se livrent, on sait donner tour à tour l'avantage à celui qui doit dominer.

Le style épique, au défaut de ces mouvemens, est animé par un autre artifice, et varié par d'autres moyens.

Une idée bien naturelle, bien ingénieuse, et bien favorable aux poètes, a été celle d'attribuer une ame à tout ce qui donnait quelque signe de vie. J'appelle signe de vie, l'action, la végétation, et en général l'apparence du sentiment. L'action est ce mouvement inné qui n'a point de cause étrangère connue, et dont le principe réside ou semble résider dans le corps même qui se meut sans recevoir sensiblement aucune impression du dehors. C'est ainsi que le feu, l'air et l'eau sont en action. De ce que leur mouvement semble être indépendant, nous en inférons qu'il est volontaire; et le principe que nous lui attribuons est une ame pareille à celle qui meut ou qui semble mouvoir en nous les ressorts du corps qu'elle anime. À la volonté que suppose un mouvement libre nous ajoutons en idée l'intelligence, le sentiment, et toutes les

affections humaines. C'est ainsi que des élémens nous avons fait des hommes doux, bienfaisans, dociles, cruels, impérieux, inconstans, capricieux, avares, etc. Cette induction, moitié philosophique et moitié populaire, est une source intarissable de poésie, et une règle infaillible et universelle pour la justesse du style figuré.

Mais si le mouvement seul nous a induits à donner une ame à la matière, la végétation nous y a comme obligés. Quand nous voyons les racines d'une plante se glisser dans les veines du roc, en suivre les sinuosités, ou le tourner s'il est solide, et chercher avec l'apparence d'un discernement infaillible, le terrain propre à la nourrir, comment ne pas lui attribuer la même sagacité qu'à la brebis, qui, d'une dent aiguë, enlève d'entre les cailloux les herbes tendres et savoureuses? — Quand nous voyons la vigne chercher l'appui de l'ormeau, l'embrasser, élever ses pampres pour les enlacer aux branches de cet arbre tutélaire, comment ne pas l'attribuer au sentiment de sa faiblesse, et ne pas supposer à cette action le même principe qu'à celle de l'enfant qui tend les bras à sa nourrice pour l'engager à le soutenir? Quand nous voyons les bourgeons des arbres s'épanouir au premier sourire du printemps, et se refermer aussitôt que le souffle de l'hiver, qui se retourne et menace en fuyant, vient démentir ces caresses trompeuses, comment ne pas attribuer à l'espoir, à la joie, à l'impatience, à la séduction d'un beau jour le premier de ces mouvemens, et l'autre au saisissement de la crainte? — De cette source naît cet intérêt universel répandu dans la poésie, le plaisir de nous trouver partout avec nos semblables, de voir que tout sent, que tout pense, que tout agit comme nous. Ainsi le charme du style figuré consiste à nous mettre en société avec toute la nature, et à nous intéresser à tout ce que nous voyons, par quelque retour sur nous-mêmes. — Une règle constante et invariable dans le style poétique est donc d'animer tout ce qui peut l'être avec vraisemblance. Virgile peint le moment où la main d'un guerrier vient d'être coupée; il est naturel que les doigts tremblans serrent encore la poignée du glaive; mais que la main cherche son bras, la vraisemblance n'y est plus.

Non-seulement l'action et la végétation, mais le mouvement accidentel, et quelquefois même la forme et l'attitude des corps dans le repos, suffisent pour l'illusion de la métaphore. On dit qu'un rocher suspendu menace; on dit qu'il est touché de nos plaintes; on dit d'un mont sourcilleux, qu'il va défier les tempêtes; et d'un écueil immobile au milieu des flots, qu'il brave Neptune irrité. De même, lorsque, dans Homère, la flèche vole avide de sang, ou qu'elle discerne et choisit un guerrier dans la mêlée, comme dans le poëme du Tasse, son action physique donne de la vraisemblance au sentiment qu'on lui attribue. Mais qu'Homère dise des traits qui sont tombés autour d'Ajax sans pouvoir l'atteindre, qu'épars sur la terre, ils demandent le sang dont ils sont privés, il n'y a dans la réalité rien d'analogue à cette pensée. Il n'y a point d'illusion, parce que l'illusion doit avoir son principe dans l'apparence des choses.

Il y a un autre moyen d'animer le style; et celui-ci est commun à l'éloquence et à la poésie pathétique C'est d'adresser ou d'attribuer la parole aux absens, aux morts, aux choses insensibles; de les voir, de croire les entendre et en être entendu. Cette sorte d'illusion que l'on se fait à soi-même et aux autres, est un délire qui doit avoir aussi sa vraisemblance; et il ne peut l'avoir que dans une violente passion, ou dans cette rêverie profonde qui approche des rêves du sommeil. Écoutez Armide après le départ de Renaud.

Traître! Attends... Je le tiens. Je tiens son cœur perfide...
Ah! Je l'immole à ma fureur.
Que dis-je? Où suis-je? Hélas! infortunée Armide,
Où t'emporte une aveugle erreur?

C'est cette erreur où doit être plongée l'ame du poëte ou du personnage qui emploie ces figures hardies et véhémentes; c'est elle qui en fait le naturel, la vérité, le pathétique: affectées de sang-froid, elles sont ridicules plutôt que touchantes; et la raison en est que, pour croire entendre les morts, les absens, les êtres muets, inanimés, ou pour croire en être entendu, pour le croire au moins confusément et au même degré qu'un bon comédien croit être le personnage qu'il représente, il faut comme lui s'oublier. On ne persuade les autres qu'autant qu'on est persuadé soi-même. La règle constante et invariable pour l'emploi de ce qu'on appelle l'hypotypose et la prosopopée, est donc l'apparence du délire. Hors de là, plus de vraisemblance; et la preuve

que celui qui emploie ces mouvemens du style est dans l'illusion, c'est le geste et le ton qu'il y met. Qu'une bonne actrice déclame ces vers de *Phèdre :*

Que diras-tu, mon père, à ce récit horrible ?
Je crois voir de tes mains tomber l'urne terrible ;
Je crois te voir, cherchant un supplice nouveau,
Toi-même de ton sang devenir le bourreau.
Pardonne. Un Dieu cruel a perdu ta famille ;
Reconnais sa vengeance aux fureurs de ta fille...

l'action de Phèdre sera la même que si Minos était présent. Qu'Andromaque, en l'absence de Pyrrhus et d'Astyanax, leur adresse tour à tour la parole,

Roi barbare, faut-il que mon crime t'entraîne ?
Si je te hais, est-il coupable de ma haine ?
T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas ?
S'est-il plaint à tes yeux des maux qu'il ne sent pas ?
Mais cependant mon fils, tu meurs si je n'arrête
Le fer que le cruel tient levé sur ta tête ;

l'actrice, en parlant à Pyrrhus, aura l'air et le ton du reproche, comme si Pyrrhus l'écoutait. En parlant à son fils, elle aura dans les yeux, et presque dans le geste, la même expression de tendresse et d'effroi que si elle tenait cet enfant dans ses bras. On conçoit aisément pourquoi ces mouvemens, si familiers dans le style dramatique, se rencontrent si rarement dans le récit de l'épopée. Celui qui raconte se possède, et tout ce qui ressemble à l'égarement ne peut lui convenir. — Mais il y a dans le dramatique un délire tranquille comme un délire passionné, et la profonde rêverie produit, avec moins de chaleur et de véhémence, la même illusion que le transport. Un berger, rêvant à sa bergère absente, à l'ombre du hêtre qui leur servait d'asile, au bord d'un ruisseau dont le cristal répéta cent fois leurs baisers, sur le même gazon que leurs pas légers foulaient à peine, et qui, après les avoir vus se disputer le prix de la course, les invitait au doux repos ; ce berger, environné des témoins de son amour, leur fait ses plaintes, et croit les entendre partager ses regrets, comme il a cru les voir partager ses plaisirs. Tout cela est dans la nature. (Marmontel.)

Mouvoir. Verbe actif et irrégulier de la troisième conjugaison. Voici comme il se conjugue.

Indicatif. — *Présent.* Je meus, tu meus, il meut ; nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — *Imparfait.* Je mouvais, tu mouvais, il mouvait ; nous mouvions, vous mouviez, ils mouvaient. — *Passé-simple.* Je mus, tu mus, il mut ; nous mûmes, vous mûtes, ils murent. — *Futur.* Je mouvrai, tu mouvras, il mouvra ; nous mouvrons, vous mouvrez, ils mouvront.

Conditionnel. — *Présent.* Je mouvrais, tu mouvrais, il mouvrait ; nous mouvrions, vous mouvriez, ils mouvraient.

Impératif. — *Présent.* Meus, qu'il meuve ; mouvons, mouvez, qu'ils meuvent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve ; que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent. — *Imparfait.* Que je musse, que tu musses, qu'il mût ; que nous mussions, que vous mussiez, qu'ils mussent.

Participe. — *Présent.* Mouvant. — *Passé.* Mu, Mue.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir.*

Plusieurs de ces temps ne sont usités que dans le style didactique. *On ne peut concevoir comment l'ame peut* mouvoir *le corps.* Dans le discours ordinaire, il y a plusieurs temps de ce verbe qui rebutent l'oreille, et qui par conséquent ne sont point usités. On n'aime pas à lire dans Bossuet : *Les premières affaires qui se* murent *dans l'église ;* mais on dit fort bien, *un corps qui se* meut.

Moyen, Moyenne. Adjectif. Il se met souvent avant son substantif. *Une taille moyenne, une moyenne taille ; une grandeur moyenne, une moyenne grandeur.* — *Temps moyen.* Voyez *Adjectif.*

Muable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Vent muable, volonté muable.*

Muet, Muette. Adjectif qui se prend aussi substantivement. L'Académie confond l'adjectif avec le substantif, et elle ne dit point que ce mot s'emploie substantivement, quoiqu'elle donne pour exemple, dans l'article où elle indique ce mot comme adjectif, *on lui fera son procès comme à un muet.*

Il faut refaire entièrement cet article de l'Académie.

Muet. Adjectif. Se dit, 1°. de celui qui ne peut parler à cause de quelque empêchement naturel ou par quelque accident. *Un homme muet, une femme muette, un enfant muet ;* 2°. il se dit des personnes qui ne s'expliquent point dans quelque circonstance, par crainte, par étonnement, etc. *Il demeura* muet *d'étonnement. Croyez-vous qu'il reste* muet *dans cette affaire ?*

Avez-vous prétendu que, *muet* et tranquille,
Ce héros qu'armera l'amour et la raison,
Vous laisse pour ce meurtre abuser de son nom?
(RACINE, *Iphigénie*.)

Muet se dit aussi des choses. On dit, *un jeu muet*, *une scène muette*.

J'entendrai des regards que vous croirez *muets*.
(RACINE, *Britannicus*.)

Cet adjectif, appliqué aux personnes, se met toujours après son substantif. Appliqué aux choses, il peut le précéder, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une muette horreur*.

Voyez là-haut ces bois dont la *muette* horreur
Aujourd'hui même encor inspire l'épouvante.
(DELILLE, *Énéide*.)

Et sur ces sombres lieux, *muettes* régions,
Où le trépas conduit ses pâles légions.
(*Idem.*)

Muet, *Muette*. Terme de grammaire. Cette qualification a été donnée aux lettres, par les grammairiens, en deux sens différens; dans le premier sens, elle n'est attribuée qu'à certaines consonnes dont on a prétendu caractériser la nature : dans le second sens, elle désigne toute lettre, voyelle ou consonne, qui est employée dans l'orthographe, sans être rendue en aucune manière dans la prononciation.

Il est démontré qu'aucune consonne n'a de valeur qu'avec la voyelle, ou, si l'on veut, que toute articulation doit précéder un son. Ainsi, en ce sens, toutes les consonnes sont muettes par leur nature, puisqu'elles ne rendent aucun son, mais qu'elles modifient seulement les sons.

Quant aux lettres muettes dans l'orthographe, nous n'avons rien de mieux à faire que de transcrire les observations de M. Harduin, que Beauzée a fait insérer dans l'*Encyclopédie*.

« Qu'on ait autrefois prononcé des lettres qui ne se prononcent plus aujourd'hui, cela semble prouvé par les usages qui se sont perpétués dans plus d'une province, et par la comparaison de quelques mots analogues entre eux, dans l'un desquels on fait sonner une lettre qui demeure oiseuse dans l'autre. C'est ainsi que *s* et *p* ont gardé leur prononciation dans *veste*, *espion*, *bastonnade*, *hospitalier*, *baptismal*, *septembre*, *septuagénaire*, quoiqu'ils l'aient perdue dans *vêtir*, *épier*, *bâton*, *hôpital*, *batême*, etc.

» Mon intention n'est cependant pas de soutenir que toutes les consonnes muettes qu'on emploie ou qu'on employait il n'y a pas long-temps au milieu de nos mots, se prononçassent originairement. Il est au contraire fort vraisemblable que les savans se sont plu à introduire des lettres muettes dans un grand nombre de mots, afin qu'on sentît mieux la relation de ces mots avec la langue latine. » Beauzée ajoute, ou même par un motif moins louable, mais plus naturel, parce que, comme le remarque l'abbé Girard, on mettait sa gloire à montrer dans l'écriture française qu'on savait le latin. « Du moins, est-il constant que les manuscrits anciens, antérieurs à l'imprimerie, offrent beaucoup de mots écrits avec une simplicité qui montre qu'on les prononçait alors comme à présent, quoiqu'ils se trouvent écrits moins simplement dans des livres bien plus modernes. J'ai eu la curiosité de parcourir quelques ouvrages du quatorzième siècle, où j'ai vu les mots suivans avec l'orthographe que je leur donne ici : *droit*, *saint*, *traité*, *dette*, *devoir*, *doute*, *avenir*, *autre*, *mout*, *recevoir*, *votre*; ce qui n'a pas empêché d'écrire long-temps après : *droict*, *sainct*, *traicté*, *debte*, *debvoir*, *doubte*, *advenir*, *aultre*, *moult*, *recepvoir*, *vostre*, pour marquer le rapport de ces mots avec les noms latins : *directus*, *sanctus*, *tractatus*, *debitum*, *debere*, *dubitatio*, *advenire*, *alter*, *multùm*, *recipere*, *vester*. On remarque même en plusieurs endroits des manuscrits dont je parle une orthographe encore plus simple, et plus conforme à la prononciation actuelle, que l'orthographe dont nous nous servons aujourd'hui. Au lieu d'écrire *science*, *sçavoir*, *corps*, *temps*, *compte*, *mœurs*, on écrivait dans les siècles éloignés, *sience*, *savoir*, *cors*, *tems*, *conte*, *meurs*. »

M. Beauzée observe ici qu'on a bien fait de ramener *science*, à cause de l'étymologie; *corps* et *temps*, tant à cause de l'étymologie, qu'à cause de l'analogie qu'il est utile de conserver sensiblement entre ces mots et leurs dérivés, *corporel*, *corporifier*, *corpulence*; *temporel*, *temporalité*, *temporiser*, *temporisation*, que pour les distinguer par l'orthographe des mots homogènes, cors de cerf, ou cors des pieds; *tant*, adverbe, pour le distinguer de *tan* pour les tanneurs, et de *tend*, verbe; pareillement *compte*, en conservant les traces de son origine, *computum*, se trouve différencié par-là de *conte*, sci-

gneur d'un comté, et de *conte*, narration fabuleuse.

« Outre la raison des étymologies latines ou grecques, nos aïeux insérèrent et conservèrent des lettres muettes pour rendre plus sensible l'analogie de certains mots avec d'autres mots français. Ainsi, comme *tournoyement*, *maniement*, *éternuement*, *dévouement*, *je lierai*, *j'emploierai*, *je tuerai*, *j'avouerai*, sont formés de *tournoyer*, *manier*, *éternuer*, *dévouer*, *lier*, *employer*, *tuer*, *avouer*, on crut devoir mettre ou laisser à la pénultième syllabe de ces premiers mots un *e* qu'on n'y prononçait pas. On en usa de même dans *beau*, *nouveau*, *oiseau*, *damoiseau*, *chasteau*, et autres mots semblables, parce que la terminaison *eau* y a succédé à *el*. Nous disons encore *un bel homme*, *un nouvel ouvrage*; et l'on disait jadis, *oisel*, *damoisel*, *chastel*.

» Les écrivains modernes, plus entreprenans que leurs devanciers, rapprochent de jour en jour l'orthographe de la prononciation. On n'a guère réussi, à la vérité, dans les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour rendre les lettres qui se prononcent plus conformes aux sons et aux articulations qu'elles représentent; et ceux qui ont voulu faire écrire *ampereur*, *acsion*, au lieu d'*empereur*, *action*, n'ont point trouvé d'imitateurs. Mais on a été plus heureux, dans la suppression d'une quantité de lettres muettes, que l'on a entièrement proscrites, sans considérer si nos aïeux les prononçaient ou non, et sans même avoir trop d'égards pour celles que des raisons d'étymologie ou d'analogie avaient maintenues si long-temps. On est donc parvenu à écrire *doute*, *parfaite*, *honnête*, *arrêt*, *ajouter*, *omettre*, au lieu de *doubte*, *parfaicte*, *honneste*, *arrest*, *adjouter*, *obmettre*; et la consonne oiseuse a été remplacée dans plusieurs mots par un accent circonflexe, marqué sur la voyelle précédente, lequel a souvent la double propriété d'indiquer le retranchement d'une lettre et la longueur de la syllabe. On commence aussi à ôter l'*e* muet de *gaiement*, *remerciement*, *éternuement*, *dévouement*, etc.

» Mais, malgré les changemens considérables que notre orthographe a reçus depuis un siècle, il s'en faut encore de beaucoup qu'on ait abandonné tous les caractères muets. Il semble qu'en se déterminant à écrire *sûr*, *mûr*, au lieu de *seur*, *meur*, on aurait dû prendre aussi le parti d'écrire *bau*, *chapau*, et *euf*, *beuf*, au lieu d'*œuf*, *bœuf*, quoique ces derniers mots viennent d'*ovum*, *bovis*; mais l'innovation ne s'est pas étendue jusque-là; et comme les hommes sont rarement uniformes dans leur conduite, on a même épargné dans certains mots telle lettre qui n'avait pas plus le droit de s'y maintenir qu'en plusieurs autres de la même classe d'où elle a été retranchée. Le *g*, par exemple, est resté dans *poing*, après avoir été banni de *soing*, *loing*, *témoing*. Que dirai-je des consonnes redoublées qui sont demeurées dans une foule de mots où nous ne prononçons qu'une consonne simple?

» Quelques progrès que fasse à l'avenir la nouvelle orthographe, nous avons des lettres muettes qu'elle ne pourrait supprimer sans défigurer la langue, et sans en détruire l'économie. Telles sont celles qui servent à désigner la nature et le sens des mots; comme *n* dans *ils aiment*, *ils aimèrent*, *ils aimassent*; et *en* dans les temps où les troisièmes personnes plurielles se terminent en *aient*, *ils aimaient*, *ils aimeraient*, *ils soient*. Car à l'égard du *t* de ces mots, et de beaucoup d'autres consonnes qui sont ordinairement *muettes*, personne n'ignore qu'il faut les prononcer quelquefois en conversation, et plus souvent encore dans la lecture ou dans le discours soutenu, sur-tout lorsque le mot suivant commence par une voyelle.

» Il y a des lettres muettes d'une autre espèce, qui probablement ne disparaîtront jamais de l'écriture. De ce nombre est l'*u* servile qu'on met toujours après la consonne *q*, à moins qu'elle ne soit finale; pratique singulière qui avait lieu dans la langue latine aussi constamment que dans la française. Il est vrai que cet *u* se prononce en quelque mots, *quadrature*, *équestre*, *quinquagésime*; mais il est muet dans la plupart, *quarante*, *querelle*, *quotidien*, *quinze*.

» J'ai peine à croire que l'on bannisse jamais l'*u* et l'*e* qui sont presque toujours muets entre un *g* et une voyelle. Cette consonne *g* répond à deux sortes d'articulations bien différentes. Devant *a*, *o*, *u*, elle doit se prononcer durement; mais quand elle précède un *e* ou un *i*, la prononciation en est plus douce, et ressemble entièrement à celle du *j*. Or, pour apporter des exceptions à ces deux règles, et pour donner au *g*, en certains cas, une valeur contraire à sa position actuelle, il fallait

des signes qui fissent connaître les cas exceptés. On aura donc pu imaginer l'expédient de mettre un *u* après le *g*, pour en rendre l'articulation dure devant un e ou un *i*, comme dans *guérir*, *collègue*, *orgueil*, *guitare*, *guimpe*; et d'ajouter un *e* à cette consonne, pour la faire prononcer mollement devant *a*, *o*, *u*, comme dans *geai*, *George*, *gageure*. L'*u* muet semble pareillement n'avoir été inséré dans *cercueil*, *accueil*, *écueil*, que pour y affermir le *c* qu'on prononcerait comme *s* s'il était immédiatement suivi de l'*e*.

» Il n'est pas démontré néanmoins que ces voyelles muettes l'aient toujours été; il est possible, absolument parlant, qu'on ait autrefois prononcé l'*u* et l'*e* dans *écueil*, *guider*, *George*, comme on les prononce dans *écuelle*, *Guise*, ville, et dans *géomètre*. Mais une remarque tirée de la conjugaison des verbes, jointe à l'usage où l'on est depuis long-temps de rendre ces lettres muettes, donne lieu de conjecturer en effet qu'elles ont été placées après le *g* et le *c*, non pour y être prononcées, mais seulement pour prêter à des consonnes une valeur contraire à celle que devrait leur donner leur situation devant telle ou telle voyelle.

» Il est de principe dans les verbes de la première conjugaison, comme *flatter*, *je flatte*; *blâmer*, *je blâme*, que la première personne plurielle du présent de l'indicatif se forme en changeant l'*e* final de la première personne du singulier en *ons*; que l'imparfait de l'indicatif se forme par le changement du même *e* en *ais*; et le passé simple par le changement du même *e* en *ai*: *je flatte*, *nous flattons*, *je flattais*, *je flattai*; *je blâme*, *nous blâmons*, *je blâmais*, *je blâmai*. Suivant ces exemples, on devrait écrire, *je mange*, *nous mangons*, *je mangais*, *je mangai*; mais comme le *g* doux de *mange* serait devenu un *g* dur dans les autres mots, par la rencontre de l'*o* et de l'*a*, il est presque évident que ce fut tout exprès pour conserver le *g* doux dans *nous mangeons*, *je mangeais*, *je mangeai*, que l'on y introduisit un *e* sans vouloir qu'il fût prononcé. Par-là on crut trouver le moyen de marquer tout à la fois dans la prononciation et dans l'orthographe l'analogie de ces trois mots avec *je mange*, dont ils dérivent. La même chose peut se dire de *nous commenceons*, *je commenceais*, *je commenceai*, qu'on n'écrivait sans doute ainsi avant l'invention de la cédille, que pour laisser au *c* la prononciation douce qu'il a dans *je commence*.

» Cette cédille, inventée si à propos, aurait dû faire imaginer d'autres marques pour distinguer les cas où le *c* doit se prononcer comme un *k* devant la voyelle *e*, et pour faire connaître ceux où l'e doit être articulé d'une façon opposée aux règles ordinaires. Ces signes particuliers vaudraient beaucoup mieux que l'interposition d'un *e* ou d'un *u*, qui est d'autant moins satisfaisante qu'elle induit à prononcer *ecuelle* comme *écueil*, *aiguille* comme *anguille*, et même *géographe* et *aiguë* comme *George* et *figue*.

» Quoi qu'il en soit de mon idée de réforme, dont il n'y a point d'apparence qu'on voie jamais l'exécution, on doit envisager la voyelle *e* dans *beau* tout autrement que dans *il mangea*. Elle ne fournit par elle-même aucun son dans le premier de ces mots; mais elle est censée tenir aux deux autres voyelles, et on la regarde en quelque sorte comme faisant partie des caractères employés à représenter le son o; au lieu que dans *il mangea*, l'e ne concourt en rien à la représentation du son; il n'a nulle espèce de liaison avec l'*a* suivant, c'est à la seule consonne *g* qu'il est uni, pour en changer l'articulation, en égard à la place qu'elle occupe. Ce que je dis ici de l'e, par rapport au mot *mangea*, doit s'entendre également de l'*u* tel qu'il est dans *guerre*, *recueil*, *quotité*; et ce que j'observe sur l'e, par rapport au mot *beau*, doit s'entendre aussi de l'*a* et de l'o dans *Saône* et *bœuf*. »

Mugissant, Mugissante. Adjectif verbal tiré du verbe *mugir*. *Un taureau mugissant*, *les ondes mugissantes*, *sa voix mugissante*, *la mer mugissante*, *les flots mugissans*.

Soudain avec un bruit terrible,
Sur ses gonds *mugissans* tourne la porte horrible.
(Delille, *Enéide*.)

Au féminin, on peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. On pourrait dire en poésie, *une mugissante voix*, *les mugissantes ondes*.

Mugueter. Verbe actif de la première conjugaison. Vieux mot inusité que Voltaire a employé agréablement dans les vers suivans :

Une fille d'ici
Me tracassait, me donnait du souci :
C'était Colette; et j'ai vu la friponne
Pour mes écus mugueter ma personne.

MUID. Substantif masculin. Le *d* ne se prononce point.

MUNICIPAL, MUNICIPALE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Conseil municipal*, *droit municipal*, *lois municipales*. Il fait au pluriel masculin *municipaux*. *Officiers municipaux*.

MUNITION. Substantif féminin. Provisions de guerre qui concernent les armes et les vivres. En ce sens il ne se met guère qu'au pluriel. *Munitions de guerre*, *munitions de bouche*. — On dit au singulier, *pain de munition*.

MUSIQUER. Verbe neutre. Mot inusité employé par J.-J. Rousseau. *Après le dîner*, *on fit apporter de la musique*, et *nous* musicâmes *toute la journée*.

MUQUEUX, MUQUEUSE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Glandes muqueuses*, *plante muqueuse*.

MÛR, MÛRE. Adjectif. On le met ordinairement après son substantif. Cependant on dit, *après une* mûre *délibération*. *Blé mûr*, *fruit mûr*. — *Age mûr*, *homme mûr*, *jugement mûr*, *esprit mûr*.

MÛREMENT. Adverbe. Il ne se dit qu'au figuré, et peut quelquefois se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a considéré* mûrement *cette affaire*, ou *il a* mûrement *considéré cette affaire*.

MURMURE. Substantif masculin. L'Académie ne dit point *le murmure du sang*.

> Écoutez-vous du sang le dangereux *murmure* ?
> Pour des enfans ingrats qui bravent la nature.
> (VOLTAIRE, *Oreste*.)

MUSARD, MUSARDE. Adjectif qui se prend aussi substantivement. Il ne se met qu'après son substantif.

MUSCLÉ, MUSCLÉE. Adjectif. Qui a des muscles bien marqués. Il ne se met qu'après son substantif. *Une figure bien musclée*, *une statue bien musclée*.

MUSCULAIRE. Adjectif des deux genres. Qui appartient aux muscles. Il suit toujours son substantif. *Mouvement musculaire*, *force musculaire*.

MUSCULEUX, MUSCULEUSE. Adjectif. Qui a beaucoup de muscles. Il ne se met qu'après son substantif. *Partie musculeuse*.

MUSICAL, MUSICALE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Art musical*, *phrase musicale*. Il n'a point de masculin au pluriel.

MUTIN, MUTINE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un enfant mutin*, *un esprit mutin*.

MUTINER (SE). Verbe pronominal. Corneille a dit dans *Cinna* :

> Cinna seul dans sa rage s'obstine,
> Et contre vos bontés d'autant plus se *mutine*.

Voltaire a dit au sujet de ce vers, *se mutiner contre des bontés* est une expression bourgeoise. On ne l'emploie qu'en parlant des enfans. Ce n'est pas que le mot *mutiné*, employé avec art, ne puisse faire un très-bel effet. Racine a dit :

> Enchaîner un captif de ses fers étonné,
> Contre un joug qui lui plaît vainement *mutiné*.
> (*Phèdre*.)

D'autant plus, exige un *que*; c'est une phrase qui n'est pas achevée. (*Remarques sur Corneille*.)

MUTINERIE. Substantif féminin. Corneille a dit dans *Héraclius* :

> Son ordre excitait seul cette *mutinerie*.

Ce mot, dit Voltaire, est trop familier. *Révolte*, *sédition*, *tumulte*, sont les termes usités dans le style noble. (*Remarques sur Corneille*.)

MUTUEL, MUTUELLE. Adjectif. Suivant Vaugelas, on dit *mutuel* de deux; et *réciproque* d'un plus grand nombre. *Le mari et la femme doivent s'aimer d'un amour réciproque; les chrétiens doivent s'aimer d'un amour mutuel*. — L'usage ne confirme pas cette décision; car on dit que *deux personnes se sont fait un don mutuel*, et non pas, un don *réciproque*. Thomas Corneille prétend qu'il n'y a que peu de différence entre ces termes, et même qu'on peut les prendre indifféremment l'un pour l'autre. L'Académie semble être de cet avis; elle définit *mutuel* par *réciproque*, et *réciproque* par *mutuel*, et dit ce dernier de deux personnes, comme d'un plus grand nombre.

Il est certain cependant que ces deux mots ne peuvent pas s'employer indifféremment l'un pour l'autre, et nous pensons que Roubaud a bien établi leur différence. *Mutuel*, dit-il, désigne l'échange; *réciproque*, le retour. Le premier exprime l'action de donner et de recevoir de part et d'autre; le second, l'action de rendre selon qu'on reçoit. L'échange est libre et volontaire; on donne en échange, et cette action est *mutuelle*. Le retour est dû on exigé; *on paie de retour*, et cette action est *réciproque*. On dit que *l'affection est mutuelle*, pour signifier qu'on s'aime l'un l'autre; on dit qu'*elle est réciproque*

pour marquer qu'on se rend sentiment pour sentiment. Le don qu'on se fait l'un à l'autre est *mutuel*, le don qu'on se rend l'un pour l'autre est *réciproque*.

L'adjectif *mutuel* peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Amour mutuel, leur mutuel amour. Haine mutuelle. Des devoirs mutuels, de mutuels devoirs. La Justice et la Paix se donneraient un mutuel baiser.* (Du Guet.)

MUTUELLEMENT. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils se sont promis mutuellement*, ou *ils se sont mutuellement promis de....*

MYSTÈRE. Substantif masculin. Ce mot est admis, dans le style noble, au propre et au figuré.

Sur ces murs ténébreux des lances sont rangées;
Dans des vases de sang leurs pointes sont plongées,
Appareil menaçant de leur *mystère* affreux.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

Qui sait si le roi votre père
Veut que de son absence on sache le *mystère*.
(RACINE, *Phèdre*.)

MYSTÉRIEUSEMENT. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est conduit mystérieusement*, ou *il s'est mystérieusement conduit dans cette affaire.*

MYSTÉRIEUX, MYSTÉRIEUSE. Adjectif. *Caractères mystérieux, paroles mystérieuses, sens mystérieux. — Un homme mystérieux, une femme mystérieuse.* En parlant des choses, on peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Ces mystérieux caractères, ces mystérieuses paroles.*

MYSTIQUE. Adjectif des deux genres. Il ne se dit que par rapport aux choses de la religion. *Le sens mystique de l'Écriture Sainte. — Auteur mystique, livre mystique.* — On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Ce mystique auteur, cette mystique explication.*

MYSTIQUEMENT. Adverbe. Il se met après le verbe. Il a expliqué *mystiquement ce passage.*

MYTHOLOGIQUE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Discours mythologique, livre mythologique.*

N

N. Substantif masculin. On prononce *ne*. La quatorzième lettre de l'alphabet et la onzième des consonnes. Le son propre de cette lettre est comme dans *nager, négoce, nippe, novice, nuage.*

Cette lettre, lorsqu'elle est suivie d'une voyelle, conserve toujours le son qui lui est propre au commencement et au milieu des mots, comme dans *nourrice, anodin, cabane.* On en excepte *enivrer* et ses dérivés, et *enorgueillir*, qui se prononcent comme s'il y avait deux *n*; le premier *nasal*; le second articulé, *an-nivrer, en-norgueillir.*

N, suivi d'une consonne, perd le son qui lui est propre, et prend le son nasal, comme dans *ancre, engraver, ingrédient.*

N final se fait sentir dans *abdomen, amen, hymen*, et dans tous les mots où il se lie naturellement avec le mot suivant, commençant par une voyelle ou un *h* non aspiré.

Il faut remarquer à ce sujet qu'on ne doit jamais faire sentir la terminaison nasale, à moins que le mot où elle se trouve n'appelle, par sa nature grammaticale, le mot qui le suit, et n'ait avec lui une liaison nécessaire. Ainsi on fera sonner la consonne *n* dans tous les adjectifs suivis immédiatement d'un substantif qui commence par une voyelle, parce qu'un adjectif appelle grammaticalement un substantif, et est nécessairement lié avec lui. *Un ancien ami, certain auteur, vilain homme*, se prononceront, *ancien nami, certain nauteur, vilain nhomme.* Mais on ne fait point sentir la terminaison nasale dans les substantifs suivis d'un adjectif, parce que le *substantif* n'appelle point grammaticalement l'adjectif, et qu'il n'est pas nécessairement lié avec cet adjectif dans l'ordre grammatical. On prononce *une passion aveugle*, et non pas *une passion naveugle.* On ne fait pas sentir non plus la terminaison nasale d'un substantif de quelque mot qu'il soit suivi, parce qu'un substantif est une expression absolue, indépendante, qui n'appelle pas nécessairement une autre expression, et qui n'est liée grammaticalement avec aucune. — Le son nasal de *on* se fait sentir lorsque ce mot est suivi du verbe qu'il appelle grammaticalement, et auquel par conséquent il est nécessairement lié, lorsque le verbe commence par une voyelle. *On a, on aime*, se prononcent *on na, on naime.* Mais dans tout autre cas, ce son ne se fait pas sentir. *A-t-on eu soin? est-on arrivé?* Ici le mot *on* n'exige pas grammaticalement les mots *eu* et *arrivé*, et n'est pas nécessairement lié avec ces mots.

Le *n* final se fait aussi sentir dans le mot *en*, soit préposition, soit adverbe, quand ce mot est suivi d'un autre mot avec lequel il a un rapport nécessaire, et qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. *Parler en homme*, *aller en Italie*, *en un moment*, *je n'en ai point*. Prononcez *en-nhomme*, *en-nItalie*, *en nun moment*, *je n'en-nai point*. Mais on dira, sans faire sentir le *n*, *parlez-en au ministre*, *allez-vous-en au jardin*, *donnez-m'en un peu*, parce que, dans ces phrases, le mot *en* n'a pas un rapport nécessaire avec le mot qui le suit.

Dans *bien* et *rien*, suivis immédiatement de l'adjectif, de l'adverbe ou du verbe qu'ils modifient, on fait sentir le *n*, lorsque cet adjectif, cet adverbe ou ce verbe commencent par une voyelle ou par un *h* non aspiré. *Bien honorable*, *bien utilement*, *bien écrire*; prononcez *bien-nhonorable*, *bien-nutilement*, *bien-nécrire*. Mais si les mots *bien* et *rien* sont suivis de tout autre mot que d'un adjectif, d'un adverbe ou d'un verbe, le *n* ne se fait pas sentir. *Il parlait bien et à propos ; il ne voyait rien et n'entendait pas un mot*. Il en est de même de *bien* et *rien*, employés substantivement. *Ce bien est à moi ; c'est un bien à souhaiter ; ce rien a des attraits pour moi.*

Quand *n* est redoublé, il ne donne jamais à la voyelle précédente le son nasal, si ce n'est dans *ennobli*, *ennui*, et leurs dérivés. Ainsi, deux *nn* ne servent qu'à rendre la syllabe précédente brève, et *anneau*, *année*, *innocence*, *innombrable*, se prononcent, *aneau*, *anée*, *inocence*, *inombrable*. Dans *annales*, *annexe*, *inné*, *innové*, *innominé*, on fait sentir les deux *n*. (Voyez *Voyelles nasales*.)

Nacelle. Substantif féminin. L'Académie prétend qu'on dit figurément, *la nacelle de saint Pierre*, pour dire l'église. Nous ne conseillons à personne de se servir de cette expression.

Nage. Substantif féminin. On dit *être tout en nage*, pour dire avoir très-chaud. Le mot *nage* est ici une corruption du vieux mot *age*, qui signifiait *eau*. On devrait donc dire, *être tout en age*, mais l'usage a prévalu. (Roquefort, *Glossaire de la langue romane*.)

Nagement. Substantif masculin. Mot nouveau proposé par Mercier. Je pense qu'il est nécessaire. *Le vol des oiseaux, le nagement des poissons.*

Nager. Verbe neutre de la première conjugaison. L'Académie ne donne point d'exemple des acceptions suivantes:

Le bûcher par mes mains détruit et renversé,
Dans le sang des bourreaux nagera dispersé.
(Racine, *Iphigénie*.)

Nageant dans le reflux des contrariétés.
(Voltaire, *Mahomet*.)

Naguère ou Naguères. Adverbe. On dit l'un ou l'autre indifféremment. Il y a long-temps que l'Académie dit qu'il vieillit, et qu'il n'est d'usage que dans la poésie et dans le style soutenu. Il est vrai qu'on ne s'en sert guère dans la conversation ; mais les prosateurs et les poètes en font souvent usage, sans qu'on le reproche aux premiers. *On la cherchait vainement des yeux, dans ces fêtes où naguère on l'avait vue adorée.* (Marmontel.)

N'avez-vous pas *naguère* entendu sans terreur
Des rochers de Scylla la bruyante fureur.
(Delille, *Enéide*.)

On peut le mettre avant ou après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le participe.

Naïf, Naïve. Adjectif. Naturel, sans fard, sans artifice. *Une beauté naïve*, *les Grâces naïves*. L'Académie dit qu'en ce sens, il n'est guère d'usage qu'en poésie et en style poétique. Nous croyons cependant qu'on dit assez communément en prose, une *beauté naïve*.

Dans tous les sens, on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une beauté naïve*, *une naïve beauté ; une description naïve*, *cette naïve description ; une humeur naïve*, *cette naïve humeur*. Voyez *Adjectif*, *Style*.

En littérature, ce mot se prend souvent substantivement. *Une des choses qui nous plaît le plus, c'est le naïf ;* mais c'est aussi le style le plus difficile à attraper. La raison en est qu'il est précisément entre le noble et le bas ; et il est si près du bas, qu'il est très-difficile de le côtoyer toujours sans y tomber.

Il ne faut pas confondre le naturel et le *naïf*. Le naturel est opposé au recherché et au forcé ; le *naïf* est opposé au réfléchi, et n'appartient qu'au sentiment.

Nain, Naine. Adjectif qui se prend aussi substantivement. Il ne se met qu'après son substantif. *Arbre nain*, *buis nain*, *œuf nain*. En parlant des personnes, on l'emploie substantivement. *C'est un nain*, *c'est une naine*.

Naissant, Naissante. Adjectif verbal tiré du verbe *naître*. Les poètes le mettent souvent avant son substantif. *Des fleurs naissantes*, *de naissantes fleurs*. Corneille a dit, *votre naissante*

gloire; Delille, *ce naissant usage*; Gresset, *le naissant gazon*, *un amour naissant*, *une passion naissante*.

Naître. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *paraître*, si ce n'est qu'il fait *je naquis*, au passé simple, et *né*, *née*, au participe passé. Il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

Naïvement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a avoué naïvement sa faute*, ou *il a naïvement avoué sa faute*.

Naïveté. Substantif féminin. Il n'a point de pluriel quand il signifie le caractère naïf. *La naïveté de ces deux enfans*; il en a un quand il signifie discours naïf. *Dire des naïvetés*. Voy. *Style*.

Il y a une grande différence entre *la naïveté* et *une naïveté*. *La naïveté* est le langage du beau génie, et de la simplicité pleine de lumière; elle fait les charmes du discours; elle est le chef-d'œuvre de l'art dans ceux à qui elle n'est pas naturelle. Ce qu'on appelle une naïveté est une pensée, un trait d'imagination, un sentiment qui nous échappe malgré nous, et qui peut quelquefois nous faire tort à nous-mêmes: c'est l'expression de la vivacité, de l'imprudence, de l'ignorance des usages du monde. *Une naïveté* sied bien à un enfant, à un villageois, parce qu'elle porte le caractère de la candeur et de l'ingénuité; mais la *naïveté* dans les pensées et dans le style fait une impression qui nous enchante, à proportion qu'elle est la peinture la plus simple d'une idée dont le fond est fin et délicat. Voyez *Style*.

Naqueter. Verbe neutre de la première conjugaison. L'Académie dit qu'il signifie attendre servilement à la porte de quelqu'un, et qu'il est familier. Elle aurait dû dire qu'il est bas, ou plutôt qu'il n'est plus usité.

Narcotique. Adjectif des deux genres. Qui assoupit. *Remède narcotique*. L'Académie ne le dit point au figuré. Cependant on dit, *discours narcotique*, *poésie narcotique*, *style narcotique*. On peut, en ce sens, le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cette narcotique poésie*.

Narguer. Verbe actif de la première conjugaison. On ne fait pas sentir l'*u*, qui n'est là que pour donner au *g* la prononciation de *gue*.

Narine. Substantif féminin. Delille a dit, en parlant du cheval:

Superbe, l'œil en feu, les narines fumantes

Un critique a trouvé cette expression ignoble; un autre a prétendu qu'elle était plus noble que *naseaux*. Nous sommes de l'avis de ce dernier.

Narrateur. Substantif masculin. Comme ce mot a rapport aux discours oratoires et d'apparat, et que les femmes n'en font pas ordinairement, on ne le dit point au féminin. Si l'on était obligé de l'employer à ce genre, il faudrait dire *narratrice*. On fait sentir les deux *r*.

Narratif, Narrative. Adjectif. *Style narratif*, *poésie narrative*, *procès verbal narratif du fait*; *mémoire narratif d'une cérémonie*. Il ne se met qu'après son substantif. On fait sentir les deux *r*.

Narration. Substantif féminin. On fait sentir les deux *r*. Terme de littérature. Dans l'éloquence et dans l'histoire, la narration est le récit ou la relation d'un fait, ou d'un événement comme il est arrivé, ou comme on le suppose arrivé. On distingue la narration simple ou historique, dans laquelle l'auditeur ou le lecteur est supposé entendre ou lire un fait qui lui est transmis de la seconde main; et la narration artificielle et fabuleuse, où l'imagination de l'auditeur échauffée prend part au récit d'une chose, comme si elle se passait en sa présence.

On demande quatre qualités essentielles dans la narration: la clarté, la probabilité, la brièveté et l'agrément.

On rend la narration claire en y observant l'ordre des temps, en sorte qu'il ne résulte nulle confusion dans l'enchaînement des faits, en n'employant que des termes propres et usités, et en racontant l'action sans interruption.

Elle devient probable par le degré de confiance que mérite le narrateur; par la simplicité et la sincérité de son récit; par le soin qu'on a de n'y rien faire entrer de contraire au sens commun, aux opinions reçues; par le détail précis des circonstances et par leur union, en sorte qu'elles n'impliquent point contradiction, et ne se détruisent point mutuellement.

La brièveté consiste à ne point reprendre les choses de plus haut qu'il est nécessaire, et à ne les point charger de circonstances triviales, ou de détails inutiles.

Enfin, on donne à la narration de l'agrément, en employant des expressions nombreuses, d'un son agréable et doux, en évitant dans leur arrangement les hiatus et les dissonances; en choisissant

pour sujet de son récit, des choses grandes, nouvelles, inattendues; en embellissant sa diction de tropes et de figures; en tenant l'auditeur en suspens sur certaines circonstances intéressantes, et en excitant des mouvemens de tristesse ou de joie, de terreur ou de pitié.

C'est principalement la narration oratoire qui comporte ces ornemens; car la narration historique n'exige qu'une simplicité mâle et majestueuse, qui coûte plus à un écrivain que tous les agrémens du style qu'on peut répandre sur les sujets qui sont du ressort de l'éloquence.

Narration est un mot dont on fait particulièrement usage *en poésie*, pour signifier l'action ou l'événement principal d'un poëme. Les actions dont le récit est sous une forme artificielle, ou active, constituent les poëmes dramatiques. Celles qui sont seulement racontées par le poète, comme historien, forment les poëmes épiques. Dans le drame, la narration mise en action est le fond unique et total du poëme. Dans l'épopée, l'action mise en récit n'en fait qu'une partie; mais, à la vérité, la partie principale. Elle est précédée d'une proposition et d'une invocation que l'on nomme début, et elle est fréquemment interrompue par le poète, dans les endroits où il parle en personne. La narration du poëme épique renferme l'action entière avec les épisodes, c'est-à-dire avec les ornemens dont le poète l'accompagne. Dans cette partie, l'action doit être commencée, continuée et finie, c'est-à-dire qu'on doit apprendre les causes des événemens qui font la matière du poëme qu'on y doit proposer, et résoudre les difficultés, développer les caractères et les qualités des personnages, soit humains, soit divins, qui prennent part à l'action; exposer et ce qu'ils sont, et ce qu'ils disent; démêler les intérêts, et terminer le tout d'une manière satisfaisante. Tout cela doit être traité en vers nobles, harmonieux, dans un style rempli de sentimens, de comparaisons et d'autres ornemens convenables au sujet en général, et à chacune de ses parties en particulier. Les qualités d'une narration épique sont: la vraisemblance, l'agrément, la clarté. Elle doit être également noble, vive, énergique, capable d'émouvoir et de surprendre, conduisant, pour ainsi dire, à chaque pas le lecteur de merveilles en merveilles.

La narration historique, dit Condillac, a aussi ses règles. Le style de l'histoire doit être rapide dans les récits, précis dans les réflexions, grand et fort dans les descriptions et dans les tableaux. L'ordre doit régner partout, et les transitions ne sauraient être trop simples. — La rapidité des récits veut que les phrases soient courtes, et qu'on élague tous les détails inutiles à l'objet qu'on a en vue. — La précision des réflexions consiste dans les maximes qui sont les résultats d'un grand nombre d'observations. — Le style périodique convient particulièrement aux descriptions; car celui qui décrit peut rassembler plus d'idées que celui qui narre, ou qui raisonne; et même il le doit. Une description est le tableau de plusieurs choses qui sont réunies, et qui ne sont qu'un tout. — C'est d'après les faits qu'il faut peindre un homme, et non d'après l'imagination; car les portraits ne sont intéressans qu'autant qu'ils sont vrais. La touche en doit être forte, les couleurs bien fondues. Un pinceau maniéré fait des peintures froides; il s'appesantit sur des détails inutiles, et il dégrossit à peine les principaux traits. Il y a de ces écrivains qui ressemblent à ces peintres qui font bien une coiffure, une draperie, tout, excepté la figure. Il faut un grand fond de jugement pour bien faire un portrait, et la plupart de ceux qui se piquent d'exceller en ce genre, ont tout au plus ce qu'on appelle par abus, *esprit*. Ils courent après les antithèses, ils s'épuisent pour trouver des distinctions fines, ils ne songent qu'à faire de jolies phrases, et la ressemblance est la seule chose dont ils ne sont pas occupés.

Narré. Substantif masculin. On fait sentir les deux *r*.

Narrer. Verbe actif de la première conjugaison. On fait sentir les deux *r*. L'Académie explique *narrer* par *raconter*, et *raconter* par *narrer*. Il paraît que *narrer* se dit plus particulièrement de l'exposition et du développement des faits, dans les ouvrages historiques, ou dans les discours oratoires.

Nasal, Nasale. Adjectif. Terme de grammaire. Il se dit d'un son modifié par le nez, et ne se met qu'après son substantif. *Son nasal*, *prononciation nasale*, *voyelle nasale*, *sons nasals*. On distingue dans l'alphabet des voyelles et des consonnes nasales. Les voyelles nasales sont celles qui représenteraient des sons dont l'unisson se ferait en partie par l'ouverture de la bouche, et en partie par le canal du nez. Nous n'a-

vons point de caractères destinés exclusivement à cet usage; nous nous servons de *m* ou de *n* après une voyelle simple pour en marquer la nasalité, *an* ou *am*, *ain* ou *aim*, *un* ou *um*, *on* ou *om*. On donne quelquefois aux sons mêmes le nom de voyelles; et, dans ce sens, les voyelles nasales sont des sons dont l'émission se fait en partie par le canal du nez. Les consonnes nasales sont les deux *m* et *n*; la première labiale, et la seconde linguale et dentale; toutes deux ainsi nommées, parce que le mouvement organique qui produit les articulations qu'elles représentent, fait passer par le nez une partie de l'air sonore qu'elles modifient. (Beauzée.) Voyez *Lettre*, *Voyelle*, *M*, *N*.

Natal, Natale. Adjectif. L'Académie dit qu'il n'a point de masculin au pluriel. Cependant on appelle *jeux natals*, des jeux par lesquels les anciens célébraient la naissance des hommes illustres. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. Il se dit du temps ou du lieu de la naissance. *Sa terre natale. Sa ville natale.* — On dit aussi *respirer l'air natal*, pour dire respirer l'air du lieu où l'on est né.

Natif, Native. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme natif de Paris.* — *De l'or natif*, *de l'argent natif.*

En parlant des personnes, on dit, *né à Paris*, et *natif de Paris*. L'Académie n'indique point de différence entre ces deux expressions, cependant il y en a une qui est bien réelle. *Natif* suppose le domicile fixe des parens, au lieu que *né* suppose seulement naissance. Celui qui naît dans un endroit par accident, est, *né* dans cet endroit; celui qui y naît parce que son père et sa mère y ont leur séjour, en est natif.

Ce mot, dit Mercier, appliqué jusqu'à présent aux personnes, peut aussi l'être aux choses. Par exemple, *tout ouvrage étranger perd infiniment de sa couleur native dans une traduction française, avec quelque précision et quelque énergie qu'on en puisse rendre les idées, les images et les sentimens.* — Plusieurs l'ont employé ainsi.

Nation. Substantif féminin. On dit indifféremment, *les peuples de l'Asie ou d'Asie;* mais après le mot *nation*, on met toujours l'article. *Les nations de l'Asie, les nations de l'Europe.*

Une nation est bien, comme le dit l'Académie, un terme collectif par lequel on désigne tous les habitans d'un même État, d'un même pays, qui vivent sous les mêmes lois, parlent le même langage, etc. Mais il y a une autre acception de ce mot que l'Académie ne fait point connaître. Dans cette acception, *nation* comprend tous les naturels du pays, et *peuple* tous les habitans. Politiquement parlant, la *nation* est une grande famille politique à l'instar de la famille naturelle; le peuple est une grande multitude rassemblée et réunie par des liens communs. La *nation* est attachée au pays par la culture, elle le possède; le *peuple* est dans le pays, il l'habite. Dans plusieurs États, le peuple est distingué de la *nation* comme un ordre particulier; la *nation* est le tout, le peuple est la partie, et cette partie est composée d'une grande multitude. La *nation* se divise en plusieurs ordres, et le *peuple* en est le dernier.

National, Nationale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Assemblée nationale*, *concile national*, *les conciles nationaux*, *troupes nationales.*

L'Académie n'indique point que l'on prend ce mot substantivement au pluriel masculin. On dit cependant *les étrangers et les nationaux.*

Naturaliser. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne dit pas *se naturaliser*. Raynal a dit, *engager les princes à envoyer leurs enfans à Goa, pour s'y* naturaliser *en quelque manière avec les mœurs et les principes de la cour de Lisbonne.*

Naturalisme. Substantif masculin. caractère de ce qui est naturel. L'Académie a omis une acception de ce mot. On entend par *naturalisme*, le système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe.

Naturaliste. Substantif masculin. L'Académie n'indique par ce mot que celui qui a étudié la nature. Il a une autre acception qu'elle a omise.

On appelle aussi *naturalistes*, ceux qui n'admettent point de Dieu, mais qui croient qu'il n'y a qu'une substance matérielle revêtue de diverses qualités qui lui sont essentielles, et par le moyen desquelles tout s'exécute nécessairement dans la nature, comme nous le voyons. *Naturaliste* en ce sens est synonyme de *matérialiste*. (*Nouveau Dictionnaire de la langue française*.)

Nature. Substantif féminin. Autrefois on employait ce mot sans article.

C'est un œuvre où *nature* a fait tous ses efforts.
(Malherbe.)

Aujourd'hui on ne le dit sans article que dans quelques expressions, comme *crime contre nature*, *peindre d'après nature*, *représenter d'après nature*.

Corneille a dit dans *Héraclius* :

Vous, pour qui son amour a forcé la *nature*.

Voltaire dit, au sujet de ce vers, il eût été mieux, je crois, de dire *a dompté la nature*; car *forcer la nature* signifie pousser la nature trop loin. (*Remarques sur Corneille.*)

Naturel, Naturelle. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *La loi naturelle*, *les lumières naturelles*, *les forces naturelles*, *les sentimens naturels*, *l'histoire naturelle*. — *Fils naturel*, *fille naturelle*. — *Du vin naturel*, *un style naturel*.

Naturel, adjectif, est employé substantivement dans cette phrase : *les naturels du pays*; mais cela n'a lieu qu'au pluriel; on ne dit pas *c'est un naturel*, *c'est une naturelle du pays*.

Naturel. Substantif masculin. Terme de belles-lettres. Le naturel est un sentiment de la belle nature jointe à une grande facilité pour la peindre. L'art, dit Condillac, entre plus ou moins dans ce que nous nommons *naturel*. Tantôt il ne craint pas de paraître, tantôt il semble se cacher; il se montre plus dans une ode que dans une épître, dans un poëme épique que dans une fable. Si quelquefois il disparaît dans la prose, s'il faut même qu'il disparaisse, ce n'est pas qu'on écrive bien sans art; c'est que l'art est devenu en nous une seconde nature. — Quand le style n'a pas tout l'art que le genre d'un ouvrage annonce, il est au dessous du sujet; et, au lieu de paraître naturel, il paraît familier ou trop commun; quand il en a plus, il est forcé ou affecté. Il n'est donc naturel qu'autant que l'art est d'accord avec le genre dans lequel on écrit, et cet accord en fait toute l'élégance. Mais ce sont là des choses difficiles à déterminer lorsqu'il s'agit du style poétique, parce qu'il y entre plus d'arbitraire que dans celui de la prose.

Nous nous imaginons volontiers avoir des idées absolues de toutes les choses dont nous parlons, jusque-là qu'il faut quelque réflexion pour remarquer que les mots *grand* et *petit* ne signifient que des idées relatives. Ainsi, lorsque nous disons que Racine, Despréaux, Bossuet et madame de Sévigné écrivent naturellement, nous sommes portés à prendre ce mot dans un sens absolu, comme si le naturel était le même dans tous les genres; et nous croyons toujours dire la même chose, parce que nous nous servons toujours du même mot. Nous ne tombons dans cette erreur que parce que nous ne remarquons pas tous les jugemens que nous portons, et que néanmoins nos jugemens sont différens, suivant les dispositions où nous sommes; dispositions que nous ne remarquons pas davantage, et auxquelles nous obéissons à notre insu. En effet, au seul titre d'un ouvrage, nous sommes disposés à désirer dans le style plus ou moins d'art, parce que nous voulons que tout soit d'accord avec l'idée que nous nous faisons du genre; nous ne disons pas à la vérité ce que nous entendons par cet accord, nous ne déterminons rien à cet effet; contens de sentir confusément ce que nous désirons, nous approuvons, nous condamnons et nous supposons que le naturel est toujours le même, parce que la notion vague que nous attachons à ce mot se retrouve dans toutes les acceptions dont il est susceptible. Mais si nous savions observer le sentiment qui, en pareil cas, nous conduit mieux que la réflexion, nous verrions que toutes les fois que les genres diffèrent, nous sommes disposés différemment, et qu'en conséquence nous jugeons d'après des règles différentes. — Lorsque je vais commencer la lecture de Racine, mes dispositions ne sont pas les mêmes que lorsque je vais commencer celle de madame de Sévigné. Je puis ne pas le remarquer, mais je le sens; et en conséquence je m'attends à trouver plus d'art dans l'un, et moins dans l'autre. D'après cette attente, dont je ne me rends pas compte, je juge qu'ils ont écrit tous deux naturellement; et, en me servant du même mot, je porte deux jugemens qui diffèrent autant que le style d'une lettre diffère de celui d'une tragédie.

Pour achever de déterminer nos idées sur ce que nous nommons *naturel*, il faut considérer que nous devons à l'art tout ce que nous avons acquis; et que proprement il n'y a de naturel en nous que ce que nous tenons de la nature. Or la nature ne nous fait pas avec telle ou telle habitude; elle nous y prépare seulement, et nous sommes, au sortir de ses mains, comme une argile qui, n'ayant par elle-même aucune forme arrêtée, reçoit toutes celles que l'art lui donne. Mais parce qu'on ne sait pas démêler ce que ces deux principes sont,

chacun séparément, on attribue au premier plus qu'il ne fait, et on croit naturel ce que le second produit. Cependant l'art nous prend au berceau, et nos études commencent avec le premier exercice de nos organes. Nous en serions convaincus si nous jugions des choses que nous avons apprises dans notre enfance, par les choses que nous sommes obligés d'apprendre aujourd'hui, ou par celles que nous nous souvenons d'avoir étudiées. — Quand nous admirons, par exemple, dans un danseur le naturel des mouvemens et des attitudes, nous ne pensons pas sans doute qu'il se soit formé sans art; nous jugeons seulement que l'art est en lui une habitude, et qu'il n'a plus besoin d'étude pour danser, comme nous n'en avons plus besoin pour marcher. Or l'art se concilie avec le naturel de la poésie comme avec celui de la danse, et le poète est, en quelque sorte au prosateur, ce qu'est le danseur à l'homme qui marche.

Le naturel consiste donc dans la facilité de faire une chose, lorsqu'après s'être étudié pour y réussir, on y réussit enfin sans s'étudier davantage; c'est l'art tourné en habitude. Le poète et le danseur sont également naturels lorsqu'ils sont parvenus l'un et l'autre à ce degré de perfection qui ne permet plus de remarquer en eux aucun effort pour observer les règles qu'ils se sont faites.

Le naturel est un des caractères distinctifs des écrivains anciens. Cette qualité si précieuse est plus rare dans nos écrivains que dans ceux de l'antiquité. Nous avons cependant des auteurs qui peuvent servir de modèles dans ce genre. A leur tête, on doit placer La Fontaine; c'est le poète de la nature : sagesse du plan, ordonnance des tableaux, fraîcheur du coloris, choix des ornemens, richesse des détails, naturel des descriptions, vérité des caractères, finesse de morale; tout fait sentir dans ses ouvrages une heureuse simplicité peu connue avant lui. Nos jeunes écrivains ne sauraient trop étudier sa versification et son style dont les beautés ravissent les hommes de l'art les plus exercés, et les hommes de goût les plus délicats.

Après La Fontaine, on doit placer Racine. La poésie française portée au plus haut point de noblesse, d'élégance et de pureté, a consacré son nom à une gloire immortelle. Aucun poète n'a mieux connu, mieux éprouvé, plus vivement exprimé le sentiment, par cette heureuse facilité d'animer tout ce qu'il dit, par l'heureux talent de parler intimement au cœur, de l'attendrir, de lui faire éprouver tous les mouvemens des passions. Il s'est rendu maître de la scène tragique, en maniant avec une supériorité sans égale le plus intéressant de ses ressorts, la pitié. Qu'on parcoure ses tragédies, la sagesse et la vérité des caractères, le pathétique et la chaleur qui les vivifie, offrent sans cesse des traits qui émeuvent les spectateurs. Partout une poésie noble, tendre, harmonieuse, présente des charmes séduisans, et lui ouvre par les sens le chemin de l'ame. Ce qui le distingue sur-tout, c'est le naturel. Rien de forcé, point d'effort. *Je me trouve à mon aise en le lisant*, disait une femme de la cour; c'est peut-être le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce poète, qui a rappelé parmi nous cette élégante simplicité que nous admirons dans les anciens.

Une pensée naturelle est nécessairement vraie; mais toute pensée vraie ne paraît pas toujours naturelle, parce que le rapport réel qui peut se trouver entre des idées n'est pas toujours sensible. Nous ne jugeons une pensée naturelle que lorsqu'elle se présente d'abord à l'esprit; si elle lui échappe ou qu'elle ne se laisse qu'entrevoir, nous ne manquons pas de nous en prendre à l'auteur. Notre amour-propre nous persuade aisément que ce que nous ne concevons pas sans effort n'a pu être produit sans beaucoup de travail.

« Ce que je trouve de cruel dans quelques écrivains modernes, dit un homme de génie, c'est qu'ils ne veulent jamais être *naturels*. Un tour heureux leur paraît plat, parce qu'il n'a pas l'air d'avoir coûté; une idée mise galamment, mais en habit simple, ne paraît pas piquante à ces messieurs; ils veulent lui donner des grâces de leur façon; ils la tournent, ils la serrent, et enfin, après bien des soins, ils arrivent à être entortillés pour avoir voulu être délicats, et obscurs pour avoir eu envie d'être vifs. »

Une pensée peut n'être pas naturelle, ou parce que le rapport des idées n'est pas sensible, ou parce que l'expression manque d'une certaine convenance avec les idées. Le défaut de naturel, dans une pensée vient aussi quelquefois du tour qu'on lui donne. Vous voulez faire naître une idée, et pour la présenter, vous l'envisagez sous un rapport vrai, mais un peu éloigné de la manière ordinaire

de concevoir; vous avez dessin d'exprimer un sentiment, et pour le rendre, vous vous servez d'une image étrangère, vous le faites deviner plutôt que vous ne le développez. Cette manière de peindre vos idées et d'exposer vos sentimens, est différente de celle qui représenterait les unes sous leur aspect le plus familier, et les autres d'une façon moins détournée. Or ces différentes manières de faire envisager une idée, d'exprimer un sentiment, c'est ce qu'on appelle quelquefois le *tour d'une pensée*, ce qui fait dire qu'elle est bien ou mal tournée. Si les idées de votre pensée se présentent sous un jour extrêmement commun, votre tour est simple. Si vous les offrez sous un aspect vrai et sensible, mais que l'esprit ne saisit pas d'abord, votre tour est fin. Si le rapport sous lequel vous les exposez est extrêmement subtil, si on ne fait que l'entrevoir, s'il échappe à la réflexion, ou s'il paraît moins vrai que faux, alors votre tour est forcé, contraint, et votre pensée est peu naturelle.— (Extrait de l'*Encyclopédie*.)

Naturellement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Écrire naturellement*, *cela se fait naturellement*, *il a parlé naturellement*.—On dit quelquefois par forme d'incise, *naturellement parlant*.

Naufragé, Naufragée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Vaisseaux naufragés*, *effets naufragés*.

Nautique. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Cartes nautiques*. *Astronomie nautique*.

Naval, Navale. Adjectif. Il n'a point de pluriel au masculin. On ne dit ni *navals*, ni *navaux*. Il ne se met qu'après son substantif. *Combat naval*, *bataille navale*, *armée navale*, *forces navales*.

Navigable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Mer navigable*, *rivière navigable*, *canal navigable*.

Navigateur. Substantif masculin. Qui a fait de grands voyages sur mer. Comme jusqu'à présent il n'y a aucune femme qui ait entrepris de grands voyages sur mer, par des vues particulières, on ne dit point *navigatrice*.

Naviguer. Verbe neutre de la première conjugaison. L'*u* est là pour donner au *g* le son de *gue*, qu'il n'a pas devant l'e. On disait autrefois *naviger*. L'Académie de 1798 dit qu'on dit aussi *naviger*. Mais avant cette époque, on ne disait plus que *naviguer*, comme l'Académie de 1762.

Navire. Substantif masculin. Ce mot était autrefois féminin, et dans la haute poésie, on disait plus souvent *la navire* que *le navire*. La *Grammaire des Grammaires* prétend que le féminin s'est conservé en parlant du vaisseau des Argonautes; et qu'on dit *la navire Argo*. On ne fait plus cette exception aujourd'hui, et l'on dit également *le navire Argo*, soit en parlant de ce vaisseau, soit en parlant de la constellation.

Navrant, Navrante. Adjectif verbal tiré du verbe *navrer*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un spectacle navrant*. L'Académie ne le met point.

Ne. Le mot *ne*, que nous joignons au verbe d'une proposition pour la rendre négative, est appelé *négation* par quelques grammairiens, et *négative* par d'autres. Il est ordinairement suivi de *pas* ou de *point*; quelquefois aussi il n'en est pas suivi. Voyez *Pas* et *Point*.

Le verbe de la proposition se met entre *ne* et *pas*, *je ne sais pas*. Dans les temps composés, l'auxiliaire se met entre *ne* et *pas*, *je n'ai pas su*. Si le verbe est à l'infinitif, on place ordinairement *ne pas* avant cet infinitif, *ne pas savoir*. On dit aussi *ne savoir pas*; mais le premier a un sens plus négatif que le second.

Lorsque *ne* n'est suivi ni de *pas*, ni de *point*, ni d'aucun autre mot équivalent, le sens de la proposition est moins négatif. *Je ne sais* marque une ignorance moins absolue que *je ne sais pas*.

Les mots *pas* et *point* que l'on joint à la négation, peuvent donc en être regardés comme des complémens, puisqu'ils rendent le sens plus négatif. Les mots *goutte*, *brin*, *mot*, *mie*, *rien*, etc., servent aussi à compléter la négation; et quand on les emploie à cet usage, on supprime *pas* et *point*. Mais alors il faut que ces mots ne soient point précédés de l'article. On ne dit pas, *je n'en dirai le mot*, mais, *je n'en dirai mot*.

Dans les phrases comparatives, quelquefois on met la négative *ne* après *que*, et quelquefois on la supprime. *Elle n'est pas si belle que vous le pensez*; *elle est moins belle*, *plus belle que vous ne croyez*.

Pour comprendre les règles que nous allons donner sur cette matière, il faut distinguer, avec Beauzée, des comparatifs d'égalité, comme *tout*, *autant*, *aussi*, *si*; et des comparatifs d'inégalité, comme *autre*, *autrement*, *plus*,

moins, *mieux*, *meilleur*, *pis*, *pire*, et observer que les comparaisons ont toujours deux membres, liés ordinairement par la conjonction conductive *que*. Voici maintenant les règles que donnent les grammairiens pour l'emploi ou la suppression de *ne* dans ces sortes de phrases.

1°. Après les comparatifs d'égalité, le *que* qui réunit les deux membres de la comparaison n'est jamais suivi de *ne*. *Je n'ai pas tant de crédit que vous l'imaginez; il n'a pas tant d'ennemis qu*'il le croit; *il vit aussi bien qu*'il le peut; *il n'est pas si sage qu*'on le dit.

On supprime le *ne*, parce que le second membre énonce affirmativement le terme auquel on compare le premier, pour affirmer ou nier l'égalité du premier avec le second, en rendant simplement le premier positif ou négatif. *Je fis*, ou *je ne fis pas*, *autant de réponses victorieuses qu*'on me fit *d'objections*, c'est-à-dire, on me fit des objections; et c'est le terme auquel je compare mes réponses victorieuses; *j'en fis*, ou *je n'en fis pas un nombre égal*.

2°. Après les comparatifs d'inégalité, tels que *plus* ou *moins*, explicitement, ou implicitement énoncés, *autre*, *autrement*, ou quelque autre terme équivalent; si le premier membre est affirmatif, le second qui vient après *que* doit être négatif, et prendre *ne*. *Il est plus riche qu'il* n'*était*; *vous écrivez mieux que vous* ne *parlez*; *il pense autrement aujourd'hui qu'il* ne *pensait hier*; *je conçois vos raisons mieux que vous* ne *pensez*; *il est moins malheureux que je* ne *le suis*.

On emploie la négative dans la seconde proposition, pour faire sentir la différence qu'il y a entre ce qui est exprimé dans la première proposition, et ce qui est exprimé dans la seconde. *Il est plus riche qu'il* n'*était*, exprime que la richesse qu'il possède présentement n'est pas égale à celle qu'il possédait autrefois. Il possède *plus*, et il n'avait pas ce *plus*. La négative est donc nécessaire dans la seconde proposition, pour faire sentir cette différence. Sans cette négative, cette différence, qui est essentielle à l'idée, ne serait pas exprimée; *il est plus riche qu'il était*. Mais on ne complète pas la négation par les mots *pas*, *point*, etc., parce qu'on ne nie pas l'existence de la richesse, mais seulement l'existence d'une richesse plus grande. Le sens négatif ne se porte pas uniquement sur *il est riche*, mais sur *il est plus riche*.

3°. Après les mêmes comparatifs d'inégalité, si le premier membre est négatif, le second, qui vient après *que* est affirmatif, et ne prend point *ne*. *Il n'est pas plus riche qu'il était. Vous n'écrivez pas mieux que vous parlez; vous ne pensez pas autrement que vous dites*.

Dans les comparaisons d'inégalité, il y a toujours une proposition négative; de sorte que, si la première proposition est positive, la seconde doit être négative; et, si la première est négative, la seconde doit être positive; car, au moyen d'une simple conversion, on peut toujours ramener la phrase, dont le premier membre est négatif, à la forme simple; et pour cela, il suffit de mettre le second membre à la place du premier. *Personne ne peut être plus persuadé que je le suis*, se convertit en, *je suis plus persuadé que personne ne peut l'être*.

Au reste, ces deux dernières règles ne sont applicables que quand on veut réellement exprimer l'inégalité dans la comparaison; car il est des cas où l'on prend le même tour, pour marquer l'égalité réelle, au moyen d'une proposition négative, qui nie l'inégalité. *Pierre n'est pas moins riche que Paul*, est un tour que l'on prend quelquefois pour faire entendre que l'un est aussi riche que l'autre. Cependant l'inégalité pouvant être en plus ou en moins, la négation simple de l'une n'emporte pas la négation de l'autre, et conséquemment il peut rester du doute, parce qu'il y a équivoque; mais on peut, en prenant le même tour, et selon le sens qu'on voudra donner à la phrase, éviter cette équivoque, au moyen de *ne* mis ou supprimé après le *que*. Ainsi, pour exprimer qu'on est persuadé, et que personne ne peut l'être davantage, on dira: *On ne peut pas être plus persuadé que je le suis*; et pour dire qu'on n'est point persuadé, et que personne ne peut l'être davantage, on dira: *On ne peut être plus persuadé que je ne le suis*. (Beauzée.)

Lorsque les deux membres d'une comparaison sont négatifs, comme dans le dernier exemple que nous avons cité, ce n'est pas une comparaison d'inégalité qui est exprimée, mais réellement une comparaison d'égalité sous la forme d'une comparaison d'inégalité. Dans *on ne peut être plus persuadé que je ne le suis*, il n'y a point comparaison d'iné-

galité, mais comparaison d'égalité. *Ma non persuasion est égale à toute autre non persuasion.* D'Alembert a dit, *l'existence de Scipion ne sera pas plus douteuse dans dix siècles qu'elle ne l'est aujourd'hui.* On voit dans cette phrase que l'existence n'est pas douteuse aujourd'hui, et qu'elle ne le sera pas dans dix siècles. Il y a égalité de non doute ou de certitude. L'existence de Scipion sera aussi certaine dans dix siècles qu'elle l'est aujourd'hui. Ainsi la négation, dans les deux membres d'une comparaison, est une manière de former une comparaison d'égalité. Dans cette phrase de madame de Sévigné, *cependant vous m'aviez fait une réponse, et on ne peut avoir été mieux perdue qu'elle* ne *l'a été*, il faut supprimer le *ne* du second membre, car madame de Sévigné fait entendre que la réponse a été mieux perdue qu'aucune autre ne l'a été. Ce n'est pas une comparaison d'égalité.

L'interrogation produit dans une phrase le même effet que la négation. On supprime donc le *ne* dans le second membre de la comparaison, lorsque le premier est interrogatif; à moins que ce ne soit une comparaison d'égalité, sous la forme d'une comparaison d'inégalité. *Croyez-vous qu'un homme puisse être plus heureux que vous* l'êtes *depuis trois mois?* (J.-J. Rousseau.)

Si le premier membre est négatif et interrogatif en même temps, il faut mettre *ne* dans le second. *Ne vous ai-je pas mieux servi que je* ne *puis servir aucun maître?*

Enfin, si le tour interrogatif se trouve dans une comparaison d'égalité, sous la forme négative, il faut mettre *ne* dans le second membre. d'Alembert aurait pu dire, *l'existence de Scipion sera-t-elle plus douteuse dans dix siècles, qu'elle* ne *l'est aujourd'hui?*

A moins que est toujours suivi de *ne. A moins qu'il ne s'absente; je ne sors pas, à moins qu'il* ne *fasse beau; à moins que vous ne lui parliez.* Cependant Corneille a dit :

A moins que pour régner le destin les *sépare.*

Et Molière :

A moins que la servante *en fasse* autant pour moi.

Mais ce sont des licences qui ne prouvent rien contre la règle.

Toute proposition, soit affirmative, soit négative, qui suit les mots *sans que*, ne peut renfermer la négative *ne*. *Ce n'est pas à nous à penser aux règles, c'est à elles à nous conduire* sans que *nous y pensions.* (Condillac.) *Les puissances établies par le commerce, s'élèvent peu à peu, et sans que personne* s'en aperçoive. (Montesquieu.)

Je reçus et je vois le jour que je respire,
Sans que mère ni père ait daigné me sourire.
(Racine, *Iphigénie.*)

La proposition subordonnée à *avant que*, ne prend point la négative *ne*, lorsque le verbe qui suit *avant que*, exprime une action sur l'existence de laquelle il n'y a point de doute. *N'avons-nous pas vu les satellites de Pompée environner Milon avant qu'il* fût *jugé?* Il n'y a aucun doute sur le jugement de Milon, puisque ce jugement avait existé. Mais quand l'action exprimée par le verbe qui suit *avant que*, exprime une action sur l'existence de laquelle il y a du doute, il faut mettre la négative *ne*, qui marque ce doute. *L'isatis moins fort, mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur: celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie, avant qu'il* ne *l'ait entamée.* (Buffon.) Ici le doute est bien établi; il peut se faire que la proie soit entamée pas l'isatis, mais aussi elle peut ne pas l'être. (*Manuel des amateurs de la langue française.*) On dirait, *tirez ce lièvre au gîte, avant qu'il ne parte*, et non pas *avant qu'il* parte.

Nous finirons cet article par une remarque de Voltaire sur deux vers de Corneille.

Si j'ai besoin de vous, de peur qu'on *me contraigne.*
(*Nicomède.*)

Il faudrait, pour que la phrase fût régulière, le négation *ne*, *qu'on* ne *me contraigne*. En général, voici la règle. Quand les latins emploient le *ne*, nous l'employons aussi. *Vereor ne cadat*, je crains qu'il ne tombe. Quand les latins se servent d'*ut*, *utrum*, nous supprimons ce *ne*. *Dubito utrum eas*, je doute que vous alliez; *opto ut vivas*, je souhaite que vous viviez. Quand *je doute* est accompagné d'une négation, *je ne doute pas*, on la redouble pour exprimer la chose; *je ne doute pas que vous* ne *l'aimiez*. La suppression du *ne* dans le cas où il est d'usage, est une licence qui n'est permise que quand la force de l'expression la fait pardonner.

Seigneur, je crains pour vous qu'un Romain vous écoute.
(*Nicomède.*)

C'est ici une expression de doute, et la négation *ne* est nécessaire, *je crains qu'un Romain ne vous écoute*. Mais en poésie on peut se dispenser de cette règle. (*Remarques sur Corneille.*) Voyez *Nier*, *Désespérer*, *Disconvenir*, *Douter*, *Empêcher*, *Défendre*, *Craindre*, *Trembler*, *Appréhender*, *Falloir*.

Néanmoins. Adverbe. Le *s* se prononce devant une voyelle ou un *h* non aspiré. On le met ou au commencement de la phrase, *néanmoins je lui parlerai*; ou après une conjonction, *et néanmoins*, *si néanmoins*; ou au milieu d'une phrase, *je ne laisserai pas néanmoins de l'aller voir*.

Néant. Substantif masculin. Le *t* final ne se prononce pas.

Nébuleux, Nébuleuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Temps nébuleux*, *ciel nébuleux*. Si l'on voulait l'employer au figuré, on pourrait le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. Voyez *Adjectif*.

Nécessaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Chose nécessaire*, *mal nécessaire*.

Cet adjectif régit les prépositions *à*, *de* et *pour*. *La respiration est nécessaire à la vie; la foi est nécessaire* pour *le salut; il est nécessaire* de *manger pour vivre*.

Nécessairement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il faut nécessairement manger pour vivre*.

Nécessiteux, Nécessiteuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. On l'emploie substantivement *Les nécessiteux*. L'Académie ne l'indique point.

Marmontel a dit, *une langue nécessiteuse*, et je pense qu'il a bien dit. *La langue écrite ne laisse pas d'être nécessiteuse, parce que ses besoins s'étendent au dehors. L'élégance de la langue française a trop pris sur sa vigueur; ses polisseurs l'ont affaiblie*.

Nef. Substantif féminin. On prononce le *f* final.

Négatif, Négative. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Proposition négative*, *particule négative*, *terme négatif*. Voyez *Disconvenance*.

Les métaphysiciens distinguent entre *négation* et *privation*. Ils appellent *négation* l'absence d'un attribut qui ne saurait se trouver dans le sujet, parce qu'il est incompatible avec la nature du sujet. C'est ainsi que l'on nie que le monde soit l'ouvrage du hasard. Ils appellent *privation* l'absence d'un attribut qui non-seulement peut se trouver, mais se trouve même ordinairement dans le sujet, parce qu'il est compatible avec la nature du sujet, et qu'il en est un accompagnement ordinaire. C'est ainsi qu'un aveugle est privé de la vue.

Les grammairiens sont moins circonspects, parce que cette distinction est inutile aux vues de la parole. L'absence de tout attribut est pour eux négation. Mais ils donnent particulièrement ce nom aux mots destinés à désigner cette absence, comme *non*, *ne*. Sur quoi il est important d'observer que la négation désigne l'absence d'un attribut, non comme conçu par celui qui parle, mais comme un mode propre à sa pensée actuelle. En un mot, la négation ne présente point à l'esprit l'idée de cette absence comme pouvant être sujet de quelques attributs; c'est l'absence elle-même qu'elle indique immédiatement comme l'un des caractères propres au jugement actuellement énoncé. Si je dis, par exemple, *la négation est contradictoire à l'affirmation*, le nom *négation* en désigne l'idée comme sujet de l'attribut contradictoire, mais ce nom n'est point la négation elle-même; la voici dans cette phrase, *Dieu ne peut être injuste*, parce que *ne* désigne l'absence du pouvoir d'être injuste, qui ne saurait se trouver dans le sujet qui est *Dieu*.

La distinction philosophique entre *négation* et *privation* n'est pourtant pas tout-à-fait perdue pour la grammaire, et l'on y distingue des mots négatifs et des mots privatifs.

Les mots négatifs sont ceux qui ajoutent à l'idée caractéristique de leur espèce, et à l'idée propre qui les individualise, l'idée particulière de la négation grammaticale. Les mots *personne*, *rien*, *aucun*, *ni*, etc., sont des mots négatifs.

Les mots *privatifs* sont ceux qui expriment directement l'absence de l'idée individuelle qui en constitue la signification propre, ce qui se fait communément par une particule composante mise à la tête du mot positif. Les Grecs se servaient pour cela de l'alpha, que les grammairiens nomment par cette raison *a privatif*. La particule *in* était souvent privative en latin. *Dignus*, mot positif; *indignus*, mot privatif. Quelquefois le *n* de *in* se change en *l* ou en *r*, quand le mot positif commence par une de ces liquides; et d'au-

tres fois en *m*, si le mot commence par les labiales *b*, *p* et *m*. *Legitimus*, de là *illegitimus*; *regularis*, de là *irregularis*, etc.

Nous avons transporté dans notre langue les mots privatifs grecs et latins, avec les particules de ces langues; nous disons *anomal*, *abîme*, *indigne*, *indécent*, *insensé*, *inviolable*, *infortune*, *illégitime*, *irrégulier*, etc. Mais si nous introduisons quelques mots privatifs nouveaux, nous suivons la méthode latine, et nous nous servons de *in*.

Ainsi la principale différence entre les mots *négatifs* et les mots *privatifs*, c'est que la négation, renfermée dans la signification des premiers, tombe sur la proposition entière dont ils font partie, et la rendent négative, au lieu que celle qui constitue les mots privatifs tombe sur l'idée individuelle de leur signification, sans influer sur la nature de la proposition.

Qu'il me soit permis de faire quelques observations sur cet article, que j'ai emprunté de M. Beauzée, l'un de nos plus habiles grammairiens, et de développer ici l'idée nouvelle que j'ai avancée sur cette matière à l'article *in*.

Je ne comprends pas trop cette distinction entre la *négation* des mots négatifs, qui tombe sur la phrase entière, et la rend négative, et la *négation* des mots privatifs qui tombe sur l'idée individuelle de leur signification, sans influer sur la nature de la proposition.

M. Beauzée convient qu'il y a également *négation* dans les mots négatifs et dans les mots privatifs. S'il en est ainsi, l'expression doit être négative pour les uns et pour les autres, et la *négation* des mots privatifs ne doit point avoir la force de rendre la phrase affirmative; car il n'y a rien de plus opposé que la *négation* et *l'affirmation*, et il est impossible qu'une négation produise une affirmation.

M. Beauzée répondrait sans doute que dans les mots privatifs, la négation ne tombant pas sur la proposition entière, mais seulement sur l'idée individuelle de leur signification, cette *négation* ne produit point l'affirmation. Mais puisqu'on suppose une *négation* dans l'expression privative, et une *négation* dans l'expression négative, il s'ensuit que dans ces deux phrases, *cet homme n'est pas constant*, et *cet homme est inconstant*, l'absence, la privation, la négation de constance est également exprimée, quoiqu'elle ne le soit pas d'une manière semblable. Or, si dans la première phrase je dois employer une expression négative, et dans la seconde une expression affirmative, il est bien clair que la négation que l'on appelle privation influe sur la nature de la phrase, puisqu'elle la rend affirmative, de négative qu'elle devait être naturellement. Cependant il doit y avoir une différence entre ces deux manières de s'exprimer, d'autant plus qu'elles sont énoncées dans des formes opposées et contradictoires.

Je crois pouvoir avancer qu'il n'y a point de *négation* dans ces prétendues expressions privatives. En effet, s'il y en avait une, le mot *inconstant* signifierait, *pas constant*; et la phrase *cet homme est inconstant*, voudrait dire, *cet homme est pas constant*, ce qui revient à *n'est pas constant*, et ramène à l'expression négative. Il serait donc inutile de distinguer *cet homme n'est pas constant*, et *cet homme est inconstant*, puisque ces deux phrases signifieraient exactement la même chose.

Il me semble que la dénomination de *privatifs*, que l'on a appliquée à ces mots, ne leur convient nullement; et qu'ils désignent toujours quelque chose de positif. La preuve que j'en donne, c'est qu'ils sont toujours accompagnés d'une expression positive qui annonce non une privation, mais l'existence d'une chose réelle ou idéale. Quand *on est*, on est quelque chose, et l'on n'est ni une négation ni une privation.

L'absence, le défaut, la privation d'une qualité, ne sont pas tellement absolus qu'il n'en résulte souvent une qualité contraire, qui a une existence réelle, qui a ses modifications et ses effets. Par exemple, quand je dis *cet homme n'est pas courtisan*, il ne résulte pas de l'absence de la qualité de courtisan une qualité contraire, appréciable, qui ait ses modifications et ses effets. Voilà pourquoi je ne puis pas dire, *cet homme est incourtisan*. Il en est de même des mots *amusant*, *contrariant*, *blessé*, *aimable*, *aimé*, etc. Mais quand je dis *cet homme est inconstant*, on sent que je veux désigner par cette expression une qualité réelle et positive, qui a ses modifications et ses effets, et qui résulte de l'absence de la constance.

On peut distinguer dans l'absence de la constance deux points de vue différens: 1°. l'absence absolue de la constance, sans aucun rapport à la mauvaise qualité qui résulte de cette absence; et on dit en ce sens, *cet homme n'est pas constant*; 2°. On peut regar-

der l'absence de la constance comme une mauvaise qualité positive, qui a ses modifications et ses effets, et alors l'expression doit être affirmative, *cet homme est inconstant*. Cette explication rend sensible la différence des deux expressions.

Or, je pense que l'on a imaginé ces mots, que l'on nomme abusivement *privatifs*, pour désigner ces qualités réelles qui résultent de l'absence d'une qualité; et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que l'absence simple des qualités, qui ne produit pas une qualité contraire, n'est pas susceptible d'être désignée par ces sortes de mots. On dit, *cet homme est incapable*, *est injuste*, *est insouciant*, etc.; mais on ne peut pas dire, *cet homme est inspirituel*, *inaimable*, *insouffrant*, etc.; il faut se borner à dire, *n'est pas spirituel, n'est pas aimable, n'est pas souffrant*.

Concluons de là qu'il faudrait un autre mot pour désigner les mots que l'on a appelés jusqu'à présent *privatifs*. Je laisse le soin de le chercher à des personnes plus habiles que moi, qui auront trouvé quelque justesse dans mes observations.

Il me semble que si le principe que je propose était adopté, il mettrait une barrière à cette fureur néologique qui s'efforce d'introduire dans la langue une foule d'expressions de cette espèce, qui choquent autant le bon sens que les oreilles; et qu'on aurait une règle sûre pour connaître celles que l'on peut adopter, ou qu'il faut rejeter. Voyez *In*.

Négation. Substantif féminin. Les grammairiens entendent par ce mot l'absence de tout attribut; mais ils donnent particulièrement ce nom aux mots destinés à désigner cette absence, comme *non*, *ne*. Il est important d'observer, dit Beauzée, que la négation désigne l'absence d'un attribut, non comme conçue par celui qui parle, mais comme un mode propre à sa pensée actuelle; en un mot, la négation ne présente point à l'esprit l'idée de cette absence comme pouvant être sujet de quelques attributs; c'est l'absence elle-même qu'elle indique immédiatement comme l'un des caractères propres au jugement actuellement énoncé. Si je dis, par exemple, *la négation est contradictoire à l'affirmation*, le nom *négation* en désigne l'idée comme sujet de l'attribut contradictoire; mais ce nom n'est point la négation elle-même. La voici dans cette phrase, *Dieu ne peut être injuste*, parce que *ne* désigne l'absence du *pouvoir d'être injuste*, qui ne saurait se trouver dans le sujet qui est *Dieu*.

La langue française a l'avantage de pouvoir exprimer différens degrés de négation, soit en employant simplement la négative *ne*, soit en complétant le sens de cette négative, par les mots *pas* et *point*. *Ne* exprime le degré le plus faible de négation; *je ne puis*, *je ne sais*; *ne pas* exprime un degré plus élevé, *je ne puis pas*, *je ne sais pas*; *ne point* exprime la négation avec plus d'énergie encore, *je ne puis point*, *je ne sais point*. Voyez, *Ne*, *Non*, *Pas*, *Point*.

Négativement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il a répondu négativement*.

Négligemment. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Elle était négligemment vêtue*.

Négligence. Substantif féminin. On appelle en général *négligence de style*, tout ce qui, dans le discours écrit, choque l'oreille sans choquer les règles de la grammaire.

Il y a des négligences aimables, qui donnent de l'agrément aux pensées, et que par cette raison l'on ne saurait blâmer. Elles ne sont guère admises que dans les lettres familières, et dans les poésies légères. Les lettres de madame de Sévigné, et les fables de La Fontaine offrent un grand nombre d'exemples de ces sortes de négligences.

Négligent, Négligente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme négligent*, *une femme négligente*. — Je ne vois nulle part qu'il se dise des choses; mais je lis dans Voltaire, *mon amitié n'est point du tout négligente*. (*Correspondance*); et il me semble que cela est bien dit.

Négliger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*. *Je négligeais*, *négligeons*, et non pas *je négligais*, *négligons*.

Négociateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *négociatrice*.

Neigeux, Neigeuse. Adjectif. Suivant l'Académie, il n'est guère d'usage que dans ces phrases, *temps neigeux*, *saison neigeuse*. Volney l'a employé différemment en prose, et Delille en vers. *Au nord*, *par-delà une mer irrégulière*

et longuement étroite, sont les campagnes de l'Europe, riches en prairies et en champs cultivés; à sa droite, depuis la mer Caspienne, s'étendent les plaines neigeuses et nues de la Tartarie.

Deux Centaures altiers, fiers enfans des nuages,
De leurs sommets *neigeux* descendent à grands pas.
(*Énéide.*)

Néographe. Adjectif pris substantivement. On appelle ainsi celui qui affecte une manière d'écrire nouvelle et contraire à l'orthographe reçue. L'orthographe ordinaire nous fait écrire *françois*, *j'étois*, *ils aimeroient*; Voltaire écrivait *français*, *anglais*, *j'étais*, *ils aimeraient*, en mettant *ai* pour *oi* dans ces exemples, et partout où l'*oi* est le signe d'un e ouvert. Nous employons des lettres majuscules à la tête de chaque phrase qui commence après un point, à la tête de chaque nom propre, etc.; Voltaire avait supprimé toutes ces capitales dans la première édition de son Siècle de Louis XIV. Dumarsais a supprimé sans exception toutes les lettres doubles qui ne se prononcent point et qui ne sont point autorisées par l'étymologie; il a écrit *home*, *come*, *aréter*, *doner*, *ancièue*, *condáner*. Duclos n'a pas même égard à celles que l'étymologie ou l'analogie semblent autoriser; il supprime toutes les lettres muettes, il écrit *diférentes*, *lètres*, *èle*, *teâtre*, etc.; il change *ph* en *f*, *ortografe*, *filosofique*, etc. Ainsi Voltaire, Dumarsais, Duclos, sont des néographes modernes.

Néographisme. Substantif masculin. Manière d'écrire nouvelle, et contraire à l'orthographe reçue. Le fondement et le prétexte du néographisme, c'est que les lettres étant instituées pour représenter les élémens de la voix, l'écriture doit se conformer à la prononciation. Mais il est aisé d'abuser de ce principe. Les lettres, il est vrai, sont établies pour représenter les élémens de la voix; mais comme elles n'en sont pas les signes naturels, elles ne peuvent les signifier qu'en vertu de la convention la plus unanime, qui ne peut jamais se reconnaître que par l'usage le plus général de la plus grande partie des gens de lettres. Il y aura, si vous voulez, plusieurs articles de cette convention qui auraient pu être plus généraux, plus conséquens, plus faciles à saisir; mais enfin ils ne le sont pas, et il faut s'en tenir aux termes de la convention. Toutes les langues ont dans leur orthographe, des irrégularités semblables à celles que l'on reproche à la nôtre; et on bouleverserait tout si l'on voulait les faire disparaître, et peut-être même ne pourrait-on y parvenir entièrement.

J'avoue que de siècle en siècle il s'établit de nouvelles manières d'écrire certains mots, et que notre orthographe actuelle est bien différente, à plusieurs égards, de celle du seizième siècle. Mais la plupart de ces changemens sont une suite de ceux qui ont eu lieu dans la prononciation; ils ne peuvent se faire que peu à peu, et ne doivent passer pour règle que lorsque l'usage général les a adoptés. Certainement on n'écrira pas aujourd'hui *estude*, au lieu d'*étude*; *sçavoir*, au lieu de *savoir*, comme écrivait Montaigne, parce que l'usage d'écrire *étude* et *savoir* est généralement adopté. Mais comme plusieurs gens de lettres se sont élevés contre le néographisme de Voltaire, de Dumarsais, de Duclos, etc.; que l'usage est partagé sur quelques-unes de ces nouvelles manières d'écrire, et qu'il a entièrement repoussé les autres; les règles que ces écrivains ont données sur cette matière ne peuvent passer que pour des systèmes, et ne doivent point être rangées parmi les principes de notre grammaire. Le Dictionnaire de l'Académie française pourrait être d'une grande utilité à cet égard, si ses éditions successives indiquaient exactement les changemens que l'usage a généralement adoptés. Il servirait de régulateur dans cette partie, épargnerait l'embarras de se décider pour tel ou tel système, et empêcherait la propagation des innovations contraires à la raison et aux vrais principes. C'est ce qu'il a fait pour le néographisme des écrivains dont nous venons de parler. Mais que d'irrégularités n'offre-t-il pas d'ailleurs dans un grand nombre de mots!

Néologie. Substantif féminin. Invention, usage, emploi de termes nouveaux. Notre langue, comme toutes les autres, s'est formée peu à peu. Pauvre dans les commencemens, et bornée à un petit nombre de mots, elle s'est successivement accrue et enrichie d'un grand nombre d'expressions devenues nécessaires, par les changemens de gouvernemans, de mœurs, d'usages, de relations; par la naissance et l'accroissement des sciences, des arts, du commerce, et par une multitude d'autres causes nées de ces circonstances. La néo-

logie est donc le principe de l'accroissement, de la richesse et de la perfection de la langue. C'est sur-tout à l'époque où la langue française a pris une forme régulière, qu'on a vu paraître un grand nombre de mots nouveaux, et les illustres solitaires de Port-Royal, qui ont tant contribué à lui donner cette forme, ont été les pères de la néologie française. En vain le jésuite Bouhours a voulu s'opposer à ces innovations; les expressions nouvelles conformes à la raison et à l'analogie ont prévalu sur ses critiques, et sont aujourd'hui généralement adoptées. Il en a été de même du *Dictionnaire néologique* du fameux abbé Desfontaines; et si l'usage eût rejeté tous les mots réprouvés par ce critique, nous n'aurions pas aujourd'hui dans notre langue plusieurs expressions qui contribuent à en faire l'ornement et la richesse.

Prétendre qu'on ne doit point créer de mots nouveaux, c'est donc s'opposer aux progrès et à la perfection de la langue: c'est mettre des bornes à l'avancement des sciences, des arts et de la philosophie; c'est entraver le génie. La France ne posséderait pas aujourd'hui les ouvrages immortels qui font les délices de la nation et l'admiration de l'Europe entière, si, dès les commencemens, on eût interdit au génie toutes les expressions nouvelles, tous les tours nouveaux; notre langue serait encore celle des Velches.

Je dis *les tours nouveaux*, car c'est aussi en cela que consiste la néologie; et c'est sur-tout dans le sens figuré qu'on peut quelquefois introduire avec succès, dans le langage, un tour extraordinaire ou une association de termes dont on n'a pas encore fait usage. Pourquoi m'empêcheriez-vous de créer un mot nouveau, si j'ai une idée nouvelle à exprimer; un tour nouveau, s'il rend mieux ma pensée que le tour ordinaire?

* Mais si la néologie est permise, le néologisme qui en est l'abus, est dangereux et répréhensible. On peut employer un terme nouveau, mais il faut qu'il soit nécessaire; il faut qu'il n'y ait pas dans la langue un autre mot qui rende la même idée, ou qui l'exprime avec la même force, avec la même énergie. Il faut enfin que ce mot soit intelligible, et qu'il prenne sa source dans l'analogie, qui n'est qu'une extension de l'usage. Tout mot qui se présente sans l'attache de l'analogie, qui lui donne pour ainsi dire, le sceau de l'usage actuel, est rejeté avec dédain.

Il en est de même des tours extraordinaires et des figures inusitées; ils sont rejetés s'ils ne font pas jaillir une lumière extraordinaire, s'ils ne peignent pas l'objet d'une manière plus vive qu'il n'a été peint jusqu'alors, s'ils n'expriment pas le sentiment d'une manière plus énergique que ne l'a fait jusqu'alors aucun autre tour, aucune autre figure.

Mais dans l'usage de la *néologie*, il faut beaucoup de circonspection et de retenue. Les mots nouveaux, les tours nouveaux, doivent être employés rarement et sans affectation. Rien n'est plus ridicule qu'un ouvrage où l'auteur affecte d'en mettre dans presque toutes ses phrases. Alors ce n'est plus la langue française, c'est un jargon; ce n'est plus la *néologie*, c'est le néologisme. Nous avons vu naguère paraître quelques ouvrages de cette espèce. Ils ont imposé d'abord à quelques fanatiques dont ils flattaient les visions, à quelques jeunes gens dont l'imagination n'était pas encore réglée par la raison; mais enfin le bon goût en a fait justice, et ils ne sont plus aujourd'hui qu'un objet de risée. Voyez *Mot*, *Néologisme*.

Néologique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Expression néologique, dictionnaire néologique*.

Néologisme. Substantif masculin. On entend par ce mot l'affectation de certaines personnes à se servir d'expressions nouvelles et éloignées de celles que l'usage autorise. C'est l'abus de la *néologie*. Voyez ce *mot*.

Le *néologisme* ne consiste pas seulement à introduire dans le langage des mots nouveaux qui y sont inutiles; c'est le tour affecté des phrases, c'est la bizarrerie des signes, qui caractérise surtout le *néologisme*. Un auteur qui connaît les droits et les décisions de l'usage, ne se sert que des mots reçus, ou ne se résout à en introduire de nouveaux que quand il y est forcé par une disette absolue et un besoin indispensable. Simple et sans affectation dans ses tours, il ne rejette point les expressions figurées qui s'adaptent naturellement à son sujet; mais il ne les recherche point, et n'a garde de se laisser éblouir par le faux éclat de certains traits plus hardis que solides, et par les tournures bizarres que lui présente une imagination échauffée.

C'est, dit Voltaire, l'envie de briller et de dire d'une manière nouvelle ce

que les autres ont dit, qui est la source des expressions nouvelles, comme des pensées recherchées. Qui ne peut briller par une pensée veut se faire remarquer par un mot... Pourquoi éviter une expression qui est d'usage, pour en introduire une qui dit précisément la même chose? Un mot nouveau n'est pardonnable que quand il est absolument nécessaire, intelligible et sonore. On est obligé d'en créer en physique : une nouvelle découverte, une nouvelle machine, exigent un nouveau mot. Mais fait-on de nouvelles découvertes dans le cœur humain ? Y a-t-il une autre grandeur que celle de Corneille et de Bossuet? Y a-t-il d'autres passions que celles qui ont été maniées par Racine, effleurées par Quinault? Y a-t-il une autre morale évangélique que celle du père Bourdaloue?

Ceux qui accusent notre langue de n'être pas assez féconde doivent en effet trouver de la stérilité, mais c'est en eux-mêmes. Quand on est bien pénétré d'une idée, quand un esprit juste et plein de chaleur possède bien sa pensée, elle sort de son cerveau tout ornée des expressions convenables, comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter.

Néologue. Substantif masculin. On donne ce nom à celui qui affecte un langage nouveau, des expressions bizarres, des tours recherchés, des figures extraordinaires. Voyez *Néologie* et *Néologisme*.

Nerf. Substantif masculin. On ne prononce point le *f* au pluriel. Souvent même, au singulier, on ne le fait pas sentir dans la conversation. *Un nerf de bœuf.*

Nerveux, Nerveuse. Adjectif. Il ne se met pas avant son substantif. *Corps nerveux*, *bras nerveux*. — *Fluide nerveux*, *affection nerveuse*. — *Discours nerveux*, *style nerveux*.

Net, Nette. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Une place nette, de la vaisselle nette.* — *Une pensée nette.* — *Une affaire nette, un compte net, un bien net, un produit net.* — *Une conscience nette.*

On dit qu'*une pensée est nette*, lorsqu'elle représente l'objet sans nuage et sans obscurité. Voyez *Clarté*.

Nettement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est expliqué* nettement *sur cet article*, ou *il s'est* nettement *expliqué sur cet article*.

Nettoyer. Verbe actif de la première conjugaison. Ce verbe paraît peu propre au style noble, si ce n'est dans l'acception suivante :

Et toi, Neptune, et toi, si jadis mon courage
D'infâmes assassins *nettoya* ton rivage.
(Racine, *Phèdre*.)

Neuf. Adjectif numéral des deux genres. Le *f* ne se prononce point dans ce mot quand il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une consonne : *neuf cavaliers*, *neuf chevaux* : prononcez *neu cavaliers*, *neu chevaux*. Quand il est suivi d'un nom qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré, le *f* se prononce comme un *v* : *neuf écus*, *neuf ans*, *neuf enfans*, *neuf hommes* ; prononcez *neuv écus*, *neuv ans*, *neuv enfans*, *neuv hommes*. Mais quand *neuf* n'est suivi d'aucun mot, ou qu'il n'est suivi ni d'un adjectif ni d'un substantif, on laisse au *f* sa prononciation naturelle. *Ils étaient neuf. Neuf et demi. Tous les neuf arrivèrent à la fois.*

Neuf, Neuve. Adjectif. Dans ce mot le *f* final se prononce au singulier et au pluriel. *Un habit neuf, des bas neufs, un chapeau neuf, une maison neuve.* — *Une pensée neuve, une expression neuve.* — *Un homme neuf.* Il ne se met guère qu'après son substantif. Voltaire a dit dans une épître : *Je veux de* neuves *vérités*.

On dit *à neuf* et *de neuf*. Ce sont deux phrases adverbiales qui ne signifient pas précisément la même chose. *A neuf* se dit des choses qu'on raccommode et qu'on renouvelle en quelque sorte. *Refaire un bâtiment* à neuf. *Remettre un tableau* à neuf. *Blanchir des bas* à neuf. *De neuf* se dit des choses toutes neuves. On dit qu'*une personne a fait habiller ses gens de neuf*, pour dire qu'elle leur a fait faire des habits *neufs*.

Neutralement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Vous avez employé ce verbe actif neutralement*, et non pas, *vous avez* neutralement *employé*.

Neutre. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. Ce mot nous vient du latin *neuter*, qui veut dire, ni l'un ni l'autre. En le transportant dans notre langue avec un léger changement dans la terminaison, nous en avons conservé la signification originelle, mais avec quelque extension. *Neutre* veut dire qui n'est ni de l'un ni de l'autre, ni à l'un ni à l'autre, ni pour l'un ni pour l'autre, indépendant de tous deux, indifférent ou impartial entre les deux. C'est dans ce sens qu'un

État peut demeurer neutre entre deux puissances belligérantes, un savant entre deux opinions contraires, un citoyen entre deux partis opposés, etc.

Le mot *neutre* est aussi un terme propre à la grammaire, et il y est employé dans deux sens différens.

Dans plusieurs langues, il y a trois genres pour les noms, le masculin, le féminin et le *neutre*. Dans la langue française, il n'y en a que deux, le masculin et le féminin.

Dans la langue française, comme dans plusieurs autres langues, on distingue des verbes actifs, des verbes passifs et des verbes *neutres*. Les verbes *neutres* sont de deux sortes. Les uns ne signifient pas une action, mais seulement une qualité, comme *il excelle*, ou une situation, comme *il languit*, ou quelque autre état ou attribut, comme *il règne*. Les autres verbes *neutres* signifient des actions, mais qui ne passent point dans un sujet différent de celui qui agit, ou dont l'impression ne peut être reçue par un objet étranger, comme *dîner*, *souper*, *marcher*, *triompher*.

Le verbe *neutre* diffère du verbe actif, en ce que celui-ci exprime une action qui se reporte sur un objet étranger, et que le verbe *neutre* exprime une action faite par le sujet, et sans rapport à un objet étranger. Il suit de là que le verbe *neutre* n'a jamais de régime direct.

Il est important d'observer que nous avons plusieurs verbes qui forment leurs temps composés, ou par l'auxiliaire *avoir*, ou par l'auxiliaire *être*; tels sont *convenir*, *demeurer*, *descendre*, *monter*, *repartir*, et la plupart, dans ce cas, changent de sens en changeant d'auxiliaire. *Voyez* ces mots, et *Conjugaison*.

Neuvième. Adjectif des deux genres. Nombre d'ordre. Il se met entre l'article et le substantif qu'il modifie. *Le neuvième jour, la neuvième fois.*

Nez. Substantif masculin. On ne prononce pas le *z*.

Ni. Conjonction négative qui signifie *et ne*. Elle sert à lier entre elles les parties similaires d'une proposition négative. Quand deux ou plusieurs propositions négatives ont le même sujet avec différens attributs, ou le même attribut avec différens sujets, nous réunissons toutes les propositions en une seule, en répétant *ni* devant chaque sujet ou devant chaque attribut. Au lieu de dire *l'un ne me convient pas*, *l'autre ne me convient pas*, on dit, *ni l'un ni l'autre ne me convient*. *La justice ne fut jamais ni si éclairée, ni si secourable.* (Bossuet.) — *Ni* doit toujours être accompagné de la négative *ne*, et fait supprimer *pas* ou *point* lorsqu'il est répété. Boileau a dit :

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.

S'il eût dit, *mon esprit n'admet* ni *un pompeux barbarisme*, ni, etc., il aurait supprimé *point*.

Ni est quelquefois suivi immédiatement de *ne*, lorsqu'il joint deux propositions négatives; dans ce cas, la proposition liée rejette *pas*. *Jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne.* (Bossuet.)

Niable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Une proposition niable, un cas niable.*

Niais, 'niaise. Adjectif. *Un oiseau niais. — Un garçon niais, une fille niaise. — Une démarche niaise, un raisonnement niais, un style niais.*

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle et ne se tairont pas.
(Corneille, *Nicomède.*)

Puisque les sceptres parleront, dit Voltaire, il est clair qu'ils ne se tairont pas. Ces sortes de pléonasmes retombent quelquefois dans ce qu'on appelle le style niais. *Hélas! s'il n'était pas mort, il serait encore en vie.* (*Remarques sur Corneille.*) — Cet adjectif peut quelquefois se mettre avant son substantif. *Cette niaise réponse fit rire tout le monde.*

Niaisement. Adverbe. Il peut se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu niaisement, il a niaisement répondu.*

Nid. Substantif masculin. On ne prononce point le *d*.

Nier. Verbe actif de la première conjugaison. Ce verbe, lorsqu'il est suivi d'une proposition subordonnée, exige toujours que le verbe de cette proposition soit au subjonctif. *Je nie que cela soit, je ne nie pas que cela ne soit.*

On voit, par ce dernier exemple, que lorsque *nier* est employé avec la négation, le *ne* doit être répété dans la proposition subordonnée. *Je ne nie pas que je ne l'aie dit*, et non pas, *je ne nie pas que je l'aie dit. Vous ne pourriez nier qu'un homme n'apprenne bien des choses quand il voyage.* (Fénélon.) *On ne peut nier que je ne sois très-fondé à m'ériger en Aristarque*,

en juge souverain des ouvrages nouveaux. (J.-J. Rousseau.) — Selon le Dictionnaire de l'Académie, on peut indifféremment mettre ou supprimer la négative; *je ne nie pas qu'il ait fait cela, qu'il n'ait fait cela* : mais si l'on consulte les meilleurs grammairiens et les écrivains les plus distingués, on verra qu'il faut toujours mettre cette négative. Il en est de même quand ce verbe paraît sous une forme interrogative. *Peut-on nier qu'il n'ait avancé cette proposition?* — Lorsque le sens de *nier* est affirmatif, le verbe de la subordonnée ne prend point *ne*. *Je nie qu'il soit venu.*

Ce verbe suivi d'un autre verbe, demande *de* et l'infinitif, lorsque le verbe régi se rapporte au sujet de la phrase : *Il a nié d'avoir dit cela.* Dans le cas contraire on emploie *que* avec le subjonctif : *je ne nie pas que vous ne soyez fondé à faire cette demande.*

Nigaud, Nigaude. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Il est nigaud, elle est nigaude.* — On l'emploie souvent substantivement. *Un nigaud, une nigaude.* Ce mot n'est point admis dans le style noble.

Niveler. Verbe actif de la première conjugaison. On double la lettre *l* dans les temps de ce verbe où cette lettre est suivie d'un *e* muet; *je nivelle, je nivellerai, il nivellera, il nivellerait.* On ne met qu'un *l* lorsque cette lettre est suivie de toute autre lettre qu'un *e* muet : *je nivelais, j'ai nivelé, ils nivelèrent.*

Noble. Adjectif. Il se met quelquefois avant son substantif, et il y a même des cas où l'on ne peut le placer autrement. On dit *un air noble, une ame noble, un cœur noble, un style noble, les parties nobles.* On peut dire *son cœur noble*, ou *son noble cœur*; mais il faut dire, *ces nobles délassemens, un noble loisir*, et non pas, *ces délassemens nobles, un loisir noble.*

Noblement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est comporté noblement*, ou *il s'est noblement comporté dans cette occasion.*

Noblesse. Substantif féminin. Ce mot n'a point de pluriel. *La noblesse de leurs ancêtres, la noblesse de leur style*, et non pas *les noblesses.*

Noblesse. Terme de belles-lettres. Il y a trois mille ans qu'Homère a défini mieux que personne la noblesse politique, son objet, ses titres, sa fin, lorsque dans l'*Iliade*, Sarpédon dit à Glaucus : « Ami, pourquoi sommes-nous révérés comme des dieux dans la Lycie? Pourquoi possédons-nous les plus fertiles terres et recevons-nous les premiers honneurs dans les festins? C'est pour braver les plus grands périls, et pour occuper au champ de Mars les premières places, c'est pour faire dire à nos soldats : De tels princes sont dignes de commander à la Lycie. »

C'est d'après cette idée d'élévation dans les sentimens, et d'après les habitudes qu'elle suppose, que s'est formée l'idée de noblesse dans le langage. Des ames sans cesse nourries de gloire et de vertu doivent naturellement avoir une façon de s'exprimer analogue à l'élévation de leurs pensées. Les objets vils et populaires ne leur sont pas assez familiers pour que les termes qui les représentent soient de la langue qu'ils ont apprise. Ou ces objets ne leur viennent pas dans l'esprit, ou si quelque circonstance leur en présente l'idée et les oblige à s'exprimer, le mot propre qui le désigne est censé leur être inconnu, et c'est par un mot de leur langue habituelle qu'ils y suppléent. Voilà le caractère primitif du langage et du style noble. On sent bien qu'il a dû varier dans ses degrés et dans ses nuances, selon les temps, les lieux, les mœurs et les usages; qu'il a dû même recevoir et rejeter tour à tour les mêmes idées et leurs signes propres, selon que la même chose a été avilie ou ennoblie par l'opinion, mais c'est toujours le même rapport de convenance des mœurs avec le langage, qui a décidé de la noblesse ou de la bassesse de l'expression.

Quelle est donc la marque infaillible pour savoir si, dans les anciens, un tour, une image, une comparaison, un mot, est noble ou ne l'est pas? Il n'y a guère d'autre règle de critique à leur égard que leur exemple et leur témoignage.

Il en est à peu près des étrangers comme des anciens : c'est aux Anglais, dit-on, qu'il faut demander ce qui est trivial et bas, et ce qui est noble dans leur langue; l'opinion et les mœurs en décident, et c'est sur-tout en fait de langage qu'on peut dire :

Quand tout le monde a tort, tout le monde a raison.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a dans la nature une infinité d'objets d'un caractère si marqué ou de grandeur ou de bassesse, que l'expression en est es-

sentiellement noble ou basse chez toutes les nations cultivées, et qui ne peuvent être avilis ou relevés que par une sorte d'alliance que l'expression métaphorique fait contracter à l'idée, ou par l'espèce de diversion que le mot vague ou détourné fait à l'imagination.

A notre égard et dans notre langue, le seul moyen de se former une idée juste du langage noble, c'est, quant au familier, de fréquenter le monde cultivé et poli, et, quant au style plus élevé, de se nourrir de la lecture des écrivains qui ont excellé dans l'éloquence et dans la haute poésie.

Du temps de Montaigne et d'Amiot, les Français n'avaient pas encore l'idée du style noble. Comparez ces vers de Racine :

Mais, quelque noble orgueil qu'inspire un sang si beau,
Le crime d'une mère est un pesant fardeau.

Avec ceux-ci d'Amiot :

Qui seul son père ou sa mère coupable
De quelque tort ou faute reprochable,
Cela de cœur bas et lâche le rend,
Combien qu'il l'eût de sa nature grand.

Et ces vers d'un vieux poète appelé La Grange :

Ceux vraiment sont heureux
Qui n'ont pas le moyen d'être fort malheureux,
Et dont la qualité pour être humble et commune,
Ne peut pas illustrer la rigueur de fortune,

avec ceux que Racine a mis dans la bouche d'Agamemnon :

Heureux qui satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché.

Ce n'a été que depuis Malherbe, Corneille et Balzac, que la différence du style noble et du familier populaire s'est fait sentir; mais de leur temps même, le style noble était trop guindé et ne se rapprochait pas assez du familier décent qui lui donne du naturel. Corneille sentait bien la nécessité d'être simple dans les choses simples; mais alors il descendait trop bas, comme il s'élevait quelquefois trop haut quand il voulait être sublime. Racine a mieux connu les limites du style héroïque et du familier noble; et par la facilité des passages qu'il a su ménager de l'un à l'autre, par le mélange harmonieux qu'il a fait de ces deux nuances, il a fixé pour jamais l'idée de l'élégance et de la noblesse du style.

C'est le plus grand service que le goût ait jamais pu rendre au génie; car tant qu'une langue est vivante et que l'idée de décence et de noblesse dans l'expression est variable d'un siècle à l'autre, il n'y a plus de beauté durable, tout périt successivement. Voyez dans l'espace d'un demi-siècle, combien le style de la tragédie avait changé, et comparez aux vers de l'*Andromaque* de Racine; ces vers de l'*Andromaque* de Jean Heudon, en 1598.

O trois et quatre fois plus que très-fortunée,
Celle qui au pays sa misère a bornée,
Sur la tombe ennemie ayant souffert la mort,
Et qui n'a comme nous été lottie au sort,
Pour entrer peu après captive dans la couche
D'un superbe vainqueur et seigneur trop farouche,
Et lequel pour un autre étant saoule de nous,
Serve, nous a baillé à un esclave époux !

Que manque-t-il à cela pour être touchant? Une expression élégante et noble. C'est encore pis si l'on compare à l'*Hermione* de Racine, la *Didiame* do Heudon. Celle-ci, en apprenant la mort de Pyrrhus, s'écrie :

Ah! je sens que c'est fait, je suis morte, autant vaut.
Hélas! je n'en puis plus; le pauvre cœur me faut.

Dans ce temps-là, voici comment on annonçait à une reine la mort tragique de son fils :

Votre fils s'est jeté du haut d'une fenêtre
La tête contre bas. Envoyez-le quérir.
Hélas! madame, il est en danger de mourir.

Aujourd'hui on rirait aux éclats si, sur la scène, on entendait pareille chose; et ce qui serait si ridicule pour nous, était touchant pour nos aïeux; tant il est vrai que, dans une langue vivante, rien n'est assuré de plaire et de réussir d'un siècle à l'autre, qu'autant que les idées de bienséance et de noblesse ont été fixées par des écrits dignes d'en être les modèles. Aujourd'hui même, pour être naturel avec noblesse, il faut un goût délicat et sûr.

Il aura donc pour moi combattu par pitié?

dit Aménaïde en parlant de Tancrède; cela est noble.

Il ne s'est donc pour moi battu que par pitié.

eût été du style comique. (Marmontel.)

Diderot, persuadé sans doute de la justesse des réflexions que nous venons d'exposer, regrettait cependant que cette délicatesse poussée trop loin nous eût privés d'un grand nombre d'expressions que nous n'avons pas remplacées. Je blâme, dit-il, «cette noblesse prétendue qui nous fait exclure de notre

langue un grand nombre d'expressions énergiques. Les Grecs et les Latins qui ne connaissaient guère cette fausse délicatesse, disaient en leur langue ce qu'ils voulaient, et comme ils le voulaient. Pour nous, à force de réprimer; nous avons appauvri la nôtre; et n'ayant souvent qu'un terme propre à rendre une idée, nous aimons mieux affaiblir l'idée, que de ne pas employer un terme noble. Quelle perte pour ceux d'entre nos écrivains qui ont l'imagination forte, que celle de tant de mots que nous revoyons avec plaisir dans Amiot et dans Montaigne? Ils ont commencé par être rejetés du beau style, parce qu'ils avaient passé dans le peuple; et ensuite rebutés par le peuple même qui, à la longue, est toujours le singe des grands, ils sont devenus tout-à-fait inusités. Je ne doute point que nous n'ayons bientôt comme les Chinois la langue parlée et la langue écrite.

Noce. Substantif féminin. Ce mot s'emploie dans le même sens au singulier et au pluriel. *Aller à la noce*, ou *aux noces*.

Nos *noces*, croyez-moi, ne seront point secrètes.
(Voltaire, *l'Indiscret*.)

Dès *noces* que je veux . . . .
(Corneille, *Héraclius*.)

Ce mot *noces*, dit Voltaire, est de la comédie, à moins qu'il ne soit relevé par quelque épithète terrible. (*Remarques sur Corneille*.)

Nocher. Substantif masculin. Ce mot ne s'emploie qu'en poésie.

L'effroyable Caron est *nocher* de cette onde.
(Delille, *Énéide*.)

Nocturne. Ajectif des deux genres. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Vision nocturne*, *apparition nocturne*, *une expédition nocturne*, *cette nocturne expédition*; *une retraite nocturne*, *cette nocturne retraite*.

Noir, Noire. Adjectif. Dans le sens propre, il se met assez souvent avant son substantif. *Un habit noir*, *une barbe noire*, *de la bile noire*. *Un noir limon*. On ne dit pas *un noir crime*, *une noire malice*, mais on dit *un noir attentat*, *une noire trahison*, *ces noirs artifices*, *ces noirs abîmes*.

Son cœur n'enferme point une malice *noire*.
(Racine, *Britannicus*.)

Noirâtre. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Couleur noirâtre*, *eau noirâtre*, *teint noirâtre*.

Noiraud, Noiraude. Adjectif. L'Académie dit que c'est un adjectif, et donne pour exemples *un gros noiraud*, *une petite noiraude*, où il est substantif. — C'est un adjectif que l'on prend quelquefois substantivement. *Il est noiraud*, *elle est noiraude*. *C'est un noiraud*, *une noiraude*. Il ne se met guère qu'après son substantif.

Noircir. Verbe actif de la seconde conjugaison. Ce mot est souvent employé au figuré dans le style noble.

Moi, que j'ose opprimer et *noircir* l'innocence!
(Racine, *Phèdre*.)

Je ne me *noircis* point pour le justifier.
(Racine, *Bajazet*.)

Pourquoi la bouche impie,
A-t-elle, en l'accusant, osé *noircir* sa vie?
(Racine, *Phèdre*.)

J'ignore de quel crime on a pu me *noircir*.
(Racine, *Britannicus*.)

Je sais de quels forfaits on peut *noircir* ma vie.
(Voltaire, *Œdipe*.)

Nolition. Substantif féminin. On a quelquefois employé ce mot dans le style didactique, comme le contraire de volition.

Nom. Substantif masculin. Terme de grammaire.

Un homme qui ne saurait aucune langue, recevrait par les sens les impressions des objets, se formerait une idée de chacun d'eux, mais sans pouvoir communiquer ces idées à d'autres hommes, par le moyen de la parole.

Pour pouvoir parler d'une chose, il faut que cette chose ait un nom, c'est-à-dire qu'il existe un mot établi pour la désigner et en rappeler l'idée : il faut que celui qui veut parler de cette chose connaisse ce nom; et, pour qu'il soit compris de ceux à qui il veut en parler, il faut qu'ils le connaissent aussi. Voyez *Mot*.

Un *nom* est donc un mot établi par l'usage d'une langue pour désigner une chose, et rappeler l'idée de cette chose à ceux qui connaissent cet usage. Ainsi, dans la langue française, le mot *soleil* étant établi par l'usage pour désigner l'astre qui nous éclaire pendant le jour, est le *nom* français de cet astre; et toutes les fois que ce mot est prononcé, il rappelle l'idée de cet astre dans l'esprit de ceux qui connaissent cette destination. De même, dans la langue latine, le mot *sol* rappelle cette même idée dans l'esprit de ceux

qui connaissent l'usage auquel ce mot a été consacré dans cette langue.

Les *noms* sont donc la base de la communication des pensées par le moyen de la parole, c'est-à-dire, la base du discours.

Pour donner un *nom* à une chose, il faut qu'elle existe, ou que nous puissions la regarder comme existante. Les mots *néant*, *rien*, quoiqu'ils expriment la négation de l'existence, sont des *noms* que nous avons donnés à l'idée que nous nous sommes formée de cette négation; et cette idée existe dans notre esprit.

Dans la nature, chaque objet est un être distinct et séparé de tout autre être : il a son existence singulière, son existence à part, qui n'appartient qu'à lui, et ne peut appartenir à un autre. Ainsi, dans une allée d'arbres, le premier arbre est un arbre distinct du second et de tous les autres; il a son existence à part et qui n'appartient qu'à lui, et l'on peut en dire autant du second, du troisième et de chacun des arbres dont l'allée est composée. De même mon frère a une existence singulière qui n'est qu'à lui, et qui ne peut être communiquée ni à moi, ni à aucun autre homme : et moi, j'ai aussi mon existence qui m'est propre, et qui ne peut être confondue ni avec celle de mon frère ni avec celle de tout autre homme. Les choses, considérées ainsi en elles-mêmes, et sans rapport avec d'autres choses, sont ce qu'on appelle des *individus*. Les idées qu'on s'en forme, sont des *idées individuelles*, et les noms qu'on leur donne, s'appellent des *noms propres*. Ainsi un *nom propre* est un nom donné à un individu, c'est un *nom* propre à désigner cet individu de manière à le distinguer de tout autre individu. *Pierre*, qui est le nom que l'on a donné à mon frère, est un *nom propre*, et *Jacques*, qui est celui que l'on m'a imposé, est aussi un *nom propre*. *Paris*, qui est le nom d'une ville distincte de toute autre ville, est un *nom propre*.

Dans la nature, il n'existe réellement que des individus. Il suit de là que, dans la formation des langues, les hommes ne durent inventer d'abord que des *noms propres*, qu'ils appliquèrent aux objets individuels, à mesure du besoin qu'ils eurent d'en communiquer ou d'en rappeler les idées aux autres.

Mais lorsqu'on eut un grand nombre de *noms propres*, on sentit que leur multitude, loin de faciliter la communication des idées, y portait le désordre et la confusion, par la difficulté et même par l'impossibilité de les garder tous dans la mémoire; et que plus on en créerait de nouveaux, plus on augmenterait le désordre et l'embarras. Je suppose, par exemple, qu'une famille isolée n'eût que trente arbres autour de son habitation, et qu'elle n'en connût point d'autres; je suppose qu'elle eût donné un nom propre à chacun de ces trente arbres. Jusque-là, la confusion n'est pas grande, parce que chaque arbre ayant ou une situation ou une forme particulière bien remarquable, chaque membre de la famille peut aisément s'en rappeler l'idée, lorsqu'il entend prononcer le *nom propre* qu'on est convenu de lui donner. Mais si, par quelque circonstance assez ordinaire aux sociétés naissantes, cette famille se trouve transportée dans une forêt; alors elle n'a plus de mots pour désigner chaque arbre de cette forêt. Elle sent qu'il lui est impossible de donner un *nom* à chacun d'eux, et que, quand même elle le pourrait, ce grand nombre de noms se confondraient dans la mémoire, et ne pourraient servir à les indiquer et à en rappeler l'idée. Le besoin met donc cette famille dans la nécessité de créer un nom qui puisse convenir à tous les individus qui composent cette forêt. Pour cela, elle remarque des traits de ressemblance entre tous ces individus; elle observe qu'ils ont tous un tronc, des branches et des rameaux; qu'ils sont tous attachés à la terre par des racines, qu'ils croissent et s'élèvent plus haut que toutes les autres productions terrestres; et elle donne un *nom commun* à tous les individus qui ont ces rapports de ressemblance. Je suppose que ce nom soit *arbre*. *Arbre* est alors pour cette famille un *nom commun*, qui n'exprime pas comme tous les autres noms qu'elle a formés jusqu'alors, un seul individu, mais qui est commun à plusieurs individus dont elle a formé une classe, d'après les traits de ressemblance qu'ils ont entre eux. Les grammairiens appellent aussi ces noms, *noms appellatifs*.

Le *nom commun* n'exprime pas, comme le *nom propre*, une chose qui existe réellement dans la nature, mais une classe d'individus que l'esprit a formée, et qui n'a d'existence que dans l'esprit. Cela est si vrai, que la classe d'individus désignée par le mot *arbre*, par exemple, comprend indistinctement

tous ces individus, soit qu'ils existent, soit qu'ils n'existent pas ; elle comprend et tous les arbres qui existent, et tous ceux qui ont existé, et tous ceux qui existeront ou pourront exister dans la suite.

On sent combien les *noms communs* ont dû étendre la communication des idées, par le moyen de la parole. Avant leur institution, on ne pouvait parler que des individus, c'est-à-dire des choses qui ont une existence réelle ; depuis cette institution, on a pu parler des classes, et désigner des opérations de l'esprit.

Supposons que cette famille ait trouvé dans cette forêt des arbres qui produisent des glands, des pommes, des poires, des cerises, des prunes, et d'autres fruits dont elle a appris à faire sa nourriture, elle aura bientôt éprouvé le besoin d'avoir des noms pour distinguer ces arbres de la classe générale qu'elle a formée auparavant ; et, remarquant ce qui les distingue de tous les autres arbres, elle aura formé, par leurs différences, des classes particulières, comme elle a formé une classe générale par les ressemblances ; et elle inventera les noms de *chêne*, *pommier*, *poirier*, *cerisier*, *prunier*, etc., qui indiqueront autant de classes particulières comprises dans la classe générale indiquée par le mot *arbre*. Ces noms seront aussi des *noms communs*, mais qui comprendront un nombre d'individus moins grand que le nom *arbre*. On appelle *genres* les classes générales qui comprennent des classes particulières, et *espèces* celles qui sont comprises dans des classes générales. Ainsi, les *noms communs* sont, ou des *noms de genres*, ou des *noms d'espèces*.

Il y a aussi des *noms de sortes*, c'est-à-dire, des noms de classes inférieures aux espèces, et qui, dans ces espèces, sont distinguées par des apparences ou des formes particulières. Ainsi, dans l'espèce des pommes, la rainette est *une sorte* de pomme ; et si, dans cette sorte on remarque encore d'autres apparences, d'autres formes particulières, la rainette deviendra une espèce de pomme à laquelle ces sortes seront subordonnées.

Cette formation des classes n'empêche pas que les noms qui servent à les indiquer ne puissent servir aussi à désigner les individus qui les composent : on se sert pour cela de certains mots qui en restreignent l'étendue à une ou à plusieurs idées individuelles, comme quand on dit : *Le roi*, *cet homme*, *l'arbre que vous voyez*, etc. *Quelques hommes*. Voyez *Article*, *Adjectif*, *Prépositif*. Ainsi, dans la formation des langues, on a commencé par les individus, puis on a remonté jusqu'aux genres, après quoi l'on a descendu aux espèces, aux sortes, et jusqu'aux individus, point d'où l'on était parti.

Les genres, comme je l'ai dit, sont des classes générales qui comprennent des classes particulières que l'on nomme espèces, si on les considère comme contenues dans une classe plus générale que celle qu'ils représentent. Le mot *plante*, par exemple, exprime une classe plus générale que le mot *arbre*, et comprend dans sa signification, avec plusieurs autres classes, celle qui est exprimée par ce dernier. Ainsi le mot *arbre*, qui est un nom de genre lorsqu'on le considère comme signifiant une classe générale qui comprend dans son étendue les classes particulières exprimées par les mots *chêne*, *poirier*, *pommier*, etc., est un nom d'espèce, si on le considère comme exprimant une classe qui est contenue dans une classe plus générale, exprimée par le mot *plante*. Il en est de même des espèces qui peuvent devenir des genres par rapport aux classes inférieures qu'elles comprennent.

Après avoir ainsi fait des *noms propres* pour désigner séparément les individus, et des *noms communs* pour désigner les classes dans lesquelles on les a rangés, on a fait des *noms collectifs*, pour présenter à l'esprit l'idée d'un tout individuel formé par l'assemblage de plusieurs individus d'une même espèce. Ainsi on a appelé *armée* un tout formé par l'assemblage ou réunion de plusieurs soldats sous la conduite d'un général. *Peuple* est une collection de plusieurs individus de l'espèce humaine, rassemblés en un corps politique, vivant en société sous les mêmes lois ; *forêt*, l'assemblage d'un grand nombre d'arbres qui sont les uns auprès des autres. Ces noms sont dits *collectifs*, en ce qu'ils rassemblent sous une idée individuelle les idées de plusieurs individus ; et, en ce sens, ce sont des noms individuels qui ne peuvent être appliqués que distributivement aux individus de la collection qu'ils expriment. Mais si l'on considère l'idée individuelle désignée par le nom collectif comme faisant partie d'une classe d'individus à laquelle on a donné ce nom, alors il est véritablement *nom commun*, puisqu'il peut s'ap-

pliquer à tous les individus de cette classe. Ainsi, le mot *armée*, qui est *nom collectif* par rapport à *soldats*, est *nom commun* par rapport à la classe d'êtres que l'on a désignés par le mot *armée*.

Jusqu'ici, nous avons considéré les noms par rapport à la manière dont l'esprit envisage les êtres. Les grammairiens les considèrent aussi par rapport à la nature même des objets. Sous ce point de vue, ils distinguent des *noms substantifs* et des *noms adjectifs*, qu'ils appellent simplement *substantifs* et *adjectifs*. Voyez ces mots.

Nous n'acquérons la connaissance des objets corporels que par l'impression que leurs qualités font sur nos sens. Lorsqu'un de ces objets frappe nos yeux par la couleur ou blanche, ou rouge, ou noire, etc.; par une forme ou ronde, ou carrée, ou triangulaire, etc.; qu'il nous paraît au toucher ou rude, ou poli, ou dur, ou mou; ces qualités et toutes les autres que nous remarquons réunies, nous paraissent l'être sur quelque chose qui est différent d'elles, qui est comme sous elles, et leur sert de soutien. Ce quelque chose que nous ne connaissons pas et que nous ne connaîtrons jamais, mais dont nous concevons l'existence, nous l'avons appelé *substance*, des deux mots latins *stare sub*, être dessous, et de là le *nom substantif*, par lequel on a désigné tout nom de substance corporelle. Nous avons senti aussi que la réunion des qualités dont nous acquérons la connaissance, non immédiatement par les sens, mais par la réflexion, ne peut exister sans un être qu'elles modifient, et qui leur serve comme de soutien, et nous nous sommes fait une idée des substances spirituelles ou esprits; et nous avons appelé aussi *substantifs* les noms par lesquels on désigne ces sortes de substances.

Un *nom substantif*, ou un *substantif*, est donc un mot qui signifie une substance, c'est-à-dire un être dont la nature est inconnue, dans lequel nous concevons réunies différentes modifications que nous apercevons par les sens ou par la réflexion, et dont nous ne pourrions concevoir la réunion sans l'idée d'un être réel qu'elles modifient et qui les soutient. A proprement parler, le nom de *substantif* ne devrait être appliqué qu'aux noms qui désignent des êtres corporels, parce qu'eux seuls désignent des substances proprement dites, mais on l'a appliqué aussi aux êtres spirituels. Les mots *arbre*, *plante*, *maison*, *pommier*, *eau*, *mer*, *sable*, *ame*, *ange*, *Dieu*, sont des *noms substantifs*.

Après avoir nommé *substantifs* les noms qui expriment un être quelconque modifié par des qualités réunies, on a observé que chacune de ces qualités pouvait elle-même recevoir différentes modifications; et, à cause de cette analogie ou ressemblance avec les substances réelles, on a supposé qu'elles étaient le soutien de ces modifications; on les a rangées dans la classe des substances, et on a nommés *substantifs* les noms qui les désignent. Ainsi, par exemple, la blancheur, qui est la qualité d'une substance, peut être considérée à part de cette substance; on peut, en la considérant ainsi, lui attribuer différentes modifications: *blancheur éclatante*, *blancheur éblouissante*, etc., et alors *blancheur* est un substantif. On appelle ces sortes de substantifs, *substantifs abstraits*, parce que ces qualités existent dans notre esprit, comme séparées des tout objet; et pour les distinguer des autres substantifs que l'on nomme *concrets*, c'est-à-dire qui désignent la substance même revêtue de ses qualités.

Les substantifs *abstraits* sont aussi des noms communs qui expriment des classes plus ou moins étendues et subordonnées les unes aux autres. Le mot *vice*, par exemple, exprime une classe générale, dont *la gourmandise*, *l'ivrognerie*, *la paresse*, *l'ingratitude*, sont des classes particulières; de même que les mots *magistrat*, *poète*, *orateur*, *peintre*, *médecin*, expriment des classes particulières, comprises dans la classe générale exprimée par le mot *homme*.

On verra, au mot *Adjectif*, que les substantifs font quelquefois l'office d'adjectifs.

Les grammairiens appellent *adjectifs*, ou *noms adjectifs*, les mots qui servent à modifier les substantifs, ou, comme ils disent, les *noms substantifs*. On a tâché d'expliquer clairement, au mot *adjectif*, ce qu'on doit entendre par ces dénominations. Voyez *Abstrait*, *Adjectif*, *Complément*, *Concret*, *Nombre*, *Genre*.

Nom se prend quelquefois pour renommée, réputation.

Corneille a dit dans *Sertorius* :

Je n'ose m'éblouir d'un peu de nom fameux.

Voltaire a fait sur ce vers la remarque suivante: Le mot de *peu* ne convient

point à un nom. *Un peu de gloire*, *un peu de renommée*, *de réputation*, *de puissance*, se dit dans toutes les langues; et *un peu de nom* dans aucune. Il y a une grammaire commune à toutes les nations, qui ne permet pas que les adverbes de quantité se joignent à des choses qui n'ont pas de quantité. On peut avoir plus ou moins de gloire ou de puissance, mais non pas plus ou moins de nom. (*Remarques sur Corneille*)

Nombre. Substantif masculin. Il se dit de plusieurs unités considérées ensemble. Un ne fait pas nombre, deux font nombre. *Le nombre de dix*, *de vingt*, etc.

Les noms de nombre sont des noms qui expriment la quantité ou le rang des personnes ou des choses. Ils sont *substantifs* ou *adjectifs*. Les noms de nombre *substantifs* peuvent être comptés eux-mêmes, et sont toujours précédés par un autre nom de nombre, ou par un article. Tels sont les noms de nombre collectifs ou d'assemblage; comme *une douzaine*, *un millier*; les noms de nombre distributifs, comme *la moitié*, *le tiers*, *le quart*; les noms de nombre proportionnels, comme *le double*, *le quadruple*, *le centuple*, etc.

Les noms de nombre *adjectifs* servent à compter. Ils précèdent toujours les substantifs qu'ils modifient, et ne peuvent être précédés que par l'article, ou par les adjectifs pronominaux. On les distingue en nombres cardinaux et nombres ordinaux.

Les nombres *cardinaux* servent à marquer la quantité des personnes et des choses, et répondent à cette question: *combien y en a-t-il?* Tels sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *vingt*, etc. — Les nombres *ordinaux* marquent le rang que les personnes et les choses occupent entre elles. Tels sont, *premier*, *second*, *troisième*, *vingtième*, etc.

Excepté *premier* et *second*, tous les nombres ordinaux se forment des nombres cardinaux, en changeant en *vième* ceux qui finissent en *f*; en changeant en *ième* l'*e* muet de ceux qui ont cette terminaison, et en ajontant *ième* à ceux qui finissent par une consonne. Le nombre *cinq* prend en outre *u* après le *q*. Ainsi de *neuf*, *de trois*, *de quatre*, *de cinq*, on fait *neuvième*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*. — *Unième* ne s'emploie qu'après *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *quatre-vingt*, *cent* et *mille*.

On emploie les nombres cardinaux au lieu des nombres ordinaux, en parlant des heures et des années; *il est six heures*, *l'an mil huit cent vingt-deux*; dans le discours familier, en parlant du jour du mois, *le deux de mars*, *le quatre de mai*; mais on dit toujours *le premier de juin*, *d'août*, etc.; en parlant des souverains et des princes de même nom, qui ont gouverné le même pays, *Louis douze*, *Henri quatre*. On dit cependant *François premier*, *Henri second*, parce qu'après les noms des princes, on ne met point *un*, *deux*. On dit aussi *Charles cinq*, *Philippe cinq*, etc.; mais on dit *Charles-Quint*, en parlant du cinquième empereur d'Allemagne, qui a porté ce nom; et *Sixte-Quint*, en parlant d'un pape contemporain d'Henri IV.

De tous les nombres adjectifs cardinaux, il n'y a que *vingt* et *cent* qui prennent un *s*, quand on les multiplie par un autre nom de nombre cardinal; c'est-à-dire, quand il est question de plusieurs *vingts*, ou de plusieurs *cents*; comme quand on dit *quatre-vingts*, *six-vingts*, *deux cents*, *trois cents*, etc. Mais quand il est question de dater les années, on ne met point à ces mots la marque du pluriel, et l'on écrit *l'an mil sept cent*, *l'an mil sept cent quatre-vingt*, quoique *cent* et *vingt* soient précédés d'un autre nom de nombre, parce que ce sont des nombres cardinaux pour des nombres ordinaux, et qu'il ne s'agit que d'une année, comme s'il y avait *l'an millième*, *sept centième*, etc. — *Vingt*, au pluriel, ne prend de *s* que quand il est immédiatement suivi d'un nom substantif, *quatre-vingts chevaux*; mais il s'écrit sans *s*, lorsqu'il précède un nom de nombre auquel il est joint. — Il en est de même du nombre *cent*, quoi qu'en dise l'Académie, qui donne pour exemple *neuf cents mille*. L'usage veut qu'on écrive *neuf cent mille*, *et neuf cents hommes*.

Quant au genre, il n'y a de tous les nombres adjectifs cardinaux, que *un*, dont la terminaison varie du masculin au féminin; *un tableau*, *une bouteille*.

La conjonction *et* se met dans la série de vingt à soixante et dix inclusivement. Ainsi, l'on dit *vingt* et *un*, *trente et deux*, *soixante* et *trois*, *soixante et douze*, *soixante* et *dix-neuf*; mais on dit *quatre-vingt un*, *cent un*, et non pas *quatre-vingt* et *un*, *cent* et *un*, etc.

Lorsqu'un nombre cardinal est précédé du pronom *en*, l'adjectif qui suit ce nombre est ordinairement précédé de la préposition *de*. *Il n'y en a pas un de riche*; *il y en eut mille de tués*. Mais

devant un substantif on supprime ce *de*, et l'on prend un autre tour. *Il y en eut cent qui furent faits prisonniers*, et non pas, *il y en eut cent* de *prisonniers*.

Lorsque le substantif est avant le nombre cardinal, mis pour un nombre ordinal, on met ce substantif au singulier, *l'an mil sept cent*, mais si ce substantif est après le nombre, il se met au pluriel. *Nous irons à six* heures précises; *il est* quatre heures.

Quant aux noms de nombre adjectifs ordinaux, et aux noms de nombre substantifs, collectifs, distributifs ou proportionnels, ils prennent la marque du pluriel. *Les premiers*, *les seconds*, *deux douzaines*, *les trois quarts*, *les trois centièmes*, *trois millions*, etc.

On appelle *nombres*, en grammaire, des terminaisons qui ajoutent à l'idée principale du mot, l'idée accessoire de la quantité. Il y a deux nombres: le singulier qui désigne l'unité, et le pluriel qui marque pluralité. *Cheval, chevaux*, présente en quelque manière le même mot sous deux terminaisons différentes: c'est comme le même mot, afin de présenter à l'esprit la même idée principale, l'idée de la même espèce d'animal; les terminaisons sont différentes, afin de désigner par l'une, un seul individu de cette espèce, ou cette seule espèce; et par l'autre, plusieurs individus de cette espèce. Dans, *le cheval est utile à l'homme*, *cheval* signifie l'unité de l'espèce; dans, *mon cheval m'a coûté cher*, *cheval* signifie un seul individu de l'espèce; dans, *j'ai acheté dix chevaux*, *chevaux* désigne plusieurs individus de la même espèce.

Il y a quatre espèces de mots qui sont susceptibles de cette espèce d'accident: Les noms, les pronoms, les adjectifs et les verbes.

Quand je dis les *noms*, j'entends par-là les noms appellatifs; car les noms propres emportent l'unité, et sont toujours du nombre singulier. Si l'on en trouve qui prennent la terminaison du pluriel, c'est qu'ils sont employés figurément dans un sens appellatif, comme quand on dit *les Cicérons* pour les grands orateurs, *les Césars* pour les grands capitaines, *les Platons* pour les grands philosophes, *les Saumaises* pour les bons critiques, etc.; on qu'ils sont appliqués à une collection d'individus, comme *les Bourbons*, etc.

Lorsque les noms propres prennent la signification plurielle, ils prennent ou ne prennent pas la terminaison caractéristique de ce nombre, suivant les cas. S'ils désignent seulement plusieurs individus d'une même famille, parce qu'ils sont le nom propre de famille, ils ne prennent pas la terminaison plurielle. *Les deux Corneille se sont distingués dans les lettres; les Cicéron ne se sont pas également illustrés.* Si les noms propres sont pris dans un sens appellatif, ils prennent la terminaison plurielle. *Les Corneilles sont rares sur notre Parnasse*, *et les Cicérons dans notre barreau.*

J'ai lu avec une grande attention tout ce que la *Grammaire des Grammaires* dit sur le nombre des noms propres, et je n'ai pas pu, après cette lecture, me faire une idée claire des règles qu'elle prescrit.

« Le nom propre, dit cette grammaire, n'étant qu'un nom de famille, un nom qui distingue un homme des autres hommes, une chose des autres choses, ne peut être susceptible de l'idée accessoire de pluralité.

» Si l'on trouve des exemples où le nom propre soit mis, comme le nom appellatif, avec le *s*, lettre caractéristique du pluriel, c'est parce qu'il est employé par antonomase, ou si l'on aime mieux pour un nom commun ou appellatif, c'est-à-dire, pour désigner des individus semblables à ceux dont on emploie le nom. »

D'après ces règles, je ne puis plus dire, comme tout le monde, *les Bourbons*, *les Stuarts*, *les Antonins*; car ces mots *Bourbon*, *Stuart*, *Antonin*, étant des noms propres qui ne sont point employés par antonomase, ne sont pas, selon les règles données ci-dessus, susceptibles de prendre le signe caractéristique du pluriel. Cependant l'usage permet de s'exprimer ainsi, et personne ne s'avise de dire le *trône des Bourbon*, *la famille des Bourbon*, *les Antonin*, etc. Tâchons de débrouiller cette difficulté.

Un nom propre désigne proprement un individu. Sous ce rapport, il ne prend point le signe caractéristique du pluriel. *Pierre*, *Antoine*, *Mathurin*, etc.

Il y a quelquefois des noms propres qui sont appliqués à plusieurs individus; mais chaque nom ne représente par lui-même chaque homme auquel on l'applique que comme un individu. Par exemple, quand je dis *les deux Corneille*, *les deux Scipion*, il y a ellipse; c'est comme si je disais, les deux hommes, les deux individus qui portent

chacun le nom propre de *Corneille*, *de Scipion*; et alors le pluriel tombe sur le mot *homme*, ou le mot *individu*, et nullement sur le mot *Corneille*, ou sur le mot *Scipion*, qui par conséquent, ne doivent point prendre le signe caractéristique du pluriel.

Un nom propre peut s'appliquer à une collection d'individus autrement que par antonomase. Quand je dis les *Bourbons*, *Bourbon* n'est plus le nom propre d'un individu; il est devenu le nom propre d'une classe d'individus. On dit, *les Bourbons*, *les Stuarts*, *les Antonins*, comme on dit, *les Français*, *les Allemands*, *les Champenois*, *les Bourguignons*. Ce sont des classes dont tous les individus ont un nom commun. Les Romains disaient de même au pluriel, *Julii*, *Antonii*, *Scipiones*, de même que, *Romani*, *Afri*, *Aquitanes*; ce sont des noms propres de collections que nous rendons aussi en français par le pluriel, quand nous les traduisons.

On ne peut rien conclure contre cette règle, de ce que l'Académie donne pour exemple, *les Visconti portaient une givre dans leurs armes*, parce que le mot *Visconti* est un nom étranger qui ne prend point en français le signe du pluriel. Cet exemple donné par l'Académie est une manière très-adroite d'éviter la difficulté.

Si les noms propres deviennent appellatifs par antonomase, c'est-à-dire, qu'on les applique à la classe d'individus qui ont des qualités semblables à celles de la personne désignée par le nom propre, alors ces noms prennent le signe caractéristique du pluriel parce qu'ils ne signifient plus un individu, mais plusieurs individus. C'est ainsi qu'on dit, *les Cicérons*, pour dire les grands orateurs; *les Césars*, pour les grands capitaines; *les Platons*, pour les grands philosophes; *les Saumaises*, pour les bons critiques. *Les Corneilles sont rares sur notre Parnasse*, *et les Cicérons dans notre barreau*.

« Il arrive quelquefois, dit la *Grammaire des Grammaires*, que les poètes et les orateurs font précéder de l'article *les* les noms propres qui ne désignent qu'un seul individu. C'est une irrégularité, ou du moins une licence qui a besoin, pour être tolérée, d'un mouvement oratoire où le génie de l'écrivain, pour ainsi dire hors de lui-même, croit s'exprimer avec plus de force, en employant le signe du pluriel, lors même qu'il ne s'agit que d'une seule personne, comme dans cette phrase de Voltaire, aux auteurs des *Neuvaines du Parnasse*:

Il manque à Campistron, d'ailleurs judicieux et tendre, ces beautés de détail, ces expressions heureuses qui font l'ame de la poésie, et le mérite des Homère, des Virgile, des Tasse, des Milton, des Pope, des Corneille, des Racine, des Boileau.

« Un défaut qui fait naître une beauté se pardonne aisément. »

Il est vraiment très-heureux pour Voltaire que M. Girault Duvivier ait bien voulu lui pardonner un défaut qui fait naître une beauté, comme si ce qui fait naître une beauté pouvait être un défaut. La crique de M. Girault Duvivier est réellement pitoyable; il n'a pas senti que l'article *les* ne se rapporte pas à chaque auteur en particulier, mais à tous les auteurs qui sont nommés. Le véritable sens est: *ces beautés de détails*, *ces expressions heureuses qui font l'ame de la poésie*, *et le mérite* des poètes tels qu'Homère, Virgile, le Tasse, Milton, etc. Otez le prétendu défaut observé par M. Girault Duvivier et vous ferez d'une phrase remarquable par son élégance et sa vivacité, une phrase plate et sans couleur.

C'est avec aussi peu de jugement que ce grammairien critique Collin, quand il dit en parlant des *Oraisons funèbres* de Fléchier:

Là brillent d'un éclat immortel les vertus politiques, morales et chrétiennes des *Le Tellier*, des *Lamoignon*, et des *Montausier*. Il aurait fallu dire selon lui *les vertus politiques*, *morales et chrétiennes* de Le Tellier, de Lamoignon et de Montausier; parce que l'écrivain, n'éprouvant aucune de ces émotions qui rendent le style figuré, sa phrase alors trahit sa pensée. — Comme si les expressions: *là brillent d'un éclat immortel*, n'indiquaient pas assez l'émotion de l'orateur en parlant des vertus des hommes qu'il préconise! Comme si cette phrase ne signifiait pas: *là brillent d'un éclat immortel les vertus politiques*, *morales et chrétiennes* des hommes illustres tels que Le Tellier, Lamoignon, Montausier. En quoi, je vous prie, ces *des*, qui rendent si bien la vivacité de la pensée de l'abbé Collin, peuvent-ils *trahir cette pensée*? Des critiques de cette espèce gâtent le goût des jeunes gens, refroidissent leur imagination, et dénaturent les ouvrages de nos bons écrivains.

On dit qu'il y a des noms appellatifs

qui n'ont point de pluriel. Tels sont les noms de métaux, comme *or*, *argent*, *fer*, *plomb*, etc.; les noms des aromates, comme *le baume*, *la myrrhe*, *le storax*, *l'encens*, *l'absynthe*, *le genièvre*, etc.; les noms des vertus et des vices, comme *la chasteté*, *la pudeur*, *la gloire*, *la charité*, *la paresse*, *l'ivrognerie*, etc.; les adjectifs pris substantivement, comme *le beau*, *le vrai*, *l'utile*, etc.; quelques mots relatifs à l'homme physique et à l'homme moral, comme *la mollesse*, *le repos*, *le sang*, *la pauvreté*, *la bile*, etc.; *l'odorat*, *l'ouïe*, *le toucher*, *la vue*, *le goût*, *l'enfance*, *l'adolescence*, *la jeunesse*; *la santé*, etc.; la plupart des mots qui ont passé des langues mortes ou étrangères dans notre langue, comme des *alibi*, des *alinea*, des *duo*, etc. Mais on ne fait pas attention que ces noms sont réellement des noms propres, ou qui doivent être regardés comme tels.

En effet, les noms de métaux et d'aromates désignent comme individuelle la masse de chacun de ces métaux et de ces aromates; leur nom est, à la vérité, le nom d'une espèce, mais d'une espèce considérée individuellement, et qui ne renferme point d'individus distincts. Mais quand on les considère comme mis en œuvre, divisés en plusieurs parties, et qu'on y distingue des qualités qui permettent de les ranger dans différentes classes, alors ils prennent un pluriel, et le nom devient un nom commun ou appellatif. *Des ors de couleurs*, *des fers aigres*, *les plombs d'un bâtiment*.

Notre langue, formée à l'imitation de celle des latins, a donné des noms propres aux vertus et aux vices, que ces peuples avaient divinisés; elle a considéré aussi comme individuelles toutes les choses que l'esprit ne peut pas diviser en plusieurs individus distincts; et c'est ainsi que *le beau*, *le vrai*, *l'odorat*, *la vue*, *le sang*, *l'enfance*, etc., sont devenus des espèces de noms propres qui ne prennent point de pluriel.

Quant aux noms étrangers introduits dans notre langue, tous se mettent au pluriel, par le moyen des prépositifs; mais ils ne prennent point la terminaison de ce nombre, parce que leurs terminaisons propres ne se prêtent pas à cette variation, que plusieurs d'entre eux portent le caractère du pluriel dans la langue d'où ils ont été tirés, comme des *errata*, des *duplicata*, des *lazzi*; et que d'autres qui sont au singulier dans cette langue, ne pourraient, sans quelque apparence de barbarie, prendre le signe de pluralité de la nôtre, comme des *te Deum*, des *quiproquo*, etc.

Il est une autre classe très-nombreuse de mots qui se mettent au pluriel par le moyen des prépositifs, sans prendre la terminaison caractéristique de ce nombre. Tels sont les signes inventés pour représenter une chose ou une idée unique. Les lettres de l'alphabet, les chiffres, les notes de musique, et tous les mots de la langue considérés matériellement, sont dans ce cas. On dit *deux a*, *deux b*; *deux un*, *deux trois*, *deux quatre*; *trois sol*, *deux ut*, *quatre la*; *les si*, *les mais*, *les que*, *les qui*, etc. La marque du pluriel qui précède ces mots indique, non plusieurs individus distincts de la même espèce; mais la répétition du même signe individuel. Voyez *A*.

S'il y a des noms qui n'ont point de pluriel, il y en a aussi qui n'ont point de singulier, parce qu'ils expriment plusieurs choses distinctes réunies sous le même nom. Tels sont *ancêtres*, *broussailles*, *ciseaux*, *hardes*, *vivres*, et plusieurs autres que l'on indiquera à leur article. Voyez *Substantif*, *Pronom*, *Adjectif*, *Verbe*.

Nombre. Terme de belles-lettres. Il se dit d'une certaine mesure, proportion ou cadence qui rend un vers, une période agréable à l'oreille. Il y a quelque différence entre le nombre de la poésie et celui de la prose. Le nombre de la poésie consiste dans une harmonie plus marquée, qui dépend du nombre déterminé des syllabes, de la richesse du choix, du mélange des rimes, et enfin de l'assortiment des mots et des sons dont ils sont composés. Le nombre est donc ce qui fait proprement le caractère, et, pour ainsi dire, l'air d'un vers. C'est par le nombre qu'il est doux, coulant, sonore; et la privation de ce nombre le rend faible, rude, ou dur.

Le nombre de la prose est une sorte d'harmonie simple et sans affectation, moins marquée que celle des vers, mais que l'oreille pourtant aperçoit et goûte avec plaisir. C'est ce nombre qui rend le style aisé, libre, coulant, et qui donne au discours une certaine rondeur.

La plus belle pensée plaît difficilement lorsqu'elle est énoncée en termes durs et mal arrangés. Si l'oreille est agréablement flattée d'un discours doux et coulant, elle est choquée quand le

nombre est trop court, mal soutenu, quand la chute est trop rapide. L'orateur doit éviter et le style haché, qui n'offre que des idées décousues, et le style traînant et languissant, qui lasse l'oreille et la dégoûte. C'est en gardant un juste milieu entre ces deux défauts, qu'on donnera au discours cette harmonie toujours nécessaire pour plaire, et quelquefois pour persuader.

Notre langue a son harmonie propre et particulière qui résulte des cadences tantôt graves et lentes, tantôt légères et rapides, tantôt fortes et impétueuses, tantôt douces et coulantes, que nos bons orateurs savent distribuer dans leurs discours, et varier selon la différence des sujets qu'ils traitent; c'est dans leurs ouvrages qu'il faut la chercher et l'étudier. Voyez *Harmonie*.

Nombreux, Nombreuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un peuple nombreux*, *une armée nombreuse*, *une nombreuse armée*; *une assemblée nombreuse*, *une nombreuse assemblée*. Voyez *Adjectif*.

Nombril. Substantif masculin. On ne prononce point le *l* final.

Nominatif. Substantif masculin. On prononce le *f*. On appelle ainsi dans les langues qui ont des cas, celui qui désigne le sujet d'une proposition. La langue française, n'ayant point de déclinaisons, n'a point de cas, et par conséquent point de nominatif; nous disons qu'un nom est le sujet du verbe, lorsque l'on dit qu'il est au nominatif, dans les langues où il y a une terminaison particulière pour cet accident; nous reconnaissons qu'un nom est le sujet d'un verbe, non à sa terminaison qui est invariable, mais à la place qu'il occupe dans la phrase. Dans *le ciel est juste*, *le ciel* est ce qu'on appelait autrefois le nominatif. Il en est de même des autres cas. Voyez *Cas*.

Nommément. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *On en accuse plusieurs personnes, et nommément tel et tel.*

Non. Mot négatif, qui est directement opposé au mot affirmatif *oui*. Il s'emploie seul et isolément pour répondre négativement. *Viendrez-vous? Non.* Dans le style familier, il est remplacé quelquefois par *nenni*, et par *point du tout*. *Ne l'avez-vous pas vu hier? Nenni. Vous l'avez donc vu aujourd'hui? Point du tout.*

Non se met quelquefois à la tête de la phrase, et on le répète pour donner plus de force à la négation. Non, *le vice ne peut rendre heureux l'homme qui s'y livre. Ne croyez pas, ô Crétois, que je méprise les hommes*; non, non, *je sais combien il est grand de travailler à les rendre bons et heureux.* (Fénélon, *Télémaque*.)

Dans le cours de la phrase, *non* s'emploie quelquefois seul, quelquefois avec *pas*, jamais avec *point*. *Ils ont soutenu cette diatribe*, non *par de doctes écrits, mais par de sanglantes batailles.* (Bossuet.) Avec les adjectifs et les adverbes, il faut employer *non pas*, quand il y a comparaison. *Il écrit*, non pas *supérieurement*, *mais agréablement. Il a un style*, non pas *brillant*, *mais pur et correct.* Dans les autres cas, on met seulement *non* devant les adjectifs. *C'est un témoin* non *recevable.*

Non suivi de *que*, signifie *ce n'est pas*, et régit le subjonctif. Non *que je veuille*. Non *qu'il voulût*.

Non plus, expression adverbiale. Il se dit ou seul, *vous ne l'aimez pas*, *ni moi* non plus; ou comme adverbe de comparaison, *il ne bouge* non plus *qu'une statue*.

Nonchalamment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il était nonchalamment couché*, ou *il était couché nonchalamment sur un canapé.*

Nonpareil, Nonpareille. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un mérite nonpareil*, *une vertu nonpareille*. L'Académie a oublié de dire qu'il est vieux et hors d'usage.

Notable. Adjectif des deux genres. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Dits notables*, *faits notables*, *un dommage notable*, *un notable dommage*; *un notable bourgeois.*

Notablement. Adverbe. On le met entre l'auxiliaire et le participe. *Il a été notablement lésé dans cette affaire.*

Notoire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un fait notoire*, *une vérité notoire.*

Notoirement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est notoirement coupable*, *il s'est notoirement rendu coupable.*

Notre. Adjectif possessif des deux genres, qui répond au pronom personnel *nous*. — Quand il modifie un substantif exprimé, il se met toujours avant ce substantif, exclut l'article, et fait au pluriel *nos*. *Notre maison*, *notre frère*, *nos sœurs*. — Quand il modifie un substantif sous-entendu, il prend l'accent circonflexe sur l'*ô*, est

toujours précédé de l'article, et fait au pluriel *nôtres*, *Votre frère et le nôtre*, *cette maison et la nôtre*, *vos sœurs et les nôtres*. Voyez *Adjectifs possessifs*.

Notre et *votre*, ainsi que les autres pronoms possessifs, signifient quelquefois, non ce qui nous appartient, mais ce qui nous intéresse. *Astarbé vous défend de découvrir au roi quel est votre étranger*. (Fénélon.) *Notre France*. *Notre grande reine*. Les bourgeois disent, *notre quartier*; les gens du bon ton, *mon quartier*. Les domestiques disent, *notre maître*. — *Serez-vous des nôtres*? c'est-à-dire de notre partie. *Les nôtres ont bien combattu*, c'est-à-dire, ceux de notre nation, de notre parti.

Noueux, Noueuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Du bois noueux*, *un bâton noueux*.

Nourrir. Verbe actif de la seconde conjugaison. Ce verbe s'emploie fréquemment au figuré dans le style noble.

Ni que du fol amour qui trouble ma raison,
Ma lâche complaisance ait *nourri* le poison.
(Racine, *Phèdre*.)

Ce cœur *nourri* de sang et de guerre affamé.
(Racine, *Mithridate*.)

Moi, *nourri* dans la guerre, aux horreurs du carnage.
(Racine, *Athalie*.)

Vous, *nourri* dans la fourbe et dans la trahison.
(*Idem*.)

Un cœur toujours *nourri* d'amertume et de pleurs.
(Racine, *Phèdre*.)

Et puisse ton supplice à jamais effrayer
Tous ceux qui, comme toi, par de lâches adresses,
Des princes malheureux *nourrissent* les faiblesses.
(*Idem*.)

Par sa mère élevé, *nourri* dans ses maximes.
(Voltaire, *Henriade*.)

J'ai *nourri* mes chagrins sans les manifester.
(Voltaire, *Sémiramis*.)

Ses périls *nourrissaient* ma tendresse inquiète.
(Voltaire, *Mérope*.)

La rapide étincella en pétillant s'échappe;
Des feuilles l'ont reçue. Alors dans son berceau,
Achate d'un bois sec *nourrit* ce feu nouveau.
(Delille, *Énéide*.)

Se nourrir s'emploie aussi au figuré. *Ils ne se nourrissent que d'idées tristes*. — Il se dit au propre avec la préposition *de*. *Il ne se nourrissait que d'herbes et de racines*; ou sans régime, *cet homme se nourrit bien*.

Nourrissant, Nourrissante. Adjectif verbal, tiré du verbe *nourrir*. Il ne se met qu'après son substantif. *Viande nourrissante*.

Nourriture. Substantif féminin. Ce mot se disait autrefois pour *éducation*. Richelet dit, *il n'a point de nourriture*, pour, il n'a point d'éducation. Corneille parlant d'Attale qui avait été élevé à Rome, dit :

Si vous faites état de cette *nourriture*
Donnez ordre qu'il règne, elle vous en conjure.
(*Nicomède*.)

Il ne s'est conservé que dans le proverbe, *nourriture passe nature*; pour dire, la bonne éducation peut corriger un mauvais naturel. — En parlant d'un enfant mal élevé, on dit, en plaisantant, en parlant de celui qui en a pris soin, *vous avez fait là une belle nourriture*.

Nous. Pronom de la première personne du pluriel. Il est des deux genres, et se dit des personnes et des choses personnifiées.

Il s'emploie comme sujet du verbe, *nous voulons*, et alors il est le pluriel de *je*. Il s'emploie aussi comme régime direct, *il nous blâme*; comme régime indirect, *il nous a donné de l'argent*; et, dans ces deux cas, il est le pluriel de *me*. Il s'emploie aussi comme complément des prépositions, et alors il est le pluriel de *moi*. *Il se moque de nous*, *venez avec nous*, *faites cela pour nous*. Pour la construction, il suit les règles des pronoms dont il est le pluriel. Voyez ces pronoms.

Lorsque *nous*, employé comme sujet ou comme régime, est joint à un autre nom qui concourt, avec ce pronom, à former le sujet ou le régime, il faut d'abord mettre *nous* avant le verbe, puis le répéter après ce verbe sans préposition, s'il est sujet ou régime direct; avec une préposition, s'il est régime indirect, afin de le lier avec le nom qui concourt à former le sujet ou le régime. *Nous partirons demain*, nous *et nos domestiques*; *il nous a bien reçus*, nous *et nos amis*; *il nous a donné de l'argent*, à nous *et à nos amis*.

Quelquefois un auteur dit *nous* au lieu de *moi* et *je*; et cette façon de parler est plus modeste que la dernière.

Et le ciel *nous* ordonne
Que, sans peser ses droits, *nous* respections son trône.

Le premier *nous*, dit La Harpe, est ici de trop. On dit, *je vous ordonne de faire*, ou *j'ordonne que vous fassiez*. On ne dit pas *je vous ordonne que vous fassiez*. On en voit la raison; c'est que

l'un des deux *vous* est inutile. Cette faute revient plusieurs fois dans les pièces de Voltaire.

Ah ça, Nanine,
Permettez-*moi* qu'ici l'on *vous* destine....
(*Nanine*)

(*Cours de littérature.*)

Nouveau, ou Nouvel, Nouvelle. Adjectif. On met toujours *nouvel* avant le substantif. *Le nouvel an*, *nouvel accident*, *nouvel hommage*; *nouveau* et *nouvelle* peuvent se placer avant ou après, selon les cas. *Du vin nouveau*, *une chanson nouvelle*, *la nouvelle lune*, *la nouvelle année*, *une nouvelle manière*. — Quelquefois *nouveau*, avant le substantif, a un sens différent de celui qu'il présente quand il est après. On entend par *nouveaux livres*, d'autres livres que ceux qu'on a ou qu'on a lus; et, par *livres nouveaux*, des livres qui ont paru depuis peu. *Un nouvel habit*, est un habit différent de celui qu'on vient de quitter; *un habit nouveau*, est un habit de nouvelle mode. — Bossuet dit, *une chose si nouvelle aux chrétiens*. On dit aujourd'hui *pour*. *Cette chose est nouvelle* pour moi.

Nouvellement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a consenti nouvellement*, ou *il a nouvellement consenti à cet arrangement*.

Novateur. Substantif masculin. L'Académie ne dit point comment il faudrait dire en parlant d'une femme. Il nous semble que rien n'empêcherait de dire, *novatrice*.

Novissimé. Adverbe. Mot emprunté du latin. On ne peut le mettre qu'après le verbe. *Cela est arrivé novissimé*.

Noyer. Verbe actif de la première conjugaison. Avant un *e* muet, on ne met pas l'*y*. *Je noie*, *tu noies*, *il noie*; *ils noient*; *je noierai*, *je noierais*. Ménage prétend que de son temps le bon usage était de prononcer *néier*. Richelet est du même avis. Il soutient qu'il n'y a que les poëtes qui disent *noyer*. Aujourd'hui on ne dit plus que *noyer*. Ce verbe s'emploie dans le style noble, au figuré.

Tandis que dans les pleurs moi seule je me *noie*.
(Racine, *Bérénice*.)

Long-temps dans notre sang Sylla s'était *noyé*.
(Voltaire, *Mort de César*.)

Delille a dit :

Dispersez sur les mers ou *noyez* leurs vaisseaux.
(*Enéide*.)

Nu, Nue. Adjectif. Il se met ordinairement après son substantif. *Un homme nu*, *une femme nue*, *les pieds nus*, *la tête nue*; *une épée nue*.

Je t'expose ici mon ame toute *nue*.
(*Enéide*.)

Nu est invariable dans les locutions suivantes où il précède son substantif. *Nu-pieds*, *nu-tête*, *nu-jambes*.

Nuage. Substantif masculin. Ce terme est admis dans le style noble, au propre et au figuré. *Le ciel est couvert de nuages*.

Déjà de traits en l'air s'élevait un *nuage*.
(Racine, *Iphigénie*)

Madame, ou je me trompe, ou durant vos adieux,
Quelques pleurs répandus ont obscurci vos yeux.
Puis-je savoir quel trouble a formé ce *nuage*?
(Racine, *Britannicus*.)

Nuageux, Nuageuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un ciel nuageux*.

Nubile. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Age nubile*, *fille nubile*.

Nuire. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voici comment il se conjugue.

Indicatif. — *Présent*. Je nuis, tu nuis, il nuit; nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent. — *Imparfait*. Je nuisais, tu nuisais, il nuisait; nous nuisions, vous nuisiez, ils nuisaient. — *Passé simple*. Je nuis, tu nuis, il nuit; nous nuîmes, vous nuîtes, ils nuirent. — *Futur*. Je nuirai, tu nuiras, il nuira; nous nuirons, vous nuirez, ils nuiront.

Conditionnel. — *Présent*. Je nuirais; tu nuirais, il nuirait; nous nuirions, vous nuiriez, ils nuiraient.

Impératif. — *Présent*. Nuis, qu'il nuise; nuisons, nuisez, qu'ils nuisent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je nuise, que tu nuises, qu'il nuise; que nous nuisions, que vous nuisiez, qu'ils nuisent. — *Imparfait*. Que je nuisisse, que tu nuisisses, qu'il nuisît; que nous nuisissions, que vous nuisissiez, qu'ils nuisissent.

Participe. — *Présent*. Nuisant. — *Passé*. Nui; *point de féminin*.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

Nuire à quelqu'un; *cela nuit à mon projet*.

Nuisible. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une chose nuisible à la santé*; *un homme nuisible à la société*.

Nuit. Substantif féminin. L'Académie

dit *travailler nuit et jour*, et elle ne dit pas *travailler jour et nuit*. Il est certain cependant que cette dernière expression est reçue.

Ce mot est reçu dans le style noble et au figuré.

Bientôt de l'occident où se forment les ombres,
La *nuit* vint à Paris porter ses voiles sombres,
Et cacher aux mortels, en ce sanglant séjour,
Les morts et les combats qu'avait vus l'œil du jour.
(VOLTAIRE, *Henriade.*)

Dans la *nuit* du tombeau j'enfermerai ma honte.
(RACINE, *Iphigénie.*)

Ces horribles secrets
Sont encor demeurés dans une *nuit* profonde.
(VOLTAIRE, *Sémiramis.*)

De la *nuit* du silence un secret peut sortir.
(VOLTAIRE, *Mérope.*)

Dans cette *nuit* d'erreur où le monde est plongé,
Apportons, s'il se peut, une faible lumière.
(VOLTAIRE, *Discours sur la loi naturelle.*)

NUITAMMENT. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Après l'avoir tué nuitamment*, et non pas, *après l'avoir nuitamment tué*.

NUL, NULLE. Adjectif. Aucun, pas un. Il ne se met qu'avant son substantif. *Nul homme*, *nulle femme*. Féraud prétend qu'il ne se dit que des personnes C'est une erreur. On dit *nulle exactitude*, *nulle prudence*, *nulle justice*, *nul cas*, etc. En ce sens il n'a pas de pluriel.

Nul signifie aussi d'aucune valeur. Dans ce sens, il prend un pluriel, et se met après son substantif. *Un testament nul*, *un arrêt nul*, *une clause nulle*, *un talent nul. Des procédures nulles.*

NULLEMENT. Adverbe. Quand il sert de réponse à une question, il se met sans la négative. *Voulez-vous céder vos droits? Nullement.* Partout ailleurs il doit être précédé de la négative. *Je ne le souffrirai nullement; je ne le veux nullement*; il n'est *nullement instruit de cette affaire.*

NÛMENT. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a conté nûment le fait*, ou *il a nûment conté le fait.*

NUMÉRAIRE. Adjectif de deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Valeur numéraire.*

NUMÉRAL, NUMÉRALE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Adjectif numéral*, *lettre numérale*. Il fait au pluriel masculin, *numéraux*. *Des adjectifs numéraux.*

NUMÉRIQUE. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Opération numérique*, *rapport numérique.*

NUMÉRO. Substantif masculin. Il ne prend point de *s* au pluriel, quoi qu'en dise la *Grammaire des Grammaires*. L'Académie se contente de dire, *quelques-uns écrivent numéros au pluriel.* — Si ce n'est que quelques-uns, l'usage général est donc de l'écrire sans *s*.

NUPTIAL, NUPTIALE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Robe nuptiale*, *bénédiction nuptiale*, *habits nuptiaux*, *lit nuptial*, *couche nuptiale.*

NUTRITIF, NUTRITIVE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Remède nutritif*, *faculté nutritive.*

O

O. Substantif masculin. C'est la quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième des voyelles. Notre prononciation distingue un o long et un o bref. Nous prononçons différemment *un hôte*, et *une hotte*; *une côte*, et *une cotte.* — Nous représentons souvent le son de l'o par la diphthongue oculaire *au*, comme dans *aune*, *baudrier*, *cause*, *dauphin*, *fausseté*, *gaule*, *haut*, *jaune*, *laurier*, *naufrage*, *pauvre*, *rauque*, *fauteur*, *taupe*, *vautour*. D'autres fois nous représentons o par *eau*, comme dans *eau*, *tombeau*, *cerveau*, *cadeau*, *chameau*, *fourneau*, *troupeau*, *fuseau*, *gâteau*, *veau*.

La lettre *o* est quelquefois pseudonyme, en ce qu'elle est le signe d'un autre son que de celui pour lequel elle est instituée; ce qui arrive partout où elle est prépositive, dans une diphthongue réelle et auriculaire. Elle représente alors le son *ou*, comme dans *bois*, *foin* que l'on prononce en effet, *boua*, *fouen.*

Elle est quelquefois auxiliaire, comme quand on l'associe avec la voyelle *u* pour représenter le son *ou*, qui n'a pas de caractère propre en français, comme dans *bouton*, *ouvrage*, *foudre*, *goutte*, *houblon*, *jour*, *louange*, *moutarde*, *nous*, *poule*, *souper*, *tour*, *vous*.

Dans tous les cas où l'*o* joint à l'*i*, forme la diphthongue apparente *oi*, et se prononce *é* ou *è*, on a substitué l'*a* à l'*o*, et cet usage est devenu si général, que l'Académie a cru devoir l'adopter et que nous l'avons adopté nous-mêmes, malgré notre répugnance. Ainsi nous écrivons comme les autres, *Anglais*, *Français*, *Bourbonnais*, *je lisais*, *je lirais*, *monnaie*, *connaître*, *paraître*; *il lisait*, etc. Voyez *Oi*.

La lettre *o* est muette, 1°. dans les trois mots *paon*, *faon*, *Laon* (ville), que l'on prononce *pan*, *fan*, *Lan*; et dans les dérivés, comme *paonneau* (petit paon) qui diffère ainsi de *panneau* (terme de menuiserie); *Laonnais*, qui est de la ville ou du pays de Laon; 2°. dans les sept mots, *œuf*, *bœuf*, *mœuf*, *chœur*, *cœur*, *mœurs* et *sœur*, que l'on prononce *euf*, *beuf*, *meuf*, *keur*, *keur*, *meurs* et *seur*; 3°. dans les trois mots *œil*, *œillet* et *œillade*, soit que l'on prononce par *è*, comme à la fin de *soleil*, ou par *eu*, comme à la fin de *cercueil*. On écrit aujourd'hui *économe*, *économie*, *écuménique* sans o à la première syllabe; le mot *OEdipe* est étranger dans notre langue.

Obédience. Substantif féminin. Un commis, dit Mercier, doit l'*obéissance* à son père, et l'*obédience* à son supérieur. Tout ce qui est salarié est soumis à l'*obédience*. Ce mot radouci explique mieux que tout autre, et sans avilir l'homme, ce qui comporte les devoirs de la subordination nécessaire dans tout ordre civil. Cette distinction nous paraît juste, mais l'usage n'a pas encore adopté *obédience* en ce sens.

Obéissance. Substantif féminin. Il ne se met point au pluriel. On ne dit plus comme autrefois, *présenter ses obéissances à quelqu'un*, *assurer quelqu'un de ses obéissances*.

Obéissant, Obéissante. Adjectif verbal tiré du verbe *obéir*. Il se met ordinairement après son substantif, si ce n'est dans les formules de politesse. *Votre obéissant serviteur, votre très-obéissant serviteur. Un enfant obéissant, des sujets obéissans.*

Obliger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme un *j*; et, pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet devant cet *a* ou cet *o*. *J'obligeai, j'obligeais*; et non pas *j'obligai, j'obligais* Féraud prétend qu'*obliger* régit indifféremment *à* ou *de*; et que l'oreille seule doit décider du choix. La *Grammaire des Grammaires* dit à peu près la même chose. Cette opinion est une erreur. *A* et *de* sont des prépositions dont la signification est si différente, que ce n'est pas l'oreille, mais bien la différence des idées, ou celle des points de vue sous lesquels on considère une idée, qui peut autoriser à préférer l'une à l'autre. Lorsqu'une cause extérieure, agissant immédiatement sur nous, y produit une obligation, *elle nous oblige* à. *La religion nous oblige à restituer ce que nous avons dérobé; la loi nous oblige à payer notre part des contributions publiques; l'honneur nous oblige à réparer le tort que nous avons fait aux autres. Les devoirs que l'on nous impose nous obligent souvent à faire des choses que nous ne voudrions pas faire.*

Mais lorsque l'obligation est considérée comme existant déjà en nous, et que c'est de nous-mêmes, comme d'un principe, que nous tirons la nécessité de faire, *nous sommes obligés* de. *Je me trouvai mal, et je fus obligé* de *m'arrêter*. L'obligation, la nécessité de m'arrêter est venue d'une cause intérieure, du mal que j'éprouvais. *Dieu nous a caché le moment de notre mort, pour nous obliger* d'*avoir attention à tous les momens de notre vie*. Ici, Dieu ne nous oblige pas immédiatement; il fait une chose propre à faire naître en nous l'obligation. Voilà pourquoi, comme dit Féraud, *de* est meilleur avec le passif, et *à* avec le pronom personnel. *Il est obligé de le faire; il s'oblige à le faire.* L'Académie donne donc un bon exemple en disant, *les fidèles sont obligés d'obéir à l'église;* mais elle en donne un mauvais en disant, *l'église nous oblige de jeûner tel et tel jour*. Il fallait dire *à jeûner*.

Obliger, dans le sens de rendre service, faire plaisir, veut être suivi de a préposition *de*. *Vous m'obligerez beaucoup de faire cela.*

Quand *être obligé* ne marque qu'un devoir moral, il se dit des personnes et jamais des choses. Ainsi, quoiqu'on dise, *on est obligé d'obéir aux lois divines et humaines; on est obligé de travailler à réprimer ses passions;* on ne dira pas, *la jeunesse est obligée* d'*avoir du respect pour les personnes âgées*. Dans ce cas, on dit, *la jeunesse doit avoir du respect*, etc.; ou *un jeune homme est obligé* d'*avoir du respect*. De même, au lieu de dire, *la critique est obligée* d'*être sévère*, *lorsqu'un livre contient des maximes contraires à la morale*, dites : *La critique doit être sévère*, ou *un critique est obligé* d'*être sévère*.

Oblique. Adjectif des deux genres. *Ligne oblique;—moyens obliques, voies obliques; louange oblique.* Il ne se met qu'après son substantif; et, si on pouvait le mettre avant, ce ne serait que dans le sens figuré. *Ces obliques moyens* Voyez *Adjectif*.

Oblique est aussi un terme de grammaire. Il est opposé à *direct*. On s'en sert pour caractériser certains cas dans les langues transpositives, et dans toutes pour distinguer certains modes, et certaines propositions. On ne connaît point de cas obliques dans la langue française.

On distingue dans les verbes deux espèces générales de modes,* les uns personnels et les autres impersonnels. Les premiers sont ceux qui servent à énoncer des propositions, et le verbe y reçoit des terminaisons par lesquelles il s'accorde en personne avec le sujet; les autres ne servent qu'à exprimer des idées partielles de la proposition, et non la proposition même; c'est pourquoi ils n'ont aucune terminaison relative aux personnes. C'est entre les modes personnels que les uns sont directs et les autres *obliques*. Les modes directs sont ceux dans lesquels le verbe sert à énoncer une proposition principale, c'est-à-dire, l'expression immédiate de la pensée qu'on veut manifester; tels sont l'indicatif, l'impératif et le conditionnel, que l'on appelle aussi suppositif. Les modes *obliques* sont ceux qui ne peuvent servir qu'à énoncer une proposition incidente subordonnée à un antécédent qui n'est qu'une partie de la proposition principale. Tels sont le subjonctif qui est presque dans toutes les langues, et l'optatif qui n'appartient qu'aux Grecs.

Le verbe a été introduit dans le système de la parole pour énoncer l'existence intellectuelle des sujets sons leurs attributs, ce qui se fait par des propositions. Quand le verbe est donc à un mode où il sert primitivement à cette destination, il va directement au but de son institution, le mode est direct; Mais si le mode est exclusivement destiné à exprimer une énonciation subordonnée et partielle de la proposition primitive et principale, le verbe y va d'une manière moins directe à la fin pour laquelle il est institué, le mode est *oblique*.

On distingue pareillement despropositions directes et des propsitions *obliques*.

Une proposition directe est celle par laquelle on énonce directement l'existence intellectuelle d'un sujet, sous un attribut : *Dieu est éternel ; soyez sage ; il faut que la volonté de Dieu se fasse ; nous serions ineptes à tout sans le concours de Dieu*, etc. Le verbe d'une proposition directe est à l'un des trois modes directs, l'indicatif, l'impératif ou le conditionnel.

Une proposition *oblique* est celle par laquelle on énonce l'existence d'un sujet sous un attribut, de manière à présenter cette énonciation comme subordonnée à une autre dont elle dépend, et à l'intégrité de laquelle elle est nécessaire. *Il faut que la volonté de Dieu soit faite ; quoique vous fassiez, faites-le au nom du Seigneur*, etc. Le verbe d'une proposition *oblique* est en français au subjonctif.

Toute proposition *oblique* est nécessairement incidente, puisqu'elle est nécessaire à l'intégrité d'une autre proposition dont elle dépend. *Il faut que la volonté de Dieu soit faite ;* la proposition *oblique, que la volonté de Dieu soit faite*, est une proposition incidente qui tombe sur le sujet *il*, dont elle restreint l'étendue; *il* (cette chose) *que la volonté de Dieu soit faite*, est nécessaire; *quoique vous fassiez*, est une proposition incidente qui tombe sur le complément objectif *le* du verbe *faites*, et elle en restreint l'étendue; c'est pour dire, *faites au nom du Seigneur le quoique vous fassiez.*

Mais toute proposition incidente n'est pas *oblique*, parce que le mode de toute proposition incidente n'est pas lui-même *oblique*, ce qui est nécessaire à l'*obliquité*, si on peut le dire de la proposition. Ainsi, quand on dit, *les savans, qui sont plus instruits que le commun des hommes, devraient aussi les surpasser en sagesse*, la proposition incidente, *qui sont plus instruits que le commun des hommes*, n'est point *oblique*, mais directe, parce que le verbe *sont* est à l'indicatif, qui est un mode direct.

La proposition opposée à l'incidente, c'est la *principale* ; la proposition opposée à l'*oblique*, c'est la *directe*. L'*incidente* peut être, ou n'être pas nécessaire à l'intégrité de la *principale*, selon qu'elle est explicative ou déterminative; mais l'*oblique* est à l'intégrité de la *principale*, d'une nécessité indiquée par le mode du verbe; la *principale*, peut être ou *directe*, ou *oblique*, et la *directe* peut être ou *incidente* ou *principale*, selon l'occurence. (Beauzée.)

Obliquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a tiré obliquement cette ligne*, ou *il a tiré cette ligne obliquement*, mais non pas, *il a obliquement tiré cette ligne*.

L'Académie dit qu'il signifie aussi indirectement; *louer, blâmer obliquement.* — Nous pensons qu'il faut préférer *indirectement*.

Oblong, **Oblongue.** Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un jardin oblong*, *une place oblongue*, *un livre oblong*.

Obscène. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Mot obscène*, *paroles obscènes*, *chanson obscène; ces obscènes peintures*, *ces obscènes discours*, *ces obscènes images*.

Obscur, **Obscure.** Adjectif. Il se met avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Lieu obscur*, *prison obscure*, *une obscure prison; retraite obscure*, *obscure retraite. Naissance obscure*, *obscure naissance; une vieillesse obscure*, *une obscure vieillesse*.

Voudrais-je, de la terre inutile fardeau,
Attendre chez mon père une *obscure* vieillesse ?
(Racine, *Phèdre.*)

Obscurément. Adverbe. Il se met après le verbe *Il a vécu obscurément*, et non pas, *il a obscurément vécu*.

Obscurité. Substantif féminin. Terme de littérature. C'est la dénomination d'une chose obscure. L'*obscurité* peut être ou dans la perception, ou dans la diction.

L'*obscurité* dans la perception, vient principalement de ce qu'on ne conçoit pas les choses comme elles sont, ou comme on trouve qu'elles sont, mais comme on juge qu'elles doivent être avant de les avoir connues; de sorte que notre jugement précède alors notre connaissance, et devient la règle, et pour ainsi dire, l'étendard de nos conceptions : au lieu que la nature et la raison nous disent que les choses ne doivent être jugées que comme elles sont connues, et que nous les connaissons, non comme elles sont en elles-mêmes, mais telles qu'il a plu à Dieu de nous les faire connaître.

L'*obscurité* dans la diction peut venir en premier lieu de l'ambiguïté du sens des mots; secondement, des figures ou ornemens de rhétorique; troisièmement, de la nouveauté ou de l'ancienneté surannée des mots. Voyez *Style*.

Obsécration. Substantif féminin. Figure de rhétorique, par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou de quelque homme.

Obséder. Verbe actif de la première conjugaison. Voltaire l'a employé dans une acception que n'indique point l'Académie.

Souvent de ses erreurs notre ame est *obsédée*.
(Voltaire, *Sémiramis.*)

Obséquieux, **Obséquieuse.** Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme obséquieux*, *une satisfaction obséquieuse*.

Observateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit, *observatrice*.

On l'emploie aussi adjectivement, et il ne se met qu'après son substantif. *Un esprit observateur*.

Observation. Substantif féminin. Voyez *Observer*. Faire une observation, c'est observer. Or, si l'on ne doit pas dire, *observer à quelqu'un*, il ne faut donc pas dire, *faire une observation à quelqu'un*, *je vous fais cette observation;* il faut dire, *faire part de son observation à quelqu'un*, *je vous fais faire cette observation*.

Observer. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Dans ce mot, la prononciation du *b* approche un peu de celle du *p*. On ne trouve point, dans le Dictionnaire de l'Académie, d'exemple analogue à la manière dont ce verbe est employé dans les vers suivans :

Je verrai le témoin de ma flamme adultère,
Observer de quel front j'ose aborder son père.
(Racine, *Phèdre.*)

Lorsque ce verbe signifie épier, remarquer les actions, les gestes, les discours d'une personne, il est actif et prend un régime direct. *Je vous observe*, c'est-à-dire *j'observe vous*. — Mais lorsqu'il signifie faire une remarque, remarquer, il est neutre. Alors, quand on veut l'employer dans ce sens, il ne faut ni qu'il soit précédé d'un pronom personnel régime, ni suivi d'un nom avec ou sans préposition. Ainsi il ne faut pas dire, *je vous observe que*, *je lui ai observé que*, *je vous observe une chose à laquelle vous n'avez pas pensé*, *j'observe à l'assemblée que;* car, comme on ne considère pas une chose à quelqu'un, comme on ne la lui remarque pas, on ne doit pas non plus la lui observer; mais on doit la lui faire remarquer, la lui faire considérer, la lui faire observer. Pour parler correctement, il faut donc dire, *observez bien que*, *je lui ai fait observer que*, *je vous fais observer*, *je vous prie d'observer une chose à laquelle vous n'avez pas pensé; je prie l'assemblée d'observer que*, ou *l'assemblée voudra bien observer que. Faites-leur même observer que*

rien ne contribue plus à l'économie et à la propreté, que de tenir chaque chose en sa place. (Fénélon.) *La juste défense de moi-même m'oblige seulement* à vous faire observer *qu'en peignant les misères humaines*, etc. (J.-J. Rousseau.) *Je me borne* à faire observer *à un enfant ce qu'il fait continuellement.* (Condillac.)

Obstinément. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a soutenu obstinément ce mensonge*, ou *il a obstinément soutenu ce mensonge*.

Obstiner (s'). Verbe pronominal. Ce verbe régit la préposition *à* devant un infinitif. *Il s'obstine à me persécuter.*

Obtenir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *tenir*. Voyez *Irrégulier*. Dans ce mot, la prononciation du *b* approche un peu de celle du *p*. *Obtenir quelque chose de quelqu'un. Il a obtenu de partir; il a obtenu que je partisse.* On met *de* quand la chose obtenue a été accordée à la personne qui est le sujet de la proposition; on met *que* quand la chose obtenue a été accordée à une autre personne.

Obtus, Obtuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un angle obtus. — Un esprit obtus.*

Occasion. Substantif féminin. On dit, *prendre occasion*, sans article. Montesquieu a dit, *mettre en occasion*. *Je demeurais quelquefois une heure dans une compagnie sans qu'on m'eût regardé, et qu'on m'eût* mis en occasion *d'ouvrir la bouche.* (*Lettres Persanes.*) Cette expression nouvelle paraît nécessaire ici : *fournir l'occasion* ne signifierait pas la même chose.

Occasionel, Occasionelle. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Cause occasionelle.*

Occasionellement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Je suis venu occasionellement*, et non pas, *je suis occasionellement venu.*

Occidental, Occidentale. Adjectif. *Pays occidental, peuples occidentaux, les Indes occidentales.* — On dit, *empire d'Occident, église d'Occident*, et non pas, *empire occidental, église occidentale.*

Occiput. Substantif masculin. On prononce le *t*.

Occulte. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Cause occulte, vertu occulte, faculté occulte, qualité occulte, propriété occulte, maladie occulte ; les sciences occultes.*

Occupation. Substantif féminin. Figure de rhétorique qui consiste à prévenir une objection que l'on prévoit, en se la faisant à soi-même, et en y répondant. Fléchier a mis cette figure en usage dans cet endroit de l'*Oraison funèbre de M. de Turenne.* « Quoi donc, n'y a-t-il point de valeur et de générosité chrétienne ? L'Écriture, qui commande de se sanctifier, ne nous apprend-elle pas que la pitié n'est point incompatible avec les armes?..... Je sais, messieurs, que ce n'est point en vain que les princes portent l'épée ; que la force peut agir quand elle se trouve jointe avec l'équité ; que le dieu des armées préside à cette redontable justice que les souverains se font eux-mêmes ; que le droit des armes est nécessaire pour la conservation de la société ; et que les guerres sont permises pour assurer la paix, pour protéger l'innocence, pour arrêter la malice qui se déborde, et pour retenir la cupidité dans les bornes de la justice. »

On nomme ainsi cette figure du mot latin *occupare*, occuper, s'emparer, parce qu'elle s'ert à s'emparer, pour ainsi dire, de l'esprit de l'auditeur. On l'appelle autrement *préoccupation.*

Occuper. Verbe actif de la première conjugaison. On dit *s'occuper à*, et *s'occuper de*. Le premier se met avec les verbes, le second avec les substantifs. *On s'occupe de son affaire, on s'occupe à le tourmenter.*

> Hier au soir de pleurs toute trempée,
> *De ce dessein étiez-vous occupée?*
> (Voltaire, *Nanine.*)

> Tandis que tout s'occupe *à me persécuter.*
> (Racine, *Mithridate.*)

L'Académie dit, *s'occuper de son jardin*, et *s'occuper à son jardin*. Le second exemple ne peut être bon que comme phrase elliptique, *s'occuper à son jardin*, c'est-à-dire *s'occuper à travailler à son jardin*. On peut *s'occuper de son jardin*, sans *s'occuper à son jardin.*

S'occuper se dit aussi absolument. *Vous vous ennuyez, il faut vous occuper.*

> Souffrez que mon courage ose enfin *s'occuper.*
> (Racine, *Phèdre.*)

Occurrent, Occurrente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Les cas occurrens, les affaires occurrentes.*

Océan. Substantif masculin. Voltaire

a donné, par extension, au lac de Genève le nom d'Océan.

D'un tranquille *Océan* l'eau pure et transparente
Baigne les bords fleuris de ces champs fortunés.
(*Épîtres*.)

Delille a dit, *l'océan de l'air*.

Je t'élève un beau temple, ô Dieu de la lumière!
Et l'offre, heureux nocher d'une nouvelle mer,
L'aile dont il vogua dans *l'océan de l'air*.
(*Énéide*.)

Octogénaire. Adjectif des deux genres qui s'emploie aussi substantivement. Comme adjectif, il ne se met qu'après son substantif. *Vieillard octogénaire.*

Octogone. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Figure octogone.*

Oculaire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Témoin oculaire.*

Ode. Substantif féminin. Terme de littérature. Dans la poésie grecque et latine, l'ode est une pièce de vers qui se chantait, et dont la lyre accompagnait le chant. Le mot ode signifie *chant*, *chanson*, *hymne*, *cantique*.

Dans la poésie française, l'ode est un poëme lyrique composé d'un nombre égal de rimes plates ou croisées, et qui se distingue par des strophes qui doivent être égales entre elles, et dont la première fixe la mesure des autres. Boileau parle ainsi de l'ode :

L'ode avec plus d'éclat et non moins d'énergie,
Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les dieux.
. . . .
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière;
Mène Achille sanglant au bord du Simoïs,
Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louis.
Son style impétueux souvent marche au hasard :
Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Comme l'ode est une poésie faite pour inspirer les sentimens les plus passionnés, elle admet l'enthousiasme, le sublime lyrique, la hardiesse des débuts, les écarts, les digressions, enfin le désordre poétique.

L'enthousiasme est un sentiment vif produit par une idée vive dont le poète se frappe lui-même, et dont son ame est remplie toute entière. Le sublime de l'ode consiste dans l'éclat des images et la vivacité des sentimens. C'est cette vivacité qui produit la hardiesse des débuts, les écarts, les digressions et le désordre lyrique.

Le début de l'ode est hardi, parce que, quand le poète saisit sa lyre, on le suppose fortement frappé des objets qu'il se représente. Son sentiment éclate, part comme un torrent qui rompt la digue; en conséquence, il n'est guère possible que l'ode monte plus haut que son début; mais aussi le poète, s'il a du goût, doit s'arrêter précisément à l'endroit où il commence à descendre.

Les écarts de l'ode sont une espèce de vide entre deux idées qui n'ont point de liaison immédiate. Ils ne doivent jamais se trouver que dans les sujets qui peuvent admettre des passions vives, parce qu'ils sont l'effet d'une ame troublée, et que le trouble ne peut être causé que par des objets importans.

Les digressions dans l'ode sont des sorties que l'esprit du poète fait sur d'autres sujets voisins de celui qu'il traite.

Le désordre poétique de l'ode consiste à présenter les choses brusquement et sans préparation, ou à les placer dans un ordre qu'elles n'ont pas naturellement; c'est le désordre des choses. Il y a celui des mots, d'où résultent des tours qui, sans être forcés, paraissent extraordinaires et irréguliers.

En général, les écarts, les digressions, le désordre, ne doivent servir qu'à varier, animer, enrichir le sujet. S'ils l'obscurcissent, le chargent, l'embarrassent, ils sont mauvais; la raison ne guidant pas le poète, il faut au moins qu'elle puisse le suivre; sans cela l'enthousiasme n'est qu'un délire, et les égaremens qu'une folie.

Il suit de tout cela, 1°. que l'ode ne doit avoir qu'une étendue médiocre. Car si elle est toute dans le sentiment, et dans le sentiment produit à la vue d'un objet, il n'est pas possible qu'elle se soutienne long-temps; 2°. qu'il doit y avoir dans une ode unité de sentiment, de même qu'il y a unité d'action dans l'épopée et dans le drame. On peut, on doit même varier les images, les pensées, les tours, mais de manière qu'ils soient toujours analogues à la passion qui règne. Cette passion peut se replier sur elle-même, se développer plus ou moins, se retourner; mais elle ne doit ni changer de nature, ni céder sa place à une autre. Si c'est la joie qui a fait prendre la lyre, elle pourra bien s'égarer dans ses transports, mais ce ne sera jamais en tristesse : ce serait un défaut impardonnable; si c'est par un sentiment de haine qu'on débute, on ne finira point par l'amour, ou bien ce sera un amour de la chose opposée à celle qu'on haïssait; et alors c'est tou-

jours le premier sentiment qui est seulement déguisé. Il en est de même des autres sentimens.

On distingue l'ode sacrée qui s'adresse à Dieu, et que l'on nomme aussi *hymne* ou *cantique*; l'ode héroïque, consacrée à la gloire des héros; l'ode morale ou philosophique, où le poëte chante les charmes de la vertu ou la laideur du vice; l'ode anacréontique, qui célèbre les plaisirs.

Le caractère de l'ode, de quelque espèce qu'elle soit, ce qui la distingue de tous les autres poëmes, consiste dans le plus haut degré de pensée et de sentiment dont l'esprit et le cœur de l'homme soient capables. L'ode choisit ce qu'il y a de plus grand dans la religion, de plus surprenant dans les merveilles de la nature, de plus admirable dans les belles actions des héros, de plus aimable dans les vertus, de plus condamnable dans les vices, de plus vif dans les plaisirs de Bacchus, de plus tendre dans ceux de l'Amour. Elle ne doit pas seulement plaire, étonner; elle doit ravir et transporter. (*Encyclopédie*, extrait de l'article *Ode* par le chevalier de Jaucourt.)

ODIEUSEMENT. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est comporté odieusement*, ou *il s'est odieusement comporté dans cette affaire.*

ODIEUX, ODIEUSE. Adjectif. Il régit quelquefois la préposition *à*. *C'est un homme odieux à sa famille.* Employé sans régime, on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. On ne dit pas *un odieux homme*, *un odieux prince*, *un odieux crime*; mais on peut dire, *une odieuse entreprise*, *un odieux attentat*, etc.

ODORANT, ODORANTE. Adjectif. Il est sur-tout usité en poésie, et peut se mettre avant son substantif, lorsque l'oreille et l'analogie le permettent. *Bois odorant*, *fleurs odorantes*, *ces odorantes fleurs.* Voyez *Adjectif.*

ODORAT. Substantif masculin. Ce mot n'a point de pluriel.

ODORIFÉRANT, ODORIFÉRANTE. Adjectif. Il signifie la même chose qu'odorant, mais il s'emploie sur-tout en prose. Il ne se met qu'après son substantif. *Parfums odoriférans*, *aromates odoriférans.*

OEIL. Substantif masculin. Le pluriel est *yeux*, dans le sens propre, et *œils* dans le sens analogique. *Il a mal aux yeux*; *des œils de bœuf.*

> J'en réponds sur ma tête, et *j'aurai l'œil à tout.*
> (CORNEILLE, *Héraclius.*)

Voltaire remarque sur ce vers, que *j'aurai l'œil à tout* est une expression de comédie.

On dit *entre quatre yeux*, pour dire tête à tête; et l'Académie dit qu'on prononce *entre quatre-z-ieux*, ou plutôt *entre quatre-z-ieux*. — Quelques grammairiens ont prétendu qu'il faut prononcer *entre quatre yeux*, et en ont donné plusieurs raisons. Pour leur répondre, il suffit de prononcer *quatre yeux*, sans lettre euphonique; la dureté de cette prononciation fait disparaître tous leurs raisonnemens. Voyez *Quatre.*

OEUF. Substantif masculin. On prononce *euf*. Le *f* se fait sentir au singulier, non au pluriel. *Un œuf*, *des œufs*; prononcez *des eu.*

OEUVRE. Substantif. Il est ordinairement féminin. *L'œuvre de la création fut achevée en six jours*; *l'œuvre de la rédemption fut accomplie sur la croix*; *faire une bonne œuvre.* Cependant, dans le style soutenu, il est quelquefois masculin au singulier. *Un œuvre de génie*, *ce saint œuvre.* (*Académie.*) — *OEuvre*, lieu et banc destinés dans une paroisse pour les marguilliers, est féminin. *Il y a une belle œuvre dans cette église.* — *OEuvre*, production de l'esprit, pièce qu'un auteur a composée, soit en prose, soit en vers, n'est usité qu'au pluriel et au féminin. *On a fait un recueil de toutes ses œuvres.* — *OEuvre*, dans le sens d'action morale, est féminin. *Chacun sera jugé suivant ses bonnes et ses mauvaises œuvres.* (*Académie.*) *OEuvre* employé pour signifier la pierre philosophale, ne se dit qu'au singulier et au masculin, et seulement avec le mot *grand*. *Le grand œuvre.* — *OEuvre*, employé pour signifier un recueil de toutes les estampes d'un même graveur, est masculin. *L'œuvre de Callot*, *d'Albert Durer*, etc. — En parlant des ouvrages de musique, *œuvre* se dit de certaines compositions des auteurs, auxquelles ils donnent ce titre, et il est masculin. *Le premier et le second œuvre de ce musicien sont fort recherchés.*

OFFENSANT, OFFENSANTE. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Discours offensant*, *paroles offensantes*; *cette offensante repartie.* Voyez *Adjectif.*

OFFENSIF, OFFENSIVE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Guerre*

offensive; armes offensives, ligue offensive et défensive.

OFFENSIVEMENT. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il a agi offensivement*, et non pas, *il a offensivement agi.*

OFFICE. Substantif. masculin. Corneille en employant ce mot dans le sens de service, a dit :

Vous pouvez comme lui me rendre un *bon office.*
(*Rodogune.*)

Voltaire dit à cette occasion : Jamais ce mot familier, *bon office*, ne doit entrer dans le style tragique. (*Remarques sur Corneille.*)

Office est féminin lorsqu'il signifie le lieu où l'on prépare tout ce qu'on sert sur la table pour le dessert. *Une belle office.*

OFFICIEL, OFFICIELLE. Adjectif. il ne se met qu'après son substantif. *Lettre officielle, declaration officielle, réponse officielle.*

OFFICIELLEMENT. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il a agi officiellement dans cette affaire*, et non pas, *il a officiellement agi.*

OFFICIEUSEMENT. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est offert à moi officieusement*, ou *il s'est officieusement offert à moi.*

OFFICIEUX, OFFICIEUSE. Adverbe. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une personne officieuse —Cet officieux ami. — Un mensonge officieux.* Voyez *Adjectif.*

Il régit quelquefois la préposition *envers.* Fléchier a dit, *il est officieux à ceux qui sont au-dessous de lui.* L'usage n'a pas adopté ce régime.

OFFRE. Substantif féminin. Racine a dit dans *Bajazet :*

Ah ! si d'une autre chaîne il n'était point lié,
L'offre de mon hymen l'eût-il tant *effrayé*,
L'eût-il *refusé* même aux dépens de sa vie ?

Geoffroi a prétendu que, dans ce vers, Racine avait fait *offre* masculin. Mais on observe très-bien, dans la *Grammaire des Grammaires*, que peut-être Racine, par une ellipse assez hardie, a voulu rapporter le participe *refusé* à hymen. — On peut ajouter à cette observation que ce rapport n'est point forcé, et paraît assez naturel. *L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé? et eût-il refusé cet hymen, même aux dépens de sa vie?*

OFFRIR. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *ouvrir.* Voyez *Irrégulier. Offrir une chose, offrir quelque chose à quelqu'un. Offrir à quelqu'un une chose à faire. Je lui offris une bonne œuvre à faire.* Devant les verbes, il régit *de. Il m'offrait de le reprendre. — S'offrir* régit *à. C'est le premier objet qui s'offrit à mes yeux. — Offrir un prix de quelque chose. Je lui en ai offert deux cent mille francs.*

OFFUSQUER. Verbe actif de la première conjugaison. Voltaire a dit : *Des larmes même ont offusqué plus d'un œil, que j'ai remarqué pleurer de l'air le plus aimable.* (*Épître à M. Falkener.*)

OGNON. Substantif. masculin. On mouille le *gn.* On écrit aussi *oignon*, mais on prononce *ognon.*

OI. On a introduit la diphthongue oculaire *ai* à la place de la diphthongue oculaire *oi*, dans les mots *françois, j'avois*, etc., comme si *ai* était plus propre qu'*oi* à représenter le son de l'*è* ou de l'*é*. L'Académie a résisté long-temps à cette innovation, mais enfin elle s'est soumise à l'usage qui l'a adoptée presque généralement. Elle a décidé qu'elle l'emploierait dans le dictionnaire qu'elle promet; ce qui nous a déterminés à la suivre aussi dans les nôtres. Nous protestons cependant avec tous les bons grammairiens contre cette orthographe vicieuse. Si l'on avait à réformer *oi* dans les mots où il se prononce *è* ou *é*, il faudrait y substituer *è* ou *é*, autrement c'est réformer un abus par un plus grand, c'est pécher contre l'analogie. Si l'on a écrit *françois, j'avois*, c'est que nos pères prononcaient ainsi ; mais on n'a jamais prononcé *français* en faisant entendre l'*a* et l'*i*. En un mot si l'on voulait une réforme, il fallait plutôt la tirer de *procès, succès, très, auprès, dès*, etc., que de se régler sur un petit nombre de mots pareils qu'on écrit par *ai*, par la raison de l'étymologie *palais, palatium*, et parce que telle était la prononciation de nos pères, prononciation, qui se conserve encore non-seulement dans les autres langues vulgaires, mais même dans quelques-unes de nos provinces. Voyez *O.*

OIN. Voyez *Langue française.*

OINDRE. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voici comme il se conjugue :

Indicatif. — *Présent.* J'oins, tu oins, il oint; nous oignons, vous oignez, ils oignent. — *Imparfait.* J'oignais, tu oignais, il oignait; nous oignions, vous

oigniez, ils oignaient. — *Passé simple.* J'oignis, tu oignis, il oignit; nous oignîmes, vous oignîtes, ils oignirent. — *Futur.* J'oindrai, tu oindras, il oindra; nous oindrons, vous oindrez, ils oindront.

Conditionnel. — *Présent.* J'oindrais, tu oindrais, il oindrait; nous oindrions, vous oindriez, ils oindraient.

Impératif. — *Présent.* Oins, qu'il oigne, etc.

Subjonctif. — *Présent.* Que j'oigne, que tu oignes, qu'il oigne; que nous oignions, que vous oigniez, qu'ils oignent. — *Imparfait.* Que j'oignisse, que tu oignisses, qu'il oignît; que nous oignissions, que vous oignissiez; qu'ils oignissent.

Participe. — *Présent.* Oignant. — *Passé.* Oint, ointe.

Les temps composés se conjuguent avec le verbe auxiliaire *avoir*.

Oing. Substantif masculin. On ne prononce point le *g*.

Oiseux, Oiseuse. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Des goûts oiseux, des disputes oiseuses, des considérations oiseuses.* — *Une épithète oiseuse, des ornemens oiseux.* — *Des paroles oiseuses.* — Quoique l'Académie dise *des gens oiseux*, il est certain que cet adjectif ne se dit plus des personnes.

Oisif, Oisive. Adjectif. *Un homme oisif, une femme oisive.* — On dit aussi *une vie oisive, des talens oisifs.* On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cette oisive nonchalance, cette oisive indolence.* Voyez *Adjectif.*

Oligarchique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *État oligarchique, gouvernement oligarchique.*

Olivâtre. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Teint olivâtre, visage olivâtre.*

Olive. Substantif féminin. Selon l'Académie, on dit quelquefois *un rameau d'olives*, pour dire un rameau d'olivier. — On ne dit pas plus *un rameau d'olives*, qu'on ne dit *un rameau de poires*, pour dire un rameau de poirier. Le peuple dit *le jardin des Olives*; pour dire *le jardin des Oliviers;* mais c'est une expression que l'on peut regarder comme consacrée. Cependant on dit au figuré *l'olive*, pour dire un rameau d'olivier.

> Le front calme et serein,
> Mahomet marche en maître et *l'olive* à la main.
> (Voltaire, *Mahomet.*)

Olographe. Adjectif masculin qui n'est guère d'usage que dans cette phrase; *testament olographe.*

Ombrager. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et, pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un e muet avant cet *a* ou cet *o* : *j'ombrageai, j'ombrageais*, et non pas, *j'ombragai, j'ombragais.*

Il ne faut pas confondre *ombrager* avec *ombrer*. Le premier se dit des corps qui font de l'ombre. *Une grande quantité d'arbres ombragent la campagne.* Le second ne se dit qu'en peinture, et signifie, faire les ombres dans un tableau, dans un dessin. *Ce peintre ombre bien.*

Ombrageux, Ombrageuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un cheval ombrageux, un homme ombrageux, un esprit ombrageux.*

Ombre. Substantif féminin. Dans le sens de prétexte, il ne s'emploie qu'avec la préposition *sous*, et sans article. *Il a trompé bien des gens sous ombre d'amitié.* — Dans le sens d'apparence, il s'emploie avec l'article ou sans article. *Il n'y a pas ombre de doute, il n'y a pas l'ombre du doute.*

Ombrer. Voy. *Ombrager.*

Ombreux, Ombreuse. Adjectif. Qui fait de l'ombre. Il est usité en poésie, et peut se mettre avant son substantif. *Les ombreuses forêts.*

> Dans la nuit ténébreuse,
> Dont un bois vaste entoure une vallée *ombreuse.*
> (Delille, *Énéide.*)

L'Académie ne le met point.

Omettre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *mettre*. Voyez ce mot.

On. Mot que les anciens grammairiens ont mis au nombre des pronoms indéfinis, et qui est un nom qui signifie *homme*. En effet, ce mot s'est formé par abréviation ou par corruption, du mot *homme*. Ainsi, quand je dis *on étudie, on joue, on mange*, c'est comme si je disais, *homme étudie, homme joue, homme mange*; et c'est ainsi qu'on disait anciennement. On disait aussi *l'homme étudie, l'homme joue*, etc., avec l'article; et *on* a conservé parmi nous cet article dans certains cas.

On ne se joint jamais avec la troisième personne du singulier des verbes, excepté de ceux que l'on nomme impersonnels. Il est synonyme d'*homme*, et sert à indiquer ou l'espèce, *on naît*

pour mourir; ou une partie vague des individus de l'espèce, sans aucune désignation individuelle, comme, *on nous écoute*.

Il suit de l'étymologie de ce mot, qu'il ne peut se dire que des personnes. M. de Wailly prétend qu'on ne peut le dire de Dieu; et il a bien raison, puisque ce mot ne peut s'entendre d'un individu désigné. Mais il en conclut qu'on ne peut pas dire, *au jugement dernier*, on *ne nous demandera pas ce que nous avons lu*, *mais ce que nous avons fait*; et qu'il faut dire, *Dieu ne nous demandera pas*, etc. En cela, je crois que ce grammairien s'est trompé. Dans, *au jugement dernier, on ne nous demandera pas*, etc., *on* ne se met pas au lieu de *Dieu*; mais il indique un être quelconque qui demandera compte : ce qui fait tomber l'idée principale sur les lectures et sur les actions, et non sur l'être qui doit en demander compte. En effet, il y a de la différence entre ces deux phrases. Dans, *au jugement dernier, on nous demandera ce que nous avons fait*; la conséquence de cette vérité, c'est, prenez donc garde à ce que vous faites, veillez donc sur vos actions, puisque c'est de ces actions qu'on vous demandera compte. *Ce que vous avez fait*, ou *vos actions*, est ici la chose principale que l'on a en vue. Mais quand on dit, *au jugement dernier, Dieu vous demandera ce que vous avez fait*, l'idée tombe principalement sur *Dieu*. La conséquence est, craignez ce juge suprême, mettez-vous en état de paraître devant lui, et de lui rendre compte de vos actions. Il suffit que ces deux phrases expriment chacune une nuance différente, une vue particulière de l'esprit, pour qu'elles doivent être conservées.

On dit *on* et *l'on*; mais on ne se sert du dernier que pour éviter quelque son désagréable qui résulterait de ce qui précède ou de ce qui suit. Ainsi on ne dit pas, *et on*, *si on*, *ou on*; mais, *et l'on*, *si l'on*, *ou l'on*, afin d'éviter la rencontre désagréable des deux sons. De même on ne dit pas *l'on* quand ce mot est suivi de *le*, *la*, *les*, *lui*, et autres mots qui formeraient cacophonie. On sent combien est désagréable à l'oreille, *l'on le lui a dit*, *l'on le lui dira*, *je ne veux pas que l'on le tourmente*; cette répétition du son produit par le *l* est insupportable. *On*, est le mot primitif, l'*on* n'a été inventé que pour les cas particuliers dont nous avons parlé, et il ne faut l'employer que dans ces cas.

On, comme sujet d'un verbe, le précède, si ce n'est dans les interrogations. *On dit*, *on pense*; *dit-on? pense-t-on?* Sur quoi il faut remarquer que, dans ce dernier cas, lorsque le verbe finit par un *a* ou un *e*, on met entre *on* et le verbe, un *t* euphonique, que l'on fait précéder et suivre d'un trait d'union. *Que fera-t-on? que demande-t-on?*

On se joint à des noms féminins ou à des noms pluriels, lorsque les circonstances conduisent naturellement l'esprit à saisir ces rapports. Ainsi une femme dira, *on n'est pas toujours jeune et jolie*, et l'on n'en sera point choqué, parce qu'on sait que c'est une femme qui parle de son sexe, et que par-là l'esprit est disposé à saisir le rapport de *on* avec le féminin. Molière a dit dans les *Précieuses ridicules* : *C'est un admirable lieu que Paris; il s'y passe tous les jours cent choses qu'on ignore*, *quelque* spirituelle *qu'on puisse être*. Madame de Sévigné mettait toujours le féminin dans ces phrases : *Un malheur continuel pique et offense*; *on hait d'être* houspillée *par la fortune*.

Cependant, pour autoriser ce rapport, il ne suffit pas que ce soit une femme qui parle, mais il faut qu'elle parle de son sexe. Si une femme, après avoir parlé d'un homme qui s'est vengé d'une injure, l'excuse en disant, *on n'aime pas à être méprisé*, elle ne peut employer que le masculin. L'esprit est préoccupé d'un substantif masculin, il rejetterait l'autre rapport. Mais si une femme parle d'une personne de son sexe qui s'est retirée d'une société où elle n'était pas estimée, elle ne peut employer que le féminin, et l'esprit, préoccupé d'un substantif féminin, rejetterait le masculin. Elle dira donc, *on n'aime pas à être méprisée*.

M. Levizac, imitant ici les anciens grammairiens, qui fondaient plutôt les règles sur les mots que sur les idées, prétend que l'usage d'employer le féminin avec le mot *on* est un abus consacré par les écrivains, parce que l'origine de *on* annonce le masculin, auquel l'assujettit encore sa signification vague et indéterminée, et que rien d'indéterminé n'a ni ne peut avoir de genre.

On peut répondre que *quiconque* par son origine annonce le masculin, auquel l'assujettit encore sa signification vague et indéterminée, et que cependant il se met en rapport avec un féminin, lorsque le discours ou les circonstances indiquent qu'il est question d'une femme. Voyez *Quiconque*.

On pourrait dire, pour sauver la règle, que, dans ces cas, les circonstances ou les expressions qui indiquent le féminin, tirent en quelque sorte le mot de son indétermination, et le restreignent à une signification féminine.

Il en est de même du pluriel. Les circonstances exigent quelquefois que l'on fasse rapporter *on* à un substantif de ce nombre. L'Académie donne pour exemple, on *n'est pas* des esclaves, *pour essuyer de si mauvais traitemens.* Cette phrase est régulière, parce que les circonstances indiquent que l'on veut parler de plusieurs. C'est en effet comme si l'on disait, *nous ne sommes pas des esclaves*, ou *les hommes ne sont pas des esclaves.* La Bruyère a dit : *Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'on est de se trouver* seuls. Et on lit dans Corneille :

On n'a *tous deux* qu'un cœur qui sent mêmes traverses.

Voltaire, dans ses commentaires sur Corneille, dit que cette expression ne paraît pas d'abord française, mais qu'elle l'est en effet. *Est-on allé là ?* dit-il, *on y est allé* deux. C'est là un gallicisme qui ne s'emploie que dans le style très-familier.

C'est aussi dans le style très-familier que l'on emploie *on* pour la première personne du singulier ou du pluriel. Ainsi, un homme qui aura été longtemps sans en voir un autre, lui dira fort bien : *il y a long-temps qu'on ne vous a vu*, c'est-à-dire *que je ne vous ai vu*, ou *que nous ne vous avons vu.* Les auteurs se servent aussi quelquefois de cette expression, pour éviter de se désigner directement. *On a dit plus haut*, c'est-à-dire, *j'ai dit plus haut.*

On l'emploie aussi en ce sens dans le style comique.

Je hais la vanité, mais ce n'est point un vice
De savoir se connaître et se rendre justice.
On n'est pas sans esprit, *on* plaît, *on* a je crois,
Aux petits cabinets l'air de l'ami du roi.
Il faut bien avouer que l'*on* est fait à peindre,
On danse, *on* chante, *on* boit, *on* sait parler et feindre.
(Voltaire, *l'Indiscret.*)

Il est assez indifférent pour le sens de dire *on* ou *l'on*, mais l'un doit être quelquefois préféré à l'autre, selon ce qui précède ou ce qui suit; c'est à l'oreille à décider, et quand elle préfère l'un ou l'autre, c'est souvent par la raison de l'euphonie, c'est-à-dire par la douceur qui résulte à l'oreille de la rencontre de certaines syllabes, ou par la répétition trop rapprochée de certaines articulations. On ne dirait pas *l'on le lui a dit*, à cause de la répétition du *l* qui choque l'oreille. *On* est suivi d'un *n* euphonique lorsqu'il précède une voyelle avec laquelle il doit se lier : *on-n-'a dit, on-n-'estime*, etc.

Onctueusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ce livre est onctueusement écrit ; il a prêché onctueusement.*

Onctueux, Onctueuse. Adjectif. *Du bois onctueux; — un prédicateur onctueux.* On pourrait dire, *cet onctueux prédicateur.* Voyez *Adjectif.* Féraud prétend qu'*onctueux* ne se dit que des choses matérielles, pour exprimer ce qui est d'une substance grasse et huileuse; et qu'on ne dit point *un onctueux prédicateur.* L'Académie le dit.

Onde. Substantif féminin. On l'emploie en poésie pour l'*eau* en général. *Le cristal de l'onde, l'onde fugitive.*

Le cristal sur leurs mains verse une *onde* limpide.
(Delille, *Énéide.*)

Ondoyant, Ondoyante. Adjectif verbal tiré du verbe *ondoyer.* On peut en poésie le mettre avant son substantif en consultant l'oreille et l'analogie. *Vagues ondoyantes, plaines ondoyantes, fumée ondoyante. Les ondoyantes plaines.*

Onéreux, Onéreuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Charge onéreuse, condition onéreuse, voisinage onéreux.*

Onomatopée. Substantif féminin. On appelle ainsi une figure de rhétorique par laquelle un mot imite le son naturel de ce qu'il signifie. On réduit sous cette figure les mots formés par imitation du son; comme le *glouglou* de la bouteille, le *cliquetis*, c'est-à-dire le bruit que font les boucliers, les épées, et les autres armes, en se choquant; le *trictrac*, sorte de jeu, nommé ainsi du bruit que font les dames et les dés en se choquant. Cette figure n'est point un trope, puisque le mot se prend dans un sens propre. Voyez *Figure, Trope.*

Onze. Adjectif numéral des deux genres. Il se met ordinairement avant son substantif. *Onze chevaux, onze francs, onze heures.* — On dit : *ils sont onze, ils étaient onze.* Il faut remarquer, dit l'Académie, qu'encore que ce mot commence par une voyelle, cependant il arrive quelquefois, et sur-tout quand il est question de dates, qu'on prononce et qu'on écrit sans élision,

l'article, la préposition, où la particule qui le précède. *De onze enfans qu'ils étaient, il en est mort dix. De vingt, il n'en est resté que onze.* Il faut aussi remarquer que quand *onze* est précédé d'un mot qui finit par une consonne, on ne prononce pas plus la consonne finale que s'il y avait une aspiration. *Vers les onze heures.* — On dit aussi *le onze du mois.* Voyez *Apostrophe*.

Onzième. Adjectif des deux genres. Il se met avant son substantif; et il suit, pour la prononciation et l'orthographe, les mêmes règles que *onze*. *Le onzième jour, le onzième mois. Il vivait au onzième siècle.* L'Académie dit qu'on dit aussi *l'onzième*; mais l'usage le plus général est pour le *onzième*. Voyez *Apostrophe*.

Onzièmement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Je lui ai observé onzièmement*, et non pas *je lui ai onzièmement observé*.

Opaque. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Corps opaque, matière opaque.*

Opéra. Substantif masculin. Les meilleurs grammairiens ne lui donnent point de *s* au pluriel; et l'Académie de 1762 était de cet avis. Celle de 1798 prétend qu'il prend ce signe du pluriel. Ce qu'il y a de certain, c'est que Boileau, Voltaire, Condillac et plusieurs autres l'ont toujours écrit sans *s*. L'Académie de 1798 n'a fait que consacrer un abus.

Opéra. Terme de littérature. L'opéra est une espèce de poëme dramatique fait pour être mis en musique, et chanté sur le théâtre avec la symphonie, et toutes sortes de décorations en machines et en habits. La Bruyère dit que l'opéra doit tenir les oreilles et les yeux dans une espèce d'enchantement. Un opéra est, quant à la partie dramatique, la représentation d'une action merveilleuse. C'est le divin de l'épopée mis en spectacle L'énergie de tous les sentimens, la violence de toutes les passions sont l'objet principal du drame lyrique, et l'illusion qui en fait le charme est toujours détruite, aussitôt que l'auteur et l'acteur laissent un moment le spectateur à lui-même. Une intrigue nette et facile à nouer et à dénouer; des caractères simples; des incidens qui naissent d'eux-mêmes; des tableaux variés; des passions douces, quelquefois violentes, mais dont l'accès est passager; un intérêt vif et touchant, mais qui, par intervalles, laisse respirer l'ame, voilà les sujets que chérit la poésie lyrique, et dont Quinault a fait un si beau choix.

A l'égard des détails et du style, on voit Quinault sans cesse occupé à faciliter au musicien un récit à la fois naturel et mélodieux. Le moyen, par exemple, de ne pas déclamer avec agrément ces vers des premières scènes d'*Isis*? C'est Hiérax qui se plaint d'Io.

Depuis qu'une nymphe inconstante
A trahi mon amour et m'a manqué de foi,
Ces lieux jadis si beaux n'ont plus rien qui m'enchante;
Ce que j'aime a changé, tout a changé pour moi.
L'inconstante n'a plus l'empressement extrême
De cet amour naissant qui répondait au mien.
Son changement paraît en dépit d'elle-même,
Je ne le connais que trop bien.
Sa bouche quelquefois dit encor qu'elle m'aime;
Mais son cœur ni ses yeux ne m'en disent plus rien.
Ce fut dans ces vallons, où, par mille détours,
Inachus prend plaisir à prolonger son cours,
Ce fut sur ce charmant rivage
Que sa fille volage
Me promit de m'aimer toujours.
Le zéphyr fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais;
Mais le zéphyr léger et l'onde fugitive
Ont enfin emporté les sermens qu'elle a faits.

Et en parlant à la nymphe elle-même, écoutez comme ses paroles semblent solliciter une déclamation mélodieuse.

Vous juriez autrefois que cette onde rebelle
Se ferait vers sa source une route nouvelle,
Plutôt qu'on ne verrait votre cœur dégagé;
Voyez couler ces flots dans cette vaste plaine;
C'est le même penchant qui toujours les entraîne,
Leur cours ne change point, et vous avez changé.

Io.

Non, je vous aime encor.

Hiérax.

Quelle froideur extrême!
Inconstante, est-ce ainsi qu'on doit dire qu'on aime?

Io.

C'est à tort que vous m'accusez,
Vous avez vu toujours vos rivaux méprisés.

Hiérax.

Le mal de mes rivaux n'égale point ma peine.
La douce illusion d'une espérance vaine
Ne les fait point tomber du faîte du bonheur;
Aucun d'eux, comme moi, n'a perdu votre cœur.

On voit encore un exemple plus sensible de la vivacité, de l'aisance et du naturel du dialogue lyrique, dans la scène de *Cadmus* :

Je vais partir, belle Hermione....

Mais un modèle parfait en ce genre est la scène du cinquième acte d'*Armide* :

Armide, vous m'allez quitter, etc.

Renaud.

D'une vaine terreur pouvez-vous être atteinte,
Vous qui faites trembler le ténébreux séjour?

ARMIDE.

Vous m'apprenez à connoître l'amour ;
L'amour m'apprend à connaître la crainte ;
Vous brûliez pour la gloire avant que de m'aimer :
Vous la cherchiez partout d'une ardeur sans égale.
La gloire est une rivale
Qui doit toujours m'alarmer.

RENAUD.

Que j'étais insensé de croire
Qu'un vain laurier donné par la victoire,
De tous les biens fût le plus précieux!
Tout l'éclat dont brille la gloire
Vaut-il un regard de vos yeux?

C'est en étudiant ces modèles qu'on sentira ce que je ne puis définir, le tour élégant et facile, la précision, l'aisance, le naturel, la clarté du style arrondi, cadencé, mélodieux, tel enfin qu'il semble que le poète ait lui-même écrit en chantant. Et ce n'est pas seulement dans les choses tendres et voluptueuses que son vers est doux et harmonieux; il sait réunir, quand il le faut, l'élégance avec l'énergie, et même avec la sublimité. Prenons pour exemple le début de Pluton dans l'opéra de *Proserpine* :

Les efforts d'un géant qu'on croyait accablé,
Ont fait encor frémir le ciel, la terre et l'onde.
Mon empire s'en est troublé,
Jusqu'au centre du monde
Mon trône en a tremblé.
L'affreux Typhée avec sa vaine rage,
Trébuche enfin dans des gouffres sans fonds.
L'éclat du jour ne s'ouvre aucun passage
Pour pénétrer les royaumes profonds
Qui me sont échus en partage.
Le ciel ne craindra plus que ses fiers ennemis
Se relèvent jamais de leur chute mortelle ;
Et du monde ébranlé par leur fureur rebelle
Les fondemens sont affermis.

Il était impossible, je crois, d'imaginer un plus digne intérêt pour amener Pluton sur la terre, et de l'exprimer en de plus beaux vers.

Si l'amour est la passion favorite de Quinault, ce n'est pas la seule qu'il ait exprimée en vers lyriques, c'est-à-dire, en vers pleins d'ame et de mouvement. Écoutez Cérès au désespoir après avoir perdu sa fille, et la flamme à la main embrasant les moissons :

J'ai fait le bien de tous. Ma fille est innocente,
Et pour toucher les dieux, mes vœux sont impuissans;
J'entendrai sans pitié les cris des innocens.
Que tout se ressente
De la fureur que je ressens.

Écoutez Méduse dans l'opéra de *Persée* :

Pallas, la barbare Pallas,
Fut jalouse de mes appas,
Et me rendit affreuse autant que j'étais belle;
Mais l'excès étonnant de la difformité
Dont me punit sa cruauté,
Fera connaître, en dépit d'elle,
Quel fut l'excès de ma beauté.
Je ne puis trop montrer sa vengeance cruelle.
Ma tête est fière encor d'avoir pour ornement
Des serpens dont le sifflement
Excite une frayeur mortelle.
Je porte l'épouvante et la mort en tous lieux ;
Tout se change en rocher à mon aspect horrible.
Les traits que Jupiter lance du haut des cieux,
N'ont rien de si terrible
Qu'un regard de mes yeux.
Les plus grands dieux du ciel, de la terre et de l'onde,
Du soin de se venger se reposent sur moi.
Si je perds la douceur d'être l'amour du monde,
J'ai le plaisir nouveau d'en devenir l'effroi.

Boileau avait-il lu ces vers, lorsqu'en se moquant d'un genre dans lequel il s'efforça inutilement lui-même de réussir, il disait des opéra de Quinault :

Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

Avait-il lu le cinquième acte d'*Atis* ?

Quoi! Sangaride est morte! Atis est son bourreau!
Quelle vengeance, ô dieux! quel supplice nouveau!
Quelles horreurs sont comparables
Aux horreurs que je sens!
Dieux cruels, dieux impitoyables,
N'êtes-vous tout-puissans
Que pour faire des misérables?

Quelle force! quelle harmonie! quelle incroyable facilité! Que ceux qui refusent à la langue française d'être nombreuse et sonore lisent ce poète et qu'ils décident. Personne n'a croisé les vers et arrondi la période poétique avec tant d'intelligence et de goût. Mais ce qui lui manque, c'est la partie correspondante au chant périodique et au récitatif obligé.

Dans les vers lyriques, destinés au récitatif libre et simple, on doit éviter le double excès d'un style ou trop diffus ou trop concis. Les vers dont le style est diffus sont lents, pénibles à chanter, et d'une expression monotone ; les vers d'un style coupé par des repos fréquens, obligent le musicien à briser lui-même son style. Cela est réservé au tumulte des passions, et par conséquent au récitatif obligé ; car alors la chaîne des idées est rompue, et à chaque instant il s'élève dans l'ame un mouvement subit et nouveau.

Un style chargé d'épithètes ou de phrases incidentes, n'est pas celui du poète lyrique. Si vous accumulez ou les tableaux, ou les sentimens, le musicien se trouve à la gêne, il manque d'espace ; il veut tout peindre, il ne peint rien. C'est dans le vague qu'il se plaît : donnez-lui des esquisses, il les achèvera ; mais laissez-lui des intervalles. Dans les beaux vers du début

des élémens, voyez comme chaque image est détachée par un silence : c'est dans ces silences de la voix que l'harmonie va se faire entendre.

Les temps sont arrivés. Cessez, tristes chaos.
Paraissez, élémens. Dieux, allez leur prescrire
Le mouvement et le repos.
Tenez-les renfermés chacun dans son empire.
Coulez, ondes, coulez. Volez, rapides feux.
Voile azuré des airs embrassez la nature.
Terre, enfante des fruits, couvre-toi de verdure.
Naissez, mortels, pour obéir aux dieux.

Si, au contraire, les sentimens ou les images que l'on peint sont destinés à former un air d'un dessin continu et simple, l'unité de couleur et de ton est essentielle au sujet même; et c'est le vague de l'expression qui facilitera le chant.

Pour que l'intelligence fût parfaite, on sent bien qu'il serait à souhaiter que le poëte fût musicien lui-même. Mais s'il ne réunit pas les deux talens, au moins doit-il avoir celui de pressentir les effets de la musique; de voir quelle route elle aimerait à suivre si elle était livrée à elle-même : dans quels momens elle presserait ou ralentirait ses mouvemens; quels nombres et quelles inflexions elle emploierait à exprimer tel sentiment ou telle image; et quel tour d'expression lui donne de plus belles modulations. Tout cela demande une oreille exercée, et de plus un commerce intime, une communication habituelle du poëte avec le musicien.

Le grand vice de notre opéra, c'est qu'une tragédie ne peut être partout passionnée, qu'il y faut du raisonnement, du détail, des événemens préparés, et que la musique ne peut rendre heureusement ce qui n'est pas animé et ce qui ne va pas au cœur. Ce serait un étrange récitatif que celui qui exprimerait, par exemple, ces vers de la tragédie de *Rodogune* :

Pour le mieux admirer, trouvez bon, je vous prie,
Que j'apprenne de vous les troubles de Syrie.
J'en ai vu les premiers, et me souviens encor
Des malheureux succès du bon roi Nicanor;
Quand des partis vaincus pressant l'adroite fuite,
Il tomba dans leurs fers au bout de sa poursuite,
Je n'ai pas oublié que cet événement
Du perfide Triphon fut la soulèvement, etc.

On est donc réduit, parmi nous, à supprimer à l'opéra tous les détails qui ne sont pas intéressans par eux-mêmes, mais qui contribuent à rendre une pièce intéressante. On n'y parle que d'amour, et encore cette passion n'a-t-elle jamais, dans ces sortes d'ouvrages, la juste étendue qu'il faut pour toucher et pour faire tout son effet. La déclaration de Phèdre et celle d'Orosmane ne pourraient pas être souffertes sur le théâtre de l'Opéra. Notre récitatif exige une brièveté et une mollesse qui amène presque nécessairement de la médiocrité. *Atis* et *Armide* sont au-dessus de ce genre médiocre. Les scènes entre Oreste et Iphigénie sont très-belles; mais cette supériorité même de ces scènes fait languir le reste de l'opéra.

Souffrirait-on que dans nos spectacles réguliers un amant vînt dire comme dans l'opéra d'*Issé* :

Que vois-je ? c'est Issé qui repose en ces lieux;
J'y venais pour plaindre ma peine;
Mais mes cris troubleraient son repos précieux.

On voit que l'auteur, pour éviter les détails, rend compte en un vers de la raison qui l'amène sur le théâtre.

J'y venais pour plaindre ma peine.

Mais cet artifice trop grossier, que les anciens emploient toujours dans leurs tragédies et dans leurs comédies, n'est pas supportable parmi nous.

Thésée, dans l'opéra de ce nom, dit à sa maîtresse, sans autre préparation : *Je suis fils du roi.* Elle lui répond : *Vous, seigneur?* Le secret de sa naissance n'est pas autrement expliqué. C'est un défaut essentiel. Et si cette reconnaissance avait été bien préparée et bien ménagée, si tous les détails qui doivent la rendre à la fois vraisemblable et surprenante avaient été employés, le défaut eût été bien plus grand, parce que la musique eût rendu tous ces détails ennuyeux.

Voilà donc un poëme nécessairement défectueux par sa nature. Ajoutez à toutes ces imperfections, celle d'être asservi à la stérilité des musiciens qui ne peuvent exprimer toutes les paroles de notre langue, ainsi que les musiciens d'Italie rendent toutes les paroles italiennes; il faut qu'ils composent de petits airs sur lesquels le poëte est obligé d'ajouter un certain nombre de paroles oiseuses et plates, qui souvent n'ont aucun rapport direct à la pièce.

Que nos prairies
Seront fleuries!
Les cœurs glacés
Pour jamais en sont chassés.
Qu'amour a de charmes!
Rendons-lui les armes;
Les plaisirs charmans
Sont pour les amans.

Cette contrainte puérile est encore

augmentée par le peu de termes convenables aux musiciens que fournit notre langue. Demandez à un compositeur de mettre en chant, *que voulez-vous qu'il fît contre trois? qu'il mourût;* ou bien ces vers :

> Si j'avais mis ta vie à cet indigne prix,
> Parle, aurais-tu quitté les dieux de ton pays?

Le musicien demandera au lieu de ces beaux vers, des fleurettes, des amourettes, des ruisseaux, des oiseaux, des charmes et des alarmes.

Voilà pourquoi, depuis Quinault, il y a eu si peu de tragédies supportables en musique. Les auteurs ont senti l'extrême difficulté de mêler à un sujet grand et pathétique, des fêtes galantes incorporées à l'action, d'éviter les détails nécessaires, et d'être intéressans. (Marmontel et autres.)

Opérateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *opératrice.*

Opiat. Substantif masculin. On fait sentir le *t*, et l'on prononce comme s'il y avait o*piate.*

Opiniâtre. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme opiniâtre, un esprit opiniâtre, travail opiniâtre, silence opiniâtre. — Cette opiniâtre aversion, cet opiniâtre zèle.* On ne dit ni un *opiniâtre homme, ni un opiniâtre esprit.* Voyez *Adjectif.*

Opiniâtrément. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a défendu opiniâtrément cette place*, ou *il a opiniâtrément défendu cette place.*

Opportun, Opportune. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un temps opportun, une occasion opportune.*

Opposition. Substantif féminin. Terme de rhétorique : C'est une figure de rhétorique par laquelle on joint deux choses qui, en apparence, sont incompatibles, comme quand Horace parle d'une *folle sagesse*, et qu'Anacréon dit que l'amour est une *agréable folie.* Cette figure qui semble nier ce qu'elle établit et se contredire dans ses termes, est cependant très-élégante; elle réveille plus que toute autre l'attention et l'admiration des lecteurs, et donne de la grâce au discours quand elle n'est point recherchée et qu'elle est placée à propos. Voulez-vous un exemple d'une *opposition* brillante, moins marquée dans les mots que dans la pensée; je n'en puis guère citer de plus heureuse que celle de ces beaux vers de la *Henriade*, chant IX.

> Les Amours enfantins désarmaient ce héros,
> L'un tenait sa cuirasse encor de sang trempée,
> L'autre avait détaché sa redoutable épée,
> Et riait en tenant dans ses *débiles mains*
> Ce fer, *l'appui du trône, et l'effroi des humains.*

Il fallait dire, peut-être, *l'effroi des ennemis.*

Oppresseur. Substantif masculin. Personne ne nous apprend comment il faudrait dire en parlant d'une femme.

Opprimer. Verbe actif de la première conjugaison. Voyez *Accabler.*

Oppression. Substantif féminin. Il n'a qu'un sens passif, et ne se dit que de ce qui est oppressé ou opprimé. *Une oppression. L'oppression du peuple.*

Optique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Apparence optique, illusion optique.*

Opulent, Opulente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Homme opulent, ville opulente, cette opulente ville.*

Or. Substantif masculin. Ce mot n'a point de pluriel quand il désigne comme individuelle la masse du métal qu'il signifie. *Une boîte d'or, une montre d'or, de l'or en barre.* Mais quand on considère l'or comme mis en œuvre, divisé en plusieurs parties, et qu'on y distingue des qualités qui permettent de le ranger dans différentes classes, alors ce mot prend un pluriel. *Des ors de couleur, une boîte de deux ors.* Voyez *Nombre.*

Orage. Substantif masculin. Corneille a dit dans *Rodogune :*

> Cependant allons voir si nous vaincrons *l'orage.*

Vaincre l'orage, dit Voltaire, est impropre. *On détourne, on calme un orage, on s'y dérobe, on le brave*, etc. On ne le vaine pas. (*Remarques sur Corneille.*)

Orageux, Orageuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une mer orageuse, un temps orageux, une saison orageuse. — Une cour orageuse, une vie orageuse, une liberté orageuse. Ces orageuses délibérations.* Voyez *Adjectif.*

Oraison. Substantif féminin. Discours. Substantif masculin. Ces deux mots en grammaire signifient également l'énonciation de la pensée par la parole, et en cela, ils sont synonymes.

Dans le *discours*, on envisage surtout l'analogie et la ressemblance de l'énonciation avec la pensée énoncée. Dans l'*oraison*, on fait plus d'attention à la matière physique de l'énonciation, et aux signes vocaux qui y sont employés. Ainsi lorsqu'on dit en latin, *Deus est æternus*; en français, *Dieu est éternel*; en italien, *eterno è iddio*; en allemand, *Gott ist ewig*, c'est toujours le même *discours*, parce que c'est toujours la même pensée énoncée par la parole et rendue avec la même fidélité; mais l'*oraison* est différente dans chaque énonciation, parce que la même pensée n'est pas rendue par-tout par les mêmes signes vocaux, *legi tuas litteras*, *tuas legi litteras*, *litteras tuas legi*; c'est encore en latin le même *discours*, parce que c'est l'énonciation fidèle de la même pensée. Mais quoique les mêmes signes vocaux soient employés dans les trois phrases, l'*oraison* n'est pourtant pas tout-à-fait la même, parce que l'ensemble physique de l'énonciation varie de l'une à l'autre.

Le *discours* est donc plus intellectuel; ses parties sont les mêmes que celles de la pensée, le sujet, l'attribut, et les divers complémens nécessaires aux vues de l'énonciation; il est du ressort de la logique.

L'*oraison* est plus matérielle; ses parties sont les différentes espèces de mots, l'interjection, le nom, le pronom, l'adjectif, le verbe, la préposition, l'adverbe et la conjonction, que l'on nomme *les parties d'oraison*. Elle suit les lois de la grammaire.

Le style caractérise le *discours* et le rend précis ou diffus, élevé ou rampant, facile ou embarrassé, vif ou froid, etc. La diction caractérise l'*oraison*, et fait qu'elle est correcte ou incorrecte, claire ou obscure, etc.

L'étymologie peut servir à confirmer la distinction que l'on vient d'établir entre *discours* et *oraison*. Le mot *discours* en latin, *discursus*, vient du verbe *discurrere*, courir de place en place, ou d'idée en idée, parce que l'analyse de la pensée, qui est l'objet du *discours* montre l'une après l'autre, les idées partielles, et passe en quelque manière de l'une à l'autre. Le mot *oraison* est tiré immédiatement du latin *oratio*, formé d'*oratum*, supin d'*orare*; et *orare* a une première origine dans le génitif *oris*, du nom *os* bouche, qui est le nom de l'instrument organique du matériel de la parole. *Orare*, faire usage de la bouche pour énoncer sa pensée; *oratio*, la matière physique de l'énonciation.

J'ajouterai ici ce qu'a écrit M. l'abbé Girard, sur la différence des trois mots *harangue*, *discours*, *oraison*. Quoiqu'il prenne ces mots relativement à l'éloquence, on verra néanmoins qu'il met entre les deux derniers une distinction de même nature que celle que j'y ai mise moi-même.

« La *harangue*, dit-il, en veut proprement au cœur; elle a pour but de persuader et d'émouvoir; sa beauté consiste à être vive, forte et touchante. Le *discours* s'adresse directement à l'esprit; il se propose d'expliquer et d'instruire; sa beauté est d'être clair, juste et élégant. L'*oraison* travaille à prévenir l'imagination; son plan roule ordinairement sur la louange ou sur la critique; sa beauté consiste à être noble, délicate et brillante. Le capitaine fait à ses soldats une *harangue* pour les animer au combat. L'académicien prononce un *discours* pour développer ou pour soutenir un système. L'orateur prononce une *oraison* funèbre pour donner à l'assemblée une grande idée de son héros.

» La longueur de la *harangue* ralentit quelquefois le feu de l'action. Les fleurs du *discours* en diminuent souvent les grâces. La recherche du merveilleux dans l'*oraison*, fait perdre davantage du vrai. »

Ainsi il en est du *discours* et de l'*oraison* dans le langage des rhéteurs, comme dans celui des grammairiens; de part et d'autre le *discours* est pour l'esprit, parce qu'il en représente les pensées; l'*oraison* est pour l'imagination, parce qu'elle représente d'une manière matérielle et sensible. (Beauzée.)

Oraison. Terme de rhétorique et d'éloquence. Nous entendons ici par *oraison*, un discours préparé avec art pour opérer la persuasion.

Il faut observer qu'il y a une grande différence entre le talent de l'*oraison*, et l'art qui aide à le former. Le talent s'appelle *éloquence*; l'art, *rhétorique*; l'un produit, l'autre juge; l'un fait l'orateur, l'autre ce qu'on appelle le rhéteur.

Toutes les questions dans lesquelles la persuasion peut avoir lieu sont du ressort de l'éloquence. On les réduit ordinairement à trois genres, dont le premier est le genre démonstratif; le second, le genre délibératif; et le troisième, le genre judiciaire. Le premier a pour objet sur-tout le présent; le se-

cond, l'avenir; le troisième, le passé. Dans le démonstratif, on blâme, on loue; dans le délibératif, on engage à agir, ou à ne pas agir; dans le judiciaire, on accuse, on défend.

Le genre démonstratif renferme donc les panégyriques, les oraisons funèbres, les discours académiques, les complimens faits aux rois et aux princes, etc. Il s'agit dans ces occasions de recueillir tout ce qui peut faire honneur et plaire à la personne qu'on loue.

Dans le genre démonstratif, on préconise la vertu; on la conseille dans le genre délibératif, et on montre les raisons pour lesquelles on doit l'embrasser. Il ne s'agit pas, dans le genre délibératif, d'étaler des grâces, de chatouiller l'oreille, de flatter l'imagination; c'est une éloquence qui rejette tout ce qui a plus d'éclat que de solidité. Qu'on entende Démosthènes, lorsqu'il donne son avis au peuple d'Athènes, délibérant s'il déclarera la guerre à Philippe; cet orateur est riche, il est pompeux, mais il ne l'est que par la force de son bon sens.

Dans le genre judiciaire, l'orateur fixe l'état de la question; il a pour objet, ou le fait, ou le droit, ou le nom; car dans ce genre, il s'agit toujours d'un tort ou réel, ou prétendu réel.

Mais ces trois genres ne sont pas tellement séparés les uns des autres, qu'ils ne se réunissent jamais. Le contraire arrive dans presque toutes les *oraisons*. Que sont la plupart des éloges et des panégyriques, sinon des exhortations à la vertu? On loue les saints et les héros, pour échauffer notre cœur et ranimer notre faiblesse. On délibère sur le choix d'un général. L'éloge de Pompée determinera les suffrages en sa faveur. On prouve qu'il faut mettre Archias au nombre des citoyens romains; pourquoi? parce qu'il a un génie qui fera honneur à l'empire. Il faut déclarer la guerre à Philippe; pourquoi encore? parce que c'est un voisin dangereux, dont les forces, si on ne les arrête, deviendront funestes à la liberté commune des Grecs. Il n'y a pas jusqu'au genre judiciaire, qui ne rentre en quelque sorte dans le délibératif, puisque les juges sont entre la négative et l'affirmative, et que les plaidoyers des avocats ne sont que pour fixer leur incertitude, et les attacher au parti le plus juste. En un mot, l'honnêteté, l'utilité, l'équité qui sont les trois objets de ces trois genres, rentrent dans le même point, puisque tout ce qui est vraiment utile est juste et réciproquement. Ce n'est pas sans raison que quelques rhéteurs modernes ont pris la liberté de regarder comme peu fondée cette division célèbre dans la rhétorique des anciens.

Oraison funèbre. On appelle ainsi un discours prononcé ou imprimé à l'honneur d'un prince, d'une princesse, ou d'une personne éminente par la naissance, le rang ou la dignité dont elle jouissait pendant sa vie. C'est sous le siècle de Louis XIV qu'on vit les Français exceller en ce genre dans leur propre langue, et Bossuet remporta la palme sur ses concurrens. C'est dans ces sortes de discours que doit se déployer l'art de la parole; les actions éclatantes ne doivent s'y trouver louées que quand elles ont des motifs vertueux; et la gravité de l'Évangile n'y doit rien perdre de ses privilèges. Toutes ces conditions se trouvent remplies dans les oraisons de l'évêque de Meaux. Il s'appliqua de bonne heure, dit Voltaire, à ce genre qui demande de l'imagination, et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'est en quelque façon, comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des différens personnages sont ce qui intéresse davantage. Depuis près d'un siècle, il ne s'est point élevé de grands orateurs en ce genre, et ceux qui viendront dans la suite trouveront la carrière remplie. Les tableaux des misères humaines, de la vanité, de la grandeur, des ravages de la mort ont été faits par tant de mains habiles, qu'on est réduit à les copier ou à s'égarer. Aussi les *Oraisons funèbres* de nos jours ne sont que d'ennuyeuses déclamations de sophistes, et ce qui est pis encore, de bas éloges, où l'on n'a point de honte de trahir indignement la vérité. (Voltaire.)

Oral, Orale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Loi orale*, *tradition orale*.

Ce mot dans l'usage ordinaire signifie, qui s'expose de bouche ou de vive voix; et on l'emploie principalement pour marquer quelque chose de différent de ce qui est écrit: *la tradition orale*, la tradition écrite.

En grammaire, c'est un adjectif qui

sert à distinguer certains sons ou certaines articulations des autres élémens semblables.

Un son est *oral*, lorsque l'air qui en est la matière sort entièrement par l'ouverture de la bouche, sans qu'il en reflue rien par le nez. Une articulation est *orale*, quand elle ne fait refluer par le nez aucune partie de l'air dont elle modifie le son, tout son qui n'est point *oral* est nasal ; il en est de même des articulations.

On appelle aussi voyelle ou consonne *orale*, toute lettre qui représente ou un son *oral*, on une articulation *orale*.

ORANGÉ, ORANGÉE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Du taffetas orangé, des rubans orangés, satin orangé.*

ORATEUR. Substantif masculin. Je pense que si l'on parlait d'une femme, il faudrait dire, *une femme orateur*, comme on dit, *une femme auteur*. Delille a dit : *Orateur du crime.*

Ulysse les suivait, cet *orateur du crime.*
(DELILLE, *Énéide.*)

ORATOIRE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *L'art oratoire, discours oratoire, style oratoire.* Voyez *Accent*, *Style*.

On appelle *harmonie oratoire*, l'accord des sons avec les choses signifiées. Elle consiste en deux points : 1°. dans la convenance et le rapport des sons, des syllabes, des mots avec les objets qu'ils expriment ; 2°. dans la convenance du style avec le sujet. La première est l'accord des parties de l'expression avec les parties des choses exprimées. La seconde est l'accord du tout avec le tout.

L'harmonie des syllabes, des mots avec les objets qu'ils expriment, se fait par des sons imitatifs. On retrouve ces sons imitatifs dans toutes les langues. C'est ainsi qu'on dit en français, *gronder, murmurer, tonner, siffler, gazouiller, claquer, briller, piquer, lancer, bourdonner*, etc. L'imitation musicale saisit d'abord les objets qui font du bruit, parce que le son est ce qu'il y a de plus aisé à imiter par le son ; ensuite ceux qui sont en mouvement, parce que les sons marchant à leur manière, ont pu, par cette manière, exprimer la marche des objets. Enfin dans la configuration même et la couleur, qui paraissent ne point donner prise à l'imitation musicale, l'imagination a trouvé des rapports analogiques avec le grave, l'aigu, la durée, la lenteur, la vitesse, la douceur, la dureté, la légèreté, la pesanteur, la grandeur, la petitesse, le mouvement, le repos, etc. La joie dilate, la crainte rétrécit, l'espérance soulève, la douleur abat ; le bleu est doux, le rouge est vif, le vert est gai ; de sorte que par ce moyen, et à l'aide de l'imagination qui se prête volontiers en pareils cas, presque toute la nature a pu être imitée plus ou moins, et représentée par les sons. Concluons de là que le premier principe pour l'harmonie est d'employer des mots ou des phrases qui renferment par leur douceur et leur dureté, leur lenteur on leur vitesse, l'expression imitative qui peut être dans les sons. Les grands poètes et les orateurs ont toujours suivi cette règle.

Pour sentir tout l'effet de cette harmonie, qu'on suppose les mêmes sons dans des mots qui exprimeraient des objets différens ; elle y paraîtra aussi déplacée que si l'on s'avisait de donner au mot *siffler* la signification de celui de *tonner*, ou celle *d'éclater* à celui de *soupirer* ; et ainsi des autres.

De même que tous les objets qui sont liés entre eux dans l'esprit, le sont par un certain caractère de conformité ou d'opposition qu'il y a dans quelqu'une de leurs faces ; de même aussi les phrases qui représentent la liaison de ces idées, doivent en porter le caractère. Il y a des phrases plus douces, plus légères, plus harmonieuses, selon la place qu'on leur a donnée, selon la manière dont on les a ajustées entre elles. Quelque fine que paraisse cette harmonie, elle produit un charme réel dans la composition, et un écrivain qui a de l'oreille ne la néglige pas.

La seconde espèce d'harmonie oratoire est celle du ton général de l'orateur, avec le sujet pris dans sa totalité. L'essentiel est donc de bien connaître le sujet qu'on traite, d'en sentir le caractère et l'étendue ; cela fait, il faut lui donner les pensées, les mots, les tours et les phrases qui lui conviennent.

ORATOIREMENT. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il a parlé oratoirement*, et non pas, *il a oratoirement parlé.*

ORATORIO, ou ORATOIRE. Substantif masculin. Espèce de drame en latin ou en langue vulgaire, divisé par scènes, à l'imitation des pièces de théâtre, mais qui roule toujours sur des sujets pris de la religion, et qu'on met en musique pour être exécuté dans quelque église durant le carême, ou en d'autres temps.

Le mot *oratorio* est emprunté de l'italien.

Orbiculaire. Adjectif des deux genres. *Mouvement orbiculaire*, *figure orbiculaire*. La Fontaine a dit : *L'orbiculaire image*. Voyez *Adjectif*.

Orchestre. Substantif masculin. On prononce *orkestre*.

Autrefois on faisait ce mot féminin. Aujourd'hui on ne le fait plus que masculin.

Ordinaire. Adjectif des deux genres. *État ordinaire des choses ; le cours ordinaire de la nature ; usage ordinaire, procédé ordinaire, langage ordinaire.* — *Un homme ordinaire, un esprit ordinaire.* Il se met rarement avant son substantif. Cependant Boileau a dit :

Ce récit passe un peu *l'ordinaire* mesure.

Il est étonnant que l'Académie de 1798 ait laissé subsister l'article suivant : « On appelle *question ordinaire* la torture la moins rude qu'on donne à un accusé pour lui faire dire la vérité. » Les académiciens de 1798 savaient bien que la torture était abolie en France, de même que dans tout le reste de l'Europe.

Ordinairement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est ordinairement levé à six heures.*

Ordinal. Adjectif masculin, qui ne se met qu'après son substantif. *Nombre ordinal.*

Les nombres ordinaux se mettent ordinairement entre l'article et le substantif qu'ils modifient. *Le premier jour, le troisième mois de l'année.* Avec certains noms propres, le nombre ordinal se met après le substantif. *François premier, Henri second.* On dit aussi, dans les citations, *livre second, chapitre troisième.* — Les nombres ordinaux forment leur adverbe en ajoutant *ment* à ceux qui finissent par un *e* muet, et *ement* à ceux qui finissent par une consonne. *Premier, second, premièrement, secondement ; troisième, quatrième, troisièmement, quatrièmement.*

Ordonnateur. Substantif masculin. On ne trouve nulle part comment il faut dire en parlant d'une femme : rien n'empêcherait, ce me semble, de dire *ordonnatrice*.

Ordonner. Verbe actif de la première conjugaison. Disposer, mettre en ordre. Voltaire dit, dans ses *Remarques sur Corneille*, qu'il est plus énergique qu'*arranger, disposer.* — Dans le sens de commander, prescrire, il régit *de* avec l'infinitif, lorsqu'il a un régime indirect : *On a ordonné à votre frère de partir ;* et *que* avec le subjonctif quand il n'a point de nom en régime. *Votre père a ordonné que vous le fissiez.* Cependant Voltaire a dit dans *Oreste* :

Il règne, et c'est assez ; et le ciel nous *ordonne*
Que sans peser ses droits nous respections son trône.

En prose, il faudrait dire, *nous ordonne de respecter*, ou *ordonne que nous respections.*

Le verbe *ordonner* exige le subjonctif dans la proposition subordonnée. *On ordonne que vous respectiez.*

Ordre. Substantif masculin. On dit *mettre ordre à quelque chose*, et *donner ordre à quelqu'un de faire quelque chose. Mettre ordre* n'a point de pluriel. On ne dit pas *mettre des ordres à quelque chose*, mais on dit *donner des ordres.*

Ordurier, Ordurière. Adjectif. Qui se plaît à dire des ordures, des paroles sales et déshonnêtes. Il ne se met qu'après son substantif. *Il est ordurier.*

Oreille. Substantif féminin. On mouille les *l*. L'Académie dit *avoir l'oreille d'un prince, d'un ministre.* Racine a dit dans le même sens, *approcher de l'oreille des rois.*

J'approchai par degrés *de l'oreille* des rois.
(*Athalie.*)

Oremus. Substantif masculin, tiré du latin. On prononce le *s* final.

Organique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Corps organique.*

Orge. Substantif. On le faisait autrefois masculin. Il a plu à l'Académie de le faire féminin, et on l'a fait féminin. *De l'orge bien levée, de belles orges.* Cependant il est resté masculin dans ces deux phrases, *de l'orge mondé, de l'orge perlé.* L'Académie aurait pu, et peut-être dû le faire féminin dans ces deux expressions.

Orgeat. Substantif masculin. On ne prononce pas le *t*.

Orgue, ou Orgues. Substantif. Il est masculin au singulier, et féminin au pluriel. *Un bon orgue, de belles orgues.*

Faut-il dire *c'est une des plus belles orgues*, ou *un des plus beaux orgues*, ou *un des plus belles orgues ?* Les grammairiens ne sont pas d'accord sur ces locutions. La règle d'accord, dit l'un d'eux, semblerait autoriser *c'est un des*

plus belles orgues. En suppléant ce qui manque dans cette phrase elliptique, nous aurons *c'est un orgue du nombre des plus belles orgues : or un* correspond à *orgue* au singulier qui est masculin, il devrait donc en prendre le genre. Mais ce serait une bizarrerie trop frappante de présenter dans la même phrase le même substantif sous deux genres différens. Ainsi cette phrase ne peut être tolérée. Les deux autres, n'étant pas dans l'accord, ne peuvent pas l'être davantage, suivant ce grammairien.

Domergue pense que c'est déjà une bizarrerie de donner à un substantif un genre au singulier, et un autre genre au pluriel; mais il croit qu'elle serait bien plus frappante, si elle se trouvait dans la même phrase. Il est d'avis que, dans le cas proposé, *orgue* n'adopte qu'un genre, et c'est le masculin, soit parce qu'il est le plus noble, comme le disent les grammairiens, soit parce qu'ayant été employé le premier, c'est à lui à donner l'ordre. La *Grammaire des Grammaires*, embarrassée dans la diversité de ces opinions, pense qu'il faut éviter ces phrases, et prendre un autre tour.

Quant à nous, nous pensons avec Domergue, que c'est une irrégularité choquante de faire un mot masculin au singulier, et féminin au pluriel; que c'en est une bien plus grande encore de le faire dans la même phrase et masculin et féminin; et qu'il faudrait qu'*orgue* n'eût qu'un genre dans ces sortes de phrases. Nous ajoutons qu'il faudrait partout ne lui en donner qu'un, mais que dans le choix, on devrait préférer le féminin, à cause de la terminaison féminine du mot. La prétendue noblesse du masculin est ridicule; et, si l'on faisait ce mot féminin, ce genre serait employé le premier, et réglerait le reste. On doit donc dire, suivant nous, *c'est une des plus belles orgues*. Nous disons qu'on doit le dire, mais nous ne disons pas que cette locution serait généralement reçue. C'est au lecteur à se décider.

Orgueil. Substantif masculin. En voyant ce mot ainsi écrit, on pourrait croire qu'il faut prononcer *orgheil*, car l'*u* n'étant là que pour donner au *g* la prononciation forte qu'il n'aurait pas devant l'e, il ne reste que *eil* à prononcer avec le *g*. Il faut prononcer comme si l'on écrivait *orgueuil*, et mouiller le *l* final.

On dit par ellipse, *l'orgueil de sa naissance, l'orgueil de ses richesses*.

Nous ne combattons point *l'orgueil de sa naissance*.
(Voltaire, *Mahomet*.)

Oser *d'un luxe vain fouler aux pieds l'orgueil*.
(Delille, *Énéide*.)

Orgueil, se prend quelquefois en bonne part. *Un noble orgueil*.

J'aime je l'avoûrai, cet *orgueil généreux*
Qui n'a jamais fléchi sous le joug amoureux.
(Racine, *Phèdre*.)

Orgueilleusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu orgueilleusement. Il a orgueilleusement parlé de ses richesses*.

Orgueilleux, Orgueilleuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme orgueilleux, une femme orgueilleuse. — Un air orgueilleux, un ton orgueilleux, des manières orgueilleuses. — Les orgueilleux transports, l'orgueilleuse colère*. Voyez *Adjectif*.

Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de*, avant les noms et avant les verbes. *Il est orgueilleux* de *ses succès*. (Académie.) *Il est orgueilleux* d'*avoir remporté le prix*.

Orient. Voyez *Levant*.

Oriental, Orientale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Pays oriental, régions orientales, peuples orientaux. — Langues orientales*.

Originaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme originaire de Languedoc, des peuples originaires de Germanie*.

Originairement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Ce mot-là vient originairement du grec*. — L'Académie dit, *cet homme, cette famille est originairement d'Allemagne*. Féraud observe avec raison qu'on doit dire, *être originaire*, et *vient originairement de*, etc.

Original, Originale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un tableau original, une statue originale, titre original, un acte original. — Un auteur original*.

Substantivement, on ne le dit des personnes qu'en mauvaise part, pour signifier un homme singulier en quelque chose qui le rend ridicule. *C'est un original, un vrai original, un franc original*. Il semble donc que l'Académie a eu tort de dire, *c'est un original*, en parlant d'un auteur qui excelle en quelque genre, sans s'être formé sur aucun modèle. Il faut dire, *c'est un auteur original*. *Original* n'est plus admis dans

le style noble. Il fait au pluriel masculin *originaux*.

ORIGINE. Substantif féminin. Voltaire a dit dans *Oreste :*

De votre sang soutenir *l'origine.*

La Harpe dit, à l'occasion de ce vers, *on soutient l'honneur, la dignité, les droits du sang*; on n'en soutient pas l'origine. (*Cours de littérature*)

ORIGINEL, ORIGINELLE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Justice originelle, grâce originelle, péché originel.*

ORIGINELLEMENT. Adverbe. Il se met après le verbe. *L'homme est originellement pécheur.*

ORTHODOXE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Auteur orthodoxe, doctrine orthodoxe.*

ORTHOGRAPHE. Substantif féminin. Terme de grammaire. Ce mot, par sa valeur étymologique, signifie *peinture* ou *représentation régulière.* Dans le langage des grammairiens qui se sont approprié ce terme, c'est, ou la représentation régulière de la parole, ou l'art de représenter régulièrement la parole.

Il ne peut y avoir qu'un seul système de principes pour peindre la parole qui soit le meilleur et le véritable; car il y aurait trop d'inconvéniens à trouver bons tous ceux que l'on peut imaginer. Cependant on donne également le nom d'*orthographe* à tous les systèmes d'écriture que différens auteurs ont publiés; et l'on dit, *l'orthographe de Dumarsais, de Duclos, de Voltaire*, etc., pour désigner les systèmes particuliers que ces écrivains ont publiés ou suivis. C'est que la régularité indiquée par l'étymologie du mot n'est autre chose que celle qui suit nécessairement de tout corps systématique de principes, qui réunit tous les cas particuliers sous la même loi.

Aussi n'appelle-t on pas *orthographe* la manière d'écrire des gens non instruits, qui se rapprochent tant qu'ils peuvent de la valeur alphabétique des lettres, qui s'en écartent en quelques cas, lorsqu'ils se rappellent la manière dont ils ont vu écrire quelques mots; qui n'ont et ne peuvent avoir aucun égard aux différentes manières d'écrire qui résultent de la différence des genres, des nombres, des personnes, et autres accidens grammaticaux; en un mot, qui n'ont aucun principe stable, et qui donnent tout au hasard : on dit simplement *qu'ils ne savent pas l'orthographe, qu'ils n'ont point d'orthographe, qu'il n'y en a point dans leurs écrits.*

Si tout système d'orthographe n'est pas admissible, s'il en est un qui mérite sur tous les autres une préférence exclusive, tâchons d'en assigner ici le fondement, et d'indiquer les caractères qui le rendent reconnaissable.

Une langue est la totalité des usages propres à une nation pour exprimer les pensées par la voix. D'où vient cette nécessité de ne reconnaître dans les langues que les décisions de l'usage? C'est que l'on ne parle que pour être entendu; que l'on ne peut être entendu qu'en employant les signes dont la signification est connue de ceux pour qui on les emploie; qu'y ayant une nécessité indispensable d'employer les mêmes signes pour tous ceux avec qui l'on a les mêmes liaisons, afin de ne pas être surchargé par le grand nombre, ou embarrassé par la distinction qu'il faudrait en faire, il est également nécessaire d'user des signes connus et autorisés par la multitude; et que, pour y parvenir, il n'y a pas d'autre moyen que d'employer ceux qu'emploie la multitude elle même, c'est-à-dire ceux qui sont autorisés par l'usage.

Tout ce qui a la même fin et la même universalité doit avoir le même fondement, et l'écriture est dans ce cas. C'est un autre moyen de communiquer ses pensées, par la peinture des sons usuels qui en constituent l'expression orale. La pensée étant purement intellectuelle, ne peut être représentée par aucun signe matériel ou sensible qui en soit le type naturel. Elle ne peut l'être que par des signes conventionnels, et la convention ne peut être autorisée ni connue que par l'usage. Les productions de la voix ne pouvant être que du ressort de l'ouïe, ne peuvent pareillement être représentées par aucune des choses qui ressortissent au tribunal des autres sens, à moins d'une convention qui établisse entre les élémens de la voix et certaines figures visibles, par exemple, la relation nécessaire pour fonder cette signification. Or cette convention est de même nature que la première; c'est l'usage qui doit l'autoriser et la faire connaître.

Il y aura peut-être des articles de cette convention qui auraient pu être plus généraux, plus analogues à d'autres articles antécédens, plus aisés à saisir, plus faciles et plus simples à exé-

cuter. Qu'importe ? vous devez vous conformer aux décisions de l'usage, quelque capricieuses et quelque inconséquentes qu'elles puissent vous paraître.

Nul particulier ne doit se flatter d'opérer subitement une révolution dans les choses qui intéressent toute une grande société, sur-tout si ces choses ont une existence permanente; et il ne doit pas plus se promettre d'altérer le cours des variations des choses dont l'existence est passagère et dépendante de la multitude. Or l'expression de la pensée par la voix est nécessairement variable, parce qu'elle est passagère, et que par-là elle fixe moins les traces sensibles qu'elle peut mettre dans l'imagination. Au contraire, l'expression de la parole par l'écriture est permanente, parce qu'elle offre aux yeux une image durable, que l'on se représente aussi souvent et aussi long-temps qu'on le juge à propos, et qui par conséquent fait dans l'imagination des traces plus profondes. C'est donc une prétention chimérique que de vouloir mener l'écriture parallèlement avec la parole ; c'est pervertir la nature des choses, donner de la mobilité à celles qui sont essentiellement permanentes, et de la stabilité à celles qui sont essentiellement changeantes et variables.

Devons-nous nous plaindre de l'incompatibilité des natures de deux choses qui ont d'ailleurs entre elles d'autres relations si intimes? Applaudissons-nous, au contraire, des avantages qui en résultent. Si l'orthographe est moins sujette que la voix à subir des changemens de forme, elle devient, par-là même, dépositaire et témoin de l'ancienne prononciation des mots, et elle facilite la connaissance des étymologies.

On trouve les règles générales de l'orthographe aux divers articles de grammaire qui y ont rapport, et les règles particulières aux mots susceptibles de quelque observation relative à cette matière.

Orthographique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Dictionnaire orthographique.*

Orthologie. Substantif féminin. Terme de grammaire adopté par quelques grammairiens. La grammaire considère la parole dans deux états; ou comme prononcée, ou comme écrite : voilà un motif bien naturel de diviser en deux classes le corps entier des observations grammaticales. Toutes celles qui concernent la parole prononcée sont de la première classe, à laquelle on a donné le nom d'*orthologie*, parce que c'est elle qui apprend tout ce qui appartient à l'art de parler. Toutes celles qui regardent la parole écrite sont de la seconde classe, qui est appelée *orthographe*, parce que c'est elle qui apprend l'art d'écrire.

Os. Substantif masculin. Gattel prétend qu'on doit prononcer le *s* final, sur-tout au singulier et à la fin de la phrase. C'est probablement d'après cet auteur que tant de beaux parleurs et de belles parleuses affectent de prononcer ce mot, comme si l'on écrivait osse. *La Grammaire des Grammaires*, qui a raison cette fois-ci, dit qu'on ne prononce pas ce *s* final ; mais elle oublie de dire qu'on le prononce lorsque le mot *os* est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré, *Ses os étaient cariés. Un amas d'os et de chairs.*

Oser. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Dans le sens neutre, on supprime souvent *pas*. *Je n'ose, je n'oserais vous le dire ; je n'oserais le faire.* Mais quand ce verbe est actif, il faut mettre *ne pas*. *Vous aurez raison de ne pas l'oser.* Féraud condamne en conséquence cette phrase de Bossuet : *Il a fait ce que l'autre n'avait osé.* Il fallait dire, *n'avait pas osé.*

Ostensible. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Lettre ostensible, instructions ostensibles*, par opposition à instructions secrètes.

Ostensiblement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Je lui ai écrit ostensiblement*, et non pas, *je lui ai ostensiblement écrit.*

Ostentateur, Ostentatrice. Adjectif. Mot nouveau employé par J.-J. Rousseau. *Éloignons-nous de cette philosophie ostentatrice qui ne veut que des œuvres d'éclat, et n'apprend rien tant à ses sectateurs qu'à beaucoup se montrer.*

Ou. Conjonction alternative. On peut la répéter devant chacun des mots qu'elle joint, ou ne la mettre que devant le second. *Ou vous ou lui; vous ou lui ; vous ou lui ou moi.* Il se joint quelquefois avec *bien*, dans le discours familier, ou lorsqu'on veut le mieux distinguer de l'adverbe *où*. — Après *ou*, il faut répéter l'article, le pronom, ou

la préposition, dont on s'est servi auparavant. Corneille a dit :

Réduit à te déplaire, ou souffrir un affront.

Il fallait répéter la préposition, et dire, *réduit à te déplaire ou à souffrir un affront*. — Lorsque *soit* doit être redoublé, on met quelquefois *ou* au lieu du second *soit*. *Soit que vous ayez fait cela*, ou *que vous ne l'ayez pas fait*. — *Ou* ne doit être employé que dans le sens affirmatif. Dans le sens négatif on se sert de *ni*. C'est donc avec raison qu'on a critiqué ces vers de Corneille :

Ce n'est pas que Chimène écoute leurs soupirs,
Ou d'un regard propice anime leurs désirs.

Il fallait mettre *ni d'un regard propice*. — Il faut remarquer qu'on ne met jamais l'accent grave sur l'*u* de *ou* conjonction.

On a demandé s'il faut dire, *lequel des deux fut le plus intrépide* de *César ou* d'*Alexandre* ? ou en supprimant la préposition *de*, *lequel des deux fut le plus intrépide*, *César ou Alexandre* ? Il est certain que plusieurs écrivains emploient *de* dans ces occasions, et que d'autres l'omettent. Quelques grammairiens se sont élevés contre la première de ces locutions, et ont exposé ainsi leurs raisons : « L'analyse fait connaître le vice de cette locution. Dans cette phrase, *lequel des deux fut le plus intrépide*, *de César ou d'Alexandre*, je distingue trois propositions : 1°. *Lequel des deux fut le plus intrépide ?* 2°. *César fut-il plus intrépide qu'Alexandre ?* 3°. *Alexandre fut-il plus intrépide que César ?* César et Alexandre font donc chacun le sujet d'une proposition. Or, le sujet d'une proposition ne saurait être précédé d'une préposition ; il doit être énoncé purement et simplement. Il s'ensuit donc qu'on doit dire, *lequel des deux fut le plus intrépide*, *César ou Alexandre* ? C'est ainsi que parlent les Latins, les Anglais, les Italiens, et tous les peuples qui ont une langue raisonnée. La préposition *de*, que l'on a introduite dans ces sortes de locutions, ne peut être regardée comme euphonique ; c'est un terme né de l'ignorance, *l'usage l'a sanctionné en quelque sorte* ; mais la raison, plus forte que l'usage, veut enfin qu'on le proscrive.

Vous direz, par exemple, *duquel des deux a-t-on le plus honorablement parlé, de mon père ou de mon oncle ?* parce que la proposition sous-entendue est celle-ci : *a-t-on parlé plus honorablement de mon oncle que de mon père ?* Ainsi, de ce que, dans cette seconde phrase *duquel des deux a-t-on*, etc., la préposition *de* n'est employée que parce que le terme interrogatif *duquel des deux* est lui-même précédé de la préposition *de*, on doit conclure que, dans la première locution, *lequel des deux fut le plus intrépide*, etc., on ne doit pas employer la préposition *de*, parce que le terme interrogatif, *lequel des deux*, n'en est pas précédé. »

La Grammaire des Grammaires observe avec raison que *l'usage n'a point sanctionné* la locution que l'on condamne ici, et les observations qu'on vient de lire paraissent d'autant plus justes, qu'elles se trouvent confirmées par des exemples tirés de nos meilleurs écrivains. *Ils ne savaient lequel ils devaient admirer davantage*, ou un roi *de Suède qui*, *à l'âge de vingt ans*, *donnait la couronne de Pologne*, ou le prince *qui la refusait*. (Voltaire, *Histoire de Charles XII*.) Lequel *des deux a tort*, ou celui *qui cesse d'aimer ou celui qui cesse de plaire*. (Marmontel.)

Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude,
Chercher. . . . .
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la vertu solide ?
(Boileau.)

Je ne sais, dans mon funeste sort,
Qui m'afflige le plus, ou sa vie, ou sa mort.
(Corneille, *Rodogune*.)

Où. Adverbe de lieu et de temps. Dans les phrases interrogatives, il se met avant le verbe. *Où allez-vous ? où sont-ils ?*

On disait autrefois indifféremment, *dans le temps que j'étais jeune*, ou *dans le temps où j'étais jeune*. On dit aujourd'hui, *dans le temps où j'étais jeune*. Boileau a dit :

Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
Où les rois s'honoraient du nom de fainéans ?

Il y aurait donc aujourd'hui quelque chose à reprendre dans ce vers de Racine :

Non, non, le temps n'est plus *que* Néron jeune encore
Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore.
(*Britannicus*.)

On dit bien *où* pour dans lequel, auquel, dans laquelle, à laquelle, dans lesquels, auxquels, dans lesquelles, auxquelles, mais seulement quand il s'agit de temps ou de lieu. *Le lieu où*

je suis, *la maison* où *je demeure*, *le siècle* où *il vivait*. Mais on ne dira pas, comme l'Académie, *le bonheur*, *la félicité* où *il aspire*; *ce sont des affaires* où *je suis intéressé*; il faut dire, *le bonheur auquel j'aspire*, *la félicité à laquelle j'aspire*. C'est par cette raison que d'Olivet trouvait insupportable ce vers de La Fontaine :

Chacun a son défaut, *où* toujours il revient.

Il fallait *auquel toujours il revient*. On peut reprocher le même défaut à cette phrase de Montesquieu, *c'est un mal* où *mes amis ne peuvent porter de remède*. (*Lettres persanes*.) Il a mieux dit dans la phrase suivante : *Sois assuré qu'en* quelque lieu *du monde* où *je sois*, *tu as un ami fidèle*. (Idem.)

Il faut avouer cependant que les poètes s'affranchissent de cette règle, parce que *dans lequel*, *dans lesquels*, etc., ne sont pas des expressions très-propres à entrer dans un vers.

Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
Un bonheur *où* peut-être il n'ose plus penser.
(Racine, *Bérénice*.)

Je romps le joug funeste *où* les Juifs sont soumis.
(Racine, *Esther*.)

Reine, l'excès des maux *où* la France est livrée
Est d'autant plus affreux que leur source est sacrée.
(Voltaire, *Henriade*.)

Vos premiers sentimens doivent tous s'effacer
A l'aspect des grandeurs *où* vous n'osez penser.
(Voltaire, *Mahomet*.)

On dit aussi *où*, au lieu de *dont*, mais seulement quand il est question de lieu ou de temps. *La maison* d'où *il est sorti*, en parlant d'un logis; *la maison* dont *il est sorti*, en parlant de race. D'après ce principe, Wailly trouve une faute dans cette phrase : *Les alliés de Rome indignés et honteux tout à la fois de connaître pour maîtresse* une ville dont *la liberté paraissait bannie*; il fallait *d'où* la liberté paraissait bannie. — Dans le discours oratoire, quand il y a plusieurs interrogations de suite, on ne met quelquefois le verbe que dans la première, et on le supprime dans les autres. *Où sont*, *diront-ils*, *les promesses de Jésus-Christ?* où *la fermeté de son église?* où *la pureté tant vantée du christianisme?* (Bossuet.) — *Là où* est une locution dure, et par conséquent vicieuse. — On dit familièrement *d'où vient que*, au lieu de *pourquoi*; mais il faut observer qu'alors le verbe doit être précédé du pronom personnel qui lui sert de sujet, *d'où vient qu'il me gronde*; au lieu qu'avec *pourquoi*, le pronom doit suivre le verbe. *Pourquoi me gronde-t-il?* On ne doit pas dire, *d'où vient me gronde-t-il?*

Ouate. Substantif féminin. L'Académie de 1798 prétend que l'on dit plus communément *ouète*. Il nous semble que c'est une erreur. Cette même Académie dit que l'on écrit et que l'on prononce communément *de la ouate* ou *de la ouète*; ce qui ferait croire que l'o de ce mot est aspiré; et cependant, dans tous les exemples qu'elle donne, il ne l'est pas. *Une camisole d'ouate*, *une jupe doublée d'ouate*, *une couverture d'ouate*. Boileau a dit :

Où sur *l'ouate* molle éclate le tabis.

Il est possible que quelques couturières de Paris disent *de la ouate*, ou *de la ouète*; mais il vaut mieux en ceci, imiter Boileau que les couturières.

Ouater. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie prétend qu'on prononce *ouèter*. Voyez *Ouate*.

Oubli. Substantif masculin. Il n'a point de pluriel.

Oubliable. Adjectif des deux genres. Mot nouveau proposé par Mercier. Qui est de nature à être oublié, qui n'est pas assez important pour qu'on puisse en conserver la mémoire ou le ressentiment. Ce mot me semble utile. *Une bévue*, *une sottise*, *une légère insulte est oubliabe; un crime*, *une trahison ne l'est pas*.

Oubliance. Substantif féminin. Vieux mot que Mercier voudrait rajeunir : ce qu'il y a de plus nécessaire au repos, au bonheur de la vie, c'est l'oubliance des injures passées. — Ce mot dit quelque autre chose qu'*oubli*; il indique la disposition habituelle, l'habitude d'oublier.

Oublier. Verbe actif de la première conjugaison. On dit *oublier à*, quand il s'agit d'un manque d'usage, d'habitude; ainsi on *oublie à danser*, *à lire*, en ne dansant pas, en ne lisant pas. On dit *oublier de*, quand il s'agit d'un manque de mémoire. *J'ai oublié d'aller en tel endroit*; *j'avais oublié de vous dire que*. — *Je n'oublierai jamais d'avoir vu pleurer une petite fille qu'on avait désolée avec la fable du Loup et du Chien.* (J.-J. Rousseau.)

Ces nuances délicates, dit la *Grammaire des Grammaires*, n'étaient pas connues sans doute du temps de Boileau, car il a dit : *J'oubliais à vous dire que les libraires me pressent fort de don-*

ner une nouvelle édition de mes œuvres. Aujourd'hui il dirait : *J'oubliais de vous dire.*

Oublieux, Oublieuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *il est oublieux, elle est oublieuse.*

Oui. Mot qui marque l'affirmation ; il est opposé à *non.* Il se prononce ordinairement comme s'il était écrit *houi*, avec un *h* aspiré. L'on écrit et l'on prononce *le oui*, *ce oui. Le oui et le non.* On le répète en vers sans qu'il fasse hiatus.

Oui, *oui*, cette vertu sera récompensée.
(Racine, *les Frères ennemis.*)

Oui, *oui*, vous me suivrez, n'en doutez nullement.
(Racine, *Andromaqu.*)

Cependant cette répétition paraît un peu dure, et Racine l'a évitée dans ses autres pièces. On dit *je crois qu'oui.* — *Oui* est souvent la réponse à une interrogation, et alors il équivaut à une phrase entière. *Avez-vous fait cela? Oui*, c'est-à-dire, *j'ai fait cela.* — Il se dit quelquefois absolument, et se met comme incise au commencement d'une phrase. *Oui je le soutiendrai devant tout le monde.* Voyez *Apostrophe.*

Ouï-dire. Substantif masculin. Ce nom étant composé de deux mots qui ne prennent point de *s* au pluriel, on ne peut en mettre ni à l'un, ni à lautre ; et on dit au pluriel, *des ouï-dire.*

Ouïr. Verbe actif, irrégulier et défectueux de la seconde conjugaison. On disait autrefois : *j'ois*, *tu ois*, *il oit ; nous oyons*, *vous oyez*, *ils oient.* On disait, à l'imparfait, *j'oyais ;* au futur, *j'oirai ;* mais il n'est plus employé maintenant qu'au passé simple de l'indicatif ; *j'ouïs*, *il ouït ;* à l'imparfait du subjonctif, *que j'ouïsse*, *qu'il ouït ;* à l'infinitif, *ouïr ;* et aux temps composés qui se forment avec l'auxiliaire *avoir*, et le participe passé *ouï*, *ouïe.*

Corneille a dit dans *le Menteur :*

Quand je vous *oy* parler de guerre et de tourmens.

Voltaire a dit, au sujet de ce vers : *Je vous oy* ne se dit plus. Pourquoi ? Cette diphthongue n'est-elle pas sonore? *Foi*, *loi*, *crois*, *bois*, révoltent-ils l'oreille? Pourquoi l'infinitif *ouïr* est-il resté, et le présent est-il proscrit? La syntaxe est toujours fondée sur la raison. L'usage et l'abolition des mots dépendent quelquefois du caprice ; mais l'on peut dire que cet usage tend toujours à la douceur de la prononciation. *Je l'oy*, *j'oy* est sec et rude ; on s'en est défait insensiblement. (*Remarques sur Corneille.*)

Ourdir. Verbe actif de la seconde conjugaison. L'Académie ne le dit au figuré que d'une trahison. *Ourdir une trahison ; c'est lui qui a ourdi cette trahison.* — Il s'emploie figurement avec d'autres mots, on dit, par exemple, *ourdir un ouvrage*, *une trame. Si j'osais vous donner un conseil*, dit Voltaire, *ce serait de songer à être simple*, *à ourdir votre ouvrage d'une manière bien naturelle*, *bien claire*, *qui ne coûte aucune attention à l'esprit du lecteur.* (*Correspondance.*)

Ourvari. Terme de vénerie. Cri pour faire retourner les chiens quand le cerf a fait un retour. On dit figurément et familièrement, *un grand ourvari*, pour dire un grand bruit, un grand tapage. C'est ainsi que s'exprime l'Académie.

Au mot *hourvari*, elle dit : Substantif masculin, *h* s'aspire. Terme dont les chasseurs se servent pour faire revenir les chiens sur leurs premières voies quand ils sont tombés en défaut. Il se dit aussi familièrement pour un grand bruit, un grand tumulte. *Il y a eu là un étrange hourvari.*

D'après ces deux articles, il est assez difficile de deviner s'il faut dire *ourvari*, ou *hourvari.* — Le véritable mot est *hourvari.* Voyez ce mot.

Outil. Substantif masculin. On ne prononce point le *l.*

Outiller. Verbe actif de la première conjugaison. On dit familièrement d'un ouvrier, *qu'il est bien ou mal outillé*, pour dire qu'il a de bons ou de mauvais outils ; ou qu'il a beaucoup ou peu d'outils.

Outrageant, Outrageante. Adjectif verbal tiré du verbe *outrager.* On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Des paroles outrageantes*, *ces outrageantes paroles ; un procédé outrageant*, *cet outrageant procédé ;* il ne se dit que des choses. Voyez *Adjectif.*

Outrager. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours être prononcé comme un *j ;* et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un o, on met un e muet avant cet *a* ou cet o. *J'outrageai*, *j'outrageais*, et non pas *j'outragai*, *j'outragais.* L'Académie ne le dit que des personnes. Voltaire a dit dans *l'Enfant prodigue :*

J'ai de tous deux *outragé* la tendresse.

On dit, *outrager quelqu'un de paroles*; mais c'est le seul cas où l'on dise *outrager de quelque chose*. On ne dit pas, *il l'a outragé de termes injurieux*, *les termes dont vous m'avez outragé*. Cette règle, qui est certaine en prose, n'est pas toujours respectée par les poètes; et Racine a dit élégamment dans *Iphigénie* :

Croyez qu'il faut aimer autant que je vous aime,
Pour avoir pu souffrir tous *les noms odieux*
Dont votre amour le vient *d'outrager* à mes yeux.

On ne dirait point en prose, *vous m'avez outragé de noms odieux*.

Outrageusement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il m'a traité outrageusement*, et non pas, *il m'a outrageusement traité*. *On l'a battu outrageusement*.

Outrageux, Outrageuse. Adjectif. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Des paroles outrageuses*, *ces outrageuses paroles*. Voltaire a dit, au sujet de ce vers de Corneille :

Cesse de me tenir ce discours *outrageux*,

le mot *outrageux* n'est pas usité; mais plusieurs auteurs s'en sont heureusement servis. Nous ne sommes pas assez riches pour nous priver de ce que nous avons.

Je pense qu'il y a quelque différence entre *outrageux* et *outrageant*. *Outrageant* me semble avoir rapport particulièrement à l'action, au geste, au ton; et *outrageux* à la nature de la chose. Je dirai donc à quelqu'un que je crois avoir eu intention de m'outrager: *Vous m'avez adressé des paroles outrageantes*, c'est-à-dire par lesquelles vous avez eu intention de m'outrager. Mais on pourra me répondre : Comment pouvez-vous appeler *outrageantes*, des paroles qui ne contiennent rien d'outrageux? On pourrait dire, un geste, un regard *outrageant*; on ne dirait pas, un geste, un regard *outrageux*.

Outre. Préposition. Corneille a dit dans *Héraclius* :

Outre que le succès est encore à douter.

Outre que, dit Voltaire, à l'occasion de ce vers, ne doit jamais entrer dans un vers héroïque. (*Remarques sur Corneille.*)

Outrecuidance. Substantif féminin. Il est vieux. Voltaire s'en est servi. *Quant à l'attraction, voici très-naïvement ce qui m'a déterminé à en parler avec tant d'outrecuidance*. (*Correspondance.*)

Outrer. Verbe actif. C'est excéder la juste mesure. On dit, *des pensées outrées*, *une déclamation outrée*, *une plainte outrée*, *des passions outrées*. Mais où est la règle de ces choses? Qui est-ce qui a fixé le point en deçà duquel la chose est faible, et au delà duquel elle est outrée? Qui est-ce qui a donné au public, mêlé de tout état et de toute condition, ce tact délicat qui, dans la représentation d'une pièce, lui fait discerner un sentiment juste d'un sentiment *outré*, une expression vraie d'une expression fausse? Il le fait souvent de manière à étonner les hommes du goût le plus délicat.

Ouvertement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il m'a déclaré ouvertement ce qu'il pense*, ou *il m'a ouvertement déclaré ce qu'il pense*. On peut le mettre avant ou après l'adjectif qu'il modifie. *Il est ouvertement ambitieux*, ou *il est ambitieux ouvertement*.

Ouverture. Substantif féminin. Dans le sens figuré d'expédiens, on dit *donner des ouvertures*, et non pas *faire des ouvertures*. *Combien d'ouvertures a-t-il données ?* (Fléchier.) — Dans le sens d'avis, de proposition, on dit *faire* et non pas *donner*. *Il fit une ouverture qui plut à tout le monde*.

Ouvrable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un jour ouvrable*, *des jours ouvrables*.

Ouvrage. Substantif masculin. On dit *ouvrage de l'esprit*, et *ouvrage d'esprit*, et ces deux expressions ne signifient pas la même chose. L'esprit a part à l'un et à l'autre; mais on entend par *ouvrage de l'esprit* un ouvrage de la raison et de cette intelligence qui distingue l'homme de la bête; et par *ouvrage d'esprit*, un ouvrage de la raison polie, de cette fine intelligence qui distingue un homme d'un autre homme. Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts, est un ouvrage de l'esprit. Les compositions ingénieuses des gens de lettres, soit en prose, soit en vers, sont des ouvrages d'esprit. *Les systèmes des règles qui constituent la logique*, *la rhétorique*, *la poétique*, *sont de beaux ouvrages de l'esprit*; *le Lutrin*, *la Henriade*, *Athalie*, *le Tartuffe*, sont d'excellens ouvrages d'esprit.

On appelle *ouvrage d'esprit*, une composition d'un homme de lettres, faite pour communiquer au public et à

la postérité quelque chose d'instructif ou d'amusant. L'histoire d'un ouvrage renferme ce que l'ouvrage contient; et c'est ce qu'on appelle ordinairement *extrait* ou *analyse*. *Le corps d'un ouvrage* consiste dans les matières qui y sont traitées; entre ces matières, il y a un sujet principal, à l'égard duquel tout le reste est seulement accessoire. *Le plan d'un ouvrage* consiste dans l'ordre et la division de toutes ses parties. *La beauté d'un ouvrage* dépend beaucoup du plan que l'auteur s'est formé. *L'intérêt d'un ouvrage* consiste dans le choix, l'ordre et la représentation de la pensée. Le choix décide le sujet, l'ordre établit le plan, la représentation donne le style si l'ouvrage affecte par le sujet, s'il satisfait par le plan, s'il attache par le style, c'est un ouvrage intéressant. — Un ouvrage est *complet*, lorsqu'il contient tout ce qui regarde le sujet traité. On dit qu'un ouvrage est *relativement complet*, lorsqu'il renferme tout ce qui était connu sur le sujet traité pendant un certain temps; ou si l'ouvrage est écrit dans une vue particulière, on peut dire qu'il est simplement complet, s'il contient tout ce qui est nécessaire pour atteindre son but. Au contraire, on appelle *incomplets* les ouvrages qui manquent de cet arrangement, ou dans lesquels on trouve des lacunes causées par la perte de certains morceaux de ces ouvrages.

On peut encore donner une division des ouvrages d'après la manière dont ils sont écrits, et les distinguer en *ouvrages obscurs*, c'est-à-dire dont tous les mots sont trop génériques, et qui ne portent aucune idée claire et précise à l'esprit; en *ouvrages prolixes* qui contiennent des choses étrangères et inutiles au but que l'auteur paraît s'être proposé; en *ouvrages utiles* qui traitent de choses nécessaires aux connaissances ou à la conduite de l'homme; en *ouvrages amusans*, qui ne sont écrits que pour divertir les lecteurs, tels que les nouvelles, les contes, les romans et les recueils d'anecdotes. *Un bon ouvrage* est un ouvrage instructif et bien écrit.

Ouvrant, Ouvrante. Adjectif verbal tiré du verbe *ouvrir*. Il n'est d'usage que dans ces phrases, *à porte ouvrante*, *à portes ouvrantes*.

Ouvrer. Verbe actif de la première conjugaison. Il est vieux et ne se dit plus que de la monnaie. *Ouvrer la monnaie*, fabriquer des espèces. — On dit adjectivement, du *linge ouvré*, pour dire du linge de table façonné, travaillé; *nappes*, *serviettes ouvrées*. — *Du fer ouvré*, *du cuivre ouvré*, travaillé, pour le distinguer du fer en barres, du cuivre en lames.

Ouvrier, Ouvrière. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Jour ouvrier*, *cheville ouvrière*.

Il s'emploie aussi substantivement. *Un ouvrier*, *une ouvrière*.

Ce mot est de trois syllabes en vers.

> Soyez plutôt maçon si c'est votre métier,
> Ouvrier *estimé dans un art nécessaire*,
> Qu'écrivain du commun et poète vulgaire.
> (Boileau.)

> O parfait ouvrier! l'homme est-il ton ouvrage?
> A l'œuvre enfin l'ouvrier se déclare.

La Fontaine en citant ce proverbe, dit *artisan*.

> A l'œuvre on connaît *l'artisan*.

Il fallait dire *l'ouvrier*. Il n'est pas permis de changer les mots d'un proverbe. On dit d'un ouvrage qu'on veut louer qu'*il est de main de maître;* la Bruyère a dit en ce sens, *de main d'ouvrier*. C'est une faute. Tout ouvrage est fait de main d'ouvrier; et quand on dit *de main de maître*, on entend distinguer les maîtres, que l'on suppose plus habiles que de simples ouvriers. — On ne dirait pas aujourd'hui *ouvrier* d'un poète, comme Vaugelas l'a dit autrefois de Malherbe. — *Ouvrier* et *artisan* sont bas au propre, et nobles au figuré. *Ouvrier* et *artisan* se disent au propre seuls et sans régime; mais au figuré, ils s'unissent élégamment à des noms avec la préposition *de*. On ne dit point d'un cordonnier qu'il est *l'artisan d'un soulier*, ni d'un menuisier qu'il est *l'ouvrier d'une porte;* mais on dit d'un homme, pour le louer, qu'il est *l'artisan de sa fortune*, qu'il a été *l'ouvrier d'une révolution*.

Ouvrir. Verbe actif de la seconde conjugaison. Voici quelques exemples où ce verbe est employé dans des acceptions qui ne sont point indiquées par l'Académie:

> Un autre ténébreux
> *Ouvre* une bouche immense. . . . .
> (Delille, *Énéide.*)

> A des tourmens nouveaux tous mes sens sont *ouverts*.
> (Voltaire, *Oreste.*)

> Turnus *ouvre* à pas lents la marche solennelle.
> (Delille, *Énéide.*)

> Quelque accès m'est *ouvert* en ce séjour sacré.
> (Voltaire, *Sémiramis.*)

J'espère que du moins un heureux avenir
A vos faits immortels joindra mon souvenir;
Et qu'un jour mon trépas, source de votre gloire,
Ouvrira le récit d'une si belle histoire.
(Racine, *Iphigénie*.)

Ovale. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Une table ovale, une figure ovale, un trou ovale.*

Il est aussi substantif masculin.

Autrefois le substantif était féminin, et l'on écrivait comme aujourd'hui *ovale*; mais depuis qu'on le fait masculin, on lui a conservé la terminaison féminine. Voilà sans doute pourquoi on a conservé à l'adjectif masculin la même terminaison. On devrait écrire au substantif, à l'adjectif masculin *un oval*; un *fruit oval*.

P

P. Substantif masculin. On prononce *pe*. C'est la seizième lettre de l'alphabet, et la douzième des consonnes.

Le son propre de cette lettre est *pe*, comme dans *péril*, *pigeon*, *pommade*.

Le *p* initial conserve toujours le son qui lui est propre, soit devant une voyelle, soit devant une consonne, comme dans *peuple*, *psaume*. Cependant devant *h*, le *p* initial a, comme nous allons le voir ci-après, une prononciation qui lui est particulière.

Dans le corps d'un mot, *p* conserve également le son qui lui est propre. On le fait sentir dans *ineptie*, *inepte*, *adoption*, *captieux*, *reptile*, *exemption* quoiqu'on ne le prononce pas dans *exempter*; dans *rédempteur*, *rédemption*, *septante*, *septantième*, *septembre*, *septennaire*, *septennal*, *septentrion*, *septentrional*, *septuagénaire*, *septuagésime*; dans *accepter*, *excepter* et leurs dérivés; mais il est muet dans *baptiste*, *compte* et ses dérivés; dans *dompter*, *compter*, *prompt* et ses dérivés; et en général, dans presque tous les mots où il se trouve entre deux consonnes.

Le *p* final se prononce dans *Alep*, *Gap*, *jalep*, *julep*, *cap*; il ne se prononce point dans *camp*, *champ*, *drap*, *sirop*, quoique suivi d'autres mots qui commencent par une voyelle. — Il ne se prononce point à la fin de certains mots où il n'est conservé que pour l'étymologie, comme dans *loup*, *corps*, *sept*, *temps*, qu'on prononce *lou*, *cor*, *set*, *tan*. — Le *p* final ne se prononce que dans *coup*, *beaucoup*, *trop*, et seulement devant les mots qui commencent par une voyelle, *il a beaucoup étudié*, *il est trop entêté*; et dans le discours soutenu, *coup inattendu*, *coup extraordinaire*, se prononcent *cou-pinattendu*, *cou-pextraordinaire*.

P, suivi de *h*, se prononce comme *fe*; *phare*, *philtre*, *phosphore*, *philosophie*, *phrase*, *physionomie*, *phalange*, *philanthrope*, se prononcent *fare*, *filtre*, *filosofe*, etc. — Quand le *p* est redoublé, on n'en prononce qu'un. *Apprendre*, *frapper*, *opposer*, etc., prononcez *aprendre*, *fraper*, *oposer*.

Pacificateur. Substantif masculin. L'Académie n'indique point comment il faudrait dire en parlant d'une femme. Il nous semble que l'analogie indique *pacificatrice*, et quelques écrivains l'ont employé. Voltaire écrit à Catherine II, *vos ennemis ne seront parvenus qu'à faire graver sur vos médailles : Triomphatrice de l'empire Ottoman*, *et pacificatrice de la Pologne*.

Pacifique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Prince pacifique*, *esprit pacifique*, *humeur pacifique*. — *Règne pacifique*, *vie pacifique*. Voyez *Paisible*.

Pacifiquement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu pacifiquement à tout ce qu'on lui a demandé*, ou *il a pacifiquement répondu à tout ce qu'on lui a demandé*.

Pactiser. Verbe neutre de la première conjugaison. Ce mot, qui est un terme de pratique, a été employé par J.-J. Rousseau dans le langage commun. *Si vous cédez à un enfant*, *il le remarquera et deviendra votre maître*; *alors à chaque instant*, *pour vous faire obéir*, *il faudra* pactiser *avec lui*.

Pagination Substantif masculin. Série de numéro dans un livre ou dans un manuscrit. Ce mot n'est guère usité que dans les imprimeries et dans les librairies. *La pagination de ce volume est fausse.*

Pagnoterie. Substantif féminin. Ce mot est défini dans les dictionnaires, action de pagnote, lâcheté, poltronnerie. Voltaire l'a employé dans le sens de bévue, de balourdise. Le Suisse, dit-il, qui imprime pour le libraire génevois, s'est avisé de mettre dans *Alzire* :

Le bonheur m'aveugla, *l'amour* m'a détrompé;

au lieu de

Le bonheur m'aveugla, *la mort* m'a détrompé.

Cette pagnoterie fait rire le parterre, mais fait enrager l'auteur.

Païen, Païenne. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Les philosophes païens, la religion païenne.*

Paillard, Paillarde. Adjectif. Paillardise. Substantif féminin. Expressions libres qui sont bannies du langage honnête.

Pair. Adjectif masculin qui ne se met qu'après son substantif. *Un nombre pair.*

Paire. Substantif féminin Il se dit de deux choses qui vont ensemble par une nécessité d'usage, comme les bas, les souliers, les jarretières, les gants, les manchettes, les bottes, les sabots; les boucles d'oreille, les pistolets, etc.; ou d'une seule chose, nécessairement composée de deux parties qui font le même service, comme des ciseaux, des lunettes, des pincettes, des culottes, etc. — *Une couple* et une *paire* peuvent se dire aussi des animaux; mais *la couple* ne marque que le nombre, et *la paire* y ajoute l'idée d'une association nécessaire. Un boucher dira qu'il achètera une *couple* de bœufs, parce qu'il en veut deux; mais un laboureur doit dire qu'il en achètera une *paire*, parce qu'il veut les atteler à la même charrue.

Paisible. Adjectif des deux genres. On peut, sur-tout dans le discours soutenu, le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme paisible, un animal paisible. — Des bois paisibles, des forêts paisibles; ces paisibles bois, ces paisibles forêts. Paisible* se dit de celui qui demeure en paix; *pacifique*, de celui qui aime la paix, qui la procure, qui la maintient. Voyez *Adjectif.*

Paisibilité. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. *La tranquillité, je dirai plus, la paisibilité de son caractère.* Ce mot n'a pas été adopté.

Paisiblement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a joui paisiblement de son revenu; il a paisiblement joui de son revenu.*

Paissant, Paissante. Adjectif verbal tiré du verbe *paître. Des animaux paissans.* Il ne se met guère qu'après son substantif.

Paître. Verbe neutre et défectueux de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *naître*, si ce n'est qu'il n'a ni passé simple de l'indicatif, ni imparfait du subjonctif, et qu'il ne s'emploie aux temps composés que dans cette phrase du discours familier. *Il a pu et repu.*

Paix. Substantif féminin. Féraud remarque que, dans le sens de tranquillité de l'ame, paix ne se joint pas avec les adjectifs possessifs, et qu'on ne dit pas *ma paix, sa paix, leur paix*, comme on dit *ma tranquillité, sa tranquillité, leur tranquillité.*

Delille a dit:

Car je n'habite pas le séjour des forfaits,
Mais le vert Élysée et *sa tranquille paix.*

Je doute qu'on puisse dire *habiter la paix d'un lieu.*

Palatale. Adjectif féminin qui se dit des consonnes qui sont produites par le mouvement de la langue qui va toucher au palais. *D, T, L, N, R*, sont des consonnes palatales.

Pâle. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif. *Un homme pâle, une femme pâle; une lumière pâle, une pâle lumière; un flambeau pâle, un pâle flambeau.* Voyez *Adjectif.*

Pâleur. Substantif féminin. Il ne se dit que des personnes. Quoiqu'on dise *une couleur pâle*, on ne dit pas *la pâleur d'une couleur.* — On dit *la pâleur de la mort.*

La pâleur de la mort est déjà sur son teint.
(Racine, *Phèdre.*)

Pâlir. Verbe neutre et actif de la seconde conjugaison. L'Académie dit *pâlir de colère.* Racine a dit dans *Phèdre*:

J'ai *pâli du dessein* qui vous a fait sortir.

Il a dit aussi dans la même pièce:

.... Quand son épée allait chercher mon sein,
A-t-il pâli pour moi?

Palis. Substantif masculin. Pieu. Delille l'a employé dans le style noble.

Déjà leur main s'apprête à combler les fossés
De leurs *palis* aigus vainement hérissés.
(*Énéide.*)

Palliatif, Palliative. Adjectif. On prononce les deux *l* sans les mouiller. Il ne se met qu'après son substantif. *Remède palliatif, cure palliative.*

Pallier. Verbe actif de la première conjugaison. On prononce les deux *l* sans les mouiller.

Pallium. Substantif masculin. Mot latin qui a conservé en français sa prononciation latine. On fait sentir les deux *l. Pal-liom.*

Palpable. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif.

Les corps sont palpables. — Raisonnement palpable.

PALPABLEMENT. Adverbe. Il se met après le verbe. *On lui a montré palpablement sa méprise.*

PALPER. Verbe actif de la première conjugaison. Féraud dit que ce mot est bas et populaire, et qu'il n'est bon que pour le style burlesquo, ou plaisant, ou moqueur. Il est certain qu'il a ces caractères dans l'expression *palper de l'argent*; mais dans cette phrase, il est détourné de sa véritable signification. *Palper* dans le sens de manier, toucher doucement n'est ni bas, ni populaire, ni trivial. Buffon a dit, *les oiseaux se servent de leurs doigts beaucoup plus que les quadrupèdes, soit pour saisir, soit pour palper les corps.*

PALPITANT, PALPITANTE. Adjectif verbal tiré du verbe *palpiter*. Il ne se met qu'après son substantif. *Les entrailles palpitantes, des chairs palpitantes, le cœur palpitant.*

PALPITER. Verbe neutre de la première conjugaison. L'Académie ne donne pour exemple de l'emploi de ce verbe que les deux suivans : *la paupière lui palpite, le cœur lui palpite.* ce qui semble indiquer qu'il doit toujours être accompagné d'un pronom. Mais on dit aussi, *mon cœur palpite, son cœur palpite.*

Ah, que mon cœur palpitait à sa vue!
(VOLTAIRE, *Enfant prodigue.*)

PAMPHLÉTEUR. Substantif masculin. Qui fait des pamphlets. Mot nouveau dont on s'est servi quelquefois. Il diffère de *pamphlétier*, en ce qu'il n'indique que l'état, la profession, et que *pamphlétier* emporte un accessoire de dénigrement et de mépris.

PAMPHLÉTIER. Substantif masculin. Mot nouveau. Terme de mépris. Faiseur de mauvais pamphlets. *Ce qui me fâche, c'est que le nom de madame Duchâtelet soit indignement livré à la malignité d'un pamphlétier comme Desfontaines.* (Voltaire.)

PANÉGYRIQUE. Substantif masculin. Terme de belles-lettres. Discours public à la louange d'une personne illustre, d'une vertu signalée, ou d'une grande action. Il se dit particulièrement aujourd'hui des éloges publics des anciens, et de ceux de nos saints. *Le panégyrique de Trajan, le panégyrique de saint François.*

Le *panégyrique* se divise ordinairement en trois périodes : le temps qui a précédé la naissance de la personne dont on fait l'éloge, celui dans lequel elle a vécu, et, si elle est morte, celui qui s'est écoulé depuis sa mort. On pourrait ajouter que cette sorte de division paraît plus propre à l'oraison funèbre, qui est une espèce de *panégyrique*, qu'au *panégyrique* proprement dit. Les grands orateurs modernes fondent leurs panégyriques des saints, des rois, des héros, sur une ou deux vertus principales auxquelles ils rapportent comme à leur centre toutes leurs autres vertus, et les circonstances glorieuses de leur vie ou de leurs actions. D'ailleurs il faut se garder d'entasser trop de faits dans un panégyrique ; ils doivent être comme fondus dans les réflexions et dans les tours oratoires ; ce qui est comme impossible, en suivent historiquement l'ordre des temps.

Les lieux communs d'où l'on peut tirer des éloges, ou des matériaux pour le panégyrique, sont la famille, le pays, la naissance de la personne qu'on loue, les présages qui ont précédé cette naissance, ses vertus, ses avantages corporels, les qualités de son esprit et de son cœur, ses dignités, son autorité, son opulence, c'est-à-dire, l'usage noble et vertueux qu'elle en a fait ; ses grandes actions, la manière dont elle est morte, et les conséquences qu'on en peut tirer.

Le *panégyrique* est, dit-on, l'écueil des orateurs. Ceux qui ne roulent que sur des matières profanes, ou des sujets imaginés, tels que ces déclamations qu'on prononce dans les colléges, ou les discours académiques, comportent toutes sortes d'ornemens ; cependant ils ne doivent encore être embellis que jusqu'à une certaine mesure; et la grande difficulté est de s'arrêter à ce point fixe. On surcharge ordinairement son sujet de fleurs qui ne couvrent souvent que du vide. Dans l'éloquence de la chaire, les sujets sont grands, respectables, féconds par eux-mêmes ; cependant la trop grande abondance d'ornemens peut les défigurer et leur faire perdre de leur majesté naturelle. D'un autre côté, le défaut d'ornemens les dessèche pour ainsi dire, et cesse de les rendre aussi intéressans qu'ils le seraient s'ils en étaient revêtus avec mesure et avec discrétion.

Parmi nos panégyristes modernes, Fléchier est brillant, ingénieux ; Bourdaloue moins orné, mais plus grave et plus majestueux; le caractère des panégyriques de Massillon est un mélange de ce qui domine dans les deux autres.

Paon. Substantif masculin. On prononce *pan*.

Paonneau. Substantif masculin. On prononce *paneau*.

Paque. Substantif. En parlant de la fête des *Juifs*, qui porte ce nom, il est féminin, et prend l'article. *La Pâque des Juifs*. En parlant de la fête des chrétiens qui porte ce nom, *Pâque* ou *Pâques* ne prend point d'article; et est du genre masculin. *Quand Pâque* ou *Pâques sera passé*.

Pâques est féminin et pluriel dans ces phrases : *Pâques fleuries, faire ses Pâques*.

Par. Préposition. On est souvent embarrassé, dit la *Grammaire des Grammaires*, sur le choix que l'on doit faire des prépositions *de* ou *par*, que régit ordinairement le verbe passif; voici, pour se fixer, une règle qui, si elle n'est pas universelle, est du moins très-étendue.

Quand le verbe exprime des actes intérieurs de l'ame, auxquels le corps n'a point de part, on emploie *de*. *Un jeune homme vertueux est estimé* de *tout le monde*, *même* des *libertins*.

Mais si le verbe présente une opération de l'esprit, ou une action du corps, on emploie la préposition *par*. *La poudre à canon fut inventée* par *un moine, et les bombes. le furent* par *un évêque*.

Si le verbe passif, outre son régime, est suivi de la préposition *de* et d'un nom, alors on doit employer *par* pour le régime du verbe passif. *Votre ouvrage a été loué d'une manière fort délicate* par *un célèbre académicien*.

Corneille a dit dans *Pompée :*

Faites grâce, seigneur, ou souffrez que j'en fasse,
Et montre à tous *par-là* que j'ai repris ma place.

Voltaire dit au sujet de ces vers : Jamais, dans la poésie, on ne doit employer *par là, par ici*, si ce n'est dans le style comique. (*Remarques sur Corneille.*)

Corneille a dit aussi dans *Cinna :*

Et prends vos intérêts *par delà* mes sermens.

Par delà mes sermens, dit Voltaire, est une expression dont on ne trouve que cet exemple ; et cet exemple me paraît mériter d'être suivi. (*Remarques sur Corneille.*)

Parce que, conjonction. Il ne faut pas la confondre avec ces trois mots, *par ce que ; je le crois* parce que *vous le dites ;* c'est-à-dire, à cause que vous le dites. *Je vois* par ce que *vous m'avez écrit*, c'est-à-dire, par les choses que vous m'avez écrites. Voyez *Préposition*.

Par ou *per*. Particule prépositive qui se met au commencement de certains mots. Elle est ampliative et marque une idée accessoire de plénitude ou de perfection : *parfait*, entièrement fait ; *parvenir*, venir jusqu'au bout ; *persécuter*, suivre avec acharnement ; *péroraison*, ce qui donne la plénitude entière à l'oraison, etc. La particule latine *per* avait la même énergie, *periniquus*, très-injuste.

Parabolique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Miroir parabolique, ligne parabolique*.

Parade. Substantif féminin. Espèce de farce ordinairement préparée pour amuser le peuple, et qui souvent fait rire pour un moment la meilleure compagnie. Ce spectacle tient également des anciennes comédies nommées *plataria*, composées de simples dialogues presque sans action, et de celles dont les personnages étaient pris dans le bas peuple, dont les scènes se passaient dans les cabarets, et qui pour cette raison furent nommées *tabernaria*.

Les personnages ordinaires des parades d'aujourd'hui sont le *bonhomme Cassandre*, père, tuteur, ou amant suranné d'Isabelle ; le vrai caractère de la charmante Isabelle est d'être également faible, fausse et précieuse ; celui du beau Léandre son amant, est d'allier le ton grivois d'un soldat, à la fatuité d'un petit-maître. Un Pierrot et quelquefois un Arlequin et un moucheur de chandelles, achèvent de remplir tous les rôles de la parade, dont le vrai ton est toujours le plus bas comique.

La parade subsistait encore sur le théâtre français du temps de la minorité de Louis XIV ; lorsque Scarron, dans son *Roman comique*, fait le portrait du vieux comédien la Rancune, et de mademoiselle de la Caverne, il donne une idée du jeu ridicule des acteurs et du ton platement bouffon de la plupart des petites pièces de ce temps.

La comédie ayant enfin reçu des lois de la décence et du bon goût, la parade cependant ne fut pas absolument anéantie. Elle ne pouvait l'être, parce qu'elle porte un caractère de vérité, et qu'elle peint les mœurs du peuple qui s'en amuse; elle fut seulement abandonnée à la populace, et reléguée dans les foires et sur les théâtres des charlatans qui jouent souvent des scènes

bouffonnes, pour attirer un plus grand nombre d'acheteurs.

Quelques auteurs célèbres, et quelques personnes d'esprit se sont amusées à composer des pièces dans ce goût. A force d'imagination et de gaîeté, elles ont saisi ce ton ridicule. C'est en philosophes qu'elles ont travaillé à connaître les mœurs et la tournure de l'esprit du peuple, c'est avec vivacité qu'elles les ont peintes. Malgré le ton qu'il faut toujours affecter dans ces parades, l'invention y décèle souvent le talent de l'auteur; une fine plaisanterie se fait sentir au milieu des équivoques et des quolibets, et les grâces parent toujours le langage de Thalie, et le ridicule déguisement sous lequel elles s'amusent à l'envelopper.

Paradoxal, Paradoxale. Adjectif qui se met après son substantif. *Opinion paradoxale, esprit paradoxal.*

Paradoxe. Substantif masculin. Suivant l'Académie, il s'emploie aussi adjectivement. *Une opinion paradoxe.* — Quelques auteurs l'ont employé ainsi autrefois. Aujourd'hui on ne dit plus en ce sens que *paradoxal*.

Paraître. Verbe neutre de la quatrième conjugaison. On prononce *parêtre.*

L'un après l'autre enfin *se vont faire paraître.*
(Corneille, *Héraclius.*)

Se vont faire paraître, dit Voltaire, est un barbarisme. *On se fait voir*, on ne se fait point *paraître*. La raison en est évidente; c'est qu'on paraît soi-même, et que ce sont les autres qui vous voient. (*Remarques sur Corneille*). Cela ne doit s'entendre que lorsque le verbe est joint au pronom personnel; car, dans le sens actif, on dit très-bien *faire paraître. Il n'y a sorte d'estime particulière qu'elle ne fasse paraître pour vous.* (Sévigné.) Mais alors *faire paraître* ne peut régir que des noms; et on ne dirait pas aujourd'hui, comme a dit Bossuet, *sa fin nous a* fait paraître *que ce n'est pas pour ces avantages*, etc. Il faudrait dire, *sa fin nous a fait connaître, nous a montré.* — *Paraître* se met quelquefois avant son sujet, *tout à coup parut un homme....* Il régit l'infinitif sans préposition; on dit, *vous me paraissez douter de ma sincérité*, on *il me paraît que vous doutez de ma sincérité.* Dans le sens négatif, il régit le subjonctif. *Il ne paraît pas que vous doutiez de sa sincérité.*

Paralisme, Substantif féminin. Terme de rhétorique. La *paralisme* est, dans l'art oratoire, une figure par laquelle on feint de vouloir omettre certains faits, pour les détailler avec plus d'assurance et plus d'éclat. « Je ne vous parlerai pas, messieurs, de ces injustices (dit Cicéron au sujet de Verrès), je passe sous silence ses excès; je tais ses débauches; je jette un voile obscur sur ses brutalités; je supprime même ses extorsions depuis son retour de Sicile; je ne veux vous offrir qu'une peinture légère de ses moindres pillages. » Cette figure est assez naturelle, et peut s'employer avec adresse en bonne et en mauvaise part.

Parallèle. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Ligne parallèle.*

Vaugelas dit qu'au propre, on écrit *parallèle*, et au figuré *paralelle*, et il se récrie sur cette bizarrerie. Elle n'a plus lieu aujourd'hui.

Autrefois on disait, dit Voltaire, qu'un avis était semblable à un autre, qu'il n'en était pas différent, qu'il lui était conforme, qu'il était fondé sur les mêmes raisons; que deux personnes étaient du même sentiment, avaient la même opinion, etc., et cela s'entendait. Je lis dans vingt mémoires nouveaux que les états ont en un avis parallèle à celui du parlement; que le parlement de Rouen n'a pas une opinion parallèle à celui de Paris, comme si *parallèle* pouvait signifier conforme; comme si deux choses parallèles ne pouvaient pas avoir mille différences.

Parallèle. Substantif masculin. Le *parallèle* est dans l'art oratoire la comparaison de deux hommes illustres; exercice agréable pour l'esprit qui va et revient de l'un à l'autre, qui compare les traits, qui les compte, et qui juge continuellement de la différence. Tel est le *parallèle* de Corneille et de Racine par La Bruyère et par M. de La Mothe, que je vais donner pour exemple.

Corneille, dit La Bruyère, ne peut être égalé dans les endroits où il excelle; il a pour lors un caractère original et inimitable, mais il est inégal. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs, un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression, qu'on ne saurait comprendre en un si grand homme. Ce qu'il y a de plus éminent en lui, c'est l'esprit qu'il avait sublime.

Racine est soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature, soit pour la versification qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse.

Si cependant il est permis de faire entre-eux quelque comparaison, et de les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont de plus propre, et par ce qui éclate ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi : Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées ; Racine se conforme aux nôtres ; celui-là peint les hommes comme ils devraient être ; celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce qu'on admire et de ce qu'on doit même imiter ; il y a plus dans le second de ce qu'on reconnaît dans les autres, et de ce qu'on éprouve en soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit ; l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus grand, de plus impérieux dans la raison, est manié par celui-là ; par celui-ci ce qu'il y a de plus tendre et de plus flatteur dans la passion. Dans l'un, ce sont des règles, des préceptes, des maximes ; dans l'autre, du goût et des sentimens. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille : l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral, Racine est plus naturel. Il semble que l'un imite Sophocle, et que l'autre doit plus à Euripide.

Le *Parallèle des deux poètes*, par La Mothe est plus court, moins approfondi, mais léger, délicat et agréable.

Des deux souverains de la scène,
L'aspect a frappé nos esprits ;
C'est sur leurs pas que Melpomène
Conduit ses plus chers favoris.
L'un plus pur, l'autre plus sublime,
Tous deux partagent notre estime
Par un mérite différent.
Tour à tour ils nous font entendre
Ce que le cœur a de plus tendre,
Ce que l'esprit a de plus grand.

Parant, Parante. Adjectif verbal tiré du verbe *parer*. Il ne se met qu'après son substantif. *Une étoffe parante*.

Parasol. Substantif masculin. D'après la règle générale qui veut que le *s* entre deux voyelles soit prononcé comme *z*, on devrait prononcer *parazol*. Mais ce mot est considéré comme composé des deux mots *para* et *sol*, et dans cette vue, le *s* de *sol* étant une lettre initiale, doit conserver sa prononciation primitive.

Parcourir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *courir*.

Pardonnable. Adjectif des deux genres. Il ne se dit que des choses, et ne se met qu'après son substantif. *Une faute pardonnable*, *une offense pardonnable*.

Pardonner. Verbe actif de la première conjugaison. Il se dit, en régime direct, des choses, et jamais des personnes. On dit *pardonner un crime*, mais on ne dit pas *pardonner un criminel*. Il faut dire *pardonner à un criminel*. Il régit aussi la préposition *de* devant un infinitif. *Je vous pardonne d'avoir agi ainsi*.

Pareil, Pareille. Adjectif. On mouille le *l* final au masculin, et les deux *l* au féminin. Il se met après son substantif. *Deux choses pareilles*.

Pareillement. Adverbe. On mouille les deux *l*.

Parenthèse. Substantif feminin. On appelle ainsi une figure formée de cette manière ( ), et qui s'emploie pour clore une phrase formant un sens distinct et séparé de celui de la période où elle est insérée. Il vint à moi (*observez bien ceci.*) dans le dessein de me maltraiter. *Observez bien ceci* est en parenthèse.

C'est un défaut dans le style que les parenthèses trop fréquentes et trop longues. Elles embarrassent et obscurcissent le discours, et le rendent lâche et traînant.

Parer. Verbe actif de la première conjugaison. Racine a dit dans *Bazajet* :

Rien ne m'a pu *parer contre* ses derniers coups.

La Harpe dit au sujet de ce vers : On dit *Parer des coups* et *se garantir des coups*. *Parer* ne peut s'appliquer aux personnes que comme verbe pronominal, suivi de la particule *de*. *Se parer des embûches de l'ennemi*, *se parer du soleil* ; mais on ne pourrait pas dire *se parer contre l'ennemi*.

Paresse. Substantif féminin. L'Académie ne le dit que des personnes. En poésie on le dit aussi des choses.

Après lui Cloanthe fend les flots ;
Ses rameurs sont plus forts ; mais l'art des matelots
De son vaisseau pesant accuse la *paresse*.
(Delille, *Énéide*.)

Paresseux, Paresseuse. Adjectif. Il ne se met ordinairement qu'après son substantif. *Un homme paresseux*, *une femme paresseuse*.

On dit *paresseux à* lorsque l'action

dont il est question est un but qu'il s'agit d'atteindre. *Il est paresseux à servir, il est paresseux à remplir ses devoirs.* On emploie *de* lorsqu'il s'agit d'une détermination intérieure. *Il est paresseux* d'*écrire*.

Vos froids raisonnemens ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours *paresseux* d'applaudir.

Quoique mon fils ne soit pas paresseux d'écrire, je n'ai jamais de lettre comme les autres. (Sévigné.) *Je sais que vous êtes un peu* paresseux *d'écrire; mais vous ne l'êtes ni de penser, ni de rendre service.* (Voltaire.)

Parfaire. Verbe actif et défectueux de la quatrième conjugaison. il n'est usité qu'à l'infinitif, *parfaire*, et au participe passé, *parfait*, et prend l'auxiliaire *avoir*.

Parfait, Parfaite. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'harmonie et l'analogie le permettent. *Une beauté parfaite, une parfaite beauté; un parfait accord, un parfait courtisan.* Voyez *Adjectif*.

Parfait honnête homme. Cette locution est dans la bouche de tout le monde. Cependant il y a beaucoup de grammairiens qui pensent qu'elle est incorrecte, parce que, disent-ils, deux adjectifs ne doivent pas être joints à un nom sans conjonction, et que *parfait* et *honnête* qui précèdent le mot *homme*, présentent cette faute. — Les grammairiens se trompent. Ici le mot *honnête* n'est pas précisément un adjectif, c'est un mot joint au mot *homme*, pour n'exprimer avec lui qu'un seul substantif. Il n'y a donc réellement qu'un adjectif. Voltaire a dit, *ce pauvre honnête homme*; Colardeau, *ce sévère honnête homme*. Racine dans une lettre à son fils, *je veux me flatter que faisant votre possible pour devenir un* parfait honnête homme, *vous concevrez qu'on ne peut l'être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit*.

Faire une chose au parfait, est une expression qui s'est introduite dans la langue par abus. Vous ne trouverez dans aucun auteur du siècle de Louis XIV, dit Voltaire, que Rigault ait peint les portraits *au parfait*. Voyez *Langue française*.

Parfait est un mot absolu. Il rejette toute modification en plus ou en moins. On ne peut dire ni *plus parfait*, ni *moins parfait*.

Parfait. Substantif masculin. Terme de grammaire. Voyez *Temps*.

Parfaitement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a fait parfaitement sa commission, il a parfaitement bien fait sa commission.*

Parier. Verbe actif de la première conjugaison. Quand ce verbe est employé sans négation, il faut mettre à l'indicatif la phrase qui lui est subordonnée, *je parie qu'il a dit cela*; il faut au contraire la mettre au subjonctif quand il est accompagné d'une négation, *je ne parie pas qu'il ait dit cela*.

Parlage. Substantif masculin qui n'est pas fort ancien dans la langue. C'est une expression familière dont on se sert quelquefois pour désigner une abondance de paroles inutiles ou dépourvues de sens. *A quoi bon tout ce parlage?* — Il se dit aussi des discours apprêtés que l'on tient dans le dessein de tromper. *Se laisser surprendre au parlage d'un fourbe.*

Parlant, Parlante. Adjectif verbal tiré du verbe *parler*, Il ne se met qu'après son substantif. *Un portrait parlant, une tête parlante.*

Parlée. Adjectif féminin. Il ne se dit qu'avec *langue*. On distingue la *langue parlée* de la *langue écrite*.

Parler. Verbe neutre et quelquefois actif de la première conjugaison. Ce mot s'emploie figurément dans un grand nombre de cas. L'Académie dit seulement, *les yeux, le visage d'une personne, parlent; son silence parle: son mérite, ses services parlent; ses blessures parlent pour lui; les murailles parlent.* Voici d'autres exemples qui ne sont pas moins utiles que ceux de l'Académie:

Est-ce donc votre cœur qui vient de nous *parler*?
(Racine, *Iphigénie*.)

Calchas qui l'attend en ces lieux,
Fera taire nos pleurs, fera *parler* les dieux.
(*Idem*.)

L'honneur *parle*, il suffit, ce sont là nos oracles.
(*Idem*.)

Votre trouble, Mathan, n'est-il point trop *parlé*?
(Racine, *Athalie*.)

L'humanité vous *parle* ainsi que votre père.
(Voltaire, *Alzire*.)

L'indulgente vertu *parle* par votre bouche.
(*Idem*.)

Ce sang prêt à couler *parle* à ses sens surpris.
(Voltaire, *Oreste*.)

Au conseil assemblé
L'esprit de Mahomet par ma bouche a *parlé*.
(Voltaire, *Mahomet*.)

Tu lui *parles* du cœur, tu la cherches des yeux.
(Racine, *Andromaque*.)

Mais, soit qu'un vieux respect pour le sang de leurs maîtres
Parlât encor pour moi dans le cœur de ces traîtres.
(Voltaire, *Henriade.*)

A quel dessein veut-il *parler* à moi?
(Corneille, *Héraclius.*)

Voltaire a dit au sujet de ce dernier vers, *parler à moi*, *ne se dit point.* Il faut, *me parler.* On peut dire, en reproche, *parlez à moi*, *oubliez-vous que vous parlez à moi?* (*Remarques sur Corneille.*)

Parler mal et *mal parler* ne sont pas synonymes. Le second tombe sur les choses que l'on dit, et le premier sur la manière de les dire. Celui-ci est contre la grammaire, et l'autre contre la morale. Il ne faut ni *parler mal* des absens, ni *mal parler* devant les savans. — Au reste, cette distinction n'a lieu qu'à l'infinitif et dans les temps composés du verbe *parler*. On ne dirait pas, *il mal parle*, *il mal parlait*. Il faudrait prendre un autre tour, et dire, par exemple, *il ose mal parler*, *il se donnait la liberté de mal parler*, etc. (Beauzée.) Ajontons que *parler mal* peut se dire dans les temps simples, pour *mal parler*. *Il parle mal de tout le monde*. Mais ce qui ôte l'équivoque, c'est que quand il est question de langage, *parler mal* s'emploie sans régime; et quand il s'agit de censure et de médisance, il régit la préposition *de*. *Cet homme parle mal*, *il parle mal de vous*.

Trouver à qui parler, et *trouver avec qui parler*, ont aussi des significations différentes. Le premier signifie que nous trouvons des gens qui nous répondent, qui nous rabattent le caquet; le second, qu'on trouve des gens avec qui l'on peut s'entretenir. Le premier se prend plutôt en mal qu'en bien.

— On dit *généralement parlant*, et *à parler généralement*. Le premier est plus usité et se met ordinairement à la tête de la phrase. — *Faire parler de soi*, se prend ordinairement en mauvaise part. *C'est un malheur pour une femme de faire parler d'elle.*

Parleur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *parleuse*. Voltaire dit en parlant d'*Armide*, dans l'opéra de Quinault, qui porte ce nom, *l'amour* parle *en elle*, *et elle n'est point parleuse*. (*Remarques sur Corneille.*) Il veut dire par-là que, quand la passion domine en elle, elle ne disserte pas sur l'amour, elle ne débite pas des lieux communs, elle ne cherche point à discuter la difficulté de vaincre cette passion, à prouver que l'amour triomphe des cœurs les plus durs.

On appelle *grand parleur*, un homme qui parle trop, qui parle souvent mal à propos, qui parle en l'air, qui parle pour parler. On ne dit pas d'un homme qui ne dit rien que de sensé, qui ne dit rien d'inutile, qu'il est un *grand parleur*, quoiqu'il parle beaucoup; on ne le dirait pas même d'un homme qui, dans une ou deux rencontres, aurait tenu de longs discours contre sa coutume, et se serait trouvé en humeur de parler plus qu'à l'ordinaire. *Grand parleur* marque une habitude, et il ne faut pas s'en servir dans les cas où il n'est question que d'un acte. — On n'exhorte guère les gens à n'être pas *grands parleurs*; on les exhorte à parler peu; du moins on ne dit ordinairement *grand parleur*, que pour marquer un homme qui est sujet à parler beaucoup.

Parlière. Adjectif féminin. Mot nouveau digne d'être adopté. *Donnez-nous vite votre œuvre des six jours; vos pièces seules ont du mouvement et de l'intérêt, et ce qui vaut mieux que cela, de la philosophie, non pas de la philosophie froide et* parlière, *mais de la philosophie en action.* (Voltaire.)

Parmi. Préposition. Corneille a dit dans *Polyeucte* :

Parmi ce grand amour que j'avais pour Sévère,
J'attendais un époux de la main de mon père.
(Corneille, *Polyeucte.*)

Parmi ce grand amour, dit Voltaire, est un solécisme. *Parmi* demande toujours un pluriel, ou un nom collectif. (*Remarques sur Corneille.*) D'après cela, il y a aussi un solécisme dans ce vers de Racine :

Mais parmi ce plaisir quel chagrin me dévore?
(*Britannicus.*)

Il n'y a qu'une exception à cette règle, c'est quand *parmi* est suivi d'un nom collectif, comme *parmi le peuple*. *Vous avez mis du faux argent* parmi *de l'or*. Ici *argent* signifie *monnaie*.

Cependant, on ne saurait blâmer l'emploi de cette expression dans les vers suivans :

Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
Cherche *parmi* l'horreur, le tumulte et la guerre?
(Boileau, *Épître V.*)

Parmi ce bruit confus de plaintes, de clameurs,
Henri, vous répandiez de véritables pleurs.
(Voltaire, *Henriade.*)

Il y porta la flamme, et *parmi* le carnage,
Parmi les traits, le feu, le trouble, le pillage....
(VOLTAIRE, *Mérope*.)

Parce que tout ce qui donne une idée de confusion, donne aussi une idée de multitude.

Quoique *parmi* demande toujours un pluriel, on ne peut pas dire, *parmi deux hommes*, *parmi trois hommes;* il faut que le nombre soit indéfini, ou du moins qu'il présente l'idée d'une multitude, dont les individus ne peuvent pas se présenter en même temps individuellement à l'esprit. *Parmi cent personnes, vous n'en trouverez pas une qui....*

Autrefois on employait *parmi* comme adverbe, et alors on ne lui donnait point de régime. La Fontaine a dit :

Ces deux emplois sont beaux, mais je voudrais *parmi*
Quelque doux et discret ami.

Aujourd'hui il n'est plus usité en ce sens :

PARODIE. Substantif féminin. Terme de littérature. Il se dit proprement d'une plaisanterie poétique, qui consiste à appliquer certains vers d'un sujet à un autre, pour tourner ce dernier en ridicule; ou à travestir le sérieux en burlesque, en affectant de conserver autant qu'il est possible les mêmes rimes, les mêmes mots et les mêmes cadences. Le changement d'un seul mot suffit pour parodier un vers. Ainsi Corneille fait dire dans le Cid, à un de ses personnages :

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes,
Ils peuvent se tromper comme les autres hommes.

Un très-petit changement a fait de ces deux vers une maxime reçue dans tout l'empire des lettres.

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes,
Et se trompent en vers comme les autres hommes.

On appelle aussi *parodie*, l'application toute simple, mais maligne, de quelques vers connus, ou d'une partie de ces vers, sans y rien changer. — Une autre espèce de *parodie* consiste à faire des vers dans le goût et dans le style de certains auteurs peu approuvés. Tels sont dans notre langue, ceux où Boileau a imité la dureté des vers de la *Pucelle :*

Maudit soit l'auteur dur dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve
Et de son lourd marteau, martelant le bon sens,
A fait de méchans vers douze fois douze cents.

Enfin la principale espèce de *parodie* est un ouvrage en vers, composé sur une pièce entière, ou sur une partie considérable d'une pièce de poésie connue, qu'on détourne à un autre sujet et à un autre sens, par le changement de quelques expressions.

On appelle parmi nous *parodie*, une imitation ridicule d'un ouvrage sérieux; et le moyen le plus commun que le parodiste y emploie, est de substituer une action triviale à une action héroïque. Les sots prennent une *parodie* pour une critique; mais la *parodie* peut être plaisante, et la critique très-mauvaise. Souvent le sublime et le ridicule se touchent; plus souvent encore pour faire rire, il suffit d'appliquer le langage sérieux et noble à un sujet ridicule et bas. La *parodie* de quelques scènes du *Cid* n'empêche point que ces scènes ne soient très-belles; et les mêmes choses dites sur la perruque de Chapelain, et sur l'honneur de don Diègne, peuvent être risible dans la bouche d'un vieux rimeur, quoique très-nobles et très-touchantes dans la bouche d'un guerrier vénérable et mortellement offensé. *Rime* on *crève*, à la place de *meurs* on *tue*, est le sublime de la *parodie*, et le mot de don Diègue n'en est pas moins terrible dans la situation du *Cid*. Dans *Agnès de Chaillot*, les enfans trouvés qu'on amène, et l'ample mouchoir d'Arlequin, nous font rire. Les scènes d'*Inès* parodiées n'en sont pas moins très-pathétiques. Il n'y a rien de si élevé, de si touchant, de si tragique, que l'on ne puisse travestir et *parodier* plaisamment, sans qu'il y ait dans le sérieux aucune apparence de ridicule.

Une excellente *parodie* serait celle qui porterait avec elle une saine critique, comme l'éloquence de *Petit-Jean* et de *l'Intimé* dans les *Plaideurs*. Alors on ne demanderait pas si la *parodie* est utile ou nuisible au goût d'une nation. Mais celle qui ne fait que travestir les beautés sérieuses d'un ouvrage, dispose et accoutume les esprits à plaisanter de tout, ce qui fait pis que de les rendre faux; elle altère aussi le plaisir du spectacle sérieux et noble; car, au moment de la situation parodiée, on ne manque pas de se rappeler la *parodie*, et ce souvenir altère l'illusion et l'impression du pathétique. Celui qui la veille avait vu *Agnès de Chaillot*, devait être beaucoup moins ému des scènes touchantes d'*Inès*. C'est d'ailleurs un talent bien trivial et bien méprisable que celui de parodiste, soit par l'extrême facilité de réussir sans esprit à

travestir de belles choses, soit par le plaisir malin qu'on pourrait prendre à les avilir.

On peut réduire toutes les espèces de *parodies* à deux espèces générales, l'une que l'on peut appeler *parodie* simple et narrative, l'autre *parodie* dramatique. Toutes deux doivent avoir pour but l'agréable et l'utile. Les règles de la *parodie* regardant le choix du sujet, et la manière de le traiter, le sujet qu'on entreprend de parodier doit être un ouvrage connu, célèbre, estimé. Quant à la manière de parodier, il faut que l'imitation soit fidèle, la plaisanterie bonne, vive et courte, et l'on y doit éviter l'esprit d'aigreur, la bassesse d'expression et l'obscénité. On voit par-là que la *parodie* et le *burlesque* sont des genres très-différens, et que le *Virgile travesti* de Scarron n'est rien moins qu'une *parodie* de l'*Énéide*. La bonne *parodie* est une plaisanterie fine, capable d'amuser et d'instruire les esprits les plus sensés et les plus polis; le *burlesque* est une bouffonnerie misérable qui ne peut plaire qu'à la populace. (Extrait de Marmontel et des *Mémoires de l'Académie des Belles-lettres.*)

Paroissial, Paroissiale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Église paroissiale*, *messe paroissiale*.

Part. Substantif féminin. Le *t* final ne se prononce jamais. — Selon Féraud, on dit indifféremment *de toute part*, et *de toutes parts*; le premier est le meilleur. L'Académie dit, *de toutes parts*, et *de toute part*. Nous pensons que *de toutes parts* est préférable, car cela veut dire, de tous les endroits, de tous les côtés.

Et quand de *toutes parts* assemblés en ces lieux.
(Racine, *Iphigénie*.)

A part. Façon de parler adverbiale qui se met ordinairement après le verbe; *mettre à part*; et quelquefois après un substantif, *prévention à part*, *raillerie à part*.

On dit familièrement, *à part moi*, *à part soi*, *à part vous*; mais on ne dit pas, *à part eux*, *à part elles*.

On disait autrefois *part* au lieu de *partie*.

Une si belle *part* d'une si belle nuit.
(Corneille.)

Une *part* de mes chiens se sépare de l'autre.

On le disait aussi pour *côté*: *Des deux parts*, des deux côtés.

Et combien des *deux parts* l'amour et la fureur
Étaleront ici de spectacles d'horreur!
(Corneille.)

Partager. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme un *j*; et pour lui conserver cette prononciation, lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*. *Je partageais*, *partageons*, et non pas, *je partagais*, *partagons*.

On dit *partager avec*, quand on retient pour soi une partie des choses que l'on partage; et *partager entre*, quand on ne retient rien. *Il partageait son bien* avec *les pauvres, et n'en réservait qu'une très-petite partie. Il vendit tous ses biens et les partagea* entre *les pauvres*.

Voltaire a dit dans la *Henriade* :

Cent desseins *partageaient* son ame irrésolue.

Et Delille :

Ne me demandez pas les peines innombrables
Que *partage* le ciel à tous les misérables.
(*Énéide*.)

Parti. Substantif masculin. *Prendre parti*, et *prendre son parti*, ont des sens différens. Le premier signifie se déclarer dans une querelle pour l'un ou l'autre *parti*; le second veut dire prendre une résolution.

Et sans compter sur moi *prenez votre parti*.
(Racine, *Bajazet*.)

Cette expression, *prenez votre parti*, est trop familière pour le style noble. Voyez *Faction*.

Partial, Partiale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un juge partial, un historien partial.*

Partialement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il s'est conduit partialement dans cette affaire*, et non pas, *il s'est partialement conduit*.

Participant, Participante. Adjectif verbal tiré du verbe *participer*. *Il en est participant*. On ne le met qu'après son substantif.

Participe. Nous avons dit (voyez *Verbe*) que les verbes adjectifs sont des expressions abrégées, équivalentes à deux élémens du discours, à un adjectif, et au verbe *être*. *Aimer* est l'équivalent d'*être aimant; lire*, d'*être lisant*. Or, cet adjectif, séparé du verbe *être*, reprend sa fonction première d'adjectif; mais il n'exprime pas exactement de la même manière que les autres adjectifs qui ne peuvent pas entrer dans la composition des verbes; il conserve un rapport à ces verbes; ce qui

lui a fait donner le nom de *participe*.

Le *participe* est un mot qui participe de la nature du verbe et de celle de l'adjectif ou du substantif.

On distingue deux sortes de *participes*; le *participe présent*, qui est l'adjectif résultant de la décomposition d'un verbe adjectif, et le *participe passé*, qui est celui qui sert avec les verbes auxiliaires à former les temps composés des verbes. Lorsque, décomposant le verbe adjectif *aimer*, je dis *être aimant*, *aimant* est le *participe présent* du verbe *aimer*; et quand je dis, *j'ai aimé*, *je suis venu*, *aimé* et *venu* sont les *participes passés* des verbes *aimer* et *venir*.

Du participe présent. — Les *participes présens* se terminent tous en *ant*. Ils sont distingués des adjectifs *simples*, en ce qu'ils ont à un verbe un rapport que ces derniers n'ont pas. *Bon* est un adjectif *simple*, parce qu'il ne peut pas entrer dans la composition d'un verbe adjectif; *marchant*, *jouant*, sont des *participes présens*, parce qu'ils entrent dans la composition des verbes *marcher*, *jouer*, et qu'ils participent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. Quand je dis *j'ai vu un homme marchant*, *marchant* est un adjectif qui modifie le substantif *homme*; mais cet adjectif tient aussi de la nature du verbe, puisqu'il modifie le substantif avec un rapport de simultanéité à une époque quelconque, et qu'il peut avoir aussi d'autres propriétés du verbe, comme dans cette phrase, *une femme caressant son enfant*, où l'on voit que le *participe caressant* a un régime direct, de même que le verbe d'où il est tiré, régime que ne peut jamais avoir un adjectif *simple*.

Anciennement, les *participes présens* prenaient, comme les adjectifs *simples*, les formes du genre et du nombre des substantifs qu'ils modifiaient, et l'on écrivait, *une femme* caressante *son enfant*, *des satyres* portans *un panier de fleurs*. Aujourd'hui ces *participes* sont invariables, et conservent toujours la forme du masculin et du singulier. *Une femme* caressant *son enfant*, *des satyres* portant *un panier de fleurs*.

Quelquefois les *participes présens* sont dépouillés de tout rapport avec le verbe, et ne sont employés qu'à signifier une qualité, une situation, un état du substantif, abstraction faite de tout rapport aux temps et aux autres propriétés du verbe. Par exemple, dans *une mère* caressant *son enfant*, le rapport au verbe est bien marqué. *Caressant* modifie la femme avec le rapport à l'actiou de caresser; mais si je veux désigner dans cette femme, non l'action de caresser, mais une qualité, une disposition naturelle qui la porte à l'action de caresser, je dirai qu'*elle est caressante*, et alors le mot *caressante* est semblable à un adjectif *simple*.

Ces sortes d'adjectifs, tirés des verbes, et que l'on appelle *adjectifs verbaux*, n'étant plus des *participes présens*, mais des adjectifs *simples*, s'accordent en genre et en nombre avec le substantif qu'ils modifient, comme on vient de le voir dans l'exemple cité.

Il y a beaucoup de verbes dont le *participe* peut être changé ainsi en adjectif verbal; mais il n'est pas toujours aisé de distinguer l'un de l'autre, et par conséquent de savoir s'il faut faire accorder ou non avec son substantif un adjectif terminé en *ant*.

Souvent les participes présens sont précédés de la préposition *en*; et alors ils restent participes présens, et ne peuvent pas être confondus avec l'adjectif verbal. Quelques grammairiens les appellent gérondifs, mais il n'y a pas d'inconvénient à leur laisser le nom de participes. La préposition *en* mise avant le participe présent, sert particulièrement à indiquer que le participe se rapporte au sujet du verbe dans les cas où, sans cette proposition, il pourrait se rapporter au sujet ou au régime. Par exemple, dans *je l'ai rencontré* allant *à la campagne*, *allant* peut se rapporter également au sujet ou au régime, et le sens peut être, *je l'ai rencontré lorsque j'allais à la campagne*, ou *je l'ai rencontré qui allait à la campagne*. Mais on ôte l'équivoque en mettant la préposition *en* avant le participe; et *je l'ai rencontré* en *allant à la compagne* voudra dire, *je l'ai rencontré lorsque j'allais à la campagne*; parce que la particule *en* détermine le participe à se rapporter au sujet.

Les verbes actifs exprimant essentiellement une action, leurs participes présens ne peuvent être changés en adjectifs verbaux, modifiant le sujet qui fait l'action. Le changement ne peut avoir lieu que pour signifier dans le sujet une qualité, une disposition, ou un état permanent relatif au sens exprimé par le verbe.

Je ne peux pas dire qu'*une personne est aimante*, pour dire qu'elle aime actuellement; car aimer est une action, et n'est ni une qualité, ni une disposi-

tion, ni un état permanent. Mais si je veux dire qu'une personne, par l'effet de la sensibilité de son cœur, a une qualité permanente qui la porte à se livrer au sentiment de l'amitié ou de l'amour, je dirai que *cette personne est aimante*, indiquant par-là, non qu'elle fait l'action d'aimer, mais qu'elle a une qualité permanente, habituelle, qui la porte à aimer. On ne peut pas dire, *une femme parlante*, parce que *parlant* exprime une action et non une qualité. Mais on dit *une tête parlante* en parlant d'un ouvrage de mécanique qui a la qualité de parler, et qui par-là est distinguée des autres têtes artificielles qui n'ont pas la même qualité. Une personne n'est pas *chantante*, parce qu'en chantant, elle fait une action; mais *un air est chantant* parce qu'il a des qualités qui le rendent propre à être chanté. Je ne dirai pas d'une personne qui m'outrage, que c'est *une personne outrageante*, parce qu'il ne s'agit que d'une action, et non d'une qualité; mais je dirai que *les paroles qu'elle m'adresse sont outrageantes*, parce que ces paroles ont une qualité qui les rend telles. *Une couleur changeante* n'est pas une couleur qui change, mais une couleur dont la qualité, la propriété est de changer. *Des instrumens tranchans* ne sont pas des instrumens qui tranchent, mais des instrumens qui ont la qualité, la propriété de trancher. Une personne *affligeant* une autre personne, fait l'action d'affliger; et sous ce rapport, je ne puis pas dire qu'*elle est affligeante*. Mais *une nouvelle est affligeante*, lorsqu'elle a des qualités propres à affliger.

Ce que l'on vient de dire des verbes actifs peut s'appliquer aux verbes neutres qui expriment une action. Leur participe présent ne peut se changer en adjectif verbal qu'en cessant d'exprimer une action, pour exprimer une qualité ou un état. On ne dit pas *une personne riante*, parce que rire est une action, et non une qualité ou un état permanent. Mais on dit *un air riant, une campagne riante*, parce qu'il s'agit ici de substantifs que l'on ne représente pas comme faisant une action; mais comme ayant des qualités qui les rendent agréables. *Une personne souffrant* est une personne qui souffre, c'est l'action de souffrir; c'est le participe présent. Si je dis d'une personne *qu'elle est souffrante*, je ne la considère plus relativement à l'action de souffrir, mais relativement à l'état de souffrance où elle se trouve. On dira, *je les ai vus mourant sur le champ de bataille; je les ai vus mourant d'une mort glorieuse*, parce qu'il s'agit ici de l'action de mourir; mais si l'on veut exprimer l'état de personnes qui meurent, on dira, *je les ai laissés mourans sur le champ de bataille, cette femme est* mourante.

Il faut observer que les participes présens des verbes neutres qui expriment des actions, peuvent se changer en adjectifs verbaux, lorsque ces actions sont en même temps les qualités distinctives de l'espèce dont on parle. Ainsi, l'on dit *des hommes pleurans, une femme pleurante, des oiseaux volans, des chiens aboyans, des taureaux mugissans, des agneaux bêlans, des chats miaulans, un lion rugissant, une lionne rugissante. Des animaux rampans, du lierre rampant, des arbres verdoyans, une campagne verdoyante. Des flots écumans.* On dit *des épis jaunissans, des moissons jaunissantes*, parce qu'il est dans la nature propre des épis et des moissons de jaunir. Mais on ne dirait pas d'un homme attaqué de la jaunisse, *qu'il est jaunissant*, parce qu'il ne s'agit ici que d'une chose accidentelle. On ne dit pas non plus *des animaux sautans, marchans, mangeans*, parce qu'il s'agit d'actions qui ne sont pas des caractères distinctifs d'une espèce.

Quand les verbes neutres n'expriment pas une action, le changement du participe présent en adjectif verbal est naturel, parce qu'alors le verbe neutre exprime un état. On dit donc, *toutes les créatures existantes, les hommes vivans, les monumens subsistans*, etc.

Toutes les fois que le participe présent est précédé du pronom *se*, il exprime nécessairement une action, et ne peut par conséquent être regardé comme un adjectif simple. Dans *deux personnes s'aimant, des femmes se parant, des branches s'agitant*, on voit clairement qu'il ne peut être question d'une qualité, mais qu'il s'agit d'une action dont se exprime l'objet. On ne dira donc pas, *deux personnes s'aimantes, des femmes se parantes, des branches s'agitantes.* A la vérité, Boileau, La Fontaine, Molière et Racine, ont donné quelquefois à ces participes la forme du pluriel; mais, outre que les exemples puisés dans les poètes ne peuvent pas toujours être proposés pour exemple aux prosateurs, on peut penser que c'est un reste de l'usage qui n'était pas encore entièrement aboli alors, de faire prendre aux parti-

cipes présens toutes les formes des adjectifs simples. Ces auteurs mêmes paraissent n'avoir agi ainsi que lorsque la rime les y invitait. Partout ailleurs ils ont laissé au participe présent sa forme primitive. Boileau a dit :

Et pour lier des mots si mal *s'entr'accordans*,
Prendre dans ce jardin la lune avec les dents...
Et plus loin des laquais, l'un l'autre s'agaçans,
Font aboyer les chiens et jurer les passans.

Mais il a dit aussi :

Nos braves *s'accrochant*, se prennent aux cheveux.

On lit dans Racine :

Dans leur fureur de nouveau *s'oublians*.

Mais on y lit aussi :

Les morts *se ranimant* à la voix d'Élisée.

La Fontaine a dit, à cause de la rime :

Moitié secours des dieux, moitié peur *se hâtans*.

Et,

Ces deux rivaux ensemble *se jouans*.

Mais lorsqu'il n'est point gêné par la rime, il dit :

Corsaires à corsaires
L'un l'autre *s'attaquant* ne font pas leurs affaires.

Delille, qui vivait dans un temps où il n'était plus permis de faire des adjectifs simples de ces sortes de participes, ne tombe point dans cette faute.

Vois ces groupes d'enfans *se jouant* sous l'ombrage.
Des milliers d'ennemis *se pressant* sur nos portes,
Fondent sur nos remparts.

Bossuet et Fénélon, qui écrivaient en prose, ont évité ces fautes que la gêne de la rime faisait faire quelquefois aux poëtes leurs contemporains. *La mémoire de la création allait* s'affaiblissant *peu à peu*. (Bossuet.) *En même temps j'aperçus l'enfant Cupidon, dont les petites ailes* s'agitant, *le faisaient voler autour de sa mère*. (Fénélon.)

Ce que l'on vient de dire suffira, je pense, pour faire distinguer dans quels cas il faut employer le participe présent ou l'adjectif simple ; appliquons à quelques autres exemples le résultat de nos observations.

Nous avons dit que le participe présent ne peut se changer en adjectif verbal qu'en se dépouillant de tout rapport à une action. Ainsi toutes les fois que je vois le participe accompagné de quelque circonstance qui indique un rapport au verbe, je dois en conclure qu'il est participe, et non adjectif. Dans *j'ai vu cette dame obligeant ses amis*, le mot *obligeant* étant suivi du régime *ses amis*, je reconnais dans ce mot une propriété du verbe qui est d'avoir un régime direct, et j'y vois par conséquent un participe présent.

La mer mugissant *ressemblait à une personne qui*..... Ici, je vois deux verbes mis en rapport. *La mer par son action de mugir ressemblait, etc. Mugissant* a donc rapport au verbe, il est donc participe. Dans *combien de pères tremblant de déplaire à leurs enfans, sont faibles, et se croient tendres*, je remarque que *tremblant* a le régime du verbe dont il tire son origine ; j'en conclus qu'il exprime la même action que ce verbe, et par conséquent qu'il est participe. Mais dans *un père tremblant se jette à vos genoux*, je ne vois qu'un substantif et un adjectif, *père tremblant ;* rien ne m'avertit que *tremblant* signifie une action ; tout me montre, au contraire, qu'il indique un état ; et, par cette raison, je dois le regarder comme un adjectif verbal. *Les autres hommes paraissent* tremblans *à leurs pieds*. (Fénélon.) Je vois de même des adjectifs verbaux dans les phrases suivantes : *des feux dévorans, une eau dormante, des eaux jaillissantes*, parce que je n'y aperçois aucune fonction du verbe ; mais si cette fonction se fait remarquer de quelque manière que ce soit, je reconnaîtrai des participes présens. C'est ce qui a lieu dans *une femme* aimant *ses devoirs, les eaux* jaillissant *du rocher ; les éclairs* sillonnant *la nue*, etc. Par les mêmes raisons, je reconnais des adjectifs verbaux dans *des feux* volans, *des étoiles* volantes, *des oiseaux* volans ; et des participes présens dans *des traits* volans *du haut des murs, des flèches* volant *de part et d'autre, des oiseaux* volant *vers le nord*. Dans ces derniers exemples, *du haut des murs, de part et d'autre, vers le nord*, donnent au sens de *volant* le caractère d'une action. Il en est de même des exemples suivans. *J'ai trouvé une femme* tremblante, languissante, mourante ; voilà évidemment des adjectifs ; ils expriment un état. *J'ai trouvé cette femme* jouant, sortant *de son lit*, allant *et* venant *dans la maison*, voilà évidemment des participes présens, puisqu'il désignent des actions, soit par eux-mêmes, soit par les accessoires qui les accompagnent. Girard a dit, *des esprits bas et* rampans *ne s'élèvent jamais au sublime*. Je ne puis m'empêcher de voir dans *bas* et *rampans* deux qualités qui m'indiquent

des adjectifs. Mais quand je lis dans Fénélon, *il entend les serpens*, *il croit les voir rampant autour de lui*, le sens de la phrase me montre *rampant* comme exprimant une action : c'est comme s'il y avait, *il croit les voir ramper*. Dans ces vers de Boileau :

L'assiette volent
S'en va frapper le mur et revient en *roulant*.

On remarque quatre actions dont l'assiette est le sujet. *Elle vole*, *elle va frapper le mur; elle revient*, *elle roule*; *volant* qui exprime une de ces actions, est donc un participe présent, et ne peut être un adjectif verbal.

On approuve dans la *Grammaire des Grammaires* l'emploi de l'adjectif verbal dans les vers suivans :

Chez les hommes ailleurs sous ton joug *gémissans*,
Vainement on cherche la raison, le droit sens.
(Boileau.)

Je les peins dans le meurtre à l'envi *triomphans*,
Rome entière noyée en sang de ses enfans.
(Corneille.)

L'autre avec des yeux secs et presque indifférens,
Voit mourir ses deux fils par son ordre *expirans*.
(Racine.)

et l'on prétend que cet emploi n'a lieu que parce que le régime indirect précède le participe; de sorte, ajoute-t-on, que, si l'on rétablissait l'ordre naturel, il faudrait conserver le participe, et dire, *les hommes* gémissant *sous ton joug*, triomphant *à l'envi dans le meurtre*, expirant *par son ordre*.

Je pense qu'il faut mettre ces exemples au nombre des licences que se permettaient encore les poètes du temps de Corneille, de Racine et de Boileau, pour éviter la contrainte de la rime. Dans ces exemples, les complémens *sous ton joug*, *à l'envi*, *par son ordre*, désignent des actions; et cela suffit pour conserver le participe, soit qu'il y ait inversion ou non.

On lit dans *l'Orphelin de la Chine* :

Tandis que leurs sujets *tremblans* de murmurer.

Voici, dit La Harpe, un exemple de cette règle que j'ai indiquée ailleurs, et qui défend de *décliner* le participe présent d'un verbe quand il en régit un autre au moyen de la particule *de*. *Tremblant*, *tremblante* est un adjectif verbal qui ne peut régir un verbe. Il fallait donc écrire, *tremblant de murmurer*, et non pas *tremblans*. Mais cette faute devenue aujourd'hui si commune partout, par une suite de l'ignorance presque générale de la langue, ne peut être attribuée ici qu'aux imprimeurs. Voltaire ne pouvait ignorer ni violer gratuitement une règle si essentielle. (*Cours de littérature*.)

Du participe passé. — Le participe passé sert, comme nous l'avons dit, à former avec les verbes auxiliaires les temps composés des verbes. *Aimé* est le participe passé du verbe *aimer*, parce qu'il sert avec le verbe *avoir* à former les temps composés de ce verbe. *J'ai aimé*, *j'avais aimé*; *venu* est le participe passé du verbe *venir*, parce qu'il sert avec le verbe *être* à former les temps composés du verbe *venir*.

Dans certains cas, ce participe reste invariable; dans d'autres, il prend le genre et le nombre du nom ou du pronom auquel il se rapporte. La distinction de ces cas est un des points sur lesquels les grammairiens ont le plus écrit, sans pouvoir s'accorder. Au lieu de nous mêler dans cette discussion, nous allons présenter le système de Condillac sur cette matière, et tâcher d'y ramener toutes les difficultés.

On dit *j'ai habillé mes troupes*, *mes troupes que j'ai habillées*, *mes troupes sont habillées* : voilà constamment l'usage. Or on voit pourquoi, dans la dernière phrase, le participe se met au féminin et au pluriel, c'est qu'*habillées* est un adjectif qui modifie un substantif féminin et pluriel. On dit *mes troupes sont habillées*, comme on dirait *ces marchandises sont bonnes*.

Mais si, dans la seconde phrase, ce participe modifie également le substantif *troupes*, il y devra prendre encore la terminaison qu'il a prise dans la troisième, et il faudra dire *mes troupes que j'ai habillées*. Or il le modifie. En effet, quel est l'objet du verbe *avoir*, lorsque je dis, *mes troupes que j'ai*, ou, ce qui est la même chose, *mes troupes*, *lesquelles troupes j'ai*; il est évident que c'est *mes troupes*. Si j'ajoute donc *habillées*, ce participe ne peut exprimer qu'une des modifications du substantif *troupes*, il est donc encore adjectif.

Mais que sera-t-il dans la phrase où il ne prend ni le féminin, ni le pluriel, *j'ai habillé mes troupes*? Dumarsais a remarqué le premier qu'en pareil cas le participe est toujours un substantif. Le participe passé est donc substantif ou adjectif, suivant la manière dont on l'emploie.

Le verbe *avoir*, dit ce célèbre grammairien, signifie proprement *posséder* :

j'ai une terre. On l'a ensuite étendu à d'autres usages, et on a dit, *j'ai faim*, *j'ai soif;* car quoiqu'on n'ait pas faim comme on a une terre, et que, dans l'un comme dans l'autre cas, *avoir* ne signifie pas absolument la même chose que *posséder*, il y a cependant quelque analogie entre *j'ai une terre* et *j'ai faim.* Or d'analogie en analogie, un mot finit souvent par être pris dans une acception qui a à peine quelque rapport avec la première. C'est ce qui est arrivé au verbe *avoir;* il a passé par une suite d'acceptions, dont les deux extrêmes sont, *j'ai une terre*, *j'ai habillé;* et ces deux extrêmes diffèrent en ce que l'un a pour accessoire un rapport au présent, et que l'accessoire de l'autre est un rapport au passé. Dans *j'ai une terre*, l'objet du verbe *avoir* est *une terre; habillé* est donc également l'objet du verbe *avoir* dans *j'ai habillé.* Or un verbe ne peut avoir pour objet qu'une chose qui existe, ou que nous considérons comme existante; c'est-à-dire qu'il ne peut avoir pour objet qu'une chose que nous désignons par un nom substantif. *Habillé* est donc, ainsi qu'*une terre*, un nom substantif.

Ces sortes de substantifs participent du verbe; ils ont un objet quand le verbe en a un. *Mes troupes*, par exemple, est l'objet d'*habillé*, dans *j'ai habillé mes troupes.* Ils n'ont point d'objet quand le verbe n'en a pas. Ainsi dans *j'ai parlé*, *parlé* est un substantif qui n'a pas d'objet.

De même qu'on distingue des verbes d'action et des verbes d'état, on pourrait distinguer deux espèces de participes substantifs : les uns sont des substantifs qui expriment une action, *habillé*, *parlé;* les autres sont des substantifs qui expriment un état, *dormi*, *langui.*

Tous ces substantifs diffèrent des autres, en ce qu'ils ne sont ni masculins, ni féminins, ni singuliers, ni pluriels. Leur terminaison ne varie donc jamais; et, par conséquent, les participes adjectifs sont seuls susceptibles de genre et de nombre.

Dès que les participes substantifs sont invariables dans leur terminaison, il ne peut y avoir aucune difficulté sur la manière de les employer. Passons donc aux participes adjectifs.

Les participes adjectifs peuvent se construire avec le verbe *être*, ou avec le verbe *avoir.* Dans le premier cas, ou le verbe *être* conserve la signification qui lui est propre, ou il ne la conserve pas. S'il la conserve, le participe doit toujours s'accorder avec le sujet de la proposition, *il est* aimé, *elle est* aimée, *ils sont* aimés.

La vertu timide est souvent opprimée. (Massillon.) *La vertu obscure* est *souvent* méprisée. (Idem.) *Les gens de mérite* étaient connus *par les Perses*, *et ils n'épargnaient rien pour les gagner.* (Bossuet.) *Les anciens Grecs* étaient *généralement* persuadés *que l'ame est immortelle.* (Barth.) *Ils sont tombés*, *ils ont été châtiés*, *ces enfans tant aimés de leurs parens.*

Si le verbe *être* ne conserve pas la signification qui lui est propre, il est employé à la place du verbe *avoir*, et on dira *il s'est tué*, pour *il a tué soi*, et *il s'est crevé les yeux*, pour *il a crevé les yeux à soi.* Alors il y a encore une distinction à faire.

Ou l'action exprimée par le participe a pour objet le sujet même de la proposition, et vous direz *il s'est tué*, *elle s'est tuée*, *ils se sont tués;* car, en pareil cas, le participe est un adjectif qui doit prendre le genre et le nombre du nom qu'il modifie.

Ou l'action a pour objet un nom différent du sujet de la proposition, et vous direz, *il s'est crevé les yeux*, *elle s'est crevé les yeux*, *ils se sont crevé les yeux;* car ici le participe *crevé* est un substantif. *Il s'est crevé* est pour *il a crevé à soi*, où l'on voit que *crevé* est l'objet du verbe *avoir*, et que *se* pour *à soi* est le terme du rapport. Dans *il s'est tué*, au contraire, *se* est l'objet du participe, qui, par cette raison, s'accorde avec ce pronom.

La règle que l'usage suit dans toutes les phrases où le verbe *être* est employé à la place du verbe *avoir*, est donc de regarder comme adjectif tout participe qui a pour objet le sujet même de la proposition, et de regarder comme substantif tout participe qui a un autre nom pour objet. Dans le premier cas, le participe est susceptible de genre et de nombre; dans le second, il ne l'est pas. Cette règle est constante, et ne souffre point d'exception. Exemples du premier cas. *Cette femme s'est voilée*, a voilé *elle. Elle s'est blessée à la jambe*, etc. Exemples du second cas. *Elle s'est* voilé *la tête;* ce n'est pas *elle* qui est l'objet de *voilé*, mais *la tête;* c'est comme s'il y avait, *elle a voilé la tête à elle. Cette personne s'est blessé la jambe*, a blessé la jambe à elle. *Elle s'est imaginé que vous l'aimez.* Elle n'a pas imaginé *elle*, mais *elle a imaginé une*

chose, savoir, que vous l'aimez. *Ils se sont dissimulé qu'on les a trompés*, c'est-à-dire *ils ont dissimulé à eux cette chose*, savoir, qu'on les a trompés. *Ils se sont arrogé plusieurs droits*, c'est-à-dire, *ils ont arrogé à eux*, etc.

Quelquefois on ne voit pas clairement que le pronom soit l'objet du participe; mais il l'est réellement, toutes les fois qu'il ne peut pas se tourner par *à soi*, *en soi*, *à moi*, *à toi*, etc.; c'est-à-dire toutes les fois qu'on ne peut pas le regarder comme régime indirect. Par exemple, dans *nous nous sommes abstenus*, il semble que *nous* ne soit pas l'objet d'*abstenus*, parce qu'*abstenir* est un verbe neutre qui n'admet pas de régime direct, et qu'on ne peut pas dire *abstenir soi*. A la vérité le matériel de la langue ne permet pas de dire qu'on *a abstenu quelqu'un*, mais l'esprit dans, *nous nous sommes abstenus*, voit *nous avons tenu* nous *loin de*, car c'est là le véritable sens du verbe *abstenir*; et, selon ce sens, *nous* est l'objet du participe. Il en est de même des verbes *se moquer, se repentir*, etc.; et l'on doit dire, en faisant accorder le participe avec le pronom, *elles se sont moquées de vous*, *ils se sont repentis*, *elles se sont prévalues*, *elle s'est repentie*, *elle s'est enfuie*.

Lorsque le participe est joint au verbe auxiliaire *avoir*, il est aisé de connaître s'il est substantif, ou s'il est adjectif. Il est substantif toutes les fois qu'il est suivi de son objet, *j'ai reçu les lettres*; il est adjectif, toutes les fois qu'il en est précédé, *les lettres que j'ai reçues*. On dira donc, *de deux filles qu'elle avait*, *elle en a fait une religieuse*, et non pas *faite*; car *une* est l'objet du participe *fait*, et il ne vient qu'après. Le sens est, *elle a fait l'une d'elles religieuse*. Par la même raison on dira, en faisant du participe un substantif, *les académies ont fait des objections*; et, en faisant de ce même participe un adjectif, *j'ignore les objections que les académies ont faites*.

Pendant long-temps tous les grammairiens ont prétendu que le participe passé d'un verbe actif, quoique précédé d'un régime direct, devait être invariable, lorsqu'il était suivi du sujet de la proposition. En conséquence, on devait dire, selon eux, *la justice que vous ont rendu vos juges*, *la leçon que vous ont donné vos maîtres*, *les ouvrages qu'a écrit ce grand homme*, *les peines que m'a causé cet événement*. Mais on a reconnu que cette raison est sans fondement, et personne aujourd'hui n'admet cette exception : on dit, *la justice que vous ont rendue vos juges*, *la leçon que vous ont donnée vos maîtres*, etc.

Mais une question sur laquelle les grammairiens ne sont point d'accord, c'est de savoir si le participe est variable dans sa terminaison, lorsqu'il est suivi d'un verbe, ou d'un adjectif. Faut-il dire, par exemple, *elle s'est laissée mourir*, ou *elle s'est laissé mourir*; *elle s'est rendue catholique*, ou *elle s'est rendu catholique*. Commençons par examiner le participe, lorsqu'il est suivi d'un verbe.

On dit *elle s'est fait peindre*, et non pas *elle s'est faite peindre*, parce que ce n'est pas du participe *fait* que *se* est l'objet; il l'est d'une idée qui est exprimée par ces deux mots, *fait peindre*. De même, quoiqu'on dise *une maison que j'ai faite*, parce que l'adjectif conjonctif *que* est l'objet du participe *faite*, on doit dire *une maison que j'ai fait faire*, parce qu'alors le conjonctif, au lieu d'être l'objet du participe, devient l'objet de *fait faire*. On dira aussi, *imitez les vertus que vous avez entendu louer*, et non pas *entendues*, parce que le conjonctif n'est l'objet ni *d'entendre*, ni de *louer*, pris séparément. Il l'est de ces deux mots réunis, ou d'une seule idée qu'on exprime avec ces deux mots, comme on pourrait l'exprimer avec un seul. Enfin on dira, *terminez les affaires que vous avez prévu que vous auriez*, et non pas *prévues*, parce que ce conjonctif est l'objet d'une seule idée exprimée par ces mots, *prévu que vous* auriez.

D'après ces exemples, on peut établir pour règle, que le participe est invariable dans sa terminaison, toutes les fois qu'on le joint à un verbe, pour exprimer avec deux mots une seule idée, comme nous l'exprimons avec un seul. Il ne s'agit donc plus, pour juger si le participe suivi d'un verbe doit être ou n'être pas susceptible de genre et de nombre, qu'à considérer si nous prenons comme deux idées séparées celle du verbe, et celle du participe; ou si, au contraire, nous sommes portés à les regarder comme une seule idée.

On doit dire, *elle a pris un remède qui l'a* fait *mourir*, parce que le pronom *la* est l'objet d'une seule idée, *fait mourir*. Mais dira-t-on, *elle a pris un remède qui l'a* laissée *mourir*, ou *qui l'a* laissé *mourir*? Quelques grammairiens veulent qu'on dise *laissée*. Ils considè-

rent donc séparément l'idée de *laissé* et celle de *mourir;* et, parce que *mourir* ne peut pas avoir un objet, ils pensent que le pronom *la* est celui du participe *laissée*. De même ils veulent qu'on dise, *elle s'est présentée à la porte*, *je l'ai laissée passer*, quoiqu'on doive dire, *je l'ai fait passer*. Pour rendre la chose plus sensible, ils traduisent ces phrases, *je l'ai laissé passer*, *je l'ai laissé mourir*, par celles-ci, *j'ai laissé elle passer*, *j'ai laissé elle mourir*. Mais que veut dire *j'ai laissé elle?* Il semble que nous sommes portés à regarder *laisser mourir* ou *laisser passer* comme une seule idée, et que nous sommes choqués de la voir partagée en deux par un pronom placé entre le participe et le verbe.

Autre exemple des mêmes grammairiens : *Avez-vous entendu chanter la nouvelle actrice? Je l'ai* entendue chanter; c'est-à-dire, *j'ai entendu elle chanter; avez-vous entendu chanter la nouvelle ariette? Je l'ai* entendu *chanter;* c'est-à-dire, *j'ai entendu chanter l'ariette*. Quand il s'agit de l'ariette, ils considèrent donc *entendu chanter* comme nne seule idée, parce que, en effet, l'ariette ne peut être l'objet que de l'idée exprimée par ces deux mots réunis *entendu chanter*. Or, il faut convenir qu'à la rigueur, la nouvelle actrice pourrait être l'objet d'*entendu;* mais il ne s'agit pas seulement de l'avoir entendue, il s'agit de l'avoir entendu chanter, et il semble qu'on ne peut pas considérer comme deux idées séparées celle du participe et celle du verbe; il faudrait donc dire, *je l'ai* entendu *chanter*, même de l'actrice.

Les grammairiens opposés au système de Condillac que je viens d'exposer, distinguent le cas où l'infinitif qui suit le participe est neutre, de celui où il est actif. Dans le premier cas, disent-ils, le participe *laissé* doit être variable; dans le second, il doit être invariable. En conséquence, ils veulent que l'on écrive avec accord, *une personne s'est présentée à la porte*, *je l'ai* laissée *passer*, parce que le pronom, régime direct, appartient au participe, et non à *passer*, qui est un verbe neutre. *J'ai laissé elle passer*. Mais ils voudraient que l'on dît sans accord, *elle s'est laissé conduire*, *elle s'est laissé gouverner*, par la raison que *conduire*, *gouverner*, sont des verbes actifs, et qu'alors le pronom relatif n'est pas le régime de *laisser*, mais de ces deux verbes, *elle a laissé conduire elle*, *elle a laissé gouverner elle*.

Mais si l'on examine bien la nature du verbe *laisser*, suivi d'un infinitif, on verra qu'il ne peut être séparé de cet infinitif sans présenter un sens différent de celui que lui donne sa liaison avec cet infinitif. *Je l'ai laissé*, signifie, je l'ai quitté, je l'ai abandonné, je l'ai oublié; et c'est ce sens qu'aurait le verbe, si, en le séparant de l'infinitif, on disait *j'ai laissé elle*, ou *je l'ai laissée;* et si l'on ajoutait ensuite *passer*, cet infinitif ne serait plus lié à la phrase, il n'aurait point de régissant. Il ne pourrait être l'objet de *laissé*, car dans ce cas, ce participe en aurait déjà un; savoir, *elle*, *je l'ai laissée*, et l'on sait qu'un participe, non plus qu'un verbe actif, ne peut avoir deux objets, ou deux régimes directs. Après avoir entendu *je l'ai laissée*, l'esprit attacherait à ce verbe le sens qu'il a lorsqu'il est employé seul; et si l'on ajoutait *passer*, il faudrait qu'il revînt sur ses pas, et qu'il abandonnât ce sens, pour lui en donner un autre; ce qui est absolument contraire au génie de la langue, qui veut que chaque mot présente le plus tôt possible le sens qu'il doit avoir, et qu'il n'y ait point d'intermédiaire entre un mot et celui ou ceux qui doivent déterminer le sens dans lequel il doit être pris. Or, ici la terminaison du participe *laissée* marquerait un intermédiaire, puisqu'elle rappellerait le pronom *la*, comme régime de ce participe.

Mais si ce participe pouvait être séparé de l'infinitif, et avoir son régime à part, pourquoi cela n'aurait-il pas lieu dans les cas où le substantif est exprimé. Or on ne dit pas, *j'ai laissé ces dames passer*, ce qu'on pourrait dire si *ces dames* étaient réellement le régime de *laissé*. On dit au contraire, *j'ai laissé passer ces dames*, ce qui prouve que le régime appartient réellement aux deux verbes, qui ensemble équivalent à un verbe actif, et non au seul verbe *passer*, qui est un verbe neutre. On dit, *laisser tomber des livres*, et non pas *laisser des livres tomber;* or, pourquoi dans cette phrase *les livres* seraient-ils le régime de *laisser tomber*, et ne seraient-ils que le régime de *laissé*, dans *je les ai laissés tomber?*

Je lis dans un traité des participes : *Les livres qu'il a laissés tomber; on laisse les livres tomber:* on ne les retient pas lorsqu'il tombent; *que* est donc le régime de *il a laissé* et non de *tom-*

ber. Malgré cette assertion, je doute que l'auteur ait jamais dit à quelqu'un *vous laissez*, ou *vous avez laissé votre livre tomber*. *On laisse tomber des livres*, *on fait tomber des livres*, et ordinairement on ne sépare point ces deux verbes.

On dit également, *il faut laisser manger ces enfans*, et *il faut leur laisser manger cette salade*; d'où il suit qu'il faut dire, en parlant des enfans *je les ai laissé manger*, et en parlant de la salade, *je l'ai laissé manger*. Quoique le verbe *manger* ait dans ces phrases des sens très-différens, on ne saurait y être trompé, parce qu'il y a toujours dans ce qui précède quelque circonstance qui détermine le sens dans lequel ce verbe doit être pris.

Mais, dira-t-on, si l'infinitif est un verbe actif, et qu'il soit suivi lui-même d'un régime direct, on sera bien obligé de regarder le pronom comme le régime direct du participe, puisqu'on ne peut l'attribuer à l'infinitif, qui a lui-même son régime direct. Ainsi, il faudra dire, *je les ai* laissés *tuer mes pigeons*, *je les ai* laissés *boire mon vin*, sans quoi les verbes *tuer* et *boire* auraient deux régimes directs. *Eux* et *mes pigeons*, dans la première phrase; *eux et mon vin* dans la seconde.

Si l'on convient que *laisser tuer* équivaut à une seule expression qui a le sens d'un verbe actif, cette expression ne peut pas plus qu'un verbe actif avoir deux régimes directs. On ne dira donc pas: *laisser tuer eux mes pigeons*; mais on dira, mettant le régime naturel le premier, et faisant de l'autre un régime indirect, *laisser tuer mes pigeons à eux*, *ou par eux*. On ne dira donc pas, *je les ai* laissés *tuer mes pigeons*, mais *je leur ai laissé tuer mes pigeons*. On dit, *laissez boire un coup à cet homme*, et non pas, *laisser cet homme boire un coup*; et par conséquent on dira, *je leur ai laissé boire mon vin*, ce qui signifiera, *j'ai laissé boire mon vin à eux*. C'est ainsi qu'on dit, *je leur ai fait traverser le fleuve*, ou *je leur ai laissé traverser le fleuve*; et non pas, *je les ai fait*, *je les ai laissés traverser le fleuve*.

Il n'y a peut-être qu'un cas où le verbe *laisser* puisse être séparé de l'infinitif qui le suit, c'est lorsque cet infinitif est un verbe pronominal, comme dans *il faut laisser ces enfans se divertir*. Encore peut-on dire, que, dans ce cas, *laisser* n'est pas joint à l'infinitif, pour ne former avec cet infinitif qu'une seule idée, puisqu'il en est séparé par le pronom *se*, qui donne au verbe *divertir* un caractère particulier, en formant son régime direct, indépendamment du verbe *laisser*. On dira bien, dans ce cas, en parlant de plusieurs enfans, *je les ai laissés se divertir*, et on ne peut pas dire autrement.

Je sais que quelques grammairiens donnent pour règle incontestable que, lorsque le participe est un verbe actif, et l'infinitif un verbe neutre, il faut faire tomber le régime sur le participe et non sur le verbe; et qu'ainsi il faut dire *je les ai laissés passer*, *je les ai laissés tomber*, *je les ai vus tomber*, *je les ai vus mourir*. Je sais qu'ils citent même à l'appui de cette règle quelques exemples tirés de nos meilleurs poëtes, comme:

> Allez, dis-je, et sachez quel lieu les a *vus naître*.
> (Voltaire, *Oreste*.)
>
> Cette nuit je l'ai *vue arriver* en ces lieux.
> (Racine, *Britannicus*.)
>
> Lui-même d'aussi loin qu'il nous a *vus paraître*.
> (Racine, *Bajazet*.)

Mais il ne faut pas se lasser de répéter que des exemples pris dans les poëtes, lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec les principes et l'usage, peuvent n'être que des licences. Il ne s'agit pas ici de savoir si Racine et Voltaire ont vu deux idées distinctes dans *voir paraître*, *voir arriver*, *voir naître*, mais s'il est dans l'esprit et le génie de la langue de voir ces deux idées. Or, il est certain qu'il est plus naturel de dire *j'ai vu paraître cet astre*, *j'ai vu arriver cette princesse*, *j'ai vu naître cette femme*, que *j'ai vu cet astre paraître*, *j'ai vu cette princesse arriver*, *j'ai vu cette femme naître*. Donc, dans le langage ordinaire, les deux verbes sont regardés comme ne formant qu'une seule idée, susceptible d'un régime comme un verbe actif. Racine même avait mis dans sa première édition:

> Je l'ai *vu* cette nuit arriver en ces lieux.

Et c'est probablement pour éviter le son désagréable *de cette nuit arriver*, qu'il a changé ce vers. Il a sacrifié l'exactitude à l'harmonie; cette faute, n'ayant point été relevée, en a amené une autre de la même nature; enfin, dans la suite, un grammairien célèbre ayant tâché de la justifier, elle a trouvé des imitateurs.

Il faut convenir cependant qu'il y a des cas où le participe peut être séparé

de l'infinitif ; mais alors le sens de la phrase et la construction naturelle indiquent et autorisent cette séparation. On dit par exemple, *j'ai vu cette dame peindre*, et cette phrase signifie *j'ai vu cette dame qui peignait*. Je dirai donc dans ce sens, *je l'ai vue peindre*. Si je disais *j'ai vu peindre cette dame*, cela signifierait évidemment *j'ai vu quelqu'un qui faisait le portrait de cette dame* : ainsi je dirais en ce sens, *je l'ai vu peindre*. On dit même *je les ai vus piller*, en parlant de gens qui pillaient, c'est-à-dire *j'ai vu des hommes piller*, *occupés à piller*, et *je les ai vu piller*, en parlant des gens que l'on pillait ; c'est-à-dire *j'ai vu piller ces gens*, etc.

Il ne nous reste plus qu'à considérer le participe, lorsqu'il est suivi d'un adjectif. Faut-il dire *elle s'est rendue maîtresse*, *elle s'est rendue catholique*, ou *elle s'est rendu maîtresse*, *elle s'est rendu catholique* ? Pour résoudre cette question, il faut considérer si nous sommes portés à séparer les idées, ou à les unir dans une seule. Or il semble qu'on dit beaucoup mieux, *le commerce a rendu riche cette ville*, que *le commerce a rendu cette ville riche*. Ainsi, quoique nous employions deux mots, nous ne paraissons avoir qu'une seule idée, comme si nous disions *a enrichi*. L'idée serait-elle donc une, lorsque nous nous servons d'une périphrase, comme lorsque nous la rendons en un seul mot ? Mais cette conclusion serait peut-être trop précipitée ; car l'oreille est quelquefois la règle des constructions, autant au moins que notre manière de concevoir. En effet, on dira plutôt *le commerce a rendu cette ville opulente*, que *le commerce a rendu opulente cette ville* ; *j'ai rendu cette personne maîtresse de mon sort*, que *j'ai rendu maîtresse de mon sort cette personne* ; *un docteur a rendu ce protestant catholique*, qu'*un docteur a rendu catholique ce protestant*. Il semble donc que nous soyons portés à séparer l'idée du participe de celle de l'adjectif, et par conséquent, on peut dire, *elle s'est rendue catholique*, *elle s'est rendue maîtresse*. Mais si nous séparons plus volontiers l'idée du participe de celle d'un adjectif, c'est qu'un adjectif présente une idée qui, étant plus déterminée, se distingue davantage de toute autre. Celle d'un verbe à l'infinitif, étant au contraire indéterminée, est, par cette raison, plus propre à se confondre avec celle du participe.

Le participe passé est invariable dans les verbes impersonnels. On dit *les chaleurs qu'il a* fait et non pas *les chaleurs qu'il a faites* ; *la grande disette qu'il y a eu*, et non pas, *la grande disette qu'il y a eue*.

A ces observations sur les participes nous joindrons quelques remarques de Voltaire et de La Harpe.

Là par un long récit de toutes les misères
Que durant notre enfance ont enduré nos pères.

Ont enduré, dit Voltaire, paraît une faute aux grammairiens ; ils voudraient *les misères qu'ont endurées nos pères*. Je ne suis point du tout de leur avis. Il serait ridicule de dire *les misères qu'on souffertes nos pères*, quoiqu'il faille dire *les misères que nos pères ont souffertes*. (*Remarques sur Corneille.*)

Voltaire s'est souvent mis au-dessus de ces règles des participes ; il a dit, en parlant d'une femme,

Et l'eussé-je *aimé* moins, comment l'abandonner ?
(*Tancrède.*)

Il fallait *aimée*, dit La Harpe. (*Cours de littérature.*) Voyez *Absolu*.

Participer. Verbe neutre de la première conjugaison. Il régit *à* et *de*. *Participer à*, c'est avoir part à quelque chose. *Un associé participe à tous les droits d'une société. Les différentes classes des élèves assistent aux repas sans y participer.* (Barthélemy.) *Il les attirait par les charmes de la conversation, en s'associant à leurs plaisirs, sans participer à leurs excès.* (Idem.)

Participe à ma gloire au lieu de la souiller,
Tâche à t'en revêtir, non à m'en dépouiller.
(Corneille, *les Horaces.*)

Participer de, c'est tenir de la nature de quelque chose. *Un minéral qui participe du vitriol. Le mulet engendré d'un âne et d'une cavale, participe de la nature de l'un et de l'autre.*

Déjà de Vespérus la douteuse lumière
Qui *participe* ensemble et *de* l'ombre et *de* jour,
Éclairait à demi le céleste séjour.
(Delille.)

La *Grammaire des Grammaires* conclut de ces exemples, que *participer* est suivi de *à*, quand son sujet est un nom de personnes ; et qu'il est suivi de la préposition *de*, quand son sujet est un nom de choses.

Cette règle est fausse, car on pourrait fort bien dire d'un homme, *né d'un blanc et d'une noire*, il participait *de l'un*

et de l'autre; et en parlant d'une plante, *elle participait aux soins que l'on donnait à toutes les plantes de ce jardin.*

Quelques-uns disent *participer* pour prendre part : *je participe à votre douleur*. L'Académie dit qu'il n'est guère d'usage en ce sens; elle aurait dû dire que le bon goût le rejette.

PARTICULE. Substantif féminin. Terme de grammaire. Ce mot est un diminutif de *partie*; il signifie une petite partie d'un tout. Les grammairiens l'ont adopté en ce sens, pour désigner par un nom unique toutes les parties d'oraison invariables, les prépositions, les adverbes, les conjonctions et les interjections. Il n'y aurait pas grand mal à cette dénomination, si, en effet, elle ne désignait que les espèces dont le caractère commun est l'invariabilité. Mais, par un abus presque général chez les grammairiens, on a appelé particules, non-seulement les mots invariables, mais encore de petits mots extraits des espèces variables. Il n'est pas rare de trouver dans des livres élémentaires la particule *se*, les particules *son*, *ses*, ou *leur*, et on sait que la particule *on* y joue un rôle très-important. C'est un abus réel, parce qu'il n'est plus possible d'assigner un caractère qui soit commun à tous ces mots, et qui puisse fonder la dénomination commune par laquelle on les désigne.

Beauzée ne regarde, avec raison comme particules que les parties élémentaires qui entrent dans la composition de certains mots, pour ajouter à l'idée primitive du mot simple auquel on les adapte une idée accessoire dont ces élémens sont les signes. Il appelle particules prépositives celles qui se mettent à la tête du mot, et particules postpositives celles qui se mettent à la fin.

Voici dans l'ordre alphabétique nos principales particules *prépositives* :

A ou *ad*, particule empruntée de la préposition latine *ad*, marque, comme cette préposition, la tendance vers un but physique ou moral. On se sert de *a* dans les mots que nous composons nous-mêmes, à l'imitation de ceux du latin, et même dans quelques-uns de ceux que nous en avons empruntés. *Aguerrir (ad bellum aptiorem facere)*; *améliorer (ad melius ducere)*; *anéantir*, réduire à néant (*ad nihilum*); *avocat*, que l'on écrivait et que l'on prononçait anciennement *advocat* (*ad alienam causam dicendam vocatus*). On se sert de *ad* quand le mot simple commence par une voyelle, par un *h* muet, par la consonne *m*, et quelquefois quand il commence par un *j* ou par un *v*. *Adapter (aptare ad)*; *adhérer (hærere ad)*; *adjoint (juactus ad)*; *adverbe (ad verbum junctus)*, etc. Dans quelques cas, le *d* de *ad* se transforme en la consonne qui commence le mot simple, si c'est un *c* ou un *q*, comme *accumuler*, *acquérir*; un *f*, comme *affamer*; un *g*, comme *aggréger*; un *l*, comme *allaiter*; un *n*, comme *annexer*; un *p*, comme *applanir*, *appauvrir*, *apposition*; un *r*, comme *arranger*, *arrondir*; un *s*, comme *assaillir*, *assidu*, *assortir*; un *t*, comme *attribut*, *attrait*, *atténuer*, etc.

Ab, ou *abs*, qui est sans aucune altération la préposition latine, marque principalement la séparation, comme *abhorrer*, *abjuration*, *ablution*, *abnégation*, *abortif*, *abrogé*, *absolution*, *abstinence*, *abusif*, etc.

Anti, marque quelquefois la priorité, et alors il vient de la préposition latine *ante*, comme dans *antidate*; mais ordinairement nous conservons le latin en entier, *antécesseur*. Plus souvent il vient du grec *anti*, et alors il marque opposition : *l'anti-Lucrèce*.

Co, *com*, *col*, *cor* et *con*, est une particule empruntée de la préposition latine *cum* (avec), dont elle garde le sens dans la composition. On se sert de *co* devant un mot simple qui commence par une voyelle ou par un *h* muet, *coadjuteur*, *coéternel*, *coïncidence*, *coopération*, *cohabiter*, *cohéritier*. On emploie *com* devant une des consonnes labiales *b*, *p*, ou *m*: *combattre*, *compétiteur*, *commutation*. On se sert de *col*, quand le mot simple commence par *l*; *collection*, *colliger*, *collusion*. Le mot *colporteur* n'est point contraire à cette règle, il signifie *porteur au col*. On fait usage de *cor* devant les mots qui commencent par *r*; *corrélatif*, *correspondance*. Dans toutes les autres occasions, on se sert de *con*; *concordance*, *condenser*, *confédération*, *conglutiner*, *conjonctif*, *connexion*, *conquérir*, *consentir*, *conspirer*, *contemporain*, *convention*.

Contre, servant comme particule, conserve le même sens d'opposition qui est propre dans la préposition : *contredire*, *contremander*, *contrevenir*, *contrefaire*, c'est imiter contre la vérité; *contrefait* veut quelquefois dire, fait contre les lois ordinaires et les proportions de la nature. *Contretirer une es-*

tampe, c'est la tirer dans un sens opposé et contraire; mais dans *contresigner*, *contre* veut seulement dire auprès.

Dé sert quelquefois à étendre la signification du mot; elle est ampliative, comme dans *déclarer*, *découper*, *détremper*, *dévorer*. D'autres fois elle est négative et sert à marquer la suppression de l'idée énoncée par le mot simple, comme dans *débarquer*, *décamper*, *dédire*, *défaire*, *déloyal*, *démasqué*, *dénaturé*, *dépourvu*, *déréglement*, *désabuser*, *détorse*, *dévaliser*.

Dés est toujours négative dans le même sens qu'on vient de voir. *Désaccorder*, *désennuyer*, *déshabiller*, *déshériter*, *déshonneur*, *désintéressement*, *désordre*, *désunion*.

Di est communément une particule extensive; *diriger*, c'est régler de point en point; *dilater*, c'est donner beaucoup d'étendue; *diminuer*, c'est rendre plus menu, etc.

Dis est plus souvent une particule négative; *discordance*, *disgrâce*, *disproportion*, *disparité*. Quelquefois elle marque diversité; *disputer* (*disputare*), signifie littéralement, *diversa putare*, ce qui est l'origine des disputes; *distinguer*, vient de *dis* et de *tingere*, *teindre*, et signifie proprement teindre d'une couleur différente, ce qui est très-propre à distinguer; *discerner*, voir des différences; *disposer*, placer les diverses parties, etc. Dans *diffamer*, *difficile*, *difforme*, c'est la particule *dis*, dont le *s* final est changé en *f*, à cause du *f* initial des mots simples, et elle y est négative.

E et *ex* sont des particules qui viennent des prépositions latines *e* et *ex*, et qui, dans la composition, marquent une idée accessoire d'extraction ou de séparation : *ébrancher*, ôter les branches; *écervelé*, qui a perdu la cervelle; *édenter*, ôter les dents; *effréné*, qui s'est soustrait au frein; *élargir*, c'est séparer davantage les parties élémentaires ou les bornes; *émission*, l'action de pousser hors de soi; *énerver*, ôter la force aux nerfs; *épousseter*, ôter la poussière, etc.; *exalter*, mettre au-dessus des autres; *excéder*, aller hors des bornes; *exhéréder*, ôter l'héritage; *exister*, être hors du néant; *exposer*, mettre au dehors; *exterminer*, mettre hors des termes ou des bornes, etc. Il ne faut pas croire, au reste, que ce soit la particule *e* qui se trouve à la tête des mots *écolier*, *épi*, *éponge*, *état*, *étude*, *espace*, *esprit*, *espèce*, et de plusieurs autres qui viennent des mots latins commençant par un *s* suivi d'une autre consonne, *scholaris*, *spica*, *spongia*, *status*, *studium*, *spatium*, *spiritus*, *species*, etc. La difficulté que l'on trouve à prononcer de suite les deux consonnes initiales, fit prendre naturellement le parti de prononcer la première comme dans l'alphabet, *es*; et dès lors on dit et l'on écrivit ensuite *escolier*, *espi*, *esponge*, *estat*, *espace*, *esprit*, *espèce*, etc. L'euphonie dans la suite supprima la lettre *s* de la prononciation de quelques-uns de ces mots, et l'on dit *écolier*, *épi*, *éponge*, *état*, *étude*. Ce n'est que depuis peu que nous avons supprimé cette lettre dans l'orthographe. Elle subsiste encore dans celle des mots *espace*, *esprit*, *espèce*, parce qu'on l'y prononce. Si cet *e* ne s'est point mis dans quelques dérivés de ces mots, ou dans d'autres mots d'origine semblable, c'est qu'ils se sont introduits dans la langue en d'autres temps, et qu'étant d'un usage moins populaire, ils ont été moins exposés à souffrir quelque altération dans la bouche des gens éclairés qui les introduisirent.

La particule *en*, dans la composition, conserve le même sens à peu près que la préposition, et marque position ou disposition; position comme dans *encaisser*, *endosser*, *enfoncer*, *engager*, *enlever*, *enjeu*, *enregistrer*, *ensevelir*, *entasser*, *envisager*; disposition, comme dans *encourager*, *endormir*, *engrosser*, *enhardir*, *enrichir*, *ensanglanter*, *enivrer*. Lorsque le mot simple commence par une des labiales *b*, *p* ou *m*, la particule *en* devient *em*, *embaumer*, *empaler*, *emmailloter*.

In est une particule qui a dans notre langue, ainsi qu'elle avait en latin, deux usages très-différens. 1°. Elle conserve en plusieurs mots le sens de la préposition latine *in*, ou de notre particule française *en*; et par conséquent, elle marque position ou disposition; position comme *incarnation*, *infuser*, *ingrédient*, *inhumation*, *initier*, *inné*, *inoculation*, *inscrire*, *intrus*, *invasion*; disposition, comme *inciter*, *induire*, *influence*, *innover*, *inquisition*, *insigne*, *intention*, *inversion*. *In* et *en* ont tellement le même sens, quand on les considère comme venus de la préposition, que l'usage les partage quelquefois entre des mots simples qui ont une même origine et un même sens individuel, et qui ne diffèrent que par le sens spécifique : *inclination*, *enclin*; *inflammation*, *enflammer*; *injonction*, *enjoindre*; *in-*

tonation, *entonner*. 2°. *In* est souvent une particule privative, qui marque l'absence de l'idée individuelle énoncée par le mot simple : *inanimé*, *inconstant*, *indocile*, *inégal*, *infortuné*, *ingrat*, *inhumain*, *inhumanité*, *inique*, *injustice*, *innombrable*, *inouï*, *inquiet*, *inséparable*, *intolérance*, *involontaire*, *inutile*. Quel que puisse être le sens de cette particule, on en change la finale en *n* ou *m* devant les mots simples qui commencent par une des labiales *b*, *p* ou *m* : *imbiber*, *imbu*, *imbécile*, *impétueux*, *imposer*, *impénitence*, *immersion*, *imminent*, *immodeste*. N se change en *l*, devant *l*, et en *r* devant *r*; *illuminer*, *illicite*, *irruption*, *irradiation*, *irrévérent*.

Mé ou *més*, est la même particule dont l'euphonie supprime souvent la finale *s*. Elle est privative, mais dans un sens moral, et marque quelque chose de mauvais, le mal n'étant que l'absence ou la privation du bien. Voici la liste de tous les mots composés de cette particule. *Mécompte*, *mécompter*, *méconnaissable*, *méconnaissance*, *méconnaître*; *mécontent*, comme *mal-content*; *mécontentement*, *mécontenter*; *mécréant*; *médire*, *médisance*, *médisant*; *méfaire*, *méfait*; *mégarde*, *méprendre*, *mépris*, *méprisable*, *méprisant*, *mépriser*; *mésaise*, comme *malaise*; *mésalliance*, *mésallié*; *mésestimer*; *mésintelligence*, *mésoffrir*; *messéance*, *messéant*, comme *malséant*; *mésuser*; *mévendre*, *mévente*.

Par ou *per* est une particule ampliative, qui marque l'idée accessoire de plénitude ou de perfection; *parfait*, entièrement fait; *parvenir*, venir jusqu'au bout; *persécuter*, comme *persequi*, suivre avec acharnement; *péroraison*, ce qui donne la plénitude entière à l'oraison, etc. La particule latine *per* avait la même énergie; c'est pourquoi devant les adjectifs et les adverbes, elle leur donnait le sens ampliatif ou superlatif; *periniquus*, très-injuste; *perabsurdè*, d'une manière fort absurde, etc.

Nous avons encore plusieurs autres particules qui viennent, ou de nos prépositions, ou des prépositions latines, ou de quelques particules latines; elles en conservent le sens dans nos mots composés, et n'ont pas grand besoin d'être expliquées ici. En voici quelques exemples : *Entreprendre*, *interrompre*, *introduire*, *pourvoir*, *prévoir*, *produire*, *rassembler*, *rebâtir*, *réassigner*, *réconcilier*, *rétrograder*, *subvenir*, *subdélégué*, *soumettre*, *sourire*, *survenir*, *traduire*, *transposer*.

Il faut seulement remarquer sur la particule *re* ou *ré*, que souvent un même mot simple reçoit des significations très-différentes, selon qu'il est précédé de *re* avec l'o muet, ou de *ré* avec l'*é* fermé. *Répondre*, c'est pondre une seconde fois; *répondre*, c'est répliquer à un discours; *reformer*, c'est former de nouveau; *réformer*, c'est donner une meilleure forme; *repartir*, c'est répliquer, ou partir pour retourner; *répartir*, c'est distribuer en plusieurs parts.

Le nombre de nos particules positives n'est pas grand; nous n'en avons que trois, *ci*, *là*, et *da*. *Ci*, indique des objets plus prochains; *là*, des objets plus éloignés. De là la différence de sons que reçoivent les mots, selon qu'on les termine par l'une ou par l'autre de ces particules : *ceci*, *cela*; *voici*, *voilà*; *celui-ci*, *celui-là*; *cet homme-ci*, *cet homme-là*.

Da est ampliatif dans l'affirmation *oui-da*, et c'est le seul cas où l'usage permette aujourd'hui de l'employer. Cette particule était autrefois plus usitée comme affirmative : *Il avait une épée*, *da*; *c'est un habile homme*, *da*.

Particulier, Particulière. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un motif particulier*, *une raison particulière*. — *Un cas particulier*, *une aventure particulière*, *un talent particulier*.— *Une chambre particulière*, *une maison particulière*. — *Un homme particulier*, *un esprit particulier*.

Particulier est opposé à *général*, dans *il faut sacrifier l'intérêt particulier à l'intérêt général*; à *public*, dans *il est doux*, *après avoir vécu dans le tumulte des affaires*, *de retourner à la vie particulière*; à *universel*, dans *l'église admet un jugement particulier*; à l'idée de *collection*, dans, *un particulier de cet endroit a fait une belle action*; à *commun* dans, *dans cette maison chacun à sa chambre particulière*. Dans cette phrase, *les assemblées particulières sont illicites*, il est corrélatif de *publiques*. Dans *il faut connaître les circonstances particulières d'une affaire pour en décider*, il est opposé à *ordinaires*, et *communes*. Quand il se dit d'une liaison, il en marque l'*intimité*; d'un officier, il en marque la *subordination*; d'un événement, il en marque la *rareté*; d'un goût, il en marque la *vivacité*; etc.

Ce mot s'emploie aussi substantive-

ment. On dit le *particulier d'une affaire*, pour dire ce qu'il y a de plus particulier dans une affaire, le détail et les circonstances d'une affaire.

On dit aussi *un particulier*, pour dire une personne privée, par opposition à une société, à une communauté, à une collection. *Il avait établi le plus grand commerce qu'un particulier de l'Europe pût jamais embrasser.* (Voltaire.)

En particulier. Expression adverbiale. A part ; séparément des autres. *Voir, prendre quelqu'un en particulier.* — On dit *être en son particulier*, pour dire, être retiré dans son cabinet, dans sa chambre, dans son appartement. — On dit aussi *en mon particulier*, pour dire, pour ce qui est de moi.

Particulièrement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *On m'a recommandé particulièrement cette affaire*, ou *on m'a particulièrement recommandé cette affaire.*

Partie. Substantif féminin. *Parties* du discours. Voyez *Nom*, *Substantif*, *Adjectif*, *Pronom*, *Verbe*, *Préposition*, *Adverbe*, *Conjonction*, et *Interjection.*

Parties des animaux. On dit *le pied d'un cheval*, *d'un bœuf*, *d'un cerf*, *d'un chameau*, *d'un éléphant*, *d'un mouton*, *d'un veau*, *d'une chèvre*, et des autres animaux dont cette partie est de corne. — On dit, *la pate d'un chien*, *d'un chat*, *d'un lièvre*, *d'un lapin*, *d'un loup*, *d'un ours*, *d'un singe*, *d'un rat*, et des autres animaux chez qui cette partie n'est pas de corne. — On dit, *les ongles d'un lion*, *les griffes d'un chat*, *d'un tigre*, etc. ; *les serres d'un aigle*, *d'un vautour* ; *les serres* ou *les mains d'un épervier.* — On dit, *la bouche d'un cheval*, *d'un chameau*, *d'un éléphant*, et de quelques autres bêtes de somme et de trait. — *La gueule d'un bœuf*, *d'un chien*, *d'un brochet*, *d'un lion*, *d'un loup*, *d'un crocodile*, etc. On nomme de même cette partie, dans la plupart des animaux à quatre pieds, et dans les poissons. — On dit, *le groin d'un cochon*, *le mufle d'un cerf*, *d'un bœuf*, *d'un lion*, *d'un léopard*, *d'un tigre* ; — *le museau d'un chien*, *d'un renard*, pour désigner cette partie de la tête qui comprend la gueule et le nez. — On appelle les *défenses*, ou les *broches* du sanglier, les deux grosses dents crochues et effilées qui sortent de sa gueule. — On dit, *la hure d'un sanglier*, *d'un saumon*, pour dire la tête.

Les termes les plus bas deviennent quelquefois les plus nobles, soit par la place où ils sont mis, soit par le secours d'une épithète heureuse. Corneille dit dans son *Héraclius* :

> Il semble que de Dieu la main appesantie,
> Se faisant du tyran l'effroyable *partie*,
> Veuille avancer par-là son juste châtiment.

Terme de chicane. *La main de Dieu appesantie, qui devient l'effroyable partie du tyran, est une idée terrible.* (Voltaire.)

Parties d'oraison. Voyez *Oraison.*

Partiel, Partielle. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Les sommes partielles.*

Partir. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *sentir.* Voyez *Irrégulier.*

Si l'on voulait s'en rapporter aux grammairiens, plutôt qu'à la raison, on se trouverait embarrassé pour décider si le verbe *partir* prend toujours le verbe auxiliaire *être*, ou s'il prend tantôt le verbe *être*, tantôt le verbe *avoir.* Féraud nous dit, dans son dictionnaire que quelques-uns par ignorance, ou par inadvertance, disent, *j'ai parti*, au lieu de *je suis parti* ; et il ajoute que le verbe *partir* prend toujours *être* pour auxiliaire, dans ses temps composés.

D'un autre côté, je trouve dans la *Grammaire des Grammaires* que *partir*, comme *monter*, *descendre*, et plusieurs autres verbes, prennent tantôt l'auxiliaire *être*, et tantôt l'auxiliaire *avoir* ; on y cite à l'appui de cette assertion un exemple tiré du Dictionnaire de l'Académie ; *le lièvre a parti à quatre pas des chiens*, et j'y ajoute celui-ci, tiré du même dictionnaire, *le fusil a parti tout d'un coup.* Je suis moins disposé que personne à croire à l'infaillibilité de l'Académie française ; mais lorsque ses décisions peuvent être appuyées ou sur de bonnes raisons, ou sur des exemples tirés des bons auteurs, j'aime alors à la regarder comme une autorité, parce que je suppose qu'elle n'a pas décidé arbitrairement.

La richesse d'une langue consiste surtout dans la quantité des moyens qu'elle offre pour exprimer les différentes vues de l'esprit, et les nuances qui les distinguent. Ce serait appauvrir une langue que de rejeter quelques-uns de ces moyens, sans démontrer qu'il en existe d'équivalens.

Dans la signification du mot *partir*, il y a deux vues bien distinctes, la première qui représente l'action du sujet, lors du départ, *avoir parti* ; la seconde,

qui montre l'état du sujet après le départ, *être parti*. Or, si le verbe *partir* ne pouvait prendre que l'auxiliaire *être*, il n'existerait pas d'expression dans la langue, pour distinguer les nuances de ces deux idées, et l'on dirait également, *le lièvre est parti*, et pour marquer l'action du départ, et pour signifier l'état du lièvre, relativement à cette action, après qu'elle est faite. J'arrive près d'un chasseur, une demi-heure après qu'un lièvre *a parti*, il me dit, *le lièvre est parti*; et j'entends par-là qu'il s'en est allé, qu'il a quitté le lieu où il était, qu'il n'y est plus. Mais si je lui demande, *quand a-t-il parti?* et qu'il me réponde, *il est parti il y a une demi-heure*; voilà *il est parti* employé pour signifier et l'action que le lièvre a faite en partant, et l'état du lièvre, relativement à cette action depuis le moment de son départ. Je conçois bien que *le lièvre est parti* depuis le moment de son départ; mais je ne comprends pas comment *il est parti*, lorsqu'il partait.

Admettons donc ici les exemples de l'Académie, et disons que le verbe *partir* prend l'auxiliaire *avoir* quand on veut exprimer l'action de partir, et qu'il prend l'auxiliaire *être* quand on veut marquer l'état du sujet, relativement à cette action finie. Il y a la même différence entre *il a parti* et *il est parti*, qu'entre *il a passé* et *il est passé*.

PARTISAN. Substantif masculin. Qui est attaché au parti de quelqu'un, qui soutient son parti. Quelques auteurs ont dit *partisanne* au féminin. Voltaire dit dans une lettre, à d'Alembert : *Elle vous rendait bien justice, vous n'avez pas de partisanne plus sincère*. Ce mot est peu usité.

PARTITIF, PARTITIVE. Adjectif. Ce terme est usité pour caractériser les adjectifs qui désignent une partie des individus compris dans l'étendue de la signification des noms auxquels ils sont joints, comme *quelques*, *plusieurs*, etc. Les grammairiens regardent encore comme partitifs les adjectifs comparatifs et superlatifs, les adjectifs numéraux soit cardinaux, comme *un*, *deux*, soit ordinaux, comme *premier*, *second*, *troisième*, etc., parce qu'en effet tous ces mots désignent des objets extraits de la totalité, au moyen de la qualification comparative, superlative ou numérique, désignée par un adjectif. *Plusieurs de nos anciens auteurs* : il ne s'agit pas ici de tous nos anciens auteurs, mais d'une partie indéterminée qui est désignée par l'adjectif *plusieurs*, qui, par cette raison, est partitif. *Deux de mes amis* : il s'agit ici non de la totalité de mes amis, mais d'une partie précise déterminée numériquement par l'adjectif cardinal ou collectif *deux*, qui est partitif. Quelques grammairiens ont admis un article partitif, et il est vrai qu'il y a partition dans les phrases où ils prétendent voir cet article, comme *du pain*, *de l'eau*, *de l'honneur*; mais ces locutions ont déjà été appréciées et analysées ailleurs. Voyez *Adjectif* et *Article*. Ce qu'elles ont de réellement partitif, c'est la préposition *de* qui est extractive. (Beauzée.)

PARTITION. Substantif féminin. Le premier *ti* conserve sa prononciation naturelle, le second se prononce comme *ci*.

PARVENIR. Verbe neutre et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *venir*. La *Grammaire des Grammaires*, après avoir dit que les verbes neutres qui expriment une action prennent l'auxiliaire *avoir*, s'exprime ainsi : Les verbes neutres *aller*, *arriver*, *choir*, *décéder*, *éclore*, *mourir*, *naître*, *tomber*, *venir* et les composés de ce dernier, comme *devenir*, *parvenir*, *revenir*, font exception au principe général ; c'est-à-dire qu'un usage bizarre exige qu'ils prennent l'auxiliaire *être*, quoique chacun d'eux exprime une action. — Il n'y a point ici d'exception, et l'usage n'est point bizarre. *Être allé*, *être arrivé*, *être décédé*, *être mort*, *être né*, *être tombé*, *être venu*, *être parvenu*, etc., ne signifient point une action, mais un état qui résulte d'une action. Celui qui *est allé* est dans l'état d'un homme qui s'est mû, pour se rendre en quelque endroit, et il en est de même lorsque l'action d'aller est déterminée. On dit d'un homme qui est à Rome depuis six ans, *il est* allé à Rome. *Être arrivé*, c'est être au but de son voyage, c'est un état, etc.

PAS, POINT. Expressions qui se joignent ordinairement à la négative *ne*. Elle se mettent après le verbe, dans les temps simples. *Je ne l'aime pas*, *je n'en veux point*. Dans les temps composés, on les met entre l'auxiliaire et le participe. *Je n'ai pas dormi*, *il n'est point venu*. Ordinairement on les met devant l'infinitif. *Il faut ne le pas montrer*. Quelquefois on peut les mettre après, comme dans cet exemple de Fléchier : *Platon ne laissait aux femmes, pour toute gloire, que celle de n'en avoir point*.

Voltaire a dit dans la *Henriade* :

Amitié que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connaître *pas*.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

On peut supporter cette inversion ; mais celle-ci, de Molière, est trop dure à l'oreille :

Aux menaces d'un fourbe on ne doit dormir point.

Pas et *point* peuvent être regardés comme les complémens de la négation à laquelle ils sont joints ; car sans eux le sens est moins négatif, et ils servent à l'achever, à le préciser, à le compléter. *Je ne puis*, nie moins que *je ne puis pas* ou *je ne puis point*. Ces mots ne sont point négatifs par eux-mêmes ; cet usage leur vient, selon toute apparence, de ce que, dans l'ordre des choses qu'ils expriment, ils sont la limite, *le nec plus ultrà* des dimensions ou soustractions qu'on peut y faire. De là vient qu'avec *point*, la négation est plus forte qu'avec *pas*, parce que, dans l'ordre des distances, le point est une limite plus éloignée que le pas.

On supprime *pas* et *point* devant *ni*, *rien*, *jamais*, *plus*, *aucun*, parce que ces mots sont autant de complémens de la négation *ne*. *Je ne l'aime ni ne l'estime* ; *il ne vaut rien* ; *je ne le verrai jamais* ; *je ne lui pardonnerai plus* ; *il n'en a aucun*. On les supprime aussi devant *autre*. *Je ne veux d'autre récompense que votre amitié*. — On les retranche aussi après les adjectifs conjonctifs suivis du subjonctif ; *est-il quelqu'un qui ne le sache?* devant *que* signifiant seulement, *je ne ferai que ce qu'il voudra* ; après *que* signifiant *pourquoi ne*, *que ne parlez-vous?* après *si*, *à moins que*, et les autres conjonctions qui ont le même sens, *si vous ne l'ordonnez*, *à moins que vous ne le souhaitiez*. Après les verbes *oser*, *pouvoir*, *cesser*, on peut omettre ou employer *pas* ou *point*, selon que l'on veut nier plus ou moins fortement ; *je n'ose*, nie moins fortement que *je n'ose pas* ; *je n'ose pas*, que *je n'ose point*. Lorsque ces trois verbes, employés dans le sens négatif, n'ont pas pour complément un infinitif, ou lorsqu'ils sont employés sans complément, ils sont presque toujours suivis de *pas*. *Dieu ne peut pas l'impossible*, *il ne cesse pas*, *vous n'osez pas*. — Avec les noms de nombre joints à la préposition *de*, ou à la conjonction *que*, on retranche *pas* ou *point*; *je ne le verrai de dix jours*, *il y a dix jours que je ne l'ai vu*. Observons cependant, à l'égard du second exemple, qu'il ne faut supprimer *pas* ou *point* après *il y a*, que lorsque le verbe qui suit cette expression est au passé ; car s'il était à tout autre temps, on mettrait *pas* ou *point*. *Il y a un an que je ne lui parle pas*, *il y avait un an que je ne lui parlais point*.

Pas énonce simplement la négative, *point* l'exprime avec beaucoup plus de force. Le premier souvent ne nie la chose qu'en partie, ou avec une modification ; le second la nie toujours absolument, totalement et sans réserve. On dira *vous ne croyez pas une chose qu'on ne peut vous persuader*. *Vous ne croyez point celle que votre esprit rejette entièrement*. Dans le premier cas, il peut vous rester quelque doute ; dans le second, vous êtes décidé. On dira aussi, *il n'a pas ce qu'il faudrait d'esprit pour une telle place* ; parce que cela suppose qu'il n'est pas réellement sans esprit ; mais si l'on dit, *il n'a point d'esprit*, cela signifie qu'il en est entièrement dépourvu.

Par cette raison, *pas* vaut mieux que *point* avant les mots qui servent à marquer le degré de qualité ou de quantité, tels que *moins*, *plus*, *beaucoup*, *si*, *fort*, et autres semblables. *Cicéron n'est* pas *moins véhément que Démosthène* ; *Démosthènes n'est* pas *si abondant que Cicéron*. *Les riches ne sont* pas *toujours plus heureux que les pauvres*. *Assez ordinairement*, *il n'y a* pas *beaucoup d'urgent chez les gens de lettres*.

Par la même raison, *pas* est préférable avant les noms de nombre. *Qui n'a pas un sou à dépenser*, *n'a pas un grain de mérite à faire paraître*.

De même, *pas* convient mieux à quelque chose de passager et d'accidentel ; *point* à quelque chose de passager et d'habituel. *Il ne lit* pas, c'est-à-dire présentement; *il ne lit* point, c'est-à-dire, jamais, dans aucun temps. On dira également d'un homme qu'*il ne dort* point, pour faire entendre qu'il a une insomnie habituelle, et qu'*il ne dort* pas, pour marquer qu'actuellement il est éveillé.

Par la même raison encore, *pas* après *tout*, marque une exclusion partielle, et *point* une exclusion totale. *Tous ceux qu'on accusait n'ont* pas *été convaincus* ; c'est-à-dire quelques-uns de ceux qu'on accusait. *Tous ceux qu'on accusait n'ont point été convain-*

cus, c'est-à-dire, aucun de ceux qu'on accusait n'a été convaincu.

Quand *pas* ou *point* entre dans l'interrogation, c'est avec des sens un peu différens. Si ma question est accompagnée de quelque doute, je dirai : *n'avez-vous point été là ? n'est-ce point vous qui me trahissez ?* Mais si j'en suis persuadé, je dirai par manière de reproche, *n'avez-vous pas été là ? n'est-ce* pas *vous qui m'avez trahi ?*

De même lorsqu'on dit, *n'avez-vous* point *vu un tel ?* c'est une question simple, et lorsqu'on dit, *n'avez-vous pas vu un tel ?* on veut marquer par-là qu'on croit que celui qu'on interroge a vu celui dont on parle. Voyez *Point*.

Pascal, Pascale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *L'agneau pascal*, *cierge pascal*. On dit au masculin pluriel *des cierges pascals*, et non pas *pascaux*. L'Académie ne dit ni l'un ni l'autre.

Passable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Du vin passable*, *des vers passables*.

Passablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est acquitté passablement de sa commission*, ou *il s'est passablement acquitté de sa commission*.

Passager, Passagère. Adjectif. Il ne se dit que des choses, et on peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Plaisirs passagers*, *douleur passagère*, *beauté passagère*, *cette passagère beauté ; des oiseaux passagers*.

Passagèrement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a occupé passagèrement ce poste*.

Passant, Passante. Adjectif verbal tiré du verbe *passer*. Quoique cet adjectif ait la terminaison active, il a le sens passif. Il ne se dit pas de celui qui passe, mais de l'endroit où l'on passe fréquemment. *Un chemin passant*, *une ville passante*. Il se met ordinairement après son substantif.

Passe-Droit. Substantif masculin. On doit dire au pluriel *des passe-droit*, sans *s*. Le mot *passe* est verbe, et ne peut prendre un *s* au pluriel ; et il ne s'agit point de passer des droits, mais de passer le droit. *Des passe-droit* sont des grâces qui passent le droit. La pluralité tombe sur grâces, qui est sous-entendu. *On m'a fait un grand nombre de passe-droit*.

Passe-Parole. Substantif masculin. On dit au pluriel *des passe-parole*, sans *s*. La pluralité ne peut tomber ni sur *passe*, qui est un verbe, ni sur le substantif *parole ;* car il ne s'agit que de passer par la parole, et non de passer des paroles. La pluralité tombe sur *commandement*, qui est sous-entendu. *Des passe-parole* sont des commandemens qui passent par la parole.

Passe-Partout. Substantif masculin. On dit au pluriel *des passe-partout*, sans *s* ; la pluralité tombe sur le mot *clef ; des passe-partout* sont des clefs qui ouvrent toutes les portes d'une maison.

Passe-Port. Substantif masculin. On dit au pluriel *des passe-ports*.

Passer. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir*, quand il signifie l'action de passer. *Il a passé en Amérique en tel temps ; nous* avons *passé par la Champagne* après avoir *passé la Meuse*. *L'empire des Assyriens a passé aux Mèdes ; Charles-Quint* a *passé l'Euphrate*. (de Wailly.) *La procession* a *passé sous mes fenêtres*. Mais on emploie l'auxiliaire *être*, lorsqu'on veut exprimer l'état qui résulte de cette action. *Il est passé en Amérique depuis tel temps. Ce temps est passé*, *et il a passé bien vite. Cette mode est passée*, *cette fleur* est *passée. La procession* est *passée*.

> Savez-vous. . . . .
> .... Si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
> *Est passé* jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce.
> (Boileau.)

Boileau aurait pu mettre *a passé*, s'il avait voulu exprimer l'action par laquelle le sang et la noblesse passent ; mais comme il a voulu exprimer particulièrement l'effet résultant de cette action, l'existence réelle du sang et de la noblesse après le passage, il a dû dire *est passé*. C'est donc à tort que l'abbé d'Olivet a prétendu que Boileau aurait dû dire *a passé*.

Se passer à, *se passer de*, sont deux locutions absolument différentes. *Se passer à* signifie se contenter de ce qu'on a ; *se passer de* signifie soutenir le besoin de ce qu'on n'a pas. *Il a quatre attelages*, *on peut se passer à moins. Vous avez cent mille écus de rente*, *et je m'en passe*. (Voltaire, *Remarques sur Corneille*.)

Ce verbe est relatif au mouvement d'un lieu dans un autre, sans aucun égard, ni à celui d'où le mouvement se fait, ni à celui où il est dirigé, mais seulement à l'endroit où il se fait, ou

bien à celui qui le voit et en juge. Il a une infinité d'acceptions qui se reconnaissent par les phrases où il est employé. Le cerf a *passé* par cet endroit. Ils ont *passé* debout, ou sans s'arrêter. *Passer* du papier sur le feu pour le sécher. Ce malade ne *passera* pas l'hiver. Ce manteau *n'a passé* deux années. *Il passe* mal son temps. Les plaisirs *passent* vite. La vie *se passe*. La beauté et la jeunesse *se passent*. Cette étoffe *se passera*. Ces sortes de couleurs *passent*. Rien ne *passe* comme les modes. Ces fruits, ce vin, ce fromage, ces mets, sont *passés*. *Des raisins passés*. Ces raisins *passent*, on n'en voit plus guère. Il vous *passe* de toute la tête. Il était homme de bien, je ne sais comment il a commis cette action, cela me *passe*. Le madrigal ne *passe* guère dix à douze vers. Elle a *passé* sa chemise par-dessus sa tête. Il y a des physiciens qui ont prétendu que la poussière dont l'air est rempli *passait* à travers le verre. La vertu ne *passe* pas toujours des pères aux enfans. Le nom de quelques hommes de ce siècle *passera* à la postérité. Ses succès ont passé mes espérances. Quelques opinions des anciens qu'on regardait comme des erreurs, *passent* maintenant pour des vérités constantes. Il ne peut pas *se passer* de vin, je me *passe* de peu. Il faut bien en *passer* par-là. Il y a des considérations audessus desquelles je ne saurais *passer*, elles m'arrêtent tout court. *Passez* le préambule, allez à la chose. Vous me trouverez intraitable, je ne vous *passerai* rien. Racontez les choses comme elles se sont *passées*; tous ces traits d'imagination qui embellissent un récit, sont autant de petits mensonges. Cette monnaie ne *passe* pas. Je vous *passerai* cette pièce pour vingt francs.

Passer par les mains. *Passer* par les armes. *Passer* sur le ventre à quelqu'un. Cela *a passé* tout d'une voix dans le conseil. *Passer* un acte. *Passer* d'un objet à un autre. *Passer* au feu, à la calandre, à la filière, à la claie, en blanc, en carton, au tamis, à la chausse, au filtre, au chamois, à l'alambic. *Passer* maître. *Passer* licencié. *Passer* la plume par le bec. *Passer* l'éponge. *Passer* le but.

Passe-temps. Substantif masculin. Racine a dit dans *Athalie*:

> Hé quoi! vous n'avez point de passe-temps plus doux?
>
> (Racine, *Athalie*.)

On a remarqué avec raison que *passe-temps* ne peut s'employer dans la poésie noble.

Passe-volant. Substantif masculin. On dit au pluriel des *passe-volans*.

Passible. Adjectif des deux genres qui se met après son substantif. *Un corps passible*.

Passif, Passive. Adjectif que l'on prend aussi substantivement. Il ne se met qu'après son substantif. *Un être passif, un rôle passif.*

En termes de grammaire, on dit, *verbe passif, voix passive, sens passif, signification passive*. Ce mot est formé de *passum*, supin du verbe *pati*, souffrir, être affecté. Le passif est opposé à l'actif.

Le verbe passif est un verbe qui contient un attribut dans lequel l'action est considérée comme soufferte par le sujet. *Je suis aimé* est un verbe passif. — Le verbe passif se conjugue, dans tous ses temps, avec l'auxiliaire *être*, ainsi qu'il suit :

Indicatif. — Je suis loué *ou* louée; j'étais loué *ou* louée; je fus loué *ou* louée; j'ai été loué, *ou* louée; j'eus été loué *ou* louée, j'avais été loué *ou* louée; je serai loué *ou* louée; j'aurais été loué *ou* louée.

Conditionnel. — Je serais loué *ou* louée; j'aurais été loué *ou* louée; j'eusse été loué *ou* louée.

Impératif. — Sois loué *ou* louée.

Subjonctif. — Que je sois loué *ou* louée; que je fusse loué *ou* louée, que j'aie été loué *ou* louée; que j'eusse été loué *ou* louée.

Infinitif. — Être loué *ou* louée.

Participe. — *Présent*. Étant loué *ou* louée. — *Passé*. Ayant été loué *ou* louée.

Il y a des verbes qui ont le sens passif, sans avoir la forme passive, comme *périr*. Il y en a au contraire qui ont la forme passive sans avoir le sens passif, comme *je suis entré*. — Quelquefois nous employons le tour actif avec le pronom réfléchi, pour exprimer le sens passif, au lieu de faire usage de la forme passive. Ainsi on dit, *cette marchandise se débitera*, quoique la marchandise soit évidemment le sujet passif du débit, et qu'on eût pu dire *sera débitée*, s'il avait plu à l'usage d'autoriser cette phrase dans ce sens; je dis *dans ce sens*, car dans un autre, on dit très-bien, *quand cette marchandise sera débitée, j'en achèterai d'autre*. La différence de ces deux phrases est dans le temps : *cette marchandise se*

débitera, est au futur, et l'on dirait dans le sens actif, *je débiterai cette marchandise; quand cette marchandise sera débitée*, est un futur composé, et l'on dirait dans le sens actif, *quand j'aurai débité cette marchandise*. (Beauzée.) Voyez *Sens*, *Conjugaison*.

Passions. Substantif féminin pluriel. Terme de rhétorique et de poésie. On appelle ainsi tout mouvement de la volonté qui, causé par la recherche d'un bien ou par l'appréhension d'un mal, apporte un tel changement dans l'esprit, qu'il en résulte une différence notable dans les jugemens qu'il porte en cet état, et que ces mouvemens influent même sur le corps. Telles sont la pitié, la crainte, la colère, etc.

La fonction de la volonté est d'aimer et de haïr, d'approuver ou de désapprouver. Par l'intime liaison qu'il y a entre la volonté et l'intelligence, tout ce qui paraît aux yeux de celle-ci fait impression sur celle-là. L'impression se trouvant agréable, la volonté approuve l'objet qui en est l'occasion; elle le désapprouve quand l'impression en est désagréable. Cette volonté a différens noms, selon les mouvemens qu'elle éprouve et auxquels elle se porte. On l'appelle *colère* quand elle veut se venger; *compassion*, quand elle veut soulager un malheureux; *amour*, quand elle veut s'unir à ce qui lui plaît; *haine*, quand elle veut être éloignée de ce qui lui déplaît; et ainsi des autres sentimens. Quand ces espèces de volontés sont violentes et vives, on les appelle ordinairement *passions*. Quand elles sont paisibles et tranquilles, on les nomme *sentimens*, *mouvemens*, *passions douces*, comme l'amitié, l'espérance, la gaicté, etc. Les *passions douces* sont ainsi nommées parce qu'elles ne jettent point le trouble dans l'ame, et qu'elles se contentent de la remuer doucement; il y a dans ces passions autant de lumière que de chaleur, de connaissance que de sentiment.

On peut rapporter toutes les passions à ces deux sources principales, la douleur et le plaisir; c'est-à-dire, à tout ce qui produit une impression agréable ou désagréable.

L'éloquence non-seulement admet les passions, mais encore elle les exige nécessairement. « On sait, dit Rollin, que les *passions* sont l'ame du discours, que c'est ce qui lui donne une impétuosité et une véhémence qui emportent et entraînent tout, et que l'orateur exerce par-là sur ses auditeurs un empire absolu, et leur inspire tels sentimens qu'il lui plaît; quelquefois en profitant adroitement de la pente et de la disposition favorable qu'il trouve dans les esprits, mais d'autres fois en surmontant toute leur résistance par la force victorieuse du discours, et les obligent de se rendre comme malgré eux. La péroraison, ajoute-t-il, est à proprement parler, le lieu des passions; c'est là que l'orateur, pour achever d'abattre les esprits et pour enlever leur consentement, emploie sans ménagement, selon l'importance et la nature des affaires, tout ce que l'éloquence a de plus fort, de plus tendre et de plus affectueux. »

Elles peuvent et doivent même avoir lieu dans d'autres parties du discours. Outre les passions fortes et véhémentes, il y en a une autre sorte qui consiste dans des sentimens plus doux, plus tendres, plus insinuans, qui n'en sont pas pour cela moins touchans ni moins vifs; dont l'effet n'est pas de renverser, d'entraîner, d'emporter tout comme de vive force, mais d'intéresser et d'attendrir, en s'insinuant jusqu'au fond du cœur. Ces passions ont lieu entre des personnes liées ensemble par quelque union étroite, entre un prince et ses sujets, un père et des enfans, un tuteur et des pupilles, un bienfaiteur et ceux qui en ont reçu un bienfait, etc.

Les rhéteurs donnent des préceptes fort étendus sur la manière d'exciter les passions, et ils peuvent être utiles jusqu'à un certain point; mais ils sont tous forcés d'en revenir à ce principe, que, pour toucher les autres, il faut être touché soi-même.

On sent assez que des mouvemens forts et pathétiques seraient mal rendus par un discours brillant et fleuri, et qu'il ne doit s'agir de rien moins que d'amuser l'esprit quand on veut triompher du cœur. De même dans les passions plus douces, tout doit se faire d'une manière simple et naturelle, sans étude et sans affectation; l'air, l'extérieur, le geste, le ton, le style, tout doit respirer je ne sais quoi de doux et de tendre qui parte du cœur et qui aille droit au cœur. (Extrait de divers auteurs.)

On entend par *passions* en poésie les sentimens, les mouvemens, les actions passionnées que le poète donne à ses personnages.

Les *passions* sont, pour ainsi dire, la vie et l'esprit des poèmes un peu longs.

Tout le monde en connaît la nécessité dans la tragédie et dans la comédie ; l'épopée ne peut pas subsister sans elles.

Ce n'est pas assez que la narration dans le poëme épique soit surprenante, il faut encore qu'elle remue, qu'elle soit passionnée, qu'elle transporte l'esprit du lecteur, et qu'elle le remplisse de chagrin, de joie, de terreur ou de quelques autres passions violentes ; et cela pour des sujets qu'il sait n'être que des fictions.

Quoique les passions soient toujours nécessaires, cependant toutes ne sont pas également nécessaires ni convenables en toute occasion. La comédie a pour son partage la joie et les surprises agréables ; au contraire la terreur et la compassion sont les passions qui conviennent à la tragédie. La passion la plus propre à l'épopée, est l'admiration ; cependant l'épopée, comme tenant le milieu entre les deux autres, participe aux deux espèces de passions qui leur conviennent, comme nous voyons dans les plaintes du quatrième livre de l'*Énéide*, et dans les jeux et divertissemens du cinquième. En effet l'admiration participe de chacune : nous admirons avec joie les choses qui nous surprennent agréablement, et nous voyons avec une surprise mêlée de terreur et de douleur celles qui nous épouvantent et nous attristent.

Outre la *passion* générale qui distingue le poëme épique du poëme dramatique, chaque épopée a sa passion particulière qui la distingue des autres poëmes épiques. Cette passion particulière suit toujours le caractère du héros. Ainsi la colère et la terreur dominent dans l'*Iliade*, à cause qu'Achille est emporté. L'*Énéide* est remplie de passions plus douces et plus tendres, parce que tel est le caractère d'Énée. La prudence d'Ulysse ne permettant point cet excès, nous ne trouvons aucune de ces passions dans l'*Odyssée*.

Pour ce qui regarde la conduite des passions, pour leur faire produire leur effet, deux choses sont requises ; savoir, que l'auditoire soit préparé et disposé à les recevoir, et qu'on ne mêle point ensemble plusieurs passions incompatibles. La nécessité de préparer l'auditoire est fondée sur la nécessité naturelle de prendre les choses où elles sont, dans le dessein de les transporter ailleurs. Il est aisé de faire l'application de cette maxime. Un homme est tranquille et à l'aise, et vous voudriez exciter en lui une passion par un discours fait dans ce dessein ; il faut donc commencer d'une manière calme, et par ce moyen, vous joindre à lui ; et ensuite marchant ensemble, il ne manquera pas de vous suivre dans toutes les passions par lesquelles vous le conduirez insensiblement. Si vous faites voir votre colère d'abord, vous vous rendrez ridicule.

Les dispositions nécessaires viennent de quelque discours précédent, ou du moins de quelque action qui a déjà commencé à émouvoir les passions, avant qu'il en ait été mention. Les orateurs eux-mêmes mettent quelquefois ces derniers moyens en usage ; car quoiqu'ordinairement ils ne remuent les passions qu'à la fin de leurs discours, cependant, quand ils trouvent leur auditoire déjà ému, ils se rendraient ridicules en le préparant de nouveau par une tranquillité déplacée.

La seconde chose requise dans le maniement des passions, est qu'elles soient pures et débarrassées de tout ce qui pourrait empêcher leur effet.

La multitude de fictions, de faits et d'histoires, est donc une chose qu'on doit éviter. Toutes les aventures embrouillées et difficiles à retenir toutes les intrigues entortillées et obscures doivent être écartées. Elles embarrassent l'esprit et demandent tellement d'attention, qu'il ne reste plus rien pour les passions. L'ame doit être libre et sans embarras pour sentir, et nous faisons nous-mêmes diversion à nos chagrins en nous appliquant à d'autres choses.

Mais les plus grands ennemis que les passions ont à combattre, ce sont les passions elles-mêmes : elles sont opposées, et se détruisent les unes les autres ; et si deux passions opposées comme la joie et le chagrin, se trouvent dans le même sujet, elles n'y resteront ni l'une ni l'autre. C'est la nature de ces habitudes qui a opposé cette loi : le sang et les esprits ne peuvent pas se mouvoir avec modération et égalité comme dans un état de tranquillité, et en même temps être élevés et suspendus avec quelque violence occasionée par l'admiration. Ils ne peuvent rester ni dans l'une ni dans l'autre de ces situations, si la crainte les rappelle des parties extérieures du corps pour les réunir autour du cœur, ou si la rage les renvoie dans les muscles et les y fait agir avec une violence bien opposée aux opérations de la crainte.

Il faut donc étudier les causes et les

effets des passions dans le cœur, pour être en état de les manier avec toute la force nécessaire.

Dans le poème dramatique, le jeu des passions est une des plus grandes ressources des poètes. Ce n'est plus un problème que de savoir si on doit les éviter sur le théâtre. La nature du spectacle, soit tragique, soit comique ; sa fin, ses succès, démontrent assez que les passions font une des parties les plus essentielles du drame, et que sans elles tout devient froid et languissant, dans un ouvrage où tout doit être, autant qu'il se peut, mis en action. Pour en juger dans les ouvrages de ce genre, il suffit de les connaître, et de savoir discerner le ton qui leur convient à chacune ; car, comme a dit Despréaux :

Chaque *passion* parle un différent langage
La colère est superbe et veut des mots altiers,
L'abattement s'explique en des termes moins fiers.
(*Art poétique.*)

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer la nature de chaque passion en particulier, les effets, les ressorts qu'il faut employer, les routes qu'on doit suivre pour les exciter ; c'est dans ce qu'a écrit Aristote au second livre de sa rhétorique, qu'il faut en puiser la théorie. L'homme a des *passions* qui influent sur ses jugemens et sur ses actions ; rien n'est plus constant. Toutes n'ont pas le même principe ; les fins auxquelles elles tendent sont aussi différentes entre elles, que les moyens qu'elles emploient pour y arriver se ressemblent peu. Elles affectent le cœur chacune de la manière qui lui est propre ; elles inspirent à l'esprit des pensées relatives à ces impressions ; et comme pour l'ordinaire ces mouvemens intérieurs sont trop violens, trop impétueux, pour n'éclater pas au dehors, ils n'y paraissent qu'avec des sons qui les caractérisent et qui les distinguent. Ainsi, l'expression qui est la peinture de la pensée, est aussi convenable et proportionnée à la *passion* dont la pensée elle même n'est que l'interprète.

Quoiqu'en général chaque passion s'exprime différemment d'une autre *passion*, il est cependant bon de remarquer qu'il en est quelques-unes qui ont entre elles beaucoup d'affinité, et qui empruntent pour ainsi dire le même ton. Telles sont par exemple, la haine, la colère, l'indignation. Or, pour en discerner les diverses nuances, il faut avoir recours au fond des caractères, remonter au principe de la *passion*, examiner les motifs et l'intérêt qui font agir les personnages introduits sur la scène. Mais la plus grande utilité qu'on puisse retirer de cette étude, c'est de connaître le cœur humain, ses replis, les ressorts qui le font mouvoir, par quels motifs on peut l'intéresser en faveur d'un objet, ou le prévenir contre ; enfin comment il faut mettre à profit les faiblesses mêmes des hommes pour les éclairer et les rendre meilleurs. Car si l'image des *passions* violentes ne servait qu'à en allumer de semblables dans le cœur des spectateurs, le poème dramatique deviendrait aussi pernicieux qu'il est peut-être utile pour former les mœurs. (*Encyclopédie.*)

Passionnément. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il aime passionnément cette femme ; il est passionnément aimé de cette femme.*

Passionner (se). Verbe pronominal. Ce verbe n'est point usité à l'actif. Quelques personnes ont dit *passionner son chant*, *passionner sa déclamation*, mais ces locutions n'ont pas été sanctionnées par l'usage.

Le verbe *passionner* est donc un verbe pronominal. *Se passionner*, c'est se préoccuper fortement et aveuglément. *Les gens à imagination se passionnent facilement.* Il est difficile de ne pas se passionner pour une chose, lorsqu'on y prend un grand intérêt. Un auteur a dit assez heureusement, *j'ai su jouer une de ces langueurs qui touchent*, *et j'ai vu quelquefois qu'on se passionnait à mon rôle.* — On dit adjectivement, *un amant passionné*, *un style passionné*, *un regard passionné*, *un ton passionné.* — *On est passionné pour la musique*, *pour la danse*, *pour la peinture.* — Je ne crois pas qu'on dise, comme on le prétend dans *l'Encyclopédie*, *être passionné des richesses*, *être passionné d'une femme.* — On dit quelquefois absolument, *c'est un homme passionné.*

Passivement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Ce verbe se prend passivement.*

Passiver. Verbe actif de la première conjugaison. Mot nouveau proposé par Mercier. Je ne pense pas, dit un grammairien, qu'*activer* appelle *passiver* ; je ne vois pas même dans quelle circonstance et dans quel sens on pourrait se servir de ce verbe. La raison m'en paraît simple ; c'est que, pour l'employer, il faudrait y attacher une signification active, opposée à l'idée implicite qu'il renferme. Il n'y a donc

pas à craindre qu'il se glisse à la suite d'*activer*.

Mercier veut absolument que l'on dise *passiver*; et voici les exemples qu'il donne. *Les lenteurs que vous mettez dans le rapport de mon affaire la passivent* depuis trop long-temps. — *La retardent* ne vaudrait-il pas mieux? *Trop activer ses moyens* ne sert *souvent qu'à les passiver*. — Que signifie *passiver* des moyens? — *L'étude active la raison, et passive les préjugés.* — Ne dirait-on pas mieux, *affaiblit*, *détruit* les préjugés. Qu'est-ce que des préjugés passifs? etc. Cette expression n'est pas soutenable.

PASTORAL, PASTORALE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif: *Chant pastoral, habit pastoral, vie pastorale, poésies pastorales.* — *Lettre pastorale, instruction pastorale.*

On appelle *poésie pastorale*, une imitation de la vie champêtre représentée avec tous ses charmes possibles.

Si cette définition est juste, elle termine tout d'un coup la querelle qui s'est élevée entre les partisans de l'ancienne pastorale et ceux de la moderne. Il ne suffira point d'attacher quelques guirlandes de fleurs à un sujet qui par lui-même n'aura rien de champêtre; il sera nécessaire de montrer la vie champêtre elle-même, ornée seulement des grâces qu'elle peut recevoir.

On donnera aussi aux *pièces pastorales* le nom d'*églogue*, d'un mot grec qui signifiait recueil de pièces choisies, dans quelque genre que ce fût. On a jugé à propos de donner ce nom aux petits poëmes sur la vie champêtre, recueillis dans un même volume. Ainsi on a dit *les églogues de Virgile*, c'est-à-dire, le recueil de ses petits poëmes sur la vie pastorale.

Quelquefois aussi on les a nommés *idylles*, d'un mot grec qui signifie une petite image, une peinture dans le genre gracieux et doux.

S'il y a quelque différence entre les idylles et les églogues, elle est fort légère; les auteurs les confondent souvent; cependant il semble que l'usage veut plus d'action et de mouvement dans l'églogue; et que dans l'idylle on se contente de trouver des images, des récits ou des sentimens seulement.

Selon la définition que nous avons donnée, l'objet ou la matière de l'églogue est le repos de la vie champêtre, ce qui l'accompagne, ce qui la suit. Le repos renferme une juste abondance, une liberté parfaite, une douce gaieté. Il admet des passions modérées qui peuvent produire des plaintes, des chansons, des combats poétiques, des récits intéressans.

Les bergeries sont, à proprement parler, la peinture de l'âge d'or, mis à la portée des hommes, et débarrassé de tout ce merveilleux hyperbolique dont les poètes en avaient chargé la description. C'est le règne de la liberté, des plaisirs innocens, de la paix, de ces biens pour lesquels tous les hommes se sentent nés, quand leurs passions leur laissent quelque moment de silence pour se reconnaître. En un mot, c'est la retraite commode et riante d'un homme qui a le cœur simple et en même temps délicat, et qui a trouvé le moyen de faire revivre pour lui cet heureux siècle.

Quand le ciel libéral versait à pleines mains
Tout ce dont l'abondance assouvit les humains,
Et que le monde enfant n'avait pour nourriture
Que les mets apprêtés par les soins de nature.

Tout ce qui se passe à la campagne n'est donc point digne d'entrer dans la *poésie pastorale*. On ne doit en prendre que ce qui est de nature à plaire ou à intéresser; par conséquent, il faut en exclure les grossièretés, les choses dures, les menus détails, qui ne font que des images oiseuses et muettes; en un mot tout ce qui n'a rien de piquant ni de doux. A plus forte raison, les événemens atroces et tragiques ne pourront y entrer. Un berger qui s'étrangle à la porte de sa bergère n'est point un spectacle pastoral; parce que, dans la vie des bergers, on ne doit point connaître les degrés des passions qui mènent à de tels emportemens.

La poésie pastorale peut se présenter, non-seulement sous la forme du récit, mais encore sous toutes les formes qui sont du ressort de la poésie. Ce sont des hommes en société, qu'on y présente avec leurs intérêts, et par conséquent avec leurs passions; passions plus douces et plus innocentes que les nôtres, il est vrai, mais qui peuvent prendre toutes les mêmes formes, quand elles sont entre les mains des poètes. Les bergers peuvent donc figurer dans des poëmes épiques, comme l'*Athys* de Segrais; dans des comédies, comme les bergeries de Racan; dans des tragédies, des opéra, des élégies, des églogues, des idylles, des épigrammes, des allégories, des chants funèbres, etc.

On peut juger du caractère des ber-

gers par les lieux où on les place. Les prés y sont toujours verts; l'ombre y est toujours fraîche, l'air toujours pur; de même les acteurs et les actions dans la bergerie doivent avoir la plus riante douceur. Cependant comme leur ciel se couvre quelquefois de nuages, ne fût-ce que pour varier la scène et renouveler par quelques rosées le vernis des prairies et des bois, on peut aussi mêler dans leurs caractères quelques passions tristes, ne fût-ce que pour relever le goût du bonheur, et assaisonner l'idée du repos.

Les bergers doivent être délicats et naïfs, c'est-à-dire que, dans toutes leurs démarches et leurs discours, il ne doit y avoir rien de désagréable, de recherché, de trop subtil; et qu'en même temps, ils doivent montrer du discernement, de l'adresse, de l'esprit même, pourvu qu'il soit naturel.

Ils doivent être contrastés dans leurs caractères; au moins en quelques endroits, car s'ils l'étaient partout, l'art y paraîtrait.

Ils doivent être tous bons moralement. On sait que la bonté poétique consiste dans la ressemblance du portrait avec le modèle; ainsi dans une tragédie, Néron peint avec toute sa cruauté a une bonté poétique.

La bonté morale est la conformité de la conduite avec ce qui est ou ce qui est censé être la règle et le modèle des bonnes mœurs. Les bergers doivent avoir cette seconde sorte de bonté aussi bien que la première. Un scélérat, un fourbe insigne, un assassin serait déplacé dans la *poésie pastorale*. Un berger offensé doit s'en prendre à ses yeux, ou bien aux rochers; ou bien faire comme Alcidor, se jeter dans la Seine, sans cependant s'y noyer tout-à-fait.

Quoique les caractères des bergers aient tous à peu près le même fond, ils sont cependant susceptibles d'une grande variété. Du seul goût de la tranquillité et des plaisirs innocens, on peut faire naître toutes les passions. Qu'on leur donne la couleur et le degré de la *pastorale*, alors la crainte, la tristesse, l'espérance, la joie, l'amour, l'amitié, la haine, la jalousie, la générosité, la pitié, tout cela fournira des fonds différens, lesquels pourront se diversifier encore selon les âges, les sexes, les lieux, les événemens, etc.

Après tout ce qu'on vient de lire sur la nature de la *poésie pastorale*, il est aisé d'imaginer quel doit être le style de cette poésie. Il doit être simple, c'est-à-dire que les termes ordinaires y soient employés sans faste, sans apprêt, sans dessein apparent de plaire. Il doit être doux. La douceur se sent mieux qu'elle ne peut s'expliquer; c'est un certain moelleux mêlé de délicatesse et de simplicité, soit dans les pensées, soit dans les tours, soit dans les mots.

Timarette s'en est allée :
L'ingrate méprisant mes soupirs et mes pleurs,
Laisse mon ame désolée
A la merci de mes douleurs.
Je n'espérai jamais qu'un jour elle eût envie
De finir de mes maux le pitoyable cours;
Mais je l'aimais plus que ma vie,
Et je la voyais tous les jours.

Il doit être naïf :

Si vous vouliez venir, ô miracle des belles,
Je veux vous le donner pour gage de ma foi;
Je vous enseignerais un nid de tourterelles;
Car on dit qu'elles sont fidèles comme moi.

Il est gracieux dans les descriptions.

Qu'en ses plus beaux habits l'aurore au teint vermeil
Annonce à l'univers le retour du soleil,
Et qu'autour de son char ses légères suivantes
Ouvrent de l'Orient les portes éclatantes;
Depuis que ma bergère a quitté ces beaux lieux,
Le ciel n'a plus ni jour, ni clarté pour mes yeux.

Les bergers ont des tours de phrases qui leur sont familiers, des comparaisons qu'ils emploient sur-tout quand les expressions propres leur manquent.

Comme en hauteur ce saule excède les fougères,
Aminte en beauté surpasse nos bergères.

Des symétries.

Il m'appelait sa sœur, je l'appelais mon frère,
Nous mangions même pain au logis de mon père;
Et pendant qu'il y fut, nous vécûmes ainsi;
Tout ce que je voulais, il le voulait aussi.

Des répétitions fréquentes.

Pan a soin des brebis, Pan a soin des pasteurs,
Et Pan me peut venger de toutes vos rigueurs.

Dans les autres genres, la répétition est ordinairement employée pour rendre le style plus vif; ici il semble que ce soit par paresse, et parce qu'on ne veut point se donner la peine de chercher plus loin.

Ils emploient volontiers les signes naturels, plutôt que les mots consacrés. Pour dire, il est midi, ils disent, *le troupeau est à l'ombre des bois*; il est tard, *l'ombre des montagnes s'allonge dans les vallées*.

Ils ont des descriptions détaillées, quelquefois d'une coupe, d'une corbeille; des circonstances menues qui tiennent quelquefois au sentiment; telle est celle que se rappelle un berger de Racan :

Il me passait d'un an, et de ses petits bras
Cueillait déjà des fruits dans les branches d'en bas.

Quelquefois aussi elles ne font que peindre l'extrême oisiveté des bergers; et ce n'est que par-là qu'on peut justifier la description que fait Théocrite d'une coupe ciselée où il y a différentes figures.

En général, on doit éviter dans le style pastoral tout ce qui sentirait l'étude et l'application, tout ce qui supposerait quelque long et pénible voyage; en un mot tout ce qui pourrait donner l'idée de peine et de travail. Mais comme ce sont des gens d'esprit qui inspirent les bergers poétiques, il est bien difficile qu'ils s'oublient toujours assez eux-mêmes pour ne point se montrer du tout.

Ce n'est pas que la *poésie pastorale* ne puisse s'élever quelquefois. Théocrite et Virgile ont traité des choses très-élevées; on peut le faire aussi bien qu'eux, et leur exemple répond aux plus fortes objections. Il semble néanmoins que la poésie pastorale est limitée par elle-même. On pourra, si l'on veut, supposer dans les bergers différens degrés de connaissance et d'esprit; mais si on leur donne une imagination aussi hardie et aussi riche qu'à ceux qui ont vécu dans les villes, on ne peut plus y voir des bergers.

Les bergers peuvent imaginer les plus grandes choses, mais il faut que ce soit toujours avec une sorte de timidité, et qu'ils en parlent avec un étonnement, un embarras qui fassent sentir leur simplicité au milieu d'un récit pompeux. « Ah, Mœlibée! cette ville » qu'on appelle Rome, je la croyais » semblable à celle où nous portons » quelquefois nos agneaux! Elle porte » sa tête autant au-dessus des autres » villes, que les cyprès sont au-dessus » de l'osier. » Ou si l'on veut chanter, et d'un ton ferme l'origine du monde, prédire l'avenir, qu'on introduise Pan, le vieux Silène, Faune, ou quelque autre divinité de la fable.

Les bergers n'ont pas seulement leur poésie, ils ont encore leurs danses, leur musique, leurs parures, leurs fêtes, leur architecture, s'il est permis de donner ce nom à des buissons, à des bosquets, à des coteaux. La simplicité, la douceur, la gaieté riante, en font toujours le caractère fondamental; et s'il est vrai que dans tous les temps, les connaisseurs ont pu juger de tous les arts par un seul, ou même, comme l'a dit Sénèque, de tous les arts par la manière dont une table est servie, les fruits vermeils, les châtaignes, le lait caillé et les lits de feuillages dont Tityre veut se faire honneur auprès de Mœlibée, doivent nous donner une juste idée des danses, des chansons, des fêtes des bergers, aussi-bien que leur poésie. (Extrait de l'ouvrage intitulé : *Principes de littérature.*)

Patauger. Verbe neutre de la seconde conjugaison. C'est une expression familière dont on se sert quelquefois pour dire, marcher avec embarras, avec peine dans de l'eau bourbeuse; ou dans quelque autre liquide malpropre. Voltaire a dit : *Vous avez raison de trouver de grandes difficultés dans le chapitre de Locke sur la liberté. Il avouait lui-même qu'il était là comme le diable pataugeant dans le chaos.*

Pate. Substantif féminin. Il se dit du pied des animaux à quatre pieds, qui ont des doigts, des ongles ou des griffes. Voyez *Parties des animaux.*

Pate-d'oie. Substantif féminin. Terme de jardinage. On écrit au pluriel des pates-d'oie.

Pater. Substantif masculin. On prononce le *r*. Il ne prend point de *s* au pluriel *trois pater.*

Paternel, Paternelle. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Amour paternel, tendresse paternelle, affection paternelle, soins paternels, ce paternel amour.* Voyez *Adjectif.*

Paternellement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il l'a traité paternellement*, et non pas, *il l'a paternellement traité.*

Pâteux, Pâteuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Du pain pâteux, des poires pâteuses. — Avoir la bouche pâteuse, la langue pâteuse.*

Pathétique. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Discours pathétique; un orateur pathétique, des accens pathétiques.* Voyez *Accent.*

Le *pathétique* est cet enthousiasme, cette véhémence naturelle, cette peinture forte qui émeut, qui touche, qui agite le cœur de l'homme. Tout ce qui

transporte l'auditeur hors de lui-même, tout ce qui captive son entendement et subjugue sa volonté, voilà le *pathétique*.

Il règne éminemment dans la plus belle et la plus touchante pièce qui ait paru sur le théâtre des anciens, dans l'*Œdipe* de Sophocle; à la peinture énergique des maux qui désolaient le pays, succède un chœur de Thébains qui s'écrie :

Frappez, dieux tout-puissans, vos victimes sont prêtes!
O Mort, écrasez-nous! Dieux, tonnez sur nos têtes!
O Mort, nous implorons ton funeste secours!
O Mort, viens nous sauver, viens terminer nos jours.

C'est là du *pathétique*. Qui doute que l'entassement des accidens qui suivent et qui accompagnent une passion, surtout des accidens qui en marquent davantage l'excès et la violence, puisse produire le pathétique? telle est l'*Ode de Sapho* :

Heureux qui près de toi pour toi seule soupire, etc.

Elle gèle, elle brûle, elle est sage, elle est folle, elle est entièrement hors d'elle-même, elle va mourir; on dirait qu'elle n'est pas éprise d'une simple passion, mais que son ame est un rendez-vous de toutes les passions.

Vous trouverez deux autres exemples du pathétique dans Racine. Le premier est dans la troisième scène du troisième acte d'*Andromaque* :

Seigneur, voyez l'état où vous me réduisez, etc.

Et le second dans la cinquième scène du quatrième acte :

Je ne t'ai point aimé, cruel, qu'ai-je donc fait? etc.

Mais c'est sur-tout le choix et l'entassement des circonstances d'un grand objet qui forment le plus grand pathétique : tel est le morceau que l'on trouve dans l'oraison funèbre du grand Condé, par Bossuet, au sujet de la campagne de Fribourg; telle est aussi cette peinture si vive et si pathétique de l'effet de la mort de Turenne, par Fléchier.

« Je me trouble, messieurs; Turenne meurt, tout se confond; la fortune chancelle; la victoire se lasse; la paix s'éloigne; les bonnes intentions des alliés se ralentissent; le courage des troupes est abattu par la douleur et ranimé par la vengeance; tout le camp demeure immobile; les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite, et non pas aux blessures qu'ils ont reçues; les pères mourans envoient leurs fils pleurer sur leur général mort. L'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs funèbres; la renommée, qui se plaît à répandre dans l'univers les accidens extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince, et du triste regret de sa mort. »

Une distinction qu'on n'a pas assez faite, dit Marmontel, et qui peut avoir son utilité, est celle des deux *pathétiques*, l'un direct et l'autre indirect ou réfléchi. Nous appelons *direct* celui dont l'émotion se communique sans changer de nature, lorsqu'on fait passer dans les ames le même sentiment d'amour, de haine, de vengeance, d'admiration, de piété, de crainte, de douleur, dont on est soi-même rempli. Nous appelons *réfléchi* le pathétique dont l'impression diffère de sa cause, comme lorsqu'au moment du crime qui le menace, la tranquille sécurité de l'innocent nous fait frémir.

Quand on a défini l'éloquence l'art de communiquer les affections et les mouvemens de son ame, on n'a considéré que l'un de ses moyens, et ce n'est ni le plus puissant, ni le plus infaillible. C'en est un, sans doute, pour l'orateur qui veut nous émouvoir, que d'être passionné lui-même; mais il est rare qu'il puisse le paraître, sans courir le risque, ou d'être suspect, ou d'être ridicule; et à moins que la cause pour laquelle il se passionne ne soit bien évidemment digne des grands mouvemens qu'il déploie et de la chaleur qu'il exhale, sa violence porte à faux, et c'est ce qu'on appelle un *déclamateur*. D'un autre côté, l'on a de la peine à supposer que l'homme passionné soit bien sincère et juste; et si on se livre à lui par sentiment, on s'en défie par réflexion. L'éloquence passionnée veut donc et suppose des esprits déjà persuadés et disposés à recevoir une nouvelle impulsion.

Le *pathétique* indirect, sans annoncer autant de force, en a bien davantage. Il s'insinue, il pénètre, il s'empare insensiblement des esprits, et les maîtrise sans qu'ils s'en aperçoivent, d'autant plus sûr de ses effets qu'il paraît agir sans efforts. L'orateur parle en simple témoin; et lorsque la chose est par elle-même ou terrible, ou touchante, ou digne d'exciter l'indignation et la révolte, il se garde bien de mêler au récit qu'il en fait les mouvemens qu'il veut produire. Il met sous

les yeux le tableau de la force et de la foiblessse, de l'injure et de l'innocence; il dit comment le fort a écrasé le faible, et comment le faible en gémissant a succombé; c'en est assez. Plus il expose simplement, plus il émeut. Voyez dans la péroraison de Cicéron pour Milon, son ami; voyez dans la harangue d'Antoine au peuple romain, sur la mort de César, l'artifice victorieux de ce genre de pathétique. Cicéron ne fait que répéter le langage magnanime et touchant que lui a tenu Milon, et Milon, courageux, tranquille, est plus intéressant dans sa noble constance, que ne l'est Cicéron en suppliant pour lui. Antoine ne fait que lire le testament de César; et cet exposé simple de ses dernières volontés en faveur du peuple romain, remplit ce peuple d'indignation et de fureur contre les meurtriers, au lieu que les mouvemens passionnés d'Antoine, sa douleur, son ressentiment, n'auraient peut-être ému personne; peut-être même auraient-ils soulevé tous les esprits d'un peuple libre contre l'esclave d'un tyran.

En employant le *pathétique indirect*, l'orateur ne compromet jamais ni son ministère, ni sa cause; le récit, l'exposé, la peinture qu'il fait, peut causer une émotion plus ou moins vive sans conséquence. Mais lorsqu'en se passionnant lui-même, il s'efforce en vain de nous émouvoir, et que, par malheur, tout ce qui l'environne est froid, tandis que lui seul s'agite, ce contraste visible fait perdre à son sujet tout ce qu'il a de sérieux, à son éloquence toute sa dignité, à ses moyens toute leur force.

Le *pathétique direct*, pour frapper à coup sûr, doit donc se faire précéder par le *pathétique indirect*. C'est à celui-ci à mettre en mouvement les passions de l'auditeur; et lorsqu'il l'aura ébranlé, que le murmure de l'indignation se fera entendre, ou que les larmes de la compassion commenceront à couler, c'est à l'orateur à se jeter comme dans la foule, et à paraître alors le plus ému de ceux qu'il vient d'irriter ou d'attendrir. Alors ce n'est plus lui qui paraît vouloir donner l'impulsion, c'est lui qui la reçoit; ce n'est plus à sa passion qu'il s'abandonne, mais à celle du peuple; et en se mêlant avec lui, il achève de l'entraîner.

Le point critique et délicat du *pathétique direct*, est de tenir essentiellement à l'opinion personnelle, et d'avoir besoin d'être soutenu par le caractère de celui qui l'emploie. Une seule idée incidente qui dans l'esprit des auditeurs vient le contrarier le détruit.

Supposons, par exemple, que Périclès eût reproché aux Athéniens le luxe et le goût des plaisirs, avec la véhémence des Catons contre les vices de Rome, la seule idée d'Aspasie aurait fait rire les Athéniens de l'éloquence de Périclès. Supposons que dans notre barreau un avocat, peu sévère lui-même dans sa conduite et dans ses mœurs, voulût parler, comme un d'Aguesseau, de décence et de dignité, et qu'on fût instruit du souper qu'il aurait fait la veille, ou de la nuit qu'il aurait passée; supposons qu'un homme voluptueusement oisif, vînt se passionner en public contre la mollesse et la volupté, et que, tandis qu'il recommanderait le travail, l'humilité, la tempérance, on sût qu'un char pompeux l'attend, qu'un dîner somptueux est préparé pour lui, que deviendrait son éloquence?

En poésie, et spécialement dans la poésie dramatique, même distinction.

Le sentiment qu'inspire un personnage est quelquefois analogue à celui qu'il éprouve, quelquefois différent, et quelquefois contraire. Analogue, lorsque l'acteur nous pénètre de son effroi, de sa douleur, comme Hécube, Philoctète, Mérope, Sémiramis, Andromaque, Didon, etc.; différent, lorsque de sa situation naissent des sentimens de crainte et de pitié qu'il ne ressent pas lui-même, comme Œdipe, Polixène, Britannicus; contraire, lorsque la violence de ses transports nous cause des sentimens de frayeur et de compassion pour un autre et contre lui-même, comme Atrée, Cléopâtre et Néron. C'est alors que le silence morne, la dissimulation profonde, le calme apparent d'une ame atroce, et la tranquille sécurité d'une ame innocente et crédule, nous font frémir de voir l'un exposé aux fureurs que l'autre renferme. Tout paraît tranquille sur la scène, et les grands mouvemens du pathétique se passent dans l'ame des spectateurs.

Jetez les yeux sur la statue du gladiateur mourant; il expire sans convulsions, et la douce langueur exprimée par son attitude et répandue sur son visage vous pénètre et vous attendrit. Ainsi lorsqu'Iphigénie veut consoler son père qui l'envoie à la mort, elle nous arrache des larmes; ainsi lorsque les enfans de Médée caressent leur mère qui

médite de les égorger, on frémit. Voyez un berger et une bergère jouant sur l'herbe, et prêts à fouler un serpent qu'il n'aperçoivent pas ; voyez une famille tranquillement endormie dans une maison que la flamme enveloppe : voilà l'image de ce pathétique indirect.

Rien de plus déchirant sur le théâtre que les transports de l'époux d'Inès quand son père lui a pardonné ; et rien de plus contraire à la joie que le sentiment de pitié qu'elle excite dans tous les cœurs.

Mais l'éloquence des passions agit tantôt directement par les acteurs qui sont en scène, et par réflexion sur les spectateurs; tantôt directement sur les spectateurs, sans avoir l'objet sur la scène. Un conjuré comme Cinna, Cassius, Manlius, veut inspirer à ses complices ses sentimens de haine ou de vengeance contre César ou le sénat ; il emploie l'éloquence de ses passions, et il en résulte deux effets, l'un sur l'ame des personnages qui conçoivent la même haine et le même ressentiment ; l'autre sur l'ame des spectateurs, qui, s'intéressant au salut de César ou de Rome, frémissent des fureurs et du complot des conjurés. De même lorsqu'une amante passionnée, comme Ariane ou Didon, déploie toute l'éloquence de l'amour pour toucher un ingrat, pour ramener une infidèle, le pathétique en est dirigé vers l'objet qu'elle veut toucher, et ce n'est qu'en se réfléchissant sur l'ame des spectateurs, qu'il les pénètre de pitié pour la malheureuse victime d'un sentiment si tendre et si cruellement trahi. Mais si la passion ne s'exhale que pour s'exhaler, comme lorsque cette même Didon, cette Ariane abandonnée laisse éclater son désespoir ; lorsque Philoctète, Mérope, Hécube, ou Clytemnestre, fait retentir le théâtre de ses plaintes et de ses cris, le pathétique alors se dirige uniquement sur les spectateurs ; et si, comme il arrive dans de vaines déclamations, il manque de frapper les ames de compassion et de terreur, c'est de l'éloquence perdue.

De l'étude bien méditée de ces rapports résulterait peut-être une connaissance plus juste qu'on ne paraît l'avoir communément des moyens propres à l'éloquence des passions, et de l'usage plus modéré, mais plus sûr, qu'il serait possible d'en faire.

Pathétiquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cet acteur a joué très-pathétiquement.*

Pathos. Substantif masculin. Mot purement grec qui signifie les mouvemens ou les passions que l'orateur excite ou se propose d'exciter dans l'ame de ses auditeurs. Ce mot ne se prend plus guère aujourd'hui qu'en mauvaise part. On l'emploie dans le discours familier pour exprimer une chaleur affectée ou ridicule dans un discours ou dans un ouvrage. On prononce le *s*.

Patibulaire. Adjectif des deux genres. Il se met toujours après son substantif. *Des fourches patibulaires. Mine patibulaire, physionomie patibulaire.*

Patiemment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a souffert patiemment*, ou *il a patiemment souffert tout ce qu'on lui a dit.*

Patient, Patiente. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme patient.*

Patriarcal, Patriarcale. Adjectif. il ne se met qu'après son substantif. *Siége patriarcal, trône patriarcal.* On ne dit pas *patriarcaux* au pluriel masculin.

Patrimonial, Patrimoniale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Héritage patrimonial, biens patrimoniaux, terre patrimoniale.*

Patriotique. Adjectif des deux genres. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Ces sentimens patriotiques, ces patriotiques sentimens.*

Patronal, Patronale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Fête patronale.*

Patronimique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Nom patronimique.*

Pauvre. Adjectif des deux genres qui s'emploie aussi substantivement. *Pauvre*, placé avant ou après les substantifs *homme* et *femme*, a quelquefois des sens différens: *Un pauvre homme*, veut dire quelquefois un homme sans mérite ; quelquefois il signifie un homme à plaindre ; *le pauvre homme ne sait que devenir;* quelquefois aussi il signifie un homme qui n'a pas de bien, *j'ai rencontré un pauvre homme. Un homme pauvre, une femme pauvre*, signifient un homme, une femme qui est dans l'indigence. Il y a de la différence entre *un pauvre auteur* et *un auteur pauvre*. Le premier est un auteur sans mérite, le second est un auteur qui est dans l'indigence.

On dit *une langue pauvre*, en parlant d'une langue qui n'a pas tous les termes et tous les tours nécessaires pour

bien exprimer les pensées. — En général dans le sens de chétif, mauvais dans son genre, il se met avant son substantif. *Une pauvre harangue, une pauvre pièce, un pauvre esprit, une pauvre espèce.*

Domergue prétend qu'on dit *une pauvresse*, et que cette expression est une qualification de mépris. *Pauvresse* est une expression populaire, qui n'emporte point une qualification de mépris.

Pauvrement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a vécu pauvrement*, ou *il a pauvrement vécu.*

Pauvreté. Substantif féminin. Ce mot n'a de pluriel que lorsqu'il signifie des choses basses, méprisables, sottes, ridicules. *Il ne dit que des pauvretés.*

Pavot. Substantif masculin. Le *t* final ne se prononce point. Les poëtes se servent fréquemment de ce mot, pour signifier le sommeil. *Ce ne fut point le sommeil qui lui versa ses doux* pavots, *ce fut la discorde qui l'enivra de ses poisons.* (Fénélon, *Télémaque.*)

Ses yeux creux et perçans, ennemis du repos,
Jamais du doux sommeil n'ont senti les *pavots*.
(Voltaire, *Henriade.*)

Ce fut dans ce terrible et lugubre appareil,
Qu'au milieu des *pavots* que verse le sommeil...
(*Idem.*)

Payable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une somme payable à telle époque.*

Payement. Substantif masculin. L'Académie l'écrit ainsi. Mais aujourd'hui on écrit et l'on prononce assez généralement *paiement* sans *y*.

Payer. Verbe actif de la première conjugaison. C'est un usage assez général aujourd'hui de mettre dans ce verbe et dans tous ceux qui se terminent en *ayer*, un *i* voyelle à la place de l'*y*, toutes les fois que cet *y* ne tient pas la place de deux *i*. Ainsi l'on écrit, *je paie, tu paies, il paie; nous payons*, etc. *Je paierai, je paierais.* Cette observation est applicable aux verbes *balayer, bégayer, essayer*, etc.

Peccable. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *c*. Il ne se met qu'après son substantif. *Tout homme est peccable.*

Peccadille. Substantif féminin. On prononce les deux *c*, et on mouille les *l*.

Peccant, Peccante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. On prononce les deux *c*. *Humeur peccante.*

Peccata, Peccavi. Dans ces deux mots, on prononce les deux *c*.

Pécheur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *pécheresse*.

Pêcheur. Substantif masculin. On dit *pêcheuse*, d'une femme qui pêche.

Pectoral, Pectorale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Sirop pectoral, vin pectoral; — croix pectorale.*

Pécuniaire. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Amende pecuniaire, peine pécuniaire. — Intérêt pecuniaire, secours pécuniaire.*

Pécunieux, Pécunieuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif.

Pédagogiquement. Adverbe. Mot nouveau proposé par Mercier, et qui peut être utile. *Cet homme sent toujours le collège; il ne peut rien dire, rien écrire que pédagogiquement.*

Pédant, Pédante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme pédant, une femme pédante, un air pédant, des manières pédantes.* — Il s'emploie substantivement. *Un pédant, une pédante.* Voyez *Adjectif.*

Pédantesque. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif en consultant l'harmonie et l'analogie. *Discours pédantesque, ce pédantesque discours.*

Pédantesquement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a disserté pédantesquement*, ou *il a pédantesquement disserté.*

Pédestrement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il est venu pédestrement*, et non pas *il est pedestrement venu.*

Peindre. Verbe actif, neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voici comment on le conjugue :

Indicatif. — *Présent.* Je peins, tu peins, il peint; nous peignons, vous peignez, ils peignent. — *Imparfait.* Je peignais, tu peignais, il peignait; nous peignions, vous peigniez, ils peignaient. — *Futur.* Je peindrai, tu peindras, il peindra; nous peindrons, vous peindrez, ils peindront.

Conditionnel. — *Présent.* Je peindrais, tu peindrais, il peindrait; nous peindrions, vous peindriez, ils peindraient.

Impératif. — *Présent.* Peins, qu'il peigne; peignons, peignez, qu'ils peignent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je peigne, que tu peignes, qu'il peigne; que nous peignions, que vous peigniez, qu'ils peignent. — *Imparfait.* Que je peignisse,

que tu peignisses, qu'il peignît; que nous peignissions, que vous peignissiez, qu'ils peignissent.

Participe. — *Présent*. Peignant. — *Passé*. Peint, peinte.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

Peindre une personne, un animal, une bouteille. — Peindre sur bois, sur toile. — Peindre en huile, à l'huile, à fresque, en détrempe, en miniature. — Peindre les passions.

Peine. Substantif féminin. — On dit adverbialement, *à peine*. *Télémaque suivait* à peine, *regardant toujours derrière lui.* (Fénélon, *Télémaque.*) On le met quelquefois à la tête de la phrase, et alors le pronom sujet se met après le verbe. A peine *nous eut*-il *quittés*. Il est essentiel de bien placer cet adverbe, et il faut qu'il soit rapproché des mots auxquels il a rapport. C'est avec raison que l'abbé d'Olivet a critiqué, sous ce rapport, les vers suivans de Racine :

Du fruit de tant de soins, à *peine* jouissant,
En avez-vous six mois paru reconnaissant?
(*Britannicus.*)

Qui ne croirait qu'*à peine* doit se lier avec *jouissant*, comme si Néron ne faisait que commencer à jouir ; et cependant *à peine* doit se lier avec le vers suivant. *A peine en avez-vous*, etc. *A peine* se place après le verbe dans les temps simples : on *trouvait* à peine *de l'eau pour boire*. Dans les temps composés, il se met entre l'auxiliaire et le participe. *On eut* à peine *trouvé cet homme.*

Peintre. Substantif masculin et féminin. L'Académie ne le met que masculin, mais on le dit aussi d'une femme qui exerce la peinture ; on dit une *femme peintre*, comme on dit *une femme auteur. Elle est peintre.*

Peintresse. Substantif féminin. Mot inusité dont Mercier propose l'adoption. Puisqu'on dit *une femme auteur*, pourquoi ne dirait-on pas *une femme peintre?* On le dit en effet.

Peinture. Substantif féminin. Terme de rhétorique et de poésie. Voyez *Description*, *Image*.

On appelle *double peinture*, celle qui consiste à présenter deux images opposées, qui jointes ensemble se relèvent mutuellement. C'est ainsi que Virgile fait dire à Énée, lorsqu'il voit Hector en songe : « Ce n'était point cet Hector, vainqueur de Patrocle, et chargé des dépouilles d'Achille, ni celui qui, la flamme à la main, embrasa la flotte des Grecs. Sa barbe et ses cheveux étaient souillés de sang, et son corps portait encore les marques de toutes les blessures qu'il reçut sous les murs de Troie. »

C'est aussi en usant d'une double peinture que Corneille, dans le récit du rôle de Pauline, lui fait dire, en parlant de Sevère :

Il n'était point couvert de ces tristes lambeaux
Qu'une ombre désolée emporte des tombeaux ;
Il n'était point percé de ces coups pleins de gloire
Qui retranchant sa vie assurent sa mémoire ;
Il semblait triomphant, et tel que sur son char,
Victorieux dans Rome, entre notre César, etc.

La double peinture est d'un effet merveilleux pour le pathétique; mais comme cette adresse est une des plus grandes du poète et de l'orateur, il faut la savoir ménager, l'employer sobrement et à propos. (*Encyclopédie.*) Voyez *Contraste*.

Pêle-mêle. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Ils entrèrent pêle-mêle dans la ville, avec les ennemis.*

Pénal, Pénale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Code pénal, loi pénale.*

Penaud, Penaude. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Il est penaud, elle est penaude.*

Penchant, Penchante. Adjectif verbal tiré du verbe *pencher*. Il ne se met qu'après son substantif. *Une muraille penchante.*

Penchant. Substantif masculin. *Penchant* n'a un pluriel que lorsqu'il se dit absolument et sans régime. *Il faut résister à ses penchans.* Quand il régit *à* ou *pour*, il se met toujours au singulier. On dit, *il a un grand penchant à la vanité*, et non pas *de grands penchans.*

Pendable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme pendable, un cas pendable.*

Pendant. Préposition. Elle exige un régime direct. *Pendant l'orage.*

Pendant que, conjonction, régit l'indicatif. *Tous les bergers, oubliant leurs cabanes et leurs troupeaux, étaient suspendus et immobiles* pendant que *je leur donnais des leçons.* (Fénélon, *Télémaque.*)

L'Académie n'indique aucune différence entre *pendant que* et *tandis que*. La *Grammaire des Grammaires* s'efforce d'en indiquer une de la manière suivante :

« Ces deux conjonctions, dit-elle, servent à marquer la simultanéité de deux événemens ; mais *pendant que*

n'est guère employé que pour désigner la circonstance ou l'époque commune des choses ; au lieu que *tandis que*, par un usage familier aujourd'hui, sert à marquer des rapports moraux entre les disparates, comme si l'on disait, *au contraire*, *au lieu que*, *au rebours*. »

Voltaire a dit : *Vous faites fort bien*, tandis *que vous êtes encore jeune*, *d'enrichir votre mémoire par la connaissance des langues*. Il n'y a là *ni disparate*, *ni contraire*, *ni rebours* ; et cependant on ne pourrait pas dire, *pendant que vous êtes encore jeune*.

La *Grammaire des Grammaires* donne pour exemple :

Pendant qu'un philosophe assure
Que toujours par leurs sens les hommes sont dupés,
Un autre philosophe jure
Qu'ils ne nous ont jamais trompés.
(La Fontaine.)

Ici il y a *disparate*, *contraire*, *rebours*, et cependant la grammaire approuve *pendant que*. Il est difficile d'accorder sa règle avec cet exemple qu'elle donne, et avec plusieurs exemples que l'on trouve dans les bons écrivains. Voici, je crois, la véritable différence qu'il y a entre ces deux expressions.

Pendant que marque la simultanéité de deux événemens, de deux choses. Pendant *que vous étiez en Espagne*, *j'étais en Italie*. *Tandis que* marque non pas la simultanéité de deux événemens, de deux choses ; mais une opposition, soit entre le temps que cette conjonction indique, et un autre temps exprimé ou sous-entendu ; soit entre deux actions qui se font simultanément. *Jouissez des plaisirs* tandis que *vous êtes riche*, vous ne le serez peut-être pas toujours. *Vous faites fort bien*, tandis que *vous êtes jeune*, *d'enrichir votre mémoire de la connaissance des langues*, quand vous serez vieux, il ne sera plus temps de les étudier. Dans ces phrases il y a opposition entre un temps exprimé, et un autre temps qui n'est que vaguement indiqué. Tandis que *vous vous divertissez*, *je me consume dans le chagrin*. Ici on ne veut pas marquer précisément la simultanéité de deux choses, mais l'opposition de deux choses qui sont simultanées.

Ainsi, au lieu de donner pour exemple de *pendant que* ces vers de La Fontaine :

Pendant qu'un philosophe assure, etc.

Je les indiquerais comme une faute ; car dans ces vers, il n'y a pas expression de la simultanéité de deux événemens, mais opposition entre deux événemens simultanées. Il me semble que La Fontaine aurait dû dire :

Tandis qu'un philosophe assure, etc.

Les exemples suivans donnés par la *Grammaire des Grammaires*, sont conformes à l'explication que nous venons de donner.

Ces Juifs dont vous voulez délivrer la nature,
Que vous croyez, seigneur, le rebut des humains,
D'une riche contrée autrefois souverains,
Pendant qu'ils n'adoraient que le dieu de leurs pères,
Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères.
(Racine, *Esther*.)

C'est l'asile du juste, et la simple innocence
Y trouve son repos ; *tandis* que la licence
N'y trouve qu'un sujet d'effroi.
(J.-B. Rousseau.)

Et que me servira que la Grèce m'admire,
Tandis que je serai la fable de l'Épire ?
(Racine, *Andromaque*.)

Un astrologue un jour se laissa choir
Au fond d'un puits. On lui dit : Pauvre bête,
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête ?
(La Fontaine.)

Pendant, Pendante. Adjectif verbal tiré du verbe *pendre*. Il ne se met qu'après son substantif. *Fruits pendans*, *oreille pendante*.

Pendule. Substantif. Il est féminin quand il signifie une horloge à poids ou à ressort, *une belle pendule* ; et masculin quand il signifie un poids attaché à une verge, à un fil de fer ou de soie, qui, par ses vibrations, règle les mouvemens d'une horloge, et a divers autres usages.

Pénétrant, Pénétrante. Adjectif verbal, tiré du verbe *pénétrer*. *Liqueur pénétrante*, *odeur pénétrante* ; *esprit pénétrant*. Il suit ordinairement son substantif.

Pénétrer. Verbe actif de la première conjugaison. *Pénétrer*, avec le régime direct, signifie percer, passer à travers, entrer bien avant. *L'huile pénètre les étoffes*, *la pluie a pénétré mes habits*. — *Buffon a pénétré les secrets de la nature*.

Pénétrer dans se dit des lieux où l'on entre avec quelque difficulté. *Malgré les gardes*, *il a pénétré dans la prison*. — *On pénètre les corps*, *on pénètre dans les lieux*. (Domergue.)

Pénible. Adjectif des deux genres. Il se met souvent avant son substantif. *Un ouvrage pénible*, *un travail pénible*, *un pénible travail* ; *une entreprise pé-*

nible, *une pénible entreprise*; *un effort pénible*, *un pénible effort*.— *Une situation pénible*, *une pénible situation*; *un doute pénible*, *un pénible doute*. Voyez *Adjectif*.

Avec le verbe *être* employé impersonnellement, il régit la préposition *de*. *Il est pénible* de *quitter un trône*.

Péniblement. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a travaillé péniblement*, ou *il a péniblement travaillé*.

Pénitent, Pénitente. Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Un pécheur pénitent*, *une femme pénitente*.

Pénitentiaux. Adjectif masculin pluriel. Il n'a point de singulier, et ne se dit guère que de certains psaumes. *Psaumes pénitentiaux*. On ne peut pas le mettre avant son substantif.

Pensant, Pensante. Adjectif verbal tiré du verbe *penser*.

Pensée. Substantif féminin. La pensée, en général, est la représentation de quelque chose dans l'esprit; et l'expression est la représentation de la pensée par la parole.

Les pensées doivent être considérées dans l'art oratoire comme ayant deux sortes de qualités : les unes sont appelées *logiques*, parce que c'est la raison et le bon sens qui les exigent; les autres sont des qualités de goût, parce que c'est le goût qui en décide. Celles-là sont la substance du discours, celles-ci en sont l'assaisonnement.

La première qualité logique de la *pensée*, c'est qu'elle soit vraie, c'est-à-dire, qu'elle représente la chose telle qu'elle est. A cette première qualité tient la justesse. Une pensée parfaitement vraie est juste. Cependant l'usage met quelque différence entre la vérité et la justesse de la pensée. La vérité signifie plus précisément la conformité de la pensée avec l'objet; la justesse marque plus expressément l'étendue. La pensée est donc vraie quand elle représente l'objet, et elle est juste quand elle n'a ni plus ni moins d'étendue que lui.

La seconde qualité est la clarté. Peut-être même est-ce la première; car une pensée qui n'est pas claire n'est pas proprement une pensée. La clarté consiste dans la vue nette et distincte de l'objet qu'on se représente, et qu'on voit sans nuage, sans obscurité : c'est ce qui rend la pensée nette. On le voit séparé de tous les autres objets qui l'environnent; c'est ce qui la rend distincte.

La première chose qu'on doit faire, quand il s'agit de rendre une pensée, c'est donc de la bien reconnaître, de la démêler d'avec tout ce qui n'est point elle, d'en saisir les contours et les parties. C'est à quoi se réduisent les qualités logiques des pensées; mais pour plaire, ce n'est pas assez d'être sans défaut, il faut avoir des grâces; et c'est le goût qui les donne. Ainsi, tout ce que les pensées peuvent avoir d'agrément dans un discours vient de leur choix et de leur arrangement. Toutes les règles de l'élocution se réduisent à ces deux points, choisir et arranger.

Dès qu'un sujet quelconque est proposé à l'esprit, la face sous laquelle il s'annonce produit sur-le-champ quelques idées. Si l'on en considère une autre face, ce sont encore d'autres idées; on pénètre dans l'intérieur, ce sont toujours de nouveaux biens, chaque mouvement de l'esprit fait éclore de nouveaux germes, voilà la terre couverte d'une riche moisson. Mais dans cette foule de productions, tout n'est pas le bon grain.

Il y a de ces pensées qui ne sont que des lueurs fausses, qui n'ont rien de réel sur quoi elles s'appuient. Il y en a d'inutiles, qui n'ont nul trait à l'objet qu'on se propose de rendre. Il y en a de triviales, aussi claires que l'eau et aussi insipides. Il y en a de basses qui sont au-dessous de la dignité du sujet. Il y en a de gigantesques qui sont au-dessus : toutes productions qui doivent être mises au rebut.

Parmi celles qui doivent être employées, s'offrent d'abord les pensées communes qui se présentent à tout homme de sens droit, et qui paraissent naître du sujet, sans nul effort. C'est la couleur foncière, le tissu de l'étoffe. Ensuite viennent les pensées qui portent en soi quelque agrément, comme la vivacité, la force, la richesse, la hardiesse, le gracieux, la finesse, la noblesse, etc.

La pensée vive est celle qui représente son objet clairement, et en peu de traits. Elle frappe l'esprit par sa clarté, et le frappe vite par sa brièveté. C'est un trait de lumière. Si les idées arrivent lentement, et par une longue suite de signes, la secousse momentanée ne peut avoir lieu. Ainsi quand on dit à Médée : Que vous reste-t-il contre tant d'ennemis ? Elle répond, *moi;* voilà l'éclair. Il en est de même du mot d'Horace, *qu'il mourût*.

La pensée forte n'a pas le même éclat que la pensée vive, mais elle s'imprime plus profondément dans l'esprit; elle y trace l'objet avec des couleurs forcées; elle s'y grave en caractères ineffaçables. Bossuet admire les pyramides des rois d'Égypte, ces édifices faits pour braver la mort et le temps; et par un retour de sentiment, il observe que ce sont des *tombeaux*. Cette pensée est forte. *La beauté s'envole avec la jeunesse*; l'idée du vol peint fortement la rapidité de la fuite.

La pensée hardie a des traits et des couleurs extraordinaires qui paraissent sortir de la règle. Quand Despréaux osa écrire : *le chagrin monte en croupe et galope avec lui*, il eut besoin d'être rassuré par des exemples, et par l'approbation de ses amis. Qu'on se représente le chagrin assis derrière le cavalier, la métaphore est hardie, mais qu'on soutienne la pensée en faisant galoper ce personnage allégorique; c'était s'exposer à la censure.

On sent assez ce que c'est que la *pensée brillante;* son éclat vient le plus souvent du choc des idées ·

Qu'à son gré désormais la Fortune me joue,
On me verra dormir au branle de sa roue.

Les secousses de la fortune renversent les empires les plus affermis, et elles ne font que bercer le philosophe.

La pensée riche est celle qui présente à la fois non-seulement l'objet, mais la manière d'être de l'objet, mais d'autres objets voisins, pour faire, par la réunion des idées, une plus grande impression. *Prends ta foudre* : le seul mot *foudre* nous peint un dieu irrité, qui va attaquer son ennemi et le réduire en poudre.

Et la scène française est en proie à Pradon.

Quel homme que ce Pradon, ou plutôt quel animal féroce qui déchire impitoyablement la scène française! Elle expire sous ses coups.

La pensée fine ne représente l'objet qu'en partie, pour laisser le reste à deviner. On en voit l'exemple dans cette épigramme de Maueroix :

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose;
Mais toutefois ne pressons rien :
Prendre femme est étrange chose,
On doit y penser mûrement.
Gens sages, en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment,
Que d'y penser toute sa vie.

Quelquefois elle représente un objet pour un autre objet. Celui qu'on veut présenter se cache derrière l'autre : Comme quand on offre l'idée d'un livre chez l'épicier.

La pensée poétique est celle qui n'est d'usage que dans la poésie, parce qu'en prose, elle aurait trop d'éclat et trop d'appareil.

La pensée naïve sort d'elle-même du sujet, et vient se présenter à l'esprit sans être demandée.

Il y a des *pensées* qui se caractérisent par la nature même de l'objet. On les appelle *pensées nobles*, grandes, sublimes, gracieuses, tristes, etc., selon que leur objet, est noble, grand, etc.

Il y a encore une autre espèce de pensées qui en portent le nom par excellence, sans être désignées par aucune qualité qui leur soit propre. Ce sont ordinairement des réflexions de l'auteur même, enchâssées avec art dans le sujet qu'il traite. Quelquefois c'est une maxime de morale, de politique : *Rien ne touche les peuples comme la bonté*; d'autres fois c'est une image vive : *Trois guerriers* (les Horaces), *portaient en eux tout le courage des Romains.*

A toutes ces pensées répondent autant de sortes d'expressions; de même qu'il y a des *pensées communes*, et des pensées accompagnées d'agrément, il y a aussi des termes propres et sans agrément marqué, et des termes empruntés, qui ont la plupart un caractère de vivacité, de richesse, etc., pour représenter les *pensées* qui sont dans le même genre; car l'expression, pour être juste, doit être ordinairement dans le même goût que la pensée.

Je dis *ordinairement*, parce qu'il peut se faire qu'il y ait dans l'expression un caractère qui ne se trouve point dans la pensée. Par exemple, l'expression peut être fine, sans que la pensée le soit. Quand Hippolyte dit en parlant d'Aricie : *Si je la haïssais, je ne la fuirais pas*, la pensée n'est pas fine, mais l'expression l'est, parce qu'elle n'exprime la pensée qu'à demi. De même l'expression peut être hardie, sans que la pensée le soit, et la pensée peut l'être sans l'expression. Il en est de même de la noblesse et de presque toutes les autres qualités.

Ce qui reproduit entre elles cette différence, est la diversité des règles de la nature, et de celles de l'art en ce point. Il serait naturel que l'expression eût le même caractère que la pensée, mais l'art a ses raisons pour en user autre-

ment. Quelquefois par la force de l'expression on donne de la force à une idée faible; quelquefois par la douceur de l'une, on tempère la dureté de l'autre. Un récit est long, on l'abrége par la richesse des expressions; un objet est vil, on le couvre, on l'habille de manière à le rendre décent. Il en est ainsi des autres cas.

Enfin, si quelqu'un me demandait quel est le choix qu'on doit faire des pensées dans l'élocution, je lui répondrais que c'est tout ensemble le génie et le goût qui peuvent l'en instruire. L'un lui suggérera les belles *pensées*, l'autre les placera dans leur ordre, parce que le goût et le jugement n'adoptent que ce qui peut prendre la teinte du sujet, et faire un même corps avec le reste. (Le chevalier de Jaucourt.)

Penser. Verbe neutre et actif de la première conjugaison. Dans le sens de faire réflexion, faire attention, avoir dessein, il régit la préposition *à*, parce qu'il s'agit d'un but vers lequel l'esprit s'est porté. *Je pense à cette affaire*, *pensez à vous*, *je pense à vous répondre*, *à vous surprendre*. — Quand il signifie avoir une idée, ou une opinion dans l'esprit, il régit un complément direct, ou la conjonction *que*. *Voilà ce que je pense*, *je pense que vous avez tort*. *Voilà ce que je pense*, signifie, voilà l'idée, l'opinion que j'ai dans l'esprit; *voilà à quoi je pense*, veut dire, voilà l'objet auquel mon esprit est appliqué, comme à un point, comme à un terme. — *Penser* dans le sens de croire régit, comme ce verbe, la conjonction *que*, de la même manière, c'est-à-dire avec l'indicatif dans la phrase affirmative, et avec le subjonctif dans la phrase négative ou interrogative. *Je pense qu'il* peut *arriver aujourd'hui*; *il ne pense pas que cela* puisse *réussir*; *pensez-vous que j'obéisse aveuglément*? *Penser*, dans le sens d'être sur le point de, ne régit point de préposition. *J'ai pensé mourir.*

Je pris certain auteur autrefois pour mon maître;
Il pensa me gâter.
(La Fontaine.)

Penser. Substantif masculin. L'Académie dit qu'il n'a guère d'usage que dans la poésie. Féraud dit qu'il est vieux et qu'il ne s'emploie plus, même en poésie. Voltaire l'a employé heureusement dans la phrase suivante. *Quel est l'homme sur la terre qui peut assurer*, *sans une impiété absurde*, *qu'il est impossible à Dieu de donner à la matière le sentiment et le* penser? (*Dictionnaire Philosophique*.) *Penser* ne signifie pas ici *pensée*, mais la faculté de penser. J.-J. Rousseau a dit, *le penser des ames fortes leur donne un idiome particulier*, *et les ames communes n'ont pas même la grammaire de cette langue*.

Perçant, Perçante. Adjectif verbal, tiré du verbe *percer*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un poinçon perçant*, *une alène perçante*, *un froid perçant*, *un vent perçant*, *des cris perçans*, *une voix perçante*, *des yeux perçans*, *un esprit perçant*.

Percer. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. L'Académie ne donne pas un nombre suffisant d'exemples de l'emploi de ce verbe au figuré. En voici quelques-uns qui paraîtront utiles :

Mais on ne peut tromper l'œil vigilant des dieux;
Des plus obscurs complots il *perce* les abîmes.
(Voltaire, *Sémiramis*.)

Nous avons tous cru voir Agamemnon lui-même
Qui *perçant* du tombeau les gouffres éternels....
(Voltaire, *Oreste*.)

Vous seule avez *percé* ce mystère odieux.
(Racine, *Phèdre*.)

Déjà de l'avenir *perçant* la nuit profonde,
Les oracles sacrés le promettent au monde.
(Delille, *Enéide*.)

Perclus, Percluse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Il est perclus*, *elle est percluse*. *Il est perclus d'un bras*.

Perdable. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un procès perdable*.

Perdre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Fléchier, dit Féraud, voulait qu'on dît *perdé-je*; et Vangelas, *perds-je*; il ajoute que l'usage a décidé pour le dernier, que cette décision est raisonnable et suivant l'analogie, et qu'on ne peut imaginer sur quoi Fléchier appuyait son opinion. — C'était sans doute sur la dureté de la prononciation de *perds-je*. Je pense au contraire que l'usage a adopté l'opinion de Fléchier, et que l'on dit *perdé-je*. Au mot *personnel*, Féraud énonce une opinion contraire; il dit expressément, si *je* après le verbe fait un son dur ou équivoque, l'usage le condamne. Il ne faut point dire *cours-je*, *perds-je*, *mens-je*, etc.; mais il faut prendre un autre tour, et dire : *Est-ce que je cours? est-ce que je mens?* Il ajoute que *perdé-je* est tout-à-fait mauvais.

Père. Substantif masculin. L'Acadé-

mie ne donne point d'exemple du mot *père*, pris dans le sens suivant :

Le travail est souvent le *père* du plaisir.
(Voltaire, *Discours sur la modération.*)

Perfectible. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un être perfectible.*

Perfide. Adjectif des deux genres. Il se met souvent avant son substantif. *Un homme perfide, une femme perfide, un amant perfide, un perfide amant; un ami perfide, un perfide ami; un éclat perfide, un perfide éclat; des sermens perfides, de perfides sermens.* Voyez *Adjectif.*

Perfidement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il l'a livré perfidement*, ou *il l'a perfidement livré à ses ennemis.*

Péril. Substantif masculin. On dit *un péril éminent*, en parlant d'un péril qu'on doit regarder comme très-grand, mais dont on a le temps d'examiner la grandeur ; et un *péril imminent*, quand il est question d'un péril qu'on peut regarder comme présent, et où souvent le hasard nous engage. L'un s'envisage seulement avec crainte, au lieu que l'autre s'envisage avec effroi. On dira donc d'un malheureux qui doit expier son crime sur l'échafaud, *qu'il est dans un péril éminent;* et d'un homme qui a fait une entreprise téméraire, qu'*il voyait bien qu'il se mettait dans un péril éminent :* mais d'un criminel qu'on mène au supplice, ou d'un homme surpris par des voleurs, on dira qu'*il est dans un péril imminent.*

Corneille a dit dans *Polyeucte* :

Il m'ôte des périls que j'aurais pu courir.

On n'ôte point des périls, on vous sauve d'un péril, on détourne un péril, on vous arrache à un péril. (Voltaire, *Remarques sur Corneille.*)

Périlleusement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a marché périlleusement entre deux précipices*, et non pas, *il a périlleusement marché.*

Périlleux, Périlleuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Occasion périlleuse, poste périlleux, situation périlleuse; périlleuse situation; entreprise périlleuse, périlleuse entreprise. Saut périlleux.* Voyez *Adjectif.*

Période. Substantif. Il est féminin quand il signifie, 1°. une révolution qui se renouvelle régulièrement, comme *la période solaire, la période lunaire;* 2°. une phrase composée de plusieurs membres ; 3°. un espace de temps qui s'écoule entre deux époques. Il est masculin quand il signifie le plus haut point où une chose puisse arriver, *il est au plus haut période de la gloire.* Il est encore masculin lorsqu'on veut exprimer un espace de temps vague, comme *dans le dernier période de sa vie.*

Période, en grammaire, se dit d'un assemblage de phrases et de propositions qui, liées entre elles, forment un sens total, par le rapport qu'elles ont les unes avec les autres. On distingue la période simple qui n'a qu'un membre, et la période composée qui en a plusieurs ; mais la première n'est autre chose que ce qu'on appelle proposition ; et une période proprement dite doit avoir au moins deux membres.

Nous ne pouvons rien donner de meilleur sur cette matière que ce qu'en a dit Condillac dans son *Cours d'études* pour l'instruction du prince de Parme.

Dans une période, dit-il, plusieurs propositions de différentes espèces concourent au développement d'une seule pensée. Elles forment un discours dont les principales parties, sans avoir un sens fini, sont distinguées par des repos plus marqués. Or, ces différentes parties sont ce qu'on appelle *membres*, et le discours entier est ce qu'on nomme *période. Il y a bien des phénomènes qui embarrassent les philosophes; et les plus communs ne sont pas ceux qui les embarrassent le moins :* voilà une période. Elle renferme deux phrases que l'on appelle *membres. Il y a bien des phénomènes qui embarrassent les philosophes;* c'est le premier membre; *et les plus communs ne sont pas ceux qui les embarrassent le moins;* c'est le second.

Une période peut avoir un plus grand nombre de membres, trois, par exemple, quatre ou davantage; mais il est inutile de les compter. Il suffit de bien lier les idées ; et il serait ridicule de s'occuper du nombre des phrases ou des mots.

Comme donc, en considérant une carte universelle, vous sortez du pays où vous êtes né, et du lieu qui vous renferme, pour parcourir toute la terre habitable, que vous embrassez par la pensée avec toutes les mers et tous les pays; ainsi, en considérant l'abrégé chronologique, vous sortez des bornes

de votre âge, et vous vous étendez dans tous les siècles.

Mais de même que, pour aider sa mémoire dans la connaissance des lieux, on retient certaines villes principales, autour desquelles on place les autres, chacune selon sa distance; ainsi, dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement, auquel on rapporte tout le reste. (Bossuet.)

Tout est lié dans cette période; en en voici une où il y a quelques petits défauts :

C'est la suite de la religion et des empires que vous devez imprimer dans votre mémoire; et, comme la religion et le gouvernement politique sont deux points sur lesquels roulent les choses humaines, voir ce qui regarde ces choses renfermées dans un abrégé, et en découvrir par ce moyen tout l'ordre et toute la suite, c'est comprendre dans sa pensée tout ce qu'il y a de grand parmi les hommes, et tenir, pour ainsi dire, le fil de toutes les affaires de l'univers. (Bossuet.)

J'aimerais mieux voir dans un abrégé, que voir ce qui regarde ces choses renfermées dans un abrégé. Je retrancherais encore *par ce moyen* comme inutile.

Il y a deux inconvéniens à craindre dans les longues périodes; l'un de tomber dans des équivoques pour éviter les constructions forcées; l'autre de faire violence aux constructions pour éviter les équivoques. Ce n'est pas assez qu'une transposition prévienne les doubles sens, il faut encore que les idées se lient également dans l'ordre renversé comme dans l'ordre direct. Voici une longue période qui est fort bien faite.

Quel témoignage n'est-ce pas de la vérité, de voir que dans les temps où les histoires profanes n'ont à nous conter que des fables, ou tout au plus des faits confus ou à demi oubliés, l'Écriture, c'est-à-dire, sans contestation, le plus ancien livre qui soit au monde, nous ramène par tant d'événemens précis, et par la suite même des choses, à leurs véritables principes; c'est-à-dire à Dieu qui a tout fait, et nous marque si distinctement la création de l'univers, celle de l'homme en particulier, le bonheur de son premier état, les causes de ses misères et de ses faiblesses, la corruption du monde et le déluge, l'origine des arts et celle des nations, la distribution des terres, enfin la propagation du genre humain, et d'autres faits de même importance, dont les histoires humaines ne parlent qu'en confusion, et nous obligent à chercher ailleurs les sources certaines? (Bossuet.)

On voit que dans une période, tous les membres doivent être distincts, et liés les uns aux autres. Quand ces conditions ne sont pas remplies, ce n'est qu'un assemblage confus de plusieurs phrases. En voici un exemple :

Comme les arcs triomphaux des Romains ne se dressaient que pour éterniser la mémoire d'un triomphe réel, les ornemens tirés des dépouilles qui avaient paru dans un triomphe, et qui étaient propres pour orner l'arc qu'on dressait, afin d'en perpétuer la mémoire, n'étaient point propres pour embellir l'arc qu'on ferait en mémoire d'un autre triomphe, principalement si la victoire avait été remportée sur un autre peuple que celui sur qui avait été remportée la victoire, laquelle avait donné lieu au premier triomphe, comme au premier arc. (L'abbé Dubos.)

Bossuet conçoit nettement sa pensée, et ses idées s'arrangent naturellement; mais plus l'abbé Dubos fait d'efforts, plus il s'embarrasse. Il est obscur par les précautions qu'il prend pour se faire entendre. On démêle qu'il veut dire que les arcs triomphaux étant ornés des dépouilles des ennemis, on ne pouvait pas faire servir les mêmes dans des occasions où la victoire avait été remportée sur des peuples différens.

Quand on accumule les idées sans ordre, on s'embarrasse dans sa propre pensée, et on ne sait plus par où finir. On sent qu'on est obscur, et on le devient davantage, parce qu'on veut cesser de l'être. On pourrait dire :

Rien n'est plus propre à nous faire connaître ce que peuvent sur tous les hommes, et principalement sur les enfans, les qualités propres à l'air d'un certains pays, que de considérer le pouvoir des simples vicissitudes ou altérations passagères de l'air sur les organes qui ont acquis toute leur consistance.

L'abbé Dubos exprime cette même pensée avec beaucoup de désordre et de superfluité.

Rien n'est plus propre à nous donner une juste idée du pouvoir que doivent avoir sur tous les hommes, et principalement sur les enfans, les qualités qui sont propres à l'air d'un certain pays, en vertu de sa composition, lesquelles on pourrait appeler ses qualités perma-

nentes ; que de rappeler la connaissance que nous avons du pouvoir que les simples vicissitudes ou les altérations passagères de l'air ont même sur les hommes , dont les organes ont acquis la consistance dont ils sont susceptibles. (Dubos.)

Les fautes de la période suivante sont sensibles :

Tout persuadé que je suis que ceux que l'on choisit pour de différens emplois, chacun selon son génie et sa profession , font bien ; je me hasarde de dire qu'il se peut faire qu'il y ait au monde plusieurs personnes , connues ou inconnues , que l'on n'emploie pas , qui feraient très-bien. (La Bruyère.)

En lisant La Bruyère , on trouve souvent des constructions de ce goût-là.

Si l'on étudie les périodes bien faites, on remarquera que les idées principales des différens membres tendent toutes au même but , et que les modifications qui les accompagnent , les développent et les arrangent avec ordre autour d'une idée, qui est comme un centre commun. C'est pourquoi une période bien faite est appelée une période arrondie.

Celui qui met un frein à la fureur des flots ,
Sait aussi des méchans arrêter les complots;
Soumis avec respect à sa volonté sainte ,
Je crains Dieu , cher Abner , et n'ai point d'autre crainte.

(Racine , *Athalie.*)

Je ne crains que Dieu , voilà à quoi toute la période se rapporte. Cette idée est en même temps la principale du second membre ; elle est naturellement liée à la principale du premier , et les propositions subordonnées la développent et l'arrondissent. Voici un passage où Massillon lie parfaitement ses idées dans une suite de périodes. L'idée principale, à laquelle toutes les autres se rapportent , est qu'*on n'oserait dire la vérité aux princes.*

Gâtés par les louanges , on n'oserait pas leur parler le langage de la vérité. Eux seuls ignorent dans leurs États ce qu'eux seuls devraient connaître ; ils envoient des ministres pour être informés de ce qui se passe de plus secret dans les cours et dans les royaumes les plus éloignés, et personne n'oserait leur apprendre ce qui se passe dans leur royaume propre ; les discours flatteurs assiégent leur trône, s'emparent de toutes les avenues , et ne laissent plus d'accès à la vérité. Ainsi , le souverain est seul étranger au milieu de ses peuples ; il croit manier les ressorts les plus secrets de l'empire , et il en ignore les événemens les plus publics ; on lui cache ses pertes , on grossit ses avantages , on lui diminue les misères publiques , on le joue à force de le respecter; il ne voit plus rien tel qu'il est , tout lui paraît tel qu'il le souhaite.

Voici une période qui n'est pas si bien faite , parce qu'il y a trop de propositions incidentes dans le premier membre. Elle est encore de Massillon.

Souvenez-vous de ce jeune roi de Juda , qui , pour avoir préféré les avis d'une jeunesse inconsidérée , à la sagesse et à la maturité de ceux aux conseils desquels Salomon son père était redevable de la gloire et de la prospérité de son règne , et qui lui conseillaient d'affermir les commencemens du sien par le soulagement de ses peuples , vit un nouveau royaume se former des débris de celui de Juda, et qui, pour avoir voulu exiger de ses sujets au delà de ce qu'ils lui devaient, perdit leur amour et leur fidélité qui lui étaient dus.

La liaison des idées est ralentie , parce que Massillon s'arrête sur un nom de la première proposition incidente , pour le modifier par deux autres propositions assez longues : *Aux conseils desquels*, etc. , et *qui lui conseillaient*, etc. Or , l'esprit n'aime pas à être retardé de la sorte.

Si des propositions de cette espèce , jetées dans le premier membre , ralentissent le discours , elles rendent la période traînante lorsqu'elles sont ajoutées au dernier. Fénélon écrit ainsi à Madame de Maintenon :

Comme le roi se conduit bien moins par des maximes suivies que par l'impression des gens qui l'environnent , et auxquels il a confié son autorité , le capital est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder par des gens sûrs , qui agissent de concert avec vous , pour lui faire accomplir dans leur vraie étendue ses devoirs dont il n'a aucune idée.

C'est au dernier *pour* que la période devient languissante.

Une préposition ne peut être répétée qu'autant qu'elle exprime le même rapport , et qu'elle subordonne deux propositions à une même proposition principale.

Ce ne serait pas faire une période , ce serait écrire une suite de phrases mal liées , que de dire avec Pascal :

1°. *Qu'est-ce que nous crie cette avidité* (d'acquérir des connaissances), *sinon qu'il y a eu autrefois en l'homme*

un véritable bonheur dont il ne lui reste maintenant quo la marque et la trace toute vide ; 2°. *qu'il essaie de remplir de tout ce qui l'environne ;* 3°. *en cherchant dans les choses absentes le secours qu'il n'obtient pas des présentes, et que les unes et les autres sont incapables de lui donner ;* 4°. *parce que ce gouffre infini ne peut être rempli que par un objet infini et immuable.*

Les phrases sont distinguées par des chiffres. On voit que la seconde modifie le dernier nom de la première, que la troisième modifie la seconde, et que la quatrième modifie la dernière partie de la troisième. Ce n'est certainement pas là une période arrondie.

L'ennui dévore les grands, et ils ont bien de la peine à remplir leur journée. Voilà une idée principale que madame de Maintenon développe dans une suite de phrases bien faites et bien liées.

Que ne puis-je vous donner toute mon expérience ! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leur journée ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des plaisirs ; j'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur ; et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connoître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. Voyez *Coupe*, *Narration.*

Périodique. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Monument périodique, révolution périodique, fièvre périodique.* — *Ouvrage périodique.* — *Style périodique discours périodique.* Voyez *Narration.*

Périodiquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Les astres se meuvent périodiquement.*

Péripétie. Substantif féminin.

Péripétie en terme de littérature, est dans le poëme dramatique, ce qu'on appelle ordinairement dénoûment. La péripétie est proprement le changement de condition, soit heureuse, soit malheureuse qui arrive au principal personnage d'un drame, et qui résulte de quelque reconnaissance ou autre incident qui donne un nouveau tour à l'action. Ainsi la péripétie est la même chose que la catastrophe, à moins qu'on ne dise que celle-ci dépend de l'autre, comme un effet dépend de sa cause ou de son occasion.

Les qualités que doit avoir la péripétie sont d'être probable et nécessaire ; pour cela elle doit être une suite naturelle, ou au moins l'effet des actions précédentes, et encore mieux, naître du sujet même de la pièce, et par conséquent ne point venir d'une cause étrangère, et pour ainsi dire collatérale.

Périphrase. Substantif féminin. La périphrase est une circonlocution, un circuit de paroles. Ainsi ce tour sera vicieux s'il n'est pas employé à propos. Quand on prononce le nom d'une chose, l'esprit ne se porte pas plus sur une qualité que sur une autre ; il les embrasse toutes confusément. Il voit la chose, mais il n'y aperçoit point encore de caractère déterminé. Au contraire, il démêle quelques-unes des qualités qui la distinguent, lorsqu'au nom on substitue une circonlocution. En un mot, le nom montre la chose dans un éloignement où on la reconnaît ; mais on l'aperçoit imparfaitement, et les détails échappent. La périphrase, au contraire, la rapproche, et en rend les traits plus distincts et plus sensibles. Le nom de *Dieu*, par exemple, ne réveille pas l'idée de tel ou tel attribut ; mais la périphrase, *celui qui a créé le ciel et la terre*, représente la Divinité avec toute son intelligence et toute sa puissance. Cette même idée peut être caractérisée par autant de périphrases qu'il y a d'attributs dans Dieu ; mais le choix des caractères n'est jamais indifférent.

Celui qui règne dans les cieux, de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté, l'indépendance, est aussi celui qui fait la loi aux rois, et qui leur donne, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. (Bossuet.)

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots.
(Racine.)

Dans ces deux exemples, Dieu est caractérisé bien différemment. Mais essayons de changer les périphrases de l'un à l'autre, et disons :

Celui qui met un frein à la fureur des flots, est aussi celui qui fait la loi aux rois, et qui leur donne, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons.

Celui qui règne dans les cieux, de qui relèvent tous les empires, à qui seul

appartient la gloire, la majesté, l'indépendance, sait arrêter les complots des méchans.

Ces périphrases n'ont plus la même grâce; elle paraissent froides, déplacées et l'on en voit la raison. C'est que le caractère donné à Dieu n'a plus assez de rapport avec l'action de cet être; l'attribut n'est plus assez lié avec le sujet de la proposition.

Les orateurs médiocres se perdent souvent dans le vague de ces sortes de périphrases. Ils craignent de nommer les choses, et ils croient trouver du sublime dans des circonlocutions prises au hasard. Quelquefois aussi le besoin de quelques syllabes fait tomber dans ce défaut jusqu'aux meilleurs poètes; mais rien n'est plus capable de rendre le discours froid, pesant ou ridicule. Quand donc les périphrases ne contribuent pas à lier les idées, il faut se borner à nommer les choses.

Rien n'est plus lié aux propositions que nous formons, que les sentimens dont nous sommes alors affectés. Aussi les périphrases ne sont-elles jamais plus élégantes que lorsque, caractérisant une pensée, elles expriment encore des sentimens.

Au lieu d'expliquer la métempsycose en disant qu'elle fait sans cesse passer les ames par différens corps, Bossuet emploie des périphrases qui font voir toute l'absurdité qu'il trouve dans cette opinion. Il s'explique ainsi :

Que dirai-je de ceux qui croyaient la transmigration des ames, qui les faisaient rouler des cieux à la terre, et puis de la terre aux cieux; des animaux dans les hommes, et des hommes dans les animaux; de la félicité à la misère, et de la misère à la félicité, sans que ces révolutions eussent jamais ni de terme, ni d'ordre certain ?

On peut, après une périphrase, en ajouter une seconde, une troisième, et cela sera fort bien, pourvu qu'elles expriment chacune des accessoires qui renchérissent les uns sur les autres, et qui soient tous relatifs à la chose et aux circonstances où l'on en parle; les idées, par ce moyen, se lieront de plus en plus. Mais, au contraire, la liaison s'affaiblira, et le style deviendra lâche, si les dernières périphrases ont moins de force que les premières. Despréaux a dit :

Tandis que, libre encor,
Mon corps n'est point courbé sous le poids des années,
Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler,
Et qu'il reste à la parque encor de quoi filer.

Voilà trois périphrases pour dire, *tandis que je ne suis pas vieux*. La première est bonne, parce qu'elle fait image; la seconde est une peinture plus faible; la troisième ne peint rien, et n'est pas même exacte; car on peut être vieux, quoiqu'il reste à la parque de quoi filer. D'ailleurs, *qu'on ne voit point mes pas chanceler* est un tour lâche; il eût été mieux de dire, que je ne chancelle pas. Enfin, *sous l'âge* est une faible répétition de, *sous le faix des années*.

La règle est donc que, quand on veut exprimer une même chose par plusieurs périphrases, il faut que les images soient dans une certaine gradation; qu'elles ajoutent successivement les unes aux autres, et que tout ce qu'elles expriment convienne également, non-seulement à la chose dont on parle, mais encore à ce qu'on en dit.

Il faut encore consulter le caractère de l'ouvrage où l'on veut faire entrer les images. Dans un poème, par exemple, on exprimera ainsi la pointe du jour :

L'aurore cependant, au visage vermeil,
Ouvrait dans l'Orient le palais du soleil.
La nuit en d'autres lieux portait ses voiles sombres,
Les songes voltigeans fuyaient avec les ombres.
(BOILEAU.)

Ce langage serait froid et ridicule partout ailleurs.

Comme on se sert d'une périphrase pour ajouter des accessoires, on s'en sert aussi pour écarter des idées désagréables, basses, ou peu honnêtes. Mais il faut bien se garder d'éviter des termes, uniquement parce qu'ils sont dans la bouche de tout le monde. Lorsque le langage commun convient au sentiment qu'on éprouve, et aux circonstances où l'on est, il ne faut préférer une périphrase qu'autant qu'elle convient encore davantage. Il est, par exemple, tout naturel qu'un père dise, *ma fille devrait pleurer ma mort, et c'est moi qui pleure la sienne.* Je ne vois pas pourquoi il craindrait de se servir du mot *pleurer*. Cependant le père Bonhours loue ces vers que Maynard a faits sur ce sujet :

Hâte ma fin que ta rigueur diffère,
Je hais le monde et n'y prétends plus rien.
Sur mon tombeau ma fille devrait faire
Ce que je fais maintenant sur le sien.

Ce père tendre paraît se faire un petit plaisir de donner à deviner s'il répand des larmes. La périphrase ne doit pas être employée pour écarter l'idée du

sentiment, et pour y substituer une énigme. Ces vers de Maynard sont donc d'un mauvais goût, et *n'y prétend plus rien* est une phrase qui n'est là que pour achever le vers.

Les définitions et les analyses sont proprement des périphrases, dont le propre est d'expliquer une chose. *Dieu est la cause première*, voilà une définition; car de là naissent tous les attributs de la Divinité. Vous ferez une analyse si vous dites, *Dieu est la cause première indépendante, souverainement intelligente, toute-puissante*, etc. Vous pouvez donc substituer au nom de *Dieu* sa définition ou son analyse. Mais alors votre dessein est uniquement de faire connaître l'idée que vous vous faites, et vous remplissez votre objet si vous vous expliquez clairement. Quant aux périphrases qui ne sont ni définitions, ni analyses, vous n'en devez faire usage qu'autant qu'elles caractérisent les choses, soit par rapport aux circonstances où vous les considérez, soit par rapport aux sentimens dont vous êtes affecté. Si vous les employez toujours avec ce discernement, vous ne devez pas craindre de les trop multiplier. (Condillac.)

Périr. Verbe neutre de la seconde conjugaison. L'Académie donne indifféremment à ce verbe l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*. *Le reste est péri* ou *a péri*. Cependant il doit y avoir une différence entre ces deux locutions. La Voici: *Périr*, avec l'auxiliaire *avoir*, exprime l'action qui a fait périr. *Il a péri ce jour-là*, ce jour-là l'action qui l'a fait périr a eu lieu. *Il a péri dans le combat*. *Périr*, avec l'auxiliaire *être*, indique l'état qui résulte de l'action de périr. *Ils sont péris*, ils n'existent plus.

Lorsque Calypso, voulant retenir Télémaque dans son île, lui peint le naufrage d'Ulysse, elle ne doit pas vouloir lui représenter l'action par laquelle *il a péri*, mais l'état qui est résulté de cette action, c'est-à-dire la mort d'Ulysse. Fénélon ne se serait donc pas aussi bien exprimé qu'il l'a fait s'il eût dit, elle voulait faire entendre qu'*il* avait *péri dans ce naufrage*; aussi, dit-il, *elle voulait faire entendre qu'il était péri dans le naufrage*, c'est-à-dire que sa mort en avait été la suite. — On dira donc également bien, *il a péri dans le combat*, ou *il* est *péri dans le combat*, suivant qu'on voudra fixer l'esprit ou sur l'action qui a donné la mort, ou sur la mort même qui a été l'effet de l'action.

Corneille a dit :

Je conserve ce sang qu'elle veut voir *périr*. (*Cinna*.)

Périr un sang, dit Voltaire, est un barbarisme. (*Remarques sur Corneille*.)

Périssable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Des biens périssables*.

Périssologie. Substantif féminin. Terme de grammaire. Voyez *Pléonasme*.

Permanent, Permanente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un bonheur permanent*.

Permettre. Verbe actif, neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *mettre*. Voyez ce mot.

Quand ce verbe a un régime indirect, il demande *de* et l'infinitif. *On vous permet de sortir*. Dans le cas contraire, il demande *que* et le subjonctif. *Votre père a permis que vous sortissiez*.

Pernicieusement. Adverbe. Il se met entre l'auxiliaire et le participe. *Cela est pernicieusement inventé*.

Pernicieux, Pernicieuse. Adjectif. On le met souvent avant son substantif. *Conseil pernicieux, pernicieux conseil; maxime pernicieuse, pernicieuse maxime; invention pernicieuse, pernicieuse invention; exemple pernicieux, pernicieux exemple*. Voyez *Adjectif*.

Péroraison. Substantif féminin. Terme de rhétorique. On appelle ainsi la conclusion ou la dernière partie du discours dans laquelle l'orateur résume en peu de mots les principaux chefs qu'il a traités avec étendue dans le corps de la pièce, et tâche d'émouvoir les passions de ses auditeurs. Les passions qu'on doit exciter dans la péroraison varient suivant les diverses espèces de discours. Dans un panégyrique, ce sont des sentimens d'amour, d'admiration, de joie, d'émulation, qu'on se propose d'imprimer dans l'âme des auditeurs. Dans une invective, c'est la haine, le mépris, l'indignation, la colère, etc. Dans un discours du genre délibératif, on s'efforce de faire naître l'espérance ou la confiance, d'inspirer la crainte, ou de jeter le trouble dans les cœurs. La péroraison doit être véhémente et pleine de passion, mais en même temps courte. Il ne faut pas laisser à l'auditeur le temps de respirer, pour ainsi dire, parce que le propre de la réflexion est d'éteindre ou d'amortir la passion.

Quand on dit que la péroraison doit émouvoir les passions, on suppose que le sujet en est susceptible; car rien ne serait plus ridicule que de terminer par des traits pathétiques une cause où il ne s'agirait que d'un intérêt léger ou d'un objet fort peu important. (*Encyclopédie.*)

Perpétuel, Perpétuelle. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Mouvement perpetuel, rente perpétuelle.*

Perpétuellement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il nous a tourmentés perpétuellement*, ou *il nous a perpétuellement tourmentés.*

Perplexe. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Cas perplexe, situation perplexe.*

Persécutant, Persécutante. Adjectif verbal tiré du verbe *persécuter.* Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme persécutant, une femme persécutante.*

Persécuteur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *persécutrice.*

Persévéramment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a étudié persévéramment*, ou *il a persévéramment étudié.*

Persévérant, Persévérante. Adjectif verbal tiré du verbe *persécuter.* Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme persévérant, une femme persévérante.*

Persil. Substantif masculin. On ne prononce pas le *l.*

Persillade, Persillé. Dans ces deux mots, on mouille les *l.*

Personne. Substantif féminin et masculin. Nom qui exprime principalement l'idée d'homme, et, par accessoire, l'idée de la totalité des individus pris distributivement. *Personne ne l'a dit*, c'est-à-dire aucun *homme ne l'a dit, ni Pierre, ni Paul, ni*, etc. Puisque l'idée d'*homme* est la principale dans la signification du mot *personne*, ce mot est donc un nom comme *homme.* Nous disons en latin *nemo*, *personne ne*, et il est évident que c'est une contraction de *ne homo*, où l'on voit sensiblement le mot *homo.* Nous disons en français *une personne m'a dit;* c'est très-évidemment le même mot, non-seulement quant au matériel, mais quant au sens; c'est comme si l'on disait, *un individu de l'espèce humaine m'a dit*, et certainement, dans cette phrase, *personne* est bien un nom. Mais dans *personne ne l'a dit*, c'est encore le même nom employé sans prépositif, afin qu'il soit pris dans un sens général ou indéterminé; c'est comme s'il y avait, *nul individu de l'espèce des hommes ne l'a dit.* C'est donc à tort que la plupart des grammairiens ont fait du mot *personne*, tantôt un substantif, tantôt un pronom indéfini.

Personne, employé d'une manière déterminée, est toujours du genre féminin, et se met au singulier ou au pluriel. *Une personne instruite, des personnes instruites.*

Quelques grammairiens ont prétendu que, parce que le mot *personne* se dit également de l'homme et de la femme, on peut, dans la même phrase, le supposer tantôt masculin, tantôt féminin, et dire, par exemple, la *personne que j'ai vu, des personnes* instruites *m'ont assuré le contraire*, ils *prétendent que ..* Cette règle, que l'on n'appuie sur aucun raisonnement solide, paraît avoir été faite pour justifier un mauvais usage, dans un temps où le chaos de la grammaire commençait à peine à se débrouiller. C'est une chose contraire aux principes généraux de toutes les langues, qu'un mot puisse être présenté dans la même phrase sous deux genres différens; et si l'usage avait établi une exception pour le mot *personne*, la raison devrait l'abolir. C'est, je crois, ce qui est arrivé depuis Vaugelas, et je ne crois pas qu'aujourd'hui aucun bon écrivain voulût se prévaloir d'une exception de cette nature.

Quand *personne* est pris dans un sens général et indéterminé, il garde toujours la forme du masculin et du singulier, et soumet à la même forme les mots auxquels il se rapporte, qui en sont susceptibles. *Personne n'est venu, personne ne s'est encore avisé de cela, personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, personne n'est aussi heureux que vous.*

Personne. Terme de grammaire. Il y a trois relations générales que peut avoir à l'acte de la parole le sujet de la proposition; car, ou il prononce lui-même la proposition dont il est le sujet, ou la parole lui est adressée par un autre, ou il est simplement sujet sans prononcer le discours et sans être apostrophé. Dans cette proposition, *je suis le seigneur ton Dieu*, c'est *Dieu* qui en est le sujet, et à qui il est attribué d'être le seigneur Dieu d'Israël; mais en même temps c'est lui qui produit l'acte de la parole, qui prononce ce dis-

cours. Dans celle-ci, *Dieu, ayez pitié de moi, selon votre grande miséricorde*, c'est encore Dieu qui est le sujet, mais ce n'est pas lui qui parle; c'est à lui que la parole est adressée. Enfin, dans celle-ci, *Dieu a créé l'homme de terre, et l'a fait à son image*, *Dieu* est encore le sujet; mais il ne parle point, et le discours ne lui est point adressé. Les grammairiens ont donné à ces trois relations générales le nom de personnes. On appelle première personne celle qui parle, *je vois*, *nous voyons*; seconde personne, celle à qui l'on parle, *tu vois*, *vous voyez*; troisième personne, celle de qui l'on parle; *il voit*, *elle voit*, *ils voient*, *elles voient*. Les verbes ont différentes terminaisons, suivant les personnes. Voyez *Conjugaison*, *Accord*.

Personnel, Personnelle. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Mérite personnel*, *qualité personnelle*, *droit personnel*. — *Homme personnel*.

Personnel, en terme de grammaire, signifie qui est relatif aux personnes, ou qui reçoit les inflexions relatives aux personnes. On applique ce mot aux pronoms, aux terminaisons de certains modes des verbes, à ces modes des verbes, et aux verbes mêmes.

On appelle pronoms personnels ceux qui présentent à l'esprit des êtres déterminés par l'idée prise de l'une des trois personnes. Les pronoms personnels, dans le système ordinaire des grammairiens, ne sont qu'une espèce particulière, et l'on y ajoute les pronoms démonstratifs, les possessifs, les relatifs, etc. Mais il n'y a de véritables pronoms que ceux que l'on nomme *personnels*; et les autres prétendus pronoms sont ou des noms ou des adjectifs, ou même des adverbes. Voyez *Adjectif*, *Pronom*.

Personnellement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il m'a offensé personnellement*, ou *il m'a personnellement offensé*.

Personnifier. Verbe actif de la première conjugaison. Action, ou pour mieux dire, licence poétique par laquelle on prête un corps, une ame, un visage, un esprit à des êtres purement intellectuels ou moraux, auxquels on attribue aussi un langage, un caractère, des sentimens et des actions.

Ainsi les poètes personnifient les passions ou d'autres êtres métaphysiques dont ils ont fait des divinités, et que les païens adoraient ou craignaient, telles que l'envie, la discorde, la faim, la fortune, la victoire, la déesse de la persuasion, le dieu du sommeil. A leur imitation, les modernes ont aussi personnifié des êtres semblables; telle est la mollesse dans le *Lutrin* de Boileau; le fanatisme, la discorde, la politique, l'amour dans la *Henriade* de Voltaire.

Persuadé. Participe et adjectif. Voltaire en a fait un substantif. *Le frère Rigolet avait toute la simplicité et tout l'enthousiasme d'un persuadé.*

Persuader. Verbe actif de la première conjugaison. On lit dans le Dictionnaire de l'Académie, *ils s'étaient* persuadés *que personne n'oserait les contredire*. Plusieurs grammairiens ont prétendu que l'Académie avait eu tort de faire accorder le participe avec le pronom *se*; et de mettre *persuadés* au pluriel. Ils se fondent sur ce que le pronom *se*, signifiant ici *à soi*, est un régime indirect; *car se persuader quelque chose* c'est *persuader quelque chose à soi*. — Mais ces grammairiens n'ont pas observé qu'on dit aussi, *persuader quelqu'un de quelque chose*, et que par conséquent *ils s'étaient* persuadés *que personne n'oserait les contredire*, peut se tourner par *ils avaient persuadé eux*, *que personne n'oserait les contredire*; où l'on voit que le pronom *se* est le régime direct du participe. Voilà pourquoi l'usage s'est établi de faire accorder le régime dans ces sortes de phrases. *Ils se sont persuadés que cela leur suffit*. (Buffon.)

Cependant, comme on peut dire également *persuader quelqu'un de quelque chose*, *et persuader quelque chose à quelqu'un*, on peut à son gré regarder le pronom *se* comme un régime direct, ou comme un régime indirect, et faire accorder ou non le participe avec ce pronom, suivant l'idée quon a dans l'esprit.

Persuasif, Persuasive. adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Raison persuasive*, *orateur persuasif*.

Pertinemment. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il en a parlé pertinemment*, *il en a discouru pertinemment*.

Perturbateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *perturbatrice*.

Pervers, Perverse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif. *Un naturel pervers*, *un homme pervers*, *une doctrine perverse*, *cette perverse doctrine*.

Pesamment. Adverbe. On peut le

metttre entre l'auxiliaire et le participe. *Il était pesamment armé.*

Pesant, Pesante. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Style pesant, charge pesante, pesante charge; un fardeau pesant, un pesant fardeau.*

Pèse-Liqueur. Substantif masculin. On dit au féminin, *des pèse-liqueur* sans *s*. La pluralité ne peut tomber ni sur *pèse*, qui est un verbe, ni sur *liqueur*; elle tombe sur *instrument*, qui est sous-entendu. *Des pèse-liqueur* sont des instrumens avec lesquels on pèse la liqueur ou les liqueurs.

Pestifère. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un air pestifère, une vapeur pestifère, une odeur pestifère.*

Pestiféré, Pestiférée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un lieu pestiféré, des marchandises pestiférées.*

Pestilent, Pestilente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Une fièvre pestilente, un air pestilent.*

Pestilentiel, Pestilentielle. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Air pestilentiel, maladie pestilentielle.*

Pestilentieux, Pestilentieuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. On l'emploie surtout au figuré. *Des opinions pestilentieuses.*

Petillant, Petillante. Adjectif. On mouille les *l*. On ne le met qu'après son substantif. *Du vin petillant, des yeux petillans, un sang petillant.*

Petillement, Petiller. Dans ces deux mots, les *l* sont mouillés.

Petit, Petite. Adjectif. Petit, joint aux mots *homme* ou *femme*, n'exprime ordinairement qu'une petite taille. *Un petit homme, une petite femme.* On dit de même *un petit cheval, un petit chien.* Mis avant d'autres noms, il signifie quelquefois de peu d'importance, de peu de valeur. *Un petit prince, un petit génie, des petites gens. Une petite affaire. Une petite circonstance.* — Quand cet adjectif n'est pas modifié par un adverbe de quantité, il se met avant son substantif. *Un petit homme, une petite femme.* Quand il est joint à un adverbe de quantité, il se met avant ou après. *Un homme fort petit, une femme bien petite; un fort petit homme, une bien petite femme.*

Petit est quelquefois un terme d'affection et de tendresse, comme dans ce vers de madame Deshoullières :

> Hélas! petits moutons que vous êtes heureux!

Petit n'est pas ici un adjectif qui marque directement le volume et la petitesse des moutons. Voyez *Comparatif*.

Petitement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a toujours vécu petitement*, ou *il a toujours petitement vécu.*

Petitissime. Voltaire s'est servi de ce mot en parlant de la petite république de Genève. *La philosophie*, dit-il, *a fait de merveilleux progrès depuis quelque temps; mais cette philosophie n'a pourtant pas empêché qu'on ait incendié le livre de Jean-Jacques dans la petitissime république.* Ce mot est un terme de circonstance, qui ne fait point partie de la langue.

Pétrifiant, Pétrifiante. Adjectif verbal qui ne se met qu'après son substantif. *Sucs pétrifians, fontaine pétrifiante.*

Petrir. Verbe actif de la seconde conjugaison. L'Académie n'a pas indiqué exactement l'emploi que l'on peut faire de ce mot au figuré :

> A mon plaisir j'ai *pétri* sa jeune ame.
> (Voltaire, *Enfant prodigue.*)

> Ces ramas de larcins marotiques
> Moitié français et moitié germaniques,
> *Pétris* d'erreur et de haine et d'ennui.
> (Voltaire, *Épîtres.*)

Pétulant, Pétulante. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme pétulant, un enfant pétulant. Cette pétulante jeunesse.*

Peu. Adverbe. Il est opposé à beaucoup; et, joint à un substantif, il régit la préposition *de* sans article. *Peu d'argent, peu de bois, peu d'hommes, peu de soldats.* On le met avant les adjectifs qu'il modifie. *Peu aimable, peu complaisant.* Il précède les adverbes qu'il modifie, *peu agréablement*, et suit ceux qui le modifient, *fort peu, bien peu.* — Joint au verbe, il se met après dans les temps simples, *il boit peu*; et dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le participe, *il a peu bu.* S'il est modifié par quelque autre adverbe, on peut le mettre ou avant ou après le participe. *Il m'a coûté fort peu*, ou *il m'a fort peu coûté.*

> Je n'ose m'éblouir d'un peu de nom fameux.
> (Corneille, *Sertorius.*)

Voltaire dit au sujet de ce vers : Le mot de *peu* ne convient pas au *nom*. *Un peu de gloire*, *un peu de renommée*, *de réputation*, *de puissance*, se dit dans toutes les langues, et *un peu de nom* ne se dit dans aucune. Il y a une grammaire commune à toutes les nations qui ne permet pas que les adverbes de quantité se joignent à des choses qui n'ont pas de quantité. On peut avoir plus ou moins de gloire et de puissance, mais non pas plus ou moins de nom. (*Remarques sur Corneille*.)

Peu et *tout* s'excluent l'un l'autre. Aussi Voltaire a-t-il blâmé cet autre vers de la même tragédie :

Et malgré *tout le peu* que le ciel m'a fait naître.

Tout le peu, dit-il, renferme une contradiction manifeste.

Quelques personnes disent *un petit peu*, pour dire une petite quantité. Cette locution est vicieuse. *Peu* signifie seul une petite quantité.

Dans cette phrase, *un peu de vin*, *peu* est substantif ; il l'est aussi dans *le peu*, *de peu*, *à peu*, *pour peu*.

Peu joint à la préposition *de*, et suivi d'un substantif singulier, régit le verbe au singulier, *peu de monde a su mon arrivée* ; mais *peu* régit le verbe au pluriel, lorsqu'il est suivi d'un substantif pluriel, *peu de personnes savent se suffire à elles-mêmes*.

C'était peu.

C'était peu que les tiens altérés de ton sang
Eussent osé porter le couteau dans ton flanc ;
Qu'à la face des dieux le meurtre de mon père
Fût pour comble d'horreur le crime de ma mère :
C'est peu qu'en d'autres mains la perfide ait remis
Le sceptre qu'après toi devait porter ton fils,
Et que dans mes malheurs Égiste qui me brave,
Sans respect, sans pitié, traite Électre en esclave ;
Pour m'accabler encore, son fils audacieux
Itis, jusqu'à ta fille ose lever les yeux.
(CRÉBILLON, *Électre*.)

La Harpe fait sur ces vers les remarques suivantes. Cette longue période, commençant par ces mots, *c'était peu*, qui annoncent une progression d'idées, la dément à la fin. On se sert de cette tournure quand ce qui précède est moins fort que ce qui suit, comme dans *Athalie* :

C'est peu que le front ceint d'une mitre étrangère,
Ce lévite à Baal prêta son ministère ;
Ce temple l'importune, et son impiété
Voudrait anéantir le dieu qu'il a quitté.

Ici la phrase va en croissant. Quitter le Dieu d'Israël pour Baal est une impiété ; c'en est une plus grande de vouloir anéantir le temple et le culte d'un dieu qu'on a quitté. Mais l'hymen d'Itis est certainement beaucoup moins horrible pour Électre, que le meurtre de son père assassiné par sa mère. (*Cours de littérature*.)

Cette règle est parfaitement bien observée dans les vers suivans de Racine :

C'est peu de violer l'amitié, la nature ;
C'est peu que de vouloir, sous un couteau mortel,
Me montrer votre cœur fumant sur un autel ;
D'un appareil d'hymen couvrant ce sacrifice,
Il veut que ce soit moi qui vous mène au supplice !
Que ma crédule main conduise le couteau !
Qu'au lieu de votre époux, je sois votre bourreau !
(*Iphigénie*.)

Il faut seulement remarquer que *c'est peu* devant un infinitif ne doit pas être suivi de *que* ; du moins c'est la décision des grammairiens. Racine devait donc dire, *c'est peu de vouloir*, et non pas, *c'est peu que de vouloir*.

Il nous semble, dit la *Grammaire des Grammaires*, que de même qu'on dit, *il s'en faut* de *beaucoup*, lorsqu'il s'agit de quantité, de même on doit dire, *il s'en faut de peu* ; et comme on dit, lorsqu'il est question de différence, *il s'en faut beaucoup*, on doit également dire, *il s'en faut peu*.

Si ces observations sont justes, nous sommes fondés à en conclure que ce serait s'exprimer incorrectement que de dire, *il s'en faut peu que ce vase soit plein*, au lieu de, *il s'en faut de peu que ce vase ne soit plein* ; et *il s'en faut de peu qu'il n'ait achevé son ouvrage*, au lieu de, *il s'en faut peu qu'il n'ait achevé son ouvrage*.

PEUR. Substantif féminin. On dit *crainte d'accident*, mais on ne dit pas, *peur d'accident*. On dit toujours *de peur*, et jamais *peur de*. *De peur des voleurs*, *de peur qu'on ne vous critique*. On le dit même devant un verbe à l'infinitif, quoique la répétition de la préposition paraisse blesser l'oreille. *Il s'abstient de manger*, *par la crainte d'être empoisonné*, *et se laisse mourir de faim* de peur *de mourir*.

Lorsqu'après *de peur*, il y a une phrase subordonnée, il faut mettre *ne* au verbe de cette phrase. *Il se retira de peur qu'on ne l'obligeât à répondre*, et non pas, *qu'on l'obligeât à répondre*.

PEUREUX, PEUREUSE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme peureux*, *une femme peureuse*, *un animal peureux*.

PEUT-ÊTRE. Adverbe dubitatif. On joint toujours ces deux mots par un ti-

ret, et ils sont souvent suivis de *que* : *Peut-être que oui*, *peut-être que non*, *peut-être qu'il viendra*. — On peut dire aussi, *peut-être viendra-t-il*. — On peut le placer avant ou après le verbe ; et dans les temps composés, ou après l'auxiliaire, ou après le participe. *Peut-être le fera-t-il*, *il le fera peut-être* ; *il l'a peut-être fait*, *il l'a fait peut-être*. — Quand *peut-être* est au commencement de la phrase, il faut mettre le pronom sujet du verbe après le verbe ; *peut-être irons-nous*. Mais quand il est au milieu de la phrase, le pronom conserve sa place naturelle. *Tels sont les conseils auxquels peut-être nous sommes redevables de notre tranquillité*, et non pas, *auxquels peut-être sommes-nous redevables de notre tranquillité*. — C'est une négligence de mettre le verbe *pouvoir* avec *peut-être*, parce que ce mot, exprimant doute, incertitude, ne saurait modifier un verbe qui l'exprime également. Ainsi l'on s'énoncerait mal, en disant, peut-être, *hélas ! pourrai-je goûter au déclin de mes ans le repos auquel j'aspire*. Il faut dire, *peut-être*, *hélas ! goûterai-je*, etc.

Peut-être se prend dans un autre sens qui n'est point indiqué dans le Dictionnaire de l'Académie. Au lieu d'être dubitatif dans le sens dont je parle, il est réellement affirmatif. En voici un exemple : *J'ai mon champ à labourer*, *je n'irai* peut-être *pas employer mon temps à terminer vos différends*, *et à travailler à vos affaires*, *tandis que je négligerai les miennes*. (Montesquieu, *Lettres persanes*.) *Peut-être pas* veut dire ici *sûrement pas*.

Phébus. Substantif masculin. On prononce le *s* final. En littérature, on entend par ce mot une pensée triviale revêtue d'une image pompeuse ou brillante. Voyez *Image*, *galimatias*.

Phénix. Substantif masculin. On prononce *Phénixe*.

Philologie. Substantif féminin. Espèce de science composée de grammaire, de poétique, d'antiquités, d'histoire, de philosophie, quelquefois même de mathématiques, de médecine, de jurisprudence, sans traiter d'aucune de ces matières à fond, ni séparément, mais les effleurant toutes ou en partie. La philologie est une espèce de littérature universelle, qui traite de toutes les sciences, de leur origine, de leurs progrès, des auteurs qui les ont cultivées, etc. C'est ce que nous appelons en France, les belles-lettres, et ce qu'on nomme dans les universités *les humanités*. — On appelle *philologues*, ceux qui ont embrassé cette science universelle.

Philologique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Recherches philologiques*, *mélanges philologiques*.

Philosophaille. Substantif féminin. Terme de mépris inventé par Fréron, répété par Linguet, et recueilli par Féraud. On l'emploie, dit ce dernier, en parlant de la tourbe des prétendus philosophes modernes. Et dans cette tourbe il comprend Voltaire. — Le mot *philosophaille* a été inventé contre les philosophes, comme le mot *prêtraille* contre les prêtres. Ce dernier a pris, et se trouve dans tous les dictionnaires ; le premier est tombé, et n'a été ramassé que par l'abbé Féraud. Cela tient à l'esprit du siècle.

Philosophale. Adjectif féminin qui ne se dit que dans cette phrase : *pierre philosophale*. On ne le met point avant son substantif.

Philosophe. Substantif féminin que l'on prend quelquefois adjectivement. Dans cette dernière signification, il ne se met qu'après son substantif. *Un roi philosophe*. *C'est cette épître que les beaux-esprits n'entendent peut-être pas*, *car ils sont peu* philosophes. (Voltaire, *Correspondance*.) L'abbé Féraud veut nous faire croire que ce mot est presque toujours pris en mauvaise part.

Philosophe se dit aussi des femmes. *Une femme philosophe*. *Nous sommes au temps où une femme peut être hardiment philosophe*. (Voltaire.)

Philosopherie, Philosophesque, Philosophiser, Philosophisme, Philosophiste. Mots barbares inventés par Fréron, répétés par Linguet, et recueillis par Féraud. Ces mots nouveaux, dit ce dernier, commencent à s'accréditer. « L'indignation qu'ont excitée dans les bons esprits les horribles écarts de certains philosophes modernes, a fait inventer ces mots assez singuliers. » — Ces mots ne commençaient point à s'accréditer du temps de Féraud, et ils ne sont pas plus en honneur aujourd'hui que les noms de Fréron et de Linguet.

Philosopherie. Substantif féminin. Selon Féraud, il se dit en plaisantant pour philosophie. — Ainsi l'on pourrait dire en plaisantant, *la philosopherie de Socrate*. Cette décision de Féraud n'a pas fait fortune.

Philosophesque. Adjectif des deux

genres. Il se dit pour ridiculiser le travers d'esprit de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de d'Alembert, de Diderot, de Buffon, de Marmontel, de Dumarsais, afin de faire mieux ressortir le génie de Fréron, de Nonotte, de l'abbé Geoffroi et de l'abbé Féraud. Du moins c'est l'avis de ce dernier.

Philosophiser, verbe neutre, a le même sens que *philosopher* pris en mauvaise part. C'est raisonner comme les auteurs que je viens de nommer dans l'article précédent.

Philosophiste. Substantif masculin. Faux philosophe, tel que Voltaire, J.-J. Rousseau, d'Alembert, Diderot, Buffon, Marmontel, etc.

Philosophisme, fausse philosophie des écrivains les plus distingués du dix-huitième siècle.

Tous ces mots ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Académie, ce qui prouve qu'ils n'ont pas fait fortune; ils ne sont guère usités que dans les sacristies.

PHILOSOPHIQUE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. — *Raisonnement philosophique, discours philosophique, matière philosophique. — Esprit philosophique.*

PHILOSOPHIQUEMENT. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Vivre philosophiquement. Il a toujours vécu philosophiquement.*

PHRASE. Substantif féminin. Terme de grammaire. Il se dit particulièrement d'une façon de parler, d'un tour d'expression, en tant que les mots y sont construits et assemblés d'une manière particulière. Par exemple, *on dit* est une phrase française; *hoc dicitur*, une phrase latine; *si dice*, une phrase italienne; *man sagt*, une phrase allemande. Voilà autant de manières différentes d'analyser et de rendre la pensée. Il ne faut pas confondre la phrase avec la proposition. Une proposition peut être rendue de diverses manières, et elle est toujours la même, quoique les phrases qui l'expriment d'une manière différente soient différentes. Aussi les qualités bonnes ou mauvaises de la phrase sont-elles bien différentes de celles de la proposition. Une phrase est bonne ou mauvaise selon que les mots dont elle résulte sont assemblés, terminés et construits d'après ou contre les règles établies par l'usage de la langue. Une proposition, au contraire, est bonne ou mauvaise, selon qu'elle est conforme ou non aux principes immuables de la morale. Une phrase est correcte ou incorrecte, claire ou obscure, élégante ou commune, simple ou figurée, etc.; une proposition est vraie ou fausse, honnête ou déshonnête, juste ou injuste, pieuse ou scandaleuse, etc. Si on l'envisage par rapport à la matière, et si on l'envisage dans le discours, elle est directe ou indirecte, principale ou incidente, etc. — Un excellent et judicieux écrivain, dit Vaugelas, peut inventer de nouvelles façons de parler, pourvu qu'il y apporte toutes les circonstances requises. — Cela est vrai, mais il faut être fondé sur un besoin réel ou très-apparent; et, dans ce cas-là même, il faut être circonspect, et agir avec retenue. Voyez *Néologie*, *Proposition*.

Parler par phrases, dit Bouhours, c'est quitter une expression courte et simple qui se présente d'elle-même pour en prendre une plus étendue et moins naturelle, qui a je ne sais quoi de fastueux. Un écrivain qui aime ce qu'on appelle *phraser* (c'est ce qu'on appelle aujourd'hui *un phrasier*), ne dira pas, *si vous saviez vous contenir dans de justes bornes*, mais il dira, *si vous aviez soin de retenir les mouvemens de votre esprit dans les bornes d'une juste modération*.

Rien n'est plus opposé à la pureté de notre style. Voyez *Clarté*, *Coupe*.

On emploie quelquefois le mot de *phrase* dans un sens plus général, pour désigner le génie particulier d'une langue dans l'expression des pensées. C'est dans ce sens qu'on dit que la *phrase hébraïque* a de l'énergie, la *phrase grecque* de l'harmonie, la *phrase latine* de la majesté, la *phrase française* de la clarté et de la naïveté, etc.

PHYSIOLOGIE. Adjectif des deux genres qui se met toujours après son substantif. *Recherches physiologiques.*

PIAILLER, PIAILLERIE, PIAILLEUR. Dans ces trois mots, on mouille les deux *l*.

PIÈCE. Substantif féminin. Terme de littérature. On entend par ce mot en français, un poëme dramatique tout entier; et on appelle en général pièces de théâtre, les tragédies, les comédies, les opéra, les opéra comiques, et même les mélodrames.

On appelle *pièces de poésie*, certains ouvrages en vers d'une médiocre longueur, telles qu'une ode, une élégie, etc.; *pièces fugitives*, de petits ouvrages sérieux ou légers, qui s'échappent de la plume ou du portefeuille d'un auteur, en différentes circon-

stances de sa vie, dont ce public jouit d'abord en manuscrit, qui se perdent quelquefois, ou dont on fait des recueils.

Pied. Substantif masculin. Le *d* ne se prononce pas.

On dit *le pied d'un homme*, *d'un cheval*, *d'un bœuf*, *d'un veau*, *d'un cerf*, *d'une biche*, *d'un chameau*, *d'un éléphant*. — Et on dit *la pate d'un chien*, *d'un chat*, *d'un lièvre*, *d'un lapin*, *d'un loup*, *d'un ours*, *d'un singe*, *d'un rat*, et en général de tous les animaux chez lesquels cette partie n'est pas de corne.

En poésie, on appelle *pied*, l'allianee ou l'accord de plusieurs syllabes qui entrent dans la composition des vers, et leur donnent de la cadence. Le nom de *pied* ne convient qu'à la poésie des anciens, et à celle de quelques langues modernes. En français on mesure les vers par le nombre des syllabes ; ainsi nous appelons *vers de douze syllabes*, nos grands vers ou vers alexandrins ; et nous en avons de dix, de huit, de six, de quatre, de deux syllabes, et d'autres irréguliers d'un nombre impair de syllabes.

Pierraille. Substantif féminin. On mouille les deux *l*.

Pierreux, Pierreuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un champ pierreux*, *un chemin pierreux*. — *Une poire pierreuse*.

Piètre. Adjectif des deux genres. Il est familier, et se met souvent avant son substantif. *Un habit piètre*, *un piètre habit ; des meubles bien piètres.*

> Quelle étrange aventure
> T'a donc réduit en si *piètre posture* ?
> (Voltaire, *Enfant prodigue*.)

Voyez *Adjectif*.

Piètrement. Adverbe. Il est familier, et peut se placer entre l'auxiliaire et le participe. *Il est logé piètrement*, ou *il est piètrement logé.*

Pieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire el le participe. *Il a toujours vécu pieusement*, ou *il a toujours pieusement vécu*.

Pieux, Pieuse. Adjectif. On le dit de la piété envers Dieu, *un homme pieux*, *une femme pieuse* ; de la piété filiale, et de la compassion pour les malheureux ; *il était conduit par l'amour* pieux *qu'un fils doit à son père.* (Fénélon, *Télémaque*.) *Il alla lui-même retirer son corps sanglant et défiguré ; il versa sur lui des larmes pieuses.* (Idem.) On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. On ne dit pas *un pieux homme*, *un pieux prêtre* ; et en général le masculin figure mal devant un mot de deux syllabes terminé par un *e* muet ; mais on dit *une femme pieuse*, et *une pieuse femme ; une pensée pieuse*, et *une pieuse pensée ; un dessein pieux*, et *un pieux dessein ; une entreprise pieuse*, et *une pieuse entreprise ; une méditation pieuse*, et *une pieuse méditation ; une croyance pieuse*, et *une pieuse croyance.* — On dit *un legs pieux*, et non pas *un pieux legs*. Voyez *Adjectif*.

Pigeon. Substantif masculin. C'est un terme moins noble que *colombe*. Il ne faut pas dire que *le Saint-Esprit apparut à la sainte Vierge sous la forme d'un pigeon*, mais *sous la forme d'une colombe*. — Quand on parle de pigeons vivans et qui sont appariés, on dit *une paire de pigeons* ; quand on parle de pigeons pour manger, on dit *une couple de pigeons*.

Pignoratif. Adjectif masculin. Terme de jurisprudence. Le *g* a le son dur ; prononcez *piguenoratif*.

Pillage, Pillard, Piller, Pillerie, Pilleur. Dans ces cinq mots, les *l* sont mouillés.

Pillard, *pillarde*, adjectif, ne se met qu'après son substantif. *Une troupe pillarde*, *une humeur pillarde*.

Pimpant, Pimpante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme pimpant*, *une femme pimpante*.

> Non, tu n'es plus ce monsieur d'Entremonde,
> Ce chevalier si *pimpant* dans le monde.
> (Voltaire, *Enfant prodigue*.)

Pincé, Pincée. Adjectif qui se met après son substantif. *Un air pincé*, *un style pincé*. L'Académie ne lui fait point régir la préposition *de* ; mais Voltaire dit *pincé* d'*avarice*.

> Être à la fois et Midas et Narcisse,
> Enflé d'orgueil et *pincé* d'avarice.
> (Voltaire, *Enfant prodigue*.)

Pincer. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *c* a la prononciation de *se* ; et, pour la lui conserver a tous les temps et à toutes les personnes, il faut mettre une cédille dessous, toutes les fois qu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*. Ainsi on écrit *nous pinçons*, *je pinçais*, *je pinçai*, et non pas *nous pincons*, etc.

Pincer, toucher. On dit *pincer* en parlant de quelques instrumens de musique à cordes, lorsqu'on en tire le son, en les touchant du bout des

doigts, au lieu de les toucher avec un archet. *Pincer la guitare, le luth, la harpe.* On dit *toucher* en parlant de ces derniers instrumens de musique comme l'orgue, le clavecin, le forte-piano. L'Académie dit *pincer ou toucher de la harpe, du piano.* Mais on a observé que les verbes *toucher, battre*, employés pour exprimer l'action de jouer des instrumens, sont actifs, et que l'instrument en est l'objet ou le régime direct. On a conclu de là que ce régime ne doit pas être précédé d'une préposition; et que puisqu'on dit *toucher quelque chose, battre quelque chose*, on doit dire, pour parler correctement, *toucher le clavecin, le forte-piano, l'orgue; pincer la harpe, la guitare, le luth; battre la caisse, le tambour, les timbales.* — On ne dit plus guère aujourd'hui *toucher le clavecin, le forte-piano, l'orgue*, mais *jouer du clavecin*, etc.

Pincettes. Substantif féminin pluriel. Il n'a point de singulier. L'Académie dit qu'on dit quelquefois au singulier, *donnez-moi un peu la pincette.* Mais ceux qui parlent ainsi parlent mal. On dit aussi, et l'on doit dire, *donnez-moi les pincettes.* Ni le mot *donner*, ni les mots *un peu* ne doivent faire changer le nombre de ce nom.

On ne dit pas plus *donnez-moi la pincette*, pour dire *donnez-moi les pincettes*, qu'on ne dit *donnez-moi le ciseau*, pour dire *donnez-moi les ciseaux*; ou *donnez-moi la force*, pour *donnez-moi les forces.*

Pindarique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Ode pindarique, style pindarique.*

Piper. Verbe actif de la première conjugaison. Pascal a employé ce mot dans un sens figuré. *Le présent ne nous satisfaisant jamais, l'espérance nous pipe, et nous mène jusqu'à la mort.*

Pipeur. Substantif masculin. Qui trompe au jeu. L'Académie ne dit pas comment il faudrait dire en parlant d'une femme, et on ne le trouve nulle part. Pourquoi ne dirait-on pas *pipeuse?*

Piquant, Piquante. Adjectif. Au propre, il ne se met qu'après son substantif. *Une branche piquante, du vin piquant, une sauce piquante.* — Au figuré, on peut le mettre avant, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une réponse piquante, cette piquante réponse; une hyperbole piquante, une piquante hyperbole; une repartie piquante, une piquante repartie.* Voyez *Adjectif.*

Pique-nique. Substantif masculin. On doit dire au pluriel des *pique-nique*, sans *s*. La pluralité tombe sur le mot *repas*, qui est sous-entendu. *Des pique-nique*, des repas où chacun paie sa *nique*. *Nique* est le nom d'une ancienne monnaie.

Pire. Adjectif des deux genres. C'est l'opposé de *meilleur*, et le comparatif de *mauvais*; au superlatif on dit *le pire.* Il signifie plus mauvais, de plus méchante qualité, plus nuisible. *Les hommes seraient peut-être pires, s'ils venaient à manquer de censeurs.* (La Bruyère.) *La condition des hommes serait pire que celle des bêtes, si la solide philosophie et la religion ne les soutenaient.* (Fénelon.) Quand il forme une comparaison, il est suivi de la conjonction *que*. *Ce vin-là est pire que le premier*; et, quand il est superlatif, il régit la préposition *de*. *C'est le pire de tous.* Voyez *Pis.*

Pirouettement. Mot nouveau proposé par Mercier. La danse, dit-il, n'est plus comme elle a été si longtemps en France, une suite de *pirouettemens* ridicules, entrecoupés par des balancemens qu'on appelait des graces, et des tours de force fatigans, même pour l'œil, qu'on appelait des entrechats ou de l'aplomb. — Il me semble que ce mot manque à notre langue. Le *pirouettement* est l'action de pirouetter, et les *pirouettes* résultent du *pirouettement.*

Pis. Adverbe comparatif. C'est l'opposé de *mieux*. Il signifie plus mal, plus désavantageusement. *Ils sont pis que jamais ensemble. Il en a dit pis que pendre.*

Quelques personnes ont cru que *pis* est adjectif dans les phrases suivantes: *Il n'y a rien qui soit pis que cela; ce que j'y trouve de pis; il ne saurait rien arriver de pis.* Mais *pis* est adverbe dans ces phrases, comme *mieux* dans celles-ci: *Il n'y a rien qui soit mieux que cela; ce que j'y trouve de mieux*, etc. *Pis*, l'opposé de *mieux*, se place dans les mêmes cas, comme adverbe; *pire*, l'opposé de *meilleur*, s'emploie de même seul, comme adjectif.

Pis, dans aucun cas, ne peut être regardé comme adjectif; s'il pouvait l'être, on lui connaîtrait un féminin, car ce mot ne saurait être de deux genres. Serait-ce *pire?* mais *pire* est un adjectif des deux genres, et il est ridicule de supposer qu'un adjectif qui est masculin et féminin ait encore, on ne saurait pourquoi, un autre masculin.

Pire est le latin *pejor*, des deux genres, comme *meilleur* est *melior*; *pis* est l'adverbe *pejus*, comme *mieux* est *melius*.

Il n'est point de cas où *pis* ne puisse être reconnu pour adverbe comme *mieux*, et *pire* pour adjectif comme *meilleur*; il n'y a que le peuple qui dise *tant pire*, *de mal en pire*, etc.

Enfin si *pis* était adjectif, il serait du moins quelquefois joint à un substantif, puisque c'est là l'office propre d'un adjectif. Or il ne l'est jamais. On ne dira certainement pas, *il n'y a* pis *eau que l'eau qui dort*, *il n'y a* pis *état que celui d'un homme dont la conscience n'est pas pure*. C'est toujours *pire* que vous joignez à un substantif. (Roubaud.)

Bistil. Substantif masculin. On ne mouille pas le *l*.

Piteusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'était lamenté piteusement*, ou *il s'était piteusement lamenté*.

Piteux, Piteuse. Adjectif. Il est familier, ne se dit que des choses, et ne se met guère qu'avant son substantif. *Il est dans un piteux état. Faire une piteuse mine*, *faire piteuse chère*.

Pitoyable. Adjectif des deux genres. L'Académie le dit pour *compatissant*; il n'est plus usité en ce sens :

C'est être ambassadeur et tendre et *pitoyable*.
(Corneille, *Nicomède*.)

Le mot *pitoyable*, dit Voltaire, signifiait alors *compatissant*, aussi-bien que *digne de pitié*. (*Remarques sur Corneille*.) — Il signifie digne de pitié, on méprisable, mauvais dans son genre; et on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un état pitoyable*, *un pitoyable état*; *des cris pitoyables*, *de pitoyables cris*. — *Un style pitoyable*, *un pitoyable style*; *un ouvrage pitoyable*, *un pitoyable ouvrage*.

Pitoyablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est affligé pitoyablement*, ou *il est pitoyablement affligé*.

Pittoresque. Adjectif des deux genres. On prononce les deux *t*. Il ne se met qu'après son substantif. *Site pittoresque*, *description pittoresque*. — *Attitude pittoresque*, *sujet pittoresque*.

Pittoresquement. Adverbe. On prononce les deux *t*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a pittoresquement décrit ce paysage*.

Pituiteux, Pituiteuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Humeur pituiteuse*, *tempérament pituiteux*.

Placable. Adjectif des deux genres. Nous avons, dit Voltaire, des *architraves*, et point de *traves*; des *archivoltes*, et point de *voltes*, en architecture. On est *impotent*, on n'est point *potent*; il y a des gens *implacables*, et pas un de *placable*. On ne finirait pas si l'on voulait exposer tous les besoins de notre langue : c'est une gueuse fière, et à qui il faut faire l'aumône malgré elle. Il est bien étrange qu'on dise implacable, et non pas *placable*; ame inaltérable, et non pas *altérable*; héros *indomptable*, et non héros *domptable*.

Voltaire a osé braver l'usage, en employant le mot *placable*. *Il n'est pas surprenant*, dit-il, *que les hommes aient imaginé une infinité de moyens différens d'apaiser la colère de l'Être suprême; mais tous dépendent du même principe, de l'idée d'un Dieu placable*.

Place. Substantif féminin. Racine a dit dans *Mithridate* :

Pompée a saisi l'avantage
D'une nuit qui laissait peu de *place* au courage.

Peu de place, pour *peu de ressource*, n'est pas français.

Placet. Substantif masculin. Le *t* ne se prononce point.

Plafond. Substantif masculin. Le *d* ne se prononce point.

Plaidant, Plaidante. Adjectif verbal tiré du verbe *plaider*. Il se met toujours après son substantif. *Les parties plaidantes*. — *Un avocat plaidant*.

Plaider. Verbe actif de la première conjugaison. On dit *plaider une cause*, mais on ne dit pas, *plaider un procès*.

L'Académie prétend qu'on dit *plaider quelqu'un*; et elle donne pour exemple, *il a été obligé de plaider son tuteur pour lui faire rendre compte*. On parlait ainsi autrefois. Aujourd'hui on dit *plaider contre quelqu'un*.

Boileau a dit dans *le Lutrin* :

Le moindre d'entre nous, sans argent, sans appui,
Eût *plaidé* le prélat et le chantre avec lui.

Plaignant, Plaignante. Adjectif verbal tiré du verbe *plaindre*. C'est un terme de pratique. Il ne se met jamais qu'après le substantif. *La partie plaignante*.

Plain, Plaine. Adjectif. Quand il signifie uni, plat, il se met avant son substantif. *En plain champ*, *en plaine*

campagne. — Quand il se dit des étoffes, pour signifier qu'elles sont sans figures, sans façons, il se met après son substantif. *Du velours plain*, *du satin plain*, *du linge plain.*

PLAINDRE. Verbe actif de la première conjugaison. Racine a dit dans *Phèdre :*

Je révoque des lois dont j'ai *plaint* la rigueur.

On a remarqué avec raison qu'*on se plaint de la rigueur d'une loi;* mais qu'on ne peut pas dire, *en plaindre la rigueur.*

Se plaindre de ce que, *se plaindre que.* On lit dans la *Grammaire des Grammaires* que lorsque le verbe de la proposition subordonnée est à l'indicatif, ces deux locutions s'emploient indifféremment l'une pour l'autre; et que lorsqu'il est au subjonctif, *se plaindre que* est la seule qui soit autorisée. Il ne faut presque jamais croire que, dans une langue fixée, deux expressions différentes puissent être employées indifféremment; et si le cas existait, il faudrait rejeter l'une ou l'autre de ces expressions. Examinons donc la première partie de cette règle de la *Grammaire des Grammaires.*

Quand on dit *se plaindre de quelque chose*, la préposition *de* indique un rapport direct entre la chose dont on se plaint, et la personne qui s'en plaint. Dans *on se plaint* de ce que, *de* indique de même un rapport direct, positif entre le sujet du verbe et la chose qui cause la plainte. *Je me plains de ce que vous m'avez insulté, de ce que vous m'avez frappé, de ce que vous n'avez pas rempli vos obligations envers moi ; votre frère se plaint de ce que vous n'avez point d'amitié pour lui ; je me plains de ce que j'ai éprouvé une injustice.* Dans toutes ces phrases, *se plaindre* signifie proprement faire des plaintes, des reproches relativement à une chose dont on a reçu quelque tort, quelque dommage.

Mais *se plaindre* signifie aussi blâmer, trouver mauvais, sans rapport direct et positif de la chose avec le sujet; et alors il me semble qu'il faut employer *que. On se plaint qu'il y a de la partialité dans les tribunaux.* C'est une plainte générale, et où la chose n'a pas un rapport direct avec le sujet. Un homme qui se croirait lésé par un jugement dirait : *je me plains de ce qu'il y a eu de la partialité dans le tribunal. On se plaignait que l'indiscipline était dans l'armée. Combien de fois ne s'est-on pas plaint que les affaires n'avaient ni règle ni fin!* (Bossuet.) Je dirai, *je me plains* qu'on met *trop de précipitation dans les affaires*, si je parle en général des affaires, sans rapport à moi ; et *je me plains* de ce qu'on *a mis trop de précipitation dans mon affaire*, parce qu'il s'agit d'une affaire qui m'est personnelle. *Les gens de mer se plaignent que j'ai favorisé les gens de la campagne.* (Marmontel.) La plainte ne tombe pas directement sur le désavantage de ceux qui se plaignent, mais sur la faveur accordée aux gens de la campagne.

Parlez, Phèdre se plaint *que* je suis outragé.
(RACINE, *Phèdre.*)

Permettez que mon amitié se plaigne que vous avez hasardé dans votre préface des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter. (Voltaire.) *Ils se plaignaient peut-être avec justice que les nobles et les patriciens ne travaillaient qu'à se rendre seuls maîtres du gouvernement.* (Vertot.) Que l'on essaie de substituer dans toutes ces phrases, *de ce que* à *que*, et l'on sentira que ce régime n'y peut être admis. Il me paraît donc clair qu'on ne dit pas indifféremment *se plaindre de ce que* et *se plaindre que.*

Il est vrai, comme le dit la *Grammaire des Grammaires*, que lorsque le verbe de la phrase subordonnée est au subjonctif, il faut nécessairement mettre *se plaindre que.* Cette règle confirme ce que nous venons d'établir. Le subjonctif marque doute, incertitude, et repousse par conséquent *de ce que*, qui indique toujours quelque chose de déterminé, de positif. *Quelques-uns ont pris l'intérêt de Narcisse, et se sont plaints que j'en eusse fait un très-méchant homme.* (Racine.) *Je m'informerai si elles se plaignaient qu'on les eût ennuyées.* (Idem.) *Vous-même, monsieur, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'ait pas rendu justice à votre* Dialogue de l'Amour et de l'Amitié ? (Boileau.) *Pauvre comme je croyais l'être, je n'avais pas droit de me plaindre que l'on voulût me rendre ménagère du peu d'argent qu'on me donnait.* (Marmontel.)

PLAINTIF, PLAINTIVE. Adjectif. Il se dit ordinairement des choses qui ont rapport aux personnes. *Ton plaintif, voix plaintive.* — On dit cependant familièrement *qu'un homme est plaintif*, pour dire qu'il se plaint toujours.

Cet adjectif se met ordinairement

après son substantif. On peut quelquefois le mettre avant ; c'est ce qui arrive en poésie. *De plaintifs accens*, *la plaintive tourterelle.*

Plaintivement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a chanté plaintivement cette romance*, ou *il a plaintivement chanté cette romance.*

Plaire. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voyez *Irrégulier.*

Plaire à quelqu'un. Cet ouvrage plaît, plaît à tout le monde.

Plaire devant un verbe à l'infinitif régit *à* ou *de*. Il régit *de*, quand il est employé impersonnellement. *Il me plaît, il ne me plaît pas* de *vous obéir. Vous plaît-il* de *m'écouter?* Quand le verbe régi ne se rapporte pas au sujet du verbe, on emploie *que. Vous plaît-il* que *je me retire ?* Ailleurs il régit *à. Cela plaît à mon frère. Cela ne plaît pas à tout le monde.*

Il y a de la différence entre *ce qui te plaît* et *ce qu'il te plaît*. Le premier signifie *ce qui t'est agréable ;* et le second, *ce que tu veux*. Ainsi Racine, au lieu de dire dans *les Plaideurs :*

Tu prétends faire ici de moi ce *qui te plaît.*

aurait dû dire : *Tu prétends faire ici de moi ce qu'il te plaît*, c'est-à-dire *ce que tu veux.*

Cette faute se rencontre fréquemment, même dans de bons auteurs. J.-J. Rousseau dit toujours *ce qui* pour *ce qu'il*. Si l'on demande à quelqu'un qui est à table, *que voulez-vous que je vous serve?* et qu'il réponde, *ce qui vous plaira*, cela signifiera, servez-moi ce que vous trouvez, ce que vous jugez bon. Mais s'il répond, *ce qu'il vous plaira*, cela voudra dire, *ce qu'il vous plaira me donner*. Il y a ellipse.

Je fais ce qui me plaît, signifie, *je fais ce qui m'est agréable ;* et *je fais ce qu'il me plaît*, veut dire, *je fais ma volonté. Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes*, sous-entendu, *qu'ils soient.* (J.-J. Rousseau.) *Choisissez, et prenez ce* qui *vous plaira*, ce qui vous sera agréable, ce que vous trouverez de votre goût.

Se plaire régit *à* avec l'infinitif. *Se plaire à mal faire.* Racine a dit dans *Esther :*

Relevez les superbes portiques
Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré.

D'Olivet remarque que Racine aurait dit, *se plaît à être adoré*, si l'hiatus l'avait permis.

Se plaire se joint aux noms par la préposition *à* ou la préposition *dans. Se plaire à quelque chose*, suppose toujours une action exprimée ou sous-entendue. *Il se plaît à lire, à écrire ; il se plaît à la lecture, à la chasse ; il se plaît à la ville, à la campagne*, c'est-à-dire *à vivre à la ville, à la campagne.* Mais quand il s'agit d'un état, on se sert de *dans. Il se plaît dans les fêtes, dans les plaisirs, dans la douleur, dans les larmes, dans la pauvreté, dans la solitude.*

Faut-il dire, *ils se sont* plus *à me tourmenter*, ou *ils se sont* plu *à me tourmenter?* Il paraît certain qu'il faut dire, *ils se sont plu. Plaire* est un verbe essentiellement neutre ; son participe ne peut donc pas être susceptible d'un régime direct. *Elle s'est plu* ne signifie pas *elle a plu soi*, mais *elle a plu à soi ; ils se sont plu à me tourmenter* signifie *il a plu à eux de me tourmenter.* Ainsi, il faut dire, *ils se sont* plu *à me tourmenter.* (Académie.) *Ils se sont* plu *à me persuader.* (Idem.) *Insectes invisibles que la main du Créateur s'est* plu *à faire naître dans l'abyme de l'infiniment petit.* (Voltaire, *Micromégas.*) *Les poètes épiques se sont toujours* plu *à décrire des batailles.* (Delille, *Preface de l'Enéide.*)

A Dieu ne plaise régit *que* avec le subjonctif. *A Dieu ne plaise que je me plaigne de lui! — Plût à Dieu* régit pareillement *que* avec le subjonctif. *Plût à Dieu* qu'*il s'en* aille ! *Plût à Dieu se* met aussi seul comme réponse à une phrase qui précède. *Je crois que vous vous êtes trompé. Plût à Dieu !* c'est-à-dire, je le souhaite fort, cela me ferait beaucoup de plaisir.

Plaisamment. Adverbe. On prononce *plaisament.* On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a plaisamment raconté cette aventure*, ou *il a raconté plaisamment cette aventure. — Elle était plaisamment coiffée.*

Plaisant, Plaisante. Adjectif verbal tiré du verbe *plaire*. Il se disait autrefois pour agréable, sur-tout en vers :

Plaisant séjour des ames affligées,
Vieilles forêts de trois siècles âgées.
(Racan.)

Aujourd'hui, il ne se prend plus en ce sens. Il signifie qui récrée, qui divertit, qui fait rire ; et, dans ce sens, on peut le mettre avant son substantif,

en consultant l'analogie et l'harmonie. *Un conte plaisant*, *une aventure plaisante*, *une plaisante aventure*. — Il se dit aussi pour signifier impertinent, ridicule; et alors il se met toujours avant son substantif. *C'est un plaisant homme*, *un plaisant personnage*, *un plaisant visage*, *un plaisant conte*.

Plaisant. Adjectif et substantif masculin. Terme de littérature. Tout ce qui est risible n'est pas ridicule; tout ce qui est plaisant n'est pas comique; tout ce qui est comique n'est pas plaisant. Une maladresse est risible; une prétention manquée est ridicule; une situation qui expose le vice au mépris est comique; un bon mot est plaisant. — Le comique est le ridicule qui résulte de la faiblesse, de l'erreur, des travers de l'esprit ou des vices du caractère. — Le *plaisant* est l'effet de la surprise réjouissante que nous cause un contraste frappant, singulier et nouveau, aperçu entre deux objets, ou entre un objet et l'idée disparate qu'il a fait naître. C'es une rencontre imprévue qui, par des rapports inexplicables, excite en nous la douce convulsion du rire. — La bouffonnerie est une exagération du comique et du plaisant. L'Avare et le Tartuffe sont deux personnages comiques; Crispin, dans le *Légataire*, est un personnage plaisant, Jodelet un personnage bouffon. Il arrive naturellement que le bon comique est plaisant. Ce vers:

Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,

a l'un et l'autre caractère dans la bouche de Tartuffe. Il est plaisant par l'opposition de la vérité que dit Tartuffe, avec l'effet qu'elle produit, et par la singularité piquante de ce contraste; il est comique, parce qu'il exprime le plus vivement qu'il est possible l'adresse du fourbe qui trompe, et qu'il va faire sentir de même la crédule prévention de l'homme simple qui est trompé.

Mais le plaisant n'est pas toujours comique, parce que le contraste qu'il présente peut n'être qu'une singularité de rapports entre deux idées qu'on ne croyait pas faites pour se lier ensemble; comme si, par exemple, un valet imagine de prendre la place de son maître au lit de la mort, de dicter son testament, et d'oser après lui soutenir qu'il l'a fait lui-même, et que sa léthargie le lui a fait oublier. Il n'y a rien là de ridicule dans les mœurs ni dans les caractères; mais il y a une contrariété d'idées si imprévue, et il en résulte une surprise si naturelle et si amusante, que le vrai comique ne l'est pas davantage. Cependant, si dans cet exemple on ne voit pas le comique de caractère, on croit y voir du moins le comique de situation, dans l'embarras où s'est mis le fourbe; mais comme il se dégage de ses propres filets, et que ce n'est pas à ses dépens que l'on rit, comme l'on rit aux dépens de Tartuffe, lorsqu'il se voit pris sur le fait, il est facile de reconnaître que la situation de Crispin n'est que plaisante, et que celle de Tartuffe est comique. L'ivresse n'est point un ridicule, et quelquefois rien de plus plaisant, parce qu'un ivrogne a singulièrement la prétention de raisonner juste, comme il a celle de marcher droit, et que sa déraison veut toujours être conséquente. Regnard a excellé dans les rôles d'ivrogne. Un valet, dans *la Sérénade*, prie un passant de lui aider à retrouver sa maison. *Où est-elle ta maison*, lui dit celui-ci? *Parbleu*, répond l'ivrogne, *si je le savais*, *je ne vous le demanderais pas*. Le même, ayant perdu un billet qu'il était chargé de remettre à celui qu'il a rencontré, et voyant qu'il s'impatiente de ce qu'il cherche inutilement, lui dit pour excuse: *Comment voulez-vous que je retrouve un billet? je ne puis pas retrouver ma maison.*

Il y a des exemples plus sensibles du plaisant qui n'est que plaisant. Voltaire en a cité un; c'est le mot d'un gendre à sa belle-mère, qui, au pied du lit de sa fille chérie qu'elle voyait à l'extrémité, offait à Dieu tous ses autres enfans pour conserver celui-là. — *Madame*, *les gendres en sont-ils?* En voici un qui n'est pas moins piquant. Un homme ennemi du mensonge avait coutume de tout nier à un menteur de profession. Un jour que celui-ci disait une nouvelle, l'homme véridique lui soutenait et voulait gager qu'il n'en était rien. Quelqu'un s'approche et lui dit à l'oreille, *ne gagez pas*, *le fait est vrai*. *S'il est vrai*, *pourquoi le dit-il?* répond le véridique avec impatience. On voit le caractère du plaisant bien marqué dans le contraste de ces mots: *s'il est vrai*, *pourquoi le dit-il?* saillie bizarre en apparence, et cependant pleine de vérité. On l'aperçoit de même, ce caractère piquant et fin, dans la réponse faite à Louis XIV par un homme auquel il faisait admirer Versailles: Savez-vous qu'il n'y avait ici qu'un moulin-à-vent?

Sire, lui dit cet homme, *le moulin n'y est plus*, *mais le vent y est toujours*. Cette façon imprévue de rabattre l'orgueil d'un souverain qui s'applaudit d'avoir surmonté la nature, fait avec cet orgueil même et les éloges qu'il attendait, le contraste dont nous parlons. Il se trouve encore dans ces mots de Montaigne : *sur le plus beau trône du monde*, *on n'est jamais assis que sur son cul*. (Extrait de Marmontel.)

Plaisanterie. Substantif féminin. On dit adverbialement, *plaisanterie à part*, pour dire, parlant sérieusement. Il se met ordinairement au commencement de la phrase, et en manière d'incise. *Plaisanterie à part*, *c'est vraiment une belle action*.

Plaisir. Substantif masculin. Férand dit qu'avec le verbe *être*, on met après *plaisir* la préposition *de*; cela est vrai. *Son plaisir est de faire du bien*. Mais il ajoute qu'avec le verbe *avoir*, il faut mettre la préposition *à*; et cela n'est pas exact, car on dit également bien, *j'aurai le plaisir de vous voir*; et *j'ai du plaisir à le voir*, *à l'entendre*. Le premier indique un sentiment qui naîtra dans l'ame, sans un but marqué auquel elle tendra pour faire naître ce sentiment; le second indique hors de l'ame un but duquel naîtra le plaisir. *J'ai du plaisir à le voir*, *à l'entendre*, signifie que l'attention que je donne à le voir, à l'entendre, me procure du plaisir. *J'aurai le plaisir de vous voir* signifie seulement j'éprouverai du plaisir quand je vous verrai. *J'ai eu le plaisir de le rencontrer*, *de lui parler*. — On dit : *Il y a plaisir à s'acquitter de ses devoirs*; et Pascal a dit : *Il y a plaisir* d'être *dans un vaisseau battu de l'orage*, *lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point*. On voit dans le premier exemple un but auquel on tend, et c'est ce qui demande la préposition *à*. On voit dans le second, qu'il n'est question que d'un état, d'une situation, et c'est le cas d'employer *de*; ce n'est donc pas, comme dit Féraud, parce que le verbe commence par une consonne ou par une voyelle, que l'on met *à* ou *de*. Voyez *Félicité*.

Plan, Plane. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Angle plan*, *surface plane*, *figure plane*.

Plan. Substantif masculin. Terme de littérature. Ce terme, emprunté de l'architecture, et appliqué aux ouvrages d'esprit, signifie, les premiers linéamens qui tracent le dessin d'un ouvrage, son étendue circonscrite, son commencement, son milieu, sa fin, la distribution et l'ordonnance de ses parties principales, leur rapport, leur enchaînement.

Ce doit être le premier travail de l'orateur, du poète, du philosophe, de l'historien, de tout homme qui se propose de faire un tout qui ait de l'ensemble et de la régularité.

Un homme qui n'écrit que de caprice et par pensées détachées, comme Montaigne dans ses *Essais*, peut n'avoir qu'une intention générale; il est dispensé de se tracer un plan. Mais dans un ouvrage où tout doit se lier, se combiner comme dans une montre, pour produire un effet commun, est-il prudent de se livrer à son génie sans avoir son plan sous les yeux? C'est cependant ce qui arrive assez souvent aux jeunes écrivains, et sur-tout dans le genre où ce premier travail bien médité serait le plus indispensable.

Pénétrons dans le cabinet d'un poète habile et sage, et voyons-le occupé du choix et de la disposition d'un sujet.

Parmi cette foule d'idées que la lecture et la réflexion lui présentent, il lui vient celle d'un usurpateur, qui de deux enfans nourris ensemble, ne sait plus lequel est son fils, ou le fils du roi légitime dont il voulait éteindre la race. Le poète, dans cette masse d'idées, voit d'abord un sujet tragique; il la pénètre, la développe et voici à peu près comment :

Ces deux enfans peuvent avoir été confondus par leur nourrice; mais si la nourrice n'est plus, on est sûr que le secret de l'échange est enseveli avec elle; le nœud n'a plus de dénouement. Si elle est vivante et susceptible de crainte, l'action ne peut plus être suspendue; l'aspect du supplice fera tout avouer à ce témoin muet et timide. Le poète établit donc le caractère de cette femme comme la clef de la voûte. Elle adore le sang de ses maîtres, déteste la tyrannie, brave la mort et s'obstine au secret. Ce n'est pas tout, si le tyran n'est qu'ambitieux et cruel, sa situation n'est pas assez pénible. Il peut même être barbare au point d'immoler son fils plutôt que de risquer que son ennemi ne lui échappe, et trancher ainsi le nœud de l'intrigue. Que fait le poète? Au puissant motif de perdre l'héritier du trône, il oppose l'amour paternel, ce grand ressort de la nature; et par-là, voyez comme son sujet devient pathétique et fécond. Le tyran va, sur des lueurs de sentiment, sur des soupçons et des conjectures, balancer entre ces

deux victimes et les menacer tour à tour. Mais si l'un des deux princes était beaucoup plus intéressant que l'autre par son caractère, il n'y aurait plus cette alternative de crainte qui met l'ame des spectateurs à l'étroit ; et qui rend la situation si pressante et si terrible. Le poëte qui veut qu'on frémisse pour tous les deux tour à tour, les fait donc vertueux l'un et l'autre ; et dès lors, non-seulement le tyran ne sait plus lequel choisir pour son fils, mais lorsqu'il veut se déterminer, aucun des deux ne consent à l'être. De cette combinaison de caractères naissent comme d'elles-mêmes ces belles situations qu'on admire dans *Héraclius*.

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses. . . .
O malheureux Phocas ! ô trop heureux Maurice !
Tu retrouves deux fils pour mourir après toi ;
Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

Comment s'est fait le double échange qui a trompé deux fois le tyran ? sur quels indices chacun des deux princes peut-il se croire Héraclius ? Par quel moyen Phocas les va-t-il réduire à la nécessité de décider de son choix ? Quel incident, au fort du péril, tranchera le nœud de l'intrigue et produira la révolution ? Tout cela s'arrange dans la pensée du poëte, comme l'eût disposé la nature elle-même si elle eût médité ce beau plan. C'est ainsi que travaillait Corneille. Il ne faut donc pas s'étonner si l'invention du sujet lui coûtait plus que l'exécution.

Quand la fable n'a pas été combinée avec cette méditation profonde, on s'en aperçoit au défaut d'harmonie et d'ensemble, à la marche incertaine et laborieuse de l'action, à l'embarras des développemens, au mauvais tissu de l'intrigue, et à une certaine répugnance que nous avons à suivre le fil des événemens.

La marche d'un poëme, tel qu'il soit, doit être celle de la nature, c'est-à-dire telle qu'il nous soit facile de croire que les choses se sont passées comme nous les voyons. Or, dans la nature, les idées, les sentimens, les mouvemens de l'ame ont une génération qui ne peut être renversée, sans un renversement de la nature même. Les événemens ont une suite, une liaison que le poëte doit observer, s'il veut que l'illusion se soutienne. Des incidens détachés l'un de l'autre, ou maladroitement liés, n'ont plus aucune vraisemblance. Il en est du moral comme du physique, et du merveilleux comme du familier : pour que la contexture de la fable soit parfaite, il faut qu'elle ne tienne au dehors que par un seul bout. Tous les incidens de l'intrigue doivent naître successivement l'un de l'autre, et c'est la continuité de la chaîne qui produit l'ordre et l'unité. Les jeunes gens, dans la fougue d'une imagination pleine de feu, négligent trop cette règle importante : pourvu qu'ils excitent du tumulte sur la scène, et qu'ils forment des tableaux frappans, ils s'inquiètent peu des liaisons, des gradations et des passages. C'est par-là cependant qu'un poëte est le rival de la nature, et que la fiction est l'image de la vérité. (Marmontel.)

Planétaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Système planétaire*, *région planetaire*, *années planétaires*.

Plat, Plate. Adjectif. *Un terrein plat*, *un bâtiment plat*, *des cheveux plats*, *un style plat*, *un ouvrage plat*, *une plate réponse*. — On appelle *plat pays*, la campagne, les villages, les bourgades, par opposition aux villes, aux places fortes ; et l'on dit *pays plat* par opposition aux pays de montagnes. — On dit qu'*une armée a été battue à plate couture* ; et on appelle *plate peinture* les ouvrages de peinture qui se font sur des superficies plates, par opposition aux peintures de relief.

Plat-bord. Substantif féminin. Ce mot étant composé d'un adjectif et d'un substantif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel, et l'on dit *des plats-bords*.

Plate-bande. Substantif féminin. Ce mot étant composé d'un adjectif et d'un substantif, l'un et l'autre prend la marque du pluriel. On dit *des plates-bandes*.

Plate-forme. Substantif féminin. Ce mot étant composé d'un adjectif et d'un substantif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel. On dit *des plates-formes*.

Plate-longe. Substantif féminin. Même observation que pour le mot précédent. *Des plates-longes*.

Platement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a parlé platement*, ou *il a platement parlé*.

Platine, ou Or blanc. Métal nouvellement découvert. L'Académie le fait féminin, *la platine*. Tous les savans le font masculin, comme les autres métaux, *le platine*.

Platise. Substantif féminin. Mot inusité que J.-J. Rousseau a employé au lieu de *platitude*. *Quelques-jours après la publication de mon ouvrage* (Émile), *parut un autre ouvrage sur le même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques* platises *dont on avait entremêlé cet extrait.*

Mercier veut qu'on admette *platise*. *Platises*, dit-il, *lieux communs, choses insignifiantes. Les critiques de profession, les pédans, les journalistes qui se répètent sans cesse, qui se lamentent sur la perte du goût, et toujours sur le même ton, n'écrivent que des platises.* — Mais nous appelons toutes ces choses-là des *platitudes* ; pourquoi un mot nouveau qui ne signifierait rien de plus ?

Plâtreux, Plâtreuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un terrain plâtreux, terre plâtreuse.*

Plausible. Adjectif des deux genres. Il se met ordinairement après son substantif. *Une raison plausible, un prétexte plausible, une excuse plausible.*

Plein, Pleine. Adjectif Il se met ordinairement après son substantif. *Un muid plein, une bouteille pleine, un verre plein, un vase plein.* — Il est souvent suivi de la préposition *de*. *Un muid plein* de *vin, une bouteille pleine* d'*eau, un livre plein* de *recherches.* — Dans les phrases suivantes, il se met avant son substantif. *Pleine vendange, pleine récolte.* — On le met aussi avant son substantif, dans le sens d'entier, absolu. *Une pleine connaissance, une pleine autorité, une pleine puissance, une pleine liberté, une pleine victoire, un plein pouvoir.* — On dit aussi *pleine lune, en pleine rue, en plein marché, en pleine assemblée, en plein vent, en pleine marche, en pleine retraite.* — *Crier à pleine tête, à pleine gorge, voguer à pleines voiles, boire à plein verre*, etc. Voyez *Adjectif.*

Pleinement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *J'en suis pleinement convaincu, il s'est pleinement justifié.*

Plénière. Adjectif féminin, qui ne se dit qu'avec *cour* et *indulgence*, et qui se met toujours après ces substantifs. *Cour plénière, indulgence plénière.*

Pléonasme. Substantif masculin. Terme de grammaire. Selon les grammairiens, c'est une figure de construction, qui est opposée à l'ellipse. Elle se fait, lorsque dans le discours, on met quelque mot qui est inutile pour le sens, et qui, étant ôté, laisse ce sens dans son intégrité. Le mot de *pléonasme* signifie ou plénitude, ou superfluité. Si on l'entend dans le premier sens, c'est une figure qui donne au discours plus de grâce, plus de netteté, ou plus de force; si on le prend dans le second sens, c'est un véritable défaut qui tend à la *battologie*.

C'est un défaut dans le langage grammatical de désigner par un seul et même mot deux idées aussi opposées que le sont celles d'une figure de construction, et celle d'un vice d'élocution. A la bonne heure qu'on eût laissé à la figure le nom de *pléonasme*, qui marque simplement abondance et richesse; mais il fallait désigner la superfluité des mots dans chaque phrase par un autre terme; par exemple celui de *périssologie* qui est connu, devrait être employé seul dans ce sens.

Il y a *pléonasme*, lorsque des mots qui paraissent superflus par rapport à l'intégrité du sens grammatical, servent pourtant à y ajouter des idées accessoires, surabondantes, qui y jettent de la clarté ou qui en augmentent l'énergie. Quand on dit *je l'ai vu de mes yeux*, les mots *de mes yeux* sont effectivement superflus par rapport au sens grammatical du verbe *j'ai vu*, puisqu'on ne peut jamais voir que des yeux, et que, qui dit *j'ai vu*, dit assez que c'est par les yeux, et de plus, que c'est par les siens. Ainsi il y a, grammaticalement parlant, une double superfluité; mais ce superflu grammatical ajoute des idées accessoires qui augmentent l'énergie du sens, et qui font entendre qu'on ne parle pas sur le rapport douteux d'autrui, ou qu'on n'a pas vu la chose par hasard et sans attention; mais qu'on l'a vue avec réflexion, et qu'on ne l'assure que d'après sa propre expérience bien constatée : c'est donc un *pléonasme* nécessaire à l'énergie du sens. « Cela est fondé en raison, dit Vaugelas, parce que, lorsque nous voulons bien assurer une chose, il ne suffit pas de dire simplement *je l'ai vue*, puisque bien souvent il nous semble avoir vu des choses que, si l'on nous pressait de dire la vérité, nous n'oserions assurer avoir vues. Il faut donc dire *je l'ai vu de mes yeux*, pour ne laisser aucun sujet de douter que cela ne soit ainsi; tellement qu'à le bien prendre, il n'y a point de mots superflus; parce qu'au contraire, ils sont nécessaires pour donner une pleine assurance de ce que l'on affirme. En un mot, il suffit que l'une des choses dise

plus que l'autre pour éviter le vice du *pléonasme*, c'est-à-dire la *périssologie*, qui consiste à ne dire qu'une même chose en paroles différentes et oisives, sans qu'elles aient une signification ni plus étendue, ni plus forte que les premières. »

PLEURANT, PLEURANTE. Adjectif verbal tiré du verbe *pleurer*. On ne le met qu'après son substantif. *Un homme pleurant, une femme pleurante.*

PLEURER. Verbe neutre et actif de la première conjugaison. *Pleurer amèrement.* Il régit la préposition *de*, pour exprimer la cause des larmes, *pleurer de joie*, *pleurer* de *dépit*, *pleurer de rage*;

Et *de* quelque disgrâce enfin que vous *pleuriez*.
(RACINE, *Iphigénie*.)

Pleurer, actif, se dit des choses et des personnes. *Pleurer ses péchés, pleurer la mort de son père, de sa mère; pleurer la perte de ses amis; pleurer une épouse, un fils. Il faut pleurer les hommes à leur naissance, et non pas à leur mort.* (Montesquieu, *Lettres persanes*.)

Pleurez-vous Clytemnestre ou bien Iphigénie?
(RACINE, *Iphigénie*.)

PLEUREUR. Substantif masculin. On dit *pleureuse*, en parlant d'une femme. On l'emploie quelquefois adjectivement. *Un saule pleureur.*

PLEUREUX, PLEUREUSE. Adjectif recueilli par l'Académie, mais qui n'est plus guère usité. Il ne se met qu'après son substantif. *Un air pleureux, une mine pleureuse, les yeux pleureux.*

PLEURS. Substantif masculin pluriel. Voyez *Larmes*.

PLEUVOIR. Verbe neutre et défectueux de la troisième conjugaison. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif *pleuvoir*, au participe passé *plu*, *il a plu*; et aux troisièmes personnes du singulier, ainsi qu'il suit. *Il pleut, il pleuvait, il plut, il pleuvra, il pleuvrait, qu'il pleuve, qu'il plût.* Il n'a point d'impératif. Aux temps composés: *il a plu, il avait plu, il eût plu, il aura plu, il aurait plu, qu'il ait plu, qu'il eût plu.*

Ce verbe se dit au figuré des choses morales. *Dieu fait* pleuvoir *ses grâces sur ses élus.*

Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont *pleuvoir!*
(BOILEAU, *Satire VIII*.)

PLIABLE. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *L'osier est pliable. — Une humeur pliable.* Voyez *Pliant*.

PLIANT, PLIANTE. Adjectif verbal tiré du verbe *plier*. Il ne se met qu'après son substantif. *L'osier est pliant, un siége pliant. — Caractère pliant, humeur pliante, esprit pliant.*

Féraud dit que *pliable* et *pliant* ont à peu près le même sens. — La différence de ces deux mots est sensible. Ce qui est *pliable* est susceptible d'être plié, quoique peut-être il n'ait jamais été plié. Ce qui est *pliant* est ce qu'on plie, et ce qui en effet a été plié. On ne dit pas *un siége pliable*, mais un *siége pliant. Un caractère pliable* est un caractère qui n'a pas encore été plié, mais qui peut l'être; *un caractère pliant*, est un caractère qui plie facilement.

PLIER. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. L'Académie dit *plier son esprit, plier son humeur.* On dit aussi *plier son caractère.*

Tu dois à ton état *plier* ton caractère.
(VOLTAIRE, *Alzire*.)

Elle ne donne non plus à ce verbe, dans le sens actif, que des personnes pour sujet; et cependant il se dit aussi des choses.

La coutume, la loi, *plia* mes premiers ans,
A la religion des heureux musulmans.
(VOLTAIRE, *Zaïre*.)

Plier, ployer. L'Académie dans son Dictionnaire, après avoir donné quelques acceptions de ces deux verbes, dit au mot *ployer*: « Ce verbe n'est plus guère d'usage que dans la poésie et dans le haut style; hors de là on dit *plier.* » La *Grammaire des Grammaires* souscrit à cette décision, que l'usage dit-elle a confirmée, et elle ajoute que *plier* ne se dit presque jamais qu'au propre.

Pour se convaincre de l'inexactitude de ces décisions, il suffira de lire la différence de ces deux mots, telle qu'elle est expliquée dans notre *Nouveau Dictionnaire de la langue française.*

« Au propre, *plier*, c'est mettre en double, par plis, de manière qu'une partie de la chose se rabatte sur l'autre; *ployer*, c'est mettre en forme de boule ou d'arc, de manière que les deux bouts de la chose se rapprochent plus ou moins. On *plie* à plat, on *ploie* en rond. Ainsi *plier* et *ployer* diffèrent comme le *pli* de la *courbure*. Le papier que vous plissez, vous le *pliez*; le papier que vous *ployez*, vous le roulez. — *Plier* se dit particulièrement des corps

minces et flasques, ou du moins fort souples, qui se plissent facilement et gardent leurs plis. *Ployer* se dit particulièrement des corps roides et élastiques qui fléchissent sous l'effort, et tendent à se rétablir dans leur premier état. On *plie* de la mousseline, et on *ploie* une branche d'arbre. *Plier* et *ployer* s'emploient quelquefois l'un et l'autre dans le sens de courber, fléchir, céder; mais alors *plier* indique un effet plus grand, plus marqué, plus approchant du *pli* rigoureux. En marchant, vous *ployez* le genou; dans une génuflexion profonde, vous le *pliez*. Pour marquer qu'une personne *ploie* beaucoup le corps, sans pouvoir se relever, on dira qu'elle est *pliée* en deux. Si vous voulez en effet qu'une épée *plie*, quoiqu'elle ne fasse en effet que *ployer*, ce sera lorsqu'elle pliera, comme on dit, jusqu'à la garde. Sous le fardeau qui fait *ployer* un homme fort, l'homme faible *plie*. Une armée ne fait que *ployer*, tant qu'elle résiste et s'efforce de reprendre sa place; sinon elle *plie*, elle s'enfonce, il ne lui reste que la retraite. — Ainsi au figuré, il faut fléchir, faiblir, mollir pour *ployer*; on *plie* quand on ne fait plus que céder, obéir, succomber.

« *Plier* et *ployer* emportent quelquefois une idée secondaire d'arrangement avec une fin ou une destination particulière. Le marchand *plie* sa marchandise pour en diminuer l'étendue, car en la dépliant, il l'étend; il *ploie* sa marchandise pour la soustraire à la vue, car en la déployant, il l'étale. On *plie* du linge afin de le placer commodément et de le conserver propre; on le *ploie* pour le mettre à part et à couvert. — En fait d'arrangement et d'ordre, on ne doit dire *plier* que des choses qui se mettent en plis, ou bien par lits et par couches semblables à des lits, telles que des nippes, des toiles, des vêtemens, des étoffes; *ployer* convient mieux à ce qui se met en paquet, en bloc, en peloton; de ce qui se roule, s'enveloppe, sans avoir besoin de plis. Un marchand de draps *plie* sa marchandise, un marchand de porcelaine *ploie* la sienne. »

Ces explications, fondées sur des usages que personne ne peut contester, prouvent assez contre l'Académie et contre la *Grammaire des Grammaires*, que le verbe *ployer* est d'usage ailleurs que dans la poésie et le haut style; et que *plier* se dit très-souvent au figuré.

Plomb. Substantif masculin. On ne prononce point le *b*. L'Académie dit bien que *plomb* se prend quelquefois pour les balles des mousquets et des autres sortes d'armes à feu, mais elle n'indique pas l'emploi que les poètes font de cette expression.

Le vieux Montmorenci, près du tombeau des rois,
D'un *plomb* mortel atteint par une main guerrière,
De cent ans de travaux termina la carrière.
(Voltaire, *Henriade*.)

Plongeant, Plongeante. Adjectif verbal tiré du verbe *plonger*. Il ne se met qu'après son substantif. *Feu plongeant*, *vue plongeante*.

Plonger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme un *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*. *Je plongeai*, *plongeons*, et non pas *je plongai*, *plongons*. Les poètes emploient figurément ce mot en plusieurs manières que l'Académie n'indique point.

J'ai fait jusqu'au moment qui me *plonge* au cercueil,
Gémir l'humanité du poids de mon orgueil.
(Voltaire, *Alzire*.)

Son cœur en ces horreurs n'est pas toujours *plongé*.
(Voltaire, *Sémiramis*.)

Delille dit en parlant d'un chêne :

Et *plonge* sa racine au gouffre des enfers....

L'œil *plonge* avec effroi sous sa profonde voûte.
(Delille, *Énéide*.)

Et quels cœurs si *plongés* dans un lâche sommeil.
(Racine, *Athalie*.)

Le sérail est *plongé* dans un profond silence.
(Voltaire, *Zaïre*.)

Si dans les différends où l'Europe se *plonge*.
(Voltaire, *Henriade*.)

Le fer étincelant se *plongea* dans son sein.
(*Idem*.)

Mais sur la foi d'un songe,
Dans le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se *plonge*?
(Racine, *Athalie*.)

Pluriel. Adjectif et substantif masculin. Terme de grammaire. Nos pères écrivaient ce mot avec un *r*, *plurier*, par analogie avec *singulier* qui a la même terminaison; mais Vaugelas, sur de très-mauvaises raisons, a prétendu qu'il fallait écrire *pluriel* avec un *l*.

« Je mets toujours *pluriel* avec un *l*, dit-il, quoique tous les grammairiens aient toujours écrit *plurier* avec *r*. La raison sur laquelle je me fonde, est que venant du latin *pluralis*, où il

voyelle. Cet adverbe demande tantôt un *de*, tantôt un *que* après l'adjectif qu'il modifie. Il demande un *que* lorsqu'il fait terme de comparaison, c'est-à-dire lorsqu'on compare la qualité d'une personne ou d'une chose à une autre, et encore faut-il que l'adverbe soit au simple degré comparatif. *Il est* plus *savant* que *son frère; vous êtes* plus *heureux* que *moi.* — Si l'adverbe est au superlatif, alors c'est la préposition *de* qui unit les deux termes de la comparaison. *Démosthènes fut l'orateur le* plus *éloquent* de la *Grèce.* — *Plus* demande encore *de* avant le substantif qu'il modifie, lorsqu'il est adverbe de quantité, et non adverbe de comparaison, c'est-à-dire, lorsque le terme de comparaison énoncé après l'adverbe de quantité, marque quelque mesure précise et positive de cette quantité. *Cela est plus long* d'un *quart; cela ne vaut pas plus* d'un *écu; cela n'a pas plus* de *trente pieds; il est plus grand* de *toute la tête.*

Mais doit-on dire, *il est plus d'à demi mort;* ou, *il est plus qu'à demi mort; il a été plus d'à demi convaincu;* ou, *il a été plus qu'à demi convaincu?* Les grammairiens ne sont pas d'accord sur ces sortes de locutions. Girard et de Wailly sont pour *de*, parce que, dit le premier, ces expressions de mesure qui suivent l'adverbe *plus*, servent moins à faire terme de comparaison qu'à spécifier la quantité différentielle entre les choses comparées, et que par conséquent elles doivent avoir la préposition *de*, et non pas la conjonction *que*, qui ne s'emploie que dans ce dernier cas. De Wailly, en adoptant ce principe, critique cette phrase de Racan: *La course de nos jours est plus qu'à demi faite*, et prétend qu'il fallait dire, *est* plus d'*à demi faite.* J.-J. Rousseau paraît avoir été du même avis, puisqu'il dit, dans Émile, *son apprentissage est déjà* plus d'*à moitié fait.* Enfin, l'Académie paraît avoir décidé indirectement en faveur de Girard, car elle ne donne point d'exemple où *que* soit placé dans ces sortes de phrases.

Domergue, et quelques autres grammairiens modernes, pensent, au contraire, que le *que* est indispensable dans ces sortes de phrases, et que la décomposition de la phrase de Racan ne saurait amener *de*, parce que son véritable sens est, *la course de nos jours faite supérieurement à ceci, à demi.* — Les raisons de Domergue nous paraissent bien faibles; et il nous semble qu'il faut forcer le sens de cette phrase pour y trouver une comparaison. Nous croyons en conséquence devoir nous ranger à l'avis de Girard, de Wailly, de J.-J. Rousseau et de l'Académie.

Si l'adverbe comparatif *plus* est suivi d'un *que* et d'un verbe à l'infinitif, on répète devant cet infinitif la préposition que demande l'adjectif. *Il n'y a rien de plus agréable que de l'entendre; nous sommes plus portés* à *nous excuser qu'*à *reconnaître nos torts.*

Enfin après *plus* suivi de deux infinitifs, il faut mettre *de* avant le second. *Il est plus beau* de *vaincre ses passions que* de *triompher de ses ennemis.*

Plus d'un, terme collectif partitif, ou adverbe de quantité, régit le verbe qui le suit, au singulier. *Plus d'un auteur* a dit; *plus d'un lecteur* pensera; *plus d'un témoin* a déposé. — Il faut excepter le cas où le verbe serait réciproque; car cette espèce de verbe exprimant l'action de deux ou de plusieurs sujets, exige le pluriel. *A Paris, on voit plus d'un fripon qui se* dupent *l'un l'autre.* (Marmontel.)

Plus se répète quand il y a plusieurs adjectifs, plusieurs verbes dans la phrase, et se met devant chacun d'eux. *Plus on réfléchit, plus on étudie, et plus on sent la faiblesse de l'esprit humain. Plus on est sage, plus on est heureux.*

Quelques grammairiens veulent que l'on joigne toujours ces phrases par la conjonction *et*, et que l'on dise, par exemple: *plus on est sage* et *plus on est heureux.* D'Olivet n'est point de cet avis, et voici sur quoi il appuie son opinion. Dans cette phrase, *plus on lit Racine, plus on l'admire*, il y a deux propositions simples: *on lit Racine, on l'admire*, lesquelles prises séparément n'ont point encore de rapport ensemble; pour les unir, et n'en faire qu'une phrase, je n'ai qu'à dire, *on lit Racine et on l'admire;* mais si je veux faire entendre que l'une est à l'autre ce qu'est la cause à l'effet, alors il ne s'agit plus de les unir, il faut marquer le rapport qu'elles ont ensemble. Or, c'est à quoi nous servent les adverbes comparatifs *plus, moins*, etc., dont l'un est toujours nécessaire à la tête de chaque proposition, sans pouvoir céder sa place, ni pouvoir souffrir un autre mot avant lui. Conséquemment on doit dire: *plus notre discernement se perfectionne, plus les classes se multi-*

plient; et non pas, *et plus les classes se multiplient.*

Je pense que cette règle n'est pas sans exception. Par exemple dans *plus on réfléchit, plus on étudie, et plus on sent la faiblesse de l'esprit humain*, il nous semble que *et* est nécessaire dans le second membre. Quand on a dit *plus on réfléchit, plus on étudie*, le second *plus* qui est de la même nature que le premier, et qui, comme le premier a rapport à une cause, ne fait pas attendre naturellement le *plus* du second membre de la phrase : au contraire, il semble faire attendre un troisième *plus* dans le même ordre. On pourrait dire *plus on réfléchit, plus on étudie, plus on raisonne*, etc. Il est donc nécessaire de rompre cette série semblable de *plus*, par un mot qui annonce que le troisième *plus* n'est pas du même ordre, et qu'il a rapport à un effet. On peut appliquer cette observation aux adverbes *autant*, *aussi* et *moins*.

Plus et *mieux*, dit M. Sicard, ne sont pas synonymes. Le premier ne s'emploie que quand il s'agit d'extension, et le second quand il s'agit de perfection. Exemple : *L'abbé Prévôt a* plus *écrit que Fénélon; mais Fénélon a* mieux *écrit que l'abbé Prévôt. Plus* dans la première phrase tombe sur le nombre des volumes; et *mieux* dans la seconde, a pour objet la perfection du style. Ne dites donc pas comme quelques-uns, *j'ai gagné* mieux *de cent francs; cette terre vaut* mieux *de cent mille francs*; mais *j'ai gagné* plus *de cent francs; cette terre vaut* plus *de cent mille francs.*

Dans les comparatifs d'inégalité caractérisés par *plus*, si le premier membre est affirmatif, le second qui suit *que*, doit être négatif et prendre *ne*. *Il est plus riche qu'il* n'*était; je suis plus heureux que vous* ne *pensez*. Il y a donc une faute dans ces vers de Voltaire :

Accourez de l'enfer en ces horribles lieux,
En ces lieux *plus* cruels et *plus* remplis de crimes,
Que vos gouffres profonds *regorgent* de victimes.
(*Oreste.*)

Il fallait *ne regorgent.*

Quand *plus* est adverbe de comparaison, il se met toujours après le verbe dans les temps simples; devant ou après le participe dans les temps composés; devant ou après l'infinitif. *Il m'en coûte* plus *qu'à vous; il m'en a* plus *coûté*; ou *il m'en a coûté* plus *qu'à vous; il devrait vous en* plus *coûter*, ou *vous en coûter* plus *qu'à moi.*

Quand *plus* est employé comme adverbe, sans qu'il y ait comparaison, il s'emploie avec la négative, et se place toujours après le verbe, dans les temps simples. *Je ne veux* plus, *je ne le verrais* plus. Dans les temps composés, il se met entre l'auxiliaire et le participe. *Je ne l'ai* plus *revu*. On peut, selon les circonstances, le mettre avant ou après l'infinitif. *Je ne puis* plus *me taire; je ne puis m'accoutumer à ne le voir* plus. (Sévigné.)

Racine a dit dans *Bajazet:*

J'irai, bien *plus* content et de vous et de moi,
Détromper son amour d'une feinte forcée,
Que je n'allais tantôt déguiser ma pensée.

Le comparatif *plus*, dit La Harpe, est séparé du relatif *que*, de manière que la phrase n'est plus française. La construction exacte et naturelle demandait que la phrase fût disposée ainsi : *J'irai détromper son amour d'une feinte forcée, bien plus content de vous et de moi, que je n'allais tantôt déguiser ma pensée.* (*Cours de littérature.*)

PLUS TÔT, PLUS TARD. Phrases adverbiales de temps et de lieu. *Plus tôt* dans le sens de plus vite, et *plus tard* opposé à *plus tôt* doivent s'écrire en deux mots; c'est ainsi que l'écrivent les meilleurs écrivains; et c'est ainsi que l'écrit l'Académie au mot *plus*. Il est vrai qu'au mot *tôt*, elle l'écrit en un seul mot *plutôt*; mais il y a apparence que c'est par inadvertance. *Sortez au* plus tôt *de cette ville, de peur que vous ne corrompiez ses habitans.* (Barthélemy.)

Plutôt sert quelquefois à marquer le choix que l'on fait d'une chose par préférence à une autre; et c'est alors qu'il s'écrit en un seul mot, comme nous l'écrivons ici : Plutôt *perdre tout que de rien faire contre sa conscience.* — *Plutôt* suivi de la conjonction *que* doit toujours être suivi de la préposition *de*. *Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres*, plutôt que de *perdre un bon mot, méritent une peine infamante.* (La Bruyère.) *Que les dieux me fassent périr*, plutôt que de *souffrir que la mollesse et la volupté s'emparent de mon cœur.* (Fénélon.)

PLUSIEURS. Adjectif pluriel des deux genres qui s'emploie aussi substantivement. Il se dit des personnes et des choses, et précède toujours le substantif qu'il modifie. *Plusieurs personnes, plusieurs choses, plusieurs avantages.* Il tient lieu de l'article. Quelquefois il régit la préposition *de*. *Plusieurs de vos amis, plusieurs de vos livres.* — Il s'emploie quelquefois substantivement,

mais par ellipse, et ne peut être modifié par un adjectif. *Plusieurs disent*, c'est-à-dire *plusieurs personnes disent*. On peut dire qu'en ce sens il reste réellement adjectif.

Plusieurs a rapport à la quantité qui se compte, et *beaucoup* à la quantité qui se mesure. *Plusieurs hommes*, *beaucoup d'eau*. L'opposé de *plusieurs* est *un*; l'opposé de *beaucoup* est *peu*.

Plusieurs et *maint* signifient la même chose, avec cette différence, c'est que *plusieurs* marque purement et simplement la pluralité, le nombre; au lieu que *maint* réduit la pluralité à une sorte d'unité, comme si les objets formaient une exception, un tout séparé du reste, un corps à part.— La locution de *maint auteur* semble annoncer un nombre d'auteurs qui forment une sorte de classe, et comme s'ils faisaient cause commune; *plusieurs* n'annonce que ce nombre, sans désigner aucun rapport particulier entre eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre, ou quelque chose de semble. — Ces mots disent plus que *quelques-uns*, et moins que *beaucoup*. (*Nouveau Dictionnaire de la langue française.*)

Plus part, ou Plupart. L'Académie dit que l'on écrit communément *plupart*. Il se joint toujours avec l'article *la*, *la plupart*. Il signifie la plus grande partie. Quand il est suivi de la préposition *de*, avec un substantif, il régit le verbe au singulier, si le substantif est à ce nombre, et au pluriel, si le substantif est au pluriel. *La plupart du monde pense; la plupart des hommes pensent.* Quand il est sans régime, le verbe doit être au pluriel. *La plupart pensent.*

Plus-que-parfait. On prononce le *s* de *plus*. Terme de grammaire. On a désigné par ce mot un temps des verbes qui exprime l'antériorité de l'existence, à l'égard d'une époque antérieure elle-même à l'acte de la parole. *J'avais soupé lorsque....*

Cette dénomination, dit Beauzée, a tous les vices les plus propres à la faire proscrire. 1°. Elle ne donne aucune idée de la nature du temps qu'elle désigne, puisqu'elle n'indique rien de l'antériorité de l'existence, à l'égard d'une époque antérieure elle-même au moment où l'on parle. 2°. Elle implique contradiction, parce qu'elle suppose le parfait susceptible de plus ou de moins, quoiqu'il n'y ait rien de mieux que ce qui est parfait. 3°. Elle emporte encore une autre supposition également fausse, savoir, qu'il y a quelque perfection dans l'antériorité, quoiqu'elle n'en admette ni plus ni moins que la simultanéité ou la postériorité. Voyez *Temps*.

Pluviale. Adjectif féminin qui ne se dit que des eaux, et ne se met qu'après son substantif. *Des eaux pluviales.*

Pluvieux, Pluvieuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Jour pluvieux*, *saison pluvieuse*, *hiver pluvieux*. — *Vent pluvieux.*

Poème. Substantif masculin. L'usage de tous les bons écrivains est d'écrire *poème* et *poète*, malgré l'Académie, qui écrit *poëme* et *poëte*. En effet, dit Domergue, lorsqu'une des deux voyelles peut être accentuée, le tréma est inutile, et l'accent est de rigueur. Au lieu d'écrire *Briséïs*, *Robinson Crusoë*, *Israëlites*, on écrit *Briséis*, *Robinson Crusoé*, *Israélites*; il faut donc écrire aussi *poète* et *poème*, au lieu de *poëte* et *poëme*. Terme de littérature. C'est une imitation de la belle nature, exprimée par le discours mesuré.

Le discours ordinaire est un simple récit des choses, pour les présenter telles que nous les pensons. Il n'y est question que d'exprimer clairement et sans détour ce qui est présent à notre esprit; et nous sommes contens des expressions, pourvu qu'elles soient déterminées et intelligibles. L'éloquence veut plus de circonspection et d'apparat. Son but n'est pas seulement de se faire comprendre, mais de procurer la réussite de quelque dessein qu'elle a en vue; et, pour cet effet, elle pèse attentivement tout ce qui peut concourir à cette réussite. Parmi les différentes idées qui se présentent, elle choisit les meilleures et les plus convenables; elle les arrange de manière à augmenter leurs forces; elle emploie les expressions les plus heureuses, elle cherche à donner au discours une force persuasive, une énergie propre à faire prendre aux auditeurs la résolution que l'orateur veut leur inspirer. Il fait usage pour cela du ton et de la cadence des mots; en un mot, il ne perd pas un instant de vue les auditeurs sur lesquels il veut produire des effets. La poésie au contraire s'applique plutôt à exprimer vivement les objets qu'elle se représente, qu'à produire certains effets particuliers sur les autres. Le poète est lui-même vivement touché; son objet lui inspire de la passion, ou du moins le met en verve; il ne saurait résister au désir qu'il

a de manifester ce qui se passe au dedans de lui ; il est entraîné : ce qui l'occupe principalement, c'est de peindre avec énergie l'objet qui l'affecte, et de manifester en même temps l'impression qu'il fait sur lui. Il parle quand même personne ne devrait l'écouter, parce qu'il ne dépend pas de lui de se taire dans l'émotion qu'il éprouve. Cela donne, à ce qu'il dit, un air extraordinaire, un ton enthousiaste, tel qu'est celui de tout homme qui, au fort de quelque passion, s'oublie en quelque façon lui-même, et se conduit en pleine compagnie comme s'il était seul, ne rapportant ses discours et ses actions qu'à ses idées et à ses sentimens.

Il semble que ce soit précisément le ton enthousiaste, plus ou moins sensible dans le langage du poète, qui fasse le caractère propre de tout poème, et qu'il faille aller chercher la source de la poésie dans ce désordre de l'ame qu'on nomme enthousiasme, où la présence de certains objets jette les imaginations vives, les génies ardens. Le silence des passions, le calme de l'ame, n'enfanteront jamais rien de poétique.

Quiconque réfléchit sur la situation où l'ame doit se trouver pour que le discours prenne un ton si extraordinaire qu'est celui du poème, s'apercevra que c'est de cette situation même que dérive principalement ce qu'il y a de propre et de caractéristique dans le langage poétique ; et voilà, par conséquent, où il faut chercher l'essence de la poésie.

D'abord, le ton du discours est analogue au caractère du sentiment. Le poète ne saurait parler d'une manière aussi aisée et aussi naturelle qu'on le fait dans le discours ordinaire, où le sentiment est toujours uniforme. Mais, quand un sentiment plus vif anime, on en remarque le mouvement par une sorte de rhythme ou de cadence qui en est l'effet immédiat ; et, tant que le même sentiment dure sans accroissement ou diminution trop sensible, le rhythme ne varie point. Celui qui fait des sauts de joie, sautera tant que sa joie durera. Si quelque chose l'augmente, il sautera plus fort ; si elle se ralentit, les sauts se ralentiront, et finiront avec l'émotion qui les causait. Il en est de même des parties du discours, et des termes qui les expriment. Leur ton et leur cadence correspondent au sentiment intérieur, et comme ce ton influe sur les sens, en ébranlant les organes, il entretient et fortifie à son tour le sentiment.

Mais la versification n'est pas la seule chose qui donne le ton au poème. Le langage poétique a une certaine vivacité d'expression qui lui est propre. Qu'un poème soit en vers ou en prose poétique, le caractère de l'expression doit toujours s'y trouver.

Il y a encore une troisième propriété du discours poétique que nous pouvons comprendre sous la notion du ton. Comme le poète est tout livré à la contemplation de son objet, et ne voit ni n'entend rien de ce qui l'environne, son état ressemble à celui des songes, qui rendent présens les objets absens. Il ne met point de différence entre le passé et l'avenir, entre le réel et l'imaginaire. Cela donne à son discours, par rapport à la liaison des termes, et à l'arrangement grammatical, une tournure toute particulière, qu'il est plus aisé de sentir que de décrire. Au lieu des mots qui expriment le passé ou l'avenir, le poète emploie souvent le présent. Quelquefois il omet les conjonctions ; d'autres fois il en emploie qui ne semblent pas à leur place. Il parle à la seconde personne, dans des cas où l'on emploie communément la troisième. Ces écarts, qui s'éloignent du langage ordinaire, qui sont propres au ton poétique, appartiennent nécessairement à l'expression du poème.

Cela peut suffire pour ce qui concerne le caractère du poème, par rapport au ton du discours. Mais l'expression poétique exige encore d'autres conditions que celles qui sont comprises dans le ton. Les figures et les images sont un effet très-naturel de la verve poétique. La force imaginative du poète, plus ou moins échauffée, donne à chaque objet plus de vie et d'action qu'il n'en aurait si son ame était tranquille et capable de réflexion. Le poète n'emploie jamais pour exprimer ses idées des termes abstraits ; il ne considère point de notions universelles ; il a toujours en vue des cas individuels, et des objets qu'il suppose actuellement présens. Tout ce qui est purement idéal, il le revêt de matière, et à chaque matière il donne ses couleurs, sa figure, et, s'il est possible, son ton et ses propriétés sensibles. De là naît ce qu'on nomme *couleur poétique* et *tableaux poétiques* ; et c'est en cela, comme l'abbé Dubos l'a fort bien remarqué, que consiste le caractère principal du poème. « Ce langage poétique, dit cet habile critique, est ce qui

fait proprement le poëte, et non la mesure et la rime. On peut, suivant l'idée d'Horace, être un poëte en prose, et n'être qu'un orateur en vers.... Mais la partie la plus importante et la plus difficile de la poésie consiste à trouver des images qui peignent le beau dont on veut parler, à être maître des expressions propres qui donnent une consistance sensible aux idées; et c'est ici où le poëte a besoin d'un feu divin qui l'anime; la rime ne sert qu'à le gêner... Il n'y a qu'une tête née pour cet art qui puisse animer les vers par la poésie des images.

Suivant cela, le langage du poëte annonce partout un homme dont son objet s'est tellement emparé, qu'il voit corporellement devant lui ce que d'autres ne font qu'imaginer, que son esprit en est affecté comme d'une chose présente, et qu'il communique aux autres cette façon de voir et de sentir. De là résulte naturellement l'effet par lequel le poëme nous met précisément dans le même état où est le poëte, et nous inspire les mêmes sentimens.

Jusqu'ici nous avons montré comment le poëme diffère du discours ordinaire par le ton et par l'expression. Mais le poëte a outre cela sa manière propre de traiter ses sujets.

Tout poëme est un discours rempli de sentiment, ou du moins d'une verve animée et excitée par l'objet dont le poëte s'occupe. Dans cet état, il n'a ou ne paraît avoir d'aotre dessein que celui d'exprimer ce qu'il sent, parce que la vivacité même du sentiment ne lui permet pas de se taire. Ici se présentent deux cas qui déterminent le discours. L'un est celui où le poëte, uniquement attaché à son objet, le considère sous toutes ses faces, et emploie ses expressions à décrire ce qu'il voit. Le second est celui où il ne s'occupe pas tant de l'objet même que du sentiment produit en lui. Dans le premier cas, le poëte peint son objet; dans le second, il peint son sentiment.

Il ne sagit plus que d'examiner la manière de traiter un sujet qui est propre au poëte.

Quand le poëte s'attache à la contemplation d'un sujet, il n'a d'autre vue que de le représenter tel que son imagination fortement affectée le lui offre. Il ne veut ni, comme le philosophe, le connaître et l'approfondir davantage; ni, comme l'historien, le décrire de manière à en donner aux autres une juste idée; ni, comme l'orateur, obtenir notre suffrage, et nous fait pencher d'un côté plutôt que de l'autre. Son imagination agit seule; l'esprit d'observation et les facultés intellectuelles n'entrent pour rien dans son travail. Il ne se soucie pas même que l'objet soit représenté d'une manière exacte; il le dépeint de la manière qui s'accorde le mieux avec la passion qui l'anime; il lui attribue tout ce qu'il souhaite d'y trouver, sans se mettre en peine s'il s'y trouve en effet; car le possible l'accommode tout autant que le réel. Il grossit certaines choses, il en diminue d'autres jusqu'à ce que le tout soit à son gré. Il omet certaines circonstances, il en invente d'autres; chaque personnage reçoit de lui la figure et les qualités que son imagination juge à propos de lui donner.

Quand le poëte est plus occupé de son propre sentiment que de l'objet qui l'excite, il suit une autre route. Quelquefois il dit clairement ce qui excite en lui le transport de quelque passion; d'autres fois il le laisse seulement deviner; mais dans l'un et l'autre cas son discours se distingue toujours par la vivacité du sentiment ou par le feu de la verve. On ne tarde pas à s'apercevoir que le poëte ne se possède pas; la joie ou la douleur se sont emparées de lui. La raison et la réflexion sont obligées de céder au sentiment. Tantôt il ne fait, pour ainsi dire, que tourner sur le même point, tantôt il s'arrête à plusieurs circonstances accessoires; il fait des digressions, des écarts, et nous étonne par leur rapidité et leur désordre. Mais ce désordre produit des images frappantes, des idés fortes et hardies.

Mais, pour que le poëme ait quelque prix, il faut que l'enthousiasme du poëte soit excité par quelque objet important. Cet enthousiasme est ridicule si le sujet est commun et sans intérêt.

On distinguo en général quatre sortes de poëmes: le poëme lyrique, qui comprend toutes les poésies qui ne sont destinées qu'à exprimer les mouvemens passionnés qu'éprouve l'ame du poëte, en considérant l'objet dont il s'occupe; le poëme dramatique, qui comprend tout ce qui peint comme présente une action unique et passagère, dont les acteurs eux-mêmes paraissent, parlent, agissent, et se font connaître, sans qu'on ait besoin des récits du poëte; le poëme épique, daos lequel le poëte raconte lui-même un événement présenté comme passé; enfin, le poëme didac-

tique, où le poète expose une vérité spéculative ou pratique. (*Encyclopédie.*)

Poésie. Substantif féminin. Voyez *Poème*.

On appelle *poésie du style*, une hardiesse, une liberté, une richesse de style particulières à la poésie. La poésie du style comprend les pensées, les mots, les tours et l'harmonie. Toutes ces parties se trouvent dans la prose même; mais comme dans les arts tels que la poésie, il s'agit non-seulement de rendre la nature, mais de la rendre avec tous ses agrémens et ses charmes possibles, la poésie, pour arriver à sa fin, a été en droit d'y ajouter un degré de perfection qui les élevât, pour ainsi dire, au-dessus de leur condition naturelle. C'est pour cette raison que les pensées, les mots, les tours, ont dans la poésie une hardiesse, une liberté, une richesse qui paraîtrait excessive dans le langage ordinaire. Ce sont des comparaisons toutes nues, des métaphores éclatantes, des répétitions vives, des apostrophes singulières. C'est l'Aurore fille du Matin, qui ouvre les portes de l'Orient avec ses doigts de roses; c'est un Fleuve appuyé sur son urne penchante, qui dort au bruit flatteur de son onde naissante; ce sont les jeunes Zéphyres qui folâtrent dans les prairies émaillées, où les Naïades qui se jouent dans leur palais de cristal. — La poésie du style consiste encore à prêter des sentimens intéressans à tout ce qu'on fait parler comme à exprimer par des figures, et à présenter sous des images capables de nous émouvoir, ce qui ne nous toucherait pas s'il était simplement en style prosaïque. — Mais chaque genre de poème a quelque chose de particulier dans la poésie de son style. La plupart des images dont il convient que le style de la tragédie soit nourri, pour ainsi dire, sont trop graves pour le style de la comédie; du moins le style comique ne doit-il en faire qu'un usage très-sobre. Les églogues empruntent leurs peintures et leurs images des objets qui parent la campagne, et des événemens de la vie rustique. La poésie du style de la satire doit être nourrie des images les plus propres à exciter notre bile. L'ode monte aux cieux pour y emprunter ses images et ses comparaisons du tonnerre, des astres et des dieux mêmes. — C'est par la poésie du style que les vers diffèrent le plus de la prose. Bien des métaphores qui passeraient pour des figures trop hardies dans le style oratoire le plus élevé, sont reçues en poésie; les images et les figures doivent être encore plus fréquentes dans la plupart des genres de la poésie, que dans les discours oratoires; la rhétorique, qui veut persuader notre raison, doit toujours conserver un air de modération et de sincérité. Il n'en est pas de même de la poésie qui songe à nous émouvoir préférablement à toute chose, et qui tombera d'accord, si l'on veut, qu'elle est souvent de mauvaise foi.—Cette partie de la poésie la plus importante est en même temps la plus difficile. Il n'y a qu'un homme de génie qui puisse soutenir ses vers par des fictions continuelles et par des images sans cesse renaissantes. Voyez *Style*, *Vers*.

Poëte. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit aussi *poëte*. *Cette femme est poëte*. Mais on ne dirait pas avec l'article, *la poëte Sapho*. L'Académie dit que ce serait le cas de dire *la poëtesse*; mais elle ajoute qu'il faut éviter ce mot, et elle a raison.

Poétique. Adjectif des deux genres. Il ne se dit que des choses, et on peut le mettre avant son substantif en consultant l'oreille et l'analogie. *Ouvrage poétique*, *style poétique*, *expression poétique*, *invention poétique*; *cette poétique invention*; *enthousiasme poétique*, *ce poétique enthousiasme*. Voyez *Adjectif*.

Poétiquement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il s'est exprimé poétiquement*.

Poids. Substantif masculin. Le *d* ne se prononce point.

Poignant, Poignante. Adjectif verbal tiré du verbe *poindre*. Il ne se met qu'après son substantif. *Une douleur poignante*. Suivant l'Académie, il ne se dit guère qu'en conversation. Férand prétend qu'il vieillit, et que c'est un mot à demi gaulois. Nous pensons qu'il y a des cas où il ne peut être remplacé.

Poindre. Verbe neutre de la quatrième conjugaison. Paraître. Il ne se dit qu'à l'infinitif. *Le jour ne fait que poindre*; *le jour commence à poindre*.

Point. Adverbe de négation, qui est ordinairement précédé de *ne*, et qui lui sert comme de complément. *Je ne veux point*. Quand on l'emploie seul, c'est qu'il y a ellipse, comme dans ces vers de Crébillon :

Souvenez-vous enfin qu'un généreux courage,
Pardonne à qui le hait, mais *point* à qui l'outrage.

C'est-à-dire, *ne pardonne point à qui l'outrage. Point de bonheur sans vertu*, c'est-à-dire, *il n'y a pas de bonheur*, etc. Il en est de même quand *point* sert de réponse à une question. *En voulez-vous? point*, c'est-à-dire, *je n'en veux point*. On le met aussi quelquefois seul devant un adjectif, et alors l'ellipse a encore lieu. *Il est bienfaisant, indulgent, point soupçonneux*; c'est-à-dire, *il n'est point soupçonneux*. Voyez *Ne*, *Négation*, *Pas*.

Point. Substantif masculin. Corneille a employé ce mot dans le sens de question, difficulté.

> Je ne vous quitte point,
> Seigneur, que mon amour n'ait obtenu ce *point*.
> (*Cinna*.)

Ce mot *point* est trivial et didactique, *premier point*, *second point*, *point principal*. (Voltaire, *Remarques sur Corneille*.)

Point. Substantif masculin. Terme de grammaire. Petite marque qui se fait avec la pointe de la plume posée sur le papier comme pour le piquer. On se sert de cette marque à bien des usages.

1°. On termine par un point toute la proposition dont le sens est entièrement absolu et indépendant de la proposition suivante; et il y a pour cela trois sortes de points : le point simple, qui termine une proposition purement expositive; le point interrogatif ou d'interrogation, qui termine une proposition interrogative, et qui se marque ainsi (?); enfin, le point admiratif ou d'admiration, que l'on nomme aussi point d'exclamation, et dont voici la figure (!).

2°. On se sert aussi de deux points posés verticalement, ou d'un point sur une virgule, à la fin d'une proposition expositive dont le sens grammatical est complet et fini, mais qui a avec la proposition suivante une liaison logique et nécessaire.

3°. On met deux points horizontalement au-dessus d'une voyelle pour indiquer qu'il faut la prononcer séparément d'une autre voyelle qui la précède, avec laquelle on pourrait croire qu'elle ferait une diphthongue, si l'on n'en étoit averti par cette marque que l'on nomme diérèse, comme dans *Saül*, qui, sans la diérèse, pourrait se prononcer *Saul*, comme nous prononçons *Paul*.

4°. On dispose quelquefois quatre points horizontalement dans le corps de la ligne, pour indiquer la suppression, soit du reste d'un discours commencé, et qu'on n'achève pas par pudeur, par modération, ou par quelque autre motif; soit d'une partie d'un texte que l'on cite, ou d'un discours que l'on rapporte. *Il a dit..... mais épargnons-lui la honte de ce reproche.*

5°. Enfin, la crainte que l'on ne confondît l'*i* écrit avec un jambage d'*u*, a introduit l'usage de mettre un point au-dessus. Voyez *Ponctuation*.

Pointe. Substantif féminin. Terme de littérature. Jeu d'esprit qui roule sur les mots, ou sur les pensées.

Voici ce qu'en dit Boileau, dans son *Art poétique* :

> Jadis de nos auteurs les *pointes* ignorées
> Furent de l'Italie en nos vers attirées.
> La raison outragée ouvrant enfin les yeux,
> La bannit pour jamais des discours sérieux,
> Et dans tous les écrits la déclarant infâme,
> Par grâce lui laissa l'entrée en l'épigramme;
> Pourvu que sa finesse éclatant à propos
> Roulât sur la pensée et non pas sur les mots.

Ce n'était pas seulement dans les ouvrages d'esprit qu'on imaginait devoir donner place aux *pointes*, elles faisaient les plus riches ornemens de nos sermonaires. Le père Caussin dans sa *Cour Sainte*, dit que *les hommes ont bâti la tour de Babel, et les femmes la tour de Babil.* Dans les ouvrages sérieux, cet abus des termes est de mauvais goût; mais dans un ouvrage badin, ou dans la conversation familière, il peut trouver sa place. M. Orri, controleur général des finances, disait à quelqu'un : *Savez-vous bien que j'ai quatre-vingt mille hommes sous mes ordres.* Ah! monsieur, lui répondit-on, *vous avez là un beau camp volant.* Voilà comme il faut faire des pointes ou ne s'en pas mêler.

On nomme *pointe* de l'épigramme, la pensée qui pique le lecteur et qui l'intéresse. Toute épigramme a deux parties, l'exposition du sujet, et la pointe qui en résulte.

> Ci-gît ma femme :

Voilà l'exposition du sujet.

> Ah! qu'elle est bien,
> Pour son repos et pour le mien!

Voilà la pointe. Cette *pointe* doit être présentée heureusement et en peu de mots; elle doit être intéressante, soit pour le fond, soit pour le tour. Elle intéresse encore par la finesse de l'idée,

comme dans l'épigramme de l'Anthologie renfermée dans un seul vers :

Je chantais, Homère écrivait.

Quelquefois la plaisanterie fait la pointe de l'épigramme, comme dans celle-ci du chevalier de Cailly :

Dis-je quelque chose assez belle ?
L'antiquité toute en cervelle
Me dit : je l'ai dit avant toi.
C'est une plaisante donzelle,
Que ne venait-elle après moi ?
J'aurais dit la chose avant elle.

Quelquefois c'est le jeu de mots.

Huissiers, qu'on fasse silence,
Dit en tenant l'audience
Un président de Baugé ;
C'est un bruit à tête fendre ;
Nous avons déjà jugé
Dix causes sans les entendre.

D'autres fois c'est la malignité, ou une absurdité qui n'était pas attendue. Mais de toutes les espèces de pointes épigrammatiques, il n'y en a guère qui frappent plus que les retours inattendus.

Un gros serpent mordit Aurèle,
Que croyez-vous qu'il arriva ?
Qu'Aurèle en mourut ? bagatelle,
Ce fut le serpent qui creva.

Pointilleux, Pointilleuse. Adjectif. *Un homme pointilleux*, *pointilleux sur le cérémonial*. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie.

Or, votre sagesse n'est pas
Cette *pointilleuse* harpie
Qui raisonne sur tous les cas.
(Voltaire, *Épîtres*.)

Pointu, Pointue. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Une épée pointue*, *un couteau pointu*. — *Nez pointu, menton pointu.—Esprit pointu.*

Poison. Substantif masculin. L'usage de ce mot au figuré, est très-fréquent et très-varié. L'Académie ne l'a indiqué que très-imparfaitement. Nous allons y suppléer par quelques exemples. *Tout le reste n'a servi qu'à augmenter* le poison *qui brûle déjà dans mon cœur*. (Fénelon, *Télémaque*.) *Vous avez dans l'ame* un poison *plus mortel que celui dont vous voulez guérir*. (Montesquieu, *Lettres persanes*.)

D'un regard enchanteur connaît-il le *poison* ?
(Racine, *Britannicus*)

Quel funeste *poison*
L'amour a répandu sur toute ma maison !
(Racine, *Phèdre*.)

Un funeste *poison*
Se répand en secret sur toute ma maison.
(Voltaire, *Brutus*.)

Ce mot était autrefois féminin, et le peuple le fait aujourd'hui de ce genre.

Poissard, Poissarde. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Le genre poissard, chanson poissarde, expression poissarde.*

Poissonneux, Poissonneuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Rivière poissonneuse.*

Polaire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Cercle polaire*, *étoile polaire*.

Polémique. Adjectif des deux genres qui ne se met guère qu'après son substantif. *Ouvrage polémique*, *style polémique*, *genre polémique*, *écrivain polémique*.

Poliment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a reçu poliment tout le monde*, ou *il a poliment reçu tout le monde*.

Polisseur. Adjectif employé substantivement. Il fait au féminin *polisseuse*.

Politique. Adjectif des deux genres qui ne se met ordinairement qu'après son substantif. *Maxime politique*, *discours politique*, *réflexions politiques*, *conduite politique*.

Politiquement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a agi politiquement dans cette circonstance*, ou *il a politiquement agi*.

Polymythie. Substantif féminin. Terme de littérature. Multitude de fables dans un poème épique ou dramatique, au lieu de l'unité d'action qui doit y régner. La *polymythie* est un des grands défauts qui puissent se rencontrer dans un poème : car outre qu'elle y jette la confusion, en compliquant des fables ou des actions qui ne concourent pas à un même but, elle partage nécessairement l'intérêt, et par conséquent elle l'affaiblit.

Polysyllabe. Adjectif des deux genres. On prononce ce mot, comme si les deux mots dont il est composé étaient séparés, et qu'on écrivît *poly-syllabe*. En conséquence le *s* de *syllabe* est considéré comme une lettre initiale, et conserve sa prononciation primitive. Terme de grammaire. Il signifie, qui est de plusieurs syllabes. Il ne se met qu'après son substantif. *Un mot polysyllabe.*

Polysynodie. Substantif féminin. On prononce ce mot comme si les deux mots dont il est composé étaient sépa-

rés, *poly-synodie*. En conséquence le *s* est considéré comme une lettre initiale, et conserve sa prononciation primitive.

Pompeusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a commencé pompeusement sa harangue*, ou *il a pompeusement commencé sa harangue*.

Pompeux, Pompeuse. Adjectif. On peut souvent le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Appareil pompeux*, *pompeux appareil*; *entrée pompeuse*, *pompeuse entrée*; *équipage pompeux*, *pompeux équipage*.

Calchas, dit-on, prépare un *pompeux* sacrifice.
(Racine, *Iphigénie*.)

Ponctuation. Substantif féminin. Terme de grammaire. La ponctuation est l'art d'indiquer dans l'écriture, par les signes reçus, la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant; de distinguer les sens partiels qui constituent un discours; et de marquer la différence des degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens. Nous ne croyons pas pouvoir donner rien de meilleur sur cette matière, qu'un extrait de l'article *Ponctuation* que Beauzée a fait insérer dans l'*Encyclopédie*.

Les caractères usuels de la ponctuation sont la virgule, qui marque la moindre de toutes les pauses, une pause presque insensible; un point et une virgule, qui désigne une pause un peu plus grande; les deux points, qui annoncent un repos encore un peu plus considérable; et le point, qui marque la plus grande de toutes les pauses.

Le choix de ces caractères devant dépendre de la proportion qu'il convient d'établir dans les pauses, l'art de ponctuer se réduit à bien connaître les principes de cette proportion. Or, il est évident qu'elle doit se régler sur les besoins de la respiration, combiné néanmoins avec les sens partiels qui constituent les propositions totales. Si l'on n'avait égard qu'aux besoins de la respiration, le discours devrait se partager en parties à peu près égales; et souvent on suspendrait maladroitement un sens qui pourrait même par-là devenir inintelligible; d'autres fois on unirait ensemble des sens tout-à-fait dissemblables et sans liaison, ou la fin de l'expression d'un sens avec le commencement d'un autre. Si, au contraire, on ne se proposait que la distinction des sens partiels, sans égard aux besoins de la respiration, chacun placerait ces caractères distinctifs selon qu'il jugerait convenable d'anatomiser plus ou moins les parties du discours: l'un le couperait par masses énormes qui mettraient hors d'haleine ceux qui voudraient les prononcer de suite; l'autre le réduirait en particules qui ferait de la parole une espèce de bégaiement dans la bouche de ceux qui voudraient remarquer toutes les pauses écrites.

Outre qu'il faut combiner les besoins des poumons avec les sens partiels, il est encore indispensable de prendre garde aux différens degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens partiels, dans l'ensemble d'une proposition ou d'une période, et d'en tenir compte dans la ponctuation par une gradation proportionnée dans le choix des signes. Sans cette attention, les parties subalternes du troisième ordre, par exemple, seraient séparées entre elles par des intervalles égaux à ceux qui distinguent les parties du second ordre et du premier; et cette égalité des intervalles amènerait dans la prononciation une sorte d'équivoque, puisqu'elle présenterait comme parties également dépendantes d'un même tout, des sens réellement subordonnés les uns aux autres, et distingués par différens degrés d'affinité.

Passons au détail du système qui doit naître naturellement de ces principes. J'en réduis toutes les règles à quatre chefs principaux, relativement aux quatre espèces de caractères usités dans notre ponctuation.

I. *De la virgule*. La virgule doit être le seul caractère dont on fasse usage partout où l'on ne fait qu'une seule division des sens partiels, sans aucune subdivision subalterne. La raison de cette première règle générale est que la division dont il s'agit se faisant pour ménager la faiblesse ou de l'organe, ou de l'intelligence, mais toujours un peu aux dépens de l'unité de la pensée totale, qui est réellement indivisible, il ne faut accorder aux besoins de l'humanité que ce qui leur est indispensablement nécessaire, et conserver le plus scrupuleusement qu'il est possible la vérité et l'unité de la pensée, dont la parole doit présenter une image fidèle. C'est donc le cas d'employer la virgule, qui est suffisante pour marquer un repos ou une distinction, mais qui, indiquant le moindre de tous les repos,

désigne aussi une division qui altère peu l'unité de l'expression et de la pensée. Appliquons cette règle générale aux cas particuliers ;

1°. Les parties similaires d'une même proposition composée doivent être séparées par des virgules, pourvu qu'il y en ait plus de deux, et qu'aucune de ces parties ne soit subdivisée en d'autres parties subalternes.

Exemples pour plusieurs sujets : *La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user. — Le regret du passé, le chagrin du présent, l'inquiétude sur l'avenir, sont les fléaux qui affligent le plus le genre humain.*

Exemples de plusieurs attributs réunis sur un même sujet : *Un prince d'une naissance incertaine, nourri par une femme prostituée, élevé par des bergers, et depuis devenu chef de brigands, jeta les premiers fondemens de la capitale du monde.* (Vertot.)

Exemple de plusieurs verbes rapportés au même sujet : *Il alla dans cette caverne, trouva des instrumens, abattit des peupliers, et mit en un seul jour un vaisseau en état de voguer.* (Fénélon, *Télémaque*.)

Exemples de plusieurs complémens d'un même verbe : *Ainsi que d'autres encore plus anciens qui enseignèrent à se nourrir du blé, à se vêtir, à se faire des habitations, à se procurer les besoins de la vie, à se précautionner contre les bêtes féroces.* (D'Olivet.) *Je connais quelqu'un qui loue sans estime, qui décide sans connaître, qui contredit sans avoir d'opinion, qui parle sans penser, et qui s'occupe sans rien faire.*

2°. Lorsqu'il n'y a que deux parties similaires, si elles ne sont que rapprochées sans conjonction, le besoin d'indiquer la diversité de ces parties exige entre deux une virgule dans l'orthographe, et une pause dans la prononciation. Exemple : *Des anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendaient à Rome les fortunes à peu près égales.* (Montesquieu.)

Si les deux parties similaires sont liées par une conjonction, et que les deux ensemble n'excèdent pas la portée commune de la respiration, la conjonction suffit pour marquer la diversité des parties, et la virgule romprait mal à propos l'unité du tout qu'elles constituent, puisque l'organe n'exige point de repos. Exemples : *L'imagination et le jugement ne sont pas toujours d'accord. Il parle de ce qu'il ne sait point ou de ce qu'il sait mal.* (La Bruyère.)

Mais si les deux parties similaires réunies par la conjonction, ont une certaine étendue qui empêche qu'on ne puisse aisément les prononcer tout de suite sans respirer; alors, nonobstant la conjonction qui marque la diversité, il faut faire usage de la virgule pour indiquer la pause : c'est le besoin seul de l'organe qui fait ici la loi. Exemples : *Il formait ces foudres dont le bruit a retenti par tout le monde, et ceux qui grondent encore sur le point d'éclater.* (Pélisson.) *Elle* (l'église) *n'a jamais regardé comme purement inspiré de Dieu ce que les apôtres ont écrit, ou ce qu'ils ont confirmé par leur autorité.* (Bossuet.)

Restaut veut qu'on écrive sans virgule, *l'exercice et la frugalité forment le tempérament. Je ne veux plus vous voir ni vous parler*; et il fait bien. Mais on met la virgule, dit-il, avant ces conjonctions, si les termes qu'ils assemblent sont accompagnés de circonstances ou de phrases incidentes, comme quand on dit : *L'exercice que l'on prend à la chasse, et la frugalité que l'on observe dans les repas, fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir dans l'état où vous êtes, ni vous parler des risques que vous courez.* — Cette remarque indique une raison fausse. L'addition d'une circonstance ou d'une phrase incidente ne rompt jamais l'unité de l'expression totale, et conséquemment n'amène jamais le besoin d'en séparer les parties par des pauses; ce n'est que quand les parties s'alongent assez pour fatiguer l'organe de la prononciation, qu'il faut indiquer un repos entre deux par la virgule ; si l'addition n'est pas assez considérable pour cela, il ne faudra point de virgule, et l'on dira très-bien sans pause : *Un exercice modéré et une frugalité honnête fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir ici ni vous parler sans témoins.* Dans ce cas, la règle de Restaut est fausse, pour être trop générale.

3°. Ce qui vient d'être dit des deux parties similaires d'une proposition composée, doit encore se dire des membres d'une période qui n'en a que deux, lorsque ni l'un ni l'autre n'est subdivisé en parties subalternes dont la distinction exige la virgule; il faut alors en séparer les deux membres par une simple virgule. Exemples : *La certitude de nos connaissances ne suffit pas pour les rendre précieuses, c'est leur impor-*

tance qui en fait le prix. On croit quelquefois haïr la flatterie, mais on ne hait que la manière de flatter. (La Rochefoucauld.) *Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en trouver dans les autres.* (Idem.)

4°. Dans le style coupé, où un sens total est énoncé par plusieurs propositions qui se succèdent rapidement, et dont chacune a un sens fini et qui semble complet, la simple virgule suffit encore pour séparer ces propositions, si aucune d'elles n'est divisée en d'autres parties subalternes qui exigent la virgule. Exemple : *Les voilà comme des bêtes cruelles qui cherchent à se déchirer; le feu brille dans leurs yeux, ils se raccourcissent, ils s'allongent, ils se baissent, ils se relèvent, ils s'élancent, ils sont altérés de sang.* (Fénélon, *Télémaque.*) On débute par une proposition générale : *Les voilà comme deux bêtes cruelles qui cherchent à se déchirer;* et elle est séparée du reste par une ponctuation plus forte; les autres propositions sont comme différens aspects et divers développemens de la première.

5°. Si une proposition est simple et sans hyperbate, et que l'étendue n'en excède pas la portée commune de la respiration, elle doit s'écrire de suite sans aucun signe de ponctuation. Exemples : *L'homme injuste ne voit la mort que comme un fantôme affreux. Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé.* (La Rochefoucauld.) *Je préfère le témoignage de ma conscience à tous les discours qu'on peut tenir de moi.* (D'Olivet.)

Mais si l'étendue d'une proposition excède la portée ordinaire de la respiration, dont la mesure est à peu près dans le dernier exemple que je viens de citer, il faut y marquer des repos par des virgules, placées de manière qu'elles servent à y distinguer quelques-unes des parties constitutives, comme le sujet logique, la totalité d'un complément objectif, d'un complément accessoire ou circonstanciel du verbe, un attribut total, etc.

Exemple où la virgule distingue le sujet logique : *La venue des faux christs et des faux prophètes, semblait être un plus prochain acheminement à sa dernière ruine.* (Bossuet.)

Exemple où la virgule sépare un complément circonstanciel : *Chaque connaissance ne se développe, qu'après qu'un certain nombre de connaissances précédentes se sont développées.* (Fontenelle.)

Exemple où la virgule sert à distinguer un complément accessoire : *L'homme impatient est entraîné par ses désirs indomptés et farouches, dans un abîme de malheurs.* (Fénélon, *Télémaque.*)

Lorsque l'ordre naturel d'une proposition simple est troublé par quelque hyperbate, la partie transposée doit être terminée par une virgule, si elle commence la proposition; elle doit être entre deux virgules, si elle est enclavée dans d'autres parties de la proposition.

Exemple de la première espèce : *Toutes les vérités produites seulement par le calcul, on les pourrait traiter de vérités d'expérience.* (Fontenelle.) C'est le complément objectif qui se trouve ici à la tête de la phrase entière.

Exemple de la seconde espèce : *La versification des Grecs et des Latins, par un ordre réglé de syllabes brèves et longues, donnait à la mémoire une prise suffisante.* Ici c'est un complément modificatif qui se trouve jeté entre le sujet logique et le verbe.

Il n'en est pas de même du complément déterminatif d'un nom, quoique l'hyperbate en dispose, comme cela arrive fréquemment dans la poésie, on n'y emploie pas la virgule, à moins que trop d'étendue de la phrase ne l'exige pour le soulagement de la poitrine. Le grand-prêtre Joad parle ainsi à Abner dans *Athalie* :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchans arrêter les complots.

Le juste est invulnérable;
De son bonheur immuable
Les anges sont les garans.
(Rousseau.)

Remarquez encore que je n'indique l'usage de la virgule, que pour les cas où l'ordre naturel de la proposition est troublé par l'hyperbate; car, s'il n'y avait qu'inversion, la virgule n'y serait nécessaire qu'autant qu'elle pourrait l'être dans le cas même où la construction serait directe.

De tant d'objets divers le bizarre assemblage.
(Racine.)

Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes. Il ne faut point de virgule en ces exemples, parce que l'on n'y en mettrait point si l'on disait sans inversion : *Le bizarre assem-*

blage de tant d'objets divers ; je ne sentis point devant lui le désordre où la présence des grands hommes jette ordinairement.

La raison de ceci est simple. Le renversement d'ordre, amené par l'inversion, ne rompt pas la liaison des idées consécutives, et la ponctuation serait en contradiction avec l'ordre actuel de la phrase, si l'on introduisait des pauses où la liaison des idées est continue.

6°. Il faut mettre entre deux virgules toute proposition incidente purement explicative, et écrire de suite sans virgule toute proposition incidente déterminative. Une proposition incidente explicative est une espèce de remarque interjective, qui n'a pas avec l'antécédent une liaison nécessaire, puisqu'on peut la retrancher sans altérer le sens de la proposition principale ; elle ne fait pas avec l'antécédent un tout indivisible ; c'est plutôt une répétition du même antécédent sous une forme plus développée. Mais une proposition incidente déterminative est une partie essentielle du tout logique qu'elle constitue avec l'antécédent ; l'antécédent exprime une idée partielle, la proposition incidente déterminative en exprime une autre, et toutes deux constituent une seule idée totale indivisible, de manière que la suppression de la proposition incidente changerait le sens de la principale, quelquefois jusqu'à la rendre fausse. Il y a donc un fondement juste et raisonnable à employer la virgule pour celle qui est explicative, et à ne pas s'en servir pour celle qui est déterminative. Dans le premier cas, la virgule indique la diversité des aspects sous lesquels est présentée la même idée, et le peu de liaison de l'incidente avec l'antécédent ; dans le second cas, la suppression de la virgule indique l'union intime et indissoluble des deux idées partielles, exprimées par l'antécédent et par l'incidente.

Il faut donc écrire avec la virgule : *Les passions, qui sont les maladies de l'ame, ne viennent que de notre révolte contre la raison.* (D'Olivet.) Il faut écrire sans virgule : *La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.* (La Rochefoucauld.)

Les propositions incidentes ne sont pas toujours amenées par *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *duquel*, *auquel*, *laquelle*, *lesquels*, *desquels*, *auxquels*, *où*, *comment*, etc. ; c'est quelquefois un simple adjectif ou un participe suivi de quelques complémens, mais il peut toujours être ramené au tour conjonctif. Ces additions sont explicatives, quand elles précèdent l'antécédent, ou que l'antécédent précède le verbe, tandis que l'addition ne vient qu'après ; dans l'un et l'autre cas, il faut user de la virgule, pour la raison déjà alléguée. Exemples :

Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.
(Racine, *Athalie.*)

Avides de plaisirs, nous nous flattons d'en recevoir de tous les objets inconnus qui semblent nous en promettre.

Le fruit meurt en naissant, dans son germe infecté.
(Voltaire, *Henriade.*)

Si ces additions suivent immédiatement l'antécédent, on peut conclure qu'elles sont explicatives, si on peut les retrancher sans altérer le sens de la proposition principale ; et, dans ce cas on doit employer la virgule.

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.
(Racine, *Athalie.*)

7°. Toute addition mise à la tête ou dans le cours d'une phrase, et qui ne peut être regardée comme faisant partie de la constitution grammaticale, doit être distinguée du reste par une virgule mise après, si l'addition est à la tête ; et si elle est enclavée dans le corps de la phrase, elle doit être entre deux virgules. Exemples :

Contre une fille qui devient de jour en jour plus insolente, qui me manque, à moi, qui vous manque, à vous. (Diderot.) Cet *à moi*, et cet *à vous*, sont deux véritables hors-d'œuvre, introduits par énergie dans l'ensemble de la phrase, mais entièrement inutiles à sa constitution grammaticale.

Non, non, bien loin d'être des demi-dieux, ce ne sont pas même des hommes. (Fénélon, *Télémaque.*) Ces deux *non*, qui commencent la phrase, n'ont avec elle aucun lien grammatical ; c'est une addition emphatique dictée par la vive persuasion de la vérité qu'énonce ensuite Télémaque : *O mortels ! l'espérance enivre.* Ces deux mots, *ô mortels*, sont entièrement indépendans de la syntaxe de la proposition suivante, et doivent en être séparés par la virgule ; c'est le sujet d'un verbe sous-entendu à la seconde personne du pluriel, par exem-

ple, du verbe *écoutez*, ou *prenez-y garde*. Or, si l'auteur avait dit, *mortels, prenez-y garde, l'espérance enivre*, il aurait énoncé deux propositions distinctes qu'il aurait dû séparer par la virgule ; cette distinction n'est pas moins nécessaire, parce que la première proposition devient elliptique, ou plutôt elle l'est encore plus, pour empêcher qu'on ne cherche à rapporter à la seconde un mot qui ne peut lui convenir.

Il suit de cette remarque que, quand l'apostrophe est avant un verbe à la seconde personne, on ne doit pas l'en séparer par la virgule, parce que le sujet ne doit pas être séparé de son verbe ; il faut donc écrire, sans virgule, *tribuns cédez la place aux consuls*. Cependant l'usage universel est d'employer la virgule dans ce cas-là même ; mais c'est un abus introduit par le besoin de ponctuer ainsi, dans les occasions où l'apostrophe n'est pas sujet du verbe, et ces occurrences sont très-fréquentes.

Vous avez vaincu, plébéiens. Il faut ici la virgule, quoique le mot *plébéiens* soit sujet de *vous avez vaincu* ; mais ce sujet est d'abord exprimé par *vous*, lequel est à sa place naturelle, et le mot *plébéiens* n'est plus qu'un hors-d'œuvre grammatical.

Pour mademoiselle, elle paraît trop instruite de sa beauté. Ces deux mots, *pour mademoiselle*, doivent être distingués du reste par la virgule, parce qu'ils ne peuvent se lier grammaticalement avec aucune partie de la proposition suivante, et qu'ils doivent en conséquence être regardés comme tenant à une autre proposition elliptique, par exemple : *Je parle pour mademoiselle.*

Il serait apparemment très-facile de multiplier davantage les observations que l'on pourrait faire sur l'usage de la virgule, en entrant dans le détail de tous les cas particuliers. Mais je crois qu'il suffit d'avoir exposé les règles les plus générales, et qui sont d'une nécessité plus commune : parce que, quand on en aura compris le sens, la raison, et le fondement, on saura très-bien ponctuer dans les autres cas qui ne sont point ici détaillés. Il suffira de se rappeler que la ponctuation doit marquer ou repos ou distinction, ou l'un et l'autre à la fois, et qu'elle doit être proportionnée à la subordination des sens.

Mais avant que de passer au second article, je terminerai celui-ci par une remarque de l'abbé Girard, dont j'adopte volontiers la doctrine sur ce point. « Quelques personnes, dit-il, ne mettent jamais de virgule avant la conjonction *et*, même dans l'énumération ; en quoi on ne doit pas les imiter, du moins dans la dernière circonstance ; car tous les énumératifs ont droit de distinction, et l'un n'en a pas plus que l'autre. La virgule est alors d'autant plus nécessaire avant la conjonction, qu'elle y sert à faire connaître que celle-ci emporte là une idée de clôture, par laquelle elle indique la fin de l'énumération ; et cette virgule y sert de plus à montrer que ce dernier membre n'a pas, avec celui qui le précède immédiatement, une liaison plus étroite qu'avec les autres. Ainsi, la raison qui fait distinguer le second du premier, fait également distinguer le troisième du second, et successivement tous ceux dont l'énumération est composée. Il faut donc que la virgule se trouve entre chaque énumératif sans exception. » — J'ajouterai que, si les parties de l'énumération doivent être séparées par une ponctuation plus forte que la virgule, pour quelqu'une des causes que l'on verra par la suite, cette ponctuation forte doit rester la même avant la conjonction qui amène la dernière partie.

II. *Du point avec une virgule.* Lorsque les parties principales dans lesquelles une proposition est d'abord partagée, sont subdivisées en parties subalternes, ces parties subalternes doivent être séparées entre elles par une simple virgule, et les parties principales par un point et une virgule.

On ne doit rompre l'unité de la proposition entière que le moins qu'il est possible ; mais on doit encore préférer la netteté de l'énonciation orale ou écrite, à la représentation trop scrupuleuse de l'unité du sens total, laquelle, après tout, se fait assez connaître par l'ensemble de la phrase, et dont l'idée subsiste toujours tant qu'on ne la détruit pas par des repos trop considérables, ou par des ponctuations trop fortes. Or la netteté de l'énonciation exige que la subordination respective des sens partiels y soit rendue sensible, ce qui ne peut se faire que par la différence marquée des repos et des caractères qui les représentent.

S'il n'y a donc dans un sens total que deux divisions subordonnées, il ne faut employer que deux espèces de ponctuations, parce qu'on ne doit pas employer plus de signes qu'il n'y a de choses à si-

gnifier : il faut employer la virgule pour l'une des deux divisions, et un point avec une virgule pour l'autre, parce que ce sont les deux ponctuations les moins fortes, et qu'il ne faut rompre que le moins qu'il est possible l'unité du sens total. Le point avec une virgule doit distinguer entre elles les parties principales ou de la première division, et la simple virgule doit distinguer les parties subalternes ou de la subdivision parce que les parties subalternes ont une affinité plus intime entre elles que les parties principales, et qu'elles doivent en conséquence être moins désunies.

Passons aux cas particuliers.

1°. Lorsque les parties similaires d'une proposition composée, ou les membres d'une période, ont d'autres parties subalternes distinguées par la virgule, pour quelqu'une des raisons énoncées ci-devant, ces parties similaires, ou ces membres doivent être séparés les uns des autres par un point et une virgule. Exemples :

Quelle pensez-vous qu'ait été sa douleur de quitter Rome, sans l'avoir réduite en cendre; d'y laisser encore des citoyens, sans les avoir passés au fil de l'épée; de voir que nous lui avons arraché le fer d'entre les mains, avant qu'il l'ait teint de notre sang ? (D'Olivet.) Les parties similaires distinguées ici par un point et une virgule, sont des complémens déterminatifs du nom *douleur*.

Qu'un vieillard joue le rôle d'un jeune homme, lorsqu'un jeune homme jouera le rôle d'un vieillard; que ces décorations soient champêtres, quoique la scène soit dans un palais; que les habillemens ne répondent point à la dignité du personnage; toutes ces discordances nous blesseront. C'est ici l'idée générale de *discordance* présentée sous trois aspects différens, et le tout forme le sujet logique de *blesseront*.

Quoique vous ayez de la naissance, que votre mérite soit connu, et que vous ne manquiez pas d'amis; vos projets ne réussiront pourtant point sans l'aide de Plutus. C'est une période de deux membres dont le premier est séparé du second par un point et une virgule, parce qu'il est divisé en trois parties similaires subordonnées à la seule conjonction *quoique*.

Comme l'un des caractères de la vraie religion a toujours été d'autoriser les princes de la terre; aussi, par un retour de piété, que la reconnaissance même semblait exiger, l'un des devoirs essentiels des princes de la terre, a toujours été de maintenir et de défendre la vraie religion. (Bourdaloue.) C'est une autre période de deux membres dont le premier est séparé du second par un point et une virgule, parce que le second est séparé par des virgules en diverses parties pour différentes raisons. *Par un retour de piété, que la reconnaissance même semblait exiger*, se trouve entre deux virgules, par la cinquième règle du premier article, parce qu'il y a hyperbate. Cette même phrase est coupée en deux par une autre virgule, par la sixième règle, parce que la proposition incidente est explicative. Il y a une virgule après *l'un des devoirs essentiels des princes de la terre*, par la sixième règle, qui veut que l'on assigne des repos, dans les propositions trop longues pour être énoncées de suite avec aisance.

2°. Lorsque plusieurs propositions incidentes sont accumulées sur le même antécédent, et que toutes ou quelques-unes d'entre elles sont subdivisées par des virgules qui y marquent des repos ou des distinctions, il faut les séparer les unes des autres par un point et une virgule. Si elles sont déterminatives, la première tiendra immédiatement à l'antécédent, sans aucune ponctuation; si elles sont explicatives, la première sera séparée de l'antécédent par une virgule, selon la sixième règle du premier article.

Exemple : *Politesse noble, qui sait approuver sans fadeur, louer sans jalousie, railler sans aigreur; qui saisit les ridicules avec plus de gaieté que de malice; qui jette de l'agrement sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie, soit par la finesse de l'expression; qui passe légèrement du grave à l'enjoué, sait se faire entendre en se faisant deviner, montre de l'esprit sans en chercher, et donne à des sentimens vertueux le ton et les couleurs d'une joie douce.* Ce sont ici des propositions incidentes explicatives, et c'est pour cela qu'il y a une virgule après l'antécédent, *politesse noble*. Si au contraire on disait, par exemple : *Eudoxe est un homme qui sait approuver*, etc.; comme les mêmes propositions incidentes deviendraient déterminatives de l'antécédent *homme*, on ne mettrait point de virgule entre cet antécédent et la première incidente; mais la ponctuation resterait la même partout ailleurs.

3°. Dans le style coupé, si quelqu'une des propositions détachées qui

forment le sens total est divisée par quelque cause que ce soit en parties subalternes distinguées par des virgules, il faut séparer par un point et une virgule les propositions partielles du sens total.

Exemple : *Cette persuasion, sans l'évidence qui l'accompagne, n'aurait pas été si ferme et si durable; elle n'aurait pas acquis de nouvelles forces en vieillissant; elle n'aurait pu résister au torrent des années, et passer de siècle en siècle jusqu'à nous.* (D'Olivet.)

4°. Dans l'énumération de plusieurs choses opposées, ou seulement différentes, que l'on compare deux à deux, il faut séparer les uns des autres par un point et une virgule les membres de l'énumération qui renferment une comparaison; et par une simple virgule les parties subalternes de ces membres comparatifs. Exemple : *Elle n'est point autre à Rome, autre à Athènes; autre aujourd'hui, et autre demain.*

En général, dans toute énumération dont les principaux articles sont subdivisés pour quelque raison que ce puisse être, il faut distinguer les parties subalternes par la virgule, et les articles principaux par un point et une virgule.

Exemple : *Là brillent d'un éclat immortel les vertus politiques, morales et chrétiennes des Letellier, des Lamoignon et des Montausier; là les reines, les princesses, les héroïnes chrétiennes, reçoivent une couronne de louange qui ne périra jamais; là Turenne paraît aussi grand qu'il l'était à la tête des armées et dans le sein de la victoire.*

III. *Des deux points.*— La même proportion qui règle l'emploi respectif de la virgule, et du point avec la virgule, lorsqu'il y a division de sens partiels, doit encore décider de l'usage des deux points pour les cas où il y a trois divisions subordonnées les unes aux autres. Ainsi,

1°. Si l'un des deux membres d'une période renferme plusieurs propositions subdivisées en parties subalternes, il faudra diviser ces parties subalternes entre elles par une virgule, les propositions intégrantes du membre de la période par un point et une virgule, et les deux parties principales de la période par les deux points.

Exemple : *Si vous ne trouvez aucune manière de gagner honteuse, vous qui êtes d'un rang pour lequel il n'y en a point d'honnête; si tous les jours c'est quelque fourberie nouvelle, quelque traité frauduleux, quelque tour de fripon, quelque vol; si vous pillez et les alliés et le trésor public; si vous mendiez des testamens qui vous soient favorables, ou si même vous en fabriquez : dites-moi, sont-ce là des signes d'opulence ou d'indigence?* (D'Olivet.)

2°. Si, après une proposition qui a par elle-même un sens complet, et dont le tour ne donne pas lieu d'attendre autre chose, on ajoute une autre proposition qui serve d'explication ou d'extension à la première, il faut séparer l'une de l'autre par une ponctuation plus forte d'un degré que celle qui aurait distingué les parties de l'une ou de l'autre.

Si les deux propositions sont simples et sans division, une virgule est suffisante entre deux. Exemple : *La plupart des hommes s'exposent assez dans la guerre pour sauver leur honneur, mais peu se veulent exposer autant qu'il est nécessaire pour faire réussir le dessein pour lequel ils s'exposent.* (La Rochefoucauld.)

Si l'une des deux, ou si toutes deux sont divisées par des virgules, soit pour les besoins de l'organe, soit pour la distinction des membres dont elles sont composées comme période, il faut les distinguer l'une de l'autre par un point et une virgule. Exemple : *Roscius est un si excellent acteur, qu'il paraît seul digne de monter sur le théâtre; d'un autre côté, il est si homme de bien, qu'il paraît seul digne de n'y monter jamais.* (Restaut.)

Enfin, si les divisions subalternes de l'une des deux propositions ou de toutes deux, exigent un point et une virgule, il faut deux points entre les deux.

Exemple : *Si les beautés de l'élocution oratoire ou poétique étaient palpables, qu'on pût les toucher au doigt et à l'œil, comme on dit, rien ne serait si commun que l'éloquence; un médiocre génie pourrait y atteindre : et quelquefois, faute de les connaître assez, un homme né pour l'éloquence reste en chemin, ou s'égare dans la route.* (Le Batteux.)

3°. Si une énumération est précédée d'une proposition détachée qui l'annonce, ou qui en montre l'objet sous un aspect général, cette proposition doit être distinguée du détail par deux points, et le détail doit être ponctué comme il a été dit, règle du second article.

Exemples : *Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés : l'amour-propre, qui nous rappelle à nous; et la bienveillance, qui nous répand.* (Diderot.)

Il y a diverses sortes de curiosités : l'une d'intérêt, qui nous porte à désirer d'apprendre ce qui nous peut être utile; et l'autre d'orgueil, qui vient du désir de savoir ce que les autres ignorent. (La Rochefoucauld.)

4°. Un détail de maximes relatives à un point capital, des sentences adaptées à une même fin, si elles sont toutes construites à peu près de la même manière, peuvent et doivent être distinguées par les deux points. Chacune étant une proposition complète grammaticalement, et même indépendante des autres quant au sens, du moins jusqu'à un certain point, elles doivent être séparées autant qu'il est possible; mais comme elles sont pourtant relatives à une même fin, à un même point capital, il faut les rapprocher, en ne les distinguant pas par la plus forte des ponctuations. C'est donc les deux points qu'il y faut employer.

Exemple : *L'heureuse conformation des organes s'annonce par un air de force : celle des fluides, par un air de vivacité : un air fin est comme l'étincelle de l'esprit : un air doux promet des égards flatteurs : un air noble marque l'élévation des sentimens : un air tendre semble être le garant d'un retour d'amitié.*

5°. C'est un usage universel et fondé en raison de mettre les deux points après qu'on a annoncé un discours direct que l'on va rapporter, soit qu'on le cite comme ayant été dit ou écrit, soit qu'on le propose comme pouvant être dit ou par un autre ou par soi-même. Ce discours tient, comme complément, à la proposition qui l'a annoncé, et il y aurait une sorte d'inconséquence à l'en séparer par un point simple, qui marque une indépendance entière; mais il en est pourtant très-distingué, puisqu'il n'appartient pas à celui qui le rapporte, ou qu'il ne lui appartient qu'historiquement, au lieu que l'annonce est actuelle; il est donc raisonnable de séparer le discours direct de l'annonce par la ponctuation la plus forte au-dessous du point, c'est-à-dire par les deux points.

Exemples : *Lorsque j'entendis les scènes du paysan dans le* Faux Généreux, *je dis : « Voilà qui plaira à toute la terre et dans tous les temps, voilà qui fera fondre en larmes.* » (Diderot.)

La mollesse en pleurant, sur un bras se relève,
Ouvre un œil languissant, et d'une faible voix
Laisse tomber ces mots, qu'elle interrompt vingt fois :
« O nuit, que m'as-tu dit ? etc. »

Il faut remarquer que le discours direct que l'on rapporte doit commencer par une lettre capitale, quoiqu'on ne mette pas un point à la fin de la phrase précédente. Si c'est un discours feint, comme ceux des exemples précédens, on a coutume de le distinguer par des guillemets : si c'est un discours écrit que l'on cite, il est assez ordinaire de le rapporter en un autre caractère d'imprimerie que le reste du discours.

IV. *Du point.* — Il y a trois sortes de points : le point simple, le point interrogatif, et le point admiratif ou exclamatif.

1°. Le point simple est sujet à l'influence de la proposition qui, jusqu'ici, a paru régler l'usage des autres signes de ponctuation. Ainsi, il doit être mis après une période ou une proposition composée, dans laquelle on a fait usage des deux points en vertu de quelqu'une des règles précédentes; mais on l'emploie encore après toutes les propositions qui ont un sens absolument terminé, telle, par exemple, que la conclusion d'un raisonnement quand elle est précédée de ses prémisses.

On peut encore remarquer, que le besoin de prendre des repos un peu considérables, combiné avec les différens degrés de relation qui se trouvent entre les sens partiels d'un ensemble, donne encore lieu d'employer le point. Par exemple, un récit peut se diviser par le secours du point, relativement aux faits élémentaires qui en font la matière.

En un mot, on met le point à la fin de toutes les phrases qui ont un sens tout-à-fait indépendant de ce qui suit, ou du moins qui n'ont de liaison avec la suite que par la convenance de la matière et l'analogie générale des pensées dirigées vers une même fin.

Les principes de proportion que l'on a appliqués ci-devant aux autres ponctuations, peuvent aisément s'appliquer à celle-ci, soit qu'on veuille juger si elle est employée avec intelligence dans les écrits qu'on a sous les yeux, soit qu'il s'agisse d'en faire usage; et de l'employer à propos; les phrases précédentes peuvent servir d'exemple.

2°. Le point interrogatif se met à la fin de toute proposition qui interroge, soit qu'elle fasse partie du discours où elle se trouve, soit qu'elle y soit seulement rapportée comme prononcée directement par un autre.

Exemple où l'interrogation fait partie du discours : *En effet, s'ils sont injustes et ambitieux* (les voisins d'un roi juste), *que ne doivent-ils pas craindre de cette réputation universelle de probité qui lui attire l'admiration de toute la terre, la confiance de ses alliés, l'amour de ses peuples, l'estime et l'affection de ses troupes ? De quoi n'est pas capable une armée prévenue de cette opinion, et disciplinée sous les ordres d'un tel prince?* Ces interrogations font partie du discours total.

Exemple où l'interrogation est rapportée comme prononcée directement par un autre : Le juge, lui adressant la parole, lui demanda : *Qui êtes-vous ?*

S'il y a de suite plusieurs phrases interrogatives tendantes à une même fin, et qui soient d'une étendue médiocre, en sorte qu'elles constituent ce qu'on appelle le style coupé, on ne commence que la première par une lettre capitale, et on les distingue par le point interrogatif, qui n'indique pas une pause plus grande que les deux points, que le point avec la virgule, que la virgule même, selon l'étendue des phrases et le degré de liaison qu'elles ont entre elles. Exemple : *Mais pour qui sont ces apprêts ? à qui ce magnifique séjour est-il destiné ? pour qui sont ces domestiques et ce grand héritage ?* (Pluche.)

Si la phrase interrogative n'est pas directe, et que la forme en soit rendue dépendante de la constitution grammaticale de la proposition expositive où elle est rapportée, on ne doit pas mettre le point interrogatif. La ponctuation appartient à la proposition principale, dans laquelle celle-ci n'est qu'incidente. *Mentor demanda ensuite à Idoménée quelle était la conduite de Protésilas dans ce changement des affaires.* (Fénélon, *Télemaque*.)

3°. La véritable place du point exclamatif est après toutes les phrases qui expriment la surprise, la terreur, ou quelque autre sentiment affectueux, comme de tendresse, de pitié, etc. Exemples : *Que les sages sont en petit nombre ! Qu'il est rare d'en trouver !* (Girard.) *O que les rois sont à plaindre ! O que ceux qui les servent sont dignes de compassion ! S'ils sont méchans, combien font-ils souffrir les hommes, et quels tourmens leur sont préparés dans le Tartare ! S'ils sont bons, quelles difficultés n'ont-ils pas à vaincre ! Quels pièges à éviter ! Que de maux à souffrir !* (Fénélon, *Télémaque*.) Sentiment d'admiration, de pitié, d'horreur, etc.

J'ajouterai encore un exemple pris d'une lettre de madame de Sévigné, dans lequel on verra l'usage des trois points tout à la fois. *En effet, dès qu'elle parut : Ah! mademoiselle, comment se porte mon frère ? Sa pensée n'ose aller plus loin. Madame, il se porte bien de sa blessure : et mon fils ? On ne lui répondit rien. Ah! mon fils ! mon cher enfant ! répondez-moi, est-il mort sur-le-champ ? n'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah! mon Dieu ! quel sacrifice !*

Nous finirons cet article, qui est un extrait du *Traité de ponctuation*, par ce que dit Beauzée, après avoir exposé les règles qu'on vient de lire :

« Je me suis peut-être assez étendu sur la ponctuation, dit-il, pour paraître prolixe à bien des lecteurs. Mais ce qu'en ont écrit la plupart des grammairiens m'a paru si superficiel, si peu approfondi, si vague, que j'ai cru devoir essayer de poser du moins quelques principes généraux qui pussent servir de fondement à un art qui n'est rien moins qu'indifférent, et qui, comme tout autre, a ses finesses. Je ne me flatte pas de les avoir toutes saisies, et j'ai été contraint d'abandonner bien des choses à la décision du goût : mais j'ai osé prétendre à l'éclairer. Si je me suis fait illusion à moi-même, comme cela n'est que trop facile, c'est un malheur ; mais ce n'est qu'un malheur. Au reste, en faisant dépendre la ponctuation de la proportion des sens partiels combinée avec celle des repos nécessaires à l'organe, j'ai posé le fondement naturel de tous les systèmes imaginables de ponctuation ; car rien n'est plus aisé que d'en imaginer d'autres que celui que nous avons adopté ; on pourrait imaginer plus de caractères et plus de degrés dans la subordination des sens partiels, et peut-être l'expression écrite y gagnerait-elle plus de netteté.»

Ponctuel, Ponctuelle. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme ponctuel.*

Ponctuellement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est acquitté ponctuellement de cette commission*, ou *il*

s'est ponctuellement acquitté de cette commission.

Ponctuer. Verbe actif de la première conjugaison. C'est observer, en écrivant, les règles de la ponctuation. Voyez *Ponctuation.*

Pontifical, Pontificale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Dignité pontificale, ornemens pontificaux.*

Pontificalement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a officié pontificalement*, et non pas, *il a pontificalement officié.*

Populaire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Émeute populaire, erreur populaire. — Gouvernement populaire, État populaire. — Maladies populaires. — Un homme populaire. — Une vérité populaire.*

Populairement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a parlé populairement*, et non pas, *il a populairement parlé.*

Populeux, Populeuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Région populeuse, cette populeuse région.* Voyez *Adjectif.*

Poreux, Poreuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Corps poreux.*

Portant, Portante. Adjectif verbal qui est employé substantivement par quelques personnes qui disent, *je suis bien portant, il est bien portant, elle est bien portante*; au lieu de, *je me porte bien, il se porte bien, elle se porte bien.*

Portatif, Portative. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un livre portatif.*

Porter. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie n'indique point l'emploi figuré que les poètes font de ce mot. En voici quelques exemples :

Mahomet, je suis père et je *porte* un cœur tendre.
(Voltaire, *Mahomet.*)

Le soldat a son gré sur ce funeste mur,
Combattant de plus près, *porte* un trépas plus sûr.
(Voltaire, *Henriade.*)

Et moi, jusqu'en son camp j'ai *porté* le carnage.
(Voltaire, *Mahomet.*)

Ah! j'ai *porté* la mort dans le sein d'Orosmane.
(Voltaire, *Zaïre.*)

On *porte* jusqu'aux cieux leur justice suprême.
(Voltaire, *OEdipe.*)

Vous toutes qui *portez* le sacré nom de mère.
(Delille, *Énéide.*)

On dit *porter envie*. Cette façon de parler diffère d'*envier*, en ce que ce dernier ne se dit que des choses, et que *porter envie* ne se dit que des personnes. *On envie le bonheur de quelqu'un, et on porte envie au bonheur de quelqu'un.* Cependant l'Académie dit, *tout le monde l'envie.*

Porte-aiguille. Substantif masculin. Instrument dont les chirurgiens se servent pour donner plus de longueur aux aiguilles, et pour les tenir d'une manière plus stable. On dit au pluriel, *des porte-aiguille*, sans *s*, parce que la pluralité tombe sur le mot sous-entendu *instrument*, et non sur *porte*, qui est un verbe, ni sur *aiguille*, qui n'est pas la chose dont on veut exprimer la quotité.

On peut appliquer cette observation à *porte-arquebuse, porte-assiette, porte-aune, porte-baguette, porte-balance, porte-Dieu, porte-drapeau, porte-enseigne; porte-épée, porte-étendard, porte mousqueton, porte-pierre, porte-tapisserie, porte-vent, porte-verge*, etc.

Portraire. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Voltaire dit dans ses *Remarques sur Corneille*, que c'est un mot nécessaire que nous avons abandonné.

Portrait. Substantif masculin. Terme de littérature. Peinture ou description, en prose ou en vers, des qualités bonnes ou mauvaises d'une personne. Voyez *Narration.*

Portraits ou *Caractères*, en littérature, se prennent souvent l'un pour l'autre. On lit dans un ouvrage que l'on a inséré dans les *OEuvres de Voltaire* : « Le plus beau caractère que j'aie jamais lu est malheureusement tiré d'un roman qui, en voulant imiter *Télémaque*, est demeuré fort au-dessous de son modèle. Mais il n'y a rien dans le *Télémaque* qui puisse à mon gré approcher du portrait de la reine d'Égypte, qu'on trouve dans le premier volume de *Séthos.* »

« Elle ne s'est point laissée aller comme bien des rois aux injustices, dans l'espoir de les racheter par des offrandes; et sa magnificence à l'égard des dieux a été le tribut de sa piété, et non le fruit de ses remords. Au lieu d'autoriser l'animosité, la vexation, la persécution, par les conseils d'une piété mal entendue, elle n'a voulu tirer de la religion que des maximes de douceur, et elle n'a fait usage de la sévérité, que suivant l'ordre de la justice

générale, et par rapport au bien de l'État. Elle a pratiqué toutes les vertus des bons rois, avec une défiance modeste qui la laissait à peine jouir du bonheur qu'elle procurait à ses peuples. La défense glorieuse des frontières, la paix affermie au dehors et au dedans du royaume, les embellissemens et les établissemens de différentes espèces ne sont ordinairement, de la part des autres princes, que des effets d'une sage politique que les dieux, juges du fond des cœurs, ne récompensent pas toujours; mais, de la part de notre reine, toutes ces choses ont été des actions de vertu, parce qu'elles n'ont eu pour principe que l'amour de ses devoirs, et la vue du bonheur public. Bien loin de regarder la souveraine puissance comme un moyen de ses passions, elle a conçu que la tranquillité du gouvernement dépendait de la tranquillité de son ame, et qu'il n'y a que les esprits doux et patiens qui sachent se rendre véritablement maîtres des hommes. Elle a éloigné de sa pensée toute vengeance; et, laissant à des hommes privés la honte d'exercer leur haine dès qu'ils le peuvent, elle a pardonné comme les dieux avec un plein pouvoir de punir. Elle a réprimé les esprits rebelles, moins parce qu'ils résistaient à ses volontés, que parce qu'ils faisaient obstacle au bien qu'elle voulait faire; elle a soumis ses pensées aux conseils des sujets, et tous les ordres du royaume à l'équité de ses lois. Elle a désarmé les ennemis étrangers par son courage et par la fidélité à sa parole; et elle a surmonté les ennemis domestiques par sa fermeté et par l'heureux accomplissement de ses projets. Il n'est jamais sorti de sa bouche ni un secret ni un mensonge, et elle a cru que la dissimulation nécessaire pour régner ne devait s'étendre que jusqu'au silence. Elle n'a point cédé aux importunités des ambitieux, et les assiduités des flatteurs n'ont point enlevé les récompenses dues à ceux qui servaient leur patrie loin de sa cour. La faveur n'a point été en usage sous son règne; l'amitié même qu'elle a connue et cultivée ne l'a point emporté auprès d'elle sur le mérite, souvent moins affectueux et moins prévenant. Elle a fait des grâces à ses amis, et elle a donné des postes importans aux hommes capables. Elle a répandu des honneurs sur les grands, sans les dispenser de l'obéissance; et elle a soulagé le peuple, sans lui ôter la nécessité du travail. Elle n'a point donné lieu à des hommes nouveaux de partager avec le prince, et inégalement pour lui, les revenus de son état; et les derniers du peuple ont satisfait sans regret aux contributions proportionnées qu'on exigeait d'eux, parce qu'elles n'ont point servi à rendre leurs semblables plus riches, plus orgueilleux et plus méchans. Persuadée que la providence des dieux n'exclut point la vigilance des hommes, qui est un de ses présens, elle a prévenu les misères publiques par des provisions régulières; et rendant ainsi toutes les années égales, sa sagesse a maîtrisé en quelque sorte les saisons et les élémens. Elle a facilité les négociations, entretenu la paix, et porté le royaume au plus haut point de la richesse et de la gloire, par l'accueil qu'elle a fait à tous ceux que la sagesse de son gouvernement attirait des pays les plus éloignés; et elle a inspiré à ses peuples l'hospitalité qui n'était point encore assez établie chez les Égyptiens.

» Quand il s'est agi de mettre en œuvre les grandes maximes du gouvernement, et d'aller au bien général malgré les inconvéniens particuliers, elle a subi avec une généreuse indifférence les murmures d'une populace aveugle, souvent animée par les calomnies secrètes des gens plus éclairés, qui ne trouvent pas leur avantage dans le bonheur public. Hasardant quelquefois sa propre gloire pour l'intérêt d'un peuple méconnaissant, elle a attendu la justification du temps; et, quoique enlevée au commencement de sa course, la pureté de ses intentions, la justesse de ses vues, et la diligence de l'exécution, lui ont procuré l'avantage de laisser une mémoire glorieuse, et un regret universel. Pour être plus en état de veiller sur le total du royaume, elle a confié les premiers détails à des ministres sûrs, obligés de choisir des subalternes qui en choisiraient encore d'autres dont elle ne pouvait plus répondre elle-même, soit par l'éloignement, soit par le nombre. Ainsi, j'oserai le dire devant nos juges et devant ses sujets qui m'entendent: Si dans un peuple innombrable, tel que l'on connaît celui de Memphis et des cinq mille villes de la dynastie, il s'est trouvé contre son intention quelqu'un d'opprimé, non-seulement la reine est excusable par l'impossibilité de pourvoir à tout, mais elle est digne de louange en ce que, connaissant les bornes de l'esprit humain, elle ne s'est point écartée du centre des affaires pu-

bliques, et qu'elle a réservé toute son attention pour les premières causes et pour les premiers mouvemens. Malheur au prince dont quelques particuliers se louent, quand le public a lieu de se plaindre ; mais les particuliers mêmes qui souffrent n'ont pas droit de condamner le prince, quand le corps de l'État est sain, et que les principes du gouvernement sont salutaires. Cependant, quelque irréprochable que la reine nous ait paru à l'égard des hommes, elle n'attend par rapport à vous, ô justes dieux ! son bonheur et son repos que de votre clémence. »

Comparez ce morceau au portrait que fait Bossuet, de Marie-Thérèse, reine de France, vous serez étonné de voir combien le grand maître d'éloquence est alors au-dessous de l'abbé Terrasson, qui ne passera pourtant jamais pour un auteur classique.

Portrait de Marie-Thérèse.

« Dieu l'a élevée au faîte des grangrandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire; ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvait recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyait nulle part, dans une si haute élévation, une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines ; et tel est le digne abrégé de son éloge. Il n'y a rien que d'auguste dans sa personne ; il n'y a rien que de pur dans sa vie. Accourez, peuples ; venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante dans une vie si égale. Il n'importe pas à cette princesse où la mort frappe, on n'y voit point d'endroit faible par où elle pût craindre d'être surprise ; toujours vigilante, toujours attentive à Dieu ou à son salut, sa mort, si précipitée et si effroyable pour nous, n'avait rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante vérité, qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes que d'éviter le péché, et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. »

Il y a peu de choses plus faibles que cet éloge, si ce n'est les oraisons funèbres qu'on a faites depuis les Bossuet et les Fléchier. Il ne s'est guère trouvé après ces grands hommes que de vains déclamateurs, qui manquaient de force et de grâce dans l'esprit et dans le style.

Les caractères sont d'une difficulté et d'un mérite tout autre dans l'histoire, que dans les romans et dans les oraisons funèbres. On sent aisément qu'ils doivent être aussi bien écrits, et avoir de plus le mérite de la vraisemblance. Rien n'est si fade que les portraits que fait Maimbourg de ses héros. Il leur donne à tous de grands yeux bleus à fleur de tête, des nez aquilains, une bouche admirablement conformée, un génie perçant, un courage ardent et infatigable, une patience inépuisable, une constance inébranlable.

Quelle différence, bon Dieu! entre tous ces fades portraits et celui que fait de Cromwell, en deux mots, l'éloquent et intéressant historien de l'*Essai du Siècle de Louis* XIV !

« Les autres nations, dit-il, crurent l'Angleterre ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais, sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur. »

Voilà, dans ce peu de lignes, toute la vie de Cromwell. L'auteur en eût dit trop, s'il en eût dit davantage dans une description de l'Europe, où il passe en revue toutes les nations.

Le caractère de Charles XII m'a frappé dans un goût absolument différent ; c'est à la fin de l'histoire de ce monarque. Le vrai se fait sentir dans cette peinture. On sent que ce n'est pas là un portrait fait à plaisir, comme celui de Valstein qu'on a fait valoir dans Sarrasin, mais qui n'est peut-être en effet qu'un amas d'oppositions et d'antithèses, et qu'une imitation ampoulée de Salluste.

Caractère de Charles XII.

« Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans et demi, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospé-

rité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au delà du vraisemblable. C'est peut-être le seul de tous les hommes, et jusqu'ici le seul de tous les rois qui ait vécu sans faiblesses. Il a porté toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté, devenue opiniâtreté, fit ses malheurs dans l'Ukraine, et le retint cinq ans en Turquie. Sa libéralité dégénérant en profusion a ruiné la Suède. Son courage poussé jusqu'à la témérité a causé sa mort. Sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté; et dans les dernières années, le maintien de son autorité approchait de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une seule eût pu immortaliser un autre prince, ont fait le malheur de son pays. Il n'attaqua jamais personne; mais il ne fut pas aussi prudent qu'implacable dans ses vengeances. Il a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant, sans avoir l'envie d'agrandir ses états. Il voulait gagner des empires pour les donner. Sa passion pour la gloire, pour la guerre et pour la vengeance, l'empêcha d'être bon politique, qualité sans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Après la victoire, il n'avait que de la modestie; après la défaite, que de la fermeté; dur pour les autres comme pour lui-même; comptant pour rien la peine et la vie de ses sujets, aussi-bien que la sienne; homme unique, plutôt que grand; homme admirable, plutôt qu'à imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire. »

Je vois dans ces traits un résumé de toute l'histoire de ce monarque. L'auteur ne peint, pour ainsi dire, que par les faits. Il n'a point envie de briller. Ce n'est point lui qui paraît, c'est son héros; et, quoique sans envie de briller, il répand pourtant sur cette image une élégance de diction, et un sentiment de vertu et de philosophie qui charment l'ame.

Je trouve tout le contraire dans le portrait de Valstein, fait par Sarrasin. *Il était*, dit-il, *envieux de la gloire d'autrui, jaloux de la sienne, implacable dans la haine, cruel dans la vengeance, prompt à la colère, ami de la magnificence, de l'ostentation et de la nouveauté.*

Il semble que l'auteur, en s'exprimant ainsi, soit plus rempli de Salluste que de son héros. Je vois des traits, mais qui peuvent s'appliquer à mille généraux d'armée. *Envieux de la gloire d'autrui, jaloux de la sienne*; ce ne sont là que des antithèses. Il est si vrai qu'on est jaloux de sa propre gloire, quand on envie celle d'autrui, que ce n'est pas assurément la peine de le dire. Ce n'est pas là représenter le caractère propre et particulier d'un personnage illustre; c'est vouloir briller par un entassement de lieux communs, qui appartiennent à cent généraux d'armée aussi-bien qu'à Valstein. (Voyez *Tableau*.)

Portraiture. Substantif féminin. C'est, dit Voltaire, un mot suranné, et c'est dommage; il est nécessaire: *portraiture* signifie l'art de faire ressembler; on emploie aujourd'hui *portrait*, pour exprimer l'art et la chose. (*Remarques sur Corneille.*)

Poser. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie dit, *poser les armes*, pour, mettre bas les armes, faire la paix. Racine a dit, *poser le fer*:

Oui, nous jurons ici. . . . .
De ne poser ce fer entre nos mains remis. . . .
(*Athalie.*)

Positif, Positive. Adjectif. Il ne se dit que des choses, et ne se met qu'après son substantif. *Un fait positif, une chose positive; — quantités positives, droit positif; — théologie positive.*

Positif, positive, est aussi un terme de grammaire. Dans l'usage ordinaire, il est opposé à l'adjectif *négatif*. Égal *est un terme positif*, inégal *est un terme négatif*.

Les grammairiens le prennent encore dans un autre sens, qui diffère du sens primitif que l'on vient de voir, en ce qu'il exclut l'idée de comparaison, d'augmentation et de diminution actuelle. Dans cette nouvelle acception, le mot *positif* est opposé à *comparatif* et *superlatif*. C'est donc ainsi qu'il faut entendre ce que l'on dit en grammaire, de certains adjectifs et de certains adverbes, qu'ils sont susceptibles de différens degrés de comparaison; savoir: *le positif, le comparatif et le superlatif*.

Le degré positif, que d'ordinaire on nomme simplement *le positif*, est la signification primitive et fondamentale de l'adjectif ou de l'adverbe, sans aucun rapport au plus ou au moins dont

elle est susceptible ; comme quand on dit, *un bon livre*, *des meubles magnifiques*, *un profond silence*, *les hommes courageux ; écrire bien*, *meublé magnifiquement*, *méditer profondément*, *combattre courageusement*. Voyez *Degrés de comparaison*, *Comparatif*.

POSITIVEMENT. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu positivement cela*, ou *il a positivement répondu cela*.

POSSÉDER. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne donne point d'exemple qui réponde à l'acception de ce mot dans les vers suivans :

Mais de ce souvenir mon ame *possédée*,
A deux fois en dormant revu la même idée.
(RACINE, *Athalie*.)

Ne possédez-vous pas son oreille et son cœur ?
(RACINE, *Esther*.)

Corneille a dit :

Cependant je *possède*, et leur droit incertain
Me laisse avec leur sort leur sceptre dans la main.

Je possède, dit Voltaire, demande un régime : *jouir* est neutre quelquefois ; *posséder* ne l'est pas : cependant je crois que cette hardiesse est très-permise, et fait un bel effet.

Je trouve quelque chose à redresser dans cette remarque de Voltaire : c'est que le verbe *posséder* ne demande pas toujours un régime. On dit absolument *je possède*, comme on dit *j'aime*, comme on dit *je jouis*.

POSSESSIF, POSSESSIVE. Adjectif. Terme de grammaire. Il ne se met qu'après son substantif. Voyez *Adjectif*.

POSSIBLE. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Une chose possible*, *les êtres possibles*.

POSTÉRIEUR, POSTÉRIEURE. Adjectif. Il se dit absolument, ou il est suivi de la préposition *à*, et ne se met qu'après son substantif. *Droit postérieur*, *date postérieure ; son droit est postérieur à celui de votre frère*.

POSTÉRIEUREMENT. Adverbe. Cet adverbe, exigeant un régime, ne peut être mis entre l'auxiliaire et le participe. *Cet acte a été fait postérieurement à celui dont vous parlez*.

POSTHUME. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Enfant posthume ; — œuvres posthumes*. — Féraud, qui n'a pas trouvé dans le Dictionnaire de l'Académie *adoption posthume*, blâme d'Alembert d'avoir dit que l'adoption de Molière, faite par l'Académie, était *une adoption posthume*. D'Alembert a voulu dire, une adoption faite après la mort de cet auteur ; et le mot *posthume* rend parfaitement bien cette idée. Fontenelle a dit de même de Descartes, qu'*il n'a reçu que des honneurs posthumes*, c'est-à-dire qu'il n'a reçu des honneurs qu'après sa mort.

POSTICHE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Ornemens postiches. — Dents postiches*, *cheveux postiches*.

POST-SCRIPTUM. Substantif masculin. Comme la prononciation de ce mot est dure, on supprime le *t*, et l'on prononce *pos-scriptum* ; mais il faut laisser le *t* dans l'écriture.

POSTURE. Substantif féminin. Corneille a dit dans *Héraclius* :

Vous voyez la *posture* où je suis aujourd'hui.

Le mot de *posture*, dit Voltaire, à l'occasion de ce vers, n'est pas assez noble.

POT. Substantif masculin. Le *t* final ne se prononce que devant une voyelle, *un pot à l'eau*. Ce mot est banni du style noble.

La *Grammaire des Grammaires* prétend qu'on doit écrire au pluriel, des *pots-au-feu*. Cela est contre l'usage et contre la raison. *Pot au feu*, signifie un pot dans lequel on a mis de la viande pour faire du bouillon et du bouilli ; et cette expression n'est point équivoque au singulier. Mais au pluriel, des *pots au feu*, pourrait signifier des pots que l'on aurait mis au feu pour toute autre chose ; et il y aurait équivoque.

POTABLE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Vin potable*, *liqueur potable*.

POTELÉ, POTELÉE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Enfant potelé*, *bras potelés*.

POUDRE. Substantif féminin. Ce mot, pris dans le sens de poussière, ne se dit guère qu'en vers. Il ne faut pas dire, comme l'Académie, *il y a beaucoup de poudre à la campagne*, mais, *il y a beaucoup de poussière ; il serait nécessaire qu'il plût pour abattre la poudre*, mais *il serait nécessaire qu'il plût pour abattre la poussière ; la poudre vole*, mais *la poussière vole ; on ne se voit point à cause de la poudre*, mais *à cause de la poussière ; un tourbillon de poudre*, etc., mais *un tourbillon de poussière*, etc.

Il en est autrement en vers, où *poudre* est fréquemment employé pour *poussière*.

Chacun voit en tremblant ce corps défiguré,
Ce front souillé de sang, cette bouche entr'ouverte,
Cette tête penchée et de *poudre* couverte.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

Tels des antres du nord échappés sur la terre,
Précédés par les vents et suivis du tonnerre,
D'un tourbillon de *poudre* obscurcissant les airs,
Les orages fougueux parcourent l'univers.
(*Idem*.)

Ce que le fer atteint, tombe réduit en *poudre*.
(*Idem*.)

Encore une victoire et mon trône est en *poudre*.
(*Idem*.)

Après ce jour de Fontenoi,
Où couvert de sang et de *poudre*, etc.
(VOLTAIRE, *Épîtres*.)

Mais veux-tu près d'Élis, dans un torrent de *poudre*,
Guider un char plus prompt, plus brûlant que la foudre?
(DELILLE.)

Voyez *Poussière*.

POUDREUX, POUDREUSE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. Il signifie couvert de poussière, comme on dit en prose; ou couvert de poudre, comme on dit en vers. *Un habit poudreux, un char poudreux, des chevaux poudreux.*

POUILLES. Substantif féminin pluriel, qui n'a point de singulier. L'Académie l'annonce au singulier, et tous les exemples qu'elle donne sont au pluriel. *Il lui a chanté pouilles, il lui a dit mille pouilles; il lui a dit toutes les pouilles imaginables.* — Voltaire a dit, *écrire des pouilles. Un peu de maladie m'a privé de la consolation de vous écrire des pouilles.* (*Correspondance.*) On mouille les deux *l*.

POUILLÉ, POUILLER, POUILLEUX, POUILLIS, POULAILLER. Dans ces cinq mots on mouille les *l*.

POULS. Substantif masculin. On ne prononce point le *l*. Le *s* se prononce devant une voyelle.

POUR. Préposition. *Pour* ne doit régir l'infinitif que lorsque cet infinitif se rapporte au sujet du verbe précédent; autrement il faut se servir de *que* avec le subjonctif. *Il a été chassé pour avoir trop parlé; il est malade pour avoir trop mangé; je vous écris pour que vous veniez à mon secours.* Racine a péché contre cette règle quand il a dit :

Qu'ai-je fait *pour* venir accabler en ces lieux.
(*Alexandre*.)

Il y a dans cette phrase une équivoque sensible. On croit que ces mots, *pour venir*, regardent la personne qui dit, *qu'ai-je fait?* et dans la pensée de l'auteur, ils regardent une autre personne. *Qu'ai-je fait*, dit Axiane, *pour que vous veniez*, vous Alexandre, *accabler*, etc. Racine le fils dit sur cette remarque, qui est de l'abbé d'Olivet, que *pour venir* est une ellipse, et qu'on doit approuver en vers tout ce qui contribue à la vivacité, sans nuire à la clarté. — Oui, mais ici l'expression nuit à la clarté, puisqu'il y a équivoque.

Le Créateur se fait sentir à l'intelligence humaine, pour lui rendre hommage. (Millot.) Il semble ici que c'est le Créateur qui veuille rendre hommage à sa créature. Il fallait dire, *pour qu'elle lui rende hommage.*

Quand *pour* régit l'infinitif, il ne doit pas en être trop séparé. On sent cette faute dans ce vers de Corneille :

Pour de ce grand hymen *renverser* les projets.

Vaugelas était d'avis qu'on ne répétât pas les prépositions devant les mots synonymes, ou d'une signification à peu près semblable, et que l'on dît, par exemple, *pour le bien et l'honneur de son maître.* Hors de là, il voulait que la préposition fût répétée devant chaque complément, et que l'on dît, *pour le bien et pour le mal de son maître.* L'Académie prétend au contraire qu'on doit toujours répéter la préposition, même quand les complémens ont une signification presque semblable. On peut donc dire qu'il est plus correct de répéter les prépositions devant chaque complément, et qu'il n'y a que des raisons d'euphonie qui puissent, dans certains cas, en autoriser la suppression.

Si la phrase renferme une comparaison, la répétition de la préposition est indispensable. On ne peut donc pas dire, *il n'y a point de capitaine parmi les Romains*, pour *qui j'aie plus d'estime que César.* Il faut nécessairement dire, *que pour César.* — Il faut dire de même, *Dieu souffre qu'il y ait des malheureux* pour *exercer leur patience, et* pour *donner lieu aux riches de pratiquer la libéralité.*

Pour se disait autrefois au lieu de *quelque.*

Pour grands que sont les rois, ils sont ce que nous sommes.
(CORNEILLE.)

Cette phrase, dit Voltaire, a vieilli; on dirait aujourd'hui, *tout grands que sont les rois, quelque grands que soient les rois.* (*Remarques sur Corneille.*)

Pour que exige que le verbe de la proposition subordonnée soit au subjonctif. *Vous m'avez rendu trop de services*, pour que je puisse *jamais douter de votre amitié*.

Pourpre. Substantif. Il est masculin quand il signifie une couleur. *Un drap d'un beau pourpre*; et quand il signifie la maladie à laquelle on donne ce nom. —Il est féminin quand il se dit de la couleur que les anciens tiraient d'un coquillage, et au figuré de la dignité royale. *La pourpre de Tyr*, *la pourpre royale*.

Tous deux sont revêtus de la pourpre romaine.
(Voltaire, *Henriade*.)

Pourquoi. Conjonction. Il sert ordinairement à demander la raison d'une chose. *Pourquoi êtes-vous venus si tard?* — On s'en sert aussi dans certaines occasions, pour confirmer ou pour justifier ce qu'on avait dit auparavant, et alors il est ordinairement précédé de la préposition *aussi* : *aussi pourquoi se mêle-t-il de ce qui ne le regarde pas?* — On l'emploie aussi sans interrogation avec des verbes qui marquent connaissance ou ignorance, et il régit l'indicatif, même lorsque la phrase est négative. *Je sais* pourquoi *il est parti*, *j'ignore* pourquoi *il est venu*; *je ne sais pas* pourquoi *il me boude*. — Si la négative se trouve après *pourquoi*, elle doit toujours être complétée par *pas*. On ne dit pas, *pourquoi ne vient-il?* il faut dire, *pourquoi ne vient-il pas?* — Quelquefois *pourquoi* est suivi de l'infinitif, au lieu de l'indicatif. *Pourquoi être venu si tard?* — Quelquefois aussi il est suivi d'un nom sans verbe; *pourquoi ce mystère? pourquoi tant de bruit?* alors il y a ellipse. — Voltaire dit dans ses *Remarques sur Corneille*, vous ne trouverez jamais dans le style noble, *il m'a dit pourquoi*, *je sais pourquoi*.

Pourquoi se change quelquefois en *que* au commencement d'une phrase, et alors on supprime *pas*. *Que n'avez-vous dit cela plus tôt?*

Poursuivre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Voici quelques emplois de ce mot qu'on ne trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie:

Il veut voler à Troie, et *poursuivre* sa route.
(Racine, *Iphigénie*.)

L'Académie ne dit que *poursuivre son chemin*.

Il poursuit lentement *ses amoureux projets*.
(Racine, *Andromaque*.)

Des ennemis cruels *ont poursuivi mes jours*.
(Voltaire, *Oreste*.)

A ces mots je m'éloigne, en retournant les yeux
Vers ces murs fraternels, cette terre chérie,
Et vois sur l'onde encor *poursuivre une patrie*.
(Delille, *Énéide*.)

Pourtant. Adverbe. On ne le met point au commencement d'une phrase; on le place immédiatement après le verbe dans les temps simples, ou entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés. *Je voudrais pourtant vous parler*; *quoiqu'il soit habile*, *il a pourtant fait une grande faute*.

Pourvoir. Verbe neutre et irrégulier de la troisième conjugaison. Il se conjugue comme *voir*, excepté aux temps suivans.

Passé simple, je pourvus; *futur*, je pourvoirai; *conditionnel*, je pourvoirais; *imparfait du subjonctif*, que je pourvusse, etc.

Pourvu. Adverbe qui est toujours suivi médiatement ou immédiatement de *que*, et qui régit le subjonctif. *Pourvu que vous y* veniez.

Pousser. Verbe actif de la première conjugaison. Voici quelques exemples de l'emploi de ce mot en vers :

Les Juifs partout de joie en *poussèrent* des cris.
(Racine, *Esther*.)

Et de mes froids soupirs ses regards offensés
Verraient trop que mon cœur ne les a point *poussés*.
(Racine, *Bajazet*.)

Et que chacun enfin, d'un même esprit *poussé*,
Garde en mourant le poste où je l'aurai placé.
(Racine, *Athalie*.)

Peut-être *animé* aurait-il été mieux placé ici :

Honteux d'avoir *poussé* tant de *vœux* superflus.
(Racine, *Andromaque*.)

On dit bien pousser des soupirs, mais non pas pousser *des vœux*.

Et le peuple accablé *poussant* de vains soupirs,
Gémissait de leur luxe et payait leurs plaisirs.
(Voltaire, *Henriade*.)

Je vois tenter mon sort,
Et *pousser* la vertu jusqu'au dernier effort;
Je veux voir à quel point une femme hardie
Pourra de son côté *pousser* la perfidie.
(Voltaire, *Zaïre*.)

Poussière. Substantif féminin. Ce mot se dit en poésie, de même que *poudre* qui signifie la même chose.

Son casque auprès de lui roule sur la *poussière*.
(Voltaire, *Henriade*.)

Là le fils de Thétis, sous les murs d'Ilion,
Avait traîné trois fois Hector dans la *poussière*.
(Delille, *Énéide*.)

Et figurément :

Sur le trône élevé du sein de la *poussière*.
(Voltaire, *Henriade*.)

Voyez *Poudre*.

Pouvoir. Verbe actif, neutre, irrégulier et défectueux de la troisième conjugaison. Voici comment il se conjugue.

Indicatif. — *Présent*. Je puis ou je peux, tu peux, il peut; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. — *Imparfait*. Je pouvais, tu pouvais, il pouvait; nous pouvions, vous pouviez, ils pouvaient. — *Passé simple*. Je pus, tu pus, il put; nous pûmes, vous pûtes, ils purent. — *Futur*. Je pourrai, tu pourras, il pourra; nous pourrons, vous pourrez, ils pourront.

Conditionnel. *Présent*. Je pourrais, tu pourrais, il pourrait; nous pourrions, vous pourriez, ils pourraient. — *Point d'impératif*.

Subjonctif. *Présent*. Que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse; que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent. — *Imparfait*. Que je pusse, que tu pusses, qu'il pût; que nous pussions, que vous pussiez, qu'ils pussent.

Participe. — *Présent*. Pouvant. — *Passé*. Pu, *point de féminin*.

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

Quoiqu'on mette deux *r* au futur et au présent du conditionnel, on n'en prononce qu'un.

Je peux se dit quelquefois en vers, et dans la conversation; mais *je puis* est préféré. On ne dit pas *peux-je*, mais *puis-je*.

Par quel gage éclatant et digne d'un grand roi,
Puis-je récompenser le mérite et la foi?
(Racine, *Esther*.)

L'univers m'embarrasse et je ne puis songer
Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger.
(Voltaire, *les Cabales*.)

Enfin, c'est mon plaisir, je veux me satisfaire;
Je ne *puis* bien parler, et ne saurais me taire.
(Boileau, *Satire VII*.)

On dit *je ne puis*, et *je ne puis pas*. Dans le premier exemple la négative est moins forte. *Je ne puis* suppose des embarras, des difficultés, des inconvéniens; *je ne puis pas*, exprime une impossibilité absolue.

On dit familièrement, *il se pourra faire que*, *il se pourrait faire que*, pour dire, *il pourra*, *il pourrait arriver que*.

Bossuet a dit, *qui ne* s'est pu *faire*, pour qui *n'a pu se faire*. C'est une faute. Le pronom *se* a toujours à sa suite l'auxiliaire *être*.

Praticable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Moyen praticable*, *chemin praticable*. On l'emploie le plus souvent avec la négative. *Ce chemin n'est pas praticable*, *ces moyens ne sont pas praticables*; mais on dit, *ce moyen est praticable*, *il a employé tous les moyens praticables*. *Des chemins ne sont pas praticables*, lorsqu'il est impossible d'y passer, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture. Un gué, un marais qui n'est pas praticable. On dit aussi qu'*une chose est* ou *n'est pas praticable*.

Pratique. Substantif féminin. On peut l'employer dans le style noble, dans le sens de menées, d'intelligences secrètes.

J'ai découvert au roi les sanglantes *pratiques*
Que formaient contre lui deux ingrats domestiques.
(Racine, *Esther*.)

Pratique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Instruction pratique*, *morale pratique*, *vertu pratique*.

Pratiquement. Adverbe. L'Académie de 1798 l'a mis dans son Dictionnaire; mais nous ne croyons pas qu'il soit usité.

Préalable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Question préalable*, *condition préalable*.

Préalablement. Adverbe. On peut le mettre quelquefois entre l'auxiliaire et le participe. *Il faut préalablement*; *il a préalablement fallu*, ou *il a fallu préalablement*.

Précaire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Autorité précaire*, *pouvoir précaire*, *possession précaire*.

Précairement. Adverbe. Il se met après le verbe. *Il en jouit précairement*, *il en a joui précairement*.

Précédemment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Nous avons dit précédemment*, *nous avons précédemment expliqué les causes de ce phénomène*.

Précédent, Précédente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Le jour précédent*, *le règne précédent*. *Les précédentes assemblées ont décidé que*. Voyez *Adjectif*.

Préceptoral, Préceptorale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Ton préceptoral, gravité préceptorale.*

La Grammaire des Grammaires prétend qu'on ne doit point donner de masculin pluriel à cet adjectif, parce que l'Académie, Trévoux, Féraud, Wailly, Gattel, etc., ne lui en donnent point; et parce qu'elle ne voit aucun motif qui puisse autoriser à en faire usage. Ces raisons ne nous paraissent pas assez fortes pour motiver cette exclusion, et nous pensons qu'on pourrait fort bien dire, *des conseils préceptoraux.*

Préceptoriser. Verbe actif de la première conjugaison. Donner des leçons à la manière d'un précepteur. Mot nouveau employé par Diderot. *Si la vérité blesse si fréquemment*, dit-il, *c'est un peu la faute de celui qui la dit: ou c'est un orgueilleux qui nous humilie, ou un ignorant qui nous* préceptorise, *ou un grossier personnage qui nous insulte.*

Prêcheur. Substantif masculin. Il se dit par dénigrement d'un mauvais prédicateur, et d'un homme qui ne cesse de faire des remontrances à tort et à travers. *Les prêcheurs de morale, dans les livres et ailleurs*, dit Diderot, *ressemblent assez aux marchands de tisane, qui la vendent bonne, excellente, bienfaisante, mais qui en boivent fort peu pour leur compte.*

Au féminin on dit *prêcheuse.*

Précieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *On a conservé précieusement cette tradition*, ou *on a précieusement conservé cette tradition.*

Précieux, Précieuse. Adjectif. On le met avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Pierre précieuse, des meubles précieux. — Des momens précieux, de précieux momens; un avantage précieux, un précieux avantage. Tâchons de conserver ses jours précieux*, ou *ses précieux jours.* — On dit *le précieux corps, le précieux sang de Jésus-Christ; une relique précieuse, une précieuse relique.* Il régit quelquefois la préposition *à*, ou la préposition *pour. Ce souvenir est précieux à mon père. C'est un avantage précieux* pour *moi.* Voyez *Adjectif.*

Précipitamment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est avancé précipitamment*, ou *il s'est précipitamment avancé.*

Précipiter. Verbe actif de la première conjugaison. Les poètes l'emploient assez souvent, et quelquefois dans des acceptions que n'indique pas l'Académie:

Que du trône, où le sang l'a dû faire monter,
Britannicus par moi s'est vu *précipiter.*
(Racine, *Britannicus.*)

Vous trahissez enfin vos enfans malheureux,
Que vous *précipitez* sous un joug rigoureux.
(Racine, *Phèdre.*)

Guise, tranquille et fier au milieu de l'orage,
Précipitait du peuple ou retenait la rage.
(Voltaire, *Henriade.*)

Je l'ai vu courir seul et se *précipiter.*
(Voltaire, *Tancrède.*)

Précis, Précise. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Temps précis, jour précis, à l'heure précise; — demandes précises, mesures précises.* Voyez *Précision.*

Précisément. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a rencontré précisément ce qu'il cherchait*, on *il a précisément rencontré ce qu'il cherchait.*

Précision. Substantif féminin. Terme de grammaire. C'est une brièveté convenable en parlant ou en écrivant, et qui consiste à ne rien dire de superflu, et à ne rien omettre de nécessaire. La précision a deux opposés, savoir: la prolixité, qui dégénère en une abondance de paroles vagues; et l'extrême concision, qui fait qu'on tombe dans l'obscurité. — Il y a de la différence entre *justesse* et *précision*. La justesse empêche de donner dans le faux; et la précision écarte l'inutile. Le discours précis est une marque ordinaire de la justesse de l'esprit. (Girard.)

La précision est sans contredit une des qualités les plus essentielles du discours. Elle dit beaucoup en peu de mots, et elle atteint de la manière la plus parfaite au but du discours. — Il faut distinguer la précision des pensées de la précision des expressions. L'une vient de la richesse de l'imagination, et l'autre d'une sage économie dans les termes et dans la façon de s'exprimer. Celle-ci est la plus difficile à obtenir. Il ne faut pas peu d'art pour exprimer un nombre de pensées donné par le plus petit nombre de mots, sans autre expédient que de rejeter tout ce qui est superflu. On ne peut parvenir à cette précision qu'en examinant à loisir un plan d'idées fort étendu. Lorsque l'on a rassemblé tout ce qui appartient au sujet, il faut, pour être aussi précis qu'il est possible, travailler sur chaque idée en particulier, et la renfermer

dans le moins de mots qu'elle le permet. La précision est sur-tout nécessaire dans les endroits où l'on multiplie les images qui doivent promptement produire l'effet qu'on se propose; car plus elles sont serrées, plus elles opèrent. Voyez *Expression*.

Précoce. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Fruit précoce*, *arbre précoce*. — *Un esprit précoce*.

> De votre cœur l'inconstance est *précoce*
> (Voltaire, *l'Enfant prodigue*.)
> Instruises au combat son *précoce* courage.
> (Delille, *Énéide*.)

Voyez *Adjectif*.

Précompter. Verbe actif. Le second *p* ne se prononce pas. *Préconter*.

Prédire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *dire*, excepté à la seconde personne du présent de l'indicatif, où l'on dit *vous prédisez* au lieu de *vous prédites*. On dit aussi *prédisez* à l'impératif.

Prédominant, Prédominante. Adjectif verbal tiré du verbe *prédominer*. Il ne se met qu'après son substantif. *Vice prédominant*, *humeur prédominante*, *passion prédominante*, *vertu prédominante*.

Prééminent, Prééminente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Vertu prééminente*, *dignité prééminente*. *La charité est la vertu prééminente*.

Préférable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *La vertu est préférable à tous les autres biens*.

Préférablement. Adverbe. Comme il est toujours suivi de la préposition *à*, on ne peut le mettre qu'après le verbe. *Il a aimé cette fille préférablement à tous ses autres enfans*. *Il faut aimer Dieu préférablement à tout*.

Préférer. Verbe actif de la première conjugaison. Doit-on dire, *il préfère mourir*, sans préposition; ou, avec la préposition *de*, *il préfère de mourir*. Féraud est pour le second, et la *Grammaire des Grammaires* se range à son avis, fondée sur ces deux phrases de Buffon: *On préfère d'élever des aigles mâles pour la chasse*, et *il préfère de périr avec eux plutôt que de les abandonner*.

Pour décider cette question, il faut observer que l'infinitif d'un verbe peut être considéré ou comme un verbe, ou simplement comme un nom, abstraction faite de toutes les propriétés qui le rangent dans la classe des verbes. Dans *je préfère mourir*, *mourir* est présenté comme un pur nom, parce qu'il n'est point accompagné d'accessoires qui rappellent sa nature de verbe; c'est comme si l'on disait, *je préfère la mort*. Mais quand on dit, *je préfère de mourir avec vous*, *mourir* n'est pas présenté comme un pur nom, parce que les mots *avec vous*, dont il est accompagné, le ramènent à la nature du verbe. Dans ce dernier cas, il faut employer la préposition *de*; dans le premier, il faut la supprimer. Les deux exemples de Buffon, rapportés par la *Grammaire des Grammaires*, ne prouvent donc rien en faveur de l'opinion de Féraud. Dans le premier, *on préfère d'élever des aigles mâles pour la chasse*; ces mots, *des aigles mâles pour la chasse*, qui sont le complément du verbe *élever*, indiquent que cet infinitif est pris dans le sens d'un verbe, et non absolument dans le sens d'un nom. Il fallait donc mettre *de*. Dans le second, *je préfère de périr avec eux*, *avec eux* rappelle aussi l'infinitif *périr* à la nature du verbe, et empêche qu'on ne puisse le considérer comme un nom; il fallait donc aussi employer la préposition. Il faut donc dire, *je préfère mourir plutôt que de vivre dans l'ignominie*, et *je préfère de mourir avec vous*, *plutôt que de vous trahir*; *je préfère périr plutôt que de m'avouer coupable*, et *je préfère de périr dans les tourmens*, *plutôt que de m'avouer coupable*. — S'il est simplement question de manger, on dira, *je préfère manger*; mais s'il s'agit de décider entre deux sortes de mets, et que le verbe *manger* soit présenté avec un régime, il faudra dire, *je préfère de manger du poulet*, et non pas, *je préfère manger du poulet*, sans préposition. — En un mot, toutes les fois que l'infinitif est présenté comme un nom pur, il est complément direct du verbe, comme tout autre nom. On ne dit pas *je préfère de la mort*; on ne doit pas dire davantage *je préfère de mourir*, quand *mourir* est un nom comme *la mort* en est un.

Préfix, Préfixe. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Jour préfix*, *terme préfix*, *somme préfixe*.

Préjudiciable. Adjectif des deux genres. Il est toujours suivi de la préposition *à*, et ne peut être placé avant son substantif. *Chose préjudiciable à la santé*, *à l'honneur*.

Préjuger. Verbe actif de la première

nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent. — *Imparfait*. Que je prisses, que tu prisses, qu'il prît; que nous prissions, que vous prissiez, qu'ils prissent.

Participe. — *Présent*. Prenant. — *Passé*. Pris, prise.

Il forme ses temps composés avec le verbe auxiliaire *avoir*.

Voici quelques exemples de la manière dont les poètes emploient ce verbe :

Prends ton chemin vers Suze. . . . .
(Racine, *Esther*.)

Si tu venais d'entendre
Quel funeste *dessein* Roxane vient de *prendre*.
(Racine, *Bajazet*.)

J'ai *pris* la vie *en haine*, et ma flamme en horreur.
(Racine, *Phèdre*.)

Ne rougis point de *prendre une voix suppliante*.
(*Idem*.)

Si ce front est malpropre à m'acquérir le vôtre,
Quand j'en aurai dessein, j'en saurai *prendre* un autre.
(Corneille.)

Voltaire dit, au sujet de ces vers : *Prendre un front* est un barbarisme. On dit bien, *il prit un visage sévère, un visage serein*; mais, en général, on ne peut pas dire *prendre un front*, parce qu'on ne peut pas prendre ce qu'on a. Il faut ajouter une épithète qui marque le sentiment qu'on prend sur son front, sur son visage. (*Remarques sur Corneille*.)

On dit, *je m'en prendrai à vous, si l'affaire ne réussit pas*; *les malheureux ont tort de s'en prendre aux astres*. *En* doit toujours être mis avant *prendre*, quand on donne à ce verbe la signification d'*imputer*. *Si je perds mon procès, je m'en prendrai à vous*, c'est-à-dire, je vous imputerai la perte de mon procès. — *Se prendre*, sans *en*, veut dire, au figuré, *attaquer*, et non pas *imputer*; comme, *il ne faut pas se prendre à plus méchant que soi*. — *Se prendre*, au propre, signifie *s'attacher*. *Les gens qui se noient se prennent à tout ce qu'ils trouvent*. — Il y a d'autres phrases dans notre langue où *en* est si nécessaire que dès qu'on l'ôte on change le sens : *On en était venu si avant qu'il fallait vaincre ou mourir*. Cela veut dire, dans le style figuré, que les choses étaient si engagées, qu'il fallait vaincre ou mourir. Mais si on ôtait *en*, et qu'on dit, *on était venu si avant*, cela s'entendrait dans le sens propre, et ne marquerait que le lieu où l'on serait arrivé.

Je n'en puis plus a une toute autre signification que, *je ne puis plus*, il en est de même de *je ne sais où j'en suis*, qui signifie toute autre chose que *je ne sais où je suis*. Il en est de même de *se tenir* et *s'en tenir*, qui ont des significations bien différentes.

Prendre parti, tout seul, signifie *s'enrôler* pour servir à la guerre : *il a pris parti*; *il a pris parti dans mon régiment*. — *Prendre parti* signifie aussi s'attacher au service de quelqu'un ; mais alors on marque toujours avec qui on s'engage : *il a pris parti avec* M. le duc. — *Prendre son parti* veut dire *se résoudre*. *J'ai pris mon parti*; *elle prit son parti sur-le-champ*. — *Prendre le parti de quelqu'un*, c'est se mettre de son côté, le défendre. *Il faut prendre le parti des malheureux, des gens qu'on opprime, qu'on calomnie, qu'on persécute; c'est un devoir de l'humanité*.

On dit *prendre confiance en quelqu'un*, en parlant de l'assurance qu'on a de la probité, de la discrétion de quelqu'un ; et on dit aussi *prendre confiance en quelque chose*, quoi qu'en disent Bouhours et Wailly, qui veulent qu'en parlant des choses on emploie la préposition *à*, et qu'on dise *prendre confiance à une affaire*. Cette phrase n'indiquant point un but auquel tend l'action du verbe, mais une chose prise dans la chose même, la préposition *à* ne peut être employée à exprimer ce rapport. Il faut dire comme l'enseigne Marmontel dans sa grammaire, *prendre confiance en la probité de quelqu'un*.

Prendre garde exige le subjonctif dans la proposition subordonnée.

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.
(Racine.)

Dans ce cas, on supprime *pas* ou *point*.

Prénom. Substantif masculin. On appelle *prénoms* ou adjectifs possessifs des adjectifs métaphysiques qui marquent, non des qualités physiques des objets, mais seulement des points de vue de l'esprit, ou des faces différentes sous lesquelles l'esprit considère le même mot. Tels sont *tout, chaque, nul, aucun, quelque, certain*. Dans le sens de *quidam, un, ce, cet, cette, ces; le, la, les*, auxquels on peut joindre encore les adjectifs possessifs tirés des pronoms personnels ; tels sont *mon, ma, mes*, et les noms de nombre cardinal *un, deux, trois*, etc. Ce sont ces pré-

noms qui, de concert avec les autres mots de la phrase, tirent l'objet particulier dont on parle de l'indétermination du nom d'espèce, et en font ainsi une sorte de nom propre. Par exemple, si l'astre qui nous éclaire n'avait pas son nom propre *soleil*, et que nous eussions à en parler, nous prendrions d'abord le nom d'espèce *astre*; ensuite nous nous servirions du prépositif qui conviendrait pour faire connaître que nous ne voulons parler que d'un individu de l'espèce d'astre; ainsi nous dirions, *cet astre* ou *l'astre*, après quoi nous aurions recours aux mots qui nous paraîtraient les plus propres à déterminer singulièrement cet individu d'astre; nous dirions donc, *cet astre qui nous éclaire*, *l'astre qui nous éclaire*, *l'astre père du jour*, etc. Autre exemple: *Livre* est un nom d'espèce dont la valeur n'est point indiquée; mais si je dis, *mon livre*, *ce livre*, *le livre que je viens d'acheter*, on conçoit d'abord par les prénoms ou prépositifs *mon*, *ce*, *le*, et ensuite par les adjoints ou mots ajoutés que je parle d'un tel livre, d'un tel individu, de l'espèce de livre.

Préparation. Voyez *Protose*.

Préparatoire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Procédures préparatoires*, *sentences préparatoires*.

Prépondérant, Prépondérante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Voix prépondérante*.

Prépositif, Prépositive. Adjectif. Terme de grammaire, qui s'emploie aussi substantivement. On appelle *particules prépositives*, ou *prépositions inséparables*, des parties élémentaires qui entrent dans la compositions des mots, comme *ad* dans *adjoint*, *in* dans *infini*, etc. Voyez *Particule*.

On appelle *adjectifs prépositifs*, ou, substantivement, *prépositifs*, certains petits mots qui ne signifient rien de physique, qui sont identifiés avec ceux devant lesquels on les place, et les font prendre dans une acception particulière. Tels sont *le*, *la*, *les*, *ce*, *cet*, *cette*, *ces*, *certain*, *quelque*, *tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*, *mon*, *ma*, *mes*. On appelle *prépositif défini*, *le*, *la*, *les*, soit qu'il soit simple, soit qu'il soit composé des prépositions *à* ou *de*. Ainsi *du*, *au*, *des*, *aux* sont des prépositifs définis, parce qu'ils ne se mettent que devant un nom pris dans un sens précis, circonscrit, déterminé et individuel. *Ce*, *cet*, *cette*, est aussi un prépositif défini. Les autres prépositifs, tels que *tout*, *nul*, *aucun*, *chaque*, *quelque*, *un*, dans le sens de *quidam*, ont chacun leur service particulier. Voyez *Adjectif* et *Article*.

Préposition. Substantif féminin. Terme de grammaire. Les prépositions sont des mots qui expriment ou indiquent des rapports entre deux termes, dont l'un se nomme l'antécédent, et l'autre le conséquent. Quand je dis, *le livre de Pierre*, *de* exprime un rapport entre le *livre* et *Pierre*. Le *livre* est l'antécédent, *Pierre* le conséquent, et *de* la préposition qui marque le rapport entre l'un et l'autre.

Le terme *antécédent* est un mot dont le sens, général par lui-même, est susceptible de différens degrés de détermination et de restriction, et la préposition avec le conséquent qui en complète le sens, exprime cette détermination ou cette restriction. Ce mot, *le livre*, a par lui-même un sens général susceptible de différens degrés de détermination et de restriction: il peut appartenir à Pierre ou à Paul, à Jean ou à Jacques; *de Pierre* restreint ce sens général.

Les mots susceptibles d'être les antécédens d'une préposition sont les noms appellatifs, comme *livre*; les adjectifs, les verbes et les adverbes. Quand je dis *l'exercice est utile à la santé*, le sens général de l'adjectif *utile* est déterminé par les mots *à la santé*, c'est-à-dire par la préposition *à* et le terme conséquent *la santé*. Il en est de même dans *je travaille à un poème*; le sens général du verbe *je travaille* est déterminé par *à un poème*; de même aussi dans *courageusement sans témérité*, où l'adverbe *courageusement* est déterminé par les mots *sans témérité*, c'est-à-dire par la préposition *sans*, et le terme conséquent *témérité*.

Le terme *conséquent* devant énoncer le terme du rapport dont la préposition est le signe, ne peut être qu'un mot qui présente à l'esprit l'idée d'un être déterminé, et tels sont les noms, les pronoms et les infinitifs, qui sont une espèce de noms.

Quand je dis *le livre de*, *utile à*, *je travaille à*, *courageusement sans*, les rapports ne sont qu'annoncés, les sens ne sont pas complets; il faut, pour les compléter, que les conséquens soient exprimés. Le conséquent sert donc à compléter l'idée totale du rapport que l'on se propose d'énoncer, et c'est pour cela que les grammairiens l'appellent le complément de la préposition.

Il suit de ce qu'on vient de dire, 1°. que toute préposition a nécessairement pour complément un nom, un pronom, ou un infinitif; 2°. que la préposition avec son complément forme un complément total déterminatif d'un nom appellatif, d'un adjectif, d'un verbe ou d'un adverbe qui est le terme antécédent du rapport. *Je travaille pour vous;* le pronom *vous* est le complément de la préposition *pour*, et *pour vous* est le complément déterminatif du verbe *travaille*. *La nécessité de mourir;* l'infinitif *mourir* est le complément de la préposition *de*, et *de mourir* est le complément déterminatif du nom appellatif *nécessité*. *Utile à la santé;* le nom appellatif *la santé* est le complément de la préposition *à*, et *à la santé* est le complément déterminatif de l'adjectif *utile*. *Prudemment sans anxiété, courageusement sans témérité, noblement sans hauteur;* les noms appellatifs *anxiété*, *témérité*, *hauteur*, sont les complémens des trois prépositions *sans*; et *sans anxiété*, *sans témérité*, *sans hauteur*, sont les complémens déterminatifs des adverbes *prudemment*, *courageusement*, *noblement*.

Selon les grammairiens, il y a des prépositions simples, *dans*, *pour;* et des prépositions composées, *à l'égard de*, *à la réserve de*. Mais pourquoi appeler prépositions des substantifs qui sont précédés d'une préposition et suivis d'une autre? Si l'on ne veut pas tout confondre, il faut toujours rappeler les expressions aux premiers élémens du discours.

Le rapport qui est entre deux mots n'est pas toujours le même. Ainsi, entre ces mots, *je suis* et *l'eau*, il peut y avoir une multitude de rapports, comme, *je suis dans l'eau*, *je suis sur l'eau*, *je suis sous l'eau*, *je suis devant l'eau*, *je suis derrière l'eau*, *je suis contre l'eau;* et les mots *dans*, *sur*, *sous*, *devant*, *derrière*, *contre*, sont des prépositions qui déterminent ces différens rapports.

Quelquefois on indique un rapport par la place seule que les mots occupent dans la proposition; c'est ainsi, par exemple, qu'est exprimé un rapport entre un verbe actif et son régime direct. Dans *Pierre aime Paul*, le rapport entre le verbe *aime* et le substantif *Paul* est suffisamment exprimé par la place de ce dernier après le verbe. Les prépositions sont indispensables toutes les fois que le rapport ne peut pas être déterminé ainsi.

Les prépositions considérées seules ne sont que des signes généraux et indéterminés des rapports. Elles font abstraction de tout terme antécédent et conséquent, et cette indétermination en rend l'usage plus général, par la liberté d'appliquer l'idée de chaque rapport à tel terme, soit antécédent, soit conséquent, qui peut convenir aux différentes vues de l'énonciation. Mais nulle préposition ne peut être employée dans le discours sans être appliquée actuellement à un terme antécédent dont elle restreint le sens général par l'idée dont elle est le signe, et sans être suivie d'un terme conséquent qui achève d'individualiser le rapport indiqué d'une manière vague et indéfinie dans la préposition.

Il y a des prépositions qui, en indiquant le terme conséquent d'un rapport, expriment en même temps ce rapport, et d'autres qui se bornent à indiquer le conséquent d'un rapport déjà exprimé. Quand on dit *Pierre ressemble à son frère*, le verbe *ressemble* exprime le rapport qui est entre *Pierre* et *son frère*, et la préposition *à* se borne à indiquer *son frère* comme second terme de ce rapport. Mais dans *le livre de Pierre*, la préposition *de*, qui indique le second terme, explique encore le rapport d'appartenance du livre de Pierre. Elle modifie donc le premier terme *le livre*, auquel elle ajoute la qualité d'appartenir.

Il aurait été à désirer, pour la clarté et la précision de notre langue, qu'une préposition ne marquât qu'un seul rapport. Mais il n'en est pas ainsi, et les mêmes prépositions, lorsqu'elles se bornent à indiquer le second terme d'un rapport, sont employées dans des cas différens. En effet, il y a bien de la différence entre *aller à Paris* et *être à Paris*, et cependant nous employons dans l'un et l'autre cas la même préposition *à*. C'est que cette préposition indique seulement le second terme *Paris*, et que le rapport est exprimé par les verbes *aller* et *être*. Mais parce qu'on a cru voir dans *être dans le royaume*, *être en Italie*, *être à Rome*, plus de ressemblance qu'il n'y en a, on a dit que des prépositions différentes sont employées dans des cas semblables; c'est une erreur.

Le premier emploi des prépositions a été de marquer des rapports entre les objets sensibles. Mais parce que les idées abstraites, exprimées par des noms substantifs, prennent dans no-

tre imagination presque antant de réalité que les choses en ont au dehors, elles peuvent être considérées comme ayant entre elles des rapports à peu près semblables à ceux qui sont entre les objets sensibles. C'est pourquoi on dit, *de la vertu au vice*, comme on dit, *de la ville à la campagne*. On n'est pas dans la jennesse, comme on est dans la maison; mais l'analogie qui est entre ces deux noms, comme substantifs, a fait employer la même préposition devant l'un et l'autre.

Par-là une même préposition est usitée dans des cas différens, et quelquefois les dernières acceptions ressemblent si pen aux premières, que si on ne saisit pas le fil de l'analogie, il ne sera pas possible de rendre raison de l'usage. En voici qnelques exemples.

De la préposition à. — On dit *je suis à Paris*, *je vais à Paris*; et cette préposition, dans l'une et l'autre phrase, se borne à indiqner un lieu comme terme d'un rapport. — Il y a beaucoup d'analogie entre la manière d'être dans un lieu et celle d'être dans le temps: on dira donc, à *une heure*, à *midi*, à *l'avenir*. — Il y en a encore entre les lieux et les circonstances où l'on se trouve, et l'on dira, à *ce sujet*, à *cette occasion*. — Ce qne nons appelons *substance* ne se montre à nous que par les manières d'être qui paraissent l'envelopper: c'est une chose qui existe comme au milieu d'elles. Il y a donc de l'analogie entre être dans un lieu, et exister ou agir d'une certaine manière, *être à pied*, *à cheval*, *prier Dieu à mains jointes*, *recevoir à bras ouverts*. — Dès lors on dira par analogie à ces derniers tours, *peindre à l'huile*, *travailler à l'aiguille*, parce que ce sont là des manières de peindre et de travailler. — Tout terme auquel une chose tend est analogue au lieu où l'on va. *Donner à son ami*; *ôter à son ami*, *parler à son ami*. *Son ami* est le terme des actions de donner, d'ôter et de parler. Cette analogie est encore plus sensible dans *en venir à des injures*, à *des reproches*. — *Table à manger*, *maison à vendre*, *action à raconter*, *homme à nasardes*, parce que la fin, aiusi que l'usage qu'on fait d'une chose, est comme le terme auquel elle tend. — Par la même raison on emploîra cette préposition lorsqu'on parlera des dispositions d'une personne. *Homme à réussir*, à *ne pas pardonner*. Ces exemples suffisent pour faire comprendre que les usages de cette préposition sont tous analogues, quoiqu'ils paraissent d'abord avoir peu de rapport les uns aux autres. Voyez *A*.

De la proposition de. — Cette préposition marque le lieu d'où l'on vient, et, par analogie, tout terme d'où une chose commence. *Du matin au soir*, *d'un bout à l'autre*, *du commencement à la fin*, *de Corneille à Racine*. — On dit *près*, *loin de Paris*, parce qne *Paris* est un terme sur lequel l'esprit se porte pour revenir de là à la chose dont on parle, et en marquer la situation. — Il y a qnelqne analogie entre le rapport de situation et le rapport d'appartenance; car on est comme différemment situé, suivant les choses auxqnelles on appartient: *le palais du roi*, *les mouvemens du corps*, *les facultés de l'ame*. — Les rapports de dépendance sont analogues aux rapports d'appartenance, et il y en a de plusieurs espèces; l'effet à la cause, *les tableaux de Raphaël*; au moyen, *saluer de la main*; à la manière, *parler d'un ton bas*; à la matière, *vase dor*. — Nous dépendons des qualités dont nous sommes doués; *homme d'esprit*, *de sens*, *de cœur*; — des principes qui nous changent ou qui nous affectent: *accablé de douleur*, *comblé de bonheur*, *mort de chagrin*. — Le genre dépend de l'espèce qui le détermine: *la faculté de la vue*, *de l'ouïe*, *de l'odorat*; car la signification du mot *faculté* est déterminée par les mots *vue*, *ouïe*, *odorat*, et par conséquent elle en dépend. — Les parties appartiennent à lcur tout: *moitié de*, *quart de*, c'est pourquoi l'on emploie cette préposition lorsqu'on ne veut parler que d'une partie, et on la retranche lorsqu'on parle du tout. *Perdre l'esprit*, c'est perdre tout ce qu'on en a; *avoir de l'esprit*, c'est avoir une partie de ce qu'on nomme esprit; et il y a ellipse, car le premier terme du rapport est sous-entendu. On dit également, *j'ai de la raison*, pour *j'ai une partie de la raison*; et *j'ai raison*, pour *j'ai toute la raison*, pour *j'ai toute la raison qu'on peut avoir dans le cas dont il s'agit*. — Une chose peut être regardée comme appartenant à la collection d'où elle est tirée. D'ailleurs il y a beaucoup d'analogie entre *être tiré* et *venir de*. On doit donc dire, *c'est un des hommes des plus savans*; car le sens est, *cet homme est tiré d'entre les plus savans*. Au contraire, on dira: *c'est l'opinion des hommes les plus savans*, parce qu'alors *hommes* n'est pas pris comme une partie des plus savans, mais comme

tous les plus savans ensemble. — Il faut remarquer qu'il y a ellipse toutes les fois que les prépositions *à* et *de* se construisent ensemble. Puisqu'elles indiquent des termes différens, elles ne peuvent se réunir que lorsqu'on sousentend les mots qui devraient les séparer. *Il s'est occupé à des ouvrages utiles*, signifie donc *à quelques-uns des ouvrages utiles*.

Dans les exemples que nous venons de rapporter, l'analogie marque suffisamment les différentes acceptions de ces prépositions ; mais dans d'autres le fil en devient si délié, qu'il échappe tout-à-fait. C'est pourquoi il semble qu'on puisse alors les employer indifféremment l'une pour l'autre. Cependant elles ne sont jamais tout-à-fait synonymes ; et il y a de la différence entre *continuer de parler*, et *continuer à parler*. Il en est de même des tours où nous croyons pouvoir, à notre choix, employer ou retrancher la préposition. Tel est, *il espère de réussir*, *il espère réussir*. — Nous employons souvent la préposition *de* avec ellipse, d'où il arrive que nous apercevons moins facilement l'espèce de rapport qu'elle exprime. Par exemple ; on ne verra pas que dans, *marcher de jour*, de *nuit*, *de* marque le rapport de la partie au tout, si on ne sait pas que cette expression revient à celle-ci : *marcher en temps de jour*, *marcher en temps de nuit*.

Des prépositions dans et en. — On dit, *dans une maison*, *dans ce temps*, *dans cette année*; et, par analogie dans *le désordre*, dans *le plaisir*, dans *la prospérité*. — *A* désigne seulement le lieu où est une chose; *dans* le désigne avec un rapport du contenu au contenant. *Je partirai* dans *le mois d'avril*, signifie avant la fin ou dans le courant du mois. Au contraire, je ferais entendre que je partirai dès le commencement, si je disais, *je partirai* au *mois d'avril*, ou, en supprimant la préposition, *je partirai le mois d'avril*. Voyez *En* et *Dans*.

De la préposition par. — Comme préposition de lieu, *par* indique l'endroit par où une chose passe : *aller par les rues*, *par monts et par vaux*, *passer par la ville*; et, par analogie, *passer* par *l'étamine*, par *de rudes épreuves*, par *le plaisir*, par *les peines*. — Un effet peut être en quelque sorte considéré comme passant par la cause qui le produit : *tableau fait par Rubens*, *tragédie faite par Racine*. — Mais dès que *par* indique le rapport de l'effet à la cause, il indiquera encore les rapports qui sont à peu près dans la même analogie : celui de l'effet au moyen, *élevé* par *ses intrigues*, *connaître* par *la raison*; au motif, *se refuser tout* par *avarice*, *agir* par *intérêt*, par *ressentiment*; à la manière, *parler* par *énigmes*, *se conduire* par *coutume*, *rire* par *intervalles*. En voilà assez pour faire connaître comment l'analogie a étendu chaque préposition à des usages différens ; on peut soi-même s'amuser à chercher d'autres exemples. Mais il faut commencer toujours par observer comment les prépositions ont d'abord été employées avec des idées sensibles, et chercher ensuite par quelle analogie on en a fait usage avec des idées abstraites.

On compte dans la langue française quarante-huit prépositions, c'est-à-dire celles seulement que les grammairiens appellent simples. Nous avons expliqué, à l'article de chacune d'elles, les difficultés dont elles peuvent être susceptibles.

Les grammairiens distinguent des prépositions de lieu, d'ordre, d'union, de séparation, d'opposition, de but, de cause, de moyen, de spécification. On pourrait étendre cette division beaucoup plus loin, car les rapports qu'expriment les prépositions sont très-variés et très-nombreux.

Passons à quelques règles générales que donnent les grammairiens sur les prépositions, et rapportons les observations qu'ils ont faites sur cette partie du discours.

1°. Il en est du régime des prépositions comme de ceux des verbes. Quand le régime de deux prépositions mises de suite tombe sur un même nom, il faut que ces deux prépositions demandent le même régime, sinon le nom sur lequel tombent les différens régimes doit être répété, ou par lui-même, ou par un pronom, et accompagné du régime qui convient à chacune des prépositions. On dira : *un homme qui écrit*, *selon les circonstances*, pour ou contre *un parti*, *est un homme bien méprisable*. La phrase est correcte, parce que les deux prépositions *pour* et *contre* souffrent le même régime, c'est-à-dire qu'on peut dire également *pour un parti*, et *contre un parti*. Mais on ne pourrait pas dire, *celui qui écrit selon les circonstances*, en faveur *et* contre *un parti*, etc., parce qu'*en faveur* veut être suivi de la préposition *de*, et que *contre* ne veut pas de préposition à sa suite.

2°. Il y a quelques prépositions qui

en régissent d'autres. Telles sont *de*, *hors*, *excepté*. *Un tableau peint* d'après *nature*, *distinguer ses amis* d'avec *ses ennemis*, *la partie* d'en *haut* et *la partie* d'en *bas*, *deux* d'entre *eux pensent ainsi*, *je viens* de chez *vous*, de par *le roi*. — *Il est* hors de *chez lui*, *excepté de le battre*.

3°. Il y a des cas où il faut répéter les prépositions, et c'est sur-tout lorsque le sens est comparatif. Ainsi il faut dire, *il n'y a point de capitaine parmi les Romains* pour *qui j'aie plus d'estime que* pour *César*, et non pas *que César*; *il n'y a point de poète* auquel *je m'attache avec plus de plaisir qu'à Horace*, et non pas qu'*Horace*; *il n'y a pas d'homme* sur *qui je compte plus que sur lui*; et ainsi de toutes les autres prépositions.

En général, presque tontes les prépositions qui sont d'une seule syllabe veulent être répétées avant tous les noms en régime, toutes les fois qu'il y en a plusieurs. *Dieu souffre qu'il y ait des malheureux pour exercer leur patience*, et pour *donner lieu aux riches de pratiquer la libéralité*. — *La lecture sert à orner l'esprit*, *à régler les mœurs*, *et à former le jugement*. — *La patrie a des droits* sur *vos talens*, sur *vos vertus*, sur *vos sentimens* et sur *toutes vos actions*.

> L'homme de bien modeste avec courage,
> Et la beauté spirituelle et sage,
> *Sans* bien, *sans* nom, *sans* tous ces titres vains,
> Sont à mes yeux les premiers des humains.
> (VOLTAIRE, *Nanine.*)

— *La conversation d'aujourd'hui est toute* en *saillies*, en *menus propos*, en *équivoques*, en *calembours*, en *jolis riens*.

Cependant on peut se dispenser de répéter les prépositions *de* et *en*, lorsqu'il y a une énumération à faire, comme dans ces vers :

> Toujours logés en de très-beaux châteaux,
> De princes, ducs, comtes et cardinaux.....
> Il voit partout de grands prédicateurs,
> Riches prélats, casuistes, docteurs,
> Moines d'Espagne et Nonains d'Italie.
> (VOLTAIRE.)

> Eux bien payés consultèrent soudain,
> En grec, hébreu, syriaque, latin.
> (*Idem.*)

Voyez *Complément*.

PRÈS. Préposition. Elle veut être suivie de la préposition *de*. *Près de vous*, *près de la maison*, *près de mourir*. Cependant Wailly remarque que, dans le discours familier, *près* peut n'être pas suivi de *de*, quand il a pour régime un substantif de plusieurs syllabes : *près le Palais-Royal* ; mais qu'il régit toujours cette préposition quand le substantif est un monosyllabe. *Près de lui*, *près de vous*. — *Près le Palais-Royal*, *près l'église*, sont des expressions que l'usage a abusivement consacrées. Il est plus régulier de dire, *près du Palais-Royal*, *près de l'église*. Il n'y a que quelques expressions entièrement consacrées où l'on puisse supprimer la préposition *de*, comme *ministre du roi près la cour d'Espagne*, *Passy près Paris*, etc.

Cette préposition est susceptible de degrés de comparaison, *plus près*, *le plus près*, *très-près*. — Quelquefois on la joint à un adverbe, mais il la précède toujours, *fort près*, *très-près*, *extrêmement près*. Racine a dit dans *Esther* :

> Seigneur, je cherche, j'envisage
> Des monarques persans la conduite et l'usage.
> Mais à mes yeux envain je les rappelle tous ;
> Pour vous régler sur eux *que sont-ils près de vous ?*

Près de vous signifie ici *à votre égard*, *en comparaison de vous*, *au prix de ce que vous êtes*. L'abbé d'Olivet doute que l'usage souffre cette manière de parler. L'abbé Desfontaines prétend au contraire que cette expression est d'usage, et qu'elle se trouve dans les bons auteurs. Vaugelas, ajoute l'abbé d'Olivet, dit que c'est un barbarisme. — Cela pouvait être de son temps ; mais, comme l'a très-bien observé l'abbé Desfontaines, Vaugelas n'est plus un législateur, non plus que Patru, ni Ménage. Horace se moquait de ceux qui, de son temps, voulaient qu'on n'usât d'aucun terme qui ne se trouvât pas dans les lois des douze tables. (Luneau de Boisjermain.)

> Si *près de* voir sur toi fondre de tels orages,
> L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages.
> (CORNEILLE.)

Si près de voir, dit Voltaire, n'est pas français ; *près de* veut un substantif ; *près de la ruine*, *près d'être ruiné*. (*Remarques sur Corneille.*) — Il faut que Voltaire ait rédigé cette remarque avec beaucoup de précipitation ; car il prouve lui-même la fausseté de son observation, en donnant pour exemple *près d'être ruiné*. On trouve souvent dans ses ouvrages, et dans tous les bons auteurs, un verbe après *près de*.

> Percé de coups lui-même, il est *près de* périr.
> (*Henriade.*)

Je lui restais encore, et tout *près de* périr
Il n'avait plus que moi qui pût le secourir.
(*Idem.*)

Delille a dit aussi :

Sans cet aveuglement, sans le courroux des dieux,
Dans les flancs entr'ouverts du colosse odieux,
Nous eurions étouffé les fléaux *près d'éclore*.
(*Énéide.*)

On confond souvent *près de* et *prêt à*; cependant ces deux locutions offrent un sens bien différent, et leur régime n'est pas le même. *Près de* est une préposition qui signifie *sur le point de*, et *prêt à* est un adjectif qui signifie *disposé à*. — *Près* régit la préposition *de*, et *prêt* la préposition *à*. *Il est* près *de mourir*.

La mort ne surprend point le sage,
Il est toujours *prêt à* mourir.
(La Fontaine.)

Dans le premier exemple, *près de mourir* signifie sur le point de mourir; dans le second, *prêt à mourir* veut dire disposé, résigné à mourir. — Madame de Sévigné a dit : *Elle est prête d'accoucher*. C'est une faute ; il fallait *près d'accoucher*. — Rien n'est si commun dans les poètes que de prendre ces deux mots l'un pour l'autre.

Ses rois qui pouvaient vous disputer ce rang,
Sont *prêts* pour vous servir, *de* verser tout leur sang.
(Racine, *Iphigénie.*)

Loin de blâmer vos pleurs, je suis *prêt de* pleurer.
(*Idem.*)

Plus j'y pense et moins je puis douter
Que sur vous mon courroux ne soit *prêt d'éclater*.
(Racine, *Athalie.*)

Et les chefs de l'état tout *prêts de* prononcer.
(Voltaire, *Mérope.*)

Je me sens *prêt*, s'il veut, *de* lui donner la vie.
(Racine, *Athalie.*)

Sur eux quelque orage est tout *prêt d'éclater*.
(Racine, *Iphigénie.*)

Prêt d'imposer silence à ce bruit imposteur.
(*Idem.*)

Les yeux de tes tyrans sont tout *prêts de s'ouvrir*.

Voyez *Prêt*; vous y trouverez tout autant d'exemples de *prêt à*. Je pense qu'il faut mettre la plupart de ces fautes sur le compte des imprimeurs.

Présager. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et, pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o* : *je présageai*, *présageons*, et non pas, *je presagai*, *présagons*.

Presbytéral, Presbytérale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Maison presbytérale.*

Prescrire. Verbe actif, neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *écrire*. Voyez ce mot.

Préséance. Substantif féminin. On prononce ce mot comme si les deux mots dont il est composé étaient séparés, *pré-séance*. En conséquence, le *s* de *séance* est considéré comme une lettre initiale, et conserve sa prononciation primitive *se*.

Présence. Substantif féminin. Racine a dit dans *Phèdre* :

Hé! depuis quand, seigneur, craignez-vous la *présence*
De ces paisibles lieux, si chers à votre enfance!

Craignez-vous la présence de ces lieux? pour dire, craignez-vous d'être présent à ces lieux, est une hardiesse poétique contre laquelle on s'est élevé avec raison, parce que le mot *présence* ne s'applique point à un lieu, mais signifie seulement l'existence d'une personne dans un lieu.

En présence, régit ordinairement la préposition *de*. *Cela s'est passé en présence de plusieurs personnes*. En parlant des armées, on le met sans régime. *Les deux armées étaient en présence*. — Dans le langage ascétique, on l'emploie avec l'article. *Se mettre en la présence de Dieu*. La Bruyère dit aussi : *en la présence des mystères*.

Présent, Présente. Adjectif. Il se met ordinairement après son substantif. *Le temps présent*, *les affaires présentes*. — *Un homme présent*. — *L'esprit présent*. — On dit familièrement, *le présent porteur*, *le présent billet*, *la présente lettre*.

Présent. Substantif masculin. On appelle ainsi en grammaire, un temps des verbes qui marque qu'une chose est ou se fait dans le moment de la parole. Quand je dis, *j'écris*, c'est comme si je disais, *j'écris actuellement*.

On se sert aussi de ce temps pour exprimer une chose que l'on fait habituellement, ou l'état habituel d'un sujet. *Il aime la paix*, *il blâme tous les excès*. *Il se lève tous les jours à cinq heures*. *Il est sobre*.

Les choses d'une vérité éternelle étant toujours les mêmes doivent être indiquées par le *présent*. *Dieu est éternel*. *Deux et deux* font *quatre*.

Quelquefois pour donner plus de vivacité au discours, on l'emploie au lieu du futur. *Je pars demain*, *il revient ce*

soir. Mais dans ce cas, on ne peut l'employer que relativement à un futur prochain. On ne dirait pas *je pars dans quinze jours*, *il revient dans un an.*

Le *présent* s'emploie aussi pour désigner le futur, quand il est précédé du mot *si*, exprimant une condition.

Si Titus a parlé, *s'il l'épouse*, je pars.
(Racine.)

Enfin, on fait usage du *présent* pour exprimer un passé, afin de réveiller l'attention et de frapper fortement l'imagination, comme dans ces vers de Racine :

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils,
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il *veut* les rappeler, mais sa voix les *effraie.*

Ce dernier vers est un tableau que la forme du *présent* met sous les yeux. Si Racine eût dit : *Il a voulu les rappeler, mais sa voix les a effrayés*, ce n'eût été qu'un simple récit.

Toutefois quand on emploie le *présent* pour marquer un passé, il faut que les verbes qui sont en rapport dans la même phrase soient aussi au *présent.* Racine aurait fait une faute en disant : *Il veut les rappeler, mais sa voix les* a effrayés.

Présent. Substantif masculin. Don. L'Académie ne dit point les *présens du ciel*, expression que les poètes emploient souvent.

Ses *présens* (du ciel) sont souvent la peine de nos crimes.
(Racine, *Phèdre.*)

Détestables flatteurs, *présent* le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.
(*Idem.*)

Présentable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un fruit présentable*, *une personne présentable.*

Présentement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Je le quitte présentement.*

Présenter. Verbe actif de la première conjugaison. Ce mot ne signifie pas toujours offrir quelque chose ; quelqu'un, comme le dit l'Académie : il signifie aussi montrer en menaçant *Il lui présenta le poignard.*

. . . . *Présentant* la foudre à mon esprit confus,
Le bras, déjà levé, menaçait mes refus.
(Racine, *Iphigénie.*)

Présenteur. Substantif masculin. Mot nouveau employé par Voltaire. *Je tâche surtout d'être extrêmement court dans mes demandes, car il m'a paru que les présenteurs de requêtes sont presque toujours d'une prolixité insupportable.*

Préservatif, Préservative. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Remède préservatif.* Il s'emploie plus souvent substantivement.

Présomptif, Présomptive. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Héritier présomptif.* Voyez *Fierté.*

Présomptueusement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il s'est engagé* présomptueusement *dans cette affaire.*

Présomptueux, Présomptueuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme présomptueux, c'est un présomptueux mortel ; une confiance présomptueuse, une présomptueuse confiance.* Voyez *Adjectif.*

Presque. Adverbe. Il se met après le verbe dans les temps simples. *Ce n'est presque rien, il ne pouvait presque pas parler.* Dans les temps composés, on le place entre l'auxiliaire et le participe. *Je ne l'ai presque pas vu.* — On dit *presque personne ne l'a vu*, et non pas, *personne presque ne l'a vu.* Je sais que La Bruyère a dit, *personne* presque *n'est en état de se livrer au plaisir que donne la perfection d'un ouvrage.* Mais ce tour n'est plus usité aujourd'hui ; il faut dire, *presque personne*, etc. Il est aisé d'en sentir la raison. Il est dans le caractère de la langue française que les premiers mots d'une phrase soient déterminés le plus tôt qu'il est possible. Quand on dit *personne presque*, le mot *personne* indique une exclusion générale, puis le mot *presque* indique que cette exclusion n'est pas entière ; de sorte que l'esprit trompé, sur l'idée qu'il s'est faite du sens du mot *personne*, est obligé de revenir sur ses pas pour s'en faire une autre moins étendue. Au lieu que lorsqu'on dit *presque personne*, *presque* indique d'abord une restriction, et lorsqu'on lit ensuite *personne*, ce mot se présente avec la juste signification qu'on a voulu lui donner. Massillon a dit aussi, *chaque siècle* presque, *en a vu de tristes exemples.* Il fallait dire *presque chaque siècle en a vu de tristes exemples.*

La mauvaise construction de cet adverbe peut occasioner des contre-sens. M. Arnaud a dit, *c'est une faute qui se trouve* presque *dans toutes les éditions*

de Cicéron. Dans cette phrase, *presque* paraît se rapporter à *qui se trouve*, et dans le sens de l'auteur, il se rapporte à *toutes les éditions*. Il fallait dire, *qui se trouve dans* presque *toutes les éditions de Cicéron.*

L'e final de ce mot ne s'élide que dans *presqu'île*. On écrit sans apostrophe, *un ouvrage presque achevé*, *presque aussi avancé*, *presque usé*. Voyez *Apostrophe*.

PRESQU'ÎLE. Substantif féminin. Péninsule, terre presque entourée d'eau, et qui ne tient au continent que par un bout. Féraud observe que *péninsule* est plus latin et plus savant; et que *presqu'île* est plus français et plus du langage ordinaire. — Il me semble que l'usage met une autre différence entre ces deux expressions. Par *presqu'île*, on entend une partie de terre jointe à une autre par une langue étroite, c'est-à-dire, par un *isthme*. Mais lorsque des parties de terre qui s'avancent dans la mer sont jointes au reste du continent par un large trajet, on les désigne ordinairement par le mot de *péninsule*. Ainsi, l'on dit la *presqu'île de Corinthe*, et on appelle *péninsules*, l'Italie, l'Espagne, etc.

PRESSAMMENT. Adverbe. Instamment, d'une manière pressante. C'est un mot inusité que l'on trouve dans le Dictionnaire de l'Académie. Malgré cette autorité, il faut se garder de s'en servir.

PRESSANT, PRESSANTE. Adjectif verbal tiré du verbe *presser*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme pressant*, *une femme pressante*. — *Une recommandation pressante*, *des prières pressantes*, *des raisons pressantes*. — *Une douleur pressante*, *une affaire pressante*, *une occasion pressante*.

PRESSE. Substantif féminin. Foule. En ce sens, il est admis dans le style noble.

Du peuple épouvanté j'ai traversé la presse.
(RACINE, *Andromaque*.)

Féraud prétend qu'on dit *une foule*, *une multitude*, et qu'on ne dit point *une presse*. C'est une erreur. On dit *il y a une grande* presse *à la porte de ce spectacle*, et la phrase suivante de Voltaire, que Féraud trouve extraordinaire, est toute naturelle. *Oui, j'ai vu Paris... c'est un cahos, c'est une* presse *où tout le monde cherche le plaisir, et où personne ne le trouve*. — On ne dit pas, comme le prétend Féraud, qu'*un ouvrage est sous* la presse, mais qu'il est *sous presse*.

PRESSENTIR. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *sentir*. Voyez *Irrégulier*.

PRESSER. Verbe actif de la première conjugaison. Voici quelques exemples de l'emploi que les poètes font de ce verbe :

Je lis dans vos regards la douleur qui vous *presse*.
(RACINE, *Iphigénie*.)

Cruels, sauvez Alzire, et *pressez* mon supplice.
(VOLTAIRE, *Alzire*.)

Tandis que sous le joug de ses maîtres avides
Valois *pressait* l'état du fardeau des subsides.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

Tout est dans l'épouvante, et de leurs bras tremblans
Les mères sur leur sein ont *pressé* leurs enfans.
(DELILLE, *Énéide*.)

Presser, devant un infinitif, régit la préposition *de*. *Pressez-le de partir. Il me* presse *de conclure ce marché*. Racine fils a dit : *Xipharès* presse *Monime à consentir à l'hymen de son père*. Il fallait *de consentir*.

PRESTE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme preste*, *un tour preste*, *un coup preste*. — *Une réponse preste*.

PRESTEMENT. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a* prestement *sauté sur son cheval*.

PRÉSUMABLE. Adjectif des deux genres. L'Académie ne le met point. Féraud dit que l'usage en est au moins douteux. Cependant il n'y a personne qui ne l'ait lu, ou entendu dire. *Cela n'est pas présumable*, *le cas n'est pas présumable*, *il n'est pas présumable que....* Il signifie qu'on peut ou qu'on doit présumer, et ne se met qu'après son substantif.

PRÉSUMER. Verbe actif de la première conjugaison. Ce verbe régit l'indicatif quand la phrase est affirmative, et le subjonctif quand elle est négative. *Je* présume *qu'il est malade*, *je ne* présume *pas qu'il soit malade*.

PRÉSUPPOSER. Verbe actif de la première conjugaison. Quoique le *s* de ce mot soit entre deux voyelles, on ne le prononce pas comme un *z*. Ce mot étant composé des deux mots *pré* et *supposer*, on les considère comme séparés, et par conséquent le *s* de *supposer* comme une lettre initiale qui conserve sa signification primitive. Il en est de même de *présupposition*.

PRÉSUPPOSITION. Substantif féminin.

On prononce le premier *s* dur, comme dans *supposition*.

PRÊT, PRÊTE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. Il régit *à* devant les noms et les verbes. *Il est prêt à tout, il est prêt à partir.*

L'Académie dit: On dit quelquefois dans la conversation, on écrit même quelquefois, *l'eau est prête à bouillir, une maison prête à tomber*, au lieu de *près de bouillir, près de tomber.* — L'Académie se trompe; on fait aussi souvent cette faute dans le style noble que dans la conversation; et, dans l'un comme dans l'autre, c'est une faute. Voyez *Près. Prêt, préparé, disposé*; quand il est joint à un verbe, il régit toujours la préposition *à*.

Déja même Hippolyte est tout *prêt à* partir.
(RACINE, *Phèdre*)

Je vois, malgré vos soins, vos pleurs *prêts à* couler.
(RACINE, *Mithridate.*)

Achille menaçant tout *prêt à* l'accabler.
(RACINE, *Iphigénie.*)

Tandis que de vos jours *prêts à se* consumer,
Le flambeau dure encore et peut se rallumer.
(RACINE, *Phèdre.*)

Ma rougeur ne fut pas *prête à* vous déceler.
(RACINE, *Bajazet.*).

Ces lévites et moi *prêts à* vous secourir.
(RACINE, *Athalie.*)

Prêts à vous recevoir mes vaisseaux vous attendent.
(RACINE, *Mithridate.*)

Je croyais ma vertu moins *prête à* succomber.
(RACINE, *Bérénice.*)

Vous voyez qu'au tombeau je suis *prête à* descendre.
(VOLTAIRE, *Zaïre.*)

Tu vois tous nos amis, ils sont *prêts à* nous suivre,
A frapper, à mourir, à vivre s'il faut vivre;
A servir le sénat dans l'un ou l'autre sort.
(VOLTAIRE, *Mort de César.*)

Conjure tes serpens *prêts à* te déchirer.
(VOLTAIRE, *OEdipe.*)

Je le hais, mais mon bras est *prêt à* le servir.
(VOLTAIRE, *Brutus.*)

Prêt à s'unir à vous d'un éternel lien,
Votre fils aux autels va devenir le sien.
(VOLTAIRE, *Mérope.*)

Les vaisseaux sous leurs mains, fiers souverains des ondes,
Étaient *prêts à* voler sur les plaines profondes.
(VOLTAIRE, *Henriade.*)

L'affreux tranchant du glaive, et la pointe des dards,
Prêts à donner la mort, brillent de toutes parts.
(DELILLE, *Énéide.*)

PRÉTENDRE. Verbe actif et neutre de la quatrième conjugaison. — Dans le sens d'aspirer, il régit la préposition *à*, et c'est une règle qu'il ne faut jamais enfreindre en prose. Mais les poètes s'en affranchissent quand ils y trouvent leur commodité.

Il crut que sans *prétendre une* plus haute gloire.
(RACINE, *Mithridate.*)

Tout ce qui *prétendra l'honneur* de se défendre.
(VOLTAIRE.)

Corneille a dit :

Mais connais Pulchérie, et cesse de prétendre.
(*Héraclius.*)

Ce verbe *prétendre*, dit Voltaire au sujet de ce vers, exige absolument un régime; ce n'est point un verbe neutre; ainsi la phrase n'est point achevée. On pourrait dire, *cessez d'aimer ou de haïr*, quoique ce soient des verbes actifs, parce qu'en pareil cas cela veut dire: *Cessez d'avoir des sentimens d'amour ou de haine*; mais on ne peut dire, *cessez de prétendre, de satisfaire, de secourir.* (*Remarques sur Corneille.*)

Prétendre, dans le sens de croire, soutenir, se construit avec *que*, ou même avec l'infinitif, et quelquefois avec le régime direct. *Je prétends que mon droit est incontestable, je prétends faire ce voyage, je prétends une moitié dans cette société.* Il demande l'indicatif, parce qu'alors il exprime l'affirmation d'une manière positive. *Je prétends que j'ai raison.* Dans le sens de vouloir, ordonner, il veut le subjonctif. *Il est naturel à l'homme de prétendre que sa volonté fasse loi.* (Marmontel.) *Il prétend que tout* vienne et dépende *de lui.* (Voltaire.)

PRÊTE-NOM. Substantif masculin. On dit au pluriel des *prête-nom*, et non pas des *prêtes noms*, parce qu'il ne s'agit pas de prêter des noms, mais de personnes qui prêtent leur nom. La pluralité tombe sur le mot *personnes*, qui est sous-entendu.

PRÊTER. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Voici quelques exemples de l'emploi que les poètes font de ce mot :

C'est moi qui *prête* ici ma voix aux malheureux.
(RACINE, *Athalie.*)

Prêtes-moi l'un et l'autre une oreille attentive.
(*Idem.*)

O nuit, nuit effroyable,
Peux-tu *prêter* ton voile à de pareils forfaits?
(VOLTAIRE, *Zaïre.*)

Veuillent les immortels, s'expliquant par ma bouche,
Prêter à mon organe un pouvoir qui le touche.
(VOLTAIRE, *Mort de César.*)

Dès que la nuit plus sombre
Aux crimes des mortels viendra *prêter* son ombre.
(VOLTAIRE, *Zaïre.*)

On ne dit pas *prêter des soins*, dit Voltaire. On ne prête que les choses

qu'on peut retirer. Quand les soins sont une fois donnés, on peut en refuser de nouveaux. Il n'en est pas de même du mot *appui*, *secours*. *On prête son appui*, *son secours*, *son bras*, *son arme*, etc., parce qu'on peut les retirer, les reprendre. (*Remarques sur Corneille.*)

Pourquoi, dit Voltaire dans un autre endroit, pourquoi dit-on *prêter l'oreille*, et que *prêter les yeux* n'est pas français ? N'est-ce pas parce qu'on peut s'empêcher à toute force d'entendre, en détournant ailleurs son attention ; et qu'on ne peut s'empêcher de voir quand on a les yeux ouverts ? (*Remarques sur Corneille.*)

Prétérit. Adjectif employé souvent comme substantif. C'est un terme exclusivement propre au langage grammatical, pour y signifier *passé*. Nous avons préféré dans cet ouvrage, le mot *passé*. Voyez *Temps*. La Harpe dit, à l'occasion de ce vers de Voltaire :

Brisâtes mes liens, remplîtes ma vengeance.
(*Sémiramis.*)

Il faut éviter ces sortes de prétérits, dont la prononciation lourde et emphatique déplaît à l'oreille. Il faut sur-tout se garder d'en mettre deux de suite, l'un près de l'autre ; c'est une négligence de style. (*Cours de littérature.*)

Prétérition. Substantif féminin. Figure de rhétorique par laquelle on proteste qu'on passe sous silence, qu'on ignore certaines choses qu'on ne laisse pas de dire. Comme quand on dit *je ne vous parlerai point de sa naissance*, *de sa valeur*, etc. Cette figure est très-propre à insinuer très-légèrement dans un discours les choses sur lesquelles on ne doit pas appuyer, et à préparer l'auditeur à donner plus d'attention aux objets plus importans. On l'appelle autrement *prétermission*.

Prétexte. Substantif masculin. Racine fait régir à *prétexte* la préposition *à* devant l'infinitif.

Quoi ! de vos ennemis devenez-vous l'appui,
Pour trouver un *prétexte à vous plaindre* de lui ?

En prose on dirait, *de vous plaindre*. *Il voulait trouver quelque* prétexte de *dire au roi que nous étions Phéniciens*. (Fénélon, *Télémaque.*)

On dit *sous le prétexte*, et *sous prétexte*. Ces expressions adverbiales régissent *de* devant les noms et les verbes, ou *que* avec l'indicatif. *Sous prétexte de maladie*, *sous prétexte de s amuser*, *sous prétexte* qu'*il en résulterait des inconvéniens*.

Preuve. Substantif féminin. On appelle *preuve*, dans l'art oratoire, les raisons ou moyens dont se sert l'orateur pour démontrer la vérité d'une chose. L'orateur dans sa preuve a deux choses à faire ; l'une d'établir sa proposition par tous les moyens que sa cause lui fournit ; l'autre, de réfuter les moyens de son adversaire. — Il n'y a point de règles fixes pour l'arrangement des *preuves* ; c'est au génie et à l'habileté de l'orateur à créer et à suivre cet arrangement, suivant les cas, les sujets et les circonstances. Tout se réduit à recommander la netteté et la précision. Une preuve trop étalée devient lâche. Si elle est trop serrée, elle n'a pas assez de portée. Les mots inutiles la surchargent, l'extrême brièveté l'obscurcit et affaiblit son coup.

Prévaloir. Verbe neutre et irrégulier de la troisième conjugaison. Il se conjugue comme *valoir*, si ce n'est qu'au présent du subjonctif on dit, *que je prévale*, *que tu prévales*, *qu'il prévale*, *que nous prévalions*, *que vous prévaliez*, *qu'ils prévalent*. *Son adversaire a prévalu*. *Il ne faut pas que la coutume prévale sur la raison.*

Sur mes justes projets les pleurs ont prévalu.
(Racine, *Iphigénie.*)

— *Se prévaloir de quelque chose*, *il s'est prévalu de son crédit*. En ce sens, il ne se prend qu'en mauvaise part, et régit la préposition *de*.

Prévenant, Prévenante. Adjectif verbal tiré du verbe *prévenir*. Il ne se met qu'après son substantif. *Grâce prévenante*. — *Air prévenant*, *mine prévenante*, *physionomie prévenante*

Prévenir (se), ou *être prévenu*, régissent *pour*, *en faveur* ou *contre*. *Se prévenir*, *être prévenu pour quelqu'un*, *en faveur de quelqu'un*, *contre quelqu'un*.

Prévoir. Verbe actif et irrégulier de la troisième conjugaison. Il se conjugue comme *voir*, si ce n'est qu'il fait au futur simple de l'indicatif, *je prévoirai* ; et au présent du conditionnel, *je prévoirais*.

Prévôtal, Prévôtale. Adjectif. Il fait au masculin pluriel *prévôtaux*. *Des cas prévôtaux.*

Prévoyant, Prévoyante. Adjectif verbal tiré du verbe *prévoir*. Il ne se met qu'après son substantif. *Homme prévoyant*, *esprit prévoyant*.

Preux. Adjectif masculin qui se me-

ordinairement avant son substantif. *Un preux chevalier.*

Prie-dieu. Substantif masculin. On disait autrefois un *prié-Dieu*, et Ménage condamne formellement *prie-Dieu*. L'Académie veut qu'on préfère ce dernier. Ce substantif composé ne prend point le signe du pluriel. *Des prie-Dieu.*

Prier. Verbe actif de la première conjugaison. On lit dans les grammaires que ce verbe, et tous ceux qui ont l'infinitif en *ier*, prennent à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, deux *i*, avec un accent circonflexe sur le premier. *Nous priîons, vous priîez, que nous priîons, que vous priîez.* Ces formes ont quelque chose de dur à l'oreille, et il faut éviter de les employer.

La *Grammaire des Grammaires* dit que *prier* suivi d'un verbe à l'infinitif, prend toujours *de*, excepté dans une seule circonstance, qui est celle où il est employé avant l'infinitif *dîner*.

Cette prétendue exception n'en est point une; car *dîner* dans cette phrase n'est point un infinitif, mais un nom; c'est comme si l'on disait *prier à un dîner*.

Du reste, on dit *prier à dîner*, et *prier de dîner*, et il doit y avoir quelque différence entre ces deux phrases. Pour sentir cette différence, il faut se rappeler que la préposition *à* indique toujours un but, une tendance à un but. Si j'ai préparé un dîner pour quelques personnes, ce dîner est un but pour ceux que je dois y inviter, et *je les prie à dîner*, c'est-à-dire, à un repas que j'ai fait préparer pour eux. Mais si une personne vient me voir au moment où je suis près de me mettre à table avec ceux que *j'ai priés à dîner*, *je la prie de dîner*, parce que ce dîner n'avait pas été préparé pour elle. Il en est de même si je rencontre quelqu'un dans la rue, que je n'avais pas intention de *prier à dîner*, et pour lequel je n'avais rien fait préparer, *je le prie de dîner. J'ai envoyé chez lui pour le prier à dîner. Il est venu me voir à l'heure de dîner, et je l'ai prié* de *dîner*.

Primitif, Primitive. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Titre primitif, état primitif, primitif état; église primitive, primitive église.*

Primitif est aussi un terme de grammaire. Ce mot est dérivé du latin *primus*, mais il ajoute quelque chose à la signification de son origine. De plusieurs êtres qui se succèdent dans un certain espace de temps ou d'étendue, on appelle *premier* (*primus*), celui qui est à la tête de la succession, qui la commence. Mais on appelle *primitif* celui qui commence une succession issue de lui. Ainsi, dans l'ordre des temps, le consulat de L. Junius Brutus, et de L. Tarquinius Collatinus, est le *premier* des consulats de la république romaine. Mais Adam est non-seulement le *premier* des hommes, il est encore l'homme *primitif*, parce que ceux qui sont venus après lui sont issus de lui. C'est à peu près dans ce sens que les grammairiens entendent ce terme, quand ils disent *une langue primitive*, *un mot primitif*. *La langue primitive* est non-seulement celle que parlèrent les premiers hommes, mais encore celle dont tous les idiomes subséquens ne sont, en quelque sorte, que diverses reproductions, sous différentes formes. — *Un mot primitif* est un mot dont d'autres sont formés, ou dans la même langue, ou dans plusieurs langues différentes. Par exemple, *primitif* vient de *primus*, *primus* de l'ancien adjectif latin *pris*; ainsi *pris* est primitif à l'égard de *primus* et de *primitif*, et *primus* à l'égard de *primitif* seulement. (Beauzée.)

On appelle, dans les verbes, *temps primitifs*, ceux qui servent à former les autres temps, et qui ne sont formés eux-mêmes d'aucun autre. Ils sont au nombre de cinq, savoir: le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif, et le passé simple. Voyez *Langue française*.

Primitivement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ce mot a été employé primitivement*, ou *a été primitivement employé pour signifier.....*

Primordial, Primordiale. Adjectif des deux genres. Il se met toujours après son substantif. *Titre primordial, état primordial.* Rien n'empêche de dire: *Des titres primordiaux.*

Princesse. Substantif féminin. Ce mot, que l'on trouve souvent dans les tragédies de Racine, passe maintenant pour une expression fade.

Ma princesse, avez-vous daigné me souhaiter?
(Racine, *Britannicus*.)

Principal, Principale. Adjectif. Il se met ordinairement avant son substantif. *Principal emploi*, *principal*

but, principal défaut, principale affaire, principale raison.

Il fait *principaux* au pluriel masculin. *Des articles principaux.*

Principalement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a insisté principalement*, ou *il a principalement insisté sur son innocence.*

Printanier, Printanière. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Saison printanière, fleurs printanières.*

Priser. Verbe actif de la première conjugaison. Racine a dit dans Phèdre :

J'aime, je *prise* en lui de plus nobles richesses.

On a remarqué avec raison que le mot *priser* est exclu depuis long-temps du style noble.

Privatif, Privative. Voyez *Particule.*

Privativement. Adverbe. Exclusivement, à l'exclusion. Il régit la préposition *à*. *Privativement à tout autre.*

Privilégié, Privilégiée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Marchand privilégié, personnes privilégiées. — Autel privilégié, lieu privilégié.*

Prix. Substantif masculin.

Racine a dit dans les *Frères ennemis*:

Si vous donnez les prix, *comme vous punissez.*

Donner les *prix*, pour récompenser, n'est pas une bonne expression. — *Relever le prix* ne se dit qu'au figuré. *Sa modestie relève le prix de ses autres vertus.* Au propre, on dit, *augmente le prix.* Il ne faut donc pas dire comme le père Bouhours : *Ces perles ne vaudraient pas tant, si le luxe et l'opinion n'en* relevaient *le prix.* Il fallait, *n'en augmentaient le prix.*

A prix de, expression adverbiale. On dit bien *à prix d'argent*, mais on ne dit pas *à prix de travail.* — On dit au propre et au figuré, *à quelque prix que ce soit*, pour dire, quoi qu'il en coûte. *Je veux avoir cette maison, à quelque prix que ce soit. Il veut en venir à bout, à quelque prix que ce soit.*

On dit, *chacun vaut son prix*, pour dire qu'il ne faut pas tant élever le mérite d'une personne, qu'on rabaisse celui des autres. — On dit qu'*une chose est hors de prix*, pour dire qu'elle est extrêmement chère ; et qu'*une chose est sans prix, n'a point de prix*, pour dire qu'elle est d'une très-grande valeur. — *Mettre la tête d'un homme à prix*, c'est promettre une somme pour récompense à celui qui le tuera.

Probable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Opinion probable, argument probable.*

Probe. Substantif masculin. Mot nouveau. On dit, *c'est un probe*, pour dire, c'est un homme de probité. Il est peu usité.

Problématique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Proposition problématique, doctrine problématique.*

Problématiquement. Adverbe. On ne le met guère qu'après le verbe. *Il a traité problématiquement cette question.*

Procédé. Substantif masculin. Conduite ou manière d'agir d'une personne à l'égard d'une autre.

Féraud dit que quand ce mot est sans épithète, il se prend en mauvaise part. C'est le contraire qui est vrai. Quand ce mot se dit absolument, il se prend toujours en bonne part. *Cet homme a des procédés avec tout le monde*, signifie, cet homme se conduit avec tout le monde d'une manière honnête, convenable. *C'est un homme qui ne connaît pas les procédés. Manquer aux procédés. C'est un homme à procédés.*

Processif, Processive. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Homme processif, esprit processif, humeur processive.*

Prochain, Prochaine. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Le village prochain, le prochain village ; l'occasion prochaine, à la prochaine occasion.* Voyez *Adjectif.*

Prochain. Substantif masculin. Un homme ou tous les hommes en général considérés sous les rapports qui les lient les uns avec les autres. Il ne se dit qu'en parlant des chrétiens. Il n'a point de pluriel.

Prochainement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il viendra prochainement, très-prochainement.*

Proche. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Ses proches parens.* Au superlatif, on dit *son plus proche voisin*, ou *son voisin le plus proche ; son plus proche parent, son parent le plus proche.* Voyez *Adjectif.*

Proche. Préposition. Elle régit ordinairement la préposition *de*. *Proche de chez moi, proche du palais.* — On dit

familièrement *proche le palais*, *proche l'église*.

PROCUREUR. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *procuratrice*.

PRODIGIEUX, PRODIGIEUSE. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une mémoire prodigieuse*, *une prodigieuse mémoire*; *une dépense prodigieuse*, *une prodigieuse dépense*. Voyez *Adjectif*.

PRODIGUE. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme prodigue*, *une femme prodigue*.

Il régit quelquefois la préposition *de*. *Prodigue de son bien*, *de son sang*, *de sa vie*; *prodigue de louanges*, *de paroles*, *de promesses*.

PROFANATEUR. Substantif masculin. L'Académie ne dit point comment il faut dire en parlant d'une femme. Rien n'empêche, ce me semble, de dire *profanatrice*.

PROFANE. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une action profane*, *cette profane action*; *des discours profanes*, *ces profanes discours*. Voyez *Adjectif*.

Il s'emploie aussi substantivement.

C'est des ministres saints la demeure sacrée;
Les lois à tout *profane* en défendant l'entrée.
(RACINE, *Athalie*.)

PROFANER. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie explique très-succinctement ce mot, et n'en donne que des exemples très-communs. Voici quelques exemples qui pourront mieux faire connaître ses différentes acceptions :

Va *profaner* des dieux la majesté sacrée;
(RACINE, *Andromaque*.)

Persécuteur nouveau de cette cité sainte,
D'où vient que ton audace en *profane* l'enceinte?
(VOLTAIRE, *Mahomet*.)

On ne m'a jamais vu surpassant mon pouvoir,
D'une indiscrète main *profaner* l'encensoir.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

. . . . . Si vous aviez vu ce temple abandonné,
Du Dieu que nous servons le tombeau *profané*.
(VOLTAIRE, *Zaïre*.)

Jusques à quand, Romains,
Voulez-vous *profaner* tous les droits des humains?
(VOLTAIRE, *Brutus*.)

Phèdre dit dans Racine, en parlant de l'épée d'Hippolyte :

Il suffit que ma main l'ait une fois touchée,
Je l'ai rendue horrible à ses yeux inhumains
Et ce fer malheureux *profanerait* ses mains.
(*Phèdre*.)

PROFIL. Substantif masculin. On prononce le *l* final.

PROFITABLE. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un avis profitable*, *un emploi profitable*.

PROFOND, PROFONDE. Adjectif. On peut souvent le mettre avant son substantif. *Un puits profond*, *un précipice profond*, *un profond précipice*; *une plaie profonde*, *une profonde plaie*. — *Une profonde révérence*, *une révérence profonde*. — *Un savant profond*, *un profond mathématicien*, *un profond politique*, *un profond scélérat*. — Dans le sens de grand, extrême, on peut aussi le mettre avant son substantif. *Un silence profond*, *un profond silence*; *un profond sommeil*, *un sommeil profond*; *un respect profond*, *un profond respect*; *une douleur profonde*, *une profonde douleur*; *une profonde mélancolie*, *une mélancolie profonde*; *un profond savoir*, *un savoir profond*; *une érudition profonde*, *une profonde érudition*, *une sagesse profonde*, *une profonde sagesse*; *une dissimulation profonde*, *une profonde dissimulation*. — L'Académie ne donne toutes ces expressions qu'en mettant l'adjectif avant le substantif, ce qui semble indiquer qu'on ne doit pas le mettre après.

Voltaire, dans la *Henriade*, emploie ce mot substantivement.

Comme il parlait ainsi *du profond* d'une nue,
Un fantôme éclatant se présente à sa vue.
(*Henriade*.)

Cette expression n'a rien de choquant. On pourrait dire cependant qu'il ne faut pas inventer des mots sans nécessité; et *fond* a exactement le même sens que Voltaire donne ici au mot *profond*.

PROFONDÉMENT. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a médité profondément sur cette question*, ou *il a profondément médité sur cette question*. *Il est profondément versé dans ces matières*.

PROFUSÉMENT. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il donne profusément*. *Il a profusément récompensé les services qu'on lui a rendus*.

PROGRESSIF, PROGRESSIVE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Mouvement progressif*.

Progression. Substantif féminin. Terme de rhétorique. C'est l'amplification d'une même idée qui marche dans une ou plusieurs phrases avec un accroissement de grandeur et de force. Tel est ce morceau de l'oraison de M. de Turenne, par Fléchier.

« N'attendez pas, messieurs, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées! que je découvre ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé! que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les images de la religion et de la patrie éplorées. »

Voilà trois membres d'une phrase qui font une progression ascendente d'images. Cette distribution, qui sied bien dans le style élevé, présente à l'esprit une sorte de pyramide qui a sa pointe et sa base, et forme une figure qui réunit à la fois la variété, la grandeur et l'unité.

Progressivement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cela s'est augmenté progressivement*, ou *s'est progressivement augmenté.*

Prohibitif, Prohibitive. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Lois prohibitives*, *régime prohibitif.*

Proie. Substantif féminin.

Voltaire a critiqué avec raison ce vers de la tragédie de *Didon* :

Pour la dernière fois en proie à ses hauteurs.

On peut être, dit-il, exposé à des hauteurs, mais on ne peut y être en proie comme on l'est à la colère, à la vengeance, à la cruauté. Pourquoi? c'est que la cruauté, la vengeance, la colère, poursuivent en effet l'objet de leur ressentiment, et cet objet est regardé comme leur proie; mais des hauteurs ne poursuivent personne, des hauteurs n'ont point de proie.

Projeter. Verbe actif de la première conjugaison. On double le *t* toutes les fois qu'il est suivi d'un *e* muet. *Je projette*, *tu projettes*, *nous projetons*, etc.

Prolepse. Substantif féminin. Terme de rhétorique. Figure par laquelle on prévient les objections de ses adversaires. Cette figure produit un bon effet dans les plaidoyers, particulièrement dans l'exorde, où c'est une espèce de précaution et de justification que l'orateur juge utile à sa cause.

Prolixe. Adjectif des deux genres qui suit ordinairement son substantif. *Un discours prolixe, un homme prolixe.* — On pourrait dire, dans certains cas, *ce prolixe discours.*

Prolixement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a rapporté prolixement le fait*, ou *il a prolixement rapporté le fait.*

Prolixité. Substantif féminin. C'est le défaut d'un discours qui entre dans des détails minutieux, ou qui est long et circonstancié jusqu'à l'ennui. La prolixité est un vice du style opposé à la brièveté et au laconisme. Les harangues directes des généraux à leurs soldats, qu'on trouve si fréquemment dans les anciens historiens, et qui ennuient par leur prolixité, sont aujourd'hui proscrites dans les meilleures histoires modernes. Si la prolixité rend la prose traînante, elle doit encore être bannie des vers avec plus de sévérité. Là, selon Despréaux :

Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant,
L'esprit rassasié le rejette à l'instant.
(*Art poétique.*)

En effet, il est une sorte de bienséance pour les paroles, comme il en est une pour les habits. Une robe surchargée de pompons et de fleurs serait ridicule. Il en est de même en poésie d'une description trop fleurie, et dans laquelle, parmi de grands traits, on rencontre des circonstances inutiles.

Prologue. Substantif masculin. Terme de littérature. On appelle ainsi, dans la poésie dramatique, un discours qui précède la pièce, et dans lequel on introduit tantôt un seul acteur, et tantôt plusieurs interlocuteurs. L'objet du *prologue* chez les anciens était d'apprendre aux spectateurs le sujet de la pièce qu'on allait représenter, et de les préparer à entrer plus aisément dans l'action et à en suivre le fil; quelquefois aussi il contenait l'apologie du poète, et une réponse aux critiques qu'on avait faites des pièces précédentes. Les Français ont presque entièrement banni le prologue de leurs pièces de théâtre, à l'exception des opéra. On a cependant quelques comédies avec des prologues.

Le sujet du prologue des opéra est presque toujours détaché de la pièce; souvent il n'a pas avec elle la moindre ombre de liaison. La plupart des prologues des opéra de Quinault sont à la louange de Louis XIV. On regarde cependant comme les meilleurs prologues ceux qui ont du rapport à la pièce qu'ils

précédent, quoiqu'ils n'aient pas le même sujet.

PROLONGER. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un o, on met un e muet avant cet *a* ou cet o. *Je prolongeai*, *prolongeons*, et non pas *je prolongai*, *prolongons*.

PROMENADE. Substantif féminin. PROMENOIR. Substantif masculin. Le premier mot s'est maintenu pour signifier un lieu où l'on se promène, et le second a vieilli. On aurait dû le conserver parce qu'il enrichissait notre langue, et que du temps de Louis XIV, on mettait une différence entre ces deux mots tirés des choses mêmes. *Promenade* désignait quelque chose de plus naturel, *promenoir* tenait plus de l'art. *De belles promenades* étaient, par exemple, des plaines ou des prairies; de beaux *promenoirs* étaient des lieux plantés selon les alignemens de l'art. Le *cours de la Seine* s'appelait un beau *promenoir*, et *la plaine de Grenelle* une belle *promenade*.

PROMENER. Ce verbe, dans le sens de marcher, d'aller soit à pied, soit à cheval, s'emploie toujours avec le pronom personnel. Ainsi on ne doit pas dire *allons promener*, *il est allé promener*; il faut dire, *allons nous promener*, *il est allé se promener*. Il est vrai qu'on dit, *je l'enverrai promener*, *je l'ai envoyé promener*; mais ce sont des phrases familières et consacrées qui n'ont aucun rapport avec la promenade.

Si *promener* était pris dans la signification de conduire, faire marcher, soit un homme, soit une bête, alors on emploîrait ce verbe activement, et l'on dirait : *il a bien promené ces étrangers par la ville. Il est bon de promener un cheval échauffé, avant de le mettre à l'écurie.* On dit aussi au figuré, *promener son esprit sur divers objets*, *il promène ici près sa rêverie.*

PROMETTRE. Verbe actif, neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *mettre*. Voyez ce mot. *Promettre quelque chose à quelqu'un. — J'ai promis à mon frère de revenir demain. Je vous promets qu'il s'en souviendra. — Ils se sont promis une fidélité à toute épreuve. Ils s'étaient promis de profiter des troubles civils. Je n'ose me promettre* que *vous me ferez cet honneur.*

PROMOTEUR. Substantif masculin. L'Académie ne dit pas comment il faut dire en parlant d'une femme. De Wailly dit *promotrice*, et il me semble qu'on peut le dire.

PROMOUVOIR. Verbe actif, irrégulier et défectueux de la troisième conjugaison. Il ne se dit qu'à l'infinitif et aux temps composés. *Promouvoir; on l'a promu, nous l'avons promu, il a été promu; être promu à un grade, à une dignité.*

PROMPT, PROMPTE. Adjectif. On ne prononce pas le second *p*. On ne prononce le *t* final du masculin que devant une voyelle ou un *h* non aspiré. Prononcez *pron*.

Il régit quelquefois la préposition *à*. *Un homme prompt à servir ses amis. La jeunesse est prompte à s'enflammer.* (Fénélon, *Télémaque*.)—Féraud ne lui donne ce régime qu'en parlant des personnes. Voici un exemple du contraire :

Cet orgueilleux torrent, *prompt à se déborder*,
Dans son choc ténébreux allait tout inonder.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

On peut quelquefois mettre cet adjectif avant son substantif. *Un homme prompt, une femme prompte, un esprit prompt, une conception prompte; un rapport prompt, un prompt rapport; une réponse prompte, une prompte réponse.*

PROMPTEMENT. Adverbe. On ne prononce point le second *p*. Prononcez *prontement*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est revenu promptement, il est promptement revenu.*

PROMPTITUDE. Substantif féminin. Prononcez *prontitude*.

PRONOM. Substantif masculin. Tout jugement a pour objet une chose. Ainsi toute proposition étant un jugement exprimé par des paroles, doit avoir un nom qui rappelle l'idée de cette chose, et ce nom s'appelle le sujet de la proposition. *Dans Pierre est raisonnable, Pierre* est le sujet de la proposition.

Le sujet de la proposition peut être ou la personne qui parle, ou la personne à qui l'on parle, ou bien la personne ou la chose dont on parle.

Quand la personne qui parle est elle-même le sujet de la proposition, elle ne se nomme pas, car alors son nom et la répétition de ce nom formeraient des équivoques et des embarras continuels dans l'expression. Par exemple, si, voulant parler de moi, je disais : *Charles dîne; et, après dîner, Charles ira se promener; puis Charles viendra se coucher.* Le mot *Charles* formerait

autant d'équivoques qu'il serait énoncé de fois. Car rien n'indique si c'est moi Charles *qui dîne*, *qui irai*, *qui viendrai*, ect.; ou si j'entends parler d'un autre Charles que moi. Les deux verbes *ira* et *viendra* indiqueraient même que je veux parler d'un autre Charles.

Pour éviter ces équivoques et ces répétitions, on a inventé un mot qui se met à la place de la personne qui parle, et en rappelle toujours l'idée sous le rapport de la parole. Ce mot est *je*. Ainsi au lieu de dire *Charles dîne*, *Charles ira*, *Charles viendra*, je dis *je dîne*, *j'irai*, *je viendrai*; et ce mot *je* rappelle toujours mon nom sous le rapport de l'acte de la parole que j'exerce actuellement.

Lorsque la personne à laquelle j'adresse la parole est elle-même le sujet de la proposition, je ne la nomme pas non plus, par la même raison, et pour éviter les mêmes inconvéniens. Si, par exemple, parlant à une personne qui se nomme *Pierre*, je lui disais, *Pierre joue*, *Pierre marche*, rien dans le mot *Pierre* n'indiquerait que ce nom désigne la personne à qui je parle; car elle pourrait aussi bien en désigner une autre du même nom. On a inventé le mot *tu*, pour le mettre à la place du nom de la personne à qui l'on parle, et pour représenter toujours ce nom sous le rapport de la parole adressée à cette personne. Ainsi au lieu de *Pierre joue*, *Pierre marche*, on dit, *tu joues*, *tu marches*.

Quand la personne ou la chose dont je parle est le sujet de la proposition, et qu'elle est assez connue de celui ou de ceux à qui je parle, soit parce que je l'ai déjà nommée, soit parce qu'elle est présente et que je l'indique comme telle, je ne la nomme pas non plus toutes les fois qu'il est nécessaire d'en rappeler l'idée, mais je me sers des mots *il* ou *elle*, inventés pour la représenter sous le rapport de la parole. Ainsi je ne dirai pas, *Pierre lit bien*, *mais Pierre écrit mal; Louise a de l'esprit, mais Louise s'exprime mal; cette maison est belle, mais cette maison n'est pas bonne*. Je dirai, *Pierre lit bien*, *mais* il *écrit mal; Louise a de l'esprit*, *mais* elle *s'exprime mal; cette maison est belle*, *mais* elle *n'est pas bonne*; où l'on voit qu'après avoir désigné une fois par son nom la personne ou la chose dont je parle, j'en rappelle ensuite l'idée par le mot *il* si elle est du genre masculin, et par le mot *elle* si elle est du féminin.

On appelle la personne qui parle la *première personne*; celle à qui l'on parle la *seconde personne*; et celle de qui l'on parle la *troisième personne*.

Les mots qui se mettent à la place des noms pour les représenter et en rappeler l'idée se nomment *pronoms*; et les grammairiens qui distinguent plusieurs sortes de pronoms, appellent *pronoms personnels*, ceux qui servent à représenter les personnes ou les choses sous le rapport de l'acte de la parole.

Pour rappeler les noms qui sont sujets d'une proposition, la première personne n'a que deux pronoms; *je* pour le singulier, et *nous* pour le pluriel. *Je mange*, *nous mangeons*. La seconde personne en a deux pour le singulier, *tu* et *vous*, et celui-ci est le même pour les deux nombres. *Tu dors* ou *vous dormez*.

Sans doute, dit Condillac, on a, dans les commencemens, dit *tu* à tout le monde, quel que fût le rang de celui à qui l'on parlait. Dans la suite, nos pères barbares et serviles imaginèrent de parler au pluriel à une seule personne, lorsqu'elle se faisait respecter ou craindre; et *vous* devint le langage d'un esclave devant son maître. Il arriva de là que *tu* ne peut plus se dire qu'en parlant à ses esclaves, à ses valets ou à un homme fort inférieur. La familiarité qu'on prenait avec ses inférieurs, on crut souvent la pouvoir prendre avec ses égaux, et l'usage introduisit le *tu* d'égal à égal, sur-tout entre les amis. Cependant, parce qu'il est difficile de concilier la familiarité avec la politesse, deux personnes qui se tutoient dans la tête-à-tête, ne croiront pas, par égard pour le public, devoir se tutoyer devant le monde. Les poètes ont conservé le *tu*; et en vers, cette licence a de la noblesse.

Les pronoms de la troisième personne sont différens, suivant les genres. On dit *il* au masculin, *elle* au féminin, *ils* ou *elles* au pluriel.

Mais les noms de la première, de la seconde et de la troisième personne, sont souvent aussi régimes des verbes, ou complémens des prépositions; et il y a des pronoms pour en rappeler l'idée dans ces cas. Ces pronoms sont, pour la première personne, *me* pour le singulier, et *nous* pour le pluriel, et ils se mettent également pour le régime direct et le régime indirect. *Il me frappe*, *il me donne de l'argent*. Le premier est le régime direct, et revient au cas que les Latins appellent accusatif; le second

est le régime indirect, et revient au datif; c'est comme s'il y avait *il donne de l'argent à moi; ils nous calomnient, ils nous ont donné de l'argent*. Ces pronoms sont, pour la seconde personne, *te* au singulier, *vous* au singulier et au pluriel. *Il te contredit, il vous hait, cet homme vous a donné de l'argent.*

Ceux de la troisième personne sont *le* pour le régime direct singulier masculin, *la* pour le régime direct féminin singulier, *les* pour le régime direct pluriel des deux genres, *lui* pour le régime indirect singulier des deux genres, *leur* pour le régime indirect pluriel des deux genres. *Je le vois, je la console*, je les *aime*, *je* lui *ai donné mon confiance, je* leur *donnerai un bon avis.*

Les pronoms qui servent de complément aux prépositions, sont, pour la première personne, *moi* au singulier, *avec moi; nous* au pluriel, *avec nous;* pour la seconde, *toi* ou *vous*, j'ai fait cela pour *toi* ou pour *vous*. Ils se disent également pour le masculin et pour le féminin. Pour la troisième personne, on dit *lui* au masculin singulier, *avant lui; elle* au féminin singulier, *derrière elle; eux* au masculin pluriel, *c'est pour eux; elles* au féminin pluriel, *à cause d'elles*. Voyez ces pronoms.

Lorsque le sujet de la proposition est aussi le régime du verbe, on se sert de *se*, au masculin et au féminin, au singulier et au pluriel, pour marquer le régime direct ou indirect. Il *s'aime;* elle *s'aime*, ils *s'aiment*, elles *s'aiment;* il *se donne des louanges*, etc. Dans ce cas, on se sert de *soi*, pour complément des prépositions. *Chacun est pour soi.* Les grammairiens appellent ce pronom, pronom réfléchi.

Y et *en* sont aussi des pronoms de la troisième personne. On les emploie à la place d'un nom précédé d'une préposition. *Allez-vous à Paris? J'y vais; y* est pour *à Paris. Avez-vous de l'argent? J'en ai, en* est pour *de l'argent.*

Les grammairiens mettent aussi au nombre des pronoms personnels de la troisième personne qui sont sujets des propositions, *on* et *l'on*, et ils l'appellent *pronom indéfini*, parce que, disent-ils, il marque indéfiniment une ou plusieurs personnes. *On dit, l'on assure.* Mais ce mot n'est pas un pronom, puisqu'il ne se met jamais à la place d'un nom. *On*, vient par corruption *d'homme;* et *l'on*, de *l'homme*. En allemand, le même mot qui répond à notre *on*, signifie *homme* · *man sagt*, homme dit, ou on dit. Ce mot est un vrai substantif, il n'est mis à la place d'aucun nom, il ne se rapporte même à aucun, et il ne laisse rien à suppléer. En effet dans *on joue*, *on* est le nom d'une idée qui existe dans l'esprit, comme celle de tout autre substantif; seulement cette idée est vague, et si l'on dit *on*, c'est qu'on ne veut déterminer ni quelles sont les personnes qui jouent, ni quel en est le nombre.

On voit, par ce que nous venons de dire, que les pronoms sont employés, ou à la place des noms que les circonstances du discours indiquent, je *parle*, tu *joues;* ou à la place des noms qui ont été énoncés auparavant, *j'ai acheté une maison, elle m'a coûté cher.*

On peut ajouter que le pronom est une expression abrégée qui équivaut quelquefois à une phrase entière; car il tient la place d'un nom qu'on ne veut pas répéter, et de tous les accessoires dont on l'a modifié : *Je fais beaucoup de cas de l'homme dont vous me parlez, et que vous aimez, je le verrai incessamment. Le* est un pronom qui est employé pour éviter la répétition de *l'homme dont vous me parlez et que vous aimez*. Le pronom rappelle un nom avec toutes les modifications qui lui ont été données. *Avez-vous vu la belle maison de campagne qui vient d'être vendue? Je l'ai vue; la*, c'est-à-dire *la belle maison de campagne qui vient d'être vendue*. Cette phrase, qui est déterminée par le pronom *la*, n'est qu'une seule idée, comme elle n'en serait qu'une si elle était exprimée par un seul mot.

Souvent les pronoms rappellent plutôt les idées qu'on a dans l'esprit, que les mots qu'on a prononcés. *Voulez-vous que j'aille vous voir? Je le veux. Le* signifie *que vous veniez me voir.*

Nous avons parlé à l'article *Adjectif* des *pronoms* que les grammairiens appellent communément *démonstratifs, possessifs*, et *relatifs*. Voyez *Adjectif.*

Quant aux pronoms que l'on appelle communément indéfinis, ce sont ou des noms, ou des adjectifs, ou des adverbes, qui ne s'emploient point à la place des noms, et qui, par conséquent ne doivent point être appelés *pronoms*. On les trouvera chacun à son article, ainsi que les véritables pronoms.

Pronominal. Adjectif masculin. Terme de grammaire. On le dit des verbes qui se conjuguent avec le pronom personnel. Il ne se met qu'après son sub-

stantif, et fait au pluriel *pronominaux*. *Verbe pronominal, verbes pronominaux*.

Sous le nom de *verbes pronominaux*, on comprend et les verbes réfléchis et les verbes réciproques. Voyez ces mots. Ces verbes n'ont point de conjugaison qui leur soit particulière. Dans les temps simples, ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent, et dans les temps composés, ils prennent l'auxiliaire *être*.

Modèle.

Indicatif. —*Présent*. Je me promène, tu te promènes, il se promène; nous nous promenons, vous vous promenez, ils se promènent. — *Imparfait*. Je me promenais, etc. — *Temps composés*. Je me suis promené, je m'étais promené.

Conditionnel. — Je me promènerais, je me serais promené.

Impératif. — Promène-toi, promenons-nous.

Subjonctif. — *Présent*. Que je me promène, que tu te promènes, qu'il se promène, etc. — *Imparfait*. Que je me promenasse, que tu te promenasses, qu'il se promenât, etc. — Que je me sois promené, que je me fusse promené.

Infinitif. — Se promener.

Participe. — *Présent*. Se promenant. —*Passé*. Promené *ou* promenée; s'étant promené *ou* s'étant promenée.

Pronominal, Pronominale. Adjectif. Il fait au pluriel masculin *pronominaux*.

On appelle en grammaire *verbes pronominaux*, ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne : *Je me*, *tu te*, *il se*; *nous nous*, *vous vous*, *ils se*. *Je me promène*, *je m'arroge*, etc.

Tous les verbes pronominaux prennent le verbe *être* pour former leurs temps composés ; mais alors le verbe *être* est employé pour *avoir*. *Je me suis flatté* est pour, *j'ai flatté moi*.

Prononciation. Substantif féminin. La prononciation, en grammaire, est l'art d'articuler les lettres et les syllabes des mots d'une manière conforme à l'usage. Il y a en français deux prononciations différentes, l'une pour les vers et le discours soutenu, l'autre pour la prose commune et le discours ordinaire. Dans la première, on prononce la plupart des consonnes qui sont à la fin des mots, quand les mots suivans commencent par une voyelle ou un *h* non aspiré. Dans la seconde, ce serait une affectation ridicule de vouloir prononcer toutes les consonnes finales, lorsque les deux mots n'ont pas une liaison nécessaire entre eux. Nous avons exposé ces difficultés de la prononciation à chaque article qui nous a paru en offrir quelques-unes, et particulièrement à l'article de chaque lettre.

Prononciation. On appelle ainsi en littérature, l'action de la voix dans un orateur ou dans un lecteur, quand il déclame ou lit quelque ouvrage. — La prononciation doit être correcte et claire. Correcte, c'est-à-dire exempte de défauts : en sorte que le son de la voix ait quelque chose d'aisé, de naturel, d'agréable, et soit accompagné d'une certaine délicatesse que les anciens nommaient *urbanité*, et qui consiste à en écarter tout son étranger et rustique. La prononciation doit être claire, et deux choses contribuent à cette clarté. La première, c'est de bien articuler toutes les syllabes; la seconde de savoir soutenir et suspendre sa voix par différens repos et différentes pauses dans les diverses membres qui composent une période, la cadence, l'oreille, la respiration même demandant différens repos qui jettent beaucoup d'agrément dans la prononciation. — On appelle *prononciation ornée*, celle qui est secondée d'un heureux organe, d'une voix aisée, grande, flexible, ferme, durable, claire, sonore, douce et entraînante; car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par son étendue que par sa flexibilité, susceptible de tous les sons, depuis le plus fort jusqu'au plus doux, depuis le plus haut jusqu'au plus bas. Ce n'est pas par de violens efforts, ni par de grands éclats, qu'on vient à bout de se faire entendre, mais par une prononciation nette, distincte et soutenue. L'habileté consiste à savoir ménager adroitement les différens ports de voix; à commencer d'un ton qui puisse hausser et baisser sans peine et sans contrainte; à conduire tellement sa voix, qu'elle puisse se déployer toute entière dans les endroits où le discours demande beaucoup de force et de véhémence, et principalement à bien étudier et suivre en tout la nature.

L'union de deux qualités opposées en apparence fait toute la beauté de la prononciation : l'égalité et la variété. Par la première, l'orateur soutient sa voix, et en règle l'élévation et l'abaissement sur des lois fixes qui l'empêchent d'aller haut et bas comme au hasard, sans garder d'ordre ni de proportion. Par la se-

conde, il évite un des plus considérables défauts qu'il y ait en matière de prononciation, la monotonie. Il y a encore un autre défaut non moins considérable que celui-ci, et qui en tient beaucoup ; c'est de chanter en prononçant, et sur-tout des vers. Ce chant consiste à baisser ou à élever sur le même ton plusieurs membres d'une période, ou plusieurs périodes de suite, en sorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment, et presque toujours de la même sorte.

Enfin la prononciation doit être proportionnée aux sujets que l'on traite, ce qui paraît sur-tout dans les passions, qui ont toutes un ton particulier. La voix, qui est l'interprète de nos sentimens, reçoit toutes les impressions, tous les changemens dont l'ame elle-même est susceptible. Ainsi, dans la joie, elle est pleine, claire, coulante ; dans la tristesse, au contraire, elle est traînante et basse ; la colère la rend impétueuse, entrecoupée ; quand il s'agit de confesser une faute, de faire satisfaction, de supplier, elle devient douce, timide, soumise. Les exordes demandent un ton grave et modéré : les preuves, un ton un peu plus élevé ; les récits, un ton simple, uni, tranquille et semblable à peu près à celui de la conversation. (Rollin, *Traité des études.*)

La prononciation est une suite des mouvemens variés que l'organe exécute ; et du passage pénible ou facile de l'un à l'autre, dépend le sentiment de dureté ou de douceur dont l'oreille est affectée. Il faut donc examiner avec soin quelles sont les articulations sympathiques et antipathiques dans les mots déjà composés, afin d'en rechercher et d'en éviter la rencontre dans le passage d'un mot à un autre. On sait, par exemple, qu'il est plus facile de doubler une consonne en l'appuyant, que de changer d'articulation. Si l'on est libre de choisir, on préférera donc pour initiale d'un mot, la finale du mot qui précède : *Les Grecs sont nos modèles ; le soc qui fend la terre.*

L'hymen n'est pas toujours entouré de flambeaux.
(Racine.)

Il avait de plant vif fermé cette avenue.
(La Fontaine.)

Si La Fontaine avait mis *bordé* au lieu de *fermé*, l'articulation serait plus pénible.

On sait que deux différentes labiales de suite sont pénibles à articuler ; on ne dira donc point, *Alep fait le commerce de l'Inde*, etc.

Propagateur. Substantif masculin. L'Académie ne nous apprend point comment il faut dire en parlant d'une femme Il nous semble qu'on peut dire *propagatrice.*

Propager. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j* ; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* on d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* on cet *o*. *Je propageai, propageons*. et non pas *je propagai, propagons.*

Prophétique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Discours prophétique, esprit prophétique, style prophétique. — Ce prophétique discours, ces prophétiques paroles.* Voyez *Adjectif.*

Ainsi de l'antre saint la *prophétique* horreur
Trouble sur son trépied la prêtresse en fureur.
(Delille, *Enéide.*)

Prophétiquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a parlé prophétiquement*, et non pas *il a prophétiquement parlé.*

Propice. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Temps propice, occasion propice, saison propice.*

Le moment est *propice*, il en faut profiter.
(Voltaire, *Tancrède.*)

Quelquefois il régit la préposition *à*. *Que Dieu soit propice à nos vœux !*

Et je bénis le ciel *propice* à nos desseins.
(Voltaire, *Zaire.*)

Propitiatoire. Adjectif des deux genres. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Sacrifice propitiatoire, offrande propitiatoire.*

Proportionnément. Adverbe. Comme cet adverbe régit *à* avec un complément, on ne doit pas le placer entre l'auxiliaire et le participe ; il les séparerait trop l'un de l'autre. *Il leur a parlé proportionnément à leur capacité.*

Propos. Substantif masculin. On ne prononce le *s* que devant une voyelle ou un *h* non aspiré.

Proposable. Adjectif des deux genres, qui suit toujours son substantif. *Une affaire proposable, une question proposable.* — On l'emploie le plus souvent avec la négation.

Proposer. Verbe actif de la première

conjugaison. On dit, *on lui a proposé d'examiner cette question*, et *on lui a proposé cette question à examiner*, parce que dans la première phrase, il ne s'agit que d'une détermination que l'on propose de prendre; et dans la seconde d'une chose que l'on propose comme un but.

Proposition. Terme de grammaire. Une proposition est l'expression d'un jugement. Un jugement est la perception de l'existence d'un être, sous une relation à quelque modification ou manière d'être.

Une proposition est composée de deux parties intégrantes, le sujet et l'attribut. Le sujet est la partie de la proposition qui exprime l'être dont l'esprit aperçoit l'existence sous telle ou telle relation à quelque modification ou manière d'être. L'attribut est la partie de la proposition qni exprime l'existence intellectuelle du sujet, sous cette relation à quelque manière d'être.

Ainsi, quand on dit, *Dieu est juste*, c'est une proposition qui renferme un sujet, *Dieu*; et un attribut, *est juste*. *Dieu* exprime l'être dont l'esprit aperçoit l'existence sous la relation de convenance avec la justice; *est juste* en exprime l'existence sous cette relation; *est*, en particulier, exprime l'existence du sujet; *juste* en exprime le rapport de convenance à la justice. Si la relation du sujet à la manière d'être de disconvenance, on met avant le verbe une négation pour indiquer le contraire de la convenance. *Dieu n'est* pas *menteur*.

Quelques grammairiens n'appellent attribut que le mot qui exprime la modification, et regardent le verbe *être* comme une simple liaison entre le sujet et l'attribut. Mais ces différentes manières de voir importent fort peu à la grammaire. Il suffit d'avoir une idée nette de la proposition et des parties qui la composent.

Le sujet et l'attribut peuvent être, 1°. simples ou composés; 2°. incomplexes ou complexes.

Le sujet est simple quand il présente à l'esprit un être déterminé par une idée unique. Tels sont tous les sujets des propositions suivantes : *Dieu est éternel; les hommes sont mortels; la gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel; les preuves dont on appuie la vérité de la religion chrétienne sont invincibles; craindre Dieu est le commencement de la sagesse*. En effet *Dieu* exprime un sujet déterminé par l'idée unique de la nature individuelle de l'être suprême; *les hommes*, un sujet déterminé par la seule nature spécifique commune à tous les individus de cette espèce; *la gloire vient de la vertu*, un sujet déterminé par l'idée unique de la nature générale de la gloire restreinte par l'idée de la vertu envisagée comme un fondement particulier; *les preuves dont on appuie la vérité de la religion chrétienne*, un sujet déterminé par l'idée unique de la nature des preuves restreintes par l'idée d'application *à la vérité de la religion chrétienne*; enfin, ces mots *craindre Dieu*, présentent encore à l'esprit un sujet déterminé par l'idée unique d'une crainte actuelle restreinte par l'idée d'un objet particulier qui est *Dieu*.

Le sujet, au contraire, est composé, quand il comprend plusieurs sujets déterminés par des idées différentes. Ainsi quand on dit, *la foi, l'espérance et la charité, sont trois vertus théologales*; le snjet total est composé, parce qu'il comprend trois sujets déterminés chacun par l'idée caractéristique de sa nature propre et individuelle. Voici une autre proposition dont le sujet total est composé en apparence, quoique au fond il soit simple. *Croire à l'Evangile, et vivre en païen, est une extravagance inconcevable*. Il semble que *croire à l'Evangile* soit un premier sujet partiel, et que *vivre en païen* en soit un second; mais l'attribut ne peut pas convenir séparément à chacun de ces deux prétendus sujets, puisqu'on ne peut pas dire que croire à l'Evanlile est une extravagance inconcevable. Ainsi il faut convenir que le véritable sujet est l'idée unique de la réunion de ces deux idées particulières, et par conséquent que c'est un sujet simple.

L'attribut peut être également simple ou composé. L'attribut est simple quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, soit qu'il le fasse en un seul mot, soit qu'il en comprenne plusieurs. Ainsi, quand on dit, *Dieu est éternel; Dieu gouverne toutes les parties de l'univers; un homme avare recherche avec avidité des biens dont il ignore le véritable usage; être sage avec excès, c'est être fou*; les attributs de toutes ces propositions sont simples, parce que chacun n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet : *est éternel, gouverne toutes les parties de l'univers*, sont deux attributs qui expriment chacun une manière d'être de Dieu; l'un dans le premier exemple, l'autre dans le second. *Recherche avec avidité des biens dont il*

ignore le véritable usage; c'est une manière d'être d'un homme avare; *être fou*, c'est une manière d'être de ce qu'on appelle *être sage avec excès*.

L'attribut est composé quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet. Ainsi, quand on dit: *Dieu est juste et tout-puissant*, l'attribut total est composé, parce qu'il comprend deux manières d'être de Dieu: la justice et la toute-puissance.

Les propositions sont pareillement simples ou composées, selon la nature de leur sujet et de leur attribut. — Une proposition simple est celle dont le sujet et l'attribut sont également simples, c'est-à-dire également déterminés par une simple idée totale. Exemples: *La sagesse est précieuse; la puissance législative est le premier droit de la souveraineté; la considération qu'on accorde à la vertu est préférable à celle qu'on rend à la naissance*. — Une proposition composée est celle dont le sujet ou l'attribut, ou même ces deux parties, sont composées, c'est-à-dire déterminées par différentes idées totales. Exemples: *L'Ecriture et la tradition sont les appuis de la sainte théologie*; il y a ici deux sujets, *l'Ecriture et la tradition*; *la plupart des hommes sont aveugles* et *injustes*; il y a ici deux attributs, *sont aveugles* et *sont injustes*. *Les savans et les ignorans sont sujets à se tromper, prompts à se décider, et lents à se rétracter*; il y a ici deux sujets simples, *les savans*, *les ignorans*, et trois attributs simples, *sont sujets à se tromper*, *sont prompts à se décider*, *sont lents à se rétracter*.

Le sujet est incomplexe quand il n'est exprimé que par un nom, un pronom, ou un infinitif, qui sont les seules espèces de mots qui puissent présenter à l'esprit un sujet déterminé. Tels sont les sujets des propositions suivantes: *Dieu est éternel; les hommes sont mortels; nous naissons pour mourir; dormir est un temps perdu*.

Le sujet est complexe quand le nom, le pronom ou l'infinitif est accompagné de quelque addition qui en est un complément explicatif ou déterminatif. Tels sont les sujets des propositions suivantes: *Les livres utiles sont en petit nombre; les principes de la morale méritent attention; vous qui connaissez ma conduite, jugez-moi; craindre Dieu est le commencement de la sagesse*; où l'on voit le nom *livres* modifié par l'addition de l'adjectif *utiles*, qui en restreint l'étendue; le nom *principes*, modifié par l'addition de ces mots *de la morale*, qui en est un complément déterminatif; le pronom *vous*, modifié par l'addition de la proposition incidente, *qui connoissez ma conduite*, laquelle en est explicative; et l'infinitif *craindre*, déterminé par l'addition du complément *Dieu*.

L'attribut peut être également incomplexe ou complexe. — L'attribut est incomplexe quand la relation du sujet à la manière d'être dont il s'agit y est exprimée en un seul mot, soit que ce mot exprime en même temps l'existence intellectuelle du sujet, soit que cette existence se trouve énoncée séparément. Ainsi, quand on dit, *je lis*, *je suis attentif*, les attributs de ces deux propositions sont incomplexes, parce que dans chacun on exprime en un seul mot la relation du sujet à la manière d'être qui lui est attribuée; *je lis* énonce tout à la fois cette relation et l'existence du sujet, et il équivaut à *suis lisant*; *attentif* n'énonce que la relation de convenance du sujet à l'attribut.

L'attribut est complexe quand le mot principalement destiné à énoncer la relation du sujet à la manière d'être qu'on lui attribue est accompagné d'autres mots qui en modifient la signification. Ainsi, quand on dit, *je lis avec soin les meilleurs grammairiens, et je suis attentif à leurs procédés*, les attributs de ces deux propositions sont complexes, parce que dans chacun le mot principal est accompagné d'autres mots qui en modifient la signification. *Lis*, dans le premier exemple, est suivi de ces mots, *avec soin*, qui présentent l'action de lire comme modifiée par un caractère particulier; et ensuite de ceux-ci, *les meilleurs grammairiens*, qui déterminent la même action de lire par l'application de cette action à un objet spécial. *Attentif*, dans le second exemple, est accompagné de ces mots, *à leurs procédés*, qui restreignent l'idée générale d'attention par l'idée spéciale d'un objet déterminé.

Les propositions sont également incomplexes ou complexes, selon la forme de l'énonciation de leur sujet et de leur attribut. — Une proposition incomplexe est celle dont le sujet et l'attribut sont également incomplexes, comme dans *la sagesse est précieuse; vous parviendrez; mentir est une lâcheté*. — Une proposition complexe est celle dont le sujet ou l'attribut, ou mêmes ces deux parties sont complexes, comme dans *la puissance législative est*

respectable; les preuves dont on appuie la vérité de la religion chrétienne sont invincibles. Ces propositions sont complexes par le sujet. — *Dieu gouverne toutes les parties de l'univers; César fut le tyran d'une république dont il devait être le défenseur;* ces propositions sont complexes par l'attribut. — *La gloire qui vient de la vertu est plus solide que celle qui vient de la naissance; être sage avec excès est une véritable folie;* ces propositions sont complexes par le sujet et par l'attribut.

La forme grammaticale de la proposition consiste dans les inflexions particulières, et dans l'arrangement respectif des différentes parties dont elle est composée. Voyez *Construction.*

On peut envisager la forme des propositions sous trois principaux aspects: 1°. par rapport à la totalité des parties principales et subalternes qui doivent entrer dans la composition analytique de la proposition; 2°. par rapport à l'ordre successif que l'analyse assigne à chacune de ces parties; 3°. par rapport au sens particulier qui peut dépendre de telle ou telle disposition.

1°. Par rapport à la totalité des parties principales et subalternes qui doivent entrer dans la composition analytique de la proposion, elle peut être pleine ou elliptique.— Une proposition est pleine lorsqu'elle comprend explicitement tous les mots nécessaires à l'expression analytique de la pensée. — Une proposition est elliptique lorsqu'elle ne renferme pas tous les mots nécessaires à l'expression analytique de la pensée.

Il faut observer ici que, comme l'un et l'autre de ces accidens tombent moins sur les choses que sur la manière de les dire, on dit plutôt que *la phrase est pleine* ou *elliptique*, qu'on ne le dit de la proposition. Voyez *Ellipse.*

2°. Par rapport à l'ordre successif que l'analyse assigne à chacune des parties de la proposition, la phrase est directe ou inverse. — La phrase est directe lorsque tous les mots en sont disposés selon l'ordre et la nature des rapports successifs qui fondent leur liaison. Quand je dis, *j'ai toutes les fureurs de l'amour,* la phrase est directe; quand je dis, *de l'amour j'ai toutes les fureurs*, la phrase est inverse. Voyez *Inversion.*

3°. Enfin, par rapport au sens particulier qui peut dépendre de la disposition des parties de la proposition, elle peut être ou simplement expositive, ou interrogative.— La proposition est simplement expositive quand elle est l'expression propre du jugement actuel de celui qui la prononce: *Dieu a créé le ciel et la terre; Dieu ne veut point la mort du pécheur.* — La proposition est interrogative quand elle est l'expression d'un jugement sur lequel est incertain celui qui la prononce, soit qu'il doute sur le sujet ou sur l'attribut, soit qu'il soit incertain sur la nature de la relation du sujet à l'attribut: *Qui a créé le ciel et la terre?* interrogation sur le sujet. *Quelle est la doctrine de l'Église sur le culte des saints?* interrogation sur l'attribut. *Dieu veut-il la mort du pécheur?* interrogation sur la relation du sujet à l'attribut.

Tout ce qu'enseigne la grammaire est finalement relatif à la proposition expositive dont elle envisage sur-tout la composition. S'il y a quelques remarques particulières sur la proposition interrogative, on les trouvera au mot *Interrogatif.* (Extrait de l'article *Proposition*, par Beauzée, dans l'*Encyclopédie.*) Voyez *Absolu*, *Relatif*, *Accord*, *Attribut*, *Construction.*

Propre. Adjectif des deux genres. Quand *propre* signifie qui appartient à quelqu'un, il se met ordinairement avant son substantif. *Son propre fils, mon propre frère; écrire de sa propre main.* — On dit cependant, *donner, remettre en main propre.* — *Amour-propre.*

Dans le sens de *même*, il précède aussi son substantif. *Il a dit cela en propres termes; ce furent ses propres paroles.* — Dans le sens de convenable, il se met après son substantif, et régit la préposition *à. Cela n'est pas propre à toutes sortes de gens.* Dans le sens de qui peut servir, qui est d'usage à certaines choses, il se met aussi après son substantif, et régit la préposition *à. Du bois propre à bâtir, une herbe propre à guérir les plaies.* On dit en ce sens, *propre à* et *propre pour*, avec cette différence que la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné, et la seconde un pouvoir prochain. *L'homme propre à une chose*, a des talens relatifs à la chose; *l'homme propre pour la chose*, a le talent même *de la chose. Un homme propre à tout*, n'est pas également propre *pour* tout. *Un objet est propre* pour *faire*, *et propre à devenir.*

Dans le sens de net, *propre* se met après son substantif. *Un habit propre*,

un appartement propre, *un homme propre*, *une femme propre*.

Quelquefois il change de sens, suivant qu'il est placé avant ou après son substantif. *Les propres termes*, ce sont les mots, sans y rien changer ; *les termes propres*, ce sont les mots qui expriment bien, conformément à l'usage de la langue.

Propre est aussi un terme de grammaire. On appelle *nom propre* un nom qui ne désigne pas une espèce, une classe d'êtres, mais un seul individu. *Pierre*, *Alexandre*, sont des noms propres. Le nom propre est opposé au nom appellatif. On appelle *mot propre*, *terme propre*, *expression propre*, le mot, le terme, l'expression qui convient exclusivement pour signifier la chose que l'on veut exprimer, et la rendre de la manière qu'on a intention de l'exprimer. — *Propre* est aussi quelquefois opposé à *figuré*. On dit le *sens propre* et *le sens figuré*. En ce sens une *expression propre* se dit d'une expression dont le mot ou les mots sont pris dans leur acception primitive et naturelle, par opposition aux expressions figurées où ils sont pris dans une acception détournée. Voyez *Mot*, *Propriété*.

Propre. Substantif masculin. Il se dit d'un attribut nécessairement lié à l'essence d'une chose, et régit la préposition *de*. *C'est le propre de l'homme de raisonner. Le propre des oiseaux est de voler, le propre du chien est d'aboyer.*

Proprement. Adverbe. Dans le sens de terme propre, d'expression propre, on peut le mettre avant ou après le verbe qu'il modifie. *C'est proprement ce que signifie ce mot, ce mot signifie proprement cela.* — Dans le sens opposé à figurément, il ne se met qu'après le verbe. *Dans cette phrase, ce mot est employé proprement*, et non pas *est proprement employé*.—Quand un même mot s'étend à plusieurs choses et convient encore particulièrement à une seule, on se sert du mot *proprement* pour désigner cette signification particulière. Ainsi on dit, *la Grèce proprement dite*, pour désigner l'Achaïe, le Péloponèse, etc., à la différence des autres pays que l'on comprend aussi sous le nom de *Grèce*, quand on le prend dans une signification plus étendue. (Académie.)

Dans le sens de *net*, on peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a accommodé proprement ce dîner*, ou *il a proprement accommodé ce dîner*.

Proprement signifie aussi avec adresse, d'une manière agréable et convenable, avec facilité, aveo grâce. Dans ce sens, on peut aussi le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a chanté proprement cette ariette*, on *il a proprement chanté cette ariette. Cela est fait proprement*, ou *cela est proprement fait.*

Propret, Proprette. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Une personne proprette*, *un vieillard propret.* Il n'est pas employé dans le style noble.

Propriété. Substantif féminin. Ce mot est employé en termes de grammaire. On dit *la propriété du style*, *la propriété des termes*. — La propriété du style renferme d'abord la propriété des termes, c'est-à-dire l'assortiment des termes aux idées. Elles doivent être rendues dans leur signification précise, suivant les acceptions reçues, selon leurs modifications diverses, avec leurs nuances caractéristiques, par leurs signes équivalens : simples, par des termes simples ; complexes, par des termes complexes ; mêlées d'une perception et d'un sentiment, par des termes représentatifs d'un sentiment et d'une perception ; mêlées d'un sentiment et d'une image, par des termes représentatifs d'une image et d'un sentiment ; nobles, dans toute leur noblesse ; énergiques, dans toute leur énergie. Les termes sont le portrait des idées ; un terme propre rend l'idée toute entière ; un terme peu propre ne la rend qu'à demi ; un terme impropre la rend moins qu'il ne la défigure. Dans le premier cas, on saisit l'idée ; dans le second, on la cherche ; dans le troisième, on la méconnaît.

La propriété du style renferme ensuite la propriété du ton, c'est-à-dire l'assortiment du style au genre. Le genre est sérieux ou agréable, touchant ou terrible, naturel ou héroïque. Le ton doit être grave et concis dans le genre sérieux, facile et enjoué dans le genre agréable, doux et affectueux dans le genre touchant, consterné et lugubre dans le genre terrible, modeste et ingénu dans le genre naturel, élevé et pompeux dans le genre héroïque.

La propriété du style comprend encore la propriété du tour, c'est-à-dire, l'assortiment du style au sujet. Le sujet appartient ou à la mémoire, ou à l'esprit, ou à la raison, ou au sentiment, ou à l'imagination. Chacune de

ces facultés demande un tour conforme à sa nature. La mémoire expose; il lui faut un tour simple, uniforme, rapide; loin d'elle les réflexions recherchées, les portraits romanesques, les descriptions poétiques, les artifices oratoires. L'esprit embellit; il veut des tours variés, ingénieux, brillans; c'est pour lui que sont faits l'allusion, l'antithèse, le contraste, la chute épigrammatique. La raison juge; son tour doit être ferme, réfléchi, sévère; elle doit analyser avec précision, développer avec étendue, résumer avec méthode, prononcer avec dignité. Le sentiment exprime : que son tour soit libre, pathétique, insinuant; qu'il se répande en apostrophes animées, en exclamations vives, en répétitions énergiques, en sollicitations pressantes. L'imagination imite : laissez-lui prendre un ton enthousiaste, original, créateur; laissez-lui étaler avec profusion ce que la métaphore a de plus riche, la comparaison de plus saillant, l'allégorie de plus pittoresque, l'inversion de plus mélodieux.

A la propriété du tour ajoutez la propriété du coloris, c'est-à-dire l'assortiment du style à la chose particulière que vous devez peindre. Est-elle dans le gracieux, que vos couleurs soient moelleuses, tendres, fraîches, bien fondues. Est-elle dans le fort, que vos couleurs soient pleines, resserrées, tranchantes, hardies. Est-elle dans le sublime, développez-en d'éclatantes et de simples en même temps. Est-elle dans le naïf, jetez-en de négligées et de délicates tout ensemble.

Outre la propriété des couleurs, il y a la propriété des sons, c'est-à-dire l'assortiment du style au mouvement de l'action qu'on décrit. Point de mouvement dans la nature qui ne trouve dans le choix des mots ou dans leur arrangement des sons qui leur répondent. A un mouvement lourd et tardif répondent des sons graves et traînans; à un mouvement brusque et précipité, des sons vifs et rapides; à un mouvement bruyant et cadencé, des sons éclatans et nombreux; à un mouvement léger et facile, des sons doux et coulans; à un mouvement pénible et profond, des sons rudes et sourds; à un mouvement vaste et prolongé, des sons majestueux et soutenus. Cet accord des sons avec chaque mouvement qu'on décrit produit l'harmonie imitative, et forme, dans la poésie surtout, une partie essentielle de la propriété du style.

Une partie plus essentielle encore, c'est la propriété des traits, c'est-à-dire l'assortiment du style à la passion qu'on exprime. Les différentes passions donnent à l'ame différentes secousses qui se marquent au dehors par différentes figures, ou, ce qui est la même chose, par différens traits; c'est en quoi consiste l'éloquence du sentiment. L'admiration entasse les hyperboles emphatiques, les parallèles flatteurs; l'ironie, les reproches, la menace, sont les traits favoris de la haine et de la vengeance. L'envie cache le dépit sous le dédain, prélude à la satire par l'éloge. L'orgueil défie, la crainte invoque, la reconnaissance adore. Une marche chancelante, un accent rompu, l'égarement de la pensée, l'abattement du discours, annoncent la douleur. Le plaisir bondit, petille, éclate, se rit des obstacles et de l'avenir, se joue des règles et du temps, s'évapore en saillies, écarte les réflexions, appelle les sentimens. Des traits moins vifs et plus touchans, un épanouissement moins subit et plus durable, moins de paroles et plus d'expressions, caractérisent la joie douce et paisible. La mélancolie se plaît à rassembler autour d'elle les images funestes, les tristes souvenirs, les noirs pressentimens. L'espérance ne s'exprime que par des soupirs ardens, que par des vœux répétés, que par des regards tendres élevés vers le ciel. Le désespoir garde un morne silence, qu'il ne rompt que par des imprécations lancées contre la nature entière; dans sa fureur, il regrette, il invoque le néant.

Reste enfin la propriété de la manière, c'est-à-dire l'assortiment du style au génie de l'auteur. Le génie est l'enfant de la nature, et l'élève du hasard. Il est rare du moins qu'il ne porte l'empreinte des circonstances. Celles qui ont sur lui une influence plus marquée sont le climat où l'on a pris naissance, le gouvernement sous lequel on vit, les sociétés que l'on fréquente, les lectures que l'on fait. Le climat agit plus particulièrement sur l'imagination ou sur la manière de voir les choses; le gouvernement, sur leur caractère ou sur la manière de les sentir; les sociétés, sur le jugement ou sur la manière de les apprécier; les lectures, sur le talent ou sur la manière de les rendre. De toutes ces différentes manières fondues ensemble, il sort pour chaque auteur une manière propre qui caractérise ses ou-

vrages, qui personnifie en quelque sorte son style, je veux dire, qui l'anime de ses traits, le teint de sa couleur, le scelle de son ame. Un écrivain qui n'aurait point de manière n'aurait point de style. Un écrivain qui quitterait sa manière pour emprunter celle d'un autre, cette dernière fût-elle meilleure, n'aurait jamais qu'un style dissonnant, étranger, équivoque. Il croirait s'élever au-dessus de lui-même, et il tomberait au-dessous.

Quand la manière décèle l'auteur, quand les traits expriment la passion, quand les sons imitent le mouvement, quand les couleurs peignent la chose, quand les tours marquent le sujet, quand le ton répond au genre, quand les termes renferment l'idée; alors la représentation équivaut à la réalité; alors la distraction cesse, l'attention croît, le style a toutes les qualités nécessaires pour plaire et pour attacher. (*Encyclopédie.*)

PRORATA. Mot latin que l'on n'emploie en français que dans cette phrase adverbiale, *au prorata*, pour signifier à proportion. Il est familier et régit la préposition *de*. *Les héritiers doivent payer au prorata de leurs parts et portions.*

PROROGER. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un e muet avant cet *a* ou cet o. *Je prorogeai*, *prorogeons*, et non pas *je prorogai*, *prorogons*.

PROSAÏQUE. Adjectif des deux genres. Il ne se dit qu'en mauvaise part, et suit toujours son substantif. *Style prosaïque*, *expression prosaïque*.

PROSAÏSER. Verbe neutre de la première conjugaison. C'est un mot forgé par J.-B. Rousseau, en imitation du style de Marot. Faire de la prose.

Maître Vincent, le grand faiseur de lettres,
Si bien que vous n'eût su *prosaïser*.

Il n'est point usité.

PROSAÏSME. Substantif masculin. Manière d'écrire en vers conforme à celle dont on écrit en prose.

PROSATEUR. Substantif masculin. Écrivain en prose. Ce mot, inventé par Ménage, n'a pas pris dans le temps. Aujourd'hui, il est généralement usité. *Presque partout la hardiesse du poète a effarouché la timidité du* prosateur. (Delille.) — Pourquoi ne dirait-on pas *prosatrice*, si l'occasion s'en présentait?

PROSCRIPTEUR. Substantif masculin. Mot nouveau très-nécessaire; il signifie celui qui proscrit. *Les auteurs des proscriptions soutiennent que, dans la vie politique des Etats, il y a des circonstances malheureuses qui exigent nécessairement le sacrifice de quelques têtes; mais ce que ces honnêtes gens n'osent pas dire, et ce qu'ils pensent profondément, c'est que ces crimes envers les proscrits sont infiniment utiles aux proscripteurs.* (Raynal.)

PROSCRIRE. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *écrire*. Voyez ce mot.

PROSE. Substantif féminin. C'est le langage ordinaire des hommes qui n'est point gêné par les mesures et les rimes que demande la poésie. Quoique la prose ait des liaisons qui la soutiennent, et une structure qui la rend nombreuse, elle doit paraître fort libre, et n'avoir rien qui sente la gêne. L'éloquence et la poésie ont chacune leur harmonie, mais si opposée, que ce qui embellit l'une défigure l'autre. L'oreille est choquée de la mesure des vers, quand elle se trouve dans la prose, et tout vers prosaïque déplaît dans la poésie. La prose emploie à la vérité les mêmes figures et les mêmes images que la poésie; mais le style est différent, et la cadence est toute contraire. Dans la poésie même, chaque espèce a sa cadence propre. Autre est le ton de l'épopée, autre est celui de la tragédie; le genre lyrique n'est ni épique ni dramatique, ainsi des autres; et la prose, dont la marche est uniforme, ne pourrait pas diversifier ses accords pour s'adapter à ces divers genres. Voyez *Style*.

PROSODIE. Substantif féminin. Terme de grammaire. C'est la prononciation régulière des mots, conformément à l'accent et à la quantité. C'est en vain que quelques lexicographes ont voulu, d'après l'abbé d'Olivet, donner des règles certaines sur cette matière; leurs efforts n'ont point eu de succès, et le traité de l'abbé d'Olivet offre tant de règles démenties par l'usage, et de principes contradictoires, qu'on ne saurait le proposer comme un guide sûr. Sans doute, dit Beauzée, l'art de la prosodie existe par rapport à notre langue, puisque nous en admirons les effets dans un nombre de grands écrivains, dont la lecture nous fait toujours un nouveau plaisir; mais les principes n'en sont pas encore rédigés en système; il n'y

en a que quelques-uns épars çà et là; et c'est peut-être une affaire de génie de les mettre en corps. Voyez *Accent*.

Prosodique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Accent prosodique*. — C'est par cette épithète que l'on distingue l'espèce d'accent qui est du ressort de la prosodie, des autres modulations que l'on nomme aussi *accens*. Ainsi, l'on dit *l'accent prosodique*, *l'accent oratoire*, *l'accent musical*, *l'accent national*, etc.

L'accent prosodique est cette espèce de modulation qui rend le son grave ou aigu. L'accent prosodique diffère de l'accent oratoire, en ce que celui-ci influe moins sur chaque syllabe d'un mot, par rapport aux autres syllabes du même mot, que sur la phrase entière par rapport au sens. L'accent prosodique des mêmes mots demeure invariable au milieu de toutes les variétés de l'accent oratoire, parce que, dans le même mot, chaque syllabe conserve la même relation mécanique avec les autres syllabes, et que le même mot, dans différentes phrases, ne conserve pas la même relation analytique avec les autres mots de ces phrases. Voyez *Accent*.

Prosopographie. Substantif féminin. Terme d'art oratoire, c'est-à-dire image, portrait, description, peinture. Tantôt on appelle cette figure *hypotypose*, et tantôt *éthopée*.

Cette figure peint les vices des hommes.

L'hypocrite en fraude fertile,
Dès l'enfance est pétri de fard;
Il sait colorer avec art
Le fiel que sa bouche distille;
Et la morsure du serpent
Est moins aiguë et moins subtile
Que le venin caché que sa bouche répand.
(J.-B. Rousseau.)

Elle peint les vertus.

Tel fut cet empereur sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée,
Qui rendit de son joug l'univers amoureux,
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux,
Qui soupirait le soir si sa main fortunée
N'avait par ses bienfaits signalé la journée.
(Boileau.)

Elle peint les faits.

De son généreux sang la trace nous conduit;
Les rochers en sont teints, les ronces dégoûtantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes;
J'arrive, je l'appelle, et me tendant la main,
Il ouvre un œil mourant, etc.
(Racine.)

Elle les peint d'une manière sublime; témoin cet autre morceau du même poëte:

Quel carnage de toutes parts!
On égorge à la fois les enfans, les vieillards,
Et la fille et la mère, et la sœur et le frère;
Le fils dans les bras de son père:
Que de corps entassés! que de membres épars,
Privés de sépulture!

Voyez *Hypotypose*.

Prosopopée. Substantif féminin. Figure de rhétorique. Cette figure du style élevé est une des plus brillantes parures de l'éloquence. On l'appelle prosopopée, parce qu'elle représente des choses qui ne sont pas; elle ouvre les tombeaux, en invoque les mânes, ressuscite les morts, fait parler les dieux, le ciel, la terre, le peuple, les villes; en un mot, tous les êtres réels, abstraits, imaginaires. C'est ainsi qu'un orateur s'écrie: « Juste Dieu! protecteur de l'innocence, permettez que l'ordre de la nature soit interrompu pour un moment, et que ce cadavre, déliant sa langue, prenne l'usage de la voix. » Fléchier, pour assurer ses auditeurs que l'adulation n'aura point de part dans son *Éloge du duc de Montausier*, parle de cette manière: « Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossemens se rejoindraient pour me dire: Pourquoi viens-tu mentir pour moi, moi qui ne mentis jamais pour personne? Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne trouble point ma paix par la flatterie, que j'ai toujours haïe. »

Dans d'autres cas, l'art oratoire emploie la prosopopée pour mettre sous un nom emprunté les reproches les plus vifs, et les répréhensions les plus amères. Enfin, les poëtes usent de cette figure avec un merveilleux succès, pour donner plus de mouvement à leurs fictions.

Prospectus. Substantif masculin. On prononce les deux *s*.

Prospère. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Destins prospères*, *fortune prospère*. — L'abbé d'Olivet remarque qu'il ne se dit presque plus en prose, mais qu'il est toujours beau en vers. Racine l'a employé plusieurs fois.

Ces Juifs. . . . .
Pendant qu'ils n'adoraient que le dieu de leurs pères,
Ont vu bénir le cours de leurs destins *prospères*.
(Racine, *Esther*.)

Dans le cours triomphant de ses destins *prospères*,
Il fut assassiné par des mains étrangères.
(Voltaire, *Œdipe*.)

Protase. Substantif féminin. On appelait ainsi dans l'ancienne poésie dramatique la première partie d'une pièce de théâtre, qui servait à faire connaître le caractère des principaux personnages, et à exposer le sujet sur lequel roulait toute la pièce.

Ce que les anciens entendaient par *protase*, nous l'appelons *préparation de l'action*, ou *exposition du sujet*; deux choses qu'il ne faut pas confondre. L'une consiste à donner une idée générale de ce qui va se passer dans le cours de la pièce, par le récit de quelques événemens que l'action suppose nécessairement. C'est d'elle que Boileau a dit :

Que dès le premier vers l'action préparée
Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.

L'autre développe d'une manière un peu plus précise et plus circonstanciée le véritable sujet de la pièce. Sans cette exposition, qui consiste quelquefois dans un récit, et quelquefois se développe peu à peu dans le dialogue des premières scènes, il serait comme impossible aux spectateurs d'entendre une tragédie dans laquelle les divers intérêts et les principales actions des personnages ont un rapport essentiel à quelque autre grand événement qui influe sur l'action théâtrale, qui détermine les incidens, et qui prépare, ou comme cause, ou comme occasion, les choses qui doivent ensuite arriver. C'est de cette partie que le même poète a dit :

Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.

C'est sans doute par cette raison que nos meilleures tragédies s'ouvrent toujours par un des principaux personnages, qui, devant prendre un grand intérêt à ce qui va arriver, en a vraisemblablement pris beaucoup à ce qui a précédé, et en instruit quelque autre personnage qui, dans le cours de la pièce, contribuera beaucoup à l'action principale, ou du moins servira à préparer, à faire naître, à enchaîner ces divers événemens, et qui vraisemblablement n'en doit point être instruit.

Cette exposition du sujet ne doit point être si claire qu'elle instruise parfaitement le spectateur de tout ce qui doit se passer dans la suite; mais elle doit le lui laisser entrevoir comme une perspective, pour le rapprocher par degrés, et le développer successivement, afin de ménager toujours un nouveau plaisir partant du même principe, quoique varié par de nouveaux incidens qui piquent et réveillent la curiosité. Car si l'on suppose une fois l'esprit suffisamment instruit, on le prive du plaisir de la surprise auquel il s'attendait. (*Encyclopédie.*) Voyez *Exposition.*

Protecteur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *protectrice*. Il se prend aussi adjectivement. *Les lois protectrices*, *une amitié protectrice.*

Protéger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*. *Je protégeai*, *protégeons*, et non pas, *je protégai*, *protégons.*

Protester. Verbe actif de la première conjugaison. Ce verbe suivi d'un autre verbe exige *que*. On dit, *il lui protesta qu'il ne l'abandonnerait jamais*; et non comme l'Académie, *il lui protesta de ne l'abandonner jamais*. La raison en est que *protester* emporte dans l'idée de celui qui emploie cette expression quelque chose d'assuré, d'immanquable, qui bannit tout doute, toute incertitude; et la préposition *de*, qui marque doute, incertitude, contingence, répugne à cette idée. C'est par la même raison que l'on dit, *il m'a assuré qu'il viendrait me voir*, et non pas, *il m'a assuré de venir me voir.* — On dit, *il m'a promis de venir me voir*, et *il m'a promis qu'il viendrait me voir.* Dans la première phrase, la promesse a quelque chose de vague, d'incertain; dans la seconde, la promesse est plus positive.

Provenant, Provenante. Adjectif verbal tiré du verbe *provenir*. Il se met après son substantif, et régit la préposition *de*. *Des deniers provenans d'une vente; des sommes provenantes d'une succession.*

Proverbe. Substantif masculin. Espèce de sentence exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire. Les proverbes et les expressions proverbiales ne sont bons que dans le style familier. Il ne faut pas trop les prodiguer, et on doit avoir soin de les appliquer avec justesse et avec goût. Il ne faut pas perdre de vue que les proverbes sont des expressions consacrées qu'on ne doit pas changer, et auxquelles on ne doit pas substituer des synonymes et des équivalens.

Proverbial, Proverbiale. Adjectif

qui ne se met qu'après son substantif. *Expression proverbiale.* L'Académie ne dit pas s'il a un pluriel masculin. Je pense que rien n'empêche de dire *proverbiaux.*

Proverbialement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Parler proverbialement.*

Provincial, Provinciale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Assemblée provinciale, synode provincial, concile provincial; air provincial, manières provinciales.* Il fait *provinciaux* au masculin pluriel. *Des juges provinciaux.*

Provincial, en parlant des airs, des manières, etc., ne se dit qu'en mauvaise part. *Un air provincial* est un air gêné et sans grâces. *Des manières provinciales, un accent provincial, un style provincial.*

Provincial. Substantif masculin. *Provinciale.* Substantif féminin. Ces mots supposent ordinairement quelque chose de contraint et d'embarrassé dans les manières, et de plus un mauvais accent et quelque chose de peu poli et d'irrégulier dans le langage. — Quand on ne veut pas indiquer ces accessoires défavorables, on dit, *un homme de province, une dame de province, une personne de province. Une personne de province* peut être aimable sous tous les rapports; *un provincial* est toujours ridicule.

Provisionnel, Provisionnelle. Adjectif. On ne prononce qu'un *n*. Il ne se met qu'après son substantif. *Traité provisionnel, partage provisionnel.*

Provisionnellement. Adverbe. On ne prononce qu'un *n*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cela a été ordonné provisionnellement*, ou *a été provisionnellement ordonné.*

Provisoire. Adjectif des deux genres qui suit toujours son substantif. *Jugement provisoire, sentence provisoire.*

Provisoirement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *On a décidé provisoirement*, ou *on a provisoirement décidé que...*

Prude. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Une femme prude, un air prude.*

Prudemment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est conduit prudemment*, ou *il s'est prudemment conduit dans cette affaire.*

Prudent, Prudente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme prudent, une femme prudente; cette conduite prudente, cette prudente conduite.* Voyez *Adjectif.*

Puamment. Adverbe. L'Académie le met sans exemple au propre; en effet, il est peu usité. Elle dit au figuré, *mentir puamment;* mais cette expression est bien basse.

Puant, Puante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Chairs puantes, haleine puante.*

Puanteur. Substantif féminin. Il ne se dit point au figuré. On disait autrefois, *la puanteur du vice*, on ne le dit plus aujourd'hui.

Public, Publique. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *L'intérêt public, l'utilité publique. — Personne publique, charge publique, lieux publics.*—Boileau a dit, *la publique misère;* La Bruyère, *le public remercîment;* et Voltaire,

> Et mes malheurs encor font la *publique* joie.
> (*Mérope.*)

Voyez *Adjectif.*

Publiquement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a déclaré publiquement*, ou *il a publiquement déclaré que....*

Pudeur. Substantif féminin. Ce terme est admis dans le style noble.

> De l'austère *pudeur* les bornes sont passées.
> (Racine, *Phèdre.*)

> Une noble *pudeur*, à tout ce que vous faites,
> Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or.
> (Racine, *Esther.*)

> Moi-même je l'avoue avec quelque *pudeur*,
> Charmé de mon pouvoir et plein de ma grandeur.
> (Racine, *Iphigénie.*)

Voyez *Honte, Amitié.*

Pudibond, Pudibonde. Adjectif. Il ne se dit qu'en plaisantant, et peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Cet air pudibond, cette rougeur pudibonde*, ou *cette pudibonde rougeur.* Féraud dit qu'il ne s'applique qu'aux personnes, et cependant il donne pour exemple: *Un air pudibond.*

Pudique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Le pudique Joseph, la pudique Lucrèce. — Discours pudiques, oreilles pudiques; une pudique ardeur.* Il n'est guère d'usage qu'en poésie et dans le discours soutenu. Voyez *Adjectif.*

Puer. Verbe neutre de la première conjugaison. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif, au présent, à l'imparfait, au futur et au conditionnel présent. Autrefois on écrivait, *je pus, tu pus, il put* : à présent on écrit, *je pue, tu pues, il pue*. On l'emploie activement dans ces phrases : *Puer le vin, puer le musc, puer l'ail*, etc. Ce mot est bas, et n'est point souffert en poésie.

Puéril, Puérile. Adjectif. On prononce le *l* du singulier, mais sans le mouiller. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Discours puérils, ces puérils discours ; raisonnement puéril, ces puérils raisonnemens ; excuses puériles, ces puériles excuses*. Voyez *Adjectif*.

Puérilement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est amusé puérilement*, ou *il s'est puérilement amusé à des bagatelles*.

Puis. Adverbe. *Il courut d'abord, puis il s'arrêta. On servit des légumes, puis des fruits*. Ce mot est exclu de la poésie noble.

Puisque. Conjonction. Elle sert à marquer la cause, le motif, la raison pour laquelle on agit, et par conséquent, sa place naturelle est après la proposition qui exprime l'action. *Je travaillerai aujourd'hui, puisque vous le voulez*. Quelquefois, cependant, on met cette seconde phrase avant la première, et l'on dit, *puisque vous le voulez, je travaillerai aujourd'hui*.

L'*e* de *puisque* s'élide avant les mots, *il, elle, ils, elles, on, un, une* ; et avant les mots avec lesquels *puisque* est immédiatement lié, et qui commencent par une voyelle. *Puisqu'ainsi est*.

Puissamment. Adverbe. On le met quelquefois entre l'auxiliaire et le participe. *Il a secouru puissamment ses alliés*, ou *il a puissamment secouru ses alliés*.

Puissant, Puissante. Adjectif. On le met souvent avant son substantif. *Un prince puissant, un puissant prince ; des amis puissans, de puissans amis ; un État puissant, un puissant État ; un empire puissant, un puissant empire*. Voyez *Adjectif*.

Pulmonique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme pulmonique, une femme pulmonique*.

Punais, Punaise. Adjectif qui suit toujours son substantif. Ce mot est familier.

Punissable. Adjectif des deux genres. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Un crime punissable, une action punissable ; cette punissable audace*.

Punisseur. Substantif masculin. J.-J. Rousseau et Voltaire se sont servis de ce terme. *Songe que des yeux perçans sont sans cesse ouverts sur toi, que le glaive punisseur pend sur ta tête, et qu'à ton premier crime tu ne peux lui échapper*. (J.-J. Rousseau.) *La croyance d'un Dieu rémunérateur des bonnes actions, pardonneur des fautes légères, et punisseur des crimes, est la croyance la plus utile au genre humain*. (Voltaire.)

Corneille avait dit dans *Pompée* :

Je n'irai point chercher sur les bords africains
Le foudre souhaité que je vois en tes mains.

Il y avait d'abord, dit Voltaire, *le foudre punisseur*. *Punisseur* était un beau mot qui manquait à notre langue. *Punir* doit fournir *punisseur*, comme *venger* fournit *vengeur*. J'ose souhaiter encore une fois qu'on eût conservé la plupart de ces termes, qui faisaient un si bel effet du temps de Corneille ; mais il a mis lui-même à la place le *foudre souhaité*, épithète qui est bien plus faible.

Je n'irai point chercher sur les bords africains
Le foudre *punisseur* que je vois en tes mains.

Pupillaire, Pupillarité, Pupille. Dans ces trois mots, on prononce les deux *l* sans les mouiller.

Pur, Pure. Adjectif. On le met souvent avant son substantif. *Du vin pur, de l'or pur. — Des esprits purs, de purs esprits. — La vérité pure, la pure vérité ; une pure libéralité, un pur entêtement*.

Purement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Vivre purement. — Il a dessiné purement cette figure*.

Pureté. Substantif féminin. On appelle *pureté de style*, une qualité que doit avoir la diction, et qui consiste à n'employer que des termes qui soient corrects, à les placer dans un ordre naturel, à éviter les mots nouveaux, à moins que la nécessité ne les exige, et les mots vieillis ou tombés en discrédit.

Purgatif, Purgative. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Remède purgatif, potion purgative*.

Purger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours avoir la prononciation du *j* ;

pour la lui conserver lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*. *Je purgeais*, *purgeons*, et non pas, *je purgais*, *purgons*.

D'un perfide ennemi j'ai *purgé* la nature.
(Racine, *Phèdre*.)

Reste impur des brigands dont j'ai *purgé* la terre.
(*Idem*.)

Purisme. Substantif masculin. Affectation de pureté dans le langage. Voyez *Puriste*.

Puriste. Substantif masculin. On nomme ainsi une personne qui affecte sans cesse une grande pureté dans le langage. Ces sortes de gens, dit La Bruyère, ont une fade attention à ce qu'ils disent, et l'on souffre avec eux, dans la conversation, de tout le travail de leur esprit; ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expression, concertés dans leurs gestes et dans tout leur maintien; ils ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet du monde; rien d'heureux ne leur échappe, rien chez eux ne coule de source et avec liberté: ils parlent proprement et ennuyeusement; ils sont puristes.

Purpurin, Purpurine. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Fleurs purpurines*.

Pus. Substantif masculin. Féraud dit qu'on prononce le *s* final. C'est une erreur. On ne le prononce que devant une voyelle ou un *h* non aspiré.

Pusillanime. Adjectif. On prononce les deux *l* sans les mouiller. Il se met ordinairement après son substantif. *Un homme pusillanime*, *une femme pusillanime*.

Putatif, Putative. Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Père putatif*.

Pyramidal, Pyramidale. Adjectif. On dit au masculin pluriel *pyramidaux*. *Des muscles pyramidaux*.

Q

Q. Substantif masculin. On prononce *que*. C'est la dix-septième lettre de l'alphabet, et la treizième consonne. Il est toujours suivi d'un *u* quand il n'est pas à la fin d'un mot. Le son propre de cette lettre est comme dans *quinze*, *quotidien*, *quolibet*. — *Q*, initial ou dans le cours d'un mot, conserve toujours le son qui lui est propre, mais avec cette différence que, dans *qua*, *quo*, il a un son très-dur, comme dans *qualité*, *quolibet*, et que dans *que*, *qui*, il l'a moins dur, *acquérir*, *quitter*. — *Q* final a le son dur dans *coq*, *cinq*; excepté pour le premier, le mot *coq d'Inde*, où le *q* ne se prononce pas; et pour le second, le cas où il est suivi immédiatement de son substantif commençant par une consonne. *Cinq cavaliers*, *cinq garçons*, se prononcent *cin-cavaliers*, *cin-garçons*. Le *q* se prononce dans tous les autres cas comme *coq de bruyère*, *coq-à-l'âne*, *cinq ans*, *trois et deux font cinq*, *cinq pour cent*, etc. — Le *q* n'est jamais redoublé. — Il y a quelques mots où l'*u* et la voyelle suivante font une diphthongue propre. Alors l'*u* a trois sons particuliers. — *Qu* a le son de *cou* dans *aquatique*, *équateur*, *équation*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadruple*, *quadrupède*, *quaker*, *quaterne*, que l'on prononce *acouatique*, *écouateur*, etc. — *Qu* a le son qui lui est propre dans *équestre*, *équilatéral*, *quintuple*, *quinquennium*, *questure*, *ubiquiste*, et dans *quinquagésime*, que l'on prononce *quincouagésime*. — *Qu* a le son du *k* dans *quiétisme*, *quidam*, *quinconce*, *quasimodo*, *quinquina*, *quatrain*, *quartaut*. *Quadrature*, terme de géométrie, se prononce *couadrature*; et *quadrature*, terme d'horlogerie, se prononce *kadrature*. — *Quadrige* se prononce *couadrige*, et *quadrille* se prononce *kadrille*. Dans *liquéfaction* on fait entendre l'*u*, et dans *liquéfier* il est muet; on prononce *likéfier*.

Quadragénaire. Adjectif des deux genres qui se prend aussi substantivement. La première syllabe se prononce *coua*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme quadragénaire*, *une femme quadragénaire*.

Quadragésimal, Quadragésimale. Adjectif. Le première syllabe se prononce *coua*. Il ne se met qu'après son substantif. *Jeûne quadragésimal*, *abstinence quadragésimale*. Il n'a pas de masculin au pluriel.

Quadrat. Substantif masculin. Terme d'imprimerie et d'astronomie. Prononcez *cadrat*.

Quadratrice. Substantif féminin. Terme de géométrie. Prononcez *couadratrice*.

Quadrature. Substantif féminin. Quand il est terme de géométrie ou d'astronomie, prononcez *couadrature*; quand il est terme d'horlogerie, prononcez *kadrature*.

Quadrige. Substantif masculin. Prononcez *couadrige*.

Quadrilatère. Substantif masculin. Prononcez *couadrilatère*.

Quadrille. Substantif masculin. On prononce la première syllabe comme *ka*, et on mouille les *l*.

Quadrinome. Substantif masculin. Prononcez *couadrinome*.

Quadrupède. Adjectif des deux genres. On prononce *coaudrupède*. Il suit son substantif. *Les animaux quadrupèdes*.

Quadruple, Quadrupler. Dans ces deux mots, la première syllabe se prononce *coua*.

Quaker. Substantif masculin. Prononcez *couacre*.

Qualificatif. Adjectif masculin qui se prend substantivement. Terme de grammaire. Il se dit de l'adjectif, parce qu'il sert à exprimer la qualité du substantif auquel il est joint.

Quand. Conjonction et adverbe. Le *d* ne se prononce que devant une voyelle. *Quand il viendra*, prononcez *quan-til viendra*. Il régit l'indicatif. *Quand vous viendrez, quand viendrez-vous ?* Lorsque *quand* a rapport à une condition, il régit le conditionnel. *Quand il le voudrait, je ne le ferais pas*. Quelquefois on ajoute *même* à *quand*, pour donner plus de force à l'expression. *Je le ferais*, quand même *on me le défendrait*. — On disait autrefois *quand bien même;* on ne le dit plus aujourd'hui. — Lorsqu'il y a dans la phrase deux verbes régis par *quand*, on met *que* devant le second, au lieu de répéter *quand*. *Quand vous serez arrivé, et que vous vous serez reposé....*

Lorsque *quand* est placé à la tête de la phrase, et que le sens est interrogatif, le sujet se met après ou avant le verbe. Il se met après quand il est exprimé par un pronom, ou quand le verbe est sans régime. *Quand viendrez-vous ? quand viendra cet homme ?* Il se met avant quand il est exprimé par un nom, et que le verbe est au passif, ou qu'il a un régime, et on met après le verbe le pronom personnel, quoique le nom soit déjà exprimé. *Quand cet homme sera-t-il fatigué de tant de courses ? quand cette femme commencera-t-elle à réfléchir ?*

Quand et quand. Sorte de préposition. Expression populaire qu'on est surpris de trouver dans le Dictionnaire de l'Académie. La dernière classe du peuple dit *quand et quand moi*, *quand et quand nous*, pour dire, en même temps que moi, en même temps que nous.

Quanquan. Substantif masculin. Bruit, éclat. Prononcez *hankan*.

Quant. Adverbe. On prononce le *t*, parce qu'il est toujours suivi de la préposition *à*. *Quant à moi, quant à lui*. — Suivant Vaugelas, Ménage, Bouhours et Thomas Corneille, on ne doit pas dire *quant à moi, quant à lui, quant à vous;* il faut dire *pour moi, pour lui, pour vous*. L'usage a cassé la décision de ces grammairiens; et ces expressions sont reçues, mais seulement dans le style familier.

Quantes. Adjectif qui n'a point de singulier. C'est une expression que l'on employait assez fréquemment autrefois dans le langage familier, et qui est rejetée aujourd'hui dans le langage populaire. Le peuple dit, *je ferai cela toutes et quantes fois vous voudrez*, pour dire, autant de fois que vous voudrez.

Quantité. Substantif féminin. On entend par ce mot, en grammaire, la mesure de la durée du son dans chaque syllabe de chaque mot. La quantité des sons, dans chaque syllabe, ne consiste point dans un rapport déterminé de la durée du son, à quelqu'une des parties du temps que nous assignons par nos montres, à une minute, par exemple, à une seconde, etc. Elle consiste dans une proportion invariable entre les sons, ensorte qu'une syllabe n'est longue ou brève dans un mot que par relation à une autre syllabe qui n'a pas la même *quantité*. Une brève se prononce dans le moins de temps possible. Quand nous disons *à Strasbourg*, il est clair que la première syllabe qui n'est composée que d'une seule voyelle, nous prendra moins de temps que l'une des deux suivantes, qui, outre la voyelle, renferme plusieurs consonnes; mais les deux dernières, quoiqu'elles prennent chacune plus de temps que la première *à*, n'en sont pas moins essentiellement brèves, parce qu'elles se prononcent dans le moins de temps possible. Il y a donc des brèves, moins brèves les unes que les autres; et, par la même raison, il y a des longues plus ou moins longues, sans cependant que la moins brève puisse être comptée parmi les longues, ni la moins longue parmi les brèves.

Nous avons plusieurs mots qui ont des significations tout-à-fait différentes, selon que l'une de leurs voyelles est longue ou brève; et celui qui prononcerait ces voyelles au hasard, sans soin, ni discernement ferait souvent entendre

autre chose que ce qu'il aurait voulu dire, et tomberait dans des méprises fréquentes. Par exemple, une *tâche* à remplir, n'est pas une *tache*, souillure; *tâcher* de faire son devoir, ne se prononce pas comme *tacher* son habit. Il y a de la différence dans le sens comme dans la prononciation, entre *mâle*, animal, et *malle*, bahut; entre *mâtin*, chien, et *matin*, partie du jour; entre *pêcher*, commettre une faute, et *pêcher*, prendre du poisson, etc., etc.

Dans nos langues modernes, l'usage est le meilleur et le plus sûr maître de *quantité* que nous puissions consulter, mais dans celles qui admettent les vers rimés, il faut sur-tout faire attention à la dernière syllabe masculine, soit qu'elle termine le mot, soit qu'elle ait encore après elle une syllabe féminine. La rime ne serait pas soutenable si les sons correspondans n'avaient pas la même *quantité*. Ainsi, on a blâmé comme inexcusables, ces deux vers de Boileau :

Un auteur à genoux dans une humble *préfăce*,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander *grâce*.

Et ces deux autres :

Je l'instruirai de tout, je t'en donne *parŏle*,
Mais songe seulement à bien jouer ton *rôle*.

Voici les règles générales que donne l'abbé d'Olivet, dans son traité sur la prosodie :

1°. Toute syllabe dont la dernière voyelle est suivie d'une consonne finale qui n'est ni *s* ni *z*, est brève : *săc*, *nectăr*, *sĕl*, *fĭl*, *pŏt*, *tŭf*, etc.

2°. Toute syllabe masculine, brève ou non au singulier, est toujours longue au pluriel : *des sâcs*, *des sêls*, *des pôts*, etc.

Remarque. Nous pensons qu'il faut excepter de cette règle, les substantifs qui n'ont ni *s* ni *x* au pluriel. Dans *numéro*, *te Deum*, *kirschwasser*, la dernière syllabe n'est pas plus longue au pluriel qu'au singulier; c'est le *s*, le *x* ou le *z* qui rend la syllabe longue.

3°. Tout singulier masculin dont la finale est l'une des caractéristiques du pluriel, est long; *le temps*, *le nez*, etc.

4°. Quand un mot finit par un *l* mouillé, la syllabe est brève : *éventăil*, *avrĭl*, *vermĕil*, *quenŏuille*, *fautĕuil*.

Remarque. Il nous semble que *nouil* est long dans *quenouille*.

5°. Quand les voyelles nasales sont suivies d'une consonne qui n'est pas la leur propre, c'est-à-dire qui n'est ni *m* ni *n*, et qui commence une autre syllabe, elles rendent longue la syllabe où elles se trouvent : *jāmbe*, *jāmbon*, *craīnte*, *trēmbler*, *peīndre*, *oīndre*, *tōmber*, *hūmble*, etc.

6°. Quand les consonnes qui servent à former les voyelles nasales, c'est-à-dire *m* ou *n*, se redoublent, cela rend brève la syllabe à laquelle appartient la première des consonnes redoublées, qui demeure alors muette et n'est plus nasale : *épigrămme*, *consŏnne*, *persŏnne*, *qu'il prĕnne*, etc.

7°. Toute syllabe qui finit par *r*, et qui est suivie d'une syllabe commençant par toute autre consonne, est brève : *bărbe*, *bărque*, *bĕrceau*, *infĭrme*, *ŏrdre*, etc.

8°. Quelle que soit la voyelle qui précède deux *r*, quand ces deux lettres ne forment qu'un son indivisible, la syllabe est toujours longue : *ārrêt*, *bārre*, *bizārre*, *tōnnerre*, etc.

9°. Entre deux voyelles, dont la dernière est muette, les lettres *s* et *z* alongent la syllabe pénultième : *bāse*, *extāse*, *bētise*, *franchīse*, *rōse*, *époūse*, etc.

Mais si la syllabe qui commence par une de ces lettres, est longue de sa nature, elle conserve sa *quantité*, et souvent l'antépénultième devient brève : *il s'extăsie*, *pĕsée*, *épŏusée*.

Remarque. Il nous semble que *pou* est long dans *épousée*.

10°. Un *r* ou un *s* qui suit une voyelle, et précède une autre consonne, rend la syllabe toujours brève : *jăspe*, *măsque*, *ăstre*, *burlĕsque*, *funĕste*, *bărbe*, *bĕrceau*, *infĭrme*, *ŏrdre*, etc.

11°. Tous les mots qui finissent par un *e* muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultième longue : *pensēe*, *armēe*, *joīe*, *je lōue*, *il jōue*, *la vūe*, *la nūe*, etc.

Mais si dans ces mots, l'*e* muet se change en *é* fermé, alors la pénultième de longue qu'elle était, devient brève : *lŏuer*, *jŏuer*, etc.

12°. Quand une voyelle finit la syllabe, et qu'elle est suivie d'une autre voyelle qui n'est pas l'e muet, la syllabe est brève : *crĕé*, *fĕal*, *actĭon*, *hăïr*, *dŏué*, *tŭer*, etc.

La *quantité* est d'un grand secours pour les poètes et les orateurs. Elle leur fournit les moyens de peindre avec vé-

rité les divers mouvemens de l'ame, et de donner aux objets les couleurs qui leur conviennent. Tantôt plusieurs syllabes brèves rapprochées, expriment la vivacité d'un désir, d'une passion violente, d'une action rapide, impétueuse; tantôt une suite de syllabes longues marquent l'abattement, la tristesse, la langueur, l'inertie, la lassitude, la défaillance, le sombre aspect de certains lieux, la triste lenteur d'une suite d'actions affligeantes.

C'est ainsi que Racine peint par des syllabes brèves, l'atteinte rapide de l'amour :

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue

la rapidité d'une action :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

C'est ainsi qu'il peint par des syllabes longues, l'abattement, la langueur :

N'allons point plus avant, demeurons, chère OEnone,
Je ne me soutiens plus, ma force m'abandonne,
Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi,
Et mes genoux tremblans se dérobent sous moi.
Que ces vains ornemens, que ces voiles me pèsent!...

la vaste horreur d'un lieu :

Moi-même il m'enferma dans des cavernes sombres,
Lieux profonds et voisins de l'empire des ombres...

la tristesse :

Ses gardes affligés
Imitaient son silence autour de lui rangés.

Ses superbes coursiers,
L'œil morne maintenant et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

C'est ainsi què Boileau, par un heureux mélange de longues et de brèves, peint d'une manière admirable le caractère de la mollesse :

Lă mōllēsse ōpprēssēe
Dāns să boūche ă cĕ mōt sēnt să lāngue glācēe,
Et lāsse dĕ pārlĕr, sūccōmbant soūs l'ĕffōrt,
Soupīre, étĕnd lĕs brās, fērmĕ l'œil et s'ĕndōrt.

Nous n'avons rien dans notre langue, dit d'Olivet, de plus beau que ces vers; le dernier surtout est admirable, et, dans le second, on voit effectivement la langue glacée de la mollesse; on la voit glacée par l'embarras que cause la rencontre de ces monosyllabes *sa*, *ce*, *sent*, *sa*, qui augmente encore par ces deux mots on *gue* et *gla* font presque au lecteur, l'effet que Boileau dépeint. Voyez *Harmonie*.

Quarante. Adjectif numéral des deux genres. Il se met avant son substantif. *Quarante hommes*, *quarante ans*, *quarante jours*.

Quarantième. Adjectif des deux genres. Nombre d'ordre. Il se met avant son substantif. *Le quarantième jour*, *la quarantième année*.

Quart, Quarte. Adjectif. On dit *le quart denier*, et la *fièvre quarte*.

Quasi. Adverbe. Il n'est plus guère usité, ou il l'est seulement dans le langage familier. On prononce *kasi*.

Quasimodo. Substantif féminin. On prononce *kasimodo*; et *qua* se prononce de même dans tous les mots composés de l'adverbe *quasi*, comme *quasi-contrat*, *quasi-délit*, où l'on prononce *kasi*.

Quaternaire. Adjectif des deux genres qui se met après son substantif. *Le nombre quaternaire*. On prononce *Kouaternaire*.

Quaterne. Substantif masculin. On prononce *kouaterne*.

Quatorze. Adjectif numéral qui se met avant son substantif. *Quatorze hommes; quatorze lieues*. — Quelquefois il se met après les noms propres, comme dans *Louis quatorze*; alors il se dit pour *quatorzième*. On dit aussi *article quatorze*, *chapitre quatorze*.

Quatorzième. Adjectif des deux genres. Nombre ordinal. Il se met avant son substantif. *Le quatorzième jour*, *la quatorzième année*. *Le quatorzième de la lune*, *jour* est sous-entendu.

Quatrain. Substantif masculin. Terme de littérature. Stance ou strophe composée de quatre vers qui doivent former un sens complet, et dont les rimes peuvent être suivies ou mêlées.

On peut disposer les vers du quatrain de trois manières.

1°. On peut faire rimer le premier avec le troisième; et le second avec le quatrième; comme dans cet exemple de Malherbe, destiné à servir d'inscription à une fontaine :

Vois-tu, passant, couler cette onde,
Et s'écouler incontinent?
Ainsi fait la gloire du monde,
Et rien que Dieu n'est permanent.

2°. On peut faire rimer le premier vers avec le quatrième, et le second avec le troisième, comme dans cet exemple de La Mothe :

Amour, si jamais moins cruel
Pour moi tu fléchissais Sylvie,
Dans ces délices que j'envie
J'oublîrais que je suis mortel.

3°. On peut faire succéder les rimes deux à deux, sans les croiser, comme dans cet exemple de Malherbe :

Il n'est rien ici-bas d'éternelle durée ;
Une chose qui plaît n'est jamais assurée ;
L'épine suit la rose, et ceux qui sont contens
Ne le sont pas long-temps.

Quatre. Adjectif numéral des deux genres. Il se met avant son substantif. *Quatre hommes*, *quatre femmes*, *quatre jours*. — On écrit *quatre-vingt* et *quatre-vingts*. Le dernier a lieu lorsqu'il précède immédiatement un substantif, *quatre-vingts chevaux ;* mais on écrit *quatre-vingt* sans *s* lorsque ce mot est suivi d'un autre nom de nombre, *quatre-vingt-deux*, *quatre-vingt-dix*. — Quand ce mot est pris absolument, on met un *s* après *vingt*, *quatre-vingts*, *six-vingts ; nous étions quatre-vingts*.

On écrit *entre quatre yeux*, pour signifier tête à tête ; et l'on prononce *quatre-s-ieux*, pour l'euphonie. Beauzée est d'avis qu'il serait mieux d'écrire *quatre-s-ieux*, parce qu'alors il ne resterait aucun doute sur la prononciation. Il pense d'ailleurs qu'il y aurait de l'inconvénient à ne pas introduire un *s* dans la prononciation, parce qu'autrement il faudrait prononcer *quatre-i-eux*, en altérant le premier mot, ou *quatre ïeux*, en décomposant le second ; au lieu qu'on ne gâte ni l'un ni l'autre en introduisant le *s* euphonique, qui, au surplus, a de l'analogie au nombre pluriel désigné par *quatre*.

Cependant quelques grammairiens ne veulent point adopter cette lettre euphonique, et ils se fondent sur ce qu'il est de principe que, de tous les adjectifs numéraux, il n'y a que *vingt* et *cent* qui, dans quelques cas, prennent le *s* caractéristique du pluriel. — Ces grammairiens se trompent assurément. Le *s* n'est point ici le signe caractéristique du pluriel, mais une simple lettre euphonique admise pour adoucir la prononciation, et qui n'influe sur aucun des accidens du mot qui la précède ou qui la suit.

Quatrième. Adjectif des deux genres. Nombre d'ordre qui ne se met qu'avant son substantif. *Le quatrième jour*, *la quatrième année*.

Quatrièmement. Adverbe. On peut le mettre avant ou après le verbe. *Quatrièmement je vous dirai*, ou *je vous dirai quatrièmement*.

Quatriennal, Quatriennale. Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Office quatriennal*, *charge quatriennale*. On dit au pluriel masculin *quatriennaux*.

Quatuor. Substantif masculin. Il ne prend point le signe du pluriel. *Des quatuor*.

Que. Adjectif conjonctif qui se met pour *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*. Tous ces mots, dit Condillac, sont des adjectifs, et toutes les propositions où nous les employons sont des tours elliptiques. *La personne que j'aime*, est pour *la personne*, *laquelle personne j'aime*. Ainsi, bien loin que ces mots tiennent la place d'un nom, ils le sous-entendent au contraire après eux. *Je ne sais que vous donner*, c'est *je ne sais pas la chose*, *laquelle chose je puis* ou *je dois vous donner*. *Que ne puis-je vous obliger ! je suis fâché d'une chose*, *laquelle chose est ne pouvoir vous obliger*, etc. Lorsque le conjonctif est l'objet du verbe, c'est une règle générale de préférer *que* à *lequel* ou *laquelle*. *Les arts que vous étudiez*, *les villes qu'il a prises*, *la conduite qu'il a tenue*, et non *les arts* lesquels, *la conduite* laquelle, etc.

L'adjectif conjonctif *que* est d'un grand usage. Sa fonction est de conduire le sens à son complément. Il est toujours placé entre deux idées qu'il lie en modifiant la première. Voyez *Adjectifs conjonctifs*.

Il ne faut pas confondre *que*, adjectif conjonctif, avec *que* conjonction conductive, c'est-à-dire qui conduit d'un sens à un autre. Telle est sa nature dans les vers suivans de Racine :

Pourquoi je le demande ? ô ciel ! le puis-je croire,
Qu'on ose des fureurs avouer la plus noire ?

Règle générale : Dans les phrases composées de deux membres, liées par *que*, quand le verbe du second membre n'est pas le même que celui du premier, le *que* se répète non-seulement à ce second membre, mais à tous les membres de la même nature qui se succèdent. *Les Gaulois adorent Apollon*, *Mars*, *Jupiter et Minerve ; ils croient qu'Apollon chasse les maladies*, *que Minerve préside aux travaux*, que

Jupiter est le souverain des dieux, *et Mars l'arbitre de la guerre.*

Que signifie quelquefois *si ce n'est.*

Que servent les grands noms dans l'état où je suis,
Qu'à me couvrir de honte et m'accabler d'ennuis?
(Crébillon.)

Et pour qui mépriser tous nos rois *que* pour lui.
(Corneille, *Sertorius.*)

Ce vers, dit Voltaire, est digne du grand Corneille.

Que de. Il y a une grande différence entre *que* et *que de* devant un verbe à l'infinitif. Dans cette phrase, *ils ne font que sortir*, on donne à entendre que ceux dont on parle sortent à chaque instant; dans cette autre, *ils ne font que de sortir*, on donne à entendre qu'*ils viennent de sortir.*

Que a quelquefois le sens d'un adverbe, comme dans cette phrase, *que vous êtes heureux!* Il vient alors du latin *quantùm*, *adquantùm*, et signifie à quel point, combien. *Que de choses il m'a dites! que de philosophes se sont égarés!*

O ciel! que de vertus vous me faites haïr.
(Corneille, *Pompée.*)

Voyez *Répétition.*

Quel. Adjectif qui énonce un objet quelconque sous l'idée précise d'une qualité vague et indéterminée. Il fait *quelle* au féminin singulier, *quels* au masculin pluriel, et *quelles* au féminin du même nombre. *Quel livre lisez-vous? je ne sais quelle résolution vous avez prise; quels hommes, quelles femmes voyez-vous?*

Quelquefois le substantif auquel cet adjectif se rapporte est sous-entendu. C'est, par exemple, quand en rappelant ce dont on a déjà parlé, on demande *quel est-il? quelle est-elle?* ou bien encore si, après avoir dit, *j'ai des nouvelles à vous apprendre*, on demande *quelles sont-elles?* Alors il y a ellipse. *Quelles sont-elles?* c'est-à-dire, quelles sont ces nouvelles?

Il ne faut pas confondre l'adjectif *quel* avec *quelque*, et dire comme certaines personnes, quol *mérite que l'on ait, il faut être modeste*; au lieu de dire, quelque *mérite que l'on ait*, etc. Voyez *Quelque.*

Quelconque. Mot que les anciens grammairiens mettent au nombre des pronoms indéfinis. C'est un adjectif des deux genres qui est à peu près synonyme de *nul* ou *aucun* dans une phrase négative; et alors, comme ces deux mots, il n'a point de pluriel. *Il n'a chose quelconque.*

Dans une phrase positive, il est à peu près synonyme de *quel*, et prend un pluriel. *Cherchez des prétextes quelconques, donnez-lui une récompense quelconque, trouvez une personne quelconque.*

Cet adjectif se met toujours à la suite d'un substantif.

L'abbé Regnier et Restaut disent que ce mot est peu usité. Il l'est davantage aujourd'hui, sur-tout dans le second sens.

Quelque. Adjectif partitif des deux genres qui fait *quelques* au pluriel, que l'on place avant un nom appellatif, et qui désigne ou un individu vague, ou une quotité vague des individus compris dans sa signification. *Quelque personne indiscrète aura causé cette brouillerie. Quelques crimes précèdent toujours les grands crimes. Quelque*, dans cette signification, répond à l'*aliquis* des latins.

Quelque s'emploie aussi avec *que*, et alors il est adjectif, s'il est suivi d'un substantif, et signifie *quel que soit le*, *quelle que soit la*, *quels* ou *quelles que soient les. Quelque mal que vous ayez, quelque science que vous cultiviez, quelques erreurs que vous suiviez.*

Mais d'adjectif il devient adverbe dans le même sens, quand il se trouve avant un adjectif ou un adverbe. *Quelque savans que vous soyez, quelque savamment que vous parliez, quelque grands que soient vos travaux.*

Quelques anciens grammairiens ont prétendu que lorsque, dans ce sens, le mot *quelque* se trouve devant un adjectif suivi immédiatement de son substantif, il n'est plus adverbe, mais pronom, et qu'il faut dire, par exemple, *quelques grands biens qu'on possède, quelques belles qualités que l'on ait.* L'Académie a rejeté ce sentiment; elle a pensé que, dans ces sortes de phrases, il faut seulement avoir égard à l'idée qu'elles portent dans l'esprit. En effet, *quelque grands biens que l'on possède*, veut toujours dire *quelque grands que soient les biens que l'on possède, quelque belles qualités que l'on ait, quelque belles que soient les qualités que l'on ait.*

Cependant plusieurs bons auteurs ou poètes du siècle de Louis XIV ont fait, dans ce cas, *quelque* pronom, ou, si l'on veut, adjectif, et l'ont fait accorder avec le substantif. Ils en ont agi ainsi, dit-on, parce qu'ils ont pensé

que l'adjectif, placé soit avant, soit après le substantif, ne change rien à la nature de *quelque*, qui modifie, dans l'un et l'autre cas, le substantif et l'adjectif.

Il me semble que cette raison n'est pas admissible. A la vérité, que l'adjectif soit placé avant ou après le substantif, *quelque* signifie toujours la même chose, savoir, *quel que soit*. Mais il change de rapport suivant qu'il précède le substantif ou l'adjectif. Dans le premier cas, il modifie un substantif, et est par conséquent adjectif; dans le second, il modifie un adjectif, et est par conséquent adverbe. Dans *quelques auteurs savans que vous consultiez*, *quelques* modifie évidemment *auteurs*; il est donc adjectif; c'est comme si l'on disait, *quels que soient les auteurs savans que vous consultiez*. Mais dans, *quelque savans auteurs que vous consultiez*, il est évident que *quelque* modifie *savans*, et que le sens est, *quelque savans que soient les auteurs que vous consultiez*.

Quelque est un mot vague qui peut modifier un adjectif comme un substantif; car on peut dire, *quelque belle*, *quelque bonne qu'elle soit*, et *quelque auteur que vous me citiez*. Dès que ce mot est prononcé, l'esprit attend le mot modifié, et porte cette modification sur le premier qui se présente, s'il est de nature à être modifié par *quelque*. Or, *quelque* pouvant modifier un adjectif, et *savant* étant un adjectif, c'est à ce mot, et non au substantif qui vient après, que l'esprit attache naturellement la modification exprimée par *quelque*. Ainsi, dans ces sortes de phrases, *quelque* modifie un adjectif, et est par conséquent adverbe.

Une autre raison qui vient à l'appui de ce que nous venons de dire, c'est que l'esprit ne doit jamais rester dans l'incertitude sur le caractère d'un mot énoncé dans le discours. Or, si *quelque*, placé devant un adjectif, pouvait être tantôt adjectif, tantôt adverbe, il faudrait, ou y attacher d'abord au hasard l'un ou l'autre caractère, ou attendre le substantif qui doit déterminer ce caractère. Si, par exemple, voulant dire *quelque belles qualites que l'on ait*, on dit *quelque belles*, et qu'on s'arrête là, l'esprit est porté à attribuer à *quelque* le caractère d'adverbe, à cause de l'adjectif qui le suit, ou bien il faudra, pour s'en faire une idée juste, qu'il attende le mot suivant, afin de savoir si c'est un substantif. Dans le premier cas, il se sera trompé, et il faudra qu'il revienne sur ses pas, lorsqu'il aura entendu ce substantif; dans le second, il aura entendu *quelque* suivi d'un adjectif, sans attacher une idée précise à ce mot. Or, rien n'est plus contraire au génie de la langue française que ce tâtonnement ou cette incertitude.

Quelque, suivi d'un verbe, s'écrit en deux mots, *quel que*, et alors le premier est adjectif, et s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qui est le sujet de ce verbe. *Quelle que soit votre intention; quels que soient vos desseins; quelles que soient vos vues. Quelle que soit la gloire des grands sur la terre, elle a toujours à craindre l'envie qui cherche à l'obscurcir.* (Massillon.)

La loi, dans tout État, doit être universelle,
Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle.

(Voltaire.)

Souvent on confond *tel que* avec *quel que*; mais *tel que* sert à la comparaison, et régit l'indicatif, parce que, dans les phrases où on l'emploie, il a un sens précis et positif. *On craint de se voir* tel qu'on *est*, *parce qu'on n'est pas* tel qu'on *devrait être*.

Au contraire, *quel que* est suppositif, et, dans le sens vague du doute, il régit le subjonctif. *Je n'en excepte personne, quel qu'il puisse être. Quel que soit le mérite, quelle que soit la vertu de cet homme.*

Ainsi, au lieu de dire avec Voltaire, dans *Sémiramis* :

Ce grand choix *tel qu'il* soit peut n'offenser que moi.

il faudra dire, *ce grand choix*, quel qu'*il soit*. Et au lieu de dire avec J.-J. Rousseau : *On prouve très-bien à cet enfant que cette religion*, telle qu'*elle soit*, *est la seule véritable*, on devra dire : *On prouve très bien à cet enfant que cette religion*, quelle qu'*elle soit*, etc.

Quelque est aussi adverbe lorsqu'il précède immédiatement un nombre cardinal. Il signifie alors *environ*, et n'est que du style familier. *Il y a quelque soixante ans que cela est arrivé.*

Quelque chose. Cette expression est considérée comme un seul mot, et on lui donne le genre masculin. *Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir appris.* Autrefois on doutait du genre de ce mot. Quelques-uns le faisaient mas-

culin, et d'autres féminin. Il n'y a plus de doute aujourd'hui, et tous les grammairiens le font masculin. Il y a donc deux fautes dans les vers suivans :

Quand on aura de vous *quelque chose* à prétendre,
Accordez-*la* civilement ;
Et pour obliger doublement,
Ne *la* faites jamais attendre.

Cependant, lorsqu'il y a un adjectif entre *quelque* et *chose*, l'expression n'est plus un seul mot, et *chose* reprend son genre féminin. On dira donc, *quelques belles choses que vous écriviez*, elles *ne seront jamais* goûtées *si vous les prononcez mal*.

Après *quelque chose*, Vaugelas est d'avis qu'on peut supprimer *de* avant les adjectifs qui régissent cette préposition. La raison qu'il en donne c'est que ce *de* rend ordinairement la phrase dure et désagréable. Il veut qu'on dise : *Il l'exhortait à faire quelque chose digne de sa naissance*, au lieu de, *il l'exhortait à faire quelque chose de digne de sa naissance*. L'Académie paraît penser qu'on peut quelquefois supprimer ce *de*; car elle dit que *souvent* l'adjectif qui suit *quelque chose* est précédé de la préposition *de*, *quelque chose de fâcheux*, *de merveilleux*. Les grammairiens et les auteurs modernes n'admettent point cette suppression. *Heureux si Bayle avait plus respecté la religion et les mœurs, ou quelque chose d'approchant.* (Voltaire.) *Si Eschyle et Sophocle n'ont pas eu cette idée, ils ont dû concevoir quelque chose d'approchant.* (La Harpe.) — S'il se trouvait quelque phrase où le *de* rendît avec ce qui suit un son dur et désagréable, il faudrait prendre un autre tour, modifier *quelque chose* par le relatif *qui*, et dire, par exemple, *il l'exhortait à faire* quelque chose qui *fût digne de sa naissance*.

Quelquefois. Adverbe. On peut le mettre avant le verbe, après le verbe, et entre l'auxiliaire et le participe. *Quelquefois il ment ; quelquefois il a menti ; il ment quelquefois ; il a menti quelquefois ; il a quelquefois menti.*

Quelqu'un, Quelqu'une, Quelques-uns, Quelques-unes. Les anciens grammairiens mettaient ce mot au nombre des pronoms indéfinis. C'est un adjectif synonyme de *quelque*, comme *chacun* est synonyme de *chaque* ; et il y a de part et d'autre les mêmes différences.

Quand *quelqu'un* est employé seul, il a une relation expresse avec un nom sous-entendu et connu par les circonstances. Dans *quelqu'un a dit*, le sens indique assez que *quelqu'un* se rapporte à *homme*. En ce sens, il ne se dit que des personnes, et ne prend jamais le féminin ni le pluriel. On dit *j'ai vu quelqu'un, j'ai parlé à quelqu'un qui m'a dit;* mais on ne dit pas *j'ai vu quelqu'une, j'ai vu quelques-uns*.

Cependant quand *quelqu'un* est employé comme sujet de la proposition, il peut se mettre au pluriel, mais seulement au masculin. *Quelques-uns m'ont assuré.*

Quand *quelqu'un* a rapport à un nom exprimé dans la phrase, il se dit des personnes et des choses, et signifie une partie indéterminée d'un nombre. Alors il est précédé du pronom *en*, et s'emploie à tous les genres et à tous les nombres. *De tous ces hommes, j'espère qu'il en viendra quelques-uns. Que vous ont dit ces dames ? en viendra-t-il quelques-unes? S'il en reste encore quelqu'un d'assez juste pour avoir pitié de moi....* (Fénélon.) Voyez *Maint*.

Qu'en dira-t-on. Ce substantif composé ne prend point le signe du pluriel ; on dit *des qu'en dira-t-on*.

Querelleur, Querelleuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme querelleur, une femme querelleuse. — Une humeur querelleuse, cette querelleuse humeur.*

Quérir. Verbe actif et défectueux de la seconde conjugaison. Il n'est usité qu'à l'infinitif *quérir*, et avec les verbes *aller*, *venir*, *envoyer*. Il n'est point admis dans le style noble.

Corneille a dit dans *Polyeucte* :

L'autre m'obligerait d'aller *quérir* Sévère.

Voltaire a dit au sujet de ce vers : *Quérir* ne se dit plus. (*Remarques sur Corneille.*)

Questeur. Substantif masculin. On prononce *cuesteur*.

Question. Substantif féminin. On prononce *kestion*. Le *t* conserve sa prononciation naturelle dans *ti*.

Questionneur. Substantif masculin. Questionneuse. Substantif féminin. On désigne par ce mot celui ou celle qui fait des questions importunes. *C'est un questionneur insupportable.*

Questure. Substantif féminin. On prononce *cuesture*.

Quêteur. Adjectif que l'on emploie substantivement. Il fait *quêteuse* au féminin.

Qui. On prononce *ki*. Selon le Dic-

tionnaire de l'Académie, c'est un pronom relatif des deux genres; nous l'appelons adjectif conjonctif. Voyez *Adjectifs conjonctifs*. Les grammairiens disent qu'il y a un *qui* relatif, comme dans cette phrase, *l'homme qui vous parle*; et un *qui absolu*, comme dans celle-ci, *qui vous a accusé?* Cette distinction est vaine. *Qui*, adjectif conjonctif, a toujours rapport à un substantif exprimé ou sous-entendu, et par conséquent n'est jamais absolu. Dans les phrases où il paraît tel, il y a une ellipse dont l'analyse fait paraître le substantif. *Je sais qui vous a accusé*, c'est-à-dire *je sais la personne qui vous a accusé*. *Qui vous a accusé?* c'est-à-dire dites-moi la personne *qui vous a accusé*.

Lorsque l'adjectif conjonctif *qui* est le sujet d'une proposition incidente, c'est-à-dire lorsqu'il détermine un nom exprimé ou sous-entendu, à être le sujet d'une proposition de cette nature, il se dit des personnes et des choses; et on doit le préférer à *lequel*, *laquelle*, *lesquels*. *L'homme* qui *veut vivre en paix*, *la maison* qui *m'appartient*, *les hommes* qui *craignent Dieu*. On ne peut pas dire *l'homme* lequel *veut vivre en paix*, *la maison* laquelle *m'appartient*; *les hommes* lesquels *craignent Dieu*.

Lorsque *qui* est le terme d'un rapport, c'est-à-dire lorsqu'il détermine un nom exprimé ou sous-entendu à être le complément d'une préposition, il ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées. *L'homme à* qui *j'ai parlé*, *la vertu à* qui *je rends hommage*.

Mais, en parlant des choses, on se sert des adjectifs conjonctifs *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*. *La chose* à laquelle *vous devez sur-tout faire attention*, *c'est le point sur* lequel *il faut réfléchir*. Voyez *Lequel*.

Après la préposition *de*, on préfère *dont* à *de qui*, soit qu'on parle des personnes, soit qu'on parle des choses. *L'homme dont vous parlez*, *la réputation dont vous jouissez*.

Les poètes, qui personnifient tous les objets, et qui sacrifient souvent l'exactitude grammaticale à la vivacité de l'expression, ou à la contrainte de la mesure ou de la rime, ne suivent pas toujours ces règles. On trouve dans J.-B. Rousseau,

Du haut de la montagne où sa grandeur réside,
Il a brisé la lance et l'épée homicide
Sur qui l'impiété fondait son ferme appui;

et dans Voltaire,

Je pardonne à la main *par qui* Dieu m'a frappé.

Qui, sujet d'une proposition incidente, prend le caractère du nom qu'il modifie, en le liant à cette proposition; il est, comme ce nom, de la première, de la seconde ou de la troisième personne, soit du singulier, soit du pluriel, et il détermine le verbe dont il est le sujet à prendre celle de ces formes qu'il a tirée de sa liaison avec ce mot. Ainsi on dit, *moi qui ai parlé*, et non pas, *moi qui a parlé*, parce que, *qui*, étant l'adjectif conjonctif de *moi*, qui est de la première personne, doit prendre ce caractère de première personne dans la phrase dont il est le sujet. De même on dira à la seconde personne, *toi qui as parlé*, *vous qui avez parlé*; à la troisième, *lui qui a parlé*, *eux qui ont parlé*.

Par la même raison il faut dire, *si c'était moi qui eusse*, et non pas, *si c'était moi qui eût*; *si c'était vous qui eussiez*, *si c'était lui qui eût*, etc. Molière a péché contre cette règle en disant :

Ce ne serait pas moi *qui se ferait* prier.

Il fallait dire *qui me ferais prier*.

Qui, sujet d'une proposition incidente, doit toujours suivre immédiatement le substantif auquel il se rapporte. On dira par conséquent, cet homme qui *ne cherche qu'à tromper a grand tort*, et non pas, cet homme *a grand tort* qui *ne cherche qu'à tromper*.

Les meilleurs poètes se sont quelquefois écartés de cette règle. Racine a dit :

Phœnix même en répond, qui l'a conduit exprès
Dans un fort éloigné du temple et du palais.

Et Boileau :

La déesse, en entrant, *qui* voit la nappe mise.

Le second exemple paraît plus excusable que le premier, parce que *en entrant* n'étant qu'une phrase incidente, ne semble pas séparer autant le *qui* du nom auquel il se rapporte, que la proposition directe et entière qui, dans la première, forme la séparation.

Comme un substantif ne fait qu'une seule et même idée avec l'adjectif qui le modifie, *qui* est censé suivre immédiatement son substantif, lorsqu'il suit l'adjectif qui modifie ce substantif. Ce ne sera donc pas pécher contre cette

règle de dire, *l'homme intrépide qui marche à l'ennemi*. Il en est de même lorsque le substantif est suivi de la préposition *de* avec son complément : expression qui équivaut à un adjectif. *Les amis* de mon père *qui nous suivaient*.

La répétition de *qui*, toujours sujet de la proposition incidente, n'est pas non plus contraire à cette règle. Tous les *qui* touchent au substantif par le moyen du premier, dont ils ne sont que la répétition. C'est ainsi qu'on dit, *un auteur* qui *est sensé*, qui *sait bien sa langue*, qui *médite bien son sujet*, qui *travaille à loisir*, qui *consulte ses amis*, *est presque toujours sûr du succès*.

Cette règle peut servir de guide dans le cas où, voyant deux substantifs dans une phrase, on doute auquel des deux il faut faire rapporter le *qui*. On sentira qu'il ne peut se rapporter qu'au substantif qui le précède. On dira donc, *vous êtes*, *grande reine*, *un génie tutélaire* qui est venu *consolider la paix*, parce qu'on fera rapporter *qui* à *génie tutélaire* qui le précède immédiatement, et non à *reine*, qui en est le plus éloigné; et l'on ne dira pas, *vous êtes*, *grande reine*, *un génie tutélaire* qui êtes venue, parce qu'alors on ferait rapporter le *qui* à un nom qui ne le précède pas immédiatement.

C'est par la même raison qu'on dira : *Vous parlez en homme qui entend la matière*, et non pas *qui entendez la matière*. *Vous êtes le premier* qui ait *éclairci cette difficulté*, et non pas, qui ayez *éclairci*. *Je suis le seul* qui ait *développé cette vérité*; et non pas, *qui ai développé*. Dans ces phrases, *qui* ne se rapporte pas à *vous* ou à *je*, mais bien à *homme*, qui est exprimé dans le premier exemple, et sous-entendu dans les autres. *Vous êtes le premier*; c'est-à-dire *le premier homme*; *je suis le seul*, c'est-à-dire *le seul homme*; et *qui*, se rapportant à ce mot *homme*, le rend, par sa fonction conjonctive, le sujet de la proposition.

Racine a dit dans *Iphigénie* :

> Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la première,
> Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père.

Et dans *Britannicus* :

> Pour moi qui le premier secondai vos desseins.

Voltaire a dit aussi; dans sa correspondance, en parlant de Shakspeare : *C'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier*.

Ces exemples, que la *Grammaire des Grammaires* rapporte, je ne sais pourquoi, comme paraissant contredire la règle générale, y sont parfaitement conformes, non comme dit cette grammaire, parce que *les premiers*, *le premier*, sont des espèces d'incises que l'on peut déplacer, sans aucunement changer le sens de la phrase, mais parce que, dans ces trois exemples, le *qui* suivant immédiatement le nom *moi*, c'est à ce nom qu'il doit se rapporter. Le sens est, *c'est moi qui*, c'est-à-dire, *lequel moi*, *montrai aux Français*, etc.

Il y a une difficulté réelle que Condillac propose et résout de la manière suivante :

On dit : *Votre ami est un des hommes qui manquèrent périr dans la sédition*, quoiqu'on dise, *votre ami est un des hommes* qui doit *le moins compter sur moi*. Pourquoi le pluriel *qui manquèrent* dans l'une de ces phrases, et pourquoi dans l'autre le singulier *qui doit ?* c'est que les vues de l'esprit ne sont pas les mêmes. On se sert de la première phrase quand on veut mettre *votre ami* parmi ceux qui manquèrent périr; et on se sert au contraire de la seconde quand on veut le mettre à part; et le sens est, *votre ami est un homme qui doit le moins de tous les hommes compter sur moi*.

Racine a dit :

> Britannicus est seul, quelque ennui qui le presse,
> Il ne voit dans son sort que *moi qui s'intéresse*.

On a remarqué avec raison que *à son sort* serait mieux que *dans son sort*. Mais l'emploi de la troisième personne, approuvé par Marmontel, a été blâmé par Domergue. Ce grammairien dit que dans les verbes réfléchis ou réciproques, qui admettent *se*, tels que *se repentir*, *s'intéresser*, etc., l'usage seul indique assez qu'il faut *me* à la première personne, *te* à la seconde personne, *se* à la troisième; et qu'on dit *je m'intéresse*, *tu t'intéresses*, *il s'intéresse*. En conséquence il dit que *il n'est que moi qui m'intéresse*, équivaut à *il n'est que moi*, *lequel moi m'intéresse*; et il en conclut qu'on ne peut pas dire, *il n'est que moi qui s'intéresse*.

Cette critique ne me paraît pas juste. Dans *il n'est que moi qui s'intéresse*, le sens est évidemment négatif. Cela veut dire, *il n'est personne*, *qui personne ne s'intéresse*, *hors moi*, *excepté*

moi, si ce n'est moi. Au contraire, dans *il n'est que moi qui m'intéresse*, le sens serait *moi*, *qui moi suis le seul qui m'intéresse.* Or ce n'est point là du tout ce qu'a voulu dire le poète. Son intention a été de peindre principalement l'absence d'intérêt, l'abandon presque total; et cette absence, cet abandon ne seraient pas peints si l'on fixait principalement l'esprit sur l'intérêt qui existe, et non sur celui qui n'existe pas. C'est pourtant ce qui arriverait si l'on disait *il ne voit que moi qui m'intéresse à lui.* L'idée se présente sous un point de vue tout différent quand on dit, *il ne voit que moi qui s'intéresse à lui.* Domergue n'a pas fait attention que dans cette phrase, *que moi* n'est qu'un accessoire de la proposition, qu'une expression qui restreint l'étendue du mot *personne* qui est sous-entendu, et que ce n'est pas à cet accessoire que doit se rapporter l'adjectif conjonctif.

L'auteur de la *Grammaire des Grammaires* établit comme règle que, lorsque c'est un nom propre qui précède le *qui*, le verbe doit être mis à la première personne, si le nom propre indique la personne qui parle; à la seconde, s'il indique celle à qui l'on parle; à la troisième s'il indique celle de qui l'on parle. *Je suis cet Alexandre qui ai vaincu Darius, vous êtes ce César qui avez conquis les Gaules, je parle de cet Érostrate qui a brûlé le temple d'Éphèse.*

D'après cette règle, il semble que Racine aurait dû dire dans *Mithridate*:

Enfin, après un an, tu me revois, Arbate,
Non plus comme autrefois, cet heureux Mithridate,
Qui, de Rome toujours balançant le destin,
Tenais entre elle et moi l'univers incertain:
Je suis vaincu.

Domergue prétend qu'il fallait dire, *tenait entre elle et moi*, etc.; et voici comme il fait l'analyse de ce morceau.

Tu, *toi*, Arbate, revois enfin après un an, *moi*, tu ne vois plus *moi*, comme tu vis autrefois *moi*, cet heureux Mithridate, *lequel Mithridate*, balançant toujours le destin de Rome, tenait l'univers incertain entre elle et moi. L'analyse, continue-t-il, n'amène pas, *lequel moi tenais*, donc il ne faut pas la première personne; elle amène *lequel Mithridate tenait*, donc il faut la troisième personne.

Quoi qu'en dise cet académicien, si l'analyse amène *lequel Mithridate*, elle amène *lequel moi Mithridate*, car ce Mithridate n'est autre chose que *moi* qui parle. Cependant je pense aussi qu'il faut la troisième personne, et que Racine a dû dire *tenait entre elle et moi*, et voici mes raisons: Racine suppose ici deux moi; le premier qui n'existe plus, était *cet heureux Mithridate qui balançait le destin de Rome;* le second, qui ne ressemble point au premier, est ce *moi Mithridate malheureux que tu revois et qui te parle.* Par cette explication, les mots *entre elle et moi* qui viennent après *tenait*, conviennent à la phrase, c'est-à-dire *entre elle et ce moi heureux qui n'existe plus.* Dans le système de Domergue, il faudrait *entre elle et lui.* On ignore si Racine a mis *tenais* ou *tenait.* Il y a des éditions où on lit le premier, et d'autres où l'on trouve le second.

QUICONQUE. Les grammairiens mettent ordinairement ce mot au nombre des pronoms indéfinis. C'est un nom qui équivaut à *tout homme qui.* On pourrait l'appeler *nom conjonctif*, à cause de ce *qui*, lequel sert à joindre à l'idée de *tout homme*, une proposition incidente déterminative. *Je dis à quiconque veut l'entendre*, c'est-à-dire *à tout homme qui veut l'entendre.* On voit que l'idée d'*homme* est la principale dans la signification de *quiconque*, et par conséquent que c'est un nom comme le nom *homme.*

Cette signification du mot *quiconque* indique assez qu'il ne peut se dire que des personnes, et qu'il ne peut avoir de pluriel. *Quiconque flatte ses maîtres, les trahit.* (Massillon.) *Quiconque est capable de mentir, est indigne d'être compté au nombre des hommes.* (Fénelon.)

Quand *quiconque* est employé dans le premier membre d'une phrase, il ne doit pas être rappelé dans le second membre par le pronom *il*, et l'on ne doit pas dire quiconque *a dit cela*, il *n'a pas dit la vérité.* La raison en est sensible. C'est que *quiconque* renferme non-seulement un nom, *tout homme*, mais encore un adjectif conjonctif qui lie ce nom à la proposition suivante. *Quiconque a dit cela*, c'est *tout homme qui a dit cela;* or on ne dirait pas, *tout homme qui a dit cela*, il *n'a pas dit la vérité.*

Cependant Massillon avait coutume de mettre ce pronom *il* après *quiconque*, lorsque le second verbe en était un peu éloigné. On lit dans ses œuvres: *Quiconque, fût-il maître de l'univers, s'éloigne de la règle et de la sagesse*, il s'éloigne *du seul bonheur où l'homme*

puisse aspirer sur la terre, etc. C'est une faute que l'on doit éviter.

Ordinairement *quiconque* est du masculin ; mais quand il a un rapport précis à une femme, l'adjectif qui le suit doit être mis au féminin. Il faut donc dire, en parlant à des femmes, quiconque *de vous sera assez* bardie *pour médire de moi, je l'en ferai repentir*. C'est une décision de l'Académie.

Regnier Desmarais pense avec raison que ce qui donne lieu, dans cet exemple, à mettre au féminin l'adjectif dont *quiconque* est suivi, c'est que ce mot n'est plus employé indéfiniment, et qu'il est restreint et déterminé par *de vous*.

Quidan, Quidane. Substantif. On prononce *kidan*.

Quincaillerie. Substantif féminin. Trévoux et Restaut écrivent *clincaillerie*; mais aujourd'hui on dit et on écrit généralement *quincaillerie*, conformément à l'étymologie. En effet, *quincaillerie* vient du latin *quinque*, qui veut dire *cinq*, parce qu'anciennement on prélevait un droit exorbitant à chaque vente de marchandises ; on en exceptait seulement les objets au-dessous de cinq sous, qu'on a appelés, à cause de cela sans doute, *quincaillerie*.

Quindécagone. Substantif masculin. Prononcez *cuindécagone*.

Quindécemvirs. Substantif masculin pluriel. On prononce *cuindécemvirs*.

Quinquagénaire. Adjectif des deux genres. On prononce *cuincouagénaire*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme quinquagénaire, une femme quinquagénaire*.

Quinquagésime. Substantif féminin. On prononce *cuincouagésime*.

Quinquennal, Quinquennale. Adjectif. On prononce *cuincuennal*. Il ne se met qu'après son substantif. *Magistrat quinquennal, fêtes quinquennales, jeux quinquennaux*.

Quinquennium. Substantif masculin. On prononce *cuincuennium*.

Quinquerce. Substantif masculin. On prononce *cuincuerce*.

Quinquérème. Substantif féminin. On prononce *cuincuérème*.

Quinteux, Quinteuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme quinteux, une femme quinteuse, une humeur quinteuse, cette quinteuse humeur*.

Quintil, Quintile. Adjectif. Terme d'astronomie. On prononce *cuintil*. Il se met avant son substantif. *Quintil aspect*.

Quintuple. Adjectif et substantif. On prononce *cuintuple*. Comme adjectif, il se met après son substantif. *Vingt est quintuple de quatre*.

Quinze. Adjectif numéral des deux genres. Il se met avant son substantif. *Quinze hommes, quinze femmes, quinze chevaux, quinze arbres, quinze jours*.

Quinzième. Adjectif des deux genres. Nombre d'ordre. Il se met avant son substantif. *Au quinzième jour, au quinzième mois*.

Quiproquo. Substantif masculin. Mot emprunté du latin qui ne prend point de *s* au pluriel.

Qui que ce soit. Expression qui s'emploie seulement en parlant des personnes, au masculin singulier, avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Employé sans négation, *qui que ce soit* signifie la même chose que *quiconque*, ou *quelque personne que ce soit*. *A qui que ce soit que nous parlions, nous devons être polis. Qui que ce soit qui me demande, dites que je suis occupé*.

Employé avec une négation, il signifie *personne*, ou *aucune personne*. *Je n'envie la fortune de qui que ce soit. On ne doit jamais mal parler de qui que ce soit en son absence*.

Quitte. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Je suis quitte*.

Quoi. Adjectif conjonctif qui ne se rapporte jamais qu'à un nom sous-entendu. Quand on dit, *à quoi vous occupez-vous ?* c'est comme si l'on disait, *à quelle chose vous occupez-vous ?* *Quoi* est entièrement l'équivalent de *lequel* ou *laquelle*. C'est un adjectif qui est le même pour les deux genres, et il faut suppléer *chose* ou tout autre nom.

Ah ! combien ces momens *de quoi* vous me flattez,
Alors pour mon supplice auraient d'éternités.
(Corneille, *Héraclius*.)

Voltaire a dit, à l'occasion de ces vers, remarquez qu'on ne peut pas dire, *ces momens de quoi vous me flattez* ; cela n'est pas français ; il faut dire, *ces momens dont vous me flattez*. (*Remarques sur Corneille*.)

Quoi, suivi d'un *que* qui en est séparé, ne doit pas être confondu avec *quoique* conjonction. On dit en prose, *quoi que vous disiez*, pour quelque chose que vous disiez. Mais en vers,

cette expression a quelque chose de dur. L'Académie l'a blâmée autrefois dans ce vers de Corneille :

Et *quoi que* mon amour ait sur moi de pouvoir.

Cette critique n'a pas empêché Voltaire de dire dans *Mahomet* :

Quoi que la voix du ciel ordonne de Séide.

Boileau a dit aussi :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours *quoi qu'il* fasse un méchant écrivain.
(*Art poétique.*)

De quoi a un usage étendu, et l'on s'en sert pour signifier le moyen, la faculté, la matière, enfin tout ce qui est nécessaire ou convenable pour la chose dont il s'agit. Dans ce sens, on l'emploie sans aucune négation. *Donnez-moi* de quoi *écrire*. *Nous avons* de quoi *nous amuser*.

Quoique. Conjonction. Il signifie *encore que*, *bien que*, s'écrit en un seul mot, et régit toujours le subjonctif. *Quoiqu'il* soit *pauvre*, *quoiqu'il* ait *declaré*. On dit, *quoique peu riche*, *il est généreux*; mais, dans le premier membre de cette phrase, il y a ellipse. C'est comme si l'on disait, *quoiqu'il soit peu riche*.

Quoique ne doit point s'unir à des participes présens. On ne dira donc pas *quoique n'ayant pu le voir*... Il ne doit pas non plus régir des participes passés privés du verbe auxiliaire. *Quoiqu'accoutumés aux excès d'ambition*, *nous n'avons pas vu sans surprise*, etc.; il fallait, *quoique nous soyons accoutumés*, etc. — Lorsqu'un membre d'une période commence par *quoique*, et que le commencement du second membre exige la même idée, il ne faut pas répéter *quoique* à ce second membre, mais mettre *que* à la place. Quoique *Dieu soit bon*, *et qu'il soit toujours prêt à recevoir les pécheurs à repentance*, *cependant*, etc.

Il ne faut pas confondre la conjonction *quoique* avec *quoi que* qui s'écrit en deux mots, et signifie *quelque chose que*.

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours *quoi qu'il* fasse un méchant écrivain.
(Boileau, *Art poétique*.)

Quoi que ce soit. Expression qui se dit seulement des choses au masculin singulier, avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Sans négation, il signifie la même chose que *quelque chose que*. Quoi que ce soit *qu'elle dise*, *elle ne me persuadera pas*.

Avec une négation, il signifie *rien*. *Quelque mérite que l'on ait*, *on ne peut*, *si l'on n'a ni bonheur ni protection*, *réussir à* quoi que ce soit. (Girard.) *Ceux qui ne s'occupent à* quoique ce soit *de bon et d'utile me paraissent fort méprisables*.

Quoi que s'écrit toujours en deux mots quand il signifie *quelque chose que*.

Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.
(Th. Corneille.)

Nous faisons nos destins; *quoi que* vous puissiez dire,
L'homme, par sa raison, sur l'homme a quelque empire.
(Voltaire.)

Quotidien, Quotidienne. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Pain quotidien*, *fièvre quotidienne*.

R

R. Substantif masculin. On prononce *re*. C'est la dix-huitième lettre de l'alphabet, et la quatorzième des consonnes. Elle est du nombre de celles que l'on nomme liquides, parce qu'elles se lient aisément avec les consonnes muettes dans une même syllabe, comme on voit dans *branche*, *crainte*, *France*, *grandeur*, *travail*, etc.

Le son propre et naturel de *r* est *re*, comme dans *ragoût*, *règle*, *rivage*, *rouge*. — *R*, au commencement et dans le cours d'un mot, se prononce toujours sans variation dans le discours soutenu; mais dans la conversation, sa prononciation est très-adoucie dans *notre*, *votre* avant une consonne, excepté dans *Notre-Dame* (la sainte Vierge). Mais il reprend sa prononciation ordinaire dans ces deux mots, s'ils sont suivis d'une voyelle, ou précédés de l'article. Ainsi dans *votre ami et le nôtre*, la lettre *r* a le son qui lui est propre.

R final se fait entendre dans les monosyllabes *fer*, *mer*, *cher*, *or*, *mur*, *sieur*. On ne le prononce point dans *monsieur*. — *R* se fait entendre dans la terminaison *er*, immédiatement précédée de *f*, *m* ou *r*, comme dans *enfer*, *amer*, *hiver*; dans *magister*, *cancer*, *cuiller*, *belvéder*, *frater*; et dans les noms propres, *Jupiter*, *Esther*, *Munster*, *le Niger*; dans le mots en *ir*, *plaisir*, *loisir*, *repentir*. — Mais il ne se prononce pas à la fin des

substantifs polysyllabes en *ier*, comme dans *officier*, *sommelier*, *teinturier*, que l'on prononce *officié*, *sommelié*, *teinturié*, etc. Il en est de même dans les adjectifs polysyllabes en *ier*, comme *entier*, *particulier*, *singulier*, etc. — *R* ne se prononce pas à la fin des mots polysyllabes en *er*, où cette finale n'est pas immédiatement précédée de *f*, *m* ou *v*, comme dans *danger*, *verger*, etc. — *R* ne se fait point sentir dans les infinitifs en *er*, quand ces infinitifs ne sont pas suivis d'une voyelle. *Il veut aimer*, *il veut danser*, on prononce *aimé*, *dansé*. On lit dans plusieurs grammaires, qu'on ne prononce pas non plus le *r* de ces mots dans la conversation familière, lorsqu'ils sont suivis d'une voyelle; mais c'est une erreur. On ne dit pas *aimé à boire*, mais *aimer à boire*. Il faut observer seulement que l'*e* est peu ouvert. — On soumet dans les mêmes grammaires aux mêmes règles, les infinitifs terminés en *ir*, et l'on prétend qu'il faut prononcer *je vais veni*, au lieu de *je vais venir*; *veni à ses fins*, au lieu de *venir à fins*. Quelques gens du peuple peuvent prononcer ainsi; mais ce n'est pas l'usage parmi les gens instruits.

Lorsque la lettre *r* est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une, comme dans *parrain*, *marraine*, *carrosse*, etc. Seulement ces deux *r* rendent la voyelle précédente plus longue; et si c'est la voyelle e, on la prononce plus ouverte, comme dans *guerre*, *tonnerre*. Cette règle est sujette à quelques exceptions que voici. Les deux *r* se prononcent dans *errata*, *errer*, *erroné*, *abhorrer*; — dans la plupart des mots qui commencent par *ir*, comme *irrégulier*, *irrévocable*, *irréfragable*, etc.; — dans les futurs, les conditionnels des verbes *mourir*, *acquérir*, *courir*; *je mourrai*, *je mourrais*; *j'acquerrai*, *j'acquerrais*; *je courrai*, *je courrais*.

Rh ne se prononce pas autrement que le *r* simple. *Rhéteur*, *rhume*, *rhythme*, se prononcent *réteur*, *rume*, *rythme*.

Rabâcher. Verbe neutre de la première conjugaison. Quelques écrivains le font quelquefois actif; et l'on dit dans la conversation qu'*un homme rabâche toujours la même chose*.

Rabâcherie. Substantif féminin. Mot nouveau que J.-J. Rousseau a employé: *Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal, et de l'avoir effleurée: bon jeune homme et qui me paraissez bien né, vous n'aurez point lu ces rabâcheries; moi je les ai oubliées, et nous avons très bien fait tous deux.*

Rabat. Substantif masculin. Le *t* ne se prononce que devant une voyelle.

Rabat-joie. Substantif masculin. On dit au pluriel *des rabat-joie* sans *s*. La pluralité tombe sur le mot sous-entendu qui exprime la chose qui rabat la joie.

Rabattre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *battre*. Voyez ce mot.

Raboteux, Raboteuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Du bois raboteux*, *des chemins raboteux*, *une allée raboteuse*.

Racaille. Substantif féminin. Expression familière et injurieuse par laquelle on désigne les gens de la populace qui joignent des mœurs déréglées et des inclinations basses, à une misère qui prend sa source dans la fainéantise et les vices les plus honteux.

Il ne faut pas confondre ce mot avec celui de *canaille* qui ne désigne que la bassesse de cœur et l'absence de tout sentiment d'honneur et d'humanité, abstraction faite de la condition et de l'état de ceux à qui on les applique. La *racaille* n'existe que dans la classe la plus misérable du peuple; la *canaille* se trouve dans toutes les classes de la société; à la cour comme à la ville, parmi les riches comme parmi les pauvres, mais moins dans la classe moyenne qu'ailleurs.

La *canaille* sacrifie tout à sa cupidité; elle vend sa conscience, ses opinions, ses suffrages; elle est fourbe, avide, sans foi, sans probité, sans honneur, sans pitié. La *racaille* se plaît dans sa bassesse; rien ne l'humilie; elle aime mieux souffrir, mendier ou voler que de travailler.

Rachetable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une rente rachetable*, *une terre rachetable*.

Rachitique. Adjectif des deux genres. L'Académie prétend qu'on prononce *rakitique*. Féraud n'a pas osé la contredire. Nous pensons qu'on prononce assez généralement *rachitique*, *rachitisme* et *rachitis*.

Racine. Substantif féminin. Terme de grammaire. On donne en général ce nom à tout mot dont un autre est formé, soit par dérivation ou par composition, soit dans la même langue ou dans une autre langue, avec cette différence qu'on peut appeler *racines gé-*

nératrices, les mots primitifs à l'égard de ceux qui en sont dérivés, et *racines élémentaires*, les mots simples, à l'égard de ceux qui en sont composés.

Raconter. Verbe actif de la première conjugaison. On dit *raconter une histoire*, *raconter un fait*. Delille a dit, *raconter la nuit*, pour dire, *raconter les événemens de la nuit*.

Reine, de ce grand jour faut-il troubler les charmes,
Et rouvrir à vos yeux la source de nos larmes?
Vous *raconter la nuit*, l'épouvantable nuit
Qui vit Pergame en cendre, et son règne détruit?
(*Énéide*.)

Je ne crois pas qu'on puisse blâmer cette expression en vers.

Radical, Radicale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Vice radical*, *guérison radicale*, *terme radical*, *lettres radicales*. L'Académie ne dit point comment il fait au pluriel masculin. Mais rien n'empêche de dire *radicaux*, suivant la règle générale.

Radicalement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est guéri radicalement*, ou *il est radicalement guéri*.

Radieux, Radieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent : *Front radieux*, *soleil radieux*, *éclat radieux*, *ce radieux éclat* ; *l'aurore radieuse*, *la radieuse aurore*. Voyez *Adjectif*.

Radis. Substantif masculin. On ne prononce le *s* final que devant une voyelle, ou un *h* non aspiré.

Radius. Substantif masculin. On prononce le *s* final.

Radoub. Substantif masculin. On prononce le *b*.

Rafraîchissant, Rafraîchissante. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Remède rafraîchissant*, *tisane rafraîchissante*.

Rage. Substantif féminin. Ce substantif se disait autrefois au pluriel ; il ne se dit plus aujourd'hui qu'au singulier.

Le sang de Polyeucte a satisfait *leurs rages*.

Rages, dit Voltaire, ne se dit plus au pluriel ; je ne sais pourquoi, car il faisait un très-bel effet dans Malherbe et dans Corneille. (*Remarques sur Corneille*.)

Ragot, Ragote. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme ragot*, *une femme ragote*.

Ragoûtant, Ragoûtante. Adjectif tiré du verbe *ragoûter*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme ragoûtant*, *une femme ragoûtante*.

Railler. Verbe actif de la première conjugaison. On mouille les *l*.

Raillerie. Substantif féminin. Il ne faut pas confondre *entendre raillerie* et *entendre la raillerie*. L'un signifie prendre bien ce qu'on nous dit ; l'autre, entendre l'art de railler.

Railleur, Railleuse. Adjectif. On peut le mettre après son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme railleur, une femme railleuse ; un esprit railleur, un caractère railleur, une humeur railleuse. Cette railleuse humeur lui attira bien des ennemis.* Voyez *Adjectif*.

Raisonnable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme raisonnable*, *une femme raisonnable*, *une taille raisonnable*, *un prix raisonnable*.

Raisonnablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a parlé raisonnablement*, ou *il a raisonnablement parlé*. — Il se met avant l'adjectif qu'il modifie. *Sa maison est raisonnablement grande. Cette femme est raisonnablement laide.*

Raisonné. Substantif masculin. On ne trouve ce mot dans aucun dictionnaire. Mais il serait dificile de s'en passer pour exprimer l'idée de Voltaire dans les exemples suivans : *Il y aura toujours de l'esprit dans la nation ; il y aura du* raisonné, *et malheureusement beaucoup trop*, etc. (Voltaire.) *Il y a des vers heureux dans Corneille, des vers pleins de force, tels que Rotrou en faisait avant lui, et même plus nerveux que ceux de Rotrou. Il y a du* raisonné ; *mais, en vérité, il y a bien rarement de la terreur ou de la pitié, qui sont l'ame de la vraie tragédie.* (Voltaire.) *Je prie monsieur N. de conserver sa bienveillance pour celui qui n'est ni* Pierre (Corneille), *ni* Jean (Racine) ; *qui n'aime point du tout le* raisonné *de Pierre, et qui n'approche point du sentiment de Jean.*

Raisonneur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *raisonneuse*. — L'Académie omet de dire que ce mot se prend aussi adjectivement. On dit, *un valet raisonneur*, *un enfant raisonneur*. *On est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle* raisonneur *a poussé, dans ses maximes, le mépris des devoirs du citoyen.* (J.-J. Rousseau.)

Rajeunir. Verbe actif et neutre de la seconde conjugaison. On dit d'un hom-

me qu'*il a rajeuni*, et qu'*il est rajeuni*. Par la première expression, on peut signifier l'action progressive du rajeunissement; par la seconde, l'état qui résulte de cette action.

RALLUMER. Verbe actif de la première conjugaison. Voltaire a employé ce mot dans une acception qui ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie.

La fière ambition qu'il renferme dans l'ame,
Au flambeau de l'amour peut *rallumer* sa flamme.
(VOLTAIRE, *Brutus*.)

On peut employer ce verbe au figuré dans toutes les occasions où la chose pourra se comparer au feu et à son action.

RAMENTEVER, au lieu de *ramentevoir*. Voltaire c'est servi de ce mot en plaisantant. *Comme les vieillards aiment à conter, et même à répéter, je vous ramenteverai*, et *nous vous* ramentevons *ici qu'il y a six semaines que nous prîmes la liberté de*, etc.

RAMEUX, RAMEUSE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Une plante rameuse, les cornes rameuses d'un cerf*.

RAMPANT, RAMPANTE. Adjectif verbal tiré du verbe *ramper*. Il ne se met qu'après son substantif. *Animal rampant, insecte rampant, plante rampante. — Style rampant. — Un homme rampant, un caractère rampant, une conduite rampante*.

RANCE. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Du lard rance*.

RANCUNE. Substantif féminin. Ce terme est banni du style noble.

RANCUNIER, RANCUNIÈRE. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme rancunier, une femme rancunière, un esprit rancunier, une humeur rancunière; cette rancunière humeur*.

Quelques-uns disent *rancuneux, rancuneuse*, et on le trouve dans un dictionnaire moderne. C'est un mot que le bon usage n'approuve point.

RANG. Substantif masculin. On dit *compter au nombre et mettre au rang*. On a reproché à Corneille d'avoir dit:

Et l'on sait que toujours la Colchide et ses princes
Ont compté le Bosphore *au rang* de ses provinces.

Il fallait, *ont mis au rang*.

RANGER. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cette *a* ou cet o. *Je rangeai, rangeons*, et non pas *je rangai, rangons*. L'Académie dit, *se ranger du parti, du côté de quelqu'un*. Racine a dit: *Ranger tous les cœurs du parti des larmes de quelqu'un*.

J'irai semer partout ma crainte et mes alarmes,
Et *ranger* tous les cœurs *du parti de ses larmes*.
(*Britannicus*.)

Se ranger du parti, du côté de quelqu'un, c'est embrasser le parti de quelqu'un; *se ranger à l'avis, à l'opinion de quelqu'un*, c'est déclarer qu'on est de l'avis, de l'opinion de quelqu'un. Racine a dit:

Fais-lui valoir l'hymen où *je me suis rangée*.
(*Andromaque*.)

Cette expression, qui d'ailleurs pourrait déplaire, est belle ici, parce qu'elle fait sentir qu'Andromaque n'a consenti que malgré elle à cet hymen.

RANIMER. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie n'a pas dit *ranimer les esprits*.

Sa vue a ranimé *mes esprits abattus*.
(RACINE, *Athalie*.)

RAPACE. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un animal rapace, ce rapace animal; un homme rapace*. Voyez *adjectif*.

RAPIDE. Adjectif des deux genres. On peut assez souvent le mettre avant son substantif. *Mouvement rapide, ce rapide mouvement; une expédition rapide, cette rapide expédition; des progrès rapides, de rapides progrès*. Voyez *Adjectif*.

RAPIDEMENT. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Le temps s'est écoulé rapidement*, ou *le temps s'est rapidement écoulé*.

RAPIÉCER, RAPIÉCETER, RAPETASSER. Verbes actifs de la première conjugaison. On emploie souvent indifféremment ces trois mots, qui cependant présentent des différences assez sensibles. *Rapiécer*, c'est mettre des pièces ou remettre une pièce; *rapiéceter*, c'est remettre de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces; *rapetasser*, c'est raccommoder grossièrement de vieilles hardes, y mettre des pièces. On *rapièce* un bas, du linge, un rideau, auquel on met proprement une pièce. On *rapiécète* le linge, les vêtemens, les meubles que l'on *rapièce* souvent, et où l'on ne voit que pièces et petites

pièces. On *rapetasse* les vieilles hardes qui se sont plus que des lambeaux consus ensemble, ou appliqués les uns sur les autres.

Rappeler. Verbe actif de la première conjugaison. On double la lettre *l* dans les temps de ce verbe où cette lettre est suivie d'un *e* muet. *Je rappelle*, *je rappellerai*, *il rappellera*, *il rappellerait*. On ne met qu'un *l* lorsque cette lettre est suivie de toute autre lettre qu'un *e* muet. *Je rappelais*, *j'ai rappelé*, *ils rappelèrent*.

Je me rappelle de cela, *je m'en rappelle*, sont des locutions vicieuses; car elles signifient l'une et l'autre, *je rappelle à moi de cela*. Or, *moi* et *de cela* sont deux régimes indirects, et c'est un principe consacré par l'usage, que l'on ne doit pas donner à un verbe actif deux régimes semblables. Pour s'exprimer correctement, il faut dire, *je me rappelle*, *je me le rappelle*. Alors le verbe *rappeler* se trouve accompagné du régime direct *cela*, et du régime indirect *à moi*; ce qui est conforme aux règles de la syntaxe.

On dit cependant, *rappelez-lui d'aller à la campagne*, mais ici il y a ellipse; c'est comme si l'on disait, *rappelez-lui une chose*, savoir, d'aller à la campagne; et *d'aller à la campagne* ne doit pas être regardé comme un régime direct. On lit dans le Dictionnaire de l'Académie, *se rappeler* se joint avec l'auxiliaire *avoir* et la préposition *de*, *je me rappelle* d'avoir *vu*, d'avoir *fait*; et avec le *que* conjonctif, *je me rappelle ce qu'il m'a dit*; il y a aussi ellipse dans ces exemples; c'est comme s'il y avait, *je me rappelle l'action d'avoir vu*, *d'avoir fait*; *je me rappelle cela*, *savoir*, *qu'il m'a dit*. *Il s'est rappelé de vous avoir vu*. (J.-J. Rousseau.) *Nous ne nous rappelons pas d'en avoir été privés*. (Condillac.)

Rapport. Substantif masculin. On dit qu'*une chose a rapport à une autre chose*, ou qu'*elle a rapport avec une autre chose*. *Une chose a rapport à une autre chose*, quand l'une conduit à l'autre, ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou par quelque autre raison. *Les sujets ont rapport aux princes*, *les effets aux causes*, *les copies aux originaux*. — *Une chose a rapport avec une autre chose*, quand elle y est proportionnée, conforme, semblable. *Une copie*, en termes de peinture, *a rapport avec l'original*, si elle lui ressemble, qu'elle en représente tous les traits; mais bien qu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir rapport avec l'original. (Beauzée.)

Par rapport à est une expression qui tient lieu de préposition, et qui signifie, *en considération de*, *en vue de*. *J'ai fait cela par rapport à vous*. Elle ne signifie pas, comme dit la *Grammaire des Grammaires*, *pour ce qui est de*, *quant à ce qui regarde*, à moins que ce ne soit dans des expressions populaires que le bon usage réprouve. On ne dit pas plus, *par rapport aux héritiers*, *je vous dirai que*; que l'on ne dit, *je n'ai pas fait cela par rapport que*.

Rapport est un terme de grammaire, et c'est la seule acception de ce mot que l'Académie ait omise dans son Dictionnaire. Les mots ont rapport entre eux lorsqu'ils sont liés par les règles de la construction, lorsqu'ils dépendent les uns des autres, lorsqu'ils sont subordonnés les uns aux autres. Il y a dans toute phrase un mot principal auquel tous les autres ont rapport. Dans, *le mensonge est une chose honteuse*, tous les mots de la phrase ont rapport au premier mot, c'est-à-dire lui sont subordonnés; c'est *le mensonge* qui est, c'est *le mensonge* qui est une chose, c'est *le mensonge* qui est une chose honteuse; et outre ce rapport général, chaque mot a un rapport particulier à un autre mot de la phrase. *Est* a un rapport particulier à *mensonge*, *une* à *chose*, *honteuse* à *une chose*.

Un rapport peut être régulier ou vicieux. Il est régulier lorsqu'il est conforme aux vues de l'énonciation et aux règles de la syntaxe. Il est vicieux lorsqu'il s'écarte de ces vues et de ces règles. Un rapport est vicieux lorsqu'un mot se rapporte à un autre mot auquel il ne devrait pas se rapporter. *De quoi les juges n'étant pas* d'avis, *on dépêcha à l'empereur pour savoir* le sien. *D'avis* étant indéfini, *le sien* ne devrait pas s'y rapporter. S'il y avait, *les juges dirent leur avis*, *et on dépêcha à l'empereur pour savoir le sien*, cela serait régulier, et *le sien* se rapporterait bien à *leur avis*, qui est une expression définie, déterminée. — Il faut dire la même chose des deux exemples suivans: *Il n'est pas* d'humeur *à faire plaisir*, et la mienne *est bienfaisante*. *Que j'ai* de joie *de vous revoir!* la vôtre *n'en approche point*. Si l'on avait dit, son humeur *n'est pas de faire plaisir*; *que* ma joie *est grande de revoir!* on aurait pu ajouter régulièrement, la mienne *est bienfaisante*, la vôtre *n'en approche*

point, en opposant *la mienne à son humeur*, et *la vôtre à ma joie*. — Voici quelques autres exemples : *Pour ce qui est des malheureux, nous les secourons avec* un plaisir secret ; il *est comme le prix qui nous paie en quelque façon du soulagement que nous leur donnons. Il* ne se rapporte pas bien à *plaisir secret* ; il fallait mettre *qui*. La raison en est que *il*, qui commence le second membre, doit se rapporter à quelque idée principale déterminée, exprimée dans le premier membre ; et *avec un plaisir secret* n'est qu'une idée subordonnée. La phrase serait bonne si l'on disait, le plaisir *secret de secourir les malheureux est bien doux* ; il *est le prix* ; etc. Alors *il* se rapporterait à *le plaisir*, qui est l'idée principale du premier membre. — *Mettez-moi* en repos *là-dessus* ; *car cela a troublé le mien*. Ce rapport de *le mien* à *repos* n'est pas régulier, parce que *repos*, dans le premier membre, est pris dans un sens indéfini. *Si la cour de Rome me laissait* en repos, *je ne troublerais celui de personne*. L'observation faite sur la phrase précédente peut s'appliquer à celle-ci. *En repos* est une expression indéterminée, et *celui* ne peut se rapporter qu'à une expression déterminée. Déterminez le substantif *repos* en le faisant précéder d'un prépositif, et le rapport sera régulier. *Si la cour de Rome ne troublait pas* mon *repos, je ne troublerais* celui *de personne*.

On doit éviter de faire rapporter un mot à ce qui est dit de la chose, au lieu de le faire rapporter à la chose même dont on parle principalement. On ne dira donc pas, *il faut que* la conversation *soit le plus agréable bien de la vie, mais il faut qu'il ait ses bornes* ; parce que *conversation*, qui est le mot principal du premier membre, a un rapport sensible avec le sujet du second membre, dans l'ordre de la phrase, et que le sujet de la seconde proposition devait se rapporter à ce mot, et non à *bien*, qui n'est qu'un terme subordonné à *conversation*. Il fallait donc dire, *il faut que la* conversation *soit le plus agréable bien de la vie, mais il faut qu'elle ait ses bornes*, faisant rapporter le pronom à *conversation*, et non à *bien*.

Rapprendre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *prendre*. Voyez ce mot.

Rapt. Substantif masculin. On prononce le *t* final.

Rare. Adjectif des deux genres. On le met souvent avant son substantif. *Une chose rare, un oiseau rare, une médaille rare, un livre rare.—Un rare exemple de vertu ; un des plus rares effets de la nature ; une beauté rare, une rare beauté ; un homme d'un rare savoir, d'un rare esprit, d'un rare mérite.*

Avec le verbe *être* employé impersonnellement, *rare* régit la conjonction *que* et le subjontif, ou la préposition *de* avant l'infinitif. *Il est rare qu'on* excelle *sans enthousiasme*. Quand le régime est employé négativement, on retranche *pas*. *Il est rare qu'il s'élève des difficultés. Il est rare* d'exceller *dans cette science*.

Rarement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cela est arrivé rarement*, ou *cela est rarement arrivé*. On dit aussi, *rarement il manqua à son devoir*.

Rarissime. Adjectif des deux genres. Ce mot n'est pas français ; mais on se le permet quelquefois dans la conversation. C'est ce qui a sans doute engagé l'Académie de 1798 à l'insérer dans son Dictionnaire. Elle aurait dû l'accompagner d'une remarque convenable.

Ras, Rase. Adjectif. Il se met ordinairement après son substantif. *Menton ras, tête rase, poil ras, velours ras.*

On dit *en rase campagne*, en parlant de bataille, de combat. *Il ne voulait jamais en venir à un engagement en rase campagne*. — Hors de là, dit Féraud, il me semble que *rase campagne* n'est guère de l'usage actuel. — Cependant l'Académie dit, *au pied de cette montagne est une rase campagne, au sortir de ce parc on trouve la rase campagne*. — Nous pensons qu'il faut prendre le milieu entre ces deux opinions. Il nous semble que *rase campagne* peut se dire toutes les fois que la phrase indique, par opposition, des embarras, des difficultés causées par des montagnes, des rivières, des ravins, des bois, etc., soit qu'on parle ou non de bataille ou de combat. Ainsi des voyageurs diront fort bien, selon nous, *après avoir traversé pendant vingt jours des pays montagneux, nous trouvâmes enfin la rase campagne*. Ainsi, nous ne condamnerons pas, comme Féraud, cette phrase de Rollin : *Le lieu où il campait était une campagne rase et unie, très-propre à mettre en bataille un corps nombreux de gens à pied pesamment armés*. Quoi-

que le mot *camper* n'indique pas directement l'idée de bataille ou de combat, cependant le mot *rase* est mis ici par rapport à cette idée, comme on le voit par ce qui suit. Mais nous ne croyons pas qu'on puisse dire avec l'Académie, *au pied de cette montagne est une rase campagne*, ni, *au sortir de ce parc on trouve la rase campagne*, parce que, dans ces phrases, il n'y a point d'opposition entre les difficultés des pays où l'on trouve des montagnes, des rivières, des bois, etc., et ceux où un terrein plat et uni n'offre point ces difficultés.

Rasant, Rasante. Adjectif verbal tiré du verbe *raser*. Dans le sens de, passer tout auprès avec rapidité, il ne se met qu'après son substantif. *Ligne de défense rasante, flanc rasant, feu rasant.*

Rassasiant, Rassasiante. Adjectif verbal tiré du verbe *rassasier*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un mets rassasiant, des viandes rassasiantes.* — Féraud dit, d'après une phrase de madame Dacier, qu'on dit poétiquement des flèches, des traits, qu'*ils se rassasient du sang des combattans.* Nous ne conseillons de faire usage de cette métaphore ni en prose ni en vers.

Rassembler. Verbe actif de la première conjugaison. On ne trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie de définition que l'on puisse bien appliquer au sens que Voltaire a donné à ce mot dans les vers suivans :

Princes, mages, guerriers, soutiens de Babylone,
Par l'ordre de la reine en ces lieux *rassemblés.*
(*Sémiramis.*)

Rasseoir. Verbe actif, neutre et pronominal de la troisième conjugaison. Il se conjugue comme *asseoir*. Voyez ce mot.

Rassis, Rassise. Participe et adjectif. On trouve dans les anciens dictionnaires, *de sang rassis*, pour dire, sans être ému, sans être troublé. L'Académie dit, *de sens rassis*. Nous pensons, comme Féraud, qu'il faut dire *de sens rassis*, quand il s'agit d'un trouble qui est dans l'esprit; et *de sang rassis*, lorsqu'il s'agit d'une émotion physique. *C'est un homme qui divague sans cesse, il n'est jamais de sens rassis; il est dans une grande colère, il faut attendre pour lui parler qu'il soit de sang rassis.*

Rassurant, Rassurante. Adjectif verbal tiré du verbe *rassurer*. L'Académie ne met point ce mot, qui est cependant très-usité. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une nouvelle rassurante, cette rassurante nouvelle; des précautions rassurantes, une perspective rassurante, cette rassurante perspective.* Voyez *Adjectif.*

Rassurer. Verbe actif de la première conjugaison.

On dit, *rassurer quelqu'un, rassurer quelque chose, rassurer quelqu'un dans sa foi.* Regnard a dit dans *le Distrait* :

Je veux la *rassurer* de ses soupçons jaloux.

Féraud observe avec raison, au sujet de ce vers, qu'on dit *guérir les soupçons de quelqu'un*, et non pas, *rassurer quelqu'un de ses soupçons.*

Rat. Substantif masculin. Le *t* final ne se prononce pas. Il n'a point de féminin; on ne dit pas *une rate*, mais *un rat femelle*. Cependant La Fontaine a dit :

Quelques *rates*, dit-on, répandirent des larmes.

Mais c'est dans le style badin.

Rationnel, Rationnelle. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Horizon rationnel.*

Ravager. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un o, on met un e muet avant cet *a* ou cet *o*; *je ravageai, ravageons*, et non pas : *je ravagai, ravagons.*

Ravir. Verbe actif de la seconde conjugaison. Dans le sens d'enlever de force, il est souvent employé dans le style noble.

La mort m'avait *ravi* les auteurs de mes jours.
(Racine, *Esther.*)

Mais que t'a fait Alzire? et quelle barbarie
Te force à lui *ravir* une innocente vie?
(Voltaire, *Alzire.*)

Delille emploie ce mot dans une acception qui n'est point indiquée dans le Dictionnaire de l'Académie :

Tout à coup il entend mille voix gémissantes;
C'étaient d'un peuple enfant les ombres innocentes,
Malheureux qui, flétris dans leur première fleur,
A peine de la vie ont goûté la douceur,
Et, *ravis* en naissant *aux baisers* de leurs mères,
N'ont qu'entrevu le jour et fermé leurs paupières.
(*Enéide.*)

Ravir, dans le sens de charmer,

transporter de joie, est banni du style noble.

Un si glorieux titre a de quoi me *ravir*.
(Corneille, *Sertorius*.)

Le mot *ravir*, dit Voltaire, est trop familier. (*Remarques sur Corneille.*)

Et se laissant *ravir* à l'amour maternelle.
(Corneille, *les Horaces*.)

Le mot de *ravir*, dans le sens de joie, dit Voltaire, ne peut se construire avec la préposition *à*. On n'est point *ravi à quelque chose*. C'est un solécisme de phrase. (*Remarques sur Corneille.*)

Etre ravi, pour *être aise*, se dit par exagération dans le style familier. Il régit *de* devant les noms et les verbes. *Je suis ravi de ce succès ; je suis ravi de pouvoir vous rendre ce service*. Il régit aussi *que* avec le subjonctif. *Je suis ravi* que *nous* logions *ensemble*. On se sert de ce dernier tour quand le sujet de la proposition principale n'est pas aussi le sujet de la proposition subordonnée. Dans la phrase que nous venons de rapporter, ce n'est pas *il* qui est le sujet de *nous logions*, mais *je* et *vous*, c'est-à-dire *nous*. Dans, *je suis ravi que ma présence vous soit agréable*, ce n'est pas *je*, mais *ma présence* qui est le sujet du verbe de la phrase subordonnée. Mais dans *je suis ravi de vous voir*, *de vous entendre*, les verbes *voir*, *entendre*, ont un rapport direct avec *je*, qui peut être considéré comme le sujet de ces verbes, car c'est comme s'il y avait, je *suis ravi de ce que* je *vous vois*, *de ce que* je *vous entends*.

Ravissant, Ravissante. Adjectif verbal tiré du verbe *ravir*. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un loup ravissant*, *des animaux ravissans*. — *Un discours ravissant*, *une beauté ravissante*, *cette ravissante beauté*.

Ravoir. Verbe actif et défectueux de la troisième conjugaison. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif *ravoir*. *Je voudrais bien ravoir ce que je lui ai donné*.

Rauque. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une voix rauque*, *un son rauque*, *ces rauques accens*. Voyez *Adjectif*.

Rayonnant, Rayonnante. Adjectif verbal, tiré du verbe *rayonner*. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un visage rayonnant*. Il régit quelquefois la préposition *de*. *Son visage devint tout rayonnant de joie*. (Marmontel.)

Rayonner. Verbe neutre de la première conjugaison. L'Académie ne le dit que du soleil. *Le soleil commençait à rayonner sur la cime des montagnes*.

Sur la tête d'Ascagne une flamme *rayonne*.
(Delille, *Énéide*.)

Re ou Ré. Particule prépositive qui se met au commencement de certains mots. Souvent un même mot reçoit des significations très-différentes, selon qu'il est précédé de *re* avec l'*e* muet, ou de *ré* avec l'*é* fermé. *Repondre*, c'est pondre de nouveau; *répondre*, c'est répliquer à un discours; *reformer*, c'est former de nouveau, *réformer*, c'est donner une meilleure forme; *repartir*, c'est répliquer, ou partir pour retourner, *répartir*, c'est distribuer en plusieurs parts.

Réaliser. Verbe actif de la première conjugaison *On tenait*, *on remplissait*, *on accomplissait des promesses*, *on ne réalisait pas*. Voyez *Langue française*.

Réasservir. Verbe actif. Asservir de nouveau. Mot oublié que Mercier propose de renouveler. *Cromwel*, dit-il, *descend dans la tombe*, *et Charles II monte sur le trône ; qu'en arrive-t-il ? Ce prince était persuadé que pour réasservir un grand peuple*, *il faut corrompre les mœurs*, *et la cour de Londres devint un repaire infect*, *où pullulèrent tous les vices*. — Ce mot nous semble très-nécessaire.

Rébarbatif, Rébarbative. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Visage rébarbatif*, *mine rébarbative*, *humeur rébarbative*, *cette rébarbative humeur*.

On disait autrefois *rébarbaratif* ; on ne dit plus aujourd'hui que *rébarbatif*.

Rebattre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *battre*. Voyez ce mot.

Rebelle. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un sujet rebelle*, *ces rebelles sujets ; esprit rebelle*. Il régit quelquefois la préposition *à*. *Rebelle au roi*, *rebelle aux lois*.

Rebeller, se Rebeller. Verbe pronominal de la première conjugaison. L'Académie le met comme s'il était encore en usage.

Je dois vous avertir, en serviteur fidelle,
Qu'en sa faveur déjà la ville *se rebelle*.
(Corneille, *Polyeucte*.)

Rebeller ne se dit plus, dit Voltaire, et devrait se dire, puisqu'il vient de *rebelle*, *rébellion*. (*Remarques sur Corneille.*) On dit aujourd'hui *se révolter.*

Rebondi, Rebondie. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Des joues rebondies.*

Rebours. Substantif masculin qui se dit principalement du contre-poil des étoffes. *On prend le rebours des étoffes pour mieux les nettoyer.* — Ce mot s'emploie plus ordinairement au figuré pour dire le contre-pied, le contre-sens, tout le contraire de ce qu'il faut. *Vous n'expliquez pas bien cela ; c'est tout le rebours de ce que vous dites. Il faut prendre tout le rebours de ce qu'il dit.* Il est familier.

A rebours, *au rebours* sont des expressions adverbiales qui signifient à contre-sens, à contre-pied. *Vergeter du drap à rebours. Il fait tout au rebours de ce qu'on lui dit.*

Au rebours se dit dans le style marotique, pour au contraire. J.-B. Rousseau l'a employé en ce sens, dans une épigramme contre les journalistes de Trévoux :

Petits auteurs. . . . .
Vous vous tuez à chercher dans les nôtres (dans nos ouvrages)
De quoi blâmer, et l'y trouvez très-bien ;
Nous, *au rebours*, nous cherchons dans les vôtres,
De quoi louer, et nous n'y trouvons rien.

Le peuple dit *à la rebours*.

Rebrousser. Verbe actif. Féraud prétend que l'usage n'admet point les *rivières rebroussent leur cours*. Nous répondrons à cette remarque par les vers suivans de Racine :

L'arche qui fit tomber tant de superbes tours ;
Et força le Jourdain de *rebrousser son cours*.
(*Athalie*.)

Rébus. Substantif masculin tiré du latin. On prononce *rebus*, en faisant sentir le *s* final.

Rebutant, Rebutante. Adjectif verbal tiré du verbe *rebuter*. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un travail rebutant, une étude rebutante, cette rebutante étude.* — *Un homme rebutant, une mine rebutante, une physionomie rebutante, cette rebutante physionomie.*

Récalcitrant, Récalcitrante. Adjectif verbal tiré du verbe *récalcitrer*. L'Académie ne le met point; cependant il est d'un usage assez général. Il signifie qui résiste avec humeur et opiniâtreté. *Humeur récalcitrante.* Regnard a dit dans le *Joueur :*

Puisqu'aujourd'hui votre humeur pétulante
Vous rend l'ame aux leçons un peu *récalcitrante*,
Je reviendrai demain.

— On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cette récalcitrante humeur.*

Récapitulation. Substantif féminin. C'est dans un discours oratoire, une partie de la péroraison, qui consiste dans une énumération courte et précise des principaux points sur lesquels on a le plus insisté dans le discours, afin de les présenter à l'auditeur comme rassemblés et réunis en un seul corps, pour faire une dernière et vive impression sur son esprit. — Une récapitulation bien faite demande beaucoup de netteté et de justesse d'esprit, afin d'en écarter tout ce qui pourrait être inutile, traînant ou superflu. — *Récapitulation* se dit aussi de l'opération de l'esprit par laquelle il se rappelle plusieurs idées pour se les remettre toutes sous le même point de vue.

Récemment. Adverbe. On peut le placer entre l'auxiliaire et le participe. *Cela est arrivé récemment*, ou *est récemment arrivé.*

Récence. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. Nous pensons qu'il pourrait être adopté.

Récent, Récente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une plaie récente, une écriture récente, une nouvelle récente, cette récente nouvelle ; une aventure récente, cette récente aventure.*

Delille a employé ce mot dans une acception nouvelle :

Le héros le premier, touche au bout de sa course,
Se baigne en des flots purs tout *récens* de leur source.
(*Énéide*.)

Récépissé. Substantif masculin. Quoique ce mot soit tout latin, il ne laisse pas de prendre un *s* au pluriel. *Des récépissés.*

Recevable. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Des marchandises recevables, une excuse qui n'est pas recevable.*

Recherche. Substantif féminin. Ce mot signifie en général perquisition ; mais il ne se dit pas indifféremment de toutes les choses. Ce ne serait pas parler correctement que de dire, *faire la*

recherche d'une chose perdue; cependant on dit *faire la recherche de l'auteur d'un meurtre*, *des secrets de la nature*. — On ne dit pas au propre, *la recherche des perles*, *la recherche des trésors que la terre et la mer renferment dans leurs abîmes*; mais on dirait bien au figuré, *la recherche des biens de la terre*, et *la recherche des trésors*. — Quand on dit d'une chose égarée, *quelque recherche que j'en aie faite, je n'ai pu en rien apprendre*; alors *recherche* est pris au figuré, et c'est comme si l'on disait, *quelque soin que j'aie pris pour en apprendre des nouvelles*. — Non-seulement on ne dit pas *recherche* au propre, en parlant d'une chose perdue, mais on ne dit pas même *rechercher*, à moins que, par ce verbe, on n'entende chercher une seconde fois. *On n'a pas bien cherché partout, il faut rechercher*. — *Recherche* se dit au figuré des choses curieusement recherchées. — *Un livre plein de belles recherches*.

Rechercher. Verbe actif de la première conjugaison. Voici des acceptions de ce mot qui ne sont pas clairement indiquées dans le Dictionnaire de l'Académie :

Il (Dieu) ne *recherche* point, aveugle en sa colère,
Sur le fils qui le craint l'impiété du père.
(Racine, *Athalie*.)

Une femme en furie
Recherchait dans son flanc les restes de sa vie.
(Voltaire, *Oreste*.)

Voyez *Richement*.

Rechignement. Substantif masculin. Action de rechigner. L'Académie ne le met point; cependant il est usité. *Le rechignement*, dit Roubaud, *est plutôt un acte fait à dessein que le renfrognement*.

Récidiver. Verbe neutre. Il se prend toujours en mauvaise part, et ne se dit que des fautes ou des crimes.

Réciproque. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Amour réciproque*, *leur réciproque amour*; *amitié réciproque*, *cette réciproque amitié*. Voyez *Adjectif*.

Réciproque est aussi un terme de grammaire. On appelle *verbes réciproques*, les verbes qui se conjuguent comme les verbes réfléchis (voyez *Réfléchi*), avec les pronoms *nous*, *vous*, *se*; ils en diffèrent en ce qu'ils ne se conjuguent point avec *me* et *te*, et en ce qu'ils expriment l'action de plusieurs sujets qui agissent les uns sur les autres, en sorte que le premier agit sur le second, et réciproquement le second sur le premier. Quand je dis *Pierre et Paul s'aiment*, le pronom *se* ne peut pas se rapporter au sujet du verbe, car je ne veux pas dire que *Pierre s'aime lui-même*, ni que *Paul s'aime lui-même*, mais j'entends dire que *Pierre aime Paul*, *et que Paul aime Pierre*, ou qu'*ils s'aiment réciproquement*. *Aimer* n'est donc pas employé ici comme verbe réfléchi, mais comme verbe réciproque.

Il y a des verbes réciproques directs et indirects, suivant que les sujets agissent directement ou indirectement les uns sur les autres. Dans cette phrase, *Pierre et Paul se louent*, le verbe *louer* est réciproque direct, parce que c'est comme si je disais, *Pierre loue Paul*, et *Paul loue Pierre*; mais dans cette autre, *Pierre et Paul se donnent des louanges*, le verbe *donner* est réciproque indirect, parce que c'est comme si je disais, *Pierre donne des louanges à Paul*; *Paul donne des louanges à Pierre*.

Les verbes réciproques exprimant l'action de plusieurs sujets, doivent être mis au pluriel. *Ils se battent*, *nous nous cherchons*. D'après cette règle, quelques grammairiens ont trouvé *incroyable* que Racine ait pu dire des *Frères ennemis* :

L'un ni l'autre ne *veut* s'embrasser le premier.

Mais ces grammairiens n'ont pas fait attention qu'ici le verbe n'est pas réellement réciproque, et que la faute que l'on peut reprocher à Racine n'est pas de n'avoir pas mis *veulent* au pluriel, au lieu de *veut* au singulier; mais d'avoir mis le pronom *se* avant *embrasser*, ce qui paraît donner à ce verbe le sens d'un verbe réfléchi. En effet, le sens de la phrase est *ni l'un ni l'autre ne veut embrasser son frère le premier*, et il n'y a rien là qui indique un sens réciproque, car le verbe réciproque explique l'action simultanée de plusieurs sujets les uns sur les autres, et ici il est question de deux actions qui doivent avoir lieu l'une après l'autre. Ces actions ne seront réciproques que lorsque le premier ayant embrassé le second, le second embrassera en même temps le premier; alors on pourra dire, *ils s'embrassent l'un l'autre*, et le verbe sera vraiment réciproque. Racine ne pouvait donc pas dire, *l'un ni l'autre ne veulent s'embrasser le premier*; mais il devait dire, si la mesure du vers le lui eût permis, *ni l'un ni l'autre ne voulut embrasser son frère le premier*.

On excepte de cette règle les verbes réciproques qui ont pour sujet un nom collectif, comme, *tout le monde*, *tout le peuple*; et l'on dira fort bien, *tout le monde s'entre-tuait*, ou *se tuait*; *le peuple s'entre-battoit*, ou *se battait*. Il en est de même quand on emploie le mot *on* dans le sens de plusieurs personnes indéfiniment. *On se battait à toute outrance, on se tuait les uns les autres, on se disait toutes sortes d'injures.*

Pour déterminer la signification des verbes réciproques, et les restreindre au sens qui leur est propre, il est quelquefois nécessaire d'y ajouter les mots *l'un l'autre*, *les uns les autres*, *réciproquement*, ou *entre*; et ce dernier se joint au verbe de manière qu'il en fait partie, sans quoi le verbe pourrait être pris pour un verbe réfléchi. Ainsi quand je dis simplement *Pierre et Paul se louent à tout moment*, on peut entendre que Pierre et Paul se louent eux-mêmes, et alors c'est un verbe réfléchi. Mais si je dis *Pierre et Paul se louent l'un l'autre*, *se louent réciproquement*, ou *s'entre-louent*, le verbe est nécessairement déterminé, et la signification réciproque. Voyez *Pronominal*.

Réciproquement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils se sont aimés réciproquement*, ou *ils se sont réciproquement aimés*.

Récit. Substantif masculin. On ne prononce point le *t*.

Récitateur. Substantif masculin. Voltaire a employé ce mot. Il écrit à madame du Deffant, qui était aveugle : *Je vous ai envoyé, en grand secret, la tragédie des Guèbres; faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers, et vous verrez de quoi il s'agit.* — Rien n'empêche, ce me semble, de dire *récitatrice*, en parlant d'une femme.

Réciter. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie n'indique pas l'acception dans laquelle il est pris dans ce vers de Racine :

Je sais de ces froideurs tout ce que l'on *récite*.
(*Iphigénie*.)

Recommandable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme recommandable.*

Récompenser. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne dit pas qu'au figuré on le dit des choses dans le style noble. *Les fruits dorés dont l'automne récompense les travaux des laboureurs.* (Fénélon, *Télémaque*.)

Réconciliable. Adjectif. Il s'emploie ordinairement avec la négative, et ne se met qu'après son substantif. *Ces deux familles ne sont pas réconciliables.*

Réconciliateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *réconciliatrice*.

Reconnaissable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Il n'est pas reconnaissable.*

Reconnaissance. Substantif féminin. Gratitude, ressentiment des bienfaits reçus. En ce sens, il n'a point de pluriel.

L'Académie dit dans le sens d'aveu, de confession, *cette prompte et humble reconnaissance de sa faute lui en a mérité le pardon.* Quoi qu'en dise l'Académie, on ne dit pas *faire la reconnaissance de sa faute*, mais en *faire l'aveu*.

Reconnaissance, est aussi un terme de poésie dramatique. Dans le poème épique et le poème dramatique, il arrive souvent qu'un personnage ne se connaît pas lui-même, ou ne connaît pas celui avec lequel il est en action; et le moment où il acquiert cette connaissance de lui-même ou d'un autre s'appelle *reconnaissance*. C'est ainsi que, dans le poème du Tasse, Tancrède reconnaît Clorinde après l'avoir mortellement blessée; c'est ainsi que dans la *Henriade*, d'Ailly le père reconnaît son fils après l'avoir tué de sa main; c'est ainsi que dans *Athalie*, cette reine reconnaît Joas; que dans *Mérope*, Égiste se connaît lui-même, et que Mérope le reconnaît; que dans *Iphigénie en Tauride*, et dans *Œdipe*, Iphigénie et son frère Oreste, Œdipe et Jocaste sa mère, se reconnaissent mutuellement, et que chacun d'eux se connaît lui-même.

On voit par ces exemples, que la *reconnaissance* peut être simple et réciproque, et que des deux côtés, ou d'un seul, ce peut être soi que l'on reconnaisse, ou un autre; ou un autre et soi en même temps.

La *reconnaissance* à laquelle Aristote donne la préférence, est celle qui naît des incidens de l'action même, comme dans l'*Œdipe*; mais on peut lui comparer celle qui naît d'un signe involontaire que l'inconnu laisse échapper, comme dans l'opéra de *Thésée*, où ce jeune prince est reconnu à son épée, au moment qu'il jure par elle.

La *reconnaissance* doit-elle produire tout à coup la révolution, ou laisser encore en suspens le sort des personna-

ges. Dacier, qui préfère la plus décisive, n'a vu l'objet que d'un côté.

Si la révolution se fait du bonheur au malheur, elle doit être terrible, et par conséquent tout changer, tout renverser, tout décider en un instant. Si, au contraire, la révolution se fait du malheur au bonheur, et que la *reconnaissance* réunisse les malheureux qui s'aiment, comme dans *Mérope* et dans *Iphigénie*; pour que leur réunion soit attendrissante, il faut que l'événement soit suspendu et caché, car la joie pure et tranquille est le poison de l'intérêt. L'art du poète consiste alors à les engager, au moyen de la *reconnaissance* même, dans un péril nouveau, sinon plus terrible, au moins plus touchant que le premier, par l'intérêt qu'ils prennent l'un à l'autre. *Mérope* en est un exemple rare et difficile à imiter.

Il n'y a point de *reconnaissance* sans une forte péripétie ou changement de fortune, ne fît-elle, comme dans la fable simple, qu'ajouter au malheur des personnages intéressans. Mais il peut y avoir des révolutions sans *reconnaissance*, et quoiqu'elles ne soient pas aussi belles, les Grecs ne les dédaignaient pas.

Il y a aussi une *reconnaissance* de choses comme de l'innocence d'Hippolyte, de Zaïre, d'Aménaïde, de la perfidie de Cléopâtre dans *Rodogune*, de l'empoisonnement d'Inès, etc., et celles-ci ne sont pas les moins pathétiques.

La *reconnaissance* est précieuse dans la tragédie, soit avant, soit après le crime; avant, pour empêcher qu'il ne soit commis; après, pour en faire sentir tout le regret. La *reconnaissance* est dans le comique une source de ridicules, comme dans la tragédie une source de pathétique : dans celle-ci, c'est une mère qui va tuer son fils, un fils qui vient de tuer sa mère, et qui reconnaissent, l'une le crime qu'elle allait commettre, l'autre, le crime qu'il a commis; dans celle-là, c'est un vieux jaloux qui, par erreur, livre à son rival sa maîtresse, et ne s'aperçoit de sa méprise que lorsqu'il n'est plus temps, comme dans l'*École des maris*; c'est un jeune étourdi qui ne reconnaît son rival qu'après qu'il lui a confié tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il veut faire pour lui enlever sa maîtresse, comme dans l'*École des femmes*; c'est un oncle et un neveu dont l'un veut faire enfermer l'autre, et qui se trouvent camarades de troupes, dans une comédie de société, comme dans la *Métromanie*; c'est un fils dissipateur, et un père usurier, qui, dans le prêteur et l'emprunteur qu'ils cherchent réciproquement, se rencontrent, comme dans l'*Avare*.

On sent combien la méprise qui précède ces *reconnaissances*, la surprise, l'étonnement, l'embarras, la révolution qui les suit, doivent contribuer à ce qu'on appelle le comique de situation; et si à la *reconnaissance* des personnages on ajoute celle des choses, c'est-à-dire, des bévues et des erreurs où le personnage ridicule est tombé, des piéges où il s'est laissé prendre, on aura l'idée de presque tous les moyens qui dans la comédie, amènent les révolutions. (Extrait de Marmontel.) En ce sens, *reconnaissance* prend un pluriel.

Reconnaissant, Reconnaissante. Adjectif verbal tiré du verbe *reconnaître*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme reconnaissant*, *une femme reconnaissante*, *une ame reconnaissante*.

Reconnaissant. En parlant des personnes, il régit la préposition *envers*; et en parlant des choses, la préposition *de*. *Il est reconnaissant* envers *ses bienfaiteurs*. *Je suis reconnaissant* des *services que vous m'avez rendus*.

Reconnaître. Verbe actif de la quatrième conjugaison. L'Académie définit ce mot, se remettre dans l'esprit, l'idée, l'image d'une chose, d'une personne, quand on vient à les revoir. Il est assez difficile d'appliquer cette définition au sens que présente ce verbe dans le vers suivant :

> Viens, *reconnais* la voix qui frappe ton oreille.
> (Racine, *Iphigénie*.)

On ne vient pas à revoir la voix.

L'Académie dit : *Il a été* reconnu *à une balafre qu'il avait au front*; mais on reconnaît aussi les gens à la nature de leurs actions, bonnes ou mauvaises. On dit d'un homme bienfaisant qui soulage un malheureux, *on le* reconnaît *bien à cette action*, *à cette bonne action*. On dit de même d'un méchant homme, d'un scélérat, *on le* reconnaît *à cette scélératesse*, *on le* reconnaît *bien là*.

> On *reconnaît* Joad à cette violence.
> (Racine, *Athalie*.)

Reconquérir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se

conjugue comme *conquérir*. Voyez ce mot.

Recoudre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *coudre*. Voyez ce mot.

Recourir. Verbe neutre et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *courir*, et régit la préposition *à*. *Recourir à Dieu dans ses afflictions*.

Recours. Substantif masculin. Le *s* ne se prononce que devant une voyelle ou un *h* non aspiré. — Quand il signifie l'action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours, il se met toujours sans prépositif. *J'ai recours à Dieu*, et non pas *j'ai* mon *recours à Dieu*. *Avoir recours à la justice*, *avoir recours au médecin*. Dans le sens de refuge, on l'accompagne de prépositifs. *Tout* mon *recours est en Dieu*, *Dieu est* mon *seul recours*, *Dieu est* le *recours des misérables*. — Il en est de même dans le sens de droit de reprise par voie légale. On ne dit pas *j'aurai recours contre vous*, mais *j'aurai* mon *recours contre vous*. *On lui a réservé* son *recours*, et non pas, *on lui a réservé recours*.

Recouvrable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Deniers recouvrables*, *fonds recouvrables*.

Recouvrer. Verbe actif de la première conjugaison. Le participe passé de ce verbe est *recouvré*, et non *recouvert*. Il ne faut pas confondre ces deux participes, comme le font plusieurs personnes. *Recouvert*, est le participe du verbe *recouvrir*, qui signifie couvrir de nouveau. *Recouvré* est le participe du verbe *recouvrer*, qui signifie retrouver, rentrer en possession, acquérir de nouveau une chose qu'on avait perdue. Bien des personnes confondent plusieurs temps du verbe *recouvrir*, avec ceux du verbe *recouvrer*, et il y en a effectivement plusieurs qui leur sont communs, comme le présent et l'imparfait de l'indicatif; mais le passé simple et le participe passé de ces deux verbes sont très-différens. On dit *recouvrit* au passé simple du verbe *recouvrir*, *il* recouvrit *sa maison*; et on dit *recouvra*, au passé simple du verbe *recouvrer*. *Il* recouvra *la santé*, *la vue*; et, comme nous l'avons déjà dit, le participe passé du verbe *recouvrer* est *recouvré*, et le participe passé du verbe *recouvrir* est *recouvert*.

Recouvrir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *ouvrir*. Voyez *Irrégulier* et *Recouvrer*.

Récréatif, Récréative. Adjectif. Il suit ordinairement son substantif. *Jeu récréatif*, *homme récréatif*.

Récréer, Recréer. Verbes actifs de la première conjugaison, qu'il ne faut pas confondre l'un avec l'autre. Ils ne diffèrent dans l'orthographe que par l'accent aigu que l'on met sur le premier e du premier. Dans la signification, ils diffèrent beaucoup. Le premier signifie procurer de la récréation, et le second, donner une nouvelle existence. *Les chagrins ne sauraient faire impression sur toi; chaque instant te montre des choses nouvelles; tout ce que tu vois te* récrée, *et te fait passer le temps sans le sentir*. (Montesquieu, *Lettres persanes*.) — *L'auteur a su recréer son sujet par la manière dont il l'a traité*.

Récrire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *écrire*. Voyez ce mot.

Recroqueviller. Verbe pronominal de la première conjugaison. On mouille les deux *l*.

Recruter. Verbe actif de la première conjugaison. Ce verbe ne signifie pas la même chose que *faire des recrues*. *Recruter* un régiment, c'est le rendre complet par le moyen de recrues. *Faire des recrues*, c'est en général lever, engager des hommes pour *recruter* un corps. Racine écrit à son fils : « Prenez garde de ne pas prendre vos nouvelles dans la gazette de Hollande; car, outre que nous les avons comme vous, vous y pourriez apprendre certains termes qui ne valent rien, comme celui de *recruter*, dont vous vous servez : au lieu de quoi il faut dire, *faire des recrues*. »

Rectangle. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un triangle rectangle*, *un parallélogramme rectangle*.

Rectangulaire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Figure rectangulaire*.

Rectificateur. Substantif masculin. On lit dans la *Néologie* de Mercier : Nous avons *rectifier*, verbe; *rectification*, substantif; il semble indispensable de consacrer le mot *rectificateur*, pour désigner celui qui rectifie une erreur, un compte, une négociation, une courbe. — Ce mot peut être admis sans inconvénient, et avec avantage.

Rectiligne. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Figure rectiligne*.

Rectograde. Mot nouveau proposé

par Mercier. Ce mot, dit-il, exprime l'action d'avancer en droite ligne. Il reçoit comme *rétrograde* l'acception propre et l'acception figurée. *Les pas rectogrades*, soit dans les sciences naturelles, soit dans les arts, soit encore dans la connaissance des droits politiques, sont lents, brefs, interrompus; *les pas rétrogrades* sont rapides, allongés : c'est l'image de la fuite causée par une terreur panique. *La marche rectograde* semble naturelle et facile; pourquoi est-elle la plus rare? Les passions généreuses ont une marche *rectograde;* toute rétrogradation porte l'empreinte de la faiblesse, de la peur, du remords, etc. *On a beau évoquer du sein des ténèbres et de l'oubli la théologie et ses subtilités, les convulsionnaires et leurs miracles, les jésuites et leurs poignards, l'intolérance et ses bourreaux; la philosophie, qui n'est autre chose que la raison, continuera sa marche* rectograde *à travers les siècles qu'elle éclaire, et les peuples dont elle brise les fers.*

On objectera peut-être, ajoute Mercier, que *rectò* n'est pas l'opposé direct de *retrò.* Je réponds que si nous analysons les idées dont *rétrograde* et *rectograde* sont les signes, on trouvera que *rétrograder*, suppose avoir *rectogradé*, et que par conséquent, le pas *rétrograde* s'est opéré dans la même direction qu'a été précédemment fait le pas *rectograde;* car *gradi*, marcher, signifie marcher en avant, et ce mot est précédé ou suivi d'une préposition, toutes les fois qu'on veut exprimer une marche qui n'est pas en ligne droite. — Ce raisonnement nous paraît juste, et le mot *rectograde* conforme aux règles de l'analogie, nous semble devoir être adopté.

Recueil. Substantif masculin. On mouille le *l* final.

Recueillement. Substantif masculin. On mouille les deux *l.*

Recueillir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *cueillir.* On mouille les deux *l.* Voyez *Cueillir.*

Recul. Substantif masculin. On prononce le *l.*

Mercier prétend qu'on peut employer ce mot au figuré, et dire : *Il a fait un recol dans les lettres, par la mauvaise tragédie qu'il vient de donner.* — Nous ne le pensons pas. On est accoutumé à entendre par ce mot, un mouvement en arrière, causé par une explosion, ou par quelque cause violente. Cette idée n'a pas assez d'analogie avec un effet rétrograde dans les lettres.

Reculer. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Dans le sens actif, il régit quelquefois la préposition *de. Reculez cette chaise de la cheminée.*

Mais, il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer *des* yeux.
(Boileau.)

Racine a dit dans *Bajazet :*

J'ai *reculé* vos pleurs autant que je l'ai pu.

Terme impropre, dit La Harpe. Si c'est une ellipse pour dire *j'ai* reculé *le moment de faire couler vos pleurs*, elle est trop forte; si c'est une métaphore, elle est fausse. On ne peut ni *avancer*, ni *reculer* des pleurs. (*Cours de littérature.*) Racine a dit dans le sens neutre :

Poursuis, Néron, avec de tels ministres,
Par des faits glorieux tu vas te signaler,
Poursuis, tu n'as pas fait ce pas pour *reculer.*
(*Britannicus.*)

Récusable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Juge récusable, témoin récusable.* — *Témoignage récusable, autorité récusable.*

Rédacteur. Substantif masculin. L'Académie ne dit point comment il faut dire en parlant d'une femme. Peut-être faut-il dire *une femme rédacteur*, par analogie, parce qu'on dit *une femme auteur.*

Rédarguer. Verbe actif de la première conjugaison. On prononce l'*u. Rédargu-er.*

Redéfaire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *faire.* Voyez ce mot.

Rédempteur. Substantif féminin. On prononce le *p.*

Redevable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Il est* redevable *de trois mille francs.*

Redhibitoire. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Cas redhibitoire, action redhibitoire.*

Redire. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *dire.*

Rédondance. Substantif féminin. Terme de grammaire et de littérature. Vice ou défaut qui consiste à multiplier mal à propos les paroles. Il faut éviter dans un discours les termes parfaitement synonymes; ils rendent le style faible et languissant. Quand on a dit

une chose, il ne faut pas la répéter, à moins que la répétition ne serve à donner plus d'énergie à l'expression, comme dans *non, non.* — *Je l'ai vu, de mes propres yeux vu, ce qui s'appelle vu.*

Un poète a dit :

O ciel *qui m'as vu naître!* ô cité maternelle
Où j'ai reçu la vie.

Fréron trouve sublime cette répétition de la même idée. Si ces vers eussent été de Voltaire, il y aurait trouvé une rédondance insupportable.

Rédondant, Rédondante. Adjectif verbal tiré du verbe *rédonder*, qui est peu usité. Il suit ordinairement son substantif. *Terme rédondant, expression rédondante.*

Redonner. Verbe actif de la première conjugaison. Racine a dit dans *Bérénice :*

Cet amant *se redonne* au soin de son amour.

Se redonner n'est point usité.

Redoubler. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. L'Académie ne dit pas qu'il s'emploie avec le pronom personnel. Quelques bons auteurs l'ont employé ainsi, mais abusivement. *Ses tendresses* se *redoublaient avec son estime.* (Bossuet.) *En le voyant, sa fureur* se *redouble.* (Fénélon, *Télémaque.*) Cette expression est d'autant moins usitée, que le verbe *redoubler*, dans le sens neutre, signifie la même chose. On dirait aujourd'hui, *ses tendresses redoublent, sa fureur redouble.*

Redoutable. Adjectif des deux genres. On peut assez souvent le mettre avant son substantif. *Un ennemi redoutable, un redoutable ennemi; ses jugemens redoutables, ses redoutables jugemens; son épée redoutable, sa redoutable épée.* Voyez *Adjectif.*

Il régit quelquefois la préposition *à*. *Il est redoutable à ses ennemis.*

Redouter. Verbe actif de la première conjugaison. Les poètes emploient souvent ce terme.

Mais l'innocence enfin n'a rien à *redouter*.
(Racine, *Phèdre.*)

Vous croyez tous les maux que votre ame redoute.
(Voltaire, *Sémiramis.*)

Réduplicatif, Réduplicative. Adjectif. Terme de grammaire. Il se dit des noms, des verbes, et en général des mots qui marquent la réitération d'une action. *Particule réduplicative, sens réduplicatif. Re*, dans *redire, recommencer*, est une *particule réduplicative.* — On appelle *proposition réduplicative*, celle dans laquelle le sujet est répété avec la même circonstance ou condition. Par exemple, *l'homme, comme homme, est raisonnable*, est une proposition réduplicative. — Cet adjectif ne se met qu'après son substantif.

Réel, Réelle. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un être réel, une existence réelle, un paiement réel.*

Réellement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cet argent lui a été compté réellement*, ou *lui a été réellement compté.*

Refaire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *faire*. Voyez ce mot.

Réfléchi, Réfléchie. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Action réfléchie, pensée réfléchie, crime réfléchi.* — *Un homme réfléchi, une action réfléchie.*

Les grammairiens appellent *verbes réfléchis* ceux dont le sujet et le régime signifient la même personne ou la même chose, en sorte que le sujet qui agit, agit sur lui-même, et est en même temps et sujet et objet de l'action. Quand je dis *je me blesse, je me connais*, c'est moi qui suis le principe des actions de *blesser* et de *connaître*, et j'en suis en même temps l'objet, puisque j'agis sur moi-même, et que c'est moi non-seulement qui blesse et qui connais, mais encore qui suis blessé et qui suis connu. — Pour exprimer dans cette sorte de verbes le rapport du sujet avec son régime, on se sert des pronoms *me, te, se*, pour les trois personnes du singulier, et des pronoms *nous, vous, se*, pour les trois personnes du pluriel. Voyez *Pronominal.*

Mais toutes les fois qu'il se trouve un de ces pronoms entre un sujet et un verbe, ce verbe n'est pas pour cela réfléchi, il faut encore que ce pronom se rapporte à la même personne ou à la même chose que le nom ou pronom personnel qui exprime le sujet du verbe. Ainsi, *vous me louez*, n'est pas un verbe réfléchi, puisque *vous* et *me* se rapportent à des personnes différentes. — Tous les verbes actifs peuvent devenir réfléchis, dès que le sujet qui agit peut agir sur lui-même. Ainsi, *je flatte* est un verbe actif, et il devient réfléchi quand on dit, *je me flatte.* — On distingue quatre sortes de verbes réfléchis ; *les verbes réfléchis directs, les verbes réfléchis indirects, les verbes ré-*

fléchis passifs, et *les verbes réfléchis neutres*. — Les verbes réfléchis directs expriment l'action d'un sujet qui agit directement sur lui-même, *Pierre se félicite*. — Les verbes réfléchis indirects expriment l'action d'un sujet qui n'agit qu'indirectement sur lui-même, *Pierre se donne un habit*. *Pierre* n'agit qu'indirectement sur lui-même, et par conséquent *se*, qui se rapporte à *Pierre*, n'est que le régime indirect du verbe *donne*, dont le régime direct est *un habit*. — Les verbes réfléchis passifs sont ceux dont le sujet exprime une chose inanimée et incapable d'action, comme quand je dis, *cette histoire se conte différemment*. *L'histoire* est une chose inanimée et incapable d'agir. On appelle ces verbes *réfléchis passifs*, parce qu'ils ont ordinairement une signification passive, et qu'ils peuvent être changés en verbes passifs. Ainsi, au lieu de dire, *cette histoire se raconte différemment*, on peut dire, *cette histoire est racontée bien différemment*. — Il y a des verbes réfléchis passifs dont le sujet est une chose animée, et capable de produire l'action du verbe, mais alors le verbe ne peut être pris que dans une signification passive, parce que la personne n'agit pas sur elle-même, et qu'elle est au contraire le sujet de l'action exprimée par le verbe. *Suzanne s'est trouvée innocente du crime dont on l'accusait*, c'est comme si l'on disait, *Suzanne a été trouvée innocente du crime dont on l'accusait*. — Les verbes réfléchis neutres sont ceux qui ne signifient ni l'action qu'un sujet fait sur lui-même, ni une action reçue, mais qui expriment une situation, une manière d'être. On les conjugue toujours avec les pronoms *me*, *te*, *se*; *nous*, *vous*, *se*. *Elle s'endort*, *elle se meurt*, c'est-à-dire, elle est dans un état voisin du sommeil, dans un état de sommeil qui commence; dans un état voisin de la mort. Voyez *Réciproque*.

Reflux. Substantif masculin. Devant une voyelle ou un *h* non aspiré, le *x* se prononce comme un *z*.

Réformable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Abus réformable*. On l'emploie ordinairement avec la négative. *Ces abus ne sont pas réformables*.

Réformateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *réformatrice*.

Reformer, Réformer. Verbes actifs de la première conjugaison. Il faut prendre garde de confondre ces deux verbes, qui ne diffèrent dans l'orthographe que par l'accent aigu que l'on met sur le premier e du second, et qu'on ne met point sur celui du premier. *Reformer* sans accent, veut dire former de nouveau; et *réformer* avec un accent, signifie rétablir dans l'ancienne forme, donner une nouvelle forme.

Réformider. Verbe actif de la première conjugaison. Mot nouveau proposé par Mercier. Pourquoi ce mot, quand nous avons *craindre*, *appréhender*, *redouter* ?

Réfractaire. Adjectif des deux genres. Il régit ordinairement la préposition *à*, et ne se met qu'après son substantif. *Un homme réfractaire aux ordres de son supérieur*.

Refrénation. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. Nous avons *refréner*, ce mot appelle *refrénation*.

Refus. Substantif masculin. Le *s* final ne se prononce que devant une voyelle ou un *h* non aspiré.

Refuser. Verbe actif de la première conjugaison. On dit, sans article, *demander grâce*, mais on ne dit pas *refuser grâce*; c'est donc avec raison qu'on a trouvé une faute dans ce vers de Corneille :

J'aurais peine, seigneur, à lui *refuser grâce*.

— *Refuser*, dans un sens absolu, régit la préposition *de* avec l'infinitif. *Il a refusé de marcher*, *de lire*, *de consentir*. On dit cependant, *il lui a refusé à dîner*, *à déjeûner*; mais c'est parce que, dans ces phrases, les expressions *à dîner*, *à déjeûner*, ne sont pas de véritables infinitifs, mais signifient *de quoi dîner*, *de quoi déjeûner*, les choses nécessaires pour dîner, pour déjeûner. On dirait de même, *il lui a refusé à manger*.

Regagner. Verbe actif de la première conjugaison. On mouille *gn*.

Regard. Substantif masculin. Corneille a dit dans *les Horaces* :

Le jugement de Rome est peu pour mon *regard*.

Voltaire a dit, à l'occasion de ce vers, *pour mon regard* est suranné et hors d'usage; c'est pourtant une expression nécessaire. (*Remarques sur Corneille*.) L'Académie ne construit point le mot *regard* avec le verbe *tomber*. Cependant on dit *laisser tomber ses regards sur quelqu'un*, *sur quelque chose*.

Tous vos regards sur moi ne *tombent* qu'avec peine.
(Racine, *Iphigénie.*)

Regarder. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie n'a pas indiqué l'expression *regarder comme*, qui signifie estimer tel. On dit, *je le regarde comme un honnéte homme*, *comme un fripon.*

L'ennemi nous *regarde*, en son aveugle rage,
Comme de vils troupeaux réservés au carnage.
(Racine, *Athalie.*)

Régénérateur. Substantif masculin. L'Académie n'indique pas comment il faut dire en parlant d'une femme. Je ne vois pas d'inconvénient à dire *régénératrice.*

Regimber. Verbe neutre de la première conjugaison. Ce terme est exclu du style noble.

Régime. Substantif masculin. Les mots *complément* et *régime* paraissent se confondre, cependant il y a une différence entre l'un et l'autre. Voyez *Complément.* Tout régime est complément, mais tout complément n'est pas régime. Régime se dit proprement dans la grammaire française, des complémens nécessaires des verbes, et des complémens des prépositions, qui sont aussi nécessaires.

J'appelle complément nécessaire d'un verbe, celui sans lequel le sens d'un verbe ne serait pas complet. Quand je dis *j'envoie*, le sens n'est pas complet tant que je n'ai pas dit ce que j'envoie; le mot qui exprime ce que j'envoie, est donc un complément nécessaire ou un régime du verbe *envoyer.* Mais quand j'ai exprimé ce complément nécessaire, et que j'ai dit, par exemple, *j'envoie un livre*, le sens du verbe *envoyer* n'est pas encore complet, et il ne le sera que lorsque j'aurai exprimé à qui j'envoie un livre; le mot ou les mots par lesquels j'exprime à qui j'envoie, sont donc aussi un complément nécessaire ou un régime du verbe *envoyer.* Quand je dis, *mettez ce livre sur*, la préposition *sur* n'a pas un sens complet, il est nécessaire qu'elle soit suivie d'un complément qui achève ce sens, et ce complément est ce qu'on appelle le régime de la préposition. On appelle quelquefois *régime*, les complémens des noms, des adverbes, etc., mais c'est abusivement; et il n'y a réellement que les verbes et les prépositions qui aient des régimes.

Le régime d'un verbe peut être un substantif, un pronom ou un verbe à l'infinitif, qui est une espèce de nom. Le régime d'un verbe restreint ou détermine sa signification. Cette signification peut être restreinte ou déterminée directement ou indirectement. Quand je dis, *j'envoie un livre*, *un livre* détermine directement la signification du verbe *j'envoie.* C'est par cette raison qu'on l'appelle régime direct, ou régime simple. Quand je dis, *j'envoie un livre à mon ami*, *à mon ami* restreint ou détermine indirectement la signification du verbe *j'envoie*, c'est-à-dire par le moyen d'une préposition. C'est pour cela qu'on appelle ce régime, régime indirect, ou régime composé, parce qu'il est composé d'une préposition et d'un nom.—Le régime direct est la réponse à *qui?* ou *quoi? J'envoie*, qui? mon frère, c'est le régime direct; *quoi?* un livre, c'est encore le régime direct. Le régime indirect est la réponse *à qui?* ou *de qui? à quoi? ou de quoi?* j'envoie un livre, *à qui?* à mon frère; c'est le régime indirect; *j'ai reçu ce livre*, *de qui?* de mon frère, c'est le régime indirect. *Je pense*, *à quoi?* à mon salut, c'est le régime indirect; *je m'occupe*, *de quoi?* de mon salut, c'est le régime indirect.

Le régime, soit direct soit indirect, peut être un pronom. *Je le veux*, *je veux*, *quoi? cela*, régime direct exprimé par le pronom *le. Je lui ai parlé*, *j'ai parlé à qui? à lui*, régime indirect exprimé par le pronom *lui.* — Le régime direct ou indirect d'un verbe peut être un autre verbe à l'infinitif. *Je veux manger*, *je veux quoi?* manger, régime direct du verbe *je veux; j'aspire, à quoi?* à voir mon père : *à voir*, régime indirect du verbe *j'aspire*, lequel a lui-même un régime direct, *mon père.*

Le verbe actif a toujours un régime direct; plusieurs verbes actifs doivent avoir un régime direct et un régime indirect. *J'aime mon père*, le sens est complet avec le régime direct; *j'envoie un livre à mon père*, le sens ne peut être complet qu'avec le régime direct et le régime indirect.

Le verbe passif a pour régime un nom précédé des prépositions *de* ou *par. Le vaisseau a été long-temps battu de l'orage. Ce tableau a été peint* par *Rubens.* Souvent les verbes passifs s'emploient sans régime. *Il est aimé.*

Quelques verbes neutres n'ont point de régime, comme *languir*, *gémir*; plusieurs ont un régime indirect, *les excès nuisent à la santé. Les excès nuisent, à quoi?* à la santé, régime indirect du verbe neutre *nuisent. Il médit*

de son prochain. Il médit, de qui? de son prochain, régime indirect du verbe neutre *médire*.

Enfin, les verbes réfléchis et les verbes réciproques ont pour régimes les pronoms *me, te, se, nous, vous*; or, ces pronoms sont quelquefois régimes directs, comme dans *je me loue, tu te loues, il se loue : nous nous louons, vous vous louez, ils se louent*; et quelquefois ils sont régime indirect, *je me reproche, tu te reproches, il se reproche; nous nous reprochons, vous vous reprochez, ils se reprochent*, où *me* est pour *à moi*, *te* pour *à toi*, *se* pour *à lui*, ou *à eux*, *nous* pour *à nous*. Voyez *Adjectif, Complément, Construction*.

Plusieurs adjectifs ont aussi leur régime. C'est un substantif ou un verbe précédé de l'une des prépositions *à, de, dans, en, sur*, etc. Les adjectifs qui ont un sens déterminé, absolu, qui ne font point attendre une autre idée pour compléter celle qu'ils présentent, n'ont point de régime. Tels sont *intrépide, inviolable, vertueux*, etc.

Ceux au contraire dont l'idée est indéterminée, et qui font attendre quelque autre idée pour compléter celle qu'ils présentent, ont des régimes. Si je dis, par exemple, *il est capable*, on me demandera de quoi? Cet adjectif *capable* appelle donc une autre idée pour compléter celle qu'il présente; elle appelle un régime; et ce régime est quelquefois un nom, capable *de résistance*, quelquefois un verbe, capable *de résister*. Tel adjectif qui appelle un régime parce qu'il est pris dans un sens relatif, n'en appelle point lorsqu'il est pris dans un sens absolu. On dit, *c'est un homme capable*, pour dire absolument, c'est un homme qui a de la capacité, de l'intelligence, des talens. Voici les règles que donnent les grammairiens sur cette matière.

1°. Il ne faut pas donner de régime à un adjectif qui ne doit pas en avoir. Cette règle, qui est un peu niaise, signifie qu'avant de donner un régime à un adjectif, il faut examiner s'il est susceptible ou non d'en recevoir un, c'est-à-dire s'il est pris dans un sens absolu ou relatif; et ce n'est que dans ce second cas qu'il faut lui donner un régime. Ainsi je dirai, *je suis content*, si je veux exprimer d'une manière absolue le contentement de mon ame, sans relation avec les objets qui ont causé ce contentement; et je dirai, *je suis content de mon frère*, pour exprimer le contentement de mon ame, considéré relativement à la conduite de mon frère.

2°. Il ne faut pas donner à un adjectif un autre régime que celui qui lui est assigné par l'usage. Cela veut dire qu'il faut étudier avec soin quels sont les régimes que l'usage donne aux adjectifs. Par exemple on ne dira pas, *il est horrible à voir un fils plaider contre son père*, si l'on sait que l'adjectif *horrible* précédé de *il est*, doit avoir pour régime la préposition *de*, et que par conséquent on dit, *il est horrible* de voir. De même on ne dira pas, *c'est horrible de voir*, si l'on sait qu'avec *c'est*, l'adjectif *horrible* doit être suivi de la préposition *à*. *C'est horrible à voir.*

3°. Un substantif peut être régi par deux adjectifs, pourvu que les rapports qui les lient soient exprimés par la même préposition, ou, ce qui est la même chose, pourvu que les adjectifs demandent le même régime : *Ce père est utile et cher à sa famille*, est une phrase correcte, parce que les adjectifs *utile* et *cher* régissent la même préposition. On dit *utile à, cher à*. Mais on ne pourrait pas dire, *cet homme est utile et chéri de sa famille*, parce que *utile* et *chéri* ne régissent pas la même préposition, car on dit *utile à* et *chéri de*. Il faudrait donc, dans ce cas, employer un autre tour et dire : *Cet homme est utile à sa famille et il en est chéri*.

4°. L'adjectif ne doit pas être régi immédiatement par un autre verbe que par le verbe *être*. Ainsi l'on ne peut pas dire, *il jugea indispensable de capituler*. Il faut, *il jugea qu'il était indispensable de capituler*.

Régir. Verbe actif de la seconde conjugaison. Voyez *Gouverner* et *Régime*.

Réglementaire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Lois réglementaires, régime réglementaire*.

Règles. Substantif féminin pluriel. Dans les lettres et dans les arts, les règles sont les leçons de l'expérience, le résultat de l'observation sur ce qui doit plaire ou déplaire.

Il y a un instinct pour tous les arts, et cet instinct au plus haut degré d'énergie et de sagacité s'appelle *génie*; mais est-il jamais assez parfait, assez sûr de lui-même, pour avoir droit de mépriser les règles? et les règles, de leur côté, sont-elles assez infaillibles, assez étendues, assez exclusivement décisives, pour avoir droit de maîtriser le génie?

En supposant les hommes tels que les a faits la nature; et avant que l'imagination et le sentiment soient altérés en eux par le caprice de l'opinion, des modes et des convenances, l'instinct naturel suffirait à un artiste organisé comme eux, pour l'éclairer et le conduire; mais la nature peut deviner et pressentir la nature; l'étude seule, en observant l'homme artificiel et factice, peut faire prévoir les effets de l'art.

Nous connaissons quelques hommes extraordinaires, tels qu'Homère et Eschyle, qui semblent n'avoir eu pour modèle que la nature, et pour guide que leur instinct; mais est-il bien sûr qu'avant Homère, l'art de la poésie épique n'eût pas été cultivé, raisonné, soumis à des lois? Ceux qui regardent ce poète comme l'inventeur de son art, parce qu'il est le plus ancien des poètes connus, ressemblent à ceux qui s'imaginent qu'au delà des étoiles qu'ils aperçoivent, il n'y a plus rien dans le ciel. A l'égard d'Eschyle, il est bien certain qu'il a inventé la tragédie; mais le modèle de la tragédie était l'épopée, dont les règles lui sont communes; et quant à celles qui lui sont propres, Eschyle s'en est dispensé, ou plutôt en les observant, quand il l'a pu sans trop de gêne, il les a lui-même tracées.

La raison est l'organe du vrai; le goût est l'organe du beau; c'est la faculté vive et sûre de discerner et de pressentir ce qui doit plaire aux sens, à l'esprit et à l'ame. C'est un don naturel qui veut être exercé par l'étude et par l'habitude, et ce n'est qu'après mille épreuves qu'il peut se croire un guide sûr.

Il y a une raison absolue et indépendante de toute convention, comme la vérité; mais y a-t-il de même un goût par excellence, indépendant des caprices de l'opinion? et s'il y en a un, quel est-il? La vérité a un caractère inimitable, c'est l'évidence. Y a-t-il aussi quelque signe infaillible qui caractérise l'objet du goût?

L'évidence même n'est reconnue qu'à la lumière dont elle frappe les esprits, et dès qu'elle cesse de luire, on ne sait plus qui a raison, ou du petit nombre, ou de la multitude. En fait de goût, le problème est encore plus indécis. Dans tous les temps, il y a eu la raison du peuple et la raison des sages; dans tous les temps, il y a eu le goût du vulgaire et le goût d'un monde plus cultivé; mais ni le grand ni le petit nombre n'a été constant dans ses goûts. D'un siècle à l'autre, d'un peuple à l'autre, la même chose a plu et déplu à l'excès, la même chose a paru admirable et risible, a excité les applaudissemens et les huées; et souvent dans le même lieu, et presque dans le même temps, la même chose a été reçue avec transport et rebutée avec mépris. Où sont donc les règles du goût? et le goût lui-même est-il le pressentiment de ce qui plaira le plus universellement dans tous les pays et dans tous les âges; ou de ce qui plaira dans tel temps, à telle classe d'hommes qui s'appelle *le monde*, et qui plus occupée des objets d'agrémens, se fait l'arbitre des plaisirs? Voilà, ce semble, une difficulté insoluble et interminable: n'y aurait-il pas quelque moyen de la simplifier et de la résoudre?

En fait de goût, il y a deux juges à consulter et à concilier ensemble: l'un est le bon sens, qui est l'arbitre des vraisemblances, des convenances, du dessin, de l'ordre, des rapports mutuels, soit de la cause avec l'effet, soit de l'intention avec les moyens qu'on emploie. Cette partie du goût est du ressort de la raison; elle est susceptible de cette évidence qui frappe tous les hommes dès qu'ils sont éclairés. Jusque-là les *règles* de l'art ne sont que les règles du bon sens, invariables comme lui. L'artiste doué d'un esprit juste serait donc en cette partie assez sûr de se bien conduire, et n'aurait pas besoin de guide, s'il voulait se donner la peine de méditer lui-même les procédés de l'art, de les rédiger en méthode; mais quelle triste et longue étude! et le génie impatient de produire n'est-il pas trop heureux qu'on lui épargne le travail d'une froide réflexion?

Le second juge, en fait de goût, c'est le sentiment, soit qu'on entende par-là l'effet de l'émotion des organes, soit qu'on entende l'impression faite directement sur l'ame par l'entremise des sens.

C'est ici que le goût varie, et que dans une longue suite de siècles, et dans une multitude innombrable d'hommes diversement affectés de la même chose, il s'agit de déterminer quels sont les temps, les lieux, les peuples dont le jugement fera loi, et le moyen en est facile, c'est de recueillir les suffrages des siècles et des nations. Or, dans tous les arts qui intéressent les sens, la déférence universelle décidera en faveur des Grecs.

Mais cette supériorité ne leur est vraiment acquise qu'en sculpture et en

architecture. En éloquence et en poésie nous n'avons pas d'autorité aussi formellement décisive, aussi universellement reconnue, par la raison que les objets, les moyens, les procédés de ces deux arts sont plus divers, que les modèles en sont moins accomplis, et que dans les goûts qui intéressent l'esprit, l'imagination et le sentiment, et sur lesquels l'opinion, les mœurs, le génie et le caractère des peuples ont beaucoup d'influence, il y a plus d'inconstance et de variété. Cependant comme ces deux arts ont de tout temps fixé l'attention des hommes les plus éclairés et fait l'objet de leurs études, soit qu'ils les aient exercés eux-mêmes, soit qu'ils n'aient fait qu'en jouir, et qu'étonnés de leur puissance, ils aient voulu en observer, en développer les ressorts, il est certain que les secrets en ont été approfondis et les moyens réduits en règles. Mais il en est de ces règles comme des lois dont *la lettre tue et l'esprit vivifie;* elles sont devenues dans les mains des commentateurs, de lourdes chaînes dont ils ont chargé le génie. C'est peu même d'avoir mal entendu et mal expliqué les préceptes dictés par les maîtres de l'art, ils ont voulu faire des lois eux-mêmes. Fiers de leur érudition, et fanatiques de l'antiquité qu'ils se glorifient de connaître, ils nous ont donné pour modèle tout ce qu'elle nous a laissé, et ont mis sans discernement l'exemple et l'autorité à la place du sentiment et de la raison. Tout n'est pas beau chez les anciens; les poètes, les orateurs les plus célèbres ont leurs défauts; les ouvrages même les plus admirés sont encore loin d'être parfaits; les plus grands hommes dans leur art n'en ont pas atteint les limites; les procédés et les moyens ne leur en étaient pas tous connus, et la route qu'ils ont suivie n'est bien souvent ni la seule, ni la meilleure qu'on ait à suivre. Mille beautés ont fait passer mille défauts, mais les défauts qu'elles ont rachetés ne sont pas des beautés eux-mêmes. C'est là ce que les Scaliger, les Dacier n'ont jamais bien compris. Si Corneille en avait cru Aristote, il se serait interdit le dénouement de *Rodogune;* et si nous en croyons Dacier, ce dénouement est des plus mauvais; car il est d'une espèce inconnue aux anciens et rejetée par Aristote. D'après la même théorie, toutes les pièces où le personnage intéressant fait son malheur lui-même avec connaissance de cause, seraient bannies du théâtre, et on n'aurait jamais pensé à y faire voir l'homme victime de ses passions. Voilà comme une théorie, exclusivement attachée à la pratique des anciens, donne les faits pour les limites des possibles, et veut réduire le génie à l'éternelle servitude d'une étroite imitation.

Une autre espèce de faiseurs de règles, ce sont ces artistes médiocres qui commencent par composer, et qui, se donnant pour modèles, font de leur pratique, bonne ou mauvaise, la théorie de leur art. La Mothe, par exemple, en traitant avec plus d'esprit que de goût des divers genres de poésie dans lesquels il s'est exercé, semble moins occupé à trouver des règles que des excuses.

Les vrais législateurs des arts sont ceux qui, renonçant au principe des choses, après avoir étudié et dans les hommes, et dans la nature, et dans les arts mêmes, les rapports des objets avec l'ame et les sens, et les impressions de plaisir et de peine qui résultent de ces rapports; après avoir tiré de l'expérience de tous les siècles, sur-tout des siècles éclairés, des inductions qui déterminent et les procédés les plus sûrs, et les moyens les plus puissans, et les effets le plus constamment infaillibles, donnent ces résultats pour règles, sans prétendre que le génie s'y soumette servilement, et n'ait pas le droit de s'en dégager toutes les fois qu'il sent qu'elles l'appesantissent ou le mettent trop à l'étroit. Ce sont des moyens de bien faire qu'on lui propose, en lui laissant la liberté de faire mieux: celui-là seul a tort qui fait plus mal en s'écartant des règles; et comme il n'y a rien de plus commun qu'un ouvrage régulier et mauvais, il est possible, quoique plus rare, d'en produire un qui plaise universellement, contre les règles et en dépit des règles; mais alors la licence est obligée de mériter, à force d'agrémens et de beautés, qu'on la préfère à plus de régularité. (Extrait de Marmontel.)

Réglisse. Substantif féminin. On le faisait autrefois masculin. *L'Académie le fait féminin.*

Régnant, Régnante. Adjectif verbal tiré du verbe *régner.* On mouille le *gn.* Il ne se met qu'après son substantif. *Le roi régnant, le prince régnant. — Le goût régnant, l'opinion régnante.*

Régner. Verbe neutre de la première conjugaison. On mouille *gn.* Voici deux acceptions de ce mot qui ne sont point

indiquées dans le Dictionnaire de l'Académie :

> Sur ce visage austère où *régnait* la tristesse.
> (Voltaire, *Henriade.*)
>
> Néron dans tous les cœurs est-il las de *régner*?
> (Racine, *Britannicus.*)

Régnicole. Adjectif des deux genres. On ne mouille pas *gn*, le *g* se prononce durement. *Regue-nicole*. *Il est régnicole.* — On le prend aussi substantivement. *Les régnicoles.*

Regorger. Verbe neutre de la première conjugaison. Voici des acceptions que l'Académie n'indique point :

> Le sang de vos sujets *regorge* jusqu'à vous.
> (Racine, *Esther.*)
>
> Les cruels favoris, d'un regard curieux,
> Voyaient les flots de sang *regorger* jusqu'à eux.
> (Voltaire, *Henriade.*)
>
> Que vos gouffres profonds *regorgeant* de victimes.
> (Voltaire, *Oreste.*)

L'enfer regorgeant *de victimes*, a dit La Harpe à l'occasion de ce vers, est une expression à la fois emphatique et triviale. (*Cours de Littérature.*) Cette critique ne semble pas bien juste.

Regrettable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme regrettable*, *une situation regrettable.*

Regretter. Verbe actif de la première conjugaison. On dit, *je regrette de*, et *je regrette que*. Le premier s'emploie quand le sujet de la proposition principale est le même que celui de la proposition subordonnée, *je regrette de ne plus la voir. Je* est le sujet de *regretter* et de *voir*. C'est comme s'il y avait *que je ne la vois plus*. On emploie *que* lorsque le sujet du second verbe n'est pas le même que celui du premier. *Je regrette qu'il soit parti si tôt.*

Régulier, Régulière. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Mouvement régulier*, *un homme régulier*, *une femme régulière.* — *Des traits réguliers*, *une conduite régulière.*

On appelle en termes de grammaire, *tours réguliers*, *phrases régulières*, les tours, les phrases qui sont conformes aux procédés autorisés par la langue. On appelle *verbes réguliers* les verbes qui, dans la formation de leurs temps, suivent les règles générales des conjugaisons; par opposition aux *verbes irréguliers* qui ne suivent pas ces règles. Voyez *Conjugaison.*

Régulièrement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a toujours vécu régulièrement*, ou *il a toujours régulièrement vécu.*

Rejaillir, Rejaillissement. Dans ces deux mots, on mouille les deux *l*.

Rejetable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Proposition rejetable*, *excuse rejetable*, *pièce rejetable.*

Rejeter. Verbe actif de la première conjugaison. On double le *t* dans les temps qui finissent par un *e* muet; dans les autres, on ne met qu'un *t*. *Je rejette*, *tu rejettes*, *il rejette*; *nous rejetons*, *vous rejetez*, *ils rejettent.*

Réjouissant, Réjouissante. Adjectif. On peut le mettre avant son subtantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un spectacle réjouissant*, *ce réjouissant spectacle*. *Un homme réjouissant.* Voyez *Adjectif.*

Relâchement. Substantif masculin. *Le relâchement des lois de la pudeur et de la modestie.* (Montesquieu, *Lettres persanes.*) L'Académie n'indique point cette acception.

Relaps, Relapse. Adjectif. On prononce le *p* et le *s*. Il ne se met qu'après son substantif. *Il est relaps*, *elle est relapse.*

Relateur. Substantif masculin. Qui fait, qui a fait des récits, des narrations. L'usage n'a point adopté ce mot, que Fénélon a employé assez heureusement dans la phrase suivante : *Vos historiens nous sont inconnus; on n'en a que des morceaux extraits et rapportés par des* rélateurs *peu critiques.*

Relatif, Relative. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Qualités relatives.* Il régit quelquefois la préposition *à*. *Cet article est relatif au premier.*

Relatif est aussi un mot de grammaire. On appelle *relatif* tout mot qui exprime une relation à un terme conséquent dont il fait abstraction. En sorte que si l'on emploie un mot de cette espèce sans y joindre l'expression d'un terme conséquent déterminé, c'est pour présenter à l'esprit l'idée générale de la relation, indépendamment de toute application à quelque terme conséquent que ce puisse être. Si le mot relatif ne peut ou ne doit être envisagé qu'avec application à un terme conséquent déterminé, alors ce mot seul ne présente qu'un sens suspendu et incomplet, lequel ne satisfait l'esprit que quand on y a ajouté le complément. Il

y a des mots de plusieurs espèces qui sont relatifs en ce sens, savoir, des noms, des adjectifs, des verbes, des adverbes et des propositions.

Tous les rapports imaginables supposent deux termes, et ces deux termes peuvent être vus sous deux combinaisons. Il peut arriver que le rapport du premier terme au second ne soit pas le même que celui du second au premier, quoiqu'il le détermine ; et il peut arriver que le rapport des deux termes soit le même sous les deux combinaisons.

On appelle noms réciproquement relatifs, ceux qui expriment un rapport qui est toujours le même sous chacun des deux combinaisons des termes, comme *frère*, *collègue*, *cousin*, etc., car si Pierre *est* frère, ou collègue, ou cousin de Paul, il est vrai aussi que Paul est réciproquement frère, ou collègue, ou cousin de Pierre.

On appelle simplement relatifs les noms qui expriment un rapport qui n'est tel que sous une idée des deux combinaisons; de sorte que le rapport qui se trouve sous l'autre combinaison est différent, et s'exprime par un autre nom. On dit en ce cas que ces deux noms sont *corrélatifs* l'un de l'autre. Par exemple, si Pierre est *le père*, ou *l'oncle*, ou *le roi*, ou *le maître*, etc., de Paul, cela n'est pas réciproque; mais Paul est, par corrélation, le *fils*, on le *neveu*, ou le *sujet*, ou l'*esclave* de Pierre. Ainsi, *père* et *fils*, *oncle* et *neveu*, *roi* et *sujet*, *maître* et *esclave*, sont corrélatifs entre eux, et chacun d'eux est simplement relatif.

Il en est des adjectifs relatifs comme des noms; les uns le sont simplement, les autres réciproquement. *Utile*, *inutile*, *avantageux*, *nuisible*, sont simplement relatifs, parce qu'ils désignent un rapport qui n'est tel que sous l'une des deux combinaisons; la diète est *utile* à la santé, la santé n'est pas *utile* à la diète. *Égal*, *inégal*, *semblable*, *dissemblable*, sont réciproquement relatifs, parce qu'ils désignent un rapport qui est toujours le même sous les deux combinaisons. Si Rome est *semblable* à Mantoue, Mantoue est *semblable* à Rome.

Il y a des verbes qui expriment l'existence d'un sujet sous un attribut qui a rapport à quelque objet extérieur. Tels sont les verbes qui ont un complément direct nécessaire ou un régime simple, c'est-à-dire les verbes actifs, comme *j'aime*, *j'envoie*; tels sont aussi les verbes passifs, *je suis aimé*; l'action des uns et la passion des autres, est relative à un objet différent du sujet; ce sont donc des verbes relatifs.

Quant aux verbes neutres, ils ne peuvent jamais être relatifs, parce qu'exprimant un état du sujet, il n'y a rien à chercher pour cela hors du sujet.

Il y a aussi des adverbes relatifs, puisqu'on en trouve quelques-uns qui, étant seuls, n'ont qu'un sens suspendu, et qui exigent nécessairement l'addition d'un complément pour la plénitude du sens. Tels sont *conformément*, *relativement*, *indépendamment*. Le sens de ces mots est suspendu si l'on n'y ajoute pas un complément, comme *conformément* à la nature, *relativement* à mes vues, *indépendamment* des circonstances.

Enfin, toutes les prépositions sont essentiellement relatives, puisqu'elles ont toujours rapport à un complément sans lequel leur sens reste suspendu. *Sur* la table, *à* Paris, etc.

Les grammairiens distinguent encore dans les mots, le sens absolu et le sens relatif. Cette distinction ne peut tomber que sur quelques-uns des mots dont on vient de parler, parce qu'ils sont quelquefois employés sans complément, et que, par conséquent, le sens en est envisagé indépendamment de toute application à quelque terme conséquent que ce puisse être. Ce sens n'est pas réellement absolu, car un mot essentiellement relatif ne peut cesser de l'être; mais il paraît absolu, parce qu'il y a une abstraction actuelle du terme conséquent. Que je dise, par exemple : *Aimez Dieu par-dessus toutes choses, et votre prochain comme vous-même*, le verbe *aimez*, essentiellement relatif, parce qu'on ne peut aimer sans aimer un objet déterminé, est employé ici dans le sens relatif, puisque le sens en est complété par l'expression de l'objet qui est le terme conséquent du rapport renfermé dans le sens de ce verbe. Mais si je dis *aimez*, et *faites après cela ce que vous voudrez*, le verbe *aimez* est ici dans un sens absolu, parce qu'on fait abstraction de tout terme conséquent, de tout objet déterminé auquel l'amour puisse se rapporter. — Il en est de même de toutes les autres sortes de mots relatifs; comme noms, adjectifs, adverbes, prépositions. *Je suis* père, *et je reconnais à ce titre toute l'étendue de l'amour que je dois à mon* père; le premier *père* est dans un sens absolu; le second a un

sens relatif : car *mon père*, c'est *le père de moi*. Voyez *Absolu*.

On distingue aussi des propositions absolues et des propositions relatives. Lorsqu'une proposition est telle, que l'esprit n'a besoin que des mots qui y sont énoncés pour en entendre le sens, nous disons que c'est une proposition absolue ou complète. Quand le sens d'une proposition met l'esprit dans la situation d'exiger ou de supposer le sens d'une autre proposition, nous disons que ces propositions sont relatives.

Le principal usage que font les grammairiens du terme *relatif*, est pour désigner individuellement l'adjectif conjonctif *qui*, *que*, *lequel*; c'est, disent-ils, *un pronom relatif*. Mais ce mot est réellement un adjectif. Voyez *Adjectifs conjonctifs*. (*Extrait en partie de Beauzée.*) Voyez Sens.

Relation. Substantif féminin. En termes de grammaire, on entend par *relation*, la correspondance que les mots ont les uns avec les autres, dans l'ordre de la syntaxe. Les relations irrégulières et mal appliquées sont des fautes que l'on doit éviter avec soin, parce qu'elles rendent le sens obscur, et souvent même équivoque, comme dans cet exemple : *On le reçut* avec froideur, *qui était d'autant plus étonnante*, etc. Ici le mot *froideur* étant employé d'une manière indéfinie, l'adjectif conjonctif *qui* ne peut pas avoir avec ce mot une relation juste et régulière. Voyez *Relatif*.

Relativement. Adverbe. Cet adverbe ayant un complément nécessaire, *relativement à....*, ne peut se mettre entre l'auxiliaire et le participe, parce que, ne pouvant y être mis qu'avec son complément, il les éloignerait trop l'un de l'autre. Il serait ridicule de dire, *cela a été relativement à ce qui précède dit*.

Relater. Verbe actif de la première conjugaison. Il se conjugue comme *payer*.

Relecture. Substantif féminin. Seconde lecture. Nous avons *relire*. Il nous manque un substantif correspondant. On avait imaginé *relute*, mot détestable, dit Mercier, en ce qu'il manque à toute espèce d'analogie, et qu'il réveille une idée absolument contraire. — Ni *relecture*, ni *relute* ne sont approuvés par l'usage. — Nous pensons qu'on pourrait adopter le premier.

Relever. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne dit point *relever une chose par une autre*.

Quand vous relevez l'éclat de votre teint par les plus belles couleurs. (Montesquieu, *Lettres persanes*.) C'est dans le même sens que Racine a dit dans *Iphigénie* :

Et vous ne comparez votre exil à ma gloire,
Que pour mieux *relever* votre injuste victoire.

Religieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a gardé religieusement sa parole*, ou *il a religieusement gardé sa parole*.

Religieux, Religieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Culte religieux*, *cérémonies religieuses*, *opinions religieuses*. — *Un homme religieux*, *sentimens religieux*, *ces religieux sentimens ; dispositions religieuses*, *ces religieuses dispositions*. Voyez *Adjectif*.

Reliques. Substantif féminin pluriel. L'Académie prétend que ce mot au pluriel se prend quelquefois dans le style oratoire ou poétique, pour les restes de quelque chose de grand. — Il se prenait autrefois en ce sens, mais il ne s'y prend plus aujourd'hui.

Ils s'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques,
Où des rois ses aïeux sont les froides *reliques*.
(Racine, *Phèdre*.)

Voltaire a dit, au sujet de ce vers : *Reliques*, mot dérivé du latin *reliquiæ*, qui veut dire restes, a vieilli ; on ne le dit plus que des choses saintes.

Relire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *lire*. Voyez ce mot.

Reluire. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *luire*. Voyez ce mot.

Reluisant, Reluisante. Adjectif verbal tiré du verbe *reluire*. Il ne se dit qu'au propre. On peut, en vers, le mettre avant son substantif. *Une étoffe reluisante*, *des armes reluisantes*, *ces reluisantes armes*. Voyez *Adjectif*.

Remarquable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un événement remarquable*, *ces remarquables événemens ; action remarquable*, *fait remarquable*, *homme remarquable*. Il régit quelquefois la préposition *par*. *Une femme remarquable par sa beauté*.

Remboursable. Adjectif des deux gen-

res qui ne se met qu'après son substantif. *Une rente remboursable.* On ne trouve point ce mot dans le Dictionnaire de l'Académie.

Remédiable. Adjectif des deux genres. Nous avons *irremédiable*, pourquoi n'aurions-nous pas *remédiable*. L'adoption du premier suppose celle du second. Nous pensons que ce mot et plusieurs autres de la même espèce n'ont été exclus de la langue que par la négligence des rédacteurs du Dictionnaire de l'Académie. On a cessé de les employer parce qu'on ne les trouve pas dans ce dictionnaire. Ainsi une faute est devenue une règle. On peut fort bien dire: *vos maux sont grands, mais ils sont remédiables.*

Remettre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *mettre*. Voyez ce mot. *Remettre une chose à sa place. Remettre l'épée* dans *le fourreau*, *remettre à la voile.* — *Se remettre à table*, au *lit*, au *jeu.* — *Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées.* — *Il se remet* de *son trouble*, de *sa douleur*, de *son affliction.* — *Je ne me remets pas son nom.*

Rémissible. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Faute rémissible*, *cas rémissible.*

Remords. Substantif masculin. L'Académie n'indique que très-imparfaitement les diverses acceptions de ce mot. Les exemples suivans les feront mieux connaître :

Je veux laisser . .
Dans ton cœur qui m'aima le poison du *remords.*
(Voltaire, *Tancrède.*)

Je vais seule en ces lieux. . . . .
Mourir dans le *remords* d'avoir trahi ma foi.
(Voltaire, *Alzire.*)

De quelque grand *remords* tu sembles déchiré.
(Voltaire, *Mahomet.*)

Si tes *remords* sont vrais, ton cœur n'est plus coupable.
(*Idem.*)

... D'un juste *remords* je ne pois me défendre.
(Voltaire, *Tancrède.*)

J'obéis; d'où vient donc le *remords* qui m'accable?
(Voltaire, *Mahomet.*)

Ah! si le ciel enfin vous parle et vous éclaire,
S'il vous donne en secret un *remords* salutaire.
(Voltaire, *Oreste.*)

Lui seul, à la pitié toujours inaccessible,
Aurait cru faire un crime et trahir Médicis,
Si du moindre *remords* il se sentait surpris.
(Voltaire, *Henriade.*)

Ah! je ne puis contenir ma tendresse;
Je cède au trouble, au *remords* qui me presse.
(Voltaire, *Enfant prodigue.*)

Radamantha en ces lieux juge, absout à son gré.
Terrible, il interroge, il entend les coupables,
Les contraint d'avouer les forfaits exécrables
Qu'ils ont cachés dans l'ombre, et qu'au sein de la mort.
Ne peut plus expier un stérile *remords.*
(Delille, *Énéide.*)

Remords. La *Grammaire des Grammaires* dit positivement que la lettre *s* est muette dans le mot *remords*; elle aurait dû ajouter, excepté lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* non aspiré.

Quelques poëtes, et entre autres Delille, ont écrit *remord* sans *s*. C'est une licence qu'il n'est pas bon d'imiter.

Remoudre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *moudre*. Voyez ce mot.

Remourir. Verbe neutre de la première conjugaison. On ne le trouve point dans les dictionnaires, et l'occasion d'en faire usage est très-rare. Il paraît assez bien placé dans la phrase suivante. *Nicéphore assure que deux évêques morts pendant les premières sessions du concile de Nicée, ressuscitèrent pour signer la condamnation d'Arius*, *et* remoururent *incontinent après.* (Voltaire.)

Rempart. Substantif masculin. Voici quelques exemples de l'emploi de ce mot au figuré, que l'on ne trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie:

Tout le reste, assemblé près de mon étendard,
Vous offre de ses rangs l'invincible *rempart.*
(Racine, *Iphigénie.*)

Cependant Athalie, un poignard à la main,
Rit des faibles *remparts* de nos portes d'airain.
(Racine, *Athalie.*)

On ne voyait jamais marcher devant son char
D'un bataillon nombreux le fastueux *rempart.*
(Voltaire, *Œdipe.*)

Remplir. Verbe actif de la seconde conjugaison. L'Académie ne dit point *remplir l'air de ses cris.*

Bientôt ce fruit affreux se répand dans Paris,
Le peuple épouvanté *remplit l'air de ses cris.*
(Voltaire, *Henriade.*)

Remplir et *Emplir* se prennent souvent mal à propos l'un pour l'autre. Voici, je pense, les nuances qui les distinguent. *Emplir* c'est combler exactement la capacité d'une chose, de manière qu'il n'y reste point de vide; et il se dit des vases, des vaisseaux destinés à contenir ce dont on les *emplit*. *On emplit un muid de vin, d'eau, de cidre, de vinaigre*, etc.; *on emplit un sac d'orge, d'avoine*, etc.; *un coffre de hardes, une armoire de linge ou de li-*

vres, etc. S'il s'agit seulement d'achever de mettre dans ces vases, dans ces vaisseaux, ce qu'il faut pour qu'ils soient pleins, on dit *remplir*. *Ce tonneau n'est pas plein, il faut le remplir.*

Remplir, dans un autre sens, se dit des lieux, des endroits où l'on met une grande quantité de choses, soit que ces lieux soient destinés à les recevoir, soit qu'ils ne le soient pas; et, pour cela, il n'est pas nécessaire que la capacité de ces lieux, de ces endroits soit exactement pleine, mais il suffit qu'il y ait une grande quantité des choses dont on les remplit. *On remplit une cave de vin, un grenier de grains, une rue de gravois, une basse-cour de fumier, un pays de mendians.*

Au figuré, on dit toujours *remplir*. *Remplir la terre du bruit de son nom; remplir une ville d'épouvante; remplir son devoir, ses obligations, sa promesse; remplir sa tête de chimères*, etc.

Remuant, Remuante. Adjectif verbal tiré du verbe *remuer*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un enfant remuant, un esprit remuant.*

Rémunérateur. Substantif masculin. L'Académie ne dit pas *rémunératrice* en parlant d'une femme; nous pensons que rien n'empêcherait de le dire, si l'occasion s'en présentait.

Renaissant, Renaissante. Adjectif verbal tiré du verbe *renaître*. En vers, on peut le mettre avant son substantif. *La nature renaissante, les plaisirs renaissans. L'aurore renaissante, la renaissante aurore.*

Renaître. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *naître*. Voyez ce mot. L'Académie ne dit pas que ce verbe régit quelquefois la préposition *de*. *Renaître de ses cendres.*

Tu vois ton cher Zamore échappé du trépas,
Qui *du* sein du tombeau *renaît* pour te défendre.
(Voltaire, *Alzire*.)

La *Grammaire des Grammaires* veut nous faire remarquer que ce verbe ne se dit au propre que du phénix, oiseau fabuleux que les anciens font renaître de sa cendre; et de Prométhée, qui, suivant la fable, avait un foie *renaissant*, pour servir de pâture perpétuelle au vautour qui le déchirait.

L'auteur de la *Grammaire des Grammaires*, au lieu d'avancer cette erreur, aurait dû remarquer lui-même que ce mot se dit aussi des têtes de l'hydre qui renaissaient à mesure qu'on les coupait, et qu'on dit au propre, *l'herbe renaît, les fleurs renaissent*, etc.

Rencontre. Substantif féminin. On dit *venir à la rencontre de quelqu'un*, pour dire venir au-devant de quelqu'un. Cette expression est familière, et on a eu raison de la relever dans ce vers de Racine:

Croyez-moi, montrez-vous, *venez à sa rencontre*.
(Racine, *Mithridate*.)

On dit *aller à la rencontre de quelqu'un*, et *aller au-devant de quelqu'un*; mais ces deux locutions ne signifient pas exactement la même chose. On va *à la rencontre de quelqu'un*, uniquement dans l'intention de le joindre plus tôt, ou pour lui épargner une partie du chemin; on va *au-devant de quelqu'un*, pour l'honorer par cette marque d'empressement.

Rencontrer. Verbe actif de la première conjugaison. Racine a dit dans *Iphigénie*:

Je frémissais, Doris, et d'un vainqueur sauvage
Craignais de *rencontrer* l'effroyable visage.

L'Académie ne l'indique point en ce sens.

Rendre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Il régit plusieurs noms sans article. *Rendre raison, rendre hommage, rendre gloire, rendre obéissance, rendre compte, rendre réponse, rendre grâce, rendre foi et hommage, rendre visite, rendre justice, rendre service, rendre témoignage.* — Voici quelques acceptions de ce mot qui ne sont point indiquées dans le Dictionnaire de l'Académie:

Pirrhus *rend* à l'autel son infidèle vie.
(Racine, *Andromaque*.)

Je *rends* dans les tourmens une pénible vie.
(Racine, *Phèdre*.)

Dieux! vous *rendrez* Oreste aux larmes de ma sœur.
(Voltaire, *Oreste*.)

Ce héros malheureux, de Bouillon descendu,
Aux soupirs des chrétiens ne sera point *rendu*.
(Voltaire, *Zaïre*.)

Renflammer. Verbe actif de la première conjugaison. Mot nouveau proposé par Mercier, et que quelques auteurs ont employé. Enflammer de nouveau. *Quand le printemps renflamme nos cœurs d'amour. Il s'est laissé renflammer par celle qu'il avait juré de ne plus revoir.* Ce mot est dans l'analogie de la langue.

Renforcer, Enforcir. Ces deux verbes signifient l'un et l'autre rendre plus fort, devenir plus fort. *La bonne nour-*

riture a enforci ce cheval, on a renforcé l'armée. Comme on ne dit pas *enforcer* et *renforcir*, on ne doit pas dire non plus, *enforcé* ni *renforci*. C'est donc mal parler de dire, *cet enfant est renforci*, *ces bas sont renforcés*, au lieu de, *cet enfant est renforcé*, *ces bas sont renforcés* ou *enforcis*. — *Enforcir* ne se dit point des personnes.

Reniable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Cas reniable.*

Rénitent, Rénitente. Adjectif. Mot inusité dont Voltaire a fait usage. *Mahomet, dans ses premiers combats en Arabie contre les ennemis de son imposture, faisait tuer sans miséricorde ses compatriotes rénitens*, c'est-à-dire qui faisaient des efforts pour repousser sa doctrine. — Nous pensons qu'on peut très-bien s'en servir en ce sens.

Renommée. Substantif féminin. Voltaire a dit dans *Alzire* :

Que je sois de ton peuple applaudie ou blâmée,
Ta seule opinion sera ma *renommée.*

L'opinion d'une seule personne ne peut pas être la renommée de quelqu'un. *Sera ma renommée*, signifie ici me tiendra lieu de renommée.

Et lui, désespéré, s'en alla dans l'armée,
Chercher d'un beau trépas l'illustre *renommée.*
(Corneille, *Polyeucte.*)

La *renommée* ne convient point *à trépas*, dit Voltaire. Ce mot ne regarde jamais que la personne, parce que *renommée* vient de *nom*. *La renommée d'un guerrier, la gloire du trépas.* (*Remarques sur Corneille.*) Voyez *Bruit.*

Ce mot ne se dit au pluriel qu'en terme de peinture, et lorsqu'on parle des figures de la Renommée.

Renoncer. Verbe neutre et actif. Dans le sens neutre, *renoncer à quelque chose.*

Aux promesses du ciel pourquoi *renoncez-vous?*
(Racine, *Athalie.*)

— Dans le sens actif, *renoncer quelqu'un. Il me renonce.*

De ses remords pressé,
Pour le sang de vos rois *il vous a renoncé.*
(Voltaire, *Œdipe.*)

Renouveler. Verbe actif de la première conjugaison. On double la lettre *l* dans les temps de ce verbe où cette lettre est suivie d'un *e* muet, *je renouvelle, je renouvellerai, il renouvellera, il renouvellerait* : on ne met qu'un *l* lorsque cette lettre est suivie de toute autre lettre qu'un *e* muet, *je renouvelais, j'ai renouvelé, ils renouvelèrent.*

Rentrer. Verbe neutre de la première conjugaison. Racine a dit *rentrer dans les fers.*

Par quel charme, oubliant tant de tourmens soufferts,
Pouvez-vous consentir à *rentrer* dans les fers?
(Racine, *Britannicus.*)

On dit aussi *rentrer dans son devoir*, *rentrer en son bon sens*, *en soi-même.*

Renvoyer. Verbe actif et irrégulier de la première conjugaison. Il se conjugue comme *employer*, si ce n'est qu'il fait *je renverrai* au futur de l'indicatif, et *je renverrais* au présent du conditionnel. Voyez *Employer.*

Réorganisation. Substantif féminin. Nouvelle organisation. Il est utile d'adopter ce mot, sur-tout dans le temps présent, où l'on a un si grand besoin de réorganisations.

Repaire. Substantif féminin. Vieux mot qui signifiait demeure, habitation, et que l'on ne dit plus aujourd'hui que pour signifier un lieu où se retirent des animaux malfaisans. Il vient du latin *reperire*, trouver. *Un repaire* est un lieu où l'on trouve des bêtes malfaisantes. D'après cette étymologie, on peut bien dire *un repaire de bêtes féroces*, mais non pas *un repaire de férocité.* — On dit aussi *un repaire de brigands*, mais on ne dit pas *un repaire de brigandages.*

Repaître. Verbe actif et neutre de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *paître*. Voyez ce mot. Au propre, il est neutre et peu usité. L'Académie donne pour exemple, *il a fait trente lieues sans repaître; vos chevaux n'ont point repu.* Cela ne se dit point. On dit, *sans manger*, *sans boire ni manger.* — Au figuré, il est actif et pronominal. *Repaître son esprit de chimères; se repaître de chimères, de vaines espérances.*

Hélas! si cette paix dont *vous vous repaissez*
Couvrait contre vos jours quelques piéges dressés!
(Racine, *Britannicus.*)

Réparable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un dommage réparable, ce réparable dommage; une faute réparable, cette réparable faute.*

Réparer. Verbe actif de la première conjugaison. Voltaire a dit *reparer le crime*, *réparer les ruines de la liberté*; et Racine, *réparer l'outrage des ans.*

Répare-t-on le crime! hélas par des présens?
(*Sémiramis.*)

Et de la liberté *réparer* les ruines.
(*Mort de César.*)

Même elle avait encor cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour *réparer* des ans l'irréparable outrage.
(*Athalie.*)

Repartir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Dans le sens de répliquer, répondre sur-le-champ et vivement, il se conjugue comme *sentir*.

Repartir, verbe neutre, dans le sens de partir de nouveau, se conjugue comme *partir*. Voyez ce mot.

Répartir. Verbe actif. Dans le sens de distribuer, partager, se conjugue comme *emplir*. Voyez ce mot.

Repartir, dit Beauzée signifie répondre, on partir une seconde fois; les circonstances les font entendre; mais dans le premier sens, il forme ses prétérits avec l'auxiliaire *avoir*, *il a reparti avec esprit*, c'est-à-dire, *il a répondu*; dans le second sens, il prend à ses prétérits l'auxiliaire *être*, *il est reparti promptement*, c'est-à-dire, *il s'en est allé*.

Il me semble que le verbe *repartir* dans le second sens, prend l'auxiliaire *être* et l'auxiliaire *avoir*, selon les vues de l'esprit. Si je veux exprimer l'action de partir, je dirai, *il a reparti*, *il a reparti ce matin à six heures*; si je veux indiquer l'état qui résulte de l'action de partir, je dirai en employant l'auxiliaire *être*, *il est reparti*; *il y a longtemps qu'il est reparti*. Il y a ici deux vues de l'esprit qui sont bien distinguées par les auxiliaires *avoir* et *être*, et qui ne pourraient pas l'être si ce verbe ne pouvait pas prendre l'auxiliaire *avoir*. Voyez *Partir*.

Repentant, Repentante. Adjectif verbal tiré du verbe *se repentir*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un pécheur repentant*, *une femme repentante*.

Repentir (se). Verbe pronominal irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *sentir*. Voyez *Irrégulier*. Corneille a dit dans *Rodogune*:

Peut-être qu'en son cœur, plus douce et *repentie*,
Elle en dissimulait la meilleure partie.

Repentie, dit Voltaire, n'est pas français, du moins aujourd'hui. On ne peut pas dire *une princesse repentie*; mais pourquoi n'emploierions-nous pas une expression nécessaire dont l'équivalent est reçu dans toutes les langues de l'Europe? (*Remarques sur Corneille.*)

Répétailler. Verbe actif de la première conjugaison. On mouille les *l*.

Répétition. Substantif féminin. Ce mot signifie, en termes de grammaire, l'emploi dans une même phrase d'une expression qu'on y a déjà employée.

Il y a trois sortes de répétitions : des répétitions nécessaires, des répétitions élégantes, et des répétitions vicieuses. Il y a des répétitions si nécessaires, qu'on ne saurait les omettre sans faire une mauvaise construction. Exemples : *Le fruit qu'on tire de la retraite est de se connaître*, *et de* connaître *tous ses défauts*. Si l'on disait simplement, *le fruit qu'on tire de la retraite est de se connaître et tous ses défauts*, on parlerait mal; car *se connaître* ne serait pas bien construit avec *tous ses défauts*. *Il n'avait point en cela d'autres vues que de lui apprendre*, *et d'apprendre à chacun*, *par son exemple*, *à obéir avec soumission*. *Apprendre* est répété ici par la même raison que *connaître* est répété dans le premier exemple.

Il y a d'autres répétitions nécessaires pour la régularité du style, ou pour la netteté. Exemples : *D'où viennent tous vos troubles et vos peines d'esprit? Tous*, qui est masculin, ne peut pas se construire avec *peines*, qui est féminin; ainsi il faut dire *et toutes vos peines*. Mais quand deux substantifs seraient du même genre, il ne faudrait pas laisser de répéter quelquefois *tout*, comme, *l'ancien serpent s'armera contre vous de* toute *sa malice et de* toute *sa violence*; et non pas *de toute sa malice et sa violence*. — Voici deux exemples qui regardent la netteté : *Faites état d'acquérir une grande patience*, *plutôt qu'une grande paix*; *vous la trouverez* cette paix, *non pas sur la terre*, *mais dans le ciel*. Le mot de *paix* répété rend le discours plus net; car, sans cette répétition, le pronom *la* pourrait se rapporter à *patience* aussi-bien qu'à *paix*. *La vue de l'esprit a plus d'étendue que* la vue *du corps*. Si l'on disait *que celle du corps*, *celle* ferait équivoque avec *étendue*.

Les répétitions élégantes sont celles qui contribuent à l'ornement du discours. En voici des exemples : *Quoi donc*, *ô mon père*, *je ne vous verrai* jamais! Jamais *je n'embrasserai celui qui m'aimait tant!* jamais *je n'entendrai parler cette bouche d'où sortait la*

sagesse ! jamais, *etc.* (Fénelon, *Télémaque.*)

Ces murs portent le nom, *le nom* sacré de Troie.
(Delille, *Énéide.*)

Il faut, dit Voltaire, éviter les répétitions, à moins qu'elles ne donnent une grande force au discours. — Voici des exemples de répétitions vicieuses : *Souffrez que je vous demande si vous vous souvenez de* m'avoir vu *autrefois*, *comme il me semble que je me souviens de vous* avoir vu. *Votre visage ne m'est pas inconnu ; il m'a d'abord frappé, mais je ne sais où* je vous ai vu. (Fénelon, *Télémaque.*) *Vénus alla trouver* Neptune, *elle raconta à* Neptune *ce que Jupiter lui avait dit.*

Tu n'as plus qu'un ami dont le *destin* t'opprime.
. . . .
Mais de notre *destin* pourquoi désespérer ?
Plistène sous les coups a fini ses *destins.*
(Voltaire, *Oreste.*)

La Harpe dit au sujet de ces vers : Cette répétition si fréquente du même mot, dans un couplet de peu de vers, est une négligence marquée. (*Cours de littérature.*)

Les grammairiens ont donné quelques règles sur les répétitions des élémens du discours qui en sont susceptibles. Nous allons les exposer.

Quelquefois on répète *l'article* avant plusieurs substantifs qui se suivent, quelquefois on ne le répète pas. Si plusieurs noms sont réunis pour former un même sujet ou un même complément total, il faut, ou qu'ils soient tous sans article, ou que le même article soit répété avant chacun d'eux. Exemples sans article : *Prières, remontrances, commandemens, tout est inutile.* — *La tempête renversa tours, palais, églises.* Exemples avec l'article : *Les prières, les remontrances, les commandemens, tout est inutile. La tempête renversa les tours, les cabanes, les palais, les églises.* — Lorsque plusieurs adjectifs expriment des qualités opposées, il faut répéter l'article avant chacun de ces adjectifs. Ainsi on dira, *le premier et le second étage, la vingtième et la trentième page, le bon et le mauvais vin, les philosophes anciens et les modernes, les belles et les jolies femmes.* On parlerait mal en disant *le premier et second étage, la vingtième et trentième page*, etc.

Lorsque plusieurs adjectifs, modifiant un même substantif, expriment des qualités de même nature, il ne faut pas répéter l'article. *Le sage et pieux Fénelon, les belles et mémorables actions, les belles et charmantes femmes, le vaste et profond savoir, l'humble et timide innocence.*

Quand les adjectifs expriment des qualités contraires, et qu'ils sont accompagnés du comparatif *plus*, il faut répéter l'article. Ainsi, on dira, en parlant d'un riche avaricieux, *c'est le plus riche et le plus pauvre homme que je connaisse*, et non pas, *c'est le plus riche et plus pauvre homme que je connaisse ;* et encore moins *c'est le plus riche et pauvre homme que je connaisse.* — Il en est de même si les adjectifs n'expriment que des qualités différentes. *C'est le plus riche et le plus libéral homme que je connaisse*, et non pas *le plus riche et plus libéral homme.* — On répète aussi l'article dans ce cas, quand les adjectifs expriment des qualités de la même espèce. *Il pratique les plus hautes et les plus excellentes vertus*, et non pas *les plus hautes et excellentes vertus.*

Les adjectifs possessifs se répètent, 1°. avant chaque substantif : *Mon père et ma mère sont revenus, mes frères et mes sœurs sont partis ;* et non pas *mes père et mère sont venus, mes frères et sœurs sont partis.* 2°. Ils se répètent devant les adjectifs qui marquent un sens opposé ou différent : *Je lui ai montré mes beaux et mes vilains habits.*

3°. Ils ne se répètent pas devant les adjectifs qui expriment des qualités de même espèce. *Mes beaux et magnifiques habits.*

L'adjectif démonstratif *ce se répète* quelquefois, et quelquefois ne se répète pas dans les phrases où il est suivi des adjectifs relatifs *qui, que, dont.* Par exemple, on dit, en répétant *ce*, *ce que j'aime le plus, c'est d'être seul ; ce que je crains, c'est de vous déplaire ; ce qui soutient l'homme, c'est l'espérance ; ce qui m'attache à la vie, ce sont mes enfans ;* et l'on dit, sans répéter *ce*, *ce que je dis est vrai ; ce qui est vrai est beau ; ce que vous éprouvez est de l'amour.*

Les grammairiens nous disent que, dans ces phrases, lorsque le verbe *être* est suivi d'un verbe, il faut répéter *ce*, comme *ce que je crains, c'est de vous déplaire ;* que lorsqu'il est suivi d'un adjectif, cette répétition n'a pas lieu ; *ce que je dis est vrai ;* enfin que lorsqu'il est suivi d'un substantif, la répétition a lieu ; *ce qui soutient l'homme, c'est l'espérance.* — Cette dernière règle

est fausse, car on dit aussi; *ce que vous voycz est une tour, ce que vous éprouvez est de l'amour; ce quc je dis est la vérité.*

Voyons si, en expliquant ces phrases par la nature des idées, au lieu de les expliquer par le matériel des mots, nous parviendrons à trouver des règles plus claires et plus sûres.

Dans ces sortes de phrases, ou l'on veut exprimer qu'il y a identité entre l'idée du premier membre de la phrase et l'idée du second membre, ou bien on veut indiquer entre le premier membre et le second, un rapport de choix, de préférence, de distinction. Quand je dis *ce que je vois est une tour*, je veux exprimer l'identité entre ce que je vois et une tour; c'est comme si je disais, ce que je vois et une tour est la même chose, ou une tour et ce que je vois est la même chose. Mais dans *ce que j'aime c'est d'être seul; ce que j'aime, c'est la solitude*, les idées des deux membres de la phrase ne sont pas identiques, j'indique seulement entre ces deux membres un rapport de choix, de préférence. C'est comme si je disais, *entre toutes les situations que je pourrais désirer, je choisis, je préfère, j'aime celle d'être seul.*

Dans le premier cas, il est clair que le *ce* est superflu, car j'affirme simplement une chose déterminée d'une autre chose déterminée. *Ce que vous voyez est une tour* est une proposition de la même nature que *cette chose est une tour; ce que je vous dis est vrai* est une proposition de la même nature que *cette chose est vraie.*

Mais lorsqu'il est question de choix, de préférence, l'adjectif démonstratif *ce* est nécessaire, parce qu'il sert à indiquer particulièrement une chose entre plusieurs, ce qui marque choix, préférence, distinction. *Ce que j'aime le plus, c'est la solitude*, signifie parmi les choses que j'aime, *celle-là*, savoir, la solitude, est *celle* que j'aime le plus. *Ce qui m'attache à la vie, ce sont mes enfans*, c'est-à-dire, de toutes les choses qui pourraient m'attacher à la vie, *celle-là*, savoir, mes enfans, *est celle* qui m'y attache de préférence.

D'après cette règle simple, et qui est applicable à tous les cas, on dira, en répétant *ce* :

Ce qui me plaît, c'est d'être seul, ou *c'est la solitude; ce qui me console, c'est votre amitié; ce qui m'attache à la vie; ce sont mes enfans.*

Et l'on dira, sans répéter *ce* :

Ce que je dis est vrai, ou *ce que je dis est la vérité; ce que vous éprouvez est de l'amour; ce que vous voyez est une tour.*

Il y a des cas où l'on pourrait dire, *ce que vous éprouvez c'est de l'amour.* Par exemple, si une personne doutait que les sentimens qu'elle éprouve fussent de l'amour, et si elle voulait prouver qu'ils ne sont que de l'amitié, de l'estime, ou autre chose, on lui dirait: *ce que vous éprouvez, c'est de l'amour*, afin de lui indiquer par l'adjectif démonstratif *ce*, le sentiment de l'amour particulièrement distingué des autres sentimens qu'elle a dans la pensée. *Ne vous y trompez pas, ne confondez pas, ce que vous éprouvez, c'est de l'amour.* On dirait de même à un homme qui douterait si ce qu'il voit est une tour ou un autre objet, *ne vous y trompez pas, ce que vous voyez n'est autre chose qu'une tour, c'est une tour.* Qu'est-ce que je vois sur cette montagne? *C'est une tour. Ce que vous voyez, c'est une tour*, un objet distingué de tous les objets que vous pourriez vous figurer.

Et il ne faut pas croire, comme le disent les grammairiens, que la répétition de *ce* ait lieu pour donner plus d'énergie à la phrase; cet adjectif démonstratif est nécessaire là pour désigner particulièrement une chose entre plusieurs autres, et il y fait sa fonction ordinaire.

Le pronom *je*, et en général les pronoms de la première et de la seconde personne se répètent, 1°. avant les verbes qui sont à des temps différens: *Je vous l'ai dit, et je vous le répète.* — *Je soutiens et je soutiendrai toujours que....*; 2°. quand le premier pronom personnel est joint à une proposition négative, et que la seconde proposition qui dépend du même pronom est affirmative; ou quand la première proposition est affirmative et la seconde négative: Je *n'ignore pas qu'on ne saurait être heureux sans la vertu et je me propose bien de toujours la pratiquer*, et non pas, *et me propose bien*. Vous *êtes heureux présentement; vous ne le serez peut-être pas toujours*; 3°. on répète aussi ces pronoms après les conjonctions, excepté après *ni*. *Je désire vous voir heureux, parce que* je vous *suis attaché*. Vous *serez vraiment estimé; si vous êtes sage et modeste.* 4°. La même répétition a lieu quand le premier verbe est suivi d'un régime. *Je cueillis un second et un troisième fruit, et je ne*

me lassais point d'exercer ma main pour satisfaire mon goût. (Buffon.)

5°. On répète aussi le pronom quand les deux verbes sont au même temps. *J'étendais les bras pour embrasser l'horizon*, et je *ne trouvais que le vide des airs.*

Mais souvent, pour donner plus de rapidité à l'expression, les écrivains se mettent au-dessus de ces règles. Je *m'imaginais avoir fait une conquête*, et me glorifiais *de la faculté que je sentais de pouvoir contenir dans ma main un autre être tout entier.*

J'ignore tout le reste,
Et *venais* vous conter ce désordre funeste.
(Racine, *Athalie.*)

J'ai trompé les mortels, et ne puis me tromper.
(Voltaire, *Mahomet.*)

On ne répète pas ordinairement le pronom *il*, ni en général les pronoms de la troisième personne, quand les verbes sont au même temps; et on les répète ou on ne les répète pas, selon le jugement de l'oreille, quand les verbes sont à des temps différens. Il *était honteux de sa crainte, et n'avait pas le courage de la surmonter.* (Fénélon, *Télémaque.*) — Il *désire vaincre*, et il *vaincra*; il *pleurait de dépit*, et alla *trouver Calypso.* (Idem.)

Voici les cas où l'on doit répéter les pronoms de la troisième personne quand les verbes sont au même temps.

1°. Quand, dans une suite de verbes, on veut supprimer la conjonction *et* avant le dernier, afin de soutenir l'attention. Ils *flattent*, ils *caressent*, ils *environnent de séductions.*

2°. Quand, dans une suite de verbes, il y en a un suivi d'un régime différent des autres, on répète le pronom, excepté avant le dernier verbe qui est précédé de la conjonction *et*. Il *le soutient*, il *le dirige*, il *règle son mouvement et le soumet à des lois.* (Buffon.) Sans la répétition du pronom, l'oreille ne serait pas satisfaite, à cause du régime différent du troisième verbe.

3°. On répète le pronom quand le dernier verbe, uni au précédent par la conjonction *et*, est lui-même précédé d'une préposition qui, avec son régime, exprime une circonstance. Telle est cette phrase de Fénélon : Il *fond sur son ennemi*, et après *l'avoir saisi d'une main victorieuse*, il *le renverse*, etc. On trouve néanmoins des exemples contraires. Les meilleurs guides, dans ces cas, c'est l'oreille, le goût, et la loi de la clarté, qui est la première de toutes.

4°. On répète le pronom avant le dernier verbe, quand il est précédé d'une proposition incidente formant une longue phrase, quoique les verbes auxquels il est uni par la conjonction *et* soient eux-mêmes sans pronom. Il *renonce aux sentimens d'humanité*, tourne *toutes ses forces contre lui-même*, cherche *à s'entre-détruire*, se détruit *en effet*; et, *après ces jours de sang et de carnage*, *lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée*, il *voit d'un œil triste la terre dévastée*, etc.

Il est aisé de sentir la raison de cette règle. Les verbes *tourne*, *cherche*, *se détruit*, peuvent se passer du pronom, parce qu'ils sont liés avec le premier, *il renonce*, et qu'ils se suivent dans le même ordre de construction. Mais lorsqu'on a dit, *après ces jours de sang et de carnage*, *lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée*, on a perdu cet ordre de vue, et la liaison entre les verbes sans pronom et le premier verbe, est pour ainsi dire oubliée. Il est donc nécessaire que le pronom vienne rappeler cette liaison, et qu'il la rappelle distinctement, en répétant le pronom qui précède le premier verbe.

On se répète devant tous les verbes auxquels il sert de sujet. On *le loue*, on *le menace*, on *le caresse*; et non pas, *on le loue*, *le menace*, *le caresse.* —

Quand on répète *on*, il faut toujours le faire rapporter à un seul et même sujet, autrement c'est une source d'obscurité. On *dit qu'on a pris cette ville*; on *croit n'être pas trompé*, *cependant* on *nous trompe à tout moment*; on *croit être aimé*, *et l'on ne vous aime pas*. Toutes ces phrases ne sont pas correctes, parce que *on* y a des rapports différens. Dans la première phrase, *on* se rapporte à ceux qui disent qu'on a pris la ville, et le second à ceux qui l'ont prise. Dans la seconde, le premier *on* se rapporte à ceux qui croient n'être pas trompés, et le second à ceux qui trompent, et ainsi des autres phrases. Mais le rapport sera le même, et la faute disparaîtra, si l'on dit : On *dit que cette ville a été prise*; on *croit n'être pas trompé*, *cependant* on *l'est à tout moment*; on *croit être aimé*, *et on ne l'est pas.*

Tout se répète devant chaque substantif qu'il modifie, quand même ces substantifs expriment des idées de la même espèce. *Il a perdu toute l'affection et toute l'inclination qu'il avait pour moi*, et non pas, *il a perdu toute l'affection et l'inclination.* — A plus

forte raison *tout* doit-il être répété devant des substantifs qui expriment des idées différentes. *Je suis avec toute l'ardeur et tout le respect possible*, et non pas, *avec toute l'ardeur et le respect possible*.

En général, on répète les *prépositions* devant chacun de leur complément. Voyez *Préposition*.

Les *adverbes* comparatifs *si*, *aussi*, *plus*, *le plus*, et *autant*, doivent se répéter quand il y a plusieurs adjectifs dans une même phrase. *Il est si sage*, si *bon*, etc. Plus *on lit Racine*, plus *on l'admire*. Autant *j'estime l'homme sincère*, autant *je méprise l'homme fourbe et dissimulé*.

Les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, *si*, se répètent ordinairement lorsqu'elles sont employées sous les mêmes rapports. La conjonction *et* se répète ou ne se répète pas, selon que l'on veut ou non appuyer sur chaque expression qui la suit. On dit sans cette conjonction, *une femme tendre*, *belle*, *sage*; mais Voltaire a donné plus d'énergie à sa pensée, en disant :

Une coquette est un vrai monstre à fuir;
Mais une femme et tendre, et belle, et sage,
De la nature est le plus bel ouvrage.

Rien n'est constant dans le monde, ni *les fortunes les plus florissantes*, ni *les amitiés les plus vives*, ni *les réputations les plus brillantes*, ni *les faveurs les plus enviées*. (Massillon.) — *Il est* si *généreux*, si *honnête*, si *bienfaisant*, *que*, etc. — *Vous verrez* ou *votre père*, ou *votre mère*.

Dans les phrases où il y a plusieurs membres régis par la conjonction *que*, il faut la répéter à chaque membre. *Les Gaulois croyaient* qu'*Apollon chassait les maladies*, *que Minerve présidait aux ouvrages*, que *Jupiter était le souverain des cieux*, etc.

Soit, dans le sens de la préposition latine *sive*, se répète devant chacun des noms qu'il joint. Soit *réflexion*, soit *instinct*, soit *hasard*. — Quelquefois, au lieu de répéter *soit*, on met *ou*. *La fortune*, soit *bonne* ou *mauvaise*, soit *volage* ou *constante*, *ne peut rien sur l'ame du sage*. Il faut remarquer ici que *ou* marque mieux chaque membre de la phrase caractérisé par une opposition. Ces membres ne seraient pas si bien distingués, si l'on disait : *La fortune*, soit *bonne*, soit *mauvaise*, soit *volage*, soit *inconstante*, etc.

Quelquefois, au lieu de répéter la conjonction *si*, et autres conjonctions semblables, on met *que*, et cette conjonction, employée de la sorte après *si*, régit le subjonctif. Ainsi, au lieu de dire, si *vous m'aimez et si vous voulez me le persuader*, on dit, si *vous m'aimez et que vous vouliez me le persuader*. Il y a quelque différence entre ces deux expressions. On emploie la première, si les choses que l'on exige ne regardent pas la personne à qui l'on parle. Si *vous m'aimez et* si *vous voulez me le persuader*, *livrez-vous à l'étude*. Mais si les choses qu'on exige ont rapport à la personne qui parle, *et que* doit être préféré. *Si vous m'aimez* et que *vous vouliez me le persuader*, *faites-moi ce sacrifice*. — Quand *que* tient la place d'une autre conjonction qu'il faudrait répéter, il régit l'indicatif. Lorsque *je vous ai dit* et que *je vous ai assuré*, etc.

Il faut éviter d'employer dans une même phrase la même conjonction sous des rapports différens. C'est une source d'obscurités. *Un homme témoin d'une querelle survenue entre deux de ses amis*, *est quelquefois obligé de se déclarer* pour *l'un d'eux*, pour *ne pas les avoir tous deux* pour *ennemis*. Ces trois *pour*, pris sous des rapports différens, rendent la phrase louche et embarrassée. — Fléchier dit, en parlant d'un juge méchant et d'un juge ignorant : *L'un pèche avec connaissance*, *et il est plus inexcusable*, mais *l'autre pèche sans remords*, *et il est plus incorrigible*; mais *ils sont également criminels*, *à l'égard de ceux qu'ils condamnent ou par erreur ou par malice*. Ces deux *mais* avec des rapports différens, font un mauvais effet.

Lorsque dans une proposition, l'un des membres est affirmatif et l'autre négatif, il faut répéter le verbe. Ainsi, suivant les grammairiens, Corneille a fait une faute en disant :

L'amour n'est qu'un plaisir, et l'honneur un devoir.

il aurait dû dire, *et l'honneur* est *un devoir*. — Cette règle peut être fort bonne pour la prose, mais une phrase poétique qui, comme celle de Corneille, joint le mérite de la clarté à celui de la précision, peut se passer de la répétition du verbe. Un écart qui produit une beauté est une exception. Voyez *Pléonasme*.

Repic. Substantif masculin. On prononce le *c* final.

Replet, Replette. Adjectif. Il ne se dit que des personnes, et suit toujours

son substantif. *Un homme replet, une femme replette.*

Repli. Substantif masculin. Les poètes l'emploient souvent au figuré.

Il est temps que mon cœur
De ses derniers *replis* s'ouvre la profondeur.
(Voltaire, *Mahomet.*)

Dans votre ame avec vous il est temps que je lise;
Il faut que ses *replis* s'ouvrent à ma franchise.
(Voltaire, *Zaïre.*)

Replonger. Verbe actif de la première conjugaison. On ne le trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie. Il signifie plonger de nouveau, et se dit au propre et au figuré. *Plonger et replonger une cruche dans la rivière. — Il ne voulut pas* replonger *son royaume dans une guerre nouvelle.* (Voltaire.)

Bientôt de Jézabel la fille meurtrière,
Instruite que Joas voit encor la lumière,
Dans l'horreur du tombeau viendra le *replonger.*
(Racine, *Athalie.*)

J'avais de quelque espoir une faible étincelle:
J'entrevoyais le jour; et mes yeux affligés
Dans la profonde nuit sont déjà *replongés.*
(Voltaire, *Mérope.*)

Répondre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Les acceptions suivantes ne sont pas indiquées clairement dans le Dictionnaire de l'Académie.

Il faut que votre cœur à mes bontés *réponde.*
(Voltaire, *Mahomet.*)

J'attends de votre ame
Un amour qui *réponde* à ma brûlante flamme.
(Voltaire, *Zaïre.*)

Son silence souvent *répond* à mes discours.
(Voltaire, *Sémiramis.*)

Corneille a dit dans *le Menteur* :

S'il faut qu'à vos projets la suite ne *réponde.*

Voltaire dit, au sujet de ces vers : Il faut *ne réponde pas.* Ce *ne* seul ne se dit que dans les occasions suivantes : *Je crains qu'elle* ne *réponde; il n'est point de douceurs qu'elle* ne *réponde aux complimens qu'on lui a faits; il n'y a personne dans cette maison dont je* ne *réponde; est-il une question difficile à laquelle il ne réponde?* (*Remarques sur Corneille.*)

Repos. Substantif masculin. Il n'a point de pluriel dans le langage ordinaire. Il en a un lorsqu'il est employé comme terme d'art. *Les repos d'un escalier, les repos et les ombres en peinture.*

On appelle *repos* en poésie, la césure qui se fait dans les grands vers, à la sixième syllabe; et dans les vers de dix à onze syllabes, à la quatrième. On appelle cette césure *repos*, parce que l'oreille et la prononciation semblent s'y reposer; c'est pourquoi le repos ne doit point tomber sur des monosyllabes où l'oreille ne saurait s'arrêter.

Le mot *repos* se dit aussi en poésie, de la pause qui se fait dans les stances de six ou de dix vers, savoir : dans celles de six, après le troisième vers; dans celles de dix, après le quatrième et après le septième vers. A la fin de chaque stance ou couplet, il faut qu'il y ait un plein repos, c'est-à-dire, un sens parfait.

Reposer. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Les poètes l'emploient au propre et au figuré.

..... Tu vois mon trouble, apprends ce qui le cause,
Et juge s'il est temps, ami, que je *repose.*
(Racine, *Iphigénie.*)

En l'appui de ton dieu tu t'étais *reposé.*
(Racine, *Athalie.*)

Je m'en *reposerai* sur votre expérience.
(Racine, *Britannicus.*)

Oui, mon fils, c'est vous seul sur qui je me *repose.*
(Racine, *Mithridate.*)

Roxane, se livrant toute entière à ma foi,
Du cœur de Bajazet se *reposait* sur moi.
(Racine, *Bajazet.*)

Mais moi, qui de ce soin sur Calchas me *repose.*
(Racine, *Iphigénie.*)

Repoussant, Repoussante. Adjectif verbal, tiré du verbe *repousser.* On peut le mettre avant son substantif. Féraud dit qu'il doit toujours le précéder, c'est un erreur. *Laideur repoussante, cette repoussante laideur; manières repoussantes, air repoussant. Cette âpre et repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public le premier obstacle à ce qui peut le favoriser.* (J.-J. Rousseau.)

Répréhensible. Adjectif des deux genres. Il se dit des personnes et des choses, et peut se mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme répréhensible, une femme répréhensible; une action répréhensible, une conduite répréhensible, cette répréhensible conduite.*

Reprendre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *prendre.* Voyez ce mot.

Représentatif, Représentative. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Caractère représentatif, gouvernement représentatif.*

Représenter. Verbe actif de la pre-

mière conjugaison. L'Académie dit que ce verbe se prend dans le sens de *remontrer* ; mais cette acception ne peut convenir au sens que lui donne Racine dans les vers suivans. Ce sens est plutôt *faire considérer*.

Il me *représenta* l'honneur et la patrie,
Tout ce peuple, ces rois à mes ordres soumis,
Et l'empire d'Asie à la Grèce promis ;
De quel front, immolant tout l'état à ma fille,
Roi sans gloire, j'irais vieillir dans ma famille.
(*Iphigénie.*)

Répressif, Répressive. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Lois répressives*.

Réprimable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Licence réprimable, cette réprimable licence, abus réprimable, ce réprimable abus.* Voyez *Adjectif.*

Réprimer. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne dit point *réprimer des complots.*

Où serais-je aujourd'hui si, domptant ma faiblesse,
Je n'eusse d'une mère étouffé la tendresse ;
Si, de mon propre sang ma main versant des flots,
N'eût par ce coup hardi *réprimé vos complots* ?
(Racine, *Athalie.*)

Reprochable. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Action reprochable, conduite reprochable. — Témoin reprochable, témoignage reprochable.*

Réprouver. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie ne le dit des personnes qu'en termes de théologie, et par opposition à prédestiner. *Dieu* réprouva *Saül pour sa désobéissance. Ceux que Dieu a* réprouvés *sont réprouvés de toute éternité.* — Racine l'a dit des personnes dans un autre sens.

..., Ne doutez point que, fiers de sa disgrâce,
A la haine bientôt ils ne joignent l'audace,
Et n'expliquent, seigneur, la perte du combat,
Comme un arrêt du ciel qui *réprouve* Amurat.
(*Bajazet.*)

Delille a dit dans le même sens :

Tous veulent des combats *réprouvés* par les dieux.
(*Énéide.*)

Républicain, Républicaine. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Gouvernement républicain, forme républicaine, esprit républicain, maximes républicaines, institutions républicaines, ces républicaines institutions.* Voyez *Adjectif.*

Réputation. Substantif féminin. *Réputation*, sans épithète, se prend toujours en bonne part. *Être en réputation, avoir de la réputation.*

Requérir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *acquérir.* Voyez ce mot.

Requinquer, se Requinquer. Verbe qui s'emploie avec le pronom personnel. Il se dit des vieilles qui se parent plus qu'il ne convient à leur âge. *C'est une vieille qui se requinque.* Il se dit aussi en général de tous ceux qui se parent d'une manière affectée. (*Académie.*) Voltaire l'a employé dans un sens figuré. *Mais je ne suis point requinqué par un succès si désirable*, etc. (*Épître à M. Falkener.*)

Résider. Verbe neutre de la première conjugaison. L'Académie dit : *Toute l'autorité* réside *dans la personne d'un tel.* Racine a dit :

Songez qu'en cet enfant tout Israël *réside.*
(*Athalie.*)

Résineux, Résineuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Arbre résineux, substance résineuse.*

Résolument. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu* résolument *qu'il n'en ferait rien*, ou *il a* résolument *répondu qu'il n'en ferait rien.* On le met aussi au commencement de la phrase : *Résolument, je n'en ferai rien.*

Résonnant, Résonnante. Adjectif verbal tiré du verbe *résonner.* Il ne se met qu'après son substantif. *Une voûte résonnante, une église résonnante.*

Résonner. Verbe neutre de la première conjugaison. Ce mot, au propre, s'emploie bien dans le style noble.

La voix d'Énée encor *résonne* à son oreille.
(Delille, *Énéide.*)

Là des fiers escadrons le rapide tonnerre
Sous des coursiers poudreux fait *résonner* la terre.
(*Idem.*)

Résoudre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voici comment il se conjugue.

Indicatif. — *Présent.* Je résous, tu résous, il résout ; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. — *Imparfait.* Je résolvais, tu résolvais, il résolvait ; nous résolvions, vous résolviez, ils résolvaient. — *Passé simple.* Je résolus, tu résolus, il résolut ; nous résolûmes, vous résolûtes, ils résolurent. — *Futur.* Je résoudrai, tu résoudras, il résoudra ; nous résoudrons, vous résoudrez, ils résoudront.

Conditionnel. — *Présent.* Je résoudrais, tu résoudrais, il résoudrait; nous résoudrions, vous résoudriez, ils résoudraient.

Impératif. — *Présent.* Résous, qu'il résolve; résolvons, résolvez, qu'ils résolvent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je résolve, que tu résolves, qu'il résolve; que nous résolvions, que vous résolviez, qu'ils résolvent. — *Imparfait.* Que je résolusse, que tu résolusses, qu'il résolût; que nous résolussions, que vous résolussiez, qu'ils résolussent.

Participe. — *Présent.* Résolvant. — *Passé.* Résolu, résolue.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir.*

Dans le sens de décider, de terminer, déterminer, on emploie le participe passé *résolu*, *résolue: il a* résolu *de partir;* et dans le sens de changer, se convertir en quelque autre chose, on se sert du participe passé *résous. Le soleil a* résous *le brouillard en pluie.* Le participe *résous* n'a point de féminin.

> La reine, au désespoir de ne rien obtenir,
> *Se résout* de se perdre ou de le prévenir.
> (Corneille, *Rodogune.*)

Se résout *de se perdre*, dit Voltaire, est un solécisme. *Je me* résous *à*, *je ré*sous *de. Il s'est* résolu *à mourir. Il est* résolu *de mourir.*

Voltaire trouve dans Corneille une faute, que selon ses principes il a faite lui-même :

> C'est un breuvage affreux, plein d'amertume,
> Que, dans l'excès du mal qui me consume,
> *Je me résous de* prendre malgré moi.
> (*Enfant prodigue.*)

Mais je pense qu'on peut dire, suivant les cas, *se* résoudre *à*, *se* résoudre *de*. On dit *se* résoudre *de*, lorsque l'action exprimée par le verbe suivant doit se passer dans le sujet même. *Il s'est* résolu de *souffrir*, *il s'est* résolu de *prendre un breuvage*, *il s'est* résolu de *mourir;* et si cette observation est juste, Voltaire a pu dire, *c'est un breuvage que je me* résous de *prendre.* Mais quand l'action exprimée par le verbe doit se passer hors du sujet, je pense qu'alors il faut employer la préposition *à*, parce que *résoudre* exprime une tendance à un but. *Il s'est* résolu à *partir; il s'est* résolu à *marcher contre l'ennemi.* Ainsi Corneille a fait une faute en disant, *la reine se* résout de *se perdre*, *ou de le prévenir*, parce qu'il est question ici d'actions qui doivent se passer hors d'elle.

Respect. Substantif masculin. Le *t* ne se prononce jamais.

Respectable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme respectable*, *une femme respectable*, *un ministère respectable*, *ce respectable ministère*, *ce respectable vieillard.* Voyez *Adjectif.*

Il régit quelquefois la préposition *par. Un homme* respectable par *ses vertus. Un vieillard* respectable par *son âge. Un monument* respectable par *son ancienneté.* — On dit aussi, *rien n'est plus* respectable pour *moi*, *rien n'est plus* respectable à *mes yeux que la vertu malheureuse.*

Respectif, Respective. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Leurs demandes respectives*, *leurs respectives demandes; leurs prétentions respectives*, *leurs respectives prétentions.* Voyez *Adjectif.*

Respectivement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils ont présenté* respectivement *leurs requêtes*, ou *ils ont* respectivement *présenté leurs requêtes; ils seront* respectivement *maintenus dans leurs droits.*

Respectueusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est avancé respectueusement*, ou *il s'est respectueusement avancé.*

Respectueux, Respectueuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme respectueux*, *un enfant respectueux*, *un air respectueux*, *des manières respectueuses*, *des salutations respectueuses; ces respectueuses salutations.* Voyez *Adjectif.*

Respirant, Respirante. Adjectif verbal tiré du verbe *respirer.* On ne le trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, mais on le trouve dans Voltaire :

> Sanglans, percés de coups, et *respirans* à peine,
> Jusqu'aux portes du Louvre on les porte, ou les traîne.
> (*Henriade.*)

Respirer. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. On dit *respirer l'air;* et les poëtes ont dit *respirer le jour*, pour dire vivre.

> *Respire encor le jour dans un rang élevé.*
> (Voltaire, *Œdipe.*)

Je reçus et je vois *le jour que je respire.*
(Racine, *Iphigénie.*)

Quoi ! vous à qui Néron doit *le jour qu'il respire.*
(Racine, *Britannicus.*)

Cette expression a été relevée par quelques critiques qui ont prétendu qu'on ne *respire pas le jour.* Mais le jour n'est pourtant que de *l'air éclairé*; et si l'on respire l'air, pendant le jour, pourquoi les poètes ne pourraient-ils pas dire qu'*on respire le jour?* On dit bien *respirer la fraîcheur*, et la fraîcheur n'est autre chose que de l'air frais, comme le jour est de l'air éclairé.

Énée, en ce moment couvert d'épais rameaux,
Respirait la fraîcheur et de l'ombre et des eaux.
(Delille, *Énéide.*)

Ici j'ai pour moi l'Académie, qui donne pour exemple, *le jour que je respire.*

Féraud et Fréron veulent bien que l'on dise au propre, qu'*un homme respire l'air*, et ils ne veulent pas souffrir qu'on dise d'un homme, au figuré, qu'il respire quelque chose. Ainsi, selon eux, il ne faut pas dire qu'*un homme respire la tendresse*, qu'*il respire la grâce*, etc. Nous avons contre ces deux critiques, Voltaire et Delille; c'est assez je crois, pour faire pencher la balance.

Je l'écris aujourd'hui, voluptueux Horace,
A toi qui *respiras la tendresse et la grâce.*
(Voltaire, *Épître à Horace.*)

Il s'agite, il *respire une rage insensée.*
(Delille, *Énéide.*)

En ce sens, on l'emploie souvent avec la négative suivie de *que*. *Il ne respire que les plaisirs; un tyran ne respire que le sang et le carnage; un usurier ne respire que gain, un homme outragé ne respire que vengeance.* « Peut-être, dit D'Olivet dans ses *Remarques sur Racine*, cette manière de n'employer *respirer* qu'avec la négative, paraîtra-t-elle une bizarrerie; néanmoins il faut l'appeler une délicatesse, une finesse, qui est de nature à ne pouvoir se trouver que dans une langue extrêmement cultivée... *Respirer*, lorsqu'il est employé sans la négative, a communément une autre signification. *Tout respire ici la piété*, signifie, non pas que tout désire ici la piété, mais que tout donne ici des marques de piété. »

Il faut conclure de tout ceci que l'on peut dire également, *il respire la vengeance*, et *il ne respire que vengeance.* La première phrase signifie que la vengeance est l'objet de ses désirs, et la seconde, que ce désir est porté à un si haut point qu'il absorbe tous les autres, et que l'homme dont on le dit sacrifierait tout pour se venger.

L'Académie dit bien que *respirer* signifie figurément, prendre quelque relâche, avoir quelque relâche après de grandes peines, après un travail pénible; mais elle ne dit pas qu'on dit en ce sens, *respirer de quelque chose. Laissez-les* respirer *de leur accablement.* (Massillon.)

Il *respirait* enfin *du* tumulte des armes.
(Delille, *Énéide.*)

Resplendir. Verbe neutre de la seconde conjugaison. Il n'est que du style soutenu.

Là, sur des longs cuissards, l'argent pur *resplendit.*
(Delille, *Énéide.*)

Resplendissant, Resplendissante. Adjectif verbal tiré du verbe *resplendir.* Il ne se met qu'après son substantif. *Le soleil resplendissant, les étoiles resplendissantes. Un guerrier* resplendissant *de l'éclat de ses armes.*

Responsable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Il est* responsable *des fautes de ses domestiques. Il est* responsable *à Dieu, aux hommes, à soi-même. — Un fonctionnaire responsable, un commis responsable.*

On dit aussi, *être responsable* envers *Dieu*, envers *quelqu'un.*

Ressemblant, Ressemblante. Adjectif verbal tiré du verbe *ressembler.* Il ne se met qu'après son substantif. *Portrait ressemblant, deux personnes ressemblantes.*

Ressentiment. Substantif masculin. Ce mot se disait autrefois pour reconnaissance, et on le trouve dans Racine employé en ce sens.

Il demeure sans voix et sans *ressentiment.*
(*Bérénice.*)

Tandis qu'autour de moi votre cour rassemblée
Retentit des bienfaits dont vous m'avez comblée,
Est-il juste, seigneur, que, seule en ce moment,
Je demeure sans voix et sans *ressentiment?*
(*Idem.*)

Ce mot ne se dit plus aujourd'hui que pour exprimer le souvenir des outrages.

Ressentir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *sentir.* Voyez *Irrégulier.*

Selon Bouhours, *ressentir* se prend en bonne et en mauvaise part; *je res-*

sens le plaisir qu'il m'a fait, *l'injure qu'il m'a faite*; mais *se ressentir* ne se prend qu'en mauvaise part; *je me ressens de l'injure*, *de l'injustice qu'il m'a faite*, et non pas, *je me ressens du plaisir qu'il m'a fait*. — On ne fait plus cette distinction aujourd'hui, et *ressentir* et *se ressentir* se prennent également en bonne et en mauvaise part. Je ressens *les obligations que je vous ai*; je ressens *vivement cette injure*; il se ressent *des déréglemens de sa jeunesse*; il se ressent *des bienfaits du roi*.

Ressort. Substantif masculin. Ce mot s'emploie souvent au figuré dans le style noble.

Pour vous perdre, il n'est point de *ressort* qu'il n'invente.
(Racine, *Athalie*.)

Tu sais combien, terrible en ses soudains transports,
De nos desseins souvent il rompt *tous les ressorts*.
(Racine, *Esther*.)

Ressortir. Verbe neutre et irrégulier de la seconde conjugaison. Dans le sens de sortir après être entré, ou sortir une seconde fois après être déjà sorti, il se conjugue comme *sentir*, verbe neutre. — Dans le sens de être de la dépendance de quelque juridiction, il se conjugue comme *finir*, verbe actif.

Ressouvenir. Substantif masculin. L'Académie ne dit qu'*un léger ressouvenir*, *et le ressouvenir des maux dont on n'est pas bien guéri*. Il a une signification plus étendue.

Ressouvenir affreux dont l'ardeur me dévore.
(Voltaire, *Zaïre*.)

De quel *ressouvenir* mon ame est déchirée.
(*Idem*.)

Ressouvenir (se). Verbe pronominal. Autrefois *se ressouvenir* se disait pour *considérer*, et Vaugelas l'approuvait. *Ses soldats voyant ce triste spectacle*, *et se ressouvenant qu'ils n'avaient plus de chef*. Ce chef venait d'être tué. C'était donc *considérant* qu'il fallait dire. Quoique l'Académie dise que ce verbe s'emploie pour dire, considérer, faire attention, faire réflexion, on peut assurer que l'usage actuel repousse cette acception. Il serait ridicule aujourd'hui de dire à un homme malade qui veut faire un ouvrage pénible, *ressouvenez-vous que vous êtes malade*, au lieu de lui dire, *considérez que vous êtes malade*.

L'Académie ne met point de différence entre *se ressouvenir* et *se souvenir*. Le premier se dit des choses éloignées, et le second de celles qui ne le sont pas.

Restant, Restante. Adjectif verbal tiré du verbe *rester*. Il ne se met qu'après son substantif. *Le seul enfant restant*, *le seul héritier restant*, *la somme restante*.

Restaurant, Restaurante. Adjectif verbal tiré du verbe *restaurer*. Il ne se met qu'après son substantif. *Remède restaurant*, *potion restaurante*, *alimens restaurans*.

Restaurateur. Substantif masculin. Qui répare, qui rétablit. L'Académie ne le dit point au féminin, et n'indique pas qu'on peut l'employer adjectivement. Bossuet a dit: *Nous pouvons l'appeler la restaurratrice de la règle de saint Benoît*.

Restaurateur, traiteur. L'Académie donne un exemple fort extraordinaire de l'emploi de ce mot; elle prétend qu'on peut dire, *aller dîner au restaurateur*, au lieu de *chez le restaurateur*.

Reste. *Au reste*, dit Voltaire, signifie quant à ce qui reste. Il ne s'emploie que pour les choses dont on a déjà parlé, et dont on a omis quelque point dont on veut traiter. Mais quand on passe d'un sujet à un autre, il faut *cependant*, ou quelque autre transition. (*Remarques sur Corneille*.)

Et, s'il l'aima jadis, il estime aujourd'hui
Les *restes* d'un rival trop indignes de lui.

Les restes, dit Voltaire, à l'occasion de ce vers, est une expression toujours déshonnête et du discours familier. (*Remarques sur Corneille*.)

Du reste. On emploie cette expression au lieu d'*au reste*, quand ce qui suit n'est pas dans le genre même de ce qui précède, et qu'il n'y a pas une relation essentielle. *Cet homme est bizarre*, *emporté*; du reste, *brave et intrépide*. *Il est capricieux*; du reste, *honnête homme*.

Rester. Verbe neutre de la première conjugaison. Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir*, si l'on veut faire entendre que le sujet n'est plus au lieu dont on parle, qu'il n'y était plus, ou qu'il n'y sera plus à l'époque dont il s'agit. *Il a resté deux jours à Lyon*; *j'ai resté sept mois à Colmar*, *sans sortir de ma chambre*. (Voltaire.) *Il a resté long-temps en chemin*. Mais si l'on veut faire entendre que le sujet est encore au lieu dont il est question, qu'il y était, ou qu'il y sera à l'époque dont il s'agit, alors rester prend l'auxiliaire *être*. *Il est resté à*

Lyon, et nous avons continué notre route. Cependant Télémaque était resté seul avec Mentor. (Fénelon, *Télémaque.*) *Il est resté en Amérique*, il n'en est pas revenu.

On demande s'il faut dire *il ne lui a resté que l'espérance*, ou *il ne lui est resté que l'espérance*. Je pense qu'on peut dire l'un ou l'autre, suivant les cas. Si je veux parler du moment où un homme a tout perdu, excepté l'espérance, je dirai, *il ne lui a resté que l'espérance ;* mais si je veux parler de l'état habituel d'un homme qui a tout perdu, excepté l'espérance, je dirai, *il ne lui est resté que l'espérance. Ruiné depuis deux ans, il ne lui est resté que l'espérance.*

Ce verbe régit quelquefois la préposition *à*, comme dans ce vers de Voltaire :

Henri te *reste* à vaincre après tant de guerriers.
(*Henriade.*)

Résulter. Verbe neutre de la première conjugaison. Il ne se dit qu'à l'infinitif et à la troisième personne des autres temps. L'Académie dit qu'il se conjugue avec le verbe *avoir*, et avec le verbe *être*. *Qu'a-t-il résulté de là ? qu'en est-il résulté?* mais elle ne dit pas dans quel cas on doit préférer l'un à l'autre. — Je pense qu'il faut employer l'auxiliaire *avoir*, quand il est question d'un résultat qui s'opère, qui commence, et dont on veut marquer le commencement. *Vous avez été témoin de leurs différends, de leurs querelles, et vous avez vu ce qui en a résulté.* Mais s'il s'agit d'un résultat déjà existant, et dont on ne veut exprimer que l'existence, il faut préférer l'auxiliaire *être. Rappelez-vous nos querelles, nos dissensions, et voyez ce qui en est résulté.*

Rétablir. Verbe actif de la seconde conjugaison. Il signifie remettre en bon état, en meilleur état, une chose qui a été altérée ou ruinée. Ainsi, la phrase suivante, qui est de Vaugelas, n'est pas correcte, *avec un renfort considérable, il marcha pour* rétablir le désordre *des provinces révoltées.* L'Académie a décidé que c'est l'ordre qu'on rétablit, et non pas le désordre, et que par conséquent il fallait dire, *avec un renfort considérable, il marcha pour* rétablir l'ordre.

Retenir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *tenir*. Voyez *Irrégulier*.

Autrefois on employait *retenir* au lieu d'*empêcher. Une discipline si sainte devait les retenir de rien avancer contre*, etc. (Bossuet.) *Un si grand exemple a toujours retenu les personnes sages de s'engager au ministère des autels. A retenu de s'engager* n'est pas correct, dit M. de Wailly ; dites, *a empêché de s'engager.*

Retentir. Verbe neutre de la seconde conjugaison. Voltaire a dit dans *Mahomet :*

Nous faisons *retentir* à ce peuple agité
Les noms sacrés de Dieu, de paix, de liberté.

L'Académie ne donne point d'exemple de ce tour.

Réticence. Substantif féminin. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur s'interrompt lui-même au milieu de son discours ; et, ne poursuivant point le propos qu'il a commencé, passe à d'autres choses ; de sorte néanmoins que ce qu'il a dit fasse suffisamment entendre ce qu'il voulait dire, et que l'auditeur le suppléc aisément. Dans l'*Athalie* de Racine, cette princesse parle ainsi à Joad lorsqu'il l'a attirée dans le temple, sous prétexte de lui livrer Éliacin et ses trésors.

En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé ;
De ton espoir frivole es-tu désabusé ?
Il laisse en mon pouvoir et son temple et ta vie ;
Je devrais, sur l'autel où ta main sacrifie,
Te... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter ;
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter.

Ces interruptions brusques peignent assez bien le langage entrecoupé de la colère ; la réticence est quelquefois plus expressive que ne le serait le discours même ; mais on ne doit l'employer que dans des occasions importantes.

D'autres appellent aussi réticence une figure par laquelle on fait mention d'une chose indirectement, en même temps que l'on assure que l'on s'abstiendra d'en parler. Par exemple, *sans parler de la noblesse de ses ancêtres, ni de la grandeur de son courage, je me bornerai à vous entretenir de la pureté de ses mœurs.* Mais cette notion n'est pas exacte, et ce tour oratoire s'appelle proprement *interruption*, *prétérition*, ou *prétermission.* Voyez *Interruption*.

Retomber. Verbe neutre de la première conjugaison. L'Académie dit *retomber dans ;* mais elle ne dit pas que ce verbe régit aussi quelquefois la pré-

position *à*. On dit *retomber à genoux*, *retomber à la renverse*. Delille a dit :

Les vagues quelquefois nous portent sur leur faîte,
Nous poussent vers les cieux, et des voûtes des airs
Retombent avec nous au gouffre des enfers.

Cette expression peut passer en vers; mais elle ne serait pas régulière en prose; *on tombe dans un gouffre; on ne tombe pas à un gouffre*.

Retors, Retorse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Du fil retors*, *de la soie retorse*.

Retour. Substantif masculin. Voici quelques acceptions de ce mot qui ne sont point indiquées dans le Dictionnaire de l'Académie, ou qui le sont mal:

Et, dès le premier jour,
Sans pitié le condamne, et même sans *retour*.
(Voltaire, *l'Indiscret*.)

On a vu plus d'un roi, par un triste *retour*,
Vainqueur dans les combats, esclave dans sa cour.
(Voltaire, *Henriade*.)

Je le faisais aimer des grands qu'il haïssait;
Terrible et sans *retour* alors qu'il offensait.
(*Idem*.)

Retracer. verbe actif de la première conjugaison. L'Académie définit ce mot, tracer de nouveau, ou d'une manière nouvelle; et, au figuré, raconter les choses passées et connues, en renouveler la mémoire, les décrire. On ne peut guère appliquer ces définitions au sens que Racine donne à ce mot dans les vers suivans :

D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
Ose des premiers temps nous *retracer* quelque ombre.
(Racine, *Athalie*.)

Retraire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *traire*. Voyez ce mot.

Retraite. Substantif féminin. Racine a dit dans *Mithridate* :

Tout vaincu que vous êtes,
La guerre, les périls sont vos seules *retraites*.

Retraite est mis là pour *ressource*, car la guerre ne peut être la retraite de personne, mais elle est très-bien la ressource d'un prince habile qui sait mettre ses pertes à profit. (Luneau de Boisjermain.)

Retranchement. Substantif masculin. Terme de grammaire française. Action de retrancher, de supprimer certains mots dans une phrase, pour rendre le discours plus vif. Il y a des *retranchemens* vicieux et des *retranchemens* élégans.

La matière qu'on traite demande quelquefois un style vif et concis; mais il ne faut pas pour cela supprimer ce qui est absolument nécessaire. Exemples : *Ce désir ardent avec lequel les hommes cherchent un objet qu'ils puissent aimer et en être aimés, vient de la corruption du cœur*; il fallait dire, *qu'ils puissent aimer et dont ils puissent être aimés*. *Je ne puis assurer quand je partirai d'ici; si dans un mois, dans deux, ou dans trois*. Il fallait dire, *si ce sera dans un mois, dans deux*, etc.

Mais s'il y a des retranchemens vicieux, il y en a d'autres qui sont fort élégans, et qui contribuent beaucoup à la force et à la beauté du discours. En voici quelques exemples : *Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs, le plaignent et le révèrent*; ce passage deviendrait faible, si l'on disait, *les citoyens, les étrangers, les ennemis, les peuples, les rois, les empereurs le plaignent et le révèrent*. Voici un exemple tiré du discours de Racine à sa réception à l'Académie française : « Vous savez, messieurs, en quel état se trouvait la scène française, lorsque M. Corneille commença à travailler; quel désordre, quelle irrégularité! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre; les auteurs aussi ignorans que les spectateurs; la plupart des sujets extravagans et dénués de vraisemblance; point de mœurs, point de caractères; la diction encore plus vicieuse que l'action; en un mot, toutes les règles de l'art, celles de l'honnêteté et de la bienséance partout violées. » L'auteur a retranché de cette période plusieurs mots qu'un autre auteur moins éloquent n'aurait pas manqué d'y mettre. *Sa latinité*, dit M. de Saint-Evremont, en parlant de Sénèque, *n'a rien de celle du temps d'Auguste; rien de facile, rien de naturel; toutes pointes, toutes imaginations qui sentent plus la chaleur d'Afrique ou d'Espagne que la lumière de Grèce où d'Italie*. Ce serait gâter cet exemple que de dire, *n'a rien de facile, n'a rien de naturel; ce ne sont que des pointes, ce ne sont que des imaginations*, etc.

Il est souvent à propos de retrancher les *et*; en voici un exemple de Mascaron, dans son *Oraison funèbre* de M. de Turenne : « Comme on voit la foudre conçue presqu'en un moment dans le sein de la nue, briller, éclater, frapper, abattre; ces premiers feux d'une

ardeur militaire sont à peine allumés dans le cœur du roi, qu'ils brillent, éclatent, frappent partout. » Lorsque le sujet qu'on traite demande du feu et du mouvement, les périodes coupées ont bonne grâce, et il est élégant de retrancher des mots et des liaisons inutiles, pour donner de la force et du brillant au discours. (*Encyclopédie.*)

Retrancher. Verbe actif de la première conjugaison. Diminuer, ôter quelque chose d'un tout. En ce sens il régit la préposition *de*. *Retrancher d'un arbre les branches superflues.* Mais lorsqu'il signifie priver quelqu'un de quelque chose, il régit la préposition *à*. *On lui a retranché la moitié de sa pension. Les médecins ont retranché le vin à ce malade.*

Rétroactif, Rétroactive. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Effet rétroactif.*

Retuer. Verbe actif de la première conjugaison. Mot innsité, expression de circonstance qui ne peut être employée que dans des cas très-rares. Voltaire a dit: *Souvenez-vous que Jéhova fit pleuvoir des pierres sur les Amorrhéens, dans le chemin de Béthoron, et les tua avant d'arrêter le soleil et la lune, pour avoir tout le temps de les retuer, tandis que le mouvement de ces astres était suspendu.*

Réussite. Substantif féminin. Bouhours prétend que ce mot ne se dit que des ouvrages d'esprit: *Je vous reponds de la réussite de votre livre.* Pour les armes et la négociation, dit-il, on dit plutôt *succès*. La signification de ce mot est beaucoup plus étendue aujourd'hui. La *réussite* est proprement un *succès* final et une issue prospère. C'est un terme simple et modeste; il se dit à l'égard des affaires, des entreprises, des événemens et des succès communs, ordinaires. *Succès* s'applique à toutes sortes d'objets et de choses. *La vie est mille fois plus heureuse par des réussites ordinaires, que par des succès brillans.* La prudence domestique ne cherche que les *réussites*. Les armes promirent des *succès* glorieux. Il y a divers succès, divers événemens *successifs*, jusqu'à la *réussite* qui est le dernier événement et le succès décisif.

Revancher. Verbe actif de la première conjugaison.

> Pour nous en *revancher*, conservez ma mémoire.
> (Corneille, *le Cid.*)

Le mot de *revancher*, dit Voltaire, est bas; on dirait aujourd'hui, *pour m'en récompenser.* (*Remarques sur Corneille.*)

Rêvasseur. Substantif masculin. On ne le trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie. Voltaire l'a dit de Descartes, en plaisantant. *Quand cela sera fait, vous aurez votre sublime rêvasseur René* (Descartes). (*Correspondance.*)

Revêche. Adjectif des deux genres. *Poires revêches, vin revêche.* — *Un homme revêche, une femme revêche; humeur revêche, caractère revêche.* On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Cette revêche humeur.*

Réveiller. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie dit qu'il signifie la même chose qu'*éveiller*, tant dans le propre que dans le figuré.

Ces deux mots ne signifient la même chose ni au propre, ni au figuré. La particule *ré*, qui entre dans la composition de *réveiller* marque réitération, redoublement d'action, et suppose, ou que la personne s'était endormie, ou qu'elle était plongée dans un profond sommeil. *Il ne dormait pas profondément, je l'ai* éveillé; il dormait profondément, *je l'ai* réveillé; *je l'ai* éveillé *à la pointe du jour; il s'est rendormi, et je l'ai* réveillé; *je l'ai* réveillé *au milieu de la nuit.*

> Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'*éveille*.
> (Racine, *Iphigénie.*)

Cette différence se remarque sur-tout au figuré. *Éveiller les passions*, c'est exciter les passions, qui ne se sont point encore montrées. *Réveiller les passions*, c'est les exciter de nouveau lorsqu'elles sont assoupies.

> Sous la cendre *réveille*
> Les restes assoupis des flammes de la veille....
> (Delille, *Enéide.*)

> Et *réveillant* la foi dans les cœurs endormie...
> (Racine, *Athalie.*)

> Ceux même dont ma gloire aigrit l'ambition,
> *Réveilleront* leur brigue et leur prétention.....
> (Racine, *Iphigénie.*)

> Quel espoir séduisant en mon cœur se *réveille*?
> (Voltaire, *OEdipe.*)

> Valois se *réveilla* du sein de son ivresse.
> (Voltaire, *Henriade.*)

Révéler. Verbe actif de la première conjugaison. L'acception suivante n'est pas bien indiquée par la définition ni par les exemples que donne l'Académie:

> Elle marche, et son port *révèle* une déesse.
> (Delille, *Enéide.*)

Revenant, Revenante. Adjectif verbal, tiré du verbe *revenir*. Qui plaît, qui revient. Il ne se met qu'après son substantif. *Un air revenant*; *une physionomie revenante*.

Rêver. Verbe neutre de la première conjugaison.

Et ce cœur, tant de fois à la guerre éprouvé,
S'alarme d'un péril qu'une femme a *rêvé*.
(Corneille, *Polyeucte*.)

Le mot de *rêver*, dit Voltaire, est devenu trop familier; peut-être ne l'était-il pas du temps de Corneille. (*Remarques sur Corneille*.) — On peut remarquer aussi que, dans ces vers de Corneille, *rêver* est pris dans le sens actif, et qu'on le prend encore quelquefois dans ce sens. On dit, *voilà ce que j'ai rêvé*, pour dire, voilà le rêve que j'ai fait; mais on ne dirait pas, *j'ai rêvé un péril*.

Revêtir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *vêtir*.

Voltaire a dit :

Leur front d'un vain éclat n'était point *revêtu*.
(*Henriade*.)

Ce mot semble ici un peu trop éloigné de sa signification primitive.

Revigorer, Revigourer. Verbes actifs de la première conjugaison. Mots nouveaux proposés par Mercier. Il en donne pour exemple : *Le repos revigore le travail*, c'est-à-dire, donne plus de vigueur à l'homme. — Il propose aussi *revigourer*, auquel il donne à peu près la même signification. *La joie qu'il eut dans sa maladie, en revoyant ce qu'il aimait, revigoura si bien son corps, qu'il guérit en peu de jours*. — L'usage n'a adopté ni l'un ni l'autre de ces mots.

Revivre. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *vivre*. Voyez ce mot.

Révocable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une procuration révocable*, *une commission révocable*.

Revoir. Verbe actif et irrégulier de la troisième conjugaison. Il se conjugue comme *voir*. Voyez ce mot.

Révoltant, Révoltante. Adjectif verbal tiré du verbe *révolter*. Il se met quelquefois avant son substantif. *Procédé révoltant*, *proposition révoltante*, *absurdité révoltante*, *idée révoltante*.— *Cette révoltante idée*, *cette révoltante absurdité*.

Rhabillage, Rhabiller. Dans ces deux mots, on mouille les *l*.

Rhétorique. Substantif féminin. Art de parler sur quelque sujet que ce soit avec éloquence et avec force. La rhétorique est à l'éloquence, ce que la théorie est à la pratique, ou comme la poétique est à la poésie. Le rhéteur prescrit des règles d'éloquence, l'orateur ou l'homme éloquent fait usage de ces règles pour bien parler; aussi la rhétorique est-elle appelée *l'art de parler*, et ses règles, *règles de l'éloquence*. Il est vrai, dit Quintilien, que, sans les secours de la nature, ces préceptes ou règles ne sont d'aucun usage; mais il est vrai aussi qu'ils l'aident et la fortifient beaucoup, en lui servant de guides; ces préceptes ne sont autre chose que des observations qu'on a faites sur ce qu'il y avait de beau ou de défectueux dans les discours qu'on entendait; car, comme le dit Cicéron, l'éloquence n'est point née de l'art, mais l'art est né de l'éloquence; ces réflexions, mises par ordre, ont formé ce qu'on appelle *rhétorique*.

Rhythme. Substantif masculin. Ce mot se prend pour nombre ou cadence. Il consiste proprement dans la mesure et le mouvement. Le rhythme convient plus particulièrement à la poésie; mais la prose a aussi le sien. En poésie, le choix du rhythme est important. Tel rhythme convient à un genre de sentiment, qui ne convient pas à un autre. Les vers de douze syllabes sont ceux qui ont le plus d'harmonie et de majesté; on les emploie dans les poèmes héroïques, dans les tragédies, les comédies, les églogues, les élégies, et autres pièces sérieuses et de longue haleine. Les petits comme les grands vers entrent dans la composition des ouvrages en vers libres; cependant il n'y a guère que la poésie lyrique ou la fable qui admette les vers de deux ou trois syllabes. On peut remarquer, pour peu qu'on ait l'oreille sensible, que le vers de huit syllabes se mêle très-bien avec celui de douze, mais jamais le vers de dix syllabes, qui n'est fait que pour aller seul. On peut remarquer dans les stances que Malherbe adresse à son ami Dupérier, qui avait perdu sa fille, à peine au sortir de l'enfance, combien le rhythme peut contribuer à l'expression d'un sentiment.

Ta douleur, Dupérier, sera donc éternelle,
Et les tristes discours,
Que te met en l'esprit l'amitié paternelle,
L'augmenteront toujours.

Ce petit vers, qui tombe si régulièrement après le premier, peint si bien l'abattement et la douleur! C'est là le vrai secret de l'harmonie. Il ne s'agit pas de la travailler avec effort, il faut la choisir avec goût.

Dans la prose, le rhythme est comme dans la poésie, la mesure et le mouvement. En prose, la mesure n'est que la longueur ou la brièveté des phrases, et leur partage en plus ou moins de membres; et ce mouvement résulte de la quantité des syllabes dont sont composés les mots. Il est impossible de prononcer une longue suite de paroles sans prendre haleine; quand celui qui parle pourrait y suffire, ceux qui l'écoutent ne pourraient le supporter. Il a donc été nécessaire de diviser le discours en plusieurs parties, on y a inséré des pauses de plus ou de moins de durée, selon qu'il était convenable, et de là s'est formé ce qu'on peut appeler la mesure de la prose. C'est le besoin de respirer, c'est la nécessité de donner de temps en temps quelque relâche à ceux qui nous écoutent, qui a fait partager la prose en plusieurs membres; et ce partage, perfectionné par l'art, est devenu une des grandes beautés du discours. Mais cet embellissement ne peut se séparer du nombre, c'est-à-dire de la quantité des syllabes. Les phrases ne peuvent plaire que lorsqu'elles sont composées de pieds convenables. C'est alors que la prose, s'accommodant à toutes les variétés du discours, s'insinue dans les esprits, les remue, les échauffe; c'est alors qu'elle devient une espèce de musique qui offre partout une mesure réglée, un mouvement déterminé, et des cadences variées et gracieuses.

Riant, Riante. Adjectif verbal, tiré du verbe *rire*. Il se met souvent avant son substantif, lorsque l'harmonie et l'analogie ne s'y opposent point. *Un visage riant*, *une mine riante*, *une physionomie riante*, *un paysage riant*, *une image riante*, *une riante image*.

Ces *riantes* moissons, vains fruits de tant de peines.
(Delille.)

Riche. Adjectif des deux genres. Il précède souvent son substantif. *Un homme riche*, *une femme riche*, *une riche héritière*, *une riche veuve*. — *Un riche mariage*, *un riche parti*. — Il régit ordinairement les prépositions *en* et *de*. *Riche* en *argent*, en *terres*, en *rentes*, en *bijoux*, en *pierreries*. *Riche* de *son patrimoine*, des *bienfaits du prince*.

Il régit aussi la préposition *par*. La Bruyère a employé avec justesse dans la même phrase cette préposition et la préposition *de*. *Nos ancêtres..... plus riches* par *leur économie* et *par leur modestie*, *que* de *leurs revenus et de leurs domaines.....*

Richement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est richement vêtu; il a richement marié sa fille*, ou *il a marié richement sa fille*.

Richesse. Substantif féminin. Au singulier, il se dit particulièrement ou de l'abondance de plusieurs choses utiles et précieuses, relativement à la source qui les produit, *la richesse d'un pays*, *la richesse d'une contrée*, *la richesse d'une mine*; ou bien il se dit d'une quantité considérable de biens, relativement à celui qui les possède. *La richesse de cet homme*, *la richesse du prince*, *la richesse de l'état*; ou bien, enfin, il se dit d'une quantité considérable de choses précieuses relativement au lieu qui les contient, *la richesse de ce trésor*. — *Les richesses* au pluriel, se dit lorsqu'on veut exprimer une quantité considérable de biens de diverse nature. D'un homme qui possède beaucoup de bien en portefeuille, on en bijoux, ou en marchandises, je dirai *sa richesse*; de celui qui possède des palais, des châteaux, des terres, qui a des revenus considérables de diverses espèces, je dirai *ses richesses*. *La richesse de la Bourgogne consiste dans ses vins*; *les richesses de l'Inde consistent dans un grand nombre de productions diverses*. *Les richesses de ce monde*, signifie les biens divers qui rendent riche. *Jouissons paisiblement des richesses de ce monde, ne les cherchons pas avec avidité*.

La *Grammaire des Grammaires* dit que *richesse*, au singulier, signifie opulence et abondance de bien, et cependant elle condamne cette expression dans les vers suivans de Louis Racine:

Heureux qui de la sagesse
Attendant tout son secours,
N'a point mis dans *la richesse*
L'espoir de ses derniers jours.

Mais si *richesse* signifie *opulence*, *abondance de biens*, qu'y a-t-il de répréhensible dans cette expression? Féraud pense que ce n'est pas une faute en vers, mais qu'en prose ce'en serait une. — Nous pensons que ce n'en est une ni en vers ni en prose. On peut dire qu'*un homme met tout son espoir dans la ri-*

chesse, ou qu'*il a mis tout son espoir dans ses richesses*. Par la première expression, *richesse* s'entend dans nn sens collectif, et par la seconde, dans un sens distributif.

Rideau. Substantif masculin. On dit figurément, *tirer le rideau*, pour dire, découvrir ce qui est caché, et *tirer le rideau sur*, pour dire, couvrir ce qui devrait être caché et qui ne l'est pas. Cette expression, *tirer le rideau*, dit Voltaire, est un peu triviale, et ne peut être employée dans le style noble. (*Remarques sur Corneille*.)

Rider. Verbe actif de la première conjugaison. Il se dit proprement des plis qui se font sur le front, sur le visage et les mains, effet naturel de l'âge, des chagrins, des maladies. Les poètes le disent au figuré des légères élévations que forme le vent sur la surface de l'eau :

> Le moindre vent qui d'aventure
> A *ridé* la face de l'eau.
> (La Fontaine.)

> Il faut au moins pour se mirer dans l'onde,
> Laisser calmer la tempête qui gronde,
> Et que l'orage et les vents en repos
> Ne *rident* plus la surface des eaux.
> (Voltaire, *Enfant prodigue*.)

Ridicule. Adjectif des deux genres. On le met souvent avant son substantif. *Un homme ridicule, une femme ridicule, un auteur ridicule, un ridicule auteur; une action ridicule, une ridicule action; un ouvrage ridicule, un ridicule ouvrage*. Voyez *Adjectif*.

Ridiculement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a chanté ridiculement*, ou *il a ridiculement chanté*.

Ridiculissime. Très-ridicule. Expression de circonstance que Voltaire a employée dans le passage suivant. *Les évêques n'ont aucun droit de s'arroger la qualification de* monseigneur, *qui contredit l'humilité dont ils doivent donner l'exemple. Ils ont eu l'humilité de changer en* monseignenr *le titre de* révérendissime père en Dieu, *qu'ils avaient porté douze cents ans. Pour Jean-George* (évêque du Puy), *il n'est assurément que* ridiculissime.

Ridiculité. Substantif féminin. Il ne faut pas confondre ce mot, dit Mercier, avec celui de *ridicule*. On dit fort bien qu'un homme a des *ridicules*; mais il fait des *ridiculités*. Ce mot est peu en usage, mais on doit s'en servir à l'exemple de Voltaire. *Les* ridiculités *des sots et des gens d'esprit viennent de ce que les uns veulent toujours passer pour ce qu'ils ne sont pas, et les autres toujours pour ce qu'ils sont.*

Rien. Les grammairiens mettent ordinairement ce mot au nombre des pronoms indéfinis. C'est un nom distributif comme *personne*, mais qui ne se dit que des choses.

Rien vient du mot latin *rem*, qui signifie *chose*. Il conserve cette signification en français quand on le met sans négation; et c'est ce qui arrive dans les phrases qui marquent le doute, l'incertitude ou l'interrogation, et où ce mot est pris dans un sens indéterminé. *Je doute que rien vous soit plus agréable que sa société*, c'est-à-dire *qu'il y ait quelque chose, qu'il y ait une chose qui vous soit plus agréable. Y a-t-il rien de plus rare qu'un véritable ami?* c'est-à-dire, *y a-t-il quelque chose, y a-t-il une chose qui soit plus rare?* etc. Mais quand on ajoute une négation à *rien* pris en ce sens, on lui fait signifier la négation de toute chose. *Il n'y a rien de plus estimable que la vertu*, c'est-à-dire *il n'y a point de chose plus estimable*, etc. *Il n'a rien*, c'est-à-dire *il n'a aucune chose*.

Il faut donc nécessairement ajouter *ne* à *rien*, pour exprimer une idée négative. Cependant il semble que l'usage autorise à supprimer la négation dans le sens de *nulle chose*, quand il est employé avec le verbe compter. On dit *je compte cela pour rien*, et Racine a dit dans *Athalie* :

> Eh! *comptez-vous pour rien* Dieu qui combat pour nous?

Mais je pense comme Ménage et quelques autres grammairiens, qu'il serait mieux de dire : *Eh! ne comptez-vous pour rien....?*

La langue ne permet pas, dit Domergue, qu'on dise *faire rien, rien faire*; elle exige la négation : *ne faire rien, ne rien faire*.

La Fontaine a dit :

> Quant à son temps, bien sut le dispenser,
> Deux parts en fit dont il soulait passer
> L'une à dormir, et l'autre à ne *rien faire*.

Mais Boileau ne l'a pas imité dans les deux vers suivans :

> Passer tranquillement, sans soucis, sans affaire,
> La nuit à bien dormir, et le jour à *rien faire*.

Il fallait *à ne rien faire*.

Rien s'emploie quelquefois après plusieurs substantifs pris négativement.

Alors il semble les réunir en un seul mot, ce qui autorise à mettre le verbe au singulier.

Remords, crainte, périls, *rien* ne m'a retenu.
(Racine, *Britannicus*.)

Rien se joint, par la préposition *de*, à l'adjectif qui le suit. *Il n'y a rien* de *si beau*, de *si louable*, de *si laid*, de *si détestable*. *Il n'y a rien de si beau que de modérer ses passions*. *Jamais l'amour ne fit rien de tel*.

Du temps de Boileau, on croyait qu'en employant *il n'est rien*, au lieu d'*il n'y a rien*, on pourrait, pour la douceur de la prononciation, supprimer le *de*, et dire, par exemple, *il n'est rien tel que la richesse*, *il n'est rien tel que d'être vivant*. Le temps n'a pas confirmé cette exception, et l'on trouverait difficilement aujourd'hui, dans nos bons écrivains, des exemples de cette façon de parler, à moins peut-être que ce ne fût dans le langage familier.

Quand *rien* est employé dans le sens négatif, il exclut *pas* et *point*. Voilà pourquoi on a critiqué ce vers de Racine, dans *les Plaideurs* :

On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise.

Molière a exprimé plaisamment cette règle dans *les Femmes savantes* :

De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive,
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Ne savoir rien de rien est une phrase du style familier, et signifie ne savoir absolument rien.

On dit *cet homme ne m'est rien*, pour dire, cet homme n'est ni mon parent ni mon ami. — On dit aussi populairement, *cet homme ne m'est de rien*, *cela ne m'est de rien*, pour dire, je n'y prends aucun intérêt.

« On a souvent demandé, dit la *Grammaire des Grammaires*, si l'on doit dire, *cela ne sert de rien*, ou *cela ne sert à rien*; *à quoi sert-il*, ou *de quoi sert-il*.

» Ce qui ne sert de rien ne peut être employé utilement, est hors de tout service. *Par reconnaissance*, *il nourrit un cheval qui ne lui sert de rien*. *Cet avocat a allégué plusieurs lois*, *plusieurs raisons qui ne* servent de rien *à sa cause*. *Nous eûmes beau pleurer*, *nos larmes ne* servirent de rien.

Il met toute sa gloire et son souverain bien
A grossir son trésor qui ne lui sert de rien.

» Toutes ces phrases éveillent l'idée d'une nullité absolue de service.

» Ce qui ne sert à rien aujourd'hui peut servir demain à quelque chose : *Il a des talens qui ne lui* servent à rien. *Vous pouvez prendre mon cheval*, *car il ne me* sert à rien *aujourd'hui*.

» Ici il y a nullité momentanée de service, un défaut d'emploi.

» C'est dans le même sens que Fénélon a préféré *à* à *de* dans cette phrase : A quoi sert-il *à un peuple que son roi subjugue d'autres nations*, *si l'on est malheureux sous son règne ?*

Et Corneille :

A quoi me servirait cette vie importune.

» On dit aussi *que* pour *à quoi*, dans la même signification, sur-tout en vers : *Que sert le silence quand le remords crie ?* (J.-J. Rousseau.) etc. »

Il me semble que voici comment on peut expliquer clairement la différence de ces deux locutions.

Servir de signifie tenir lieu de. *Il m'a servi de père*, *je vous servirai de guide*, *elle m'a servi de garde-malade*, *vous nous servirez d'interprète*, *un éventail sert de contenance à une femme*, *ce bâton me sert d'appui*. Ainsi l'on dit qu'*une chose ne sert de rien* lorsque pouvant être ordinairement employée de diverses manières, on ne peut en tirer ou l'on n'en tire aucune espèce de service, soit parce qu'elle est hors d'état d'être mise en usage, soit parce qu'on néglige de l'y mettre. *Ce domestique est infirme*, *il ne me sert plus de rien* ; *je ne sors jamais ni à cheval ni en voiture*, *un cheval ne me servirait de rien*.

Servir à se dit pour indiquer l'usage fixe, l'emploi déterminé, la destination des choses. *Un ressort qui sert à faire tourner une roue*, *une pelle qui sert à remuer des terres*, *un outil qui sert à percer*, *un bateau qui sert à passer la rivière*. *Servir à* signifie aussi concourir à produire un effet. Ainsi on dit qu'*une chose ne sert à rien*, lorsqu'elle n'est pas employée selon sa destination, lorsqu'elle ne concourt pas à un effet auquel elle devrait concourir. On dira donc, *vous ne montez jamais votre montre*, *elle ne vous sert à rien* ; *vous êtes aveugle*, *des lunettes ne vous serviraient à rien*. *Quatre roues servent à faire rouler un carrosse*, *mais une cinquième roue ne sert à rien*.

On voit par cette explication et ces

exemples qu'il n'est pas exact de dire que ce qui ne sert de rien ne peut être employé utilement, est hors de tout service. Quoiqu'un cheval ne me serve de rien, il n'est pas hors de tout service, et peut être employé utilement par un autre. Cette expression n'éveille donc pas toujours, comme le dit la *Grammaire des Grammaires*, une nullité absolue de service, mais souvent une nullité relative. Ce n'est que par rapport à moi que mon cheval ne sert de rien. Il n'est pas vrai non plus que l'expression *ne sert à rien* marque une nullité momentanée de service ; car il se peut faire que ce qui ne sert actuellement à rien, ne serve jamais à quelque chose.

Rien, pris dans un sens déterminé, signifie *néant*, *nulle chose*, ou *chose de peu d'importance*. Il suit les règles des autres substantifs, et prend un genre et un pluriel. On dit *un rien*, *le rien*, *faire des riens*.

Loin *des riens* brillans de la cour.......
(Voltaire.)

Rien moins. Expression adverbiale qui a quelquefois deux acceptions opposées. Avec le verbe *être*, *rien moins* signifie le contraire de l'adjectif qui le suit ; *il n'est rien moins que sage*, veut dire, il n'est point sage. Mais quand cette expression est suivie d'un substantif, elle peut avoir, selon la circonstance, un sens positif ou négatif. *Vous lui devez du respect, car il n'est rien moins que votre père*, c'est-à-dire, il est votre père ; *vous ne lui devez point de respect, il n'est rien moins que votre père*, c'est-à-dire, il n'est pas votre père.

On dit impersonnellement, *il n'y a rien de moins vrai que cette nouvelle*, pour dire, cette nouvelle n'est pas vraie.

Avec un verbe actif ou neutre, le sens de *rien moins* serait équivoque, s'il n'était pas déterminé par ce qui précède. *Vous le croyez votre concurrent ; il a d'autres vues, il ne désire rien moins, il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter* ; c'est-à-dire qu'il n'est point votre concurrent, qu'il ne veut point vous supplanter.— *Vous ne le regardez point comme votre concurrent ; cependant il ne désire rien moins, il ne se propose rien moins que de vous supplanter, il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter* ; c'est-à-dire qu'il est votre concurrent. Dans le premier sens, *il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, veut dire, vous supplanter est la chose à laquelle il aspire le moins ; dans le second sens, *il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, veut dire, il n'aspire pas à moins qu'à vous supplanter. — Au reste, il faut autant qu'on peut éviter cette façon de parler, à cause de l'équivoque qu'elle présente assez souvent.

Rigide. Adjectif des deux genres. On le met assez souvent avant son substantif. *Un homme rigide*, *un censeur rigide*, *un rigide censeur* ; *un rigide observateur des lois*. Voyez *Adjectif*.

Rigidement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a censuré rigidement cet ouvrage*, ou *il a rigidement censuré cet ouvrage*.

Rigoureusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *On l'a traité rigoureusement*, ou *on l'a rigoureusement traité*.

Rigoureux, Rigoureuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme rigoureux*, *un magistrat rigoureux*, *une sentence rigoureuse*, *cette rigoureuse sentence* ; *une pénitence rigoureuse*, *une rigoureuse pénitence*.

Rime. Substantif féminin. Terme de poésie. C'est en général l'uniformité de son dans la terminaison de deux mots. En poésie, c'est la consonnance des finales des vers. La rime est un agrément dans les vers français, mais cet agrément n'est pas comparable à celui que produisent le nombre et l'harmonie. Une syllabe terminée par un certain son n'est point une beauté par elle-même ; la beauté de la rime n'est qu'une beauté de rapport, qui consiste dans une conformité de désinence entre le dernier mot d'un vers et le dernier mot du vers réciproque. On n'entrevoit donc cette beauté, qui passe si vite, qu'au bout de deux vers, et après avoir entendu le dernier mot du second vers qui rime au premier. On ne sent même l'agrément de la rime qu'au bout de trois ou de quatre vers, lorsque les rimes masculines et féminines sont entrelacées, de manière que la première et la quatrième soient masculines, et la seconde et la troisième féminines, mélange fort en usage dans plusieurs espèces de poésies.

Le rhythme et l'harmonie sont une lumière qui luit toujours, et la rime n'est qu'un éclair qui diparaît après avoir jeté quelque lueur ; aussi la rime la plus riche ne fait-elle qu'un effet bien passager ; c'est la règle de la poésie

dont l'observation coûte le plus, et qui jette le moins de beautés dans les vers. Pour une pensée heureuse que l'ardeur de rimer richement peut faire rencontrer par hasard, elle en fait certainement employer tous les jours cent autres dont on aurait dédaigné de se servir sans la richesse ou la nouveauté de la rime que ces pensées amènent. A n'estimer le mérite des vers que par les difficultés qu'il faut surmonter pour les faire, il est moins difficile, sans comparaison, de rimer richement que de composer des vers nombreux et remplis d'harmonie. Rien n'aide un poète français à vaincre cette difficulté que son génie, son oreille et sa persévérance. Aucune méthode réduite en art ne vient à son secours. Les difficultés ne se présentent pas si souvent quand on ne veut que rimer richement; et l'on s'aide encore, pour les surmonter, d'un dictionnaire de rimes.

Mais la rime est absolument nécessaire à la poésie française. Chaque langue a son génie particulier; celui de la nôtre est la clarté, la précision et la délicatesse. Nous permettons rarement des licences à notre poésie; elle doit marcher, comme notre prose, dans l'ordre timide de nos constructions. Nous avons donc un besoin essentiel du retour des mêmes sons, pour que notre poésie ne soit pas confondue avec la prose.

Nous allons exposer les règles que l'on a données sur l'emploi des rimes.

On n'admet point pour la rime une seule lettre, quoiqu'elle fasse une syllabe. Ainsi les mots *joué* et *lié* ne riment point ensemble. Il y a des mots qui, finissant par différentes lettres, peuvent faire une bonne rime lorsque ces lettres rendent le même son, comme dans les mots *sang* et *flanc*, *nous* et *doux*.

On a proscrit la rime du simple avec son composé, lorsque l'un et l'autre sont employés dans leur signification naturelle; ainsi *ordre* et *désordre* ne riment pas ensemble; mais *front* et *affront* riment bien. Un mot peut rimer avec lui-même lorsqu'il a deux sens différens. Ainsi *pas*, que l'on fait en marchant, rime avec *pas*, mot négatif.

La rime n'étant que pour l'oreille, et non pas pour les yeux, on doit en juger plutôt par le son que par l'orthographe. Ainsi quoique les syllabes finales de deux mots s'écrivent différemment, il suffit ordinairement qu'elles produisent le même son pour qu'elles riment ensemble, comme *repos* et *maux*. Par la même raison, si les syllabes finales de deux mots s'écrivent de la même manière, et qu'elles se prononcent différemment, elles ne peuvent rimer ensemble, comme *je reconnois* avec *à la fois*. Le *p* non suivi d'un *s* ne rime bien qu'avec lui-même. Ainsi *camp* ne rime point avec *imposant*, *coup* avec *tout*. Deux *l* mouillés ne riment bien qu'avec eux-mêmes. Ainsi *émaillé* ne rime pas avec *rappelé*.

La rime se divise en rime masculine et rime féminine. La rime féminine est celle qui se termine par des sons muets finissant par un *e* muet, comme *ouvrage*, *outrage*; ou par un *e* muet suivi d'un *s* comme *célestes*, *tu détestes*; ou enfin par un *e* muet suivi de *nt*, *ils ouvrent*, *ils découvrent*, *ils pétillent*, *ils fourmillent*.

La rime masculine est celle qui est terminée par tout autre son que par un son muet, comme *beautés*, et *côtés*; *vanité*, et *infirmité*; *innocens* et *encens*, etc.

On ne considère presque jamais que le son de la dernière syllabe des mots pour la rime masculine. Ainsi *vérité* rime avec *piété*, *malheur* avec *douleur*, *succès* avec *procès*. Mais le son de la dernière syllabe des mots ne suffit pas pour la rime féminine, parce que la prononciation sourde et obscure de l'*e* muet empêche d'y apercevoir une convenance sensible. Ainsi, quoique la dernière syllabe de *monde* soit semblable à celle de *demande*, ces deux mots ne riment point ensemble. Pour la rime féminine, il faut qu'il y ait convenance entre les pénultièmes des mots. Ainsi *monde* rime avec *profonde*, *demande* avec *offrande*, *scandale* avec *morale*.

La rime tant masculine que féminine est d'autant plus parfaite, qu'il y a plus de ressemblances dans les sons qui la forment. Ainsi, quoique *plaisir* rime bien avec *soupir*, et *prudence* avec *récompense*, cependant *plaisir* rime encore mieux avec *désir*, et *prudence* avec *providence*; parce que, outre la conformité des sons *ir* et *ence*, essentielle à l'une et à l'autre rime, les consonnes *s* et *d* qui les précèdent sont aussi les mêmes, ce qui ajoute un degré de perfection à la rime.

Quand les syllabes qui forment la rime, c'est-à-dire la dernière pour la rime masculine, et la pénultième pour la rime féminine, commencent par une voyelle, il est nécessaire, si elles ne sont pas les premières du mot, qu'elles

soient précédées d'une autre voyelle, comme dans *li-en*, *nati-on*, *préci-eux*, *artifici-elle*, *vertu-euse*, *sci-ence*, etc. Or il faut, pour la plus grande perfection de la rime de ces syllabes, que non-seulement elles soient précédées des mêmes syllabes, mais encore que les consonnes qui précèdent ces voyelles soient les mêmes, ou aient le même son. Ainsi *lien* qui rime avec *gardien*, rime encore mieux avec *italien*; *nation* qui rime avec *union*, rime encore mieux avec *ambition*; *précieux* qui rime avec *curieux*., rime encore mieux avec *audacieux*; *artificielle* qui rime avec *citadelle*, rime encore mieux avec *essentielle*, etc.

On appelle *rime riche* ou *heureuse*, celle qui est formée par la plus grande conformité de sons; et *rime suffisante* ou *commune*, celle qui n'a rien de plus que les sons essentiels. On appelle *rime pleine*, celle où non-seulement le son, mais l'articulation est la même, comme *vertu* et *abattu*, *étude* et *solitude*. — Quand la rime qu'on emploie est très-abondante, comme celle des mots en *ant*, on regarde comme une négligence la rime qui n'est que dans le son et qui n'est pas dans la consonne; aussi voit-on peu d'exemples dans les bons poëtes du temps de Boileau et de Racine, de rimes aussi négligées que celle d'*amant* et de *constant*. Si toutefois il y a deux consonnes qui précèdent la voyelle, comme dans la finale de *surprend*, c'est assez pour l'oreille que la seconde de ces consonnes soit la même. Ainsi *surprend* rimera très-bien avec *grand*. — La rime est double lorsque non-seulement la finale sonore, mais la pénultième a le même son, comme *attirer*, *respirer*. La rime est simple, lorqu'elle n'est que dans la finale, comme *différer*, *respirer*. Elle est en même temps pleine et double, lorsque l'articulation et le son des deux syllabes sont les mêmes, comme *préférer*, *différer*.

Quand les rimes masculines sont bonnes ou suffisantes, elles sont encore meilleures en devenant féminines par l'addition de l'e muet; parce qu'outre la nouvelle conformité de son que l'*e* muet y ajoute, il oblige encore d'appuyer davantage sur la pénultième, et en rend par-là le son plus plein qu'il n'était auparavant. Par exemple, si *consacré* et *révéré*, *soupir* et *désir*, *sujet* et *indiscret*, *interdit* et *petit*, riment bien; *consacrée* et *révérée*, *soupire* et *désire*, *sujette* et *discrette*, *interdite* et *petite*, riment encore mieux; mais de ce que les rimes féminines sont bonnes, comme *puissante* et *chancelante*, il ne s'ensuit pas que les rimes semblables masculines le soient aussi: car *puissant* ne rime pas avec *chancelant*, ni *heureux* avec *furieux*.

On ne cherche pas une si grande conformité de sons quand on fait rimer un monosyllabe avec un autre monosyllabe, ou avec un mot de plusieurs syllabes. Il suffit que le son essentiel à la rime s'y trouve. Ainsi, *loi* rimera avec *foi* et avec *effroi*; *pas* avec *bas* et avec *états*; *paix* avec *faix* et avec *jamais*, etc.

Comme il n'y a qu'un petit nombre de mots où les sons essentiels à la rime soient précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles, cette rareté autorise à se contenter des rimes suffisantes. Ainsi, parce qu'il n'y a que très-peu de mots terminés en *pir*, on fait rimer *soupir* avec *désir*, et l'on fait rimer *trahir* avec *obéir*, à cause du petit nombre de mots où *ir* est précédé des mêmes voyelles. Cette licence ne peut regarder qu'un très-petit nombre de mots terminés en *u*, *us*, *is*, *it*, *ir*; encore faut-il en user avec beaucoup de modération, et quand on y est absolument forcé par la disette de la rime. — Mais, à l'égard des mots terminés en *é* fermé seul, ou suivis des lettres *n*, *z*, *r*, et *i* seul, le nombre en est si grand, qu'on ne doit jamais se dispenser de les faire rimer par les consonnes ou les voyelles qui précèdent l'*é* ou l'*i*. — La terminaison en *ai* des passés simples de l'indicatif de la première conjugaison, des futurs de tous les verbes, et du présent de l'indicatif du verbe *avoir* ayant le son de l'*é* fermé, on peut fort bien la faire rimer avec un mot terminé en *é* fermé, comme *consumé* et j'*allumai*. — La rime féminine de l'*é* fermé ne doit pas être moins parfaite que la masculine, et doit suivre les mêmes règles. *Aimée* ne rimera bien qu'avec un mot terminé en *mée*; *confiée*, qu'avec un mot terminé en *iée*.

Il n'en est pas de même des rimes féminines en *ie* et en *ue*; on les emploie quelquefois sans qu'elles soient précédées des mêmes consonnes, comme dans ces vers de Racine:

O ciel! pourquoi faut-il que ta secrète *envie*
Ferme à de tels héros le chemin de l'*Asie*?
(*Iphigénie*.)

Polynice, seigneur, demande une *entrevue*;
C'est ce que d'un héraut nous apprend la *venue*.

Les mots terminés en *ui*, *uie*, *uis*, *uit*, doivent toujours rimer avec des

mots qui aient la même terminaison ; et le son de la diphthongue *ui* étant assez plein de lui-même, il n'est pas nécessaire qu'elle soit précédée des mêmes consonnes.

Quoique nous ayons dit plus haut qu'il n'est pas nécessaire pour la rime que les dernières syllabes des mots s'écrivent avec les mêmes lettres, et qu'il suffit qu'elles produisent le même son, il est cependant des cas où l'orthographe doit s'accorder avec la rime. — Un mot terminé par un *s*, un *x*, ou un *z*, ne rimerait pas avec un mot qui ne serait pas terminé par l'une de ces trois lettres. Ainsi, *aimable* ne rime pas avec *fables*, *discours* avec *jour*, *vérité* avec *vanités* ou *vous méritez*, *genou* avec *vous* ou *courroux*, ni *cheveu* avec *heureux*, etc. Mais il n'est pas nécessaire que les mots dont la rime est terminée par l'une de ces trois lettres, soient du nombre pluriel, ni que ce soit la même lettre qui les termine. Ainsi, le *discours* rime avec *les jours*, *célestes* avec *tu détestes*, *le nez* avec *vous donnez*, *vanités* avec *vous méritez* ; *vous* avec *courroux*, *paix* avec *jamais*, etc.

Quoique le *r* ne se prononce pas à la fin des infinitifs terminés en *er*, cependant ils ne doivent rimer qu'avec des mots terminés en *r*, *encourager*, *danger*.

On ne fait guère rimer une personne de verbe terminée en *ais* ou *ait*, ayant le son de l'*e* ouvert, avec un mot qui a le même son, mais qui s'écrit différemment, comme *j'aimais* avec *jamais*, *manquait* avec *banquet*. Il faut ordinairement recourir à une semblable personne d'un autre verbe.

Les troisièmes personnes du pluriel des verbes terminées en *ent* ou *aient*, ne doivent rimer qu'avec d'autres troisièmes personnes qui aient les mêmes terminaisons. Ainsi, ils *disent* ne rime pas avec *marchandises*, ni *fassent* avec *surface* ; mais *disent* rime avec *lisent*, et *fassent* avec *effacent*.

Les mots terminés par *anc* ou *ang*, ne riment ordinairement qu'avec des mots qui ont l'une ou l'autre terminaison. *Sang* rime avec *flanc*.

Quand un mot est terminé par un *t*, il ne peut rimer qu'avec un mot qui soit aussi terminé par un *t* ou par un *d*. Ainsi, *hasard* rime avec *départ*, *verd* avec *couvert*, *nid* avec *finit*, *accord* avec *fort*, *sourd* avec *court*, etc.

On fait rimer ensemble tous les mots dont la dernière syllabe a le son de la voyelle nasale *in*, de quelque manière qu'elle s'écrive. Ainsi, *divin* rime avec *humain*, *faim*, *dessein*, et chacun de ces mots rime avec les autres.

Quand les mots sont terminés par un *s* ou par un *x*, la convenance des consonnes ou des voyelles précédentes ne s'exige plus avec la même sévérité. Ainsi, *combats* rime avec *trépas*, *rangs* avec *tyrans*, *effets* avec *satisfaits*, *héros* avec *travaux*, etc.

Enfin, hors les circonstances que nous venons d'expliquer, on peut faire rimer ensemble toutes les consonnes et les voyelles qui ont le même son, quelque différentes qu'elles puissent être par le caractère. Ainsi *être* rimera avec *connaître* et *maître*, *race* avec *terrasse*, *contraire* avec *frère*, *chose* avec *cause*, etc.

Le *l* mouillé ne peut jamais rimer avec le *l* simple ; *travail* ne rime pas avec *cheval*, ni *merveille* avec *nouvelle*, ni *famille* avec *tranquille*.

Les voyelles longues, soit qu'elles se trouvent dans la dernière syllabe des vers masculins, ou dans la pénultième des vers féminins, riment mal avec les voyelles brèves, comme *mâle* avec *cabale*, *intérêt* avec *objet*, *prêt* avec *projet*, *conquête* avec *coquette*, etc. Cependant une voyelle longue peut absolument rimer avec une brève quand elle a de sa nature un son assez plein, et que la différence du bref au long n'étant pas trop sensible, elle peut être modérée par la prononciation ; ce qui regarde particulièrement les voyelles *a* et *ou*. Ainsi, quoiqu'elles soient brèves dans les mots *préface* et *tout*, Despréaux les a fait rimer avec *grâce* et *goût*, où elles sont longues.

Un auteur à genoux, dans une humble *préface*,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander *grâce*...

Aimez-vous la muscade ? on en a mis *partout* ;
Sans mentir, ces pigeons ont un merveilleux *goût*.

Au reste, c'est à l'oreille à juger si les voyelles longues et brèves peuvent ou non former de bonnes rimes.

La rime est vicieuse en prose. Ne dites pas *les eaux* jaillissantes, *sont plus* réjouissantes, *que les eaux tranquilles et* dormantes. Dites, *les eaux qui jaillissent sont plus agréables que celles qui sont tranquilles et dormantes*. (Wailly.)

Rincer. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *c* a la prononciation de *se* ; et, pour la lui conserver à tous les temps et à toutes les personnes, il faut mettre une cé-

dille dessous toutes les fois qu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*. Ainsi on écrit *nous rinçons*, *je rinçais*, *je rinçai*, et non pas *nous rincons*, etc.

Riolé, Riolée. Adjectif Vieux mot qui signifiait *rayé*, *piqueté*, *marqueté*; du latin *radiatus*. Mercier propose de le rajeunir.

Ripaille. Substantif féminin. On ne l'emploie qu'avec le verbe *faire* : *çà*, *faisons ripaille*. (Voltaire.) C'est-à-dire, faisons grand'chère. Cette expression est basse et populaire.

Ripopée. Substantif féminin. Je ne sais ce qui a pu engager Féraud à mettre *ripopé*, substantif masculin; que l'on ne trouve que dans les vieux dictionnaires. Expression populaire qui se dit du mélange que font les cabaretiers de différens restes de vin. On le dit aussi du mélange de différentes liqueurs; mais je ne crois pas qu'on le dise, comme l'assure Féraud, d'un discours mêlé de différentes choses qui ne font qu'un méchant composé. On n'a jamais dit d'un mauvais auteur qu'*il n'écrivait que des ripopées*, ou que *ses discours fussent des ripopées*.

Rire. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voici comment il se conjugue :

Indicatif. — *Présent*. Je ris, tu ris, il rit; nous rions, vous riez, ils rient. — *Imparfait*. Je riais, tu riais, il riait; nous riions, vous riiez, ils riaient. — *Passé simple*. Je ris, tu ris, il rit; nous rîmes, vous rîtes, ils rirent. — *Futur*. Je rirai, tu riras, il rira; nous rirons, vous rirez, ils riront.

Conditionnel. — *Présent*. Je rirais, tu rirais, il rirait; nous ririons, vous ririez, ils riraient.

Impératif. — *Présent*. Ris, qu'il rie; rions, riez, qu'ils rient.

Subjonctif. — *Présent*. Que je rie, que tu ries, qu'il rie; que nous riions, que vous riiez, qu'ils rient. — *Imparfait*. Que je risse, que tu risses, qu'il rît; que nous rissions, que vous rissiez, qu'ils rissent.

Participe. — *Présent*. Riant. — *Passé*. Ri; *le féminin manque*.

Les temps composés se forment avec le verbe *avoir*.

Il se prit à rire, *il se mit à rire*, *a prêter à rire*, *aimer à rire*, *éclater de rire*, *mourir de rire*, *pâmer de rire*. *Rire* de *tout son cœur*. — *Rire du bout des dents*. — *Rire aux dépens de quelqu'un*. — *Se rire de quelqu'un*, s'en moquer. — *Il rit* des *menaces qu'on lui fait*. *Il se rit de vos menaces*.

Rire au figuré se dit des choses sans régime. *Tout rit dans cette maison*, *dans ce jardin*, tout y est agréable; ou avec la préposition *à*, *la fortune lui rit*, *tout rit à ses désirs*, tout lui est favorable.

> L'arbre qu'on a planté *rit* plus à notre vue
> Que le parc de Versaille et sa vaste étendue.
> (Voltaire, *Epîtres*.)

Delille a dit heureusement dans le poème des *Jardins* :

> Quand tout *rit* de bonheur, d'espérance et d'amour.

Féraud prétend que ce régime appliqué aux choses, n'est que du style poétique. On dit cependant tous les jours dans la conversation, *il rit de plaisir*. La *Grammaire des Grammaires* a répété cette erreur.

Rire s'emploie avec le pronom personnel, dans le sens de *se moquer*.

> A votre nez, mon frère, elle se *rit* de vous.
> (Molière, *Tartuffe*.)

Rire. Substantif masculin s'emploie au pluriel et s'unit à des adjectifs. *Des rires forcés*.

Voltaire a dit *faire rire l'esprit*. *Le peuple n'est pas content quand on ne fait rire que l'esprit*; *il faut le faire rire tout haut*, *et il est difficile de le réduire à aimer mieux des plaisanteries fines que des équivoques fades*. (*Correspondance*.)

Ris. Substantif masculin. Quoique les dictionnaires disent que *le rire* et *le ris* signifient la même chose, il me semble qu'on pourrait leur assigner des différences. Le *rire* me paraît avoir proprement rapport à l'action physique de rire. *De grands éclats de rire*. *Qui de vous n'a pas regretté cet âge où le rire est toujours sur les lèvres ?* (J.-J. Rousseau.) *Le tumulte*, *les jeux*, *bruyans*, *les longs éclats de rire*, *ne retentissent point dans ce paisible séjour*. (Idem.)

Ris ne devrait se dire et ne se dit ordinairement que du rire qui exprime quelque sentiment de l'ame. *Un ris dédaigneux*, *un ris moqueur*, *un ris gracieux*, *un ris attrayant*, *un ris de satisfaction*, *de contentement*. On ne personnifie point le rire, et on ne l'associe point aux grâces; mais on personnifie les ris et les grâces. Buffon a dit, *le ris est un son entrecoupé subitement et à plusieurs reprises*, etc. (Voyez *Nou-*

veau Dictionnaire de la langue française.) Il me semble qu'il aurait dû dire, *le rire*, etc. (Ceci est une observation que je hasarde sans en garantir l'exactitude, parce que l'usage semble quelquefois y être contraire.)

Risible. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une farce risible*, *un homme risible*, *un risible personnage*. Voyez *Adjectif*.

Risquable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Une entreprise risquable*.

Risque. Substantif masculin. Ce substantif était autrefois féminin. Aujourd'hui on ne le fait plus que masculin. Péril, danger. On dit *s'exposer au risque de*, *courir le risque de*. *Il a couru grand risque d'être condamné*.

Il y a une différence entre *courir risque de faire* et *courir un risque à faire*. Le premier signifie, qu'on était dans le risque, ou sur le point de faire une chose; et le second, qu'en la faisant on était exposé à des malheurs. *Nous avons couru risque de faire naufrage*. *On ne court aucun risque à faire cette route*.

Risquer. Verbe actif et neutre. Hasarder, mettre en danger. *Risquer sa vie*, *son honneur*, *son argent*. Lorsqu'il est neutre, il régit la préposition *de*. Il risque *de perdre la vie*. *Risquer de perdre sa fortune*.

Quand *risquer* est actif et qu'il signifie, courir des risques, il régit la préposition *à* après son régime direct. *Vous risquez tout à prendre ce parti*.

Rivage. Substantif masculin. L'Académie ne lui donne point de pluriel. Fléchier lui en donne un. *Le Jourdain se troubla*, *et ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles*. (*Oraison funèbre de Turenne*.)

Roboratif, Roborative. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Remède roboratif*, *propriété roborative*.

Robuste. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme robuste*, *une femme robuste*, *un corps robuste*, *une complexion robuste*, *une robuste complexion*.

Rocailleux, Rocailleuse. Adjectif. Mot nouveau que l'Académie n'a pas recueilli, mais qui n'en est pas moins usité au propre et au figuré. Au propre on dit *un chemin rocailleux*, pour dire, un chemin plein de rocailles, de petits cailloux. Au figuré on dit *des vers rocailleux*, *un style rocailleux*. Il ne se met qu'après son substantif.

Rogue. Adjectif des deux genres. L'*u* ne se prononce pas; il n'est là que pour donner au *g* un son rude qu'il n'aurait pas devant l'*e*. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un ton rogue*, *un air rogue*, *des manières rogues*.

Roide, mieux Raide. Adjectif des deux genres. On prononce *rède*. Le premier *e* a un son moyen entre l'*é* fermé et l'*e* ouvert. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Une corde roide*, *une montagne roide*. — *Une homme roide*, *un esprit roide*.

Roideur. Substantif féminin. On prononce *roadeur*. Quelques-uns, dans la conversation, prononcent *rèdeur*.

Roidillon. Substantif masculin. On prononce *roadillon*. Il est peu usité.

Roidir, mieux Raidir. Verbe neutre de la seconde conjugaison.

Romain, Romaine. Adjectif. En prose, il ne se met guère qu'après son substantif. *L'empire romain*, *l'église romaine*. — *Beauté romaine*.

Roman. Substantif masculin. Récit fictif de diverses aventures merveilleuses ou vraisemblables de la vie humaine. Les événemens ne doivent être, dans les romans, que l'occasion de développer les passions du cœur humain; il faut conserver dans les événemens assez de vraisemblance pour que l'illusion ne soit point détruite; mais les romans qui excitent la curiosité seulement par l'invention des faits, ne captivent dans les hommes que cette imagination qui a fait dire que les yeux sont toujours enfans. Les bons romans ont pour but de révéler ou de retracer une foule de sentimens, dont se compose au fond de l'ame le bonheur ou le malheur de l'existence: ces sentimens, qu'on ne dit point, parce qu'ils se trouvent liés avec nos secrets ou avec nos faiblesses, et parce que les hommes passent leur vie avec les hommes, sans se confier jamais mutuellement ce qu'ils éprouvent. — L'histoire ne nous apprend que les grands traits manifestés par la force des circonstances, mais elle ne peut nous faire pénétrer dans les impressions intimes qui, en influant sur la volonté de quelques-uns, ont disposé du sort de tous. Les découvertes en ce genre sont inépuisables; il n'y a qu'une chose étonnante pour l'esprit humain, c'est lui-même.

Un style commun, un style ingénieux sont également éloignés du naturel qu'exige le roman. L'ingénieux ne con-

vient qu'aux affections de parure, à ces affections qu'on éprouve seulement pour les montrer; l'ingénieux enfin est une telle preuve de sang-froid, qu'il exclut la possibilité de toute émotion profonde. Les expressions communes sont aussi loin de la vérité que les expressions recherchées, parce que les expressions communes ne peignent jamais ce qui se passe réellement dans notre cœur. Chaque homme a une manière de sentir particulière qui lui inspirerait de l'originalité s'il s'y livrait; le talent ne consiste peut-être que dans la mobilité qui transporte l'ame dans toutes les affections que l'imagination peut se représenter. Le génie ne dira jamais mieux que la nature, mais il dira comme elle dans les situations même inventées, tandis que l'homme ordinaire ne sera inspiré que par la sienne propre. (Madame de Staël.)

Les lois, dit Condillac, sont les mêmes pour les ouvrages d'invention tels que les romans, que pour l'histoire. Car, soit que vous imaginiez les faits, soit que vous les preniez dans l'histoire, c'est toujours à l'objet que vous vous proposez à marquer les détails dans lesquels vous devez entrer, à mettre chaque chose à sa place, à donner à chacune l'expression convenable, en un mot à faire un ensemble dont toutes les parties soient bien proportionnées. La seule différence entre celui qui écrit l'histoire et celui qui écrit des romans, c'est que le premier peint les caractères d'après les faits, et que le second imagine les faits d'après les caractères supposés. Voyez *Narration*.

ROMANCE. Substantif féminin. Vieille historiette amoureuse et souvent tragique, écrite en vers simples, faciles et naturels. La naïveté est le caractère principal de la romance. Ce poème se chante.

ROMANESQUE. Adjectif des deux genres. L'Académie le définit, qui tient du roman, qui est à la manière des romans. Il me semble que ce mot ne s'entend guère que des vieux et ridicules romans qui faisaient les délices de nos bons aïeux; et sur-tout des romans de chevalerie. Voilà pourquoi il se prend toujours en mauvaise part. *Aventure romanesque*, *style romanesque*, *sentimens romanesques*. — On peut quelquefois le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Ces romanesques aventures*, *ces romanesques sentimens*, *ces romanesques descriptions*. — Les bons romans modernes, qui sont des peintures vraies de la vie humaine, ne contiennent pas ordinairement des aventures romanesques, si ce n'est qu'on entende simplement par ce terme des aventures imaginées; et ils ne sont pas écrits en style romanesque.

ROMANTIQUE. Adjectif des deux genres. Il se dit ordinairement des lieux, des paysages qui rappellent à l'imagination les descriptions des poèmes et des romans. Il se prend toujours en bonne part. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Situation romantique*, *aspect romantique*. — *Ces romantiques contrées inspirent une douce mélancolie. Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et plus romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près: mais elles n'en sont pas moins riantes.* (J.-J. Rousseau.)

ROMPRE. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Les poètes font souvent usage de ce mot, sur-tout au figuré.

Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance
Entre nos deux maisons *rompit* toute alliance.
(RACINE, *Athalie*.)

Tu frémiras d'horreur si je *romps* le silence.
(RACINE, *Phèdre*.)

..... *Rompre* des méchans les trames criminelles.
(RACINE, *Esther*.)

Bénis le coup affreux qui *rompt* mon hyménée.
(VOLTAIRE, *Alzire*.)

Corneille a dit *rompre des coups*, *rompre des spectacles*. Voltaire a remarqué qu'on ne rompt pas plus des coups que des spectacles.

Le ciel *rompt* le succès que je m'étais promis.
(CORNEILLE, *Cinna*.)

On ne rompt point un succès, dit encore Voltaire, encore moins un succès qu'on s'était promis. *On rompt une union*, *on détruit des espérances*, *on fait avorter des desseins*, *on prévient des projets*. (*Remarques sur Corneille*.)

ROND, RONDE. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Corps rond*, *figure ronde*, *table ronde*. — *Un homme rond*. — *Un compte rond*.

RONDEAU. Substantif masculin. Terme de poésie française. C'est un petit poème d'un caractère ingénu, badin et naïf. Il est composé de treize vers partagés en trois strophes inégales sur deux rimes, huit masculines et cinq féminines, ou sept masculines et six féminines. — Les deux ou trois premiers mots

du premier vers de la première strophe servent de refrain, et doivent se trouver au bout des deux strophes suivantes, c'est-à-dire que le refrain doit se trouver après le huitième vers et après le treizième. Outre cela, il y a un repos nécessaire après le cinquième vers. — L'art consiste à donner aux vers de chaque strophe un air original et naturel qui empêche qu'ils ne paraissent faits exprès pour le refrain auquel ils doivent se rapporter comme par hasard.

La troisième strophe doit être égale à la première, et pour le nombre des vers, et pour la disposition des rimes. — La seconde strophe, inégale aux deux autres, ne contient jamais que trois vers et le refrain, qui n'est point compté pour un vers.

Ce petit poème a peut-être bien autant de difficultés que le sonnet; on y est plus borné pour les rimes, et on est de plus assujetti au joug du refrain. D'ailleurs cette naïveté qu'exige le rondeau n'est pas plus aisée à attraper que le style noble et délicat du sonnet.

Les vers de huit et de dix syllabes sont presque les seuls qui conviennent au rondeau. Les uns préfèrent ceux de huit, les autres ceux de dix; mais c'est le mérite du rondeau qui seul en fait le prix. La Fontaine et madame Deshoulières sont les derniers qui se soient exercés dans ce genre de poésie. Nos poètes modernes méprisent ce petit poème, parce que le naïf en fait le caractère, et que tout le monde aujourd'hui veut avoir de l'esprit qui brille et qui petille. Voici un rondeau de madame Deshoulières qui pourra donner une idée du genre :

Entre deux draps de toile belle et bonne,
Que très-souvent on rechange, on savonne,
La jeune Iris, au cœur sincère et haut,
Aux yeux brillans, à l'esprit sans défaut,
Jusqu'à midi volontiers se mitonne.
Je ne combats de goût contre personne;
Mais, franchement, sa paresse m'étonne:
C'est demeurer seule plus qu'il ne faut
Entre deux draps.

Quand à rêver ainsi l'on s'abandonne;
Le traître Amour rarement le pardonne;
A soupirer on s'exerce bientôt,
Et la vertu soutient un grand assaut
Quand une fille avec son cœur raisonne
Entre deux draps.

Le refrain doit être toujours lié avec la pensée qui précède, et en terminer le sens d'une manière naturelle; et il plaît sur-tout quand, représentant les mêmes mots, il présente des idées un peu différentes.

Il y aussi le rondeau redoublé qui est composé d'une certaine quantité de strophes égales entre elles, et qui dépendent du nombre de vers que contient la première strophe. Ordinairement elle en contient quatre, et alors elle est suivie de cinq autres strophes, dont les quatre premières finissent chacune par un vers de la première strophe; et lorsque, par ce moyen, cette strophe est entièrement répétée, on en ajoute une dernière, au bout de laquelle se trouve, par forme de refrain, les deux ou trois premiers mots du premier vers de tout le poème. — Dans le rondeau répété, si la première strophe avait cinq vers, le rondeau aurait sept strophes, parce qu'il en faudrait cinq pour répéter la première. (*Encyclopédie.*)

Rondelet, Rondelette. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme rondelet*, *une femme rondelette*.

Rondement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a travaillé rondement*, ou *il a rondement travaillé*.

Ronflant, Ronflante. Adjectif verbal tiré du verbe *ronfler*. On peut le mettre avant son substantif. *Style ronflant*, *mots ronflans*. — *Des promesses ronflantes*, *ces ronflantes promesses*.

Ronger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme *j*; et, pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un o, on met un e muet avant cet *a* ou cet o : *je rongeais*, *je rongeai*, et non pas, *je rongois*, *je rongai*.

Rosat. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Vinaigre rosat*, *huile rosat*.

Rossignol. Substantif masculin. On mouille le *gn*, de même que dans *rossignoler*.

Rostrale. Adjectif féminin qui ne se met qu'après son substantif.

Rôt, Rôti. Substantifs masculins. L'Académie ne fait aucune différence entre le sens de ces deux mots. Cependant il y en a une très-sensible. Le *rôt* est le service des mets rôtis. *J'allais sortir enfin*, dit Boileau, *quand le rôt a paru*. Le *rôti* est la viande rôtie. Les viandes de boucherie, la volaille, le gibier, etc., cuits à la broche, sont du *rôti*; les différens plats de cette espèce composent le *rôt*. On sert le *rôt*, et vous mangez du *rôti*.

Rotondité. Substantif féminin L'abbé Féraud n'a jugé de la signification de ce mot que par ces vers du *Joueur* :

J'aurais un bon carosse à ressorts bien plians,
De ma rotondité j'emplirais le dedans.

Comme *rotondité* a, dans ces vers, un sens plaisant, Féraud a cru qu'on ne pouvait l'employer autrement, et il a même ajouté qu'il ne se dit que de la taille.

Rotondité signifie rondeur en tout sens. *Rondeur* exprime l'idée abstraite d'une figure ronde ; la *rotondité* est la *rondeur* propre à tel ou tel corps, la figure d'un corps rond ; tandis que *rondeur* ne désigne que la figure, *rotondité* sert encore à désigner la grosseur, l'ampleur, la capacité de tel corps rond. Une roue et une boule sont rondes, mais elles diffèrent dans leur *rondeur*. La roue est plate, la boule est ronde en tout sens ; et c'est ce qui sera fort bien distingué par le mot *rotondité*. — On dit fort bien la *rondeur* et la rotondité de la terre ; la *rondeur* pour désigner sa figure ; la *rotondité* pour désigner sa capacité, ou l'espace renfermé dans sa *rondeur* en différens sens.

Rouge. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif, si ce n'est dans cette expression familière, *rouge bord*, qui signifie un verre plein de vin, jusqu'au bord, et dans *rouge trogne*, qui se dit du gros visage rouge d'un ivrogne. *Drap rouge*, *rose rouge*, *cuivre rouge*, *encre rouge*, *œufs rouges*. — *Fer rouge*, *boulet rouge*.

Rouge se prend aussi substantivement. Alors il n'a point de pluriel, à moins qu'on ne parle de rouges de différentes nuances. *Les différens rouges*.

Rougeâtre. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Couleur rougeâtre*.

Rougeaud, Rougeaude. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un garçon rougeaud*, *un visage rougeaud*, *une face rougeaude*.

Rougir. Verbe actif et neutre de la seconde conjugaison. L'Académie dit *rougir un plancher*, *rougir une porte*, *rougir la tranche d'un livre*, *rougir des roues de carrosse* ; mais elle ne dit pas *rougir la terre de sang*, *rougir ses mains de sang*.

Mais sitôt que Séide
Aura rougi ses mains de ce grand homicide.
(Voltaire, *Mahomet*.)

Roulant, Roulante. Adjectif verbal tiré du verbe *rouler*. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Chaise roulante*.

Rouler. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Voici quelques exemples de la manière dont les poètes emploient ce mot :

Où le Xante effrayé *roule* encor dans ses flots
Les casques et les dards, et les corps des héros.
(Delille, *Énéide*.)

Roulant en traits de feu ses sanglantes prunelles, etc.
(*Idem*.)

Ses cris
Roulent en longs éclats sous les vastes lambris.
(*Idem*.)

Elle dit ; et, *roulant* son projet dans son ame,
De ses jours odieux cherche à rompre la trame.
(*Idem*.)

Son esprit (de Jupiter) des humains *roulait* la destinée.
(*Idem*.)

Les étoiles *roulaient* dans un profond silence.
(*Idem*.)

Roussâtre. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Poil roussâtre*, *eau roussâtre*.

Rouvrir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *ouvrir*. Voyez *Irrégulier*.

Roux, Rousse. Adjectif. Il suit ordinairement son substantif. *Poil roux*, *cheveux roux*, *barbe rousse*. — *Homme roux*, *femme rousse*.

Royal, Royale. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Famille royale*, *maison royale*, *sang royal*. — *Une si royale main*. (Bossuet.) *Cette royale maison*. (La Bruyère.) — Il fait *royaux* au pluriel masculin. — Précédé des substantifs *lettres*, *ordonnances*, quand on parle des anciennes lettres, des anciennes ordonnances, il fait *royaux*, quoique ces substantifs soient au féminin pluriel. *Des lettres royaux*, *des ordonnances royaux*. Aujourd'hui, en parlant des ordonnances nouvelles qui émanent de l'autorité royale, on dit *des ordonnances royales*.

Royalement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il nous a traités royalement*, ou *il nous a royalement traités*.

Royaliste. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Il est royaliste*. — Il se dit plus ordinairement comme substantif. *C'est un royaliste*. Ce mot emporte dans sa signification une idée de parti. *Les roya-*

listes et les ligueurs, *les royalistes et les républicains*.

Rubicond, Rubiconde. Adjectif. Il ne se dit qu'en plaisantant, d'un visage dont la rougeur annonce une vie passée dans l'abondance, sans inquiétude et sans souci, ou dans le vice de l'ivrognerie. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un visage rubicond*, *une face rubiconde*. — On dit aussi *un nez rubicond*.

Rude. Adjectif des deux genres. On le met souvent avant son substantif. *Peau rude*, *poil rude*, *brosse rude*, *visage rude*, *air rude*. — *De rudes coups*, *de rudes épreuves*, *de rudes combats*, *un travail rude*, *un rude travail*. Voyez *Adjectif*.

Rudement. Adverbe. On le met quelquefois entre l'auxiliaire et le participe. *Il a été attaqué rudement*, ou *il a été rudement attaqué*.

Rudesse. Substantif féminin. Racine a dit, *la rudesse des forêts*, pour dire, la rudesse des mœurs que l'on contracte en vivant dans les forêts.

Nourri dans les forêts, il en a la *rudesse*.
(Racine, *Phèdre*.)

Ruelle. Substantif féminin. On dit figurément, dit l'Académie, qu'*un homme passe sa vie dans les ruelles*, qu'*il va de ruelle en ruelle*, pour dire qu'il est souvent chez les dames, et qu'il se plaît dans leur conversation. On dit de même qu'*un homme brille dans les ruelles*, pour, qu'il brille dans l'entretien des dames.

Le passage suivant de La Harpe peut servir de correctif à cet article de l'Académie :

« Boileau a eu beau dire dans son *Art poétique*, en parlant de Louis xiv,

Que de son nom, chanté par la bouche des belles,
Benserade en tous lieux amuse les *ruelles*.

il y a long-temps qu'il n'est plus question de *ruelles*. Aujourd'hui nos rimeurs galans, qui font l'amour dans nos almanachs, ne croiraient pas leurs vers du bon ton, s'ils n'y plaçaient pas un *boudoir*; et peut-être dans cent ans, si la mode change encore, le boudoir aura passé comme leurs vers. » (*Cours de littérature*.)

Ruer. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Autrefois on l'employait dans le style noble, et Malherbe a dit, *ruer le tonnerre*; aujourd'hui il en est banni.

On peut même assurer qu'il n'est plus admis dans aucun style, si ce n'est avec le pronom personnel, *se ruer sur quelqu'un*, ou en parlant des chevaux et des mulets qui jettent les pieds de derrière en l'air avec force.

Rugissant, Rugissante. Adjectif verbal tiré du verbe *rugir*. Il suit son substantif. *Un lion rugissant*, *une lionne rugissante*.

Un moment a changé ce courage invincible;
Le lion *rugissant* est un agneau paisible.
(Delille, *Énéide*.)

Ruineux, Ruineuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Édifice ruineux*, *fondement ruineux*. — *Dépense ruineuse*, *cette ruineuse dépense*; *emploi ruineux*, *ce ruineux emploi*. Voyez *Adjectif*.

Ruisseau. Substantif masculin. L'Académie dit, *verser des ruisseaux de larmes*; elle ne dit pas, *verser des ruisseaux de pleurs*.

Elle dit, et soudain
D'un long *ruisseau de pleurs* elle inonde son sein.
(Delille, *Énéide*.)

Voyez *Larmes* et *Pleurs*.

Ruisselant, Ruisselante. Adjectif verbal tiré du verbe *ruisseler*. Il ne se met qu'après son substantif. *Des eaux ruisselantes*, *le sang ruisselant*.

Rum. Substantif masculin. On prononce *roum*.

Rumb. Substantif masculin. On prononce *romb*, en faisant sentir le *b*.

Ruminant, Ruminante. Adjectif qui se met ordinairement après son substantif. *Les animaux ruminans*.

Rupture. Substantif féminin. L'Académie dit, *la rupture de la paix*, *la rupture d'une société*, *la rupture d'un mariage*; elle ne dit pas, *la rupture des nœuds*.

Après l'éclat et la triste aventure
Qui de *nos nœuds* a causé la *rupture*.
(Voltaire, *Enfant prodigue*.)

Rural, Rurale. Adjectif. Il fait au pluriel masculin *ruraux*, et ne se met qu'après son substantif. *Bien rural*, *biens ruraux*, *vie rurale*, *commune rurale*.

Ruse. Substantif féminin.

Ah, ciel! quelle est sa *ruse*?
(Corneille, *Héraclius*.)

Ce mot *ruse*, dit Voltaire, ne doit point entrer dans le tragique, à moins qu'il ne soit relevé par une épithète noble. (*Remarques sur Corneille*.)

Rusé, Rusée. Participe passé du verbe *ruser*, et adjectif. Cet adjectif, contre l'ordinaire des adjectifs formés des participes passés, précède quelquefois son substantif. On dit, *c'est un rusé matois, c'est un rusé politique*.

Ruseur. Substantif masculin. Mot nouveau que J.-J. Rousseau a employé dans le passage suivant. « L'abbé Trublet voulait savoir comment cette impression s'était pu faire, et, dans son tour d'esprit finet et jésuitique, me demandait mon avis sur la réimpression de cette lettre, sans vouloir me dire le sien. Comme je hais souverainement les *ruseurs* de cette espèce, je lui fis les remercîmens que je lui devais ; mais j'y mis un ton dur qu'il sentit, et qui ne l'empêcha pas de me pateliner encore en deux ou trois lettres, jusqu'à ce qu'il sût tout ce qu'il avait voulu savoir. »

Russe. Adjectif des deux genres. On disait autrefois *russien*. Aujourd'hui l'on ne dit plus que *russe*, soit adjectivement, soit substantivement. *L'empire russe*, *les provinces russes*, *les Russes*. Il ne se met qu'après son substantif.

Rustaud, Rustaude. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Un air rustaud*, *des manières rustaudes*.

Rustique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Vie rustique*, *danse rustique*, *paysage rustique*, *manières rustiques*, *ces rustiques manières*.

Prêt à quitter pour toi la *rustique* musette.
(Gresset.)

Sous ses *rustiques* toits, mon père vertueux
Fait le bien, suit les lois, et ne craint que les dieux.
(Voltaire, *Mérope*.)

Rustiquement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu rustiquement*, ou *il a rustiquement répondu ; cet ouvrage est fait rustiquement*, ou *est rustiquement fait*.

Rustre. Adjectif des deux genres. On le met ordinairement après son substantif. *Un air rustre*, *des manières rustres*.

S

S. Substantif masculin. On prononce *se*. C'est la dix-neuvième lettre de notre alphabet, et la quinzième des consonnes.

Le son propre de cette lettre est comme dans *sage*, *séjour*, *silence*, *solitude*, *sucre*. Elle a le son accidentel du *ze*, comme dans *user*, *oser*, etc.

S conserve au commencement des mots le son qui lui est propre, lorsqu'il est suivi d'une autre consonne, comme dans *scorpion*, *statue*, *scandale*, *scorsonère*, *scubac*, *scabieuse*, *squelette*, *stomacal*. Mais dans la prononciation de ces mots, on passe si rapidement sur l'*e* muet du son propre de *se*, qu'on ne l'entend presque point.

Lorsque le *s* initial est suivi d'un *e*, et qu'il se trouve ensuite un *e*, un *i*, ou un *h*, comme dans *sceau*, *scel*, *scélérat*, *scène*, *scie*, *schisme*, *sciure*, le *s* ne se fait point sentir, et on prononce comme s'il y avait *ceau*, *cel*, *célérat*, *cène*, *cie*, *chisme*, *ciure*.

Dans le corps des mots, le *s* conserve le son qui lui est propre, quand il est précédé ou suivi d'une autre consonne, comme dans *absolu*, *converser*, *conseil*, *bastonnade*, *disque*, *lorsque*, *puisque*, etc. ; et quand il est redoublé, comme dans *passer*, *essai*, *missel*, *bossu*, *mousse*. — Il faut excepter, 1°. les mots *transiger*, *transaction*, *transition*, *transit*, *transitoire*, *intransitif*, dans lesquels la lettre *s* prend le son du *z*, quoique précédée d'une consonne. Cette exception est fondée sur ce que ces mots étant composés de la préposition latine *trans*, la lettre *s* y est considérée comme finale, et se prononce en conséquence avec le son accidentel. Cette exception n'a pas lieu pour les mots *transir* et *Transylvanie*.

2°. Il faut excepter de la règle générale *Alsace*, *Alsaciens*, *balsamine*, *balsamite*, ainsi que les mots où la lettre *s* est suivie d'un *b* ou d'un *d*, dans lesquels cette lettre se prononce comme un *z*.

Dans le corps d'un mot, quand *s* est seul entre deux voyelles, on le prononce comme un *z*, comme dans *rase*, *hésiter*, *misanthrope*, *misère*, *rose*, *vésicatoire*, etc.

On excepte de cette règle les mots *désuétude*, *monosyllabe*, *monosyllabique*, *parasol*, *polysyllabe*, *préséance*, *présupposer*, *présupposition*, *vraisemblance*, *vraisemblable*, *vraisemblablement*. Mais, dans le fond, ce n'est point une exception ; car ces mots étant composés des particules *dé*, *mono*, *para*, *poly*, *pré*, *vrai*, le *s* qui commence les mots qui suivent ces particules est réellement un *s* initial. On prononce comme si l'on écrivait *dé-suétude*, *mono-syllabe*, *pa-ra-sol*, etc.

S final est muet dans les mots *trépas*, *tamis*, *avis*, *os*, *alors*, *cacis*, etc. Mais il rend la syllabe longue. Il se fait sentir dans les mots *vis*, *as*, *anus*, *iris*, *aloès*, *agnus*, *fœtus*, *lapis*, *laps*, *Mars*, *calus*, *rébus*, *orémus*, *chorus*, *bibus*. *gratis*, *sinus*, et dans les noms propres étrangers, comme *Délos*, *Vénus*, *Bacchus*, *Pallas*, *Rubens*, etc. On ne le prononce cependant pas dans *Mathias*, *Thomas*, *Judas*.

S final, quand on doit le faire entendre à cause de la voyelle qui commence le mot suivant, se prononce comme un *z*. *Vous avez de bons avis*, etc. Prononcez *vou-zavez de bon-zavis*, etc.

Dans les adjectifs pluriels terminés par un *s*, ce *s* se lie toujours avec le substantif suivant qui commence par une voyelle ou un *h* muet, et alors il a la prononciation du *z*, comme dans *grandes actions*, *bonnes œuvres*, *grands hommes*, que l'on prononce *grande-zactions*, *bonne-zœuvres*, *grand-zhommes*. La raison de cette liaison, c'est que tout adjectif appelle un substantif avec lequel il est lié grammaticalement. Mais si ce substantif précède l'adjectif, ce substantif présentant une idée absolue qui n'exige pas nécessairement un adjectif, la liaison ne s'opère pas toujours, sur-tout dans la conversation. On ne la fait que dans le discours soutenu, ou quelquefois dans des conversations dont le ton est au-dessus de la familiarité. On peut donc prononcer, suivant les cas, *des amis attentifs*, et *des passions effrénées*; ou bien, *des amis-zattentifs*, et *des passions-zeffrénées*.

Lorsque la lettre *s* est double, dit la *Grammaire des Grammaires*, on n'en prononce qu'une, mais on la prononce fortement. Cette règle n'est pas généralement vraie, et il est besoin de l'expliquer pour qu'elle n'induise pas les jeunes gens en erreur. — La lettre *s* se trouve double dans certains mots, ou parce que ces mots sont composés d'une particule et de quelque autre mot, ou parce que les deux *s* entrent eux-mêmes dans la formation du mot. Ainsi, les mots *desserrer*, *desservir*, *dessouder*, sont composés de la particule *de* ou *dé* qui marquent extraction ou privation, et des mots *serrer*, *servir*, *souder*. Dans l'origine, on doit avoir dit en deux mots, *dé-serrer*, *dé-servir*, *dé-souder*, et l'on prononçait comme on prononce aujourd'hui, parce que le *s* étant initial avait la prononciation forte que nous lui donnons; mais lorsque de ces mots doubles, on en a fait un seul, on s'est aperçu que dans *déserrer*, *déservir*, *désouder*, *s* se trouvant entre deux voyelles, devait avoir la prononciation du *z*. En conséquence, on a ajouté un *s* à *de* ou à *dé*, afin de rétablir la prononciation primitive de ces mots, et de donner aux *s* de *serrer*, *servir* et *souder* une prononciation forte qu'ils n'auraient point eue sans cette addition; et on a écrit *desserrer*, *desservir*, *dessouder*. Dans ces sortes de mots, on ne prononce qu'un *s*, mais on le prononce fortement.

Mais lorsque les deux *s* entrent d'eux-mêmes dans la composition du mot, et que l'un n'a point été ajouté à l'autre par la seule raison d'une rectification de prononciation, ces deux lettres doivent être prononcées; tels sont les mots *essieu*, *essence*, et autres semblables, où les deux *s* se trouvent primitivement. Tout homme dont l'oreille est accoutumée à la bonne prononciation, conviendra qu'on ne prononce pas *é-sieu*, *é-sence*; mais *es-sieu*, *es-sence*.

Sa. Adjectif possessif singulier féminin. Voyez *Son*.

Sabbat. Substantif masculin. On prononce *sabat*.

Sableux, Sableuse. Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Farine sableuse*.

Sablonneux, Sablonneuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Rivage sablonneux*, *terre sablonneuse*, *contrée sablonneuse*, *dans cette sablonneuse contrée*. Voyez *Adjectif*.

Sabre. Substantif masculin. Ce mot ne s'emploie guère dans le style noble, à moins qu'il ne soit question d'expéditions militaires. On dit *le glaive du tyran*, et *le sabre du soldat*.

Sabrer. Verbe actif de la première conjugaison. Ce mot est exclus du style noble.

Saccageur. Substantif masculin. Ce mot, que l'usage n'a pas adopté, a été employé par Voltaire. *Chez moi, les grands hommes sont les premiers, et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable.* Les saccageurs *de provinces ne sont que héros*.

Sacerdotal, Sacerdotale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. Il fait au pluriel masculin *sacerdotaux*. *Dignité sacerdotale*, *fonctions sacerdotales*, *ornemens sacerdotaux*.

Sacramental, Sacramentale, ou Sa-

cramentel, Sacramentelle. Adjectifs. On peut les mettre avant leur substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une absolution sacramentale, cette sacramentelle absolution.* — Il semble qu'au féminin on emploie plus ordinairement *sacramentelle* que *sacramentale*. — On dit au pluriel *sacramentaux. Mots sacramentaux.*

Sacramentalement ou Sacramentellement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Le corps de Jésus-Christ est sacramentellement dans l'eucharistie.*

Sacré, Sacrée. Participe du verbe *sacrer*, et adjectif. Voltaire a employé ce mot dans une acception qui n'est point indiquée dans le Dictionnaire de l'Académie.

Porte aux tiens ce poignard que mon bras égaré
A plongé dans un sein qui dut m'être *sacré*.
(*Zaïre.*)

Sacrificature. Substantif féminin. Mercier voudrait que l'on dît *sacrificature*, dans le sens de *sacrifice*. *Je fis, puisqu'il le fallait, la sacrificature de mon cheval.* Cette idée est d'autant plus mauvaise que *sacrificature* signifiait chez les anciens, la dignité de sacrificateur, et le droit de sacrifier. Ce serait donc détourner ce mot de sa véritable signification, pour lui faire signifier une chose à laquelle nous avons donné le nom de *sacrifice*. Voici l'exemple que donne Mercier, dans lequel il emploie ces deux expressions : *Voyant que pour terminer l'affaire, il exigeait que je fisse un* sacrifice *quelconque, je fis avec grand regret, mais enfin je fis parce qu'il le fallait, la* sacrificature *de mon cheval.* Il semble que par *sacrifice* Mercier entend un sacrifice volontaire; et par *sacrificature*, un sacrifice forcé. On n'a pas besoin du mot *sacrificature* pour marquer ces différences; il suffit de joindre des adjectifs à *sacrifice*.

Sacrifier. Verbe actif. Faire un sacrifice. Dans le sens religieux, il se dit de toutes sortes d'objets. *Les premiers hommes ne sacrifiaient que de l'herbe.* (Montesquieu.) On n'*immole* que des victimes, des êtres animés. L'objet *sacrifié* est voué à la divinité; l'objet *immolé* est détruit à l'honneur de la divinité. Dans le sens profane, vous *sacrifiez* tous les genres d'objets ou de choses auxquels vous renoncez volontairement, dont vous vous dépouillez, que vous abandonnez pour quelque autre intérêt, ou pour l'intérêt d'un autre. Vous *immolez* pour votre satisfaction, ou pour la satisfaction d'autrui, des objets animés que vous traitez comme des victimes, que vous dépouillez de ce qu'ils ont de plus précieux, que vous vouez à la mort, à l'anathème.

Sacrilége. Adjectif que l'on prend aussi substantivement. Quand on emploie ce mot adjectivement, on peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme sacrilége, cette sacrilége pensée; action sacrilége, cette sacrilége action.*

Sacrum. Substantif masculin. On prononce le *m* comme en latin.

Sagace. Adjectif des deux genres. L'Académie le donne comme un mot nouveau et utile, et il est en effet l'un et l'autre. Je pense qu'on peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Cette critique sagace*, ou *cette sagace critique.* Il est peu usité.

Sagacieux, Sagacieuse. Adjectif. Mot nouveau proposé par Mercier. Pourquoi, au lieu d'adopter ce mot, ne pas faire un usage plus fréquent de *sagace*, qui signifie la même chose?

Sage. Adjectif des deux genres. On peut le placer avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme sage, une femme sage, un jeune homme sage.* — *Une conduite sage, une sage conduite; une réponse sage, une sage réponse; un conseil sage, un sage conseil; un air sage, un esprit sage, un style sage.* — En parlant des personnes, on met *sage* avant le substantif, lorsqu'on veut exprimer la sagesse, la prudence, l'habileté avec lesquelles ils exercent les fonctions qui leur sont confiées. *Un sage magistrat, un sage général, un sage ministre, un sage directeur.* — C'est à peu près en ce sens qu'on appelle *sage-femme* celle qui fait profession d'accoucher les femmes. Voyez *Adjectif.*

Sagement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Vous avez fait sagement, vous avez sagement fait; il s'est conduit sagement, il s'est sagement conduit; il a sagement conduit sa barque.*

Sagesse. Substantif feminin. L'Académie définit la sagesse, prudence, circonspection, bonne conduite dans le cours de la vie; — modestie, pudeur, chasteté; — connaissance des choses, soit naturelle, soit acquise. Aucune de ces définitions ne peut s'appliquer à

l'espèce de sagesse que Voltaire décrit dans les vers suivans :

Or votre sagesse n'est pas
Cette pointilleuse harpie
Qui raisonne sur tous les cas,
Et qui, triste sœur de l'Envie,
Ouvrant un gosier édenté,
Contre la tendre Volupté
Toujours prêche, argumente et crie;
Mais celle qui si doucement,
Sans effort et sans industrie,
Se bornant toute au sentiment,
Sait jusques au dernier moment
Répandre un charme sur la vie.
(Voltaire, *Épîtres*.)

Saignant, Saignante. Adjectif verbal tiré du verbe *saigner*. On mouille le *gn*. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. *Avoir le nez saignant, la bouche saignante; plaie saignante. — Bœuf saignant.*

Saignée, Saignement. Dans ces deux mots, on mouille *gn*.

Saigner. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. On mouille le *gn*. *Saigner quelqu'un au bras, à la gorge,* etc. *La plaie saigne.* — On dit au propre *saigner du nez*, pour dire répandre du sang par le nez; et au figuré, *saigner du nez*, pour dire manquer, dans l'occasion, de courage, de résolution. Quelques personnes, pour distinguer ces deux sens, prétendent qu'on doit dire au propre *saigner au nez*; c'est une erreur. *Saigner au nez* ne voudrait dire autre chose que tirer du sang du nez, comme on en tire du bras, du pied, etc.

Saigneux, Saigneuse. Adjectif. On mouille le *gn*. Cet adjectif ne se met qu'après son substantif. L'Académie dit, *avoir le nez saigneux*; je pense qu'il est mieux de dire, *avoir du sang au nez. Viande saigneuse.*

Saillant, Saillante. Adjectif verbal tiré du verbe *saillir*, pris dans le sens d'avancer en dehors. Au figuré, on peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Angle saillant, corniche saillante. — Pensées saillantes, ces saillantes pensées.* Voyez *Adjectif.*

Saillir. Verbe neutre et irrégulier de la seconde conjugaison. Dans le sens de jaillir, sortir avec impétuosité et par secousses, il ne se dit que des choses liquides, et alors on dit au présent de l'indicatif, *je saillis*, etc.; à l'imparfait, *je saillissais*, etc.; au futur, *je saillirai*, etc.; au présent du subjonctif, *que je saillisse*, etc.; au participe présent, *saillissant*; au participe passé, *sailli, saillie.*

Mais, dans le sens de s'avancer en dehors, il n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes des temps simples, *il saille, ils saillent, il saillait, il saillera, qu'il saille, qu'il saillît;* et au participe présent, *saillant. Ce balcon saille trop.*

Sain, Saine. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme sain, un corps sain. — Un jugement sain, un esprit sain. — La saine raison, la saine critique, la saine philosophie.* Voyez *Adjectif.*

Sainement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est logé sainement*, ou *il n'est pas sainement logé: cela est sainement pensé.*

Saint, Sainte. Adjectif. Il se met très-souvent avant son substantif, et commence par une lettre majuscule lorsqu'il est joint à un nom propre. *La Sainte Trinité, le Saint-Esprit, Saint Pierre, Saint Paul, Sainte Madeleine, Sainte Geneviève. — Les saints anges, les saints apôtres, les saints docteurs. — Un saint homme, une sainte femme, un saint personnage, une ame sainte. — Une sainte pensée, de saintes œuvres, un saint mouvement; mener une vie sainte. — L'Écriture sainte, les livres saints, la Sainte Bible, la sainte église, le saint concile, les saints canons. — Le temple saint, le saint temple; un zèle saint, un saint zèle; une sainte volonté, une sainte audace.* — Féraud trouve ridicule qu'on dise *sainte liberté, sainte humanité, sainte nature;* et il trouve tout naturel qu'on dise *la sainte inquisition.*

Saintement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a toujours vécu saintement*, ou *il a toujours saintement vécu.*

Saisissement. Substantif masculin. Ce mot ne s'emploie qu'au figuré, et dans un sens passif. C'est l'état de celui qui est saisi. *Ce discours lui causa un saisissement qui ne lui permit pas de répondre.*

Ses regards ont changé mon ame en un moment,
Je n'ai pu lui parler qu'avec *saisissement*.
(Gresset, *le Méchant*.)

Salarier. Verbe actif de la première conjugaison. Féraud prétend qu'il est vieux, et qu'il ne se dit plus. C'est une erreur. *Il faut salarier un grand nombre de commis.*

Sale. Adjectif des deux genres. On peut, au figuré, le mettre avant son

substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme sale, une chambre sale, du linge sale. — Des paroles sales, des actions sales. — Un sale intérêt, de sales discours, les sales voluptés.*

Salement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est couché salement*, ou *il est salement couché*.

Salin, Saline. Adjectif, qui ne se met qu'après son substantif. *Esprits salins, concrétions salines.*

Salique. Adjectif féminin qui ne se met qu'après son substantif. *La loi salique.*

Salissant, Salissante. Adjectif. verbal tiré du verbe *salir*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un drap salissant, une étoffe salissante.*

Salopement. Adverbe que l'on trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, et dans quelques autres. On lui fait signifier, d'une manière salope. — Il n'est point usité. On ne dit pas, comme le prétend l'Académie, *manger salopement, être couché salopement*. On dit, *manger malproprement, être couché malproprement.*

Saluade. Substantif féminin. Vieux mot inusité. Féraud dit qu'on peut l'employer dans le style plaisant et moqueur. *Il fait des* saluades *extraordinaires, ridicules. Tout le monde se moque de ses* saluades. Je pense que Féraud se trompe. On dirait mieux, ce me semble, en ce sens, *salutations*.

Salubre. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Des eaux salubres, un régime salubre, une nourriture salubre, une salubre nourriture.* Voyez *Adjectif*.

Saluer. Verbe actif de la première conjugaison. *Saluer quelqu'un, saluer l'autel, saluer le deuil, saluer de la main, saluer de l'épée, saluer en ôtant son chapeau, saluer en tirant le canon, en baissant pavillon.*

Salut. Substantif masculin. Ce mot n'a de pluriel que lorsqu'il signifie l'action de saluer. *Après plusieurs* saluts *faits et rendus;* ou les prières que l'on fait le soir dans les églises à certains jours. *Cette femme assiste à tous les saluts.*

Salutaire. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un remède salutaire, un avis salutaire, un salutaire avis; une doctrine salutaire, cette salutaire doctrine.*

D'un bonnet vert le *salutaire* affront.
(Boileau.)

Voyez *Adjectif*.

Salutairement. Adverbe. Il peut se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cet usage a été* salutairement *établi.*

Sanctifiant, Sanctifiante. Adjectif verbal. Il ne se met qu'après son substantif. *Esprit sanctifiant, la grâce sanctifiante.*

Sang. Substantif masculin. Devant une consonne, on ne fait point sentir le *g*; devant une voyelle, on le prononce comme un *k*, ou un *g* dur. Ce mot n'a point de pluriel. On dit toujours le *sang*, et jamais les *sangs*. Voici quelques exemples de la manière dont les poëtes l'emploient :

Un oracle cruel
Veut qu'ici votre *sang* coule sur un autel.
(Racine, *Iphigénie.*)

Vos mains n'ont point trempé dans le *sang* innocent.
(Racine, *Phèdre.*)

.... Vers mon cœur tout mon *sang* se retire.
(*Idem.*)

Depuis ce jour de *sang*.
(Voltaire, *Mahomet.*)

Dans le sens de race, de famille :

J'aime en elle le *sang* dont elle est descendue.
(Racine, *Bajazet.*)

Quel mortel ennui
Contre tout votre *sang* vous anime aujourd'hui?
(Racine, *Phèdre.*)

Oui, vous êtes le *sang* d'Atrée et de Thyeste.
(Racine, *Iphigénie.*)

J'allais, en reprenant et mon nom et mon rang,
Des plus grands rois en moi reconnaître le *sang*.
(*Idem.*)

Comme ils ont même *sang* avec pareil mérite.
(Corneille, *Rodogune.*)

Avoir même sang, dit Voltaire, est un barbarisme. On dit, *ils sont du même sang; ils sont nés, formés du même sang*. (*Remarques sur Corneille.*)

Nous ne sommes qu'un *sang*.
(Corneille, *Nicomède.*)

Je crois, dit Voltaire, que cette expression peut s'admettre, quoiqu'on ne dise pas *deux sangs*.

Dans le sens des sentimens que la nature inspire aux pères pour leurs enfans :

Vous n'avez point *du sang* dédaigné les faiblesses.
(Racine, *Iphigénie.*)

..... De ce soupir quo faut-il que j'augure?
Du *sang* qui se révolte est-ce quelque murmure?
(*Idem.*)

De sang-froid, de sang rassis. Voyez *Rassis*.

Sanglant, Sanglante. Adjectif. Qui rend du sang, qui est taché de sang, couvert de sang. On le met souvent avant son substantif. *Une robe sanglante, une épée sanglante, cette sanglante épée.* — *Une bataille sanglante, une sanglante bataille; un affront sanglant, un sanglant affront; un outrage sanglant, un sanglant outrage; une injure sanglante, une sanglante injure; une satire sanglante, une sanglante satire; une raillerie sanglante, une sanglante raillerie.*

Les dieux, toutes les nuits,
Dès qu'un léger sommeil suspendait mes ennuis,
Vengeant de leurs autels le *sanglant* privilége.....
(Racine, *Iphigénie.*)

Cet Achille. . . . .
Dont la *sanglante* main m'enleva prisonnière.
(*Idem.*)

Féraud doute que ce mot se dise des personnes, mais il ne donne point de raisons de son doute : je ne vois pas pourquoi on ne dirait pas d'un homme couvert du sang qui coule de ses plaies, qu'*il est tout sanglant*. Féraud pense qu'il faut dire en ce cas, *tout ensanglanté*, ou *tout couvert de sang*. Mais *ensanglanté*, ou *couvert de sang*, se dit d'un sang qui vient de dehors, et *sanglant*, d'un sang qui vient de l'objet même, ou qui a été causé par l'objet; une blessure est *sanglante*, une épée est *sanglante*; la terre est *ensanglantée*.

Sangsue. Substantif féminin. On ne prononce point le *g*.

Sanguin, Sanguine. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Tempérament sanguin.* — *Rouge sanguin, couleur sanguine.*

Sanguinaire. Adjectif des deux genres. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Un homme sanguinaire, une nation sanguinaire, une humeur sanguinaire, des exploits sanguinaires, de sanguinaires exploits.*

Sanguinolent, Sanguinolente. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Flegmes sanguinolens, glaires sanguinolentes.*

Sanitaire. Adjectif des deux genres. Il se dit de ce qui a rapport à la conservation de la santé, et ne se met qu'après son substantif. *Lois sanitaires.* On ne le trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie.

Sans. Préposition. Le *s* final ne se prononce que devant une voyelle ou un *h* non aspiré. Cette préposition reçoit également après elle *ni* ou *et* entre deux régimes; *sans crainte ni pudeur, sans force ni vertu*; et dans ce cas, *sans* ne se répète point. Ou bien, *sans crainte et sans pudeur, sans force et sans vertu*; et alors *sans* se répète. La raison de cette différence, c'est que *sans* est exclusif par lui-même, et que *ni* l'est aussi, ce qui fait que ce dernier peut suppléer *sans*; au lieu que *et*, n'ayant pas le même caractère, ne dit pas ce que *sans* doit dire, ce qui oblige à le répéter. — Mais n'y a-t-il pas une différence entre ces deux expressions? Il me semble que *sans crainte ni pudeur* dit quelque chose de moins que *sans crainte et sans pudeur*. La répétition de *sans* marque plus positivement le défaut que *ni*. Je pense donc qu'on ménagerait en quelque sorte une personne à qui l'on ferait des reproches, en lui disant : *Comment avez-vous pu, sans crainte ni pudeur, tenir de tels propos?* et qu'on ne la ménagerait point du tout en lui disant : *Comment avez-vous pu, sans crainte et sans pudeur, tenir de tels propos? Vous agissez sans crainte ni pudeur; vous agissez sans crainte et sans pudeur.* Le reproche est moins fort dans la première phrase que dans la seconde.

Cette préposition étant entièrement exclusive, n'a pas besoin de *pas* ou *point* pour la compléter. On dit *sans argent*, et non pas *sans point d'argent*. On a donc critiqué avec raison cette phrase de Montesquieu : *César avait tant de grandes qualités sans pas un défaut.* Par la même raison, *sans* ne doit pas être suivi de la négative *ne*, même après le verbe *craindre. Vous pouvez traiter avec lui sans craindre qu'il vous trompe*, et non pas *qu'il ne vous trompe.* — On dit également bien *sans exciter de plaintes* avec de sans article, et *sans exciter des plaintes* avec l'article. Ces expressions diffèrent en ce que la dernière présente le mot *plaintes* dans un sens défini.

Sans peut se placer au commencement de la phrase, ou dans le corps de la phrase. Sans *les injustices des hommes, à quoi servirait la jurisprudence? Que ferions-nous des arts*, sans *le luxe qui les nourrit?*

Les verbes régis par *sans* régissent le subjonctif, comme dans les phrases négatives. *Sans nous apercevoir que nous logions ensemble.* — *Sans* ne doit pas être trop éloigné du verbe qu'il régit. Il peut tout au plus en être séparé par un pronom personnel et un adverbe. *Il m'a parlé long-temps* sans ja-

mais me rien dire du sujet qui l'amenait chez moi. Bossuet a dit : *Sans ici lui disputer l'avantage*, *sans* aurait été plus rapproché de son verbe, si l'auteur eût dit : *Sans lui disputer ici l'avantage.*

Sans régit l'infinitif des verbes qui se rapportent au sujet de la phrase; *je l'ai grondé* sans *être ému* ; et il régit la conjonction *que* avec le subjonctif des verbes qui ne se rapportent pas à ce sujet. *Je l'ai grondé* sans *qu'il ait été ému.*

Sans que ne doit être suivi de *ne*, ni dans les propositions affirmatives, ni dans les propositions négatives. *On ne pourra pas se moquer des passages d'Escobar et des décisions si fantasques et si peu chrétiennes de vos autres auteurs*, sans qu'on soit *accusé de rire de la religion.* (Pascal.) *Hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse*, sans que *la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre.* (Bossuet.) — Et dans les propositions négatives : *Ne le voyez-vous pas bien*, sans que *je vous le dise?* (Regnard.)

La négative *ni* n'est pas même admise après *sans que*, suivi de *ni*, *aucun*, *personne*, *rien*, *jamais*.

Je reçus et je vois le jour que je respire,
Sans que mère *ni* père *ait* daigné me sourire.
(Racine, *Iphigénie.*)

Le soin de m'élever est le seul qui me guide,
Sans que rien sur ce point *m'arrête* ou *m'intimide.*
(Crébillon, *Xerxès.*)

Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous;
Que le jour recommence et que le jour finisse
Sans que jamais Titus *puisse* voir Bérénice,
Sans que de tout le jour *je puisse* voir Titus?
(Racine, *Bérénice.*)

Des puissances établies par le commerce...... s'élèvent peu à peu, *et* sans que *personne* s'en aperçoive. (Montesquieu.) Si, dans tous ces exemples, on supprime *sans que*, il faudra dire avec la négative *ni père*, *ni mère* n'a *daigné*; *rien ne m'arrête*, *rien* ne *m'intimide*; *comment souffrirons-nous que jamais Titus* ne puisse, etc., etc. Ainsi, c'est *sans que* qui exclut la négative.

Sans se joint sans article avec plusieurs substantifs, pour former des expressions adverbiales. *Sans doute*, *sans difficulté*, *sans contredit*, *sans faute*, *sans vanité*, *sans cesse*, etc.

Comme il les craint *sans cesse*, ils le craignent toujours.
(Racine, *Bajazet.*)

Quoique Racine, madame de Sévigné et quelques autres aient dit *sans plus*, cette expression a été bannie du langage :

Et *sans plus* me charger du soin de votre gloire,
Je veux laisser de vous jusqu'à votre mémoire.
(Racine, *Mithridate.*)

On dirait aujourd'hui, *sans me charger plus long-temps du soin de votre gloire.*

Sapide. Adjectif des deux genres. Du latin *sapidus*, qui a du goût, de la saveur. On dit *coloré*, *odorant*, *sonore*; *sapide* et *tangible* manquent. Saint-Lambert a dit : Les yeux me donnent les idées des couleurs; l'oreille, celles des sons; l'odorat, celles des odeurs; le goût, celles des saveurs. Ces idées ne tiennent point les unes aux autres; elles sont des idées séparées des différentes qualités des corps; c'est le sens du toucher qui les réunit dans un seul sujet qui peut être à la fois coloré, odorant, sonore et *sapide.*

Satanique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Esprit satanique*, *méchanceté satanique. Cette satanique méchanceté*, *cette satanique engeance.* Voyez *Adjectif.*

Satellite. Substantif masculin. En parlant des hommes, il se prend toujours en mauvaise part.

Ses ardens *satellites*,
Partout du Capitole occupent les limites.
(Voltaire, *Mort de César.*)

Satire. Substantif féminin. Ce mot doit s'écrire avec un *i*, pour le distinguer de *satyre*, *demi-dieu* de la fable qui s'écrit avec un *y*. Terme de littérature. Poème dans lequel on attaque directement le vice, ou quelque ridicule blâmable.

Satire. On ne devrait peut-être parler de la satire que pour en inspirer quelque horreur, et pour armer la vertu contre ce genre dangereux d'écrire. La *satire* est presque toujours injuste, et c'est là son moindre défaut. Son principal mérite, qui amorce le lecteur, est la hardiesse qu'elle prend de nommer les personnes qu'elle tourne en ridicule. Bien moins retenue que la comédie, elle n'en a pas les difficultés et les agrémens. Otez les noms de Cotin, de Chapelain, de Quinault et un petit nombre de vers heureux, que restera-t-il aux *Satires* de Boileau? Mais le *Misanthrope*, le *Tartuffe*, qui sont des satires encore plus fortes, se soutien-

nent sans le triste avantage d'immoler des particuliers à la risée publique. Quand je dis que la satire est injuste, je n'en veux pour preuve que les ouvrages de Boileau. Il veut, dans l'une de ses premières satires, élever la tragédie d'*Alexandre* de Racine aux dépens de l'*Astrate* de Quinault, deux pièces assez médiocres qui ne sont pas sans quelques beautés. Il dit :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre ;
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.
Les héros chez Quinault parlent bien autrement,
Et jusqu'à je vous hais, tout s'y dit tendrement.

Il n'y a rien de plus contraire à la vérité que ce jugement de Boileau. L'*Alexandre* de Racine est loin d'être si glorieux. C'est au contraire un doucereux qui prétend n'avoir porté la guerre aux Indes que pour y adorer Cléophile; et si l'on peut appliquer à quelque pièce de théâtre ce vers : *Et jusqu'à je vous hais, tout s'y dit tendrement*, c'est assurément à l'*Andromaque* de Racine, dans laquelle Pyrrhus idolâtre Andromaque en lui disant des choses très-dures. Mais loin que ce soit un défaut dans la peinture d'une passion de dire tendrement *je vous hais*, c'est au contraire une très-grande beauté. Rien ne caractérise si bien l'amour que les mouvemens violens d'un cœur qui croit être parvenu à concevoir de la haine pour un objet qu'il aime avec fureur; et c'est en quoi Quinault a souvent réussi ; comme quand il fait dire à Armide : *Que je le hais! que son mépris m'outrage!* Le tour même est si naturel, qu'il est devenu très-commun.

Boileau n'est guère moins condamnable dans la licence qu'il prenait de nommer un citoyen auquel il en substituait souvent un autre dans une nouvelle édition. Par exemple, Boileau avait parlé ainsi d'un nommé Pelletier :

Tandis que Pelletier crotté jusqu'à l'échine
Va chercher son dîner de cuisine en cuisine.

On lui dit que ce Pelletier n'était rien moins qu'un parasite, que c'était un homme très-retiré qui n'allait jamais manger chez personne. Boileau le raya de sa satire; mais au lieu d'ôter ces vers qui sont du style le plus bas, il les laissa et mit Colletet à la place de Pelletier, et par-là outragea deux hommes au lieu d'un. Il paraît que très-souvent il plaçait ainsi les noms au hasard ; et l'on doit lire ses satires avec la plus grande circonspection.

Il tombait si naturellement dans ce cruel défaut, qu'il avait placé son propre frère, Gilles Boileau, dans ses satires, d'une manière ignominieuse.

Vous pourrez voir un temps vos écrits estimés
Courir de main en main par la ville semés,
Puis suivre avec Boileau, ce rebut de notre âge,
Et la lettre à Costar et l'avis à Ménage.

Cette *Lettre* et cet *Avis* étaient deux ouvrages de son frère. Il mit à la place :

Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre,
Suivre chez l'épicier Neufgermain et La Serre.

Cette démangeaison de médire ainsi au hasard, et d'attaquer tout indifféremment, devait seule ôter tout crédit à ses satires.

Il a beau s'en excuser ; s'il n'avait pas fait ses belles *Épîtres* et sur-tout son *Art poétique*, il aurait une très-mince réputation, et ne serait pas fort au-dessus de Régnier, qui est un homme très-médiocre. Tout le monde sait que son acharnement contre Quinault est insupportable, et que Despréaux eut en cela d'autant plus de tort que, quand il voulut faire un prologue d'opéra pour montrer à Quinault comme il fallait s'y prendre, il fit un ouvrage très-mauvais, et qui n'approchait pas des moindres prologues de ce même Quinault qu'il affectait tant de rabaisser.

La satire ne paraît jamais dans un jour plus odieux que quand elle est lancée contre des personnes qu'on a louées auparavant : cette rétractation n'est une flétrissure humiliante que pour l'auteur. C'est ce qui est arrivé à Rousseau dans une pièce intitulée *la Palinodie* qui commence ainsi :

A vous, héros honteux de mes premiers écrits.

Ce vers amphibologique laisse douter si ce n'est pas le héros qui est honteux d'avoir été le sujet de ses premiers écrits. Mais le plus grand défaut vient du vice du cœur de l'auteur. S'il n'est pas content des procédés de celui dont il a fait l'éloge, il faut se taire ; mais il ne faut pas chanter la palinodie et se condamner soi-même, rien n'est plus avilissant. C'est déceler sa passion, et une passion déshonorante. Il est heureux que cette pièce de Rousseau soit une de ses plus mauvaises.

Les satires en prose étant mille fois plus aisées à faire que celles qui sont rimées, elles ont inondé la république des lettres. Elles ont passé jusque dans

la plupart des journaux ; et font la honte de la littérature. (Extrait des œuvres de Voltaire.)

Satirique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Ouvrage satirique*, *trait satirique*, *poète satirique*, *poète satirique*, *poésie satirique*.— *Ce satirique auteur*, *ces satiriques discours*. Voyez *Adjectif*.

Satiriquement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cela est dit satiriquement*.

Satisfaire. Verbe actif, neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *faire*. Voyez ce mot. *Satisfaire ses maîtres ; cela satisfait l'esprit*, *le goût*.— *Satisfaire à son devoir*. — *Se satisfaire*.

.... De force ou de gré je veux *me satisfaire*.
(Corneille.)

Se satisfaire n'est pas le mot propre ; on ne dit *je veux me satisfaire* que dans le discours familier ; je veux contenter mes goûts, mes inclinations, mes caprices. *Mais enfin*, *dans la vie*, *il faut se satisfaire*. (Molière.) *Je veux me satisfaire de gré* est un pléonasme, et *je veux me satisfaire de force* est un contre-sens. *On se fait obéir*, *de gré ou de force*, mais on ne se satisfait pas de force. (Voltaire, *Remarques sur Corneille*.)

Satisfaisant, Satisfaisante. Adjectif verbal tiré du verbe *satisfaire*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un discours satisfaisant*, *des manières satisfaisantes*, *des raisons satisfaisantes*.

Saturé, Saturée. Participe passé du verbe *saturer* et adjectif. J.-J. Rousseau l'a employé heureusement au figuré. *Je pars de Turin*, *la bourse légèrement garnie*, *mais le cœur* saturé *de joie ; et ne songeant qu'à jouir de l'ambulante félicité à laquelle je bornais désormais tous mes projets*.

Sauf, Sauve. Adjectif. On le joint ordinairement avec *sain*. *Il est sain et sauf*. *Il a eu la vie sauve*. Il ne se met qu'après son substantif.

Sauf est aussi préposition. *Sauf votre honneur*, *sauf votre respect*. Il est familier.

Sauf-conduit. Substantif masculin. Ce mot ne prend point de *s* au pluriel. La pluralité tombe sur le mot *lettre* qui est sous-entendu. *Des sauf-conduit* sont des lettres qui *conduisent sauf*.

Saugrenu, Saugrenue. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Question saugrenue*, *réponse saugrenue*, *raisonnement saugrenu*.

Saumâtre. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Eau saumâtre*, *goût saumâtre*.

Sauvage. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Animal sauvage*, *air sauvage*, *manières sauvages*.—*Contrées sauvages*, *ces sauvages contrées*.

J'ai conquis avec vous ce *sauvage* hémisphère.
(Voltaire, *Alzire*.)

Selon l'Académie, on dit figurément et familièrement, *une façon de parler sauvage*, *un procédé sauvage*, *une phrase sauvage*, *une expression sauvage*.—A la vérité, quelques gens affectent de se servir de ces expressions ; mais on ne les trouve jamais dans la bouche des personnes qui se piquent de parler purement. Féraud aime à les employer ; mais on ne les trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à l'article que nous traitons.

Sauvagerie. Substantif féminin. Caractère de l'homme sauvage, c'est-à-dire de celui qui ne peut souffrir la société. Mot nouveau qui peut être employé utilement. *La sauvagerie de J.-J. Rousseau tenait à la crainte qu'il avait de perdre avec les hommes*, *des momens qui lui devenaient plus précieux à raison de son âge et de ses études*. *La sauvagerie du méchant*, *de l'homme personnel*, *est toute autre*, *assurément*.

Sauver. Verbe actif de la première conjugaison. *Sauver quelqu'un*, *sauver quelque chose*, *sauver son père*, *son frère*, *son ami*.

Tes yeux sur ma conduite incessamment ouverts,
M'ont *sauvé* jusqu'ici de mille écueils divers.
(Racine.)

Ma fille, il faut partir sans que rien nous retienne,
Et *sauver* en fuyant votre gloire et la mienne.
(Racine, *Iphigénie*.)

Qu'il *sauve* en s'éloignant et ma gloire et sa vie.
(Voltaire, *Œdipe*.)

Daignez *sauver* des jours de gloire environnés.
(*Idem*.)

Sauver quelque chose à quelqu'un ; *vous m'avez sauvé l'honneur*, *je lui ai sauvé la vie*.

Savamment. Adverbe. On le met quelquefois entre l'auxiliaire et le participe. *Il a traité savamment cette question*, ou *il a savamment traité cette question*.

Savant, Savante. Adjectif. Il précède souvent son substantif. *Un homme savant, un savant homme; une dissertation savante, une savante dissertation.* Voyez *Adjectif.*

Savoir. Verbe actif et irrégulier de la troisième conjugaison. Voici comment il se conjugue :

Indicatif. — *Présent.* Je sais, tu sais, il sait; nous savons, vous savez, ils savent. — *Imparfait.* Je savais, tu savais, il savait; nous savions, vous saviez, ils savaient. — *Passé simple.* Je sus, tu sus, il sut; nous sûmes, vous sûtes, ils surent. — *Futur.* Je saurai, tu sauras, il saura; nous saurons, vous saurez, ils sauront.

Conditionnel. — *Présent.* Je saurais, tu saurais, il saurait; nous saurions, vous sauriez, ils sauraient.

Impératif. — *Présent.* Sache, qu'il sache; sachons, sachez, qu'ils sachent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je sache, que tu saches, qu'il sache; que nous sachions, que vous sachiez, qu'ils sachent. — *Imparfait.* Que je susse, que tu susses, qu'il sût; que nous sussions, que vous sussiez, qu'ils sussent.

Participe. — *Présent.* Sachant. — *Passé.* Su, sue.

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans les temps composés.

On dit au conditionnel, *je ne saurais* pour *je ne puis*, mais on ne dit pas *je ne saurais* pour *je ne pourrais*. Quand on se sert du verbe *savoir*, au lieu du verbe *pouvoir*, il faut que ce soit toujours avec une négation. On ne pourrait pas dire, *je saurais* pour *je puis*.

Ce verbe est le seul de la langue française dont le subjontif n'exige pas une proposition principale qui le précède. Mais alors il doit être accompagné d'une négation. *Je ne sache rien de plus précieux que la vertu.*

Les poëtes mettent indifféremment *sais-je pas*, au lieu de *ne sais-je pas*, mais c'est une faute de mettre l'un et l'autre dans la même phrase, comme a fait Racine dans les vers suivans :

> Sans vous, *ne sais-je pas* que ma mort assurée,
> De Pharnace en ces lieux allait suivre l'entrée ?
> *Sais-je pas* que mon sang....
> (*Mithridate.*)

Corneille a dit :

> Quand vous verrez Pauline, et que mon désespoir
> Par ses pleurs et ses cris *saura* vous émouvoir.
> (*Polyeucte.*)

Voltaire dit, au sujet de ces vers : Nous employons souvent ce mot *savoir* en poésie assez mal à propos. *J'ai su le satisfaire* pour *je l'ai satisfait*; *j'ai su lui plaire*, au lieu de *je lui ai plu*. Il ne faut employer ce mot que quand il marque quelque dessein. (*Remarques sur Corneille.*)

On dit *je ne sais* et *je ne sais pas*. Le dernier nie plus fortement que le premier. — On dit aussi *je ne sais*, pour exprimer que l'on éprouve quelque chose dont on ignore la cause.

> *Je ne sais*, mais l'aspect de ce fatal tombeau
> Dans mes sens étonnés porte un trouble nouveau.
> (Voltaire, *Sémiramis.*)

La *Grammaires des Grammaires* prétend que *savoir* ne régit pas les personnes. C'est une erreur. On dit tous les jours, *je sais cet homme par cœur*, *je le sais par cœur*. On ne saurait donc reprocher à Piron d'avoir dit dans la *Métromanie* :

> Un valet veut tout voir, voit tout et *sait* son maître.

Savoir devant un infinitif, ne s'emploie que pour exprimer quelque chose de pénible, de difficile. *J'ai su vaincre et régner.*

> *J'ai su*, par une longue et pénible habitude,
> Des plus mortels venins prévenir la furie.
> (Racine, *Mithridate.*)

Le mot *savoir* est bien placé dans ces exemples, dit Voltaire; il indique la peine qu'on a prise. Mais *j'ai su rencontrer un homme en chemin* est ridicule.

Je ne sais quoi. Substantif masculin. Il y a quelquefois dans les personnes ou dans les choses, un charme invisible, une grâce naturelle qu'on n'a pu définir, et qu'on a été forcé d'appeler le *je ne sais quoi*. Il me semble, dit Montesquieu, dont je tire cet article, que c'est un effet principalement fondé sur la surprise. Nous sommes touchés de ce qu'une personne nous plaît plus qu'elle ne nous a paru d'abord devoir nous plaire, et nous sommes agréablement surpris de ce qu'elle a su vaincre des défauts que nos yeux nous montrent et que le cœur ne croit plus. Voilà pourquoi les femmes laides ont très-souvent des grâces, et qu'il est rare que les belles en aient, car une belle personne fait ordinairement le contraire de ce que nous avions attendu; elle parvient à nous paraître moins aimable, après nous avoir surpris en bien, elle nous surprend en mal; mais l'impression du bien est ancienne, celle du

mal nouvelle : aussi les belles personnes font-elles rarement les grandes passions, presque toujours réservées à celles qui ont des grâces, c'est-à-dire des agrémens que nous n'attendions point, et que nous n'avions pas sujet d'attendre. Les grandes parures ont rarement de la grâce, et souvent l'habillement des bergères en a.

Les grâces se trouvent plus ordinairement dans l'esprit que dans le visage, car un beau visage paraît d'abord, et ne cache presque rien ; mais l'esprit ne se montre que peu à peu, que quand il veut et autant qu'il veut ; il peut se cacher pour paraître, et donner cette espèce de surprise qui fait les grâces.

Les grâces se trouvent moins dans les traits du visage que dans les manières ; car les manières naissent à chaque instant, et peuvent à tous les momens créer des surprises : en un mot, une femme ne peut guère être belle que d'une façon, mais elle est jolie de cent mille.

La loi des deux sexes a établi parmi les nations policées et sauvages, que les hommes demanderaient, et que les femmes ne feraient qu'accorder. De là il arrive que les grâces sont plus particulièrement attachées aux femmes. Comme elles ont tout à défendre, elles ont tout à cacher ; la moindre parole, le moindre geste, tout ce qui, sans choquer le premier devoir, se rencontre en elles, tout ce qui se met en liberté devient une grâce ; et telle est la sagesse de la nature, que ce qui ne serait rien sans la loi de la pudeur, devient d'un prix infini depuis cette heureuse loi qui fait le bonheur de l'univers.

Comme la gêne et l'affectation ne sauraient nous surprendre, les grâces ne se trouvent ni dans les manières gênées, ni dans les manières affectées, mais dans une certaine liberté ou facilité qui est entre les deux extrémités ; et l'ame est d'autant plus agréablement surprise que l'on a évité les deux écueils. Il semblerait que les manières naturelles devraient être les plus aisées, ce sont celles qui le sont le moins ; car l'éducation qui nous gêne, nous fait toujours perdre du naturel : or nous sommes charmés de le voir revenir.

Rien ne nous plaît tant dans une parure que lorsqu'elle est dans cette négligence ou même dans ce désordre qui nous cache tous les soins que la propreté n'a pas exigés, et que la seule vanité aurait fait prendre ; et l'on n'a jamais de grâce dans l'esprit que lorsque ce qu'on dit paraît trouvé et non pas recherché.

Lorsque vous dites des choses qui vous ont coûté, vous pouvez bien faire voir que vous avez de l'esprit, et non pas des grâces dans l'esprit. Pour le faire voir, il faut que vous ne le voyiez pas vous-même, et que les autres, à qui d'ailleurs quelque chose de naïf et de simple en vous ne promettait rien de cela, soient doucement surpris de s'en apercevoir.

Ainsi les grâces ne s'acquièrent point ; pour en avoir il faut être naïf.

Une des plus belles fictions d'Homère, c'est celle de cette ceinture qui donnait à Vénus l'art de plaire. Rien n'est plus propre à faire sentir cette magie et ce pouvoir des grâces qui semblent être données à une personne pas un pouvoir invisible, et qui sont distinguées de la beauté même. Or cette ceinture ne pouvait être donnée qu'à Vénus. Elle ne pouvait convenir à la beauté majestueuse de Junon ; car la majesté demande une certaine gravité, c'est-à-dire une contrainte opposée à l'ingénuité des grâces, et elle ne pouvait guère convenir à la beauté fière de Pallas, car la fierté est opposée à la douceur des grâces, et d'ailleurs peut souvent être soupçonnée d'affectation.

Savoir-faire, Savoir-vivre. Ces deux substantifs composés n'ont point de pluriel.

Savourer. Verbe actif de la première conjugaison. Féraud prétend que ce mot ne s'emploie au figuré que tout au plus dans le style médiocre. — Il s'emploie dans tous les styles.

Déjà d'un doux repos je *savourais* les charmes.
(Delille, *Énéide*.)

Savoureusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a bu savoureusement cette liqueur*, ou *il a savoureusement bu cette liqueur*.

Savoureux, Savoureuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un mets savoureux, des fruits savoureux, une viande savoureuse. Cette savoureuse liqueur*. Voyez *Adjectif*.

Scabreux, Scabreuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Chemin scabreux, entreprise scabreuse, une scabreuse entreprise, une affaire scabreuse, une scabreuse affaire*. Voyez *Adjectif*.

Scandaleux, Scandaleuse. Adjectif. On peut souvent le mettre avant son

substantif. *Un homme scandaleux.* — *Une action scandaleuse ; cette scandaleuse action ; un livre scandaleux ; une proposition scandaleuse, cette scandaleuse proposition ; une doctrine scandaleuse, une scandaleuse doctrine.* Voyez *Adjectif.*

Scandaliser. Verbe actif de la première conjugaison. *Scandaliser quelqu'un.* — *Se scandaliser de quelque chose.*

Sce. Tous les mots qui commencent ainsi, se prononcent comme s'il n'y avait point de *s* initial.

Sceau. Substantif masculin. On prononce *ceau.* Il fait au pluriel *sceaux.* On l'emploie dans le style noble, au propre et au figuré.

Au propre,

Voici ce même *sceau* dont Ninus autrefois
Transmit aux nations l'empreinte de ses lois.
(Voltaire, *Sémiramis.*)

Au figuré,

Dieu, déployant sur lui sa vengeance sévère,
Marque ce roi mourant du *sceau* de sa colère.
(Voltaire, *Henriade.*)

Le mensonge subtil qui conduit ses discours,
De la vérité même empruntant le secours,
Du *sceau* du Dieu vivant empreint ses impostures.
(Voltaire, *Henriade.*)

Scélérat, Scélérate. Adjectif. On prononce *célérat.* On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une ame scélérate, une conduite scélérate, cette scélérate conduite, un projet scélérat.*

Scélératisme. Substantif masculin. Mot nouveau employé par Diderot. *Le seul vice que je connaisse dans l'univers est l'avarice ; tous les autres, quelque nom qu'on leur donne, ne sont que des degrés de celui-ci. C'est le Protée de tous les vices. Analysez la vanité, l'orgueil, l'ambition, la fourberie, la tartufferie,* le scélératisme, *tout cela se résout en ce subtil élément, le désir d'avoir; vous le retrouverez au sein même du désintéressement.*

Scène. Substantif féminin. Division du poëme dramatique déterminée par l'entrée ou la sortie d'un acteur. On divise une pièce en actes, et les actes en scènes. La contexture ou la liaison et l'enchaînement des scènes, est une des règles du théâtre. Elles doivent se succéder les unes aux autres, de manière que le théâtre ne reste jamais vide jusqu'à la fin de l'acte. Les anciens ne mettaient jamais plus de trois personnes ensemble sur la scène excepté les chœurs dont le nombre n'était pas limité. Les modernes ne se sont point astreints à cette règle.

Quoique la tragédie se propose d'exciter la terreur ou la pitié, elle ne tend point à ce but par des spectacles barbares, et qui choquent l'humanité. Or, les morts violentes, les meurtres, les assassinats, le carnage, inspirent trop d'horreur, et ce n'est pas l'horreur, mais la terreur qu'il faut exciter. Boileau a dit :

Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose ;
Les yeux en la voyant saisiraient mieux la chose,
Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.
(*Art poétique.*)

Cependant toutes sortes de morts, même violentes, ne doivent point être bannies du théâtre ; Phèdre et Inès empoisonnées y viennent expirer ; Orosmane, dans *Zaïre*, s'arrache la vie de sa propre main. Mais, outre que ce mouvement est extrêmement vif et rapide, on emporte ces personnages, on les dérobe promptement aux yeux des spectateurs, qui n'en sont point blessés, comme ils le seraient s'il leur fallait soutenir quelque temps la vue d'un homme qu'on suppose massacré et nageant dans son sang.

Sceptique. Adjectif des deux genres. On prononce *ceptique.* Il ne se met qu'après son substantif. *La philosophie sceptique.*

Sceptre. Substantif masculin. On prononce *ceptre.* L'Académie ne le dit que du *sceptre* pris au propre, et figurément du pouvoir souverain. Il a une signification plus étendue. On dit *le sceptre des mers, le sceptre des arts.*

Le *sceptre de la ligue* a passé dans ses mains.
(Voltaire, *Henriade.*)

Schismatique. Adjectif des deux genres. On prononce *chismatique.* Il ne se met qu'après son substantif. *Les peuples schismatiques.*

Sciemment. Adverbe. On prononce *ciemment.* On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a péché sciemment contre cette règle*, ou *il a sciemment péché contre cette règle.*

Scientifique. Adjectif des deux genres. On prononce *cientifique* Il ne se met guère qu'après son substantif. *Question scientifique, matières scientifiques.*

Scientifiquement. Adverbe. On prononce *cientifiquement.* On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a traité cette question scientifiquement*, ou *il a scientifiquement traité cette question.*

Scintillant, Scintillante. Adjectif. Mercier l'a appliqué au style. *Il a dans son style une manière scintillante qui nous révèle et la gaieté habituelle de son caractère, et la vivacité rare de son esprit.*

Scintillation. Substantif féminin. On prononce *cintillation*, sans mouiller les *l*.

Scintiller. Verbe neutre de la première conjugaison. On prononce *cintiller*, sans mouiller les *l*.

Scolastique. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Philosophie scolastique, théologie scolastique, terme scolastique.*

Scolastiquement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a scolastiquement embrouillé cette question.*

Scorbutique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Maladie scorbutique, affection scorbutique.*

Scribomanie. Substantif féminin. Fureur d'écrire. Mot nouveau proposé par Mercier. Rien n'empêche de l'adopter. Il signifierait la manie d'écrire, de faire des ouvrages de littérature ou de science.

Scrofuleux, Scrofuleuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Humeur scrofuleuse, tumeur scrofuleuse.*

Scrupuleusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a examiné scrupuleusement cette affaire*, ou *il a scrupuleusement examiné cette affaire.*

Scrupuleux, Scrupuleuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme scrupuleux, une femme scrupuleuse, une conscience scrupuleuse. — Une exactitude scrupuleuse, une scrupuleuse exactitude; une recherche scrupuleuse, une scrupuleuse recherche.*

Scrutateur. Substantif masculin que l'on emploie quelquefois adjectivement. *L'œil scrutateur de la critique.* — L'Académie ne dit pas comment il fait au féminin. Domergue a dit *l'analyse scrutatrice*, et je pense qu'on peut se servir de cette expression dans les cas convenables.

Sculptable. Adjectif des deux genres. Voltaire a dit: *Le vieux magot que Pigal veut sculpter a perdu toutes ses dents, et perd ses yeux; il n'est point du tout sculptable.*

Sculpter, Sculpteur, Sculpture. On prononce *sculter, sculteur, sculture.*

Sculpteur. Substantif masculin. On dit *une femme sculpteur*, de même qu'on dit *une femme auteur.*

Se. Pronom de la troisième personne, des deux nombres et des deux genres. Il se dit des personnes et des choses.

Se sert aux verbes actifs tantôt de régime direct, tantôt de régime indirect. *Se soulager, se venger*, c'est-à-dire, *soulager soi, venger soi, se faire une loi, se prescrire un devoir*, c'est-à-dire, *faire une loi à soi, prescrire un devoir à soi.*

Se sert à la conjugaison des verbes réfléchis. *Il se repent, elle se repent*, etc.

On lit dans la *Grammaire des Grammaires*, que le pronom *se* n'est le régime commun de deux verbes que lorsque ce régime est le même pour tous les deux. Cela veut dire, si je ne me trompe, que *se* est le régime commun des deux verbes, quand il est pour l'un et pour l'autre ou régime direct, ou régime indirect; et on ajoute qu'alors il ne se répète pas avant le second verbe. Cette règle est fausse, car on dit, *il s'instruit et s'éclaire tous les jours*, et l'on ne pourrait pas même dire autrement. On dit aussi en régime indirect, *il s'attribue et s'arroge des droits qui ne lui appartiennent pas.*

L'auteur a sans doute voulu dire que quand deux verbes sont à des temps composés, *se* peut servir pour l'un et pour l'autre, sans qu'il soit besoin de le répéter, s'il est régime direct ou régime indirect des deux verbes, comme dans *il s'est instruit et rendu recommandable par ses lumières*; et cela est très-juste. De même qu'en pareil cas on ne peut se dispenser de répéter le pronom, si ce pronom est régime direct d'un verbe, et régime indirect d'un autre. On ne dira donc pas, *il s'est instruit et acquis beaucoup d'estime par ses lumières*, mais bien, *il s'est instruit et s'est acquis*, etc.

Lorsqu'il y a dans la phrase, deux verbes, dont l'un est régissant et l'autre régi, le pronom *se* doit se mettre avant le verbe régi, parce que c'est de celui-là seul qu'il est le régime. On dira donc, *il doit se justifier, il vint se justifier*, et non pas, *il se doit justifier, il se vint justifier.* En effet, *il se doit, il se vint* a quelque chose de dur.

Autrefois, on n'observait point cette règle, et l'on aimait à placer *se* devant le premier verbe. Mais aujourd'hui tou-

tes les personnes qui se piquent de bien parler et de bien écrire, le placent devant le second. Racine a dit :

Viens, suis-moi ; la sultane en ce lieu *se* doit rendre.
(*Bajazet.*)

Mais Racine suivait l'usage de son temps : et si un poëte employait aujourd'hui cette construction, ce serait une licence qui ne pourrait être excusée que par la difficulté de la rime ou de la mesure, ou par le besoin d'éviter des sons désagréables. Voyez *Soi*, *Pronom.*

Séant, Séante. Adjectif verbal tiré du verbe *seoir*. On n'est point d'accord sur l'emploi du mot *séant*, comme adjectif ou comme participe. Les cours de judicature et les sociétés savantes auxquelles cette expression appartient principalement, emploient tantôt l'un, tantôt l'autre. A cet égard, nous pensons comme M. Girault-Duvivier (*Traité des participes*), que, si l'on veut désigner la cour ou la société par le pays qu'elle habite, ou par le lieu habituel de ses séances, on doit adopter l'adjectif verbal, et dire, *la cour royale* séante *à Paris*, *la cour de justice* séante *au Palais*, *la société académique* séante *au Louvre*, parce que c'est une manière d'être, un usage constant. Mais si l'on voulait exprimer une circonstance particulière, on emploierait le participe, et l'on dirait, *la cour royale de Paris* séant, ou siégeant *à Versailles*, *la cour royale* séant ou siégeant *en robes rouges*. Dans ce cas, c'est une circonstance, c'est l'action de siéger en tel lieu, ou avec tel ou tel costume que l'on veut désigner.

Sec, Sèche. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Du bois sec*, *des branches sèches*, *un arbre sec*, *des fleurs sèches*, *un temps sec*, *un froid sec*. — *Des fruits secs*, *des confitures sèches.* — *Du pain sec.* — *Un compliment sec*, *une réponse sèche*, *cette sèche réponse.* — *Une énumération sèche*, *une sèche énumération*; *une description sèche*, *cette sèche description.* — *Un style sec.* — *Un esprit sec*, *une ame sèche.* Voyez *Adjectif.*

Sèchement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu sèchement que*, ou *il a sèchement répondu que.... Il a traité sèchement ce sujet*, ou *il a sèchement traité ce sujet.*

Sécher. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. L'Académie ne dit figurément dans le sens actif que *sécher les larmes*. Cette expression a une signification plus étendue.

La maladie et l'excès du malheur
De son printemps avaient *séché* la fleur.
(Voltaire, *Enfant prodigue.*)

Second, Seconde. Adjectif. On prononce *segond*. Ce mot s'emploie pour exprimer le rang qui suit ordinairement le premier. Lorsque, dans une comparaison, on s'est servi d'abord du mot *premier*, on doit se servir ensuite du mot *second*. Il ne faut pas dire *le premier pleurait et l'autre riait*; mais *le premier pleurait et le* second *riait*, ou bien, *l'un pleurait*, *l'autre riait*. Il se met ordinairement avant son substantif. *Le second jour*, *la seconde année*, *le second livre d'un ouvrage*, *le second chant d'un poëme.* — Cependant dans la division des ouvrages de littérature, on dit *livre second*, *chapitre second*, *chant second*, etc.

Secondaire. Adjectif des deux genres. On prononce *segondaire*. Il ne se met qu'après son substantif. *Motif secondaire*, *preuves secondaires*, *raisons secondaires.*

Secondement. Adverbe. On prononce *segondement*. Il se met au commencement de la phrase ou après le verbe. *Secondement*, *je prouverai que*; *je prouverai secondement que...*

Secouer. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie dit au figuré *secouer le joug des passions*, *secouer les préjugés*. Delille a dit : Secouer les torches *de la guerre*.

Avant que la Discorde, ensanglantant la terre,
Revienne *secouer les torches* de la guerre.
(*Énéide.*)

Secourable. Adjectif des deux genres. On ne le met qu'après son substantif. *Un homme secourable*, *une main secourable*. Il régit quelquefois la préposition *à*. *Soyez secourable* aux *malheureux.* — *Une place qui n'est plus secourable*, qui ne peut plus être secourue.

Secourir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *courir*. Voyez ce mot.

Secours. Substantif masculin. Ce mot a un sens tantôt actif, *mon secours vous est inutile*; tantôt passif, *venez à mon secours.*

Secret, Secrète. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un dessein secret*, *un secret dessein*;

une *résolution secrète*, *une secrète résolution ; une pensée secrète*, *une secrète pensée ; les ressorts secrets*, *les secrets ressorts.* — *Un escalier secret*, *une porte secrète.* — *Un homme secret.* Voyez *Adjectif.*

A toi je m'abandonne,
Sois *secret*....

(Voltaire, *l'Indiscret.*)

Secrétaire. Substantif masculin. Ce mot se prenait autrefois pour confident, et les poëtes l'employaient fréquemment en ce sens. Corneille a dit dans le *Menteur :*

Tu seras de mon cœur l'unique *secrétaire*,
Et de tous mes secrets le grand dépositaire.

Aujourd'hui, il ne se dit plus, en parlant des personnes, que de celui dont l'emploi est de faire et d'écrire des lettres, des dépêches pour quelqu'un, ou de rédiger les actes, les délibérations de quelque assemblée notable.

Secrètement. Adverbe. On le met quelquefois entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'était glissé secrètement dans la chambre*, ou *il s'était secrètement glissé dans la chambre.*

Il y a une assez grande différence entre *secrètement* et *en secret.* Ce que vous faites *secrètement*, dit Roubaud, vous le faites à l'insu de tout le monde, de manière que votre action est absolument ignorée ; ce que vous faites *en secret*, vous le faites en particulier, en sorte que la chose se passe sans témoins. Vous faites *en secret* beaucoup d'actions naturelles et légitimes que la bienséance ne permet pas de faire devant tout le monde, mais vous ne les faites pas *secrètement*, car vous ne vous en cachez pas. Dans votre cabinet, vous traitez *en secret* d'une affaire, mais vous n'en traitez pas *secrètement*, si l'affaire n'est pas un secret. Vous trameriez *secrètement* un complot ; vous faites *en secret* une confidence. Au milieu d'un cercle, vous parlez à une personne en particulier et tout bas, vous ne lui parlez pas *secrètement*, car on voit que vous lui parlez ; vous lui parlez *en secret*, car on n'entend pas ce que vous lui dites.

Sectateur. Substantif masculin. L'Académie ne dit point s'il a un féminin. Rien n'empêche, ce me semble, de dire *sectatrice.*

Séculaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Année séculaire*, *jeux séculaires.*

Séculier, Séculière. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Vie séculière*, *état séculier.*

Sédentaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme sédentaire*, *une vie sédentaire*, *un emploi sédentaire.*

Séditieusement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a parlé séditieusement au peuple.*

Séditieux, Séditieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une harangue séditieuse*, *cette séditieuse harangue ; un discours séditieux*, *ces séditieux discours ; écrits séditieux*, *ces séditieux écrits ; une assemblée séditieuse*, *cette séditieuse assemblée.* Voyez *Adjectif.*

Séducteur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *séductrice.* — Il est aussi adjectif, et ne se met guère qu'après son substantif. *Discours séducteur*, *ton séducteur*, *appas séducteurs. Conseils séducteurs*, *des vers séducteurs*, *style séducteur.*

Séduction. Substantif féminin. Férand le définit comme l'Académie, action par laquelle on séduit ; et cependant il dit que ce nom a un sens passif, et qu'il se dit de celui qui est séduit, et non pas de celui qui séduit. — Il y a ici contradiction et inexactitude. Ce mot se prend aussi dans un sens actif. On dit *employer la séduction ;* et par cette phrase, *la séduction des richesses*, on ne veut pas dire que ce sont les richesses qui sont séduites, mais les richesses qui séduisent.

Séduire. Verbe actif de la quatrième conjugaison. On dit *l'art de séduire*, *séduire l'enfance.*

Nul ne sut mieux que lui le grand art de *séduire.*
(Voltaire, *Henriade.*)

Telle est des musulmans la funeste prudence ;
De leurs chrétiens captifs ils *séduisent* l'enfance.
(Voltaire, *Zaïre.*)

Ses yeux ne l'ont-ils pas séduite ?
Roxane est-elle morte ?
(Racine, *Bajazet.*)

La Harpe dit, à l'occasion de ces vers : *Séduire* ne peut être ici le synonyme de *tromper :* il ne l'est jamais que dans le sens moral. *J'ai cru le voir*, *mes yeux m'ont trompé*, et non pas, *mes yeux m'ont séduit. Les yeux de cette femme m'ont fait croire qu'elle m'aimait ; ils m'ont trompé*, *ils m'ont séduit.* Tous les deux sont bons. (*Cours de littérature.*)

Aisément des mortels ils ont *séduit* les yeux.
(Voltaire, *Sémiramis*.)

Terme impropre, dit La Harpe. La même faute est dans *Bajazet*, et ne devait pas être imitée. Il fallait, *ils ont trompé les yeux*. (*Cours de littérature*.)

Avec toute ma flotte allons le recevoir,
Et par ces vains honneurs *séduire* son pouvoir.
(Corneille, *Pompée*.)

Notre langue, dit Voltaire à l'occasion de ces vers, ne permet guère qu'on applique à des choses inanimées, des verbes qui ne sont appropriés qu'à des choses animées. *On séduit un homme*, et, par une métaphore très-juste, *on séduit sa passion*; mais quand on séduit un homme puissant, ce n'est pas son pouvoir qu'on séduit. (*Remarques sur Corneille*.)

Séduisant, Séduisante. Adjectif verbal tiré du verbe *séduire*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Discours séduisans, ces séduisans discours; caresses séduisantes, ces séduisantes caresses*. Voyez *Adjectif*.

Ségrégativement. Adjectif. Séparément. Mot inusité qui a été employé par J.-J. Rousseau. *Les voix prises par masses et collectivement, vont toujours moins directement à l'intérêt commun, que prises ségrégativement par individus.*

Seigneur. Substantif masculin. Nous ne nous servons point des mots *monsieur, madame* dans les comédies tirées du grec. L'usage a permis que nous appellions les Romains et les Grecs *seigneur*, et les Romaines *madame* : usage vicieux en soi, mais qui cesse de l'être, parce que le temps l'a autorisé. (Voltaire, *Remarques sur la Bérénice de Racine*.)

Seigneurial, Seigneuriale. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Titre seigneurial, droits seigneuriaux*.

Sein. Substantif masculin. L'Académie n'indique que très-imparfaitement la signification de ce mot au figuré. On dit au sein *des plaisirs*, au sein *des voluptés*; le sein *de la patrie*, au sein *du vice*, au sein *de la vertu*, etc.

Du sein de ma patrie il fallut m'exiler
(Voltaire, *Œdipe*.)

Les courtisans, en foule attachés à son sort,
Du sein des voluptés s'avançaient à la mort..
(Voltaire, *Henriade*.)

Seize. Adjectif numéral des deux genres. Il se met avant son substantif. *Seize hommes, seize ans, seize onces*. — On dit, dans la division des ouvrages de littérature, *chapitre seize*. Alors *seize* est pris pour *seizième*.

Seizième. Adjectif. Il se met avant son substantif. *Le seizième jour, la seizième année, le seizième chapitre*. On dit aussi *le chapitre seizième*.

Semaine. Substantif féminin. Il s'entend de la division du temps, de sept jours en sept jours, à commencer par le dimanche jusqu'au samedi inclusivement. *La semaine qui vient, l'année qui vient*, sont de mauvaise locutions ; il faut dire *la semaine prochaine, l'année prochaine*.

Semblable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif, et au singulier il régit ordinairement la préposition *à*, qui est quelquefois exprimée, quelquefois sous-entendue. *Cette étoffe est semblable à la vôtre. Ces deux choses sont semblables*, on sous-entend *l'une à l'autre*.— *On n'a jamais rien vu de semblable*, on sous-entend *à ce que nous voyons*.

Semblant. Substantif masculin. *Faire semblant* régit *de* devant les noms et les verbes. *Ne faire semblant* de rien, *sans faire semblant* de rien. — *Il en fait le semblant*. — *Il fait semblant d'être fâché*. — Quand *faire semblant* régit un verbe, *semblant* se met sans article. *Il fait semblant de le quereller*, et non pas, *il fait le semblant de le quereller*.

Sembler. Verbe neutre de la première conjugaison. Ce verbe ne s'emploie guère à l'infinitif. Il s'emploie sur-tout impersonnellement. *Il me semble que, il me semblait que*. — Il régit l'indicatif quand il est suivi d'un régime indirect. *Il semble à mon frère que vous vous moquez de lui*. Quand il est sans régime, on met ordinairement le verbe de la phrase subordonnée au subjonctif. *Il semble qu'il prenne à tâche de me désoler*. Dans ce cas cependant, on peut mettre aussi l'indicatif, mais il y a quelque différence entre ces deux expressions. Je dirai, *il semble qu'il prenne à tâche de me désoler*, si je veux faire entendre seulement l'habitude qu'il a de faire tout ce qui peut me désoler. Mais si, outre cette habitude, je veux fixer l'attention sur ce qu'il fait actuellement pour me désoler, je dirai, *il semble qu'il prend à tâche de me désoler*. — Si quelqu'un s'étonne actuellement à la vue d'un objet nouveau, je lui dirai, *il semble que vous* n'avez

rien vu; mais si quelqu'un, dans le discours, s'étonne des choses dont on parle, je lui dirai, *il semble que vous n'ayez rien vu.* — Dans les interrogations, *sembler* régit la préposition *de*. *Que vous semble de cette affaire? Que vous semble-t-il de ce tableau? Que vous en semble?* — On dit, *il nous semble bon de vous avertir*, c'est-à-dire, nous trouvons bon, nous trouvons à propos de vous avertir; et en retranchant *il*, *si bon lui semble*, *comme bon lui semblera.* Alors *bon* se met avant le verbe.

Semer. Verbe actif de la première conjugaison. Les poètes emploient souvent ce mot au figuré.

....Vos refus pourraient me confirmer
Un bruit sourd qu'on déjà l'on commence à *semer*.
(Racine, *Athalie.*)

Je leur *semai* de fleurs les bords des précipices.
(*Idem.*)

. . . . . Sémiramis, à ses douleurs livrée,
Sème ici les chagrins dont elle est dévorée.
(Voltaire, *Sémiramis.*)

...Toi dn qui la main *sème* ici les forfaits
(Voltaire, *Mahomet.*)

Ses mains, autour du trône, avec confusion
Semaient la jalousie et la division.
(Voltaire, *Henriade.*)

Sémillant, Sémillante. Adjectif. Il est familier, et ne se met qu'après son substantif.

Sempiternelle. Adjectif féminin qui se dit d'une femme très-vieille, et se prend aussi substantivement. Il ne se met qu'après son substantif. *Une vieille sempiternelle.*

De cet antre où je vois venir
D'importantes *sempiternelles*, etc.
(Voltaire, *Epîtres.*)

Sénatorial, Sénatoriale. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Dignité sénatoriale*, *gravité sénatoriale.*

Sens. Substantif masculin. Terme de grammaire. Ce mot est souvent synonyme de *signification* et d'*acception*; et quand on n'a qu'à indiquer d'une manière vague et indéfinie la représentation dont les mots sont chargés, on peut se servir indifféremment de l'un ou de l'autre de ces trois termes. Mais il y a bien des circonstances où le choix n'en est pas indifférent, parce qu'ils sont distingués l'un de l'autre par des idées accessoires qu'il ne faut pas confondre. La *signification* est l'idée totale dont un mot est le signe primitif par la décision unanime de l'usage; l'*acception* est un aspect particulier sous lequel la *signification* primitive est envisagée dans une phrase; le *sens* est une autre *signification* différente de la primitive, qui est entée pour ainsi dire sur cette première, qui lui est analogue ou accessoire, et qui est moins indiquée par le mot même que par sa combinaison avec les autres mots qui constituent la phrase; c'est pourquoi l'on dit également *le sens d'un mot* et *le sens d'une phrase*; au lieu qu'on ne dit pas de même, la *signification* ou l'*acception* d'une phrase. Voyez *Acception* et *Signification.*

Nous allons parler des différentes espèces de sens dans lesquels on prend les mots et les phrases.

Le sens propre d'un mot est sa signification primitive sans aucune altération, comme quand on dit, *le feu brûle, la lumière nous éclaire.* Les mots *brûle*, *éclaire*, sont employés dans la signification primitive qui leur appartient; c'est pourquoi ils sont dans le sens propre.

Sens figuré. — Quand un mot est pris dans un autre sens que le sens propre, il paraît alors, pour ainsi dire, sous une forme empruntée, sous une figure qui n'est pas sa figure naturelle, c'est-à-dire celle qu'il a eue d'abord; alors on dit que le mot est dans un *sens figuré*, quel que puisse être le nom que l'on donne ensuite à cette figure particulière. Par exemple, *le feu de vos yeux*, *le feu de l'imagination*, *la* lumière *de l'esprit*, *la* clarté *d'un discours.* La liaison qu'il y a entre les idées accessoires, c'est-à-dire entre les idées qui ont rapport les unes aux autres, est la source de divers sens figurés que l'on donne aux mots. Les objets qui font sur nous des impressions sont toujours accompagnés de différentes circonstances qui nous frappent, et par lesquelles nous désignons souvent, ou les objets mêmes qu'elles n'ont fait qu'accompagner, ou ceux dont elles nous rappellent le souvenir. Souvent les idées accessoires, désignant les objets avec plus de circonstances que ne feraient les noms propres de ces objets, les peignent ou avec plus d'énergie ou avec plus d'agrément. De là le signe pour la chose signifiée, la cause pour l'effet, la partie pour le tout, l'antécédent pour le conséquent, et les autres tropes. Voyez *Tropes.* Comme l'une de ces idées ne saurait être réveillée sans exciter l'autre, il arrive que l'expres-

sion figurée est aussi facilement entendue que si l'on se servait du mot propre ; elle est même ordinairement plus vive et plus agréable quand elle est employée à propos, parce qu'elle réveille plus d'une image ; elle attache ou amuse l'imagination, et donne aisément à deviner à l'esprit.

Il n'y a presque point de mot qui ne se prenne en quelque sens figuré, c'est-à-dire, éloigné de sa signification propre et primitive. Les mots les plus communs, et qui reviennent le plus souvent dans le discours, sont ceux qui sont pris le plus fréquemment dans un sens figuré, et qui ont un plus grand nombre de ces sortes de sens. Tels sont *corps*, *ame*, *tête*, *couleur*, *avoir*, *faire*, etc.

Sens déterminé, *sens indéterminé*. — Quoique chaque mot ait nécessairement dans le discours une signification fixe et une acception déterminée, il peut néanmoins avoir un sens indéterminé, en ce qu'il peut encore laisser dans l'esprit quelque incertitude sur la détermination précise et individuelle des sujets dont on parle, des objets que l'on désigne. Que l'on dise, par exemple, *des hommes ont cru que les animaux sont de pures machines* ; un homme *d'une naissance incertaine jeta les premiers fondemens de la capitale du monde*. Le nom *homme*, qui a, dans ces deux exemples, une signification fixe, qui est pris sous une acception formelle et déterminative, y conserve encore un sens indéterminé, parce que la détermination individuelle des sujets qu'il y désigne n'y est pas assez complète ; il peut y avoir encore de l'incertitude sur cette détermination totale, pour ceux du moins qui ignoreraient l'histoire du cartésianisme et celle de Rome. Mais si l'on dit, les cartésiens *ont cru que les animaux sont de pures machines*, Romulus *jeta les premiers fondemens de la capitale du monde*, ces deux propositions ne laissent plus aucune incertitude sur la détermination individuelle des hommes dont il est question ; le sens en est totalement déterminé.

Sens passif, *sens actif*. — Un mot est employé dans un sens actif, quand le sujet auquel il se rapporte est envisagé comme le principe de l'action énoncée par ce mot ; il est employé dans le sens passif, quand le sujet auquel il a rapport est considéré comme le terme de l'impression produite par l'action que ce mot énonce. Par exemple, les mots *aide* et *secours* sont pris dans un sens actif quand on dit, mon aide *ou* mon secours *vous est inutile* ; car c'est comme si l'on disait, l'aide *ou* le secours *que je vous donnerais vous est inutile*. Mais ces mêmes mots sont dans un sens passif si l'on dit, *accourez à mon* aide, *venez à mon* secours ; car ces mots marquent alors l'*aide* ou le *secours* que l'on me donnera, dont je suis le terme, et non pas le principe. *Cet enfant se gâte*, pour dire qu'il tache ses hardes, est une phrase où les deux mots *se gâte* ont le sens actif, parce que l'enfant auquel ils se rapportent est envisagé comme principe de l'action de *gâter*. *Cette robe se gâte* est une autre phrase où les deux mêmes mots ont le sens passif, parce que la *robe* à laquelle ils ont rapport est considérée comme le terme de l'impression produite par l'action de *gâter*.

Sens absolu, *sens relatif*. — Les grammairiens distinguent dans les mots le sens absolu et le sens relatif. Cette distinction ne peut tomber que sur les mots qui ont un complément. Lorsqu'ils sont employés sans ce complément, et que par conséquent le sens en est envisagé indépendamment de toute application à quelque terme conséquent que ce puisse être, on dit qu'ils sont pris dans un sens absolu ; ce qui n'est pas tout-à-fait exact, puisqu'un terme essentiellement relatif ne peut cesser de l'être ; mais il paraît absolu, parce qu'il y a une abstraction naturelle du terme conséquent. Que je dise, par exemple, aimez *Dieu par-dessus toutes choses*, *et votre prochain comme vous-même*, le verbe *aimez*, essentiellement relatif parce qu'on ne peut aimer sans aimer un sujet déterminé, est employé ici dans le sens relatif, puisque le sens en est complété par l'expression de l'objet qui est le terme conséquent du rapport renfermé dans le sens de ce verbe ; mais si je dis, *aimez*, *et faites après cela ce qu'il vous plaît*, le verbe *aimer* est ici dans un sens absolu, parce que l'on fait abstraction de tout terme conséquent, de tout objet déterminé auquel l'amour puisse se rapporter.

Il en est de même de toutes les autres sortes de mots relatifs, noms, adjectifs, adverbes, prépositions. Voyez *Relatif* et *Absolu*.

Sens collectif, *sens distributif*. — Ceci ne peut regarder que les mots pris dans une acception universelle. Or, il faut distinguer deux sortes d'universa-

lités ; l'une métaphysique et l'autre morale. L'universalité est métaphysique quand elle est sans exception, comme *tout homme est mortel*. L'universalité est morale quand elle est susceptible de quelques exceptions, comme *tout vieillard loue le temps passé*. C'est donc à l'égard des mots pris dans une acception universelle, qu'il y a sens collectif ou sens distributif. Ils sont dans un sens collectif quand ils énoncent la totalité des individus simplement comme totalité ; ils sont dans un sens distributif quand on y envisage chacun des individus séparément. Par exemple, quand on dit en France, que *les évêques jugent infailliblement en matière de foi*, le nom *évêque* est pris dans cette phrase seulement dans le sens collectif, parce que la proposition n'est regardée comme vraie que du corps épiscopal, et non pas de chaque évêque en particulier, ce qui est le sens distributif. Lorsque l'universalité est morale, il n'y a de même que le sens collectif qui puisse être regardé comme vrai, le sens distributif y est nécessairement faux à cause des exceptions. Ainsi, dans cette proposition, *tout vieillard loue le temps passé*, il n'y a de vrai que le sens collectif, parce que cela est généralement vrai. Le sens distributif en est faux, parce qu'il se trouve des vieillards équitables qui ne louent que ce qui mérite d'être loué. Lorsque l'universalité est métaphysique, et qu'elle n'indique pas individuellement la totalité, il y a vérité dans le sens collectif et dans le sens distributif, parce que l'énoncé est vrai de tout et de chacun des individus, comme *tout homme est mortel*.

Sens composé, *sens divisé*. — Quand l'Évangile dit, *les* aveugles *voient*, *les* boiteux *marchent*, ces termes, *les aveugles*, les *boiteux*, se prennent, en cette occasion, dans le sens divisé, c'est-à-dire que ce mot *aveugles* se dit là de ceux qui étaient aveugles et qui ne le sont plus ; ils sont divisés pour ainsi dire de leur aveuglement : car les aveugles, en tant qu'aveugles (ce qui serait le sens composé), ne voient pas. — Quand saint Paul a dit : *Les* idolâtres *n'entreront point dans le royaume des cieux*, il a parlé des *idolâtres* dans le sens composé, c'est-à-dire de ceux qui demeureront dans l'idolâtrie. Les idolâtres, en tant qu'idolâtres, n'entreront point dans le royaume des cieux ; c'est le sens composé ; mais les idolâtres qui auront quitté l'idolâtrie, et qui auront fait pénitence, entreront dans le royaume des cieux ; c'est le sens divisé. — Dans le sens composé, un mot conserve sa signification à tous égards, et cette signification entre dans la composition du sens de toute la phrase ; au lieu que dans le sens divisé, ce n'est qu'en un certain sens et avec restriction, qu'un mot conserve son ancienne signification.

Sens littéral, *sens spirituel*. — Le sens littéral est celui que les mots excitent d'abord dans l'esprit de ceux qui entendent une langue ; c'est le sens qui se présente naturellement à l'esprit. Entendre une expression littéralement, c'est la prendre au pied de la lettre. Le sens spirituel est celui que le sens littéral renferme ; il est enté pour ainsi dire sur le sens littéral ; c'est celui que les choses signifiées par le sens littéral font naître dans l'esprit. Ainsi, dans les paraboles, dans les fables, dans les allégories, il y a d'abord un sens littéral. On dit, par exemple, qu'un loup et un agneau vinrent boire à un même ruisseau ; que le loup ayant cherché querelle à l'agneau, le dévora. Si vous vous attachez simplement à la lettre, vous ne verrez dans ces paroles qu'une simple aventure arrivée à deux animaux. Mais cette narration a un autre objet ; on a dessein de vous faire voir que les faibles sont quelquefois opprimés par ceux qui sont plus puissans, et voilà le sens spirituel, qui est toujours fondé sur le sens littéral.

Sens louche, *sens équivoque*. — Le sens louche naît plutôt de la proposition particulière des mots qui entrent dans une phrase, que de ce que les termes en sont équivoques en soi. Ainsi, ce serait plutôt la phrase qui devrait être appelée *louche*, si l'on voulait s'en tenir au sens littéral de la métaphore ; car, dit Dumarsais, comme les personnes louches paraissent regarder d'un côté pendant qu'elles regardent d'un autre ; de même dans les constructions louches, les mots semblent avoir un certain rapport pendant qu'ils en ont un autre. Par conséquent, c'est la phrase même qui a le vice d'être louche ; et comme les objets vus par les personnes louches ne sont point louches pour cela, mais seulement incertains à l'égard des autres, de même le sens louche ne peut être regardé proprement comme *louche* ; il n'est qu'incertain pour ceux qui entendent ou qui lisent la phrase. Si donc on donne le nom de sens louche à celui qui résulte d'une disposition louche de la phrase,

c'est par métonymie que l'on transporte à la chose signifiée le nom métaphorique donné d'abord au signe. *Germanicus a égalé sa vertu*, *et* son bonheur *n'a jamais eu de pareil.* On appelle cela une construction louche, parce que *son bonheur*, qui paraît d'abord avoir rapport à *égalé*, a réellement rapport à *n'a jamais eu de pareil.* Le sens louche naît donc de l'incertitude de la relation grammaticale de quelqu'un des mots qui composent la phrase.

Le sens équivoque paraît venir surtout de l'indétermination essentielle à certains mots, lorsqu'ils sont employés de manière que l'application actuelle n'en est pas fixée avec assez de précision. Tels sont les adjectifs conjonctifs *qui* et *que*, et l'adverbe conjonctif *donc*; parce que, n'ayant par eux-mêmes ni nombre, ni genre déterminé, la relation en devient nécessairement douteuse, pour peu qu'ils ne tiennent plus immédiatement à leur antécédent. Tels sont nos pronoms de la troisième personne, *il*, *lui*, *elle*, *le*, *la*, *les*, *ils*, *eux*, *elles*, *leur*; parce que tous les objets dont on parle étant de la troisième personne, il doit y avoir incertitude sur la relation de ces mots, dès qu'il y a dans le même discours plusieurs noms du même genre et du même nombre, si l'on n'a soin de rendre cette relation bien sensible par quelques-uns de ces moyens qui ne manquent guère à ceux qui savent écrire. Tels sont enfin les prépositifs possessifs de la troisième personne *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*; et les purs adjectifs possessifs de la même personne, *sien*, *sienne*; *siens*, *siennes*; parce que la troisième personne déterminée à laquelle ils doivent se rapporter, peut être incertaine à leur égard comme à l'égard des pronoms personnels, et pour la même raison. Voyez *Absolu*, *Équivoque*, *Collectif*, *Distributif.* (Dumarsais et Beauzée.)

Sensé, Sensée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme sensé*, *une personne sensée. Un discours sensé*, *une réponse sensée*, *une action sensée.*

Sensément. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu sensément*, ou *il a sensément répondu.*

Sensible. Adverbe qui ne se met qu'après son substantif. *Un froid sensible. — Un déplaisir sensible*, *un plaisir sensible.* Il régit quelquefois la préposition *à*. *Sensible* aux *maux d'autrui*, *sensible* à *l'amitié*, à *l'amour.*

Penses-tu que, sensible à l'honneur de Thésée,
Il lui cache l'ardeur dont je suis embrasée ?
(Racine, *Phèdre.*)

Sensiblement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cela se voit sensiblement. Nous avons sensiblement remarqué son trouble. — Il a été sensiblement touché de cette perte.*

Sensiblerie. Substantif féminin. Fausse sensibilité. Ce mot nouveau a été adopté par l'usage. *Les êtres privés de la vraie sensibilité*, dit Mercier, abondent *en sensiblerie. Je soupçonne un peu le mausolée dressé par la reine Artémise d'avoir été l'ouvrage de la sensiblerie; la sensibilité n'eût pas livré à des statuaires l'expression de la douleur de l'ame.*

Sensuel, Sensuelle. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme sensuel*, *une femme sensuelle. — Une vie sensuelle.*

Sensuellement. Adverbe. On ne le met guère qu'après le verbe. *Il a toujours vécu sensuellement.*

Sentencieusement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il a parlé sentencieusement.*

Sentencieux, Sentencieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un discours sentencieux*, *un mot sentencieux*, *une réponse sentencieuse*; *cette sentencieuse réponse. Un homme sentencieux.* Voyez *Adjectif.*

Senti. Substantif masculin. Expression nouvelle employée par Voltaire *Je prie* M. *** de conserver sa bienveillance pour celui qui n'est ni Pierre (Corneille) *ni Jean* (Racine), *qui n'aime point du tout le raisonné de Pierre, et qui n'approche point du senti de Jean.*

Sentier. Substantif masculin. On l'emploie souvent au figuré dans le style noble. *Le sentier* ou *les sentiers de la vertu*, *le sentier* ou *les sentiers de la gloire.*

Et toujours de la gloire évitant le *sentier*,
Ne laisser aucun nom, et mourir tout entier.
(Racine, *Phèdre.*)

Sentimental, Sentimentale. Adjectif. Mot nouveau qui a rapport au sentiment. Il se prend ordinairement en mauvaise part, pour exprimer la fadeur du sentiment. *Des expressions sentimentales*, *une tirade sentimentale.*

On ne dit point *sentimentaux*. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Ces sentimentales expressions qui reviennent à chaque instant dans ce discours, le rendent bien froid.* Voyez *Adjectif*.

Sentimenteux, Sentimenteuse. Adjectif. Mot nouveau proposé par Mercier. Avez-vous lu, dit-il, le *Voyage sentimental de Sterne?* — Oui, qu'en pensez-vous? — Que c'est l'ouvrage d'un homme *sentimenteux*. Pourquoi le philosophe qui, comme Sénèque, écrit des sentences, peut-il être appelé *sentencieux?* Et pourquoi l'écrivain qui, comme Rousseau, peint si souvent le sentiment, ne pourrait-il pas être appelé *sentimenteux?* — Ce mot n'a point été adopté par l'usage, et *sentimental* paraît suffire pour tous les cas.

Sentinelle. Substantif féminin. L'Académie dit que *plusieurs* le font masculin. Elle aurait dû dire que *quelques-uns*, ou plutôt quelques poëtes, l'ont fait masculin. En effet, on trouve dans Voltaire :

Ce sentiment si prompt, dans nos cœurs répandu,
Parmi tous nos dangers *sentinelle assidu*.

et dans Delille,

Ces postes menaçans, ces nombreux *sentinelles*
Qui veillent nuit et jour aux portes éternelles.

C'est probablement le besoin d'une rime chez Voltaire, et l'embarras de la mesure chez Delille, qui ont produit cette licence.

Sentir. Verbe actif et neutre de la seconde conjugaison. Ce verbe régit quelquefois l'infinitif sans préposition. *Je sentais renaître mon courage.* (Fénélon, *Télémaque*.) Il régit *que*, lorsqu'il est suivi d'un verbe qui ne se rapporte pas à son propre sujet. *Je sentais qu'il me trompait. — On sent du plaisir, de l'orgueil à faire quelque chose. On sent un secret orgueil à honorer ceux qu'on a vaincus.* (Thomas.)

Voltaire a dit dans *Mahomet* :

Je ne me sens point fait pour être un assassin.

L'Académie a oublié d'indiquer cette acception.

Seoir. Verbe neutre, irrégulier et défectueux de la troisième conjugaison. Dans le sens d'être convenable, il n'a que les temps simples, et aux troisièmes personnes. *Il sied, ils siéent; il séyait, ils séyaient; il siéra, ils siéront; il siérait, ils siéraient; qu'il siée, qu'ils siéent.* Participe présent, *séyant*. L'infinitif *seoir* n'est point usité. Il s'emploie impersonnellement. *Il vous sied bien de prendre ce ton-là.*

Il vous *sied* bien d'avoir l'impertinence
De refuser un mari de ma main.
(Voltaire, *Nanine*.)

Seoir, dans le sens de prendre séance, n'est plus d'usage qu'au participe présent *séant*, et au participe passé, *sis*, *sise*, qui ne s'emploient plus guère qu'adjectivement en style de barreau, au lieu de *situé*, *située*. *Une maison sise à Orléans.*

Séparable. Adjectif des deux genres Il est peu usité, et ne se met qu'après les substantifs qu'il modifie. *Ces deux choses sont séparables.*

Séparément. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a traité ces deux questions séparément*, ou *il a séparément traité ces deux questions. On les interroge séparément.*

Sept. Adjectif numéral des deux genres. On ne prononce point le *p*. On prononce le *t* quand *sept* est seul, *il y en a sept*, ou bien quand il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. *Sept amis, sept ou huit, sept hommes.* On le met ordinairement avant son substantif. Cependant on le voit quelquefois après les noms propres, *Charles sept*, *Louis sept*. Alors il signifie *septième*. On dit aussi, dans le même sens, *chapitre sept*, *article sept*, *le sept du mois*, c'est-à-dire le septième jour du mois.

Boileau a fait rimer *sept* avec *cornet* :

Un joueur. . . . .
Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet;

et avec *secret*.

Et souvent tel y vient qui sait pour tout secret,
Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.

Voltaire l'a fait rimer avec *objet*.

Elle avait une fille; un dix avec un sept,
Composait l'âge heureux de ce divin objet.

Ce sont des licences poétiques qui ne doivent point influer sur la prononciation usitée dans la prose.

Septante. Adjectif numéral des deux genres. On prononce le *p*. L'Académie prétend qu'on le dit pour soixante et dix. On le disait autrefois; on ne dit aujourd'hui que soixante et dix, si ce n'est en parlant des *septante semaines*

de Daniel, et des soixante et douze traducteurs de l'Ancien Testament, que l'on désigne sous le nom *des Septante*.

Septentrional, Septentrionale. Adjectif. Le *p* se prononce. Il fait *septentrionaux* au pluriel masculin, et ne se met qu'après son substantif. *L'océan septentrional, les pays septentrionaux*.

Septième. Adjectif des deux genres. Nombre ordinal. On ne prononce point le *p*. Il ne se met qu'avant son substantif. *Le septième jour, la septième année, la septième génération*.

Septièmement. Adverbe. On le met au commencement de la phrase, *septièmement, je vais vous expliquer*; ou bien après le verbe, *je vous dirai septièmement que*... Le *p* ne se prononce point.

Septuagénaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme septuagénaire, une femme septuagénaire*. On prononce le *p*.

Septuagésime, Septuple, Septupler. Dans ces trois mots, on prononce le *p* de *sep*.

Sépulcral, Sépulcrale. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Urne sépulcrale, cérémonies sépulcrales; organe sépulcral, un sépulcral organe; voix sépulcrale*. Il fait au pluriel masculin *sépulcraux*. *Des vases sépulcraux*. (*Académie*.)

Sépulcre. Substantif masculin. L'Académie prétend qu'il ne se dit plus dans le style ordinaire, que pour signifier les tombeaux des anciens. Cela suppose qu'il se dit dans le style noble, pour signifier un lieu destiné à la sépulture d'un mort.

Vous me forcez, seigneur, à la reconnaissance;
Et tout près du *sépulcre* où l'on va m'enfermer,
Mon dernier sentiment est de vous estimer.
(Voltaire, *Tancrède*.)

Du sein de ce *sépulcre* inaccessible au monde.
(Voltaire, *Sémiramis*.)

Sépulture. Substantif féminin. L'Académie ne le dit que dans un sens religieux. Delille l'a employé dans un sens plus général.

.... Lorsque l'ingrat s'échappait de ces lieux,
Ne pouvais-je saisir, déchirer le parjure,
Donner à ses lambeaux la mer pour *sépulture*?
(*Énéide*.)

Serein, Sereine. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un temps serein, un jour serein, une nuit sereine*. — *Un visage serein, un front serein*.

Séreux, Séreuse. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Humeur séreuse, sang séreux*.

Serf, Serve. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. On prononce le *f*. *Un homme serf, un homme de condition serve*.

Sérieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a travaillé sérieusement à sa fortune*, ou *il a sérieusement travaillé à sa fortune*.

Sérieux, Sérieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Visage sérieux, air sérieux, mine sérieuse*. — *Faire des réflexions sérieuses, faire de sérieuses réflexions*. Voyez *Adjectif*.

Serpent. Substantif masculin. L'Académie ne donne d'autre exemple de ce mot employé au figuré, que *c'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, le serpent est caché sous les fleurs*. Elle ne dit point *les serpens de l'envie, les serpens de la calomnie*.

En vain contre Henri la France a vu long-temps
La calomnie affreuse *exciter ses serpens*.
(Voltaire, *Épîtres*.)

Serrer. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie dit, *avoir le cœur serré*; elle aurait dû ajouter que cette expression est souvent suivie de la préposition *de*. *Avoir le cœur serré de douleur*, *de tristesse*. *Il s'était retiré dans sa maison, le cœur serré de tristesse*. (Montesquieu, *Lettres persanes*.)

Servante. Substantif féminin. L'Académie le définit femme ou fille employée aux plus bas offices d'une maison, et qui sert à gages. Cette définition n'est point exacte. On appelle *servante*, une femme ou fille qui sert à gages dans une maison ordinaire, où elle fait tout l'ouvrage du ménage. *Molière lisait ses comédies à sa servante*. Dans les maisons aisées, il y a souvent une cuisinière et une servante; dans les maisons des champs, il y a des servantes de basse-cour. — On dit, par une espèce de dénigrement, *une servante d'auberge, une servante de cabaret*.

Serviable. Adjectif des deux genres qui se met toujours après son substantif. *Un homme serviable, une femme serviable*.

Servile. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Emploi servile, condition servile, âme servile, esprit servile*. — *Une crainte*

servile, *une servile crainte* ; *un adulateur servile*, *un servile adulateur* ; *une complaisance servile*, *une servile complaisance*. Regnard a dit :

Cela peut être vrai pour de serviles ames.

Voyez *Adjectif*.

Servilement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il lui a fait servilement la cour*, ou *il lui a servilement fait la cour*. *Il a traduit servilement ce passage*, ou *il a servilement traduit ce passage*.

Servir. Verbe actif et neutre de la seconde conjugaison. Il est irrégulier, et se conjugue comme *sentir*. Voyez *Irrégulier*.

Servir de, tenir lieu *de* ; tenir la place, faire l'office *de*. *Il m'a servi* de *père*, *cela lui a servi* de *médecine*. *Il a servi* de *père à ses neveux*.

Servir à, être utile. *Cet instrument sert* au *labourage*. *Un cheval qui sert* à *tirer et* à *porter*.

A quoi sert-il ? De quoi sert-il ? Il ne sert à *rien*, *il ne sert* de *rien*, exigent le subjonctif dans les propositions subordonnées. *A quoi a-t-il servi que vous* soyez *venu si matin ? Il ne servirait de rien que vous* vinssiez *avant midi*.

Voltaire a dit *servir simple cavalier*, *simple soldat*. *Il vint d'abord servir simple cavalier*.

Avec honneur *je servirai soldat*.
(Voltaire, *Enfant prodigue*.)

Ces sortes d'expressions sont peu usitées. On dit ordinairement *servir comme soldat*, *servir en qualité de soldat*. Il a mieux employé ce mot dans les deux exemples suivans :

Servez à genoux
L'idole dont le poids va vous écraser tous.
(*Mahomet*.)

Par cent mille assassins son courroux fut *servi*.
(*Henriade*.)

Ses. Voyez *Son*.

Seuil. Substantif masculin. On mouille le *l* final. Ce mot s'emploie dans le style noble.

Dès que la reine, ivre d'un fol orgueil,
De la porte du temple aura franchi le *seuil*.
(Racine, *Athalie*.)

Seul, Seule. Adjectif. Il se dit, 1°. d'un homme qui n'a personne avec lui, auprès de lui, autour de lui, ou qui n'a avec lui que les personnes avec lesquelles il vit ordinairement et familièrement. *Cet homme était* seul *dans sa chambre* ; *il était* seul *avec sa femme et ses enfans*. *Il était* seul *avec son domestique*. — Il se dit aussi de plusieurs personnes. *Le mari et la femme étaient seuls*. En parlant des choses, il signifie, qui n'est point accompagné de choses de la même espèce ; *un fait seul* est un fait qui n'est point accompagné d'autres faits ; *un mot seul* est un mot qui n'est point accompagné d'autres mots. En ce sens, il suit toujours son substantif. — 2°. Il signifie unique. *Il n'y a qu'un* seul *Dieu*. *Il n'a qu'un* seul *domestique* ; *c'est le* seul *bien qui me reste*, *c'est le* seul *mot qui exprime ma pensée*. En ce sens, il précède toujours son substantif.

3°. Il me semble que quand on dit, *un* seul *homme a changé la face du monde*, *seul*, dans cette phrase, ne veut pas dire *unique*. Je pense qu'il ajoute au substantif qu'il modifie l'idée d'individu, et que c'est comme si l'on disait, *un* seul *individu de la même espèce*. Dans ce sens aussi, l'adjectif doit précéder son substantif.

Un mot seul *vous fera comprendre ce que je veux dire* ; c'est-à-dire un mot considéré numériquement. *Un* seul *mot a suffi pour le convaincre*, c'est-à-dire, un mot considéré relativement à sa signification, à son énergie.

L'Académie donne pour exemples : *c'est la* seule *loi qu'il* faut *suivre* ; *voilà les* seules *raisons que vous* puissiez *établir*. Dans le premier exemple, on voit le verbe à l'indicatif, *il faut* ; dans le second il est au subjonctif, *vous puissiez*. On pourrait induire de là que lorsque *seul* est précédé de l'article, et suivi des adjectifs relatifs, *qui*, *que*, *dont*, etc., on peut mettre indifféremment le verbe qui suit à l'indicatif ou au subjonctif. Cette induction serait erronée, et si l'on se sert de l'un ou de l'autre, c'est sans doute par des raisons différentes.

Malgré ces exemples de l'Académie, quelques grammairiens modernes ont prétendu que *seul* doit toujours être suivi du subjonctif. « On mettra le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif, dit la *Grammaire des Grammaires*, lorsque le pronom relatif aura pour antécédent un substantif accompagné du mot *seul*. » D'après cette règle, il faudrait dire, *c'est mon frère seul qui* soit *coupable*, au lieu de *c'est mon frère* seul *qui* est *coupable*. *C'est le seul homme que* j'invitasse, au lieu de, *c'est le seul homme que* j'invi-

teral; et assurément, rien ne serait plus barbare que ce langage.

D'autres prétendent avec plus de raison, que *seul* doit être suivi du subjonctif, quand l'idée n'est pas positive, quand elle tient lieu de doute. Mais cette difficulté n'a été encore clairement expliquée dans aucune grammaire. Essayons de l'expliquer ici.

L'indicatif est un mode qui exprime directement, absolument, l'existence d'un sujet sous un attribut déterminé. Le subjonctif au contraire exprime d'une manière dépendante, vague, subordonnée.

Or, l'adjectif *seul* peut être pris, ou dans un sens absolu, ou dans un sens relatif. Il est pris dans un sens absolu, lorsqu'il n'ajoute au substantif que l'idée d'unité numérique, abstraction faite de tout rapport avec d'autres individus. Comme dans, *c'est mon frère* seul *qui est coupable. C'est lui* seul *qui m'a frappé. C'est à lui* seul *que je confierai mon secret.* L'adjectif *seul* est pris dans un sens relatif, lorsqu'à l'idée principale qu'il exprime, se joint une idée accessoire qui indique un rapport, une comparaison avec d'autres individus ou d'autres choses, une dépendance de ces individus ou de ces choses. Quand je dis, *de tous les spectateurs, mon frère est le* seul *qui ait applaudi*, le mot *seul*, outre sa signification principale, indique un rapport, une comparaison avec les autres spectateurs.

Dans le premier sens, le verbe de la proposition doit être mis à l'indicatif. Ce n'est point une proposition incidente, subordonnée, c'est une proposition absolue, et qui par conséquent, exige l'indicatif. *C'est lui* seul *qui m'a frappé*, veut dire, un seul homme m'a frappé, et cet homme c'est lui. *C'est mon frère* seul *qui est coupable*, signifie, il y a un seul coupable, et ce coupable c'est mon frère.

Dans le second sens, le verbe de la proposition doit être mis au subjonctif, parce qu'il n'affirme pas d'une manière absolue, indépendante, mais avec un rapport à d'autres individus, à d'autres choses.

Buffon a dit : *On peut dire que le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve.* Il fallait le subjonctif, parce que la fidélité du chien est exprimée ici comparativement avec la fidélité des autres animaux.

Racine a dit :

La gloire est le seul bien qui *puisse* nous tenter.

En employant le subjonctif, il a fait sentir que le *seul* bien est dit comparativement aux autres biens. Mais si l'on disait, *c'est le* seul *bien qui* peut *nous tenter*, on parlerait d'un bien qui contiendrait absolument et positivement en soi la seule chose qui peut nous tenter. De tous ces biens-là, la gloire est le *seul* bien qui puisse nous tenter. La gloire peut *seule* nous tenter, parce qu'elle seule contient en elle des attraits auxquels nous sommes sensibles.

Je dirai, *c'est la* seule *chose que nous désirons*, si je veux exprimer notre désir comme existant réellement, absolument, sans rapport à d'autres désirs; et je dirai, *c'est la* seule *chose que nous désirions*, si je veux présenter notre désir relativement aux autres désirs que nous pourrions avoir et que nous n'avons pas.

On dit également bien, *c'est le* seul *homme de la famille qui* a *de l'esprit*, et *c'est le* seul *homme de la famille qui* ait *de l'esprit.* Dans la première phrase, j'exprime l'existence directe, absolue d'un *seul* homme d'esprit dans la famille. Il n'existe réellement, positivement dans la famille qu'un *seul* homme d'esprit. Dans la seconde, j'exprime l'existence d'un *seul* homme d'esprit dans la famille, comparativement aux autres hommes qui existent dans cette famille : c'est de toutes les personnes de la famille la *seule* qui ait de l'esprit; et c'est ce rapport, cette comparaison, cette dépendance de l'idée, qui exige le subjonctif.

C'est le seul *homme qui* a *pu me plaire*, exprime l'existence positive des moyens par lesquels la personne a réussi à me plaire. *C'est le* seul *homme qui* ait *pu me plaire*, a rapport aux autres moyens que d'autres ont employés inutilement pour me plaire.

On dit, *c'est le* seul *parti que vous* pouvez *prendre*, s'il n'existe réellement, positivement, absolument qu'un *seul* parti à prendre; et *c'est le* seul *parti que vous* puissiez *prendre*, si je veux faire entendre qu'entre plusieurs partis, celui qu'on propose est le seul convenable. Dans, *c'est la* seule *personne que je chéris*, l'existence de la personne dans mon affection est présentée d'une manière positive, déterminée, absolue, je veux appeler l'attention sur un individu que je chéris réellement, absolument; au contraire, dans *c'est la* seule *personne que je chérisse*, l'attention n'est plus appelée d'une manière

positive sur la personne que je chéris, mais sur plusieurs personnes que je pourrais chérir et que je ne chéris pas. *C'est le* seul *homme que je chéris*, signifie, je le chéris lui seul; *c'est le* seul *homme que je chérisse*, veut dire, je ne chéris aucun autre homme que lui. *C'est la* seule *loi qu'il* faut *suivre*, suppose l'existence positive et absolue de la nécessité de suivre cette loi; *c'est la* seule *loi qu'il* faille *suivre*, suppose que l'on pourrait faire un choix entre plusieurs lois.

Voici d'autres exemples auxquels on peut appliquer ces principes.

C'est le seul *conseil que* je peux *vous donner; c'est le seul conseil* que je puisse *vous donner. C'est la seule place qui* peut *vous convenir; c'est la seule place qui* puisse *vous convenir. De tous les reproches qu'il m'a faits, celui-là est le* seul *qui* m'ait *affecté*. On ne peut pas dire *qui m'a*, le rapport aux autres reproches est trop marqué. — *Il y avait eu du délire à penser qu'on eût pu faire périr par un crime tant de personnes royales, en laissant vivre le* seul *qui* pouvait *les venger.* (Voltaire), qui avait *seul* les moyens de les venger. *Le* seul *qui* pût *les venger*, voudrait dire, le *seul* dont les moyens de les venger pussent être plus efficaces que les autres. — *Les mauvais succès sont les* seuls *maîtres qui* peuvent *nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu d'avoir failli qui coûte tant à notre orgueil.* (Bossuet.) — *Locke est le* seul *que je crois devoir excepter.* (Condillac.) *Que je croie*, supposerait du doute. — *La religion est le* seul *mors que les rois* puissent *encore blanchir.* (Marmontel.) — *La tendre jeunesse est le* seul *âge où l'homme* peut *encore tout sur lui-même pour se corriger.* (Fénélon.)

Seulement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il lui a demandé* seulement *une grâce*, ou *il lui a* seulement *demandé une grâce*.

Seulet, Seulette. Adjectif qui ne s'emploie que dans le style pastoral, et ne se met qu'après son substantif. *Une fille seulette.*

Sévère. Adjectif des deux genres. Il précède souvent son substantif. *Un prince sévère, un juge sévère, un censeur sévère, un sévère censeur. — Une vertu sévère, une punition sévère, une sévère punition. — Une beauté sévère, cette sévère beauté.*

Sévère régit les prépositions *à*, *pour*, *envers*, *à l'égard. Il est sévère aux autres comme à lui-même.*

Que faut-il que Bérénice espère?
Rome *lui sera-t-elle* indulgente ou *sévère*?

Il est plus sévère *pour lui-même que pour les autres. Un père* sévère *pour ses enfans*, envers *ses enfans.* Toutes ces expressions ont des différences fondées sur la nature des prépositions qui y sont employées.

Sexagénaire. Adjectif des deux genres qui suit toujours son substantif. *Un homme sexagénaire, une femme sexagénaire.*

Sexuel, Sexuelle. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Les organes sexuels, les qualités sexuelles.*

Si. Conjonction et adverbe. La lettre i de *si* s'élide devant *il*, *ils; s'il vient, s'ils viennent.* Elle ne s'élide devant aucun autre mot, *si elle vient, si on dit.* — Dans la conversation, on dit *et si*, pour dire *cependant, néanmoins;* dans cette façon de parler, *si* ne perd pas sa voyelle, même devant le pronom *il. Il est brave et vaillant*, et si *il est doux et facile; je souffre plus que vous*, et si *je ne me plains pas.*

Si, conjonction, exprimant par lui-même le doute de l'esprit, n'a pas besoin d'un mode douteux au verbe qui le suit; ce verbe doit être à l'indicatif. *Je serais venu* si j'avais *eu le temps*, et non pas *si* j'eusse *eu le temps.*

On ne peut se servir de *si* au premier et au second membre d'une période; mais au second, on met *que* au lieu de *si*; et alors, comme ce *que* marque par lui-même le doute, on met au subjonctif le verbe qui suit. *Si vous partez*, et que *vous* vouliez *me prendre avec vous.* Ce tour, disent les grammairiens, vaut mieux que *si vous partiez, et* si *vous vouliez me prendre avec vous.* — Cette règle n'est pas tout-à-fait exacte; on répète le *si*, ou on met le *que*, suivant les cas. Lorsqu'il n'y a pas de liaison entre les deux propositions, il faut répéter *si*; lorsqu'il y en a, il faut mettre la conjonction *que*, qui alors marque cette liaison. On dira donc fort bien, *si vous gagnez votre procès*, et si *vous allez dans votre pays*, si l'on ne veut pas marquer une liaison de conséquence entre ces deux propositions. Mais on dira, *si vous gagnez votre procès*, et que *vous vous trouviez dans une situation plus avantageuse*, parce que l'on marque par-là la liaison qu'il y a entre les deux propositions, et que l'on

fait considérer l'une comme une suite de l'autre.

On lit dans la *Grammaire des Grammaires*, que quand *si* est répété devant deux substantifs, on peut mettre le verbe au singulier.

Vous n'avez plus, madame, à craindre pour ma vie,
Et je serais heureux si la foi, si l'honneur
Ne me *reprochait* point mon injuste bonheur.
(Racine, *Bajazet*.)

Cette règle est inexacte. On peut, dans le cas indiqué, mettre le verbe au singulier, si les deux substantifs sont pris dans un sens disjonctif, c'est-à-dire, si l'un ou l'autre est le sujet du verbe, et non tous les deux ensemble. On dira donc, *si votre père, si votre mère vient à mourir*, ce qui veut dire, *si votre père vient à mourir*, ou *si votre mère vient à mourir;* et c'est *père* ou *mère* qui est le sujet du verbe. Mais on dira, *si l'amour, si la reconnaissance m'attachent à vous*, et non pas, *m'attache*, pour marquer que ces deux choses existent ensemble, et que les deux substantifs sont le sujet complexe de la proposition. D'après cela, on peut regarder les vers de Racine donnés pour exemple, ou comme une négligence, ou comme un sacrifice fait à l'harmonie.

Quelquefois on retranche *pas* du verbe pris négativement qui suit la conjonction *si*, quelquefois on ne le retranche pas. Dans le premier cas, on veut indiquer une liaison entre les deux membres de la phrase, et marquer que l'effet exprimé par le second est indéterminé. *Si vous* ne changez, *vous éprouverez des malheurs*, tel ou tel malheur. Dans le second cas, on marque une liaison entre les deux membres, et un effet déterminé dans le second; *si vous ne changez* pas, *vous* mourrez. Effet déterminé.

Fénélon a dit dans *Télémaque : Si Pygmalion ne* change *de conduite, notre gloire et notre puissance seront bientôt transportées à quelque autre peuple mieux gouverné que nous; à quelque autre peuple*, effet indéterminé; Fénélon aurait dit : *Si Pygmalion ne change pas* de conduite, *il perdra sa couronne*.

Si, adverbe, se met devant les adjectifs comme les adverbes de quantité. *Il est si aimable, si bon*. S'il y a plusieurs adjectifs, il faut répéter *si*. *Il est si bon, si doux, si complaisant*.

Il ne faut pas confondre *si* avec *aussi;* le second se dit quand il y a comparaison, le premier quand il n'y en a pas. *Il est si faible, qu'il ne peut pas marcher; il est aussi faible que vous*. Hors de la comparaison, *si* est suivi de *que;* et ce *que* régit le verbe qui le suit au subjonctif, lorsque le premier verbe est à l'impératif, ou que les deux verbes sont employés négativement. *Arrangez-vous si bien, que vous ne vous en repentiez pas. Il* n'est *pas si habile, qu'il* ne fasse *quelquefois des fautes;* et l'on voit que, dans le second exemple, on retranche *pas* du second verbe.

Si ne doit modifier les participes passés que lorsqu'ils sont adjectifs. On dit bien *un homme si éclairé, si rangé*, mais on ne dit pas *un homme si aimé, une éclipse si observée;* il faut dire *si tendrement aimé, si exactement observée;* et alors *si* modifie, non le participe, mais l'adverbe.

Si ne peut modifier les adjectifs que lorsqu'ils sont susceptibles de degrés de comparaison. *Démontré* et *inconnu*, par exemple, ne comportant pas le plus ou le moins, on ne dirait pas, une proposition *peu* ou *beaucoup démontrée, une loi de* la nature *peu* ou *beaucoup inconnue;* par la même raison, on ne peut pas dire *si démontré, si inconnue*, il faut dire *si bien démontré* et *si peu connue*.

Si ne peut modifier les adverbes que quand il les précède immédiatement. *Si bien, si mal, si récemment*. Mais il ne peut modifier les expressions adverbiales composées de plusieurs mots. On ne doit pas dire *il était si en peine, si en colère*, mais *il était si fort en peine, si fort en colère*, etc.

Si ce n'est. Expression adverbiale qui signifie *excepté*, et qui est invariable. *L'ambitieux ne jouit de rien*, si ce n'est *de ses malheurs et de ses inquiétudes*. (Massillon.)

Cependant, dans le cas où la négation serait suivie de *pas*, le verbe *être* changerait de temps et de nombre. Si ce ne sont pas *des bons livres, pourquoi les lisez-vous?* (Wailly.)

Sibylle. Substantif féminin. On ne mouille point les *l*.

Sifflant, Sifflante. Adjectif verbal tiré du verbe *siffler*. Il ne se met qu'après son substantif. *Une lettre sifflante*.

Sifflement. Subst. masculin. L'Académie a oublié le sifflement des cordages d'un vaisseau.

On entend des rochers les tristes hurlemens,
Et des cables froissés les affreux *sifflemens*.
(Delille, *Énéide*.)

Sifflerie. Substantif féminin. L'action de siffler des pièces de théâtre. Mot nouveau employé par Voltaire. Il dit, en parlant de sa tragédie des *Lois de Minos* : J'ai bien peur que les ciseaux de la police n'aient coupé le nez à Minos. Quelques bonnes gens auront substitué des vers honnêtes à des vers un peu hardis, et c'est encore un encouragement à la *sifflerie* ; car vous savez que ces vers si sages sont d'ordinaire fort plats et fort froids.

Signal. Substantif masculin. Dans ce mot et ses dérivés on mouille *gn*.

Signalé, Signalée. Participe passé du verbe *signaler*, et adjectif. On mouille *gn*. Cet adjectif verbal est une exception à la règle générale, qui veut que les adjectifs formés des participes passés suivent toujours leur substantif. On dit *un service signalé* et *un signalé service ; un signalé fripon*.

Signature, Signe, Signer. Dans ces trois mots on mouille *gn*.

Signe. Substantif masculin. On dit sans article, *c'est signe que*.

Signet. Substantif masculin. On ne prononce pas le *g*.

Signifiant, Significatif, Signifier. Dans ces trois mots, on mouille *gn*.

Signifiant, *signifiante*. Adjectif verbal qui ne se met qu'après son substantif. *Signe signifiant la grâce*. *Une expression qui n'est pas assez signifiante*.

Significatif, *significative*. Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Un mot significatif*, *un terme significatif*.— *Un geste significatif*, *un souris significatif*.

Signification. Substantif féminin. On mouille *gn*.

Silence. Substantif masculin. Ce mot n'a point de pluriel, si ce n'est en musique ou dans la déclamation, où l'on dit *observer les silences*. — On ne dit pas *un silence*, à moins que le mot *silence* ne soit modifié par un adjectif. *Un morne silence*, *un silence morne ; un silence profond*, *un profond silence*. Voyez *Adjectif*.

Silencieux, Silencieuse. Adjectif. Il ne se dit que des personnes, et suit toujours son substantif. *Un homme silencieux*.

Silique. Substantif féminin. « C'est le synonyme de *gousse*, dit Mercier. Ce mot, tiré du latin, est français et harmonieux. Vous croiriez que notre versificateur en titre l'aurait employé dans sa traduction des *Géorgiques*, point du tout.

Les pois retentissans dans leurs coques tremblantes.

Voilà ce qui remplace *silique*. »

Mauvaise critique, mauvaise observation. Nous avons en français gousse et cosse ; pourquoi aller chercher *silique*, et ne pas laisser ce terme à l'histoire naturelle, qui s'en est emparée ?

Sillage, Siller, Sillon, Sillonner. Dans ces quatre mots, on mouille les *l*.

Similitude. Substantif féminin. Figure de rhétorique par laquelle on tâche de rendre une chose sensible par une autre toute différente. On s'en sert, ou pour prouver, ou pour orner, ou pour rendre le discours plus clair et plus agréable.

La similitude ne doit pas être une chose peu connue, parce que ce qui doit éclairer une chose et lui donner du jour, doit avoir plus de clarté que la chose même. — Les similitudes ne doivent pas être triviales ; car, plus elles paraissent neuves, plus elles produisent d'effet.— La similitude ne doit pas être une chose fausse.— Quelquefois la similitude précède la chose, ou la chose précède la similitude ; quelquefois aussi elle est libre et détachée. Mais elle est plus agréable quand elle est jointe avec la chose dont elle est l'image, par un lien qui les embrasse toutes deux, et qui fait qu'elles se répondent réciproquement. — Dans les similitudes, l'esprit doit toujours gagner, et jamais perdre ; car elles doivent toujours ajouter quelque chose, faire voir la chose plus grande ; ou, s'il ne s'agit pas de grandeur, plus fixe et plus délicate. Mais il faut bien se donner de garde de montrer à l'ame un rapport dans le bas, car elle se le serait caché si elle l'avait découvert. — L'esprit doit réunir dans les similitudes tout ce qui peut frapper agréablement l'imagination ; mais, afin que la ressemblance dans les idées soit spirituelle, il faut que le rapport ne saute pas d'abord aux yeux ; car il ne surprendrait point, et la surprise est de l'essence de l'esprit. Si l'on comparait la blancheur d'un objet à celle du lait ou de la neige, il n'y aurait point d'esprit dans cette similitude, à moins que l'on n'aperçût entre ces idées quelque rapport plus éloigné capable d'exciter la surprise. Lorsqu'un poëte nous dit que le sein de sa maîtresse est

aussi blanc que la neige, il n'y a point d'esprit dans cette comparaison; mais lorsqu'il ajoute avec un soupir qu'il est d'ailleurs aussi froid, voilà qui est spirituel. La similitude doit frapper par quelque pensée nouvelle, fine, et qui cause une espèce de surprise. (Le chevalier de Jaucourt.)

Simple. Adjectif des deux genres. Cet adjectif tantôt suit et tantôt précède son substantif, et il a des sens différens, selon qu'il occupe l'une ou l'autre place. *Un simple homme* est un homme qui n'est qu'homme; *un homme simple* est un homme qui a de la simplicité. *De simples airs* sont des airs qui ne sont pas accompagnés de paroles; *des airs simples* sont des airs naturels, naïfs, sans ornemens.

En grammaire, on dit qu'un mot est *simple* relativement aux autres mots qui en sont formés, pour exprimer avec la même idée quelque autre idée qu'on lui associe. On appelle proposition *simple*, celle dont le sujet et l'attribut sont également simples, c'est-à-dire également déterminés par une seule idée totale. *La sagesse est précieuse*; voilà une proposition simple. En parlant des verbes, on appelle *temps simples* ceux qui consistent en un seul mot, qui dérivent d'une même racine fondamentale, et diffèrent entre eux par les inflexions et les terminaisons propres à chacun. *J'aime*, *j'aimai*, *j'aimerai*, etc., sont des temps simples.— Dans l'éloquence, on distingue le genre simple qui n'expose que des choses simples. Voyez *Langue française*, *Genre*.

Simplement. Adverbe. Il a quelquefois, comme l'adjectif, un sens différent, lorsqu'il est mis après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le participe. *Il lui a exposé simplement son affaire*, veut dire, il lui a exposé son affaire naïvement, sans art, sans déguisement. *Il lui a simplement exposé son affaire*, signifie, il n'a fait autre chose que lui exposer son affaire.

Simplicité. Substantif féminin. Qualité de ce qui est simple. En ce sens, il n'a point de pluriel. — Dans le sens de niaiseries, il a un pluriel. *Il a dit des simplicités qui nous ont beaucoup amusés.*

La simplicité dans l'élocution est une manière de s'exprimer pure, facile, naturelle, sans ornement, et où l'art ne paraît point. La simplicité d'expression n'ôte rien à la grandeur des pensées, et peut renfermer, sous un air négligé, des beautés vraiment précieuses.

Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,
Et qui de leur toison voit filer ses habits;
Qui ne sait d'autre mer que la Marne ou la Seine,
Et croit que tout finit où finit son domaine!

Voilà une peinture simple et charmante de la tranquillité champêtre, parce que c'est l'expression naïve des choses par leurs effets.

La *simplicité* se trouve dans l'ode avec dignité.

Le ciel qui doit le bien autant qu'on le mérite,
Si de ce grand oracle il ne t'eût assisté,
Par un autre présent n'eût jamais été quitte
Envers ta piété.

Cette stance de Malherbe, dans son ode à Louis XIII, est d'une parfaite simplicité; les deux stances suivantes méritent encore d'être citées:

Le fameux Amphion dont la voix nompareille
Bâtissant une ville étonna l'univers,
Quelque bruit qu'il ait eu n'a point fait de merveille
Que ne fassent mes vers.
Par eux de tes hauts faits la terre sera pleine,
Et les peuples du Nil qui les auront ouïs
Donneront de l'encens, comme ceux de la Seine,
Aux autels de Louis.

Le même poète va me fournir un exemple plus beau de simplicité, c'est dans la paraphrase du psaume 145.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris, à ployer les genoux;
Ce qu'ils peuvent n'est rien, ils sont ce que nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Il y a aussi une simplicité noble qui retrace de grandes images; alors elle ne diffère pas du sublime.

Racine l'a bien connue, et j'en cite pour preuve ces vers d'*Andromaque*:

Ne vous souvient-il plus, seigneur, quel fut Hector?
Nos peuples affaiblis s'en souviennent encor.
Son nom seul fait trembler nos veuves et nos filles.
Et dans toute la Grèce il n'est point de familles
Qui ne demandent compte à ce malheureux fils
D'un père ou d'un époux qu'Hector leur a ravis.

(Le chevalier de Jaucourt.)

Simulation. Substantif féminin. Déguisement frauduleux. C'est un terme de jurisprudence. Mercier pense que l'on pourrait l'employer dans le langage commun, et je le pense comme lui. *Les gens nés froids sont toujours plus près de la simulation que les autres*;

ils s'observent et ils se possèdent; mais chez un homme né vif, la simulation devient difficile; l'ame échappe par un geste ou dans un regard.

Alors, *simulation* ne signifierait pas exactement la même chose que *dissimulation*. La première expression signifierait l'action de faire semblant qu'une chose est, quoiqu'elle ne soit pas, tandis que la seconde signifie l'action de cacher ce qui est. C'est la même différence qu'entre les verbes latins *simulare* et *dissimulare*.

Simultané, Simultanée. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Mouvement simultané, action simultanée*. On écrivait autrefois *simultanée* au masculin, mais cette manière d'écrire est contraire à l'analogie de la langue.

Simultanément. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils ont agi simultanément, ou ils ont simultanément agi.*

Sincère. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme sincère, une femme sincère. — Un procédé sincère, une réconciliation sincère, une sincère réconciliation; un repentir sincère, un sincère repentir; des protestations sincères, de sincères protestations; un aveu sincère, un sincère aveu.* On ne dit pas *un sincère homme*. Voyez *Adjectif*.

Sincèrement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a avoué sincèrement sa faute*, ou *il a sincèrement avoué sa faute.*

Sincérité. Substantif féminin. Ce mot n'a point de pluriel lorsqu'il signifie la qualité, la vertu. Si on l'emploie à ce nombre, c'est lorsqu'on entend par-là les effets de la *sincérité*. On dit *des sincérités*, comme on dit *des naïvetés*.

Singeur, Singeresse. Mots nouveaux. Le premier n'est pas généralement adopté, et a été quelquefois employé substantivement. *Il exhale sans ménagement son mépris pour les vils singeurs de la magistrature, qui, après avoir dépouillé leurs concitoyens, osaient les juger sans savoir les lois.* (Mirabeau.) — *Singeresse* est ordinairement employé adjectivement, et plus usité que *singeur*. *Je craignis de lui voir cette politesse maniérée, ces façons singeresses qu'on ne manque jamais de contracter à Paris.* (J.-J. Rousseau.)

Singulier, Singulière. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'harmonie et l'analogie le permettent. *Un homme singulier, une femme singulière. — Une façon singulière, une singulière façon; une manière singulière, une singulière manière; une opinion singulière, une singulière opinion.* Voyez *Adjectif*.

En grammaire, ce terme est consacré pour désigner celui des nombres qui marque l'unité. On dit, *le nombre singulier* et *le nombre pluriel*, ou substantivement, *le singulier et le pluriel*. Voyez *Nombre*.

On met quelquefois le singulier pour le pluriel, *le soldat, le matelot, le paysan, le pauvre, le riche, l'homme, la femme*, etc., pour *les soldats, les matelots, les paysans, les pauvres, les riches, les hommes, les femmes*, etc. *Le soldat murmurait, le matelot commençait à prier, le paysan s'était révolté, le riche méprise souvent le pauvre, le Français est brave et léger.*

Un même nom avec la même signification, ne laisse pas très-souvent de recevoir des sens fort différens, selon qu'il est employé au nombre singulier ou au nombre pluriel. Par exemple, *donner la main*, c'est présenter la main à quelqu'un par politesse; pour l'aider à marcher, à descendre, à monter, etc. *Donner les mains*, n'est plus qu'une expression figurée qui veut dire consentir à une proposition.

L'usage a introduit dans notre langue une manière de parler qui mérite d'être remarquée; c'est celle où l'on emploie, par synecdoque, le nombre pluriel au lieu du nombre singulier, quand on adresse la parole à une personne: *Monsieur*, vous *m'avez ordonné, je vous prie*, etc. La politesse française fait que l'on traite la personne à qui l'on parle, comme si elle en valait plusieurs; et c'est pour cela que l'on n'emploie que le singulier, quand on parle d'une personne à qui l'on doit plus de franchise ou moins d'égards. On lui dit, *tu m'as donné, je t'ordonne, sur tes avis*, etc. Cette dernière façon de parler s'appelle *tutoyer* ou *tutayer*. Ainsi, l'on ne tutoie que ceux avec qui l'on est très-familier, ou ceux pour qui l'on a peu d'égards.

On demande si un nom substantif, suivi de plusieurs adjectifs qui expriment différentes espèces du même genre, doit être mis au singulier ou au pluriel. Les uns veulent qu'on mette le substantif au pluriel, et que les adjectifs qui le suivent restent au singulier. Les autres, au contraire veulent que le

substantif, ainsi que les adjectifs qui l'accompagnent, soient mis au singulier. Selon les premiers, on dira les cotes *personnelle*, *somptuaire et mobilière*. *Un cours de* langues *française*, *italienne* et *espagnole*.

Pour savoir laquelle de ces deux constructions on doit adopter, il suffit de remarquer que le substantif impose ses accidens, sa forme à tous les adjectifs qui le déterminent ; mais que ce droit n'est pas réciproque, car plusieurs adjectifs réunis, ne sauraient forcer un substantif à l'accord. Or, dans le cas où l'on admettrait la première construction, c'est-à-dire où l'on admettrait que le substantif fût mis au pluriel, tandis que chacun des adjectifs resterait au singulier, ce serait les adjectifs qui régleraient l'accord, ce qui ne peut être toléré en grammaire. La première construction doit donc être rejetée, et l'on doit dire, *la cote personnelle*, *la mobilière et la somptuaire; un cours de langue française*, *italienne et espagnole*. De cette manière, les lois de la syntaxe ne sont pas violées, et l'on peut rendre raison de ces phrases au moyen de l'ellipse, c'est-à-dire que c'est comme s'il y avait, *la cote personnelle*, *la cote mobilière*, *la cote somptuaire*; *un cours de langue française*, *de langue italienne*, *de langue espagnole*. Voltaire a dit : *Corneille a réformé la scène tragique et la scène comique par d'heureuses imitations;* Fénélon : *Je vous ai montré*, *par des expériences sensibles*, *les vraies et les fausses maximes par lesquelles on peut régner*; et Thomas : *Il est très-sûr que le seizième et le dix-septième siècle furent marqués par des grands changemens et de grandes découvertes*. Ces règles sont fondées en raison ; mais on les viole tous les jours. Voyez *Accord*, *Adjectif*, *Nom*, *Nombre*, *Pluriel*.

Singulièrement. Adverbe. Il se met souvent entre l'auxiliaire et le participe, et quelquefois même on ne peut pas le placer autrement. *Il a été singulièrement affecté de cette perte*, on ne dirait pas, *il a été affecté singulièrement*. *Il a toujours été singulièrement attaché à ses devoirs*. *Il s'est conduit singulièrement dans cette affaire*, ou *il s'est singulièrement conduit dans cette affaire*.

Sinistre. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un accident sinistre*, *un sinistre accident; une aventure sinistre*, *une sinistre aventure; un présage sinistre*, *un sinistre présage ; un augure sinistre*, *un sinistre augure*. Voyez *Adjectif*.

Sinistrement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le partiepe. *Il avait jugé sinistrement de l'état de ses affaires*, ou *il avait sinistrement jugé*, etc.

Sinueux, Sinueuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Les replis sinueux*, ou *les sinueux replis*. Voyez *Adjectif*.

Sinus. Substantif masculin. On prononce le *s*.

Sirop. Substantif masculin. On ne prononce point le *p*.

Sis, Sise. Participe passé du verbe *seoir*, qui n'est plus en usage. Il ne s'emploie guère que comme adjectif et en style de pratique, où il signifie *situé*, *située*. *Un héritage sis à Saint-Denis*, *une maison sise rue Vivienne*. Il ne se met qu'après son substantif.

Situation. Substantif féminin. Dans la poésie dramatique, on appelle *situation*, un moment de l'action théâtrale où, de la seule position des personnages, résulte pour le spectateur un saisissement de crainte ou de pitié, si la situation est tragique ; de curiosité, d'impatience ou de maligne joie, si la situation est comique. C'est, dans l'un et dans l'autre genre, le plus infaillible moyen de l'art.

Pour bien juger d'une *situation*, il faut supposer les acteurs muets dans le moment critique, et se demander à soi-même quel mouvement excitera dans le spectacle la seule vue de la scène. Si le spectateur, pour être ému, doit attendre qu'on ait parlé, il n'y a plus de *situation*.

Le père de Rodrigue outragé dit à son fils : « J'ai reçu un soufflet ; mon bras affaibli par les ans n'a pu me venger ; voilà mon épée, venge-moi. — De qui ?—Du père de Chimène. » Rodrigue dès ce moment n'a qu'à rester immobile et muet d'étonnement et de douleur, nous sentirons, avant qu'il le dise, le coup terrible qui l'accable.

Le même Rodrigue se présente aux yeux de Chimène, l'épée nue et sanglante à la main : l'impression de cet objet n'a pas besoin, pour être sentie, des paroles qui vont la suivre.

Chimène à son tour va se jeter aux pieds du roi, et demander vengeance contre un coupable qu'elle adore ; ces mots, *Sire, sire, justice !* nous en disent assez, et tous les cœurs, comme le sien, sont déchirés dans ce moment.

La situation tragique est tantôt ce que les Latins appelaient *rerum angustiæ*, un détroit dans lequel l'acteur se voit comme entre deux écueils, ou sur les bords de deux abîmes : telle est la situation du Cid; telle est celle de Zamore, lorsqu'on lui propose le choix, ou de renoncer à ses dieux, ou de voir périr sa maîtresse; telle est celle de Mérope, réduite à l'alternative, ou de donner sa main au meurtrier de son époux, ou de voir immoler son fils; telle est la fameuse situation de Phocas, dans *Héraclius*, lorsqu'entre son fils et son ennemi, et ne pouvant discerner l'un de l'autre, il dit ces vers si beaux et tant de fois cités :

O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

Tantôt elle ressemble à la position d'un vaisseau battu par deux vents opposés, ou au combat de deux vents contraires : c'est le choc de deux passions ou de deux puissans intérêts : tel est, dans l'ame d'Agamemnon, le combat de l'ambition et de la nature, de la tendresse et de l'orgueil; tel est, dans l'ame d'Orosmane, le combat de l'amour et de la vengeance; tel est, entre Oreste et Pylade, le combat de l'amitié; entre Agamemnon et Achille, celui de l'orgueil irrité; entre Zamti et Idamé, celui de l'héroïsme et de l'amour maternel.

Tantôt c'est un simple danger, mais pressant, terrible, inconnu à celui qui en est menacé. L'acteur ressemble alors au voyageur qui va marcher sur un serpent, ou qui, la nuit, va tomber dans un précipice : telle est la situation de Britannicus, lorsqu'il se confie à Narcisse; telle, et plus effroyable encore, est la situation d'OEdipe, cherchant le meurtrier de Laïus; telle est la situation de Mérope et d'Iphigénie, sur le point d'immoler, l'une son fils, l'autre son frère.

Tantôt c'est comme un orage qui gronde sur la tête du personnage intéressant, ou un naufrage au milieu duquel il est au moment de périr; l'horreur du danger lui est connue, mais sans espoir d'y échapper : telle est la situation d'Hécube, d'Andromaque, de Clytemnestre, à qui on arrache leurs enfans.

Les situations comiques sont les momens de l'action qui mettent plus en évidence l'adresse des fripons, la sottise des dupes, le faible, le travers, le ridicule enfin du personnage qu'on veut jouer. Pour exemples de ces situations comiques, se présentent en foule les scènes de Molière; et ces exemples sont la preuve que le comique de situation est presque indépendant des détails et du style, pour en rire jusqu'aux éclats; il suffit de se rappeler, même confusément, les situations de *l'École des maris*, *du Tartuffe*, *de l'Avare*, *des deux Sosies*, *de George Dandin*, etc.

Le premier soin du poète, dans l'un ou l'autre genre, doit donc être de former son intrigue de situations touchantes ou plaisantes par elles-mêmes, sans se flatter que les détails, l'esprit, le sentiment et l'éloquence même, puissent jamais y suppléer. Son action ainsi disposée, qu'il prenne soin d'y joindre les développemens que la situation demande, et que la nature lui indique; qu'il y emploie le langage propre aux caractères, aux mœurs, à la qualité des personnes, il aura presque atteint le but de l'art; mais ce n'est pas assez, s'il n'a de plus observé les passages, les gradations d'une situation à l'autre; et c'est la grande difficulté.

On réussit plus communément à inventer des situations, qu'à les bien amener et à les bien lier ensemble. La crainte d'être froid et languissant fait quelquefois qu'on les brusque et qu'on les entasse; alors le naturel, la vraisemblance, l'intérêt même n'y est plus. Ce n'est point par secousses que l'ame des spectateurs veut être émue : un coup de foudre imprévu les étonne, mais ne fait que les étourdir; pour que l'orage imprime sa terreur, il faut qu'elle soit graduée, qu'on l'ait vu se former de loin, et qu'on l'ait entendu gronder.

C'est peu même de savoir amener les situations avec vraisemblance, et les graduer avec art; quand le personnage y est engagé, il faut l'en faire sortir, soit pour le tirer de péril ou de peine au moment que l'action l'exige, soit pour l'engager dans une situation ou plus tragique ou plus risible encore.

Lorsque dans *le Philoctète* de Sophocle, Néoptolème a rendu à Philoctète ses armes, on se demande comment, par la seule persuasion, ce cœur ulcéré sera-t-il adouci? et on attend ce prodige ou de la vertu de Néoptolème, ou de l'éloquence d'Ulysse; mais dans la pièce de Sophocle, ni l'une ni l'autre ne l'opère : voilà une situation manquée. Dans *Cinna*, *Rodogune*, *Alzire*, lorsqu'Émilie et Cinna sont convaincus de trahison, lorsque Zamore a tué Gus-

man et qu'il est pris, lorsqu'Antiochus a le poison sur les lèvres, on se demande par quel prodige échapperaient-ils à la mort? et la clémence d'Auguste, la religion de Gusman, l'idée qui se présente à Rodogune de faire faire l'essai de la coupe, viennent dénouer tout naturellement ce qui paraissait insoluble.

Quant aux situations passagères, la réponse d'Émilie,

Qu'il dégage sa foi
Et qu'il choisisse après entre la mort et moi.

la réponse de Curiace,

Dis-lui que l'amitié, l'alliance et l'amour,
Ne pourront empêcher que les trois Curiaces
Ne servent leur pays contre les trois Horaces.

la réponse de Chimène,

Malgré des feux si beaux qui troublent ma colère
Je ferai mon possible à bien venger mon père;
Mais malgré la rigueur d'un si cruel devoir,
Mon unique souhait est de ne rien pouvoir.

la réponse d'Alzire,

Ta probité te parle, il faut n'écouter qu'elle;

sont des modèles accomplis des plus heureuses solutions.

Dans le comique, un excellent moyen de sortir d'une situation qui paraît sans ressource, c'est la ruse qu'emploie la femme de George Dandin, lorsqu'elle fait semblant de se tuer, et qu'elle réussit, par la frayeur qu'elle lui cause, à le mettre dehors, et à rentrer chez elle.

Le moyen qu'emploie Isabelle dans *l'École des maris*, pour empêcher Sganarelle d'ouvrir la lettre,

Lui voulez-vous donner à croire que c'est moi?

n'est ni moins naturel ni moins ingénieux, et il est d'un plus fin comique.

Mais le prodige de l'art, pour se tirer d'une situation difficile, c'est ce trait de caractère du Tartuffe:

Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
Un malheureux pécheur tout plein d'iniquité,
Le plus grand scélérat qui jamais ait été.

Ce serait là le dernier degré de perfection du comique, si dans la même pièce, et après cette situation, on n'en trouvait une encore plus étonnante: je parle de celle de la table, au delà de laquelle on ne peut rien imaginer. (Marmontel.)

Six. Adjectif numéral des deux genres. Il se met avant son substantif. *Six hommes, six femmes, six maisons.* — Quelquefois on le met après les noms propres au lieu de *sixième*. *Charles six, Louis six.* — On dit, *le six du mois*, pour dire, *le sixième jour du mois*.

Lorsque ce mot n'est pas suivi du nom de l'espèce nombrée, *x* se prononce avec un sifflement fort. *Ils étaient six, j'en ai demandé six.* Lorsqu'il est suivi du nom de l'espèce nombrée commençant par une consonne ou un *h* aspiré, le *x* ne se prononce point; la syllabe est seulement un peu longue: *six maisons, six héros*; prononcez, *si-maisons, si-héros*. Lorsqu'il est suivi du nom de l'espèce nombrée, commençant par une voyelle ou par un *h* muet, on prononce le *x* avec un sifflement faible, c'est-à-dire comme un *z*: *six ans, six aunes*; prononcez, *si-zans, si-zaunes*.

Sixain. Substantif masculin. On prononce *sizain*.

On appelle *sizain*, en poésie, une stance composée de six vers. Nous avons deux sortes de *sixains* qui ont des différences très-remarquables. Les premiers ne sont autre chose qu'un quatrain auquel on ajoute deux vers de rime différente de celle qui a terminé le quatrain. Les sixains de cette espèce admettent deux vers de rime différente, soit avant, soit après, comme dans l'exemple suivant:

Seigneur, dans ton temple adorable
Quel mortel est digne d'entrer?
Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
Dans ce séjour impénétrable,
Où tes saints inclinés, d'un air respectueux,
Contemplent de ton front l'éclat majestueux.
(J.-B. Rousseau.)

La seconde espèce de sixains comprend deux tercets, qui ne doivent jamais enjamber le sens de l'un à l'autre. Il doit donc y avoir un repos après le troisième vers. Les deux premiers y riment toujours ensemble, et le troisième avec le dernier ou avec le cinquième, mais ordinairement avec celui-ci.

Ier. Exemple:

Renonçons au stérile appui
Des grands qu'on implore aujourd'hui;
Ne fondons point sur eux une espérance folle:
Leur pompe, indigne de nos vœux
N'est qu'un simulacre frivole,
Et les solides biens ne dépendent pas d'eux.
(J.-B. Rousseau.)

IIe. Exemple:

Je disais à la nuit sombre:
O nuit! tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours.

Je redisais à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours.
(J.-B. Rousseau.)

Sixième. Adjectif des deux genres. *X* se prononce comme *z*. On le met avant son substantif. *Le sixième jour*, *la sixième année*.

Sixièmement. Adverbe. On peut le mettre au commencement de la phrase, ou après le verbe. *Sixièmement*, *je vous dirai*, etc. : ou *je vous dirai sixièmement*, etc.

Sobre. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme sobre*, *une femme sobre*. — *Un repas sobre*, *un sobre repas*. Voyez *Adjectif*.

Diderot a employé ce mot dans une acception qui ne se trouve point dans les dictionnaires. Si j'attends l'ennemi, dit-il, quand il s'agit du salut de ma patrie, je ne suis qu'un citoyen ordinaire. Mon amitié n'est que circonspecte, si le péril d'un ami me laisse les yeux ouverts sur le mien. La vie m'est-elle plus chère que ma maîtresse ? je ne suis qu'un amant ordinaire. *Les passions sobres font les hommes communs.*

Sobrement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a usé sobrement de cette permission*, ou *il a sobrement usé de cette permission*.

Sociable. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme sociable*, *une femme sociable*. — *L'homme sociable et l'homme sauvage*.

Social, Sociale. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Les vertus sociales*, *les qualités sociales*.

Socratiser. Faire le Socrate, tâcher d'imiter Socrate. Expression de circonstance qui peut quelquefois être bien placée, comme dans la phrase suivante : *Quand on a pour femme une Xantippe*, *comme le mal est à peu près sans remède*, *il ne reste plus qu'à socratiser*.

Soi. Pronom singulier de la troisième personne, et des deux genres. Il se dit des personnes et des choses.

Soi est destiné particulièrement à servir de complément à des prépositions. *Prendre garde à soi*, *être content de soi*, *n'aimer personne que soi*, *ne vivre que pour soi*, etc.

Quand *soi* se dit des personnes, il se construit ordinairement avec des noms qui n'offrent qu'une idée indéterminée. Chacun *pense à soi*. *Quand* on *est content de soi*. *Aucun n'est prophète chez soi*.

Si l'on veut appliquer l'idée exprimée par *soi* à une personne déterminée, il faut se servir au lieu de *soi*, de *lui*, ou *elle*, suivant le genre. *Mon frère ne pense qu'à lui*, *ma sœur est contente d'elle*.

Racine a péché contre cette règle dans les deux vers suivans :

Mais il se craint, dit-il, *soi-même* plus que tout.
(*Andromaque*.)

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après *soi*.
(*Phèdre*.)

Cependant lorsqu'il s'agit dans la phrase d'une qualité qui peut être appliquée ou en général à une certaine classe d'hommes, ou en particulier à un individu de cette classe, on emploie *soi* ou *lui*, même avec un nom déterminé, selon que l'on a dessein de faire l'une ou l'autre application. Quand on dit, par exemple, *un homme juste tire son bonheur de soi*, on entend par-là, tire son bonheur de cette justice qui lui est commune avec tous les gens qui sont justes comme lui ; mais quand on dit, *un homme juste tire son bonheur de lui*, on veut dire qu'il tire son bonheur des actions particulières de justice qu'il exerce. En parlant d'une femme, on dirait d'*elle*, au lieu de *lui*.

Quand *soi* se dit des choses, il a toujours rapport à leur nature. Dans le cas contraire, on peut substituer *elle* à *soi*, mais rarement *lui*. On dit, *la vertu est aimable* en soi, c'est-à-dire la vertu est aimable par sa nature, de sa nature ; mais on dit aussi, *la vertu a dans elle tout ce qui peut la rendre aimable*, c'est-à-dire, on trouve dans la vertu, dans l'exercice de la vertu, tout ce qui peut la rendre aimable. Mais, comme dit le père Bouhours, on ne dirait pas, *le vice a dans* lui *tout ce qui peut le rendre odieux*; il faudrait dire, *le vice a dans soi*, etc., parce que *lui* ne convient pas si généralement à un nom de chose que *elle*. J'ajoute, parce que c'est par sa nature que le vice est odieux, et qu'on trouve dans le vice, dans l'exercice du vice, beaucoup de choses aimables aux yeux de ceux qui s'y abandonnent.

Soi, comme nous l'avons dit, est un pronom singulier. Il ne peut se rapporter à un pluriel. On pensait autrefois différemment, et l'Académie elle-même avait décidé que l'on pouvait dire, *de*

soi ces choses sont indifférentes. D'Olivet a soutenu le sentiment contraire, et l'Académie s'est rangée à son avis. Dans ce cas, on se sert d'*eux-mêmes* et d'*elles-mêmes*, au lieu de *soi.*

L'adjectif *même* se met souvent après *soi*, auquel il se joint par un tiret. *On se tourmente soi-même, on fait soi-même son bonheur, chacun est soi-même son juge.* Cet adjectif n'ajoute rien au sens de *soi*, mais il donne plus d'énergie à l'expression. Tout ce que nous venons de dire du pronom *soi* peut s'appliquer à *soi-même.* Voyez *Même, Lui, Pronom.*

Soif. Substantif féminin. On prononce toujours le *f* final de ce mot.

Les poètes emploient souvent ce mot au figuré.

Elle aura plus de *soif* de mon sang que du vôtre.
(Racine, *Bajazet.*)

Cette soif de régner que rien ne peut éteindre.
(Racine, *Iphigénie.*)

La *soif* de commander.
(Racine, *Athalie.*)

Tantôt voyant pour l'or *sa soif* insatiable.
(*Idem.*)

Soignanter. Expression barbare et ridicule que Mercier propose, pour dire la même chose que *soigner, avoir soin.* — Il propose aussi *soignantage* dont on peut dire la même chose.

Soigner. Verbe actif de la première conjugaison. On mouille *gn.*

Soigneusement. Adverbe. On mouille *gn.* On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *J'ai examiné soigneusement cette affaire*, ou *j'ai soigneusement examiné cette affaire.*

Soigneux, Soigneuse. Adjectif. On mouille *gn.* Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme soigneux, une femme soigneuse.* Il régit quelquefois la préposition *de* avec un substantif ou un verbe. *Il est soigneux de son honneur, il est soigneux de conserver sa réputation.*

Je m'attendris sur elle, et je ne puis comprendre
Qu'après plus de quinze ans, *soigneux* de la défendre,
Le ciel la persécute, et paraisse outragé.
(Voltaire, *Sémiramis.*)

Son rival, chaque jour, *soigneux* de lui déplaire.
(Voltaire, *Henriade.*)

Soin. Substantif masculin. On dit sans article, *avoir soin, prendre soin.*

J'aurai soin de ma mort, prenez soin de ma vie.
(Racine, *Bajazet.*)

— *Soin* régit quelquefois *de* avec un infinitif. *Le soin de s'embellir est presque le désir de plaire.* (Marmontel.)

Soir. Substantif masculin. On dit absolument, et sans rapport au jour, *les assemblées se tiennent le soir, il y va le soir*, et non pas *au soir.* — Quand il y a rapport à un jour, on dit *au soir. J'irai vous voir demain au soir, lundi au soir, jeudi au soir.*—Féraud prétend qu'il faut dire *du matin au soir*, et non pas *du soir au matin* : c'est selon les cas. On dit, *travailler du matin au soir*, quand il s'agit d'un travail qui commence le matin et finit le soir ; mais en parlant d'un homme qui travaille pendant la nuit, on dit fort bien, *il travaille du soir au matin ; ils ont joué, ils ont bu du soir au matin.*

Soit. Conjonction alternative. On la redouble ordinairement. *Soit l'un, soit l'autre.* Quelquefois, au lieu du second *soit*, on met *ou*, *soit réflexion* ou *instinct.* Mais il doit y avoir une grande différence entre ces deux expressions. Il me semble qu'on répète *soit*, pour marquer une liaison plus forte entre les deux premières propositions et la troisième. On dira donc, *soit qu'il dorme, soit qu'il veille, il a toujours le visage enflammé.* Il y a ici liaison intime entre les deux premières propositions et la troisième; il y a simultanéité d'état dans les deux cas. Mais je dirai, *soit qu'il ait de l'appétit ou qu'il n'en ait pas, il croit toujours qu'il est malade.* Ici la liaison n'est pas intime, il n'y a pas simultanéité d'état ; c'est seulement une opinion qui résulte également d'une circonstance ou d'une autre.

Soixante. Adjectif numéral des deux genres. Il se met avant son substantif. *Soixante hommes, soixante chevaux, soixante maisons.* On écrit *soixante et un, soixante-deux.*

Soixantième. Adjectif des deux genres. Nombre d'ordre. Il se met avant le substantif. *Le soixantième jour, la soixantième année.*

Soldat. Substantif masculin. On ne prononce point le *t* final. On le dit d'un homme et d'une femme. *Jeanne d'Arc se fit soldat et sauva la France.*

Solécisér. Faire exprès des solécismes. Mot inusité dont Diderot a fait un emploi heureux dans le passage suivant : « S'il n'eût tenu qu'à saint Grégoire-le-Grand, nous serions dans le cas des mahométans, qui en sont réduits pour toute lecture, à celle de leur Alcoran ; car quel eût été le sort des anciens écrivains, entre les mains

d'un homme qui *soléclsait* par principe de religion, qui s'imaginait qu'observer les règles de la grammaire, c'était soumettre Jésus-Christ à Donat, et qui se crut obligé en conscience de combler les ruines de l'antiquité? »

Solécisme. Substantif masculin. Terme de grammaire. Le solécisme est, comme le barbarisme, une faute contre la langue. Mais il y a de la différence entre la signification de ces deux mots; le barbarisme est une locution étrangère, au lieu que le solécisme est une faute contre la construction d'une langue; faute que les naturels du pays peuvent faire par ignorance ou par inadvertance, comme quand ils se trompent dans le genre des noms, ou qu'ils font quelque autre faute contre la syntaxe de leur langue.

Le *solécisme* regarde le genre et le nombre des noms, comme quand on dit, *les émails* au lieu de dire, *les émaux*; — les conjugaisons, comme si l'on disait, *il allait* pour *il alla*; — la syntaxe, comme dans *je n'ai point de l'argent*, au lieu de *je n'ai point d'argent*.

Solennel, Solennelle. Adjectif. Il n'y a pas encore long-temps que l'on écrivait *solemnel*. Aujourd'hui, on n'écrit plus que *solennel*, que l'on prononce *solanel*. Cet adjectif peut se mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une fête solennelle*, *un jour solennel*, *une pompe solennelle*, *cette solennelle pompe*; *une déclaration solennelle*; *cette solennelle déclaration*. Voyez *Adjectif*.

Solennellement. Adverbe. On prononce *solanellement*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *La paix a été proclamée solennellement*, ou *a été solennellement proclamée*.

Solenniser, Solennité. On prononce *solaniser*, *solanité*.

Solidaire. Adjectif des deux genres. Il se dit des personnes et des choses, et ne se met qu'après son substantif. *Cet homme est solidaire; ils sont solidaires.* — *Obligation solidaire*, *action solidaire*.

Solidairement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils sont obligés solidairement*, ou *ils sont solidairement obligés*.

Solide. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Les corps solides.* — *Un bâtiment solide*, *un fondement solide.* — *Une nourriture solide*, *des alimens solides.* — *Un homme solide; des honneurs solides*, *de solides honneurs*. Voyez *Adjectif*.

Solidement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a établi solidement sa fortune*, ou *il a solidement établi sa fortune*.

Solidité. Substantif féminin. Quoiqu'on dise *un homme solide*, on ne dit pas *la solidité d'un homme*. On dit, *la solidité de son esprit*, *de son caractère*.

Soliloque. Substantif masculin. Il signifie la même chose que monologue, avec cette différence qu'il ne se dit que des matières de piété, et que monologue se dit des pièces de théâtre. *Les soliloques de saint Augustin. Il y a un beau monologue dans cette tragédie.*

Solitaire. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme solitaire*, *une femme solitaire.* — *Ces lieux solitaires*, *ces solitaires lieux*, *ces solitaires contrées*.

Solitairement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a toujours vécu solitairement.*

Solliciter. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie dit, *solliciter quelqu'un à faire quelque chose*, ou *de faire quelque chose*; et elle n'indique point la différence de ces deux expressions. Il me semble que *solliciter à* indique une action qui a un but hors du sujet, *on l'a sollicité à faire cette démarche*; et que, *solliciter de*, indique une action qui doit se terminer au sujet. *Je l'ai sollicité* de *venir me voir; il m'a sollicité* d'*aller le voir*. L'Académie dit, *ils l'avaient sollicité d'entrer dans leur parti*. Avec des substantifs, on emploie aussi *à* ou *de*; *à* pour marquer une chose qui est hors du sujet, *solliciter à la révolte*, *au mal*, c'est-à-dire *à se révolter*, *à faire du mal*; et *de*, lorsque la chose est dans le sujet même, *solliciter quelqu'un de son déshonneur*, c'est-à-dire, *de faire son deshonneur*.

Solo. Substantif masculin. Ce substantif, emprunté de l'italien, ne prend point de *s* au pluriel. *Deux solo.*

Soluble. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. Qui peut être résolu. *Une question qui n'est pas soluble.* — *Des sels solubles dans l'eau. Ce problème n'est pas soluble.*

Sombre. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une*

retraite sombre, *une sombre retraite*; *forêts sombres*, *sombres forêts*. — *Les sombres visages.*

Solvable. Adjectif des deux genres, qui ne se met qu'après son substantif. *Un homme solvable*, *une caution solvable.*

Sommaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Traité sommaire*, *réponse sommaire*, *requête sommaire.*

Sommairement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a exposé sommairement le contenu de ce livre*, ou *il a sommairement exposé*, etc

Sommeil. Substantif masculin. On mouille le *l* final.

Sommité. Substantif féminin. On prononce les deux *m*.

Somnambule. Substantif des deux genres. On prononce le premier *m*; le second se prononce comme un *n*.

Somnifère. Adjectif des deux genres. On prononce le *m*. Il ne se met qu'après son substantif. *Plante somnifère*, *potion somnifère.*

Somptuaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Édit somptuaire*, *lois somptuaires.*

Somptueusement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il a vécu somptueusement.*

Somptueux, Somptueuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un édifice somptueux*, *un somptueux édifice.*

Son. Adjectif possessif qui a rapport à la troisième personne. Il fait *sa* au féminin, et *ses* au pluriel pour les deux genres. Il se met toujours avant le substantif, et exclut l'article.

Quoique *son* soit destiné à modifier un substantif masculin, on l'emploie devant un substantif féminin, lorsque ce substantif commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. Ainsi l'on dit, *son amitié*, *son habitude*, et non pas, *sa amitié*, *sa habitude.*

Cet adjectif possessif se dit des personnes et des choses personnifiées; mais aussi il se dit quelquefois des choses, et à cet égard son emploi est sujet à des difficultés. Nous les avons expliquées au mot *Adjectif*, en parlant des adjectifs possessifs. Voyez ce mot.

Les adjectifs *son*, *sa*, *ses*, doivent se répéter devant chaque substantif et devant chaque adjectif, à moins que les adjectifs n'aient à peu près le même sens. On dit *son père et sa mère*, *ses frères* et *ses sœurs*, et non *ses père et mère*, *ses frères* et *sœurs*. On dit *j'ai vu ses grandes et ses petites maisons*; mais on dit *j'ai vu sa belle et brillante parure*, et parce que *belle* et *brillante* signifient ici des choses de même ordre, et parce que ces adjectifs sont appliqués au même substantif. On dira, par la même raison, *je vais parler de grandes et mémorables actions*. Voyez *Moi* et *Pronom*.

Sonder. Verbe actif de la première conjugaison. Les poètes l'emploient souvent au figuré.

> Peu de son cœur profond ont *sondé* les replis.
> (Voltaire, *Henriade.*)
>
> Il faut d'un œil sévère
> *Sonder* la profondeur de ce triste mystère.
> (Voltaire, *Œdipe.*)
>
> Ma main téméraire
> Du prodige effrayant veut *sonder* le mystère.
> (Delille, *Énéide.*)
>
> Vous qui de la philosophie
> Avez *sondé* les profondeurs.
> (Voltaire, *Épîtres.*)

Songer. Verbe neutre de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme un *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o*; *je songeais*, *songeons*, et non pas, *je songais*, *songons.*

Songer s'emploie quelquefois pour *penser*, dit la *Grammaire des Grammaires*. Elle en donne cet exemple tiré du *Dictionnaire de Trévoux*: *Quand on a soixante ans*, *il est temps de* songer à soi, *de se convertir*, *de se disposer à la mort:* mais pourquoi ne diraiton pas aussi de *penser à soi?* Quelle est donc la différence de ces deux expressions? ou bien n'y en a-t-il point? Mais, continue la *Grammaire des Grammaires*, qui dirait *on* songe *de lui mille choses avantageuses*, au lieu de dire *on* pense *de lui*, s'exprimerait incorrectement. Il y a donc une différence entre *on songe* et *on pense*. La *Grammaire des Grammaires* ne l'indique point; la voici:

Penser signifie vaguement avoir une chose dans l'esprit, s'en occuper, y attacher sa pensée, y donner son attention, réfléchir, méditer. *Songer* signifie seulement rouler une idée dans son esprit, y faire quelque attention, se la rappeler, s'en occuper légèrement, l'avoir présente à sa mémoire. Vous ne direz point *songer* profondément, mûrement, fortement; vous direz *penser*,

toutes les fois qu'il s'agira de réflexion, de méditation, d'occupation suivie.

Sonnant, Sonnante. Adjectif verbal tiré du verbe *sonner*. Il ne se met qu'après son substantif. *Horloge sonnante*, *montre sonnante*.

Sonner. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. On dit *sonner les cloches*, et *sonner la messe*, *sonner le dîné*. — On dit *midi est sonné*, et non pas *a sonné*, et encore moins *ont sonné*. Mais on dit *l'horloge a sonné*, parce que c'est l'horloge qui sonne, et que les heures sont sonnées.

J.-J. Rousseau a employé ce mot heureusement dans cette phrase : *Le son de sa voix était net, plein, bien timbré ; une voix de basse, étoffée et mordante, qui remplissait l'oreille et* sonnait *au cœur*.

Sonnet. Substantif masculin. Terme de poésie. Petit poème de quatorze vers, qui demande tant de qualités, qu'à peine entre mille on peut en trouver deux ou trois qu'on puisse louer. Despréaux dit que le dieu des vers,

Lui-même en mesura le nombre et la cadence,
Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y rencontrer.

Voilà pour la forme naturelle du sonnet.

Il y a outre cela la forme artificielle, qui consiste dans l'arrangement et la qualité des rimes, ce que le même Despréaux a exprimé ainsi qu'il suit : Apollon

Voulut qu'en deux quatrains, de mesure pareille,
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
Fussent en deux tercets par le sens partagés.

Le tercet commence par deux rimes semblables, et l'arrangement des quatre derniers vers est arbitraire.

On veut dans le sonnet une chaîne d'idées nobles exprimées sans affectation, sans contrainte, et des rimes amenées sans effort.

Voici un sonnet de Despréaux, qui pourra donner une idée de ce genre de poésie :

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante,
Et non moins par le cœur que par le sang lié,
A ses jeux innocens enfant associé,
Je goûtais les douceurs d'une amitié charmante.

Quand un faux Esculape, à cervelle ignorante,
A la fin d'un long mal vainement pallié,
Rompant de ses beaux jours le fil trop délié,
Pour jamais me ravit mon aimable parente.

Oh ! qu'un si rude coup me fit verser de pleurs !
Bientôt, ma plume en main, signalant mes douleurs,
Je demandai raison d'un acte si perfide.

Oui, j'en fis dès quinze ans ma plainte à l'univers ;
Et l'ardeur de venger ce premier homicide
Fut le premier démon qui m'inspira des vers.

Sonore. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une voix sonore*, *une syllabe sonore*. — *Une église sonore*, *une voûte sonore*.

Sophistique. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un argument sophistique*, *un raisonnement sophistique*.

Soporatif, Soporative. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Des drogues soporatives*. — L'Académie le dit figurément d'un discours. *C'est un discours soporatif*. Je crois qu'il n'est point usité dans cette acception, et qu'on dit *un discours soporifique*.

Soporeux, Soporeuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Affection soporeuse*. C'est un terme de médecine.

Soporifique. Adjectif des deux genres. Au figuré, on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un discours soporifique*, *ces soporifiques discours*. On dit aussi dans le même sens, *soporifère*.

Sordide. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme sordide*. — *Une avarice sordide*, *une sordide avarice ; un intérêt sordide*, *un sordide intérêt ; une épargne sordide*, *une sordide épargne*. Voyez *Adjectif*.

Sordidement. Adverbe. On ne le met guère qu'après le verbe. *Il a toujours vécu sordidement*.

Sort. Substantif masculin. Le *t* ne se prononce jamais. L'Académie a oublié de dire qu'on le prend quelquefois dans le sens de vie.

Tous les miens, à mes yeux, terminèrent leur *sort*.
(Voltaire, *Alzire*.)

Je touchais au moment qui terminait *mon sort*.
(Voltaire, *Henriade*.)

Sortable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un mariage sortable*, *un parti sortable*, *une union sortable*, *cette sortable union*. Voyez *Adjectif*.

Sorte. Substantif masculin. Dans les phrases où le mot *sorte* est employé, il ne détermine pas l'accord du verbe ; cet accord est déterminé par le substantif qui suit. *Toute sorte de livres ne* sont *pas également* bons. *Il n'y a sorte de soins qu'il n'ait pris*, et non pas *prise*.

La raison pour laquelle on fait accorder le verbe avec le substantif qui suit *sorte* plutôt qu'avec *sorte* même, c'est que le sujet n'est pas seulement formé par le mot *sorte*, mais par les mots *sorte de livres*. Ainsi, selon la syntaxe ordinaire, le verbe doit être régi par l'idée que présente la collection de ces mots, et non par l'un d'eux séparément. Lorsqu'après le substantif qui suit le mot *sorte*, il y a un adjectif relatif, il ne faut pas faire accorder cet adjectif avec le mot *sorte*, mais avec le substantif qui suit. On dira donc, *une sorte de fruit qui est mûr en hiver*, et non pas *mûre; une espèce de bois qui est fort dur*, et non pas *dure*.

Corneille a dit :

Dieux! verrons-nous toujours de la *sorte*?
(*Les Horaces*.)

Ce *de la sorte*, dit Voltaire, est une expression du peuple qui n'est pas convenable ; elle n'est pas même française. Il faudrait dire, *de cette sorte*, ou *d'une telle sorte*.

De sorte que, expression conjonctive qui régit l'indicatif. *De sorte que je n'ai pu réussir*.

En sorte que, expression conjonctive qui régit le subjonctif. *Faites en sorte qu'il soit content*.

Ménage pense qu'il est plus élégant de dire *toute sorte* au singulier, à moins que cette expression ne soit employée absolument, et précédée d'un relatif, cas où il faut le pluriel, comme dans cette phrase : *Il y en a de toutes sortes*. Vaugelas dit qu'on doit mettre *toutes sortes* avec des mots pluriels, *toutes sortes de prospérités*; et *toute sorte* avec un mot singulier, *toute sorte de bonheur*. L'Académie veut qu'on mette *toute sorte* ou *toutes sortes* avec des mots pluriels, *toute sorte de malheurs* et *toutes sortes d'animaux*; et qu'avec des mots singuliers, on mette *toute sorte* au singulier. *Je vous souhaite toute sorte de bonheur*, et non pas *toutes sortes de bonheur*.

Il suivrait de là qu'on pourrait dire également *toute sorte de livres* et *toutes sortes de livres*. Si cela était, il faudrait supprimer une de ces deux expressinns, car à quoi bon deux expressions pour signifier la même chose ? Domergue observe que le singulier, se rapprochant plus du sens de *chaque*, exprime mieux une idée de détail, *toute sorte de livres*; et que le pluriel, se rapprochant plus du sens de *tous*, exprime mieux une idée collective, *toutes sortes de livres*. Quand on dit, ajoute Domergue, *j'entends de tous côtés*, on n'a dans l'esprit qu'une idée collective ; et une amante qui soupire après l'arrivée de son amant, devrait dire : *A tout moment je crois le voir venir*, parce qu'elle compte chaque moment d'une absence cruelle.

Sortir. Verbe actif et neutre de la seconde conjugaison. Dans le sens de passer du dedans au dehors, il est irrégulier, et se conjugue comme *sentir*. *Il sort de sa chambre*. Ce verbe prend, en ce sens, l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. Le premier s'emploie lorsqu'on veut exprimer une action qui a un objet. *On a sorti ces marchandises. On a sorti cet homme de cette mauvaise affaire*. On emploie l'auxiliaire *être*, lorsqu'on veut exprimer un état. *Ces marchandises sont sorties. Mon frère est sorti. A peine étiez-vous sorti, qu'il est entré*.

On dit aussi qu'*une personne a sorti*, pour dire qu'elle a fait l'action de sortir, et qu'elle est rentrée : *il a sorti ce matin* ; et l'on dit qu'*elle est sortie*, pour dire qu'elle est dehors, et qu'elle n'est pas rentrée : *mon frère est sorti, et ne rentrera que ce soir*.

Il ne faut pas confondre *il ne fait que de sortir* avec *il ne fait que sortir*. Le premier veut dire, *il n'y a pas longtemps qu'il est sorti*; et le second, *il sort sans cesse*.

Sortir, en terme de jurisprudence, signifie avoir, tenir ou produire. En ce sens, *sortir* est un verbe défectueux. Il ne se dit qu'à quelques temps, et seulement à la troisième personne. Au présent de l'indicatif, *il sortit, ils sortissent* ; à l'imparfait, *il sortissait, ils sortissaient* ; au futur, *il sortira*. *Cette clause sortira son plein et entier effet* ; *ce jugement sortira effet*. Au subjonctif, *qu'il sortisse, qu'elle sortisse*, etc.

Je lis dans la *Grammaire des Grammaires*, que les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire *être*, et que le Dictionnaire de l'Académie donne pour exemple, *ce jugement est sorti son plein et entier effet*. Je ne trouve point cet exemple dans le Dictionnaire de l'Académie ; et quand il y serait, et qu'on emploierait encore cet auxiliaire dans le jargon du barreau, il faudrait le rejeter comme une forme barbare contraire à une règle fondamentale de la grammaire, qui dit que les verbes actifs, accompagnés d'un régime direct, prennent toujours le ver-

be auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés.

Sot, Sotte. Adjectif et substantif. Il se met ordinairement avant son substantif. *Un sot homme, une sotte femme, un sot enfant. — Une sotte entreprise, un sot dessein, un sot livre, un sot discours.* — On dit : *Voilà un homme bien sot, voilà une femme bien sotte, un discours bien sot, une réponse bien sotte.* Voyez *Adjectif.*

Voltaire dit, dans ses *Remarques sur Corneille*, que ce mot doit être évité dans le style noble.

Féraud dit que le *t* final se prononce dans *sot*, d'autres disent le contraire. Il est certain qu'on prononce souvent *sot* sans faire sonner le *t*, et que d'autres fois on le fait sonner ; mais il semble qu'il y a quelque différence d'idée entre ces deux prononciations. On dit d'un homme, *c'est un sot*, sans prononcer le *t*, lorsqu'on porte de lui un jugement sans aigreur, sans passion, sans indignation. On prononce de même dans ce vers :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

Mais lorsqu'à l'idée de ce mot se joint un sentiment de mécontentement, d'humeur, de colère, d'indignation, on prononce le *t*. Ainsi un père en courroux, dira à son fils, *vous êtes un sot*, en prononçant le *t* ; ainsi, on dira, en prononçant le *t*, *vous êtes un sot, c'est un sot*, en parlant de quelqu'un qui nous a donné quelque sujet de mécontentement, qui nous a offensé, qui a blessé notre amour-propre.

Le *t* final de *sot* adjectif, se fait sentir lorsqu'il est suivi d'un substantif qui commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré. *Un sot amour, un sot attachement*, etc. ; prononcez *un sot-tamour, un sot-tattachement.* On ne le prononce pas lorsque le substantif commence par une consonne. *Un sot discours, un sot livre.*

Sottement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu sottement, il a sottement répondu.*

Soucier (se). Verbe pronominal de la première conjugaison. Il s'emploie ordinairement avec une négative. *Il ne se soucie pas de cet homme-là, il se soucie fort peu de conserver ses amis.* Ici *peu* est une sorte de négative. *Se soucier peu*, c'est ne se soucier guère. *Se soucier* régit *de* avec l'infinitif, quand cet infinitif se rapporte au sujet ; *je ne me soucie pas de l'entendre*, Il régit *que* avec le subjonctif quand le second verbe ne se rapporte pas au sujet. *Je ne me soucie pas qu'il vienne.*

Soucieux, Soucieuse. Adjectif. On le met ordinairement après son substantif. *Un air soucieux, une mine soucieuse, un visage soucieux.*

Soudain, Soudaine. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Départ soudain, mort soudaine, irruption soudaine, bruit soudain, une horreur soudaine, une soudaine horreur.* Voyez *Adjectif.*

Soudain. Adverbe. Il n'est guère employé qu'en poésie. On le met au commencement de la phrase, ou après le verbe. *Soudain il rappelle toutes ses forces.*

Il ouvre un œil mourant qu'il referme *soudain.*
(Racine, *Phèdre.*)

Soudainement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il part soudainement.*

Soudaineté. Substantif féminin. Chamfort nous apprend que La Fontaine aimait ce mot. Comment, dit-il, peindre un poète (La Fontaine) qui souvent semble s'abandonner comme dans une conversation facile ; qui, citant Ulysse à propos des voyages d'une tortue, s'étonne lui-même de le trouver là ; dont les beautés paraissent quelquefois une heureuse rencontre, et possèdent, pour me servir d'un mot qu'il aimait, *la grâce de la soudaineté.* Mirabeau a dit : *Il faut assortir toutes ces choses à la révolution, et sauver la* soudaineté *du passage.*

Souffrant, Souffrante. Adjectif verbal tiré du verbe *souffrir.* Il suit toujours son substantif. *Une homme souffrant. — L'humanité souffrante, la vertu souffrante.*

Souffreteux, Souffreteuse. Adjectif. Vieux mot inusité que J.-J. Rousseau a employé. *Quand ma personne fut affichée par mes écrits, je devins dès lors le bureau d'adresse de tous les* souffreteux *ou soi-disant tels, et de tous les aventuriers qui cherchaient des dupes.*

Mercier voudrait que l'on rajeunît ce mot. Il donne pour exemple : *Il était non-seulement pauvre et indigent, mais encore* souffreteux.

Souffrir. Verbe actif, neutre et ir-

régulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *ouvrir*. Voyez *Irrégulier*.

Je souffre de *vous voir dans cette situation*, c'est-à-dire, j'éprouve du déplaisir, du chagrin de vous voir, etc. En ce sens, *souffrir* régit la préposition *de* avec l'infinitif. Mais quand il s'agit d'une action qui cause de la douleur, *souffrir* régit la préposition *à*. *L'homme ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre.* (La Bruyère.)

Ce verbe exige le subjonctif dans la phrase subordonnée. *Je ne souffrirai pas qu'on lui fasse du mal.*

> Souffrez que Bajazet *voie* enfin la lumière.
> (Racine, *Bajazet.*)

Corneille a dit aussi :

> Mais quand j'aurai vengé Rome des maux *soufferts*.
> (*Cinna.*)

L'esprit de notre langue, dit Voltaire, ne permet guère ces participes. Nous ne pouvons dire *des maux soufferts*, comme on dit *des maux passés*. *Soufferts* suppose par quelqu'un : *les maux qu'elle a soufferts*. Il serait à souhaiter que cet exemple de Corneille eût fait une règle, la langue y gagnerait une marche plus rapide. (*Remarques sur Corneille.*)

Souhaitable. Adjectif des deux genres. Il ne se dit que des choses, et suit toujours son substantif. *Un bonheur souhaitable.* Il est peu usité.

Souhaiter. Verbe actif de la première conjugaison. On dit, *je souhaite de le voir*, et *je souhaite qu'il vienne*. On emploie *de* avec l'infinitif, quand le second verbe se rapporte au sujet du premier; et *que* avec le subjonctif, quand il ne s'y rapporte pas.

Ce verbe ayant toujours rapport à quelque chose d'incertain, de contingent, je pense qu'il doit toujours être suivi de la préposition *de* devant un infinitif. *Je souhaite* de *le voir*, et non pas, *je souhaite le voir*. Cependant l'Académie dit sans préposition, *je souhaiterais pouvoir vous obliger*. Mais Montesquieu a dit : *J'aurais souhaité d'adoucir les maux d'un homme tel que vous.*

Souiller. Verbe actif de la première conjugaison. On mouille les *l*. Les poètes emploient ce mot dans des acceptions qui ne sont pas toutes indiquées dans le Dictionnaire de l'Académie.

> Sans que ta mort encor, honteuse à ma mémoire,
> De mes nobles travaux vienne *souiller* la gloire.
> (Racine, *Phèdre.*)

> Tendre ami de son maître, et qui dans le haut rang
> Ne *souilla* point ses mains de rapine et de sang.
> (Voltaire, *Henriade.*)

> Le roi, le roi lui-même, au milieu des bourreaux,
> Poursuivant des proscrits les troupes égarées,
> Du sang de ses sujets *souillait* ses mains sacrées.
> (*Idem.*)

> Il ne peut croire
> Que vous ayez d'une tache si noire
> *Souillé* l'honneur de vos jours innocens.
> (Voltaire, *Enfant prodigue.*)

Soul, Soule. Adjectif. On ne prononce pas le *l* final. Il ne se met qu'après son substantif. *Une homme soul*, *une femme soule.* — Quelquefois il régit la préposition *de*. *Soul de musique*, *soul de spectacle.* — On dit substantivement, *tout mon soul*, *tout son soul*, etc. Ce mot est banni du style noble.

Soulagement. Substantif masculin.

> Tu vois avec étonnement
> Que ma douleur ne souffre aucun *soulagement*.
> (Racine, *Iphigénie.*)

Cette expression n'est point indiquée dans le Dictionnaire de l'Académie.

Soulager. Verbe actif de la première conjugaison. *Soulager quelqu'un*, *soulager la douleur de quelqu'un*, *soulager quelqu'un dans sa douleur*. Racine a dit figurément soulager le *poids*.

> Ame de mes conseils, et qui seul tant de fois
> Du sceptre dans ma main a *soulagé le poids*.
> (Racine, *Esther.*)

Souler. Verbe actif de la première conjugaison. Autrefois ce terme était admis dans le style noble. Corneille a dit :

> *Soulez-vous* du plaisir de m'empêcher de vivre.
> (*Le Cid.*)

et l'Académie, dans la critique du *Cid*, n'a point relevé cette expression. Aujourd'hui on ne la souffrirait pas.

Soulever. Verbe actif de la première conjugaison. Les poètes l'emploient au propre et au figuré.

> Et quand la mer a *soulevé* ses flots....
> (Voltaire, *Épîtres.*)

> Non, non, il n'ira point, par un lâche attentat,
> *Soulever* contre lui le peuple et le sénat.
> (Racine, *Britannicus*)

> D'où vient que tout mon sang malgré moi se *soulève?*
> (Voltaire, *Mariamne.*)

Ce verbe se dit particulièrement au propre en parlant des sujets relativement à leur souverain. *Le peuple se sou-*

leva. Toutes les provinces se sont soulevées, en parlant d'une émotion populaire générale. *Les Guises firent soulever plusieurs villes contre Henri III.* Mais on ne dirait pas que *la Grande-Bretagne* s'est soulevée *contre la France*, en lui déclarant la guerre.

Soulever se dit encore au figuré de tout ce qui révolte l'humanité, ou qui cause du scandale et de l'indignation, sans qu'il s'agisse de souverains ni de sujets. *L'apologiste de la Saint-Barthélemi a soulevé tout le monde contre lui.*

Souloir. Verbe neutre. Ce verbe qui signifie, avoir coutume, a vieilli, et ne s'est guère dit qu'à l'imparfait. On l'emploie encore dans le style marotique.

Quant à son temps. . . . .
Deux parts en fit dont il *soulait* passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.
(*Épitaphe de La Fontaine.*)

Soupçonnable. Adjectif des deux genres. Qui peut être soupçonné. On ne trouve point ce mot dans les dictionnaires, probablement parce que l'Académie ne l'a pas mis dans le sien. Voltaire l'a employé, et nous pensons qu'on peut l'imiter en cela. *Les Chinois*, dit-il, *sont trop soupçonneux et trop soupçonnables, pour qu'on entame avec eux un grand commerce qui demande de la générosité et de la franchise.*

Soupçonner. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. *Soupçonner quelqu'un de quelque chose. Soupçonner le mal.* — En parlant des choses, *on soupçonne sa dévotion d'hypocrisie.*

Quelques-uns *soupçonnaient* ses perfides présens.
(Voltaire, *Henriade.*)

Ma fille, qui s'approche et court à son trépas,
Qui, loin de *soupçonner* un arrêt si sévère.
(Racine, *Iphigénie.*)

Dans le sens neutre, il régit *que* avec l'indicatif, quand la phrase est affirmative, *vous soupçonnez que je veux vous tromper*; et avec le subjonctif, quand la phrase est négative ou interrogative. *Il ne soupçonnait pas qu'on voulût le tromper, pouvait-il soupçonner qu'on voulût le tromper?*

Ce verbe se joint à un infinitif par la préposition *de*. *Soupçonné d'avoir*, et non pas, *soupçonné avoir*. Il ne faut donc pas imiter Rollin qui a dit : *Il eut l'audace de déférer tous ceux qu'il soupçonnait avoir eu du penchant à secourir Persée. Soupçonner* renfermant dans l'idée qu'il présente quelque chose de vague, d'incertain, d'indéterminé, exige nécessairement dans ce cas la préposition *de*.

Soupçonneux, Soupçonneuse. Adjectif. *Un homme soupçonneux, une femme soupçonneuse.* Il ne se met qu'après son substantif.

Soupeur. Substantif masculin. Le passage suivant de Voltaire fera bien comprendre ce qu'on entendait quelquefois par ce mot : « Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de la Popelinière, mais je vous reproche de vivre comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper : vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir, jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a *soupeur* qui se couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous. »

On dirait aujourd'hui en ce sens, *dîneur*.

Soupir. Substantif masculin Le *r* final se fait sentir.

Soupirer. Verbe neutre de la première conjugaison. Dans le sens d'aspirer, de prétendre à une chose, de la désirer, de la rechercher avec ardeur, avec passion, ce verbe est ordinairement suivi de la préposition *après*, ou de la préposition *pour*. *Les avares soupirent sans cesse après les richesses, les ambitieux après les honneurs, les dignités. Il soupire pour cette femme.* — On dit *soupirer de douleur*, *d'amour*, de *regret*.

Les poètes emploient souvent ce verbe dans un sens actif.

Tantôt vous *soupiriez* mes peines,
Tantôt vous chantiez mes plaisirs.
(Malherbe.)

Toi qui, d'un même joug souffrant l'oppression,
M'aidais à *soupirer* les malheurs de Sion.
(Racine, *Esther.*)

Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'Amour dictait les vers que *soupirait* Tibulle.
(Boileau.)

. . . . Il (l'Amour) vole vers Vaucluse,
Asile encor plus doux, lieux où dans ses beaux jours
Pétrarque *soupira* ses vers et ses amours.
(Voltaire, *Henriade.*)

Souple. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Du cuir souple. L'osier est souple.* — *Un homme souple, un caractère souple.*

Source. Substantif féminin. Voyez *Fontaine.*

Sourciller, Verbe neutre de la première conjugaison. On mouille les *l*. Il s'emploie ordinairement avec la négative. *Il n'a pas sourcillé, elle n'a pas sourcillé.*

Sourcilleux, Sourcilleuse. Adjectif. Autrefois on le disait des personnes, dans le sens de hautain, d'orgueilleux; aujourd'hui il ne se dit plus que des choses, et seulement en poésie. *Montagnes sourcilleuses*, *rochers sourcilleux*.

Tel que dans nos jardins un plaisir *sourcilleux*,
A nos ormes touffus mêlant sa tête altière,
Paraît s'enorgueillir de sa tige étrangère.

Il ne se met qu'après son substantif.

Sourd, Sourde. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme sourd*, *une femme sourde*. — *Un bruit sourd*. — *Une douleur sourde*. — *Pratiques sourdes*, *sourdes pratiques*; *menées sourdes*, *sourdes menées*. — Figurément, il régit la préposition *à*. *Être sourd* aux *prières*, aux *menaces*, etc.

Les dieux depuis long-temps *me* sont cruels et sourds.
(Racine, *Iphigénie*.)

Sourds *aux* cris douloureux des peuples opprimés.
(Voltaire, *Henriade*.)

Sourdement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il avait mené sourdement cette intrigue*, ou *il avait sourdement mené cette intrigue*.

Sourdre. Verbe neutre et défectueux de la quatrième conjugaison. Il n'est guère d'usage qu'à l'infinitif, *sourdre*, et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif. *L'eau sourd*, *les eaux sourdent*.

Sourire. Verbe neutre de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *rire*. Voyez ce mot. *Sourire de dédain*, de *pitié*. — *Sourire à quelqu'un*.

Je reçus et je vois le jour que je respire,
Sans que père ni mère ait daigné me *sourire*.
(Racine, *Iphigénie*.)

Sournois, Sournoise. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme sournois*, *un enfant sournois*, *une humeur sournoise*, *cette sournoise humeur*. — Ce mot est exclus du style noble. Voyez *Adjectif*.

Sous. Préposition. On ne prononce le *s* final que devant une voyelle.

Souscription. Substantif féminin. *Ti* se prononce comme *ci*. Il ne faut pas confondre *souscription* avec *suscription*. *Souscription* se dit de la signature qu'on met au bas d'un acte pour l'approuver, ou de celle que l'on met au bas d'une lettre que l'on a écrite; *suscription* se dit de ce qui est écrit au-dessus d'une lettre, d'un acte, ou de ce qui se met au dos d'une missive ou d'un acte mis sous enveloppe.

Souscrire. Verbe actif, neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *écrire*. Voyez ce mot. *Souscrire un contrat*, le signer. *Souscrire* à *quelque chose*, y consentir. *Souscrire* pour *un ouvrage de littérature*.

Sous-diviser et Sous-division. Voyez *Subdiviser*.

Soustraire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *traire*. Voyez ce mot. *Soustraire des papiers*, *des bijoux*. — *Se soustraire à la tyrannie*, *se soustraire au châtiment*.

Sous tyran. Substantif masculin. Mot nouveau dont personne ne peut contester l'utilité, si ce n'est ceux à qui on pourrait l'appliquer. Voltaire a dit: « Les barbares qui, des bords de la mer Baltique, fondirent dans le reste de l'Europe, apportèrent avec eux l'usage des états ou parlemens... Les chefs de ces sauvages se firent monarques: leurs capitaines partagèrent entre eux les terres des vaincus. De là ces *sous-tyrans* qui disputaient avec des rois mal affermis, les dépouilles du peuple. »

Soutenable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif, et s'emploie souvent avec la négative. *Opinion soutenable*, *proposition soutenable*. — *Un procédé qui n'est pas soutenable*, *un poste qui n'est pas soutenable*.

Soutenir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *tenir*. Voyez *Irrégulier*. — *Soutenir un mur*, *une charpente*. — *Soutenir sa réputation*, *soutenir la conversation*. — Dans le sens d'affirmer, il régit *que* avec l'indicatif, quand le second verbe ne se rapporte pas au sujet du verbe *soutenir*: *il soutient* que *vous l'avez dit*; et il régit l'infinitif sans préposition, quand le second verbe se rapporte à ce sujet. *Il soutient* l'avoir *vu*. — Dans le sens d'appuyer, protéger, il régit quelquefois dans la même phrase, pour complément indirect, *de* et *contre*. *Il a soutenu* mon frère de *son crédit* contre *ses ennemis*.

Les poètes emploient volontiers ce verbe au figuré:

A-t-il jusqu'à la fin *soutenu* sa fierté?
(Racine, *Andromaque*.)

Vos mains de mon empire ont *soutenu* le poids.
(Voltaire, *Sémiramis*.)

Leurs bataillons serrés pressent de toutes parts
Le roi dont ils n'osaient *soutenir* les regards.
(Voltaire, *Henriade*.)

Souterrain, Souterraine. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Chemin souterrain*, *vents souterrains*, *feux souterrains*. *Cette souterraine retraite*. Voyez *Adjectif*.

Souvenir (se). Verbe pronominal de la seconde conjugaison. Il régit la préposition *de* devant les noms et les verbes. *Je me souviens de ce que j'ai dit*, *je me souviens de tous vos bienfaits* :

Tu te souviens du jour qu'en Aulide assemblés.....
(Racine, *Iphigénie*.)

On dit, *je me souviens*, et *il me souvient*. Il me semble que le premier marque mieux une chose qu'on rappelle à dessein dans sa mémoire, et le second, une chose qui s'y présente d'elle-même. Je me souviens *que vous m'avez dit cela* ; il me souvient *que vous m'écrivîtes il y a quelque temps*, *que Locke était le premier qui eût hasardé de dire que Dieu pouvait communiquer la pensée à la matière*. (Voltaire, *Correspondance*.)

Vaugelas et Thomas Corneille sont d'avis qu'on doit employer *se souvenir*, en parlant de choses qu'on peut encore appeler présentes, et qu'il faut dire *se ressouvenir*, en parlant des choses qui sont éloignées et que le temps semble avoir effacées de notre esprit. Cependant, observe Thomas Corneille, la plupart emploient indifféremment l'un et l'autre verbe, et même plutôt *se ressouvenir* que *se souvenir*. Ils disent, par exemple : *Lorsqu'il fut à trente pas de chez lui*, *il se* ressouvint *qu'il avait oublié un papier dans son cabinet*. Je crois, dit la *Grammaire des Grammaires*, d'après Féraud, qu'il est beaucoup mieux de dire, *il se souvint*. Je pense que ces observations ne sont pas exactes.

Se souvenir, c'est garder le souvenir d'une chose, éloignée ou non. On dit également bien, *je me souviens de ce que j'ai dit ce matin*, et *je me souviens du temps passé*, *je me souviens de fort loin*.—*Se ressouvenir*, c'est se rappeler le souvenir d'une chose que l'on avait oubliée, soit qu'elle soit éloignée, ou qu'elle ne le soit pas. *J'avais oublié cette circonstance*, *vous m'en faites* ressouvenir. *Il m'a dit que dans ma jeunesse*, *il fréquentait la maison de mon père*, *j'ai eu beaucoup de peine à m'en* ressouvenir, *à m'en rappeler le* souvenir. *Ressouvenir* suppose un affaiblissement, ou une interruption dans le souvenir. D'après cela, il est clair qu'il faut dire, malgré l'opinion de Féraud et de l'auteur de la *Grammaire des Grammaires* : *Lorsqu'il fut à trente pas de chez lui*, *il se* ressouvint *qu'il avait oublié un papier dans son cabinet*. Il *s'était souvenu* auparavant qu'il devait prendre ce papier sur lui ; mais ce souvenir était suspendu au moment où il sortit de chez lui, il se le rappela lorsqu'il fut à trente pas, *il se ressouvint*. On dit, *si vous l'oubliez je vous en ferai* ressouvenir.

Souvent. Adverbe. On peut le mettre au commencement de la phrase, devant ou après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le participe. *Souvent il a nié ce qu'il avait dit*, *il a souvent nié ce qu'il avait dit*, *il a nié souvent ce qu'il avait dit*.

Souverain, Souveraine. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Prince souverain*, *maison souveraine*, *pouvoir souverain*. — *Le souverain bien*, *le souverain bonheur*, *la souveraine félicité*. Voyez *Adjectif*. On l'emploie aussi substantivement. Corneille a dit :

Il nous fait *souverains* sur leurs grandeurs suprêmes.
(*Cinna*.)

Voltaire dit, au sujet de ce vers : On est *souverain de*, on n'est pas *souverain sur une grandeur*. (*Remarques sur Corneille*.)

Souverainement. Adverbe. Il se met après le verbe et avant l'adjectif qu'il modifie. *Il a jugé souverainement*, *il commande souverainement*.—*Souverainement bon*, *souverainement juste*.

Soyeux, Soyeuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Laine soyeuse*, *fil soyeux*, *taffetas soyeux*.

Spacieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est logé spacieusement*, ou *il est spacieusement logé*.

Spacieux, Spacieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un lieu spacieux*, *un jardin spacieux*, *une cour spacieuse*, *une contrée spacieuse*, *ces spacieuses contrées*. Voyez *Adjectif*.

Spécial, Spéciale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Une grâce spéciale, une procuration spéciale, un pouvoir spécial.* Il fait *spéciaux* au pluriel masculin. *Des pouvoirs spéciaux.*

Spécialement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il lui a donné tous ses meubles, et spécialement tous ses livres. Il lui a donné spécialement ses livres.*

Spécieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a exposé spécieusement le fait, ou il a spécieusement exposé le fait.*

Spécieux, Spécieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un prétexte spécieux, un spécieux prétexte; des raisons spécieuses.* Voyez *Adjectif.*

Spécifique. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Différence spécifique, qualité spécifique, remède spécifique.*

Spectateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *spectatrice.* On l'emploie aussi adjectivement. *Les peuples spectateurs, les nations spectatrices.* Alors il suit toujours son substantif.

Spéculateur. Substantif masculin. L'Académie ne dit pas s'il a un féminin. Nous pensons qu'on peut dire *spéculatrice.*

Spéculatif, Spéculative. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Esprit spéculatif, les philosophes spéculatifs. —Science spéculative.*

Spiral, Spirale. Adjectif. On le met toujours après son substantif. *Forme spirale, ressort spiral.*

Spirituel, Spirituelle. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Substance spirituelle. — Un homme spirituel, une femme spirituelle. — Une réponse spirituelle. — Un air spirituel, une physionomie spirituelle. — La vie spirituelle, un livre spirituel.*

Spirituellement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a observé spirituellement, ou il a spirituellement observé que...*

Spiritueux, Spiritueuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Vin spiritueux, liqueur spiritueuse.*

Spleen. Substantif masculin. On prononce *spline.*

Splendeur. Substantif féminin.

> De ses chagrins mortels son esprit dégagé
> Souvent reprend sa force et sa *splendeur* première.
> (Voltaire, *Sémiramis.*)

Splendeur de ne se dit proprement que des objets extérieurs. *La splendeur d'un règne, d'une fête, d'une cérémonie, du trône,* etc. Il ne peut se dire de l'esprit. (La Harpe, *Cours de Littérature.*)

Splendide. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une cour splendide, un repas splendide, un splendide repas.* Voyez *Adjectif.*

Splendidement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il nous a traités splendidement, ou il nous a splendidement traités.*

Spoliateur. Substantif masculin. L'Académie ne lui donne point de féminin. Mais nous pensons qu'on peut dire *spoliatrice.*

Il s'emploie aussi adjectivement. *Des lois spoliatrices, des vues spoliatrices, des entreprises spoliatrices. Un gouvernement spoliateur.*

Spongieux, Spongieuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Un corps spongieux, une substance spongieuse.*

Spontané, Spontanée. Adjectif. Il suit son substantif. *Mouvement spontané, action spontanée.* On écrivait autrefois *spontanée* au masculin comme au féminin; aujourd'hui, on écrit et l'on prononce *spontané.*

Spontanément. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ce mouvement s'est opéré spontanément, ou s'est spontanément opéré.*

Sproposito. Les Italiens appellent une chose dite hors de propos un *sproposito.* Ce mot manque à notre langue. (Voltaire.)

Stable. Adjectif des deux genres. On ne le met qu'après son substantif. *Un édifice stable, une paix stable.*

> Les œuvres des humains sont fragiles comme eux,
> Dieu dissipe à son gré leurs desseins factieux;
> Lui seul est toujours *stable.*
> (Voltaire, *Henriade.*)

> Dieu pourra vous montrer, par d'importans bienfaits,
> Que sa parole est *stable*, et ne trompe jamais.
> (Racine, *Athalie.*)

Stagnant, Stagnante. Adjectif. On ne mouille pas le *gn.* Prononcez *stague-nant*, en passant légèrement sur *gue.* On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Des eaux stagnantes, ces stagnantes eaux; des humeurs stagnantes.* Voyez *Adjectif.*

Stagnation. Substantif féminin. On ne mouille pas *gn*. Prononcez *stague-nation*, en passant légèrement sur *gue*.

Stagner. Verbe inusité que quelques écrivains ont voulu introduire dans la langue. Linguet a dit : *Ces cavernes où l'eau* stagne *sur des pavés de mosaïque.* Ce mot n'est point sonore, et c'est probablement ce défaut qui a empêché qu'il ne soit admis.

Stalle. Substantif féminin. L'Académie dit qu'il est féminin au singulier, *une stalle ;* et qu'au pluriel on le fait tantôt masculin, tantôt féminin, *les hautes stalles*, *les bas stalles*. C'est une chose absurde de conserver dans une langue deux formes différentes pour signifier exactement la même chose, et sans que l'élocution y gagne quelque chose. On faisait autrefois *stalle* masculin au singulier et au pluriel ; on l'a fait ensuite féminin, et quelques-uns ont continué de le faire masculin au pluriel. De là quelques grammairiens timides ou minutieux ont donné les deux genres à ce nombre, et ont converti la faute en règle. *Stalle* est féminin au singulier et au pluriel.

Stance. Substantif féminin. Terme de poésie. On nomme ainsi un nombre arrêté de vers, comprenant un sens parfait, et mêlés d'une manière particulière qui s'observe dans toute la pièce.

Une stance n'est proprement appelée *stance* que quand elle est jointe à d'autres stances ; si elle est seule, elle prend son nom du nombre de vers dont elle est composée. On l'appelle *quatrain* si elle est de quatre vers, *sixain* si elle est de six. — On appelle *stances régulières* les stances d'un ouvrage qui ont un même nombre de vers de même mesure, et un même mélange de rimes. On appelle *stances irrégulières* celles qui sont différentes les unes des autres, ou par le mélange des rimes, ou par la mesure des vers.

Il est nécessaire, pour la perfection des stances, que celles qui sont faites sur un même sujet commencent et finissent par les mêmes rimes, c'est-à-dire que si la première stance commence par une rime féminine, et finit par une rime masculine, la seconde, et toutes les autres, doivent commencer et finir de même. — Le dernier vers d'une stance ne doit jamais rimer avec le premier de la stance suivante. — Il est indispensable que le sens finisse avec le dernier vers de chaque stance.

On divise aussi les stances en *stances de nombre pair*, et en *stances de nombre impair.*

Stances de nombre pair. — Dans les stances de quatre vers, les rimes peuvent s'entremêler de deux manières, en faisant rimer le premier avec le troisième, et le second avec le quatrième ; ou en faisant rimer le premier avec le quatrième, et le second avec le troisième. — La stance de six vers, ou le sixain, n'est autre chose qu'un quatrain auquel on ajoute deux vers d'une même rime. Ces deux vers se mettent ordinairement au commencement, et alors il doit y avoir un repos à la fin du troisième vers. Du reste on entremêle les rimes des quatre derniers vers, comme dans les quatrains. — Quelquefois les deux vers de même rime se mettent à la fin de la stance ; alors le repos n'est pas nécessaire à la fin du troisième vers, et le mélange des rimes, dans les quatre premiers vers est le même que lorsque ces deux vers sont au commencement.—Les stances de huit vers sont ordinairement deux quatrains joints ensemble, dans chacun desquels les vers sont entremêlés, comme nous l'avons déjà dit. Il doit y avoir un repos à la fin du premier quatrain. Dans ces stances, on peut aussi arranger les rimes de manière qu'elles commencent ou finissent par deux vers de même rime, et que, des six vers qui restent il y en ait trois sur une rime, et trois sur une autre.—Les stances de dix vers ne sont proprement qu'un quatrain et un sixain joints ensemble, dans chacun desquels les rimes sont entremêlées comme nous venons de le dire. Ce que ces stances ont de particulier, et ce qui en fait l'harmonie, ce sont deux repos, dont l'un doit être après le quatrième vers, et l'autre à la fin du septième.— Les stances de douze vers se composent en vers de huit ou de douze syllabes, ou de tous les deux ensemble. Elles ne sont proprement que des stances de dix vers, à la fin de chacune desquelles on ajoute deux vers qui sont quelquefois de même rime que ceux qui les précèdent.—Les stances de quatorze vers sont des stances de dix vers, à la fin de chacune desquelles on met quatre vers que l'on fait rimer, si l'on veut, avec ceux qui les précèdent. Ces stances, ainsi que celles de douze vers, sont aujourd'hui hors d'usage.

Stances de nombre impair. — Ces stances doivent nécessairement avoir trois vers sur la même rime, et qui ne doivent jamais être mis de suite. Il faut

qu'ils soient tous les trois séparés par des rimes différentes, ou qu'au moins il y en ait un séparé des deux autres. —Dans les stances de cinq vers, on observe les règles que nous avons données pour le mélange des rimes; le reste est au choix du poète.—Les stances de sept vers commencent par un quatrain à la fin duquel on observe ordinairement un sens fini.—Les stances de neuf vers sont composées d'un quatrain qui est au commencement, et qui est suivi d'une stance de cinq vers.—Les stances de treize vers ne sont plus en usage.

Stationnaire. Adjectif des deux genres. Cet adjectif est originairement un terme d'astronomie. Depuis quelque temps on l'emploie dans le langage ordinaire. *Les arts furent stationnaires.* Il ne se met qu'après son substantif.

Stentor. Substantif masculin. C'est le nom d'un homme dont parle Homère. Sa voix était plus éclatante que l'airain; seul, il se faisait entendre de plus loin que cinquante hommes des plus robustes, et il servait de trompette à l'armée. C'est par allusion à ce personnage fabuleux qu'on dit qu'*un homme a une voix de stentor*, pour dire qu'il a une voix très-forte.

Stérile. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Champ stérile, terre stérile, arbre stérile.—Femme stérile.—Année stérile.—Esprit stérile, sujet stérile, gloire stérile, admiration stérile.—Un stérile sujet, une stérile gloire, une stérile admiration.*

Par de *stériles* vœux pensez-vous m'honorer?
(Racine, *Athalie*.)

Voyez *Adjectif*. Cet adjectif, suivi d'un régime, prend la préposition *en*. *Le temps est stérile en nouvelles. Ce siècle est stérile en orateurs.*

Stériliser. Verbe actif de la première conjugaison. Mot nouveau proposé par Mercier. Nous disons *fertile*, *fertiliser*, dit-il; pourquoi, disant *stérile*, ne dirions-nous pas *stériliser?*—Pourquoi? le voici: On peut *fertiliser* une terre, parce qu'on peut à force de travail, d'engrais, etc., la rendre fertile, d'infertile qu'elle était auparavant; mais on ne peut pas *stériliser* une terre, parce qu'une terre est *stérile* par sa nature, et que c'est la nature seule qui peut la rendre telle. On ne *stérilise* pas l'industrie, on l'arrête, on la contrarie, on la diminue, on la paralyse.

Stigmates. Substantif masculin pluriel. On ne voit pas pourquoi l'Académie écrit ce mot avec un *y*. Soit qu'on le dérive du latin *stigma*, *stigmatis*, ou du grec *stigma*, *stigmatos*, il ne doit point prendre cette lettre. On appelait *stigmates* chez les anciens, une marque qu'on imprimait sur l'épaule gauche des soldats qu'on enrôlait. Chez nous, on entend ordinairement par ce mot les marques des plaies de Jésus-Christ, qu'on prétend avoir été imprimées, par faveur du ciel, sur le corps de saint François.

On l'emploie par extension en histoire naturelle. Buffon a dit que *les chameaux portent toutes les empreintes de la servitude, et les* stigmates *de la douceur.* Il a dit aussi, *cette bosse du bison, comme celle du chameau, est moins un produit de la nature, qu'un effet du travail, et un* stigmate *d'esclavage.*

On appelle aussi *stigmates*, en histoire naturelle, certains points qu'on aperçoit aux côtés du ventre de plusieurs insectes, et qui sont les organes extérieurs de la respiration. En botanique, on appelle *stigmate*, la partie qui termine le style, dans les pistils des fleurs.

Stimulant, Stimulante. Adjectif verbal tiré du verbe *stimuler*. Il ne se met qu'après son substantif. *Remède stimulant.*

Stoïcien, Stoïcienne. Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Philosophe stoïcien, doctrine stoïcienne, opinion stoïcienne.* On l'emploie aussi substantivement. *Un stoïcien.* Voyez *Stoïque*.

Stoïque. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Vertu stoïque, cette stoïque vertu; indifférence stoïque, cette stoïque indifférence; un courage stoïque, ce stoïque courage.*

Mais il ne permet pas à ses *stoïques* mains
De se souiller du sang des malheureux humains.
(Voltaire, *Henriade*.)

De mes *stoïques* yeux des larmes ont coulé.
(Voltaire, *Mort de César*.)

On confond assez souvent les adjectifs *stoïque* et *stoïcien*, qui ne signifient pas exactement la même chose. *Stoïcien* se dit de la doctrine, des maximes, des opinions des *stoïciens*; *stoïque* se dit de la vertu, du caractère de ces philo-

sophes. Le premier va à l'esprit, le second à l'humeur et à la conduite. *Une vertu stoïque* est une vertu courageuse et inébranlable; *une vertu stoïcienne* pourrait bien n'être qu'un masque de pure représentation. Panétius, disciple de Zénon, plus attaché à la pratique qu'aux dogmes de la philosophie, était plus *stoïque* que *stoïcien.*

Stoïquement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il a supporté stoïquement ce malheur.*

Stolidité. Substantif féminin. Mot nouveau proposé par Mercier. C'est, dit-il, le mot par lequel Phèdre exprime la sottise de l'âne. N'avons-nous pas *stupidité*, *ineptie*, *sottise*, etc., qui suffisent pour exprimer cette idée et ses nuances? Si l'on voulait faire des mots français de tous les mots latins qui n'ont pas été francisés, il faudrait refaire la langue.

Stomacal, Stomacale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Le vin est stomacal*, *aliment stomacal.* Voyez *Stomachique.*

Stomachique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Veines stomachiques.*

Stomachique et *stomacal* se prennent tous deux substantivement. Il semble que la différence qu'il y a entre ces deux expressions, c'est que *stomacal* se dit des choses naturelles, et *stomachique* des compositions artificielles. (Féraud.)

Stranguler. Verbe actif de la première conjugaison, du latin *strangulare.* Étrangler, suffoquer, étouffer. Mot nouveau proposé par Mercier, et qui ne paraît pas du tout nécessaire.

Strict, Stricte. Adjectif. On fait sentir le *c* et le *t*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une obligation stricte*, *une stricte obligation; un devoir strict.* — On dit d'un terme qu'*il faut le prendre dans un sens strict.*

Strictement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a rempli strictement ses obligations*, ou *il a strictement rempli ses obligations.*

Strophe. Substantif féminin. Terme de poésie. On appelle ainsi les stances dont les odes sont composées. La strophe est dans les odes ce que le couplet est dans les chansons. Une strophe doit avoir au moins quatre vers, dix au plus. La première strophe sert toujours de règle aux autres strophes de la même ode pour le nombre, la mesure des vers, et pour l'arrangement des rimes.

Studieusement. Adverbe. Il se met ordinairement entre l'auxiliaire et le participe. *Cela est studieusement travaillé.*

Studieux, Studieuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme studieux.*

Stupéfait, Stupéfaite. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Il est stupéfait.*

Stupide. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme stupide*, *une femme stupide.* — *Un silence stupide*, *un stupide silence*, *une insensibilité stupide*, *une stupide insensibilité.* Voyez *Adjectif*, *Idiot.*

Stupidement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est conduit stupidement*, ou *il s'est stupidement conduit dans cette affaire.*

Style. Substantif masculin. Terme de grammaire et de littérature. C'est la manière d'exprimer ses pensées de vive voix ou par écrit.

Les mots étant choisis et arrangés selon les lois de l'harmonie et du nombre, relativement à l'élévation ou à la simplicité du sujet qu'on traite, il en résulte ce qu'on appelle *style.*

Il y a trois sortes de *style*: le simple, le moyen, et le sublime, ou plutôt le style élevé. — *Le style simple* s'emploie dans les entretiens familiers, dans les lettres, dans les fables. Il doit être pur, clair, sans ornement apparent. Nous en parlerons plus bas. — *Le style sublime*, et ce qu'on appelle *le sublime*, ne sont pas la même chose. Celui-ci est tout ce qui enlève notre ame, qui la saisit, qui la trouble tout à coup; c'est un éclat d'un moment. *Le style sublime* peut se soutenir long-temps; c'est un ton élevé, une marche noble et majestueuse.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre:
Pareil au cèdre, il portait dans les cieux
Son front audacieux;
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus;
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Les cinq premiers vers sont du style sublimes, sans être sublimes; le dernier est sublime, sans être du style sublime. — *Le style moyen*, ou *médiocre*, tient le milieu entre les deux: il a toute la netteté du style simple, et reçoit tous les ornemens et tout le coloris de l'élocution. Voyez *Sublime.*

Ces trois sortes de styles se trouvent

souvent dans le même ouvrage, parce que la matière s'élevant et s'abaissant, le style, qui est comme porté sur la matière, doit s'élever aussi et s'abaisser avec elle. Et comme dans les matières tout se tient, se lie par des nœuds secrets, il faut aussi que tout se tienne et se lie dans les styles. Par conséquent, il faut y ménager les passages, les liaisons, affaiblir ou fortifier insensiblement les teintes, à moins que la matière ne se [illegible]risant tout d'un coup, et devenant comme escarpée, le style ne soit obligé de changer aussi brusquement.

Comme on écrit en vers et en prose, il faut d'abord marquer quelle est la différence de ces deux genres de style. La prose, toujours timide, n'ose se permettre les inversions qui font le sel du style poétique. Tandis que la prose met le régissant avant le régime, la poésie ne manque pas de faire le contraire. Si l'actif est plus ordinaire dans la prose, la poésie le dédaigne et adopte le passif. Elle entasse les épithètes, dont la prose ne se pare qu'avec retenue. Elle n'appelle point les hommes par leurs noms; c'est le fils de Pélée, le berger de Sicile, le cygne de Dircée. L'année est chez elle le grand cercle qui s'achève par la révolution des mois. Elle donne un corps à tout ce qui est spirituel, et la vie à tout ce qui ne l'a point. — Ce n'est pas tout; chaque genre de poésie a son ton et ses couleurs. Les qualités principales du *style épique* sont la force, l'élégance, l'harmonie et le coloris. *Le style dramatique* doit toujours être conforme à l'état de celui qui parle. Un roi, un simple particulier, un commerçant, un laboureur, ne doivent point parler du même ton. Mais ce n'est pas assez; ces mêmes hommes sont dans la joie ou dans la douleur, dans l'espérance ou dans la crainte : cet état actuel doit donner encore une seconde conformation à leur style, laquelle sera fondée sur la première, comme cet état actuel est fondé sur l'habituel. — *Le style de la comédie* doit être simple, clair, familier; mais jamais bas ni rampant. Il est vrai que la comédie doit élever quelquefois son ton; mais dans ses plus grandes hardiesses elle ne s'oublie point, elle est toujours ce qu'elle doit être. Si elle allait jusqu'au tragique, elle serait hors de ses limites. Son *style* demande encore d'être assaisonné de pensées fines, délicates, et d'expressions plus vives qu'éclatantes. — *Le style lyrique* s'élève comme un trait de flamme, et tient par sa chaleur au sentiment et au goût : il est tout rempli de l'enthousiasme que lui inspire l'objet présent à sa lyre; ses images sont sublimes, ses sentimens pleins de feu. De là les termes riches, forts, hardis, les sons harmonieux, les figures brillantes, hyperboliques, et les tours singuliers de ce genre de poésie. — *Le style bucolique* doit être sans apprêt, sans faste, doux, simple, naïf et gracieux dans ses descriptions. — *Le style de l'apologue* doit être simple, familier, riant, gracieux, naturel et naïf. La simplicité de ce *style* consiste à dire en peu de mots, et avec les termes ordinaires, tout ce qu'on veut dire. Il y a cependant des fables où La Fontaine prend l'essor, mais cela ne lui arrive que quand les personnages ont de la grandeur et de la noblesse. D'ailleurs cette élévation ne détruit point la simplicité qui s'accorde, on ne peut mieux, avec la dignité. Le familier de l'apologue est un choix de ce qu'il y a de plus noble et de plus délicat dans le langage des conversations; le riant est caractérisé par son opposition au sérieux, le gracieux par son opposition au désagréable. *Sa majesté fourrée, une Hélene au beau plumage*, sont du style riant. *Le style gracieux* peint les choses agréables avec tout l'agrément qu'elles peuvent recevoir. *Les lapins s'égayaient, et de thym parfumaient leurs banquets.* Le naturel est opposé en général au forcé; le naïf l'est au réfléchi, et semble n'appartenir qu'au sentiment, comme la fable de la Laitière.

Le style de la prose peut être périodique ou coupé, dans tout genre d'ouvrage. — *Le style périodique* est celui où les propositions ou les phrases sont liées les unes aux autres, soit par le sens même, soit par des conjonctions. *Le style coupé* est celui dont toutes les parties sont indépendantes et sans liaison réciproque. Un exemple suffira pour les deux espèces. *Si M. de Turenne n'avait su que combattre et vaincre, s'il ne s'était élevé au-dessus des vertus humaines, si sa valeur et sa prudence n'avaient été animées d'un esprit de foi et de charité, je le mettrais au rang des Fabius et des Scipions.* Voilà une période qui a quatre membres, dont le sens est suspendu : *Si M. de Turenne n'avait su que combattre et vaincre*, etc. Ce sens n'est pas achevé, parce que la conjonction *si* promet au moins un second membre; ainsi le style est là périodique. Le veut-on coupé, il suffit d'ôter

la conjonction. *M. de Turenne a su autre chose que combattre et vaincre; il s'est élevé au-dessus des vertus humaines; sa valeur et sa prudence étaient animées d'un esprit de foi et de charité; il est bien au-dessus des Fabius et des Scipions.* — *Le style périodique* a deux avantages sur le style coupé, le premier, qu'il est plus harmonieux; le second, qu'il tient l'esprit en suspens. La période commencée, l'esprit de l'auditeur s'engage, et est obligé de suivre l'orateur jusqu'au point, sans quoi il perdrait le fruit de l'attention qu'il a donnée aux premiers mots. Cette suspension est très-agréable à l'auditeur; elle le tient toujours éveillé et en haleine. — *Le style coupé* a plus de vivacité et plus d'éclat. On emploie tour à tour le *style* périodique et le style coupé, suivant que la matière l'exige.

Mais cela ne suffit pas pour la perfection du *style*. La même remarque que nous avons faite au sujet de la poésie, s'applique également à la prose; je veux dire que chaque genre d'ouvrage prosaïque demande le style qui lui est propre. *Le style oratoire*, *le style historique*, et *le style épistolaire*, ont chacun leurs règles, leur ton et leurs lois particulières.

Le style oratoire veut un arrangement choisi des pensées et des expressions, conformes au sujet qu'on doit traiter. Cet arrangement des mots et des pensées comprend toutes les espèces de figures de rhétorique, et toutes les combinaisons qui peuvent produire l'harmonie et le nombre. — Le caractère principal du *style historique* est la clarté. Les images brillantes figurent avec éclat dans l'histoire; elle peint les faits : c'est le combat des Horaces et des Curiaces, c'est la peste de Rome, l'arrivée d'Agrippine avec les cendres de Germanicus, ou Germanicus lui-même au lit de la mort. Elle peint les traits du corps, le caractère d'esprit, les mœurs : c'est Caton, Catilina, Pison. — La simplicité sied bien au style de l'histoire; c'est en ce point que César s'est montré le premier homme de son siècle. Son style, dit Cicéron, n'est ni frisé, ni paré, ni ajusté; mais il est plus beau que s'il l'était. — Une des principales qualités du style historique, c'est d'être rapide. — Enfin il doit être proportionné au sujet. Une histoire générale ne s'écrit pas du même ton qu'une histoire particulière; c'est presque un discours soutenu; elle est plus périodique et plus nombreuse. Cicéron demande pour le style de l'histoire des périodes nombreuses semblables, dit-il, à celles d'Isocrate; mais il ajoute que ces nombres fatigueraient bientôt l'oreille, s'ils n'étaient pas interrompus par des incises. Ce mélange a de plus l'avantage de donner au récit plus d'aisance et de naturel : or quand on est obligé, comme l'historien, de dire la vérité, et de ne dire que la vérité, on doit éviter avec soin tout ce qui ressemble à l'artifice. — *Le style épistolaire* doit se conformer à la nature des lettres qu'on écrit. On peut distinguer deux sortes de lettres; les unes philosophiques, où l'on traite d'une manière libre quelque sujet littéraire; les autres familières, qui sont une espèce de conversation entre les absens. Le *style* de celles-ci doit ressembler à celui d'un entretien, tel qu'on l'aurait avec la personne même si elle était présente. Dans les lettres philosophiques, il convient de s'élever quelquefois avec la matière, suivant les circonstances. On écrit d'un style simple aux personnes les plus qualifiées au-dessus de soi; on écrit à ses amis d'un style familier. — Le *style* épistolaire n'est point assujetti aux lois du discours oratoire. Sa marche est sans contrainte. Il y a, dans les lettres familières, une sorte de négligence qui plaît, de même qu'il y a des femmes à qui il sied bien de n'être point parées. Telle est l'élocution. Simple, agréable et touchante, sans chercher à le paraître, elle dédaigne les perles, les diamans, le blanc, le rouge, et tout ce qui s'appelle fard et ornement étranger. La propreté seule, jointe aux grâces naturelles, suffit pour la rendre agréable. — Le *style* épistolaire admet toutes les figures de mots et de pensées, mais il les admet à sa manière. Il y a des métaphores pour tous les états; les suspensions, les interrogations, sont ici permises, parce que ces tours sont les expressions mêmes de la nature.

Mais soit que l'on écrive une lettre, une histoire, une oraison, ou tout autre ouvrage, il ne faut jamais oublier d'être clair. La clarté de l'arrangement des paroles et des pensées est la première qualité du style. On marche avec plaisir dans un beau jour, tous les objets s'y présentent agréablement; mais, lorsque le ciel s'obscurcit, il communique sa noirceur à tout ce qu'on trouve sur la route, et rien ne dédommage de la fatigue du voyage.

A la clarté du style, joignez, s'il se peut, la noblesse et l'éclat, mais un éclat qui soit soutenu. Un éclair qui nous éblouit passe légérement devant les yeux, et nous laisse dans la tranquillité où nous étions auparavant; un faux brillant nous surprend d'abord et nous agite; mais bientôt après nous rentrons dans le calme, et nous avons honte d'avoir pris du clinquant pour de l'or.

Quoique la beauté du *style* dépende des ornemens dont on se sert pour l'embellir, il faut les ménager avec adresse; car un *style* trop orné devient insipide. — Tâchez sur-tout d'avoir un *style* qui revête la couleur du sentiment; cette couleur consiste dans certains tours de phrase, dans certaines figures qui rendent les expressions touchantes. Si l'extérieur est triste, le *style* doit y répondre. Il doit toujours être conforme à la situation de celui qui parle.

Enfin il est une autre qualité du *style* qui enchante tout le monde; c'est la naïveté. Le style naïf ne prend que ce qui est né du sujet et des circonstances; le travail n'y paraît pas plus que s'il n'y en avait point. La naïveté du *style* consiste dans le choix de certaines expressions simples qui paraissent nées d'elles-mêmes plutôt que choisies; dans des constructions faites comme par hasard; dans certains tours rajeunis, et qui conservent encore un air de vieille mode. Il est donné à peu de gens d'avoir en partage la naïveté du *style*; elle demande un goût naturel perfectionné par la lecture de nos vieux auteurs français, d'Amyot, par exemple, dont la naïveté du *style* est charmante.

Les plus grands défauts du *style* sont d'être obscur, affecté, bas, ampoulé, froid, ou toujours uniforme. L'obscurité du *style* est le plus grand vice de l'élocution, soit qu'elle vienne d'un mauvais arrangement de paroles, d'une construction louche et équivoque, ou d'une trop grande briéveté. — L'affectation dans le langage et dans la conversation est un vice assez ordinaire aux gens qu'on appelle *beaux parleurs*. Il consiste à dire en termes bien recherchés, et quelquefois ridiculement choisis, des choses triviales ou communes. C'est pour cette raison que les beaux parleurs sont ordinairement si insupportables aux gens d'esprit, qui cherchent beaucoup plus à bien penser qu'à bien dire, ou plutôt qui croient que, pour bien dire, il suffit de bien penser; qu'une pensée neuve, forte, juste, lumineuse, porte avec elle son expression, et qu'une pensée commune ne doit jamais être présentée que pour ce qu'elle est, c'est-à-dire avec une expression simple. — L'affectation dans le style est à peu près la même chose que l'affectation dans le langage, avec cette différence que ce qui est écrit doit être naturellement un peu plus soigné que ce que l'on dit, parce qu'on est supposé y penser mûrement en l'écrivant; d'où il suit que ce qui est affectation dans le langage ne l'est pas quelquefois dans le *style*. L'affectation dans le *style* est à l'affectation dans le langage, ce qu'est l'affectation d'un grand seigneur à celle d'un homme ordinaire. — La bassesse du *style* consiste principalement dans une diction vulgaire, grossière, sèche, qui rebute et dégoûte le lecteur. — *Le style ampoulé* n'est qu'une élévation vicieuse; il ressemble à la bouffissure des malades. — *Le style froid* vient tantôt de la stérilité, tantôt de l'intempérance des idées; celui-là parle froidement qui n'échauffe point notre ame, et qui ne sait point l'élever par la vigueur de ses idées et de ses expressions. — Le *style* trop uniforme nous assoupit et nous endort. — La variété, nécessaire en tout, l'est dans le discours plus qu'ailleurs. Il faut se défier de *la monotonie du style*, et savoir passer du grave au doux, du plaisant au sévère. — Pour se former le *style*, il faut lire beaucoup les meilleurs écrivains, écrire soi-même, et soumettre ce qu'on écrit à un censeur judicieux; imiter d'excellens modèles, et se proposer de leur ressembler. Il faut aussi étudier les hommes, et prendre, d'après nature, des expressions qui soient non-seulement vraies, comme dans un portrait qui ressemble, mais vivantes et animées comme le modèle même du portrait. (Le chevalier de Jaucourt.) Voyez *Ampoulé*, *Apologue*, *Nombre*, *Harmonie*, *Poésie*, *Prose*, *Coupe*, *Élocution*, *Empesé*.

Nous finirons cet article par des remarques de Voltaire sur le même sujet. — *Le style fort* et *vigoureux*, tel qu'il convient à la tragédie, est celui qui ne dit ni trop, ni trop peu, et qui fait toujours des tableaux à l'esprit sans s'écarter un moment de la passion.

Ainsi Cléopâtre dans *Rodogune* s'écrie:

Trône, à t'abandonner je ne puis consentir;
Par un coup de tonnerre il en vaut mieux sortir.

. . . .
Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge.

Voilà du style très-fort, et peut-être trop.

Le vers qui précède le dernier :

Il vaut mieux mériter le sort le plus étrange.

Est du style le plus faible.

Le *style faible*, non-seulement en tragédie, mais en toute poésie, consiste encore à laisser tomber ses vers deux à deux, sans entre-mêler de longues périodes et de courtes, et sans varier la mesure; à rimer trop en épithètes; à prodiguer des expressions trop communes; à répéter souvent les mêmes mots; à ne pas se servir à propos des conjonctions qui paraissent inutiles aux esprits peu instruits, et qui contribuent cependant beaucoup à l'élégance du discours.

Ce sont toutes ces finesses imperceptibles qui sont en même temps et la difficulté et la perfection de l'art.

Je lis dans la première scène de l'*Alcibiade* de Campistron :

Quelle que soit pour nous la tendresse des rois,
Un moment leur suffit pour faire un autre choix.

Je dis que ces vers sans être absolument mauvais sont faibles et sans beauté.

Pierre Corneille ayant la même chose à dire, s'exprime ainsi :

Et malgré ce pouvoir dont l'éclat nous séduit,
Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit.

Ce *quelle que soit* de l'*Alcibiade* fait languir le vers : de plus, *un moment leur suffit pour faire un autre choix*, ne fait pas, à beaucoup près, une peinture aussi vive que ce vers :

Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit.

Je trouve encore :

Mille exemples connus de ces fameux revers....

Affaiblit notre empire, et dans mille combats....

Nous cacha mille soins dont il est agité....

Il a mille vertus dignes du diadème....

Le sort le plus cruel, mille tourmens affreux....

Je dis que ce mot *mille* si souvent répété, et sur-tout dans des vers assez lâches, affaiblit le style au point de le gâter; que la pièce est pleine de ces termes oisifs qui remplissent négligemment l'hémistiche des vers; je m'offre de prouver à qui voudra que tous les vers de cet ouvrage sont énervés par ces petits défauts de détail qui répandent leur langueur sur toute la diction.

Celui qui lit ces vers d'*Alcibiade*,

Je répondrai, seigneur, avec la liberté
D'un Grec qui ne sait pas cacher la vérité,

se ressouvient à l'instant de ces beaux vers de *Britannicus* :

Je répondrai, madame, avec la liberté
D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

Il voit d'abord que les vers de Racine sont pleins d'une harmonie singulière qui caractérise en quelque façon Burrhus, par cette césure coupée, d'un *soldat*, etc.; au lieu que les vers d'*Alcibiade* sont rampans et sans force; en second lieu il est choqué d'une imitation si marquée; en troisième lieu, il ne peut souffrir que le citoyen d'un pays renommé par l'éloquence et par l'artifice, donne à ces mêmes Grecs un caractère qu'ils n'avaient pas.

Vous allez attaquer des peuples indomptables,
Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs redoutables.

On voit partout la même langueur de style. Ces rimes d'épithètes, *indomptables*, *redoutables*, choquent l'oreille délicate du connaisseur, qui veut des choses et qui ne trouve que des sons. *Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs*, est trop simple même pour la prose.

Rien n'est plus difficile et plus rare que le style convenable à la matière que l'on traite. — N'affectez point des tours insuités et des mots nouveaux dans un ouvrage de religion. Ne déclamez point dans un livre de physique. Point de plaisanterie en mathématiques. Évitez l'enflure et les figures outrées dans un plaidoyer.

J'ai entendu souvent demander si, dans nos meilleures tragédies, on n'avait pas trop souvent admis le style familier, qui est si voisin du style simple et naïf? Par exemple, dans *Mithridate* :

Seigneur, vous changez de visage !

Cela est simple et même naïf. Ce demi-vers, placé où il est, fait un effet terrible; il tient du sublime : au lieu que les mêmes paroles de Bérénice à Antiochus,

Prince, vous vous troublez et changez de visage.

ne sont que très-ordinaires ; c'est une transition plutôt qu'une situation. — Rien n'est si simple que ce vers :

Madame, j'ai reçu des letres du l'armée.

Mais le moment où Roxane prononce ces paroles fait trembler. Cette noble simplicité est très-fréquente dans Racine, et fait une de ses principales beautés.

Le *style* élégant est si nécessaire, que sans lui la beauté des sentimens est perdue. Il suffit seul pour embellir les sentimens les moins nobles et les moins tragiques. Croirait-on qu'on peut, entre une reine incestueuse et un père qui devient parricide, introduire une jeune amoureuse, dédaignant de subjuguer un amant qui ait déjà eu d'autres maîtresses, et mettant sa gloire à triompher de l'austérité d'un homme qui n'a jamais rien aimé? C'est pourtant ce qu'Aricie ose dire dans le sujet tragique de *Phèdre*. Mais elle le dit dans des vers si séducteurs, qu'on lui pardonne ces sentimens d'une coquette de comédie.

Phèdre en vain s'honorait des soupirs de Thésée ;
Pour moi, je suis plus fière, et fuis la gloire aisée
D'arracher un hommage à tant d'autres offert,
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert :
Mais de faire fléchir un courage inflexible,
De porter la douleur dans une ame insensible,
D'enchaîner un captif de ses fers étonné,
Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné :
Voilà ce qui me plaît, voilà ce qui m'irrite.
Hercule a désarmer coûtait moins qu Hippolyte ;
Et vaincu plus souvent, et plus tôt surmonté,
Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.

Ces vers ne sont pas tragiques ; mais tous les vers ne doivent pas l'être ; et s'ils ne font aucun effet au théâtre, ils charment à la lecture par la seule élégance du style.

Presque toutes les choses qu'on dit frappent moins que la manière dont on les dit ; car les hommes ont tous à peu près les mêmes idées de ce qui est à la portée de tout le monde. L'expression, le style, fait toute la différence. Le style rend singulières les choses les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la grandeur aux plus simples. Sans le style, il est impossible qu'il y ait un seul bon ouvrage en aucun genre d'éloquence et de poésie.

On se plaint généralement que l'éloquence est corrompue, quoique nous ayons des modèles presque en tous les genres. Un des grands défauts de ce siècle qui contribue le plus à cette décadence, c'est le mélange des styles. Je vois qu'on affecte quelquefois dans des histoires, d'ailleurs bien écrites, dans de bons ouvrages dogmatiques, le ton le plus familier de la conversation. Quelqu'un a dit autrefois qu'il faut écrire comme on parle ; le sens de cette loi est qu'on écrive naturellement. On tolère dans une lettre l'irrégularité, la licence du style, l'incorrection, les plaisanteries hasardées, parce que des lettres écrites sans dessein et sans art sont des entretiens négligés : mais quand on parle ou qu'on écrit avec respect, on s'astreint alors à la bienséance. Or, je demande à qui l'on doit plus de respect qu'au public.

Style figuré. On appelle ainsi le style qui est formé par les expressions métaphoriques qui figurent les choses dont on parle, et qui les défigurent quand elles ne sont pas justes. L'imagination ardente, la passion, le désir souvent trompé produisent le style figuré. Nous ne l'admettons point dans l'histoire, car trop de métaphores nuisent à la clarté ; elles nuisent même à la vérité, en disant plus ou moins que la chose même. Les ouvrages didactiques réprouvent ce style. Il est bien moins à sa place dans un sermon que dans une oraison funèbre, parce que le sermon est une instruction dans laquelle on annonce la vérité ; l'oraison funèbre une déclamation dans laquelle on exagère. La poésie d'enthousiasme, comme l'épopée, l'ode, est le genre qui reçoit le plus ce style. On le prodigue moins dans la tragédie où le dialogue doit être aussi naturel qu'élevé ; encore moins dans la comédie dont le style doit être plus simple.

C'est le goût qui fixe les bornes qu'on doit donner au *style figuré* dans chaque genre. Balthazar Gracian dit que *les pensées partent des vastes côtés de la mémoire, s'embarquent sur la mer de l'imagination, arrivent au port de l'esprit, pour être enregistrées à la douane de l'entendement*. C'est précisément le *style* d'Arlequin. Il dit à son maître : *La balle de vos commandemens a rebondi sur la raquette de mon obéissance.*

Un autre défaut du *style figuré* est l'entassement des figures incohérentes. Un poète (J.-B. Rousseau) en parlant de quelques philosophes les a appelés :

D'ambitieux pygmées,
Qui sur leurs pieds vainement redressés,
Et sur des monts d'argumens entassés,
De jour en jour, superbes Encelades,
Vont redoublant leurs folles escalades.

Quand on écrit contre les philosophes, il faudrait mieux écrire. Comment des pygmées ambitieux, redressés sur leurs pieds sur des montagnes d'argumens, continuent-ils des escalades ? Quelle image fausse et ridicule ! Quelle platitude recherchée !

Dans une allégorie du même auteur, intitulée *la Liturgie de Cythère*, on trouve ces vers-ci :

De toutes parts autour de l'inconnue,
Ils vont tomber comme grêle menue,
Moissons de cœurs sur la terre jonchés,
Et les dieux même à son char attachés.
De par Vénus nous verrons cette affaire.
Si s'en retourne aux cieux dans son sérail,
En ruminant comment il pourra faire
Pour ramener la brebis au bercail.

Des moissons de cœurs jonchés sur la terre comme de la grêle menue ; et parmi ces cœurs palpitans à terre, des dieux attachés au char de l'inconnue ; l'Amour qui va de par Vénus ruminer dans son sérail au ciel, comment il pourra faire pour ramener au bercail cette brebis entourée de cœurs jonchés ! Tout cela forme une figure si fausse, si puérile à la fois et si grossière, si incohérente, si dégoûtante, si extravagante, si platement exprimée, qu'on est étonné qu'un homme qui faisait bien des vers dans un autre genre, et qui avait du goût, ait pu écrire quelque chose de si mauvais.

On est encore plus surpris que ce style, appelé *marotique*, ait eu pendant quelque temps des approbateurs. Mais on cesse d'être surpris, quand on lit les épîtres en vers de cet auteur. Elles sont presque toutes hérissées de ces figures peu naturelles et contraires les unes aux autres.

Il y a une épître à Marot qui commence ainsi :

Ami Marot, honneur de mon pupitre,
Mon premier maître, acceptez cette épître
Que vous écrit un humble nourrisson
Qui sur Parnasse a pris votre écusson,
Et qui jadis en maint genre d'escrime
Vint chez vous seul étudier la rime.

Boileau avait dit dans son épître à Molière :

Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime

Du moins la figure était juste. On s'escrime dans un combat ; mais on n'étudie point la rime en s'escrimant. On n'est point l'honneur d'un homme qui s'escrime. On ne prend point sur le Parnasse un écusson pour rimer à nourrisson. Tout cela est incompatible, tout cela jure.

Une figure beaucoup plus vicieuse est celle-ci :

Au demeurant, assez haut de stature,
Large de croupe, épais de fourniture,
Flanqué de chair, gabionné de lard,
Tel en un mot que la nature et l'art,
En maçonnant les remparts de son ame,
Songèrent plus au fourreau qu'à la lame.

La nature et l'art qui maçonnent les remparts d'une ame ; ces remparts maçonnés qui se trouvent être une fourniture de chair et un gabion de lard, sont assurément le comble de l'impertinence.

Voici une figure du même auteur non moins fausse et non moins composée d'images qui se détruisent l'une l'autre :

Incontinent vous l'allez voir s'enfler
De tout le vent que peut faire souffler
Dans les fourneaux d'une tête échauffée,
Fatuité sur sottise greffée.

Le lecteur sent assez que la fatuité devenue un arbre greffé sur l'arbre de la sottise, ne peut être un soufflet, et que la tête ne peut être un fourneau. Toutes ces contorsions d'un homme qui s'écarte ainsi du naturel, ne ressemblent pas assurément à la marche décente, aisée et mesurée de Boileau. Ce n'est pas là l'art poétique.

Y a-t-il un amas de figures plus incohérentes, plus disparates, que cet autre passage du même poète ?

Oui, tout auteur qui veut, sans perdre haleine,
Boire à longs traits aux sources d'Hippocrène,
Doit s'imposer l'indispensable loi
De s'éprouver, de descendre chez soi,
Et d'y chercher ces semences de flamme
Dont le vrai seul doit embraser notre ame,
Sans quoi jamais le plus fier écrivain
Ne peut prétendre à cet essor divin.

Quoi ! pour boire à longs traits, il faut descendre dans soi, et y chercher des semences de feu dont le vrai embrase, sans quoi le plus fier écrivain n'atteindra point à un essor. Quel monstrueux assemblage ! Quel inconcevable galimatias ! Voyez *Figure*.

Style fleuri. Le *style fleuri* ne doit pas être confondu avec le *style doux*.

Ce fut dans ces jardins où, par mille détours,
Inachus prend plaisir à prolonger son cours ;
Ce fut sur ce charmant rivage
Que sa fille volage
Me promit de m'aimer toujours.
Le zéphyr fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais ;
Mais le zéphyr léger et l'onde fugitive
Ont bientôt emporté les sermens qu'elle a faits.

C'est là le modèle du *style fleuri*. On pourrait donner pour exemple du *style doux*, qui n'est pas le doucereux, et qui est moins agréable que le *style fleuri*, ces vers d'un autre opéra :

Plus j'observe ces lieux, et plus je les admire;
Ce fleuve coule lentement,
Et s'éloigne à regret d'un séjour si charmant.

Le premier morceau est fleuri, presque toutes les paroles sont des images riantes; le second est plus dénué de ces fleurs, il n'est que doux.

Suant, Suante. Adjectif verbal tiré du verbe *suer*. Il ne se met qu'après son substantif. *Le visage suant, les mains suantes.*

Suave. Adjectif des deux genres. On peut le mettre après son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une odeur suave, cette suave odeur. — Une mélodie suave, cette suave mélodie.* Voyez *Adjectif.*

Subalterne. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un juge subalterne, un officier subalterne.*

Subdiviser. Verbe actif de la première conjugaison.

Subdivision. Substantif féminin. Féraud blâme les auteurs qui écrivent *sous-diviser* et *sous-division*. Il nous semble que c'est mal à propos. Pourquoi ne pas franciser les mots qui viennent du latin, afin de les mettre autant qu'il est possible à la portée de l'intelligence du commun des lecteurs? Puisque l'on dit, *souscription* et non *subscription*, *souscrire* et non *subscrire*, *soustraire* et non *substraire*, *soustraction* et non *substraction*, etc., etc., pourquoi ne dirait-on pas *sous-diviser* et *sous-division*, au lieu de *subdiviser* et *subdivision* ?

Subir. Verbe actif de la seconde conjugaison. L'Académie ne dit point *subir la mort*, *subir l'ignominie*.

Plutôt que dans mes mains par Joad soit livré
Un enfant qu'à son dieu Joad a consacré,
Tu lui verras *subir* la mort la plus terrible.
(Racine, *Athalie*.)

Je n'ai point de leur joug *subi* l'ignominie.
(Racine, *Mithridate*.)

Subit, Subite. Adjectif. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Mouvement subit, mort subite, changement subit, cette apparition subite, cette subite apparition.*

Subitement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cela est arrivé subitement.*

Subjonctif. Le subjonctif est un mode du verbe qui sert à marquer la subordination du verbe d'une proposition subordonnée, au verbe de la proposition principale, avec un rapport indéterminé au temps. Cette subordination est telle, que la proposition dont le verbe est au subjonctif ne forme plus un sens complet dès qu'elle en est séparée. Ainsi, dans cette phrase, *je veux que vous partiez*, *que vous partiez* est tellement subordonné à *je veux*, qu'il n'a aucun sens déterminé s'il est séparé de ce verbe. Voyez *Verbe*.

Si l'on dit de quelqu'un, *il part*, je puis répondre, *je ne crois pas qu'il parte*; et si on me dit, *il partira*, je puis également répondre, *je ne crois pas qu'il parte*. Par où l'on voit que *parte*, indéterminé par lui-même à être présent ou futur, devient tour à tour l'un et l'autre par les circonstances du discours.

De même, quoiqu'on dise *il est parti* ou *il partira*, je puis répondre, *je ne croyais pas qu'il partît; qu'il partît* est donc tour à tour passé ou futur.

Que j'aie fait, autre forme qu'on emploie dans les propositions subordonnées, est également indéterminé, et peut se rapporter, suivant les circonstances, à des époques différentes. Vous voyez un passé dans, *il a fallu* que j'aie consulté; et un futur dans, *je n'entreprendrai rien* que je n'aie consulté.

Il en est de même de la forme suivante, *que j'eusse fait*. Tantôt elle exprime un passé, *je ne croyais pas que vous eussiez fait si tôt;* tantôt elle exprime un futur, *je voudrais que vous* eussiez fait *avant mon retour.*

Résumé.

Subjonctif. — *Présent* ou *futur*. Que je fasse.
Ce temps peut être un présent ou un futur, suivant les circonstances.

Imparfait. Que je fisse.
Ce temps peut être passé ou futur, suivant les circonstances.

Passé. Que j'aie fait.
Ce temps peut être passé ou futur, suivant les circonstances.

Plus-que-parfait. Que j'eusse fait.
Ce temps peut être un passé ou un futur, suivant les circonstances.

Il n'est pas toujours aisé de distinguer les cas où l'on doit employer le subjonctif. Voici des règles qui peuvent servir de guide :

1°. Il faut mettre au subjonctif le verbe d'une proposition subordonnée, quand le verbe de la proposition principale exprime surprise, admiration, volonté, souhait, consentement, défense, doute, crainte, dénégation, con-

mandement : *je suis étonné*, *je suis surpris qu'il en* ait *agi ainsi*. *Je ne veux pas qu'il le* fasse ; *je doute qu'il le* fasse. *Je cherche quelqu'un à qui* je puisse *me confier. Je craignais qu'ils ne* vinssent. *J'ai peur que cela ne vous* fasse *de la peine. Il me tarde bien que* je sois *hors d'affaire. Je suis charmé que cela* se soit *passé ainsi. Je veux que vous* m'obéissiez.

2°. Il faut mettre à l'indicatif le verbe de la proposition subordonnée, lorsque le verbe de la proposition principale affirme directement, positivement, et sans idée accessoire de doute, de crainte, d'incertitude, etc. *Je crois qu'il* y a *un Dieu*. *Je pense que deux et deux* font *quatre*. *Je cherche un homme que* j'ai vu *hier*. *Je sais que vous* avez *étudié les mathématiques*. *Je soutiens que* c'est *mon frère que j'ai vu*. *Je gage qu'il* a dit *cela*.

3°. Les propositions interrogatives exigent le subjonctif, s'il s'agit d'une chose vague, douteuse, incertaine, ou que l'on regarde comme telle. *Croyez-vous qu'il* veuille *y consentir ? Pensez-vous que ce* soit *lui* ? Elles exigent l'indicatif, quand il s'agit d'une vérité incontestable, ou regardée comme telle par celui qui interroge. Ainsi on dira, *croyez-vous que deux et deux* font *quatre* ? Une personne qui croirait fermement à la création, dirait, *croyez-vous que Dieu* a créé *le ciel et la terre* ? ou *ne croyez-vous pas que Dieu* a créé *le ciel et la terre* ? S'il en doutait, il dirait, *croyez-vous que Dieu* ait créé *le ciel et la terre* ?

Comparons quelques-unes de ces propositions, afin de faire mieux sentir leurs différences.

Je crois qu'il y a *un Dieu* ; ma croyance est affirmée d'une manière positive, sans accessoire de doute, d'incertitude. *Je ne suis pas sûr qu'il y* ait *un Dieu* ; doute, incertitude.

Je cherche un homme que j'ai *vu hier*. Point de doute, point d'incertitude sur l'objet que je cherche, c'est celui que j'ai vu hier. *Je cherche quelqu'un qui* veuille *m'obliger*. Il y a doute, incertitude sur l'objet que je cherche ; je ne sais si je le trouverai.

Je sais que vous avez *étudié les mathématiques*. J'en ai la connaissance positive, certaine. *Je ne savais pas que vous* eussiez *étudié les mathématiques*. Je n'en avais pas la connaissance positive, certaine, je l'ignorais.

Je suis surpris qu'il ait *changé*. L'objet de l'affirmation n'est pas positif, certain ; *quoiqu'il ait changé*, je témoigne par ma surprise, que je croyais qu'il ne changerait pas. *Il a épousé une femme qui a de la vertu* ; objet réel, positif. *Je veux épouser une femme qui* ait *de la vertu* ; objet incertain.

Je pense qu'il arrivera ; l'arrivée est déterminée. *Je ne pense pas qu'il* arrive ; l'arrivée n'est pas exprimée positivement ; au contraire, elle est niée.

Je gage qu'il a *dit cela* ; affirmation positive. *Je ne gage pas qu'il* ait *dit cela* ; incertitude, négation. *Je crois qu'il* y a *une révélation* ; *je ne crois pas*, je doute *qu'il* y ait *une révélation*.

Je prétends qu'il a *raison*. Il s'agit d'une chose présentée comme existant réellement. *Je prétends que vous* m'obéissiez. Il s'agit d'une chose contingente, qui peut arriver ou ne pas arriver ; car on peut vous obéir ou ne pas vous obéir.

Il prétend que tout dépend *de lui*, que tout est actuellement, réellement sous sa dépendance. *Il prétend que tout* dépende *de lui*, c'est-à-dire que tout soit pour l'avenir sous sa dépendance, ce qui peut être ou ne pas être.

Vous ordonnez que je me taise, *vous voulez que* je fuie, *vous aimez mieux que* je m'en aille. L'affirmation ne porte pas sur des choses réelles et positives ; je puis parler ou me taire, fuir ou rester, m'en aller ou rester.

4°. Les expressions conjonctives suivantes sont ordinairement suivies du subjonctif. *Afin que*, *afin que vous le* sachiez. *A moins que*, *à moins qu'il ne* veuille *pas*. *Avant que*, *avant que je* fusse venu. *En cas que*, *en cas qu'il* fût *difficulté*. *Bien que*, *bien que cela* dépendît *de lui*. *Encore que*, *encore qu'il* soit *fort jeune*. *Quoique*, *quoiqu'il y* ait *consenti*. *De peur que*, *de peur qu'il ne s'en* aille. *De crainte que*, *de crainte qu'il ne se* dédise. *Jusqu'à ce que*, *jusqu'à ce que tout* soit *fini*. *Posé que*, *posé que cela* fût. *Pourvu que*, *pourvu qu'il* fasse *ce qu'on lui a dit*, etc.

5°. Les temps du subjonctif sont aussi employés dans certaines phrases elliptiques, comme, *puissiez-vous réussir*, c'est-à-dire, *je désire que vous réussissiez*. *Fasse le ciel que nous* ayons *bientôt la paix*, c'est-à-dire, *je désire que le ciel fasse en sorte*, etc. *Qu'il fasse*, *qu'il s'amuse*, etc., que les grammairiens appellent des troisièmes personnes

du présent de l'impératif, sont réellement des phrases elliptiques avec la forme du subjonctif. *Qu'il fasse*, c'est-à-dire. *il faut qu'il fasse*, qu'*il s'amuse*, c'est-à-dire, j'ordonne, je consens qu'il s'amuse. *Qu'il médite beaucoup avant que d'écrire*, c'est-à-dire, il faut, il est nécessaire, il est convenable, je lui conseille, etc., qu'il médite beaucoup avant que d'écrire. *Qu'elles aient tout préparé quand nous arriverons*, c'est-à-dire, par exemple, je désire ou je veux *qu'elles aient* tout préparé quand nous arriverons.

Voici quelle est la correspondance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif, c'est-à-dire quels temps du subjonctif régissent les divers temps de l'indicatif.

Indicatif.	*Subjonctif.*
Je veux Je voudrai Quand j'aurai voulu	que tu viennes.
Je voulais Je voulus, j'ai voulu J'avais voulu Je voudrais J'aurais voulu	que tu vinsses.
Je veux J'ai voulu Je voudrai Quand j'aurai voulu	que tu aies écrit.
Je voulais Je voulus, j'ai voulu Quand j'eus voulu J'avais voulu Je voudrais J'aurais voulu	que tu eusses écrit. que tu fusses venu.

On voit par-là que, comme nous l'avons fait remarquer au commencement de cet article, les temps du subjonctif correspondent à plusieurs temps de l'indicatif, et qu'ils peuvent exprimer tantôt un présent, tantôt un passé, tantôt un futur, selon les circonstances et les différentes vues de l'esprit.

Sublime. Adjectif des deux genres qui se prend substantivement. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un mérite sublime, un génie sublime, un esprit sublime, une ame sublime, une pensée sublime, une sublime pensée; des connaissances sublimes, ces sublimes connaissances*. Voyez *Adjectif*.

Sublime se dit, en termes de littérature, d'une certaine force de discours propre à élever et à ravir l'ame, et qui provient ou de la grandeur de la pensée et de la beauté du sentiment, ou de la magnificence des paroles, ou du tour harmonieux, vif et animé de l'expression, c'est-à-dire d'une de ces choses regardées séparément, ou, ce qui fait le parfait sublime, de ces trois choses réunies ensemble. — Le sublime, en général, est tout ce qui nous élève au dessus de ce que nous étions, et qui nous fait sentir en même temps cette élévation. Le sublime peint la vérité, mais en un sujet noble; il la peint toute entière dans sa cause et dans son effet; il est l'expression ou l'image la plus digne de cette vérité. C'est un extraordinaire merveilleux dans le discours, qui frappe, ravit, transporte l'ame, et lui donne une haute opinion d'elle-même.

On distingue *le sublime des images* et *le sublime des sentimens*. Ce n'est pas que les sentimens ne présentent aussi en un sens de nobles images, puisqu'ils ne sont sublimes que parce qu'ils exposent aux yeux l'ame et le cœur; mais comme le sublime des images peint seulement un objet sans mouvement, et que l'autre sublime marque un mouvement du cœur, il a fallu distinguer ces deux espèces par ce qui domine en chacune.

Le sublime des images se trouve souvent dans les bons poètes. Homère et Virgile en sont remplis.

Le premier dit, en parlant de Neptune :

Neptune, ainsi marchant dans les vastes campagnes,
Fait trembler sous ses pieds et forêts et montagnes.

C'est là une belle image; mais le poète est bien plus admirable quand il ajoute:

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie;
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie;
Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
Et par le centre ouvert de la terre ébranlée,
Ne fasse voir du Styx la rive désolée,
Ne découvre aux vivans cet empire odieux,
Abhorré des mortels, et craint même des dieux.

La terre ébranlée d'un coup de trident, les rayons du jour prêts à entrer dans son centre, la rive du Styx tremblante et désolée, l'empire des morts abhorré des mortels, voilà du sublime, et un tel spectacle est fait pour nous transporter hors de nous-mêmes. — On voit encore du sublime d'images, quand le même poète peint la Discorde ayant

La tête dans les cieux, et les pieds sur la terre.

Quand, voulant donner l'idée du bruit qu'un dieu fait en combattant, il dit :

Le ciel en retentit, et l'Olympe en tremble.

Virgile nous offre un trait de sublime semblable à ceux d'Homère, lorsqu'il peint les divinités assemblées dans l'Olympe. Le souverain arbitre de l'univers parle, tous les dieux se taisent, la terre tremble; un profond silence règne au haut des airs, les vents retiennent leur haleine, la mer calme ses flots. Delille a transmis ainsi dans notre langue ces images sublimes :

Du ciel respectueux
A sa puissante voix, les bruits confus s'apaisent;
Dans les plaines de l'air ses tempêtes se taisent;
Les bois sont sans zéphyrs, les vagues sans fureur,
Et la terre en silence attend dans la terreur.

Les peintures que Racine a faites de la grandeur de Dieu sont sublimes; en voici un exemple :

L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône interroge les rois.

Les sentimens sont sublimes quand, fondés sur une vraie vertu, ils paraissent être au-dessus de la condition humaine, et qu'ils font voir, comme l'a dit Sénèque, dans la faiblesse de l'humanité, la constance d'un dieu. L'univers tomberait sur la tête du juste, son ame serait tranquille dans le temps même de sa chute. L'idée de cette tranquillité, comparée avec le fracas du monde entier qui se brise, est *une image sublime*, et la tranquillité du juste est *un sentiment sublime*.

Il faut distinguer entre *le sublime du sentiment* et *la vivacité du sentiment*. Le sentiment peut être d'une extrême vivacité sans être sublime. La colère qui va jusqu'à la fureur, est dans le plus haut degré de vivacité; et cependant elle n'est pas sublime. Une grande ame est plutôt celle qui voit ce qui affecte les ames ordinaires, et qui le sent sans en être trop émue, que celle qui suit aisément l'impression des objets. Régulus s'en retourne paisiblement à Carthage, pour y souffrir les plus cruels supplices qu'il sait qu'on lui apprête; ce sentiment est sublime sans être vif. — *Le sublime des sentimens* est ordinairement tranquille. Une raison affermie sur elle-même les guide dans tous leurs mouvemens. L'ame sublime n'est altérée ni des triomphes de Tibère, ni des disgrâces de Varus. Aria se donne tranquillement un coup de poignard, pour donner à son mari l'exemple d'une mort héroïque : elle retire le poignard, et le lui présente, en disant ce mot sublime : *Pœtus, cela ne fait point de mal.* On représentait à Horace fils, allant combattre les Curiaces, que peut-être il faudrait le pleurer, il répond :

Quoi! vous me pleureriez, mourant pour ma patrie?

Voilà des sentimens sublimes; voilà des hommes au dessus des passions et des vertus communes.

Il y a de la différence entre le style sublime et le sublime. Le premier consiste dans une suite d'idées nobles exprimées noblement; le second est un trait extraordinaire, merveilleux, qui enlève, ravit, transporte. Le style sublime veut toutes les figures de l'éloquence, le sublime peut se trouver dans un seul mot. Une chose peut être décrite dans le style sublime, et n'être pourtant pas sublime, c'est-à-dire n'avoir rien qui élève nos ames. Ce sont de grands objets et des sentimens extraordinaires qui caractérisent le sublime. La description d'un pays peut être écrite en style sublime. Mais Neptune, calmant d'un mot les flots irrités; Jupiter, faisant trembler les dieux d'un clin d'œil; voilà des images qui étonnent, qui élèvent l'imagination. — Il ne faut pas non plus confondre le sublime avec le grand. L'expression d'une grandeur extraordinaire fait le sublime, et l'expression d'une grandeur ordinaire fait le grand. Il est bien vrai que la grandeur ordinaire du discours donne beaucoup de plaisir; mais le sublime ne plaît pas simplement, il ravit. Ce qui fait le grand dans le discours, a plusieurs degrés; mais ce qui fait le sublime n'en a qu'un. (Extrait de l'article *Sublime* du chevalier de Jaucourt dans l'*Encyclopédie*.) Voyez *Style*.

Substantiel, Substantielle. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Nourriture substantielle.*

Substantif. Adjectif masculin qui se prend aussi substantivement. Comme Adjectif, il ne se met qu'après son substantif. *Un nom substantif*, *verbe substantif.* — Nous avons dit à l'article *nom*, tout ce que nous voulions dire sur le substantif. Voyez *Nom*, *Formation*, *Participe*.

Substantivement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cet adjectif est pris substantivement.* Si, quand un adjectif est employé seul dans une phrase,

on le rapporte à quelque nom sous-entendu qu'on a dans l'esprit, il est évident qu'alors il est employé comme tous les autres adjectifs, et qu'il n'est pas pris substantivement. Ainsi, quand on dit *Dieu vengera les faibles*, l'adjectif *faible* demeure un pur et véritable adjectif, et il n'est au pluriel et au masculin que par concordance avec le nom sous-entendu *les hommes*, que l'on a dans l'esprit. Cependant, dans le langage ordinaire des grammairiens, on dit que ces sortes d'adjectifs sont pris substantivement. — Il y a cependant des cas où les adjectifs deviennent véritablement des noms, c'est lorsqu'on s'en sert comme de mots propres à marquer d'une manière déterminée la nature des êtres dont on veut parler, et que l'on n'envisage que relativement à cette idée. Que je dise, par exemple, *ce discours est* vrai, *une* vraie *définition*, l'adjectif *vrai* demeure adjectif, parce qu'il énonce une idée que l'on n'envisage, dans ces exemples, que comme devant faire partie de la nature totale de ce qu'on appelle *discours* et *définition*, et qu'il demeure applicable à toute autre chose, selon l'occurrence, à une nouvelle, à un récit, à un système. Aussi *vrai*, dans le premier exemple, s'accorde-t-il en genre et en nombre avec le nom *discours*; et *vraie*, dans le second exemple, avec le nom *définition*. — Mais quand on dit *le vrai persuade*, le mot *vrai* est alors un véritable nom, parce qu'il sert à présenter à l'esprit un être déterminé par l'idée de sa nature. Voyez *Accord*, *Nom*, *Complément*.

Substitution. Substantif féminin. Le premier *ti* garde sa prononciation naturelle, le second se prononce comme *ci*.

Subtil, Subtile. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Matière subtile*, *air subtil*, *sang subtil*, *esprit subtil*, *pensée subtile*, *cette subtile pensée*, *un argument subtil*, *ce subtil argument*. Voyez *Adjectif*.

Subtilement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a entré subtilement dans ma chambre*, ou *il a subtilement entré dans ma chambre*.

Subvenir. Verbe neutre. Il se conjugue comme *venir*, si ce n'est que, dans les temps composés, il prend l'auxiliaire *avoir*, au lieu de l'auxiliaire *être*. Il régit la préposition *à*. *Subvenir* aux *malheureux*, *subvenir aux besoins de quelqu'un*.

Suc. Substantif masculin. On prononce le *c*.

Succéder. Verbe neutre de la première conjugaison. Le premier *c* se prononce comme un *k*; le second, comme un *s*. Il régit la préposition *à*. *La nuit succède* au jour.

Un farouche silence, enfant de la fureur,
A ces bruyans éclats succède avec horreur.
(Voltaire, *Henriade*.)

Tout succède, madame, à mon empressement.
(Racine, *Iphigénie*.)

Successif, Successive. Adjectif. On ne le met qu'après son substantif. *Mouvement successif*, *ordre successif*.

Successivement. Adverbe. On ne le met guère qu'après le verbe. *Toutes ces choses sont arrivées successivement*.

Succinct, Succincte. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un discours succinct*, *une relation succincte*, *cette succincte relation*. — *Soyez succinct*. Voyez *Adjectif*.

Succinctement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a exposé succinctement ses raisons*, ou *il a succinctement exposé ses raisons*.

Succomber. Verbe neutre de la première conjugaison. L'Académie dit, *succomber* sous *le poids*, sous *le faix*; — et *succomber* à *la douleur*, à *la tentation*, à *la fatigue*, pour dire se laisser vaincre à la douleur, se laisser aller à la douleur, se laisser aller à la tentation, être accablé de fatigue.

Voltaire a dit :

Un vieillard qui succombe *au* poids de ses années, etc.
(*Zaïre*.)

Il semble qu'il faudrait dire ici, *sous le poids*. Mais on peut se figurer les années, ou comme un poids qui accable un vieillard, en pesant sur lui; ou comme un poids qui l'entraîne vers le tombeau. Dans le premier cas, il faut dire *sous le poids*; dans le second, on pourrait justifier *succomber* au *poids*.

Le même Voltaire a dit plus régulièrement :

Mais lorsque succombant *au* mal qui la déchire....
(*Zaïre*.)

Ici le mal n'est pas représenté comme un poids.

Succulent, Succulente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif,

lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Viande succulente*, *bouillon succulent*, *nourriture succulente*; *cette succulente nourriture*. Voyez *Adjectif*.

Sucer. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *c* a la prononcition de *se*; et pour la lui conserver à tous les temps et à toutes les personnes, il faut mettre une cédille dessous, toutes les fois qu'il est suivi d'un *a* ou d'un o. Ainsi on écrit, *nous suçons*, *je suçais*, *je suçai*, et non pas *nous sucons*, etc.

Sucré, Sucrée. Participe passé du verbe *sucrer*, et adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Melon sucré*. — *Un air sucré*.

Et vous semblez vous boucher les oreilles,
Vous, infidèle, avec votre air *sucré*,
Qui m'avez fait ce tour prématuré! etc.
(Voltaire, *Enfant prodigue*.)

L'Académie ne l'indique point en ce sens.

Sud. Substantif masculin. On prononcé le *d*.

Sudorifique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Poudre sudorifique*, *breuvage sudorifique*.

Suffire. Verbe neutre et défectueux de la quatrième conjugaison. Il se conjugue ainsi qu'il suit :

Indicatif. — *Présent*. Je suffis, tu suffis, il suffit; nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent. — *Imparfait*. Je suffisais, tu suffisais, il suffisait; nous suffisions, vous suffisiez, ils suffisaient. — *Passé simple*. Je suffis, tu suffis, il suffit; nous suffîmes, vous suffîtes, ils suffirent. — *Futur*. Je suffirai, tu suffiras, il suffira; nous suffirons, vous suffirez, ils suffiront.

Conditionnel. — *Présent*. Je suffirais, tu suffirais, il suffirait; nous suffirions, vous suffiriez, ils suffiraient.

Impératif. — *Présent*. Suffis, qu'il suffise; suffisons, suffisez, qu'ils suffisent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je suffise, que tu suffises, qu'il suffît; que nous suffisions, que vous suffisiez, qu'ils suffisent.

L'imparfait n'est pas usité.

Participe. — *Présent*. Suffisant. — *Passé*. Suffi. Point de féminin.

Cette somme suffit à ses besoins. *Cette rente ne lui suffit pas* pour *vivre*. *Je ne puis suffire à toutes ces affaires*. — Impersonnellement. *Il ne suffit pas d'un grand homme pour faire ces changemens*. *Il suffit* que *vous le disiez* pour *que je le croie*. *Il suffit d'être malheureux* pour *être injuste*. — *Se suffire à soi-même*, n'avoir pas besoin du secours d'autrui.

Ce verbe régit *à* ou *pour*, devant les noms et les verbes. *Peu de bien suffit au sage*. *La vie qui est courte*, *et qui ne suffit presque* pour *aucun art*, *suffit* pour *être bon chrétien*.

Lorsque ce verbe est employé impersonnellement, il régit *de* devant un nom et devant un infinitif. *Il suffit d'être malheureux pour être injuste*. *Pour réprimer cet abus*, *il suffit* de *votre fermeté*.

Suffisamment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il y a suffisamment de monde*. *Il est suffisamment informé de cette affaire*.

Suffisant, Suffisante. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une somme suffisante*, *une troupe suffisante*. — *Un homme suffisant*. *Le suffisant personnage !* *Un air suffisant*, *une mine suffisante*. Voyez *Adjectif*.

Suffocant, Suffocante. Adjectif verbal tiré du verbe *suffoquer*. On ne le met qu'après son substantif. *Catarrhe suffocant*, *vapeur suffocante*, *chaleur suffocante*.

Suggérer. Verbe actif de la première conjugaison. On prononce les deux *g*, le premier comme *gue*, le second comme *j*. *Suggérer quelque chose à quelqu'un*.

Quels timides conseils *m'osez-vous suggérer ?*
(Racine, *Athalie*.)

Suggestion. Substantif féminin. Les deux *g* se prononcent, le premier comme *gue*, le second comme *j*. *Ti* conserve sa prononciation naturelle.

Suif. Substantif masculin. On prononce le *f* final.

Suite. Substantif féminin.

On dit *tout de suite*, et *de suite*. Ce sont deux expressions adverbiales qu'il ne faut pas confondre. *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption. *Il a marché deux jours* de suite. *Il ne saurait dire deux mots* de suite. — Il se dit aussi de l'ordre dans lequel les choses doivent être rangées. *Ces livres*, *ces médailles ne sont pas de suite*.

De suite, précédé de l'adverbe *tout*, signifie *incontinent*, *sur l'heure*. *Il faut que les enfans obéissent* tout de suite. *Il faut envoyer chercher* tout de suite *le médecin*. *Allez-y tout de suite*.

Suivant, Suivante. Adjectif verbal tiré du verbe *suivre*. Il ne se dit que des choses, et se met toujours après son substantif. *Le livre suivant*, *l'article suivant*.

Suivant. Préposition. Il signifie, en suivant, pour suivre, si l'on suit. *Suivant la doctrine d'Aristote*, ou *suivant Aristote*. — *Selon* exprime quelque chose de plus fort, de plus positif, de plus absolu. *Selon l'Evangile*.

Suivre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue ainsi qu'il suit :

Indicatif. — *Présent*. Je suis, tu suis, il suit; nous suivons, vous suivez, ils suivent. — *Imparfait*. Je suivais, tu suivais, il suivait; nous suivions, vous suiviez, ils suivaient. — *Passé simple*. Je suivis, tu suivis, il suivit; nons suivîmes, vous suivîtes, ils suivirent. — *Futur*. Je suivrai, tu suivras, il snivra; nous suivrons, vous suivrez, ils suivront.

Conditionnel. — *Présent*. Je suivrais, tu suivrais, il suivrait; nous suivrions, vous suivriez, ils suivraient.

Impératif. — *Présent*. Suis, qu'il suive; suivons, suivez, qu'ils suivent.

Subjonctif. — *Présent*. Que je suive, que tu suives, qu'il suive; que nous suivions, que vous suiviez, qu'ils suivent. — *Imparfait*. Que je suivisse, que tu suivisses, qu'il suivît; que nous suivissions, que vous suivissiez, qu'ils suivissent.

Participe. — *Présent*. Suivant. — *Passé*. Suivi, suivie.

Il forme ses temps composés avec l'auxiliaire *avoir*.

L'Académie dit, *suivre une affaire*. On dit aussi, *suivre un projet*.

Junon n'en *suit* pas moins ses projets de vengeance.
(Delille, *Énéide*.)

Voltaire a dit : suivre *le torrent*, au figuré :

Il *suivait le torrent* de la rébellion.
(*Henriade*.)

Sujet, Sujette. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif, et régit la préposition *à*. *Nous sommes sujets à la mort*. — *Un homme sujet à la colère*.

Sujet. Substantif masculin. Terme de grammaire et de logique. En logique, le sujet d'un jugement est l'être dont l'esprit aperçoit l'existence sous telle ou telle relation à quelque modification ou manière d'être; en grammaire, c'est la partie de la proposition qui exprime le sujet logique. Voyez *Construction*, et sur-tout *Proposition*, *Attribut*, *Complexe*.

Sujet, en littérature, se dit de la matière qui sert de fond à un ouvrage. Dans l'art dramatique, le sujet est le fond principal de l'action d'une pièce dramatique. Le sujet est réel ou d'imagination. Tous les sujets frappans dans l'histoire ne peuvent pas toujours paraître heureusement sur la scène. Leur beauté dépend souvent de quelque circonstance que le théâtre ne peut souffrir. Le poète peut ajouter ou retrancher à son sujet, parce qu'il n'est pas d'une nécessité absolue que la scène donne les choses comme elles ont été, mais seulement comme elles ont pu être. — On peut distinguer plusieurs sortes de sujets; les uns sont d'incidens, les autres de passions; et il y a des sujets qui admettent tout à la fois les incidens et les passions. Un sujet d'incidens est, lorsque d'acte en acte, et presque de scène en scène, il arrive quelque chose de nouveau dans l'action. Un sujet de passion est, quand d'un fond simple en apparence, le poète a l'art de faire sortir des mouvemens rapides et extraordinaires, qui portent l'épouvante ou l'admiration dans l'ame des spectateurs. — Enfin les sujets mixtes sont ceux qui produisent en même temps la surprise des incidens et le trouble des passions. Les sujets mixtes sont les plus avantageux, et ceux qui se soutiennent le mieux.

Sulfureux, Sulfureuse. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Matières sulfureuses*, *exhalaisons sulfureuses*.

Superbe. Adjectif. On peut souvent le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme superbe*, *les esprits superbes*. — *Une superbe femme*, *un cheval superbe*, *un superbe coursier*. — *Un discours superbe*, *un superbe discours*, *une superbe pensée*.

Je sais qu'ils se sont fait une *superbe* loi
De ne point à l'hymen assujettir leur foi.
(Racine, *Bajazet*.)

Superbe. Substantif féminin. *Orgueil*.

Abattons *sa superbe* avec sa liberté.
(Corneille, *Pompée*.)

La superbe, dit Voltaire, ne se dit plus dans la poésie noble. Il est aisé d'y sub-

stituer orgueil. (*Remarques sur neille.*)

Superbement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il était vêtu superbement*, ou *il était superbement vêtu.*

Supercherie. Substantif féminin. Jamais ce mot, dit Voltaire, ne doit entrer dans la tragédie. (*Remarques sur Corneille.*)

Superficiel, Superficielle. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une plaie superficielle, connaissance superficielle, homme superficiel, une conversation superficielle, cette superficielle conversation.* Voyez *Adjectif.*

Superficiellement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a traité la question superficiellement*, ou *il a superficiellement traité la question.*

Superfin, Superfine. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Papier superfin, liqueur superfine.*

Superflu, Superflue. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Ornemens superflus, meubles superflus.* — *Discours superflus, raisonnemens superflus.*

Superflu. Substantif masculin. Ce substantif n'a point de pluriel. On dit à plusieurs, *votre superflu doit être employé à secourir les pauvres*, et non pas, *vos superflus.*

Supérieur, Supérieure. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *La lèvre supérieure, génie supérieur.* — *Force supérieure.*

Supérieurement. Adverbe. On le met quelquefois entre l'auxiliaire et le participe. *Il a traité supérieurement ce sujet*, ou *il a supérieurement traité ce sujet.*

Superlatif, Superlative. Adjectif qui se prend substantivement. Terme de grammaire. Le superlatif se dit de l'adjectif, exprimant la qualité portée au suprême degré de plus ou de moins. On distingue *le superlatif relatif*, et *le superlatif absolu. Le superlatif* exprime une qualité à un degré plus élevé ou moins élevé dans un objet que dans un autre ; mais il exprime cette qualité avec rapport à une autre chose. — Ce superlatif ne doit point être confondu avec le simple comparatif ou simple degré de qualification : le superlatif relatif exprime une comparaison, mais cette comparaison est générale ; au lieu que le comparatif simple n'exprime qu'une comparaison particulière.

On forme le superlatif relatif en plaçant *le, la, les, du, de la, des, mon, ton, son, notre, votre, leur*, devant les adjectifs et les adverbes comparatifs *plus, pire, meilleur, moindre* et *moins. La plus douce consolation d'un homme de bien affligé, c'est la pensée de son innocence.* (Bossuet.) *L'amour des peuples est l'éloge le moins suspect du souverain*, etc.

Comme dans le superlatif relatif il y a excès et comparaison, ce superlatif appartient aux degrés de comparaison ; aussi l'article qui correspond à un substantif sous-entendu après lui, prend-il les inflexions du substantif qui est énoncé avant. On dira donc : *Quoique cette femme montre plus de fermeté que les autres, elle n'est pas pour cela* la moins *affligée. De tant de criminels, il ne faut punir que* les plus *coupables.* En effet, c'est comme si l'on disait : *Quoique cette femme montre plus de fermeté que les autres, elle n'est pas pour cela* la femme *moins affligée que les autres. De tant de criminels, il ne faut punir que* les criminels *plus coupables que les autres.*

Le superlatif absolu exprime, comme le superlatif relatif, une qualité à un degré plus ou moins élevé. Mais il exprime cette qualité d'une manière absolue, sans aucune relation, sans aucun rapport à une autre chose, c'est-à-dire qu'il n'énonce aucune comparaison. On le forme en plaçant devant l'adjectif un de ces mots : *fort, très, bien, infiniment, extrêmement. Cette femme est fort aimable ; cet homme est très-riche, cette maison est bien grande, son style est infiniment dur, Dieu est infiniment bon.*

Les superlatifs absolus sont aussi quelquefois exprimés par *le plus* ; mais comme dans cette sorte de superlatifs il y a exclusion de comparaison, il n'appartient qu'au degré de qualification ; et alors, *le plus* qui exprime le superlatif est pris adverbialement, c'est-à-dire qu'il n'a point de genre ni de nombre, parce qu'il ne correspond pas au substantif, mais seulement à l'adjectif. On doit donc dire : *Cette scène est une de celles qui furent* le plus applaudies ; *ceux que j'ai toujours vus* le plus frappés *de la lecture des écrits d'Homère, de Virgile*, etc. *La lune n'est pas aussi éloignée de la terre que le soleil ; lors même qu'elle en est* le plus *éloignée.* — Dans chacune de ces phrases, il y a

excès sans qu'il y ait comparaison ; c'est comme si on disait, *cette scène est une de celles qui furent applaudies le plus*, au degré le plus haut ; le mot qui exprime le superlatif tombe donc sur l'adjectif, et non sur le substantif ; c'est un adverbe, il doit rester invariable.

Dira-t-on les opinions *les plus* ou *le plus* généralement suivies ? *les mieux* ou *le mieux* établies ? les sentimens *les plus* ou *le plus* approuvés ? les opérations *les plus* ou *le plus* sagement combinées ? ceux qui étaient *les plus* ou *le plus* favorables ?

La réponse dépend de l'intention de celui qui parle, ou de ce qu'il veut faire entendre. — Des opinions considérées en elles-même et sans comparaison, peuvent être mal *établies*, bien *établies*, mieux ou plus mal *établies*, plus ou moins généralement suivies. Si c'est là ce que vous entendez, *le*, relatif à l'adverbe, sera invariable comme lui ; et *le plus*, *le mieux*, signifiera, *le plus*, *le mieux qu'il est possible*. — Si vous avez en vue d'autres opinions, *moins bien établies*, *moins suivies que celles-là*, et que vous vouliez indiquer cette comparaison, c'est au nom que doit se rapporter l'article, et vous direz, *les plus*, *les mieux*. — De même, si vous n'avez égard qu'au degré d'approbation que tels sentimens ont pu obtenir, vous direz *le plus approuvés*. Mais si vous comparez cette estime à celle que d'autres sentimens obtiennent, vous direz, *les plus approuvés*. — De même encore, vous direz, les opérations *le plus sagement combinées*, s'il ne s'agit que de faire entendre qu'on a mis à les combiner toute la sagesse possible ; et *les plus sagement combinées*, si l'on veut leur attribuer cet avantage sur d'autres opérations. Cela est si vrai, que, si un objet de comparaison est indiqué, et que l'on dise, par exemple, *les opérations le mieux combinées de la campagne*, on parlera mal ; il faudra dire *les*.

Il en est de même de tout superlatif dont le rapport est déterminé. *Les arbres les plus hauts de la forêt* ; *les arbres les plus hauts sont les plus exposés à la tempête*. Mais si le rapport n'est pas déterminé, on dira, *les arbres* le plus *profondément enracinés* ; *les arbres* le plus *endurcis par le temps*, *les arbres* les plus *chargés de fruits*. — On dira, *les parures* les plus *à la mode*, *les talens* les plus *en honneur*, parce qu'il y a concurrence ; mais on dira, *les parures* le plus *recherchées*, *les talens* le plus *cultivés*.

En parlant d'une femme, on dit : *Dans une fête, à un spectacle, elle est toujours* la plus *belle*. Mais on devrait dire, *c'est dans son négligé qu'elle était* le plus *belle*, et cela répugne à l'oreille. Que faut-il faire alors, un solécisme, en disant *la plus belle ?* Non, il faut prendre un autre tour, et dire, *qu'elle avait* le plus *de beauté*. — Si l'adjectif est le même pour les deux genres, *le plus* avec un féminin ne paraît plus déplacé. *C'est dans le tête-à-tête qu'elle est* le plus *aimable*. *C'est quand son mari gronde qu'elle est* le plus *tranquille*.

Cette expression adverbiale, *le plus*, ne paraît point choquante non plus avant un adjectif féminin qui est précédé ou suivi d'un complément, ou devant un adjectif verbal. On dira donc, *c'est une de ces faiblesses auxquelles les femmes les mieux nées sont* le plus *sujettes*, ou *les femmes les mieux nées sont* le plus *sujettes à ces sortes de faiblesses*. Ici *le plus* ne choque point, parce qu'après avoir entendu l'adjectif *sujettes*, l'esprit se porte vers son complément *aux faiblesses* ; et comme on est plus ou moins sujet à des faiblesses, cette idée de l'adjectif joint à son complément ramène l'adverbe *le plus* à son véritable sens. — Il en est de même d'un adjectif verbal. On dira bien, *ces deux faits sont ceux dont la vérité est* le plus *frappante*. L'idée de *frappante*, qui rappelle une action susceptible de plus ou de moins, ramène *le plus* à son véritable sens, et empêche qu'il ne choque.

Au contraire, quand on dit, *c'est dans son négligé qu'elle est* le plus *belle*, l'adjectif *belle* qui termine le sens de la phrase, qui n'a point de rapport à un complément, qui n'exprime point d'action, ne peut être rapporté qu'à *le plus* directement, et en sa qualité d'adjectif féminin ; et ce rapport paraît choquant, parce qu'il n'y a point d'idée accessoire qui rapproche ces deux mots du sens adverbial. Voyez *Degré*, *Comparatif*, *Positif*.

SUPERSTITIEUSEMENT. Adverbe. Le premier *ti* conserve sa prononciation naturelle, le second se prononce comme *ci*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est attaché superstitieusement*, ou *il s'est* superstitieusement *attaché à ces pratiques minutieuses*.

SUPERSTITIEUX, SUPERSTITIEUSE. Adjectif. On peut me[illegible] cet adjectif

avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme superstitieux, une femme superstitieuse. — Culte superstitieux, cérémonies superstitieuses, ces superstitieuses cérémonies.* Voyez *Adjectif.*

Superstructure. Substantif féminin. Structure superflue et inutile à l'édifice. Mot nouveau. Voltaire a dit en parlant de la *Mort de Pompée* par Corneille : *La pièce est finie quand Ptolomée est mort. Tout le reste n'est qu'une* superstructure *inutile à l'édifice.* Nous n'avons point de mot qui soit équivalent à celui-là.

Suppléer. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. On dit *suppléer une chose*, et *suppléer à une chose.* Ces deux expressions ont des sens très-différens. — *Suppléer une chose*, c'est ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus, pour que cette chose soit complète. *Ce sac doit être de mille francs, et ce qu'il y a de moins je le* suppléerai, *je* suppléerai *le reste.* — *Suppléer à une chose*, signifie réparer le manquement, le défaut de quelque chose, mettre à sa place une chose qui en tient lieu. *Si votre troupe est inférieure à celle de l'ennemi, la valeur* suppléera *au nombre. Dans les temps de disette, les pommes-de-terre* suppléent *au pain.* On ne dirait pas bien *suppléera le nombre, suppléera le pain.* — Deux objets du même genre et égaux *se suppléent l'un l'autre;* deux objets d'un genre différent, mais d'une égale valeur, *suppléent l'un à l'autre.* A proprement parler, il faut exactement remplir la place de ce qu'on supplée; il suffit de produire à peu près le même effet que la chose à laquelle on supplée.

Supplément. Substantif masculin. Terme de Grammaire. On appelle *supplément*, les mots que la construction analytique ajoute pour la plénitude du sens, à ceux qui composent la phrase usuelle. — Quoique la pensée soit essentiellement une et indivisible, la parole ne peut en faire la peinture qu'au moyen de la distinction des parties que l'analyse y envisage dans un ordre successif. Mais cette décomposition même oppose à l'activité de l'esprit qui pense des embarras qui se renouvellent sans cesse, et donnent à la curiosité agissante de ceux qui écoutent ou qui lisent un discours des entraves sans fin. De là la nécessité générale de ne mettre dans chaque phrase que les mots qui y sont les plus nécessaires, et de supprimer les autres, tant pour aider l'activité de l'esprit, que pour se rapprocher le plus près qu'il est possible de l'unité indivisible de la pensée, dont la parole fait la peinture. Voyez *Ellipse.*

Suppliant, Suppliante. Adjectif verbal tiré du verbe *supplier.* Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme suppliant, une femme suppliante, une voix suppliante, un visage suppliant.*

Supportable. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Une douleur supportable, une douleur qui n'est pas supportable.*

L'Académie dit, *cela n'est pas* supportable à *un homme*, dans *un homme de son âge, de sa qualité, de sa profession.* On ne dit pas *supportable à*, mais je pense qu'on peut dire *supportable dans. Cela n'est pas* supportable dans *un homme de votre profession. Cette expression n'est pas* supportable dans *une tragédie.*

Supportablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cela est écrit supportablement*, ou *cela est supportablement écrit.*

Supposé. Sorte de préposition. Quand ce mot précède un substantif, il est toujours prépositif et invariable. *Supposé le cas.* Mais quand il suit un substantif, il devient adjectif, et prend les formes du féminin et du pluriel. *La chose supposée, le cas supposé.*

Supprimer. Verbe actif de la première conjugaison. Il régit quelquefois *de* après son régime direct. *On a supprimé cette clause* du *traité. Supprimer une pièce* d'*un recueil.* L'Académie n'indique point ce régime.

Suprême. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Pouvoir suprême, le suprême pouvoir; autorité suprême, la suprême autorité; dignité suprême, vertu suprême.*

Cet adjectif n'est pas susceptible de comparaison, soit en plus, soit en moins, et on ne peut l'employer ni au comparatif, ni au superlatif. On ne peut pas dire *plus suprême, moins suprême, aussi suprême*, etc.

Sur, Sure. Adjectif. Qui a un goût acide et aigre. Il ne se met qu'après son substantif. *Un fruit sur, des pommes sures.*

Sûr, Sûre. Adjectif. Certain, indubitable, vrai. L'*u* prend un accent circonflexe. Cet adjectif suit toujours son

substantif. *Une chose sûre, une nouvelle sûre, un rêve sûr, un ami sûr.*

Quelquefois il régit la préposition *de Je suis sûr* de *mon fait, il est sûr* de *ce qu'il dit.*

Sur. Préposition. On ne met point d'accent circonflexe sur *l'u*. Cette préposition, comme toutes les autres, se répète devant chacun de ses complémens. Il faut dire, *il n'y a pas d'homme* sur *qui je compte plus que* sur *lui. Il était délicat* sur *l'honneur et* sur *les bienséances. Il peut compter* sur *vous et* sur *moi.*

Féraud prétend qu'en conversation, on ne prononce point le *r* de *sur* devant une consonne : *Su la table*, au lieu de *sur la table*. C'est la prononciation des cuisinières.

Sur. Ce mot est aussi une particule prépositive que l'on met au commencement de certains mots, où elle marque excès. *Surabondance, surabondant, surcharge, surcharger, surcroît, surfaire*, etc.; position supérieure, *surmonter, surnager*, etc.

Surabondant, Surabondante. Adjectif verbal tiré du verbe *surabonder*. Il suit toujours son substantif. *Une preuve surabondante, une grâce surabondante.*

Surérogatoire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Œuvre surérogatoire.*

Suret, Surette. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un goût suret, une pomme surette.*

Surface. Substantif féminin. Il signifie la même chose que *superficie*, avec cette différence, qu'on emploie celui-ci quand on ne veut parler que de ce qui est extérieur et visible, sans aucun égard à ce qui ne paraît point; au lieu qu'on se sert de *surface* quand on a dessein de mettre ce qui paraît au dehors en opposition avec ce qui ne paraît pas.

Surfaire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *faire*. Voyez ce mot.

Surfaire une marchandise. On dit *vous me surfaites*, à quelqu'un qui demande d'une marchandise plus qu'elle ne vaut. Dans cet exemple, il y a ellipse. *Ne me surfaites point*, c'est-à-dire, *ne surfaites point votre marchandise* à moi. *Ne me surfaites point votre marchandise.*

Surgir. Verbe neutre de la seconde conjugaison. L'Académie dit qu'il n'est guère d'usage qu'à l'infinitif. Cela n'est pas exact. On dit *nous avons surgi*. J.-J. Rousseau a dit : *J'ai* surgi *dans une seconde île déserte, plus inconnue, plus charmante que la première.* — Féraud prétend qu'il ne se dit ni au figuré, ni en prose, ni en vers. La phrase de Rousseau que nous venons de citer est une preuve du contraire pour la prose; et pour les vers, je ne vois point de raison qui puisse le faire rejeter.

Surhumain, Surhumaine. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Une taille surhumaine, un courage surhumain.*

Surmonter. Verbe actif de la première conjugaison. Racine a dit :

> J'admirais si Mathan. . . . .
> Avait pu de son cœur *surmonter* l'injustice.
> (Racine, *Athalie.*)

L'Académie n'indique point ce sens.

Surnager. Verbe neutre de la première conjugaison. Féraud le définit, nager dessus. Cette définition n'est pas juste; si elle l'était, l'Académie aurait eu tort de donner pour exemple, *le liége* surnage *sur l'eau*, ce serait un pléonasme. — *Surnager* signifie, se soutenir à la surface, sur la surface d'un fluide. Ainsi, l'on peut dire avec l'Académie, *le liége* surnage *sur l'eau*, c'est-à-dire, se soutient sur la surface de l'eau, et l'on peut dire de même avec Marmontel, *il* surnageait *au torrent du monde*, c'est-à-dire, il se soutenait au dessus du torrent du monde.

Surnaturel, Surnaturelle. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Cause surnaturelle, effet surnaturel, don surnaturel.*

Surnaturellement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cela s'est fait surnaturellement.*

Surpasser. Verbe actif de la première conjugaison. *Il le* surpasse de *toute la tête; surpasser quelqu'un* en *science*, en *méchanceté*. — *Cela me surpasse, surpasse mon intelligence.*

Surplus. Substantif masculin. Ce qui est au delà d'une certaine quantité, ou d'un certain prix. L'Académie le définit, ce qui reste. Ainsi, ce qui reste d'un repas pourrait s'appeler *le surplus*. On sent combien cette définition est ridicule.

Au surplus, expression adverbiale, qui se dit pour, quant à ce qu'on pourrait dire de plus. Il se place ou au commencement de la phrase, ou après les premiers mots. *Au surplus, j'imagine que... Je pense, au surplus, que...* Il est familier et n'est point admis dans la haute poésie.

La Fontaine a dit *pour le surplus.* Cette expression n'est point usitée.

Surprenant, Surprenante. Adjectif verbal tiré du verbe *surprendre*. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une nouvelle surprenante, cette surprenante nouvelle.*

Surprendre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *prendre*. Voyez ce mot.

Dans le sens d'*être étonné*, ce verbe régit l'indicatif après *de ce que*. *Vous êtes surpris de ce qu'il ne* vient *pas*. Mais après *que*, il régit le subjonctif. *Vous êtes surpris qu'il ne* vienne *pas*.

Racine a dit dans *Iphigénie* :

J'ai *surpris* ses soupirs qu'il voulait me cacher.

L'Académie n'indique point cette acception.

Voltaire a dit :

De votre esprit la naïve justesse
Me rend *surpris* autant qu'il m'intéresse.

En prose, il aurait dit, *me surprend*.

Surprise. Substantif féminin. Terme de littérature. Cette disposition de l'ame qui la porte toujours vers différens objets fait qu'elle goûte tous les plaisirs qui viennent de la surprise : sentiment qui plait à l'ame, par le spectacle et par la promptitude de l'action ; car elle aperçoit, ou sent une chose qu'elle n'attend pas, ou d'une manière qu'elle n'attendait pas.

Une chose peut nous surprendre comme merveilleuse, mais aussi comme nouvelle, et encore comme inattendue ; et, dans ces derniers cas, le sentiment principal se lie à un sentiment accessoire fondé sur ce que la chose est nouvelle ou inattendue. C'est par-là que les jeux de hasard nous piquent ; ils nous font voir une suite continuelle d'événemens non attendus. C'est par-là que les jeux de société nous plaisent ; ils sont encore une suite d'événemens imprévus, qui ont pour cause l'adresse jointe au hasard.

C'est encore par-là que les pièces de théâtre nous plaisent : elles se développent par degrés, cachent les événemens jusqu'à ce qu'ils arrivent, nous préparent toujours de nouveaux sujets de surprise, et souvent nous piquent en nous les montrant tels que nous aurions dû les prévoir.

Enfin les ouvrages d'esprit ne sont ordinairement lus que parce qu'ils nous ménagent des surprises agréables, et suppléent à l'insipidité des conversations, presque toujours languissantes, et qui ne font point cet effet.

La surprise peut être produite par la chose, ou par la manière de l'apercevoir ; car nous voyons une chose plus grande ou plus petite qu'elle n'est en effet, ou différente de ce qu'elle est ; ou bien nous voyons la chose même, mais avec une idée accessoire qui nous surprend. Telle est dans une chose, la difficulté de l'avoir faite, ou de la personne qui l'a faite, ou du temps où elle a été faite ; ou de la manière dont elle a été faite, ou de quelque autre circonstance qui s'y joint.

Suétone nous décrit les crimes de Néron avec un sang-froid qui nous surprend, en nous faisant presque croire qu'il ne sent point l'horreur de ce qu'il décrit ; il change de ton tout-à-coup et dit : « L'univers ayant souffert ce monstre pendant quatorze ans, enfin il l'abandonne. » Ceci produit dans l'esprit différentes sortes de surprises ; nous sommes surpris du changement de style de l'auteur, de la découverte de sa différente manière de penser, de sa façon de rendre en aussi peu de mots une des grandes révolutions qui soit arrivée ; ainsi l'ame trouve un très-grand nombre de sentimens différens qui concourent à l'ébranler et à lui composer un plaisir.

Ce qui fait les grandes beautés, c'est lorsqu'une chose est telle que la surprise est d'abord médiocre, qu'elle se soutient, augmente, et nous mène ensuite à l'admiration.

Il arrive souvent, que notre ame sent du plaisir lorsqu'elle a un sentiment qu'elle ne peut pas démêler elle-même, et qu'elle voit une chose absolument différente de ce qu'elle sait être ; ce qui lui donne un sentiment de surprise dont elle ne peut pas sortir.

Souvent la surprise vient à l'ame de ce qu'elle ne peut concilier ce qu'elle voit avec ce qu'elle a vu. Il y a en Italie un grand lac qu'on appelle le lac Majeur ; c'est une petite mer dont les bords ne montrent rien que de sauvage. A quinze mille dans le lac, sont deux îles d'un quart de mille de tour, qu'on appelle les Borromées, et qui offrent le séjour du monde le plus enchanté. L'ame est étonnée de ce contraste romanesque, de rappeler avec plaisir les merveilles des romans, où après avoir passé par des rochers et des

pays arides, on se trouve dans un lieu fait pour les fées.

Tous les contrastes nous frappent, parce que les choses en opposition se relèvent toutes les deux. Ainsi lorsqu'un petit homme est auprès d'un grand, le petit fait paraître l'autre plus grand, et le grand fait paraître l'autre plus petit. Ces sortes de surprises font le plaisir que l'on trouve dans toutes les beautés d'opposition, dans toutes les antithèses et figures pareilles.

Lorsque nous voulons nous empêcher de rire, notre rire redouble à cause du contraste qui est entre la situation où nous sommes et celle où nous devrions être : de même, lorsque nous voyons dans un visage un grand défaut, comme par exemple, un très-grand nez, nous rions à cause que nous voyons que ce contraste avec les autres traits du visage ne doit pas être. Ainsi les contrastes sont cause des défauts aussi-bien que des beautés. Lorsque nous voyons qu'ils sont sans raison, qu'ils réveillent ou éclairent un autre défaut, ils sont les grands instrumens de la laideur, laquelle lorsqu'elle nous frappe subitement, peut exciter une certaine joie dans notre ame et nous faire rire. Si notre ame la regarde comme un malheur dans la personne qui la possède, elle peut exciter la pitié. Si elle la regarde avec l'idée de ce qui peut nous nuire, et avec une idée de comparaison avec ce qui a coutume de nous émouvoir et d'exciter nos désirs, elle la regarde avec un sentiment d'aversion.

De même dans nos pensées, lorsqu'elles contiennent une opposition qui est contre le bon sens, lorsque cette opposition est commune et aisée à trouver, elles ne plaisent point et sont un défaut, parce qu'elles ne causent point de surprise; et si, au contraire, elles sont trop recherchées, elles ne plaisent pas non plus. Il faut que dans un ouvrage on les sente parce qu'elles y sont, et non pas parce qu'on a voulu les montrer; car pour lors la surprise ne tombe que sur la sottise de l'auteur. (Extrait de *l'Essai sur le goût*, par Montesquieu.)

Sursoir. Verbe neutre et irrégulier de la troisième conjugaison. Voici comment il se conjugue :

Indicatif. — *Présent.* Je sursois, tu sursois, il sursoit; nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. — *Imparfait.* Je sursoyais, tu sursoyais, il sursoyait; nous sursoyions, vous sursoyiez, ils sursoyaient. — *Passé simple.* Je sursis, tu sursis, il sursit; nous sursîmes, vous sursîtes, ils sursirent. — *Futur.* Je surseoirai, tu surseoiras, il surseoira; nous surseoirons, vous surseoirez, ils surseoiront.

Conditionnel. — *Présent.* Je surseoirais, tu surseoirais, il surseoirait; nous surseoirions, vous surseoiriez, ils surseoiraient.

Impératif. — *Présent.* Sursois, qu'il sursoie; sursoyons, sursoyez, qu'ils sursoient.

Subjonctif. — *Présent.* Que je sursoie, que tu sursoies, qu'il sursoie; que nous sursoyions, que vous sursoyiez, qu'ils sursoient. — *Imparfait.* Que je sursisse, que tu sursisses, qu'il sursît; que nous sursissions, que vous sursissiez, qu'ils sursissent.

Participe. — *Présent.* Sursoyant. — *Passé.* Sursis, sursise.

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

Surseoir au jugement d'une affaire.

L'Académie le fait aussi actif dans le langage ordinaire. *On a sursis toutes les affaires.* Il est certain du moins qu'il est neutre en termes de palais; mais on ne cite aucun auteur de quelque poids qui l'ait fait actif.

Surtout. Adverbe. L'Académie l'écrit ainsi; nous pensons qu'il vaut mieux écrire *sur-tout* avec un tiret, pour le distinguer du substantif. Cet adverbe peut se mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Je lui ai recommandé surtout*, ou *je lui ai sur-tout recommandé d'être sage.*

Surveiller. Verbe actif de la première conjugaison. *Surveiller quelqu'un, surveiller quelque chose.* — On dit aussi *surveiller à quelque chose.*

Survenir. Verbe neutre et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *venir.* Voyez *Irrégulier.*

Survêtir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *vêtir.* Voyez ce mot.

Survivre. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *vivre.* Voyez ce mot.

Survivre à sa femme, à ses enfans. — *Survivre à son honneur.* — *Un père se survit dans ses enfans.*

Survivre à quelqu'un. Cette locution est autorisée par l'usage. L'Académie a donné pour exemples de ce verbe *survivre son fils, sa femme*, sans expliquer la différence qu'il y a entre cette locution et la locution ordinaire. — *Survivre quelqu'un* est proprement une façon de s'exprimer en jurisprudence, et qui

n'entre que rarement dans le langage ordinaire. Elle désigne la survie de la personne dont la vie ou l'existence avait des rapports très-particuliers, très-intimes, très-intéressans avec celle de la personne qui meurt la première. Ainsi l'on dit qu'*une femme a survécu son mari*, qu'*un père a survécu ses enfans*; que de deux jumeaux qui ont vécu, *l'un n'a survécu l'autre que de quelques jours*. C'est ainsi qu'on parle sur-tout quand il y a quelque intérêt stipulé entre deux personnes pour le survivant (*Nouveau Dictionnaire de la Langue française*.)

Sus. En Sus. On prononce le *s* final.

Susceptible. Adjectif des deux genres. Il ne faut pas le confondre avec *capable*. Ce dernier signifie qui est en état de faire, et se dit des personnes; *susceptible* signifie qui peut recevoir, et se dit des choses. *Un homme qui ne croit point en Dieu est capable de tous les crimes. Le jeunesse est susceptible de toutes sortes d'impressions.* On ne dit *capable*, en parlant des choses, que dans cette acception : *Cette salle est capable de contenir tant de personnes. Ce vase est capable de tenir tant de pintes*, pour dire que la salle, que le vase dont on parle, ont l'étendue qu'il faut pour contenir tant de personnes, pour tenir tant de pintes; et alors il n'est guère d'usage qu'avec les verbes *tenir* et *contenir*. — On ne dit *susceptible*, en parlant des personnes, que pour donner à entendre qu'elles sont trop sensibles, trop promptes à s'offenser. — Le Dictionnaire de l'Académie dit : *Cette personne est susceptible d'une charge, d'une grâce*, etc., c'est-à-dire, a les qualités nécessaires pour l'obtenir. C'est une phrase qu'on ne trouve que dans le Dictionnaire de l'Académie de 1798.

Suscitation. Substantif féminin. Mot inusité que l'Académie nous donne comme synonyme de suggestion, instigation. Les deux derniers suffisent. Elle donne pour exemple : *elle a fait cela à la suscitation d'un tel.* Féraud en a trouvé un exemple dans Fleury : *le tribun Marcellin fut enveloppé dans ce malheur*, à la suscitation *des donatistes*, il fallait dire à l'*instigation*.

Susdit, Susdite. Adjectif. Terme de palais. Il ne se met guère qu'avant son substantif. *Le susdit témoin, la susdite maison.*

* Suspect, Suspecte. Adjectif. On ne le met qu'après son substantif. *Homme suspect, lieu suspect, maison suspecte. Suspect de fraude, suspect de trahison.*

Suspecter. Verbe actif de la première conjugaison. Ce verbe n'est point usité dans le bon langage. L'Académie a bien fait de ne pas le recueillir dans son dictionnaire. *Soupçonner* suffit.

Suspension. Substantif féminin. Terme de belles-lettres. Figure de rhétorique, par laquelle l'orateur commence son discours, de manière que l'auditeur n'en prévoit pas la conclusion, et que l'attente de quelque chose de grand excite son attention et pique sa curiosité. Telle est cette pensée de Brébeuf, dans ses entretiens solitaires; il s'adresse à Dieu :

Les ombres de la nuit à la clarté du jour,
Les transports de la rage aux douceurs de l'amour,
A l'étroite amitié la discorde et l'envie,
Le plus brillant orage au calme le plus doux,
La douleur au plaisir, le trépas à la vie,
Sont bien moins opposés que le pécheur à vous.

Svelte. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Une taille svelte, une figure svelte.*

Syllabe. Substantif féminin. La syllabe est un son simple ou composé, prononcé avec toutes les articulations, par une seule impulsion de la voix. C'est ce qu'on appelle la syllabe parlée. La syllabe écrite est formée ou d'une seule lettre, et alors on l'appelle syllabe simple; ou de plusieurs lettres, et alors on l'appelle syllabe composée; l'une est pour l'oreille, et l'autre pour les yeux.

Comme le nombre des syllabes fait la mesure des vers français, il serait à souhaiter qu'il y eût des règles fixes et certaines pour déterminer le nombre des syllabes de chaque mot; car il y a des mots douteux à cet égard, et il y en a même qui ont plus de syllabes en vers qu'en prose. Les noms qui se terminent en *ieux*, en *iel*, en *ien*, en *ion*, en *ier*, etc., causent beaucoup d'embarras à ceux qui se piquent d'exactitude; *odieux*, *précieux*, sont de trois syllabes; et cependant *cieux*, *lieux*, *dieux*, n'ont qu'une syllabe. De même *fiel*, *miel*, *bien*, *mien*, sont monosyllabes; mais dans *lien*, *ancien*, *magicien*, *académicien*, *musicien*, la terminaison en *ien* est de deux syllabes. Dans les mots *fier*, *altier*, *métier*, la rime en *ier* est d'une seule syllabe, mais de deux dans *bouclier*, *ouvrier*, *meurtrier*, et *fier*, quand il est verbe. Toutes ces différences demandent une application particulière pour ne pas s'y tromper, et ne pas faire un solécisme de quantité.

En général, il faut consulter l'oreille, qui doit être le principal juge du nombre des syllabes, et pour lors la prononciation la plus douce et la plus naturelle doit être préférée.

Corneille a dit dans les *Horaces* :

Je suis Romaine, hélas! puisqu'Horace est Romain.

Il y avait dans les premières éditions:

Je suis Romaine, hélas! puisque mon époux l'est.

Pourquoi, dit Voltaire à cette occasion, peut-on finir un vers par *je le suis*, et *que mon époux l'est*, est prosaïque, faible et dur? c'est que ces trois syllabes *je le suis* semblent ne composer qu'un seul mot; c'est que l'oreille n'est point blessée. Mais ce mot l'*est*, détaché et finissant la phrase, détruit toute harmonie. C'est cette attention qui rend la lecture des vers ou agréable ou rebutante. On doit même avoir cette attention en prose. Un ouvrage dont les phrases finiraient par des syllabes sèches et dures, ne pourrait être lu, quelque bon qu'il fût d'ailleurs. (*Remarques sur Corneille.*) Voyez *Mot*.

Syllepse. Substantif féminin. Terme de grammaire. La syllepse est un trope au moyen duquel le même mot est pris en deux sens différens dans la même phrase. Ainsi dans ces vers de Racine,

Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie,
Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Brûlé est au propre, par rapport aux feux que Pyrrhus alluma dans la ville de Troie; et il est au figuré, par rapport à la passion violente que Pyrrhus dit qu'il ressent pour Andromaque. Cette figure joue trop sur des mots pour ne pas demander bien de la circonspection. Il faut éviter des jeux de mots trop affectés et tirés de loin.

Symbole. Substantif masculin. En termes de grammaire, le symbole est une espèce de trope par lequel on substitue au nom d'une chose le nom d'un signe que l'usage a choisi pour la désigner. Ces sortes de tropes ne font point image, et cependant ils ont quelquefois de la grâce. Despréaux a dit:

La Seine a des Bourbons, *le Tibre* a des Césars.

Et il a préféré avec raison ce tour à celui-ci:

La France a des Bourbons, et Rome a des Césars

En vain au *lion belgique*
Il voit *l'aigle germanique*
Uni sous les *léopards*.

Par le lion, l'aigle et les léopards, Despréaux désigne trois nations, les Hollandais, les Allemands et les Anglais. Si ces tropes ne contribuent pas à la liaison des idées, ils n'y sont pas contraires. Ils ont le petit avantage de prendre le mot dans le sens détourné; c'est pour cette raison qu'ils nous plaisent, et que les poëtes et les orateurs leur donnent la préférence. Il faut convenir que ces figures tiennent le dernier rang.

Les anciens faisaient un grand usage de ces tours. Ils avaient donné des symboles aux villes, aux fleuves, aux nations, aux divinités, aux vertus, aux vices mêmes. Leur poésie est remplie de ces mots dont le sens est détourné sans être obscur, et elle a un langage tout différent de celui de la prose. Ce sont des noms harmonieux, des noms hors de l'usage vulgaire, des noms qui tiennent à la religion, et dont les accessoires sont enveloppés dans des idées mystérieuses, toujours agréables à l'imagination. — Ce langage symbolique a cessé avec la religion qui lui avait donné naissance. Un poëte ne serait plus entendu aujourd'hui s'il en voulait faire le même usage que les anciens. On n'est pas poëte aujourd'hui par le seul choix des mots, il faut l'être par les idées; et la poésie est devenue un art bien plus difficile.

Symbolique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent *Figure symbolique, image symbolique, cette symbolique image*. Voyez *Adjectif*.

Symétrique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un arrangement symétrique, ce symétrique arrangement*. Voyez *Adjectif*.

Symétriquement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ces figures étaient arrangées symétriquement*, ou *étaient symétriquement arrangées*.

Sympatique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Vertu sympatique, qualités sympatiques*.

Synecdoque, ou Synecnoche. Substantif féminin. Figure de rhétorique. Ce mot signifie compréhension. En effet, dans la synecdoque, on fait concevoir à l'esprit plus ou moins que le mot dont on se sert ne signifie dans le sens propre. Quand, au lieu de dire d'un homme qu'*il aime le vin*, je dis qu'*il aime la bouteille*, c'est une sim-

ple métonymie, c'est un nom pour un autre; mais quand je dis cent *voiles* pour cent *vaisseaux*, non-seulement je prends un nom pour un autre, mais je donne au mot *voiles* une signification plus étendue que celle qu'il a dans le sens propre, je prends la partie pour le tout. La synecdoque est donc une espèce de métonymie par laquelle on donne une signification particulière à un mot qui, dans le sens propre, a une signification plus générale; ou, au contraire, on donne une signification générale à un mot qui, dans le sens propre, n'a qu'une signification particulière. En un mot, dans la métonymie, je prends un nom pour un autre, au lieu que dans la synecdoque, je prends le *plus* pour le *moins*, ou le *moins* pour le *plus*.

Synodal, Sinodale. Adjectif. Il fait *synodaux* au pluriel masculin. *Des réglemens synodaux.*

Synonyme. Adjectif des deux genres. Terme de grammaire. Il se dit d'un mot qui a la même signification qu'un autre mot, ou une signification à peu près semblable, *termes synonymes*. Il ne faut pas s'imaginer, dit l'abbé Girard, que les mots qu'on nomme *synonymes* le soient dans toute la rigueur d'une ressemblance parfaite, en sorte que le sens soit aussi uniforme entre eux que l'est la saveur entre les gouttes d'eau d'une même source; car, en les considérant de près, on verra que cette ressemblance n'embrasse pas toute l'étendue et la force de la signification, qu'elle ne consiste que dans une idée principale que tous énoncent, mais que chacun diversifie à sa manière par une idée accessoire qui lui constitue un caractère propre et singulier. La ressemblance que produit l'idée générale fait donc les mots synonymes; et la différence qui vient de l'idée particulière qui accompagne la générale, fait qu'ils ne le sont pas parfaitement, et qu'on les distingue comme les diverses nuances d'une même couleur.

D'Alembert a fait sur les synonymes une observation utile qui nous paraît propre à donner une juste idée de ce qu'on doit entendre par ce mot, et de la manière dont on doit considérer les synonymes dans l'usage qu'on en fait. « L'expérience, dit-il, nous a appris qu'il n'y a pas dans notre langue deux mots qui soient parfaitement synonymes, c'est-à-dire, qui en toute occasion puissent être substitués indifféremment l'un à l'autre. Je dis *en toute occasion*, car ce serait une imagination fausse et puérile que de prétendre qu'il n'y a aucune circonstance où deux mots puissent être employés sans choix l'un à la place de l'autre; l'expérience prouverait le contraire, ainsi que la lecture de nos meilleurs ouvrages. Deux mots exactement et absolument synonymes seraient sans doute un défaut dans une langue morte, parce qu'on ne doit point multiplier sans nécessité les mots, non plus que les êtres, et que la première qualité d'une langue est de rendre clairement toutes les idées avec le moins de mots qu'il est possible; mais ce ne serait pas un moindre inconvénient que de ne pouvoir jamais employer un mot à la place d'un autre. Non-seulement l'harmonie et l'agrément du discours en souffriraient, par l'obligation où l'on serait de répéter souvent les mêmes termes; mais encore une telle langue serait nécessairement pauvre et sans aucune finesse. Car, qu'est-ce qui constitue un ou plusieurs mots synonymes? C'est un sens général qui est commun à ces mots. Qu'est-ce qui fait ensuite que tous ces mots ne sont pas toujours synonymes? Ce sont des nuances souvent délicates et quelquefois presque imperceptibles qui modifient ce sens primitif et général. Donc, toutes les fois que par la nature du sujet qu'on traite, on n'a point à exprimer ces nuances, et qu'on n'a besoin que du sens général, chacun des synonymes peut être indifféremment employé. Donc, réciproquement, toutes les fois qu'on ne pourra jamais employer deux mots l'un pour l'autre dans une langue, il s'ensuivra que le sens de ces deux mots différera, non par des nuances fines, mais par des différences très-marquées et très-grossières: ainsi les mots de la langue n'exprimeront plus ces nuances, et dès lors la langue sera pauvre et sans finesse. »

Synonymie. Substantif féminin. Ce mot a deux significations différentes. Par l'une on entend l'idée générale qui fait que plusieurs mots sont synonymes, c'est-à-dire qu'ils ont une signification semblable, quoique, considérés sous certains rapports particuliers, ils aient entre eux des différences sensibles. La synonymie des mots *fleuve* et *rivière* consiste dans l'idée *d'eau courante* qui leur est commune.

Synonymie, en terme de rhétorique, est une figure par laquelle on emploie plusieurs mots synonymes, ou différens

termes qui ont la même signification, dans le dessein d'amplifier ou d'enfler le discours. Voyez *Amplification*.

Syntaxe. Substantif féminin. Il ne faut pas confondre *construction* avec *syntaxe*. *Construction* ne présente que l'idée de combinaison et d'arrangement. Dans ces phrases, *des chevaliers français tel est le caractère*, et *tel est le caractère des chevaliers français*, il y a deux constructions, puisqu'il y a deux différens arrangemens de mots ; cependant il n'y a qu'une syntaxe, car dans chacune de ces constructions, il y a les mêmes signes de rapport que ces mots ont entre eux. Ainsi, ces rapports sont les mêmes dans chacune de ces phrases. Chaque mot de l'une indique également le même corrélatif qui est indiqué dans chaque mot de l'autre, en sorte qu'après qu'on a achevé de lire ou d'entendre une de ces deux phrases, l'esprit voit également que *des chevaliers* est le déterminatif de *caractère*; que *français* est l'adjectif de *chevaliers*. Ainsi, chacun de ces deux arrangemens excite dans l'esprit le même sens, *tel est le caractère des chevaliers français*. Or, ce qui fait en chaque langue que les mots excitent le sens que l'on veut faire naître dans l'esprit de ceux qui savent la langue, c'est ce qu'on appelle *syntaxe*. La syntaxe est donc la partie de la grammaire qui donne la connaissance des signes établis dans une langue, pour exciter un sens dans l'esprit. Les signes, quand on en sait la destination, font connaître les rapports successifs que les mots ont entre eux ; c'est pourquoi, lorsque celui qui parle ou qui écrit s'écarte de cet ordre par des transpositions que l'usage autorise, l'esprit de celui qui écoute ou qui lit rétablit cependant tout dans l'ordre, en vertu des signes dont nous parlons, et dont il connaît la destination par usage. Les règles de la syntaxe sont détaillées dans les articles de notre ouvrage où nous avons parlé des signes, des rapports que les mots ont entre eux. Tels sont les articles *Noms*, *Adjectif*, *Verbe*, *Adverbe*, *Préposition*, et autres articles généraux ; tels sont encore les articles particuliers où nous avons indiqué les divers régimes ou complémens des verbes, de quelques adjectifs, et de quelques adverbes.

Système. Substantif masculin. Terme de belles-lettres. En poésie, ce mot se dit d'une hypothèse que le poëte choisit, et dont il ne doit jamais s'éloigner. Par exemple, s'il fait son plan selon la mythologie, il doit suivre le système fabuleux, s'y renfermer dans tout le cours de son ouvrage, sans y mêler aucune idée de christianisme. Si, au contraire, il traite un sujet chrétien, il doit en écarter toute hypothèse de paganisme.

Ainsi dès qu'une fois il a invoqué Apollon, il doit s'abstenir de mettre sur la scène le vrai Dieu, les anges ou les saints, afin de ne point confondre les deux systèmes. Il est vrai que le système fabuleux est plus gai, plus riche, plus figuré ; mais d'un autre côté, quelle figure font et quel rôle peuvent jouer dans un poëme chrétien les dieux du paganisme? Le père Bouhours observe que le système de la poésie est de sa nature entièrement païen et fabuleux, et plusieurs auteurs l'ont pensé comme lui ; mais cette opinion n'est pas universelle, et d'autres écrivains célèbres ont prouvé que les fictions de la mythologie ne sont nullement essentielles à la poésie, qu'aujourd'hui même elles ne sont plus de saison, et qu'un poëme pour plaire et pour intéresser n'a pas besoin de tout cet attirail de divinités et de machines qu'employaient les anciens.

T

T. Substant. mascul. C'est la vingtième lettre de l'alphabet, et la seizième consonne. On prononce *te*.

Le son propre du *t* est comme dans *table*, *ténèbres*, *tinette*, *tonique*, *tulipe*. —Le son accidentel est *ce*, comme dans *abbatial*, *patient*, *captieux*.

Au commencement des mots, cette lettre conserve toujours le son qui lui est propre, même lorsqu'elle est suivie d'une autre voyelle, comme dans *tiare*, *tiédeur*, *le tiers*, *le tien*.

Au milieu d'un mot, le *t* tantôt conserve sa prononciation propre, et tantôt prend sa prononciation accidentelle. Voici quelques règles qui pourront servir à distinguer ces deux cas.

Ti se prononce avec l'articulation propre lorsqu'il n'est pas suivi d'une voyelle dans le même mot ; mais lorsqu'il est suivi d'une voyelle, il prend tantôt l'articulation propre, tantôt l'articulation accidentelle.

Il conserve sa prononciation propre devant une voyelle.

1°. Dans tous les mots où il est précédé d'un *s*; d'un *x* ou d'un *h*: *bastion*, *bestial*, *mixtion*, *Mathias Ponthieu*, etc.

2°. Dans tous les noms terminés en *tié* ou en *tier*, comme *amitié*, *moitié*, *pitié*, *entier*, *chantier*, *layetier*, etc. Les mots qui se terminent en *cier*, s'écrivent par un *c* ou par un *s* : *foncier*, *coursier*.

3°. Dans les mots terminés en *tie*, comme *partie*, *amnistie*, *dynastie*, *garantie*, *hostie*, *modestie*, *repartie*, *sacristie*, etc., à l'exception de ceux dont nous parlerons ci-après.

4°. Dans les mots terminés en *tien* et *tienne*, tels que *soutien*, *maintien*, *antienne*, *tienne*, *abstienne*, etc., à l'exception de quelques mots dont nous parlerons ci-après, qui se prononcent *cien*, *cienne*.

5°. Enfin dans le verbe *châtier* et toutes ces parties et dans les autres parties des verbes terminés en *tions* ; *nous partions*, *nous mettions*, *nous consentions*.

Mais *ti* devant une voyelle se prononce *ci*, dans le milieu des mots.

1°. Dans le mot *patient* et ses dérivés ; dans tous les mots terminés en *tial*, *tiel*, *tion*, et dans tous ceux qui en dérivent : *partial*, *essentiel*, *perfection*, *ration*, *rationnel*. Il faut en excepter les mots terminés en *stion* dans lesquels le *t* conserve le son propre ; *question*, *indigestion*.

2°. Dans les noms propres terminés en *tien* comme *Gratien*, *Dioclétien* ; et dans ceux qui désignent de quel pays on est, comme *Vénitien*, *Vénitienne*. Dans tous les autres mots terminés en *tien*, *ti* conserve l'articulation propre.

3°. Dans les mots terminés en *tie*, tels que *ineptie*, *inertie*, *minutie*, *prophétie* ; et dans ceux qui sont terminés en *atie*, comme *primatie*, *démocratie*, *aristocratie*, etc.

4°. Dans les mots *satiété*, *insatiable*, et dans ces deux verbes *initier*, *balbutier*. — Tous les autres verbes qui se terminent en *cier*, s'écrivent par un *c*, comme *apprécier*, *négocier*.

Le *t* final ne sonne pas dans un grand nombre de mots, tels que *contrat*, *respect*, *caquet*, *mousquet*, *acabit*, *trot*, *cachet*, *alphabet*, *mot*, et conjonction, ni dans *Jésus-Christ*. — Le *t* de *vingt* ne sonne pas à la fin d'une phrase, *nous étions vingt* ; ni quand il est suivi d'une consonne, *vingt soldats* ; de même que dans la série de quatre-vingt à cent ; mais il sonne dans toute la série de vingt à trente, et quand il est suivi d'une voyelle ; *vingt-quatre*, *vingt abricots*.

Dans *sept* le *t* ne sonne pas devant une consonne ni devant un *h* aspiré, *sept chemises*, *sept houppelandes* ; mais il sonne quand il est seul, *ils étaient sept* ; ou qu'il est suivi d'une voyelle ou d'un *h* non aspiré, *sept écus*, *sept hommes* ; ou encore lorsqu'il est pris substantivement, *le sept de cœur*. — *Huit* suit les mêmes règles. Ainsi le *t* ne sonne pas dans *huit cavaliers*, *huit hameaux* ; mais il sonne dans *ils restèrent huit*, *huit abricots*, *huit héritages*, *le huit du mois*, *un huit de pique*.

Ent qui caractérise les troisièmes personnes plurielles des verbes, comme dans *ils disent*, *ils craignent*, a le son de l'*e* muet. On prononce comme s'il n'y avait ni *n* ni *t*.

Le *t* final se fait sentir dans *déficit*, *tacet*, *fat*, *chut*, *indult*, *brut*, *contact*, *dot*, *exact*, *luth*, *lest*, *échec et mat*, *rapt*, *strict*, *zénith*, *zist* et *zest*. On le prononce aussi dans *Christ* employé seul ; mais on ne le prononce pas dans *Jésus-Christ*. — On le prononce aussi quand il est suivi d'une voyelle ou d'un *h* non aspiré auquel il doit s'unir. *Un savant homme*, *je suis tout à vous*, *s'il vient à partir*, se prononce *un savanthomme*, *je suis tou-ta vous*, *s'il vien-ta partir*. Cependant il y a des substantifs, même suivis de leurs adjectifs commençant par une voyelle, où il serait mal de prononcer le *t* final, comme *un goût horrible*, *un respect extrême*, *un instinct heureux*, *un tort incroyable*. Si le *t* final est précédé d'un *r*, comme dans *il part aujourd'hui*, *il court à bride abattue*, *il s'endort à l'ombre*, l'usage le plus commun est de ne point faire sentir le *t*. — On lit dans la *Grammaire des Grammaires* que lorsque le *t* est redoublé, on n'en prononce qu'un. Cela est vrai dans les mots composés où la particule *a* changée en *at* a été placée au commencement du mot ; mais lorsque les deux *tt* sont des parties primitives du mot, comme dans *atticisme*, *attique*, *battalogie*, *pittoresque*, on les prononce. La *Grammaire des Grammaires* indique ces exceptions, mais elle n'en donne point la raison.

Th n'a pas d'autre articulation que le *t* simple, *absinthe*, *acanthe*, *thériaque*, *thon*, *Thalie*, *Mithridate*, se prononcent *absinte*, *acante*, etc. Le *h* dans cette sorte de mots, n'est qu'une lettre étymologique, qui indique seulement que le mot est tiré d'un mot grec ou hébreu. — On supprime le *t* dans les pluriels des substantifs qui sont terminés par *ant* ou *ent*, excepté dans les monosyllables ; *le méchant*, *les méchans* : *le vent*, *les vents*.

TA. Voyez *ton*.

Tabac. Substantif masculin. On ne prononce pas le *c* final. On donna ce nom en 1560 à cette herbe découverte dans l'île de Tabago. Les naturels de la Floride la nommaient *petun*; elle eut en France le nom de *nicotiane*, *d'herbe à la reine*, et divers autres noms. Il y a plusieurs espèces de tabac; chacune prend son nom ou de l'endroit où cette plante croît, ou de celui où elle est manufacturée, ou du port principal, ou du pays d'où part cette marchandise. Le petit peuple ayant commencé en France à prendre du tabac par le nez, ce fut d'abord une indécence aux femmes d'en faire usage. Voilà pourquoi Boileau dit, dans la satire des femmes :

Et fait de ses amans, trop faibles d'estomac,
Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac.

On dit *fumer du tabac*, et on entend la même chose par le mot seul de *fumer*. (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*.)

Tabarin. Substantif masculin. Nom propre devenu nom appellatif. *Tabarin*, valet de Mondor, charlatan sur le Pont-Neuf, du temps de Henri IV, fit donner ce nom aux bouffons grossiers.

Et sans honte à Térence allier Tabarin.

Tabarine n'est pas d'usage, et ne doit pas l'être, parce que les femmes sont ordinairement plus décentes que les hommes.

Tabarinage et sur-tout Tabarinique, que l'on trouve dans le dictionnaire de Trévoux, sont aussi proscrits.

Tabatière. Substantif féminin. Petite boîte où l'on met du tabac en poudre. Il y eut un temps où ce mot paraissait ignoble aux gens du bel air; ils le laissaient aux gens du peuple et disaient *boîte*. Mais ce mot donne lieu à bien des équivoques. Cependant on le dit encore dans les cas où les circonstances indiquent suffisamment qu'il est question de tabatière. *Le roi lui a fait présent d'une boîte d'or enrichie de diamans.* On dit à quelqu'un qui prend du tabac, *vous avez là une belle boîte*. Mais *boîte* ne se dit en général que des tabatières de prix, pour les autres; on dit *tabatière*. *Une boîte d'or, une tabatière de buis.*

Tableau. Substantif masculin. Terme de littérature. On appelle ainsi des descriptions de passions, d'événemens, de phénomènes naturels qu'un orateur ou un poète répand dans sa composition, où leur effet est d'amuser, ou d'étonner, ou de toucher, ou d'effrayer, ou d'imiter, etc. Les principaux moyens que le poète emploie pour peindre à l'imagination sont les images, les tropes, les figures qui remuent plus fortement l'imagination que ne pourrait le faire une simple description de l'objet exprimée par les termes propres d'un langage naturel. C'est ce qu'on appelle en poésie les *couleurs poétiques*.

Dubos était dans l'idée que ce sont les couleurs poétiques qui décident du succès d'un poème. Quelques poètes semblent avoir pensé de même. On en voit qui, dans leurs peintures poétiques, n'observent ni mesures, ni bornes. Leur poésie n'est qu'un tissu continuel d'images et de tropes recherchés. Ils ne personnifient pas seulement les vices et les vertus, ils personnifient encore les notions les plus accessoires, en sorte que les personnages réels n'ont presque plus rien à faire. On y évite avec tant de soin les expressions naturelles, qu'on dirait qu'elles sont hors d'usage.

Ce luxe d'ornemens couvre pour l'ordinaire une disette réelle de pensées intéressantes. L'imagination en est fatiguée, et le cœur reste froid. L'abondance nuit ici comme dans la parure, où la richesse des ornemens empêche l'œil de bien découvrir la beauté du visage et de la taille. Les poésies lyriques même, quoique les plus susceptibles de toutes de ce coloris, permettent aussi peu qu'on le prodigue, que la tragédie ou l'épopée peuvent le souffrir.

Le poète doit considérer que tous ces ornemens sont subordonnés à des impressions d'un genre plus relevé et plus important; car enfin, à quoi servirait la façade la mieux décorée d'un édifice qui n'aurait point d'appartemens? Une seule pensée qui intéresse véritablement le cœur ou l'esprit, quoique exprimée de la manière la plus unie, produira plus d'effet que toutes les images de fantaisie.

C'est à la manière de dispenser les couleurs poétiques, qu'on connaît au vrai le jugement et le goût du poète et de l'orateur. Un coloris brillant, avec un dessin faible qui ne s'élève jamais à des objets intellectuels capables de faire de fortes impressions, décèle un goût minutieux. On pardonnera plutôt dans un ouvrage, la disette d'ornemens que l'excès. Les plus grands poètes, Homère et les tragiques grecs, ont donné à cet égard une preuve de leur bon goût.

Ils ont réservé les plus belles couleurs pour en orner les endroits de leurs ouvrages que la liaison de l'ensemble rendait nécessaires, mais qui, dénués de ces ornemens, n'eussent fait qu'une légère impression. C'est lorsqu'il faut ménager des repos au cœur et à l'entendement, qu'il est permis de flatter agréablement l'imagination.

Les tableaux et les portraits forment les principaux traits de l'épopée. Son grand but est de nous faire voir d'aussi près qu'il le peut les personnages illustres, leurs sentimens et leurs actions, et par conséquent aussi les objets qui les occupent. Si l'on retranchait du poëme ces peintures détaillées, on les réduirait presque à une simple relation. Les portraits sont donc une partie très-essentielle de l'épopée; c'est à cela qu'on reconnait principalement le génie du poète et sa connaissance du cœur humain. Mais ces portraits ne sont pas de simples descriptions abstraites, ce sont des tableaux vivans, dans lesquels ces personnages sont vus par leurs actions et par leurs discours. Tels sont les portraits des héros d'Homère. Chacun a son caractère distinctif, son tour de génie particulier, qui se déploie avec la plus grande vérité à chaque rencontre, soit en parlant, soit en agissant. Dans tout le cours du poëme, on reconnaît toujours, malgré la variété des circonstances, le même personnage, parce qu'il conserve son ton individuel, qui reste toujours semblable à lui seul, et que sa manière de s'exprimer ou d'agir n'appartient qu'à lui. (Extrait de différens auteurs.)

Tabler. Verbe neutre. Il vient du jeu de trictrac. On disait *tabler* quand on posait deux dames sur la même ligne : on dit aujourd'hui *caser*, et le mot *tabler* qui n'est plus d'usage au propre, s'est conservé au figuré. *tabler sur cet arrangement, tabler sur cette nouvelle.* Il était d'usage dans le dix-septième siècle de dire *tabler* pour tenir table.

Aller *tabler* jusqu'à demain.
(Molière, *Amphitryon.*)

Tacet. Substantif masculin. On prononce le *t* final. *Tenir le tacet, faire le tacet; — garder le tacet.*

Tâcher. Verbe actif de la première conjugaison. On dit *tâcher de*, et *tâcher à*. Le premier se dit quand il s'agit d'une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet. *Je tâcherai d'oublier cette injure*, l'action s'opère dans le sujet même, *je tâche de me débarrasser de mes dettes*, l'action s'opère sur le sujet même; *je tâcherai de vous satisfaire*, c'est-à-dire de faire tout ce qui dépendra de moi pour que vous soyez satisfait. Il y a bien là un but hors du sujet, mais ce but n'est pas marqué distinctement, le sens de *je tâcherai* tombe particulièrement sur les efforts faits par le sujet. On emploie *à* quand il s'agit d'une action qui a un but marqué hors du sujet. *Il tâche au but, il tâche à m'embarrasser*, ici les esprits tendent directement à un but qui est hors du sujet, *il tâche à me nuire.*

Tacite. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Une condition tacite, cette tacite condition; une convention tacite, cette tacite convention; approbation tacite, cette tacite approbation; un aveu tacite, ce tacite aveu; — tacite reconduction.* Voyez *Adjectif.*

Tacitement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a consenti tacitement à cette condition*, ou *il a tacitement consenti à cette condition.*

Taciturne. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme taciturne, une femme taciturne. — Humeur taciturne, cette taciturne humeur.* Voyez *Adjectif.*

Tact. Substantif masculin. On prononce le *c* et le *t*.

Taie. Substantif féminin. On a toujours dit et écrit *une taie d'oreiller.* L'Académie de 1798 dit aussi *tét;* nous attendrons que l'usage ait adopté cette orthographe.

Tailler. Verbe actif de la première conjugaison. *Tailler une pierre, tailler des arbres, tailler de l'ouvrage, de la besogne à quelqu'un; — tailler une armée en pièces.*

Tailleur. Substantif masculin. On mouille les *l*.

Taillis. Substantif masculin. On mouille les *l*. On le prend adjectivement dans cette expression, *bois taillis.*

Tailloir, Taillon. Dans ces deux mots, on mouille les *l*.

Taire. Verbe actif et défectueux de la quatrième conjugaison. Voici comment il se conjugue.

Indicatif.—*Présent.* Je tais, tu tais, il tait; nous taisons, vous taisez, ils taisent.—*Imparfait.* Je taisais, tu taisais, il taisait; nous taisions, vous taisiez, ils taisaient. — *Passé simple.* Je tus, tu tus, il tut; nous tûmes, vous

tûtes, ils turent.—*Futur.* Je tairai, tu tairas, il taira; nous tairons, vous tairez, ils tairont.

Conditionnel. — *Présent.* Je tairais, tu tairais, il tairait; nous tairions, vous tairiez, ils tairaient.

Impératif. — Tais, qu'il taise; taisons, taisez, qu'ils taisent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je taise, que tu taises, qu'il taise; que nous taisions, que vous taisiez, qu'ils taisent.—*Imparfait.* Que je tusse, que tu tusses, qu'il tût; que nous tussions, que vous tussiez, qu'ils tussent.

Participe.—*Présent.* Taisant.—*Passé.* Tu, tue.

Les temps composés se forment avec le verbe auxiliaire *avoir.*

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, *se taire;* et alors il prend aux temps composés l'auxiliaire *être.*

L'Académie n'a pas dit *faire taire les lois, faire taire un transport.*

J'ai fait *taire les lois* et gémir l'innocence.
(Racine, *Esther.*)

Un prodige étonnant *fit taire ce transport.*
(Racine, *Iphigénie.*)

Tale. Substantif masculin. Le *e* se prononce comme un *k*, même devant une consonne.

Talismanique. Adjectif des deux genres qui ne se met guère qu'après son substantif. *Vertu talismanique.*

Talmud. Substantif masculin. On prononce le *d.*

Taloche. Substantif féminin. Expression populaire. Voltaire l'a employée en plaisantant, au figuré. *Il faut toujours que, de près ou de loin, je reçoive quelque* taloche *de la fortune.* (*Correspondance.*)

Talonner. Verbe actif de la première conjugaison. On ne prononce qu'un *n.*

Talus. Substantif masculin. On ne prononce point le *s* final.

Tambour. Substantif masculin. Terme imitatif qui exprime le son de cet instrument de guerre. *Battre du tambour*, signifie tirer des sons du tambour. *Il a appris à battre du tambour; battre le tambour*, veut dire donner une annonce, un signal avec le tambour.

Tamis. Substantif masculin. On ne prononce point le *s* final.

Tandis. Le *s* final ne se prononce pas, excepté devant une voyelle. Conjonction. Elle est toujours suivie de *que*, et régit l'indicatif. Corneille a dit dans les *Horaces :*

Et *tandis*, il m'envoie
Faire office envers vous de douleur et de joie.

Voltaire a dit, à l'occasion de ces vers : *Tandis* sans *que*, est absolument proscrit, et n'est plus permis que dans une espèce de style burlesque et naïf, qu'on nomme *marotique. Tandis la perdrix vire.* (*Remarques sur Corneille.*)

Celui que par deux fois mon père avait vaincu,
Et qu'il tint enchaîné *tandis qu'il* a vécu.
(Voltaire, *Zaïre.*)

Tandis que vous vivrez, le sort, qui toujours change,
Ne vous a point promis un bonheur sans mélange.
(Racine, *Iphigénie.*)

Tant. Adverbe de quantité qui devient quelquefois conjonction. Il est adverbe, quand il est attaché au verbe, quand il en modifie le sens : *Il aima tant la patrie. Vous connaissez les coquettes? Oh tant! Il a tant de finesse dans l'esprit, qu'il se trompe presque toujours.*

Tant est conjonction quand il signifie *tandis que; elle sera aimée tant qu'elle sera jolie*, c'est-à-dire, tandis qu'elle sera jolie.

Tant, lorsqu'il est suivi de quelque mot dont il désigne la quantité, est toujours suivi de la préposition *de. Tant d'amitié, tant de richesses, tant de crimes.*

Tant ne se joint jamais à un simple adjectif. On ne dit point *tant vertueux, tant méchant, tant libéral, tant avare;* mais *si vertueux, si méchant, si libéral, si avare.*

Après le verbe actif ou neutre, sans auxiliaire, il faut toujours mettre *tant; il travaille tant, il pleut tant.* Quand le verbe auxiliaire se joint au verbe actif, vous placez *tant* entre l'un et l'autre ; *il a tant travaillé, il a tant plu, ils ont tant écrit;* et jamais on ne se sert de *si; il a si plu, ils ont si écrit*, seraient des barbarismes. Mais avec un verbe passif, *tant* est remplacé par *si*, et voici dans quel cas. Lorsque vous avez à exprimer un sentiment particulier par un verbe passif, comme *je suis si touché, si ému, si courroucé, si animé*, vous ne pouvez dire *je suis tant ému, tant touché, tant courroucé, tant animé*, parce que ces mots tiennent lieu d'épithète ; mais lorsqu'il s'agit d'une action, d'un fait, vous employez le mot *tant. Cette affaire fut tant débattue; ces accusations furent tant renouvelées, les juges tant sollicités, les témoins tant confrontés*, et non pas, *si confrontés, si sollicités, si renouvelées, si débattues.* La raison en est que ces participes expriment des faits, et ne peuvent être regardés comme des épithètes.

On ne dit point *cette femme tant belle*, parce que *belle* est épithète ; mais on peut dire, sur-tout en vers, *cette femme autrefois tant aimée*, encore mieux que *si aimée* ; mais quand on ajoute de qui elle a été aimée, il faut dire, *si aimée de vous*, *de lui*, et non pas, *tant aimée de vous*, *de lui*, parce qu'alors vous désignez un sentiment particulier. *Cette personne autrefois tant célébrée par vous* ; célébrer est un fait. *Cette personne autrefois si estimée par vous*, c'est un sentiment.

Est-ce là cette ardeur tant promise à sa cendre ?
Quel crime a donc commis ce fils tant condamné ?

Condamné, *promis*, expriment des faits.

Tant peut être considéré comme une particule d'exclamation : *tant il est difficile de bien écrire ! tant les oreilles sont délicates !*

Tant se met pour *autant* ; *tant plein que vide*, pour dire, autant plein que vide ; *tant vaut l'homme*, *tant vaut sa terre*, pour, autant vaut l'homme, autant vaut sa terre ; *tant tenu*, *tant payé*, c'est-à-dire, il sera payé autant qu'il aura servi.

On ne dit plus *tant plus*, *tant moins*, parce que *tant* est alors inutile. *Plus on la pare*, *moins elle est belle*. A quoi servirait *tant plus on la pare*, *tant plus elle est belle* ?

Il n'en est pas de même de *tant pis* et de *tant mieux*. *Pis* et *mieux* ne feraient pas seuls un sens assez complet. *Il se croit sûr de la victoire*, *tant pis* ; *il se défie de sa bonne fortune*, *tant mieux*. *Tant* alors signifie *d'autant*, *il fait d'autant mieux*.

Tant que ma vue peut s'étendre, pour autant que ma vue peut s'étendre. — *Tant et si peu qu'il vous plaira*, au lieu de dire, autant et si peu qu'il vous plaira. (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*.)

Tantôt. Adverbe de temps qui désigne ordinairement le futur. On peut le placer avant ou après le verbe, mais jamais entre l'auxiliaire et le participe : *Tantôt il viendra*, ou *il viendra tantôt*. —Quelquefois il marque le passé, et signifie il y a peu de temps. Alors il se place comme nous venons de le dire : *Tantôt il est venu*, *il est venu tantôt*, et non pas, *il est tantôt venu*.—Souvent on redouble cet adverbe ; alors il se met aussi avant ou après le verbe. *Tantôt il pleure*, *tantôt il rit* ; *il se porte tantôt bien*, *tantôt mal*.

Taon. Substantif masculin. On prononce *ton*.

Taquin, Taquine. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme taquin*, *une femme taquine*. — *Humeur taquine*.

Tard. Adverbe. Il se place toujours après le verbe, même dans les temps composés. *Vous arriverez tard* ; *il est venu tard*, et non pas, *il est tard venu*.

Tarder. Verbe neutre de la première conjugaison. Ce verbe, pris neutralement et devant un verbe à l'infinitif, régit la préposition *à* : alors il signifie différer à faire quelque chose. *Dieu tarde quelquefois à punir le coupable* ; *mais le remords ne tarde jamais à le faire repentir de sa faute*. *Pourquoi tardons-nous tant à travailler à notre salut ?*

Pris impersonnellement, ce verbe régit *de*, quand c'est un infinitif qui suit; et, en cette acception, il signifie avoir impatience de quelque chose, et trouver le temps long dans l'attente de ce qu'on souhaite. *Il me tarde bien d'achever mon ouvrage* ; *il me tarde d'être à la fin de l'année*. — Voilà ce que disent les grammairiens, et l'Académie elle-même. L'Académie ajoute, en parlant de ce verbe pris neutralement, on peut dire *tarder de*, mais l'usage préfère *tarder à*.

L'*usage* préfère tantôt *tarder à*, tantôt *tarder de* ; et la préférence est toujours fondée sur des raisons. On dit *tarder à*, lorsque le verbe qui suit signifie une action qui a un but marqué hors du sujet. *Il tarde à vous punir*, *il tarde à se mettre en campagne*, *il tarde à venir*. Mais on dit *tarder de*, lorsque le verbe signifie une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet, mais qui doit s'opérer dans le sujet même. *Il tarde de se repentir*, *il tarde de se déterminer*.

Quand le verbe *tarder*, pris impersonnellement, n'est pas suivi d'un infinitif, c'est-à-dire quand le verbe qui suit n'a pas rapport à la personne exprimée par le régime indirect, on emploie *que* avec le subjonctif. *Il me tarde de vous voir* ; ici le verbe *voir* a rapport au régime indirect *me*, c'est moi qui désire impatiemment de vous voir. Mais dans *il me tarde* qu'*il* soit *parti*, *parti* n'a pas rapport au régime indirect *me*, mais à une autre personne. *Il me tarde* d'arriver, *il me tarde que* vous arriviez. — Après *il me tarde que* on ne met point la négative. *Il me tarde que vous arriviez*, et non pas, *il me tarde que*

vous *n'arriviez*. La raison en est claire. Il n'est pas ici question d'une chose douteuse, incertaine, comme dans *je crains que vous ne tombiez*, mais d'une chose que l'on regarde comme positive, comme certaine.

Tardif, Tardive. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un repentir tardif, un tardif repentir; des regrets tardifs; de tardifs regrets; un mouvement tardif, des pas tardifs. — Un esprit tardif, des fruits tardifs.* Voyez *Adjectif.*

Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à*. *Il est tardif à régler ses comptes.* Rousseau a dit en parlant de la justice divine :

Et n'en est pas moins redoutable
Pour être tardive à punir.

Tardivement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Ce repentir est venu bien tardivement.*

Targuer (se). Verbe pronominal de la première conjugaison. L'*u* est muet; il n'est mis là que pour donner au *g* un son fort qu'il n'a pas devant l'e.

Tarir. Verbe actif et neutre. L'Académie dit, *tarir la source des maux;* mais elle ne dit point, *tarir la source des larmes.*

Des larmes d'Octavie on peut *tarir la source.*
(Racine, *Britannicus.*)

Tarissable. Adjectif des deux genres. Il ne se dit guère qu'avec la négative, et se met toujours après son substantif. *Cette source n'est pas tarissable; la source de ses larmes n'est pas tarissable.*

Tâtement. Substantif masculin. Mot nouveau proposé par Mercier. *Tâtement*, dit-il, n'est pas *tâtonnement*; ce dernier terme emporte une idée de fréquentation. Je dirai le *tâtement du pouls*, et le *tâtonnement* du briquet, de l'allumette et de l'amadou dans une profonde obscurité. Nous pensons que le mot *tâtement* manque à la langue.

Tâter. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. Dans le sens de *goûter*, ce verbe régit *à* ou *de*; on dit *tâter à quelque chose*, *tâter de quelque chose*. L'Académie ne met point de différence entre ces deux expressions; elle dit, sans explication, *tâter aux sauces*, *tâter au vin*, et *tâtez de ce vin-là; tâter d'un pâté*, *tâter d'une perdrix*.

Il me semble que *tâter à une sauce*, *tâter à du vin*, c'est en faire un léger essai, pour connaître si la sauce, si le vin a un bon ou mauvais goût; et pour cela, on ne fait pour ainsi dire qu'y toucher. *Les cuisiniers tâtent aux sauces, les gourmets tâtent au vin* avant d'en boire. Mais quand on dit *tâter de quelque chose*, la préposition *de*, qui indique un sens partitif, marque assez qu'on veut dire par-là, manger ou boire d'une chose, non pour connaître ses qualités, mais pour en jouir. C'est ainsi que l'on dit, *je n'ai point tâté de ce mets*, pour dire, je n'en ai point mangé. On ne dirait pas, dans ce cas, *je n'ai point tâté à ce mets.*

Te. Pronom singulier de la seconde personne et des deux genres. Il est toujours régime direct ou indirect d'un verbe, et s'élide lorsque ce verbe commence par une voyelle. *Je te promets, il te donne des espérances, je t'abandonne.* Il se place toujours devant le verbe dont il est le régime. *Il veut te faire peur*, et non pas, *il te veut faire peur.*

Avant le pronom *y*, on ne peut se servir de *te*; et, quoiqu'on dise bien *transportez-vous-y*, on ne peut pas dire *transporte-t-y*. Il faut employer un autre tour. Voyez *Pronom.*

Te Deum. Substantif masculin. On dit au pluriel, des *Te Deum.*

Technique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Terme technique, expression technique, langage technique.*

Teindre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. L'Académie ne le dit qu'au propre.

Obéissez, frappez; *teint* du sang d'un impie,
Méritez par sa mort une éternelle vie.
(Voltaire, *Mahomet.*)

Mon bras n'est encor *teint* que du sang des Français.
(Voltaire, *Henriade.*)

Ils *teignent* de leur sang ce palais odieux,
En implorant leur roi qui les trahit tous deux.
(*Idem*)

Teinturier. Substantif masculin.
Teinturière. Substantif féminin. Ouvrier, ouvrière dont le métier est de teindre.

Ce mot s'emploie figurément, en style de plaisanterie, pour désigner celui qui retouche ou refait les ouvrages des auteurs médiocres. *Voltaire était le teinturier de Frédéric II.*

Tel, Telle. Adjectif démonstratif ou comparatif. Il est adjectif démonstratif dans la phrase suivante: *Tel homme* ou *telle femme s'enorgueillit des*

qualités de son esprit, qui devrait rougir de la turpitude de son cœur. Quelquefois le nom auquel se rapporte *tel* est sous-entendu. *Tel rit aujourd'hui qui pleurera demain.* Dans la phrase suivante, *tel* est un adjectif comparatif. *Un homme tel que lui.* Dans ces phrases comparatives, on indique bien la comparaison d'une personne ou d'une chose avec une autre, mais on n'exprime pas à quoi la personne ou la chose est comparée. Voyez *Quel.*

Tel est quelquefois substantif, comme dans les exemples suivans :

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne ;
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.
(P. Corneille, *le Menteur.*)

Tel repousse aujourd'hui la misère importune
Qui tombera demain dans la même infortune.
(La Harpe, *Philoctète.*)

En ce sens, il tient lieu de *homme*, ne se dit que des personnes, et ne se met jamais au pluriel.

Tel s'emploie en poésie, tant au commencement du premier membre qui établit une comparaison, qu'au commencement de celui où elle est appliquée. *Tel qu'un lion rugissant met en fuite les bergers épouvantés, tel Achille*, etc. (Académie.)

Telle qu'une bergère au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête.
. . . .
. . . .
Telle aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle.

Il ne faut pas oublier la différence qu'il y a entre *tel que* et *quelque*. Voyez *Quel.*

Tellement. Adverbe. Il est toujours suivi de *que*. *Il est tellement préoccupé, qu'il ne vous entend pas.* Il se met quelquefois au commencement d'une phrase, avec rapport à la phrase précédente, et alors il signifie *de sorte que*. *Tellement donc que vous ne voulez point consentir à cet arrangement.*

Téméraire. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'oreille et l'analogie le permettent. *Un homme téméraire, une action téméraire ; une entreprise téméraire, cette téméraire entreprise ; une démarche téméraire, cette téméraire démarche.* Voyez *Adjectif.*

Témérairement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a avancé témérairement cette proposition*, on *il a témérairement avancé cette proposition.*

Témérité. Substantif féminin. Voltaire a dit dans *Tancrède :*

Cette *témérité*
Est peu respectueuse.

Il est trop sûr, dit La Harpe au sujet de ce vers, que jamais *la témérité* ne peut *être respectueuse;* ces deux idées s'excluent. C'est tomber dans ce qu'on appelle le style niais. (*Cours de Littérature.*)

C'est apparemment dans quelque édition fautive que La Harpe a trouvé ce vers. On lit dans les éditions de Beaumarchais :

Cette *témérité*
Vous offense peut-être et vous semble une injure.

Et il n'y a rien en cela de niais.

Témoin. Substantif masculin. Il s'emploie toujours au masculin, même en parlant d'une femme. *Ma sœur fut témoin de ce que je vous dis.*

. . . . Te semble-t-il que la triste Ériphile
Doive être de leur joie *un témoin* si tranquille?
(Racine, *Iphigénie.*)

Ce substantif placé au commencement d'un membre de phrase est toujours invariable. Témoin *les victoires qu'il a remportées.* (Académie.) *La diction dépend de la grammaire*, témoin *les beaux vers de Corneille.* (Voltaire.)

Il y a une grande différence entre *je vous prends à témoin* et *je vous prends pour témoin.* La première locution signifie, j'invoque votre témoignage ; et la seconde, j'accepte ou je présente votre témoignage. On peut *prendre à témoin* les grands, les princes, Dieu même; mais on ne les prend pas pour témoin.

Dans cette phrase, *je vous prends tous à témoin*, on ne met pas *témoin* au pluriel, parce que *témoin* se prend là adverbialement et invariablement, comme nous en avons plusieurs exemples dans notre langue ; tels que, *je vous prends tous à partie*, et *je vous prends à témoin, vous tous qui m'écoutez et qui voyez mes larmes.* (Massillon.)

Tempérant, Tempérante. Adjectif verbal tiré du verbe *tempérer*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme tempérant, une femme tempérante. — Poudre tempérante.*

Tempête. Substantif féminin. La peinture des tempêtes a souvent exercé le talent des poëtes anciens et modernes. Voici les leçons que nous donne Mar-

montel sur ces sortes de peintures. Vous avez à peindre, dit-il, un vaisseau battu par la tempête, et sur le point de faire naufrage. D'abord, ce tableau ne se présente à votre pensée que dans un lointain qui l'efface ; mais voulez-vous qu'il vous soit plus présent? Parcourez des yeux de l'esprit les parties qui le composent. Dans l'air, dans les eaux, dans le vaisseau-même, voyez ce qui doit s'y passer. Dans l'air, des vents mutinés qui se combattent, des nuages qui éclipsent le jour, qui se choquent, qui se confondent, et qui, de leurs flancs sillonnés d'éclairs, vomissent la foudre avec un bruit horrible. Dans les eaux, les vagues écumantes qui s'élèvent jusqu'aux nues, des lames polies comme des glaces qui réfléchissent les feux du ciel, des montagnes d'eaux suspendues sur les abymes qui les séparent, ces abymes où le vaisseau paraît s'engloutir, et d'où il s'élance sur la cime des flots. Vers la terre, des rochers aigus où la mer va se briser en mugissant, et qui présentent aux yeux des nochers les débris récens d'un naufrage, augure effrayant de leur sort. Dans le vaisseau, les antennes qui fléchissent sous l'effort des voiles, les mâts qui crient et se rompent, les flancs mêmes du vaisseau qui gémissent battus par les vagues et menacent de s'entr'ouvrir ; un pilote éperdu dont l'art épuisé succombe et fait place au désespoir ; des matelots accablés d'un travail inutile, et qui, suspendus aux cordages, demandent au ciel, avec des cris lamentables, de seconder leurs derniers efforts ; un héros qui les encourage et qui tâche de leur inspirer la confiance qu'il n'a plus. Voulez-vous rendre ce tableau plus touchant et plus terrible encore ? Supposez dans le vaisseau, un père avec son fils unique ; des époux, des amans qui s'adorent, qui s'embrassent, qui se disent : *Nous allons périr !*... Il dépend de vous de faire de ce vaisseau le théâtre des passions, et de mouvoir avec cette machine tous les ressorts les plus puissans de la terreur et de la pitié. Pour cela il n'est pas besoin d'une imagination bien féconde ; il suffit de réfléchir aux circonstances d'une tempête, pour y trouver ce que je viens d'y voir. Il en est de même de tous les tableaux dont les objets tombent sous les sens : plus on y réfléchit, plus ils se développent. Il est vrai qu'il faut avoir le talent de rapprocher les circonstances, et de rassembler des détails qui sont épars dans le souvenir ; mais dans la contention de l'esprit, la mémoire rapporte, comme d'elle-même, ces matériaux qu'elle a recueillis ; et chacun peut se convaincre, s'il veut s'en donner la peine, que l'imagination dans le physique est un talent qu'on a sans le savoir.

De l'aveu des connaisseurs, c'est Virgile qui, chez les anciens, a le mieux décrit une tempête. La vérité du coloris, la force et la grandeur des images rendent admirable la peinture qu'il en a faite dans le premier livre de l'*Énéide*. Voici la traduction en vers que Delille nous a donnée de ce beau morceau :

Il dit ; et, du revers de son sceptre divin,
Du Mont frappe les flancs ; ils s'ouvrent, et soudain
En tourbillons bruyans l'essaim fougueux s'élance,
Trouble l'air, sur les eaux fond avec violence,
Le rapide zéphyr et les fiers aquilons
Et les vents de l'Afrique, en naufrages féconds,
Tous bouleversent l'onde, et des mers turbulentes
Roulent les vastes flots sur leurs rives tremblantes.
On entend des nochers les tristes hurlemens,
Et des câbles froissés les affreux sifflemens.
Sur la face des eaux s'étend la nuit profonde ;
Le jour fuit, l'éclair brille, et le tonnerre gronde ;
Et la terre et le ciel, et la foudre et les flots,
Tout présente la mort aux pâles matelots.
. . . .
Il dit : l'orage affreux, qu'anime encor Borée,
Siffle et frappe la voile à grand bruit déchirée ;
Les rames en éclats échappent au rameur ;
Le vaisseau tourne au gré des vagues en fureur,
Et présente le flanc au flot qui le tourmente.

Soudain, amoncelée en montagne écumante,
L'onde bondit : les uns sur la cime des flots
Demeurent suspendus ; d'autres au fond des eaux
Roulent, épouvantés de découvrir la terre.
Aux sables bouillonnans l'onde livre la guerre.
Par le fougueux Autan, rapidement poussés
Contre de vastes rocs, trois vaisseaux sont lancés ;
Trois autres par l'Eurus, ô spectacle effroyable !
Sont jetés, enfoncés, enchaînés, dans le sable.
Oronte, sur le sien, tel qu'un mont escarpé,
Voit fondre un large flot : par sa chute frappé,
Le pilote tremblant, et la tête baissée,
Suit le flot qui retombe ; et l'onde courroucée,
Trois fois sur le vaisseau s'élance à gros bouillons,
L'enveloppe trois fois de ses noirs tourbillons,
Et, cédant tout à coup à la vague qui gronde,
La nef tourne, s'abyme, et disparaît sous l'onde.
Alors s'offrent aux yeux, flottant de toutes parts,
Un mélange confus de voiles, d'étendards,
Les débris d'Ilion, son antique opulence,
Et quelques malheureux sur un abyme immense, etc.

Voltaire, en moins de mots, nous décrit une tempête dans la *Henriade* :

A travers deux rochers, où la mer mugissante
Vient briser en courroux son onde blanchissante,
Dieppe aux yeux du héros offre son heureux port :
Les matelots ardens s'empressent sur le bord :
Les vaisseaux sous leurs mains fiers souverains des ondes
Étaient prêts à voler sur les plaines profondes :
L'impétueux Borée enchaîné dans les airs,
Au souffle du Zéphyre abandonnait les mers.
On lève l'ancre, on part, on fuit loin de la terre ;
On découvrait déjà les bords de l'Angleterre :
L'astre brillant du jour à l'instant s'obscurcit ;
L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit ;
Les vents sont déchaînés sur les vagues émues ;

La foudre étincelante éclate dans les nues;
Et le feu des éclairs, et l'abyme des flots,
Montrait partout la mort aux pâles matelots.

Tempêter. Verbe neutre de la première conjugaison. Ce mot est exclu du style noble. Corneille a dit dans *Polyeucte*:

C'est en vain qu'il *tempête*....

Ce mot n'est que burlesque, a dit Voltaire.

Temporal, Temporale. Adjectif. Il fait *temporaux* au pluriel masculin, et ne se met qu'après son substantif. *Lectures temporales*, *muscles temporaux*.

Temporel, Temporelle. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Biens temporels*, *puissance temporelle*.

Temporellement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Les méchans ne sont heureux que temporellement*.

Temps. Substantif masculin. Le *p* ne se prononce point. Voltaire a dit dans *Sémiramis* :

. . . , Vois enfin si les *temps* sont venus
De lui porter des coups, etc.

Phrase vicieuse, dit La Harpe. On dit, *le temps de faire quelque chose*. On ne peut pas dire, *les temps de faire*. La raison en est sensible; c'est que *le temps de faire* marque un point défini du temps, qui revient à occasion; *les temps* offrent une idée indéfinie. C'est donc une contradiction dans les termes, une faute grave, et d'autant plus choquante, qu'elle est visiblement arrivée par la rime, qui seule s'est opposée à l'expression juste, *si le temps est venu*. Il est d'autant plus blâmable dans un bon versificateur de se montrer dépendant de la rime, qu'il est plus beau d'en paraître toujours indépendant. (*Cours de Littérature.*)

L'Académie a parlé des *temps* dans la danse, dans l'escrime, dans les exercices littéraires, dans la musique; elle n'a pas parlé des *temps* dans la déclamation, c'est-à-dire des pauses, des silences qu'il faut observer entre certaines phrases, entre certains mots. *Souvenez-vous*, écrit Voltaire à mademoiselle Gaussin, *souvenez-vous de ne rien précipiter, d'animer tout, de mêler des soupirs à votre déclamation, de mettre de grands* temps....... *Mettez de la terreur, des sanglots et de grands* temps.

Temps. Terme de grammaire. Nous avons dit au mot *Verbe*, qu'en formant des propositions, nous désignons des sujets comme coexistant avec des attributs, et que cette coexistence peut être représentée comme présente, comme passée, ou comme future. Les diverses époques du temps se lient donc avec les verbes; ou, pour mieux dire, l'expression des verbes doit donc marquer les différentes époques du temps. Les formes dont on se sert dans les verbes pour marquer ces époques se nomment aussi *temps*.

Le moment où nous parlons est comme un point fixe par rapport auquel nous divisons le temps en différentes parties que l'on nomme *époques*; et les verbes prennent des formes différentes, selon qu'ils ont rapport à l'une ou à l'autre de ces époques.

Quand je dis *j'aime*, j'exprime l'action d'aimer comme simultanée à l'époque où je parle; et l'on dit alors que ce verbe est au *présent*. Quand je dis *j'ai aimé*, j'exprime l'action d'aimer comme simultanée à une époque antérieure à celle où je parle, et l'on dit que le verbe est au *passé*. Quand je dis *j'aimerai*, j'exprime l'action comme simultanée à une époque postérieure à celle où je parle, et l'on dit que le verbe est au *futur*. Ainsi, comme l'idée d'actualité constitue le présent, l'idée d'antériorité constitue le passé, et l'idée de postériorité constitue le futur. Ainsi, un verbe est au passé, au présent ou au futur, suivant que l'époque avec laquelle il exprime un rapport de simultanéité est antérieure, actuelle ou postérieure.

L'époque actuelle ne saurait être plus ou moins présente: car, ou elle est simultanée avec le moment où je parle, ou elle ne l'est pas. Si elle l'est, elle est présente; si elle ne l'est pas, elle est antérieure ou postérieure, et par conséquent passée ou future. Il n'y a donc qu'une manière d'envisager le présent dans chaque verbe, *j'aime*, *je fais*.

Il n'en est pas de même du passé et du futur. Nous pouvons les considérer l'un et l'autre sous différens points de vue. Aussi avons-nous des passés plus ou moins passés, des futurs plus ou moins futurs, suivant que les époques sont elles-mêmes plus ou moins antérieures, plus ou moins postérieures.

Je viens de faire, *je faisais*, *je fis*, *j'ai fait*, *j'avais fait*, *j'eus fait*, *j'ai eu fait*, sont autant de passés différens.

Je viens de faire est un passé prochain; il signifie, il n'y a qu'un moment que j'ai fait.

Je *faisais* n'est ni prochain ni éloi-

gné ; mais il devient l'un et l'autre par la suite du discours. *Il n'y a qu'un moment qu'il faisait beau ; il faisait chaud l'été dernier.* Cette forme peut même devenir l'expression du présent, comme lorsqu'on dit à une personne qu'on rencontre, *j'allais chez vous.* L'époque avec laquelle *je faisais* a un rapport de simultanéité peut être considérée comme une période où l'on n'est plus. Si l'on dit *je travaillais aujourd'hui à cet ouvrage*, l'action du verbe se rapporte à une période où l'on est encore ; et elle se rapporte à une période où l'on n'est plus, si l'on dit *je travaillais hier.* Quand je dis *je soupais lorsqu'il est entré*, l'action du verbe se rapporte à une circonstance qui n'est plus. Les grammairiens ont nommé ce temps *prétérit imparfait*, ou seulement *imparfait*, parce qu'il n'exprime pas précisément une action antérieure à l'époque où l'on parle, mais une action présente à l'égard d'une période où l'on n'est plus, ou d'une période où l'on est encore, ou enfin à l'égard d'une circonstance qui n'est plus.

Je fis se dit d'une période où l'on n'est plus, *je fis hier.* Il diffère de *je faisais*, en ce qu'il suppose une antériorité plus ou moins éloignée. C'est le temps que les grammairiens appellent *passé* ou *prétérit simple.*

J'ai fait, que les grammairiens appellent *passé* ou *prétérit composé*, se dit d'une période où l'on est encore ; *j'ai fait aujourd'hui, j'ai fait cette année.* Il diffère de *je faisais*, en ce qu'il suppose une antériorité plus ou moins éloignée. Le passé composé peut s'employer au lieu du passé simple, et l'on peut dire *j'ai fait hier* ; mais le passé simple ne peut s'employer au lieu du passé composé ; et l'on ne peut pas dire *je fis aujourd'hui. Je fis hier* est antérieur à la période actuelle qui est le jour où nous sommes ; *j'ai fait aujourd'hui* est antérieur à l'époque actuelle qui est l'acte de la parole.

J'avais fait est antérieur à une époque qui est elle-même antérieure. *J'avais fait lorsqu'il arriva*, l'action de *faire* est exprimée non-seulement comme passée en soi, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée. Les grammairiens voyant dans ce temps l'expression d'une chose doublement passée, lui ont donné le nom de *plus-que-parfait.*

Nous avons remarqué que *j'ai fait* se dit également d'une période dans laquelle on n'est plus, et d'une période dans laquelle on est encore. Il n'en est pas de même du passé *j'ai eu fait.* On parlerait mal si l'on disait, *j'ai eu fait hier* ; il faut dire, *j'eus fait.* Le passé *j'ai eu fait* ne s'emploie donc qu'en parlant d'une période qui n'est pas finie. *Aujourd'hui, dès que j'ai eu soupé, je suis sorti ; hier, dès que j'eus soupé, je sortis.* Quand on dit *je fis* ou *j'ai fait*, on indique l'époque où la chose se faisait ; quand, au contraire, on dit *j'eus fait* ou *j'ai eu fait*, on indique l'époque où la chose était faite. On distingue donc ces deux passés par les époques différentes auxquelles on les rapporte.

Les grammairiens appellent *j'eus fait*, *prétérit* ou *passé antérieur composé*, parce qu'il marque une chose faite avant une autre, dans un temps passé et dont il ne reste plus de partie à écouler ; et ils appellent *j'ai eu fait*, *prétérit* ou *passé antérieur sur-composé*, parce qu'il marque une chose faite avant une autre, dans un temps qui n'est pas encore entièrement écoulé.

Quelques grammairiens ont encore imaginé deux autres passés. Comme on dit, *j'ai eu fait*, ils disent par analogie, *j'eus eu fait*, et *j'avais eu fait* ; mais il serait difficile de trouver des exemples de ces passés ailleurs que dans les grammaires. On a été fondé à distinguer *j'ai fait* de *j'ai eu fait*, puisque ces deux passés se rapportent à des époques différentes : l'un se dit du temps où l'on agissait, et l'autre du temps où l'on a fini d'agir. Si l'on disait, *aussitôt que j'eus eu soupé, je sortis* ; ou *j'avais eu soupé quand il arriva*, le sens serait exactement le même que si l'on avait dit, *aussitôt que j'eus soupé, je sortis ; j'avais soupé quand il arriva.* Or, dès que ces deux passés, *j'eus eu fait* et *j'avais eu fait*, n'expriment que ce qu'on aurait pu dire avec les passés *j'eus fait* et *j'avais fait*, ils sont au moins tout-à-fait inutiles, et on doit les rejeter.

Comme nous avons plusieurs passés, nous avons aussi plusieurs futurs.

Je ferai a un rapport de simultanéité avec une époque postérieure. C'est donc un futur. Il a cela de particulier que l'époque peut, à notre choix, être déterminée ou ne l'être pas. Je puis dire, *je ferai*, sans ajouter quand ; et je puis dire, *je ferai demain.* C'est ce que les grammairiens appellent *futur absolu* ou *simple.*

J'aurai fait est un futur dont il faut que l'époque soit déterminée. On dira, par exemple, *j'aurai fait quand vous arriverez.* Or, *quand vous arriverez*, détermine l'époque. *J'aurai fait* diffère

de *je ferai*, en ce qu'il renferme deux rapports; un rapport de postériorité à l'époque actuelle, et un rapport d'antériorité à une époque qui n'est pas encore. En effet, *j'aurai fait* est postérieur à l'acte de la parole, antérieur à *quand vous arriverez*. On donne à ce futur le nom de *futur composé*.

Je vais faire signifie, *je ferai dans un moment*. C'est un temps adopté par plusieurs grammairiens, et que l'on nomme *futur prochain*.

Il y a des grammairiens qui mettent parmi les futurs les expressions suivantes : *Je dois faire*, *j'ai à faire*. Mais cette innovation n'a pas été accueillie. En effet, si *je dois faire* signifiait *il est de mon devoir*, *je suis dans l'obligation*, il est évident que ce serait un présent. Si, au contraire, je voulais dire qu'*il est arrêté que je ferai*, ou *que je ferai parce que je l'ai arrêté*, il paraîtrait plus naturel de regarder cette expression comme l'équivalent de deux phrases, dont l'une marque un futur, et l'autre un présent ou un passé. Il est vrai que *je dois faire* paraît quelquefois l'expression du futur. Par exemple, si je dis, *je crains le jugement que vous devez porter de mon ouvrage!*, *devez porter* est pour *porterez*. Mais observons les accessoires qui distinguent ces deux tours. Si je ne doute pas que vous ne portiez un jugement, je préférerai de dire, *je crains le jugement que vous porterez de mon ouvrage*; et je dirai, au contraire, *je crains le jugement que vous devez porter*, si je présume que votre jugement ne me sera pas favorable. *Porterez* a donc pour accessoire la persuasion où je suis que vous jugerez mon ouvrage; et l'accessoire de *devez porter* est la présomption où je suis que vous n'en jugerez pas favorablement. Or, serait-on fondé, d'après ces accessoires, à regarder ces expressions comme deux futurs différens? En effet, qu'est-ce qui constitue le futur? C'est un rapport de simultanéité avec une époque postérieure. On n'en peut donc admettre de plusieurs espèces qu'autant que les époques avec lesquelles ils ont un rapport de simultanéité ne sont pas les mêmes. On les multiplierait à l'infini, si on les distinguait d'après tous les accessoires qui les peuvent accompagner. *J'ai à faire* signifie *je ferai*, parce qu'il faut, parce qu'il convient que je fasse, parce que je me suis proposé de faire. Le rapport de simultanéité est donc le même avec cette expression qu'avec *je ferai*, et l'époque est la même encore. *J'ai à faire*, quoiqu'il soit accompagné d'accessoires qui lui sont particuliers, n'est donc pas un futur différent de *je ferai*. Il se pourrait même que cette expression ne fût pas un futur; et c'est ce qui arrive toutes les fois qu'il signifie, *il me convient de faire*, *je me suis proposé de faire*. (Extrait en grande partie de la *Grammaire* de Condillac.)

Résumé des temps.

Indicatif. — *Présent*. Je fais.

Ce temps exprime l'action comme simultanée à l'époque où l'on parle.

Passé prochain. Je viens de faire.

Ce temps signifie que l'action a été faite il n'y a qu'un moment.

Imparfait. Je faisais.

Passé qui paraît quelquefois se confondre avec le présent, et qui se rapporte à une époque déterminée par la suite du discours ou par quelque circonstance.

Passé simple. Je fis.

Passé qui se rapporte à une période où l'on n'est plus, et qui marque particulièrement le temps où la chose se faisait.

Passé composé. J'ai fait.

Passé qui se rapporte à une période où l'on est encore, et qui indique le temps où la chose se faisait.

Passé antérieur composé. J'eus fait.

Passé qui se rapporte à une période où l'on n'est plus, et qui marque le temps où la chose était faite.

Passé antérieur surcomposé. J'eus eu fait.

Passé qui se rapporte à une période où l'on est encore, et qui indique le temps où la chose était faite.

Plus-que-parfait. J'avais fait.

Passé antérieur à une époque qui est elle-même antérieure à l'époque actuelle.

Futur simple. Je ferai.

Dont l'époque peut être ou n'être pas déterminée.

Futur composé. J'aurai fait.

Dont l'époque doit être déterminée.

Futur prochain. Je vais faire.

Dont l'époque est très-prochaine.

Voyez *Verbe*, *Conditionnel*, *Impératif*, *Infinitif*, *Participe*.

TENABLE. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif, et ne s'emploie guère qu'avec la négative. *Une place qui n'est pas tenable.*

Tenace. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Des humeurs tenaces.— Un homme tenace.*

Tendant, Tendante. Adjectif verbal tiré du verbe *tendre*. Il régit la préposition *à*, et ne se met qu'après son substantif. *Un discours tendant à prouver que...... Une requête tendante à......*

Tendineux, Tendineuse. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Membrane tendineuse.*

Tendre. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Bois tendre, pierre tendre.— Viande tendre, du pain tendre, écorce tendre.—Vue tendre, discours tendre, paroles tendres, vers tendres.— Ame tendre, cœur tendre.—Un ami tendre, un tendre ami; une amie tendre, une tendre amie; une déclaration tendre, une tendre déclaration; des sentimens tendres, de tendres sentimens.* Voyez *Adjectif.*

Tendrement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il l'avait regardée tendrement, ou il l'avait tendrement regardée. Cette femme était tendrement aimée de son mari; il l'avait tendrement aimée.*

Tendresse. Substantif féminin. Les grammairiens disent que ce mot ne s'emploie plus au pluriel. Cela est vrai quand il signifie la sensibilité ou la passion de l'amour. En ce sens on ne dit pas *les tendresses*, mais *la tendresse de ces amans.* Mais quand il se dit des marques de tendresse, des témoignages de tendresse, on l'emploie fort bien au pluriel. On ne doit donc pas dire avec Voltaire :

Ma mère au lit de mort a reçu nos promesses;
Sa dernière prière a béni *nos tendresses*, etc.
(*Tancrède.*)

Mais on dira avec le même auteur :

Médicis en pleurant me reçut dans ses bras,
Me prodigua long-temps *des tendresses* de mère,
(*Henriade.*)

Et avec Bossuet : Ses tendresses *redoublaient avec son estime. Sa tendresse redoublait avec son estime*, voudrait dire autre chose.

Le passage suivant de l'oraison funèbre du prince de Condé sur son lit de mort confirme notre opinion.

« Que vous dirai-je de ces derniers entretiens avec le duc d'Enghien? Quelles couleurs assez vives pourraient vous représenter et la constance du père, et les extrêmes douleurs du fils? D'abord le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles; tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses et maintenant défaillantes; tantôt se jetant entre ces bras et ce sein paternel, il semble, par tant d'efforts, vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses *tendresses*.

Tendresse ne se dit pas des viandes, des fruits, des légumes, pour exprimer qu'ils sont tendres. On dit *tendreté.*

Tendreté. Substantif féminin. Qualité de ce qui est tendre. Il ne se dit que des viandes, des fruits et des légumes.

Ténébreux, Ténébreuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un nuage ténébreux, un ténébreux nuage.*

Tenir. Verbe actif et irrégulier de la seconde conjugaison. Voyez *Irrégulier. Tenir un livre; tenir quelque chose* de *quelqu'un; tenir* de *quelqu'un, tenir* de *quelque chose. Il tient* de son père.

L'art le plus innocent *tient* de la perfidie.
(Voltaire, *Zaïre.*)

Je tiens cela vrai, je tiens l'affaire faite.

Et *je tiendrais mes coups* bien plus sûrs que les siens.
(Racine, *Andromaque.*)

Tenir pour quelqu'un, etc.

Après ce verbe, pris dans le sens de faire obstacle ou empêchement, et employé affirmativement ou négativement, le *que* doit être accompagné de *ne*, sans *pas* ni *point. Il ne tiendra pas à moi qu'on* ne *vous rende justice. C'est à vous qu'il tient qu'on* ne *parte demain.*

Tentant, Tentante. Adjectif verbal tiré du verbe *tenter*. Il suit toujours son substantif. *Un objet tentant, une occasion tentante.*

· Tentateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *tentatrice.*

Tenter. Verbe actif. *Tenter fortune, tenter une entreprise.*

Un soldat dont je veux *tenter* la complaisance.
(Racine, *Mithridate.*)

Comment donc pouviez-vous du joug de l'hyménée
Une seconde fois *tenter* la destinée?
(Voltaire, *OEdipe.*)

Salamir veut *tenter* le destin des batailles.
(Voltaire, *Tancrède.*)

Quelquefois il régit *de* avec l'infinitif. *J'ai tenté* de *combattre sa flamme. Être tenté* de *faire quelque chose.*

Racine a dit dans *Phèdre* :

A quel affreux dessein vous laissez-vous tenter?

On ne dit point *se laisser tenter à quel que chose.*

Terme. Substantif masculin. Terme de grammaire. Les termes sont distingués des mots, en ce que ces derniers sont de la langue, et que les premiers sont du sujet, ainsi que les expressions sont de la pensée. L'usage décide des mots, la convenance avec les choses fait la bonté des termes, le tour fait le mérite de l'expression. Ainsi l'on dira fort bien que tout discours demande que les mots soient français, que les termes soient propres, et que les expressions soient nobles.—Les termes se divisent en plusieurs classes. On distingue les *termes concrets* et *les termes abstraits*. Les termes concrets sont ceux qui signifient les manières, en marquant en même temps le sujet auquel elles conviennent. Les termes concrets ont donc essentiellement deux significations, l'une distincte, qui est celle du mode ou de la manière; l'autre confuse, qui est celle du sujet. Mais quoique la signification du mode soit plus distincte, elle est pourtant indirecte; et, au contraire, celle du sujet, quoique confuse, est directe. Le mot de *blanc* signifie directement, mais confusément, le sujet; et indirectement, quoique confusément, *la blancheur*.

Lorsque, par une abstraction de l'esprit, on conçoit des modes, des manières, sans les rapporter à un certain sujet, comme ces formes subsistent alors en quelque sorte dans l'esprit, par elles-mêmes, elles s'expriment par un nom substantif, comme *sagesse*, *blancheur*, *couleur*. Or on appelle *termes abstraits* les noms qui expriment ces formes abstraites.

Les termes se divisent en simples et complexes. Les termes simples sont ceux qui, par un seul mot, expriment un objet quel qu'il soit. Ainsi *Rome*, *Socrate*, *homme*, *ville*, sont des termes simples. — Les termes complexes sont composés de plusieurs termes joints ensemble, *un homme prudent*, *un corps transparent*; *Alexandre*, *fils de Philippe*, sont des termes complexes. Cette addition se fait quelquefois par un adjectif conjonctif, comme si je dis, *un corps* qui *est transparent*, *Alexandre* qui *est fils de Philippe*. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les termes complexes, c'est que l'addition que l'on fait à un terme est de deux sortes; l'une qu'on appelle *explication*, et l'autre *détermination*.—L'addition est explicative quand elle ne fait que développer ou ce qui était enfermé dans la compréhension de l'idée du premier terme, ou du moins ce qui lui convient comme un de ses accidens, pourvu qu'il lui convienne généralement, et dans toute son étendue, comme si je dis, *l'homme qui est un animal doué de raison*, ou *l'homme qui désire naturellement d'être heureux*, ou *l'homme qui est mortel*. Ces additions ne sont que des explications, parce qu'elles ne changent point du tout l'idée d'homme, et ne la restreignent point à ne signifier qu'une partie des hommes, mais marquent seulement ce qui convient à tous les hommes. — Toutes les additions qu'on ajoute aux noms qui marquent distinctement un individu sont de cette sorte, comme quand on dit, *Jules-César, qui a été le plus grand capitaine du monde*; *Paris, qui est la plus belle ville de l'Europe*; *Newton, le plus grand des mathématiciens*; car les termes individuels, distinctement exprimés, se prennent toujours dans toute leur étendue, étant autant déterminés qu'ils peuvent l'être. — L'autre sorte d'addition qu'on appelle *déterminative*, a lieu quand ce qu'on ajoute à un mot général en restreint la signification, et fait qu'il ne se prend plus pour ce mot général dans toute son étendue, mais seulement pour une partie de cette étendue, comme si je dis *les corps transparens*, *les hommes savans*, *un animal raisonnable* : ces additions ne sont pas de simples explications, mais des déterminations, parce qu'elles restreignent l'étendue du premier terme, en faisant que le mot *corps* ne signifie plus qu'une partie des corps, et ainsi des autres; et ces additions sont quelquefois telles, qu'elles rendent un mot général individuel, comme quand je dis, *le roi qui règne aujourd'hui*; cela détermine le mot général de *roi* à la personne qui règne aujourd'hui.

On peut distinguer de plus deux sortes de termes complexes, les uns dans l'expression; et les autres dans le sens seulement. Les premiers sont ceux dont l'addition est exprimée; les seconds, ceux dont l'addition n'est point exprimée, mais seulement sous-entendue. Quand nous disons en France *le roi*, *roi* est un terme complexe dans ce sens, parce que nous n'avons pas dans l'esprit, en prononçant ce mot de *roi*, la seule idée générale qui répond à ce mot; mais nous y joignons mentale-

ment l'idée de la personne individuelle, qui est maintenant roi de France.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ces termes complexes, c'est qu'il y en a qui sont déterminés dans la vérité à un seul individu, et qui ne laissent pas de conserver une certaine universalité équivoque, qu'on peut appeler une équivoque d'erreur, parce que les hommes demeurant d'accord que ce terme ne signifie qu'une chose unique, faute de bien discerner quelle est véritablement cette chose unique, l'appliquent les uns à une chose, les autres à une autre; ce qui fait qu'il a besoin d'être encore déterminé, ou par diverses circonstances, ou par la suite du discours, afin que l'on sache précisément ce qu'il signifie. Ainsi le mot de *véritable religion* ne signifie qu'une seule et unique religion; mais parce que chaque peuple et chaque secte croit que sa religion est la véritable, ce mot est très-équivoque dans la bouche des hommes, quoique par erreur; et si on lit dans un historien qu'un prince a été zélé pour la véritable religion, on ne saurait dire ce qu'il a entendu par-là, si on ne sait de quelle religion a été cet historien.

Les termes complexes qui sont ainsi équivoques par erreur, sont principalement ceux qui enferment des qualités dont les sens ne jugent point, mais seulement l'esprit; sur lesquels il est facile, par conséquent, que les hommes aient divers sentimens. Si je dis, par exemple, *ce roi n'avait pour sa garde que des hommes de six pieds;* ce terme complexe d'*hommes de six pieds* n'est pas sujet à être équivoque par erreur, parce qu'il est bien aisé de mesurer des hommes pour juger s'ils ont six pieds; mais si l'on eût dit qu'ils étaient tous vaillans, le terme complexe *vaillans hommes* eût été plus sujet à être équivoque par erreur.

Les termes de comparaison sont aussi très-sujets à être équivoques par erreur. *Le plus grand géomètre de Paris, le plus savant, le plus adroit.* Quoique ces termes soient déterminés par des conditions individuelles, n'y ayant qu'un seul homme qui soit le plus grand géomètre de Paris, néanmoins ce mot peut être facilement attribué à plusieurs, parce qu'il est fort aisé que les hommes soient partagés de sentiment sur ce sujet, et qu'ainsi plusieurs donnent ce nom à celui que chacun croit avoir cet avantage par-dessus les autres.

Les mots de *sens d'un auteur*, de *doctrine d'un auteur sur un tel sujet*, sont encore de ce nombre, sur-tout quand un auteur n'est pas si clair qu'on ne dispute quelle a été son opinion. Ainsi, dans ce conflit d'opinions, les sentimens d'un auteur, quelque individuels qu'ils soient en eux-mêmes, prennent mille formes différentes, selon les têtes par lesquelles ils passent. Ainsi ce mot de *sens de l'écriture* étant appliqué par quelqu'un à une erreur contraire à l'écriture, signifiera dans sa bouche cette erreur qu'il aura crue être le sens de l'écriture, et qu'il aura, dans cette pensée, appelée le sens de l'écriture.

Les termes se divisent en univoques, équivoques et analogues. *Les univoques* sont ceux qui retiennent constamment la même signification à quelques sujets qu'on les applique. Tels sont ces mots, *homme, ville, cheval.*—*Les équivoques* sont ceux qui varient leur signification selon les sujets auxquels on les applique. Ainsi le mot *canon* signifie une machine de guerre, un décret de concile, et une sorte d'ajustement ancien; mais il ne les signifie que selon des idées toutes différentes.—*Les analogues* sont ceux qui n'expriment pas dans tous les sujets précisément la même idée, mais du moins quelque idée qui a un rapport de cause ou d'effet, ou de signe, ou de ressemblance à la première, comme quand le mot de *sain* s'attribue à l'animal, à l'air et aux viandes. Car l'idée jointe à ce mot est principalement la santé, qui ne convient qu'à l'animal. Mais on y voit une autre idée approchante de celle-là, qui est d'être cause de la santé, laquelle fait qu'on dit qu'*un air est sain*, qu'*une viande est saine*, parce qu'ils contribuent à conserver la santé. Ce que nous voyons dans les objets qui frappent nos sens étant une image de ce qui se passe dans l'intérieur de l'ame, nous avons donné les mêmes noms aux propriétés des corps et des esprits. Ainsi ayant toujours aperçu du mouvement et du repos dans la matière; ayant remarqué le penchant ou l'inclination des corps; ayant vu que l'air s'agite, se trouble, s'éclaircit; que les plantes se développent, se fortifient et s'affaiblissent, nous avons dit le mouvement, le repos, l'inclination et le penchant de l'ame: nous avons dit que l'esprit s'agite, se trouble, s'éclaircit, se développe, se fortifie, s'affaiblit. Tous ces mots sont analogues par le rapport qui se trouve entre une action de l'ame et une action du corps. Il n'en a pas fallu d'avantage à l'usage pour les autoriser et pour les consacrer. Mais ce serait une grande erreur d'aller confondre

deux objets, sous prétexte qu'il y a entre eux un rapport quelconque, fondé souvent sur une analogie fort imparfaite, telle qu'elle se trouve entre l'ame et le corps.

Les termes se divisent en absolus et en relatifs. Les absolus expriment les êtres en tant qu'on s'arrête à ces êtres, et qu'on en fait l'objet de sa réflexion, sans les rapporter à d'autres; au lieu que les relatifs expriment les rapports, les liaisons et les dépendances des uns et des autres.

Les termes se divisent en positifs et en négatifs. Les termes positifs sont ceux qui signifient directement des idées positives, et les termes négatifs sont ceux qui ne signifient directement que l'absence de ces idées, tels que sont les mots *insipide*, *silence*, *rien*, *ténèbres*, etc., lesquels désignent des idées positives, comme celles du *goût*, du *son*, de *l'être*, de *la lumière*, avec une signification de l'absence de ces choses.

Une chose qu'il faut encore observer touchant les termes c'est qu'ils excitent, outre la signification qui leur est propre, plusieurs autres idées qu'on peut appeler accessoires, auxquelles on ne prend pas garde, quoique l'esprit en reçoive l'impression. Par exemple, si l'on dit à quelqu'un *vous en avez menti*, et que l'on ne regarde que la signification principale de cette expression, c'est la même chose que si l'on disait, *vous savez le contraire de ce que vous dites*. Mais outre cette signification principale, ces paroles emportent dans l'usage une idée de mépris et d'outrage, et elles font croire que celui qui nous les dit ne se soucie pas de nous faire injure, ce qui les rend injurieuses et offensantes.

Quelquefois ces idées accessoires ne sont pas attachées aux mots par un usage commun, mais elles y sont seulement jointes par celui qui s'en sert; et ce sont proprement celles qui sont excitées par le son de la voix, par l'air du visage, par les gestes, et par les autres signes naturels, qui attachent à nos paroles une infinité d'idées qui en diversifient, en changent, en diminuent, en augmentent la signification, en y joignant l'image des mouvemens, des jugemens et des opinions de celui qui parle. Le ton signifie souvent autant que les paroles mêmes. Il y a voix pour instruire, voix pour flatter, voix pour reprendre. Souvent on ne veut pas seulement qu'elle arrive jusqu'aux oreilles de celui à qui on parle, mais on veut qu'elle le frappe et qu'elle le perce; et personne ne trouverait bon qu'un laquais que l'on reprend un peu fortement répondît, *monsieur, parlez plus bas, je vous entends bien*, parce que le ton fait partie de la réprimande, et est nécessaire pour former dans l'esprit l'idée qu'on y veut imprimer.

Mais quelquefois ces idées accessoires sont attachées aux mots mêmes, parce qu'elles s'excitent ordinairement par tous ceux qui les prononcent; et c'est ce qui fait qu'entre des expressions qui semblent signifier la même chose, les unes sont injurieuses, les autres douces; les unes modestes, et les autres impudentes; quelques-unes honnêtes, et d'autres déshonnêtes, parce que, outre cette idée principale en quoi elles conviennent, les hommes y ont attaché d'autres idées qui sont cause de cette diversité.

C'est encore par-là qu'on peut reconnaître la différence du style simple et du style figuré, et pourquoi les mêmes pensées nous paraissent beaucoup plus vives quand elles sont exprimées par une figure, que si elles étaient renfermées dans des expressions toutes simples. Car cela vient de ce que les expressions figurées signifient, outre la chose principale, le mouvement et la passion de celui qui parle, et impriment ainsi l'une et l'autre idée dans l'esprit; au lieu que l'expression simple ne marque que la vérité toute nue. Mais comme le style figuré signifie ordinairement, avec les choses, les mouvemens que nous ressentons en les concevant et en parlant, on peut juger par-là de l'usage que l'on en doit faire, et quels sont les sujets auxquels il est propre. Il est visible qu'il est ridicule de s'en servir dans les matières purement spéculatives, que l'on regarde d'un œil tranquille, et qui ne produisent aucun mouvement dans l'esprit; car, puisque les figures expriment les mouvemens de notre ame, celles que l'on mêle en des sujets où l'ame ne s'émeut point sont des mouvemens contre la nature, et des espèces de convulsions. Mais lorsque la matière que l'on traite est telle qu'elle nous doit raisonnablement toucher, c'est un défaut d'en parler d'une manière sèche, froide, et sans mouvement, parce que c'est un défaut de n'être pas touché de ce que l'on dit. (Extrait de l'article *Terme*, dans l'*Encyclopédie*.)

Voltaire a remarqué que presque tous les termes qui entrent fréquemment

dans la conversation reçoivent beaucoup de nuances qu'il est difficile de démêler, et que les mots techniques ont une signification plus précise et moins arbitraire. (*Dictionnaire philosophique*. article *Galant.*) Voyez *Absolu*, *Abstrait*, *Analogue*, *Équivoque*, *Univoque*.

Terminaison. Substantif féminin. On appelle ainsi, dans le langage grammatical, le dernier son d'un mot. *Terminaison masculine*, comme dans *liberté ; terminaison féminine*, comme dans *j'aime*.

Terne. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Argenterie terne*, *pierreries ternes.—Coloris terne, style terne*.

Ternir. Verbe actif de la seconde conjugaison. Voltaire lui fait régir *de* dans le sens passif.

Cet éclat de vos yeux n'est plus terni *de* larmes. (*Zaïre.*)

Terrain ou Terrein. Substantif masculin. Les uns écrivent *terrain*, comme l'Académie ; d'autres préfèrent *terrein*. Le premier paraît dérivé du latin *terra*, le second du français *terre ;* voilà pourquoi je le préférerais. Plus nous franciserons les mots tirés de la langue latine, plus nous les rendrons intelligibles à toutes les classes.

Terrasser. Verbe actif de la première conjugaison. Voltaire a dit dans *Oreste :*

Sous des fardeaux sans nombre ils vivent *terrassés*.

Expression impropre, dit La Harpe. La figure est exagérée : on peut bien se représenter *les mortels qui vivent courbés sous des fardeaux*, mais non pas *qui vivent* terrassés. (*Cours de littérature.*)

Terre-plein. Substantif masculin. On dit au pluriel *des terre-pleins*.

Terrestre. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Animaux terrestres*, *vapeurs terrestres*, *exhalaisons terrestres*, *vues terrestres*, *pensées terrestres*, *ces terrestres pensées ; inclinations terrestres*, *ces terrestres inclinations*. Voyez *Adjectif*.

Terreur. Substantif féminin. Ce mot, joint aux adjectifs possessifs, a un sens actif ; il se dit de celui qui craint, et non de celui qui est craint. *Leur terreur était au comble*.

Terreux, Terreuse. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Sable terreux*, *métal terreux*. — *Avoir le visage terreux*, *les mains terreuses*.

Terrible. Adjectif des deux genres. On le met souvent avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Jugement terrible*, *ce terrible jugement ; une humeur terrible*, *une terrible humeur ; un temps terrible*, *un terrible temps ; un bruit terrible*, *un terrible bruit.—Un homme terrible*, *un terrible homme*.

Il le faut donc remplir ce *terrible* devoir ? (Voltaire, *Mahomet.*)

Voyez *Adjectif*.

Terriblement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il l'a menacé terriblement*, ou *il l'a terriblement menacé*.

Testacé, Testacée. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Les animaux testacés*.

Testamentaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Disposition testamentaire*, *exécuteur testamentaire*.

Testateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *testatrice*.

Testimonial, Testimoniale. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Lettres testimoniales*, *preuves testimoniales*.

Tête. Substantif féminin. La partie de l'animal qui tient au reste du corps par le cou, dont les diverses cavités renferment le cerveau et les principaux organes des sens. On dit figurément et familièrement, *crier à pleine tête*, *crier à tue tête*, pour dire, crier de toute sa force ; mais on ne dit pas comme l'Académie dans le même sens, *crier du haut de sa tête*.

En poésie, *tête* se prend quelquefois pour *personne*.

J'ignore le destin d'une *tête* si chère. (Racine.)

On appelle *la tête d'un cerf*, ou *le bois d'un cerf*, le grand bois que cet animal porte sur le devant de sa tête, et qu'il met bas tous les ans vers le mois d'avril.—On donne à la tête de quelques animaux le nom de *hure*. On dit la *hure d'un sanglier*, *d'un brochet*, *d'un saumon*. Ce mot se prend quelquefois pour *vie*.

De son fils qu'il lui cacha il menace *la tête*. (Racine, *Andromaque*)

Il en coûta *la vie* et *la tête* à Pompée.

Quand on dit *la vie, la tête* est de trop. (Voltaire, *Remarques sur Corneille.*)

Tête-à-tête. Substantif masculin. Ce substantif ne prend point de *s* au pluriel. *Des tête-à-tête.*

Têtu, Têtue. Adjectif On ne le met qu'après son substantif. *Un homme têtu, une femme têtue, un enfant têtu.*

Textile. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Matière textile.*

Théâtral, Théâtrale. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Action théâtrale, expression théâtrale, situation théâtrale.*

On ne dit point *théâtraux* au pluriel masculin. Quelques-uns veulent qu'on dise *théâtrals;* mais ils n'en citent point d'exemples.

Théisme, Déisme; Théiste, Déiste. Substantifs masculins. Une différence bien réelle entre ces mots, c'est que *théisme* et *théiste* viennent du Grec; et *déisme* et *déiste* du latin. Diderot nous en a donné une autre. Le *déiste*, dit-il, est celui qui croit en Dieu, mais qui nie toute révélation; le *théiste*, au contraire, est celui qui est près d'admettre la révélation, et qui admet déjà l'existence d'un Dieu. Quoiqu'il soit vrai de dire que tout *théiste* n'est pas encore chrétien, il n'est pas moins vrai d'assurer que pour devenir chrétien, il faut commencer par être théiste. Le fondement de toute religion, c'est le théisme.

Théocratique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Gouvernement théocratique.*

Théologique. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Matière théologique; proposition, question, doctrine théologique.*

Théologiquement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il a traité cette question théologiquement.*

Théorbe. Substantif masculin. L'Académie dit *tuorbe*, et veut que l'on prononce *torbe*. On prononçait *théorbe* dans le temps qu'on se servait de cet instrument. Il n'y a point de raison pour que sa prononciation ait changé depuis.

Théoricien. Substantif masculin. Il se dit de celui qui connaît les principes d'un art sans le pratiquer. L'Académie dit qu'on dit aussi *théoriste*, sur-tout en parlant d'un auteur qui a publié une théorie. — Mais la langue n'a pas besoin de deux mots pour signifier la même chose. J.-J. Rousseau a dit *théoricien*. L'Académie paraît avoir adopté ce mot; *théoriste* me paraît donc devoir être rejeté. *C'est au musicien d'avoir du génie et du goût pour trouver les choses d'effet; c'est au* théoricien *à en chercher les causes et à dire pourquoi ce sont des choses d'effet.*

Théorique. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Cours théorique, notions théoriques.*

Théoriquement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il a traité théoriquement cette matière.*

Thésauriseur. Substantif masculin. L'Académie ne le fait qu'adjectif, et ne donne des exemples que du substantif; *c'est un thésauriseur, un grand thésauriseur.* — En parlant d'une femme, on dit *thésauriseuse.*

Thym. Substantif masculin. On prononce *tin.*

Thyrse. Substantif masculin. On prononce *tirse.*

Tic. Substantif masculin. On prononce *tique.*

Tiède. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *De l'eau tiède, un bain tiède.* — *Un ami tiède, un amant tiède, une amitié tiède, une tiède amitié; un amour tiède, un tiède amour; une dévotion tiède, une tiède dévotion.* Voyez *Adjectif.*

Tièdement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il m'a servi tièdement*, ou *il m'a tièdement servi dans cette occasion.*

Tiers, Tierce. Adjectif. Il se met ordinairement avant son substantif. *Une tierce partie, la tierce partie.* — *Un tiers arbitre, un tiers parti, tierce personne, le tiers état.* — On dit *fièvre tierce.*

Tignon, Tignoner. Dans ces deux mots, on mouille *gn.*

Timide. Adjectif des deux genres. On le met souvent avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme timide, une femme timide, une ame timide, un caractère timide, un esprit timide, des conseils timides, de timides conseils; la vertu timide, la timide vertu.* Voyez *Adjectif.*

Timidement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a répondu timidement, il a timidement répondu.*

Timoré, Timorée. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Ame timorée, conscience timorée.* Féraud prétend qu'on ne doit point s'en servir au masculin, et qu'on ne dit pas *un homme timoré, un esprit timoré.* L'Académie

dit le contraire ; car elle donne pour exemple, *il ne faut pas craindre qu'il s'éloigne de son devoir, il est trop timore.* — Entre ces deux opinions, nous pensons qu'il faut adopter celle de l'Académie ; c'est du moins une autorité, et Féraud ne s'appuie sur aucune. D'ailleurs nous pensons que l'on dit assez souvent *un esprit timoré.*

Tiqueté, Tiquetée. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Un œillet tiqueté.*

Tirade. Substantif féminin. Terme de littérature. On désigne par ce mot certains lieux communs dont nos poëtes dramatiques sur-tout embellissent, ou, pour mieux dire, défigurent leurs ouvrages. S'ils rencontrent par hasard, dans le cours d'une scène, les mots de *misère*, de *vertu*, de *crime*, de *patrie*, de *superstition*, de *prêtres*, de *religion*, etc., ils ont dans leurs portefeuilles une demi-douzaine de vers faits d'avance, qu'ils plaquent dans ces endroits. Il n'y a qu'un art incroyable, un grand charme de diction, et la nouveauté ou la force des idées qui puissent faire supporter ces hors-d'œuvre. Pour juger combien ils sont déplacés, on n'a qu'à considérer l'embarras de l'acteur dans ces endroits : il ne sait à qui s'adresser ; à celui avec lequel il est en scène ? cela serait ridicule; on ne fait pas de ces sortes de petits sermons à ceux qu'on entretient sur sa situation. Au parterre? on ne doit jamais lui parler. Les tirades sont donc presque toujours de mauvais goût. Aussi ce mot se prend-il ordinairement en mauvaise part ; et quand on le prend en bonne part, il faut y joindre un adjectif, *une belle tirade.*

Tire-balle. Substantif masculin. L'Académie dit au pluriel des *tire-balles.* Mais il me semble que, quand on dit des *tire-balles*, on n'a pas dessein d'indiquer plusieurs balles, mais seulement plusieurs instrumens qui servent à tirer une balle ou des balles d'un fusil ; et comme on dit *tire-balle* au singulier, il ne faut pas dire *tire-balles* au pluriel. Peut-être serait-il mieux d'écrire *tire-balles* au singulier et au pluriel, car cet instrument sert proprement à tirer les balles; mais l'usage a consacré *tire-balle.*

On peut appliquer ces observations, en tout ou en partie, aux mots *tire-bourre*, *tire-botte*, *tire-bouchon*, *tire-fond*, *tire-ligne*, *tire-moelle*, *tire-pied*, etc.

Tirer. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. On dit *tirer quelqu'un d'erreur.*

> Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur.
> (Racine, *Phèdre.*)

L'Académie ne le dit pas.

> Son amour, épandu sur toute la famille,
> *Tire après lui* le père aussi-bien que la fille.
> (Corneille, *Polyeucte.*)

Tirer après soi, dit Voltaire, est devenu bas avec le temps.

Tiret. Substantif masculin. Terme de grammaire. C'est un petit trait droit et horizontal en cette manière —, que les imprimeurs appellent division, et que les grammairiens nomment *trait-d'union.* Les deux dénominations de *division* et *trait-d'union* sont contradictoires, et cependant toutes deux fondées. Quand un mot commence à la fin d'une ligne, et qu'il finit au commencement de la ligne suivante, ce mot est réellement divisé; et le tiret que l'on met au bout de la ligne a été regardé par les imprimeurs comme le signe de cette division. Les grammairiens le regardent comme un signe qui avertit le lecteur de regarder comme unies les deux parties du mot séparées par le fait. C'est pourquoi le mot de *tiret* paraît préférable, parce qu'il ne contredit ni les uns ni les autres, et qu'il peut également s'accommoder aux deux points de vue.

On fait usage du tiret,

1°. Lorsqu'il ne reste pas assez de blanc à la fin d'une ligne pour contenir un mot entier, mais qu'il y en a suffisamment pour une ou deux syllabes du mot; on divise alors le mot. On place au bout de cette ligne les syllabes qui peuvent y entrer, et on y joint le tiret. Il faut avoir attention de ne jamais diviser les lettres qui font une syllabe. Ce serait, par exemple, une faute de diviser *cause*, en écrivant ou imprimant *ca* à la fin d'une ligne, et *use* au commencement de la ligne suivante. Il faut diviser ce mot ainsi, *cau-se.* On doit aussi éviter de ne mettre qu'une seule lettre d'un mot au bout de la ligne.

2°. Le second emploi du tiret est de joindre des mots composés, comme *arc-en-ciel*, *porte-manteau*, *c'est-à-dire*, *vis-à-vis*, etc.

3°. On met un tiret après un verbe suivi du pronom transposé par une interrogation : *que dites-vous ? que fait-il ? que dit-on ?* — Le mot *ce* après les verbes *être* ou *pouvoir* doit être attaché à ces verbes par un tiret : *qu'est-ce que*

Dieu? était-ce mon frère? sont-ce vos livres? qui pourrait-ce être? eût-ce été lui-même?

4°. Lorsqu'après les premières ou les secondes personnes de l'impératif, il y a pour complément l'un des mots *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *lui*, *les*, *leur*, *en*, *y*, on les joint au verbe par un tiret, et l'on met même un second tiret s'il y a de suite deux de ces mots pour complément de l'impératif: *donne-moi, dépêchez-vous, flattons-nous-en, transportez-vous-y, accordez-la-leur, rends-le-lui*, etc. Mais on écrit *faites-moi lui parler*, et non pas *faites-moi-lui parler*, parce que *lui* est complément de *parler*, et non pas de *faites; venez me parler, va te reposer*, sans tiret, parce que *me* et *te* ne sont pas régis par l'impératif *venez* et *va*, mais par les infinitifs *parler* et *reposer*.

5°. On joint aussi par un tiret les monosyllabes *ci*, *là*, *ce*, lorsqu'ils sont joints à quelque mot que ce soit, de manière qu'on ne puisse les en séparer en parlant. *Celui-ci*, *celui-là*, *cet homme-ci*, *cette femme-là*, *là-haut*, *là-bas*, *ci-dessus*, *ci-dessous*, *venez-çà*, *quels gens sont-ce-là? quel discours est-ce-là?* — Mais on écrira sans tiret, *c'est là une belle action; que dites-vous là? sont-ce là nos gens? vous avez fait là une belle affaire*; parce que dans ces phrases, *là* n'est pas un mot nécessaire, indispensable; il n'y est employé que par une espèce de redondance, et pour donner plus de force et d'énergie au discours.

6°. Tous les mots précédés de *très* se joignent également à ce mot par un tiret. *Très-bien*, *très-fort*, *très-vaillant*, *très-sagement*.

Cependant, on s'est aperçu depuis quelque temps que ce tiret ne signifiait rien, et les imprimeurs intelligens, tels que M. Didot, le suppriment. En effet, puisqu'on écrit sans tiret *bien sage*, *bien aimable*, *fort bon*, *fort beau*, pourquoi écrirait-on avec un tiret, *très-sage*, *très-aimable*, *très-bon*, *très-beau?*

7°. On met un tiret entre les pronoms personnels et le mot *même*: *moi-même*, *lui-même*, *nous-mêmes*, *vous-même*.

Tison. Substantif masculin. Selon l'Académie, on appelle figurément *tison de la discorde*, *tison de discorde*, un caractère séditieux, et funeste au repos de la société; et *tison de discorde*, une chose qui est une matière continuelle de discorde, un sujet de querelles qui ne s'éteignent point. Elle ne dit point *allumer le tison de la discorde*, etc.

> Ah! si da la Discorde allumant la *tison*.
> (Voltaire, *Henriade*.)

Tisonner, Tisonneur, Tisonneuse. Dans ces trois mots, on ne prononce qu'un *n*.

Tisser. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. C'est travailler sur le métier où se fait de la toile, du drap; c'est faire des étoffes. Ce verbe n'a pour participe que *tissu*, qui est emprunté du verbe *tistre*, qui a la même signification, mais qui n'est usité aujourd'hui que chez les tisserands et autres artisans du même genre.—*Tisser* ne se dit qu'au propre, *tisser du lin*, *de la laine*, *du coton*; et *tissu* s'emploie au propre et au figuré. Au propre, il signifie entrelacement, liaison de plusieurs choses qui font un corps, comme des fils de chanvre, de laine, de soie, d'or et d'argent, dont on fait des toiles, des étoffes. Au figuré, on l'emploie comme substantif, comme adjectif et comme participe. *Le tissu du discours*, *le tissu d'une intrigue*.

> Moi seule *j'ai tissu* le lien malheureux
> Dont tu viens d'éprouver les détestables nœuds.
> (Racine, *Bajazet*.)

> Loin de cacher en paix
> Des jours *tissus* de honte et de forfaits.
> (Voltaire, *Épîtres*.)

Tissu. Substantif masculin. *Tissu du discours*. Voyez *liaison*.

Tistre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Il signifie la même chose que *tisser*, et n'est plus en usage que dans les temps composés de *tissu*, qui est son participe, et de l'auxiliaire *avoir*.

Titillant, Titillante. Adjectif verbal tiré du verbe *titiller*. Il ne se met qu'après son substantif. *Du vin de Champagne titillant*. Dans ce mot, et dans le verbe *titiller*, dont il est tiré, on prononce les deux *l*, sans les mouiller.

Toi. Pronom de la seconde personne du singulier et des deux genres, dont la fonction principale est de servir de complément à des prépositions. Il ne se dit que des personnes et des choses personnifiées. *On se servira de toi*, *on pensera à toi*, *on fait cela pour toi*. On le joint aussi à d'autres noms par des conjonctions, *ton frère et toi*, *ton père ou toi*.

Quelquefois aussi on l'emploie comme sujet de la proposition, mais en le joignant à *tu*, et pour donner plus d'é-

nergie à l'expression. *Toi, tu ferais une action si honteuse !* On dit aussi *ô toi*, pour marquer une apostrophe. Il s'ajoute aussi au régime, pour lui donner plus d'énergie, *on t'a chassé, toi ;* ou pour le joindre à une proposition incidente, *on t'a chassé, toi qui as rendu tant de services.*

Lorsque *toi* est sujet de la proposition, comme dans le dernier exemple, il tient la place de *tu*, et détermine, comme ce dernier, le verbe *être* à la seconde personne. On dit donc *toi qui as rendu*, et non pas *toi qui a rendu.* On dit de même *c'est toi qui te nommes Charles*, et non pas *c'est toi qui te nomme Charles.*

Si le pronom *toi* est joint à un autre pronom de la troisième personne, ou à un substantif, pour former le sujet d'un verbe, on met ensuite le pronom personnel *vous*, qui devient le sujet de la proposition. *Toi et lui, vous avez tort ; ton frère et toi, vous irez à la campagne.*

Dans les phrases impératives, *toi* est régime direct ou régime indirect. *Regarde-toi dans le miroir*, régime direct ; *donne-toi du bon temps*, régime indirect. Alors il se joint toujours au verbe par un tiret.

Toi, placé après un impératif, s'élide devant *en*, *va-t'en.*

Toi ne s'emploie en prose que dans le cas d'une grande familiarité, ou quand on parle à des personnes très-inférieures. En poésie on en fait un fréquent usage, même en parlant à Dieu, aux dieux, aux princes, etc. Voyez *Pronom.*

Toit. Substantif masculin. Selon l'Académie, on dit que *deux personnes habitent sous un même toit*, pour dire qu'elles logent dans la même maison ; et il semble que cette locution soit la seule où *toit* puisse être pris dans le sens de maison. Cependant les poètes l'emploient souvent en ce sens.

Que mon toit soit impénétrable
Aux craintes, aux remords vengeurs.
(Gresset.)

Tolérable. Adjectif. On l'emploie ordinairement avec la négative, et il ne se met qu'après son substantif. *Cela n'est pas tolérable.*

Tolérant, Tolérante. Adjectif verbal tiré du verbe *tolérer.* Il ne se dit qu'en matière de religion, et ne se met qu'après son substantif. *Un prince tolérant, un gouvernement tolérant.*

Tombac. Substantif masculin. On prononce le *c.*

Tomber. Verbe neutre de la première conjugaison. L'Académie et la plupart des grammairiens disent que le verbe *tomber* ne prend pour auxiliaire que le verbe *être*, et qu'on ne peut jamais le conjuguer avec le verbe *avoir.* Cependant, en donnant cette règle avec beaucoup d'assurance, ils ne peuvent se dispenser de convenir que plusieurs écrivains, dans certains cas, ont conjugué *tomber* avec l'auxiliaire *avoir ;* mais ils appellent ces locutions des distractions ou des fautes, et n'en regardent pas moins leur règle comme infaillible.

Je conviendrai qu'il faut toujours dire *je suis tombé*, si par cette locution on peut exprimer toutes les nuances, toutes les vues de l'esprit que peuvent présenter les temps composés du verbe *tomber ;* mais s'il est des cas où cette locution confond une vue de l'esprit avec une autre, je serai fondé à croire qu'elle ne suffit pas. Une mère voit son enfant près de tomber ; elle dit *il va tomber*, elle le voit tombant, elle dit *il tombe ;* elle le voit à terre après sa chute, elle dit *il est tombé ;* mais si elle le relève, et qu'elle veuille indiquer à quelqu'un l'accident qui lui est arrivé, comment dira-t-elle ? Dira-t-elle encore *mon enfant est tombé ?* Elle se servira donc de la même locution pour exprimer deux vues différentes de l'esprit. — *Mon enfant est tombé*, on lui répondra, courez vite le relever. — Mais je ne veux pas dire qu'il est actuellement par terre, par suite de sa chute ; on l'a relevé. — Que voulez-vous donc dire ? — Il n'y a point de femme qui, pressée par ces questions, ne réponde alors : Je veux dire qu'*il a tombé.* — Il y a des choses dont on peut dire qu'*elles ont tombé*, et dont on ne peut jamais dire, exactement parlant, qu'*elles sont tombées.* Telles sont les choses qui, ayant un nom avant leur chute et dans leur chute, le perdent quand la chute est consommée. On appelle *pluie*, l'eau qui tombe du ciel, *la pluie tombe, la pluie a tombé ;* mais strictement parlant, on ne devrait pas dire que *la pluie est tombée ;* car quand l'eau du ciel est sur la terre, ce n'est plus de la pluie, c'est de l'eau de pluie. Ainsi la pluie qui peut être ou avoir été dans un état de chose tombante, ne peut être dans un état de chose tombée. On peut donc dire *la pluie tombe, la pluie a tombé ;* mais on ne devrait pas dire *la pluie est*

tombée. Cependant on le dit, en parlant d'une période qui n'est pas encore écoulée ; *la pluie est tombée ce matin à verse*. Mais il serait ridicule de dire, *la pluie est tombée à verse, il y a six jours ;* il faut dire, *a tombé*. On peut appliquer les mêmes observations aux mots *foudre* et *tonnerre*. *L'année dernière le tonnerre a tombé sur plusieurs édifices ; le tonnerre est tombé ce matin*, ou *a tombé ce matin dans la Seine*.

Vouloir absolument que l'on emploie également l'auxiliaire *être* pour signifier et l'action et l'état qui résulte de l'action, c'est confondre dans une seule expression deux choses réellement distinctes, c'est bannir de la langue une locution nécessaire pour exprimer une vue particulière de l'esprit, c'est appauvrir la langue.

On m'objectera peut-être que les verbes *arriver* et *venir* prennent toujours l'auxiliaire *être*, quoiqu'on puisse y distinguer une action, et un état qui résulte de cette action. Mais *être arrivé*, *être venu*, ne signifient pas l'action d'arriver, de venir ; mais être parvenu à un lieu, à un point. Ces participes n'expriment donc qu'un état, et un état constant; quand un enfant *est tombé*, on peut le relever, et il *n'est plus tombé*, ce qui offre deux points de vue différens, et exige deux expressions différentes. Mais quand un homme *est venu*, quand *il est arrivé*, on ne peut pas faire qu'*il ne soit plus venu*, qu'il *ne soit plus arrivé;* c'est un état invariable, il ne faut qu'une expression.

La *Grammaire des Grammaires* donne dans sa dernière édition un exemple de *tomber* avec l'auxiliaire *avoir*, mais critiqué par la Harpe. « On lit dans le *Cours de littérature de La Harpe : Jamais Voltaire n'avait été plus brillant que dans Alzire*, *et l'on a peine à concevoir qu'il* ait *tombé de si haut jusqu'à Zulime*, *ouvrage médiocre*. Il faut *qu'il soit tombé*, puisque dans aucun cas, le verbe *tomber* ne prend *avoir*. » — L'autorité de La Harpe ne me fera point croire qu'il faut s'abstenir d'exprimer une vue particulière de l'esprit, lorsqu'on le peut d'une manière analogue et reçue dans un grand nombre d'autres verbes semblables : on dit qu'*une femme a accouché* et qu'*elle est accouchée*, que *la procession a passé*, et qu'*elle est passée ;* rien n'empêche donc de dire qu'*un enfant a tombé* et *qu'il est tombé*, puisque les besoins de l'énonciation sont les mêmes. L'expression est bonne, et même nécessaire et indispensable dans les cas que j'ai indiqués. — On a sans doute exclu cette locution de la langue, parce que l'Académie a omis de la mettre dans son dictionnaire. Voilà comme l'Académie, à plusieurs égards, a contribué à appauvrir et à corrompre la langue. On a fait des règles de ses omissions et de ses bévues. C'est ainsi que d'après sa misérable édition de 1798, tout le monde s'est empressé d'écrire *âme* avec un accent circonflexe, et que des grammairiens ignorans ont fait une règle de cette orthographe. Quand je dis, *tout le monde*, il faut en excepter les auteurs attentifs, et les imprimeurs instruits, tels que MM. Didot et quelques autres.

Voici quelques exemples de l'emploi que les poètes font de ce verbe.

Je croyais ma vertu moins prompte à succomber,
Et j'ai honte du trouble où je la vois *tomber*.
(RACINE, *Bérénice*.)

Je vois mes honneurs croître, et *tomber* mon crédit
(RACINE, *Britannicus*.)

Des courtisans sur nous les inquiets regards
Avec avidité *tombent* de toutes parts.
(VOLTAIRE, *OEdipe*.)

Tombe avec moi plutôt ce fatal diadème,
Odieux à la Grèce.....
(VOLTAIRE, *Oreste*.)

On peut, pour son esclave oubliant sa fierté,
Laisser *tomber* sur elle un regard de bonté.
(VOLTAIRE, *Zaïre*.)

Je *tombais* dans le piége en voulant l'éviter.
(VOLTAIRE, *OEdipe*.)

Le nombre nous accable, et, le premier, hélas!
Corèbe *tombe* mort aux autels de Pallas ;
Il *tombe* en défendant le jeune objet qu'il aime.
Riphée à ses côtés *tombe* égorgé de même.
. . . .
De leurs amis trompés malheureuses victimes,
Hypanis et Dymas *tombent* aux noirs abymes.
(DELILLE, *Énéide*.)

Sur ces chers monumens, ce portrait et ces armes,
Pensive, elle s'arrête et répand quelques larmes,
Se place sur le lit, et, parmi des sanglots,
Laisse, d'un ton mourant, *tomber* ces derniers mots.
(*Idem*.)

Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien *tombe* par terre.
(CORNEILLE, *Polyeucte*.)

Tombe par terre est toujours mauvais, dit Voltaire. La raison en est que *par terre* est inutile, et n'est pas noble. Cette manière de parler est de la conversation familière. *Il est tombé par terre*. (*Remarques sur Corneille*.)

Tomber par terre, *tomber à terre*. Ces deux expressions ne signifient point la même chose. *Tomber par terre* se dit de ce qui, touchant à terre, tombe de sa hauteur ; et *tomber à terre* de ce

qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe d'en haut. Un homme, par exemple, qui passe dans une rue, et qui vient à tomber, *tombe par terre*, et non pas *à terre*, car il y était déjà; mais un couvreur à qui le pied manque sur le toit, *tombe à terre*, et non pas *par terre*. Un arbre *tombe par terre*, mais le fruit de l'arbre *tombe à terre*. *Ils étaient si serrés les uns contre les autres qu'ils ne pouvaient lancer leurs javelots; et, s'ils en lançaient quelques-uns, ils se rencontraient et s'entre-choquaient, de sorte que la plupart* tombaient à terre, *sans effet*. (Vaugelas, *traduction de Quinte-Curce*.)

Tome, Volume. Substantifs masculins. *Tome* vient du grec *temnô*, je coupe, je divise. C'est une espèce de division d'un ouvrage de science ou de littérature. Il y a quelquefois plusieurs *tomes* dans un *volume*, et quelquefois aussi il y a plusieurs volumes sans qu'il y ait de *tomes*. La reliure sépare les volumes, et la division de l'ouvrage distingue les tomes. Cependant ces deux termes se prennent assez souvent l'un pour l'autre, et l'on dit indistinctement, *j'ai perdu un volume*, *ou un tome de l'Histoire romaine*.

Ton. Adjectif possessif qui répond à la seconde personne. Il fait *ta* au féminin, et *tes* au pluriel des deux genres.

Tout ce que nous avons dit de l'adjectif possessif *mon*, peut s'appliquer à l'adjectif possessif *ton*. Voyez ce mot.

Ton. Substantif masculin. Terme de littérature. Couleurs, nuances du style, langage propre à chaque ouvrage.

Il y a: 1°. Le *ton* du genre, comme du genre comique ou du genre tragique; 2°. le *ton* du sujet dans le genre: le sujet, dans le comique, peut être plus ou moins comique; 3°. le *ton* des parties: chaque partie du sujet a, outre le *ton* général, son ton particulier; une scène est plus forte et plus vigoureuse qu'une autre; celle-ci est plus molle, plus douce; 4°. le *ton* de chaque pensée, de chaque idée: toutes les parties quelque petites qu'elles soient, ont un caractère de propriété qu'il faut faire sentir, et c'est ce qui fait le poëte. On applaudit souvent quand, dans une comédie, on entend un vers tragique, ou un vers lyrique dans une tragédie. Ce peut être un beau vers, mais il n'est point à la place où il devrait être.

Il est vrai que la comédie élève quelquefois le *ton*, et que quelquefois la tragédie l'abaisse; mais il faut observer que quelque essor que prenne la comédie, elle ne devient jamais héroïque. On n'en trouvera point d'exemple dans Molière. Il y a toujours quelque nuance du genre qui l'empêche d'être tragique. De même quand la tragédie s'abaisse, elle ne descend pas jusqu'au comique. Qu'on lise la belle scène où Phèdre paraît désolée, le style est rompu, abattu, si j'ose m'exprimer ainsi; mais c'est toujours une reine qui gémit.

Ce que nous venons de dire du *ton* en poésie, s'applique également à la prose. Il y a dans la prose le ton simple et familier, le ton médiocre et le ton soutenu selon le genre de l'ouvrage, le sujet dans le genre et les parties du sujet. Enfin le ton ou le langage d'un conte, d'une lettre, d'une histoire, d'une oraison funèbre, doivent être bien différens. Voyez *Style*.

Tonnant, Tonnante. Adjectif verbal tiré du verbe *tonner*. Au propre, *Jupiter tonnant*; au figuré, *voix tonnante*. Il ne se met qu'après son substantif.

Tonner. Verbe neutre de la première conjugaison. *Tonner* contre *quelqu'un*, ou contre *quelque chose*. *Tonner* sur *quelqu'un*. L'Académie ne dit point le dernier.

Ainsi *contre* Juda, du haut de Samarie,
Des prophètes menteurs *tonnait* la bouche impie, etc.
(Voltaire, *Henriade*.)

Dans ce moment encor le fils de Jupiter,
. . . .
A fait *sur* moi des dieux *tonner* l'ordre suprême.
(Delille, *Énéide*.)

Tonnerre. Substantif masculin. Les grammairiens disent qu'il n'a point de pluriel; les poëtes ont bien fait de s'affranchir de cette règle.

Sous un ciel noir et pluvieux,
Où les *tonnerres* orageux
Sont portés sur d'épaisses nues.
(Voltaire, *Épîtres*.)

Voyez *Foudre*.

Topographique. Adjectif des deux genres qui se met toujours après son substantif. *Description topographique*, *carte topographique*.

Torrent. Substantif masculin. Les poëtes emploient souvent ce mot au figuré, ou pour des comparaisons.

Le bonheur des méchans comme un *torrent* s'écoule.
(Racine, *Athalie*.)

Mais qui peut, dans sa course, arrêter ce *torrent*?
Achille va combattre et triomphe en courant.
(Racine, *Iphigénie*.)

Torride. Adjectif des deux genres

qui ne se met qu'après son substantif, et n'est employé que dans cette phrase, *la zone torride*.

Tors, Torse. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Cou tors, colonne torse; de la soie torse, du fil tors.*

Tort. Substantif masculin. Le *t* final ne se prononce point. On dit sans article, *avoir tort*, *donner* tort *à quelqu'un*, *faire* tort *à quelqu'un*, *et avoir des torts*, *faire* du tort *à quelqu'un*.

Tortionnaire. Adjectif des deux genres. Cet adjectif suit toujours son substantif. *Emprisonnement tortionnaire*, *saisie tortionnaire*.

Tortu, Tortue. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Un arbre tortu, un bâton tortu, jambes tortues, chemin tortu.* — *Esprit tortu, raisonnemens tortus.*

Tortueusement. Adverbe. Il ne se dit qu'au figuré, et ne se met qu'après le verbe. *On l'a interrogé tortueusement.*

Tortueux, Tortueuse. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Chemin tortueux, replis tortueux.*

> Indomptable taureau, dragon impétueux,
> Sa croupe se recourbe en replis *tortueux*.
> (Racine, *Phèdre.*)

> Sous leur voûte funèbre un torrent *tortueux*
> Roule, etc.
> (Delille, *Énéide.*)

L'Académie ne dit pas qu'on emploie ce mot au figuré; cependant on dit *les replis* tortueux *de la conscience*, *les replis* tortueux *du cœur humain*.

Toste. Substantif masculin. On écrit aussi *toast*, dont on ne prononce pas l'*a*.

Toster. Verbe actif de la première conjugaison. *Toster quelqu'un, toster quelque chose, toster le roi, toster la paix, toster la destruction des abus.*

Tôt. Adverbe de temps. On ne prononce le *t* que devant une voyelle ou un *h* non aspiré. Il est susceptible de degrés de comparaison, *plus tôt, aussitôt; il est arrivé plus tôt, aussitôt que vous*. Il n'a point de superlatif absolu; on ne dit pas *très-tôt*, mais il a le superlatif relatif, *le plus tôt que vous le pourrez*. — *Tôt* ne se dit guère au positif que quand il est joint avec *tard*; *il viendra tôt ou tard*. On ne dit pas, *vous êtes venu tôt*, comme on dit, *vous êtes venu tard*. L'Académie met, *allez tôt, revenez tôt*; mais elle observe que ce sont des locutions populaires. — *Tôt* ne s'unit guère qu'avec les adverbes *trop, assez, bien, si, aussi*. *Il s'est déclaré* trop *tôt*, *vous êtes venu* assez *tôt*, *vous le verrez* bientôt, *il ne fallait pas venir sitôt*, aussitôt *qu'il fut arrivé*. — Féraud prétend qu'on ne dit pas *de sitôt*; cependant l'Académie dit, *il ne viendra pas sitôt, de sitôt*: et cette expression est usitée. — *Sitôt que*, n'est pas du style noble; on dit, *dès que*, *aussitôt que*. — *Tôt ou tard*, de même que *bientôt*, se met devant ou après le verbe, et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le participe. *Bientôt il aura fini, il finira bientôt, il aura bientôt fini; tôt ou tard il finira, il finira tôt ou tard, il sera tôt ou tard obligé de finir.* Avec *avoir*, *tôt ou tard* ne se met point entre l'auxiliaire et le participe. On ne dit pas, *il aura tôt ou tard fini*, mais *il aura fini tôt ou tard*, ou *tôt ou tard il aura fini*.

Total, Totale. Adjectif. Il n'a point de pluriel au masculin, et se met toujours après son substantif. *Ruine totale, somme totale, les sommes totales, nombre total.* — Il s'emploie substantivement; et en style de comptes, on dit au pluriel masculin, *les totaux*.

Totalement. Adverbe. On le met ordinairement entre l'auxiliaire et le participe. *Il est* totalement *changé. Il a* totalement *renoncé à ses prétentions*, ou *il a renoncé* totalement *à ses prétentions*.

Touchant, Touchante. Adjectif. On peut souvent le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un discours touchant, un touchant discours; un spectacle touchant, un touchant spectacle; une harmonie touchante, une touchante harmonie.* Voyez *Adjectif*.

Touchant. Préposition. *Touchant vos affaires, touchant vos intérêts.*

Toucher. Verbe actif de la première conjugaison. *Toucher quelque chose, toucher à quelque chose, cela me touche, me* regarde, me concerne.

> Laissez-le s'expliquer sur tout ce qui le *touche*.
> (Racine, *Athalie.*)

> Les charmes d'un empire ont paru le *toucher*.
> (Racine, *Phèdre.*)

C'est-à-dire faire impression sur son cœur. C'est dans le même sens que dans *Britannicus*, Junie dit en parlant de ce prince :

> Il a su me *toucher*.
> (Racine.)

Toucher. Substantif masculin. Ce mot n'a point de pluriel.

Touffeur. Substantif féminin. Exha-

laison chaude qui saisit en entrant dans un lieu où la chaleur est extrême. C'est, dit Féraud, un barbarisme usité dans quelques provinces; et l'Académie n'a eu garde de le mettre dans son Dictionnaire. — Féraud veut parler de l'Académie de 1762, car celle de 1798 l'a recueilli. Je ne crois pas qu'on puisse le lui reprocher. Ce mot exprime bien l'idée qu'on lui fait signifier, et il n'y en a point d'autre dans la langue qui signifie la même chose.

Touffu, Touffue. Adjectif. On ne le met qu'après son substantif. *Un arbre touffu, une branche touffue. — Une barbe touffue.*

Toujours. Adverbe de temps. On peut le mettre avant le verbe, après le verbe, et entre l'auxiliaire et le participe. *Toujours je le dis, je le dis toujours, je l'ai toujours dit*, et non pas, *je l'ai dit toujours.* — Dans le sens de *au moins*, il faut mettre après le verbe qui le suit, le pronom sujet de ce verbe. *Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.*

Tour. Substantif masculin. Terme de Grammaire. On ne se contente pas, dans un discours, de parcourir rapidement la suite des idées principales; on s'arrête au contraire, plus ou moins sur chacune; on tourne pour ainsi dire autour, pour saisir les points de vue sous lesquels elles se développent et se lient les unes aux autres. Voilà pourquoi on appelle *tours* les différentes expressions dont on se sert pour les rendre. Voici en quoi consistent ces *tours*. Tantôt on substitue à un nom une périphrase; d'autres fois on compare deux idées, et on en fait sentir l'opposition ou la ressemblance; quelquefois, au lieu du nom de la chose, on emploie un terme figuré; dans d'autres occasions, on change l'affirmation en interrogation, en doute, et réciproquement; souvent nous donnons un corps et une ame aux êtres insensibles, aux idées les plus abstraites et nous personnifions tout; enfin nous renversons l'ordre des mots. Telles sont en général les différentes espèces de *tours* dont on se sert pour rendre les pensées. Nous les avons fait connaître aux mots *Périphrase*, *Comparaison*, *Antithèse*, *Trope*, *Figure*, *Inversion*, etc. Nous allons examiner maintenant quels sont les *tours* propres à chaque espèce de pensée, et indiquer les fautes dans lesquelles on peut tomber en employant les diverses espèces de *tours*.

Il y a des *tours* propres aux maximes et aux principes, d'autres propres aux sentimens, d'autres enfin qui peignent mieux les objets qui s'offrent à notre imagination. Il y a des *tours* ingénieux, des *tours* précieux ou recherchés. Il y a des *tours* irréguliers qui sont permis, parce qu'ils donnent de l'élégance au discours.

Des tours propres aux maximes et aux principes. — Il semble que dans le langage on ne fait que substituer les expressions les unes aux autres. Si l'on met les idées sensibles à la place des idées abstraites, on met aussi les idées abstraites à la place des idées sensibles; et chacun de ces *tours* a sa beauté s'il est employé à propos. — Les idées abstraites ne sont souvent que le résultat de plusieurs choses sensibles: ce sont des extraits qui représentent plusieurs idées à la fois. Elles ont l'avantage de la précision, et il n'y manque rien si elles y joignent la lumière. Les principes et les maximes ne se forment que de ces sortes d'idées. — Une maxime ou un principe est un jugement dont la vérité est fondée sur le raisonnement ou sur l'expérience. Au lieu de dire que nous nous laissons toujours séduire par les objets que nous désirons avec passion; que nous nous en exagérons la bonté et la beauté; que nous nous en dissimulons les défauts, et que nous ne nous doutons point des erreurs où ils nous font tomber: on dira en deux mots avec La Rochefoucauld, *l'esprit est la dupe du cœur.* — Les maximes sont d'un grand usage en morale et en politique; elles expriment la profondeur de celui qui écrit, parce qu'elles supposent souvent beaucoup d'expérience, des réflexions fines, et de grandes lectures. Elles plaisent au lecteur, parce qu'elles le font penser: c'est une lumière qui éclaire tout à coup un grand espace. — *Principe* et *maxime* sont deux mots synonymes; ils signifient l'un et l'autre une vérité qui est le précis de plusieurs autres; mais celui-là s'applique plus particulièrement aux connaissances théoriques, et celui-ci aux connaissances pratiques. *Toutes nos connaissances viennent des sens*, voilà un principe; il éclaire notre esprit, mais il ne nous instruit point de ce que nous devons faire. Une maxime, au contraire, nous montre nos devoirs, et voici la plus générale: *Nous ne devons faire aux autres que ce que nous voudrions qui nous fût fait.* La théorie et la pratique tiennent si fort l'une à l'autre, que l'on trouve des vérités

qu'on peut mettre indifféremment parmi les maximes, ou parmi les principes. C'est pourquoi ces deux mots se confondent souvent; la différence néanmoins est sensible. — Les maximes, quoique règles de conduite, ne montrent pas toujours ce qu'on doit faire; ce n'est souvent qu'une observation sur la manière générale de sentir et d'agir. Telle est celle que nous avons donnée pour premier exemple, *l'esprit est la dupe du cœur;* telle est encore celle-ci : *On a besoin d'être averti pour bien voir.* Ce ne sont pas là des règles de ce que l'on doit faire; ce sont cependant des leçons de conduite, car la première nous apprend comment nous nous trompons; et la seconde, comment nous pouvons sortir de l'ignorance. Toute observation qui tient plus à la pratique est une maxime; toute observation qui tient plus à la théorie est un principe.

Quand on établit des principes ou des maximes, on s'exprime en si peu de mots, et on considère les choses d'une vue si générale, que souvent les mêmes jugemens paraissent vrais et faux tout à la fois. La Rochefoucauld a dit : *Qu'on n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine.* La Rochefoucauld n'a égard qu'aux causes antérieures de notre bonheur ou de notre malheur; et sa pensée est, qu'il n'y en a jamais autant que nous l'imaginons. Je considère, au contraire, le bonheur ou le malheur dans le sentiment; et dans ce sens, il est évident que nous en avons autant que nous nous imaginons en avoir. — Ce serait là le plus petit défaut des principes et des maximes, s'il était toujours aussi facile d'en saisir le vrai sens : mais ce défaut est la source d'une infinité d'abus que l'on connaît lorsqu'on étudie l'histoire de l'esprit humain. Cependant on ne saurait se passer de ces expressions abrégées. Sans elles, les facultés de l'entendement se développeraient difficilement, et auraient beaucoup moins d'exercice; et on reconnaît davantage leur utilité à mesure que l'on acquiert plus de connaissances. — Dès qu'on connaît la nature des principes et des maximes, on voit combien l'expression en doit être simple. Il ne s'agit pas de peindre ni d'exprimer aucun sentiment, il ne faut que de la lumière. *Il est dangereux d'écouter les louanges*, est une maxime : voici des vers où elle est renfermée, mais elle y prend un autre tour.

Que c'est un dangereux poison
Qu'une délicate louange!
Hélas! qu'aisément il dérange
Le peu que l'on a de raison.

(Chaulieu.)

Ce n'est pas là le tour d'une maxime; c'est le sentiment d'un homme qui réfléchit sur une maxime. — Il faut se garder dans une maxime de jouer sur les mots, comme La Bruyère dans celle-ci : *Un caractère bien fade, est de n'en avoir aucun.* Pourquoi ne pas dire simplement *; c'est une chose bien fade que de n'avoir point de caractère.*

Des tours propres aux sentimens. — Il y a pour chaque sentiment un mot propre à en réveiller l'idée; tels sont *aimer*, *haïr.* Quand je dis donc, *j'aime*, *je hais*, j'exprime un sentiment; mais c'est l'expression la plus faible. En changeant la forme du discours, on modifie le sentiment, et on le rend avec plus de vivacité. *Si je l'aime! si je le hais!* exprime combien on aime, combien on hait. *Moi, je ne l'aimerais pas! moi, je ne le haïrais pas!* fait sentir combien on croit avoir de raisons d'aimer ou de haïr.

Une ame qui sent ne cherche pas la précision; elle analyse au contraire jusque dans le moindre détail; elle saisit les idées qui échapperaient à tout autre, et elle aime à s'y arrêter. C'est ainsi que madame de Sévigné développe tout ce que l'amour qu'elle avait pour sa fille lui faisait éprouver. En voici quelques exemples :

Ah! mon enfant, que je voudrais bien vous voir un peu, vous entendre, vous embrasser, vous voir passer, si c'est trop que le reste.

Hélas! c'est ma folie que de vous voir, de vous parler, de vous entendre; je me dévore de cette envie, et du déplaisir de ne vous avoir pas assez écoutée, pas assez regardée.

Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parce que vous me manquez. Mes yeux, qui vous ont tant rencontrée, depuis quatorze mois, ne vous trouvent plus.. Il me semble que je ne vous ai pas assez embrassée en partant. Qu'avais-je à ménager? Je ne vous ai point assez dit combien je suis contente de votre tendresse; je ne vous ai point assez recommandée à M. de Grignan.

Je n'ai pas encore cessé de penser à vous depuis que je suis arrivée; et, ne pouvant contenir tous mes sentimens, je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous

aimiez, assise sur ce siège de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, ô mon Dieu! où ne vous ai-je point vue ici?

Si l'on considère séparément les morceaux qui sont rassemblés ici, on jugera que le langage en est simple, et qu'il exprime le sentiment par des idées qui ne peuvent se trouver que dans une ame qui sent. Aussi ces morceaux sont-ils épars dans plusieurs lettres de madame de Sévigné. Mais lorsqu'on les rapproche, et qu'on les lit de suite, on y remarque une profusion trop recherchée; et cette affectation, qui paraît rendre suspect l'amour de madame de Sévigné pour sa fille, affaiblit l'expression de ses sentimens. Cette profusion serait donc un défaut, si on la trouvait dans quelqu'une de ses lettres. — Madame de Sévigné ferait une plus grande faute, si elle s'arrêtait sur des circonstances qui doivent échapper à une ame qui sent, et qui demanderaient, pour être remarquées, une ame qui réfléchit. En voici un exemple:

Je cours toute émue; je trouve cette pauvre tante toute froide, et couchée si à son aise, que je ne crois pas que depuis six mois elle ait eu un moment si doux que celui de sa mort; el'e n'était quasi point changée, à force de l'avoir été auparavant. Je me mis à genoux, et vous pouvez penser si je pleurai abondamment en voyant ce triste spectacle. Le spectacle d'une mort qui fait répandre des larmes, permet-il cette remarque: *Couchée si à son aise, que je ne crois pas que depuis six mois elle ait eu un moment si doux que celui de sa mort?*

Un sentiment est mieux exprimé quand nous appuyons avec force sur les raisons qui le produisent en nous. Lorsqu'Abner représente les entreprises dont Mathan et Athalie sont capables, Joad pouvait répondre: *Je les méprise et ne les crains point.* Il pouvait employer des formes plus propres au sentiment, et se récrier: *Moi! je les craindrais? moi! je succomberais sous les coups de Mathan* ou *d'Athalie!* Enfin il pouvait dire: *Je crains Dieu, et je n'ai pas d'autre crainte.* Mais, avant d'exprimer ce sentiment, il expose les raisons qu'il a de mettre sa confiance en Dieu.

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots;
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

(Racine, *Athalie*)

Le dernier vers est très-simple. Il est beau par lui-même; il l'est encore, parce que sa simplicité contraste avec le tour figuré des deux premiers; enfin, il reçoit des vers qui le précèdent une force qu'il n'aurait pas s'il était seul, parce qu'alors on ne verrait pas si sensiblement combien la confiance de Joad est fondée.

Les détails de tous les effets d'une passion sont encore l'expression du sentiment. Hermione dit à Pyrrhus:

Je ne t'ai point aimé, cruel! qu'ai-je donc fait!
J'ai dédaigné pour toi les vœux de tous nos princes;
Je t'ai cherché moi-même au fond de tes provinces;
J'y suis encor malgré tes infidélités,
Et malgré tous nos Grecs, honteux de mes bontés.
Je leur ai commandé de cacher mon parjure;
J'attendais en secret le retour d'une injure,
J'ai cru que, tôt ou tard, à ton devoir rendu,
Tu me rapporterais un cœur qui m'était dû.
Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle?
Et même en ce moment, où ta bouche cruelle
Vient si tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrat! je doute encor si je ne t'aime pas.

(Racine, *Andromaque*)

L'interrogation contribue encore à l'expression des sentimens; elle paraît être le tour le plus propre aux reproches. C'est aussi celui que Racine met dans la bouche de Clytemnestre, lorsqu'elle s'exhale en reproches contre Agamemnon.

Quoi! l'horreur de souscrire à cet ordre inhumain
N'a pas, en le traçant, arrêté votre main!
Pourquoi feindre à nos yeux une fausse tristesse?
Pensez-vous par des pleurs prouver votre tendresse!
Où sont-ils les combats que vous avez rendus?
Quels flots de sang pour elle avez-vous répandus?
Quel débris parle ici de votre résistance?
Quel champ couvert de morts me condamne au silence?
Voilà par quels témoins il fallait me prouver,
Cruel, que votre amour a voulu la sauver.
Un oracle fatal ordonne qu'elle expire!
Un oracle dit-il tout ce qu'il semble dire?
Le ciel, le juste ciel, par le meurtre honoré,
Du sang de l'innocence est-il donc altéré?

(*Iphigénie.*)

L'ironie donne encore plus de force aux reproches. Hermione dit à Pyrrhus:

Seigneur, dans cet aveu dépouillé d'artifice,
J'aime à voir que du moins vous vous rendiez justice,
Et que voulant bien rompre un nœud si solennel,
Vous vous abandonniez au crime en criminel.
Est-il juste, après tout, qu'un conquérant s'abaisse
Sous la servile loi de garder sa promesse?
Non, non; la perfidie a de quoi vous tenter?
Et vous ne me cherchez que pour vous en vanter.
Quoi! sans que ni serment, ni devoir vous retienne,
Rechercher une Grecque, amant d'une Troyenne?
Me quitter, me reprendre, et retourner encor
De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector?
Couronner tour à tour l'esclave et la princesse?

Immoler Troie aux Grecs; au fils d'Hector la Grèce?
Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi,
D'un héros qui n'est point esclave de sa foi.
(*Andromaque.*)

Quelquefois le langage du sentiment est rapide : c'est une exclamation qui tient lieu d'une phrase entière. OEnone, au lieu de dire, *nous sommes au désespoir; ce crime est horrible; cette race est déplorable*, s'écrie :

O désespoir! ô crime! ô race déplorable!
(*Phèdre.*)

O vanité! dit Bossuet. *O néant, ô mortels ignorans de leurs destinées!* Il ne dit pas, *tout n'est que vanité, tout n'est que néant; les mortels sont ignorans de leurs destinées.*

Des tours propres à peindre les choses telles qu'elles s'offrent à l'imagination. — Nous ne saurions réfléchir sans former des idées abstraites. En les formant, nous séparons les qualités des objets auxquels elles appartiennent, nous les considérons comme si elles existaient par elles-mêmes, et nous leur donnons une sorte de réalité. C'est pourquoi notre langage paraît leur attribuer les sentimens et les actions des êtres animés. Nous disons, *la loi nous ordonne, la vertu nous prescrit, la vérité nous guide*, etc.

Nous allons plus loin; nous leur donnons un corps et une ame. Aussitôt elles agissent comme nous; elles ont nos vues, nos désirs, nos passions. Les êtres se multiplient sous nos yeux; ils se répandent dans la nature, nous les apostrophons, et nous semblons attendre leur réponse.

Nous sommes bien plus fondés à tenir cette conduite par rapport aux objets sensibles. Aussi tous les corps s'animent. Tous, jusqu'aux plus bruts, ont leurs desseins; et nos discours ne portent plus que sur des fictions.

Ce langage doit être lié à la situation de l'écrivain. Il ne saurait s'associer avec le sang-froid d'un homme qui raisonne ou qui analyse; il ne convient qu'à une imagination qui est vivement frappée d'une idée, et qui veut la peindre. — Fléchier pouvait dire, *les villes que nos ennemis s'étaient déjà partagées sont encore dans le sein de notre empire; les provinces qu'ils devaient ravager ont recueilli leurs moissons*, etc. Mais cet orateur, ayant l'imagination remplie du tableau des peuples ligués contre la France, et des succès de Turenne qui dissipe toutes les armées ennemies, fait une apostrophe qui convient parfaitement à la situation de son ame :

Villes que nos ennemis s'étaient déjà partagées, vous êtes encore dans le sein de notre empire. Provinces qu'ils avaient déjà ravagées dans le désir et dans la pensée, vous avez encore recueilli vos moissons. Vous durez encore, places que l'art et la nature ont fortifiées, et qu'ils avaient dessein de démolir; et vous n'avez tremblé que sous des projets frivoles d'un vainqueur en idée, qui comptait le nombre de nos soldats, et qui ne songeait pas à la sagesse de leur capitaine.

Lorsqu'on personnifie les êtres moraux, il faut avoir égard aux idées qu'on s'en fait communément, et aux actions qu'on leur attribue; c'est à ces deux choses que tout ce qu'on dit doit être lié.

La victoire, dit un orateur en parlant de Louis XIV, *la victoire asservie et inséparablement attachée au char de notre conquérant, lui doit encore plus que le tribut qu'elle paie, et ne peut être assez reconnaissante. Son trophée est formé des armes des ennemis de Louis-le-Grand; son front n'est couronné que des lauriers qu'il a lui-même cueillis; ses mains sont pleines de nos palmes; la France seule empêche la proscription de sa gloire, oubliée dans les autres nations. Le vainqueur a plus fait pour la victoire qu'il a rendue constante, que la victoire n'a fait pour le vainqueur qu'elle rend heureux.* — Ces pensées, s'écrie un grammairien, sont neuves et bien maniées. Il est vrai qu'elles sont neuves, car on n'a jamais rien imaginé de semblable. Mais, est-il vrai que *la victoire doive de la reconnaissance à un conquérant, parce qu'elle est attachée à son char, parce qu'elle ne se couronne que de lauriers qu'il a cueillis*, etc.? Est-il vrai que *la gloire de la victoire dépende des succès de la France?* Quand Louis XIV eût été battu, y aurait-il eu lien à la proscription de cette gloire? et n'est-il pas indifférent à la victoire que ses lauriers soient cueillis chez nous ou chez nos ennemis, que ses trophées soient formés de nos armes ou des leurs? Enfin, Louis fait-il quelque chose pour la victoire, lorsqu'il la rend constante? Et, n'est-ce pas la victoire qui fait tout pour lui lorsqu'elle veut l'être?

Les être moraux qu'on fait agir ou parler appartiennent plus particulièrement à la poésie. La règle est de les caractériser relativement aux idées reçues et aux actions qu'on leur attribue.

Des tours ingénieux. — On entend ici par tours ingénieux les bons mots, les traits, les saillies, les pensées fines et délicates. Leur caractère est la gaieté. Tantôt ils expriment des vérités agréables aux personnes à qui l'on parle, tantôt ils répandent le ridicule.—La gaieté ne plaît qu'autant qu'elle est naturelle. C'est pourquoi l'expression en doit être fort simple. Celui qui travaille pour badiner, ne badine pas; il est froid du moins, s'il n'est ridicule.

Souvent un tour ingénieux n'est qu'une métaphore. A la mort du maréchal de Turenne, Louis XIV ayant fait une promotion de plusieurs maréchaux de France, quelqu'un dit : *Il croit nous donner la monnaie de M. de Turenne.* — Un tour ingénieux peut être un tableau agréable. *Madame de Brissac avait aujourd'hui la colique; elle était au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde. Je voudrais que vous eussiez vu ce qu'elle faisait de ses douleurs, et l'usage qu'elle faisait de ses yeux, et des cris, et des bras et des mains qui traînaient sur sa couverture; et les situations et la compassion qu'elle voulait qu'on eût.... En vérité, vous êtes une vraie pitaude, quand je songe avec quelle simplicité vous êtes malade.* (Sévigné.) — On ne relève pas les négligences que madame de Sévigné s'est permises dans ce morceau; il suffit que ce tableau soit ingénieux; peut-être plus de correction l'eût gâté.

Un mot peut être ingénieux par une allusion, lorsque ce qu'on dit fait entendre ce qu'on ne dit pas. Madame de Sévigné en rapporte un du comte de Grammont. « Vous connaissez, dit-elle, l'Anglée, il est fier et familier au possible. Il jouait l'autre jour au brelan avec le comte de Grammont, qui lui dit, sur quelques manières un peu libres : *Monsieur de l'Anglée, gardez ces familiarités-là pour quand vous jouerez avec le roi.* »

Un bon mot n'est quelquefois qu'une réponse fort simple, mais à laquelle on ne s'attendait pas. Le cardinal de Richelieu, ayant rétabli la pension de Vaugelas, lui dit : *Vous n'oublierez pas dans le Dictionnaire le mot de* pension. — *Non, monseigneur*, dit Vaugelas, *et encore moins celui de* reconnaissance.— Un tour ingénieux peut n'être qu'une réflexion plaisante. Telle est celle-ci de madame de Sévigné : *Il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir point d'argent.* Il peut même ne se trouver que dans une expression qui surprend par sa nouveauté, et qu'on approuve par sa justesse. Madame de Sévigné dit à sa fille : *La bise de Grignan me fait mal à votre poitrine.*

Sans multiplier davantage les exemples, il suffit de remarquer qu'il faut distinguer trois sortes de langages; celui des traits d'esprit, celui des maximes, et celui du sentiment. Le premier parle à l'imagination, le second à la réflexion, et le troisième à une ame qui n'est que sensible, à une ame qui, pour le moment, en quelque sorte sans imagination, sans réflexion, est incapable du plus petit raisonnement. Il faut donc éviter d'exprimer le sentiment par un tour propre aux traits et aux maximes; c'est ce que Fontenelle n'a pas fait dans ces vers :

Je ne crains rien pour moi, vous êtes immortelle...
Il ne faut pas aimer quand on a le cœur tendre.

Le premier est un trait à la place du sentiment; le second est le tour d'une maxime qui veut être ingénieuse.

Remarquez qu'on ne prononce pas de la même manière un trait, une maxime, un sentiment. On ne prend pas le même ton pour dire, *il ne faut pas pleurer celui qui meurt pour sa patrie*; et pour dire, *quoi! vous me pleureriez mourant pour ma patrie!* Il y a plus, c'est que l'attitude du corps ne sera pas la même dans l'un et dans l'autre cas; on ne fera pas les mêmes gestes. Voulez-vous donc vous assurer d'avoir parlé le langage du sentiment? considérez si votre discours rend les accessoires qu'on devrait lire sur votre visage, dans vos yeux et dans tous vos mouvemens; vous verrez que les tours fins supposent un visage qui ne change que pour sourire à ce qu'il dit, et que les tours de maxime supposent un visage tranquille et froid. Chaque passion a son geste, son regard, son attitude; elle a ses craintes, ses espérances, ses peines, ses plaisirs. Tout cela varie même suivant les circonstances, et doit avoir un caractère dans le discours comme dans l'action du corps. Si votre ame est sensible, la langue vous fournira toujours les tours propres aux sentimens.

Des tours précieux ou recherchés. — Il y a des écrivains qui paraissent craindre de dire ce que tout le monde pense, et sur-tout de le dire avec des expressions qui sont dans la bouche de tout le monde. Ils aiment ces tours précieux qui ne sont que l'art d'embrasser une

pensée commune, pour lui donner un air de nouveauté et de finesse.

Ce qui nous environne nous fait ombre. Voilà un tour assez obscur. L'expression est-elle au propre ou au figuré? Veut-on dire que ce qui nous environne nous couvre de son ombre, ou s'il est à notre égard, ce que les ombres sont aux figures d'un tableau? En paraissons-nous plus, ou en paraissons-nous moins? Est-ce à notre avantage ou à notre désavantage? Il n'est pas douteux qu'il ne faille une espèce de finesse pour démêler le sens de cette expression. Continuez-donc, et dites:

Les grands mérites qui sont éloignés ne nous découvrent pas notre petitesse. Au lieu d'expliquer tout uniment l'effet des mérites qui sont proche de nous, vous le donnez à deviner, en disant ce que ne font pas les mérites éloignés. Votre pensée commence à devenir moins obscure. Achevez donc, et dites: *Celui qui la joint la mesure et la montre.* — On ne voit pas beaucoup de rapport entre ces deux propositions: *Ce qui nous environne nous fait ombre*, *et les mérites qui nous environnent montrent notre petitesse;* mais moins on aperçoit ce rapport, plus on suppose de finesse. Si vous vous étiez contenté de dire, *le mérite de ceux qui nous approchent fait voir combien nous en avons peu*, le tour eût été aussi commun que la pensée.

On pourrait parler ainsi à une femme: *Il y a long-temps, madame, que j'aurais pris la liberté de vous déclarer mon amour, si vous aviez le loisir de m'entendre; mais vous êtes occupée par je ne sais combien d'autres soupirans, et j'ai jugé à propos de me taire: il pourra arriver un moment plus favorable, où je hasarderai de parler.* Mais un peu d'obscurité et de contradiction dans les termes donnerait à ce langage un faux air d'esprit et de finesse. On dira donc:

Il y a long-temps que j'aurais pris la liberté de vous aimer, si vous aviez le loisir d'être aimée de moi; mais vous êtes occupée par je ne sais combien d'autres soupirans. J'ai jugé à propos de vous garder mon amour; il pourra arriver quelque moment plus favorable où je le placerai.

Ce n'est pas prendre une liberté que d'aimer une personne aimable, mais c'est en prendre une que de lui déclarer son amour. En confondant ces deux choses, vous mêlez le vrai et le faux, voilà l'art. — Supposer qu'une personne n'a pas le loisir d'être aimée, c'est encore supposer faux; et il faut une sorte de finesse pour comprendre que cela veut dire qu'une femme n'a pas le temps d'écouter un amant. — Enfin, garder un amour pour un autre temps, c'est proprement n'avoir point d'amour. On se sait donc gré de deviner que cela signifie qu'on réserve sa déclaration pour un autre temps.

Voilà tout le secret de ces tours recherchés. Prenez une pensée commune, exprimez-la d'abord avec obscurité, devenez ensuite votre commentateur, vous avez le mot de l'énigme; mais ne vous hâtez pas de le prononcer; faites-le deviner, et vous paraîtrez penser d'une manière fort neuve et fort fine.

Souvent le précieux n'est qu'un seul mot; et cela a lieu lorsqu'une métaphore réveille des accessoires qui obscurcissent une pensée. On dira fort bien, *les réflexions sont la nourriture de l'ame;* mais on paraîtra recherché si l'on dit, *les réflexions sont les mets friands de l'ame.* On entend par *mets friands*, des ragoûts qui sont moins faits pour nourrir, et sur-tout pour nourrir sainement, que pour flatter le goût. L'abbé Girard, qui emploie cette métaphore, veut faire entendre que l'ame aime les réflexions; et c'est un accessoire qu'il serait bon d'exprimer; mais le tour qu'il choisit est précieux, parce qu'il abandonne une métaphore reçue, pour chercher cet accessoire dans une figure où l'idée de nourriture se montre à peine.

La Mothe dit qu'*une haie est le suisse d'un jardin*, et il veut dire qu'elle en défend l'entrée. — Quelqu'un a dit encore, *donner une attitude mesurée à son style*, pour dire, écrire sensément, avec réflexion; *se promener dans les siècles passés*, pour apprendre l'histoire.

Il y a des écrivains qui veulent toujours être énergiques et ingénieux. Ils croiraient ne pas bien écrire s'ils ne terminaient pas chaque article par un trait ou par une maxime; et, dès la première ligne, on voit qu'ils préparent le mot par lequel ils veulent finir. Ils font continuellement violence à la liaison des idées; leur style est monotone, contraint, embarrassé. Toutes leurs phrases, toutes leurs périodes paraissent jetées au même moule, ils n'ont absolument qu'une manière. Quelque ingénieux que soient les traits, quelque précision qu'aient les maximes, il ne faut les employer qu'autant que la

liaison des idées les amène : ils doivent naître du fond du sujet.

Il y a des écrivains qui aiment à prodiguer l'ironie. Cette figure a fait le succès des lettres de Voiture qu'on ne lit plus. On se lasse enfin de ce qui est recherché ; et rien ne l'est plus que de dire toujours le contraire de ce qu'on veut faire entendre. L'ironie est froide, si elle est déplacée. (Condillac.)

Tours irréguliers élégans.—Les tours sont réguliers quand ils sont conformes aux règles de la construction, et aux usages de la langue ; ils sont irréguliers quand ils s'écartent de ces règles et de ces usages. Cependant il y a des tours irréguliers non-seulement que l'on tolère, mais même que l'on regarde comme des beautés.

Il y a un tour irrégulier élégant qui consiste à mettre le régime direct avant le verbe. On s'en sert souvent avec beaucoup de grâce dans le style élevé. Exemples en prose :

Celui qui nous a donné la naissance, nous l'évitons comme une embûche. Cependant cette souveraine, les nouvelles constitutions la dégradent ; toute son autorité est anéantie, et, pour toute marque de sa dignité, on ne lui laisse que des révérences. La supérieure ne fait rien qu'on ne condamne ; ses plus innocentes actions on les noircit.

Exemple en vers :

Ces moissons de lauriers, ces honneurs, ces conquêtes,
Ma main, en vous servant, les trouve toutes prêtes.

Il semble que, pour parler régulièrement, il faudrait dire, *nous évitons comme une embûche celui qui nous a donné la naissance. Cependant ces nouvelles constitutions dégradent cette souveraine. On noircit ses actions les plus innocentes.* Et quant aux vers, la construction régulière serait, *ma main trouve toutes prêtes ces moissons de lauriers, etc.*

Il y a un autre tour irrégulier qui consiste à mettre le sujet après son verbe. Ce renversement, bien loin d'être vicieux, a de la grandeur, et est même quelquefois absolument nécessaire. Exemple : *Ils n'eurent pas, les barbares, le plaisir de le perdre, ni la gloire de le mettre en fuite.* Ce tour est bien plus beau que si l'on disait, *mais les barbares n'eurent pas le plaisir*, etc. *Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus et déconcerté ; déjà prenait l'essor, pour s'avancer dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces.* — Ce tour est quelquefois indispensable, si l'on ne veut pas tomber dans un style fade et languissant. Exemples :

Il s'élève du fond des vallées des vapeurs sulfureuses dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes. — *Voilà le livre que me donna hier le grand homme qui n'a jamais rien fait que le public n'ait reçu avec admiration.* Il serait bien moins noble de dire, *dont la foudre qui tombe sur les montagnes se forme ; le grand homme qui n'a jamais rien fait que le public n'ait reçu avec admiration, me donna hier le livre que voilà.* (*Encyclopédie.*) Voyez *Expression*, *Inversion*, *Propriété*.

Tourmentant, Tourmentante. Adjectif verbal tiré du verbe *tourmenter*. *Un désir tourmentant, une pensée tourmentante.* On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Ces tourmentantes pensées.*

Tourmenter. Verbe actif de la première conjugaison. Voltaire a dit dans l'*Enfant Prodigue* :

. . . . Je suis las de *tourmenter* ma vie.

et Racine dans *Iphigénie* :

Triste effet des fureurs dont je suis *tourmenté*?

Se tourmenter de quelque chose, pour *quelque chose.*

Pourquoi nous *tourmenter* de leurs ordres suprêmes.
(Racine, *Iphigénie.*)

Vous vous tourmentez pour *peu de chose.*

Tournant, Tournante. Adjectif verbal tiré du verbe *tourner*. On ne le met qu'après son substantif. *Un pont tournant, des rames tournantes.*

Tourner. Verbe actif et neutre. *Tourner une roue, une broche ; tourner les yeux, les regards* sur, vers. — *Tourner son cœur à Dieu*, vers *Dieu.*

Je ne veux point ici vous rappeler ces temps
Où nous *tournions sur* nous nos armes criminelles.
(Voltaire, *Tancrède.*)

Tourner une chose de tous les sens. — *Se tourner sur le côté.* — *Tourner quelqu'un en ridicule.*

Tournesol. Substantif masculin. Quoique le *s* soit ici entre deux voyelles, il conserve le son qui lui est propre, parce que ce mot est composé des deux mots, *tourne* et *sol*, et qu'on prononce le *s*

du dernier comme si cette lettre était initiale.

Tournevis. Substantif masculin. On prononce le *s* final.

Tout, Toute. Adjectif. Il fait au pluriel *tous* et *toutes*. Il précède ordinairement son substantif. *Tout le peuple*, *toute la ville*, *tous les animaux*, *toutes les plantes*. On voit par ces exemples qu'il n'exclut pas toujours l'article, et qu'il le précède. — Quand *tout* est joint aux adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, *votre*, *notre*, etc., il précède ces adjectifs. *De tout mon cœur*, *de tout votre pouvoir*, etc. — Quand il est accompagné des pronoms *nous*, *vous*, *eux*, il les suit toujours: *nous tous*, *vous tous*, *eux tous*. — Quand il est accompagné des adjectifs démonstratifs *ce*, *celui*, *ceci*, *cela*, etc., il les précède: *tout ce que vous avez dit*, *tout ceci*, *tout cela*, etc. — *Les*, employé comme régime direct, ne veut *tout* ni avant ni après lui; il le renvoie après le verbe dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés. *Je les vois tous*, *je les ai tous vus*.

On répète *tout* devant chaque substantif qu'il modifie, quoiqu'ils signifient des choses de même genre. Ainsi, l'on doit dire, *il a perdu toute l'affection et toute l'inclination qu'il avait pour moi*, et non pas, *il a perdu toute l'affection et l'inclination*, etc. — Il faut sur-tout répéter *tout* devant deux substantifs de genre différent. Ne dites donc pas, *je suis avec toute l'ardeur et le respect possible;* mais, *avec toute l'ardeur et tout le respect*, etc.

Tout. Adverbe. Il signifie tout-à-fait, entièrement, quoique, sans exception, sans réserve. Il est assujetti à quelques règles particulières.

Souvent *tout* n'est qu'un mot explétif qui rend plus énergiques les expressions auxquelles il est joint, comme devant les adverbes. *Parler tout haut*, *parler tout bas; tout franc*, *tout bonnement*, *tout aussi bon*, *tout aussi mauvais; tout en riant*, *tout en grondant*. Alors il est invariable.

Tout est aussi invariable lorsqu'il est joint à un adjectif masculin pluriel. *Ils sont* tout *étonnés*, tout *interdits*. (Marmontel.) *Ces enfans sont* tout *pleins d'esprit*. (Académie.) *Les hommes*, tout *ingrats qu'ils sont*, *s'intéressent toujours à une femme tendre*. (Voltaire.) *Les jours que j'ai passés* tout *entiers avec moi seul*. (J.-J. Rousseau.) *Ils sont* tout *autres que vous ne les avez vus*. (Vaugelas.)

Sont-ils morts tout entiers avec leurs grands desseins?

(Corneille, *Cinna*.)

Tout est invariable devant un adjectif féminin singulier ou pluriel qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. *Elle est* tout *éblouie*, tout *enchantée; des femmes* tout *éplorées; elle est* tout *abatue de sa disgrâce*. *La compagnie était* tout *attentive et* tout *émue*. (Voltaire.) *Une constance* tout *héroïque; elles sont* tout *autres; elle est* tout *autre*. — Avant *autre*, il est quelquefois difficile de distinguer si *tout* est adverbe ou adjectif, et par conséquent s'il est invariable ou variable. Dans, *cette maison est* tout *autre qu'elle n'était*, *tout* est évidemment adverbe, car il n'a point de substantif exprimé ou sous-entendu auquel il puisse se rapporter; il signifie tout-à-fait, entièrement. Mais quand on dit, *toute autre se serait rendue à leurs discours*, *toute* est un adjectif qui se rapporte au substantif sous-entendu *personne;* c'est-à-dire, *toute autre personne se serait rendue à leurs discours*. Il en est de même dans cette phrase de Voltaire: *Cette liberté a ses bornes*, *comme* toute *autre espèce de liberté*.

Tout, adverbe, devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou un *h* aspiré, prend le genre et le nombre de cet adjectif. Alors l'adverbe se convertit en adjectif, sans perdre néanmoins sa signification adverbiale, et sans prendre celle de l'adjectif, dont il ne revêt que la forme. *Une femme* toute *pénétrée de douleur; de l'eau-de-vie* toute *pure; elles sont* toutes *déconcertées; elle est* toute *consolée; elles sont* toutes *rêveuses*, toutes *languissantes*. *L'espérance*, toute *trompeuse qu'elle est*, *sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable*. — Il faut remarquer que, dans ces exemples, *tout* peut quelquefois occasioner des équivoques. Par exemple, *elles sont* toutes *consolées* peut signifier ou que toutes les personnes dont on parle sont consolées, sans en excepter aucune, ou qu'elles sont entièrement, tout-à-fait consolées. Féraud est d'avis que, si l'on prend *tout* dans le sens adverbial, on peut éviter l'équivoque, en disant, *elles sont tout consolées;* mais cette locution, contraire à celle que nous venons de donner, ne serait pas supportable. Nous pensons qu'on pourrait éviter l'équivoque en disant, par exemple, *toutes sont consolées*, pour signifier que toutes les

personnes dont on parle sont consolées.

Tout, adverbe, joint à un substantif masculin ou féminin, est invariable. *Il est* tout *feu*, *il est* tout *oreilles*.

Tout-a-fait. Expression adverbiale.

Je suis chrétien, Néarque, et le suis *tout-à-fait*.
(Corneille, *Polyeucte*.)

Tout-à-fait, dit Voltaire, ne doit jamais entrer dans la poésie noble. (*Remarques sur Corneille*.)

Tout beau. Expression familière que l'on employait autrefois dans le style noble, et qui en est bannie aujourd'hui.

Tout beau, ma passion deviens un peu moins forte.
Tout beau, Pauline, il entend vos paroles.
(Corneille.)

Tout beau, dit Voltaire, revient au *pian piano* des Italiens. Ce mot familier est banni du discours sérieux, à plus forte raison de la poésie. Il ne peut jamais être ennobli, parce qu'il ne peut être accompagné de rien qui le relève.

Tout de suite, de suite. Phrases adverbiales qui ont un sens différent. *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption. *Il a marché deux jours de suite; il ne saurait dire deux mots de suite.* — Il se dit aussi de l'ordre dans lequel les choses doivent être rangées. *Ces livres, ces médailles ne sont pas de suite.*

Mais *de suite* précédé de l'adverbe *tout* signifie incontinent, sur l'heure. *Il faut que les enfans obéissent de suite; il faut envoyer chercher tout de suite le médecin.*

Toutefois. Adverbe. On le met tantôt au commencement de la phrase, tantôt après *et*, ou après quelque autre conjonction, tantôt dans le corps de la phrase, et quelquefois à la fin. *Toutefois il viendra; et toutefois il y consent; si toutefois la chose est possible; je ne laisserai pas toutefois de le servir; il en est venu à bout toutefois.* — Quand il est joint à *quoique*, *bien que*, *parce que*, et autres conjonctions dont le *que* est inséparable, il se met après ces conjonctions, et ordinairement entre la conjonction et le *que*. *Pourvu toutefois qu'il le veuille; afin toutefois qu'il puisse le faire; à condition toutefois qu'il y consentira.*

Tracasser, Tracasserie, Tracassier. Ces trois mots sont exclus du style noble.

Trace. Substantif féminin. L'Académie le définit, vestige qu'un homme ou quelque animal laisse à l'endroit où il a passé. On a donc eu raison de critiquer ce vers de Racine :

Quelles *traces* de sang vois-je sur vos *habits*?
(*Les Frères ennemis.*)

Il fallait dire des *taches de sang*. *Trace* est mieux employé dans le vers suivant :

De son généreux sang *la trace* nous conduit.
(*Phèdre.*)

Traces, au figuré, dit Féraud, ne se dit guère au singulier. *Il marche sur les traces de ses ancêtres.* — Les poètes s'affranchissent quelquefois de cet usage.

La discorde civile est par-tout sur *ta trace*.
(Voltaire, *Mahomet.*)

Ce n'est pas là une heureuse licence, et *ta tra* n'est point du tout harmonieux.

Tracer. Verbe actif de la première conjugaison. *Tracer une ligne, tracer une allée.* — Figurément, *tracer le chemin, la route à quelqu'un.*

.... Il est des vertus que je lui puis *tracer*.
(Racine, *Britannicus.*)

C'est-à-dire, dont je ne puis lui donner l'exemple, que je puis lui apprendre à pratiquer. Voltaire a dit au propre, *tracer une lettre.*

Je la vois cette *lettre* à jamais effrayante,
Que, prête à se glacer, *traça* sa main mourante.
(Voltaire, *Semiramis.*)

L'expression est bonne, mais *traça sa* est bien dur.

Traditionnel, Traditionnelle. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Lois traditionnelles, opinion traditionnelle.*

Traducteur. Substantif masculin. L'Académie ne lui donne point de féminin. Voltaire dit à madame Dacier : *Vous êtes la seule* traductrice *et commentatrice*. (*Dictionnaire Philosophique*, article *Scoliaste.*)

Traduction. Substantif féminin. Terme de littérature. Les opinions ne s'accordent pas sur l'espèce de tâche que s'impose le traducteur, ni sur l'espèce de mérite que doit avoir la traduction. Les uns pensent que c'est une folie de vouloir assimiler deux langues dont le génie est différent; que le devoir du traducteur est de se mettre à la place de son auteur, autant qu'il est possible, de se remplir de son esprit, et de le faire exprimer dans la langue adoptive com-

me il se fût exprimé lui-même s'il eût écrit dans cette langue. Les autres pensent que ce n'est pas assez ; ils veulent retrouver dans la traduction, non-seulement le caractère de l'écrivain original, mais le génie de sa langue, et, s'il est permis de le dire, l'air du climat et le goût du terroir. Ceux-là semblent ne demander qu'un ouvrage utile et agréable ; ceux-ci, plus curieux, demandent la production d'un tel pays, et le monument d'un tel âge. La première de ces opinions est communément celle des gens du monde, la seconde est celle des savans. Le goût des uns ne cherchant que des jouissances pures, non-seulement permet que le traducteur efface les taches de l'original, qu'il le corrige et l'embellisse ; mais il lui reproche, comme une négligence, d'y laisser des incorrections. Au contraire, la sévérité des autres lui fait un crime de n'avoir pas respecté ces fautes précieuses, qu'ils se rappellent d'avoir vues, et qu'ils aiment à retrouver.

Chacun a raison dans son sens. Il s'agit pour le traducteur de se consulter, et de voir auquel des deux goûts il veut plaire. S'il s'éloigne trop de l'original, il ne traduit plus, il imite ; s'il le copie trop servilement, il fait une version, et n'est que translateur. N'y aurait-il pas un milieu à prendre?

Le premier et le plus indispensable des devoirs du traducteur est de rendre la pensée ; et les ouvrages qui ne sont que pensés sont aisés à traduire dans toutes les langues. La clarté, la justesse, la précision, la correction, la décence, sont alors tout le mérite de la traduction, comme du style original ; et si quelques-unes de ces qualités manquent à celui-ci on sait gré au copiste d'y avoir suppléé. Si, au contraire, il est moins clair et moins précis, on l'en accuse, lui ou sa langue. Pour la décence, elle est indispensable dans quelque langue qu'on écrive.

Mais si un ouvrage profondément pensé est écrit avec énergie, la difficulté de le bien rendre commence à se faire sentir. Quoique la précision donne toujours sinon plus de force, au moins plus de vivacité à la pensée, on ne l'exige de la langue du traducteur qu'autant qu'elle en est susceptible ; et quoique le français ne puisse atteindre à la précision du latin de Salluste, il n'est pas impossible de le traduire avec succès. Mais l'énergie est un caractère de l'expression si adhérent à la pensée, que ce sera un prodige dans notre langue diffuse et faible, comme elle est en comparaison du latin, si Tacite est jamais traduit.

Ainsi, à mesure que, dans un ouvrage, le caractère de la pensée tient plus à l'expression, la traduction devient plus épineuse. Or, les modes que la pensée reçoit de l'expression sont la force, la noblesse, l'élévation, la facilité, la grâce, la naïveté, la délicatesse, la finesse, le simplicité, la douceur, la légèreté, la gravité, enfin le tour, le mouvement, le coloris et l'harmonie ; et de tout cela, ce qu'il y a de plus difficile à imiter n'est pas ce qui semble exiger le plus d'effort. Par exemple, dans toutes les langues, le style noble, élevé se traduit ; et le délicat, le simple, le naïf, est presque intraduisible. Dans toutes les langues, on réussira mille fois mieux à traduire *Cinna* qu'une fable de La Fontaine ou qu'une épître de Voltaire, par la raison que toutes les langues ont les couleurs entières de l'expression et n'ont pas les mêmes nuances. Ces nuances appartiennent sur-tout au langage de la société, et rien n'est plus difficile à imiter, d'une langue à une autre, que le familier noble. Or, c'est ce naturel exquis et pur qui fait le charme de ce qu'on appelle ouvrage d'agrément. C'est là que le travail est plus précieux que la matière.

L'abondance et la richesse ne sont pas les mêmes dans toutes les langues. La nôtre, dans l'expression du sentiment et de la passion, est l'une des plus riches de l'Europe ; au contraire, dans les détails physiques, soit de la nature ou des arts, elle est pauvre et manque souvent, non pas de mots, mais de mots ennoblis.

Dans le genre noble, dès que le mot d'usage, le terme propre, n'est pas ennobli, le traducteur n'a de ressource que dans la métaphore ou dans la circonlocution ; et quelle fatigue pour lui de suivre par mille détours, à travers les ronces d'une langue barbare, un écrivain qui, dans la sienne, marche dans un chemin droit, uni, parsemé de fleurs! — Les mouvemens du style peuvent s'imiter dans toutes les langues ; mais le tour de l'expression les rend plus ou moins vifs, plus ou moins rapides. Or la différence des tours est extrême d'une langue à l'autre, et sur-tout des langues où l'inversion est libre, à celles où les mots suivent timidement l'ordre naturel des idées.

Le coloris de l'expression tient à la

richesse du langage métaphorique, et, à cet égard, chaque langue a ses richesses particulières. La différence tient encore plus à l'imagination de l'écrivain qu'au caractère de la langue; et comme, pour imiter avec chaleur les mouvemens de l'éloquence, il faut participer au talent de l'orateur; de même, et plus encore, pour imiter le coloris de la poésie, il faut participer au talent du poète. Mais à l'égard de l'harmonie, ce n'est pas seulement une oreille juste et délicate qui la donne : elle doit être une des facultés de la langue, dans laquelle on écrit. — Il n'y a pour les modernes, il le faut avouer, aucune espérance d'approcher jamais des anciens dans cette partie de l'expression, soit poétique, soit oratoire. L'unique ressource de nos traducteurs est donc de supposer, comme on l'a dit, que les poètes, les orateurs, eussent écrit en français; qu'ils eussent dit les mêmes choses, et, soit en prose, soit en vers, de tâcher d'atteindre, dans notre langue, au degré d'harmonie qu'avec une oreille excellente et beaucoup de peine et de soin, ils auraient donné à leur style. (Marmontel.)

Il ne faut pas confondre les deux mots *traduction* et *version*. Ces deux mots diffèrent entre eux par quelques idées accessoires; car on emploie l'un en bien des cas où l'on ne pourrait pas se servir de l'autre. On dit en parlant des saintes écritures, la *version des septantes*, la *version vulgate*, et l'on ne dirait pas de même, la *traduction des septantes*, la *traduction vulgate*. On dit au contraire que Vaugelas a fait une *traduction* de Quinte-Curce, et l'on ne pourrait pas dire qu'il en a fait une *version*. Il semble que la *version* est plus littérale, plus attachée aux procédés propres de la langue originale, et plus asservie dans ses moyens aux vues de la construction analytique; et que la *traduction* est plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle, et plus assujettie dans les expressions aux tours et aux idiomes de cette langue. L'art de la *traduction* suppose nécessairement celui de la *version*; de là vient que les translations que l'on fait faire à nos jeunes gens dans nos colléges, du grec ou du latin en français, sont très-bien nommées des *versions*.

Traduisible. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif, et ne s'emploie guère qu'avec la négation. *Ce poème n'est pas traduisible.*

Trafiquer. Verbe neutre et actif de la première conjugaison. *Trafiquer en laines*, en *soieries*. — *Trafiquer une lettre de change*. — Au figuré, *trafiquer* de quelque chose.

Britannicus se plaint, dans la tragédie de ce nom, des témoins assidus

> Qui, choisis par Néron pour ce commerce infâme,
> *Trafiquent* avec lui des secrets de mon ame.
> (Racine.)

Tragédie. Substantif féminin. C'est la représentation d'une action héroïque. Elle est héroïque si elle est l'effet de l'ame portée à un degré extraordinaire jusqu'à un certain point. L'héroïsme est un courage, une valeur, une générosité, qui est au dessus des ames vulgaires.

Les vices entrent dans l'idée de cet héroïsme. Un statuaire peut figurer un Néron de huit pieds; de même un poète peut le peindre, sinon comme un héros, du moins comme un homme d'une cruauté extraordinaire, et, s'il est permis de le dire, en quelque sorte héroïque, parce qu'en général les vices sont héroïques quand ils ont pour principe quelque qualité qui suppose une hardiesse et une fermeté peu communes.

L'action est héroïque par elle-même, ou par le caractère de ceux qui la font. Elle est héroïque par elle-même quand elle a un grand objet, comme l'acquisition d'un trône, la punition d'un tyran. Elle est héroïque par le caractère de ceux qui la font, quand ce sont des rois, des princes qui agissent, ou contre qui on agit. Quand l'entreprise est d'un roi, elle s'élève, s'ennoblit par la grandeur de la personne qui agit. Quand elle est contre un roi, elle s'ennoblit par la grandeur de celui qu'on attaque.

La première qualité de l'action tragique est donc qu'elle soit héroïque. Mais ce n'est point assez. Elle doit être encore de nature à exciter la terreur et la pitié, c'est ce qui fait la différence et la rend proprement tragique. — L'épopée traite une action héroïque aussi-bien que la tragédie; mais son principal but étant d'exciter la terreur et l'admiration, elle ne remue l'ame que pour l'élever peu à peu. Elle ne connaît point ces ressources violentes et ces frémissemens du théâtre qui forment le vrai tragique.

Le but de la tragédie étant d'exciter

l'intérêt de son autorité à rompre cette habitude n'en doit pas être assez affligé pour devenir un personnage tragique; il cesse d'avoir la dignité requise aux personnages de la tragédie, si son affliction va jusqu'au désespoir. Un tel malheur ne saurait l'abattre, s'il a un peu de cette fermeté sans laquelle on ne saurait être, je ne dis pas un héros, mais même un homme vertueux. La gloire, dira-t-on, l'emporte à la fin, et Titus, de qui l'on voit bien qu'on veut parler, renvoie Bérénice chez elle.

Mais ce n'est pas là justifier Titus, c'est faire tort à la réputation qu'il a laissée; c'est aller contre les lois de la vraisemblance et du pathétique véritable, que de lui donner, même contre le témoignage de l'histoire, un caractère si mou et si efféminé. Aussi, quoique *Bérénice* soit une pièce très-méthodique et parfaitement bien écrite, le public ne la revoit pas avec le même goût qu'il lit *Phèdre* et *Andromaque*. Racine avait mal choisi son sujet; et, pour dire plus exactement la vérité, il avait eu la faiblesse de s'engager à le traiter, sur les instances d'une grande princesse.

De ces réflexions sur le rôle peu convenable que Racine fait jouer à Titus, il ne s'ensuit pas que nous proscrivions l'amour de la tragédie. On ne saurait blâmer les poètes de choisir pour sujet de leurs imitations des effets des passions qui sont les plus générales, et que tous les hommes ressentent ordinairement. Or, de toutes les passions, celle de l'amour est la plus générale; il n'est presque personne qui ne l'ait sentie, du moins une fois en sa vie. C'en est assez pour s'intéresser avec affection à ceux qu'elle tyrannise.

Mais il ne faut pas introduire l'amour dans toutes les tragédies.

Le double intérêt de la terreur et de la pitié doit être l'ame de la tragédie. Pour cela, il est de l'essence de ce spectacle 1°. de nous présenter nos semblables dans le malheur; de nous les présenter dans le péril et dans le malheur; 2°. de nous les présenter dans un péril qui nous effraie, et dans un malheur qui nous touche; 3°. de donner à cette imitation une apparence de vérité qui nous séduise et nous persuade assez pour être émus, comme nous nous plaisons de l'être, jusqu'à la douleur exclusivement. De là toutes les règles sur le choix du sujet, sur les mœurs et les caractères, sur la composition de la fable, et sur toutes les vraisemblances du langage et de l'action.

On distingue deux systèmes de tragédie, l'un ancien, l'autre moderne.

Sur le théâtre ancien, le malheur du personnage intéressant était presque toujours l'effet d'une cause étrangère; et lorsqu'il y avait de sa faute par imprudence, faiblesse ou passion, comme dans Œdipe, Hécube, Phèdre, etc., le poète avait soin de donner à cette cause une cause première, comme la destinée, la colère des dieux ou leur volonté sans motif, en un mot la fatalité; et cela dans les sujets mêmes qui semblent les plus naturels. Par exemple, si Agamemnon était assassiné en arrivant dans son palais, un dieu l'avait prédit, et le poète ne manquait pas de faire annoncer par Cassandre que telle était la destinée de ce malheureux fils d'Atrée et de Tantale; de même si les fils d'Œdipe se déclaraient une guerre impie, c'était l'effet inévitable des imprécations de leur père, et les poètes avaient grand soin d'en avertir les spectateurs.

Dans les sujets tirés du théâtre des Grecs ou de leur histoire fabuleuse, ce même dogme a été reçu sur tous les théâtres du monde. Oreste, condamné par un dieu à tuer sa mère, et, pour ce crime inévitable, tourmenté par les Euménides, n'est guère moins intéressant pour nous que pour les Athéniens, car la vraisemblance et l'effet théâtral n'exigent pas que l'on croie à la fiction, mais qu'on y adhère, et c'est à quoi se sont mépris les spéculateurs qui, de leur cabinet, ont voulu régler le théâtre.

Les poètes ont mieux jugé du pouvoir de l'illusion, et de la facilité qu'on a toujours à déplacer les hommes. Ils ont pris les sujets des Grecs, fait du théâtre de Paris le théâtre d'Athènes, ressuscité Mérope, Œdipe, Iphigénie, Oreste, rétabli sur la scène le culte, les mœurs, les usages antiques, avec toutes les circonstances des lieux, des hommes et des faits; et les Français, à ce spectacle, sont devenus Athéniens. Ainsi nous avons vu revivre l'ancienne tragédie avec tout ce qu'elle eut jamais de plus touchant, de plus terrible, mais avec une plénitude et une continuité d'action, une gradation d'intérêt, un enchaînement de situations, un développement de mœurs, de sentimens, de caractères et de nouveaux ressorts inconnus aux anciens.

Cependant, comme cette source n'é-

tait pas inépuisable, et que de nouvelles circonstances indiquaient de nouveaux moyens, le génie a tenté de s'ouvrir une autre carrière.

Les anciens, à côté du système de la fatalité, donné par la religion et par l'histoire de leur pays, avaient comme nous le système des passions actives donné par la nature; ils l'ont employé quelquefois comme dans *Électre* et dans *le Thyeste*; mais, soit qu'il leur parût moins imposant, moins pathétique, soit qu'il ne s'accordât pas si bien avec la forme, les moyens et l'intention de leur théâtre, ils l'avaient négligé. Les modernes s'en sont saisis; ils ont fait de la tragédie non pas le tableau des calamités de l'homme esclave de la destinée, mais le tableau des malheurs et des crimes de l'homme esclave de ses passions. Dès lors, le ressort de l'action tragique a été dans le cœur de l'homme; et tel est le nouveau système dont Corneille est le créateur.

Quand les modernes ont employé le système des passions, tantôt ils l'ont réduit à sa simplicité, tantôt ils l'ont combiné avec celui de la destinée; de là les divers genres de la tragédie nouvelle.

Lorsque dès l'avant-scène jusqu'au dénoûment, la volonté, la passion ou la force des caractères agit seule, et par elle-même produit les incidens et les révolutions, noue, enchaîne et dénoue l'action théâtrale, c'est le système des modernes dans toute sa simplicité, et ce genre se subdivise en trois. Le premier est celui où le personnage intéressant fait son malheur lui-même, comme Roxane et le fils de Brutus; le second est celui où le caractère intéressant est aux prises avec des méchans, et qu'il est menacé d'en être la victime, comme Britannicus, comme Zopire et ses enfans; le troisième est celui où, sans le concours des méchans, le personnage intéressant est malheureux par la situation pénible et douloureuse où le réduit le contraste de ses devoirs et de ses penchans, ou de deux intérêts contraires, et par la violence qu'il se fait à lui-même ou qu'on fait à sa volonté, mais avec un droit légitime, comme dans le *Cid*, dans *Inès*, dans *Zaïre*.

A présent, si l'on considère que ces divers genres peuvent se réunir dans le même sujet, et se combiner dans une même fable, comme dans l'*Iphigénie en Aulide* et dans la *Sémiramis*; qu'il est du moins très-naturel que le mobile soit dans la passion, et l'obstacle dans la fortune; qu'il est même rare que l'action soit assez simple pour n'avoir qu'un ressort; que dans le concours de divers caractères intéressés à l'événement, chacun d'eux étant passionné et naturellement bon ou méchant, ou mixte, ce n'est plus une passion qui agit, mais une foule de passions contraires, et chacune selon le naturel du personnage qu'elle anime, dans les rapports d'âge, de rang et de qualités respectives, comme du fils au père, et du sujet au roi; si dans ce choc on fait concourir les droits du sang et de l'hymen, de l'amour et de l'amitié, de la nature et de la patrie, etc., on sera étonné de la fécondité que les mœurs donnent à l'action, et l'on aura de la peine à concevoir que les anciens les aient comptées pour si peu de chose.

Le système des passions admet toutes les formes de fables, excepté celle dont l'événement est favorable au crime; et encore l'a-t-on permise quand le dénouement donné par l'histoire n'a pu être changé comme dans *Britannicus* et dans *Mahomet*. Mais la grande difficulté est dans la disposition intérieure de la fable; et pour la rendre féconde en incidens, en révolutions pathétiques, le vrai moyen est d'y réunir l'importance du sujet, la force et le contraste des caractères, et la chaleur des sentimens et des intérêts opposés. Tout le reste naît de soi-même; et dans une fable ainsi constituée, on verra les situations, les scènes vives et pressantes se succéder sans peine et sans relâche, et se pousser comme les flots; au lieu que si les intérêts n'ont rien de passionné, comme dans *Sertorius*, si les caractères opposés au caractère principal sont négligés comme dans *Ariane*; si tout est faible, et le sujet et les caractères et les sentimens, comme dans *Bérénice*, le tissu de l'action se ressentira de cette faiblessse, et toute l'éloquence du poète sera insuffisante pour en remplir les vides et en soutenir la langueur.

La force des caractères consiste dans l'énergie et la chaleur des sentimens, si le personnage est en action, et dans la fermeté de l'ame, lorsqu'il ne fait que résistance. Dans un roi, dans un père, une froide rigueur, une autorité inflexible, une vertu inexorable suffit pour rendre malheureux deux jeunes cœurs passionnés. Mais soit du côté de l'action, soit du côté de l'obstacle, soit dans le choc de deux mouvemens

opposés, chacun des caractères dans sa situation, doit être ce qu'il est, le plus qu'il est possible, sans passer les bornes de la vraisemblance et les forces de la nature. Si Burrhus pouvait être plus vertueux, Narcisse plus scélérat, Cléopâtre, dans *Rodogune*, plus ambitieuse, ils ne le seraient pas assez. De la force des caractères naît la chaleur des sentimens, et de là celle de l'action. (Extrait de Jaucourt, de Dubos et de Marmontel.)

Tragique. Adjectif des deux genres Au propre, il ne se met qu'après son substantif. *Poème tragique, poète tragique, genre tragique, incident tragique, style tragique.* — Au figuré, on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un événement tragique, ce tragique événement; une histoire tragique, cette tragique histoire.*

Tragique. Substantif masculin. Le tragique est ce qui forme l'essence de la tragédie. Il contient le terrible et le pitoyable, ou si l'on veut, la terreur et la pitié. La terreur est un sentiment vif de sa propre faiblesse à la vue d'un grand danger; elle est entre la crainte et le désespoir. La crainte nous laisse encore entrevoir, au moins confusément, des moyens d'échapper au danger; le désespoir se précipite dans le danger même, la terreur au contraire, affaisse l'ame, l'abat, l'anéantit en quelque sorte, et lui ôte l'usage de toutes ses facultés : elle ne peut ni fuir le danger ni s'y précipiter Or c'est ce sentiment que produit dans Sophocle le malheur d'OEdipe. On y voit un homme né sous une étoile malheureuse, poursuivi constamment par son destin, et conduit au plus grand des malheurs par des succès apparens. Ce n'est point là, quoi qu'en ait dit un de nos beaux esprits, un coup de foudre qui fait horreur, ce sont des malheurs de l'humanité qui nous effraient. Quel est l'homme malheureux qui n'attribue au moins une partie de son malheur à une étoile funeste? Nous sentons tous que nous ne sommes pas les maîtres de notre sort; que c'est un être supérieur qui nous guide, qui nous emporte quelquefois; et le tableau d'OEdipe n'est qu'un assemblage des malheurs dont la plupart des hommes ont éprouvé au moins quelque partie ou quelque degré. Ainsi, en voyant ce prince, l'homme faible, l'homme ignorant l'avenir, l'homme sentant l'empire de la divinité sur lui, craint, tremble pour lui-même, et pleure pour OEdipe. C'est l'autre partie du tragique, la pitié, qui accompagne nécessairement la terreur, quand celle-ci est causée en nous par le malheur d'autrui.

Nous ne sommes effrayés des malheurs d'autrui que parce que nous voyons une certaine parité entre ce malheur et nous; c'est la même nature qui souffre, et dans l'acteur et dans ce spectateur. Ainsi l'action d'OEdipe étant terrible, elle est en même temps pitoyable; par conséquent elle est tragique.

Partout où le *tragique* ne domine pas, il n'y a point de tragédie. Le vrai *tragique* règne lorsqu'un homme vertueux, ou du moins plus vertueux que vicieux, est victime de son devoir, comme le sont les Curiaces; ou de sa propre faiblesse comme Ariane et Phèdre; ou de la faiblesse d'un autre homme, comme Polyeucte, ou de la prévention d'un père comme Hippolyte, ou de l'emportement passager d'un frère, comme Camille; qu'il soit précipité par un malheur qu'il n'a pu éviter comme Andromaque, ou par une sorte de fatalité à laquelle tous les hommes sont sujets, comme OEdipe; voilà le vrai tragique, voilà ce qui nous trouble jus qu'au fond de l'ame et qui nous fait pleurer. Qu'on y joigne l'atrocité de l'action avec l'éclat de la grandeur, ou l'élévation des personnages; l'action est héroïque en même temps et tragique, et produit en nous une compassion mêlée de terreur; parce que nous voyons des hommes, et des hommes plus grands, plus puissans, meilleurs que nous, écrasés par les malheurs de l'humanité. Nous avons le plaisir de l'émotion, et d'une émotion qui ne va point jusqu'à la douleur; parce que la douleur est le sentiment de la personne qui souffre, mais qui reste au point où elle doit être pour être un plaisir.

Il n'est pas nécessaire qu'il y ait du sang répandu pour exciter le sentiment tragique. Ariane abandonnée dans l'île de Naxe, Philoctète dans celle de Lemnos, y sont dans des situations tragiques, parce qu'elles sont aussi cruelles que la mort même : elles en présentent même une idée funeste, où l'on voit la douleur, le désespoir, l'abattement, enfin tous les maux du cœur humain. (*Encyclopédie*.)

Tragiquement. Adverbe, Il ne se met qu'après le verbe. *Il a fini tragiquement*, et non pas, *il a tragiquement fini*.

Trahir. Verbe actif de la seconde

conjugaison. *Trahir sa patrie*, *trahir son ami*. Voici quelques exemples où ce mot est pris dans des acceptions qui ne sont point ou qui sont mal indiquées dans le Dictionnaire de l'Académie.

Ne me déguise rien ; mes feux sont-ils *trahis* ?
(VOLTAIRE, *Zaïre*.)

Laïus vous était cher, et votre négligence
De ses mânes sacrés a *trahi* la vengeance.
(VOLTAIRE, *Œdipe*.)

La rougeur de son front *trahissait* sa pensée....
(VOLTAIRE, *Sémiramis*.)

Un seul mot, un soupir, un coup d'œil nous *trahit*.
(VOLTAIRE, *Œdipe*.)

De la postérité pourquoi *trahir* l'espoir ?
(DELILLE, *Énéide*.)

Je dus y renoncer, alors que dans ces lieux
Mon époux fut *trahi* des mortels et des dieux
(VOLTAIRE, *Mahomet*.)

TRAHISON. Substantif féminin. L'Académie prétend qu'on ne dit qu'en Angleterre *haute trahison*, *crime de haute trahison*. On le dit aussi aujourd'hui en France des crimes commis contre la sûreté de l'État.

TRAÎNANT, TRAÎNANTE. Adjectif verbal tiré du verbe *traîner*. Il ne se met qu'après son substantif. *Une robe traînante*, *une queue traînante*. — *Des drapeaux traînans*.

TRAÎNER. Verbe actif et neutre. L'Académie dit *traîner une vie malheureuse*. Voltaire a dit dans le même sens :

Mon père malheureux, à la cour enchaîné,
Trop faible, et malgré lui servant toujours la reine,
Traîna dans les affronts sa fortune incertaine.
(VOLTAIRE, *Henriade*.)

Delille a dit *traîner sa voix* :

Tantôt l'affreux hibou, seul au sommet des toits,
Traîne en accens plaintifs son effrayante voix.
(*Énéide*.)

TRAÎNERIE. Substantif féminin. Action de traîner. Mot inusité que J.-J. Rousseau a appliqué à la musique française de son temps. Quelque temps, dit-il, avant qu'on donnât le *Devin du village*, il était arrivé à Paris des bouffons italiens qu'on fit jouer sur le théâtre de l'Opéra, sans prévoir l'effet qu'ils y allaient faire. La comparaison des deux musiques entendues le même jour, sur le même théâtre, déboucha les oreilles françaises. Il n'y eut personne qui pût endurer *la traînerie* de leur musique, après l'accent vif et marqué de l'italienne.

TRAIRE. Verbe actif, irrégulier et défectueux de la quatrième conjugaison. Il se conjugue ainsi qu'il suit :

Indicatif. — *Présent*. Je trais, tu trais, il trait ; nous trayons, vous trayez, ils traient. — *Imparfait*. Je trayais, tu trayais, il trayait ; nous trayions, vous trayiez, ils trayaient. — *Le passé simple manque*. — *Futur*. Je trairai, tu trairas, il traira ; nous trairons, vous trairez, ils trairont.

Conditionnel. — *Présent*. Je trairais, tu trairais, il trairait ; nous trairions, vous trairiez, ils trairaient.

Impératif. — *Présent*. Trais, qu'il traie ; trayons, trayez, qu'ils traient.

Subjonctif. — *Présent*. Que je traie, que tu traies, qu'il traie ; que nous trayions, que vous trayiez, qu'ils traient. — *L'imparfait manque*.

Participe. — *Présent*. Trayant. — *Passé*. Trait, traite.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

TRAIT. Substantif masculin. En parlant des ouvrages d'esprit, on appelle *trait*, *trait d'esprit*, une pensée ingénieuse et extraordinaire qui surprend par sa nouveauté, et frappe l'imagination par sa vivacité. Voyez *Tour*.

Trait, dans le sens d'action.

Ah ! c'est le dernier *trait* à mon âme éperdue.
(VOLTAIRE, *Sémiramis*.)

Cette phrase est vicieuse, dit La Harpe. On ne peut pas dire proprement *c'est le dernier trait à*. Il est impossible de supporter cette phrase elliptique ; car on ne dit pas *porter un trait*, comme on dit *porter un coup*. (*Cours de Littérature*.)

Trait. Autrefois, dit Voltaire, les choses avaient du rapport les unes aux autres, des ressemblances, des analogies, des conformités, on les rapprochait, on en tirait des inductions, des conséquences. Aujourd'hui, on imprime qu'une déclaration du roi *a trait* à un arrêt de la cour des aides. Si l'on avait demandé à Patru, à Pélisson, à Boileau, à Racine, ce que c'est qu'*avoir trait*, ils n'auraient su que répondre.

TRAITÉ. Substantif masculin. Terme de littérature. Discours étendu écrit sur quelque sujet. Le *traité* est plus positif, plus formel et plus méthodique que l'essai ; mais il est moins profond qu'un système. La dissertation est ordinairement moins longue que le traité. D'ailleurs, le *traité* renferme toutes les questions générales et particulières de son objet ; au lieu que la dissertation n'en comprend que quelques questions générales ou particulières. Ainsi, un *traité* d'arithmétique est composé

de tout ce qui appartient à l'arithmétique; une dissertation sur l'arithmétique, n'envisage l'art de compter que sous quelques-unes de ses faces générales ou particulières. Si l'on compose sur une matière autant de dissertations qu'il y a de différens points de vue principaux, sous lesquels l'esprit peut la considérer; si chacune de ces dissertations est d'une étendue proportionnée à son objet particulier, et si elles sont toutes enchaînées par quelque ordre méthodique, vous aurez un *traité* complet sur cette matière.

Traiter. Verbe actif de la première conjugaison. *Traiter une matière*, *un sujet.—Traiter la paix*, *un mariage.—Traiter avec les ennemis.—Traiter un malade.—Traiter quelqu'un de fripon*, de *voleur*.

On dit *traiter une matière*, *un sujet*, *une question*. Dans tous ces exemples, la matière, le sujet, la question, ne sont pas spécifiés. Quand ils le sont, il faut dire *traiter de*. *Dans son ouvrage il traite* des *plantes*, des *métaux*, etc. —On dit *traiter une affaire*, et *traiter d'une affaire*; mais il me semble que *traiter une affaire*, c'est l'examiner à fond; et *traiter d'une affaire*, c'est la discuter. *Le rapporteur a bien traité l'affaire*; *les juges ont traité* de *cette affaire pendant deux heures*. — *Traiter*, dans le sens de négocier une acquisition, est toujours suivi de la préposition *de*. *Il traite de cette terre*.

Traître, Traîtresse. Adjectif qui se prend substantivement. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un homme traître*, *une femme traîtresse.—Un cœur traître*, *un esprit traître*. — *Un procédé bien traître*.

Traîtreusement. Adverbe. On ne le met guère qu'après le verbe. *Il lui donna traîtreusement un coup de poignard*.

Tramail. Susbstantif masculin. On mouille le *l* final.

Trame. Substantif féminin. L'Académie dit au figuré *la trame de sa vie*, *la trame de ses jours*. Il a une signification plus étendue.

.... Les cruels, dont les coupables mains
Du plus juste des rois ont privé les humains,
Ont de leur trahison caché *la trame impie*.
(Voltaire, *Sémiramis*.)

Apprenez, infidèles,
A former contre moi des *trames* criminelles.
(Voltaire, *Mahomet*.)

Tramer. Verbe actif de la première conjugaison. Au propre, *tramer une étoffe*; au figuré, *tramer une intrigue*, *une conspiration*; *tramer quelque chose contre quelqu'un*.

Tranchant, Tranchante. Adjectif verbal tiré du verbe *trancher*. Il ne se met qu'après son substantif. *Couteau tranchant*, *épée tranchante*. — *Argument tranchant*, *raisons tranchantes*.—*Des couleurs tranchantes*.—On dit aussi *un homme tranchant*, pour désigner un homme qui décide de tout avec une affectation de supériorité, et *un ton tranchant*, pour désigner le ton qui marque cette affectation. *Un esprit tranchant*.

Trancher. Verbe actif et neutre de la première conjugaison. On dit *trancher la tête*, mais on ne dit pas *trancher les pieds*, *les mains*; il faut dire *couper*.

L'Académie dit *trancher court*, pour dire s'expliquer en peu de mots.

Racine a dit :

Songez-vous, pour *trancher d'inutiles discours*,
Que le bonheur d'Achille est fondé sur vos jours?
(Racine, *Iphigénie*.)

Du plus grand des mortels j'ai vu *trancher le sort*.
(Corneille, *Pompée*.)

On tranche la vie, dit Voltaire, *on tranche la tête*; *on ne tranche point un sort*. (*Remarques sur Corneille*.)

Voltaire a dit *trancher les jours* :

Un lâche assassinat
Vient de *trancher* ici les *jours* de ce grand homme.
(*Mort de César*.)

On dit familièrement *trancher du grand seigneur*, *du bel esprit*, etc.; et Corneille a dit *trancher du généreux*. Voltaire dit de cette expression qu'elle est familière et du style comique.

Tranquille. Adjectif des deux genres. On ne mouille pas les *l*. Il se dit des personnes et des choses, et on peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme tranquille*, *une femme tranquille*, *une ame tranquille*, *un esprit tranquille*, *une vie tranquille*. *Il ne lui laissa voir qu'une* tranquille reconnaissance. (Marmontel.

O paix, *tranquille* paix, secourable, immortelle.
(Rousseau.)

Les sincères amours, peu connus dans nos villes,
Sous nos *tranquilles* toits ont choisi des asiles.
(Gresset.)

Racine lui a fait régir la préposition *à*.

Muet à mes soupirs, tranquille *à* mes alarmes.
(*Andromaque*.)

Féraud prétend qu'on ne peut lui faire

prendre ce régime que dans le haut style. Si, par le haut style, Féraud entend la haute poésie, nous ne sommes pas de son avis, et nous croyons que l'on peut très-bien employer cette expression en prose. *Tranquille à mes alarmes* est une phrase elliptique qui peut se traduire par, *tranquille à la vue de mes alarmes;* l'ellipse est naturelle, le sens est clair; il n'y a rien là que la prose doive rejeter, même dans le style épistolaire.

Tranquillement. Adverbe. On ne mouille pas les *l*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a reçu tranquillement cette mauvaise nouvelle*, ou *il a tranquillement reçu cette mauvaise nouvelle*.

Tranquillisant, Tranquillisante. Adjectif verbal tiré du verbe *tranquilliser*. Il y a long-temps que l'usage l'a adopté; et l'Académie de 1798 aurait pu, sans se commettre, le recueillir dans son Dictionnaire. Il ne se met qu'après son substantif. *Une nouvelle tranquillisante, une déclaration tranquillisante. Cela est tranquillisant pour vous.*

Tranquilliser. Verbe actif de la première conjugaison. On ne mouille pas les *l*. Il se dit au propre des humeurs du corps humain. *Un remède propre à tranquilliser les humeurs*. Peut-être dirait-on mieux, *à calmer les humeurs*. Au figuré, il ne se dit que des personnes, relativement au trouble et à l'inquiétude de l'ame.—*Il était inquiet, et je l'ai tranquillisé. J'ai tranquillisé son esprit. Il ne parviendra pas à tranquilliser sa conscience.* — On ne dit pas *tranquilliser un royaume, un Etat, une province.—Se tranquilliser, se tranquilliser* sur *quelque chose qui donne de l'inquiétude.*

Tranquillité. Substantif féminin. On ne mouille pas les *l*. *La tranquillité du cœur, de l'esprit, de la conscience.* Quoiqu'on ne dise pas *tranquilliser un royaume, un Etat*, on dit *la tranquillité du royaume, de l'État.*

Transaction. Substantif féminin. Quoique dans ce mot, le *s* ne soit pas entre deux voyelles, il prend la prononciation du *z*, et on prononce *tranzaction*. La raison en est que ce mot étant composé de deux mots, *trans* et *action*. on le considère comme si ces mots étaient encore séparés.

Transcendant, Transcendante. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Esprit transcendant, mérite transcendant, vertu transcendante.*

Transcrire. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *écrire*. Voyez ce mot.

Transférer. Verbe actif de la première conjugaison. *Transférer un tribunal d'une ville dans une autre. Constantin transféra le siége de l'empire de Rome à Constantinople.*

Transformer. Verbe actif de la première conjugaison. *Circé transforma les compagnons d'Ulysse en pourceaux.*

Transgresseur. Substantif masculin. Il ne se dit point au féminin. Racine l'a employé au masculin.

Si quelqun *transgresseur* enfreint cette promesse,
Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse.
(*Athalie.*)

Transiger. Verbe neutre de la première conjugaison. Quoique *s* ne soit pas ici entre deux voyelles, il n'en prend pas moins le son du *z*. La raison en est que ce mot dérivé du latin *transigere*, est composé de la préposition latine *trans* où le *s* est considéré comme final, et devant se lier au mot suivant.

Transir. Dans ce mot le *s* ne prend pas le son du *z*, comme dans *transiger, transaction*, etc.; la raison en est que la préposition latine *trans* n'entre point dans sa composition comme dans celle de ces derniers; et qu'étant dérivé du latin barbare *strinxire*, il n'est pas considéré comme un mot composé. — Il en est de même de *transissement*.

Racine a employé ce verbe dans le sens neutre.

Je sentis tout mon corps et *transir* et brûler.

Transit. Substantif masculin. On prononce le *s* comme un *z*, parce qu'on considère ce *s* de la proposition *trans* qui entre dans la composition du mot, comme un *s* final qui se lie avec la voyelle initiale du mot suivant. On prononce le *t* final.

Transitif, Transitive. Adjectif. On prononce *tranzitif*, parce qu'on considère le *s* de la préposition *trans* qui entre dans la composition du mot, comme un *s* final qui doit se lier avec la voyelle initiale du mot suivant. Terme de grammaire qui se dit des verbes qui marquent une action qui passe d'un sujet qui la fait, dans un autre qui la reçoit. Il ne se met qu'après son substantif. *Les verbes transitifs*. Voyez *Actif*.

Transition. Substantif féminin. Dans ce mot le *s* se prononce comme un *z*, quoiqu'il ne soit pas entre deux voyelles, *tranzition* : ce mot étant composé de la

préposition latine *trans* et du substantif inusité *ition*, on regarde ces deux mots comme séparés, et on joint le premier au second, selon la règle ordinaire.

On entend aussi par ce mot, en littérature, la liaison d'un sujet à un autre dans le même discours. Tous les préceptes qu'on donne pour former les transitions, pour les placer à propos, pour les varier avec goût, sont autant de préceptes frivoles. Il faut que toutes les parties d'un discours soient unies comme le sont celles d'un tout naturel; c'est la vraie liaison et presque la seule qui doit y être. Tout ce qui n'y tient que par insertion artificielle y est étranger. Ce qui rend si difficile la pratique des transitions à la plupart des auteurs, c'est qu'ils n'ont pas assez médité leurs sujets pour en connaître tout l'enchaînement; et faute d'avoir saisi une partie médiante qui servait de liaison, ils font aboutir les unes aux autres, des parties qui ne sont point taillées pour joindre. De là les transitions artificielles et les tours gauches employés pour couvrir un vide, et tromper ceux qui jugent de la solidité de l'édifice par le plâtre dont il est revêtu.

Qu'on parcoure les ouvrages des célèbres écrivains, on n'y verra point de ces tours de souplesse, si j'ose m'exprimer ainsi; le sujet se développe de lui-même, et s'explique franchement. Tout se suit, et quand ils ont dit sur un chef tout ce qu'il y avait à dire, ils passent à un autre simplement, et avec un air de bonne foi beaucoup plus agréable pour le lecteur que ces subtilités qui marquent la petitesse de l'esprit, ou au moins un auteur trop oisif. (*Principes de Littérature.*)

Transitoire. Adjectif des deux genres. On prononce *tranzitoire*, parce qu'on considère le *s* de la préposition *trans* qui entre dans la composition de ce mot, comme un *s* final qui doit se lier avec la voyelle initiale du mot suivant. Il n'est plus guère d'usage que dans le style plaisant. *Les choses de ce monde sont transitoires.*

Translater. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie dit qu'il est vieux; mais il s'emploie encore en parlant de la version servile que l'on fait d'une langue dans une autre. Celui qui s'éloigne de l'original, pour en rendre les beautés par des tours analogues, traduit; celui qui rend son original mot à mot, translate.

Translateur. Substantif masculin. L'Académie dit qu'il est vieux. On s'en sert encore pour signifier un traducteur qui, sans se soucier de rendre les beautés de son original, le traduit servilement et mot à mot. Il n'a point de féminin. Il me semble qu'on pourrait dire *translatrice.*

Transmettre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Il se conjugue comme *mettre*. Voyez ce mot. *Il lui a transmis la propriété de cette ferme.* — Figurément, *transmettre son nom à la postérité.*

Le droit de commander n'est plus un avantage
Transmis par la nature ainsi qu'un héritage...
(Voltaire, *Mérope.*)

. . . Ce fait remonte au berceau de l'histoire;
Mais le temps d'âge en âge en *transmet* la mémoire.
(Delille, *Énéide.*)

Transmissible. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Des droits transmissibles.*

Transparent, Transparente. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Corps transparent.*

Transport. Substantif masculin. Ce mot au figuré se dit plutôt du cœur que de l'esprit, sur-tout quand il est question de sentimens et de passion. Andromaque dit à Pyrrhus :

Voulez-vous qu'un dessein si beau, si généreux,
Passe pour le *transport d'un esprit* amoureux?

On peut croire que le poète aurait dit, *le transport d'un cœur amoureux*, si la mesure du vers l'eût permis.

Transposition. Substantif féminin. Terme de littérature. C'est le renversement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés, comme quand le verbe précède le sujet ou que le régime se place devant le verbe. Il y a des transpositions élégantes. — La poésie admet plusieurs *transpositions* qui n'ont pas lieu dans la prose. Par exemple, on dit très-bien en vers

Jamais de la nature il ne faut s'écarter.
(Boileau.)

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite.
(Voltaire.)

Le bonheur des méchans comme un torrent s'écoule.
(Racine.)

Mais en prose on dirait, *jamais il ne faut s'écarter de la nature*, *l'amitié n'est point faite pour les cœurs corrompus*, *le bonheur des méchans s'écoule comme un torrent.*

Transversal, Transversale. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Ligne transversale*, *section transversale.*

L'Académie insinue qu'il n'a point de masculin au pluriel. Cependant Buffon a dit, *des muscles transversaux*.

Transversalement. Adverbe. Il se met toujours après le verbe. *Cette ligne coupe transversalement ce carré.*

Trapu, Trapue. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Un homme trapu, une femme trapue, un cheval trapu.*

Travail. Substantif masculin. Il fait au pluriel *travails*, lorsqu'il signifie une machine de bois dans laquelle les maréchaux attachent les chevaux fougueux pour les ferrer ; ou bien encore en parlant des comptes que les ministres rendent des affaires de leur département, ou des rapports que les commis font aux ministres des affaires qui leur ont été renvoyées. Dans tous les autres sens, on dit *travaux* au pluriel.

Travailler. Verbe neutre de la première conjugaison. *Travailler à un ouvrage ; travailler* pour *quelqu'un*, *travailler* pour *sa fortune*, *travailler* à *sa fortune*, *travailler de son métier*, *travailler* de *corps*, d'*esprit*. — Il se prend aussi activement. *Travailler son style ; travailler le bois, le fer.* — *Se travailler. Il se travaille en vain.*

Travailleur. Substantif masculin. On mouille les *l*. — En parlant d'une femme, on dit *travailleuse*.

Travers. Substantif masculin. — On dit *au travers* et *à travers*. Ce sont des phrases employées comme prépositions, mais qui ont des sens différens. *A travers* est toujours suivi d'un régime simple. *A travers les bois. Au travers* est toujours suivi de la préposition *de*. *Il lui passa son épée* au *travers du corps. A travers* marque purement et simplement l'action de passer par un milieu, et d'aller par-delà ou d'un bout à l'autre ; *au travers* marque proprement ou particulièrement l'action et l'effet de pénétrer dans un milieu, et de le percer de part en part, ou d'outre en outre. Vous passez *à travers* le milieu qui vous laisse un passage, une ouverture, un jour ; vous passez *au travers* d'un milieu dans lequel il faut vous faire un passage, faire une ouverture, vous faire jour pour passer. Là vous avez la liberté de passer, rien ne s'y oppose ; ici vous trouvez de la résistance, il faut la forcer. Le jour qui passe entre les nuages passe *à travers*, celui qui passe dans le corps d'un nuage passe *au travers*. Cette différence est assez bien observée dans les exemples suivans :

> . . . . Quel chemin a pu jusqu'en ces lieux
> Vous conduire ou *travers* d'un camp qui vous assiége ?
> (Racine, *Athalie*.)

> Quand pourrai-je, *au travers* d'une noble poussière,
> Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière ?
> (Racine, *Phèdre*.)

> *Au travers* des périls un grand cœur se fait jour.
> (Racine, *Andromaque*.)

> *A travers* les respects, leurs trompeuses souplesses
> Pénètrent dans nos cœurs et cherchent nos faiblesses.
> (Voltaire, *OEdipe*.)

Trébucher. Verbe neutre de la première conjugaison.

> Ce n'est pas tout d'un coup que tant d'orgueil *trébuche*.
> (Corneille, *Rodogune*.)

Trébucher, dit Voltaire, n'a jamais été du style noble. (*Commentaires sur Corneille*.)

Treize. Adjectif numéral des deux genres. Il se met avant son substantif. *Treize personnes, treize maisons.* Il s'emploie quelquefois pour *treizième*, et alors on peut le mettre après son substantif. *Louis treize, chapitre treize ; le treize du mois*, c'est-à-dire, le treizième jour du mois.

Tréma. Substantif masculin. Terme de grammaire. Figure composée de deux points disposés horizontalement en cette manière (¨), que l'on met sur une voyelle pour indiquer qu'on doit la prononcer séparément d'une autre voyelle qui la précède immédiatement, et avec laquelle elle formerait sans cela une diphthongue, ou le signe composé d'une voix simple. — Quelques grammairiens donnent à ce signe le nom de diérèse, qui signifie division, parce qu'en effet il divise ou sépare une lettre d'une autre. Mais l'usage le plus général a confirmé l'emploi du mot tréma.

On emploie le tréma pour les mots *païen, aïeul, aïe, haïr, héroïde, héroïque, Esaü, Antinoüs, faïence, faïencier, laïque, naïf*, afin d'indiquer que la voyelle sur laquelle on le place commence une nouvelle syllabe, et ne forme avec la voyelle qui la précède ni une diphthongue, ni un signe composé d'une voix simple. — On met aussi le tréma sur l'e qui se trouve après un *u*, précédé de *g*, dans le substantif *eiguë*, et dans les adjectifs féminins *ambiguë, exiguë, contiguë, aiguë*, pour indiquer que cette voyelle doit faire une syllabe distincte de celle

de l'*u*, et que ces mots doivent être prononcés autrement que les mots *intrigue*, *brigue*, *figue*, etc., dans lesquels la lettre *u* n'est placée que pour donner au *g* une articulation dure. — On mettait autrefois le *tréma* sur l'*e* de *poëme* et de *poëte*; on y met aujourd'hui l'accent grave. — Il ne faut pas écrire avec le tréma *citoïen*, *emploïer*, *essaïer*, *essuïer*, *païs*, parce qu'il indiquerait qu'il faut prononcer *cito-ien*, *emplo-ier*, *essa-ier*, *essu-ier*, *pa-is*, lorsque la véritable prononciation de ces mots est *citoi-ien*, *emploi-ier*, *essai-ier*, *essui-ier*, *pai-is*, que l'on écrit par cette raison *citoyen*, *employer*, *essayer*, *essuyer*, *pays*. — Enfin, il ne faut pas mettre le tréma sur un *i* précédé d'un *é* accentué, parce que l'accent suffit pour faire détacher les deux voyelles. Ainsi on écrit *athéisme*, *déifié*, *réintégration*, *déiste*, *plébéiste*, etc.

Tremblant, Tremblante. Adjectif verbal tiré du verbe *trembler*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Sa main tremblante*, *sa tremblante main*; *sa voix tremblante*, *sa tremblante voix*. Voyez *Adjectif*.

Trembler. Verbe neutre de la première conjugaison. *Trembler de froid*, *de peur*; *trembler pour quelqu'un*.

Ce verbe demande toujours au subjonctif le verbe de la phrase subordonnée. *Je tremble qu'il ne* vienne. — Il régit aussi *de* avec l'infinitif. *Je tremble de le voir*; et quelquefois *à*, *je tremble à l'aborder*.

> Je tremble à vous nommer l'ennemi qui m'opprime.
> (Racine, *Mithridate*.)

Féraud prétend que si la mesure du vers l'eût permis, Racine aurait mis, *de vous nommer*. Nous ne sommes point de cet avis. On dit *je tremble de*, pour marquer un rapport de la chose que l'on craint avec le sujet du verbe *trembler*. *Je tremble de laisser pénétrer mon secret*; *je tremble de me trahir*, *je tremble de le voir*, *de l'entendre*, et, comme dit l'Académie, *je tremble d'avouer*, etc. Et l'on dit *je tremble à*, pour marquer un rapport de la chose que l'on craint avec la personne dont on parle. *Je tremble à lui découvrir la conspiration qu'on a faite contre lui*; *je tremble à lui faire ce reproche*; et, comme a dit Racine, *je tremble à lui découvrir l'ennemi qui m'opprime*. La crainte de celui qui *tremble de* prend sa source dans l'action même qu'il fait ou qu'il doit faire; la crainte de celui qui *tremble à* prend sa source dans l'impression que fera cette action sur un autre.

Trembleur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *trembleuse*.

Tremblotant, Tremblotante. Adjectif verbal tiré du verbe *trembloter*.

> Lorsque vous conserviez un esprit tout romain,
> Le sien, irrésolu, *tremblotant*, incertain.
> (Corneille, *les Horaces*.)

Tremblotant, dit Voltaire au sujet de ces vers, n'est pas du style noble. (*Remarques sur Corneille*.)

Trembloter. Verbe neutre de la première conjugaiton. Il est banni du style noble.

Tremper. Verbe actif de la première conjugaison. Les poètes l'emploient souvent au figuré.

> Vos mains n'ont point *trempé* dans ce sang innocent.
> (Racine, *Phèdre*.)

> Rarement dans le sang il a *trempé* sa main.
> (Voltaire, *Henriade*.)

Racine lui fait aussi régir la préposition *à*.

> Jamais l'aimable sœur des cruels Pallantides
> *Trempa-t-elle aux* complots de ses frères perfides.
> (*Phèdre*.)

C'est sans doute ici une licence; le verbe *trembler* ne peut s'allier avec la préposition *à*.

Trente. Adjectif des deux genres. Il se met avant son substantif. *Trente hommes*, *trente chevaux*. — Quelquefois il se dit pour *trentième*, et alors on peut le mettre après son substantif. *Chapitre trente*. — *Le trente du mois*, c'est-à-dire le trentième jour du mois.

Trentième. Adjectif des deux genres. Nombre d'ordre. Il se met avant son substantif. *Le trentième jour*, *la trentième année*.

Trépas. Substantif masculin. Le *s* final ne se prononce pas. Ce mot est souvent employé par les poètes au lieu de *mort*.

> Son *trépas* n'a pas calmé la reine.
> (Racine, *Phèdre*.)

> Je n'ai donc traversé tant de mers, tant d'États,
> Que pour venir si loin préparer son *trépas*!
> (Racine, *Andromaque*.)

> Ne reproches jamais mon *trépas* à mon père.
> (Racine, *Iphigénie*.)

> .... Son *trépas* me coûta encor des larmes.
> (Voltaire, *Alzire*.)

> Hélas! si jeune encor, mon bras, mon faible bras
> Ne put ni prévenir, ni venger son *trépas*.
> (Voltaire, *Henriade*.)

Je vais chercher le *trépas* à la guerre.
(VOLTAIRE, *Enfant prodigue*.)

TRÉPASSER. Verbe neutre de la première conjugaison. Quoique *trépas* soit un terme noble, et consacré à la haute poésie, *trépasser* ne l'est point, et ne se dit guère qu'en style de sacristie ou en style marotique. — Féraud ne veut pas qu'on dise, *il a trépassé*, mais toujours *il est trépassé*. Cependant il y a une différence entre l'action de passer de cette vie dans l'autre, et l'état qui résulte de cette action. On dira donc, pour marquer cette action, *il a trépassé à six heures du soir*; et pour marquer l'état, *il est trépassé depuis une heure*.

TRÈS. Particule qui se joint à un adjectif ou à un adverbe, pour en marquer le plus haut degré de qualité, c'est-à-dire le superlatif absolu. Il se joint toujours par un tiret, disent les grammairiens, à cet adjectif ou à cet adverbe. *Très-sage*, *très-sagement*.

La *Grammaire des grammaires* dit que ce mot ne s'associe guère bien avec les participes, sur-tout avec ceux des verbes pronominaux. La dernière partie de cette observation est juste; la première ne l'est pas; car on dit très-bien; *il est très-occupé*, *elle est très-occupée*; *il est très-fâché*, *elle est très-fâchée*; *il est très-humilié*, *elle est très-humiliée*. Mais cela ne se dit que parce que le participe marque une action ou un état qui se rapporte absolument au sujet du verbe. Mais si le participe indiquait un rapport marqué à une cause étrangère, *très* ferait un mauvais effet. Ainsi l'on ne dit pas *la ville est* très-*attaquée*, très-*menacée*; *l'armée a été* très-*battue*, parce que les participes *attaquée*, *menacée*, *battue*, indiquent des rapports marqués à des causes étrangères; savoir à ceux qui attaquent, qui menacent, qui ont battu.

TRESSAILLEMENT. Substantif masculin. On mouille les *l*.

TRESSAILLIR. Verbe neutre et irrégulier de la seconde conjugaison. On mouille les *l*. Il se conjugue comme *assaillir*. Voyez ce mot. — Féraud dit que ce verbe se trouve rarement dans de bons auteurs aux trois premières personnes du présent de l'indicatif. Je ne vois pas pourquoi les bons auteurs éviteraient ces trois personnes, qui n'ont rien de choquant dans la prononciation.

Énée à cet aspect *tressaille* d'allégresse.
(DELILLE, *Énéide*.)

TRIANGULAIRE. Adjectif des deux genres qui suit toujours son substantif. *Figure triangulaire*.

TRIBUT. Substantif masculin. L'Académie dit *payer tribut*, et *payer le tribut*. Féraud préfère le dernier. Ils sont bons l'un et l'autre, selon les cas. On dit *payer le tribut* quand il s'agit de déterminer le sens du mot *tribut*; on dit *payer tribut* quand on prend ce mot dans un sens indéterminé. *Tous ces peuples paient tribut au grand seigneur. Chaque année ils paient le tribut*. On dira en parlant de la douleur que doit causer à un père la mort d'un fils chéri, *il faut payer tribut à la nature*; mais en parlant à un père qui a pleuré pendant long-temps la mort de son fils, on lui dira, dans le dessein de le consoler, *vous avez payé le tribut à la nature*.

TRIBUTAIRE. Adjectif des deux genres qui se met toujours après son substantif. *Pays tributaire*. Quelquefois il régit la préposition *de*. *Ce royaume était tributaire de la Turquie*.

TRICHER. Verbe actif de la première conjugaison. Il est banni du style noble.

TRICHEUR. Substantif masculin. Au féminin, on dit *tricheuse*. Ces mots ne sont point admis dans le style noble.

TRIENNAL, TRIENNALE. Adjectif. On fait sentir les deux *n*, et on prononce l'*e* un peu ouvert, et non pas fermé, comme le marque Féraud. Il ne se met qu'après son substantif. *Charge triennale*, *office triennal*. On dit au pluriel masculin *triennaux*. *Des administrateurs triennaux*.

TRIGAUD, TRIGAUDE. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Il est trigaud; une mine trigaude*. Il n'est point admis dans le style noble.

TRIO. Substantif masculin. Mot emprunté de l'italien qui ne prend point de *s* au pluriel.

TRIOLET. Substantif masculin. Terme de poésie française. C'est une pièce de huit vers sur deux rimes. La bonté de la pièce consiste dans l'application heureuse qui se fait des deux premiers vers, qui sont comme un refrain. Le caractère de cette espèce de rondeau est d'être plaisant et naïf. En voici un exemple :

Que vous montrez de jugement,
De prévoyance et de courage!
Vous allez au feu rarement;
Que vous montrez de jugement!

Mais on vous voit avidement
Courir des premiers au pillage.
Que vous montrez de jugement,
De prévoyance et de courage!

Triomphal, Triomphale. Adjectif. Il fait *triomphaux* au pluriel masculin.

Le peuple rassemblé sous ces arcs *triomphaux*.
(Voltaire, *Brutus*.)

Triomphant, Triomphante. Adjectif verbal tiré du verbe *triompher*. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Il est triomphant. — Armes triomphantes, ses triomphantes armes; ses mains triomphantes, ses triomphantes mains.*

De ses *triomphantes* années
Le temps respectera le cours.
(Rousseau.)

Triomphateur. L'Académie ne le donne que comme un substantif; cependant il est souvent pris adjectivement dans le style élevé.

Là siège près de moi ce dieu *triomphateur*.
(Delille, *Énéide*.)

Sa prière
Paie au juste tribut à Minerve guerrière,
Qui daigna la première accueillir nos vaisseaux,
Heureux *triomphateurs* et des vents et des eaux.
(*Idem*.)

L'Académie ne lui donne point de féminin. Voltaire a écrit à Catherine II: *Vos ennemis ne seront parvenus qu'à faire graver sur vos médailles* : Triomphatrice *de l'empire ottoman*.

Triompher. Verbe neutre. Dans le sens de vaincre, il régit la préposition *de*. *Triompher* de *ses ennemis*.

Tel enfin, *triomphant* de sa digue impuissante,
Un fier torrent s'échappe.....
(Delille, *Énéide*.)

Que j'aime à *triompher* de ce tendre embarras!
(Voltaire, *Zaïre*.)

On ne peut s'empêcher de remarquer que ce vers tient un peu de la comédie.

Tripaille. Substantif féminin. On mouille les *l*.

Triphthongue. Substantif féminin. Terme de grammaire. Assemblage de trois sons qui ne font qu'une syllabe. Il n'y a pas de triphthongue dans notre langue, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun assemblage de voyelles qui, se prononçant en une seule syllabe, fassent entendre un triple son. *Lieux*, *yeux*, ne sont que des diphthongues, parce que, quoiqu'il y ait trois voyelles dans chacun de ces mots, on n'y entend cependant que deux sons simples, qui sont *i* et *u*; le premier exprimé par une voyelle simple, et le second par deux voyelles combinées. Il en est de même de *iai*, *iau*, *iou*, *oue*, *oui*, qui ne frappent l'oreille que de deux sons, et qui par conséquent ne sont que des diphthongues.

Triple. Adjectif des deux genres. Il se met ordinairement avant son substantif. *Des souliers à triple semelle*, *un bâtiment à triple étage*, *un menton à triple étage*.

Triplement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est triplement trompé.*

Tripot. Substantif masculin. Le *t* final ne se prononce point.

Trissyllabe. Adjectif des deux genres. Terme de grammaire. Il suit toujours son substantif. *Un mot trissyllabe.* —On dit aussi dans le même sens, *trissyllabique*. *Un pied trissyllabique*, *un vers trissyllabique*.

Triste. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme triste*, *une femme triste*.— *Un air triste*, *une mine triste*.— *Des lieux tristes*, *un jardin triste*. — *Une triste mine*, *ces tristes lieux*.—*Un triste souvenir*, *un triste accident*, *un triste spectacle*, *une vie triste*, *une triste vie*.

Triste effet des fureurs dont je suis tourmentée!
(Racine, *Iphigénie*.)

Ce destructeur fatal des *tristes* Lesbiens.
(*Idem*.)

Voilà ce qui m'amène, et non l'impatience
D'apprendre à qui je dois una *triste* naissance.
(*Idem*.)

Voyez *Adjectif*.

Tristement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a vécu tristement*, ou *il a tristement vécu*.

Trivial, Triviale. Adjectif qui suit toujours son substantif. L'Académie de 1798 nous fait remarquer qu'on dit *triviaux* au pluriel masculin. En effet, quelques auteurs l'ont dit; et il n'y a pas d'inconvénient à les imiter. *Des complimens triviaux*.

Trivialement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Cet ouvrage est écrit trivialement*, et non pas *trivialement écrit*.

Troc. Substantif masculin. On prononce le *c*.

Trois. Adjectif numéral de deux genres. Il se met ordinairement avant son substantif. *Trois hommes*, *trois femmes*, *trois chevaux*.—Il se dit quel-

quefois pour *troisième. Henri trois*, *chapitre trois.* — *Le trois du mois*, c'est-à-dire le troisième jour du mois.

Troisième. Adjectif des deux genres. Nombre d'ordre. Quand ce mot est précédé de l'article, il suit ou précède son substantif. *L'article troisième*, *le troisième article.*

Troisièmement. Adverbe. Il se met au commencement de la phrase, ou après le verbe. *Troisièmement, je vous dirai*; ou *je vous dirai troisièmement.*

Tromper. Verbe actif de la première conjugaison. Voici des exemples où ce verbe est employé dans des acceptions que l'Académie n'indique point.

Quelques-uns, il est vrai, dans la foule des morts,
Du fer des assassins *trompèrent* les efforts.
(Voltaire, *Henriade.*)

Mais on ne peut *tromper* l'œil vigilant des dieux.
(Voltaire, *Sémiramis.*)

Mais la reine. . . Ah! qui peut *tromper* l'œil d'une amante?
(Delille, *Énéide.*)

Souffrez, Iris, que ma muse aujourd'hui
Cherche à *tromper* un moment vos ennuis.
(Voltaire, *Épîtres.*)

Trompeur, Trompeuse. Adjectif. Il se dit des personnes et des choses. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme trompeur*, *une femme trompeuse*, *un valet trompeur.* — *Un visage trompeur*, *une mine trompeuse*, *un discours trompeur*, *des promesses trompeuses*, *de trompeuses promesses*; *des espérances trompeuses*, *de trompeuses espérances.* Voyez *Adjectif.*

Tronc. Substantif masculin. Le *c* ne se prononce point.

Trop. Averbe. Le *p* ne se prononce que devant une voyelle ou un *h* non-aspiré; il modifie les adjectifs, les adverbes et les verbes. *Trop ambitieux*; *il va trop vite*; *il va trop lentement*, *il mange trop.* Il se joint aux substantifs au moyen de la préposition *de. Trop de pain*, *trop de vin*, *trop d'argent.* — Il se met après le verbe dans les temps simples, *il boit trop.* Dans les temps composés, on le met entre l'auxiliaire et le participe lorsqu'il est sans régime, *il a trop bu*; et après le participe, lorsqu'il est suivi d'un régime, *il a bu trop de vin*, et non pas, *il a trop bu de vin.*

Voltaire s'est affranchi de cette règle dans les vers suivans :

J'ai tarde *trop*; il est temps de partir.
(*Nanine.*)

J'ai trop tardé; *il est temps de partir*, aurait été dur à cause du rapprochement des deux voyelles. — Quelquefois *de* précède *trop*, comme dans *cela est de trop.*

On ne trouve ni dans l'Académie, ni dans Féraud, *mon trop*, *son trop*, *ton trop.* Cependant on les trouve dans les meilleurs poëtes :

J'abuse, cher ami, de *ton trop* d'amitié.
(Racine, *Andromaque.*)

Dieux! je me plains à vous de *son trop* de vertu.
(Voltaire, *Mérope.*)

Trope. Substantif masculin. Terme de grammaire. Les tropes sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot. Ces figures sont appelées *tropes*, d'un mot grec qui signifie *tourner*, parce que, quand on prend un mot dans le sens figuré, on le tourne pour ainsi dire afin de lui faire signifier ce qu'il ne signifie point dans le sens propre. *Voiles*, dans le sens propre, ne signifie point *vaisseaux*, les voiles ne sont qu'une partie du vaisseau. Cependant *voiles* se dit quelquefois pour vaisseaux. Par exemple, lorsque parlant d'une armée navale, je dis qu'elle était composée de cent voiles, c'est un trope. *Voiles* est là pour vaisseaux. — Les tropes paraissent donner des figures aux idées mêmes qui s'éloignent le plus des sens, et c'est peut-être là ce qui les fait appeler *figures* ou *expressions figurées.* On nomme par exemple *ame*, *esprit*, cette substance simple qui seule sent, qui seule pense, et ces dénominations ne signifient originairement qu'un souffle, qu'un air subtil. Veut-on parler de ses qualités, on semble lui communiquer celles du corps; on dit *l'étendue*, *la profondeur*, *les bornes de l'esprit*; *les penchans*, *les inclinations*, *les mouvemens de l'ame.*

La nature des tropes ou figures est de faire *image*, en donnant du corps ou du mouvement à toutes nos idées. On conçoit par-là combien ils sont nécessaires, et combien il nous serait souvent impossible de nous exprimer, si nous n'y avions recours. Mais il faut se servir des tropes avec discernement pour donner à chaque pensée son vrai caractère.

Tout écrivain doit être peintre, autant du moins que le sujet qu'il traite le permet. Or, nos pensées sont susceptibles de différens coloris. Séparées, chacune a une couleur qui lui est pro-

pre; rapprochées, elles se prêtent mutuellement des nuances, et l'art consiste à peindre ces reflets. Étudions donc les tropes, et voyons comment ils produisent différens coloris.

Une image doit contribuer à la liaison des idées, ou du moins elle ne doit jamais l'altérer. Son moindre avantage est de faire tomber sous les sens jusqu'aux idées les plus abstraites. Lorsque, voulant expliquer la génération des opérations de l'ame, on dit *qu'elles prennent leur source dans la sensation, et que l'attention se jette dans la comparaison, la comparaison dans le jugement*, etc., on compare toutes ces opérations à des rivières, et ces mots *source* et se *jette*, sont des tropes qui rendent la pensée d'une manière sensible. Nous employons ce langage dans toutes les occasions qui se présentent, et nous éprouvons tous les jours combien il est propre à nous éclairer. — Les tropes qui répandent une grande lumière ne sauraient nuire à la liaison des idées; ils y contribuent au contraire. Il n'est peut-être pas aussi aisé de choisir parmi ces figures, lorsqu'on doit se borner à accompagner d'accessoires convenables une pensée qui est par elle-même dans un grand jour; c'est alors que le discernement est surtout nécessaire. — Les rhéteurs distinguent bien des espèces de tropes, mais il est inutile de les suivre dans tous ces détails. C'est uniquement à la liaison des idées à nous éclairer sur l'usage que nous en devons faire; et quand on sait appliquer ce principe, il importe peu de savoir si l'on fait une métonymie, une métalepse, une litote, etc.

Pourquoi peut-on quelquefois substituer *voile* à *vaisseau*, et pourquoi ne le peut-on pas toujours? On dira *une flotte de vingt voiles sortit des ports, et prit sa route vers Port-Mahon;* et on ne dira pas *une flotte de vingt voiles se battit contre une flotte de vingt voiles*. Dans ce dernier cas, il faut dire, *une flotte de vingt vaisseaux*. La raison de cet usage est sensible. Les voiles représentent non-seulement les vaisseaux, mais ils les représentent encore en mouvement; car ils sont l'instrument qui les fait mouvoir. Toutes les fois donc que l'on dit, *vingt voiles sortirent du port, et prirent la route*, etc., ce trope fait une image qui se lie avec l'action de la chose; mais lorsqu'il s'agit d'un combat, les voiles n'en sont plus l'instrument, et l'image devient confuse, parce qu'elle n'a pas assez de rapport avec l'action. — On peut dire cependant à son choix, *nous avions une flotte de vingt voiles*, ou *de vingt vaisseaux;* on donnera même la préférence au trope, parce qu'on le peut toutes les fois que l'image ne contrarie point la liaison des idées. — Lorsque *voile* est pris dans sa signification primitive, il ne désigne qu'une partie du vaisseau; mais lorsqu'on le substitue au mot *vaisseau*, il s'approprie une nouvelle idée, et il y ajoute pour accessoire l'image des vents qui soufflent dans les voiles déployées. C'est ainsi qu'un mot, en passant du propre au figuré, change de signification. La première idée n'est plus que l'accessoire, et la nouvelle devient principale.

On dit d'un peintre, *c'est un grand pinceau;* et d'un écrivain, *c'est une belle plume*. Mais on ne dit pas *la vie de ce grand pinceau, de cette belle plume*. La raison en est sensible, c'est que les idées de *plume* et de *pinceau* n'ont pas de rapport avec les actions d'un peintre et d'un écrivain; elles n'en ont qu'avec leurs ouvrages. Ces exemples font déjà connaître comment on doit employer les tropes.

Vous juriez autrefois que ce *fleuve* rebelle
Se ferait vers sa source une route nouvelle,
Plutôt qu'on ne verrait votre cœur dégagé.
Voyez couler ces *eaux* dans cette vaste plaine;
C'est le même penchant qui toujours les entraîne:
Leur cours ne change point, et vous avez changé.

Ces vers sont beaux, mais on y ajoutera une image, si on substitue cette *onde* à ce *fleuve*, et ces *flots* à ces *eaux*. On dira donc avec Quinault:

Vous juriez autrefois que cette *onde* rebelle
Se ferait vers sa source une route nouvelle,
Plutôt qu'on ne verrait votre cœur dégagé.
Voyez couler ces *flots* dans cette vaste plaine;
C'est le même penchant qui toujours les entraîne:
Leur cours ne change point, et vous avez changé.

Ces tropes établis s'accordent parfaitement avec le tableau que le poëte met sous nos yeux; et, en les retranchant, on fait comme un peintre qui, voulant représenter le cours d'une rivière, éviterait de peindre les ondes et les flots.

Les tropes qui font image ont souvent l'avantage de la précision. *La haine publique se cache d'ordinaire sous l'adulation*. Il faudrait un long discours pour rendre cette pensée sans figures. Il en est de même de ce vers où Despréaux peint un joueur qui:

Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.

Quand même l'expression figurée serait plus allongée, elle doit être préférée si l'image est belle. *Que vous dites bien sur la mort de M. de La Rochefoucauld, et de tous les autres, on serre les files, et il n'y paraît plus.* (*Madame de Sévigné.*) — Il eût été plus court de dire, *on se console*; mais le trope embellit une pensée commune.

Il y a des mots qui sont de vrais tropes, et qui ne paraissent plus l'être. Tel est *inspirer*, qui signifie proprement *soufflerdedans*. Mais, comme il a perdu cette signification, il ne présente plus aucune image. Il faut donc, si l'on veut peindre, substituer une autre figure. C'est ce qu'a fait Despréaux.

O nuit, que m'as-tu dit? quel démon sur la terre
Souffle dans tous les cœurs la fatigue et la guerre?

Ce poète pouvait dire, *inspire à tous les cœurs*; c'eût été encore une image; mais elle eût été à peine aperçue.

On est si fort accoutumé de dire que tout a plusieurs faces, qu'on ne remarque pas que cette expression est figurée. Madame de Sévigné dit : *Tout est à facettes*, et donne par-là plus de corps à cette pensée.

Lorsque le duc d'Anjou, Philippe V, monta sur le trône, Louis XIV pouvait dire : *L'Espagne* et *la France ne seront plus divisées*; mais cette expression eût à peine paru figurée. Il pouvait dire encore, *il n'y a plus de barrière entre la France et l'Espagne*, et la figure eût été plus sensible. Il fit mieux, et il dit: *Il n'y a plus de Pyrénées*; mot d'autant plus heureux, qu'il ne convient qu'aux deux royaumes. On voit, par cet exemple, comment les tropes doivent être accommodés au sujet.

Dans le choix des tropes, il faut avoir égard aux sentimens que nous éprouvons. *Je cours*, dit Télémaque à Calypso, *avec les mêmes dangers qu'Ulysse, pour apprendre où il est. Mais, que dis-je? peut-être qu'il est maintenant* enseveli *dans les profonds abymes des mers.* — Si Télémaque parlait de quelqu'un à qui il prît peu d'intérêt, il dirait simplement, *peut-être qu'il a péri dans un naufrage*; car rien alors ne serait si déplacé que cette figure, *il est enseveli dans les profonds abymes des mers.* Mais il parle d'un père qu'il aime : son intérêt est vif, sa frayeur est grande; il voit ce qu'il craint, il peint ce qu'il voit, et tout, dans son langage, est lié aux sentimens d'amour et de crainte qui l'agitent. Ce ne sont pas les sentimens de Calypso. Aussi emploie-t-elle d'autres images lorsqu'elle veut faire croire à Télémaque qu'Ulysse a péri. *Il voulut me quitter*, dit-elle; *il partit, et je fus vengée par la tempête. Son vaisseau, après avoir été le jouet des vents, fut enseveli* dans les ondes. — Si Ulysse n'avait pas échappé au naufrage, elle pourrait s'arrêter sur l'image d'*enseveli*, et la colère lui ferait tenir le même langage que l'amour et la crainte font tenir à Télémaque. Elle jouirait de sa vengeance en se représentant Ulysse *enseveli dans les profonds abymes des mers.* Mais elle sait qu'il vit encore, et elle ne fait entendre le contraire que dans l'espérance de retenir Télémaque. Cependant la tempête et le vaisseau qui a péri, après avoir été le jouet des vents, sont des images chères à sa colère, parce qu'elles lui retracent les dangers qu'Ulysse a courus. Aussi elle s'y arrête avec complaisance, et elle se peint jusqu'aux ondes. Pour sentir encore mieux cette différence, mettons dans la bouche de Télémaque les paroles de Calypso : *Je cours avec les mêmes dangers qu'Ulysse, pour apprendre où il est. Mais, que dis-je? peut-être qu'après avoir été le jouet des vents, il est enseveli dans les ondes.* On sent qu'*après avoir été le jouet des vents*, est une image qui ne doit pas s'offrir à Télémaque; son amour et sa crainte ne le permettent pas, il ne peut voir que le naufrage. Il serait aussi déplacé de faire tenir à Calypso le langage de Télémaque. *Il voulait me quitter, il partit, et je fus vengée par la tempête; son vaisseau fut enseveli dans les profonds abymes des mers.* Il n'est pas naturel que l'œil de Calypso suive jusque dans ces abîmes un vaisseau où elle sait qu'Ulysse n'était plus; les dangers que ce Grec a courus sont les seules images qu'elle peut se retracer avec plaisir.

Arrêtons-nous un instant sur deux tropes qui sont plus connus que les autres. L'un est la métaphore. Ce trope est l'expression abrégée d'une comparaison. Quand on dit, par exemple, *donner un frein à ses passions*, c'est en quelque sorte arrêter ses passions, comme on arrête un cheval avec un frein. On voit que la comparaison est dans l'esprit, et que le langage n'en donne que le résultat. Ce que nous avons dit des comparaisons doit s'appliquer aux métaphores. Il faut seulement remarquer, qu'à consulter l'étymologie, tous les tropes sont des métaphores : car *métaphore* signifie proprement un mot

transporté d'une signification à une autre.

L'autre trope est l'hyperbole. Ce mot signifie *excès*. Cette figure est chère à tous ceux qui, ne voyant pas avec précision, n'imaginent pas qu'on puisse jamais dire trop. L'usage en a introduit quelques-unes. *Plus vite que le vent*, *répandre des ruisseaux de larmes*. On peut les employer, parce que l'esprit s'étant fait une habitude d'en retrancher l'excès, elles rentrent dans l'ordre des figures qui se conforment à la liaison des idées. L'hyperbole est propre à peindre le désordre d'un esprit à qui une grande passion exagère tout. Voilà les seules cas où l'on doit se permettre cette figure. Voyez *Hyperbole*, *Symbole*.

Après avoir montré avec quel discernement on doit se servir des tropes, nous allons examiner quels sont les fautes où l'on peut tomber en les employant.

Premièrement, on ne doit pas rapprocher des figures dont les accessoires se contrarient. *Ce prince abusa moins du despotime que ses prédécesseurs ; il diminua les chaînes de ses sujets, et rendit le* joug *plus léger*. — *Le joug* et les *chaînes* se contrarient. On ne met pas un joug à ceux qu'on enchaîne ; on n'enchaîne pas ceux à qui on met un joug. Les chaînes ôtent la liberté d'agir, le joug règle l'action. Madame de Sévigné rapproche des figures qui ne peuvent s'associer, lorsqu'elle donne un moule à l'esprit et au cœur, qu'elle en fait des métaux et de la vieille roche. *Il n'y a point d'esprit ni de cœur sur ce moule, ce sont de ces sortes de métaux qui ont été altérés par la corruption du temps ; enfin il n'y a plus de cette* vieille roche.

En second lieu, il faut éviter les tropes lorsque les accessoires qui les accompagnent n'ont pas de rapport avec la chose dont nous parlons. En pareil cas, ils sont extrêmement froids. *Le père Bourdaloue a prêché ce matin* au delà *des plus beaux sermons qu'il ait jamais faits*. (Sévigné.)

En deçà et *au delà* n'ont aucune analogie avec la perfection des choses. On serait plus fondé à regarder mal en soi tout ce qui est en de çà et au delà du bien. — *Que vous dirai-je de l'intérêt que je prends à vous*, à vingt lieues à la ronde? (Sévigné.) Ce tour est encore bien froid. — *C'est l'usage qui a élevé ces mots au-dessus de leur origine, qui est basse d'elle-même ; et si je voulais me servir de métaphores, je dirais qu'après leur avoir donné le* droit *de bourgeoisie, il leur a encore donné des* lettres de noblesse. (Bouhours.) — Les bonnes métaphores ne voilent ni ne masquent ; elles présentent au contraire les choses par les côtés qui les caractérisent, et elles les mettent dans leur vrai jour. Despréaux a dit *la hauteur de l'art des vers*, expression que la rime lui a dictée et qu'il n'a pu faire passer. Bouhours dit qu'elle ne peut être blâmée que par de méchans critiques : mais certainement les bons écrivains ne la répéteront pas.

En troisième lieu, les figures sont encore bien froides quand les rapports sont vagues. *J'ai accoutumé de lui dire que son style n'est qu'*or et azur, *et que ses paroles sont toutes d'*or et de soie ; *mais je puis dire encore avec plus de vérité que ce ne sont que* perles et que pierreries. Cette symétrie de figures froides qui vont deux à deux, est glaçante.

En quatrième lieu, on doit prendre garde de ne pas joindre à des figures reçues, des accessoires tout-à-fait étrangers. *Alexandre fut heureux toute sa vie, parce qu'elle devait être de courte durée. Si sa carrière eût été de plus longue étendue, il eût trouvé au bout les* épines des roses *dont la fortune l'avait couronné*. (Saint-Évremont.) — Alexandre couronné de roses par la fortune, est une image contraire à toutes les idées reçues ; mais Saint-Évremont avait besoin d'épines, et les lauriers n'en ont pas.

> Et, le fer à la main, briguer le privilége
> De mourir en héros.
> (Rousseau.)

Briguer a des accessoires qui ne conviennent pas à la pensée de Rousseau, car on ne brigue pas avec le fer, mais avec des soins, des promesses, des dons, etc.

Il y a bien des manières de se tromper sur le choix des expressions figurées. Cependant il ne faudrait pas être scrupuleux jusqu'à les condamner, uniquement parce qu'on aurait quelque répugnance à les employer. Il faut voir si cette répugnance est fondée. Quelques exemples vont expliquer cette pensée. — *Vomir des injures*, est une métaphore qui, dans sa nouveauté, déplut aux femmes, parce que dit Vaugelas, l'idée en est désagréable. C'est une fausse délicatesse. Il y aurait bien peu de jugement à vouloir en pareil cas employer de plus belles couleurs.

Cette figure est bonne par la raison même qui l'a fait condamner; aussi l'usage l'a-t-il adoptée. — Nicole a dit : *l'orgueil est une enflure du cœur.* L'expression est juste, parce que le cœur est regardé comme le siége de l'orgueil, et qu'une enflure n'a que l'apparence de l'embonpoint. Madame de Sévigné fut d'abord choquée de cette métaphore. A la vérité, elle s'y accoutuma dans la suite, et elle la trouva bonne. Je conjecture que son dégoût venait du rapport qu'a *l'enflure du cœur* avec *avoir le cœur gros*, expression populaire qui signifie *être prêt à répandre des larmes.* Il ne faut pas être arrêté par de pareils scrupules. Racine a dit, et fort bien :

Le cœur *gros de* soupirs qu'il n'a point écoutés.

Les rhéteurs avertissent continuellement de ne pas tirer les figures de trop loin; mais ils ne savent guère ce qu'ils veulent dire par-là. Il est certain que tout étant d'ailleurs égal, elles ne sont jamais plus belles que lorsqu'elles rapprochent des idées plus éloignées; tout consiste dans la manière de les employer.

Il y a des personnes qui trouvent de la hardiesse à se servir d'un nouveau *tour*; elles blâment tout ce qui n'a pas été dit. Fontenelle a été critiqué pour avoir osé dire : *ces vérités se ramifient presqu'à l'infini. Donner des scènes au public*, a paru recherché au père Bonhours; et il n'a pas tenu aux grammairiens que notre langue n'ait été privée de quantité d'expressions qui font une partie de sa richesse. Il faut consulter uniquement le principe de la liaison des idées; et, sans s'occuper de ce qui a été dit ou de ce qui ne l'a pas été, songer uniquement à ce qui peut se dire. (Dumarsais, Condillac.) Voyez *Clarté*, *Figure*.

Trot. Substantif masculin. Le *t* final ne se prononce pas.

Trouble. Adjectif des deux genres qui suit toujours son substantif. *Vin trouble*, *eau trouble*, *vue trouble*.

Trouble-fête. Substantif masculin. Il ne prend point de *s* au pluriel, parce que l'idée du nombre tombe sur le mot *personne* qui est sous-entendu, et non sur *trouble* qui est un verbe, ni sur *fête* qui ne participe point au nombre. *Des trouble-fête*. Cependant Voltaire a dit :

Je veux un peu voir nos deux *trouble-fêtes*.
(*Enfant prodigue.*)

Mais il avait besoin du *s* pour la rime.

Troubler. Verbe actif de la première conjugaison. L'Académie dit qu'*un homme a été troublé* dans *la possession de cette terre*, mais elle n'indique pas s'il faut dire *être troublé* par *quelque chose*, et *être troublé* de *quelque chose*. Féraud ne veut que *par* lorsqu'il est question des choses. *La Russie était troublée* par *des divisions.* — On dit *troublé par*, lorsque la chose dont il est question cause réellement et activement le trouble. *Ce pays a été longtemps troublé* par *des guerres civiles.* On dit *troublé de* lorsque le trouble résulte de l'impression que fait la chose. C'est un sens passif.

Nous vous verrions *troublé de* cette affreuse image.
(Racine, *Iphigénie.*)

Trousser. Verbe actif de la première conjugaison. On dit familièrement, dit l'Académie, qu'*une maladie violente a troussé un homme en deux jours.* Voltaire a employé cette expression sans rapport à une maladie.

Dieu se joue à son gré de la race mortelle;
Il fait vivre cent ans le Normand Fontenelle,
Et *trousse* à trente-neuf mon dévot de Pascal.
(*Epîtres.*)

On a reproché avec grande raison à l'Académie de 1798 d'avoir donné pour exemple de l'emploi de ce verbe, *trousser une femme.*

Trouvable. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Trouver une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme; si cette forme est* trouvable, *cherchons-la, et tâchons de l'établir.* (J.-J. Rousseau.)

Trouver. Verbe actif de la première conjugaison. *Trouver bon, trouver mauvais.* Lorsque ces expressions peuvent se résoudre par *trouver bien*, *trouver mal*, *bon* et *mauvais* sont pris adverbialement, et répondent au *benè probare*, *malè probare* des latins. *J'ai* trouvé bon *la réprimande que vous avez faite à ma fille. J'ai* trouvé bon *ou* mauvais *la liberté que vous avez prise.* En effet, *trouver bon* ou *mauvais* qu'une chose ait été faite, ce n'est pas dire qu'on trouve cette chose bonne ou mauvaise en elle-même, c'est dire qu'on trouve bien ou mal ce qui a été fait, ce qui a été dit.

Mais on dira très-bien, *j'ai* trouvé bonne *et* bien placée *la réprimande*

que vous avez faite. J'ai trouvé bonne *l'action que vous trouvez* mauvaise; parce que dans ces phrases, *bonne*, *mauvaise*, sont là pour qualifier le substantif : c'est réellement la réprimande, l'action qu'on trouve bonne ou mauvaise en elle-même. (M. Lemare.)

Tu. Pronom de la seconde personne du singulier, des deux genres. Il ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées, et est toujours sujet d'une proposition. *Tu aimes, tu danses.* Voyez *Pronom*.

Tudesque. Adjectif des deux genres. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Un langage tudesque, ce tudesque langage.*

Tuf. Substantif masculin. On prononce le *f*.

Tumulte. Substantif masculin. L'Académie dit, *le* tumulte *des passions*. Voltaire a dit *le* tumulte *du cœur*.

De mon cœur étonné vous voyez le *tumulte*.
(*Oreste*.)

Tumultuaire. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Cette assemblée tumultuaire, cette* tumultuaire *assemblée; résolution tumultuaire, délibération tumultuaire.* Voyez *Adjectif*.

Tumultuairement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *On a procédé* tumultuairement *à cette élection.*

Tumultueusement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il se sont assemblés tumultueusement*, ou *ils se sont* tumultueusement *assemblés*.

Tumultueux, Tumultueuse. Adjectif. On peut le mettre après son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Une assemblée tumultueuse, cette* tumultueuse *assemblée; des cris tumultueux, un bruit tumultueux.*

Tuorbe. Substantif masculin. Voyez *Théorbe*.

Turbulemment. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il a agi turbulemment.*

Turbulent, Turbulente. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un homme turbulent, un esprit turbulent.*

Turc. Substantif masculin. On prononce le *c*.

Tutélaire. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Bonté tutélaire, cette tutélaire bonté.*

Tyran. Substantif masculin. L'Académie ne le dit au figuré que de *l'usage qui est le tyran des langues*. Il a, dans ce sens, une signification plus étendue :

Ainsi, lorsque les vents, fougueux *tyrans* des eaux,
De la Seine ou du Rhône ont soulevé les flots.
(Voltaire, *Henriade*.)

Tyrannique. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Pouvoir tyrannique, ce tyrannique pouvoir. Une loi tyrannique, ces tyranniques lois.* Voyez *Adjectif*.

Tyranniquement. Adverbe, On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est emparé tyranniquement de tous les pouvoirs. Il a régné tyranniquement.*

U

U. Substantif masculin. La cinquième des voyelles. Sa prononciation naturelle est comme dans *utile*. — *U* suivi d'un *i*, fait diphthongue avec cette lettre, comme dans *lui, cuit, muid*, etc. Quelquefois on emploie *u* sans le prononcer après la consonne *g*, quand on veut donner à cette consonne un son guttural, comme dans *prodigue*, qui se prononce autrement que *prodige*, par la seule raison de l'*u*, qui du reste est absolument muet. *U* est muet, ou ne se prononce presque pas dans toutes les syllabes où il est après *q*. *Quelque, que, quand*. Dans quelques mots qui nous viennent du latin, *u* est le signe du son que nous représentons ailleurs par *ou*, comme dans *équateur, aquatique, quadrature, quadragésime*, que l'on prononce *ékouateur, akouatique, kouadrature, kouadragésime*. Cependant, lorsque la voyelle *i* vient après *qu*, l'*u* reprend sa valeur naturelle dans les mots de pareille origine, et nous disons, par exemple, *kuinkouagésime* pour *quinquagésime*.

Ultérieur, Ultérieure. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *La Calabre ultérieure. — Demandes ultérieures.*

Un, Une. Adjectif. Devant une consonne ou un *h* aspiré, *un* a le son nasal au masculin; *un cavalier, un héros*. Devant une voyelle ou un *h* muet, l'*u* de *une* conserve sa prononciation na-

sale, et se joint à la voyelle qui suit par un *n* euphonique; *un air*, *un effort*, *un homme*; prononcez *un nair*, *un neffort*, *un nhomme*.

U conserve le son qui lui est propre dans le féminin *une*. On prononce *u-ne femme*, et non pas, *eune femme*.

Un grammairien prétend qu'il faut prononcer de même *u nemployé*, *u nimbécile*, *u nhérétique*, et non pas, *un nemployé*, *un nimbécile*, *un nhérétique* : cette prononciation serait vicieuse. Quand on prononce *u ne femme*, la prononciation de l'*u* seul annonce un substantif féminin; et quand on prononce *un nhomme*, la prononciation nasale annonce un substantif masculin; si l'on prononçait *u nhomme*, cette prononciation annoncerait un substantif féminin, ce qui serait une fausse indication.

La *Grammaire des Grammaires* a dit que le *n* final ne se fait point sentir dans *un*, lorsqu'il n'est pas suivi d'un substantif. Cette règle n'est pas exacte. On prononce *un nautre*, *un nassez grand nombre*, etc.; quoique dans ces phrases *un* ne soit pas suivi d'un substantif. Mais il faut observer que, dans ces phrases, il y a une faible inversion qui ne rompt point la liaison de l'adjectif *un* avec le substantif *homme*, ou avec le substantif *nombre*. C'est comme s'il y avait un homme autre que celui dont on vient de parler, un nombre assez grand.

Cette même *Grammaire des Grammaires* dit que *les* devant *une* se prononce comme si l'*u* de *une* était aspiré; et elle donne pour exemple cette phrase familière : *vers les une heure*. Ce n'est pas parce qu'on regarde l'*u* d'*une* comme aspiré que l'on prononce *vers les une heure*, et non pas *vers les zune heure*; c'est parce que le mot *les*, qui marque un pluriel, loin d'appeler grammaticalement le mot *une*, le repousse au contraire, et ne peut souffrir aucune liaison grammaticale avec ce mot; c'est parce que, dans cette phrase, le substantif pluriel qu'appelle *les* est sous-entendu par ellipse, et que c'est comme s'il y avait, dans les momens qui précèdent ou qui suivent immédiatement une heure. On laisse subsister l'article pluriel, quoique le substantif qu'il appelle ne soit pas exprimé. Mais il faut prononcer *l'un et l'autre*, et non pas, *l'un net l'autre*; *l'un est d'un avis et l'autre de l'autre*, et non pas, *l'un nest d'un avis et l'autre d'un autre*; *l'un aime le vin et l'autre le jeu*, et non pas, *l'un naime le vin et l'autre aime le jeu*; parce que, dans ces trois phrases, *l'un* n'appelle grammaticalement ni la conjonction *et*, ni le verbe *est*, ni le verbe *aimer*. Voyez *Voyelles nasales*.

Un, *une*, quand il n'exprime pas l'unité numérique, est un prépositif qui exclut l'article. *Un homme d'honneur ne doit jamais manquer à sa parole*. — Il prend l'article quand il est joint à *autre*. *L'un et l'autre*, *de l'un et de l'autre*, *à l'un et à l'autre*. Quand il est suivi de la préposition *de*, le nom qui suit prend l'article. *Un des devoirs de l'homme*. — Faut-il dire, *il est un de ceux qui a le mieux réussi*, ou *qui ont le mieux réussi*? Restaut ne veut que le singulier; Wailly pense qu'on ne peut mettre que le pluriel. Nous nous rangeons au sentiment de ce dernier. *Un de ceux qui a* est une phrase barbare; *qui* ne peut se rapporter qu'à *ceux*; sans quoi *ceux* n'aurait point de complément, et il doit en avoir un.

Quand le mot *un* ou *une*, joint au mot *de* ou *des*, exclut toute idée de pluralité, il doit régir le verbe au singulier. *Une des misères des gens riches est d'être trompés en tout*. Ici, le mot *une* exclut toute idée de pluralité; il indique la misère dont il est question, comme la seule misère des gens riches qui convienne à *être trompés en tout*; ou plutôt cette misère est individualisée par ces mots; car le véritable sens est, *être trompé en tout est une des misères des gens riches*.

Mais quand *un*, *une*, n'a rien d'exclusif, ni par lui-même, ni par les mots qui l'accompagnent, il faut faire usage du pluriel. Ainsi il faut dire, *votre ami est un de ceux qui manquèrent de périr dans la sédition*, et non pas, *qui manqua*, parce que le *un* avec les mots qui l'accompagnent indique plusieurs personnes qui ont partagé le même danger; il est donc énumératif, et non exclusif. Voyez *Accord*.

Un de, et *l'un de*, signifient l'un et l'autre une unité extraite de plusieurs unités; mais *un de* présente une idée déterminée d'une manière incomplète, au lieu que *l'un de* exprime une idée complétement déterminée, ou pour mieux dire doublement déterminée; savoir par un nom ou un pronom qui précède, et par un nombre qui suit. On dira donc, *Henri IV est* un de *nos plus grands rois*; parce que *un*, déterminé par le substantif *Henri*, ne l'est pas par *plus grands rois* qui n'exprime pas un

nombre précis. On dit, un des *quarante de l'Académie française a été de mon avis.* Il y a ici nombre précis, mais *un* ne se rapporte à aucun substantif ou pronom qui précède. Mais on dira, *Ducis, l'un des quarante de l'Académie française, vient d'obtenir un nouveau triomphe sur la scène;* parce que, dans ce cas, la détermination est complète; l'unité est doublement déterminée; il y a tout à la fois et un substantif qui précède, et un nombre précis (*quarante*) qui suit.

Il y a donc une faute dans les vers suivans :

Vos jolis vers remplis de grâce
Enchaînent nos esprits avec des nœuds de fleurs;
Votre couvent est le Parnasse;
Vous êtes *une* des neufs sœurs.

Il faut dire *l'une des neuf sœurs.* (Domergue.)

Quelquefois *un* se supprime élégamment: on dira très-bien, *il se trouva grand nombre de sénateurs, de chevaliers, lorsqu'on délibéra sur cette affaire;* mais cette suppression n'a lieu qu'avec le mot *nombre.* Il ne faut pas dire, *trois aunes et quart; monsieur tel, madame telle;* il faut absolument dire, *trois aunes et un quart; monsieur un tel, madame une telle.*

Unanime. Adjectif des deux genres qui se met toujours après son substantif. *Un consentement unanime, une résolution unanime.*

Unanimement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Ils ont résolu unanimement*, ou *ils ont unanimement résolu.*

Uni, Unie. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Un habit uni, du linge uni. — Une conduite unie, des manières unies.*

Uniforme. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Mouvement uniforme, croyance uniforme, conduite uniforme, style uniforme.*

Uniformément. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Ils ont opiné uniformément. Ils ont écrit uniformément.*

Uniment. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Cette toile est travaillée uniment; il a toujours vécu uniment.*

Union. Substantif féminin. *L'union de deux choses; l'union d'une chose avec une autre.*

Unique. Adjectif des deux genres. Cet adjectif, placé avant son substantif, signifie seul en nombre; placé après, il signifie seul en son genre. *C'est mon unique espoir, mon unique ressource, mon unique consolation; unique héritier. — C'est un tableau unique, c'est un homme unique.*

Je verrai mon amant, mon plus *unique* bien.
(Corneille, *les Horaces.*)

Voltaire dit, au sujet de ce vers : *Plus unique* ne peut se dire; *unique* n'admet ni de plus, ni de moins. (*Remarques sur Corneille.*)

Corneille a dit dans *le Menteur :*

Je cherche à l'arrêter, parce qu'*il m'est unique.*

Voltaire a dit, au sujet de ce vers : On ne dit pas, *il m'est unique*, comme *il m'est cher, il m'est agréable*, parce qu'*unique* n'est pas un adjectif, une qualité susceptible de régime. *Unique* est absolu. Pourquoi dit-on, *cela m'est agréable*, et ne peut-on pas dire, *cela m'est aimable?* C'est qu'*agréable* vient d'agréer. *Cela m'agrée*, agrée à moi: il n'en est pas ainsi d'*aimer*, *j'aime cette pièce*, et non pas, *cette pièce aime à moi;* ainsi on ne peut dire, *m'est aimable.* (*Remarques sur Corneille.*)

Uniquement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est appliqué uniquement à la poésie*, ou *il s'est uniquement appliqué à la poésie.*

Unir. Verbe actif de la seconde conjugaison. *Unir deux choses, unir une chose à une autre.*

Universel, Universelle. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un bien universel, un mal universel, le déluge universel. — Esprit universel, science universelle; remède universel.* Voyez *Général.*

Universellement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est regretté universellement*, ou *il est universellement regretté.* Voyez *Général.*

Univoque. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Terme univoque.*

Urgent, Urgente. Adjectif. On le met quelquefois avant son substantif. *Un besoin urgent, un urgent besoin; une nécessité urgente, une urgente nécessité.*

Usage. Substantif masculin. Terme de grammaire. Tout est usage dans une langue; le matériel et la signification des mots, l'analogie et l'anomalie des terminaisons, la servitude ou la liberté des constructions, le purisme ou le bar-

barisme des ensembles; de sorte qu'une langue n'est autre chose que la totalité des usages propres à une nation, pour exprimer les pensées par la voix.

Il y a deux sortes d'usages, un bon et un mauvais. Le mauvais usage se compose des habitudes du plus grand nombre qui, presque en toutes choses, ne sont pas les meilleures; et le bon usage, au contraire, consiste non dans les habitudes de la multitude, mais dans les habitudes des gens les mieux élevés et les plus instruits, dans celles des écrivains généralement reconnus pour les meilleurs du temps.

Le bon usage peut être déclaré, ou douteux. Il est douteux, quand on ignore quelle doit être la pratique de ceux dont l'autorité, en ce cas, serait prépondérante. Il est déclaré, quand on connaît avec évidence la pratique de ceux dont l'autorité, en ce cas, doit être prépondérante. — L'usage ayant et devant avoir une égale influence sur la manière de parler et sur celle d'écrire, précisément par les mêmes raisons; de là viennent plusieurs causes qui peuvent le rendre douteux. — Lorsque la prononciation d'un mot est douteuse, et qu'ainsi on ne sait comment on doit le prononcer, il faut nécessairement que la façon dont on doit l'écrire le soit aussi. — La seconde cause du doute de l'usage, c'est la rareté de l'usage. Par exemple, il y a de certains mots dont on use rarement, et à cause de cela on n'est pas bien éclairci de leur genre, on ne sait s'ils sont masculins ou féminins; de sorte que, comme on ne sait pas bien de quelle façon on les lit, on ne sait pas bien non plus de quelle façon il faut les écrire. — Si le doute où l'on est sur l'usage, procède de la prononciation qui est équivoque, il faut consulter l'orthographe des bons auteurs, qui, par leur manière d'écrire, indiqueront celle dont on doit prononcer. Si ce moyen de consulter manque, à cause de la rareté des témoignages, ou même à cause de celle de l'usage, il faut recourir alors à l'analogie, pour décider les cas douteux par comparaison; car l'analogie n'est autre chose que l'extension de l'usage à tous les cas semblables à ceux qu'il a décidés par le fait. On dit, par exemple, *je vous prends tous à* partie, et non à parties; donc, par l'analogie, il faut dire, *je vous prends tous à* témoin, et non, *à témoins;* parce que *témoin*, dans ce second exemple, est un nom abstractif, comme *partie* dans le premier; et la preuve qu'il est abstractif quelquefois, et équivalent à *témoignage*, c'est que l'on dit, *en témoin de quoi j'ai signé*, etc., c'est-à-dire en témoignage de quoi, ou, comme on dit encore, *en foi de quoi*, etc.

La même analogie qui doit éclairer l'usage dans les cas douteux, doit le maintenir aussi contre les entreprises du néographisme. On écrit, par exemple, *temporel*, *temporiser*, où la lettre *p* est nécessaire; c'est une raison pressante pour la conserver dans le mot *temps*, plutôt que d'écrire *tems*, du moins jusqu'à ce que l'usage soit devenu général sur ce dernier article.

L'usage déclaré est général ou partagé; général, lorsque tous ceux dont l'autorité fait poids parlent ou écrivent unanimement de la même manière; partagé, lorsqu'il y a deux manières de parler ou d'écrire également autorisées par des personnes instruites, et par des auteurs distingués dans le temps.

A l'égard de l'usage général, il ne faut pas s'imaginer qu'il le soit au point que chacun de ceux qui parlent ou qui écrivent le mieux, parlent ou écrivent en tout comme tous les autres. « Mais, dit le père Buffier, si quelqu'un s'écarte en des points particuliers, ou de tous, ou presque de tous les autres, alors il doit être censé ne pas bien parler en ce point-là même. Du reste, il n'est homme si versé dans une langue à qui cela n'arrive. » Mais on ne doit jamais se permettre volontairement soit de parler, soit d'écrire d'une manière contraire à l'usage déclaré; autrement on s'expose ou à la pitié qu'excite l'ignorance, ou au blâme et au ridicule que mérite le néologisme.

« Les témoins les plus sûrs de l'usage déclaré, dit encore le père Buffier, sont les livres des auteurs qui passent communément pour bien écrire, et particulièrement ceux où l'on fait des recherches sur la langue, comme les remarques, les grammaires et les dictionnaires qui sont les plus répandus, sur-tout parmi les gens de lettres; car, plus ils sont recherchés, plus c'est une marque que le public adopte et approuve leur témoignage. »

Lorsque l'usage est partagé, le père Buffier pense que chacun doit s'en rapporter à son goût. Mais qu'est-ce que le goût, sinon un jugement déterminé sur quelque raison prépondérante? Et où faut-il chercher des raisons prépondérantes, quand l'autorité de l'usage se

trouve également partagée ? L'analogie est presque toujours un moyen sûr de décider la préférence en pareil cas; mais il faut être sûr de la bien reconnaître, et ne pas se faire illusion. Il est sage, dans ce cas, de comparer les raisonnemens contraires des grammairiens, pour en tirer la connaissance de la véritable analogie, et en faire son guide.

Par exemple, si l'on veut se déterminer pour *je vais* ou *je vas*, dont l'usage est partagé, il faut comparer les raisons que l'on apporte pour ou contre l'une ou l'autre de ces expressions. Ménage donnait la préférence à *je vais*, par la raison que les verbes *taire* et *faire* font *je tais* et *je fais*. Mais il est évident que c'est ici une fausse analogie, et que, comme l'observe Thomas Corneille, *faire* et *taire* ne tirent point à conséquence pour le verbe *aller*, parce qu'ils ne sont pas de la même conjugaison, de la même classe analogique. — L'abbé Girard penche pour *je vas*, par une autre raison analogique. « L'analogie générale de la conjugaison veut, dit-il, que la première personne des présens de tous les verbes soit semblable à la troisième, quand la terminaison est féminine; et semblable à la seconde tutoyante, quand la terminaison en est masculine. *Je crie, il crie; j'adore, il adore; je sors, tu sors; je vois, tu vois*, etc. » Il est évident que ce raisonnement est mieux fondé que le précédent. Ici l'analogie est vraiment commune à tous les verbes de notre langue; et il est plus raisonnable, en cas de partage dans l'autorité, de se décider pour l'expression analogique, que pour celle qui est anomale; parce que l'analogie facilite le langage, et qu'on ne saurait mettre trop de facilité dans le commerce qu'exige la sociabilité.

Il faut remarquer qu'on ne peut autoriser les raisonnemens analogiques que dans deux circonstances; savoir, quand l'usage est douteux, et quand il est partagé. Hors de là c'est pécher contre le fondement de toutes les langues, que d'opposer à l'usage général les raisonnemens même les plus vraisemblables et les plus plausibles; parce qu'une langue est en effet la totalité des usages propres à une nation pour exprimer la pensée par la parole, et non pas le résultat des conventions réfléchies et symétrisées des philosophes ou des raisonneurs de la nation.

Mais cet usage dont l'autorité est si absolue sur les langues, contre lequel on ne permet pas même à la raison de réclamer, et dont on vante l'excellence, sur-tout quand il est universel, n'a jamais en sa faveur qu'une universalité momentanée, sujette à des changemens continuels; il n'est plus tel qu'il était du temps de nos pères, qui avaient altéré celui de nos aïeux, comme nos enfans altéreront celui que nous leur avons transmis, pour y en substituer un autre qui essuiera les mêmes révolutions. Quel est celui de tous ces usages, qui se succèdent sans fin comme les eaux d'un même fleuve, qui doit dominer sur le langage national ?

La réponse à cette question est assez simple. On ne parle que pour être entendu, et pour l'être principalement de ceux avec qui l'on vit. Nous n'avons aucun besoin de nous expliquer avec notre postérité; c'est à elle à étudier notre langage, si elle veut pénétrer dans nos pensées pour en tirer des lumières, comme nous étudions le langage des anciens, pour tourner au profit de notre expérience leurs découvertes et leurs pensées, cachées pour nous sous le voile de l'ancien langage. C'est donc l'usage du temps où nous vivons qui doit nous servir de règle, et c'est pour cela que l'on doit faire entrer dans la notion du bon usage l'autorité des auteurs estimés du temps.

Au surplus, entre tous ces usages successifs, il peut s'en trouver un qui devienne la règle universelle pour tous les temps, du moins à bien des égards. « Quand une langue, dit Vaugelas, a nombre et cadence en ses périodes, comme la langue française l'a maintenant, elle est en sa perfection; et, étant venue à ce point, on en peut donner des règles certaines qui dureront toujours. Les règles que Cicéron a observées, et toutes les dictions et toutes les phrases dont il s'est servi, étaient aussi bonnes et aussi estimées du temps de Sénèque, que quatre-vingts ou cent ans auparavant; quoique du temps de Sénèque on ne parlât plus comme au siècle de Cicéron, et que la langue fût extrêmement déchue. »

On peut ajouter à cette observation, qu'il subsiste toujours deux sources inépuisables de changement par rapport aux langues, qui ne changent en effet que la superficie du bon usage une fois constaté, sans en altérer les principes fondamentaux et analogiques: ce sont la cupidité et la curiosité. La curiosité fait naître ou combine sans fin de nouvelles idées, qui tiennent nécessaire-

ment à de nouveaux mots; la cupidité combine, en mille manières différentes, les passions et les idées des objets qui les irritent, ce qui donne perpétuellement lieu à de nouvelles combinaisons de mots, à de nouvelles phrases. Mais la création de ces mots et de ces phrases, est encore assujettie aux lois de l'analogie, qui n'est, comme nous l'avons dit plus haut, qu'une extension de l'usage à tous les cas semblables à ceux qu'il a déjà décidés. Voyez *Néologie*.

Si un mot nouveau ou une phrase insolite se présentent sans l'attache de l'analogie, sans avoir, pour ainsi dire, le sceau de l'usage actuel, on les rejette avec dédain. Si, nonobstant ce défaut d'analogie, il arrive, par quelque hasard, qu'une phrase nouvelle ou un mot nouveau, fassent une fortune suffisante pour être enfin reconnus dans la langue, on peut assurer, ou qu'insensiblement ils prendront une forme analogique, ou que leur forme actuelle les ménera petit à petit à un sens tout autre que celui de leur institution primitive, et plus analogue à leur forme; ou qu'ils n'auront fait qu'une fortune momentanée, pour rentrer bientôt dans le néant, d'où ils n'auraient jamais dû sortir. (Beauzée.)

User. Verbe neutre de la première conjugaison. *User de quelque chose*. En *user*, on en *use ainsi dans ce pays*.

Usité, Usitée. Adjectif qui se met toujours après son substantif. *Cela est usité, terme usité, façon de parler usitée*.

Ustensile. Le genre de ce mot a varié; aujourd'hui on ne le fait que masculin.

Usuel, Usuelle. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Terme usuel, plantes usuelles*.

Usuraire. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Contrat usuraire, intérêt usuraire*.

Usurpateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *usurpatrice*.

Utile. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un ouvrage utile, cet utile ouvrage; cette remarque utile, cette utile remarque*.

Utilement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a employé utilement son temps*, ou *il a utilement employé son temps*.

Utiliser. Verbe actif de la première conjugaison. Rendre utile ce qui ne l'était pas auparavant. Mot nouveau qui commence à prendre faveur.

V

V. Substantif masculin. C'est la vingt-deuxième lettre de l'alphabet, et la dix-septième des consonnes. On prononce *ve*.

Le son propre de *v* est comme dans *valeur, velin, ville, volonté, vulgaire*. Il ne varie jamais.

Vacant, Vacante. Adjectif verbal tiré du verbe *vaquer*. Il se met toujours après son substantif. *Emploi vacant, maison vacante, lit vacant*.

Vacillant, Vacillante. Adjectif verbal tiré du verbe *vaciller*. On prononce les deux *l* sans les mouiller. Il ne se met qu'après son substantif. *Démarche vacillante, pied vacillant; — esprit vacillant*.

Vacillation. Substantif féminin. On prononce les deux *l* sans les mouiller.

Vaciller. Verbe actif de la première conjugaison. On prononce les deux *l* sans les mouiller.

Vagabond, Vagabonde. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un homme vagabond, une femme vagabonde; — une imagination vagabonde, une course vagabonde*.

Vagistas. Substantif masculin. Mot composé par corruption des mots allemands, *was ist das?* qui signifient, qu'est-ce que cela? On le dit d'une vitre de porte que l'on ouvre ou que l'on ferme à volonté, sans ouvrir ou fermer la porte, et dont on fait usage pour voir ce qui se passe au dehors, ou pour répondre aux personnes qui se présentent. On prononce le *s* final.

Vague. Adjectif des deux genres. L'*u* est muet. Il n'est mis là que pour donner au *g* un son fort, qu'il n'a pas devant l'*e*. On peut quelquefois le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Lieux vagues, espace vague; — terres vagues; — esprit vague, pensée vague, ces vagues pensées; discours vagues, ces vagues discours; promesses vagues, ces vagues promesses*. Voyez *Adjectif*.

Vague. Substantif. L'*u* est muet; il n'est mis là que pour donner au *g* un son fort qu'il n'a pas devant l'*e*.

Vaguement. Adverbe. L'*u* est muet; il n'est mis là que pour donner au *g* un son fort qu'il n'a pas devant l'*e*. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il en a parlé vaguement*, ou *il en a vaguement parlé*. Il ne se dit qu'au figuré.

Vaguer. Verbe neutre de la première conjugaison. L'*u* ne se prononce point; il n'est là que pour donner au *g* un son fort qu'il n'a pas devant l'*e*.

Vaillamment. Adverbe. On mouille les *l*, et on ne prononce qu'un *m*. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a combattu vaillamment*, ou *il a vaillamment combattu*.

Vaillant, Vaillante. Adjectif. Il se met quelquefois avant son substantif. *Un peuple vaillant, un vaillant capitaine.*

Vain, Vaine. Adjectif. Il se met souvent avant son substantif. *Vains efforts, espérance vaine, vaine espérance, vaine gloire, vains projets.*

Juste ciel! c'est ainsi qu'assurant ta vengeance,
Tu romps tous les ressorts de ma *vaine* prudence.
(Racine, *Iphigénie*.)

Vain. (en) Expression adverbiale. On la met ou au commencement de la phrase, *en vain travaille-t-il à s'avancer*; ou après le verbe, *il travaille en vain à s'avancer*, ou entre l'auxiliaire et le participe, *il a en vain travaillé à*..

Vaincre. Verbe actif et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voici comment il se conjugue :

Indicatif. — *Présent*. Je vaincs, tu vaincs, il vainc; nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. — *Imparfait*. Je vainquais, tu vainquais, il vainquait; nous vainquions, vous vainquiez, ils vainquaient. — *Passé simple*. Je vainquis, tu vainquis, il vainquit; nous vainquîmes, vous vainquîtes, ils vainquirent.. — *Futur*. Je vaincrai, tu vaincras, il vaincra; nous vaincrons, vous vaincrez, ils vaincront.

Conditionnel. — *Présent*. Je vaincrais, tu vaincrais, il vaincrait; nous vaincrions, vous vaincriez, ils vaincraient.

Impératif. — *Présent*. Vaincs, qu'il vainque; vainquons, vainquez, qu'ils vainquent

Subjonctif. — *Présent*. Que je vainque, que tu vainques, qu'il vainque; que nous vainquions, que vous vainquiez, qu'ils vainquent. — *Imparfait*. Que je vainquisse, que tu vainquisses, qu'il vainquît; que nous vainquissions, que vous vainquissiez, qu'ils vainquissent.

Participe. — *Présent*. Vainquant. — *Passé*. Vaincu, vaincue.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

Le présent de l'indicatif et celui du subjonctif ne sont guère usités au singulier.

On dit être *vaincu par*, et non pas être *vaincu de*.

Je me rendis, Arcas, et, vaincu *par* Ulysse,
De ma fille, en pleurant, j'ordonnai le supplice.
(Racine, *Iphigénie*.)

On a repris avec raison cet autre vers de Racine :

Quoi! déjà votre amour *des* obstacles *vaincu*.
(*Bajazet*.)

Thomas Corneille a dit dans *Ariane*:

De l'amour aisément on ne *vainc* pas les charmes.

Le mot *vainc*, dit Voltaire au sujet de ce vers, ne doit jamais entrer dans les vers, ni même dans la prose. On doit éviter tous les mots dont le son est désagréable, et qui ne sont qu'un reste de l'ancienne barbarie. Mais on ne voit pas trop ce que veut dire Ariane. Il y a une logique secrète qui doit régner dans tout ce qu'on dit, et même dans les passions les plus violentes. Sans cette logique, on ne parle plus qu'au hasard; on débite des vers qui ne sont que des vers; le bon sens doit animer jusqu'au délire de l'amour.

Vainement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *On a essayé vainement*, ou *on a vainement essayé*.

Vainqueur. Substantif masculin. Il se dit aussi en parlant d'une femme.

Aurais-je pour *vainqueur* dû choisir Aricie?
(Racine, *Phèdre*.)

On l'emploie aussi adjectivement, et alors il se met toujours après son substantif. *Objet vainqueur, charme vainqueur.*

Le vaisseau fatigué s'ouvre, se brise, éclate,
Et les torrens *vainqueurs* entrent de tous côtés.
(Delille, *Énéide*.)

Valable. Adjectif des deux genres qui suit toujours son substantif. *Acte valable, quittance valable, excuse valable.*

Valablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a contracté valablement*, ou *il a valablement contracté*.

Valetaille. Substantif féminin. On mouille les *l*.

Valétudinaire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme valétudinaire, une femme valétudinaire.*

Valeureusement. Adverbe. Il se met quelquefois entre l'auxiliaire et le participe. *Il a combattu valeureusement*, ou *il a valeureusement combattu.*

Valeureux, Valeureuse. Adjectif. On le met quelquefois avant son substantif. *Un soldat valeureux, un valeureux soldat.*

Valide. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Contrat valide. — Mendians valides.*

Validement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a contracté validement*, ou *il a validement contracté.*

Vallée. Substantif féminin. On ne prononce qu'un *l*. Voyez *Vallon.*

Vallon. Substantif masculin. On ne prononce qu'un *l*. Il y a de la différence entre *vallée* et *vallon*. La *vallée* est un espace entre deux montagnes, *le vallon* un espace entre deux coteaux. Les poëtes se servent souvent du mot de *vallon*, et joignent à l'idée principale qu'il présente, une idée accessoire d'agrément champêtre. Au lieu que *vallée* ne signifie qu'un lieu bas situé entre deux lieux plus élevés.

Valoir. Verbe actif et irrégulier de la troisième conjugaison. Voici comment il se conjugue :

Indicatif. — *Présent.* Je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons, vous valez, ils valent. — *Imparfait.* Je valais, tu valais, il valait; nous valions, vous valiez, ils valaient. — *Passé simple.* Je valus, tu valus, il valut; nous valûmes, vous valûtes, ils valurent. — *Futur.* Je vaudrai, tu vaudras, il vaudra; nous vaudrons, vous vaudrez, ils vaudront.

Conditionnel. — *Présent.* Je vaudrais, tu vaudrais, il vaudrait; nous vaudrions, vous vaudriez, ils vaudraient.

Impératif. — *Présent.* Vaux, qu'il vaille; valons, valez, qu'ils vaillent.

Subjonctif. *Présent.* Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille; que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent. — *Imparfait.* Que je valusse, que tu valusses, qu'il valût; que nous valussions, que vous valussiez, qu'ils valussent.

Participe. — *Présent.* Valant. — *Passé.* Valu, value.

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans les temps composés.

Férand dit que *vouloir* et *pouvoir* sont les seuls verbes qui aient un *x* aux deux premières personnes du présent de l'indicatif. Il a oublié *valoir*, qui fait à ces personnes, *je vaux, tu vaux.*

Vanité. Substantif féminin. En parlant du vice, il n'a point de pluriel. *La vanité les a perdus.* — En parlant des choses de luxe, d'ostentation, de mondanité, il se dit au pluriel. *Il a renoncé à toutes les vanités.* On dit *tirer vanité de quelque chose.* Voyez *Fierté.*

Vaniteux, Vaniteuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme vaniteux, un propos vaniteux, ces vaniteux propos.*

Vapeur. Substantif masculin. Ce mot s'emploie en poésie.

> Je l'ai vu ; ce n'est point une erreur passagère
> Qu'enfante du sommeil la *vapeur* mensongère.
> (Voltaire, *Sémiramis.*)

> Et lorsque dans le feu d'une fête brillante
> Qu'échauffera du vin la *vapeur* enivrante. . . .
> (Delille, *Enéide.*)

Vaporeux, Vaporeuse. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Un ciel vaporeux, une lumière vaporeuse. — Un homme vaporeux.*

Variable. Adjectif des deux genres. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Temps variable, vent variable, esprit variable.*

Variant, Variante. Adjectif verbal. Il suit toujours son substantif. *Esprit variant, humeur variante.*

Vaseux, Vaseuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Fonds vaseux, terres vaseuses.*

Vaste. Adjectif des deux genres. Cet adjectif précède très-souvent son substantif. *Vaste campagne, vaste désert, vaste mer; un lieu vaste. — Esprit vaste, génie vaste, vaste génie; un projet vaste, un vaste projet; une érudition vaste, une vaste érudition.* Voyez *Adjectif.*

Vaudeville. Substantif féminin. On ne mouille pas les *l*. Terme de poésie. C'est une sorte de chanson faite sur des airs connus, à laquelle on passe les négligences, pourvu que les airs en soient chantans, et qu'il y ait du naturel et de la saillie.

On appelle aussi *vaudeville* une petite comédie dans laquelle le dialogue est entremêlé de *vaudevilles.*

Végétal, Végétale. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Genre végétal, règne végétal; matières végétales.*

Véhément, Véhémente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en

consultant l'oreille et l'analogie. *Esprit véhément, naturel véhément, passion véhémente, désirs véhémens, ton véhément.* — *Orateur véhément, discours véhément, ce véhément orateur, cette véhémente apostrophe.* Voyez *Adjectif.*

Veiné, Veinée. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Bois veiné, marbre veiné.*

Veineux, Veineuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Bois veineux, racine veineuse.* — *Vaisseaux veineux.*

Velouté, Veloutée. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Satin velouté, étoffe veloutée.*

Velu, Velue. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Homme velu, poitrine velue, jambes velues.* On ne le dit ni de la barbe, ni des cheveux.

Vénal, Vénale. Adjectif. Il fait au pluriel masculin *vénaux* et se met toujours après son substantif. *Charge vénale, valeur vénale.*

Vendeur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *vendeuse*, pour signifier celle dont la profession est de vendre, et *vendeuse*, en style de pratique, en parlant de celle qui a vendu une terre, une maison, un héritage.

Vendre. Verbe actif de la quatrième conjugaison. Les poètes l'emploient ordinairement au figuré.

> .... Oui, je te dois des jours que je déteste;
> Tu m'es *vendu* bien cher un présent si funeste.
> (Voltaire, *Alzire.*)

Peut-on vendre un présent?

> Quoiqu'il en soit, Narcisse, on me *vend* tous les jours;
> Il prévoit mes desseins, il entend mes discours.
> (Racine, *Britannicus.*)

Vénéneux, Vénéneuse. Adjectif. Il se met toujours après son substantif. Au propre, il ne se dit que des plantes. *Plantes vénéneuses.* — Au figuré, en style de théologie; *langage vénéneux, doctrine vénéneuse.*

Vénérable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un vieillard vénérable, un vénérable vieillard, une assemblée vénérable, une vénérable assemblée, un air vénérable.* Voyez *Adjectif.*

Vengeance. Substantif féminin. L'Académie ne le met au pluriel que dans cette phrase. *Le Dieu des vengeances.* Il prend ce nombre dans plusieurs autres cas.

> ..... Ton père est bien loin de joindre à ses souffrances
> Cet horrible plaisir que donnent les *vengeances.*
> (Voltaire, *Alzire.*)

> Oui, je l'avoue, et ses lâches offenses
> Ont d'autant mieux mérité mes *vengeances.*
> (Voltaire, *Enfant prodigue.*)

On dit *tirer vengeance de, prendre vengeance de; j'en aurai vengeance; ne respirer que vengeance.*

Corneille a dit dans *Rodogune* :

> Quoi! vous parlez encor de *vengeance* et de haine
> *Pour* celle dont vous-même allez faire une reine!

La particule *pour*, dit Voltaire, ne peut convenir *à vengeance.* On n'a point de *vengeance* pour *quelqu'un.* (*Remarques sur Corneille.*)

Venger. Verbe actif de la première conjugaison. Dans ce verbe, le *g* doit toujours se prononcer comme un *j*; et pour lui conserver cette prononciation lorsqu'il est suivi d'un *a* ou d'un *o*, on met un *e* muet avant cet *a* ou cet *o* : *je vengeais, vengeons*, et non pas *je vengais, vengons.* Voltaire a dit dans *la Henriade* :

> Allez des nations *venger* la liberté.

L'Académie ne l'indique point en ce sens. Elle dit bien *venger une injure, un affront, un crime;* mais elle ne dit pas, *venger l'honneur de quelqu'un.*

Vengeur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *vengeresse.*

> Tisiphone aussitôt, *vengeresse* des crimes.
> (Delille, *Enéide.*)

Il se prend aussi adjectivement dans les deux genres, et ne se met qu'après son substantif. *Le Dieu vengeur, sa main vengeresse, le tonnerre vengeur, la foudre vengeresse.*

> Allez, et secondez ma fureur *vengeresse.*
> (Voltaire, *Oreste.*)

> .... Les dieux, touchés des vœux qu'on leur adresse,
> Suspendent-ils enfin leur fureur *vengeresse?*
> (Voltaire, *Œdipe.*)

Véniel, Vénielle. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Péché véniel, faute vénielle.*

Véniellement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe. *Il a péché véniellement*, et non pas *il a véniellement péché.*

Venimeux, Venimeuse. Adjectif. Il ne se dit que des animaux, et suit toujours son substantif. *Animal venimeux*

Venin. Substantif masculin. Les poètes l'emploient souvent au figuré.

> Ah! si de ce soupçon votre ame est prévenue,
> Pourquoi nourrissez-vous *le venin* qui nous tue?
> (Racine.)

> Et la morsure du serpent
> Est moins aiguë et moins subtile
> Que le *venin* caché que sa langue répand.
> (Rousseau.)

Venir. Verbe neutre et irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue comme *tenir*, mais il prend l'auxiliaire *être*. Voyez *Irrégulier*.

Venir de sert avec les participes passés des verbes, à former des passés prochains. *Je viens de dîner*, *mon père vient de sortir*, *il venait de partir*, etc.

Venteux, Venteuse. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Légume venteux*, *saison venteuse*, *colique venteuse*.

Ventru, Ventrue. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Un homme ventru*, *une femme ventrue*.

Verbal, Verbale. Adjectif masculin. Terme de grammaire. On appelle ainsi les mots dérivés des verbes. Il y a *des noms verbaux*, *et des adjectifs verbaux*. Dans le cours de cet ouvrage, nous avons appelé particulièrement *adjectifs verbaux* les adjectifs formés du participe présent. *Amusant* est un adjectif verbal tiré du verbe *amuser*, et formé du participe présent de ce verbe.

Verbal signifie aussi qui n'est que de vive voix, et non pas écrit. C'est un adjectif qui suit toujours son substantif. *Promesse verbale*, *ordre verbal*.

Verbalement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a promis verbalement de*, ou *il a verbalement promis*.

Verbe. Il n'a pas suffi d'avoir donné des noms aux objets physiques, et métaphysiques, et aux qualités que nous remarquons en eux, pour faire connaître aux autres les jugemens que nous portons de ces objets; il a fallu encore que l'on ait inventé un mot qui exprimât la liaison que nous apercevons entre les uns et les autres.

Quand je juge que *Dieu est bon*, on distingue dans ce jugement trois choses. *Dieu*, qui est la chose à laquelle je pense; *bon*, qui est la qualité que j'aperçois en Dieu, et l'action de mon esprit qui lie l'idée de Dieu à l'idée de cette qualité.

Dans la proposition qui est le jugement exprimé par des paroles, le mot qui exprime la chose à laquelle on pense, s'appelle le sujet de la proposition; celui qui exprime la qualité qu'on aperçoit dans cette chose, s'appelle l'attribut de la proposition; et celui qui exprime l'action de l'esprit qui lie cette chose avec la qualité, s'appelle le verbe. Ainsi, dans cette proposition, *Dieu est bon*, *Dieu* est le sujet; *bon*, l'attribut; et *est* le verbe.

On voit par-là que le verbe est le mot principal, le mot essentiel du discours; car tous nos discours sont composés de propositions; et sans le verbe, nous ne pourrions pas en former une seule. En effet, j'aurais beau répéter les deux mots, *Dieu* et *bon*, je n'exprimerais pas que je lie ensemble les deux idées qu'ils expriment, que je les conçois existant ensemble: et il faudrait conjecturer pour comprendre ma pensée toute entière. Mais quand je dis, *Dieu est bon*, mon jugement est rendu avec clarté et précision, et l'on comprend que je lie l'idée de bonté à celle de Dieu, et que je les conçois existant ensemble. C'est le verbe *être* qui jette cette lumière sur la proposition, en exprimant l'existence du sujet et sa liaison avec l'attribut.

Le verbe *être* pourrait suffire pour exprimer tous les jugemens de notre esprit; car il peut exprimer l'existence de tous les sujets, et leur liaison avec tous les attributs. Ainsi, l'on pourrait dire *je suis dansant*, *je suis chantant*, *tu es aimant*, *il est courant*, etc. Dans ces exemples, le verbe *est* exprime seulement l'existence du sujet, et sa liaison avec un attribut quelconque, sans exprimer cet attribut; mais on a trouvé le moyen d'exprimer, dans un grand nombre de cas, en un seul et même mot, le verbe et l'attribut; et on a dit, par exemple, *je danse* au lieu de *je suis dansant*; *je chante* au lieu de *je suis chantant*; *tu aimes*, au lieu de *tu es aimant*, etc.

De là deux sortes de verbes: le verbe *être*, que l'on appelle verbe substantif ou abstrait, parce qu'il exprime l'existence du sujet sous une relation à une modification quelconque qui n'est point comprise dans sa signification, et les verbes adjectifs ou concrets, qui expriment l'existence du sujet, sous une relation à une modification déterminée qui est comprise dans sa signification.

Le verbe *être*, dans le sens d'exister, est lui-même un verbe adjectif; et, quand on dit *Dieu est*, c'est comme si l'on disait, *Dieu est existant*.

L'attribut d'une proposition peut in-

diquer, ou une action que fait le sujet, comme dans *Pierre bat*, qui signifie *Pierre est battant*; ou une action qui est faite sur le sujet, qu'il éprouve malgré lui, ou du moins sans y concourir, comme dans *Pierre est battu*; ou enfin une qualité du sujet, indépendante de toute action faite, ou reçue, une simple manière d'être, comme dans *Dieu existe*.

Dans le premier cas, le verbe s'appelle verbe actif; *battre* est un verbe actif; dans le second, il s'appelle verbe passif, *être battu*, est un verbe passif, dans le troisième, on l'appelle verbe neutre, *exister*, est un verbe neutre.

On distingue dans les verbes la personne qui parle, *je suis, j'aime*; la personne à qui l'on parle, *tu es, tu aimes*; et la personne dont on parle, *il est, il aime*. Voilà pour le singulier. Au pluriel, les personnes ont les mêmes noms, et il se fait quelques changemens dans la terminaison des verbes. *Nous sommes, vous êtes, ils sont*; *nous aimons, vous aimez, ils aiment*. Voyez *Pronom*.

Lorsqu'en formant des propositions, nous désignons des sujets comme coexistant avec des attributs, ou nous voulons parler d'une coexistence présente, ou d'une coexistence passée, ou d'une coexistence future. Les diverses époques des temps se lient donc avec les verbes. Cette circonstance ne change rien ni à la nature du sujet, ni à celle de l'attribut, mais elle modifie l'existence du sujet et de sa relation à l'attribut.

On exprime ces diverses circonstances du temps, en donnant aux verbes des formes différentes. Ainsi nous distinguons les temps suivant qu'ils sont présens, passés ou futurs, en disant, par exemple, *je suis, je fus, je serai*; *j'aime, j'aimai, j'aimerai*. Ces formes prennent elles-mêmes le nom de temps. Voyez *Temps*.

Quand je dis, *je travaille, je travaillai, je travaillerai*, j'affirme positivement la coexistence de l'attribut avec le sujet; mais toutes les propositions n'ont pas ce caractère d'affirmation. Si, au lieu de dire *je travaille*, je dis, *travaille*, l'affirmation disparaît, et la coexistence de l'attribut avec le sujet n'est plus énoncée que comme pouvant ou devant être une suite de mon commandement.

Les différentes manières dont les verbes énoncent la coexistence du sujet avec l'attribut se nomment modes, et chaque mode a un nom particulier.

On appelle *indicatif*, ou mode indicatif, tous les temps des verbes où la coexistence du sujet avec l'attribut est affirmée d'une manière positive. Tels sont, *je suis, je fus, je serai*, etc. On appelle *impératif*, ou mode impératif, les temps où cette coexistence est énoncée avec dépendance d'un commandement, comme *travaille, travaillez, travaillons*.

Quand je dis, *je travaillerais*, l'affirmation n'est pas positive comme dans l'indicatif *je travaille*, elle est conditionnelle. Ce mode d'affirmation conditionnelle, se nomme *conditionnel*, ou mode conditionnel. *Je mangerais si j'avais faim*.

Il y a des propositions principales et des propositions subordonnées. Voyez *Proposition*. Or, une proposition principale renferme toujours une affirmation positive ou conditionnelle, avec un rapport déterminé au présent, au passé ou au futur. Ces propositions doivent donc prendre ces formes dans le mode indicatif, *je fais, j'ai fait, je ferai*; ou dans le mode conditionnel, *je ferais, j'aurais fait*.

Il arrive souvent que l'on trouve aussi, dans les propositions subordonnées, la même affirmation positive ou conditionnelle, avec un rapport déterminé au présent, au passé ou au futur; et alors il faut que le verbe de cette proposition, comme celui de la principale, emprunte également ses formes du mode indicatif ou du mode conditionnel. On dit, *je crois que vous faites, que vous avez fait*; *je croyais que vous feriez, que vous auriez fait*.

Mais il y a des propositions subordonnées dont le verbe n'ayant pas un rapport déterminé à un temps plutôt qu'à un autre, est, suivant les circonstances du discours, présent par exemple, ou futur, quoiqu'on lui conserve toujours la même forme. Si on me dit de quelqu'un, *il part*, je puis répondre, *je ne crois pas qu'il parte*: et si l'on me dit, *il partira*, je puis également répondre, *je ne crois pas qu'il parte*. Par où l'on voit que *parte*, indéterminé par lui-même à être présent ou futur, devient tour à tour l'un et l'autre, par les circonstances du discours.

De même, soit qu'on dise, *il est parti*, ou *il partira*, je puis répondre, *je ne croyais pas qu'il partît*; *partît* est donc tour à tour passé ou futur.

Que j'aie fait, autre forme que l'on emploie dans les propositions subordonnées, est également indéterminée,

et peut se rapporter, suivant les circonstances, à des époques différentes. On voit un passé dans *il a fallu* que j'aie consulté, et un futur dans, *je n'entreprendrai rien que je n'aie consulté.* De même dans, *que j'eusse fait*, on voit tantôt un passé : *je ne croyais pas que vous eussiez fait sitôt*; tantôt un futur, *je voudrais que vous eussiez fait avant mon retour.*

Toutes les nouvelles formes qu'on fait prendre aux verbes dans les propositions subordonnées, expriment donc un rapport indéterminé au temps. Or cette indétermination est l'accessoire qui constitue le mode que l'on nomme *subjonctif.* Il paraît que, dans ce mode, le verbe, étant subordonné aux circonstauces du discours, tient plus d'elles que de sa forme, les rapports d'antériorité, d'actualité ou de postériorité qu'il exprime ; et que les différentes formes du subjonctif sont moins destinées à distinguer les temps, qu'à marquer la subordination du verbe de la proposition subordonnée, au verbe de la proposition principale.

Nous avons fait connaître quatre modes, l'indicatif, l'impératif, le conditionnel et le subjonctif. Tous ces modes supposent un sujet lié par le verbe exprimé ou sous-entendu, à un attribut ; aussi sont-ils tous susceptibles de la différence des personnes. C'est par cette raison que quelques grammairiens les ont nommés *modes personnels*, par opposition aux autres modes qu'ils nomment *impersonnels*.

Mais il y a d'autres modes dans lesquels le verbe, dépouillé d'une partie de ses qualités, n'en conserve qu'une partie, à laquelle il joint les qualités du substantif ou de l'adjectif. Tels sont les modes que l'on nomme infinitif et participe.

Dans les autres modes, le verbe signifie l'existence d'un sujet déterminé, avec relation à un attribut; et c'est ce sujet qui fait que le verbe peut admettre des distinctions de genres, de nombres et de personnes. Mais on peut aussi exprimer l'existence avec un attribut, sans rapport avec un sujet déterminé. Ainsi, quand je dis *dormir* ou *être dormant*, j'exprime l'existence avec l'attribut *dormant*, sans rapport à aucun sujet déterminé auquel cet attribut soit lié. C'est ce mode que l'on appelle *infinitif. Être*, *lire*, *devenir*, sont à l'infinitif, ou sont des infinitifs.

L'infinitif, quoique subordonné à une proposition, n'en saurait former une. Dans *je veux que vous fassiez*, *que vous dormiez*, les formes du subjonctif, *vous fassiez*, *vous dormiez*, sont deux propositions. Au contraire, si je dis, *je veux faire*, *je veux dormir*, on n'aperçoit point de propositions dans *faire* ni *dormir*; on y voit qu'une action ou un état. Une autre différence entre l'infinitif et le subjonctif, c'est que, dans le premier, l'indétermination est encore plus sensible que dans le second; car l'infinitif qui, par lui-même ne se rapporte à aucune époque, semble pouvoir se rapporter à toutes. *Faire*, par exemple, paraît présent dans *je puis faire*, passé dans *j'ai pu faire*, futur dans *je pourrai faire*. Mais, à mieux juger des choses, c'est *je puis* qui est présent, *j'ai pu* qui est passé, *je pourrai* qui est futur, et *faire* n'est pas plus présent, passé et futur dans ces phrases, que le serait le substantif *maison* dans, *j'ai une maison*, *j'ai eu une maison*, *j'aurai une maison*. En effet, si l'on considère que, lorsque le verbe est à l'infinitif, nous faisons abstraction de tous les accessoires qu'il a pris dans les autres modes, on en conclura que nous faisons abstraction des rapports d'actualité, d'antériorité et de postériorité; et que, par conséquent, il ne peut plus exprimer aucun de ces rapports.

Le verbe, ainsi dépouillé de tous les accessoires qu'il avait dans les autres modes, ne peut plus être qu'un nom substantif qui exprime une action ou un état. Il y a même bien des occasions où l'on ne peut s'y méprendre. Nous disons, par exemple, *mentir est un crime*, pour, *le mensonge est un crime*.

Nous avons vu qu'on forme des verbes adjectifs, en réunissant l'idée du verbe substantif à celle de quelque adjectif, *faire* pour *être faisant*. Ainsi, en décomposant cette idée, on retrouve un adjectif dans les verbes d'action et dans les verbes d'état ; *faisant*, *dormant*. Cet adjectif verbal est un mode que l'on a nommé *participe*. Il y a deux participes, l'un est le participe du présent, ainsi nommé, d'après ce qu'il paraît être, *faisant*; l'autre est le participe du passé, qui concourt aux formes composées des temps passés, *fait*. Ces noms participent de l'adjectif et du verbe: de l'adjectif, en ce qu'ils modifient un substantif; du verbe, en ce qu'ils le modifient avec un rapport de simultanéité à une époque quelconque.

Comme on a dit à l'indicatif, *j'ai fait*, *j'avais fait*, on a dit à l'infinitif *avoir fait*, et cette forme a paru expri-

mer un passé ou un futur : un passé antérieur à un autre passé, *après avoir fait*, *il partit*; un futur antérieur à un autre futur, *il faudra avoir fait quand j'arriverai*. Mais, dit Condillac, si le verbe à l'infinitif ne conserve aucun des accessoires qu'il avait dans les autres modes, comment *avoir fait* pourrait-il être un passé ou un futur? Je vois un passé dans *il partit*, et un futur dans *il faudra*. Je ne vois qu'un nom dans *avoir fait*, et à ce nom j'en pourrais substituer un autre, *la chose faite*, par exemple. *Après la chose faite, il partit; la chose faite il faudra, quand j'arriverai*. Voyez *Absolu*, *Modes*, *Participes*, *Passé*, *Relatif*, *Conjugaison*, *Neutre*, *Réfléchi*, *Réciproque*, *Irrégulier*, *Disconvenances*.

Verbeux, Verbeuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme verbeux*, *un avocat verbeux*, *ce verbeux avocat*; *une éloquence verbeuse*, *cette verbeuse éloquence*. Voyez *Adjectif*.

Verdâtre. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Couleur verdâtre*, *eau verdâtre*, *étoffe verdâtre*, *marbre verdâtre*.

Verdoyant, Verdoyante. Adjectif verbal tiré du verbe *verdoyer*. Il ne se met qu'après son substantif, et ne s'emploie guère qu'en poésie. *Les arbres verdoyans*, *les plaines verdoyantes*.

Verdoyer. Verbe neutre de la première conjugaison. Il se conjugue comme *employer*.

Véreux, Véreuse. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Fruit véreux*, *pomme véreuse*; — *caution véreuse*, *créance véreuse*.

Vergettes. Substantif féminin pluriel. Ce substantif n'a point de singulier.

Vergeure. Substantif féminin. On prononce *verjure*.

Véridique. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un homme véridique*, *une femme véridique*.

Véritable. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Histoire véritable*, *discours véritable*; — *de véritable or*, *de véritable vin de Madère*; — *un véritable ami*, *un ami véritable*; — *un véritable orateur*. Voyez *Adjectif*.

Véritablement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il est parti véritablement*, ou *il est véritablement parti*.

Vérité. Substantif féminin. *En vérité* est une expression adverbiale qui se dit en confirmation de ce qu'on vient de dire. Il se met au commencement de la phrase, *en vérité vous avez tort*; ou après le verbe, *je vous le dis en vérité*; ou entre l'auxiliaire et le participe, *je suis en vérité fort occupé de toutes ces choses*.

A la vérité, expression adverbiale, qui se met en opposition à ce qu'on vient de dire, et qui annonce une explication ou une restriction. Il se met toujours au commencement de la phrase. *A la vérité, il a dit cela d'un ton fort doux*. *A la vérité, je l'ai frappé, mais il m'avait offensé*.

Vermeil, Vermeille. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Rose vermeille*, *bouton vermeil*, *teint vermeil*, *bouche vermeille*, *lèvres vermeilles*.

Vermicelle. Substantif masculin. On prononce *vermichelle*.

Vernis. Substantif masculin. On l'emploie fréquemment au figuré. *Un vernis de modestie*, *un vernis de réputation*, *quand j'aurai passé sur tout l'ouvrage un vernis d'une belle poésie*. (Voltaire, *Correspondance*.)

Verrou. Substantif masculin. On n'écrit plus *verrouil*, comme on faisait autrefois.

Vers. Substantif masculin. On ne prononce le *s* que devant une voyelle ou un *h* non aspiré. Terme de poésie. Les vers français n'ont ni mesure ni nombre précis. On ne les mesure que par le nombre des syllabes. — Nos vers réguliers sont de douze, de dix, de huit, ou de sept syllabes. Voilà ce qu'on appelle *mesure*. Le vers de douze syllabes est divisé par un repos après la sixième, et le vers de dix après la quatrième. Le repos doit tomber sur une syllabe sonore, et le vers doit finir tantôt par une syllabe sonore, tantôt par une syllabe muette. Voilà ce qu'on appelle *cadence*.

Toutes les syllabes du vers, excepté la finale muette, doivent être sensibles à l'oreille; voilà ce qu'on appelle *nombre*.

La syllabe muette est celle qui n'a que le son de cet *e* faible qu'on appelle muet ou féminin; telle est la finale de *vie* et de *flamme*. Toute autre voyelle a un son plein. — Dans le cours du vers, l'*e* féminin n'est admis qu'autant qu'il est soutenu d'une consonne, comme

dans *Rome* et dans *gloire*. S'il est seul sans articulation, comme à la fin de *vie* et d'*année*, il ne fait pas nombre, et l'on est obligé de placer après lui une voyelle qui l'efface, comme *vi-active*, *anné-abondante*; cela s'appelle *élision*. Le *h* initial qui n'est point aspiré est nul, et n'empêche point l'élision. — On peut élider l'*e* muet final, quand même il est articulé et soutenu d'une consonne, mais on n'y est pas obligé. *Gloire durable*, et *gloir-éclatante* sont au choix du poète. Si l'on veut que l'*e* muet articulé fasse nombre, il faut éviter qu'il soit suivi d'une voyelle; et, si l'on veut qu'il s'élide, il faut qu'il soit immédiatement suivi d'une voyelle initiale. Dans la liaison d'*hommes illustres*, l'*e* muet d'*hommes* ne s'élide point, le *s* final y met obstacle. — Le repos de l'hémistiche ne pouvant tomber que sur une syllabe pleine, lorsque le mot qui fait repos finit par une syllabe muette, l'*e* muet doit s'élider, et l'hémistiche s'appuyer sur la syllabe qui la précède. — Il n'y a d'élision que pour l'*e* muet; la rencontre de deux voyelles sonores s'appelle *hiatus*, et l'hiatus est banni du vers.

Nous avons dit que la finale du vers est tour à tour sonore ou muette. Le vers à finale sonore s'appelle *vers masculin*, le vers à finale muette s'appelle *vers féminin*. Cette finale sur laquelle la voix expire, n'étant pas assez sensible à l'oreille pour faire nombre, on la regarde comme superflue, et on ne la compte pas. Le vers féminin a donc le même nombre de syllabes que le vers masculin, et de plus sa finale muette.

Les vers masculins sans mélange auraient une marche brusque et heurtée; les vers féminins sans mélange auraient de la douceur, mais de la mollesse. Au moyen du retour alternatif et périodique de ces deux espèces de vers, la dureté de l'un et la mollesse de l'autre se corrigent mutuellement. — On a voulu que la tragédie et l'épopée fussent rimées par distiques, et que ces distiques fussent tour à tour masculins et féminins. Voltaire a écrit *Tancrède* en vers croisés, et cet essai a réussi. — On a permis les rimes croisées au poëme lyrique, à la comédie, à tout ce qu'on appelle *poésies familières*, et *poésies fugitives*. Ainsi la gêne et la monotonie sont pour les longs poëmes, et les plus courts ont le double avantage de la liberté et de la variété.

De quelque façon qu'on entrelace les rimes, l'oreille exige qu'il n'y ait jamais de suite deux syllabes pleines, ni deux syllabes muettes de différens sons, comme *vainqueur* et *combat*, comme *victoire* et *couronne*. Elle demande aussi que la rime ne change qu'au repos absolu. C'est une règle trop négligée. Elle a cependant son exception non-seulement dans le dialogue, mais lorsqu'une longue suite de vers est terminée par un vers isolé, dont la pensée est d'un grand poids. Alors ce vers jeté seul et sans rime n'en est que plus étonnant pour l'oreille. On fait donc bien de réserver la rime pour la reprise qui le suit.

Le nombre des syllabes dont un vers est composé se prend par rapport à la prononciation, et non par rapport à l'orthographe. Le vers suivant n'a que douze syllabes pour l'oreille, et il en offre dix-neuf aux yeux.

Cache une ame agitée, aime, ose, espère et craint.

Quoiqu'on prétende communément que notre poésie n'adopte que cinq espèces différentes de vers, ceux de six, de sept, de huit et de dix syllabes, appelés *vers communs*, et ceux de douze qu'on nomme *alexandrins*; cette division n'est pas néanmoins trop juste, car on peut faire des vers depuis trois syllabes jusqu'à douze. Il est vrai que les vers qui ont moins de cinq syllabes, loin de plaire, ennuient par leur monotonie. — Les vers de cinq syllabes ne sont pas dans ce cas, et peuvent avoir lieu dans les contes, les fables, et autres petites pièces où il s'agit de peindre des choses agréables avec rapidité. On peut citer pour exemple les deux strophes suivantes tirées d'une épître.

Telle est des saisons
La marche éternelle;
Des fleurs, des moissons,
Des fruits, des glaçons
Le tribut fidèle,
Qui se renouvelle,
Avec nos désirs,
En changeant nos plaines,
Fait tantôt nos peines,
Tantôt nos plaisirs.

Cédant nos campagnes
Aux tyrans des airs,
Flore et ses compagnes
Ont fui ces déserts;
Si quelqu'une y reste,
Son sein outragé
Gémit ombragé
D'un voile funeste,
Et la nymphe en pleurs
Doit être modeste
Jusqu'au temps des fleurs.

Les vers de six syllabes servaient autrefois à des odes; mais aujourd'hui on

les emploie volontiers dans les petites pièces de poésie et dans les chansons.

Cher ami, ta fureur
Contre ton procureur
Injustement s'allume.
Cesse d'en mal parler;
Tout ce qui porte plume
Fut créé pour voler.

Les vers de sept syllabes ont de l'harmonie. Ils sont propres à exprimer les choses très-vivement; c'est pourquoi ils servent à composer de belles odes, des sonnets, et plus ordinairement des épîtres, des contes et des épigrammes.

Les vers de huit syllabes, aussi-bien que ceux de douze, sont les plus anciens vers français, et ils sont encore fort en usage. On les emploie ordinairement dans les odes, dans les épîtres, dans les épigrammes.

On se sert ordinairement des vers communs ou de dix syllabes, dans les épîtres, les ballades, les rondeaux, les contes, et rarement dans les poëmes, les odes, les élégies, les sonnets et les épigrammes. Le repos de ces vers est à la quatrième syllabe, quand elle est masculine; sinon il se fait à la cinquième, qui doit être toujours un *e* muet au singulier, pour se perdre avec une voyelle suivante.

Les vers que nous appelons alexandrins sont nos plus grands vers. Ils ont douze syllabes étant masculins, et treize étant féminins, avec un repos au milieu, c'est-à-dire après les six premières syllabes. Ce repos doit être nécessairement la fin d'un mot, ou un monosyllabe, sur lequel l'oreille puisse agréablement s'arrêter. Il faut de plus qu'il se fasse sur la sixième syllabe, quand elle est masculine, ou sur la septième, quand elle est féminine; mais alors cette septième peut être d'un *e* muet au singulier, qui se perd avec une voyelle suivante. (Marmontel et autres.)

Rien n'est plus aisé, dit Voltaire, que de faire de mauvais vers en français; rien n'est plus difficile que d'en faire de bons. Trois choses rendent cette difficulté presque insurmontable la gêne de la rime; le trop petit nombre de rimes nobles et heureuses; la privation de ces inversions dont le grec et le latin abondent. Aussi nous avons très-peu de poètes qui soient toujours élégans et toujours corrects. Il n'y a peut-être en France que Racine et Boileau qui aient une élégance continue. Mais remarquez que les beaux morceaux de Corneille sont toujours bien écrits, à quelques petites fautes près. On en peut dire autant des meilleures scènes en vers de Molière; des opéras de Quinault, des bonnes fables de La Fontaine. Ce sont là les seuls génies qui ont illustré la poésie en France dans le grand siècle. Presque tous les autres ont manqué de naturel, de variété, d'éloquence, d'élégance, de justesse, de cette logique secrète qui doit guider toutes les pensées sans jamais paraître; presque tous ont péché contre la langue.

Quelquefois au théâtre, on est ébloui d'une tirade de vers pompeux, récités avec emphase. L'homme sans discernement applaudit, l'homme de goût condamne. Mais comment l'homme de goût fera-t-il comprendre à l'autre que les vers applaudis par lui ne valent rien? Si je ne me trompe, voici la méthode la plus sûre.

Dépouillez les vers de la cadence et de la rime, sans y rien changer d'ailleurs. Alors la faiblesse ou la fausseté de la pensée, ou l'impropriété des termes, ou le solécisme, ou le barbarisme, ou l'ampoulé se manifeste dans toute sa turpitude.

Faites cette expérience sur tous les vers de la tragédie d'*Iphigénie*, ou d'*Armide*, et sur ceux de l'*Art poétique*, vous n'y trouverez aucun de ces défauts, pas un mot vicieux, pas un mot hors de sa place. Vous verrez que l'auteur a toujours exprimé heureusement sa pensée, et que la gêne de la rime n'a rien coûté au sens.

Prenez au hasard toute autre pièce de vers; par exemple, la tragédie de *Didon*. Voici le discours que tient Iarbe à la première scène :

Tous mes ambassadeurs irrités et confus
Trop souvent de la reine ont subi les refus.
Voisin de ses États, faibles dans leur naissance,
Je croyais que Didon redoutant ma vengeance,
Se résoudrait sans peine à l'hymen glorieux
D'un monarque puissant, fils du maître des dieux.
Je contiens cependant la fureur qui m'anime;
Et déguisant encor mon dépit légitime,
Pour la dernière fois en proie à ses hauteurs,
Je viens sous le faux nom de mes ambassadeurs,
Au milieu de la cour d'une reine étrangère,
D'un refus obstiné pénétrer le mystère;
Que sais-je?... m'écouter qu'un transport amoureux,
Me découvrir moi-même, et déclarer mes feux.

Otez la rime, et vous serez révolté de voir *subir des refus;* parce qu'on essuie un refus, et qu'on subit une peine. *Subir un refus* est un barbarisme.

Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance, se résoudrait sans peine.... Si elle ne se résolvait que par crainte de la vengeance, il est bien clair qu'a-

lors elle ne se résoudrait pas sans peine, mais avec beaucoup de peine et de douleur. Elle se résoudrait malgré elle, elle prendrait un parti forcé. Iarbe en parlant ainsi fait un contre-sens.

Il dit qu'il est en proie aux hauteurs de la reine. On peut être exposé à des hauteurs, mais on ne peut y être en proie, comme on l'est à la colère, à la vengeance, à la cruauté. Pourquoi? c'est que la cruauté, la vengeance, la colère, poursuivent en effet l'objet de leur ressentiment; et cet objet est regardé comme leur proie: mais des hauteurs ne poursuivent personne, des hauteurs n'ont point de proie.

Il vient sous le faux nom de ses ambassadeurs. Tous ses ambassadeurs ont subi des refus... Il est impossible qu'il vienne sous le nom de tant d'ambassadeurs à la fois. Un homme ne peut porter qu'un nom; et s'il prend le nom d'un ambassadeur, il ne peut prendre le faux nom de cet ambassadeur; il prend le véritable nom de ce ministre. Iarbe dit donc tout le contraire de ce qu'il veut dire, et ce qu'il dit ne forme aucun sens.

Il veut pénétrer le mystère d'un refus. Mais s'il a été refusé avec tant de hauteur, il n'y a nul mystère à ce refus. Il veut dire qu'il cherche à en pénétrer les raisons. Mais il y a grande différence entre *raison* et *mystère*. Sans le mot propre on n'exprime jamais bien ce qu'on pense.

Que sais-je!.... n'écouter qu'un transport amoureux, me découvrir moi-même, et déclarer mes feux... Ces mots *que sais-je!* font entendre que Iarbe va se livrer à la fureur de sa passion. Point du tout: il dit qu'il parlera peut-être d'amour à sa maîtresse; ce qui n'est assurément ni extraordinaire, ni dangereux, ni tragique, et ce qu'il devrait avoir déjà fait. Observez encore que s'il se découvre, il faut bien qu'il se découvre lui-même; ce *lui-même* est un pléonasme.

Ce n'est pas ainsi que dans l'*Andromaque*, Racine fait parler Oreste, qui se trouve à peu près dans la même situation.

Il dit:

> Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne.
> J'aime, je viens chercher Hermione en ces lieux,
> La fléchir, l'enlever, ou mourir à ses yeux.

Voilà comme devait s'exprimer un caractère fougueux et passionné tel qu'on peint Iarbe.

Que de fautes dans ce peu de vers dès la première scène! Presque chaque mot est un défaut. Et si l'on voulait examiner ainsi tous nos ouvrages dramatiques, y en a-t-il un seul qui pût tenir contre une critique sévère?

L'*Inès* de La Mothe est certainement une pièce touchante; on ne peut voir le dernier acte sans verser des larmes. L'auteur avait infiniment d'esprit; il l'avait juste, éclairé, délicat et fécond; mais dès le commencement de la pièce, quelle versification faible, languissante, décousue, obscure! quelle impropriété de termes!

> Mon fils ne me suit point: il a craint, je le vois,
> D'être ici le témoin du bruit de ses exploits.
> Vous, Rodrigue, le sang vous attache à sa gloire;
> Votre valeur, Henrique, eut part à sa victoire.
> Ressentez avec moi sa nouvelle grandeur.
> Reine, de Ferdinand voici l'ambassadeur.

D'abord on ne sait quel est le personnage qui parle, ni à qui il s'adresse, ni dans quel lieu il est, ni de quelle victoire il s'agit; et c'est pécher contre la grande règle de Boileau et du bon sens.

> Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué:
> Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.
> ....
> ....
> Que dès les premiers vers l'action préparée
> Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.

Ensuite, remarquez qu'on n'est point témoin d'un bruit d'exploits. Cette expression est vicieuse. L'auteur entend que peut-être ce fils trop modeste craint de jouir de sa renommée, qu'il veut se dérober aux honneurs qu'on s'empresse à lui rendre. Ces expressions seraient plus justes et plus nobles. Il s'agit d'une ambassade envoyée pour féliciter le prince. Ce n'est pas là un trait d'exploits.

Vous, Rodrigue; vous, Henrique. Il semble que le roi aille donner ses ordres à ce Rodrigue et à ce Henrique: point du tout, il ne leur ordonne rien, il ne leur apprend rien. Il s'interrompt pour leur dire seulement, *ressentez avec moi la nouvelle grandeur de mon fils.* On ne ressent point une grandeur; ce terme est absolument impropre; c'est une espèce de barbarisme. L'auteur aurait pu dire: *Partagez son triomphe ainsi que son bonheur.*

Le roi s'interrompt encore pour dire: *Reine, de Ferdinand voici l'ambassadeur*, sans apprendre au public quel est ce Ferdinand, et de quel pays cet ambassadeur est venu. Aussitôt l'ambassadeur arrive, on apprend qu'il vient de la Castille, que le personnage qu

vient de parler est roi de Portugal, et qu'il vient le complimenter sur les victoires de l'infant son fils. Le roi de Portugal répond au compliment de cet ambassadeur de Castille, qu'il va enfin marier son fils à la sœur de Ferdinand, roi de Castille.

Allez, de mes desseins, instruisez la Castille ;
Faites savoir au roi cet hymen triomphant
Dont je vais couronner les exploits de l'infant.

Faire savoir un hymen est sec et sans élégance. *Un hymen triomphant* est très-impropre et très-vicieux, parce que cet hymen ne triomphe pas.

Couronner les exploits d'un hymen est trop trivial et n'est point à sa place parce que ce mariage était conclu avant les triomphes de l'infant. Une plus grande faute est celle de dire sèchement à l'ambassadeur, *allez-vous en*, comme si l'on parlait à un courrier. C'est manquer à la bienséance. Quand Pyrrhus donne audience à Oreste, dans l'*Andromaque*, et lorsqu'il refuse ses propositions, il lui dit :

Vous pouvez cependant voir la fille d'Hélène,
Du sang qui vous unit je sais l'étroite chaîne,
Après cela, seigneur, je ne vous retiens plus.

Toutes les bienséances sont observées dans le discours de Pyrrhus; c'est une règle qu'il ne faut jamais violer.

Quand l'ambassadeur a été congédié, le roi de Portugal dit à sa femme :

... Mon fils est enfin digne que la princesse
Lui donne, avec sa main, l'estime et la tendresse.

Voilà un solécisme intolérable, ou plutôt un barbarisme. On ne donne point l'estime et la tendresse comme on donne le bonjour. Le pronom était absolument nécessaire. Les esprits les plus grossiers sentent cette nécessité. Jamais le bourgeois le plus mal élevé n'a dit à sa maîtresse, accordez-moi l'estime, mais votre estime. La raison en est que nos sentimens nous appartiennent. Vous excitez *ma colère*, et non pas la colère; *mon indignation*, et non pas l'indignation, à moins qu'on n'entende l'indignation, la colère du public. On dit vous avez l'estime et l'amour du peuple; vous avez mon amour et mon estime. Le vers de La Mothe n'est pas français ; et rien n'est peut-être plus rare que de parler français dans notre poésie.

Mais, me dira-t-on, malgré cette mauvaise versification, *Inès* réussit : oui, elle réussirait cent fois davantage si elle était bien écrite : elle serait au rang des pièces de Racine, dont le style est sans contredit le principal mérite.

Il n'y a de vraie réputation que celle qui est formée à la longue par le suffrage unanime des connaisseurs sévères. Je ne parle ici que d'après eux ; je ne critique aucun mot, aucune phrase sans en rendre une raison évidente....

Un vers, pour être bon, doit être semblable à l'or, en avoir le poids, le titre et le son. Le poids, c'est la pensée; le titre, c'est la pureté élégante du style; le son, c'est l'harmonie. Si l'une de ces trois qualités manque, le vers ne vaut rien.

J'avance hardiment, sans crainte d'être démenti par quiconque a du goût, qu'il y a plusieurs pièces de Corneille où l'on ne trouvera pas six vers irrépréhensibles de suite. Je mets de ce nombre *Théodore, don Sanche, Attila, Bérénice, Agésilas* ; et je pourrais augmenter beaucoup cette liste : je ne parle pas ainsi pour dépriser le mâle et puissant génie de Corneille, mais pour faire voir combien la versification française est difficile, et plutôt pour excuser ceux qui l'ont imité dans les défauts, que pour les condamner. Si vous lisez le *Cid*, les *Horaces*, *Cinna*, *Pompée*, *Polyeucte*, avec le même esprit de critique, vous y trouverez souvent douze vers de suite, je ne dis pas seulement bien faits, mais admirables.

Tous les gens de lettres savent que lorsqu'on apporta au sévère Boileau la tragédie de *Rhadamiste*, il n'en put achever la lecture, et qu'il jeta le livre à la moitié du second acte : *Les Pradons*, dit-il, *dont nous nous sommes tant moqués, étaient des soleils en comparaison de ces gens-ci.* L'abbé Fraguier et l'abbé Gédouin étaient présens, avec Le Verrier qui lisait la pièce. Je les entendis plus d'une fois raconter cette anecdote; et Racine le fils en fait mention dans la vie de son père. L'abbé Gédouin nous disait que ce qui les avait d'abord révoltés tous, était l'obscurité de l'exposition faite en mauvais vers. En effet, disait-il, nous ne pûmes jamais comprendre ces vers de Zénobie :

A peine je touchais à mon troisième lustre,
Lorsque tout fut conclu pour cet hymen illustre.
Rhadamiste déjà s'en croyait assuré ;
Quand son père cruel, contre nous conjuré,
Entra dans nos États suivi de Tyridate,
Qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate.
Et ce Parthe indigné qu'on lui ravît ma foi,
Sema par-tout l'horreur, le désordre et l'effroi.
Mithridate accablé par son perfide frère,
Fit tomber sur le fils les cruautés du père.

Nous sentîmes tous, dit l'abbé Gédouin, que l'*hymen illustre* n'était que

pour rimer à *troisième lustre*; que *le père cruel contre nous conjuré, et entrant dans nos états suivi de Tyridate, qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate*, était inintelligible à des auditeurs qui ne savaient encore ni qui était ce Tyridate, ni qui était ce Mithridate: que *ce Parthe semant partout l'horreur, le désordre et l'effroi*, sont des expressions vagues, rebattues, qui n'apprennent rien de positif; *que les cruautés du père tombant sur le fils*, sont une équivoque; qu'on ne sait si c'est le père qui poursuit le fils, ou si c'est Mithridate qui se venge sur le fils des cruautés du père.

Le reste de l'exposition n'est guère plus clair. Ce défaut devait choquer étrangement Boileau et ses élèves; Boileau sur-tout qui avait dit dans sa poétique :

Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer,
Et qui débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.

L'abbé Gédouin ajoutait que Boileau avait arraché la pièce des mains de Le Verrier, et l'avait jetée par terre à ces vers :

Eh! que fais-je Hiéron? Furieux, incertain,
Criminel sans penchant, vertueux sans dessein,
Jouet infortuné de ma douleur extrême,
Dans l'état où je suis me connais-je moi-même?
De mille soins divers sans cesse combattu,
Ennemi du forfait sans aimer la vertu, etc.

Ces antithèses, en effet, ne forment qu'un contre-sens inintelligible. Que signifie *criminel sans penchant?* Il fallait au moins dire, sans penchant au crime. Il fallait ajouter contre ces beaux vers de Quinault :

Le destin de Médée est d'être criminelle;
Mais son cœur était fait pour aimer la vertu.

Vertueux sans dessein. Sans quel dessein? Est-ce sans dessein d'être vertueux? Il est impossible de tirer de ces vers un sens raisonnable.

Comment le même homme qui vient de dire qu'il est vertueux, quoique sans dessein, peut-il dire qu'il n'aime point la vertu? Avouons que tout cela est un étrange galimatias, et que Boileau avait raison.

Par un don de César je suis roi d'Arménie,
Parce qu'il croit par moi détruire l'Ibérie.

Boileau avait dit :

Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

Certes, ce vers, *parce qu'il croit par moi*, devait révolter son oreille.

Le dégoût et l'impatience de ce grand critique étaient donc très-excusables. Mais s'il avait entendu le reste de la pièce, il y aurait trouvé des beautés, de l'intérêt, du pathétique, du neuf, et plusieurs vers digne de Corneille.

Il est vrai que dans un ouvrage de longue haleine, on doit pardonner à quelques vers mal faits, à quelques fautes contre la langue; mais en général un style pur et choisi est absolument nécessaire. Ne nous lassons point de citer l'art poétique; il est le code non-seulement des poëtes, mais même des prosateurs.

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

On peut être sans doute très-ennuyeux en écrivant bien; mais on l'est bien davantage en écrivant mal.

N'oublions pas de dire qu'un style froid, languissant, décousu, sans grâces et sans force, dépourvu de génie et de variété, est encore pire que mille solécismes. Voilà pourquoi sur cent poëtes, il s'en trouve à peine un qu'on puisse lire. Songez à toutes les pièces de vers dont nos mercures sont surchargés depuis plus de cent ans, et voyez si de dix mille, il y en a deux dont on se souvienne. Nous avons environ quatre mille pièces de théâtre; combien peu sont échappées à un éternel oubli!

Est-il possible qu'après les vers de Racine, des barbares aient osé forger des vers tels que ceux-ci?

Le lac où vous avez cent barques toutes prêtes,
Lavant le pied des murs du palais où vous êtes,
Vous peut faire aisément regagner Tetzuco;
Ses portes vous sont ouverts d'ailleurs à Tabasco.
Vous le savez, seigneur, l'ardeur étant nouvelle,
Et d'un premier butin l'espérance étant belle....
Ne les bravons donc point, risquons moins, et que Charle
En maître désormais se présente et lui parle.
Ce prêtre d'un grand deuil menace Tlascala,
Est-ce assez? sa fureur n'en demeure pas là.
Nous saurons les serrer, mais dans un temps plus calme.
Le myrte ne se doit cueillir qu'après la palme.
Il apprit que le trône est l'autel éminent
D'où part du roi des rois l'oracle dominant;
Que le sceptre et la verge, etc.

Il y a quelquefois des vers qui paraissent d'abord moins ridicules, mais qui le sont encore plus, pour peu qu'ils soient examinés par un sage critique :

CATILINA.

Quoi! madame, aux autels vous devancez l'aurore

Eh! quel soin si pressant vous y conduit encore?
Qu'il m'est doux cependant de revoir vos beaux yeux,
Et de pouvoir ici rassembler tous mes dieux!

TULLIE.

Si ce sont là les dieux à qui tu sacrifies,
Apprends qu'ils ont toujours abhorré les impies;
Et que si leur pouvoir égalait leur courroux,
La foudre deviendrait le moindre de leurs coups...

CATILINA.

Tullie, expliquez-moi ce que je viens d'entendre.

Il a bien raison de demander à Tullie l'explication de tout ce galimatias.

Une femme qui devance l'aurore aux autels,
Et qu'un besoin pressant y conduit encore.
Ses beaux yeux qui s'y rassemblent avec tous les dieux,
Ces beaux yeux qui abhorrent les impies,
Ces yeux dont la foudre deviendrait le moindre coup,
Si leur pouvoir égalait le courroux de ces yeux, etc.

De telles tirades, (et qui sont en très-grand nombre) sont encore pires que le lac qui peut faire aisément regagner Tetsuco, et dont les ports sont ouverts d'ailleurs à Tabasco.

Je mets ces exemples sous les yeux, pour faire voir aux jeunes gens dans quels excès incroyables on peut tomber quand on se livre à la fureur de rimer sans demander conseil. Je dois exhorter les artistes à se nourrir du style de Racine et de Boileau, pour empêcher le siècle de tomber dans la plus ignominieuse barbarie. (*Dictionnaire philosophique.*)

Versant, Versante. Adjectif verbal, tiré du verbe *verser*. Il ne se met qu'après son substantif. *Un carrosse versant*, *une berline versante*.

Versatile. Adjectif des deux genres. Il ne se prend qu'en mauvaise part, et ne se met guère qu'après son substantif. *Esprit versatile*, *caractère versatile*, *volonté versatile*.

Verser. Verbe actif de la première conjugaison. *On verse des larmes*, *du sang*; mais je doute qu'on puisse dire, comme Voltaire, *verser une flamme*. Ce qui tend toujours à s'élever ne peut pas être versé.

Je ne me flatte point d'avoir pu dans son ame
Verser par mon exemple une si belle flamme.
(*Henriade.*)

Versiculets. Substantif masculin pluriel. Mot dont Voltaire se servait quelquefois pour signifier des petits vers. *Je vous prie de lire les petits versiculets qui se trouvent dans la lettre au marquis d'Argens.* (Voltaire.)

Versificateur. Substantif masculin. Comment doit-on dire en parlant d'une femme? L'Académie ne le dit point. L'analogie semble indiquer une femme *versificateur*, puisqu'on dit une femme *auteur*.

Versification. Substantif féminin. C'est un terme de littérature. On entend par ce mot l'art ou la manière de construire des vers. Il se dit aussi du ton et de la cadence des vers.

On entend ordinairement par versification ce que le poète fait par son travail, par art, et par règle, plutôt que par son invention, par génie et par enthousiasme. La matière de la versification consiste en syllabes; sa forme est l'arrangement de ces syllabes en vers corrects, nombreux et harmonieux. Il y a presque autant de différence entre la grammaire et la rhétorique, qu'il s'en trouve entre l'art de faire des vers et celui d'inventer des poèmes. Il ne faut donc confondre la versification ni avec ce qu'on nomme *la poésie des choses*, ni avec ce qu'on appelle *la poésie du style*. On pourrait n'ignorer rien des règles concernant la construction des vers; savoir exactement les noms, les définitions, les qualités propres à chaque genre de poésie, sans mériter pour cela le nom de poète, toutes ces connaissances n'étant que l'extérieur et l'écorce de la poésie; comme il ne suffit pas, pour être éloquent, de savoir les préceptes de la rhétorique. On trouvera les règles de la versification à chacun des articles qui y ont rapport, tels que *Vers*, *Césure*, *Cadence*, *Hémistiche*, *Rime*, etc.

Vert, Verte. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Drap vert*, *satin vert*. *Un vert gazon*, *une verte jeunesse*.

Là règne un *vert* gazon qu'entretient la nature.
(Delille.)

Autrefois on écrivait *verd* au masculin, avec un *d* final; et au féminin, avec un *t* et un e. Aujourd'hui on écrit *vert* au masculin, et *verte* au féminin.

Vertement. Adverbe. On peut quelquefois le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Cette place fut attaquée vertement*, ou *cette place fut vertement attaquée*.

Vertu. Substantif féminin.

La vertu du Très-Haut brille autour de sa tête,
Et des traits qu'on lui lance écarte la tempête.
(Voltaire, *Henriade.*)

Ici *vertu* est pris pour force.

Depuis long-temps je règne, et j'en suis les *vertus*.
(Corneille, *Cinna*.)

Les vertus de régner est un barbarisme de phrase, un solécisme. On peut dire, *les vertus des rois*, *des capitaines*, *des magistrats*; mais non *les vertus de régner*, *de combattre*, *de juger*. (Voltaire, *Remarques sur Corneille*.)

C'est cette *vertu* même, à vos désirs cruelle,
Que vous louiez alors en blasphémant contre elle.
(Corneille, *Polyeucte*.)

Voltaire dit, au sujet de ces vers, *vous blasphémiez contre une vertu*, cela ne peut se dire ni en vers ni en prose. Une femme doit faire sentir qu'elle est vertueuse, et ne jamais dire, *ma vertu*. (*Remarques sur Corneille*.)

Vertueusement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il a vécu vertueusement*.

Vertueux, Vertueuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme vertueux*, *une femme vertueuse*, *cette vertueuse femme*, *cette vertueuse dame*; *un ami vertueux*, *un vertueux ami*. Voyez *Adjectif*.

Verve. Substantif féminin. Terme de poésie. On entend par ce mot, une vive représentation de l'objet dans l'esprit, et une émotion du cœur proportionnée à cet objet : moment heureux pour le génie du poète, où son ame enflammée comme d'un feu divin, se représente avec vivacité ce qu'il veut peindre, et répand sur son tableau cet esprit de vie qui l'anime, et ces traits touchans qui nous séduisent ou nous ravissent.

Cette situation de l'ame n'est pas facile à définir; et les idées qu'en donnent la plupart des auteurs paraissent plutôt sortir d'une imagination échauffée que d'un esprit réfléchi. A les en croire, c'est une vision céleste, une influence divine, un esprit prophétique.

La divinité qui inspire les poètes quand ils composent, est semblable à celle qui anime les héros. Dans ceux-ci, c'est l'audace, l'intrépidité naturelle, animée par la présence même du danger; dans les autres, c'est un grand fond de génie, une justesse d'esprit exquise, une imagination féconde, et sur-tout un cœur plein d'un feu noble, et qui s'allume aisément à la vue des objets. Ces ames privilégiées prennent fortement l'empreinte des choses qu'elles conçoivent, et ne manquent jamais de les reproduire avec un nouveau caractère d'agrément et de force qu'elles leur communiquent. Voilà la source de la verve ou de l'enthousiasme.

Vestige. Substantif masculin. Voltaire a dit : *Les vestiges d'un crime*.

Et n'a-t-on jamais pu, parmi tant de prodiges,
De ce *crime* impuni retrouver les *vestiges*.
(*Œdipe*.)

Vétérinaire. Adjectif des deux genres qui ne se met qu'après son substantif. *Art vétérinaire*, *médecine vétérinaire*, *école vétérinaire*.

Vétiller. Verbe neutre de la première conjugaison. *Il ne fait que vétiller*. — Voltaire l'a employé dans un sens actif. *Plus d'un éplucheur intraitable* m'a vétillé, *m'a critiqué*. (*Épître à M. Falkener*.)

Vétilleux, Vétilleuse. Adjectif. On peut quelquefois le mettre avant son substantif. *Ouvrage vétilleux*; *c'est une vétilleuse besogne*.

Vêtir. Verbe actif et défectueux de la seconde conjugaison.

Indicatif. — *Présent*. Je vêts, tu vêts, il vêt; nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. — *Imparfait*. Je vêtais, etc. — *Passé simple*. Je vêtis, etc.—*Futur*. Je vêtirai, etc.

Conditionnel. — *Présent*. Je vêtirais, etc.

Impératif. — *Présent*. Vêts, vêtons, etc.

Subjonctif. — *Présent*. Que je vête, etc. — *Imparfait*. Que je vêtisse, etc.

Participe. — *Présent*. Vêtant. — *Passé*. Vêtu, vêtue.

Il prend l'auxiliaire *avoir*. Le singulier du présent de l'indicatif n'est guère usité.

Ce verbe s'emploie plus ordinairement avec les pronoms personnels, et alors il signifie s'habiller. Dans ce sens, ses temps simples se conjuguent comme ceux de *vêtir*; mais ses temps composés se forment avec l'auxiliaire *être*. *Je me vêts*, *nous nous vêtons*, *nous nous sommes vêtus*, *elle s'est vêtue*.

L'Académie ne dit *vêtir* que des hommes et des ognons; Delille le dit des chevaux.

Sur *des coursiers vêtus* avec magnificence,
Dans un ordre pompeux la jeunesse s'avance.
(*Énéide*.)

Veuf, Veuve. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. On prononce le *f* du masculin, même au pluriel. *Un homme veuf*, *une femme veuve*.

Vexatoire. Adjectif des deux genres.

Il suit toujours son substantif. *Impôt vexatoire, administration vexatoire.*

Viager, Viagère. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Rente viagère, pension viagère.*

Vibrant, Vibrante. Adjectif verbal tiré du verbe *vibrer*. Il suit toujours son substantif. *Une corde vibrante.*

Vicieux, Vicieuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un homme vicieux, une femme vicieuse, une conduite vicieuse, cette vicieuse conduite. — Une façon de parler vicieuse.*

Victorieusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a réfuté victorieusement*, ou *il a victorieusement réfuté les raisons de son adversaire.*

Victorieux, Victorieuse. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Un prince victorieux, une armée victorieuse. — Des preuves victorieuses; des moyens victorieux.*

Victuailles. Substantif féminin. On mouille les *l*.

Vide. Adjectif. Il ne se met qu'après son substantif. *Place vide, espace vide, muid vide, bourse vide. — Le cerveau vide, la tête vide.* — Il régit quelquefois la préposition *de*.

Allez, et dans ses murs *vides* de citoyens,
Faites pleurer ma mort aux veuves des Troyens.
(Racine, *Iphigénie.*)

Autrefois on écrivait *vuide* avec un *u*, aujourd'hui on n'écrit plus que *vide*. Voyez *Adjectif.*

Vide-bouteille. Substantif masculin. Petite maison avec un jardin, près de la ville. Ce mot composé ne prend point de *s* au pluriel. Le pluriel tombe sur maison, qui est sous-entendu. On doit donc écrire des *vide-bouteille*, et non pas des *vide-bouteilles*.

Vie. Substantif féminin. Racine a dit :

Mourrai-je tant de fois sans sortir de la *vie?*
(*Iphigénie.*)

Ce vers ne paraît dire autre chose que, *Mourrai-je tant de fois sans mourir?* Et cependant, en l'examinant avec attention, on voit que le poète a voulu dire, *la douleur me conduira-t-elle si souvent aux portes de la mort, sans me faire mourir?*

Vieil ou Vieux, Vieille. Adjectif. L'Académie dit : Quand le substantif est placé le premier au masculin, on dit toujours *vieux*, *le vin vieux*. Quand le substantif suit l'adjectif, et qu'il commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré, on a coutume de dire *vieil*. *Mon vieil ami, un vieil habit, un vieil arrangement.* Cependant, alors même on peut dire *vieux, un vieux homme, ce vieux arrangement.* — Féraud contredit cette décision de l'Académie en ce qui regarde *vieil*. Il prétend qu'on ne dit plus ni *vieil avare*, ni *un veil homme*, ni *un vieil ami*, ni *un vieil habit*, et qu'on ne dit même guère plus *le vieil Adam, le vieil homme.* Nous pensons que l'on dit communément *vieil* dans les cas indiqués par l'Académie, et nous ne croyons pas qu'un prédicateur osât dire *le vieux Adam* et *le vieux homme* dans un sens religieux. — Cet adjectif, quand il est sans modificatif, précède ordinairement son substantif, comme on vient de le voir. Cependant on dit *du vin vieux*. — Quand *vieux* est accompagné des adverbes de comparaison ou de quantité, on peut le mettre avant ou après son substantif. *C'est un très-vieux médecin, c'est un médecin très-vieux.* — Avec *plus, moins, extrêmement*, et autres adverbes semblables, il se place toujours après le nom. *C'est un homme plus vieux qu'on ne pense, c'est un homme extrêmement vieux.*

Vaugelas croyait qu'un homme ne peut pas dire à une femme, *je suis plus vieux que vous*, parce que *vieux* masculin ne peut convenir à la femme. L'usage a décidé la question, et cette locution est généralement usitée aujourd'hui. C'est une phrase elliptique que l'on rend pleine en disant, *je suis plus vieux que vous êtes vieille.* Voyez *Comparatif.*

Vieillir. Verbe actif de la seconde conjugaison. On dit d'un homme *qu'il a vieilli* et *qu'il est vieilli*. Par la première expression on veut signifier l'action progressive de vieillir; par la seconde, l'état qui résulte de cette action. *Il a bien vieilli depuis deux. Je le sais*, vous êtes vieilli, *mais voudriez-vous que je crusse que vous êtes baissé, que vous n'étes point poète ni bel esprit*..... (La Bruyère.)

Vierge. Substantif féminin. On l'emploie adjectivement au propre et au figuré, et alors il ne se met qu'après son substantif. *Un jeune garçon qui est vierge. — Métaux vierges, or vierge, argent vierge, cire vierge, parchemin vierge.*

Vif, Vive. Adjectif. Le *f* du mascu-

*l*in se fait également sentir devant une consonne et devant une voyelle. *Un vif désir*, *un vif amour*. Cet adjectif se met souvent avant son substantif. *Un homme vif*, *un enfant vif*, *un air vif*, *une haie vive*, *de la chaux vive*. — *Une sensation vive*, *une vive sensation*; *une impression vive*, *une vive impression*; *une reconnaissance vive*, *une vive reconnaissance*. — *Des reproches vifs*, *de vifs reproches*; *des représentations vives*, *de vives représentations*.

Vigilant, Vigilante. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un homme vigilant*, *une femme vigilante*.

Vigne, Vigneron, Vignette, Vignoble, Vigogne. Dans ces cinq mots, on mouille *gn*.

Vigoureusement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a soutenu vigoureusement*, *il a vigoureusement soutenu son opinion*.

Vigoureux, Vigoureuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme vigoureux*, *une femme vigoureuse*. — *Une jeunesse vigoureuse*, *une vigoureuse jeunesse*; *une attaque vigoureuse*, *une vigoureuse attaque*; *un discours vigoureux*, *un vigoureux discours*; *une action vigoureuse*, *une vigoureuse action*. Voyez *Adjectif*.

Vil, Vile. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un homme vil*, *une femme vile*; *un homme de vile condition*; *une profession vile*, *une vile profession*. *Vendre à vil prix*. Voyez *Adjectif*.

Vilain, Vilaine. Adjectif. Il se met ordinairement avant son substantif. *Cet homme est vilain*. *Cette maison est vilaine*. *Vilain homme*, *vilaine femme*, *vilain jardin*, *vilaine maison*, *vilaine action*, *vilain métier*, *vilain discours*. Voyez *Adjectif*.

Vilainement. Adverbe. On le met souvent entre l'auxiliaire et le participe. *Il m'a trahi vilainement*, ou *il m'a vilainement trahi*.

Vilement. Adverbe. On le met entre l'auxiliaire et le participe. *Il a agi vilement*, ou *il a vilement agi dans cette circonstance*.

Villace. Substantif féminin. On ne mouille pas les *l*, et l'on n'en prononce qu'un.

Village. Substantif masculin. On ne prononce qu'un *l*, sans le mouiller.

Villageois, Villageoise. Substantif que l'on emploie aussi adjectivement. On ne prononce qu'un *l* sans le mouiller. Comme adjectif, on ne le met guère qu'après son substantif. *Un air villageois*, *des manières villageoises*. Voyez *Adjectif*.

Villanelle. Substantif féminin. On ne mouille point les *l*, et l'on n'en prononce qu'un, *vilanelle*. C'est une sorte de poésie pastorale, dont tous les couplets finissent par le même refrain.

Ville. Substantif féminin. On ne mouille point les *l*. On prononce *vile*.

Villette. Substantif féminin. Diminutif de *ville*. On ne mouille point les *l*, et on n'en prononce qu'un, *vilette*.

Vindas. Substantif masculin. On prononce le *s* final.

Vindicatif, Vindicative. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Un homme vindicatif*, *une femme vindicative*, *un esprit vindicatif*, *une ame vindicative*.

Vindication. Substantif féminin. Du latin *vindicatio*. Mot nouveau proposé par Mercier. C'est, dit-il, une petite, froide et longue vengeance, plus honteuse que la vengeance même. La vindication est le partage des ames faibles, elle agit sourdement, à la dérobée; elle devient plus redoutable que la colère ouverte et que le ressentiment le plus prononcé. La vindication a son siége dans les couvens, dans les académies; elle se venge en multipliant et voilant les coups qu'elle porte. Il y a loin de la vengeance de Médée à la vindication d'une religieuse. — Ce mot pris en ce sens, nous semble utile.

Vineux, Vineuse. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Vin vineux*, *pêche vineuse*, *melon vineux*.

Vingt. Nom de nombre cardinal. On ne prononce jamais le *g*. Le *t* ne se fait pas sentir à la fin d'une phrase, *nous étions vingt*; ni devant une consonne, *vingt soldats*; ni dans la série des nombres de quatre-vingts à cent. Mais il se fait sentir dans toute la série des nombres de vingt à trente, et quand il est suivi d'une voyelle, *vingt abricots*. — *Vingt* prend un *s* au pluriel, quand on le multiplie par un autre nom de nombre cardinal, c'est-à-dire, quand il est question de plusieurs *vingts*, comme quand on dit *quatre-vingts*, *six vingts*. Dans ce cas, vingt est pris substantivement et mis pour vingtaine. *Vingt* précède toujours son substantif, excepté quand il se met pour vingtième. *Vingt hommes*, *vingt chevaux*. — *Chapitre vingt*.

On a douté pendant quelque temps s'il fallait écrire *vingt et un cheval*, *vingt et un an*, *vingt et un jour*, ou *vingt et un chevaux*, *vingt et un ans*, *vingt et un jours*. L'Académie, consultée sur cette question, décida qu'il fallait dire, *vingt et un cheval*, *vingt et un an* et *vingt et un jour*; mais que, quand le substantif *cheval* était suivi d'un adjectif, il fallait alors rapporter l'adjectif à tout le nombre entier, et dire, *il a vingt et un chevaux enharnachés*; mais que dans *vingt et un an*, *vingt et un jour*, les mots *an* et *jour*, devaient chacun demeurer au singulier, quoiqu'on mît l'adjectif au pluriel, et qu'ainsi on devait dire, *il a vingt et un an accomplis*, *il a vingt et un jour passés*. — L'Académie regardait ces façons de parler comme elliptiques; c'était, disait-elle, comme s'il y avait, *il a vingt ans accomplis et un an*, *il a vingt jours passés et un jour*. — Il paraît que l'usage a abrogé cette décision; et l'Académie donne elle-même pour exemple *vingt et un chevaux*. En effet, *vingt et un* est un nom de nombre formé de deux autres, et qui n'est pas moins pluriel que celui de *quinze*, exprimé en un seul mot. Ainsi il ne peut modifier qu'un substantif pluriel. D'ailleurs, on ne veut pas parler d'une seule année, d'un seul jour, mais de plusieurs; il faut donc écrire, *vingt et un ans*, *vingt et un jours*, *vingt et un ans accomplis*, *vingt et un jours passés*, de même que l'on écrit *vingt et un chevaux*, *vingt et un chevaux enharnachés*, *vingt-cinq ans accomplis*, et de même qu'on a toujours écrit, sans difficulté, *quinze ans*, *quinze jours*.

Vingtième. Adjectif des deux genres. Il se met ordinairement avant son substantif. *Le vingtième jour*, *la vingtième année*. — On dit aussi *chapitre vingtième*, *article vingtième*.

Violateur. Substantif masculin. En parlant d'une femme, on dit *violatrice*.

Violemment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Le vent a soufflé violemment*, ou *a violemment soufflé*.

Violent, Violente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Remède violent*, *vent violent*, *tempête violente*, *violente tempête*; *douleur violente*, *violente douleur*. — *Un homme violent*, *humeur violente*, *cette violente humeur*; *une passion violente*, *cette violente passion*.

Violet, Violette. Adjectif qui ne se met qu'après son substantif. *Couleur violette*, *drap violet*.

Violoncelle. Substantif masculin. On prononce *violonchelle*.

Virginal, Virginale. Adjectif. Il ne se met guère qu'après son substantif. *Pudeur virginale*, *modestie virginale*, *air virginal*.

Virgule. Substantif féminin. Voyez *Ponctuation*.

Viril, Virile. Adjectif. On prononce le *l* final du masculin sans le mouiller.

Virilement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il s'est comporté virilement*.

Virtuose. Substantif masculin et féminin. Ce mot est exclu du style noble.

Virulent, Virulente. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif quand il est pris dans un sens figuré, et en consultant l'oreille et l'analogie. *Un ulcère virulent*. — *Une satire virulente*, *une virulente satire*.

Virus. Substantif masculin. On fait sentir le *s*.

Vis. Substantif masculin. Prononcez *visse*.

Vis-à-vis. Expression que l'on emploie en guise de préposition, et qui doit être suivie de la préposition *de*. *Vis-à-vis de moi*, *vis-à-vis de mes fenêtres*. Dans le discours familier, on supprime quelquefois le *de*, et l'on dit, *vis-à-vis l'église*, pour, *vis-à-vis de l'église*; *vis-à-vis la porte Saint-Denis*, *vis-à-vis le marché*.

Plusieurs personnes emploient cette expression dans le sens d'*envers*, *à l'égard de*, etc. Voltaire s'est élevé fortement contre ces acceptions vicieuses. Aujourd'hui, dit-il, que la langue semble commencer à se corrompre, et qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, on se sert du mot impropre *vis-à-vis* après *ingrat*; *plusieurs gens de lettres ont été ingrats* vis-à-vis *de moi*, au lieu d'*envers moi*. — Y a-t-il un seul des écrivains du grand siècle de Louis XIV qui ait dit *ingrat vis-à-vis de moi*, au lieu de, *ingrat envers moi*; *il se ménageait* vis-à-vis *ses rivaux*, au lieu de dire, *avec ses rivaux*; *il était fier* vis-à-vis *de ses supérieurs*, pour, *fier avec ses supérieurs*, etc.? Dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare. (*Lettre à M. d'Olivet*.)

Visage. Substantif masculin.

Si je l'entretins hier, et lui *fis bon visage*.
(Corneille, *les Horaces*.)

Faire bon visage, dit Voltaire, est du

style le plus familier. (*Remarques sur Corneille.*)

Viser. Verbe neutre qui signifie *mirer*, regarder un but pour y adresser un coup de pierre, de trait, d'arme à feu, etc. *Viser à un but.* — Figurément, avoir en vue une certaine fin, une certaine affaire. *Il ne visait point à cette place.* — Ce verbe se prend activement dans certains cas que l'usage autorise, et il est permis de dire, *on a visé cet homme au cœur, on a visé cet animal à la tête.*

Visible. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Une chose visible.* — *Une fausseté visible, une imposture visible.*

Visiblement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il vous a trompé visiblement*, ou *il vous a visiblement trompé.*

Visite. Substantif féminin.

A ma seule prière il rend cette *visite*.
(Corneille, *Polyeucte.*)

Voltaire a dit au sujet de ce vers : *Visite* ne doit jamais être employé dans la tragédie. (*Remarques sur Corneille.*) — On dit sans article, *faire visite*, et *recevoir visite.*

Visqueux, Visqueuse. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Humeur visqueuse, liqueur visqueuse.*

Vital, Vitale. Adjectif qui suit toujours son substantif. On dit au pluriel masculin *vitaux. Les parties vitales, les esprits vitaux.*

Vite. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Un cheval vite, un mouvement vite.*

Vite se prend aussi adverbialement; et alors il se met tantôt après le verbe, tantôt entre l'auxiliaire et le participe. *Aller vite, il a vite couru chez lui.*

Vitement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il s'est mis vitement à l'ouvrage*, ou *il s'est vitement mis à l'ouvrage.*

Vivace. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Animal vivace, plantes vivaces.*

Vivant, Vivante. Adjectif verbal tiré du verbe *vivre*. Il se met ordinairement après son substantif. *Un homme vivant, une femme vivante, des enfans vivans.* — On dit qu'*un homme est le portrait vivant, est la vivante image de son père.*

Vivement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il l'a attaqué vivement*, ou *il l'a vivement attaqué.*

Vivifiant, Vivifiante. Adjectif verbal. Il suit toujours son substantif. *Un élixir vivifiant, une chaleur vivifiante.*

Vivre. Verbe neutre et irrégulier de la quatrième conjugaison. Voici comment il se conjugue :

Indicatif. — *Présent.* Je vis, tu vis, il vit; nous vivons, vous vivez, ils vivent. — *Imparfait.* Je vivais, tu vivais, il vivait; nous vivions, vous viviez, ils vivaient. — *Passé simple.* Je vécus, tu vécus, il vécut; nous vécûmes, vous vécûtes, ils vécurent. — *Futur.* Je vivrai, tu vivras, il vivra; nous vivrons, vous vivrez, ils vivront.

Conditionnel. — *Présent.* Je vivrais, tu vivrais, il vivrait; nous vivrions, vous vivriez, ils vivraient.

Impératif. — *Présent.* Vis, qu'il vive; vivons, vivez, qu'ils vivent.

Subjonctif. — *Présent.* Que je vive, que tu vives, qu'il vive; que nous vivions, que vous viviez, qu'ils vivent. — *Imparfait.* Que je vécusse, que tu vécusses, qu'il vécût; que nous vécussions, que vous vécussiez, qu'ils vécussent.

Participe. — *Présent.* Vivant. — *Passé.* Vécu. *Point de féminin.*

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir.*

Tous les hommes qui vivent sur *la terre. Il vivait* au *douzième siècle.* — *Il ne vit* que de *lait.* — *Vivre de son bien*, de *ses rentes*, etc. — *Vivre* de *régime*, de *ménage*, d'*industrie.* — *Vivre* en *grand seigneur*, en *prince.* — *Vivre* dans *le célibat*, dans *sa famille*, dans *le grand monde.* — *Vivre bien, vivre mal* avec *quelqu'un.* — *Vivre* sous *les lois d'un pays.* — *Vivre* sous *un bon*, sous *un mauvais gouvernement.* — *Vivre un temps. Le regret qu'ont les hommes du mauvais emploi du temps qu'ils* ont vécu, *ne les conduit pas toujours à faire de celui qui leur reste à vivre, un meilleur usage.* (La Bruyère.) *Le temps qu'ils ont vécu*, c'est-à-dire, pendant le temps qu'ils ont vécu.

Les poètes emploient ce mot au propre, mais plus souvent au figuré.

Quoi ! tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée
Flatte encor leur valeur, et *vit* dans leur pensée.
(Racine, *Bajazet.*)

Croyez que vos bontés *vivent* dans ma mémoire.
(*Idem.*)

Sa haine bravée
Vit au fond de son cœur profondément gravée.
(Delille, *Enéide.*)

Vocal, Vocale. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Oraison vocale*, *musique vocale*.

Vogue. Substantif féminin. L'*u* est muet; il n'est là que pour donner au *g* un son fort qu'il n'a pas devant l'*e*.

Voguer, Vogueur. Dans ces deux mots, l'*u* est muet; il n'est là que pour donner au *g* un son fort qu'il n'a pas devant l'*e*.

Voici, Voilà. Prépositions. La première sert à désigner, à montrer un objet plus proche; et la seconde, un objet plus éloigné. *Voici mon livre*, *voilà le vôtre*. — *Voici* et *voilà* se disent aussi des choses qui ne s'aperçoivent pas par les sens; et alors *voici* se dit pour indiquer ce qu'on va dire, et *voilà*, ce qu'on vient de dire. *La droiture du cœur*, *la vérité*, *l'innocence et la règle des mœurs*, *l'empire sur les passions*, voilà *la véritable grandeur et la seule gloire réelle que personne ne peut nous disputer*. Voici *la cause de cet événement*, *je vais vous la faire connaître en peu de mots*. — *Voilà* donne plus de mouvement et de force à la pensée, lorsqu'on veut plutôt marquer l'effet que produit l'objet que l'objet même, quoique cet objet soit proche.

Du côté du levant bientôt Bourbon s'avance;
Le voilà qui s'approche, et la mort le devance.
(Voltaire.)

Voilà qu'au fond d'un bois se présente sa mère.
(Delille, *Énéide*.)

Voici, *voilà*, sont des mots formés de l'impératif du verbe *voir* et des adverbes *ci* et *là*. C'est par cette raison qu'ils peuvent avoir, comme les verbes, les pronoms pour régime. *Me voici*, *te voici*, *le voici*, *le voilà*, *nous voici*, *nous voilà*, *les voici*, *les voilà*; ce qui ne peut convenir aux prépositions. — C'est par la même raison qu'on dit, *le voilà qui vient*, *le voyez-vous qui vient?* et non pas, *le voilà qu'il vient*, *le voyez-vous qu'il vient?* Car il est certain que dans les deux premières phrases, *qui* est relatif à *le* et à *la*, qui est devant, quoiqu'on ne puisse pas l'exprimer par *lequel* ni par *laquelle*; et en effet, c'est la même chose que si l'on disait: *Voilà lui qui vient*, ou *voilà lui lequel vient*. *Voyez-vous lui qui vient?* ou *voyez-vous lui lequel vient?* Mais quand *voici* et *voilà* sont employés sans article, on met après la conjonction *que*, *voilà qu'il arrive*; *voilà qu'il se jette à ses pieds*. — On met aussi la conjonction *que* entre des noms, et *voici* ou *voilà*. *Monsieur que voici*, *madame que voilà*. — Quelquefois *voilà* régit la préposition *de*, *voilà de vos soupçons*.

Voie. Substantif féminin. L'Académie n'a pas dit au figuré, *ouvrir une voie*.

A notre liberté le ciel *ouvre une voie*.
(Voltaire, *Tancrède*.)

Voila. Voyez *Voici*.

Voile. Substantif masculin. L'Académie ne dit point au figuré, *le voile de la mort*, *le voile du mystère*.

Le voile de la mort se répand sur sa vue.
(Voltaire, *Henriade*.)

De la religion le prétexte ordinaire
Fut *un voile* honorable *à cet affreux mystère*.
(*Idem*.)

Voir. Verbe actif et irrégulier de la troisième conjugaison. Il se conjugue de la manière suivante:

Indicatif. — *Présent*. Je vois, tu vois, il voit; nous voyons, vous voyez, ils voient. — *Imparfait*. Je voyais, tu voyais, il voyait; nous voyions, vous voyiez, ils voyaient. — *Passé simple*. Je vis, tu vis, il vit; nous vîmes, vous vîtes, ils virent. — *Futur*. Je verrai, tu verras, il verra; nous verrons, vous verrez, ils verront.

Conditionnel. — *Présent*. Je verrais, tu verrais, il verrait; nous verrions, vous verriez, ils verraient.

Impératif. — *Présent*. Vois, qu'il voie; voyons, voyez, qu'ils voient.

Subjonctif. — *Présent*. Que je voie, que tu voies, qu'il voie; que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient. — *Imparfait*. Que je visse, que tu visses, qu'il vît; que nous vissions, que vous vissiez, qu'ils vissent.

Participe. — *Présent*. Voyant. — *Passé*. Vu, vue.

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans les temps composés.

Voir régit l'infinitif sans préposition, *voir venir quelqu'un*, *je l'ai vu venir*; ou la conjonction *que* suivie de l'indicatif, *j'ai vu qu'il venait*; ou l'adjectif conjonctif *qui*, aussi avec l'indicatif, *je l'ai vu qui venait*. Dans les phrases négatives ou interrogatives, il demande le subjonctif à la proposition subordonnée. *Je ne vois pas qu'il s'en mette fort en peine*. *Voyez-vous qu'il s'en mette fort en peine?* Massillon a dit: *Les peuples voient assez souvent que les souverains peuvent se tromper; mais ils voient assez rarement qu'ils sachent se désabuser et convenir de leurs méprises*. Dans cette phrase, *rarement* équivaut

à une négative ; *voir rarement*, c'est no pas voir souvent. — Quand la phrase est tout à la fois négative et interrogative, on doit mettre l'indicatif. *Ne voyez-vous pas que je le* puis *par ce moyen ?* La raison en est que la négation, jointe à l'interrogation équivaut à l'affirmation. — Avec *comment*, on met toujours l'indicatif, quoique la phrase soit négative. *Je ne vois pas comment on* peut *s'en défendre.*

L'Académie laisse le choix d'écrire à la première personne singulière du présent de l'indicatif *je voi* ou *je vois*. Quelques poètes ont écrit *je voi* pour la commodité de la rime ; mais en prose on écrit toujours *je vois*.

L'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonctif sont, comme les verbes terminés en *oyer* ou *uyer*, etc., distingués dans les premières et les secondes personnes du pluriel par un *i* ajouté à l'*y* ; *nous voyions, vous voyiez ; que nous voyions, que vous voyiez.* La prononciation de ces personnes est si dure, qu'il faut toujours les éviter. En effet, l'*y* ayant le son de deux *i*, il faudrait donc prononcer trois *i* de suite. *Il faut que nous* voiiions. Cette prononciation est insupportable.

Corneille a dit :

Voyez qu'un bon génie à propos nous l'envoie.

Ce tour a vieilli, dit Voltaire ; c'est un malheur pour la langue, il est vif, naturel, et mérite, je crois, d'être imité.

On dit *ne voir goutte*, et il s'est glissé à l'égard de cette locution un mot qui, quoique employé par beaucoup de personnes, n'en est pas moins inutile et déplacé ; c'est le mot *y*. *Lorsque j'ai les yeux fermés, je n'y vois pas du tout. L'Amour est un petit dieu qui n'y voit goutte. On dirait que vous n'y voyez pas clair.* Mais pourquoi employer ici ce pronom *y* ? il n'exprime point une relation avec ce qui précède, c'est cependant là le seul cas où il soit nécessaire. S'il est permis de dire, *ce dialogue est si obscur que les plus doctes n'y voient goutte*, c'est parce qu'avec le mot *dialogue* dont on a parlé précédemment, on est obligé de déterminer cette intention par le pronom *y* ; de sorte que c'est comme si l'on disait, *ils ne voient, ils ne comprennent rien à ce dialogue* ; au lieu que dans les autres exemples on n'a rien à déterminer, conséquemment le pronom *y* est absolument inutile. Si donc on veut parler correctement, on dira, *lorsque j'ai les yeux fermés je ne vois pas du tout. L'Amour est un petit dieu qui ne voit goutte*, etc. (Domerguo.)

Voisin, Voisine. Adjectif. Il suit toujours son substantif. *Les lieux voisins, la maison voisine.* — Il régit quelquefois la préposition *de*.

Fusses-tu par-delà les colonnes d'Alcide,
Je me croirais encor trop *voisin* d'un perfide.
(Racine, *Phèdre*.)

Voix. Substantif féminin. L'Académie a dit au figuré, *la voix du sang* ; elle n'a pas dit, *la voix de la guerre, la voix des bienfaits.*

Et lorsque la trompette et *la voix de la guerre*
Du Nil au Pont-Euxin font retentir la terre.
(Voltaire, *Zaïre*.)

Malgré *la voix du sang* qui parle à ma douleur,
Qui demande vengeance à mon ame éperdue,
La voix de tes bienfaits est encore entendue.
(Voltaire, *Alzire*.)

On dit, *il n'y a qu'une voix sur lui, il n'y a pas deux voix sur son compte.* L'Académie a omis ces façons de parler, qui sont cependant très-usitées. *Le Cid n'a* eu qu'une voix *pour lui, à sa naissance, qui est celle de l'admiration.* (La Bruyère.) *Il n'y a pas* deux voix différentes sur *ce personnage.* (*Idem.*)

Volable. Adjectif des deux genres. Il suit toujours son substantif. *Ce n'est pas un homme volable, des effets volables.*

Volage. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un cœur volage, un esprit volage, un amant volage, un volage amant.* (Voyez *Adjectif*.)

Volant, Volante. Adjectif verbal tiré du verbe *voler*. Il ne se met qu'après son substantif. *Dragon volant, poisson volant.* — *Feuille volante.*

Quand tu verras nos cœurs justement enchantés,
Au-devant de tes pas *volans* de tous côtés.
(Voltaire, *Épîtres*.)

Voler. Verbe neutre de la première conjugaison. Dans le sens de courir avec grande vitesse, il est souvent employé par les poètes, sur-tout au figuré.

Mon cœur pour le chercher *volait* loin devant moi.
(Racine, *Iphigénie*.)

Sur ce lit malheureux la mort *vole* au hasard.
(Voltaire, *Henriade*.)

Un vain peuple qui *vole* après la nouveauté.
(Voltaire, *Mérope*.)

Le fer avec le feu *vole* de toutes parts,
Des mains des assiégeans et du haut des remparts.
(Voltaire, *Henriade.*)

Que notre âme épurée
Vole à ces vérités dont elle est éclairée.
(Voltaire, *Épîtres.*)

Voler. Verbe actif. Prendre le bien d'autrui. Ce terme est exclu du style noble au propre et au figuré.

Et loin de lui *voler* son bien en son absence.
(Corneille, *Nicomède.*)

Le mot *voler* est bas, dit Voltaire, au sujet de ce vers. On emploie dans le style noble, *ravir*, *enlever*, *arracher*, *ôter*, *priver*, *dépouiller*, etc. (*Remarques sur Corneille.*)

Vous suivrez un époux avoué par lui-même;
C'est un titre qu'en vain il prétend me *voler*.
(Racine, *Iphigénie*)

On peut appliquer la remarque précédente de Voltaire à ces vers de Racine.

Volontaire. Adjectif des deux genres. Il ne se met qu'après son substantif. *Action volontaire*, *mouvement volontaire*, *accord volontaire*, *traité volontaire*.

Volontairement. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Je l'ai fait volontairement; il a avoué volontairement sa faute*, ou *il a volontairement avoué sa faute*.

Volontiers. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a consenti volontiers; il aurait consenti volontiers*, ou *il aurait volontiers consenti à ce que vous désirez*.

Volumineux, Volumineuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Un ouvrage volumineux*, *un volumineux ouvrage*; *une compilation volumineuse*, *une volumineuse compilation*. Voyez *Adjectif*.

Voluptueusement. Adverbe. Il ne se met guère qu'après le verbe. *Il a toujours vécu voluptueusement*.

Voluptueux, Voluptueuse. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif, en consultant l'oreille et l'analogie. *Un séjour voluptueux*, *ce voluptueux séjour*; *une vie voluptueuse*.

Vomir. Verbe actif de la seconde conjugaison. On dit au figuré *vomir des injures*, *vomir des blasphèmes*. Ces expressions choquèrent au commencement, et Vaugelas conseille de s'en abstenir devant les dames. Aujourd'hui elles sont généralement adoptées.

L'onde approche, se brise, et *vomit* à nos yeux
Parmi des flots d'écume un monstre furieux.
(Racine, *Phèdre.*)

Là, l'Achéron bouillonne, et, roulant à grand bruit,
Dans le Cocyte affreux *vomit* sa fange immonde.
(Delille, *Enéide.*)

Vomissement. Substantif masculin. Quoique *vomir* au figuré soit admis dans le style noble, *vomissement* en est exclu. Ce mot ne se dit qu'au propre, si ce n'est dans cette expression de l'Écriture Sainte, *retourner à son vomissement*, qui signifie retomber dans ses erreurs ou dans son péché.

Vorace. Adjectif des deux genres. On peut le mettre avant son substantif, lorsque l'harmonie et l'analogie le permettent. *Animal vorace*, *vorace animal*, *un homme vorace*, *un estomac vorace*. Voyez *Adjectif*.

Votif, Votive. Adjectif qui suit toujours son substantif. *Tableau votif*, *messe votive*.

Votre. Adjectif possessif des deux genres qui répond au pronom personnel *vous*.

Quand il modifie un substantif exprimé, il se met toujours avant ce substantif, exclut l'article, et fait *vos* au pluriel. *Votre maison*, *vos frères*, *vos sœurs*. — Quand il modifie un substantif sous-entendu, il prend l'accent circonflexe sur l'ô, est toujours précédé de l'article, et fait *vôtres* au pluriel. *Mon frère et le vôtre*, *ma maison et la vôtre*, *mes sœurs et les vôtres*.

Vouloir. Verbe actif de la troisième conjugaison. Voici comment il se conjugue:

Indicatif. — *Présent*. Je veux, tu veux, il veut; nous voulons, vous voulez, ils veulent. — *Imparfait*. Je voulais, tu voulais, il voulait; nous voulions, vous vouliez, ils voulaient. — *Passé simple*. Je voulus, tu voulus, il voulut; nous voulûmes, vous voulûtes, ils voulurent. *Futur*. Je voudrai, tu voudras, il voudra; nous voudrons, vous voudrez, ils voudront.

Conditionnel. — *Présent*. Je voudrais, tu voudrais, il voudrait; nous voudrions, vous voudriez, ils voudraient. — *Il n'est pas usité*, dit-on, *à l'impératif*.

Subjonctif. — *Présent*. Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille; que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent. *Imparfait*. Que je voulusse, que

tu voulusses, qu'il voulût; que nous voulussions, que vous voulussiez, qu'ils voulussent.

Participe. — *Présent*. Voulant. — *Passé*. Voulu, voulue.

Il prend l'auxiliaire *avoir* aux temps composés.

Il régit l'infinitif sans préposition, *il veut partir*; ou *que* avec le subjonctif, *on veut que vous obéissiez*. Le premier se dit quand le second verbe se rapporte au sujet du verbe *vouloir*; le second, quand il se rapporte à une autre personne. Quand je dis, *mon frère veut partir*, *partir* se rapporte à mon frère, qui est le sujet du verbe *vouloir*. Quand je dis *mon père veut que j'obéisse*, *obéisse* a rapport à moi, et non à mon père, qui est le sujet du verbe *vouloir*.

On dit *en vouloir à quelqu'un*, pour dire, vouloir du mal à quelqu'un; et cette expression est admise dans le style noble.

..... Si ma colère *en voulait à tes jours*, etc.
(Voltaire, *Mort de César*.)

Va, César est bien loin d'*en vouloir à* ta vie.
(*Idem*.)

Quoique l'Académie, et d'après elle, plusieurs grammairiens aient décidé que le verbe *vouloir* n'a point d'impératif, l'usage a établi le mot *veuillez*, pour seconde personne de ce mode, on le trouve dans plusieurs écrivains distingués, et on le dit journellement dans la conversation.

Veuillez vous souvenir
Que les événemens règleront l'avenir.
(Corneille, *Pompée*.)

Veuillez être discret,
Et n'allez pas, de grâce, éventer mon secret.
(Molière, *École des Femmes*.)

Veuillez *donc que votre Dieu soit juste*. (Marmontel.) Veuillez *auparavant examiner comment cet article s'est introduit dans la langue latine et dans la nôtre*. (Diderot.) Veuillez *du moins nous dire qui nous devons suivre*. (Volney.) Veuillez, *monsieur, rendre hommage au mérite*. (Voltaire.) D'après ces autorités et l'usage, on peut, je pense, donner un impératif au verbe *vouloir*, et employer le mot *veuillez*.

Voulu, Voulue. Participe passé du verbe *vouloir*, et adjectif. On dit *être bien voulu*, *être mal voulu dans une maison*. *Il paraît que nous ne sommes pas extrêmement bien voulus dans les pays étrangers*. (Voltaire, *Correspondance*.)

Vous. Pronom de la seconde personne. Il est des deux genres, et se dit des personnes et des choses personnifiées.

Il s'emploie ou comme sujet des verbes, et alors il est singulier quand on parle à une seule personne, ou pluriel quand on adresse la parole à plusieurs. Il se met ordinairement avant le verbe. *Vous voulez, monsieur; vous voulez, messieurs*.

Vous s'emploie aussi comme régime direct, *il vous aime*, ou comme régime indirect, *il vous a dit*; et dans ces deux cas il est le pluriel de *te*. Il s'emploie aussi comme complément des prépositions, et alors il est le pluriel de *toi*. *Il se moque de vous*, *j'irai avec vous*, *je ferai cela pour vous*. Pour la construction, il suit les règles des pronoms dont il est le pluriel. Voyez *Pronom*.

Voyelle. Substantif féminin. La voix humaine comprend deux sortes d'élémens, le son et l'articulation. Le son est une simple émission de la voix, dont les différences essentielles dépendent de la forme du passage que la bouche prête à l'air qui en est la matière. L'articulation est le degré d'explosion que reçoivent les sons, par le mouvement subit et instantané de quelqu'une des parties mobiles de l'organe.

L'écriture, qui peint la parole en représentant les élémens dans leur ordre naturel, par des signes d'une valeur arbitraire et constatée par l'usage, que l'on nomme *lettres*, doit donc comprendre pareillement deux sortes de lettres; les unes doivent être les signes représentatifs des sons, les autres les signes représentatifs des articulations: ce sont les *voyelles* et les *consonnes*.

Les *voyelles* sont des lettres consacrées par l'usage national, à la représentation des sons. Elles sont ainsi appelées du mot *voix*, parce qu'elles se font entendre par elles-mêmes; elles forment toutes seules un son, une *voix*, c'est-à-dire, qu'elles représentent des sons qui peuvent se faire entendre sans le secours des articulations; au lieu que les *consonnes* qui sont destinées par l'usage national, à la représentation des articulations, ne représentent, en conséquence, rien qui puisse se faire entendre seul, parce que l'explosion d'un son ne peut exister sans ce son, de même qu'aucune modification ne peut exister sans l'être qui est modifié. De là vient le nom de *consonne* (qui sonne avec), parce que l'articulation repré-

sentée ne devient sensible qu'avec le son qu'elle modifie.

On compte dans l'alphabet français cinq *voyelles*, *a*, *e*, i, o, *u*. Ces cinq *voyelles* ne sont cependant pas les seules que nous ayons dans notre langue, car, outre que chacune d'elles peut être brève ou longue, ce qui cause une variété assez considérable dans le son, il semble qu'à consulter la différence des sons simples, selon les diverses ouvertures de la bouche, on aurait pu en ajouter encore d'autres. Mais, au lieu d'imaginer des caractères particuliers pour exprimer ces divers sons, on a donné plusieurs sons différens à un même caractère, ou bien on a joint d'autres lettres aux cinq voyelles ordinaires, parce que, comme l'observe Dumarsais, ce n'est pas la manière d'écrire qui fait la voyelle, c'est la simplicité du son, qui ne dépend que d'une situation d'organes, et qui peut être continue. Aussi l'Académie a-t-elle décidé que c'est s'expliquer improprement, que de donner le nom de diphthongues aux combinaisons de voyelles qui rendent un son simple. C'est pour avoir confondu ces combinaisons avec celles qui rendent un double son, qu'on trouve dans beaucoup de grammaires tant de confusion dans la théorie des sons. Pour éclaircir cette matière, il est nécessaire de distinguer les *voyelles* pures et simples, des *voyelles* nasales et des diphthongues.

On doit regarder comme des voyelles *eu*, *ou*, *ai*, *an*, etc., lorsque la réunion des lettres qui les composent se prononce de manière à ne former qu'un son simple, comme les voyelles *a*, *e*, *i*, o, *u*.

Les combinaisons des voyelles *a*, *e*, *i*, o, *u*, avec les lettres *m* et *n* finales forment ce qu'on appelle *voyelles nasales*, lorsqu'elles sont suivies de quelque autre consonne, ou qu'elles terminent le mot. Ces combinaisons sont, *am*, *an*, *ean*, *em*, *en*, *im*, *aim*, *ein*, *on*, *eon*, *um*, *un* et *eun*, auxquelles on donne la prononciation nasale de *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, et que l'on appelle par cette raison *voyelles nasales*. Dans *ambassadeur*, *entraves*, *insulte*, *ontologie*, *un*, *am*, *en*, *in*, *on*, *un*, sont des voyelles nasales.

Il y a quelques exceptions à cette règle. Quelques mots empruntés des langues étrangères, comme *amen*, *Jérusalem*, *hymen*, *abdomen*, *Éden*, etc., ne prennent point le son nasal; et dans *ennui* et *emmener*, la première syllabe garde le son nasal, quoique la consonne y soit redoublée. Les trois lettres *ent*, qui sont à la fin des troisièmes personnes plurielles des verbes, ne forment point un son nasal, mais seulement celui d'un *e* muet.

Quelquefois les mots qui finissent par une voyelle nasale se joignent dans la prononciation au mot suivant, lorsque ce mot commence par une voyelle ou par un *h* muet, comme dans *ancien ami*, *certain auteur*, *vilain homme*, *en plein air*, que l'on prononce *ancien-n-ami*, *certain-n-auteur*, *vilain-n-homme*, *en plein-n-air*. D'autres fois cette liaison ne s'opère point, comme dans *passion aveugle*, *question importante*, *bon à monter*, *cela est certain et indubitable*. Mais dans quels cas faut-il former cette liaison? dans quels cas faut-il l'omettre? C'est une difficulté sur laquelle les grammairiens ne sont pas parfaitement d'accord. La *Grammaire des Grammaires*, qui s'efforce de l'expliquer, ne fait, comme à son ordinaire, que l'embrouiller, au lieu de la résoudre.

Cette grammaire donne pour principe général, qu'on ne doit faire sonner les finales que quand le mot où elles se trouvent et le mot qui les suit sont *immédiatement*, *nécessairement* et *inséparablement* unis, et que quand le sens ne permet pas une petite pause après la syllabe nasale. Ce principe général, qui contient quelque chose de vrai, est exposé d'une manière obscure et incomplète, et il serait très-difficile d'en faire l'application. Dans *certain auteur*, *certain* n'est pas plus *immédiatement*, plus *nécessairement*, plus *inséparablement* uni avec *auteur*, que, dans *passion aveugle*, le premier mot ne l'est avec le second; et on ne peut pas plus faire de pause après *certain* qu'après *passion*, ou si l'on veut, on peut en faire également une après l'un et après l'autre. Dans l'une et dans l'autre phrase, c'est un adjectif et un substantif, ou un substantif et un adjectif, immédiatement, nécessairement et inséparablement unis dans la pensée de l'auteur, comme dans l'énonciation de cette pensée. Ainsi, après l'exposition du principe général de la *Grammaire des Grammaires*, on peut se demander encore pourquoi dans la première phrase, on prononce *certain-n-auteur*, et dans la seconde *passion aveugle*.

Voici une règle qui me semble plus claire, plus sûre et plus précise que

le principe de la *Grammaire des Grammaires* :

Il faut faire sonner le *n* de la voyelle nasale avant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet, toutes les fois que ce mot est, dans l'ordre grammatical, un complément nécessaire du premier mot.

Un adjectif n'a qu'un sens vague et incertain, tant qu'il n'est pas joint au substantif qu'il doit modifier ; une préposition, quand elle n'est pas jointe à un complément. L'adjectif prononcé le premier fait donc attendre un substantif, la préposition un complément, et le passage de l'un à l'autre doit être aussi simple dans l'énonciation qu'il l'est dans l'esprit de celui qui parle. Or, ce passage serait dur, lorsque le dernier mot commence par une voyelle, et l'hiatus séparerait en quelque sorte ce qui est uni dans la pensée, si l'on ne faisait disparaître cette séparation par la prolongation du son nasal. Si l'on prononçait *certain auteur*, la liaison du premier mot qui appelle le second, ne serait point marquée, et le passage de l'un à l'autre ne serait pas sensible. Ce passage devient sensible, lorsqu'on prononce *certain-n-auteur*. Il en est de même de ces phrases, *en Allemagne*, *en Espagne*, qu'il faut prononcer, *en-n-Allemagne*, *en-n-Espagne*. *En* est une préposition qui appelle nécessairement un complément ; et le son nasal marque l'union entre cette préposition et ce complément, et forme le passage de l'une à l'autre. Lorsque le second mot commence par une consonne, ce passage se fait naturellement, parce qu'il n'y a point de choc dans la prononciation, point d'hiatus qui opère séparation. *Certaine femme*, *en France*.

Mais lorsque la première expression n'appelle pas nécessairement la seconde dans l'ordre grammatical, les deux expressions ne sont pas nécessairement liées, et il ne faut pas marquer par le son nasal une liaison qui n'existe point. Dans *passion aveugle*, le mot *passion* n'appelle nécessairement ni l'adjectif *aveugle*, ni aucun autre adjectif. Le sens de ce mot est par lui-même complet et absolu. La liaison existe bien dans l'idée, mais elle n'existe pas dans l'énonciation grammaticale. Voilà pourquoi on prononce *passion aveugle*, et non *passion-n-aveugle*.

On prononce *on-n-a dit*, et non pas, *on a dit*, parce que *on* est un mot vague et incomplet qui exige nécessairement un verbe auquel il doit être lié ; et on prononcera *a-t-on-n-eu soin ? arrive-t-on aujourd'hui ?* et non pas, *a-t-on-n-eu soin ? arrive-t-on-n-aujourd'hui ?* parce que *on* n'exige ni *eu*, ni *aujourd'hui*, et que les verbes *a* et *arrive*, qu'il exige grammaticalement, sont déjà exprimés.

On prononce *bon à savoir*, et non pas, *bo nà savoir*, parce qu'ici l'adjectif *bon* qui appelle naturellement un substantif, est suivi d'un autre mot ; mais on prononcera *bon-n-ami*, parce que *bon* est suivi du mot qu'il appelle naturellement, c'est-à-dire, d'un substantif. Par la même raison, on prononce *un-n-homme*, *un-n-arbre*.

Dans les exemples que nous venons de donner, où la voyelle nasale se fait sentir, on laisse à cette syllabe sa nasalité entière, et on en prolonge le son par l'addition d'un *n* euphonique que l'on prononce au commencement du second mot, *certain nauteur*. Quelques grammairiens, s'élevant contre cet usage général dont les meilleurs grammairiens ont fait une règle, veulent que l'on retranche le *n* de la voyelle nasale, qu'on la transporte au commencement du mot suivant, et qu'on prononce, par exemple, *certai nauteur*, au lieu de *certain-n-auteur* ; *o na dit*, au lieu de *on-n-a dit*. Cette innovation est d'autant plus absurde qu'elle dénaturerait le premier mot de chacune de ces phrases, pour en faire des mots barbares. *Certai*, *o*, ne sont pas des mots français, et la lettre *n* que l'on mettrait au commencement des mots qui les suivant ne suffirait pas pour leur donner un sens raisonnable, puisque dans la prononciation elle n'affecte que le mot au commencement duquel elle est placée.

Voici comment l'auteur de cette singulière innovation tâche de justifier son système. « Cette manière, dit-il, de lier les voyelles, sauve les principes, et ne jette pas dans l'insoutenable contradiction du double emploi de ce son qui est simple et indivisible par essence. Le caractère grammatical de ces sons est renversé, à la vérité, dans leur liaison ; mais c'est pour en faire résulter un ordre naturel de prononciation, un ordre qui est tellement dans le génie de notre langue, que nous l'exécutons dans un très-grand nombre de mots, par un principe de prononciation universel et reconnu. En effet, que l'on observe notre manière de prononcer les mots *inattentif*, *ina-*

bordable, *inhumain*, etc., quelqu'un s'avise-t-il de dire *in-attentif*, *in-abordable*, *in-humain?* Non, sans doute : et cependant qui ignore que ces mots sont composés de la particule *in*, qui répond à la préposition latine *non*, particule que l'on rend toujours nasale dans les mots où elle est suivie d'une consonne, comme dans *indécent*, *intempérant*. Que fait-on donc dans le premier cas? On prononce l'*i* pur, dont on forme la première syllabe du mot, tandis que le *n* qui lui appartient naturellement va se réunir comme une pure consonne à la voyelle suivante, et l'on dit *i-nattentif*, *i-nabordable*, *i-nhumain*. C'est d'après ce même principe que nous prononçons encore *bo-nheur*, formé de *bon* et de *heur*. *No-nobstant* qui résulte de *non* et d'*obstant*; *vi-naigre* évidemment formé des mots *vin* et *aigre*. »

J'observe d'abord que la manière établie de prononcer les syllabes nasales avant les voyelles, *ne jette pas dans l'insoutenable contradiction du double emploi de ce son*. Dans *certain-n-auteur*, le son de la voyelle nasale n'est point double, il est affecté au mot auquel il appartient, et *nauteur* ne donne point ce son nasal, mais le son naturel d'un *n* joint à une voyelle. — D'ailleurs, si, comme le dit l'auteur de l'innovation, la voyelle nasale est simple et indivisible par essence, pourquoi donc la divisez-vous, ou plutôt pourquoi la détruisez-vous? car dans votre prononciation de *certai nauteur*, non-seulement on ne trouve plus aucune trace de nasalité, mais même on cherche en vain le premier mot qui est réduit à des syllabes barbares et inintelligibles.

La prononciation des mots composés où l'on a formé un seul mot d'une particule et d'un autre mot ne peut être mise en comparaison avec celle de deux mots qui, dans le discours, doivent conserver chacun leur caractère distinct. Dans la composition des premiers, l'usage ne laisse plus de distinction entre les élémens dont elle les forme. Le résultat n'est plus qu'un seul mot dont les élémens sont inséparables et dont l'orthographe et la prononciation suivent les inspirations de l'euphonie. Ainsi dans les mots *aguerrir*, *adapter*, *accumuler*, *aggréger*, *allaiter*, *arranger*, *arrondir*, *assaillir*, *attribut*, c'est toujours la particule *a* changée en *ad*, *ac*, *ag*, *al*, *as*, *at*, suivant le besoin de l'euphonie, et dans ces variations, cette particule ne conserve ni son orthographe ni sa prononciation primitive; elle ne forme point un mot à part, mais elle est tellement unie au mot dans la composition duquel on l'a fait entrer, qu'elle en est devenue une partie inséparable. — Il en est de même de *in* dans les mots *inattentifs*, *inabordable*, *indécent*; ce n'est pas proprement un mot qui ait par lui-même un sens individuel; c'est une particule qui n'a de sens que lorsqu'elle fait partie de quelque autre mot; et qui, par raison d'euphonie, prend deux sons différens avant une voyelle ou avant une consonne. On ne prononce pas *innabordable*, parce que *in* n'est pas un mot dont il faille distinguer le sens et le caractère, mais une particule inséparable qui sert à déterminer le sens du mot *inabordable*.

Il n'en est pas de même des mots dont il est question ici. *Certain* est un mot distinct, *auteur* est un autre mot distinct, et ces deux mots ne sont pas des parties inséparables d'un mot composé. Il est nécessaire, en indiquant la liaison de l'un avec l'autre, de conserver à chacun sa signification propre. Or, c'est ce qu'on ne fait pas dans la prononciation proposée. *Certai* ne signifie rien, et *nauteur* est absurde, quand le *n* par où il commence n'indique pas une liaison avec le mot précédent. Or, dans *certai nauteur*, *nauteur* n'indique point de liaison avec le mot *certai* qui ne finit pas par un *n*. En voilà peut-être trop sur un système dont l'absurdité est évidente. Mais il n'y a point d'erreur qui ne trouve quelques partisans, surtout dans les questions où l'on est porté à suivre sans examen les opinions des autres. Voyez les articles, *Un*, *A*, *E*, *I*, *O*, *U*, *Diphthongue*, *Lettres*, *Nasal*, *Apostrophe*.

Vrai, Vraie. Adjectif. Quand il signifie, qui est tel qu'il doit être, qui a toutes les qualités essentielles de sa nature, il se met toujours avant son substantif. *Le vrai Dieu*, *du vrai marbre*, *de vrais amis*, *un vrai philosophe*, *un vrai savant*. — On dit aussi, *la vraie cause*, *le vrai sujet*, *le vrai motif*, pour dire l'unique ou la principale cause, l'unique ou le principal sujet, etc. — D'autres fois, cet adjectif se met après son substantif. *Un homme vrai* est un homme sincère, qui aime et qui dit la vérité. Cette expression paraît avoir été hasardée par madame de Sévigné. *Il y a long-temps que je dis que vous êtes vraie. Cette louange me plaît*,

elle est nouvelle.... Ah! qu'il y a peu de personnes vraies! Rêvez un peu sur ce mot, vous l'aimerez. J'y trouve, comme je l'entends, une force au delà de sa signification ordinaire. (Sévigné.)

VRAI. Substantif masculin. Boileau a dit, d'après les anciens,

Le vrai seul est aimable,
Il doit régner par-tout, et même dans la fable.

Il a été le premier à observer cette loi qu'il a donnée. Presque tous ses ouvrages respirent ce vrai; c'est-à-dire qu'ils sont une copie fidèle de la nature. Ce vrai doit se trouver dans l'historique, dans le moral, dans la fiction, dans les sentences, dans les descriptions, dans l'allégorie.

Mais Boileau s'est bien écarté de cette règle dans sa satire sur l'Equivoque. Comment un homme d'un aussi grand sens que lui s'est-il avisé de faire de l'équivoque la cause de tous les maux de ce monde? N'est-il pas pitoyable de dire qu'Adam désobéit à Dieu par une équivoque? Voici le passage.

N'est-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos,
Qui par l'éclat trompeur d'une funeste pomme,
Et les mots ambigus, fis croire au premier homme
Qu'il allait, en goûtant de ce morceau fatal,
Comblé de tout savoir, à Dieu se rendre égal?

Voilà de bien mauvais vers; mais le faux qui y domine les rend plus mauvais encore:

Tu fus, comme serpent, dans l'arche renfermée.

Cela est encore pis; *l'équivoque avec les animaux dans l'arche renfermée, comme serpent!* Quelle expression! et quelle idée!

On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques.

C'est avoir une terrible envie de rendre l'équivoque responsable de tout, que de dire qu'elle a fait les premiers tyrans. En un mot, rien n'est vrai dans cette satire. Aussi c'est la plus mauvaise, de l'aveu des connaisseurs.

Racine est un homme admirable pour le vrai qui règne dans ses ouvrages. Il n'y a pas, je crois, d'exemple chez lui d'un personnage qui ait un sentiment faux, qui s'exprime d'une manière opposée à sa situation, si vous en exceptez Téramène, gouverneur d'Hippolyte, qui l'encourage ridiculement dans ses froides amours pour Aricie.

Vous-même, où seriez-vous, vous qui la combattez,
Si toujours Antiope, à ses lois opposée,
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée?

Il est vrai physiquement qu'Hippolyte ne serait pas au monde sans sa mère; mais il n'est pas dans le vrai des mœurs, dans le caractère d'un gouverneur sage, d'inspirer à son pupille de faire l'amour contre la défense de son père.

Les autres héros qu'il fait parler ne disent pas toujours des choses fortes et sublimes, mais ils en disent toujours de vraies; au contraire de Corneille qui s'égare souvent dans un pompeux et vain étalage de déclamations ampoulées et frivoles. Il est si condamnable sur cet article que, si la plupart de ses pièces étaient nouvelles, je ne crois pas que les beautés en rachetassent les défauts, quelque grandes qu'elles puissent être.

C'est pécher contre le vrai que de peindre Cinna comme un conjuré incertain, entraîné malgré lui dans la conjuration contre Auguste, et de fair ensuite conseiller à Auguste par ce même Cinna de garder l'empire, pour avoir un prétexte de l'assassiner. Ce trait n'est pas conforme à son caractère. Il n'y a là rien de vrai. Corneille pèche contre cette règle dans des détails innombrables.

Molière est vrai dans tout ce qu'il dit Tous les sentimens de *la Henriade*, de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Brutus*, portent un caractère de vérité sensible.

Il y a une autre espèce de vrai qu'on recherche dans les ouvrages; c'est la conformité de ce que dit un auteur avec son âge, son caractère, son état. Le public n'a jamais bien accueilli des vers tendres pour une Iris en l'air, ni des ouvrages de morale faits par des gens purement beaux-esprits, auxquels il est égal de travailler pour des sujets de dévotion ou de galanterie. Ces ouvrages sont presque toujours insipides, parce qu'ils ne sont point partis du cœur d'un homme pénétré. Le vrai manque souvent aux ouvrages de Rousseau:

Et cherchez bien de Paris jusqu'à Rome,
One ne verrez sol qui soit honnête homme.

Cela n'est pas dans le vrai. Il y a des esprits extrêmement bornés qui ont beaucoup de vertu; et on ne pourra pas dire que Sylla, Marius, tous les chefs de guerre civile, les Borgia, les Cromwell et tant d'autres fussent des imbéciles et des sots.

Nul n'est en tout si bien traité qu'un sol.

Il n'y a rien de si sot que cette maxi-

me. Un sot est peu fêté; et les gens d'esprit d'un bon caractère sont l'ame de la société.

Vous êtes-vous, seigneur, imaginé
Le cœur humain de près examiné,
En y portant le compas et l'équerre,
Que l'amitié par l'estime s'acquière?

Oui, sans doute, elle commence par l'estime, et c'est se moquer du monde que de prétendre qu'un homme qui a des talens estimables n'ait pas une grande avance pour se faire des amis. Il faut que son caractère les mérite, mais l'estime prépare cette amitié. Il y a même quelque chose de révoltant à supposer que plus on est estimable, et moins l'on sera en état d'avoir l'amitié des honnêtes gens. Ce sentiment absurde est pernicieux, et en général, il faut remarquer que tout ce qui n'est que paradoxe déplaît aux esprits bien faits.

Morosophie inventa l'art d'écrire....
Mille autres arts encor plus détestables
Furent le fruit de ses soins redoutables.

C'est outrager la vérité et le bon sens que de venir vous dire que Morosophie, c'est-à-dire en bon français la Folie, a inventé un des arts les plus utiles aux hommes; et quand on songe que c'est un écrivain qui dit cela, on ne peut s'empêcher de lever les épaules. Il y a cent exemples frappans de ces paradoxes faux et insoutenables dans Rousseau, qu'il faut lire avec une précaution extrême.

En un mot, la principale règle pour lire ces auteurs avec fruit, c'est d'examiner si ce qu'ils disent est vrai en général, s'il est vrai dans les occasions où ils le disent, s'il est vrai dans la bouche des personnages qu'on fait parler. Car enfin, la vérité est toujours la première beauté, et les autres doivent lui servir d'ornement. C'est la pierre de touche dans toutes les langues, et dans tous les genres d'écrire. (Extrait des œuvres de Voltaire.)

Vraiment. Adverbe. On peut le mettre entre l'auxiliaire et le participe. *Il a vraiment souffert*, *il est vraiment affligé*.

Vraisemblable. Adjectif des deux genres. Comme ce mot est composé de *vrai* et de *semblable*, le *s* se prononce durement, comme s'il était initial. Cet adjectif ne se met guère qu'après son substantif. *Chose vraisemblable*, *opinion vraisemblable*.

Vraisemblablement. Adverbe. Le *s* se prononce durement, comme dans *semblablement*. Cet adverbe peut se mettre ou au commencement de la phrase, *vraisemblablement il arrivera demain*; ou après le verbe, *il arrivera vraisemblablement demain*; ou entre l'auxiliaire et le participe, *il a vraisemblablement éprouvé quelque accident*; *il est vraisemblablement arrivé*.

Vraisemblance. Substantif féminin. Comme ce mot est composé des deux mots *vrai* et *semblance*, le *s* de ce dernier a conservé sa prononciation naturelle, comme s'il était initial.

Vue. Substantif féminin.

Elle a *jeté sur moi sa vue* épouvantée.
(Voltaire, *Oreste*.)

La Harpe dit au sujet de ce vers: On dit bien *jeter la vue sur quelqu'un*, mais on ne peut y joindre aucune épithète, comme on en donne aux yeux et aux regards. C'est que *jeter la vue*, *tourner la vue*, *porter la vue*, sont ce qu'on appelle des phrases faites qui n'admettent aucune idée d'attribution; aussi n'y en a-t-il point d'exemples. (*Cours de littérature*.)

La Harpe a fait la même observation sur cet autre vers de Voltaire:

Le perfide! il échappe à *ma vue* indignée.
(*Oreste*.)

Quand ce mot signifie en général la faculté de voir, sans application à un sujet particulier, il ne prend point de pluriel. Il en prend un dans tous les autres sens.

Vulgaire. Adjectif des deux genres. On peut quelquefois le mettre avant son substantif, lorsque l'analogie et l'harmonie le permettent. *Préjugé vulgaire*, *croyance vulgaire*, *cette vulgaire croyance*; *opinion vulgaire*, *ces vulgaires opinions*; *expression vulgaire*, *ces vulgaires expressions*.

Assez et trop long-temps de *vulgaires* merveilles
Ont des peuples oisifs fatigué les oreilles.
(Delille.)

Voyez *Adjectif*.

Vulgairement. Adverbe. Il ne se met qu'après le verbe, ou au commencement de la phrase. *On dit vulgairement que... Vulgairement on dit que... Vulgairement parlant*.

W

Wisk. Substantif masculin. Jeu de cartes. On prononce *ouiske*. Les Anglais, dont nous avons tiré ce mot, écrivent *wist*, de l'interjection *wist* qui signifie *silence!* parce que ce jeu exige en effet

beaucoup de silence et d'attention. C'est par corruption que nous écrivons *wisk*.

X

X. Substantif masculin. C'est la vingt-troisième lettre, et la dix-huitième consonne de notre alphabet. On prononce *xe*.

Cette lettre a différentes valeurs; et pour les déterminer, nous allons la considérer au commencement, au milieu et à la fin des mots.

Elle ne se trouve au commencement que d'un très-petit nombre de noms propres empruntés des langues étrangères, et il faut l'y prononcer avec sa valeur primitive *cs*, excepté quelques-uns devenus plus communs et adoucis par l'usage, comme *Xavier*, que l'on prononce *Gzavier*; *Xénophon*, que l'on prononce quelquefois *Sénophon*; *Ximenès*, qui se prononce *Simenez* ou *Chimenez*.

Si cette lettre *x* est au milieu d'un mot, elle y a différentes valeurs, selon ses diverses positions. — Elle tient lieu de *cs* entre deux voyelles, lorsque la première n'est pas un *e* initial, comme *axe* et *maxime*, *Alexandre*, *Mexique*, *sexe*, *flexible*, *vexation*, *fixer*, *Ixion*, *oxicrat*, *paradoxe*, *luxe*, *luxation*, *fluxion*, etc. On en excepte *Bruxelles*, *Auxonne*, *Auxerre*, que l'on prononce *Brusselles*, *Aussonne*, *Ausserre*; ainsi que *sixain*, *sixième*, *deuxième*, *dixnin*, *dixaine*, *dixainier*, *dixième*, où *x* se prononce comme un *z*; et *soixante*, *soixantaine*, *soixantième*, que l'on prononce *soissante*, *soissantaine*, *soissantième*. — La lettre *x* tient encore lieu de *cs*, lorsqu'elle a après elle un son guttural suivi d'une des trois voyelles *a*, *o*, *u*, ou d'une consonne, ou lorsqu'elle est suivie de toute autre consonne excepté *h*; comme *excavation*, *excommunié*, *excuse*, *exclusion*, *excrément*, *exfolier*, *expédient*, *mixtion*, *exploit*, *extrait*, etc. — *X* tient lieu de *gz* lorsqu'étant entre deux voyelles, la première est un *e* initial; et dans ce cas, la lettre *h* qui précéderait une des deux voyelles est réputée nulle; comme dans *examen*, *hexamètre*, *exécution*, *exhérédation*, *exil*, *exhiber*, *exorde*, *exhorter*, *exaltation*, *exhumer*. — *X* tient lieu de *c* guttural, quand il est suivi d'un *c* sifflant, à cause de la voyelle *e* ou *i*; comme dans *excès*, *exciter*, qui se prononcent *eccès*, *ecciter*.

X à la fin des mots a différentes valeurs, selon les occurences. Il vaut autant que *cs* à la fin des noms propres, *Palafox*, *Pollux*, *Styx*; à la fin des noms appellatifs *borax*, *index*, *larynx*, *lynx*, *sphinx*; et des deux adjectifs *perplexe*, *préfixe*. — Lorsque les deux adjectifs numéraux *six*, *dix*, ne sont point suivis du nom de l'espèce nombrée, on y prononce *x* comme un sifflement fort; *j'en ai dix*, *prenez-en six*. — *Deux*, *six*, *dix*, étant suivis du nom de l'espèce nombrée commençant par une voyelle ou par un *h* muet, ou bien *dix* n'étant qu'une partie élémentaire du nombre numéral composé, et se trouvant suivi d'une autre partie de même nature, on prononce *x* avec un sifflement faible, ou comme un *z*; *deux hommes*, *six aunes*, *dix ans*, *dix-huit*, *dix-neuvième*. — A la fin de tout autre mot, *x* ne se prononce pas, ou se prononce comme *z*. Voici les cas où l'on prononce *x* comme *z* à la fin des mots, le mot suivant commençant par une voyelle ou par un *h* non aspiré: 1°. Dans *aux*, *aux amis*, *aux hommes*. 2°. A la fin d'un nom suivi de son adjectif, quand ce nom n'a pas de *x* au singulier. *Chevaux alertes*, *cheveux épars*, *travaux utiles*, *feux ardens*, *vœux indiscrets*. 3°. A la fin d'un adjectif suivi du nom avec lequel il s'accorde, *heureux amant*, *faux accords*, *affreux état*, *séditieux insulaires*. 4°. Après les verbes *veux* et *peux*, comme *je veux y aller*, *tu peux écrire*, *je peux attendre*, *tu en veux une*. — La lettre *x* n'est jamais redoublée.

Y

Y. Substantif masculin. C'est la vingt-quatrième lettre de l'alphabet. Cette lettre est appelée *i grec*, parce qu'elle répond à l'upsilon des Grecs, et parce qu'en général nous en faisons usage par raison d'étymologie, dans les mots dérivés du grec, tels que *anonyme*, *cacochyme*, *crystal*, *dyssenterie*, *érysipèle*, *myope*, *stéréotype*, etc. — Toutefois l'Académie a adopté l'*i* voyelle au lieu de l'*y* pour quelques mots qui sont cependant dérivés du grec, et elle écrit *asile*, *abîme*, *analise*, *juri*, etc.

Cette lettre a le son de l'*i* simple, quand elle fait seule le mot, ou qu'elle est à la tête de la syllabe, immédiatement avant une autre voyelle; *il y a*, *yeux*, *yacht*. Elle a le même son entre deux consonnes dans les mots qui viennent du grec, *acolyte*, *mystère*, *syntaxe*, *style*, *physique*, etc. — Mais;

placée entre deux voyelles, elle a le son de deux *i*; *essayer*, *abbaye*, *payer*, se prononcent comme s'il y avait *essai-ier*, *abbai-ie*, *pai-ier*.

On ne sait trop pourquoi l'Académie, qui conserve l'*y* étymologique dans la plupart des mots tirés du grec, le supprime dans d'autres, et le remplace par un *i* simple. Pourquoi écrit-elle *asile*, au lieu *d'asyle*, *abîme* au lieu *d'abyme*; *analise* au lieu *d'analyse*. S'il est nécessaire de conserver ces lettres étymologiques, il n'y a point de raison pour faire des exceptions; si cela n'est pas nécessaire, il faut les retrancher partout, comme ont fait les Italiens. Il serait bien plus simple d'écrire tous ces mots avec un *i*, ce serait un embarras de moins.

M. Boissonade remarque avec raison qu'une foule de gens se trompent sur l'emploi de l'*y* grec. Personne ne se tromperait si l'on substituait l'*i* simple à l'*y* grec, toute les fois que ce dernier n'équivaut pas à deux *i*. On écrirait *payer*, et *ieux*, *analise*, *mistère*, *anonime*. Mais on ne se défait que très-difficilement d'une vieille habitude. Voici une règle du même M. Boissonade qui pourra paraître de quelque utilité, en attendant que la vieille méthode soit abolie.

Une foule de gens, dit-il, écrivent *Hyppolite*, *Hyppocrate*. Voici une règle pour les personnes qui ne savent ni le latin, ni le grec. Toutes les fois qu'il y a deux *p* à *hip*, il ne faut pas d'*y* grec; au contraire, il en faut un quand il n'y a qu'un *p*. *Hippolyte*, *Hippocrate*, *Hippias*; et *hypothèse*, *hyperbole*, *hypothèque*.

Y. Pronom de la troisième personne qui se dit des choses et quelquefois des personnes, et s'emploie à la place d'un nom précédé de la proposition *à*. *Allez-vous à Paris*, *j'y vais*; *y* c'est *à Paris*.

Y s'emploie dans les phrases où l'usage rejette le pronom *lui*. Ainsi il faut dire d'une maison, *vous y avez ajouté un pavillon*. Voyez *Lui*. Dans la phrase suivante, il se rapporte aux personnes. *Avez-vous pensé à nous? je n'y ai pas pensé*; *y*, c'est-à-dire *à vous*.

Quand le verbe qui suit le pronom *y* commence par un *i*, on supprime ce pronom pour éviter la rencontre des deux *i*, qui formeraient un son désagréable. Ainsi, au lieu de dire, *il m'a dit qu'il y irait*, on dit *il m'a dit qu'il irait*. Voyez *Moi*.

Un grammairien moderne, tout en avouant que cette suppression est nécessité pour l'euphonie, ne croit pas qu'elle puisse être tolérée dans le discours soutenu, ni même dans l'écriture. Il appuie cette opinion sur cette phrase de Fénélon : *Il ne me sert donc de rien d'avoir voulu troubler ces deux amans, en declarant que je veux être de cette chasse! En serai-je?.. O malheureuse, qu'ai-je fait: non je* n'y irai pas, ils n'y iront *pas eux-mêmes, je saurai les en empêcher*.

Je ne saurais croire que Fénélon dont le style est partout si harmonieux, ait pu employer une expression si dure, et la répéter deux fois de suite sans interruption. Deux hiatus si désagréables ont dû naturellement le choquer, et il aurait cherché un autre tour, plutôt que de les admettre. J'aime mieux mettre cette faute sur le compte de ses imprimeurs, qui sans doute n'avaient pas l'oreille aussi délicate.

On dit *il y a* et *il est*. Dans le style soutenu, *il est* s'emploie également pour *il y a*.

Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie.
(RACINE, *Esther*.)

Il est des nœuds secrets, *il est* des sympathies.
(CORNEILLE, *Rodogune*.)

Il est donc des forfaits
Que le courroux des dieux ne pardonne jamais!
(VOLTAIRE, *Sémiramis*.)

Il est très-peu de gens qui étudient leur langue. (Restaut.) — Quelques-uns doutent qu'en prose on puisse employer cette façon de parler, puisque d'ellemême elle n'est pas régulière, et qu'en prose on n'a pas de cacophonie à éviter; mais le plus grand nombre l'a approuvée, sur-tout dans le style oratoire; on a trouvé *il est* plus noble que *il y a*.

Voilà ce que disent les grammairiens sur ces deux expressions; il me semble qu'on peut y faire remarquer une différence dans le sens même qu'elles présentent. *Il y a* suppose des personnes ou des choses déterminées. Il y a *deux hommes arrêtés pour ce crime*; Il y a *des hommes qui ont nié l'existence de l'Être Suprême*. Je ne dirai pas, *il est deux hommes arrêtés pour ce crime*; et quand je dis, *il y a des hommes qui ont nié l'existence d'un Être-Suprême*, j'indique positivement l'existence de ces hommes, puisque je les signale comme ayant fait une action. Mais si je veux seulement indiquer l'existence, sans tourner l'esprit sur des individus ou sur des êtres particuliers, je dirai *il est*.

Rien n'est mieux prouvé que l'existence d'un Être-Suprême, et cependant il est *des hommes qui osent la nier. Il est* des hommes en général. Tous les exemples que nous avons donnés plus haut sont conformes à cette explication.

Il en est de même de *il n'y a* et *il n'est*. Il n'y a *que la religion qui nous puisse consoler des bornes étroites de la vie*. (Nicole.) Il n'y a *qu'un méchant qui puisse penser ainsi. La religion, un méchant*, voilà des êtres déterminés. — Mais je dirai, *sans la religion*, il n'est point *de frein qui puisse retenir les passions*; il n'est point *d'ame honnête qui ne pense ainsi. Frein* et *ame honnête* sont pris dans un sens indéterminé.

Il n'est que les grands cœurs
Qui sentent la pitié que l'on doit au malheur.
(La Harpe, *Philoctète*.)

Z

Z. Substantif masculin. C'est la vingt-cinquième lettre, et la dix-neuvième consonne de l'alphabet. On prononce *ze*. le son propre de cette lettre est comme dans *Zacharie*, *zèle*, *zizanie*, *zodiaque*, Elle a un son fort doux, le même que le *s* entre deux voyelles. Le *z*, à la fin des mots, donne à l'*e* qui le précède le son de l'*é* fermé, *le nez*, *chantez*, *lisez*; et il ne se prononce point, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle ou un *h* non aspiré.

On dit dans *la Grammaire des Grammaires*, que dans la conversation, cette lettre, lorsqu'elle est à la fin d'un mot, peut ne pas se faire entendre, même devant une voyelle; ainsi, *aimez avec respect et servez avec amour votre père et votre mère*, pourra très-bien se prononcer *aimé avec respect et servé avec amour votre père et votre mère*. — Nous ne sommes point de l'avis de *la Grammaire des Grammaires*. Cette prononciation peut s'être introduite dans le langage populaire, mais les gens instruits qui pensent que la douceur et l'harmonie ne doivent point être exclues du langage de la conversation, évitent avec soin ces hiatus qui choquent les oreilles délicates.

D'ailleurs la clarté est la première qualité de la langue française; et surtout au commencement des phrases, il faut que les mots aient un sens fixe, qui frappe tellement l'esprit de l'auditeur, qu'il ne puisse pas leur en soupçonner un autre. Or, si vous dites *aimé avec respect*, au lieu de *aimez avec respect*, ces mots m'offrent un sens équivoque; car vous pourriez dire *aimé avec respect de ses enfans*, etc. Mais si vous dites *aimez avec respect*, la liaison m'indique positivement la seconde personne de l'impératif, il n'y a plus d'équivoque, et dès le premier mot vous me faites sentir clairement ce que vous voulez dire.

On m'objectera peut-être qu'il y a la même équivoque, lorsque le mot *aimez* étant suivi d'un mot qui commence par une consonne, n'est pas susceptible de la liaison. On dit sans liaison, *aimez votre père*, *aimez sans cesse la vertu*. Mais je répondrai que, dans la première phrase, l'équivoque est levée dès le second mot, et que si elle ne l'est pas entièrement dans la seconde, c'est la faute de celui qui parle, qui aurait été beaucoup plus clair, s'il eût trouvé le moyen de placer le régime immédiatement après le verbe. Mais quand même, dans ce dernier cas, la langue ne fournirait aucun moyen d'éviter l'équivoque, ce ne serait pas une raison pour l'admettre dans les cas où on peut la faire disparaître entièrement.

Zélé, Zélée. Adjectif. On peut le mettre avant son substantif. *Un homme zélé, une femme zélée; un serviteur zélé, un zélé serviteur*. Voyez *Adjectif*.

Zénith. Substantif masculin. On ne prononce point le *h*, et l'on fait sentir le *t*.

Zéro. Substantif masculin, qui ne prend point de *s* au pluriel.

Zist, Zest. Substantif masculin. Le *t* final se prononce dans ces deux mots.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DIVERS ARTICLES DE CE DICTIONNAIRE.

(Les chiffres romains indiquent le volume; les chiffres arabes, les pages; et les lettres *a*, *b*, les colonnes.)

A.

A. Première lettre de l'alphabet; il ne prend point de *s* au pluriel. Raisons de cette exception. I, 1, *a*, *b*. Mots où il ne se prononce pas. I, 2, *a*. — Dans *il y a*, *a* est verbe. Explication de cette locution. I, 2, *a*. — Voltaire a substitué la lettre *a* à la lettre o, dans les temps des verbes que l'on écrit avec *oi*; cette orthographe, quoique irrégulière, a été adoptée par l'usage. I, 2, *b*. — *A*, préposition. Son usage primitif. Si elle s'en écarte, elle y a toujours un rapport plus ou moins éloigné. Exemples. I, 2, *b*; 3, *a*, *b*. — Peut-on dire, *il y avait sept à huit femmes dans cette chambre?* I, 3, *b*; 4, *a*. — Prépositions qui veulent être suivies de la préposition *à*. I, 4, *a*. — De la répétition du mot *à* dans une phrase, lorsqu'il s'y présente sous des acceptions différentes. I, 4, *a*. —Diverses significations de cette préposition. I, 84, *a*. — Différence entre *à* et *de* dans ces deux phrases : *c'est au maître à parler*, *c'est au disciple d'écouter*. I, 475, *a*, *b*.

Abaisse. Véritable signification de ce mot. I, 4, *b*.

Abaissement. Signification primitive de ce mot. Sa signification analogique. Ce substantif a-t-il un pluriel? I, 4, *b*; 5, *a*.

Abaisser. Différence entre *abaisser* et *baisser*. I, 5, *a*, *b*. — *S'abaisser*, *s'abaisser à*, *s'abaisser devant*. On l'emploie aussi absolument. I, 5, *a*, *b*.

Abalourdir. Différence entre *abalourdir* et *abasourdir*. I, 5, *b*.

Abandon. Différence entre *abandon* et *abandonnement*. I, 5, *b*; 6, *a*.

Abandonnement. Différence entre *abandonnement* et *abandon*. I, 5, *b*; 6, *a*.

Abasourdir. Voyez *Abalourdir*.

Abat-jour. Comment on l'écrit au pluriel. I, 6, *b*.

Abattement. Observation sur l'orthographe de ce mot. I, 6, *b*.

Abattre. Différence entre *abattre*, *détruire*, *démolir*, *ruiner*, *renverser*. I, 360, *a*.

Abattu. Différence entre *abattu*, *accablé*, *consterné*. I, 259, *a*.

Abat-vent. Son pluriel. I, 7, *a*.

Abat-voix. Ce que c'est. Son pluriel. I, 7, *a*.

Abb. Observations sur l'orthographe des mots qui commencent par ces lettres. I, 7, *a*.

Abdominal. Place de cet adjectif. I, 7, *a*.

Abécédaire. Différence entre *abécédaire* et *alphabétique*. I, 7, *a*, *b*.

Abhorrer. Sa prononciation. Sens exagéré qu'on lui donne souvent. I, 7, *b*.

Abject. Place de cet adjectif. I, 7, *b*.

Abjuration. Différence entre le sens d'*abjuration* et celui d'*abjurer*. I, 7, *b*; 8, *a*.

Abjurer. Différence entre le sens d'*abjurer* et celui d'*abjuration*. I, 7, *b*; 8, *a*.

Ablution. Sens général de ce mot. I, 8, *a*.

Aboiement. Orthographe de ce mot. I, 8, *a*.

Abois. Ce mot n'est plus usité dans le style noble. I, 8, *a*.

Abomination. Sa signification primitive. Sens étendu de ce mot. I, 8, *b*.

Abondance, en littérature. *Abondance de style*, ce que c'est. *Fausse abondance. Parler d'abondance*. I, 8, *b*; 9, *a*.

Abondant. Mauvaise définition que l'Académie donne de ce mot. Sa signification littérale. Ses significations analogiques. — *Style abondant*, ce que c'est. I, 9, *a*.

Abonder. Mauvaise définition que l'Académie donne de ce mot. Sa signification analogique. I, 9, *a*, *b*.

Aborder. Si ce verbe prend les auxiliaires *être* et *avoir*. I, 9, *b*.

Aboyer. Différence entre *aboyer* et *japper*. I, 9, *b*.

Abréger. Mauvaise définition que l'Académie donne de ce mot. Ce qu'il signifie. I, 10, *a*.

Abreuver. Erreur de l'Académie. I, 10, *a*.

Abreuvoir. Omission de l'Académie. I, 10, *a*, *b*.

Absent. Place de cet adjectif. I, 10, *b*.

Absenter (s'). Fausse définition de l'Académie. Ce qu'il signifie. Différence entre s'*absenter* et *s'éloigner*. I, 10, *b*.

Absolu. Sens général de ce mot. Ce qu'il signifie en logique et en grammaire. *Idées absolues*. Différence entre les idées absolues et les idées relatives. *Terme absolu*, *verbes absolus*. *Participe absolu*. *Propositions absolues*. *Sens absolu*. I, 10, *b*; 11, *a*, *b*; 12, *a*. Place de l'adjectif absolu. I, 10, *a*. Voyez *Relatif*. II, 443, *b*; jusqu'à 445, *b*.

Absorber. Différence entre *absorber* et *engloutir*. I, 12, *a*.

Abstème. Différence entre *abstème* et *buveur d'eau*. I, 12, *b*.

Abstinence. Ce nom peut-il être mis au pluriel. I, 12, *b*.

Abstraction. Ce que c'est. Comment elle s'opère. I, 13, *a*.

Abstraire. A quels temps et à quelles personnes ce verbe est usité. Ce qu'il signifie. I, 13, *a*, *b*.

Abstrait. Ce que c'est qu'*un esprit abstrait*. Différence entre les termes *abstraits* et les termes *concrets*. I, 13, *b*; 14, *a*. — Différence entre *abstrait* et *abstrus*. I, 14, *a*.

Abstrus. Place de cet adjectif. Différence entre *abstrait* et *abstrus*. I, 14, *a*.

Absurde. Il se dit des choses et des personnes. I, 14, *a*, *b*.

Absurdité. Son pluriel. I, 14, *b*.

Abus, en grammaire, ce que c'est. I, 14, *b*.

Abuser. Erreur de l'Académie. I, 14, *b*.

Abusif. Place de cet adjectif. *Terme abusif*, ce que c'est. *Sens abusif*. I, 14, *b*.

Abymer. Orthographe de ce mot. Sens inséparable des mots *abyme* et *abymer*. I, 14, *b*; 15, *a*.

Acacia. Son pluriel. I, 15, *a*.

Académiser. Terme de peintre, qui se prend en mauvaise part. I, 15, *a*.

Accablant. Différence entre le sens de l'adjectif *accablant* et du verbe *accabler*. I, 15, *b*.

Accablé. Différence entre *accablé*, *consterné*, *abattu*. I, 259, *a*.

Accabler. Voyez *Accablant*.

Accent. Ce qu'on entend par ce mot. *Accent national*. *Accent provincial*. — *Accent grammatical*. *Accent oratoire*. *Accent pathétique*. *Accent prosodique*. I, 15, *a*, *b*; 16, *a*, *b*. — *Accens*, signes que l'on emploie dans l'écriture et dans l'impression. *Accent aigu*, *accent grave*, *accent circonflexe*. Usage de ces accens. I, 16, *b*; 17, *a*, *b*. Usage abusif introduit par l'Académie, de mettre un accent circonflexe sur l'*a* du mot *ame*. I, 17, *a*, *b*.

Acceptable. Place de cet adjectif. I, 17, *b*.

Acception. Signification de ce mot. *Acception matérielle*. *Acception formelle*. *Acception déterminative*. I, 17, *b*; 18, *a*, *b*; 19, *a*. Différence entre *sens*, *acception* et *signification*. II, 492, *a*, *b*.

Accessible. Définition de ce mot en parlant des personnes. I, 19, *a*.

Accessible. Place de cet adjectif. I, 19, *a*.

Accessit. Ce mot prend-il un *s* au pluriel? I, 19, *a*.

Accessoire. Place de cet adjectif. Ce que l'on entend par les accessoires d'une proposition. Usage, emploi et choix des accessoires. I, 19, *b*; 20, *a*, *b*; 21, *a*.

Accident. Ce que les grammairiens entendent par ce mot. Différentes sortes d'accidens. I, 21, *a*, *b*; 22, *a*, *b*; 23, *a*, *b*.

Accidentel. Place de cet adjectif. I, 23, *b*.

Accommodable. Place de cet adjectif. I, 24, *a*.

Accord. Différentes significations de ce mot. I, 24, *b*. *Accord* en grammaire, ce que c'est. *Accord* de l'adjectif avec son substantif. I, 24, *b*; 56, *a*, *b*; 57, *a*, *b*; 58, *a*. — *Accord* du verbe avec son sujet. I, 25, *a*, *b*; 26, *a*, *b*; 27, *a*, *b*; 28, *a*, *b*; 29, *a*, *b*; 30, *a*, *b*; 210, *b*; 211, *a*.

Accordable. Place de cet adjectif. I, 30, *b*.

Accordant. Place de cet adjectif. I, 30, *b*.

Accorder, en grammaire, ce que c'est. I, 30, *b*.

ACCORT. Définition de ce mot. Il n'est plus d'usage dans le style noble. I, 30, *b*.

ACCORTISE. Ce mot n'est pas entièrement du style familier. I, 30, *b*.

ACCOUCHEMENT. Différence entre *accouchement* et *enfantement*. I, 31, *a*.

ACCOUCHER. Différence entre *accoucher* et *enfanter*. I, 31, *a*. Dans quels cas ce verbe prend l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*. I, 31, *a*, *b*; 32, *a*.

ACCOURCIR. Différence entre *accourcir*, *apetisser*, *se retirer*. I, 107, *b*; 108, *a*.

ACCOURIR. Différence entre *courir* et *accourir*, relativement aux verbes auxiliaires. I, 32, *a*.

ACCOUTUMANCE. Vieux mot inusité. Différence entre *coutume*, *habitude* et *accoutumance*. Tous les bons écrivains regrettent cette expression. I, 32, *a*.

ACCOUTUMER. Avec l'auxiliaire *avoir*, il régit la préposition *à*; avec *être*, il régit *de*. *Avoir accoutumé* ne se dit plus des choses. I, 32, *a*, *b*.

ACCOUTUMER (s'). Différence entre *s'accoutumer à*, et *s'accoutumer avec*. I, 32, *b*.

ACCRÉDITER (s'). Mot usité, omis par l'Académie. I, 32, *b*.

ACCRÉDITÉ. Erreur de l'Académie. I, 32, *b*.

ACCROC. Omission de l'Académie. I, 32, *b*; 33, *a*.

ACCROIRE. différence entre *faire accroire* et *faire croire*. I, 33, *a*.

ACCROISSEMENT. Omission de l'Académie. I, 33, *a*.

ACCROÎTRE. Il prend les auxiliaires *être* et *avoir*. I, 33, *a*, *b*.

ACCUSABLE. Place de cet adjectif. I, 33, *b*.

ACCUSATEUR. Différence entre *accusateur*, *dénonciateur* et *délateur*. I, 330, *b*.

ACCUSATRICE. Voyez *Accusateur*.

ACÉPHALE. Place de cet adjectif I, 33, *b*.

ACHARNÉ. *Être acharné contre*, *à*, *sur*. I, 33, *b*.

ACHAT. Différence entre *achat* et *emplette*. I, 426, *b*.

ACHÉRON. Sa prononciation. I, 34, *a*.

ACHETER. Variation de prononciation dans la conjugaison de ce verbe. — Différence entre *acheter quelque chose de quelqu'un*, et *acheter quelque chose à quelqu'un*. I, 34, *a*.

ACHETEUSE. Voyez *Acheteur*.

ACHÈVEMENT, dans la poésie dramatique, ce que c'est. Règles de *l'achèvement*. Examen de quelques tragédies sous ce rapport. — *Achèvement* dans la comédie. — *Achèvement* du poème épique. I, 34, *a*, *b*; 35, *a*.

ACHEVER. Variation de la prononciation dans la conjugaison de ce verbe. Doit-on dire *achever une affaire*? I, 35, *a*. Doit-on dire, *achever un dessin*? I, 35, *a*.

Achevé, se prend tantôt en bonne part, tantôt en mauvaise part. I, 35, *a*.

ACIER. Emploi de ce mot au figuré. I, 35, *a*.

ACQUÉREUSE. Voyez *Acquéreur*.

ACQUÉRIR. *Acquérir une chose à*, *acquérir une chose de*. — On n'acquiert que des choses avantageuses. I, 35, *b*.

ACQUIT. Nouvelle acception de ce mot. I, 35, *b*.

ACRE. Place de cet adjectif. I, 35, *a*.

ACTE. Dramatique. Nécessité et utilité des actes. Division des actes. Analise du *Tartufe*, relativement aux actes. Durée des actes. I, 35, *b*; 36, *a*, *b*; 37, *a*, *b*; 38, *a*.

ACTIF, en grammaire. Verbe actif. Voix active. Sens actif. I, 38, *a*, *b*.

ACTION, en littérature. — *Action finale* d'un poème. *Action continue*. Règles de l'action, dans la tragédie, dans la comédie, dans l'épopée. Différence entre l'action et la fable. I, 38, *b*; 39, *a*, *b*; 40, *a*, *b*; 41, *a*, *b*; 42, *a*, *b*. Commencement de l'action dramatique et épique. I, 217, *b*; et 218, *a*. Unité d'action. I, 215, *b*.

ACTIVER. Mot nouveau que l'usage a adopté. I, 42, *b*.

ACTUEL. Place de cet adjectif. I, 42, *b*.

ADDITION. Deux espèces d'additions que l'on fait à un terme simple pour le rendre complexe, *addition explicative*, *addition déterminative*. I, 230, *b*; 231, *a*.

ADDITIONNEL. Place de cet adjectif. I, 42, *b*.

ADHÉRENT. Place de cet adjectif. I, 42, *b*.

ADJACENT. Place de cet adjectif. I, 42, *b*.

ADJECTIF. Ce que c'est. Adjectifs physiques. Adjectifs métaphysiques. Adjectifs prépositifs. Adjectifs démonstratifs. Adjectifs possessifs. Adjectifs conjonctifs. Adjectifs verbaux. Adjectifs numéraux. Adjectifs nominaux, Adjectifs pronominaux. Terminaison des adjectifs. Régime des adjectifs. Place des adjectifs. Adjectifs qui ne peuvent jamais être mis avant le substantif. Emploi des adjectifs. I, depuis la page 42, colonne *b*, jusqu'à la page 65, *b*, inclusivement. — Accord de l'adjectif I, 24, *b*.

ADJOINT, en grammaire, ce que c'est. I, 65, *b*.

Admettre. *Admettre à, admettre dans, admettre parmi.*

Administratrice. Voyez *Administrateur.*

Admirable. Place de cet adjectif. I, 66, *a.*

Admiration. Ce mot n'a point de pluriel. I, 66, *b.*

Adoptif, Adorable. Place de ces adjectifs. I, 66, *b.*

Adoratrice. Voyez *Adorateur.*

Adoration. Abus de ce mot. I, 66, *b.*

Adoré. Place de cet adjectif. I, 66, *b.*

Adroit. Place de cet adjectif. Sa prononciation. I, 67, *a.*

Adulateur. Différence entre *adulateur* et *flatteur.* I, 67, *a*, *b.*

Aduler. Voyez *flatter.*

Adultère. Place de cet adjectif. I, 67, *b.*

Adultérer. Définition incomplète que l'Académie donne de ce verbe. — Différence entre *adultérer* et *altérer.* I, 67, *b.*

Adultérin. Place de cet adjectif. I, 67, *b.*

Adventice. Différens emplois de ce mot. I, 67, *b* ; 68, *a.*

Adverbe. Son étymologie. Son usage. Sa valeur. Ses accidens. Adverbes de temps, de qualité, de quantité, de manière, d'interrogation, d'affirmation, de dénégation, de dimunition, de doute, d'exception, etc. Place des adverbes. Différence entre l'adverbe et la phrase adverbiale. I, 68, *a*, *b* ; 69, *a*, *b.* Règle particulière aux adverbes de quantité. I, 212, *a.* Formation des adverbes. I, 537, *a*, *b.*

Adversatif. Signification de ce mot. Conjonctions adversatives. Propositions adversatives. Différence entre les *conjonctions* adversatives et les *conjonctions* disjonctives. I, 70, *a.*

Adverse. Place de cet adjectif, son emploi. I, 70, *a*, *b.*

Adversité. Quand ce mot prend un pluriel. I, 70, *b.*

Æ. Sa prononciation. I, 70, *b.*

Aérien. Place de cet adjectif. I, 70, *b.*

Aériforme. Prononciation de ce mot. I, 70, *b.*

Aérostatique. Place de cet adjectif. I, 70, *b.*

Af. Ce qu'indique ordinairement cette syllabe. I, 70, *b.*

Affabilité. Définition fautive que l'Académie donne de ce mot. Sa véritable signification. I, 71, *a.*

Affable. Place de cet adjectif. I, 71, *a.*

Affaiblissant. Place de cet adjectif I, 71, *a.*

Affaire. Différence entre *avoir affaire à quelqu'un*, et *avoir affaire avec quelqu'un.* — *Avoir affaire de.* I, 71, *a*, *b.* — On ne dit pas achever une affaire. I, 35, *a.*

Affaissement. Définition incomplète que l'Académie donne de ce mot. I, 71, *b.*

Affaissé. *Être affaissé*, *être affaissé sous.* I, 72, *a.*

Affaler. Verbe actif. Explication de ce mot mal défini par l'Académie. I, 71, *b.* — S'*affaler.* I, 71, *b* ; 72, *a.* — *Affaler*, verbe neutre. — *Être affalé. Un vaisseau qui s'affale.* I, 72, *a.*

Affamé. *Être affamé*, *être affamé de.* Peut-on dire, *affamé de sang?* I, 72, *a.*

Affectation. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est. — *Affectation* en littérature. I, 72, *b.* Différence entre *affectation* et *afféterie.* I, 73, *b.*

Affecté. Différence entre *affecté* et *afféte.* I, 73, *b.*

Affecter. Dans le sens de faire une chose avec affectation, ou dans celui d'être touché, il régit la préposition *de.* Dans le sens de destiner à un certain usage, il régit *à.* I, 72, *b.*

Affection. Diverses acceptions de ce mot quand il prend le pluriel. I, 73, *a.*

Affectueusement. Place de cet adverbe. I, 73, *a*, *b.*

Affectueux. Place de cet adjectif. I, 73, *b.*

Afféte. Place de cet adjectif. Différence entre *afféte* et *affecté.* I, 73, *b.*

Afféterie. Différence entre l'*afféterie du style* et l'*affectation du style.* I, 73, *b.*

Affirmativement. Place de cet adverbe. I, 73, *b.*

Afflictif. Place de cet adjectif. I, 73, *b.*

Affliction. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est. I, 74, *a.*

Affligeant. Place de cet adjectif. I, 74, *a.*

Affliger. Il se dit des personnes et des choses. I, 74, *a.*

Affoler. Emploi de ce mot. I, 74, *a.*

Affreusement. Place de cet adverbe. I, 74, *b.*

Affreux. Place de cet adjectif. Deux significations de ce mot, en parlant des personnes. I, 74, *b.*

Affront. Différence entre *faire affront* et *faire un affront.* Peut-on dire, *les affronts d'un refus?* I, 74, *b* ; 75, *a.*

Affronter. Fausse définition de l'Académie. Ce qu'il signifie. I, 75, *a*.
Affublement. Erreur de l'Académie. Ce que signifie aujourd'hui ce mot. I, 75, *a*.
Affubler. Faux emploi de ce mot. I, 75, *a*.
Afin. Différence entre *afin* et *pour*. I, 75, *a*, *b*.
Agaçant. Place de cet adjectif. I, 75, *b*.
Agacer. Ce qu'il signifie au figuré. Différence entre *agacer* et *provoquer*. I, 75, *b*.
Age. Diverses acceptions de ce mot. Différence entre *à l'âge de*, et *âgé de*. I, 75, *a*.
Agé. Voyez *Age*.
Agence. Omissions de l'Académie. I, 76, *a*.
Agencement. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est. Il ne se prend pas dans le même sens qu'*agencer*. I, 76, *a*.
Agencer. Il ne se prend pas dans le même sens qu'*agencement*. I, 76, *a*.
Agenouiller (s'). Différence entre *s'agenouiller* et *se mettre à genoux*. I, 76, *a*, *b*.
Aggravant. Prononciation et place de cet adjectif. I, 76, *b*.
Aggraver. Acceptions de ce mot omises par l'Académie. I, 76, *b*.
Agile. Place de cet adjectif. Emploi de ce mot. I, 76, *b*.
Agilement. Place de cet adverbe. I, 76, *b*.
Agir. Emploi fautif de ce mot. I, 76, *b*.
Agissant. Place de cet adjectif. I, 76, *b*.
Agnat, Agnation, Agnatique, Agneau, Agnus. I, 77, *a*.
Agonisant. Place de cet adjectif. I, 77, *a*.
Agréable. Place de cet adjectif. Il régit *à* et *de*. I, 77, *a*. Différence entre *agréable* et *aimable*. I, 79, *a*.
Agréablement. Place de cet adverbe. I, 77, *a*.
Agréer. Son emploi. I, 77, *a*.
Agréger. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 77, *a*, *b*.
Agrément. *Agrémens du discours*. *Agrémens de la diction*. I, 77, *b*.
Agreste. Différence entre *agreste* et *champêtre*. I, 77, *b*.
Agricole. Place de cet adjectif. I, 77, *b*.
Ah. Emploi de cette interjection. I, 77, *a*; 78, *b*.
Aide. Sens actif, et sens passif de ce mot. I, 78, *a*.
Aider. *Aider quelqu'un*; *aider de*, *aider à*. I, 78, *a*.
Aïeul. Différence entre *nos aïeux*, *nos ancêtres*, *nos pères*. I, 78, *a*.
Aigle. Est tantôt masculin, tantôt féminin. I, 78, *a*, *b*.
Aigre. Place de cet adjectif. I, 78, *b*.
Aigre-doux. Place de cet adjectif. — Son orthographe. I, 78, *b*.
Aigrelet. Place de cet adjectif. I, 78, *b*. — Différence entre *aigrelet* et *aigret*. *Ibid.*
Aigrement. Place de cet adverbe. I, 78, *b*.
Aigret. Différence entre *aigrelet* et *aigret*. I, 78, *b*.
Aigu. Place de cet adjectif. I, 78, *b*.
Aiguade, Aiguail, Aiguayer, Aiguière, Aiguiérée. Prononciation de ces mots. I, 79, *a*.
Aiguisement, Aiguiser. Prononciation de ces mots. I, 79, *a*.
Ail. Son pluriel. I, 79, *a*.
Ailé. Place de cet adjectif. I, 79, *a*.
Aimable. Place de cet adjectif. I, 79, *a*.
Aimant. Place de cet adjectif. I, 79, *a*.
Aimer. Acception de ce verbe omise par l'Académie. *Aimer à*, *aimer que*, *aimer mieux*. I, 79, *b*; 80, *a*. — Différence entre *aimer* et *être amateur*. I, 88, *b*.
Ainsi. Y a-t-il un pléonasme dans *ainsi donc?* I, 80, *a*.
Air. Ce mot a deux significations. Faut-il dire *cette femme a l'air fier*, ou *cette femme a l'air fière?* Règle sur l'accord de ce mot avec son adjectif. I, 80, *a*, *b*; 81, *a*, *b*.
Aisé. Place de cet adjectif. I, 82, *a*.
Aisément. Place de cet adverbe. I, 82, *a*.
Alarmant, Alègre, Algébrique, Alerte. Place de ces adjectifs. I, 82, *a*.
Alibi. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 82, *a*.
Aliénable, Alimentaire. Place de ces adjectifs. I, 82, *a*.
Alinéa. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 82, *a*.
Alanguissement. Mot inusité, employé par J.-J. Rousseau. I, 82, *a*, *b*.
Allant. Place de cet adjectif. I, 82, *b*.
Allécher. Emploi de ce verbe. I, 82, *b*.
Allégorie. Différence entre *allégorie* et *métaphore*. Usage de l'allégorie. I, 82, *b*; 83, *a*.

Allégorique. Place de cet adjectif. I, 82, *a*.

Allégoriquement. Place de cet adverbe. I, 82, *a*.

Alléluia. Sa prononciation. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 83, *a*.

Aller. Conjugaison de ce verbe. Peut-on dire *je fus*, au lieu de *j'allai ?* Différence entre *être allé*, et *avoir été*. *Aller à*, *aller en*, *aller de*. Orthographe de ce verbe à l'impératif. I, 83, *a* ; jusqu'à 86, *a*.

Alliance de mots. Ce que c'est. Exemples d'alliances de mots. I, 86, *a*.

Allier. Différence entre *allier à*, et *allier avec*. I, 86, *b*. — *S'allier*. I, 86, *a*, *b*.

Allusion. Significations de ce mot. I, 86, *b* ; 87, *a*.

Allonger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 87, *a*.

Almanach. Prononciation de ce mot. I, 87, *a*.

Alors. Place de cet adverbe. I, 87, *a*.

Alphabet. Aucune lettre de l'alphabet ne prend le signe du pluriel. I, 2, *a*.

Alphabétique. Différence entre *alphabétique*, et *abécédaire*. I, 7, *a*, *b*.

Altérable. Place de cet adjectif. I, 87, *b*.

Altérant. Place de cet adjectif. I, 87, *b*.

Altérer. Différence entre *adultérer*, et *altérer*. I, 67, *b*.

Alternatif. Place de cet adjectif. I, 87, *b*.

Alternativement. Place de cet adverbe. I, 87, *b*.

Altier. Place de cet adjectif. I, 87, *b* ; 88, *a*. — Le *r* ne se fait sentir dans ce mot qu'avant une voyelle. I, 88, *a*.

Amabilité. Ce mot n'a point de pluriel. I, 88, *a*.

Amaigrir. Il ne s'emploie plus pour *maigrir*. I, 88, *a*.

Amande. Faut-il dire *pâte d'amande*, ou *pâte d'amandes ?* I, 315, *a* et suivantes.

Amant. Fausse définition que l'Académie donne de ce mot. Ce qu'il signifie. I, 88, *a*.

Amas. Ce qu'il signifie au figuré. I, 88, *b*.

Amateur. Différence entre *aimer* et *être amateur*. I, 88, *b*.

Amatrice. Voyez *Amateur*.

Ambiant. Place de cet adjectif. I, 88, *b*.

Ambidextre. Place de cet adjectif. I, 88, *b*.

Ambigu. Place de cet adjectif. I, 88, *b* ; 89, *a*.

Ambigument. Place de cet adverbe. I, 89, *a*.

Ambitieusement. Place de cet adverbe. I, 89, *b*.

Ambitieux. Place de cet adjectif. Abus de ce mot. I, 89, *a*.

Ambition. Pièce de poésie sur l'ambition. I, 89, *b* ; 90, *a*.

Ambulant. Place de cet adjectif. I, 90, *a*.

Ambulatoire. Place de cet adjectif. I, 90, *a*.

Ame. Il ne faut point mettre d'accent circonflexe sur l'*a* de ce mot. Omission de l'Académie. I, 90, *a*.

Aménager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 90, *a*.

Amendable. Place de cet adjectif. I, 90, *a*, *b*.

Aménité. Mauvaise définition que l'Académie donne de ce mot. I. 90, *b*.

Amer. Place de cet adjectif. Sa prononciation. I, 90, *b*.

Amèrement. Place de cet adverbe. I, 90, *b*.

Amertume. Quand il a un pluriel. I, 90, *b*.

Ami. Acception de ce mot qu'on ne trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie. I, 90, *b* ; 91, *a*.

Amiable. Place de cet adjectif. I, 92, *a*.

Amiablement. Place de cet adverbe. I, 92, *a*.

Amical. Il n'a point de pluriel au masculin. I, 92, *a*, *b*.

Amicalement. Place de cet adverbe. I, 92, *b*.

Amict. Sa prononciation. I, 92, *b*.

Amitié. Différentes significations de ce mot. I, 91, *a*. Morceaux de poésie et de prose, sur l'amitié. Critique de ces morceaux. I, 91, *a*, *b* ; 92, *a*.

Amollir. Omission de l'Académie, au sujet de ce mot. I, 92, *b*.

Amonceler. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce mot. I, 96, *b*.

Amorcer. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce mot. I, 92, *b*.

Amour. Son genre. Abus de ce mot. Descriptions de l'amour, en vers et en prose. I, 92, *b*, jusqu'à 95, *a*.

Amoureusement. Place de cet adverbe. I, 95, *a*.

Amoureux. Place de cet adjectif. I, 95, *a*.

AMOVIBLE. Place de cet adjectif. I, 95, *a*.
AMPHIBIE. Place de cet adjectif. I, 95, *a*.
AMPHIBOLOGIE. Ce que c'est ; d'où elle vient ; par quels mots les amphibologies sont occasionées. Exemples. Règles. I, 95, *a*, *b* ; 96, *a*, *b* ; 97, *a*, *b*. Différence entre *amphibologie* et *contresens*. I, 290, *a*.
AMPHIBOLOGIQUE. Place de cet adjectif. I, 97, *b*.
AMPHIBOLOGIQUEMENT. Place de cet adverbe. I, 97, *b*.
AMPHIGOURIQUE. Place de cet adjectif. I, 97, *b*.
AMPHIGOURIQUEMENT. Place de cet adverbe. I, 97, *b*.
AMPLE. Place de cet adjectif. I, 97, *b*.
AMPLEMENT. Place de cet adverbe. I, 98, *a*.
AMPLIATIF. Place de cet adjectif. I, 98, *a*.
AMPLIFICATEUR. Il se prend toujours en mauvaise part. I, 98, *a*, *b*.
AMPOULÉ. *Style ampoulé*, *vers ampoulé*, *discours ampoulé*. Peut-on dire *une idée ampoulée ?* I, 98, *b* ; 99, *a*.
AMUSANT. Place de cet adjectif. I, 99, *a*.
AMUSEMENT. Erreur de l'Académie sur ce mot. I, 99, *a*. Ce substantif n'a pas les mêmes significations que le verbe *amuser*. I, 99, *a*.
AMUSER. *Amuser quelqu'un*. *Amuser par*, *amuser à*. *S'amuser de*, *s'amuser à*. I, 99, *a*.
AN. Différence entre *an* et *année*. I, 99, jusqu'à 101, *b*.
ANACRÉONTIQUE. *Genre anacréontique*. *Ode anacréontique*. Règles. I, 101, *b* ; 102, *a*.
ANALOGIE. Sa signification générale. Sa signification en grammaire. *Analogie du style*. I, 102, *a*, *b*. Différence entre *analogie* et *induction*. II, 69, *a*, *b*.
ANALOGIQUE. Place de ce substantif. I, 102, *a*.
ANALOGIQUEMENT. Place de cet adverbe. I, 102, *a*.
ANALOGUE. Ce qu'on entend par *termes analogues*. I, 102, *b* ; 103, *a*.
ANALYSE. Signification générale de ce mot. Sa signification en grammaire. I, 103, *a*, *b*.
ANALYTIQUE. Place de cet adjectif. I, 103, *b*.
ANALYTIQUEMENT. Place de cet adverbe. I, 103, *b*.
ANARCHIQUE. Place de cet adjectif. I, 103, *b*.
ANATOMIQUE. Place de cet adjectif. I, 103, *a*, *b*.
ANCÊTRES. Différence entre *nos aïeux*, *nos ancêtres*, *nos pères*. I, 78, *a*.
ANCIEN. Place de cet adjectif. I, 103, *b*.
ANCIENNEMENT. Place de cet adverbe. I, 103, *b*.
ANECDOTIQUE. Place de cet adjectif. I, 103, *b*.
ANGAR. Voyez *Hangar*.
ANGÉLIQUE. Place de cet adjectif. I, 103, *b*.
ANGLICAN. Place de cet adjectif. I, 103, *b*.
ANGOISSE. Emploi de ce mot. I, 104, *a*.
ANGOLA. Différence entre *angola* et *angora*. I, 104, *a*.
ANGORA. Voyez *Angola*.
ANGULAIRE. Place de cet adjectif. I, 104, *a*.
ANGULEUX. Place de cet adjectif. I, 104, *a*.
ANIMAL. Place de cet adjectif. I, 104, *a*.
ANIMER. *S'animer* a été omis par l'Académie. Différence entre *s'animer* et *s'aviver*. I, 143, *b*. — *Animé de*, *animé à*. I, 104, *a*.
ANIMOSITÉ. Mal défini par l'Académie. I, 104, *a*.
ANNAL. Place de cet adjectif. I, 104, *b*.
ANNÉE. Omission de l'Académie. I, 104, *b*. Différence entre *an* et *année*. I, 99, *a*, jusqu'à 101, *b*.
ANNIVERSAIRE. Place de cet adjectif. I, 104, *b*.
ANNONCER. Variation de la prononciation dans la conjugaison de ce verbe. Omission de l'Académie. I, 104, *b*.
ANNUEL. Place de cet adjectif. I, 104, *b*.
ANNULAIRE. Place de cet adjectif. I, 104, *b*.
ANOBLIR. Différence entre *anoblir* et *ennoblir*. I, 104, *b* ; 105, *a*.
ANONYME. Place de cet adjectif. I, 105, *a*, *b*.
ANSE. Différence entre *golfe*, *baie* et *anse*. I, 144, *a*.
ANT, ENT. Pluriel des substantifs terminés ainsi. I, 105, *a*.
ANTAGONISTE. Omission de l'Académie. I, 105, *a*, *b*.
ANTÉCÉDENT. Place de cet adjectif. I, 105, *b*. — Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. II, 382, *b*.
ANTÉRIEUR. Place de cet adjectif. I, 105, *b*.
ANTÉRIEUREMENT. Place de cet adverbe. I, 105, *b*.

Antropophage. Place de cet adjectif. I, 105, *b*.
Anti. Diverses significations de cette préposition. I, 105, *b*; 106, *a*.
Antique. Place de cet adjectif. Erreur de l'Académie. I, 106, *a*.
Antithèse. En quoi consiste cette figure. Abus qu'on en peut faire. I, 106, *a*, *b*. Ses avantages, ses inconvéniens. I, 510, *b*.
Antonomase. Ce que c'est. I, 106, *b*.
Aout. Sa prononciation. I, 107, *a*.
Apanage. Omission de l'Académie. I, 107, *a*.
Apanager. Variations dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 107, *a*.
Apercevoir. Observations sur le participe passé de ce verbe. I, 107, *b*.
Aperçu. Difficultés sur l'accord de ce participe. I, 107, *b*.
Apetisser. Différence entre *apetisser*, *accourcir*, *se retirer*. I, 107, *b*; 108, *a*.
Aphorisme. Omission de l'Académie. I, 108, *a*.
Aplanir. Orthographe de ce mot. I, 108, *a*.
Apocryphe. Place de cet adjectif. I, 108, *a*.
Apologue. Règles. I, 105, *b*; 109, *a*.
Apostolique. Place de cet adjectif. I, 109, *a*.
Apostrophe. En littérature, en grammaire. Lettres qui sont soumises à l'apostrophe. I, 109, *a*.
Apothéose. Différence entre *apothéose* et *déification*. I, 329, *b*.
Apôtre. Omission de l'Académie. I, 110, *a*.
Apparaître. Quel auxiliaire il prend. I, 110, *a*, *b*. Omission de l'Académie. I, 110, *b*.
Apparemment. Place de cet adjectif. I, 110, *a*.
Apparence. Quand faut-il dire, *sous apparence d'amitié*, on *sous l'apparence de l'amitié*? I, 110, *a*.
Apparent. Place de cet adjectif. I, 110, *a*.
Apparoir. Son usage. I, 110, *a*.
Appartement. Différence entre *appartement* et *étage*. I, 110, *b*.
Appartenant. Emploi de cet adjectif. I, 110, *a*; 111, *b*.
Appeau. Erreur de l'Académie. I, 111, *a*.
Appelant. Place de cet adjectif. I, 111, *a*.
Appellatif. Ce que c'est qne les noms appellatifs. I, 111, *a*, *b*.
Appellation. Différence entre l'ancienne et la nouvelle appellation. I, 111, *a*, *b*; 112, *a*.
Appéter. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 112, *a*.
Appétissant. Place de cet adjectif. I, 112, *a*.
Appétits. Différence entre *appétits* et *inclinations*. II, 59, *b*.
Applaudir. Différence entre *applaudir une chose*, et *applaudir à une chose*. I, 112, *a*.
Applaudissement. Erreur de l'Académie. Véritable signification de ce mot. I, 112, *a*.
Applicable. Place de cet adjectif. I, 112, *b*.
Appliquer. Différence entre *appliquer sur* et *appliquer à*. I, 112, *a*.
Appliqué. Erreur de l'Académie. I, 112, *b*.
Appointer. Observations sur cette expression. I, 113, *a*.
Appréciable. Place de cet adjectif. I, 113, *a*.
Appréciatrice. Voyez *Appréciateur*.
Appréciatif. Place de cet adjectif. I, 113, *a*.
Appréhender. Il exige le subjonctif dans la proposition subordonnée. Quand il prend la négative *ne sans pas*. I, 113, *a*, *b*.
Apprendre. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 113, *b*.
Après. Différence entre *après* et *derrière*. I, 140, *a*, *b*.
Apprêter. *Apprêter quelque chose*, *apprêter à*. I, 113, *b*.
Apprêts. Omissions de l'Académie. I, 114, *a*.
Approbatrice. Voyez *Approbateur*.
Approbatif. Place de cet adjectif. I, 114, *a*.
Approchant. Place de cet adjectif. I, 114, *a*.
Approche. Quand il se met au pluriel. I, 114, *a*.
Approprier. Erreur de l'Académie. I, 114, *a*.
Approximation. Omission de l'Académie. I, 114, *a*.
Appui-main. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 114, *a*.
Appuyer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 114, *b*.
Âpre. Place de cet adjectif. I, 114, *b*.
Âprement. Place de cet adverbe. I, 114, *a*.
Aprés. Place de cette préposition. Son emploi. I, 114, *a*.

Après-dînée, Après-soupée, Après-midi. Différence entre *après-dînée* et *après-dîner*. — *Après-midi* est-il masculin ou *féminin*? I, 115, *a*, *b*.
Apropos. Différence entre *à propos* et *apropos*. I, 15, *b*.
Apte. Place de cet adjectif. I, 115, *b*.
Aquatile. Mot omis par l'Académie. I, 115, *b*; 116, *a*.
Aquatique. Place de cet adjectif. I, 116, *a*.
Aqueduc. Erreur de l'Académie. I, 116, *a*.
Aquilin. Place de cet adjectif. Sa prononciation. I, 116, *a*.
Aquilon Sa prononciation. I, 116, *a*.
Arabe, Arabesque, Arabique, Aratoire, Arbitraire, Arbitral. Place de ces adjectifs. I, 116, *a*.
Arborisation. Omis par l'Académie. I, 116, *b*.
Arc-boutant. Sa prononciation. Son orthographe au pluriel. I, 116, *b*.
Arc-en-ciel. Sa prononciation. Son orthographe au pluriel. I, 116, *b*.
Archi. Sa prononciation. Ce qu'il marque au commencement d'un mot. I, 116, *b*.
Ardemment. Place de cet adverbe. I, 116, *b*.
Ardent. Place de cet adjectif. I, 116, *b*. Différence entre *ardent*, *brûlant*, *enflammé*, *embrasé*. I, 423, *a*.
Arder ou Ardre. Vieux mot. I, 116, *b*; 117, *a*.
Ardeur. Signification que les poètes donnent à ce mot. Abus qu'on en fait. I, 117, *a*; *b*.
Argent. Il n'a point de pluriel. I, 117, *b*.
Argentin, Argileux. Place de ces adjectifs. I, 117, *b*.
Argot. Différence entre *argot* et *ergot*. I, 117, *b*; 118, *a*.
Arguer. Prononciation de ce mot dans sa conjugaison. I, 118, *a*.
Aride. Place de cet adjectif. I, 118, *a*.
Aristocratique. Place de cet adjectif. I, 118, *a*.
Aristocratiquement. Place de cet adverbe. I, 118, *a*.
Arithmétiquement. Place de cet adverbe. I, 118, *a*.
Armée. Terme collectif. I, 210, *b*. Description d'une armée en prose et en vers. I, 18, *a*, *b*; 119, *a*, *b*.
Armillaire. Place de cet adjectif. Sa prononciation. I, 118, *a*, *b*; 119, *a*, *b*.
Armistice. Son genre. I, 119, *b*; 120, *a*.
Aromatique. Place de cet adjectif. I, 120, *a*.
Arracher. Différence entre *arracher de* et *arracher à*. I, 120, *a*, *b*.
Arranger. Variation de l'orthographe dans la déclinaison de ce verbe. I, 120, *b*.
Arrêter. Différence entre *arrêter* et *empoigner*. I, 426, *b*; 427, *a*.
Arrhes. Différence entre *arrhes* et *erres*. I, 120, *b*; 121, *a*.
Arrière. Place de cet adjectif. I, 121, *a*.
Arriver. Il prend l'auxiliaire *être*. I, 121, *a*. — *En arrive qui pourra*. I, 121, *a*.
Arrogamment. Adverbe. Place de cet adverbe. I, 121, *a*.
Arrogance. s. f. Ce que c'est. I, 121, *a*.
Arrogant. Place de cet adjectif. I, 121, *a*.
Arroger. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 121, *a*.
Article. I, 43, *a*; 44, *b*. Nouvelle définition de l'article. I, 45, *a*, *b*; 47, *a*, *b*; 48, *a*, *b*; 49, *a*, *b*; 50, *a*; 52, *a*; 121, *b*. Les articles sont de véritables adjectifs. Répétition de l'article. I, 121, *b*. II, 450, *a*, *b*.
Artificieusement. Place de cet adverbe. I, 122, *a*.
Artificieux. I, 122, *a*.
Artisan. Différence entre *artisan* et *ouvrier*. II, 286, *b*.
Artistement. Place de cet adverbe. I, 122, *a*.
Ascendance. Mot nouveau employé par J.-J. Rousseau. I, 122, *a*.
Ascendant, Ascétique, Asiatique. Place de ces adjectifs. I, 122, *a*.
Aspect. Sa prononciation. I, 122, *a*.
Asperger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 122, *a*.
Aspirant. Place de cet adjectif. I, 122, *a*.
Aspiration, en grammaire, ce que c'est. I, 122, *a*, *b*.
Aspirer. *Aspirer à descendre*. I, 122, *b*.
Assaillant. Place de cet adjectif. I, 122, *b*.
Assaillir. Sa conjugaison. I, 122, *b*; 123, *a*.
Assassin. Emploi de ce mot. I, 123, *a*.
Assaut. Description poétique d'un assaut. I, 123, *a*, *b*; 124, *a*.
Asseoir. Sa conjugaison I, 124, *b*.
Asservissement. Mot omis par l'Académie. I, 125, *a*.
Assez. Place de cet adverbe. I, 125, *a*. — Diverses significations de ce

mot. Différence entre *assez* et *suffisamment*. I, 125, *a*.
Assidu. Place de cet adjectif. Ses régimes. I, 125, *a*.
Assidûment. Son orthographe. I, 125, *a*.
Assiéger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 125, *a*.
Assignable. Place de cet adjectif. I, 125, *b*.
Assise. Son pluriel. I, 125, *b*.
Assistant. Il ne se dit qu'au pluriel. I, 125, *b*.
Assommant. Omission de l'Académie. Abus de ce mot. I, 125, *b*.
Assoupissant. Place de cet adjectif. I, 126, *a*.
Assoupissement. Il n'a qu'un sens passif. I, 126, *a*.
Assourdir. Différence entre *assourdir* et *rendre sourd*. I, 126, *a*.
Assujettissant. Place de cet adjectif. I, 126, *a*.
Assuré. Place de cet adjectif. I, 126, *a*. — Sa différence en *parlant des choses* et en *parlant des personnes*. I, 126, *a*.
Assurément. Place de cet adverbe. I, 126, *a*.
Assurer. Doit-on dire, *s'assurer* aux *bontés de quelqu'un*, ou *s'assurer* dans *les bontés de quelqu'un*, ou *s'assurer* sur *les bontés de quelqu'un?* Différence entre *assurer* et *rassurer*. I, 126, *a*, *b*.
Astronomique. Place de cet adjectif. I, 126, *b*.
Astuce. Différence entre *astuce* et *finesse*. I, 524, *a*.
Astucieux. Place de cet adjectif. I, 125, *a*; 126, *b*; 127, *a*.
Athéistique. Adjectif inusité employé par Voltaire. I, 127, *b*.
Athlétique. Place de cet adjectif. I, 127, *a*.
Atourné. Vieux mot employé par Voltaire. I, 127, *a*.
Atrabilaire, Atroce. Place de ces adjectifs. I, 127, *a*.
Atrocité. Peut-on dire *l'atrocité d'un sort?* I, 127, *b*.
Attabler (s'). Mot omis par l'Académie. I, 127, *b*.
Attachant. Place de cet adjectif. I, 127, *b*.
Attaquable. Place de cet adjectif. I, 127, *b*.
Atteindre. Observation sur les régimes de ce mot. I, 127, *b*; 128, *a*.
Atteinte. Peut-on dire *faire une atteinte?* I, 128, *a*.
Atteler. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 128, *a*.
Attenant. *Attenant de*, *attenant à*. I, 128, *a*.
Attendre. Il régit le subjonctif. Définition incomplète qu'en donne l'Académie. Ses diverses significations. I, 128, *a*, *b*. — *S'attendre*, régime de ce verbe. I, 128, *b*; 129, *a*.
Attendrir. Différence entre *s'attendrir* sur *quelqu'un* et *s'attendrir* pour *quelqu'un*. I, 129, *a*.
Attendrissant. Place de cet adjectif. I, 129, *a*. — *Comique attendrissant*. I, 213, *b*; 214, *a*.
Attendrissement. Fausse définition de l'Académie. I, 129, *a*.
Attenter. Il régit *à*, *contre*, et *sur*. I, 129, *a*.
Attention. Quand a-t-il un pluriel? I, 129, *v*.
Attentivement. Place de cet adverbe. I, 129, *b*.
Attirer. *Attirer à*, *attirer sur*. I, 129, *a*.
Attiser. Omission de l'Académie. I, 120, *a*.
Attitude. Fausse définition de l'Académie. I, 129, *b*.
Attouchement. Définition fautive de l'Académie. I, 129, *b*; 130, *a*.
Attractif. Place de cet adjectif. I, 130, *a*.
Attraire. Vieux mot. I, 130, *a*.
Attrait. Différentes acceptions de ce mot. Quand il prend un pluriel. I, 130, *a*.
Attrape, Attrapette, Attrapoir. Erreur de l'Académie. I, 130, *a*.
Attribut. Ce que c'est. I, 130, *a*.
Attristant. Place de cet adjectif. I, 130, *b*.
Auberge. Différence entre *hôtellerie* et *auberge*. I, 610, *a*.
Aucun. Cet adjectif prend-il un pluriel? I, 131, *a*, *b*.
Audace. Fausse définition de l'Académie. I, 131, *a*, *b*.
Audacieusement. Place de cet adverbe. I, 131, *b*.
Audacieux. Place de cet adjectif. Il se prend en bonne et en mauvaise part. I, 131, *b*.
Augural. Place de cet adjectif. I, 131, *b*.
Auguste. Place de cet adjectif. I, 131, *b*.
Aujourd'hui. Orthographe de ce mot. Faut-il dire *jusqu'à aujourd'hui*, ou *jusqu'aujourd'hui?* I, 131, *b*; 132, *a*.
Aumône. C'est un terme de religion. I, 132, *a*.

Auparavant. Il n'est jamais suivi d'un régime, et se dit toujours absolument. I, 132, *a*.
Auprès. Différence entre *auprès de*, et *au prix de*. I, 132, *a*, *b*. — Y a-t-il une différence entre *près de* et *auprès de ?* I, 132, *b*; 133, *a*.
Auriculaire. Place de cet adjectif. I, 133, *a*.
Aussi. Place de cette conjonction. I, 133, *a*, *b*. — *Aussi*. Emploi de cet adverbe. I, 133, *b*.
Austère. Place de cet adjectif. I, 133, *a*, *b*.
Austèrement. Place de cet adverbe. I, 134, *a*.
Austérité. Quand il se met au pluriel. I, 134, *a*.
Austral. Place de cet adjectif. I, 134, *a*.
Autant. Place de cet adverbe lorsqu'il est répété. I, 134, *a*.
Auteur. Il se dit des hommes et des femmes. Conseils aux auteurs. I, 134, *b*; 135, *a*, *b*. Différence entre *auteur* et *écrivain*. I, 401, *a*.
Authentique. Place de cet adjectif. I, 135, *b*.
Authentiquement. Place de cet adverbe. I, 135, *b*.
Autocrate, Autocratrice. Emploi de ces mots. I, 135, *b*.
Auto-da-fé. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 135, *b*.
Autographe. Place de cet adjectif. I, 135, *b*.
Automnal. Place de cet adjectif. I, 135, *b*.
Automne. Genre de ce nom. I, 136, *a*.
Autour. Différence entre *autour* et *alentour*. I, 136, *a*.
Autre. Emploi de ce mot. Faut-il dire, *l'un et l'autre vous* a *obligé*, ou *l'un et l'autre vous* ont *obligé ?* I, 136, *a*, *b*; 137, *a*. — Différence entre *autre* et *autrui*. I, 138, *a*.
Autrefois. Place de cet adverbe. I, 137, *a*.
Autrement. Emploi de cet adverbe avec la négative. I, 137, *a*.
Autrui. Signification et emplois de ce mot. I, 137, *a*, *b*; 138, *a*.
Auxiliaire. Règle pour distinguer s'il faut se servir de l'auxiliaire *avoir* ou de l'auxiliaire *être*. I, 138, *a*, *b*. Conjugaison des verbes auxiliaires *avoir* et *être*. Les verbes auxiliaires ne conservent pas exactement leur signification primitive. I, 139, *b*; 140, *a*.
Avance. On dit d'*avance*, ou par *avance*. I, 140, *a*.
Avancer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. *Avancer vers*. I, 140, *a*.
Avant. Différence entre *avant* et *devant*. Différence entre *avant de* et *avant que*. *Avant que* prend-il la négative dans la proposition subordonnée? Faut-il dire *avant de* ou *avant que de ?* I, 140, *a*, *b*, jusqu'à 141, *b*.
Avantager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 142, *a*.
Avantageusement. Place de cet adverbe. I, 142, *a*.
Avantageux. Place de cet adjectif. I, 142, *a*. Différence entre l'*avantageux*, le *glorieux*, le *fier* et l'*orgueilleux*. I, 563, *b*.
Avare. Place de cet adjectif. I, 142, *a*.
Avaricieux. Place de cet adjectif. I, 142, *a*.
Avé. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 142, *a*.
Avec. Son orthographe. I, 142, *a*. Différence entre *avec* et *à*. I, 86, *a*, *b*.
Avenant. Place de cet adjectif. I, 142, *b*.
Aventurier. Place de cet adjectif. I, 142, *a*.
Avertir. *Avertir de*. Peut-on dire, *avertir sur ?* I, 142, *b*.
Aveugle. Place de cet adjectif. I, 142, *b*; 113, *a*. Différence entre *à l'aveugle* et *en aveugle*. I, 143, *a*.
Aveuglement. Différence entre *aveuglement* et *cécité*. I, 143, *a*.
Aveuglément. Place de cet adverbe. I, 143, *a*. Différence entre *aveuglément* et *à l'aveugle*. I, 143, *a*.
Avide. Place de cet adjectif. I, 143, *a*.
Avidement. Place de cet adverbe. I, 143, *a*.
Avilissant. Place de cet adjectif. I, 143, *b*.
Aviser, dans le sens d'apercevoir de loin, ne se dit plus. I, 143, *b*.
Aviver. Différence entre *s'animer* et *s'aviver*. I, 143, *b*.
Avocasser. Emploi nouveau de ce mot. I, 143, *b*.
Avocat. Art de l'avocat. I, 147, *b*; 148, *a*, *b*; 149, *a*.
Avoine. Sa prononciation. Son emploi au pluriel. I, 143, *b*.
Avoir. Conjugaison de ce verbe auxiliaire. Comment on peut distinguer s'il faut employer l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. I, 138, *a*, *b*. Signification primitive de ce mot. I, 144, *a*. *Avoir* se met impersonnellement dans le sens du verbe *être*. I, 144, *a*. Faut-il

dire, *il y eut cent hommes tués*, ou *il y eut cent hommes de tués?* I, 144, *a*.
Avril. Mouille-t-on le *l* de ce mot? I, 144, *a*, *b*.
Azime. Place de cet adjectif. I, 144, *b*.

B.

B. Sa prononciation. I. 144, *b*.
Babillard. Place de cet adjectif. I, 144, *b*.
Bachique. Place de cet adjectif. I, 144, *b*.
Badin. Place de cet adjectif. I, 144, *b*.
Bagarre. Définition fautive de l'Académie. I, 144, *b*; 145, *b*.
Bagasse. Terme inusité recueilli par l'Académie. I, 145, *a*.
Bague. Fausse définition de l'Académie. I, 145, *a*.
Baie. Différence entre *baie*, *anse* et *golfe*. I, 145, *a*.
Baigner. Étendue de l'acception de ce mot. I, 145, *a*.
Bâillement, en grammaire. Ce que c'est. I, 145, *a*, *b*. — Différence entre *bâillement* et *hiatus*. I, 600, *a*.
Bain-marie. Son orthographe au pluriel. I, 146, *a*.
Baisser. Différence entre *baisser* et *abaisser*. I, 5, *a*, *b*.
Bal. Son pluriel. On l'a employé figurément. I, 146, *a*.
Balance. Sens figurés omis par l'Académie. I, 146, *a*.
Balayer. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 146, *a*.
Ballade. Petite pièce de vers. En quoi elle consiste. On n'en fait plus guère aujourd'hui. Pourquoi? I, 146, *a*.
Balsamine. Sa prononciation. I, 146, *b*.
Balsamique. Place de cet adjectif. I, 146, *b*.
Banal. Son pluriel masculin. I, 146, *b*.
Banc. Sa prononciation. I, 146, *b*.
Bandit. Sa prononciation. Il ne se dit point au féminin. I, 146, *b*.
Baptême, Baptiser. Leur prononciation. I, 146, *b*.
Baptismal. Place de cet adjectif. I, 146, *b*.
Baptistaire, Baptistère. Place de ces adjectifs. Leur prononciation. I, 146, *b*.
Barbare. Place de cet adjectif. Sa signification en grammaire. I, 146, *b*.
Barbarisme. Ce que c'est. Barbarismes de mots, barbarismes de phrases. I, 147, *a*.
Barbe. Ce que signifie figurément, *faire la barbe à quelqu'un*. I, 147, *a*. — Différence entre *imberbe* et *qui n'a point de barbe*. I, 25, *b*.
Baril. Sa prononciation. I, 147, *b*.
Baroque. Place de cet adjectif. I, 147, *b*.
Barreau. Style du barreau. Art de l'avocat. Ses devoirs. Écueils qu'il doit éviter. I, 147, *b*; 148, *a*, *b*; 149, *a*.
Bas. Prononciation de cet adjectif. Sa place. I, 149, *a*. — *Bas comique*. I, 216, *a*, *b*. — *Termes bas*. Leur emploi. I, 162, *b*; 163, *a*.
Baser. Mot nouveau qui est adopté. I, 149, *a*, *b*.
Bas-fond. Son usage au singulier. Son orthographe au pluriel. I, 149, *b*.
Bas-relief. Son orthographe au pluriel. I, 149, *b*.
Basse-contre, Basse-cour, Bas-ventre. Leur orthographe au pluriel. I, 149, *b*.
Bassesse. Il ne se dit qu'au figuré. Quand il prend un pluriel. *Bassesse d'une pensée*, *d'une expression*, *d'un mot*. I, 149, *b*; 150, *a*. — 149, *a*. *Bassesse de style*. I, 150, *a*.
Basse-taille. Son orthographe au pluriel. I, 150, *a*.
Bassin. Mauvaise définition que l'Académie donne de ce mot. Sa signification primitive. I, 150, *a*.
Bataille. Emploi de ce mot. I, 150, *a*.
Batailleux. Mot inusité employé par J.-J. Rousseau. I, 150, *a*, *b*.
Bâtard. Place de ce mot. I, 150, *b*. Son emploi. I, 150, *b*.
Bâtir. Différence entre *bâtir* et *faufiler*. I, 509, *a*. Différence entre *on commence de bâtir*, et *on commence à bâtir*. I, 218, *b*.
Battologie. Sa prononciation. Ce que c'est. I, 150, *b*. Différence entre la *battologie*, le *pléonasme*, et la *périssologie*. II, 349, *a*, *b*; 350, *a*.
Battre. Sa conjugaison. I, 150, *b*.
Bavoruche. Ce mot mal expliqué par l'Académie. I, 150, *b*.
Bavardise. Mot inusité employé par J.-J. Rousseau. I, 150, *b*.
Baveux. Place de cet adjectif. I, 151, *a*.
Bayer. Sa prononciation. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 151, *a*.
Béant. Place de cet adjectif. I, 151, *a*.
Béat. Erreur de l'Académie au sujet de ce mot. Ce qu'il signifie. I, 151, *a*.
Béatifier. Différence entre *béatifier* et *canoniser*. I, 151, *a*.
Beau, Belle. Place de ces adjectifs.

I, 151, *a*, *b*. *Avoir beau.* Emploi de cette expression. I, 151, *b*.

Béatitude. Différence entre *félicité*, *bonheur*, *plaisir*, *prospérité*, *béatitude*. I, 160, *b*.

Beaucoup. Emploi de cet adverbe. I, 151, *b*; 152, *a*. Différence entre *il s'en faut de beaucoup*, et *il s'en faut beaucoup*. I, 152, *a*; 579, *a*, *b*.

Beau-fils, Beau-frère, Beau-père, Leur orthographe au pluriel. I, 152, *a*.

Beauté. Différence entre le singulier et le pluriel de ce mot. I, 152, *a*. *Beauté poétique*. Erreur de Pascal à ce sujet. I, 152, *a*, *b*.

Bec-de-corbin. Son orthographe au pluriel. I, 152, *b*.

Bec-de-grue. Son orthographe au pluriel. I, 152, *b*.

Becquée. Sa prononciation. I, 152, *b*.

Bégayer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 152, *b*.

Bejaune. Origine de ce mot. I, 152, *a*.

Bélant. Place de cet adjectif. I, 153, *a*.

Bel-esprit. Son pluriel. I, 153, *a*.

Belle-de-jour, Belle-de-nuit. Leur pluriel. I, 153, *a*.

Belle-fille, Belle-mère, Belle-soeur. Leur pluriel. I, 153, *a*.

Belligérant. Place de cet adjectif. I, 153, *a*. Différence entre *belligérant* et *belliqueux*. I, 153, *a*.

Belliqueux. Place de cet adjectif. Différence entre *belliqueux* et *belligérant*. I, 153, *a*.

Belvéder. Sa prononciation. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est. I, 153, *a*, *b*.

Bénédicité. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 153, *b*.

Bénéficial. Place de cet adjectif. I, 153, *b*.

Beni. Différence entre *béni* et *bénit*. I, 153, *b*.

Bénignement. Place de cet adverbe I, 153, *b*.

Benin. Place de cet adjectif. I, 153, *a*.

Bercer. Variations de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 153, *b*.

Besoin. Omission de l'Académie. I, 153, *b*; 154, *a*.

Bestial. Cet adjectif n'a point de pluriel au masculin. I, 154, *a*.

Bestialement. Place de cet adverbe. I, 155, *a*.

Bétail, Bestiaux. Différence entre ces deux mots. I, 154, *a*.

Bêtement. Place de cet adverbe. I, 154, *a*.

Bien. Substantif, ne prend point le *n* euphonique. *Ce bien est à moi.* *Bien*, adverbe, prend le *n* euphonique lorsqu'il est suivi d'un adjectif, d'un abverbe, ou d'un verbe qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré, *une fonction bien n-honorable*. I, 154, *a*. Dans tout autre cas, le *n* euphonique n'a pas lieu. *Il parlait bien et à propos*. I, 154, *a*.

Bien-aimé. Il se prononce avec le *n* euphonique. I, 154, *b*.

Bien-aise. Il se prononce avec le *n* euphonique. I, 154, *b*.

Bien-dire. Il n'a point de pluriel. I, 154, *b*.

Bien-disant. Il est vieux et inusité. I, 154, *b*.

Bien-être. Il se prononce avec le *n* euphonique. I, 154, *b*.

Bienfaisance. Sa prononciation. Son orthographe. I, 154, *b*.

Bienfaisant. Place de cet adjectif. Son orthographe. I, 155, *a*.

Bienheureux. Place de cet adjectif. Sa prononciation. I, 155, *a*.

Biennal. Place de cet adjectif. Peut-on dire *biennaux*? I, 155, *a*.

Bienséance. Quand il a un pluriel. *Bienséances* en littérature, ce que c'est. I, 155, *a*; *b*. — Différence entre *bienséance* et *décence*. I, 319, *b*; 320, *a*.

Bienséant. Place de cet adjectif. I, 155, *b*.

Bientôt. Place de cet adverbe. I, 155, *b*.

Bienveillance. Il n'a point de pluriel. I, 155, *b*.

Bienveillant. Place de cet adjectif. I, 155, *b*.

Bigarrure. Ce que c'est que la bigarrure du style. I, 155, *b*.

Bigot. Place de cet adjectif. I. 155, *b*.

Bilboquet. Fausse définition de l'Académie. Ce qu'il signifie I, 155, *b*.

Bilieux, Binaire, Bipède, Biscornu. Place de ces adjectifs. I, 156, *a*.

Bise. Il n'a point de pluriel. I, 155, *b*.

Biser. Erreur de l'Académie. I, 156, *a*.

Bizarre. Place de cet adjectif. Fausse définition que l'Académie donne de ce mot. Ce qu'il signifie. Différence entre *bizarre*, *fantasque* et *capricieux*. I, 156, *a*, *b*.

Bizarrement. Place de cet adverbe. I, 156, *b*.

Bizarrerie. Différence entre *bizarrerie*, *fantaisie* et *caprice*. I, 506, *a*.

Blafard, Blâmable, Blanc. Place de ces adjectifs. I, 156, *b*.

Blanc-bec. Sa prononciation. Son orthographe au pluriel. I, 156, *b*.

Blanchâtre. Place de cet adjectif. I, 156, *b*.
Blanchement. Place de cet adverbe. I, 156, *b*.
Blanchierie, Blanchisserie, Blancherie. Différence entre ces trois mots. I, 156, *b*; 157, *a*.
Blanchir. Omission de l'Académie. I, 157, *a*.
Blanchissant. Emploi de cet adjectif. I, 157, *a*.
Blanc-seing. Son orthographe au pluriel. I, 157, *a*.
Blasphématrice. Voyez *Blasphémateur*.
Blasphématoire. Place de cet adjectif. I, 157, *a*.
Blasphème. Différence entre *blasphème* et *sacrilège*. I, 157, *a*, *b*.
Blasphémer. Peut-on dire *blasphémer que?* I, 157, *b*.
Blèche. Place de cet adjectif. I, 157, *b*.
Blechir. Il est inusité. I, 157, *b*.
Blème. Place de cet adjectif. Différence entre *blême* et *pâle*. I, 157, *b*.
Blémir. Il ne se dit plus. I, 157, *b*.
Blette., Bette. Fausse définition de l'Académie. I, 158, *a*.
Bleu, Bleuâtre. Place de cet adjectif. I, 158, *a*.
Bloc. Sa prononciation. I, 158, *a*.
Blocus. Sa prononciation. I, 158, *a*.
Blond. Sa prononciation. Sa place. I, 158, *a*.
Blondin. Définition incomplète qu'en donne l'Académie. I, 158, *a*.
Bocal. On dit au pluriel masculin *bocaux*. I, 158, *b*.
Boeuf. Son orthographe. Sa prononciation. I, 158, *b*.
Boire. Sa conjugaison. Son emploi au figuré. I, 158, *b*, 159, *a*.
Boîte. Différence entre *boîte* et *tabatière*. II, 547, *a*.
Boiteux. Place de cet adjectif. Son emploi. I, 159, *a*.
Bombe. Dans quel sens, il prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. I, 158, *b*.
Bon. Place de cet adjectif. I, 159, *b*. *Être bon à*. *Ibid*.
Bonasse. Place de cet adjectif. Son emploi. I, 159, *b*.
Bon-chrétien. Sorte de poire. Son pluriel. I, 159, *b*; 160, *a*.
Bond. Sa prononciation. I, 160, *a*.
Bondissant. Place de cet adjectif. I, 160, *a*.
Bonheur. Sa prononciation. Quand il prend un pluriel. I, 160, *a*. — Différence entre *bonheur* et *félicité*. I, 160, *b*; 516, *a*. — Différence entre *un bonheur* et *le bonheur*. I, 160, *b*; 516, *b*, *a*. — Différence entre *bonheur* et *prospérité*. I, 512, *a*.
Bonnement. Place de cet adverbe. I, 161, *a*.
Bonnet. Mauvaise définition de l'Académie. I, 161, *a*.
Bonnetade. Mot inusité recueilli par l'Académie. I, 161, *a*.
Bonté. Ce qu'on entend par *bonté poétique*. Règles. *Bonté morale*, en poésie. Ce que c'est. Règles. I, 161, *a*, *b*.
Boréal. Place de cet adjectif. I, 162, *a*.
Borne. Son emploi au figuré. I, 162, *a*.
Borné. Place de cet adjectif. I, 162, *b*.
Bornoyer. Variation dans la prononciation et l'orthographe de sa conjugaison. I, 162, *a*.
Bosseler. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. Différence entre *bosseler* et *bossuer*. I, 162, *a*, *b*.
Bossuer. Voyez *Bosseler*.
Botteler. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 162, *b*.
Botter. Fausse définition de l'Académie. I, 162, *b*.
Bouche. De quels animaux on dit la bouche. I, 153, *a*.
Boucon. Vieux mot inusité. I, 163, *a*.
Boudeur. Place de cet adjectif. I, 163, *a*.
Boue. Mauvaise définition de l'Académie. I, 163, *a*.
Boueux. Place de cet adjectif. I, 163, *b*.
Bouffant. Place de cet adjectif. I, 163, *b*.
Bouffon. Place de cet adjectif. Il s'emploie aussi substantivement. Fausse définition de l'Académie. I, 163, *b*.
Bouger. Variation de l'orthographe dans sa conjugaison. Son emploi avec la négation. I, 163, *b*.
Bouillant. Place de cet adjectif. I, 163, *b*.
Bouilli. Place de cet adjectif. I, 164, *b*.
Bouillir. Sa conjugaison. Son emploi. I, 164, *b*.
Bouillonner. Erreur de l'Académie. I, 164, *a*, *b*.
Bouleux. Erreur de l'Académie. I, 164, *b*.
Boulevari. Différence entre *boulevari* et *hourvari*. I, 210, *a*; 610, *b*.
Bouquet. En littérature. Ce que c'est. I, 164, *b*.

Bourbeux. Place de cet adjectif. I, 164, b.
Bourder, Bourdeur. Expressions inusitées. I, 164, b.
Bourgeois. Place de cet adjectif. I, 165, a. — *Comique bourgeois*. I, 216, a. b.
Bourgeoisement. Place de cet adverbe. I, 165, a.
Bourrade. Mauvaise définition de l'Académie. I, 165, a.
Bourru. Place de cet adjectif. I, 165, a.
Bourse. Erreur de l'Académie. I, 165, a.
Boursoufflé. Place de cet adjectif. I, 165, a. — *Style boursoufflé*. Ce que c'est. *Ibid.*
Bout. Différence entre *bout*, *fin*, et *extrémité*. I, 522, a, b.
Boutant. Erreur de l'Académie. I, 165, b.
Boute-en-train. Son pluriel. I, 165, b.
Boute-feu, Boute-hors, Boute-selle, Boute-tout-cuire. Leur pluriel. I, 165, b.
Bout-saigneux. Son pluriel. I, 166, a.
Braie. Erreur de l'Académie. I, 166, a.
Braillard, Brailleur. Place de ces adjectifs. I, 166, a.
Branchu. Place de cet adjectif. I, 166, a.
Branlant. Place de cet adjectif. I, 166, b.
Bras. Différence entre *se jeter dans les bras de quelqu'un*, et *se jeter entre les bras de quelqu'un*. I, 166, b.
Brosser. Sens actuel de ce mot au figuré. I, 166, b.
Brave. Place de cet adjectif. Différence entre un *brave homme*, et un *homme brave*. Son emploi. I, 167, a.
Bravement. Place de cet adjectif. I, 167, a.
Braverie. Vieux mot inusité. I, 167, a.
Bravo. Son pluriel. I, 167, a.
Brayer. Variation dans l'orthographe de sa conjugaison. I, 167, a, b.
Brèche. Observation sur le mot *faire*. I, 167, b.
Brèche-dent. Son pluriel. I, 167, b.
Bredouille. Il est substantif et adjectif. I, 167, b.
Brièveté. La *brièveté* est souvent un obstacle à la clarté. I, 208, a.
Brigand. Fausse définition de l'Académie. I, 168, a, b.
Brillamment. Place de cet adverbe. I, 168, b.
Brillant. Place de cet adjectif. Le *brillant* en littérature. En quoi il consiste. I, 168, b. *Faux-brillans*, moyen de les éviter. I, 510, a, b.
Brise-cou. Son pluriel. I, 168, a; 169, b.
Brise-glace, Brise-raison, Brise-scellé, Brise-vent. Leur pluriel. I, 168, b; 169, a.
Brocard. Mauvaise définition de l'Académie. I, 169, a.
Brocarder. Mauvaise définition de l'Académie. I, 169, a.
Brodequin. Erreur de l'Académie. I, 169, a, b. Différence entre *chausser le brodequin*, et *chausser le cothurne*. I, 169, b.
Brouillon. Place de cet adjectif. I, 169, b.
Broyer. Variation dans l'orthographe de sa conjugaison. I, 169, b.
Brûlable. Place de cet adjectif. I, 170, a.
Brûlant. Place de cet adjectif. Différence entre *brûlant*, *chaud*, *ardent*, *embrasé*, *enflammé*. I, 423, a.
Brûlé. Place de cet adjectif. Quand il exige le subjonctif dans la proposition subordonnée. I, 170, a.
Brumeux. Place de cet adjectif. I, 170, a.
Brun. Place de cet adjectif. I, 170, a.
Brunette, en littérature. Ses qualités. I, 170, a, b.
Brusque. Place de cet adjectif. I, 170, a.
Brut. Place de cet adjectif. Son orthographe. Définition imparfaite qu'en donne l'Académie. I, 170, b.
Brutal. Place de cet abjectif. I, 170, b.
Brutalement. Place de cet adverbe. I, 170, b.
Bruyant. Place de cet adjectif. I, 170, b.
Bucolique. Place de cet adjectif. Son emploi en littérature. I, 171, a.
Buissonneux. Place de cet adjectif. I, 171, a.
Burlesque. Place de cet adjectif. Différence entre le *style marotique* et le *style burlesque*. I, 171, a, b. II, 178, a, et suivantes.
Burlesquement. Place de cet adverbe. I, 171, b.
But. Quand faut-il prononcer le *t* ? I, 171, b.
Butireux. Place de cet adjectif I, 171, b.
Buvable. Son emploi. I, 171, b.

Buveur. Différence entre *buveur d'eau* et *abstème*. I, 12, *b*.

C.

C. Prononciation de cette lettre au commencement, au milieu et à la fin des mots. I, 171, *b*; 172, *a*.

Cabaleur. Peut-on dire *cabaleuse* au féminin? I, 172, *a*.

Cabane. Différence entre *cabane* et *taudis*. I, 172, *a*.

Cabaret. Ce qu'on entend aujourd'hui par cabaret. I, 172, *b*.

Cabinet. Fausse définition de l'Académie. I, 172, *b*.

Cachectique. Place de cet adjectif. I, 172, *b*.

Cacheter. Variation dans l'orthographe de sa conjugaison. I, 172, *b*.

Cacochyme. Place de cet adjectif. I, 172, *b*.

Cacophonie. Ce que c'est. I, 172, *b*; 173, *a*.

Cadavéreux. Place de cet adjectif. I, 173, *a*.

Cadence, en terme de belles-lettres. En quoi elle consiste. I, 173, *a*.

Caduc. Place de cet adjectif. I, 173, *b*.

Cafard. Sa prononciation. Sa place. Différence entre *cafard* et *hypocrite*. I, 173, *b*.

Cafetier. Différence entre *cafetier* et *limonadier*. I, 173, *b*.

Cagnard, Cagot, Cagneux. Place de ces adjectifs. I, 173, *b*.

Cajolable. Son emploi. I, 174, *a*.

Calamistrer. Ce qu'on entend aujourd'hui par ce mot. I, 174, *a*.

Calamiteux, Calcaire. Place de ces adjectifs. I, 174, *a*.

Calcul. Prononciation de ce mot. Son emploi. I, 174, *a*.

Calculable. Place de cet adjectif. I, 174, *a*.

Calice. Omission de l'Académie. I, 174, *b*.

Calleux. Place de cet adjectif. I, 174, *b*.

Calme. Différence entre *avec calme* et *avec tranquillité*. I, 174, *b*. Place de l'adjectif *calme*. *Ibid.*

Calomniatrice. Voyez *Calomniateur*.

Calomnier. Il se dit des personnes et des choses. I, 174, *b*.

Calomnieusement. Place de cet adverbe. I, 174, *b*.

Calomnieux. Place de cet adjectif. I, 174, *b*.

Calquer. Différence entre *calquer* et *décalquer*. I, 175, *a*.

Calus. Sa prononciation. I, 175, *a*.

Camp. Sa prononciation. I, 175, *a*.

Campagnard. Place de cet adjectif. I, 175, *a*.

Campagne. Différence entre *être en campagne* et *être à la campagne*.

Camus. Sa prononciation. Sa place. I, 175, *a*.

Canaille. Différence entre *canaille* et *racaille*. II, 424, *b*.

Candeur. Ce que c'est. I, 175, *a*.

Candide. Place de cet adjectif. I, 175, *a*.

Candidement. Place de cet adverbe. I, 175, *a*, *b*.

Canonial. Place de cet adjectif. Il est inusité au pluriel masculin. I, 175, *b*.

Canoniquement. Place de cet adverbe. I, 175, *b*.

Canoniser. Différence entre *canoniser* et *béatifier*. I. 151, *a*.

Cantatrice. Différence entre *cantatrice* et *chanteuse*. I, 175, *b*.

Capable. Place de cet adjectif. I, 175, *b*.

Capacité. Sa signification avec la préposition *de*. Il n'a point de pluriel. I, 175, *b*.

Capillaire. Place de cet adjectif. I, 175, *b*.

Capital. Place de cet adjectif. Son pluriel masculin. I, 175, *b*.

Capiteux. Il se dit de toute liqueur qui porte à la tête. I, 176, *a*.

Capitulaire. Place de cet adjectif. I, 176, *a*.

Capitulairement. Place de cet adverbe. I, 176, *a*.

Caprice. Il se dit des êtres moraux. I, 176, *a*. Différence entre *bizarrerie*, *fantaisie* et *caprice*. I, 516, *a*.

Capricieusement. Place de cet adverbe. I, 176, *a*.

Capricieux. Place de cet adjectif. I, 176, *a*. Différence entre *bizarre*, *fantasque* et *capricieux*. I, 156, *a*, *b*.

Captieusement. Place de cet adverbe. I, 176, *a*.

Captieux. Place de cet adjectif. I, 176, *a*.

Captif. Sa prononciation. Sa place. I, 176, *b*.

Captivité. Il n'a point de pluriel. I, 176, *b*.

Caquet. Sa prononciation. Il a un pluriel. I, 176, *b*.

Caquetage, Caquèterie. Le dernier est très-peu usité. I, 176, *b*.

Caractère. Caractère d'un homme. Caractère des sujets que l'on traite. Caractère du style. Caractère d'un ouvrage. Manières de tracer les carac-

tères. Caractères généraux. Caractères particuliers. Caractères simples. Caractères accessoires. Doit-on charger les caractères dans le comique? I, 177, *b*, jusqu'à 181, *a*.

Cardinal. Place de cet adjectif. Son emploi. I, 181, *a*.

Caressant. Place de cet adjectif. I, 181, *b*.

Caresser. Différence entre *caresser* et *faire des caresses* ou *faire caresse*. Erreur de l'Académie. Il se dit des personnes et des choses. I, 181, *b*.

Carnassier. Place de cet adjectif. I, 181, *b*.

Carré. Place de cet adjectif. I, 181, *b*. Il n'est susceptible ni d'extension ni de restriction. I, 181, *b*.

Carreler. Variation de l'orthographe dans sa conjugaison. I, 181, *b*.

Carrément. Place de cet adverbe. I, 182, *a*.

Carriere. Omission de l'Académie. I, 182, *a*.

Cartilagineux. Place de cet adjectif. I, 182, *a*.

Cartouche. Il est tantôt masculin et tantôt féminin. I, 182, *a*.

Cas. Ils sont bannis de la grammaire française. I, 182, *a*, *b*. Différence entre *au cas que* et *en cas que*. I, 183, *a*.

Casanier, Caseux, Cassant. Place de ces adjectifs. I, 183, *a*.

Casse-cou, Casse-cul, Casse-noisette, Casse-noix, Casse-tête. Leur pluriel. I, 183, *a*, *b*.

Casuel. Il ne doit pas s'employer pour *fragile*. I, 183, *b*.

Catachrese. Ce que c'est. Exemples de l'emploi de cette figure. I, 183, *b*.

Catarrhal. Place de cet adjectif. I, 183, *b*.

Cattarrheux. Place de cet adjectif. I, 184, *a*.

Catastrophe. Idée que l'on attache aujourd'hui à ce mot. I, 184, *a*.

Catéchisme. Significations de ce mot. I, 184, *a*.

Catégoriquement. Place de cet adverbe. I, 184, *a*.

Catholique. Place de cet adjectif. I, 184, *a*.

Catholiquement. Place de cet adverbe. I, 184, *a*.

Cause. Différence entre *à cause de* et *à cause que*. I, 184, *a*.

Causeur. Place de cet adjectif. I, 184, *a*.

Caustique. Place de cet adjectif. I, 184, *b*.

Cauteleusement. Place de cet adverbe. I, 184, *b*.

Cauteleux. Place de cet adjectif. I, 184, *b*.

Cavalier. Place de cet adjectif. I, 184, *b*.

Cavalièrement. Place de cet adverbe. I, 184, *b*.

Caverneux. Place de cet adjectif. I, 184, *b*.

Ce. Emploi de cet adjectif démonstratif. Règles. I, 184, *b*, jusqu'à 186, *a*. Répétition de ce pronom. I, 450, *b*, et suivantes.

Ceci, Cela. Emploi de ces adjectifs démonstratifs. I, 186, *a*, *b*.

Cécité. Différence entre *aveuglement* et *cécité*. I, 143, *a*.

Cédille. Emploi de ce caractère. Ce qu'il marque. I, 186, *b*.

Célèbre. Place de cet adjectif. I, 186, *b*. Il régit la préposition *par* et la préposition *pour*. I, 187, *a*.

Céleste. Place de cet adjectif. I, 187, *a*.

Celui, Celui-ci, Celui-là. Emploi de ces adjectifs démonstratifs. I, 187, *a*, jusqu'à 188, *a*.

Cenoré, Cenoreux. Place de ces adjectifs. I, 188, *a*.

Cenore. Acception de ce mot omise par l'Académie. I, 188, *a*.

Cénobitique. Place de cet adjectif. I, 188, *a*.

Censurable. Place de cet adjectif. I, 188, *a*.

Cent. Son orthographe au pluriel. I, 188, *a*.

Centenaire. Place de cet adjectif. I, 188, *a*.

Centième. Place de cet adjectif. I, 188, *b*.

Centime. Genre de ce nom. I, 188, *b*.

Centon. Règles pour la composition des centons. I, 188, *b*.

Central. Place de cet adjectif. I, 188, *b*.

Cep. Prononciation de ce mot. I, 188, *b*.

Cependant. Ses différentes significations. I, 188, *b*.

Cercle. Omission de l'Académie. I, 188, *b*; 189, *a*.

Cercueil. Sa prononciation. Emploi de ce mot. I, 189, *a*.

Cérémonieux. Place de cet adjectif. I, 189, *a*.

Cerf. Sa prononciation. I, 189, *a*.

Cerf-volant. Sa prononciation, son orthographe. Omission de l'Académie. I, 189, *a*.

Certain. Place de cet adjectif. I, 189, *a*.
Certainement. Place de cet adverbe. I, 189, *b*.
Certifier. Emploi de ce verbe. I, 189, *b*.
Cessant. Place de cet adjectif. I, 189, *b*.
Cesser. Différence entre *avoir cessé* et *être cessé*. I, 189, *b*. Quand on peut mettre *pas* ou *point* avec ce verbe. I, 189, *b*. Différence entre *discontinuer*, *cesser* et *finir*. I, 374, *a*.
Césure. Place de la césure. I, 190, *a*. Différence entre *césure* et *hémistiche*. I, 594, *b*; 595, *a*, *b*.
Ch. Sa prononciation. I, 190, *b*.
Chacun. C'est un adjectif collectif distributif. Son emploi. Doit-on dire, *il a donné à chacun sa part*, ou *à chacun leur part*. Règle générale. I, 191, *a*, *b*. Différence entre *chacun* et *chaque*. I, 199, *a*.
Chagrin. Quand il se met au pluriel. I, 192, *a*.
Chagrin. Place de cet adjectif. I, 192, *a*.
Chagrinant. Place de cet adjectif. I, 192, *a*.
Chaîne. Substantif féminin. Son emploi au figuré. I, 192, *a*.
Chaleur. Son emploi au figuré. I, 192, *b*.
Chaleureux. Différence entre *chaleureux* et *chaloureux*. I, 192, *b*.
Chaloupe. Mauvaise définition de l'Académie. I, 192, *b*.
Chaloureux. Voyez *Chaleureux*.
Chamarrer. Ce verbe se prend en mauvaise part au propre et au figuré. I, 192, *b*.
Chambre. Emploi de ce mot. I, 193, *a*.
Chambrière. Emploi de ce mot. I, 193, *a*.
Champ. Sa prononciation. Son emploi au figuré. I, 193, *a*.
Champêtre. Place de cet adjectif. I, 193, *a*. Différence entre *agreste* et *champêtre*. I, 77, *b*.
Chancelant. Place de cet adjectif. I, 193, *a*, *b*.
Chanceler. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 193, *b*.
Chancir. Différence entre *chancir* et *moisir*. II, 210, *a*.
Changeant. Place de cet adjectif. I, 193, *b*.
Changer. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. Son emploi avec diverses prépositions. I, 193, *b*; 194, *a*.
Chanson. Diverses espèces de chansons. Ce qu'il faut pour réussir dans ce genre d'ouvrage. I, 194, *a*, *b*.
Chant. En littérature. Diverses acceptions de ce mot. I, 194, *b*; 195, *a*.
Chantant. Place de cet adjectif. Sa signification. I, 195, *a*.
Chanteuse. Différence entre *chanteuse* et *cantatrice*. I, 195, *a*.
Chaos. Sa prononciation. I, 195, *a*.
Chapeler. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 195, *a*.
Chaque. Place de cet adjectif. Il n'a point de pluriel. Différence entre *chaque* et *chacun*. I, 195, *a*.
Charade. En quoi elle consiste. I, 195, *b*.
Charger. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce mot. I, 195, *b*.
Charitable. Place de cet adjectif. I, 195, *b*.
Charmant. Place de cet adjectif. I, 195, *b*; 196, *a*.
Charme. Différence entre *charme* et *charmes*. Peut-on dire *éprouver des charmes*? I, 196, *a*.
Charnel. Place de cet adjectif. I, 196, *a*.
Charnu. Place de cet adjectif. I, 196, *a*.
Charrette. Sa prononciation. I, 196, *b*.
Chartre, Charte. Différentes significations de ces deux mots. I, 196, *b*.
Chartrier. Emploi de ce mot. I, 196, *b*.
Chasse. Différence entre *donner la chasse* et *donner chasse*. I, 196, *b*; 197, *a*.
Chasse-cousin, Chasse-marée, Chasse-mouches. Leur pluriel. I, 197, *a*.
Chasser. Différence entre *chasser* actif et *chasser* neutre. *Chasser le cerf*, *chasser aux perdrix*. I, 197, *a*.
Chasseur. Différence entre *chasseuse* et *chasseresse*. I, 197, *a*.
Chassieux. Place de cet adjectif. I, 197, *a*.
Chaste. Place de cet adjectif. I, 197, *a*, *b*.
Chastement. Place de cet adverbe. I, 197, *b*.
Chasteté. Il n'a point de pluriel. I, 197, *b*.
Chat. Mauvais exemple de l'Académie. I, 197, *b*.
Châtain. Son pluriel. I, 197, *b*.
Chat-huant. Sa prononciation. Son pluriel I, 197, *b*.

Château. Différence entre *maison*, *hôtel*, *palais*, *château*. I, 610, *a*.
Chatouilleux. Place de cet adjectif. I, 198, *a*.
Chatoyant. Place de cet adjectif. I, 198, *a*.
Chaud. Place de cet adjectif. I, 198, *a*, *b*.
Chaudement. Place de cet adjectif. I, 198, *a*.
Chausse-pied. Son pluriel. I, 198, *a*.
Chausse-trape. Son pluriel. I, 198, *a*, *b*.
Chauve. Fausse définition de l'Académie. I, 198, *b*.
Chauve-souris. Son pluriel. I, 198, *b*.
Chef. Sa prononciation. I, 198, *b*.
Chef-d'oeuvre. Sa prononciation. Son pluriel. Quand il peut se prendre en mauvaise part. I, 198, *b*.
Chef-lieu. Sa prononciation. Son pluriel. I, 198, *b*.
Chemin. Omission de l'Académie. I, 198, *b*; 199, *a*.
Cheminer. Il est vieux au figuré. I, 199, *a*.
Cheptel. Sa prononciation. I, 199, *a*.
Cher. Place de cet adjectif. I, 199, *a*.
Chercher. Il ne se dit point au passif. Acceptions omises par l'Académie. I, 199, *a*, *b*.
Chèrement. Place de cet adverbe. I, 199, *b*.
Chéri, Chérissable. Place de ces adjectifs. I, 199, *b*.
Chétif. Place de cet adjectif. I, 199, *b*.
Chétivement. Place de cet adverbe. I, 199, *b*.
Chevaleresque, Chevelu. Place de ces adjectifs. I, 199, *b*.
Chevelure. Fausse définition de l'Académie. I, 199, *b*; 200, *a*.
Cheville, en poésie. Ce que c'est. Exemples. I, 200, *a*.
Chez. Prononciation de cette préposition. Son emploi. I, 200, *a*.
Chiche. Place de cet adjectif. I, 200, *b*.
Chicot. Sa prononciation. I, 200, *b*.
Chiffon. Omission de l'Académie. I, 200, *b*.
Chignon. Omission de l'Académie I, 200, *b*.
Chimérique, Chimique. Place de ces adjectifs. I, 200, *b*.
Choeur. Sa prononciation. Ce que c'est. Des chœurs dans les tragédies modernes. I, 200, *b*; 201, *a*.
Choisir. On dit *choisir entre*, *choisir parmi*, et *choisir de*. Différence entre ces expressions. I, 201, *a*, *b*.
Choquant. Place de cet adjectif. Il ne se dit que des choses. I, 201, *b*. Le choquant dans les beaux-arts. I, 201, *b*; 202, *a*.
Choquer. Il régit les prépositions *en*, *dans* et *de*. I, 202, *a*.
Chose. Emploi de ce mot. I, 202, *a*, *b*.
Chou-fleur. Son pluriel. I, 202, *b*.
Choyer. Variation de l'orthographe dans sa conjugaison. I, 202, *b*.
Chrétien. Place de cet adjectif. Il se dit des personnes et des choses. I, 202, *b*.
Chrétiennement. Place de cet adverbe. Sa prononciation. I, 202, *b*.
Christ. Sa prononciation. I, 202, *b*.
Chronogramme. Sa prononciation. Ce que c'est. I, 203, *a*.
Chut. Prononciation de cette interjection. Son emploi. I, 203, *a*.
Chute. Son orthographe. I, 203, *a*.
Ci. Divers emplois de ce mot. I, 203, *a*.
Ciel. Son pluriel. Ses différentes significations. I, 203, *a*, *b*.
Cigarre. Son genre. I, 203, *b*.
Cil. Sa prononciation. I, 203, *b*.
Cinéraire. Place de cet adjectif. I, 203, *b*.
Cingler. Différence entre *cingler* et *sangler*. I, 203, *b*; 204, *a*.
Cinq. Sa prononciation. I, 204, *a*.
Cinquante, Cinquantième, Cinquième. Place de ces adjectifs. I, 204, *a*.
Cinquièmement. Place de cet adverbe. I, 204, *a*.
Circoncire. Conjugaison de ce verbe. I, 204, *a*, *b*.
Circonlocution. Ce que c'est. Son usage. I, 204, *b*.
Circonspect. Place de cet adjectif. I, 205, *a*.
Circonstanciel. Ce que c'est. Comment on l'exprime. Exemples. I, 205, *a*.
Circonvenir. Omission de l'Académie. I, 205, *a*.
Circulaire. Place de cet adjectif. I, 205, *a*.
Circulairement. Place de cet adverbe. I, 205, *a*.
Circulant. Place de cet adjectif. I, 205, *a*.
Circuler. Fausse définition de l'Académie. Sa véritable signification. I, 205, *a*, *b*.
Ciseler. Variation de l'orthographe dans sa conjugaison. I, 205, *b*.
Citation. Ce que c'est. L'usage qu'on en doit faire. I, 205, *b*.
Citoyen. Erreur de l'Académie. Ce qu'on entend par ce mot. I, 206, *a*.

Civil. Place de cet adjectif. *Être civil à l'égard*, *envers*, *à*. I, 206, *a*.
Civilement. Place de cet adverbe. I, 206, *a*.
Civilisé. Place de cet adjectif. I, 206, *a*.
Civilité. Son pluriel. I, 206, *a*.
Civique, Clair. Place de ces adjectifs. I, 206, *a*.
Clairement. Place de cet adverbe. I, 206, *b*.
Claire-voie. Ses diverses significations. Son pluriel. I, 206, *b*.
Clair-semé. Cet adjectif ne prend jamais la marque ni du féminin, ni du pluriel. I, 206, *b*.
Clair-voyant. Son pluriel. I, 206, *b*.
Clameur. Définition incomplète de l'Académie. Ce que c'est. I, 206, *b*; 207, *a*.
Clandestin. Place de cet adjectif. I, 207, *a*.
Clandestinement. Place de cet adverbe. I, 207, *a*.
Claquer. Omission de l'Académie. I, 207, *a*.
Clarté. Il se dit au figuré dans le sens de *lumières*. — Clarté du discours. Ce que c'est. En quoi elle consiste. Moyens de l'obtenir. Obstacles qui s'y opposent. I, 207, *a*, *b*; 208, *a*.
Classique. Place de cet adjectif. Ce que l'on entend par *auteurs classiques*. I, 208, *a*, *b*.
Claude. Sa prononciation. I, 208, *b*.
Claustral. Son pluriel masculin. I, 208, *b*.
Clef. Sa prononciation. I, 208, *b*.
Clemence. Il n'a point de pluriel. I, 208, *b*.
Clément. Place de cet adjectif. I, 208, *b*.
Clerc. Sa prononciation. I, 208, *b*.
Clérical. Place de cet adjectif. I, 208, *b*.
Cléricalement. Place de cet adverbe. I, 208, *b*.
Climaterique. Place de cet adjectif. I, 208, *b*.
Clinquant. Son emploi au figuré. I, 208, *b*.
Cloaque. Son genre. I, 208, *b*; 209, *a*.
Clorre. Son emploi. I, 209, *a*.
Clystère. Différence entre *clystère*, *lavement* et *remède*. II, 138, *a*, *b*.
Co, Com, Col, Cor et Con. Emploi de cette particule. I, 209, *a*.
Coactif. Place de cet adjectif. I, 209, *a*.
Cocasse. Il est populaire. I, 209, *a*.
Coche. Son genre. I, 209, *a*, *b*.
Cocu, Cocuage. Ces mots ne sont plus soufferts aujourd'hui que dans la conversation très-familière. I, 209, *b*.
Coeur. Omissions de l'Académie. I, 209, *b*.
Cognat, Cognation. Leur prononciation. I, 209, *b*.
Coi. Son emploi. I, 209, *b*.
Coiffe, Coiffer, Coiffeur, Coiffeuse, Coiffure. Orthographe de ces mots. I, 210, *a*.
Coin. Son orthographe. I, 210, *a*.
Colere. Substantif. Il ne se met point au pluriel. Ce qu'il peut signifier en poésie. I, 210, *a*.
Colère. Adjectif. Sa place. Différence entre *colère* et *colérique*. I, 210, *a*.
Colérique. Voy. *Colère*.
Colifichet. On l'a employé adjectivement. I, 210, *a*.
Collectif. Son emploi. Collectifs généraux. Collectifs partitifs. Règles. I, 210, *b*; 211, *a*.
Colloque. Différence entre *conversation*, *entretien*, *dialogue* et *colloque*. I, 292, *b*; 293, *a*.
Colombine. Omission de l'Académie. I, 211, *b*.
Colorant. Place de cet adjectif. I, 211, *b*.
Colorer. Différence entre *colorer* et *colorier* I, 211, *b*.
Colorier. Voy. *Colorer*.
Coloris. Le coloris de l'imagination, du style, de l'expression. I, 211, *b*.
Colossal. Place de cet adjectif. I, 211, *b*.
Combat. Peut-on dire, *donner combat*, *livrer combat*? I, 211, *b*.
Combattre. Ses différentes significations. I, 211, *b*; 212, *a*.
Combien. Considéré comme un adjectif. Règle. I, 212, *a*.
Comblé. On ne dit pas *comblé d'opprobre*. I, 212, *a*.
Combler. Sa signification. 212, *a*, *b*.
Combustible. Place de cet adjectif. I, 212, *b*.
Combustion. Sa prononciation. I, 212, *b*.
Comédie. On dit aujourd'hui, *aller au spectacle* pour *aller à la comédie*. *Comédie*, en littérature. Ce que c'est. Différence entre la *comédie* et la *tragédie*. Règles de la comédie. *Comédie de caractère*. *Comédie de situation*. *Comédie attendrissante*. I, 212, *b*; jusqu'à 215, *b*.
Comique. Place de cet adjectif. I, 215, *b*.
Comique. Substantif. *Comique bas*. *Comique bourgeois*. *Haut comique*. *Comique de situation*. *Comique attendrissant*. *Comique de mots*. *Comique no-*

ble I, 213, b; 214, a; 216, a. Force comique, 216, b.
Comiquement. Place de cet adjectif. I, 216, b.
Commander. Erreur de l'Académie. Ses différens régimes. I, 916, b; 217, a.
Comme. Ses différentes significations. I, 217, a, b. Différence entre *comme* et *comment*. Règles. I, 217, a, b.
Commencement, en littérature. Règles. I, 217, a, b; 218, a.
Commencer. Ses régimes. Différence entre *commencer à* et *commencer de*. I, 218, a, b; 219, a, b.
Commensal. Son pluriel. I, 219, b.
Comment. Voyez *Comme*.
Commerçable. Place de cet adjectif. I, 219, b.
Commode. Sens extraordinaire que l'Académie donne à ce mot. I, 220, a.
Commode. Place de cet adjectif. I, 220, a.
Commodément. Place de cet adverbe. I, 220, a.
Commun, en grammaire. Ce qu'on entend par *genre commun*. Sa place. Son régime. I, 220, b.
Communal. Place de cet adjectif. Son pluriel au masculin. I, 220, b; 221, a.
Communément. Place de cet adverbe. I, 221, a.
Communicable, Communicatif, Compacte. Place de ces adjectifs. I, 221, a.
Compagne. Omission de l'Académie. I, 221, a.
Comparable. Place de cet adjectif. Ses régimes I, 221, a.
Comparaison, en littérature. Son emploi. Règles. Ses effets. Source de la comparaison. Exemple de belles comparaisons. Exemples de comparaisons défectueuses. *Comparaison*, terme de grammaire. I, 221, a, jusqu'à 224, a. — Degrés de comparaison. I, 224, a.
Comparaître. Prend-il indifféremment l'auxiliaire *être* et l'auxiliaire *avoir*? I, 224, a. — Différence entre *comparaître* et *comparoir*. I, 225, b.
Comparatif, en grammaire. Explication de ce mot. Règles. — *Conjonctions comparatives*, ce que c'est I, 224, a, b.
Comparer. Différence entre *comparer une chose et une autre*, *comparer une chose à un autre*, et *comparer une chose avec une autre*. I, 224, b; 225, a, b.
Comparoir. Différence entre *comparoir* et *comparaître*. I, 225, b.
Compatible, Compatissant. Place de ces adjectifs. I, 225, b.
Complaisamment. Place de cet adverbe. I, 225, b.
Complaisance. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est. Quand ce mot a un pluriel I, 226, a. Différence entre *complaisance* et *condescendance*. I, 238, a, b.
Complaisant. Place de cet adjectif. Il se dit des personnes et des choses. I, 226, a.
Complément. Ce que c'est. *Complément* en grammaire. Deux sortes de mots exigent des complémens. Suite de complémens qui s'exigent l'un l'autre. *Complément complexe*. *Complément incomplexe*. *Complément objectif*. *Complément relatif*. *Complémens circonstantiels*. *Complément modificatif*. Différence entre *complément* et *régime*. Ordre à observer dans la construction des complémens. I, 226, a, jusqu'à 230, b.
Complet. Place de cet adjectif. I, 230, a.
Complètement. Place de cet adverbe. I, 230, a.
Complexe. *Proposition complexe*. *Sujet complexe*. *Attribut complexe*. *Terme complexe*. I, 230, a, b; 231, a, b.
Complexité. Omission de l'Académie. I, 231, b.
Complication. Fausse définition de l'Académie. Sa signification et son étendue. I, 231, b.
Complice. Régime de cet adjectif. I, 231, b.
Compliment. Différence entre *faire compliment à quelqu'un*, et *complimenter quelqu'un*. I, 232, a.
Complimenter. Son emploi. Différence entre *faire des complimens* et *complimenter*. I, 232, a.
Compliqué. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. I, 232, a.
Compliquer. Omission de l'Académie. I, 232, a, b.
Composé, en grammaire. Différence entre les mots composés et les mots dérivés. Substantifs composés. Règles pour le pluriel des substantifs composés. I, 232, b, jusqu'à 234, b.
Composition, En rhétorique. Ce que c'est. Règle générale. I, 232, b.
Compréhensible. Il se dit quelquefois sans négation. I, 235, a.
Compréhension. Acception dans laquelle Bossuet a pris ce mot. I, 235, a.
Comprendre. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. Il est quelquefois suivi de la conjonction *que*. I, 235, a.
Compris. Son féminin, lorsqu'il est employé adverbialement. I, 235, a, b.

Comptable. Adjectif. Sa prononciation. Sa place. Ses régimes. I, 235, *b.*
Compte. Sa prononciation. On ne peut pas dire *compte rendre*, au lieu de *rendre compte*. I, 235, *b. Faire son compte*. I, 236, *a.*
Compter. Sa prononciation. On dit *compter au nombre* et *mettre au rang*. I, 236, *a.*
Concernant. Il est invariable. I, 236, *a.*
Concerto. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 236, *b.*
Concetti. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 236, *b.*
Concevable, Conciliant. Place de ces adjectifs. I, 236, *b.*
Conciliatrice. Voyez *Conciliateur.*
Concis, Concluant. Place de ces adjectifs. I, 236, *b.* Différence entre *laconique* et *concis*. *Ibid.*
Conclure. Sa conjugaison. I, 236, *b*; 237, *a*. Peut-on dire, *conclure un dessein?* II, 123, *b*; 124, *a.*
Conclusion. Ses différentes significations. I, 237, *b.*
Concordance. Ce qu'on entend par ce mot. Concordance du substantif et de l'adjectif. Concordance du sujet avec le verbe. I, 237, *b.*
Concourir. Il régit *à*, *avec* et *pour*. I, 237, *b.*
Concret. Place de cet adjectif. I, 237, *b.* Différence entre les termes *abstraits* et les termes *concrets*. I, 13, *b*; 14, *a.*
Concubine. Fausse définition de l'Académie. I, 238, *a.*
Concurremment. Place de cet adverbe. I, 238, *a.*
Condamnable. Sa prononciation. Sa place. I, 238, *a.*
Condamner. Sa prononciation. Il régit *à*, *par* et *de*. Omission de l'Académie. I, 238, *a.*
Condescendance. Il régit *pour* et *à*. Différence entre *condescendance* et *complaisance*. I, 238, *a*, *b.*
Condescendre. Ce qu'il signifie. I, 238, *b.*
Conditionnel, en grammaire. Ce que c'est. Ses temps. I, 238, *b*; 239, *a.*
Conditionnellement. Place de cet adverbe. I, 239, *a.*
Conductrice. Voyez *Conducteur.*
Conduire. Erreur de l'Académie. I, 239, *b.*
Conduite. Il n'a de pluriel qu'en hydraulique. I, 239, *b.*
Confesse. Son emploi. I, 239, *b.*
Confesseur. Erreur de l'Académie. I, 239, *b.*
Confessionnal. Mauvaise définition de l'Académie. I, 239, *b*; 340, *a.*
Confiance. Différence entre *être plein de confiance dans les discours de quelqu'un*, et *être plein de confiance sur les discours de quelqu'un*. Il régit *de*, *en* et *dans*. I, 240, *a.*
Confiant. Place de cet adjectif. I, 240, *a.*
Confidemment. Place de cet adverbe. I, 240, *a.*
Confidentiel. Place de cet adjectif. I, 240, *a.*
Confidentiellement, Confidemment. Place de ces adverbes. I, 249, *a*, *b.*
Confier. Ses régimes. I, 240, *b.*
Confire. Sa conjugaison. I, 240, *b.*
Confirmatif. Place de cet adjectif. I, 240, *b*; 241, *a.*
Confirmation. Mauvaise définition de l'Académie. Ce que c'est en rhétorique. *Confirmation directe. Confirmation indirecte*. Règles. I, 241, *a*, *b.*
Confiscable. Place de cet adjectif. I, 241, *b.*
Confitéor. Son pluriel. I, 241, *b.*
Confiseur. Voyez *Confiturier.*
Confondre. Différence entre *confondre* et *convaincre*. I, 241, *b.*
Conforme. Place de cet adjectif. I, 241, *b.*
Conformément. Place de cet adverbe. I, 241, *b.*
Confus. Place de cet adjectif. *Idée confuse*. I, 242, *a.*
Confusément. Place de cet adverbe. I, 242, *a.*
Confutation. En quoi elle consiste. I, 242, *a*, *b.*
Congratulation, Congratuler. Ces mots sont vieux. I, 242, *b.*
Congru. Il est vieux et inusité. I, 242, *b*; 243, *a.*
Conjectural. Place de cet adjectif. I, 243, *a.*
Conjecturalement. Place de cet adverbe. I, 243, *a.*
Conjointement. Place de cet adverbe. I, 243, *a.*
Conjonctif. Différentes significations de ce mot. Lequel est préférable en grammaire, de *conjonctif* ou *subjonctif?* I, 243, *a*, *b. Adjectifs conjonctifs*, ce que c'est. I, 243, *b.*
Conjonction, en grammaire. Ce que c'est. *Conjonctions copulatives. Conjonctions augmentatives. Conjonctions alternatives* ou *disjonctives. Conjonctions hypothétiques. Conjonctions adversatives. Conjonctions extensives. Conjonctions périodiques. Conjonctions causatives. Conjonctions conclusives. Con-*

jonctions explicatives. Conjonctions transitives. Conjonction que. Place des conjonctions. I, 244, *b*; 241, *a*, *b*.
Conjugaison. Ce que c'est. Il y a quatre conjugaisons pour les verbes réguliers. Modèles de ces conjugaisons. I, 244, *b*; jusqu'à 250, *a*.
Conjugal. Place de cet adjectif. Son pluriel masculin. Mauvaise définition que l'Académie donne de ce mot. Véritable signification de ce mot. I, 250, *a*, *b*.
Conjugalement. Place de cet adverbe. I, 250, *b*.
Conjurateur. Différence entre *conjurateur* et *conjuré*. I, 250, *b*.
Conjuration. Différence entre la signification de ce mot et celle du verbe *conjurer*. I, 250, *b*. Différence entre *conjuration* et *conspiration*. I, 258, *a*, *b*.
Connaissable. Place de cet adjectif. Son emploi. I, 250, *b*.
Connaissance. Son pluriel. I, 250, *b*.
Connaisseur, Connaisseuse. Son régime. I, 250, *b*.
Connaître. Différentes significations de ce mot. I, 250, *b*; 251, *a*.
Connu. Ses régimes. I, 251, *a*,
Conquérir. Son usage. I, 251, *a*.
Consacrant, Consécrateur. Différence entre ces deux mots. I, 251, *b*.
Consacrer. Acceptions de ce mot omises par l'Académie. I, 251, *b*.
Consanguin. Place de cet adjectif. I, 252, *b*.
Consanguinité. Sa prononciation. I, 251, *b*,
Conscience. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est dans le sens métaphysique et dans le sens moral. I, 252, *b*; 252, *a*.
Consciencieusement. Place de cet adverbe. I, 252, *a*.
Consciencieux. Place de cet adjectif. I, 252, *a*.
Consécutivement. Place de cet adverbe. I, 252, *b*.
Conseil. On ne dit pas *suivre conseil*. *Prendre conseil* se dit des personnes et des choses. I, 252, *b*.
Conseiller, Conseillère. Son emploi au propre et au figuré. I, 252, *b*; 353, *a*.
Consentant. Place de cet adjectif. I, 253, *a*.
Consentir. Ses régimes. Différence entre *consentir à* et *consentir de*. I, 253, *a*, *b*.
Conséquemment. Place de cet adverbe. I, 253, *b*.
Conséquent. Abus de ce mot. I, 250, *b*; 253, *b*; 254, *a*. — Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. II, 342, *b*.
Conserver. Erreur de l'Académie. I, 254, *a*, *b*.
Considérable. Place de cet adjectif. I, 254, *a*, *b*.
Considérablement. Place de cet adverbe. I, 254, *b*.
Considération. Son pluriel. I, 254, *b*,
Consistant. Place de cet adjectif. Son régime. I, 254, *b*.
Consister. Il régit *dans*, *à* et *en*. I, 254, *b*; 255, *a*.
Consistorial. place de cet adjectif. Son pluriel masculin. I, 255, *a*.
Consolable. Son emploi. I, 255, *a*.
Consolant. Place de cet adjectif. I, 255, *a*.
Consolation. Différence entre *avoir de la consolation à faire quelque chose*, et *avoir la consolation de faire quelque chose*. I, 255, *b*.
Consolatrice. Voyez *Consolateur*.
Consoler. Il se dit des personnes et des choses. On dit *consoler dans*, *consoler sur*, *consoler de*. I, 255, *b*.
Consommateur. Définition incomplète qu'en donne l'Académie. I, 255, *b*.
Consommation. Ses différentes significations. I, 256, *a*.
Consommer. Différence entre *consommer* et *consumer*. I, 256, *b*.
Consonnance. En prose, il faut éviter les rimes et les consonnances. I, 256, *b*.
Consonne. Ce que c'est. Nombre des consonnes. *Consonnes labiales*, *consonnes linguales*, *consonnes palatales*, *consonnes dentales* ou *sifflantes*, *consonnes nasales*, *consonnes gutturales*. Nouvelle appellation des consonnes. Doublement des consonnes. Règles sur ce doublement. Consonnes les plus favorables à l'harmonie. I, 256, *b*; jusqu'à 258, *a*.
Conspiration. Différence entre *conspiration* et *conjuration*. I, 258, *a*, *b*.
Conspirer. *Conspirer à*, *conspirer pour*, *conspirer contre*. I, 258, *b*.
Constamment. Place de cet adverbe. I, 258, *b*.
Constance. Sa définition. Différence entre la *constance* et la *fermeté*. I, 258, *b*; 259, *a*.
Constant. Place de cet adjectif. Il régit *en* ou *dans*. I, 259, *a*.
Consterné. Différence entre *abattu*, *accablé*, *consterné*. I, 259, *a*.
Constituer. Erreur de l'Académie. I, 259, *a*, *b*.
Construction, en grammaire. Cet article comprend un traité complet de la construction. I, 259, *b*, jusqu'à 282, *b*.

Différence entre *construction* et *syntaxe*. II, 545, *a*.
Consulter. Ses régimes. I, 282, *b*.
Consumant. Place de cet adjectif. I, 282, *b*.
Consumer. Différence entre *consumer* et *consommer*. I, 256, *b*.
Contagieux. Place de cet adjectif. I, 282, *b*; 283, *a*.
Conte, en littérature. Ce que c'est. En quoi il consiste. Règles à observer. I, 283, *a*, *b*.
Contemplatif. Place de cet adjectif. I, 283, *b*; 284, *a*.
Contemporain. Place de cet adjectif. I, 284, *a*.
Contempteur. Il n'a point de féminin. Son emploi. I, 284, *a*.
Contemptible. Sa prononciation. Différence entre *contemptible* et *méprisable*. I, 284, *a*, jusqu'à 285, *a*.
Contenant, Content. Place de ces adjectifs. I, 285, *a*, *b*.
Contentement. Il n'a point de pluriel. Différence entre *contentement* et *satisfaction*. I, 285, *b*.
Contentieusement. Place de cet adverbe. I, 285, *b*.
Contentieux. Place de cet adjectif. I, 285, *b*.
Contention. Différence entre sa signification et celle de l'adjectif *contentieux*. I, 285, *b*.
Contenu. Ses différentes significations. Son régime. I, 285, *b*; 286, *a*.
Conter. Emploi de ce verbe. I, 286, *a*.
Contestable. Place de cet adjectif. I, 286, *a*.
Contestation. Différence entre *contestation*, *débat* et *dispute*. I, 379, *a*.
Conteuse. Voyez *Conteur*.
Contigu. Sa prononciation. I, 286, *a*.
Continence. Il n'a point de pluriel. I, 286, *a*.
Continent. Place de cet adjectif. I, 286, *a*.
Continu. Place de cet adjectif. Différence entre *continu* et *continuel*. I, 289, *a*.
Continuel. Place de cet adjectif. Différence entre *continu* et *continuel*. I, 286, *a*, *b*.
Continuellement. Place de cet adverbe. I, 286, *b*.
Continuer. Différence entre *continuer à* et *continuer de*. I, 286, *b*.
Continuité. Sa prononciation. I, 286, *b*.
Contractant, Contradictoire. Place de ces adjectifs. I, 286, *a*.
Contradictoirement. Place de cet adverbe. I, 286, *b*.
Contraindre. Différence entre *contraindre à*, et *contraindre de*. I, 287, *a*.
Contraint. Place de cet adjectif. I, 287, *a*.
Contrainte. Quand il a un pluriel. I, 287, *a*.
Contrariant. Place de cet adjectif. Il se dit des personnes et des choses. I, 287, *b*.
Contraste, en littérature, ce que c'est. Effet des contrastes. Espèce particulière de contraste. Règles. I, 287, *a*, jusqu'à 288, *a*, *b*.
Contravention. Son régime. I, 288, *b*.
Contre. Place de cette préposition. Il s'emploie quelquefois adverbialement. Erreur de l'Académie. I, 288, *b*; 289, *a*.
Contredire. Il se prend toujours activement. I, 289, *a*, *b*.
Contredisant. Place de cet adjectif. I, 289, *b*.
Contre-pied, Contre-poil. Ils n'ont point de pluriel. I, 289, *b*.
Contre-sens. Ce que c'est. Sa source. Différence entre *amphibologie* et *contresens*. I, 289, *b*; 290, *a*.
Contrevenir. Il ne prend que l'auxiliaire *avoir*. I, 290, *a*.
Contribuer. Sa prononciation. *Contribuer pour*, *contribuer à*. I, 290, *a*.
Contrit, Controversé, Contus, Convaincant. Place de ces adjectifs. I, 290, *a*.
Convaincre. Ses régimes. I, 290, *b*. Différence entre *convaincre* et *confondre*. I, 241, *b*.
Convalescent. Place de cet adjectif. I, 190, *b*.
Convenable. Ce que ce mot exprime. Il ne faut jamais s'écarter du convenable. *Convenable à*. I, 290, *b*.
Convenablement. Place de cet adverbe. Son régime. I, 290, *b*.
Convenances, en littérature. Ce que c'est. A quoi se réduisent les convenances pour un orateur. Attention que doit avoir le poète. I, 290, *a*, jusqu'à 292, *a*.
Convenir. Il prend les auxiliaires *avoir* ou *être*. I, 292, *a*, *b*.
Conventionnel. Place de cet adjectif. I, 292, *b*.
Conventuel. Place de cet adjectif. I, 292, *b*.
Conventuellement. Place de cet adverbe. I, 292, *b*.
Conversation. Définition inexacte de l'Académie. Différence entre *conversation*, *entretien*, *dialogue* et *colloque*.

Lois de la conversation. I, 292, *b*; 293, *a*.

Convier. Différence entre *convier à*, et *convier de*. I, 293, *a*, *b*.

Convoyer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 293, *b*.

Convulsif. Place de cet adjectif. I, 293, *b*.

Coopératrice. Voyez *Coopérateur*.

Copieusement. Place de cet adverbe. I, 293, *b*.

Copieux. Place de cet adjectif. I, 293, *b*.

Copulatif. *Conjonctions copulatives*, ce que c'est. Leurs différences. I, 293, *b*.

Coq. Sa prononciation. I, 293, *b*.

Coq-a-l'âne. Son pluriel. I, 293, *b*; 294, *a*.

Coquet. Place de cet adjectif. I, 294, *a*.

Cordial. Place de cet adjectif. Son pluriel masculin. I, 294, *a*.

Cordialement. Place de cet adverbe. I, 294, *a*.

Coriace, Cornu, Corporel. Place de ces adjectifs. I, 294, *a*.

Corps. Sa prononciation. Pluriel des noms dans la composition desquels il entre. I, 294, *b*.

Correct. Place de cet adjectif. I, 294, *b*.

Correctement. Place de cet adverbe. I, 294, *b*.

Correction. Figure de rhétorique. Son utilité. Exemple. I, 294, *b*.

Correctionnel, Corrélatif. Place de ces adjectifs. I, 294, *b*.

Corriger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 294, *b*; 295, *a*.

Corrigible. Emploi et place de cet adjectif. I, 295, *a*.

Corrosif. Place de cet adjectif. I, 295, *a*.

Corroyer. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 295, *a*.

Cotignac Sa prononciation. I, 295, *a*, *b*.

Coton. Sa signification par extension. I, 295, *b*.

Cotoyer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 295, *b*.

Couchant. Place de cet adjectif. I, 295, *b*.

Couche. Sa double signification. I, 295, *b*.

Coucher. Il ne faut pas dire *aller coucher*, pour *aller se coucher*; ni *allons coucher*, pour *allons nous coucher*. I, 295, *b*.

Coucher. Substantif. Son pluriel. I, 295, *b*.

Coucherie. Mot nouveau employé par d'Alembert. I, 295, *b*; 296, *a*.

Coude-pied *ou* Cou-de-pied. Il faut dire *cou-de-pied*. I, 296, *a*.

Coudre. Sa conjugaison. Il prend l'auxiliaire *avoir*. I, 296, *a*.

Coulamment. Place de cet adjectif. I, 296, *a*.

Coulant. Place de cet adjectif. I, 296, *a*.

Couleur de feu, Couleur de rose. Expressions absolues qui ne font qu'un seul mot, comme rouge, jaune, vert et tous les autres noms abstraits de couleur qui sont toujours masculins. Développement de cette assertion. I, 296, *b*; 297, *a*, *b*.

Couleur, en poésie. Ce que c'est. En quoi elle consiste. Abus des couleurs poétiques. Manière de dispenser les couleurs poétiques. I, 297, *b*; 298, *a*.

Coup. Sa prononciation. Divers emplois de ce mot. I, 298, *a*.

Coupable. Place de cet adjectif. Il se dit des personnes et des choses. I, 298, *a*, *b*.

Coupe, en littérature. *La coupe d'un ouvrage*, *d'une pièce de théâtre*; *la coupe des vers*, *la coupe des phrases*. Exemples de la coupe des vers. *Coupe de phrases* ou *de style*. C'est la liaison des idées qui enseigne à varier la coupe des phrases. Exemples de la coupe des phrases. Règle générale pour la coupe des périodes. Exemple de période mal coupée. *Coupe*, arrangement des diverses parties qui composent un poëme lyrique. Difficultés de ce genre. Ce que suppose la bonne coupe théâtrale d'un poëme lyrique. I, 298, *b*, jusqu'à 300, *b*.

Coupe-gorge. Son pluriel. I, 300, *b*; 301, *a*.

Coupe-jarret. Son orthographe. Son pluriel. I, 301, *a*.

Couple. Son genre. Différence entre une *couple* et une *paire*. I, 301, *a*; II, 288, *a*.

Coupleteur, Coupletier. Différence entre ces deux expressions. I, 301, *a*.

Coupléter. Erreur de l'Académie. I, 301, *a*.

Courage. Quand il prend un pluriel. I, 301, *b*.

Courageusement. Place de cet adverbe. I, 301, *b*.

Courageux. Place de cet adjectif. I, 301, *b*.

Couramment. Place de cet adverbe. I, 301, *b*.
Courant. Place de cet adjectif. I, 301, *b*.
Courber. Omission de l'Académie. I, 301, *b*.
Courir. Sa conjugaison. Dans quels cas il prend l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*. I, 302, *a*.
Couronné. Place de cet adjectif. Son régime. I, 302, *a*, *b*.
Courrier. Erreur de l'Académie. I, 302, *b*.
Courroucer. Différens emplois de ce mot. I, 302, *a*.
Courroux. Il n'a point de pluriel. On dit *suivre le courroux* et *poursuivre la vengeance*. Différence entre *colère* et *courroux*. I, 302, *b*.
Cours. Son emploi au figuré. I, 302, *b*.
Court. Place de cet adjectif. I, 303, *a*.
Court-bouillon, Courte-botte, Courte-pointe. Leur pluriel. I, 303, *a*.
Coûtant. Il n'a point de féminin. I, 303, *a*.
Couteau. Son emploi dans le style noble. I, 303, *a*, *b*.
Coutelas. Son emploi. I, 303, *b*.
Coûter. Faut-il écrire, *les frais considérables que cette affaire m'a coûtés*, ou *les frais considérables que cette affaire m'a coûté*? I, 303, *b*; 304, *a*.
Coutume. *Avoir coutume* ne peut se dire des corps inanimés. Raisons de cette décision. I, 304, *a*, *b*. Différence entre *coutume*, *habitude* et *accoutumance*. I, 32, *a*.
Coutumier. Son régime. I, 304, *b*.
Couvain. Son emploi par Voltaire. I, 304, *b*.
Couvre-chef, Couvre-feu, Couvre-pied. Leur pluriel. I, 304, *b*.
Couvrir. Emploi de ce verbe. I, 104, *b*; 305, *a*.
Craindre. Emploi de la négative *ne* et *ne pas* avec ce verbe. I, 304, *a*, *b*.
Craint, Crainte. Emploi du participe *crainte*. I, 305, *b*.
Crainte. Différence entre *de crainte de* et *de crainte que*. Quand on peut supprimer *de*. I, 305, *b*.
Craintif. Place de cet adjectif. I, 306, *a*.
Crapule. Définition incomplète de l'Académie. Ce qu'on entend par ce mot. I, 306, *a*.
Crapuleux. Place de cet adjectif. I, 306, *a*.
Crasseux. Place de cet adjectif. I, 306, *a*.
Créatrice. Voyez *Créateur*.
Créature. Ses différentes significations. I, 306, *b*.
Credo. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 306, *b*.
Crédule. Place de cet adjectif. I, 306, *b*.
Crêpe. Son emploi au figuré. I, 306, *b*.
Creve-coeur. Son pluriel. I, 306, *b*.
Crever. Il prend l'auxiliaire *être* et l'auxiliaire *avoir*. I, 306, *b*.
Creux. Place de cet adjectif. I, 306, *b*; 307, *a*.
Cri. Noms des différens cris des animaux. I, 307, *a*.
Criant. Place de cet adjectif. I, 307, *a*.
Crier. Son emploi au figuré. I, 307, *a*.
Crime. Différence entre *faute*, *crime*, et *forfait*. I, 534, *b*.
Criminel. Place de cet adjectif I, 307, *a*.
Criminellement. Place de cet adverbe. I, 307, *a*.
Critiquable. Place de cet adjectif. I, 307, *b*.
Critique. Ce qu'on entend par *la critique* et *un critique*. Fondement de la critique; son but; ses moyens. Qualités d'un bon critique; ce qu'il doit éviter; son style. I, 307, *b*, jusqu'à 309, *b*.
Croc-en-jambe. Son pluriel. I, 309, *b*.
Crochu. Place de cet adjectif. I, 309, *b*.
Croire. Sa conjugaison. Son emploi sans négation ou avec la négation. Différence entre *croire quelque chose* et *croire à quelque chose*. Différence entre *croire quelqu'un* et *croire à quelqu'un*. *Croyez-vous* exprime-t-il toujours le doute? I, 309, *b*, jusqu'à 310, *b*.
Croître. Différence entre *la rivière a cru* et *la rivière est crue*. I, 310, *b*. *Croître en*. I, 310, *b*.
Croquant, Croulant, Croupissant, Croustilleux. Place de ces adjectifs. I, 311, *a*.
Croyable. Place de cet adjectif. Quand il régit le subjonctif dans la phrase subordonnée. I, 311, *a*.
Crucifix. Sa prononciation. I, 311, *a*.
Cruel. Sa place. Ses diverses significations. Son régime. I, 311, *b*.
Cruellement. Place de cet adverbe. I, 311, *b*.
Crument. Place de cet adverbe. I, 311, *b*.
Cueillir. Sa conjugaison. I, 311, *b*.
Cuisant. Place de cet adjectif. I, 311, *b*.

CUL. Abus que l'usage a fait de ce mot. I, 311, b; 312, a. Différence entre *cul* et *derrière*. I, 347, a.
CULTIVER. Emploi de ce mot au figuré. I, 312, b.
CUPIDE, CURATIF. Place de ces adjectifs. I, 312, b.
CURE-DENT, CURE-OREILLE. Leur pluriel. I, 312, b.
CURIEUSEMENT. Place de cet adverbe. I, 312, b.
CURIEUX, CYNIQUE. Place de ces adjectifs. I, 312, b; 313, a.

D.

D. Son propre de cette lettre. Son accidentel. Prononciation du *d* final. I, 313, a.
DAIGNER. Il est peu usité à la première personne. I, 313, a, b.
DAIM. Sa prononciation. I, 313, b.
DAM. Sa prononciation. I, 313, b.
DAME. Usage de ce mot. I, 313, b.
DAME-JEANNE. Son pluriel. I, 313, b.
DAMNABLE. Sa prononciation. Sa place. I, 313, b.
DAMNATION. Sa prononciation. I, 313, b.
DAMNER. Sa prononciation. I, 313, b.
DANGEREUSEMENT. Place de cet adverbe. I, 313, b.
DANGEREUX. Place de cet adjectif. I, 313, b; 314, a.
DANS. Sa prononciation. Différence entre *dans* et *en*. I, 314, a.
DATIF. Sa prononciation. I, 314, a.
DAVANTAGE. Sa place. Différence entre *plus* et *davantage*. I, 314, a, b.
DE. Ses divers rapports. Son emploi. I, 48, a, jusqu'à 50, a. Il faut avoir soin d'éviter l'amphibologie dans l'emploi de ce mot. I, 314, b; 315, a. Emploi du singulier ou du pluriel, après *de*. Faut il dire *pâte d'amande* ou *pâte d'amandes*. *Un pied d'œillet*, ou *un pied d'œillets?* I, 315, a, jusqu'à 317, b.
DEBAPTISER. Sa prononciation. I, 317, b.
DÉBATS. Différence entre *contestation*, *débat*, *dispute*. I, 379, a.
DÉBATTRE. Nature et emploi de ce verbe. I, 317, b.
DÉBILE. Différence entre *faible* et *débile*. I, 317, b; 318, a.
DÉBITRICE. Voyez *Débiteur*.
DÉBLAYER. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 318, a.
DEBONNAIRE. Place de cet adjectif. I, 318, a, b.
DEBORDER. Différence entre *la rivière a débordé* et *la rivière est débordée*. I, 318, b.
DÉBOUCHÉ, DÉBOUCHEMENT. Différence entre ces deux mots. I, 318, b.
DEBOUT. Omission de l'Académie. I, 318, b.
DÉBRIS. Peut-on l'employer au singulier? I, 318, b; 319, a.
DÉCACHETER. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 319, a.
DÉCADENCE. Il ne se dit qu'au figuré. I, 319, a, b.
DÉCAMPER. Il prend les auxiliaires *être* et *avoir*. I, 319, b.
DÉCÉDER. Son emploi. I, 319, b.
DÉCELER. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 319, b.
DÉCEMMENT. Place de cet adverbe. I, 319, b.
DÉCENCE. Ce mot prend-il un pluriel? Différence entre *décence* et *bienséance*. De la décence oratoire. I, 319, b; 350, a, b.
DÉCENNAL, DÉCENT. Place de ces adjectifs. I, 320, b.
DÉCÈS. Son emploi. I, 320, b.
DÉCESSER. Mauvaise expression que l'on emploie quelquefois. I, 320, b.
DÉCEVANT. Place de cet adjectif. I, 320, b; 321, a.
DÉCHAÎNEMENT. Il ne se dit qu'au figuré. I, 321, a.
DÉCHAÎNER. Il se dit au propre et au figuré. I, 321, b.
DÉCHARGE, DÉCHARGEMENT. Différence entre ces deux substantifs. I, 321, a.
DÉCHIFFRABLE. Place et emploi de ce mot. I, 321, a.
DÉCHIRANT. Omission de l'Académie. Il ne se met qu'au figuré. I, 321, a, b.
DÉCHIREMENT. Son emploi au propre et au figuré. I, 321, b.
DÉCHOIR. Sa conjugaison. Il prend les auxiliaires *avoir* et *être*. I, 321, b.
DÉCIDÉ. Abus de cet adjectif. I, 321, b.
DÉCIDÉMENT. Place de cet adverbe. I, 321, b; 322, a.
DÉCILLER. Son orthographe. I, 322, a.
DÉCIMAL. Place de cet adjectif. Il n'a point de pluriel au masculin. I, 322, a.
DÉCISIF. Place de cet adjectif. Différence entre *un homme décisif* et *un argument décisif*. I, 322, a, b.
DÉCISIVEMENT. Place de cet adverbe. I, 322, b.
DÉCLAMATEUR. Il s'emploie ordinaire-

ment en mauvaise part. Pris adjectivement, il se prend toujours en mauvaise part. I, 322, *b.*

Déclamation. Signification de ce mot pris en bonne part. En quoi consiste la *déclamation* prise en mauvaise part. Cause de ce défaut. I, 322, *b*; 323, *a.*

Déclamatoire. Différence entre *déclamatoire* et *déclamateur* pris adjectivement. I, 323, *a.*

Déclarer. Différence entre *déclarer* et *manifester*. I, 323, *a.*

Déclinable. Place de cet adjectif. Différence entre *déclinable* et *invariable*. I, 323, *a.*

Décocher. Son emploi au figuré. I, 323, *b.*

Décoloré. Son emploi au figuré. I, 323, *b.*

Déconstruire. Sa signification. I, 323, *b.*

Décorum. Sa signification. Il n'a point de pluriel. I, 323, *b.*

Décourageant. Omission de l'Académie. I, 323, *b*; 324, *a.*

Découvreur. Expression de circonstance. I, 324, *a.*

Découvrir. Omission de l'Académie. I, 324, *a.*

Décréditer. Différence entre *décréditer* et *décrier*. I, 324, *a.*

Décrépit. Place de cet adjectif. I, 324, *a.*

Décroître. Il prend l'auxiliaire *être* et l'auxiliaire *avoir*. I, 324, *b.*

Décrue. Différence entre *décrue* et *décroissement*. I, 324, *b.*

Dédaigneusement. Place de cet adverbe I, 324, *b.*

Dédaigneux. Place de cet adjectif, Son régime. I, 324, *b.*

Dédain. Différence entre *dédain* et *fierté*. I, 517, *b.*

Dédicatoire. Place de cet adjectif. I, 325, *a.*

Dédire. Sa conjugaison. I, 325, *a.*

Défaite. Différentes significations de ce mot. I, 325, *a.*

Défaut. Différence entre *à défaut* et *au défaut*. I, 325, *a.*

Défavorable. Place de cet adjectif. I, 325, *a.*

Défavorablement. Place de cet adverbe. I, 325, *b.*

Défectif. Règles générales sur les verbes défectifs. I, 325, *b.*

Défenderesse. Voyez *Défendeur*.

Défendre. Différence entre *défendre* et *empêcher*. Ses régimes. I, 325, *b*; 326, *a.*

Défensif, Déférant. Place de ces adjectifs. I, 326, *a.*

Défeuillé, Défeuiller. Omission de l'Académie. I, 326, *a.*

Défiant. Place de cet adjectif. I, 326, *a.*

Déficit. Sa prononciation. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 326, *a.*

Défier. Son emploi au figuré. Son régime. I, 326, *a*, *b.*

Défini. Ce qu'on entend en grammaire par *article défini*. I, 326, *b.*

Définitif. Place de cet adjectif. I, 326, *b.*

Définition. Ce que c'est. Différentes sortes de définitions oratoires. *Définitions philosophiques*. I, 326, *b*; 327, *a*, *b.*

Définitivement. Place de cet adverbe. I, 327, *b.*

Défléchir. Mot inusité employé heureusement par J.-J. Rousseau. I, 327, *b.*

Défleurir. Étendue de la signification de ce mot. I, 327, *b.*

Défrayer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 327, *b.*

Dégager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 328, *a.*

Dégeler. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 328, *a.*

Dégénérer. Il prend l'auxiliaire *être* et l'auxiliaire *avoir*. Ses régimes, I, 328, *a*, *b.*

Dégoûtant. Différence entre *fastidieux* et *dégoûtant*. I, 507, *a.*

Dégravoyer. Signification de ce verbe. Variation de l'orthographe dans sa conjugaison. I, 328, *b.*

Degré. Son orthographe. Degrés de comparaison. Ce que c'est. I, 329, *a.*

Dégringoler. Son emploi au figuré. I, 329, *a.*

Déhanché. Place de cet adjectif. I, 329, *a.*

Déhonté. Emploi de cet adjectif. Sa place. I, 329, *b*. Différence entre *éhonté* et *déhonté*. I, 405, *a.*

Déification. Différence entre *déification* et *apothéose*. I, 329, *b.*

Déisme. Différence entre *déisme*, *déiste* : et *théisme*, *théiste*. II, 562, *a.*

Déjà. Place de cet adverbe. I, 329, *b.*

Déjeûner. Peut-on dire, *déjeûner d'un pâté?* I, 329, *b*; 330, *a.*

Déjouer. Fausse définition qu'en donne l'Académie. I, 330, *b.*

Déjucher. Il prend les auxiliaires *être* et *avoir*. I, 330, *b.*

Delà. On écrit *au delà* sans tiret. I, 330, *b.*

Délacer. Variation de l'orthographe

dans la conjugaison de ce verbe. I, 330, *b*.
DELATEUR. Différence entre *dénonciateur* et *délateur*. I, 330, *b*.
DÉLAYER. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 330, *b*.
DÉLECTABLE. Place de cet adjectif. I, 330, *b*; 331, *a*.
DÉLIBÉRANT. Place de cet adjectif. I, 331, *a*.
DÉLIBÉRATIF. Genre délibératif. Ce que c'est. Règles du genre délibératif. I, 331, *a*, *b*.
DÉLIBÉRÉMENT. Place de cet adverbe. I, 331, *b*.
DÉLIBÉRER. Différence entre *délibérer sur* et *délibérer de*. I, 331, *b*.
DÉLICAT. Place de cet adjectif. Ce que c'est qu'*une pensée délicate*, qu'*une expression délicate*. I, 331, *b*; 332, *a*. Différence entre *délicat* et *délié*. I, 333, *b*.
DÉLICATEMENT. Place de cet adverbe. I, 332, *a*.
DÉLICATESSE. *Délicatesse de l'expression*, en quoi elle consiste. *Délicatesse du sentiment*, comment on imite la *délicatesse du sentiment*. Exemples. I, 332, *b*; 333, *a*. Différence entre *délicatesse et finesse*. I', 522 et suiv.
DÉLICE. Son genre au singulier et au pluriel. I, 333, *a*.
DÉLICIEUSEMENT. Place de cet adverbe. I, 333, *a*.
DÉLICIEUX. Place de cet adjectif. I, 333, *a*.
DÉLIÉ. Place de cet adjectif. Sa signification au propre et au figuré. Différence entre *délié* et *délicat*. I, 333 *a*, *b*.
DÉLIVRER. Diverses significations de ce verbe. I, 333, *b*.
DÉLOGER. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 333, *b*.
DÉLOYAL. Place de cet adjectif. I, 333, *b*.
DÉLOYALEMENT. Place de cet adverbe. I, 333, *b*
DELUSTRER. Mot nouveau que l'on a employé heureusement. I, 333, *b*; 334, *a*.
DEMAIN. Place de cet adverbe. Faut-il dire *demain au matin*, ou *demain matin*? I, 334, *a*.
DEMANDER. Différence entre *demander à*, et *demander de*. I, 334, *a*.
DÉMANGER. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 334, *b*.
DÉMEMBREMENT, DÉMEMBRER. Ces mots ne se disent point au propre. Erreur de l'Académie à ce sujet. I, 334, *b*; 335, *a*.
DÉMENTIR. Différentes significations de ce mot. I, 335, *a*.
DÉMÉRITER. Différence entre *démériter auprès de quelqu'un* et *démériter de quelqu'un*. I, 335, *a*.
DÉMESURÉ. Place de cet adjectif. I, 335, *a*.
DÉMESURÉMENT. Place de cet adverbe. I, 335, *a*.
DEMEURER. Quand il prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. I, 335, *b*.
DEMI, DEMIE. Place de cet adjectif. I, 335, *b*.
DEMI-HIATUS. Son désagréable qu'il faut éviter. I, 336, *a*.
DEMOCRATIQUE. Place de cet adjectif. I, 336, *a*.
DEMOCRATIQUEMENT. Place de cet adverbe. I, 336, *a*.
DEMOISELLE. Faux emploi de ce mot. I, 336, *a*.
DÉMOLIR. Erreur de l'Académie. Véritable signification de ce mot. I, 336, *a*. Différence entre *démolir*, *détruire*, *abattre*, *ruiner*, *renverser*. I, 360, *a*.
DÉMON. Différentes significations de ce mot. I, 336, *a*, *b*. Différence entre *démon* et *diable*. I, 364, *b*.
DÉMONSTRATIF. Place de cet adjectif. *Adjectifs démonstratifs. Genre démonstratif*. Ce que c'est. Sources où il puise. I, 336, *b*; 337, *a*.
DÉNONCIATEUR. Différence entre *dénonciateur* et *délateur*. I, 330, *b*.
DÉNOÛMENT. *Dénoûment de l'épopée, de la tragédie, de la comédie*. En quoi consiste l'art du dénoûment. Langueur du dénoûment. Promptitude du dénoûment. Moyens d'amener le dénoûment. Le dénoûment doit-il être affligeant ou consolant? Dénoûment de la comédie. En quoi il consiste. Règles pour le dénoûment de la comédie, de la tragédie et de l'épopée. I, 337, *a* jusqu'à 342, *a*.
DENSE, DENTALE, DENTÉ, DENTELÉ, DENUÉ. Place de ces adjectifs. I, 342, *a*.
DÉPECER. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 342, *b*.
DEPEINDRE. Il se dit des personnes et des choses. I, 342, *b*.
DÉPENAILLÉ. Place de cet adjectif. I, 342, *b*.
DEPENDAMMENT. Place de cet adverbe. I, 342, *b*.
DÉPENDANCE. Son régime. I, 342, *b*.
DEPENDANT. Place de cet adjectif. Son régime. I, 342, *b*.

Dépensier. Place de cet adjectif. I, 342, *b*.
Dépersécuter. Mot inusité employé par Voltaire. I, 343, *a*.
Dépersuader. Mot peu usité employé par J.-J. Rousseau. I, 343, *a*.
Déplaisant. Place de cet adjectif. I, 343, *a*.
— Déploiement. Son emploi au figuré. I, 343, *a*.
Déplorable. Il se dit des personnes et des choses. I, 343, *a*, *b*.
Déplorablement. Place de cet adverbe. I, 342, *b*.
Déplorer. En poésie, il se dit des personnes; en prose, il ne se dit que choses. I, 343, *b*.
Déployer. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. Son emploi au figuré. Il s'emploie avec le verbe personnel. I, 344, *a*.
Déposant. Place de cet adjectif. I, 344, *a*.
Dépréciation. Explication de cette figure de rhétorique. I, 344, *b*.
Déprédateur. Étendue de sa signification. I, 344, *b*; 345, *a*.
Déprendre. Mot inusité rapporté par l'Académie. Son inutilité. I, 345, *a*.
Déprisant. Mot nouveau qui n'est pas généralement adopté. I, 345, *a*.
Dépriser. Différence entre *dépriser* et *mépriser*. Le premier n'a pas été adopté par l'usage. I, 345, *b*.
Depuis. Prononciation de cette préposition. Son régime. Peut-on dire, *du depuis?* I, 345, *b*. — *Depuis*, adverbe. Ne prend point de régime. Sa place. I, 445, *b*.
Députer. *Députer vers*, *députer à*. I, 346, *a*.
Déracinement, Déraciner. Différence entre la signification du substantif et celle du verbe. I, 346, *a*.
Déraisonnable. Place de cet adjectif. I, 346, *a*.
Déraisonnablement. Place de cet adverbe. I, 346, *a*.
Déranger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 346, *a*.
Dératé. Fausse signification que L'Académie donne à ce mot au figuré. I, 346, *a*.
Déréglément. Place de cet adverbe. I, 346, *a*.
Dérivé. Il se prend substantivement et adjectivement. I, 346, *b*.
Dernier. Place de cet adjectif. Différence entre *la dernière année* et *l'année dernière*. I, 346, *b*.
Dérober. Diverses acceptions de ce mot. I, 346, *b*.
Dérogeant. Place de cet adjectif. I, 347, *a*.
Déroger. Variation de l'orthographe, dans la conjugaison de ce verbe. I, 347, *a*.
Derrière. Différence entre *derrière* et *cul*. I, 347, *a*. Sa signification par extension. I, 347, *a*.
Désabuser. Différence entre *désabuser* et *détromper*. I, 347, *b*.
Désagréable. Place de cet adjectif. I, 347, *b*. Ses régimes. I, 347, *b*; 348, *a*.
Désagréablement. Place de cet adverbe. I, 348, *a*.
Désagréer. Il se dit des choses et non des personnes. I, 348, *a*.
Désallier. Mot nouveau. Ce qu'il signifie. Différence entre *désallier* et *mésallier*. Son emploi au figuré. I, 348, *a*.
Désapprobateur. Place de cet adjectif. I, 348, *a*.
Désapprobation. Différence entre *désapprobation* et *improbation*. I, 348, *a*, *b*.
Désapprouver. Différence entre *désapprouver* et *improuver*. I, 348, *b*.
Désastreusement. Place de cet adverbe. I, 348, *b*.
Désastreux. Place de cet adjectif. I, 348, *b*.
Désavantageusement. Place de cet adverbe. I, 348, *b*.
Désavantageux. Place de cet adjectif. I, 348, *b*.
Descendre. Différence entre *il a descendu* et *il est descendu*. I, 348, *b*; 349, *a*.
Descriptif. Ce qu'on entend par *poème descriptif*. I, 349, *a*.
Description. En littérature, ce que c'est. En quoi elle consiste. De l'usage et de l'avantage des contrastes dans les descriptions. Règles. I, 349, *b*; 350, *a*.
Désenrayer. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 350, *a*.
Désert. Place de cet adjectif. I, 350, *b*.
Déserter. Son régime. I, 350, *b*.
Déserteur. Différence entre *déserteur* et *transfuge*. I, 350, *b*.
Désespérant. Place de cet adjectif. I, 350, *b*; 351, *a*.
Désespérer. Emploi de ce verbe avec la négation. I, 351, *a*.
Désespoir. Voltaire voudrait que l'on dît, *mes désespoirs*, comme on dit *mes espérances*. I, 351, *a*.

Désheurer. Vieux mot inusité. I, 351, *a*.
Déshonnête. Différence entre *déshonnête* et *malhonnête*. I. 351, *a*, *b*.
Déshonnêtement. Place de cet adverbe. I, 351, *b*.
Déshonnêteté. Il est peu usité. Différence entre *déshonnêteté* et *malhonnêteté*. I, 351, *b*.
Déshonorable, Déshonorant. Différence entre ces deux mots. I, 351, *b*.
Désignatif. Place de cet adjectif. I, 351, *b*.
Désinvolte. Mot inusité employé par Voltaire. I, 352, *a*.
Désir. Sa prononciation. I, 352, *a*.
Désirable. Place de cet adjectif. I, 352, *a*.
Désirer. Différence entre *désirer faire quelque chose* et *désirer de faire quelque chose*. I, 352, *a*, *b*.
Dès lors. Place de cette expression adverbiale. I, 353, *a*.
Désobéissant. Place de cet adjectif. I, 353, *a*.
Désobligeamment. Place de cet adverbe. I, 353, *a*.
Désobligeant. Place de cet adjectif. I, 353, *a*.
Désoccupation. Différence entre *désoccupation* et *désœuvrement*. I, 353, *a*.
Désoccupé. Différence entre *désoccupé* et *désœuvré*. I, 353, *a*, *b*.
Désœuvré. Place de cet adjectif. I, 353, *b*.
Désœuvrement. Différence entre *désoccupation* et *désœuvrement*. I, 353, *a*.
Désolant. Place de cet adjectif. Il se dit des choses et des personnes. I, 353, *b*.
Désordonnément. Place de cet adverbe. I, 354, *a*.
Désordonner. Omission de l'Académie. I, 354, *a*.
Désormais. Place de cet adverbe. I, 354, *b*.
Désouci. Sa prononciation. Expression créée par Diderot. I, 354, *b*.
Despectueux. Il signifie moins que *méprisant*. I, 354, *b*.
Dessein. On ne peut pas dire *achever un dessein*. I, 355, *a*.
Dessert. Différence entre le *dessert* et le *fruit*. I, 355, *b*.
Dessouler. Il est bas. I, 355, *b*.
Dessous. Peut-on l'employer comme préposition ? I, 355, *b*; 356, *a*.
Destin. Différens emplois de ce mot. I, 356, *a*, *b*. Différence entre *hasard*, *fatalité* et *destin*. I, 508, *a*, *b*.
Destinée. Erreur de l'Académie. I, 356, *b*.
Destiner. Différence entre *destiner pour* et *destiner à*. I, 356, *b*.
Destituable. Place de cet adjectif. I, 356, *b*.
Destructeur. Différence entre *destructeur* et *destructif*. I, 356, *b*; 357, *a*.
Destructif. Voyez *Destructeur*.
Destructrice. Voyez *Destructeur*.
Désuétude. Sa prononciation. I, 357, *a*.
Désusité. Sa prononciation. Différence entre *désusité* et *inusité*. I, 357, *a*.
Détail. Différence entre *le detail* et *les détails*. I, 357, *a*, *b*.
Dételer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 357, *b*.
Détenir. Erreur de l'Académie. I, 357, *b*.
Détenu. Signification de ce mot. I, 358, *a*.
Déterminant. Place de cet adjectif. I, 358, *a*.
Détermination. Différence entre *détermination* et *déterminaison*. I, 358, *a*, *b*.
Déterminément. Place de cet adverbe. I, 358, *b*.
Détestable. Place de cet adjectif. Il se dit des personnes et des choses. I, 350, *b*.
Détestablement. Place de cet adverbe. I, 358, *b*.
Détonner. Fausse indication de l'Académie. I, 358, *b*.
Détour. Fausse explication que l'Académie donne de ce mot. I, 358, *b*; 359, *a*.
Détriment. Différence entre *détriment*, *dommage* et *préjudice*. I, 349, *b*.
Détroit. Définition incomplète de l'Académie. I, 359, *b*.
Détromper. Différence entre *détromper* et *désabuser*. I, 347, *b*; 349, *b*; 360, *a*.
Détruire. Différence entre *détruire*, *démolir*, *abattre*, *ruiner*, *renverser*. I, 360, *a*.
Deux. Place de cet adjectif. Sa prononciation. Doit-on dire *tous deux* ou *tous les deux* ? I, 360, *a*, *b*.
Deuxième. Sa place, sa prononciation. I, 360, *a*, *b*.
Deuxièmement. Place de cet adverbe. I, 360, *b*.
Devancer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 360, *b*. Différence entre *aller à la rencontre*, et *aller au-devant de quelqu'un*. II, 447, *b*.

Dévastatrice. Voyez *Dévastateur.*
Développement. Comment se fait le développement des idées et des pensées, des sentimens, des passions. Deux buts opposés dans le développement des objets. I, 351, *a*, *b*.
Devenir. Emploi de ce verbe. I, 361, *b*; 362, *a*.
Dévergondé. Place de cet adjectif. I, 362, *a*.
Devers. Emploi de ce mot. I, 362, *a*.
Déverser. Nouvelle acception de ce mot au figuré. I, 362, *a*.
Devineresse. Voyez *Devin.*
Devineur. Différence entre *devineur* et *devin.* I, 362, *a*.
Devineuse. Voyez *Devineur.*
Devise. Ce que c'est. Règles pour faire une bonne devise. I, 362, *a*, *b*; 363, *a*, *b*. Différence entre la *devise* et *l'emblème.* I, 422, *b*; 423, *a*.
Devoir. Quand le mot qui le suit doit prendre l'article. I, 363, *b*.
Dévorant. Place de cet adjectif. I, 363, *b*; 364, *a*.
Dévoratrice. Voyez *Dévorateur.*
Dévorer. Diverses acceptions de ce verbe. I, 364, *a*.
Dévoreur. Mot inusité employé par J.-J. Rousseau. I, 364, *a*.
Dévot. Place de cet adjectif. I, 364, *a*.
Dévotement. Place de cet adverbe. I, 364, *a*, *b*.
Diable. Différence entre *diable* et *démon.* I, 364, *b*.
Diabolique. Place de cet adjectif. I, 364, *b*.
Diaboliquement. Place de cet adverbe. I, 364, *b*.
Dialecte. Genre de ce substantif. I, 364, *b*; 365, *a*.
Dialogue. En quoi consiste l'art du dialogue. Dialogue dans la tragédie, dans la comédie. Qualités du dialogue, écarts du dialogue. I, 365, *a*, *b*; 366, *a*. Différence entre *conversation*, *entretien*, *dialogue* et *colloque.* I, 292, *b*; 293, *a*.
Diamanté. Mercier le dit d'un homme couvert de diamans. I, 366, *a*, *b*.
Diamétral. Place de cet adjectif. I, 366, *b*.
Diamétralement. Place de cet adverbe. I, 366, *b*.
Diapré. Étendue de la signification de ce mot. I, 366, *b*.
Dictamen. Signification de ce mot. I, 366, *b*; 367, *a*.
Diction. Différence entre *diction* et *style.* Qualités que doit avoir la diction. I, 367, *a*.
Dicton, Dictum. Différence entre ces deux mots. I, 367, *a*; 416, *a*.
Didactique. Place de cet adjectif. Qualités du style des ouvrages didactiques. Règles du genre didactique. I, 367, *b*; 368, *a*.
Diffamant. Place de cet adjectif. I, 368, *b*.
Diffamatoire. Voyez *Diffamant.*
Diffamatrice. Voyez *Diffamateur.*
Différemment. Place de cet adjectif. I, 368, *b*.
Différend. Son orthographe. I, 368, *b*.
Différent. Place de cet adjectif. I, 368, *b*.
Différer. Son régime. I, 369, *a*.
Difficile. Ses régimes. I, 369, *a*.
Difficilement. Place de cet adverbe. I, 369, *a*.
Difficultueux. Place de cet adjectif. I, 369, *a*.
Difforme. Place de cet adjectif. I, 369, *a*.
Diffus. Place de cet adjectif. Différence entre *diffus* et *prolixe.* I, 369, *b*.
Diffusément. Place de cet adverbe. I, 369, *b*.
Digérer. Son régime. I, 369, *b*.
Digestif. Place de cet adjectif. I, 369, *b*.
Digne. Place de cet adjectif. I, 369, *b*; 370, *a*.
Dignement. Place de cet adverbe. On ne le dit que du bien. I, 370, *a*.
Dilapidation, Dilapider. Fausse définition que l'Académie donne de ces mots. Leur signification et leur emploi. I, 370, *a*.
Diligemment. Place de cet adverbe. I, 370, *a*, *b*.
Diligence. Quand il prend un pluriel. I, 370, *b*.
Diligent. Différence entre *diligent*, *prompt* et *expéditif.* I, 370, *b*.
Diminutif. *Diminutifs physiques*, *diminutifs de sentiment.* Emploi des diminutifs. I, 370, *b*.
Diminution. Son emploi. I, 371, *a*.
Dinatoire. Place de cet adjectif. I, 371, *a*.
Dinde. Son genre. Son orthographe. I, 371, *a*.
Dindon. Fausse définition de l'Académie. Ce qu'on entend par ce mot. I, 371, *a*.
Dindonneau. Fausse définition de l'Académie. I, 371, *a*.
Dîné ou Dîner. Sa prononciation. I, 371, *a*. Peut on dire *dîner d'un poulet*, *d'un pâté.* I, 329, *b*; 330, *a*.
Diphthongue. Ce que c'est. Essence de la diphthongue. *Diphthongues vraies*

ou *propres*. *Diphthongues impropres*. Liste des diphthongues. I, 371, *a*, *b*; 372, *a*, *b*; 373, *a*.
Dire. Sa conjugaison. Quand il exige le subjonctif. Emploi particulier. I, 373, *b*.
Direct. Place de cet adjectif. I, 373, *b*.
Directement. Place de cet adverbe. I, 373, *b*.
Diriger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 373, *b*.
Discerner. Différence entre *discerner une chose d'une autre* et *discerner une chose d'avec une autre*. I, 374, *a*.
Disciple. Différence entre *disciple* et *élève*. I, 374, *a*.
Disciplinable. Place de cet adjectif. I, 374, *a*.
Discontinuer. Ses régimes. Différence entre *discontinuer*, *cesser* et *finir*. I, 374, *a*.
Disconvenance. *Disconvenance de mots. Disconvenance entre les membres d'une phrase. Disconvenance de temps. Disconvenance dans le style. Disconvenance grammaticale. Disconvenance poétique*. I, 374, *b*; 375, *a*, *b*.
Disconvenir. Son emploi avec *ne*. I, 375, *b*.
Discord, Discorde. Différence entre ces deux mots. I, 375, *b*.
Discordant. Place de cet adjectif. I, 374, *b*; 376, *a*.
Discoureur. En parlant d'une femme on dit *discoureuse*. I, 376, *a*.
Discourir. Différence entre *discourir sur quelque chose* et *discourir de quelque chose*. I, 376, *a*.
Discours. On peut dire *le langage des pleurs*, mais non *le discours des pleurs*. Signification de ce mot en général. Sa signification dans un sens plus strict. *Discours oratoire*. Les parties du discours selon les anciens. I, 376, *a*, *b*. Différence entre *discours* et *oraison*. II, 276, *a*.
Discret. Place de cet adjectif. I, 376, *b*.
Discrètement. Place de cet adverbe. I, 376, *b*.
Discussion. Ce qu'on entend par ce mot. I, 376, *b*.
Disert. Place de cet adjectif. Différence entre *désert* et *éloquent*. I, 376, *b*; 377, *a*.
Disertement. Place de cet adverbe. I, 377, *a*.
Disetteux. Vieux mot que l'on emploie encore quelquefois. I, 377, *a*.
Disgrâce. Fausse acception que l'Académie donne à ce mot. I, 377, *a*.
Disgracieux. Place de cet adjectif. I, 377, *a*.
Disjonctif. Faut-il dire, *ou la force ou la douceur le feront*, *ou le fera?* I, 377, *a*, *b*.
Disparaître. Il prend l'auxiliaire *avoir* et l'auxiliaire *être*. I, 377, *b*.
Disparition. Différence entre *disparition* et *disparution*. I, 377, *b*.
Dispendieux. Sa place. Il ne se dit que des choses. I, 377, *b*; 378, *a*.
Dispensateur. Il régit quelquefois *de*. On dit au féminin *dispensatrice*. I, 378, *a*.
Disposer. Ses régimes. I, 378, *a*.
Disposition. En littérature. Ce que c'est. *Disposition naturelle. Disposition artificielle*. I, 378, *a*, *b*.
Dispute. Différence entre *contestation*, *débat* et *dispute*. I, 379, *a*.
Disputeur. Étendue de sa signification. *Disputeuse*. I, 379, *a*.
Dissertateur. On dit *dissertatrice*, et Voltaire a dit *disserteuse*. I, 379, *a*.
Dissertatif. Il est peu usité. I, 379, *a*.
Dissertation. Différence entre *dissertation* et *traité*. I, 379, *a*, *b*.
Dissimulé. Place de cet adjectif. I, 379, *b*.
Dissimuler. Il régit *avec*. Quand ce verbe régit l'indicatif ou le subjonctif. I, 379, *b*.
Dissipateur. Différence entre *dissipateur* et *prodigue*. On dit au féminin *dissipatrice*. I, 379, *b*; 380, *a*.
Dissolu, Dissoluble. Place de ces adjectifs. I, 380, *a*.
Dissolument. Place de cet adverbe. I, 380, *a*.
Dissolution. Ses différentes significations. Quand il prend le pluriel. I, 380, *a*.
Dissolvant. Place de cet adjectif. I, 380, *b*.
Dissonant. Place de cet adjectif. I, 380, *a*.
Dissuader. Ses régimes. I, 380, *b*.
Distance. *Distance de*, *distance entre*, *distance depuis*. I, 380, *b*.
Distant. Place de cet adjectif. Il ne se dit point au figuré. I, 380, *b*.
Distinct, Distinctif. Place de ces adjectifs. I, 380, *b*.
Distinctement. Place de cet adverbe. I, 380, *b*.
Distinction. La *distinction* d'une chose et d'une autre, d'une chose d'avec une autre, entre une chose et une autre. I, 381, *a*.

DISTINGUER. Différence entre *distinguer de*, et *distinguer d'avec*. I, 381, *a*.
DISTIQUE. Ce que c'est. Inconvénient des distiques. I, 381, *a*, *b*.
DISTRAIT. Place de cet adjectif. I, 381, *b*.
DISTRIBUTIF. *Sens distributif*, *sens collectif*. I, 381, *b*; 382, *a*.
DISTRIBUTION. Ses différentes significations. *Distribution d'un poème dramatique*. I, 382, *a*.
DIURÉTIQUE. Place de cet adjectif. I, 382, *a*.
DIVERS. Place de cet adjectif. Il ne se met qu'au pluriel. Sa prononciation. I, 382, *a*.
DIVERSEMENT. Place de cet adverbe. I, 382, *a*.
DIVERTIR. *Se divertir à*, *se divertir de*. I, 382, *a*, *b*.
DIVERTISSANT. Place de cet adjectif. I, 382, *b*.
DIVIN. Place de cet adjectif. Il n'est pas susceptible de comparaison. I, 382, *b*.
DIVINEMENT. Place de cet adverbe. I, 382, *b*.
DIVISER. Sa construction avec *en*. I, 382, *b*.
DIVISIBLE. Place de cet adjectif. I, 382, *b*.
DIVORCE. Mot nouveau que l'usage a adopté. I, 383, *a*.
DIVULGUER. Sa prononciation. I, 383, *a*.
DIX. Sa prononciation, son orthographe. I, 383, *a*.
DIXIÈME. Place et prononciation de cet adjectif. I, 383, *a*.
DIZAIN. Son orthographe. I, 383, *a*.
DOCILE. Place de cet adjectif. Son régime. I, 383, *a*.
DOCILEMENT. Place de cet adverbe. I, 383, *b*.
DOCTE. Place de cet adjectif. Différence entre *docte* et *savant*. I, 383, *b*.
DOCTEMENT. Place de cet adverbe. I, 383, *b*.
DOCTEUR. J.-J. Rousseau a dit *doctoresse*. I, 383, *b*.
DOCTORAL, DOCTRINAL. Place de ces adjectifs. I, 383, *b*.
DOCTRINE. Quand il prend le pluriel. I, 383, *b*.
DODU, DOGMATIQUE. Place de ces adjectifs. I, 383, *b*.
DOLEMMENT. Place de cet adverbe. I, 384, *a*.
DOLENT, DOMESTIQUE. Place de ces adjectifs. I, 384, *a*.
DOMICILE. Différence entre *domicile* et *habitation*. I, 384, *a*.
DOMINANT. Place de cet adjectif. I, 384, *a*.
DOMINATEUR. On dit au féminin *dominatrice*. I, 384, *b*.
DOMMAGE. Quand il exige le subjonctif. Sa construction avec la négation. I, 384, *b*. Différence entre *détriment*, *dommage* et *préjudice*. I, 359, *b*.
DOMMAGEABLE. Sa place, son régime. I, 384, *b*.
DOMPTABLE. Sa prononciation. Sa place. I, 384, *b*.
DOMPTER. Sa prononciation. I, 384, *b*.
DON. Différence entre *don* et *présent*. I, 385, *a*.
DONATEUR. Au féminin, on dit *donatrice*. I, 385, *a*.
DONC. Sa prononciation. Sa place. I, 385, *a*.
DONNER. Différence entre *donner*, *présenter* et *offrir*. Ses régimes. I, 385, *b*.
DONNEUR. Au féminin, on dit *donneuse*. I, 386, *a*.
DONT. Son emploi. Il se dit des choses et des personnes. Il ne doit pas être régi par des prépositions. Différence entre *dont* et *d'où*. Quand il régit le subjonctif. I, 386, *a*, *b*.
DORÉNAVANT. Place de cet adverbe. I, 387, *a*.
DORMANT. Place de cet adjectif. I, 387, *a*.
DORMIR. Peut-il se dire des choses inanimées? I, 387, *a*. *Dormir*, substantif, ne prend ni adjectif ni pluriel. I, 387, *b*.
DOT. Son orthographe. I, 387, *b*.
DOUBLE. Place de cet adjectif. I, 387, *b*.
DOUBLEMENT. Place de cet adverbe. I, 387, *b*.
DOUBLEMENT des consonnes. I, 256, *b*, jusqu'à 258, *a*; 387, *b*, jusqu'à 389, *b*.
DOUCEÂTRE. Place de cet adjectif. I, 389, *b*.
DOUCEMENT. Place de cet adverbe. I, 389, *b*.
DOUCEREUX. Sa place. Il se dit des personnes et des choses. I, 389, *b*; 390, *a*.
DOUCEUR. Quand il prend le pluriel. I, 390, *a*.
DOUILLET. Place de cet adjectif. I, 390, *a*.
DOUILLETTEMENT. Place de cet adverbe. I, 390, *a*.
DOULOUREUSEMENT. Place de cet adverbe. I, 390, *a*.
DOULOUREUX. Sa place. Il ne se dit que des choses. I, 390, *a*.

Douter. Quand *douter* exige le subjonctif. Ses régimes. I, 390, *b*.
Douteur. Son emploi. I, 390, *b*.
Douteusement. Place de cet adverbe. I, 390, *b*.
Douteux. Place de cet adjectif. I, 390, *b*.
Doux. Sa place. Sa prononciation. Ses régimes. I, 390, *b*; 391, *a*.
Douze. Place de cet adjectif. I, 391, *a*.
Douzième. Place de cet adjectif. I, 391, *a*.
Dramatique. Place de cet adjectif I, 391, *a*.
Drame. Ses différentes significations. I, 391, *a*.
Dresser. Son régime. I, 391, *a*.
Droit. Place de cet adjectif. Éclaircissemens sur son emploi. I, 391, *a*, *b*.
Droit, adverbe. Sa place. I, 391, *b*.
Droiture. Fausse définition de l'Académie. Différence entre *droiture* et *rectitude*. I, 391, *b*; 392, *a*.
Drôle. Place de cet adjectif. Son régime comme substantif. I, 392, *a*.
Drôlement. Place de cet adverbe. I, 392, *a*.
Drolesse. Il n'est pas le féminin de *drôle*. Ce qu'il signifie. I, 392, *a*.
Dru. Place de cet adjectif. I, 392, *a*.
Du. Sa place. I, 392, *a*.
Ducal. Place de cet adjectif. I, 392, *a*.
Dument. Place de cet adverbe. I, 392, *a*.
Duo. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 392, *a*.
Dupe. Son genre. I, 392, *a*, *b*.
Duperie. Il a un sens passif. I, 392, *b*.
Duplicata. Il ne prend point de *s* au pluriel. I, 392, *b*.
Dur. Place de cet adjectif. Quand il régit la préposition *à* ou la préposition *de*. I, 392, *b*.
Durable. Place de cet adjectif. I, 392, *b*.
Durant. On peut placer cette préposition après son complément. Différence entre *durant* et *pendant*. I, 392, *b*.
Durcissement. Usage de ce mot. I, 392, *b*; 393, *a*.
Durée. Il ne se dit que des choses. I, 393, *a*.
Durement. Place de cet adverbe. I, 393, *a*.

E.

E. On distingue trois sortes d'*e*. L'*è ouvert*, l'*é fermé* et l'*e muet*. Exemples et usage de ces *e*. Les *e* muets contribuent beaucoup à former l'harmonie de notre langue. I, 393, *a*, jusqu'à 394, *b*.
É, Ex. Place de ces particules. Leur usage. I, 394, *b*.
Ébat. Il ne se dit qu'au pluriel. I, 395, *a*.
Ébaubi. Expression familière. I, 395, *a*.
Éblouissant. Place de cet adjectif. I, 395, *b*.
Ébouler. Différence entre *ébouler* et *écrouler*. I, 395, *b*.
Ébranler. Ses régimes. I, 395, *b*.
Écailleux. Place de cet adjectif. I, 396, *a*.
Écart. Sa prononciation. Son emploi au propre et au figuré. I, 396, *a*.
Écarter. Différence entre *écarter* et *mettre à l'écart*. I, 396, *a*.
Ecclésiastique. Sa prononciation. Sa place. I, 396, *a*.
Ecclésiastiquement. Place de cet adverbe. I, 396, *a*.
Échalas. Sa prononciation. I, 396, *b*.
Échangeable. Place de cet adjectif. Son régime. I, 396, *b*.
Échanger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 396, *b*.
Échapper. Différence entre *échapper de*, et *échapper à*. Quand il prend l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*. I, 396, *b*, jusqu'à 397, *b*.
Écharpe. Faux exemple de l'Académie. I, 397, *b*.
Échauffant. Emploi de cet adjectif. I, 397, *b*.
Écho. Sa prononciation. Ses différentes significations. Ce qu'on appelle *écho* en littérature. I, 398, *a*.
Échouer. Il prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. I, 398, *a*.
Éclair. Omissions de l'Académie. I, 398, *b*.
Éclaircir. Omission de l'Académie. Son emploi. I, 398, *b*.
Éclaircissement. Il n'embrasse pas tous les sens du verbe *éclaircir*. Ses différentes significations. I, 398, *b*; 399, *a*.
Éclairer. Faut-il dire, *éclairez à monsieur*, ou *éclairez monsieur ?* I, 399, *a*, *b*.
Éclat, *Éclat du style*, *éclat des pensées*. *Rire aux éclats*. I, 399, *b*.
Éclatant. Place de cet adjectif. I, 399, *b*.
Éclater. On ne dit pas *s'éclater de rire*. I, 400, *a*.
Éclipse, Éclipser. Le verbe signifie beaucoup plus que le substantif. I, 400, *a*.
Écloppé. Place de cet adjectif. I, 400, *a*.
Éclore. Son usage. I, 400, *a*.

Économe. Place de cet adjectif. I, 400, *a*.

Économiquement. Place de cet adverbe. I, 400, *a*, *b*.

Écourter. Emploi particulier de ce mot. I, 400, *b*.

Écrire. Dans quel cas il exige l'indicatif ou le subjonctif. *Écrire à*, *écrire en*. I, 400, *b*; 401, *a*.

Écrivain, Auteur. Différence entre ces deux mots. Abus. I, 401, *a*.

Écrouler. Différence entre *écrouler* et *ébouler*. I, 401, *a*.

Écumeux, Édifiant. Place de ces adjectifs. I, 401, *b*.

Effaçable. Place de cet adjectif. I, 401, *b*.

Effectif. Place de cet adjectif. I, 401, *b*.

Effectivement. Place de cet adverbe. I, 401, *b*.

Efficacement. Place de cet adverbe. I, 402, *a*.

Efficient. Place de cet adjectif. I, 402, *a*.

Effleurer. Mauvaise explication que l'Académie donne de ce mot. Sa construction. I, 402, *a*, *b*.

Efforcer (s'). Ses régimes. Règles pour leur emploi. I, 403, *a*.

Effort. Différence entre *efforts* et *forces*. I, 403, *a*.

Effraction. Différence entre *effraction* et *fraction*. I, 403, *a*.

Effrayant. Place de cet adjectif. I, 403, *a*.

Effrayer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 403, *a*, *b*.

Effréné. Il ne se dit qu'au figuré des personnes et des choses. I, 403, *b*.

Effronté. Place de cet adjectif. I, 403, *b*.

Effrontément. Place de cet adverbe. I, 403, *b*.

Effroyable. Place de cet adjectif. Son emploi. I, 403, *b*.

Effroyablement. Place de cet adverbe. I, 404, *a*.

Égal. Place de cet adjectif quand il a un régime et quand il n'en a point. Il se prend quelquefois substantivement. I, 404, *a*.

Égaler, Égaliser. Différence entre ces deux verbes. Erreur de Voltaire à ce sujet. I, 404, *a*, *b*.

Égarement. Erreur de l'Académie. Il n'est plus usité qu'au figuré. I, 404, *b*.

Égayer. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. I, 404, *b*.

Églogue. Ce que c'est. Quel doit être le style de l'églogue. I, 404, *b*; 405, *a*, *b*. Différence entre l'*églogue* et l'*idylle*. II, 10, *b*; 11, *a*.

Égorger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 405, *b*.

Eh, Hé. Différence entre ces deux interjections. I, 405, *b*.

Éhonté. Différence entre *éhonté* et *déhonté*. I, 406, *a*.

Élaborer. Son emploi au propre et au figuré. I, 406, *a*.

Élaguer. Différence entre *élaguer* et *émonder*. I, 424, *b*; 425, *a*.

Élan. Erreur de l'Académie. I, 406, *a*.

Élancement. Différence entre *élancemens* et *élans*. I, 406, *a*.

Élastique. Place de cet adjectif. I, 406, *a*.

Électoral. Place de cet adjectif. Il fait *électoraux* au pluriel masculin. I, 406, *a*.

Électrique. Place de cet adjectif. I, 406, *b*.

Élégamment. Place de cet adverbe. I, 406, *b*.

Élégance. Ce terme est consacré à la sculpture, à la peinture, à l'éloquence, et sur-tout à la poésie. Différence entre *grâce* et *élégance*. Différence entre l'*élégance* et *l'éloquence* d'un discours. Importance de l'élégance dans la poésie. Emploi de l'élégance. L'*élégance du style*. Le point essentiel et difficile est de concilier l'élégance avec le naturel. Moyens d'y parvenir. I, 406, *b*, jusqu'à 408, *b*.

Élégant. Place de cet adjectif. I, 408, *b*.

Élégie. Ce que c'est. Véritable caractère de l'élégie. Diction de l'élégie. Quelles sortes d'images lui appartiennent. Élégie des anciens. Élégie des modernes. I, 408, *b*; 409, *a*, *b*.

Élémentaire. Place de cet adjectif. I, 409, *b*.

Élève. Différence entre *disciple* et *élève*. I, 374, *a*.

Élever. Ses différentes significations. Ses régimes. I, 410, *a*.

Élire. Quelle est aujourd'hui la signification de ce mot. I, 410, *b*.

Élision. Bizarrerie de l'usage au sujet de l'élision. Observations sur l'élision de l'*e* muet. I, 410, *b*; 411, *a*. II, 610, *a*.

Elle. Différens emplois de ce pronom. Exposition et solution des difficultés relatives à ces emplois. I, 411, *b*; 412, *a*, *b*.

Ellipse. Ce que c'est. Difficultés sur les ellipses où les mots sous-entendus

ne sont pas les mêmes que ceux qui sont exprimés. Examen et solution de ces difficultés I, 412, *b*, jusqu'à 416, *a*.

Elliptique. Place de cet adjectif. I, 416, *a*.

Élocution. Ce que c'est. Elle a pour objet la diction et le style de l'orateur. Différence entre l'*éloquence* et l'*élocution*. Principales règles de l'élocution oratoire. I, 416, *a*, jusqu'à 420, *a*.

Éloge. Il se dit de celui qui est loué, et non pas de celui qui loue. *Éloges académiques*, 420, *a*.

Éloigné. Faut-il dire, *étant aussi éloignés des cieux que nous en sommes*, ou *que nous le sommes*? I, 420, *a*, *b*.

Éloquemment. Place de cet adverbe. I, 420, *b*.

Éloquence. Différence entre l'éloquence et l'élocution. I, 416 et suivantes. Origine de l'éloquence. Trois sortes de genres dans l'éloquence, le simple, le tempéré et le sublime. *Éloquence poétique*, *éloquence oratoire*. Leur différence. I, 420, *b*; 421, *a*.

Éloquent. Différence entre *disert* et *éloquent*. I, 376, *b*; 377, *a*.

Émanciper (s'). Son régime. I, 421, *b*.

Emballeur. Fausse signification que l'Académie donne à ce mot. I, 421, *b*.

Embander. Mot inventé par J.-J. Rousseau. Mercier voudrait qu'on l'employât au figuré. I, 421, *b*.

Embarcation. Omission de l'Académie. Ce que c'est. I, 422, *a*.

Embarquement. Il n'a pas une signification aussi étendue que le verbe *embarquer*. *S'embarquer à*. I, 422, *a*.

Embarras. Définition incomplète de l'Académie. Ce que c'est. I, 422, *a*.

Embarrassant. Place de cet adjectif. I, 422, *a*.

Embâter. Erreur de l'Académie. Ce que ce mot signifie. I, 422, *a*.

Embâtonner. Mot que l'Académie donne dans un sens qui n'est pas français. I, 422, *a*, *b*.

Embellir. Il prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. Dans quels cas? *S'embellir*. I, 422, *b*.

Emblématique. Place de cet adjectif. I, 422, *b*.

Emblème. Son genre. Ce que c'est. Différence entre l'*emblème* et la *devise*. I, 422, *b*; 423, *a*.

Emboucher. Mauvais emploi que l'Académie fait de ce mot. I, 423, *a*.

Embrasé. Différence entre *chaud*, *brûlant*, *ardent*, *enflammé*, *embrasé*. I, 423, *a*.

Embrasement. Mauvaise définition de l'Académie. Différence entre *embrasement* et *incendie*. I, 423, *b*.

Embrasser. Emploi de ce mot. I, 423, *b*.

Émerveillement. Mot inusité employé par Voltaire. I, 423, *b*.

Émier, Émietter. Différence entre ces deux expressions. I, 423, *b*; 424, *a*.

Émigrer. Différence entre *il a émigré* et *il est émigré*. I, 424, *a*.

Éminemment. Place de cet adverbe. I, 424, *a*.

Éminent. Place de cet adjectif. Différence entre *éminent* et *imminent*. I, 424, *a*.

Émollient. Place de cet adjectif. I, 424, *b*.

Émolument. Erreur de l'Académie sur la signification de ce mot. I, 424, *b*.

Émonder. Mauvaise définition de l'Académie. Différence entre *émonder* et *élaguer*. I, 424; *b*; 425, *a*.

Émoustiller. Signification de ce mot. I, 425, *a*.

Emparer (s'). Véritable signification de ce mot. I, 421, *a*.

Empêcher. Il régit *de*, et jamais *à*. Son emploi avec la négation. I, 425, *a*, *b*.

Empesé. Place de cet adjectif. Style empesé. Ce que c'est. I, 425, *b*.

Emphatique. Place de cet adjectif. Il se dit des personnes et des choses. I, 425, *b*.

Emphatiquement. Place de cet adverbe. I, 426, *a*.

Empire. Exemples des emplois de ce mot. I, 426, *a*.

Empirer. Il prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. I, 426, *a*, *b*.

Emplette. En quoi il diffère d'*achat*. I, 426, *b*.

Emplir. Différence entre *emplir* et *remplir*. I, 426, *b*. II, 446, *b*; 447, *a*.

Employer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 426, *b*.

Empoigner. Différence entre *empoigner* et *arrêter*. I, 426, *b*; 427, *a*.

Empoisonneur. Il s'emploie adjectivement. I, 427, *a*.

Emporté. Place de cet adjectif. I, 427, *a*. Son régime. *Ibid*.

Emportement. Il ne se se dit qu'au figuré. I, 427, *a*.

Empresser (s'). Dans quels cas il régit *à* ou *de*. I, 427, *b*.

Emprunter. Quand il régit la préposition *à* ou la préposition *de*. I, 427, *b*; 428, *a*.

Émulateur. Différence entre *émulateur* et *émule*. I, 428, *a*.

Émulatrice. Voyez *Émulateur*.
En. Pronom. Son emploi. Règles. *En*, préposition. Règles sur son emploi. Différence entre *en* et *dans*. *En*, particule prépositive. Son usage. I, 428, *a*, jusqu'à 432, *a*.
Enceindre. Sa signification précise. I, 432, *a*.
Enceinte. Diverses sifinifications de ce mot. I, 432, *a*.
Encens. Il n'a point de pluriel. I, 432, *a*.
Encenseur. Son emploi au figuré. I, 432, *a*, *b*.
Encensoir. Son emploi au figuré. I, 432, *b*.
Enchaînement. Différence entre la signification de ce verbe et celle du verbe *enchaîner*. I, 432, *b*.
Enchaîner. Son emploi au figuré. I, 432, *b*.
Enchaînure. Voyez *Enchaînement*.
Enchanté. Place de cet adjectif. I, 432, *b*.
Enchantement. Source des plus grandes beautés de l'opéra. Règles à suivre pour en faire usage. I, 432, *b*; 433; *a*.
Enclin. Place de cet adjectif. Le féminin n'est point usité. I, 433, *a*.
Enclos. Bel emploi que Corneille a fait de ce mot. I, 433, *a*, *b*.
Encontre. Vieille expression renouvellée mal-à-propos par l'Académie. I, 433, *b*.
Encor ou Encore. Place de cet adverbe. Sa signification dans une proposition négative. *Encore*, conjonction. I, 433, *b*; 434, *b*.
Encourageant. Place de cet adjectif. I, 434, *a*.
Encourager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 434, *a*.
Encrasser. Expression basse, recueillie par l'Académie. I, 434, *a*.
Encrouter. Son emploi. I, 434, *a*.
Encuirasser. Faux emploi de ce mot. I, 434, *a*, *b*.
Endoctrineur. Mot nouveau qui peut être admis. I, 434, *b*.
Endolori. Mot nouveau inventé par J.-J. Rousseau. I, 434, *b*.
Endroit. Différence entre *lieu* et *endroit*. II, 155, *a*, *b*.
Endurant. Place de cet adjectif. I, 434, *b*.
Endurci. Il régit *dans*, *à* et *contre*. I, 434, *b*.
Endurcir. Omission de l'Académie. I, 435, *a*.
Endurer. Il est familier. I, 435, *a*.
Énergie. Différence entre *force* et *énergie*. I, 435, *a*.
Énergique. Place de cet adjectif. I, 435, *a*.
Énergiquement. Place de cet adverbe. I, 435, *a*.
Enfant. Mauvaise définition de l'Académie. Ce que signifie ce mot. Peut-on dire *un jeune enfant*? Son emploi au figuré. Il est tantôt masculin et tantôt féminin. I, 435, *b*; 436, *a*.
Enfanter. Ses diverses acceptions. I, 436, *a*.
Enfantin. Place de cet adjectif. I, 436, *a*.
Enfilade. Définition incomplète de l'Académie. Son emploi. I, 436, *a*.
Enfin. Place de cet adverbe. Omission de l'Académie. I, 436, *a*, *b*.
Enflammer. Mauvaise définition de l'Académie. Ce qu'il signifie. I, 436, *b*.
Enfler. Il régit *de*. I, 436, *b*.
Enflure. Son emploi au figuré. *Enflure*, vice du style. En quoi elle consiste. I, 436, *b*; 437, *a*.
Enfoncer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Son emploi au figuré. I, 437, *a*, *b*.
Enforcir, Renforcer. Différence entre ces deux mots. I, 437, *b*. II, 447, *b*; 448, *a*.
Enfourcher. Verbe inusité dans un sens que lui donne l'Académie. I, 437, *b*.
Enfuir. Emploi de ce verbe avec *en*. Son emploi au figuré. I, 437, *b*; 438, *a*.
Engageant. Place de cet adjectif. I, 438, *a*.
Engager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Il régit la préposition *à* et la préposition *de*. Dans quels cas? I, 438, *a*, *b*.
Engendrer. Mauvaise définition de l'Académie. Au propre, il ne se dit point des personnes. I, 439, *a*.
Engloutir. Erreur de l'Académie. I, 439, *a*.
Engorger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 439, *a*.
Engranger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 439, *a*.
Énigmatique. Place de cet adjectif. I, 439, *b*.
Énigmatiquement. Place de cet adverbe. I, 439, *b*.
Énigme. Ce que c'est parmi nous. Qualités d'une bonne énigme. I, 439, *b*.
Enivrant. Place de cet adjectif. Sa prononciation. Son orthographe. I, 439, *b*; 440, *a*.

Énivrement. Son emploi au figuré. I, 440, *a*.
Énivrer. Divers exemples de l'emploi de ce mot. I, 440, *a*.
Enjambement. En poésie ce que c'est. Deux espèces d'enjambemens. Dans quelle mesure de vers il est permis. Il y a des cas où l'enjambement est permis même dans les vers alexandrins. Exemples. I, 440, *a*, *b*.
Enjouement. Il n'a pas de pluriel. I, 441, *a*.
Enlacer. Emploi de ce mot qui n'est pas indiqué par l'Académie. I, 441, *a*.
Enluminer. Faux emploi qu'en fait l'Académie. I, 441, *a*.
Ennemi. Place de cet adjectif. I, 441, *a*.
Ennoblir. Sa prononciation. Erreur de l'Académie. I, 441, *b*.
Ennuyant, Ennuyeux. Signification de ces deux mots. Réfutation d'une critique absurde de la *Grammaire des Grammaires*. I, 441, *b*; 442, *a*, *b*.
Ennuyer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 442, *b*.
Ennuyeusement. Place de cet adverbe. I, 442, *b*.
Ennuyeux. Place de cet adjectif. I, 442, *b*. Voyez *Ennuyant*.
Énonciation. Différence entre *énonciation* et *expression*. I, 442, *b*.
Énoncer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Différence entre *énoncer* et *exprimer*. I, 442, *b*; 443, *a*.
Énorgueillir. Sa prononciation. I, 443, *a*.
Énorme. Place de cet adjectif. I, 443, *a*.
Énormément. Place de cet adverbe I, 443, *a*.
Enrageant. Place de cet adjectif. I, 443, *a*.
Enrager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 443, *a*.
Ensemble. Peut-on dire, *unir deux choses ensemble?* Réponse. I, 443, *a*.
Ensemble. Substantif. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. I, 443, *b*; 444, *a*.
Ensuivre (s'). Quand ce verbe demande l'indicatif ou le subjonctif. I, 444, *a*.
Entendre. Quand il régit l'indicatif ou le subjonctif. I, 444, *a*, *b*.
Enthousiasme. Ce que c'est. Deux sortes d'enthousiasme. Effet de l'enthousiasme. Dans quel genre il est admis. I, 444, *b*; 445, *a*, *b*. Voyez *Verve*.
Entier. Place de cet adjectif. Différence entre *j'ai en vous une entière confiance*, ou *j'ai en vous une confiance entière*. I, 445, *b*; 446, *a*.
Entièrement. Place de cet adverbe. I, 446, *a*.
Entortillage. Mauvaise qualité du discours. I, 446, *a*.
Entourage. Son emploi au figuré. I, 446, *a*.
Entr'acte. Son orthographe. I, 446, *a*, *b*.
Entrailles. Son emploi au figuré. I, 446, *b*.
Entraînant. Place de cet adjectif. Il ne se dit qu'au figuré. I, 446, *b*.
Entraînement. Son emploi au figuré. I, 446, *b*; 447, *a*.
Entraîner. Ses régimes. I, 447, *a*.
Entrant. Fausse application que l'Académie fait de cet adjectif. I, 447, *a*.
Entre. Quand l'e final de cette préposition s'élide. I, 447, *a*.
Entre-gent. Fausse définition de l'Académie. Véritable signification de ce mot. I, 447, *a*, *b*.
Entreprenant. Place de cet adjectif. I, 447, *b*.
Entreprise. Sa signification naturelle. I, 447, *b*.
Entrer. Ce Verbe prend-il l'auxiliaire *avoir* et l'auxiliaire *être*, et dans quels cas? I, 448, *b*.
Entre-raboter. Expression de circonstance. I, 448, *b*.
Entre-sol. Son pluriel. I, 448, *b*.
Entretien. Différence entre *conversation*, *entretien*, *dialogue* et *colloque*. I, 292, *b*; 293, *a*.
Énumération. Ce qu'on entend par ce mot en rhétorique et en poésie. Exemple. I, 448, *b*; 449, *a*.
Énumérer. Signification de ce mot. I, 449, *a*.
Envers. Il ne faut pas confondre *envers* avec *vis-à-vis*. I, 449, *a*.
Envie. Différence entre *jalousie* et *envie*. II, 107, *b*.
Envieux. Place de cet adjectif; il régit quelquefois la préposition *de*. I, 449, *a*.
Environ. Place de cet adverbe. I, 449, *a*.
Environnant. Omission de l'Académie. I, 449, *a*.
Envisager. Il ne signifie pas toujours au propre, regarder au visage. Exemples. I, 449, *b*.
Envoler. On ne peut pas dire, *les oiseaux s'en sont envolés*. I, 449, *b*.

Envoyer. Voyez *Employer*.
Épais. Mauvaise définition qu'en donne l'Académie. Comment on peut le définir. Sa place. I, 450, *a*.
Épancher. Mauvaise dfinition de l'Académie. Ce qu'il signifie. *S'épancher*. I, 450, *a*, *b*.
Épandre. Il est vieux. I, 450, *b*.
Épargnant. Place de cet adjectif. I, 450, *b*.
Épargner. Emploi de ce verbe au figuré. I, 450, *b*.
Épars. Fausse définition de l'Académie. Sa véritable signification. I, 450, *b*; 451, *a*.
Épée. Différence entre *mettre l'épée à la main* et *mettre la main à l'épée*. I, 451, *a*.
Éperdu. Place de cet adjectif. Il prend quelquefois pour régime la préposition *de*. I, 451, *a*.
Éperdument. Place de cet adverbe. I, 451, *a*.
Éphémère. Place de cet adjectif. I, 451, *a*.
Épicène. *Noms épicènes*, ce que c'est. I, 451, *a*, *b*.
Épidémique. Place de cet adjectif. I, 451, *b*.
Épigrammatique. Place de cet adjectif. I, 451, *a*.
Épigramme. Ce que c'est. Règles de l'épigramme. Exemples d'épigrammes bonnes et mauvaises. I, 451, *b* jusqu'à 453, *a*.
Épigraphe. Ce que c'est. Principale règle. I, 453, *a*.
Épileptique. Place de cet adjectif. I, 453, *a*.
Épilogue. Ce que c'est. I, 453, *a*.
Épineux. Place de cet adjectif. I, 453, *a*.
Épique. Place de cet adjectif. Ce qu'il signifie. I, 453, *a*.
Épiscopal. Place de cet adjectif. Il fait *épiscopaux* au pluriel masculin. I, 453, *a*.
Épisode. Ce que c'est. Les épisodes doivent être tirés du fond même du sujet. I, 453, *a*, *b*.
Épisodique. Place de cet adjectif. I, 353, *b*.
Épistolaire. Place de cet adjectif. Caractère du style épistolaire. I, 453, *b*. II, 143, *b*, jusqu'à 146, *a*.
Épitaphe. Son genre. Ce que c'est. I, 453, *b*.
Épithalame. Ce qu'il faut se proposer dans la composition de ce poème. On ne doit y employer que des images riantes, et n'y peindre que des objets agréables. I, 453, *b*; 454, *a*.
Épithète. Son genre. Emploi des épithètes. Usage des épithètes. I, 454, *a*, *b*.
Épître. Ce que ce mot signifie. Différence entre *les épîtres* et *les lettres*. *Épître philosophique*. *Épître dédicatoire*. *Seule façon honnête de dédier un livre*. I, 454, *a*, jusqu'à 456, *b*.
Épitrope. Figure de rhétorique. En quoi elle consiste. Exemple. I, 456, *b*; 457, *a*.
Éploré. Place de cet adjectif. I, 457, *a*.
Épluchage, Épluchement. Différence entre ces deux mots. I, 457, *a*.
Épopée, ou *poème épique*. Ce que c'est. Règles du poème épique. Nations qui ont des poèmes épiques. I, 457, *b*; 458, *a*.
Épouvantable. Place de cet adjectif. I, 458, *a*.
Épouvantablement. Place de cet adverbe. I, 458, *a*.
Épouvanter. Il régit *de* et *pour*. I, 458, *b*.
Époux. Différence entre *mari* et *époux*. II, 179, *a*.
Épreuve. Différence entre *épreuve*, *essai* et *expérience*. I, 458, *b*.
Épris. Il régit la préposition *de*. Mais on ne dit pas, *épris de courroux*. I, 458, *b*.
Épuiser. On dit *s'épuiser de*. I, 458, *b*; 459, *a*.
Équarrir, Équarrissage, Équilatéral, Équilatère. *Qu* se prononce comme un *k*. I, 459, *a*.
Équerre. On prononce *èkère*. I, 459, *a*.
Équestre. On prononce *écuestre*. I, 459, *a*.
Équiangle, Équidistant, On prononce *kui*. I, 459, *a*.
Équipage. Ce mot a une signification plus étendue que celle que lui donne l'Académie. I, 459, *a*.
Équitable. Place de cet adjectif. I, 459, *a*.
Équitablement. Place de cet adverbe. I, 459, *a*.
Équitation. On prononce *kui*. On le dit de l'art et de l'action de monter à cheval. I, 456, *a*.
Équivalent. Place de cet adjectif. I, 459, *a*.
Équivoque. Ce que c'est qu'un *mot équivoque*, qu'une *phrase équivoque*. *Équivoques* occasionées par le simple rapprochement de certains mots. *Équivoque*, terme à double sens dont on abuse. Quand ces sortes d'équivoques sont-elles tolérées? — *Équivoque*, adjectif. Sa place. I, 459, *b*; 460, *a*.

Ergoter. Ce qu'on entend par ce mot. Il ne faut pas le confondre avec *argoter*, I, 460, *a*.

Érotique. Place de cet adjectif. *Chanson érotique*, ce que c'est. Qualités et défauts de ces sortes de chansons. I, 460, *b*.

Errant. Place de cet adjectif. I, 460, *b*.

Errata. Liste, tableau, état des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. L'Académie de 1798 a prétendu qu'on devoit dire *erratum* quand il ne s'agissait que d'une faute. Réfutation de cette assertion. I, 460, *b*; 461, *a*.

Erremens. Abus de ce mot. I, 461, *a*.

Erreur. Fausse définition de l'Académie. I, 461, *a*.

Erroné. Place de cet adjectif. I, 461, *a*, *b*.

Erudit. Place de cet adjectif. Sa prononciation. I, 461, *b*.

Espérance. Il se prend toujours en bonne part. I, 461, *b*.

Espérer. Quand il exige le subjonctif. Différence entre *j'espère le voir* et *j'espère de le voir*. I, 461, *b*; 462, *a*.

Espoir. Il n'a point de pluriel. Le sens de ce mot ne regarde que les choses à venir. I, 462, *a*.

Esprit. Qualité de l'ame. Il a toujours besoin d'un autre mot qui le détermine. Différence entre *homme d'esprit* et *bel esprit*. Différentes manières de s'exprimer spirituellement. Exemples. Différence entre *le faux goût* et *le faux bel esprit*. *Faux esprit*, ce que c'est. Examen détaillé de ce qu'on appelle *esprit*. Erreur de la *Grammaire des Grammaires* au sujet du mot *esprit*. I, 462, *a*, jusqu'à 467, *a*. Différence entre *ouvrage de l'esprit* et *ouvrage d'esprit*. II, 285, *b*; 286, *a*.

Esquisse. Ses différentes significations. Caractère de l'esquisse poétique. I, 467, *a*.

Essai. Diverses acceptions de ce mot en littérature. I, 467, *b*. Différence entre *essai*, *épreuve* et *expérience* I, 467, *b*.

Essaim. Son emploi au propre et au figuré. I, 467, *b*.

Essayer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Quand il prend la préposition *à* ou la préposition *de*. I, 467, *b*; 468, *a*.

Essentiel. Place de cet adjectif. I, 468, *a*.

Essentiellement. Place de cet adverbe. I, 468, *a*.

Esseulé. Expression barbare recueillie par l'Académie. I, 45, 68. *a*.

Essor. Signification de ce mot au propre et au figuré. I, 468, *a*.

Essuie-main. Son pluriel. I, 468, *a*, *b*.

Essuyer. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce mot. I, 468, *b*.

Esthétique. Ce que l'on entend par ce mot. Étendue que cette science doit embrasser. Ses principes. I, 468, *b*; 470, *a*, *b*.

Estime. Divers emploi de ce mot. I, 470, *b*.

Estimer. Omission de l'Académie. I, 470, *b*.

Et. Emploi de cette conjonction. Elle lie des mots du même ordre. Mauvaises constructions qu'on lui donne quelquefois. Sa place. Sa répétition. Sa suppression. Règles. Différence entre *et* et *ni*. I, 470, *a*, jusqu'à 472, *a*. Emploi de cette conjonction avec les nombres. II, 253, *b*.

État. Omission de l'Académie. *État interne*. *État externe*. Différence entre *État* et *gouvernement*. Diverses significations de ce mot. I, 472, *a*, *b*.

Étayer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 472, *b*.

Éteindre. Diverses applications de ce mot. I, 472, *b*.

Étendard. Son emploi au figuré. I, 472, *b*.

Étendre. Diverses acceptions de ce verbe. I, 472, *b*; 473, *a*.

Éternel. Place de cet adjectif. Il n'est pas susceptible de comparaison. I, 473, *a*.

Éternellement. Place de cet adverbe. I, 473, *a*.

Éterniser. Emploi de ce mot. I, 473, *a*.

Éternité. Il n'a point de pluriel. I, 473, *a*.

Étincelant. Place de cet adjectif. Son emploi. I, 473, *a*, *b*.

Étinceler. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 473, *b*.

Étincelle. Sa signification au propre et au figuré. I, 473, *b*.

Étonnant. Place de cet adjectif. I, 473, *b*.

Étonner. Quand il régit *à* ou *de*. Quand il exige l'indicatif ou le subjonctif. I, 473, *b*; 474, *a*.

Étouffant. Place de cet adjectif. I, 474, *a*.

Étouffer. Sa signification au propre. I, 474, *a*.

Étourdi. Place de cet adjectif. I, 474, *a*.

Étourdiment. Place de cet adverbe. I, 474, *a*.

Étourdissant. Place de cet adjectif. I, 474, *a*.

Étrange. Mauvaise définition de l'Académie. Ce qu'il signifie. I, 474, *a*.

Étrangement. Place de cet adverbe. I, 474, b.

Étranger. Place de cet adjectif. Son emploi. I, 474, b.

Étranger. Verbe inusité recueilli par l'Académie. I, 474, b.

Être. Son emploi comme verbe substantif. Son emploi comme verbe auxiliaire. Quand il régit de avec l'infinitif ou *que* avec le subjonctif. Différence entre *c'est au maître à parler*, *c'est au disciple d'écouter*. Son emploi avec la négation. Acception omise par l'Académie. I, 475, a, b.

Étreinte. Son emploi au figuré. I, 475, b.

Étroit. Place de cet adjectif. I, 475, b.

Étroitement. Place de cet adverbe. I, 475, b.

Étymologie. Sa signification. I, 476, a.

Étymologique. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend par art étymologique. I, 476, a.

Eu. Observations sur ces deux lettres. I, 476, a, b.

Euphémisme. En quoi consiste cette figure de rhétorique. I, 476, b.

Euphonie. Ce que c'est. Lettres euphoniques. L'euphonie n'autorise point à changer la nature des mots. I, 476, b; 477, a.

Européen. Place de cet adjectif. Son orthographe. I, 477, a.

Eux. Son emploi. Sa place. I, 477, a, b.

Évacuant. Place de cet adjectif. I, 477, b.

Évaltonner (s'). Mot inusité recueilli par l'Académie. I, 477, b.

Évangélique. Place de cet adjectif. I, 477, b.

Évangéliquement. Place de cet adverbe. I, 477, b.

Évangile. Son genre. I, 477, b.

Évasif. Place de cet adjectif. I, 477, b.

Éveiller. Différence entre *éveiller* et *réveiller*. II, 461, b; 477, b.

Éventuel. Place de cet adjectif. I, 477, b.

Évidemment. Place de cet adverbe. I, 477, b.

Évident. Place de cet adjectif. I, 477, b.

Éviter. Peut-on dire, *éviter quelque chose à quelqu'un?* I, 478, a, b.

Ex. Sa prononciation. I, 478, b.

Exact. Place de cet adjectif. I, 478, b.

Exactement. Place de cet adverbe. I, 478, b.

Exagérateur. On dit au féminin *exagératrice*. I, 478, b.

Exagération. Vice dans tous les genres. Elle s'est réfugiée dans les oraisons funèbres I, 478, b, jusqu'à 480, a.

Examen. Sa prononciation. I, 480, a.

Exaucer. Son emploi en prose et en vers. I, 480, a.

Excédant. Place de cet adjectif. I, 480, a.

Excellemment. Place de cet adverbe. Sa prononciation. I, 480, a.

Excellent. Place de cet adjectif. Il n'est pas susceptible de degrés de comparaison. I, 480, a, b.

Excès. Sa signification au physique et au moral. I, 480, b.

Excessif. Place de cet adjectif. I, 480, b.

Excessivement. Place de cet adverbe. I, 480, b.

Exclamatif. *Point exclamatif*, *proposition exclamative*. Ce que c'est. I, 480, b.

Exclamation. Ce que c'est. Règles sur l'emploi des exclamations. I, 480, a.

Exclure. Doit-on lui donner deux participes passés? I, 480, b; 481, a.

Excuse. Peut-on dire, *je vous demande excuse?* I, 481, a, b.

Exécrable. Place de cet adjectif. I, 481, a.

Exécrablement. Place de cet adverbe. I, 481, b.

Exécuteur. On dit au féminin *exécutrice*. I, 481, b.

Exécutif. Place de cet adjectif. I, 481, b.

Exemplaire. Place de cet adjectif. I, 481, b.

Exemple. Son genre. I, 481, b; 482, a. Différence entre *imiter l'exemple* et *suivre l'exemple*. II, 28, a, b.

Exempt. Place de cet adjectif. Sa prononciation. Son régime. I, 482, a.

Exigeant. Place de cet adjectif. I, 482, a.

Exigence. Son emploi. I, 482, a.

Exiger. Sa signification. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 482, a.

Exigible. Place de cet adjectif. I, 482, a.

Exigu. Place de cet adjectif. Sa prononciation. I, 482, a.

Existant. Place de cet adjectif. I, 482, a, b.

Exorable. Il a été employé par quelques écrivains. I, 482, b.

Exorbitamment. Place de cet adverbe. I, 482, b.

Exorbitant. Place de cet adjectif. I, 482, b.
Exorde. Ce que c'est. En quoi il consiste. Deux espèces d'exorde. Les convenances de l'exorde. Le style de l'exorde. I, 482, b; 483, a.
Expansif, Expansible. Place de ces adject fs. I, 483, a.
Expansion. Sens moral de cette expression. I, 483, a.
Expectance. Différence entre *expectance* et *expectative*. I, 423, a.
Expectant. Place de cet adjectif. I, 483, a.
Expectatif. Place de cet adjectif. I, 483, a. Voyez *Expectance*.
Expéditif. Place de cet adjectif. I, 483, a. Différence entre *diligent*, *prompt* et *expeditif*. I, 370, b.
Expérience. Différentes significations de ce mot. Quand il a un pluriel. I, 483, b. Différence entre *essai*, *epreuve* et *expérience*. I, 458, b.
Expérimental. Place de cet adjectif. Il n'a point de pluriel au masculin. I, 483, b.
Expert, Place de cet adjectif. I, 483, b
Expiatoire. Place de cet adjectif. I, 483, b.
Expirer. Peut-on dire, comme Racine, *le héros expiré?* Examen de cette question. I, 483, b, jusqu'à 485, a.
Explétif. Place de cet adjectif. Ce que c'est que des mots explétifs. Opinion de l'Académie sur les mots explétifs. I, 485, a, b.
Explicable. Place de cet adjectif. I, 489, b.
Explicatif. Place de cet adjectif. I, 485, b.
Explicite. Place de cet adjectif. I, 485, a.
Explicitement. Place de cet adverbe. I, 485, b; 486, a.
Exposition. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Ce que doit être l'exposition dans le poëme épique, ce qu'elle doit être dans le poëme dramatique. I, 486, a, b. — II, 408, a, b.
Exprès. Place de cet adverbe. I, 486, b.
Expressément. Place de cet adverbe. I, 486, b.
Expressif. Place de cet adjectif. I, 486, b.
Expression. Ce que c'est. Analogie entre l'expression et la pensée. *Expression imitative*. Qualités de l'expression. Justesse, précision, clarté de l'expression. En quoi consiste la justesse de l'expression. Règles pour la clarté de l'expression. En quoi consiste la délicatesse de l'expression. En quoi consiste la précision de l'expression. Défauts de l'expression. Force et énergie de l'expression. Expression générale de la poésie. Conditions de l'expression poétique. I, 486; b; jusqu'à 491, a. Différence entre *énonciation* et *expression*. I, 442, b.
Exprimer. Différence entre *exprimer* et *énoncer*. I, 442, b; 443, a.
Exquis. Place de cet adjectif. I, 491, a.
Extatique. Place de cet adjectif. I, 491, a.
Extension. Ce que c'est que la signification d'un mot par extension. I, 491, a, b.
Extérieur. Place de cet adjectif. I, 491, b.
Extérieurement. Place de cet adverbe. I, 491, b.
Exterminateur. Il fait au féminin *exterminatrice*. I, 491, b.
Externe. Place de cet adjectif. I, 491, b.
Extrait. Ce que signifie ce mot en littérature. Qualités, défauts des extraits. I, 491, b, 492, a.
Extraordinaire. Place de cet adjectif. I, 492, a.
Extraordinairement. Place de cet adverbe. I, 492, a.
Extravagamment. Place de cet adverbe. I, 492, a.
Extravagant. Place de cet adjectif. I, 492, a.
Extrême. Peut-on dire *les maux les plus extrêmes?* I, 492, a, b.
Extrêmement. Place de cet adjectif. I, 492, a, b.
Extrémité. Différence entre *bout*, *fin* et *extrémité*. I, 522, a, b.
Ex-voto. Son pluriel. I, 492, b.

F.

F. Sa prononciation, au commencement, au milieu et à la fin des mots. I, 492, b.
Fable. Différentes significations de ce mot. Quand il prend un pluriel. *Fable* ou *apologue*, ce que c'est. La naïveté est le principal caractère de la fable. *Caractère de la naïveté*. Ce qui constitue la naïveté dans la fable. Le premier soin du fabuliste doit être de paraître persuadé, le second de rendre sa persuasion amusante, le troisième de rendre cet amusement utile. L'illusion de la fable doit se terminer au développement de quelque vérité utile. Il faut que la moralité soit une vérité connue par elle-même. Parallèle entre La Fontaine et La Mothe. I, 492, a, jusqu'à 499, b.

Fabricateur. On dit au féminin *fabricatrice*. I, 499, *b*.
Fabuleux. Place de cet adjectif. I, 499, *b*.
Fabuliste. Ce que doit se proposer le fabuliste. I, 499, *b*.
Face. Ses différentes significations. Son emploi. I, 499, *b*, 500, *a*.
Facétieusement. Place de cet adverbe. I, 500, *a*.
Facétieux. Place de cet adjectif. I, 500, *a*.
Facette. Son emploi au figuré. I, 500, *a*.
Fâcher. Erreur de l'Académie. I, 500, *a*.
Fâcherie. Son emploi. I, 500, *a*.
Fâcheux. Place de cet adjectif. I, 500, *a*.
Facile. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois *à* ou *de*. Ce qu'il signifie. Ses diverses acceptions. Différence entre *un homme facile* et *un homme faible*. I, 500, *b*; 501, *a*.
Facilement. Place de cet adverbe. I, 501, *a*.
Facilité. Il régit *à* ou *de*. I, 501, *a*.
Façonner. Fausse signification que l'Académie donne à ce mot. I, 501, *a*, *b*.
Factice. Place de cet adjectif. I, 501, *b*.
Factieux. Place de cet adjectif. I, 501, *b*.
Faction. Fausse définition de l'Académie. Différence entre *parti* et *faction*. I, 501, *b*.
Factotum. Sa prononciation. Son pluriel. I, 501, *b*.
Factum. Son pluriel. I, 501, *b*.
Fade. Place de cet adjectif. I, 502, *a*.
Faible. Place de cet adjectif. *Faible* en littérature, ce que c'est. Ce qu'on appelle *vers faibles*. I, 502, *b*. Différence entre l'homme *fragile* et l'homme *faible*. I, 502, *b*; 541, *a*.
Faiblement. Place de cet adverbe. I, 502, *b*.
Faiblesse. Différence entre la *faiblesse* et la *fragilité*. I, 541, *a*.
Faillir. Différence entre *faillir à* et *faillir de*. I, 502, *b*; 503, *a*.
Fainéant. Place de cet adjectif. I, 503, *a*.
Faire. Sa conjugaison. Il se met souvent pour un autre verbe qu'on ne veut pas répéter. Joint avec un infinitif qui le suit, il ne forme qu'un seul et même verbe qui est actif. I, 503, *b*; 504, *a*. Observation sur ce mot. I, 651, *b*.
Faisable. Place de cet adjectif. I, 504, *a*.
Faiseur. Différentes significations de ce mot. I, 504, *a*.
Fallacieux. Son emploi. I, 504, *a*, *b*.
Falloir. Différence entre *il s'en faut de beaucoup* et *il s'en faut beaucoup*. I, 504, *b*; 505, *b*.
Falot. Place de cet adjectif. I, 505, *a*.
Falsificateur. On dit au féminin, *falsificatrice*. I, 505, *a*.
Famé. Sa place. Sa construction. I, 505, *a*.
Famélique. Place de cet adjectif. I, 505, *a*.
Fameux. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois *en*. I, 505, *a*.
Familier. Place de cet adjectif. I, 505, *a*.
Familièrement. Place de cet adverbe. I, 505, *a*.
Fanatique. Sa place. Il se dit des personnes et des choses. I, 505, *a*, *b*.
Fanfaron. Sa signification. Son emploi. I, 505, *b*.
Fangeux. Place de cet adjectif. I, 505, *b*.
Fantaisie. Ses différentes significations. Différence entre *fantaisie*, *bizarrerie* et *caprice*. I, 505, *b*; 506, *a*.
Fantasque. Place de cet adjectif. I, 506, *a*. Différence entre *bizarre*, *fantasque* et *capricieux*. I, 156, *a*, *b*.
Fantasquement. Place de cet adverbe. 506, *a*, *b*.
Fantastique. Place de cet adjectif. I, 506, *b*.
Fardeau. Emploi de ce mot au figuré. I, 506, *b*.
Farineux. Place de cet adjectif. I, 506, *b*.
Farouche. Place de cet adjectif. I, 506, *b*.
Faste. Différentes significations de ce mot. Son emploi. I, 506, *b*; 507, *a*.
Fastidieusement. Place de cet adverbe. I, 507, *a*.
Fastidieux. Place de cet adjectif. Différence entre *fastidieux* et *dégoûtant*. I, 507, *a*.
Fastueusement. Place de cet adverbe. I, 507, *a*.
Fastueux. Place de cet adjectif. I, 507, *a*.
Fat. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est. I, 507, *a*, *b*.
Fatal. Il n'a point de pluriel masculin. Sa place. I, 507, *b*; 508, *a*.
Fatalement. Place de cet adverbe. I, 508, *a*.
Fatalité. Origine de ce mot. Ses Différentes significations. Différence

entre le *hasard* et la *fatalité*. Différence entre *fortune*, *fatalité* et *destin*. I, 508, *a*, *b*.

Fatigant. Son orthographe, sa place. I, 508, *b*.

Fauchaison, Fenaison. Différence entre ces deux mots. I, 509, *a*.

Faufiler. Ses diverses acceptions. Différence entre *faufiler* et *bâtir*. I, 509, *a*.

Faussement. Place de cet adverbe. I, 509, *a*.

Fausseté. Différence entre la *fausseté*, l'*erreur* et le *mensonge*. *Fausseté dans l'esprit*, *fausseté dans le cœur*. I, 509, *a*.

Faute. Différence entre *faute*, *crime* et *forfait*. I, 534, *b*.

Fautif. Place de cet adjectif. I, 509, *b*.

Fauve. Place de cet adjectif. I, 509, *b*.

Faux. Place de cet adjectif. I, 509, *b*. Pluriel des mots composés de l'adjectif *faux*. I, 510, *a*.

Faux-brillant. En littérature. Ce que c'est. Moyen d'éviter les *faux-brillans*. I, 510, *a*, *b*.

Faveur. Signification de ce mot. Différence entre *faveur* et *grâce*. On le dit par extension de la complaisance des femmes. I, 510, *b*; 511, *a*.

Favorable. Place de cet adjectif. I, 511, *a*.

Favorablement. Place de cet adverbe. I, 511, *a*.

Favori. Place de cet adjectif. I, 511, *a*.

Fécond. Place de cet adjectif. Différence entre *fécond* et *fertile*. I, 511, *a*, *b*.

Fécondant. Place de cet adjectif. I, 511, *b*.

Feint. Place de cet adjectif. I, 511, *b*; 512, *a*.

Fêler. Signification de ce mot. Il ne se dit pas de toutes sortes de vases. I, 512, *a*.

Félicité. Différence entre *félicité* et *bonheur*. I, 512, *a*.

Féliciter. Il régit *de* et *sur*. I, 512, *a*, *b*.

Féminin. Place de cet adjectif. Ce qu'on appelle *rimes féminines*, *vers féminins*. Règles que donnent les grammairiens pour distinguer si un substantif est du masculin ou du féminin. I, 512, *b*; 513, *a*.

Fendre. Fausse définition de l'Académie. Sa signification. Son emploi. I, 513, *a*, *b*.

Fermant. Place de cet adjectif. I, 513, *b*.

Ferme. Place de cet adjectif., 514, *a*.

Fermement. Place de cet adverbe. I, 514, *a*.

Fermer. Diverses acceptions de ce mot. I, 514, *a*.

Fermeté. Sa signification au propre et au figuré. I, 514, *a*, *b*. Différence entre la *constance* et la *fermeté*. I, 258, *b*; 259, *a*.

Féroce. Place de cet adjectif. I, 514, *b*.

Ferrer. Sa signification au propre. Son emploi métaphorique. I, 514, *b*.

Ferrugineux. Place de cet adjectif. I, 514, *b*.

Fertile. Place de cet adjectif. Il régit la préposition *en*, au propre comme au figuré I, 514, *b*. Différence entre *fécond* et *fertile*. I, 511, *a*, *b*.

Fertilement. Place de cet adverbe. I, 514, *b*.

Fertilisation. Mot omis par l'Académic. I, 514, *b*; 515, *a*.

Fervemment. Place de cet adverbe. I, 515, *a*.

Fervent. Place de cet adjectif I, 515, *a*.

Fesse-cahier, Fesse-Mathieu. Leur pluriel. I, 515, *a*.

Festin. Ce mot peut aussi s'allier à des idées de tristesse et d'horreur. I, 515, *a*. Exemples.

Fétide. Place de cet adjectif. I, 515, *a*.

Fétoyer. Variation de l'orthographe dans la prononciation de ce verbe. I, 515, *a*.

Feu. Significations de ce mot, au propre et au figuré. Ce que c'est que le *feu* dans la conversation, dans le discours, dans les écrits. I, 515, *a*, *b*.

Feu. Adjectif. Difficulté sur l'emploi de ce mot. Moyen de les faire disparaître. I, 515, *b*.

Fictif. Place de cet adjectif. I, 516, *a*.

Fiction. Différentes significations de ce mot. I, 516, *a*, *b*.

Fidèle. Place de cet adjectif. Il régit *en* et *à*. I, 516, *b*.

Fidèlement. Place de cet adverbe. I, 516, *b*.

Fieffé. Place de cet adjectif. I, 516, *b*; 517, *a*.

Fier (se). Différence entre *se fier à*, *se fier en* et *se fier sur*. I, 517, *a*.

Fier. Adjectif. Sa prononciation. Sa place. Il régit quelquefois la préposition *de*. I. 517, *a*. Différence entre *le glorieux*, *le fier*, *l'avantageux* et *l'orgueilleux*. I, 563, *a*.

Fièrement. Place de cet adverbe. I, 517, *a*.

Fierté. Différens emplois de ce mot. Il se prend tantôt en bien, tantôt en mal. Exemples. Ce mot ne prend point de pluriel. I, 517, *b*. Différence entre *dédain* et *fierté*. I, 517, *b*.

Figuratif. Place de cet adjectif. Ce

que c'est qu'*un précepte figuratif*; qu'*une phrase figurative*. I, 517, *b*.
FIGURATIVEMENT. Place de cet adverbe. I, 517, *b*.
FIGURE. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire et en rhétorique. *Figures de mots*, *figures de pensées*, *figures de construction*. Principales figures de construction. Figures de pensées; en quoi elles consistent. Forme particulière qui est propre à chaque figure. Effet des figures; leurs qualités. Source des figures; leurs défauts. Genres de littérature où on les admet particulièrement. Différence entre l'*allégorie* et le *style figuré*. Il faut apprendre à préparer et à soutenir les figures. Exemples. I, 517, *b*, jusqu'à 521, *b*.
FIGURÉ. Place de cet adjectif. *Ballet figuré*, *copie figurée*, *vérité figurée*, *style figuré*. Ce que c'est. I, 521, *b*.
FIGURÉMENT. Place de cet adverbe. I, 522, *a*.
FILIAL. Place de cet adjectif. Il n'a point de pluriel au masculin. I, 522, *a*.
FILIALEMENT. Place de cet adverbe. I, 522, *a*.
FILLE. Emploi de ce mot au figuré. I, 522, *a*. Abus de ce mot. I, 336, *a*.
FILS. Sa prononciation. I, 522, *a*.
FIN. Place de cet adjectif. I, 522, *a*.
FIN. Substantif. Différence entre *bout*, *fin* et *extrémité*. I, 522, *a*, *b*.
FINAL. Place de cet adjectif. I, 522, *b*.
FINALEMENT. Place de cet adverbe. I, 522, *b*.
FINAUD. Place de cet adjectif. I, 522, *b*.
FINEMENT. Place de cet adverbe. I, 522, *b*.
FINESSE. Ce que signifie ce mot au propre et au figuré. Quoiqu'on dise, *un cheval fin*, on ne dit pas, *la finesse d'un cheval*. *Finesse* dans le sens figuré. Différence entre *finesse* et *subtilité*, entre *finesse* et *pénétration*, entre *finesse* et *sagacité*, entre *finesse* et *ruse*, entre *finesse* et *astuce*, entre *finesse* et *perfidie*. I, 522, *b*, jusqu'à 524, *a*.
FINI. Place de cet adjectif. Ce qu'il signifie en grammaire. Ce qu'on appelle *modes finis*, *sens fini*. I, 524, *a*, *b*.
FINIR. Différence entre *finir à* et *finir de*. Différence entre *tout a fini* et *tout est fini*. *En finir* est-il une expression française ? I, 524, *b*. Différence entre *cesser*, *discontinuer* et *finir*. I, 189, *b*.
FISCAL. Place de cet adjectif. I, 524, *b*; 525, *a*.
FIXE. Place de cet adjectif. I, 525, *a*.
FIXEMENT. Place de cet adverbe. I, 525, *a*.
FIXER. Sa signification. On ne dit pas *fixer quelqu'un*, pour dire *le regarder fixement*. Abus de cette expression. I, 525, *a*.
FLAGELLER. Il n'est plus employé que dans le style dévot et religieux. Différence entre *flageller* et *fouetter*. I, 525, *a*, *b*.
FLAMBANT. Place de cet adjectif. I, 525, *b*.
FLAMBEAU. Son emploi au figuré. I, 525, *b*.
FLAMBOYER. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. 525, *b*.
FLAMME. Sa prononciation. I, 525, *b*; 526, *a*.
FLASQUE. Place de cet adjectif. I, 526, *a*.
FLATTER. Sa signification propre et physique. Sa signification morale. Se flatter. I, 526, *b*.
FLATTEUR. Place de cet adjectif. I, 526; 527, *a*. Différence entre *adulateur* et *flatteur*. I, 67, *a*, *b*.
FLÉCHIR, actif, ne se dit qu'au figuré. *Fléchir*, neutre, se dit au propre et au figuré. I, 527, *a*.
FLÉCHISSABLE. Il ne se dit qu'au propre. I, 527, *a*.
FLEGMATIQUE. Place de cet adjectif. I, 527, *a*
FLÉTRIR. Étendue de sa signification au figuré. I, 527, *a*.
FLEURER. Signification de ce mot. I, 527, *b*.
FLEURI. On ne dit point des fleurs qu'elles fleurissent, on le dit des plantes et des arbres. *Teint fleuri*, *esprit fleuri*, *discours fleuri*, *style fleuri*. Ce que c'est. I, 527, *b*; 528, *a*.
FLEURIR. Au propre, il est régulier; au figuré, il est irrégulier. I, 528, *a*.
FLEUVE. Différence entre *fleuve* et *rivière*. I, 528, *a*, jusqu'à 529, *b*.
FLEXIBLE. Place de cet adjectif. I, 529, *b*.
FLORISSANT. Place de cet adjectif. I, 529, *b*.
FLOT. Différence entre les *flots*, les *ondes* et les *vagues*. I, 529, *b*.
FLOTTABLE. Place de cet adjectif. I, 529, *b*.
FLOTTANT. Place de cet adjectif. Son emploi au figuré. I, 529, *b*.
FLUET, FLUIDE. Place de ces adjectifs. I, 530, *a*.
FOL ou FOU. Sa prononciation. Sa place. Il régit quelquefois la préposition *de*. I, 530, *b*.
FOLÂTRE. Place de cet adjectif. I, 530, *b*.

Follement. Place de cet adverbe. I, 531, *a*.
Foncièrement. Place de cet adverbe. I, 531, *a*.
Fond. Sa prononciation. Ses diverses significations. Différence chimérique entre *fond* et *fonds* au singulier. I, 531, *a*, jusqu'à 532, *a*.
Fondamental. Place de cet adjectif. I, 532, *a*.
Fondamentalement. Place de cet adverbe. I, 532, *a*.
Fondateur. On dit au féminin *fondatrice*. I, 532, *a*.
Fondation. Différence entre *fondation* et *fondement*. I, 532, *a*, *b*.
Fondre. Ce qu'il signifie. I, 532, *b*.
Fontaine. Différence entre *fontaine* et *source*. I, 532, *b*.
Force. Différence entre *par force* et *de force*; entre *régner par force* et *régner par la force*. *La force de l'esprit*. En quoi consiste la *force d'un raisonnement*. *La force de l'éloquence*, *la force d'un vers*. Ce que c'est. I, 533, *b*. Différence entre *efforts* et *forces*. I, 403, *a*.
Forcément. Place de cet adverbe. I, 533, *b*.
Forcer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Il régit les prépositions *à* et *de*. I, 533, *b*; 534, *a*. Différence entre *dompter la nature* et *forcer la nature*. II, 233, *a*.
Forfait. Différence entre *faute*, *crime* et *forfait*. I, 534, *b*.
Forger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 534, *b*.
Formation. Ce que les grammairiens entendent par ce mot. Formation des noms. Règles pour la formation du pluriel des substantifs. Formation du pluriel des adjectifs. Formation des temps des verbes. Formation des adverbes. I, 534, *b*, jusqu'à 537, *b*. Formation du pluriel des substantifs composés. I, 232, *b*, jusqu'à 234, *b*.
Formel. Place de cet adjectif. Diverses acceptions omises par l'Académie. I, 537, *b*; 538, *a*.
Formellement. Place de cet adverbe. I, 538, *a*.
Former. Quand il régit la préposition *à*. I, 538, *a*.
Formidable. Place de cet adjectif. I, 538, *a*.
Fornicateur. On dit au féminin *fornicatrice*. I, 538, *a*.
Fornication. Il n'est reçu que dans le style marotique. I, 538, *b*.
Fort. Place de cet adjectif. *Se faire fort*. Emploi de cette expression. I, 538, *b*.
Fort. Place de cet adverbe. I, 538, *b*.
Fortement, Fortuitement. Place de ces adverbes. I, 539, *a*.
Fortunes, au pluriel, ne doit jamais être employé sans épithète. I, 539, *a*.
Fortuné. Place de cet adjectif. I, 539, *a*.
Foudre. Son genre. Différence entre *foudre* et *tonnerre*. I, 539, *a*.
Foudroyant. Place de cet adjectif. I, 539, *b*.
Foudroyer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Étendue de sa signification. I, 539, *b*.
Fouetter. Différence entre *fouetter* et *flageller*. I, 525, *a*, *b*.
Fougueux. Place de cet adjectif. I, 539, *b*; 540, *a*.
Foule. Erreur de l'Académie au sujet de ce mot. Différence entre *à la foule* et *en foule*. I, 540, *a*.
Fourbe. Place de cet adjectif. I, 540, *a*.
Fourchu. Place de cet adjectif. I, 540, *b*.
Fourniture. Différence entre *fourniture* et *provision*. I, 540, *b*.
Fraction. Différence entre *effraction* et *fraction*. I, 403, *a*.
Fragile. Place de cet adjectif. I, 540, *b*. Différence entre l'homme *fragile* et l'homme *faible*, entre la *fragilité* et la *faiblesse*. I, 540, *b*; 541, *a*.
Fraîcheur. Il ne se dit pas dans toutes les significations de l'adjectif *frais*. I, 541, *a*.
Franc. Place de cet adjectif. Sa signification. I, 541, *a*.
Français. Discussion sur l'orthographe de ce mot, que l'on écrivait ci-devant *françois*. Raisons pour et contre. I, 541, *a*, jusqu'à 542, *b*.
Franchise. Origine de ce mot. Différence entre *liberté* et *franchise*. I, 543, *a*. Différence entre l'*ingénuité*, la *naïveté*, la *franchise* et la *simplicité*. II, 77, *a*.
Frapper. Quelques emplois de ce mot. I, 543, *a*, *b*.
Fraternel. Place de cet adjectif. I, 543, *a*.
Fraternellement. Place de cet adverbe. I, 543, *b*.
Fratricide. Significations de ce mot. I, 543, *b*.
Frauduleusement. Place de cet adverbe. I, 543, *b*.
Frauduleux. Place de cet adjectif. I, 543, *b*.
Frayer. Variation de l'orthographe

dans la conjugaison de ce verbe. I, 543, *b*.
Frein. Différence entre *frein* et *mors*. I, 543, *b*.
Frêle. Place de cet adjectif. I, 543, *b*.
Frémir. Emplois de ce mot omis par l'Académie. I, 543, *b*; 544, *a*.
Fréquemment. Place de cet adverbe. I, 544, *a*.
Fréquent. Place de cet adjectif. I, 544, *a*.
Fréquentatifs. *Verbes fréquentatifs*, ce que c'est. Leur source. I, 544, *a*, *b*.
Fréquentation. Il a un sens passif. I, 544, *b*.
Fréquenter. Véritable signification de ce mot. Différence entre *fréquenter* et *hanter*. Régimes de ce verbe. I, 544, *b*.
Frétillant. Place de cet adjectif. I, 544, *b*; 545, *a*.
Friand. Place de cet adjectif. I, 545, *a*.
Friche. Fausse définition de l'Académie. Différence entre *friches* et *jachères*.
Frivole. Place de cet adjectif. Il se dit des personnes et des choses. Ses différentes significations. I, 545, *a*, *b*.
Froid. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend par *froid* en poésie, en éloquence, en musique et en peinture. *Style froid*. I, 545, *b*; 546, *a*.
Froid. Substantif. Différentes acceptions de ce mot. I, 546, *b*.
Froidement. Place de cet adverbe. I, 546, *b*.
Froidir. Barbarisme recueilli par l'Académie. On dit *refroidir*. I, 546, *b*.
Froncer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 546, *b*; 547, *a*.
Front. Divers emplois de ce mot. I, 547, *a*, *b*.
Frontal. Fausse définition de l'Académie. Ce qu'il signifie. I, 547, *b*.
Fructueusement. Place de cet adverbe. I, 547, *b*.
Fructueux. Place de cet adjectif. I, 547, *b*.
Frugal. Place de cet adjectif. Il n'a point de pluriel masculin. I, 547, *b*.
Fruit. Différence entre *le fruit* et *le dessert*. I, 355, *b*.
Fugitif. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend par *pièces fugitives*. I, 548, *a*.
Fuir. Conjugaison de ce verbe. Fausse acception que lui donne l'Académie. I, 548, *a*, *b*.
Fumant. Place de cet adjectif. I, 548, *b*.
Fumeux, Funèbre, Funéraire, Funeste. Place de ces adjectifs. I, 548, *b*.
Funestement. Place de cet adverbe. I, 548, *b*.
Fureur. Différence entre le singulier et le pluriel de ce mot. I, 548, *b*; 549, *a*. Différence entre *fureur* et *furie*. I, 549; *a*, *b*.
Furie. Voyez *Fureur*.
Furieusement. Place de cet adverbe. I, 549, *b*.
Furieux, Furtif. Place de ces adjectifs. I, 550, *a*. Différence entre l'*intrépide* et le *furieux*. II, 94, *b*.
Furtivement. Place de cet adverbe. I, 550, *a*.
Fuseau. Acception figurée de ce mot. I, 550, *a*.
Fusible. Place de cet adjectif. I, 550, *a*.
Futaie. Véritable signification de ce mot. I, 550, *a*.
Futile. Place de cet adjectif. I, 550, *b*.
Futur. Emploi de ce mot. I, 550, *b*.

G.

G. Son propre de cette lettre. Son accidentel. Son de cette lettre suivie de *n*. I, 550, *b*; 551, *a*.
Gager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Différence entre *gager* et *parier*. I, 551, *a*, *b*.
Gagne-denier. Son pluriel. I, 551, *b*.
Gagne-petit. Son pluriel. I, 551, *b*.
Gagner. Peut-on dire *gagner des combats?*
Gai. Place de cet adjectif. I, 552, *a*. Voyez *Gaillard*.
Gaiement. Son orthographe. I, 552, *a*.
Gaieté. Différence entre *joie* et *gaieté*, I, 110, *b*.
Gaillard. Différence entre *gai* et *gaillard*. I, 552, *a*.
Gaillardement. Place de cet adverbe. I, 552, *a*.
Galamment. Place de cet adverbe. I, 552, *a*.
Galant. Place de cet adjectif. Ses différentes significations. Origine de ce mot. I, 552, *a*, *b*.
Galanterie. Ses différentes significations. I, 552, *b*; 553, *a*.
Galimatias. Son orthographe. Différence entre *galimatias* et *phebus*. Galimatias simple. Galimatias double. I, 553, *a*.
Gallicisme. Ce que c'est. Exemples. I, 553, *a*, *b*; 554, *a*.

Garde. Pluriel des substantifs dans la composition desquels entre le mot *garde*. I, 554, *a*, *b*.
Garder. Ses différentes significations. Son emploi. I, 554, *b*.
Gâte-enfant. Son pluriel. I, 554, *b*; 555, *a*.
Gâte-métier, Gâte-pâte. Leur pluriel. I, 555, *c*.
Gauche. Place de cet adjectif. I, 555, *a*.
Gauchement. Place de cet adverbe. I, 555, *a*.
Gaucherie. Définition obscure qu'en donne l'Académie. Ce qu'on entend par ce mot. I, 555, *a*.
Gaulois. Place de cet adjectif. I, 555, *a*, *b*.
Gémir. Les poètes le disent des personnes et des choses. I, 555, *b*.
Général. Place de cet adjectif. Différence entre *général* et *universel*. I, 555, *b*; 556, *a*.
Généralement. Place de cet adverbe. Son emploi. I, 556, *a*.
Générateur. Place de cet adjectif. I, 556, *a*.
Génératif. Place de cet adjectif. I, 556, *a*.
Généreusement. Place de cet adverbe. I, 556, *a*.
Généreux. Place de cet adjectif. I, 556, *a*.
Générosité. Quand il prend un pluriel. I, 556, *a*.
Génie. Ses différentes significations. Ce qu'on entend par *une expression de génie*, par *génie d'une langue*. Emploi du mot génie en parlant d'un homme. I, 156, *a*, *b*.
Genre. Ce que c'est. *Genre*, en grammaire. Règles pour connaître les genres des substantifs. — *Genre*, en littérature, se dit pour style. *Le genre simple*, *le genre sublime*, *le genre médiocre*. Nuances entre le simple et le sublime. I, 559, *b*; jusqu'à 556, *a*. — II, 275, *b*; 276, *b*.
Gens. Différentes significations de ce mot. Quand il est masculin ou féminin. Solution de quelques difficultés. I, 559, *a*, *b*.
Gens de lettres. Ce qu'on entend par ce mot. Différence entre *un homme de lettres*, *un homme d'esprit* et *un bel esprit*. I, 559, *b*; 560, *a*.
Gentil. Place de cet adjectif. I, 560, *b*.
Gentilhomme. Son pluriel. I, 560, *b*.
Germain. Mots auxquels il se joint. Son emploi. I, 561, *a*.
Germanique. Place de cet adjectif. I, 561, *a*.
Gester. Mot nouveau proposé par Mercier. I, 561, *a*.
Gesticulateur. On peut dire au féminin *gesticulatrice*. I, 561, *a*.
Giboyeux, Gigantesque, Ginguet. Place de ces adjectifs. I, 561, *b*.
Glace. Quelques emplois figurés de ce mot. I, 561, *b*.
Glacer. Quelques emplois figurés de ce verbe. I, 561, *b*; 562, *a*.
Glacial. Place de cet adjectif. Il n'a point de masculin au pluriel. I, 562, *a*.
Glaive. Diverses acceptions de ce mot. I, 562, *a*.
Glapissant, Glissant. Place de ces adjectifs. I, 562, *b*.
Gloire. Mauvaise définition de l'Académie. Explication que Voltaire donne de ce mot. *Vaine gloire*, *fausse gloire*. Ce que c'est. Son pluriel. I, 563, *a*.
Glorieusement. Place de cet adverbe. I, 563, *a*.
Glorieux. Adjectif. Ses différentes significations. I, 563, *a*, *b*.
Glorieux. Substantif. Différence entre le *glorieux*, le *fier*, l'*avantageux*, l'*orgueilleux*. I, 563, *a*.
Glorifier. Il se prend tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part. I, 563, *b*.
Glouton. Place de cet adjectif. I, 563, *b*.
Gloutonnement. Place de cet adverbe. I, 563, *b*.
Glu. Son emploi au figuré. I, 564 *b*; 564, *a*.
Gluant, Glutineux. Place de ces adjectifs. I, 564, *a*.
Gobe-mouches. Son pluriel. I, 564, *a*.
Goberger (se). Véritable signification de ce mot. I, 564, *a*.
Goguenard. Place de cet adjectif. I, 564, *a*.
Golfe. Différence entre *golfe*, *baie* et *anse*. I, 145, *a*.
Gonfler. Explication incomplète de l'Académie. Son emploi au figuré. I, 564, *a*, *b*.
Gothique. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend en peinture par *manière gothique*. I, 564, *b*.
Gouffre. Son emploi au figuré. I, 564. *b*.
Gourmand. Place de cet adjectif. I, 564, *b*.
Gourmander. Emploi de ce mot. I, 564, *b*.
Gout. Ses différentes significations. Quand il prend un pluriel. Explication de ce proverbe : *On ne peut pas disputer des goûts*. Ce que c'est que le goût, selon Voltaire. En quoi consiste le goût.

Ce que c'est au propre et au figuré que *le bon goût*, *le mauvais goût*, *le goût dépravé*. *Le goût* n'est point arbitraire. En quoi il consiste, par quoi il se fortifie. I, 564, *a*, jusqu'à 566, *b*.

Goûter. Différence entre *goûter un mets*, *goûter d'un mets*, et *goûter à un mets*. I, 566, *b*.

Goutte. Critique de ces locutions, *n'y voir goutte*, *n'y entendre goutte*. I, 566, *b*; 567, *a*.

Gouvernement. Différence entre *État* et *gouvernement*. I, 472, *a*, *b*.

Gouverner. Diverses significations de ce mot. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. I, 567, *b*.

Grâce. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. En quoi consistent les grâces. A quels sujets elle conviennent. En quoi consistent les grâces de la diction. Abus des grâces. Ce qu'on entend par *avoir de la grâce*. Autres emplois du mot *grâce*. I, 567, *b*; 568, *a*.

Gracieusement. Place de cet adverbe. I, 568. *a*.

Gracieux. Place de cet adjectif. Signification de ce mot. En quoi consiste ce qu'on appelle *le gracieux*. I, 568, *a*, *b*.

Gradation. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Exemples de différentes espèces de gradations. Effets de la gradation. I, 568, *b*.

Graillon. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est. I, 569, *b*.

Grammaire. Ce qu'on entend par ce mot. Défaut de la plupart de nos grammaires. Examen critique d'une grammaire prétendue simplifiée. Manière d'enseigner une langue à des enfans. I, 569, *a*, jusqu'à 572, *a*.

Grammairien. Ce qu'on entendait autrefois par *grammairien* et *grammatiste*. Idée que l'on applique aujourd'hui à ce mot. I, 572, *a*, *b*.

Grammatical. Place de cet adjectif. I, 572, *b*.

Grammaticalement. Place de cet adverbe. I, 572, *b*.

Grammatiste. Différence entre *grammairien* et *grammatiste*. Voyez *Grammairien*.

Grand. Place de cet adjectif. Différentes significations qu'il prend selon ces places. Sa signification en parlant d'une femme. L'*e* muet de *grande* s'élide quelquefois. Différence entre *gros* et *grand*. I, 572, *b*, jusqu'à 573, *b*.

Grandement. Place de cet adverbe. I, 573, *b*.

Grandeur. Sa signification en physique et en morale. *Grandeur de Dieu*. Morceau de poésie où l'on trouve de belles images de la grandeur de Dieu. I, 573, *b*, jusqu'à 574, *b*.

Grandiose. Ce qu'on entend par ce mot. I, 574 *b*; 575, *a*.

Grandiosité. Significations de ce mot. I, 575, *a*.

Grandir. Dans quel sens il prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. I, 575, *a*.

Gras. Place de cet adjectif. Ses significations. I, 575, *a*.

Gratification. Mauvaise définition de l'Académie. Véritable signification de ce mot I, 575, *b*.

Gratis. Place de cet adverbe. I, 575, *b*.

Gratitude. Différence entre *gratitude* et *reconnaissance*. I, 575, *b*; 576, *a*.

Gratte-cu. Son pluriel. I, 576, *a*.

Gratuit. Place de cet adjectif. I, 576, *a*.

Gratuitement. Place de cet adverbe. 576, *a*.

Grave. Signification de ce mot dans le sens physique et dans le sens moral. I, 576, *a*.

Gravement. Place de cet adverbe. I, 576, *b*.

Graveur. En parlant d'une femme, on ne dit pas *une femme graveuse*, mais *une femme graveur*. I, 576, *b*.

Gravité. Ce qu'il signifie dans le sens moral. En quoi la *gravité* diffère de la *décence* et de la *dignité*. I, 576, *a*, *b*.

Grec, Grêle, Grief. Place de ces adjectifs. I, 577, *a*.

Grièvement. Place de cet adverbe. I, 577, *b*.

Grippe-sou. Son pluriel. I, 577, *b*.

Grogneur. Place de cet adjectif. I, 577.

Gros. Place de cet adjectif. Ses différentes significations. I, 577, *b*; 578, *a*.

Grosseur. Différence entre *grosseur* et *tumeur*. I, 678, *a*.

Grossier. Place de cet adjectif. I, 578, *b*.

Grossièrement. Place de cet adverbe. I, 578, *b*.

Grotesque. Place de cet adjectif. I, 578, *b*.

Grotesquement. Place de cet adverbe. I, 578, *b*.

Gruger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. I, 578, *b*.

Guenilleux. Omission de l'Académie. Ce qu'il signifie. I, 579, *a*.

Guenon. Mauvaise définition de l'Académie. Ce mot est bas. I, 579, *a*.

Guère. Différence entre *guère* et *guères*. Doit-on dire, *il ne s'en faut guère*, ou *il ne s'en faut de guère*? *Il*

s'en faut de beaucoup, on *il s'en faut beaucoup*. I, 579, *a*, *b*.

Guerre. Dans quel cas peut-on dire, *faire la guerre avec quelqu'un?* I, 579, *b*.

Gueux. Fausse explication de ce mot. Abus que l'on fait de ce mot. I, 580, *a*.

Guide-âne. Son pluriel. I, 580, *a*.

Guilleret. Place de cet adjectif. I, 580, *b*.

H.

H. Prononciation de cette lettre. Quand elle est aspirée. Effets de l'aspiration. *H* muet. Son effet. Mots où il faut aspirer le *h*. Consonnes après lesquelles on emploie le *h*. Prononciation de ces consonnes. Liste de tous les mots où la lettre *h* est aspirée. I, 581, *a*, jusqu'à 584, *a*.

Habile. Place de cet adjectif. Véritable signification de ce mot. Il régit la préposition *à*. I, 584, *b*; 585, *a*.

Habilement. Place de cet adverbe. I. 585, *a*.

Habit. Il est banni du style noble. I, 585, *b*.

Habitation. Différence entre *domicile* et *habitation*. I, 384, *a*.

Habitude. Il régit la préposition *à* et la préposition *de*. Acception de ce mot omise par l'Académie. I, 585, *b*. Différence entre *habitude*, *coutume* et *accoutumance*. I, 32, *a*.

Habituel. Place de cet adjectif. I, 585, *b*.

Habituellement. Place de cet adverbe. I, 585, *b*.

Habituer. Il régit *à* devant les noms et les verbes. I, 586, *a*.

Hagard. Place de cet adjectif. I, 585, *a*.

Haine. Quand il a un pluriel. I, 586, *a*.

Haineux. Place de cet adjectif. I, 586, *a*.

Haïr. Variation dans l'orthographe et la prononciation, dans la conjugaison de ce verbe, 586, *b*.

Haïssable. Place de cet adjectif. I, 586, *b*.

Haleine. Quand il prend un pluriel en parlant des vents. I, 586, *b*.

Happelourde. Fausse application de ce mot faite par l'Académie. I, 587, *a*, *b*.

Haquenée. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est. I, 587, *b*.

Haquet. Mauvaise définition de l'Académie. Ce que c'est. I, 587, *b*.

Harceler. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. I, 587, *b*; 188, *a*.

Hardi. Place de cet adjectif. Sa véritable signification. I, 588, *a*.

Hardiesse. Il régit *à* et *de*. I, 588, *a*.

Hardiment. Place de cet adverbe. I, 588, *a*.

Hargnerie. Mot inusité employé par J.-J. Rousseau. I, 588, *a*.

Hargneux. Place de cet adjectif. I, 588, *a*.

Harmonie. Signification de ce mot. Différence entre *harmonie* et *mélodie*. Quel est le but de l'harmonie dans le discours. En quoi consistent les principes de l'harmonie. Exemples d'harmonie dans la prose. Trois sortes d'harmonie dans la poésie : l'harmonie du style, l'harmonie qui consiste dans le rapport des sons et des mots avec l'objet de la pensée, et l'harmonie artificielle. En quoi consiste l'harmonie artificielle. Dans quels cas ce mot prend-il un pluriel? I, 588, *a*, jusqu'à 591, *b*.

Harmonieusement. Place de cet adverbe. I, 591, *b*.

Harmonieux. Place de cet adjectif. Il se dit des choses et des personnes. I, 591, *b*.

Harmonique. Place de cet adjectif. I, 571, *b*; 592, *a*

Harmoniquement. Place de cet adverbe. I, 592, *a*.

Hasard. Sa prononciation. Ce qu'on entend par ce mot. Différence entre *hasard*, *fatalité* et *destin*. I, 508, *a*, *b*.

Hasarder (se). Il régit tantôt *à*, tantôt *de*. I, 592, *b*.

Hasardeusement. Place de cet adverbe. I, 592, *b*.

Hasardeux. Place de cet adjectif. I, 592, *b*.

Hase. Signification de ce mot. Application indécente qu'en fait l'Académie. I, 592, *b*.

Hâtif. Place de cet adjectif. I, 593, *a*.

Hâtivement. Place de cet adverbe. I, 593, *a*.

Hausse-col. Son pluriel. I, 593, *a*.

Haut. Place de cet adjectif. Sa place lorsqu'il est adverbe. I, 593, *a*.

Haut-de-chausse, Haute-contre, Haute-lice, Haute-lutte. Quel est le pluriel de ces substantifs composés. I, 593, *b*.

Have. Place de cet adjectif. I, 593, *b*; 594, *a*.

Havre-sac. Son pluriel. I, 594, *a*.

He. Emploi de cette interjection. I, 594, *a*.

Hebdomadaire. Place de cet adjectif. I, 594, *a*.

Hébéter. Variation de l'orthographe et de la prononciation dans la conjugaison de ce verbe. I, 594, *a*.

Hémistiche. Ce que c'est. Son emploi,

Différence entre l'*hémistiche* et la *césure*. I, 594, *b*; 595, *a*, *b*.
Héréditaire. Place de cet adjectif. I, 596, *a*.
Héréditairement. Place de cet adverbe. I, 596, *a*.
Hérésie. Sa signification primitive. Sa signification actuelle. I, 596, *a*. Voyez *Hérétique*.
Hérétique. Place de cet adjectif. Signification odieuse que l'on donne à ce mot, ainsi qu'à celui d'hérésie. I, *a*, *b*.
Herisser. Observations sur l'emploi de ce mot au propre et au figuré. I, 596, *b*.
Héritage. Signification de ce mot. I, 596, *b*.
Hériter. Ce verbe peut-il être employé activement? I, 597, *a*.
Héroïque. Place de cet adjectif. Peut-il se dire des personnes? I, 597, *a*.
Héroiquement. Place de cet adverbe. I, 567, *b*.
Héroïsme. Fausse explication qu'en donne l'Académie. Explication détaillée de la signification de ce mot. I, 597, *b*.
Hésitation. Omission de l'Académie. Signification de ce mot. Il régit *sur* devant les noms, et *à* devant les verbes. I, 598, *a*.
Heure. Différence entre *être à sa dernière heure*, ou *être à son heure dernière*. I, 598, *a*, *b*.
Heureusement. Sa prononciation. Sa place. Il est quelquefois suivi de *que*. I, 598, *b*.
Heureux. Place de cet adjectif. Il régit *à*, *en*, ou *de*. Ce qu'on entend par *pensée heureuse*, *repartie heureuse*, *physionomie heureuse*, *climats heureux*. Diverses autres applications de ce mot. I, 598, *b*; 599, *a*.
Heurter. Différence entre *heurter* et *frapper*. I, 599, *a*, *b*.
Hexamètre. Place de cet adjectif. Caractère de notre vers hexamètre. Son uniformité. Moyens d'en diminuer l'effet. I, 599, *b*; 600, *a*.
Hiatus. Ce que c'est. Différence entre *hiatus* et *bâillement*. I, 600, *a*, *b*.
Hideusement. Place de cet adverbe. I, 600, *b*.
Hideux. Place de cet adjectif. I, 600, *b*.
Hier. Place de cet adverbe. Sa prononciation. Acception omise par l'Académie. I, 601, *b*.
Histoire. Ce qu'on exige aujourd'hui des historiens. Règles I, 601, *b*; 602, *a*.
Historiographe. Différence entre *historiographe* et *historien*. I, 602, *a*.
Historique. Place de cet adjectif. I, 602, *a*.
Historiquement. Place de cet adverbe. I, 602, *a*
Hiver. Son emploi au figuré. I, 602, *a*.
Ho. ce que marque cette interjection. I, 602, *a*.
Hochet. Son emploi au figuré. I, 602, *b*.
Hola. Emploi de ce mot. Son pluriel. I, 602, *b*.
Hollander, Hollande, Hollandais. Observations sur l'aspiration du *h* dans ces mots. I, 602, *b*.
Homélie. Fausse définition de l'Académie. Origine de ce mot. Différence entre *homélie* et *sermon*. I, 602, *b*.
Homicide. Signification de ce mot. Son emploi. I, 602, *b*; 603, *a*.
Homme. Ses différentes significations. *Gens* est souvent le pluriel du mot *homme*. I, 603, *a*.
Hommasse. Il ne se dit que d'une femme I, 603, *b*.
Homonyme. Ce qu'on entend par ce mot. *Homonyme univoque*, *homonyme équivoque*. Ce que c'est. Règles pour l'usage de ces deux espèces d'homonymes. Place de ce mot quand il est pris adjectivement. Listes des homonymes qui ont une signification différente, selon qu'ils sont prononcés longs ou brefs. I, 603, *b*, jusqu'à 605, *a*.
Hongrie. Observation sur l'aspiration du *h* de ce mot. I, 605, *a*.
Hongrois. Place de cet adjectif. I, 605, *a*.
Honnête. Place de cet adjectif. Différence entre *honnête homme* et *homme honnête*. Quel est le pluriel d'*honnête homme*? Abus de cette expression. I, 606, *a*.
Honnêtement. Place de cet adverbe. I, 606, *a*.
Honnêteté. Quand il prend un pluriel. I, 606, *a*.
Honneur. diverses acceptions de ce mot. I, 606, *a*, *b*.
Honorable. Place de cet adjectif. Abus de ce mot. I, 607, *a*.
Honorablement. Place de cet adverbe. I, 607, *a*.
Honte. Ce mot n'a point de pluriel. Il régit quelquefois *à* ou *de*. Différence entre *avoir honte à mentir*, et *avoir honte de mentir*. I, 607, *a*, *b*; 608, *a*.
Honteusement. Place de cet adverbe. I, 608, *a*.
Honteux. Place de cet adjectif. *Être honteux de*, *être honteux devant quelqu'un*. I, 608, *a*, *b*.
Horde. Origine de ce mot. Abus qu'on en a fait. I, 608, *b*.

Horoscope. Genre de ce mot. I, 608, *b*.
Horreur. Abus de ce mot. I, 609, *a*.
Horriblement. Place de cet adverbe. I, 609, *a*.
Hors. Cette préposition régit *de*. Observations sur ce régime. I, 609. *a*, *b*.
Hors-oeuvre. Son pluriel. I, 609, *b*.
Hospice. Ancienne signification de ce mot. Sa signification actuelle. I, 609, *b*; 610, *a*.
Hostile. Place de cet adjectif. I, 610, *a*.
Hostilement. Place de cet adverbe. I, 610, *a*.
Hôte, Hôtesse. Explication fautive que l'Académie donne de ce mot I, 610, *a*.
Hôtel. Fausse définition de l'Académie. Différence entre *maison*, *hôtel*, *palais*, *château*. I, 610, *a*.
Hôtellerie. Différence entre *hôtellerie* et *auberge*. I, 610, *a*.
Hourvari. L'Académie confond ce mot avec *boulevari* et *ourvari* qui n'est pas français. I, 610, *b*.
Houssard. Sa prononciation. Ce qu'on entend aujourd'hui par ce mot. I, 610, *b*.
Huguenot. Origine de ce mot. Il n'est plus employé aujourd'hui. I, 610, *b*; 611, *a*.
Huile. Faut-il dire, *huile d'olives*, ou *huile d'olive*: *baril d'olives*, ou *baril d'olive*. I, 315, *a*, jusqu'à 317, *b*.
Huit. Sa prononciation. I, 611, *a*.
Humanité. Mauvaise explication qu'en donne l'Académie. Ce que c'est. Ce qu'on entend par *les humanités*. I, 611, *a*, *b*.
Humble. Place de cet adjectif. Il se prend aussi substantivement. L'Académie confond les deux acceptions. I, 611, *b*.
Humblement. Place de cet adverbe. I, 611, *b*.
Humeur. Différence entre *être d'humeur* et *être en humeur*. Ce qu'on entend par *bonne humeur*. I, 612, *a*.
Humide. Place de cet adjectif. I, 612, *a*.
Humidement. Place de cet adverbe. I, 612, *a*.
Humiliant. Place de cet adjectif. I, 612, *b*.
Hure. Abus que l'Académie fait de ce mot. I, 612, *b*.
Hurluberlu. Emploi de ce mot. I, 612, *b*.
Hydre. Son genre. I, 612, *b*.
Hymen. Sa prononciation. I, 612, *b*.
Hymne. Son genre. I, 613, *a*.
Hyperbole. Ce qu'on entend par ce mot. Emploi des hyperboles. I, 613, *b*.
Hyperbolique. Place de cet adjectif. I, 613, *b*; 614, *a*.
Hyperboliquement. Place de cet adverbe. I, 614, *a*.
Hypocondre, Hypocondriaque. Place de ces adjectifs. I, 614, *a*.
Hypocrite. Place de cet adjectif. I, 614, *a*. Différence entre *cafard* et *hypocrite*. I, 173, *b*.
Hypotypose. Ce que c'est. Exemples. I, 614, *b*.

I.

I. Sa prononciation. II, 1, *a*; jusqu'à 3, *a*.
Ici. Place de cet adverbe. Étendue de sa signification. Différence entre *ici* et *là*. II, 3, *a*.
Idéal. Place de cet adjectif. Il fait au pluriel masculin *idéaux*. Ce qu'on entend par *idéal* en peinture, en sculpture, en poésie et en musique. *Beau idéal*. II, 3, *a*; jusqu'à 5, *a*.
Idée. Ce qu'on entend par ce mot. Formation des idées générales. Ce qu'on entend par idées abstraites. Différence entre une *idée claire* et une *idée obscure*, une *idée distincte* et une *idée confuse*. Ce qu'on entend par *idées adéquates*. Ce qu'il faut observer pour se procurer des idées distinctes. II, 5, *a*; jusqu'à 9, *a*.
Idiome. Fausse définition de l'Académie. Différence entre *langue* et *idiome*. II, 10, *a*; 125, *b*; 126, *a*.
Idiot. Fausse définition qu'en donne l'Académie. Ce qu'on entend par ce mot. Différence entre *idiot*, *imbécile* et *stupide*. II, 10, *a*, *b*.
Idiotisme. Ce qu'on entend par ce mot. C'est le seul terme qu'on puisse employer dans bien des occasions. II, 10, *b*.
Idolâtre. Place de cet adjectif. Au figuré, il régit la préposition *de*. II, 10, *b*.
Idole. Quand il régit la préposition *de*. II, 10, *b*.
Idylle. Son genre. Différence entre l'*idylle* et l'*églogue*. II, 10, *b*; 11, *a*.
Ignominieux. Place de cet adjectif. Sa prononciation. II, 11, *b*.
Ignorance. Sa prononciation. Quand il a un pluriel. II, 11, *b*.
Ignorant. Place de cet adjectif. Sa prononciation. Il a une signification plus étendue que le verbe *ignorer*. Il régit quelquefois *sur* et *en*. II, 11, *b*; 12, *a*.
Ignorer. Sa prononciation. Définition

incomplète de l'Académie. Ses acceptions. Le verbe *ignorer*, suivi de *que*, régit le subjonctif quand la phrase est affirmative, et l'indicatif quand elle est négative. Explication à cette règle. II, 12, *a*.

IL. Son emploi. Usage du *t* euphonique avec ce pronom. Règles sur la répétion de ce pronom. Différence entre *il est* et *il y a*; entre *il y a plaisir de* et *il y a plaisir à*. II, 12, *a*, jusqu'à 15, *b*.

ILLÉGAL. Place de cet adjectif. II, 15, *b*.

ILLÉGITIME. Place de cet adjectif. II, 15., *b*.

ILLÉGITIMEMENT. Place de cet adverbe. II, 15, *b*.

ILLICITE. Place de cet adjectif. II, 16, *a*.

ILLICITEMENT. Place de cet adverbe. II, 16, *a*.

ILLISIBLE, INLISIBLE. Place de ces deux adjectifs. Leur différence. II, 16, *a*, *b*.

ILLUSION. Ce que c'est. Illusion dans la tragédie. Il y a tel spectacle dont l'illusion pleine serait révoltante ou péniblement douloureuse. Dans le comique rien ne répugne à une pleine illusion. II, 16, *a*, jusqu'à 19, *a*.

ILLUSOIRE. Place de cet adjectif. II, 19, *a*.

ILLUSOIREMENT. Place de cet adverbe. II, 19, *a*.

ILLUSTRE. Place de cet adjectif. II, 19, *a*.

IMAGE. Ce qu'on entend par ce mot en éloquence et en poésie. Les langues, à les analyser avec soin, ne sont presque toutes qu'un recueil d'images que l'on emploie sans s'en apercevoir. Il est des images qu'il faut laisser au peuple, il en est qu'il faut conserver au langage héroïque, il en est de communes à tous les tons et à tous les styles. Choix dans l'emploi des images. Moyen de s'assurer de la justesse et de la clarté d'une image. Les images qui ont le plus de vivacité doivent avoir la préférence. Ménagemens que doit garder le poète comme poète dans le choix des images. Économie et sobriété dans la distribution des images. Deux règles à observer pour éviter la profusion des images, et ne les employer qu'à propos. Continuation de la même image. Abus des images. II, 19, *a*, jusqu'à 23, *a*.

IMAGINATION. On distingue l'imagination active et la passive. Ce qu'on entend par l'une et par l'autre. Imagination de détail, ce que c'est. Usage de l'imagination. II, 23, *b*; 24, *a*, *b*.

IMAGINER. Différence entre *imaginer* et *s'imaginer*. II, 24, *b*; 25, *a*.

IMBÉCILE. Différence entre les *imbéciles* et les *fous*. Son emploi. Sa place. II, 25, *a*, *b*. Différence entre *idiot*, *imbécile* et *stupide*. II, 10, *a*, *b*.

IMBERBE. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 25, *b*.

IMBOIRE. Ce mot, employé par J.-J. Rousseau à l'infinitif, ne l'est communément qu'au participe.

IMBROGLIO. Sa prononciation. II, 25, *b*; 26, *a*.

IMITABLE. Emploi de cet adjectif avec la négative. II, 26, *a*.

IMITATEUR. En parlant d'une femme, on dit *imitatrice*. II, 26, *a*.

IMITATIF. Ce qu'on entend par *phrases imitatives*. II, 26, *a*, *b*.

IMITATION. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Choix d'un bon modèle. Caractère de la bonne imitation. Exemples. Comment on doit imiter les anciens. II, 26, *b*; 27, *a*, *b*.

IMITER. Différence entre *imiter l'exemple* et *suivre l'exemple*. II, 28, *a*, *b*.

IMMANQUABLE. Place de cet adjectif. II, 28, *b*.

IMMANQUABLEMENT. Sa prononciation. Sa place. II, 28, *b*.

IMMATÉRIEL. Sa prononciation. Sa place. II, 28, *b*.

IMMENSE. Sa prononciation. Sa place. Sa signification. II, 29, *a*.

IMMENSÉMENT. Prononciation et place de cet adverbe. II, 29, *a*.

IMMINENT. Prononciation et place de cet adjectif. II, 29, *b*. Différence entre *éminent* et *imminent*. I, 424, *a*.

IMMODESTE. Place de cet adjectif. II, 29, *b*.

IMMODESTEMENT. Place de cet adverbe. II, 29, *b*.

IMMORAL. Prononciation et place de cet adjectif. Emploi de ce mot. II, 30, *a*, *b*.

IMPAIR. Place de cet adjectif. II, 30, *b*.

IMPARDONNABLE. Peut-on dire, *une personne pardonnable*, *une personne impardonnable*? II, 30, *b*, jusqu'à 32, *a*.

IMPARFAIT. Ce que signifie ce mot en grammaire. Examen détaillé de la règle générale qui dit, que lorsque dans une phrase il y a deux verbes correspondans dont le premier est au passé, le second doit être à l'imparfait. II, 32, *a*, jusqu'à 40, *a*, *b*.

IMPARFAITEMENT. Place de cet adverbe. II, 40, *b*.

Impartial. Place de cet adjectif. II, 40, b.
Impasse. Mot proposé par Voltaire au lieu de *cul-de-sac*. II, 40, b.
Impatiemment. Place de cet adverbe. II, 40, a, b.
Impatient. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois *de*. II, 41, a.
Impénétrable. Place de cet adjectif. II, 41, a, b.
Impératif. Ce que signifie ce mot en grammaire. Temps que l'on donne à ce mode. Formation de ses personnes. II, 41, b; 42, a, b.
Impérativement. Place de cet adverbe. II, 42, b.
Imperceptiblement. Place de cet adverbe II, 42, b.
Impérial. Place de cet adjectif. On dit au pluriel *impériaux*. II, 42, a.
Impérieusement. Place de cet adverbe. II, 42, b.
Impérissable, Imperméable. Place de ces adjectifs. II, 42, b; 43, a.
Impersonnel. Signification de ce mot en grammaire. Ce que c'est que les *verbes impersonnels*. II, 43, a, b.
Impertinence. Ce que signifiait ce mot autrefois; ce qu'il signifie aujourd'hui. II, 43, b.
Impertinent. Sa place comme adjectif. Sa signification comme substantif. II; 43, b; 44, a.
Imperturbable. Place de cet adjectif. Ses différens emplois. II, 44, a.
Imperturbablement. Place de cet adverbe. II, 44, a.
Impétueusement. Place de cet adverbe. II, 44, a, b.
Impétueux. Place de cet adjectif. Sa signification. Son emploi. II, 44, b.
Impie, Impitoyable. Place de ces adjectifs II, 44, b.
Impitoyablement. Place de cet adverbe. II, 44, b.
Implacable. Place de cet adjectif. II, 44, b.
Implexe, en littérature *Ouvrage simple*, *ouvrage implexe*. II, 44, b; 45, a.
Implicite. Signification de ce mot. Sa place. Ce qu'on entend par *volonté implicite*, par *foi implicite*. II, 45, a.
Implicitement. Place de cet adverbe. II, 45, a.
Implorer. Il se dit des personnes et des choses II, 45, a.
Impoli. Place de cet adjectif. II, 45, a.
Impoliment. Place de cet adverbe. II, 45, a, b.
Impolitique. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 45, b.
Importer. Son emploi. Il régit *de* et *à*. Solution de quelques difficultés. I, 45, b; 46, a.
Importun. Place de cet adjectif. II, 46, a, b.
Importunément. Place de cet adverbe. II, 46, b.
Importuner. Il peut régir la préposition *de* II, 46, b.
Imposer Solution des difficultés sur l'emploi de ce mot, avec ou sans le mot *en*. II, 46, b, jusqu'à 48, a.
Impossible, Impotent. Place de ces adjectifs. II, 48, a, b.
Impraticable. Sa signification. Il se dit des choses et des personnes. Réfutation d'une opinion de Féraud. II, 48, b.
Imprécation. Sa signification. Ce que c'est en littérature. II, 48, b; 49, a, b.
Imprenable, Imprescriptible, Imprévoyant, Imprévu, Improbable. Place de ces adjectifs. II, 49, a.
Improbateur. On dit au féminin *improbatrice*. II, 49, a.
Improbation. Différence entre *désapprobation* et *improbation*. I, 348, a, b.
Impromptu. Ce que c'est. Son pluriel. Règles. II, 49, b.
Impropre. Place de cet adjectif. Ce qu'il signifie en grammaire. Termes impropres. Exemples. II, 49, b.
Improprement. Place de cet adverbe. II, 50, a.
Impropriété *dans le langage*. Ce que c'est. II, 50, a.
Improuver. Différence entre *désapprouver* et *improuver*. I, 348, b.
Improvisateur. On dit au féminin *improvisatrice*. II, 50, a.
Imprudemment. Place de cet adverbe. II, 50, a.
Imprudence. Quand il a un pluriel. II, 50, a, b
Imprudent. Place de cet adjectif. II, 50, b.
Impudeur. On le confond souvent avec *impudence*. II, 50, b; 51, a
Impuissance. Erreur de l'Académie. Véritable signification de ce mot. Il n'a point de pluriel. II, 51, a.
Impuissant. Place de cet adjectif. II, 51, a.
Impunément. Place de cet adverbe. II, 51, a.
Impuni, Impur. Place de ces adjectifs. II, 51, a, b.
In. Particule prépositive. Ses usages. Observations nouvelles sur les mots dans lesquels entre cette particule. II, 51, b, jusqu'à 53, a.
Inaccommodable, Inaccordable, Inaccostable, Inaccoutumé, Inachevé,

INACTIF, INADMISSIBLE. Place de ces adjectifs. II, 53, *b*; 54, *a*.
INADVERTANCE. Véritable signification de ce mot. II, 54, *a*.
INAIMABLE. Pourquoi cet adjectif n'est pas admissible. II, 54, *b*.
INALIÉNABLE, INALTÉRABLE. Place de ces adjectifs. II, 54, *b*; 55, *a*.
INAMOVIBLE, INANIMÉ. Place de ces adjectifs. II, 55, *a*.
INANITÉ. Différence entre *inanité* et *inutilité*. II, 55, *a*, *b*.
INAPERÇU. Signification de cet adjectif. II, 55, *a*.
INAPPLIQUÉ, INAPPRÉCIABLE. Place de ces adjectifs. II, 55, *b*.
INAPPRIVOISABLE. Emploi de cet adjectif. II, 55, *b*.
INAPTE. Mot nouveau. Différence entre *inapte* et *inepte*. II, 55, *b*; 56, *a*.
INARTICULÉ. Place de cet adjectif. II, 56, *a*.
INASSIDUITÉ. Mot nouveau qui mérite d'être adopté. II, 56, *n*.
INATTAQUABLE, INATTENDU, INATTENTIF, INCAPABLE. Place de ces adjectifs. II, 56, *a*, *b*.
INCAGUER. Vieux mot inusité. II, 56, *b*.
INCENDIAIRE. Application de ce mot au figuré. II, 56, *b*.
INCENDIE. Mauvaise définition de ce mot. Différence entre *incendie* et *embrasement*. II, 56, *b*.
INCERTAIN. Place de cet adjectif. II, 56, *b*.
INCERTAINEMENT. Place de cet adverbe. II, 56, *b*.
INCESSAMMENT. Place de cet adverbe. II, 56, *b*.
INCESTUEUX. Place de cet adjectif. II, 56, *b*; 57, *a*.
INCIDEMMENT. Place de cet adverbe. II, 57, *a*.
INCIDENT. Place de cet adjectif. *Proposition incidente*, ce que c'est. Deux sortes de propositions incidentes. Règles sur l'emploi des propositions incidentes. II, 57, *a*, *b*; 58, *a*, *b*.
INCIDENT, substantif. Ce que c'est dans un poëme. Choix des incidens. II, 58, *b*; 59, *a*.
INCISE. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Exemples. II, 59, *a*.
INCISIF, INCIVIL. Place de ces adjectifs. II, 59, *a*.
INCIVILEMENT. Place de cet adverbe. II, 59, *a*.
INCLÉMENCE. Emploi de ce mot. II, 59, *a*.
INCLINATION. Signification de ce mot. Différence entre les *inclinations* et les *passions*, entre les *inclinations* et l'*instinct*, entre l'*inclination* et le *penchant*. II, 59, *b*; 60, *a*.
INCOGNITO. Sa prononciation. II, 60, *a*.
INCOHÉRENT, INCOMBUSTIBLE, INCOMMODE, INCOMMUNICABLE, INCOMPARABLE, INCOMPATIBLE, INCOMPLET, INCOMPRÉHENSIBLE, INCONCEVABLE, INCONCILIABLE, INCONGRU. Place de ces adjectifs. II, 60, *a*, jusqu'à 61, *a*.
INCONNU. Signification de ce mot. Sa place. Il régit quelquefois la préposition *à*. II, 61, *a*, *b*.
INCONSÉQUENT. Explication de la signification de ce mot. II, 61, *b*.
INCONSIDÉRÉ. Signification de cet adjectif. Sa place. II, 61, *b*.
INCONSIDÉRÉMENT. Place de cet adjectif. II, 61, *b*.
INCONSOLABLE, INCONTESTABLE, INCONTINENT. Place de ces adjectifs. II, 62, *a*.
INCORPOREL, INCORRECT, INCORRIGIBLE, INCORRUPTIBLE, INCRÉDULE, INCROYABLE. Place de ces adjectifs. II, 62, *a*, *b*; 63, *a*.
INCULTE. Emploi de cet adjectif. II, 63, *a*.
INCURABLE. Place de cet adjectif. II, 63, *a*.
INDÉCEMMENT. Sa prononciation. Sa place. II, 63, *b*.
INDÉCENCE. Quand il prend un pluriel. II, 63, *b*.
INDÉCENT, INDÉCIS, INDÉCLINABLE. Place de ces adjectifs. II, 63, *b*.
INDÉFINI. Place de cet adjectif. Sa signification en grammaire. Ce qu'on entend par *mot indéfini*, par *sens indéfini*. II, 63, *b*; 64, *a*.
INDÉFINIMENT. Place de cet adverbe. II, 64, *a*.
INDÉFINISSABLE, INDÉLÉBILE, INDÉLIBÉRÉ. Place de cet adjectif. II, 64, *a*, *b*.
INDEMNE. Place de cet adjectif. Sa prononciation. II, 64, *b*.
INDÉPENDAMMENT. Place de cet adverbe. Son régime. II, 64, *b*.
INDÉPENDANT. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois *de*. II, 64, *b*.
INDESTRUCTIBLE. Place de cet adjectif. II, 64, *b*; 65, *a*.
INDÉTERMINÉMENT. Place de cet adverbe. II, 65, *a*.
INDÉVOT. Place de cet adjectif. II, 65, *a*.
INDÉVOTEMENT. Place de cet adverbe. II, 65, *a*.
INDICATEUR. On dit au féminin *indicatrice*. II, 65, *a*.
INDICATIF. Ce qu'on entend en grammaire par *indicatif* ou *mode indicatif*. Expressions qui demandent après elles

le mode indicatif. Différences principales entre l'*indicatif* et le *subjonctif*. Règle. Exemples. II, 65, *a*, *b*; 66, *a*.
Indicible. Place de cet adjectif. II, 66, *a*.
Indienne. Mauvaise définition de l'Académie. II, 66, *a*.
Indifféremment. Place de cet adverbe. II, 66, *a*.
Indifférent. Place de cet adjectif. II, 66, *a*.
Indigent. Place de cet adjectif. Emploi nouveau de ce mot par Voltaire. II, 66, *a*.
Indigeste. Signification de ce mot. Ce qu'on entend par un *climat indigeste*. II, 66, *a*, *b*.
Indignation. Ce que c'est. Différence entre *indignation* et *colère*. II, 66, *b*.
Indigne. Place de cet adjectif. Sa prononciation. Il ne se prend qu'en mauvaise part. On est *indigne du bien*, et non du mal. II, 66, *b*.
Indignement. Place de cet adverbe. Sa prononciation. II, 66, *b*; 67, *a*.
Indignité. Sa prononciation. Quand il prend un pluriel. II, 67, *b*.
Indisciplinable, Indiscipliné. Place de ces adjectifs. II, 67, *b*.
Indiscret. Place de cet adjectif. Différentes significations de ce mot. II, 67, *a*.
Indiscrètement. Place de cet adverbe. II, 67, *b*.
Indiscrétion. Quand il prend un pluriel. II, 67, *b*.
Indispensable. Place de cet adjectif. II, 67, *b*; 68, *a*.
Indispensablement. Place de cet adverbe. II, 68, *a*.
Indisposé. Acceptions de cet adjectif. II, 68, *a*.
Indisputable, Indissoluble. Place de ces adjectifs. II, 68, *a*.
Indissolublement. Place de cet adverbe. II, 68, *a*.
Indistinct. Place de cet adjectif. II, 68, *a*.
Indistinctement. Place de cet adverbe. II, 68, *b*.
Individuel. Place de cet adjectif. II, 68, *b*.
Individuellement. Place de cet adverbe. II, 68, *b*.
Indivisible. Place de cet adjectif. II, 68, *b*.
Indivisiblement. Place de cet adverbe. II, 68, *b*.
Indocile. Place de cet adjectif. II, 68, *b*. On lui a fait régir la préposition *à*. II, 68, *b*; 69, *a*.
Indolent. Place de cet adjectif. II, 69, *a*.
Indomptable. Sa prononciation. Sa place. II, 69, *a*.
Indu, Indubitable. Place de ces adjectifs. II, 69, *a*.
Induction. Différence entre *induction* et *analogie*. II, 69, *a*, *b*.
Induire. Différence entre *induire en erreur* et *induire à erreur*. II, 69, *b*.
Indulgence. Quand il prend un pluriel. II, 69, *b*.
Indulgent. Place de cet adjectif. Il régit *à* et *pour*. II, 69, *b*.
Indûment. Place de cet adverbe. II, 69, *b*.
Industrie. Mauvaise définition de l'Académie. Explication détaillée des diverses significations de ce mot. II, 69, *b*; 70, *a*, *b*.
Industrieusement. Place de cet adverbe. II, 70, *b*.
Industrieux, Inébranlable. Place de ces adjectifs. II, 70, *b*.
Inébranlablement. Place de cet adverbe. II, 70, *b*.
Ineffable. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 70, *b*; 71, *a*.
Ineffaçable, Inefficace, Inégal. Place de ces adjectifs. II, 71, *a*.
Inégalement. Place de cet adverbe. II, 71, *a*.
Inélégamment. Place de cet adverbe. II, 71, *a*.
Inéligible, Inénarrable, Inepte, Inépuisable, Inerte, Inespéré. Place de ces adjectifs. II, 71, *b*.
Inepte. Différence entre *inepte* et *inapte*. II, 55, *b*; 56, *a*.
Inespérément. Adverbe qui ne se dit que des événemens favorables. II, 71, *b*.
Inestimable. Signification de cet adjectif. Sa place. Il ne se dit que des choses. II, 71, *b*; 72, *a*.
Inévitable, Inexact, Inexcusable, Inexécutable, Inexorable. Place de ces adjectifs. II, 72, *a*.
Inexorablement. Place de cet adverbe. II, 72, *a*.
Inexpérimenté. Place de cet adjectif. Nouvelle acception de ce mot proposée par Mercier. II, 72, *a*.
Inexpiable, Inexplicable, Inexprimable, Inexpugnable, Inextinguible, Inextricable, Infaillible. Place de ces adjectifs. II, 72, *b*.
Infailliblement. Place de cet adverbe. II, 73, *a*.
Infaisable. Place de cet adjectif. II, 73, *a*.
Inflammant, Infatigable. Place de ces adjectifs. II, 73, *a*.
Infatigablement. Place de cet adverbe. II, 73, *a*, *b*.

INFECT. Place et emploi de cet adjectif. II, 73, *b*.

INFECTER. Sa signification est plus étendue que celle de l'adjectif *infect*. Il se dit au physique et au moral. Différence entre *infester* et *infecter*. II, 73, *b*.

INFÉLICITÉ. Raisons pour lesquelles ce mot ne peut être admis dans la langue. II, 73, *b*.

INFÉRIEUR, INFERNAL, INFERTILE, INFIDÈLE, INFIME, INFINI. Place de ces ces adjectifs. II, 74, *a*.

INFINIMENT. Place de cet adverbe. II, 74, *a*.

INFINITÉ. Quand il prend un pluriel. II, 74, *a*, *b*.

INFINITIF. Emploi de ce mode. Règles. II, 74, *b*; 75, *a*.

INFIRME, INFLAMMABLE, INFLAMMATOIRE, INFLEXIBLE. Place de ces adjectifs. II, 75, *a*.

INFLEXION. Différence entre *inflexion* et *terminaison*. II, 75, *b*.

INFORME, INFORTUNÉ. Place de ces adjectifs. II, 75, *b*.

INFRACTEUR. On peut dire au féminin *infractrice*. II, 75, *b*; 76, *a*.

INFRUCTUEUSEMENT. Place de cet adverbe. II, 76, *a*.

INFRUCTUEUX, INFUS, INGAMBE. Place de ces adjectifs. II, 76, *a*.

INGÉNIEUSEMENT. Place de cet adverbe. II, 76, *b*.

INGÉNIEUX. Ce que signifie cet adjectif. Il se dit des personnes et des choses. Emploi des choses ingénieuses. Place de l'adjectif *ingénieux*. Il régit quelquefois la préposition *à*. II, 76, *b*.

INGÉNU. Place de cet adjectif. II, 76, *b*; 77, *a*.

INGÉNUITÉ. Mauvaise définition de l'Académie. Différence entre l'*ingénuité*, la *naïveté*, la *franchise* et la *simplicité*. II, 77, *a*.

INGÉNUMENT. Place de cet adjectif. II, 77, *a*.

INGRAT. Place de cet adjectif. En par[illegible]ant des choses, il régit *à*. On lui fait qu[illegible]elquefois régir mal à propos *vis-à-vis*. II, [illegible]77, *a*.

INGRATITU[illegible]DE. Quand il prend un pluriel. II, 77, *b*.

INHABILETÉ. Il [illegible]marque une nuance de blâme au-dessus de [illegible]*impéritie*. II, 77, *b*.

INHABILE. Place de [illegible] cet adjectif. II, 77, *b*.

INHABILLÉ. Ce mot est-il [illegible]dmissible? II, 77, *b*.

INHABITABLE, INHABITÉ, INH[illegible]RENT, INHUMAIN. Place de ces adjectifs. II, [illegible]77, *b*; 78, *a*.

INHUMAINEMENT. Place de cet adverbe. II, 78, *a*.

INIMITABLE. Il signifie qui ne peut être imité, et non pas qu'on ne doit pas imiter. Sa place. Dans le style soutenu, il peut régir la préposition *à*. II, 78, *a*.

ININTELLIGIBLE. Place de cet adjectif. II, 78, *a*.

INIQUE. Signification de cet adjectif. Sa place. II, 78, *b*.

INIQUEMENT. Place de cet adverbe. II, 78, *b*.

INITIAL. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 78, *b*.

INJURE. Ses différentes significations. Différence entre *tort* et *injure*. Dans quelle acception il est bas. II, 78, *b*; 79, *a*.

INJURIEUR. Mot nouveau qui n'est pas admissible. Pourquoi? II, 79, *a*.

INJURIEUSEMENT. Place de cet adverbe. II, 79, *a*.

INJURIEUX, INJUSTE. Place de ces adjectifs. II, 79, *a*, *b*.

INLISIBLE. Voyez *Illisible*.

INLOUABLE. Pourquoi ce mot nouveau n'est-il pas admissible? II, 79, *b*; 80, *a*, *b*.

INNÉ. Place de cet adjectif. II, 80, *b*.

INNÉCESSITÉ. Pourquoi ce mot nouveau ne peut être admis. II, 80, *b*.

INNOCEMMENT. Place de cet adverbe. II, 80, *b*.

INNOCENCE. Il n'a point de pluriel. II, 80, *b*.

INNOCENT. Sa prononciation. Sa place. II, 80, *b*.

INNOMBRABLE. Prononciation de cet adjectif. Variation de son acception. Sa place. II, 81, *a*.

INOBSERVATION. Différence entre *inobservation* et *inobservance*. II, 81, *a*.

INOBSERVÉ. Pourquoi ce mot nouveau est-il inadmissible? II, 81, *a*.

INOPINÉ. Place de cet adjectif. Il se dit des événemens heureux et malheureux. II, 81, *a*.

INOPINÉMENT. Place de cet adverbe. II, 81, *a*.

INOUI. Significations de cet adjectif. Sa place. II, 81, *b*.

INQUIET. Sa place. Il régit *de* et *sur*. II, 81, *b*.

INQUIÉTANT. Place de cet adjectif. II, 81, *b*.

INQUIÉTUDE. Les diverses causes de l'inquiétude. II, 81, *b*.

INSAGESSE. Pourquoi ce mot nouveau est-il inadmissible? II, 81, *b*; 82, *a*.

INSALUBRE, INSATIABLE. Place de ces adjectifs. II, 82, *a*. On dit *insatiable de*.

Insatiablement. Place de cet adverbe. II, *a*.
Inscu. Observation sur son orthographe. II, 82, *b*.
Insensé. Son emploi. Sa place. II, 82, *b*.
Insensible. Place de cet adjectif. II, 82, *b*.
Inséparable. Ses divers emplois. Son régime, en parlant des choses. II, 82, *b*.
Inséparablement. Place de cet adverbe. II, 82, *b*.
Insidieusement. Place de cet adverbe. II, 82, *b*.
Insidieux. Son emploi. Sa place. II, 82, *b*; 83, *a*.
Insigne. Sa prononciation. Sa signification. Il se prend en bonne et en mauvaise part. Sa place. II, 83, *a*.
Insignifiant. Sa prononciation. Sa place II, 83, *a*.
Insinuant, Insipide. Place de ces adjectifs. II, 83, *a*.
Insipider. Raisons pour lesquelles ce verbe ne peut pas être admis dans la langue. II, 83, *a*, *b*.
Insistance. Mot nouveau. Son emploi. II, 83 *b*.
Insister. Différence entre *insister à* et *insister sur*. II, 83, *b*.
Insociable. Place de cet adjectif. II, 83, *b*.
Insolemment. Place de cet adverbe. II, 83, *b*.
Insolence. En quoi elle consiste. Quand ce mot prend le pluriel. II, 84, *a*.
Insolent. Place de cet adjectif. Il régit *dans*, *en* et *avec*. II, 84, *a*.
Insoluble, Insouciant, Insoumis, Insoutenable. Place de ces adjectifs. II, 84, *a*.
Inspecteur. On dit au féminin *inspectrice*. II, 84, *a*.
Inspirer. Peut-il régir la préposition *dans*? Raisons pour l'affirmative. II, 84, *a*, *b*.
Instamment. Place de cet adverbe. II, 84, *b*; 85, *a*.
Instance. Il n'est point usité au singulier, si ce n'est en terme de palais. II, 85, *a*.
Instant. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 85, *a*.—*A l'instant*. Place de cette expression adverbiale. II, 85, *a*.
Instantané. Emploi et place de cet adjectif. II, 85, *a*.
Instigateur. On dit au féminin, *instigatrice*. II, 85, *a*.
Instiguer. Emploi de ce mot. II, 85, *a*, *b*.
Instituteur. On dit au féminin, *institutrice*. II, 85, *b*.
Instructif. Place de cet adjectif. II, 85, *b*.
Instruction. Observation sur l'expression *avoir de l'instruction*. II, 85, *b*.
Instruire. Il régit *à* devant un infinitif, et *par* devant les noms. On dit aussi *instruire d'exemple*. II, 85, *b*; 86, *a*.
Instrumental. Place de cet adjectif. Il n'a point de pluriel masculin. II, 86, *a*.
Insuccès. Mot nouveau. Raisons pour lesquelles on ne devrait pas l'admettre dans la langue. II, 86, *a*.
Insuffisant, Insultant. Place de ces adjectifs. II, 86, *a*.
Insulte. Son genre. II, 86, *b*.
Insulter. Différence entre *insulter quelqu'un* et *insulter à quelqu'un*. II, 86, *b*.
Insupportable. Place de cet adjectif. Il se dit des choses et des personnes. II, 86, *b*.
Insurmontable. Place de cet adjectif. Sa signification. II, 86, *b*; 87, *a*.
Intact. Place de cet adjectif. II, 87, *a*.
Intarissable. Origine de cet adjectif. Sa place. II, 87, *a*.
Intègre, Intellectuel, Intelligent, Intelligible. Place de ces adjectifs. II, 87, *a*.
Intelligiblement. Place de cet adverbe. II, 87, *a*.
Intempérant. Place de cet adjectif. II, 87, *a*.
Intention. Différence entre *il a intention de nuire*, et *il a l'intention de nuire*. II, 87, *a*, *b*.
Intéressant. Place de cet adjectif. II, 87, *b*.
Intérêt. Ses diverses acceptions. Ce qu'il signifie en littérature. On distingue l'intérêt de la chose et l'intérêt de l'art. Moyens de faire naître l'intérêt. Choix de la nature. L'intérêt le plus vif, le plus touchant, le plus fort, est celui de l'action dramatique. II, 87, *b*, jusqu'à 90, *a*.
Intérieur. Place de cet adjectif. II, 90, *a*.
Intérieurement. Place de cet adverbe. II, 90, *a*.
Interjection. Ce que c'est en grammaire. Liste des mots destinés à former des interjections, et des passions auxquelles elles ont rapport. Place des interjections. II, 90, *a*, *b*.

INTERRÈGNE. Son genre. II, 90, *b*.

INTERLOCUTEUR. On dit au féminin, *interlocutrice*. II, 90, *b*.

INTERMÉDIAIRE, INTERMINABLE, INTERMITTENT, INTERNE, INTERPRÉTATIF. Place de ces adjectifs. II, 90, *b*; 91, *a*.

INTERROGANT. *Point interrogant*. Ce que c'est. Sa place. II, 91, *a*.

INTERROGATIF. Place de cet adjectif. Y a-t-il dans la langue des termes proprement interrogatifs? Comment on marque le tour interrogatif. II, 91, *b*, 92, *a*.

INTERROGATION. En littérature, ce que c'est. Quand elle exige après elle l'indicatif ou le subjonctif. II, 92, *a*, *b*.

INTERROGER. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Il régit *de* et *sur*. II, 92, *b*.

INTERRUPTION ou RÉTICENCE. En littérature, ce que c'est. Exemples. Quand il convient d'employer cette figure. II, 93, *a*.

INTESTIN, INTIME, INTOLÉRABLE, INTOLÉRANT. Place de ces adjectifs. II, 93, *a*.

INTONATION. Diverses significations de ce mot. Ce qu'il signifie en littérature. Ce qu'il faut observer dans les intonations. II, 93, *b*; 94, *a*.

INTRADUISIBLE, INTRAITABLE, INTRANSITIF. Place de ces adjectifs. II, 94, *a*.

INTRÉPIDE. Place de cet adjectif. Différence entre *l'intrépide* et *le furieux*. II, 94, *b*.

INTRÉPIDEMENT. Place de cet adverbe. II, 94, *b*.

INTRIGANT. Son orthographe. Sa place. II, 94, *b*.

INTRINSÈQUE. Différentes significations de ce mot. Sa place. II, 94, *b*.

INTRINSÈQUEMENT. Place de cet adverbe. II, 94, *b*.

INTRODUCTEUR. On dit au féminin *introductrice*. II, 94, *b*.

INTROUVÉ. Pourquoi ce mot nouveau n'est-il pas admissible? II, 94, *b*; 95, *a*.

INUSITÉ. Différence entre *inusité* et *désusité*. I, 357, *a*.

INUTILE. Place de cet adjectif. Avec le verbe *être*, il régit tantôt *de*, tantôt *a*. II, 95, *a*.

INUTILITÉ. Différence entre *inutilité* et *inanité*. II, 55, *a*, *b*.

INUTILEMENT. Place de cet adverbe. Son influence sur la construction quand il est au commencement de la phrase. II, 95, *a*.

INVARIABLE. Place de cet adjectif. Abus qu'on en fait. Ce qu'il signifie en grammaire. II, 95, *b*.

INVENDABLE. Place de cet adjectif. II, 95, *b*.

INVENDU. Voyez *Introuvé*.

INVENTION. En littérature, ce que c'est. II, 96, *a*.

INVENTIONNER. Mot nouveau qui n'est pas admissible. II, 96, *a*.

INVÉRITÉ. Mot nouveau qui n'est pas admissible. II, 96, *a*.

INVERSION. Ce que c'est. Règles sur l'inversion. Exemples. II, 96, *a*, jusqu'à 99, *b*.

INVESTIGATION. Mot nouveau employé par J.-J. Rousseau et que l'usage a adopté. II, 99, *a*.

INVINCIBLE, INVIOLABLE, INVISIBLE. Place de ces adjectifs. II, 99, *b*; 100, *a*.

INVOCATION, en poésie. Ce que c'est. Elle est nécessaire dans un poëme épique. II, 100, *a*.

INVOLONTAIRE. Différence entre les *actions volontaires* et les *actions involontaires*. Place de cet adjectif. II, 100, *a*, *b*.

INVOLONTAIREMENT. Place de cet adverbe. II, 100, *a*, *b*.

INVRAISEMBLABLE. Sa prononciation. II, 100, *b*.

INVULNÉRABLE. Place de cet adjectif. II, 100, *b*.

IRIS. Recherches sur le genre de ce nom. II, 100, *b*; 101, *a*, *b*.

IRONIE. Ce que c'est. Exemple. Ce qui sert à faire connaître l'ironie. II, 101, *b*; 102, *a*.

IRONIQUE. Place de cet adjectif. II, 102, *a*.

IRONIQUEMENT. Place de cet adverbe. II, 102, *a*.

IRRAISONNABLE. Place de cet adjectif. Différence entre *irraisonnable* et *déraisonnable*. II, 102, *a*.

IRRÉCONCILIABLE. Sa prononciation. Sa place. II, 102, *a*.

IRRÉCONCILIABLEMENT. Place de cet adverbe. II, 102, *a*.

IRRÉCONCILIÉS. La Harpe veut qu'on admette ce mot. Observation sur cette admission. II, 102, *a*, *b*.

IRRÉCUSABLE, IRRÉFLÉCHI, IRRÉFRAGABLE. Place de ces adjectifs. II, 102, *b*.

IRRÉGULIER. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend en grammaire par *verbes irréguliers*. Verbes irréguliers de toutes les conjugaisons. II, 102, *b*, jusqu'à 105, *a*.

IRRÉGULIÈREMENT, IRRÉLIGIEUSEMENT. Place de ces adverbes. II, 105, *a*.

IRRÉMÉDIABLE, IRRÉMISSIBLE, IRRÉPARABLE. Place de ces adjectifs. II, 105, *a*.

IRRÉPARÉ. Dans quels cas on peut l'employer. II, 105, *b*.

IRRÉPRÉHENSIBLE, IRRÉPROCHABLE, IR-

Irrésistible, Irrésolu. Place de ces adjectifs. II, 105, *b*.
Irrespecté. Mot nouveau qui ne doit point être admis. II, 105, *b*; 106, *a*.
Irréussite. Mot nouveau qui ne peut être admis. II, 106, *a*.
Irrévocable. Place de cet adjectif. Ses acceptions. II, 106, *a*.
Irrévoqué. Cas où l'on peut se servir de ce mot. II, 106, *a*, *b*.
Irritable. Place de cet adjectif. II, 106, *b*.
Irriter. Diverses applications de ce mot. II, 106, *b*.
Isoler. Fausse définition de l'Académie. II, 106, *b*.
Isolisme. Mot nouveau qui ne peut être admis. II, 106, *b*.
Itératif. Place de cet adjectif. II, 106, *b*.
Itérativement. Place de cet adverbe. II, 107, *a*.
Ivoire. Son genre. II, 107, *a*.
Ivre. Sa Place. Il régit souvent la préposition *de*. Quand il a un pluriel. II, 107, *a*.

J.

J. Sa prononciation. Le son qui lui est propre. Il le conserve au commencement des mots. Il ne se redouble point. Il a toujours le son que l'on donne au *g* avant *e* et *i*. On l'emploie dans presque tous les mots où l'on entend le son de *ja*, *jo*, *ju*, II, 107, *a*, *b*.
Jaillir. Erreur de l'Académie. II, 107, *b*.
Jaillissant. Place de cet adjectif. Sa prononciation. II, 107, *b*.
Jalousie. Différence entre *jalousie* et *envie*. II, 107, *b*.
Jaloux. Place de cet adjectif. Quelquefois il régit *de* devant les noms et devant les verbes. II, 108, *a*.
Jamais. Place de cet adverbe. Il est ordinairement accompagné de la négative *ne*. Il régit la préposition *de*. Différence entre *à jamais* et *pour jamais*. II, 108, *a*.
Japper. Voyez *Aboyer*.
Jargon. Diverses acceptions de ce mot. II, 108, *a*, *b*.
Jauger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 108, *a*, *b*.
Jaunâtre, Jaune. Place de ces adjectifs. II, 108, *b*.
Je. Son emploi. Sa place. Son dur et désagréable qu'il présente après certains verbes. Moyen de l'éviter. Sa répétition. Règle. II, 108, *b*; 109, *a*.
Jésus. Sa prononciation. II, 109, *a*.
Jeter. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 109, *a*, *b*.
Jeu. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Son emploi. Exemple. II, 109, *b*; 110, *a*.
Jeune. Ses différens sens, selon qu'il est placé avant ou après son substantif. On dit *jeune homme* au singulier, et *jeunes gens* au pluriel. II, 110, *a*.
Joie. Différence entre *j'ai de la joie à vous voir*, et *je n'ai pas eu la joie de le voir*. Autres phrases où ce mot est employé. Différence entre *joie* et *gaieté*. II, 110, *a*, *b*.
Joignant. Place de cet adjectif. II, 110, *b*.
Joindre. Il régit tantôt la préposition *à*, tantôt la préposition *avec*. Différence de son emploi avec l'un ou l'autre de ces régimes. II, 111, *a*.
Joint, Ci-joint. Orthographe de ces mots dans différens cas. II, 111, *a*.
Joli. Place de cet adjectif. II, 111, *a*.
Joliment. Place de cet adverbe. II, 111, *a*.
Joncher. Observations sur l'emploi de ce verbe. II, 111, *a*, *b*.
Jonction. Différence entre *jonction* et *union*. II, 111, *b*.
Joue. Erreur de l'Académie. II, 111, *b*.
Jouer. Observations sur la conjugaison de ce verbe. Son emploi. II, 111, *b*; 112, *a*.
Jouet. Emploi de ce mot dans le style noble. Exemples. II, 112, *a*.
Jouir. Observation sur l'emploi de ce mot. II, 112, *a*.
Jour. Différentes acceptions de ce mot. Son emploi. II, 112, *b*.
Journalier. Place de cet adjectif. II, 112, *b*.
Journellement. Place de cet adverbe. II, 113, *a*
Jovial. Place de cet adjectif. Il n'a point de pluriel au masculin. II, 113, *a*.
Joyeusement. Place de cet adverbe. II, 113, *a*,
Joyeux. Place de cet adjectif. II, 113, *a*.
Judicieusement. Place de cet adverbe. II, 113, *a*.
Judicieux. Place de cet adjectif. II, 113, *a*.
Juger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Il régit *de*, *par*, et *à*. II, 113, *a*.
Jusque. Son emploi. II, 113, *b*; 114, *a*.
Juste. Place de cet adjectif. II, 114, *a*.

Justement. Place de cet adverbe. II, 114, *a*.

Justesse. Il n'a point de pluriel. En quoi consistent la *justesse du langage*, *la justesse de la pensée*, *la justesse de l'esprit?* II, 114, *b*. Différence entre la *justesse* et la *précision*. II, 379, *a*.

L.

L. Son propre de cette lettre. Elle se conserve toujours au commencement des mots, et au milieu des mots lorsqu'elle est entre deux voyelles. Sa prononciation à la fin des mots. *L* mouillé; comment on l'indique. Liste alphabétique des mots où l'on mouille un *l* ou deux *l*. II, 115, *a*, jusqu'à 122, *a*.

Là. Place de cet adverbe. Ce qu'il marque. Ses différens emplois. II, 122, *a*, *b*.

Labial. Ce qu'on entend en grammaire par *articulations labiales*, par *consonnes labiales*, par *lettres labiales*. II, 122, *b*; 123, *a*.

Laborieusement. Place de cet adverbe. II, 123, *a*.

Laborieux. Place de cet adjectif. II, 123, *a*.

Laboriosité. Mot nouveau qui n'est point admissible. II, 123, *a*.

Lâche. Diverses acceptions de cet adjectif. Sa place. II, 123, *b*.

Lâchement. Place de cet adverbe. II, 123, *b*.

Lâcher. Diverses applications de ce mot. II, 123, *b*.

Laconique. Différence entre *laconique* et *concis*. II, 123, *b*; 124, *a*.

Laconisme. Signification de ce mot. II, 124, *a*.

Ladre. Place de cet adjectif. Erreur de l'Académie. II, 124, *a*.

Laid. Sa signification. Peut-on dire *une laide mode*, *des vers laids?* Abus que l'Académie fait de ce mot. II, 124, *a*, *b*.

Laideron. Erreur de l'Académie. II, 124, *b*.

Laisser. Faut-il dire, *ne pas laisser de faire*, ou *ne pas laisser que de faire?* II, 124, *b*; 125, *a*.

Lambeau. En parlant des ouvrages d'esprit, il se prend toujours en mauvaise part. II, 125, *a*.

Lambiner. Origine de ce mot. Sa signification. II, 125, *a*.

Lamentable. Place de cet adjectif. Exemples. II, 125, *a*, *b*.

Lamentablement. Place de cet adverbe. II, 125, *b*.

Lamentation. Différence entre *lamentation* et *plainte*. II, 125, *b*.

Lamenter. Omission de l'Académie. II, 125, *b*.

Lancer. Différence entre *se lancer* et *s'élancer*. II, 125, *b*.

Langage. Mauvaise explication de l'Académie. Différence entre *langue*, *idiome*, et *langage*. Emploi du mot *langage*. Moyen le plus sûr d'acquérir une connaissance parfaite des finesses de notre langue. Examen de la pureté de la langue, d'après la comédie du *Misanthrope*. Examen de la pureté de la langue d'après la tragédie de *Pompée*, de Pierre Corneille. II, 125, *a*, jusqu'à 130, *a*.

Langue. Différence entre *langue* et *idiome*. II, 10, *a*; 125, *b*; 126, *a*.

Langue française. Catalogue des mots celtiques qui ont été conservés dans la langue. Corruption de la langue. Exemples. II, 130, *b*, jusqu'à 135, *a*.

Languissamment. Place de cet adverbe. II, 135, *a*.

Languissant, Large. Place de ces adjectifs. II, 135, *a*.

Largement. Place de cet adverbe. II, 135, *a*.

Largesse. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. II, 135, *a*, *b*.

Larme. Différence entre *larmes* et *pleurs*. II, 135, *b*, jusqu'à 137, *b*.

Las. Place de cet adjectif. II, 137, *b*.

Latéral. Place de cet adjectif. II, 138, *a*.

Lavement. Histoire de ce mot. Différence entre *lavement* et *remède*. II, 138, *a*, *b*.

Le, La, Les. Comment on distingue que ces mots sont articles ou pronoms. Ces pronoms se disent des personnes et des choses, et font toujours l'office de régimes directs. Répétition de ces pronoms. Ils ne peuvent pas se rapporter à des mots pris indéterminément. Leur place. Étendue de leur signification. Que doit répondre une femme si on lui demande *êtes-vous malade*, ou *êtes-vous la malade dont on m'a parlé?* si on lui demande, *êtes-vous mère*, ou *êtes-vous la mère de cet enfant?* *Le* ne prend ni genre, ni nombre, lorsque, joint avec *plus*, *moins*, ou *mieux*, il forme avec eux un superlatif adverbe. Observations sur la prononciation du pronom *le*. II, 138, *b*, jusqu'à 141, *a*.

Légalement. Place de cet adverbe. II, 141, *a*.

Léger. Sa prononciation. Sa place. II, 141, *a*.

LÉGÈREMENT. Place de cet adverbe. II, 141, *b*.

LÉGÈRETÉ. Différentes significations de ce mot. Quand il prend un pluriel. II, 141, *b*.

LÉGISLATEUR. On dit au féminin *législatrice*. II, 141, *b*.

LÉGITIME. Place de cet adjectif. II, 141, *b*

LÉGITIMEMENT. Place de cet adverbe. II, 141, *b*.

LEGS. Sa prononciation. II, 141, *b*.

LÉGUME. Définition incomplète de l'Académie. II, 141, *b*; 142, *a*.

LENT. Place de cet adjectif. Il régit *dans* devant les noms, et *à* devant les verbes. II, 142, *a*.

LENTEMENT. Place de cet adverbe. II, 142, *a*.

LEQUEL, LAQUELLE, LESQUELS, LESQUELLES. Emploi de ces adjectifs conjonctifs. Exemples. II, 142, *a*, *b*.

LESTE. Place de cet adjectif. II, 142, *b*.

LESTEMENT. Place de cet adverbe. II, 142, *b*.

LETTRES. Caractères représentatifs des élémens de la voix. Diverses sortes de lettres. — *Lettres familières*, ce que c'est. Exemples de mauvaises lettres. Exemples de bonnes lettres. II, 143, *b*; jusqu'à 146, *a*.

LEUR. Usage de cet adjectif possessif. Sa place. Sa répétition. II, 146, *a*, *b*; 147, *a*.

LEUR, pronom. Ce qu'il signifie. Son emploi, sa place. II, 147, *a*.

LEVANT. Différence entre le *Levant* et l'*Orient*. II, 147, *a*.

LIAISON. Le principe de la plus grande liaison des idées doit diriger tout homme qui veut énoncer clairement ses pensées. Ce que c'est que la liaison des idées. Exemple. Altération de la liaison des idées par des changemens dans cet exemple. Emploi des idées accessoires. Exemples défectueux. Examen de ces exemples. Exemples où la liaison des idées est bien observée. II, 147, *b*, jusqu'à 153, *a*.

LIBÉRAL. Place de cet adjectif. Il fait *libéraux* au pluriel masculin. Emploi nouveau que l'on a fait de ce mot. II, 153, *a*, *b*.

LIBÉRALITÉ. Quand il prend un pluriel. II, 153, *b*.

LIBERTÉ. Quand il prend un pluriel. Pièces de vers sur la liberté de l'homme. II, 153, *b*, jusqu'à 154, *b*.

LIBRE. Place de cet adjectif. II, 155, *a*.

LIBREMENT. Place de cet adverbe. II, 155, *a*.

LICENCE. Ce qu'on entend par *licence poétique*. Exemples. II, 155, *a*, *b*.

LICENCIEUSEMENT. Place de cet adverbe. II, 155, *b*.

LICENCIEUX, LICITE. Place de ces adjectifs. II, 155, *b*.

LICITEMENT. Place de cet adverbe. II, 155, *b*.

LIEN. Sa prononciation. Son emploi au propre et au figuré. II, 155, *b*.

LIEU. Différence entre *lieu* et *endroit*. *Au lieu de*, préposition qui régit *de*. *Lieux communs*. Ce qu'on entend par ce mot. *Les lieux communs de la morale*, *les lieux communs de la controverse*. II, 156, *a*, *b*.

LIMITROPHE, LIMONEUX, LIMPIDE. Place de ces adjectifs. II, 156, *a*, *b*.

LIMONADIER. Différence entre *cafetier* et *limonadier*. I, 173, *b*.

LINGUAL. Place de cet adjectif. En grammaire, *articulations linguales*, *consonnes linguales*. II, 156, *b*; 157, *a*, *b*.

LIQUIDE. Place de cet adjectif. Ce qu'on appelle en grammaire *consonnes liquides*. II, 157, *b*.

LIQUOREUX. Place de cet adjectif. II, 157, *b*.

LIRE. Sa conjugaison. Faut-il dire, *lis-je bien?* ou *lisé-je bien? Lire sur*, *lire dans*. II, 157, *b*; 158, *a*.

LIS. Sa prononciation. II, 158, *a*, *b*.

LISIBLE. Place de cet adjectif. II, 158, *b*.

LISIBLEMENT. Place de cet adverbe. II, 158, *b*.

LIT. Emploi de ce mot au figuré. II, 158, *b*.

LITIGIEUX. Place de cet adjectif. II, 158, *b*.

LITOTE. Ce que c'est. Exemples. II, 159, *a*.

LITTÉRAIRE, LITTÉRAL. Place de ces adjectifs. II, 159, *a*.

LITTÉRALEMENT. Place de cet adverbe. II, 159, *a*.

LIVIDE, LOCAL. Place de ces adjectifs. II, 159, *a*.

LOGIS. Emploi de ce mot. II, 159, *b*.

LOGOGRIPHE. Ce que c'est. En quoi il consiste. II, 159, *b*.

LOGOMACHIE. Diverses significations de ce mot. Exemples de ces diverses sortes de logomachies. II, 159, *b*; 160, *a*, *b*.

LOIN. Adverbe qui est quelquefois précédé et quelquefois suivi de la préposition *de*. Sa place. Faut-il dire *de loin à loin*, ou *de loin en loin*? Différence entre *non loin de* et *près de*. *Bien loin* est suivi ou de la préposition *de*

avec l'infinitif, ou de *que* avec le subjonctif. II, 160, *b*; 161, *a*.
Lointain, Loisible. Place de ces adjectifs. II, 161, *a*.
Loisir. Son régime. *Être de loisir*, *avoir le loisir*. II, 161, *a*.
Long. Place de cet adjectif. II, 161, *a*.
Long-temps. Place de cet adverbe. II, 161, *a*.
Longuement. Sa prononciation. Sa place. II, 161, *a*.
Longueur, en littérature. Différence entre *longueur* et *longueurs*. Exemples. II, 161, *a*, *b*; 162, *a*.
Lors. Ce mot joint à *que* est une conjonction. Sa prononciation. Il régit ordinairement l'indicatif. II, 162, *a*, *b*.
Louable. Place de cet adjectif. II, 162, *b*.
Louanger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 162, *b*.
Louche. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend par une *phrase louche*. Exemples. II, 162, *b*; 163, *a*.
Lourd. Place de cet adjectif. II, 163, *a*.
Lourdement. Place de cet adverbe. II, 163, *a*.
Loyal. Place de cet adjectif. II, 163, *a*.
Loyalement. Place de cet adverbe. II, 163, *a*.
Lubrique, Lucide, Lucratif. Place de ces adjectifs. II, 163, *a*, *b*.
Lugubre. Il se dit des personnes et des choses. Sa place. II, 163, *b*.
Lugubrement. Place de cet adverbe. II, 163, *b*.
Lui. Pronom de la troisième personne du singulier. Sa fonction principale. Il ne se dit ordinairement que des personnes. En parlant des choses, on emploie le pronom *en*, au lieu de *de lui*. Exemples. *Lui*, comme régime indirect, est commun aux deux genres, mais en deux cas seulement. *Lui* est des deux genres, quand le verbe est à l'impératif; mais cette règle n'est pas sans exception. On dit, *donnez-lui* et *donnez à lui*. Différence entre ces deux locutions. Autres règles. II, 163, *b*; 164, *a*, *b*.
Luire. Conjugaison de ce verbe. II, 164, *b*.
Lumière. On ne dit pas aujourd'hui, *mettre un livre en lumière*. Emploi de ce mot au figuré. II, 165, *a*.
Lumineux, Lunaire, Lunatique, Lustral. Place de ces adjectifs. II, 165, *a*, *b*.
Luxure. Signification de ce mot. Son emploi. II, 165, *b*.
Luxurieux. Place de cet adjectif. Son Emploi. II, 165, *b*.
Lyrique. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend par poésie lyrique. Caractère de la *poésie lyrique*. II, 165, *b*; 166, *a*.

M.

M. Son propre de cette lettre. Elle conserve ce son au commencement des mots. Quand elle est le signe de nasalité. Lorsqu'elle est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une. II, 166, *a*, *b*.
Machinal. Place de cet adjectif. II, 166, *b*.
Machinalement. Place de cet adverbe. II, 166, *b*.
Machine, en poésie dramatique. Ce que c'est. II, 166, *b*.
Madame. Usage de ce mot dans les pièces de théâtre. II, 166, *b*; 167, *a*.
Madré. Place de cet adjectif. II, 167, *a*.
Madrigal. Ce que c'est. En quoi il consiste. II, 167, *a*.
Magie. Ce qu'on entend par *magie du style*. II, 167, *a*.
Magistral. Place de cet adjectif. Il n'a point de pluriel masculin. II, 167, *b*.
Magnanime. Signification et place de cet adjectif. II, 167, *b*.
Magnifique. Sa prononciation. Sa signification. Sa place. II, 167, *b*; 168, *a*.
Magnifiquement. Place de cet adverbe. II, 168, *a*.
Maigre. Place de cet adjectif. II, 168, *a*.
Main. Étendue de son emploi au figuré. II, 168, *a*, *b*.
Maint. On ne le souffre plus aujourd'hui que dans le style marotique. Différence entre *maint* et *plusieurs*. II, 168, *b*; 169, *a*.
Maintenir. Signification de ce mot. II, 169, *a*.
Maintien. Ses différentes significations. II, 169, *a*.
Mais. Son usage. Sa place. Il se prend quelquefois substantivement. II, 169, *a*, *b*.
Maison. Différence entre *maison*, *hôtel*, *palais*, *château*. Différence entre *maison de campagne* et *maison des champs*. Ce que signifie *maison* au figuré. II, 169, *b*.
Maîtresse, dans le sens d'amante, est banni du style noble. II, 170, *a*.
Majesté. Variation dans le genre de ce mot. II, 170, *a*.

Majestueux. Place de cet adjectif. II, 170, *a*.
Majuscule. Ce qu'on entend par *lettres majuscules*. Leur emploi en prose et en poésie. L'usage actuel supprime plusieurs majuscules initiales. On fait fort bien de conserver les majuscules, lorsqu'elles servent à prévenir une équivoque. II, 170, *b*; 171, *a*, *b*; 172, *a*.
Mal. Différence entre *avoir bien du mal* et *avoir bien de la peine*. II, 172, *a*.
Mal. Place de cet adverbe. Différence entre *se mal trouver* et *se trouver mal*. II, 172, *a*, *b*.
Malade. Place de cet adjectif. II, 172, *b*.
Maladif. Place de cet adjectif. Différence entre *maladif* et *valétudinaire*. II, 172, *b*.
Maladroit. Place de cet adjectif. Différence entre *maladroit* et *malhabile*. II, 172, *b*; 173, *a*.
Maladroitement. Place de cet adverbe. II, 173, *a*.
Malaisé, Malavisé, Malbâti, Malcontent, Mâle. Place de ces adjectifs. II, 173, *a*, *b*.
Malencontreux, Malfaisant. Place de ces adjectifs. II, 173, *b*.
Malgré. Emploi de cette préposition. II, 173, *b*.
Malhabile. Voyez *Maladroit*.
Malheureusement. Place de cet adverbe. II, 173, *b*.
Malheureux. Place de cet adjectif. Différence entre *malheureux* et *misérable*. II, 173, *b*; 174, *a*.
Malhonnête. Place de cet adjectif. Différence entre *malhonnête et déshonnête*. II, 174, *b*.
Malhonnêteté. Différence entre *malhonnêteté* et *déshonnêteté*. I, 351, *b*.
Malice, Malignité, Méchanceté. Différence entre ces trois mots. II, 174, *b*; 175, *a*.
Malicieusement. Place de cet adverbe. II, 175, *a*.
Malicieux, Malin, Malingre. Place de ces adjectifs. II, 175, *a*.
Malpropre. Place de cet adjectif. Il est exclu de la poésie. Autrefois on le disait pour signifier qui n'a pas les dispositions nécessaires pour réussir à une chose; aujourd'hui on dit *peu propre*. II, 175, *a*.
Malproprement. Place de cet adverbe. II, 175, *b*.
Malsain, Malséant. Place de ces adjectifs. II, 175, *b*.
Maltraiter. Différence entre *maltraiter* et *traiter mal*. II, 175, *b*; 176, *a*.
M'amie, M'amour. Différentes significations du mot *m'amie*. II, 176, *a*.
Manger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 176, *a*.
Maniable, Maniaque, Manière, Manifeste. Place de ces adjectifs. II, 176, *a*, *b*; 177, *a*.
Manifestement. Place de cet adverbe. II, 177, *a*.
Manne. Orthographe de ce mot. II, 177, *a*.
Manoeuvre. Ses différentes significations. Différence entre *Manœuvre* et *manouvrier*. II, 177, *a*.
Manque. Différence entre *manque* et *manquement*. II, 177, *a*, *b*.
Manquement. Différence entre *manquement* et *faute*. II, 177, *b*.
Manquer. Ses diverses significations. II, 177, *b*; 178, *a*.
Mansuétude. Véritable signification de ce mot. II, 178, *a*.
Maraîcher. Fausse définition de l'Académie. II, 178, *a*.
Marasme. Son emploi au figuré. II, 178, *a*.
Marbrier. Fausse définition de l'Académie. II, 178, *a*, *b*.
Marchander. Son emploi au figuré. II, 178, *b*.
Marcher. Son emploi au figuré. II, 178, *b*; 179, *a*.
Mari. Différence entre *mari* et *époux*. II, 179, *a*.
Marier. Son emploi au figuré. Différence entre *marier à*, et *marier avec*. II, 179, *a*.
Marital. Place de cet adjectif. II, 179, *a*.
Maritalement. Place de cet adverbe. II, 179, *a*.
Maritime. Place de cet adjectif. II, 179, *a*.
Marotique. Ce que c'est en poésie. Différence entre le *style marotique* et le *style burlesque*. En quoi consiste le *style marotique*. Termes du *style marotique* dont on regrette la perte. II, 179, *a*, jusqu'à 180, *b*.
Marri. Il est du style religieux. II, 180, *b*.
Mars. Sa prononciation. II, 180, *b*.
Martial. Place de cet adjectif. Il n'a n'a point de masculin au pluriel. II, 180, *a*.
Martyr. Son emploi au figuré. II, 180, *b*; 181, *a*.
Masculin. Ce qu'on appelle *terminaison masculine*, *rime masculine*, en grammaire. II, 181, *a*.

Massacrant. Mauvais emploi de ce mot. II, 181, *a*.

Massacre. Emploi de ce mot. Il ne se dit que de plusieurs personnes. Cependant on dit qu'*un homme a été massacré*. II, 181, *a*.

Massif. Place de ces adjectif. II, 181, *a*, *b*.

Mât, Matériel, Maternel. place de ces adjectifs. II, 181, *b*.

Matin. Faut-il dire *demain matin*, ou *demain au matin?* *Matin* s'emploie adverbialement. Sa place en ce sens. II, 181, *b*; 182, *a*.

Matinal, Matinier, Matineux. Différence entre les signification de ces trois adjectifs. II, 182, *a*.

Matrimonial. Place de cet adjectif. Il fait au pluriel masculin *matrimoniaux*. II, 182, *a*.

Maussade. Place de cet adjectif. II, 182, *a*.

Maussadement. Place de cet adverbe. II, 183, *a*.

Mauvais. Sa place comme adjectif. Il s'emploie adverbialement. II, 182, *a*, *b*. Différence entre *méchant* et *mauvais*. II, 183, *b*.

Me. Emploi de ce pronom au singulier. Sa place. Sa répétition. II, 182, *b*; 183, *a*.

Mé ou Més. Mots composés de cette particule. II, 183, *a*.

Mechamment. Place de cet adverbe. II, 183, *a*.

Méchant. Place de cet adjectif. Différence entre *méchant* et *mauvais*. II, 183, *b*.

Mécompte. Emploi de ce mot. II, 183, *b*; 184, *a*.

Méconnaissable. Mauvaise définition de l'Académie. Ce que signifie ce mot. II, 184, *a*.

Mécontent. Place de cet adjectif. Différence entre *mécontent* et *malcontent*. Il régit souvent la préposition *de*. II, 184, *a*, *b*.

Mécontentement. Mauvaise définition de l'Académie. Ce que signifie ce mot. II, 184, *b*.

Médecine. Quand ce mot prend un pluriel. On dit *une femme médecin*, comme on dit *une femme auteur*. II, 184, *b*.

Médiateur. On dit au féminin *médiatrice*. II, 184, *b*.

Médicamenteux, Médicinal. Place de ces adjectifs. II, 184, *b*; 185, *a*.

Médiocre. Place de cet adjectif. II, 185, *a*.

Médiocrement. Place de cet adverbe. Quelquefois il se construit avec la préposition *de*. II, 185, *a*.

Médire. Sa conjugaison. II, 185, *a*.

Méditant, Méditatif. Place de ces adjectifs. II, 185, *a*.

Méfaire. Il n'est plus admis dans le style noble. II, 185, *a*.

Meilleur. Comparatif de bon. Sa prononciation. Quand il demande le subjonctif. II, 185, *a*, *b*.

Mélancolique. Place de cet adjectif. II, 185, *b*.

Mélancoliquement. Place de cet adverbe. II, 185, *b*.

Mélange. Mauvaise définition de l'Académie. II, 185, *b*.

Mélanger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 185, *b*.

Méler. Ce qu'il signifie au propre et au figuré. Différence entre *méler avec*, et *méler à*. II, 185, *b*.

Mélodie. Différence entre *mélodie* et *harmonie*. Ce que c'est que la *mélodie oratoire*. En quoi elle consiste. II, 185, *a*, *b*. Voyez *Harmonie*.

Mélodieusement. Place de cet adverbe. II, 186, *b*.

Mélodieux. Place de cet adjectif. II, 186, *b*.

Même. Pronom ou adjectif. Comme pronom, il est des deux genres et prend un *s* au pluriel. Manière de reconnaître quand il est adjectif. Sa place. Ses différentes significations. Dans quels cas il prend ou ne prend pas le pluriel. Ses différens emplois. Différence entre *soi-même* et *lui-même*. II, 186, *b*, jusqu'à 188, *a*.

Mémorable. Place de cet adjectif. II, 188, *b*.

Menaçant. En prose, il ne se met qu'après son substantif. II, 188, *b*.

Ménager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 188, *b*.

Ménager. Place de cet adjectif. Au figuré, il prend la préposition *de*. II, 188, *b*.

Mendier. Emploi de ce verbe au figuré. II, 188, *b*; 189, *a*.

Mensonge. Différence entre *mensonge* et *menterie*. II, 189, *a*.

Mensonger. Son emploi. Sa place. Son usage. II, 189, *a*.

Mental. Il n'a point de masculin au pluriel. II, 189, *a*.

Menterie. Différence entre *menterie* et *mensonge*. II, 189, *a*.

Mentir. Son emploi dans le style noble. II, 189, *a*, *b*.

Mesplacer. Mot nouveau introduit

par La Harpe. Différence entre *méplacer* et *mal placer*. II, 189, *b*.
Mépris. Quand il a un pluriel. II, 189, *b*.
Méprisable, Méprisant. Place de ces adjectifs. II, 189, *b*; 190, *a*. Différence entre *contemptible* et *méprisable*. I, 284, *a*, jusqu'à 285, *a*.
Mépriser. Différence entre *mépriser* et *dépriser*. I, 345, *b*.
Mer. Différence entre *sur mer* et *sur la mer*; entre *mer basse* et *basse mer*. II, 190, *a*.
Mer Rouge. orthographe de ce mot. II, 190, *a*.
Mercantile, Mercenaire. Place de ces adjectifs. II, 190, *a*.
Merveille. Différence entre *faire merveille* et *faire des merveilles*. II, 190, *a*, *b*.
Merveilleusement. Place de cet adverbe. II, 190, *b*.
Merveilleux. En littérature, ce que c'est. En poésie, *merveilleux naturel*, *merveilleux surnaturel*. Explication de l'un et de l'autre. Emploi du merveilleux. Moyens d'introduire le merveilleux dans l'épopée. II, 190, *b*, jusqu'à 194, *a*.
Merveilleux. Place de cet adjectif. Abus qu'on en fait. II, 194, *a*.
Mésallier. Différence entre *mésallier* et *désallier*. I, 345, *a*.
Mésestimer. Il dit moins que *mépriser*. Différence entre *mésestimer* et *mal estimer*. II, 194, *b*.
Mésinterpréter. Mot nouveau introduit par J.-J. Rousseau. II, 194, *b*.
Mesquinement. Place de cet adverbe. II, 194, *b*.
Mesure. Signification de ce mot.—*A mesure que*, expression conjonctive qui régit l'indicatif. On dit aussi *à mesure de*. II, 194, *b*; 195, *a*.
Mésuser. Il dit moins qu'*abuser*. II, 195, *a*.
Metail. Ce que c'est. II, 195, *a*.
Métal. Au pluriel *métaux*. Les noms des métaux et des aromates ne s'emploient point au pluriel. Différence entre *métail* et *métal*. II, 195, *a*.
Métalepse. Explication de cette figure de rhétorique. Exemples. II, 195, *a*, *b*.
Métaphore. Ce que c'est. Exemples. Différence entre la *métaphore* et la *comparaison*. Exemples. Effets de la métaphore. Quand les métaphores sont défectueuses. Exemples. Examen de plusieurs métaphores. II, 195, *b*, jusqu'à 199, *b*. Différence entre la *métaphore* et l'*allégorie*. I, 82, *b*; 83, *a*.
Méthode. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Différentes opinions sur la méthode. Nécessité de la méthode. Règles à suivre pour mettre de la méthode dans un ouvrage. II, 199, *b*, jusqu'à 201, *b*.
Méthodique. Ses différentes significations. Sa place. II, 201, *b*.
Métier. Différentes significations de ce mot. Son emploi dans le style noble. II, 201, *b*; 202, *a*.
Métonymie. Ce qu'on entend par ce mot en rhétorique. Ses usages. II, 202, *a*, jusqu'à 203, *a*.
Mettre. Sa conjugaison. Variation de l'orthographe dans cette conjugaison. Il s'unit avec toutes sortes de prépositions. Ses différentes significations. Différence entre *mettre sa confiance en ses richesses*, et *mettre sa confiance dans ses richesses*. Autres emplois de ce mot. II, 203, *a*, jusqu'à 204, *a*.
Meuble. Différence entre *meubles* et *ustensiles*. II, 204, *a*.
Meurtrier. Place de cet adjectif. Il se dit des choses et des personnes. II, 204, *a*.
Meurtrir. Il ne signifie plus aujourd'hui que faire une contusion. II, 204, *a*.
Mévendre. Fausse définition de l'Académie. Ce que signifie ce mot. II, 204, *a*.
Microscope. Il se dit au propre et au figuré. II, 204, *b*.
Midi. Emploi de ce mot. II, 204, *b*.
Mien. Emploi de ce mot. II, 204, *b*.
Mieux. Sa signification. Lorsqu'il est suivi de deux infinitifs, on met *de* avant le second. Différence entre *plus* et *mieux*. Quand il prend la négation. Sa place. II, 204, *b*; 205, *a*.
Mieux faisant. Mot inusité que J.-J. Rousseau a employé. II, 205, *a*.
Mignard. Place de cet adjectif. Il est exclu du style noble. II, 205, *a*.
Mignardement. Place de cet adverbe. II, 205, *a*.
Mignon. Place de cet adjectif. II, 205, *a*.
Militaire. C'est un terme technique qui est exclu de la poésie. II, 205, *a*, *b*.
Mille. Comme adjectif numéral, il est des deux genres, et ne prend point la marque du pluriel. Lorsqu'il est question de désigner le millésime où l'on se trouve, on écrit *mil*, *mil huit cent vingt-deux*. II, 205, *b*; 206, *a*.
Minable. Expression basse et populaire. II, 206, *a*.
Mince. Place de cet adjectif. Son emploi au figuré. II, 206, *a*.

Ministre. Son genre. Son emploi. II, 206, *a*.
Minuit. Sa prononciation. Il n'a point de pluriel. II, 206, *a*, *b*.
Minutieux. Place de cet adjectif. II, 206, *b*.
Miraculeusement. Place de cet adverbe. II, 206, *b*.
Miraculeux. Place de cet adjectif. Son emploi au figuré. II, 206, *b*.
Misérable. Place de cet adjectif. II, 206, *b*. Différence entre *misérable* et *malheureux*. II, 173, *b*; 174, *a*.
Misère. Dans quel sens il est admis dans le style noble. II, 206, *b*.
Miséricordieux. Signification et emploi de ce mot. II, 206, *b*; 207, *a*..
Mitiger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 207, *a*.
Mitoyen, Mobile. Place de ces adjectifs. II, 207, *a*.
Modérateur. On dit au féminin *modératrice*. II, 207, *a*.
Modérément. Place de cet adverbe. II, 207, *a*.
Moderne, Modeste. Place de ces adjectifs. II, 207, *a*, *b*.
Modestement. Place de cet adverbe. II, 207, *b*.
Modestie. Quand il a un pluriel. II, 207, *b*.
Modique. Place de cet adjectif. II, 207, *b*.
Modiquement. Place de cet adverbe. II, 207, *b*.
Moelle. Son emploi au propre et au figuré. II, 207, *b*; 208, *a*.
Moelleux. Place de cet adjectif. II, 208, *a*.
Moeurs. Sa prononciation. Ce qu'on entend par ce mot à l'égard de l'épopée, de la tragédie ou de la comédie. Qualités des mœurs. *Mœurs nationales*. II, 208, *a*, *b*.
Moi. Pronom. Sa fonction principale. Il ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées. Son emploi. Différence entre *donnez-moi* et *donnez à moi*. Quelquefois il se construit avec *je*, *moi je vous dis*; quelquefois avec *me*, pour donner plus dénergie à la phrase, *vous me chassez*, *moi?* On y ajoute quelquefois *même*. *Vous me chassez moi-même*. Autres règles pour la construction de ce pronom. Lorsque *moi* est représenté comme sujet d'une proposition incidente, il doit régir le verbe à la première personne. *C'est moi qui me nomme*, et non pas *qui se nomme*. Si *moi*, est joint à un autre pronom personnel ou à un substantif, pour former le sujet d'un verbe, on met ensuite le pronom personnel *nous*, qui devient le sujet, *vous et moi nous*, *mon frère et moi nous*. *De moi*, *pour moi*, *quant à moi*. *De moi* ne se dit plus. *Pour moi* est usité en prose et en vers. *Quant à moi* n'est que du style familier. *De vous à moi*, façon de parler familière. II, 208, *b*, jusqu'à 209, *b*.
Moindre. C'est le comparatif de *petit*. Sa signification. Avec la négative, il signifie *aucun*. II, 209, *b*.
Moins. Prononciation de cet adverbe. Sa place. Sa construction dans différens cas. *A moins* devant un nom, régit *de*; devant un verbe, il régit *que*. II, 209, *b*; 210, *a*.
Moisir (se). Différence entre *se moisir* et *chancir*. II, 210, *a*.
Moisson. Son emploi au figuré. II, 210, *a*, *b*.
Moissonner. Son emploi au figuré. II, 210, *b*.
Moissonneur, Moissonneuse. Ils ne se disent point au figuré, comme *moisson* et *moissonner*. II, 210, *b*.
Moite. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 201, *b*; 211, *a*.
Moitié. Son emploi au figuré. II, 211, *a*.
Mollasse. Place de cet adjectif. II, 211, *a*.
Mollement. Place de cet adverbe. II, 211, *a*.
Mollet, Momentané. Place de ces adjectifs. II, 211, *a*.
Momentanément. Place de cet adverbe. II, 211, *a*.
Mon, Ma, Mes. Son emploi. *Ma* se change quelquefois en *mon*, afin d'éviter l'hiatus, *mon ame*, *mon épée*. Cas où on le supprime. Cas où il se répète. II, 211, *a*, jusqu'à 212, *a*.
Monacal. Il n'a point de masculin pluriel. II, 212, *a*.
Monacalement. Place de cet adverbe. II, 212, *a*.
Monarchique. Place de cet adjectif. II, 212, *a*.
Monarchiquement. Place de cet adverbe. II, 212, *a*.
Monastique, Mondain. Place de ces adjectifs. II, 212, *a*.
Monologue. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Défaut des monologues. Règles. II, 212, *a*, *b*. Différence entre *monologue* et *soliloque*. II, 510, *b*.
Monopole. Fausse définition de l'Académie. Ce que c'est. II, 212, *b*.
Monosyllabe. Est-il vrai qu'un vers

composé de monosyllabes soit communément dur? II, 212, b; 213, a.
Monotone. Place de cet adjectif. II, 213, a.
Monseigneur. Construction de ce mot. Moyen d'éviter les équivoques que ce mot occasione. II, 213, b.
Monsieur. Sa prononciation. Son emploi. II, 213, b; 214, a.
Monstre. Au propre et au figuré, il régit quelquefois la préposition *de*. Fausse définition de l'Académie. Étendue de sa signification. II, 214, a.
Monstrueux. Place de cet adjectif. II, 214, a.
Mont. Différence entre *mont* et *montagne*. *Monts de piété*, ce que c'est. II, 214, a, b.
Montagnard. Place de cet adjectif. Différence entre *montagnard* et *montagneux*. II, 214, b.
Montagne. Différence entre *mont* et *montagne*. II, 214, a, b.
Montagneux. Place de cet adjectif. Différence entre *montagneux* et *montagnard*. II, 214, b.
Montée. Ce qu'il faut entendre par ce mot. II, 214, b; 215, a.
Monter. Règle pour savoir quand il faut employer avec ce verbe l'auxiliaire *avoir*, ou l'auxiliaire *être*. Diverses significations de ce verbe. Il régit *à*, *sur*, *dans* et *en*. Différence entre *monter à un arbre* et *monter sur un arbre*. Explication de ses autres régimes. II, 215, a, b; 216, a.
Montueux. Place de cet adjectif. II, 216, b.
Moral. Place de cet adjectif. II, 216, b.
Moralement. Place de cet adverbe. II, 216, b.
Moralité. Nouvelle acception de ce mot. *Moralité* en littérature, ce que c'est. Moralité de l'apologue. II, 216, b; 217, a.
Mort, Mortel. Place de ces adjectifs. II, 217, b.
Mortellement. Place de cet adverbe. II, 217, b.
Mort-gage, Morte-saison. Leur pluriel. II, 217, b.
Mortifiant. Place de cet adjectif. II, 217, b; 218, a.
Mort-ivre. Différence entre *mort ivre* et *ivre mort*. II, 218, a.
Mort-né. Son pluriel. II, 218, a.
Mot. Sa prononciation. Division des mots. Leur signification. Mots synonymes. Mots homonymes. Sens propre, sens figuré des mots. Mots primitifs. Mots dérivés. Des mots simples et des mots composés. Les mots de cinq syllabes, et particulièrement ceux qui finissent en *ion*, sont difficiles à bien placer dans les vers. — *Mot heureux*, *beau mot*, *mot profond*, *mot fin*. Ce qu'on entend par *mot consacré*. Usage de cette sorte de mots. — *Bon mot*, ce qu'on entend par-là. En quoi consistent la plupart des bons mots. II, 218, a, jusqu'à 221, b.
Moteur. On dit au féminin *motrice*. II, 221, b.
Mou. Son féminin. Son pluriel. Sa place. II, 221, b.
Mouchettes. Il n'a point de singulier. II, 221, b.
Moudre. Sa conjugaison. II, 221, b; 222, a.
Mouiller. Signification et explication de ce mot en grammaire. Sa prononciation. II, 222, a.
Mourir. Sa conjugaison. Il prend l'auxiliaire *être* dans les temps composés. Cas où il régit la préposition *de*. II, 222, a.
Moussеux, Moussu, Mouvant. Place de ces adjectifs. II, 222, b; 223, a.
Mouvement. Ce qu'on entend en littérature par mouvement du style. On donne du mouvement au style, en attribuant une ame à tout ce qui donne quelque signe de vie. Une règle constante dans le style épique, poétique, est d'animer tout ce qui peut l'être avec vraisemblance. Autre moyen d'animer le style. Exemples. II, 223, a, jusqu'à 225, a.
Moyen, Muable. Place de ces adjectifs. II, 225, b.
Muet. Il faut distinguer l'adjectif du substantif. Explication de diverses significations de ce mot comme adjectif. Lettres muettes. Deux espèces de lettres muettes. De la réforme des lettres muettes. II, 225, b, jusqu'à 228, b.
Mugissant. Place de cet adjectif. II, 228, b.
Municipal. Place de cet adjectif. Il fait au pluriel *municipaux*. II, 229, a.
Mur. Place de cet adjectif. II, 229, a.
Murement. Place de cet adverbe. II, 229, a.
Musard, Musclé, Musculaire, Musculeux, Musical, Mutin. Place de ces adjectifs. II, 229, a.
Mutiner. Signification de ce mot. son emploi. II, 229, b.
Mutuel. Place de cet adjectif. Différence entre *mutuel* et *réciproque*. II, 229, b, 230; a.
Mutuellement. Place de cet adverbe. II, 230, a.

Mystérieusement. Place de cet adverbe. II, 230, *a*.

Mystérieux, Mystique, Mythologique. Place de ces adjectifs. II, 230, *a*.

N.

N. Sa prononciation. Son propre de cette lettre. Son nasal. Règles sur la liaison de la terminaison nasale. Règles sur le *n* redoublé. II, 230, *a*, jusqu'à 231, *a*.

Nacelle. Son emploi au figuré. II, 231, *a*.

Nage. Origine de cette locution *être en nage*. II, 231, *a*.

Nagement. Mot nouveau qui paraît utile. II, 231, *a*.

Naguère ou Naguères. Place de cet adverbe. II, 231, *b*.

Naïf. Son emploi, sa place. Différence entre le *naturel* et le *naïf* II, 231, *b*.

Naissant. Place de cet adjectif. II, 231, *b*; 232, *a*.

Naître. Il prend l'auxiliaire *être*. II, 232, *a*.

Naïvement. Place de cet adverbe. II, 232, *a*

Naïveté. Quand il a un pluriel. Différence entre *la naïveté* et *une naïveté*. II, 232, *a*. Voyez *Fable*. Différence entre l'*ingénuité*, la *naïveté*, la *franchise* et la *simplicité*. II, 77, *a*.

Narcotique. Place de cet adjectif. II, 232, *a*.

Narrateur. Sa prononciation. On peut dire *narratrice* au féminin. II, 232, *b*.

Narratif. Place de cet adjectif. Sa prononciation. II, 232, *b*.

Narration. Sa prononciation. Qualités essentielles de la narration oratoire. Ce qu'on entend par ce mot en poésie. Narration dans le drame, dans l'épopée. Règles. II, 232, *b*; 233, *a*, *b*.

Narrer. Sa prononciation. Différence entre *narrer* et *raconter*. II, 233, *b*.

Nasal. Sa signification. Sa place. Consonnes nasales, voyelles nasales, ce que c'est II, 233, *b*; 234, *a*. Prononciation des voyelles nasales avant un mot qui commence par une voyelle. II, 626, *a* et suivantes.

Natif. Différence entre *natif de Paris* et *né à Paris*. Signification de ce mot. II, 234, *a*.

Nation. Différence entre *nation* et *peuple*. II, 234, *a*, *b*.

National. Place de cet adjectif. Il se prend substantivement. II, 234, *b*.

Naturalisme. Ce qu'on entend par ce mot. II, 236, *a*.

Naturaliste. Significations de ce mot. II, 234, *b*.

Nature. Différence entre *dompter la nature* et *forcer la nature*. II, 235, *a*.

Naturel. Place de cet adjectif. En littérature, ce que c'est. Style naturel. En quoi consiste le naturel. Pensée naturelle. Différence entre *pensée naturelle* et *pensée vraie*. II, 235, *a*, jusqu'à 237, *a*.

Naturellement. Place de cet adverbe. II, 237, *a*.

Naufragé, Nautique, Naval, Navigable. Place de ces adjectifs. *Naval* n'a point de pluriel au masculin. II, 237, *a*.

Navire. Son genre. II, 237, *b*.

Navrant. Place de cet adjectif. II, 237, *b*.

Ne. Il se met seul, ou suivi de *pas* ou de *point*. Ce qu'il marque lorsqu'il est seul, et lorsqu'il est suivi de *pas* ou de *point*. Dans les phrases comparatives, quelquefois on met la négative *ne* après *que*, et quelquefois on la supprime. Règles pour l'emploi ou la suppression de *ne* dans ces sortes de phrases. Règles pour d'autres cas. II, 237, *b*, jusqu'à 240, *a*.

Néanmoins. Prononciation de cet adverbe. Sa place. II, 240, *a*.

Nébuleux. Place de cet adjectif. II, 240, *a*.

Nécessaire. Sa place. Il régit les prépositions *à*, *de* et *pour*. II, 240, *a*.

Nécessairement. Place de cet adverbe. II, 240, *a*.

Négatif. Place de cet adjectif. Ce que les grammairiens entendent par ce mot. Ce qu'on entend par mots *negatifs* et mots *privatifs*. Observations sur ces expressions. Opinion particulière de l'auteur sur les mots qu'on appelle *privatifs*. Voyez *In*. II, 240, *a*, jusqu'à 242, *a*.

Négation. Ce qu'on entend par ce mot. Différens degrés de négation. II, 242, *a*, *b*.

Négativement, Négligemment. Place de ces adverbes. II, 242, *b*.

Négligence. Ce qu'on entend par *négligence de style*. Il y a des négligences aimables. II, 242, *b*.

Négligent. Place de cet adjectif. II, 242, *b*.

Négliger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. II, 242, *b*.

Négociateur. On dit au féminin *négociatrice*. II, 242, *b*.

NEIGEUX. Son emploi. II, 242, *b*; 243, *a*.

NÉOGRAPHE. Ce que c'est. Voltaire, Dumarsais, Duclos, sont les principaux néographes modernes. II, 243, *a*.

NÉOGRAPHISME. Ce qu'on entend par ce mot. L'usage est partagé sur quelques-unes des nouvelles manières d'écrire; utilité dont pourrait être le Dictionnaire de l'Académie à cet égard. II, 243, *a*, *b*.

NÉOLOGIE. Ce qu'on entend par ce mot. La néologie est permise, lorsqu'elle est accompagnée de beaucoup de circonspection et de retenue. Différence entre la *néologie* et le *néologisme*. Voyez *Néologisme*. II, 243, *b*, jusqu'à 245, *a*.

NERF. Sa prononciation. II, 245, *a*.

NERVEUX, NET. Place de ces adjectifs. II, 245, *a*.

NETTEMENT. Place de cet adverbe. II, 245, *a*.

NEUF. Sa prononciation. II, 245, *b*.

NEUF. Adjectif. Sa prononciation. Différence entre *de neuf* et *à neuf*. II, 245, *a*.

NEUTRALEMENT. Place de cet adverbe. II, 245, *a*.

NEUTRE. Significations de ce mot. En grammaire, ce qu'on entend par verbes neutres. Différence entre le *verbe neutre* et le *verbe actif*. II, 246, *a*.

NI. A quoi sert cette conjonction négative. Exemple de son emploi. Il est quelquefois suivi de *ne*. Exemple. II, 246, *a*, *b*.

NIABLE. Place de cet adjectif. II, 246, *b*.

NIAIS. Place de cet adjectif. Ce qu'on appelle le *style niais*. II, 246, *b*.

NIAISEMENT. Place de cet adverbe. II, 246, *b*.

NIER. Il exige toujours le subjonctif dans la proposition subordonnée. Répétition de *ne* dans la proposition subordonnée. Dans quel cas le verbe de la proposition subordonnée ne prend point *ne*. Quand ce verbe régit la préposition *de*. II, 246, *b*; 247, *a*.

NIVELER. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 247, *a*.

NOBLE. Place de cet adjectif. II, 247, *a*.

NOBLEMENT. Place de cet adverbe. II, 247, *a*.

NOBLESSE. Il n'a point de pluriel. Ce qu'on entend par *noblesse dans le langage*. Caractère primitif du langage et du style noble. Moyen de nous former une idée juste du langage noble. Depuis quand on a senti la différence du style noble et du familier populaire. A force de vouloir rendre nos expressions nobles, nous avons appauvri la langue. II, 247, *a*, jusqu'à 249, *a*.

NOCE. Son pluriel. II, 249, *a*.

NOCTURNE, NOIR, NOIRÂTRE, NOIRAUD. Place de ces adjectifs. II, 249, *a*, *b*.

NOIRCIR. Son emploi dans le style noble. Exemples. II, 249, *b*.

NOM. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. *Nom propre*. *Nom commun*. Ce qu'exprime le nom commun. *Noms de sortes*; ce que c'est. Comment les noms de classes servent à indiquer aussi les individus qui les composent. *Noms collectifs*; ce que c'est. *Noms substantifs*. *Noms adjectifs* ou *adjectifs*. II, 249, *b*, jusqu'à 253, *a*.

NOMBRE. Noms de nombre substantifs. Noms de nombre adjectifs. Nombres cardinaux. Nombres ordinaux. Quels sont les nombres cardinaux qui prennent un *s* au pluriel. Emploi de la conjonction *et* dans l'expression des nombres. II, 253, *a*, *b* et suivantes. — *Nombres*, en grammaire; ce que c'est. Noms propres qui prennent la terminaison du pluriel. — Nombre de la poésie. Nombre de la prose. II, 253, *a*, jusqu'à 257, *a*.

NOMBREUX. Place de cet adjectif. II, 257, *a*.

NOMMÉMENT. Place de cet adverbe. II, 257, *a*.

NON. Son emploi Sa place. Sa répétition. Ce qu'il signifie quand il est suivi de *que*. *Non plus*; son emploi. II, 257, *a*, *b*.

NONCHALAMMENT. Place de cet adverbe. II, 257, *b*.

NOTRE. Place de cet adjectif possessif. Il signifie quelquefois ce qui nous intéresse. II, 257, *b*; 258, *a*, *b*.

NOUEUX. Place de cet adjectif. II, 205, *a*.

NOURRIR. Son emploi au figuré et dans le style noble. Il se dit au propre avec la préposition *de*. II, 258, *a*.

NOURRISSANT. Place de cet adjectif. II, 258, *a*.

NOUS. Ce pronom se dit des personnes et des choses personnifiées. Son emploi. Quand on le répète. II, 258, *b*; 259, *a*.

NOUVEAU ou NOUVEL. Place de cet adjectif. *Nouveau* avant son substantif, a quelquefois un autre sens que lorsqu'il est après. Dit-on *cette chose est nouvelle à moi* ou *est nouvelle pour moi*? II, 259, *a*.

Nouvellement. Place de cet adverbe. II, 259, *a*.

Noyer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. On l'emploie dans le style noble. II, 259, *a*.

Nu. Place de cet adjectif. Dans quel cas il est invariable. II, 259, *a*, *b*.

Nuageux, Nubile. Place de ces adjectifs. II, 259, *b*.

Nuire. Sa conjugaison. Il prend l'auxiliaire *avoir*. II, 259, *b*.

Nuit. Son emploi dans le style noble et figuré. II, 259, *b*; 260, *a*.

Nuitamment. Place de cet adverbe. II, 260, *a*.

Nul. Place de cet adjectif. Ses différentes significations. Il se dit des personnes et des choses. II, 260, *a*.

Nullement. Quand il se met sans la négative. II, 260, *a*.

Nument. Place de cet adverbe. II, 260, *a*.

Numéraire, Numéral, Numérique. Place de ces adjectifs. II, 260, *a*, *b*.

Numéro. Il ne prend point de *s* au pluriel. II, 260, *b*.

Nuptial, Nutritif. Place de ces adjectifs. II, 260, *b*.

O.

O. Sa prononciation. Quelquefois cette lettre est le signe d'un autre son que celui pour lequel elle a été instituée. Elle est quelquefois auxiliaire, comme quand on l'associe avec la voyelle *u* pour représenter le son *ou*. Dans quels mots elle est muette. II, 260, *b*; 291, *a*.

Obéissance. Il n'a point de pluriel. II, 261, *a*.

Obéissant. Place de cet adjectif. II, 261, *a*.

Obliger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Quand il régit *à* ou *de*. II, 261, *b*.

Oblique. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend en grammaire par *modes obliques* des verbes. Ce que c'est qu'une *proposition oblique*. Différence entre une *proposition oblique* et une *proposition directe*. II, 261, *b*; 262, *a*, *b*.

Obliquement. Place de cet adverbe. II, 262, *b*.

Obscène, Obscur. Place de ces adjectifs. II, 263, *a*.

Obscurément. Place de cet adverbe. II, 263, *a*.

Obscurité. Obscurité dans la perception, obscurité dans la diction; ce que c'est. II, 263, *a*.

Observateur. On dit au féminin *observatrice*. II, 263, *b*.

Observation. Peut-on dire *faire une observation à quelqu'un*. II, 263, *b*.

Observer. Sa prononciation. Ses différentes significations. Peut-on dire, *je vous observe que?* II, 263, *b*; 264, *a*.

Obstinément. Place de cet adverbe. II, 264, *a*.

Obstiner (s'). Il régit la préposition *à* devant un infinitif. II, 264, *a*.

Obtenir. Sa prononciation. Il régit *de* ou *que*. II, 264, *a*.

Occasion. Peut-on dire *mettre en occasion?* II, 264, *a*.

Occasionellement. Place de cet adverbe. II, 264, *a*.

Occidental. Différence entre *occidental* et *d'occident*. II, 264, *a*.

Occulte. Place de cet adjectif. II, 264, *a*, *b*.

Occupation. En quoi consiste cette figure de rhétorique. II, 264, *b*.

Occuper (s'). Différence entre *s'occuper à* et *s'occuper de*. II, 264, *b*.

Ode. Ce que c'est. Son début. Ses écarts. Ses digressions. En quoi consiste le désordre poétique de l'ode. Règles de l'ode. Ode sacrée. Ode héroïque. caractère de l'ode. II, 265, *a*, *b*; 266, *a*.

Odieusement. Place cet adverbe. II, 266, *a*.

Odieux. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois la préposition *à*. II, 266, *a*.

Odorant. Sa place. Son usage en poésie. Différence entre *odorant* et *odoriférant*. II, 266, *a*.

Odoriférant. Sa place. En quoi il diffère d'*odorant*. II, 266, *a*.

Oeil. Son pluriel. Faut-il prononcer *entre quatre-z-ieux?* II, 266, *a*, *b*.

Oeuf. Sa prononciation. II, 266, *b*.

Oeuvre. Son genre. Ses diverses significations. II, 266, *b*.

Offensant, Offensif. Place de ces adjectifs. II, 266, *b*; 267, *a*.

Office. Son genre. Ses différentes significations. Son emploi. II, 267, *a*.

Officiel. Place de cet adjectif. II, 267, *a*.

Officiellement, Officieusement. Place de ces adverbes. II, 267, *a*.

Officieux. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois la préposition *envers*. II, 267, *a*.

Offrir. Différence entre *donner*, *présenter* et *offrir*. I, 385, *b*.

Ognon. Son orthographe. Sa prononciation. II, 267, *a*.

Oi. Changement de cette diphthongue en *ai* dans certains mots. Observa-

tions sur ce changement. II, 267, *b*. I, 2, *b*. II, 260, *a*.

Oindre. Conjugaison de ce verbe. Il prend l'auxiliaire *avoir*. II, 267, *b*.

Oiseux, Oisif. Place de ces adjectifs. *Oiseux* ne se dit plus des personnes. II, 268, *a*.

Olive. Son emploi. II, 268, *a*.

Ombrager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Différence entre *ombrager* et *ombrer*. II, 268, *b*.

Ombrageux. Place de cet adjectif. II, 268, *b*.

Ombre. Ses différentes significations. Son emploi. II, 268, *b*.

Ombrer. Différence entre *ombrager* et *ombrer*. II, 268, *b*.

Ombreux. Place de cet adjectif. Son usage en poésie. II, 268, *b*.

On. Son origine. Sa signification. Son emploi. Quand on peut employer *l'on*. Différence entre *on* et *l'on*. *On* se joint à des noms féminins ou à des noms pluriels, selon les circonstances. II, 268, *b*, jusqu'à 270, *b*.

Onomatopée. En quoi consiste cette figure de rhétorique. II, 270, *b*.

Onze, Onzième. Place de ces adjectifs. Leur prononciation. II, 270, *b*; 271, *a*.

Onzièmement. Place de cet adverbe. II, 271, *a*.

Opéra. Ce que c'est. Règles pour le style de l'opéra. Style qu'il faut éviter. En quoi consiste le grand vice de nos opéra. II, 271, *a*, jusqu'à 274, *a*.

Opérateur. On dit au féminin *opératrice*. II, 274, *a*.

Opiat. Sa prononciation. II, 274, *a*.

Opiniâtre. Place de cet adjectif. II, 274, *a*.

Opiniatrément. Place de cet adverbe. II, 274, *a*.

Opposition. Ce que c'est en rhétorique. Effet de cette figure. Exemples. II, 274, *a*.

Oppression. Il n'a qu'un sens passif. II, 274, *b*.

Opulent. Place de cet adjectif. II, 274, *b*.

Or. Quand ce mot prend un pluriel. II, 274, *b*.

Oraison. Ce que signifie ce mot en grammaire. Différence entre *discours* et *oraison*. Différence entre *harangue*, *discours*, *oraison*. — *Oraison funèbre*. Ce que c'est. Caractère de l'oraison funèbre. Ce que c'est que les oraisons funèbres de nos jours. II, 276, *b*.

Oral. Signification générale de ce mot. Ce qu'il signifie en grammaire. *Articulation orale*. *Consonne orale*. II, 276, *b*.

Orateur. On dit *une femme orateur*, comme on dit *une femme auteur*. II, 277, *a*.

Oratoire. Ce qu'on entend par *harmonie oratoire*. II, 277, *a*, *b*.

Oratorio ou Oratoire. Ce que c'est. II, 277, *b*; 278, *a*.

Orchestre. Son genre. II, 278, *a*.

Ordinaire. Son genre. Sa place. II, 278, *a*.

Ordinairement. Place de cet adverbe. II, 278, *a*.

Ordinal. Place de cet adjectif. Place des nombres ordinaux. II, 278, *a*.

Ordonnateur. On peut dire au féminin *ordonnatrice*. II, 278, *a*.

Ordonner. Il est plus énergique qu'*arranger*, *disposer*. Ses régimes. Quand il exige le subjonctif dans la proposition subordonnée. II, 278, *a*, *b*.

Ordre. Ses différens emplois. II, 278, *b*.

Oreille. Son emploi au figuré. II, 278, *b*.

Orémus. Sa prononciation. II, 278, *b*.

Orge. Son genre. II, 278, *b*.

Orgue. Son genre. Faut-il dire, *c'est une des plus belles orgues*, ou *un des plus beaux orgues*, ou *un des plus belles orgues?* II, 278, *b*; 279, *a*.

Orgueil. Son orthographe. Il se prend quelquefois en bonne part. Exemple. II, 279, *a*, *b*.

Orgueilleusement. Place de cet adverbe. II, 279, *b*.

Orgueilleux. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois *de*. II, 279, *b*. Différence entre l'*avantageux*, le *glorieux*, le *fier* et l'*orgueilleux*. I, 563, *b*.

Oriental, Originaire. Place de ces adjectifs. II, 279, *b*.

Original. Place de cet adjectif. Signification de ce mot comme substantif. II, 279, *b*; 280, *a*.

Orthographe. Ce qu'on entend par ce mot. Observations sur l'orthographe. II, 280, *a*, *b*; 281, *a*. — *Orthographe de Voltaire*. Voyez I, 2, *b*; II, 260, *a*; et 267, *b*.

Os. Sa prononciation. II, 281, *b*.

Oser. Quand on supprime la négation dans l'emploi de ce mot. II, 281, *b*.

Ostensible. Place de cet adjectif. Sa signification. II, 281, *b*.

Ostensiblement. Place de cet adverbe. II, 281, *b*.

Ostentateur, Ostentatrice. Mot nouveau employé par J.-J. Rousseau. II, 281, *b*.

Ou, conjonction. Quand on peut la répéter. Sa construction. Son emploi. Faut-il dire, *lequel des deux fut le*

plus intrépide, *de César* ou *d'Alexandre*; ou *lequel des deux fut le plus intrépide*, *César* ou *Alexandre?* II, 282, *a*, *b*.

Où, adverbe. Sa place. Son emploi. Règles. II, 282, *b*; 283, *a*, *b*.

Ouate ou Ouette. Lequel de ces mots il faut préférer. II, 283, *b*.

Oubliance. Différence entre *oubliance* et *oubli*. II, 283, *b*.

Oublier. Différence entre *oublier à* et *oublier de*. II, 283, *b*; 204, *a*.

Oui. Sa signification. Sa prononciation. Sa répétition. II, 284, *a*.

Oui-dire. Son pluriel. II, 284, *a*.

Ouïr. Observations de Voltaire sur l'emploi de ce mot. II, 284, *a*, *b*.

Ouadir. Son emploi au propre et au figuré. II, 284, *b*.

Ourvari. L'Académie a confondu *ourvari*, *hourvari* et *boulevari*. II, 284, *b*. I, 210, *a*; 660, *b*.

Outrageant. Place de cet adjectif. II, 284, *b*.

Outrager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Son emploi. II, 284, *b*; 285, *a*.

Outrageux. Place de cet adjectif. Son emploi. Différence entre *outrageux* et *outrageant*. II, 285, *a*.

Outrer. Ce qu'il signifie. Tact délicat qui fait que le public distingue ce qui est outré de ce qui ne l'est pas. II, 285, *b*.

Ouvertement. Place de cet adverbe. II, 285, *b*.

Ouverture. Son emploi au figuré. II, 285, *b*.

Ouvrage. Différence entre *ouvrage de l'esprit* et *ouvrage d'esprit*. Divers emplois de ce mot. II, 285, *b*; 286, *a*.

Ouvrier. Différence entre *ouvrier* et *artisan*. II, 286, *b*.

Ouvrir. Diverses acceptions de ce verbe. Exemples. II, 286, *b*.

Oval. Observation sur l'orthographe de ce mot. II, 287, *a*.

P.

P. Sa prononciation. Son propre de cette lettre. Son de cette lettre au commencement des mots; dans le corps des mots. Dans quels cas le *p* final se prononce. II, 287, *a*, *b*.

Pacificateur. On peut dire au féminin *pacificatrice*. II, 287, *b*.

Pacifique. Place de cet adjectif. II, 287, *b*. Différence entre *pacifique* et *paisible*. II, 288, *a*.

Pacifiquement. Place de cet adverbe. II, 287, *b*.

Paire. Différence entre un *couple* et *une paire*. II, 288, *a*.

Paisible. Place de cet adjectif. Différence entre *paisible* et *pacifique*. II, 288, *a*.

Paisiblement. Place de cet adverbe. II, 288, *a*.

Paix. Dans le sens de tranquillité de l'ame, il ne se met point avec les adjectifs possessifs. II, 288, *a*.

Palatale. *Consonne palatale*. Ce que c'est. II, 288, *b*.

Pale. Place de cet adjectif. II, 288, *b*. Différence entre *pâle* et *blême*. I, 157.

Paleur. Il ne se dit que des personnes. II, 288, *b*.

Palpable. Place de cet adjectif. II, 288, *b*; 289, *a*.

Palper. Signification primitive de ce mot. Dans quels cas il est bas et populaire. II, 289, *a*.

Pamphlétiér, Pamphléteur. Place de ces adjectifs. Leur différence. II, 289, *a*.

Panégyrique. Ce que c'est. En quoi il consiste. Lieux communs d'où l'on peut tirer des matériaux. Les panégyriques ne doivent être embellis que jusqu'à une certaine mesure. Caractères des panégyriques de Fléchier et de ceux de Massillon. II, 289, *a*, *b*.

Paon, Paonneau. Leur prononciation. II, 290, *a*.

Pâques. Son genre. Son pluriel. II, 290, *a*.

Par. Le verbe passif régit ordinairement les prépositions *de* ou *par*. Emploi de ces deux prépositions. Différence entre *parce que* et *par ce que*.— *Par* ou *per*, particule prépositive. Ce qu'elle marque. II, 290, *a*, *b*.

Parade. Ce que c'est. Personnages ordinaires des parades. Caractère de la parade. Dans quelle classe elle est reléguée. II, 290, *b*; 291, *a*.

Paraître. Sa prononciation.. Observation sur *faire paraître*. Quand il régit l'infinitif ou le subjonctif. II, 291, *a*, *b*.

Parallèle. Son orthographe. Abus que l'on a fait de ce mot. Ce que c'est qu'un parallèle en littérature. Parallèle de *Corneille* et de *Racine*. Parallèle de ces deux poètes par La Mothe. II, 291, *b*; 292, *a*.

Parasol. Sa prononciation. II, 292, *a*.

Pardonner. Quand il se dit des choses et non des personnes. II, 292, *b*.

Pareil. Sa prononciation. Sa place. II, 292, *b*.

PARENTHÈSE. Ce que c'est. Abus des parenthèses. II, 292, *b*.

PARER. Quand ce verbe peut s'appliquer aux personnes avec la préposition *de*. II, 292, *b*.

PARESSE. Son emploi en prose et en vers. II, 292, *b*.

PARESSEUX. Place de cet adjectif. Quand il s'emploie avec la préposition *à*, ou avec la préposition *de*. II, 293, *a*.

PARFAIT. Place de cet adjectif. Observation sur la locution, *un parfait honnête homme*. *Faire quelque chose au parfait*, locution introduite par abus. II, 293, *a*.

PARFAITEMENT. Place de cet adverbe. II, 293, *a*, *b*.

PARIER. Quand il exige le verbe de la phrase subordonnée à l'indicatif ou au subjonctif. II, 293, *b*. Différence entre *gager* et *parier*. I, 55, *a*, *b*.

PARLAGE. Signification de ce mot. II, 293, *b*.

PARLER. Son emploi au figuré. Différence entre *parler mal* et *mal parler*; entre *trouver à qui parler*, et *trouver avec qui parler*; entre *généralement parlant* et *à parler généralement*. II, 293, *b*; 294, *a*.

PARLEUR. Signification de ce mot. Ce qu'on entend par *un grand parleur*. II, 294, *a*.

PARLIÈRE. Qui consiste, qui s'exhale en beaucoup de paroles. Voltaire et J.-J. Rousseau ont dit une *philosophie parlière*. II, 294, *b*.

PARMI. Cette préposition demande toujours après elle un pluriel indéfini, ou un mot qui présente l'idée d'une multitude. II, 294, *b*; 295, *a*.

PARODIE. Différentes significations de ce mot. Deux espèces générales de parodies. Différence entre la *parodie* et le *burlesque*. II, 295, *a*, *b*; 296, *a*.

PART. Sa prononciation. Différence entre *de toutes parts*, et de *toute part*. Quelques emplois du mot *part*. II, 296, *a*.

PARTAGER. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Différence entre *partager entre* et *partager avec*. II, 296, *b*.

PARTI. Différence entre *prendre parti* et *prendre son parti*. II, 296, *b*.

PARTICIPE. On distingue deux sortes de participes, le participe présent et le participe passé. Différence entre les participes présens et les adjectifs simples. Distinction entre l'emploi des participes présens comme participes ou comme adjectifs verbaux. Exemples. Solutions de quelques difficultés.—Emploi du participe passé. Variations du participe. Le participe est substantif ou adjectif, selon la manière dont on l'emploie. Les participes substantifs peuvent se construire avec le verbe *être* ou le verbe *avoir*. Règles pour les cas où le verbe *être* est employé à la place du verbe *avoir*. Exemples. Le participe est-il variable dans sa terminaison lorsqu'il est suivi d'un verbe ou d'un adjectif? Solution de cette difficulté. Règles. Exemples. II, 296, *b*, jusqu'à 305, *b*.

PARTICIPER. Il régit *à* ou *de*. Différence entre *participer à* et *participer de*. II, 305, *b*.

PARTICULE. Ce qu'on doit entendre par ce mot en grammaire. Liste des principales particules prépositives avec leurs significations. II, 306, *a*.

PARTICULIER. Place de cet adjectif. Ses diverses significations. Son emploi comme substantif. *En particulier*, *en mon particulier*, *en son particulier*. Explication de ces expressions adverbiales. II, 308, *b*; 309, *a*.

PARTIE. Ce que c'est que les parties d'un discours. — Noms des différentes parties des animaux. Autres acceptions de ce mot. II, 309, *b*.

PARTIR. Ce verbe prend-il toujours l'auxiliaire *être*; ou tantôt l'auxiliaire *être*, et tantôt l'auxiliaire *avoir*? Solution de cette difficulté. II, 309, *b*; 310, *a*.

PARVENIR. Il prend l'auxiliaire *être*, et régit la préposition *à*. II, 310, *b*.

PAS, POINT. Leur place. Leur effet. Quand on les supprime. Différence entre *pas* et *point*. Leur emploi. Sens de *pas* ou *point*. dans l'interrogation. II, 310, *b*, jusqu'à 312, *a*.

PASCAL. Place de cet adjectif. Son pluriel masculin. II, 312, *a*.

PASSABLE. Place de cet adjectif. II, 312, *a*.

PASSABLEMENT. Place de cet adverbe. II, 312, *a*.

PASSANT. Place de cet adjectif. Il a la signification passive. II, 312, *a*.

PASSE-DROIT, PASSE-PAROLE, PASSE-PARTOUT, PASSE-PORT. Leur pluriel. II, 312, *a*, *b*.

PASSER. Quand il prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. — Différence entre *se passer à*, et *se passer de*. Diverses acceptions de ce verbe. II, 312, *b*; 313, *a*.

PASSE-VOLANT. Son pluriel II, 313, *b*.

PASSIBLE. Place de cet adjectif. II, 313, *b*.

PASSIF. Place de cet adjectif. Ce qu'on appelle en grammaire *verbe passif*. Il

se conjugue avec l'auxiliaire *être*. Conjugaison de ce verbe. II, 313, *b*; 314, *a*.

Passions. Ce qu'on entend par ce mot en rhétorique et en poésie. Emploi des passions dans le discours. Leur effet. Leur usage dans la péroraison. Leur usage dans les autres parties du discours. Style des passions. — *Passions* en poésie, ce que c'est. Leur effet. Leur emploi dans le poème épique, dans la comédie, dans la tragédie. Passion particulière de chaque épopée. Ce qu'il faut pour faire produire leur effet aux passions. II, 314, *a*, jusqu'à 316, *b*. Différences entre *les inclinations* et les *passions*. II, 59, 60, *a*.

Passionnément. Place de cet adverbe. II, 316, *b*.

Passionner (se). Il n'est point usité à l'actif. Sa signification. Il régit quelquefois *pour*. Il ne régit pas *de*. II, 316, *b*.

Pastoral. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend par *poésie pastorale*. Différence entre les *idylles* et les *églogues*. Caractère de la poésie pastorale. Choix à faire pour la composition des poésies pastorales. Quels doivent être les bergers dans les poésies pastorales. Style de ce genre de poésie Exemples. Ce qu'on doit éviter dans la poésie pastorale. II, 317, *a*. jusqu'à 319, *b*.

Pate-d'oie, en jardinage. Son pluriel. II, 319, *b*.

Paternel. Place de cet adjectif. II, 319, *b*.

Paternellement. Place de cet adverbe. II, 319, *b*.

Pathétique. Place de cet adjectif. Ce que c'est que le pathétique. Exemples. Différence entre le *pathétique direct* et le *pathétique indirect*. Emploi de l'un et de l'autre. II, 319 *b*, jusqu'à 322, *a*.

Pathos. Signification de ce mot. Il ne se prend plus qu'en mauvaise part. II, 322, *b*.

Patibulaire. Place de cet adjectif. II, 322, *b*.

Patiemment. Place de cet adverbe. II, 322, *b*.

Patient, Patriarcal, Patrimonial, Patriotique, Patronal, Patronymique, Place de ces adjectifs. II, 322, *b*.

Pauvre. Sens différens de cet adjectif, lorsqu'il est placé avant ou après son substantif. Ce que c'est qu'une *langue pauvre*. Dit-on une *pauvresse*? II, 323, *a*.

Pauvrement. Place de cet adverbe. II, 323, *a*.

Pauvreté. Quand il prend un pluriel. II, 523, *a*.

Pavot. Sa prononciation. Son emploi au figuré. Exemples. II, 323, *a*.

Payement. Son orthographe. II. 323, *a*.

Payer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce mot. II, 363, *a*.

Pectoral, Pécuniaire, Pécunieux. Place de ces adjectifs. II, 323, *b*.

Pédant, Pédantesque. Place de ces adjectifs. II, 323, *b*.

Pédantesquement. Pédestrement. Place de ces adverbes. II, 323, *b*.

Peindre. Sa conjugaison. II, 323, *b*; 324, *a*.

Peine, A peine. Place de cette expression adverbiale. Exemples. II, 324, *a*.

Peintre. On dit *une femme peintre*. *Peintresse* n'est pas admis par le bon usage. II, 324, *a*.

Peinture. Ce qu'on appelle *double peinture* en rhétorique et en poésie. Exemples. Effet de la double peinture. II, 324, *b*.

Pêle-mêle. Place de cet adverbe. II, 324, *b*.

Pénal, Penaud, Penchant. Place de ces adjectifs. II, 324, *b*.

Penchant. Différence entre *penchans* et *inclinations*. II, 59, *b*; 61, *a*.

Pendant. Différence entre *pendant que* et *tandis que*. II, 324, *b*; 325, *a*, *b*. Différence entre *pendant* et *durant*. I, 392, *b*.

Pénétration. Différence entre *pénétration* et *finesse*. I, 522, et suivantes.

Pénétrer. Ses différentes significations. II, 325, *b*.

Pénible. Il régit quelquefois la préposition *de*. II, 326, *a*.

Pensée. Ce qu'on entend par ce mot. Qualité de la pensée. Différence entre *la vérité* et *la justesse* de la pensée. En quoi consiste la clarté. Défaut des pensées. Ce que c'est qu'*une pensée vive*, *une pensée forte*, *une pensée hardie*, *une pensée brillante*, *une pensée riche*, *une pensée fine*. Choix qu'on doit faire des pensées dans l'élocution. II, 326, *a*, jusqu'à 328, *a*.

Penser. Différentes significations de ce verbe. II, 328, *a*, *b*.

Percer. Son emploi au figuré. Exemples. II, 328, *b*.

Perclus. Place de cet adjectif. II, 328, *b*.

Perdre. Faut-il dire *perdé-je?* ou *perds-je?* II, 328, *b*.

Père. Son emploi au figuré. II, 328, *b*; 329, *a*. Différence entre *nos aïeux*, *nos ancêtres* et *nos pères*. I, 78, *a*.

Perfidie. Différence entre *finesse* et *perfidie*. I, 422, *b*, et suivantes.

Péril. Différence entre *un péril éminent* et *un péril imminent*. II, 329, *a*.

Périlleusement. Place de cet adverbe. II, 329, *a*.

Périlleux. Place de cet adjectif. II, 329, *a*.

Période. Son genre. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Membres d'une période. Exemples. Inconvéniens à craindre dans les longues périodes. Règle. Exemples. II, 329, *a*, jusqu'à 332, *a*.

Péripétie. Ce que c'est dans le poème dramatique. Qualités que doit avoir la péripétie. II, 332, *a*, *b*.

Périphrase. Ce que c'est. Différence entre le *nom* et la *périphrase*. Exemples de bonnes et de mauvaises périphrases. Qualités des bonnes périphrases. Cas où l'on peut rassembler de suite plusieurs périphrases. Emploi des périphrases. II, 332, *b*, jusqu'à 334, *a*.

Périr. Différence entre le sens de ce mot avec l'auxiliaire *être* ou avec l'auxiliaire *avoir*. Exemples. II, 334, *a*, *b*.

Périssologie. Différence entre le *pléonasme*, la *battologie* et la *périssologie*. II, 349, *a*, *b*; 350, *a*.

Permanent. Place de cet adjectif. II, 334, *b*.

Permettre. Quand il régit *de* ou *que*. II, 334, *b*.

Pernicieux. Place de cet adjectif. II, 334, *b*.

Péroraison. Ce qu'on entend par ce mot en rhétorique. Quelles passions on doit exciter dans la péroraison. II, 334, *b*; 335, *a*.

Perpétuel, Perplexe, Persécutant, Persévérant. Place de ces adjectifs. II, 335, *a*.

Personne. Signification de ce mot. Son genre. Règle. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. II, 335, *b*; 336, *a*.

Personnel. Place de cet adjectif. Sa signification en grammaire. Ce qu'on entend par *pronoms personnels*. II, 336, *a*.

Personnifier. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. II, 336, *a*, *b*.

Persuader. Difficulté sur l'accord du participe passé de ce verbe. II, 336, *b*.

Persuasif, Pervers, Pesant. Place de ces adjectifs. II, 336, *b*.

Pese-liqueur. Son pluriel. II, 337, *a*.

Pestifère, Pestiféré, Pestilent, Pestilentiel, Pestilentieux, Petillant. Place de ces adjectifs. II, 337, *a*.

Petit. Ses significations. Sa place. II, 337, *a*, *b*.

Petitement. Place de cet adjectif. II, 337, *b*.

Pétrir. Emploi de ce mot au figuré. II, 337, *b*.

Pétulant. Place de cet adjectif. II, 337, *b*.

Peu. Sa signification. Sa place. Quand il régit *de*. Peut-on dire *un petit peu ?* Quand il régit le verbe au singulier ou au pluriel. Observations sur *c'est peu*, *c'était peu ;* sur *il s'en faut peu* et *il s'en faut de peu*. II, 337, *b*, jusqu'à 338, *b*.

Peur. Différence entre *peur de* et *crainte de*. *De peur* exige la négation dans la phrase subordonnée. II, 338, *b*.

Peureux. Place de cet adjectif. II, 338, *b*.

Peut-être. Orthographe de cet adverbe. Il est souvent suivi de *que*. Sa place. On ne doit pas mettre le verbe *pouvoir* avec *peut-être*. *Peut-être* est quelquefois affirmatif. II, 338, *b*; 339, *a*.

Phébus, en littérature. Ce qu'on entend par ce mot. II, 339, *a*. Différence entre *galimatias* et *phébus*. I, 553, *a*.

Philologie. En quoi consiste cette science. II, 339, *a*, *b*.

Philosophique. Place de cet adjectif. II, 340, *a*.

Philosophiquement. Place de cet adverbe. II, 340, *a*.

Phrase. Ce que c'est. Différence entre une *phrase* et une *proposition*. *Parler par phrases*; défaut opposé à la pureté du style. Signification particulière du mot *phrase*. II, 340, *a*, *b*.

Pièce, en littérature. Ce qu'on entend par ce mot. II, 340, *b*; 341, *a*.

Pied. Ce qu'on entend par ce mot en poésie. II, 341, *a*.

Pieux. Ses significations. Sa place. II, 341, *a*, *b*.

Pigeon. Différence entre *pigeon* et *colombe ;* entre *une paire de pigeons* et *une couple de pigeons*. II, 341, *b*.

Pillard, Pimpant, Pincé. Place de ces adjectifs. II, 341, *a*.

Pincer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Différence entre *pincer* et *toucher*. II, 341, *b*; 342, *a*.

Piquant. Place de cet adjectif. II, 342, *a*.

Pique-nique. Son pluriel. II, 342, *b*.

Pire. Sa signification. Quand il est suivi de la conjonction *que*. Quand il régit la préposition *de*. II, 342, *b*.

Pis. Signification de cet adverbe. Sa place. Il n'est jamais adjectif. II, 343, *a*.

Piteux. Place de cet adjectif. Il ne se dit que des choses. II, 343, *a*.

Pitoyable. Ses différentes significations. Sa place. II, 343, *a*.

Pitoyablement. Place de cet adverbe. II, 343, *a*.

Placable. Mot inusité employé par Voltaire. II, 343, *b*.

Plaider. Diverses applications de ce mot. II, 343, *b*.

Plain. Place de cet adjectif. II, 343, *b*; 344, *a*.

Plaindre. Différence entre *se plaindre de ce que* et *se plaindre de*. II, 344, *a*.

Plainte. Différence entre *lamentation* et *plainte*. II, 125, *b*.

Plaintif. Il se dit des choses qui ont rapport aux personnes. Exceptions. Sa place en prose et en poésie. II, 344, *b*; 345, *a*.

Plaire. Quand il régit *à* ou *de*. Différence entre *ce qui te plaît* ou *ce qu'il te plaît*. *Se plaire* régit *à* avec l'infinitif, et quelquefois *dans*. Observations sur le participe passé de ce verbe. Règles sur *à Dieu ne plaise*, et sur *plût à Dieu*. II, 345, *b*.

Plaisamment. Place de cet adverbe. II, 345, *b*.

Plaisant. Significations de cet adjectif. Sa place. Différence entre *plaisant*, *risible*, *ridicule* et *comique*. II, 346, *a*, jusqu'à 347, *a*.

Plaisir. Différence entre *avoir du plaisir à* et *avoir le plaisir de*. II, 347, *a*.

Plan. Ce que signifie ce mot en littérature. Développement du plan d'une tragédie. La marche d'un poëme doit être celle de la nature. II, 347, *a*, *b*; 348, *a*, *b*.

Plat. Différence entre *plat pays* et *pays plat*. II, 348, *a*.

Plat-bord, Plate-bande, Plate-forme, Plate-longe. Pluriel de ces mots composés. II, 348, *b*.

Platement. Place de cet adverbe II, 348, *b*.

Platine ou Or blanc. Genre de ce substantif. II, 348, *b*.

Platise. Mot inusité employé par J.-J. Rousseau. Faut-il adopter ce mot, comme le veut Mercier? II, 349, *a*.

Plausible. Place de cet adjectif. II, 349, *a*.

Plein. Place de cet adjectif. Il est souvent suivi de la préposition *de*. II, 349, *a*.

Pleinement. Place de cet adverbe. II, 349, *a*.

Pléonasme. Ce que c'est. Différence entre le *pléonasme*, la *battologie* et la *périssologie*. II, 349, *a*, *b*; 350, *a*.

Pleurer. Ses régimes. II, 350, *a*.

Pleurs. Différence entre *larmes* et *pleurs*. II, 135, *b*, et suivantes.

Pleuvoir. Son emploi au figuré. II, 350, *a*.

Pliable, Pliant. Place de ces adjectifs. Différence entre *pliable* et *pliant*. 350, *a*, *b*.

Plier. Différence entre *plier* et *ployer*. II, 350, *b*; 351, *a*, *b*.

Plonger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Diverses significations. II, 351, *b*.

Plupart. Quand il régit le verbe au singulier ou au pluriel. II, 355, *a*.

Pluriel. Observations sur la manière d'écrire ce mot. Formation du pluriel des substantifs et des adjectifs. Emploi du pluriel. Mots qui ne prennent point de pluriel. II, 351, *b*, jusqu'à 352, *b*.

Plus. Emploi de ce mot. Quand il demande *de* ou *que* après les mots qu'il modifie. Doit-on dire *il est plus d'à demi mort*, ou *il est plus qu'à demi mort?* Solution de cette difficulté. Diverses règles. Répétition de ce mot. Doit-on joindre par la conjonction *et*, les phrases où *plus* est répété? Solution de cette difficulté. *Plus* et *mieux* ne sont pas synonymes. Quand il exige la négative *ne*. Sa place. II, 352, *b*, jusqu'à 354, *b*. Différens cas où l'on emploie *le plus*. Règles sur ce superlatif. II, 536, *a*, jusqu'à 537, *b*.

Plusieurs. Sa signification. Sa place. Différence entre *plusieurs* et *maints*. II, 354, *b*.

Plus-que-parfait. Sa prononciation. Vice de cette dénomination. II, 355, *a*, *b*.

Plutôt. Différence entre *plutôt* et *plus tôt*. II, 354, *b*.

Pluvial, Pluvieux. Place de ces adjectifs. II, 355, *b*.

Poëme. Son orthographe. Ce que c'est. Différence entre le poëme et le discours ordinaire. Propriétés du discours poétique. Conditions de l'expression poétique. Manière propre dont le poëte doit traiter ses sujets. On distingue en général quatre sortes de poëmes. Ce qu'on entend par le *poëme lyrique*, le *poëme dramatique*, le *poëme épique*, et le *poëme didactique*. II, 355, *b*, jusqu'à 358, *a*.

Poésie. Ce que c'est que la *poésie du style*. C'est par elle que les vers diffèrent de la prose. Différence entre la *rhétorique* et la *poésie*. II, 358, *a*. *b*.

Poëte. Son emploi en parlant d'une femme. On ne peut pas dire *poëtesse*. II, 358, *b*.

POÉTIQUE. Place de cet adjectif. II, 358, *a*.

POIGNANT. Place de cet adjectif. Son usage. II, 358, *b*.

POINDRE. Il ne se dit qu'à l'infinitif. II, 358, *b*.

POINT. Il est ordinairement précédé de *ne*, qui lui sert de complément. Quand on l'emploie seul, c'est qu'il y a ellipse, ou quand il sert de réponse à une question, ou quand il est seul devant un adjectif. — *Point* s'emploie substantivement dans le sens de question, difficulté. — *Point* en grammaire, ce que c'est. Emploi du *point* et des *points* dans la ponctuation. II, 358, *b*; 359, *a*, *b*.

POINTE. En littérature, ce que c'est. Précepte donné par Boileau. Dans quels sortes d'ouvrages on peut employer les pointes. Pointe de l'épigramme. Comment elle intéresse. Exemples. II, 359, *b*; 360, *a*.

POINTU. Place de cet adjectif. II, 360, *a*.

POISON. Emploi de ce mot au figuré. Exemples. II, 360, *a*, *b*.

POISSARD, POISSONNEUX, POLAIRE, POLÉMIQUE. Place de ces adjectifs. II, 360, *b*.

POLIMENT. Place de cet adverbe. II, 360, *b*.

POLITIQUE. Place de cet adjectif. II, 360, *b*.

POLITIQUEMENT. Place de cet adverbe. II, 360, *a*.

POLYMYTHIE. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. C'est un des grands défauts qui puissent se rencontrer dans un poème. II, 360, *b*.

POLYSYLLABE. Sa prononciation. Sa place. II, 360, *b*.

POMPEUSEMENT. Place de cet adverbe. II, 361, *a*.

POMPEUX. Place de cet adjectif. II, 361, *a*.

PONCTUATION. Règles de la ponctuation, avec des exemples pour chaque cas. II, 361, *a*, jusqu'à 369, *b*.

PONCTUEL. Place de cet adjectif. 369, *b*.

PONCTUELLEMENT. II, 369, *a*; 370, *b*.

POPULAIRE, POPULEUX, POREUX, PORTATIF. Place de ces adjectifs. II, 370, *a*.

PORTER. Son emploi au figuré. Exemples. Différence entre *porter envie* et *envier*. II, 370, *a*, *b*.

PORTE-AIGUILLE. Son pluriel. Observation générale sur les mots composés de *porte*. II, 370, *b*.

PORTRAIT. En littérature, ce que c'est. *Portrait* ou *caractère*, se disent souvent l'un pour l'autre. Exemples de portraits. Portrait de la reine d'Égypte dans Séthos. Portrait de Marie-Thérèse par Bossuet, de Cromwel par Voltaire, de Charles XII par le même, de Valstein par Sarrasin. II, 370, *b*, jusqu'à 373, *b*.

PORTRAITURE. Mot suranné regretté par Voltaire. Différence entre *portraiture* et *portrait*. II, 373, *b*.

POSITIF. Sa place. Ses différentes significations. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. II, 373, *b*; 374, *a*.

POSITIVEMENT. Place de cet adverbe. II, 374, *a*.

POSSÉDER. Son régime. II, 374, *a*.

POSSESSIF, POSSIBLE, POSTÉRIEUR. Place de ces adjectifs. II, 374, *a*.

POSTÉRIEUREMENT. Place de cet adverbe. II, 374, *a*.

POSTHUME. Place de cet adjectif. Peut-on dire *adoption posthume*, *des honneurs posthumes*? II, 374, *a*, *b*.

POST-SCRIPTUM. Sa prononciation. II, 374, *b*.

POT. Sa prononciation. Il est banni du style noble. *Pot-au-feu*. Son pluriel. II, 374, *b*.

POTABLE, POTELÉ. Place de ces adjectifs. II, 374, *b*.

POUDRE. Son emploi en vers, où il est souvent pris pour *poussière*. II, 374, *b*; 375, *a*.

POUDREUX. Sa signification. Sa place. II, 375, *a*.

POUILLES. Il n'a point de singulier. II, 375, *a*.

POULS. Sa prononciation. II, 375, *a*.

POUR. Quand il régit l'infinitif. Exemple du mauvais emploi de cette préposition. Quand il régit l'infinitif, il ne doit pas être trop séparé de cet infinitif. Exemple. Quand faut-il le répéter? Il ne se dit plus pour *quelque*. *Pour que*, exige au subjonctif le verbe de la proposition subordonnée. II, 375, *a*, *b*; 376, *a*. Différence entre *afin* et *pour*. I, 75, *a*, *b*.

POURPRE. Ses différentes significations. Son genre. II, 376, *a*.

POURQUOI. Ses différens emplois. Il se change quelquefois en *que*, au commencement d'une phrase. Exemple. II, 376, *a*.

POURSUIVRE. Quelques emplois de ce mot. II, 376, *a*, *b*.

POURTANT. Sa place. II, 376, *b*.

POURVOIR. Sa conjugaison. II, 376, *b*.

Pourvu. Il est toujours suivi de *que* et régit le subjonctif. II, 376, *b*.

Pousser. Son emploi en poésie. Exemples. II, 376, *b*.

Poussière. Son emploi en poésie. Exemples. II, 376, *b*; 377, *a*.

Pouvoir. Sa conjugaison. Différence entre *je ne puis* et *je ne puis pas*. II, 377, *a*, *b*.

Praticable. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 377, *b*.

Pratique. Son emploi dans le style noble. II, 377, *b*. Pris adjectivement, il ne se met qu'après son substantif. II, 377, *a*.

Préalablement, Precairement, Précédemment. Place de ces adverbes. II, 377, *b*.

Précédent. Place de cet adjectif. II, 377, *b*.

Préceptoral. Cet adjectif a-t-il un masculin pluriel?

Préceptoriser. Mot nouveau employé par Diderot, ce qu'il signifie. II, 378, *a*.

Précieusement. Place de cet adverbe. II, 378, *a*.

Précieux. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois la préposition *à*, ou la préposition *pour*. II, 378, *a*.

Précipitamment. Place de cet adverbe. II, 378, *a*.

Précipiter. Son emploi par les poètes. II, 378, *b*.

Précisément. Place de cet adverbe. II, 378, *b*.

Précision. En grammaire, ce que c'est. Différence entre la *justesse* et la *précision*. Importance de la précision. Précision des pensées, précision des expressions. Moyens de parvenir à la précision. Dans quels endroits elle est sur-tout nécessaire. II, 379, *a*.

Précoce. Place de cet adjectif. II, 379, *a*.

Prédominant, Prééminent, Préférable. Place de ces adjectifs. II, 379, *a*.

Préférablement. Place de cet adverbe. II, 379, *a*.

Préférer. Faut-il dire, *il préfère mourir* sans préposition, ou *il préfère de mourir* avec la préposition *de*? Examen et solution de cette difficulté. II, 379, *a*, *b*.

Préjudice. Différence entre *détriment*, *dommage* et *préjudice*. I, 359, *b*.

Préjudiciable. Cet adjectif est toujours suivi de la préposition *à*. II, 379, *b*.

Préjuger. Variation dans l'orthographe de la conjugaison de ce verbe. II, 379, *b*; 380, *a*.

Préliminaire, Prématuré. Place de ces adjectifs. II, 380, *a*.

Préliminairement, Prématurément. II, 380, *a*.

Prémices. Plusieurs acceptions de ce mot omises par l'Académie. II, 380, *a*.

Premier. Place de cet adjectif, en prose et en vers. II, 380, *a*. Différence entre *premier* et *primitif*. II, 392, *a*, *b*.

Premièrement. Place de cet adverbe. Son emploi. II, 380, *b*.

Prenable. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 380, *b*.

Prendre. Sa conjugaison. *Se prendre*, avec *en*, ou sans *en*, ce qu'il signifie. Différence entre *je n'en puis plus* et *je ne puis plus*. *Prendre parti*, *prendre son parti*. *Prendre le parti de quelqu'un*, *prendre parti avec quelqu'un*. Différence de ces façons de parler. *Prendre confiance en quelqu'un*, *prendre confiance en quelque chose*. Différence entre ces *façons de parler*. *Prendre garde*, exige le subjonctif dans la proposition subordonnée. II, 381, *b*.

Prénom. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Les prénoms concourent avec les autres mots de la phrase, à tirer l'objet dont on parle de l'indétermination du nom d'espèce. II, 382, *a*.

Prépositif. Emploi de ce mot en grammaire. Ce qu'on entend par *adjectifs prépositifs*, ou simplement *prépositifs*. Leur emploi II, 382, *a*, *b*.

Préposition. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Examen de quelques prépositions et des différens rapports qu'elles indiquent. Règles générales sur les prépositions. Prépositions qui en régissent d'autres. Régimes des prépositions. Cas où il faut répéter les prépositions. II, 382, *b*, jusqu'à 386, *a*.

Près. Cette préposition veut être suivie de la préposition *de*. Exception. Elle est susceptible de degrés de comparaison. Quelquefois on la joint à un adverbe. Exemples. Examen de quelques phrases où cette préposition est employée. Différence entre *près de* et *prêt à*. II, 386, *a*, *b*; 387, *a*.

Présager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 387, *a*.

Préséance. Prononciation de ce mot. II, 387, *b*.

Présence. *En présence* régit ordinairement la préposition *de*. II, 387, *b*, Son emploi dans le langage ascétique, II, 387, *b*.

Présent. Place de cet adjectif. II, 387, *b*.
Présent. Ce qu'il signifie en grammaire. Son emploi. II, 387, *b*; 388, *a*.
Présentable. Place de cet adjectif. II, 388, *a*.
Présentement. Place de cet adverbe. II, 388, *a*.
Présenter. Ses différentes significations. II, 388, *a*. Différence entre *donner*, *présenter* et *offrir*. I, 385, *b*.
Préservatif, Présomptif, Présomptueux. Place de ces adjectifs. II, 388, *b*.
Presque. Place de cet adverbe. La mauvaise construction de cet adverbe peut occasioner des contre-sens. Exemple. L'*e* final ne s'élide que dans *presqu'île*. II, 388, *b*; 389, *a*.
Presqu'île. Différence entre *presqu'île* et *péninsule*. II, 389, *a*.
Presse. Ses diverses acceptions. Son emploi. Il se dit pour foule, multitude et est admis en ce sens dans le style noble. II, 389, *a*, *b*.
Presser. Exemples de quelques emplois que les poètes font de ce verbe. Il régit *de* devant un infinitif. II, 389, *b*.
Présumable. Quoique ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, il n'en est pas moins français. II, 389, *b*.
Présumer. Quand ce verbe régit l'indicatif ou le subjonctif. II, 389, *b*.
Presupposer, Présupposition. Leur prononciation. II, 389, *b*; 390, *a*.
Prêt. Sa place. Il régit *à* devant les noms et les verbes. Abus que l'on fait de cet adjectif. Exemples de sa construction avec *à*. II, 390, *a*.
Prétendre. Dans le sens d'aspirer, il régit la préposition *à*. Les poètes s'affranchissent souvent de cette règle. Dans le sens de *croire*, *soutenir*, il se construit avec *que*, ou même avec l'infinitif, et quelquefois avec le régime direct. Alors il demande l'indicatif. II, 390, *a*, *b*.
Prête-nom. Son pluriel. II, 390, *b*.
Prêter. Exemples de l'emploi que les poètes font de ce nom. On ne dit pas *prêter des soins*, on ne prête que les choses que l'on peut retirer. Pourquoi dit-on *prêter l'oreille*, et que *prêter les yeux* n'est pas français? II, 390, *b*; 391, *a*.
Prétérit. Prétérits qu'il faut éviter et sur-tout qu'il ne faut jamais répéter ni mettre l'un près de l'autre. II, 391, *a*.
Prétérition. En quoi consiste cette figure de rhétorique. A quoi elle sert. II, 391, *a*.
Prétexte. Il régit la préposition *de* devant un infinitif. Racine lui a donné la préposition *à*. On dit *sous le prétexte de*, et *sous prétexte de*. II, 391, *a*, *b*.
Preuve. Ce qu'on entend par ce mot dans l'art oratoire. Dans l'arrangement des preuves, il faut observer la netteté et la précision. II, 391, *b*.
Preux. Place de cet adjectif. II, 391, *b*; 392, *a*.
Prévaloir. Sa conjugaison. *Prévaloir sur quelqu'un*. — *Se prévaloir de quelque chose*, dans ce dernier sens, il ne se prend qu'en mauvaise part, et régit la préposition *de*. II, 391, *b*.
Prévenant. Place de cet adjectif. II, 391, *b*.
Prévenir (se), ou *être prévenu*, régissent *pour*, *en faveur* ou *contre*. II, 391, *b*.
Prévoir. Sa conjugaison. II, 391, *b*.
Prévotal. Il fait au masculin pluriel *prévotaux*. *Des cas prévotaux*. II, 391, *b*.
Prie-dieu. Son pluriel. II, 392, *a*.
Prier. Formes de ce verbe et de tous ceux qui ont l'infinitif en *ier*, qu'il faut éviter parce qu'elles sont dures à l'oreille. *Prier*, suivi d'un verbe à l'infinitif, prend *de* avant cet infinitif. Différence entre *prier à dîner*, et *prier de dîner*. II, 392, *a*.
Primitif. Place de cet adjectif. Son origine. Différence entre *premier* et *primitif*. Signification de ce mot en grammaire. II, 392, *a*, *b*.
Primitivement. Place de cet adverbe. II, 392, *b*.
Primordial. Place de cet adjectif. Il fait au pluriel masculin *primordiaux*. II, 392, *b*.
Princesse. *Ma princesse*, expression que l'on trouve fréquemment dans les tragédies de Racine, passe aujourd'hui pour une expression fade. II, 392, *b*.
Principal. Place de cet adjectif. Il fait *principaux* au pluriel masculin. II, 392, *b*; 393, *a*.
Principalement. Place de cet adverbe. II, 393, *a*.
Priser. Ce verbe est exclus du style noble. II, 393, *a*.
Privativement. Il régit la préposition *à*. II, 393, *b*.
Privilégié. Place de cet adjectif. II, 393, *a*.
Prix. Emploi de ce mot. II, 393, *a*, *b*.
Probable. Place de cet adjectif. II, 393, *b*.
Processif, Prochain, Proche. Place de ces adjectifs. II, 393, *b*.
Proche. Cette préposition régit la préposition *de*. Familièrement, on dit *proche l'église*, etc. II, 393, *b*; 394, *a*.
Prodigieux, Prodigue. Place de ces adjectifs. *Prodigue* régit quelquefois

la préposition *de*. II, 394, *a*. Différence entre *prodigue* et *dissipateur*. I, 379, *b*; 380, *a*.

Profanateur. On dit au féminin *profanatrice*. II, 394, *a*.

Profane. Place de cet adjectif. II, 394, *a*.

Profaner. Différentes acceptions de ce verbe. II, 394, *a*, *b*.

Profitable, Profond. Place de ces adjectifs. II, 394, *b*.

Profondément, Profusément. Place de ces adverbes. II, 394, *b*.

Progressif. Place de cet adjectif. II, 394, *b*.

Progression. Ce qu'on entend par ce mot en rhétorique. Exemple. II, 395, *a*.

Progressivement. Place de cet adverbe. II, 395, *a*.

Prolepse. En quoi consiste cette figure de rhétorique. Son effet. II, 395, *a*.

Prolixe. Place de cet adjectif. II, 395, *a*, *b*. Différence entre *diffus* et *prolixe*. I, 369, *b*.

Prolixement. Place de cet adverbe. II, 395, *b*.

Prolixité. Vice du style. En quoi il consiste. II, 395, *b*.

Prologue. Ce qu'on entend par ce mot dans la poésie dramatique. Son objet. Les Français ont presque entièrement banni le prologue de leurs pièces de théâtre, excepté de l'opéra. Sujet du prologue des opéra. II, 395, *b*; 396, *a*.

Prolonger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 396, *a*.

Promenade. Différence entre *promenade* et *promenoir*. II, 396, *a*.

Promener. Dans le sens de *marcher*, il s'emploie toujours avec le pronom personnel, excepté dans quelques phrases familières et consacrées. Dans la signification de *conduire*, il est actif. II, 396, *a*.

Promoteur. On peut dire *promotrice* au féminin. II, 396, *a*, *b*.

Promouvoir. Il ne se dit qu'à l'infinitif et aux temps composés. II, 396, *b*.

Prompt. Place de cet adjectif. Il régit la préposition *à*. II, 396, *b*. Différence entre *diligent*, *prompt* et *expéditif*. I, 370, *b*.

Promptement. Sa prononciation. Sa place. II, 396, *b*.

Pronom. Explication de la signification de ce mot en grammaire. *Pronoms personnels*. Leur emploi. *On* n'est pas un pronom. *Verbes pronominaux*, ce que c'est. Modèle de conjugaison des *verbes pronominaux*. II, 396, *b*, jusqu'à 399, *a* — Répétition des pronoms. II, 451 et suivantes.

Pronominal. Il fait *pronominaux* au masculin pluriel. *Verbes pronominaux*. Tous les verbes pronominaux prennent l'auxiliaire *être*, qui alors est employé pour *avoir*. II, 399, *a*.

Prononciation. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Deux espèces de prononciations : l'une pour les vers et le discours soutenu, l'autre pour la prose commune et le discours ordinaire. — Ce qu'on entend par *prononciation* en littérature. Règles de la prononciation. Ce qu'on entend par *prononciation ornée*. Règles pour cette prononciation. II, 399, *a*, *b*; 400, *b*.

Propagateur. On peut dire au féminin *propagatrice*. II, 400, *b*.

Propager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 400, *b*.

Prophétique, Propice, Propitiatoire, Proposable. Place de ces adjectifs. II, 400, *b*.

Proposer. Différence entre *on lui a proposé d'examiner cette question*, et *on lui a proposé cette question à examiner*. II, 400, *b*; 401, *a*.

Proposition, en grammaire, ce que c'est. Parties intégrantes de la proposition. Ce que c'est que le *sujet*, ce que c'est que l'*attribut*. Ce qu'on entend par *attribut simple* et *attribut composé*, *attribut incomplexe* et *attribut complexe*. Ce qu'on entend par *propositions simples* et *propositions composées*; par *sujet incomplexe* et *sujet complexe*; par *propositions incomplexes* et *propositions complexes*. En quoi consiste la forme grammaticale de la proposition. II, 401, *a*, jusqu'à 403, *b*.

Propre. Ses différentes significations. Sa place. — En grammaire, ce qu'on entend par *nom propre*. — Ce qu'on entend par le *sens propre* et le *sens figuré*. Ce que c'est qu'une *expression propre*. II, 404, *a*.

Proprement. Sa place dans ses différens sens. II, 404, *a*, *b*.

Propriété. Ce que c'est en grammaire. Ce qu'on entend par *propriété du style*, par la *propriété des termes*, par la *propriété du tour*, par la *propriété du coloris*, par la *propriété des sons*, par la *propriété de la manière*, par la *propriété des traits*. II, 404, *b*, jusqu'à 406, *a*.

Prorata. Expression familière. Il régit la préposition *de*. II, 406, *a*.

Proroger. Variation de l'orthographe

dans la conjugaison de ce verbe II, 406, *a*.
Prosaïque. Emploi et place de cet adjectif. II, 406, *a*.
Prosateur. On pense qu'on pourrait dire *prosatrice* au féminin. II, 406, *a*.
Prose. Ce qu'on entend par ce mot en littérature Qualités de la prose. II, 406, *b*.
Prosodie. Ce que c'est. Les principes de la prosodie française ne sont pas encore rédigés en système. II, 406, *b*; 407, *a*. — Règles de d'Olivet sur la prosodie française. II, 413, *a*, *b*.
Prosodique. *Accent prosodique*, ce que c'est : en quoi il diffère de l'*accent oratoire*. II 407, *a*.
Prosographie. Ce qu'on entend par ce mot dans l'art oratoire. Divers exemples de cette figure. II, 407, *a*, *b*.
Prosopopée. Ce que c'est. Pourquoi on l'appelle ainsi. Exemples. II, 407, *b*.
Prospère. Place de cet adjectif. Il s'emploie sur-tout en vers. Exemples. II, 407, *b*.
Prospérité. Différence entre *bonheur* et *prospérité*. I, 512, *a*.
Protase. C'est ce que nous appelons *préparation de l'action*, ou *exposition du sujet*. Différence entre ces deux choses. Ce que doit être l'exposition du sujet. II, 408, *a*, *b*.
Protecteur. On dit au féminin *protectrice*. II, 408, *b*.
Protéger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 408, *b*.
Protester. Suivi d'un autre verbe, il exige *que*, et non pas *de*. Raisons de cette règle. II, 408, *a*, *b*.
Proverbe. Ce que c'est. Leur emploi. On ne doit rien y changer. II, 408, *b*.
Provincial. Place de cet adjectif. En parlant des airs et des manières, il ne se dit qu'en mauvaise part. — *Provincial*, substantif, suppose ordinairement quelque chose de contraint et d'embarrassé dans les manières, et quelque chose de peu poli et d'irrégulier dans le langage. Différence entre *un provincial* et *un homme de province*. II, 409, *a*.
Provisionel, Provisoire, Prude, Prudent. Place de ces adjectifs. II, 409, *a*, *b*.
Provoquer. Différence entre *agacer* et *provoquer*. I, 75, *b*.
Puanteur. Il ne se dit point au figuré. II, 409, *b*.
Public. Place de cet adjectif. II, 409, *b*.
Pudeur. Il est admis dans le style noble. Exemples. II, 409, *b*.
Pudibond, Pudique. Emploi et place de ces adjectifs. II, 409, *b*.
Puer. Son usage. Son orthographe. II, 410, *a*
Puéril. Place de cet adjectif. Sa prononciation. II, 410, *a*.
Puérilement. Place de cet adverbe. II, 410, *a*.
Puisque. Conjonction, Ce qu'elle marque. L'*e* s'élide devant certains mots. II, 410, *a*.
Puissant, Pulmonique, Punais, Punissable. Place de ces adjectifs. II, 410, *a*.
Punisseur. Adjectif inusité qu'ont employé Corneille, J.-J. Rousseau et Voltaire, et que ce dernier regrette. II, 410, *b*.
Pur. Place de cet adjectif. II, 410, *b*.
Purement. Place de cet adverbe. II, 410, *b*.
Pureté. Ce qu'on entend par *pureté* de style. II, 410, *b*.
Purger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 410, *b*; 411, *a*.
Puriste. Ce qu'on entend par ce mot. II, 411, *a*.
Pusillanime, Putatif, Pyramidal. Place de ces adjectifs. II, 411, *b*.

Q.

Q. Son propre de cette lettre. Ses diverses prononciations. II, 411, *a*, *b*.
Quadrature. Ses deux prononciations. II, 411, *b*.
Quand. Sa prononciation. Sa répétition. II, 412, *a*.
Quant. Adverbe. Sa prononciation. II, 412, *b*.
Quantité. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Les rimes doivent avoir la même quantité. Exemples du contraire. Règles générales données par d'Olivet sur la prosodie. La quantité est d'un grand secours pour les poètes et les orateurs. Exemples. II, 412, *b*, jusqu'à 414, *b*.
Quatorze, Quatorzième. Place de ces adjectifs. II, 414, *b*.
Quatrain. Ce que c'est. Trois manières de disposer les vers du quatrain. II, 414, *b*; 415, *a*.
Quatre. Place de cet adjectif. Quand on écrit *quatre-vingt*, ou *quatre-vingts*. Faut-il écrire et prononcer *entre quatre ieux*, ou *entre quatre-s-ieux?* Solution de cette difficulté. II, 415, *a*.
Quatrième. Place de cet adjectif. II, 415, *a*.
Quatrièmement. Place de cet adverbe. II, 415, *b*.

Quatuor. Il ne prend point le signe du pluriel. II, 425, *b*.

Que. Observations sur les adjectifs conjonctifs. Fonction de l'adjectif conjonctif *que*. Différence entre *que* adjectif conjonctif, et *que* conjonction conductive. Quand *que* se répète. *Que* signifie quelquefois *si ce n'est*. Différence entre *que* et *que de*, devant un verbe à l'infinitif. Exemples. *Que* à quelquefois le sens d'un adverbe. Exemple. II, 464, *a*.

Quel. Emploi de cet adjectif. Quand le substantif auquel il se rapporte est sous-entendu, il y a ellipse. Il ne faut pas confondre l'adjectif *quel* avec *quelque*. Exemple. II, 416, *a*.

Quelconque. Il est à peu près synonyme de *nul* ou *aucun*, dans une phrase négative, et alors il n'a point de pluriel. Dans une phrase positive il prend un pluriel. II, 416, *a*, *b*.

Quelque. Ce que désigne cet adjectif. Il est quelquefois adverbe. Difficulté sur l'emploi de ce mot. Solution. *Quelque* suivi d'un verbe s'écrit en deux mots, *quel que*, et alors le premier est adjectif. Exemples. Différence entre *tel que* et *quel que*. *Quelque* est adverbe lorsqu'il précède immédiatement un nombre cardinal. Exemple. *Quelque chose*. Son genre. Après *quelque chose* peut-on supprimer *de* avant les adjectifs qui régissent cette préposition? Solution de cette difficulté. II, 416, *b*, jusqu'à 418, *a*.

Quelquefois. Place de cet adverbe. II, 418, *a*.

Quelqu'un. Quand *quelqu'un* est employé seul, il a une relation expresse avec un nom sous-entendu. En ce sens, il ne se dit que des personnes, et ne prend jamais le féminin ni le pluriel. Quand il peut se mettre au pluriel masculin seulement. Quand *quelqu'un* a rapport à un nom exprimé dans la phrase, il se dit des personnes et des choses, et signifie une partie indéterminée d'un nombre; alors il est précédé du pronom *en*, et s'emploie à tous les genres et à tous les nombres. Exemples. II, 418, *a*, *b*.

Qu'en dira-t-on. Ce substantif composé ne prend point de *s* au pluriel. II, 418, *b*.

Querelleur. Place de cet adjectif. II, 418, *b*.

Quérir. Son usage. Il n'est plus admis dans le style noble. II, 418, *b*.

Qui. Sa prononciation. C'est un adjectif conjonctif. Quand il faut le préférer à *lequel*, *laquelle*, *lesquels*. Quand il ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées. Quand il faut préférer *dont* à *de qui*. *Qui*, sujet d'une proposition incidente, prend le caractère du nom qu'il modifie. Exemples. Sa place. Sa répétition. Son rapport. Quelques difficultés sur l'emploi de ce mot. Leur solution. II, 418, *a*, jusqu'à 421, *b*.

Quiconque. Ce que signifie ce mot. Il ne peut se dire que des personnes, et ne peut avoir de pluriel. On ne met point le pronom *il* après *quiconque*. Genre de ce mot. II, 421, *b*; 422, *a*.

Quincaillerie. Son orthographe. Origine de ce mot. II, 422, *a*.

Quinquagénaire, Quinquagésime, Quinquennal, Quinquennium. Leur prononciation. II, 422, *a*.

Quinteux, Quintil. Place de ces adjectifs. II, 422, *a*.

Quintuple, Quinze, Quinzième. Place de ces adjectifs. II, 422, *b*.

Quiproquo. Il ne prend point de *s* au pluriel. II, 422, *b*.

Qui que ce soit. Ses significations. Son emploi. II, 422, *b*.

Quoi. Sa signification. Son emploi. Différence entre *quoi que* et *quoique*. *De quoi*; son emploi. II, 422, *b*; 423, *a*.

Quoique. Sa signification. Il régit toujours le subjonctif. Il ne s'unit point à des participes présens, ni avec des participes passés privés du verbe auxiliaire. Différence entre *quoique* et *quoi que*. II, 423, *a*.

Quoi que ce soit. Ce que signifie cette expression, avec ou sans négation. II, 423, *a*, *b*.

Quotidien. Place de cet adjectif. II, 423, *a*.

R.

R. Son propre et naturel de cette lettre. Sa prononciation au commencement et dans le cours d'un mot. Sa prononciation à la fin des mots. Prononciation du *r* redoublé. *Rh* se prononce comme le *r* simple. II, 423, *a*, *b*; 424, *a*.

Rabat-joie. Son pluriel. II, 424, *a*.

Rabotieux. Place de cet adjectif. II, 424, *b*.

Racaille. Sa signification. Différence entre *racaille* et *canaille*. II, 424, *b*.

Racine, en grammaire. Ce que c'est. II, 424, *b*; 425, *a*.

Raconter. Différence entre *raconter* et *narrer*. II, 233, *b*.

Radical, Radieux, Rafraîchissant. Place de ces adjectifs. II, 425, *a*.

Rage. Il ne se dit plus au pluriel. II, 425, *a*.

Raillerie. Différence entre *entendre raillerie* et *entendre la raillerie*. II, 425, *b*.
Railleur, Raisonnable. Place de ces adjectifs. II, 425, *b*.
Raisonnablement. Place de cet adverbe. II, 425, *b*.
Raisonné. Substantif. Mot inusité employé par Voltaire. II, 425, *b*.
Rajeunir. Différence entre *avoir rajeuni* et *être rajeuni*. II, 425, *b*; 426, *a*.
Rallumer. Son emploi au figuré. II, 426, *a*.
Rameux, Rampant, Rance, Rancunier. Place de ces adjectifs. II, 426, *a*.
Ranger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Différence entre *se ranger à* et *se ranger de*. II, 426, *a*, *b*.
Rapace, Rapine. Place de ces adjectifs. II, 426, *b*.
Rapidement. Place de cet adverbe. II, 426, *b*.
Rapiécer, Rapiéceter, Rapetasser. Différence entre la signification de ces mots. II, 426, *b*; 427, *a*.
Rappeler. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Peut-on dire *je me rappelle de cela*, *je m'en rappelle*. Solution de cette difficulté. II, 427, *a*.
Rapport. Ce qu'on entend par ce mot. Différence entre *rapport avec* et *rapport à*. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Règles sur les rapports des mots. II, 427, *a*, *b*; 428, *a*.
Rapt. Sa prononciation. II, 428, *a*.
Rare. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois la conjonction *que* avec le subjonctif, ou la préposition *de* avant l'infinitif. II, 428, *a*, *b*.
Rarement. Place de cet adverbe. II, 428, *b*.
Rabissime. Mot qui n'est pas français, mais qu'on se permet quelquefois dans la conversation. II, 428, *b*.
Ras. Place de cet adjectif. Observation sur l'expression *en rase campagne*. II, 428, *b*; 429, *a*.
Rassis. Différence entre *de sens rassis* et *de sang rassis*. II, 429, *a*.
Rassurer. Emploi de ce mot. II, 429, *b*.
Rat. Sa prononciation. Il n'a point de féminin. II, 429, *b*
Ravager. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 429, *b*.
Ravir. Son emploi dans le style noble. Observation sur l'emploi de ce verbe. II, 429, *b*; 430, *a*.
Re ou Ré. Observations sur ces particules prépositives. II, 430, *b*.
Rébarbatif, Rebelle. Place de ces adjectifs. II, 430, *b*.
Rebutant, Récalcitrant. Place de ces adjectifs. II, 431, *a*, *b*.
Récapitulation. Ce qu'on entend par ce mot. II, 431, *b*.
Récemment. Place de cet adverbe. II, 431, *b*.
Récent, Recevable. Place de ces adjectifs. II, 431, *b*.
Recherche. Son emploi. Il se dit au figuré. II, 431, *b*; 432, *a*.
Rechercher. Quelques acceptions de ce mot. II, 432, *a*.
Réciproque. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend par *verbes réciproques*, en termes de grammaire. Différence entre les verbes *réfléchis* et les verbes *réciproques*. Les verbes réciproques doivent être mis au pluriel. On excepte les verbes réciproques qui ont pour sujet un nom collectif. Manière de déterminer la signification des verbes réciproques, et de les restreindre au sens qui leur est propre. II, 432, *a*, *b*; 433, *a*. Différence entre *mutuel* et *réciproque*. II, 229, *b*; 230, *a*.
Réciproquement. Place de cet adverbe. II, 433, *a*.
Récompenser. Au figuré, on le dit des choses dans le style noble. Exemple. II, 433, *a*.
Réconciliable, Reconnaissable. Place de ces adjectifs. II, 433, *b*.
Reconnaissance. Significations de ce mot. Ce que c'est dans la poésie épique et dramatique. Diverses espèces de reconnaissances. Effet de la reconnaissance. Quand ce mot prend un pluriel. II, 433, *b*; 434, *a*, *b*. Différence entre la *gratitude* et la *reconnaissance*. I, 575, *b*; 576, *a*.
Reconnaissant. Place de cet adjectif. En parlant des personnes, il régit la préposition *envers*, et en parlant des choses, la préposition *de*. II, 434, *b*.
Reconnaître. Mauvaise définition de l'Académie. Il régit souvent *à*. Exemples. II, 434, *b*.
Recours. Sa prononciation. Quand il se met sans prépositif. II, 435, *b*.
Recouvrer. Il ne faut *pas* confondre *recouvré* avec *recouvert*. II, 435, *a*.
Récréer, Recréer. Différence dans l'orthographe et la signification de ces mots. II, 435, *b*.
Recruter. Différence entre *recruter* et *faire des recrues*. II, 435, *b*.
Rectitude. Différence entre *droiture* et *rectitude*. I, 391, *b*; 392, *a*.
Rectograde. Mot nouveau proposé

par Mercier. Il peut être utile. II, 435, *b* ; 436, *a*.

Recul. Ce mot peut-il s'employer au figuré ? II, 436, *a*, *b*.

Reculer. Il régit quelquefois la préposition *de*. Exemples. Peut-on dire comme Racine, *j'ai reculé vos pleurs ?* II, 436, *b*.

Rédacteur. Comment il faut dire en parlant d'une femme. II, 436, *b*.

Rédondance. C'est en littérature un vice ou défaut, qui consiste à multiplier mal à propos les paroles. II, 436, *b*.

Redoubler. Abus de ce mot avec le pronom personnel. II, 437, *a*.

Redoutable, Réduplicatif, Réel. Place de ces adjectifs. II, *a*, *b*.

Réfléchi. Place de cet adjectif. Ce que les grammairiens appellent *verbes réfléchis*. Quatre sortes de verbes réfléchis. II, 437, *b* ; 438, *a*, *b*. Voyez *Réciproque*.

Réformable. Place de cet adjectif. II, 438, *a*.

Reformer. Différence entre *reformer* et *réformer*. II, 438, *a*, *b*.

Réfractaire. Sa place. Son régime. II, 438, *b*.

Refuser. Dans un sens absolu, il régit la préposition *de* avec l'infinitif. II, 438, *b*.

Regarder. Omission de l'Académie. II, 439, *a*.

Régénérateur. On dit au féminin *régénératrice*. II, 439, *a*.

Régime. Différence entre *complément* et *régime*. I, 230, *a*. II, 439, *a*. *Régime direct*. *Régime indirect*. Verbes qui ont des régimes. Verbes qui n'en ont point. Plusieurs adjectifs ont un régime. Adjectifs auxquels il faut ou il ne faut pas donner de régimes. Régime des substantifs. II, 439, *a*, *b* ; 440, *a*, *b*.

Règles. Ce qu'on entend par ce mot dans les arts. Observations sur l'instinct, la raison, le goût et la nature dans les arts. Les règles sont devenues dans les mains des commentateurs de lourdes chaînes dont ils ont chargé le génie. Souvent les règles des anciens égarent. Quels sont les vrais législateurs des arts. II, 440, *b*, jusqu'à 442, *b*.

Régner. Acceptions omises par l'Académie. II, 442, *b* ; 443, *a*.

Régnicole. Sa prononciation. II, 443, *a*.

Regorger. Acceptions omises par l'Académie. II, 443, *a*.

Regretter. Différence entre *regretter de* et *regretter que*. Emploi de l'un et de l'autre. II, 443, *a*.

Régulier. Plan de cet adjectif. Ce qu'on appelle en grammaire *tour régulier*, *phrase régulière* ; *verbes réguliers*, *verbes irréguliers*. II, 443, *a*.

Régulièrement. Place de cet adverbe. II, 443, *a*, *b*.

Réjouissant. Place de cet adjectif. II, 443, *b*.

Relaps. Sa prononciation. Sa place. II, 443, *b*.

Relateur. Mot inusité employé par Fénélon. II, 443, *b*.

Relatif. Place de cet adjectif. Sa signification en grammaire. Ce qu'on appelle *noms relatifs*, *adjectifs relatifs*, *verbes relatifs*, *adverbes relatifs*, *prépositions relatives*, *adjectifs relatifs*, *sens relatif*. II, 443, *b*, jusqu'à 445, *b*. Voyez *Absolu*. I, 10 ; II, 12, *a*.

Relation. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. On doit éviter les relations irrégulières. Exemple. II, 445, *a*.

Relativement. Place de cet adverbe. II, 445, *a*.

Relecture. Mot inusité qui pourrait être adopté. II, 445, *a*.

Relever. Omission de l'Académie. II, 455, *a*, *b*.

Religieusement. Place de cet adverbe. II, 445, *a*, *b*.

Religieux. Place de cet adjectif. II, 445, *b*.

Reliques. On ne le dit plus que des choses saintes. II, 445, *b*.

Reluisant. Place de cet adjectif. Il ne se dit qu'au propre. II, 446, *b*.

Remarquable. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois la préposition *par*. II, 445, *b*.

Remédiable. Place de cet adjectif. Quoiqu'il ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie, on pense qu'il est admissible. II, 446, *a*.

Remettre. Son emploi, ses régimes. II, 446, *a*.

Rémissible. Place de cet adjectif. II, 446, *a*.

Remords. Divers emplois de ce mot. II ; 446, *a*.

Rempart. Quelques exemples de l'emploi de ce mot au figuré. II, 446, *b*.

Remplir. Différence entre *remplir* et *emplir*. Au figuré on dit toujours *remplir*. II, 446, *b* ; 447, *a*.

Rémunérateur. On dit au féminin *rémunératrice*. II, 447, *a*.

Renaître. Il régit quelquefois la préposition *de*. II, 447, *a*, *b*.

Rencontre. Différence entre *aller à la rencontre de quelqu'un*, et *aller au-devant de quelqu'un*. II, 447, *b*.

Rendre. Il régit plusieurs noms sans

article. Diverses acceptions poétiques de ce verbe. II, 447, *b*.
Renflammer. Mot nouveau proposé par Mercier. On le croit admissible. II, 447, *b*.
Renforcer, Enforcir. Différence entre ces deux expressions. II, 447, *b*; 448, *a*.
Rénitent. Mot inusité dont Voltaire a fait usage. II, 448, *a*.
Renommée. Ce mot ne regarde jamais que la personne, parce que *renommée* vient de *nom*. Il ne prend un pluriel qu'en termes de peinture. II, 448, *a*.
Renoncer. Dans le sens neutre, il régit *à*. II, 448, *a*.
Renouveler. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 448, *a*, *b*.
Rentrer. Emploi de ce verbe au figuré. II, 448, *b*.
Renverser. Différence entre *abattre*, *détruire*, *démolir*, *ruiner*, *renverser*. I, 360, *a*.
Renvoyer. Sa conjugaison. II, 448, *b*.
Repaire. Divers emplois de ce mot. II, 448, *b*.
Repaître. Erreur de l'Académie. II, 448, *b*.
Réparer. Quelques acceptions de ce mot. II, 448, *b*; 449, *a*.
Repartir. Ses différentes significations. Dans le sens de partir de nouveau, il prend, selon les vues de l'esprit, l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*. II, 449, *a*.
Répétition. Signification de ce mot en terme de grammaire. Il y a trois sortes de répétitions. Exemple de répétitions nécessaires. Exemple de répétitions vicieuses. Règles des grammairiens sur les répétitions des élémens du discours. Examen de cette règle, *lorsque ce est suivi d'un substantif, il faut le répéter*, comme dans *ce qui soutient l'homme, c'est l'espérance*. Règles plus simples et plus claires. Répétition des pronoms. Répétition des prépositions. Répétition des adverbes. Répétition des conjonctions. Répétition de la conjonction *que*. Répétition du verbe. II, 449, *b*, jusqu'à 453, *b*.
Replonger. Son emploi au propre et au figuré. II, 454, *a*.
Répondre. Quelques acceptions de ce mot. Quand il est accompagné de *ne*. II, 454, *a*.
Repos. Quand il a un pluriel. Ce qu'on appelle *repos* en poésie. II, 454, *a*, *b*.
Reposer. Son emploi au propre et au figuré. II, 454, *b*.
Repoussant. Place de cet adjectif. II, 454, *b*.
Répréhensible. Place de cet adjectif. Il se dit des personnes et des choses. II, 454, *b*.
Représentatif. Place de cet adjectif. II, 454, *b*.
Représenter. Signification de ce mot. Son emploi. Exemple. II, 455, *a*.
Répressif, Réprimable, Reprochable. Place de ces adjectifs. II, 455, *a*.
Réprouver. Omission de l'Académie. II, 455, *a*.
Républicain. Place de cet adjectif. II, 455, *a*.
Requinquer, se Requinquer. Sa signification dans le sens propre et le sens figuré. II, 455, *b*.
Résolument. Place de cet adverbe. II, 455, *b*.
Résoudre. Sa conjugaison. Il prend l'auxiliaire *avoir*. Ses deux participes passés. On dit *se résoudre à* et *se résoudre de*. Différence entre ces deux locutions. II, 455, *b*; 456, *a*, *b*.
Respectable. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois la préposition *par*. II, 456, *b*.
Respectif. Place de cet adjectif. II, 456, *b*.
Respectivement, Respectueusement. Place de ces adverbes. II, 456, *b*.
Respectueux. Place de cet adjectif. II, 456, *a*.
Respirer. Peut-on dire *respirer le jour?* Solution de cette difficulté. On dit figurément, *respirer de quelque chose*. Exemples. II, 456, *b*; 457, *a*, *b*.
Resplendissant, Responsable, Ressemblant. Place de ces adjectifs. II, 457, *b*.
Ressentiment. Ce mot se dit plus aujourd'hui que du souvenir des outrages. II, 457, *b*.
Ressort. Son emploi au figuré. II, 458, *a*.
Ressouvenir. Sa signification. Son emploi. II, 458, *a*.
Ressouvenir (se). Aujourd'hui ce mot ne se dit plus pour *considérer*, comme le dit l'Académie. Différence entre *se ressouvenir* et *se souvenir*. II, 458, *a*, *b*.
Restaurateur. On dit au féminin *restauratrice*. II, 458, *b*.
Reste. *Au reste*, *du reste*. Différence entre ces deux expressions. II, 458, *a*.
Rester. Quand il prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. Différence entre *il ne lui a resté que l'espérance*, ou *il ne lui est resté que l'espérance*.

Romantique. Sa signification. Sa place. II, 472, *b*.
Rompre. Emploi de ce mot au figuré. II, 472, *b*.
Rond. Place de cet adjectif. II, 472, *b*.
Rondeau. Ce que c'est. Règles du rondeau. Exemples. Ce que c'est que le rondeau redoublé. II, 472, *b*; 473, *a*, *b*.
Rondelet, Ronflant. Place de ces adjectifs. II, 473, *b*.
Rondement. Place de cet adverbe. II, 473, *b*.
Ronger. Variation dans la conjugaison de ce verbe. II, 473, *b*.
Rôt. Différence entre *rôt* et *rôti*. II, 473, *b*.
Rôti. Voyez *Rôt*.
Rotondité. Différence entre *rotondité* et *rondeur*. II, 474, *a*.
Rouge, Rougeâtre, Rougeaud. Place de ces adjectifs. II, 474, *a*.
Rouler. Emploi de ce mot en poésie. II, 474, *b*.
Royal. Place de cet adjectif. Il fait *royaux* au pluriel masculin. II, 474, *b*.
Royalement. Place de cet adverbe. II, 474, *b*.
Royaliste. Place de cet adjectif. II, 474, *b*.
Rubicond. Sa signification. Sa place. II, 475, *a*.
Rude. Place de cet adjectif. II, 475, *a*.
Rudement. Place de cet adverbe. II, 475, *a*.
Ruelle. Ancienne signification de ce mot. II, 475, *a*.
Ruiner. Différence entre *abattre*, *détruire*, *démolir*, *ruiner*, *renverser*. I, 360, *a*.
Ruineux. Place de cet adjectif. II, 475, *b*.
Rural. Place de cet adjectif. II, 475, *b*.
Ruse. Ce mot est exclu du style noble. II, 475, *b*. Différence entre *ruse* et *finesse*. I, 522, *b*, et suivantes.
Rustaud, Rustique, Rustre. Place de ces adjectifs. II, 476, *a*.
Rusé. Il précède quelquefois son substantif. II, 476, *a*.
Rustiquement. Place de cet adverbe. II, 476, *a*.

S.

S. Son propre de cette lettre. Son accidentel. Quand elle conserve le son propre au commencement des mots. Règle. Exceptions. Quand elle se prononce comme un *z*, dans le cours d'un mot. Exceptions. Quand elle se prononce à la fin des mots. Règle sur le double *s*. II, 476, *a*, *b*; 477, *a*.
Sableux, Sablonneux. Place de ces adjectifs. II, 477, *b*.
Sabre. Son emploi. II, 477, *b*.
Saccageur. Mot inusité employé par Voltaire. II, 477, *b*.
Sacerdotal, Sacramental. Place de ces adjectifs. Différence entre *sacramental* et *sacramentel*. II, 478, *a*.
Sacrifier. Différence entre *sacrifier* et *immoler*. II, 478, *a*, *b*.
Sacrilége, Sagace, Sage. Place de ces adjectifs. II, 478, *b*.
Sagacité. Différence entre *sagacité* et *finesse*. I, 522, *b*, et suivantes.
Sagement. Place de cet adverbe. II, 478, *b*.
Sagesse. Définitions incomplètes de l'Académie. II, 478, *b*; 479, *a*.
Saigner. Différence entre *saigner du nez* et *saigner au nez*. II, 479, *a*.
Saillir. Ses différentes acceptions. Son emploi. II, 479, *a*, *b*.
Sain, Saint. Place de ces adjectifs. II, 479, *b*.
Sainement, Saintement. Place de ces adverbes. II, 479, *b*.
Sale. Place de cet adjectif. II, 479, *b*; 480, *a*.
Salement. Place de cet adverbe. II, 480, *a*.
Salubre. Place de cet adjectif. II, 480, *a*.
Salut. Quand ce mot prend un pluriel. II, 480, *a*.
Salutaire. Place de cet adjectif. II, 480, *a*.
Salutairement. Place de cet adverbe. II, 480, *b*.
Sang. Sa prononciation. Il ne prend point de pluriel. Son emploi en poésie. II, 480, *b*.
Sanglant. Place de cet adjectif. Ses significations. II, 481, *a*.
Sangsue. Sa prononciation. II, 481, *a*.
Sanguin, Sanguinaire, Sanguinolent, Sanitaire. Place de ces adjectifs. II, 481, *a*.
Sans. Sa prononciation. Régimes de cette préposition. Elle n'a pas besoin de *pas* ou *point* pour la compléter. Elle ne doit point être suivie de la négative *ne*, même après le verbe *craindre*. Sa place. II, 481, *a*, jusqu'à 482, *b*.
Sapide. Mot nouveau qui pourrait être adopté. II, 482, *b*.

Seize, Seizième. Place de ces adjectifs. II, 491, *a*, *b*.

Semaine. Peut-on dire *la semaine qui vient?* II, 491, *b*.

Semblant. Il régit *de* devant les noms et les verbes. II, 491, *b*.

Sembler. Son emploi. Quand il demande le subjonctif, dans la proposition subordonnée. Différence entre *il semble qu'il prend à tâche de me désoler*, et *il semble qu'il prenne à tâche de me désoler*. Autre exemple. Dans les interrogations, *sembler* régit la préposition *de*. Autres acceptions. II, 491, *b*; 492, *a*.

Semer. emploi de ce verbe au figuré. II, 492, *a*.

Sens. Il est souvent synonyme de *signification* et *d'acception*. Différentes espèces de sens dans lesquels on prend les mots et les phrases. Leur explication. II, 492, *a*, *b*, jusqu'à 495, *a*.

Sensé, Sensible. Place de ces adjectifs. II, 495, *a*, *b*.

Sensément, Sensiblement. Place de ces adverbes. II, 495, *b*.

Sensiblerie. Mot nouveau adopté par l'usage. II, 495, *b*.

Sensuel. Place de cet adjectif. II, 495, *b*.

Sensuellement, Sentencieusement. Place de ces adverbes. II, 495, *b*.

Sentencieux. Place de cet adjectif. II, 495, *b*.

Senti. Substantif. Expression nouvelle employée par Voltaire. II, 495, *b*.

Sentier. Son emploi au figuré dans le style noble. II, 495, *b*.

Sentimental. Mot nouveau qui se prend en mauvaise part. Sa place. II, 495, *b*; 496, *a*.

Sentimenteux. Mot nouveau proposé par Mercier. II, 496, *a*.

Sentinelle. Son genre. Son emploi en poésie. II, 496, *a*.

Seoir. Ses différentes significations. Son emploi. II, 496, *a*.

Séparément. Place de cet adverbe. II, 496, *b*.

Sept. Sa prononciation. Sa place. II, 496, *b*.

Septante. Sa prononciation. Dans quel cas il est encore usité. II, 496, *b*; 497, *a*.

Septentrional. Sa prononciation. Sa place. II, 497, *a*.

Septième. Sa prononciation. Sa place. II, 497, *a*.

Septièmement. Place de cet adverbe. Sa prononciation. II, 497, *a*.

Septuagénaire. Place de cet adjectif. Sa prononciation. II, 497, *a*.

Sépulcral. Place de cet adjectif. Il fait *sépulcraux* au pluriel masculin. II, 497, *a*.

Sépulcre. Son emploi en poésie. II, 497, *a*.

Serein, Séreux, Serf. Place de ces adjectifs. II, 497, *a*, *b*.

Sérieusement. Place de cet adverbe. II, 497, *b*.

Sérieux. Place de cet adjectif. II, 497, *b*.

Sermon. Différence entre *sermon* et *homélie*. I, 602, *b*.

Serpent. Son emploi au figuré. II, 497, *b*.

Serrer. On dit *avoir le cœur serré de douleur, de tristesse*. II, 497, *b*.

Servante. Fausse définition de l'Académie. Ce qu'on entend par ce mot. II, 497, *b*.

Serviable, Servile. Place de ces adjectifs. II, 497, *b*; 498, *a*.

Servilement. Place de cet adverbe. II, 498, *a*.

Servir. *Servir à*, *servir de*. Autres emplois. Quand il exige le subjonctif dans les propositions subordonnées. II, 498, *a*.

Seuil. Ce mot s'emploie dans le style noble. II, 498, *a*.

Seul. Ses diverses significations. *Seul* doit-il toujours être suivi du subjonctis? Examen détaillé de cette question. II, 498, *a*, jusqu'à 500, *a*.

Seulement. Place de cet adverbe. II, 500, *a*.

Seulet. Place de cet adjectif. II, 500, *a*.

Sévère. Place de cet adjectif. Il régit les prépositions *à*, *pour*, *envers*, *à l'égard*. II, 500, *b*.

Sexagénaire, Sexuel. Place de ces adjectifs. II, 500, *b*.

Si. Quand s'élide la lettre *i* de ce mot. Peut-on se servir de *si* au premier et au second membre d'une période? Examen détaillé de cette question. Quand *si* est répété devant deux substantifs, faut-il mettre le verbe au singulier ou au pluriel? Examen détaillé de cette question. Quand on retranche *pas* du verbe, pris négativement, qui suit la conjonction *si*. Quand il faut répéter *si*. Différence entre *si* et *aussi*. Quand *si* peut modifier des participes passés, des adjectifs, des adverbes. *Si ce n'est*, *si ce ne sont*. Usage de ces expressions adverbiales. II, 500, *b*; 501, *a*, *b*.

Signalé. Place de cet adjectif. II, 502, *a*.

Silence. Quand il a un pluriel. II, 502, *a*.

SILENCIEUX. Place de cet adjectif. II, 502, *a*.

SIMILITUDE. Ce que c'est. Son usage. Règles sur l'emploi des *similitudes*. II, 502, *b*; 503, *a*.

SIMPLE. Sens différens de cet adjectif, selon qu'il précède ou qu'il suit son substantif. En grammaire, ce qu'on entend par un *mot simple*, une *idée simple*, une *proposition simple*; ce qu'on appelle *temps simple* dans la conjugaison des verbes. II, 503, *a*.

SIMPLEMENT. Place de cet adverbe. II, 503, *a*.

SIMPLICITÉ. Dans quel sens il a un pluriel. Ce que c'est que la simplicité dans l'élocution. Exemples. II, 303, *b*. Différence entre *simplicité*, *franchise* et *ingénuité*. II, 77, *a*.

SIMULTANÉ. Place de cet adjectif. II, 504, *a*.

SIMULTANÉMENT. Place de cet adverbe. II, 504, *a*.

SINCÈRE. Place de cet adjectif. II, 504, *a*.

SINCÈREMENT. Place de cet adverbe. II, 504, *a*.

SINCÉRITÉ. Quand il a un pluriel. II, 504, *a*.

SINGULIER. Place de cet adjectif. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. On met quelquefois le singulier pour le pluriel. Quelques noms ont des sens fort différens, selon qu'ils sont au singulier ou au pluriel. On emploie souvent le pluriel au lieu du singulier, en adressant la parole à une personne. Un nom substantif suivi de plusieurs adjectifs qui expriment différentes espèces de même genre, doit-il être mis au singulier ou au pluriel? Examen et solution de cette difficulté. II, 504, *a*, jusqu'à 505, *a*.

SINGULIÈREMENT. Place de cet adverbe. II, 505, *a*.

SINISTRE, SINUEUX. Place de ces adjectifs. II, 505, *a*, *b*.

SIS. Son emploi. II, 505, *b*.

SITUATION. Ce qu'on entend par ce mot dans la poésie dramatique. Exemples de situations dramatiques. *Situation tragique*. *Situation comique*. Règles des situations. II, 505, *b*, jusqu'à 507, *a*.

SIX. Place de cet adjectif. Sa prononciation. II, 507, *a*, *b*.

SIXAIN. Sa prononciation. Ce qu'on appelle *sixain* en poésie. Exemples. II, 507, *b*; 508, *a*.

SIXIÈME. Sa prononciation II, 508, *a*.

SIXIÈMEMENT. Place de cet adverbe. II, 508, *a*.

SOBRE. Place de cet adjectif Emploi nouveau de ce mot. II, 508, *a*.

SOBREMENT. Place de cet adverbe. II, 508, *a*.

SOCIABLE, SOCIAL. Place de cet adjectif. II, 508, *a*.

SOI. Son emploi. Quand on doit substituer *lui* ou *elle* à *soi*. *Soi* ne peut se rapporter à un pluriel. L'adjectif *même* se met souvent après *soi*, auquel il est joint par un tiret. II, 508, *a*, *b*; 509, *a*.

SOIGNEUSEMENT. Place de cet adverbe. II, 509, *a*.

SOIGNEUX. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois la préposition *de* avec un substantif ou un verbe. Exemples. II, 509, *a*.

SOIN. Il régit quelquefois *de* avec un infinitif. Exemple. II, 509, *a*, *b*.

SOIR. Différence entre *le soir* et *au soir*. Dit-on *du soir au matin*, comme on dit *du matin au soir?* II, 509, *b*.

SOIT. On double ordinairement cette conjonction; quelquefois on met *ou* au lieu du second *soit*. Différence entre ces deux phrases. II, 509, *b*.

SOIXANTE. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 509, *b*.

SOIXANTIÈME. Place de cet adjectif. II, 509, *b*.

SOLDAT. Sa prononciation. Son emploi. II, 509, *b*.

SOLÉCISME. Différence entre *solécisme* et *barbarisme*. II, 510, *a*.

SOLENNEL. Son orthographe, sa prononciation, sa place. II, 510, *a*.

SOLENNELLEMENT. Place de cet adverbe, sa prononciation. II, 510, *a*.

SOLIDEMENT. Place de cet adverbe. II, 510, *a*.

SOLIDITÉ. Son usage. II, 510, *b*.

SOLILOQUE. Différence entre *soliloque* et *monologue*. II, 510, *b*.

SOLITAIRE. Place de cet adjectif. II, 310, *b*.

SOLITAIREMENT. Place de cet adverbe. II, 510, *b*.

SOLLICITER. Différence entre *solliciter à* et *solliciter de*. II, 510, *b*.

SOLO. Il ne prend point de *s* au pluriel. II, 510, *b*.

SOLUBLE, SOMBRE, SOLVABLE, SOMMAIRE. Place de ces adjectifs. II, 510, *b*; 511, *a*.

SOMMAIREMENT. Place de cet adverbe. II, 511, *a*.

SOMNIFÈRE, SOMPTUAIRE, SOMPTUEUX. Place de ces adjectifs. II, 511, *a*.

SON. Place de cet adjectif possessif. Son emploi. Voyez *Adjectif*. Sa répétition. II, 511, *b*.

Sonoer. Son emploi au figuré. II, 511, *b*.

Songer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. Différence entre *songer* et *penser*. II, 511, *b*.

Sonner. Son emploi. II, 511, *b*.

Sonnet. Ce que c'est en poésie. Forme naturelle, forme artificielle du sonnet. Exemple. II, 512, *a*, *b*.

Sonore, Sophistique, Soporatif, Soporeux, Soporifique, Sordide. Place de ces adjectifs. II, 512, *b*.

Sort. Son emploi. II, 512, *b*.

Sortable. Place de cet adj. II, 512, *b*.

Sorte. Divers emplois de ce mot. II, 513, *a*, *b*.

Sortir. Il prend l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. Différence entre les deux expressions. Sa signification en terme de jurisprudence. II, 513, *b*; 514, *a*.

Sot. Place de cet adjectif. Sa prononciation. II, 514, *a*.

Sottement. Place de cet adverbe. II, 514, *a*.

Soucier (se). Son emploi. Ses régimes. II, 514, *a*, *b*.

Soucieux, Soudain. Place de ces adjectifs. II, 514, *b*.

Soudain. adverbe. Son emploi. Sa place. II, 514, *b*.

Soudaineté. Son emploi. II, 514, *b*.

Souffrir. Il régit quelquefois la préposition *de* avec l'infinitif; d'autres fois il régit la préposition *à*. Emploi du participe *souffert*. II, 514, *b*; 515, *a*.

Souiller. Emploi de ce mot par les poëtes. II, 515, *a*, *b*.

Soul. Il régit quelquefois la préposition *de*. Il est banni du style noble. II, 514, *b*.

Soulever. Son emploi au propre et au figuré. II, 515, *b*.

Soupçonnable. Emploi de ce mot. II, 516, *a*.

Soupçonner. Dans le sens neutre, il régit *que* avec l'indicatif. Il se joint à un infinitif par la préposition *de*. II, 516, *a*, *b*.

Soupçonneux. Place de cet adjectif. II, 516, *b*.

Soupirer. Dans le sens d'aspirer *à*, il régit *après* ou *pour*. Il régit aussi *de*. Les poëtes l'emploient quelquefois dans un sens actif. Exemples. II, 516, *b*.

Sourciller. Il s'emploie ordinairement avec la négative. II, 516, *b*.

Sourcilleux. Il ne se dit que des choses, et seulement en poésie. II, 517, *a*.

Sourd. Place de cet adjectif. Figurément, il régit la préposition *à*. II, 517, *a*.

Sournois. Place de cet adjectif. II, 517, *a*.

Souscription. Différence entre *souscription* et *suscription*. II, 317, *a*, *b*.

Souscrire. Il régit *à* et *pour*. II, 517, *b*.

Soutenable. Place de cet adjectif. II, 517, *b*.

Soutenir. Quand il régit *que* avec l'indicatif, ou l'infinitif sans préposition. Dans le sens d'*appuyer*, il régit *de* ou *contre*. Son emploi au figuré par les poëtes. II, 517, *b*.

Souterrain. Place de cet adjectif. II, 518, *a*.

Souvenir (se). Il régit la préposition *de* devant les noms et les verbes. Différence entre *je me souviens* et *il me souvient*. Différence entre *se souvenir* et *se ressouvenir*. II, 518, *a*, *b*.

Souvent. Place de cet adverbe. II, 518, *b*.

Souverain. Place de cet adjectif. II, 518, *b*.

Souverainement. Place de cet adverbe. II, 518, *b*.

Soyeux, Spacieux, Spécial, Spécieux, Spécifique, Spéculatif, Spiral, Spirituel, Spiritueux, Splendide, Spongieux, Spontané. Place de ces adjectifs. II, 518, *b*; 519, *a*, *b*.

Spacieusement, Spécialement, Spécieusement, Spirituellement, Splendidement, Spontanément. Place de ces adverbes. II, 518, *b*; 519, *a*, *b*.

Stable, Stagnant. Place de ces adjectifs. II, 519, *b*.

Stalle. Son genre. II, 520, *a*.

Stance. Ce qu'on entend par ce mot en poésie. *Stances régulières. Stances irrégulières*. Règles sur les stances. Règles sur les stances de nombre pair, et sur celles de nombre impair. II, 520, *a*, *b*; 521, *a*.

Stationnaire. Son emploi actuel. II, 521, *a*.

Stérile. Place de cet adjectif. II, 521, *a*.

Stigmate. Son usage parmi nous. II, 521, *b*.

Stoïcien, Stoïque. Place de ces deux adjectifs. Leur différence. II, 521, *b*; 522, *a*.

Stoïquement. Place de cet adverbe. II, 522, *a*.

Stomacal, Stomachique. Place de ces adjectifs. Leur différence. II, 522, *a*.

Strict. Sa prononciation. II, 522, *a*.

Strictement. Place de cet adverbe. II, 522, *a*.

Strophe. Ce qu'on entend par ce

mot en poésie. Règles des strophes. II, 522, *a*, *b*.

Studieusement. Place de cet adverbe. II, 522, *b*.

Studieux, Stupéfait, Stupide. Place de ces adjectifs. II, 522, *b*.

Stupidement. Place de cet adverbe. II, 522, *b*.

Style. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire et en littérature. Trois sortes de styles. Emploi du *style simple*. Emploi du *style sublime*. Emploi du *style moyen*. *Style épique*, *style dramatique*, *style de la comédie*, *style lyrique*, *style bucolique*, *style gracieux*, *style de la prose*, *style périodique*, *style oratoire*, *style historique*, *style épistolaire*. Caractères de tous ces styles. Règles générales sur le style. *Style figuré*. Ce que c'est. Son emploi. Ses défauts. Exemples. *Style fleuri*. *Style doux*. II, 522, jusqu'à 529, *a*. Différence entre le *style sublime* et le *sublime*. II, 532, *b*. Différence entre *style* et *diction*. I, 367, *a*.

Suant, Suave, Subalterne. Place de ces adjectifs. II, 529, *a*.

Subdivision. Faut-il écrire *subdivision* ou *sous-division*? II, 529, *a*.

Subir. Emploi de ce verbe. II, 529, *a*.

Subit. Place de cet adjectif. II, 529, *a*.

Subitement. Place de cet adverbe. II, 529, *a*.

Subjonctif. Ce ce que c'est. A quoi il est employé. Temps du subjonctif. Règles sur l'emploi du subjonctif. Exemples. Correspondance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif. II, 529, *a*. Différences principales entre l'*indicatif* et le *subjonctif*. II, 65, *a*, *b*; 66, *a*.

Sublime. Ce qu'on entend par ce mot pris substantivement. *Sublime des images*. *Sublime du sentiment*. Exemples. Différence entre le *sublime du sentiment* et la *vivacité du sentiment*. Différence entre le *style sublime* et le *sublime*. II, 531, *a*, *b*; 532, *a*, *b*.

Substantif. *Nom substantif*. *Verbe substantif*. Voyez *Nom*, *Formation*, *Participe*. II, 532, *b*.

Substantivement. Place de cet adverbe. Ce que c'est que les adjectifs pris substantivement. II, 532, *b*; 533, *a*.

Subtil. Place de cet adjectif. II, II, 533, *a*.

Subtilement. Place de cet adverbe. 533, *a*.

Subtilité. Différence entre *subtilité* et *finesse*. I, 522, *b*, et suivantes.

Subvenir. Il prend l'auxiliaire *avoir*. II, 533, *a*, *b*.

Succéder. Sa prononciation. Il régit la préposition *à*. II, 533, *b*.

Successif. Place de cet adjectif. II, 533, *b*.

Succinct. Place de cet adjectif. II, 533, *b*.

Succinctement. Place de cet adverbe. II, 533, *b*.

Succomber. Doit-on dire *succomber sous* et *succomber à*? II, 533, *b*.

Succulent. Place de cet adjectif. II, 533, *b*.

Sucer. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 534, *a*.

Suffire. Il régit *à* et *pour* devant les noms et les verbes. Employé impersonnellement, il régit *de* devant un nom, et devant un infinitif. II, 534, *a*, *b*.

Suffisamment. Place de cet adverbe. II, 534, *b*.

Suffisant, Suffoquant. Place de ces adjectifs. II, 534, *b*.

Suite. Différence entre *tout de suite* et *de suite*. II, 534, *b*.

Suivant. Différence entre *suivant* et *selon*. II, 535, *a*.

Sujet. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire et en logique. Diverses sortes de sujets. *Sujet d'incident*. *Sujet de passion*. *Sujet mixte*. II, 535, *a*, *b*.

Superbe. Place de cet adjectif. II, 535, *b*.

Superbement. Place de cet adverbe. II, 536, *a*.

Superficiel, Superfin, Superflu, Supérieur. Place de ces adjectifs. II, 536, *a*.

Superficiellement, Supérieurement. Place de ces adverbes. II, 536, *a*.

Superlatif. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Ce qu'il exprime. *Superlatif relatif*, *superlatif absolu*. Comment on forme le *superlatif relatif*. Ce que c'est que le *superlatif absolu*. Exemples. Faut-il dire *les opinions les plus ou le plus généralement suivies*; *les mieux ou le mieux établies*; *les sentimens les plus ou le plus approuvés*; *les opérations les plus ou le plus sagement combinées*? etc. Explication détaillée et solution de ces difficultés. II, 536, *a*, jusqu'à 537, *b*.

Superstitieusement. Place de cet adverbe. II, 537, *b*.

Superstitieux. Place de cet adjectif II, 537, *b*; 538, *a*.

Superstructure. Mot nouveau employé par Voltaire. II, 538, *a*.

Suppléer. Différence entre *suppléer une chose*, et *suppléer à une chose*. II, 538, *a*.

Supplément. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Règles. II, 538, *a*, *b*.
Suppliant, Supportable. Place de ces adjectifs. *Supportable* régit *dans*. II, 538, *b*.
Supportablement. Place do cet adverbe. II, 538, *b*.
Supposé. Différence entre *supposé le cas*, et *le cas supposé*. II, 538, *b*.
Supprimer. Il régit quelquefois *de* après son régime direct. Exemples. II, 538, *b*.
Suprême. Sa place. Il n'est pas susceptible de comparaison. II, 538, *b*.
Sur, Sûr. Place de ces adjectifs. II, 538, *b*. *Sûr* régit quelquefois la préposition *de*. II, 538, *b*; 539, *a*.
Sur. Préposition. Elle se répète devant chacun de ses complémens. II, 539, *a*.
Surabondant, Surérogatoire, Suret. Place de ces adjectifs. II, 539, *a*.
Surface. Différence entre *surface* et *surperficie*. II, 539, *a*.
Surgir. Son usage. II, 539, *a*, *b*.
Surnager. Ce qu'il signifie. Il régit *sur* et *à*. II, 539, *b*.
Surpasser. On dit *surpasser en* et *surpasser de*. II, 539, *b*.
Surplus. Mauvaise définition de l'Académie. *Au surplus*, *pour le surplus*. II, 539, *b*.
Surprendre. Quand il régit l'indicatif ou le subjonctif. II, 540, *a*.
Surprise. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Détails sur les causes et les effets de la surprise. II, 540, *a*, *b*; 541, *a*.
Sur-tout. Son orthographe. II, 541, *b*.
Survivre. Différence entre *survivre quelqu'un* et *survivre à quelqu'un*. II, 541, *b*; 542, *a*.
Susceptible. Différence entre *capable* et *susceptible*. II, 542, *a*.
Suscitation. Mot inusité recueilli par l'Académie. II, 542, *a*.
Suspect. Place de cet adjectif. II, 542, *a*, *b*.
Suspension. En rhétorique, ce que c'est. Exemple. II, 542, *b*.
Syllabe. Ce que c'est. Il n'y a point de règles fixes et certaines pour déterminer le nombre des syllabes de chaque mot. Embarras que cause souvent cette absence de règles. En général, il faut consulter l'oreille, et préférer la prononciation la plus douce et la plus naturelle. Observations sur les phrases qui finissent par des syllabes sèches et dures. II, 542, *b*; 543, *a*.
Syllepse. En quoi consiste cette figure. Elle demande beaucoup de circonspection. II, 543, *a*.
Symbole. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Cette figure tient le dernier rang. Exemples. II, 543, *a*, *b*.
Symbolique, Symétrique, Sympathique. Place de ces adjectifs. II, 543, *b*.
Synecdoque ou Synecdoche. En quoi consiste cette figure de rhétorique. Exemples. II, 543, *b*; 544, *a*.
Synonyme. Ce qu'il signifie. Observations sur l'emploi des synonymes. II, 544, *a*, *b*.
Syntaxe. Différence entre *syntaxe* et *construction*. II, 545, *a*.
Système. Ce qu'on entend par ce mot en poésie. II, 545, *a*.

T.

T. Son propre, son accidentel de cette lettre. Règles pour distinguer les cas où cette lettre prend sa prononciation accidentelle. Le *t* final ne sonne pas dans un grand nombre de mots. Règles sur la prononciation du *t* final. Quand ne prononce-t-on qu'un *t* lorsque cette lettre est double? Quand on supprime ce *t* dans les substantifs terminés en *ant* ou *ent*. II, 545, *b*; 546, *a*, *b*.
Tabac. Sa prononciation. II, 547, *a*.
Tabatière. Différence entre *boîte* et *tabatière*. II, 547, *a*.
Tableau. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Les tableaux et les portraits forment les principaux traits de l'épopée. II, 547, *a*, *b*; 548, *a*.
Tabler. Il n'est plus d'usage qu'au figuré. II, 548, *a*.
Tacet. Sa prononciation. II, 548, *a*.
Tâcher. Il régit *de* et *à*. Différence entre ces deux régimes. II, 548, *a*, *b*.
Tacite, Taciturne. Place de ces adjectifs. II, 548, *b*.
Tambour. Différence entre *battre du tambour* et *battre le tambour*. II, 549, *a*.
Tandis. Sa prononciation. Il est toujours suivi de *que*. II, 549, *a*, *b*. Différence entre *pendant que* et *tandis que*. II, 324, *b*; 325, *a*.
Tant. Quand il est adverbe, et quand il est conjonction. Il ne se joint jamais à un simple adjectif. Place de cet adverbe. Dans quel cas il est remplacé par *si*. *Tant* est quelquefois considéré comme une exclamation. Il se met quelquefois pour *autant*. Autres significations et emplois de ce mot. II, 549, *b*; 550, *a*.
Tantôt. Place de cet adverbe. II, 550, *a*.

Tard. Place de cet adverbe. II, 550, *b*.
Tarder. Il régit *à* et *de* selon les circonstances. Différence entre ces deux régimes. II, 550, *b*; 551, *a*.
Tardif. Place de cet adjectif. Il régit quelquefois la préposition *à*. II, 551, *a*.
Tardivement. Place de cet adverbe. II, 551, *a*.
Tarissable. Place de cet adjectif. Il ne se dit guère qu'avec la négative. II, 551, *a*.
Tâter. Différence entre *tâter à* et *tâter de*. II, 551, *b*.
Te. Pronom. Son emploi. Sa place. Son élision. On ne peut le mettre avant le pronom *y*. II, 551, *b*.
Teinturier. Son emploi au figuré. II, 551, *b*.
Tel. Ses différentes significations. Ses emplois. *Tel*, sa répétition en poésie. Différence entre *tel que* et *quelque*. Voyez *Quel*. II, 551, *b*; 552, *a*.
Témoin. Il s'emploie toujours au masculin. Différence entre *je vous prends à témoin* et *je vous prends pour témoin*. II, 552, *b*.
Tempérant. Place de cet adjectif. II, 552, *b*.
Tempête. Règles pour la peinture des tempêtes. Traduction de la tempête décrite par Virgile dans *l'Énéide*. Autre tempête décrite par Voltaire dans *la Henriade*. II, 552, jusqu'à 554, *a*.
Tempêter. Il est exclu du style noble. II, 554, *a*.
Temporal, Temporel. Place de ces adjectifs. II, 554, *a*.
Temporellement. Place de cet adverbe. II, 554, *a*.
Temps. Sa prononciation. Peut-on dire, *les temps de faire quelque chose?* *Temps* se dit dans la danse, dans l'escrime, dans les exercices littéraires, dans la musique, dans la déclamation. — *Temps*, en grammaire. *Temps present*, *temps passé*, *temps futur*. *Temps passés*, plus ou moins passés; *futurs*, plus ou moins futurs. *Imparfait*, *passé* ou prétérit simple. *Passé* ou prétérit composé. *Plus-que-parfait*. *Passés* distingués par deux époques différentes auxquelles on les rapporte. Différentes espèces de futurs. *Futur simple*, *futur composé*, *futur prochain*. II, 554, *a*, jusqu'à 556, *b*.
Tenable, Tenace, Tendant, Tendineux, Tendre. Place de ces adjectifs. II, 556, *b*; 557, *a*.
Tendrement. Place de cet adverbe. II, 557, *a*.
Tendresse. Quand il s'emploie au pluriel. II, 557, *a*, *b*. En parlant des fruits et des légumes, on dit *tendreté* au lieu de *tendresse*. II, 557, *b*.
Tendreté. Voyez *Tendresse*.
*Ténébreux. Place de cet adjectif. II, 557, *b*.
Tenir. Dans quel cas le *que* qui suit ce verbe doit-il être accompagné de *ne* sans *pas* ni *point*. II, 557, *b*.
Tenter. Quelquefois il régit *de* avec l'infinitif. II, 557, *b*.
Terme, en grammaire. Différence entre les *termes* et les *mots*. *Termes concrets*, *termes abstraits*; ce que c'est. *Termes simples*, *termes complexes*; ce que c'est. Addition des termes complexes. Ce que c'est que l'addition explicative et l'addition déterminative. *Termes complexes* dans l'expression, *termes complexes* dans le sens; ce que c'est. *Termes équivoques*, *termes univoques*, *termes analogues*; ce que c'est. *Termes absolus*, *termes relatifs*; ce que c'est. *Termes positifs*, *termes négatifs*; ce que c'est. Idées accessoires des termes. II, 558, *a*, jusqu'à 561, *a*.
Terminaison. Différence entre *terminaison* et *inflexion*. II, 75, *b*.
Terne. Place de cet adjectif. II, 561, *a*.
Terrain ou Terrein. Pourquoi préfère-t-on *terrein?* II, 561, *a*.
Terre-plein. Son pluriel. II, 561, *a*.
Terrestre, Terreux, Terrible. Place de ces adjectifs. II, 561, *b*.
Terriblement. Place de cet adverbe. II, 561, *b*.
Testateur. On dit au féminin *testatrice*. II, 561, *b*.
Tête. Ses différentes significations. II, 561, *b*; 562, *a*.
Tête à tête. Son pluriel. II, 562, *a*.
Textile, Théâtral. Place de ces adjectifs. II, 562, *a*.
Théisme. Différence entre *théisme*, *déisme*; *théiste*, *déiste*. II, 562, *a*.
Théocratique, Théologique. Place de ces adjectifs. II, 562, *a*.
Théoricien. Il est usité, et signifie la même chose que *théoriste*, qui ne l'est pas. II, 562, *a*, *b*.
Tiède, Tiers, Timide, Timoré, Tiqueté. Place de ces adjectifs. II, 562, *b*; 563, *a*.
Tirade. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Il se prend ordinairement en mauvaise part. II, 563, *a*.
Tire-balle. Son pluriel. Règle pour les mots composés du verbe *tire*. II, 563, *a*.
Tiret. Ce que c'est dans l'imprimerie. Cas où l'on fait usage du tiret. II, 563, *b*; 564, *a*.

Tisser. Son participe passé. Son emploi au propre et au figuré. II, 564, *b*.

Toi. Sa fonction. On le joint à d'autres noms par des conjonctions. Comme on l'emploie pour sujet de la proposition. Autres emplois de ce mot. Quand il s'élide. Son usage en prose et en poésie. II, 564, *b*; 565, *a*.

Toit. Les poètes le prennent souvent dans le sens de *maison*. II, 565, *a*.

Tolérable, Tolérant. Place de ces adjectifs. II, 565, *a*, *b*.

Tomber. Il prend l'auxiliaire *être*, et l'auxiliaire *avoir*. Exemples. Emploi que les poètes font de ce verbe. Exemple. Différence entre *tomber par terre* et *tomber à terre*. II, 565, *b*; jusqu'à 567, *a*.

Tome. Différence entre *tome* et *volume*. II, 567, *a*.

Ton. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Différentes espèces de tons. *Le ton du genre. Le ton du sujet. Le ton des parties. Le ton général. Le ton particulier. Le ton de chaque pensée. Le ton de la poésie. Le ton de la prose.* II, 567, *a*, *b*.

Tonner. Il régit *contre* et *sur*, et se dit des personnes et des choses. II, 567, *b*.

Tonnerre. Les grammairiens ne lui donnent point de pluriel; les poètes lui en donnent un. II, 567, *b*.

Torrent. Les poètes emploient souvent ce mot au figuré ou pour des comparaisons. II, 567, *b*.

Torride, Tors. Place de ces adjectifs. II, 568, *a*.

Tortionnaire, Tortu, Tortueux. Place de cet adjectifs. II, 568, *a*.

Tort. Sa prononciation. Son emploi. II, 568, *a*. Différence entre *tort* et *injure*. II, 78, *b*; 79, *a*.

Tôt. Sa prononciation. Ses degrés de comparaison. Différence de son emploi avec celui de *tard*. Son union avec des adverbes. *Tôt ou tard*. Sa place. II, 568, *a*, *b*.

Total. Place de cet adjectif. Il n'a point de pluriel au masculin. II, 568, *b*.

Totalement. Place de cet adverbe. II, 568, *b*.

Toufeur. Mot inusité, recueilli par l'Académie de 1798. On pense qu'il pourrait être admis. II, 568, *b*; 569, *a*.

Touffu. Place de cet adjectif. II, 569, *a*.

Toujours. Place de cet adverbe II, 569, *a*.

Tour. Ce que c'est en grammaire. En quoi consistent les tours. Différentes espèces de tours dont on se sert pour rendre les pensées. *Tours* propres aux maximes et aux principes. *Tours* propres aux sentimens. *Tours* propres à peindre les choses telles qu'elles sont à l'imagination. *Tours ingénieux. Tours précieux* ou *recherchés. Tours irréguliers, élégans.* Exemples de tous ces tours. II, 569, *a*, jusqu'à 575, *b*.

Tout. Place de cet adjectif. Il n'exclut pas toujours l'article. Quand on le répète. II, 576, *a*.

Tout. Adverbe. Sa signification. Il n'est souvent qu'un mot explétif, qui donne plus d'énergie à une expression. Quand *tout* est invariable; quand il ne l'est pas. II, 576, *a*; jusqu'à 577, *a*.

Tout beau. Son emploi. II, 577, *a*.

Tout de suite, de suite. Différence entre ces deux phrases. II, 577, *a*.

Toutefois. Place de cet adverbe. II, 577, *a*.

Trace. Signification de ce mot. Son emploi. II, 577, *a*, *b*.

Traducteur. Voltaire a dit *traductrice* au féminin. II, 577, *b*.

Traduction. Diverses opinions sur la manière de traduire. Degrés de difficultés dans les différentes traductions. Différence entre *traduction* et *version*. II, 577, *b*, jusqu'à 579, *a*.

Tragédie. Ce que c'est. Première qualité de la tragédie. But de la tragédie. Quand et comment peut-on y introduire des personnages scélérats? Quelle est l'essence de la tragédie? On distingue deux systèmes de tragédie, l'un ancien, l'autre moderne. Différens genres de tragédies. II, 579, *b*, jusqu'à 583, *a*.

Tragique. Place de cet adjectif. Tragique, substantif, c'est ce qui forme l'essence de la tragédie. Ce que c'est que le vrai tragique. II, 583, *a*, *b*.

Trahir. Emploi de ce verbe par les poètes. II, 583, *b*; 584, *a*.

Traînerie. Mot inusité que J.-J. Rousseau a appliqué à la musique française de son temps. II, 584, *a*.

Traire. Sa conjugaison. Il prend l'auxiliaire *avoir*. II, 584, *a*, *b*.

Trait. Abus de ce mot. II, 585, *b*.

Traité. Ce que c'est. Différence entre le *traité*, l'*essai* et le *système*. II, 584, *b*; 585, *a*. Différence entre *traité* et *dissertation*. I, 379, *a*, *b*.

Traiter. Quand il régit *de*. Différence entre *traiter une affaire* et *traiter d'une affaire*. II, 585, *a*.

Traître. Place de cet adjectif. II, 585, *a*.

Traîtreusement. Place de cet adverbe. 585, *a*.

Trame. Étendue de sa signification au figuré. II, 585, *a*, *b*.
Tranchant. Place de cet adjectif. Son emploi. II, 585, *b*.
Trancher. Ses différentes significations. Son emploi. II, 585, *b*.
Tranquille. Sa prononciation. Il se dit des personnes et des choses. Sa place. Régit-il la préposition *à* ? II, 585, *b*; 586, *a*.
Tranquillement. Prononciation et place de cet adverbe. II, 586, *a*.
Tranquilliser. Sa prononciation. Son emploi au propre et au figuré. *Se tranquilliser sur*. II, 586, *a*.
Tranquillité. Son sens est plus étendu que celui du verbe tranquilliser. II, 586, *a*.
Transaction. Sa prononciation. II, 586, *a*.
Transcendant. Place de cet adjectif. II, 586, *a*.
Transfuge. Différence entre *transfuge* et *déserteur*. I, 350, *b*.
Transgresseur. Il ne se dit point au féminin. II, 586, *b*.
Transiger. Sa Prononciation. II, 586, *b*.
Transir. Sa prononciation. II, 586, *b*.
Transit. Sa prononciation. II, 586, *b*.
Transitif. Sa prononciation. Ce qu'on entend par les verbes transitifs. II, 586, *b*.
Transition. Sa prononciation. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Ce qui rend les transitions difficiles. II, 586, *b*; 587, *a*.
Transitoire. Sa prononciation. Son emploi. II, 587, *a*.
Translater. Son emploi. II, 587, *a*.
Translateur. Son emploi. II, 587, *a*, *b*.
Transmissible, Transparent. Place de ces adjectifs. II, 587, *b*.
Transport. Signification et emploi de ce mot au figuré. II, 587, *b*.
Transposition. Ce qu'on entend par ce mot en littérature. Son usage en poésie. II, 587, *b*.
Transversal. Place de cet adjectif. Il fait *transversaux* au pluriel masculin. II, 587, *b*.
Transversalement. Place de cet adverbe. II, 588, *a*.
Trapu. Place de cet adjectif. II, 588, *a*.
Travail. Quand il fait au pluriel, *travails* ou *travaux*. II, 588, *a*.
Travailler. Il régit quelquefois *à*, *pour* et *de*. II, 588, *a*.
Travers. Différence entre *au travers* et *à travers*. Exemples en prose et en vers. II, 588, *a*, *b*.
Treize. Place de cet adjectif. II, 588, *b*.
Tréma. Ce que c'est en grammaire. Emploi de ce signe. II, 588, *b*; 589, *a*.
Trembler. Quand il régit *de*, *que*, *à*. Différences de sa signification avec ces prépositions. II, 589, *a*.
Tremblotant, Trembloter. Sont exclus du style noble. II, 589 *b*.
Tremper. Il régit la préposition *dans*. Racine lui a fait régir la préposition *à*. II, 589, *b*.
Trente, Trentième. Place de ces adjectifs. II, 589, *b*.
Trépas. Sa prononciation. Les poètes l'emploient souvent au lieu de mort. II, 589, *b*; 590, *a*.
Trépasser. Il ne s'emploie point dans le style noble. Différence entre *il a trépassé* et *il est trépassé*. II, 590, *a*.
Très. Son emploi. Quand il se met avec les participes passés. II, 590, *a*. Suppression du tiret après *très*. II, 56?, *a*.
Triangulaire. Place de cet adjectif. II, 590, *b*.
Tribut. Différence entre *payer tribut* et *payer le tribut*. II, 590, *b*.
Tributaire. Il régit quelquefois la préposition *de*. II, 590, *b*.
Tricher, Tricheur, Tricheuse. Mots bannis du style noble. II, 590, *b*.
Triennal. Prononciation et place de cet adjectif. II, 590, *b*.
Trigaud. Place de cet adjectif. Il est banni du style noble. II, 590, *b*.
Trio. Il ne prend point de *s* au pluriel. II, 590, *b*.
Triolet, en poésie. Ce que c'est. En quoi consiste la bonté du triolet. Son caractère. Exemple. II, 590, *b*; 591, *a*.
Triomphal. Il fait *triomphaux* au pluriel masculin. II, 591, *a*.
Triomphateur. On dit au féminin. *triomphatrice*. Il se prend souvent adjectivement dans le style élevé. Exemples. II, 591, *a*.
Triompher. Quand il régit la préposition *de*. II, 591, *a*.
Triste. Place de cet adjectif. II, 591, *b*.
Trivial. Dit-on *triviaux* au pluriel masculin? II, 591, *b*.
Trois, Troisième. Place de ces adjectifs. II, 591, *b*; 592, *a*.
Troisièmement. Place de cet adverbe. II, 592, *a*.
Tromper. Quelques acceptions omises par l'Académie. II, 592, *a*.
Trompeur. Place de cet adjectif. II, 592, *a*.

Trop. Sa prononciation. Quelquefois il est précédé de *de*. Peut-on dire *mon trop*, *ton trop*, etc? II, 592, *a*, *b*.
Trope, en grammaire. Ce qu'il signifie. Nature des tropes. Emploi des tropes. Choix des tropes. Fautes où l'on peut tomber en employant les tropes. Règles. Exemples. II, 592, *b*, jusqu'à 596, *a*.
Trouble-fête. Son pluriel. II, 596, *a*, *b*.
Troubler. Différence entre *être troublé dans* ou *être troublé par*, *être troublé de*. II, 596, *b*.
Trousser. Emploi de ce verbe. II, 596, *b*.
Trouver. Observations sur les expressions *trouver bon*, *trouver mauvais*. II, 596, *b*; 597, *a*.
Tumeur. Différence entre *tumeur* et *grosseur*. I, 578, *a*.
Tumultuaire, Tumultueux, Turbulent, Tutélaire. Place de ces adjectifs. II, 597, *a*.
Tyran. Étendue de la signification de ce mot au figuré. II, 597, *b*.
Tyrannique. Place de cet adjectif. II, 597, *b*.
Tyranniquement. Place de cet adverbe. II, 597, *b*.

U.

U. Règles sur sa prononciation de cette lettre. II, 597, *b*.
Un, Une. prononciation de cet adjectif, dans les principaux cas. *Un*, quand il n'exprime pas l'unité numérique, est un prépositif qui exclut l'article. Dans quel cas il prend l'article. Faut-il dire *il est un de ceux qui a le mieux réussi*, ou *qui ont le mieux réussi?* Quand *un* ou *une* doit régir le verbe au singulier, ou au pluriel. Différence entre *un de* et *l'un de*. Dans quels cas on peut supprimer *un*. Exemples. Dans quels cas on ne peut pas le supprimer. II, 597, *b*, jusqu'à 599, *a*.
Unanime, Uni, Uniforme. Place de ces adjectifs. II, 599, *a*.
Uniformément, Uniment. Place de ces adverbes. II, 599, *a*.
Unique. Différence de la signification de cet adjectif placé avant ou après son substantif. Il n'admet ni de plus, ni de moins. On ne dit pas *il m'est unique*. Pourquoi? II, 599, *a*. *b*.
Uniquement. Place de cet adverbe. II, 599, *b*.
Universel, Univoque, Urgent. Place de ces adjectifs, II, 599, *b*.
Usage. En terme de grammaire, ce que c'est. Deux sortes d'usages, le bon et le mauvais. En quoi ils consistent. Dans le doute, il faut consulter les bons auteurs, ou à leur défaut l'analogie. II, 599, *b*, jusqu'à 602, *a*.
Ustensile. Différence entre *ustensiles* et *meubles*. II, 204, *a*.
Usuel, Usuraire, Utile. Place de ces adjectifs. II, 602, *a*.
Utilement. Place de cet adverbe. II, 602, *a*.

V.

V. Prononciation de cette consonne. Le son de cette lettre ne varie jamais. II, 602, *b*.
Vacant, Vacillant, Vagabond, Vague. Place de ces adjectifs. II, 602, *b*.
Vaguement, Vaillamment. Place de ces adverbes. Il ne se dit qu'au figuré. II, 602, *b*.
Vaillant, Vain. Place de ces adjectifs. II, 603, *a*.
Vaincre. Sa conjugaison. On dit *être vaincu par*, et non pas *être vaincu de*. Le mot *vainc* ne se met ni en prose ni en vers. II, 603, *b*.
Vainement. Place de cet adverbe. II, 603, *b*.
Vainqueur. Il se dit d'un homme et d'une femme. Place de ce mot pris adjectivement. II, 603, *b*.
Valable. Place de cet adjectif. II, 603, *b*.
Valablement. Place de cet adverbe. II, 603, *b*.
Valétudinaire. Place de cet adjectif. II, 603, *b*. Différence entre *valétudinaire* et *maladif*, II, 172, *b*.
Valeureux, Valide. Place de ces adjectifs. II, 604, *a*.
Validement. Place de cet adverbe. II, 604, *a*.
Vallée, Vallon. Différence entre les idées que présentent ces deux mots. II, 604, *a*.
Vanité. Quand il a un pluriel. II, 604, *b*.
Vaniteux, Vaporeux, Variable, Variant, Vaseux, Vaste. Place de ces adjectifs. II, 604, *b*.
Vaudeville. Sa prononciation. Ce que c'est. II, 604, *b*.
Végétal, Véhément, Veiné, Veineux, Velouté, Velu, Vénal. Place de ces adjectifs. II, 604, *b*; 605, *a*.
Vénéneux, Vénérable. Place de ces adjectifs. II, 604, *a*.
Venger. Variation de l'orthographe dans la conjugaison de ce verbe. II, 606, *b*.
Vengeur. On dit au féminin *venge-*

resse. Sa place lorsqu'il est pris adjectivement. II, 605, *b*.

Véniel, Venimeux. Place de ces adjectifs. II, 605, *b*.

Venin. Son emploi au figuré. II, 606, *a*.

Venteux, Ventru, Verbal. Place de ces adjectifs. II, 606, *a*.

Verbalement. Place de cet adverbe. II, 606, *a*.

Verbe. Ce qu'on entend par ce mot en grammaire. Deux sortes de verbes : *le verbe substantif* et les *verbes adjectifs*. *Verbe actif*. *Verbe passif*. *Temps des verbes*. *Modes des verbes*. Ce qu'on antend par *modes personnels*, et *modes impersonnels*. II, 609, *a*.

Verbeux, Verdâtre, Verdoyant, Véreux, Véridique, Véritable. Place de ces adjectifs. II, 609, *a*.

Vérité. Différence entre *en vérité* et *à la vérité*. II, 609, *b*.

Vermeil. Place de cet adjectif. II, 606, *b*.

Vernis. Son emploi au figuré. II, 609, *a*.

Vers. Sa prononciation. En quoi consistent les vers français. Mesure des vers. Cadence des vers. Nombre. Vers masculin. Vers féminin. Mélanges des rimes. Nombre des syllabes dans les vers. Comment on les compte. Manière de juger les vers. Exemples. II, 609, *b*, jusqu'à 615, *a*.

Versant, Versatile. Place de ces adjectifs. II, 615, *a*.

Verser. Sens de ce mot. II, 615, *a*.

Versificateur. Comment peut-on dire au féminin? II, 615, *b*.

Versification. Ce que c'est. Matière de la versification. Sa forme. Idée précise de la versification. II, 615, *b*.

Vert. Place de cet adjectif. II, 615, *b*.

Vertement. Place de cet adverbe. II, 615, *b*.

Vertueux. Place de cet adjectif. II, 615, *b*.

Verve. Ce qu'on entend par ce mot. Source de la verve ou de l'enthousiasme. II, 616, *a*, *b*.

Vétilleux. Placе de cet adjectif. II, 616, *b*.

Vêtir. Sa conjugaison. Son emploi. Son auxiliaire.

Vexatoire, Viager, Vibrant, Vicieux, Victorieux, Vide. Place de ces adjectifs. II, 617, *a*.

Vide-bouteille. Son pluriel. II, 617, *a*.

Vieil ou Vieux. Emploi de ces deux mots. Leur place. Un homme peut-il dire à une femme *je suis plus vieux que vous* ? II, 617, *b*.

Vieillir. Différence entre *il est vieilli* et *il a vieilli*. II, 617, *b*.

Vierge. On l'emploie adjectivement au propre et au figuré. Sa place. II, 617, *b*.

Vif, Vigilant, Vigoureux, Vil, Vilain. Place de ces adjectifs. II, 617, *b*; 618, *a*.

Vigoureusement, Vilainement, Vilement. Place de ces adverbes. II, 618, *a*.

Village, Village. Prononciation de ces substantifs. II, 618, *b*.

Vindication. Mot nouveau. Ce qu'on veut lui faire signifier. II, 618, *b*.

Vingt. Sa prononciation. Quand il prend un *s* au pluriel. Faut-il dire *vingt et un an*, ou *vingt et un ans* ? II, 619, *a*.

Vingtième. Place de cet adjectif. II, 619, *a*.

Violateur. On dit au féminin *violatrice*. II, 619, *a*.

Violemment. Place de cet adverbe. II, 619, *a*.

Violent, Violet, Virginal, Viril, Virulent. Place de ces adjectifs. II, 619, *a*, *b*.

Vis-à-vis. Expression que l'on emploie en guise de préposition, et qui doit être suivie de la préposition *de*. Abus que l'on fait quelquefois de cette expression. II, 619, *b*.

Viser. Sa signification au propre et au figuré. II, 620, *a*.

Visiblement. Place de cet adverbe. II, 620, *a*, *b*.

Visite. Son emploi. II, 620, *a*.

Visqueux, Vital, Vite, Vivace, Vivant, Vivifiant. Place de ces adjectifs. II, 620, *a*, *b*.

Vitement, Vivement. Place de ces adverbes. II, 620, *a*, *b*.

Vivre. Sa conjugaison. Son auxiliaire. Son emploi au figuré. II, 620, *b*.

Voici, Voilà. Emploi de ces mots. Leur signification. Leurs régimes. Leur place. II, 621, *a*, *b*.

Voir. Sa conjugaison. Son auxiliaire. Ses régimes. Quand il demande le subjonctif dans la phrase subordonnée. Observations sur l'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonctif de ce verbe. Quand faut-il dire *il ne voit goutte*, ou *il n'y voit goutte* ? II, 622, *a*, *b*.

Voisin. Sa place. Son régime. II, 622, *b*.

Voix. Divers emplois de ce mot. II, 622, *b*.

Volable, Volage, Volant. Place de ces adjectifs. II, 622, *b*.
Voler. Son emploi au figuré. II, 622, *b*; 623, *a*. *Voler* dans le sens de prendre, ravir, est exclu du style noble au propre et au figuré. II, 623, *a*.
Volontaire, Volumineux, Voluptueux. Place de ces adjectifs. II, 623, *a*.
Volontairement, Volontiers, Voluptueusement. Place de ces adverbes. II, 623, *a*.
Vomir. Son emploi au figuré. II, 623, *b*.
Vomissement. Il est exclu du style noble, quoique *vomir* y soit admis. II, 623, *b*.
Vorace, Votif, Votre. Place de ces adjectifs. *Votre*, son orthographe. II, 623, *b*.
Vouloir. Sa conjugaison. Son auxiliaire. Ses régimes. *En vouloir à quelqu'un, à quelque chose*, est admis dans le style noble. Son impératif. II, 623, *b*; 624, *a*.
Vous. Emploi de ce pronom. II, 624, *b*.
Voyelle. Ce que c'est. *Voyelles pures et simples*, *voyelles nasales*, *diphthongues*. Union de la voyelle nasale finale au mot suivant commençant par une voyelle. Règles pour cette union. Réfutation d'une innovation dans la prononciation de ces voyelles. II, 624, *b*, jusqu'à 627, *b*.
Vrai. Place de cet adjectif. Ses significations. Sa place. Le *vrai* pris substantivement est l'opposé du *faux*. Exemples propres à donner une juste idée de la signification de ce mot. II, 627, *b*, jusqu'à 629, *a*.
Vraisemblable. Sa prononciation. Sa place. II, 629, *a*, *b*.
Vraiment, Vraisemblablement. Place de ces adverbes. II, 629, *a*, *b*.
Vraisemblance. Sa prononciation. II, 629, *b*.
Vue. Ses différentes significations. Quand il a un pluriel. II, 629, *b*.
Vulgaire. Place de cet adjectif. II, 629, *b*.
Vulgairement. Place de cet adverbe. II, 629, *b*.

X.

X. Les différentes valeurs de cette lettre au commencement, au milieu et à la fin des mots. II, 629, *b*; 630, *a*, *b*.

Y.

Y. L'Académie le remplace par l'*i* simple dans plusieurs mots dérivant du grec. Sa prononciation. Règle sur l'emploi de l'*y*. *Y*, pronom; son emploi. Suppression de l'*y* dans quelques phrases. Différence entre *il y a* et *il est*. II, 630, *b*, jusqu'à 632, *a*.

Z.

Z. Son propre de cette lettre. Son de cette lettre entre deux voyelles. Observation sur la prononciation de cette lettre. II, 632, *a*, *b*.
Zélé. Place de cet adjectif. II, 632, *b*.
Zéro. Ce mot ne prend point de *s* au pluriel. II, 632, *b*.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.



